3 1761 04132 8683

Presented to the

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

by the

ONTARIO LEGISLATIVE
LIBRARY

1980

ŒUVRES

DE

JEAN RACINE.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

RACINE

ŒUVRES

DE

JEAN RACINE,

PRÉCÉDÉES

DES MÉMOIRES SUR SA VIE,

PAR LOUIS RACINE.

PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

M DCCC LIV.

LIBRARY
AUG 22 1990
UNIV. OF TORONTO

PQ
1855
1854

20095

MÉMOIRES

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES DE JEAN RACINE,

PAR LOUIS RACINE.

Lorsque je fais connaître mon père, mieux que ne l'ont fait connaître jusqu'à présent ceux qui ont écrit sa vie, en rendant ce que je dois à sa mémoire, j'ai une double satisfaction : fils et père à la fois, je remplis un de mes devoirs envers vous, mon cher fils, puisque je mets devant vos yeux celui qui, pour la piété, pour l'amour de l'étude, et pour toutes les qualités du cœur, doit être votre modèle. J'avais toujours approuvé la curiosité que vous aviez témoignée pour entendre lire les Mémoires dans lesquels vous saviez que j'avais rassemblé diverses particularités de sa vie; et je l'avais approuvée sans la satisfaire, parce que j'y trouvais quelque danger pour votre âge. Je craignais aussi de paraître plus prédicateur qu'historien, quand je vous dirais qu'il n'avait eu la moitié de sa vie que du mépris pour le talent des vers, et pour la gloire que ce talent lui avait acquise. Mais maintenant qu'à ces Mémoires je suis en état d'ajouter un recueil de ses lettres, et qu'au lieu de vous parler de lui, je puis vous le faire parler lui-même, j'espère que cet ouvrage, que j'ai fait pour vous, produira en vous les fruits que j'en attends, par les instructions que vous y donnera celui qui doit faire sur vous une si grande impression.

Vous n'êtes pas encore en état de goûter les lettres de Cicéron, qui étaient les compagnes de tous ses voyages; mais il vous est d'autant plus aisé de goûter les siennes, que vous pouvez les regarder comme adressées à vous-même. Je parle de celles qui composent le troisième recueil.

Ne jetez les yeux sur les lettres de sa jeunesse que pour y apprendre l'éloignement que l'amour de l'étude lui donnait du monde, et les progrès qu'il avait déjà faits, puisqu'à dix-sept ou dix-huit ans il était rempli des auteurs grecs, latins, italiens, espagnols, et en même temps possédait si bien sa langue, quoiqu'il se plaigne de n'en avoir qu'*une petite teinture,* que ces lettres, écrites sans travail, sont dans un style toujours pur et naturel.

Vous ne pourrez sentir que dans quelque temps le mérite de ses lettres à Boileau, et de celles de Boileau : ne soyez donc occupé aujourd'hui que de ses dernières lettres, qui, quoique simplement écrites, sont plus capables que toute autre lecture de former votre cœur, parce qu'elles vous dévoileront le sien. C'est un père qui écrit à son fils comme à son ami. Quelle attention, sans qu'elle ait rien d'affecté, pour le rappeler à ce qu'il doit à Dieu, à sa mère et à ses sœurs! Avec quelle douceur il fait des réprimandes, quand il est obligé d'en faire! Avec quelle modestie il donne des avis! Avec quelle franchise il lui parle de la médiocrité de sa fortune! Avec quelle simplicité il lui rend compte de tout ce qui se passe dans son ménage! Et gardez-vous bien de rougir quand vous l'entendrez répéter souvent les noms de Babet, Fanchon, Madelon, Nanette, mes sœurs : apprenez au contraire en quoi il est estimable. Quand vous l'aurez connu dans sa famille, vous le goûterez mieux lorsque vous viendrez à le connaître sur le Parnasse; vous saurez pourquoi ses vers sont toujours pleins de sentiment.

Plutarque a déjà pu vous apprendre que Caton l'ancien préférait la gloire d'être bon mari à celle d'être grand sénateur, et qu'il quittait les affaires les plus importantes pour aller voir sa femme, remuer et emmailloter son enfant. Cette sensibilité antique n'est-elle donc plus dans nos mœurs, et trouvons-nous qu'il soit honteux d'avoir un cœur? L'humanité, toujours belle, se plaît surtout dans les belles âmes; et les choses qui paraissent des faiblesses puériles aux yeux d'un bel esprit, sont les vrais plaisirs d'un grand homme. Celui dont on vous a dit tant de fois, et trop souvent peut-être, que vous deviez ressusciter le nom, n'était jamais si content que quand, libre de quitter la cour, où il trouva dans les premières années de si grands agréments, il pouvait venir passer quelques jours avec nous. En présence même d'étrangers il osait être père; il était de tous nos jeux; et je me souviens (je le puis écrire, puisque c'est à vous que j'écris), je me souviens de processions dans lesquelles mes sœurs étaient le clergé, j'étais le curé, et l'auteur d'*Athalie* chantant avec nous, portait la croix.

C'est une simplicité de mœurs si admirable dans un homme tout sentiment et tout cœur, qui est cause qu'en copiant pour vous ses lettres, je verse à tous moments des larmes, parce qu'il me communique la tendresse dont il était rempli.

Oui, mon fils, il était né tendre, et vous l'entendrez assez dire; mais il fut tendre pour Dieu lorsqu'il revint à lui; et du jour qu'il revint à ceux qui, dans son enfance, lui avaient appris à le connaître, il le fut pour eux sans réserve : il le fut pour ce roi dont il avait tant de plaisir à écrire l'histoire; il le fut toute sa vie pour ses amis; il le fut, depuis son mariage et jusqu'à la fin de ses jours, pour sa femme et pour tous ses enfants, sans prédilection; il l'était pour moi-même, qui ne faisais que de naître quand il mourut, et à qui ma mémoire ne peut rappeler que ses caresses.

Attachez-vous donc uniquement à ses dernières lettres, et aux endroits de la seconde partie de ces Mémoires où il parle

à son fils, qu'il voulait éloigner de la passion des vers, que je n'ai que trop écoutée, parce que je n'ai pas eu les mêmes leçons. Il lui faisait bien connaître que les succès les plus heureux ne rendent pas le poëte heureux, lorsqu'il lui avouait que la plus mauvaise critique lui avait toujours causé plus de chagrin que les plus grands applaudissements ne lui avaient fait de plaisir. Retenez surtout ces paroles remarquables, qu'il lui disait dans l'épanchement d'un cœur paternel : « Ne croyez pas que ce soient mes pièces qui m'at-« tirent les caresses des grands. Corneille fait des vers cent « fois plus beaux que les miens, et cependant personne ne « le regarde; on ne l'aime que dans la bouche de ses acteurs. « Au lieu que sans fatiguer les gens du monde du récit de « mes ouvrages, dont je ne leur parle jamais, je les entre-« tiens de choses qui leur plaisent. Mon talent avec eux « n'est pas de leur faire sentir que j'ai de l'esprit, mais de « leur apprendre qu'ils en ont. »

Vous ne connaissez pas encore le monde, vous ne pouvez qu'y paraître quelquefois, et vous n'y avez jamais paru sans vous entendre répéter que vous portiez le nom d'un poëte fameux, qui avait été fort aimé à la cour. Qui peut mieux que ce même homme vous instruire des dangers de la poésie et de la cour? La fortune qu'il y a faite vous sera connue, et vous verrez dans ces Mémoires ses jours abrégés par un chagrin pris à la vérité trop vivement, mais sur des raisons capables d'en donner. Vous verrez aussi que la passion des vers égara sa jeunesse, quoique nourrie de tant de principes de religion, et que la même passion éteignit pour un temps dans ce cœur si éloigné de l'ingratitude, les sentiments de reconnaissance pour ses premiers maîtres.

Il revint à lui-même; et sentant alors combien ce qu'il avait regardé comme bonheur était frivole, il n'en chercha plus d'autre que dans les douceurs de l'amitié, et dans la satisfaction à remplir tous les devoirs de chrétien et de père de famille. Enfin ce poëte, qu'on vous a dépeint comme environné des applaudissements du monde et accablé des caresses des grands, n'a trouvé de consolation que dans les sentiments de religion dont il était pénétré. C'est en cela, mon fils, qu'il doit être votre modèle; et c'est en l'imitant dans sa piété et dans les aimables qualités de son cœur, que vous serez l'héritier de sa véritable gloire, et que son nom que je vous ai transmis vous appartiendra.

Le désir que j'en ai m'a empêché de vous témoigner le désir que j'aurais encore de vous voir embrasser l'étude avec la même ardeur. Je vous ai montré des livres tout grecs, dont les marges sont couvertes de ses apostilles, lorsqu'il n'avait que quinze ans. Cette vue, qui vous aura peut-être effrayé, doit vous faire sentir combien il est utile de se nourrir de bonne heure d'excellentes choses. Platon, Plutarque, et les lettres de Cicéron, n'apprennent point à faire des tragédies; mais un esprit formé par de pareilles lectures devient capable de tout.

Je m'aperçois qu'à la tête d'un Mémoire historique, je vous parle trop longtemps : le cœur m'a emporté; et pour vous en expliquer les sentiments, j'ai profité de la plus favorable occasion que jamais père ait trouvée.

La Vie de mon père qui se trouve à la tête de la dernière édition de ses Œuvres, faite à Paris en 1736, ne mérite aucune attention, parce que celui qui s'est donné la peine de la faire ne s'est pas donné celle de consulter la famille [1]. Au lieu d'une Vie ou d'un Éloge historique, on ne trouve dans l'*Histoire de l'Académie française* qu'une lettre de M. de Valincour, qu'il appelle lui-même *un amas informe d'anecdotes cousues bout à bout et sans ordre.* Elle est fort peu exacte, parce qu'il l'écrivait à la hâte, en faisant valoir à M. l'abbé d'Olivet, qui la lui demandait, la complaisance qu'il avait d'interrompre ses occupations pour le contenter; et il appelle *corvée* ce qui pouvait être pour lui un agréable devoir de l'amitié, et même de la reconnaissance. Personne n'était plus en état que lui de faire une Vie exacte d'un ami qu'il avait fréquenté si longtemps; au lieu que les autres qui en ont voulu parler ne l'ont point connu. Je ne l'ai pas connu moi-même, mais je ne dirai rien que sur le rapport de mon frère aîné, ou d'anciens amis, que j'ai souvent interrogés. J'ai aussi quelquefois interrogé l'illustre compagnon de sa vie et de ses travaux, et Boileau a bien voulu m'apprendre quelques particularités. Comme ils ont dans tous les temps partagé entre eux les faveurs des Muses et de la cour, où, appelés d'abord comme poëtes, ils surent se faire plus estimer encore par leurs mœurs que par les agréments de leur esprit, je ne séparerai point dans ces Mémoires deux amis que la mort seule a pu séparer. Pour ne point répéter cependant sur Boileau ce que ses commentateurs en ont dit, je ne rapporterai que ce qu'ils ont ignoré, ou ce qu'ils n'ont pas su exactement. La vie de deux hommes de lettres, et de deux hommes aussi simples dans leur conduite, ne peut fournir des faits nombreux et importants; mais comme le public est toujours curieux de connaître le caractère des auteurs dont il aime les ouvrages, et que de petits détails le font souvent connaître, je serai fidèle à rapporter les plus petites choses.

Ne pouvant me dispenser de rappeler, au moins en peu de mots, l'histoire des pièces de théâtre de mon père, je diviserai cet ouvrage en deux parties. Dans la première, je parlerai du poëte, en évitant, autant qu'il me sera possible, de redire ce qui se trouve déjà imprimé en plusieurs endroits. Dans la seconde, le poëte ayant renoncé aux vers, auxquels il ne retourna que sur la fin de ses jours, et comme malgré lui, je n'aurai presque à parler que de la manière dont il a vécu à la cour, dans sa famille, et avec ses amis. Je ne dois jamais louer le poëte ni ses ouvrages : le public en est juge. S'il m'arrive cependant de louer en lui plus que ses mœurs, et si je l'approuve en tout, j'espère que je serai moi-même approuvé, et que quand même j'oublierais quelquefois la précision du style historique, mes fautes seront ou louées ou du moins excusées, parce que je dois être, plus justement encore que Tacite écrivant la Vie de son beau-père, *professione pietatis aut laudatus aut excusatus.*

PREMIÈRE PARTIE.

Les Racine, originaires de la Ferté-Milon, petite ville du Valois, y sont connus depuis longtemps, comme il paraît par quelques tombes qui y subsistent encore dans la grande église, et entre autres par celle-ci :

« Cy gissent honorables personnes, Jean Racine, receveur « pour le roi notre sire et la reine, tant du domaine et duché « de Valois que des greniers à sel de la Ferté-Milon et Crespy « en Valois, mort en 1593, et dame Anne Gosset, sa femme. »

Je crois pouvoir, sans soupçon de vanité, remonter jusqu'aux aïeux que me fait connaître la charge de contrôleur du petit grenier à sel de la Ferté-Milon. La charge de receveur du domaine et du duché de Valois, que possédait Jean Racine, mort en 1593, ayant été supprimée, Jean Racine,

[1] Le peu qu'en a écrit M. Perrault dans ses *Hommes illustres* est vrai, parce qu'il consulta la famille, et par la même raison, l'article du *Supplément de Moréri*, 1735, est exact; mais le P. Niceron et les auteurs de l'*Histoire des théâtres* n'ont fait que compiler la *Vie* qui est à la tête de l'édition de 1736, ou la lettre de M. de Valincour, les notes de Brossette, et le *Bolæana*, recueil très-peu sûr en plusieurs endroits. J'aurai occasion d'en parler dans la suite. (L. R.)

son fils, prit celle de contrôleur du grenier à sel de la Ferté-Milon, et épousa Marie Desmoulins, qui eut deux sœurs religieuses à Port-Royal des Champs. De ce mariage naquit Agnès Racine, et Jean Racine, qui posséda la même charge, et épousa en 1638 Jeanne Sconin, fille de Pierre Sconin, procureur du roi des eaux et forêts de Villers-Coterets. Leur union ne dura pas longtemps. La femme mourut le 24 janvier 1641, et le mari le 6 février 1643. Ils laissèrent deux enfants, Jean Racine, mon père, né le 21 décembre 1639; et une fille qui a vécu à la Ferté-Milon jusqu'à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Ces deux jeunes orphelins furent élevés par leur grand-père Sconin. Les grandes fêtes de l'année, ce bonhomme traitait toute sa famille, qui était fort nombreuse, tant enfants que petits-enfants. Mon père disait qu'il était comme les autres invité à ce repas, mais qu'à peine on daignait le regarder. Après la mort de Pierre Sconin, arrivée en 1650, Marie Desmoulins, qui, étant demeurée veuve, avait vécu avec lui, se retira à Port-Royal des Champs [1], où elle avait une fille religieuse, qui depuis en fut abbesse, et qui est connue sous le nom d'*Agnès de Sainte-Thècle Racine*.

Dans les premiers troubles qui agitèrent cette abbaye, quelques-uns de ces fameux solitaires qui furent obligés d'en sortir pour un temps, se retirèrent à la chartreuse de Bourg-Fontaine, voisine de la Ferté-Milon : ce qui donna lieu à plusieurs personnes de la Ferté-Milon de les connaître et de leur entendre parler de la vie qu'on menait à Port-Royal [2]. Voilà quelle fut la cause que les deux sœurs et la fille de Marie Desmoulins s'y firent religieuses, qu'elle-même y passa les dernières années de sa vie, et que mon père y passa les premières années de la sienne.

Il fut d'abord envoyé pour apprendre le latin dans la ville de Beauvais, dont le collége était sous la direction de quelques ecclésiastiques de mérite et de savoir : il y apprit les premiers principes du latin. Ce fut alors que la guerre civile s'alluma à Paris, et se répandit dans toutes les provinces. Les écoliers s'en mêlèrent aussi, et prirent parti chacun selon son inclination. Mon père fut obligé de se battre comme les autres, et reçut au front un coup de pierre, dont il a toujours porté la cicatrice au-dessus de l'œil gauche. Il disait que le principal de ce collége le montrait à tout le monde comme un brave, ce qu'il racontait en plaisantant. On verra dans une de ses lettres, écrite de l'armée à Boileau, qu'il ne vantait pas sa bravoure.

Il sortit de ce collége le 1er octobre 1655, et fut mis à Port-Royal, où il ne resta que trois ans, puisque je trouve qu'au mois d'octobre 1658 il fut envoyé à Paris pour faire sa philosophie au collége d'Harcourt, n'ayant encore que quatorze ans [3]. On a peine à comprendre comment en trois ans il a pu faire à Port-Royal un progrès si rapide dans ses études. Je juge de ses progrès par les extraits qu'il faisait des auteurs grecs et latins qu'il lisait.

J'ai ces extraits écrits de sa main. Ses facultés, qui étaient fort médiocres, ne lui permettant pas d'acheter les belles éditions des auteurs grecs, il les lisait dans les éditions faites à Bâle sans traduction latine. J'ai hérité de son Platon et de son Plutarque, dont les marges, chargées de ses apostilles, sont la preuve de l'attention avec laquelle il les lisait; et ces mêmes livres font connaître l'extrême attention qu'on avait à Port-Royal pour la pureté des mœurs, puisque dans ces éditions même, quoique toutes grecques, les endroits un peu libres, ou pour mieux dire trop naïfs, qui se trouvent dans les narrations de Plutarque, historien d'ailleurs si grave, sont effacés avec un grand soin. On ne confiait pas à un jeune homme un livre tout grec sans précaution.

M. le Maistre, qui trouva dans mon père une grande vivacité d'esprit avec une étonnante facilité pour apprendre, voulut conduire ses études, dans l'intention de le rendre capable d'être un jour avocat : il le prit dans sa chambre, et avait tant de tendresse pour lui qu'il ne l'appelait que son fils, comme on verra par ce billet, dont l'adresse est, *Au petit Racine*, et que je rapporte, quoique fort simple, à cause de sa simplicité même; M. le Maistre l'écrivit de Bourg-Fontaine, où il avait été obligé de se retirer :

« Mon fils, je vous prie de m'envoyer au plus tôt l'*Apologie* « *des SS. PP.* qui est à moi, et qui est de la première im- « pression. Elle est reliée en veau marbré, in-4°. J'ai reçu « les cinq volumes de mes *Conciles*, que vous aviez fort « bien empaquetés. Je vous en remercie. Mandez-moi si tous « mes livres sont bien arrangés sur des tablettes, et si mes « onze volumes de saint Jean Chrysostôme y sont, et voyez- « les de temps en temps pour les nettoyer. Il faudrait mettre « de l'eau dans des écuelles de terre où ils sont, afin que les « souris ne les rongent pas. Faites mes recommandations à « votre bonne tante, et suivez bien ses conseils en tout. La « jeunesse doit toujours se laisser conduire, et tâcher de ne « point s'émanciper. Peut-être que Dieu nous fera revenir où « vous êtes. Cependant il faut tâcher de profiter de cet événe- « ment, et faire en sorte qu'il nous serve à nous détacher du « monde, qui nous paraît si ennemi de la piété. Bonjour, mon « cher fils; aimez toujours votre papa comme il vous aime; « écrivez-moi de temps en temps. Envoyez-moi aussi mon « Tacite in-folio. »

M. le Maistre ne fut pas longtemps absent, il eut la permission de revenir; mais en arrivant il tomba dans la maladie dont il mourut; et après sa mort, M. Hamon prit soin des études de mon père [1]. Entre les connaissances qu'il fit à Port-Royal, je ne dois point oublier celle de M. le duc de Chevreuse, qui a conservé toujours pour lui une amitié très-vive, et qui, par les soins assidus qu'il lui rendit dans sa dernière maladie, a bien vérifié ce que dit Quintilien, que les amitiés qui commencent dans l'enfance et que les études font naître, ne finissent qu'avec la vie.

On appliquait mon père, quoique très-jeune, à des études fort sérieuses. Il traduisit [2] le commencement du *Banquet de Platon*, fit des extraits tout grecs de quelques traités de saint Basile, et quelques remarques sur Pindare et sur Homère. Au milieu de ces occupations, son génie l'entraînait tout entier du côté de la poésie, et son plus grand plaisir était de s'aller enfoncer dans les bois de l'abbaye avec Sophocle et

[1] Elle y mourut le 12 août 1662. Voyez le *Nécrologe* et les historiens de *Port-Royal*. (A. M.)

[2] Lorsqu'en 1638 le cardinal de Richelieu eut fait arrêter l'abbé de Saint-Cyran, il envoya ordre à Antoine le Maistre et à le Maistre de Séricourt de quitter Port-Royal; et les deux frères allèrent chercher une retraite à la Ferté-Milon, chez madame Vitart, tante de Racine. (A. M.)

[3] Il y a évidemment ici une erreur sur l'âge de Racine. Il était né en décembre 1639. Il sortit du collége de Beauvais, dit l'auteur des *Mémoires*, en octobre 1655, il avait donc près de seize ans. Il resta ensuite trois ans à Port-Royal, et fut envoyé, en octobre 1658, au collége d'Harcourt à Paris. Il avait donc alors près de dix-neuf ans, et cependant il est dit dans ce paragraphe : *n'ayant encore que quatorze ans*. (A. M.)

[1] M. le Maistre mourut le 4 novembre 1658. A cette époque, Racine n'était plus à Port-Royal; il était au collége d'Harcourt depuis le mois d'octobre précédent : d'où il faut conclure que M. Hamon, médecin de Port-Royal, ne veilla pas à ses études après la mort de M. le Maistre.

[2] S'il n'a pas fait cette traduction à Port-Royal, il l'a faite à Uzès : c'est un ouvrage de sa jeunesse. Quoique la traduction soit bonne, un fragment si peu considérable ne méritait peut-être pas d'être imprimé; il le fut cependant chez Gandouin en 1732. On a mis à la tête une lettre sans date d'année, qui m'est inconnue, et ne se trouve point parmi les autres lettres écrites à Boileau, qui sont entre mes mains. (L. R.)

Euripide, qu'il savait presque par cœur. Il avait une mémoire surprenante. Il trouva par hasard le roman grec des *Amours de Théagène et Chariclée*. Il le dévorait, lorsque le sacristain Claude Lancelot, qui le surprit dans cette lecture, lui arracha le livre et le jeta au feu [1]. Il trouva le moyen d'en avoir un autre exemplaire qui eut le même sort, ce qui l'engagea à en acheter un troisième; et pour n'en plus craindre la proscription, il l'apprit par cœur, et le porta au sacristain, en lui disant : « Vous pouvez brûler encore celui-ci comme les « autres. »

Il fit connaître à Port-Royal sa passion plutôt que son talent pour les vers, par sept odes qu'il composa sur les beautés champêtres de sa solitude, sur les bâtiments de ce monastère, sur le paysage, les prairies, les bois, l'étang, etc. [2]. Le hasard m'a fait trouver ces odes, qui n'ont rien d'intéressant, même pour les personnes curieuses de tout ce qui est sorti de la plume des écrivains devenus fameux : elles font seulement voir qu'on ne doit pas juger du talent d'un jeune homme par ses premiers ouvrages. Ceux qui lurent alors ces odes ne purent pas soupçonner que l'auteur deviendrait dans peu l'auteur d'*Andromaque*.

Il était, à cet âge, plus heureux dans la versification latine que dans la française; il composa quelques pièces en vers latins, qui sont pleines de feu et d'harmonie. Je ne rapporterai pas une élégie sur la mort d'un gros chien qui gardait la cour de Port-Royal, à la fin de laquelle il promet par ses vers l'immortalité à ce chien, qu'il nomme Rabotin.

Semper honor, Rabotine, tuus, laudesque manebunt;
Carminibus vives tempus in omne meis.

On jugera mieux de ses vers latins par la pièce suivante, que je ne donne pas entière, quoique dans l'ouvrage d'un poëte de quatorze ans tout soit excusable [3].

AD CHRISTUM [4].

« O qui perpetuo moderaris sidera motu,
« Fulmine qui terras imperioque regis,
« Summe Deus, magnum rebus solamen in arctis,
« Una salus famulis præsidiumque tuis, »
Sancte parens, facilem præbe implorantibus aurem,
Atque humiles placida suscipe mente preces;
« Huc adsis tantum, et propius res aspice nostras,
« Leniaque afflictis lumina mitte locis. »
Hanc tutare domum, quæ per discrimina mille,
Mille per insidias vix superesse potest.
Aspice ut infandis jacet objectata periclis,
Ut timet hostiles irrequieta manus.
Nulla dies terrore caret, finemque timoris
Innovat infenso major ad hoste metus.
Undique crudelem conspiravere ruinam,
Et miseranda parant vertere tecta solo.
Tu spes sola, Deus, miseræ. Tibi vota precesque
Fundit in immensis nocte dieque malis.
« Quem dabis æterno finem, rex magne, labori?
« Quis dabitur bellis invidiæque modus?
« Nullane post longos requies speranda tumultus?
« Gaudia sedato nulla dolore manent?
« Sicne adeo pietas vitiis vexatur inultis?
« Debita virtuti præmia crimen habet. »
Aspice virgineum castis penetralibus agmen,
Aspice devotos, sponse benigne, choros.
Hic sacra illæsi servantes jura pudoris,
Te veniente die, te fugiente vocant.
Cœlestem liceat sponsum superare precando :
Fas sentire tui numina magna patris.
Huc quoque nos quondam tot tempestatibus actos
Abripuit flammis gratia sancta suis.
Ast eadem insequitur mœstis fortuna periclis :
Ast ipso in portu sæva procella furit.
Pacem, summe Deus, pacem te poscimus omnes;
Succedant longis paxque diesque malis.
Te duce disruptas pertransiit Israel undas :
Hos habitet portus, te duce, vera salus.
« Hic nemora, hic nullis quondam loca cognita muris,
« Hic horrenda tuis laudibus antra sonant.
« Huc tua dilectas deduxit gratia turmas,
« Hinc ne unquam Stygii moverit ira noti. »

En parlant des ouvrages de sa première jeunesse, qu'on peut appeler son enfance, je ne dois point oublier sa traduction des hymnes des féries du Bréviaire romain. Boileau disait qu'il l'avait faite à Port-Royal, et que M. de Sacy, qui avait traduit celles des dimanches et de toutes les fêtes pour les Heures de Port-Royal, en fut jaloux; et voulant le détourner de faire des vers, lui représenta que la poésie n'était point son talent. Ce que disait Boileau demande une explication. Les hymnes des féries imprimées dans le Bréviaire romain, traduit par M. le Tourneux, ne sont pas certainement l'ouvrage d'un jeune homme; et celui qui faisait les odes sur les bois, l'étang et le paysage de Port-Royal, n'était pas encore capable de faire de pareils vers. Je ne doute pas cependant qu'il ne soit auteur de la traduction de ces hymnes; mais il faut qu'il les ait traduites dans un âge avancé, ou qu'il les ait depuis retouchées avec tant de soin, qu'il en ait fait un nouvel ouvrage. On lit, en effet, dans les *Hommes illustres* de M. Perrault, que longtemps après les avoir composées, il leur donna la dernière perfection. La traduction du Bréviaire romain fut condamnée [1] par l'archevêque de Paris, pour des raisons qui n'avaient aucun rapport à la traduction de ces hymnes. Cette condamnation donna lieu dans la suite à un mot que rapportent plusieurs personnes, et que je ne garantis pas. Le roi, dit-on, exhortait mon père à faire quelques vers de piété : « J'en ai voulu faire, « répondit-il, on les a condamnés. »

Il ne fut que trois ans à Port-Royal; et ceux qui savent combien il était avancé dans les lettres grecques et latines n'en sont point étonnés, quand ils font réflexion qu'un génie aussi vif que le sien, animé par une grande passion pour l'étude, et conduit par d'excellents maîtres, marchait rapidement. Au sortir de Port-Royal, il vint à Paris, et fit sa logique au collége d'Harcourt, d'où il écrivit à un de ses amis :

Lisez cette pièce ignorante,
Où ma plume si peu coulante
Ne fait voir que trop clairement,
Pour vous parler sincèrement,
Que je ne suis pas un grand maître.
Hélas! comment pourrais-je l'être!
Je ne respire qu'arguments;
Ma tête est pleine à tous moments
De majeures et de mineures, etc.

[1] Lancelot eut la plus grande part à la célèbre Grammaire de Port-Royal. On lui doit aussi les meilleurs éléments des langues grecque, latine, espagnole, italienne, et plusieurs autres ouvrages. Il s'était chargé d'enseigner le grec à Racine, et c'était le plus grand service que l'érudition pût rendre au talent. (A. M.)

[2] Ces odes se trouvent dans cette édition. Elles sont d'un grand intérêt, puisqu'elles offrent le point d'où Racine est parti pour arriver jusqu'à *Athalie*. (A. M.)

[3] Il y a encore ici une erreur sur l'âge de Racine, erreur qu'il est facile de rectifier, d'après notre observation précédente. Nous croyons devoir citer la pièce entière, en plaçant des guillemets aux vers que Louis Racine avait supprimés. (A. M.)

[4] On reconnaît dans cette pièce un jeune homme nourri des bons poëtes latins, dont il sait employer à propos les tours et les expressions. C'est en imitant les anciens dans leur langue que Racine est parvenu à servir à jamais de modèle dans la sienne. (G.)

[1] Elle fut condamnée uniquement comme version en langue vulgaire. (L. R.) Ces hymnes sont recueillies dans cette édition.

En 1660, le mariage du roi ouvrit à tous les poëtes une carrière dans laquelle ils signalèrent à l'envi leur zèle et leurs talents. Mon père, très-inconnu encore, entra comme les autres dans la carrière, et composa l'ode intitulée *la Nymphe de la Seine*. Il pria M. Vitart, son oncle, de la porter à Chapelain [1], qui présidait alors sur tout le Parnasse, et par sa grande réputation poétique, qu'il n'avait point encore perdue, et par la confiance qu'avait en lui M. Colbert pour ce qui regardait les lettres. Chapelain découvrit un poëte naissant dans cette ode, qu'il loue beaucoup, et parmi quelques fautes qu'il y remarqua, il releva la bévue du jeune homme, qui avait mis des Tritons dans la Seine. L'auteur, honoré des critiques de Chapelain, corrigea son ode; et la nécessité de changer une stance pour réparer sa bévue, le mit en très-mauvaise humeur contre les Tritons, comme il paraît par une de ses lettres. Chapelain le prit en amitié, lui offrit ses avis et ses services, et non content de les lui offrir, parla de lui et de son oncle si avantageusement à M. Colbert, que ce ministre lui envoya cent louis de la part du roi, et peu après le fit mettre sur l'état pour une pension de six cents livres en qualité d'homme de lettres. Les honneurs soutiennent les arts. Quel sujet d'émulation pour un jeune homme, très-inconnu au public et à la cour, de recevoir de la part du roi et de son ministre une bourse de cent louis! et quelle gloire pour le ministre qui sait découvrir les talents qui ne commencent qu'à naître, et qui ne connaît pas encore celui même qui les possède!

Il composa en ce même temps un sonnet qui, quoique fort innocent, lui attira, aussi bien que son ode, de vives réprimandes de Port-Royal, où l'on craignait beaucoup pour lui sa passion démesurée pour les vers. On eût mieux aimé qu'il se fût appliqué à l'étude de la jurisprudence, pour se rendre capable d'être avocat, ou que du moins il eût voulu consentir à accepter quelqu'un de ces emplois qui, sans conduire à la fortune, procurent une aisance de la vie capable de consoler de l'ennui de cette espèce de travail, et de la dépendance plus ennuyeuse encore que le travail. Il ne voulait point entendre parler d'occupations contraires au génie des Muses; il n'aimait que les vers, et craignait en même temps les réprimandes de Port-Royal. Cette crainte était cause qu'il n'osait montrer ses vers à personne, et qu'il écrivait à un ami : « Ne pouvant vous consulter, j'étais « prêt à consulter, comme Malherbe, une vieille servante « qui est chez nous, si je ne m'étais aperçu qu'elle est jan- « séniste comme son maître, et qu'elle pourrait me déce- « ler, ce qui serait ma ruine entière, vu que je reçois tous « les jours lettres sur lettres, ou plutôt excommunications « sur excommunications à cause de mon triste sonnet [2]. » Voici ce triste sonnet; il le fit pour célébrer la naissance d'un enfant de madame Vitart, sa tante [3] :

Il est temps que la nuit termine sa carrière :
Un astre tout nouveau vient de naître en ces lieux;
Déjà tout l'horizon s'aperçoit de ses feux,
Il échauffe déjà dans sa pointe première.

Et toi, fille du jour, qui nais devant ton père,
Belle aurore, rougis, ou te cache à nos yeux :
Cette nuit un soleil est descendu des cieux,
Dont le nouvel éclat efface ta lumière.

Toi qui dans ton matin parais déjà si grand,
Bel astre, puisses-tu n'avoir point de couchant!
Sois toujours en beautés une aurore naissante.

A ceux de qui tu sors puisses-tu ressembler!
Sois digne de Daphnis et digne d'Amaranthe :
Pour être sans égal, il les faut égaler.

Ce sonnet, dont il était sans doute très-content à cause de la chute, et à cause de ce vers, *Fille du jour, qui nais devant ton père*, prouve, ainsi que les strophes des odes que j'ai rapportées, qu'il aimait alors ces faux brillants, dont il a été depuis si grand ennemi. Les principes du bon goût, qu'il avait pris dans la lecture des anciens et dans les leçons de Port-Royal, ne l'empêchaient pas, dans le feu de sa première jeunesse, de s'écarter de la nature, dont il s'écarte encore dans plusieurs vers de la Thébaïde. Boileau sut l'y ramener.

Il fut obligé d'aller passer quelque temps à Chevreuse, où M. Vitart, intendant de cette maison, et chargé de faire faire quelques réparations au château, l'envoya, en lui donnant le soin de ces réparations. Il s'ennuya si fort de cette occupation et de ce séjour, qui lui parut une captivité, qu'il datait les lettres qu'il en écrivait, *de Babylone*. On en trouvera deux parmi celles de sa jeunesse.

On songea enfin sérieusement à lui faire prendre un parti; et l'espérance d'un bénéfice le fit résoudre à aller en Languedoc, où il était à la fin de 1661, comme il paraît par la lettre qu'il écrivit à la Fontaine, et par celle-ci, datée du 17 janvier 1662, dans laquelle il écrivit à M. Vitart : « Je passe « mon temps avec mon oncle, saint Thomas et Virgile. Je « fais force extraits de théologie, et quelques-uns de poésie. « Mon oncle a de bons desseins pour moi; il m'a fait habil- « ler de noir depuis les pieds jusqu'à la tête : il espère me « procurer quelque chose. Ce sera alors que je tâcherai de « payer mes dettes. Je n'oublie point les obligations que « je vous ai : j'en rougis en vous écrivant : *Erubuit puer*, « *salva res est*. Mais cette sentence est bien fausse; mes « affaires n'en vont pas mieux. »

Pour être au fait de cette lettre et de celles qu'on trouvera à la suite de ces Mémoires, il faut savoir qu'il avait été appelé en Languedoc par un oncle maternel, nommé le père Sconin, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, homme fort estimé dans cette congrégation, dont il avait été général, et qui avait beaucoup d'esprit. Comme il était inquiet et remuant, dès que le temps de son généralat fut expiré, pour s'en défaire on l'envoya à Uzès, où l'on avait joint pour lui le prieuré de Saint-Maximin à un canonicat de la cathédrale : il était, outre cela, official et grand vicaire. Ce bon homme était tout disposé à résigner son bénéfice à son neveu; mais il fallait être régulier; et le neveu, qui aurait fort aimé le bénéfice, n'aimait point cette condition, à laquelle cependant la nécessité l'aurait fait consentir, si tous les obstacles qui survinrent ne lui eussent fait connaître qu'il n'était pas destiné à l'état ecclésiastique.

Par complaisance pour son oncle, il étudiait la théologie; et en lisant saint Thomas, il lisait aussi l'Arioste, qu'il cite souvent, avec tous les autres poëtes, dans ses premières lettres adressées à un jeune abbé le Vasseur, qui n'avait pas plus de vocation que lui pour l'état ecclésiastique, dont il quitta l'habit dans la suite. Dans ces lettres, écrites en

[1] Nicolas Vitart, oncle de Jean Racine, mourut en 1641. Ce ne fut donc pas lui qui porta à Chapelain, en 1660, l'ode intitulée *la Nymphe de la Seine*, mais bien son fils, intendant de la maison de Chevreuse. Ce fils était cousin germain de Jean Racine, qui lui adressa plusieurs lettres que l'on trouve dans sa correspondance. (A. M.)

[2] Ce n'est pas ce sonnet, comme le croit Louis Racine, qui attira à son père les réprimandes de Port-Royal, mais bien un sonnet composé à la louange du cardinal de Mazarin, à l'occasion de la paix des Pyrénées. Voyez la première lettre de Racine à l'abbé le Vasseur : elle ne laisse aucun doute à ce sujet. (A. M.)

[3] C'est une erreur. M. Vitart, intendant de la maison de Chevreuse, chez qui Racine fut employé pendant quelques années au sortir du collége, était son cousin, et non son oncle. (A. M.)

toute liberté, il rend compte à son ami de ses occupations et de ses sentiments, et ne fait paraître de passion que pour l'étude et les vers. Sa mauvaise humeur contre les habitants d'Uzès, qu'il pousse un peu trop loin, semble venir de ce qu'il est dans un pays où il craint d'oublier la langue française, qu'il avait une extrême envie de bien posséder. Je juge de l'étude particulière qu'il en faisait, par des remarques écrites de sa main sur celles de Vaugelas, sur la traduction de Quinte-Curce, et sur quelques traductions de d'Ablancourt. On voit encore par ces lettres qu'il fuyait toute compagnie, et surtout celle des femmes, aimant mieux la compagnie des poëtes grecs [1]. Son goût pour la tragédie lui en fit commencer une dont le sujet était *Théagène et Chariclée*. Il avait conçu dans son enfance une passion extraordinaire pour Héliodore : il admirait son style et l'artifice merveilleux avec lequel sa fable est conduite. Il abandonna enfin cette tragédie, dont il n'a rien laissé, ne trouvant pas vraisemblablement que des aventures romanesques méritassent d'être mises sur la scène tragique [2]. Il retourna à Euripide, et y prit le sujet de la *Thébaïde*, qu'il avança beaucoup, en même temps qu'il s'appliquait à la théologie.

Quoique alors la plus petite chapelle lui parût une fortune, las enfin des incertitudes de son oncle, et des obstacles que faisait renaître continuellement un moine nommé dom Cosme, dont il se plaint beaucoup dans ses lettres, il revint à Paris, où il fit connaissance avec Molière, et acheva la *Thébaïde*.

Il donna d'abord son ode intitulée *la Renommée aux Muses*, et la porta à la cour, où il fallait qu'il eût quelques protecteurs, puisqu'il dit dans une de ses lettres : « *La Renommée* a été assez heureuse; M. le comte de Saint-« Aignan la trouve fort belle : je ne l'ai pas trouvé au lever « du roi, mais j'y ai trouvé Molière, à qui le roi a donné « assez de louanges. J'en ai été bien aise pour lui, et il a « été bien aise aussi que j'y fusse présent. » On peut juger par ces paroles que le jeune roi aimait déjà à voir les poëtes à sa cour. Il fit payer à mon père une gratification de six cents livres, pour lui donner le moyen de continuer son application aux belles-lettres, comme il est dit dans l'ordre signé par M. Colbert, le 26 août 1664.

La *Thébaïde* fut jouée la même année; et comme je ne trouve rien qui m'apprenne de quelle manière elle fut reçue, je n'en dirai rien davantage. Je ne dois parler ici qu'historiquement de ses tragédies, et presque tout ce que j'en puis dire d'historique se trouve ailleurs [3]. Je laisse aux auteurs de l'*Histoire du Théâtre-Français* le soin de recueillir ces particularités, dont plusieurs sont peu curieuses, et toutes fort incertaines, parce qu'il n'en a rien raconté dans sa famille; et je ne suis pas mieux instruit qu'un autre de ce temps de sa vie dont il ne parlait jamais [1].

Le jeune Despréaux, qui n'avait que trois ans plus que lui, était connu de l'abbé le Vasseur, qui lui porta l'ode de la *Renommée*, sur laquelle Despréaux fit des remarques qu'il mit par écrit. Le poëte critiqué trouva les remarques très-judicieuses, et eut une extrême envie de connaître son critique. L'ami commun lui en procura la connaissance, et forma les premiers nœuds de cette union si constante et si étroite, qu'il est comme impossible de faire la vie de l'un sans faire la vie de l'autre. J'ai déjà prévenu que je rapporterais de celle de Boileau les particularités que ses commentateurs n'apprennent point, ou n'apprennent qu'imparfaitement, parce qu'ils n'étaient pas mieux instruits.

Il n'était point né à Paris, comme on l'a toujours écrit, mais à Crône, petit village près Villeneuve-Saint-Georges : son père y avait une maison, où il passait tout le temps des vacances du palais; et ce fut le 1er novembre 1636 que ce onzième enfant y vint au monde. Pour le distinguer de ses frères, on le surnomma *Despréaux*, à cause d'un petit pré qui était au bout du jardin. Quelque temps après, une partie du village fut brûlée, et les registres de l'église ayant été consumés dans cet incendie, lorsque Boileau, dans le temps qu'on recherchait les usurpateurs de la noblesse, en vertu de la déclaration du 4 septembre 1696, fut injustement attaqué, il ne put, faute d'extrait baptistaire, prouver sa naissance que par le registre de son père. Il eut à souffrir dans son enfance l'opération de la taille, qui fut mal faite, et dont il lui resta pour toute sa vie une très-grande incommodité. On lui donna pour logement dans la maison paternelle une guérite au-dessus du grenier, et quelque temps après on l'en fit descendre, parce qu'on trouva le moyen de lui construire un petit cabinet dans ce grenier, ce qui lui faisait dire qu'il avait commencé sa fortune par descendre au grenier; et il ajoutait dans sa vieillesse qu'il n'accepterait pas une nouvelle vie, s'il fallait la commencer encore par une jeunesse aussi pénible. La simplicité de sa physionomie et de son caractère faisait dire à son père, en le comparant à ses autres enfants : « Pour Colin, ce sera un bon « garçon qui ne dira mal de personne. »

Après ses premières études, il voulut s'appliquer à la jurisprudence; il suivit le barreau, et même plaida une cause, dont il se tira fort mal. Comme il était près de la commencer, le procureur s'approcha de lui pour lui dire : « N'oubliez « pas de demander que la partie soit interrogée sur faits et « articles. — Et pourquoi, lui répondit Boileau, la chose « n'est-elle pas déjà faite? Si tout n'est pas prêt, il ne faut « donc pas me faire plaider. » Le procureur fit un éclat de rire, et dit à ses confrères : « Voilà un jeune avocat qui ira « loin; il a de grandes dispositions. » Il n'eut pas l'ambition d'aller plus loin : il quitta le palais, et alla en Sorbonne; mais il la quitta bientôt par le même dégoût. Il crut, comme dit M. de Boze dans son Éloge historique, y trouver encore la chicane sous un autre habit. Prenant le parti de *dormir*

[1] On croit cependant que ce fut à cette époque, et pendant son séjour dans cette délicieuse contrée, qu'il éprouva les premiers traits de cette passion dont il fut dans la suite un si habile peintre. (A. M.)

[2] Il présenta cette tragédie à Molière, alors directeur du théâtre du Palais-Royal, et qui avait la réputation de bien accueillir les jeunes auteurs. Molière entrevit sans doute dans cette production, toute faible qu'elle était, le germe d'un heureux talent; il encouragea le jeune homme, loua ses dispositions; on assure même qu'il le secourut de sa bourse, et lui prêta cent louis, l'excitant à traiter le sujet de la *Thébaïde* comme plus théâtral. (A. M.)

[3] Il est dit, dans le *Nécrologe de Port-Royal*, que, « lié avec « les savants solitaires qui habitaient le désert de Port-Royal, « cette solitude lui fit produire la *Thébaïde*. » Ces paroles, que les auteurs de l'*Histoire des théâtres* rapportent avec surprise, ne prouvent que la simplicité de celui qui a écrit cet article, et qui n'ayant jamais, selon les apparences, lu de tragédie, s'est imaginé, à cause de ce titre, *la Thébaïde*, que celle-ci avait quelque rapport à une solitude. Il se trompe aussi quand il dit que cette tragédie fut commencée à Port-Royal. (L. R.)

[1] La Grange-Chancel disait avoir entendu dire à des amis particuliers de Racine, que pressé par le peu de temps que lui avait donné Molière pour composer cette pièce, il y avait fait entrer, sans presque aucun changement, deux récits entiers tirés de l'*Antigone* de Rotrou, jouée en 1638. Ces morceaux disparurent dans l'impression de la *Thébaïde*. Quelques commentateurs donnent un autre motif à l'insertion de ces morceaux. Ils disent que Racine n'avait traité le sujet de la *Thébaïde* qu'avec une extrême défiance, et que tourmenté par la crainte qu'on ne l'accusât d'avoir voulu lutter contre Rotrou, il prit le parti de lui emprunter un récit qui passait alors pour un morceau inimitable. (A. M.)

chez un greffier la grasse matinée, il se livra tout entier à son génie, qui l'emportait vers la poésie; et lorsqu'on lui représenta que s'il s'attachait à la satire, il se ferait des ennemis qui auraient toujours les yeux sur lui, et ne chercheraient qu'à le décrier : « Eh bien! répondit-il, je serai « honnête homme, et je ne les craindrai point. »

Il prit d'abord Juvénal pour son modèle, persuadé que notre langue était plus propre à imiter la force de ce style que l'élégante simplicité du style d'Horace. Il changea bientôt de sentiment. Sa première satire fut celle-ci : *Damon, ce grand auteur*, etc. Il la fit tout entière dans le goût de Juvénal; et pour en imiter le ton de déclamation, il la finissait par la description des embarras de Paris. Il s'aperçut que la pièce était trop longue, et devenait languissante; il en retrancha cette description, dont il fit une satire à part. Son second ouvrage fut la satire qui est aujourd'hui la septième dans le recueil de ses œuvres : *Muse, changeons de style*, etc. Après celle-ci il en adressa une à Molière, et fit son *Discours au Roi*. Ensuite il entreprit la satire du festin et celle sur la noblesse, travaillant à toutes les deux en même temps, et imitant Juvénal dans l'une et Horace dans l'autre. Ses ennemis débitèrent que dans la satire sur la noblesse, il avait eu dessein de railler M. de Dangeau. Il n'en eut jamais la pensée. Il l'adressait d'abord à M. de la Rochefoucauld; mais trouvant que ce nom, qui devait revenir plusieurs fois, n'avait pas de grâce en vers, il prit le parti d'adresser l'ouvrage à M. de Dangeau, le seul homme de la cour, avec M. de la Rochefoucauld, qu'il connût alors.

[1] La satire du festin eut pour fondement un repas qu'on lui donna à Château-Thierry, où il était allé se promener avec la Fontaine, qui ne fut pas du repas, pendant lequel le lieutenant général de la ville lâcha ces phrases : « Pour moi, j'aime le beau français... Le Corneille est quelquefois joli. » Ces deux phrases donnèrent au poëte, mécontent peut-être de la chère, l'idée de la description d'un repas également ennuyeux par l'ordonnance et par la conversation des convives. Il composa ensuite la satire à M. le Vayer, et celle qu'il adresse à son esprit. Celle-ci fut très-mal reçue lorsqu'il en fit les premières lectures. Il la lut chez M. de Brancas, en présence de madame Scarron, depuis madame de Maintenon, et de madame de la Sablière. La pièce fut si peu goûtée qu'il n'eut pas le courage d'en finir la lecture. Pour se consoler de cette disgrâce, il fit la satire sur l'homme, qui eut autant de succès que l'autre en avait eu peu.

Comme il ne voulait pas faire imprimer ses satires, tout le monde le recherchait pour les lui entendre réciter. Un autre talent que celui de faire des vers le faisait encore rechercher : il savait contrefaire ceux qu'il voyait, jusqu'à rendre parfaitement leur démarche, leurs gestes et leur ton de voix. Il m'a raconté qu'ayant entrepris de contrefaire un homme qui venait d'exécuter une danse fort difficile, il exécuta avec la même justesse la même danse, quoiqu'il n'eût jamais appris à danser. Il amusa un jour le roi, en contrefaisant devant lui tous les comédiens. Le roi voulut qu'il contrefît aussi Molière, qui était présent, et demanda ensuite à Molière s'il s'était reconnu. « Nous ne pouvons, « répondit Molière, juger de notre ressemblance; mais la « mienne est parfaite, s'il m'a aussi bien imité qu'il a imité « les autres. » Quoique ce talent, qui le faisait rechercher dans les parties de plaisir, lui procurât des connaissances agréables pour un jeune homme, il m'a avoué qu'enfin il en eut honte, et qu'ayant fait réflexion que c'était faire un personnage de baladin, il y renonça, et n'alla plus aux repas où on ne l'invitait que pour réciter ses ouvrages, qui le rendirent bientôt très-fameux.

Il se fit un devoir de n'y nommer personne, même dans les traits de raillerie qui avaient pour fondement des faits très-connus. Son Alidor, *qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde*, était si connu alors, qu'au lieu de dire la maison de l'Institution, on disait souvent par plaisanterie la maison de la Restitution. Il ne nommait pas d'abord Chapelain : il avait mis *Patelin;* et ce fut la seule chose qui fâcha Chapelain. *Pourquoi*, disait-il, *défigurer mon nom?* Chapelain était fort bon homme, et content du bien que le satirique disait de ses mœurs, lui pardonnait le mal qu'il disait de ses vers. Gilles Boileau, ami de Chapelain et de Cotin, ne fut pas si doux : il traita avec beaucoup de hauteur son cadet, lui disant qu'il était bien hardi d'oser attaquer ses amis. Cette réprimande ne fit qu'animer davantage Despréaux contre ces deux poëtes. Ce Gilles Boileau, de l'Académie française, avait aussi, comme l'on sait, du talent pour les vers. Tous ses frères avaient de l'esprit. L'abbé Boileau, depuis docteur de Sorbonne, s'est fait connaître par des ouvrages remarquables par les sujets et par le style. M. Pui-Morin, qui fut contrôleur des Menus, était très-aimable dans la société; mais l'amour du plaisir le détourna de toute étude. Ce fut lui qui étant invité à un grand repas par deux juifs fort riches, alla à midi chercher son frère Despréaux, et le pria de l'accompagner, l'assurant que ces messieurs seraient charmés de le connaître. Despréaux, qui avait quelques affaires, lui répondit qu'il n'était pas en humeur de s'aller réjouir. Pui-Morin le pressa avec tant de vivacité, que son frère perdant patience, lui dit d'un ton de colère : « Je ne « veux point aller manger chez des coquins qui ont crucifié « Notre-Seigneur. — Ah! mon frère, s'écria Pui-Morin en « frappant du pied contre terre, pourquoi m'en faites-vous « souvenir lorsque le dîner est prêt, et que ces pauvres « gens m'attendent? » Il s'avisa un jour, devant Chapelain, de parler mal de la *Pucelle :* « C'est bien à vous à en juger, « lui dit Chapelain, vous qui ne savez pas lire. » Pui-Morin lui répondit : « Je ne sais que trop lire, depuis que vous « faites imprimer, » et fut si content de sa réponse, qu'il voulut la mettre en vers. Mais comme il ne put en venir à bout, il eut recours à son frère et à mon père, qui tournèrent ainsi cette réponse en épigramme :

> Froid, sec, dur, rude auteur, digne objet de satire,
> De ne savoir pas lire oses-tu me blâmer?
> Hélas! pour mes péchés, je n'ai su que trop lire
> Depuis que tu fais imprimer.

Mon père représenta que le premier hémistiche du second vers rimant avec le vers précédent et avec l'avant-dernier vers, il vaudrait mieux dire *de mon peu de lecture*. Molière décida qu'il fallait conserver la première façon : « Elle est, lui dit-il, la plus naturelle; et il faut sacrifier toute « régularité à la justesse de l'expression; c'est l'art même « qui doit nous apprendre à nous affranchir des règles de « l'art. »

Molière était alors de leur société, dont étaient encore la Fontaine et Chapelle; et tous faisaient de continuelles réprimandes à Chapelle sur sa passion pour le vin. Boileau le rencontrant un jour dans la rue, lui en voulut parler. Chapelle lui répondit : « J'ai résolu de m'en corriger; je sens « la vérité de vos raisons : pour achever de me persuader, « entrons ici; vous me parlerez plus à votre aise. » Il le fit entrer dans un cabaret, et demanda une bouteille, qui fut suivie d'une autre. Boileau, en s'animant dans son discours

[1] Boileau, qui avait quelques obligations à Brossette, à cause d'une rente à Lyon qu'il lui faisait payer, lui donnait quelques éclaircissements sur ses ouvrages, quand il les lui demandait; mais Brossette n'ayant pas vécu avec lui familièrement, n'a pas été instruit de tout, et son commentaire, où il y a de bonnes choses, est fort imparfait. (L. R.)

contre la passion du vin, buvait avec lui, jusqu'à ce qu'enfin le prédicateur et le nouveau converti s'enivrèrent.

Je reviens à l'histoire des tragédies de mon père, qui après avoir achevé celle d'*Alexandre*, la voulut montrer à Corneille, pour recevoir les avis du maître du théâtre. M. de Valincour rapporte ce fait dans sa lettre à M. l'abbé d'Olivet, et m'a assuré qu'il le tenait de mon père même, Corneille, après avoir entendu la lecture de la pièce, dit à l'auteur qu'il avait un grand talent pour la poésie, mais qu'il n'en avait point pour la tragédie; et il lui conseilla de s'appliquer à un autre genre. Ce jugement, très-sincère sans doute, fait voir qu'on peut avoir de grands talents, et être un mauvais juge des talents.

Il y avait alors deux troupes de comédiens; celle de Molière et celle de l'hôtel de Bourgogne [1]. L'*Alexandre* fut joué d'abord par la troupe de Molière; mais l'auteur, mécontent des acteurs, leur retira sa pièce, et la donna aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne : il fut cause en même temps que la meilleure actrice de Molière le quitta pour passer sur le théâtre de Bourgogne; ce qui mortifia Molière, et causa entre eux deux un refroidissement qui dura toujours, quoiqu'ils se rendissent mutuellement justice sur leurs ouvrages. On verra bientôt de quelle manière Molière parla de la comédie des *Plaideurs;* et le lendemain de la première représentation du *Misanthrope*, qui fut très-malheureuse, un homme qui crut faire plaisir à mon père, courut lui annoncer cette nouvelle, en lui disant : « La pièce « est tombée : rien n'est si froid : vous pouvez m'en croire; « j'y étais. — Vous y étiez, reprit mon père, et je n'y étais « pas; cependant je n'en croirai rien, parce qu'il est impos- « sible que Molière ait fait une mauvaise pièce. Retournez-y, « et examinez-la mieux. »

Alexandre eut beaucoup de partisans et de censeurs, puisque Boileau, qui composa cette même année 1665 sa troisième satire, y fait dire à son campagnard :

Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre.

La lecture de cette tragédie fit écrire à Saint-Évremond « que la vieillesse de Corneille ne l'alarmait plus, et qu'il « n'avait plus à craindre de voir finir avec lui la tragédie : » et cet aveu de Saint-Évremond dut consoler le poëte de la critique que le même écrivain, dont les jugements avaient alors un grand crédit, fit de cette même tragédie. Il est vrai qu'elle avait plusieurs défauts, et que le jeune auteur s'y livrait encore à sa prodigieuse facilité de rimer. Boileau sut la modérer par ses conseils, et s'est toujours vanté de lui avoir appris à rimer difficilement [2].

Ce fut enfin l'année suivante que les satires de Boileau parurent imprimées. On lit dans le *Bolœana* par quelle raison on fut près de révoquer le privilége, que le libraire avait obtenu par adresse, et l'indifférence de Boileau sur cet événement. Jamais poëte n'eut tant de répugnance à donner ses ouvrages au public. Il s'y vit forcé, lorsqu'on lui en montra une édition faite furtivement, et remplie de fautes. A cette vue, il consentit à remettre son manuscrit, et ne voulut recevoir aucun profit du libraire. Il donna en 1674, avec la même générosité, ses *Épîtres*, son *Art poétique*, le *Lutrin* et le *Traité du sublime*. Quoique fort économe de son revenu, il était plein de noblesse dans les sentiments : il m'a assuré que jamais libraire ne lui avait payé un seul de ses ouvrages; ce qui l'avait rendu hardi à railler dans son *Art poétique*, chant IV, les auteurs qui *mettent leur Apollon aux gages d'un libraire*, et qu'il n'avait fait les deux vers qui précèdent,

Je sais qu'un noble esprit peut sans honte et sans crime
Tirer de son travail un tribut légitime,

que pour consoler mon père, qui avait retiré quelque profit de l'impression de ses tragédies. Le profit qu'il en tira fut très-modique; et il donna dans la suite *Esther* et *Athalie* au libraire, de la manière dont Boileau avait donné tous ses ouvrages.

Andromaque, qui parut en 1667, fit connaître que le jeune poëte à qui Boileau avait appris à rimer difficilement avait en peu de temps fait de grands progrès. Mais je suis obligé d'interrompre l'histoire de ses tragédies pour raconter celle de deux ouvrages d'une nature bien différente.

Le public ne les attendait ni d'un jeune homme occupé de tragédies, ni d'un élève de Port-Royal. La vivacité du poëte, qui se crut offensé dans son talent, ce qu'il avait de plus cher, lui fit oublier ce qu'il devait à ses premiers maîtres, et l'engagea à entrer, sans réflexion, dans une querelle qui ne le regardait pas.

Desmarets de Saint-Sorlin, que le mauvais succès de son *Clovis* avait rebuté, las d'être poëte, voulut être prophète, et prétendit avoir la clef de l'*Apocalypse*. Il annonça une armée de cent quarante-quatre mille victimes, qui rétablirait, sous la conduite du roi, la vraie religion. Par tous les termes mystiques qu'inventait son imagination échauffée, il en avait déjà échauffé plusieurs autres. Il eut l'honneur d'être foudroyé par M. Nicole, qui écrivit contre lui les lettres qu'il intitula *Visionnaires*, parce qu'il les écrivait contre un grand visionnaire, auteur de la comédie des *Visionnaires*. Il fit remarquer, dans la première de ces lettres, que ce prétendu illuminé ne s'était d'abord fait connaître dans le monde que par des romans et des comédies : « qua- « lités, ajoute-t-il, qui ne sont pas fort honorables au ju- « gement des honnêtes gens, et qui sont horribles, considé- « rées suivant les principes de la religion chrétienne. Un « faiseur de romans et un poëte de théâtre est un empoi- « sonneur public, non des corps, mais des âmes. Il se doit « regarder comme coupable d'une infinité d'homicides spiri- « tuels, ou qu'il a causés en effet, ou qu'il a pu causer. »

Mon père, à qui sa conscience reprochait des occupations qu'on regardait à Port-Royal comme très-criminelles, se persuada que ces paroles n'avaient été écrites que contre lui, et qu'il était celui qu'on appelait un empoisonneur public. Il se croyait d'autant mieux fondé dans cette persuasion, qu'à cause de sa liaison avec les comédiens il avait été comme

[1] C'est ainsi que cette pièce, dans sa naissance, fut jouée par les deux troupes; mais dans l'*Histoire du Théâtre-Français*, tome IX, il est dit qu'elle fut jouée le même jour sur les deux théâtres : ce qui n'est pas vraisemblable. (L. R.) L'assertion de Louis Racine est détruite par la gazette en vers de Robinet, qui écrivait jour par jour tout ce qui arrivait de curieux à Paris. Ce gazetier parle du succès de la pièce, et dit expressément que Racine produisit *en même temps l'*Alexandre *sur les deux théâtres français*. Ce genre de succès est unique; mais Racine le paya trop cher, puisqu'il lui fit perdre l'affection de Molière. (A. M.)

[2] Il me souvient, dit l'abbé Dubos, de ce que dit M. Despréaux à M. Racine concernant la facilité de faire des vers. Ce dernier venait de donner sa tragédie d'*Alexandre* lorsqu'il se lia d'amitié avec l'auteur de l'*Art poétique*. Racine lui dit, en parlant de son travail, qu'il avait une facilité surprenante à faire ses vers. « Je veux, répondit Despréaux, vous apprendre « à faire des vers avec peine, et vous avez assez de talent pour « le savoir bientôt. » Racine disait que Despréaux lui avait tenu parole. M. Despréaux, dit le commentateur de Boileau, faisait ordinairement le second vers avant le premier; c'est un des plus grands secrets de la poésie, pour donner aux vers beaucoup de sens et de force. Il conseilla à M. Racine de suivre cette méthode. Il disait à ce propos : « Je lui ai appris à rimer diffi- « cilement. » (A. M.).

exclus de Port-Royal par une lettre de la mère Racine, sa tante, qui est si bien écrite qu'on ne sera pas fâché de la lire.

GLOIRE A JÉSUS-CHRIST

ET AU TRÈS-SAINT SACREMENT.

« Ayant appris que vous aviez dessein de faire ici un « voyage, j'avais demandé permission à notre mère de vous « voir, parce que quelques personnes nous avaient assuré « que vous étiez dans la pensée de songer sérieusement « à vous; et j'aurais été bien aise de l'apprendre par vous-« même, afin de vous témoigner la joie que j'aurais, s'il « plaisait à Dieu de vous toucher : mais j'ai appris depuis « peu de jours une nouvelle qui m'a touchée sensiblement. « Je vous écris dans l'amertume de mon cœur, et en versant « des larmes que je voudrais pouvoir répandre en assez « grande abondance devant Dieu pour obtenir de lui votre « salut, qui est la chose du monde que je souhaite avec le « plus d'ardeur. J'ai donc appris avec douleur que vous fré-« quentiez plus que jamais des gens dont le nom est abo-« minable à toutes les personnes qui ont tant soit peu de « piété, et avec raison, puisqu'on leur interdit l'entrée de « l'église, et la communion des fidèles, même à la mort, « à moins qu'ils ne se reconnaissent. Jugez donc, mon cher « neveu, dans quel état je puis être, puisque vous n'igno-« rez pas la tendresse que j'ai toujours eue pour vous, et « que je n'ai jamais rien désiré sinon que vous fussiez tout à « Dieu dans quelque emploi honnête. Je vous conjure donc, « mon cher neveu, d'avoir pitié de votre âme, et de rentrer « dans votre cœur pour y considérer sérieusement dans « quel abîme vous vous êtes jeté. Je souhaite que ce qu'on « m'a dit ne soit pas vrai : mais si vous êtes assez malheu-« reux pour n'avoir pas rompu un commerce qui vous dés-« honore devant Dieu et devant les hommes, vous ne de-« vez pas penser à nous venir voir : car vous savez bien « que je ne pourrais pas vous parler, vous sachant dans un « état si déplorable, et si contraire au christianisme. Ce-« pendant je ne cesserai point de prier Dieu qu'il vous « fasse miséricorde, et à moi en vous la faisant, puisque « votre salut m'est si cher. »

Voilà une de ces lettres que son neveu, dans sa ferveur pour les théâtres, appelait des excommunications. Il crut donc que M. Nicole, en parlant contre les poëtes, avait eu dessein de l'humilier : il prit la plume contre lui et contre tout Port-Royal, et il fit une lettre pleine de traits piquants, qui, pour les agréments du style, fut goûtée de tout le monde. « Je ne sais, dit l'auteur de la continuation de « l'*Histoire de l'Académie française*, si nous avons rien « de mieux écrit ni de plus ingénieux en notre langue. » Les ennemis de Port-Royal encouragèrent le jeune écrivain à continuer, et même, à ce qu'on prétend, lui firent espérer un bénéfice. Tandis que M. Nicole et les autres solitaires de Port-Royal gardaient le silence, il parut deux réponses, dont la première, fort solide, et qui fut d'abord attribuée à M. de Sacy, était de M. du Bois; la seconde, fort inférieure, était de M. Barbier d'Aucour. Mon père connut bien au style qu'elles ne venaient pas de Port-Royal, et il les méprisa. Mais peu après, ces deux mêmes réponses parurent dans une édition des *Visionnaires*, faite en Hollande, en deux volumes; et il était écrit dans l'avertissement, à la tête de cette édition, qu'on avait inséré « dans ce recueil les « deux réponses faites à un jeune homme qui s'étant chargé « de l'intérêt commun de tout le théâtre, avait conté des « histoires faites à plaisir, parce que ces deux réponses fe-« raient plaisir, ayant pour leur bonté partagé les juges, « dont les uns estimaient plus la première, tandis que les « autres se déclaraient hautement pour la seconde. »

Mon père, moins piqué de ces deux réponses que du soin que messieurs de Port-Royal prenaient de les faire imprimer dans leurs ouvrages avec un pareil avertissement, fit contre eux la seconde lettre, et mit à la tête une préface qui n'a jamais été imprimée, et qu'il assaisonna des mêmes railleries qui règnent dans les deux lettres. Après avoir dit qu'il n'y a point de plaisir à rire avec des gens délicats qui se plaignent qu'on les déchire dès qu'on les nomme, et qui, aussi sensibles que les gens du monde, ne souffrent volontiers que les mortifications qu'ils s'imposent eux-mêmes, il s'adressait ainsi à M. Nicole directement : « Je demande à ce vénérable « théologien en quoi j'ai erré, si c'est dans le droit ou dans le « fait. J'ai avancé que la comédie était innocente : le Port-« Royal dit qu'elle est criminelle; mais je ne crois pas qu'on « puisse taxer ma proposition d'hérésie, c'est bien assez de « la taxer de témérité. Pour le fait, ils n'ont nié que celui « des capucins, encore ne l'ont-ils pas nié tout entier. Toute « la grâce que je lui demande, est qu'il ne m'oblige pas non « plus à croire un fait qu'il avance, lorsqu'il dit que le monde « fut partagé entre les deux réponses qu'on fit à ma lettre, « et qu'on disputa longtemps laquelle des deux était la plus « belle : il n'y eut pas la moindre dispute là-dessus, et d'une « commune voix elles furent jugées aussi froides l'une que « l'autre. Mais tout ce qu'on fait pour ces messieurs a un ca-« ractère de bonté que tout le monde ne connaît pas.

« Il est aisé de connaître, ajoutait-il, par le soin qu'ils ont « pris d'immortaliser ces réponses, qu'ils y avaient plus de « part qu'ils ne disaient. A la vérité, ce n'est pas leur cou-« tume de laisser rien imprimer pour eux qu'ils n'y mettent « quelque chose du leur. Ils portent aux docteurs les appro-« bations toutes dressées. Les avis de l'imprimeur sont ordi-« nairement des éloges qu'ils se donnent à eux-mêmes; et « l'on scellerait à la chancellerie des priviléges forts élo-« quents, si leurs livres s'imprimaient avec privilége. »

Content de cette préface et de sa seconde lettre, il alla montrer ces nouvelles productions à Boileau, qui, toujours amateur de la vérité, quoiqu'il n'eût encore aucune liaison avec Port-Royal, lui représenta que cet ouvrage ferait honneur à son esprit, mais n'en ferait pas à son cœur, parce qu'il attaquait des hommes fort estimés, et le plus doux de tous [1], auquel il avait lui-même, comme aux autres, de grandes obligations. « Eh bien! répondit mon père, péné-« tré de ce reproche, le public ne verra jamais cette seconde « lettre. » Il retira tous les exemplaires qu'il put trouver de la première; et elle était devenue fort rare, lorsqu'elle parut

[1] M. Nicole, qui avait régenté la troisième à Port-Royal, avait été son maître. Tout le monde sait quelle était sa douceur : il subsistait du profit de ses ouvrages, et le grand débit des trois volumes de la *Perpétuité* fit dire dans le public qu'il profitait du travail d'autrui, parce qu'on croyait cet ouvrage commun entre lui et M. Arnauld, qui avait seulement mis un chapitre de sa façon dans le premier volume, et ne vit pas les autres. M. Nicole souffrit ce discours sans y répondre. Lorsque le P. Bouhours, en écrivant sur la langue française, releva plusieurs expressions des traductions de Port-Royal, M. de Sacy dit qu'il ne se soumettrait point à ces remarques; M. Nicole dit qu'il se corrigerait, et en effet n'employa point dans les *Essais de morale* celles qui lui parurent justement critiquées. Dans les petits troubles qui arrivaient à Port-Royal sur quelques diversités de sentiments, il ne prenait aucun parti, disant qu'il n'était point des guerres civiles. Madame de Longueville, qui de l'envie de connaître les hommes fameux passait souvent, comme bien d'autres, à l'ennui de les voir trop longtemps, ne changea jamais à l'égard de M. Nicole, qu'elle trouvait fort poli. Dans les conversations où il était contredit, ce qui arrivait plus d'une fois, elle prenait toujours son parti; ce qui lui fit dire, quand elle mourut, qu'il avait perdu tout son crédit : « J'ai « même, disait-il, perdu mon abbaye, » parce qu'elle l'appelait toujours M. l'abbé Nicole. (L. R.)

dans des journaux. Brossette, qui la fit imprimer dans son édition de Boileau, quoiqu'elle n'eût aucun rapport aux ouvrages de cet auteur, joignit en note que le Port-Royal « alarmé d'une lettre qui le menaçait d'un écrivain aussi « redoutable que Pascal, trouva le moyen d'apaiser et de « regagner le jeune Racine. » Brossette était fort mal instruit. Le Port-Royal garda toujours le silence, et ne fit aucune démarche pour la réconciliation. Mon père fit lui seul, dans la suite, toutes les démarches que je dirai. On n'ignore pas le repentir qu'il a témoigné; et un jour il fit une réponse si humble à un de ses confrères, qui l'attaqua dans l'Académie par une plaisanterie au sujet de ce démêlé, que personne dans la suite n'osa le railler sur le même sujet. Lorsque Brossette fit imprimer la première lettre, il ne connaissait pas la seconde, qui n'était connue de personne, ni de nous-mêmes. Elle fut trouvée, je ne sais par quel hasard, dans les papiers de M. l'abbé Dupin; et ceux qui en furent les maîtres après sa mort la firent imprimer.

Je reprends l'histoire des pièces de théâtre, et je viens à *Andromaque*. Elle fut représentée en 1667, et fit, au rapport de M. Perrault, à peu près le même bruit que le *Cid* avait fait dans les premières représentations. On voit, par l'épître dédicatoire, que l'auteur avait eu auparavant l'honneur de la lire à Madame : il remercie son altesse royale des conseils qu'elle a bien voulu lui donner. Cette pièce coûta la vie à Montfleuri, célèbre acteur : il y représenta le rôle d'Oreste avec tant de force, qu'il s'épuisa entièrement : ce qui fit dire à l'auteur du *Parnasse réformé*, que tout poëte désormais voudra avoir l'honneur de faire crever un comédien.

La tragédie d'*Andromaque* eut trop d'admirateurs pour n'avoir pas d'ennemis. Saint-Évremond ne fut ni du nombre des ennemis, ni du nombre des admirateurs, puisqu'il n'en fit que cet éloge : « Elle a bien l'air des belles choses : il ne « s'en faut presque rien qu'il n'y ait du grand. »

Un comédien, nommé Subligny, se signala par une critique en forme de comédie [1]. Elle ne fut pas inutile à l'auteur critiqué, qui corrigea, dans la seconde édition d'*Andromaque*, quelques négligences de style, et laissa néanmoins subsister certains tours nouveaux, que Subligny mettait au nombre des fautes de style, et qui ayant été approuvés depuis comme tours heureux, sont devenus familiers à notre langue. Les critiques les plus sérieuses contre cette pièce tombèrent sur le personnage de Pyrrhus, qui parut au grand Condé trop violent et trop emporté, et que d'autres accusèrent d'être un malhonnête homme, parce qu'il manque de parole à Hermione. L'auteur, au lieu de répondre à une critique si peu solide, entreprit de faire dans sa tragédie suivante le portrait d'un parfaitement honnête homme. C'est ce que Boileau donne à penser quand il dit à son ami, en lui représentant l'avantage qu'on retire des critiques :

> Au Cid persécuté Cinna doit sa naissance;
> Et ta plume peut-être aux censeurs de Pyrrhus
> Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.

La comédie des *Plaideurs* précéda *Britannicus*, et parut en 1668. En voici l'origine :

Mon père avait enfin obtenu un bénéfice, puisque le privilége de la première édition d'*Andromaque*, qui est du 28 décembre 1667, est accordé au sieur Racine, prieur de l'Épinay : titre qui ne lui est plus donné dans un autre privilége accordé quelques mois après, parce qu'il n'était déjà plus prieur. Boileau le fut huit ou neuf ans; mais quand il reconnut qu'il n'avait point de dispositions pour l'état ecclésiastique, il se fit un devoir de remettre le bénéfice entre les mains du collateur; et pour remplir un autre devoir encore plus difficile, après avoir calculé ce que le prieuré lui avait rapporté pendant le temps qu'il l'avait possédé, il fit distribuer cette somme aux pauvres, et principalement aux pauvres du lieu; rare exemple donné par un poëte accusé d'aimer l'argent.

Son ami eût imité une si belle action, s'il eût eu à restituer des biens d'église; mais sa vertu ne fut jamais à une pareille épreuve. A peine eut-il obtenu son bénéfice, qu'un régulier vint le lui disputer, prétendant que ce prieuré ne pouvait être possédé que par un régulier; il fallut plaider; et voilà ce « procès que ni ses juges ni lui n'entendirent, » comme il le dit dans la préface des *Plaideurs*. C'était ainsi que la Providence lui opposait toujours de nouveaux obstacles pour entrer dans l'état ecclésiastique, où il ne voulait entrer que par des vues d'intérêt. Fatigué enfin du procès, las de voir des avocats et de solliciter des juges, il abandonna le bénéfice, et se consola de cette perte par une comédie contre les juges et les avocats.

Il faisait alors de fréquents repas chez un fameux traiteur [1] où se rassemblaient Boileau, Chapelle, Furetière, et quelques autres. D'ingénieuses plaisanteries égayaient ces repas, où les fautes étaient sévèrement punies. Le poëme de la *Pucelle*, de Chapelain, était sur une table, et on réglait le nombre de vers que devait lire un coupable, sur la qualité de sa faute. Elle était fort grave quand il était condamné à en lire vingt vers : et l'arrêt qui condamnait à lire la page entière était l'arrêt de mort. Plusieurs traits de la comédie des *Plaideurs* furent le fruit de ces repas : chacun s'empressait d'en fournir à l'auteur. M. de Brillhac, conseiller au parlement de Paris, lui apprenait les termes de palais. Boileau lui fournit l'idée de la dispute entre Chicaneau et la comtesse : il avait été témoin de cette scène, qui s'était passée chez son frère le greffier, entre un homme très-connu alors, et une comtesse, que l'actrice qui joua ce personnage contrefit jusqu'à paraître sur le théâtre avec les mêmes habillements, comme il est rapporté dans le Commentaire sur la seconde satire de Boileau [2]. Plusieurs autres traits de cette comédie avaient également rapport à des personnes alors très-connues; et par l'Intimé, qui, dans la cause du chapon, commence, comme Cicéron, *pro Quintio : Quæ res duæ plurimum possunt.... gratia et eloquentia*, etc. on désignait un avocat qui s'était servi du même exorde dans la cause d'un pâtissier contre un boulanger [3]. Soit que ces plaisan-

[1] Subligny n'était pas comédien, il était avocat, ou du moins il en prenait le titre. Sa comédie était intitulée *la Folle querelle*, ou *la critique d'Andromaque*. Elle fut jouée au mois de mai 1668, et imprimée la même année. Il annonçait dans la préface avoir trouvé plus de trois cents fautes de sens dans *Andromaque*. La *Folle querelle* a été réimprimée dans un recueil en deux volumes in-12 de dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine, publié par l'abbé Granet. Subligny donna des leçons de versification à la célèbre comtesse de la Suze. On a de lui une traduction des fameuses *Lettres Portugaises*, la *Fausse Clélie*, roman médiocre, et plusieurs opuscules pour et contre Racine. (A. M.)

[1] C'était un cabaret à l'enseigne du *Mouton blanc*. Ce cabaret existe encore avec la même enseigne, place Saint-Jean. C'est dans une de ces réunions que furent esquissés les premiers traits de cette plaisanterie de *Chapelain décoiffé par la Serre*, qui courut dans le public sans l'aveu des auteurs. (A. M.)

[2] L'original de cette comtesse, dit un commentateur de Racine, était la comtesse de Crissé, plaideuse de profession, et qui avait dissipé en mauvais procès une fortune considérable. Le parlement, d'après les demandes de la famille, lui fit défense d'intenter à l'avenir aucun procès sans avoir pris d'abord l'avis par écrit de deux avocats qui lui furent nommés par la cour. Cette interdiction de plaider la rendit furieuse, et elle passait ses jours à tourmenter ses juges et ses avocats. (*Anonyme.*)

[3] Voici une autre anecdote qui avait beaucoup amusé le palais. Un avocat nommé Montauban, connu par la longueur de ses plaidoyers, ayant un jour été interpellé par le premier président de répondre s'il serait long, avait répondu que oui; sur

teries eussent attiré des ennemis à cette pièce, soit que le parterre ne fût pas d'abord sensible au sel attique dont elle est remplie, elle fut mal reçue; et les comédiens, dégoûtés de la seconde représentation, n'osèrent hasarder la troisième. Molière, qui était présent à cette seconde représentation, quoique alors brouillé avec l'auteur, ne se laissa séduire ni par aucun intérêt particulier, ni par le jugement du public : il dit tout haut, en sortant, que cette comédie était excellente, et que ceux qui s'en moquaient méritaient qu'on se moquât d'eux. Un mois après, les comédiens représentant à la cour une tragédie, osèrent donner à la suite cette malheureuse pièce. Le roi en fut frappé, et ne crut pas déshonorer sa gravité ni son goût par des éclats de rire si grands, que la cour en fut étonnée.

Louis XIV jugea de la pièce comme Molière en avait jugé. Les comédiens, charmés d'un succès qu'ils n'avaient pas espéré, pour l'annoncer plus promptement à l'auteur, revinrent tous la nuit à Paris, et allèrent le réveiller. Trois carrosses, pendant la nuit, dans une rue où l'on n'était pas accoutumé d'en voir pendant le jour, réveillèrent le voisinage [1] : on se mit aux fenêtres; et comme on savait qu'un conseiller des requêtes avait fait un grand bruit contre la comédie des *Plaideurs*, on ne douta point de la punition du poëte qui avait osé railler les juges en plein théâtre. Le lendemain tout Paris le croyait en prison, tandis qu'il se félicitait de l'approbation que la cour avait donnée à sa pièce, dont le mérite fut enfin reconnu à Paris.

L'année suivante, 1669, il reçut une gratification de douze cents livres, sur un ordre particulier de M. Colbert [2].

Britannicus, qui parut en 1669, eut aussi beaucoup de contradictions à essuyer, et l'auteur avoue dans sa préface qu'il craignit quelque temps que cette tragédie n'eût une destinée malheureuse [3]. Je ne connais cependant aucune critique imprimée dans le temps contre *Britannicus*. Ces sortes de critiques, à la vérité, tombent peu après dans l'oubli; mais il se trouve toujours dans la suite quelque faiseur de recueils qui veut les en retirer. Tout est bon pour ceux qui, moins curieux de la reconnaissance du public que de la rétribution du libraire, n'ont d'autre ambition que celle de faire imprimer un livre nouveau; et dans le recueil des pièces fugitives faites sur les tragédies de nos deux poètes fameux, qu'en 1740 Gissey imprima en deux volumes, je ne trouve rien sur *Britannicus*.

On sait l'impression que firent sur Louis XIV quelques vers de cette pièce. Lorsque Narcisse rapporte à Néron les discours qu'on tient contre lui, il lui fait entendre qu'on raille son ardeur à briller par des talents qui ne doivent point être les talents d'un empereur :

> Il excelle à conduire un char dans la carrière,
> A disputer des prix indignes de ses mains;
> A se donner lui-même en spectacle aux Romains,
> A venir prodiguer sa voix sur un théâtre.....

Ces vers frappèrent le jeune monarque, qui avait quelquefois dansé dans les ballets; et quoiqu'il dansât avec beaucoup de noblesse, il ne voulut plus paraître dans aucun ballet, reconnaissant qu'un roi ne doit point se donner en spectacle. On trouvera ce que je dis ici confirmé par une des lettres de Boileau.

Ceux qui ajoutent foi en tout au *Bolœana* croient que Boileau, qui trouvait les vers de *Bajazet* trop négligés, trouvait aussi le dénoûment de *Britannicus* puéril, et reprochait à l'auteur d'avoir fait Britannicus trop petit devant Néron. Il y a grande apparence que M. de Monchenay, mal servi par sa mémoire lorsqu'il composa ce recueil, s'est trompé en cet endroit. Je n'ai jamais entendu dire que Boileau eût fait de pareilles critiques; je sais seulement qu'il engagea mon père à supprimer une scène entière de cette pièce avant que de la donner aux comédiens; et par cette raison cette scène n'est encore connue de personne. Ces deux amis avaient un égal empressement à se communiquer leurs ouvrages avant que de les montrer au public, égale sévérité de critique l'un pour l'autre, et égale docilité. Voici cette scène que Boileau avait conservée, et qu'il nous a remise : elle était la première du troisième acte.

quoi le président, à ce que raconte Ménage, lui répliqua : « Du moins vous êtes de bonne foi. » Cette anecdote a fourni un trait à la nouvelle pièce. (A. M.)

[1] Racine logeait alors à l'hôtel des Ursins, dans la Cité. Depuis il changea plusieurs fois de logement, comme on le verra dans une note sur sa lettre à Boileau du 21 mai 1692. Nous nous contenterons de remarquer ici qu'il habitait la rue des Maçons-Sorbonne lorsqu'il composa *Athalie*, imprimée en 1691, et la rue des Marais Saint-Germain lorsqu'il mourut en 1699. Son dernier appartement a été successivement occupé par mademoiselle le Couvreur et mademoiselle Clairon. (A. M.)

[2] En voici la copie : « Maître Charles le Bègue, conseiller du « roi, trésorier général de ses bâtiments, nous vous mandons « que des deniers de votre charge de la présente année, même « de ceux destinés par Sa Majesté pour les pensions et gratifi- « cations des gens de lettres, tant français qu'étrangers, qui « excellent en toutes sortes de sciences, vous payiez comptant « au sieur Racine la somme de douze cents livres, que nous lui « avons ordonnée pour la pension et gratification que Sa Ma- « jeste lui a accordée, en considération de son application aux « belles-lettres, et des pièces de théâtre qu'il donne au public. « Rapportant la présente, et quittance sur ce suffisante, ladite « somme de douze cents livres sera passée et allouée en la « dépense de vos comptes, par messieurs des comptes à Paris; « lesquels nous prions ainsi le faire sans difficulté. Fait à Paris, « le dernier jour de décembre 1668. COLBERT. LA MOTTE CO- « QUART. » (L. R.)

[3] Il y avait à l'hôtel de Bourgogne un banc où les auteurs avaient coutume de se réunir pour juger les pièces nouvelles, et qu'on appelait *le banc formidable*. Le jour de la première représentation de *Britannicus*, ils se dispersèrent, afin de ne donner aucun soupçon de leur projet. Boursault était du nombre; il n'aimait pas Racine. Il nous a laissé sur cette représentation des détails remplis de misérables plaisanteries, mais qui nous apprennent une circonstance qui mérite d'être conservée : c'est que Boileau se distingua dans cette occasion par son zèle à servir son ami, et qu'il prenait un si grand intérêt à la pièce, que les différentes passions qu'exprimaient les acteurs se peignaient tour à tour sur son visage; d'où l'on pourrait conclure qu'il était moins insensible qu'on ne l'a pensé généralement. Boileau sut apprécier *Britannicus*, et à la fin de la pièce il courut vers Racine; et l'embrassant avec transport en présence d'un grand nombre de personnes, il lui dit : « Voilà ce que « vous avez fait de mieux. » Boursault rapporte encore que des connaisseurs auprès desquels il s'était trouvé avaient jugé les vers *fort épurés*, mais qu'Agrippine leur avait paru fière sans sujet, Burrhus vertueux sans dessein, Britannicus amoureux sans jugement, Narcisse lâche sans prétexte, Junie constante sans fermeté, et Néron cruel sans malice. A ce jugement il suffira d'opposer celui-ci d'un moderne critique : « Burrhus nous offre le modèle de la véritable vertu qui sait en imposer au vice et se faire honorer dans la cour même la plus corrompue; Agrippine nous retrace les folies et les malheurs de l'ambition; Narcisse nous montre comment de vils flatteurs aplanissent aux princes la route du crime; on frémit en voyant le sort du monde entre les mains d'un jeune homme dont l'éducation a d'abord comprimé les mauvaises inclinations, mais qui, séduit par le pouvoir suprême, commence à secouer le joug de ses instituteurs pour se livrer à des scélérats. La jeunesse, la franchise et la générosité de Britannicus, la candeur, la modestie noble de Junie, répandent sur ce tableau politique une teinte douce d'intérêt et de sensibilité; le développement du caractère de Néron est un chef-d'œuvre; les portraits d'Agrippine, de Burrhus, de Narcisse, sont dignes de Tacite, le plus grand peintre de l'antiquité. » (A. M.)

BURRHUS, NARCISSE.

BURRHUS.

Quoi! Narcisse, au palais obsédant l'empereur,
Laisse Britannicus en proie à sa fureur!
Narcisse, qui devrait d'une amitié sincère
Sacrifier au fils tout ce qu'il tient du père;
Qui devrait, en plaignant avec lui son malheur,
Loin des yeux de César détourner sa douleur!
Voulez-vous qu'accablé d'horreur, d'inquiétude,
Pressé du désespoir qui suit la solitude,
Il avance sa perte en voulant l'éloigner,
Et force l'empereur à ne plus l'épargner?
Lorsque de Claudius l'impuissante vieillesse
Laissa de tout l'empire Agrippine maîtresse,
Qu'instruit du successeur que lui gardaient les dieux,
Il vit déjà son nom écrit dans tous les yeux;
Ce prince, à ses bienfaits mesurant votre zèle,
Crut laisser à son fils un gouverneur fidèle,
Et qui, sans s'ébranler, verrait passer un jour
Du côté de Néron la fortune et la cour.
Cependant aujourd'hui sur la moindre menace
Qui de Britannicus présage la disgrâce,
Narcisse, qui devait le quitter le dernier,
Semble dans le malheur le plonger le premier.
César vous voit partout attendre son passage.

NARCISSE.

Avec tout l'univers je viens lui rendre hommage,
Seigneur : c'est le dessein qui m'amène en ces lieux.

BURRHUS.

Près de Britannicus vous le servirez mieux.
Craignez-vous que César n'accuse votre absence?
Sa grandeur lui répond de votre obéissance.
C'est à Britannicus qu'il faut justifier
Un soin dont ses malheurs se doivent défier.
Vous pouvez sans péril respecter sa misère;
Néron n'a point juré la perte de son frère;
Quelque froideur qui semble altérer leurs esprits,
Votre maître n'est point au nombre des proscrits.
Néron même en son cœur, touché de votre zèle,
Vous en tiendrait peut-être un compte plus fidèle
Que de tous ces respects vainement assidus,
Oubliés dans la foule aussitôt que rendus.

NARCISSE.

Ce langage, seigneur, est facile à comprendre;
Avec quelque bonté César daigne m'entendre :
Mes soins trop bien reçus pourraient vous irriter....
A l'avenir, seigneur, je saurai l'éviter.

BURRHUS.

Narcisse, vous réglez mes desseins sur les vôtres :
Ce que vous avez fait, vous l'imputez aux autres.
Ainsi lorsque inutile au reste des humains,
Claude laissait gémir l'empire entre vos mains,
Le reproche éternel de votre conscience
Condamnait devant lui Rome entière au silence.
Vous lui laissiez à peine écouter vos flatteurs,
Le reste vous semblait autant d'accusateurs
Qui, prêts à s'élever contre votre conduite,
Allaient de nos malheurs développer la suite;
Et lui portant les cris du peuple et du sénat,
Lui demander justice au nom de tout l'État.
Toutefois pour César je crains votre présence :
Je crains, puisqu'il vous faut parler sans complaisance,
Tous ceux qui, comme vous, flattant tous ses désirs,
Sont toujours dans son cœur du parti des plaisirs.
Jadis à nos conseils l'empereur plus docile
Affectait pour son frère une bonté facile,
Et de son rang pour lui modérant la splendeur,
De sa chute à ses yeux cachait la profondeur.
Quel soupçon aujourd'hui, quel désir de vengeance
Rompt du sang des Césars l'heureuse intelligence?
Junie est enlevée, Agrippine frémit;
Jaloux et sans espoir, Britannicus gémit;
Du cœur de l'empereur son épouse bannie,
D'un divorce à toute heure attend l'ignominie;
Elle pleure; et voilà ce que leur a coûté
L'entretien d'un flatteur qui veut être écouté.

NARCISSE.

Seigneur, c'est un peu loin pousser la violence;
Vous pouvez tout; j'écoute, et garde le silence.
Mes actions un jour pourront vous repartir :
Jusque-là.....

BURRHUS.

Puissiez-vous bientôt me démentir!
Plût aux dieux qu'en effet ce reproche vous touche :
Je vous aiderai même à me fermer la bouche.
Sénèque, dont les soins devraient me soulager,
Occupé loin de Rome, ignore ce danger.
Réparons, vous et moi, cette absence funeste :
Du sang de nos Césars réunissons le reste.
Rapprochons-les, Narcisse, au plus tôt, dès ce jour,
Tandis qu'ils ne sont point séparés sans retour.

On ne trouve rien dans cette scène qui ne réponde au reste de la versification; mais son ami craignit qu'elle ne produisît un mauvais effet sur les spectateurs : « Vous les « indisposerez, lui dit-il, en leur montrant ces deux hom- « mes ensemble. Pleins d'admiration pour l'un, et d'hor- « reur pour l'autre, ils souffriront pendant leur entretien. « Convient-il au gouverneur de l'empereur, à cet homme « si respectable par son rang et sa probité, de s'abaisser à « parler à un misérable affranchi, le plus scélérat de tous « les hommes? Il le doit trop mépriser pour avoir avec lui « quelque éclaircissement. Et d'ailleurs quel fruit espère- « t-il de ses remontrances? est-il assez simple pour croire « qu'elles feront naître quelques remords dans le cœur de « Narcisse? Lorsqu'il lui fait connaître l'intérêt qu'il prend « à Britannicus, il découvre son secret à un traître; et au « lieu de servir Britannicus, il en précipite la perte. » Ces réflexions parurent justes, et la scène fut supprimée.

Cette pièce fit connaître que l'auteur n'était pas seulement rempli des poëtes grecs, et qu'il savait également imiter les fameux écrivains de l'antiquité. Que de vers heureux, et combien d'expressions énergiques prises dans Tacite! Tout ce que Burrhus dit à Néron quand il se jette à ses pieds, et qu'il tâche de l'attendrir en faveur de Britannicus, est un extrait de ce que Sénèque a écrit de plus beau dans son *Traité sur la clémence*, adressé à ce même Néron. Ce passage du Panégyrique de Trajan par Pline, *Insulas quas modo senatorum, jam delatorum turba compleverat*, etc. a fourni ces deux beaux vers :

Les déserts, autrefois peuplés de sénateurs,
Ne sont plus habités que par leurs délateurs.

M. de Fontenelle, dans la Vie de Corneille, son oncle, nous dit que *Bérénice* fut un duel. En effet, ce vers de Virgile :

Infelix puer atque impar congressus Achilli,

fut appliqué alors par quelques personnes au jeune combattant, à qui cependant la victoire demeura. Elle ne fut pas même disputée; la partie n'était pas égale. Corneille n'était plus le Corneille du *Cid* et des *Horaces;* il était devenu l'auteur d'*Agésilas*. Une princesse[1] fameuse par son esprit et par son amour pour la poésie, avait engagé les deux rivaux à traiter ce même sujet. Ils lui donnèrent en cette occasion une grande preuve de leur obéissance, et les deux *Bérénices* parurent en même temps, en 1670[2].

[1] Henriette-Anne d'Angleterre. (L. R.)

[2] C'est par l'entremise du marquis de Dangeau que cette auguste princesse avait déterminé Corneille à traiter le même sujet; mais elle ne put jouir du plaisir de voir la lutte des deux rivaux; la cour pleurait encore sa mort prématurée, lorsque les deux pièces furent représentées pour la première fois. (A. M.)

L'abbé de Villars voulut faire briller son esprit aux dépens de l'une et de l'autre pièce; ses plaisanteries furent trouvées très-fades, et ses critiques parurent outrées à Subligny lui-même, qui prenant alors la défense du même poete dont il avait critiqué l'*Andromaque*, fit voir que l'écrivain ingénieux du *Peuple élémentaire* n'entendait pas les matières poétiques. Tout sert aux auteurs sages. L'abbé de Villars avait vivement relevé cette exclamation, *Dieux!* échappée à Bérénice. L'auteur, en reconnaissant sa faute, en corrigea deux autres de la même nature, dont son critique ne s'était pas aperçu. Bérénice disait à la fin du premier acte :

Rome entière, en ce même moment,
Fait des vœux pour Titus, et par des sacrifices,
De son règne naissant consacre les prémices.
Je prétends quelque part à des souhaits si doux :
Phénice, allons nous joindre aux vœux qu'on fait pour nous.

Et dans l'acte suivant Bérénice disait à Titus :

Pourquoi des immortels attester la puissance?

Dans la seconde édition, l'auteur changea ces expressions, qu'il avait mises dans la bouche de Bérénice sans faire attention qu'elle était Juive.

Sa tragédie, quoique honorée du suffrage du grand Condé par l'heureuse application qu'il avait faite de ces deux vers :

Depuis trois ans entiers chaque jour je la vois,
Et crois toujours la voir pour la première fois,

fut très-peu respectée sur le Théâtre-Italien. Il assista à cette parodie bouffonne, et y parut rire comme les autres; mais il avouait à ses amis qu'il n'avait ri qu'extérieurement. La rime indécente qu'Arlequin mettait à la suite de *la reine Bérénice* le chagrinait au point de lui faire oublier le concours du public à sa pièce, les larmes des spectateurs, et les éloges de la cour. C'était dans de pareils moments qu'il se dégoûtait du métier de poëte, et qu'il faisait résolution d'y renoncer : il reconnaissait la faiblesse de l'homme, et la vanité de notre amour-propre, que si peu de chose humilie. Il fut encore frappé d'un mot de Chapelle, qui fit plus d'impression sur lui que toutes les critiques de l'abbé de Villars, qu'il avait su mépriser. Ses meilleurs amis vantaient l'art avec lequel il avait traité un sujet si simple, en ajoutant que le sujet n'avait pas été bien choisi. Il ne l'avait pas choisi : la princesse que j'ai nommée lui avait fait promettre qu'il le traiterait : et comme courtisan, il s'était engagé. « Si je m'y étais trouvé, disait Boileau, je « l'aurais bien empêché de donner sa parole. » Chapelle, sans louer ni critiquer, gardait le silence. Mon père enfin le pressa de se déclarer : « Avouez-moi en ami, lui dit-il, votre « sentiment. Que pensez-vous de *Bérénice?* Ce que j'en « pense? répondit Chapelle : Marion pleure, Marion crie, « Marion veut qu'on la marie. » Ce mot, qui fut bientôt répandu, a été depuis attribué mal à propos à d'autres.

La parodie bouffonne faite sur le Théâtre-Italien, les railleries de Saint-Évremond, et le mot de Chapelle, ne consolaient pas Corneille, qui voyait la *Bérénice*, rivale de la sienne, raillée et suivie, tandis que la sienne était entièrement abandonnée.

Il avait depuis longtemps de véritables inquiétudes, et n'en avait point fait mystère à son ami Saint-Évremond, lorsque le remerciant des éloges qu'il avait reçus de lui, dans sa Dissertation sur l'*Alexandre*, il lui avait écrit : « Vous m'honorez de votre estime dans un temps où il « semble qu'il y ait un parti fait pour ne m'en laisser au- « cune. C'est un merveilleux avantage pour moi, qui ne « peux douter que la postérité ne s'en rapporte à vous. Aussi « je vous avoue que je pense avoir quelque droit de traiter « de ridicules ces vains trophées qu'on établit sur les an- « ciens héros refondus à notre mode. »

Cette critique injuste a ébloui quelques personnes, surtout depuis qu'un écrivain célèbre l'a renouvelée[1]. « Pour- « quoi, dit-il, ces héros ne nous font-ils pas rire? C'est que « nous ne sommes pas savants; nous ignorons les mœurs des « Grecs et des Romains. Il faudrait, pour en rire, des gens « éclairés. La chose est assez risible; mais il manque des « *rieurs*. » Quand le parterre serait rempli de gens instruits des mœurs grecques et romaines, les rieurs manqueraient encore, puisque ceux qui ont formé leur goût dans les lettres grecques et romaines connaissent encore mieux que les autres le mérite de ces tragédies, qui paraissaient *risibles* à M. de Fontenelle. Le souvenir d'une ancienne épigramme peut-il rester si longtemps sur le cœur?

Corneille était excusable, quand il cherchait quelques prétextes pour se consoler. Il avait des chagrins, et ces chagrins lui avaient fait prendre en mauvaise part une plaisanterie de la comédie des *Plaideurs*, où ce vers du *Cid*,

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits,

est appliqué à un vieux sergent. « Ne tient-il donc, disait-il, « qu'à un jeune homme de venir ainsi tourner en ridicule les « vers des gens? » L'offense n'était pas grave, mais il n'était pas de bonne humeur.

Segrais rapporte qu'étant auprès de lui à la représentation de *Bajazet*, qui fut joué en 1672, Corneille lui fit observer que tous les personnages de cette pièce avaient, sous des habits turcs, des sentiments français. « Je ne le dis qu'à « vous, ajouta-t-il : d'autres croiraient que la jalousie me « fait parler. » Eh ! pourquoi s'imaginer que les Turcs ne savent pas exprimer comme nous les sentiments de la nature? Si Corneille eût voulu jeter les yeux sur tant de lauriers et sur tant d'années dont il était chargé, il n'aurait point compromis une gloire qui ne pouvait plus croître. Tantôt il se flattait que ses rivaux attendaient sa mort avec impatience, ce qui lui faisait dire :

Si mes quinze lustres
Font encor quelque peine aux modernes illustres,
S'il en est de fâcheux jusqu'à s'en chagriner,
Je n'aurai pas longtemps à les importuner.

Tantôt s'imaginant que les pièces qu'on préférait aux siennes ne devaient leur succès qu'aux brigues, il disait :

Pour me faire admirer je ne fais point de ligues ;
J'ai peu de voix pour moi, mais je les ai sans brigues ;
Et mon ambition, pour faire plus de bruit,
Ne les va point quêter de réduit en réduit.....
Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.....

Son malheur venait de sa tendresse inconcevable pour les enfants de sa vieillesse, qu'il croyait que tout le monde devait admirer comme il les admirait. Cependant il était obligé d'avoir recours à la troupe des comédiens du Marais, parce que celle de l'hôtel de Bourgogne, occupée des pièces de son rival, refusait les siennes. Les pièces du grand Corneille refusées par les comédiens! *O vieillesse ennemie!* A quelle humiliation est exposé un poëte qui veut l'être trop longtemps!

Si Corneille avait ses chagrins, son rival avait aussi les siens. Il entendait dire souvent que les beautés de ses tragédies étaient des beautés de mode, qui ne dureraient pas. Madame de Sévigné, comme beaucoup d'autres, se faisait une vertu de rester fidèle à ce qu'elle appelait *ses vieilles admirations*. Voici quelques endroits de ses lettres qui

[1] M. de Fontenelle, dans son *Histoire du théâtre*.

feront connaître les différents discours qu'on tenait alors; et ces endroits, quoique pleins de jugements précipités, plairont à cause de ce style qu'on admire dans une dame, et qui fait lire tant de lettres qui n'apprennent presque rien. C'est ainsi qu'elle parle de *Bajazet* avant que de l'avoir vu : « Racine a fait une tragédie qui s'appelle *Bajazet*, et qui lève « la paille. Vraiment elle ne va pas en *empirando* comme « les autres. M. de Tallard dit qu'elle est autant au-dessus « des pièces de Corneille, que celles de Corneille sont au-des- « sus de celles de Boyer : voilà ce qui s'appelle louer. Il ne « faut point tenir les vérités captives, nous en jugerons par « nos yeux et par nos oreilles.

Du bruit de Bajazet mon âme importunée

« fait que je veux aller à la comédie; enfin nous en juge- « rons [1] ... »

Après avoir vu la pièce, elle l'envoie à sa chère fille, en lui disant : « Voilà *Bajazet;* si je pouvais vous envoyer la « Champmêlé, vous trouveriez la pièce bonne, mais sans « elle, elle perd la moitié de son prix. Je suis folle de Cor- « neille!... Vous avez jugé très-juste et très-bien de *Baja- « zet;* et vous aurez vu que je suis de votre avis. Je vou- « drais vous envoyer la Champmêlé pour vous réchauffer « la pièce : le personnage de Bajazet est glacé; les mœurs des « Turcs y sont mal observées : ils ne font point tant de fa- « çons pour se marier : le dénoûment n'est point bien pré- « paré : on n'entre point dans les raisons de cette grande « tuerie. Il y a pourtant des choses agréables, mais rien de « parfaitement beau, rien qui enlève, point de ces tirades « de Corneille qui font frissonner. Ma fille, gardons-nous « bien de lui comparer Racine; sentons-en toujours la diffé- « rence : les pièces de ce dernier ont des endroits froids et « faibles, et jamais il n'ira plus loin qu'*Andromaque. Baja- « zet* est au-dessous au sentiment de bien des gens, et au « mien, si j'ose me citer. Racine fait des comédies pour la « Champmêlé; ce n'est pas pour les siècles à venir : si ja- « mais il n'est plus jeune, et qu'il cesse d'être amoureux [2], « ce ne sera plus la même chose. Vive donc notre vieil ami « Corneille! pardonnons-lui de méchants vers en faveur « des divines et sublimes beautés qui nous transportent. « Ce sont des traits de maître qui sont inimitables. Des- « préaux en dit encore plus que moi; et en un mot, c'est « le bon goût : tenez-vous-y [3]. »

Ces prophéties se sont trouvées fausses. L'auteur de *Britannicus* fit voir qu'il pouvait aller encore plus loin, et qu'il travaillait pour l'avenir. Je dirai bientôt pourquoi on lui reprochait de travailler pour la Champmêlé, et je détruirai cette accusation. Personne ne croira que Boileau ait jamais pensé comme madame de Sévigné le fait ici penser, puisqu'on est au contraire porté à croire qu'il louait trop son ami [1]. Le P. Tournemine, dans une lettre imprimée, avance qu'il ne décria l'*Agésilas* et l'*Attila* que « pour « immoler les dernières pièces de Corneille à Racine son « idole. » Ce n'était certainement pas lui immoler de grandes victimes; et Boileau ne pensa jamais à élever son idole (pour répéter le terme du P. Tournemine) au-dessus de Corneille : il savait rendre justice à l'un et à l'autre; il les admirait tous deux, sans décider sur la préférence.

Le parti de Corneille s'affaiblit beaucoup plus l'année suivante, quand *Mithridate* paraissant avec toute sa haine pour Rome, sa dissimulation et sa jalousie cruelle, fit voir que le poëte savait donner aux anciens héros toute leur ressemblance.

Je ne trouve point que cette tragédie ait essuyé d'autres contradictions que d'être confondue, comme les autres, dans la misérable satire intitulée, *Apollon vendeur de mithridate;* ouvrage qui, rempli des jeux de mots les plus insipides, ne fit aucun honneur à Barbier d'Aucour [2].

En cette même année, mon père fut reçu à l'Académie française, et sa réception ne fut pas remarquable comme l'avait été celle de Corneille, par un remercîment ampoulé. Corneille, dans une pareille occasion, se nomma « un « indigne mignon de la fortune, » et ne pouvant exprimer sa joie, l'appela « un épanouissement du cœur, une liqué- « faction intérieure, qui relâche toutes les puissances de « l'âme; » de sorte que Corneille, qui savait si bien faire parler les autres, se perdit en parlant pour lui-même. Le remercîment de mon père fut fort simple et fort court, et il le prononça d'une voix si basse, que M. Colbert, qui était venu pour l'entendre, n'en entendit rien, et que ses voisins mêmes en entendirent à peine quelques mots. Il n'a jamais paru dans les Recueils de l'Académie, et ne s'est point trouvé dans ses papiers après sa mort. L'auteur apparemment n'en fut pas content, quoique, suivant quelques personnes éclairées, il fût né autant orateur que poëte. Ces personnes en jugent par les deux discours académiques dont je parlerai bientôt, et par une harangue au roi, dont elles disent qu'il fut l'auteur : elle fut prononcée par une autre bouche que la sienne, en 1685, et se trouve dans les *Mémoires du Clergé.*

Un de ses confrères dans l'Académie se déclara son rival, en traitant comme lui le sujet d'*Iphigénie.* Les deux tragédies parurent en 1675 [3] : celle de le Clerc n'est plus

[1] On croit que c'est la mort de Monaldeschi, assassiné à Fontainebleau par les ordres et sous les yeux de Christine, reine de Suède, qui suggéra à Racine l'idée de composer sa tragédie de *Bajazet.* Cette pièce parut en effet cinq ans après l'événement qu'elle semble rappeler. Les compilateurs d'anecdotes disent encore que Racine, dans les quatre fameux vers où il peint *l'imbécile Ibrahim*, avait eu en vue Richard, fils de Cromwell, qu'on s'étonnait alors de voir vivre dans l'obscurité où il resta toute sa vie. (A. M.)

[2] Il avait déjà été plus loin qu'*Andromaque*, puisqu'il avait fait *Britannicus.* Pouvait-elle dire que *Britannicus* ne fût que l'ouvrage d'un jeune amoureux? (L. R.)

[3] Nous avons cru devoir rétablir, d'après le texte des meilleures éditions, les passages cités des lettres de madame de Sévigné. Ces passages sont altérés dans les Mémoires de Louis Racine, et l'on n'y trouve point le suivant : « La pièce de Racine « m'a paru belle; nous y avons été. Bajazet est beau : j'y trouve « quelque embarras sur la fin; mais il y a bien de la passion, et « de la passion moins folle que celle de Bérénice. Je trouve pour- « tant, à mon petit sens, qu'elle ne surpasse pas *Andromaque;* « et pour les belles comédies de Corneille, elles sont autant au- « dessus, que votre idée était au-dessus de..... appliquez, et « ressouvenez-vous de cette folie; et croyez que jamais rien « n'approchera, je ne dis pas surpassera, je dis que rien n'ap- « prochera des divins endroits de Corneille. » (A. M.)

[1] Cette lettre est à la tête des Œuvres posthumes de Corneille, imprimées en 1738. (L. R.)

[2] Voici ce que madame de Coulanges en écrivait à madame de Sévigné un mois après la première représentation : « *Mithri- « date* est une pièce charmante : on y pleure, on y est dans une « continuelle admiration; on la voit trente fois : on la trouve « plus belle à la trentième qu'à la première. » Voltaire a dit que de toutes les tragédies, celle qui plaisait le plus à Charles XII, c'était *Mithridate;* et quand on la lui lisait, il marquait du doigt les endroits qui le frappaient davantage. (A. M.)

[3] Les auteurs du Théâtre-Français disent en 1674, et se fondent sur une autorité qui peut être douteuse. C'est ce que je ne puis décider. (L. R.) Dans le temps même que Racine s'élevait au plus haut degré de la gloire, par un chef-d'œuvre supérieur à tout ce qui était jusqu'alors sorti de sa plume, Corneille donnait sa dernière tragédie, et terminait par un ouvrage très-médiocre sa carrière théâtrale, qui avait été si brillante. *Suréna* fut joué la même année qu'*Iphigénie.* (G.) La pièce de Racine parut en 1674, et celle de le Clerc en 1675.

connue que par l'épigramme faite sur sa chute, et la gloire de l'autre fut célébrée par Boileau :

Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée, etc.

C'était en 1677 que Boileau parlait ainsi : et comme il avait acquis une grande autorité sur le Parnasse, depuis qu'en 1674 il avait donné son *Art poétique* et ses quatre Épîtres, il était bien capable de rassurer son ami, attaqué par tant de critiques [1]. A la fin de l'Épître qu'il lui adresse, il souhaite, pour le bonheur de leurs ouvrages,

Qu'à Chantilly Condé les lise quelquefois;

parce qu'ils étaient tous deux fort aimés du grand Condé, qui rassemblait souvent à Chantilly les gens de lettres, et se plaisait à s'entretenir avec eux de leurs ouvrages, dont il était bon juge. Lorsque dans ces conversations littéraires il soutenait une bonne cause, il parlait avec beaucoup de grâce et de douceur; mais quand il en soutenait une mauvaise, il ne fallait pas le contredire : sa vivacité devenait si grande, qu'on voyait bien qu'il était dangereux de lui disputer la victoire. Le feu de ses yeux étonna une fois si fort Boileau dans une dispute de cette nature, qu'il céda par prudence, et dit tout bas à son voisin : « Dorénavant je serai toujours « de l'avis de M. le prince, quand il aura tort [2]. »

J'ignore en quel temps Boileau et son ami travaillèrent à un opéra, par ordre du roi, à la sollicitation de madame de Montespan. Cette particularité serait fort inconnue, si Boileau, qui aurait bien pu se dispenser de faire imprimer dans la suite son prologue, ne l'avait racontée dans l'avertissement qui le précède. Je ne crois pas qu'on ait jamais vu un seul vers de mon père en ce genre d'ouvrage, qu'il essayait à contre-cœur. Les poëtes n'ont que leur génie à suivre, et ne doivent jamais travailler par ordre. Le public ne leur sait aucun gré de leur obéissance [3].

Un rival aussi peu à craindre que le Clerc se rendit bien plus redoutable que lui, quand la *Phèdre* parut, en 1677. Il en suspendit quelque temps le succès, par la tragédie qu'il avait composée sur le même sujet, et qui fut représentée en même temps. La curiosité de chercher la cause de la première fortune de la *Phèdre* de Pradon est le seul motif qui la puisse faire lire aujourd'hui. La véritable raison de cette fortune fut le crédit d'une puissante cabale dont les chefs s'assemblaient à l'hôtel de Bouillon. Ils s'avisèrent d'une nouvelle ruse qui leur coûta, disait Boileau, quinze mille livres [1] : ils retinrent les premières loges pour les six premières représentations de l'une et de l'autre pièce, et par conséquent ces loges étaient vides ou remplies quand ils voulaient.

Les six premières représentations furent si favorables à la *Phèdre* de Pradon [2], et si contraires à celle de mon père, qu'il était près de craindre pour elle une véritable chute, dont les bons ouvrages sont quelquefois menacés, quoiqu'ils ne tombent jamais. La bonne tragédie rappela enfin les spectateurs, et l'on méprisa le sonnet qui avait ébloui d'abord :

Dans un fauteuil doré Phèdre mourante et blême, etc.

Ce sonnet avait été fait par madame Deshoulières, qui protégeait Pradon, non par admiration pour lui, mais parce qu'elle était amie de tous les poëtes qu'elle ne regardait pas comme capables de lui disputer le grand talent qu'elle croyait avoir pour la poésie. On ne s'avisa pas de soupçonner madame Deshoulières du sonnet : on se persuada fort mal à propos que l'auteur était M. le duc de Nevers, parce qu'il faisait des vers, et qu'il était du parti de l'hôtel de Bouillon. On répondit à ce sonnet par une parodie sur les mêmes rimes; et on ne respecta dans cette parodie ni le duc de Nevers, ni sa sœur la duchesse de Mazarin retirée en Angleterre. Quand les auteurs de la parodie n'eussent fait que plaisanter M. le duc de Nevers sur sa passion pour rimer, ils avaient tort, puisqu'ils attaquaient un homme qui n'avait cherché querelle à personne; mais dans leurs plaisanteries ils passaient les bornes d'une querelle littéraire, en quoi ils n'étaient pas excusables. Je ne rapporte ni leur parodie, ni le sonnet : on trouve ces pièces dans les longs commentateurs de Boileau et dans plusieurs recueils. On ne douta point d'abord que cette parodie ne fût l'ouvrage du poëte offensé, et que son ami Boileau n'y eût part. Le soupçon était naturel. Le duc irrité annonça une vengeance éclatante. Ils désavouèrent la parodie, dont en effet ils n'étaient point les auteurs, et M. le duc Henri-Jules les prit tous deux sous sa protection, en leur offrant l'hôtel de Condé pour retraite. « Si vous êtes innocents, leur dit-il, « venez-y; et si vous êtes coupables, venez-y encore. » La querelle fut apaisée quand on sut que quelques jeunes seigneurs très-distingués avaient fait dans un repas la parodie du sonnet.

La *Phèdre* resta victorieuse de tant d'ennemis; et Boileau, pour relever le courage de son ami, lui adressa sa septième Épître, sur l'utilité qu'on retire de la jalousie des envieux. L'auteur de *Phèdre* était flatté du succès de sa tragédie, moins pour lui que pour l'intérêt du théâtre. Il se

[1] Il est inutile de rappeler ici toutes les critiques dont ce nouveau chef-d'œuvre fut l'objet. On blâma l'auteur de s'être écarté de l'histoire du sacrifice d'Iphigénie, telle qu'elle se trouve dans Dictys de Crète, et telle qu'elle a été suivie par Euripide; comme si le poëte ne pouvait rien inventer dans un pareil sujet, et comme si les faits inventés n'avaient pas produit des beautés de premier ordre. Enfin, lorsqu'on vit que le public s'obstinait à admirer l'*Iphigénie* de Racine, et que tous les efforts de la cabale n'avaient pu donner plus de cinq représentations à l'*Iphigénie* de Coras et de le Clerc, on eut recours à la calomnie, dernier refuge des envieux, et l'on accusa Racine d'avoir abusé de son crédit pour tâcher d'empêcher les représentations de cette dernière pièce; et cette ridicule imputation se trouva répétée dix ans après dans un écrit de Pradon, intitulé : *Nouvelles remarques sur tous les ouvrages du sieur D...* (*Despréaux*). (A. M.)

[2] L'auteur du *Bolæana* rapporte ce mot d'une manière à faire croire qu'il ne l'a pas compris. Il en a de même défiguré plusieurs autres. (L. R.)

[3] Racine avait déjà fait quelques vers, et les avait lus au roi. Quinault, qui en fut instruit, courut aux pieds de Sa Majesté, lui déclarant qu'il mourrait de douleur et de honte, si un autre que lui travaillait aux divertissements de la cour. Sa réclamation fut accueillie, et Racine se trouva ainsi dégagé de la tâche qu'on lui avait imposée. (On peut voir comment l'anecdote est racontée par Boileau, édition de ses Œuvres, *Paris, Lefèvre*, 1824; tome II, p 373.) (A. M.)

[1] En calculant la valeur de cette somme par le poids de l'argent qu'elle contenait, elle équivaut à vingt-huit mille francs de la monnaie d'aujourd'hui. (A. M.)

[2] La pièce de Pradon eut seize représentations. Il eut beaucoup de peine à trouver une actrice qui voulût se charger du rôle de Phèdre, les comédiennes de l'hôtel Guénégaud redoutant un rôle où elles auraient semblé lutter avec la célèbre Champmêlé. La première et la seconde actrice ayant refusé le rôle, il fallut se rejeter sur une troisième, et Pradon ne manqua pas d'accuser Racine de ce malheur. Il s'en plaignit même hautement dans sa préface et dans ses *Nouvelles remarques sur Boileau*. « Ces messieurs, dit-il, voyant qu'ils ne pouvaient « plus apporter d'obstacle à ma *Phèdre* du côté de la cour, « par des bassesses honteuses, indignes du caractère qu'ils « doivent avoir, empêchèrent les meilleurs acteurs d'y jouer. » (A. M.)

félicitait d'y avoir fait goûter une pièce où la vertu avait été mise dans tout son jour, où la seule pensée du crime était regardée avec autant d'horreur que le crime même; et il espérait par cette pièce réconcilier la tragédie « avec quan- « tité de personnes célèbres par leur piété et par leur doc- « trine. » L'envie de se rapprocher de ses premiers maîtres le faisait ainsi parler dans sa préface; et d'ailleurs il était persuadé que l'amour, à moins qu'il ne soit entièrement tragique, ne doit point entrer dans les tragédies.

On se trompe beaucoup quand on croit qu'il remplissait les siennes de cette passion parce qu'il en était lui-même rempli. Les poëtes se conforment au goût de leur siècle. Un jeune auteur qui cherche à plaire à la cour d'un jeune roi où l'on respire l'amour et la galanterie, fait respirer le même air à ses héros et héroïnes. Cette raison, et la nécessité de suivre une route différente de Corneille en marchant dans la même carrière, lui fit traiter ses sujets dans un goût différent; et lorsque la tendresse qui règne dans ses tragédies est attribuée par M. de Valincour à un caractère plein de passion, il parle lui-même suivant ce préjugé naturel qu'un auteur se peint dans ses ouvrages; mais M. de Valincour ne pouvait ignorer que son ami, quoique né si tendre, n'avait jamais été esclave de l'amour, que peut-être, à cause de la tendresse même de son cœur, il regardait comme plus dangereux encore pour lui que pour un autre. Il en était un habile peintre, parce qu'étant né poëte il était habile imitateur : il a su peindre parfaitement la fierté et l'ambition dans le personnage d'Agrippine, quoiqu'il fût bien éloigné d'être fier et ambitieux. Madame de Sévigné, dans un endroit de ses lettres que j'ai rapporté, fait entendre qu'il était très-amoureux de la Champmêlé, et que même il faisait ses tragédies conformément au goût de la déclamation de cette actrice. Dans sa vie imprimée à la tête de la dernière édition de ses Œuvres, on lit qu'il en avait un fils naturel, et que l'infidélité de cette comédienne, qui lui préféra le comte de Tonnerre, fut cause qu'il renonça à cette actrice et aux pièces de théâtre.

Puisque de pareils discours, faussement répandus dans le temps, subsistent encore aujourd'hui à la tête de ses Œuvres, c'est à moi à les détruire; mais quoique certain de leur fausseté, c'est à regret que je parle de choses dont je voudrais que la mémoire fût effacée. Ce prétendu fils naturel n'a jamais existé[1], et même, selon toutes les apparences, mon père n'a jamais eu pour la Champmêlé cette passion qu'on a conjecturée de ses assiduités auprès d'elle, sur lesquelles je garderais le silence, si je n'étais obligé d'en dire la véritable raison.

Cette femme n'était point née actrice. La nature ne lui avait donné que la beauté, la voix et la mémoire : du reste, elle avait si peu d'esprit, qu'il fallait lui faire entendre les vers qu'elle avait à dire, et lui en donner le ton. Tout le monde sait le talent que mon père avait pour la déclamation, dont il donna le vrai goût aux comédiens capables de le prendre. Ceux qui s'imaginent que la déclamation qu'il avait introduite sur le théâtre était enflée et chantante sont, je crois, dans l'erreur. Ils en jugent par la Duclos, élève de la Champmêlé, et ne font pas attention que la Champmêlé, quand elle eut perdu son maître, ne fut plus la même, et que venue sur l'âge elle poussait de grands éclats de voix, qui donnèrent un faux goût aux comédiens. Lorsque Baron, après vingt ans de retraite, eut la faiblesse de remonter sur le théâtre, il ne jouait plus avec la même vivacité qu'autrefois, au rapport de ceux qui l'avaient vu dans sa jeunesse : c'était le vieux Baron; cependant il répétait encore tous les mêmes tons que mon père lui avait appris. Comme il avait formé Baron, il avait formé la Champmêlé, mais avec beaucoup plus de peine. Il lui faisait d'abord comprendre les vers qu'elle avait à dire, lui montrait les gestes, et lui dictait les tons, que même il notait. L'écolière, fidèle à ses leçons, quoique actrice par art, sur le théâtre paraissait inspirée par la nature; et comme par cette raison elle jouait beaucoup mieux dans les pièces de son maître que dans les autres, on disait qu'elles étaient faites pour elle, et on en concluait l'amour de l'auteur pour l'actrice.

Je ne prétends pas soutenir qu'il ait toujours été exempt de faiblesse, quoique je n'en aie entendu raconter aucune; mais (et ma piété pour lui ne me permet pas d'être infidèle à la vérité) j'ose soutenir qu'il n'a jamais connu par expérience ces troubles et ces transports qu'il a si bien dépeints. Ceux qui veulent croire qu'il était fort amoureux, doivent croire aussi que les lettres tendres et les petites pièces galantes n'étaient pas pour lui un travail. Les vers d'amour lui auraient-ils coûté? Ces petites pièces qui passent bientôt de main en main ne s'anéantissent pas, lorsqu'elles sont faites par un auteur connu. Dans le recueil des pièces fugitives de Corneille, imprimé en 1738, plusieurs petites pièces galantes ont trouvé place, parce qu'elles sont de Corneille, c'est-à-dire du poëte qu'on a surnommé *le sublime*. Pourquoi n'en trouve-t-on pas de celui qu'on a surnommé *le tendre*, et pourquoi ses plus anciens amis n'ont-ils jamais dit qu'ils en eussent vu une seule? De tous ceux qui l'ont fréquenté dans le temps qu'il travaillait pour le théâtre, et que j'ai connus depuis, aucun ne m'a nommé une personne qui ait eu sur lui le moindre empire, et je suis certain que depuis son mariage jusqu'à sa mort, la tendresse conjugale a régné seule dans son cœur, quoiqu'il ait été bien reçu dans une cour aimable qui le trouvait aimable lui-même et par la conversation et par la figure. Il n'était point de ces poëtes qui ont un Apollon refrogné; il avait au contraire une physionomie belle et ouverte : ce qu'il m'est permis de dire, puisque Louis XIV la cita un jour comme une des plus heureuses, en parlant des belles physionomies qu'il voyait à sa cour. A ces grâces extérieures il joignait celles de la conversation, dans laquelle jamais distrait, jamais poëte ni auteur, il songeait moins à faire paraître son esprit que l'esprit des personnes qu'il entretenait. Il ne parlait jamais de ses ouvrages, et répondait modestement à ceux qui lui en parlaient : doux, tendre, insinuant, et possédant le langage du cœur, il n'est pas étonnant qu'on se persuade qu'il l'ait parlé quelquefois. Son caractère l'y portait, mais suivant la maxime qu'il fait dire à Burrhus, « On n'aime point, « si l'on ne veut aimer; » il ne le voulait point par raison, avant même que la religion vînt à son secours. Il vécut dans la société des femmes comme Boileau, avec une politesse toujours respectueuse, sans être leur fade adulateur : ni l'un ni l'autre n'eurent besoin d'elles pour faire prôner leur mérite et leurs ouvrages.

Une chanson tendre que Boileau a faite ne lui fut point inspirée par l'amour, qu'il n'a jamais connu : il la fit pour montrer qu'un poëte peut chanter *une Iris en l'air*. Dans la dernière édition de ses Œuvres, achevée à Paris depuis deux mois, on lui attribue trois épigrammes qu'il n'a jamais faites, quoiqu'il ne soit pas nécessaire de lui en chercher : il en a assez donné lui-même. J'ai été surtout surpris d'en trouver une qui a pour titre : *A une demoiselle que l'auteur avait dessein d'épouser*. Tous ceux qui l'ont connu un peu familièrement savent qu'il n'a jamais songé au mariage, et n'en ignorent pas la raison. Il avait, comme son ami, les mœurs fort douces; mais son caractère n'était pas tout à fait si liant. Il n'avait pas la même répugnance à se prêter aux conversations qui roulaient sur des matières poétiques;

[1] Ce conte est d'autant plus ridiculement inventé que la Champmêlé était mariée. (L. R.)

il aimait au contraire qu'on parlât vers, et ne haïssait point qu'on lui parlât des siens. On trouvait aisément en lui le poëte, et dans mon père on le cherchait.

Après *Phèdre*, il avait encore formé quelques projets de tragédies, dont il n'est resté dans ses papiers aucun vestige, si ce n'est le plan du premier acte d'une *Iphigénie en Tauride*. Quoique ce plan n'ait rien de curieux, je le joindrai à ses lettres, pour faire connaître de quelle manière, quand il entreprenait une tragédie, il disposait chaque acte en prose. Quand il avait ainsi lié toutes les scènes entre elles, il disait : « Ma tragédie est faite, » comptant le reste pour rien.

Il avait encore eu le dessein de traiter le sujet d'*Alceste*, et M. de Longepierre m'a assuré qu'il lui en avait entendu réciter quelques morceaux; c'est tout ce que j'en sais. Quelques personnes prétendent qu'il voulait aussi traiter le sujet d'*Œdipe* : ce que je ne puis croire, puisqu'il a dit souvent qu'il avait osé jouter contre Euripide, mais qu'il ne serait jamais assez hardi pour jouter contre Sophocle. L'eût-il osé, surtout dans la pièce qui est le chef-d'œuvre de l'antiquité? Il est vrai que le sujet d'*Œdipe*, où l'amour ne doit jamais trouver place sans avilir la grandeur du sujet, et même sans choquer la vraisemblance, convenait au dessein qu'il avait de ramener la tragédie des anciens, et de faire voir qu'elle pouvait être parmi nous, comme chez les Grecs, exempte d'amour. Il voulait purifier entièrement notre théâtre; mais ayant fait réflexion qu'il avait un meilleur parti à prendre, il prit le parti d'y renoncer pour toujours, quoiqu'il fût encore dans toute sa force, n'ayant qu'environ trente-huit ans, et quoique Boileau le félicitât de ce qu'il était le seul capable de consoler Paris de la vieillesse de Corneille. Beaucoup plus sensible, comme il l'a avoué lui-même, aux mauvaises critiques qu'essuyaient ses ouvrages qu'aux louanges qu'il en recevait, ces amertumes salutaires que Dieu répandait sur son travail le dégoûtèrent peu à peu du métier de poëte. Par sa retraite, Pradon resta maître du champ de bataille; ce qui fit dire à Boileau :

Et la scène française est en proie à Pradon.

Comme j'ai parlé de l'union qui régna d'abord entre Molière, Chapelle, Boileau et mon père, il semble que la jeunesse de ces poëtes aurait dû me fournir plusieurs traits amusants, pour égayer la première partie de ces Mémoires. Quelque curieux que j'aie été d'en apprendre, je n'ai rien trouvé de certain en ce genre, que ce que Grimaretz rapporte dans la Vie de Molière d'un souper fait à Auteuil, où Molière rassemblait quelquefois ses amis dans une petite maison qu'il avait louée. Ce fameux souper, quoique peu croyable, est très-véritable.

Mon père heureusement n'en était pas : le sage Boileau, qui en était, y perdit la raison comme les autres. Le vin ayant jeté tous les convives dans la morale la plus sérieuse, leurs réflexions sur les misères de la vie, et sur cette maxime des anciens, « que le premier bonheur est de ne point naître, et le second de mourir promptement, » leur fit prendre l'héroïque résolution d'aller sur-le-champ se jeter dans la rivière. Ils y allaient, et elle n'était pas loin. Molière leur représenta qu'une si belle action ne devait pas être ensevelie dans les ténèbres de la nuit, et qu'elle méritait d'être faite en plein jour. Ils s'arrêtèrent, et se dirent en se regardant les uns les autres : « Il a raison; » à quoi Chapelle ajouta : « Oui, messieurs, ne nous noyons que demain « matin, et en attendant, allons boire le vin qui nous reste. » Le jour suivant changea leurs idées; et ils jugèrent à propos de supporter encore les misères de la vie. Boileau a raconté plus d'une fois cette folie de sa jeunesse.

J'ai parlé, dans mes Réflexions sur la poésie [1], d'un autre souper fait chez Molière, pendant lequel la Fontaine fut accablé des railleries de ses meilleurs amis, du nombre desquels était mon père. Ils ne l'appelaient tous que *le Bonhomme* : c'était le surnom qu'ils lui donnaient, à cause de sa simplicité. La Fontaine essuya leurs railleries avec tant de douceur, que Molière, qui en eut enfin pitié, dit tout bas à son voisin : « Ne nous moquons pas du Bon-« homme; il vivra peut-être plus que nous tous. »

La société entre Molière et mon père ne dura pas longtemps. J'en ai dit la raison. Boileau resta uni à Molière, qui venait le voir souvent, et faisait grand cas de ses avis. Dans la suite, Boileau lui conseilla de quitter le théâtre, du moins comme acteur : « Votre santé, lui dit-il, dépérit, « parce que le métier de comédien vous épuise : que n'y « renoncez-vous? — Hélas! lui répondit Molière en soupi-« rant, c'est le point d'honneur qui me retient. — Et quel « point d'honneur? répondit Boileau. Quoi! vous barbouil-« ler le visage d'une moustache de Sganarelle, pour venir « sur un théâtre recevoir des coups de bâton? Voilà un « beau point d'honneur pour un philosophe comme vous! »

Il regarda toujours Molière comme un génie unique : et le roi lui demandant un jour quel était le plus rare des grands écrivains qui avaient honoré la France pendant son règne, il lui nomma Molière. « Je ne le croyais pas, ré-« pondit le roi; mais vous vous y connaissez mieux que « moi. »

Boileau se vanta toute sa vie d'avoir appris à mon père à rimer difficilement : à quoi il ajoutait que des vers aisés n'étaient que des vers aisément faits. Il ne faisait pas aisément les siens, et il a eu raison de dire : « Si j'écris quatre « mots, j'en effacerai trois. » Un de ses amis le trouvant dans sa chambre fort agité, lui demanda ce qui l'occupait : « Une rime, répondit-il : je la cherche depuis trois heures. « — Voulez-vous, lui dit cet ami, que j'aille vous chercher « un dictionnaire de rimes? il pourra vous être de quelque « secours. — Non, non, reprit Boileau, cherchez-moi plutôt « le dictionnaire de la raison. »

Il ne s'est jamais vanté, comme il est dit dans le *Bolœana*, d'avoir le premier parlé en vers de notre artillerie; et son dernier commentateur prend une peine fort inutile, en rappelant plusieurs vers d'anciens poëtes pour prouver le contraire. La gloire d'avoir parlé le premier du fusil et du canon n'est pas grande. Il se vantait d'en avoir le premier parlé poétiquement, et par de nobles périphrases.

Il composa la fable du *Bûcheron* dans sa plus grande force, et, suivant ses termes, dans son bon temps. Il trouvait cette fable languissante dans la Fontaine. Il voulut essayer s'il ne pourrait pas mieux faire, sans imiter le style de Marot, désapprouvant ceux qui écrivaient dans ce style. « Pourquoi, disait-il, emprunter une autre langue « que celle de son siècle? »

L'épitaphe bonne ou mauvaise, qui se trouve parmi ses épigrammes, et sur laquelle ses commentateurs n'ont rien dit parce qu'ils n'ont pu l'entendre, fut faite sur M. de Gourville; elle commence par ce vers :

Ci-gît, justement regretté, etc.

Quoiqu'il ait été accusé d'aimer l'argent, accusation fondée sur ce qu'il paraissait le dépenser avec peine, il avait les sentiments nobles et désintéressés. La fierté dans les manières était, selon lui, le vice des sots, et la fierté du cœur la vertu des honnêtes gens. J'ai fait connaître la générosité avec laquelle il donna tous ses ouvrages aux libraires, et le scrupule qui lui fit rendre aux pauvres tout le

[1] Tome II, page 508

revenu de son bénéfice. Comme il avait eu quelque part à l'opéra de *Bellérophon*, Lulli, soit pour le récompenser, soit pour le réconcilier avec l'Opéra, lui offrit un présent considérable qu'il refusa. On sait ses libéralités pour Patru et Cassandre, et la manière dont il fit rétablir la pension du grand Corneille, en offrant le sacrifice de la sienne : action très-véritable, que m'a racontée un témoin encore vivant, et qu'on a eu tort de révoquer en doute [1], puisque Boursault, qui ne devait pas être disposé à le louer, la rapporte dans ses lettres aussi bien que celle qui regarde Cassandre, en ajoutant ces paroles remarquables : « J'ai été « ennemi de monsieur Despréaux, et quand je le serais « encore, je ne pourrais m'empêcher d'en bien parler..... « Quoique rien ne soit plus beau que ses poésies, je trouve « les actions que je viens de dire encore plus belles. » La bourse de Boileau, comme il est dit dans son *Éloge historique* par M. de Boze, fut ouverte à beaucoup d'autres gens de lettres, et même à Linière, qui souvent, avec l'argent qu'il venait d'en recevoir, allait boire au premier cabaret, et y faisait une chanson contre son bienfaiteur.

Boileau aimait la société, et était très-exact à tous les rendez-vous : « Je ne me fais jamais attendre, disait-il, « parce que j'ai remarqué que les défauts d'un homme se « présentent toujours aux yeux de celui qui l'attend. » Loin d'aimer à choquer ceux à qui il parlait, il tâchait de ne leur rien dire que d'agréable, quand même il ne pensait pas comme eux, quoiqu'il ne fût nullement flatteur. Dans une compagnie où il était, une demoiselle dansa, chanta, et joua du clavecin, pour faire briller tous ses talents. Comme il trouva qu'elle n'excellait ni dans le clavecin, ni dans le chant, ni dans la danse, il lui dit : « On vous a tout appris, « mademoiselle, hormis à plaire; c'est pourtant ce que vous « savez le mieux. »

Il mortifia cependant, sans le vouloir, Barbin le libraire, qui s'était fait une maison de campagne très-petite, mais très-ornée, dont il faisait ses délices. Après le dîner, il le mène admirer son jardin, qui était très-peigné, mais fort petit, comme la maison. Boileau, après en avoir fait le tour, appelle son cocher, et lui ordonne de mettre ses chevaux. « Eh! pourquoi donc, lui dit Barbin, voulez-vous vous en « retourner si promptement? — C'est, répondit Boileau, « pour aller à Paris prendre l'air. »

Il pouvait dire de lui-même comme Horace :

Irasci celerem, tamen ut placabilis essem.

Il eut un jour une dispute fort vive avec son frère le chanoine, qui lui donna un démenti d'une manière assez dure. Les amis communs voulurent mettre la paix, et l'exhortèrent à pardonner à son frère : « De tout mon cœur, répondit-il, « parce que je me suis possédé : je ne lui ai dit aucune « sottise. S'il m'en était échappé une, je ne lui pardonne- « rais de ma vie. »

Il avait l'esprit trop solide pour être un homme à bons mots; mais il a fait souvent des réponses pleines de sens. Elles sont presque toutes mal rendues et défigurées dans le *Bolœana*. J'en rapporterai quelques-unes dans la suite de ces mémoires, quand l'occasion s'en présentera, et je ne rapporterai que celles dont je me croirai bien instruit.

Quoiqu'il ait respecté dans tous les temps de sa vie la sainteté de la religion, il n'en était pas encore assez pénétré, lorsque mon père se détermina à ne plus faire de tragédies profanes, pour croire qu'elle l'obligeât à ce sacrifice. Édifié cependant du motif qui faisait prendre à son ami une si grande résolution, il ne songea jamais à l'en détourner, et resta toujours également uni avec lui, malgré la vie différente qu'il embrassa, et dont je vais rendre compte.

[1] Dans les Mémoires de Trévoux, et dans la lettre du P. Tournemine, imprimée à la tête des Œuvres diverses de Corneille, 1738. (L. R.)

SECONDE PARTIE.

J'arrive enfin à l'heureux moment où les grands sentiments de religion dont mon père avait été rempli dans son enfance, et qui avaient été longtemps comme assoupis dans son cœur, sans s'y éteindre, se réveillèrent tout à coup. Il avoua que les auteurs des pièces de théâtre étaient des empoisonneurs publics; et il reconnut qu'il était peut-être le plus dangereux de ces empoisonneurs. Il résolut non-seulement de ne plus faire de tragédies, et même de ne plus faire de vers; il résolut encore de réparer ceux qu'il avait faits par une rigoureuse pénitence. La vivacité de ses remords lui inspira le dessein de se faire chartreux. Un saint prêtre de sa paroisse, docteur de Sorbonne, qu'il prit pour confesseur, trouva ce parti trop violent. Il représenta à son pénitent qu'un caractère tel que le sien ne soutiendrait pas longtemps la solitude; qu'il ferait plus prudemment de rester dans le monde, et d'en éviter les dangers en se mariant à une personne remplie de piété; que la société d'une épouse sage l'obligerait à rompre avec toutes les pernicieuses sociétés où l'amour du théâtre l'avait entraîné. Il lui fit espérer en même temps que les soins du ménage l'arracheraient malgré lui à la passion qu'il avait le plus à craindre, qui était celle des vers. Nous savons cette particularité, parce que, dans la suite de sa vie, lorsque des inquiétudes domestiques, comme les maladies de ses enfants, l'agitaient, il s'écriait quelquefois : « Pourquoi m'y suis-je exposé? « Pourquoi m'a-t-on détourné de me faire chartreux? je « serais bien plus tranquille. »

Lorsqu'il eut pris la résolution de se marier, l'amour ni l'intérêt n'eurent aucune part à son choix, il ne consulta que la raison pour une affaire si sérieuse, et l'envie de s'unir à une personne très-vertueuse, que de sages amis lui proposèrent, lui fit épouser, le 1er juin 1677, Catherine de Romanet, fille d'un trésorier de France du bureau des finances d'Amiens.

Suivant l'état du bien énoncé dans le contrat de mariage, il paraît que les pièces de théâtre n'étaient pas alors fort lucratives pour les auteurs, et que le produit, soit des représentations, soit de l'impression des tragédies de mon père, ne lui avait procuré que de quoi vivre, payer ses dettes, acheter quelques meubles, dont le plus considérable était sa bibliothèque, estimée quinze cents livres, et ménager une somme de six mille livres, qu'il employa aux frais de son mariage.

La gratification de six cents livres que le roi lui avait fait payer en 1664, ayant été continuée tous les ans sous le titre de pension d'homme de lettres, fut portée dans la suite à quinze cents livres, et enfin à deux mille livres. M. Colbert le fit, outre cela, favoriser d'une charge de trésorier de France au bureau des finances de Moulins, qui était tombée aux parties casuelles. La demoiselle qu'il épousa lui apporta un revenu pareil au sien. Lorsqu'il eut l'honneur d'accompagner le roi dans ses campagnes, il reçut de temps en temps des gratifications sur la cassette, par les mains du premier valet de chambre. J'ignore si Boileau en recevait de pareilles. Voici celles que reçut mon père, suivant ses registres de recette et de dépense, qu'il tint avec une grande exactitude depuis son mariage. Je rapporte cet état pour faire connaître les bontés de Louis XIV. C'est un hommage que

doit ma reconnaissance à la mémoire d'un prince si généreux.

Le 12 avril 1678, reçu sur la cassette.	500 louis.
Le 22 octobre 1679.	400
Le 2 juin 1681	500
Le 28 février 1683	500
Le 8 avril 1684.	500
Le 10 mai 1685.	500
Le 24 avril 1688	1,000
	3,900 louis.

Ces différentes gratifications (les louis valaient alors onze livres) faisaient la somme de quarante-deux mille neuf cents livres. Il fut gratifié d'une charge ordinaire de gentilhomme de Sa Majesté le 12 décembre 1690, à condition de payer dix mille livres à la veuve de celui dont on lui donnait la charge; et il eut enfin, comme historiographe, une pension de quatre mille livres. Voilà sa fortune, qui n'a pu augmenter que par ses épargnes, autant que peut épargner un homme obligé de faire des voyages continuels à la cour et à l'armée, et qui se trouve chargé de sept enfants.

Sa plus grande fortune fut le caractère de la personne qu'il avait épousée. L'auteur d'un roman assez connu [1] a cru faire une peinture admirable de cette union, en disant « qu'on « doit à sa tendresse conjugale tous les beaux sentiments « d'amour répandus dans ses tragédies, parce que quand il « avait de pareils sentiments à exprimer, il allait passer une « heure dans l'appartement de sa femme, et tout rempli « d'elle, remontait dans son cabinet pour faire ses vers. » Comme il n'a composé aucune tragédie profane depuis son mariage, le merveilleux de cet endroit du roman est très-romanesque : mais je le puis remplacer par un autre très-véritable, et beaucoup plus merveilleux [2].

[1] *Mémoires d'un homme de qualité.* (L. R.)

[2] C'est ici le lieu d'approfondir les motifs de la conversion de Racine, que les philosophes ont dénaturés par l'impossibilité même de les concevoir. Des hommes ivres de vanité et d'ambition pouvaient-ils se figurer que Racine, dans toute la force de l'âge et du talent, fût capable de renoncer à la poésie, à la gloire, de fouler aux pieds ses couronnes, pour se consacrer tout entier à la pratique des vertus chrétiennes? C'est un miracle au-dessus de l'intelligence de ceux pour qui la vertu et la religion ne sont que des chimères inventées pour tromper les sots. Ils ont donc cherché une explication à cette conduite si étrange de Racine, et ils l'ont trouvée dans les passions qui sont leur unique morale : à les entendre, c'est l'orgueil, c'est le dépit, c'est la colère, qui ont arrêté l'auteur de *Phèdre* dans sa brillante carrière : il a voulu punir l'injustice de son siècle : il s'est retiré du théâtre comme Achille du camp des Grecs, pour se venger de l'affront fait à son chef-d'œuvre. La raison, d'accord avec les faits, ne permet pas de douter qu'il n'ait quitté le théâtre pour se livrer à des soins qui lui paraissaient plus dignes d'un chrétien. Il avait triomphé de la cabale qui avait voulu écraser sa *Phèdre;* le duc de Nevers et madame Deshoulières n'avaient fait que relever l'éclat de sa gloire. Le public lui avait immolé ce même Pradon, dont on avait essayé de faire son rival, et qui ne fut que sa victime. Depuis quand un général est-il dégoûté du métier de la guerre, parce que dans une bataille il a éprouvé des obstacles qui ont retardé de quelques instants sa victoire? Le succès de sa *Phèdre,* qui avait mis à ses pieds tous ses ennemis, ne devait-il pas plutôt l'animer à tenter de nouvelles conquêtes? et n'est-ce pas méconnaître absolument le cœur humain et le caractère des poëtes, que de supposer qu'un homme tel que Racine ait pu être abattu et découragé par les efforts de l'envie qu'il venait d'humilier et de terrasser? Jamais, dans tout le reste de sa vie, l'auteur de *Phèdre* n'a laissé échapper un regret vers le théâtre : le dépit se calme, la colère s'apaise, les plaies d'un cœur ulcéré se cicatrisent, et alors le naturel revient. Si Racine n'eût écouté qu'un mouvement d'orgueil et de vengeance, il ne fût pas resté pendant vingt ans ferme et inflexible dans son aversion pour tout ce qui pouvait rappeler ses productions dramatiques; il n'eût pas témoigné constamment la plus profonde indifférence pour les monuments de sa gloire, il n'eût pas fait sucer à ses enfants, avec le lait, le mépris des romans et des pièces de théâtre. J'ouvre le recueil de ses lettres, qui sont l'expression la plus naturelle de ses vrais sentiments et la plus fidèle histoire de ses dernières années; je ne rencontre dans ces épanchements d'un cœur sincère, que des traces frappantes de son éloignement pour le théâtre et pour tout ce qui pouvait y avoir rapport. Concluons que ce fut l'esprit religieux, une profonde et solide piété, et non pas l'orgueil, le dépit et la colère, qui l'arrachèrent à des occupations qu'il n'a cessé de regarder, pendant tout le reste de sa vie, comme criminelles devant Dieu. Les philosophes pourront le traiter de bigot aveuglé par une vaine superstition; ils diront que la doctrine terrible et désolante du jansénisme avait rétréci ses idées et renversé sa tête; les gens sages penseront que Racine était conséquent. La vie de la plupart des hommes est en opposition continuelle avec leur religion. Racine avait l'esprit trop juste et trop solide; il était trop éclairé, trop instruit pour admettre dans sa conduite cette contradiction grossière. Quand la religion se ranima dans son âme, il sentit qu'il lui était impossible de concilier l'esprit de l'Évangile avec l'esprit de la comédie, et quand il voulut être chrétien, il cessa d'être poëte de théâtre. (G.)

Il trouva dans la tendresse conjugale un avantage bien plus solide que celui de faire de bons vers. Sa compagne sut, par son attachement à tous les devoirs de femme et de mère, et par son admirable piété, le captiver entièrement, faire la douceur du reste de sa vie, et lui tenir lieu de toutes les sociétés auxquelles il venait de renoncer. Je ferais connaître la confiance avec laquelle il lui communiquait ses pensées les plus secrètes, si j'avais retrouvé les lettres qu'il lui écrivait, et que sans doute, pour lui obéir, elle ne conservait pas. Je sais que les termes tendres répandus dans de pareilles lettres ne prouvent pas toujours que la tendresse soit dans le cœur, et que Cicéron, à qui sa femme, lorsqu'il était en exil, paraissait sa lumière, sa vie, sa passion, sa très-fidèle épouse, *mea lux... mea vita... mea desideria... fidelissima et optima conjux,* répudia quelque temps après sa chère Terentia pour épouser une jeune fille fort riche : mais je parle de deux époux que la religion avait unis, quoique aux yeux du monde ils ne parussent pas faits l'un pour l'autre. L'un n'avait jamais eu de passion plus vive que celle de la poésie : l'autre porta l'indifférence pour la poésie jusqu'à ignorer toute sa vie ce que c'était qu'un vers; et m'ayant entendu parler, il y a quelques années, de rimes masculines et féminines, elle m'en demanda la différence; à quoi je répondis qu'elle avait vécu avec un meilleur maître que moi. Elle ne connut, ni par les représentations, ni par la lecture, les tragédies auxquelles elle devait s'intéresser; elle en apprit seulement les titres par la conversation. Son indifférence pour la fortune parut un jour inconcevable à Boileau. Je rapporte ce fait, après avoir prévenu que la vie d'un homme de lettres ne fournit pas des faits bien importants. Mon père rapportait de Versailles la bourse de mille louis dont j'ai parlé, et trouva ma mère qui l'attendait dans la maison de Boileau à Auteuil. Il courut à elle, et l'embrassant : « Félicitez-moi, lui dit-il, voici une « bourse de mille louis que le roi m'a donnée. » Elle lui porta aussitôt des plaintes contre un de ses enfants qui depuis deux jours ne voulait point étudier. « Une autre fois, reprit-il, « nous en parlerons : livrons-nous aujourd'hui à notre joie. » Elle lui représenta qu'il devait en arrivant faire des réprimandes à cet enfant, et continuait ses plaintes, lorsque Boileau, qui, dans son étonnement, se promenait à grands pas, perdit patience, et s'écria : « Quelle insensibilité! peut-on « ne pas songer à une bourse de mille louis? »

On peut comprendre qu'un homme, quoique passionné pour les amusements de l'esprit, préfère à une femme enchantée de ces mêmes amusements, et éclairée sur ces ma-

tières, une compagne uniquement occupée du ménage, ne lisant de livres que ses livres de piété, ayant d'ailleurs un jugement excellent, et étant d'un très-bon conseil en toutes occasions. On avouera cependant que la religion a dû être le lien d'une si parfaite union entre deux caractères si opposés : la vivacité de l'un lui faisant prendre tous les événements avec trop de sensibilité, et la tranquillité de l'autre la faisant paraître presque insensible aux mêmes événements. L'on pourrait faire la même réflexion sur la liaison des deux fidèles amis. A la vérité, leur manière de penser des ouvrages d'esprit étant la même, ils avaient le plaisir de s'en entretenir souvent; mais comme ils avaient tous deux un différent caractère, leur union constante a dû avoir pour lien la probité, puisque, comme dit Cicéron[1], il ne peut y avoir de véritable amitié qu'entre des gens de bien.

Un des premiers soins de mon père, après son mariage, fut de se réconcilier avec MM. de Port-Royal. Il ne lui fut pas difficile de faire sa paix avec M. Nicole, qui ne savait ce que c'était que la guerre, et qui le reçut à bras ouverts, lorsqu'il le vint voir accompagné de M. l'abbé Dupin. Il ne lui était pas si aisé de se réconcilier avec M. Arnauld, qui avait toujours sur le cœur les plaisanteries écrites sur la mère Angélique, sa sœur; plaisanteries fondées, par faute d'examen, sur des faits qui n'étaient pas exactement vrais. Boileau, chargé de la négociation, avait toujours trouvé M. Arnauld intraitable. Un jour il s'avise de lui porter un exemplaire de la tragédie de *Phèdre*, de la part de l'auteur. M. Arnauld demeurait alors dans le faubourg Saint-Jacques. Boileau, en allant le voir, prend la résolution de lui prouver qu'une tragédie peut être innocente aux yeux des casuistes les plus sévères; et ruminant sa thèse en chemin : « Cet homme, disait-il, aura-t-il toujours raison, et « ne pourrai-je parvenir à lui faire avoir tort? Je suis bien « sûr qu'aujourd'hui j'ai raison : s'il n'est pas de mon avis, « il aura tort. » Plein de cette pensée, il entre chez M. Arnauld, où il trouve une nombreuse compagnie. Il lui présente la tragédie, et lui lit en même temps l'endroit de la préface où l'auteur témoigne tant d'envie de voir la tragédie réconciliée avec les personnes de piété. Ensuite déclarant qu'il abandonnait acteurs, actrices, et théâtre, sans prétendre les soutenir en aucune façon, il élève sa voix en prédicateur, pour soutenir que si la tragédie était dangereuse, c'était la faute des poëtes, qui en cela même allaient directement contre les règles de leur art; mais que la tragédie de *Phèdre*, conforme à ces règles, n'avait rien que d'utile[2]. L'auditoire, composé de jeunes théologiens, l'écoutait en souriant; et regardait tout ce qu'il avançait comme les paradoxes d'un poëte peu instruit de la bonne morale. Cet auditoire fut bien surpris, lorsque M. Arnauld prit ainsi la parole : « Si les choses sont comme il le dit, il a raison, et « la tragédie est innocente. » Boileau rapportait qu'il ne s'était jamais senti de sa vie si content. Il pria M. Arnauld de vouloir bien jeter les yeux sur la pièce qu'il lui laissait, pour lui en dire son sentiment. Il revint quelques jours après le demander, et M. Arnauld lui donna ainsi sa décision : « Il n'y a rien à reprendre au caractère de Phèdre, puis- « qu'il nous donne cette grande leçon, que lorsque, en puni- « tion de fautes précédentes, Dieu nous abandonne à nous- « mêmes et à la perversité de notre cœur, il n'est point « d'excès où nous ne puissions nous porter, même en les « détestant. Mais pourquoi a-t-il fait Hippolyte amoureux? » Cette critique est la seule qu'on puisse faire contre cette tragédie; et l'auteur, qui se l'était faite à lui-même, se justifiait en disant : « Qu'auraient pensé les petits-maîtres d'un « Hippolyte ennemi de toutes les femmes? quelles mauvai- « ses plaisanteries n'auraient-ils point faites! » Boileau, charmé d'avoir si bien conduit sa négociation, demanda à M. Arnauld la permission de lui amener l'auteur de la tragédie. Ils vinrent chez lui le lendemain; et quoiqu'il fût encore en nombreuse compagnie, le coupable entrant avec l'humilité et la confusion peintes sur le visage, se jeta à ses pieds : M. Arnauld se jeta aux siens; tous deux s'embrassèrent. M. Arnauld lui promit d'oublier le passé, et d'être toujours son ami : promesse fidèlement exécutée.

En 1674, l'université projetait une requête qu'elle devait présenter au parlement, pour demander que la philosophie de Descartes ne fût point enseignée. On en parlait chez M. le premier président de Lamoignon, qui dit qu'on ne pourrait se dispenser de rendre un arrêt conforme à cette requête. Boileau, présent à cette conversation, imagina l'arrêt burlesque qu'il composa avec mon père, et Bernier, le fameux voyageur, leur ami commun. M. Dongois, neveu de Boileau, y mit le style du palais; et quand l'arrêt fut en état, il le joignit à plusieurs expéditions qu'il devait porter à signer à M. le président, avec qui il était fort familier. M. de Lamoignon ne se laissa pas surprendre : à peine eut il jeté les yeux sur l'arrêt : « Voilà, dit-il, un tour de Des- « préaux. » Cet arrêt burlesque eut un succès que n'eût peut-être pas eu une pièce sérieuse; il sauva l'honneur des magistrats. L'université ne songea plus à présenter sa requête.

Quoique Boileau et mon père n'eussent encore aucun titre qui les appelât à la cour, ils y étaient fort bien reçus tous les deux. M. Colbert les aimait beaucoup. Étant un jour enfermé avec eux dans sa maison de Sceaux, on vint lui annoncer l'arrivée d'un évêque; il répondit avec colère : « Qu'on lui fasse tout voir, excepté moi. »

Les inscriptions mises au bas des tableaux sur les victoires du roi, peintes par M. le Brun dans la galerie de Versailles, étaient pleines d'emphase, parce que M. Charpentier, qui les avait faites, croyait qu'on devait mettre de l'esprit partout. Ces pompeuses déclamations déplurent avec raison à M. de Louvois, qui, par ordre du roi, les fit effacer, pour mettre à la place les inscriptions simples que Boileau et mon père lui fournirent. Mon père a donné, dans quelques occasions, des devises qui, dans leur simplicité, ont été trouvées fort heureuses, comme celle dont le corps était une orangerie, et l'âme, *Conjuratos ridet aquilones.* Elle fut approuvée, parce qu'elle avait également rapport à l'orangerie de Versailles, bâtie depuis peu, et à la ligue qui se formait contre la France. Je n'en rapporte pas quelques autres qu'il donna dans la petite Académie, parce que l'honneur de pareilles choses doit être partagé entre tous ceux qui composent la même compagnie.

C'était lui-même qui avait donné l'idée de rassembler cette compagnie. Il fut par là comme le fondateur de l'Académie des médailles, qu'on nomma d'abord *la petite Académie*, et qui, devenue beaucoup plus nombreuse, prit sous

[1] « Hoc sentio nisi in bonis amicitiam esse non posse. » (*De Amicit.*)

[2] On raconte que Racine soutint un jour chez madame de la Fayette qu'avec du talent on pouvait sur la scène faire excuser de grands crimes, et inspirer même pour ceux qui les commettent plus de compassion que d'horreur. Il cita *Phèdre* pour exemple, et assura que l'on pouvait faire plaindre Phèdre coupable plus qu'Hippolyte innocent. Cette tragédie, dit-on, fut la suite d'une espèce de défi qu'on lui porta. Soit que le fait se soit passé de cette manière, soit qu'il travaillât déjà à la pièce lorsqu'il établit cette opinion, il est sûr que ce ne pouvait être que celle d'un homme qui, après avoir réfléchi sur le cœur humain, et sur la tragédie qui en est la peinture, avait conçu que le malheur d'une passion coupable était en raison de son énergie, et que par conséquent elle portait avec elle et son excuse et sa punition. C'était un problème de morale à résoudre, et que sa *Phèdre* décide. (L.)

une autre forme le nom d'*Académie des belles-lettres*. Elle ne fut composée dans son origine que d'un très-petit nombre de personnes, qu'on choisit pour exécuter le projet d'une histoire en médailles des principaux événements du règne de Louis XIV. On devait, au bas de chaque médaille gravée, mettre en peu de mots le récit de l'événement qui avait donné lieu à la médaille; mais on trouva que des récits fort courts n'apprendraient les choses qu'imparfaitement, et qu'une histoire suivie du règne entier serait beaucoup plus utile. Ce projet fut agité et résolu chez madame de Montespan. C'était elle qui l'avait imaginé; « et quoique la flatterie « en fût l'objet, comme l'écrivait depuis madame la comtesse « de Caylus, on conviendra que ce projet n'était pas celui « d'une femme commune, ni d'une maîtresse ordinaire. » Lorsqu'on eut pris ce parti, madame de Maintenon proposa au roi de charger du soin d'écrire cette histoire, Boileau et mon père. Le roi, qui les en jugea capables, les nomma ses historiographes en 1677.

Mon père, toujours attentif à son salut, regarda le choix de Sa Majesté comme une grâce de Dieu, qui lui procurait cette importante occupation pour le détacher entièrement de la poésie. Boileau lui-même parut aussi s'en détacher. Il est certain qu'il passa douze ou treize ans sans donner d'autres ouvrages en vers que les deux derniers chants du *Lutrin*, parce qu'il voulut finir l'action de ce poëme.

Les deux poëtes, résolus de ne plus l'être, ne songèrent qu'à devenir historiens; et pour s'en rendre capables, ils passèrent d'abord beaucoup de temps à se mettre au fait et de l'histoire générale de France, et de l'histoire particulière du règne qu'ils avaient à écrire. Mon père, pour se mettre ses devoirs devant les yeux, fit une espèce d'extrait du Traité de Lucien sur la manière d'écrire l'histoire. Il remarqua dans cet excellent traité des traits qui avaient rapport à la circonstance dans laquelle il se trouvait, et il les rassembla dans l'écrit qui se trouvera à la suite de ses lettres. Il fit ensuite des extraits de Mézeray et de Vittorio Siri, et se mit à lire les mémoires, lettres, instructions et autres pièces de cette nature dont le roi avait ordonné qu'on lui donnât la communication.

Dans la campagne de cette année de 1677, les villes que le roi assiégea tombèrent quand il parut; et lorsque, de retour de ses rapides conquêtes, il vit à Versailles ses deux historiens, il leur demanda pourquoi ils n'avaient pas eu la curiosité de voir un siége : « Le voyage, leur dit-il, n'était « pas long. — Il est vrai, reprit mon père, mais nos tailleurs « furent trop lents. Nous leur avions commandé des habits « de campagne : lorsqu'ils nous les apportèrent, les villes « que Votre Majesté assiégeait étaient prises. » Cette réponse fut bien reçue du roi, qui leur dit de prendre leurs mesures de bonne heure, parce que dorénavant ils le suivraient dans toutes ses campagnes, pour être témoins des choses qu'ils devaient écrire.

La faible santé de Boileau ne lui permit que de faire une campagne, qui fut celle de Gand, l'année suivante. Mon père, qui les fit toutes, avait soin de rendre compte à son associé dans l'emploi d'écrire l'histoire, de tout ce qui se passait à l'armée; et une partie de ces lettres se trouvera à la suite de ces Mémoires. Ce fut dans leur première campagne que Boileau apprenant que le roi s'était si fort exposé, qu'un boulet de canon avait passé à sept pas de Sa Majesté, alla à lui, et lui dit : « Je vous prie, Sire, en qualité de votre histo- « rien, de ne pas me faire finir sitôt mon histoire [1]. »

[1] Boileau se trouvait à l'armée dans la campagne suivante. Un jour, après une bataille, le roi lui demanda s'il s'était tenu loin du canon. « Sire, j'en étais à cent pas. — N'aviez-vous pas « peur? — Oui, Sire, je tremblais beaucoup pour Votre Majesté, « et encore plus pour moi. » (A. M.)

Lorsqu'ils partirent en 1678, on vit pour la première fois deux poëtes suivre une armée pour être témoins de sièges et de combats : ce qui donna lieu à des plaisanteries dont on amusait le roi. On prétendait les surprendre en plusieurs occasions dans l'ignorance des choses militaires, et même des choses les plus communes. Leurs meilleurs amis étaient ceux qui leur tendaient des piéges. S'ils n'y tombaient pas, on faisait accroire qu'ils y étaient tombés. Tout ce qu'on dit de leur simplicité n'est peut-être pas exactement vrai. Je rapporterai cependant ce que j'ai entendu dire à d'anciens seigneurs de la cour.

La veille de leur départ pour la première campagne, M. de Cavoie s'avisa, dit-on, de demander à mon père s'il avait eu l'attention de faire ferrer ses chevaux à forfait. Mon père qui n'entend rien à cette question, lui en demande l'explication. « Croyez-vous donc, lui dit M. de Cavoie, que quand « une armée est en marche elle trouve partout des maré- « chaux? Avant que de partir on fait un forfait avec un « maréchal de Paris, qui vous garantit que les fers qu'il met « aux pieds de votre cheval y resteront six mois. » Mon père répond (ou plutôt on lui fait répondre) : « C'est ce que « j'ignorais; Boileau ne m'en a rien dit; mais je n'en suis « pas étonné, il ne songe à rien. » Il va trouver Boileau pour lui reprocher sa négligence. Boileau avoue son ignorance, et lui dit qu'il faut promptement s'informer du maréchal le plus fameux pour ces sortes de forfaits. Ils n'eurent pas le temps de le chercher. Dès le soir même M. de Cavoie raconta au roi le succès de sa plaisanterie. Un fait pareil, quand il serait véritable, ne ferait aucun tort à leur réputation.

Puisque les plus petits faits, quand on parle de certains hommes, intéressent toujours, j'en rapporterai encore un de la même nature. Un jour, après une marche fort longue, Boileau, très-fatigué, se jeta sur un lit en arrivant, sans vouloir souper. M. de Cavoie, qui le sut, alla le voir après le souper du roi, et lui dit avec un air consterné, qu'il avait à lui apprendre une fâcheuse nouvelle : « Le roi, ajouta-t-il, « n'est point content de vous; il a remarqué aujourd'hui une « chose qui vous fait un grand tort. — Eh quoi donc? s'é- « cria Boileau tout alarmé. — Je ne puis, continua M. de « Cavoie, me résoudre à vous la dire; je ne saurais affliger « mes amis. » Enfin, après l'avoir laissé quelque temps dans l'agitation, il lui dit : « Puisqu'il faut vous l'avouer, « le roi a remarqué que vous étiez tout de travers à che- « val. — Si ce n'est que cela, répondit Boileau, laissez-moi « dormir. »

Quoique mon père fût son confrère dans l'honorable emploi d'écrire l'histoire du roi, et dans la petite Académie, il ne l'avait point encore pour confrère dans l'Académie française : et comme il souhaitait de le voir dans cette compagnie, il l'avait sans doute en vue, lorsqu'il fit valoir l'empressement de l'Académie à chercher des sujets, dans le discours qu'il prononça le 30 octobre de cette même année 1678, à la réception de M. l'abbé Colbert, depuis archevêque de Rouen. « Oui, monsieur, lui disait-il, l'Académie vous a « choisi; car nous voulons bien qu'on le sache, ce n'est point « la brigue, ce ne sont point les sollicitations qui ouvrent « les portes de l'Académie; elle va elle-même au-devant du « mérite, elle lui épargne l'embarras de se venir offrir, elle « cherche les sujets qui lui sont propres, etc. »

J'ignore si l'Académie était alors dans l'usage, comme le disait son directeur, de choisir et de chercher elle-même ses sujets. Je sais seulement que tous les académiciens ne songeaient pas à chercher Boileau; et il y en avait plusieurs qu'il ne songeait pas non plus à solliciter. Le roi lui demanda un jour pendant son souper s'il était de l'Académie; Boileau répondit avec un air fort modeste qu'il n'était pas

digne d'en être. « Je veux que vous en soyez, » répondit le roi. Quelque temps après une place vaqua, et la Fontaine, qui la voulait solliciter, alla lui demander s'il serait son concurrent. Boileau l'assura que non, et ne fit aucune démarche. Il eut cependant quelques voix; mais la pluralité fut pour la Fontaine : et lorsque, suivant l'usage, on alla demander au roi son agrément pour cette nomination, le roi répondit seulement, « Je verrai. » De manière que la Fontaine, quoique nommé, ne fut point reçu, et resta très-longtemps, ainsi que l'Académie, dans l'incertitude. Enfin, une nouvelle place vaqua, et l'Académie aussitôt nomma Boileau. Le roi, lorsqu'on lui demanda son agrément, l'accorda en ajoutant : « Maintenant vous pouvez recevoir la « Fontaine. » Boileau fut reçu le 3 juillet 1684. L'assemblée fut nombreuse le jour de sa réception. On était curieux d'entendre son discours. Il était obligé de louer et de s'humilier. Il recevait une grâce inespérée, et il n'était pas homme à faire un remercîment à genoux. Il se tira habilement de ce pas difficile. Il loua sans flatterie, il s'humilia noblement; et en disant que l'entrée de l'Académie lui devait être fermée *par tant de raisons*, il fit songer à *tant d'académiciens* dont les noms étaient dans ses satires.

A la fin de cette même année, Corneille mourut; et mon père, qui le lendemain de cette mort entrait dans les fonctions de directeur, prétendait que c'était à lui à faire faire, pour l'académicien qui venait de mourir, un service suivant la coutume. Mais Corneille était mort pendant la nuit; et l'académicien qui était encore directeur la veille prétendit que, comme il n'était sorti de place que le lendemain matin, il était encore dans ses fonctions au moment de la mort de Corneille, et que par conséquent c'était à lui à faire faire le service. Cette dispute n'avait pour motif qu'une généreuse émulation : tous deux voulaient avoir l'honneur de rendre les devoirs funèbres à un mort si illustre. Cette contestation glorieuse pour les deux parties fut décidée par l'Académie en faveur de l'ancien directeur, ce qui donna lieu à ce mot fameux que Benserade dit à mon père : « Nul autre que « vous ne pouvait prétendre à enterrer Corneille; cependant « vous n'avez pu y parvenir. »

La place de Corneille à l'Académie fut remplie par Thomas Corneille son frère, qui fut reçu avec M. Bergeret. Mon père, qui présidait à cette réception en qualité de directeur, répondit à leurs remercîments par un discours qui fut très-applaudi; et il le prononça avec tant de grâce, qu'il répara entièrement le discours de sa réception. La matière de celui-ci lui avait plu davantage. L'admiration sincère qu'il avait pour Corneille le lui avait inspiré. Bayle, en rapportant que Sophocle, lorsqu'il apprit la mort d'Euripide, parut sur le théâtre en habit de deuil, et ordonna à ses acteurs d'ôter leurs couronnes, ajoute : « Ce que fit Sophocle était une « preuve très-équivoque de son regret, parce que deux « grands hommes qui aspirent à la même gloire, qui veu- « lent s'exclure l'un l'autre du premier rang, s'entr'estiment « intérieurement plus qu'ils ne voudraient, mais ne s'en- « tr'aiment pas. L'un d'eux vient-il à mourir, le survivant « courra lui jeter de l'eau bénite et en fera l'éloge de bon « cœur : il est délivré des épines de la concurrence. » Par cette même raison, Corneille avait fait dire à Cornélie, sur la douleur de César à la mort de Pompée :

> O soupirs! ô regrets! oh! qu'il est doux de plaindre
> Le sort d'un ennemi quand il n'est plus à craindre!

Quiconque eût pensé la même chose en cette occasion eût été très-injuste. Les deux rivaux depuis longtemps ne combattaient plus : et tous deux retirés de la carrière, n'avaient plus rien à se disputer : c'était au public à décider. Il n'a point encore décidé; on s'est toujours contenté de les comparer entre eux. Le parallèle a souvent été fait, et presque toujours avec plus d'antithèse que de justesse. M. de Fontenelle, qui, malgré la douceur de son caractère, témoigne dans la *Vie de Corneille* un peu de passion contre le rival de Corneille, règle ainsi les places (je parle de cette Vie imprimée dans la dernière édition de ses Œuvres : celle qui se trouve dans l'*Histoire de l'Académie française* ne contient pas les mêmes paroles) : « Corneille a la première « place; Racine, la seconde. On fera à son gré l'intervalle « entre ces deux places, un peu plus ou moins grand. C'est « là ce qui se trouve en ne comparant que les ouvrages « de part et d'autre. Mais si on compare ces deux hommes, « l'inégalité est plus grande. Il peut être incertain que Ra- « cine eût été, si Corneille n'eût pas été avant lui : il est « certain que Corneille a été par lui-même. » M. de Fontenelle, qui a toujours été applaudi quand il a écrit sur les matières qui font l'objet des travaux de l'Académie des sciences, a souvent rendu sur le Parnasse des décisions qui ont eu peu de partisans, ce qui me fait espérer que celle-ci sera du nombre.

Pour revenir au discours prononcé à la réception de Thomas Corneille, je ferai remarquer qu'il n'est pas étonnant que mon père, qui n'avait pas été heureux dans le discours sur sa propre réception, l'ait été dans celui-ci, qui lui fournissait pour sujet l'éloge de Corneille. Il le faisait dans l'effusion de son cœur, parce qu'il était intérieurement persuadé que Corneille valait beaucoup mieux que lui : et en cela seulement il pensait comme M. de Fontenelle. Quelque crainte qu'il eût de parler de vers à mon frère, quand il le vit en âge de pouvoir discerner le bon du mauvais, il lui fit apprendre par cœur des endroits de *Cinna;* et lorsqu'il lui entendait réciter ce beau vers :

> Et monté sur le faîte, il aspire à descendre,

« Remarquez bien cette expression, lui disait-il avec en- « thousiasme. On dit aspirer à monter; mais il faut con- « naître le cœur humain aussi bien que Corneille l'a connu, « pour avoir su dire de l'ambitieux, qu'il aspire à descen- « dre. » On ne croira point qu'il ait affecté la modestie lorsqu'il parlait ainsi en particulier à son fils : il lui disait ce qu'il pensait.

Tout l'endroit de son discours dans l'Académie qui contenait l'éloge de Corneille, fut extrêmement goûté; et comme il avait réussi parce qu'il louait ce qu'il admirait, il réussit également dans l'éloge de Louis XIV, lorsque s'adressant à M. Bergeret, premier commis du secrétaire d'état des affaires étrangères, il fit voir combien les négociations étaient faciles sous un roi dont les ministres n'avaient tout au plus que « l'embarras de faire entendre avec dignité aux cours « étrangères ce qu'il leur dictait avec sagesse. » Là il dépeignit le roi, la veille du jour qu'il partit pour se mettre à la tête de ses armées, écrivant dans son cabinet six lignes, pour les envoyer à son ambassadeur : et les puissances étrangères « ne pouvant s'écarter d'un seul pas du cercle « étroit qui leur était tracé par ces six lignes : » paroles qui représentaient toutes ces puissances sous l'image du roi Antiochus, étonné, quoiqu'à la tête de ses armées, du cercle que l'ambassadeur romain traça autour de lui, et obligé de rendre sa réponse avant que d'en sortir.

Louis XIV informé du succès de ce discours, voulut l'entendre. L'auteur eut l'honneur de lui en faire la lecture; après laquelle le roi lui dit : « Je suis très-content[1] : je vous « louerais davantage si vous m'aviez moins loué. » Ce mot fut bientôt répandu partout, et attira à mon père une lettre

[1] Il a dit une autre fois le même mot à Boileau, si ce que Brossette rapporte dans son commentaire est exact. (L. R.)

que je vais rapporter, parce qu'ayant été écrite par un homme qui était alors dans la disgrâce, et qui écrivait à un ami dans toute la sincérité de son cœur et la confiance du secret, elle fait voir de quelle manière pensaient de Louis XIV ceux mêmes qui croyaient avoir quelque sujet de s'en plaindre :

« J'ai à vous remercier, monsieur, du discours qui m'a « été envoyé de votre part. Rien n'est assurément si élo- « quent, et le héros que vous y louez est d'autant plus digne « de vos louanges, qu'il y a trouvé de l'excès. Il est bien « difficile qu'il n'y en ait toujours un peu : les plus grands « hommes sont hommes, et se sentent toujours par quelque « endroit de l'infirmité humaine. Je vous dirais bien des « choses sur cela, si j'avais le plaisir de vous voir; mais « il faudrait avoir dissipé un nuage que j'ose dire être une « tache dans ce soleil. Ce ne serait pas une chose si diffi- « cile, si ceux qui le pourraient faire avaient assez de gé- « nérosité pour l'entreprendre. Je vous assure que les pen- « sées que j'ai sur cela ne sont point intéressées, et que ce « qui peut me regarder me touche fort peu. Si j'ai quelque « peine, c'est d'être privé de la consolation de voir mes « amis. Un tête-à-tête avec vous et avec votre compagnon « me ferait bien du plaisir; mais je n'achèterais pas ce « plaisir par la moindre lâcheté. Vous savez ce que cela veut « dire : ainsi je demeure en paix, et j'attends avec patience « que Dieu fasse connaître à ce prince si accompli qu'il n'a « point dans son royaume de sujet plus fidèle, plus pas- « sionné pour sa véritable gloire, et si je l'ose dire, qui « l'aime d'un amour plus pur et plus dégagé de tout intérêt. « Je pourrais ajouter que je suis naturellement si sincère, « que si je ne sentais dans mon cœur la vérité de ce que « je dis, rien au monde ne serait capable de me le faire dire. « C'est pourquoi aussi je ne pourrais me résoudre à faire « un pas pour avoir la liberté de voir mes amis, à moins « que ce ne fût à mon prince seul que j'en fusse redevable [1].

« Je suis, » etc.

Boileau, nouvel académicien, fut longtemps assez exact aux assemblées, dans lesquelles il avait souvent des contradictions à essuyer. Il parle, dans une lettre écrite à mon père, de ses disputes avec M. Charpentier. Dans ces disputes littéraires, il ne trouvait pas ordinairement le grand nombre pour lui, parce qu'il était environné de confrères peu disposés à être de son avis. Un jour cependant il fut victorieux; et quand il racontait cette victoire, il ajoutait, en élevant la voix : « Tout le monde fut de mon avis : ce qui m'étonna; « car j'avais raison, et c'était moi. »

Lorsqu'il fut question de recevoir à l'Académie M. le marquis de Saint-Aulaire, il s'y opposa vivement, et répondit à ceux qui lui représentaient qu'il fallait avoir des égards pour un homme de cette condition : « Je ne lui dispute pas « ses titres de noblesse, mais je lui dispute ses titres du « Parnasse. » Un des académiciens ayant répliqué que M. de Saint-Aulaire avait aussi ses titres du Parnasse, puisqu'il avait fait de fort jolis vers : « Eh bien, monsieur, lui « dit Boileau, puisque vous estimez ses vers, faites-moi l'hon- « neur de mépriser les miens. »

En 1685, M. le marquis de Seignelay devant donner dans sa maison de Sceaux une fête au roi, demanda des vers à mon père, qui malgré la résolution qu'il avait prise de n'en plus faire, n'en put refuser dans une pareille occasion à un ministre auquel il était fort attaché, fils de son bienfaiteur. J'ai plus d'une fois entendu dire à M. le chancelier que l'antiquité (et qui la connaît mieux que lui?) ne nous offrait rien, dans un pareil genre, de si parfait que cette *Idylle sur la paix*. Il admire comment le poëte, en faisant parler des bergers, a su réunir aux sentiments tendres et aux peintures riantes, les grandes et terribles images, dans un style toujours naturel, et sans sortir du ton de l'idylle. Puisqu'il m'est permis de rapporter historiquement les sentiments des autres, et que je rapporte ceux d'un grand juge, j'ajouterai que je l'ai entendu, à ce sujet, faire remarquer l'heureuse disposition du même auteur à écrire dans tous les genres différents. Est-il orateur, est-il historien : il excelle. Est-il poëte : s'il fait une comédie, il sait y faire rire et le parterre et ceux qui n'aiment que la fine plaisanterie. Dans ses tragédies, il change de style suivant les sujets : la versification d'*Andromaque* n'est pas celle de *Britannicus;* celle de *Phèdre* n'est pas celle d'*Athalie*. Compose-t-il des chœurs et des cantiques : il a le lyrique le plus sublime. Fait-il des épigrammes : il les assaisonne du meilleur sel. Entreprend-il une idylle : il l'invente dans un goût nouveau. Quelques personnes prétendent que Lulli, chargé de la mettre en musique, trouva dans la force des vers un travail que les vers de Quinault ne lui avaient pas fait connaître. Il est pourtant certain que Lulli est aussi grand musicien dans cette idylle que dans ses opéras, et a parfaitement rendu le poëte : j'avouerai seulement qu'à ces deux vers,

Retranchez de nos ans
Pour ajouter à ses années,

la chute, à cause de la prononciation de la dernière syllabe, ne satisfait pas l'oreille, et que ce n'est pas la faute du musicien, mais celle du poëte, qui n'avait pas pour le musicien cette même attention qu'avait Quinault.

Lorsque M. le comte de Toulouse fut sorti de l'enfance: madame de Montespan consulta mon père sur le choix de celui à qui on confierait l'éducation du jeune prince. Elle demandait un homme d'un mérite distingué, et d'un nom connu. Mon père voulant en cette occasion obliger M. du Trousset, qu'il estimait beaucoup, dit à madame de Montespan : « Je vous propose sans crainte un homme dont le « nom n'est pas connu; mais il mérite de l'être: ses ouvrages, « qu'il n'a point donnés au public sous son nom, en ont été « bien reçus. » Ces ouvrages étaient la *Critique de la Princesse de Clèves*, la *Vie du duc de Guise*, et quelques petites pièces de vers fort ingénieuses. M. du Trousset, connu depuis sous le nom de Valincour, fut agréé. On lui confia l'éducation du prince. Il fut dans la suite secrétaire général de la marine, et par l'estime qu'il acquit à la cour, justifia le choix de madame de Montespan, et le témoignage de celui qui le lui avait fait connaître.

Je n'ai jamais pu lire sans une surprise extrême ce qu'il dit dans sa lettre à M. l'abbé d'Olivet, en parlant de l'histoire du roi [1] : « Despréaux et Racine, après avoir longtemps « essayé ce travail, sentirent qu'il était tout à fait opposé à « leur génie. » M. de Valincour, associé pour ce travail à Boileau, après la mort de mon père, et chargé seul de la continuation de cette histoire après la mort de Boileau, suivant toute apparence n'a jamais rien composé sur cette matière. Il pouvait avoir, aussi bien que ses prédécesseurs, le style historique; mais pourquoi a-t-il voulu faire entendre que regardant ce travail comme opposé à leur génie, ils ne s'en occupaient pas, lui qui a su mieux qu'un autre combien ils s'en étaient occupés, et qui a été dépositaire, après leur mort, de ce qu'ils en avaient écrit? Le fatal incendie qui en 1726 consuma la maison qu'il avait à Saint-

[1] On conserve à la Bibliothèque du Roi un manuscrit de cette lettre, où les quatorze dernières lignes de celle-ci ne se trouvent pas. Mais c'est sans doute une copie défectueuse, car Racine le fils a dû copier celle-ci sur la lettre originale.

[1] *Histoire de l'Académie française*, tome II.

Cloud, fut si prompt, qu'on ne put sauver les papiers les plus importants de l'amirauté, et que les morceaux de l'histoire du roi périrent avec plusieurs autres papiers précieux à la littérature. Le recueil des lettres de Boileau et de mon père fera connaître l'application continuelle qu'ils donnaient à l'histoire dont ils étaient chargés. Quand ils avaient écrit quelque morceau intéressant, ils allaient le lire au roi [1].

Ces lectures se faisaient chez madame de Montespan. Tous deux avaient leur entrée chez elle, aux heures que le roi y venait jouer, et madame de Maintenon était ordinairement présente à la lecture. Elle avait, au rapport de Boileau, plus de goût pour mon père que pour lui; et madame de Montespan avait au contraire plus de goût pour Boileau que pour mon père; mais ils faisaient toujours ensemble leur cour, sans aucune jalousie entre eux. Lorsque le roi arrivait chez madame de Montespan, ils lui lisaient quelque chose de son histoire, ensuite le jeu commençait; et lorsqu'il échappait à madame de Montespan, pendant le jeu, des paroles un peu aigres, ils remarquèrent, quoique fort peu clairvoyants, que le roi, sans lui répondre, regardait en souriant madame de Maintenon, qui était assise vis-à-vis lui sur un tabouret, et qui enfin disparut tout à coup de ces assemblées. Ils la rencontrèrent dans la galerie, et lui demandèrent pourquoi elle ne venait plus écouter leur lecture. Elle leur répondit fort froidement : « Je ne suis plus admise à ces mystères. » Comme ils lui trouvaient beaucoup d'esprit, ils en furent mortifiés et étonnés. Leur étonnement fut bien plus grand, lorsque le roi, obligé de garder le lit, les fit appeler, avec ordre d'apporter ce qu'ils avaient écrit de nouveau sur son histoire, et qu'ils virent, en entrant, madame de Maintenon assise dans un fauteuil près du chevet du roi, s'entretenant familièrement avec Sa Majesté. Ils allaient commencer leur lecture, lorsque madame de Montespan, qui n'était point attendue, entra, et après quelques compliments au roi, en fit de si longs à madame de Maintenon, que, pour les interrompre, le roi lui dit de s'asseoir, « n'étant pas juste, ajouta-t-il, « qu'on lise sans vous un ouvrage que vous avez vous-même « commandé. » Son premier mouvement fut de prendre une bougie pour éclairer le lecteur : elle fit ensuite réflexion qu'il était plus convenable de s'asseoir, et de faire tous ses efforts pour paraître attentive à la lecture. Depuis ce jour, le crédit de madame de Maintenon alla en augmentant d'une manière si visible, que les deux historiens lui firent leur cour autant qu'ils la savaient faire.

Mon père, dont elle goûtait la conversation, était beaucoup mieux reçu que son ami, qu'il menait toujours avec lui. Ils s'entretenaient un jour avec elle de la poésie; et Boileau déclamant contre le goût de la poésie burlesque, qui avait régné autrefois, dit dans sa colère : « Heureusement ce « misérable goût est passé, et on ne lit plus Scarron, même « dans les provinces. » Son ami chercha promptement un autre sujet de conversation, et lui dit, quand il fut seul avec lui : « Pourquoi parlez-vous devant elle de Scarron? ignorez-vous l'intérêt qu'elle y prend? — Hélas! non, reprit-« il : mais c'est toujours la première chose que j'oublie quand « je la vois. »

Malgré la remontrance de son ami, il eut encore la même distraction au lever du roi. On y parlait de la mort du comédien Poisson : « C'est une perte, dit le roi; il était « bon comédien... — Oui, reprit Boileau, pour faire un don « Japhet : il ne brillait que dans ces misérables pièces de « Scarron. » Mon père lui fit signe de se taire, et lui dit en particulier : « Je ne puis donc paraître avec vous à la cour, « si vous êtes toujours si imprudent. — J'en suis honteux, « lui répondit Boileau : mais quel est l'homme à qui il n'é-« chappe une sottise? »

Incapable de trahir jamais sa pensée, il n'avait pas toujours assez de présence d'esprit pour la taire; il avouait que la franchise était une vertu souvent dangereuse; mais il se consolait de ses imprudences par la conformité de caractère qu'il prétendait avoir avec M. Arnauld, dont, pour se justifier, il racontait le fait suivant, qui peut trouver place dans un ouvrage où je rassemble plusieurs traits de simplicité d'hommes connus. M. Arnauld, obligé de se cacher, trouva une retraite à l'hôtel de Longueville, à condition qu'il n'y paraîtrait qu'avec un habit séculier, une grande perruque sur la tête, et l'épée au côté. Il y fut attaqué de la fièvre; et madame de Longueville ayant fait venir le médecin Brayer, lui recommanda d'avoir grand soin d'un gentilhomme qu'elle protégeait particulièrement, et à qui elle avait donné depuis peu une chambre dans son hôtel. Brayer monte chez le malade, qui après l'avoir entretenu de sa fièvre, lui demande des nouvelles. « On parle, lui dit « Brayer, d'un livre nouveau de Port-Royal, qu'on attribue « à M. Arnauld ou à M. de Sacy; mais je ne le crois pas de « M. de Sacy : il n'écrit pas si bien. » A ce mot, M. Arnauld oubliant son habit gris et sa perruque, lui répond vivement : « Que voulez-vous dire? mon neveu écrit mieux que « moi. » Brayer envisage son malade, se met à rire, descend chez madame de Longueville, et lui dit : « La maladie « de votre gentilhomme n'est pas considérable; je vous « conseille cependant de faire en sorte qu'il ne voie per-« sonne; il ne faut pas le laisser parler. » Madame de Longueville, étonnée des réponses indiscrètes qui échappaient souvent à M. Arnauld et à M. Nicole, disait qu'elle aimerait mieux confier son secret à un libertin.

Boileau ne savait ni dissimuler ni flatter. Il eut cependant par hasard quelques saillies assez heureuses. Lorsque le roi lui demanda son âge, il répondit : « Je suis venu au « monde un an avant Votre Majesté, pour annoncer les « merveilles de son règne. »

Dans le temps que l'affectation de substituer le mot de *gros* à celui de *grand*, régnait à Paris comme en quelques provinces, où l'on dit un gros chagrin pour un grand chagrin, le roi lui demanda ce qu'il pensait de cet usage : « Je le « condamne, répondit-il, parce qu'il y a bien de la diffé-« rence entre Louis le Gros et Louis le Grand. »

Malgré quelques réponses de cette nature, il n'avait pas la réputation d'être courtisan; et mon père passait pour plus habile que lui dans cette science, quoiqu'il n'y fût pas regardé non plus comme bien expert par les fins courtisans, et par le roi même, qui dit, en le voyant un jour à la promenade avec M. de Cavoie. « Voilà deux hommes que je vois « souvent ensemble; j'en devine la raison : Cavoie avec « Racine se croit bel esprit; Racine avec Cavoie se croit « courtisan. » Si l'on entend par courtisan un homme qui ne

[1] On doit beaucoup regretter la perte des morceaux historiques que Racine avait composés; et c'est un malheur beaucoup plus grand encore pour notre littérature que, borné aux actions de Louis XIV, il n'ait pas fait une histoire générale de la France. Lui seul était capable d'égaler les anciens dans ce genre, et de donner à la nation un Tite-Live, après lui avoir donné un Euripide. Son jugement exquis, son imagination brillante, son goût délicat, cette élégance, cette harmonie, qu'on remarque dans sa prose, la profondeur et l'énergique précision qu'on admire dans les imitations de Tacite, dont il enrichit sa tragédie de *Britannicus*, promettaient un historien tel que nous n'en aurons peut-être jamais. Ce qui peut encore augmenter les regrets, c'est que le *Mercure* de 1677 nous apprend que c'était l'attente générale du public; et que lorsqu'il ne fut plus possible de douter que Racine renonçait au théâtre, on cherchait à se consoler par l'espoir de trouver un historien en perdant un poëte. (G)

cherche qu'à mériter l'estime de son maître, il l'était; si l'on entend un homme qui, pour arriver à ses vues, est savant dans l'art de la dissimulation et de la flatterie, il ne l'était point, et le roi n'en avait pas pour lui moins d'estime.

Il lui en donna des preuves en l'attirant souvent à sa cour, où il voulut bien lui accorder un appartement dans le château, et même les entrées. Il aimait à l'entendre lire, et lui trouvait un talent singulier pour faire sentir la beauté des ouvrages qu'il lisait. Dans une indisposition qu'il eut, il lui demanda de lui chercher quelque livre propre à l'amuser : mon père proposa une des *Vies de Plutarque*. « C'est « du gaulois, » répondit le roi. Mon père répliqua qu'il tâcherait, en lisant, de changer les tours de phrase trop anciens, et de substituer les mots en usage aux mots vieillis depuis Amyot. Le roi consentit à cette lecture; et celui qui eut l'honneur de la faire devant lui sut si bien changer, en lisant, tout ce qui pouvait, à cause du vieux langage, choquer l'oreille de son auditeur, que le roi écouta avec plaisir, et parut goûter toutes les beautés de Plutarque : mais l'honneur que recevait ce lecteur sans titre fit murmurer contre lui les lecteurs en charge.

Quelque agrément qu'il pût trouver à la cour, il y mena toujours une vie retirée, partageant son temps entre peu d'amis et ses livres. Sa plus grande satisfaction était de revenir passer quelques jours dans sa famille; et lorsqu'il se retrouvait à table avec sa femme et ses enfants, il disait qu'il faisait meilleure chère qu'aux tables des grands.

Il revenait un jour de Versailles pour goûter ce plaisir, lorsqu'un écuyer de M. le Duc vint lui dire qu'on l'attendait à dîner à l'hôtel de Condé. « Je n'aurai point l'honneur « d'y aller, lui répondit-il; il y a plus de huit jours que « je n'ai vu ma femme et mes enfants, qui se font une fête « de manger aujourd'hui avec moi une très-belle carpe; je « ne puis me dispenser de dîner avec eux. » L'écuyer lui représenta qu'une compagnie nombreuse, invitée au repas de M. le Duc, se faisait aussi une fête de l'avoir, et que le prince serait mortifié s'il ne venait pas. Une personne de la cour, qui m'a raconté la chose, m'a assuré que mon père fit apporter la carpe, qui était d'environ un écu, et que la montrant à l'écuyer, il lui dit : « Jugez vous-même si je « puis me dispenser de dîner avec ces pauvres enfants, qui « ont voulu me régaler aujourd'hui, et n'auraient plus de « plaisir s'ils mangeaient ce plat sans moi. Je vous prie de « faire valoir cette raison à son altesse sérénissime. » L'écuyer la rapporta fidèlement, et l'éloge qu'il fit de la carpe devint l'éloge de la bonté du père, qui se croyait obligé de la manger en famille. Quand un homme a mérité qu'on admire son caractère dans ces petites choses, il est permis de les rapporter, en disant de lui ce que Tacite disait de son beau-père : *Bonum virum facile crederes, magnum libenter.*

Ce caractère n'est pas celui d'un homme ardent à saisir toutes les occasions de faire sa cour. Il ne les cherchait jamais, et souvent sa piété l'empêchait de profiter de celles qui se présentaient. On lui dit qu'il ferait plaisir au roi d'aller donner quelques leçons de déclamation à une princesse qui est aujourd'hui dans un rang très-élevé. Il y alla; et quand il vit qu'il s'agissait de faire répéter quelques endroits d'*Andromaque*, qu'on avait fait apprendre par cœur à la jeune princesse, il se retira, et demanda en grâce qu'on n'exigeât point de lui de pareilles leçons.

M. de Fontenelle nous apprend que Corneille, agité de quelques inquiétudes au sujet de ses pièces dramatiques, eut besoin d'être rassuré par des casuistes, qui lui firent toujours grâce en faveur de la pureté qu'il avait établie sur le théâtre. Mon père, qui fut son casuiste à lui-même, ne se fit aucune grâce; et comme il ne rougissait point d'avouer ses remords, il ne laissa ignorer à personne qu'il eût voulu pouvoir anéantir ses tragédies profanes, dont on ne lui parlait point à la cour, parce qu'on savait qu'il n'aimait point à en entendre parler.

On peut reprocher aux éditeurs la négligence des dernières éditions de ses Œuvres [1]. Il n'est pas étonnant néanmoins qu'elles n'aient point été exactes depuis sa mort, puisqu'elles ne l'étaient pas de son vivant. Il ne présida qu'aux premières; et dans la suite ce fut Boileau qui, sans lui en parler, examina les épreuves. Le libraire obtint enfin de l'auteur même d'en revoir un exemplaire, et il ne put s'empêcher d'y faire plusieurs corrections : mais avant que de mourir, il fit brûler cet exemplaire, comme je l'ai dit ailleurs [2]; et mon frère, qui fut le ministre de ce sacrifice, n'eut pas la liberté d'examiner de quelle nature étaient les corrections; il vit seulement qu'elles étaient plus nombreuses dans le premier volume que dans le second.

Toute sa crainte était d'avoir un fils qui eût envie de faire des tragédies. « Je ne vous dissimulerai point, disait-il à mon « frère, que dans la chaleur de la composition on ne soit « quelquefois content de soi; mais, et vous pouvez m'en « croire, lorsqu'on jette le lendemain les yeux sur son ou- « vrage, on est tout étonné de ne plus rien trouver de bon « dans ce qu'on admirait la veille; et quand on vient con- « sidérer, quelque bien qu'on ait fait, qu'on aurait pu mieux « faire, et combien on est éloigné de la perfection, on est « souvent découragé. Outre cela, quoique les applaudisse- « ments que j'ai reçus m'aient beaucoup flatté, la moindre « critique, quelque mauvaise qu'elle ait été, m'a toujours « causé plus de chagrin que toutes les louanges ne m'ont fait « de plaisir. »

Il comptait au nombre des choses chagrinantes les louanges des ignorants; et lorsqu'il se mettait en bonne humeur, il rapportait le compliment d'un vieux magistrat qui n'ayant jamais été à la comédie, s'y laissa entraîner par une compagnie, à cause de l'assurance qu'elle lui donna qu'il verrait jouer l'*Andromaque* de Racine. Il fut très-attentif au spectacle, qui finissait par les *Plaideurs*. En sortant il trouva l'auteur, et lui dit : « Je suis, monsieur, très-content « de votre *Andromaque;* c'est une jolie pièce : je suis seule- « ment étonné qu'elle finisse si gaiement. J'avais d'abord « eu quelque envie de pleurer, mais la vue des petits chiens « m'a fait rire. » Le bonhomme s'était imaginé que tout ce qu'il avait vu représenter sur le théâtre était *Andromaque*.

Boileau racontait aussi qu'un de ses parents, à qui il avait fait présent de ses Œuvres, lui dit, après les avoir lues : « Pourquoi, mon cousin, tout n'est-il pas de vous dans vos « ouvrages? j'y ai trouvé deux lettres à M. de Vivonne, « dont l'une est de Balzac, et l'autre de Voiture. »

Un homme qui vivait à la cour, et qui depuis a été dans une grande place, lui demanda par quelle raison il avait fait un traité sur le *Sublimé*. Il n'avait fait qu'ouvrir le volume de ses Œuvres, dont Boileau lui avait fait présent, et ayant lu *sublimé* pour *sublime*, il ne pouvait comprendre qu'un poëte eût écrit sur un tel sujet.

Boileau allant toucher sa pension au trésor royal, remit son ordonnance à un commis, qui y lisant ces paroles : « Pen- « sion que nous avons accordée à Boileau à cause de la sa- « tisfaction que ses ouvrages nous ont donnée, » lui demanda de quelle espèce étaient ses ouvrages : « De maçonnerie, « lui répondit-il; je suis un architecte. »

[1] C'est celui de nos poëtes qui a été imprimé avec le moins de soin. Non-seulement la dernière édition contient une Vie faite par un homme peu instruit, et des lettres pitoyables sur ses tragédies; mais on a remis dans le texte des vers que l'auteur avait changés. (L. R.)

[2] *Réflexions sur la poésie*, tome II, page 227. (L. R.)

Les poëtes qui s'imaginent être connus et admirés de tout le monde, trouvent souvent des occasions qui les humilient. Ils doivent s'attendre encore que leurs ouvrages essuieront les discours les plus bizarres, et seront exposés tantôt aux critiques injustes des envieux, tantôt aux louanges stupides des ignorants, et tantôt aux fausses décisions de ceux qui se croient des juges. Un poëte, après avoir excité la terreur dans ses tragédies, peut s'entendre comparer à *une petite colombe gémissante* [1], comme je l'ai dit autre part; et tous ces discours, quoique méprisables, révoltent toujours l'amour-propre d'un auteur qui croit que tout le monde lui doit rendre justice.

Mon père, pour dégoûter encore mon frère de vers, et dans la crainte qu'il n'attribuât à ses tragédies les caresses dont quelques grands seigneurs l'accablaient, lui disait : « Ne croyez pas que ce soient mes vers qui m'attirent tou« tes ces caresses. Corneille fait des vers cent fois plus « beaux que les miens, et cependant personne ne le regarde. « On ne l'aime que dans la bouche de ses acteurs; au lieu « que sans fatiguer les gens du monde du récit de mes ou« vrages, dont je ne leur parle jamais, je me contente de « leur tenir des propos amusants, et de les entretenir de « choses qui leur plaisent. Mon talent avec eux n'est pas de « leur faire sentir que j'ai de l'esprit, mais de leur appren« dre qu'ils en ont. Ainsi, quand vous voyez M. le Duc « passer souvent des heures entières avec moi, vous seriez « étonné, si vous étiez présent, de voir que souvent il en « sort sans que j'aie dit quatre paroles : mais peu à peu je « le mets en humeur de causer, et il sort de chez moi en« core plus satisfait de lui que de moi. »

Le premier précepte qu'il lui donna quand il le fit entrer dans le monde, fut celui-ci : « Ne prenez jamais feu sur « le mal que vous entendrez dire de moi. On ne peut plaire « à tout le monde, et je ne suis pas exempt de fautes plus « qu'un autre. Quand vous trouverez des personnes qui ne « vous paraîtront pas estimer mes tragédies, et qui même « les attaqueront par des critiques injustes, pour toute ré« ponse, contentez-vous de leur assurer que j'ai fait tout « ce que j'ai pu pour plaire au public, et que j'aurais voulu « pouvoir mieux faire. »

Il avait eu dans sa jeunesse une passion démesurée pour la gloire. La religion l'avait entièrement changé. Il reprochait souvent à Boileau l'amour qu'il conservait toujours pour ses vers, jusqu'à vouloir donner au public les moindres épigrammes faites dans sa jeunesse, et vider, comme il disait, son portefeuille entre les mains d'un libraire. Loin d'être si libéral du sien, il ne nous l'a pas même laissé.

Il eût pu exceller dans l'épigramme. Je ne rapporterai point ici celles qu'il a faites. On connaît les meilleures, savoir : celles sur l'*Aspar*, sur l'*Iphigénie* de le Clerc, et sur la *Judith* de Boyer. Cette dernière est regardée comme une épigramme parfaite. M. de Valincour remarque qu'il avait l'esprit porté à la raillerie, et même à une raillerie amère, ce qui était cause qu'il disait quelquefois des choses un peu piquantes, sans avoir intention de fâcher les personnes à qui il les disait. Lorsque après la capitulation du château de Namur, le prince de Barbançon, qui en était gouverneur, en sortait, il lui dit : « Voilà un mauvais « temps pour déménager; » ce qu'il ne lui disait qu'à cause des pluies continuelles. Le prince, qui crut qu'il le voulait railler, répondit avec douceur : « Quand on déménage « comme je fais, le plus mauvais temps est trop beau; » et cette réponse plut fort au roi.

Il est vrai, comme il est rapporté dans le *Bolœana*, que mon père dit à quelqu'un qui s'étonnait que la *Judith* de Boyer n'était point sifflée : « Les sifflets sont à Versailles « aux sermons de l'abbé Boileau. » Il estimait infiniment l'abbé Boileau, et ne fit cette réponse que pour faire remarquer certaine bizarrerie d'un goût passager, qui est cause qu'un bon prédicateur n'est pas goûté, tandis qu'un mauvais poëte est applaudi.

La piété, qui avait éteint en lui la passion des vers, sut aussi modérer son penchant à la raillerie, et il n'avait plus depuis longtemps qu'une plaisanterie agréable avec ses amis, comme lorsqu'il cria à M. de Valincour, qui entrait dans la galerie de Versailles : « Eh! monsieur, où est le « feu? » parce que M. de Valincour, avec un air empressé, marchait toujours à grands pas, ou plutôt courait comme un homme qui va annoncer que le feu est quelque part.

Boileau avait contribué à faire sentir à mon père le danger de la raillerie, même entre amis. S'il recevait de lui des conseils, il lui en donnait à son tour : c'est le caractère de la véritable amitié, comme dit Cicéron : *Moneri et monere proprium est veræ amicitiæ*. Dans une dispute qu'ils eurent sur quelque point de littérature, Boileau, accablé de ses railleries, lui dit d'un grand sang-froid quand la dispute fut finie : « Avez-vous eu envie de me fâcher? — Dieu « m'en garde, répond son ami. — Eh bien! répond Boileau, « vous avez donc tort, car vous m'avez fâché. »

Dans une autre dispute de même nature, Boileau, pressé par de bonnes raisons, mais dites avec chaleur et raillerie, perdit patience et s'écria : « Eh bien! oui, j'ai tort; mais « j'aime mieux avoir tort que d'avoir orgueilleusement rai« son. »

Il ne pouvait assez admirer comment son ami, que la vivacité de son esprit et de son tempérament portait à plusieurs passions dangereuses dans la société, pour soi-même et pour les autres, avait toujours pu en modérer la violence : ce qu'il attribuait aux sentiments de religion qu'il avait eus gravés dans le cœur dès l'enfance, et qui le retinrent contre ses penchants dans les temps même les plus impétueux de sa jeunesse. Sur quoi il disait : « La raison con« duit ordinairement les autres à la foi; c'est la foi qui a « conduit M. Racine à la raison [1]. »

Boileau avait reçu de la nature un caractère plus propre à la tranquillité et au bonheur. Exempt de toutes passions, il n'eut jamais à combattre contre lui-même. Il n'était point satirique dans sa conversation; ce qui faisait dire à madame de Sévigné qu'il n'était cruel qu'en vers. Sans être ce qu'on appelle dévot, il fut exact, dans tous les temps de sa vie, à remplir les principaux devoirs de la religion. Se trouvant à Pâques dans la terre d'un ami, il alla à confesse au curé, qui ne le connaissait pas, et qui était un homme fort simple. Avant que d'entendre sa confession, il lui demanda quelles étaient ses occupations ordinaires : « De faire des « vers, répondit Boileau. — Tant pis, dit le curé. Et quels « vers? — Des satires, ajouta le pénitent. — Encore pis, « répondit le confesseur. Et contre qui? — Contre ceux, « dit Boileau, qui font mal des vers; contre les vices du « temps, contre les ouvrages pernicieux, contre les romans, « contre les opéras. — Ah! dit le curé, il n'y a donc pas « de mal, et je n'ai plus rien à vous dire. »

On peut bien assurer que ces deux poëtes n'ont jamais rougi de l'Évangile. Mon père, chef de famille, se croyait obligé à une plus grande régularité. Il n'allait jamais aux spectacles, et ne parlait devant ses enfants ni de comédie, ni de tragédie profane. A la prière qu'il faisait tous les soirs au milieu d'eux et de ses domestiques, quand il était à Paris,

[1] *Veneris columbulus*. Réflexions sur la poésie, tome II, page 460. (L. R.)

[1] Ce mot n'est pas exactement rapporté dans le *Bolœana*. (L. R.)

il ajoutait la lecture de l'évangile du jour, que souvent il expliquait lui-même par une courte exhortation proportionnée à la portée de ses auditeurs, et prononcée avec cette âme qu'il donnait à tout ce qu'il disait.

Pour occuper de lectures pieuses M. de Seignelay, malade, il allait lui lire les Psaumes. Cette lecture le mettait dans une espèce d'enthousiasme, dans lequel il faisait sur-le-champ une paraphrase du psaume. J'ai entendu dire à M. l'abbé Renaudot, qui était un des auditeurs, que cette paraphrase leur faisait sentir toute la beauté du psaume, et les enlevait.

Un autre exemple de cet enthousiasme qui le saisissait dans la lecture des choses qu'il admirait, est rapporté par M. de Valincour. Il était avec lui à Auteuil, chez Boileau, avec M. Nicole et quelques autres amis distingués. On vint à parler de Sophocle, dont il était si grand admirateur, qu'il n'avait jamais osé prendre un de ses sujets de tragédie. Plein de cette pensée, il prend un Sophocle grec, et lit la tragédie d'*Œdipe*, en la traduisant sur-le-champ. Il s'émut à tel point, dit M. de Valincour, que tous les auditeurs éprouvèrent les sentiments de terreur et de pitié dont cette pièce est pleine. « J'ai vu, ajoute-t-il, nos meilleu- « res pièces représentées par nos meilleurs acteurs : rien « n'a jamais approché du trouble où me jeta ce récit; et « au moment que j'écris, je m'imagine voir encore Racine le « livre à la main, et nous tous consternés autour de lui [1]. » Voilà sans doute ce qui a fait croire qu'il avait dessein de composer un *Œdipe*.

Un morceau d'éloquence qui le mettait dans l'enthousiasme, était la prière à Dieu qui termine le livre contre M. Mallet. Il aimait à la lire; et lorsqu'il se trouvait avec des personnes disposées à l'entendre, il les attendrissait, suivant ce que m'a raconté M. Rollin, qui avait été présent à une de ces lectures.

Dans l'écrit intitulé *le Nouvel Absalon*, etc. qui fut imprimé par ordre de Louis XIV, il reconnaissait l'éloquence de Démosthènes contre Philippe; et l'on sait quelle admiration il avait pour Démosthènes : « Ce bourreau fera tant « qu'il lui donnera de l'esprit, » dit-il un jour, en entendant M. de Toureil, qui proposait différentes manières d'en traduire une phrase. Boileau avait la même admiration pour Démosthènes : « Toutes les fois, disait-il, que je relis l'*Orai-* « *son pour la couronne*, je me repens d'avoir écrit. »

M. de Valincour rapporte encore que quand mon père avait un ouvrage à composer, il allait se promener; qu'alors se livrant à son enthousiasme, il récitait ses vers à haute voix; et que travaillant ainsi à la tragédie de *Mithridate* dans les Tuileries, où il se croyait seul, il fut surpris de se voir entouré d'un grand nombre d'ouvriers qui, occupés au jardin, avaient quitté leur ouvrage pour venir à lui. Il ne se crut pas un Orphée, dont les chants attiraient ces ouvriers pour les entendre, puisque au contraire, au rapport de M. de Valincour, ils l'entouraient, craignant que ce ne fût un homme au désespoir prêt à se jeter dans le bassin. M. de Valincour eût pu ajouter qu'au milieu même de cet enthousiasme, sitôt qu'il était abordé par quelqu'un, il revenait à lui, n'avait plus rien de poëte, et était tout entier à ce qu'on lui disait.

Segrais, qui admirait avec raison Corneille, mais qui n'avait pas raison de le louer aux dépens de Boileau et de mon père, avance, dans ses Mémoires, que cette maxime de la Rochefoucauld : « C'est une grande pauvreté de n'a- « voir qu'une sorte d'esprit, » fut écrite à leur occasion, « parce que, dit Segrais, tout leur entretien roule sur la « poésie : ôtez-les de là, ils ne savent plus rien. » Ce reproche, injuste à l'égard de Boileau même, l'est encore plus à l'égard de mon père. Un homme qui n'eût été que poëte, et qui n'eût parlé que vers, n'eût pas longtemps réussi à la cour. Il évitait toujours, comme je l'ai déjà dit, de parler de ses ouvrages; et lorsque quelques auteurs venaient pour lui montrer les leurs, il les renvoyait à Boileau, en leur disant que pour lui il ne se mêlait plus de vers. Quand il en parlait, c'était avec modestie, et lorsqu'il se trouvait avec ce petit nombre de gens de lettres dont, ainsi que Boileau, il cultivait la société. Ceux qu'ils voyaient le plus souvent étaient les PP. Bourdaloue, Bouhours, et Rapin; MM. Nicole, Valincour, la Bruyère, la Fontaine et Bernier. Ils perdirent ce dernier en 1688. Sa mort eut pour cause une plaisanterie qu'il essuya de la part de M. le président de Harlay, étant à sa table. Ce philosophe, que ses voyages et les principes de Gassendi avaient mis au-dessus de beaucoup d'opinions communes, n'eut pas la fermeté de soutenir une raillerie assez froide. Comme il était d'un commerce fort doux, sa mort fut très-sensible à Boileau et à mon père.

Leurs amis étaient communs comme leurs sentiments. Tous deux respectaient autant qu'ils le devaient le révérend P. Bourdaloue. Les grands hommes s'estiment mutuellement, et quoique leurs talents soient différents. Boileau a publié combien l'estime du P. Bourdaloue était honorable pour lui, quand il a dit :

> Ma franchise surtout gagna sa bienveillance :
> Enfin, après Arnauld, ce fut l'illustre en France
> Que j'admirai le plus, et qui m'aima le mieux.

En parlant de sa franchise, il en donne un exemple dans ces vers mêmes. Il eut, au rapport de madame de Sévigné, à un dîner chez M. de Lamoignon, une dispute fort vive avec le compagnon du P. Bourdaloue, en présence de ce père, de deux évêques, et de Corbinelli. Voici l'histoire de cette dispute, écrite par madame de Sévigné :

« [1] On parla des ouvrages des anciens et des modernes. « Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul mo- « derne, qui surpasse, à son goût, et les vieux et les nou- « veaux. Le compagnon du P. Bourdaloue, qui faisait l'en- « tendu, lui demanda quel était donc ce livre si distingué « dans son esprit; il ne voulut pas le nommer. Corbinelli « lui dit : Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin « que je le lise toute la nuit. » Despréaux lui répondit en « riant : « Ah! monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en « suis assuré. » Le jésuite reprend, et presse Despréaux « de nommer cet auteur si merveilleux, avec un air dédai- « gneux, un *cotal riso amaro*. Despréaux lui dit : Mon « père, ne me pressez point. » Le père continue. Enfin « Despréaux le prend par le bras, et le serrant bien fort, « il lui dit : « Mon père, vous le voulez : eh bien! c'est « Pascal, morbleu! — Pascal! dit le père tout étonné; Pas- « cal est beau autant que le faux le peut être. — Le faux! « dit Despréaux, le faux! Sachez qu'il est aussi vrai qu'il « est inimitable : on vient de le traduire en trois langues. » « Le père répond : « Il n'en est pas plus vrai pour cela. » « Despréaux entame une autre dispute : le père s'échauffe « de son côté; et après quelques discours fort vifs de part « et d'autre, Despréaux prend Corbinelli par le bras, s'en- « fuit au bout de la chambre : puis revenant et courant « comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du « père, et alla rejoindre la compagnie. » Ici finit l'histoire, le rideau tombe. J'ignore si madame de Sévigné n'a point orné son récit; mais je sais que le P. Bouhours s'entretenant avec Boileau sur la difficulté de bien écrire le français, lui nommait ceux de nos écrivains qu'il regardait comme

[1] Lettre à M. l'abbé d'Olivet, *Histoire de l'Académie française*.

[1] Lettre du 15 janvier 1690. (L. R.)

ses modèles pour la pureté de la langue. Boileau rejetait tous ceux qu'il nommait, comme mauvais modèles. « Quel « est donc, selon vous, lui dit le P. Bouhours, l'écrivain « parfait? que lirons-nous? — Mon père, reprit Boileau, « lisons les *Lettres provinciales*, et, croyez-moi, ne lisons « pas d'autre livre. » Le même père, en se plaignant à lui de quelques critiques imprimées contre sa traduction du *Nouveau Testament*, lui disait : « Je sais d'où elles par- « tent; je connais mes ennemis, je saurai me venger d'eux. « — Gardez-vous-en bien, reprit Boileau; ce serait alors « qu'ils auraient raison de dire que vous n'avez pas entendu « votre original, qui ne prêche que le pardon des enne- « mis. »

Mon père avait plus d'attention que Boileau à ne rien dire aux personnes à qui il parlait, qui fût contraire à leur manière de penser. D'ailleurs il était moins souvent que lui dans le monde. Lorsqu'il pouvait s'échapper de Versailles, il venait s'enfermer dans son cabinet, où il employait son temps à travailler à l'histoire du roi, qu'il ne perdait jamais de vue, ou à lire l'Écriture sainte, qui lui inspirait des réflexions pieuses, qu'il mettait quelquefois par écrit. Il lisait avec admiration les ouvrages de M. Bossuet, et n'avait pas, à beaucoup près, le même respect pour ceux de M. Huet. Il n'approuvait pas l'usage que ce savant écrivain voulait faire, en faveur de la religion, de son érudition profane. Il appliquait au livre de la *Démonstration évangélique* ce vers de Térence :

Te cum tua
Monstratione magnus perdat Jupiter.

Il désapprouvait surtout le livre du même auteur intitulé *Quæstiones Alnetanæ*, dont il a fait un extrait.

Quoiqu'il se fût fait depuis plusieurs années un devoir de religion de ne plus penser à la poésie, il s'y vit cependant rappelé par un devoir de religion auquel il ne s'attendait pas. Madame de Maintenon, attentive à tout ce qui pouvait procurer aux jeunes demoiselles de Saint-Cyr une éducation convenable à leur naissance, se plaignit du danger qu'on trouvait à leur apprendre à chanter et à réciter des vers, à cause de la nature de nos meilleurs vers et de nos plus beaux airs. Elle communiqua sa peine à mon père, et lui demanda s'il ne serait pas possible de réconcilier la poésie et la musique avec la piété. Le projet l'édifia et l'alarma. Il souhaita que tout autre que lui fût chargé de l'exécution. Ce n'était point le reproche de sa conscience qu'il craignait dans ce travail; il craignait pour sa gloire. Il avait une réputation acquise, et il pouvait la perdre, puisqu'il avait perdu l'habitude de faire des vers, et qu'il n'était plus dans la vigueur de l'âge. Que diraient ses ennemis, et que se dirait-il à lui-même, si, après avoir brillé sur le théâtre profane, il allait échouer sur un théâtre consacré à la piété? Je vais rapporter ce qu'une plume meilleure que la mienne a écrit sur ses craintes, sur l'origine de la tragédie d'*Esther*, et sur celle d'*Athalie*.

Une aimable élève de Saint-Cyr, quoique sortie depuis peu de cette maison, et mariée à M. le comte de Caylus, exécuta le prologue de la Piété, fait pour elle, et plusieurs fois le rôle d'Esther. Par les charmes de sa personne et de sa déclamation, elle contribua au succès de cette pièce, dont elle a parlé dans le recueil qu'elle fit un an avant sa mort, et qu'elle intitula *Mes Souvenirs*, parce qu'elle y rassembla ce que lui rappela sa mémoire de plusieurs événements arrivés de son temps à la cour. C'est de ces *Souvenirs*, recueil si estimé des personnes qui en ont connaissance, qu'est tiré le morceau suivant, et un autre que je donnerai encore [1] :

« Madame de Brinon, première supérieure de Saint-Cyr, « aimait les vers et la comédie; et au défaut des pièces de « Corneille et de Racine, qu'elle n'osait faire jouer, elle en « composait de détestables, à la vérité; mais c'est cependant « à elle et à son goût pour le théâtre que l'on doit les deux « belles pièces que Racine a faites pour Saint-Cyr. Madame « de Brinon avait de l'esprit, et une facilité incroyable d'é- « crire et de parler; car elle faisait aussi des espèces de ser- « mons fort éloquents; et tous les dimanches, après la messe, « elle expliquait l'Évangile comme aurait pu faire M. le « Tourneux.

« Mais je reviens à l'origine de la tragédie de Saint-Cyr. « Madame de Maintenon voulut voir une des pièces de ma- « dame de Brinon. Elle la trouva telle qu'elle était, c'est-à- « dire si mauvaise, qu'elle la pria de n'en plus faire jouer de « semblables, et de prendre plutôt quelque belle pièce de « Corneille ou de Racine, choisissant seulement celles où il « y aurait le moins d'amour. Ces petites filles représentèrent « *Cinna* assez passablement pour des enfants qui n'avaient « été formées au théâtre que par une vieille religieuse. Elles « jouèrent aussi *Andromaque;* et soit que les actrices en « fussent mieux choisies, ou qu'elles commençassent à pren- « dre des airs de la cour, dont elles ne laissaient pas de « voir de temps en temps ce qu'il y avait de meilleur, cette « pièce ne fut que trop bien représentée au gré de madame « de Maintenon, et elle lui fit appréhender que cet amuse- « ment ne leur insinuât des sentiments opposés à ceux qu'elle « voulait leur inspirer. Cependant, comme elle était persua- « dée que ces sortes d'amusements sont bons à la jeunesse; « qu'ils donnent de la grâce, apprennent à mieux prononcer, « et cultivent la mémoire (car elle n'oubliait rien de tout « ce qui pouvait contribuer à l'éducation de ces demoiselles, « dont elle se croyait avec raison particulièrement chargée), « elle écrivit à M. Racine, après la représentation d'*Andro-* « *maque:* « Nos petites filles viennent de jouer votre *Andro-* « *maque,* et l'ont si bien jouée, qu'elles ne la joueront de leur « vie, ni aucune autre de vos pièces. » Elle le pria, dans cette « même lettre, de lui faire, dans ses moments de loisir, « quelque espèce de poëme, moral ou historique, dont l'a- « mour fût entièrement banni, et dans lequel il ne crût pas « que sa réputation fût intéressée, parce que la pièce reste- « rait ensevelie à Saint-Cyr, ajoutant qu'il lui importait peu « que cet ouvrage fût contre les règles, pourvu qu'il contri- « buât aux vues qu'elle avait de divertir les demoiselles de « Saint-Cyr en les instruisant. Cette lettre jeta Racine dans « une grande agitation. Il voulait plaire à madame de Main- « tenon; le refus était impossible à un courtisan, et la com- « mission délicate pour un homme qui comme lui avait une « grande réputation à soutenir, et qui, s'il avait renoncé à « travailler pour les comédiens, ne voulait pas du moins « détruire l'opinion que ses ouvrages avaient donnée de lui. « Despréaux, qu'il alla consulter, décida brusquement pour « la négative. Ce n'était pas le compte de Racine. Enfin, après « un peu de réflexion, il trouva dans le sujet d'*Esther* tout « ce qu'il fallait pour plaire à la cour. Despréaux lui-même « en fut enchanté, et l'exhorta à travailler avec autant de « zèle qu'il en avait eu pour l'en détourner.

« Racine ne fut pas longtemps sans porter à madame de « Maintenon, non-seulement le plan de sa pièce (car il avait « accoutumé de les faire en prose, scène pour scène, avant « que d'en faire les vers), il porta le premier acte tout fait. « Madame de Maintenon en fut charmée, et sa modestie ne « put l'empêcher de trouver dans le caractère d'Esther, et « dans quelques circonstances de ce sujet, des choses flat-

[1] Le style de madame la comtesse de Caylus rend ces deux morceaux précieux : je les dois à M. le comte de Caylus, son fils, dont le zèle officieux est connu de tout le monde. (L. R.)

« teuses pour elle. La Vasthy avait ses applications, Aman des « traits de ressemblance; et indépendamment de ces idées, « l'histoire d'Esther convenait parfaitement à Saint-Cyr. « Les chœurs, que Racine, à l'imitation des Grecs, avait « toujours en vue de remettre sur la scène, se trouvaient « placés naturellement dans *Esther;* et il était ravi d'avoir « eu cette occasion de les faire connaître et d'en donner le « goût. Enfin, je crois que si l'on fait attention au lieu, au « temps et aux circonstances, on trouvera que Racine n'a « pas moins marqué d'esprit en cette occasion [1] que dans « d'autres ouvrages plus beaux en eux-mêmes.

« *Esther* fut représentée un an après la résolution que « madame de Maintenon avait prise de ne plus laisser jouer « de pièces profanes à Saint-Cyr. Elle eut un si grand succès, que le souvenir n'en est pas encore effacé.

« Jusque-là il n'avait point été question de moi, et on « n'imaginait pas que je dusse y représenter un rôle [2]; « mais me trouvant présente aux récits que M. Racine « venait faire à madame de Maintenon de chaque scène, à « mesure qu'il les composait, j'en retenais des vers; et « comme j'en récitai un jour à M. Racine, il en fut si content, qu'il demanda en grâce à madame de Maintenon de « m'ordonner de faire un personnage : ce qu'elle fit. Mais « je ne voulus point de ceux qu'on avait déjà destinés : ce « qui l'obligea de faire pour moi le prologue de sa pièce. « Cependant ayant appris, à force de les entendre, tous les « autres rôles, je les jouai successivement, à mesure qu'une « des actrices se trouvait incommodée : car on représenta « *Esther* tout l'hiver; et cette pièce, qui devait être renfermée dans Saint-Cyr, fut vue plusieurs fois du roi et de « toute la cour, toujours avec le même applaudissement. »

Esther fut représentée en 1689. Les demoiselles avaient été formées à la déclamation par l'auteur même, qui en fit d'excellentes actrices [3]. Pour cette raison, il était tous les jours, par ordre de madame de Maintenon, dans la maison de Saint-Cyr; et la mémoire qu'il y a laissée lui fait tant d'honneur qu'il m'est permis d'en parler. J'ose dire qu'elle y est chérie et respectée, à cause de l'admiration qu'eurent toutes ces dames pour la douceur et la simplicité de ses mœurs. J'eus l'honneur d'entretenir, il y a deux mois, quelques-unes de celles qui le virent alors; elles m'en parlèrent avec une espèce d'enthousiasme, et toutes me dirent d'une commune voix : « Vous êtes fils d'un homme qui « avait un grand génie et une grande simplicité. » Elles ont eu la bonté de chercher parmi les lettres de madame de Maintenon celles où il était fait mention de lui, et m'en ont communiqué quatre, que je joins au recueil des lettres.

Des applications particulières contribuèrent encore au succès de la tragédie d'*Esther : Ces jeunes et tendres fleurs, transplantées*, étaient représentées par les demoiselles de Saint-Cyr. La Vasthy, comme dit madame de Caylus, avait quelque ressemblance. Cette Esther, qui *a puisé ses jours* dans la race proscrite par Aman, avait aussi sa ressemblance; quelques paroles échappées à un ministre avaient, dit-on, donné lieu à ces vers :

Il sait qu'il me doit tout, etc.

On prétendait aussi expliquer ces *ténèbres jetées sur les yeux les plus saints*, dont il est parlé dans le prologue; en sorte que l'auteur avait suivi l'exemple des anciens, dont les tragédies ont souvent rapport aux événements de leur temps [1].

Madame de Sévigné parle dans ses lettres des applaudissements que reçut cette tragédie : « Le roi et toute la « cour sont, dit-elle [2], charmés d'*Esther*. M. le Prince y a « pleuré; madame de Maintenon et huit jésuites, dont était « le P. Gaillard, ont honoré de leur présence la dernière re« présentation. Enfin c'est un chef-d'œuvre de Racine. » Elle dit encore dans un autre endroit [3] : « Racine s'est sur« passé; il aime Dieu comme il aimait ses maîtresses [4]; il « est pour les choses saintes comme il était pour les pro« fanes. La sainte Écriture est suivie exactement. Tout est « beau, tout est grand, tout est écrit avec dignité [5]. »

[1] Voilà parler en personne éclairée. Les ennemis de l'auteur ne parlèrent pas de même. Ils disaient qu'il entendait mieux à parler d'amour que de Dieu. Ainsi ses premières craintes avaient été bien fondées, puisque *Esther*, malgré son succès, fut très-critiquée. (L. R.)

[2] Elle était mariée depuis deux ans, quoiqu'à peine dans sa seizième année, lorsqu'elle joua Esther.

[3] Le rôle d'Esther fut donné à mademoiselle de Veillanne, la plus remarquable de toutes par sa figure et ses grâces. Mademoiselle de Glapion, depuis supérieure de la maison de Saint-Cyr, fut chargée de celui de Mardochée; mademoiselle d'Abancourt, de celui d'Aman; et mademoiselle de Lalie, qui, quelques années après, fit profession à Saint-Cyr, représentait Assuérus. Ce dernier rôle fut ensuite rempli par madame de Caylus. Racine avait distingué mademoiselle de Glapion parmi les jeunes demoiselles de Saint-Cyr; il écrivait à madame de Maintenon : « J'ai trouvé un Mardochée dont la voix va droit au cœur. » Il disait d'elle, en la voyant en scène avec madame de Caylus, qui avait un très-joli visage : « Quelle actrice, si je pouvais « mettre ce visage-là sur ses épaules! » (A. M.)

[1] Le choix du sujet même offrait les allusions les plus fortes. Au moment où l'on persécutait les protestants, le poëte osait faire entendre les vraies maximes de l'Évangile. Il prenait la défense des opprimés en présence du monarque oppresseur; et dans un temps où le grand Arnauld était accusé d'une coupable témérité pour avoir avancé que le roi pouvait être trompé, il ne craignait pas de dire à ce roi, devant toute sa cour :

« On peut des plus grands rois surprendre la justice. »

Lorsque le fatal édit qui révoquait celui de Nantes remplissait la France de désolation, Racine osait faire entendre ce vers à Louis XIV :

« Et le roi trop crédule a signé cet édit. »

Enfin, il peignit Louvois, en sa présence, des traits les plus odieux; et pour qu'on ne pût le méconnaître, il mit dans la bouche d'Aman les propres mots échappés au ministre, dans le délire de son orgueil. Quel noble et vertueux emploi de la faveur et du talent, que de les consacrer au triomphe de la justice et de la vérité! — Quoiqu'il faille se défier des applications que le public se plaît à faire, sans que l'auteur en ait quelquefois eu l'idée, il est difficile de croire que Racine n'ait pas eu en vue la plupart de celles auxquelles *Esther* a donné lieu. On voit qu'elles ont été bientôt saisies, et que toutes les personnes qui ont pu s'expliquer librement n'ont pas manqué d'en parler. Madame de Caylus les a indiquées dans le morceau que nous avons cité d'elle, et madame de la Fayette ne les met point en doute. « Madame de Maintenon, dit-elle, était flattée de l'in« vention et de l'exécution. La comédie représentait en quelque « sorte la chute de madame de Montespan, et l'élévation de ma« dame de Maintenon. Toute la différence fut qu'Esther était un « peu plus jeune et moins précieuse en fait de piété. L'application « qu'on lui faisait du caractère d'Esther, et celle de Vasthy à « madame de Montespan, fut qu'elle ne fut pas fâchée de rendre « public un divertissement qui n'avait été fait que pour la com« munauté et pour quelques-unes de ses amies particulières. »

[2] Lettre 512.

[3] Lettre 516.

[4] Lorsque madame de Sévigné parle de *maîtresses*, elle n'eût pu en nommer une autre que la Champmêlé, et elle parle suivant le préjugé dont j'ai fait voir plus haut la cause et la fausseté. (L. R.)

[5] « On y porta, dit madame de la Fayette, un degré de cha« leur qui ne se comprend pas, car il n'y eut ni petit ni grand « qui n'y voulût aller; et ce qui devait être regardé comme une « comédie de couvent devint l'affaire la plus sérieuse de la cour. « Les ministres, pour faire leur cour en allant à cette comédie,

Les grandes leçons que contient cette tragédie pour les rois que leurs ministres trompent souvent, pour les ministres qu'aveugle leur fortune, et pour les innocents qui, prêts à périr, voient le ciel prendre leur défense; les applaudissements réitérés de la cour, et surtout ceux du roi, qui honora plusieurs fois cette pièce de sa présence, devaient fermer la bouche aux critiques. Cependant elle fut vivement attaquée. Plusieurs même de ceux qui avaient répété si souvent dans leurs épîtres dédicatoires, ou dans leurs discours académiques, que le roi était au-dessus des autres hommes autant par la justesse de son esprit que par la grandeur de son rang, ne regardèrent pas, dans cette occasion, sa décision comme une loi pour eux [1]. Je juge de la manière dont cette tragédie fut critiquée par une apologie qui en fut faite dans ce temps, et que j'ai trouvée par hasard.

L'auteur de cette apologie manuscrite, après avoir avoué que le jugement du public n'est pas favorable à la pièce, et qu'il est même déjà un peu tard pour en appeler, entreprend de montrer qu'elle a été jugée sans examen, et que tout son mérite n'est pas connu. Après l'avoir relevée par la grandeur du sujet, par les caractères, et la régularité de la conduite, il s'arrête à faire observer ce que les connaisseurs y remarquèrent d'abord, cette manière admirable et nouvelle de faire parler d'amour, en conservant à un sujet saint toute sa sainteté, et en conservant à Assuérus toute la majesté d'un roi de Perse. L'amour s'accorde difficilement avec la fierté, encore plus difficilement avec la sagesse; cependant un roi idolâtre parle d'amour de manière que rien n'est si pur ni si chaste, parce que devant Esther il est comme amoureux de la vertu même [2].

« quittaient leurs affaires les plus pressées. A la première re-« présentation où fut le roi, il n'y mena que les principaux of-« ficiers qui le suivent à la chasse. La seconde fut consacrée aux « personnes pieuses, telles que le P. la Chaise, et douze ou « quinze jésuites, auxquels se joignit madame de Miramion, et « beaucoup d'autres dévots et dévotes; ensuite elle se répandit « aux courtisans. Le roi crut que ce divertissement serait du « goût du roi d'Angleterre; il l'y mena et la reine aussi. Il est « impossible de ne point donner des louanges à la maison de « Saint-Cyr et à l'établissement; aussi ils ne s'y épargnèrent « pas, et y mêlèrent celles de la comédie. » Nous ajoutons que la maréchale d'Estrées, qui n'avait pas loué *Esther*, fut obligée de se justifier de son silence comme d'un crime. Le carême de 1689 interrompit les représentations d'*Esther;* elles furent reprises le 5 janvier de l'année suivante, et dans le cours de ce mois il y en eut cinq qui furent aussi brillantes que les premières. (A. M.)

[1] La pièce fut imprimée en 1689, et essuya quelques critiques. « Vous avez vu *Esther*, écrivait madame de Sévigné à sa fille; « l'impression a produit son effet ordinaire : vous savez que « M. de la Feuillade dit que c'est une requête civile contre l'ap-« probation publique; vous en jugerez. Pour moi, je ne réponds « que de l'agrément du spectacle, qui ne peut être contesté. » Parmi les contes dont la Beaumelle a rempli ses *Mémoires de madame de Maintenon*, on peut remarquer celui qu'il fait au sujet des critiques d'*Esther*, et de la peine qu'elles causèrent à l'auteur. « Pourquoi, disait Racine, pourquoi m'y suis-je ex-« posé? Pourquoi m'a-t-on détourné de me faire chartreux? je « serais bien plus tranquille. » Mille louis le consolèrent, ajoute la Beaumelle. Il est à observer, dit un des commentateurs de Racine, que les mille louis que Racine reçut de la cassette du roi, dernière gratification qu'il ait touchée, lui ont été payés le 24 avril 1688, un an avant la représentation d'*Esther*. Quant à ce mot : *Que ne me suis-je fait chartreux!* il est vrai qu'il était échappé à Racine; mais dans quel moment? C'était au milieu des angoisses d'un cœur paternel, lorsqu'il avait sous les yeux un de ses enfants en danger de la vie. C'est ce mot touchant, ce cri d'une douleur respectable, qui est indignement travesti en une basse et puérile saillie d'amour-propre. (A. M.)

[2] Le 8 mai 1721 cette pièce parut sur le théâtre. Baron et mademoiselle Duclos remplirent les rôles d'Assuérus et d'Esther.

L'auteur de cette pièce fit, cette même année [1], pour la maison de Saint-Cyr, quatre cantiques tirés de l'Écriture sainte, qui auraient été plus utiles aux demoiselles de cette maison, si la musique avait répondu aux paroles : mais le musicien à qui ils furent donnés, et qui avait déjà mis en chant les chœurs d'*Esther*, n'avait pas le talent de Lulli [2].

Le roi fit exécuter plusieurs fois ces cantiques devant lui; et la première fois qu'il entendit chanter ces paroles :

Mon Dieu, quelle guerre cruelle!
Je trouve deux hommes en moi :
L'un veut que, plein d'amour pour toi,
Mon cœur te soit toujours fidèle;
L'autre, à tes volontés rebelle,
Me révolte contre ta loi,

il se tourna vers madame de Maintenon, en lui disant : « Madame, voilà deux hommes que je connais bien. »

La lettre suivante fut écrite, au sujet de ces cantiques, par un homme très-connu alors par son esprit et sa piété [3] :

« Que ces cantiques sont beaux! qu'ils sont admira-« bles, tendres, naturels, pleins d'onction! Ils élèvent l'âme « et la portent où l'auteur l'a voulu porter, jusqu'au ciel, « jusqu'à Dieu. J'augure un grand bien de ces cantiques « autorisés par l'approbation du monarque, et de son goût, « qui sera le goût de tout le monde. Je regarde l'auteur « comme l'apôtre des Muses et le prédicateur du Parnasse, « dont il semble n'avoir appris le langage que pour leur « prêcher en leur langue l'Évangile, et leur annoncer le « Dieu inconnu. Je prie Dieu qu'il bénisse sa mission, et « qu'il daigne le remplir de plus en plus des vérités qu'il « fait passer si agréablement dans les esprits des gens du « monde. »

Le même homme écrivit encore une lettre fort belle lorsqu'il apprit qu'une de mes sœurs se faisait religieuse; et l'heureuse application qu'il y fait de quelques vers de ces cantiques m'engage à la rapporter ici.

« Du 14 février 1697 [4].

« Je prends, en vérité, beaucoup de part à la douleur et « à la joie de l'illustre ami. Car il a en cette occasion obli-« gation d'unir ce que saint Paul sépare, *flere cum flenti-« bus, gaudere cum gaudentibus.* La nature s'afflige, et la « foi se réjouit dans le même cœur. Mais je m'assure que « la foi l'emportera bientôt, et que sa joie se répandant sur « la nature, en noiera tous les sentiments humains. Il est « impossible qu'une telle séparation n'ait fait d'abord une « grande plaie dans un cœur paternel : mais le remède est « dans la plaie; et cette affliction est la source de consolations « infinies pour l'avenir et dès à présent. Je ne doute point « qu'il ne conçoive combien il a d'obligation à la bonté de « Dieu, d'avoir daigné choisir dans son petit troupeau une « victime qui lui sera consacrée et immolée toute sa vie en « un holocauste d'amour et d'adoration, et de l'avoir ca-« chée dans le secret de sa face, pour y mettre à couvert de

Les chœurs avaient été supprimés. Elle eut huit représentations dans ce mois, mais qui obtinrent si peu de succès, que Louis Racine dit dans ses remarques : « Les représentations d'*Esther* « firent donc bien peu de bruit, puisque je n'en entendis point « parler alors, et qu'elles m'étaient encore aujourd'hui incon-« nues. » (A. M.)

[1] Louis Racine se trompe : *Esther* fut représentée à Saint-Cyr en 1689, et ces quatre cantiques ne furent composés qu'en 1694. (Voyez le *Mercure galant* de 1694.) (A. M.)

[2] Ce musicien s'appelait Moreau.

[3] Fénelon.

[4] Il y a encore erreur dans la date de cette lettre, car aucune des filles de Racine ne se fit religieuse cette année. La véritable date est du 17 novembre 1698.

« la corruption du siècle toutes les bonnes qualités qui ne « lui ont été données, que pour Dieu. Au bout du compte, « il s'en doit prendre un peu à lui-même. La bonne éducation « qu'il lui a donnée, et les sentiments de religion qu'il lui « a inspirés, l'ont conduite à l'autel du sacrifice. Elle a cru « ce qu'il lui a dit, que de ces deux hommes qui sont en « nous,

L'un, tout esprit et tout céleste,
Veut qu'au ciel sans cesse attaché,
Et des biens éternels touché,
On compte pour rien tout le reste.

« Elle l'a de bonne foi compté pour rien sur sa parole, « et plus encore sur celle de Dieu, et s'est résolue d'être « sans cesse attachée au ciel et aux biens éternels. Il n'y a « donc qu'à louer et à bénir Dieu, et à profiter de cet exem- « ple de détachement des choses du monde que Dieu nous « met à tous devant les yeux dans cette généreuse retraite.

« Je vous prie d'assurer cet heureux père que j'ai offert « sa victime à l'autel, et que je suis, avec beaucoup de res- « pect, tout à lui. »

Ce père si tendre fut présent au sacrifice de sa fille, et pleurait encore quand il en écrivit le récit dans une lettre qu'on trouvera la dernière de toutes ses lettres. Il n'est pas étonnant qu'une victime qui était de son troupeau lui ait coûté beaucoup de larmes, puisqu'il n'assistait jamais à une pareille cérémonie sans pleurer, quoique la victime lui fût indifférente : c'est ce qu'on apprendra par une des lettres de madame de Maintenon, qui écrivait à Saint-Cyr, pour demander le jour de la profession d'une jeune personne, où elle voulait assister. « Racine, qui veut pleurer, dit-elle, « viendra à la profession de la sœur Lalie. » La tendresse de son caractère paraissait en toute occasion. Dans une représentation d'*Esther*, devant le roi, la jeune actrice qui faisait le rôle d'Élise manqua de mémoire : « Ah! mademoi- « selle, s'écria-t-il, quel tort vous faites à ma pièce! » La demoiselle, consternée de la réprimande, se mit à pleurer. Aussitôt il courut à elle, prit son mouchoir, essuya ses pleurs, et en répandit lui-même. Je ne crains point d'écrire de si petites choses, parce que cette facilité à verser des larmes fait connaître la bonté d'un caractère, suivant cette maxime des anciens : ἀγαθοὶ δ' ἀριδάκρυες ἄνδρες.

Les applaudissements que sa tragédie avait reçus ne l'empêchaient pas de reconnaître qu'elle n'était pas dans toute la grandeur du poëme dramatique. L'unité de lieu n'y était pas observée, et elle n'était qu'en trois actes : c'est mal à propos que dans quelques éditions on l'a partagée en cinq. Il avait trouvé l'art d'y lier, comme les anciens, les chœurs avec l'action; mais il terminait l'action par un chœur : chose inconnue aux anciens, et contraire à la nature du poëme dramatique, qui ne doit pas finir par des chants.

Il entreprit de traiter un autre sujet de l'Écriture sainte, et de faire une tragédie plus parfaite. Madame de Sévigné doutait qu'il y pût réussir, et disait dans une de ses lettres : « Il aura de la peine à faire mieux qu'*Esther;* il n'y a plus « d'histoire comme celle-là. C'était un hasard, et un assor- « timent de toutes choses; car Judith, Booz et Ruth, ne « sauraient rien faire de beau. Racine a pourtant bien de « l'esprit; il faut espérer. » Elle n'avait point tort de penser ainsi. Elle ne s'attendait pas que dans un chapitre du quatrième livre des Rois, il dût trouver le plus grand sujet qu'un poëte eût encore traité, et en faire une tragédie qui, sans amour, sans épisodes, sans confidents, intéresserait toujours; dans laquelle le trouble irait croissant de scène en scène jusqu'au dernier moment, et qui serait dans toute l'exactitude des règles.

Le mérite cependant de cette tragédie fut longtemps ignoré. Elle n'eut point le secours des représentations, qui font pour un temps la fortune des pièces médiocres. On avait fait un scrupule à madame de Maintenon des représentations d'*Esther*, en lui disant que ces spectacles, où de jeunes demoiselles, parées magnifiquement, paraissaient devant toute la cour, étaient dangereux pour les spectateurs et pour les actrices mêmes. On ne songeait point à faire exécuter *Athalie* sur le théâtre des comédiens; l'auteur y avait mis ordre, en faisant insérer dans le privilége [1] d'*Esther* la défense aux comédiens de représenter une tragédie faite pour Saint-Cyr. De pareils sujets ne conviennent point à de pareils acteurs : il fallait, comme dit madame de Sévigné, lettre 533, « des personnes innocentes pour chanter les « malheurs de Sion; la Champmêlé nous eût fait mal au « cœur. »

Madame la comtesse de Caylus a pensé de même; et on lira avec plaisir ce qu'elle écrit sur *Athalie* dans ses *Souvenirs*, recueil dont j'ai parlé :

« Le grand succès d'*Esther* mit Racine en goût : il vou « lut composer une autre pièce; et le sujet d'Athalie (c'est- « à-dire de la mort de cette reine, et la reconnaissance de « Joas) lui parut le plus beau de tous ceux qu'il pouvait tirer « de l'Écriture sainte. Il y travailla sans perdre de temps; « et l'hiver suivant, cette nouvelle pièce se trouva en état « d'être représentée : mais madame de Maintenon reçut de « tous côtés tant d'avis et tant de représentations des dé- « vots, qui agissaient en cela de bonne foi, et de la part « des poëtes jaloux de Racine, qui, non contents de faire « parler les gens de bien, écrivirent plusieurs lettres anony- « mes, qu'ils empêchèrent enfin *Athalie* d'être représentée « sur le théâtre de Saint-Cyr. On disait à madame de Main- « tenon, qu'il était honteux à elle de faire monter sur un « théâtre des demoiselles rassemblées de toutes les parties « du royaume pour recevoir une éducation chrétienne, et « que c'était mal répondre à l'idée que l'établissement de « Saint-Cyr avait fait concevoir. J'avais part aussi à ces dis- « cours, et on trouvait encore qu'il était indécent à elle de « me faire voir à toute la cour sur un théâtre.

« Le lieu, le sujet des pièces, et la manière dont les spec- « tateurs s'étaient introduits à Saint-Cyr, devaient justifier « madame de Maintenon, et elle aurait pu ne pas s'embar- « rasser de discours qui n'étaient fondés que sur l'envie et « la malignité; mais elle pensa différemment, et arrêta ces « spectacles dans le temps que tout était prêt pour jouer « *Athalie*. Elle fit seulement venir à Versailles, une fois « ou deux, les actrices pour jouer dans sa chambre devant « le roi, avec leurs habits ordinaires. Cette pièce est si belle, « que l'action n'en parut pas refroidie; il me semble même « qu'elle produisit alors plus d'effet qu'elle n'en a produit « sur le théâtre de Paris. Oui, je crois que M. Racine aurait « été fâché de la voir aussi défigurée qu'elle m'a paru l'être « par une Josabeth fardée, par une Athalie outrée [2], et par « un grand prêtre plus capable d'imiter les capucinades du

[1] Le privilége, daté du 3 février 1689, est accordé aux dames de Saint-Cyr, et non pas à l'auteur; et il y est dit : « Ayant vu « nous-même plusieurs représentations dudit ouvrage, dont « nous avons été satisfait, nous avons donné, par ces présentes, « aux dames de Saint-Cyr, avec défense à tous acteurs, etc. » (L. R.) — Dans quelques éditions, on a fixé la première représentation d'*Esther* au 3 février 1689, date du privilége. Mais comment Louis XIV aurait-il pu dire, le jour même de cette première représentation : « Ayant vu nous-même plusieurs re- « présentations dudit ouvrage, dont nous avons été satisfait? » Il faut donc s'en rapporter à ceux qui placent cette première représentation au 20 janvier. (A. M.)

[2] Elle parle de la Duclos, de la Démare, et de Beaubourg. Le vieux Baron fit après lui le rôle du grand prêtre bien différemment. (L. R.)

« petit P. Honoré que la majesté d'un prophète divin. Il faut « ajouter encore que les chœurs, qui manquaient aux re- « présentations faites à Paris, ajoutaient une grande beauté « à la pièce, et que les spectateurs, mêlés et confondus avec « les acteurs, refroidissent infiniment l'action; mais, malgré « ces défauts et ces inconvénients, elle a été admirée, et le « sera toujours.

« On fit après, à l'envi de M. Racine, plusieurs pièces « pour Saint-Cyr; mais elles y sont ensevelies. La *Judith*, « pièce que M. l'abbé Testu fit faire par Boyer, à laquelle il « travailla lui-même, fut jouée ensuite sur le théâtre de Pa- « ris avec le succès marqué dans l'épigramme :

« A sa Judith Boyer, par aventure, etc. »

Athalie fut exécutée deux fois devant Louis XIV et devant madame de Maintenon, dans une chambre sans théâtre, par les demoiselles de Saint-Cyr, vêtues de ces habits modestes et uniformes qu'elles portent dans la maison. De pareilles représentations étaient bien différentes de celles d'*Esther*, qui se faisaient avec une grande dépense pour les habits, les décorations et la musique.

Madame de Caylus fait peut-être une prédiction véritable, lorsqu'elle dit qu'*Athalie* sera toujours admirée [1]; mais elle ne le fut pas d'abord du public : et lorsqu'elle parut imprimée en 1691, elle fut très-peu recherchée. On avait entendu dire qu'elle était faite pour Saint-Cyr, et qu'un enfant y faisait un principal personnage : on se persuada que c'était une pièce qui n'était que pour des enfants, et les gens du monde furent peu empressés de la lire. Ceux qui la lurent parurent froids d'abord; et M. Arnauld, en la trouvant fort belle, la mettait au-dessous d'*Esther*. Un docteur de Sorbonne peut aisément se tromper en jugeant des tragédies; mais la manière dont il avait parlé de *Phèdre* faisait voir qu'en ces matières mêmes il n'avait pas coutume de se tromper. Voici la lettre qu'il écrivit à ce sujet.

« J'ai reçu *Athalie*, et l'ai lue aussitôt deux ou trois fois « avec une grande satisfaction. Si j'avais plus de loisir, je « vous marquerais plus au long ce qui me la fait admirer. « Le sujet y est traité avec un art merveilleux, les carac- « tères bien soutenus, les vers nobles et naturels. Ce qu'on « y fait dire aux gens de bien inspire du respect pour la re- « ligion et pour la vertu, et ce qu'on fait dire aux méchants « n'empêche point qu'on n'ait horreur de leur malice, en « quoi je trouve que beaucoup de poëtes sont blâmables, « mettant tout leur esprit à faire parler leurs personnages « d'une manière qui peut rendre leur cause si bonne, qu'on « est plus porté à approuver ou à excuser les plus méchantes « actions qu'à en avoir de la haine. Mais comme il est bien « difficile que deux enfants d'un même père soient si éga- « lement parfaits qu'il n'ait pas plus d'inclination pour l'un « que pour l'autre, je voudrais bien savoir laquelle de ces « deux pièces il aime davantage. Pour moi, je vous dirai « franchement que les charmes de la cadette n'ont pu m'em- « pêcher de donner la préférence à l'aînée. J'en ai beaucoup « de raisons, dont la principale est que j'y trouve beaucoup « plus de choses très-édifiantes, et très-capables d'inspirer « de la piété. »

Un pareil jugement, quelque flatteur qu'il soit, ne satisfait point un auteur, toujours plus content, suivant la coutume, de son dernier ouvrage que des autres, surtout lorsqu'il en a de si justes raisons. Étonné de voir que sa pièce, loin de faire dans le public l'éclat qu'il s'en était promis, restait presque dans l'obscurité, il s'imagina qu'il avait manqué son sujet; et il l'avouait sincèrement à Boileau, qui lui soutenait au contraire qu'*Athalie* était son chef-d'œuvre : « Je m'y connais, lui disait-il, et le public y reviendra. » Sur ces espérances, l'auteur se rassurait : il a cependant été toujours convaincu que s'il avait fait quelque chose de parfait c'était *Phèdre;* et sa prédilection pour cette pièce était fondée sur des raisons très-fortes. Car quoique l'action d'*Athalie* soit bien plus grande, le caractère de Phèdre est, comme celui d'Œdipe, un de ces sujets rares, qui ne sont pas l'ouvrage des poëtes, et qu'il faut que la fable ou l'histoire leur fournissent.

Tout le monde sait que la principale qualité qu'Aristote, ou plutôt que la tragédie demande dans son héros, est qu'il ne soit ni tout à fait vicieux ni tout à fait vertueux, parce qu'un scélérat, quelque malheur qui lui arrive, ne fait jamais pitié, et qu'un homme tout à fait exempt de faiblesse, et qui ne s'est attiré son malheur par aucune faute, cause plus de chagrin que de pitié; au lieu que le malheureux qui mérite de l'être, et qui en même temps mérite d'être plaint, intéresse toujours; et c'est ce qui se trouve admirablement dans Phèdre, qui, dévorée par une infâme passion, est toute la première à se prendre en horreur. Je ne sais même si par là son caractère n'est pas beaucoup plus tragique que celui d'Œdipe, qui dans le fond n'est qu'un homme fort ordinaire, à qui le hasard a fait commettre de grands crimes, sans qu'il en ait eu l'intention, et chez qui l'on ne peut voir cette *douleur vertueuse* qui fait la beauté du caractère de Phèdre. Mais on peut dire aussi que ce caractère est le seul qui soit dans cette tragédie : au lieu que dans *Athalie*, où se trouvent à la fois plusieurs grands caractères, l'action est plus grande, plus intéressante, et conduite avec plus d'art; en sorte qu'on pourrait, à mon avis, concilier les deux sentiments, en disant que le personnage de Phèdre est le plus parfait des personnages tragiques, et qu'*Athalie* est la plus parfaite des tragédies.

On en reconnut enfin le mérite; mais la prédiction de Boileau n'eut son accomplissement que fort tard, et longtemps après la mort de l'auteur [1]. Les vrais connaisseurs vantè-

[1] Quand le célèbre le Kain vint, à l'âge de dix-huit ans, chez Voltaire, faire devant lui l'essai de ce talent trop tôt perdu pour le théâtre, dont il a été la gloire, il voulut d'abord lui réciter le rôle de Gustave. « Non, non, dit le poëte, je n'aime pas les « mauvais vers. » Le jeune homme lui offrit alors de répéter la première scène d'*Athalie* entre Joad et Abner. Voltaire l'écoute, et l'ouvrage lui faisant oublier l'acteur, il s'écrie avec transport : « Quel style! quelle poésie! et toute la pièce est écrite de « même! Ah! monsieur, quel homme que Racine! » C'est le Kain qui rapporte, dans des Mémoires manuscrits, ce fait, dont il fut d'autant plus frappé que dans ce moment il aurait bien voulu que Voltaire s'occupât un peu plus de lui et un peu moins de Racine. (L.)

[1] Racine, dit un commentateur, était mort depuis deux ans, quand le public commença à ouvrir les yeux sur le mérite d'*Athalie*. On explique cette révolution d'opinion par une anecdocte singulière, que Voltaire et la Harpe ont adoptée, mais qui n'est garantie par aucune autorité : la voici. Dans une campagne près Paris, où étaient réunies plusieurs personnes de distinction, la compagnie s'amusait un soir à ces petits jeux de société où l'on établit des pénitences. Un jeune homme ayant failli, quelqu'un proposa de lui imposer pour punition d'aller lire dans un cabinet un acte entier d'*Athalie*. On applaudit à cette idée, et le coupable fut obligé de se soumettre à une peine qui lui semblait fort dure. Au bout de quelque temps la compagnie fut très-surprise de ne pas le voir reparaître. Nouvelle matière à plaisanterie : on prétendit qu'il n'avait pu résister au froid et à l'ennui de la pièce, et que, pour le moins, il était tombé dans un profond assoupissement. On entre dans le cabinet, et on trouve le jeune homme tellement attaché à sa lecture qu'il avait oublié tout le reste. Il avait lu la pièce entière, et il la recommençait. Il en parla avec tant d'enthousiasme qu'il persuada à la société d'en entendre elle-même la lecture, et il n'eut pas de peine à faire partager à tous le plaisir et l'admiration qu'il avait éprouvés. Le bruit de cette aventure se répandit,

rent le mérite de cette pièce. M. le duc d'Orléans, régent du royaume, voulut connaître quel effet elle produirait sur le théâtre; et malgré la clause insérée dans le privilége, ordonna aux comédiens de l'exécuter. Le succès fut étonnant; et les premières représentations, faites à la cour, donnèrent un nouveau prix à cette pièce, parce que le roi étant à peu près de l'âge de Joas, on ne pouvait, sans s'attendrir sur lui, entendre quelques vers comme ceux-ci :

Voilà donc votre roi, votre unique espérance.
J'ai pris soin jusqu'ici de vous le conserver...
Du fidèle David c'est le précieux reste...
Songez qu'en cet enfant tout Israël réside...

Voilà quel fut le sort de cette fameuse tragédie, qui, du côté de l'intérêt, n'ayant rien produit à l'auteur ni à sa famille, a été si utile depuis aux libraires et aux comédiens; et du côté de la gloire, en a acquis une si éloignée du temps de l'auteur, qu'il n'a jamais pu la prévoir. Il était heureusement détaché depuis longtemps de l'amour de la gloire humaine : il en devait connaître mieux qu'un autre la vanité. *Bérénice*, dans sa naissance, fit plus de bruit qu'*Athalie*.

S'il ne fut pas récompensé de ses deux tragédies saintes par les éloges du public, il en fut récompensé par la satisfaction que Louis XIV témoigna en avoir reçue, et il en eut pour preuve, au mois de décembre 1690, l'agrément d'une charge de gentilhomme ordinaire de Sa Majesté [1]. Il eut encore l'avantage de contenter madame de Maintenon, la seule protection qu'il ait cultivée. Enfin il acquit l'estime des dames de Saint-Cyr, qui, dans le voyage dont j'ai parlé plus haut, m'en parlèrent avec tant de zèle, que leurs discours m'ont plus appris à l'admirer que ses ouvrages ne me l'avaient encore fait admirer. Une des lettres de madame de Maintenon, que je donne à la suite de ces Mémoires, apprend qu'il revit avec Boileau les constitutions de cette maison, pour corriger les fautes de style.

Dégoûté plus que jamais de la poésie par le malheureux succès d'*Athalie*, et résolu de ne plus s'occuper de vers, il fit la campagne de Namur, où il suivit de près toutes les opérations du siége. Ses lettres, écrites à Boileau du camp devant Namur, font bien connaître qu'il ne songeait plus qu'à être historien.

Boileau était alors occupé de la poésie, et il y était retourné à peu près dans le même temps que son ami. Des raisons l'y avaient rappelé. Perrault, après avoir lu à l'Académie son poème du *Siècle de Louis le Grand*, fit imprimer les *Parallèles des anciens et des modernes*. Les amateurs du bon goût furent indignés de voir les anciens traités avec tant de mépris par un homme qui les connaissait si peu. On animait Boileau à lui répondre. « S'il ne lui répond pas, « dit M. le prince de Conti à mon père, vous pouvez l'as« surer que j'irai à l'Académie écrire sur son fauteuil : *Tu « dors, Brutus.* » Il se réveilla, et composa son *Ode sur la prise de Namur*, pour donner une idée de l'enthousiasme de Pindare, maltraité par M. Perrault. Il acheva la *Satire contre les femmes;* ouvrage projeté et abandonné plusieurs années auparavant : il donna contre M. Perrault les *Réflexions sur Longin*, et composa ensuite sa onzième satire et ses trois dernières épîtres.

En se réveillant, il réveilla ses ennemis. L'ode sur Namur ne produisit pas l'effet qu'il avait en vue, qui était de faire admirer Pindare. La satire contre les femmes, qu'on imprima séparément, fut si prodigieusement vendue et critiquée, que, tandis que le libraire était content, l'auteur se désespérait. « Rassurez-vous, lui disait mon père, vous « avez attaqué un corps très-nombreux, et qui n'est que « langues; l'orage passera. » Il fut long, quoique Boileau, en attaquant les femmes, eût mis pour lui madame de Maintenon, par ces vers :

J'en sais une chérie et du monde et de Dieu, etc.

M. Arnauld, qui, à l'occasion de cette satire, écrivit en 1694 à M. Perrault la lettre que Boileau appela son apologie, ne fut pas son apologiste en tout, puisque, après avoir lu les *Réflexions sur Longin*, il écrivit la lettre suivante, qui n'a jamais été imprimée, à ce que je crois, et qui mérite d'être connue :

« Je n'eus pas plus tôt reçu les *Œuvres diverses*, que je « me mis à lire ce qu'il y a de nouveau. J'en ai été merveil« leusement satisfait, et je doute que le bon Homère ait « jamais eu un plus exact et plus judicieux apologiste. C'est « tout le remercîment que je vous supplie de faire de ma « part à l'auteur, et d'y ajouter seulement que j'estime trop « notre amitié pour la mettre au nombre de ces amitiés vul « gaires qui ont besoin de compliments pour s'entretenir. Je « passe encore plus loin, et j'ose m'assurer qu'il ne trou« vera pas mauvais que je lui remarque ce que j'ai trouvé « dans ses Réflexions critiques, que je souhaiterais qui n'y « fût pas, et ce qui n'aurait pas dû y être, s'il avait fait « plus d'attention à cette belle règle qu'il a donnée dans sa « neuvième épître :

Rien n'est beau que le vrai; le vrai seul est aimable;
Il doit régner partout, et même dans la fable.
De toute fiction l'adroite fausseté
Ne tend qu'à faire aux yeux briller la vérité.

« Ce que je souhaiterais qui ne fût pas dans les *Ré« flexions*, est ce que j'y ai trouvé de M. Perrault le méde« cin. On dit, sur la foi d'un célèbre architecte, que la façade « du Louvre n'est pas de lui, mais du sieur le Vau, et que « ni l'Arc de triomphe, ni l'Observatoire, ne sont pas l'ouvrage « d'un médecin de la Faculté. Cela ne me paraît avoir au« cune vraisemblance, bien loin d'être vrai. Comment donc « pourrait-il plaire, s'il n'y a que la vérité qui plaise? Je « ne crois pas, de plus, qu'il soit permis d'ôter à un homme « de mérite, sur un ouï-dire, l'honneur d'avoir fait ces « ouvrages. Les règles qu'on a établies dans le premier « chapitre du dernier livre contre M. Malet ne pourraient « pas servir à autoriser cet endroit des *Réflexions*. Je sou« haiterais aussi qu'il fût disposé à déclarer que ce qu'il a

et tout le monde se mit à lire *Athalie*. A cette époque, dans l'hiver de 1702, madame de Maintenon, qui avait toujours apprécié *Athalie*, conçut le projet de la faire représenter une troisième fois devant Louis XIV, par les seigneurs et les dames de la cour. Peu s'en fallut que les contrariétés qu'elle éprouvait dans la distribution des rôles n'empêchassent l'exécution. Elle écrivait au comte d'Ayen : « Voilà donc *Athalie* encore tombée; « le malheur poursuit tout ce que je protége et que j'aime. Ma« dame la duchesse de Bourgogne m'a dit qu'elle ne réussirait « pas; que c'était une pièce fort froide; que Racine s'en était « repenti; que j'étais la seule qui l'estimait, et mille autres cho« ses qui m'ont fait pénétrer, par la connaissance que j'ai de cette « cour-là, que son personnage lui déplaît. Elle veut jouer Josa« beth, qu'elle ne jouera pas, comme la comtesse d'Ayen..... « Jouons-la, puisque nous y sommes engagés; mais en vérité il « n'est point agréable de se mêler des plaisirs des grands. » Elle eut alors trois brillantes représentations; les chœurs furent exécutés par les demoiselles de la musique du roi. La duchesse de Bourgogne, comme elle le désirait, joua Josabeth; le duc d'Orléans, depuis régent, remplit le rôle d'Abner; la présidente Chailly fut admirable dans Athalie; le comte d'Espare, second fils de M. le comte de Guiche, fit Joas, et le comte de Champenon, Zacharie; le comte et la comtesse d'Ayen eurent aussi un rôle; Baron, retiré du théâtre depuis dix ans, fut chargé de celui de Joad, et n'avait jamais joué avec plus de dignité. (A. M.)

[1] A condition de payer à madame Torff, veuve de celui dont lui donnait la charge, dix mille livres, qui lui furent payées 23 du même mois. (A. M.)

« dit du médecin de Florence n'est qu'une exagération « poétique, que les poetes ont accoutumé d'employer contre « tous les médecins, qu'ils savent bien qu'on ne prendra pas « pour leur vrai sentiment; et qu'après tout il reconnaît « que M. Perrault le médecin a passé parmi ses confrères « pour médecin habile. »

Boileau avait sans doute vu cette lettre quand il écrivit son remercîment à M. Arnauld, à la fin duquel il lui dit : « Puisque vous prenez un si grand intérêt à la mémoire de « feu M. Perrault, le médecin, à la première édition de mon « livre il y aura dans la préface un article exprès en faveur « de ce médecin, qui sûrement n'a point fait la façade du « Louvre, ni l'Observatoire, ni l'Arc de triomphe, comme « on le prouvera démonstrativement, mais qui au fond était « un homme de beaucoup de mérite, grand physicien, et, « ce que j'estime encore plus que tout cela, qui avait l'hon- « neur d'être votre ami. »

M. Arnauld mourut peu après avoir écrit la lettre que je viens de donner, et son cœur fut apporté à Port-Royal à la fin de 1694. Mon père crut qu'à cette cérémonie, où quelques parents invités ne vinrent pas, il pouvait d'autant moins se dispenser d'assister, que la mère Racine y présidait en qualité d'abbesse. Il y alla donc, et composa deux petites pièces de vers : l'une, qui commence ainsi,

Sublime en ses écrits, etc.

et qui se trouve dans la dernière édition de ses œuvres; l'autre, qui dans le *Nécrologe de Port-Royal*, est attribuée par erreur à M. l'abbé Regnier, et dont voici les deux premiers vers :

Haï des uns, chéri des autres,
Estimé de tout l'univers, etc.

Tout le monde sait les beaux vers que fit Santeuil sur ce cœur rapporté à Port-Royal :

Ad sanctas rediit sedes, ejectus et exul, etc.

et l'épitaphe faite par Boileau :

Au pied de cet autel de structure grossière, etc.

Un de nos savants, à l'imitation des anciens, qui, dans les inscriptions sur leurs tombeaux, demandaient que leurs corps ne fussent point chargés d'une terre trop pesante, demanda, par une épigramme, que ses os ne fussent point chargés de mauvais vers :

Sint modo carminibus non onerata malis.

Ce malheur n'arriva pas à M. Arnauld, célébré après sa mort par Santeuil, Boileau et mon père.

De ces trois pièces, Santeuil fut le seul qui, effrayé de ce qu'il avait fait, rendit ses craintes si publiques, qu'elles donnèrent lieu à la pièce en vers latins intitulée *Santolius pœnitens*. Cette pièce, composée par M. Rollin, fut bientôt traduite en vers français; et les vers de cette traduction étant bien faits, furent attribués à mon père. M. Boivin le jeune, qui en était l'auteur, fut charmé de cette méprise, et adressa à mon père une petite pièce de vers fort ingénieuse, par laquelle il le priait de laisser quelque temps le public dans l'erreur.

Mon père, bien éloigné des frayeurs de Santeuil, fut chargé de lire au roi les trois dernières épîtres de Boileau, qui avait coutume de lire lui-même tous ses ouvrages à Sa Majesté, mais qui ne venait plus à la cour à cause de ses infirmités. Mon père fut charmé de faire valoir les vers de son ami, et lorsqu'en les lisant il vint à celui-ci :

Arnauld, le grand Arnauld, fit mon apologie,

il fit sentir, par le ton qu'il prit, qu'il le lisait avec satisfaction.

Louis XIV ne parut jamais désapprouver en lui cet attachement que la reconnaissance lui inspirait pour ses anciens maîtres, et pour la maison dans laquelle il avait été élevé. Il y allait souvent; et tous les ans, le jour de la fête du Saint-Sacrement, il y menait sa famille pour assister à la procession. L'humilité avec laquelle il pratiquait tous les exercices de la religion, jusqu'à être exact aux plus petites choses, faisait voir qu'il en connaissait la grandeur.

Il n'était pas homme à se mêler de questions de doctrine, mais quand il s'agissait de rendre aux religieuses de Port-Royal quelque service dans leurs affaires temporelles, il était prêt; et ce bon cœur qu'il avait pour tous ses amis l'emportait chez le P. de la Chaise, dont il fut toujours très-bien reçu. Quoiqu'il ne fût plus permis à ce monastère de recevoir des pensionnaires, il obtint une permission particulière pour y mettre pour quelque temps deux de mes sœurs.

J'ai déjà dit qu'il était lié avec le P. Bouhours; et ce père donna une preuve de son zèle pour lui lorsqu'il fut vivement attaqué, au collége de Louis le Grand, dans un discours public prononcé par un jeune régent [1]. Ce fut particulièrement contre ses tragédies que cet orateur, dont il est inutile de rapporter le nom, déclama d'une manière si passionnée, que le P. Bouhours, en l'absence de mon père, qui était à Versailles, alla trouver Boileau, et l'assura que non-seulement il désapprouvait ce régent, mais qu'il avait porté ses plaintes au père recteur, demandant qu'on fît satisfaction à mon père. Boileau, édifié de la vivacité du P. Bouhours, en rendit compte à mon père, et en eut cette réponse, que je copie avec une grande satisfaction, parce qu'on y voit le chrétien ne pas faire attention aux offenses que reçoit le poëte.

« A Versailles, le 4 avril 1696.

« Je suis très-obligé au P. Bouhours de toutes les honnê- « tetés qu'il vous a prié de me faire de sa part, et de la part de « sa compagnie. Je n'avais point encore entendu parler de « la harangue de leur régent : et comme ma conscience ne me « reprochait rien à l'égard des jésuites, je vous avoue que « j'ai été un peu surpris que l'on m'eût déclaré la guerre « chez eux. Vraisemblablement ce bon régent est du nombre « de ceux qui m'ont faussement attribué la traduction du *San-* « *tolius pœnitens;* et il s'est cru engagé d'honneur à me « rendre injure pour injure. Si j'étais capable de lui vouloir « quelque mal, et de me réjouir de la forte réprimande que « le P. Bouhours dit qu'on lui a faite, ce serait sans doute « pour m'avoir soupçonné d'être l'auteur d'un pareil ouvrage; « car pour mes tragédies, je les abandonne volontiers à sa « critique. Il y a longtemps que Dieu m'a fait la grâce d'être « assez peu sensible au bien et au mal qu'on en peut dire, « et de ne me mettre en peine que du compte que j'aurai à lui « en rendre quelque jour.

« Ainsi, monsieur, vous pouvez assurer le P. Bouhours et « tous les jésuites de votre connaissance que, bien loin « d'être fâché contre le régent qui a tant déclamé contre mes « pièces de théâtre, peu s'en faut que je ne le remercie, et « d'avoir prêché une si bonne morale dans leur collége, et « d'avoir donné lieu à sa compagnie de marquer tant de « chaleur pour mes intérêts; et qu'enfin, quand l'offense qu'il « m'a voulu faire serait plus grande, je l'oublierais avec la « même facilité, en considération de tant d'autres pères dont « j'honore le mérite, et surtout en considération du R. P. de « la Chaise, qui me témoigne tous les jours mille bontés, et « à qui je sacrifierais bien d'autres injures. Je suis, » etc.

[1] Ce régent du collége des jésuites avait mis en question, dans une harangue latine prononcée en public, si Racine était poëte, s'il était chrétien : *An christianus? an poeta?* et s'était prononcé pour la négative.

La liaison des faits m'a empêché de parler de la perte que Boileau et mon père firent, l'année précédente, de leur ami commun la Fontaine. Leurs sages instructions avaient beaucoup contribué à faire peu à peu naître en lui les grands sentiments de pénitence dont il fut pénétré les deux dernières années de sa vie. J'ai rapporté ailleurs[1] de quelle manière la femme qui le gardait malade reçut ces deux amis, qui allaient le voir dans le dessein de lui parler de Dieu. Autant il était aimable par la douceur du caractère, autant il l'était peu par les agréments de la société. Il n'y mettait jamais rien du sien, et mes sœurs, qui dans leur jeunesse l'ont souvent vu à table chez mon père, n'ont conservé de lui d'autre idée que celle d'un homme fort malpropre et fort ennuyeux. Il ne parlait point, ou voulait toujours parler de Platon, dont il avait fait une étude particulière dans la traduction latine. Il cherchait à connaître les anciens par la conversation, et mettait à profit celle de mon père, qui lui faisait lire quelquefois des morceaux d'Homère dans la traduction latine. Il n'était pas nécessaire de lui en faire sentir les beautés, il les saisissait : tout ce qui était beau le frappait. Mon père le mena un jour à ténèbres; et s'apercevant que l'office lui paraissait long, il lui donna, pour l'occuper, un volume de la Bible, qui contenait les petits Prophètes. Il tombe sur la prière des Juifs dans Baruch; et ne pouvant se lasser de l'admirer, il disait à mon père : « C'était un beau génie que Baruch : qui « était-il? » Le lendemain, et plusieurs jours suivants, lorsqu'il rencontrait dans la rue quelque personne de sa connaissance, après les compliments ordinaires, il élevait la voix pour dire : « Avez-vous lu Baruch? c'était un beau génie. »

Après avoir mangé son bien, il conserva toujours son caractère de désintéressement. Il entrait à l'Académie, et la barre étant tirée au bas des noms, il ne devait pas, suivant l'usage, avoir part aux jetons de cette séance. Les académiciens, qui l'aimaient tous, dirent d'un commun accord qu'il fallait en sa faveur faire une exception à la règle : « Non, « messieurs, leur dit-il, cela ne serait pas juste. Je suis venu « trop tard, c'est ma faute. » Ce qui fut d'autant mieux remarqué, qu'un moment auparavant un académicien extrêmement riche, et qui, logé au Louvre, n'avait que la peine de descendre de son appartement pour venir à l'Académie, en avait entr'ouvert la porte, et ayant vu qu'il arrivait trop tard, avait refermé la porte, et était remonté chez lui. Une autre fois, la Fontaine alla de trop bonne heure à l'Académie par une raison différente. Étant à table chez M. le Verrier, il s'ennuie de la conversation, et se lève. On lui demande où il va; il répond : « A l'Académie. » On lui représente qu'il n'est encore que deux heures : « Je le sais bien, dit-il, aussi « je prendrai le plus long. »

Si je voulais rapporter plusieurs traits de son inconcevable simplicité, je m'écarterais dans une digression qui ne serait pas ennuyeuse, mais qui deviendrait trop longue. Je n'en rapporterai que deux.

Le fait de M. Poignan, que M. l'abbé d'Olivet raconte dans son *Histoire de l'Académie française*, est très-véritable. Ce M. Poignan, ancien capitaine de dragons, était de la Ferté-Milon, et ami de mon père dès l'enfance, le fit héritier en partant pour sa première campagne. Il lui laissait, par son testament, un petit bien qu'il avait à la Ferté-Milon. Il mourut après avoir mangé ce bien; et mon père paya les frais de sa maladie et de son enterrement par reconnaissance pour le testament. Voici comme j'ai entendu raconter l'affaire singulière qu'eut avec lui la Fontaine. Quelqu'un s'avise de lui demander pourquoi il souffre que M. Poignan aille chez lui tous les jours : « Eh! pourquoi, dit la Fontaine, n'y « viendrait-il pas? C'est mon meilleur ami. — Ce n'est pas, « répond-on, ce que dit le public : on prétend qu'il ne va chez « toi que pour madame de la Fontaine. — Le public a tort, « reprend-il : mais que faut-il que je fasse à cela? » On lui fait entendre qu'il faut demander satisfaction, l'épée à la main, à celui qui nous déshonore : « Eh bien! dit la Fontaine, « je la demanderai. » Il va le lendemain, à quatre heures du matin, chez M. Poignan, et le trouve au lit : « Lève-toi, « dit-il, et sortons ensemble. » Son ami lui demande en quoi il a besoin de lui, et quelle affaire pressée l'a rendu si matineux : « Je t'en instruirai, répond la Fontaine, quand nous « serons sortis. » Poignan se lève, s'habille, sort avec lui, et le suit jusqu'aux Chartreux, en lui demandant toujours où il le mène : « Tu vas le savoir, » répondit la Fontaine, qui lui dit enfin, quand ils furent derrière les Chartreux : « Mon « ami, il faut nous battre. » Poignan, surpris, lui demande en quoi il l'a offensé, et lui représente que la partie n'est pas égale : « Je suis un homme de guerre, lui dit-il, et toi « tu n'as jamais tiré l'épée. — N'importe, dit la Fontaine, le « public veut que je me batte avec toi. » Poignan, après avoir résisté inutilement, tire son épée par complaisance, se rend aisément le maître de celle de la Fontaine, et lui demande de quoi il s'agit : « Le public prétend, lui dit la Fontaine, « que ce n'est pas pour moi que tu viens tous les jours chez « moi, mais pour ma femme. — Eh! mon ami, répond Poi- « gnan, je ne t'aurais pas soupçonné d'une pareille inquié- « tude, et je proteste que je ne mettrai plus les pieds chez « toi. — Au contraire, reprend la Fontaine en lui serrant la « main, j'ai fait ce que le public voulait : maintenant je veux « que tu viennes chez moi tous les jours, sans quoi je me « battrai encore avec toi. »

Lorsque madame de la Fontaine, ennuyée de vivre avec son mari, se fut retirée à Château-Thierry, Boileau et mon père dirent à la Fontaine que cette séparation ne lui faisait pas honneur, et l'engagèrent à faire un voyage à Château-Thierry, pour s'aller réconcilier avec sa femme. Il part dans la voiture publique, arrive chez lui, et la demande. Le domestique, qui ne le connaissait pas, répond que madame est au salut. La Fontaine va ensuite chez un ami, qui lui donne à souper et à coucher, et le régale pendant deux jours. La voiture publique retourne à Paris; il s'y met, et ne songe plus à sa femme. Quand ses amis de Paris le revoient, ils lui demandent s'il est réconcilié avec elle : « J'ai été pour la voir, « leur dit-il, mais je ne l'ai point trouvée; elle était au « salut[1]. »

[1] Dans ses *Réflexions sur la poésie*. Voici l'anecdote telle qu'elle y est rapportée. Il était bien éloigné de l'esprit d'impiété; mais, quoique dans sa jeunesse il eût été quelque temps de l'Oratoire, il était tombé pour la religion dans la même indolence que pour tout le reste. Il eut, longtemps avant sa mort, une grande maladie, pendant laquelle Boileau et mon père allèrent le voir. La femme qui le gardait leur dit de ne point entrer, parce que son malade dormait. « Nous venions, lui répon- « dirent-ils, pour l'exhorter à songer à sa conscience; il a de « grandes fautes à se reprocher. » La garde, qui ne connaissait ni ceux à qui elle parlait, ni son malade, répondit : « Lui, mes- « sieurs! il est simple comme un enfant. S'il a fait des fautes, « c'est donc par bêtise plutôt que par malice. » Il fit en effet venir un confesseur, qui l'exhortant à des prières et à des aumônes : « Pour des aumônes, dit la Fontaine, je n'en puis faire, je « n'ai rien; mais on fait une nouvelle édition de mes *Contes*, et « le libraire m'en doit donner cent exemplaires : je vous les « donne, vous les ferez vendre pour les pauvres. » D. Jérôme, le célèbre prédicateur, qui m'a raconté ce fait, m'a assuré que le confesseur, presque aussi simple que son pénitent, était venu le consulter pour savoir s'il pouvait recevoir cette aumône. (A. M.)

[1] Cizeron-Rival, dans son curieux volume de Mélanges, rapporte une autre anecdote qui mérite de trouver place ici.

« Racine, dit-il, s'entretenant un jour avec la Fontaine sur la

Mon père, de retour de l'armée, allait souvent se délasser de ses fatigues dans le Tibur de son cher Horace. Boileau, né sans fortune, comme il nous l'apprend dans ses vers, et comme son frère aîné l'avocat le dit dans cette épigramme sur un père qui laisse à ses enfants

> Beaucoup d'honneur, peu d'héritage,
> Dont son fils l'avocat enrage,

Boileau, par les bienfaits du roi, ménagés avec beaucoup d'économie, était devenu un poëte opulent. Il fit pour environ 8,000 livres l'acquisition d'une maison de campagne à Auteuil; et ce lieu de retraite, dont il fut enchanté, le jeta les premières années dans la dépense. Il l'embellit, fit son plaisir d'y rassembler quelquefois ses amis, et y tint table. On juge aisément que ce qui faisait rechercher ses repas c'était moins la chère, quoiqu'elle y fût bonne, que les entretiens. Ils roulaient toujours sur des matières agréables. Les conviés étaient charmés d'entendre les décisions de Boileau, qui n'étaient pas infaillibles quand il parlait de la peinture et de la musique, quoiqu'il prétendît s'y connaître. Il n'avait ni pour la peinture des yeux savants, ni pour l'harmonie de la musique les mêmes oreilles que pour l'harmonie des vers; au lieu qu'il avait un jugement exquis pour juger des ouvrages d'esprit: non qu'il ne fût capable, comme un autre, de se tromper; mais il se trompait moins souvent qu'un autre. Il fut parmi nous comme le créateur du bon goût; ce fut lui, avec Molière, qui fit tomber tous les bureaux du faux bel esprit. La protection de l'hôtel de Rambouillet fut inutile à l'abbé Cotin, qui ne se releva jamais du dernier coup que Molière lui avait porté.

On n'osait louer devant Boileau les ouvrages de Saint-Évremond, qui alors séduisaient encore plusieurs admirateurs : de pareils ouvrages, selon lui, ne devaient pas vivre longtemps. Il ne parlait qu'avec éloge de ceux de la Bruyère, quoiqu'il le trouvât quelquefois obscur; et disait qu'il s'était épargné le plus difficile d'un ouvrage en s'épargnant les transitions. Il assurait que Chapelle avait acquis à bon marché sa réputation, et qu'excepté son petit *Voyage*, qui était excellent, le reste de ses ouvrages était médiocre.

La *Pompe funèbre de Voiture*, par Sarrazin, lui paraissait le modèle d'un ingénieux badinage. Il prétendait que la *Conspiration de Valstein*, par le même auteur, était un pur ouvrage d'imagination; que Sarrazin, qui n'avait eu aucuns mémoires, n'avait voulu qu'imiter Salluste dans son *Histoire de la conjuration de Catilina*, à qui personne n'avait moins ressemblé que Valstein, qui était fort honnête homme, et qui après avoir servi fidèlement l'empereur, périt par les artifices de quelques ennemis, qui firent croire à l'empereur, dont ils gouvernaient l'esprit, que Valstein avait voulu se faire roi de Bohême : ce qu'on n'a jamais pu prouver.

Boileau ne faisait nul cas des *Césars* de Julien : non qu'il ne trouvât de l'esprit dans cette satire, mais il n'y trouvait point de plaisanterie; et la fine plaisanterie était, selon lui, l'âme de ces sortes d'ouvrages. Par la même raison, il condamnait des dialogues de morts où le sérieux lui paraissait régner : « Lucien, disait-il, plaisante toujours. »

Il détestait la basse plaisanterie. J'ai déjà assez fait connaître son animosité contre Scarron. « Votre père, me dit-il « un jour, avait la faiblesse de lire quelquefois le *Virgile* « *travesti*, et de rire; mais il se cachait bien de moi. »

Il était ami de M. Dacier; ce qui ne l'empêchait pas d'en critiquer les traductions : « Il fuit les Grâces, disait-il, et « les Grâces le fuient. » Et mon père, en parlant des ouvrages que M. et madame Dacier donnaient au public comme ouvrages communs, faits par eux deux, disait « que dans « leurs productions d'esprit, madame Dacier était le père. »

Rien ne montre mieux le cas que les auteurs faisaient du suffrage de Boileau que la deux cent dix-septième lettre de Bayle, dans laquelle il écrivit à un ami : « Vous m'apprenez « que mon *Dictionnaire* n'a point déplu à M. Despréaux; « c'est un bien si grand, c'est une gloire si relevée, que je « n'avais garde de l'espérer. Il y a longtemps que j'applique « à ce grand homme un éloge plus étendu que celui que « Phèdre donne à Ésope : *Naris emunctæ, natura nun-* « *quam cui potuit verba dare.* Il me semble aussi que « l'industrie la plus artificieuse des auteurs ne peut le trom- « per : à plus forte raison ai-je dû voir que je ne surpren- « drais pas son suffrage en compilant bonnement et à l'al- « lemande, et sans me gêner beaucoup sur le choix, une « grande quantité de choses. Mon *Dictionnaire* me paraît, « à son égard, un vrai voyage de caravane, où l'on fait « vingt ou trente lieues sans trouver un arbre fruitier ou « une fontaine. » Personne n'a mieux jugé de ce *Dictionnaire* que Bayle lui-même.

Boileau lisait parfaitement ses vers, et était attentif, en les lisant, à la contenance de ses auditeurs, pour apprendre dans leurs yeux les endroits qui les frappaient davantage. Il eut un jour dans M. le premier président de Harlay un auditeur immobile, qui, après la lecture de la pièce, dit froidement : *Voilà de beaux vers.* La critique la plus vive l'eût moins irrité que cet éloge. Il s'en vengea en mettant dans sa onzième satire ce portrait, qu'il commençait toujours, quand il le lisait, par cet hémistiche :

> En vain ce faux Caton, etc.

Mon père ayant obtenu pour mon frère aîné la survivance de la charge de gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, le produisit à la cour, et eut dessein de l'attacher à la connaissance des affaires étrangères, sous la protection de M. de Torcy. Mon frère fut chargé de porter à M. de Bonrepaux, ambassadeur de France en Hollande, les dépêches de la cour, et recommandé particulièrement par M. de Torcy à cet ambassadeur. Après son départ la maison fut comme celle de Tobie après le départ du fils. Ce n'étaient qu'inquiétudes sur la santé du voyageur et sur sa conduite. Ces alarmes paternelles remplissent les lettres que je donne dans le troisième recueil. Toutes ces lettres, ainsi que celle de Boileau, font mieux connaître ces deux hommes que tout autre portrait, parce qu'elles sont écrites à la hâte, de même que celles de Cicéron font connaître quel était son cœur : au lieu que les lettres de Pline, travaillées avec soin, et recueillies par lui-même, ne nous peuvent faire juger que de son esprit.

Tandis que mon père espérait, par les protections qu'il avait à la cour, y faire avancer son fils aîné et lui abréger les premières peines de la carrière, il était près de finir la sienne. Boileau a conduit fort loin une santé toujours infirme : son ami, plus jeune et beaucoup plus robuste, a beau-

« puissance absolue des rois, la Fontaine, qui aimait l'indé- « pendance et la liberté, ne pouvait s'accommoder de l'idée que « M. Racine lui voulait donner de cette puissance absolue et in- « définie. M. Racine s'appuyait sur l'Écriture, qui parle du choix « que le peuple juif voulut faire d'un roi en la personne de Saül, « et de l'autorité que ce roi avait sur son peuple. — Mais, répli- « qua la Fontaine, si les rois sont maîtres de nos biens, de nos « vies et de tout, il faut qu'ils aient droit de nous regarder comme « des fourmis à leur égard, et je me rends si vous me faites voir « que cela soit autorisé par l'Écriture. — Eh quoi! dit M. Ra- « cine, vous ne savez donc pas ce passage de l'Écriture : *Tan-* « *quam formicæ deambulabitis coram rege vestro?* Ce pas- « sage était de son invention, car il n'est point dans l'Écriture; « mais il le fit pour se moquer de la Fontaine, qui le crut bon- « nement. » (*Mélanges de Cizeron-Rival*, page 111.) (A. M.)

coup moins vécu. Au reste, sa vie a suffi pour sa gloire, comme dit Tacite [1] de celle de son beau-père, puisqu'il était rempli des véritables biens, qui sont ceux de la vertu.

Il y a grande apparence que sa trop grande sensibilité abrégea ses jours. La connaissance qu'il avait des hommes, et le long usage de la cour, ne lui avaient point appris à déguiser ses sentiments. Il est des hommes dont le cœur veut toujours être libre comme leur génie. Peut-être ne connaissait-il pas assez la timide circonspection et la défiance :

Mais cette défiance
Fut toujours d'un grand cœur la dernière science.

Il était d'ailleurs naturellement mélancolique, et s'entretenait plus longtemps des sujets capables de le chagriner que des sujets propres à le réjouir. Il avait ce caractère que se donne Cicéron dans une de ses lettres, plus porté à craindre les événements malheureux qu'à espérer d'heureux succès : *Semper magis adversos rerum exitus metuens quam sperans secundos.* L'événement que je vais rapporter le frappa trop vivement, et lui fit voir comme présent un malheur qui était fort éloigné. Les marques d'attention de la part du roi, dont il fut honoré pendant sa dernière maladie, durent bien le convaincre qu'il avait toujours le bonheur de plaire à ce prince. Il s'était cependant persuadé que tout était changé pour lui, et n'eut pour le croire d'autre sujet que ce qu'on va lire.

Madame de Maintenon, qui avait pour lui une estime particulière, ne pouvait le voir trop souvent, et se plaisait à l'entendre parler de différentes matières, parce qu'il était propre à parler de tout. Elle l'entretenait un jour de la misère du peuple : il répondit qu'elle était une suite ordinaire des longues guerres; mais qu'elle pourrait être soulagée par ceux qui étaient dans les premières places, si on avait soin de la leur faire connaître. Il s'anima sur cette réflexion, et comme dans les sujets qui l'animaient il entrait dans cet enthousiasme dont j'ai parlé, qui lui inspirait une éloquence agréable, il charma madame de Maintenon, qui lui dit que puisqu'il faisait des observations si justes sur-le-champ, il devait les méditer encore et les lui donner par écrit, bien assuré que l'écrit ne sortirait pas de ses mains. Il accepta malheureusement la proposition, non par une complaisance de courtisan, mais parce qu'il conçut l'espérance d'être utile au public. Il remit à madame de Maintenon un mémoire aussi solidement raisonné que bien écrit. Elle le lisait, lorsque le roi entrant chez elle, le prit, et après en avoir parcouru quelques lignes, lui demanda avec vivacité quel en était l'auteur. Elle répondit qu'elle avait promis le secret. Elle fit une résistance inutile : le roi expliqua sa volonté en termes si précis, qu'il fallut obéir. L'auteur fut nommé.

Le roi, en louant son zèle, parut désapprouver qu'un homme de lettres se mêlât de choses qui ne le regardaient pas. Il ajouta même, non sans quelque air de mécontentement : « Parce qu'il sait faire parfaitement des vers, croit-il tout « savoir? et parce qu'il est grand poëte, veut-il être minis- « tre? » Si le roi eût pu prévoir l'impression que firent ces paroles, il ne les eût point dites. On n'ignore pas combien il était bon pour tous ceux qui l'environnaient : il n'eut jamais intention de chagriner personne; mais il ne pouvait soupçonner que ces paroles tomberaient sur un cœur si sensible.

Madame de Maintenon, qui fit instruire l'auteur du mémoire de ce qui s'était passé, lui fit dire en même temps de ne la pas venir voir jusqu'à nouvel ordre. Cette nouvelle le frappa vivement. Il craignit d'avoir déplu à un prince dont il avait reçu tant de marques de bonté. Il ne s'occupa plus que d'idées tristes; et quelque temps après, il fut attaqué d'une fièvre assez violente, que des médecins firent passer à force de quinquina. Il se croyait guéri, lorsqu'il lui perça de la région du foie une espèce d'abcès qui jetait de temps en temps quelque matière; les médecins lui dirent que ce n'était rien. Il y fit moins d'attention, et retourna à Versailles, qui ne lui parut plus le même séjour, parce qu'il n'avait pas la liberté d'y voir madame de Maintenon.

Dans ce même temps, les charges de secrétaire du roi furent taxées, et comme il s'était incommodé pour achever le payement de la sienne, il se trouvait fort embarrassé d'en payer encore la taxe. Il espéra que le roi l'en dispenserait, et il avait lieu de l'espérer, parce que, lorsqu'en 1685 il eut contribué à une somme de cent mille livres, que le bureau des finances de Moulins avait payée, en conséquence de la déclaration du 28 avril 1684, il avait obtenu du roi une ordonnance sur le trésor royal, pour y aller reprendre sa part, qui montait environ à quatre mille livres. Pour obtenir la même grâce, il fit un placet; et n'osant le présenter lui-même, il eut recours à des amis puissants, qui voulurent bien le présenter. *Cela ne se peut*, répondit d'abord le roi, qui ajouta un moment après : « S'il se trouve dans la suite « quelque occasion de le dédommager, j'en serai fort aise. » Ces dernières paroles devaient le consoler entièrement. Il ne fit attention qu'aux premières, et ne doutant plus que l'esprit du roi ne fût changé à son égard, il n'en pouvait trouver la raison. Le mémoire que l'amour du bien public lui avait inspiré, et qu'il avait écrit par obéissance, et confié sous la promesse du secret, ne lui paraissait pas un crime. Ce n'est point à moi à examiner s'il se trompait ou non; je ne suis qu'historien. Trop souvent occupé de son malheur, il cherchait toujours en lui-même quel était son crime; et ne pouvant soupçonner le véritable, il s'en fit un dans son imagination. Il se figura qu'on avait rendu suspecte sa liaison avec Port-Royal. Pour justifier une liaison si naturelle avec une maison où il avait été élevé, et où il avait une tante, il écrivit à madame de Maintenon la lettre suivante, que je ne rapporte pas entière, parce qu'elle est un peu longue.

« A Marly, le 4 mars 1698.

« MADAME,

« J'avais pris le parti de vous écrire au sujet de la taxe « qui a si fort dérangé mes petites affaires. Mais n'étant pas « content de ma lettre, j'avais dressé un mémoire, que M. le « maréchal de..... s'offrit généreusement de vous remettre « entre les mains..... Voilà tout naturellement comme je me « suis conduit dans cette affaire; mais j'apprends que j'en « ai une autre bien plus terrible sur les bras.....

« Je vous avoue que lorsque je faisais tant chanter dans « *Esther : Rois, chassez la calomnie*, je ne m'attendais pas « que je serais moi-même un jour attaqué par la calomnie... « Ayez la bonté de vous souvenir, madame, combien de « fois vous avez dit que la meilleure qualité que vous trou- « viez en moi, c'était une soumission d'enfant pour tout ce « que l'Église croit et ordonne, même dans les plus petites « choses. J'ai fait par votre ordre plus de trois mille vers sur « des sujets de piété. J'y ai parlé assurément de l'abondance « de mon cœur, et j'y ai mis tous les sentiments dont j'é- « tais rempli. Vous est-il jamais revenu qu'on y ait trouvé « un seul endroit qui approchât de l'erreur?...

« Pour la cabale, qui est-ce qui n'en peut point être ac- « cusé, si on en accuse un homme aussi dévoué au roi que « je le suis, un homme qui passe sa vie à penser au roi, à « s'informer des grandes actions du roi, et à inspirer aux

[1] « Quantum ad gloriam, longissimum ævum peregit, quippe « et vera bona quæ in virtutibus sita sunt; impleverat. »

« autres les sentiments d'amour et d'admiration qu'il a pour « le roi? J'ose dire que les grands seigneurs m'ont bien plus « recherché que je ne les recherchais moi-même; mais dans « quelque compagnie que je me sois trouvé, Dieu m'a fait « la grâce de ne jamais rougir du roi ni de l'Évangile. Il y « a des témoins encore vivants qui pourraient dire avec « quel zèle on m'a vu souvent combattre de petits chagrins « qui naissent quelquefois dans l'esprit des gens que le roi « a le plus comblés de ses grâces. Eh quoi! madame, avec « quelle conscience pourrais-je déposer à la postérité que ce « grand prince n'admettait pas les faux rapports contre les « personnes qui lui étaient le plus inconnues, s'il faut que « je fasse moi-même une si grande expérience du contraire? « Mais je sais ce qui a pu donner lieu à cette accusation. « J'ai une tante qui est supérieure de Port-Royal, et à la- « quelle je crois avoir des obligations infinies. C est elle qui « m'apprit à connaître Dieu dans mon enfance, et c'est elle « aussi dont Dieu s'est servi pour me retirer de l'égarement « et des misères où j'ai été engagé pendant quinze années.... « Elle m'a demandé, dans quelque occasion, mes services. « Pouvais-je, sans être le dernier des hommes, lui refuser « mes petits secours? Mais à qui est-ce, madame, que je « m'adressai pour la secourir? J'allai trouver le P. de la « Chaise, qui parut très-content de ma franchise, et m'assura, « en m'embrassant, qu'il serait toute sa vie mon serviteur « et mon ami...

« Du reste, je puis vous protester devant Dieu que je ne « connais ni ne fréquente aucun homme qui soit suspect « de la moindre nouveauté. Je passe ma vie le plus retiré « que je puis, dans ma famille, et ne suis, pour ainsi dire, « dans le monde que lorsque je suis à Marly. Je vous as- « sure, madame, que l'état où je me trouve est très-digne « de la compassion que je vous ai toujours vue pour les « malheureux. Je suis privé de l'honneur de vous voir. Je « n'ose presque plus compter sur votre protection, qui est « pourtant la seule que j'aie tâché de mériter. Je cherchais « du moins ma consolation dans mon travail : mais jugez « quelle amertume doit jeter sur ce travail la pensée que ce « même grand prince dont je suis continuellement occupé, « me regarde peut-être comme un homme plus digne de sa « colère que de ses bontés!

« Je suis avec un profond respect, etc. »

Cette lettre, quoique bien écrite, ne fut point approuvée de tous ses amis. Quelques-uns lui représentèrent qu'il y annonçait des frayeurs qu'il ne devait point avoir, et qu'il se justifiait lorsqu'il n'était pas même soupçonné. Et de quoi soupçonner en effet un homme qui marche par des voies si unies?

Il avait, à la vérité, essuyé quelques railleries faites innocemment. Comme il était bon, et empressé à rendre service, les paysans des environs de Port-Royal qui l'y voyaient venir, et entendaient dire qu'il demeurait à Versailles, allaient, à cause du voisinage, l'y chercher pour lui recommander leurs affaires. Ces bonnes gens le croyaient un homme très-puissant à la cour, et allaient implorer sa protection, les uns pour quelque procès, les autres pour quelque diminution de tailles. S'ils n'en étaient pas toujours secourus, ils en étaient toujours bien reçus. Ces fréquentes visites lui attirèrent quelques plaisanteries : madame de Maintenon en faisait elle-même; on le verra par un endroit de ses lettres que je rapporte. On y verra aussi ce qu'elle y dit de sa mort toute chrétienne, et combien elle en fut édifiée. Elle le plaisantait parce qu'elle connaissait sa droiture, et qu'elle a toujours dit de lui que dans la religion il était un enfant.

Boileau, par cette même raison, le plaisantait aussi. Ni l'un ni l'autre, comme je l'ai déjà remarqué, n'étaient fins courtisans; et tous deux, en fréquentant la cour, pouvaient se dire l'un à l'autre :

Quel séjour étranger, et pour vous et pour moi!

Boileau, qui y portait sa franchise étonnante, ne retenait rien de ce qu'il pensait. Le roi lui disait un jour : « Quel est « un prédicateur qu'on nomme le Tourneux? On dit que « tout le monde y court : est-il si habile? — Sire, reprit « Boileau, Votre Majesté sait qu'on court toujours à la nou- « veauté : c'est un prédicateur qui prêche l'Évangile. » Le roi lui demanda son sentiment. Il répondit : « Quand il « monte en chaire, il fait si peur par sa laideur qu'on vou- « drait l'en voir sortir; et quand il a commencé à parler, on « craint qu'il n'en sorte. » On disait devant lui, à la cour, que le roi faisait chercher M. Arnauld pour le faire arrêter : « Le roi, dit-il, est trop heureux pour le trouver. » Une autre fois, on lui disait que le roi allait traiter fort durement les religieuses de Port-Royal; il répondit : « Eh! comment « fera-t-il pour les traiter plus durement qu'elles ne se trai- « tent elles-mêmes? »

« Vous avez, lui disait un jour mon père, un privilége « que je n'ai point : vous dites des choses que je ne dis jamais. « Vous avez plus d'une fois loué dans vos vers des person- « nes dont les miens ne disent rien. Tout le monde devine « aisément votre rime à l'Ostracisme. C'est vous qu'on doit « accuser, et cependant c'est moi qu'on accuse. Quelle en « peut être la raison? — Elle est toute naturelle, répondit « Boileau; vous allez à la messe tous les jours, et moi je « n'y vais que les fêtes et les dimanches. » C'était ainsi que ses meilleurs amis le plaisantaient sur ses inquiétudes mal fondées, qui augmentèrent cependant par le chagrin de ne plus voir madame de Maintenon, à laquelle il était sincèrement attaché.

Elle avait aussi une grande envie de lui parler; mais comme il ne lui était plus permis de le recevoir chez elle, l'ayant aperçu un jour dans le jardin de Versailles, elle s'écarta dans une allée, pour qu'il pût l'y joindre. Sitôt qu'il fut près d'elle, elle lui dit : « Que craignez-vous? C'est « moi qui suis cause de votre malheur, il est de mon intérêt « et de mon honneur de réparer ce que j'ai fait. Votre fortune « devient la mienne. Laissez passer ce nuage : je ramène- « rai le beau temps. — Non, non, madame, lui répondit-il, « vous ne le ramènerez jamais pour moi. — Et pourquoi, « reprit-elle, avez-vous une pareille pensée? doutez-vous « de mon cœur ou de mon crédit? » Il lui répondit : « Je sais, « madame, quel est votre crédit, et je sais quelles bontés « vous avez pour moi : mais j'ai une tante qui m'aime d'une « façon bien différente. Cette sainte fille demande tous les « jours à Dieu pour moi des disgrâces, des humiliations, des « sujets de pénitence; et elle aura plus de crédit que vous. » Dans le moment qu'il parlait, on entendit le bruit d'une calèche. « C'est le roi qui se promène, s'écria madame de Main- « tenon, cachez-vous. » Il se sauva dans un bosquet.

Il fit trop de réflexions sur le changement de son état à la cour; et quoique pénétré de joie comme chrétien, de ce que Dieu lui envoyait des humiliations, l'homme est homme, et dans un cœur trop sensible le chagrin a bientôt porté un coup mortel. Sa santé s'altéra tous les jours, et il s'apreçut que le petit abcès qu'il avait près du foie était refermé [1] : il craignit des suites fâcheuses, et aurait pris sur-le-champ le parti de se

[1] « Il s'écria, dit M. de Valincour, qu'il était un homme mort, « descendit dans sa chambre, et se mit au lit. » Il eut raison de s'effrayer; mais, quand on n'a encore ni fièvre, ni aucun mal, on ne se met point au lit, on n'y reste pas. Tout cet endroit de la lettre de M. de Valincour montre qu'il était fort distrait quand il l'écrivit. (L. R.)

retirer pour toujours de la cour, sans la considération de sa famille, qui n'étant pas riche, avait un très-grand besoin de lui. Dans le bas âge où j'étais, j'en avais plus besoin qu'un autre. Il projetait de s'occuper dans sa retraite de mon éducation : et quel précepteur j'aurais eu ! Mais il pensait en même temps qu'il me deviendrait inutile dans la suite, s'il cessait de cultiver les protecteurs qu'il avait à la cour : c'était cette seule raison qui depuis un an l'y faisait rester. Il y retourna encore plusieurs fois, et il avait toujours l'honneur d'approcher de Sa Majesté. Mais on verra, dans ses dernières lettres, le peu d'empressement qu'il avait de se montrer à la cour, parce qu'il n'y paraissait plus avec cet air de contentement qu'il avait toujours eu. Il ne savait pas l'affecter; et pour déguiser son visage, il n'avait point cet art qu'il avait lui-même recommandé aux courtisans, dans *Esther :*

Quiconque ne sait pas dévorer un affront,
Ni de fausses couleurs se déguiser le front,
Loin de l'aspect des rois qu'il s'écarte, qu'il fuie :
Il est des contre-temps qu'il faut qu'un sage essuie.

Il n'avait plus d'autre plaisir que celui de mener une vie retirée dans son ménage, et de s'y dissiper avec ses enfants.

Enfin, un matin, étant à travailler dans son cabinet, il se sentit accablé d'un grand mal de tête; et voyant qu'il ferait mieux de se coucher que de continuer à lire, il descendit dans sa chambre. J'y étais, et je me souviens qu'il nous dit, pour ne point nous effrayer : « Mes enfants, je crois que j'ai un peu « de fièvre; mais ce n'est rien, je vais pour quelque temps me « mettre au lit. » Il s'y mit, et n'en sortit plus : sa maladie fut longue. On n'en soupçonna pas la cause, quoiqu'il se plaignît toujours d'une douleur au côté droit, et qu'il eût souvent dans sa chambre les médecins de la cour, qui le venaient voir par amitié. Il fut honoré aussi des visites de plusieurs grands seigneurs, qui l'assuraient que le roi leur demandait souvent de ses nouvelles. Ils ne disaient rien que de vrai. Louis XIV eut même la bonté de lui faire connaître l'intérêt qu'il prenait à sa santé; et je ne fais ici que copier M. Perrault dans ses *Hommes illustres :* « Sa Majesté envoya très-souvent savoir « de ses nouvelles pendant sa maladie, et témoigna du dé- « plaisir de sa mort, qui fut regrettée de toute la cour et de « toute la ville. »

Ses douleurs commençant à devenir très-aiguës, il les reçut de la main de Dieu avec autant de douceur que de soumission : et l'on ne doit point croire ce que le père Niceron a copié d'après M. de Valincour [1], et ce que je contredis, parce que je m'en suis exactement informé [2]; il n'est point vrai qu'il ait jamais demandé s'il n'était pas permis de faire cesser sa maladie et sa vie par quelques remèdes. J'ai toujours trouvé dans M. de Valincour un ami fort vif pour moi, et je lui ai eu dans ma jeunesse plusieurs obligations. Il a des droits sur mon cœur; mais la vérité en a davantage : je suis obligé, en pareille occasion, de dire qu'il s'est trompé. Tous ceux qui venaient consoler le malade étaient d'autant plus édifiés de sa patience, qu'ils connaissaient la vivacité de son caractère. Tourmenté pendant trois semaines d'une cruelle sécheresse de langue et de gosier, il se contentait de dire : « J'offre à Dieu cette peine : puisse-t-elle expier « le plaisir que j'ai trouvé souvent aux tables des grands ! » Un prêtre de Saint-André des Arcs [1], son confesseur depuis longtemps, le soutenait par ses exhortations; et M. l'abbé Boileau, chanoine de Saint-Honoré, y venait joindre les siennes.

J'étais souvent dans la chambre d'un malade si cher; et ma mémoire me rappelle les fréquentes lectures de piété qu'il me faisait faire auprès de son lit, dans les livres à ma portée. Il pria M. Rollin de veiller sur mon éducation, quand je serais en âge de profiter de ses leçons; et M. Rollin a eu dans la suite cette bonté.

Lorsqu'il fut persuadé que sa maladie finirait par la mort, il chargea mon frère d'écrire une lettre à M. de Cavoie, pour le prier de solliciter le payement de ce qui lui était dû de sa pension, afin de laisser quelque argent comptant à sa famille. Mon frère fit la lettre, et vint la lui lire : « Pourquoi, lui dit-il, « ne demandez-vous pas aussi le payement de la pension de « Boileau? Il ne faut pas nous séparer. Recommencez votre « lettre, et faites connaître à Boileau que j'ai été son ami jus- « qu'à la mort. » Lorsqu'il lui fit son dernier adieu, il se leva sur son lit, autant que pouvait le lui permettre le peu de forces qu'il avait, et lui dit en l'embrassant : « Je regarde comme « un bonheur pour moi de mourir avant vous. »

On s'était enfin aperçu que cette maladie était causée par un abcès au foie; et quoiqu'il ne fût plus temps d'y apporter remède, on résolut de lui faire l'opération. Il s'y prépara avec une grande fermeté, et en même temps il se prépara à la mort. Mon frère s'étant approché pour lui dire qu'il espérait que l'opération lui rendrait la vie : « Et vous aussi, mon fils, lui « répondit-il, voulez-vous faire comme les médecins, et m'a- « muser? Dieu est le maître de me rendre la vie; mais les « frais de la mort sont faits. »

Il en avait eu toute sa vie d'extrêmes frayeurs, que la religion dissipa entièrement dans sa dernière maladie : il s'occupa toujours de son dernier moment, qu'il vit arriver avec une tranquillité qui surprit et édifia tous ceux qui savaient combien il l'avait appréhendé.

L'opération fut faite trop tard; et trois jours après, il mourut, le 21 avril 1699, âgé de cinquante-neuf ans, après avoir reçu ses sacrements avec de grands sentiments de piété, et avoir recommandé à ses enfants beaucoup d'union entre eux, et de respect pour leur mère.

Il avait depuis longtemps écrit ses dernières dispositions dans cette lettre, datée du 28 octobre 1685 :

[1] Un malade plein de religion, et aussi éclairé, ne demande point si la chose est permise; il peut dire seulement que si elle était permise, la douleur l'y forcerait : c'est peut-être ce que M. de Valincour a voulu dire. (L. R.)

[2] Louis Racine préparant une édition des œuvres de son père, en 1742, consulta son frère J. B. Racine, sur le fait rapporté par M. de Valincour et le P. Niceron; son frère lui répondit en ces termes : « Il n'y a pas un mot de vrai dans ce « que vous me mandez de l'exclamation de mon père sur la « douleur. Jamais homme n'a craint davantage ni même souf- « fert plus impatiemment la douleur; mais jamais homme ne « l'a reçue de la main de Dieu avec plus de soumission, si bien « que quelques jours avant sa mort, sur ce que je lui disais que « tous les médecins espéraient de le tirer d'affaire, il m'adressa « ces belles paroles : « Ils diront ce qu'ils voudront; laissons- « les dire : mais vous, mon fils, voulez-vous me tromper, et « vous entendez-vous avec eux? Dieu est le maître; mais je puis « vous assurer que s'il me donnait le choix ou de la vie ou de « la mort, je ne sais ce que je choisirais : les frais en sont faits. » « Ce furent ses propres paroles. Jugez si c'est là le langage d'un « homme qui succombe à la douleur. »

[1] Madame de Maintenon citait l'exemple de Racine à madame de la Maisonfort, qui ne voulait se confesser qu'à un homme d'esprit. « Le plus simple, lui dit-elle, est le meilleur « pour vous, et vous devez vous y soumettre en enfant. Com- « ment surmonterez-vous les croix que Dieu vous enverra « dans le cours de votre vie, si un accent normand ou picard « vous arrête, et si vous vous dégoûtez d'un homme, parce « qu'il n'est pas aussi sublime que Racine? Il vous aurait édi- « fiée, le pauvre homme, si vous aviez vu son humilité dans « sa maladie, et son repentir sur cette recherche de l'esprit. Il « ne demanda point, dans ce temps-là, un directeur à la mode, « il ne vit qu'un bon prêtre de sa paroisse. » (A. M.)

« Comme je suis incertain de l'heure à laquelle il plaira à « Dieu de m'appeler, et que je puis mourir sans avoir le « temps de déclarer mes dernières intentions, j'ai cru que « je ferais bien de prier ici ma femme de plusieurs petites « choses, auxquelles j'espère qu'elle ne voudra pas man- « quer :

« Premièrement, de continuer à une bonne vieille nourrice « que j'ai à la Ferté-Milon, jusqu'à sa mort, quatre francs ou « cent sous par mois, que je lui donne depuis quelque temps « pour lui aider à vivre.

« 2° Je donne une somme de 500 livres aux pauvres de la « paroisse de Saint-André [1].

« 3° Pareille somme à ma sœur Rivière, pour distribuer à « de pauvres parents que j'ai à la Ferté-Milon.

« 4° De donner 300 livres aux pauvres de la paroisse de « Griviller.

« Ces sommes prises sur ce que je pourrai laisser de bien.

« Je la prie de remettre entre les mains de M. Despréaux « tout ce qu'elle me trouvera de papiers concernant l'histoire « du roi.

« Fait dans mon cabinet, ce 29 octobre 1685 [2].

« RACINE. »

Avec cette lettre, on trouva un testament que je rapporte, quoique déjà inséré dans son éloge par M. Perrault.

« AU NOM DU PÈRE ET DU FILS ET DU SAINT-ESPRIT.

« Je désire qu'après ma mort mon corps soit porté à Port- « Royal des Champs, et qu'il y soit inhumé dans le cimetière, « au pied de la fosse de M. Hamon. Je supplie très-humble- « ment la mère abbesse et les religieuses de vouloir bien « m'accorder cet honneur, quoique je m'en reconnaisse très- « indigne, et par les scandales de ma vie passée, et par le peu « d'usage que j'ai fait de l'excellente éducation que j'ai reçue « autrefois dans cette maison, et des grands exemples de « piété et de pénitence que j'y ai vus, et dont je n'ai été qu'un « stérile admirateur. Mais plus j'ai offensé Dieu, plus j'ai « besoin des prières d'une si sainte communauté pour attirer « sa miséricorde sur moi. Je prie aussi la mère abbesse et les « religieuses de vouloir accepter une somme de huit cents « livres. Fait à Paris, dans mon cabinet, le 10 octobre 1698.

« RACINE. »

Comme M. Hamon avait pris soin de ses études après la mort de M. le Maistre, et avait été comme son précepteur, il avait conservé un grand respect pour sa mémoire. Ce fut par cette raison, et parce que d'ailleurs il voulait être dans le cimetière du dehors, qu'il demanda d'être enterré à ses pieds.

En exécution de ce testament, son corps, qui fut d'abord porté à Saint-Sulpice, sa paroisse, et mis en dépôt pendant la nuit dans le chœur de cette église, fut transporté le jour suivant à Port-Royal, où les deux prêtres de Saint-Sulpice qui l'accompagnèrent le présentèrent avec les cérémonies et les compliments ordinaires. Quelques personnes de la cour s'entretenant du lieu où il avait voulu être enterré : « C'est ce « qu'il n'eût point fait de son vivant, » dit un seigneur connu par des réflexions de cette nature [3].

Louis XIV parut sensible à la nouvelle de sa mort : et ayant appris qu'il laissait à une famille composée de sept enfants plus de gloire que de richesses, il eut la bonté d'accorder une pension de deux mille livres, qui serait partagée entre la veuve et les enfants jusqu'au dernier survivant.

Ma mère, après avoir été faire les remerciments de cette grâce, résolue à vivre en veuve vraiment veuve, ne fut point obligée, pour exécuter le précepte de saint Paul, de rien changer à sa façon de vivre; elle fut encore pendant trente-trois ans uniquement occupée du soin de ses enfants et des pauvres, vit avec sa tranquillité ordinaire périr en partie, dans les temps du système [1], le peu de bien qu'elle avait tâché, pour l'amour de nous, d'augmenter par ses épargnes, et la mort, qui sans s'être annoncée par aucune infirmité, vint à elle tout à coup, le 15 novembre 1732, la trouva prête dès longtemps.

La mère Sainte-Thècle Racine ne survécut que peu de mois à son cher neveu. Elle mourut âgée de soixante-quatorze ans, dont pendant l'espace de plus de vingt-six, soit comme prieure, soit comme abbesse, elle avait gouverné le monastère, où elle était entrée à l'âge de neuf ans, ayant quitté le monde avant de le connaître.

Quelques jours après la mort de mon père, Boileau, qui depuis longtemps ne paraissait plus à la cour, y retourna pour recevoir les ordres de Sa Majesté par rapport à son histoire, dont il se trouvait seul chargé; et comme il lui parlait de l'intrépidité chrétienne avec laquelle mon père avait vu la mort s'approcher : « Je le sais, répondit le roi, et j'en ai été « étonné; il la craignait beaucoup, et je me souviens qu'au « siége de Gand vous étiez le plus brave des deux. » Lui ayant fait ensuite regarder sa montre, qu'il tenait par hasard : « Souvenez-vous, ajouta-t-il, que j'ai toujours une heure par « semaine à vous donner, quand vous voudrez venir. » Ce fut pourtant la dernière fois que Boileau parut devant un prince qui recevait si favorablement les grands poëtes. Il ne retourna jamais à la cour; et lorsque ses amis l'exhortaient à s'y montrer, du moins de temps en temps : « Qu'irais-je y faire? leur « disait-il, je ne sais plus louer. »

J'ai parlé jusqu'à présent de tous les ouvrages de mon père, excepté de celui que Boileau, suivant le Supplément de Moreri, regardait comme le plus parfait morceau d'histoire que nous eussions dans notre langue, et que M. l'abbé d'Olivet, dans l'*Histoire de l'Académie française*, juge lui devoir donner, parmi ceux de nos auteurs qui ont le mieux écrit en prose, le même rang qu'il tient parmi nos poëtes. J'espère qu'il aurait ce rang, si les grands morceaux qu'il avait composés sur l'histoire du roi subsistaient encore; mais pour revenir à cette histoire particulière, dont il n'a jamais parlé dans sa famille, voici ce que nous en avons appris par Boileau.

Les religieuses de Port-Royal ayant été obligées de présenter un mémoire à M. l'archevêque de Paris, au sujet du partage de leurs biens avec la maison de Port-Royal de Paris, mon père, toujours disposé à leur rendre service dans leurs affaires temporelles (comme je l'ai dit), fit pour elles ce mémoire; et quoiqu'il ne contînt qu'une explication en peu de mots de leur recette et de leur dépense, les premières copies de ce mémoire, écrites de sa main, m'ont fait juger par les ratures dont elles sont remplies, que ces sortes d'écrits, où il faut éviter tout ornement d'esprit, en se bornant à un style précis et pur, lui coûtaient plus de peines que d'autres.

[1] Le mot *Saint-André* est effacé. Racine a mis en renvoi : *Saint-Severin, ce 12 novembre 1686*. Depuis il a effacé *Saint-Severin*, et mis au-dessus *Saint-Sulpice*. Ce sont les trois paroisses dans l'arrondissement desquelles il a successivement demeuré. (G.)

[2] Nous avons cru devoir rétablir ici dans son entier cette pièce touchante, dont Racine le fils ne rapporte que les premières lignes. Le manuscrit original est à la bibliothèque royale. (A. M.)

[3] Cette épigramme, assez obscure, signifie probablement que Racine était trop bon courtisan pour donner de son vivant cette preuve d'attachement à une maison suspecte au roi, et regardée comme le boulevard du jansénisme. (G.) — Le mot rapporté par Louis Racine est du comte de Roucy.

[1] Le système de Law.

C'est dans ce même style qu'il a composé en prose l'épitaphe de mademoiselle de Vertus, dont la longue pénitence l'avait pénétré d'admiration. M. l'archevêque de Paris ayant apparemment goûté le style de ce mémoire, et voyant quelquefois mon père à la cour, lui dit que puisqu'il avait été élevé à Port-Royal, personne ne pouvait mieux que lui le mettre au fait d'une maison dont il entendait parler de plusieurs manières très-différentes, et qu'il lui demandait un mémoire historique, qui l'instruisît de ce qui s'y était passé.

Tous ceux qui ont eu quelque liaison avec mon père ont toujours reconnu la même simplicité dans ses mœurs que dans sa foi, et ont en même temps admiré le zèle avec lequel il se portait à servir ses amis. Lorsque M. de Cavoie, tombé dans une espèce de disgrâce, vint lui confier ce qui avait indisposé contre lui Sa Majesté, il lui conseilla de se justifier par une lettre qu'il offrit de faire lui-même; et nous fûmes témoins de l'agitation dans laquelle il passa les deux jours qu'il employa à composer cette lettre, dans laquelle il mit tout l'art que son esprit put lui fournir, pour faire paraître innocent un seigneur malheureux. Avec ce même zèle il écrivit l'*Histoire de Port-Royal*, dans l'espérance de rendre favorables à ces religieuses les sentiments de leur archevêque; et sans intention, selon les apparences, de la rendre publique, il remit cette histoire, la veille de sa mort, à un ami. J'ai eu plus d'une fois la curiosité d'en demander des nouvelles aux personnes capables de m'en donner : leurs réponses m'avaient fait croire qu'elle ne subsistait plus, et je croyais l'ouvrage anéanti, lorsque j'appris, en 1742, qu'on en avait imprimé la première partie. J'ai cherché inutilement de quelles ténèbres sortait cette première partie, et par quelles mains elle en avait été tirée quarante ans après la mort de l'auteur. Les personnes curieuses de savoir s'il a achevé cette histoire, c'est-à-dire s'il l'a conduite, comme on le prétend, jusqu'à la paix de Clément IX, n'en trouveront aucun éclaircissement dans la famille.

Pour finir ces Mémoires communs à deux hommes étroitement unis depuis l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, il me reste à écrire quelques particularités de la vie de Boileau. Les onze années qu'il survécut furent onze années d'infirmités et de retraite. Il les passa tantôt à Paris, tantôt à Auteuil, où il ne recevait plus les visites que d'un très-petit nombre d'amis. Il voulait bien y recevoir quelquefois la mienne, et s'amusait même à jouer avec moi aux quilles : il excellait à ce jeu, et je l'ai vu souvent abattre toutes les neuf d'un seul coup de boule : « Il faut avouer, disait-il à ce sujet, que « j'ai deux grands talents, aussi utiles l'un que l'autre à la « société et à un État : l'un de bien jouer aux quilles, l'autre « de bien faire des vers. » La bonté qu'il avait de se prêter à ma conversation flattait infiniment mon amour-propre, qui fut cependant fort humilié dans une de ces visites, que je lui rendis malgré moi.

J'étais en philosophie, au collége de Beauvais, et j'avais fait une pièce de douze vers français, pour déplorer la destinée d'un chien qui avait servi de victime aux leçons d'anatomie qu'on nous donnait. Ma mère, qui avait souvent entendu parler du danger de la passion des vers, et qui la craignait pour moi, après avoir porté cette pièce à Boileau, et lui avoir représenté ce qu'il devait à la mémoire de son ami, m'ordonna de l'aller voir. J'obéis, j'allai chez lui en tremblant, et j'entrai comme un criminel. Il prit un air sévère; et après m'avoir dit que la pièce qu'on lui avait montrée était trop peu de chose pour lui faire connaître si j'avais quelque génie, « Il faut, ajouta-t-il, que vous soyez bien hardi pour oser « faire des vers avec le nom que vous portez. Ce n'est pas « que je regarde comme impossible que vous deveniez un « jour capable d'en faire de bons; mais je me méfie de tout « ce qui est sans exemple : et depuis que le monde est monde « on n'a pas vu de grand poëte, fils d'un grand poëte. Le cadet « de Corneille n'était point tout à fait sans génie : il ne sera « jamais cependant que le très-petit Corneille. Prenez bien « garde qu'il ne vous en arrive autant. Pourrez-vous d'ail- « leurs vous dispenser de vous attacher à quelque occupa- « tion lucrative, et croyez-vous que celle des lettres en « soit une? Vous êtes le fils d'un homme qui a été le plus « grand poëte de son siècle, et d'un siècle où le prince et « les ministres allaient au-devant du mérite pour le récom- « penser : vous devez savoir mieux qu'un autre à quelle for- « tune conduisent les vers. » La sincérité qui a régné dans cet ouvrage m'a fait rappeler ce sermon, dont j'ai fort mal profité.

L'auteur du *Bolæana* n'était pas lié assez particulièrement avec lui, pour bien faire le recueil qu'il a voulu faire. Il avait donné au public quelques satires dont Boileau n'avait pas parlé avec admiration, ce qui avait jeté beaucoup « de froideur entre eux deux. « Il me vient voir rarement, « disait Boileau, parce que quand il est avec moi, il est tou- « jours embarrassé de son mérite et du mien. » Le P. Malebranche s'entretenait avec lui de sa dispute avec M. Arnauld sur les idées, et prétendait que M. Arnauld ne l'avait jamais « entendu : Eh! qui donc, mon père, reprit Boileau, vou- « lez-vous qui vous entende? »

Lorsqu'il avait donné au public un nouvel ouvrage, et qu'on venait lui dire que les critiques en parlaient fort mal : « Tant mieux, répondait-il, les mauvais ouvrages sont ceux « dont on ne parle pas. » La manière dont on critique encore aujourd'hui les siens fait assez voir qu'on en parle toujours.

Ce grand poëte, qui de son vivant triompha de l'envie sur un amas prodigieux d'éditions qui se renouvelaient tous les ans, certain du contentement du public, s'est presque vu dans sa postérité. Il est pourtant le seul de nos poetes qui par sa mort n'ait pas fait taire l'envie, dont il triomphe encore par les éditions de ses ouvrages, qui se renouvellent sans cesse parmi nous, ou dans les pays étrangers. Jamais poëte n'a été plus imprimé, traduit, commenté et critiqué; et il y a apparence qu'il vivra toujours, parce que, comme il réunit le vrai de la pensée à la justesse de l'expression, ses vers restent aisément dans la mémoire; en sorte que ceux mêmes qui ne l'admirent pas le savent par cœur.

L'écrivain qui a fait de lui l'éloge qui se trouve dans le *Supplément au Nécrologe de Port-Royal*, le loue « d'avoir « asservi aux lois de la pudeur la plus scrupuleuse un genre « de poésie qui jusques à lui n'avait emprunté presque tous « ses agréments que des charmes dangereux que la licence « et le libertinage offrent aux cœurs corrompus. » Il est dit encore dans cet éloge que l'équité, la droiture et la bonne foi présidèrent à toutes ses actions; et on en donne pour exemple la restitution des revenus du bénéfice dont j'ai parlé au commencement de ces Mémoires : restitution qu'il fit sans consulter personne. Ne prenant avis que de la crainte de Dieu, qui fut toujours présente à son cœur, il se démit du bénéfice entre les mains de M. de Buzanval, qui en était le collateur, ne voulant pas même charger sa conscience du choix de son successeur.

Boursault dans ses lettres rapporte sa conversation sur les bénéfices avec un abbé qui en avait plusieurs, et qui lui disait : « Cela est bien bon pour vivre. — Je n'en « doute point, lui répondit Boileau; mais pour mourir, « monsieur l'abbé, pour mourir! »

Interrogé dans sa vieillesse s'il n'avait point changé d'avis sur le Tasse, il assura que, loin de se repentir de ce qu'il en avait dit, il n'en avait point assez dit, et en donna les raisons que rapporte M. l'abbé d'Olivet dans l'*Histoire de l'Académie française*.

La réponse d'Antoine, son jardinier d'Auteuil, au P. Bouhours, fut telle que Brossette la rapporte dans son *Commentaire*. Antoine condamnait le second mot de l'épître qui lui était adressée, prétendant qu'un jardinier n'était pas un valet. C'était le seul mot qu'il trouvait à critiquer dans les ouvrages de son maître.

Quoique Boileau aimât toujours sa maison d'Auteuil, et n'eût aucun besoin d'argent, M. le Verrier lui persuada de la lui vendre, en l'assurant qu'il y serait toujours également le maître, et lui faisant promettre qu'il s'y conserverait une chambre qu'il viendrait souvent occuper. Quinze jours après la vente, il y retourne, entre dans le jardin, et n'y trouvant plus un berceau sous lequel il avait coutume d'aller rêver, appelle Antoine, et lui demande ce qu'est devenu son berceau. Antoine lui répond qu'il a été détruit par ordre de M. le Verrier. Boileau, après avoir rêvé un moment, remonte dans son carrosse en disant : « Puisque je ne suis « plus le maître ici, qu'est-ce que j'y viens faire? » Il n'y revint plus.

On sait que, dans ses dernières années, il s'occupa de sa *Satire sur l'équivoque*, pour laquelle il eut cette tendresse que les auteurs ont ordinairement pour les productions de leur vieillesse. Il la lisait à ses amis, mais il ne voulait plus que leurs applaudissements : ce n'était plus ce poëte qui autrefois demandait des critiques, et qui disait aux autres :

Écoutez tout le monde, assidu consultant.

Il redevint même amoureux de plusieurs vers qu'il avait retranchés de ses ouvrages par le conseil de mon père : il les y fit rentrer, lorsqu'il donna sa dernière édition.

Il la revit avec soin, et dit à un ami qui le trouva attaché à ce travail : « Il est bien honteux de m'occuper encore « de rimes, et de toutes ces niaiseries du Parnasse, quand « je ne devrais songer qu'au compte que je suis près d'aller « rendre à Dieu. » On a toujours vu en lui le poëte et le chrétien.

M. le duc d'Orléans l'invita à dîner : c'était un jour maigre, et on n'avait servi que du gras sur la table. On s'aperçut qu'il ne touchait qu'à son pain : « Il faut bien, « lui dit le prince, que vous mangiez gras comme les au- « tres; on a oublié le maigre. » Boileau lui répondit : « Vous « n'avez qu'à frapper du pied, monseigneur, et les pois- « sons sortiront de terre. » Cette allusion au mot de Pompée fit plaisir à la compagnie, et sa constance à ne point vouloir toucher au gras lui fit honneur.

Il se félicitait avec raison de la pureté de ses ouvrages : « C'est une grande consolation, disait-il, pour un poëte qui « va mourir, de n'avoir jamais offensé les mœurs. » A quoi on pourrait ajouter : De n'avoir jamais offensé personne.

M. le Noir, chanoine de Notre-Dame, son confesseur ordinaire, l'assista à la mort, à laquelle il se prépara en très-sincère chrétien : il conserva en même temps, jusqu'au dernier moment, le caractère de poëte. M. le Verrier crut l'amuser par la lecture d'une tragédie qui dans sa nouveauté faisait beaucoup de bruit. Après la lecture du premier acte, il dit à M. le Verrier : « Hé! mon ami, ne « mourrai-je pas assez promptement? Les Pradon dont nous « nous sommes moqués dans notre jeunesse étaient des so- « leils auprès de ceux-ci. » Comme la tragédie qui l'irritait se soutient encore aujourd'hui avec honneur, on doit attribuer sa mauvaise humeur contre elle à l'état où il se trouvait : il mourut deux jours après.

Lorsqu'on lui demandait ce qu'il pensait de son état, il répondait par ce vers de Malherbe :

Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages.

Un moment avant sa mort, il vit entrer M. Coutard, et lui dit, en lui serrant la main : « Bonjour et adieu; l'adieu « sera bien long. » Il mourut d'une hydropisie de poitrine, le 13 mars 1711, et laissa par son testament presque tout son bien aux pauvres.

La compagnie qui suivit son convoi, et dans laquelle j'étais, fut fort nombreuse : ce qui étonna une femme du peuple à qui j'entendis dire : « Il avait bien des amis; on « assure cependant qu'il disait du mal de tout le monde. »

Il fut enterré dans la chapelle basse de la Sainte-Chapelle [1], immédiatement au-dessous de la place qui, dans la chapelle haute, est devenue fameuse par le lutrin qu'il a chanté.

Cette même année nous obtînmes, après la destruction de Port-Royal, la permission de faire exhumer le corps de mon père, qui fut apporté à Paris le 2 décembre 1711, dans l'église de Saint-Étienne du Mont, notre paroisse alors, et placé derrière le maître-autel, en face de la chapelle de la Vierge, auprès de la tombe de M. Pascal. L'épitaphe latine que Boileau avait faite, et qui avait été placée dans le cimetière de Port-Royal, ne subsistant plus [2], je la vais rapporter avec la traduction française faite par le même Boileau : la traduction que ses commentateurs ont mise dans ses Œuvres n'est point la véritable; ce qu'on reconnaîtra aisément par la différence du style.

D. O. M.

Hic jacet vir nobilis Joannes RACINE, Franciæ thesauris præfectus, regi a secretis atque a cubiculo, nec non unus e quadraginta gallicanæ Academiæ viris, qui, postquam profana tragœdiarum argumenta diu cum ingenti hominum admiratione tractasset, musas tandem suas uni Deo consecravit omnemque ingenii vim in eo laudando contulit, qui solus laude dignus. Cum eum vitæ negotiorumque rationes multis nominibus aulæ tenerent addictum, tamen in frequenti hominum consortio omnia pietatis ac religionis officia coluit. A christianissimo rege Ludovico Magno selectus una cum familiari ipsius amico fuerat, qui res eo regnante præclare ac mirabiliter gestas perscriberet. Huic intentus operi, repente in gravem atque diuturnum morbum implicitus est, tandemque ab hac sede miseriarum in melius domicilium translatus anno ætatis suæ LIX. Qui mortem longiori adhuc intervallo remotam valde horruerat, ejusdem præsentis aspectum placida fronte sustinuit; obiitque, spe multo magis, et pia in Deum fiducia erectus quam fractus metu. Ea jactura omnes illius amicos, è quibus nonnulli inter regni primores eminebant, acerbissimo dolore perculit. Manavit etiam ad ipsum regem tanti viri desiderium. Fecit modestia ejus singularis, et præcipua in hanc Portus-Regii domum benevolentia, ut in isto cæmeterio pie magis quam magnifice sepeliri vellet, adeoque testamento cavit, ut corpus suum juxta piorum hominum qui hic jacent corpora, humaretur.

Tu vero quicumque es, quem in hanc domum pietas adducit, tuæ ipse mortalitatis ad hunc aspectum recordare, et clarissimam tanti viri memoriam precibus potius quam elogiis prosequere.

D. O. M.

Ici repose le corps de messire Jean RACINE, trésorier de France, secrétaire du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, et un des quarante de l'Académie française, qui après avoir longtemps charmé la France par ses excellentes poésies profanes, consacra ses muses à Dieu, et les employa uniquement à louer le seul objet digne de louange. Les raisons indispensables qui l'attachaient à la cour l'empêchèrent de quitter le monde; mais elles ne l'empêchèrent pas de s'acquitter, au mi-

[1] Et non pas Saint-Jean le Rond, sa paroisse, comme il est dit dans le *Supplément au Nécrologe de Port-Royal*. (L. R.)

[2] La pierre sur laquelle est gravée l'épitaphe, et que l'on croyait perdue, a été retrouvée dans l'église de Magny-Lessart, et transportée à Paris, à Saint-Étienne du Mont, le 21 avril 1818. Elle est placée vis-à-vis celle de Pascal, à la droite du chœur, près de la chapelle de sainte Geneviève.

lieu du monde, de tous les devoirs de la piété et de la religion. Il fut choisi, avec un de ses amis, par le roi Louis le Grand, pour rassembler en un corps d'histoire les merveilles de son règne, et il était occupé à ce grand ouvrage, lorsque tout à coup il fut attaqué d'une longue et cruelle maladie, qui à la fin l'enleva de ce séjour de misères, en sa cinquante-neuvième année. Bien qu'il eût extrêmement redouté la mort lorsqu'elle était encore loin de lui, il la vit de près sans s'en étonner, et mourut beaucoup plus rempli d'espérance que de crainte, dans une entière résignation à la volonté de Dieu. Sa perte toucha sensiblement ses amis, entre lesquels il pouvait compter les premières personnes du royaume, et il fut regretté du roi même. Son humilité et l'affection particulière qu'il eut toujours pour cette maison de Port-Royal des Champs, lui firent souhaiter d'être enterré sans aucune pompe dans ce cimetière, avec les serviteurs de Dieu qui y reposent, et auprès desquels il a été mis, selon qu'il l'avait ordonné par son testament.

O toi! qui que tu sois, que la piété attire en ce saint lieu, plains dans un si excellent homme la triste destinée de tous les mortels; et quelque grande idée que puisse te donner de lui sa réputation, souviens-toi que ce sont des prières, et non pas de vains éloges, qu'il te demande.

FIN DES MÉMOIRES.

LA THÉBAÏDE,

OU

LES FRÈRES ENNEMIS.

TRAGÉDIE. — 1664.

A MONSEIGNEUR

LE DUC

DE SAINT-AIGNAN[1],

PAIR DE FRANCE.

MONSEIGNEUR,

Je vous présente un ouvrage qui n'a peut-être rien de considérable que l'honneur de vous avoir plu. Mais véritablement cet honneur est quelque chose de si grand pour moi, que quand ma pièce ne m'aurait produit que cet avantage, je pourrais dire que son succès aurait passé mes espérances. Et que pouvais-je espérer de plus glorieux que l'approbation d'une personne qui sait donner aux choses un juste prix, et qui est lui-même l'admiration de tout le monde? Aussi, MONSEIGNEUR, si la *Thébaïde* a reçu quelques applaudissements, c'est sans doute qu'on n'a pas osé démentir le jugement que vous avez donné en sa faveur; et il semble que vous lui ayez communiqué ce don de plaire qui accompagne toutes vos actions. J'espère qu'étant dépouillée des ornements du théâtre, vous ne laisserez pas de la regarder encore favorablement. Si cela est, quelques ennemis qu'elle puisse avoir, je n'appréhende rien pour elle, puisqu'elle sera assurée d'un protecteur que le nombre des ennemis n'a pas accoutumé d'ébranler. On sait, MONSEIGNEUR, que si vous avez une parfaite connaissance des belles choses, vous n'entreprenez pas les grandes avec un courage moins élevé, et que vous avez réuni en vous ces deux excellentes qualités qui ont fait séparément tant de grands hommes. Mais je dois craindre que mes louanges ne vous soient aussi importunes que les vôtres m'ont été avantageuses : aussi bien, je ne vous dirais que des choses qui sont connues de tout le monde, et que vous seul veulez ignorer. Il suffit que vous me permettiez de vous dire, avec un profond respect, que je suis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble et très obéissant serviteur,

RACINE.

[1] François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, l'un des quarante de l'Académie française, et membre de celle des Ricovrati de Padoue, était un seigneur distingué par son esprit autant que par sa valeur.

PRÉFACE.

Le lecteur me permettra de lui demander un peu plus d'indulgence pour cette pièce que pour les autres qui la suivent; j'étais fort jeune quand je la fis. Quelques vers que j'avais faits alors tombèrent par hasard entre les mains de quelques personnes d'esprit; elles m'excitèrent à faire une tragédie, et me proposèrent le sujet de la *Thébaïde*. Ce sujet avait été autrefois traité par Rotrou, sous le nom d'*Antigone;* mais il faisait mourir les deux frères dès le commencement de son troisième acte. Le reste était en quelque sorte le commencement d'une autre tragédie, où l'on entrait dans des intérêts tout nouveaux; et il avait réuni en une seule pièce deux actions différentes, dont l'une sert de matière aux *Phéniciennes* d'Euripide et l'autre à l'*Antigone* de Sophocle. Je compris que cette duplicité d'action avait pu nuire à sa pièce, qui d'ailleurs était remplie de quantité de beaux endroits. Je dressai à peu près mon plan sur les *Phéniciennes* d'Euripide; car pour la *Thébaïde* qui est dans Sénèque, je suis un peu de l'opinion d'Heinsius, et je tiens, comme lui, que non-seulement ce n'est point une tragédie de Sénèque, mais que c'est plutôt l'ouvrage d'un déclamateur, qui ne savait ce que c'était que tragédie.

La catastrophe de ma pièce est peut-être un peu trop sanglante; en effet, il n'y paraît[1] presque pas un acteur qui ne meure à la fin : mais aussi c'est la *Thébaïde,* c'est-à-dire le sujet le plus tragique de l'antiquité.

L'amour, qui d'ordinaire a tant de part dans les tragédies, n'en a presque point ici; et je doute que je lui en donnasse davantage si c'était à recommencer; car il faudrait, ou que l'un des deux frères fût amoureux, ou tous les deux ensemble. Et quelle apparence de leur donner d'autres intérêts que ceux de cette fameuse haine qui les occupait tout entiers? Ou bien il faut jeter l'amour sur un des seconds personnages, comme j'ai fait; et alors cette passion, qui devient comme étrangère au sujet, ne peut produire que de médiocres effets. En un mot, je suis persuadé que les tendresses ou les jalousies des amants ne sauraient trouver que fort peu de place

[1] Louis Racine observe que son père écrivait et imprimait ainsi CONNAÎTRE et PARAÎTRE; et les éditions de 1687 et de 1702 en font foi. Voltaire n'était donc pas le premier auteur de cette innovation dans l'orthographe, qui a tant blessé le pédantisme grammatical, et qui est si conforme à la raison. Ou Voltaire a ignoré cette autorité, dont il pouvait se prévaloir, ou il a préféré l'honneur et le danger de passer pour novateur. (L.)

parmi les incestes, les parricides et toutes les autres horreurs qui composent l'histoire d'Œdipe et de sa malheureuse famille.

PERSONNAGES.

ÉTÉOCLE, roi de Thèbes.
POLYNICE, frère d'Étéocle.
JOCASTE, mère de ces deux princes et d'Antigone.
ANTIGONE, sœur d'Étéocle et de Polynice.
CRÉON, oncle des princes et de la princesse.
HÉMON, fils de Créon, amant d'Antigone.
OLYMPE, confidente de Jocaste.
ATTALE, confident de Créon.
UN SOLDAT de l'armée de Polynice.
UN PAGE.
GARDES.

La scène est à Thèbes, dans une salle du palais.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

JOCASTE, OLYMPE.

JOCASTE.

Ils sont sortis, Olympe? Ah, mortelles douleurs!
Qu'un moment de repos me va coûter de pleurs!
Mes yeux depuis six mois étaient ouverts aux larmes,
Et le sommeil les ferme en de telles alarmes!
Puisse plutôt la mort les fermer pour jamais,
Et m'empêcher de voir le plus noir des forfaits!
Mais en sont-ils aux mains?

OLYMPE.

Du haut de la muraille
Je les ai vus déjà tous rangés en bataille;
J'ai vu déjà le fer briller de toutes parts;
Et pour vous avertir j'ai quitté les remparts.
J'ai vu, le fer en main, Étéocle lui-même;
Il marche des premiers; et d'une ardeur extrême,
Il montre aux plus hardis à braver le danger.

JOCASTE.

N'en doutons plus, Olympe, ils se vont égorger.
(*A un page.*)
Que l'on coure avertir et hâter la princesse;
Je l'attends. Juste ciel, soutenez ma faiblesse!
Il faut courir, Olympe, après ces inhumains;
Il faut les séparer, ou mourir par leurs mains.
Nous voici donc, hélas! à ce jour détestable
Dont la seule frayeur me rendait misérable!
Ni prières ni pleurs ne m'ont de rien servi :
Et le courroux du sort voulait être assouvi.
O toi, soleil, ô toi qui rends le jour au monde,
Que ne l'as-tu laissé dans une nuit profonde!
A de si noirs forfaits prêtes-tu tes rayons?
Et peux-tu, sans horreur, voir ce que nous voyons?
Mais ces monstres, hélas! ne t'épouvantent guères :
La race de Laïus les a rendus vulgaires;
Tu peux voir sans frayeur les crimes de mes fils,
Après ceux que le père et la mère ont commis.
Tu ne t'étonnes pas si mes fils sont perfides,
S'ils sont tous deux méchants, et s'ils sont parricides:
Tu sais qu'ils sont sortis d'un sang incestueux,
Et tu t'étonnerais s'ils étaient vertueux.

SCÈNE II.

JOCASTE, ANTIGONE, OLYMPE.

JOCASTE.

Ma fille, avez-vous su l'excès de nos misères?

ANTIGONE.

Oui, madame : on m'a dit la fureur de mes frères.

JOCASTE.

Allons, chère Antigone, et courons de ce pas
Arrêter, s'il se peut, leurs parricides bras.
Allons leur faire voir ce qu'ils ont de plus tendre;
Voyons si contre nous ils pourront se défendre,
Ou s'ils oseront bien, dans leur noire fureur,
Répandre notre sang pour attaquer le leur.

ANTIGONE.

Madame, c'en est fait, voici le roi lui-même.

SCÈNE III.

JOCASTE, ÉTÉOCLE, ANTIGONE, OLYMPE

JOCASTE.

Olympe, soutiens-moi; ma douleur est extrême.

ÉTÉOCLE.

Madame, qu'avez-vous? et quel trouble...

JOCASTE.

Ah, mon fils!
Quelles traces de sang vois-je sur vos habits?
Est-ce du sang d'un frère? ou n'est-ce point du vôtre?

ÉTÉOCLE.

Non, madame, ce n'est ni de l'un ni de l'autre.
Dans son camp jusqu'ici Polynice arrêté,
Pour combattre, à mes yeux ne s'est point présenté.
D'Argiens seulement une troupe hardie
M'a voulu de nos murs disputer la sortie :
J'ai fait mordre la poudre à ces audacieux;
Et leur sang est celui qui paraît à vos yeux.

JOCASTE.

Mais que prétendiez-vous, et quelle ardeur soudaine
Vous a fait tout à coup descendre dans la plaine?

ÉTÉOCLE.

Madame, il était temps que j'en usasse ainsi,
Et je perdais ma gloire à demeurer ici.
Le peuple, à qui la faim se faisait déjà craindre,
De mon peu de vigueur commençait à se plaindre,
Me reprochant déjà qu'il m'avait couronné,
Et que j'occupais mal le rang qu'il m'a donné.
Il le faut satisfaire; et quoi qu'il en arrive,
Thèbes dès aujourd'hui ne sera plus captive :
Je veux, en n'y laissant aucun de mes soldats,
Qu'elle soit seulement juge de nos combats.
J'ai des forces assez pour tenir la campagne,
Et si quelque bonheur nos armes accompagne,
L'insolent Polynice et ses fiers alliés
Laisseront Thèbes libre, ou mourront à mes pieds.

JOCASTE.

Vous pourriez d'un tel sang, ô ciel! souiller vos armes?
La couronne pour vous a-t-elle tant de charmes?
Si par un parricide il la fallait gagner,
Ah! mon fils, à ce prix voudriez-vous régner?
Mais il ne tient qu'à vous, si l'honneur vous anime,
De nous donner la paix sans le secours d'un crime,
Et de votre courroux triomphant aujourd'hui,
Contenter votre frère, et régner avec lui.

ÉTÉOCLE.

Appelez-vous régner partager ma couronne,
Et céder lâchement ce que mon droit me donne?

JOCASTE.

Vous le savez, mon fils, la justice et le sang
Lui donnent, comme à vous, sa part à ce haut rang :
Œdipe, en achevant sa triste destinée,
Ordonna que chacun régnerait son année;
Et n'ayant qu'un État à mettre sous vos lois,
Voulut que tour à tour vous fussiez tous deux rois.
A ces conditions vous daignâtes souscrire.
Le sort vous appela le premier à l'empire,
Vous montâtes au trône; il n'en fut point jaloux :
Et vous ne voulez pas qu'il y monte après vous!

ÉTÉOCLE.

Non, madame, à l'empire il ne doit plus prétendre :
Thèbes à cet arrêt n'a point voulu se rendre;
Et lorsque sur le trône il s'est voulu placer,
C'est elle, et non pas moi, qui l'en a su chasser.
Thèbes doit-elle moins redouter sa puissance,
Après avoir six mois senti sa violence?
Voudrait-elle obéir à ce prince inhumain,
Qui vient d'armer contre elle et le fer et la faim?
Prendrait-elle pour roi l'esclave de Mycène,
Qui pour tous les Thébains n'a plus que de la haine,
Qui s'est au roi d'Argos indignement soumis,
Et que l'hymen attache à nos fiers ennemis?
Lorsque le roi d'Argos l'a choisi pour son gendre,
Il espérait par lui de voir Thèbes en cendre.
L'amour eut peu de part à cet hymen honteux,
Et la seule fureur en alluma les feux.
Thèbes m'a couronné pour éviter ses chaînes,
Elle s'attend par moi de voir finir ses peines :
Il la faut accuser si je manque de foi;
Et je suis son captif, je ne suis pas son roi.

JOCASTE.

Dites, dites plutôt, cœur ingrat et farouche,
Qu'auprès du diadème il n'est rien qui vous touche.
Mais je me trompe encor : ce rang ne vous plaît pas
Et le crime tout seul a pour vous des appas.
Eh bien! puisqu'à ce point vous en êtes avide,
Je vous offre à commettre un double parricide :
Versez le sang d'un frère; et si c'est peu du sien,
Je vous invite encore à répandre le mien.
Vous n'aurez plus alors d'ennemis à soumettre,
D'obstacle à surmonter, ni de crime à commettre
Et n'ayant plus au trône un fâcheux concurrent,
De tous les criminels vous serez le plus grand.

ÉTÉOCLE.

Eh bien, madame, eh bien, il faut vous satisfaire :
Il faut sortir du trône et couronner mon frère;
Il faut, pour seconder votre injuste projet,
De son roi que j'étais, devenir son sujet;
Et pour vous élever au comble de la joie,
Il faut à sa fureur que je me livre en proie;
Il faut par mon trépas...

JOCASTE.

Ah ciel! quelle rigueur!
Que vous pénétrez mal dans le fond de mon cœur!
Je ne demande pas que vous quittiez l'empire :
Régnez toujours, mon fils, c'est ce que je désire.
Mais si tant de malheurs vous touchent de pitié,
Si pour moi votre cœur garde quelque amitié,
Et si vous prenez soin de votre gloire même,
Associez un frère à cet honneur suprême :
Ce n'est qu'un vain éclat qu'il recevra de vous;
Votre règne en sera plus puissant et plus doux.
Les peuples admirant cette vertu sublime,
Voudront toujours pour prince un roi si magnanime;
Et cet illustre effort, loin d'affaiblir vos droits,
Vous rendra le plus juste et le plus grand des rois;
Ou, s'il faut que mes vœux vous trouvent inflexible,
Si la paix à ce prix vous paraît impossible,
Et si le diadème a pour vous tant d'attraits,
Au moins consolez-moi de quelque heure de paix.
Accordez cette grâce aux larmes d'une mère.
Et cependant, mon fils, j'irai voir votre frère :
La pitié dans son âme aura peut-être lieu,
Ou du moins pour jamais j'irai lui dire adieu.
Dès ce même moment permettez que je sorte :
J'irai jusqu'à sa tente, et j'irai sans escorte;
Par mes justes soupirs j'espère l'émouvoir.

ÉTÉOCLE.

Madame, sans sortir vous le pouvez revoir;

Et si cette entrevue a pour vous tant de charmes,
Il ne tiendra qu'à lui de suspendre nos armes.
Vous pouvez dès cette heure accomplir vos souhaits,
Et le faire venir jusque dans ce palais.
J'irai plus loin encore : et pour faire connaître
Qu'il a tort en effet de me nommer un traître,
Et que je ne suis pas un tyran odieux,
Que l'on fasse parler et le peuple et les dieux.
Si le peuple y consent, je lui cède ma place;
Mais qu'il se rende enfin, si le peuple le chasse.
Je ne force personne; et j'engage ma foi
De laisser aux Thébains à se choisir un roi.

SCÈNE IV.

JOCASTE, ÉTÉOCLE, ANTIGONE, CRÉON, OLYMPE.

CRÉON *au roi.*

Seigneur, votre sortie a mis tout en alarmes :
Thèbes, qui croit vous perdre, est déjà toute en larmes;
L'épouvante et l'horreur règnent de toutes parts;
Et le peuple effrayé tremble sur ses remparts.

ÉTÉOCLE.

Cette vaine frayeur sera bientôt calmée.
Madame, je m'en vais retrouver mon armée;
Cependant vous pouvez accomplir vos souhaits,
Faire entrer Polynice, et lui parler de paix.
Créon, la reine ici commande en mon absence;
Disposez tout le monde à son obéissance;
Laissez, pour recevoir et pour donner ses lois,
Votre fils Ménécée, et j'en ai fait le choix.
Comme il a de l'honneur autant que de courage,
Ce choix aux ennemis ôtera tout ombrage,
Et sa vertu suffit pour les rendre assurés.
(*A Créon.*)
Commandez-lui, madame. Et vous, vous me suivrez.

CRÉON.

Quoi! seigneur...

ÉTÉOCLE.

Oui, Créon, la chose est résolue.

CRÉON.

Et vous quittez ainsi la puissance absolue?

ÉTÉOCLE.

Que je la quitte ou non, ne vous tourmentez pas;
Faites ce que j'ordonne, et venez sur mes pas.

SCÈNE V.

JOCASTE, ANTIGONE, CRÉON, OLYMPE.

CRÉON.

Qu'avez-vous fait, madame? et par quelle conduite
Forcez-vous un vainqueur à prendre ainsi la fuite?
Ce conseil va tout perdre.

JOCASTE.

Il va tout conserver;
Et par ce seul conseil Thèbes se peut sauver.

CRÉON.

Eh quoi, madame, eh quoi! dans l'état où nous sommes,
Lorsqu'avec un renfort de plus de six mille hommes,
La fortune promet toute chose aux Thébains,
Le roi se laisse ôter la victoire des mains!

JOCASTE.

La victoire, Créon, n'est pas toujours si belle;
La honte et les remords vont souvent après elle.
Quand deux frères armés vont s'égorger entre eux,
Ne les pas séparer, c'est les perdre tous deux.
Peut-on faire au vainqueur une injure plus noire,
Que lui laisser gagner une telle victoire?

CRÉON.

Leur courroux est trop grand...

JOCASTE.

Il peut être adouci.

CRÉON.

Tous deux veulent régner.

JOCASTE.

Ils régneront aussi.

CRÉON.

On ne partage point la grandeur souveraine;
Et ce n'est pas un bien qu'on quitte et qu'on reprenne.

JOCASTE.

L'intérêt de l'État leur servira de loi.

CRÉON.

L'intérêt de l'État est de n'avoir qu'un roi,
Qui d'un ordre constant gouvernant ses provinces,
Accoutume à ses lois et le peuple et les princes.
Ce règne interrompu de deux rois différents,
En lui donnant deux rois, lui donne deux tyrans.
Par un ordre souvent l'un à l'autre contraire,
Un frère détruirait ce qu'aurait fait un frère :
Vous les verriez toujours former quelque attentat,
Et changer tous les ans la face de l'État.
Ce terme limité que l'on veut leur prescrire,
Accroît leur violence en bornant leur empire.
Tous deux feront gémir les peuples tour à tour :
Pareils à ces torrents qui ne durent qu'un jour,
Plus leur cours est borné, plus ils font de ravage,
Et d'horribles dégâts signalent leur passage.

JOCASTE.

On les verrait plutôt, par de nobles projets,
Se disputer tous deux l'amour de leurs sujets.
Mais avouez, Créon, que toute votre peine
C'est de voir que la paix rend votre attente vaine;
Qu'elle assure à mes fils le trône où vous tendez,
Et va rompre le piége où vous les attendez.
Comme, après leur trépas, le droit de la naissance
Fait tomber en vos mains la suprême puissance,
Le sang qui vous unit aux deux princes mes fils,

Vous fait trouver en eux vos plus grands ennemis;
Et votre ambition, qui tend à leur fortune,
Vous donne pour tous deux une haine commune.
Vous inspirez au roi vos conseils dangereux,
Et vous en servez un pour les perdre tous deux.

CRÉON.

Je ne me repais point de pareilles chimères :
Mes respects pour le roi sont ardents et sincères;
Et mon ambition est de le maintenir
Au trône où vous croyez que je veux parvenir.
Le soin de sa grandeur est le seul qui m'anime;
Je hais ses ennemis, et c'est là tout mon crime :
Je ne m'en cache point. Mais, à ce que je voi,
Chacun n'est pas ici criminel comme moi.

JOCASTE.

Je suis mère, Créon; et si j'aime son frère,
La personne du roi ne m'en est pas moins chère.
De lâches courtisans peuvent bien le haïr;
Mais une mère enfin ne peut pas se trahir.

ANTIGONE.

Vos intérêts ici sont conformes aux nôtres :
Les ennemis du roi ne sont pas tous les vôtres;
Créon, vous êtes père, et dans ces ennemis,
Peut-être songez-vous que vous avez un fils.
On sait de quelle ardeur Hémon sert Polynice.

CRÉON.

Oui, je le sais, madame, et je lui fais justice;
Je le dois, en effet, distinguer du commun,
Mais c'est pour le haïr encor plus que pas un :
Et je souhaiterais, dans ma juste colère,
Que chacun le haït comme le hait son père.

ANTIGONE.

Après tout ce qu'a fait la valeur de son bras,
Tout le monde, en ce point, ne vous ressemble pas.

CRÉON.

Je le vois bien, madame, et c'est ce qui m'afflige :
Mais je sais bien à quoi sa révolte m'oblige;
Et tous ces beaux exploits qui le font admirer,
C'est ce qui me le fait justement abhorrer.
La honte suit toujours le parti des rebelles :
Leurs grandes actions sont les plus criminelles ;
Ils signalent leur crime en signalant leur bras,
Et la gloire n'est point où les rois ne sont pas.

ANTIGONE.

Écoutez un peu mieux la voix de la nature.

CRÉON.

Plus l'offenseur m'est cher, plus je ressens l'injure.

ANTIGONE.

Mais un père à ce point doit-il être emporté.
Vous avez trop de haine.

CRÉON.

Et vous, trop de bonté.
C'est trop parler, madame, en faveur d'un rebelle.

ANTIGONE.

L'innocence vaut bien que l'on parle pour elle.

CRÉON.

Je sais ce qui le rend innocent à vos yeux.

ANTIGONE.

Et je sais quel sujet vous le rend odieux.

CRÉON.

L'amour a d'autres yeux que le commun des hommes.

JOCASTE.

Vous abusez, Créon, de l'état où nous sommes;
Tout vous semble permis; mais craignez mon cour-
Vos libertés enfin retomberaient sur vous. [roux :

ANTIGONE.

L'intérêt du public agit peu sur son âme,
Et l'amour du pays nous cache une autre flamme.
Je la sais : mais, Créon, j'en abhorre le cours,
Et vous ferez bien mieux de la cacher toujours.

CRÉON.

Je le ferai, madame; et je veux, par avance,
Vous épargner encor jusques à ma présence.
Aussi bien mes respects redoublent vos mépris;
Et je vais faire place à ce bienheureux fils.
Le roi m'appelle ailleurs, il faut que j'obéisse.
Adieu. Faites venir Hémon et Polynice.

JOCASTE.

N'en doute pas, méchant, ils vont venir tous deux;
Tous deux ils préviendront tes desseins malheureux.

SCÈNE VI.

JOCASTE, ANTIGONE, OLYMPE.

ANTIGONE.

Le perfide! à quel point son insolence monte!

JOCASTE.

Ses superbes discours tourneront à sa honte.
Bientôt, si nos désirs sont exaucés des cieux,
La paix nous vengera de cet ambitieux.
Mais il faut se hâter, chaque heure nous est chère :
Appelons promptement Hémon et votre frère;
Je suis, pour ce dessein, prête à leur accorder
Toutes les sûretés qu'ils pourront demander.
Et toi, si mes malheurs ont lassé ta justice,
Ciel, dispose à la paix le cœur de Polynice,
Seconde mes soupirs, donne force à mes pleurs,
Et comme il faut enfin fais parler mes douleurs.

ANTIGONE, *seule.*

Et si tu prends pitié d'une flamme innocente,
O ciel, en ramenant Hémon à son amante,
Ramène-le fidèle, et permets, en ce jour,
Qu'en retrouvant l'amant je retrouve l'amour!

ACTE DEUXIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ANTIGONE, HÉMON.

HÉMON.

Quoi! vous me refusez votre aimable présence,
Après un an entier de supplice et d'absence!
Ne m'avez-vous, madame, appelé près de vous
Que pour m'ôter sitôt un bien qui m'est si doux?

ANTIGONE.

Et voulez-vous sitôt que j'abandonne un frère?
Ne dois-je pas au temple accompagner ma mère?
Et dois-je préférer, au gré de vos souhaits,
Le soin de votre amour à celui de la paix?

HÉMON.

Madame, à mon bonheur c'est chercher trop d'obsta-
Ils iront bien, sans nous, consulter les oracles. [cles:
Permettez que mon cœur, en voyant vos beaux yeux,
De l'état de son sort interroge ses dieux.
Puis-je leur demander, sans être téméraire,
S'ils ont toujours pour moi leur douceur ordinaire?
Souffrent-ils sans courroux mon ardente amitié?
Et du mal qu'ils ont fait ont-ils quelque pitié?
Durant le triste cours d'une absence cruelle,
Avez-vous souhaité que je fusse fidèle?
Songiez-vous que la mort menaçait, loin de vous,
Un amant qui ne doit mourir qu'à vos genoux?
Ah, d'un si bel objet quand une âme est blessée,
Quand un cœur jusqu'à vous élève sa pensée,
Qu'il est doux d'adorer tant de divins appas!
Mais aussi que l'on souffre en ne les voyant pas!
Un moment, loin de vous, me durait une année;
J'aurais fini cent fois ma triste destinée,
Si je n'eusse songé, jusques à mon retour,
Que mon éloignement vous prouvait mon amour:
Et que le souvenir de mon obéissance
Pourrait en ma faveur parler en mon absence:
Et que pensant à moi, vous penseriez aussi
Qu'il faut aimer beaucoup pour obéir ainsi.

ANTIGONE.

Oui, je l'avais bien cru qu'une âme si fidèle
Trouverait dans l'absence une peine cruelle;
Et si mes sentiments se doivent découvrir,
Je souhaitais, Hémon, qu'elle vous fît souffrir,
Et qu'étant loin de moi, quelque ombre d'amertume
Vous fît trouver les jours plus longs que de coutume.
Mais ne vous plaignez pas : mon cœur chargé d'ennui
Ne vous souhaitait rien qu'il n'éprouvât en lui,
Surtout depuis le temps que dure cette guerre,
Et que de gens armés vous couvrez cette terre.
O dieux! à quels tourments mon cœur s'est vu soumis,
Voyant des deux côtés ses plus tendres amis!
Mille objets de douleur déchiraient mes entrailles;
J'en voyais et dehors et dedans nos murailles:
Chaque assaut à mon cœur livrait mille combats;
Et mille fois le jour je souffrais le trépas.

HÉMON.

Mais enfin qu'ai-je fait, en ce malheur extrême,
Que ne m'ait ordonné ma princesse elle-même?
J'ai suivi Polynice; et vous l'avez voulu :
Vous me l'avez prescrit par un ordre absolu.
Je lui vouai dès lors une amitié sincère;
Je quittai mon pays, j'abandonnai mon père,
Sur moi, par ce départ, j'attirai son courroux;
Et pour tout dire enfin, je m'éloignai de vous.

ANTIGONE.

Je m'en souviens, Hémon, et je vous fais justice :
C'est moi que vous serviez en servant Polynice;
Il m'était cher alors comme il est aujourd'hui,
Et je prenais pour moi ce qu'on faisait pour lui.
Nous nous aimions tous deux dès la plus tendre en-
Et j'avais sur son cœur une entière puissance; [fance,
Je trouvais à lui plaire une extrême douceur,
Et les chagrins du frère étaient ceux de la sœur.
Ah! si j'avais encor sur lui le même empire,
Il aimerait la paix, pour qui mon cœur soupire.
Notre commun malheur en serait adouci :
Je le verrais, Hémon; vous me verriez aussi!

HÉMON.

De cette affreuse guerre il abhorre l'image;
Je l'ai vu soupirer de douleur et de rage,
Lorsque, pour remonter au trône paternel,
On le força de prendre un chemin si cruel.
Espérons que le ciel, touché de nos misères,
Achèvera bientôt de réunir les frères :
Puisse-t-il rétablir l'amitié dans leur cœur,
Et conserver l'amour dans celui de la sœur!

ANTIGONE.

Hélas! ne doutez point que ce dernier ouvrage
Ne lui soit plus aisé que de calmer leur rage!
Je les connais tous deux, et je répondrais bien
Que leur cœur, cher Hémon, est plus dur que le mien.
Mais les dieux quelquefois font de plus grands mi-
[racles.

SCÈNE II.

ANTIGONE, HÉMON, OLYMPE.

ANTIGONE.

Eh bien! apprendrons-nous ce qu'ont dit les oracles?
Que faut-il faire?

OLYMPE.

Hélas!

ANTIGONE.

Quoi! qu'en a-t-on appris?

Est-ce la guerre, Olympe?

OLYMPE.

Ah! c'est encore pis!

HÉMON.

Quel est donc ce grand mal que leur courroux annonce?

OLYMPE.

Prince, pour en juger, écoutez leur réponse :

« Thébains, pour n'avoir plus de guerres
« Il faut, par un ordre fatal,
« Que le dernier du sang royal
« Par son trépas ensanglante vos terres. »

ANTIGONE.

O dieux, que vous a fait ce sang infortuné?
Et pourquoi tout entier l'avez-vous condamné?
N'êtes-vous pas contents de la mort de mon père?
Tout notre sang doit-il sentir votre colère?

HÉMON.

Madame, cet arrêt ne vous regarde pas;
Votre vertu vous met à couvert du trépas :
Les dieux savent trop bien connaître l'innocence.

ANTIGONE.

Eh! ce n'est pas pour moi que je crains leur vengeance.
Mon innocence, Hémon, serait un faible appui;
Fille d'Œdipe, il faut que je meure pour lui.
Je l'attends, cette mort, et je l'attends sans plainte;
Et s'il faut avouer le sujet de ma crainte, [vous.
C'est pour vous que je crains; oui, cher Hémon, pour
De ce sang malheureux vous sortez comme nous;
Et je ne vois que trop que le courroux céleste
Vous rendra, comme à nous, cet honneur bien funeste,
Et fera regretter aux princes des Thébains
De n'être pas sortis du dernier des humains.

HÉMON.

Peut-on se repentir d'un si grand avantage?
Un si noble trépas flatte trop mon courage;
Et du sang de ses rois il est beau d'être issu,
Dût-on rendre ce sang sitôt qu'on l'a reçu.

ANTIGONE.

Eh quoi, si parmi nous on a fait quelque offense,
Le ciel doit-il sur vous en prendre la vengeance?
Et n'est-ce pas assez du père et des enfants,
Sans qu'il aille plus loin chercher des innocents?
C'est à nous à payer pour les crimes des nôtres [tres.
Punissez-nous, grands dieux; mais épargnez les au-
Mon père, cher Hémon, vous va perdre aujourd'hui;
Et je vous perds peut-être encore plus que lui.
Le ciel punit sur vous et sur votre famille
Et les crimes du père et l'amour de la fille;
Et ce funeste amour vous nuit encore plus
Que les crimes d'Œdipe et le sang de Laïus.

HÉMON.

Quoi! mon amour, madame? Et qu'a-t-il de funeste?
Est-ce un crime qu'aimer une beauté céleste?
Et puisque sans colère il est reçu de vous,
En quoi peut-il du ciel mériter le courroux?
Vous seule en mes soupirs êtes intéressée,
C'est à vous à juger s'ils vous ont offensée :
Tels que seront pour eux vos arrêts tout-puissants :
Ils seront criminels, ou seront innocents.
Que le ciel à son gré de ma perte dispose,
J'en chérirai toujours et l'une et l'autre cause,
Glorieux de mourir pour le sang de mes rois,
Et plus heureux encor de mourir sous vos lois.
Aussi bien que ferais-je en ce commun naufrage?
Pourrais-je me résoudre à vivre davantage?
En vain les dieux voudraient différer mon trépas,
Mon désespoir ferait ce qu'ils ne feraient pas.
Mais peut-être, après tout, notre frayeur est vaine;
Attendons... Mais voici Polynice et la reine.

SCÈNE III.

JOCASTE, POLYNICE, ANTIGONE, HÉMON.

POLYNICE.

Madame, au nom des dieux, cessez de m'arrêter :
Je vois bien que la paix ne peut s'exécuter.
J'espérais que du ciel la justice infinie
Voudrait se déclarer contre la tyrannie,
Et que lassé de voir répandre tant de sang,
Il rendrait à chacun son légitime rang;
Mais puisque ouvertement il tient pour l'injustice,
Et que des criminels il se rend le complice,
Dois-je encore espérer qu'un peuple révolté,
Quand le ciel est injuste, écoute l'équité?
Dois-je prendre pour juge une troupe insolente,
D'un fier usurpateur ministre violente,
Qui sert mon ennemi par un lâche intérêt,
Et qu'il anime encor, tout éloigné qu'il est?
La raison n'agit point sur une populace.
De ce peuple déjà j'ai ressenti l'audace;
Et loin de me reprendre après m'avoir chassé,
Il croit voir un tyran dans un prince offensé.
Comme sur lui l'honneur n'eut jamais de puissance,
Il croit que tout le monde aspire à la vengeance :
De ses inimitiés rien n'arrête le cours;
Quand il hait une fois, il veut haïr toujours.

JOCASTE.

Mais s'il est vrai, mon fils, que ce peuple vous craigne,
Et que tous les Thébains redoutent votre règne,
Pourquoi par tant de sang cherchez-vous à régner
Sur ce peuple endurci que rien ne peut gagner?

POLYNICE.

Est-ce au peuple, madame, à se choisir un maître?
Sitôt qu'il hait un roi, doit-on cesser de l'être?
Sa haine ou son amour, sont-ce les premiers droits
Qui font monter au trône ou descendre les rois?
Que le peuple à son gré nous craigne ou nous chérisse,

Le sang nous met au trône, et non pas son caprice;
Ce que le sang lui donne, il le doit accepter;
Et s'il n'aime son prince, il le doit respecter.

JOCASTE.

Vous serez un tyran haï de vos provinces.

POLYNICE.

Ce nom ne convient pas aux légitimes princes;
De ce titre odieux mes droits me sont garants :
La haine des sujets ne fait pas les tyrans.
Appelez de ce nom Étéocle lui-même.

JOCASTE.

Il est aimé de tous.

POLYNICE.

C'est un tyran qu'on aime;
Qui par cent lâchetés tâche à se maintenir
Au rang où par la force il a su parvenir :
Et son orgueil le rend, par un effet contraire,
Esclave de son peuple et tyran de son frère.
Pour commander tout seul il veut bien obéir,
Et se fait mépriser pour me faire haïr.
Ce n'est pas sans sujet qu'on me préfère un traître :
Le peuple aime un esclave, et craint d'avoir un maître.
Mais je croirais trahir la majesté des rois,
Si je faisais le peuple arbitre de mes droits.

JOCASTE.

Ainsi donc la discorde a pour vous tant de charmes?
Vous lassez-vous déjà d'avoir posé les armes?
Ne cesserons-nous point, après tant de malheurs,
Vous, de verser du sang; moi, de verser des pleurs?
N'accorderez-vous rien aux larmes d'une mère?
Ma fille, s'il se peut, retenez votre frère :
Le cruel pour vous seule avait de l'amitié.

ANTIGONE.

Ah! si pour vous son âme est sourde à la pitié,
Que pourrais-je espérer d'une amitié passée,
Qu'un long éloignement n'a que trop effacée?
A peine en sa mémoire ai-je encor quelque rang;
Il n'aime, il ne se plaît qu'à répandre du sang.
Ne cherchez plus en lui ce prince magnanime,
Ce prince qui montrait tant d'horreur pour le crime,
Dont l'âme généreuse avait tant de douceur,
Qui respectait sa mère et chérissait sa sœur :
La nature pour lui n'est plus qu'une chimère;
Il méconnaît sa sœur, il méprise sa mère;
Et l'ingrat, en l'état où son orgueil l'a mis,
Nous croit des étrangers, ou bien des ennemis.

POLYNICE.

N'imputez point ce crime à mon âme affligée :
Dites plutôt, ma sœur, que vous êtes changée;
Dites que de mon rang l'injuste usurpateur
M'a su ravir encor l'amitié de ma sœur.
Je vous connais toujours, et suis toujours le même.

ANTIGONE.

Est-ce m'aimer, cruel, autant que je vous aime,
Que d'être inexorable à mes tristes soupirs,
Et m'exposer encore à tant de déplaisirs?

POLYNICE.

Mais vous-même, ma sœur, est-ce aimer votre frère
Que de lui faire ici cette injuste prière,
Et me vouloir ravir le sceptre de la main?
Dieux! qu'est-ce qu'Étéocle a de plus inhumain?
C'est trop favoriser un tyran qui m'outrage.

ANTIGONE.

Non, non, vos intérêts me touchent davantage.
Ne croyez pas mes pleurs perfides à ce point;
Avec vos ennemis ils ne conspirent point.
Cette paix que je veux me serait un supplice;
S'il en devait coûter le sceptre à Polynice;
Et l'unique faveur, mon frère, où je prétends,
C'est qu'il me soit permis de vous voir plus longtemps.
Seulement quelques jours souffrez que l'on vous voie;
Et donnez-nous le temps de chercher quelque voie
Qui puisse vous remettre au rang de vos aïeux,
Sans que vous répandiez un sang si précieux.
Pouvez-vous refuser cette grâce légère
Aux larmes d'une sœur, aux soupirs d'une mère?

JOCASTE.

Mais quelle crainte encor vous peut inquiéter?
Pourquoi si promptement voulez-vous nous quitter?
Quoi! ce jour tout entier n'est-il pas de la trêve?
Dès qu'elle a commencé, faut-il qu'elle s'achève?
Vous voyez qu'Étéocle a mis les armes bas;
Il veut que je vous voie, et vous ne voulez pas.

ANTIGONE.

Oui, mon frère, il n'est pas comme vous inflexible;
Aux larmes de sa mère il a paru sensible;
Nos pleurs ont désarmé sa colère aujourd'hui.
Vous l'appelez cruel, vous l'êtes plus que lui.

HÉMON.

Seigneur, rien ne vous presse, et vous pouvez sans peine
Laisser agir encor la princesse et la reine :
Accordez tout ce jour à leur pressant désir;
Voyons si leur dessein ne pourra réussir.
Ne donnez pas la joie au prince votre frère
De dire que, sans vous, la paix se pouvait faire.
Vous aurez satisfait une mère, une sœur,
Et vous aurez surtout satisfait votre honneur.
Mais que veut ce soldat? son âme est toute émue!

SCÈNE IV.

JOCASTE, POLYNICE, ANTIGONE, HÉMON,
UN SOLDAT.

LE SOLDAT *à Polynice.*

Seigneur, on est aux mains, et la trêve est rompue :
Créon et les Thébains, par ordre de leur roi,
Attaquent votre armée, et violent leur foi.
Le brave Hippomédon s'efforce, en votre absence,

De soutenir leur choc de toute sa puissance.
Par son ordre, seigneur, je viens vous avertir.

POLYNICE.

Ah! les traîtres! Allons, Hémon, il faut sortir.
(*A la reine.*)
Madame, vous voyez comme il tient sa parole :
Mais il veut le combat, il m'attaque, et j'y vole.

JOCASTE.

Polynice! mon fils!... Mais il ne m'entend plus :
Aussi bien que mes pleurs, mes cris sont superflus.
Chère Antigone, allez, courez à ce barbare :
Du moins, allez prier Hémon qu'il les sépare.
La force m'abandonne, et je n'y puis courir;
Tout ce que je puis faire, hélas! c'est de mourir.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

JOCASTE, OLYMPE.

JOCASTE.

Olympe, va-t'en voir ce funeste spectacle;
Va voir si leur fureur n'a point trouvé d'obstacle,
Si rien n'a pu toucher l'un ou l'autre parti.
On dit qu'à ce dessein Ménécée est sorti.

OLYMPE.

Je ne sais quel dessein animait son courage,
Une héroïque ardeur brillait sur son visage;
Mais vous devez, madame, espérer jusqu'au bout.

JOCASTE.

Va tout voir, chère Olympe, et me viens dire tout;
Éclaircis promptement ma triste inquiétude.

OLYMPE.

Mais vous dois-je laisser en cette solitude?

JOCASTE.

Va : je veux être seule en l'état où je suis,
Si toutefois on peut l'être avec tant d'ennuis!

SCÈNE II.

JOCASTE.

Dureront-ils toujours ces ennuis si funestes?
N'épuiseront-ils point les vengeances célestes?
Me feront-ils souffrir tant de cruels trépas,
Sans jamais au tombeau précipiter mes pas?
O ciel, que tes rigueurs seraient peu redoutables,
Si la foudre d'abord accablait les coupables!
Et que tes châtiments paraissent infinis,
Quand tu laisses la vie à ceux que tu punis!
Tu ne l'ignores pas, depuis le jour infâme
Où de mon propre fils je me trouvai la femme,
Le moindre des tourments que mon cœur a soufferts
Égale tous les maux que l'on souffre aux enfers.
Et toutefois, ô dieux, un crime involontaire
Devait-il attirer toute votre colère?
Le connaissais-je, hélas! ce fils infortuné?
Vous-mêmes dans mes bras vous l'avez amené.
C'est vous dont la rigueur m'ouvrit ce précipice.
Voilà de ces grands dieux la suprême justice!
Jusques au bord du crime ils conduisent nos pas;
Ils nous le font commettre, et ne l'excusent pas!
Prennent-ils donc plaisir à faire des coupables,
Afin d'en faire, après, d'illustres misérables?
Et ne peuvent-ils point, quand ils sont en courroux,
Chercher des criminels à qui le crime est doux?

SCÈNE III.

JOCASTE, ANTIGONE.

JOCASTE.

Eh bien! en est-ce fait? l'un ou l'autre perfide
Vient-il d'exécuter son noble parricide?
Parlez, parlez, ma fille.

ANTIGONE.

Ah! madame, en effet
L'oracle est accompli, le ciel est satisfait.

JOCASTE.

Quoi! mes deux fils sont morts!

ANTIGONE.

Un autre sang, madame,
Rend la paix à l'État et le calme à votre âme;
Un sang digne des rois dont il est découlé,
Un héros pour l'État s'est lui-même immolé.
Je courais pour fléchir Hémon et Polynice;
Ils étaient déjà loin avant que je sortisse :
Ils ne m'entendaient plus; et mes cris douloureux
Vainement par leur nom les rappelaient tous deux.
Ils ont tous deux volé vers le champ de bataille;
Et moi, je suis montée au haut de la muraille,
D'où le peuple étonné regardait, comme moi,
L'approche d'un combat qui le glaçait d'effroi.
A cet instant fatal, le dernier de nos princes,
L'honneur de notre sang, l'espoir de nos provinces,
Ménécée, en un mot, digne frère d'Hémon,
Et trop indigne aussi d'être fils de Créon,
De l'amour du pays montrant son âme atteinte,
Au milieu des deux camps s'est avancé sans crainte;
Et se faisant ouïr des Grecs et des Thébains :
« Arrêtez, a-t-il dit, arrêtez, inhumains! »
Ces mots impérieux n'ont point trouvé d'obstacle :
Les soldats, étonnés de ce nouveau spectacle,
De leur noire fureur ont suspendu le cours;
Et ce prince aussitôt poursuivant son discours :
« Apprenez, a-t-il dit, l'arrêt des destinées,

« Par qui vous allez voir vos misères bornées.
« Je suis le dernier sang de vos rois descendu,
« Qui par l'ordre des dieux doit être répandu.
« Recevez donc ce sang que ma main va répandre;
« Et recevez la paix où vous n'osiez prétendre. »
Il se tait, et se frappe en achevant ces mots;
Et les Thébains voyant expirer ce héros,
Comme si leur salut devenait leur supplice,
Regardent en tremblant ce noble sacrifice.
J'ai vu le triste Hémon abandonner son rang
Pour venir embrasser ce frère tout en sang.
Créon, à son exemple, a jeté bas les armes,
Et vers ce fils mourant est venu tout en larmes;
Et l'un et l'autre camp les voyant retirés,
Ont quitté le combat, et se sont séparés.
Et moi, le cœur tremblant, et l'âme toute émue,
D'un si funeste objet j'ai détourné la vue,
De ce prince admirant l'héroïque fureur.

JOCASTE.

Comme vous je l'admire, et j'en frémis d'horreur.
Est-il possible, ô dieux! qu'après ce grand miracle
Le repos des Thébains trouve encor quelque obstacle?
Cet illustre trépas ne peut-il vous calmer,
Puisque même mes fils s'en laissent désarmer?
La refuserez-vous, cette noble victime?
Si la vertu vous touche autant que fait le crime,
Si vous donnez les prix comme vous punissez,
Quels crimes par ce sang ne seront effacés?

ANTIGONE.

Oui, oui, cette vertu sera récompensée;
Les dieux sont trop payés du sang de Ménécée :
Et le sang d'un héros, auprès des immortels,
Vaut seul plus que celui de mille criminels.

JOCASTE.

Connaissez mieux du ciel la vengeance fatale :
Toujours à ma douleur il met quelque intervalle;
Mais, hélas! quand sa main semble me secourir,
C'est alors qu'il s'apprête à me faire périr.
Il a mis, cette nuit, quelque fin à mes larmes,
Afin qu'à mon réveil je visse tout en armes.
S'il me flatte aussitôt de quelque espoir de paix,
Un oracle cruel me l'ôte pour jamais.
Il m'amène mon fils, il veut que je le voie,
Mais, hélas! combien cher me vend-il cette joie!
Ce fils est insensible et ne m'écoute pas;
Et soudain il me l'ôte et l'engage aux combats.
Ainsi, toujours cruel, et toujours en colère,
Il feint de s'apaiser, et devient plus sévère;
Il n'interrompt ses coups que pour les redoubler,
Et retire son bras pour me mieux accabler.

ANTIGONE.

Madame, espérons tout de ce dernier miracle.

JOCASTE.

La haine de mes fils est un trop grand obstacle.
Polynice endurci n'écoute que ses droits;
Du peuple et de Créon l'autre écoute la voix,
Oui, du lâche Créon! cette âme intéressée
Nous ravit tout le fruit du sang de Ménécée;
En vain pour nous sauver ce grand prince se perd;
Le père nous nuit plus que le fils ne nous sert.
De deux jeunes héros cet infidèle père...

ANTIGONE.

Ah! le voici, madame, avec le roi mon frère.

SCÈNE IV.

JOCASTE, ÉTÉOCLE, ANTIGONE, CRÉON.

JOCASTE.

Mon fils, c'est donc ainsi que l'on garde sa foi!

ÉTÉOCLE.

Madame, ce combat n'est point venu de moi,
Mais de quelques soldats, tant d'Argos que des nôtres,
Qui s'étant querellés les uns avec les autres,
Ont insensiblement tout le corps ébranlé,
Et fait un grand combat d'un simple démêlé.
La bataille sans doute allait être cruelle,
Et son événement vidait notre querelle,
Quand du fils de Créon l'héroïque trépas
De tous les combattants a retenu le bras.
Ce prince, le dernier de la race royale,
S'est appliqué des dieux la réponse fatale;
Et lui-même à la mort il s'est précipité,
De l'amour du pays noblement transporté.

JOCASTE.

Ah! si le seul amour qu'il eut pour sa patrie
Le rendit insensible aux douceurs de la vie,
Mon fils, ce même amour ne peut-il seulement
De votre ambition vaincre l'emportement?
Un exemple si beau vous invite à le suivre.
Il ne faudra cesser de régner ni de vivre :
Vous pouvez, en cédant un peu de votre rang,
Faire plus qu'il n'a fait en versant tout son sang;
Il ne faut que cesser de haïr votre frère;
Vous ferez beaucoup plus que sa mort n'a su faire.
O dieux! aimer un frère, est-ce un plus grand effort
Que de haïr la vie et courir à la mort?
Et doit-il être enfin plus facile en un autre
De répandre son sang, qu'en vous d'aimer le vôtre?

ÉTÉOCLE.

Son illustre vertu me charme comme vous;
Et d'un si beau trépas je suis même jaloux.
Et toutefois, madame, il faut que je vous die,
Qu'un trône est plus pénible à quitter que la vie :
La gloire bien souvent nous porte à la haïr;
Mais peu de souverains font gloire d'obéir.
Les dieux voulaient son sang; et ce prince sans crime
Ne pouvait à l'État refuser sa victime;
Mais ce même pays qui demandait son sang,

Demande que je règne, et m'attache à mon rang.
Jusqu'à ce qu'il m'en ôte, il faut que j'y demeure :
Il n'a qu'à prononcer, j'obéirai sur l'heure;
Et Thèbes me verra, pour apaiser son sort,
Et descendre du trône, et courir à la mort.

CRÉON.

Ah! Ménécée est mort, le ciel n'en veut point d'autre:
Laissez couler son sang, sans y mêler le vôtre:
Et puisqu'il l'a versé pour nous donner la paix,
Accordez-la, seigneur, à nos justes souhaits.

ÉTÉOCLE.

Eh quoi! même Créon pour la paix se déclare?

CRÉON.

Pour avoir trop aimé cette guerre barbare,
Vous voyez les malheurs où le ciel m'a plongé :
Mon fils est mort, seigneur.

ÉTÉOCLE.

Il faut qu'il soit vengé.

CRÉON.

Sur qui me vengerais-je en ce malheur extrême?

ÉTÉOCLE.

Vos ennemis, Créon, sont ceux de Thèbes même ;
Vengez-la, vengez-vous.

CRÉON.

Ah! dans ses ennemis
Je trouve votre frère, et je trouve mon fils!
Dois-je verser mon sang, ou répandre le vôtre?
Et dois-je perdre un fils, pour en venger un autre?
Seigneur, mon sang m'est cher, le vôtre m'est sacré;
Serai-je sacrilége, ou bien dénaturé?
Souillerai-je ma main d'un sang que je révère?
Serai-je parricide, afin d'être bon père?
Un si cruel secours ne me peut soulager,
Et ce serait me perdre au lieu de me venger.
Tout le soulagement où ma douleur aspire,
C'est qu'au moins mes malheurs servent à votre em-
Je me consolerai, si ce fils que je plains [pire.
Assure par sa mort le repos des Thébains.
Le ciel promet la paix au sang de Ménécée;
Achevez-la, seigneur, mon fils l'a commencée;
Accordez-lui ce prix qu'il en a prétendu;
Et que son sang en vain ne soit pas répandu.

JOCASTE.

Non, puisqu'à nos malheurs vous devenez sensible,
Au sang de Ménécée il n'est rien d'impossible.
Que Thèbes se rassure après ce grand effort :
Puisqu'il change votre âme, il changera son sort.
La paix dès ce moment n'est plus désespérée:
Puisque Créon la veut, je la tiens assurée.
Bientôt ces cœurs de fer se verront adoucis :
Le vainqueur de Créon peut bien vaincre mes fils.
(*A Étéocle.*)
Qu'un si grand changement vous désarme et vous tou-
Quittez, mon fils, quittez cette haine farouche; [che;
Soulagez une mère, et consolez Créon;
Rendez-moi Polynice, et lui rendez Hémon.

ÉTÉOCLE.

Mais enfin c'est vouloir que je m'impose un maître.
Vous ne l'ignorez pas, Polynice veut l'être;
Il demande surtout le pouvoir souverain,
Et ne veut revenir que le sceptre à la main.

SCÈNE V.

JOCASTE, ÉTÉOCLE, ANTIGONE, CRÉON, ATTALE.

ATTALE *à Étéocle.*

Polynice, seigneur, demande une entrevue;
C'est ce que d'un héraut nous apprend la venue.
Il vous offre, seigneur, ou de venir ici,
Ou d'attendre en son camp.

CRÉON.

Peut-être qu'adouci
Il songe à terminer une guerre si lente,
Et son ambition n'est plus si violente.
Par ce dernier combat il apprend aujourd'hui
Que vous êtes au moins aussi puissant que lui.
Les Grecs même sont las de servir sa colère;
Et j'ai su, depuis peu, que le roi son beau-père
Préférant à la guerre un solide repos,
Se réserve Mycène, et le fait roi d'Argos.
Tout courageux qu'il est, sans doute il ne souhaite
Que de faire en effet une honnête retraite.
Puisqu'il s'offre à vous voir, croyez qu'il veut la paix.
Ce jour la doit conclure, ou la rompre à jamais.
Tâchez dans ce dessein de l'affermir vous-même;
Et lui promettez tout, hormis le diadème.

ÉTÉOCLE.

Hormis le diadème il ne demande rien.

JOCASTE.

Mais voyez-le du moins.

CRÉON.

Oui, puisqu'il le veut bien.
Vous ferez plus tout seul que nous ne saurions faire,
Et le sang reprendra son empire ordinaire.

ÉTÉOCLE.

Allons donc le chercher.

JOCASTE.

Mon fils, au nom des dieux,
Attendez-le plutôt, voyez-le dans ces lieux.

ÉTÉOCLE.

Eh bien! madame, eh bien! qu'il vienne, et qu'on lui
Toutes les sûretés qu'il faut pour sa personne! [donne
Allons.

ANTIGONE.

Ah! si ce jour rend la paix aux Thébains,
Elle sera, Créon, l'ouvrage de vos mains.

SCÈNE VI.

CRÉON, ATTALE.

CRÉON.

L'intérêt des Thébains n'est pas ce qui vous touche,
Dédaigneuse princesse; et cette âme farouche,
Qui semble me flatter après tant de mépris,
Songe moins à la paix qu'au retour de mon fils.
Mais nous verrons bientôt si la fière Antigone
Aussi bien que mon cœur dédaignera le trône;
Nous verrons, quand les dieux m'auront fait votre roi,
Si ce fils bienheureux l'emportera sur moi.

ATTALE.

Et qui n'admirerait un changement si rare?
Créon même, Créon pour la paix se déclare!

CRÉON.

Tu crois donc que la paix est l'objet de mes soins?

ATTALE.

Oui, je le crois, seigneur, quand j'y pensais le moins;
Et voyant qu'en effet ce beau soin vous anime,
J'admire à tous moments cet effort magnanime
Qui vous fait mettre enfin votre haine au tombeau.
Ménécée, en mourant, n'a rien fait de plus beau.
Et qui peut immoler sa haine à sa patrie
Lui pourrait bien aussi sacrifier sa vie.

CRÉON.

Ah! sans doute, qui peut d'un généreux effort
Aimer son ennemi, peut bien aimer la mort.
Quoi! je négligerais le soin de ma vengeance,
Et de mon ennemi je prendrais la défense!
De la mort de mon fils Polynice est l'auteur,
Et moi je deviendrais son lâche protecteur!
Quand je renoncerais à cette haine extrême,
Pourrais-je bien cesser d'aimer le diadème?
Non, non! tu me verras d'une constante ardeur
Haïr mes ennemis, et chérir ma grandeur.
Le trône fit toujours mes ardeurs les plus chères :
Je rougis d'obéir où régnèrent mes pères;
Je brûle de me voir au rang de mes aïeux,
Et je l'envisageai dès que j'ouvris les yeux.
Surtout depuis deux ans ce noble soin m'inspire;
Je ne fais point de pas qui ne tende à l'empire :
Des princes mes neveux j'entretiens la fureur,
Et mon ambition autorise la leur.
D'Étéocle d'abord j'appuyai l'injustice;
Je lui fis refuser le trône à Polynice.
Tu sais que je pensais dès lors à m'y placer,
Et je l'y mis, Attale, afin de l'en chasser.

ATTALE.

Mais, seigneur, si la guerre eut pour vous tant de char-
[mes,
D'où vient que de leurs mains vous arrachez les armes?
Et puisque leur discorde est l'objet de vos vœux,
Pourquoi, par vos conseils, vont-ils se voir tous deux?

CRÉON.

Plus qu'à mes ennemis la guerre m'est mortelle,
Et le courroux du ciel me la rend trop cruelle :
Il s'arme contre moi de mon propre dessein;
Il se sert de mon bras pour me percer le sein.
La guerre s'allumait, lorsque, pour mon supplice,
Hémon m'abandonna pour servir Polynice;
Les deux frères par moi devinrent ennemis;
Et je devins, Attale, ennemi de mon fils.
Enfin, ce même jour, je fais rompre la trêve.
J'excite le soldat, tout le camp se soulève;
On se bat; et voilà qu'un fils désespéré
Meurt, et rompt un combat que j'ai tant préparé.
Mais il me reste un fils; et je sens que je l'aime,
Tout rebelle qu'il est, et tout mon rival même.
Sans le perdre, je veux perdre mes ennemis.
Il m'en coûterait trop, s'il m'en coûtait deux fils.
Des deux princes, d'ailleurs, la haine est trop puis-
Ne crois pas qu'à la paix jamais elle consente. [sante;
Moi-même je saurai si bien l'envenimer,
Qu'ils périront tous deux plutôt que de s'aimer.
Les autres ennemis n'ont que de courtes haines,
Mais quand de la nature on a brisé les chaînes,
Cher Attale, il n'est rien qui puisse réunir
Ceux que des nœuds si forts n'ont pas su retenir :
L'on hait avec excès lorsque l'on hait un frère.
Mais leur éloignement ralentit leur colère :
Quelque haine qu'on ait contre un fier ennemi,
Quand il est loin de nous, on la perd à demi.
Ne t'étonne donc plus si je veux qu'ils se voient :
Je veux qu'en se voyant leurs fureurs se déploient;
Que rappelant leur haine, au lieu de la chasser,
Ils s'étouffent, Attale, en voulant s'embrasser.

ATTALE.

Vous n'avez plus, seigneur, à craindre que vous-même:
On porte ses remords avec le diadème.

CRÉON.

Quand on est sur le trône, on a bien d'autres soins:
Et les remords sont ceux qui nous pèsent le moins.
Du plaisir de régner une âme possédée
De tout le temps passé détourne son idée;
Et de tout autre objet un esprit éloigné
Croit n'avoir point vécu tant qu'il n'a point régné.
Mais allons. Le remords n'est point ce qui me touche,
Et je n'ai plus un cœur que le crime effarouche :
Tous les premiers forfaits coûtent quelques efforts;
Mais, Attale, on commet les seconds sans remords.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉTÉOCLE, CRÉON.

ÉTÉOCLE.

Oui, Créon, c'est ici qu'il doit bientôt se rendre;
Et tous deux en ce lieu nous le pouvons attendre.
Nous verrons ce qu'il veut; mais je répondrais bien
Que par cette entrevue on n'avancera rien.
Je connais Polynice et son humeur altière;
Je sais bien que sa haine est encor tout entière;
Je ne crois pas qu'on puisse en arrêter le cours;
Et, pour moi, je sens bien que je le hais toujours.

CRÉON.

Mais s'il vous cède enfin la grandeur souveraine,
Vous devez, ce me semble, apaiser votre haine.

ÉTÉOCLE.

Je ne sais si mon cœur s'apaisera jamais :
Ce n'est pas son orgueil, c'est lui seul que je hais.
Nous avons l'un et l'autre une haine obstinée;
Elle n'est pas, Créon, l'ouvrage d'une année;
Elle est née avec nous; et sa noire fureur,
Aussitôt que la vie, entra dans notre cœur.
Nous étions ennemis dès la plus tendre enfance;
Que dis-je? nous l'étions avant notre naissance.
Triste et fatal effet d'un sang incestueux!
Pendant qu'un même sein nous renfermait tous deux,
Dans les flancs de ma mère une guerre intestine
De nos divisions lui marqua l'origine.
Elles ont, tu le sais, paru dans le berceau,
Et nous suivront peut-être encor dans le tombeau.
On dirait que le ciel, par un arrêt funeste,
Voulut de nos parents punir ainsi l'inceste;
Et que dans notre sang il voulut mettre au jour
Tout ce qu'ont de plus noir et la haine et l'amour.
Et maintenant, Créon, que j'attends sa venue,
Ne crois pas que pour lui ma haine diminue :
Plus il approche, et plus il me semble odieux;
Et sans doute il faudra qu'elle éclate à ses yeux.
J'aurais même regret qu'il me quittât l'empire :
Il faut, il faut qu'il fuie, et non qu'il se retire.
Je ne veux point, Créon, le haïr à moitié;
Et je crains son courroux moins que son amitié.
Je veux, pour donner cours à mon ardente haine,
Que sa fureur au moins autorise la mienne;
Et puisque enfin mon cœur ne saurait se trahir,
Je veux qu'il me déteste, afin de le haïr.
Tu verras que sa rage est encore la même,
Et que toujours son cœur aspire au diadème;
Qu'il m'abhorre toujours, et veut toujours régner;
Et qu'on peut bien le vaincre, et non pas le gagner.

CRÉON.

Domptez-le donc, seigneur, s'il demeure inflexible.
Quelque fier qu'il puisse être, il n'est pas invincible.
Et puisque la raison ne peut rien sur son cœur,
Éprouvez ce que peut un bras toujours vainqueur.
Oui, quoique dans la paix je trouvasse des charmes
Je serai le premier à reprendre les armes;
Et si je demandais qu'on en rompît le cours,
Je demande encor plus que vous régniez toujours.
Que la guerre s'enflamme et jamais ne finisse,
S'il faut, avec la paix, recevoir Polynice.
Qu'on ne nous vienne plus vanter un bien si doux;
La guerre et ses horreurs nous plaisent avec vous.
Tout le peuple thébain vous parle par ma bouche;
Ne le soumettez pas à ce prince farouche :
Si la paix se peut faire, il la veut comme moi;
Surtout, si vous l'aimez, conservez-lui son roi.
Cependant écoutez le prince votre frère,
Et, s'il se peut, seigneur, cachez votre colère;
Feignez... Mais quelqu'un vient.

SCÈNE II.

ÉTÉOCLE, CRÉON, ATTALE.

ÉTÉOCLE.

Sont-ils bien près d'ici?
Vont-ils venir, Attale?

ATTALE.

Oui, seigneur, les voici.
Ils ont trouvé d'abord la princesse et la reine,
Et bientôt ils seront dans la chambre prochaine.

ÉTÉOCLE.

Qu'ils entrent. Cette approche excite mon courroux.
Qu'on hait un ennemi quand il est près de nous!

CRÉON.

(*A part.*)

Ah, le voici! Fortune, achève mon ouvrage,
Et livre-les tous deux aux transports de leur rage!

SCÈNE III.

JOCASTE, ÉTÉOCLE, POLYNICE, ANTIGONE, CRÉON, HÉMON.

JOCASTE.

Me voici donc tantôt au comble de mes vœux,
Puisque déjà le ciel vous rassemble tous deux.
Vous revoyez un frère, après deux ans d'absence,
Dans ce même palais où vous prîtes naissance;
Et moi, par un bonheur où je n'osais penser,
L'un et l'autre à la fois je vous puis embrasser.
Commencez donc, mes fils, cette union si chère;

Et que chacun de vous reconnaisse son frère :
Tous deux dans votre frère envisagez vos traits;
Mais, pour en mieux juger, voyez-les de plus près;
Surtout que le sang parle et fasse son office.
Approchez, Étéocle; avancez, Polynice...
Eh quoi! loin d'approcher, vous reculez tous deux!
D'où vient ce sombre accueil et ces regards fâcheux?
N'est-ce point que chacun, d'une âme irrésolue,
Pour saluer son frère attend qu'il le salue;
Et qu'affectant l'honneur de céder le dernier,
L'un ni l'autre ne veut s'embrasser le premier?
Etrange ambition qui n'aspire qu'au crime,
Où le plus furieux passe pour magnanime!
Le vainqueur doit rougir en ce combat honteux;
Et les premiers vaincus sont les plus généreux.
Voyons donc qui des deux aura plus de courage,
Qui voudra le premier triompher de sa rage...
Quoi! vous n'en faites rien! C'est à vous d'avancer;
Et, venant de si loin, vous devez commencer :
Commencez, Polynice, embrassez votre frère;
Et montrez...

ÉTÉOCLE.

Hé, madame! à quoi bon ce mystère?
Tous ces embrassements ne sont guère à propos :
Qu'il parle, qu'il s'explique, et nous laisse en repos.

POLYNICE.

Quoi! faut-il davantage expliquer mes pensées?
On les peut découvrir par les choses passées.
La guerre, les combats, tant de sang répandu,
Tout cela dit assez que le trône m'est dû.

ÉTÉOCLE.

Et ces mêmes combats, et cette même guerre,
Ce sang qui tant de fois a fait rougir la terre,
Tout cela dit assez que le trône est à moi;
Et, tant que je respire, il ne peut être à toi.

POLYNICE.

Tu sais qu'injustement tu remplis cette place.

ÉTÉOCLE.

L'injustice me plaît, pourvu que je t'en chasse.

POLYNICE.

Si tu n'en veux sortir, tu pourras en tomber.

ÉTÉOCLE.

Si je tombe, avec moi tu pourras succomber.

JOCASTE.

O dieux! que je me vois cruellement déçue!
N'avais-je tant pressé cette fatale vue
Que pour les désunir encor plus que jamais?
Ah! mes fils! est-ce là comme on parle de paix?
Quittez, au nom des dieux, ces tragiques pensées :
Ne renouvelez point vos discordes passées;
Vous n'êtes pas ici dans un champ inhumain.
Est-ce moi qui vous mets les armes à la main?
Considérez ces lieux où vous prîtes naissance;
Leur aspect sur vos cœurs n'a-t-il point de puissance?
C'est ici que tous deux vous reçûtes le jour;
Tout ne vous parle ici que de paix et d'amour :
Ces princes, votre sœur, tout condamne vos haines;
Enfin moi qui pour vous pris toujours tant de peines,
Qui, pour vous réunir, immolerais... Hélas!
Ils détournent la tête, et ne m'écoutent pas!
Tous deux, pour s'attendrir, ils ont l'âme trop dure;
Ils ne connaissent plus la voix de la nature!
(*à Polynice.*)
Et vous que je croyais plus doux et plus soumis...

POLYNICE.

Je ne veux rien de lui que ce qu'il m'a promis :
Il ne saurait régner sans se rendre parjure.

JOCASTE.

Une extrême justice est souvent une injure.
Le trône vous est dû, je n'en saurais douter;
Mais vous le renversez en voulant y monter.
Ne vous lassez-vous point de cette affreuse guerre?
Voulez-vous sans pitié désoler cette terre,
Détruire cet empire afin de le gagner?
Est-ce donc sur des morts que vous voulez régner?
Thèbes avec raison craint le règne d'un prince
Qui de fleuves de sang inonde sa province :
Voudrait-elle obéir à votre injuste loi?
Vous êtes son tyran avant qu'être son roi.
Dieux! si devenant grand souvent on devient pire,
Si la vertu se perd quand on gagne l'empire,
Lorsque vous régnerez, que serez-vous, hélas!
Si vous êtes cruel quand vous ne régnez pas?

POLYNICE.

Ah! si je suis cruel, on me force de l'être;
Et de mes actions je ne suis pas le maître.
J'ai honte des horreurs où je me vois contraint;
Et c'est injustement que le peuple me craint.
Mais il faut en effet soulager ma patrie;
De ses gémissements mon âme est attendrie.
Trop de sang innocent se verse tous les jours;
Il faut de ses malheurs que j'arrête le cours;
Et, sans faire gémir ni Thèbes ni la Grèce,
A l'auteur de mes maux il faut que je m'adresse :
Il suffit aujourd'hui de son sang ou du mien.

JOCASTE.

Du sang de votre frère?

POLYNICE.

Oui, madame, du sien.
Il faut finir ainsi cette guerre inhumaine.
(*à Étéocle.*)
Oui, cruel, et c'est là le dessein qui m'amène.
Moi-même à ce combat j'ai voulu t'appeler;
A tout autre qu'à toi je craignais d'en parler;
Tout autre aurait voulu condamner ma pensée,
Et personne en ces lieux ne te l'eût annoncée.
Je te l'annonce donc. C'est à toi de prouver

Si ce que tu ravis tu le sais conserver.
Montre-toi digne enfin d'une si belle proie.

ÉTÉOCLE.

J'accepte ton dessein, et l'accepte avec joie;
Créon sait là-dessus quel était mon désir :
J'eusse accepté le trône avec moins de plaisir.
Je te crois maintenant digne du diadème;
Je te le vais porter au bout de ce fer même.

JOCASTE.

Hâtez-vous donc, cruels, de me percer le sein,
Et commencez par moi votre horrible dessein.
Ne considérez point que je suis votre mère,
Considérez en moi celle de votre frère.
Si de votre ennemi vous recherchez le sang,
Recherchez-en la source en ce malheureux flanc;
Je suis de tous les deux la commune ennemie,
Puisque votre ennemi reçut de moi la vie;
Cet ennemi, sans moi, ne verrait pas le jour.
S'il meurt, ne faut-il pas que je meure à mon tour?
N'en doutez point, sa mort me doit être commune;
Il faut en donner deux, ou n'en donner pas une;
Et, sans être ni doux ni cruels à demi,
Il faut me perdre, ou bien sauver votre ennemi.
Si la vertu vous plaît, si l'honneur vous anime,
Barbares, rougissez de commettre un tel crime;
Ou si le crime, enfin, vous plaît tant à chacun,
Barbares, rougissez de n'en commettre qu'un.
Aussi bien, ce n'est point que l'amour vous retienne,
Si vous sauvez ma vie en poursuivant la sienne :
Vous vous garderiez bien, cruels, de m'épargner,
Si je vous empêchais un moment de régner.
Polynice, est-ce ainsi que l'on traite une mère?

POLYNICE.

J'épargne mon pays.

JOCASTE.

Et vous tuez un frère!

POLYNICE.

Je punis un méchant.

JOCASTE.

Et sa mort aujourd'hui
Vous rendra plus coupable et plus méchant que lui.

POLYNICE.

Faut-il que de ma main je couronne ce traître,
Et que de cour en cour j'aille chercher un maître;
Qu'errant et vagabond je quitte mes états,
Pour observer des lois qu'il ne respecte pas?
De ses propres forfaits serai-je la victime?
Le diadème est-il le partage du crime?
Quel droit ou quel devoir n'a-t-il point violé?
Et cependant il règne, et je suis exilé!

JOCASTE.

Mais si le roi d'Argos vous cède une couronne...

POLYNICE.

Dois-je chercher ailleurs ce que le sang me donne?
En m'alliant chez lui n'aurai-je rien porté?
Et tiendrai-je mon rang de sa seule bonté?
D'un trône qui m'est dû faut-il que l'on me chasse,
Et d'un prince étranger que je brigue la place?
Non, non : sans m'abaisser à lui faire la cour,
Je veux devoir le sceptre à qui je dois le jour.

JOCASTE.

Qu'on le tienne, mon fils, d'un beau-père ou d'un père,
La main de tous les deux vous sera toujours chère.

POLYNICE.

Non, non, la différence est trop grande pour moi;
L'un me ferait esclave, et l'autre me fait roi.
Quoi! ma grandeur serait l'ouvrage d'une femme!
D'un éclat si honteux je rougirais dans l'âme.
Le trône, sans l'amour, me serait donc fermé?
Je ne régnerais pas, si l'on ne m'eût aimé?
Je veux m'ouvrir le trône, ou jamais n'y paraître.
Et quand j'y monterai, j'y veux monter en maître;
Que le peuple à moi seul soit forcé d'obéir,
Et qu'il me soit permis de m'en faire haïr.
Enfin, de ma grandeur je veux être l'arbitre,
N'être point roi, madame, ou l'être à juste titre;
Que le sang me couronne, ou, s'il ne suffit pas,
Je veux à son secours n'appeler que mon bras.

JOCASTE.

Faites plus, tenez tout de votre grand courage;
Que votre bras tout seul fasse votre partage;
Et, dédaignant les pas des autres souverains,
Soyez, mon fils, soyez l'ouvrage de vos mains.
Par d'illustres exploits couronnez-vous vous-même;
Qu'un superbe laurier soit votre diadème;
Régnez et triomphez, et joignez à la fois
La gloire des héros à la pourpre des rois.
Quoi! votre ambition serait-elle bornée
A régner tour à tour l'espace d'une année?
Cherchez à ce grand cœur, que rien ne peut dompter,
Quelque trône où vous seul ayez droit de monter.
Mille sceptres nouveaux s'offrent à votre épée,
Sans que d'un sang si cher nous la voyions trempée.
Vos triomphes pour moi n'auront rien que de doux,
Et votre frère même ira vaincre avec vous.

POLYNICE.

Vous voulez que mon cœur, flatté de ces chimères,
Laisse un usurpateur au trône de mes pères?

JOCASTE.

Si vous lui souhaitez en effet tant de mal,
Élevez-le vous-même à ce trône fatal.
Ce trône fut toujours un dangereux abîme;
La foudre l'environne aussi bien que le crime :
Votre père et les rois qui vous ont devancés,
Sitôt qu'ils y montaient, s'en sont vus renversés.

POLYNICE.

Quand je devrais au ciel rencontrer le tonnerre,
J'y monterais plutôt que de ramper à terre.

Mon cœur, jaloux du sort de ces grands malheureux,
Veut s'élever, madame, et tomber avec eux.

ÉTÉOCLE.

Je saurai t'épargner une chute si vaine.

POLYNICE.

Ah! ta chute, crois-moi, précédera la mienne!

JOCASTE.

Mon fils, son règne plaît.

POLYNICE.

Mais il m'est odieux.

JOCASTE.

Il a pour lui le peuple.

POLYNICE.

Et j'ai pour moi les dieux!

ÉTÉOCLE.

Les dieux de ce haut rang te voulaient interdire,
Puisqu'ils m'ont élevé le premier à l'empire :
Ils ne savaient que trop, lorsqu'ils firent ce choix,
Qu'on veut régner toujours quand on règne une fois.
Jamais dessus le trône on ne vit plus d'un maître;
Il n'en peut tenir deux, quelque grand qu'il puisse être:
L'un des deux, tôt ou tard, se verrait renversé;
Et d'un autre soi-même on y serait pressé.
Jugez donc, par l'horreur que ce méchant me donne,
Si je puis avec lui partager la couronne.

POLYNICE.

Et moi je ne veux plus, tant tu m'es odieux,
Partager avec toi la lumière des cieux.

JOCASTE.

Allez donc, j'y consens, allez perdre la vie;
A ce cruel combat tous deux je vous convie;
Puisque tous mes efforts ne sauraient vous changer,
Que tardez-vous? allez vous perdre et me venger.
Surpassez, s'il se peut, les crimes de vos pères :
Montrez, en vous tuant, comme vous êtes frères :
Le plus grand des forfaits vous a donné le jour,
Il faut qu'un crime égal vous l'arrache à son tour.
Je ne condamne plus la fureur qui vous presse;
Je n'ai plus pour mon sang ni pitié ni tendresse :
Votre exemple m'apprend à ne le plus chérir;
Et moi je vais, cruels, vous apprendre à mourir.

SCÈNE IV.

ÉTÉOCLE, POLYNICE, ANTIGONE, CRÉON, HÉMON.

ANTIGONE.

Madame... O ciel! que vois-je? Hélas! rien ne les tou-
[che!

HÉMON.

Rien ne peut ébranler leur constance farouche.

ANTIGONE.

Princes...

ÉTÉOCLE.

Pour ce combat, choisissons quelque lieu.

POLYNICE.

Courons. Adieu, ma sœur.

ÉTÉOCLE.

Adieu, princesse, adieu.

ANTIGONE.

Mes frères, arrêtez! Gardes, qu'on les retienne;
Joignez, unissez tous vos douleurs à la mienne.
C'est leur être cruels que de les respecter.

HÉMON.

Madame, il n'est plus rien qui les puisse arrêter.

ANTIGONE.

Ah! généreux Hémon, c'est vous seul que j'implore :
Si la vertu vous plaît, si vous m'aimez encore,
Et qu'on puisse arrêter leurs parricides mains,
Hélas! pour me sauver, sauvez ces inhumains.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ANTIGONE.

A quoi te résous-tu, princesse infortunée?
Ta mère vient de mourir dans tes bras;
Ne saurais-tu suivre ses pas,
Et finir, en mourant, ta triste destinée?
A de nouveaux malheurs te veux-tu réserver?
Tes frères sont aux mains, rien ne les peut sauver
De leurs cruelles armes.
Leur exemple t'anime à te percer le flanc;
Et toi seule verses des larmes,
Tous les autres versent du sang.
Quelle est de mes malheurs l'extrémité mortelle?
Où ma douleur doit-elle recourir?
Dois-je vivre? dois-je mourir?
Un amant me retient, une mère m'appelle;
Dans la nuit du tombeau je la vois qui m'attend;
Ce que veut la raison, l'amour me le défend
Et m'en ôte l'envie.
Que je vois de sujets d'abandonner le jour!
Mais, hélas! qu'on tient à la vie,
Quand on tient si fort à l'amour!
Oui, tu retiens, amour, mon âme fugitive;
Je reconnais la voix de mon vainqueur :
L'espérance est morte en mon cœur,
Et cependant tu vis, et tu veux que je vive;
Tu dis que mon amant me suivrait au tombeau,
Que je dois de mes jours conserver le flambeau
Pour sauver ce que j'aime.
Hémon, vois le pouvoir que l'amour a sur moi :

Je ne vivrais pas pour moi-même,
Et je veux bien vivre pour toi.
Si jamais tu doutas de ma flamme fidèle...
Mais voici du combat la funeste nouvelle.

SCÈNE II.

ANTIGONE, OLYMPE.

ANTIGONE.

Eh bien, ma chère Olympe, as-tu vu ce forfait?

OLYMPE.

J'y suis courue en vain, c'en était déjà fait.
Du haut de nos remparts j'ai vu descendre en larmes
Le peuple qui courait et qui criait aux armes;
Et pour vous dire enfin d'où venait sa terreur,
Le roi n'est plus, madame, et son frère est vainqueur.
On parle aussi d'Hémon : l'on dit que son courage
S'est efforcé longtemps de suspendre leur rage,
Mais que tous ses efforts ont été superflus.
C'est ce que j'ai compris de mille bruits confus.

ANTIGONE.

Ah! je n'en doute pas, Hémon est magnanime;
Son grand cœur eut toujours trop d'horreur pour le cri-
Je l'avais conjuré d'empêcher ce forfait; [me :
Et s'il l'avait pu faire, Olympe, il l'aurait fait.
Mais, hélas! leur fureur ne pouvait se contraindre;
Dans des ruisseaux de sang elle voulait s'éteindre.
Princes dénaturés, vous voilà satisfaits :
La mort seule entre vous pouvait mettre la paix.
Le trône pour vous deux avait trop peu de place;
Il fallait entre vous mettre un plus grand espace,
Et que le ciel vous mît, pour finir vos discords,
L'un parmi les vivants, l'autre parmi les morts.
Infortunés tous deux, dignes qu'on vous déplore!
Moins malheureux pourtant que je ne suis encore,
Puisque de tous les maux qui sont tombés sur vous,
Vous n'en sentez aucun, et que je les sens tous!

OLYMPE.

Mais pour vous ce malheur est un moindre supplice
Que si la mort vous eût enlevé Polynice.
Ce prince était l'objet qui faisait tous vos soins :
Les intérêts du roi vous touchaient beaucoup moins.

ANTIGONE.

Il est vrai, je l'aimais d'une amitié sincère;
Je l'aimais beaucoup plus que je n'aimais son frère;
Et ce qui lui donnait tant de part dans mes vœux,
Il était vertueux, Olympe, et malheureux.
Mais, hélas! ce n'est plus ce cœur si magnanime,
Et c'est un criminel qu'a couronné son crime :
Son frère plus que lui commence à me toucher;
Devenu malheureux, il m'est devenu cher.

OLYMPE.

Créon vient.

ANTIGONE.

Il est triste; et j'en connais la cause!
Au courroux du vainqueur la mort du roi l'expose.
C'est de tous nos malheurs l'auteur pernicieux.

SCÈNE III.

ANTIGONE, CRÉON, OLYMPE, ATTALE, GARDES.

CRÉON.

Madame, qu'ai-je appris en entrant dans ces lieux?
Est-il vrai que la reine...

ANTIGONE.

Oui, Créon, elle est morte.

CRÉON.

O dieux! Puis-je savoir de quelle étrange sorte
Ses jours infortunés ont éteint leur flambeau?

OLYMPE.

Elle-même, seigneur, s'est ouvert le tombeau;
Et s'étant d'un poignard en un moment saisie,
Elle en a terminé ses malheurs et sa vie.

ANTIGONE.

Elle a su prévenir la perte de son fils.

CRÉON.

Ah, madame! il est vrai que les dieux ennemis...

ANTIGONE.

N'imputez qu'à vous seul la mort du roi mon frère;
Et n'en accusez point la céleste colère.
A ce combat fatal vous seul l'avez conduit :
Il a cru vos conseils; sa mort en est le fruit.
Ainsi de leurs flatteurs les rois sont les victimes;
Vous avancez leur perte, en approuvant leurs crimes;
De la chute des rois vous êtes les auteurs;
Mais les rois, en tombant, entraînent leurs flatteurs.
Vous le voyez, Créon : sa disgrâce mortelle
Vous est funeste autant qu'elle nous est cruelle;
Le ciel, en le perdant, s'en est vengé sur vous,
Et vous avez peut-être à pleurer comme nous.

CRÉON.

Madame, je l'avoue, et les destins contraires
Me font pleurer deux fils, si vous pleurez deux frères.

ANTIGONE.

Mes frères et vos fils! dieux! que veut ce discours?
Quelque autre qu'Étéocle a-t-il fini ses jours?

CRÉON.

Mais ne savez-vous pas cette sanglante histoire?

ANTIGONE.

J'ai su que Polynice a gagné la victoire,
Et qu'Hémon a voulu les séparer en vain.

CRÉON.

Madame, ce combat est bien plus inhumain.
Vous ignorez encor mes pertes et les vôtres;
Mais, hélas! apprenez les unes et les autres.

ANTIGONE.

Rigoureuse Fortune, achève ton courroux!
Ah! sans doute, voici le dernier de tes coups!

CRÉON.

Vous avez vu, madame, avec quelle furie
Les deux princes sortaient pour s'arracher la vie;
Que d'une ardeur égale ils fuyaient de ces lieux,
Et que jamais leurs cœurs ne s'accordèrent mieux.
La soif de se baigner dans le sang de leur frère
Faisait ce que jamais le sang n'avait su faire :
Par l'excès de leur haine ils semblaient réunis;
Et, prêts à s'égorger, ils paraissaient amis.
Ils ont choisi d'abord pour leur champ de bataille
Un lieu près des deux camps, au pied de la muraille.
C'est là que, reprenant leur première fureur,
Ils commencent enfin ce combat plein d'horreur.
D'un geste menaçant, d'un œil brûlant de rage,
Dans le sein l'un de l'autre ils cherchent un passage;
Et, la seule fureur précipitant leurs bras,
Tous deux semblent courir au-devant du trépas.
Mon fils, qui de douleur en soupirait dans l'âme,
Et qui se souvenait de vos ordres, madame,
Se jette au milieu d'eux, et méprise pour vous
Leurs ordres absolus qui nous arrêtaient tous :
Il leur retient le bras, les repousse, les prie,
Et pour les séparer s'expose à leur furie.
Mais il s'efforce en vain d'en arrêter le cours;
Et ces deux furieux se rapprochent toujours.
Il tient ferme pourtant, et ne perd point courage;
De mille coups mortels il détourne l'orage,
Jusqu'à ce que du roi le fer trop rigoureux,
Soit qu'il cherchât son frère ou ce fils malheureux,
Le renverse à ses pieds, prêt à rendre la vie.

ANTIGONE.

Et la douleur encor ne me l'a pas ravie!

CRÉON.

J'y cours, je le relève et le prends dans mes bras;
Et me reconnaissant : « Je meurs, dit-il tout bas,
« Trop heureux d'expirer pour ma belle princesse.
« En vain à mon secours votre amitié s'empresse;
« C'est à ces furieux que vous devez courir :
« Séparez-les, mon père, et me laissez mourir. »
Il expire à ces mots. Ce barbare spectacle
A leur noire fureur n'apporte point d'obstacle;
Seulement Polynice en paraît affligé :
« Attends, Hémon, dit-il, tu vas être vengé. »
En effet, sa douleur renouvelle sa rage,
Et bientôt le combat tourne à son avantage.
Le roi, frappé d'un coup qui lui perce le flanc,
Lui cède la victoire, et tombe dans son sang.
Les deux camps aussitôt s'abandonnent en proie,
Le nôtre à la douleur, et les Grecs à la joie;
Et le peuple, alarmé du trépas de son roi,
Sur le haut de ses tours témoigne son effroi.
Polynice, tout fier du succès de son crime,
Regarde avec plaisir expirer sa victime;
Dans le sang de son frère il semble se baigner :
« Et tu meurs, lui dit-il, et moi je vais régner.
« Regarde dans mes mains l'empire et la victoire;
« Va rougir aux enfers de l'excès de ma gloire,
« Et pour mourir encore avec plus de regret,
« Traître, songe en mourant que tu meurs mon sujet. »
En achevant ces mots, d'une démarche fière
Il s'approche du roi couché sur la poussière,
Et pour le désarmer il avance le bras.
Le roi, qui semble mort, observe tous ses pas;
Il le voit, il l'attend, et son âme irritée
Pour quelque grand dessein semble s'être arrêtée.
L'ardeur de se venger flatte encor ses désirs,
Et retarde le cours de ses derniers soupirs.
Prêt à rendre la vie, il en cache le reste,
Et sa mort au vainqueur est un piége funeste :
Et dans l'instant fatal que ce frère inhumain
Lui veut ôter le fer qu'il tenait à la main,
Il lui perce le cœur; et son âme ravie,
En achevant ce coup, abandonne la vie.
Polynice frappé pousse un cri dans les airs,
Et son âme en courroux s'enfuit dans les enfers.
Tout mort qu'il est, madame, il garde sa colère;
Et l'on dirait qu'encore il menace son frère :
Son visage, où la mort a répandu ses traits,
Demeure plus terrible et plus fier que jamais.

ANTIGONE.

Fatale ambition, aveuglement funeste!
D'un oracle cruel suite trop manifeste!
De tout le sang royal il ne reste que nous;
Et plût aux dieux, Créon, qu'il ne restât que vous,
Et que mon désespoir, prévenant leur colère,
Eût suivi de plus près le trépas de ma mère!

CRÉON.

Il est vrai que des dieux le courroux embrasé
Pour nous faire périr semble s'être épuisé;
Car enfin sa rigueur, vous le voyez, madame,
Ne m'accable pas moins qu'elle afflige votre âme.
En m'arrachant mes fils...

ANTIGONE.

Ah! vous régnez, Créon,
Et le trône aisément vous console d'Hémon.
Mais laissez-moi, de grâce, un peu de solitude,
Et ne contraignez point ma triste inquiétude;
Aussi bien, mes chagrins passeraient jusqu'à vous.
Vous trouverez ailleurs des entretiens plus doux;
Le trône vous attend, le peuple vous appelle;
Goûtez tout le plaisir d'une grandeur nouvelle.
Adieu. Nous ne faisons tous deux que nous gêner:
Je veux pleurer, Créon; et vous voulez régner.

CRÉON, *arrêtant Antigone.*

Ah, madame! régnez et montez sur le trône;

Ce haut rang n'appartient qu'à l'illustre Antigone.

ANTIGONE.

Il me tarde déjà que vous ne l'occupiez.
La couronne est à vous.

CRÉON.

Je la mets à vos pieds.

ANTIGONE.

Je la refuserais de la main des dieux même;
Et vous osez, Créon, m'offrir le diadème!

CRÉON.

Je sais que ce haut rang n'a rien de glorieux
Qui ne cède à l'honneur de l'offrir à vos yeux.
D'un si noble destin je me connais indigne :
Mais si l'on peut prétendre à cette gloire insigne,
Si par d'illustres faits on la peut mériter,
Que faut-il faire enfin, madame?

ANTIGONE.

M'imiter.

CRÉON.

Que ne ferais-je point pour une telle grâce!
Ordonnez seulement ce qu'il faut que je fasse :
Je suis prêt...

ANTIGONE, *en s'en allant.*

Nous verrons.

CRÉON, *la suivant.*

J'attends vos lois ici.

ANTIGONE, *en s'en allant.*

Attendez.

SCÈNE IV.

CRÉON, ATTALE, GARDES.

ATTALE.

Son courroux serait-il adouci?
Croyez-vous la fléchir?

CRÉON.

Oui, oui, mon cher Attale;
Il n'est point de fortune à mon bonheur égale,
Et tu vas voir en moi, dans ce jour fortuné,
L'ambitieux au trône, et l'amant couronné.
Je demandais au ciel la princesse et le trône;
Il me donne le sceptre et m'accorde Antigone.
Pour couronner ma tête et ma flamme en ce jour,
Il arme en ma faveur et la haine et l'amour :
Il allume pour moi deux passions contraires;
Il attendrit la sœur, il endurcit les frères;
Il aigrit leur courroux, il fléchit sa rigueur,
Et m'ouvre en même temps et leur trône et son cœur.

ATTALE.

Il est vrai, vous avez toute chose prospère,
Et vous seriez heureux si vous n'étiez point père.
L'ambition, l'amour, n'ont rien à désirer;
Mais, seigneur, la nature a beaucoup à pleurer.
En perdant vos deux fils...

CRÉON.

Oui, leur perte m'afflige :
Je sais ce que de moi le rang de père exige;
Je l'étais; mais surtout j'étais né pour régner;
Et je perds beaucoup moins que je ne crois gagner.
Le nom de père, Attale, est un titre vulgaire :
C'est un don que le ciel ne nous refuse guère :
Un bonheur si commun n'a pour moi rien de doux;
Ce n'est pas un bonheur, s'il ne fait des jaloux.
Mais le trône est un bien dont le ciel est avare;
Du reste des mortels ce haut rang nous sépare,
Bien peu sont honorés d'un don si précieux :
La terre a moins de rois que le ciel n'a de dieux.
D'ailleurs tu sais qu'Hémon adorait la princesse,
Et qu'elle eut pour ce prince une extrême tendresse.
S'il vivait, son amour au mien serait fatal.
En me privant d'un fils, le ciel m'ôte un rival.
Ne me parle donc plus que de sujets de joie,
Souffre qu'à mes transports je m'abandonne en proie;
Et, sans me rappeler des ombres des enfers,
Dis-moi ce que je gagne, et non ce que je perds :
Parle-moi de régner, parle-moi d'Antigone;
J'aurai bientôt son cœur, et j'ai déjà le trône.
Tout ce qui s'est passé n'est qu'un songe pour moi :
J'étais père et sujet, je suis amant et roi.
La princesse et le trône ont pour moi tant de charmes,
Que... Mais Olympe vient.

ATTALE.

Dieux! elle est tout en larmes.

SCÈNE V.

CRÉON, OLYMPE, ATTALE, GARDES.

OLYMPE.

Qu'attendez-vous, seigneur? La princesse n'est plus.

CRÉON.

Elle n'est plus, Olympe!

OLYMPE.

Ah! regrets superflus!
Elle n'a fait qu'entrer dans la chambre prochaine,
Et du même poignard dont est morte la reine,
Sans que je pusse voir son funeste dessein,
Cette fière princesse a percé son beau sein :
Elle s'en est, seigneur, mortellement frappée;
Et dans son sang, hélas! elle est soudain tombée.
Jugez à cet objet ce que j'ai dû sentir.
Mais sa belle âme enfin, toute prête à sortir :
« Cher Hémon, c'est à toi que je me sacrifie, »
Dit-elle; et ce moment a terminé sa vie.
J'ai senti son beau corps tout froid entre mes bras;
Et j'ai cru que mon âme allait suivre ses pas.
Heureuse mille fois, si ma douleur mortelle
Dans la nuit du tombeau m'eût plongée avec elle!

SCÈNE VI.

CRÉON, ATTALE, GARDES.

CRÉON.

Ainsi donc vous fuyez un amant odieux,
Et vous-même, cruelle, éteignez vos beaux yeux!
Vous fermez pour jamais ces beaux yeux que j'adore;
Et, pour ne me point voir, vous les fermez encore!
Quoique Hémon vous fût cher, vous courez au trépas
Bien plus pour m'éviter que pour suivre ses pas!
Mais dussiez-vous encor m'être aussi rigoureuse,
Ma présence aux enfers vous fût-elle odieuse,
Dût après le trépas vivre votre courroux,
Inhumaine, je vais y descendre après vous.
Vous y verrez toujours l'objet de votre haine,
Et toujours mes soupirs vous rediront ma peine,
Ou pour vous adoucir, ou pour vous tourmenter;
Et vous ne pourrez plus mourir pour m'éviter.
Mourons donc...

ATTALE, *lui arrachant son épée.*

Ah! seigneur, quelle cruelle envie!

CRÉON.

Ah! c'est m'assassiner que me sauver la vie!
Amour, rage, transports, venez à mon secours,
Venez, et terminez mes détestables jours!
De ces cruels amis trompez tous les obstacles!
Toi, justifie, ô ciel, la foi de tes oracles!
Je suis le dernier sang du malheureux Laïus;
Perdez-moi, dieux cruels, ou vous serez déçus.
Reprenez, reprenez cet empire funeste;
Vous m'ôtez Antigone, ôtez-moi tout le reste;
Le trône et vos présents excitent mon courroux,
Un coup de foudre est tout ce que je veux de vous.
Ne le refusez pas à mes vœux, à mes crimes;
Ajoutez mon supplice à tant d'autres victimes.
Mais en vain je vous presse, et mes propres forfaits
Me font déjà sentir tous les maux que j'ai faits.
Polynice, Étéocle, Iocaste, Antigone,
Mes fils, que j'ai perdus pour m'élever au trône,
Tant d'autres malheureux dont j'ai causé les maux,
Font déjà dans mon cœur l'office des bourreaux.
Arrêtez.... Mon trépas va venger votre perte;
La foudre va tomber, la terre est entr'ouverte;
Je ressens à la fois mille tourments divers,
Et je m'en vais chercher du repos aux enfers.

(*Il tombe entre les mains des gardes.*

FIN DE LA THÉBAÏDE.

ALEXANDRE LE GRAND,

TRAGÉDIE. — 1665.

AU ROI.

SIRE,

Voici une seconde entreprise qui n'est pas moins hardie que la première. Je ne me contente pas d'avoir mis à la tête de mon ouvrage le nom d'Alexandre, j'y ajoute encore celui de VOTRE MAJESTÉ; c'est-à-dire que j'assemble tout ce que le siècle présent et les siècles passés nous peuvent fournir de plus grand. Mais, SIRE, j'espère que VOTRE MAJESTÉ ne condamnera pas cette seconde hardiesse, comme elle n'a pas désapprouvé la première. Quelques efforts que l'on eût faits pour lui défigurer mon héros, il n'a pas plutôt paru devant elle, qu'elle l'a reconnu pour Alexandre. Et à qui s'en rapportera-t-on, qu'à un roi dont la gloire est répandue aussi loin que celle de ce conquérant, et devant qui l'on peut dire que *tous les peuples du monde se taisent*, comme l'Écriture l'a dit d'Alexandre? Je sais bien que ce silence est un silence d'étonnement et d'admiration; que, jusques ici, la force de vos armes ne leur a pas tant imposé que celle de vos vertus. Mais, SIRE, votre réputation n'en est pas moins éclatante, pour n'être point établie sur les embrasements et sur les ruines; et déjà VOTRE MAJESTÉ est arrivée au comble de la gloire par un chemin plus nouveau et plus difficile que celui par où Alexandre y est monté. Il n'est pas extraordinaire de voir un jeune homme gagner des batailles, de le voir mettre le feu par toute la terre. Il n'est pas impossible que la jeunesse et la fortune l'emportent victorieux jusqu'au fond des Indes. L'histoire est pleine de jeunes conquérants; et l'on sait avec quelle ardeur VOTRE MAJESTÉ elle-même a cherché les occasions de se signaler dans un âge où Alexandre ne faisait encore que pleurer sur les victoires de son père. Mais elle me permettra de lui dire que, devant elle, on n'a point vu de roi qui, à l'âge d'Alexandre, ait fait paraître la conduite d'Auguste; qui, sans s'éloigner presque du centre de son royaume, ait répandu sa lumière jusqu'au bout du monde; et qui ait commencé sa carrière par où les plus grands princes ont tâché d'achever la leur. On a disputé chez les anciens si la fortune n'avait point eu plus de part que la vertu dans les conquêtes d'Alexandre. Mais quelle part la fortune peut-elle prétendre aux actions d'un roi qui ne doit qu'à ses seuls conseils l'état florissant de son royaume, et qui n'a besoin que de lui-même pour se rendre redoutable à toute l'Europe? Mais, SIRE, je ne songe pas qu'en voulant louer VOTRE MAJESTÉ, je m'engage dans une carrière trop vaste et trop difficile; il faut auparavant m'essayer encore sur quelques autres héros de l'antiquité; et je prévois qu'à mesure que je prendrai de nouvelles forces, VOTRE MAJESTÉ se couvrira elle-même d'une gloire toute nouvelle; que nous la reverrons peut-être, à la tête d'une armée, achever la comparaison qu'on peut faire d'elle et d'Alexandre, et ajouter le titre de conquérant à celui du plus sage roi de la terre. Ce sera alors que vos sujets devront consacrer toutes leurs veilles au récit de tant de grandes actions, et ne pas souffrir que VOTRE MAJESTÉ ait lieu de se plaindre, comme Alexandre, qu'elle n'a eu personne, de son temps, qui pût laisser à la postérité la mémoire de ses vertus. Je n'espère pas être assez heureux pour me distinguer par le mérite de mes ouvrages, mais je sais bien que je me signalerai au moins par le zèle et la profonde vénération avec laquelle je suis,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, très-obéissant,
et très-fidèle serviteur et sujet,

RACINE.

PREMIÈRE PRÉFACE.

Je ne rapporterai point ici ce que l'histoire dit de Porus, il faudrait copier tout le huitième livre de Quinte-Curce; et je m'engagerai moins encore à faire une exacte apologie de tous les endroits qu'on a voulu combattre dans ma pièce. Je n'ai pas prétendu donner au public un ouvrage parfait; je me fais trop justice pour avoir osé me flatter de cette espérance. Avec quelque succès qu'on ait représenté mon Alexandre, et quoique les premières personnes de la terre et les Alexandres de notre siècle se soient hautement déclarés pour lui, je ne me laisse point éblouir par ces illustres approbations. Je veux croire qu'ils ont voulu encourager un jeune homme, et m'exciter à faire encore mieux dans la suite; mais j'avoue que, quelque défiance que j'eusse de moi-même, je n'ai pu m'empêcher de concevoir quelque opinion de ma tragédie, quand j'ai vu la peine que se sont donnée certaines gens pour la décrier. On ne fait point tant de brigues contre un ouvrage qu'on n'estime

pas; on se contente de ne plus le voir quand on l'a vu une fois, et on le laisse tomber de lui-même, sans daigner seulement contribuer à sa chute. Cependant j'ai eu le plaisir de voir plus de six fois de suite à ma pièce le visage de ces censeurs : ils n'ont pas craint de s'exposer si souvent à entendre une chose qui leur déplaisait; ils ont prodigué libéralement leur temps et leurs peines pour la venir critiquer, sans compter les chagrins que leur ont peut-être coûtés les applaudissements que leur présence n'a pas empêché le public de me donner.

Je ne représente point à ces critiques le goût de l'antiquité : je vois bien qu'ils le connaissent médiocrement. Mais de quoi se plaignent-ils, si toutes mes scènes sont bien remplies, si elles sont bien liées nécessairement les unes aux autres, si tous mes acteurs ne viennent point sur le théâtre que l'on ne sache la raison qui les y fait venir; et si, avec peu d'incidents et peu de matière, j'ai été assez heureux pour faire une pièce qui les a peut-être attachés malgré eux depuis le commencement jusqu'à la fin? Mais ce qui me console, c'est de voir mes censeurs s'accorder si mal ensemble : les uns disent que Taxile n'est point assez honnête homme; les autres, qu'il ne mérite point sa perte : les uns soutiennent qu'Alexandre n'est point assez amoureux; les autres, qu'il ne vient sur le théâtre que pour parler d'amour. Ainsi je n'ai pas besoin que mes amis se mettent en peine de me justifier, je n'ai qu'à renvoyer mes ennemis à mes ennemis; je me repose sur eux de la défense d'une pièce qu'ils attaquent en si mauvaise intelligence, et avec des sentiments si opposés.

SECONDE PRÉFACE.

Il n'y a guère de tragédie où l'histoire soit plus fidèlement suivie que dans celle-ci. Le sujet en est tiré de plusieurs auteurs, mais surtout du huitième livre de Quinte-Curce. C'est là qu'on peut voir tout ce qu'Alexandre fit lorsqu'il entra dans les Indes, les ambassades qu'il envoya aux rois de ce pays-là, les différentes réceptions qu'ils firent à ses envoyés, l'alliance que Taxile fit avec lui, la fierté avec laquelle Porus refusa les conditions qu'on lui présentait, l'inimitié qui était entre Porus et Taxile, et enfin la victoire qu'Alexandre remporta sur Porus, la réponse généreuse que ce brave Indien fit au vainqueur, qui lui demandait comment il voulait qu'on le traitât, et la générosité avec laquelle Alexandre lui rendit tous ses États, et en ajouta beaucoup d'autres.

Cette action d'Alexandre a passé pour une des plus belles que ce prince ait faites en sa vie; et le danger que Porus lui fit courir dans la bataille lui parut le plus grand où il se fût jamais trouvé. Il le confessa lui-même, en disant qu'il avait trouvé enfin un péril digne de son courage. Et ce fut en cette même occasion qu'il s'écria : « O Athéniens, combien de travaux j'endure pour me faire louer de vous! » J'ai tâché de représenter en Porus un ennemi digne d'Alexandre, et je puis dire que son caractère a plu extrêmement sur notre théâtre, jusque-là que des personnes m'ont reproché que je faisais ce prince plus grand qu'Alexandre. Mais ces personnes ne considèrent pas que, dans la bataille et dans la victoire, Alexandre est en effet plus grand que Porus; qu'il n'y a pas un vers dans la tragédie qui ne soit à la louange d'Alexandre; que les invectives mêmes de Porus et d'Axiane sont autant d'éloges de la valeur de ce conquérant. Porus a peut-être quelque chose qui intéresse davantage, parce qu'il est dans le malheur; car, comme dit Sénèque, « Nous sommes de telle nature, qu'il n'y a rien au monde qui se fasse tant admirer qu'un homme qui sait être malheureux avec courage. *Ita affecti sumus, ut nihil æque magnam apud nos admirationem occupet, quam homo fortiter miser* [1]. »

Les amours d'Alexandre et de Cléofile ne sont pas de mon invention : Justin en parle, aussi bien que Quinte-Curce. Ces deux historiens rapportent qu'une reine dans les Indes, nommée Cléofile, se rendit à ce prince avec la ville où il la tenait assiégée, et qu'il la rétablit dans son royaume, en considération de sa beauté. Elle en eut un fils, et elle l'appela Alexandre. Voici les paroles de Justin : « *Regna Cleophilis reginæ petit, quæ, quum se dedisset ei concubitu, redemptum regnum ab Alexandro recepit, illecebris consecuta quod virtute non potuerat; filiumque, ab eo genitum, Alexandrum nominavit, qui postea regno Indorum potitus est* [2]. »

PERSONNAGES.

ALEXANDRE.
PORUS, TAXILE, } rois dans les Indes.
AXIANE, reine d'une autre partie des Indes.
CLÉOFILE, sœur de Taxile.
ÉPHESTION.
SUITE D'ALEXANDRE.

La scène est sur les bords de l'Hydaspe, dans le camp de Taxile.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

TAXILE [3], CLÉOFILE.

CLÉOFILE.

Quoi! vous allez combattre un roi dont la puissance
Semble forcer le ciel à prendre sa défense,
Sous qui toute l'Asie a vu tomber ses rois,
Et qui tient la fortune attachée à ses lois!

[1] *Senecæ Consolatio ad Helviam*, cap. XIII.
[2] Justini, lib. XII, cap. VII.
[3] Ce prince s'appelait *Omphis*; le nom de *Taxile*, d'après Quinte-Curce, liv. VIII, chap. XII, était un titre que prenaient les princes indiens en montant sur le trône, comme les rois d'Égypte prenaient celui de *Pharaon*.

Mon frère, ouvrez les yeux pour connaître Alexandre :
Voyez de toutes parts les trônes mis en cendre,
Les peuples asservis, et les rois enchaînés,
Et prévenez les maux qui les ont entraînés.

TAXILE.

Voulez-vous que, frappé d'une crainte si basse,
Je présente la tête au joug qui nous menace,
Et que j'entende dire aux peuples indiens
Que j'ai forgé moi-même et leurs fers et les miens?
Quitterai-je Porus? Trahirai-je ces princes
Que rassemble le soin d'affranchir nos provinces,
Et qui, sans balancer sur un si noble choix,
Sauront également vivre ou mourir en rois?
En voyez-vous un seul qui, sans rien entreprendre,
Se laisse terrasser au seul nom d'Alexandre;
Et le croyant déjà maître de l'univers,
Aille, esclave empressé, lui demander des fers?
Loin de s'épouvanter à l'aspect de sa gloire,
Ils l'attaqueront même au sein de la victoire;
Et vous voulez, ma sœur, que Taxile aujourd'hui,
Tout prêt à le combattre, implore son appui!

CLÉOFILE.

Aussi n'est-ce qu'à vous que ce prince s'adresse;
Pour votre amitié seule Alexandre s'empresse :
Quand la foudre s'allume et s'apprête à partir,
Il s'efforce en secret de vous en garantir.

TAXILE.

Pourquoi suis-je le seul que son courroux ménage?
De tous ceux que l'Hydaspe oppose à son courage,
Ai-je mérité seul son indigne pitié?
Ne peut-il à Porus offrir son amitié?
Ah! sans doute il lui croit l'âme trop généreuse
Pour écouter jamais une offre si honteuse :
Il cherche une vertu qui lui résiste moins;
Et peut-être il me croit plus digne de ses soins.

CLÉOFILE.

Dites, sans l'accuser de chercher un esclave,
Que de ses ennemis il vous croit le plus brave;
Et qu'en vous arrachant les armes de la main,
Il se promet du reste un triomphe certain.
Son choix à votre nom n'imprime point de taches;
Son amitié n'est point le partage des lâches;
Quoiqu'il brûle de voir tout l'univers soumis,
On ne voit point d'esclave au rang de ses amis.
Ah! si son amitié peut souiller votre gloire,
Que ne m'épargniez-vous une tache si noire?
Vous connaissez les soins qu'il me rend tous les jours,
Il ne tenait qu'à vous d'en arrêter le cours.
Vous me voyez ici maîtresse de son âme;
Cent messages secrets m'assurent de sa flamme;
Pour venir jusqu'à moi, ses soupirs embrasés
Se font jour au travers de deux camps opposés.
Au lieu de le haïr, au lieu de m'y contraindre,
De mon trop de rigueur je vous ai vu vous plaindre;
Vous m'avez engagée à souffrir son amour
Et peut-être, mon frère, à l'aimer à mon tour.

TAXILE.

Vous pouvez, sans rougir du pouvoir de vos charmes,
Forcer ce grand guerrier à vous rendre les armes;
Et, sans que votre cœur doive s'en alarmer,
Le vainqueur de l'Euphrate a pu vous désarmer :
Mais l'État aujourd'hui suivra ma destinée;
Je tiens avec mon sort sa fortune enchaînée;
Et quoique vos conseils tâchent de me fléchir,
Je dois demeurer libre, afin de l'affranchir.
Je sais l'inquiétude où ce dessein vous livre;
Mais comme vous, ma sœur, j'ai mon amour à suivre.
Les beaux yeux d'Axiane, ennemis de la paix,
Contre votre Alexandre arment tous leurs attraits;
Reine de tous les cœurs, elle met tout en armes
Pour cette liberté que détruisent ses charmes;
Elle rougit des fers qu'on apporte en ces lieux,
Et n'y saurait souffrir de tyrans que ses yeux.
Il faut servir, ma sœur, son illustre colère;
Il faut aller...

CLÉOFILE.

Eh bien! perdez-vous pour lui plaire;
De ces tyrans si chers suivez l'arrêt fatal;
Servez-les, ou plutôt servez votre rival.
De vos propres lauriers souffrez qu'on le couronne;
Combattez pour Porus, Axiane l'ordonne;
Et par de beaux exploits appuyant sa rigueur,
Assurez à Porus l'empire de son cœur.

TAXILE.

Ah! ma sœur! croyez-vous que Porus...

CLÉOFILE.

Mais vous-même
Doutez-vous, en effet, qu'Axiane ne l'aime?
Quoi! ne voyez-vous pas avec quelle chaleur
L'ingrate, à vos yeux même, étale sa valeur?
Quelque brave qu'on soit, si nous voulons la croire,
Ce n'est qu'autour de lui que vole la victoire :
Vous formeriez sans lui d'inutiles desseins;
La liberté de l'Inde est toute entre ses mains;
Sans lui déjà nos murs seraient réduits en cendre;
Lui seul peut arrêter les progrès d'Alexandre :
Elle se fait un dieu de ce prince charmant,
Et vous doutez encor qu'elle en fasse un amant

TAXILE.

Je tâchais d'en douter, cruelle Cléofile :
Hélas! dans son erreur, affermissez Taxile.
Pourquoi lui peignez-vous cet objet odieux!
Aidez-le bien plutôt à démentir ses yeux :
Dites-lui qu'Axiane est une beauté fière,
Telle à tous les mortels qu'elle est à votre frere,
Flattez de quelque espoir...

CLÉOFILE.

Espérez, j'y consens;

Mais n'espérez plus rien de vos soins impuissants.
Pourquoi dans les combats chercher une conquête
Qu'à vous livrer lui-même Alexandre s'apprête?
Ce n'est pas contre lui qu'il la faut disputer;
Porus est l'ennemi qui prétend vous l'ôter.
Pour ne vanter que lui, l'injuste renommée
Semble oublier les noms du reste de l'armée;
Quoi qu'on fasse, lui seul en ravit tout l'éclat,
Et comme ses sujets il vous mène au combat.
Ah! si ce nom vous plaît, si vous cherchez à l'être,
Les Grecs et les Persans vous enseignent un maître!
Vous trouverez cent rois compagnons de vos fers;
Porus y viendra même avec tout l'univers.
Mais Alexandre enfin ne vous tend point de chaînes;
Il laisse à votre front ces marques souveraines
Qu'un orgueilleux rival ose ici dédaigner.
Porus vous fait servir, il vous fera régner :
Au lieu que de Porus vous êtes la victime,
Vous serez... Mais voici ce rival magnanime.

TAXILE.

Ah! ma sœur, je me trouble; et mon cœur alarmé,
En voyant mon rival, me dit qu'il est aimé.

CLÉOFILE.

Le temps vous presse. Adieu. C'est à vous de vous
L'esclave de Porus, ou l'ami d'Alexandre. [rendre

SCÈNE II.

PORUS, TAXILE.

PORUS.

Seigneur, ou je me trompe, ou nos fiers ennemis
Feront moins de progrès qu'ils ne s'étaient promis.
Nos chefs et nos soldats, brûlants d'impatience,
Font lire sur leur front une mâle assurance;
Ils s'animent l'un l'autre; et nos moindres guerriers
Se promettent déjà des moissons de lauriers.
J'ai vu de rang en rang cette ardeur répandue
Par des cris généreux éclater à ma vue.
Ils se plaignent qu'au lieu d'éprouver leur grand cœur,
L'oisiveté d'un camp consume leur vigueur.
Laisserons-nous languir tant d'illustres courages?
Notre ennemi, seigneur, cherche ses avantages;
Il se sent faible encore; et, pour nous retenir,
Éphestion demande à nous entretenir,
Et par de vains discours...

TAXILE.

Seigneur, il faut l'entendre;
Nous ignorons encor ce que veut Alexandre :
Peut-être est-ce la paix qu'il nous veut présenter.

PORUS.

La paix! ah! de sa main pourriez-vous l'accepter?
Eh quoi! nous l'aurons vu, par tant d'horribles guerres,
Troubler le calme heureux dont jouissaient nos terres,
Et, le fer à la main, entrer dans nos États
Pour attaquer des rois qui ne l'offensaient pas;
Nous l'aurons vu piller des provinces entières;
Du sang de nos sujets faire enfler nos rivières;
Et quand le ciel s'apprête à nous l'abandonner,
J'attendrai qu'un tyran daigne nous pardonner!

TAXILE.

Ne dites point, seigneur, que le ciel l'abandonne;
D'un soin toujours égal sa faveur l'environne.
Un roi qui fait trembler tant d'États sous ses lois
N'est pas un ennemi que méprisent les rois.

PORUS.

Loin de le mépriser, j'admire son courage;
Je rends à sa valeur un légitime hommage;
Mais je veux, à mon tour, mériter les tributs
Que je me sens forcé de rendre à ses vertus.
Oui, je consens qu'au ciel on élève Alexandre,
Mais si je puis, seigneur, je l'en ferai descendre,
Et j'irai l'attaquer jusque sur les autels
Que lui dresse en tremblant le reste des mortels.
C'est ainsi qu'Alexandre estima tous ces princes
Dont sa valeur pourtant a conquis les provinces :
Si son cœur dans l'Asie eût montré quelque effroi,
Darius en mourant l'aurait-il vu son roi?

TAXILE.

Seigneur, si Darius avait su se connaître,
Il régnerait encore où règne un autre maître.
Cependant cet orgueil, qui causa son trépas,
Avait un fondement que vos mépris n'ont pas :
La valeur d'Alexandre à peine était connue;
Ce foudre était encore enfermé dans la nue.
Dans un calme profond Darius endormi
Ignorait jusqu'au nom d'un si faible ennemi.
Il le connut bientôt; et son âme étonnée,
De tout ce grand pouvoir se vit abandonnée :
Il se vit terrassé d'un bras victorieux;
Et la foudre en tombant lui fit ouvrir les yeux.

PORUS.

Mais encore, à quel prix croyez-vous qu'Alexandre
Mette l'indigne paix dont il veut vous surprendre?
Demandez-le, seigneur, à cent peuples divers
Que cette paix trompeuse a jetés dans les fers.
Non, ne nous flattons point, sa douceur nous outrage
Toujours son amitié traîne un long esclavage :
En vain on prétendrait n'obéir qu'à demi,
Si l'on n'est son esclave, on est son ennemi.

TAXILE.

Seigneur, sans se montrer lâche ni téméraire,
Par quelque vain hommage on peut le satisfaire.
Flattons par des respects ce prince ambitieux,
Que son bouillant orgueil appelle en d'autres lieux.
C'est un torrent qui passe, et dont la violence
Sur tout ce qui l'arrête exerce sa puissance;
Qui, grossi du débris de cent peuples divers,
Veut du bruit de son cours remplir tout l'univers.

Que sert de l'irriter par un orgueil sauvage ?
D'un favorable accueil honorons son passage,
Et lui cédant des droits que nous reprendrons bien,
Rendons-lui des devoirs qui ne nous coûtent rien.

PORUS.

Qui ne nous coûtent rien, seigneur ! l'osez-vous croire?
Compterai-je pour rien la perte de ma gloire ?
Votre empire et le mien seraient trop achetés,
S'ils coûtaient à Porus les moindres lâchetés.
Mais croyez-vous qu'un prince enflé de tant d'audace
De son passage ici ne laissât point de trace ?
Combien de rois, brisés à ce funeste écueil,
Ne règnent plus qu'autant qu'il plaît à son orgueil !
Nos couronnes, d'abord devenant ses conquêtes,
Tant que nous régnerions flotteraient sur nos têtes;
Et nos sceptres, en proie à ses moindres dédains,
Dès qu'il aurait parlé, tomberaient de nos mains.
Ne dites point qu'il court de province en province :
Jamais de ses liens il ne dégage un prince;
Et pour mieux asservir les peuples sous ses lois,
Souvent dans la poussière il leur cherche des rois.
Mais ces indignes soins touchent peu mon courage;
Votre seul intérêt m'inspire ce langage.
Porus n'a point de part dans tout cet entretien ;
Et quand la gloire parle, il n'écoute plus rien.

TAXILE.

J'écoute, comme vous, ce que l'honneur m'inspire,
Seigneur ; mais il m'engage à sauver mon empire.

PORUS.

Si vous voulez sauver l'un ou l'autre aujourd'hui,
Prévenons Alexandre, et marchons contre lui.

TAXILE.

L'audace et le mépris sont d'infidèles guides.

PORUS.

La honte suit de près les courages timides.

TAXILE.

Le peuple aime les rois qui savent l'épargner.

PORUS.

Il estime encor plus ceux qui savent régner.

TAXILE.

Ces conseils ne plairont qu'à des âmes hautaines.

PORUS.

Ils plairont à des rois, et peut-être à des reines.

TAXILE.

La reine, à vous ouïr, n'a des yeux que pour vous.

PORUS.

Un esclave est pour elle un objet de courroux.

TAXILE.

Mais croyez-vous, seigneur, que l'amour vous ordonne
D'exposer avec vous son peuple et sa personne ?
Non, non, sans vous flatter, avouez qu'en ce jour
Vous suivez votre haine et non pas votre amour.

PORUS.

Eh bien ! je l'avoûrai que ma juste colère
Aime la guerre autant que la paix vous est chère;
J'avoûrai que, brûlant d'une noble chaleur,
Je vais contre Alexandre éprouver ma valeur.
Du bruit de ses exploits mon âme importunée
Attend depuis longtemps cette heureuse journée.
Avant qu'il me cherchât, un orgueil inquiet
M'avait déjà rendu son ennemi secret.
Dans le noble transport de cette jalousie,
Je le trouvais trop lent à traverser l'Asie;
Je l'attirais ici par des vœux si puissants,
Que je portais envie au bonheur des Persans;
Et maintenant encor, s'il trompait mon courage;
Pour sortir de ces lieux, s'il cherchait un passage,
Vous me verriez moi-même, armé pour l'arrêter,
Lui refuser la paix qu'il nous veut présenter.

TAXILE.

Oui, sans doute, une ardeur si haute et si constante
Vous promet dans l'histoire une place éclatante;
Et sous ce grand dessein dussiez-vous succomber,
Au moins c'est avec bruit qu'on vous verra tomber.
La reine vient. Adieu. Vantez-lui votre zèle;
Découvrez cet orgueil qui vous rend digne d'elle.
Pour moi, je troublerais un si noble entretien,
Et vos cœurs rougiraient des faiblesses du mien.

SCÈNE III.

PORUS, AXIANE.

AXIANE.

Quoi ! Taxile me fuit ! Quelle cause inconnue...

PORUS.

Il fait bien de cacher sa honte à votre vue;
Et puisqu'il n'ose plus s'exposer aux hasards,
De quel front pourrait-il soutenir vos regards?
Mais laissons-le, madame; et puisqu'il veut se rendre,
Qu'il aille avec sa sœur adorer Alexandre.
Retirons-nous d'un camp où, l'encens à la main,
Le fidèle Taxile attend son souverain.

AXIANE.

Mais, seigneur, que dit-il?

PORUS.

Il en fait trop paraître
Cet esclave déjà m'ose vanter son maître;
Il veut que je le serve...

AXIANE.

Ah ! sans vous emporter,
Souffrez que mes efforts tâchent de l'arrêter :
Ses soupirs, malgré moi, m'assurent qu'il m'adore.
Quoi qu'il en soit, souffrez que je lui parle encore;
Et ne le forçons point, par ce cruel mépris,
D'achever un dessein qu'il peut n'avoir pas pris.

PORUS.

Eh quoi ! vous en doutez; et votre âme s'assure

Sur la foi d'un amant infidèle et parjure,
Qui veut à son tyran vous livrer aujourd'hui,
Et croit, en vous donnant, vous obtenir de lui!
Eh bien! aidez-le donc à vous trahir vous-même.
Il vous peut arracher à mon amour extrême;
Mais il ne peut m'ôter, par ses efforts jaloux,
La gloire de combattre et de mourir pour vous.

AXIANE.

Et vous croyez qu'après une telle insolence,
Mon amitié, seigneur, serait sa récompense?
Vous croyez que, mon cœur s'engageant sous sa loi,
Je souscrirais au don qu'on lui ferait de moi?
Pouvez-vous, sans rougir, m'accuser d'un tel crime?
Ai-je fait pour ce prince éclater tant d'estime?
Entre Taxile et vous s'il fallait prononcer,
Seigneur, le croyez-vous, qu'on me vît balancer?
Sais-je pas que Taxile est une âme incertaine,
Que l'amour le retient quand la crainte l'entraîne?
Sais-je pas que, sans moi, sa timide valeur
Succomberait bientôt aux ruses de sa sœur?
Vous savez qu'Alexandre en fit sa prisonnière,
Et qu'enfin cette sœur retourna vers son frère;
Mais je connus bientôt qu'elle avait entrepris
De l'arrêter au piége où son cœur était pris.

PORUS.

Et vous pouvez encor demeurer auprès d'elle!
Que n'abandonnez-vous cette sœur criminelle!
Pourquoi, par tant de soins, voulez-vous épargner
Un prince?...

AXIANE.

C'est pour vous que je le veux gagner.
Vous verrai-je, accablé du soin de nos provinces,
Attaquer seul un roi vainqueur de tant de princes?
Je vous veux dans Taxile offrir un défenseur
Qui combatte Alexandre en dépit de sa sœur.
Que n'avez-vous pour moi cette ardeur empressée!
Mais d'un soin si commun votre âme est peu blessée;
Pourvu que ce grand cœur périsse noblement,
Ce qui suivra sa mort le touche faiblement.
Vous me voulez livrer, sans secours, sans asile,
Au courroux d'Alexandre, à l'amour de Taxile,
Qui, me traitant bientôt en superbe vainqueur,
Pour prix de votre mort demandera mon cœur.
Eh bien! seigneur, allez, contentez votre envie;
Combattez; oubliez le soin de votre vie;
Oubliez que le ciel, favorable à vos vœux,
Vous préparait peut-être un sort assez heureux.
Peut-être qu'à son tour Axiane charmée
Allait... Mais non, seigneur, courez vers votre armée:
Un si long entretien vous serait ennuyeux;
Et c'est vous retenir trop longtemps en ces lieux.

PORUS.

Ah, madame! arrêtez, et connaissez ma flamme,
Ordonnez de mes jours, disposez de mon âme:
La gloire y peut beaucoup, je ne m'en cache pas;
Mais que n'y peuvent point tant de divins appas!
Je ne vous dirai point que pour vaincre Alexandre
Vos soldats et les miens allaient tout entreprendre;
Que c'était pour Porus un bonheur sans égal
De triompher tout seul aux yeux de son rival:
Je ne vous dis plus rien. Parlez en souveraine:
Mon cœur met à vos pieds et sa gloire et sa haine.

AXIANE.

Ne craignez rien; ce cœur qui veut bien m'obéir,
N'est pas entre des mains qui le puissent trahir:
Non, je ne prétends pas, jalouse de sa gloire,
Arrêter un héros qui court à la victoire.
Contre un fier ennemi précipitez vos pas;
Mais de nos alliés ne vous séparez pas;
Ménagez-les, seigneur; et, d'une âme tranquille,
Laissez agir mes soins sur l'esprit de Taxile;
Montrez en sa faveur des sentiments plus doux;
Je le vais engager à combattre pour vous.

PORUS.

Eh bien! madame, allez, j'y consens avec joie
Voyons Éphestion, puisqu'il faut qu'on le voie.
Mais, sans perdre l'espoir de le suivre de près,
J'attends Éphestion, et le combat après.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

CLÉOFILE, ÉPHESTION.

ÉPHESTION.

Oui, tandis que vos rois délibèrent ensemble,
Et que tout se prépare au conseil qui s'assemble,
Madame, permettez que je vous parle aussi
Des secrètes raisons qui m'amènent ici.
Fidèle confident du beau feu de mon maître,
Souffrez que je l'explique aux yeux qui l'ont fait naître;
Et que pour ce héros j'ose vous demander
Le repos qu'à vos rois il veut bien accorder.
Après tant de soupirs, que faut-il qu'il espère?
Attendez-vous encore après l'aveu d'un frère?
Voulez-vous que son cœur, incertain et confus,
Ne se donne jamais sans craindre vos refus?
Faut-il mettre à vos pieds le reste de la terre?
Faut-il donner la paix? faut-il faire la guerre?
Prononcez: Alexandre est tout prêt d'y courir,
Ou pour vous mériter, ou pour vous conquérir.

CLEOFILE.

Puis-je croire qu'un prince au comble de la gloire
De mes faibles attraits garde encor la mémoire;

Que, traînant après lui la victoire et l'effroi,
Il se puisse abaisser à soupirer pour moi?
Des captifs comme lui brisent bientôt leur chaîne :
A de plus hauts desseins la gloire les entraîne;
Et l'amour dans leurs cœurs, interrompu, troublé,
Sous le faix des lauriers est bientôt accablé.
Tandis que ce héros me tint sa prisonnière,
J'ai pu toucher son cœur d'une atteinte légère;
Mais je pense, seigneur, qu'en rompant mes liens,
Alexandre à son tour brisa bientôt les siens.

ÉPHESTION.

Ah! si vous l'aviez vu, brûlant d'impatience,
Compter les tristes jours d'une si longue absence,
Vous sauriez que, l'amour précipitant ses pas,
Il ne cherchait que vous en courant aux combats.
C'est pour vous qu'on l'a vu, vainqueur de tant de prin-
D'un cours impétueux traverser vos provinces, [ces,
Et briser en passant, sous l'effort de ses coups,
Tout ce qui l'empêchait de s'approcher de vous.
On voit en même champ vos drapeaux et les nôtres;
De ses retranchements il découvre les vôtres :
Mais, après tant d'exploits, ce timide vainqueur
Craint qu'il ne soit encor bien loin de votre cœur.
Que lui sert de courir de contrée en contrée,
S'il faut que de ce cœur vous lui fermiez l'entrée;
Si, pour ne point répondre à de sincères vœux,
Vous cherchez chaque jour à douter de ses feux;
Si votre esprit, armé de mille défiances?...

CLÉOFILE.

Hélas! de tels soupçons sont de faibles défenses!
Et nos cœurs, se formant mille soins superflus,
Doutent toujours du bien qu'ils souhaitent le plus.
Oui, puisque ce héros veut que j'ouvre mon âme,
J'écoute avec plaisir le récit de sa flamme.
Je craignais que le temps n'en eût borné le cours;
Je souhaite qu'il m'aime, et qu'il m'aime toujours.
Je dis plus : quand son bras força notre frontière,
Et dans les murs d'Omphis m'arrêta prisonnière,
Mon cœur, qui le voyait maître de l'univers,
Se consolait déjà de languir dans ses fers;
Et, loin de murmurer contre un destin si rude,
Il s'en fit, je l'avoue, une douce habitude,
Et de sa liberté perdant le souvenir,
Même en la demandant, craignait de l'obtenir :
Jugez si son retour me doit combler de joie.
Mais tout couvert de sang veut-il que je le voie?
Est-ce comme ennemi qu'il se vient présenter?
Et ne me cherche-t-il que pour me tourmenter?

ÉPHESTION.

Non, madame : vaincu du pouvoir de vos charmes,
Il suspend aujourd'hui la terreur de ses armes;
Il presente la paix à des rois aveuglés,
Et retire la main qui les eût accablés.
Il craint que la victoire à ses vœux trop facile
Ne conduise ses coups dans le sein de Taxile.
Son courage, sensible à vos justes douleurs,
Ne veut point de lauriers arrosés de vos pleurs.
Favorisez les soins où son amour l'engage;
Exemptez sa valeur d'un si triste avantage;
Et disposez des rois qu'épargne son courroux
A recevoir un bien qu'ils ne doivent qu'à vous.

CLÉOFILE.

N'en doutez point, seigneur : mon âme inquiétée,
D'une crainte si juste est sans cesse agitée;
Je tremble pour mon frère, et crains que son trépas
D'un ennemi si cher n'ensanglante le bras.
Mais en vain je m'oppose à l'ardeur qui l'enflamme,
Axiane et Porus tyrannisent son âme;
Les charmes d'une reine et l'exemple d'un roi,
Dès que je veux parler, s'élèvent contre moi.
Que n'ai-je point à craindre en ce désordre extrême!
Je crains pour lui, je crains pour Alexandre même.
Je sais qu'en l'attaquant cent rois se sont perdus;
Je sais tous ses exploits; mais je connais Porus.
Nos peuples qu'on a vus, triomphant à sa suite,
Repousser les efforts du Persan et du Scythe,
Et tout fiers des lauriers dont il les a chargés,
Vaincront à son exemple, ou périront vengés;
Et je crains..

ÉPHESTION.

Ah! quittez une crainte si vaine;
Laissez courir Porus où son malheur l'entraîne:
Que l'Inde en sa faveur arme tous ses États,
Et que le seul Taxile en détourne ses pas!
Mais les voici.

CLÉOFILE.

Seigneur, achevez votre ouvrage :
Par vos sages conseils dissipez cet orage;
Ou, s'il faut qu'il éclate, au moins souvenez-vous
De le faire tomber sur d'autres que sur nous.

SCÈNE II.

PORUS, TAXILE, ÉPHESTION.

ÉPHESTION.

Avant que le combat qui menace vos têtes
Mette tous vos États au rang de nos conquêtes,
Alexandre veut bien différer ses exploits,
Et vous offrir la paix pour la dernière fois.
Vos peuples prévenus de l'espoir qui vous flatte,
Prétendaient arrêter le vainqueur de l'Euphrate;
Mais l'Hydaspe, malgré tant d'escadrons épars,
Voit enfin sur ses bords flotter nos étendards :
Vous les verriez plantés jusque sur vos tranchées,
Et de sang et de morts vos campagnes jonchées,
Si ce héros, couvert de tant d'autres lauriers,
N'eût lui-même arrêté l'ardeur de nos guerriers.

Il ne vient point ici souillé du sang des princes,
D'un triomphe barbare effrayer vos provinces,
Et cherchant à briller d'une triste splendeur,
Sur le tombeau des rois élever sa grandeur.
Mais vous-mêmes, trompés d'un vain espoir de gloire,
N'allez point dans ses bras irriter la victoire;
Et lorsque son courroux demeure suspendu,
Princes, contentez-vous de l'avoir attendu.
Ne différez point tant à lui rendre l'hommage
Que vos cœurs, malgré vous, rendent à son courage;
Et, recevant l'appui que vous offre son bras,
D'un si grand défenseur honorez vos États.
Voilà ce qu'un grand roi veut bien vous faire entendre,
Prêt à quitter le fer, et prêt à le reprendre.
Vous savez son dessein : choisissez aujourd'hui,
Si vous voulez tout perdre ou tout tenir de lui.

TAXILE.

Seigneur, ne croyez point qu'une fierté barbare
Nous fasse méconnaître une vertu si rare;
Et que dans leur orgueil nos peuples affermis
Prétendent, malgré vous, être vos ennemis.
Nous rendons ce qu'on doit aux illustres exemples :
Vous adorez des dieux qui nous doivent leurs temples;
Des héros qui chez vous passaient pour des mortels,
En venant parmi nous ont trouvé des autels.
Mais en vain l'on prétend, chez des peuples si braves,
Au lieu d'adorateurs se faire des esclaves :
Croyez-moi, quelque éclat qui les puisse toucher,
Ils refusent l'encens qu'on leur veut arracher.
Assez d'autres États, devenus vos conquêtes,
De leurs rois, sous le joug, ont vu ployer les têtes.
Après tous ces États qu'Alexandre a soumis,
N'est-il pas temps, seigneur, qu'il cherche des amis?
Tout ce peuple captif, qui tremble au nom d'un maître,
Soutient mal un pouvoir qui ne fait que de naître.
Ils ont, pour s'affranchir, les yeux toujours ouverts;
Votre empire n'est plein que d'ennemis couverts;
Ils pleurent en secret leurs rois sans diadèmes;
Vos fers trop étendus se relâchent d'eux-mêmes;
Et déjà dans leur cœur les Scythes mutinés
Vont sortir de la chaîne où vous nous destinez.
Essayez, en prenant notre amitié pour gage,
Ce que peut une foi qu'aucun serment n'engage :
Laissez un peuple au moins qui puisse quelquefois
Applaudir sans contrainte au bruit de vos exploits.
Je reçois à ce prix l'amitié d'Alexandre;
Et je l'attends déjà comme un roi doit attendre
Un héros dont la gloire accompagne les pas,
Qui peut tout sur mon cœur, et rien sur mes États.

PORUS.

Je croyais, quand l'Hydaspe, assemblant ses provin-
Au secours de ses bords fit voler tous ces princes,
Qu'il n'avait avec moi, dans des desseins si grands,
Engagé que des rois ennemis des tyrans;
Mais puisqu'un roi, flattant la main qui nous menace,
Parmi ses alliés brigue une indigne place,
C'est à moi de répondre aux vœux de mon pays,
Et de parler pour ceux que Taxile a trahis.
Que vient chercher ici le roi qui vous envoie?
Quel est ce grand secours que son bras nous octroie.
De quel front ose-t-il prendre sous son appui
Des peuples qui n'ont point d'autre ennemi que lui?
Avant que sa fureur ravageât tout le monde,
L'Inde se reposait dans une paix profonde;
Et si quelques voisins en troublaient les douceurs,
Il portait dans son sein d'assez bons défenseurs.
Pourquoi nous attaquer? par quelle barbarie
A-t-on de votre maître excité la furie?
Vit-on jamais chez lui nos peuples en courroux
Désoler un pays inconnu parmi nous?
Faut-il que tant d'États, de déserts, de rivières,
Soient entre nous et lui d'impuissantes barrières?
Et ne saurait-on vivre au bout de l'univers
Sans connaître son nom et le poids de ses fers?
Quelle étrange valeur, qui, ne cherchant qu'à nuire,
Embrase tout sitôt qu'elle commence à luire;
Qui n'a que son orgueil pour règle et pour raison;
Qui veut que l'univers ne soit qu'une prison,
Et que, maître absolu de tous tant que nous sommes,
Ses esclaves en nombre égalent tous les hommes!
Plus d'États, plus de rois : ses sacriléges mains
Dessous un même joug rangent tous les humains.
Dans son avide orgueil je sais qu'il nous dévore :
De tant de souverains nous seuls régnons encore.
Mais que dis-je, nous seuls? Il ne reste que moi
Où l'on découvre encor les vestiges d'un roi.
Mais c'est pour mon courage une illustre matière :
Je vois d'un œil content trembler la terre entière,
Afin que par moi seul les mortels secourus,
S'ils sont libres, le soient de la main de Porus,
Et qu'on dise partout, dans une paix profonde :
« Alexandre vainqueur eût dompté tout le monde;
« Mais un roi l'attendait au bout de l'univers,
« Par qui le monde entier a vu briser ses fers. »

ÉPHESTION.

Votre projet du moins nous marque un grand courage;
Mais, seigneur, c'est bien tard s'opposer à l'orage :
Si le monde penchant n'a plus que cet appui,
Je le plains, et vous plains vous-même autant que lui.
Je ne vous retiens point; marchez contre mon maître;
Je voudrais seulement qu'on vous l'eût fait connaître;
Et que la renommée eût voulu, par pitié,
De ses exploits au moins vous conter la moitié;
Vous verriez...

PORUS.

Que verrais-je, et que pourrais-je apprendre
Qui m'abaisse si fort au-dessous d'Alexandre?
Serait-ce sans effort les Persans subjugués,

Et vos bras tant de fois de meurtres fatigués?
Quelle gloire, en effet, d'accabler la faiblesse
D'un roi déjà vaincu par sa propre mollesse;
D'un peuple sans vigueur et presque inanimé,
Qui gémissait sous l'or dont il était armé,
Et qui, tombant en foule au lieu de se défendre,
N'opposait que des morts au grand cœur d'Alexandre!
Les autres, éblouis de ses moindres exploits,
Sont venus à genoux lui demander des lois;
Et leur crainte écoutant je ne sais quels oracles,
Ils n'ont pas cru qu'un dieu pût trouver des obstacles.
Mais nous qui d'un autre œil jugeons des conquérants,
Nous savons que les dieux ne sont pas des tyrans;
Et de quelque façon qu'un esclave le nomme,
Le fils de Jupiter passe ici pour un homme.
Nous n'allons point de fleurs parfumer son chemin.
Il nous trouve partout les armes à la main;
Il voit à chaque pas arrêter ses conquêtes;
Un seul rocher ici lui coûte plus de têtes [1],
Plus de soins, plus d'assauts, et presque plus de temps,
Que n'en coûte à son bras l'empire des Persans.
Ennemis du repos qui perdit ces infâmes,
L'or qui naît sous nos pas ne corrompt point nos âmes.
La gloire est le seul bien qui nous puisse tenter,
Et le seul que mon cœur cherche à lui disputer;
C'est elle...

ÉPHESTION, *en se levant.*

Et c'est aussi ce que cherche Alexandre.
A de moindres objets son cœur ne peut descendre.
C'est ce qui, l'arrachant du sein de ses États,
Au trône de Cyrus lui fit porter ses pas,
Et, du plus ferme empire ébranlant les colonnes,
Attaquer, conquérir, et donner les couronnes.
Et puisque votre orgueil ose lui disputer
La gloire du pardon qu'il vous fait présenter,
Vos yeux, dès aujourd'hui témoins de sa victoire,
Verront de quelle ardeur il combat pour la gloire :
Bientôt le fer en main vous le verrez marcher.

PORUS.

Allez donc : je l'attends, ou je le vais chercher.

SCÈNE III.

PORUS, TAXILE.

TAXILE.

Quoi! vous voulez, au gré de votre impatience...

PORUS.

Non, je ne prétends point troubler votre alliance :
Éphestion, aigri seulement contre moi,
De vos soumissions rendra compte à son roi.
Les troupes d'Axiane, à me suivre engagées,
Attendent le combat sous mes drapeaux rangées;
De son trône et du mien je soutiendrai l'éclat,
Et vous serez, seigneur, le juge du combat;
A moins que votre cœur, animé d'un beau zèle,
De vos nouveaux amis n'embrasse la querelle.

SCÈNE IV.

AXIANE, PORUS, TAXILE.

AXIANE, *à Taxile.*

Ah! que dit-on de vous, seigneur? Nos ennemis
Se vantent que Taxile est à moitié soumis;
Qu'il ne marchera point contre un roi qu'il respecte.

TAXILE.

La foi d'un ennemi doit être un peu suspecte,
Madame; avec le temps ils me connaîtront mieux.

AXIANE.

Démentez donc, seigneur, ce bruit injurieux;
De ceux qui l'ont semé confondez l'insolence;
Allez, comme Porus, les forcer au silence,
Et leur faire sentir, par un juste courroux,
Qu'ils n'ont point d'ennemi plus funeste que vous.

TAXILE.

Madame, je m'en vais disposer mon armée;
Écoutez moins ce bruit qui vous tient alarmée :
Porus fait son devoir, et je ferai le mien.

SCÈNE V.

AXIANE, PORUS.

AXIANE.

Cette sombre froideur ne m'en dit pourtant rien,
Lâche; et ce n'est point là, pour me le faire croire,
La démarche d'un roi qui court à la victoire.
Il n'en faut plus douter, et nous sommes trahis :
Il immole à sa sœur sa gloire et son pays;
Et sa haine, seigneur, qui cherche à vous abattre,
Attend pour éclater que vous alliez combattre.

PORUS.

Madame, en le perdant je perds un faible appui;
Je le connaissais trop pour m'assurer sur lui.
Mes yeux sans se troubler ont vu son inconstance;
Je craignais beaucoup plus sa molle résistance.
Un traître, en nous quittant pour complaire à sa sœur,
Nous affaiblit bien moins qu'un lâche défenseur.

AXIANE.

Et cependant, seigneur, qu'allez-vous entreprendre?
Vous marchez sans compter les forces d'Alexandre;
Et courant presque seul au-devant de leurs coups,
Contre tant d'ennemis vous n'opposez que vous.

PORUS.

Eh quoi! voudriez-vous qu'à l'exemple d'un traître

[1] Ce vers fait allusion à la prise du rocher d'Aorne, où les troupes d'Alexandre furent arrêtées par les assiégés, qui ne se rendirent qu'après une vigoureuse résistance. *Voyez* Q. Cur. liv. VIII, cap. 36, 37 et 38.

Ma frayeur conspirât à vous donner un maître?
Que Porus, dans un camp se laissant arrêter,
Refusât le combat qu'il vient de présenter?
Non, non, je n'en crois rien. Je connais mieux, mada-
Le beau feu que la gloire allume dans votre âme : [me,
C'est vous, je m'en souviens, dont les puissants appas
Excitaient tous nos rois, les traînaient aux combats,
Et de qui la fierté, refusant de se rendre,
Ne voulait pour amant qu'un vainqueur d'Alexandre.
Il faut vaincre, et j'y cours, bien moins pour éviter
Le titre de captif, que pour le mériter.
Oui, madame, je vais, dans l'ardeur qui m'entraîne,
Victorieux ou mort, mériter votre chaîne;
Et puisque mes soupirs s'expliquaient vainement
A ce cœur que la gloire occupe seulement,
Je m'en vais, par l'éclat qu'une victoire donne,
Attacher de si près la gloire à ma personne,
Que je pourrai peut-être amener votre cœur
De l'amour de la gloire à l'amour du vainqueur.

AXIANE.

Eh bien! seigneur, allez. Taxile aura peut-être
Des sujets dans son camp plus braves que leur maître :
Je vais les exciter par un dernier effort.
Après, dans votre camp j'attendrai votre sort.
Ne vous informez point de l'état de mon âme :
Triomphez et vivez.

PORUS.

Qu'attendez-vous, madame?
Pourquoi, dès ce moment, ne puis-je pas savoir
Si mes tristes soupirs ont pu vous émouvoir?
Voulez-vous (car le sort, adorable Axiane,
A ne vous plus revoir peut-être me condamne),
Voulez-vous qu'en mourant un prince infortuné
Ignore à quelle gloire il était destiné?
Parlez.

AXIANE.

Que vous dirais-je?

PORUS.

Ah! divine princesse,
Si vous sentiez pour moi quelque heureuse faiblesse,
Ce cœur, qui me promet tant d'estime en ce jour,
Me pourrait bien encor promettre un peu d'amour.
Contre tant de soupirs peut-il bien se défendre?
Peut-il...

AXIANE.

Allez, seigneur, marchez contre Alexandre.
La victoire est à vous, si ce fameux vainqueur
Ne se défend pas mieux contre vous que mon cœur.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

AXIANE, CLÉOFILE.

AXIANE.

Quoi! madame, en ces lieux on me tient enfermée!
Je ne puis au combat voir marcher mon armée!
Et, commençant par moi sa noire trahison,
Taxile de son camp me fait une prison!
C'est donc là cette ardeur qu'il me faisait paraître!
Cet humble adorateur se déclare mon maître!
Et déjà son amour, lassé de ma rigueur,
Captive ma personne au défaut de mon cœur!

CLÉOFILE.

Expliquez mieux les soins et les justes alarmes
D'un roi qui pour vainqueurs ne connaît que vos char-
Et regardez, madame, avec plus de bonté [mes!
L'ardeur qui l'intéresse à votre sûreté.
Tandis qu'autour de nous deux puissantes armées,
D'une égale chaleur au combat animées,
De leur fureur partout font voler les éclats,
De quel autre côté conduiriez-vous vos pas?
Où pourriez-vous ailleurs éviter la tempête?
Un plein calme en ces lieux assure votre tête :
Tout est tranquille...

AXIANE.

Et c'est cette tranquillité
Dont je ne puis souffrir l'indigne sûreté.
Quoi! lorsque mes sujets, mourant dans une plaine,
Sur les pas de Porus combattent pour leur reine;
Qu'au prix de tout leur sang ils signalent leur foi,
Que le cri des mourants vient presque jusqu'à moi,
On me parle de paix; et le camp de Taxile
Garde dans ce désordre une assiette tranquille!
On flatte ma douleur d'un calme injurieux!
Sur des objets de joie on arrête mes yeux!

CLÉOFILE.

Madame, voulez-vous que l'amour de mon frère
Abandonne au péril une tête si chère?
Il sait trop les hasards...

AXIANE.

Et pour m'en détourner
Ce généreux amant me fait emprisonner!
Et, tandis que pour moi son rival se hasarde,
Sa paisible valeur me sert ici de garde!

CLÉOFILE.

Que Porus est heureux! le moindre éloignement
A votre impatience est un cruel tourment;
Et, si l'on vous croyait, le soin qui vous travaille
Vous le ferait chercher jusqu'au champ de bataille.

AXIANE.

Je ferais plus, madame : un mouvement si beau
Me le ferait chercher jusque dans le tombeau,
Perdre tous mes États, et voir d'un œil tranquille
Alexandre en payer le cœur de Cléofile.

CLÉOFILE.

Si vous cherchez Porus, pourquoi m'abandonner ?
Alexandre en ces lieux pourra le ramener.
Permettez que, veillant au soin de votre tête,
A cet heureux amant l'on garde sa conquête.

AXIANE.

Vous triomphez, madame; et déjà votre cœur
Vole vers Alexandre, et le nomme vainqueur;
Mais, sur la seule foi d'un amour qui vous flatte,
Peut-être avant le temps ce grand orgueil éclate :
Vous poussez un peu loin vos vœux précipités,
Et vous croyez trop tôt ce que vous souhaitez.
Oui, oui...

CLÉOFILE.

Mon frère vient; et nous allons apprendre
Qui de nous deux, madame, aura pu se méprendre.

AXIANE.

Ah! je n'en doute plus! et ce front satisfait
Dit assez à mes yeux que Porus est défait.

SCÈNE II.

TAXILE, AXIANE, CLÉOFILE.

TAXILE.

Madame, si Porus, avec moins de colère,
Eût suivi les conseils d'une amitié sincère,
Il m'aurait en effet épargné la douleur
De vous venir moi-même annoncer son malheur.

AXIANE.

Quoi! Porus...

TAXILE.

C'en est fait; et sa valeur trompée,
Des maux que j'ai prévus se voit enveloppée.
Ce n'est pas (car mon cœur, respectant sa vertu,
N'accable point encore un rival abattu),
Ce n'est pas que son bras, disputant la victoire,
N'en ait aux ennemis ensanglanté la gloire;
Qu'elle-même, attachée à ses faits éclatants,
Entre Alexandre et lui n'ait douté quelque temps :
Mais enfin contre moi sa vaillance irritée
Avec trop de chaleur s'était précipitée.
J'ai vu ses bataillons rompus et renversés,
Vos soldats en désordre, et les siens dispersés;
Et lui-même, à la fin, entraîné dans leur fuite,
Malgré lui du vainqueur éviter la poursuite;
Et, de son vain courroux trop tard désabusé,
Souhaiter le secours qu'il avait refusé.

AXIANE.

Qu'il avait refusé! Quoi donc! pour ta patrie,
Ton indigne courage attend que l'on te prie!
Il faut donc, malgré toi, te traîner aux combats,
Et te forcer toi-même à sauver tes États!
L'exemple de Porus, puisqu'il faut qu'on t'y porte,
Dis-moi, n'était-ce pas une voix assez forte?
Ce héros en péril, ta maîtresse en danger,
Tout l'État périssant n'a pu t'encourager!
Va, tu sers bien le maître à qui ta sœur te donne.
Achève, et fais de moi ce que sa haine ordonne.
Garde à tous les vaincus un traitement égal,
Enchaîne ta maîtresse en livrant ton rival.
Aussi bien c'en est fait : sa disgrâce et ton crime
Ont placé dans mon cœur ce héros magnanime :
Je l'adore! et je veux, avant la fin du jour,
Déclarer à la fois ma haine et mon amour;
Lui vouer, à tes yeux, une amitié fidèle,
Et te jurer, aux siens, une haine immortelle.
Adieu. Tu me connais : aime-moi si tu veux.

TAXILE.

Ah! n'espérez de moi que de sincères vœux,
Madame; n'attendez ni menaces ni chaînes :
Alexandre sait mieux ce qu'on doit à des reines.
Souffrez que sa douceur vous oblige à garder
Un trône que Porus devait moins hasarder;
Et moi-même en aveugle on me verrait combattre
La sacrilége main qui le voudrait abattre.

AXIANE.

Quoi! par l'un de vous deux mon sceptre raffermi
Deviendrait dans mes mains le don d'un ennemi!
Et sur mon propre trône on me verrait placée
Par le même tyran qui m'en aurait chassée!

TAXILE.

Des reines et des rois vaincus par sa valeur
Ont laissé par ses soins adoucir leur malheur.
Voyez de Darius et la femme et la mère;
L'une le traite en fils, l'autre le traite en frère.

AXIANE.

Non, non, je ne sais point vendre mon amitié,
Caresser un tyran, et régner par pitié.
Penses-tu que j'imite une faible Persane;
Qu'à la cour d'Alexandre on retienne Axiane;
Et qu'avec mon vainqueur courant tout l'univers,
J'aille vanter partout la douceur de ses fers?
S'il donne les États, qu'il te donne les nôtres;
Qu'il te pare, s'il veut, des dépouilles des autres.
Règne : Porus ni moi n'en serons point jaloux;
Et tu seras encor plus esclave que nous.
J'espère qu'Alexandre, amoureux de sa gloire,
Et fâché que ton crime ait souillé sa victoire,
S'en lavera bientôt par ton propre trépas.
Des traîtres comme toi font souvent des ingrats :
Et de quelques faveurs que sa main t'éblouisse,

Du perfide Bessus regarde le supplice.
Adieu.

SCÈNE III.

CLÉOFILE, TAXILE.

CLÉOFILE.

Cédez, mon frère, à ce bouillant transport :
Alexandre et le temps vous rendront le plus fort ;
Et cet âpre courroux, quoi qu'elle en puisse dire,
Ne s'obstinera point au refus d'un empire.
Maître de ses destins, vous l'êtes de son cœur.
Mais, dites-moi, vos yeux ont-ils vu le vainqueur?
Quel traitement, mon frère, en devons-nous attendre?
Qu'a-t-il dit?

TAXILE.

Oui, ma sœur, j'ai vu votre Alexandre.
D'abord ce jeune éclat qu'on remarque en ses traits
M'a semblé démentir le nombre de ses faits;
Mon cœur, plein de son nom, n'osait, je le confesse,
Accorder tant de gloire avec tant de jeunesse;
Mais de ce même front l'héroïque fierté,
Le feu de ses regards, sa haute majesté,
Font connaître Alexandre; et certes son visage
Porte de sa grandeur l'infaillible présage;
Et sa présence auguste appuyant ses projets,
Ses yeux, comme son bras, font partout des sujets.
Il sortait du combat. Ébloui de sa gloire,
Je croyais dans ses yeux voir briller la victoire.
Toutefois, à ma vue, oubliant sa fierté,
Il a fait à son tour éclater sa bonté.
Ses transports ne m'ont point déguisé sa tendresse :
« Retournez, m'a-t-il dit, auprès de la princesse;
« Disposez ses beaux yeux à revoir un vainqueur
« Qui va mettre à ses pieds sa victoire et son cœur. »
Il marche sur mes pas. Je n'ai rien à vous dire,
Ma sœur : de votre sort je vous laisse l'empire;
Je vous confie encor la conduite du mien.

CLÉOFILE.

Vous aurez tout pouvoir, ou je ne pourrai rien.
Tout va vous obéir, si le vainqueur m'écoute.

TAXILE.

Je vais donc... Mais on vient. C'est lui-même sans doute.

SCÈNE IV.

ALEXANDRE, TAXILE, CLÉOFILE, ÉPHESTION; SUITE D'ALEXANDRE.

ALEXANDRE.

Allez, Éphestion. Que l'on cherche Porus;
Qu'on épargne sa vie et le sang des vaincus.

SCÈNE V.

ALEXANDRE, TAXILE, CLÉOFILE.

ALEXANDRE, *à Taxile.*

Seigneur, est-il donc vrai qu'une reine aveuglée
Vous préfère d'un roi la valeur déréglée?
Mais ne le craignez point : son empire est à vous;
D'une ingrate, à ce prix, fléchissez le courroux.
Maître de deux États, arbitre des siens mêmes,
Allez avec vos vœux offrir trois diadèmes.

TAXILE.

Ah! c'en est trop, seigneur! Prodiguez un peu moins...

ALEXANDRE.

Vous pourrez à loisir reconnaître mes soins.
Ne tardez point, allez où l'amour vous appelle,
Et couronnez vos feux d'une palme si belle.

SCÈNE VI.

ALEXANDRE, CLÉOFILE.

ALEXANDRE.

Madame, à son amour je promets mon appui :
Ne puis-je rien pour moi quand je puis tout pour lui?
Si prodigue envers lui des fruits de la victoire,
N'en aurai-je pour moi qu'une stérile gloire?
Les sceptres devant vous ou rendus ou donnés,
De mes propres lauriers mes amis couronnés,
Les biens que j'ai conquis répandus sur leurs têtes,
Font voir que je soupire après d'autres conquêtes.
Je vous avais promis que l'effort de mon bras
M'approcherait bientôt de vos divins appas,
Mais, dans ce même temps, souvenez-vous, madame,
Que vous me promettiez quelque place en votre âme.
Je suis venu : l'amour a combattu pour moi;
La victoire elle-même a dégagé ma foi;
Tout cède autour de vous : c'est à vous de vous rendre;
Votre cœur l'a promis, voudra-t-il s'en défendre?
Et lui seul pourrait-il échapper aujourd'hui
A l'ardeur d'un vainqueur qui ne cherche que lui?

CLÉOFILE.

Non, je ne prétends pas que ce cœur inflexible
Garde seul contre vous le titre d'invincible;
Je rends ce que je dois à l'éclat des vertus
Qui tiennent sous vos pieds cent peuples abattus.
Les Indiens domptés sont vos moindres ouvrages;
Vous inspirez la crainte aux plus fermes courages;
Et quand vous le voudrez, vos bontés, à leur tour,
Dans les cœurs les plus durs inspireront l'amour.
Mais, seigneur, cet éclat, ces victoires, ces charmes,
Me troublent bien souvent par de justes alarmes :
Je crains que, satisfait d'avoir conquis un cœur,
Vous ne l'abandonniez à sa triste langueur;
Qu'insensible à l'ardeur que vous aurez causée,
Votre âme ne dédaigne une conquête aisée.

On attend peu d'amour d'un héros tel que vous :
La gloire fit toujours vos transports les plus doux ;
Et peut-être, au moment que ce grand cœur soupire,
La gloire de me vaincre est tout ce qu'il désire.

ALEXANDRE.

Que vous connaissez mal les violents désirs
D'un amour qui vers vous porte tous mes soupirs !
J'avoûrai qu'autrefois, au milieu d'une armée,
Mon cœur ne soupirait que pour la renommée ;
Les peuples et les rois, devenus mes sujets,
Étaient seuls, à mes vœux, d'assez dignes objets.
Les beautés de la Perse à mes yeux présentées,
Aussi bien que ses rois, ont paru surmontées :
Mon cœur, d'un fier mépris armé contre leurs traits,
N'a pas du moindre hommage honoré leurs attraits ;
Amoureux de la gloire, et partout invincible,
Il mettait son bonheur à paraître insensible.
Mais, hélas ! que vos yeux, ces aimables tyrans,
Ont produit sur mon cœur des effets différents !
Ce grand nom de vainqueur n'est plus ce qu'il souhaite ;
Il vient avec plaisir avouer sa défaite :
Heureux, si votre cœur se laissant émouvoir,
Vos beaux yeux, à leur tour, avouaient leur pouvoir !
Voulez-vous donc toujours douter de leur victoire,
Toujours de mes exploits me reprocher la gloire ?
Comme si les beaux nœuds où vous me tenez pris
Ne devaient arrêter que de faibles esprits !
Par des faits tout nouveaux je m'en vais vous apprendre
Tout ce que peut l'amour sur le cœur d'Alexandre :
Maintenant que mon bras, engagé sous vos lois,
Doit soutenir mon nom et le vôtre à la fois,
J'irai rendre fameux, par l'éclat de la guerre,
Des peuples inconnus au reste de la terre,
Et vous faire dresser des autels en des lieux
Où leurs sauvages mains en refusent aux dieux.

CLÉOFILE.

Oui, vous y traînerez la victoire captive ;
Mais je doute, seigneur, que l'amour vous y suive.
Tant d'États, tant de mers qui vont nous désunir,
M'effaceront bientôt de votre souvenir.
Quand l'Océan troublé vous verra sur son onde
Achever quelque jour la conquête du monde,
Quand vous verrez les rois tomber à vos genoux,
Et la terre en tremblant se taire devant vous,
Songerez-vous, seigneur, qu'une jeune princesse
Au fond de ses États vous regrette sans cesse,
Et rappelle en son cœur les moments bienheureux
Où ce grand conquérant l'assurait de ses feux ?

ALEXANDRE.

Eh quoi ! vous croyez donc qu'à moi-même barbare
J'abandonne en ces lieux une beauté si rare ?
Mais vous-même plutôt voulez-vous renoncer
Au trône de l'Asie où je vous veux placer ?

CLÉOFILE.

Seigneur, vous le savez, je dépends de mon frère.

ALEXANDRE.

Ah ! s'il disposait seul du bonheur que j'espère,
Tout l'empire de l'Inde asservi sous ses lois
Bientôt en ma faveur ferait briguer son choix.

CLÉOFILE.

Mon amitié pour lui n'est point intéressée.
Apaisez seulement une reine offensée ;
Et ne permettez pas qu'un rival aujourd'hui,
Pour vous avoir bravé, soit plus heureux que lui.

ALEXANDRE.

Porus était sans doute un rival magnanime :
Jamais tant de valeur n'attira mon estime.
Dans l'ardeur du combat je l'ai vu, je l'ai joint ;
Et je puis dire encor qu'il ne m'évitait point :
Nous nous cherchions l'un l'autre. Une fierté si belle
Allait entre nous deux finir notre querelle,
Lorsqu'un gros de soldats, se jetant entre nous,
Nous a fait dans la foule ensevelir nos coups.

SCÈNE VII.

ALEXANDRE, CLÉOFILE, ÉPHESTION.

ALEXANDRE.

Eh bien ! ramène-t-on ce prince téméraire ?

ÉPHESTION.

On le cherche partout ; mais, quoi qu'on puisse faire,
Seigneur, jusques ici sa fuite ou son trépas
Dérobe ce captif aux soins de vos soldats.
Majs un reste des siens entourés dans leur fuite,
Et du soldat vainqueur arrêtant la poursuite,
A nous vendre leur mort semblent se préparer.

ALEXANDRE.

Désarmez les vaincus sans les désespérer.
Madame, allons fléchir une fière princesse,
Afin qu'à mon amour Taxile s'intéresse ;
Et, puisque mon repos doit dépendre du sien,
Achevons son bonheur pour établir le mien.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

AXIANE.

N'entendrons-nous jamais que des cris de victoire,
Qui de mes ennemis me reprochent la gloire ?
Et ne pourrai-je au moins, en de si grands malheurs,
M'entretenir moi seule avecque mes douleurs ?
D'un odieux amant sans cesse poursuivie,

On prétend malgré moi m'attacher à la vie :
On m'observe, on me suit. Mais, Porus, ne crois pas
Qu'on me puisse empêcher de courir sur tes pas.
Sans doute à nos malheurs ton cœur n'a pu survivre.
En vain tant de soldats s'arment pour te poursuivre :
On te découvrirait au bruit de tes efforts;
Et s'il te faut chercher, ce n'est qu'entre les morts.
Hélas! en me quittant, ton ardeur redoublée
Semblait prévoir les maux dont je suis accablée,
Lorsque tes yeux aux miens découvrant ta langueur,
Me demandaient quel rang tu tenais dans mon cœur;
Que, sans t'inquiéter du succès de tes armes,
Le soin de ton amour te causait tant d'alarmes.
Et pourquoi te cachais-je avec tant de détours
Un secret si fatal au repos de tes jours?
Combien de fois, tes yeux forçant ma résistance,
Mon cœur s'est-il vu près de rompre le silence!
Combien de fois, sensible à tes ardents désirs,
M'est-il, en ta présence, échappé des soupirs!
Mais je voulais encor douter de ta victoire;
J'expliquais mes soupirs en faveur de la gloire;
Je croyais n'aimer qu'elle. Ah! pardonne, grand roi,
Je sens bien aujourd'hui que je n'aimais que toi.
J'avoûrai que la gloire eut sur moi quelque empire;
Je te l'ai dit cent fois. Mais je devais te dire
Que toi seul, en effet, m'engageas sous ses lois.
J'appris à la connaître en voyant tes exploits;
Et de quelque beau feu qu'elle m'eût enflammée,
En un autre que toi je l'aurais moins aimée.
Mais que sert de pousser des soupirs superflus
Qui se perdent en l'air et que tu n'entends plus?
Il est temps que mon âme, au tombeau descendue,
Te jure une amitié si longtemps attendue;
Il est temps que mon cœur, pour gage de sa foi,
Montre qu'il n'a pu vivre un moment après toi.
Aussi bien, penses-tu que je voulusse vivre
Sous les lois d'un vainqueur à qui ta mort nous livre?
Je sais qu'il se dispose à me venir parler;
Qu'en me rendant mon sceptre il veut me consoler.
Il croit peut-être, il croit que ma haine étouffée
A sa fausse douceur servira de trophée!
Qu'il vienne. Il me verra toujours digne de toi,
Mourir en reine, ainsi que tu mourus en roi.

SCÈNE II.

ALEXANDRE, AXIANE.

AXIANE.

Eh bien, seigneur, eh bien, trouvez-vous quelques [charmes
A voir couler des pleurs que font verser vos armes?
Ou si vous m'enviez, en l'état où je suis,
La triste liberté de pleurer mes ennuis?

ALEXANDRE.

Votre douleur est libre autant que légitime :
Vous regrettez, madame, un prince magnanime.
Je fus son ennemi; mais je ne l'étais pas
Jusqu'à blâmer les pleurs qu'on donne à son trépas.
Avant que sur ses bords l'Inde me vît paraître,
L'éclat de sa vertu me l'avait fait connaître;
Entre les plus grands rois il se fit remarquer.
Je savais..

AXIANE.

Pourquoi donc le venir attaquer?
Par quelle loi faut-il qu'aux deux bouts de la terre
Vous cherchiez la vertu pour lui faire la guerre?
Le mérite à vos yeux ne peut-il éclater
Sans pousser votre orgueil à le persécuter?

ALEXANDRE.

Oui, j'ai cherché Porus; mais, quoi qu'on puisse dire
Je ne le cherchais pas afin de le détruire.
J'avoûrai que, brûlant de signaler mon bras,
Je me laissai conduire au bruit de ses combats,
Et qu'au seul nom d'un roi jusqu'alors invincible,
A de nouveaux exploits mon cœur devint sensible.
Tandis que je croyais, par mes combats divers,
Attacher sur moi seul les yeux de l'univers,
J'ai vu de ce guerrier la valeur répandue
Tenir la renommée entre nous suspendue;
Et, voyant de son bras voler partout l'effroi,
L'Inde sembla m'ouvrir un champ digne de moi.
Lassé de voir des rois vaincus sans résistance,
J'appris avec plaisir le bruit de sa vaillance.
Un ennemi si noble a su m'encourager;
Je suis venu chercher la gloire et le danger.
Son courage, madame, a passé mon attente :
La victoire, à me suivre autrefois si constante,
M'a presque abandonné pour suivre vos guerriers.
Porus m'a disputé jusqu'aux moindres lauriers;
Et j'ose dire encor qu'en perdant la victoire
Mon ennemi lui-même a vu croître sa gloire;
Qu'une chute si belle élève sa vertu;
Et qu'il ne voudrait pas n'avoir point combattu.

AXIANE.

Hélas! il fallait bien qu'une si noble envie
Lui fit abandonner tout le soin de sa vie,
Puisque, de toutes parts trahi, persécuté,
Contre tant d'ennemis il s'est précipité.
Mais vous, s'il était vrai que son ardeur guerrière
Eût ouvert à la vôtre une illustre carrière,
Que n'avez-vous, seigneur, dignement combattu?
Fallait-il par la ruse attaquer sa vertu,
Et, loin de remporter une gloire parfaite,
D'un autre que de vous attendre sa défaite?
Triomphez; mais sachez que Taxile en son cœur
Vous dispute déjà ce beau nom de vainqueur;
Que le traître se flatte, avec quelque justice,
Que vous n'avez vaincu que par son artifice;
Et c'est à ma douleur un spectacle assez doux

De le voir partager cette gloire avec vous.

ALEXANDRE.

En vain votre douleur s'arme contre ma gloire :
Jamais on ne m'a vu dérober la victoire,
Et par ces lâches soins, qu'on ne peut m'imputer,
Tromper mes ennemis, au lieu de les dompter.
Quoique partout, ce semble, accablé sous le nombre,
Je n'ai pu me résoudre à me cacher dans l'ombre :
Ils n'ont de leur défaite accusé que mon bras;
Et le jour a partout éclairé mes combats.
Il est vrai que je plains le sort de vos provinces;
J'ai voulu prévenir la perte de vos princes :
Mais, s'ils avaient suivi mes conseils et mes vœux,
Je les aurais sauvés ou combattus tous deux.
Oui, croyez...

AXIANE.

Je crois tout. Je vous crois invincible :
Mais, seigneur, suffit-il que tout vous soit possible?
Ne tient-il qu'à jeter tant de rois dans les fers?
Qu'à faire impunément gémir tout l'univers?
Et que vous avaient fait tant de villes captives,
Tant de morts dont l'Hydaspe a vu couvrir ses rives?
Qu'ai-je fait pour venir accabler en ces lieux
Un héros sur qui seul j'ai pu tourner les yeux?
A-t-il de votre Grèce inondé les frontières?
Avons-nous soulevé des nations entières,
Et contre votre gloire excité leur courroux?
Hélas! nous l'admirions sans en être jaloux.
Contents de nos États, et charmés l'un de l'autre,
Nous attendions un sort plus heureux que le vôtre :
Porus bornait ses vœux à conquérir un cœur
Qui peut-être aujourd'hui l'eût nommé son vainqueur.
Ah! n'eussiez-vous versé qu'un sang si magnanime,
Quand on ne vous pourrait reprocher que ce crime,
Ne vous sentez-vous pas, seigneur, bien malheureux
D'être venu si loin rompre de si beaux nœuds?
Non, de quelque douceur que se flatte votre âme,
Vous n'êtes qu'un tyran.

ALEXANDRE.

Je le vois bien, madame,
Vous voulez que, saisi d'un indigne courroux,
En reproches honteux j'éclate contre vous.
Peut-être espérez-vous que ma douceur lassée
Donnera quelque atteinte à sa gloire passée.
Mais, quand votre vertu ne m'aurait point charmé,
Vous attaquez, madame, un vainqueur désarmé.
Mon âme, malgré vous à vous plaindre engagée,
Respecte le malheur où vous êtes plongée.
C'est ce trouble fatal qui vous ferme les yeux,
Qui ne regarde en moi qu'un tyran odieux.
Sans lui vous avoûriez que le sang et les larmes
N'ont pas toujours souillé la gloire de mes armes;
Vous verriez...

AXIANE.

Ah! seigneur, puis-je ne les point voir
Ces vertus dont l'éclat aigrit mon désespoir?
N'ai-je pas vu partout la victoire modeste
Perdre avec vous l'orgueil qui la rend si funeste?
Ne vois-je pas le Scythe et le Perse abattus
Se plaire sous le joug et vanter vos vertus,
Et disputer enfin, par une aveugle envie,
A vos propres sujets le soin de votre vie?
Mais que sert à ce cœur que vous persécutez
De voir partout ailleurs adorer vos bontés?
Pensez-vous que ma haine en soit moins violente,
Pour voir baiser partout la main qui me tourmente?
Tant de rois par vos soins vengés ou secourus,
Tant de peuples contents, me rendent-ils Porus? [me,
Non, seigneur : je vous hais d'autant plus qu'on vous ai-
D'autant plus qu'il me faut vous admirer moi-même,
Que l'univers entier m'en impose la loi,
Et que personne enfin ne vous hait avec moi.

ALEXANDRE.

J'excuse les transports d'une amitié si tendre,
Mais, madame, après tout, ils doivent me surprendre :
Si la commune voix ne m'a point abusé,
Porus d'aucun regard ne fut favorisé :
Entre Taxile et lui votre cœur en balance,
Tant qu'ont duré ses jours a gardé le silence;
Et lorsqu'il ne peut plus vous entendre aujourd'hui,
Vous commencez, madame, à prononcer pour lui.
Pensez-vous que, sensible à cette ardeur nouvelle,
Sa cendre exige encor que vous brûliez pour elle?
Ne vous accablez point d'inutiles douleurs;
Des soins plus importants vous appellent ailleurs.
Vos larmes ont assez honoré sa mémoire.
Régnez, et de ce rang soutenez mieux la gloire;
Et, redonnant le calme à vos sens désolés,
Rassurez vos États par sa chute ébranlés.
Parmi tant de grands rois choisissez-leur un maître.
Plus ardent que jamais, Taxile...

AXIANE.

Quoi! le traître!

ALEXANDRE.

Hé! de grâce, prenez des sentiments plus doux;
Aucune trahison ne le souille envers vous.
Maître de ses États, il a pu se résoudre
A se mettre avec eux à couvert de la foudre.
Ni serment ni devoir ne l'avaient engagé
A courir dans l'abîme où Porus s'est plongé.
Enfin, souvenez-vous qu'Alexandre lui-même
S'intéresse au bonheur d'un prince qui vous aime.
Songez que, réunis par un si juste choix,
L'Inde et l'Hydaspe entiers couleront sous vos lois;
Que pour vos intérêts tout me sera facile
Quand je les verrai joints avec ceux de Taxile :
Il vient. Je ne veux point contraindre ses soupirs;

Je le laisse lui-même expliquer ses désirs;
Ma présence à vos yeux n'est déjà que trop rude :
L'entretien des amants cherche la solitude;
Je ne vous trouble point.

SCÈNE III.

AXIANE, TAXILE.

AXIANE.

Approche, puissant roi,
Grand monarque de l'Inde; on parle ici de toi :
On veut en ta faveur combattre ma colère;
On dit que tes désirs n'aspirent qu'à me plaire,
Que mes rigueurs ne font qu'affermir ton amour :
On fait plus, et l'on veut que je t'aime à mon tour.
Mais sais-tu l'entreprise où s'engage ta flamme?
Sais-tu par quels secrets on peut toucher mon âme?
Es-tu prêt?...

TAXILE.

Ah! madame, éprouvez seulement
Ce que peut sur mon cœur un espoir si charmant.
Que faut-il faire?

AXIANE.

Il faut, s'il est vrai que l'on m'aime,
Aimer la gloire autant que je l'aime moi-même,
Ne m'expliquer ses vœux que par mille beaux faits,
Et haïr Alexandre autant que je le hais;
Il faut marcher sans crainte au milieu des alarmes;
Il faut combattre, vaincre, ou périr sous les armes.
Jette, jette les yeux sur Porus et sur toi,
Et juge qui des deux était digne de moi.
Oui, Taxile, mon cœur, douteux en apparence,
D'un esclave et d'un roi faisait la différence.
Je l'aimai; je l'adore : et puisqu'un sort jaloux
Lui défend de jouir d'un spectacle si doux,
C'est toi que je choisis pour témoin de sa gloire :
Mes pleurs feront toujours revivre sa mémoire;
Toujours tu me verras, au fort de mon ennui,
Mettre tout mon plaisir à te parler de lui.

TAXILE.

Ainsi je brûle en vain pour une âme glacée :
L'image de Porus n'en peut être effacée.
Quand j'irais, pour vous plaire, affronter le trépas,
Je me perdrais, madame, et ne vous plairais pas.
Je ne puis donc...

AXIANE.

Tu peux recouvrer mon estime :
Dans le sang ennemi tu peux laver ton crime.
L'occasion te rit : Porus dans le tombeau
Rassemble ses soldats autour de son drapeau;
Son ombre seule encor semble arrêter leur fuite.
Les tiens mêmes, les tiens, honteux de ta conduite,
Font lire sur leurs fronts justement courroucés
Le repentir du crime où tu les as forcés.
Va seconder l'ardeur du feu qui les dévore;
Venge nos libertés qui respirent encore;
De mon trône et du tien deviens le défenseur;
Cours, et donne à Porus un digne successeur...
Tu ne me réponds rien! Je vois sur ton visage
Qu'un si noble dessein étonne ton courage.
Je te propose en vain l'exemple d'un héros;
Tu veux servir. Va, sers; et me laisse en repos.

TAXILE.

Madame, c'en est trop. Vous oubliez peut-être
Que, si vous m'y forcez, je puis parler en maître;
Que je puis me lasser de souffrir vos dédains;
Que vous et vos États, tout est entre mes mains;
Qu'après tant de respects, qui vous rendent plus fière
Je pourrai...

AXIANE.

Je t'entends. Je suis ta prisonnière :
Tu veux peut-être encor captiver mes désirs;
Que mon cœur, en tremblant, réponde à tes soupirs :
Eh bien! dépouille enfin cette douceur contrainte;
Appelle à ton secours la terreur et la crainte;
Parle en tyran tout prêt à me persécuter;
Ma haine ne peut croître, et tu peux tout tenter.
Surtout ne me fais point d'inutiles menaces.
Ta sœur vient t'inspirer ce qu'il faut que tu fasses :
Adieu. Si ses conseils et mes vœux en sont crus,
Tu m'aideras bientôt à rejoindre Porus.

TAXILE.

Ah! plutôt....

SCÈNE IV.

TAXILE, CLÉOPHILE.

CLÉOPHILE.

Ah! quittez cette ingrate princesse,
Dont la haine a juré de nous troubler sans cesse;
Qui met tout son plaisir à vous désespérer.
Oubliez...

TAXILE.

Non, ma sœur, je la veux adorer
Je l'aime; et quand les vœux que je pousse pour elle
N'en obtiendraient jamais qu'une haine immortelle,
Malgré tous ses mépris, malgré tous vos discours,
Malgré moi-même, il faut que je l'aime toujours.
Sa colère, après tout, n'a rien qui me surprenne :
C'est à vous, c'est à moi qu'il faut que je m'en prenne.
Sans vous, sans vos conseils, ma sœur, qui m'ont trahi,
Si je n'étais aimé, je serais moins haï;
Je la verrais, sans vous, par mes soins défendue,
Entre Porus et moi demeurer suspendue;
Et ne serait-ce pas un bonheur trop charmant
Que de l'avoir réduite à douter un moment?

Non, je ne puis plus vivre accablé de sa haine;
Il faut que je me jette aux pieds de l'inhumaine.
J'y cours : je vais m'offrir à servir son courroux,
Même contre Alexandre, et même contre vous.
Je sais de quelle ardeur vous brûlez l'un pour l'autre;
Mais c'est trop oublier mon repos pour le vôtre;
Et sans m'inquiéter du succès de vos feux,
Il faut que tout périsse, ou que je sois heureux.

CLÉOFILE.

Allez donc, retournez sur le champ de bataille;
Ne laissez point languir l'ardeur qui vous travaille.
A quoi s'arrête ici ce courage inconstant?
Courez : on est aux mains; et Porus vous attend.

TAXILE.

Quoi! Porus n'est point mort! Porus vient de paraître!

CLÉOFILE.

C'est lui. De si grands coups le font trop reconnaître.
Il l'avait bien prévu : le bruit de son trépas
D'un vainqueur trop crédule a retenu le bras.
Il vient surprendre ici leur valeur endormie,
Troubler une victoire encor mal affermie;
Il vient, n'en doutez point, en amant furieux,
Enlever sa maîtresse, ou périr à ses yeux.
Que dis-je? votre camp, séduit par cette ingrate,
Prêt à suivre Porus, en murmures éclate.
Allez vous-même, allez, en généreux amant,
Au secours d'un rival aimé si tendrement.
Adieu.

SCÈNE V.

TAXILE.

Quoi! la fortune, obstinée à me nuire,
Ressuscite un rival armé pour me détruire!
Cet amant reverra les yeux qui l'ont pleuré,
Qui, tout mort qu'il était, me l'avaient préféré!
Ah! c'en est trop. Voyons ce que le sort m'apprête,
A qui doit demeurer cette noble conquête.
Allons : n'attendons pas, dans un lâche courroux,
Qu'un si grand différend se termine sans nous.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ALEXANDRE, CLÉOFILE.

ALEXANDRE.

Quoi! vous craignez Porus même après sa défaite!
Ma victoire à vos yeux semblait-elle imparfaite?
Non, non : c'est un captif qui n'a pu m'échapper,
Que mes ordres partout ont fait envelopper.
Loin de le craindre encor, ne songez qu'à le plaindre.

CLÉOFILE.

Et c'est en cet état que Porus est à craindre.
Quelque brave qu'il fût, le bruit de sa valeur
M'inquiétait bien moins que ne fait son malheur.
Tant qu'on l'a vu suivi d'une puissante armée,
Ses forces, ses exploits, ne m'ont point alarmée;
Mais, seigneur, c'est un roi malheureux et soumis;
Et dès lors je le compte au rang de vos amis.

ALEXANDRE.

C'est un rang où Porus n'a plus droit de prétendre :
Il a trop recherché la haine d'Alexandre.
Il sait bien qu'à regret je m'y suis résolu;
Mais enfin je le hais autant qu'il l'a voulu.
Je dois même un exemple au reste de la terre :
Je dois venger sur lui tous les maux de la guerre,
Le punir des malheurs qu'il a pu prévenir,
Et de m'avoir forcé moi-même à le punir.
Vaincu deux fois, haï de ma belle princesse...

CLÉOFILE.

Je ne hais point Porus, seigneur, je le confesse;
Et s'il m'était permis d'écouter aujourd'hui
La voix de ses malheurs qui me parle pour lui,
Je vous dirais qu'il fut le plus grand de nos princes;
Que son bras fut longtemps l'appui de nos provinces;
Qu'il a voulu peut-être, en marchant contre vous,
Qu'on le crût digne au moins de tomber sous vos coups,
Et qu'un même combat, signalant l'un et l'autre,
Son nom volât partout à la suite du vôtre.
Mais si je le défends, des soins si généreux
Retombent sur mon frère et détruisent ses vœux.
Tant que Porus vivra, que faut-il qu'il devienne?
Sa perte est infaillible, et peut-être la mienne.
Oui, oui, si son amour ne peut rien obtenir,
Il m'en rendra coupable, et m'en voudra punir.
Et maintenant encor que votre cœur s'apprête
A voler de nouveau de conquête en conquête,
Quand je verrai le Gange entre mon frère et vous,
Qui retiendra, seigneur, son injuste courroux?
Mon âme, loin de vous, languira solitaire.
Hélas! s'il condamnait mes soupirs à se taire,
Que deviendrait alors ce cœur infortuné?
Où sera le vainqueur à qui je l'ai donné?

ALEXANDRE.

Ah! c'en est trop, madame; et si ce cœur se donne,
Je saurai le garder, quoi que Taxile ordonne,
Bien mieux que tant d'États qu'on m'a vu conquérir,
Et que je n'ai gardés que pour vous les offrir.
Encore une victoire, et je reviens, madame,
Borner toute ma gloire à régner sur votre âme,
Vous obéir moi-même, et mettre entre vos mains
Le destin d'Alexandre et celui des humains.
Le Mallien m'attend, prêt à me rendre hommage.

Si près de l'Océan, que faut-il davantage
Que d'aller me montrer à ce fier élément,
Comme vainqueur du monde, et comme votre amant?
Alors...

CLÉOFILE.

Mais quoi, seigneur, toujours guerre sur guerre!
Cherchez-vous des sujets au delà de la terre?
Voulez-vous pour témoins de vos faits éclatants
Des pays inconnus même à leurs habitants?
Qu'espérez-vous combattre en des climats si rudes?
Ils vous opposeront de vastes solitudes,
Des déserts que le ciel refuse d'éclairer,
Où la nature semble elle-même expirer.
Et peut-être le sort, dont la secrète envie
N'a pu cacher le cours d'une si belle vie,
Vous attend dans ces lieux, et veut que dans l'oubli
Votre tombeau du moins demeure enseveli.
Pensez-vous y traîner les restes d'une armée
Vingt fois renouvelée et vingt fois consumée?
Vos soldats, dont la vue excite la pitié,
D'eux-mêmes en cent lieux ont laissé la moitié;
Et leurs gémissements vous font assez connaître...

ALEXANDRE.

Ils marcheront, madame, et je n'ai qu'à paraître :
Ces cœurs qui dans un camp, d'un vain loisir déçus,
Comptent en murmurant les coups qu'ils ont reçus,
Revivront pour me suivre, et, blâmant leurs murmures,
Brigueront à mes yeux de nouvelles blessures.
Cependant de Taxile appuyons les soupirs :
Son rival ne peut plus traverser ses désirs.
Je vous l'ai dit, madame, et j'ose encor vous dire...

CLÉOFILE.

Seigneur voici la reine.

SCÈNE II.

ALEXANDRE, AXIANE, CLÉOFILE.

ALEXANDRE.

Eh bien, Porus respire.
Le ciel semble, madame, écouter vos souhaits;
Il vous le rend...

AXIANE.

Hélas! il me l'ôte à jamais!
Aucun reste d'espoir ne peut flatter ma peine;
Sa mort était douteuse, elle devient certaine :
Il y court; et peut-être il ne s'y vient offrir
Que pour me voir encore, et pour me secourir.
Mais que ferait-il seul contre toute une armée?
En vain ses grands efforts l'ont d'abord alarmée;
En vain quelques guerriers qu'anime son grand cœur,
Ont ramené l'effroi dans le camp du vainqueur :
Il faut bien qu'il succombe, et qu'enfin son courage
Tombe sur tant de morts qui ferment son passage.
Encor, si je pouvais, en sortant de ces lieux,
Lui montrer Axiane, et mourir à ses yeux!
Mais Taxile m'enferme; et cependant le traître
Du sang de ce héros est allé se repaître;
Dans les bras de la mort il le va regarder,
Si toutefois encore il ose l'aborder.

ALEXANDRE.

Non, madame, mes soins ont assuré sa vie :
Son retour va bientôt contenter votre envie.
Vous le verrez.

AXIANE.

Vos soins s'étendraient jusqu'à lui!
Le bras qui l'accablait deviendrait son appui!
J'attendrais son salut de la main d'Alexandre!
Mais quel miracle enfin n'en dois-je pas attendre?
Je m'en souviens, seigneur, vous me l'avez promis,
Qu'Alexandre vainqueur n'avait plus d'ennemis.
Ou plutôt ce guerrier ne fut jamais le vôtre :
La gloire également vous arma l'un et l'autre.
Contre un si grand courage il voulut s'éprouver:
Et vous ne l'attaquiez qu'afin de le sauver.

ALEXANDRE.

Ses mépris redoublés qui bravent ma colère
Mériteraient sans doute un vainqueur plus sévère;
Son orgueil en tombant semble s'être affermi;
Mais je veux bien cesser d'être son ennemi;
J'en dépouille, madame, et la haine et le titre.
De mes ressentiments je fais Taxile arbitre :
Seul il peut, à son choix, le perdre ou l'épargner;
Et c'est lui seul enfin que vous devez gagner.

AXIANE.

Moi, j'irais à ses pieds mendier un asile!
Et vous me renvoyez aux bontés de Taxile!
Vous voulez que Porus cherche un appui si bas!
Ah, seigneur! votre haine a juré son trépas.
Non, vous ne le cherchiez qu'afin de le détruire.
Qu'une âme généreuse est facile à séduire!
Déjà mon cœur crédule oubliant son courroux,
Admirait des vertus qui ne sont point en vous.
Armez-vous donc, seigneur, d'une valeur cruelle;
Ensanglantez la fin d'une course si belle :
Après tant d'ennemis qu'on vous vit relever,
Perdez le seul enfin que vous deviez sauver.

ALEXANDRE.

Eh bien! aimez Porus sans détourner sa perte;
Refusez la faveur qui vous était offerte;
Soupçonnez ma pitié d'un sentiment jaloux;
Mais enfin, s'il périt, n'en accusez que vous.
Le voici. Je veux bien le consulter lui-même :
Que Porus de son sort soit l'arbitre suprême.

SCÈNE III.

PORUS, ALEXANDRE, AXIANE, CLÉOFILE, ÉPHESTION, GARDES D'ALEXANDRE.

ALEXANDRE.

Eh bien, de votre orgueil, Porus, voilà le fruit !
Où sont ces beaux succès qui vous avaient séduit ?
Cette fierté si haute est enfin abaissée.
Je dois une victime à ma gloire offensée :
Rien ne peut vous sauver. Je veux bien toutefois
Vous offrir un pardon refusé tant de fois.
Cette reine, elle seule à mes bontés rebelle,
Aux dépens de vos jours veut vous être fidèle,
Et que, sans balancer, vous mouriez seulement
Pour porter au tombeau le nom de son amant.
N'achetez point si cher une gloire inutile :
Vivez ; mais consentez au bonheur de Taxile.

PORUS.

Taxile !

ALEXANDRE.

Oui.

PORUS.

Tu fais bien, et j'approuve tes soins ;
Ce qu'il a fait pour toi ne mérite pas moins :
C'est lui qui m'a des mains arraché la victoire ;
Il t'a donné sa sœur ; il t'a vendu sa gloire ;
Il t'a livré Porus. Que feras-tu jamais
Qui te puisse acquitter d'un seul de ses bienfaits ?
Mais j'ai su prévenir le soin qui te travaille :
Va le voir expirer sur le champ de bataille.

ALEXANDRE.

Quoi ! Taxile !

CLÉOFILE.

Qu'entends-je ?

ÉPHESTION.

Oui, seigneur, il est mort.
Il s'est livré lui-même aux rigueurs de son sort.
Porus était vaincu ; mais au lieu de se rendre,
Il semblait attaquer, et non pas se défendre.
Ses soldats, à ses pieds étendus et mourants,
Le mettaient à l'abri de leurs corps expirants.
Là, comme dans un fort, son audace enfermée
Se soutenait encor contre toute une armée ;
Et d'un bras qui portait la terreur et la mort,
Aux plus hardis guerriers en défendait l'abord.
Je l'épargnais toujours. Sa vigueur affaiblie
Bientôt en mon pouvoir aurait laissé sa vie,
Quand sur ce champ fatal Taxile est descendu.
« Arrêtez, c'est à moi que ce captif est dû.
« C'en est fait, a-t-il dit, et ta perte est certaine,
« Porus ; il faut périr, ou me céder la reine. »
Porus, à cette voix ranimant son courroux,
A relevé ce bras lassé de tant de coups ;
Et cherchant son rival d'un œil fier et tranquille :
« N'entends-je pas, dit-il, l'infidèle Taxile,
« Ce traître à sa patrie, à sa maîtresse, à moi ?
« Viens, lâche ! poursuit-il, Axiane est à toi.
« Je veux bien te céder cette illustre conquête ;
« Mais il faut que ton bras l'emporte avec ma tête.
« Approche ! » A ce discours, ces rivaux irrités
L'un sur l'autre à la fois se sont précipités.
Nous nous sommes en foule opposés à leur rage ;
Mais Porus parmi nous court et s'ouvre un passage,
Joint Taxile, le frappe ; et lui perçant le cœur,
Content de sa victoire, il se rend au vainqueur.

CLÉOFILE.

Seigneur, c'est donc à moi de répandre des larmes ;
C'est sur moi qu'est tombé tout le faix de vos armes.
Mon frère a vainement recherché votre appui,
Et votre gloire, hélas ! n'est funeste qu'à lui.
Que lui sert au tombeau l'amitié d'Alexandre ?
Sans le venger, seigneur, l'y verrez-vous descendre ?
Souffrirez-vous qu'après l'avoir percé de coups,
On en triomphe aux yeux de sa sœur et de vous ?

AXIANE.

Oui, seigneur, écoutez les pleurs de Cléofile.
Je la plains. Elle a droit de regretter Taxile :
Tous ses efforts en vain l'ont voulu conserver ;
Elle en a fait un lâche et ne l'a pu sauver.
Ce n'est point que Porus ait attaqué son frère ;
Il s'est offert lui-même à sa juste colère.
Au milieu du combat que venait-il chercher ?
Au courroux du vainqueur venait-il l'arracher ?
Il venait accabler dans son malheur extrême
Un roi que respectait la victoire elle-même.
Mais pourquoi vous ôter un prétexte si beau ?
Que voulez-vous de plus ? Taxile est au tombeau.
Immolez-lui, seigneur, cette grande victime ;
Vengez-vous. Mais songez que j'ai part à son crime.
Oui, oui, Porus, mon cœur n'aime point à demi ;
Alexandre le sait, Taxile en a gémi :
Vous seul vous l'ignoriez ; mais ma joie est extrême
De pouvoir en mourant vous le dire à vous-même.

PORUS.

Alexandre, il est temps que tu sois satisfait.
Tout vaincu que j'étais, tu vois ce que j'ai fait.
Crains Porus ; crains encor cette main désarmée
Qui venge sa défaite au milieu d'une armée.
Mon nom peut soulever de nouveaux ennemis,
Et réveiller cent rois dans leurs fers endormis.
Étouffe dans mon sang ces semences de guerre ;
Va vaincre en sûreté le reste de la terre.
Aussi bien n'attends pas qu'un cœur comme le mien
Reconnaisse un vainqueur, et te demande rien.
Parle, et sans espérer que je blesse ma gloire,
Voyons comme tu sais user de la victoire.

ALEXANDRE.

Votre fierté, Porus, ne se peut abaisser :

Jusqu'au dernier soupir vous m'osez menacer.
En effet, ma victoire en doit être alarmée,
Votre nom peut encor plus que toute une armée :
Je m'en dois garantir. Parlez donc, dites-moi,
Comment prétendez-vous que je vous traite?

PORUS.

En roi.

ALEXANDRE.

Eh bien! c'est donc en roi qu'il faut que je vous traite.
Je ne laisserai point ma victoire imparfaite;
Vous l'avez souhaité, vous ne vous plaindrez pas.
Régnez toujours, Porus : je vous rends vos États.
Avec mon amitié recevez Axiane :
A des liens si doux tous deux je vous condamne.
Vivez, régnez tous deux; et seul de tant de rois
Jusques aux bords du Gange allez donner vos lois.
(*à Cléofile.*)
Ce traitement, madame, a droit de vous surprendre;
Mais enfin c'est ainsi que se venge Alexandre.
Je vous aime; et mon cœur, touché de vos soupirs,
Voudrait par mille morts venger vos déplaisirs.
Mais vous-même pourriez prendre pour une offense
La mort d'un ennemi qui n'est plus en défense :
Il en triompherait; et bravant ma rigueur,
Porus dans le tombeau descendrait en vainqueur.
Souffrez que, jusqu'au bout achevant ma carrière,
J'apporte à vos beaux yeux ma vertu tout entière.
Laissez régner Porus couronné par mes mains;
Et commandez vous-même au reste des humains.
Prenez les sentiments que ce rang vous inspire;
Faites, dans sa naissance, admirer votre empire;
Et regardant l'éclat qui se répand sur vous,
De la sœur de Taxile oubliez le courroux.

AXIANE.

Oui, madame, régnez; et souffrez que moi-même
J'admire le grand cœur d'un héros qui vous aime.
Aimez, et possédez l'avantage charmant
De voir toute la terre adorer votre amant.

PORUS.

Seigneur, jusqu'à ce jour l'univers en alarmes
Me forçait d'admirer le bonheur de vos armes;
Mais rien ne me forçait, en ce commun effroi,
De reconnaître en vous plus de vertu qu'en moi.
Je me rends; je vous cède une pleine victoire :
Vos vertus, je l'avoue, égalent votre gloire.
Allez, seigneur, rangez l'univers sous vos lois;
Il me verra moi-même appuyer vos exploits :
Je vous suis; et je crois devoir tout entreprendre
Pour lui donner un maître aussi grand qu'Alexandre.

CLÉOFILE.

Seigneur, que vous peut dire un cœur triste, abattu?
Je ne murmure point contre votre vertu :
Vous rendez à Porus la vie et la couronne;
Je veux croire qu'ainsi votre gloire l'ordonne;
Mais ne me pressez point en l'état où je suis,
Je ne puis que me taire, et pleurer mes ennuis.

ALEXANDRE.

Oui, madame, pleurons un ami si fidèle;
Faisons en soupirant éclater notre zèle;
Et qu'un tombeau superbe instruise l'avenir
Et de votre douleur et de mon souvenir.

FIN D'ALEXANDRE.

ANDROMAQUE.

TRAGÉDIE. — 1667.

A MADAME [1].

MADAME,

Ce n'est pas sans sujet que je mets votre illustre nom à la tête de cet ouvrage. Et de quel autre nom pourrais-je éblouir les yeux de mes lecteurs, que de celui dont mes spectateurs ont été si heureusement éblouis? On savait que VOTRE ALTESSE ROYALE avait daigné prendre soin de la conduite de ma tragédie; on savait que vous m'aviez prêté quelques-unes de vos lumières pour y ajouter de nouveaux ornements; on savait enfin que vous l'aviez honorée de quelques larmes dès la première lecture que je vous en fis. Pardonnez-moi, MADAME, si j'ose me vanter de cet heureux commencement de sa destinée. Il me console bien glorieusement de la dureté de ceux qui ne voudraient pas s'en laisser toucher. Je leur permets de condamner l'*Andromaque* tant qu'ils voudront, pourvu qu'il me soit permis d'appeler de toutes les subtilités de leur esprit au cœur de VOTRE ALTESSE ROYALE.

Mais, MADAME, ce n'est pas seulement du cœur que vous jugez de la bonté d'un ouvrage, c'est avec une intelligence qu'aucune fausse lueur ne saurait tromper. Pouvons-nous mettre sur la scène une histoire que vous ne possédiez aussi bien que nous? pouvons-nous faire jouer une intrigue dont vous ne pénétriez tous les ressorts? et pouvons-nous concevoir des sentiments si nobles et si délicats qui ne soient infiniment au-dessous de la noblesse et de la délicatesse de vos pensées?

On sait, MADAME, et VOTRE ALTESSE ROYALE a beau s'en cacher, que, dans ce haut degré de gloire où la nature et la fortune ont pris plaisir de vous élever, vous ne dédaignez pas cette gloire obscure que les gens de lettres s'étaient réservée. Et il semble que vous ayez voulu avoir autant d'avantages sur notre sexe, par les connaissances et par la solidité de votre esprit, que vous excellez dans le vôtre par toutes les grâces qui vous environnent. La cour vous regarde comme l'arbitre de tout ce qui se fait d'agréable. Et nous qui travaillons pour plaire au public, nous n'avons plus que faire de demander aux savants si nous travaillons selon les règles : la règle souveraine est de plaire à VOTRE ALTESSE ROYALE.

Voilà, sans doute, la moindre de vos excellentes qualités. Mais, MADAME, c'est la seule dont j'ai pu parler avec quelque connaissance : les autres sont trop élevées au-dessus de moi. Je n'en puis parler sans les rabaisser par la faiblesse de mes pensées, et sans sortir de la profonde vénération avec laquelle je suis,

MADAME,

DE VOTRE ALTESSE ROYALE,

Le très-humble, très-obéissant
et très-fidèle serviteur,

RACINE.

[1] Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, était la dernière des enfants de l'infortuné Charles Ier et de Henriette de France, fille de Henri IV et de Marie de Médicis; elle épousa, en 1661, Philippe de France, duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV. Une mort subite l'enleva à l'âge de vingt-six ans, à Saint-Cloud, le 30 juin 1670.

PREMIÈRE PRÉFACE.

Mes personnages sont si fameux dans l'antiquité, que, pour peu qu'on la connaisse, on verra fort bien que je les ai rendus tels que les anciens poëtes nous les ont donnés : aussi n'ai-je pas pensé qu'il me fût permis de rien changer à leurs mœurs. Toute la liberté que j'ai prise, ç'a été d'adoucir un peu la férocité de Pyrrhus, que Sénèque, dans la *Troade*, et Virgile, dans le second livre de l'*Énéide*, ont poussée beaucoup plus loin que je n'ai cru le devoir faire; encore s'est-il trouvé des gens qui se sont plaints qu'il s'emportât contre Andromaque, et qu'il voulût épouser une captive à quelque prix que ce fût, et j'avoue qu'il n'est pas assez résigné à la volonté de sa maîtresse, et que Céladon a mieux connu que lui le parfait amour. Mais que faire? Pyrrhus n'avait pas lu nos romans, il était violent de son naturel, et tous les héros ne sont pas faits pour être des Céladons.

Quoi qu'il en soit, le public m'a été trop favorable pour m'embarrasser du chagrin particulier de deux ou trois personnes qui voudraient qu'on réformât tous les héros de l'antiquité pour en faire des héros parfaits. Je trouve leur intention fort bonne de vouloir qu'on ne mette sur la scène que des hommes impeccables; mais je les prie de se souvenir que ce n'est point à moi de changer les règles du théâtre. Horace nous recommande de peindre Achille farouche, inexorable, violent, tel qu'il était, et tel qu'on dépeint son fils. Aristote, bien éloigné de nous demander

des héros parfaits, veut au contraire que les personnages tragiques, c'est-à-dire ceux dont le malheur fait la catastrophe de la tragédie, ne soient ni tout à fait bons, ni tout à fait méchants. Il ne veut pas qu'ils soient extrêmement bons, parce que la punition d'un homme de bien exciterait plus l'indignation que la pitié du spectateur; ni qu'ils soient méchants avec excès, parce qu'on n'a point pitié d'un scélérat. Il faut donc qu'ils aient une bonté médiocre, c'est-à-dire une vertu capable de faiblesse, et qu'ils tombent dans le malheur par quelque faute, qui les fasse plaindre sans les faire détester.

SECONDE PRÉFACE.

Virgile au troisième livre de l'*Énéide :* c'est Énée qui parle :

Littoraque Epiri legimus, portuque subimus[1]
Chaonio, et celsam Buthroti ascendimus urbem...
. . . . . .
. . . . . .
Solemnes tum forte dapes, et tristia dona[2]...
. . . . . .
Libabat cineri Andromache, Manesque vocabat
Hectoreum ad tumulum, viridi quem cespite inanem,
Et geminas, causam lacrymis, sacraverat aras...
. . . . . .
. . . . . .
Dejecit vultum, et demissa voce locuta est[3] :
« O felix una ante alias Priameia virgo,
« Hostilem ad tumulum, Trojæ sub mœnibus altis,
« Jussa mori, quæ sortitus non pertulit ullos,
« Nec victoris heri tetigit captiva cubile!
« Nos, patria incensa, diversa per æquora vectæ,
« Stirpis Achilleæ fastus, juvenemque superbum,
« Servitio enixæ, tulimus, qui deinde secutus
« Ledæam Hermionem, lacedæmoniosque hymenæos...
. . . . . .
« Ast illum, ereptæ magno inflammatus amore
« Conjugis, et scelerum Furiis agitatus, Orestes
« Excipit incautum, patriasque obtruncat ad aras[4]. »

[1] Vers 292 et 293. — [2] Vers 301, 303 à 305. — [3] Vers 320 à 332.
[4] « Après avoir côtoyé le rivage d'Épire, nous entrons dans un port de la Chaonie, et gravissons la colline sur laquelle s'élève la ville de Buthrote... C'était le jour solennel où la triste Andromaque honorait les cendres de son époux par des offrandes et des libations funèbres. Elle invoquait les mânes d'Hector auprès de deux autels qu'elle lui avait consacrés, et d'un tombeau de gazon, vain monument qui renouvelait sa douleur... Elle baissa les yeux; et d'une voix plaintive : « O Polixène! ô la « plus heureuse des filles de Priam! condamnée à mourir sur « le tombeau d'un ennemi au pied des hautes murailles de Troie, « tu ne souffris pas d'autres malheurs; le sort ne te donna point « un maître, et, captive, tu n'entras point dans le lit d'un vain- « queur. Et moi, j'ai vu ma patrie dévorée par les flammes; j'ai « été traînée de mer en mer; esclave, il m'a fallu supporter et « les dédains de la famille d'Achille et les transports d'un guer- « rier superbe! Devenue mère enfin, je me suis vue abandonnée « pour la fille d'Hélène et l'alliance du roi de Lacédémone... « Cependant, égaré par l'amour, tourmenté par les Furies, « Oreste surprend le ravisseur de son épouse, et l'immole au « pied des autels de sa patrie. »

Voilà, en peu de vers, tout le sujet de cette tragédie; voilà le lieu de la scène, l'action qui s'y passe, les quatre principaux acteurs, et même leurs caractères, excepté celui d'Hermione, dont la jalousie et les emportements sont assez marqués dans l'*Andromaque* d'Euripide.

C'est presque la seule chose que j'emprunte ici de cet auteur; car, quoique ma tragédie porte le même nom que la sienne, le sujet en est pourtant très-différent. Andromaque, dans Euripide, craint pour la vie de Molossus, qui est un fils qu'elle a eu de Pyrrhus, et qu'Hermione veut faire mourir avec sa mère. Mais ici il ne s'agit point de Molossus : Andromaque ne connaît point d'autre mari qu'Hector, ni d'autre fils qu'Astyanax. J'ai cru en cela me conformer à l'idée que nous avons maintenant de cette princesse. La plupart de ceux qui ont entendu parler d'Andromaque ne la connaissent guère que pour la veuve d'Hector et pour la mère d'Astyanax. On ne croit point qu'elle doive aimer ni un autre mari, ni un autre fils; et je doute que les larmes d'Andromaque eussent fait sur l'esprit de mes spectateurs l'impression qu'elles y ont faite, si elles avaient coulé pour un autre fils que celui qu'elle avait d'Hector.

Il est vrai que j'ai été obligé de faire vivre Astyanax un peu plus qu'il n'a vécu; mais j'écris dans un pays où cette liberté ne pouvait pas être mal reçue. Car, sans parler de Ronsard, qui a choisi ce même Astyanax pour le héros de sa *Franciade*, qui ne sait que l'on fait descendre nos anciens rois de ce fils d'Hector, et que nos vieilles chroniques sauvent la vie à ce jeune prince, après la désolation de son pays, pour en faire le fondateur de notre monarchie ?

Combien Euripide a-t-il été plus hardi dans sa tragédie d'*Hélène!* il y choque ouvertement la créance commune de toute la Grèce : il suppose qu'Hélène n'a jamais mis le pied dans Troie; et qu'après l'embrasement de cette ville, Ménélas trouve sa femme en Égypte, d'où elle n'était point partie, tout cela fondé sur une opinion qui n'était reçue que parmi les Égyptiens, comme on peut le voir dans Hérodote[1].

Je ne crois pas que j'eusse besoin de cet exemple d'Euripide pour justifier le peu de liberté que j'ai pris; car il y a bien de la différence entre détruire le principal fondement d'une fable, et en altérer quelques incidents, qui changent presque de face dans toutes les mains qui les traitent. Ainsi Achille, selon la plupart des poëtes, ne peut être blessé qu'au talon, quoique Homère le fasse blesser au bras[2], et ne le croie invulnérable en aucune partie de son corps. Ainsi Sophocle fait mourir Jocaste aussitôt après la reconnaissance d'Œdipe[3], tout au contraire d'Euripide, qui la fait vivre jusqu'au combat et à la mort de ses deux fils[4]. Et c'est à propos de quelques contrariétés de cette nature qu'un ancien commentateur de Sophocle remarque fort bien[5] « qu'il ne faut point « s'amuser à chicaner les poëtes pour quelques change- « ments qu'ils ont pu faire dans la fable; mais qu'il faut « s'attacher à considérer l'excellent usage qu'ils ont fait

[1] Liv. II. Euterpe. — [2] *Iliade*, chant XXI.
[3] Après la troisième scène du quatrième acte d'*Œdipe*. (G.)
[4] Voyez le dernier acte des *Phéniciennes*. (G.)
[5] *Sophoclis Electra*. (R.)

« de ces changements, et la manière ingénieuse dont ils « ont su accommoder la fable à leur sujet. »

PERSONNAGES.

ANDROMAQUE, veuve d'Hector, captive de Pyrrhus.
PYRRHUS, fils d'Achille, roi d'Épire.
ORESTE, fils d'Agamemnon.
HERMIONE, fille d'Hélène, accordée avec Pyrrhus.
PYLADE, ami d'Oreste.
CLÉONE, confidente d'Hermione.
CÉPHISE, confidente d'Andromaque.
PHOENIX, gouverneur d'Achille, et ensuite de Pyrrhus.
SUITE D'ORESTE.

La scène est à Buthrote, ville d'Épire, dans une salle du palais de Pyrrhus.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

ORESTE, PYLADE.

ORESTE.

Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle,
Ma fortune va prendre une face nouvelle;
Et déjà son courroux semble s'être adouci
Depuis qu'elle a pris soin de nous rejoindre ici.
Qui l'eût dit, qu'un rivage à mes vœux si funeste,
Présenterait d'abord Pylade aux yeux d'Oreste;
Qu'après plus de six mois que je t'avais perdu,
A la cour de Pyrrhus tu me serais rendu?

PYLADE.

J'en rends grâces au ciel, qui, m'arrêtant sans cesse,
Semblait m'avoir fermé le chemin de la Grèce,
Depuis le jour fatal que la fureur des eaux,
Presque aux yeux de l'Épire, écarta nos vaisseaux.
Combien, dans cet exil, ai-je souffert d'alarmes!
Combien à vos malheurs ai-je donné de larmes,
Craignant toujours pour vous quelque nouveau danger
Que ma triste amitié ne pouvait partager!
Surtout je redoutais cette mélancolie
Où j'ai vu si longtemps votre âme ensevelie;
Je craignais que le ciel, par un cruel secours,
Ne vous offrît la mort que vous cherchiez toujours.
Mais je vous vois, seigneur; et, si j'ose le dire,
Un destin plus heureux vous conduit en Épire:
Le pompeux appareil qui suit ici vos pas
N'est point d'un malheureux qui cherche le trépas.

ORESTE.

Hélas! qui peut savoir le destin qui m'amène?
L'amour me fait ici chercher une inhumaine;
Mais qui sait ce qu'il doit ordonner de mon sort,
Et si je viens chercher ou la vie ou la mort?

PYLADE.

Quoi! votre âme à l'Amour en esclave asservie
Se repose sur lui du soin de votre vie?
Par quel charme, oubliant tant de tourments soufferts,
Pouvez-vous consentir à rentrer dans ses fers?
Pensez-vous qu'Hermione, à Sparte inexorable,
Vous prépare en Épire un sort plus favorable?
Honteux d'avoir poussé tant de vœux superflus,
Vous l'abhorriez; enfin, vous ne m'en parliez plus:
Vous me trompiez, seigneur.

ORESTE.

Je me trompais moi-même!
Ami, n'accable point un malheureux qui t'aime:
T'ai-je jamais caché mon cœur et mes désirs?
Tu vis naître ma flamme et mes premiers soupirs:
Enfin, quand Ménélas disposa de sa fille
En faveur de Pyrrhus, vengeur de sa famille,
Tu vis mon désespoir; et tu m'as vu depuis
Traîner de mers en mers ma chaîne et mes ennuis.
Je te vis à regret, en cet état funeste,
Prêt à suivre partout le déplorable Oreste,
Toujours de ma fureur interrompre le cours,
Et de moi-même enfin me sauver tous les jours.
Mais quand je me souvins que, parmi tant d'alarmes,
Hermione à Pyrrhus prodiguait tous ses charmes,
Tu sais de quel courroux mon cœur alors épris
Voulut en l'oubliant punir tous ses mépris.
Je fis croire et je crus ma victoire certaine:
Je pris tous mes transports pour des transports de [haine:
Détestant ses rigueurs, rabaissant ses attraits,
Je défiais ses yeux de me troubler jamais.
Voilà comme je crus étouffer ma tendresse.
En ce calme trompeur j'arrivai dans la Grèce;
Et je trouvai d'abord ses princes rassemblés,
Qu'un péril assez grand semblait avoir troublés.
J'y courus. Je pensai que la guerre et la gloire
De soins plus importants rempliraient ma mémoire;
Que mes sens reprenant leur première vigueur,
L'amour achèverait de sortir de mon cœur.
Mais admire avec moi le sort, dont la poursuite
Me fait courir alors au piége que j'évite.
J'entends de tous côtés qu'on menace Pyrrhus;
Toute la Grèce éclate en murmures confus:
On se plaint qu'oubliant son rang et sa promesse,
Il élève en sa cour l'ennemi de la Grèce,
Astyanax, d'Hector jeune et malheureux fils,
Reste de tant de rois sous Troie ensevelis.
J'apprends que pour ravir son enfance au supplice,
Andromaque trompa l'ingénieux Ulysse,
Tandis qu'un autre enfant, arraché de ses bras,
Sous le nom de son fils fut conduit au trépas.
On dit que, peu sensible aux charmes d'Hermione,

Mon rival porte ailleurs son cœur et sa couronne.
Ménélas, sans le croire, en paraît affligé,
Et se plaint d'un hymen si longtemps négligé.
Parmi les déplaisirs où son âme se noie,
Il s'élève en la mienne une secrète joie :
Je triomphe; et pourtant je me flatte d'abord
Que la seule vengeance excite ce transport.
Mais l'ingrate en mon cœur reprit bientôt sa place :
De mes feux mal éteints je reconnus la trace;
Je sentis que ma haine allait finir son cours;
Ou plutôt je sentis que je l'aimais toujours.
Ainsi de tous les Grecs je brigue le suffrage.
On m'envoie à Pyrrhus : j'entreprends ce voyage.
Je viens voir si l'on peut arracher de ses bras
Cet enfant dont la vie alarme tant d'États.
Heureux si je pouvais, dans l'ardeur qui me presse,
Au lieu d'Astyanax lui ravir ma princesse!
Car enfin n'attends pas que mes feux redoublés
Des périls les plus grands puissent être troublés.
Puisque après tant d'efforts ma résistance est vaine,
Je me livre en aveugle au transport qui m'entraîne.
J'aime : je viens chercher Hermione en ces lieux,
La fléchir, l'enlever, ou mourir à ses yeux.
Toi qui connais Pyrrhus, que penses-tu qu'il fasse?
Dans sa cour, dans son cœur, dis-moi ce qui se passe.
Mon Hermione encor le tient-elle asservi?
Me rendra-t-il, Pylade, un bien qu'il m'a ravi?

PYLADE.

Je vous abuserais, si j'osais vous promettre
Qu'entre vos mains, seigneur, il voulût la remettre :
Non que de sa conquête il paraisse flatté.
Pour la veuve d'Hector ses feux ont éclaté;
Il l'aime : mais enfin cette veuve inhumaine
N'a payé jusqu'ici son amour que de haine;
Et chaque jour encore on lui voit tout tenter
Pour fléchir sa captive, ou pour l'épouvanter.
De son fils qu'il lui cache il menace la tête,
Et fait couler des pleurs qu'aussitôt il arrête.
Hermione elle-même a vu plus de cent fois
Cet amant irrité revenir sous ses lois,
Et de ses vœux troublés lui rapportant l'hommage,
Soupirer à ses pieds moins d'amour que de rage.
Ainsi n'attendez pas que l'on puisse aujourd'hui
Vous répondre d'un cœur si peu maître de lui :
Il peut, seigneur, il peut, dans ce désordre extrême,
Épouser ce qu'il hait, et perdre ce qu'il aime.

ORESTE.

Mais dis-moi de quel œil Hermione peut voir
Son hymen différé, ses charmes sans pouvoir?

PYLADE.

Hermione, seigneur, au moins en apparence,
Semble de son amant dédaigner l'inconstance,
Et croit que, trop heureux de fléchir sa rigueur,
Il la viendra presser de reprendre son cœur.
Mais je l'ai vue enfin me confier ses larmes :
Elle pleure en secret le mépris de ses charmes;
Toujours prête à partir, et demeurant toujours,
Quelquefois elle appelle Oreste à son secours.

ORESTE.

Ah! si je le croyais, j'irais bientôt, Pylade,
Me jeter...

PYLADE.

Achevez, seigneur, votre ambassade.
Vous attendez le roi : parlez, et lui montrez
Contre le fils d'Hector tous les Grecs conjurés.
Loin de leur accorder ce fils de sa maîtresse,
Leur haine ne fera qu'irriter sa tendresse.
Plus on les veut brouiller, plus on va les unir.
Pressez : demandez tout, pour ne rien obtenir
Il vient.

ORESTE.

Eh bien! va donc disposer la cruelle
A revoir un amant qui ne vient que pour elle.

SCÈNE II.

PYRRHUS, ORESTE, PHOENIX.

ORESTE.

Avant que tous les Grecs vous parlent par ma voix,
Souffrez que j'ose ici me flatter de leur choix,
Et qu'à vos yeux, seigneur, je montre quelque joie
De voir le fils d'Achille et le vainqueur de Troie.
Oui, comme ses exploits nous admirons vos coups.
Hector tomba sous lui, Troie expira sous vous;
Et vous avez montré, par une heureuse audace,
Que le fils seul d'Achille a pu remplir sa place.
Mais, ce qu'il n'eût point fait, la Grèce avec douleur
Vous voit du sang troyen relever le malheur,
Et vous laissant toucher d'une pitié funeste,
D'une guerre si longue entretenir le reste.
Ne vous souvient-il plus, seigneur, quel fut Hector?
Nos peuples affaiblis s'en souviennent encor.
Son nom seul fait frémir nos veuves et nos filles;
Et dans toute la Grèce il n'est point de familles
Qui ne demandent compte à ce malheureux fils
D'un père ou d'un époux qu'Hector leur a ravis.
Et qui sait ce qu'un jour ce fils peut entreprendre?
Peut-être dans nos ports nous le verrons descendre,
Tel qu'on a vu son père, embraser nos vaisseaux
Et la flamme à la main, les suivre sur les eaux.
Oserai-je, seigneur, dire ce que je pense?
Vous-même de vos soins craignez la récompense,
Et que dans votre sein ce serpent élevé
Ne vous punisse un jour de l'avoir conservé.
Enfin de tous les Grecs satisfaites l'envie,
Assurez leur vengeance, assurez votre vie :
Perdez un ennemi d'autant plus dangereux,

Qu'il s'essaiera sur vous à combattre contre eux.

PYRRHUS.

La Grèce en ma faveur est trop inquiétée :
De soins plus importants je l'ai crue agitée,
Seigneur; et, sur le nom de son ambassadeur,
J'avais dans ses projets conçu plus de grandeur.
Qui croirait en effet qu'une telle entreprise
Du fils d'Agamemnon méritât l'entremise;
Qu'un peuple tout entier, tant de fois triomphant,
N'eût daigné conspirer que la mort d'un enfant?
Mais à qui prétend-on que je le sacrifie?
La Grèce a-t-elle encor quelque droit sur sa vie?
Et, seul de tous les Grecs, ne m'est-il pas permis
D'ordonner d'un captif que le sort m'a soumis? [Troie
Oui, seigneur, lorsqu'au pied des murs fumants de
Les vainqueurs tout sanglants partagèrent leur proie,
Le sort, dont les arrêts furent alors suivis,
Fit tomber en mes mains Andromaque et son fils.
Hécube près d'Ulysse acheva sa misère;
Cassandre dans Argos a suivi votre père.
Sur eux, sur leurs captifs, ai-je étendu mes droits?
Ai-je enfin disposé du fruit de leurs exploits?
On craint qu'avec Hector Troie un jour ne renaisse :
Son fils peut me ravir le jour que je lui laisse.
Seigneur, tant de prudence entraîne trop de soin :
Je ne sais point prévoir les malheurs de si loin.
Je songe quelle était autrefois cette ville
Si superbe en remparts, en héros si fertile,
Maîtresse de l'Asie; et je regarde enfin
Quel fut le sort de Troie, et quel est son destin :
Je ne vois que des tours que la cendre a couvertes,
Un fleuve teint de sang, des campagnes désertes,
Un enfant dans les fers; et je ne puis songer
Que Troie en cet état aspire à se venger.
Ah! si du fils d'Hector la perte était jurée,
Pourquoi d'un an entier l'avons-nous différée?
Dans le sein de Priam n'a-t-on pu l'immoler?
Sous tant de morts, sous Troie, il fallait l'accabler.
Tout était juste alors : la vieillesse et l'enfance
En vain sur leur faiblesse appuyaient leur défense;
La victoire et la nuit, plus cruelles que nous, [coups.
Nous excitaient au meurtre, et confondaient nos
Mon courroux aux vaincus ne fut que trop sévère.
Mais que ma cruauté survive à ma colère,
Que, malgré la pitié dont je me sens saisir,
Dans le sang d'un enfant je me baigne à loisir? [proie;
Non, seigneur : que les Grecs cherchent quelque autre
Qu'ils poursuivent ailleurs ce qui reste de Troie :
De mes inimitiés le cours est achevé;
L'Épire sauvera ce que Troie a sauvé.

ORESTE.

Seigneur, vous savez trop avec quel artifice
Un faux Astyanax fut offert au supplice
Où le seul fils d'Hector devait être conduit.
Ce n'est pas les Troyens, c'est Hector qu'on poursuit.
Oui, les Grecs sur le fils persécutent le père,
Il a par trop de sang acheté leur colère.
Ce n'est que dans le sien qu'elle peut expirer;
Et jusque dans l'Épire il les peut attirer :
Prévenez-les.

PYRRHUS.

Non, non. J'y consens avec joie!
Qu'ils cherchent dans l'Épire une seconde Troie,
Qu'ils confondent leur haine, et ne distinguent plus
Le sang qui les fit vaincre, et celui des vaincus.
Aussi bien ce n'est pas la première injustice
Dont la Grèce d'Achille a payé le service.
Hector en profita, seigneur; et quelque jour
Son fils en pourrait bien profiter à son tour.

ORESTE.

Ainsi la Grèce en vous trouve un enfant rebelle?

PYRRHUS.

Et je n'ai donc vaincu que pour dépendre d'elle?

ORESTE.

Hermione, seigneur, arrêtera vos coups :
Ses yeux s'opposeront entre son père et vous.

PYRRHUS.

Hermione, seigneur, peut m'être toujours chère;
Je puis l'aimer, sans être esclave de son père;
Et je saurai peut-être accorder quelque jour
Les soins de ma grandeur et ceux de mon amour.
Vous pouvez cependant voir la fille d'Hélène :
Du sang qui vous unit je sais l'étroite chaîne.
Après cela, seigneur, je ne vous retiens plus,
Et vous pourrez aux Grecs annoncer mon refus.

SCÈNE III.

PYRRHUS, PHŒNIX.

PHŒNIX.

Ainsi vous l'envoyez aux pieds de sa maîtresse!

PYRRHUS.

On dit qu'il a longtemps brûlé pour la princesse.

PHŒNIX.

Mais si ce feu, seigneur, vient à se rallumer,
S'il lui rendait son cœur, s'il s'en faisait aimer?

PYRRHUS. [parte :

Ah! qu'ils s'aiment, Phœnix! j'y consens : qu'elle
Que, charmés l'un de l'autre, ils retournent à Sparte;
Tous nos ports sont ouverts et pour elle et pour lui.
Qu'elle m'épargnerait de contrainte et d'ennui!

PHŒNIX.

Seigneur...

PYRRHUS.

Une autre fois je t'ouvrirai mon âme;
Andromaque paraît.

SCÈNE IV.

PYRRHUS, ANDROMAQUE, PHŒNIX, CÉPHISE.

PYRRHUS.

Me cherchiez-vous, madame?
Un espoir si charmant me serait-il permis?

ANDROMAQUE.

Je passais jusqu'aux lieux où l'on garde mon fils.
Puisqu'une fois le jour vous souffrez que je voie
Le seul bien qui me reste et d'Hector et de Troie,
J'allais, seigneur, pleurer un moment avec lui :
Je ne l'ai point encore embrassé d'aujourd'hui!

PYRRHUS.

Ah! madame, les Grecs, si j'en crois leurs alarmes,
Vous donneront bientôt d'autres sujets de larmes.

ANDROMAQUE.

Et quelle est cette peur dont leur cœur est frappé,
Seigneur? Quelque Troyen vous est-il échappé?

PYRRHUS.

Leur haine pour Hector n'est pas encore éteinte :
Ils redoutent son fils.

ANDROMAQUE.

Digne objet de leur crainte!
Un enfant malheureux, qui ne sait pas encor
Que Pyrrhus est son maître, et qu'il est fils d'Hector!

PYRRHUS.

Tel qu'il est, tous les Grecs demandent qu'il périsse.
Le fils d'Agamemnon vient hâter son supplice.

ANDROMAQUE.

Et vous prononcerez un arrêt si cruel?
Est-ce mon intérêt qui le rend criminel?
Hélas! on ne craint point qu'il venge un jour son père;
On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère.
Il m'aurait tenu lieu d'un père et d'un époux;
Mais il me faut tout perdre, et toujours par vos coups.

PYRRHUS.

Madame, mes refus ont prévenu vos larmes.
Tous les Grecs m'ont déjà menacé de leurs armes;
Mais, dussent-ils encore, en repassant les eaux,
Demander votre fils avec mille vaisseaux,
Coûtât-il tout le sang qu'Hélène a fait répandre,
Dussé-je après dix ans voir mon palais en cendre,
Je ne balance point, je vole à son secours,
Je défendrai sa vie aux dépens de mes jours.
Mais, parmi ces périls où je cours pour vous plaire,
Me refuserez-vous un regard moins sévère?
Haï de tous les Grecs, pressé de tous côtés,
Me faudra-t-il combattre encor vos cruautés?
Je vous offre mon bras. Puis-je espérer encore
Que vous accepterez un cœur qui vous adore?
En combattant pour vous, me sera-t-il permis
De ne vous point compter parmi mes ennemis?

ANDROMAQUE.

Seigneur, que faites-vous, et que dira la Grèce?
Faut-il qu'un si grand cœur montre tant de faiblesse?
Voulez-vous qu'un dessein si beau, si généreux,
Passe pour le transport d'un esprit amoureux?
Captive, toujours triste, importune à moi-même,
Pouvez-vous souhaiter qu'Andromaque vous aime?
Quels charmes ont pour vous des yeux infortunés
Qu'à des pleurs éternels vous avez condamnés?
Non, non : d'un ennemi respecter la misère,
Sauver des malheureux, rendre un fils à sa mère,
De cent peuples pour lui combattre la rigueur
Sans me faire payer son salut de mon cœur,
Malgré moi, s'il le faut, lui donner un asile;
Seigneur, voilà des soins dignes du fils d'Achille.

PYRRHUS.

Eh quoi! votre courroux n'a-t-il pas eu son cours?
Peut-on haïr sans cesse? et punit-on toujours?
J'ai fait des malheureux, sans doute, et la Phrygie
Cent fois de votre sang a vu ma main rougie;
Mais que vos yeux sur moi se sont bien exercés!
Qu'ils m'ont vendu bien cher les pleurs qu'ils ont ver-
De combien de remords m'ont-ils rendu la proie! [sés!
Je souffre tous les maux que j'ai faits devant Troie :
Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé,
Brûlé de plus de feux que je n'en allumai,
Tant de soins, tant de pleurs, tant d'ardeurs inquiè-
Hélas! fus-je jamais si cruel que vous l'êtes? [tes...
Mais enfin, tour à tour, c'est assez nous punir;
Nos ennemis communs devraient nous réunir :
Madame, dites-moi seulement que j'espère,
Je vous rends votre fils, et je lui sers de père;
Je l'instruirai moi-même à venger les Troyens;
J'irai punir les Grecs de vos maux et des miens.
Animé d'un regard, je puis tout entreprendre :
Votre Ilion encor peut sortir de sa cendre;
Je puis, en moins de temps que les Grecs ne l'ont pris,
Dans ses murs relevés couronner votre fils.

ANDROMAQUE.

Seigneur, tant de grandeurs ne nous touchent plus
Je les lui promettais tant qu'a vécu son père. [guère;
Non, vous n'espérez plus de nous revoir encor,
Sacrés murs, que n'a pu conserver mon Hector!
A de moindres faveurs des malheureux prétendent,
Seigneur; c'est un exil que mes pleurs vous demandent.
Souffrez que loin des Grecs, et même loin de vous,
J'aille cacher mon fils, et pleurer mon époux.
Votre amour contre nous allume trop de haine :
Retournez, retournez à la fille d'Hélène.

PYRRHUS.

Et le puis-je, madame? Ah! que vous me gênez!
Comment lui rendre un cœur que vous me retenez!
Je sais que de mes vœux on lui promit l'empire;
Je sais que pour régner elle vint dans l'Épire :

Le sort vous y voulut l'une et l'autre amener;
Vous, pour porter des fers, elle, pour en donner.
Cependant ai-je pris quelque soin de lui plaire?
Et ne dirait-on pas, en voyant au contraire
Vos charmes tout-puissants, et les siens dédaignés,
Qu'elle est ici captive, et que vous y régnez?
Ah! qu'un seul des soupirs que mon cœur vous envoie,
S'il s'échappait vers elle, y porterait de joie!

ANDROMAQUE.

Et pourquoi vos soupirs seraient-ils repoussés?
Aurait-elle oublié vos services passés?
Troie, Hector, contre vous révoltent-ils son âme?
Aux cendres d'un époux doit-elle enfin sa flamme?
Et quel époux encore! Ah! souvenir cruel!
Sa mort seule a rendu votre père immortel:
Il doit au sang d'Hector tout l'éclat de ses armes;
Et vous n'êtes tous deux connus que par mes larmes.

PYRRHUS.

Eh bien, madame, eh bien, il faut vous obéir:
Il faut vous oublier, ou plutôt vous haïr.
Oui, mes vœux ont trop loin poussé leur violence
Pour ne plus s'arrêter que dans l'indifférence;
Songez-y bien: il faut désormais que mon cœur,
S'il n'aime avec transport, haïsse avec fureur.
Je n'épargnerai rien dans ma juste colère:
Le fils me répondra des mépris de la mère;
La Grèce le demande; et je ne prétends pas
Mettre toujours ma gloire à sauver des ingrats.

ANDROMAQUE.

Hélas, il mourra donc! Il n'a pour sa défense
Que les pleurs de sa mère, et que son innocence...
Et peut-être après tout, en l'état où je suis,
Sa mort avancera la fin de mes ennuis.
Je prolongeais pour lui ma vie et ma misère;
Mais enfin sur ses pas j'irai revoir son père.
Ainsi, tous trois, seigneur, par vos soins réunis,
Nous vous...

PYRRHUS.

Allez, madame, allez voir votre fils.
Peut-être, en le voyant, votre amour plus timide
Ne prendra pas toujours sa colère pour guide.
Pour savoir nos destins j'irai vous retrouver:
Madame, en l'embrassant, songez à le sauver.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

HERMIONE, CLÉONE.

HERMIONE.

Je fais ce que tu veux: je consens qu'il me voie;
Je lui veux bien encore accorder cette joie.
Pylade va bientôt conduire ici ses pas;
Mais, si je m'en croyais, je ne le verrais pas.

CLÉONE.

Et qu'est-ce que sa vue a pour vous de funeste?
Madame, n'est-ce pas toujours le même Oreste
Dont vous avez cent fois souhaité le retour,
Et dont vous regrettiez la constance et l'amour?

HERMIONE.

C'est cet amour payé de trop d'ingratitude
Qui me rend en ces lieux sa présence si rude.
Quelle honte pour moi, quel triomphe pour lui
De voir mon infortune égaler son ennui!
Est-ce là, dira-t-il, cette fière Hermione?
Elle me dédaignait: un autre l'abandonne:
L'ingrate, qui mettait son cœur à si haut prix,
Apprend donc à son tour à souffrir des mépris!
Ah, dieux!

CLÉONE.

Ah! dissipez ces indignes alarmes;
Il a trop bien senti le pouvoir de vos charmes.
Vous croyez qu'un amant vienne vous insulter?
Il vous rapporte un cœur qu'il n'a pu vous ôter.
Mais vous ne dites point ce que vous mande un père?

HERMIONE.

Dans ses retardements si Pyrrhus persévère,
A la mort du Troyen s'il ne veut consentir,
Mon père avec les Grecs m'ordonne de partir.

CLÉONE.

Eh bien, madame, eh bien, écoutez donc Oreste.
Pyrrhus a commencé, faites au moins le reste.
Pour bien faire il faudrait que vous le prévinssiez:
Ne m'avez-vous pas dit que vous le haïssiez?

HERMIONE.

Si je le hais, Cléone! Il y va de ma gloire,
Après tant de bontés dont il perd la mémoire;
Lui qui me fut si cher, et qui m'a pu trahir!
Ah, je l'ai trop aimé, pour ne le point haïr!

CLÉONE.

Fuyez-le donc, madame; et puisqu'on vous adore...

HERMIONE.

Ah! laisse à ma fureur le temps de croître encore!
Contre mon ennemi laisse-moi m'assurer;
Cléone, avec horreur je m'en veux séparer.
Il n'y travaillera que trop bien, l'infidèle!

CLÉONE.

Quoi! vous en attendez quelque injure nouvelle?
Aimer une captive, et l'aimer à vos yeux,
Tout cela n'a donc pu vous le rendre odieux?
Après ce qu'il a fait, que saurait-il donc faire?
Il vous aurait déplu, s'il pouvait vous déplaire.

HERMIONE.

Pourquoi veux-tu, cruelle, irriter mes ennuis?
Je crains de me connaître en l'état où je suis.

De tout ce que tu vois tâche de ne rien croire;
Crois que je n'aime plus, vante-moi ma victoire;
Crois que dans son dépit mon cœur est endurci;
Hélas! et s'il se peut, fais-le-moi croire aussi.
Tu veux que je le fuie? Eh bien! rien ne m'arrête :
Allons, n'envions plus son indigne conquête;
Que sur lui sa captive étende son pouvoir;
Fuyons... Mais si l'ingrat rentrait dans son devoir;
Si la foi dans son cœur retrouvait quelque place;
S'il venait à mes pieds me demander sa grâce;
Si sous mes lois, Amour, tu pouvais l'engager;
S'il voulait... Mais l'ingrat ne veut que m'outrager.
Demeurons toutefois pour troubler leur fortune;
Prenons quelque plaisir à leur être importune;
Ou, le forçant de rompre un nœud si solennel,
Aux yeux de tous les Grecs rendons-le criminel.
J'ai déjà sur le fils attiré leur colère;
Je veux qu'on vienne encor lui demander la mère.
Rendons-lui les tourments qu'elle me fait souffrir;
Qu'elle le perde, ou bien qu'il la fasse périr.

CLÉONE.

Vous pensez que des yeux toujours ouverts aux larmes
Se plaisent à troubler le pouvoir de vos charmes,
Et qu'un cœur accablé de tant de déplaisirs
De son persécuteur ait brigué les soupirs?
Voyez si sa douleur en paraît soulagée :
Pourquoi donc les chagrins où son âme est plongée?
Contre un amant qui plaît pourquoi tant de fierté?

HERMIONE.

Hélas! pour mon malheur, je l'ai trop écouté.
Je n'ai point du silence affecté le mystère :
Je croyais sans péril pouvoir être sincère;
Et, sans armer mes yeux d'un moment de rigueur,
Je n'ai pour lui parler consulté que mon cœur.
Et qui ne se serait comme moi déclarée
Sur la foi d'une amour si saintement jurée?
Me voyait-il de l'œil qu'il me voit aujourd'hui?
Tu t'en souviens encor, tout conspirait pour lui :
Ma famille vengée, et les Grecs dans la joie,
Nos vaisseaux tout chargés des dépouilles de Troie;
Les exploits de son père effacés par les siens,
Ses feux que je croyais plus ardents que les miens,
Mon cœur... toi-même enfin de sa gloire éblouie,
Avant qu'il me trahît, vous m'avez tous trahie.
Mais c'en est trop, Cléone, et quel que soit Pyrrhus,
Hermione est sensible, Oreste a des vertus;
Il sait aimer du moins, et même sans qu'on l'aime;
Et peut-être il saura se faire aimer lui-même.
Allons. Qu'il vienne enfin.

CLÉONE.

Madame, le voici.

HERMIONE.

Ah! je ne croyais pas qu'il fût si près d'ici.

SCÈNE II.

HERMIONE, ORESTE, CLÉONE.

HERMIONE.

Le croirai-je, seigneur, qu'un reste de tendresse
Vous fasse ici chercher une triste princesse?
Ou ne dois-je imputer qu'à votre seul devoir
L'heureux empressement qui vous porte à me voir?

ORESTE.

Tel est de mon amour l'aveuglement funeste,
Vous le savez, madame; et le destin d'Oreste
Est de venir sans cesse adorer vos attraits,
Et de jurer toujours qu'il n'y viendra jamais.
Je sais que vos regards vont rouvrir mes blessures;
Que tous mes pas vers vous sont autant de parjures :
Je le sais, j'en rougis. Mais j'atteste les dieux,
Témoins de la fureur de mes derniers adieux,
Que j'ai couru partout où ma perte certaine
Dégageait mes serments et finissait ma peine.
J'ai mendié la mort chez des peuples cruels
Qui n'apaisaient leurs dieux que du sang des mortels :
Ils m'ont fermé leurs temples; et ces peuples barbares
De mon sang prodigué sont devenus avares.
Enfin je viens à vous, et je me vois réduit
A chercher dans vos yeux une mort qui me fuit.
Mon désespoir n'attend que leur indifférence :
Ils n'ont qu'à m'interdire un reste d'espérance;
Ils n'ont, pour avancer cette mort où je cours,
Qu'à me dire une fois ce qu'ils m'ont dit toujours.
Voilà, depuis un an, le seul soin qui m'anime.
Madame, c'est à vous de prendre une victime
Que les Scythes auraient dérobée à vos coups
Si j'en avais trouvé d'aussi cruels que vous.

HERMIONE.

Quittez, seigneur, quittez ce funeste langage;
A des soins plus pressants la Grèce vous engage.
Que parlez-vous du Scythe et de mes cruautés?
Songez à tous ces rois que vous représentez.
Faut-il que d'un transport leur vengeance dépende?
Est-ce le sang d'Oreste enfin qu'on vous demande?
Dégagez-vous des soins dont vous êtes chargé.

ORESTE.

Les refus de Pyrrhus m'ont assez dégagé,
Madame : il me renvoie; et quelque autre puissance
Lui fait du fils d'Hector embrasser la défense.

HERMIONE.

L'infidèle!

ORESTE.

Ainsi donc, tout prêt à le quitter,
Sur mon propre destin je viens vous consulter.
Déjà même je crois entendre la réponse
Qu'en secret contre moi votre haine prononce.

HERMIONE.

Eh quoi! toujours injuste en vos tristes discours,
De mon inimitié vous plaindrez-vous toujours?
Quelle est cette rigueur tant de fois alléguée?
J'ai passé dans l'Épire où j'étais reléguée;
Mon père l'ordonnait : mais qui sait si depuis
Je n'ai point en secret partagé vos ennuis?
Pensez-vous avoir seul éprouvé des alarmes;
Que l'Épire jamais n'ait vu couler mes larmes?
Enfin, qui vous a dit que, malgré mon devoir,
Je n'ai pas quelquefois souhaité de vous voir?

ORESTE.

Souhaité de me voir! Ah! divine princesse...
Mais, de grâce, est-ce à moi que ce discours s'adresse?
Ouvrez vos yeux : songez qu'Oreste est devant vous,
Oreste, si longtemps l'objet de leur courroux?

HERMIONE.

Oui, c'est vous dont l'amour, naissant avec leurs char-
Leur apprit le premier le pouvoir de leurs armes; [mes,
Vous que mille vertus me forçaient d'estimer;
Vous que j'ai plaint, enfin que je voudrais aimer.

ORESTE.

Je vous entends. Tel est mon partage funeste :
Le cœur est pour Pyrrhus, et les vœux pour Oreste.

HERMIONE.

Ah! ne souhaitez pas le destin de Pyrrhus,
Je vous haïrais trop.

ORESTE.

Vous m'en aimeriez plus.
Ah! que vous me verriez d'un regard bien contraire!
Vous me voulez aimer, et je ne puis vous plaire;
Et, l'amour seul alors se faisant obéir,
Vous m'aimeriez, madame, en me voulant haïr.
O dieux! tant de respects, une amitié si tendre...
Que de raisons pour moi, si vous pouviez m'entendre!
Vous seule pour Pyrrhus disputez aujourd'hui,
Peut-être malgré vous, sans doute malgré lui :
Car enfin il vous hait; son âme, ailleurs éprise,
N'a plus...

HERMIONE.

Qui vous l'a dit, seigneur, qu'il me méprise?
Ses regards, ses discours vous l'ont-ils donc appris?
Jugez-vous que ma vue inspire des mépris,
Qu'elle allume en un cœur des feux si peu durables?
Peut-être d'autres yeux me sont plus favorables.

ORESTE.

Poursuivez : il est beau de m'insulter ainsi.
Cruelle, c'est donc moi qui vous méprise ici?
Vos yeux n'ont pas assez éprouvé ma constance?
Je suis donc un témoin de leur peu de puissance?
Je les ai méprisés! Ah! qu'ils voudraient bien voir
Mon rival comme moi mépriser leur pouvoir!

HERMIONE.

Que m'importe, seigneur, sa haine ou sa tendresse?
Allez contre un rebelle armer toute la Grèce;
Rapportez-lui le prix de sa rébellion;
Qu'on fasse de l'Épire un second Ilion :
Allez. Après cela direz-vous que je l'aime?

ORESTE.

Madame, faites plus, et venez-y vous-même.
Voulez-vous demeurer pour otage en ces lieux?
Venez dans tous les cœurs faire parler vos yeux.
Faisons de notre haine une commune attaque.

HERMIONE.

Mais, seigneur, cependant, s'il épouse Andromaque?

ORESTE.

Hé, madame!

HERMIONE.

Songez quelle honte pour nous
Si d'une Phrygienne il devenait l'époux!

ORESTE.

Et vous le haïssez! Avouez-le, madame,
L'amour n'est pas un feu qu'on renferme en une âme :
Tout nous trahit, la voix, le silence, les yeux;
Et les feux mal couverts n'en éclatent que mieux.

HERMIONE.

Seigneur, je le vois bien, votre âme prévenue
Répand sur mes discours le venin qui la tue,
Toujours dans mes raisons cherche quelque détour,
Et croit qu'en moi la haine est un effort d'amour.
Il faut donc m'expliquer : vous agirez ensuite.
Vous savez qu'en ces lieux mon devoir m'a conduite :
Mon devoir m'y retient; et je n'en puis partir
Que mon père, ou Pyrrhus, ne m'en fasse sortir.
De la part de mon père allez lui faire entendre
Que l'ennemi des Grecs ne peut être son gendre;
Du Troyen ou de moi faites-le décider;
Qu'il songe qui des deux il veut rendre ou garder;
Enfin, qu'il me renvoie, ou bien qu'il vous le livre.
Adieu. S'il y consent, je suis prête à vous suivre.

SCÈNE III.

ORESTE.

Oui, oui, vous me suivrez, n'en doutez nullement
Je vous réponds déja de son consentement.
Je ne crains pas enfin que Pyrrhus la retienne :
Il n'a devant les yeux que sa chère Troyenne;
Tout autre objet le blesse; et peut-être aujourd'hui
Il n'attend qu'un prétexte à l'éloigner de lui.
Nous n'avons qu'à parler : c'en est fait. Quelle joie
D'enlever à l'Épire une si belle proie!
Sauve tout ce qui reste et de Troie et d'Hector,
Garde son fils, sa veuve, et mille autres encor,
Épire : c'est assez qu'Hermione rendue
Perde à jamais tes bords et ton prince de vue.
Mais un heureux destin le conduit en ces lieux.
Parlons. A tant d'attraits, Amour, ferme ses yeux?

SCÈNE IV.

PYRRHUS, ORESTE, PHŒNIX.

PYRRHUS.

Je vous cherchais, seigneur. Un peu de violence
M'a fait de vos raisons combattre la puissance,
Je l'avoue; et depuis que je vous ai quitté,
J'en ai senti la force et connu l'équité.
J'ai songé, comme vous, qu'à la Grèce, à mon père,
A moi-même, en un mot, je devenais contraire;
Que je relevais Troie, et rendais imparfait
Tout ce qu'a fait Achille, et tout ce que j'ai fait.
Je ne condamne plus un courroux légitime;
Et l'on vous va, seigneur, livrer votre victime.

ORESTE.

Seigneur, par ce conseil prudent et rigoureux,
C'est acheter la paix du sang d'un malheureux.

PYRRHUS.

Oui : mais je veux, seigneur, l'assurer davantage :
D'une éternelle paix Hermione est le gage;
Je l'épouse. Il semblait qu'un spectacle si doux
N'attendît en ces lieux qu'un témoin tel que vous :
Vous y représentez tous les Grecs et son père,
Puisqu'en vous Ménélas voit revivre son frère.
Voyez-la donc. Allez. Dites-lui que demain
J'attends avec la paix son cœur de votre main.

ORESTE, *à part.*

Ah dieux!

SCÈNE V.

PYRRHUS, PHŒNIX.

PYRRHUS.

Eh bien, Phœnix, l'amour est-il le maître?
Tes yeux refusent-ils encor de me connaître!

PHŒNIX.

Ah! je vous reconnais; et ce juste courroux,
Ainsi qu'à tous les Grecs, seigneur, vous rend à vous.
Ce n'est plus le jouet d'une flamme servile,
C'est Pyrrhus, c'est le fils et le rival d'Achille,
Que la gloire à la fin ramène sous ses lois,
Qui triomphe de Troie une seconde fois.

PYRRHUS.

Dis plutôt qu'aujourd'hui commence ma victoire :
D'aujourd'hui seulement je jouis de ma gloire;
Et mon cœur, aussi fier que tu l'as vu soumis,
Croit avoir en l'amour vaincu mille ennemis.
Considère, Phœnix, les troubles que j'évite,
Quelle foule de maux l'amour traîne à sa suite,
Que d'amis, de devoirs, j'allais sacrifier!
Quels périls.... un regard m'eût tout fait oublier :
Tous les Grecs conjurés fondaient sur un rebelle,
Je trouvais du plaisir à me perdre pour elle.

PHŒNIX.

Oui, je bénis, seigneur, l'heureuse cruauté
Qui vous rend...

PYRRHUS.

Tu l'as vu comme elle m'a traité.
Je pensais, en voyant sa tendresse alarmée,
Que son fils me la dût renvoyer désarmée :
J'allais voir le succès de ses embrassements;
Je n'ai trouvé que pleurs mêlés d'emportements
Sa misère l'aigrit; et, toujours plus farouche,
Cent fois le nom d'Hector est sorti de sa bouche.
Vainement à son fils j'assurais mon secours;
« C'est Hector, disait-elle en l'embrassant toujours,
« Voilà ses yeux, sa bouche, et déjà son audace;
« C'est lui-même, c'est toi, cher époux, que j'embras-
Hé! quelle est sa pensée? attend-elle en ce jour [se. »
Que je lui laisse un fils pour nourrir son amour?

PHŒNIX.

Sans doute, c'est le prix que vous gardait l'ingrate.
Mais laissez-la, seigneur.

PYRRHUS.

Je vois ce qui la flatte :
Sa beauté la rassure; et malgré mon courroux,
L'orgueilleuse m'attend encore à ses genoux.
Je la verrais aux miens, Phœnix, d'un œil tranquille.
Elle est veuve d'Hector, et je suis fils d'Achille :
Trop de haine sépare Andromaque et Pyrrhus.

PHŒNIX.

Commencez donc, seigneur, à ne m'en parler plus.
Allez voir Hermione; et content de lui plaire,
Oubliez à ses pieds jusqu'à votre colère.
Vous-même à cet hymen venez la disposer :
Est-ce sur un rival qu'il s'en faut reposer?
Il ne l'aime que trop.

PYRRHUS.

Crois-tu, si je l'épouse,
Qu'Andromaque en son cœur n'en sera pas jalouse?

PHŒNIX.

Quoi! toujours Andromaque occupe votre esprit!
Que vous importe, ô dieux, sa joie ou son dépit?
Quel charme, malgré vous, vers elle vous attire?

PYRRHUS.

Non, je n'ai pas bien dit tout ce qu'il lui faut dire :
Ma colère à ses yeux n'a paru qu'à demi;
Elle ignore à quel point je suis son ennemi.
Retournons-y. Je veux la braver à sa vue,
Et donner à ma haine une libre étendue.
Viens voir tous ses attraits, Phœnix, humiliés.
Allons.

PHŒNIX.

Allez, seigneur, vous jeter à ses pieds :
Allez, en lui jurant que votre âme l'adore,
A de nouveaux mépris l'encourager encore.

PYRRHUS.

Je le vois bien, tu crois que prêt à l'excuser
Mon cœur court après elle, et cherche à s'apaiser.

PHŒNIX.

Vous aimez : c'est assez.

PYRRHUS.

Moi l'aimer? une ingrate
Qui me hait d'autant plus que mon amour la flatte?
Sans parents, sans amis, sans espoir que sur moi!
Je puis perdre son fils, peut-être je le doi;
Étrangère... que dis-je? esclave dans l'Épire,
Je lui donne son fils, mon âme, mon empire;
Et je ne puis gagner dans son perfide cœur
D'autre rang que celui de son persécuteur?
Non, non, je l'ai juré, ma vengeance est certaine;
Il faut bien une fois justifier sa haine :
J'abandonne son fils. Que de pleurs vont couler!
De quel nom sa douleur me va-t-elle appeler!
Quel spectacle pour elle aujourd'hui se dispose!
Elle en mourra, Phœnix, et j'en serai la cause :
C'est lui mettre moi-même un poignard dans le sein.

PHŒNIX.

Et pourquoi donc en faire éclater le dessein?
Que ne consultiez-vous tantôt votre faiblesse?

PYRRHUS.

Je t'entends. Mais excuse un reste de tendresse.
Crains-tu pour ma colère un si faible combat!
D'un amour qui s'éteint c'est le dernier éclat.
Allons. A tes conseils, Phœnix, je m'abandonne.
Faut-il livrer son fils, faut-il voir Hermione?

PHŒNIX.

Oui, voyez-la, seigneur; et par des vœux soumis,
Protestez-lui...

PYRRHUS.

Faisons tout ce que j'ai promis.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ORESTE, PYLADE.

PYLADE.

Modérez donc, seigneur, cette fureur extrême :
Je ne vous connais plus; vous n'êtes plus vous-même.
Souffrez...

ORESTE.

Non, tes conseils ne sont plus de saison,
Pylade; je suis las d'écouter la raison.
C'est traîner trop longtemps ma vie et mon supplice;
Il faut que je l'enlève, ou bien que je périsse.
Le dessein en est pris; je le veux achever.
Oui, je le veux.

PYLADE.

Eh bien, il la faut enlever;
J'y consens. Mais songez cependant où vous êtes.
Que croira-t-on de vous, à voir ce que vous faites?
Dissimulez : calmez ce transport inquiet;
Commandez à vos yeux de garder le secret.
Ces gardes, cette cour, l'air qui vous environne,
Tout dépend de Pyrrhus, et surtout Hermione.
A ses regards surtout cachez votre courroux.
O dieux! en cet état pourquoi la cherchiez-vous?

ORESTE.

Que sais-je? De moi-même étais-je alors le maître?
La fureur m'emportait, et je venais peut-être
Menacer à la fois l'ingrate et son amant.

PYLADE.

Et quel était le fruit de cet emportement?

ORESTE.

Et quelle âme, dis-moi, ne serait éperdue
Du coup dont ma raison vient d'être confondue?
Il épouse, dit-il, Hermione demain;
Il veut, pour m'honorer, la tenir de ma main.
Ah! plutôt cette main dans le sang du barbare...

PYLADE.

Vous l'accusez, seigneur, de ce destin bizarre;
Cependant, tourmenté de ses propres desseins,
Il est peut-être à plaindre autant que je vous plains.

ORESTE.

Non, non; je le connais, mon désespoir le flatte;
Sans moi, sans mon amour, il dédaignait l'ingrate;
Ses charmes jusque-là n'avaient pu le toucher :
Le cruel ne la prend que pour me l'arracher.
Ah dieux! c'en était fait : Hermione gagnée
Pour jamais de sa vue allait être éloignée;
Son cœur, entre l'amour et le dépit confus,
Pour se donner à moi n'attendait qu'un refus;
Ses yeux s'ouvraient, Pylade; elle écoutait Oreste,
Lui parlait, le plaignait... Un mot eût fait le reste.

PYLADE.

Vous le croyez?

ORESTE.

Eh quoi! ce courroux enflammé
Contre un ingrat...

PYLADE.

Jamais il ne fut plus aimé.
Pensez-vous, quand Pyrrhus vous l'aurait accordée,
Qu'un prétexte tout prêt ne l'eût pas retardée?
M'en croirez-vous? Lassé de ses trompeurs attraits,
Au lieu de l'enlever, fuyez-la pour jamais.
Quoi! votre amour se veut charger d'une furie
Qui vous détestera, qui, toute votre vie,
Regrettant un hymen tout prêt à s'achever,
Voudra...

ORESTE.

C'est pour cela que je veux l'enlever.
Tout lui rirait, Pylade; et moi, pour mon partage,
Je n'emporterais donc qu'une inutile rage?
J'irais loin d'elle encor tâcher de l'oublier?
Non, non; à mes tourments je veux l'associer :
C'est trop gémir tout seul. Je suis las qu'on me plaigne.
Je prétends qu'à mon tour l'inhumaine me craigne,
Et que ses yeux cruels, à pleurer condamnés,
Me rendent tous les noms que je leur ai donnés.

PYLADE.

Voilà donc le succès qu'aura votre ambassade :
Oreste ravisseur!

ORESTE.

Et qu'importe, Pylade?
Quand nos États vengés jouiront de mes soins,
L'ingrate de mes pleurs jouira-t-elle moins?
Et que me servira que la Grèce m'admire,
Tandis que je serai la fable de l'Épire?
Que veux-tu? Mais, s'il faut ne te rien déguiser,
Mon innocence enfin commence à me peser.
Je ne sais de tout temps quelle injuste puissance
Laisse le crime en paix, et poursuit l'innocence.
De quelque part sur moi que je tourne les yeux,
Je ne vois que malheurs qui condamnent les dieux.
Méritons leur courroux, justifions leur haine,
Et que le fruit du crime en précède la peine.
Mais toi, par quelle erreur veux-tu toujours sur toi
Détourner un courroux qui ne cherche que moi?
Assez et trop longtemps mon amitié t'accable :
Évite un malheureux, abandonne un coupable.
Cher Pylade, crois-moi, ta pitié te séduit.
Laisse-moi des périls dont j'attends tout le fruit.
Porte aux Grecs cet enfant que Pyrrhus m'abandonne.
Va-t'en.

PYLADE.

Allons, seigneur, enlevons Hermione.
Au travers des périls un grand cœur se fait jour.
Que ne peut l'amitié conduite par l'amour!
Allons de tous vos Grecs encourager le zèle :
Nos vaisseaux sont tout prêts, et le vent nous appelle.
Je sais de ce palais tous les détours obscurs;
Vous voyez que la mer en vient battre les murs;
Et cette nuit, sans peine, une secrète voie
Jusqu'en votre vaisseau conduira votre proie.

ORESTE.

J'abuse, cher ami, de ton trop d'amitié;
Mais pardonne à des maux dont toi seul as pitié;
Excuse un malheureux qui perd tout ce qu'il aime,
Que tout le monde hait, et qui se hait lui-même.
Que ne puis-je à mon tour dans un sort plus heureux...

PYLADE.

Dissimulez, seigneur; c'est tout ce que je veux.
Gardez qu'avant le coup votre dessein n'éclate.
Oubliez jusque-là qu'Hermione est ingrate;
Oubliez votre amour. Elle vient, je la voi.

ORESTE.

Va-t'en. Réponds-moi d'elle, et je réponds de moi.

SCÈNE II.

HERMIONE, ORESTE, CLÉONE.

ORESTE.

Eh bien! mes soins vous ont rendu votre conquête :
J'ai vu Pyrrhus, madame, et votre hymen s'apprête.

HERMIONE.

On le dit; et de plus on vient de m'assurer
Que vous ne me cherchiez que pour m'y préparer.

ORESTE.

Et votre âme à ses vœux ne sera point rebelle?

HERMIONE.

Qui l'eût cru que Pyrrhus ne fût pas infidèle?
Que sa flamme attendrait si tard pour éclater?
Qu'il reviendrait à moi, quand je l'allais quitter?
Je veux croire avec vous qu'il redoute la Grèce;
Qu'il suit son intérêt plutôt que sa tendresse;
Que mes yeux sur votre âme étaient plus absolus.

ORESTE.

Non, madame : il vous aime, et je n'en doute plus.
Vos yeux ne font-ils pas tout ce qu'ils veulent faire?
Et vous ne vouliez pas, sans doute, lui déplaire.

HERMIONE.

Mais que puis-je, seigneur? On a promis ma foi :
Lui ravirai-je un bien qu'il ne tient pas de moi?
L'amour ne règle pas le sort d'une princesse :
La gloire d'obéir est tout ce qu'on nous laisse.
Cependant je partais; et vous avez pu voir
Combien je relâchais pour vous de mon devoir.

ORESTE.

Ah! que vous saviez bien, cruelle... Mais, madame,
Chacun peut à son choix disposer de son âme.
La vôtre était à vous. J'espérais; mais enfin
Vous l'avez pu donner sans me faire un larcin.
Je vous accuse aussi bien moins que la fortune.
Et pourquoi vous lasser d'une plainte importune?
Tel est votre devoir, je l'avoue; et le mien
Est de vous épargner un si triste entretien.

SCÈNE III.

HERMIONE, CLÉONE.

HERMIONE.

Attendais-tu, Cléone, un courroux si modeste?

CLÉONE.

La douleur qui se tait n'en est que plus funeste.
Je le plains d'autant plus qu'auteur de son ennui,
Le coup qui l'a perdu n'est parti que de lui.

Comptez depuis quel temps votre hymen se prépare :
Il a parlé, madame, et Pyrrhus se déclare.

HERMIONE.

Tu crois que Pyrrhus craint? Et que craint-il encor?
Des peuples qui, dix ans, ont fui devant Hector;
Qui cent fois, effrayés de l'absence d'Achille,
Dans leurs vaisseaux brûlants ont cherché leur asile,
Et qu'on verrait encor, sans l'appui de son fils,
Redemander Hélène aux Troyens impunis?
Non, Cléone, il n'est point ennemi de lui-même;
Il veut tout ce qu'il fait; et, s'il m'épouse, il m'aime.
Mais qu'Oreste à son gré m'impute ses douleurs;
N'avons-nous d'entretien que celui de ses pleurs?
Pyrrhus revient à nous! Eh bien! chère Cléone,
Conçois-tu les transports de l'heureuse Hermione?
Sais-tu quel est Pyrrhus? T'es-tu fait raconter
Le nombre des exploits... Mais qui les peut compter?
Intrépide, et partout suivi de la victoire,
Charmant, fidèle enfin : rien ne manque à sa gloire.
Songe...

CLÉONE.

Dissimulez : votre rivale en pleurs
Vient à vos pieds, sans doute, apporter ses douleurs.

HERMIONE.

Dieux! ne puis-je à ma joie abandonner mon âme!
Sortons : que lui dirais-je?

SCÈNE IV.

ANDROMAQUE, HERMIONE, CLÉONE, CÉPHISE.

ANDROMAQUE.

Où fuyez-vous, madame?
N'est-ce pas à vos yeux un spectacle assez doux
Que la veuve d'Hector pleurant à vos genoux?
Je ne viens point ici, par de jalouses larmes,
Vous envier un cœur qui se rend à vos charmes.
Par une main cruelle, hélas! j'ai vu percer
Le seul où mes regards prétendaient s'adresser :
Ma flamme par Hector fut jadis allumée;
Avec lui dans la tombe elle s'est enfermée.
Mais il me reste un fils. Vous saurez quelque jour,
Madame, pour un fils jusqu'où va notre amour;
Mais vous ne saurez pas, du moins je le souhaite,
En quel trouble mortel son intérêt nous jette,
Lorsque de tant de biens qui pouvaient nous flatter,
C'est le seul qui nous reste, et qu'on veut nous l'ôter.
Hélas! lorsque, lassés de dix ans de misère,
Les Troyens en courroux menaçaient votre mère,
J'ai su de mon Hector lui procurer l'appui :
Vous pouvez sur Pyrrhus ce que j'ai pu sur lui.
Que craint-on d'un enfant qui survit à sa perte?
Laissez-moi le cacher en quelque île déserte :
Sur les soins de sa mère on peut s'en assurer,
Et mon fils avec moi n'apprendra qu'à pleurer.

HERMIONE.

Je conçois vos douleurs; mais un devoir austère,
Quand mon père a parlé, m'ordonne de me taire.
C'est lui qui de Pyrrhus fait agir le courroux.
S'il faut fléchir Pyrrhus, qui le peut mieux que vous?
Vos yeux assez longtemps ont régné sur son âme,
Faites-le prononcer : j'y souscrirai, madame.

SCÈNE V.

ANDROMAQUE, CÉPHISE.

ANDROMAQUE.

Quel mépris la cruelle attache à ses refus!

CÉPHISE.

Je croirais ses conseils, et je verrais Pyrrhus.
Un regard confondrait Hermione et la Grèce...
Mais lui-même il vous cherche.

SCÈNE VI.

PYRRHUS, ANDROMAQUE, PHOENIX, CÉPHISE.

PYRRHUS, *à Phœnix.*

Où donc est la princesse?
Ne m'avais-tu pas dit qu'elle était en ces lieux?

PHŒNIX.

Je le croyais.

ANDROMAQUE, *à Céphise.*

Tu vois le pouvoir de mes yeux!

PYRRHUS.

Que dit-elle, Phœnix?

ANDROMAQUE.

Hélas! tout m'abandonne!

PHŒNIX.

Allons, seigneur, marchons sur les pas d'Hermione.

CÉPHISE.

Qu'attendez-vous? Rompez ce silence obstiné.

ANDROMAQUE.

Il a promis mon fils.

CÉPHISE.

Il ne l'a pas donné.

ANDROMAQUE.

Non, non, j'ai beau pleurer, sa mort est résolue.

PYRRHUS.

Daigne-t-elle sur nous tourner au moins la vue?
Quel orgueil?

ANDROMAQUE.

Je ne fais que l'irriter encor,
Sortons.

PYRRHUS.

Allons aux Grecs livrer le fils d'Hector.

ANDROMAQUE, *se jetant aux pieds de Pyrrhus.*
Ah, seigneur! arrêtez! Que prétendez-vous faire?
Si vous livrez le fils, livrez-leur donc la mère!
Vos serments m'ont tantôt juré tant d'amitié!
Dieux! ne pourrai-je au moins toucher votre pitié?
Sans espoir de pardon m'avez-vous condamnée?

PYRRHUS.

Phœnix vous le dira, ma parole est donnée.

ANDROMAQUE.

Vous qui braviez pour moi tant de périls divers!

PYRRHUS.

J'étais aveugle alors; mes yeux se sont ouverts.
Sa grâce à vos désirs pouvait être accordée;
Mais vous ne l'avez pas seulement demandée :
C'en est fait.

ANDROMAQUE.

Ah! seigneur! vous entendiez assez
Des soupirs qui craignaient de se voir repoussés.
Pardonnez à l'éclat d'une illustre fortune
Ce reste de fierté qui craint d'être importune.
Vous ne l'ignorez pas : Andromaque, sans vous,
N'aurait jamais d'un maître embrassé les genoux.

PYRRHUS.

Non, vous me haïssez; et dans le fond de l'âme
Vous craignez de devoir quelque chose à ma flamme.
Ce fils même, ce fils, objet de tant de soins,
Si je l'avais sauvé, vous l'en aimeriez moins.
La haine, le mépris, contre moi tout s'assemble;
Vous me haïssez plus que tous les Grecs ensemble.
Jouissez à loisir d'un si noble courroux.
Allons, Phœnix.

ANDROMAQUE.

Allons rejoindre mon époux.

CÉPHISE.

Madame...

ANDROMAQUE, *à Céphise.*

Et que veux-tu que je lui dise encore?
Auteur de tous mes maux, crois-tu qu'il les ignore?
(*à Pyrrhus.*)
Seigneur, voyez l'état où vous me réduisez.
J'ai vu mon père mort, et nos murs embrasés;
J'ai vu trancher les jours de ma famille entière,
Et mon époux sanglant traîné sur la poussière,
Son fils seul avec moi, réservé pour les fers.
Mais que ne peut un fils! Je respire, je sers.
J'ai fait plus; je me suis quelquefois consolée
Qu'ici, plutôt qu'ailleurs, le sort m'eût exilée;
Qu'heureux dans son malheur, le fils de tant de rois,
Puisqu'il devait servir, fût tombé sous vos lois;
J'ai cru que sa prison deviendrait son asile.
Jadis Priam soumis fut respecté d'Achille :
J'attendais de son fils encor plus de bonté.
Pardonne, cher Hector, à ma crédulité!
Je n'ai pu soupçonner ton ennemi d'un crime :
Malgré lui-même enfin je l'ai cru magnanime.
Ah! s'il l'était assez pour nous laisser du moins
Au tombeau qu'à ta cendre ont élevé mes soins,
Et que, finissant là sa haine et nos misères,
Il ne séparât point des dépouilles si chères!

PYRRHUS.

Va m'attendre, Phœnix.

SCÈNE VII.

PYRRHUS, ANDROMAQUE, CÉPHISE.

PYRRHUS.

Madame, demeurez.
On peut vous rendre encor ce fils que vous pleurez.
Oui, je sens à regret qu'en excitant vos larmes,
Je ne fais contre moi que vous donner des armes;
Je croyais apporter plus de haine en ces lieux.
Mais, madame, du moins, tournez vers moi les yeux :
Voyez si mes regards sont d'un juge sévère,
S'ils sont d'un ennemi qui cherche à vous déplaire.
Pourquoi me forcez-vous vous-même à vous trahir?
Au nom de votre fils, cessons de nous haïr.
A le sauver enfin c'est moi qui vous convie.
Faut-il que mes soupirs vous demandent sa vie?
Faut-il qu'en sa faveur j'embrasse vos genoux?
Pour la dernière fois, sauvez-le, sauvez-vous.
Je sais de quels serments je romps pour vous les chaînes;
Combien je vais sur moi faire éclater de haines.
Je renvoie Hermione, et je mets sur son front,
Au lieu de ma couronne, un éternel affront;
Je vous conduis au temple où son hymen s'apprête;
Je vous ceins du bandeau préparé pour sa tête.
Mais ce n'est plus, madame, une offre à dédaigner;
Je vous le dis : il faut ou périr, ou régner.
Mon cœur, désespéré d'un an d'ingratitude,
Ne peut plus de son sort souffrir l'incertitude.
C'est craindre, menacer, et gémir trop longtemps.
Je meurs si je vous perds; mais je meurs si j'attends.
Songez-y : je vous laisse, et je viendrai vous prendre
Pour vous mener au temple où ce fils doit m'attendre.
Et là vous me verrez, soumis ou furieux,
Vous couronner, madame, ou le perdre à vos yeux.

SCÈNE VIII.

ANDROMAQUE, CÉPHISE.

CÉPHISE.

Je vous l'avais prédit, qu'en dépit de la Grèce
De votre sort encor vous seriez la maîtresse.

ANDROMAQUE.

Hélas! de quel effet tes discours sont suivis!
Il ne me restait plus qu'à condamner mon fils.

CÉPHISE.

Madame, à votre époux c'est être assez fidèle.
Trop de vertu pourrait vous rendre criminelle.
Lui-même il porterait votre âme à la douceur.

ANDROMAQUE.

Quoi! je lui donnerais Pyrrhus pour successeur?

CÉPHISE.

Ainsi le veut son fils, que les Grecs vous ravissent.
Pensez-vous qu'après tout ses mânes en rougissent;
Qu'il méprisât, madame, un roi victorieux
Qui vous fait remonter au rang de vos aïeux,
Qui foule aux pieds pour vous vos vainqueurs en colère,
Qui ne se souvient plus qu'Achille était son père,
Qui dément ses exploits, et les rend superflus?

ANDROMAQUE.

Dois-je les oublier, s'il ne s'en souvient plus?
Dois-je oublier Hector privé de funérailles,
Et traîné sans honneur autour de nos murailles?
Dois-je oublier mon père à mes pieds renversé,
Ensanglantant l'autel qu'il tenait embrassé?
Songe, songe, Céphise, à cette nuit cruelle
Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle;
Figure-toi Pyrrhus, les yeux étincelants,
Entrant à la lueur de nos palais brûlants,
Sur tous mes frères morts se faisant un passage,
Et de sang tout couvert, échauffant le carnage;
Songe aux cris des vainqueurs, songe aux cris des mourants
Dans la flamme étouffés, sous le fer expirants;
Peins-toi dans ces horreurs Andromaque éperdue:
Voilà comme Pyrrhus vint s'offrir à ma vue,
Voilà par quels exploits il sut se couronner;
Enfin, voilà l'époux que tu me veux donner.
Non, je ne serai point complice de ses crimes;
Qu'il nous prenne, s'il veut, pour dernières victimes.
Tous mes ressentiments lui seraient asservis!

CÉPHISE.

Eh bien! allons donc voir expirer votre fils:
On n'attend plus que vous... Vous frémissez, madame!

ANDROMAQUE.

Ah! de quel souvenir viens-tu frapper mon âme!
Quoi! Céphise, j'irai voir expirer encor
Ce fils, ma seule joie, et l'image d'Hector;
Ce fils, que de sa flamme il me laissa pour gage!
Hélas! je m'en souviens, le jour que son courage
Lui fit chercher Achille, ou plutôt le trépas,
Il demanda son fils, et le prit dans ses bras:
« Chère épouse, dit-il en essuyant mes larmes,
« J'ignore quel succès le sort garde à mes armes;
« Je te laisse mon fils pour gage de ma foi:
« S'il me perd, je prétends qu'il me retrouve en toi.
« Si d'un heureux hymen la mémoire t'est chère,
« Montre au fils à quel point tu chérissais le père. »
Et je puis voir répandre un sang si précieux!
Et je laisse avec lui périr tous ses aïeux!
Roi barbare, faut-il que mon crime l'entraîne?
Si je te hais, est-il coupable de ma haine?
T'a-t-il de tous les siens reproché le trépas?
S'est-il plaint à tes yeux des maux qu'il ne sent pas?
Mais cependant, mon fils, tu meurs si je n'arrête
Le fer que le cruel tient levé sur ta tête.
Je l'en puis détourner, et je t'y vais offrir!...
Non, tu ne mourras point, je ne le puis souffrir.
Allons trouver Pyrrhus. Mais non, chère Céphise,
Va le trouver pour moi.

CÉPHISE.

Que faut-il que je dise?

ANDROMAQUE.

Dis-lui que de mon fils l'amour est assez fort...
Crois-tu que dans son cœur il ait juré sa mort?
L'amour peut-il si loin pousser sa barbarie?

CÉPHISE.

Madame, il va bientôt revenir en furie.

ANDROMAQUE.

Eh bien! va l'assurer...

CÉPHISE.

De quoi? de votre foi?

ANDROMAQUE.

Hélas! pour la promettre est-elle encore à moi?
O cendres d'un époux! ô Troyens! ô mon père!
O mon fils! que tes jours coûtent cher à ta mère!
Allons.

CÉPHISE.

Où donc, madame? et que résolvez-vous?

ANDROMAQUE.

Allons sur son tombeau consulter mon époux.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ANDROMAQUE, CÉPHISE.

CÉPHISE.

Ah! je n'en doute point: c'est votre époux, madame,
C'est Hector qui produit ce miracle en votre âme!
Il veut que Troie encor se puisse relever
Avec cet heureux fils qu'il vous fait conserver.
Pyrrhus vous l'a promis, vous venez de l'entendre,
Madame: il n'attendait qu'un mot pour vous le rendre.
Croyez-en ses transports: père, sceptre, alliés,
Content de votre cœur, il met tout à vos pieds;
Sur lui, sur tout son peuple il vous rend souveraine.
Est-ce là ce vainqueur digne de tant de haine?
Déjà, contre les Grecs plein d'un noble courroux,
Le soin de votre fils le touche autant que vous:

Il prévient leur fureur ; il lui laisse sa garde,
Pour ne pas l'exposer, lui-même il se hasarde.
Mais tout s'apprête au temple, et vous avez promis.

ANDROMAQUE.

Oui, je m'y trouverai. Mais allons voir mon fils.

CÉPHISE.

Madame, qui vous presse ? Il suffit que sa vue
Désormais à vos yeux ne soit plus défendue.
Vous lui pourrez bientôt prodiguer vos bontés,
Et vos embrassements ne seront plus comptés.
Quel plaisir d'élever un enfant qu'on voit croître,
Non plus comme un esclave élevé pour son maître,
Mais pour voir avec lui renaître tant de rois !

ANDROMAQUE.

Céphise, allons le voir pour la dernière fois.

CÉPHISE.

Que dites-vous ? O dieux !

ANDROMAQUE.

O ma chère Céphise !
Ce n'est point avec toi que mon cœur se déguise :
Ta foi, dans mon malheur, s'est montrée à mes yeux;
Mais j'ai cru qu'à mon tour tu me connaissais mieux.
Quoi donc ! as-tu pensé qu'Andromaque infidèle
Pût trahir un époux qui croit revivre en elle ;
Et que, de tant de morts réveillant la douleur,
Le soin de mon repos me fît troubler le leur ?
Est-ce là cette ardeur tant promise à sa cendre ?
Mais son fils périssait, il l'a fallu défendre.
Pyrrhus en m'épousant s'en déclare l'appui ;
Il suffit : je veux bien m'en reposer sur lui.
Je sais quel est Pyrrhus : violent mais sincère,
Céphise, il fera plus qu'il n'a promis de faire.
Sur le courroux des Grecs je m'en repose encor :
Leur haine va donner un père au fils d'Hector.
Je vais donc, puisqu'il faut que je me sacrifie,
Assurer à Pyrrhus le reste de ma vie;
Je vais, en recevant sa foi sur les autels,
L'engager à mon fils par des nœuds immortels.
Mais aussitôt ma main, à moi seule funeste,
D'une infidèle vie abrégera le reste ;
Et, sauvant ma vertu, rendra ce que je doi
A Pyrrhus, à mon fils, à mon époux, à moi.
Voilà de mon amour l'innocent stratagème :
Voilà ce qu'un époux m'a commandé lui-même.
J'irai seule rejoindre Hector et mes aïeux.
Céphise, c'est à toi de me fermer les yeux.

CÉPHISE.

Ah ! ne prétendez pas que je puisse survivre...

ANDROMAQUE.

Non, non, je te défends, Céphise, de me suivre.
Je confie à tes soins mon unique trésor :
Si tu vivais pour moi, vis pour le fils d'Hector.
De l'espoir des Troyens seule dépositaire,
Songe à combien de rois tu deviens nécessaire.
Veille auprès de Pyrrhus ; fais-lui garder sa foi :
S'il le faut, je consens qu'on lui parle de moi.
Fais-lui valoir l'hymen où je me suis rangée :
Dis-lui qu'avant ma mort je lui fus engagée ;
Que ses ressentiments doivent être effacés ;
Qu'en lui laissant mon fils c'est l'estimer assez.
Fais connaître à mon fils les héros de sa race ;
Autant que tu pourras, conduis-le sur leur trace :
Dis-lui par quels exploits leurs noms ont éclaté,
Plutôt ce qu'ils ont fait que ce qu'ils ont été ;
Parle-lui tous les jours des vertus de son père ;
Et quelquefois aussi parle-lui de sa mère.
Mais qu'il ne songe plus, Céphise, à nous venger :
Nous lui laissons un maître, il le doit ménager.
Qu'il ait de ses aïeux un souvenir modeste :
Il est du sang d'Hector, mais il en est le reste ;
Et pour ce reste enfin j'ai moi-même, en un jour,
Sacrifié mon sang, ma haine et mon amour.

CÉPHISE.

Hélas !

ANDROMAQUE.

Ne me suis point, si ton cœur en alarmes
Prévoit qu'il ne pourra commander à tes larmes.
On vient. Cache tes pleurs, Céphise ; et souviens-toi
Que le sort d'Andromaque est commis à ta foi.
C'est Hermione. Allons, fuyons sa violence.

SCÈNE II.

HERMIONE, CLÉONE.

CLÉONE.

Non, je ne puis assez admirer ce silence.
Vous vous taisez, madame ; et ce cruel mépris
N'a pas du moindre trouble agité vos esprits !
Vous soutenez en paix une si rude attaque,
Vous qu'on voyait frémir au seul nom d'Andromaque
Vous qui sans désespoir ne pouviez endurer
Que Pyrrhus d'un regard la voulût honorer !
Il l'épouse ; il lui donne, avec son diadème,
La foi que vous venez de recevoir vous-même ;
Et votre bouche encor, muette à tant d'ennui,
N'a pas daigné s'ouvrir pour se plaindre de lui !
Ah ! que je crains, madame, un calme si funeste !
Et qu'il vaudrait bien mieux...

HERMIONE.

Fais-tu venir Oreste ?

CLÉONE.

Il vient, madame, il vient ; et vous pouvez juger
Que bientôt à vos pieds il allait se ranger,
Prêt à servir toujours sans espoir de salaire :
Vos yeux ne sont que trop assurés de lui plaire.
Mais il entre.

SCÈNE III.

ORESTE, HERMIONE, CLÉONE.

ORESTE.

Ah, madame! est-il vrai qu'une fois
Oreste en vous cherchant obéisse à vos lois?
Ne m'a-t-on point flatté d'une fausse espérance?
Avez-vous en effet souhaité ma présence?
Croirai-je que vos yeux, à la fin désarmés,
Veulent...

HERMIONE.

Je veux savoir, seigneur, si vous m'aimez.

ORESTE.

Si je vous aime! o dieux! Mes serments, mes parjures,
Ma fuite, mon retour, mes respects, mes injures,
Mon désespoir, mes yeux de pleurs toujours noyés;
Quels témoins croirez-vous, si vous ne les croyez?

HERMIONE.

Vengez-moi, je crois tout.

ORESTE.

Eh bien! allons, madame:
Mettons encore un coup toute la Grèce en flamme;
Prenons, en signalant mon bras et votre nom,
Vous, la place d'Hélène, et moi, d'Agamemnon;
De Troie en ce pays réveillons les misères;
Et qu'on parle de nous ainsi que de nos pères.
Partons, je suis tout prêt.

HERMIONE.

Non, seigneur, demeurons;
Je ne veux point si loin porter de tels affronts.
Quoi! de mes ennemis couronnant l'insolence,
J'irais attendre ailleurs une lente vengeance?
Et je m'en remettrais au destin des combats,
Qui peut-être à la fin ne me vengerait pas?
Je veux qu'à mon départ toute l'Épire pleure.
Mais si vous me vengez, vengez-moi dans une heure.
Tous vos retardements sont pour moi des refus.
Courez au temple. Il faut immoler...

ORESTE.

Qui?

HERMIONE.

Pyrrhus.

ORESTE.

Pyrrhus, madame!

HERMIONE.

Eh quoi! votre haine chancelle?
Ah! courez, et craignez que je ne vous rappelle.
N'alléguez point des droits que je veux oublier;
Et ce n'est pas à vous à le justifier.

ORESTE.

Moi, je l'excuserais! Ah! vos bontés, madame,
Ont gravé trop avant ses crimes dans mon âme.
Vengeons-nous, j'y consens, mais par d'autres che-
Soyons ses ennemis, et non ses assassins; [mins.
Faisons de sa ruine une juste conquête.
Quoi! pour réponse aux Grecs porterai-je sa tête?
Et n'ai-je pris sur moi le soin de tout l'État,
Que pour m'en acquitter par un assassinat?
Souffrez, au nom des dieux, que la Grèce s'explique,
Et qu'il meure chargé de la haine publique.
Souvenez-vous qu'il règne, et qu'un front couronné...

HERMIONE.

Ne vous suffit-il pas que je l'ai condamné?
Ne vous suffit-il pas que ma gloire offensée
Demande une victime à moi seule adressée;
Qu'Hermione est le prix d'un tyran opprimé;
Que je le hais; enfin, seigneur, que je l'aimai?
Je ne m'en cache point: l'ingrat m'avait su plaire,
Soit qu'ainsi l'ordonnât mon amour ou mon père,
N'importe; mais enfin réglez-vous là-dessus.
Malgré mes vœux, seigneur, honteusement déçus,
Malgré la juste horreur que son crime me donne,
Tant qu'il vivra, craignez que je ne lui pardonne.
Doutez jusqu'à sa mort d'un courroux incertain:
S'il ne meurt aujourd'hui, je puis l'aimer demain.

ORESTE.

Eh bien! il faut le perdre, et prévenir sa grâce;
Il faut... Mais cependant que faut-il que je fasse?
Comment puis-je sitôt servir votre courroux?
Quel chemin jusqu'à lui peut conduire mes coups?
A peine suis-je encore arrivé dans l'Épire,
Vous voulez par mes mains renverser un empire;
Vous voulez qu'un roi meure; et pour son châtiment
Vous ne donnez qu'un jour, qu'une heure, qu'un moment;
Aux yeux de tout son peuple il faut que je l'opprime.
Laissez-moi vers l'autel conduire ma victime,
Je ne m'en défends plus; et je ne veux qu'aller
Reconnaître la place où je dois l'immoler:
Cette nuit je vous sers, cette nuit je l'attaque.

HERMIONE.

Mais cependant, ce jour, il épouse Andromaque;
Dans le temple déjà le trône est élevé,
Ma honte est confirmée, et son crime achevé.
Enfin qu'attendez-vous? Il vous offre sa tête:
Sans gardes, sans défense, il marche à cette fête;
Autour du fils d'Hector il les fait tous ranger;
Il s'abandonne au bras qui me voudra venger,
Voulez-vous malgré lui prendre soin de sa vie?
Armez, avec vos Grecs, tous ceux qui m'ont suivie;
Soulevez vos amis; tous les miens sont à vous:
Il me trahit, vous trompe, et nous méprise tous.
Mais quoi! déjà leur haine est égale à la mienne:
Elle épargne à regret l'époux d'une Troyenne.
Parlez: mon ennemi ne vous peut échapper,
Ou plutôt il ne faut que les laisser frapper.
Conduisez ou suivez une fureur si belle;
Revenez tout couvert du sang de l'infidèle;
Allez: en cet état soyez sûr de mon cœur.

ORESTE.

Mais, madame, songez...

HERMIONE.

Ah! c'en est trop, seigneur.
Tant de raisonnements offensent ma colère.
J'ai voulu vous donner les moyens de me plaire,
Rendre Oreste content; mais enfin je vois bien
Qu'il veut toujours se plaindre, et ne mériter rien.
Partez : allez ailleurs vanter votre constance,
Et me laissez ici le soin de ma vengeance.
De mes lâches bontés mon courage est confus;
Et c'est trop en un jour essuyer de refus.
Je m'en vais seule au temple où leur hymen s'apprête,
Où vous n'osez aller mériter ma conquête :
Là, de mon ennemi je saurai m'approcher;
Je percerai le cœur que je n'ai pu toucher;
Et mes sanglantes mains, sur moi-même tournées,
Aussitôt, malgré lui, joindront nos destinées;
Et tout ingrat qu'il est, il me sera plus doux
De mourir avec lui que de vivre avec vous.

ORESTE.

Non, je vous priverai de ce plaisir funeste,
Madame : il ne mourra que de la main d'Oreste.
Vos ennemis par moi vont vous être immolés,
Et vous reconnaîtrez mes soins, si vous voulez.

HERMIONE.

Allez. De votre sort laissez-moi la conduite,
Et que tous vos vaisseaux soient prêts pour notre fuite.

SCÈNE IV.

HERMIONE, CLÉONE.

CLÉONE.

Vous vous perdez, madame; et vous devez songer...

HERMIONE.

Que je me perde ou non, je songe à me venger.
Je ne sais même encor, quoi qu'il m'ait pu promettre,
Sur d'autres que sur moi si je dois m'en remettre :
Pyrrhus n'est pas coupable à ses yeux comme aux miens,
Et je tiendrais mes coups bien plus sûrs que les siens.
Quel plaisir de venger moi-même mon injure,
De retirer mon bras teint du sang du parjure;
Et pour rendre sa peine et mes plaisirs plus grands,
De cacher ma rivale à ses regards mourants!
Ah! si du moins Oreste, en punissant son crime,
Lui laissait le regret de mourir ma victime!
Va le trouver : dis-lui qu'il apprenne à l'ingrat
Qu'on l'immole à ma haine, et non pas à l'État.
Chère Cléone, cours : ma vengeance est perdue
S'il ignore en mourant que c'est moi qui le tue.

CLÉONE.

Je vous obéirai. Mais qu'est-ce que je voi?
O dieux! qui l'aurait cru, madame? c'est le roi!

HERMIONE.

Ah! cours après Oreste; et dis-lui, ma Cléone,
Qu'il n'entreprenne rien sans revoir Hermione!

SCÈNE V.

PYRRHUS, HERMIONE, PHOENIX.

PYRRHUS.

Vous ne m'attendiez pas, madame, et je vois bien
Que mon abord ici trouble votre entretien.
Je ne viens point, armé d'un indigne artifice,
D'un voile d'équité couvrir mon injustice :
Il suffit que mon cœur me condamne tout bas;
Et je soutiendrais mal ce que je ne crois pas.
J'épouse une Troyenne. Oui, madame, et j'avoue
Que je vous ai promis la foi que je lui voue.
Un autre vous dirait que dans les champs troyens
Nos deux pères sans nous formèrent ces liens,
Et que, sans consulter ni mon choix ni le vôtre,
Nous fûmes sans amour attachés l'un à l'autre;
Mais c'est assez pour moi que je me sois soumis.
Par mes ambassadeurs mon cœur vous fut promis;
Loin de les révoquer, je voulus y souscrire :
Je vous vis avec eux arriver en Épire;
Et quoique d'un autre œil l'éclat victorieux
Eût déjà prévenu le pouvoir de vos yeux,
Je ne m'arrêtai point à cette ardeur nouvelle,
Je voulus m'obstiner à vous être fidèle;
Je vous reçus en reine; et jusques à ce jour
J'ai cru que mes serments me tiendraient lieu d'amour.
Mais cet amour l'emporte; et par un coup funeste,
Andromaque m'arrache un cœur qu'elle déteste :
L'un par l'autre entraînés, nous courons à l'autel
Nous jurer malgré nous un amour immortel.
Après cela, madame, éclatez contre un traître,
Qui l'est avec douleur, et qui pourtant veut l'être.
Pour moi, loin de contraindre un si juste courroux,
Il me soulagera peut-être autant que vous.
Donnez-moi tous les noms destinés aux parjures :
Je crains votre silence, et non pas vos injures;
Et mon cœur, soulevant mille secrets témoins,
M'en dira d'autant plus que vous m'en direz moins.

HERMIONE.

Seigneur, dans cet aveu dépouillé d'artifice,
J'aime à voir que du moins vous vous rendiez justice
Et que, voulant bien rompre un nœud si solennel,
Vous vous abandonniez au crime en criminel.
Est-il juste, après tout, qu'un conquérant s'abaisse
Sous la servile loi de garder sa promesse?
Non, non, la perfidie a de quoi vous tenter;
Et vous ne me cherchez que pour vous en vanter.
Quoi! sans que ni serment ni devoir vous retienne,
Rechercher une Grecque, amant d'une Troyenne;

Me quitter, me reprendre, et retourner encor
De la fille d'Hélène à la veuve d'Hector;
Couronner tour à tour l'esclave et la princesse;
Immoler Troie aux Grecs, au fils d'Hector la Grèce!
Tout cela part d'un cœur toujours maître de soi,
D'un héros qui n'est point esclave de sa foi.
Pour plaire à votre épouse, il vous faudrait peut-être
Prodiguer les doux noms de parjure et de traître.
Vous veniez de mon front observer la pâleur,
Pour aller dans ses bras rire de ma douleur.
Pleurante après son char vous voulez qu'on me voie;
Mais, seigneur, en un jour ce serait trop de joie;
Et sans chercher ailleurs des titres empruntés,
Ne vous suffit-il pas de ceux que vous portez?
Du vieux père d'Hector la valeur abattue
Aux pieds de sa famille expirante à sa vue,
Tándis que dans son sein votre bras enfoncé
Cherche un reste de sang que l'âge avait glacé;
Dans des ruisseaux de sang Troie ardente plongée;
De votre propre main Polyxène égorgée
Aux yeux de tous les Grecs indignés contre vous :
Que peut-on refuser à ces généreux coups?

PYRRHUS.

Madame, je sais trop à quel excès de rage
La vengeance d'Hélène emporta mon courage :
Je puis me plaindre à vous du sang que j'ai versé;
Mais enfin je consens d'oublier le passé.
Je rends grâces au ciel que votre indifférence
De mes heureux soupirs m'apprenne l'innocence.
Mon cœur, je le vois bien, trop prompt à se gêner,
Devait mieux vous connaître et mieux s'examiner.
Mes remords vous faisaient une injure mortelle;
Il faut se croire aimé pour se croire infidèle.
Vous ne prétendiez point m'arrêter dans vos fers :
Je crains de vous trahir, peut-être je vous sers.
Nos cœurs n'étaient point faits dépendants l'un de l'au-
Je suivais mon devoir, et vous cédiez au vôtre : [tre :
Rien ne vous engageait à m'aimer en effet.

HERMIONE.

Je ne t'ai point aimé, cruel! Qu'ai-je donc fait?
J'ai dédaigné pour toi les vœux de tous nos princes;
Je t'ai cherché moi-même au fond de tes provinces;
J'y suis encor, malgré tes infidélités,
Et malgré tous mes Grecs honteux de mes bontés.
Je leur ai commandé de cacher mon injure;
J'attendais en secret le retour d'un parjure;
J'ai cru que tôt ou tard, à ton devoir rendu,
Tu me rapporterais un cœur qui m'était dû.
Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle?
Et même en ce moment où ta bouche cruelle
Vient si tranquillement m'annoncer le trépas,
Ingrat, je doute encor si je ne t'aime pas.
Mais, seigneur, s'il le faut, si le ciel en colère
Réserve à d'autres yeux la gloire de vous plaire,
Achevez votre hymen, j'y consens; mais du moins
Ne forcez pas mes yeux d'en être les témoins.
Pour la dernière fois je vous parle peut-être.
Différez-le d'un jour, demain vous serez maître...
Vous ne répondez point! Perfide, je le voi,
Tu comptes les moments que tu perds avec moi!
Ton cœur, impatient de revoir ta Troyenne,
Ne souffre qu'à regret qu'une autre t'entretienne.
Tu lui parles du cœur, tu la cherches des yeux.
Je ne te retiens plus, sauve-toi de ces lieux;
Va lui jurer la foi que tu m'avais jurée;
Va profaner des dieux la majesté sacrée :
Ces dieux, ces justes dieux n'auront pas oublié
Que les mêmes serments avec moi t'ont lié.
Porte aux pieds des autels ce cœur qui m'abandonne;
Va, cours; mais crains encor d'y trouver Hermione.

SCÈNE VI.

PYRRHUS, PHOENIX.

PHŒNIX.

Seigneur, vous entendez : gardez de négliger
Une amante en fureur qui cherche à se venger.
Elle n'est en ces lieux que trop bien appuyée;
La querelle des Grecs à la sienne est liée;
Oreste l'aime encore; et peut-être à ce prix...

PYRRHUS.

Andromaque m'attend. Phœnix, garde son fils.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

HERMIONE.

Où suis-je? Qu'ai-je fait? Que dois-je faire encore?
Quel transport me saisit? Quel chagrin me dévore?
Errante et sans dessein, je cours dans ce palais.
Ah! ne puis-je savoir si j'aime ou si je hais?
Le cruel! de quel œil il m'a congédiée :
Sans pitié, sans douleur au moins étudiée!
L'ai-je vu s'attendrir, se troubler un moment?
En ai-je pu tirer un seul gémissement?
Muet à mes soupirs, tranquille à mes alarmes,
Semblait-il seulement qu'il eût part à mes larmes?
Et je le plains encore! Et pour comble d'ennui,
Mon cœur, mon lâche cœur s'intéresse pour lui!
Je tremble au seul penser du coup qui le menace!
Et prête à me venger je lui fais déjà grâce!
Non, ne révoquons point l'arrêt de mon courroux.
Qu'il périsse! aussi bien il ne vit plus pour nous.

Le perfide triomphe, et se rit de ma rage :
Il pense voir en pleurs dissiper cet orage;
Il croit que, toujours faible, et d'un cœur incertain,
Je parerai d'un bras les coups de l'autre main.
Il juge encor de moi par mes bontés passées.
Mais plutôt le perfide a bien d'autres pensées :
Triomphant dans le temple, il ne s'informe pas
Si l'on souhaite ailleurs sa vie ou son trépas.
Il me laisse, l'ingrat, cet embarras funeste.
Non, non, encore un coup, laissons agir Oreste.
Qu'il meure, puisque enfin il a dû le prévoir,
Et puisqu'il m'a forcée enfin à le vouloir...
A le vouloir? Eh quoi! c'est donc moi qui l'ordonne?
Sa mort sera l'effet de l'amour d'Hermione?
Ce prince, dont mon cœur se faisait autrefois
Avec tant de plaisir redire les exploits;
A qui même en secret je m'étais destinée
Avant qu'on eût conclu ce fatal hyménée!
Je n'ai donc traversé tant de mers, tant d'États,
Que pour venir si loin préparer son trépas,
L'assassiner, le perdre? Ah! devant qu'il expire...

SCÈNE II.

HERMIONE, CLÉONE.

HERMIONE.

Ah! qu'ai-je fait, Cléone? et que viens-tu me dire?
Que fait Pyrrhus?

CLÉONE.

Il est au comble de ses vœux,
Le plus fier des mortels, et le plus amoureux.
Je l'ai vu vers le temple, où son hymen s'apprête,
Mener en conquérant sa nouvelle conquête;
Et d'un œil où brillaient sa joie et son espoir,
S'enivrer en marchant du plaisir de la voir.
Andromaque, au travers de mille cris de joie,
Porte jusqu'aux autels le souvenir de Troie;
Incapable toujours d'aimer et de haïr,
Sans joie et sans murmure elle semble obéir.

HERMIONE.

Et l'ingrat? jusqu'au bout il a poussé l'outrage?
Mais as-tu bien, Cléone, observé son visage?
Goûte-t-il des plaisirs tranquilles et parfaits?
N'a-t-il point détourné ses yeux vers le palais?
Dis-moi, ne t'es-tu point présentée à sa vue?
L'ingrat a-t-il rougi lorsqu'il t'a reconnue?
Son trouble avouait-il son infidélité?
A-t-il jusqu'à la fin soutenu sa fierté?

CLÉONE.

Madame, il ne voit rien : son salut et sa gloire
Semblent être avec vous sortis de sa mémoire.
Sans songer qui le suit, ennemis ou sujets,
Il poursuit seulement ses amoureux projets.
Autour du fils d'Hector il a rangé sa garde,
Et croit que c'est lui seul que le péril regarde.
Phœnix même en répond, qui l'a conduit exprès
Dans un fort éloigné du temple et du palais.
Voilà dans ses transports le seul soin qui lui reste.

HERMIONE.

Le perfide! Il mourra. Mais que t'a dit Oreste?

CLÉONE.

Oreste avec ses Grecs dans le temple est entré.

HERMIONE.

Eh bien! à me venger n'est-il pas préparé?

CLÉONE.

Je ne sais.

HERMIONE.

Tu ne sais! Quoi donc! Oreste encore,
Oreste me trahit?

CLÉONE.

Oreste vous adore;
Mais de mille remords son esprit combattu
Croit tantôt son amour et tantôt sa vertu.
Il respecte en Pyrrhus l'honneur du diadème;
Il respecte en Pyrrhus Achille et Pyrrhus même;
Il craint les Grecs, il craint l'univers en courroux;
Mais il se craint, dit-il, soi-même plus que tous.
Il voudrait en vainqueur vous apporter sa tête :
Le seul nom d'assassin l'épouvante et l'arrête.
Enfin il est entré, sans savoir dans son cœur
S'il en devait sortir coupable ou spectateur.

HERMIONE.

Non, non, il les verra triompher sans obstacle;
Il se gardera bien de troubler ce spectacle.
Je sais de quels remords son courage est atteint :
Le lâche craint la mort, et c'est tout ce qu'il craint
Quoi! sans qu'elle employât une seule prière,
Ma mère en sa faveur arma la Grèce entière;
Ses yeux pour leur querelle, en dix ans de combats,
Virent périr vingt rois qu'ils ne connaissaient pas;
Et moi, je ne prétends que la mort d'un parjure,
Et je charge un amant du soin de mon injure;
Il peut me conquérir à ce prix, sans danger;
Je me livre moi-même, et ne puis me venger!
Allons : c'est à moi seule à me rendre justice.
Que de cris de douleur le temple retentisse;
De leur hymen fatal troublons l'événement;
Et qu'ils ne soient unis, s'il se peut, qu'un moment.
Je ne choisirai point dans ce désordre extrême;
Tout me sera Pyrrhus, fût-ce Oreste lui-même.
Je mourrai; mais au moins ma mort me vengera :
Je ne mourrai pas seule, et quelqu'un me suivra.

SCÈNE III.

ORESTE, HERMIONE, CLÉONE.

ORESTE.

Madame, c'en est fait, et vous êtes servie :

Pyrrhus rend à l'autel son infidèle vie.

HERMIONE.

Il est mort!

ORESTE.

Il expire; et nos Grecs irrités
Ont lavé dans son sang ses infidélités.
Je vous l'avais promis; et quoique mon courage
Se fît de ce complot une funeste image,
J'ai couru vers le temple, où nos Grecs dispersés
Se sont jusqu'à l'autel dans la foule glissés.
Pyrrhus m'a reconnu, mais sans changer de face :
Il semblait que ma vue excitât son audace;
Que tous les Grecs, bravés en leur ambassadeur,
Dussent de son hymen relever la splendeur.
Enfin, avec transport prenant son diadème,
Sur le front d'Andromaque il l'a posé lui-même :
« Je vous donne, a-t-il dit, ma couronne et ma foi,
« Andromaque; régnez sur l'Épire et sur moi.
« Je voue à votre fils une amitié de père;
« J'en atteste les dieux, je le jure à sa mère :
« Pour tous mes ennemis je déclare les siens,
« Et je le reconnais pour le roi des Troyens. »
A ces mots, qui du peuple attiraient le suffrage,
Nos Grecs n'ont répondu que par un cri de rage;
L'infidèle s'est vu partout envelopper,
Et je n'ai pu trouver de place pour frapper :
Chacun se disputait la gloire de l'abattre.
Je l'ai vu dans leurs mains quelque temps se débattre,
Tout sanglant à leurs coups vouloir se dérober;
Mais enfin à l'autel il est allé tomber.
Du peuple épouvanté j'ai traversé la presse
Pour venir de ces lieux enlever ma princesse,
Et regagner le port, où bientôt nos amis
Viendront couverts du sang que je vous ai promis.

HERMIONE.

Qu'ont-ils fait!

ORESTE.

Pardonnez à leur impatience :
Ils ont, je le vois bien, trahi votre vengeance;
Vous vouliez que ma main portât les premiers coups,
Qu'il sentît en mourant qu'il expirait pour vous;
Mais c'est moi dont l'ardeur leur a servi d'exemple :
Je les ai pour vous seule entraînés dans le temple,
Madame; et vous pouvez justement vous flatter
D'une mort que leurs bras n'ont fait qu'exécuter.
Vous seule avez poussé les coups...

HERMIONE.

Tais-toi, perfide,
Et n'impute qu'à toi ton lâche parricide.
Va faire chez tes Grecs admirer ta fureur.
Va : je la désavoue, et tu me fais horreur.
Barbare, qu'as-tu fait? Avec quelle furie
As-tu tranché le cours d'une si belle vie?
Avez-vous pu, cruels, l'immoler aujourd'hui,
Sans que tout votre sang se soulevât pour lui?
Mais parle : de son sort qui t'a rendu l'arbitre?
Pourquoi l'assassiner? Qu'a-t-il fait? A quel titre?
Qui te l'a dit?

ORESTE.

O dieux! Quoi! ne m'avez-vous pas
Vous même, ici, tantôt, ordonné son trépas?

HERMIONE.

Ah! fallait-il en croire une amante insensée?
Ne devais-tu pas lire au fond de ma pensée?
Et ne voyais-tu pas, dans mes emportements,
Que mon cœur démentait ma bouche à tous moments?
Quand je l'aurais voulu, fallait-il y souscrire?
N'as-tu pas dû cent fois te le faire redire?
Toi-même avant le coup me venir consulter,
Y revenir encore, ou plutôt m'éviter?
Que ne me laissais-tu le soin de ma vengeance?
Qui t'amène en des lieux où l'on fuit ta présence?
Voilà de ton amour le détestable fruit :
Tu m'apportais, cruel, le malheur qui te suit.
C'est toi dont l'ambassade, à tous les deux fatale,
L'a fait pour son malheur pencher vers ma rivale.
Nous le verrions encor nous partager ses soins;
Il m'aimerait peut-être, il le feindrait du moins.
Adieu. Tu peux partir. Je demeure en Épire :
Je renonce à la Grèce, à Sparte, à son empire,
A toute ma famille; et c'est assez pour moi,
Traître, qu'elle ait produit un monstre tel que toi.

SCÈNE IV.

ORESTE.

Que vois-je? est-ce Hermione? Et que viens-je d'entendre?
Pour qui coule le sang que je viens de répandre?
Je suis, si je l'en crois, un traître, un assassin.
Est-ce Pyrrhus qui meurt? Et suis-je Oreste enfin?
Quoi! j'étouffe en mon cœur la raison qui m'éclaire,
J'assassine à regret un roi que je révère;
Je viole en un jour les droits des souverains,
Ceux des ambassadeurs, et tous ceux des humains,
Ceux même des autels où ma fureur l'assiége;
Je deviens parricide, assassin, sacrilége!
Pour qui? Pour une ingrate à qui je le promets,
Qui même, s'il ne meurt, ne me verra jamais,
Dont j'épouse la rage! Et quand je l'ai servie,
Elle me redemande et son sang et sa vie!
Elle l'aime! et je suis un monstre furieux!
Je la vois pour jamais s'éloigner de mes yeux!
Et l'ingrate en fuyant me laisse pour salaire
Tous les noms odieux que j'ai pris pour lui plaire!

SCÈNE V.

ORESTE, PYLADE; SOLDATS D'ORESTE.

PYLADE.

Il faut partir, seigneur. Sortons de ce palais,
Ou bien résolvons-nous de n'en sortir jamais.
Nos Grecs, pour un moment, en défendent la porte :
Tout le peuple assemblé nous poursuit à main-forte.
Aux ordres d'Andromaque ici tout est soumis;
Ils la traitent en reine, et nous comme ennemis.
Andromaque elle-même, à Pyrrhus si rebelle,
Lui rend tous les devoirs d'une veuve fidèle,
Commande qu'on le venge; et peut-être qu'encor
Elle poursuit sur nous la vengeance d'Hector.
Allons, n'attendons pas que l'on nous environne;
Nos Grecs nous rejoindront; et tandis qu'Hermione
Tient encore le peuple autour d'elle arrêté,
Voilà notre chemin, sortons en sûreté.

ORESTE.

Non, non, c'est Hermione, amis, que je veux suivre :
A son dernier arrêt je ne puis plus survivre.
Partez : j'ai fait le crime, et je vais l'expier.

PYLADE.

Hermione, seigneur? Il la faut oublier.
Quoi! toujours l'instrument et l'objet de sa rage,
Cherchez-vous chez les morts quelque nouvel outrage?
Et parce qu'elle meurt faut-il que vous mouriez?

ORESTE.

Elle meurt! Dieux! qu'entends-je!

PYLADE.

Eh quoi! vous l'ignoriez?
En rentrant dans ces lieux nous l'avons rencontrée
Qui courait vers le temple, inquiète, égarée.
Elle a trouvé Pyrrhus porté par des soldats
Que son sang excitait à venger son trépas.
Sans doute à cet objet sa rage s'est émue.
Mais du haut de la porte enfin nous l'avons vue
Un poignard à la main sur Pyrrhus se courber,
Lever les yeux au ciel, se frapper, et tomber.

ORESTE.

Grâce aux dieux, mon malheur passe mon espérance!
Oui, je te loue, ô ciel, de ta persévérance!
Appliqué sans relâche au soin de me punir,
Au comble des douleurs tu m'as fait parvenir;
Ta haine a pris plaisir à former ma misère;
J'étais né pour servir d'exemple à ta colère,
Pour être du malheur un modèle accompli.
Eh bien! je meurs content, et mon sort est rempli.
Où sont ces deux amants? Pour couronner ma joie,
Dans leur sang, dans le mien, il faut que je me noie;
L'un et l'autre en mourant je les veux regarder :
Réunissons trois cœurs qui n'ont pu s'accorder...
Mais quelle épaisse nuit tout à coup m'environne?
De quel côté sortir? D'où vient que je frissonne?
Quelle horreur me saisit? Grâce au ciel, j'entrevoi...
Dieux! quels ruisseaux de sang coulent autour de moi!

PYLADE.

Ah, seigneur!

ORESTE.

Quoi! Pyrrhus, je te rencontre encore!
Trouverai-je partout un rival que j'abhorre?
Percé de tant de coups, comment t'es-tu sauvé?
Tiens, tiens, voilà le coup que je t'ai réservé.
Mais que vois-je? A mes yeux Hermione l'embrasse!
Elle vient l'arracher au coup qui le menace!
Dieux! quels affreux regards elle jette sur moi!
Quels démons! quels serpents traîne-t-elle après soi?
Eh bien! filles d'enfer, vos mains sont-elles prêtes?
Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes?
A qui destinez-vous l'appareil qui vous suit?
Venez-vous m'enlever dans l'éternelle nuit?
Venez, à vos fureurs Oreste s'abandonne.
Mais non, retirez-vous, laissez faire Hermione :
L'ingrate mieux que vous saura me déchirer;
Et je lui porte enfin mon cœur à dévorer.

PYLADE.

Il perd le sentiment. Amis, le temps nous presse;
Ménageons les moments que ce transport nous laisse :
Sauvons-le. Nos efforts deviendraient impuissants
S'il reprenait ici sa rage avec ses sens.

FIN D'ANDROMAQUE.

LES PLAIDEURS,

COMÉDIE. — 1668

PRÉFACE.

Quand je lus les *Guêpes* d'Aristophane, je ne songeais guère que j'en dusse faire les *Plaideurs*. J'avoue qu'elles me divertirent beaucoup, et j'y trouvai quantité de plaisanteries qui me tentèrent d'en faire part au public; mais c'était en les mettant dans la bouche des Italiens, à qui je les avais destinées, comme une chose qui leur appartenait de plein droit. Le juge qui saute par les fenêtres, le chien criminel, et les larmes de sa famille, me semblaient autant d'incidents dignes de la gravité de Scaramouche[1]. Le départ de cet acteur interrompit mon dessein, et fit naître l'envie à quelques-uns de mes amis de voir sur notre théâtre un échantillon d'Aristophane. Je ne me rendis pas à la première proposition qu'ils m'en firent : je leur dis que, quelque esprit que je trouvasse dans cet auteur, mon inclination ne me porterait pas à le prendre pour modèle si j'avais à faire une comédie; et que j'aimerais beaucoup mieux imiter la régularité de Ménandre et de Térence, que la liberté de Plaute et d'Aristophane. On me répondit que ce n'était pas une comédie qu'on me demandait, et qu'on voulait seulement voir si les bons mots d'Aristophane auraient quelque grâce dans notre langue. Ainsi, moitié en m'encourageant, moitié en mettant eux-mêmes la main à l'œuvre, mes amis me firent commencer une pièce qui ne tarda guère à être achevée.

Cependant la plupart du monde ne se soucie point de l'intention ni de la diligence des auteurs. On examina d'abord mon amusement comme on aurait fait une tragédie. Ceux même qui s'y étaient le plus divertis eurent peur de n'avoir pas ri dans les règles, et trouvèrent mauvais que je n'eusse pas songé plus sérieusement à les faire rire. Quelques autres s'imaginèrent qu'il était bienséant à eux de s'y ennuyer, et que les matières de palais ne pouvaient pas être un sujet de divertissement pour les gens de cour. La pièce fut bientôt après jouée à Versailles. On ne fit point de scrupule de s'y réjouir; et ceux qui avaient cru se déshonorer de rire à Paris, furent peut-être obligés de rire à Versailles pour se faire honneur.

Ils auraient tort, à la vérité, s'ils me reprochaient d'avoir fatigué leurs oreilles de trop de chicane. C'est une langue qui m'est plus étrangère qu'à personne; et je n'ai employé que quelques mots barbares que je puis avoir appris dans le cours d'un procès que ni mes juges ni moi n'avons jamais bien entendu.

Si j'appréhende quelque chose, c'est que des personnes un peu sérieuses ne traitent de badineries le procès du chien et les extravagances du juge. Mais enfin je traduis Aristophane, et l'on doit se souvenir qu'il avait affaire à des spectateurs assez difficiles. Les Athéniens savaient apparemment ce que c'était que le sel attique; et ils étaient bien sûrs, quand ils avaient ri d'une chose, qu'ils n'avaient pas ri d'une sottise.

Pour moi, je trouve qu'Aristophane a eu raison de pousser les choses au delà du vraisemblable. Les juges de l'Aréopage n'auraient pas peut-être trouvé bon qu'il eût marqué au naturel leur avidité de gagner, les bons tours de leurs secrétaires, et les forfanteries de leurs avocats. Il était à propos d'outrer un peu les personnages pour les empêcher de se reconnaître. Le public ne laissait pas de discerner le vrai au travers du ridicule; et je m'assure qu'il vaut mieux avoir occupé l'impertinente éloquence de deux orateurs autour d'un chien accusé, que si l'on avait mis sur la sellette un véritable criminel, et qu'on eût intéressé les spectateurs à la vie d'un homme.

Quoi qu'il en soit, je puis dire que notre siècle n'a pas été de plus mauvaise humeur que le sien; et que si le but de ma comédie était de faire rire, jamais comédie n'a mieux attrapé son but. Ce n'est pas que j'attende un grand honneur d'avoir assez longtemps réjoui le monde; mais je me sais quelque gré de l'avoir fait sans qu'il m'en ait coûté une seule de ces sales équivoques et de ces malhonnêtes plaisanteries qui coûtent maintenant si peu à la plupart de nos écrivains, et qui font retomber le théâtre dans la turpitude d'où quelques auteurs plus modestes l'avaient tiré.

[1] Il s'agit probablement du fameux Tiberio Fiurelli, créateur du personnage de Scaramouche, et qui le joua sur l'ancien théâtre italien, à Paris, jusqu'à l'âge le plus avancé.

PERSONNAGES.

DANDIN, juge.
LÉANDRE, fils de Dandin.
CHICANEAU, bourgeois.
ISABELLE, fille de Chicaneau.
LA COMTESSE.
PETIT-JEAN.
L'INTIMÉ, secrétaire.
LE SOUFFLEUR.

La scène est dans une ville de basse Normandie.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

PETIT-JEAN, *traînant un gros sac de procès.*

Ma foi, sur l'avenir bien fou qui se fîra :
Tel qui rit vendredi dimanche pleurera.
Un juge, l'an passé, me prit à son service;
Il m'avait fait venir d'Amiens pour être suisse.
Tous ces Normands voulaient se divertir de nous :
On apprend à hurler, dit l'autre, avec les loups.
Tout Picard que j'étais, j'étais un bon apôtre,
Et je faisais claquer mon fouet tout comme un autre.
Tous les plus gros monsieurs me parlaient chapeau
Monsieur de Petit-Jean, ah! gros comme le bras! [bas;
Mais sans argent l'honneur n'est qu'une maladie.
Ma foi! j'étais un franc portier de comédie;
On avait beau heurter et m'ôter son chapeau,
On n'entrait pas chez nous sans graisser le marteau.
Point d'argent, point de suisse, et ma porte était close.
Il est vrai qu'à Monsieur j'en rendais quelque chose :
Nous comptions quelquefois, on me donnait le soin
De fournir la maison de chandelle et de foin;
Mais je n'y perdais rien; enfin vaille que vaille,
J'aurais sur le marché fort bien fourni la paille.
C'est dommage : il avait le cœur trop au métier;
Tous les jours le premier aux plaids [1], et le dernier;
Et bien souvent tout seul, si l'on l'eût voulu croire,
Il s'y serait couché sans manger et sans boire.
Je lui disais parfois : « Monsieur Perrin Dandin,
« Tout franc, vous vous levez tous les jours trop matin.
« Qui veut voyager loin ménage sa monture;
« Buvez, mangez, dormez, et faisons feu qui dure. »
Il n'en a tenu compte; il a si bien veillé,
Et si bien fait, qu'on dit que son timbre est brouillé.
Il nous veut tous juger les uns après les autres.
Il marmotte toujours certaines patenôtres
Où je ne comprends rien. Il veut, bon gré, malgré,
Ne se coucher qu'en robe et qu'en bonnet carré.
Il fit couper la tête à son coq, de colère,
Pour l'avoir éveillé plus tard qu'à l'ordinaire;
Il disait qu'un plaideur dont l'affaire allait mal
Avait graissé la patte à ce pauvre animal.
Depuis ce bel arrêt, le pauvre homme a beau faire,
Son fils ne souffre plus qu'on lui parle d'affaire.
Il nous le fait garder jour et nuit, et de près :
Autrement, serviteur, et mon homme est aux plaids.
Pour s'échapper de nous, Dieu sait s'il est allègre.
Pour moi, je ne dors plus : aussi je deviens maigre;
C'est pitié. Je m'étends, et ne fais que bâiller.
Mais veille qui voudra, voici mon oreiller.
Ma foi, pour cette nuit il faut que je m'en donne;
Pour dormir dans la rue on n'offense personne.
Dormons.

(*Il se couche par terre.*)

[1] *Plaids* est un vieux mot dont on a fait *plaider*, et qui signifie aujourd'hui *plaidoirie*, *audience*. (L. R.)

SCÈNE II.

L'INTIMÉ, PETIT-JEAN.

L'INTIMÉ.

Hé! Petit-Jean! Petit-Jean!

PETIT-JEAN.

L'Intimé
(*à part.*)
Il a déjà bien peur de me voir enrhumé.

L'INTIMÉ.

Que diable! si matin que fais-tu dans la rue?

PETIT-JEAN.

Est-ce qu'il faut toujours faire le pied de grue,
Garder toujours un homme, et l'entendre crier?
Quelle gueule! pour moi, je crois qu'il est sorcier.

L'INTIMÉ.

Bon!

PETIT-JEAN.

Je lui disais donc, en me grattant la tête,
Que je voulais dormir. « Présente ta requête
« Comme tu veux dormir, » m'a-il dit gravement.
Je dors en te contant la chose seulement.
Bonsoir.

L'INTIMÉ.

Comment, bonsoir! Que le diable m'emporte,
Si... Mais j'entends du bruit au-dessus de la porte.

SCÈNE III.

DANDIN, L'INTIMÉ, PETIT-JEAN.

DANDIN, *à la fenêtre.*

Petit-Jean! L'Intimé!

L'INTIMÉ, *à Petit-Jean.*

Paix!

DANDIN.

Je suis seul ici.
Voilà mes guichetiers en défaut, Dieu merci.
Si je leur donne temps, ils pourront comparaître.
Çà, pour nous élargir, sautons par la fenêtre.
Hors de cour.

L'INTIMÉ.

Comme il saute!

PETIT-JEAN.

Oh! monsieur, je vous tien.

DANDIN.

Au voleur! au voleur!

PETIT-JEAN.

Oh ! nous vous tenons bien.

L'INTIMÉ.

Vous avez beau crier.

DANDIN.

Main-forte ! l'on me tue !

SCÈNE IV.

LÉANDRE, DANDIN, L'INTIMÉ, PETIT-JEAN.

LÉANDRE.

Vite un flambeau, j'entends mon père dans la rue.
Mon père, si matin qui vous fait déloger ?
Où courez-vous la nuit ?

DANDIN.

Je veux aller juger.

LÉANDRE.

Et qui juger ? tout dort.

PETIT-JEAN.

Ma foi, je ne dors guères.

LÉANDRE.

Que de sacs ! il en a jusques aux jarretières.

DANDIN.

Je ne veux de trois mois rentrer dans la maison.
De sacs et de procès j'ai fait provision.

LÉANDRE.

Et qui vous nourrira ?

DANDIN.

Le buvetier, je pense.

LÉANDRE.

Mais où dormirez-vous, mon père ?

DANDIN.

A l'audience.

LÉANDRE.

Non, mon père ; il vaut mieux que vous ne sortiez pas.
Dormez chez vous ; chez vous faites tous vos repas.
Souffrez que la raison enfin vous persuade ;
Et pour votre santé...

DANDIN.

Je veux être malade.

LÉANDRE.

Vous ne l'êtes que trop. Donnez-vous du repos ;
Vous n'avez tantôt plus que la peau sur les os.

DANDIN.

Du repos ? Ah ! sur toi tu veux régler ton père ?
Crois-tu qu'un juge n'ait qu'à faire bonne chère,
Qu'à battre le pavé comme un tas de galants,
Courir le bal la nuit, et le jour les brelans ?
L'argent ne nous vient pas si vite que l'on pense.
Chacun de tes rubans [1] me coûte une sentence.
Ma robe vous fait honte : un fils de juge ! ah ! fi !
Tu fais le gentilhomme : eh ! Dandin, mon ami,
Regarde dans ma chambre et dans ma garderobe
Les portraits des Dandin : tous ont porté la robe ;
Et c'est le bon parti. Compare prix pour prix
Les étrennes d'un juge à celles d'un marquis ;
Attends que nous soyons à la fin de décembre.
Qu'est-ce qu'un gentilhomme ? un pilier d'antichambre.
Combien en as-tu vu, je dis des plus huppés,
A souffler dans leurs doigts dans ma cour occupés,
Le manteau sur le nez, ou la main dans la poche ;
Enfin, pour se chauffer, venir tourner ma broche !
Voilà comme on les traite. Eh ! mon pauvre garçon,
De ta défunte mère est-ce là la leçon ?
La pauvre Babonnette ! Hélas ! lorsque j'y pense,
Elle ne manquait pas une seule audience.
Jamais, au grand jamais, elle ne me quitta,
Et Dieu sait bien souvent ce qu'elle en rapporta...
Elle eût du buvetier emporté les serviettes,
Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes.
Et voilà comme on fait les bonnes maisons. Va,
Tu ne seras qu'un sot.

LÉANDRE.

Vous vous morfondez là,
Mon père. Petit-Jean, remenez votre maître ;
Couchez-le dans son lit : fermez porte, fenêtre ;
Qu'on barricade tout, afin qu'il ait plus chaud.

PETIT-JEAN.

Faites donc mettre au moins des garde-fous là-haut.

DANDIN.

Quoi ! l'on me mènera coucher sans autre forme !
Obtenez un arrêt comme il faut que je dorme.

LÉANDRE.

Eh ! par provision, mon père, couchez-vous.

DANDIN.

J'irai ; mais je m'en vais vous faire enrager tous :
Je ne dormirai point.

LÉANDRE.

Eh bien, à la bonne heure !
Qu'on ne le quitte pas. Toi, l'Intimé, demeure.

SCÈNE V.

LÉANDRE, L'INTIMÉ.

LÉANDRE.

Je veux t'entretenir un moment sans témoin.

L'INTIMÉ.

Quoi ! vous faut-il garder ?

LÉANDRE.

J'en aurais bon besoin.
J'ai ma folie, hélas ! aussi bien que mon père.

L'INTIMÉ.

Oh ! vous voulez juger ?

[1] Les hommes du temps de Louis XIV faisaient beaucoup d'usage des rubans.

LÉANDRE, *montrant le logis d'Isabelle.*
Laissons là le mystère.
Tu connais ce logis?

L'INTIMÉ.
Je vous entends enfin.
Diantre! l'amour vous tient au cœur de bon matin.
Vous me voulez parler sans doute d'Isabelle.
Je vous l'ai dit cent fois : elle est sage, elle est belle;
Mais vous devez songer que monsieur Chicaneau
De son bien en procès consume le plus beau.
Qui ne plaide-t-il point? Je crois qu'à l'audience
Il fera, s'il ne meurt, venir toute la France.
Tout auprès de son juge il s'est venu loger;
L'un veut plaider toujours, l'autre toujours juger;
Et c'est un grand hasard s'il conclut votre affaire
Sans plaider le curé, le gendre, et le notaire.

LÉANDRE.
Je le sais comme toi; mais, malgré tout cela,
Je meurs pour Isabelle.

L'INTIMÉ.
Eh bien! épousez-la.
Vous n'avez qu'à parler, c'est une affaire prête.

LÉANDRE.
Eh! cela ne va pas si vite que ta tête.
Son père est un sauvage à qui je ferais peur.
A moins que d'être huissier, sergent ou procureur,
On ne voit point sa fille; et la pauvre Isabelle,
Invisible et dolente, est en prison chez elle;
Elle voit dissiper sa jeunesse en regrets,
Mon amour en fumée, et son bien en procès.
Il la ruinera si l'on le laisse faire.
Ne connaîtrais-tu pas quelque honnête faussaire
Qui servît ses amis, en le payant, s'entend,
Quelque sergent zélé?

L'INTIMÉ.
Bon! l'on en trouve tant!

LÉANDRE.
Mais encore?

L'INTIMÉ.
Ah! monsieur, si feu mon pauvre père
Était encor vivant, c'était bien votre affaire.
Il gagnait en un jour plus qu'un autre en six mois;
Ses rides sur son front gravaient tous ses exploits.
Il vous eût arrêté le carrosse d'un prince :
Il vous l'eût pris lui-même; et si dans la province
Il se donnait en tout vingt coups de nerf de bœuf,
Mon père pour sa part en emboursait dix-neuf.
Mais de quoi s'agit-il? suis-je pas fils de maître?
Je vous servirai.

LÉANDRE.
Toi?

L'INTIMÉ.
Mieux qu'un sergent, peut-être.

LÉANDRE.
Tu porterais au père un faux exploit?

L'INTIMÉ.
Hon, hon!

LÉANDRE.
Tu rendrais à la fille un billet?

L'INTIMÉ.
Pourquoi non?
Je suis des deux métiers.

LÉANDRE.
Viens, je l'entends qui crie
Allons à ce dessein rêver ailleurs.

SCÈNE VI.

CHICANEAU, PETIT-JEAN.

CHICANEAU, *allant et revenant.*
La Brie,
Qu'on garde la maison, je reviendrai bientôt.
Qu'on ne laisse monter aucune âme là-haut.
Fais porter cette lettre à la poste du Maine.
Prends-moi dans mon clapier trois lapins de garenne,
Et chez mon procureur porte-les ce matin.
Si son clerc vient céans, fais-lui goûter mon vin.
Ah! donne-lui ce sac qui pend à ma fenêtre.
Est-ce tout? Il viendra me demander peut-être
Un grand homme sec, là, qui me sert de témoin,
Et qui jure pour moi lorsque j'en ai besoin :
Qu'il m'attende. Je crains que mon juge ne sorte;
Quatre heures vont sonner. Mais frappons à sa porte.

PETIT-JEAN, *entr'ouvrant la porte.*
Qui va là?

CHICANEAU.
Peut-on voir monsieur?

PETIT-JEAN, *fermant la porte.*
Non.

CHICANEAU, *frappant à la porte.*
Pourrait-on
Dire un mot à monsieur son secrétaire?

PETIT-JEAN, *fermant la porte.*
Non.

CHICANEAU, *frappant à la porte.*
Et monsieur son portier?

PETIT-JEAN.
C'est moi-même.

CHICANEAU.
De grâce,
Buvez à ma santé, monsieur.

PETIT-JEAN, *prenant l'argent.*
Grand bien vous fasse!
(*fermant la porte.*)
Mais revenez demain.

CHICANEAU.

Eh! rendez donc l'argent.
Le monde est devenu, sans mentir, bien méchant.
J'ai vu que les procès ne donnaient point de peine :
Six écus en gagnaient une demi-douzaine.
Mais aujourd'hui je crois que tout mon bien entier
Ne me suffirait pas pour gagner un portier.
Mais j'aperçois venir madame la comtesse
De Pimbesche; elle vient pour affaire qui presse.

SCÈNE VII.

LA COMTESSE, CHICANEAU.

CHICANEAU.

Madame, on n'entre plus.

LA COMTESSE.

Eh bien! l'ai-je pas dit?
Sans mentir, mes valets me font perdre l'esprit.
Pour les faire lever c'est en vain que je gronde;
Il faut que tous les jours j'éveille tout mon monde.

CHICANEAU.

Il faut absolument qu'il se fasse celer.

LA COMTESSE.

Pour moi, depuis deux jours je ne puis lui parler.

CHICANEAU.

Ma partie est puissante, et j'ai lieu de tout craindre.

LA COMTESSE.

Après ce qu'on m'a fait, il ne faut plus se plaindre.

CHICANEAU.

Si pourtant j'ai bon droit!

LA COMTESSE.

Ah! monsieur, quel arrêt!

CHICANEAU.

Je m'en rapporte à vous. Écoutez, s'il vous plaît.

LA COMTESSE.

Il faut que vous sachiez, monsieur, la perfidie...

CHICANEAU.

Ce n'est rien dans le fond.

LA COMTESSE.

Monsieur, que je vous die...

CHICANEAU.

Voici le fait. Depuis quinze ou vingt ans en çà,
Au travers d'un mien pré certain ânon passa,
S'y vautra, non sans faire un notable dommage,
Dont je formai ma plainte au juge du village.
Je fais saisir l'ânon. Un expert est nommé;
A deux bottes de foin le dégât estimé.
Enfin, au bout d'un an, sentence par laquelle
Nous sommes renvoyés hors de cour. J'en appelle.
Pendant qu'à l'audience on poursuit un arrêt,
Remarquez bien ceci, madame, s'il vous plaît,
Notre ami Drolichon, qui n'est pas une bête,
Obtient pour quelque argent un arrêt sur requête,
Et je gagne ma cause. A cela que fait-on?
Mon chicaneur s'oppose à l'exécution.
Autre incident : tandis qu'au procès on travaille,
Ma partie en mon pré laisse aller sa volaille.
Ordonné qu'il sera fait rapport à la cour
Du foin que peut manger une poule en un jour;
Le tout joint au procès. Enfin, et toute chose
Demeurant en état, on appointe la cause
Le cinquième ou sixième avril cinquante-six.
J'écris sur nouveaux frais. Je produis, je fournis
De dits, de contredits, enquêtes, compulsoires,
Rapports d'experts, transports, trois interlocutoires,
Griefs et faits nouveaux, baux et procès-verbaux.
J'obtiens lettres royaux, et je m'inscris en faux. [ces,
Quatorze appointements, trente exploits, six instan-
Six-vingts productions, vingt arrêts de défenses,
Arrêt enfin. Je perds ma cause avec dépens,
Estimés environ cinq à six mille francs!
Est-ce là faire droit? est-ce là comme on juge?
Après quinze ou vingt ans! Il me reste un refuge :
La requête civile est ouverte pour moi;
Je ne suis pas rendu. Mais vous, comme je voi,
Vous plaidez?

LA COMTESSE.

Plût à Dieu!

CHICANEAU.

J'y brûlerai mes livres.

LA COMTESSE.

Je...

CHICANEAU.

Deux bottes de foin cinq à six mille livres!

LA COMTESSE.

Monsieur, tous mes procès allaient être finis;
Il ne m'en restait plus que quatre ou cinq petits :
L'un contre mon mari, l'autre contre mon père,
Et contre mes enfants. Ah, monsieur! la misère!
Je ne sais quel biais ils ont imaginé,
Ni tout ce qu'ils ont fait; mais on leur a donné
Un arrêt par lequel, moi vêtue et nourrie,
On me défend, monsieur, de plaider de ma vie.

CHICANEAU.

De plaider?

LA COMTESSE.

De plaider.

CHICANEAU.

Certes, le trait est noir.
J'en suis surpris.

LA COMTESSE.

Monsieur, j'en suis au désespoir.

CHICANEAU.

Comment! lier les mains aux gens de votre sorte!
Mais cette pension, madame, est-elle forte?

LA COMTESSE.

Je n'en vivrais, monsieur, que trop honnêtement.

Mais vivre sans plaider, est-ce contentement?

CHICANEAU.

Des chicaneurs viendront nous manger jusqu'à l'âme,
Et nous ne dirons mot! Mais, s'il vous plaît, madame,
Depuis quand plaidez-vous?

LA COMTESSE.

Il ne m'en souvient pas;
Depuis trente ans, au plus.

CHICANEAU.

Ce n'est pas trop.

LA COMTESSE.

Hélas!

CHICANEAU.

Et quel âge avez-vous? vous avez bon visage.

LA COMTESSE.

Hé! quelque soixante ans.

CHICANEAU.

Comment! c'est le bel âge
Pour plaider.

LA COMTESSE.

Laissez faire, ils ne sont pas au bout:
J'y vendrai ma chemise; et je veux rien ou tout.

CHICANEAU.

Madame, écoutez-moi. Voici ce qu'il faut faire.

LA COMTESSE.

Oui, monsieur, je vous crois comme mon propre père.

CHICANEAU.

J'irais trouver mon juge...

LA COMTESSE.

Oh! oui, monsieur, j'irai.

CHICANEAU.

Me jeter à ses pieds...

LA COMTESSE.

Oui, je m'y jetterai:
Je l'ai bien résolu.

CHICANEAU.

Mais daignez donc m'entendre.

LA COMTESSE.

Oui, vous prenez la chose ainsi qu'il la faut prendre.

CHICANEAU.

Avez-vous dit, madame?

LA COMTESSE.

Oui.

CHICANEAU.

J'irais sans façon
Trouver mon juge.

LA COMTESSE.

Hélas! que ce monsieur est bon!

CHICANEAU.

Si vous parlez toujours, il faut que je me taise.

LA COMTESSE.

Ah! que vous m'obligez! je ne me sens pas d'aise.

CHICANEAU.

J'irais trouver mon juge, et lui dirais...

LA COMTESSE.

Oui.

CHICANEAU.

Voi!
Et lui dirais: Monsieur...

LA COMTESSE.

Oui, monsieur.

CHICANEAU.

Liez-moi.

LA COMTESSE.

Monsieur, je ne veux point être liée.

CHICANEAU.

A l'autre!

LA COMTESSE.

Je ne le serai point.

CHICANEAU.

Quelle humeur est la vôtre?

LA COMTESSE.

Non.

CHICANEAU.

Vous ne savez pas, madame, où je viendrai.

LA COMTESSE.

Je plaiderai, monsieur, ou bien je ne pourrai.

CHICANEAU.

Mais...

LA COMTESSE.

Mais je ne veux point, monsieur, que l'on me lie...

CHICANEAU.

Enfin, quand une femme en tête a sa folie...

LA COMTESSE.

Fou vous-même.

CHICANEAU.

Madame!

LA COMTESSE.

Et pourquoi me lier?

CHICANEAU.

Madame...

LA COMTESSE.

Voyez-vous! il se rend familier.

CHICANEAU.

Mais, madame...

LA COMTESSE.

Un crasseux, qui n'a que sa chicane,
Veut donner des avis!

CHICANEAU.

Madame!

LA COMTESSE.

Avec son âne!

CHICANEAU.

Vous me poussez.

LA COMTESSE.

Bonhomme, allez garder vos foins.

CHICANEAU.

Vous m'excédez.

LA COMTESSE.

Le sot!

CHICANEAU.

Que n'ai-je des témoins!

SCÈNE VIII.

PETIT-JEAN, LA COMTESSE, CHICANEAU.

PETIT-JEAN.

Voyez le beau sabbat qu'ils font à notre porte!
Messieurs, allez plus loin tempêter de la sorte.

CHICANEAU.

Monsieur, soyez témoin...

LA COMTESSE.

Que monsieur est un sot.

CHICANEAU.

Monsieur, vous l'entendez, retenez bien ce mot.

PETIT-JEAN, *à la comtesse.*

Ah! vous ne deviez pas lâcher cette parole.

LA COMTESSE.

Vraiment, c'est bien à lui de me traiter de folle!

PETIT-JEAN.

(*à Chicaneau.*)
Folle! Vous avez tort. Pourquoi l'injurier?

CHICANEAU.

On la conseille.

PETIT-JEAN.

Oh!

LA COMTESSE.

Oui, de me faire lier.

PETIT-JEAN.

Oh, monsieur!

CHICANEAU.

Jusqu'au bout que ne m'écoute-t-elle?

PETIT-JEAN.

Oh, madame!

LA COMTESSE.

Qui? moi, souffrir qu'on me querelle?

CHICANEAU.

Une crieuse...

PETIT-JEAN.

Hé, paix!

LA COMTESSE.

Un chicaneur!

PETIT-JEAN.

Holà!

CHICANEAU.

Qui n'ose plus plaider!

LA COMTESSE.

Que t'importe cela?
Qu'est-ce qui t'en revient, faussaire abominable,
Brouillon, voleur?

CHICANEAU.

Et bon, et bon, de par le diable :
Un sergent! un sergent!

LA COMTESSE.

Un huissier! un huissier!

PETIT-JEAN, *seul.*

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

LÉANDRE, L'INTIMÉ.

L'INTIMÉ.

Monsieur, encore un coup, je ne puis pas tout faire :
Puisque je fais l'huissier, faites le commissaire.
En robe sur mes pas il ne faut que venir,
Vous aurez tout moyen de vous entretenir.
Changez en cheveux noirs votre perruque blonde.
Ces plaideurs songent-ils que vous soyez au monde?
Hé! lorsqu'à votre père ils vont faire leur cour,
A peine seulement savez-vous s'il est jour.
Mais n'admirez-vous pas cette bonne comtesse
Qu'avec tant de bonheur la fortune m'adresse;
Qui, dès qu'elle me voit, donnant dans le panneau,
Me charge d'un exploit pour monsieur Chicaneau,
Et le fait assigner pour certaine parole,
Disant qu'il la voudrait faire passer pour folle,
Je dis folle à lier, et pour d'autres excès
Et blasphèmes, toujours l'ornement des procès?
Mais vous ne dites rien de tout mon équipage?
Ai-je bien d'un sergent le port et le visage?

LÉANDRE.

Ah! fort bien!

L'INTIMÉ.

Je ne sais, mais je me sens enfin
L'âme et le dos six fois plus durs que ce matin.
Quoi qu'il en soit, voici l'exploit et votre lettre :
Isabelle l'aura, j'ose vous le promettre.
Mais, pour faire signer le contrat que voici,
Il faut que sur mes pas vous vous rendiez ici.
Vous feindrez d'informer sur toute cette affaire,
Et vous ferez l'amour en présence du père.

LÉANDRE.

Mais ne va pas donner l'exploit pour le billet.

L'INTIMÉ.

Le père aura l'exploit, la fille le poulet.
Rentrez.

(*L'Intimé va frapper à la porte d'Isabelle.*)

SCÈNE II.

ISABELLE, L'INTIMÉ.

ISABELLE.
Qui frappe?
L'INTIMÉ.
(*à part.*)
Ami. C'est la voix d'Isabelle.
ISABELLE.
Demandez-vous quelqu'un, monsieur?
L'INTIMÉ.
Mademoiselle,
C'est un petit exploit que j'ose vous prier
De m'accorder l'honneur de vous signifier.
ISABELLE.
Monsieur, excusez-moi, je n'y puis rien comprendre :
Mon père va venir qui pourra vous entendre.
L'INTIMÉ.
Il n'est donc pas ici, mademoiselle?
ISABELLE.
Non.
L'INTIMÉ.
L'exploit, mademoiselle, est mis sous votre nom.
ISABELLE.
Monsieur, vous me prenez pour une autre, sans doute :
Sans avoir de procès, je sais ce qu'il en coûte;
Et si l'on n'aimait pas à plaider plus que moi,
Vos pareils pourraient bien chercher un autre emploi.
Adieu.
L'INTIMÉ.
Mais permettez...
ISABELLE.
Je ne veux rien permettre.
L'INTIMÉ.
Ce n'est pas un exploit.
ISABELLE.
Chanson!
L'INTIMÉ.
C'est une lettre.
ISABELLE.
Encor moins.
L'INTIMÉ.
Mais lisez.
ISABELLE.
Vous ne m'y tenez pas.
L'INTIME.
C'est de monsieur...
ISABELLE.
Adieu.
L'INTIMÉ.
Léandre.
ISABELLE.
Parlez bas.
C'est de monsieur...
L'INTIMÉ.
Que diable! on a bien de la peine
A se faire écouter : je suis tout hors d'haleine.
ISABELLE.
Ah! l'Intimé, pardonne à mes sens étonnés;
Donne.
L'INTIMÉ.
Vous me deviez fermer la porte au nez.
ISABELLE.
Et qui t'aurait connu déguisé de la sorte?
Mais donne.
L'INTIMÉ.
Aux gens de bien ouvre-t-on votre porte.
ISABELLE.
Eh! donne donc.
L'INTIME.
La peste!
ISABELLE.
Oh! ne donnez donc pas
Avec votre billet retournez sur vos pas.
L'INTIMÉ.
Tenez. Une autre fois ne soyez pas si prompte.

SCÈNE III.

CHICANEAU, ISABELLE, L'INTIMÉ.

CHICANEAU.
Oui, je suis donc un sot, un voleur, à son compte!
Un sergent s'est chargé de la remercier;
Et je lui vais servir un plat de mon métier.
Je serais bien fâché que ce fût à refaire,
Ni qu'elle m'envoyât assigner la première.
Mais un homme ici parle à ma fille! Comment!
Elle lit un billet! Ah! c'est de quelque amant.
Approchons.
ISABELLE.
Tout de bon, ton maître est-il sincère?
Le croirai-je?
L'INTIMÉ.
Il ne dort non plus que votre père.
(*apercevant Chicaneau.*
Il se tourmente; il vous... fera voir aujourd'hui
Que l'on ne gagne rien à plaider contre lui.
ISABELLE, *apercevant Chicaneau.*
C'est mon père!
(*à l'Intimé.*)
Vraiment, vous leur pouvez apprendre
Que si l'on nous poursuit nous saurons nous défendre,
(*déchirant le billet.*)
Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre exploit.
CHICANEAU.
Comment! c'est un exploit que ma fille lisoit!

Ah! tu seras un jour l'honneur de ta famille :
Tu défendras ton bien. Viens, mon sang; viens, ma [fille.
Va, je t'achèterai le *Praticien françois*.
Mais, diantre! il ne faut pas déchirer les exploits.

ISABELLE, *à l'Intimé.*

Au moins, dites-leur bien que je ne les crains guère :
Ils me feront plaisir; je les mets à pis faire.

CHICANEAU.

Eh! ne te fâche point.

ISABELLE, *à l'Intimé.*

Adieu, monsieur.

SCÈNE IV.

CHICANEAU, L'INTIMÉ.

L'INTIMÉ, *se mettant en état d'écrire.*

Or çà,
Verbalisons.

CHICANEAU.

Monsieur, de grâce, excusez-la :
Elle n'est pas instruite; et puis, si bon vous semble,
En voici les morceaux que je vais mettre ensemble.

L'INTIMÉ.

Non.

CHICANEAU.

Je le lirai bien.

L'INTIMÉ.

Je ne suis pas méchant :
J'en ai sur moi copie.

CHICANEAU.

Ah! le trait est touchant.
Mais je ne sais pourquoi, plus je vous envisage,
Et moins je me remets, monsieur, votre visage.
Je connais force huissiers.

L'INTIMÉ.

Informez-vous de moi.
Je m'acquitte assez bien de mon petit emploi.

CHICANEAU.

Soit. Pour qui venez-vous?

L'INTIMÉ.

Pour une brave dame,
Monsieur, qui vous honore, et de toute son âme
Voudrait que vous vinssiez, à ma sommation,
Lui faire un petit mot de réparation.

CHICANEAU.

De réparation? Je n'ai blessé personne.

L'INTIMÉ.

Je le crois : vous avez, monsieur, l'âme trop bonne.

CHICANEAU.

Que demandez-vous donc?

L'INTIMÉ.

Elle voudrait, monsieur,
Que devant des témoins vous lui fissiez l'honneur
De l'avouer pour sage, et point extravagante.

CHICANEAU.

Parbleu, c'est ma comtesse!

L'INTIMÉ.

Elle est votre servante.

CHICANEAU.

Je suis son serviteur.

L'INTIMÉ.

Vous êtes obligeant,
Monsieur.

CHICANEAU.

Oui, vous pouvez l'assurer qu'un sergent
Lui doit porter pour moi tout ce qu'elle demande.
Eh quoi donc! les battus, ma foi, paîront l'amende
Voyons ce qu'elle chante. Hon... *Sixième janvier,*
Pour avoir faussement dit qu'il fallait lier,
Étant à ce porté par esprit de chicane,
Haute et puissante dame Yolande Cudasne,
Comtesse de Pimbesche, Orbesche, et cætera,
Il soit dit que sur l'heure il se transportera
Au logis de la dame; et là, d'une voix claire,
Devant quatre témoins assistés d'un notaire,
Zeste! *ledit Hiérome avoûra hautement*
Qu'il la tient pour sensée et de bon jugement...
LE BON. C'est donc le nom de votre seigneurie?

L'INTIMÉ.

(*à part.*)

Pour vous servir. Il faut payer d'effronterie.

CHICANEAU.

Le Bon! Jamais exploit ne fut signé le Bon.
Monsieur le Bon...

L'INTIMÉ.

Monsieur?

CHICANEAU.

Vous êtes un fripon...

L'INTIMÉ.

Monsieur, pardonnez-moi, je suis fort honnête hom- [me.

CHICANEAU.

Mais fripon le plus franc qui soit de Caen à Rome.

L'INTIMÉ.

Monsieur, je ne suis pas pour vous désavouer :
Vous aurez la bonté de me le bien payer.

CHICANEAU.

Moi, payer? En soufflets.

L'INTIMÉ.

Vous êtes trop honnête :
Vous me le paîrez bien.

CHICANEAU.

Oh! tu me romps la tête.
Tiens, voilà ton payement.

L'INTIMÉ.

Un soufflet! Écrivons.
Lequel Hiérome, après plusieurs rébellions,
Aurait atteint, frappé, moi sergent, à la joue,

Et fait tomber, du coup, mon chapeau dans la boue.

CHICANEAU, *lui donnant un coup de pied.*

Ajoute cela.

L'INTIMÉ.

Bon : c'est de l'argent comptant ;
J'en avais bien besoin. *Et de ce non content,*
Aurait avec le pied réitéré. Courage!
Outre plus, le susdit serait venu, de rage,
Pour lacérer ledit présent procès-verbal.
Allons, mon cher monsieur, cela ne va pas mal!
Ne vous relâchez point.

CHICANEAU.

Coquin!

L'INTIMÉ.

Ne vous déplaise,
Quelques coups de bâton, et je suis à mon aise.

CHICANEAU, *tenant un bâton.*

Oui-da : je verrai bien s'il est sergent.

L'INTIMÉ, *en posture d'écrire.*

Tôt donc,
Frappez : j'ai quatre enfants à nourrir.

CHICANEAU.

Ah! pardon,
Monsieur, pour un sergent je ne pouvais vous prendre ;
Mais le plus habile homme enfin peut se méprendre.
Je saurai réparer ce soupçon outrageant.
Oui, vous êtes sergent, monsieur, et très-sergent.
Touchez là : vos pareils sont gens que je révère ;
Et j'ai toujours été nourri par feu mon père
Dans la crainte de Dieu, monsieur, et des sergents.

L'INTIMÉ.

Non, à si bon marché l'on ne bat point les gens.

CHICANEAU.

Monsieur, point de procès.

L'INTIMÉ.

Serviteur. Contumace,
Bâton levé, soufflet, coup de pied. Ah!

CHICANEAU.

De grâce,
Rendez-les-moi plutôt.

L'INTIMÉ.

Suffit qu'ils soient reçus,
Je ne les voudrais pas donner pour mille écus.

SCÈNE V.

LÉANDRE, *en robe de commissaire;* CHICANEAU, L'INTIMÉ.

L'INTIMÉ.

Voici fort à propos monsieur le commissaire.
Monsieur, votre présence est ici nécessaire.
Tel que vous me voyez, monsieur, ici présent,
M'a d'un fort grand soufflet fait un petit présent.

LÉANDRE.

A vous, monsieur?

L'INTIMÉ.

A moi, parlant à ma personne.
Item, un coup de pied ; plus, les noms qu'il me donne.

LÉANDRE.

Avez-vous des témoins?

L'INTIMÉ.

Monsieur, tâtez plutôt
Le soufflet sur ma joue est encore tout chaud.

LÉANDRE.

Pris en flagrant délit, affaire criminelle.

CHICANEAU.

Foin de moi!

L'INTIMÉ.

Plus, sa fille, au moins soi-disant telle,
A mis un mien papier en morceaux, protestant
Qu'on lui ferait plaisir, et que d'un œil content
Elle nous défiait.

LÉANDRE, *à l'Intimé.*

Faites venir la fille.
L'esprit de contumace est dans cette famille.

CHICANEAU, *à part.*

Il faut absolument qu'on m'ait ensorcelé :
Si j'en connais pas un, je veux être étranglé.

LÉANDRE.

Comment! battre un huissier! Mais voici la rebelle.

SCÈNE VI.

LÉANDRE, ISABELLE, CHICANEAU, L'INTIMÉ.

L'INTIMÉ, *à Isabelle.*

Vous le reconnaissez?

LÉANDRE.

Eh bien, mademoiselle,
C'est donc vous qui tantôt braviez notre officier,
Et qui si hautement osiez nous défier?
Votre nom?

ISABELLE.

Isabelle.

LÉANDRE.

Écrivez. Et votre âge?

ISABELLE.

Dix-huit ans.

CHICANEAU.

Elle en a quelque peu davantage,
Mais n'importe.

LÉANDRE.

Êtes-vous en pouvoir de mari?

ISABELLE.

Non, monsieur.

LÉANDRE.

Vous riez ! Écrivez qu'elle a ri.

CHICANEAU.

Monsieur, ne parlons point de maris à des filles ;
Voyez-vous, ce sont là des secrets de familles.

LÉANDRE.

Mettez qu'il interrompt.

CHICANEAU.

Eh ! je n'y pensais pas.
Prends bien garde, ma fille, à ce que tu diras.

LÉANDRE.

Là, ne vous troublez point. Répondez à votre aise.
On ne veut pas rien faire ici qui vous déplaise.
N'avez-vous pas reçu de l'huissier que voilà
Certain papier tantôt ?

ISABELLE.

Oui, monsieur.

CHICANEAU.

Bon cela.

LÉANDRE.

Avez-vous déchiré ce papier sans le lire ?

ISABELLE.

Monsieur, je l'ai lu.

CHICANEAU.

Bon.

LÉANDRE, *à l'Intimé.*

Continuez d'écrire.
(*à Isabelle.*)
Et pourquoi l'avez-vous déchiré ?

ISABELLE.

J'avais peur
Que mon père ne prît l'affaire trop à cœur,
Et qu'il ne s'échauffât le sang à sa lecture

CHICANEAU.

Et tu fuis les procès ? C'est méchanceté pure.

LÉANDRE.

Vous ne l'avez donc pas déchiré par dépit,
Ou par mépris de ceux qui vous l'avaient écrit ?

ISABELLE.

Monsieur, je n'ai pour eux ni mépris ni colère.

LÉANDRE, *à l'Intimé.*

Écrivez.

CHICANEAU.

Je vous dis qu'elle tient de son père
Elle répond fort bien.

LÉANDRE.

Vous montrez cependant
Pour tous les gens de robe un mépris évident.

ISABELLE.

Une robe toujours m'avait choqué la vue ;
Mais cette aversion à présent diminue.

CHICANEAU.

La pauvre enfant ! Va, va, je te marîrai bien,
Dès que je le pourrai, s'il ne m'en coûte rien.

LÉANDRE.

A la justice donc vous voulez satisfaire ?

ISABELLE.

Monsieur, je ferai tout pour ne vous point déplaire.

L'INTIMÉ.

Monsieur, faites signer.

LÉANDRE.

Dans les occasions
Soutiendrez-vous au moins vos dispositions ?

ISABELLE.

Monsieur, assurez-vous qu'Isabelle est constante.

LÉANDRE.

Signez. Cela va bien, la justice est contente.
Çà, ne signez-vous pas, monsieur ?

CHICANEAU.

Oui-da, gaîment ;
A tout ce qu'elle a dit, je signe aveuglément.

LÉANDRE, *bas à Isabelle.*

Tout va bien. A mes veux le succès est conforme :
Il signe un bon contrat écrit en bonne forme
Et sera condamné tantôt sur son écrit.

CHICANEAU, *à part.*

Que lui dit-il ? Il est charmé de son esprit.

LÉANDRE.

Adieu. Soyez toujours aussi sage que belle :
Tout ira bien. Huissier, remenez-la chez elle ;
Et vous, monsieur, marchez.

CHICANEAU.

Où, monsieur ?

LÉANDRE.

Suivez-moi.

CHICANEAU.

Où donc ?

LÉANDRE.

Vous le saurez. Marchez, de par le roi.

CHICANEAU.

Comment !

SCÈNE VII.

LÉANDRE, CHICANEAU, PETIT-JEAN.

PETIT-JEAN.

Holà ! quelqu'un n'a-t-il point vu mon maître
Quel chemin a-t-il pris ? la porte ou la fenêtre ?

LÉANDRE.

A l'autre !

PETIT-JEAN.

Je ne sais qu'est devenu son fils ;
Et pour le père, il est où le diable l'a mis.
Il me redemandait sans cesse ses épices [1],

[1] Épices, de *species*, drogues. Nos anciens écrivains l'ont employé dans le sens de *dragées* et *confitures*. De là vient, suivant Ménage, qu'*on appelle épices l'argent que prennent les juges pour les jugements des procès :* car, anciennement, les parties qui avaient obtenu gain de cause faisaient présent à leurs juges de *dragées* et de *confitures*.

Et j'ai tout bonnement couru dans les offices
Chercher la boîte au poivre; et lui, pendant cela,
Est disparu.

SCÈNE VIII.

DANDIN, *à une lucarne du toit;* LÉANDRE, CHICANEAU, L'INTIMÉ, PETIT-JEAN.

DANDIN.
Paix! paix! que l'on se taise là.
LÉANDRE.
Eh! grand Dieu!
PETIT-JEAN.
Le voilà, ma foi, dans les gouttières.
DANDIN.
Quelles gens êtes-vous? quelles sont vos affaires?
Qui sont ces gens en robe? Êtes-vous avocats?
Çà, parlez.
PETIT-JEAN.
Vous verrez qu'il va juger les chats.
DANDIN.
Avez-vous eu le soin de voir mon secrétaire?
Allez lui demander si je sais votre affaire.
LÉANDRE.
Il faut bien que je l'aille arracher de ces lieux.
Sur votre prisonnier, huissier, ayez les yeux.
PETIT-JEAN.
Ho, ho, monsieur!
LÉANDRE.
Tais-toi, sur les yeux de ta tête,
Et suis-moi.

SCÈNE IX.

LA COMTESSE, DANDIN, CHICANEAU, L'INTIMÉ.

DANDIN.
Dépêchez, donnez votre requête.
CHICANEAU.
Monsieur, sans votre aveu l'on me fait prisonnier.
LA COMTESSE.
Eh, mon Dieu! j'aperçois monsieur dans son grenier.
Que fait-il là?
L'INTIMÉ.
Madame, il y donne audience.
Le champ vous est ouvert.
CHICANEAU.
On me fait violence,
Monsieur, on m'injurie; et je venais ici
Me plaindre à vous.
LA COMTESSE.
Monsieur, je viens me plaindre aussi.
CHICANEAU ET LA COMTESSE.
Vous voyez devant vous mon adverse partie.
L'INTIMÉ.
Parbleu! je veux me mettre aussi de la partie.
LA COMTESSE, CHICANEAU ET L'INTIMÉ.
Monsieur, je viens ici pour un petit exploit.
CHICANEAU.
Eh! messieurs, tour à tour exposons notre droit.
LA COMTESSE.
Son droit? Tout ce qu'il dit sont autant d'impostures
DANDIN.
Qu'est-ce qu'on vous a fait?
LA COMTESSE, CHICANEAU ET L'INTIMÉ.
On m'a dit des injures.
L'INTIMÉ, *continuant.*
Outre un soufflet, monsieur, que j'ai reçu plus qu'eux.
CHICANEAU.
Monsieur, je suis cousin de l'un de vos neveux.
LA COMTESSE.
Monsieur, père Cordon vous dira mon affaire.
L'INTIMÉ.
Monsieur, je suis bâtard de votre apothicaire.
DANDIN.
Vos qualités?
LA COMTESSE.
Je suis comtesse.
L'INTIMÉ.
Huissier.
CHICANEAU.
Bourgeois.
Messieurs...
DANDIN, *se retirant de la lucarne du toit.*
Parlez toujours, je vous entends tous trois.
CHICANEAU.
Monsieur...
L'INTIMÉ.
Bon! le voilà qui fausse compagnie.
LA COMTESSE.
Hélas!
CHICANEAU.
Eh quoi! déjà l'audience est finie?
Je n'ai pas eu le temps de lui dire deux mots.

SCÈNE X.

LÉANDRE, *sans robe;* CHICANEAU, LA COMTESSE, L'INTIMÉ.

LÉANDRE.
Messieurs, voulez-vous bien nous laisser en repos?
CHICANEAU.
Monsieur, peut-on entrer?
LÉANDRE.
Non, monsieur, ou je meure.

CHICANEAU.

Eh, pourquoi? J'aurai fait en une petite heure;
En deux heures au plus.

LÉANDRE.

On n'entre point, monsieur.

LA COMTESSE.

C'est bien fait de fermer la porte à ce crieur.
Mais moi...

LÉANDRE.

L'on n'entre point, madame, je vous jure.

LA COMTESSE.

Ho, monsieur, j'entrerai.

LÉANDRE.

Peut-être.

LA COMTESSE.

J'en suis sûre.

LÉANDRE.

Par la fenêtre donc?

LA COMTESSE.

Par la porte.

LÉANDRE.

Il faut voir.

CHICANEAU.

Quand je devrais ici demeurer jusqu'au soir...

SCÈNE XI.

LÉANDRE, CHICANEAU, LA COMTESSE, L'INTIMÉ, PETIT-JEAN.

PETIT-JEAN, *à Léandre.*

On ne l'entendra pas, quelque chose qu'il fasse,
Parbleu : je l'ai fourré dans notre salle basse,
Tout auprès de la cave.

LÉANDRE.

En un mot comme en cent,
On ne voit point mon père.

CHICANEAU.

Eh bien donc! Si pourtant
Sur toute cette affaire, il faut que je le voie...
(*Dandin paraît par le soupirail.*)
Mais que vois-je? Ah! c'est lui que le ciel nous renvoie!

LÉANDRE.

Quoi! par le soupirail?

PETIT-JEAN.

Il a le diable au corps.

CHICANEAU.

Monsieur...

DANDIN.

L'impertinent! Sans lui j'étais dehors.

CHICANEAU.

Monsieur...

DANDIN.

Retirez-vous, vous êtes une bête.

CHICANEAU.

Monsieur, voulez-vous bien...

DANDIN.

Vous me rompez la tête.

CHICANEAU.

Monsieur, j'ai commandé...

DANDIN.

Taisez-vous, vous dit-on.

CHICANEAU.

Que l'on portât chez vous...

DANDIN.

Qu'on le mène en prison.

CHICANEAU.

Certain quartaut de vin.

DANDIN.

Eh! je n'en ai que faire.

CHICANEAU.

C'est de très-bon muscat.

DANDIN.

Redites votre affaire.

LÉANDRE, *à l'Intimé.*

Il faut les entourer ici de tous côtés.

LA COMTESSE.

Monsieur, il va vous dire autant de faussetés.

CHICANEAU.

Monsieur, je vous dis vrai.

DANDIN.

Mon Dieu, laissez-la dire.

LA COMTESSE.

Monsieur, écoutez-moi.

DANDIN.

Souffrez que je respire.

CHICANEAU.

Monsieur...

DANDIN.

Vous m'étranglez.

LA COMTESSE.

Tournez les yeux vers moi.

DANDIN.

Elle m'étrangle... aye! aye!

CHICANEAU.

Vous m'entraînez, ma foi!
Prenez garde, je tombe.

PETIT-JEAN.

Ils sont, sur ma parole,
L'un et l'autre encavés.

LÉANDRE.

Vite, que l'on vole.
Courez à leur secours. Mais au moins je prétends
Que monsieur Chicaneau, puisqu'il est là dedans,
N'en sorte d'aujourd'hui. L'Intimé, prends-y garde.

L'INTIMÉ.

Gardez le soupirail.

LÉANDRE.

Va vite, je le garde.

SCÈNE XII.

LA COMTESSE, LÉANDRE.

LA COMTESSE.

Misérable! il s'en va lui prévenir l'esprit.
(*par le soupirail.*)
Monsieur, ne croyez rien de tout ce qu'il vous dit :
Il n'a point de témoins; c'est un menteur.

LÉANDRE.

Madame,
Que leur contez-vous là? Peut-être ils rendent l'âme.

LA COMTESSE.

Il lui fera, monsieur, croire ce qu'il voudra.
Souffrez que j'entre.

LÉANDRE.

Oh non! personne n'entrera.

LA COMTESSE.

Je le vois bien, monsieur, le vin muscat opère
Aussi bien sur le fils que sur l'esprit du père.
Patience, je vais protester comme il faut
Contre monsieur le juge et contre le quartaut.

LÉANDRE.

Allez donc, et cessez de nous rompre la tête.
Que de fous! Je ne fus jamais à telle fête.

SCÈNE XIII.

DANDIN, LÉANDRE, L'INTIMÉ.

L'INTIMÉ.

Monsieur, où courez-vous? C'est vous mettre en dan-
Et vous boitez tout bas. [ger.

DANDIN.

Je veux aller juger.

LÉANDRE.

Comment, mon père! Allons, permettez qu'on vous
Vite, un chirurgien. [panse :

DANDIN.

Qu'il vienne à l'audience.

LÉANDRE.

Eh! mon père! arrêtez...

DANDIN.

Oh! je vois ce que c'est.
Tu prétends faire ici de moi ce qu'il te plaît;
Tu ne gardes pour moi respect ni complaisance :
Je ne puis prononcer une seule sentence.
Achève, prends ce sac, prends vite.

LÉANDRE.

Hé! doucement,
Mon père. Il faut trouver quelque accommodement.
Si pour vous, sans juger, la vie est un supplice,
Si vous êtes pressé de rendre la justice,
Il ne faut point sortir pour cela de chez vous :
Exercez le talent, et jugez parmi nous.

DANDIN.

Ne raillons point ici de la magistrature :
Vois-tu! je ne veux point être juge en peinture.

LÉANDRE.

Vous serez, au contraire, un juge sans appel,
Et juge du civil comme du criminel.
Vous pourrez tous les jours tenir deux audiences :
Tout vous sera chez vous matière de sentences.
Un valet manque-t-il de rendre un verre net,
Condamnez-le à l'amende, ou, s'il le casse, au fouet.

DANDIN.

C'est quelque chose. Encor passe quand on raisonne
Et mes vacations, qui les payera? Personne?

LÉANDRE.

Leurs gages vous tiendront lieu de nantissement.

DANDIN.

Il parle, ce me semble, assez pertinemment.

LÉANDRE.

Contre un de vos voisins...

SCÈNE XIV.

DANDIN, LÉANDRE, L'INTIMÉ,
PETIT-JEAN.

PETIT-JEAN.

Arrête! arrête! attrape

LÉANDRE, *à l'Intimé.*

Ah! c'est mon prisonnier, sans doute, qui s'échappe!

L'INTIMÉ.

Non, non, ne craignez rien.

PETIT-JEAN.

Tout est perdu... Citron...
Votre chien... vient là-bas de manger un chapon.
Rien n'est sûr devant lui : ce qu'il trouve il l'emporte.

LÉANDRE.

Bon, voilà pour mon père une cause. Main-forte!
Qu'on se mette après lui. Courez tous.

DANDIN.

Point de bruit,
Tout doux. Un amené sans scandale suffit.

LÉANDRE.

Çà, mon père, il faut faire un exemple authentique.
Jugez sévèrement ce voleur domestique.

DANDIN.

Mais je veux faire au moins la chose avec éclat.
Il faut de part et d'autre avoir un avocat.
Nous n'en avons pas un.

LÉANDRE.

Eh bien! il en faut faire.
Voilà votre portier et votre secrétaire :

Vous en ferez, je crois, d'excellents avocats;
Ils sont fort ignorants.

L'INTIMÉ.

Non pas, monsieur, non pas.
J'endormirai monsieur tout aussi bien qu'un autre.

PETIT-JEAN.

Pour moi, je ne sais rien; n'attendez rien du nôtre.

LÉANDRE.

C'est ta première cause, et l'on te la fera.

PETIT-JEAN.

Mais je ne sais pas lire.

LÉANDRE.

Eh! l'on te soufflera.

DANDIN.

Allons nous préparer. Çà, messieurs, point d'intrigue.
Fermons l'œil aux présents, et l'oreille à la brigue.
Vous, maître Petit-Jean, serez le demandeur;
Vous, maître l'Intimé, soyez le défendeur.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

LÉANDRE, CHICANEAU, LE SOUFFLEUR.

CHICANEAU.

Oui, monsieur, c'est ainsi qu'ils ont conduit l'affaire.
L'huissier m'est inconnu, comme le commissaire.
Je ne mens pas d'un mot.

LÉANDRE.

Oui, je crois tout cela;
Mais si vous m'en croyez, vous les laisserez là.
En vain vous prétendez les pousser l'un et l'autre,
Vous troublerez bien moins leur repos que le vôtre.
Les trois quarts de vos biens sont déjà dépensés
A faire enfler des sacs l'un sur l'autre entassés;
Et dans une poursuite à vous-même contraire...

CHICANEAU.

Vraiment vous me donnez un conseil salutaire,
Et devant qu'il soit peu je veux en profiter:
Mais je vous prie au moins de bien solliciter:
Puisque monsieur Dandin va donner audience,
Je vais faire venir ma fille en diligence.
On peut l'interroger, elle est de bonne foi;
Et même elle saura mieux répondre que moi.

LÉANDRE.

Allez et revenez, l'on vous fera justice.

LE SOUFFLEUR.

Quel homme!

SCÈNE II.

LÉANDRE, LE SOUFFLEUR.

LÉANDRE.

Je me sers d'un étrange artifice;
Mais mon père est un homme à se désespérer,
Et d'une cause en l'air il le faut bien leurrer.
D'ailleurs j'ai mon dessein, et je veux qu'il condamne
Ce fou qui réduit tout au pied de la chicane.
Mais voici tous nos gens qui marchent sur nos pas.

SCÈNE III.

DANDIN, LÉANDRE, L'INTIMÉ ET PETIT-JEAN, *en robe;* LE SOUFFLEUR.

DANDIN.

Çà, qu'êtes-vous ici?

LÉANDRE.

Ce sont les avocats.

DANDIN, *au souffleur.*

Vous?

LE SOUFFLEUR.

Je viens secourir leur mémoire troublée.

DANDIN.

Je vous entends. Et vous?

LÉANDRE.

Moi, je suis l'assemblée.

DANDIN.

Commencez donc.

LE SOUFFLEUR.

Messieurs.

PETIT-JEAN.

Oh! prenez-le plus bas
Si vous soufflez si haut, l'on ne m'entendra pas.
Messieurs...

DANDIN.

Couvrez-vous.

PETIT-JEAN.

Oh! mes...

DANDIN.

Couvrez-vous, vous dis-je.

PETIT-JEAN.

Oh! monsieur, je sais bien à quoi l'honneur m'oblige.

DANDIN.

Ne te couvre donc pas.

PETIT-JEAN, *se couvrant.*

(*au souffleur.*)

Messieurs... Vous, doucement;
Ce que je sais le mieux, c'est mon commencement.
Messieurs, quand je regarde avec exactitude
L'inconstance du monde et sa vicissitude;
Lorsque je vois, parmi tant d'hommes différents,

Pas une étoile fixe, et tant d'astres errants;
Quand je vois les Césars, quand je vois leur fortune;
Quand je vois le soleil, et quand je vois la lune;
(*Babyloniens.*)
Quand je vois les états des Babiboniens
(*Persans.*) (*Macédoniens.*)
Transférés des Serpents aux Nacédoniens;
(*Romains.*) (*despotique.*)
Quand je vois les Lorrains, de l'état dépotique,
(*démocratique.*)
Passer au démocrite, et puis au monarchique;
Quand je vois le Japon...

L'INTIMÉ.

Quand aura-t-il tout vu?

PETIT-JEAN.

Oh! pourquoi celui-là m'a-t-il interrompu?
Je ne dirai plus rien.

DANDIN.

Avocat incommode,
Que ne lui laissiez-vous finir sa période?
Je suais sang et eau, pour voir si du Japon
Il viendrait à bon port au fait de son chapon;
Et vous l'interrompez par un discours frivole!
Parlez donc, avocat.

PETIT-JEAN.

J'ai perdu la parole.

LÉANDRE.

Achève, Petit-Jean : c'est fort bien débuté.
Mais que font là tes bras pendants à ton côté?
Te voilà sur tes pieds droit comme une statue.
Dégourdis-toi. Courage : allons, qu'on s'évertue.

PETIT-JEAN, *remuant les bras.*

Quand... je vois... Quand... je vois...

LÉANDRE.

Dis donc ce que tu vois.

PETIT-JEAN.

Oh dame! on ne court pas deux lièvres à la fois.

LE SOUFFLEUR.

On lit...

PETIT-JEAN.

On lit...

LE SOUFFLEUR.

Dans la...

PETIT-JEAN.

Dans la...

LE SOUFFLEUR.

Métamorphose...

PETIT-JEAN.

Comment?

LE SOUFFLEUR.

Que la métem...

PETIT-JEAN.

Que la métem...

LE SOUFFLEUR.

Psycose...

PETIT-JEAN.

Psycose...

LE SOUFFLEUR.

Hé! le cheval!

PETIT-JEAN.

Et le cheval...

LE SOUFFLEUR.

Encor!

PETIT-JEAN.

Encor...

LE SOUFFLEUR.

Le chien!

PETIT-JEAN.

Le chien.

LE SOUFFLEUR.

Le butor!

PETIT-JEAN.

Le butor...

LE SOUFFLEUR.

Peste de l'avocat!

PETIT-JEAN

Ah! peste de toi-même!
Voyez cet autre avec sa face de carême!
Va-t'en au diable.

DANDIN.

Et vous, venez au fait. Un mot
Du fait.

PETIT-JEAN.

Eh! faut-il tant tourner autour du pot?
Ils me font dire ici des mots longs d'une toise,
De grands mots qui tiendraient d'ici jusqu'à Pontoise.
Pour moi, je ne sais point tant faire de façon
Pour dire qu'un mâtin vient de prendre un chapon.
Tant y a qu'il n'est rien que votre chien ne prenne;
Qu'il a mangé là-bas un bon chapon du Maine;
Que la première fois que je l'y trouverai,
Son procès est tout fait, et je l'assommerai.

LÉANDRE.

Belle conclusion, et digne de l'exorde!

PETIT-JEAN.

On l'entend bien toujours. Qui voudra mordre, y mor-
[de.

DANDIN.

Appelez les témoins.

LÉANDRE.

C'est bien dit, s'il le peut :
Les témoins sont fort chers, et n'en a pas qui veut.

PETIT-JEAN.

Nous en avons pourtant, et qui sont sans reproche.

DANDIN.

Faites-les donc venir.

PETIT-JEAN.

Je les ai dans ma poche.
Tenez : voilà la tête et les pieds du chapon ;
Voyez-les, et jugez.

L'INTIMÉ.

Je les récuse.

DANDIN.

Bon!
Pourquoi les récuser?

L'INTIMÉ.

Monsieur, ils sont du Maine.

DANDIN.

Il est vrai que du Mans il en vient par douzaine...

L'INTIMÉ.

Messieurs...

DANDIN.

Serez-vous long, avocat? dites-moi.

L'INTIMÉ.

Je ne réponds de rien.

DANDIN.

Il est de bonne foi.

L'INTIMÉ, *d'un ton finissant en fausset.*

Messieurs, tout ce qui peut étonner un coupable;
Tout ce que les mortels ont de plus redoutable,
Semble s'être assemblé contre nous par hasard,
Je veux dire la brigue et l'éloquence. Car
D'un côté le crédit du défunt m'épouvante,
Et de l'autre côté, l'éloquence éclatante
De maître Petit-Jean m'éblouit.

DANDIN.

Avocat,
De votre ton vous-même adoucissez l'éclat.

L'INTIMÉ.

(*d'un ton ordinaire.*) (*du beau ton.*)

Oui-da, j'en ai plusieurs... Mais quelque défiance
Que nous doive donner la susdite éloquence
Et le susdit crédit, ce néanmoins, messieurs,
L'ancre de vos bontés nous rassure. D'ailleurs
Devant le grand Dandin l'innocence est hardie;
Oui, devant ce Caton de basse Normandie,
Ce soleil d'équité qui n'est jamais terni :
Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

DANDIN.

Vraiment, il plaide bien.

L'INTIMÉ.

Sans craindre aucune chose
Je prends donc la parole, et je viens à ma cause.
Aristote, *primò, peri Politicon,*
Dit fort bien...

DANDIN.

Avocat, il s'agit d'un chapon,
Et non point d'Aristote et de sa Politique.

L'INTIMÉ.

Oui; mais l'autorité du Péripatétique
Prouverait que le bien et le mal...

DANDIN.

Je prétends
Qu'Aristote n'a point d'autorité céans.
Au fait.

L'INTIMÉ.

Pausanias, en ses Corinthiaques...

DANDIN.

Au fait.

L'INTIMÉ.

Rebuffe...

DANDIN.

Au fait, vous dis-je.

L'INTIMÉ.

Le grand Jacques...

DANDIN.

Au fait, au fait, au fait.

L'INTIMÉ.

Harmenopul, *in Prompt...*

DANDIN.

Oh! je te vais juger.

L'INTIMÉ.

Oh! vous êtes si prompt!

(*vite.*)

Voici le fait. Un chien vient dans une cuisine;
Il y trouve un chapon, lequel a bonne mine.
Or celui pour lequel je parle est affamé,
Celui contre lequel je parle *autem* plumé;
Et celui pour lequel je suis prend en cachette
Celui contre lequel je parle. L'on décrète :
On le prend. Avocat pour et contre appelé;
Jour pris. Je dois parler, je parle, j'ai parlé.

DANDIN.

Ta, ta, ta, ta. Voilà bien instruire une affaire!
Il dit fort posément ce dont on n'a que faire,
Et court le grand galop quand il est à son fait.

L'INTIMÉ.

Mais le premier, monsieur, c'est le beau.

DANDIN.

C'est le laid.
A-t-on jamais plaidé d'une telle méthode?
Mais qu'en dit l'assemblée?

LÉANDRE.

Il est fort à la mode.

L'INTIMÉ, *d'un ton véhément.*

Qu'arrive-t-il, messieurs? On vient. Comment vient-[on?
On poursuit ma partie. On force une maison.
Quelle maison? maison de notre propre juge!
On brise le cellier qui nous sert de refuge.
De vol, de brigandage on nous déclare auteurs.
On nous traîne, on nous livre à nos accusateurs,
A maître Petit-Jean, messieurs. Je vous atteste :
Qui ne sait que la loi *Si quis canis*, Digeste,
De vi, paragrapho, messieurs... *Caponibus,*

Est manifestement contraire à cet abus?
Et quand il serait vrai que Citron, ma partie,
Aurait mangé, messieurs, le tout ou bien partie
Dudit chapon, qu'on mette en compensation
Ce que nous avons fait avant cette action.
Quand ma partie a-t-elle été réprimandée?
Par qui votre maison a-t-elle été gardée?
Quand avons-nous manqué d'aboyer au larron?
Témoin trois procureurs, dont icelui Citron
A déchiré la robe. On en verra les pièces.
Pour nous justifier, voulez-vous d'autres pièces?

PETIT-JEAN.

Maître Adam...

L'INTIMÉ.

Laissez-nous.

PETIT-JEAN.

L'Intimé...

L'INTIMÉ.

Laissez-nous.

PETIT-JEAN.

S'enroue.

L'INTIMÉ.

Hé! laissez-nous. Euh, euh!

DANDIN.

Reposez-vous,
Et concluez.

L'INTIMÉ, *d'un ton pesant.*

Puis donc qu'on nous permet de prendre
Haleine, et que l'on nous défend de nous étendre,
Je vais, sans rien omettre et sans prévariquer,
Compendieusement énoncer, expliquer,
Exposer à vos yeux l'idée universelle
De ma cause, et des faits renfermés en icelle.

DANDIN.

Il aurait plus tôt fait de dire tout vingt fois
Que de l'abréger une. Homme, ou qui que tu sois,
Diable, conclus; ou bien que le ciel te confonde!

L'INTIMÉ.

Je finis.

DANDIN.

Ah!

L'INTIMÉ.

Avant la naissance du monde...

DANDIN, *bâillant.*

Avocat, ah! passons au déluge.

L'INTIMÉ.

Avant donc
La naissance du monde et sa création,
Le monde, l'univers, tout, la nature entière
Était ensevelie au fond de la matière.
Les éléments, le feu, l'air, et la terre, et l'eau,
Enfoncés, entassés, ne faisaient qu'un monceau,
Une confusion, une masse sans forme,
Un désordre, un chaos, une cohue énorme :
UNUS ERAT TOTO NATURÆ VULTUS IN ORBE,
QUEM GRÆCI DIXERE CHAOS, RUDIS INDIGESTAQUE
(*Dandin endormi se laisse tomber.*) [MOLES[1].

LÉANDRE.

Quelle chute! Mon père!

PETIT-JEAN.

Ay, monsieur! Comme il dort!

LEANDRE.

Mon père, éveillez-vous.

PETIT-JEAN.

Monsieur, êtes-vous mort?

LÉANDRE.

Mon père!

DANDIN.

Eh bien? eh bien? Quoi? qu'est-ce? Ah! ah! quel [homme!
Certes, je n'ai jamais dormi d'un si bon somme.

LÉANDRE.

Mon père, il faut juger.

DANDIN.

Aux galères.

LÉANDRE.

Un chien
Aux galères!

DANDIN.

Ma foi! je n'y conçois plus rien;
De monde, de chaos, j'ai la tête troublée.
Eh! concluez.

L'INTIMÉ, *lui présentant de petits chiens.*

Venez, famille désolée;
Venez, pauvres enfants qu'on veut rendre orphelins
Venez faire parler vos esprits enfantins.
Oui, messieurs, vous voyez ici notre misère :
Nous sommes orphelins, rendez-nous notre père,
Notre père, par qui nous fûmes engendrés;
Notre père, qui nous...

DANDIN.

Tirez, tirez, tirez.

L'INTIMÉ.

Notre père, messieurs...

DANDIN.

Tirez donc. Quels vacarmes!
Ils ont pissé partout.

L'INTIMÉ.

Monsieur, voyez nos larmes.

DANDIN.

Ouf! Je me sens déjà pris de compassion

[1] « L'univers n'offrait qu'un aspect uniforme, masse grossière « et confuse, à laquelle les Grecs donnèrent le nom de Chaos. » (*Métamorphoses d'Ovide*, liv. I, v. 6 et 7.) — Le mot *Græci* n'est pas dans Ovide, et ce vers a un pied de trop. Peut-être Racine a-t-il voulu se moquer des avocats qui citaient à tous propos, et citaient souvent mal.

Ce que c'est qu'à propos toucher la passion!
Je suis bien empêché. La vérité me presse;
Le crime est avéré; lui-même il le confesse.
Mais s'il est condamné, l'embarras est égal :
Voilà bien des enfants réduits à l'hôpital.
Mais je suis occupé; je ne veux voir personne.

SCÈNE IV.

DANDIN, LÉANDRE, CHICANEAU, ISABELLE, PETIT-JEAN, L'INTIMÉ.

CHICANEAU.

Monsieur...

DANDIN, *à Petit-Jean et à l'Intimé.*

Oui, pour vous seuls l'audience se donne.
(*à Chicaneau.*)
Adieu. Mais, s'il vous plaît, quel est cet enfant-là?

CHICANEAU.

C'est ma fille, monsieur.

DANDIN.

Hé! tôt, rappelez-la.

ISABELLE.

Vous êtes occupé.

DANDIN.

Moi! je n'ai point d'affaire.
(*à Chicaneau.*)
Que ne me disiez-vous que vous étiez son père?

CHICANEAU.

Monsieur...

DANDIN.

Elle sait mieux votre affaire que vous.
(*à Isabelle.*)
Dites... Qu'elle est jolie, et qu'elle a les yeux doux!
Je suis tout réjoui de voir cette jeunesse.
Ce n'est pas tout, ma fille, il faut de la sagesse.
Savez-vous que j'étais un compère autrefois?
On a parlé de nous.

ISABELLE.

Ah! monsieur, je vous crois.

DANDIN.

Dis-nous : à qui veux-tu faire perdre la cause?

ISABELLE.

A personne.

DANDIN.

Pour toi je ferai toute chose.
Parle donc.

ISABELLE.

Je vous ai trop d'obligation.

DANDIN.

N'avez-vous jamais vu donner la question?

ISABELLE.

Non, et ne le verrai, que je crois, de ma vie.

DANDIN.

Venez, je vous en veux faire passer l'envie.

ISABELLE.

Eh! monsieur, peut-on voir souffrir des malheureux?

DANDIN.

Bon! Cela fait toujours passer une heure ou deux.

CHICANEAU.

Monsieur, je viens ici pour vous dire...

LÉANDRE.

Mon père,
Je vous vais en deux mots dire toute l'affaire :
C'est pour un mariage. Et vous saurez d'abord
Qu'il ne tient plus qu'à vous, et que tout est d'accord.
La fille le veut bien; son amant le respire;
Ce que la fille veut, le père le désire.
C'est à vous de juger.

DANDIN, *se rasseyant.*

Mariez au plus tôt :
Dès demain, si l'on veut; aujourd'hui, s'il le faut.

LÉANDRE.

Mademoiselle, allons, voilà votre beau-père :
Saluez-le.

CHICANEAU.

Comment?

DANDIN.

Quel est donc ce mystère?

LÉANDRE.

Ce que vous avez dit se fait de point en point.

DANDIN.

Puisque je l'ai jugé, je n'en reviendrai point.

CHICANEAU.

Mais on ne donne pas une fille sans elle.

LÉANDRE.

Sans doute; et j'en croirai la charmante Isabelle.

CHICANEAU.

Es-tu muette? Allons, c'est à toi de parler.
Parle.

ISABELLE.

Je n'ose pas, mon père, en appeler.

CHICANEAU.

Mais j'en appelle, moi.

LÉANDRE, *lui montrant un papier.*

Voyez cette écriture.
Vous n'appellerez pas de votre signature?

CHICANEAU.

Plaît-il?

DANDIN.

C'est un contrat en fort bonne façon.

CHICANEAU.

Je vois qu'on m'a surpris; mais j'en aurai raison :
De plus de vingt procès ceci sera la source.
On a la fille; soit : on n'aura pas la bourse.

LÉANDRE.

Eh, monsieur! qui vous dit qu'on vous demande rien?
Laissez-nous votre fille, et gardez votre bien.

CHICANEAU.

Ah!

LÉANDRE.

Mon père, êtes-vous content de l'audience?

DANDIN.

Oui-da. Que les procès viennent en abondance,
Et je passe avec vous le reste de mes jours.
Mais que les avocats soient désormais plus courts.
Et notre criminel?

LÉANDRE.

Ne parlons que de joie :
Grâce! grâce! mon père.

DANDIN.

Eh bien! qu'on le renvoie;
C'est en votre faveur, ma bru, ce que j'en fais.
Allons nous délasser à voir d'autres procès.

FIN DES PLAIDEURS.

BRITANNICUS,

TRAGÉDIE. — 1669.

A MONSEIGNEUR

LE DUC DE CHEVREUSE [1].

MONSEIGNEUR,

Vous serez peut-être étonné de voir votre nom à la tête de cet ouvrage; et si je vous avais demandé la permission de vous l'offrir, je doute si je l'aurais obtenue. Mais ce serait être en quelque sorte ingrat, que de cacher plus longtemps au monde les bontés dont vous m'avez toujours honoré. Quelle apparence qu'un homme qui ne travaille que pour la gloire se puisse taire d'une protection aussi glorieuse que la vôtre?

Non, MONSEIGNEUR, il m'est trop avantageux que l'on sache que mes amis mêmes ne vous sont pas indifférents, que vous prenez part à tous mes ouvrages, et que vous m'avez procuré l'honneur de lire celui-ci devant un homme dont toutes les heures sont précieuses [2]. Vous fûtes témoin avec quelle pénétration d'esprit il jugea de l'économie de la pièce, et combien l'idée qu'il s'est formée d'une excellente tragédie est au delà de tout ce que j'en ai pu concevoir.

Ne craignez pas, MONSEIGNEUR, que je m'engage plus avant, et que, n'osant le louer en face, je m'adresse à vous pour le louer avec plus de liberté. Je sais qu'il serait dangereux de le fatiguer de ses louanges; et j'ose dire que cette même modestie, qui vous est commune avec lui, n'est pas un des moindres liens qui vous attachent l'un à l'autre.

La modération n'est qu'une vertu ordinaire quand elle ne se rencontre qu'avec des qualités ordinaires. Mais qu'avec toutes les qualités et du cœur et de l'esprit, qu'avec un jugement qui, ce semble, ne devrait être le fruit que de l'expérience de plusieurs années, qu'avec mille belles connaissances que vous ne sauriez cacher à vos amis particuliers, vous ayez encore cette sage retenue que tout le monde admire en vous, c'est sans doute une vertu rare en un siècle où l'on fait vanité des moindres choses. Mais je me laisse emporter insensiblement à la tentation de parler de vous; il faut qu'elle soit bien violente, puisque je n'ai pu y résister dans une lettre où je n'avais autre dessein que de vous témoigner avec combien de respect je suis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, très-obéissant,
et très-fidèle serviteur,

RACINE.

PREMIÈRE PRÉFACE.

De tous les ouvrages que j'ai donnés au public, il n'y en a point qui m'ait attiré plus d'applaudissements ni plus de censeurs que celui-ci. Quelque soin que j'aie pris pour travailler cette tragédie, il semble qu'autant que je me suis efforcé de la rendre bonne, autant de certaines gens se sont efforcés de la décrier : il n'y a point de cabale qu'ils n'aient faite, point de critique dont ils ne se soient avisés. Il y en a qui ont pris même le parti de Néron contre moi : ils ont dit que je le faisais trop cruel. Pour moi, je croyais que le nom seul de Néron faisait entendre quelque chose de plus que cruel. Mais peut-être qu'ils raffinent sur son histoire, et veulent dire qu'il était honnête homme dans ses premières années : il ne faut qu'avoir lu Tacite pour savoir que, s'il a été quelque temps un bon empereur, il a toujours été un très-méchant homme. Il ne s'agit point dans ma tragédie des affaires du dehors : Néron est ici dans son particulier et dans sa famille; et ils me dispenseront de leur rapporter tous les passages qui pourraient aisément leur prouver que je n'ai point de réparation à lui faire.

D'autres ont dit, au contraire, que je l'avais fait trop bon. J'avoue que je ne m'étais pas formé l'idée d'un bon homme en la personne de Néron : je l'ai toujours regardé comme un monstre. Mais c'est ici un monstre naissant. Il

[1] Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes, de Chevreuse, et de Chaulnes, pair de France, né le 7 octobre 1646, et connu sous le nom de duc de Chevreuse. Son père avait fait bâtir un petit château sur le terrain même de Port-Royal. Il était intimement lié avec les solitaires. C'est pour lui qu'avait été faite la Logique de Port-Royal. Il fut ami intime du duc de Beauvilliers, son beau-frère, et de Fénelon. Il mourut à Paris, le 5 novembre 1712, treize ans après Racine. (G.)

[2] On ne peut guère douter qu'il ne soit ici question du grand Colbert, beau-père du duc de Chevreuse, lequel avait épousé sa fille aînée. Colbert avait un sens droit et un esprit juste. Avec ces qualités on juge sainement de tout. Si, dans les louanges que Racine prodigue à Colbert, il y a quelque chose pour le contrôleur général, la plus grande partie est pour l'homme, et paraît dictée par la vérité. (G.)

n'a pas encore mis le feu à Rome; il n'a pas encore tué sa mère, sa femme, ses gouverneurs : à cela près, il me semble qu'il lui échappe assez de cruautés pour empêcher que personne ne le méconnaisse.

Quelques-uns ont pris l'intérêt de Narcisse, et se sont plaints que j'en eusse fait un très-méchant homme, et le confident de Néron. Il suffit d'un passage pour leur répondre. « Néron, dit Tacite, porta impatiemment la mort de « Narcisse, parce que cet affranchi avait une conformité « merveilleuse avec les vices du prince encore cachés : *Cu-* « *jus abditis adhuc vitiis mirè congruebat* [1]. »

Les autres se sont scandalisés que j'eusse choisi un homme aussi jeune que Britannicus pour le héros d'une tragédie. Je leur ai déclaré, dans la préface d'*Andromaque*, le sentiment d'Aristote sur le héros de la tragédie; et que, bien loin d'être parfait, il faut toujours qu'il ait quelque imperfection. Mais je leur dirai encore ici qu'un jeune prince de dix-sept ans, qui a beaucoup de cœur, beaucoup d'amour, beaucoup de franchise et beaucoup de crédulité, qualités ordinaires d'un jeune homme, m'a semblé très-capable d'exciter la compassion. Je n'en veux pas davantage.

« Mais, disent-ils, ce prince n'entrait que dans sa « quinzième année lorsqu'il mourut. On le fait vivre, lui « et Narcisse, deux ans plus qu'ils n'ont vécu. » Je n'aurais point parlé de cette objection, si elle n'avait été faite avec chaleur par un homme [2] qui s'est donné la liberté de faire régner vingt ans un empereur qui n'en a régné que huit, quoique ce changement soit bien plus considérable dans la chronologie, où l'on suppute les temps par les années des empereurs.

Junie ne manque pas non plus de censeurs : ils disent que d'une vieille coquette, nommée Junia Silana, j'en ai fait une jeune fille très-sage. Qu'auraient-ils à me répondre, si je leur disais que cette Junie est un personnage inventé, comme l'Émilie de *Cinna*, comme la Sabine d'*Horace*? Mais j'ai à leur dire que s'ils avaient bien lu l'histoire, ils auraient trouvé une Junia Calvina, de la famille d'Auguste, sœur de Silanus, à qui Claudius avait promis Octavie. Cette Junie était jeune, belle, et comme dit Sénèque, *festivissima omnium puellarum* [3]. Elle aimait tendrement son frère; et leurs ennemis, dit Tacite, les accusèrent tous deux d'inceste, quoiqu'ils ne fussent coupables que d'un peu d'indiscrétion. Si je la présente plus retenue qu'elle n'était, je n'ai pas ouï dire qu'il nous fût défendu de rectifier les mœurs d'un personnage, surtout lorsqu'il n'est pas connu.

L'on trouve étrange qu'elle paraisse sur le théâtre après la mort de Britannicus. Certainement la délicatesse est grande de ne pas vouloir qu'elle dise en quatre vers assez touchants qu'elle passe chez Octavie. « Mais, disent-ils, « cela ne valait pas la peine de la faire revenir, un autre « l'aurait pu raconter pour elle. » Ils ne savent pas qu'une des règles du théâtre est de ne mettre en récit que les choses qui ne se peuvent passer en action, et que tous les anciens font venir souvent sur la scène des acteurs qui n'ont autre chose à dire, sinon qu'ils viennent d'un endroit, et qu'ils s'en retournent en un autre.

« Tout cela est inutile, disent mes censeurs : la pièce « est finie au récit de la mort de Britannicus; et l'on ne « devrait point écouter le reste. » On l'écoute pourtant, et même avec autant d'attention qu'aucune fin de tragédie. Pour moi, j'ai toujours compris que la tragédie étant l'imitation d'une action complète, où plusieurs personnes concourent, cette action n'est point finie que l'on ne sache en quelle situation elle laisse ces mêmes personnes. C'est ainsi que Sophocle en use presque partout : c'est ainsi que dans l'*Antigone* il emploie autant de vers à représenter la fureur d'Hémon et la punition de Créon après la mort de cette princesse, que j'en ai employé aux imprécations d'Agrippine, à la retraite de Junie, à la punition de Narcisse, et au désespoir de Néron, après la mort de Britannicus.

Que faudrait-il faire pour contenter des juges si difficiles? La chose serait aisée, pour peu qu'on voulût trahir le bon sens. Il ne faudrait que s'écarter du naturel pour se jeter dans l'extraordinaire. Au lieu d'une action simple, chargée de peu de matière, telle que doit être une action qui se passe en un seul jour, et qui, s'avançant par degrés vers sa fin, n'est soutenue que par les intérêts, les sentiments et les passions des personnages, il faudrait remplir cette même action de quantité d'incidents qui ne se pourraient passer qu'en un mois, d'un grand nombre de jeux de théâtre d'autant plus surprenants qu'ils seraient moins vraisemblables, d'une infinité de déclamations où l'on ferait dire aux acteurs tout le contraire de ce qu'ils devraient dire. Il faudrait, par exemple, représenter quelque héros ivre qui se voudrait faire haïr de sa maîtresse de gaieté de cœur, un Lacédémonien grand parleur [1], un conquérant qui ne débiterait que des maximes d'amour, une femme qui donnerait des leçons de fierté à des conquérants. Voilà sans doute de quoi faire récrier tous ces messieurs. Mais que dirait cependant le petit nombre de gens sages auxquels je m'efforce de plaire? De quel front oserais-je me montrer, pour ainsi dire, aux yeux de ces grands hommes de l'antiquité que j'ai choisis pour modèles? Car, pour me servir de la pensée d'un ancien, voilà les véritables spectateurs que nous devons nous proposer; et nous devons sans cesse nous demander : que diraient Homère et Virgile, s'ils lisaient ces vers? que dirait Sophocle, s'il voyait représenter cette scène? Quoi qu'il en soit, je n'ai point prétendu empêcher qu'on ne parlât contre mes ouvrages; je l'aurais prétendu inutilement : *Quid de te alii loquantur ipsi videant*, dit Cicéron, *sed loquentur tamen* [2].

[1] Tacite, *Annales*, liv. XIII, ch. I.

[2] Corneille, qui, dans *Héraclius*, fait régner vingt ans l'empereur Phocas, lequel n'en a régné que huit. (G.)

[3] « La plus enjouée des jeunes filles. »

[1] Racine désigne ici plusieurs tragédies de Corneille : la *Mort de Pompée*, *Sertorius*, *Agésilas*; on ne sait quel est *ce héros ivre qui veut se faire haïr de sa maîtresse* (dans le commentaire de la Harpe il est désigné par *Attila*). On sent que le succès médiocre de *Britannicus* et l'acharnement des partisans outrés de Corneille avaient mis Racine dans une situation à ne plus rien ménager. Corneille, malgré son âge, n'avait pas gardé lui-même plus de ménagements, et semblait avoir irrité le jeune poëte par une lettre adressée à Saint-Évremont, l'un de ses plus zélés partisans. (G.) Voyez les *Œuvres de Corneille*, tom. XII, p. 179; Paris, Lefèvre, 1824.

[2] « C'est aux autres à prendre garde comment ils parleront de vous; mais soyez sûr qu'ils en parleront, de quelque manière que ce soit. » (G.) *De Republ.* lib. VI.

Je prie seulement le lecteur de me pardonner cette petite préface que j'ai faite pour lui rendre raison de ma tragédie. Il n'y a rien de plus naturel que de se défendre quand on se croit injustement attaqué. Je vois que Térence même semble n'avoir fait des prologues que pour se justifier contre les critiques d'un vieux poëte malintentionné, *malevoli veteris poetæ*, et qui venait briguer des voix contre lui jusqu'aux heures où l'on représentait ses comédies.

« . . . . . Occœpta est agi :
« Exclamat, etc.[1]. »

On me pouvait faire une difficulté qu'on ne m'a point faite. Mais ce qui est échappé aux spectateurs pourra être remarqué par les lecteurs. C'est que je fais entrer Junie dans les vestales, où, selon Aulu-Gelle, on ne recevait personne au-dessous de six ans, ni au-dessus de dix. Mais le peuple prend ici Junie sous sa protection; et j'ai cru qu'en considération de sa naissance, de sa vertu et de son malheur, il pouvait la dispenser de l'âge prescrit par les lois, comme il a dispensé de l'âge pour le consulat tant de grands hommes qui avaient mérité ce privilége.

Enfin, je suis très-persuadé qu'on me peut faire bien d'autres critiques, sur lesquelles je n'aurais d'autre parti à prendre que celui d'en profiter à l'avenir. Mais je plains fort le malheur d'un homme qui travaille pour le public. Ceux qui voient le mieux nos défauts sont ceux qui les dissimulent le plus volontiers : ils nous pardonnent les endroits qui leur ont déplu, en faveur de ceux qui leur ont donné du plaisir. Il n'y a rien, au contraire, de plus injuste qu'un ignorant : il croit toujours que l'admiration est le partage des gens qui ne savent rien : il condamne toute une pièce pour une scène qu'il n'approuve pas; il s'attaque même aux endroits les plus éclatants, pour faire croire qu'il a de l'esprit; et pour peu que nous résistions à ses sentiments, il nous traite de présomptueux qui ne veulent croire personne, et ne songe pas qu'il tire quelquefois plus de vanité d'une critique fort mauvaise que nous n'en tirons d'une assez bonne pièce de théâtre.

« Homine imperito numquam quidquam injustius[2]

SECONDE PRÉFACE.

Voici celle de mes tragédies que je puis dire que j'ai le plus travaillée. Cependant j'avoue que le succès ne répondit pas d'abord à mes espérances : à peine elle parut sur le théâtre, qu'il s'éleva quantité de critiques qui semblaient la devoir détruire[1]. Je crus moi-même que sa destinée serait à l'avenir moins heureuse que celle de mes autres tragédies. Mais enfin il est arrivé de cette pièce ce qui arrivera toujours des ouvrages qui auront quelque bonté : les critiques se sont évanouies, la pièce est demeurée. C'est maintenant celle des miennes que la cour et le public revoient le plus volontiers. Et si j'ai fait quelque chose de solide, et qui mérite quelque louange, la plupart des connaisseurs demeurent d'accord que c'est ce même *Britannicus*.

A la vérité j'avais travaillé sur des modèles qui m'avaient extrêmement soutenu dans la peinture que je voulais faire de la cour d'Agrippine et de Néron. J'avais copié mes personnages d'après le plus grand peintre de l'antiquité, je veux dire d'après Tacite, et j'étais alors si rempli de la lecture de cet excellent historien, qu'il n'y a presque pas un trait éclatant dans ma tragédie dont il ne m'ait donné l'idée. J'avais voulu mettre dans ce recueil un extrait des plus beaux endroits que j'ai tâché d'imiter; mais j'ai trouvé que cet extrait tiendrait presque autant de place que la tragédie. Ainsi le lecteur trouvera bon que je le renvoie à cet auteur, qui aussi bien est entre les mains de tout le monde; et je me contenterai de rapporter ici quelques-uns de ses passages sur chacun des personnages que j'introduis sur la scène.

Pour commencer par Néron, il faut se souvenir qu'il est ici dans les premières années de son règne, qui ont été heureuses, comme l'on sait. Ainsi, il ne m'a pas été permis de le représenter aussi méchant qu'il l'a été depuis. Je ne le représente pas non plus comme un homme vertueux, car il ne l'a jamais été. Il n'a pas encore tué sa mère, sa femme, ses gouverneurs; mais il a en lui les semences de tous ces crimes : il commence à vouloir secouer le joug; il les hait les uns et les autres : il leur cache sa haine sous de fausses caresses, *factus natura velare odium fallacibus blanditiis*[2]. En un mot, c'est ici un monstre naissant, mais qui n'ose encore se déclarer, et qui cherche des couleurs à ses méchantes actions : *Hactenus Nero flagitiis et sceleribus velamenta quæsivit*[3]. Il ne pouvait souffrir Octavie, princesse d'une bonté et d'une vertu exemplaires, *fato quodam, an quia prævalent illicita : metuebaturque ne in stupra feminarum illustrium prorumperet*[4].

Je lui donne Narcisse pour confident. J'ai suivi en cela Tacite, qui dit que Néron porta impatiemment la mort de Narcisse, parce que cet affranchi avait une conformité merveilleuse avec les vices du prince encore cachés : *Cujus abditis adhuc vitiis mire congruebat*. Ce passage prouve deux choses : il prouve et que Néron était déjà

[1] « A peine a-t-on levé la toile, que le voilà qui s'écrie, etc. » (P. Terent. Eunuch. *Prolog.*)

On ne peut pas douter que Racine n'ait voulu désigner ici le grand Corneille. Au reste, Louis Racine observe que ce passage ne doit point faire soupçonner Corneille d'une basse jalousie, mais ses partisans, qui formaient un parti très-considérable, et employaient toutes sortes de moyens pour nuire aux pièces de son rival.

[2] Racine a lui-même traduit très-exactement ce vers, lorsqu'il a dit : « Il n'y a rien de plus injuste qu'un ignorant. » (G.) Térence, *Adelphes*, I, 2, 18.

[1] Cette pièce si belle, dit Louis Racine, et qui fait faire tant d'utiles réflexions, fut très-mal reçue, parce qu'on ne va point au spectacle pour réfléchir, et qu'on y cherche le plaisir du cœur plutôt que celui de l'esprit. Pour découvrir toutes les beautés que celle-ci renferme, il faut la méditer comme on médite Tacite.

[2] Tacit. *Annal.* lib. XIV, cap. 56.

[3] Idem, *ibid.* lib. XIII, cap. 47.

[4] « . . . . . par une sorte de fatalité, ou peut-être parce qu'on trouve plus de charmes à ce qui est défendu; et l'on craignait que les dames romaines les plus illustres ne fussent exposées à la violence de ses désirs. » (Tacit. *Annal.* lib. XIII, cap. 12.) (G.)

vicieux, mais qu'il dissimulait ses vices, et que Narcisse l'entretenait dans ses mauvaises inclinations.

J'ai choisi Burrhus pour opposer un honnête homme à cette peste de cour; et je l'ai choisi plutôt que Sénèque; en voici la raison: ils étaient tous deux gouverneurs de la jeunesse de Néron, l'un pour les armes, et l'autre pour les lettres; et ils étaient fameux, Burrhus pour son expérience dans les armes et pour la sévérité de ses mœurs, *militaribus curis et severitate morum;* Sénèque pour son éloquence et le tour agréable de son esprit, *Seneca præceptis eloquentia et comitate honesta* [1]. Burrhus, après sa mort, fut extrêmement regretté à cause de sa vertu: *Civitati grande desiderium ejus mansit per memoriam virtutis* [2].

Toute leur peine était de résister à l'orgueil et à la férocité d'Agrippine, *quæ, cunctis malæ dominationis cupidinibus flagrans, habebat in partibus Pallantem* [3]. Je ne dis que ce mot d'Agrippine, car il y aurait trop de choses à en dire. C'est elle que je me suis surtout efforcé de bien exprimer, et ma tragédie n'est pas moins la disgrâce d'Agrippine que la mort de Britannicus. Cette mort fut un coup de foudre pour elle; et il parut, dit Tacite, par sa frayeur et par sa consternation, qu'elle était aussi innocente de cette mort qu'Octavie. Agrippine perdait en lui sa dernière espérance, et ce crime lui en faisait craindre un plus grand: *Sibi supremum auxilium ereptum, et parricidii exemplum intelligebat* [4].

L'âge de Britannicus était si connu, qu'il ne m'a pas été permis de le représenter autrement que comme un jeune prince qui avait beaucoup de cœur, beaucoup d'amour et beaucoup de franchise, qualités ordinaires d'un jeune homme. Il avait quinze ans, et on dit qu'il avait beaucoup d'esprit, soit qu'on dise vrai, ou que ses malheurs aient fait croire cela de lui, sans qu'il ait pu en donner des marques: *Neque segnem ei fuisse indolem ferunt; sive verum, seu, periculis commendatus, retinuit famam sine experimento* [5].

Il ne faut pas s'étonner s'il n'a auprès de lui qu'un aussi méchant homme que Narcisse: car il y avait longtemps qu'on avait donné ordre qu'il n'y eût auprès de Britannicus que des gens qui n'eussent ni foi ni honneur: *Nam ut proximus quisque Britannico neque fas neque fidem pensi haberet olim provisum erat* [6].

Il me reste à parler de Junie. Il ne la faut pas confondre avec une vieille coquette qui s'appelait *Junia Silana*. C'est ici une autre Junie, que Tacite appelle *Junia Calvina*, de la famille d'Auguste, sœur de Silanus, à qui Claudius avait promis Octavie. Cette Junie était jeune, belle, et comme dit Sénèque, *festivissima omnium puellarum*. Son frère et elle s'aimaient tendrement; *et leurs ennemis*, dit Tacite, *les accusèrent tous deux d'inceste, quoiqu'ils ne fussent coupables que d'un peu d'indiscrétion*. Elle vécut jusqu'au règne de Vespasien.

Je la fais entrer dans les vestales, quoique, selon Aulu-Gelle, on n'y reçût jamais personne au-dessous de six ans, ni au-dessus de dix. Mais le peuple prend ici Junie sous sa protection; et j'ai cru qu'en considération de sa naissance, de sa vertu et de son malheur, il pouvait la dispenser de l'âge prescrit par les lois, comme il a dispensé de l'âge pour le consulat tant de grands hommes qui avaient mérité ce privilége [1].

[1] TACIT. *Annal.* lib. XIII, cap. 2.
[2] Idem, *ibid.* lib. XIV, cap. 51.
[3] « Enflammée de toutes les passions de la tyrannie, elle avait dans son parti Pallas. » (TACIT. *Annal.* lib. XIII, cap. 2.) (G.)
[4] « Elle sentait vivement que Néron venait de lui ravir son dernier appui, et de faire l'essai du parricide. » (TAC. *Ann.* lib. XIII, cap. 16.) (G.)
[5] TACIT. *Annal.* lib. XII, cap. 26.
[6] Idem, *ibid.* lib. XIII, cap. 15.

[1] Racine confond ici la république avec la monarchie: le peuple n'était rien sous les empereurs: sa protection était inutile et même nuisible; il ne faisait point de lois, et ne pouvait en donner aucune dispense. Racine ne peut donc pas supposer au peuple le droit de faire entrer Junie dans les vestales malgré les lois. (G.)

PERSONNAGES.

NÉRON, empereur, fils d'Agrippine.
BRITANNICUS, fils de l'empereur Claudius et de Messaline.
AGRIPPINE, veuve de Domitius Ænobarbus, père de Néron, et en secondes noces, veuve de l'empereur Claudius.
JUNIE, amante de Britannicus.
BURRHUS, gouverneur de Néron.
NARCISSE, gouverneur de Britannicus.
ALBINE, confidente d'Agrippine.
GARDES.

La scène est à Rome, dans une chambre du palais de Néron.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

AGRIPPINE, ALBINE.

ALBINE.

Quoi! tandis que Néron s'abandonne au sommeil,
Faut-il que vous veniez attendre son réveil?
Qu'errant dans le palais, sans suite et sans escorte,
La mère de César veille seule à sa porte?
Madame, retournez dans votre appartement.

AGRIPPINE.

Albine, il ne faut pas s'éloigner un moment.
Je veux l'attendre ici: les chagrins qu'il me cause
M'occuperont assez tout le temps qu'il repose.
Tout ce que j'ai prédit n'est que trop assuré:
Contre Britannicus Néron s'est déclaré.
L'impatient Néron cesse de se contraindre;
Las de se faire aimer, il veut se faire craindre.
Britannicus le gêne, Albine; et chaque jour
Je sens que je deviens importune à mon tour.

ALBINE.

Quoi! vous à qui Néron doit le jour qu'il respire,

Qui l'avez appelé de si loin à l'empire?
Vous qui, déshéritant le fils de Claudius,
Avez nommé César l'heureux Domitius?
Tout lui parle, madame, en faveur d'Agrippine :
Il vous doit son amour.

AGRIPPINE.

Il me le doit, Albine :
Tout, s'il est généreux, lui prescrit cette loi ;
Mais tout, s'il est ingrat, lui parle contre moi.

ALBINE.

S'il est ingrat, madame? Ah! toute sa conduite
Marque dans son devoir une âme trop instruite.
Depuis trois ans entiers, qu'a-t-il dit, qu'a-t-il fait
Qui ne promette à Rome un empereur parfait?
Rome, depuis trois ans par ses soins gouvernée,
Au temps de ses consuls croit être retournée :
Il la gouverne en père. Enfin Néron naissant
A toutes les vertus d'Auguste vieillissant.

AGRIPPINE.

Non, non; mon intérêt ne me rend point injuste :
Il commence, il est vrai, par où finit Auguste;
Mais crains que, l'avenir détruisant le passé,
Il ne finisse ainsi qu'Auguste a commencé.
Il se déguise en vain : je lis sur son visage
Des fiers Domitius l'humeur triste et sauvage;
Il mêle avec l'orgueil qu'il a pris dans leur sang
La fierté des Nérons qu'il puisa dans mon flanc[1].
Toujours la tyrannie a d'heureuses prémices :
De Rome, pour un temps, Caïus fut les délices[2];
Mais sa feinte bonté se tournant en fureur,
Les délices de Rome en devinrent l'horreur.
Que m'importe, après tout, que Néron, plus fidèle,
D'une longue vertu laisse un jour le modèle?
Ai-je mis dans sa main le timon de l'État
Pour le conduire au gré du peuple et du sénat?
Ah! que de la patrie il soit, s'il veut, le père;
Mais qu'il songe un peu plus qu'Agrippine est sa mère.
De quel nom cependant pouvons-nous appeler
L'attentat que le jour vient de nous révéler?
Il sait, car leur amour ne peut être ignorée,
Que de Britannicus Junie est adorée :
Et ce même Néron, que la vertu conduit,
Fait enlever Junie au milieu de la nuit!
Que veut-il? Est-ce haine, est-ce amour qui l'inspire?
Cherche-t-il seulement le plaisir de leur nuire;
Ou plutôt n'est-ce point que sa malignité
Punit sur eux l'appui que je leur ai prêté?

ALBINE.

Vous leur appui, madame?

AGRIPPINE.

Arrête, chère Albine.
Je sais que j'ai moi seule avancé leur ruine;
Que du trône, où le sang l'a dû faire monter,
Britannicus par moi s'est vu précipiter.
Par moi seule, éloigné de l'hymen d'Octavie,
Le frère de Junie abandonna la vie,
Silanus, sur qui Claude avait jeté les yeux,
Et qui comptait Auguste au rang de ses aïeux.
Néron jouit de tout : et moi, pour récompense,
Il faut qu'entre eux et lui je tienne la balance,
Afin que quelque jour, par une même loi,
Britannicus la tienne entre mon fils et moi.

ALBINE.

Quel dessein!

AGRIPPINE.

Je m'assure un port dans la tempête.
Néron m'échappera, si ce frein ne l'arrête.

ALBINE.

Mais prendre contre un fils tant de soins superflus!

AGRIPPINE.

Je le craindrais bientôt, s'il ne me craignait plus.

ALBINE.

Une juste frayeur vous alarme peut-être.
Mais si Néron pour vous n'est plus ce qu'il doit être,
Du moins son changement ne vient pas jusqu'à nous,
Et ce sont des secrets entre César et vous.
Quelques titres nouveaux que Rome lui défère,
Néron n'en reçoit point qu'il ne donne à sa mère.
Sa prodigue amitié ne se réserve rien :
Votre nom est dans Rome aussi saint que le sien;
A peine parle-t-on de la triste Octavie.
Auguste votre aïeul honora moins Livie :
Néron devant sa mère a permis le premier
Qu'on portât les faisceaux couronnés de laurier.
Quels effets voulez-vous de sa reconnaissance?

AGRIPPINE.

Un peu moins de respect, et plus de confiance.
Tous ces présents, Albine, irritent mon dépit :
Je vois mes honneurs croître et tomber mon crédit.
Non, non, le temps n'est plus que Néron, jeune encore,
Me renvoyait les vœux d'une cour qui l'adore;
Lorsqu'il se reposait sur moi de tout l'État;
Que mon ordre au palais assemblait le sénat;
Et que derrière un voile, invisible et présente,
J'étais de ce grand corps l'âme toute-puissante,
Des volontés de Rome alors mal assuré,
Néron de sa grandeur n'était point enivré.
Ce jour, ce triste jour, frappe encor ma mémoire,
Où Néron fut lui-même ébloui de sa gloire,
Quand les ambassadeurs de tant de rois divers
Vinrent le reconnaître au nom de l'univers.

[1] Agrippine était petite-fille de Claudius Drusus Néron, fils de Tibérius Claudius Néron et de Livie. La famille des Claudiens était une des plus anciennes et des plus illustres de Rome. (G.)

[2] Agrippine, suivant l'usage des Romains, dans le discours familier, appelle ici par le prénom de Caïus celui qui dans l'histoire est plus connu sous le nom de Caligula. Quelques vers plus haut, elle appelle également son fils Domitius, au lieu de Néron.

Sur son trône avec lui j'allais prendre ma place :
J'ignore quel conseil prépara ma disgrâce ;
Quoi qu'il en soit, Néron, d'aussi loin qu'il me vit,
Laissa sur son visage éclater son dépit.
Mon cœur même en conçut un malheureux augure.
L'ingrat, d'un faux respect colorant son injure,
Se leva par avance; et courant m'embrasser,
Il m'écarta du trône où je m'allais placer.
Depuis ce coup fatal le pouvoir d'Agrippine
Vers sa chute à grands pas chaque jour s'achemine.
L'ombre seule m'en reste; et l'on n'implore plus
Que le nom de Sénèque, et l'appui de Burrhus.

ALBINE.

Ah ! si de ce soupçon votre âme est prévenue,
Pourquoi nourrissez-vous le venin qui vous tue?
Allez avec César vous éclaircir du moins.

AGRIPPINE.

César ne me voit plus, Albine, sans témoins :
En public, à mon heure, on me donne audience.
Sa réponse est dictée, et même son silence.
Je vois deux surveillants, ses maîtres et les miens,
Présider l'un ou l'autre à tous nos entretiens.
Mais je le poursuivrai d'autant plus qu'il m'évite :
De son désordre, Albine, il faut que je profite.
J'entends du bruit ; on ouvre. Allons subitement
Lui demander raison de cet enlèvement :
Surprenons, s'il se peut, les secrets de son âme.
Mais quoi ! déjà Burrhus sort de chez lui !

SCÈNE II.

AGRIPPINE, BURRHUS, ALBINE.

BURRHUS.

Madame,
Au nom de l'empereur j'allais vous informer
D'un ordre qui d'abord a pu vous alarmer,
Mais qui n'est que l'effet d'une sage conduite,
Dont César a voulu que vous soyez instruite.

AGRIPPINE.

Puisqu'il le veut, entrons : il m'en instruira mieux.

BURRHUS.

César pour quelque temps s'est soustrait à nos yeux.
Déjà par une porte au public moins connue
L'un et l'autre consul vous avaient prévenue,
Madame. Mais souffrez que je retourne exprès...

AGRIPPINE.

Non, je ne trouble point ses augustes secrets ;
Cependant voulez-vous qu'avec moins de contrainte
L'un et l'autre une fois nous nous parlions sans feinte?

BURRHUS.

Burrhus pour le mensonge eut toujours trop d'horreur.

AGRIPPINE.

Prétendez-vous longtemps me cacher l'empereur?
Ne le verrai-je plus qu'à titre d'importune?
Ai-je donc élevé si haut votre fortune
Pour mettre une barrière entre mon fils et moi ?
Ne l'osez-vous laisser un moment sur sa foi ?
Entre Sénèque et vous disputez-vous la gloire
A qui m'effacera plus tôt de sa mémoire ?
Vous l'ai-je confié pour en faire un ingrat,
Pour être, sous son nom, les maîtres de l'État ?
Certes, plus je médite, et moins je me figure
Que vous m'osiez compter pour votre créature,
Vous dont j'ai pu laisser vieillir l'ambition
Dans les honneurs obscurs de quelque légion ;
Et moi qui sur le trône ai suivi mes ancêtres,
Moi, fille, femme, sœur et mère de vos maîtres !
Que prétendez-vous donc? Pensez-vous que ma voix
Ait fait un empereur pour m'en imposer trois ?
Néron n'est plus enfant : n'est-il pas temps qu'il règne ?
Jusqu'à quand voulez-vous que l'empereur vous craigne?
Ne saurait-il rien voir qu'il n'emprunte vos yeux?
Pour se conduire, enfin, n'a-t-il pas ses aïeux?
Qu'il choisisse, s'il veut, d'Auguste ou de Tibère;
Qu'il imite, s'il peut, Germanicus mon père.
Parmi tant de héros je n'ose me placer;
Mais il est des vertus que je lui puis tracer;
Je puis l'instruire au moins combien sa confidence
Entre un sujet et lui doit laisser de distance.

BURRHUS.

Je ne m'étais chargé dans cette occasion
Que d'excuser César d'une seule action ;
Mais puisque sans vouloir que je le justifie
Vous me rendez garant du reste de sa vie,
Je répondrai, madame, avec la liberté
D'un soldat qui sait mal farder la vérité.
Vous m'avez de César confié la jeunesse,
Je l'avoue; et je dois m'en souvenir sans cesse.
Mais vous avais-je fait serment de le trahir,
D'en faire un empereur qui ne sût qu'obéir ?
Non. Ce n'est plus à vous qu'il faut que j'en réponde :
Ce n'est plus votre fils, c'est le maître du monde.
J'en dois compte, madame, à l'empire romain,
Qui croit voir son salut ou sa perte en ma main.
Ah ! si dans l'ignorance il le fallait instruire,
N'avait-on que Sénèque et moi pour le séduire?
Pourquoi de sa conduite éloigner les flatteurs?
Fallait-il dans l'exil chercher des corrupteurs?
La cour de Claudius, en esclaves fertile,
Pour deux que l'on cherchait en eût présenté mille,
Qui tous auraient brigué l'honneur de l'avilir :
Dans une longue enfance ils l'auraient fait vieillir.
De quoi vous plaignez-vous, madame? On vous révère:
Ainsi que par César, on jure par sa mère.
L'empereur, il est vrai, ne vient plus chaque jour
Mettre à vos pieds l'empire, et grossir votre cour ;
Mais le doit-il, madame? et sa reconnaissance
Ne peut-elle éclater que dans sa dépendance?

Toujours humble, toujours le timide Néron
N'ose-t-il être Auguste et César que de nom?
Vous le dirai-je enfin? Rome le justifie.
Rome, à trois affranchis si longtemps asservie,
A peine respirant du joug qu'elle a porté,
Du règne de Néron compte sa liberté.
Que dis-je? la vertu semble même renaître.
Tout l'empire n'est plus la dépouille d'un maître.
Le peuple au champ de Mars nomme ses magistrats;
César nomme les chefs sur la foi des soldats;
Thraséas au sénat, Corbulon dans l'armée,
Sont encore innocents, malgré leur renommée;
Les déserts, autrefois peuplés de sénateurs,
Ne sont plus habités que par leurs délateurs.
Qu'importe que César continue à nous croire,
Pourvu que nos conseils ne tendent qu'à sa gloire;
Pourvu que dans le cours d'un règne florissant
Rome soit toujours libre, et César tout-puissant?
Mais, madame, Néron suffit pour se conduire.
J'obéis, sans prétendre à l'honneur de l'instruire.
Sur ses aïeux, sans doute, il n'a qu'à se régler;
Pour bien faire, Néron n'a qu'à se ressembler.
Heureux si ses vertus, l'une à l'autre enchaînées,
Ramènent tous les ans ses premières années!

AGRIPPINE.

Ainsi, sur l'avenir n'osant vous assurer,
Vous croyez que sans vous Néron va s'égarer.
Mais vous qui, jusqu'ici content de votre ouvrage,
Venez de ses vertus nous rendre témoignage,
Expliquez-nous pourquoi, devenu ravisseur,
Néron de Silanus fait enlever la sœur?
Ne tient-il qu'à marquer de cette ignominie
Le sang de mes aïeux qui brille dans Junie?
De quoi l'accuse-t-il? Et par quel attentat
Devient-elle en un jour criminelle d'État:
Elle qui, sans orgueil jusqu'alors élevée,
N'aurait point vu Néron, s'il ne l'eût enlevée;
Et qui même aurait mis au rang de ses bienfaits
L'heureuse liberté de ne le voir jamais?

BURRHUS.

Je sais que d'aucun crime elle n'est soupçonnée;
Mais jusqu'ici César ne l'a point condamnée,
Madame. Aucun objet ne blesse ici ses yeux:
Elle est dans un palais tout plein de ses aïeux.
Vous savez que les droits qu'elle porte avec elle
Peuvent de son époux faire un prince rebelle:
Que le sang de César ne se doit allier
Qu'à ceux à qui César le veut bien confier;
Et vous-même avouerez qu'il ne serait pas juste
Qu'on disposât sans lui de la nièce d'Auguste.

AGRIPPINE.

Je vous entends: Néron m'apprend par votre voix
Qu'en vain Britannicus s'assure sur mon choix.
En vain, pour détourner ses yeux de sa misère,
J'ai flatté son amour d'un hymen qu'il espère:
A ma confusion, Néron veut faire voir
Qu'Agrippine promet par delà son pouvoir.
Rome de ma faveur est trop préoccupée:
Il veut par cet affront qu'elle soit détrompée,
Et que tout l'univers apprenne avec terreur
A ne confondre plus mon fils et l'empereur.
Il le peut. Toutefois j'ose encore lui dire
Qu'il doit avant ce coup affermir son empire;
Et qu'en me réduisant à la nécessité
D'éprouver contre lui ma faible autorité,
Il expose la sienne; et que dans la balance
Mon nom peut-être aura plus de poids qu'il ne pense.

BURRHUS.

Quoi! madame, toujours soupçonner son respect!
Ne peut-il faire un pas qui ne vous soit suspect?
L'empereur vous croit-il du parti de Junie?
Avec Britannicus vous croit-il réunie?
Quoi! de vos ennemis devenez-vous l'appui
Pour trouver un prétexte à vous plaindre de lui?
Sur le moindre discours qu'on pourra vous redire
Serez-vous toujours prête à partager l'empire?
Vous craindrez-vous sans cesse; et vos embrassements
Ne se passeront-ils qu'en éclaircissements?
Ah! quittez d'un censeur la triste diligence;
D'une mère facile affectez l'indulgence;
Souffrez quelques froideurs sans les faire éclater;
Et n'avertissez point la cour de vous quitter.

AGRIPPINE.

Et qui s'honorerait de l'appui d'Agrippine,
Lorsque Néron lui-même annonce ma ruine,
Lorsque de sa présence il semble me bannir,
Quand Burrhus à sa porte ose me retenir?

BURRHUS.

Madame, je vois bien qu'il est temps de me taire,
Et que ma liberté commence à vous déplaire.
La douleur est injuste: et toutes les raisons
Qui ne la flattent point aigrissent ses soupçons.
Voici Britannicus. Je lui cède ma place.
Je vous laisse écouter et plaindre sa disgrâce,
Et peut-être, madame, en accuser les soins
De ceux que l'empereur a consultés le moins.

SCÈNE III.

BRITANNICUS, AGRIPPINE, NARCISSE, ALBINE.

AGRIPPINE.

Ah! prince, où courez-vous? Quelle ardeur inquiète
Parmi vos ennemis en aveugle vous jette?
Que venez-vous chercher?

BRITANNICUS.

Ce que je cherche? Ah! dieux!

Tout ce que j'ai perdu, madame, est en ces lieux.
De mille affreux soldats Junie environnée
S'est vue en ce palais indignement traînée.
Hélas! de quelle horreur ses timides esprits
A ce nouveau spectacle auront été surpris?
Enfin on me l'enlève. Une loi trop sévère
Va séparer deux cœurs qu'assemblait leur misère :
Sans doute on ne veut pas que, mêlant nos douleurs,
Nous nous aidions l'un l'autre à porter nos malheurs.

AGRIPPINE.

Il suffit. Comme vous je ressens vos injures;
Mes plaintes ont déjà précédé vos murmures.
Mais je ne prétends pas qu'un impuissant courroux
Dégage ma parole et m'acquitte envers vous.
Je ne m'explique point. Si vous voulez m'entendre,
Suivez-moi chez Pallas, où je vais vous attendre.

SCÈNE IV.

BRITANNICUS, NARCISSE.

BRITANNICUS.

La croirai-je, Narcisse? et dois-je sur sa foi
La prendre pour arbitre entre son fils et moi?
Qu'en dis-tu? N'est-ce pas cette même Agrippine
Que mon père épousa jadis pour ma ruine,
Et qui, si je t'en crois, a de ses derniers jours,
Trop lents pour ses desseins, précipité le cours?

NARCISSE.

N'importe. Elle se sent comme vous outragée;
A vous donner Junie elle s'est engagée :
Unissez vos chagrins, liez vos intérêts :
Ce palais retentit en vain de vos regrets :
Tandis qu'on vous verra d'une voix suppliante
Semer ici la plainte et non pas l'épouvante,
Que vos ressentiments se perdront en discours,
Il n'en faut pas douter, vous vous plaindrez toujours.

BRITANNICUS.

Ah, Narcisse! tu sais si de la servitude
Je prétends faire encore une longue habitude;
Tu sais si pour jamais, de ma chute étonné,
Je renonce à l'empire où j'étais destiné.
Mais je suis seul encor : les amis de mon père
Sont autant d'inconnus que glace ma misère,
Et ma jeunesse même écarte loin de moi
Tous ceux qui dans le cœur me réservent leur foi.
Pour moi, depuis un an qu'un peu d'expérience
M'a donné de mon sort la triste connaissance,
Que vois-je autour de moi, que des amis vendus
Qui sont de tous mes pas les témoins assidus,
Qui, choisis par Néron pour ce commerce infâme,
Trafiquent avec lui des secrets de mon âme?
Quoi qu'il en soit, Narcisse, on me vend tous les jours :
Il prévoit mes desseins, il entend mes discours:
Comme toi, dans mon cœur il sait ce qui se passe.
Que t'en semble, Narcisse?

NARCISSE.

Ah! quelle âme assez basse...
C'est à vous de choisir des confidents discrets,
Seigneur, et de ne pas prodiguer vos secrets.

BRITANNICUS.

Narcisse, tu dis vrai; mais cette défiance
Est toujours d'un grand cœur la dernière science;
On le trompe longtemps. Mais enfin je te croi,
Ou plutôt je fais vœu de ne croire que toi.
Mon père, il m'en souvient, m'assura de ton zèle :
Seul de ses affranchis tu m'es toujours fidèle;
Tes yeux, sur ma conduite incessamment ouverts,
M'ont sauvé jusqu'ici de mille écueils couverts.
Va donc voir si le bruit de ce nouvel orage
Aura de nos amis excité le courage;
Examine leurs yeux, observe leurs discours;
Vois si j'en puis attendre un fidèle secours.
Surtout dans ce palais remarque avec adresse
Avec quel soin Néron fait garder la princesse :
Sache si du péril ses beaux yeux sont remis,
Et si son entretien m'est encore permis.
Cependant de Néron je vais trouver la mère
Chez Pallas, comme toi l'affranchi de mon père :
Je vais la voir, l'aigrir, la suivre, et s'il se peut,
M'engager sous son nom plus loin qu'elle ne veut.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

NÉRON, BURRHUS, NARCISSE, GARDES.

NÉRON.

N'en doutez point, Burrhus : malgré ses injustices,
C'est ma mère, et je veux ignorer ses caprices.
Mais je ne prétends plus ignorer ni souffrir
Le ministre insolent qui les ose nourrir.
Pallas de ses conseils empoisonne ma mère;
Il séduit, chaque jour, Britannicus mon frère;
Ils l'écoutent lui seul : et qui suivrait leurs pas
Les trouverait peut-être assemblés chez Pallas.
C'en est trop. De tous deux il faut que je l'écarte.
Pour la dernière fois, qu'il s'éloigne, qu'il parte :
Je le veux, je l'ordonne; et que la fin du jour
Ne le retrouve plus dans Rome ou dans ma cour.
Allez : cet ordre importe au salut de l'empire.
(*aux gardes.*)
Vous, Narcisse, approchez. Et vous, qu'on se retire.

SCÈNE II.

NÉRON, NARCISSE.

NARCISSE.

Grâces aux dieux, seigneur, Junie entre vos mains
Vous assure aujourd'hui du reste des Romains.
Vos ennemis, déchus de leur vaine espérance,
Sont allés chez Pallas pleurer leur impuissance.
Mais que vois-je? Vous-même, inquiet, étonné,
Plus que Britannicus paraissez consterné.
Que présage à mes yeux cette tristesse obscure,
Et ces sombres regards errants à l'aventure?
Tout vous rit : la fortune obéit à vos vœux.

NÉRON.

Narcisse, c'en est fait, Néron est amoureux.

NARCISSE.

Vous!

NÉRON.

Depuis un moment, mais pour toute ma vie.
J'aime, que dis-je, aimer? j'idolâtre Junie.

NARCISSE.

Vous l'aimez!

NÉRON.

Excité d'un désir curieux,
Cette nuit je l'ai vue arriver en ces lieux,
Triste, levant au ciel ses yeux mouillés de larmes,
Qui brillaient au travers des flambeaux et des armes;
Belle sans ornement, dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil.
Que veux-tu? Je ne sais si cette négligence,
Les ombres, les flambeaux, les cris et le silence,
Et le farouche aspect de ses fiers ravisseurs,
Relevaient de ses yeux les timides douceurs.
Quoi qu'il en soit, ravi d'une si belle vue,
J'ai voulu lui parler, et ma voix s'est perdue :
Immobile, saisi d'un long étonnement,
Je l'ai laissé passer dans son appartement.
J'ai passé dans le mien. C'est là que, solitaire,
De son image en vain j'ai voulu me distraire.
Trop présente à mes yeux je croyais lui parler;
J'aimais jusqu'à ses pleurs que je faisais couler.
Quelquefois, mais trop tard, je lui demandais grâce :
J'employais les soupirs, et même la menace.
Voilà comme, occupé de mon nouvel amour,
Mes yeux, sans se fermer, ont attendu le jour.
Mais je m'en fais peut-être une trop belle image :
Elle m'est apparue avec trop d'avantage :
Narcisse, qu'en dis-tu?

NARCISSE.

Quoi, seigneur! croira-t-on
Qu'elle ait pu si longtemps se cacher à Néron?

NÉRON.

Tu le sais bien, Narcisse. Et soit que sa colère
M'imputât le malheur qui lui ravit son frère;
Soit que son cœur, jaloux d'une austère fierté,
Enviât à nos yeux sa naissante beauté;
Fidèle à sa douleur, et dans l'ombre enfermée,
Elle se dérobait même à sa renommée :
Et c'est cette vertu, si nouvelle à la cour,
Dont la persévérance irrite mon amour.
Quoi! Narcisse, tandis qu'il n'est point de Romaine
Que mon amour n'honore et ne rende plus vaine,
Qui, dès qu'à ses regards elle ose se fier,
Sur le cœur de César ne les vienne essayer;
Seule, dans son palais, la modeste Junie
Regarde leurs honneurs comme une ignominie;
Fuit, et ne daigne pas peut-être s'informer
Si César est aimable, ou bien s'il sait aimer!
Dis-moi : Britannicus l'aime-t-il?

NARCISSE.

Quoi! s'il l'aime,
Seigneur?

NÉRON.

Si jeune encor, se connaît-il lui même?
D'un regard enchanteur connaît-il le poison?

NARCISSE.

Seigneur, l'amour toujours n'attend pas la raison.
N'en doutez point, il l'aime. Instruits par tant de char-
Ses yeux sont déjà faits à l'usage des larmes; [mes,
A ses moindres désirs il sait s'accommoder;
Et peut-être déjà sait-il persuader.

NÉRON.

Que dis-tu? Sur son cœur il aurait quelque empire?

NARCISSE.

Je ne sais. Mais, seigneur, ce que je puis vous dire,
Je l'ai vu quelquefois s'arracher de ces lieux,
Le cœur plein d'un courroux qu'il cachait à vos yeux,
D'une cour qui le fuit pleurant l'ingratitude,
Las de votre grandeur et de sa servitude,
Entre l'impatience et la crainte flottant,
Il allait voir Junie, et revenait content.

NÉRON.

D'autant plus malheureux qu'il aura su lui plaire,
Narcisse, il doit plutôt souhaiter sa colère :
Néron impunément ne sera pas jaloux.

NARCISSE.

Vous? Et de quoi, seigneur, vous inquiétez-vous?
Junie a pu le plaindre et partager ses peines :
Elle n'a vu couler de larmes que les siennes;
Mais aujourd'hui, seigneur, que ses yeux dessillés,
Regardant de plus près l'éclat dont vous brillez,
Verront autour de vous les rois sans diadème,
Inconnus dans la foule, et son amant lui-même,
Attachés sur vos yeux, s'honorer d'un regard
Que vous aurez sur eux fait tomber au hasard;
Quand elle vous verra, de ce degré de gloire,
Venir en soupirant avouer sa victoire;

Maître, n'en doutez point, d'un cœur déjà charmé,
Commandez qu'on vous aime, et vous serez aimé.

NÉRON.

A combien de chagrins il faut que je m'apprête!
Que d'importunités!

NARCISSE.

Quoi donc! qui vous arrête,
Seigneur?

NÉRON.

Tout : Octavie, Agrippine, Burrhus,
Sénèque, Rome entière, et trois ans de vertus.
Non que pour Octavie un reste de tendresse
M'attache à son hymen et plaigne sa jeunesse;
Mes yeux, depuis longtemps fatigués de ses soins,
Rarement de ses pleurs daignent être témoins.
Trop heureux, si bientôt la faveur d'un divorce
Me soulageait d'un joug qu'on m'imposa par force!
Le ciel même en secret semble la condamner :
Ses vœux, depuis quatre ans, ont beau l'importuner;
Les dieux ne montrent point que sa vertu les touche :
D'aucun gage, Narcisse, ils n'honorent sa couche;
L'empire vainement demande un héritier.

NARCISSE.

Que tardez-vous, seigneur, à la répudier?
L'empire, votre cœur, tout condamne Octavie.
Auguste, votre aïeul, soupirait pour Livie;
Par un double divorce ils s'unirent tous deux;
Et vous devez l'empire à ce divorce heureux.
Tibère, que l'hymen plaça dans sa famille,
Osa bien à ses yeux répudier sa fille.
Vous seul, jusques ici, contraire à vos désirs,
N'osez par un divorce assurer vos plaisirs.

NÉRON.

Et ne connais-tu pas l'implacable Agrippine?
Mon amour inquiet déjà se l'imagine
Qui m'amène Octavie, et d'un œil enflammé
Atteste les saints droits d'un nœud qu'elle a formé;
Et, portant à mon cœur des atteintes plus rudes,
Me fait un long récit de mes ingratitudes.
De quel front soutenir ce fâcheux entretien?

NARCISSE.

N'êtes-vous pas, seigneur, votre maître et le sien?
Vous verrons-nous toujours trembler sous sa tutelle?
Vivez, régnez pour vous : c'est trop régner pour elle.
Craignez-vous? Mais, seigneur, vous ne la craignez [pas;
Vous venez de bannir le superbe Pallas,
Pallas, dont vous savez qu'elle soutient l'audace.

NÉRON.

Éloigné de ses yeux, j'ordonne, je menace,
J'écoute vos conseils, j'ose les approuver;
Je m'excite contre elle, et tâche à la braver;
Mais, je t'expose ici mon âme toute nue,
Sitôt que mon malheur me ramène à sa vue,
Soit que je n'ose encor démentir le pouvoir
De ces yeux où j'ai lu si longtemps mon devoir;
Soit qu'à tant de bienfaits ma mémoire fidèle
Lui soumette en secret tout ce que je tiens d'elle;
Mais enfin mes efforts ne me servent de rien :
Mon génie étonné tremble devant le sien.
Et c'est pour m'affranchir de cette dépendance,
Que je la fuis partout, que même je l'offense,
Et que, de temps en temps, j'irrite ses ennuis,
Afin qu'elle m'évite autant que je la fuis.
Mais je t'arrête trop : retire-toi, Narcisse;
Britannicus pourrait t'accuser d'artifice.

NARCISSE.

Non, non; Britannicus s'abandonne à ma foi :
Par son ordre, seigneur, il croit que je vous voi,
Que je m'informe ici de tout ce qui le touche,
Et veut de vos secrets être instruit par ma bouche.
Impatient, surtout, de revoir ses amours,
Il attend de mes soins ce fidèle secours.

NÉRON.

J'y consens; porte-lui cette douce nouvelle :
Il la verra.

NARCISSE.

Seigneur, bannissez-le loin d'elle.

NÉRON.

J'ai mes raisons, Narcisse; et tu peux concevoir
Que je lui vendrai cher le plaisir de la voir.
Cependant vante-lui ton heureux stratagème;
Dis-lui qu'en sa faveur on me trompe moi-même,
Qu'il la voit sans mon ordre. On ouvre; la voici.
Va retrouver ton maître, et l'amener ici.

SCÈNE III.

NÉRON, JUNIE.

NÉRON.

Vous vous troublez, madame, et changez de visage!
Lisez-vous dans mes yeux quelque triste présage?

JUNIE.

Seigneur, je ne vous puis déguiser mon erreur;
J'allais voir Octavie, et non pas l'empereur.

NÉRON.

Je le sais bien, madame, et n'ai pu sans envie
Apprendre vos bontés pour l'heureuse Octavie.

JUNIE.

Vous, seigneur?

NÉRON.

Pensez-vous, madame, qu'en ces lieux
Seule pour vous connaître, Octavie ait des yeux?

JUNIE.

Et quel autre, seigneur, voulez-vous que j'implore?
A qui demanderais-je un crime que j'ignore?
Vous qui le punissez, vous ne l'ignorez pas :
De grâce, apprenez-moi, seigneur, mes attentats.

NÉRON.

Quoi! madame, est-ce donc une légère offense
De m'avoir si longtemps caché votre présence?
Ces trésors dont le ciel voulut vous embellir,
Les avez-vous reçus pour les ensevelir?
L'heureux Britannicus verra-t-il sans alarmes
Croître, loin de nos yeux, son amour et vos charmes?
Pourquoi, de cette gloire exclu jusqu'à ce jour,
M'avez-vous, sans pitié, relégué dans ma cour?
On dit plus : vous souffrez, sans en être offensée,
Qu'il vous ose, madame, expliquer sa pensée,
Car je ne croirai point que sans me consulter
La sévère Junie ait voulu le flatter;
Ni qu'elle ait consenti d'aimer et d'être aimée,
Sans que j'en sois instruit que par la renommée.

JUNIE.

Je ne vous nîrai point, seigneur, que ses soupirs
M'ont daigné quelquefois expliquer ses désirs.
Il n'a point détourné ses regards d'une fille
Seul reste du débris d'une illustre famille :
Peut-être il se souvient qu'en un temps plus heureux
Son père me nomma pour l'objet de ses vœux.
Il m'aime; il obéit à l'empereur son père,
Et j'ose dire encore, à vous, à votre mère :
Vos désirs sont toujours si conformes aux siens...

NÉRON.

Ma mère a ses desseins, madame; et j'ai les miens.
Ne parlons plus ici de Claude et d'Agrippine;
Ce n'est point par leur choix que je me détermine.
C'est à moi seul, madame, à répondre de vous;
Et je veux de ma main vous choisir un époux.

JUNIE.

Ah, seigneur! songez-vous que toute autre alliance
Fera honte aux Césars, auteurs de ma naissance?

NÉRON.

Non, madame, l'époux dont je vous entretiens
Peut, sans honte, assembler vos aïeux et les siens;
Vous pouvez, sans rougir, consentir à sa flamme.

JUNIE.

Et quel est donc, seigneur, cet époux?

NÉRON.

Moi, madame.

JUNIE.

Vous!

NÉRON.

Je vous nommerais, madame, un autre nom,
Si j'en savais quelque autre au-dessus de Néron. [re,
Oui, pour vous faire un choix où vous puissiez souscri-
J'ai parcouru des yeux la cour, Rome, et l'empire.
Plus j'ai cherché, madame, et plus je cherche encor
En quelles mains je dois confier ce trésor;
Plus je vois que César, digne seul de vous plaire,
En doit être lui seul l'heureux dépositaire,
Et ne peut dignement vous confier qu'aux mains
A qui Rome a commis l'empire des humains.
Vous-même, consultez vos premières années;
Claudius à son fils les avait destinées;
Mais c'était en un temps où de l'empire entier
Il croyait quelque jour le nommer l'héritier.
Les dieux ont prononcé. Loin de leur contredire,
C'est à vous de passer du côté de l'empire.
En vain de ce présent ils m'auraient honoré,
Si votre cœur devait en être séparé;
Si tant de soins ne sont adoucis par vos charmes;
Si, tandis que je donne aux veilles, aux alarmes,
Des jours toujours à plaindre et toujours enviés,
Je ne vais quelquefois respirer à vos pieds.
Qu'Octavie à vos yeux ne fasse point d'ombrage :
Rome, aussi bien que moi, vous donne son suffrage,
Répudie Octavie, et me fait dénouer
Un hymen que le ciel ne veut point avouer.
Songez-y donc, madame, et pesez en vous-même
Ce choix digne des soins d'un prince qui vous aime,
Digne de vos beaux yeux trop longtemps captivés,
Digne de l'univers à qui vous vous devez.

JUNIE.

Seigneur, avec raison je demeure étonnée.
Je me vois, dans le cours d'une même journée,
Comme une criminelle amenée en ces lieux;
Et lorsque avec frayeur je parais à vos yeux,
Que sur mon innocence à peine je me fie,
Vous m'offrez tout d'un coup la place d'Octavie.
J'ose dire pourtant que je n'ai mérité
Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.
Et pouvez-vous, seigneur, souhaiter qu'une fille
Qui vit presque en naissant éteindre sa famille;
Qui, dans l'obscurité nourrissant sa douleur,
S'est fait une vertu conforme à son malheur,
Passe subitement de cette nuit profonde
Dans un rang qui l'expose aux yeux de tout le monde,
Dont je n'ai pu de loin soutenir la clarté,
Et dont une autre enfin remplit la majesté?

NÉRON.

Je vous ai déjà dit que je la répudie :
Ayez moins de frayeur, ou moins de modestie.
N'accusez point ici mon choix d'aveuglement;
Je vous réponds de vous; consentez seulement.
Du sang dont vous sortez rappelez la mémoire;
Et ne préférez point à la solide gloire
Des honneurs dont César prétend vous revêtir,
La gloire d'un refus sujet au repentir.

JUNIE.

Le ciel connaît, seigneur, le fond de ma pensée.
Je ne me flatte point d'une gloire insensée :
Je sais de vos présents mesurer la grandeur;
Mais plus ce rang sur moi répandrait de splendeur,
Plus il me ferait honte, et mettrait en lumière

Le crime d'en avoir dépouillé l'héritière.

NÉRON.

C'est de ses intérêts prendre beaucoup de soin,
Madame; et l'amitié ne peut aller plus loin.
Mais ne nous flattons point, et laissons le mystère :
La sœur vous touche ici beaucoup moins que le frère;
Et pour Britannicus...

JUNIE.

Il a su me toucher,
Seigneur; et je n'ai point prétendu m'en cacher.
Cette sincérité, sans doute, est peu discrète;
Mais toujours de mon cœur ma bouche est l'interprète.
Absente de la cour, je n'ai pas dû penser,
Seigneur, qu'en l'art de feindre il fallût m'exercer.
J'aime Britannicus. Je lui fus destinée
Quand l'empire devait suivre son hyménée :
Mais ces mêmes malheurs qui l'en ont écarté,
Ses honneurs abolis, son palais déserté,
La fuite d'une cour que sa chute a bannie,
Sont autant de liens qui retiennent Junie.
Tout ce que vous voyez conspire à vos désirs;
Vos jours toujours sereins coulent dans les plaisirs;
L'empire en est pour vous l'inépuisable source;
Ou, si quelque chagrin en interrompt la course,
Tout l'univers, soigneux de les entretenir,
S'empresse à l'effacer de votre souvenir.
Britannicus est seul. Quelque ennui qui le presse,
Il ne voit, dans son sort, que moi qui s'intéresse,
Et n'a, pour tous plaisirs, seigneur, que quelques pleurs
Qui lui font quelquefois oublier ses malheurs.

NÉRON.

Et ce sont ces plaisirs et ces pleurs que j'envie,
Que tout autre que lui me paîrait de sa vie.
Mais je garde à ce prince un traitement plus doux :
Madame, il va bientôt paraître devant vous.

JUNIE.

Ah, seigneur! vos vertus m'ont toujours rassurée.

NÉRON.

Je pouvais de ces lieux lui défendre l'entrée;
Mais, madame, je veux prévenir le danger
Où son ressentiment le pourrait engager.
Je ne veux point le perdre : il vaut mieux que lui-même
Entende son arrêt de la bouche qu'il aime.
Si ses jours vous sont chers, éloignez-le de vous
Sans qu'il ait aucun lieu de me croire jaloux.
De son bannissement prenez sur vous l'offense;
Et, soit par vos discours, soit par votre silence,
Du moins par vos froideurs, faites-lui concevoir
Qu'il doit porter ailleurs ses vœux et son espoir.

JUNIE.

Moi! que je lui prononce un arrêt si sévère!
Ma bouche mille fois lui jura le contraire.
Quand même jusque-là je pourrais me trahir,
Mes yeux lui défendront, seigneur, de m'obéir.

NÉRON.

Caché près de ces lieux, je vous verrai, madame.
Renfermez votre amour dans le fond de votre âme :
Vous n'aurez point pour moi de langages secrets,
J'entendrai des regards que vous croirez muets;
Et sa perte sera l'infaillible salaire
D'un geste ou d'un soupir échappé pour lui plaire.

JUNIE.

Hélas! si j'ose encor former quelques souhaits,
Seigneur, permettez-moi de ne le voir jamais!

SCÈNE IV.

NÉRON, JUNIE, NARCISSE.

NARCISSE.

Britannicus, seigneur, demande la princesse;
Il approche.

NÉRON.

Qu'il vienne.

JUNIE.

Ah! seigneur!

NÉRON.

Je vous laisse.
Sa fortune dépend de vous plus que de moi :
Madame, en le voyant, songez que je vous voi.

SCÈNE V.

JUNIE, NARCISSE.

JUNIE.

Ah! cher Narcisse, cours au-devant de ton maître;
Dis-lui... Je suis perdue! et je le vois paraître.

SCÈNE VI.

BRITANNICUS, JUNIE, NARCISSE.

BRITANNICUS.

Madame, quel bonheur me rapproche de vous?
Quoi! je puis donc jouir d'un entretien si doux!
Mais parmi ce plaisir quel chagrin me dévore!
Hélas! puis-je espérer de vous revoir encore?
Faut-il que je dérobe, avec mille détours,
Un bonheur que vos yeux m'accordaient tous les jours?
Quelle nuit! Quel réveil! Vos pleurs, votre présence,
N'ont point de ces cruels désarmé l'insolence!
Que faisait votre amant? Quel démon envieux
M'a refusé l'honneur de mourir à vos yeux?
Hélas! dans la frayeur dont vous étiez atteinte,
M'avez-vous, en secret, adressé quelque plainte?
Ma princesse, avez-vous daigné me souhaiter?
Songiez-vous aux douleurs que vous m'alliez coûter?
Vous ne me dites rien! Quel accueil! Quelle glace!
Est-ce ainsi que vos yeux consolent ma disgrâce?

Parlez : nous sommes seuls. Notre ennemi, trompé,
Tandis que je vous parle, est ailleurs occupé.
Ménageons les moments de cette heureuse absence.

JUNIE.

Vous êtes en des lieux tout pleins de sa puissance :
Ces murs mêmes, seigneur, peuvent avoir des yeux;
Et jamais l'empereur n'est absent de ces lieux.

BRITANNICUS.

Et depuis quand, madame, êtes-vous si craintive?
Quoi! déjà votre amour souffre qu'on le captive?
Qu'est devenu ce cœur qui me jurait toujours
De faire à Néron même envier nos amours?
Mais bannissez, madame, une inutile crainte :
La foi dans tous les cœurs n'est pas encore éteinte;
Chacun semble des yeux approuver mon courroux;
La mère de Néron se déclare pour nous.
Rome, de sa conduite elle-même offensée...

JUNIE.

Ah! seigneur! vous parlez contre votre pensée.
Vous-même vous m'avez avoué mille fois
Que Rome le louait d'une commune voix;
Toujours à sa vertu vous rendiez quelque hommage;
Sans doute la douleur vous dicte ce langage.

BRITANNICUS.

Ce discours me surprend, il le faut avouer :
Je ne vous cherchais pas pour l'entendre louer.
Quoi! pour vous confier la douleur qui m'accable,
A peine je dérobe un moment favorable;
Et ce moment si cher, madame, est consumé
A louer l'ennemi dont je suis opprimé!
Qui vous rend à vous-même, en un jour, si contraire?
Quoi! même vos regards ont appris à se taire?
Que vois-je? Vous craignez de rencontrer mes yeux!
Néron vous plairait-il? Vous serais-je odieux?
Ah! si je le croyais... Au nom des dieux, madame,
Éclaircissez le trouble où vous jetez mon âme.
Parlez. Ne suis-je plus dans votre souvenir?

JUNIE.

Retirez-vous, seigneur; l'empereur va venir.

BRITANNICUS.

Après ce coup, Narcisse, à qui dois-je m'attendre [1]?

SCÈNE VII.

NÉRON, JUNIE, NARCISSE.

NÉRON.

Madame...

JUNIE.

Non, seigneur, je ne puis rien entendre.
Vous êtes obéi. Laissez couler du moins
Des larmes dont ses yeux ne seront pas témoins.

[1] Dans toutes les éditions faites pendant la vie de l'auteur, on lit ce vers tel qu'il est imprimé ici; on ne peut donc douter que Racine n'ait mis, *à qui dois-je m'attendre*, et n'ait préféré l'exactitude du sens à celle de la grammaire. (G.)

SCÈNE VIII.

NÉRON, NARCISSE.

NÉRON.

Eh bien! de leur amour tu vois la violence,
Narcisse : elle a paru jusque dans son silence!
Elle aime mon rival, je ne puis l'ignorer;
Mais je mettrai ma joie à le désespérer.
Je me fais de sa peine une image charmante;
Et je l'ai vu douter du cœur de son amante.
Je la suis. Mon rival t'attend pour éclater :
Par de nouveaux soupçons, va, cours le tourmenter;
Et tandis qu'à mes yeux on le pleure, on l'adore,
Fais-lui payer bien cher un bonheur qu'il ignore.

NARCISSE, *seul.*

La fortune t'appelle une seconde fois,
Narcisse : voudrais-tu résister à sa voix?
Suivons jusques au bout ses ordres favorables;
Et, pour nous rendre heureux, perdons les misérables.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

NÉRON, BURRHUS.

BURRHUS

Pallas obéira, seigneur.

NÉRON.

Et de quel œil
Ma mère a-t-elle vu confondre son orgueil?

BURRHUS.

Ne doutez point, seigneur, que ce coup ne la frappe;
Qu'en reproches bientôt sa douleur ne s'échappe.
Ses transports dès longtemps commencent d'éclater.
A d'inutiles cris puissent-ils s'arrêter!

NÉRON.

Quoi! de quelque dessein la croyez-vous capable?

BURRHUS.

Agrippine, seigneur, est toujours redoutable :
Rome et tous vos soldats révèrent ses aïeux;
Germanicus son père est présent à leurs yeux.
Elle sait son pouvoir; vous savez son courage;
Et ce qui me la fait redouter davantage,
C'est que vous appuyez vous-même son courroux,
Et que vous lui donnez des armes contre vous.

NÉRON.

Moi, Burrhus?

BURRHUS.

Cet amour, seigneur, qui vous possède...

NÉRON.

Je vous entends, Burrhus. Le mal est sans remède :

Mon cœur s'en est plus dit que vous ne m'en direz;
Il faut que j'aime enfin.

BURRHUS.

Vous vous le figurez,
Seigneur; et, satisfait de quelque résistance,
Vous redoutez un mal faible dans sa naissance.
Mais si dans son devoir votre cœur affermi
Voulait ne point s'entendre avec son ennemi;
Si de vos premiers ans vous consultiez la gloire;
Si vous daigniez, seigneur, rappeler la mémoire
Des vertus d'Octavie indignes de ce prix,
Et de son chaste amour vainqueur de vos mépris;
Surtout si, de Junie évitant la présence,
Vous condamniez vos yeux à quelques jours d'absence;
Croyez-moi, quelque amour qui semble vous charmer,
On n'aime point, seigneur, si l'on ne veut aimer.

NÉRON.

Je vous croirai, Burrhus, lorsque dans les alarmes
Il faudra soutenir la gloire de nos armes,
Ou lorsque, plus tranquille, assis dans le sénat,
Il faudra décider du destin de l'État;
Je m'en reposerai sur votre expérience.
Mais, croyez-moi, l'amour est une autre science,
Burrhus; et je ferais quelque difficulté
D'abaisser jusque-là votre sévérité.
Adieu. Je souffre trop, éloigné de Junie.

SCÈNE II.

BURRHUS.

Enfin, Burrhus, Néron découvre son génie :
Cette férocité que tu croyais fléchir
De tes faibles liens est prête à s'affranchir.
En quels excès peut-être elle va se répandre!
O dieux! en ce malheur quel conseil dois-je prendre?
Sénèque, dont les soins me devraient soulager,
Occupé loin de Rome, ignore ce danger.
Mais quoi! si d'Agrippine excitant la tendresse
Je pouvais... La voici : mon bonheur me l'adresse.

SCÈNE III.

AGRIPPINE, BURRHUS, ALBINE.

AGRIPPINE.

Eh bien! je me trompais, Burrhus, dans mes soupçons!
Et vous vous signalez par d'illustres leçons!
On exile Pallas, dont le crime peut-être
Est d'avoir à l'empire élevé votre maître.
Vous le savez trop bien; jamais, sans ses avis,
Claude qu'il gouvernait n'eût adopté mon fils.
Que dis-je? A son épouse on donne une rivale;
On affranchit Néron de la foi conjugale :
Digne emploi d'un ministre ennemi des flatteurs,
Choisi pour mettre un frein à ses jeunes ardeurs,
De les flatter lui-même, et nourrir dans son âme
Le mépris de sa mère et l'oubli de sa femme!

BURRHUS.

Madame, jusqu'ici c'est trop tôt m'accuser;
L'empereur n'a rien fait qu'on ne puisse excuser.
N'imputez qu'à Pallas un exil nécessaire :
Son orgueil dès longtemps exigeait ce salaire;
Et l'empereur ne fait qu'accomplir à regret
Ce que toute la cour demandait en secret.
Le reste est un malheur qui n'est point sans ressource :
Des larmes d'Octavie on peut tarir la source.
Mais calmez vos transports; par un chemin plus doux,
Vous lui pourrez plus tôt ramener son époux :
Les menaces, les cris, le rendront plus farouche.

AGRIPPINE.

Ah! l'on s'efforce en vain de me fermer la bouche.
Je vois que mon silence irrite vos dédains;
Et c'est trop respecter l'ouvrage de mes mains.
Pallas n'emporte pas tout l'appui d'Agrippine :
Le ciel m'en laisse assez pour venger ma ruine.
Le fils de Claudius commence à ressentir
Des crimes dont je n'ai que le seul repentir.
J'irai, n'en doutez point, le montrer à l'armée,
Plaindre aux yeux des soldats son enfance opprimée,
Leur faire, à mon exemple, expier leur erreur.
On verra d'un côté le fils d'un empereur
Redemandant la foi jurée à sa famille,
Et de Germanicus on entendra la fille;
De l'autre, l'on verra le fils d'Ænobarbus,
Appuyé de Sénèque et du tribun Burrhus,
Qui, tous deux de l'exil rappelés par moi-même,
Partagent à mes yeux l'autorité suprême.
De nos crimes communs je veux qu'on soit instruit;
On saura les chemins par où je l'ai conduit :
Pour rendre sa puissance et la vôtre odieuses,
J'avoûrai les rumeurs les plus injurieuses;
Je confesserai tout, exils, assassinats,
Poison même...

BURRHUS.

Madame, ils ne vous croiront pas :
Ils sauront récuser l'injuste stratagème
D'un témoin irrité qui s'accuse lui-même.
Pour moi, qui le premier secondai vos desseins,
Qui fis même jurer l'armée entre ses mains,
Je ne me repens point de ce zèle sincère.
Madame, c'est un fils qui succède à son père.
En adoptant Néron, Claudius, par son choix,
De son fils et du vôtre a confondu les droits.
Rome l'a pu choisir. Ainsi, sans être injuste,
Elle choisit Tibère adopté par Auguste;
Et le jeune Agrippa, de son sang descendu,
Se vit exclu du rang vainement prétendu.
Sur tant de fondements sa puissance établie
Par vous-même aujourd'hui ne peut être affaiblie :
Et, s'il m'écoute encor, madame, sa bonté

Vous en fera bientôt perdre la volonté.
J'ai commencé, je veux poursuivre mon ouvrage.

SCÈNE IV.

AGRIPPINE, ALBINE.

ALBINE.

Dans quel emportement la douleur vous engage,
Madame! L'empereur puisse-t-il l'ignorer!

AGRIPPINE.

Ah! lui-même à mes yeux puisse-t-il se montrer!

ALBINE.

Madame, au nom des dieux, cachez votre colère.
Quoi! pour les intérêts de la sœur ou du frère,
Faut-il sacrifier le repos de vos jours?
Contraindrez-vous César jusque dans ses amours?

AGRIPPINE.

Quoi! tu ne vois donc pas jusqu'où l'on me ravale,
Albine? C'est à moi qu'on donne une rivale.
Bientôt, si je ne romps ce funeste lien,
Ma place est occupée, et je ne suis plus rien.
Jusqu'ici d'un vain titre Octavie honorée,
Inutile à la cour, en était ignorée :
Les grâces, les honneurs, par moi seule versés,
M'attiraient des mortels les vœux intéressés.
Une autre de César a surpris la tendresse :
Elle aura le pouvoir d'épouse et de maîtresse;
Le fruit de tant de soins, la pompe des Césars,
Tout deviendra le prix d'un seul de ses regards.
Que dis-je? l'on m'évite, et déjà délaissée...
Ah! je ne puis, Albine, en souffrir la pensée.
Quand je devrais du ciel hâter l'arrêt fatal,
Néron, l'ingrat Néron... Mais voici son rival.

SCÈNE V.

BRITANNICUS, AGRIPPINE, NARCISSE, ALBINE.

BRITANNICUS.

Nos ennemis communs ne sont pas invincibles,
Madame; nos malheurs trouvent des cœurs sensibles :
Vos amis et les miens, jusqu'alors si secrets,
Tandis que nous perdions le temps en vains regrets,
Animés du courroux qu'allume l'injustice,
Viennent de confier leur douleur à Narcisse.
Néron n'est pas encor tranquille possesseur
De l'ingrate qu'il aime au mépris de ma sœur.
Si vous êtes toujours sensible à son injure,
On peut dans son devoir ramener le parjure.
La moitié du sénat s'intéresse pour nous :
Sylla, Pison, Plautus...

AGRIPPINE.

Prince, que dites-vous?
Sylla, Pison, Plautus, les chefs de la noblesse!

BRITANNICUS.

Madame, je vois bien que ce discours vous blesse,
Et que votre courroux, tremblant, irrésolu,
Craint déjà d'obtenir tout ce qu'il a voulu.
Non, vous avez trop bien établi ma disgrâce;
D'aucun ami pour moi ne redoutez l'audace :
Il ne m'en reste plus; et vos soins trop prudents
Les ont tous écartés ou séduits dès longtemps.

AGRIPPINE.

Seigneur, à vos soupçons donnez moins de créance;
Notre salut dépend de notre intelligence.
J'ai promis, il suffit. Malgré vos ennemis,
Je ne révoque rien de ce que j'ai promis.
Le coupable Néron fuit en vain ma colère :
Tôt ou tard il faudra qu'il entende sa mère.
J'essaîrai tour à tour la force et la douceur;
Ou moi-même, avec moi conduisant votre sœur,
J'irai semer partout ma crainte et ses alarmes,
Et ranger tous les cœurs du parti de ses larmes.
Adieu. J'assiégerai Néron de toutes parts.
Vous, si vous m'en croyez, évitez ses regards.

SCÈNE VI.

BRITANNICUS, NARCISSE.

BRITANNICUS.

Ne m'as-tu point flatté d'une fausse espérance?
Puis-je sur ton récit fonder quelque assurance,
Narcisse?

NARCISSE.

Oui. Mais, seigneur, ce n'est pas en ces lieux
Qu'il faut développer ce mystère à vos yeux.
Sortons. Qu'attendez-vous?

BRITANNICUS.

Ce que j'attends, Narcisse?
Hélas!

NARCISSE.

Expliquez-vous.

BRITANNICUS.

Si par ton artifice,
Je pouvais revoir...

NARCISSE.

Qui?

BRITANNICUS.

J'en rougis. Mais enfin
D'un cœur moins agité j'attendrais mon destin.

NARCISSE.

Après tous mes discours, vous la croyez fidèle?

BRITANNICUS.

Non, je la crois, Narcisse, ingrate, criminelle,
Digne de mon courroux; mais je sens, malgré moi
Que je ne le crois pas autant que je le doi.

Dans ses égarements, mon cœur opiniâtre
Lui prête des raisons, l'excuse, l'idolâtre.
Je voudrais vaincre enfin mon incrédulité;
Je la voudrais haïr avec tranquillité.
Eh! qui croira qu'un cœur si grand en apparence,
D'une infidèle cour ennemi dès l'enfance,
Renonce à tant de gloire, et, dès le premier jour,
Trame une perfidie inouïe à la cour?

NARCISSE.

Eh! qui sait si l'ingrate, en sa longue retraite,
N'a point de l'empereur médité la défaite?
Trop sûre que ses yeux ne pouvaient se cacher,
Peut-être elle fuyait pour se faire chercher,
Pour exciter Néron par la gloire pénible
De vaincre une fierté jusqu'alors invincible.

BRITANNICUS.

Je ne la puis donc voir?

NARCISSE.

Seigneur, en ce moment
Elle reçoit les vœux de son nouvel amant.

BRITANNICUS.

Eh bien! Narcisse, allons. Mais que vois-je? c'est elle.

NARCISSE, *à part.*

Ah! dieux! A l'empereur portons cette nouvelle.

SCÈNE VII.

BRITANNICUS, JUNIE.

JUNIE.

Retirez-vous, seigneur, et fuyez un courroux
Que ma persévérance allume contre vous.
Néron est irrité. Je me suis échappée
Tandis qu'à l'arrêter sa mère est occupée.
Adieu, réservez-vous, sans blesser mon amour,
Au plaisir de me voir justifier un jour.
Votre image sans cesse est présente à mon âme :
Rien ne l'en peut bannir.

BRITANNICUS.

Je vous entends, madame :
Vous voulez que ma fuite assure vos désirs,
Que je laisse un champ libre à vos nouveaux soupirs.
Sans doute, en me voyant, une pudeur secrète
Ne vous laisse goûter qu'une joie inquiète.
Eh bien, il faut partir!

JUNIE.

Seigneur, sans m'imputer...

BRITANNICUS.

Ah! vous deviez du moins plus longtemps disputer.
Je ne murmure point qu'une amitié commune
Se range du parti que flatte la fortune;
Que l'éclat d'un empire ait pu vous éblouir;
Qu'aux dépens de ma sœur vous en vouliez jouir;
Mais que, de ces grandeurs comme une autre occupée,
Vous m'en ayez paru si longtemps détrompée;
Non, je l'avoue encor, mon cœur désespéré
Contre ce seul malheur n'était point préparé.
J'ai vu sur ma ruine élever l'injustice;
De mes persécutions j'ai vu le ciel complice :
Tant d'horreurs n'avaient point épuisé son courroux,
Madame; il me restait d'être oublié de vous.

JUNIE.

Dans un temps plus heureux, ma juste impatience
Vous ferait repentir de votre défiance;
Mais Néron vous menace : en ce pressant danger,
Seigneur, j'ai d'autres soins que de vous affliger.
Allez, rassurez-vous, et cessez de vous plaindre :
Néron nous écoutait, et m'ordonnait de feindre.

BRITANNICUS.

Quoi! le cruel...

JUNIE.

Témoin de tout notre entretien,
D'un visage sévère examinait le mien,
Prêt à faire sur vous éclater la vengeance
D'un geste confident de notre intelligence.

BRITANNICUS.

Néron nous écoutait, madame! Mais, hélas!
Vos yeux auraient pu feindre, et ne m'abuser pas :
Ils pouvaient me nommer l'auteur de cet outrage!
L'amour est-il muet, ou n'a-t-il qu'un langage?
De quel trouble un regard pouvait me préserver!
Il fallait...

JUNIE.

Il fallait me taire et vous sauver.
Combien de fois, hélas! puisqu'il faut vous le dire,
Mon cœur de son désordre allait-il vous instruire!
De combien de soupirs interrompant le cours,
Ai-je évité vos yeux que je cherchais toujours!
Quel tourment de se taire en voyant ce qu'on aime,
De l'entendre gémir, de l'affliger soi-même,
Lorsque par un regard on peut le consoler!
Mais quels pleurs ce regard aurait-il fait couler!
Ah! dans ce souvenir, inquiète, troublée,
Je ne me sentais pas assez dissimulée :
De mon front effrayé je craignais la pâleur;
Je trouvais mes regards trop pleins de ma douleur;
Sans cesse il me semblait que Néron en colère
Me venait reprocher trop de soin de vous plaire;
Je craignais mon amour vainement renfermé;
Enfin, j'aurais voulu n'avoir jamais aimé.
Hélas! pour son bonheur, seigneur, et pour le nôtre,
Il n'est que trop instruit de mon cœur et du vôtre!
Allez, encore un coup, cachez-vous à ses yeux :
Mon cœur plus à loisir vous éclaircira mieux.
De mille autres secrets j'aurais compte à vous rendre.

BRITANNICUS.

Ah! n'en voilà que trop; c'est trop me faire entendre,
Madame, mon bonheur, mon crime, vos bontés

Et savez-vous pour moi tout ce que vous quittez?
(*se jetant aux pieds de Junie.*)
Quand pourrai-je à vos pieds expier ce reproche?

JUNIE.

Que faites-vous? Hélas! votre rival s'approche.

SCÈNE VIII.

NÉRON, BRITANNICUS, JUNIE.

NÉRON.

Prince, continuez des transports si charmants.
Je conçois vos bontés par ses remercîments,
Madame; à vos genoux je viens de le surprendre.
Mais il aurait aussi quelque grâce à me rendre;
Ce lieu le favorise, et je vous y retiens
Pour lui faciliter de si doux entretiens.

BRITANNICUS.

Je puis mettre à ses pieds ma douleur ou ma joie
Partout où sa bonté consent que je la voie,
Et l'aspect de ces lieux où vous la retenez
N'a rien dont mes regards doivent être étonnés.

NÉRON.

Et que vous montrent-ils qui ne vous avertisse
Qu'il faut qu'on me respecte et que l'on m'obéisse?

BRITANNICUS.

Ils ne nous ont pas vu l'un et l'autre élever,
Moi pour vous obéir, et vous pour me braver;
Et ne s'attendaient pas, lorsqu'ils nous virent naître,
Qu'un jour Domitius me dût parler en maître.

NÉRON.

Ainsi par le destin nos vœux sont traversés;
J'obéissais alors, et vous obéissez.
Si vous n'avez appris à vous laisser conduire,
Vous êtes jeune encore, et l'on peut vous instruire.

BRITANNICUS.

Et qui m'en instruira?

NÉRON.

Tout l'empire à la fois,
Rome.

BRITANNICUS.

Rome met-elle au nombre de vos droits
Tout ce qu'a de cruel l'injustice et la force,
Les emprisonnements, le rapt et le divorce?

NÉRON.

Rome ne porte point ses regards curieux
Jusque dans des secrets que je cache à ses yeux.
Imitez son respect.

BRITANNICUS.

On sait ce qu'elle en pense.

NÉRON.

Elle se tait du moins : imitez son silence.

BRITANNICUS.

Ainsi Néron commence à ne se plus forcer,

NÉRON.

Néron de vos discours commence à se lasser.

BRITANNICUS.

Chacun devait bénir le bonheur de son règne.

NÉRON.

Heureux ou malheureux, il suffit qu'on me craigne.

BRITANNICUS.

Je connais mal Junie, ou de tels sentiments
Ne mériteront pas ses applaudissements.

NÉRON.

Du moins, si je ne sais le secret de lui plaire,
Je sais l'art de punir un rival téméraire.

BRITANNICUS.

Pour moi, quelque péril qui me puisse accabler,
Sa seule inimitié peut me faire trembler.

NÉRON.

Souhaitez-la; c'est tout ce que je puis vous dire.

BRITANNICUS.

Le bonheur de lui plaire est le seul où j'aspire.

NÉRON.

Elle vous l'a promis, vous lui plairez toujours.

BRITANNICUS.

Je ne sais pas du moins épier ses discours.
Je la laisse expliquer sur tout ce qui me touche,
Et ne me cache point pour lui fermer la bouche.

NÉRON.

Je vous entends. Eh bien! gardes!

JUNIE.

Que faites-vous?
C'est votre frère. Hélas! c'est un amant jaloux.
Seigneur, mille malheurs persécutent sa vie :
Ah! son bonheur peut-il exciter votre envie?
Souffrez que, de vos cœurs rapprochant les liens,
Je me cache à vos yeux, et me dérobe aux siens.
Ma fuite arrêtera vos discordes fatales;
Seigneur, j'irai remplir le nombre des vestales.
Ne lui disputez plus mes vœux infortunés,
Souffrez que les dieux seuls en soient importunes.

NÉRON.

L'entreprise, madame, est étrange et soudaine.
Dans son appartement, gardes, qu'on la remène!
Gardez Britannicus dans celui de sa sœur.

BRITANNICUS.

C'est ainsi que Néron sait disputer un cœur!

JUNIE.

Prince, sans l'irriter, cédons à cet orage.

NÉRON.

Gardes, obéissez sans tarder davantage.

SCÈNE IX.

NÉRON, BURRHUS.

BURRHUS.

Que vois-je? O ciel!

NÉRON, *sans voir Burrhus.*

Ainsi leurs feux sont redoublés ;
Je reconnais la main qui les a rassemblés.
Agrippine ne s'est présentée à ma vue,
Ne s'est dans ses discours si longtemps étendue,
Que pour faire jouer ce ressort odieux.
(*apercevant Burrhus.*)
Qu'on sache si ma mère est encore en ces lieux.
Burrhus, dans ce palais je veux qu'on la retienne,
Et qu'au lieu de sa garde on lui donne la mienne.

BURRHUS.

Quoi! seigneur, sans l'ouïr! Une mère!

NÉRON.

Arrêtez :
J'ignore quels projets, Burrhus, vous méditez ;
Mais, depuis quelques jours, tout ce que je désire
Trouve en vous un censeur prêt à me contredire.
Répondez-m'en, vous dis-je, ou, sur votre refus,
D'autres me répondront et d'elle et de Burrhus.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

AGRIPPINE, BURRHUS.

BURRHUS.

Oui, madame, à loisir vous pourrez vous défendre ;
César lui-même ici consent de vous entendre.
Si son ordre au palais vous a fait retenir,
C'est peut-être à dessein de vous entretenir.
Quoi qu'il en soit, si j'ose expliquer ma pensée,
Ne vous souvenez plus qu'il vous ait offensée ;
Préparez-vous plutôt à lui tendre les bras,
Défendez-vous, madame, et ne l'accusez pas.
Vous voyez, c'est lui seul que la cour envisage.
Quoiqu'il soit votre fils, et même votre ouvrage,
Il est votre empereur. Vous êtes, comme nous,
Sujette à ce pouvoir qu'il a reçu de vous.
Selon qu'il vous menace, ou bien qu'il vous caresse,
La cour autour de vous ou s'écarte ou s'empresse.
C'est son appui qu'on cherche en cherchant votre ap-
Mais voici l'empereur. [pui.

AGRIPPINE.

Qu'on me laisse avec lui.

SCÈNE II.

NÉRON, AGRIPPINE.

AGRIPPINE, *s'asseyant.*

Approchez-vous, Néron, et prenez votre place.
On veut sur vos soupçons que je vous satisfasse.
J'ignore de quel crime on a pu me noircir ;
De tous ceux que j'ai faits je vais vous éclaircir.
Vous régnez ; vous savez combien votre naissance
Entre l'empire et vous avait mis de distance.
Les droits de mes aïeux, que Rome a consacrés,
Étaient même sans moi d'inutiles degrés.
Quand de Britannicus la mère condamnée
Laissa de Claudius disputer l'hyménée,
Parmi tant de beautés qui briguèrent son choix,
Qui de ses affranchis mendièrent les voix,
Je souhaitai son lit, dans la seule pensée
De vous laisser au trône où je serais placée,
Je fléchis mon orgueil ; j'allai prier Pallas.
Son maître, chaque jour caressé dans mes bras,
Prit insensiblement dans les yeux de sa nièce
L'amour où je voulais amener sa tendresse.
Mais ce lien du sang qui nous joignait tous deux
Écartait Claudius d'un lit incestueux ;
Il n'osait épouser la fille de son frère.
Le sénat fut séduit : une loi moins sévère
Mit Claude dans mon lit, et Rome à mes genoux.
C'était beaucoup pour moi, ce n'était rien pour vous.
Je vous fis sur mes pas entrer dans sa famille ;
Je vous nommai son gendre, et vous donnai sa fille :
Silanus, qui l'aimait, s'en vit abandonné,
Et marqua de son sang ce jour infortuné.
Ce n'était rien encore. Eussiez-vous pu prétendre
Qu'un jour Claude à son fils pût préférer son gendre ?
De ce même Pallas j'implorai le secours ;
Claude vous adopta, vaincu par ses discours,
Vous appela Néron ; et du pouvoir suprême
Voulut, avant le temps, vous faire part lui-même.
C'est alors que chacun, rappelant le passé,
Découvrit mon dessein déjà trop avancé ;
Que de Britannicus la disgrâce future
Des amis de son père excita le murmure.
Mes promesses aux uns éblouirent les yeux ;
L'exil me délivra des plus séditieux ;
Claude même, lassé de ma plainte éternelle,
Éloigna de son fils tous ceux de qui le zèle,
Engagé dès longtemps à suivre son destin,
Pouvait du trône encor lui rouvrir le chemin.
Je fis plus ; je choisis moi-même dans ma suite
Ceux à qui je voulais qu'on livrât sa conduite ;
J'eus soin de vous nommer par un contraire choix,
Des gouverneurs que Rome honorait de sa voix ;
Je fus sourde à la brigue, et crus la renommée ;
J'appelai de l'exil, je tirai de l'armée,
Et ce même Sénèque, et ce même Burrhus,
Qui depuis... Rome alors estimait leurs vertus.
De Claude en même temps épuisant les richesses,
Ma main, sous votre nom, répandait ses largesses.
Les spectacles, les dons, invincibles appas,
Vous attiraient les cœurs du peuple et des soldats,

Qui d'ailleurs, réveillant leur tendresse première,
Favorisaient en vous Germanicus mon père.
Cependant Claudius penchait vers son déclin.
Ses yeux, longtemps fermés, s'ouvrirent à la fin;
Il connut son erreur. Occupé de sa crainte,
Il laissa pour son fils échapper quelque plainte,
Et voulut, mais trop tard, assembler ses amis.
Ses gardes, son palais, son lit, m'étaient soumis.
Je lui laissai sans fruit consumer sa tendresse,
De ses derniers soupirs je me rendis maîtresse:
Mes soins, en apparence, épargnant ses douleurs,
De son fils, en mourant, lui cachèrent les pleurs.
Il mourut. Mille bruits en courent à ma honte.
J'arrêtai de sa mort la nouvelle trop prompte;
Et tandis que Burrhus allait secrètement
De l'armée en vos mains exiger le serment,
Que vous marchiez au camp, conduit sous mes auspi-
Dans Rome les autels fumaient de sacrifices; [ces,
Par mes ordres trompeurs tout le peuple excité
Du prince déjà mort demandait la santé.
Enfin, des légions l'entière obéissance
Ayant de votre empire affermi la puissance,
On vit Claude; et le peuple, étonné de son sort,
Apprit en même temps votre règne et sa mort.
C'est le sincère aveu que je voulais vous faire:
Voilà tous mes forfaits. En voici le salaire:
Du fruit de tant de soins à peine jouissant
En avez-vous six mois paru reconnaissant,
Que, lassé d'un respect qui vous gênait peut-être,
Vous avez affecté de ne me plus connaître.
J'ai vu Burrhus, Sénèque, aigrissant vos soupçons,
De l'infidélité vous tracer des leçons,
Ravis d'être vaincus dans leur propre science.
J'ai vu favorisés de votre confiance
Othon, Sénécion, jeunes voluptueux,
Et de tous vos plaisirs flatteurs respectueux;
Et lorsque, vos mépris excitant mes murmures,
Je vous ai demandé raison de tant d'injures,
(Seul recours d'un ingrat qui se voit confondu)
Par de nouveaux affronts vous m'avez répondu.
Aujourd'hui je promets Junie à votre frère;
Ils se flattent tous deux du choix de votre mère:
Que faites-vous? Junie, enlevée à la cour,
Devient en une nuit l'objet de votre amour;
Je vois de votre cœur Octavie effacée,
Prête à sortir du lit où je l'avais placée;
Je vois Pallas banni, votre frère arrêté;
Vous attentez enfin jusqu'à ma liberté;
Burrhus ose sur moi porter ses mains hardies.
Et lorsque, convaincu de tant de perfidies,
Vous deviez ne me voir que pour les expier,
C'est vous qui m'ordonnez de me justifier!

NÉRON.

Je me souviens toujours que je vous dois l'empire,
Et, sans vous fatiguer du soin de le redire,
Votre bonté, madame, avec tranquillité
Pouvait se reposer sur ma fidélité.
Aussi bien ces soupçons, ces plaintes assidues
Ont fait croire à tous ceux qui les ont entendues
Que jadis, j'ose ici vous le dire entre nous,
Vous n'aviez, sous mon nom, travaillé que pour vous.
« Tant d'honneurs, disaient-ils, et tant de déférences,
« Sont-ce de ses bienfaits de faibles récompenses?
« Quel crime a donc commis ce fils tant condamné?
« Est-ce pour obéir qu'elle l'a couronné?
« N'est-il de son pouvoir que le dépositaire? »
Non que, si jusque-là j'avais pu vous complaire,
Je n'eusse pris plaisir, madame, à vous céder
Ce pouvoir que vos cris semblaient redemander;
Mais Rome veut un maître, et non une maîtresse.
Vous entendiez les bruits qu'excitait ma faiblesse;
Le sénat chaque jour et le peuple, irrités
De s'ouïr par ma voix dicter vos volontés,
Publiaient qu'en mourant Claude avec sa puissance
M'avait encor laissé sa simple obéissance.
Vous avez vu cent fois nos soldats en courroux
Porter en murmurant leurs aigles devant vous;
Honteux de rabaisser par cet indigne usage
Les héros dont encore elles portent l'image.
Toute autre se serait rendue à leurs discours;
Mais si vous ne régnez, vous vous plaignez toujours.
Avec Britannicus contre moi réunie,
Vous le fortifiez du parti de Junie;
Et la main de Pallas trame tous ces complots.
Et lorsque malgré moi j'assure mon repos,
On vous voit de colère et de haine animée;
Vous voulez présenter mon rival à l'armée,
Déjà jusques au camp le bruit en a couru.

AGRIPPINE.

Moi, le faire empereur? Ingrat! l'avez-vous cru?
Quel serait mon dessein? qu'aurais-je pu prétendre?
Quels honneurs dans sa cour, quel rang pourrais-je at-
Ah! si sous votre empire on ne m'épargne pas, [tendre?
Si mes accusateurs observent tous mes pas,
Si de leur empereur ils poursuivent la mère,
Que ferais-je au milieu d'une cour étrangère?
Ils me reprocheraient, non des cris impuissants,
Des desseins étouffés aussitôt que naissants,
Mais des crimes pour vous commis à votre vue,
Et dont je ne serais que trop tôt convaincue.
Vous ne me trompez point, je vois tous vos détours;
Vous êtes un ingrat, vous le fûtes toujours.
Dès vos plus jeunes ans, mes soins et mes tendresses
N'ont arraché de vous que de feintes caresses.
Rien ne vous a pu vaincre; et votre dureté
Aurait dû dans son cours arrêter ma bonté.
Que je suis malheureuse! et par quelle infortune
Faut-il que tous mes soins me rendent importune!

Je n'ai qu'un fils. O ciel! qui m'entends aujourd'hui,
T'ai-je fait quelques vœux qui ne fussent pour lui?
Remords, crainte, périls, rien ne m'a retenue;
J'ai vaincu ses mépris; j'ai détourné ma vue
Des malheurs qui dès lors me furent annoncés;
J'ai fait ce que j'ai pu; vous régnez, c'est assez.
Avec ma liberté, que vous m'avez ravie,
Si vous le souhaitez, prenez encor ma vie,
Pourvu que par ma mort tout le peuple irrité
Ne vous ravisse pas ce qui m'a tant coûté.

NÉRON.

Eh bien donc, prononcez. Que voulez-vous qu'on [fasse?

AGRIPPINE.

De mes accusateurs qu'on punisse l'audace;
Que de Britannicus on calme le courroux;
Que Junie à son choix puisse prendre un époux;
Qu'ils soient libres tous deux, et que Pallas demeure;
Que vous me permettiez de vous voir à toute heure;
(*apercevant Burrhus dans le fond du théâtre.*)
Que ce même Burrhus, qui nous vient écouter,
A votre porte enfin n'ose plus m'arrêter.

NÉRON.

Oui, madame, je veux que ma reconnaissance
Désormais dans les cœurs grave votre puissance;
Et je bénis déjà cette heureuse froideur,
Qui de notre amitié va rallumer l'ardeur.
Quoi que Pallas ait fait, il suffit, je l'oublie;
Avec Britannicus je me réconcilie;
Et quant à cet amour qui nous a séparés,
Je vous fais notre arbitre, et vous nous jugerez.
Allez donc, et portez cette joie à mon frère.
Gardes, qu'on obéisse aux ordres de ma mère.

SCÈNE III.

NÉRON, BURRHUS.

BURRHUS.

Que cette paix, seigneur, et ces embrassements
Vont offrir à mes yeux de spectacles charmants!
Vous savez si jamais ma voix lui fut contraire,
Si de son amitié j'ai voulu vous distraire,
Et si j'ai mérité cet injuste courroux.

NÉRON.

Je ne vous flatte point, je me plaignais de vous,
Burrhus; je vous ai crus tous deux d'intelligence;
Mais son inimitié vous rend ma confiance.
Elle se hâte trop, Burrhus, de triompher;
J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer.

BURRHUS.

Quoi, seigneur!

NÉRON.

C'en est trop; il faut que sa ruine
Me délivre à jamais des fureurs d'Agrippine.
Tant qu'il respirera, je ne vis qu'à demi.
Elle m'a fatigué de ce nom ennemi;
Et je ne prétends pas que sa coupable audace
Une seconde fois lui promette ma place.

BURRHUS.

Elle va donc bientôt pleurer Britannicus?

NÉRON.

Avant la fin du jour je ne le craindrai plus.

BURRHUS.

Et qui de ce dessein vous inspire l'envie?

NÉRON.

Ma gloire, mon amour, ma sûreté, ma vie.

BURRHUS.

Non, quoi que vous disiez, cet horrible dessein
Ne fut jamais, seigneur, conçu dans votre sein.

NÉRON.

Burrhus!

BURRHUS.

De votre bouche, ô ciel! puis-je l'apprendre?
Vous-même, sans frémir, avez-vous pu l'entendre?
Songez-vous dans quel sang vous allez vous baigner?
Néron dans tous les cœurs est-il las de régner?
Que dira-t-on de vous? quelle est votre pensée?

NÉRON.

Quoi! toujours enchaîné de ma gloire passée,
J'aurai devant les yeux je ne sais quel amour
Que le hasard nous donne et nous ôte en un jour?
Soumis à tous leurs vœux, à mes désirs contraire,
Suis-je leur empereur seulement pour leur plaire?

BURRHUS.

Eh! ne suffit-il pas, seigneur, à vos souhaits
Que le bonheur public soit un de vos bienfaits?
C'est à vous à choisir, vous êtes encor maître.
Vertueux jusqu'ici, vous pouvez toujours l'être;
Le chemin est tracé, rien ne vous retient plus,
Vous n'avez qu'à marcher de vertus en vertus.
Mais si de vos flatteurs vous suivez la maxime,
Il vous faudra, seigneur, courir de crime en crime,
Soutenir vos rigueurs par d'autres cruautés,
Et laver dans le sang vos bras ensanglantés.
Britannicus mourant excitera le zèle
De ses amis, tout prêts à prendre sa querelle.
Ces vengeurs trouveront de nouveaux défenseurs,
Qui, même après leur mort, auront dès successeurs;
Vous allumez un feu qui ne pourra s'éteindre.
Craint de tout l'univers, il vous faudra tout craindre,
Toujours punir, toujours trembler dans vos projets,
Et pour vos ennemis compter tous vos sujets.
Ah! de vos premiers ans l'heureuse expérience
Vous fait-elle, seigneur, haïr votre innocence?
Songez-vous au bonheur qui les a signalés?
Dans quel repos, ô ciel! les avez-vous coulés!
Quel plaisir de penser et de dire en vous-même :
« Partout en ce moment on me bénit, on m'aime;

« On ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer;
« Le ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nom-
« Leur sombre inimitié ne fuit point mon visage; [mer;
« Je vois voler partout les cœurs à mon passage! »
Tels étaient vos plaisirs. Quel changement, ô dieux!
Le sang le plus abject vous était précieux :
Un jour, il m'en souvient, le sénat équitable
Vous pressait de souscrire à la mort d'un coupable;
Vous résistiez, seigneur, à leur sévérité;
Votre cœur s'accusait de trop de cruauté;
Et plaignant les malheurs attachés à l'empire,
« Je voudrais, disiez-vous, ne savoir pas écrire. »
Non, ou vous me croirez, ou bien de ce malheur
Ma mort m'épargnera la vue et la douleur;
On ne me verra point survivre à votre gloire.
Si vous allez commettre une action si noire,
(*se jetant aux pieds de Néron.*)
Me voilà prêt, seigneur; avant que de partir,
Faites percer ce cœur qui n'y peut consentir;
Appelez les cruels qui vous l'ont inspirée;
Qu'ils viennent essayer leur main mal assurée...
Mais je vois que mes pleurs touchent mon empereur;
Je vois que sa vertu frémit de leur fureur.
Ne perdez point de temps, nommez-moi les perfides
Qui vous osent donner ces conseils parricides;
Appelez votre frère, oubliez dans ses bras...

NÉRON.

Ah! que demandez-vous!

BURRHUS.

Non, il ne vous hait pas,
Seigneur; on le trahit; je sais son innocence;
Je vous réponds pour lui de son obéissance.
J'y cours. Je vais presser un entretien si doux.

NÉRON.

Dans mon appartement qu'il m'attende avec vous.

SCÈNE IV.

NÉRON, NARCISSE.

NARCISSE.

Seigneur, j'ai tout prévu pour une mort si juste :
Le poison est tout prêt. La fameuse Locuste
A redoublé pour moi ses soins officieux :
Elle a fait expirer un esclave à mes yeux;
Et le fer est moins prompt, pour trancher une vie,
Que le nouveau poison que sa main me confie.

NÉRON.

Narcisse, c'est assez; je reconnais ce soin,
Et ne souhaite pas que vous alliez plus loin.

NARCISSE.

Quoi! pour Britannicus votre haine affaiblie
Me défend...

NÉRON.

Oui, Narcisse : on nous réconcilie.

NARCISSE.

Je me garderai bien de vous en détourner,
Seigneur. Mais il s'est vu tantôt emprisonner :
Cette offense en son cœur sera longtemps nouvelle.
Il n'est point de secrets que le temps ne révèle :
Il saura que ma main lui devait présenter
Un poison que votre ordre avait fait apprêter.
Les dieux de ce dessein puissent-ils le distraire!
Mais peut-être il fera ce que vous n'osez faire.

NÉRON.

On répond de son cœur; et je vaincrai le mien.

NARCISSE.

Et l'hymen de Junie en est-il le lien?
Seigneur, lui faites-vous encor ce sacrifice?

NÉRON.

C'est prendre trop de soin. Quoi qu'il en soit, Narcisse,
Je ne le compte plus parmi mes ennemis.

NARCISSE.

Agrippine, seigneur, se l'était bien promis :
Elle a repris sur vous son souverain empire.

NÉRON.

Quoi donc? qu'a-t-elle dit? et que voulez-vous dire?

NARCISSE.

Elle s'en est vantée assez publiquement.

NÉRON.

De quoi?

NARCISSE.

Qu'elle n'avait qu'à vous voir un moment;
Qu'à tout ce grand éclat, à ce courroux funeste,
On verrait succéder un silence modeste;
Que vous-même à la paix souscririez le premier :
Heureux que sa bonté daignât tout oublier!

NÉRON.

Mais, Narcisse, dis-moi, que veux-tu que je fasse?
Je n'ai que trop de pente à punir son audace;
Et, si je m'en croyais, ce triomphe indiscret
Serait bientôt suivi d'un éternel regret.
Mais de tout l'univers quel sera le langage?
Sur les pas des tyrans veux-tu que je m'engage,
Et que Rome, effaçant tant de titres d'honneur,
Me laisse pour tout nom celui d'empoisonneur?
Ils mettront ma vengeance au rang des parricides.

NARCISSE.

Et prenez-vous, seigneur, leurs caprices pour guides?
Avez-vous prétendu qu'ils se tairaient toujours?
Est-ce à vous de prêter l'oreille à leurs discours?
De vos propres désirs perdrez-vous la mémoire,
Et serez-vous le seul que vous n'oserez croire?
Mais, seigneur, les Romains ne vous sont pas connus :
Non, non, dans leurs discours ils sont plus retenus.
Tant de précaution affaiblit votre règne :
Ils croiront, en effet, mériter qu'on les craigne.

Au joug, depuis longtemps, ils se sont façonnés;
Ils adorent la main qui les tient enchaînés.
Vous les verrez toujours ardents à vous complaire :
Leur prompte servitude a fatigué Tibère.
Moi-même, revêtu d'un pouvoir emprunté,
Que je reçus de Claude avec la liberté,
J'ai cent fois, dans le cours de ma gloire passée,
Tenté leur patience, et ne l'ai point lassée.
D'un empoisonnement vous craignez la noirceur!
Faites périr le frère, abandonnez la sœur;
Rome, sur les autels prodiguant les victimes,
Fussent-ils innocents, leur trouvera des crimes :
Vous verrez mettre au rang des jours infortunés
Ceux où jadis la sœur et le frère sont nés.

NÉRON.

Narcisse, encore un coup, je ne puis l'entreprendre.
J'ai promis à Burrhus, il a fallu me rendre.
Je ne veux point encore, en lui manquant de foi,
Donner à sa vertu des armes contre moi.
J'oppose à ses raisons un courage inutile :
Je ne l'écoute point avec un cœur tranquille.

NARCISSE.

Burrhus ne pense pas, seigneur, tout ce qu'il dit :
Son adroite vertu ménage son crédit;
Ou plutôt ils n'ont tous qu'une même pensée.
Ils verraient par ce coup leur puissance abaissée;
Vous seriez libre alors, seigneur, et devant vous
Ces maîtres orgueilleux fléchiraient comme nous.
Quoi donc! ignorez-vous tout ce qu'ils osent dire!
« Néron, s'ils en sont crus, n'est point né pour l'em-
« Il ne dit, il ne fait que ce qu'on lui prescrit : [pire;
« Burrhus conduit son cœur, Sénèque son esprit.
« Pour toute ambition, pour vertu singulière,
« Il excelle à conduire un char dans la carrière,
« A disputer des prix indignes de ses mains,
« A se donner lui-même en spectacle aux Romains,
« A venir prodiguer sa voix sur un théâtre,
« A réciter des chants qu'il veut qu'on idolâtre;
« Tandis que des soldats, de moments en moments,
« Vont arracher pour lui les applaudissements. »
Ah! ne voulez-vous pas les forcer à se taire?

NÉRON.

Viens, Narcisse : allons voir ce que nous devons faire.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

BRITANNICUS, JUNIE.

BRITANNICUS.

Oui, madame, Néron, qui l'aurait pu penser?
Dans son appartement m'attend pour m'embrasser.
Il y fait de sa cour inviter la jeunesse;
Il veut que d'un festin la pompe et l'allégresse
Confirment à leurs yeux la foi de nos serments,
Et réchauffent l'ardeur de nos embrassements.
Il éteint cet amour source de tant de haine;
Il vous fait de mon sort arbitre souveraine.
Pour moi, quoique banni du rang de mes aïeux,
Quoique de leur dépouille il se pare à mes yeux,
Depuis qu'à mon amour cessant d'être contraire
Il semble me céder la gloire de vous plaire,
Mon cœur, je l'avoûrai, lui pardonne en secret,
Et lui laisse le reste avec moins de regret.
Quoi! je ne serai plus séparé de vos charmes!
Quoi! même en ce moment, je puis voir sans alarmes
Ces yeux que n'ont émus ni soupirs ni terreur,
Qui m'ont sacrifié l'empire et l'empereur!
Ah, madame!... Mais quoi! Quelle nouvelle crainte
Tient parmi mes transports votre joie en contrainte?
D'où vient qu'en m'écoutant, vos yeux, vos tristes yeux
Avec de longs regards se tournent vers les cieux?
Qu'est-ce que vous craignez?

JUNIE.

Je l'ignore moi-même;
Mais je crains.

BRITANNICUS.

Vous m'aimez?

JUNIE.

Hélas! si je vous aime!

BRITANNICUS

Néron ne trouble plus notre félicité.

JUNIE.

Mais me répondez-vous de sa sincérité?

BRITANNICUS.

Quoi! vous le soupçonnez d'une haine couverte?

JUNIE.

Néron m'aimait tantôt, il jurait votre perte;
Il me fuit, il vous cherche; un si grand changement
Peut-il être, seigneur, l'ouvrage d'un moment?

BRITANNICUS.

Cet ouvrage, madame, est un coup d'Agrippine :
Elle a cru que ma perte entraînait sa ruine.
Grâce aux préventions de son esprit jaloux,
Nos plus grands ennemis ont combattu pour nous.
Je m'en fie aux transports qu'elle m'a fait paraître;
Je m'en fie à Burrhus; j'en crois même son maître :
Je crois qu'à mon exemple, impuissant à trahir,
Il hait à cœur ouvert, ou cesse de haïr.

JUNIE.

Seigneur, ne jugez pas de son cœur par le vôtre :
Sur des pas différents vous marchez l'un et l'autre.
Je ne connais Néron et la cour que d'un jour;
Mais, si j'ose le dire, hélas! dans cette cour

Combien tout ce qu'on dit est loin de ce qu'on pense!
Que la bouche et le cœur sont peu d'intelligence!
Avec combien de joie on y trahit sa foi!
Quel séjour étranger et pour vous et pour moi!

BRITANNICUS.

Mais que son amitié soit véritable ou feinte,
Si vous craignez Néron, lui-même est-il sans crainte?
Non, non, il n'ira point, par un lâche attentat,
Soulever contre lui le peuple et le sénat.
Que dis-je? il reconnaît sa dernière injustice;
Ses remords ont paru, même aux yeux de Narcisse.
Ah! s'il vous avait dit, ma princesse, à quel point...

JUNIE.

Mais Narcisse, seigneur, ne vous trahit-il point?

BRITANNICUS.

Et pourquoi voulez-vous que mon cœur s'en défie?

JUNIE.

Et que sais-je? Il y va, seigneur, de votre vie :
Tout m'est suspect : je crains que tout ne soit séduit;
Je crains Néron; je crains le malheur qui me suit.
D'un noir pressentiment malgré moi prévenue,
Je vous laisse à regret éloigner de ma vue.
Hélas! si cette paix dont vous vous repaissez
Couvrait contre vos jours quelques piéges dressés;
Si Néron, irrité de notre intelligence,
Avait choisi la nuit pour cacher sa vengeance;
S'il préparait ses coups tandis que je vous vois;
Et si je vous parlais pour la dernière fois!
Ah, prince!

BRITANNICUS.

Vous pleurez! Ah, ma chère princesse!
Et pour moi jusque-là votre cœur s'intéresse!
Quoi, madame! en un jour où, plein de sa grandeur,
Néron croit éblouir vos yeux de sa splendeur,
Dans des lieux où chacun me fuit et le révère,
Aux pompes de sa cour préférer ma misère!
Quoi! dans ce même jour et dans ces mêmes lieux,
Refuser un empire, et pleurer à mes yeux!
Mais, madame, arrêtez ces précieuses larmes :
Mon retour va bientôt dissiper vos alarmes.
Je me rendrais suspect par un plus long séjour :
Adieu. Je vais, le cœur tout plein de mon amour,
Au milieu des transports d'une aveugle jeunesse,
Ne voir, n'entretenir que ma belle princesse.
Adieu.

JUNIE.

Prince...

BRITANNICUS.

On m'attend, madame, il faut partir.

JUNIE.

Mais du moins attendez qu'on vous vienne avertir.

SCÈNE II.

BRITANNICUS, AGRIPPINE, JUNIE.

AGRIPPINE.

Prince, que tardez-vous? partez en diligence.
Néron impatient se plaint de votre absence.
La joie et le plaisir de tous les conviés
Attend, pour éclater, que vous vous embrassiez.
Ne faites point languir une si juste envie;
Allez. Et nous, madame, allons chez Octavie.

BRITANNICUS.

Allez, belle Junie; et, d'un esprit content,
Hâtez-vous d'embrasser ma sœur qui vous attend.
Dès que je le pourrai, je reviens sur vos traces,
Madame; et de vos soins j'irai vous rendre grâces.

SCÈNE III.

AGRIPPINE, JUNIE.

AGRIPPINE.

Madame, ou je me trompe, ou durant vos adieux,
Quelques pleurs répandus ont obscurci vos yeux.
Puis-je savoir quel trouble a formé ce nuage?
Doutez-vous d'une paix dont je fais mon ouvrage?

JUNIE.

Après tous les ennuis que ce jour m'a coûtés,
Ai-je pu rassurer mes esprits agités?
Hélas! à peine encor je conçois ce miracle.
Quand même à vos bontés je craindrais quelque obs-[tacle,
Le changement, madame, est commun à la cour;
Et toujours quelque crainte accompagne l'amour.

AGRIPPINE.

Il suffit; j'ai parlé, tout a changé de face :
Mes soins à vos soupçons ne laissent point de place.
Je réponds d'une paix jurée entre mes mains;
Néron m'en a donné des gages trop certains.
Ah! si vous aviez vu par combien de caresses
Il m'a renouvelé la foi de ses promesses;
Par quels embrassements il vient de m'arrêter!
Ses bras, dans nos adieux, ne pouvaient me quitter.
Sa facile bonté, sur son front répandue,
Jusqu'aux moindres secrets est d'abord descendue :
Il s'épanchait en fils qui vient en liberté
Dans le sein de sa mère oublier sa fierté.
Mais bientôt reprenant un visage sévère,
Tel que d'un empereur qui consulte sa mère,
Sa confidence auguste a mis entre mes mains
Des secrets d'où dépend le destin des humains.
Non, il le faut ici confesser à sa gloire,
Son cœur n'enferme point une malice noire;
Et nos seuls ennemis, altérant sa bonté,
Abusaient contre nous de sa facilité :
Mais enfin, à son tour, leur puissance décline;

Rome encore une fois va connaître Agrippine;
Déjà de ma faveur on adore le bruit.
Cependant en ces lieux n'attendons pas la nuit :
Passons chez Octavie, et donnons-lui le reste
D'un jour autant heureux que je l'ai cru funeste.
Mais qu'est-ce que j'entends? Quel tumulte confus!
Que peut-on faire?

JUNIE.

O ciel, sauvez Britannicus!

SCÈNE IV.

AGRIPPINE, JUNIE, BURRHUS.

AGRIPPINE.

Burrhus, où courez-vous? Arrêtez. Que veut dire...

BURRHUS.

Madame, c'en est fait, Britannicus expire.

JUNIE.

Ah! mon prince!

AGRIPPINE.

Il expire?

BURRHUS.

Ou plutôt il est mort,
Madame.

JUNIE.

Pardonnez, madame, à ce transport,
Je vais le secourir, si je puis, ou le suivre.

SCÈNE V.

AGRIPPINE, BURRHUS.

AGRIPPINE.

Quel attentat, Burrhus!

BURRHUS.

Je n'y pourrai survivre,
Madame; il faut quitter la cour et l'empereur.

AGRIPPINE.

Quoi! du sang de son frère il n'a point eu d'horreur!

BURRHUS.

Ce dessein s'est conduit avec plus de mystère.
A peine l'empereur a vu venir son frère,
Il se lève, il l'embrasse, on se tait; et soudain
César prend le premier une coupe à la main :
« Pour achever ce jour sous de meilleurs auspices,
« Ma main de cette coupe épanche les prémices,
« Dit-il. Dieux, que j'appelle à cette effusion,
« Venez favoriser notre réunion. »
Par les mêmes serments Britannicus se lie.
La coupe dans ses mains par Narcisse est remplie;
Mais ses lèvres à peine en ont touché les bords,
Le fer ne produit point de si puissants efforts,
Madame : la lumière à ses yeux est ravie;
Il tombe sur son lit sans chaleur et sans vie.
Jugez combien ce coup frappe tous les esprits.
La moitié s'épouvante et sort avec des cris;
Mais ceux qui de la cour ont un plus long usage,
Sur les yeux de César composent leur visage.
Cependant sur son lit il demeure penché;
D'aucun étonnement il ne paraît touché;
« Ce mal dont vous craignez, dit-il, la violence,
« A souvent sans péril attaqué son enfance. »
Narcisse veut en vain affecter quelque ennui,
Et sa perfide joie éclate malgré lui.
Pour moi, dût l'empereur punir ma hardiesse,
D'une odieuse cour j'ai traversé la presse;
Et j'allais, accablé de cet assassinat,
Pleurer Britannicus, César et tout l'État.

AGRIPPINE.

Le voici. Vous verrez si c'est moi qui l'inspire.

SCÈNE VI.

NÉRON, AGRIPPINE, BURRHUS, NARCISSE.

NÉRON, *voyant Agrippine.*

Dieux!

AGRIPPINE.

Arrêtez, Néron : j'ai deux mots à vous dire.
Britannicus est mort : je reconnais les coups;
Je connais l'assassin.

NÉRON.

Et qui, madame?

AGRIPPINE.

Vous.

NÉRON.

Moi! Voilà les soupçons dont vous êtes capable.
Il n'est point de malheur dont je ne sois coupable.
Et, si l'on veut, madame, écouter vos discours,
Ma main de Claude même aura tranché les jours.
Son fils vous était cher, sa mort peut vous confondre;
Mais des coups du destin je ne puis pas répondre.

AGRIPPINE.

Non, non, Britannicus est mort empoisonné;
Narcisse a fait le coup, vous l'avez ordonné.

NÉRON.

Madame!... Mais qui peut vous tenir ce langage?

NARCISSE.

Eh, seigneur! ce soupçon vous fait-il tant d'outrage?
Britannicus, madame, eut des desseins secrets
Qui vous auraient coûté de plus justes regrets :
Il aspirait plus loin qu'à l'hymen de Junie;
De vos propres bontés il vous aurait punie.
Il vous trompait vous-même; et son cœur offensé
Prétendait tôt ou tard rappeler le passé.
Soit donc que malgré vous le sort vous ait servie,
Soit qu'instruit des complots qui menaçaient sa vie,

Sur ma fidélité César s'en soit remis,
Laissez les pleurs, madame, à vos seuls ennemis :
Qu'ils mettent ce malheur au rang des plus sinistres :
Mais vous...

AGRIPPINE.

Poursuis, Néron : avec de tels ministres,
Par des faits glorieux tu te vas signaler;
Poursuis. Tu n'as pas fait ce pas pour reculer :
Ta main a commencé par le sang de ton frère;
Je prévois que tes coups viendront jusqu'à ta mère.
Dans le fond de ton cœur je sais que tu me hais;
Tu voudras t'affranchir du joug de mes bienfaits.
Mais je veux que ma mort te soit même inutile :
Ne crois pas qu'en mourant je te laisse tranquille;
Rome, ce ciel, ce jour que tu reçus de moi,
Partout, à tout moment, m'offriront devant toi.
Tes remords te suivront comme autant de furies;
Tu croiras les calmer par d'autres barbaries;
Ta fureur s'irritant soi-même dans son cours,
D'un sang toujours nouveau marquera tous tes jours.
Mais j'espère qu'enfin le ciel, las de tes crimes,
Ajoutera ta perte à tant d'autres victimes;
Qu'après t'être couvert de leur sang et du mien
Tu te verras forcé de répandre le tien;
Et ton nom paraîtra, dans la race future,
Aux plus cruels tyrans une cruelle injure.
Voilà ce que mon cœur se présage de toi.
Adieu : tu peux sortir.

NÉRON.

Narcisse, suivez-moi.

SCÈNE VII.

AGRIPPINE, BURRHUS.

AGRIPPINE.

Ah ciel! de mes soupçons quelle était l'injustice!
Je condamnais Burrhus pour écouter Narcisse!
Burrhus, avez-vous vu quels regards furieux
Néron en me quittant m'a laissés pour adieux?
C'en est fait, le cruel n'a plus rien qui l'arrête;
Le coup qu'on m'a prédit va tomber sur ma tête.
Il vous accablera vous-même à votre tour.

BURRHUS.

Ah, madame! pour moi, j'ai vécu trop d'un jour.
Plût au ciel que sa main, heureusement cruelle,
Eût fait sur moi l'essai de sa fureur nouvelle!
Qu'il ne m'eût pas donné, par ce triste attentat,
Un gage trop certain des malheurs de l'État!
Son crime seul n'est pas ce qui me désespère;
Sa jalousie a pu l'armer contre son frère :
Mais s'il vous faut, madame, expliquer ma douleur;
Néron l'a vu mourir sans changer de couleur,
Ses yeux indifférents ont déjà la constance
D'un tyran dans le crime endurci dès l'enfance.
Qu'il achève, madame, et qu'il fasse périr
Un ministre importun qui ne le peut souffrir.
Hélas! loin de vouloir éviter sa colère,
La plus soudaine mort me sera la plus chère.

SCÈNE VIII.

AGRIPPINE, BURRHUS, ALBINE.

ALBINE.

Ah, madame! ah, seigneur! courez vers l'empereur;
Venez sauver César de sa propre fureur;
Il se voit pour jamais séparé de Junie.

AGRIPPINE.

Quoi! Junie elle-même a terminé sa vie?

ALBINE.

Pour accabler César d'un éternel ennui,
Madame, sans mourir elle est morte pour lui,
Vous savez de ces lieux comme elle s'est ravie :
Elle a feint de passer chez la triste Octavie,
Mais bientôt elle a pris des chemins écartés,
Où mes yeux ont suivi ses pas précipités.
Des portes du palais elle sort éperdue.
D'abord elle a d'Auguste aperçu la statue;
Et mouillant de ses pleurs le marbre de ses pieds,
Que de ses bras pressants elle tenait liés :
« Prince, par ces genoux, dit-elle, que j'embrasse,
« Protége en ce moment le reste de ta race;
« Rome, dans ton palais, vient de voir immoler
« Le seul de tes neveux qui te pût ressembler.
« On veut après sa mort que je lui sois parjure;
« Mais pour lui conserver une foi toujours pure,
« Prince, je me dévoue à ces dieux immortels
« Dont ta vertu t'a fait partager les autels. »
Le peuple, cependant, que ce spectacle étonne,
Vole de toutes parts, se presse, l'environne,
S'attendrit à ses pleurs, et plaignant son ennui,
D'une commune voix la prend sous son appui;
Ils la mènent au temple où depuis tant d'années
Au culte des autels nos vierges destinées
Gardent fidèlement le dépôt précieux
Du feu toujours ardent qui brûle pour nos dieux
César les voit partir sans oser les distraire.
Narcisse, plus hardi, s'empresse pour lui plaire
Il vole vers Junie, et, sans s'épouvanter,
D'une profane main commence à l'arrêter.
De mille coups mortels son audace est punie;
Son infidèle sang rejaillit sur Junie.
César, de tant d'objets en même temps frappé,
Le laisse entre les mains qui l'ont enveloppé.
Il rentre. Chacun fuit son silence farouche;
Le nom seul de Junie échappe de sa bouche.
Il marche sans dessein; ses yeux mal assurés

N'osent lever au ciel leurs regards égarés;
Et l'on craint, si la nuit jointe à la solitude
Vient de son désespoir aigrir l'inquiétude,
Si vous l'abandonnez plus longtemps sans secours,
Que sa douleur bientôt n'attente sur ses jours.
Le temps presse : courez. Il ne faut qu'un caprice;
Il se perdrait, madame.

AGRIPPINE.

Il se ferait justice.
Mais, Burrhus, allons voir jusqu'où vont ses transports :
Voyons quel changement produiront ses remords·
S'il voudra désormais suivre d'autres maximes.

BURRHUS.

Plût aux dieux que ce fût le dernier de ses crimes!

FIN DE BRITANNICUS.

BÉRÉNICE,

TRAGÉDIE. — 1670.

A MONSEIGNEUR COLBERT,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT, CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DES FINANCES, SURINTENDANT DES BATIMENTS, GRAND TRÉSORIER DES ORDRES DU ROI, MARQUIS DE SEIGNELAY, etc.

MONSEIGNEUR,

Quelque juste défiance que j'aie de moi-même et de mes ouvrages, j'ose espérer que vous ne condamnerez pas la liberté que je prends de vous dédier cette tragédie. Vous ne l'avez pas jugée tout à fait indigne de votre approbation. Mais ce qui fait son plus grand mérite auprès de vous, c'est, MONSEIGNEUR, que vous avez été témoin du bonheur qu'elle a eu de ne pas déplaire à Sa Majesté.

L'on sait que les moindres choses vous deviennent considérables, pour peu qu'elles puissent servir ou à sa gloire ou à son plaisir; et c'est ce qui fait qu'au milieu de tant d'importantes occupations, où le zèle de votre prince et le bien public vous tiennent continuellement attaché, vous ne dédaignez pas quelquefois de descendre jusqu'à nous, pour nous demander compte de notre loisir.

J'aurais ici une belle occasion de m'étendre sur vos louanges, si vous me permettiez de vous louer. Et que ne dirais-je point de tant de rares qualités qui vous ont attiré l'admiration de toute la France; de cette pénétration à laquelle rien n'échappe; de cet esprit vaste qui embrasse, qui exécute tout à la fois tant de grandes choses; de cette âme que rien n'étonne, que rien ne fatigue!

Mais, MONSEIGNEUR, il faut être plus retenu à vous parler de vous-même; et je craindrais de m'exposer, par un éloge importun, à vous faire repentir de l'attention favorable dont vous m'avez honoré; il vaut mieux que je songe à la mériter par quelques nouveaux ouvrages : aussi bien c'est le plus agréable remerciement qu'on vous puisse faire. Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

RACINE.

PRÉFACE.

Titus, reginam Berenicen... *cui etiam nuptias pollicitus ferebatur... statim ab urbe dimisit invitus invitam* [1].

C'est-à-dire que « Titus, qui aimait passionnément Bé-« rénice, et qui même, à ce qu'on croyait, lui avait pro-« mis de l'épouser, la renvoya de Rome, malgré lui et mal-« gré elle, dès les premiers jours de son empire. » Cette action est très-fameuse dans l'histoire; et je l'ai trouvée très-propre pour le théâtre, par la violence des passions qu'elle y pouvait exciter. En effet, nous n'avons rien de plus touchant dans tous les poëtes, que la séparation d'Énée et de Didon, dans Virgile. Et qui doute que ce qui a pu fournir assez de matière pour tout un chant d'un poëme héroïque, où l'action dure plusieurs jours, ne puisse suffire pour le sujet d'une tragédie, dont la durée ne doit être que de quelques heures? Il est vrai que je n'ai point poussé Bérénice jusqu'à se tuer, comme Didon, parce que Bérénice n'ayant pas ici avec Titus les derniers engagements que Didon avait avec Énée, elle n'est pas obligée, comme elle, de renoncer à la vie. A cela près, le dernier adieu qu'elle dit à Titus, et l'effort qu'elle se fait pour s'en séparer, n'est pas le moins tragique de la pièce; et j'ose dire qu'il renouvelle assez bien dans le cœur des spectateurs l'émotion que le reste y avait pu exciter. Ce n'est point une nécessité qu'il y ait du sang et des morts dans une tragédie : il suffit que l'action en soit grande, que les acteurs en soient héroïques, que les passions y soient excitées, et que tout s'y ressente de cette tristesse majestueuse qui fait tout le plaisir de la tragédie.

Je crus que je pourrais rencontrer toutes ces parties dans mon sujet; mais ce qui m'en plut davantage, c'est que je le trouvai extrêmement simple. Il y avait longtemps que je voulais essayer si je pourrais faire une tragédie avec cette simplicité d'action qui a été si fort du goût des anciens; car c'est un des premiers préceptes qu'il nous ont laissés : « Que ce que vous ferez, dit Horace, soit toujours simple et ne soit qu'un. » Ils ont admiré l'*Ajax* de Sophocle, qui n'est autre chose qu'Ajax qui se tue de regret, à cause de la fureur où il était tombé après le refus qu'on lui avait fait des armes d'Achille. Ils ont admiré le *Philoctète*, dont tout le sujet est Ulysse qui vient pour surprendre les flèches d'Hercule. L'*Œdipe* même, quoique tout plein de reconnaissances, est moins chargé de matière que la plus simple

[1] Suet. *in Tito*, cap. 7.

tragédie de nos jours. Nous voyons enfin que les partisans de Térence, qui l'élèvent avec raison au-dessus de tous les poëtes comiques, pour l'élégance de sa diction et pour la vraisemblance de ses mœurs, ne laissent pas de confesser que Plaute a un grand avantage sur lui par la simplicité qui est dans la plupart des sujets de Plaute. Et c'est sans doute cette simplicité merveilleuse qui a attiré à ce dernier toutes les louanges que les anciens lui ont données. Combien Ménandre était-il encore plus simple, puisque Térence est obligé de prendre deux comédies de ce poëte pour en faire une des siennes!

Et il ne faut point croire que cette règle ne soit fondée que sur la fantaisie de ceux qui l'ont faite : il n'y a que le vraisemblable qui touche dans la tragédie; et quelle vraisemblance y a-t-il qu'il arrive en un jour une multitude de choses qui pourraient à peine arriver en plusieurs semaines? Il y en a qui pensent que cette simplicité est une marque de peu d'invention. Ils ne songent pas qu'au contraire toute l'invention consiste à faire quelque chose de rien, et que tout ce grand nombre d'incidents a toujours été le refuge des poëtes qui ne sentaient dans leur génie ni assez d'abondance ni assez de force pour attacher durant cinq actes leurs spectateurs par une action simple, soutenue de la violence des passions, de la beauté des sentiments, et de l'élégance de l'expression. Je suis bien éloigné de croire que toutes ces choses se rencontrent dans mon ouvrage; mais aussi je ne puis croire que le public me sache mauvais gré de lui avoir donné une tragédie qui a été honorée de tant de larmes, et dont la trentième représentation a été aussi suivie que la première.

Ce n'est pas que quelques personnes ne m'aient reproché cette même simplicité que j'avais recherchée avec tant de soin. Ils ont cru qu'une tragédie qui était si peu chargée d'intrigues ne pouvait être selon les règles du théâtre. Je m'informai s'ils se plaignaient qu'elle les eût ennuyés. On me dit qu'ils avouaient tous qu'elle n'ennuyait point, qu'elle les touchait même en plusieurs endroits, et qu'ils la verraient encore avec plaisir. Que veulent-ils davantage? Je les conjure d'avoir assez bonne opinion d'eux-mêmes pour ne pas croire qu'une pièce qui les touche, et qui leur donne du plaisir, puisse être absolument contre les règles. La principale règle est de plaire et de toucher : toutes les autres ne sont faites que pour parvenir à cette première; mais toutes ces règles sont d'un long détail, dont je ne leur conseille pas de s'embarrasser : ils ont des occupations plus importantes. Qu'ils se reposent sur nous de la fatigue d'éclaircir les difficultés de la Poétique d'Aristote; qu'ils se réservent le plaisir de pleurer et d'être attendris; et qu'ils me permettent de leur dire ce qu'un musicien disait à Philippe, roi de Macédoine, qui prétendait qu'une chanson n'était pas selon les règles : « A Dieu ne plaise, seigneur, que vous soyez jamais si mal-« heureux que de savoir ces choses-là mieux que moi! »

Voilà tout ce que j'ai à dire à ces personnes à qui je me ferai toujours gloire de plaire; car pour le libelle que l'on a fait contre moi, je crois que les lecteurs me dispenseront volontiers d'y répondre. Et que répondrais-je à un homme[1] qui ne pense rien, et qui ne sait pas même construire ce qu'il pense? Il parle de protase[1] comme s'il entendait ce mot, et veut que cette première des quatre parties de la tragédie soit toujours la plus proche de la dernière, qui est la catastrophe. Il se plaint que la trop grande connaissance des règles l'empêche de se divertir à la comédie. Certainement, si l'on en juge par sa dissertation, il n'y eut jamais de plainte plus mal fondée. Il paraît bien qu'il n'a jamais lu Sophocle, qu'il loue très-injustement d'*une grande multiplicité d'incidents;* et qu'il n'a même jamais rien lu de la Poétique, que dans quelques préfaces de tragédies. Mais je lui pardonne de ne pas savoir les règles du théâtre, puisque, heureusement pour le public, il ne s'applique pas à ce genre d'écrire. Ce que je ne lui pardonne pas, c'est de savoir si peu les règles de la bonne plaisanterie, lui qui ne veut pas dire un mot sans plaisanter. Croit-il réjouir beaucoup les honnêtes gens par ces *hélas de poche*, ces *mesdemoiselles mes règles*, et quantité d'autres basses affectations qu'il trouvera condamnées dans tous les bons auteurs, s'il se mêle jamais de les lire?

Toutes ces critiques sont le partage de quatre ou cinq petits auteurs infortunés, qui n'ont jamais pu par eux-mêmes exciter la curiosité du public. Ils attendent toujours l'occasion de quelque ouvrage qui réussisse, pour l'attaquer, non point par jalousie, car sur quel fondement seraient-ils jaloux? mais dans l'espérance qu'on se donnera la peine de leur répondre, et qu'on les tirera de l'obscurité où leurs propres ouvrages les auraient laissés toute leur vie.

[1] L'abbé de Villars, auteur du *Comte de Gabalis*, et d'une pesante critique de *Bérénice*.

[1] *Protase*, l'exposition du sujet.

PERSONNAGES.

TITUS, empereur de Rome.
BÉRÉNICE, reine de Palestine.
ANTIOCHUS, roi de Comagène.
PAULIN, confident de Titus.
ARSACE, confident d'Antiochus.
PHÉNICE, confidente de Bérénice.
RUTILE, Romain.
SUITE DE TITUS.

La scène est à Rome, dans un cabinet qui est entre l'appartement de Titus et celui de Bérénice.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

ANTIOCHUS, ARSACE.

ANTIOCHUS.

Arrêtons un moment. La pompe de ces lieux,
Je le vois bien, Arsace, est nouvelle à tes yeux.
Souvent ce cabinet, superbe et solitaire,
Des secrets de Titus est le dépositaire.

C'est ici quelquefois qu'il se cache à sa cour,
Lorsqu'il vient à la reine expliquer son amour.
De son appartement cette porte est prochaine,
Et cette autre conduit dans celui de la reine.
Va chez elle : dis-lui qu'importun à regret
J'ose lui demander un entretien secret.

ARSACE.

Vous, seigneur, importun? vous, cet ami fidèle
Qu'un soin si généreux intéresse pour elle?
Vous, cet Antiochus, son amant autrefois?
Vous, que l'Orient compte entre ses plus grands rois?
Quoi! déjà de Titus épouse en espérance,
Ce rang entre elle et vous met-il tant de distance?

ANTIOCHUS.

Va, dis-je; et sans vouloir te charger d'autres soins,
Vois si je puis bientôt lui parler sans témoins.

SCÈNE II.

ANTIOCHUS.

Eh bien! Antiochus, es-tu toujours le même?
Pourrai-je, sans trembler, lui dire : Je vous aime?
Mais quoi! déjà je tremble; et mon cœur agité
Craint autant ce moment que je l'ai souhaité.
Bérénice autrefois m'ôta toute espérance;
Elle m'imposa même un éternel silence.
Je me suis tu cinq ans; et jusques à ce jour,
D'un voile d'amitié j'ai couvert mon amour.
Dois-je croire qu'au rang où Titus la destine
Elle m'écoute mieux que dans la Palestine?
Il l'épouse. Ai-je donc attendu ce moment
Pour me venir encor déclarer son amant?
Quel fruit me reviendra d'un aveu téméraire?
Ah! puisqu'il faut partir, partons sans lui déplaire.
Retirons-nous, sortons; et, sans nous découvrir,
Allons loin de ses yeux l'oublier, ou mourir.
Eh quoi! souffrir toujours un tourment qu'elle ignore!
Toujours verser des pleurs qu'il faut que je dévore!
Quoi! même en la perdant redouter son courroux!
Belle reine, et pourquoi vous offenseriez-vous?
Viens-je vous demander que vous quittiez l'empire;
Que vous m'aimiez? Hélas! je ne viens que vous dire
Qu'après m'être longtemps flatté que mon rival
Trouverait à ses vœux quelque obstacle fatal;
Aujourd'hui qu'il peut tout, que votre hymen s'avance;
Exemple infortuné d'une longue constance,
Après cinq ans d'amour et d'espoir superflus,
Je pars, fidèle encor quand je n'espère plus.
Au lieu de s'offenser, elle pourra me plaindre. [dre :
Quoi qu'il en soit, parlons; c'est assez nous contrain-
Et que peut craindre, hélas! un amant sans espoir
Qui peut bien se résoudre à ne la jamais voir?

SCENE III.

ANTIOCHUS, ARSACE.

ANTIOCHUS.

Arsace, entrerons-nous?

ARSACE.

Seigneur, j'ai vu la reine :
Mais, pour me faire voir, je n'ai percé qu'à peine
Les flots toujours nouveaux d'un peuple adorateur
Qu'attire sur ses pas sa prochaine grandeur.
Titus, après huit jours d'une retraite austère,
Cesse enfin de pleurer Vespasien son père :
Cet amant se redonne aux soins de son amour;
Et si j'en crois, seigneur, l'entretien de la cour,
Peut-être avant la nuit l'heureuse Bérénice
Change le nom de reine au nom d'impératrice.

ANTIOCHUS.

Hélas!

ARSACE.

Quoi! ce discours pourrait-il vous troubler?

ANTIOCHUS.

Ainsi donc, sans témoins je ne lui puis parler?

ARSACE.

Vous la verrez, seigneur; Bérénice est instruite
Que vous voulez ici la voir seule et sans suite.
La reine d'un regard a daigné m'avertir
Qu'à votre empressement elle allait consentir;
Et sans doute elle attend le moment favorable
Pour disparaître aux yeux d'une cour qui l'accable.

ANTIOCHUS.

Il suffit. Cependant n'as-tu rien négligé
Des ordres importants dont je t'avais chargé?

ARSACE.

Seigneur, vous connaissez ma prompte obéissance.
Des vaisseaux dans Ostie armés en diligence,
Prêts à quitter le port de moments en moments,
N'attendent pour partir que vos commandements.
Mais qui renvoyez-vous dans votre Comagène?

ANTIOCHUS.

Arsace, il faut partir quand j'aurai vu la reine.

ARSACE.

Qui doit partir?

ANTIOCHUS.

Moi.

ARSACE.

Vous?

ANTIOCHUS.

En sortant du palais,
Je sors de Rome, Arsace, et j'en sors pour jamais.

ARSACE.

Je suis surpris, sans doute, et c'est avec justice.
Quoi! depuis si longtemps la reine Bérénice
Vous arrache, seigneur, du sein de vos États;

Depuis trois ans dans Rome elle arrête vos pas ;
Et lorsque cette reine, assurant sa conquête,
Vous attend pour témoin de cette illustre fête,
Quand l'amoureux Titus, devenant son époux,
Lui prépare un éclat qui rejaillit sur vous...

ANTIOCHUS.

Arsace, laisse-la jouir de sa fortune,
Et quitte un entretien dont le cours m'importune.

ARSACE.

Je vous entends, seigneur : ces mêmes dignités
Ont rendu Bérénice ingrate à vos bontés.
L'inimitié succède à l'amitié trahie.

ANTIOCHUS.

Non, Arsace, jamais je ne l'ai moins haïe.

ARSACE.

Le nouvel empereur vous a-t-il méconnu?
Quoi donc! de sa grandeur déjà trop prévenu,
Quelque pressentiment de son indifférence
Vous fait-il loin de Rome éviter sa présence?

ANTIOCHUS.

Titus n'a point paru pour moi se démentir :
J'aurais tort de me plaindre.

ARSACE.

Et pourquoi donc partir?
Quel caprice vous rend ennemi de vous-même?
Le ciel met sur le trône un prince qui vous aime,
Un prince qui, jadis témoin de vos combats,
Vous vit chercher la gloire et la mort sur ses pas,
Et de qui la valeur, par vos soins secondée,
Mit enfin sous le joug la rebelle Judée;
Il se souvient du jour illustre et douloureux
Qui décida du sort d'un long siége douteux.
Sur leur triple rempart les ennemis tranquilles
Contemplaient sans péril nos assauts inutiles;
Le bélier impuissant les menaçait en vain :
Vous seul, seigneur, vous seul, une échelle à la main,
Vous portâtes la mort jusque sur leurs murailles.
Ce jour presque éclaira vos propres funérailles :
Titus vous embrassa mourant entre mes bras,
Et tout le camp vainqueur pleura votre trépas.
Voici le temps, seigneur, où vous devez attendre
Le fruit de tant de sang qu'ils vous ont vu répandre.
Si, pressé du désir de revoir vos États,
Vous vous lassez de vivre où vous ne régnez pas,
Faut-il que sans honneurs l'Euphrate vous revoie?
Attendez pour partir que César vous renvoie
Triomphant et chargé des titres souverains
Qu'ajoute encore aux rois l'amitié des Romains.
Rien ne peut-il, seigneur, changer votre entreprise?
Vous ne répondez point!

ANTIOCHUS.

Que veux-tu que je dise?
J'attends de Bérénice un moment d'entretien.

ARSACE.

Eh bien, seigneur?

ANTIOCHUS.

Son sort décidera du mien.

ARSACE.

Comment?

ANTIOCHUS.

Sur son hymen j'attends qu'elle s'explique.
Si sa bouche s'accorde avec la voix publique,
S'il est vrai qu'on l'élève au trône des Césars,
Si Titus a parlé, s'il l'épouse, je pars.

ARSACE.

Mais qui rend à vos yeux cet hymen si funeste?

ANTIOCHUS.

Quand nous serons partis, je te dirai le reste.

ARSACE.

Dans quel trouble, seigneur, jetez-vous mon esprit.

ANTIOCHUS.

La reine vient. Adieu. Fais tout ce que j'ai dit.

SCÈNE IV.

BÉRÉNICE, ANTIOCHUS, PHÉNICE.

BÉRÉNICE.

Enfin je me dérobe à la joie importune
De tant d'amis nouveaux que me fait la fortune :
Je fuis de leurs respects l'inutile longueur,
Pour chercher un ami qui me parle du cœur :
Il ne faut point mentir, ma juste impatience
Vous accusait déjà de quelque négligence.
Quoi! cet Antiochus, disais-je, dont les soins
Ont eu tout l'Orient et Rome pour témoins;
Lui que j'ai vu toujours constant dans mes traverses,
Suivre d'un pas égal mes fortunes diverses;
Aujourd'hui que le ciel semble me présager
Un honneur qu'avec vous je prétends partager,
Ce même Antiochus se cachant à ma vue,
Me laisse à la merci d'une foule inconnue!

ANTIOCHUS.

Il est donc vrai, madame? et selon ce discours,
L'hymen va succéder à vos longues amours?

BÉRÉNICE.

Seigneur, je vous veux bien confier mes alarmes :
Ces jours ont vu mes yeux baignés de quelques larmes;
Ce long deuil que Titus opposait à sa cour
Avait même en secret suspendu son amour;
Il n'avait plus pour moi cette ardeur assidue
Lorsqu'il passait les jours attachés sur ma vue;
Muet, chargé de soins, et les larmes aux yeux,
Il ne me laissait plus que de tristes adieux.
Jugez de ma douleur, moi dont l'amour extrême,
Je vous l'ai dit cent fois, n'aime en lui que lui-même,
Moi qui, loin des grandeurs dont il est revêtu,
Aurais choisi son cœur, et cherché sa vertu.

ANTIOCHUS.

Il a repris pour vous sa tendresse première?

BÉRÉNICE.

Vous fûtes spectateur de cette nuit dernière,
Lorsque, pour seconder ses soins religieux,
Le sénat a placé son père entre les dieux.
De ce juste devoir sa piété contente
A fait place, seigneur, aux soins de son amante;
Et même en ce moment, sans qu'il m'en ait parlé,
Il est dans le sénat par son ordre assemblé.
Là, de la Palestine il étend la frontière;
Il y joint l'Arabie et la Syrie entière;
Et si de ses amis j'en dois croire la voix,
Si j'en crois ses serments redoublés mille fois,
Il va sur tant d'États couronner Bérénice,
Pour joindre à plus de noms le nom d'impératrice.
Il m'en viendra lui-même assurer en ce lieu.

ANTIOCHUS.

Et je viens donc vous dire un éternel adieu.

BÉRÉNICE.

Que dites-vous? Ah ciel! quel adieu! quel langage!
Prince, vous vous troublez et changez de visage!

ANTIOCHUS.

Madame, il faut partir.

BÉRÉNICE.

Quoi! ne puis-je savoir
Quel sujet...

ANTIOCHUS, *à part.*

Il fallait partir sans la revoir.

BÉRÉNICE.

Que craignez-vous? Parlez : c'est trop longtemps se [taire.
Seigneur, de ce départ quel est donc le mystère?

ANTIOCHUS.

Au moins souvenez-vous que je cède à vos lois,
Et que vous m'écoutez pour la dernière fois.
Si, dans ce haut degré de gloire et de puissance,
Il vous souvient des lieux où vous prîtes naissance,
Madame, il vous souvient que mon cœur en ces lieux
Reçut le premier trait qui partit de vos yeux :
J'aimai. J'obtins l'aveu d'Agrippa votre frère :
Il vous parla pour moi. Peut-être sans colère
Alliez-vous de mon cœur recevoir le tribut;
Titus, pour mon malheur, vint, vous vit, et vous plut.
Il parut devant vous dans tout l'éclat d'un homme
Qui porte entre ses mains la vengeance de Rome.
La Judée en pâlit : le triste Antiochus.
Se compta le premier au nombre des vaincus.
Bientôt, de mon malheur interprète sévère,
Votre bouche à la mienne ordonna de se taire.
Je disputai longtemps, je fis parler mes yeux;
Mes pleurs et mes soupirs vous suivaient en tous lieux.
Enfin votre rigueur emporta la balance :
Vous sûtes m'imposer l'exil ou le silence.
Il fallut le promettre, et même le jurer.
Mais, puisque en ce moment j'ose me déclarer,
Lorsque vous m'arrachiez cette injuste promesse,
Mon cœur faisait serment de vous aimer sans cesse.

BÉRÉNICE.

Ah! que me dites-vous?

ANTIOCHUS.

Je me suis tu cinq ans,
Madame, et vais encor me taire plus longtemps.
De mon heureux rival j'accompagnai les armes;
J'espérai de verser mon sang après mes larmes,
Ou qu'au moins, jusqu'à vous porté par mille exploits,
Mon nom pourrait parler, au défaut de ma voix.
Le ciel sembla promettre une fin à ma peine :
Vous pleurâtes ma mort, hélas! trop peu certaine.
Inutiles périls! Quelle était mon erreur!
La valeur de Titus surpassait ma fureur.
Il faut qu'à sa vertu mon estime réponde.
Quoique attendu, madame, à l'empire du monde,
Chéri de l'univers, enfin aimé de vous,
Il semblait à lui seul appeler tous les coups,
Tandis que, sans espoir, haï, lassé de vivre,
Son malheureux rival ne semblait que le suivre.
Je vois que votre cœur m'applaudit en secret;
Je vois que l'on m'écoute avec moins de regret,
Et que, trop attentive à ce récit funeste,
En faveur de Titus vous pardonnez le reste.
Enfin, après un siége aussi cruel que lent,
Il dompta les mutins, reste pâle et sanglant
Des flammes, de la faim, des fureurs intestines,
Et laissa leurs remparts cachés sous leurs ruines.
Rome vous vit, madame, arriver avec lui.
Dans l'Orient désert quel devint mon ennui!
Je demeurai longtemps errant dans Césarée,
Lieux charmants où mon cœur vous avait adorée.
Je vous redemandais à vos tristes États;
Je cherchais en pleurant les traces de vos pas.
Mais enfin succombant à ma mélancolie,
Mon désespoir tourna mes pas vers l'Italie.
Le sort m'y réservait le dernier de ses coups.
Titus en m'embrassant m'amena devant vous :
Un voile d'amitié vous trompa l'un et l'autre,
Et mon amour devint le confident du vôtre.
Mais toujours quelque espoir flattait mes déplaisirs;
Rome, Vespasien, traversaient vos soupirs;
Après tant de combats Titus cédait peut-être.
Vespasien est mort, et Titus est le maître.
Que ne fuyais-je alors! J'ai voulu quelques jours
De son nouvel empire examiner le cours.
Mon sort est accompli; votre gloire s'apprête.
Assez d'autres, sans moi, témoins de cette fête,
A vos heureux transports viendront joindre les leurs
Pour moi, qui ne pourrais y mêler que des pleurs,
D'un inutile amour trop constante victime,
Heureux dans mes malheurs d'en avoir pu sans crime

Conter toute l'histoire aux yeux qui les ont faits,
Je pars plus amoureux que je ne fus jamais.

BÉRÉNICE.

Seigneur, je n'ai pas cru que, dans une journée
Qui doit avec César unir ma destinée,
Il fût quelque mortel qui pût impunément
Se venir à mes yeux déclarer mon amant.
Mais de mon amitié mon silence est un gage;
J'oublie en sa faveur un discours qui m'outrage.
Je n'en ai point troublé le cours injurieux;
Je fais plus, à regret je reçois vos adieux.
Le ciel sait qu'au milieu des honneurs qu'il m'envoie,
Je n'attendais que vous pour témoin de ma joie;
Avec tout l'univers j'honorais vos vertus;
Titus vous chérissait, vous admiriez Titus.
Cent fois je me suis fait une douceur extrême
D'entretenir Titus dans un autre lui-même...

ANTIOCHUS.

Et c'est ce que je fuis. J'évite, mais trop tard,
Ces cruels entretiens où je n'ai point de part.
Je fuis Titus, je fuis ce nom qui m'inquiète,
Ce nom qu'à tous moments votre bouche répète :
Que vous dirai-je enfin? je fuis des yeux distraits,
Qui, me voyant toujours, ne me voyaient jamais.
Adieu. Je vais, le cœur trop plein de votre image,
Attendre, en vous aimant, la mort pour mon partage.
Surtout ne craignez point qu'une aveugle douleur
Remplisse l'univers du bruit de mon malheur :
Madame, le seul bruit d'une mort que j'implore
Vous fera souvenir que je vivais encore.
Adieu.

SCÈNE V.

BÉRÉNICE, PHÉNICE.

PHÉNICE.

Que je le plains! Tant de fidélité,
Madame, méritait plus de prospérité.
Ne le plaignez-vous pas?

BÉRÉNICE.

Cette prompte retraite
Me laisse, je l'avoue, une douleur secrète.

PHÉNICE.

Je l'aurais retenu.

BÉRÉNICE.

Qui? moi, le retenir?
J'en dois perdre plutôt jusques au souvenir.
Tu veux donc que je flatte une ardeur insensée?

PHÉNICE.

Titus n'a point encore expliqué sa pensée.
Rome vous voit, madame, avec des yeux jaloux;
La rigueur de ses lois m'épouvante pour vous :
L'hymen chez les Romains n'admet qu'une Romaine;
Rome hait tous les rois, et Bérénice est reine.

BÉRÉNICE.

Le temps n'est plus, Phénice, où je pouvais trembler.
Titus m'aime; il peut tout; il n'a plus qu'à parler,
Il verra le sénat m'apporter ses hommages,
Et le peuple de fleurs couronner ses images.
De cette nuit, Phénice, as-tu vu la splendeur?
Tes yeux ne sont-ils pas tout pleins de sa grandeur?
Ces flambeaux, ce bûcher, cette nuit enflammée,
Ces aigles, ces faisceaux, ce peuple, cette armée,
Cette foule de rois, ces consuls, ce sénat,
Qui tous de mon amant empruntaient leur éclat;
Cette pourpre, cet or, que rehaussait sa gloire,
Et ces lauriers encor témoins de sa victoire;
Tous ces yeux qu'on voyait venir de toutes parts
Confondre sur lui seul leurs avides regards;
Ce port majestueux, cette douce présence...
Ciel! avec quel respect et quelle complaisance
Tous les cœurs en secret l'assuraient de leur foi!
Parle : peut-on le voir sans penser, comme moi,
Qu'en quelque obscurité que le sort l'eût fait naître,
Le monde en le voyant eût reconnu son maître?
Mais, Phénice, où m'emporte un souvenir charmant?
Cependant Rome entière, en ce même moment,
Fait des vœux pour Titus, et par des sacrifices,
De son règne naissant consacre les prémices.
Que tardons-nous? Allons, pour son empire heureux,
Au ciel, qui le protége, offrir aussi nos vœux.
Aussitôt, sans l'attendre, et sans être attendue,
Je reviens le chercher, et dans cette entrevue
Dire tout ce qu'aux cœurs l'un de l'autre contents
Inspirent des transports retenus si longtemps.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

TITUS, PAULIN, SUITE.

TITUS.

A-t-on vu de ma part le roi de Comagène?
Sait-il que je l'attends?

PAULIN.

J'ai couru chez la reine :
Dans son appartement ce prince avait paru;
Il en était sorti lorsque j'y suis couru.
De vos ordres, seigneur, j'ai dit qu'on l'avertisse.

TITUS.

Il suffit. Et que fait la reine Bérénice?

PAULIN.

La reine, en ce moment, sensible à vos bontés,
Charge le ciel de vœux pour vos prospérités.

TITUS.

Trop aimable princesse!
Hélas!

PAULIN.

En sa faveur d'où naît cette tristesse?
L'Orient presque entier va fléchir sous sa loi :
Vous la plaignez!

TITUS.

Paulin, qu'on vous laisse avec moi.

SCÈNE II.

TITUS, PAULIN.

TITUS.

Eh bien, de mes desseins Rome encore incertaine
Attend que deviendra le destin de la reine,
Paulin; et les secrets de son cœur et du mien
Sont de tout l'univers devenus l'entretien.
Voici le temps enfin qu'il faut que je m'explique.
De la reine et de moi que dit la voix publique?
Parlez : qu'entendez-vous?

PAULIN.

J'entends de tous côtés
Publier vos vertus, seigneur, et ses beautés.

TITUS.

Que dit-on des soupirs que je pousse pour elle?
Quel succès attend-on d'un amour si fidèle?

PAULIN.

Vous pouvez tout : aimez, cessez d'être amoureux,
La cour sera toujours du parti de vos vœux.

TITUS.

Et je l'ai vue aussi cette cour peu sincère,
A ses maîtres toujours trop soigneuse de plaire,
Des crimes de Néron approuver les horreurs;
Je l'ai vue à genoux consacrer ses fureurs.
Je ne prends point pour juge une cour idolâtre,
Paulin : je me propose un plus noble théâtre;
Et, sans prêter l'oreille à la voix des flatteurs,
Je veux par votre bouche entendre tous les cœurs :
Vous me l'avez promis. Le respect et la crainte
Ferment autour de moi le passage à la plainte :
Pour mieux voir, cher Paulin, et pour entendre mieux,
Je vous ai demandé des oreilles, des yeux;
J'ai mis même à ce prix mon amitié secrète :
J'ai voulu que des cœurs vous fussiez l'interprète;
Qu'au travers des flatteurs votre sincérité
Fît toujours jusqu'à moi passer la vérité.
Parlez donc! que faut-il que Bérénice espère?
Rome lui sera-t-elle indulgente ou sévère,
Dois-je croire qu'assise au trône des Césars,
Une si belle reine offensât ses regards?

PAULIN.

N'en doutez point, seigneur : soit raison, soit caprice,
Rome ne l'attend point pour son impératrice.
On sait qu'elle est charmante; et de si belles mains
Semblent vous demander l'empire des humains;
Elle a même, dit-on, le cœur d'une Romaine;
Elle a mille vertus; mais, seigneur, elle est reine :
Rome, par une loi qui ne se peut changer,
N'admet avec son sang aucun sang étranger,
Et ne reconnaît point les fruits illégitimes
Qui naissent d'un hymen contraire à ses maximes.
D'ailleurs, vous le savez, en bannissant ses rois,
Rome à ce nom, si noble et si saint autrefois,
Attacha pour jamais une haine puissante;
Et quoique à ses Césars fidèle, obéissante,
Cette haine, seigneur, reste de sa fierté,
Survit dans tous les cœurs après la liberté.
Jules, qui le premier la soumit à ses armes,
Qui fit taire les lois dans le bruit des alarmes,
Brûla pour Cléopâtre; et, sans se déclarer,
Seule dans l'Orient la laissa soupirer.
Antoine, qui l'aima jusqu'à l'idolâtrie,
Oublia dans son sein sa gloire et sa patrie,
Sans oser toutefois se nommer son époux :
Rome l'alla chercher jusques à ses genoux,
Et ne désarma point sa fureur vengeresse,
Qu'elle n'eût accablé l'amant et la maîtresse.
Depuis ce temps, seigneur, Caligula, Néron,
Monstres dont à regret je cite ici le nom,
Et qui, ne conservant que la figure d'homme,
Foulèrent à leurs pieds toutes les lois de Rome,
Ont craint cette loi seule, et n'ont point à nos yeux
Allumé le flambeau d'un hymen odieux.
Vous m'avez commandé surtout d'être sincère.
De l'affranchi Pallas nous avons vu le frère,
Des fers de Claudius Félix encor flétri,
De deux reines, seigneur, devenir le mari;
Et, s'il faut jusqu'au bout que je vous obéisse,
Ces deux reines étaient du sang de Bérénice.
Et vous croiriez pouvoir, sans blesser nos regards,
Faire entrer une reine au lit de nos Césars,
Tandis que l'Orient dans le lit de ses reines
Voit passer un esclave au sortir de nos chaînes!
C'est ce que les Romains pensent de votre amour :
Et je ne réponds pas, avant la fin du jour,
Que le sénat, chargé des vœux de tout l'empire,
Ne vous redise ici ce que je viens de dire;
Et que Rome avec lui, tombant à vos genoux,
Ne vous demande un choix digne d'elle et de vous.
Vous pouvez préparer, seigneur, votre réponse.

TITUS.

Hélas! à quel amour on veut que je renonce!

PAULIN.

Cet amour est ardent, il le faut confesser.

TITUS.

Plus ardent mille fois que tu ne peux penser,
Paulin. Je me suis fait un plaisir nécessaire

De la voir chaque jour, de l'aimer, de lui plaire.
J'ai fait plus, je n'ai rien de secret à tes yeux,
J'ai pour elle cent fois rendu grâces aux dieux
D'avoir choisi mon père au fond de l'Idumée,
D'avoir rangé sous lui l'Orient et l'armée,
Et soulevant encor le reste des humains,
Remis Rome sanglante en ses paisibles mains.
J'ai même souhaité la place de mon père;
Moi, Paulin, qui, cent fois, si le sort moins sévère
Eût voulu de sa vie étendre les liens,
Aurais donné mes jours pour prolonger les siens :
Tout cela (qu'un amant sait mal ce qu'il désire!)
Dans l'espoir d'élever Bérénice à l'empire,
De reconnaître un jour son amour et sa foi,
Et de voir à ses pieds tout le monde avec moi.
Malgré tout mon amour, Paulin, et tous ses charmes,
Après mille serments appuyés de mes larmes,
Maintenant que je puis couronner tant d'attraits,
Maintenant que je l'aime encor plus que jamais,
Lorsqu'un heureux hymen, joignant nos destinées,
Peut payer en un jour les vœux de cinq années,
Je vais, Paulin... O ciel! puis-je le déclarer?

PAULIN.

Quoi, seigneur?

TITUS.

Pour jamais je vais m'en séparer.
Mon cœur en ce moment ne vient pas de se rendre :
Si je t'ai fait parler, si j'ai voulu t'entendre,
Je voulais que ton zèle achevât en secret
De confondre un amour qui se tait à regret.
Bérénice a longtemps balancé la victoire;
Et, si je penche enfin du côté de ma gloire,
Crois qu'il m'en a coûté, pour vaincre tant d'amour,
Des combats dont mon cœur saignera plus d'un jour.
J'aimais, je soupirais dans une paix profonde :
Un autre était chargé de l'empire du monde.
Maître de mon destin, libre dans mes soupirs,
Je ne rendais qu'à moi compte de mes désirs.
Mais à peine le ciel eut rappelé mon père,
Dès que ma triste main eut fermé sa paupière,
De mon aimable erreur je fus désabusé :
Je sentis le fardeau qui m'était imposé;
Je connus que bientôt, loin d'être à ce que j'aime,
Il fallait, cher Paulin, renoncer à moi-même;
Et que le choix des dieux, contraire à mes amours,
Livrait à l'univers le reste de mes jours.
Rome observe aujourd'hui ma conduite nouvelle :
Quelle honte pour moi, quel présage pour elle,
Si, dès le premier pas, renversant tous ses droits,
Je fondais mon bonheur sur le débris des lois!
Résolu d'accomplir ce cruel sacrifice,
J'y voulus préparer la triste Bérénice;
Mais par où commencer? Vingt fois depuis huit jours
J'ai voulu devant elle en ouvrir le discours,
Et, dès le premier mot, ma langue embrarassée
Dans ma bouche vingt fois a demeuré glacée.
J'espérais que du moins mon trouble et ma douleur
Lui feraient pressentir notre commun malheur;
Mais, sans me soupçonner, sensible à mes alarmes,
Elle m'offre sa main pour essuyer mes larmes,
Et ne prévoit rien moins, dans cette obscurité,
Que la fin d'un amour qu'elle a trop mérité.
Enfin, j'ai ce matin rappelé ma constance :
Il faut la voir, Paulin, et rompre le silence.
J'attends Antiochus pour lui recommander
Ce dépôt précieux que je ne puis garder :
Jusque dans l'Orient je veux qu'il la remène.
Demain Rome avec lui verra partir la reine.
Elle en sera bientôt instruite par ma voix;
Et je vais lui parler pour la dernière fois.

PAULIN.

Je n'attendais pas moins de cet amour de gloire
Qui partout après vous attacha la victoire.
La Judée asservie, et ses remparts fumants,
De cette noble ardeur éternels monuments,
Me répondaient assez que votre grand courage
Ne voudrait pas, seigneur, détruire son ouvrage,
Et qu'un héros vainqueur de tant de nations
Saurait bien tôt ou tard vaincre ses passions.

TITUS.

Ah! que sous de beaux noms cette gloire est cruelle!
Combien mes tristes yeux la trouveraient plus belle,
S'il ne fallait encor qu'affronter le trépas!
Que dis-je? cette ardeur que j'ai pour ses appas,
Bérénice en mon sein l'a jadis allumée.
Tu ne l'ignores pas : toujours la renommée
Avec le même éclat n'a pas semé mon nom;
Ma jeunesse, nourrie à la cour de Néron,
S'égarait, cher Paulin, par l'exemple abusée,
Et suivait du plaisir la pente trop aisée.
Bérénice me plut. Que ne fait point un cœur
Pour plaire à ce qu'il aime, et gagner son vainqueur!
Je prodiguai mon sang; tout fit place à mes armes :
Je revins triomphant. Mais le sang et les larmes
Ne me suffisaient pas pour mériter ses vœux :
J'entrepris le bonheur de mille malheureux :
On vit de toutes parts mes bontés se répandre :
Heureux, et plus heureux que tu ne peux comprendre,
Quand je pouvais paraître à ses yeux satisfaits
Chargé de mille cœurs conquis par mes bienfaits!
Je lui dois tout, Paulin. Récompense cruelle!
Tout ce que je lui dois va retomber sur elle.
Pour prix de tant de gloire et de tant de vertus,
Je lui dirai : Partez, et ne me voyez plus.

PAULIN.

Eh quoi, seigneur! eh quoi! cette magnificence
Qui va jusqu'à l'Euphrate étendre sa puissance,
Tant d'honneurs dont l'excès a surpris le sénat,

Vous laissent-ils encor craindre le nom d'ingrat?
Sur cent peuples nouveaux Bérénice commande.

TITUS.

Faibles amusements d'une douleur si grande!
Je connais Bérénice, et ne sais que trop bien
Que son cœur n'a jamais demandé que le mien.
Je l'aimai; je lui plus. Depuis cette journée,
(Dois-je dire funeste, hélas! ou fortunée?)
Sans avoir, en aimant, d'objet que son amour,
Étrangère dans Rome, inconnue à la cour,
Elle passe ses jours, Paulin, sans rien prétendre
Que quelque heure à me voir, et le reste à m'attendre.
Encor, si quelquefois un peu moins assidu
Je passe le moment où je suis attendu,
Je la revois bientôt de pleurs toute trempée :
Ma main à les sécher est longtemps occupée.
Enfin tout ce qu'amour a de nœuds plus puissants,
Doux reproches, transports sans cesse renaissants,
Soin de plaire sans art, crainte toujours nouvelle,
Beauté, gloire, vertu, je trouve tout en elle.
Depuis cinq ans entiers chaque jour je la vois,
Et crois toujours la voir pour la première fois.
N'y songeons plus. Allons, cher Paulin : plus j'y pense,
Plus je sens chanceler ma cruelle constance.
Quelle nouvelle, ô ciel! je lui vais annoncer!
Encore un coup, allons; il n'y faut plus penser.
Je connais mon devoir, c'est à moi de le suivre :
Je n'examine point si j'y pourrai survivre.

SCÈNE III.

TITUS, PAULIN, RUTILE.

RUTILE.

Bérénice, seigneur, demande à vous parler.

TITUS.

Ah, Paulin!

PAULIN.

Quoi! déjà vous semblez reculer!
De vos nobles projets, seigneur, qu'il vous souvienne :
Voici le temps.

TITUS.

Eh bien, voyons-la. Qu'elle vienne.

SCÈNE IV.

TITUS, BÉRÉNICE, PAULIN, PHÉNICÉ.

BÉRÉNICE.

Ne vous offensez pas si mon zèle indiscret
De votre solitude interrompt le secret
Tandis qu'autour de moi votre cour assemblée
Retentit des bienfaits dont vous m'avez comblée,
Est-il juste, seigneur, que seule en ce moment
Je demeure sans voix et sans ressentiment?
Mais, seigneur (car je sais que cet ami sincère
Du secret de nos cœurs connaît tout le mystère),
Votre deuil est fini, rien n'arrête vos pas,
Vous êtes seul, enfin, et ne me cherchez pas!
J'entends que vous m'offrez un nouveau diadème,
Et ne puis cependant vous entendre vous-même.
Hélas! plus de repos, seigneur, et moins d'éclat :
Votre amour ne peut-il paraître qu'au sénat?
Ah, Titus! (car enfin l'amour fuit la contrainte
De tous ces noms que suit le respect et la crainte)
De quel soin votre amour va-t-il s'importuner?
N'a-t-il que des États qu'il me puisse donner?
Depuis quand croyez-vous que ma grandeur me tou-
Un soupir, un regard, un mot de votre bouche, [che?
Voilà l'ambition d'un cœur comme le mien :
Voyez-moi plus souvent, et ne me donnez rien.
Tous vos moments sont-ils dévoués à l'empire?
Ce cœur, après huit jours, n'a-t-il rien à me dire?
Qu'un mot va rassurer mes timides esprits!
Mais parliez-vous de moi quand je vous ai surpris?
Dans vos secrets discours étais-je intéressée,
Seigneur? étais-je au moins présente à la pensée?

TITUS.

N'en doutez point, madame; et j'atteste les dieux
Que toujours Bérénice est présente à mes yeux.
L'absence ni le temps, je vous le jure encore,
Ne vous peuvent ravir ce cœur qui vous adore.

BÉRÉNICE.

Eh quoi! vous me jurez une éternelle ardeur,
Et vous me la jurez avec cette froideur!
Pourquoi même du ciel attester la puissance?
Faut-il par des serments vaincre ma défiance?
Mon cœur ne prétend point, seigneur, vous démentir,
Et je vous en croirai sur un simple soupir.

TITUS.

Madame...

BÉRÉNICE.

Eh bien, seigneur? Mais quoi! sans me ré- [pondre,
Vous détournez les yeux, et semblez vous confondre!
Ne m'offrirez-vous plus qu'un visage interdit?
Toujours la mort d'un père occupe votre esprit :
Rien ne peut-il charmer l'ennui qui vous dévore?

TITUS.

Plût aux cieux que mon père, hélas! vécût encore!
Que je vivais heureux!

BÉRÉNICE.

Seigneur, tous ces regrets
De votre piété sont de justes effets.
Mais vos pleurs ont assez honoré sa mémoire :
Vous devez d'autres soins à Rome, à votre gloire :
De mon propre intérêt je n'ose vous parler.
Bérénice autrefois pouvait vous consoler;
Avec plus de plaisir vous m'avez écoutée.
De combien de malheurs pour vous persécutée,

Vous ai-je, pour un mot, sacrifié mes pleurs!
Vous regrettez un père : hélas! faibles douleurs!
Et moi (ce souvenir me fait frémir encore)
On voulait m'arracher de tout ce que j'adore;
Moi dont vous connaissez le trouble et le tourment
Quand vous ne me quittez que pour quelque moment,
Moi qui mourrais le jour qu'on voudrait m'interdire
De vous... .

TITUS.

Madame, hélas! que me venez-vous dire?
Quel temps choisissez-vous? Ah! de grâce, arrêtez :
C'est trop pour un ingrat prodiguer vos bontés.

BÉRÉNICE.

Pour un ingrat, seigneur! et le pouvez-vous être?
Ainsi donc mes bontés vous fatiguent peut-être?

TITUS.

Non, madame : jamais, puisqu'il faut vous parler,
Mon cœur de plus de feux ne se sentit brûler...
Mais...

BÉRÉNICE.

Achevez.

TITUS.

Hélas!

BÉRÉNICE.

Parlez.

TITUS.

Rome... l'empire...

BÉRÉNICE.

Eh bien?

TITUS.

Sortons, Paulin : je ne lui puis rien dire.

SCÈNE V.

BÉRÉNICE, PHÉNICE.

BÉRÉNICE.

Quoi! me quitter sitôt! et ne me dire rien!
Chère Phénice, hélas! quel funeste entretien!
Qu'ai-je fait? Que veut-il? Et que dit ce silence?

PHÉNICE.

Comme vous, je me perds d'autant plus que j'y pense.
Mais ne s'offre-t-il rien à votre souvenir
Qui contre vous, madame, ait pu le prévenir?
Voyez, examinez.

BÉRÉNICE.

Hélas! tu peux m'en croire :
Plus je veux du passé rappeler la mémoire,
Du jour que je le vis jusqu'à ce triste jour,
Plus je vois qu'on me peut reprocher trop d'amour.
Mais tu nous entendais. Il ne faut rien me taire :
Parle. N'ai-je rien dit qui lui puisse déplaire?
Que sais-je? J'ai peut-être avec trop de chaleur
Rabaissé ses présents, ou blâmé sa douleur...
N'est-ce point que de Rome il redoute la haine?
Il craint peut-être, il craint d'épouser une reine.
Hélas! s'il était vrai... Mais non, il a cent fois
Rassuré mon amour contre leurs dures lois;
Cent fois... Ah! qu'il m'explique un silence si rude :
Je ne respire pas dans cette incertitude.
Moi, je vivrais, Phénice, et je pourrais penser
Qu'il me néglige, ou bien que j'ai pu l'offenser!
Retournons sur ses pas. Mais, quand je m'examine,
Je crois de ce désordre entrevoir l'origine,
Phénice : il aura su tout ce qui s'est passé;
L'amour d'Antiochus l'a peut-être offensé.
Il attend, m'a-t-on dit, le roi de Comagène.
Ne cherchons point ailleurs le sujet de ma peine.
Sans doute ce chagrin qui vient de m'alarmer
N'est qu'un léger soupçon facile à désarmer.
Je ne te vante point cette faible victoire,
Titus : ah! plût au ciel que, sans blesser ta gloire,
Un rival plus puissant voulût tenter ma foi,
Et pût mettre à mes pieds plus d'empires que toi;
Que de sceptres sans nombre il pût payer ma flamme,
Que ton amour n'eût rien à donner que ton âme!
C'est alors, cher Titus, qu'aimé, victorieux,
Tu verrais de quel prix ton cœur est à mes yeux.
Allons, Phénice, un mot pourra le satisfaire.
Rassurons-nous, mon cœur, je puis encor lui plaire;
Je me comptais trop tôt au rang des malheureux :
Si Titus est jaloux, Titus est amoureux.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

TITUS, ANTIOCHUS, ARSACE.

TITUS.

Quoi! prince, vous partiez! Quelle raison subite
Presse votre départ, ou plutôt votre fuite?
Vouliez-vous me cacher jusques à vos adieux?
Est-ce comme ennemi que vous quittez ces lieux?
Que diront, avec moi, la cour, Rome, l'empire?
Mais comme votre ami, que ne puis-je point dire?
De quoi m'accusez-vous? Vous avais-je sans choix
Confondu jusqu'ici dans la foule des rois?
Mon cœur vous fut ouvert tant qu'a vécu mon père :
C'était le seul présent que je pouvais vous faire;
Et lorsque avec mon cœur ma main peut s'épancher,
Vous fuyez mes bienfaits tout prêts à vous chercher!
Pensez-vous qu'oubliant ma fortune passée
Sur ma seule grandeur j'arrête ma pensée,
Et que tous mes amis s'y présentent de loin
Comme autant d'inconnus dont je n'ai plus besoin?

Vous-même, à mes regards qui vouliez vous soustraire,
Prince, plus que jamais vous m'êtes nécessaire.

ANTIOCHUS.

Moi, seigneur?

TITUS.

Vous.

ANTIOCHUS.

Hélas! d'un prince malheureux
Que pouvez-vous, seigneur, attendre que des vœux?

TITUS.

Je n'ai pas oublié, prince, que ma victoire
Devait à vos exploits la moitié de sa gloire;
Que Rome vit passer au nombre des vaincus
Plus d'un captif chargé des fers d'Antiochus;
Que dans le Capitole elle voit attachées
Les dépouilles des Juifs, par vos mains arrachées.
Je n'attends pas de vous de ces sanglants exploits,
Et je veux seulement emprunter votre voix.
Je sais que Bérénice, à vos soins redevable,
Croit posséder en vous un ami véritable :
Elle ne voit dans Rome et n'écoute que vous;
Vous ne faites qu'un cœur et qu'une âme avec nous.
Au nom d'une amitié si constante et si belle,
Employez le pouvoir que vous avez sur elle;
Voyez-la de ma part.

ANTIOCHUS.

Moi, paraître à ses yeux!
La reine, pour jamais, a reçu mes adieux.

TITUS.

Prince, il faut que pour moi vous lui parliez encore.

ANTIOCHUS.

Ah! parlez-lui, seigneur. La reine vous adore :
Pourquoi vous dérober vous-même en ce moment
Le plaisir de lui faire un aveu si charmant?
Elle l'attend, seigneur, avec impatience.
Je réponds, en partant, de son obéissance;
Et même elle m'a dit que, prêt à l'épouser,
Vous ne la verrez plus que pour l'y disposer.

TITUS.

Ah! qu'un aveu si doux aurait lieu de me plaire!
Que je serais heureux, si j'avais à le faire!
Mes transports aujourd'hui s'attendaient d'éclater;
Cependant aujourd'hui, prince, il faut la quitter.

ANTIOCHUS.

La quitter! vous, seigneur?

TITUS.

Telle est ma destinée :
Pour elle et pour Titus il n'est plus d'hyménée.
D'un espoir si charmant je me flattais en vain :
Prince, il faut avec vous qu'elle parte demain.

ANTIOCHUS.

Qu'entends-je? ô ciel!

TITUS.

Plaignez ma grandeur importune :
Maître de l'univers, je règle sa fortune;
Je puis faire les rois, je puis les déposer;
Cependant de mon cœur je ne puis disposer.
Rome, contre les rois de tous temps soulevée,
Dédaigne une beauté dans la pourpre élevée;
L'éclat du diadème, et cent rois pour aïeux,
Déshonorent ma flamme, et blessent tous les yeux.
Mon cœur, libre d'ailleurs, sans craindre les murmures,
Peut brûler à son choix dans des flammes obscures;
Et Rome avec plaisir recevrait de ma main
La moins digne beauté qu'elle cache en son sein.
Jules céda lui-même au torrent qui m'entraîne.
Si le peuple demain ne voit partir la reine,
Demain elle entendra ce peuple furieux
Me venir demander son départ à ses yeux.
Sauvons de cet affront mon nom et sa mémoire;
Et puisqu'il faut céder, cédons à notre gloire.
Ma bouche et mes regards, muets depuis huit jours
L'auront pu préparer à ce triste discours;
Et même en ce moment, inquiète, empressée,
Elle veut qu'à ses yeux j'explique ma pensée.
D'un amant interdit soulagez le tourment;
Épargnez à mon cœur cet éclaircissement.
Allez, expliquez-lui mon trouble et mon silence;
Surtout, qu'elle me laisse éviter sa présence :
Soyez le seul témoin de ses pleurs et des miens;
Portez-lui mes adieux, et recevez les siens.
Fuyons tous deux, fuyons un spectacle funeste
Qui de notre constance accablerait le reste.
Si l'espoir de régner et de vivre en mon cœur
Peut de son infortune adoucir la rigueur,
Ah, prince! jurez-lui que, toujours trop fidèle,
Gémissant dans ma cour, et plus exilé qu'elle,
Portant jusqu'au tombeau le nom de son amant,
Mon règne ne sera qu'un long bannissement,
Si le ciel, non content de me l'avoir ravie,
Veut encor m'affliger par une longue vie.
Vous, que l'amitié seule attache sur ses pas,
Prince, dans son malheur ne l'abandonnez pas :
Que l'Orient vous voie arriver à sa suite;
Que ce soit un triomphe, et non pas une fuite;
Qu'une amitié si belle ait d'éternels liens;
Que mon nom soit toujours dans tous vos entretiens.
Pour rendre vos États plus voisins l'un de l'autre,
L'Euphrate bornera son empire et le vôtre.
Je sais que le sénat, tout plein de votre nom,
D'une commune voix confirmera ce don.
Je joins la Cilicie à votre Comagène.
Adieu. Ne quittez point ma princesse, ma reine,
Tout ce qui de mon cœur fut l'unique désir,
Tout ce que j'aimerai jusqu'au dernier soupir.

SCÈNE II.

ANTIOCHUS, ARSACE.

ARSACE.

Ainsi le ciel s'apprête à vous rendre justice.
Vous partirez, seigneur, mais avec Bérénice.
Loin de vous la ravir, on va vous la livrer.

ANTIOCHUS.

Arsace, laisse-moi le temps de respirer.
Ce changement est grand, ma surprise est extrême :
Titus entre mes mains remet tout ce qu'il aime!
Dois-je croire, grands dieux! ce que je viens d'ouïr?
Et quand je le croirais, dois-je m'en réjouir?

ARSACE.

Mais moi-même, seigneur, que faut-il que je croie?
Quel obstacle nouveau s'oppose à votre joie?
Me trompiez-vous tantôt au sortir de ces lieux,
Lorsque encor tout ému de vos derniers adieux,
Tremblant d'avoir osé s'expliquer devant elle,
Votre cœur me contait son audace nouvelle?
Vous fuyiez un hymen qui vous faisait trembler.
Cet hymen est rompu : quel soin peut vous troubler?
Suivez les doux transports où l'amour vous invite.

ANTIOCHUS.

Arsace, je me vois chargé de sa conduite;
Je jouirai longtemps de ses chers entretiens;
Ses yeux mêmes pourront s'accoutumer aux miens;
Et peut-être son cœur fera la différence
Des froideurs de Titus à ma persévérance.
Titus m'accable ici du poids de sa grandeur :
Tout disparaît dans Rome auprès de sa splendeur;
Mais quoique l'Orient soit plein de sa mémoire,
Bérénice y verra des traces de ma gloire.

ARSACE.

N'en doutez point, seigneur, tout succède à vos vœux.

ANTIOCHUS.

Ah! que nous nous plaisons à nous tromper tous deux!

ARSACE.

Et pourquoi nous tromper?

ANTIOCHUS.

Quoi! je lui pourrais plaire?
Bérénice à mes vœux ne serait plus contraire?
Bérénice d'un mot flatterait mes douleurs?
Penses-tu seulement que, parmi ses malheurs,
Quand l'univers entier négligerait ses charmes,
L'ingrate me permît de lui donner des larmes,
Ou qu'elle s'abaissât jusques à recevoir
Des soins qu'à mon amour elle croirait devoir?

ARSACE.

Et qui peut mieux que vous consoler sa disgrâce?
Sa fortune, seigneur, va prendre une autre face :
Titus la quitte.

ANTIOCHUS.

Hélas! de ce grand changement
Il ne me reviendra que le nouveau tourment
D'apprendre par ses pleurs à quel point elle l'aime :
Je la verrai gémir; je la plaindrai moi-même.
Pour fruit de tant d'amour, j'aurai le triste emploi
De recueillir des pleurs qui ne sont pas pour moi.

ARSACE.

Quoi! ne vous plairez-vous qu'à vous gêner sans cesse?
Jamais dans un grand cœur vit-on plus de faiblesse?
Ouvrez les yeux, seigneur, et songeons entre nous
Par combien de raisons Bérénice est à vous.
Puisque aujourd'hui Titus ne prétend plus lui plaire,
Songez que votre hymen lui devient nécessaire.

ANTIOCHUS.

Nécessaire?

ARSACE.

A ses pleurs accordez quelques jours;
De ses premiers sanglots laissez passer le cours :
Tout parlera pour vous, le dépit, la vengeance,
L'absence de Titus, le temps, votre présence,
Trois sceptres que son bras ne peut seul soutenir,
Vos deux états voisins qui cherchent à s'unir;
L'intérêt, la raison, l'amitié, tout vous lie.

ANTIOCHUS.

Ah! je respire, Arsace, et tu me rends la vie;
J'accepte avec plaisir un présage si doux.
Que tardons-nous? Faisons ce qu'on attend de nous :
Entrons chez Bérénice; et puisqu'on nous l'ordonne,
Allons lui déclarer que Titus l'abandonne...
Mais plutôt demeurons. Que faisais-je? est-ce à moi,
Arsace, à me charger de ce cruel emploi?
Soit vertu, soit amour, mon cœur s'en effarouche.
L'aimable Bérénice entendrait de ma bouche
Qu'on l'abandonne! Ah! reine! et qui l'aurait pensé
Que ce mot dût jamais vous être prononcé!

ARSACE.

La haine sur Titus tombera tout entière.
Seigneur, si vous parlez, ce n'est qu'à sa prière.

ANTIOCHUS.

Non, ne la voyons point; respectons sa douleur;
Assez d'autres viendront lui conter son malheur.
Et ne la crois-tu pas assez infortunée
D'apprendre à quel mépris Titus l'a condamnée,
Sans lui donner encor le déplaisir fatal
D'apprendre ce mépris par son propre rival?
Encore un coup, fuyons; et par cette nouvelle
N'allons point nous charger d'une haine immortelle.

ARSACE.

Ah! la voici, seigneur; prenez votre parti.

ANTIOCHUS.

O ciel!

SCÈNE III.

BÉRÉNICE, ANTIOCHUS, ARSACE, PHÉNICE.

BÉRÉNICE.

Eh quoi! seigneur, vous n'êtes point parti?

ANTIOCHUS.

Madame, je vois bien que vous êtes déçue,
Et que c'était César que cherchait votre vue.
Mais n'accusez que lui, si, malgré mes adieux,
De ma présence encor j'importune vos yeux.
Peut-être en ce moment je serais dans Ostie,
S'il ne m'eût de sa cour défendu la sortie.

BÉRÉNICE.

Il vous cherche vous seul; il nous évite tous.

ANTIOCHUS.

Il ne m'a retenu que pour parler de vous.

BÉRÉNICE.

De moi, prince?

ANTIOCHUS.

Oui, madame.

BÉRÉNICE.

Et qu'a-t-il pu vous dire?

ANTIOCHUS.

Mille autres mieux que moi pourront vous en instruire.

BÉRÉNICE.

Quoi! seigneur...

ANTIOCHUS.

Suspendez votre ressentiment.
D'autres, loin de se taire en ce même moment,
Triompheraient peut-être, et pleins de confiance,
Céderaient avec joie à votre impatience;
Mais moi, toujours tremblant, moi, vous le savez bien,
A qui votre repos est plus cher que le mien,
Pour ne le point troubler, j'aime mieux vous déplaire,
Et crains votre douleur plus que votre colère.
Avant la fin du jour vous me justifirez.
Adieu, madame.

BÉRÉNICE.

O ciel! quel discours! Demeurez.
Prince, c'est trop cacher mon trouble à votre vue;
Vous voyez devant vous une reine éperdue,
Qui, la mort dans le sein, vous demande deux mots.
Vous craignez, dites-vous, de troubler mon repos;
Et vos refus cruels, loin d'épargner ma peine,
Excitent ma douleur, ma colère, ma haine.
Seigneur, si mon repos vous est si précieux,
Si moi-même jamais je fus chère à vos yeux,
Éclaircissez le trouble où vous voyez mon âme:
Que vous a dit Titus?

ANTIOCHUS.

Au nom des dieux, madame...

BÉRÉNICE.

Quoi! vous craignez si peu de me désobéir!

ANTIOCHUS.

Je n'ai qu'à vous parler pour me faire haïr.

BÉRÉNICE.

Je veux que vous parliez.

ANTIOCHUS.

Dieux! quelle violence!
Madame, encore un coup, vous loûrez mon silence.

BÉRÉNICE.

Prince, dès ce moment contentez mes souhaits,
Ou soyez de ma haine assuré pour jamais.

ANTIOCHUS.

Madame, après cela, je ne puis plus me taire.
Eh bien! vous le voulez, il faut vous satisfaire.
Mais ne vous flattez point; je vais vous annoncer
Peut-être des malheurs où vous n'osez penser.
Je connais votre cœur; vous devez vous attendre
Que je le vais frapper par l'endroit le plus tendre.
Titus m'a commandé...

BÉRÉNICE.

Quoi?

ANTIOCHUS.

De vous déclarer
Qu'à jamais l'un de l'autre il faut vous séparer.

BÉRÉNICE.

Nous séparer! qui? moi? Titus de Bérénice?

ANTIOCHUS.

Il faut que devant vous je lui rende justice;
Tout ce que, dans un cœur sensible et généreux,
L'amour au désespoir peut rassembler d'affreux,
Je l'ai vu dans le sien; il pleure, il vous adore.
Mais enfin que lui sert de vous aimer encore?
Une reine est suspecte à l'empire romain.
Il faut vous séparer, et vous partez demain.

BÉRÉNICE.

Nous séparer! hélas! Phénice!

PHÉNICE.

Eh bien! madame,
Il faut ici montrer la grandeur de votre âme.
Ce coup sans doute est rude, il doit vous étonner.

BÉRÉNICE.

Après tant de serments, Titus m'abandonner!
Titus qui me jurait... Non, je ne le puis croire;
Il ne me quitte point, il y va de sa gloire.
Contre son innocence on veut me prévenir.
Ce piége n'est tendu que pour nous désunir.
Titus m'aime, Titus ne veut point que je meure.
Allons le voir; je veux lui parler tout à l'heure.
Allons.

ANTIOCHUS.

Quoi! vous pourriez ici me regarder...

BÉRÉNICE.

Vous le souhaitez trop pour me persuader.
Non, je ne vous crois point; mais quoi qu'il en puisse
Pour jamais à mes yeux gardez-vous de paraître. [être

(*à Phénice.*)
Ne m'abandonne point dans l'état où je suis.
Hélas ! pour me tromper je fais ce que je puis.

SCÈNE IV.

ANTIOCHUS, ARSACE.

ANTIOCHUS.

Ne me trompé-je point ? l'ai-je bien entendue?
Que je me garde, moi, de paraître à sa vue!
Je m'en garderai bien. Et ne partais-je pas,
Si Titus, malgré moi, n'eût arrêté mes pas?
Sans doute il faut partir. Continuons, Arsace;
Elle croit m'affliger : sa haine me fait grâce.
Tu me voyais tantôt inquiet, égaré;
Je partais amoureux, jaloux, désespéré;
Et maintenant, Arsace, après cette défense,
Je partirai peut-être avec indifférence.

ARSACE.

Moins que jamais, seigneur, il faut vous éloigner.

ANTIOCHUS.

Moi! je demeurerai pour me voir dédaigner?
Des froideurs de Titus je serai responsable?
Je me verrai punir parce qu'il est coupable?
Avec quelle injustice et quelle indignité
Elle doute à mes yeux de ma sincérité!
Titus l'aime, dit-elle, et moi je l'ai trahie.
L'ingrate! m'accuser de cette perfidie!
Et dans quel temps encor? dans le moment fatal
Que j'étale à ses yeux les pleurs de mon rival,
Que, pour la consoler, je le faisais paraître
Amoureux et constant, plus qu'il ne l'est peut-être.

ARSACE.

Et de quel soin, seigneur, vous allez vous troubler?
Laissez à ce torrent le temps de s'écouler :
Dans huit jours, dans un mois, n'importe, il faut qu'il [passe.
Demeurez seulement.

ANTIOCHUS.

Non, je la quitte, Arsace.
Je sens qu'à sa douleur je pourrais compatir :
Ma gloire, mon repos, tout m'excite à partir.
Allons; et de si loin évitons la cruelle,
Que de longtemps, Arsace, on ne nous parle d'elle.
Toutefois il nous reste encore assez de jour :
Je vais dans mon palais attendre ton retour.
Va voir si sa douleur ne l'a point trop saisie.
Cours; et partons du moins assurés de sa vie.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

BÉRÉNICE.

Phénice ne vient point! moments trop rigoureux,
Que vous paraissez lents à mes rapides vœux!
Je m'agite, je cours, languissante, abattue;
La force m'abandonne, et le repos me tue.
Phénice ne vient point! ah! que cette longueur
D'un présage funeste épouvante mon cœur!
Phénice n'aura point de réponse à me rendre :
Titus, l'ingrat Titus n'a point voulu l'entendre;
Il fuit, il se dérobe à ma juste fureur.

SCÈNE II.

BÉRÉNICE, PHÉNICE.

BÉRÉNICE.

Chère Phénice, eh bien! as-tu vu l'empereur?
Qu'a-t-il dit? viendra-t-il?

PHÉNICE.

Oui, je l'ai vu, madame,
Et j'ai peint à ses yeux le trouble de votre âme.
J'ai vu couler des pleurs qu'il voulait retenir.

BÉRÉNICE.

Vient-il?

PHÉNICE.

N'en doutez point, madame, il va venir.
Mais voulez-vous paraître en ce désordre extrême?
Remettez-vous, madame, et rentrez en vous-même.
Laissez-moi relever ces voiles détachés,
Et ces cheveux épars dont vos yeux sont cachés.
Souffrez que de vos pleurs je répare l'outrage.

BÉRÉNICE.

Laisse, laisse, Phénice; il verra son ouvrage.
Eh, que m'importe, hélas! de ces vains ornements,
Si ma foi, si mes pleurs, si mes gémissements...
Mais que dis-je? mes pleurs ! si ma perte certaine,
Si ma mort toute prête enfin ne le ramène,
Dis-moi, que produiront tes secours superflus,
Et tout ce faible éclat qui ne le touche plus?

PHÉNICE.

Pourquoi lui faites-vous cet injuste reproche?
J'entends du bruit, madame, et l'empereur s'approche.
Venez, fuyez la foule, et rentrons promptement :
Vous l'entretiendrez seul dans votre appartement.

SCÈNE III.

TITUS, PAULIN, SUITE.

TITUS.

De la reine, Paulin, flattez l'inquiétude :
Je vais la voir; je veux un peu de solitude;
Que l'on me laisse.

PAULIN, *à part.*

O ciel! que je crains ce combat!
Grands dieux! sauvez sa gloire et l'honneur de l'État!
Voyons la reine.

SCÈNE IV.

TITUS.

Eh bien! Titus, que viens-tu faire?
Bérénice t'attend. Où viens-tu, téméraire?
Tes adieux sont-ils prêts? t'es-tu bien consulté?
Ton cœur te promet-il assez de cruauté?
Car enfin au combat qui pour toi se prépare,
C'est peu d'être constant, il faut être barbare.
Soutiendrai-je ces yeux, dont la douce langueur
Sait si bien découvrir les chemins de mon cœur?
Quand je verrai ces yeux armés de tous leurs charmes,
Attachés sur les miens, m'accabler de leurs larmes,
Me souviendrai-je alors de mon triste devoir?
Pourrai-je dire enfin : Je ne veux plus vous voir.
Je viens percer un cœur que j'adore, qui m'aime.
Et pourquoi le percer? qui l'ordonne? moi-même!
Car enfin Rome a-t-elle expliqué ses souhaits?
L'entendons-nous crier autour de ce palais?
Vois-je l'État penchant au bord du précipice?
Ne le puis-je sauver que par ce sacrifice?
Tout se tait; et moi seul, trop prompt à me troubler,
J'avance des malheurs que je puis reculer.
Et qui sait si, sensible aux vertus de la reine,
Rome ne voudra point l'avouer pour Romaine?
Rome peut par son choix justifier le mien.
Non, non, encore un coup, ne précipitons rien.
Que Rome, avec ses lois, mette dans la balance
Tant de pleurs, tant d'amour, tant de persévérance;
Rome sera pour nous... Titus, ouvre les yeux!
Quel air respires-tu? n'es-tu pas dans ces lieux
Où la haine des rois, avec le lait sucée,
Par crainte ou par amour ne peut être effacée?
Rome jugea ta reine en condamnant ses rois.
N'as-tu pas en naissant entendu cette voix?
Et n'as-tu pas encore ouï la renommée
T'annoncer ton devoir jusque dans ton armée?
Et lorsque Bérénice arriva sur tes pas,
Ce que Rome en jugeait ne l'entendis-tu pas?
Faut-il donc tant de fois te le faire redire?
Ah! lâche, fais l'amour, et renonce à l'empire.
Au bout de l'univers, va, cours te confiner,
Et fais place à des cœurs plus dignes de régner.
Sont-ce là ces projets de grandeur et de gloire
Qui devaient dans les cœurs consacrer ma mémoire?
Depuis huit jours je règne; et, jusques à ce jour,
Qu'ai-je fait pour l'honneur? J'ai tout fait pour l'amour.
D'un temps si précieux quel compte puis-je rendre?
Où sont ces heureux jours que je faisais attendre?
Quels pleurs ai-je séchés? dans quels yeux satisfaits
Ai-je déjà goûté le fruit de mes bienfaits?
L'univers a-t-il vu changer ses destinées,
Sais-je combien le ciel m'a compté de journées?
Et de ce peu de jours si longtemps attendus,
Ah! malheureux! combien j'en ai déjà perdus!
Ne tardons plus : faisons ce que l'honneur exige;
Rompons le seul lien...

SCÈNE V.

TITUS, BÉRÉNICE.

BÉRÉNICE, *en sortant de son appartement.*

Non, laissez-moi, vous dis-je;
En vain tous vos conseils me retiennent ici.
Il faut que je le voie. Ah! seigneur, vous voici!
Eh bien! il est donc vrai que Titus m'abandonne!
Il faut nous séparer! et c'est lui qui l'ordonne!

TITUS.

N'accablez point, madame, un prince malheureux.
Il ne faut point ici nous attendrir tous deux.
Un trouble assez cruel m'agite et me dévore,
Sans que des pleurs si chers me déchirent encore.
Rappelez bien plutôt ce cœur qui, tant de fois,
M'a fait de mon devoir reconnaître la voix;
Il en est temps. Forcez votre amour à se taire;
Et d'un œil que la gloire et la raison éclaire
Contemplez mon devoir dans toute sa rigueur.
Vous-même, contre vous, fortifiez mon cœur;
Aidez-moi, s'il se peut, à vaincre ma faiblesse,
A retenir des pleurs qui m'échappent sans cesse;
Ou, si nous ne pouvons commander à nos pleurs,
Que la gloire du moins soutienne nos douleurs;
Et que tout l'univers reconnaisse sans peine
Les pleurs d'un empereur et les pleurs d'une reine.
Car enfin, ma princesse, il faut nous séparer.

BÉRÉNICE.

Ah! cruel! est-il temps de me le déclarer?
Qu'avez-vous fait? hélas! je me suis crue aimée;
Au plaisir de vous voir mon âme accoutumée
Ne vit plus que pour vous. Ignoriez-vous vos lois
Quand je vous l'avouai pour la première fois?
A quel excès d'amour m'avez-vous amenée!
Que ne me disiez-vous : Princesse infortunée

Où vas-tu t'engager, et quel est ton espoir?
Ne donne point un cœur qu'on ne peut recevoir.
Ne l'avez-vous reçu, cruel, que pour le rendre
Quand de vos seules mains ce cœur voudrait dépendre?
Tout l'empire a vingt fois conspiré contre nous.
Il était temps encor : que ne me quittiez-vous?
Mille raisons alors consolaient ma misère :
Je pouvais de ma mort accuser votre père,
Le peuple, le sénat, tout l'empire romain,
Tout l'univers, plutôt qu'une si chère main.
Leur haine, dès longtemps contre moi déclarée,
M'avait à mon malheur dès longtemps préparée.
Je n'aurais pas, seigneur, reçu ce coup cruel
Dans le temps que j'espère un bonheur immortel,
Quand votre heureux amour peut tout ce qu'il désire,
Lorsque Rome se tait, quand votre père expire,
Lorsque tout l'univers fléchit à vos genoux,
Enfin quand je n'ai plus à redouter que vous.

TITUS.

Et c'est moi seul aussi qui pouvais me détruire.
Je pouvais vivre alors et me laisser séduire :
Mon cœur se gardait bien d'aller dans l'avenir
Chercher ce qui pouvait un jour nous désunir.
Je voulais qu'à mes vœux rien ne fût invincible;
Je n'examinais rien, j'espérais l'impossible.
Que sais-je? j'espérais de mourir à vos yeux,
Avant que d'en venir à ces cruels adieux.
Les obstacles semblaient renouveler ma flamme.
Tout l'empire parlait : mais la gloire, madame,
Ne s'était point encor fait entendre à mon cœur
Du ton dont elle parle au cœur d'un empereur.
Je sais tous les tourments où ce dessein me livre :
Je sens bien que sans vous je ne saurais plus vivre,
Que mon cœur de moi-même est prêt à s'éloigner;
Mais il ne s'agit plus de vivre, il faut régner.

BÉRÉNICE.

Eh bien! régnez, cruel; contentez votre gloire :
Je ne dispute plus. J'attendais, pour vous croire,
Que cette même bouche, après mille serments
D'un amour qui devait unir tous nos moments,
Cette bouche, à mes yeux s'avouant infidèle,
M'ordonnât elle-même une absence éternelle.
Moi-même j'ai voulu vous entendre en ce lieu.
Je n'écoute plus rien : et, pour jamais, adieu...
Pour jamais! Ah, seigneur! songez-vous en vous-même
Combien ce mot cruel est affreux quand on aime?
Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous,
Seigneur, que tant de mers me séparent de vous;
Que le jour recommence, et que le jour finisse,
Sans que jamais Titus puisse voir Bérénice,
Sans que, de tout le jour, je puisse voir Titus?
Mais quelle est mon erreur, et que de soins perdus!
L'ingrat, de mon départ consolé par avance,
Daignera-t-il compter les jours de mon absence?
Ces jours si longs pour moi lui sembleront trop courts.

TITUS.

Je n'aurai pas, madame, à compter tant de jours :
J'espère que bientôt la triste renommée
Vous fera confesser que vous étiez aimée.
Vous verrez que Titus n'a pu, sans expirer...

BÉRÉNICE.

Ah, seigneur! s'il est vrai, pourquoi nous séparer?
Je ne vous parle point d'un heureux hyménée.
Rome à ne vous plus voir m'a-t-elle condamnée?
Pourquoi m'enviez-vous l'air que vous respirez?

TITUS.

Hélas! vous pouvez tout, madame : demeurez;
Je n'y résiste point. Mais je sens ma faiblesse :
Il faudra vous combattre et vous craindre sans cesse,
Et sans cesse veiller à retenir mes pas,
Que vers vous à toute heure entraînent vos appas.
Que dis-je? en ce moment mon cœur, hors de lui-même,
S'oublie, et se souvient seulement qu'il vous aime.

BÉRÉNICE.

Eh bien, seigneur, eh bien, qu'en peut-il arriver?
Voyez-vous les Romains prêts à se soulever?

TITUS.

Et qui sait de quel œil ils prendront cette injure?
S'ils parlent, si les cris succèdent au murmure,
Faudra-t-il par le sang justifier mon choix?
S'ils se taisent, madame, et me vendent leurs lois,
A quoi m'exposez-vous? Par quelle complaisance
Faudra-t-il quelque jour payer leur patience?
Que n'oseront-ils point alors me demander?
Maintiendrai-je des lois que je ne puis garder?

BÉRÉNICE.

Vous ne comptez pour rien les pleurs de Bérénice!

TITUS

Je les compte pour rien! Ah ciel! quelle injustice!

BÉRÉNICE.

Quoi! pour d'injustes lois que vous pouvez changer,
En d'éternels chagrins vous-même vous plonger!
Rome a ses droits, seigneur: n'avez-vous pas les vôtres?
Ses intérêts sont-ils plus sacrés que les nôtres?
Dites, parlez.

TITUS.

Hélas! que vous me déchirez!

BÉRÉNICE.

Vous êtes empereur, seigneur, et vous pleurez!

TITUS.

Oui, madame, il est vrai, je pleure, je soupire,
Je frémis. Mais enfin, quand j'acceptai l'empire,
Rome me fit jurer de maintenir ses droits :
Je dois les maintenir. Déjà, plus d'une fois,
Rome a de mes pareils exercé la constance.
Ah! si vous remontiez jusques à sa naissance,
Vous les verriez toujours à ses ordres soumis:
L'un, jaloux de sa foi, va chez les ennemis

Chercher, avec la mort, la peine toute prête;
D'un fils victorieux l'autre proscrit la tête;
L'autre, avec des yeux secs, et presque indifférents,
Voit mourir ses deux fils par son ordre expirants.
Malheureux! mais toujours la patrie et la gloire
Ont parmi les Romains remporté la victoire.
Je sais qu'en vous quittant le malheureux Titus
Passe l'austérité de toutes leurs vertus;
Qu'elle n'approche point de cet effort insigne :
Mais, madame, après tout, me croyez-vous indigne
De laisser un exemple à la postérité,
Qui, sans de grands efforts, ne puisse être imité?

BÉRÉNICE.

Non, je crois tout facile à votre barbarie :
Je vous crois digne, ingrat, de m'arracher la vie.
De tous vos sentiments mon cœur est éclairci.
Je ne vous parle plus de me laisser ici :
Qui? moi, j'aurais voulu, honteuse et méprisée,
D'un peuple qui me hait soutenir la risée?
J'ai voulu vous pousser jusques à ce refus.
C'en est fait, et bientôt vous ne me craindrez plus.
N'attendez pas ici que j'éclate en injures,
Que j'atteste le ciel, ennemi des parjures;
Non : si le ciel encore est touché de mes pleurs,
Je le prie, en mourant, d'oublier mes douleurs.
Si je forme des vœux contre votre injustice,
Si, devant que mourir, la triste Bérénice
Vous veut de son trépas laisser quelque vengeur,
Je ne le cherche, ingrat, qu'au fond de votre cœur.
Je sais que tant d'amour n'en peut être effacée;
Que ma douleur présente, et ma bonté passée,
Mon sang qu'en ce palais je veux même verser,
Sont autant d'ennemis que je vais vous laisser :
Et sans me repentir de ma persévérance,
Je me remets sur eux de toute ma vengeance.
Adieu.

SCÈNE VI.

TITUS, PAULIN.

PAULIN.

Dans quel dessein vient-elle de sortir,
Seigneur? Est-elle enfin disposée à partir?

TITUS.

Paulin, je suis perdu, je n'y pourrai survivre :
La reine veut mourir. Allons, il faut la suivre.
Courons à son secours.

PAULIN.

Eh quoi! n'avez-vous pas
Ordonné dès tantôt qu'on observe ses pas?
Ses femmes, à toute heure autour d'elle empressées,
Sauront la détourner de ces tristes pensées; [coups,
Non, non, ne craignez rien. Voilà les plus grands
Seigneur; continuez, la victoire est à vous.
Je sais que sans pitié vous n'avez pu l'entendre,
Moi-même, en la voyant, je n'ai pu m'en défendre.
Mais regardez plus loin : songez, en ce malheur,
Quelle gloire va suivre un moment de douleur,
Quels applaudissements l'univers vous prépare,
Quel rang dans l'avenir...

TITUS.

Non, je suis un barbare;
Moi-même je me hais. Néron, tant détesté,
N'a point à cet excès poussé sa cruauté.
Je ne souffrirai point que Bérénice expire.
Allons, Rome en dira ce qu'elle en voudra dire.

PAULIN.

Quoi! seigneur...

TITUS.

Je ne sais, Paulin, ce que je dis :
L'excès de la douleur accable mes esprits.

PAULIN.

Ne troublez point le cours de votre renommée :
Déjà de vos adieux la nouvelle est semée;
Rome, qui gémissait, triomphe avec raison;
Tous les temples ouverts fument en votre nom;
Et le peuple, élevant vos vertus jusqu'aux nues,
Va partout de lauriers couronner vos statues.

TITUS.

Ah, Rome! Ah, Bérénice! Ah, prince malheureux!
Pourquoi suis-je empereur? pourquoi suis-je amoureux?

SCÈNE VII.

TITUS, ANTIOCHUS, PAULIN, ARSACE.

ANTIOCHUS.

Qu'avez-vous fait, seigneur? l'aimable Bérénice
Va peut-être expirer dans les bras de Phénice.
Elle n'entend ni pleurs, ni conseil, ni raison;
Elle implore à grands cris le fer et le poison.
Vous seul vous lui pouvez arracher cette envie :
On vous nomme, et ce nom la rappelle à la vie.
Ses yeux, toujours tournés vers votre appartement,
Semblent vous demander de moment en moment.
Je n'y puis résister, ce spectacle me tue.
Que tardez-vous? allez vous montrer à sa vue.
Sauvez tant de vertus, de grâces, de beauté,
Ou renoncez, seigneur, à toute humanité.
Dites un mot.

TITUS.

Hélas! quel mot puis-je lui dire?
Moi-même, en ce moment, sais-je si je respire?

SCÈNE VIII.

TITUS, ANTIOCHUS, PAULIN, ARSACE, RUTILE.

RUTILE.

Seigneur, tous les tribuns, les consuls, le sénat,
Viennent vous demander au nom de tout l'État.

Un grand peuple les suit, qui, plein d'impatience,
Dans votre appartement attend votre présence.

TITUS.

Je vous entends, grands dieux! vous voulez rassurer
Ce cœur que vous voyez tout prêt à s'égarer!

PAULIN.

Venez, seigneur, passons dans la chambre prochaine:
Allons voir le sénat.

ANTIOCHUS.

Ah! courez chez la reine.

PAULIN.

Quoi! vous pourriez, seigneur, par cette indignité,
De l'empire à vos pieds fouler la majesté?
Rome...

TITUS.

Il suffit, Paulin; nous allons les entendre.
(*à Antiochus.*)
Prince, de ce devoir je ne puis me défendre.
Voyez la reine. Allez. J'espère, à mon retour,
Qu'elle ne pourra plus douter de mon amour.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ARSACE.

Où pourrai-je trouver ce prince trop fidèle?
Ciel, conduisez mes pas, et secondez mon zèle:
Faites qu'en ce moment je lui puisse annoncer
Un bonheur où peut-être il n'ose plus penser!

SCÈNE II.

ANTIOCHUS, ARSACE.

ARSACE.

Ah! quel heureux destin en ces lieux vous renvoie,
Seigneur?

ANTIOCHUS.

Si mon retour t'apporte quelque joie,
Arsace, rends-en grâce à mon seul désespoir.

ARSACE.

La reine part, seigneur.

ANTIOCHUS.

Elle part?

ARSACE.

Dès ce soir:
Ses ordres sont donnés. Elle s'est offensée
Que Titus à ses pleurs l'ait si longtemps laissée.
Un généreux dépit succède à sa fureur:
Bérénice renonce à Rome, à l'empereur;
Et même veut partir avant que Rome instruite
Puisse voir son désordre et jouir de sa fuite.
Elle écrit à César.

ANTIOCHUS.

O ciel! qui l'aurait cru?
Et Titus?

ARSACE.

A ses yeux Titus n'a point paru.
Le peuple avec transport l'arrête et l'environne,
Applaudissant aux noms que le sénat lui donne;
Et ces noms, ces respects, ces applaudissements,
Deviennent pour Titus autant d'engagements
Qui, le liant, seigneur, d'une honorable chaîne,
Malgré tous ses soupirs et les pleurs de la reine,
Fixent dans son devoir ses vœux irrésolus.
C'en est fait: et peut-être il ne la verra plus.

ANTIOCHUS.

Que de sujets d'espoir, Arsace! je l'avoue:
Mais d'un soin si cruel la fortune me joue.
J'ai vu tous mes projets tant de fois démentis,
Que j'écoute en tremblant tout ce que tu me dis;
Et mon cœur, prévenu d'une crainte importune,
Croit, même en espérant, irriter la fortune.
Mais que vois-je? Titus porte vers nous ses pas!
Que veut-il?

SCÈNE III.

TITUS, ANTIOCHUS, ARSACE

TITUS, *à sa suite.*

Demeurez: qu'on ne me suive pas.
(*à Antiochus.*)
Enfin, prince, je viens dégager ma promesse.
Bérénice m'occupe et m'afflige sans cesse.
Je viens, le cœur percé de vos pleurs et des siens,
Calmer des déplaisirs moins cruels que les miens.
Venez, prince, venez: je veux bien que vous-même
Pour la dernière fois vous voyiez si je l'aime.

SCÈNE IV.

ANTIOCHUS, ARSACE.

ANTIOCHUS.

Eh bien, voilà l'espoir que tu m'avais rendu!
Et tu vois le triomphe où j'étais attendu!
Bérénice partait justement irritée!
Pour ne la plus revoir, Titus l'avait quittée!
Qu'ai-je donc fait, grands dieux! Quel cours infortuné
A ma funeste vie aviez-vous destiné?
Tous mes moments ne sont qu'un éternel passage
De la crainte à l'espoir, de l'espoir à la rage.
Et je respire encor! Bérénice! Titus!
Dieux cruels! de mes pleurs vous ne vous rirez plus.

SCÈNE V.

TITUS, BÉRÉNICE, PHÉNICE.

BÉRÉNICE.

Non, je n'écoute rien. Me voilà résolue :
Je veux partir. Pourquoi vous montrer à ma vue?
Pourquoi venir encore aigrir mon désespoir?
N'êtes-vous pas content? Je ne veux plus vous voir.

TITUS.

Mais, de grâce, écoutez.

BÉRÉNICE.

Il n'est plus temps.

TITUS.

Madame,
Un mot.

BÉRÉNICE.

Non.

TITUS.

Dans quel trouble elle jette mon âme!
Ma princesse, d'où vient ce changement soudain?

BÉRÉNICE.

C'en est fait. Vous voulez que je parte demain;
Et moi, j'ai résolu de partir tout à l'heure :
Et je pars.

TITUS.

Demeurez.

BÉRÉNICE.

Ingrat! que je demeure!
Et pourquoi? pour entendre un peuple injurieux
Qui fait de mon malheur retentir tous ces lieux?
Ne l'entendez-vous pas, cette cruelle joie,
Tandis que dans les pleurs moi seule je me noie?
Quel crime, quelle offense a pu les animer?
Hélas! et qu'ai-je fait que de vous trop aimer?

TITUS.

Écoutez-vous, madame, une foule insensée?

BÉRÉNICE.

Je ne vois rien ici dont je ne sois blessée.
Tout cet appartement préparé par vos soins,
Ces lieux, de mon amour si longtemps les témoins,
Qui semblaient pour jamais me répondre du vôtre,
Ces festons, où nos noms enlacés l'un dans l'autre,
A mes tristes regards viennent partout s'offrir,
Sont autant d'imposteurs que je ne puis souffrir.
Allons, Phénice.

TITUS.

O ciel! que vous êtes injuste!

BÉRÉNICE.

Retournez, retournez vers ce sénat auguste
Qui vient vous applaudir de votre cruauté.
Eh bien! avec plaisir l'avez-vous écouté?
Êtes-vous pleinement content de votre gloire?
Avez-vous bien promis d'oublier ma mémoire?
Mais ce n'est pas assez expier vos amours;
Avez-vous bien promis de me haïr toujours?

TITUS.

Non, je n'ai rien promis. Moi, que je vous haïsse!
Que je puisse jamais oublier Bérénice!
Ah dieux! dans quel moment son injuste rigueur
De ce cruel soupçon vient affliger mon cœur!
Connaissez-moi, madame; et depuis cinq années
Comptez tous les moments et toutes les journées
Où, par plus de transports et par plus de soupirs,
Je vous ai de mon cœur exprimé les désirs :
Ce jour surpasse tout. Jamais, je le confesse,
Vous ne fûtes aimée avec tant de tendresse;
Et jamais...

BÉRÉNICE.

Vous m'aimez, vous me le soutenez;
Et cependant je pars, et vous me l'ordonnez! [mes?
Quoi! dans mon désespoir trouvez-vous tant de char-
Craignez-vous que mes yeux versent trop peu de lar-
Que me sert de ce cœur l'inutile retour? [mes?
Ah! cruel, par pitié, montrez-moi moins d'amour :
Ne me rappelez point une trop chère idée,
Et laissez-moi du moins partir persuadée
Que, déjà de votre âme exilée en secret,
J'abandonne un ingrat qui me perd sans regret.

(*Titus lit une lettre.*)

Vous m'avez arraché ce que je viens d'écrire.
Voilà de votre amour tout ce que je désire :
Lisez, ingrat, lisez, et me laissez sortir.

TITUS.

Vous ne sortirez point, je n'y puis consentir.
Quoi! ce départ n'est donc qu'un cruel stratagème!
Vous cherchez à mourir! et de tout ce que j'aime
Il ne restera plus qu'un triste souvenir!
Qu'on cherche Antiochus; qu'on le fasse venir.

(*Bérénice se laisse tomber sur un siége.*)

SCÈNE VI.

TITUS, BÉRÉNICE.

TITUS.

Madame, il faut vous faire un aveu véritable :
Lorsque j'envisageai le moment redoutable
Où, pressé par les lois d'un austère devoir,
Il fallait pour jamais renoncer à vous voir;
Quand de ce triste adieu je prévis les approches,
Mes craintes, mes combats, vos larmes, vos reproches,
Je préparai mon âme à toutes les douleurs
Que peut faire sentir le plus grand des malheurs;
Mais, quoi que je craignisse, il faut que je le die,
Je n'en avais prévu que la moindre partie;
Je croyais ma vertu moins prête à succomber,
Et j'ai honte du trouble où je la vois tomber.

J'ai vu devant mes yeux Rome entière assemblée :
Le sénat m'a parlé; mais mon âme accablée
Écoutait sans entendre, et ne leur a laissé,
Pour prix de leurs transports, qu'un silence glacé.
Rome de votre sort est encore incertaine :
Moi-même à tous moments je me souviens à peine
Si je suis empereur, ou si je suis Romain.
Je suis venu vers vous sans savoir mon dessein :
Mon amour m'entraînait; et je venais peut-être
Pour me chercher moi-même et pour me reconnaître.
Qu'ai-je trouvé? Je vois la mort peinte en vos yeux;
Je vois pour la chercher que vous quittez ces lieux :
C'en est trop. Ma douleur, à cette triste vue,
A son dernier excès est enfin parvenue :
Je ressens tous les maux que je puis ressentir;
Mais je vois le chemin par où j'en puis sortir.
Ne vous attendez point que, las de tant d'alarmes,
Par un heureux hymen je tarisse vos larmes :
En quelque extrémité que vous m'ayez réduit,
Ma gloire inexorable à toute heure me suit;
Sans cesse elle présente à mon âme étonnée
L'empire incompatible avec votre hyménée,
Me dit qu'après l'éclat et les pas que j'ai faits
Je dois vous épouser encor moins que jamais.
Oui, madame; et je dois moins encore vous dire
Que je suis prêt pour vous d'abandonner l'empire,
De vous suivre, et d'aller, trop content de mes fers,
Soupirer avec vous au bout de l'univers.
Vous-même rougiriez de ma lâche conduite :
Vous verriez à regret marcher à votre suite
Un indigne empereur sans empire, sans cour,
Vil spectacle aux humains des faiblesses d'amour.
Pour sortir des tourments dont mon âme est la proie,
Il est, vous le savez, une plus noble voie;
Je me suis vu, madame, enseigner ce chemin,
Et par plus d'un héros, et par plus d'un Romain :
Lorsque trop de malheurs ont lassé leur constance,
Ils ont tous expliqué cette persévérance
Dont le sort s'attachait à les persécuter,
Comme un ordre secret de n'y plus résister.
Si vos pleurs plus longtemps viennent frapper ma vue,
Si toujours à mourir je vous vois résolue,
S'il faut qu'à tout moment je tremble pour vos jours,
Si vous ne me jurez d'en respecter le cours,
Madame, à d'autres pleurs vous devez vous attendre;
En l'état où je suis je puis tout entreprendre :
Et je ne réponds pas que ma main à vos yeux
N'ensanglante à la fin nos funestes adieux.

BÉRÉNICE.

Hélas!

TITUS.

Non, il n'est rien dont je ne sois capable.
Vous voilà de mes jours maintenant responsable.
Songez-y bien, madame : et si je vous suis cher...

SCENE VII.

TITUS, BÉRÉNICE, ANTIOCHUS.

TITUS.

Venez, prince, venez; je vous ai fait chercher.
Soyez ici témoin de toute ma faiblesse;
Voyez si c'est aimer avec peu de tendresse.
Jugez-nous.

ANTIOCHUS.

Je crois tout : je vous connais tous deux.
Mais connaissez vous-même un prince malheureux.
Vous m'avez honoré, seigneur, de votre estime;
Et moi, je puis ici vous le jurer sans crime,
A vos plus chers amis j'ai disputé ce rang;
Je l'ai disputé même aux dépens de mon sang.
Vous m'avez malgré moi confié, l'un et l'autre,
La reine, son amour, et vous, seigneur, le vôtre.
La reine, qui m'entend, peut me désavouer;
Elle m'a vu toujours, ardent à vous louer,
Répondre par mes soins à votre confidence.
Vous croyez m'en devoir quelque reconnaissance;
Mais le pourriez-vous croire, en ce moment fatal,
Qu'un ami si fidèle était votre rival?

TITUS.

Mon rival!

ANTIOCHUS.

Il est temps que je vous éclaircisse.
Oui, seigneur, j'ai toujours adoré Bérénice.
Pour ne la plus aimer j'ai cent fois combattu :
Je n'ai pu l'oublier, au moins je me suis tu.
De votre changement la flatteuse apparence
M'avait rendu tantôt quelque faible espérance :
Les larmes de la reine ont éteint cet espoir.
Ses yeux, baignés de pleurs, demandaient à vous voir :
Je suis venu, seigneur, vous appeler moi-même;
Vous êtes revenu. Vous aimez, on vous aime;
Vous vous êtes rendu : je n'en ai point douté.
Pour la dernière fois je me suis consulté,
J'ai fait de mon courage une épreuve dernière;
Je viens de rappeler ma raison tout entière.
Jamais je ne me suis senti plus amoureux.
Il faut d'autres efforts pour rompre tant de nœuds :
Ce n'est qu'en expirant que je puis les détruire;
J'y cours. Voilà de quoi j'ai voulu vous instruire.
Oui, madame, vers vous j'ai rappelé ses pas :
Mes soins ont réussi, je ne m'en repens pas.
Puisse le ciel verser sur toutes vos années
Mille prospérités l'une à l'autre enchaînées!
Ou, s'il vous garde encore un reste de courroux,
Je conjure les dieux d'épuiser tous les coups
Qui pourraient menacer une si belle vie,
Sur ces jours malheureux que je vous sacrifie.

BÉRÉNICE, *se levant.*

Arrêtez, arrêtez! Princes trop généreux,

En quelle extrémité me jetez-vous tous deux!
Soit que je vous regarde, ou que je l'envisage,
Partout du désespoir je rencontre l'image,
Je ne vois que des pleurs, et je n'entends parler
Que de trouble, d'horreurs, de sang prêt à couler.
(*à Titus.*)
Mon cœur vous est connu, seigneur, et je puis dire
Qu'on ne l'a jamais vu soupirer pour l'empire :
La grandeur des Romains, la pourpre des Césars,
N'ont point, vous le savez, attiré mes regards.
J'aimais, seigneur, j'aimais, je voulais être aimée.
Ce jour, je l'avoûrai, je me suis alarmée :
J'ai cru que votre amour allait finir son cours.
Je connais mon erreur, et vous m'aimez toujours.
Votre cœur s'est troublé, j'ai vu couler vos larmes :
Bérénice, seigneur, ne vaut point tant d'alarmes,
Ni que par votre amour l'univers malheureux,
Dans le temps que Titus attire tous ses vœux,
Et que de vos vertus il goûte les prémices,
Se voie en un moment enlever ses délices.
Je crois, depuis cinq ans jusqu'à ce dernier jour,
Vous avoir assuré d'un véritable amour.
Ce n'est pas tout : je veux en ce moment funeste,
Par un dernier effort couronner tout le reste :
Je vivrai, je suivrai vos ordres absolus.
Adieu, seigneur, régnez : je ne vous verrai plus.
(*à Antiochus.*)
Prince, après cet adieu, vous jugez bien vous-même
Que je ne consens pas de quitter ce que j'aime
Pour aller loin de Rome écouter d'autres vœux.
Vivez, et faites-vous un effort généreux.
Sur Titus et sur moi réglez votre conduite :
Je l'aime, je le fuis; Titus m'aime, il me quitte;
Portez loin de mes yeux vos soupirs et vos fers.
Adieu. Servons tous trois d'exemple à l'univers
De l'amour la plus tendre et la plus malheureuse
Dont il puisse garder l'histoire douloureuse.
Tout est prêt : on m'attend. Ne suivez point mes pas.
(*à Titus.*)
Pour la dernière fois, adieu, seigneur.

ANTIOCHUS.

Hélas!

FIN DE BÉRÉNICE.

BAJAZET,

TRAGÉDIE. — 1672.

PREMIÈRE PRÉFACE.

Quoique le sujet de cette tragédie ne soit encore dans aucune histoire imprimée, il est pourtant très-véritable. C'est une aventure arrivée dans le sérail il n'y a pas plus de trente ans. M. le comte de Cézy était alors ambassadeur à Constantinople. Il fut instruit de toutes les particularités de la mort de Bajazet; et il y a quantité de personnes à la cour qui se souviennent de les lui avoir entendu conter lorsqu'il fut de retour en France. M. le chevalier de Nantouillet est du nombre de ces personnes, et c'est à lui que je suis redevable de cette histoire, et même du dessein que j'ai pris d'en former une tragédie. J'ai été obligé pour cela de changer quelques circonstances; mais comme ce changement n'est pas fort considérable, je ne pense pas aussi qu'il soit nécessaire de le marquer au lecteur. La principale chose à quoi je me suis attaché, c'a été de ne rien changer ni aux mœurs ni aux coutumes de la nation; et j'ai pris soin de ne rien avancer qui ne fût conforme à l'histoire des Turcs et à la nouvelle Relation de l'empire ottoman, que l'on a traduite de l'anglais. Surtout je dois beaucoup aux avis de M. de la Haye, qui a eu la bonté de m'éclaircir sur toutes les difficultés que je lui ai proposées.

SECONDE PRÉFACE.

Sultan Amurat, ou sultan Morat [1], empereur des Turcs, celui qui prit Babylone en 1638, a eu quatre frères. Le premier, c'est à savoir Osman, fut empereur avant lui, et régna environ trois ans, au bout desquels les janissaires lui ôtèrent l'empire et la vie. Le second se nommait Orcan. Amurat, dès les premiers jours de son règne, le fit étrangler. Le troisième était Bajazet, prince de grande espérance : et c'est lui qui est le héros de ma tragédie. Amurat, ou par politique, ou par amitié, l'avait épargné jusqu'au siége de Babylone. Après la prise de cette ville, le sultan victorieux envoya un ordre à Constantinople pour le faire mourir : ce qui fut conduit et exécuté à peu près de la manière que je le représente. Amurat avait encore un frère, qui fut depuis le sultan Ibrahim, et que ce même Amurat négligea comme un prince stupide, qui ne lui donnait point d'ombrage. Sultan Mahomet, qui règne aujourd'hui, est fils de cet Ibrahim, et, par conséquent, neveu de Bajazet.

Les particularités de la mort de Bajazet ne sont encore dans aucune histoire imprimée. M. le comte de Cézy était ambassadeur à Constantinople lorsque cette aventure tragique arriva dans le sérail. Il fut instruit des amours de Bajazet, et des jalousies de la sultane; il vit même plusieurs fois Bajazet, à qui on permettait de se promener quelquefois à la pointe du sérail, sur le canal de la mer Noire. M. le comte de Cézy disait que c'était un prince de bonne mine. Il a écrit depuis les circonstances de sa mort : il y a encore plusieurs personnes de qualité qui se souviennent de lui en avoir entendu faire le récit lorsqu'il fut de retour en France.

Quelques lecteurs pourront s'étonner qu'on ait osé mettre sur la scène une histoire si récente; mais je n'ai rien vu dans les règles du poëme dramatique qui dût me détourner de mon entreprise. A la vérité, je ne conseillerais pas à un auteur de prendre pour sujet d'une tragédie une action aussi moderne que celle-ci, si elle s'était passée dans le pays où il veut faire représenter sa tragédie; ni de mettre des héros sur le théâtre qui auraient été connus de la plupart des spectateurs. Les personnages tragiques doivent être regardés d'un autre œil que nous ne regardons d'ordinaire les personnages que nous avons vus de si près. On peut dire que le respect que l'on a pour les héros augmente à mesure qu'ils s'éloignent de nous : *major e longinquo reverentia*. L'éloignement des pays répare, en quelque sorte, la trop grande proximité des temps : car le peuple ne met guère de différence entre ce qui est, si j'ose ainsi parler, à mille ans de lui, et ce qui en est à mille lieues. C'est ce qui fait, par exemple, que les personnages turcs, quelque modernes qu'ils soient, ont de la dignité sur notre théâtre; on les regarde de bonne heure comme anciens. Ce sont des mœurs et des coutumes toutes différentes. Nous avons si peu de commerce avec les princes et les autres personnes qui vivent dans le sérail, que nous les considérons, pour ainsi dire, comme des gens qui vivent dans un autre siècle que le nôtre.

C'était à peu près de cette manière que les Persans étaient anciennement considérés des Athéniens. Aussi le poëte Eschyle ne fit point de difficulté d'introduire dans une tragédie la mère de Xerxès, qui était peut-être encore vivante, et de faire représenter sur le théâtre d'Athènes la désolation de la cour de Perse, après la déroute de ce prince. Cependant ce même Eschyle s'était trouvé en personne à la bataille de Salamine, où Xerxès avait

[1] Amurat IV, surnommé *l'Intrépide*, fils d'Achmet Ier, salué empereur au mois de septembre 1623, à l'âge de quinze ans. Il mourut à quarante-deux, des suites de ses débauches, le 8 février 1640. (G.)

été vaincu; et il s'était trouvé encore à la défaite des lieutenants de Darius, père de Xerxès, dans la plaine de Marathon : car Eschyle était homme de guerre, et il était frère de ce fameux Cynégire, dont il est tant parlé dans l'antiquité, et qui mourut si glorieusement en attaquant un des vaisseaux du roi de Perse.

PERSONNAGES.

BAJAZET, frère du sultan Amurat.
ROXANE, sultane favorite du sultan Amurat.
ATALIDE, fille du sang ottoman.
ACOMAT, grand vizir.
OSMIN, confident du grand vizir.
ZATIME, esclave de la sultane.
ZAIRE, esclave d'Atalide.
GARDES.

La scène est à Constantinople, autrement dite Byzance, dans le sérail du Grand Seigneur.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

ACOMAT, OSMIN.

ACOMAT.

Viens, suis-moi. La sultane en ce lieu se doit rendre.
Je pourrai cependant te parler et t'entendre.

OSMIN.

Et depuis quand, seigneur, entre-t-on dans ces lieux
Dont l'accès était même interdit à nos yeux?
Jadis une mort prompte eût suivi cette audace.

ACOMAT.

Quand tu seras instruit de tout ce qui se passe,
Mon entrée en ces lieux ne te surprendra plus.
Mais laissons, cher Osmin, les discours superflus.
Que ton retour tardait à mon impatience!
Et que d'un œil content je te vois dans Byzance!
Instruis-moi des secrets que peut t'avoir appris
Un voyage si long pour moi seul entrepris.
De ce qu'ont vu tes yeux parle en témoin sincère;
Songe que du récit, Osmin, que tu vas faire,
Dépendent les destins de l'empire ottoman.
Qu'as-tu vu dans l'armée, et que fait le sultan?

OSMIN.

Babylone, seigneur, à son prince fidèle,
Voyait sans s'étonner notre armée autour d'elle;
Les Persans rassemblés marchaient à son secours,
Et du camp d'Amurat s'approchaient tous les jours.
Lui-même, fatigué d'un long siége inutile,
Semblait vouloir laisser Babylone tranquille;
Et sans renouveler ses assauts impuissants,
Résolu de combattre, attendait les Persans;
Mais, comme vous savez, malgré ma diligence,
Un long chemin sépare et le camp et Byzance;
Mille obstacles divers m'ont même traversé :
Et je puis ignorer tout ce qui s'est passé.

ACOMAT.

Que faisaient cependant nos braves janissaires?
Rendent-ils au sultan des hommages sincères?
Dans le secret des cœurs, Osmin, n'as-tu rien lu?
Amurat jouit-il d'un pouvoir absolu?

OSMIN.

Amurat est content, si nous le voulons croire,
Et semblait se promettre une heureuse victoire.
Mais en vain par ce calme il croit nous éblouir :
Il affecte un repos dont il ne peut jouir.
C'est en vain que, forçant ses soupçons ordinaires
Il se rend accessible à tous les janissaires :
Il se souvient toujours que son inimitié
Voulut de ce grand corps retrancher la moitié,
Lorsque, pour affermir sa puissance nouvelle,
Il voulait, disait-il, sortir de leur tutelle.
Moi-même j'ai souvent entendu leurs discours;
Comme il les craint sans cesse, ils le craignent tou-
Ses caresses n'ont point effacé cette injure. [jours :
Votre absence est pour eux un sujet de murmure :
Ils regrettent le temps à leur grand cœur si doux,
Lorsque assurés de vaincre ils combattaient sous vous.

ACOMAT.

Quoi! tu crois, cher Osmin, que ma gloire passée
Flatte encor leur valeur, et vit dans leur pensée?
Crois-tu qu'ils me suivraient encore avec plaisir,
Et qu'ils reconnaîtraient la voix de leur vizir?

OSMIN.

Le succès du combat réglera leur conduite :
Il faut voir du sultan la victoire ou la fuite.
Quoiqu'à regret, seigneur, ils marchent sous ses lois;
Ils ont à soutenir le bruit de leurs exploits :
Ils ne trahiront point l'honneur de tant d'années;
Mais enfin le succès dépend des destinées.
Si l'heureux Amurat, secondant leur grand cœur,
Aux champs de Babylone est déclaré vainqueur,
Vous les verrez, soumis, rapporter dans Byzance
L'exemple d'une aveugle et basse obéissance;
Mais si dans le combat le destin plus puissant
Marque de quelque affront son empire naissant,
S'il fuit, ne doutez point que, fiers de sa disgrâce,
A la haine bientôt ils ne joignent l'audace,
Et n'expliquent, seigneur, la perte du combat
Comme un arrêt du ciel qui réprouve Amurat.
Cependant, s'il en faut croire la renommée,
Il a depuis trois mois fait partir de l'armée
Un esclave chargé de quelque ordre secret.
Tout le camp interdit tremblait pour Bajazet :

On craignait qu'Amurat, par un ordre sévère,
N'envoyât demander la tête de son frère.

ACOMAT.

Tel était son dessein : cet esclave est venu;
Il a montré son ordre, et n'a rien obtenu.

OSMIN.

Quoi! seigneur, le sultan reverra son visage
Sans que de vos respects il lui porte ce gage?

ACOMAT.

Cet esclave n'est plus : un ordre, cher Osmin,
L'a fait précipiter dans le fond de l'Euxin.

OSMIN.

Mais le sultan, surpris d'une trop longue absence,
En cherchera bientôt la cause et la vengeance.
Que lui répondrez-vous?

ACOMAT.

Peut-être avant ce temps
Je saurai l'occuper de soins plus importants.
Je sais bien qu'Amurat a juré ma ruine;
Je sais à son retour l'accueil qu'il me destine.
Tu vois, pour m'arracher du cœur de ses soldats,
Qu'il va chercher sans moi les siéges, les combats :
Il commande l'armée; et moi, dans une ville
Il me laisse exercer un pouvoir inutile.
Quel emploi, quel séjour, Osmin, pour un vizir!
Mais j'ai plus dignement employé ce loisir :
J'ai su lui préparer des craintes et des veilles;
Et le bruit en ira bientôt à ses oreilles.

OSMIN.

Quoi donc? qu'avez-vous fait?

ACOMAT.

J'espère qu'aujourd'hui
Bajazet se déclare, et Roxane avec lui.

OSMIN.

Quoi! Roxane, seigneur, qu'Amurat a choisie
Entre tant de beautés dont l'Europe et l'Asie
Dépeuplent leurs États et remplissent sa cour?
Car on dit qu'elle seule a fixé son amour;
Et même il a voulu que l'heureuse Roxane,
Avant qu'elle eût un fils, prît le nom de sultane.

ACOMAT.

Il a fait plus pour elle, Osmin : il a voulu
Qu'elle eût dans son absence un pouvoir absolu.
Tu sais de nos sultans les rigueurs ordinaires :
Le frère rarement laisse jouir ses frères
De l'honneur dangereux d'être sortis d'un sang
Qui les a de trop près approchés de son rang.
L'imbécile Ibrahim, sans craindre sa naissance,
Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance :
Indigne également de vivre et de mourir,
On l'abandonne aux mains qui daignent le nourrir.
L'autre, trop redoutable, et trop digne d'envie,
Voit sans cesse Amurat armé contre sa vie.
Car enfin Bajazet dédaigna de tout temps
La molle oisiveté des enfants des sultans.
Il vint chercher la guerre au sortir de l'enfance,
Et même en fit sous moi la noble expérience.
Toi-même tu l'as vu courir dans les combats,
Emportant après lui tous les cœurs des soldats,
Et goûter, tout sanglant, le plaisir et la gloire
Que donne aux jeunes cœurs la première victoire.
Mais, malgré ses soupçons, le cruel Amurat,
Avant qu'un fils naissant eût rassuré l'État,
N'osait sacrifier ce frère à sa vengeance,
Ni du sang ottoman proscrire l'espérance.
Ainsi donc pour un temps Amurat désarmé
Laissa dans le sérail Bajazet enfermé.
Il partit, et voulut que, fidèle à sa haine,
Et des jours de son frère arbitre souveraine,
Roxane, au moindre bruit, et sans autres raisons,
Le fît sacrifier à ses moindres soupçons.
Pour moi, demeuré seul, une juste colère
Tourna bientôt mes vœux du côté de son frère.
J'entretins la sultane, et cachant mon dessein,
Lui montrai d'Amurat le retour incertain,
Les murmures du camp, la fortune des armes;
Je plaignis Bajazet, je lui vantai ses charmes,
Qui, par un soin jaloux dans l'ombre retenus,
Si voisins de ses yeux, leur étaient inconnus.
Que te dirai-je enfin? la sultane éperdue
N'eut plus d'autre désir que celui de sa vue.

OSMIN.

Mais pouvaient-ils tromper tant de jaloux regards
Qui semblent mettre entre eux d'invincibles remparts?

ACOMAT.

Peut-être il te souvient qu'un récit peu fidèle
De la mort d'Amurat fit courir la nouvelle.
La sultane, à ce bruit feignant de s'effrayer,
Par des cris douloureux eut soin de l'appuyer.
Sur la foi de ses pleurs ses esclaves tremblèrent;
De l'heureux Bajazet les gardes se troublèrent;
Et les dons achevant d'ébranler leur devoir,
Leurs captifs dans ce trouble osèrent s'entrevoir.
Roxane vit le prince; elle ne put lui taire
L'ordre dont elle seule était dépositaire.
Bajazet est aimable; il vit que son salut
Dépendait de lui plaire, et bientôt il lui plut.
Tout conspirait pour lui : ses soins, sa complaisance,
Ce secret découvert, et cette intelligence,
Soupirs d'autant plus doux qu'il les fallait celer,
L'embarras irritant de ne s'oser parler,
Même témérité, périls, craintes communes,
Lièrent pour jamais leurs cœurs et leurs fortunes.
Ceux mêmes dont les yeux les devaient éclairer,
Sortis de leur devoir, n'osèrent y rentrer.

OSMIN.

Quoi! Roxane d'abord leur découvrant son âme

Osa-t-elle à leurs yeux faire éclater sa flamme?

ACOMAT.

Ils l'ignorent encore; et jusques à ce jour,
Atalide a prêté son nom à cet amour.
Du père d'Amurat Atalide est la nièce;
Et même avec ses fils partageant sa tendresse,
Elle a vu son enfance élevée avec eux.
Du prince, en apparence, elle reçoit les vœux;
Mais elle les reçoit pour les rendre à Roxane,
Et veut bien, sous son nom, qu'il aime la sultane.
Cependant, cher Osmin, pour s'appuyer de moi,
L'un et l'autre ont promis Atalide à ma foi.

OSMIN.

Quoi! vous l'aimez, seigneur?

ACOMAT.

Voudrais-tu qu'à mon âge
Je fisse de l'amour le vil apprentissage?
Qu'un cœur qu'ont endurci la fatigue et les ans
Suivît d'un vain plaisir les conseils imprudents?
C'est par d'autres attraits qu'elle plaît à ma vue:
J'aime en elle le sang dont elle est descendue.
Par elle Bajazet, en m'approchant de lui,
Me va contre lui-même assurer un appui.
Un vizir aux sultans fait toujours quelque ombrage;
A peine ils l'ont choisi qu'ils craignent leur ouvrage;
Sa dépouille est un bien qu'ils veulent recueillir,
Et jamais leurs chagrins ne nous laissent vieillir.
Bajazet aujourd'hui m'honore et me caresse;
Ses périls tous les jours réveillent ma tendresse:
Ce même Bajazet, sur le trône affermi,
Méconnaîtra peut-être un inutile ami.
Et moi, si mon devoir, si ma foi ne l'arrête,
S'il ose quelque jour me demander ma tête...
Je ne m'explique point, Osmin; mais je prétends
Que du moins il faudra la demander longtemps.
Je sais rendre aux sultans de fidèles services;
Mais je laisse au vulgaire adorer leurs caprices,
Et ne me pique point du scrupule insensé
De bénir mon trépas quand ils l'ont prononcé.
Voilà donc de ces lieux ce qui m'ouvre l'entrée,
Et comme enfin Roxane à mes yeux s'est montrée.
Invisible d'abord elle entendait ma voix,
Et craignait du sérail les rigoureuses lois;
Mais enfin bannissant cette importune crainte
Qui dans nos entretiens jetait trop de contrainte,
Elle-même a choisi cet endroit écarté,
Où nos cœurs à nos yeux parlent en liberté.
Par un chemin obscur un esclave me guide,
Et... Mais on vient: c'est elle et sa chère Atalide.
Demeure; et s'il le faut, sois prêt à confirmer
Le récit important dont je vais l'informer.

SCÈNE II.

ROXANE, ATALIDE, ACOMAT, OSMIN, ZATIME, ZAIRE.

ACOMAT.

La vérité s'accorde avec la renommée,
Madame. Osmin a vu le sultan et l'armée.
Le superbe Amurat est toujours inquiet;
Et toujours tous les cœurs penchent vers Bajazet:
D'une commune voix ils l'appellent au trône.
Cependant les Persans marchaient vers Babylone,
Et bientôt les deux camps au pied de son rempart,
Devaient de la bataille éprouver le hasard.
Ce combat doit, dit-on, fixer nos destinées;
Et même si d'Osmin je compte les journées,
Le ciel en a déjà réglé l'événement,
Et le sultan triomphe ou fuit en ce moment.
Déclarons-nous, madame, et rompons le silence:
Fermons-lui dès ce jour les portes de Byzance;
Et sans nous informer s'il triomphe ou s'il fuit,
Croyez-moi, hâtons-nous d'en prévenir le bruit.
S'il fuit, que craignez-vous? s'il triomphe au contraire,
Le conseil le plus prompt est le plus salutaire.
Vous voudrez, mais trop tard, soustraire à son pouvoir
Un peuple dans ses murs prêt à le recevoir.
Pour moi, j'ai déjà su par mes brigues secrètes
Gagner de notre loi les sacrés interprètes:
Je sais combien, crédule en sa dévotion,
Le peuple suit le frein de la religion.
Souffrez que Bajazet voie enfin la lumière:
Des murs de ce palais ouvrez-lui la barrière;
Déployez en son nom cet étendard fatal[1],
Des extrêmes périls l'ordinaire signal.
Les peuples, prévenus de ce nom favorable,
Savent que sa vertu le rend seule coupable.
D'ailleurs un bruit confus, par mes soins confirmé,
Fait croire heureusement à ce peuple alarmé
Qu'Amurat le dédaigne, et veut loin de Byzance
Transporter désormais son trône et sa présence.
Déclarons le péril dont son frère est pressé;
Montrons l'ordre cruel qui vous fut adressé,
Surtout qu'il se déclare et se montre lui-même,
Et fasse voir ce front digne du diadème.

ROXANE.

Il suffit. Je tiendrai tout ce que j'ai promis.
Allez, brave Acomat, assembler vos amis:
De tous leurs sentiments venez me rendre compte;
Je vous rendrai moi-même une réponse prompte.
Je verrai Bajazet. Je ne puis dire rien,

[1] Cet étendard fatal est la bannière de Mahomet, gardée religieusement dans le trésor du prince. Lorsqu'elle est arborée, tous les sujets, depuis l'âge de sept ans, sont obligés de prendre les armes et de se ranger sous ce drapeau. (L. B.)

Sans savoir si son cœur s'accorde avec le mien.
Allez, et revenez.

SCÈNE III.

ROXANE, ATALIDE, ZATIME, ZAIRE.

ROXANE.

Enfin, belle Atalide,
Il faut de nos destins que Bajazet décide.
Pour la dernière fois je le vais consulter;
Je vais savoir s'il m'aime.

ATALIDE.

Est-il temps d'en douter,
Madame? Hâtez-vous d'achever votre ouvrage.
Vous avez du vizir entendu le langage :
Bajazet vous est cher : savez-vous si demain
Sa liberté, ses jours, seront en votre main?
Peut-être en ce moment Amurat en furie
S'approche pour trancher une si belle vie.
Et pourquoi de son cœur doutez-vous aujourd'hui?

ROXANE.

Mais m'en répondez-vous, vous qui parlez pour lui?

ATALIDE.

Quoi, madame! les soins qu'il a pris pour vous plaire,
Ce que vous avez fait, ce que vous pouvez faire,
Ses périls, ses respects, et surtout vos appas,
Tout cela de son cœur ne vous répond-il pas?
Croyez que vos bontés vivent dans sa mémoire.

ROXANE.

Hélas! pour mon repos que ne puis-je le croire!
Pourquoi faut-il au moins que, pour me consoler,
L'ingrat ne parle pas comme on le fait parler?
Vingt fois, sur vos discours pleine de confiance,
Du trouble de son cœur jouissant par avance,
Moi-même j'ai voulu m'assurer de sa foi,
Et l'ai fait en secret amener devant moi.
Peut-être trop d'amour me rend trop difficile;
Mais sans vous fatiguer d'un récit inutile,
Je ne retrouvais point ce trouble, cette ardeur
Que m'avait tant promis un discours trop flatteur.
Enfin, si je lui donne et la vie et l'empire,
Ces gages incertains ne me peuvent suffire.

ATALIDE.

Quoi donc! à son amour qu'allez-vous proposer?

ROXANE.

S'il m'aime, dès ce jour il me doit épouser.

ATALIDE.

Vous épouser! O ciel! que prétendez-vous faire?

ROXANE.

Je sais que des sultans l'usage m'est contraire;
Je sais qu'ils se sont fait une superbe loi
De ne point à l'hymen assujettir leur foi.
Parmi tant de beautés qui briguent leur tendresse,
Ils daignent quelquefois choisir une maîtresse;
Mais, toujours inquiète avec tous ses appas,
Esclave, elle reçoit son maître dans ses bras,
Et sans sortir du joug où leur loi la condamne,
Il faut qu'un fils naissant la déclare sultane.
Amurat plus ardent, et seul jusqu'à ce jour,
A voulu que l'on dût ce titre à son amour.
J'en reçus la puissance aussi bien que le titre;
Et des jours de son frère il me laissa l'arbitre.
Mais ce même Amurat ne me promit jamais
Que l'hymen dût un jour couronner ses bienfaits :
Et moi, qui n'aspirais qu'à cette seule gloire,
De ses autres bienfaits j'ai perdu la mémoire.
Toutefois, que sert-il de me justifier?
Bajazet, il est vrai, m'a tout fait oublier.
Malgré tous ses malheurs, plus heureux que son frère,
Il m'a plu, sans peut-être aspirer à me plaire :
Femmes, gardes, vizir, pour lui j'ai tout séduit;
En un mot, vous voyez jusqu'où je l'ai conduit.
Grâces à mon amour, je me suis bien servie
Du pouvoir qu'Amurat me donna sur sa vie.
Bajazet touche presque au trône des sultans :
Il ne faut plus qu'un pas; mais c'est où je l'attends.
Malgré tout mon amour, si dans cette journée
Il ne m'attache à lui par un juste hyménée;
S'il ose m'alléguer une odieuse loi;
Quand je fais tout pour lui, s'il ne fait tout pour moi;
Dès le même moment, sans songer si je l'aime,
Sans consulter enfin si je me perds moi-même,
J'abandonne l'ingrat, et le laisse rentrer
Dans l'état malheureux d'où je l'ai su tirer.
Voilà sur quoi je veux que Bajazet prononce :
Sa perte ou son salut dépend de sa réponse.
Je ne vous presse point de vouloir aujourd'hui
Me prêter votre voix pour m'expliquer à lui :
Je veux que, devant moi, sa bouche et son visage
Me découvrent son cœur sans me laisser d'ombrage,
Que lui-même, en secret amené dans ces lieux,
Sans être préparé se présente à mes yeux.
Adieu. Vous saurez tout après cette entrevue.

SCÈNE IV.

ATALIDE, ZAIRE.

ATALIDE.

Zaïre, c'en est fait, Atalide est perdue!

ZAÏRE.

Vous?

ATALIDE.

Je prévois déjà tout ce qu'il faut prévoir.
Mon unique espérance est dans mon désespoir.

ZAÏRE.

Mais, madame, pourquoi?

ATALIDE.

Si tu venais d'entendre
Quel funeste dessein Roxane vient de prendre,
Quelles conditions elle veut imposer!
Bajazet doit périr, dit-elle, ou l'épouser.
S'il se rend, que deviens-je en ce malheur extrême?
Et s'il ne se rend pas, que devient-il lui-même?

ZAÏRE.

Je conçois ce malheur. Mais, à ne point mentir,
Votre amour, dès longtemps, a dû le pressentir.

ATALIDE.

Ah, Zaïre! l'amour a-t-il tant de prudence?
Tout semblait avec nous être d'intelligence :
Roxane, se livrant tout entière à ma foi,
Du cœur de Bajazet se reposait sur moi,
M'abandonnait le soin de tout ce qui le touche,
Le voyait par mes yeux, lui parlait par ma bouche;
Et je croyais toucher au bienheureux moment
Où j'allais par ses mains couronner mon amant.
Le ciel s'est déclaré contre mon artifice.
Et que fallait-il donc, Zaïre, que je fisse?
A l'erreur de Roxane ai-je dû m'opposer,
Et perdre mon amant pour la désabuser?
Avant que dans son cœur cette amour fût formée,
J'aimais, et je pouvais m'assurer d'être aimée.
Dès nos plus jeunes ans, tu t'en souviens assez,
L'amour serra les nœuds par le sang commencés.
Élevée avec lui dans le sein de sa mère,
J'appris à distinguer Bajazet de son frère;
Elle-même avec joie unit nos volontés :
Et quoique après sa mort l'un de l'autre écartés,
Conservant, sans nous voir, le désir de nous plaire,
Nous avons su toujours nous aimer et nous taire.
Roxane, qui depuis, loin de s'en défier,
A ses desseins secrets voulut m'associer,
Ne put voir sans amour ce héros trop aimable :
Elle courut lui tendre une main favorable.
Bajazet étonné rendit grâce à ses soins,
Lui rendit des respects : pouvait-il faire moins?
Mais qu'aisément l'amour croit tout ce qu'il souhaite!
De ses moindres respects Roxane satisfaite
Nous engagea tous deux, par sa facilité,
A la laisser jouir de sa crédulité.
Zaïre, il faut pourtant avouer ma faiblesse :
D'un mouvement jaloux je ne fus pas maîtresse.
Ma rivale, accablant mon amant de bienfaits,
Opposait un empire à mes faibles attraits;
Mille soins la rendaient présente à sa mémoire;
Elle l'entretenait de sa prochaine gloire :
Et moi, je ne puis rien. Mon cœur, pour tout discours,
N'avait que des soupirs qu'il répétait toujours.
Le ciel seul sait combien j'en ai versé de larmes.
Mais enfin Bajazet dissipa mes alarmes :
Je condamnai mes pleurs, et jusques aujourd'hui
Je l'ai pressé de feindre, et j'ai parlé pour lui.
Hélas! tout est fini : Roxane méprisée
Bientôt de son erreur sera désabusée.
Car enfin Bajazet ne sait point se cacher;
Je connais sa vertu prompte à s'effaroucher.
Il faut qu'à tous moments, tremblante et secourable,
Je donne à ses discours un sens plus favorable.
Bajazet va se perdre. Ah! si comme autrefois
Ma rivale eût voulu lui parler par ma voix!
Au moins, si j'avais pu préparer son visage!
Mais, Zaïre, je puis l'attendre à son passage;
D'un mot ou d'un regard je puis le secourir.
Qu'il l'épouse, en un mot, plutôt que de périr.
Si Roxane le veut, sans doute il faut qu'il meure.
Il se perdra, te dis-je. Atalide, demeure;
Laisse, sans t'alarmer, ton amant sur sa foi.
Penses-tu mériter qu'on se perde pour toi?
Peut-être Bajazet, secondant ton envie,
Plus que tu ne voudras aura soin de sa vie.

ZAÏRE.

Ah! dans quels soins, madame, allez-vous vous plon-
Toujours avant le temps faut-il vous affliger? [ger?
Vous n'en pouvez douter, Bajazet vous adore.
Suspendez ou cachez l'ennui qui vous dévore :
N'allez point par vos pleurs déclarer vos amours.
La main qui l'a sauvé le sauvera toujours,
Pourvu qu'entretenue en son erreur fatale,
Roxane jusqu'au bout ignore sa rivale.
Venez en d'autres lieux enfermer vos regrets,
Et de leur entrevue attendre le succès.

ATALIDE.

Eh bien, Zaïre, allons. Et toi, si ta justice
De deux jeunes amants veut punir l'artifice,
O ciel, si notre amour est condamné de toi,
Je suis la plus coupable, épuise tout sur moi!

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

BAJAZET, ROXANE.

ROXANE.

Prince, l'heure fatale est enfin arrivée
Qu'à votre liberté le ciel a réservée.
Rien ne me retient plus; et je puis, dès ce jour,
Accomplir le dessein qu'a formé mon amour.
Non que, vous assurant d'un triomphe facile,
Je mette entre vos mains un empire tranquille;
Je fais ce que je puis, je vous l'avais promis :

J'arme votre valeur contre vos ennemis,
J'écarte de vos jours un péril manifeste;
Votre vertu, seigneur, achèvera le reste.
Osmin a vu l'armée : elle penche pour vous;
Les chefs de notre loi conspirent avec nous;
Le vizir Acomat vous répond de Byzance;
Et moi, vous le savez, je tiens sous ma puissance
Cette foule de chefs, d'esclaves, de muets,
Peuple que dans ces murs renferme ce palais,
Et dont à ma faveur les âmes asservies
M'ont vendu dès longtemps leur silence et leurs vies.
Commencez maintenant : c'est à vous de courir
Dans le champ glorieux que j'ai su vous ouvrir.
Vous n'entreprenez point une injuste carrière,
Vous repoussez, seigneur, une main meurtrière :
L'exemple en est commun; et parmi les sultans,
Ce chemin à l'empire a conduit de tous temps.
Mais, pour mieux commencer, hâtons-nous l'un et l'au-
D'assurer à la fois mon bonheur et le vôtre. [tre
Montrez à l'univers, en m'attachant à vous,
Que quand je vous servais, je servais mon époux;
Et par le nœud sacré d'un heureux hyménée,
Justifiez la foi que je vous ai donnée.

BAJAZET.

Ah! que proposez-vous, madame?

ROXANE.

Eh quoi, seigneur!
Quel obstacle secret trouble notre bonheur?

BAJAZET.

Madame, ignorez-vous que l'orgueil de l'empire...
Que ne m'épargnez-vous la douleur de le dire!

ROXANE.

Oui, je sais que depuis qu'un de vos empereurs,
Bajazet, d'un barbare éprouvant les fureurs,
Vit au char du vainqueur son épouse enchaînée,
Et par toute l'Asie à sa suite traînée,
De l'honneur ottoman ses successeurs jaloux
Ont daigné rarement prendre le nom d'époux.
Mais l'amour ne suit point ces lois imaginaires;
Et sans vous rappeler des exemples vulgaires,
Soliman (vous savez qu'entre tous vos aïeux
Dont l'univers a craint le bras victorieux,
Nul n'éleva si haut la grandeur ottomane),
Ce Soliman jeta les yeux sur Roxelane.
Malgré tout son orgueil, ce monarque si fier,
A son trône, à son lit daigna l'associer,
Sans qu'elle eût d'autres droits au rang d'impératrice,
Qu'un peu d'attraits peut-être, et beaucoup d'artifice.

BAJAZET.

Il est vrai. Mais aussi voyez ce que je puis,
Ce qu'était Soliman, et le peu que je suis.
Soliman jouissait d'une pleine puissance :
L'Égypte ramenée à son obéissance;
Rhodes, des Ottomans ce redoutable écueil,
De tous ses défenseurs devenu le cercueil;
Du Danube asservi les rives désolées;
De l'empire persan les bornes reculées;
Dans leurs climats brûlants les Africains domptés,
Faisaient taire les lois devant ses volontés.
Que suis-je? J'attends tout du peuple et de l'armée :
Mes malheurs font encor toute ma renommée.
Infortuné, proscrit, incertain de régner,
Dois-je irriter les cœurs au lieu de les gagner?
Témoins de nos plaisirs, plaindront-ils nos misères?
Croiront-ils mes périls et vos larmes sincères?
Songez, sans me flatter du sort de Soliman,
Au meurtre tout récent du malheureux Osman[1].
Dans leur rébellion les chefs des janissaires,
Cherchant à colorer leurs desseins sanguinaires,
Se crurent à sa perte assez autorisés
Par le fatal hymen que vous me proposez.
Que vous dirai-je enfin? maître de leur suffrage,
Peut-être avec le temps j'oserai davantage.
Ne précipitons rien; et daignez commencer
A me mettre en état de vous récompenser.

ROXANE.

Je vous entends, seigneur. Je vois mon imprudence;
Je vois que rien n'échappe à votre prévoyance :
Vous avez pressenti jusqu'au moindre danger
Où mon amour trop prompt allait vous engager.
Pour vous, pour votre honneur, vous en craignez les suites;
Et je le crois, seigneur, puisque vous me le dites.
Mais avez-vous prévu, si vous ne m'épousez,
Les périls plus certains où vous vous exposez?
Songez-vous que sans moi tout vous devient contraire?
Que c'est à moi surtout qu'il importe de plaire?
Songez-vous que je tiens les portes du palais;
Que je puis vous l'ouvrir ou fermer pour jamais;
Que j'ai sur votre vie un empire suprême;
Que vous ne respirez qu'autant que je vous aime?
Et sans ce même amour qu'offensent vos refus,
Songez-vous, en un mot, que vous ne seriez plus?

BAJAZET.

Oui, je tiens tout de vous; et j'avais lieu de croire
Que c'était pour vous-même une assez grande gloire,
En voyant devant moi tout l'empire à genoux,
De m'entendre avouer que je tiens tout de vous.
Je ne m'en défends point; ma bouche le confesse,
Et mon respect saura le confirmer sans cesse :
Je vous dois tout mon sang; ma vie est votre bien.
Mais enfin voulez-vous...

ROXANE.

Non, je ne veux plus rien.

[1] Osman II, étranglé par les janissaires en 1622, et successeur de Mustapha II, frère d'Achmet Ier, père d'Osman, et mort en 1617.

Ne m'importune plus de tes raisons forcées :
Je vois combien tes vœux sont loin de mes pensées.
Je ne te presse plus, ingrat, d'y consentir :
Rentre dans le néant dont je t'ai fait sortir.
Car enfin qui m'arrête? et quelle autre assurance
Demanderais-je encor de ton indifférence?
L'ingrat est-il touché de mes empressements?
L'amour même entre-t-il dans ses raisonnements?
Ah! je vois tes desseins. Tu crois, quoi que je fasse,
Que mes propres périls t'assurent de ta grâce;
Qu'engagée avec toi par de si forts liens,
Je ne puis séparer tes intérêts des miens.
Mais je m'assure encore aux bontés de ton frère;
Il m'aime, tu le sais; et malgré sa colère,
Dans ton perfide sang je puis tout expier,
Et ta mort suffira pour me justifier.
N'en doute point, j'y cours, et dès ce moment même...
Bajazet, écoutez; je sens que je vous aime :
Vous vous perdez. Gardez de me laisser sortir :
Le chemin est encore ouvert au repentir.
Ne désespérez point une amante en furie.
S'il m'échappait un mot, c'est fait de votre vie.

BAJAZET.

Vous pouvez me l'ôter, elle est entre vos mains :
Peut-être que ma mort, utile à vos desseins,
De l'heureux Amurat obtenant votre grâce,
Vous rendra dans son cœur votre première place.

ROXANE.

Dans son cœur? Ah! crois-tu, quand il le voudrait bien,
Que si je perds l'espoir de régner dans le tien,
D'une si douce erreur si longtemps possédée,
Je puisse désormais souffrir une autre idée,
Ni que je vive enfin, si je ne vis pour toi?
Je te donne, cruel, des armes contre moi,
Sans doute, et je devrais retenir ma faiblesse :
Tu vas en triompher. Oui, je te le confesse,
J'affectais à tes yeux une fausse fierté :
De toi dépend ma joie et ma félicité :
De ma sanglante mort ta mort sera suivie.
Quel fruit de tant de soins que j'ai pris pour ta vie!
Tu soupires enfin, et sembles te troubler :
Achève, parle.

BAJAZET.

O ciel! que ne puis-je parler!

ROXANE.

Quoi donc! que dites-vous? et que viens-je d'entendre?
Vous avez des secrets que je ne puis apprendre?
Quoi! de vos sentiments je ne puis m'éclaircir?

BAJAZET.

Madame, encore un coup, c'est à vous de choisir :
Daignez m'ouvrir au trône un chemin légitime;
Ou bien, me voilà prêt, prenez votre victime.

ROXANE.

Ah, c'en est trop enfin, tu seras satisfait.
Holà, gardes, qu'on vienne.

SCÈNE II.

BAJAZET, ROXANE, ACOMAT.

ROXANE.

Acomat, c'en est fait.
Vous pouvez retourner, je n'ai rien à vous dire.
Du sultan Amurat je reconnais l'empire :
Sortez. Que le sérail soit désormais fermé,
Et que tout rentre ici dans l'ordre accoutumé.

SCÈNE III.

BAJAZET, ACOMAT.

ACOMAT.

Seigneur, qu'ai-je entendu? quelle surprise extrême!
Qu'allez-vous devenir? que deviens-je moi-même?
D'où naît ce changement? qui dois-je en accuser?
O ciel!

BAJAZET.

Il ne faut point ici vous abuser.
Roxane est offensée, et court à la vengeance :
Un obstacle éternel rompt notre intelligence.
Vizir, songez à vous, je vous en averti;
Et sans compter sur moi, prenez votre parti.

ACOMAT.

Quoi!

BAJAZET.

Vous et vos amis, cherchez quelque retraite.
Je sais dans quels périls mon amitié vous jette;
Et j'espérais un jour vous mieux récompenser.
Mais, c'en est fait, vous dis-je; il n'y faut plus penser.

ACOMAT.

Et quel est donc, seigneur, cet obstacle invincible?
Tantôt dans le sérail j'ai laissé tout paisible.
Quelle fureur saisit votre esprit et le sien?

BAJAZET.

Elle veut, Acomat, que je l'épouse!

ACOMAT.

Eh bien!
L'usage des sultans à ses vœux est contraire;
Mais cet usage, enfin, est-ce une loi sévère
Qu'aux dépens de vos jours vous deviez observer?
La plus sainte des lois, ah! c'est de vous sauver,
Et d'arracher, seigneur, d'une mort manifeste
Le sang des Ottomans, dont vous faites le reste!

BAJAZET.

Ce reste malheureux serait trop acheté,
S'il faut le conserver par une lâcheté.

ACOMAT.

Et pourquoi vous en faire une image si noire?

L'hymen de Soliman ternit-il sa mémoire?
Cependant Soliman n'était point menacé
Des périls évidents dont vous êtes pressé.

BAJAZET.

Et ce sont ces périls et ce soin de ma vie
Qui d'un servile hymen feraient l'ignominie.
Soliman n'avait point ce prétexte odieux :
Son esclave trouva grâce devant ses yeux;
Et sans subir le joug d'un hymen nécessaire,
Il lui fit de son cœur un présent volontaire.

ACOMAT.

Mais vous aimez Roxane.

BAJAZET.

Acomat, c'est assez.
Je me plains de mon sort moins que vous ne pensez.
La mort n'est point pour moi le comble des disgrâces;
J'osai, tout jeune encor, la chercher sur vos traces;
Et l'indigne prison où je suis renfermé
A la voir de plus près m'a même accoutumé;
Amurat à mes yeux l'a vingt fois présentée :
Elle finit le cours d'une vie agitée.
Hélas! si je la quitte avec quelque regret...
Pardonnez, Acomat; je plains avec sujet
Des cœurs dont les bontés trop mal récompensées
M'avaient pris pour objet de toutes leurs pensées.

ACOMAT.

Ah! si nous périssons, n'en accusez que vous,
Seigneur : dites un mot, et vous nous sauvez tous.
Tout ce qui reste ici de braves janissaires,
De la religion les saints dépositaires,
Du peuple byzantin ceux qui plus respectés
Par leur exemple seul règlent ses volontés,
Sont prêts de vous conduire à la porte sacrée
D'où les nouveaux sultans font leur première entrée.

BAJAZET.

Eh bien, brave Acomat, si je leur suis si cher,
Que des mains de Roxane ils viennent m'arracher;
Du sérail, s'il le faut, venez forcer la porte;
Entrez accompagné de leur vaillante escorte.
J'aime mieux en sortir sanglant, couvert de coups,
Que chargé malgré moi du nom de son époux.
Peut-être je saurai, dans ce désordre extrême,
Par un beau désespoir me secourir moi-même;
Attendre, en combattant, l'effet de votre foi,
Et vous donner le temps de venir jusqu'à moi.

ACOMAT.

Eh! pourrai-je empêcher, malgré ma diligence,
Que Roxane d'un coup n'assure sa vengeance?
Alors qu'aura servi ce zèle impétueux,
Qu'à charger vos amis d'un crime infructueux?
Promettez : affranchi du péril qui vous presse,
Vous verrez de quel poids sera votre promesse.

BAJAZET.

Moi!

ACOMAT.

Ne rougissez point : le sang des Ottomans
Ne doit point en esclave obéir aux serments.
Consultez ces héros que le droit de la guerre
Mena victorieux jusqu'au bout de la terre :
Libres dans leur victoire, et maîtres de leur foi,
L'intérêt de l'État fut leur unique loi;
Et d'un trône si saint la moitié n'est fondée
Que sur la foi promise et rarement gardée.
Je m'emporte, seigneur.

BAJAZET.

Oui, je sais, Acomat,
Jusqu'où les a portés l'intérêt de l'État.
Mais ces mêmes héros, prodigues de leur vie,
Ne la rachetaient point par une perfidie.

ACOMAT.

O courage inflexible! ô trop constante foi,
Que même en périssant j'admire malgré moi!
Faut-il qu'en un moment un scrupule timide
Perde... Mais quel bonheur nous envoie Atalide?

SCÈNE IV.

BAJAZET, ATALIDE, ACOMAT.

ACOMAT.

Ah, madame! venez avec moi vous unir.
Il se perd.

ATALIDE.

C'est de quoi je viens l'entretenir.
Mais laissez-nous : Roxane, à sa perte animée,
Veut que de ce palais la porte soit fermée.
Toutefois, Acomat, ne vous éloignez pas :
Peut-être on vous fera revenir sur vos pas.

SCÈNE V.

BAJAZET, ATALIDE.

BAJAZET.

Eh bien! c'est maintenant qu'il faut que je vous laisse.
Le ciel punit ma feinte, et confond votre adresse;
Rien ne m'a pu parer contre ses derniers coups :
Il fallait ou mourir, ou n'être plus à vous.
De quoi nous a servi cette indigne contrainte?
Je meurs plus tard : voilà tout le fruit de ma feinte.
Je vous l'avais prédit : mais vous l'avez voulu;
J'ai reculé vos pleurs autant que je l'ai pu.
Belle Atalide, au nom de cette complaisance,
Daignez de la sultane éviter la présence :
Vos pleurs vous trahiraient; cachez-les à ses yeux,
Et ne prolongez point de dangereux adieux.

ATALIDE.

Non, seigneur. Vos bontés pour une infortunée
Ont assez disputé contre la destinée.
Il vous en coûte trop pour vouloir m'épargner :
Il faut vous rendre; il faut me quitter et régner.

BAJAZET.

Vous quitter!

ATALIDE.

Je le veux. Je me suis consultée.
De mille soins jaloux jusqu'alors agitée,
Il est vrai, je n'ai pu concevoir sans effroi
Que Bajazet pût vivre et n'être plus à moi;
Et lorsque quelquefois de ma rivale heureuse
Je me représentais l'image douloureuse,
Votre mort (pardonnez aux fureurs des amants)
Ne me paraissait pas le plus grand des tourments.
Mais à mes tristes yeux votre mort préparée
Dans toute son horreur ne s'était pas montrée :
Je ne vous voyais pas, ainsi que je vous vois,
Prêt à me dire adieu pour la dernière fois.
Seigneur, je sais trop bien avec quelle constance
Vous allez de la mort affronter la présence;
Je sais que votre cœur se fait quelques plaisirs
De me prouver sa foi dans ses derniers soupirs :
Mais, hélas! épargnez une âme plus timide;
Mesurez vos malheurs aux forces d'Atalide;
Et ne m'exposez point aux plus vives douleurs
Qui jamais d'une amante épuisèrent les pleurs!

BAJAZET.

Et que deviendrez-vous, si dès cette journée,
Je célèbre à vos yeux ce funeste hyménée?

ATALIDE.

Ne vous informez point ce que je deviendrai.
Peut-être à mon destin, seigneur, j'obéirai.
Que sais-je? à ma douleur je chercherai des charmes.
Je songerai peut-être, au milieu de mes larmes,
Qu'à vous perdre pour moi vous étiez résolu;
Que vous vivez; qu'enfin c'est moi qui l'ai voulu.

BAJAZET.

Non, vous ne verrez point cette fête cruelle.
Plus vous me commandez de vous être infidèle,
Madame, plus je vois combien vous méritez
De ne point obtenir ce que vous souhaitez.
Quoi! cet amour si tendre, et né dans notre enfance,
Dont les feux avec nous ont crû dans le silence;
Vos larmes que ma main pouvait seule arrêter;
Mes serments redoublés de ne vous point quitter :
Tout cela finirait par une perfidie!
J'épouserais, et qui? (s'il faut que je le die)
Une esclave attachée à ses seuls intérêts,
Qui présente à mes yeux des supplices tout prêts;
Qui m'offre, ou son hymen, ou la mort infaillible,
Tandis qu'à mes périls Atalide sensible,
Et trop digne du sang qui lui donna le jour,
Veut me sacrifier jusques à son amour?
Ah, qu'au jaloux sultan ma tête soit portée,
Puisqu'il faut à ce prix qu'elle soit rachetée!

ATALIDE.

Seigneur, vous pourriez vivre, et ne me point trahir.

BAJAZET.

Parlez : si je le puis, je suis prêt d'obéir.

ATALIDE.

La sultane vous aime; et malgré sa colère,
Si vous preniez, seigneur, plus de soin de lui plaire;
Si vos soupirs daignaient lui faire pressentir
Qu'un jour...

BAJAZET.

Je vous entends : je n'y puis consentir.
Ne vous figurez point que dans cette journée
D'un lâche désespoir ma vertu consternée
Craigne les soins d'un trône où je pourrais monter,
Et par un prompt trépas cherche à les éviter.
J'écoute trop peut-être une imprudente audace;
Mais, sans cesse occupé des grands noms de ma race,
J'espérais que, fuyant un indigne repos,
Je prendrais quelque place entre tant de héros.
Mais quelque ambition, quelque amour qui me brûle,
Je ne puis plus tromper une amante crédule.
En vain pour me sauver je vous l'aurais promis :
Et ma bouche et mes yeux, du mensonge ennemis,
Peut-être dans le temps que je voudrais lui plaire,
Feraient par leur désordre un effet tout contraire;
Et de mes froids soupirs ses regards offensés
Verraient trop que mon cœur ne les a point poussés.
O ciel! combien de fois je l'aurais éclaircie,
Si je n'eusse à sa haine exposé que ma vie;
Si je n'avais pas craint que ses soupçons jaloux
N'eussent trop aisément remonté jusqu'à vous!
Et j'irais l'abuser d'une fausse promesse!
Je me parjurerais! et par cette bassesse...
Ah! loin de m'ordonner cet indigne détour,
Si votre cœur était moins plein de son amour,
Je vous verrais sans doute en rougir la première.
Mais pour vous épargner une injuste prière,
Adieu; je vais trouver Roxane de ce pas,
Et je vous quitte.

ATALIDE.

Et moi, je ne vous quitte pas.
Venez, cruel, venez; je vais vous y conduire;
Et de tous nos secrets c'est moi qui veux l'instruire.
Puisque, malgré mes pleurs, mon amant furieux
Se fait tant de plaisir d'expirer à mes yeux,
Roxane, malgré vous, nous joindra l'un et l'autre :
Elle aura plus de soif de mon sang que du vôtre;
Et je pourrai donner à vos yeux effrayés
Le spectacle sanglant que vous me prépariez.

BAJAZET.

O ciel! que faites-vous?

ATALIDE.

Cruel! pouvez-vous croire
Que je sois moins que vous jalouse de ma gloire?
Pensez-vous que cent fois, en vous faisant parler,
Ma rougeur ne fut pas prête à me déceler?
Mais on me présentait votre perte prochaine.
Pourquoi faut-il, ingrat! quand la mienne est certaine,
Que vous n'osiez pour moi ce que j'osais pour vous?
Peut-être il suffira d'un mot un peu plus doux:
Roxane dans son cœur peut-être vous pardonne.
Vous-même, vous voyez le temps qu'elle vous donne.
A-t-elle en vous quittant fait sortir le vizir?
Des gardes à mes yeux viennent-ils vous saisir?
Enfin, dans sa fureur implorant mon adresse,
Ses pleurs ne m'ont-ils pas découvert sa tendresse?
Peut-être elle n'attend qu'un espoir incertain
Qui lui fasse tomber les armes de la main.
Allez, seigneur, sauvez votre vie et la mienne.

BAJAZET.

Eh bien... Mais quels discours faut-il que je lui tienne?

ATALIDE.

Ah! daignez sur ce choix ne me point consulter.
L'occasion, le ciel pourra vous les dicter.
Allez: entre elle et vous je ne dois point paraître;
Votre trouble ou le mien nous ferait reconnaître.
Allez: encore un coup, je n'ose m'y trouver.
Dites... tout ce qu'il faut, seigneur, pour vous sauver.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ATALIDE, ZAIRE.

ATALIDE.

Zaïre, il est donc vrai, sa grâce est prononcée?

ZAÏRE.

Je vous l'ai dit, madame: une esclave empressée,
Qui courait de Roxane accomplir le désir,
Aux portes du sérail a reçu le vizir.
Ils ne m'ont point parlé; mais mieux qu'aucun lan-
Le transport du vizir marquait sur son visage [gage,
Qu'un heureux changement le rappelle au palais,
Et qu'il y vient signer une éternelle paix.
Roxane a pris sans doute une plus douce voie.

ATALIDE.

Ainsi, de toutes parts, les plaisirs et la joie
M'abandonnent, Zaïre, et marchent sur leurs pas.
J'ai fait ce que j'ai dû; je ne m'en repens pas.

ZAÏRE.

Quoi, madame! Quelle est cette nouvelle alarme?

ATALIDE.

Et ne t'a-t-on point dit, Zaïre, par quel charme,
Ou pour mieux dire enfin, par quel engagement
Bajazet a pu faire un si prompt changement?
Roxane en sa fureur paraissait inflexible;
A-t-elle dans son cœur quelque gage infaillible?
Parle. L'épouse-t-il?

ZAÏRE.

Je n'en ai rien appris.
Mais enfin s'il n'a pu se sauver qu'à ce prix;
S'il fait ce que vous-même avez su lui prescrire;
S'il l'épouse, en un mot...

ATALIDE.

S'il l'épouse, Zaïre!

ZAÏRE.

Quoi! vous repentez-vous des généreux discours
Que vous dictait le soin de conserver ses jours?

ATALIDE.

Non, non: il ne fera que ce qu'il a dû faire.
Sentiments trop jaloux, c'est à vous de vous taire:
Si Bajazet l'épouse, il suit mes volontés;
Respectez ma vertu qui vous a surmontés;
A ces nobles conseils ne mêlez point le vôtre;
Et loin de me le peindre entre les bras d'une autre,
Laissez-moi sans regrets me le représenter
Au trône où mon amour l'a forcé de monter.
Oui, je me reconnais, je suis toujours la même.
Je voulais qu'il m'aimât, chère Zaïre; il m'aime:
Et du moins cet espoir me console aujourd'hui
Que je vais mourir digne et contente de lui.

ZAÏRE.

Mourir! Quoi! vous auriez un dessein si funeste?

ATALIDE.

J'ai cédé mon amant; tu t'étonnes du reste!
Peux-tu compter, Zaïre, au nombre des malheurs
Une mort qui prévient et finit tant de pleurs?
Qu'il vive, c'est assez. Je l'ai voulu sans doute;
Et je le veux toujours, quelque prix qu'il m'en coûte.
Je n'examine point ma joie ou mon ennui:
J'aime assez mon amant pour renoncer à lui.
Mais, hélas! il peut bien penser avec justice
Que si j'ai pu lui faire un si grand sacrifice,
Ce cœur, qui de ses jours prend un funeste soin,
L'aime trop pour vouloir en être le témoin.
Allons, je veux savoir...

ZAÏRE.

Modérez-vous, de grâce:
On vient vous informer de tout ce qui se passe.
C'est le vizir.

SCÈNE II.

ATALIDE, ACOMAT, ZAIRE.

ACOMAT.

Enfin, nos amants sont d'accord,
Madame; un calme heureux nous remet dans le port.
La sultane a laissé désarmer sa colère;
Elle m'a déclaré sa volonté dernière;
Et tandis qu'elle montre au peuple épouvanté
Du prophète divin l'étendard redouté,
Qu'à marcher sur mes pas Bajazet se dispose,
Je vais de ce signal faire entendre la cause,
Remplir tous les esprits d'une juste terreur,
Et proclamer enfin le nouvel empereur.
Cependant permettez que je vous renouvelle
Le souvenir du prix qu'on promit à mon zèle.
N'attendez point de moi ces doux emportements,
Tels que j'en vois paraître au cœur de ces amants;
Mais si, par d'autres soins, plus dignes de mon âge,
Par de profonds respects, par un long esclavage,
Tel que nous le devons au sang de nos sultans,
Je puis...

ATALIDE.

Vous m'en pourrez instruire avec le temps.
Avec le temps aussi vous pourrez me connaître.
Mais quels sont ces transports qu'ils vous ont fait pa-
[raître?

ACOMAT.

Madame, doutez-vous des soupirs enflammés
De deux jeunes amants l'un de l'autre charmés?

ATALIDE.

Non; mais, à dire vrai, ce miracle m'étonne.
Et dit-on à quel prix Roxane lui pardonne?
L'épouse-t-il enfin?

ACOMAT.

Madame, je le croi.
Voici tout ce qui vient d'arriver devant moi:
Surpris, je l'avoûrai, de leur fureur commune,
Querellant les amants, l'amour et la fortune,
J'étais de ce palais sorti désespéré.
Déjà, sur un vaisseau dans le port préparé,
Chargeant de mon débris les reliques plus chères,
Je méditais ma fuite aux terres étrangères.
Dans ce triste dessein au palais rappelé,
Plein de joie et d'espoir, j'ai couru, j'ai volé.
La porte du sérail à ma voix s'est ouverte,
Et d'abord une esclave à mes yeux s'est offerte;
Qui m'a conduit sans bruit dans un appartement
Où Roxane attentive écoutait son amant.
Tout gardait devant eux un auguste silence:
Moi-même, résistant à mon impatience,
Et respectant de loin leur secret entretien,
J'ai longtemps, immobile, observé leur maintien.
Enfin, avec des yeux qui découvraient son âme,
L'une a tendu la main pour gage de sa flamme;
L'autre, avec des regards éloquents, pleins d'amour,
L'a de ses feux, madame, assurée à son tour.

ATALIDE.

Hélas!

ACOMAT.

Ils m'ont alors aperçu l'un et l'autre.
« Voilà, m'a-t-elle dit, votre prince et le nôtre.
« Je vais, brave Acomat, le remettre en vos mains.
« Allez lui préparer les honneurs souverains;
« Qu'un peuple obéissant l'attende dans le temple:
« Le sérail va bientôt vous en donner l'exemple. »
Aux pieds de Bajazet alors je suis tombé:
Et soudain à leurs yeux je me suis dérobé:
Trop heureux d'avoir pu, par un récit fidèle,
De leur paix, en passant, vous conter la nouvelle,
Et m'acquitter vers vous de mes respects profonds!
Je vais le couronner, madame, et j'en réponds.

SCÈNE III.

ATALIDE, ZAIRE.

ATALIDE.

Allons, retirons-nous, ne troublons point leur joie.

ZAÏRE.

Ah! madame, croyez...

ATALIDE.

Que veux-tu que je croie?
Quoi donc! à ce spectacle irai-je m'exposer?
Tu vois que c'en est fait, ils se vont épouser;
La sultane est contente; il assure qu'il l'aime.
Mais je ne m'en plains pas, je l'ai voulu moi-même.
Cependant croyais-tu, quand, jaloux de sa foi,
Il s'allait plein d'amour sacrifier pour moi;
Lorsque son cœur, tantôt, m'exprimant sa tendresse,
Refusait à Roxane une simple promesse;
Quand mes larmes en vain tâchaient de l'émouvoir;
Quand je m'applaudissais de leur peu de pouvoir,
Croyais-tu que son cœur, contre toute apparence,
Pour la persuader trouvât tant d'éloquence?
Ah! peut-être, après tout, que, sans trop se forcer,
Tout ce qu'il a pu dire, il a pu le penser.
Peut-être en la voyant, plus sensible pour elle,
Il a vu dans ses yeux quelque grâce nouvelle;
Elle aura devant lui fait parler ses douleurs;
Elle l'aime; un empire autorise ses pleurs:
Tant d'amour touche enfin une âme généreuse.
Hélas! que de raisons contre une malheureuse!

ZAÏRE.

Mais ce succès, madame, est encore incertain.
Attendez.

ATALIDE.

Non, vois-tu, je le nirais en vain.
Je ne prends point plaisir à croître ma misère;

Je sais pour se sauver tout ce qu'il a dû faire.
Quand mes pleurs vers Roxane ont rappelé ses pas,
Je n'ai point prétendu qu'il ne m'obéît pas :
Mais après les adieux que je venais d'entendre,
Après tous les transports d'une douleur si tendre,
Je sais qu'il n'a point dû lui faire remarquer
La joie et les transports qu'on vient de m'expliquer.
Toi-même, juge-nous, et vois si je m'abuse :
Pourquoi de ce conseil moi seule suis-je excluse?
Au sort de Bajazet ai-je si peu de part?
A me chercher lui-même attendrait-il si tard,
N'était que de son cœur le trop juste reproche
Lui fait peut-être, hélas! éviter cette approche?
Mais non, je lui veux bien épargner ce souci :
Il ne me verra plus.

ZAÏRE.

Madame, le voici.

SCÈNE IV.

BAJAZET, ATALIDE, ZAIRE.

BAJAZET.

C'en est fait, j'ai parlé, vous êtes obéie.
Vous n'avez plus, madame, à craindre pour ma vie;
Et je serais heureux, si la foi, si l'honneur,
Ne me reprochaient point mon injuste bonheur;
Si mon cœur, dont le trouble en secret me condamne,
Pouvait me pardonner aussi bien que Roxane.
Mais enfin je me vois les armes à la main;
Je suis libre, et je puis contre un frère inhumain,
Non plus par un silence aidé de votre adresse,
Disputer en ces lieux le cœur de sa maîtresse,
Mais par de vrais combats, par de nobles dangers,
Moi-même le cherchant aux climats étrangers,
Lui disputer les cœurs du peuple et de l'armée,
Et pour juge entre nous prendre la renommée.
Que vois-je? qu'avez-vous? Vous pleurez!

ATALIDE.

Non, seigneur,
Je ne murmure point contre votre bonheur :
Le ciel, le juste ciel vous devait ce miracle.
Vous savez si jamais j'y formai quelque obstacle :
Tant que j'ai respiré, vos yeux me sont témoins
Que votre seul péril occupait tous mes soins;
Et puisqu'il ne pouvait finir qu'avec ma vie,
C'est sans regret aussi que je la sacrifie.
Il est vrai, si le ciel eût écouté mes vœux,
Qu'il pouvait m'accorder un trépas plus heureux :
Vous n'en auriez pas moins épousé ma rivale;
Vous pouviez l'assurer de la foi conjugale;
Mais vous n'auriez pas joint à ce titre d'époux
Tous ces gages d'amour qu'elle a reçus de vous.
Roxane s'estimait assez récompensée :
Et j'aurais en mourant cette douce pensée,
Que vous ayant moi-même imposé cette loi,
Je vous ai vers Roxane envoyé plein de moi;
Qu'emportant chez les morts toute votre tendresse,
Ce n'est point un amant en vous que je lui laisse.

BAJAZET.

Que parlez-vous, madame, et d'époux et d'amant?
O ciel! de ce discours quel est le fondement?
Qui peut vous avoir fait ce récit infidèle?
Moi j'aimerais Roxane, ou je vivrais pour elle,
Madame! Ah! croyez-vous que, loin de le penser,
Ma bouche seulement eût pu le prononcer?
Mais l'un ni l'autre enfin n'était point nécessaire :
La sultane a suivi son penchant ordinaire,
Et soit qu'elle ait d'abord expliqué mon retour
Comme un gage certain qui marquait mon amour,
Soit que le temps trop cher la pressât de se rendre,
A peine ai-je parlé, que, sans presque m'entendre,
Ses pleurs précipités ont coupé mes discours :
Elle met dans ma main sa fortune, ses jours,
Et se fiant enfin à ma reconnaissance,
D'un hymen infaillible a formé l'espérance.
Moi-même rougissant de sa crédulité,
Et d'un amour si tendre et si peu mérité,
Dans ma confusion, que Roxane, madame,
Attribuait encore à l'excès de ma flamme,
Je me trouvais barbare, injuste, criminel.
Croyez qu'il m'a fallu, dans ce moment cruel,
Pour garder jusqu'au bout un silence perfide,
Rappeler tout l'amour que j'ai pour Atalide.
Cependant, quand je viens, après de tels efforts,
Chercher quelque secours contre tous mes remords,
Vous-même contre moi je vous vois, irritée,
Reprocher votre mort à mon âme agitée;
Je vois enfin, je vois qu'en ce même moment
Tout ce que je vous dis vous touche faiblement...
Madame, finissons et mon trouble et le vôtre.
Ne nous affligeons point vainement l'un et l'autre.
Roxane n'est pas loin : laissez agir ma foi :
J'irai, bien plus content et de vous et de moi,
Détromper son amour d'une feinte forcée,
Que je n'allais tantôt déguiser ma pensée.
La voici.

ATALIDE.

Juste ciel! où va-t-il s'exposer?
Si vous m'aimez, gardez de la désabuser.

SCÈNE V.

BAJAZET, ROXANE, ATALIDE, ZAIRE.

ROXANE.

Venez, seigneur, venez : il est temps de paraître,
Et que tout le sérail reconnaisse son maître :

Tout ce peuple nombreux dont il est habité,
Assemblé par mon ordre, attend ma volonté.
Mes esclaves gagnés, que le reste va suivre,
Sont les premiers sujets que mon amour vous livre.
L'auriez-vous cru, madame, et qu'un si prompt re-
Fît à tant de fureur succéder tant d'amour? [tour
Tantôt, à me venger fixe et déterminée,
Je jurais qu'il voyait sa dernière journée :
A peine cependant Bajazet m'a parlé;
L'amour fit le serment, l'amour l'a violé.
J'ai cru dans son désordre entrevoir sa tendresse :
J'ai prononcé sa grâce, et je crois sa promesse.

BAJAZET.

Oui, je vous ai promis et j'ai donné ma foi
De n'oublier jamais tout ce que je vous doi;
J'ai juré que mes soins, ma juste complaisance,
Vous répondront toujours de ma reconnaissance.
Si je puis à ce prix mériter vos bienfaits,
Je vais de vos bontés attendre les effets.

SCÈNE VI.

ROXANE, ATALIDE, ZAIRE.

ROXANE.

De quel étonnement, ô ciel! suis-je frappée?
Est-ce un songe? et mes yeux ne m'ont-ils point trom-
Quel est ce sombre accueil, et ce discours glacé [pée?
Qui semble révoquer tout ce qui s'est passé?
Sur quel espoir croit-il que je me sois rendue,
Et qu'il ait regagné mon amitié perdue?
J'ai cru qu'il me jurait que jusques à la mort
Son amour me laissait maîtresse de son sort.
Se repent-il déjà de m'avoir apaisée?
Mais moi-même tantôt me serais-je abusée?
Ah!... Mais il vous parlait : quels étaient ses discours,
Madame?

ATALIDE.

Moi, madame! il vous aime toujours.

ROXANE.

Il y va de sa vie, au moins, que je le croie.
Mais, de grâce, parmi tant de sujets de joie,
Répondez-moi, comment pouvez-vous expliquer
Ce chagrin qu'en sortant il m'a fait remarquer?

ATALIDE.

Madame, ce chagrin n'a point frappé ma vue.
Il m'a de vos bontés longtemps entretenue,
Il en était tout plein quand je l'ai rencontré;
J'ai cru le voir sortir tel qu'il était entré.
Mais, madame, après tout, faut-il être surprise
Que, tout près d'achever cette grande entreprise,
Bajazet s'inquiète, et qu'il laisse échapper
Quelques marques des soins qui doivent l'occuper?

ROXANE.

Je vois qu'à l'excuser votre adresse est extrême :
Vous parlez mieux pour lui qu'il ne parle lui-même.

ATALIDE.

Et quel autre intérêt...

ROXANE.

Madame, c'est assez.
Je conçois vos raisons mieux que vous ne pensez.
Laissez-moi : j'ai besoin d'un peu de solitude,
Ce jour me jette aussi dans quelque inquiétude :
J'ai, comme Bajazet, mon chagrin et mes soins,
Et je veux un moment y penser sans témoins.

SCÈNE VII.

ROXANE.

De tout ce que je vois que faut-il que je pense?
Tous deux à me tromper sont-ils d'intelligence?
Pourquoi ce changement, ce discours, ce départ?
N'ai-je pas même entre eux surpris quelque regard?
Bajazet interdit! Atalide étonnée!
O ciel! à cet affront m'auriez-vous condamnée?
De mon aveugle amour seraient-ce là les fruits?
Tant de jours douloureux, tant d'inquiètes nuits;
Mes brigues, mes complots, ma trahison fatale,
N'aurai-je tout tenté que pour une rivale?
Mais peut-être qu'aussi, trop prompte à m'affliger,
J'observe de trop près un chagrin passager :
J'impute à son amour l'effet de son caprice.
N'eût-il pas jusqu'au bout conduit son artifice?
Prêt à voir le succès de son déguisement,
Quoi! ne pouvait-il pas feindre encore un moment?
Non, non, rassurons-nous : trop d'amour m'intimide.
Et pourquoi dans son cœur redouter Atalide?
Quel serait son dessein? Qu'a-t-elle fait pour lui?
Qui de nous deux enfin le couronne aujourd'hui?
Mais, hélas! de l'amour ignorons-nous l'empire?
Si par quelque autre charme Atalide l'attire,
Qu'importe qu'il nous doive et le sceptre et le jour?
Les bienfaits dans un cœur balancent-ils l'amour?
Et sans chercher plus loin, quand l'ingrat me sut plaire,
Ai-je mieux reconnu les bontés de son frère?
Ah! si d'une autre chaîne il n'était point lié,
L'offre de mon hymen l'eût-il tant effrayé?
N'eût-il pas sans regret secondé mon envie?
L'eût-il refusé, même aux dépens de sa vie?
Que de justes raisons... Mais qui vient me parler?
Que veut-on?

SCÈNE VIII.

ROXANE, ZATIME.

ZATIME.

Pardonnez si j'ose vous troubler :

Mais, madame, un esclave arrive de l'armée;
Et quoique sur la mer la porte fût fermée,
Les gardes, sans tarder, l'ont ouverte à genoux,
Aux ordres du sultan qui s'adressent à vous.
Mais ce qui me surprend, c'est Orcan qu'il envoie.

ROXANE.

Orcan!

ZATIME.

Oui, de tous ceux que le sultan emploie,
Orcan, le plus fidèle à servir ses desseins,
Né sous le ciel brûlant des plus noirs Africains.
Madame, il vous demande avec impatience.
Mais j'ai cru vous devoir avertir par avance;
Et souhaitant surtout qu'il ne vous surprît pas,
Dans votre appartement j'ai retenu ses pas.

ROXANE.

Quel malheur imprévu vient encor me confondre?
Quel peut être cet ordre? et que puis-je répondre?
Il n'en faut point douter, le sultan inquiet
Une seconde fois condamne Bajazet.
On ne peut sur ses jours sans moi rien entreprendre :
Tout m'obéit ici. Mais dois-je le défendre?
Quel est mon empereur? Bajazet? Amurat?
J'ai trahi l'un; mais l'autre est peut-être un ingrat.
Le temps presse. Que faire en ce doute funeste?
Allons, employons bien le moment qui nous reste.
Ils ont beau se cacher, l'amour le plus discret
Laisse par quelque marque échapper son secret.
Observons Bajazet; étonnons Atalide;
Et couronnons l'amant, ou perdons le perfide.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ATALIDE, ZAIRE.

ATALIDE.

Ah! sais-tu mes frayeurs? sais-tu que dans ces lieux
J'ai vu du fier Orcan le visage odieux?
En ce moment fatal, que je crains sa venue!
Que je crains... Mais, dis-moi, Bajazet t'a-t-il vue?
Qu'a-t-il dit? se rend-il, Zaïre, à mes raisons?
Ira-t-il voir Roxane, et calmer ses soupçons?

ZAÏRE.

Il ne peut plus la voir sans qu'elle le commande :
Roxane ainsi l'ordonne, elle veut qu'il l'attende.
Sans doute à cet esclave elle veut le cacher.
J'ai feint en le voyant de ne le point chercher.
J'ai rendu votre lettre, et j'ai pris sa réponse.
Madame, vous verrez ce qu'elle vous annonce.

ATALIDE *lit :*

« Après tant d'injustes détours,
« Faut-il qu'à feindre encor votre amour me convie!
« Mais je veux bien prendre soin d'une vie
« Dont vous jurez que dépendent vos jours :
« Je verrai la sultane; et, par ma complaisance,
« Par de nouveaux serments de ma reconnaissance,
« J'apaiserai, si je puis, son courroux.
« N'exigez rien de plus : ni la mort, ni vous-même
« Ne me ferez jamais prononcer que je l'aime,
« Puisque jamais je n'aimerai que vous. »
Hélas! que me dit-il? croit-il que je l'ignore?
Ne sais-je pas assez qu'il m'aime, qu'il m'adore?
Est-ce ainsi qu'à mes vœux il sait s'accommoder?
C'est Roxane, et non moi, qu'il faut persuader.
De quelle crainte encor me laisse-t-il saisie!
Funeste aveuglement! perfide jalousie!
Récit menteur, soupçons que je n'ai pu celer,
Fallait-il vous entendre, ou fallait-il parler!
C'était fait, mon bonheur surpassait mon attente :
J'étais aimée, heureuse; et Roxane contente.
Zaïre, s'il se peut, retourne sur tes pas :
Qu'il l'apaise. Ces mots ne me suffisent pas :
Que sa bouche, ses yeux, tout l'assure qu'il l'aime :
Qu'elle le croie enfin. Que ne puis-je moi-même,
Échauffant par mes pleurs ses soins trop languissants,
Mettre dans ses discours tout l'amour que je sens!
Mais à d'autres périls je crains de le commettre.

ZAÏRE.

Roxane vient à vous.

ATALIDE.

Ah! cachons cette lettre!

SCÈNE II.

ROXANE, ATALIDE, ZATIME, ZAIRE.

ROXANE, *à Zatime.*

Viens. J'ai reçu cet ordre. Il faut l'intimider.

ATALIDE, *à Zaïre.*

Va, cours; et tâche enfin de le persuader.

SCÈNE III.

ROXANE, ATALIDE, ZATIME.

ROXANE.

Madame, j'ai reçu des lettres de l'armée.
De tout ce qui s'y passe êtes-vous informée?

ATALIDE.

On m'a dit que du camp un esclave est venu :
Le reste est un secret qui ne m'est pas connu.

ROXANE.

Amurat est heureux : la fortune est changée,
Madame, et sous ses lois Babylone est rangée.

ATALIDE.

Eh quoi, madame! Osmin...

ROXANE.

Était mal averti;
Et depuis son départ cet esclave est parti.
C'en est fait.

ATALIDE, *à part.*

Quel revers!

ROXANE.

Pour comble de disgrâce,
Le sultan, qui l'envoie, est parti sur ses traces.

ATALIDE.

Quoi! les Persans armés ne l'arrêtent donc pas?

ROXANE.

Non, madame, vers nous il revient à grands pas.

ATALIDE.

Que je vous plains, madame! et qu'il est nécessaire
D'achever promptement ce que vous vouliez faire!

ROXANE.

Il est tard de vouloir s'opposer au vainqueur.

ATALIDE, *à part.*

O ciel!

ROXANE.

Le temps n'a point adouci sa rigueur.
Vous voyez dans mes mains sa volonté suprême.

ATALIDE.

Et que vous mande-t-il?

ROXANE.

Voyez : lisez vous-même.
Vous connaissez, madame, et la lettre et le seing.

ATALIDE.

Du cruel Amurat je reconnais la main.
(*elle lit.*)
« Avant que Babylone éprouvât ma puissance,
« Je vous ai fait porter mes ordres absolus :
« Je ne veux point douter de votre obéissance,
« Et crois que maintenant Bajazet ne vit plus.
« Je laisse sous mes lois Babylone asservie,
« Et confirme en partant mon ordre souverain.
« Vous, si vous avez soin de votre propre vie,
« Ne vous montrez à moi que sa tête à la main. »

ROXANE.

Eh bien?

ATALIDE, *à part.*

Cache tes pleurs, malheureuse Atalide!

ROXANE.

Que vous semble?

ATALIDE.

Il poursuit son dessein parricide.
Mais il pense proscrire un prince sans appui :
Il ne sait pas l'amour qui vous parle pour lui;
Que vous et Bajazet vous ne faites qu'une âme;
Que plutôt, s'il le faut, vous mourrez...

ROXANE.

Moi, madame!
Je voudrais le sauver, je ne le puis haïr;
Mais...

ATALIDE.

Quoi donc? qu'avez-vous résolu?

ROXANE.

D'obéir.

ATALIDE.

D'obéir!

ROXANE.

Et que faire en ce péril extrême?
Il le faut.

ATALIDE.

Quoi! ce prince aimable... qui vous aime...
Verra finir ses jours qu'il vous a destinés!

ROXANE.

Il le faut; et déjà mes ordres sont donnés.

ATALIDE.

Je me meurs.

ZATIME.

Elle tombe, et ne vit plus qu'à peine.

ROXANE.

Allez, conduisez-la dans la chambre prochaine;
Mais au moins observez ses regards, ses discours,
Tout ce qui convaincra leurs perfides amours.

SCÈNE IV.

ROXANE.

Ma rivale à mes yeux s'est enfin déclarée.
Voilà sur quelle foi je m'étais assurée!
Depuis six mois entiers j'ai cru que, nuit et jour,
Ardente, elle veillait au soin de mon amour :
Et c'est moi qui, du sien ministre trop fidèle,
Semble depuis six mois ne veiller que pour elle;
Qui me suis appliquée à chercher les moyens
De lui faciliter tant d'heureux entretiens;
Et qui même souvent, prévenant son envie,
Ai hâté les moments les plus doux de sa vie.
Ce n'est pas tout : il faut maintenant m'éclaircir
Si dans sa perfidie elle a su réussir;
Il faut... Mais que pourrais-je apprendre davantage?
Mon malheur n'est-il pas écrit sur son visage?
Vois-je pas, au travers de son saisissement,
Un cœur dans ses douleurs content de son amant?
Exempte des soupçons dont je suis tourmentée,
Ce n'est que pour ses jours qu'elle est épouvantée.
N'importe : poursuivons. Elle peut, comme moi,
Sur des gages trompeurs s'assurer de sa foi.
Pour le faire expliquer, tendons-lui quelque piége.
Mais quel indigne emploi moi-même m'imposé-je!
Quoi donc! à me gêner appliquant mes esprits,
J'irai faire à mes yeux éclater ses mépris?
Lui-même il peut prévoir et tromper mon adresse.
D'ailleurs, l'ordre, l'esclave, et le vizir me presse.

Il faut prendre parti : l'on m'attend. Faisons mieux :
Sur tout ce que j'ai vu fermons plutôt les yeux ;
Laissons de leur amour la recherche importune ;
Poussons à bout l'ingrat, et tentons la fortune :
Voyons si, par mes soins sur le trône élevé,
Il osera trahir l'amour qui l'a sauvé,
Et si, de mes bienfaits lâchement libérale,
Sa main en osera couronner ma rivale.
Je saurai bien toujours retrouver le moment
De punir, s'il le faut, la rivale et l'amant :
Dans ma juste fureur observant le perfide,
Je saurai le surprendre avec son Atalide ;
Et d'un même poignard les unissant tous deux,
Les percer l'un et l'autre, et moi-même après eux.
Voilà, n'en doutons point, le parti qu'il faut prendre.
Je veux tout ignorer.

SCÈNE V.

ROXANE, ZATIME.

ROXANE.

Ah! que viens-tu m'apprendre,
Zatime? Bajazet en est-il amoureux?
Vois-tu, dans ses discours, qu'ils s'entendent tous [deux?

ZATIME.

Elle n'a point parlé : toujours évanouie,
Madame, elle ne marque aucun reste de vie
Que par de longs soupirs et des gémissements
Qu'il semble que son cœur va suivre à tous moments.
Vos femmes, dont le soin à l'envi la soulage,
Ont découvert son sein pour leur donner passage.
Moi-même, avec ardeur secondant ce dessein,
J'ai trouvé ce billet enfermé dans son sein :
Du prince votre amant j'ai reconnu la lettre,
Et j'ai cru qu'en vos mains je devais le remettre.

ROXANE.

Donne... Pourquoi frémir? et quel trouble soudain
Me glace à cet objet, et fait trembler ma main?
Il peut l'avoir écrit sans m'avoir offensée ;
Il peut même... Lisons, et voyons sa pensée :
« . . . . . Ni la mort, ni vous-même,
« Ne me ferez jamais prononcer que je l'aime,
« Puisque jamais je n'aimerai que vous. »
Ah! de la trahison me voilà donc instruite!
Je reconnais l'appât dont ils m'avaient séduite!
Ainsi donc mon amour était récompensé,
Lâche, indigne du jour que je t'avais laissé!
Ah! je respire enfin ; et ma joie est extrême
Que le traître, une fois, se soit trahi lui-même.
Libre des soins cruels où j'allais m'engager,
Ma tranquille fureur n'a plus qu'à se venger.
Qu'il meure : vengeons-nous. Courez : qu'on le saisisse,
Que la main des muets s'arme pour son supplice ;
Qu'ils viennent préparer ces nœuds infortunés
Par qui de ses pareils les jours sont terminés.
Cours, Zatime, sois prompte à servir ma colère.

ZATIME.

Ah, madame!

ROXANE.

Quoi donc?

ZATIME.

Si, sans trop vous déplaire,
Dans les justes transports, madame, où je vous vois,
J'osais vous faire entendre une timide voix :
Bajazet, il est vrai, trop indigne de vivre,
Aux mains de ces cruels mérite qu'on le livre ;
Mais, tout ingrat qu'il est, croyez-vous aujourd'hui
Qu'Amurat ne soit pas plus à craindre que lui?
Et qui sait si déjà quelque bouche infidèle
Ne l'a point averti de votre amour nouvelle?
Des cœurs comme le sien, vous le savez assez,
Ne se regagnent plus quand ils sont offensés,
Et la plus prompte mort, dans ce moment sévère,
Devient de leur amour la marque la plus chère.

ROXANE.

Avec quelle insolence et quelle cruauté
Ils se jouaient tous deux de ma crédulité!
Quel penchant, quel plaisir je sentais à les croire!
Tu ne remportais pas une grande victoire,
Perfide, en abusant ce cœur préoccupé,
Qui lui-même craignait de se voir détrompé!
Moi qui, de ce haut rang qui me rendait si fière,
Dans le sein du malheur t'ai cherché la première
Pour attacher des jours tranquilles, fortunés,
Aux périls dont tes jours étaient environnés.
Après tant de bontés, de soins, d'ardeurs extrêmes,
Tu ne saurais jamais prononcer que tu m'aimes!
Mais dans quel souvenir me laissé-je égarer?
Tu pleures, malheureuse! Ah! tu devais pleurer
Lorsque, d'un vain désir à ta perte poussée,
Tu conçus de le voir la première pensée.
Tu pleures! et l'ingrat, tout prêt à te trahir,
Prépare les discours dont il veut t'éblouir ;
Pour plaire à ta rivale il prend soin de sa vie...
Ah! traître, tu mourras!... Quoi! tu n'es point partie?
Va. Mais nous-même allons, précipitons nos pas :
Qu'il me voie, attentive au soin de son trépas,
Lui montrer à la fois, et l'ordre de son frère,
Et de sa trahison ce gage trop sincère.
Toi, Zatime, retiens ma rivale en ces lieux.
Qu'il n'ait, en expirant, que ses cris pour adieux.
Qu'elle soit cependant fidèlement servie ;
Prends soin d'elle : ma haine a besoin de sa vie.
Ah! si pour son amant facile à s'attendrir,
La peur de son trépas la fit presque mourir,
Quel surcroît de vengeance et de douceur nouvelle
De le montrer bientôt pâle et mort devant elle,

De voir sur cet objet ses regards arrêtés
Me payer les plaisirs que je leur ai prêtés!
Va, retiens-la Surtout, garde bien le silence.
Moi... Mais qui vient ici différer ma vengeance?

SCÈNE VI.

ROXANE, ACOMAT, OSMIN.

ACOMAT.

Que faites-vous, madame? en quels retardements
D'un jour si précieux perdez-vous les moments?
Byzance, par mes soins presque entière assemblée,
Interroge ses chefs, de leur crainte troublée;
Et tous pour s'expliquer, ainsi que mes amis,
Attendent le signal que vous m'aviez promis.
D'où vient que, sans répondre à leur impatience,
Le sérail cependant garde un triste silence?
Déclarez-vous, madame; et sans plus différer...

ROXANE.

Oui, vous serez content, je vais me déclarer.

ACOMAT.

Madame, quel regard, et quelle voix sévère,
Malgré votre discours, m'assurent du contraire?
Quoi! déjà votre amour, des obstacles vaincu...

ROXANE.

Bajazet est un traître, et n'a que trop vécu.

ACOMAT.

Lui!

ROXANE.

Pour moi, pour vous-même, également perfide,
Il nous trompait tous deux.

ACOMAT.

Comment!

ROXANE.

Cette Atalide,
Qui même n'était pas un assez digne prix
De tout ce que pour lui vous avez entrepris...

ACOMAT.

Eh bien!

ROXANE.

Lisez : jugez, après cette insolence,
Si nous devons d'un traître embrasser la défense.
Obéissons plutôt à la juste rigueur
D'Amurat qui s'approche et retourne vainqueur;
Et livrant sans regret un indigne complice,
Apaisons le sultan par un prompt sacrifice.

ACOMAT, *lui rendant le billet.*

Oui, puisque jusque-là l'ingrat m'ose outrager,
Moi-même, s'il le faut, je m'offre à vous venger,
Madame. Laissez-moi nous laver l'un et l'autre
Du crime que sa vie a jeté sur la nôtre.
Montrez-moi le chemin, j'y cours.

ROXANE.

Non, Acomat :
Laissez-moi le plaisir de confondre l'ingrat.
Je veux voir son désordre, et jouir de sa honte.
Je perdrais ma vengeance en la rendant si prompte.
Je vais tout préparer. Vous, cependant, allez
Disperser promptement vos amis assemblés.

SCÈNE VII.

ACOMAT, OSMIN.

ACOMAT.

Demeure : il n'est pas temps, cher Osmin, que je sorte.

OSMIN.

Quoi! jusque-là, seigneur, votre amour vous transporte!
N'avez-vous pas poussé la vengeance assez loin?
Voulez-vous de sa mort être encor le témoin?

ACOMAT.

Que veux-tu dire? Es-tu toi-même si crédule
Que de me soupçonner d'un courroux ridicule?
Moi, jaloux! plût au ciel qu'en me manquant de foi
L'imprudent Bajazet n'eût offensé que moi!

OSMIN.

Et pourquoi donc, seigneur, au lieu de le défendre...

ACOMAT.

Eh! la sultane est-elle en état de m'entendre?
Ne voyais-tu pas bien, quand je l'allais trouver,
Que j'allais avec lui me perdre ou me sauver?
Ah! de tant de conseils événement sinistre!
Prince aveugle! ou plutôt trop aveugle ministre,
Il te sied bien d'avoir en de si jeunes mains,
Chargé d'ans et d'honneurs, confié tes desseins,
Et laissé d'un vizir la fortune flottante
Suivre de ces amants la conduite imprudente!

OSMIN.

Eh! laissez-les entre eux exercer leur courroux;
Bajazet veut périr; seigneur, songez à vous.
Qui peut de vos desseins révéler le mystère,
Sinon quelques amis engagés à se taire?
Vous verrez par sa mort le sultan adouci.

ACOMAT.

Roxane en sa fureur peut raisonner ainsi :
Mais moi qui vois plus loin; qui, par un long usage,
Des maximes du trône ai fait l'apprentissage;
Qui, d'emplois en emplois, vieilli sous trois sultans,
Ai vu de mes pareils les malheurs éclatants,
Je sais, sans me flatter, que de sa seule audace
Un homme tel que moi doit attendre sa grâce,
Et qu'une mort sanglante est l'unique traité
Qui reste entre l'esclave et le maître irrité.

OSMIN.

Fuyez donc.

ACOMAT.

J'approuvais tantôt cette pensée.
Mon entreprise alors était moins avancée;
Mais il m'est désormais trop dur de reculer.

Par une belle chute il faut me signaler,
Et laisser un débris du moins après ma fuite,
Qui de mes ennemis retarde la poursuite.
Bajazet vit encor : pourquoi nous étonner?
Acomat de plus loin a su le ramener.
Sauvons-le malgré lui de ce péril extrême,
Pour nous, pour nos amis, pour Roxane elle-même.
Tu vois combien son cœur, prêt à le protéger,
A retenu mon bras trop prompt à la venger.
Je connais peu l'amour, mais j'ose te répondre [dre;
Qu'il n'est pas condamné, puisqu'on veut le confon-
Que nous avons du temps. Malgré son désespoir,
Roxane l'aime encore, Osmin, et le va voir.

OSMIN.

Enfin, que vous inspire une si noble audace?
Si Roxane l'ordonne, il faut quitter la place :
Ce palais est tout plein...

ACOMAT.

Oui, d'esclaves obscurs,
Nourris, loin de la guerre, à l'ombre de ses murs.
Mais toi, dont la valeur, d'Amurat oubliée,
Par de communs chagrins à mon sort s'est liée,
Voudras-tu jusqu'au bout seconder mes fureurs?

OSMIN.

Seigneur, vous m'offensez : si vous mourez, je meurs.

ACOMAT.

D'amis et de soldats une troupe hardie
Aux portes du palais attend notre sortie;
La sultane d'ailleurs se fie à mes discours :
Nourri dans le sérail, j'en connais les détours;
Je sais de Bajazet l'ordinaire demeure;
Ne tardons plus, marchons; et s'il faut que je meure,
Mourons; moi, cher Osmin, comme un vizir; et toi,
Comme le favori d'un homme tel que moi.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ATALIDE.

Hélas! je cherche en vain; rien ne s'offre à ma vue.
Malheureuse! comment puis-je l'avoir perdue?
Ciel, aurais-tu permis que mon funeste amour
Exposât mon amant tant de fois en un jour?
Que, pour dernier malheur, cette lettre fatale
Fût encor parvenue aux yeux de ma rivale?
J'étais en ce lieu même, et ma timide main,
Quand Roxane a paru, l'a cachée en mon sein.
Sa présence a surpris mon âme désolée;
Ses menaces, sa voix, un ordre m'a troublée :
J'ai senti défaillir ma force et mes esprits;
Ses femmes m'entouraient quand je les ai repris;
A mes yeux étonnés leur troupe est disparue.
Ah! trop cruelles mains, qui m'avez secourue,
Vous m'avez vendu cher vos secours inhumains;
Et par vous cette lettre a passé dans ses mains!
Quels desseins maintenant occupent sa pensée?
Sur qui sera d'abord sa vengeance exercée?
Quel sang pourra suffire à son ressentiment?
Ah! Bajazet est mort, ou meurt en ce moment.
Cependant on m'arrête, on me tient enfermée...
On ouvre; de son sort je vais être informée.

SCÈNE II.

ROXANE, ATALIDE, ZATIME, GARDES.

ROXANE, *à Atalide.*

Retirez-vous.

ATALIDE.

Madame... excusez l'embarras....

ROXANE.

Retirez-vous, vous dis-je; et ne répliquez pas.
Gardes, qu'on la retienne.

SCÈNE III.

ROXANE, ZATIME.

ROXANE.

Oui, tout est prêt, Zatime:
Orcan et les muets attendent leur victime.
Je suis pourtant toujours maîtresse de son sort;
Je puis le retenir; mais s'il sort, il est mort.
Vient-il?

ZATIME.

Oui, sur mes pas un esclave l'amène;
Et, loin de soupçonner sa disgrâce prochaine,
Il m'a paru, madame, avec empressement
Sortir, pour vous chercher, de son appartement.

ROXANE.

Ame lâche, et trop digne enfin d'être déçue,
Peux-tu souffrir encor qu'il paraisse à ta vue?
Crois-tu par tes discours le vaincre ou l'étonner?
Quand même il se rendrait, peux-tu lui pardonner?
Quoi! ne devrais-tu pas être déjà vengée?
Ne crois-tu pas encore être assez outragée?
Sans perdre tant d'efforts sur ce cœur endurci,
Que ne le laissons-nous périr?... Mais le voici.

SCÈNE IV.

BAJAZET, ROXANE.

ROXANE.

Je ne vous ferai point des reproches frivoles : [les.
Les moments sont trop chers pour les perdre en paro-

Mes soins vous sont connus; en un mot, vous vivez;
Et je ne vous dirais que ce que vous savez.
Malgré tout mon amour, si je n'ai pu vous plaire,
Je n'en murmure point; quoiqu'à ne vous rien taire,
Ce même amour, peut-être, et ces mêmes bienfaits,
Auraient dû suppléer à mes faibles attraits.
Mais je m'étonne enfin que, pour reconnaissance,
Pour prix de tant d'amour, de tant de confiance,
Vous ayez si longtemps, par des détours si bas,
Feint un amour pour moi que vous ne sentiez pas.

BAJAZET.

Qui? moi, madame?

ROXANE.

Oui, toi. Voudrais-tu point encore
Me nier un mépris que tu crois que j'ignore?
Ne prétendrais-tu point, par tes fausses couleurs,
Déguiser un amour qui te retient ailleurs;
Et me jurer enfin, d'une bouche perfide,
Tout ce que tu ne sens que pour ton Atalide?

BAJAZET.

Atalide, madame! O ciel! qui vous a dit...

ROXANE.

Tiens, perfide, regarde, et démens cet écrit.

BAJAZET, *après avoir regardé la lettre.*

Je ne vous dis plus rien : cette lettre sincère
D'un malheureux amour contient tout le mystère;
Vous savez un secret que, tout prêt à s'ouvrir,
Mon cœur a mille fois voulu vous découvrir.
J'aime, je le confesse; et devant que votre âme,
Prévenant mon espoir, m'eût déclaré sa flamme,
Déjà plein d'un amour dès l'enfance formé,
A tout autre désir mon cœur était fermé.
Vous me vîntes offrir et la vie et l'empire;
Et même votre amour, si j'ose vous le dire,
Consultant vos bienfaits, les crut, et, sur leur foi,
De tous mes sentiments vous répondit pour moi.
Je connus votre erreur. Mais que pouvais-je faire?
Je vis en même temps qu'elle vous était chère.
Combien le trône tente un cœur ambitieux!
Un si noble présent me fit ouvrir les yeux.
Je chéris, j'acceptai, sans tarder davantage,
L'heureuse occasion de sortir d'esclavage,
D'autant plus qu'il fallait l'accepter ou périr;
D'autant plus que vous-même, ardente à me l'offrir,
Vous ne craigniez rien tant que d'être refusée;
Que même mes refus vous auraient exposée;
Qu'après avoir osé me voir et me parler,
Il était dangereux pour vous de reculer.
Cependant je n'en veux pour témoins que vos plaintes,
Ai-je pu vous tromper par des promesses feintes?
Songez combien de fois vous m'avez reproché
Un silence témoin de mon trouble caché :
Plus l'effet de vos soins et ma gloire étaient proches,
Plus mon cœur interdit se faisait de reproches.
Le ciel, qui m'entendait, sait bien qu'en même temps
Je ne m'arrêtais pas à des vœux impuissants;
Et si l'effet enfin, suivant mon espérance,
Eût ouvert un champ libre à ma reconnaissance,
J'aurais par tant d'honneurs, par tant de dignités,
Contenté votre orgueil, et payé vos bontés,
Que vous-même peut-être...

ROXANE.

Et que pourrais-tu faire?
Sans l'offre de ton cœur, par où peux-tu me plaire?
Quels seraient de tes vœux les inutiles fruits?
Ne te souvient-il plus de tout ce que je suis?
Maîtresse du sérail, arbitre de ta vie,
Et même de l'État, qu'Amurat me confie,
Sultane, et, ce qu'en vain j'ai cru trouver en toi,
Souveraine d'un cœur qui n'eût aimé que moi :
Dans ce comble de gloire où je suis arrivée,
A quel indigne honneur m'avais-tu réservée?
Traînerais-je en ces lieux un sort infortuné,
Vil rebut d'un ingrat que j'aurais couronné,
De mon rang descendue à mille autres égale,
Ou la première esclave enfin de ma rivale?
Laissons ces vains discours; et, sans m'importuner,
Pour la dernière fois, veux-tu vivre et régner?
J'ai l'ordre d'Amurat, et je puis t'y soustraire.
Mais tu n'as qu'un moment : parle.

BAJAZET.

Que faut-il faire?

ROXANE.

Ma rivale est ici, suis-moi sans différer;
Dans la main des muets viens la voir expirer;
Et, libre d'un amour à ta gloire funeste,
Viens m'engager ta foi; le temps fera le reste.
Ta grâce est à ce prix, si tu veux l'obtenir.

BAJAZET.

Je ne l'accepterais que pour vous en punir;
Que pour faire éclater aux yeux de tout l'empire
L'horreur et le mépris que cette offre m'inspire.
Mais à quelle fureur me laissant emporter,
Contre ses tristes jours vais-je vous irriter!
De mes emportements elle n'est point complice,
Ni de mon amour même et de mon injustice;
Loin de me retenir par des conseils jaloux,
Elle me conjurait de me donner à vous.
En un mot, séparez ses vertus de mon crime.
Poursuivez, s'il le faut, un courroux légitime;
Aux ordres d'Amurat hâtez-vous d'obéir :
Mais laissez-moi du moins mourir sans vous haïr.
Amurat avec moi ne l'a point condamnée :
Épargnez une vie assez infortunée.
Ajoutez cette grâce à tant d'autres bontés,
Madame; et si jamais je vous fus cher...

ROXANE.

Sortez.

SCÈNE V.

ROXANE, ZATIME.

ROXANE.

Pour la dernière fois, perfide, tu m'as vue,
Et tu vas rencontrer la peine qui t'est due.

ZATIME.

Atalide à vos pieds demande à se jeter,
Et vous prie un moment de vouloir l'écouter,
Madame; elle vous veut faire l'aveu fidèle
D'un secret important qui vous touche plus qu'elle.

ROXANE.

Oui, qu'elle vienne. Et toi, suis Bajazet qui sort;
Et quand il sera temps, viens m'apprendre son sort.

SCÈNE VI.

ROXANE, ATALIDE.

ATALIDE.

Je ne viens plus, madame, à feindre disposée,
Tromper votre bonté si longtemps abusée;
Confuse, et digne objet de vos inimitiés,
Je viens mettre mon cœur et mon crime à vos pieds.
Oui, madame, il est vrai que je vous ai trompée :
Du soin de mon amour seulement occupée,
Quand j'ai vu Bajazet, loin de vous obéir,
Je n'ai dans mes discours songé qu'à vous trahir.
Je l'aimai dès l'enfance; et dès ce temps, madame,
J'avais par mille soins su prévenir son âme.
La sultane sa mère, ignorant l'avenir,
Hélas! pour son malheur, se plut à nous unir.
Vous l'aimâtes depuis : plus heureux l'un et l'autre,
Si, connaissant mon cœur, ou me cachant le vôtre,
Votre amour de la mienne eût su se défier!
Je ne me noircis point pour le justifier.
Je jure par le ciel qui me voit confondue,
Par ces grands Ottomans dont je suis descendue,
Et qui tous avec moi vous parlent à genoux,
Pour le plus pur du sang qu'ils ont transmis en nous,
Bajazet à vos soins tôt ou tard plus sensible,
Madame, à tant d'attraits n'était pas invincible.
Jalouse, et toujours prête à lui représenter
Tout ce que je croyais digne de l'arrêter.
Je n'ai rien négligé, plaintes, larmes, colère,
Quelquefois attestant les mânes de sa mère;
Ce jour même, des jours le plus infortuné,
Lui reprochant l'espoir qu'il vous avait donné,
Et de ma mort enfin le prenant à partie,
Mon importune ardeur ne s'est point ralentie,
Qu'arrachant malgré lui des gages de sa foi,
Je ne sois parvenue à le perdre avec moi.
Mais pourquoi vos bontés seraient-elles lassées?
Ne vous arrêtez point à ses froideurs passées :
C'est moi qui l'y forçai. Les nœuds que j'ai rompus
Se rejoindront bientôt quand je ne serai plus.
Quelque peine pourtant qui soit due à mon crime,
N'ordonnez pas vous-même une mort légitime,
Et ne vous montrez point à son cœur éperdu,
Couverte de mon sang par vos mains répandu :
D'un cœur trop tendre encore épargnez la faiblesse
Vous pouvez de mon sort me laisser la maîtresse,
Madame; mon trépas n'en sera pas moins prompt.
Jouissez d'un bonheur dont ma mort vous répond;
Couronnez un héros dont vous serez chérie :
J'aurai soin de ma mort; prenez soin de sa vie.
Allez, madame, allez : avant votre retour,
J'aurai d'une rivale affranchi votre amour.

ROXANE.

Je ne mérite pas un si grand sacrifice :
Je me connais, madame, et je me fais justice.
Loin de vous séparer, je prétends aujourd'hui
Par des nœuds éternels vous unir avec lui :
Vous jouirez bientôt de son aimable vue.
Levez-vous. Mais que veut Zatime toute émue?

SCÈNE VII.

ROXANE, ATALIDE, ZATIME.

ZATIME.

Ah! venez vous montrer, madame, ou désormais
Le rebelle Acomat est maître du palais :
Profanant des sultans la demeure sacrée,
Ses criminels amis en ont forcé l'entrée.
Vos esclaves tremblants, dont la moitié s'enfuit,
Doutent si le vizir vous sert ou vous trahit.

ROXANE.

Ah! les traîtres! Allons et courons le confondre.
Toi, garde ma captive, et songe à m'en répondre.

SCÈNE VIII.

ATALIDE, ZATIME.

ATALIDE.

Hélas! pour qui mon cœur doit-il faire des vœux?
J'ignore quel dessein les anime tous deux.
Si de tant de malheurs quelque pitié te touche,
Je ne demande point, Zatime, que ta bouche
Trahisse en ma faveur Roxane et son secret;
Mais, de grâce, dis-moi ce que fait Bajazet.
L'as-tu vu? Pour ses jours n'ai-je encor rien à craindre?

ZATIME.

Madame, en vos malheurs je ne puis que vous plaindre.

ATALIDE.

Quoi! Roxane déjà l'a-t-elle condamné?

ZATIME.

Madame, le secret m'est surtout ordonné.

ATALIDE.

Malheureuse, dis-moi seulement s'il respire.

ZATIME.

Il y va de ma vie, et je ne puis rien dire.

ATALIDE.

Ah! c'en est trop, cruelle. Achève, et que ta main
Lui donne de ton zèle un gage plus certain;
Perce toi-même un cœur que ton silence accable,
D'une esclave barbare esclave impitoyable;
Précipite des jours qu'elle me veut ravir :
Montre-toi, s'il se peut, digne de la servir.
Tu me retiens en vain, et dès cette même heure,
Il faut que je le voie, ou du moins que je meure.

SCÈNE IX.

ATALIDE, ACOMAT, ZATIME.

ACOMAT.

Ah! que fait Bajazet? Où le puis-je trouver,
Madame? Aurai-je encor le temps de le sauver?
Je cours tout le sérail; et même dès l'entrée
De mes braves amis la moitié séparée
A marché sur les pas du courageux Osmin :
Le reste m'a suivi par un autre chemin.
Je cours, et je ne vois que des troupes craintives
D'esclaves effrayés, de femmes fugitives.

ATALIDE.

Ah! je suis de son sort moins instruite que vous.
Cette esclave le sait.

ACOMAT.

Crains mon juste courroux,
Malheureuse! réponds.

SCÈNE X.

ATALIDE, ACOMAT, ZATIME, ZAIRE.

ZAÏRE.

Madame...

ATALIDE.

Eh bien, Zaïre?
Qu'est-ce?

ZAÏRE.

Ne craignez plus : votre ennemie expire.

ATALIDE.

Roxane?

ZAÏRE.

Et ce qui va bien plus vous étonner,
Orcan lui-même, Orcan vient de l'assassiner.

ATALIDE.

Quoi! lui?

ZAÏRE.

Désespéré d'avoir manqué son crime,
Sans doute il a voulu prendre cette victime.

ATALIDE.

Juste ciel, l'innocence a trouvé ton appui!
Bajazet vit encor : vizir, courez à lui.

ZAÏRE.

Par la bouche d'Osmin vous serez mieux instruite.
Il a tout vu.

SCÈNE XI.

ATALIDE, ACOMAT, OSMIN, ZAIRE.

ACOMAT.

Ses yeux ne l'ont-ils point séduite?
Roxane est-elle morte?

OSMIN.

Oui, j'ai vu l'assassin
Retirer son poignard tout fumant de son sein.
Orcan, qui méditait ce cruel stratagème,
La servait à dessein de la perdre elle-même;
Et le sultan l'avait chargé secrètement
De lui sacrifier l'amante après l'amant.
Lui-même, d'aussi loin qu'il nous a vus paraître :
« Adorez, a-t-il dit, l'ordre de votre maître;
« De son auguste seing reconnaissez les traits,
« Perfides, et sortez de ce sacré palais. »
A ce discours, laissant la sultane expirante,
Il a marché vers nous; et d'une main sanglante
Il nous a déployé l'ordre dont Amurat
Autorise ce monstre à ce double attentat.
Mais, seigneur, sans vouloir l'écouter davantage,
Transportés à la fois de douleur et de rage,
Nos bras impatients ont puni ce forfait,
Et vengé dans son sang la mort de Bajazet

ATALIDE.

Bajazet!

ACOMAT.

Que dis-tu?

OSMIN.

Bajazet est sans vie.
L'ignoriez-vous?

ATALIDE.

O ciel!

OSMIN.

Son amante en furie,
Près de ces lieux, seigneur, craignant votre secours,
Avait au nœud fatal abandonné ses jours.
Moi-même des objets j'ai vu le plus funeste,
Et de sa vie en vain j'ai cherché quelque reste :
Bajazet était mort. Nous l'avons rencontré
De morts et de mourants noblement entouré,
Que, vengeant sa défaite, et cédant sous le nombre,
Ce héros a forcés d'accompagner son ombre.
Mais puisque c'en est fait, seigneur, songeons à nous.

ACOMAT.

Ah! destins ennemis, où me réduisez-vous?
Je sais en Bajazet la perte que vous faites,

Madame; je sais trop qu'en l'état où vous êtes
Il ne m'appartient point de vous offrir l'appui
De quelques malheureux qui n'espéraient qu'en lui :
Saisi, désespéré d'une mort qui m'accable,
Je vais, non point sauver cette tête coupable,
Mais, redevable aux soins de mes tristes amis, [mis.
Défendre jusqu'au bout leurs jours qu'ils m'ont com-
Pour vous, si vous voulez qu'en quelque autre contrée
Nous allions confier votre tête sacrée,
Madame, consultez : maîtres de ce palais,
Mes fidèles amis attendront vos souhaits;
Et moi, pour ne point perdre un temps si salutaire,
Je cours où ma présence est encor nécessaire;
Et jusqu'au pied des murs que la mer vient laver,
Sur mes vaisseaux tout prêts je viens vous retrouver.

SCÈNE XII.

ATALIDE, ZAIRE.

ATALIDE.

Enfin c'en est donc fait; et par mes artifices,
Mes injustes soupçons, mes funestes caprices,
Je suis donc arrivée au douloureux moment
Où je vois par mon crime expirer mon amant!
N'était-ce pas assez, cruelle destinée,
Qu'à lui survivre, hélas! je fusse condamnée?
Et fallait-il encor que pour comble d'horreurs
Je ne pusse imputer sa mort qu'à mes fureurs?
Oui, c'est moi, cher amant, qui t'arrache la vie;
Roxane, ou le sultan, ne te l'ont point ravie :
Moi seule, j'ai tissu le lien malheureux
Dont tu viens d'éprouver les détestables nœuds.
Et je puis sans mourir en souffrir la pensée,
Moi qui n'ai pu tantôt, de ta mort menacée,
Retenir mes esprits, prompts à m'abandonner!
Ah! n'ai-je eu de l'amour que pour t'assassiner?
Mais c'en est trop : il faut, par un prompt sacrifice,
Que ma fidèle main te venge et me punisse.
Vous, de qui j'ai troublé la gloire et le repos,
Héros, qui deviez tous revivre en ce héros;
Toi, mère malheureuse, et qui dès notre enfance
Me confias son cœur dans une autre espérance;
Infortuné vizir, amis désespérés,
Roxane, venez tous, contre moi conjurés,
Tourmenter à la fois une amante éperdue;
Et prenez la vengeance enfin qui vous est due.
(*Elle se tue.*)

ZAÏRE.

Ah! madame!..... Elle expire. O ciel! en ce malheur
Que ne puis-je avec elle expirer de douleur!

FIN DE BAJAZET.

MITHRIDATE,

TRAGÉDIE. — 1673.

PRÉFACE.

Il n'y a guère de nom plus connu que celui de Mithridate [1] : sa vie et sa mort font une partie considérable de l'histoire romaine; et sans compter les victoires qu'il a remportées, on peut dire que ses seules défaites ont fait presque toute la gloire de trois des plus grands capitaines de la république : c'est à savoir, de Sylla, de Lucullus, et de Pompée. Ainsi je ne pense pas qu'il soit besoin de citer ici mes auteurs : car, excepté quelques événements que j'ai un peu rapprochés par le droit que donne la poésie, tout le monde reconnaîtra aisément que j'ai suivi l'histoire avec beaucoup de fidélité. En effet, il n'y a guère d'actions éclatantes dans la vie de Mithridate qui n'aient trouvé place dans ma tragédie. J'y ai inséré tout ce qui pouvait mettre en jour les mœurs et les sentiments de ce prince, je veux dire sa haine violente contre les Romains, son grand courage, sa finesse, sa dissimulation, et enfin cette jalousie qui lui était si naturelle, et qui a tant de fois coûté la vie à ses maîtresses.

La seule chose qui pourrait n'être pas aussi connue que le reste, c'est le dessein que je lui fais prendre de passer dans l'Italie. Comme ce dessein m'a fourni une des scènes qui ont le plus réussi dans ma tragédie, je crois que le plaisir du lecteur pourra redoubler, quand il verra que presque tous les historiens ont dit ce que je fais dire ici à Mithridate.

Florus, Plutarque, et Dion Cassius, nomment les pays par où il devait passer. Appien d'Alexandrie entre plus dans le détail; et après avoir marqué les facilités et les secours que Mithridate espérait trouver dans sa marche, il ajoute que ce projet fut le prétexte dont Pharnace se servit pour faire révolter toute l'armée, et que les soldats, effrayés de l'entreprise de son père, la regardèrent comme le désespoir d'un prince qui ne cherchait qu'à périr avec éclat. Ainsi elle fut en partie cause de sa mort, qui est l'action de ma tragédie.

J'ai encore lié ce dessein de plus près à mon sujet : je m'en suis servi pour faire connaître à Mithridate les secrets sentiments de ses deux fils. On ne peut prendre trop de précaution pour ne rien mettre sur le théâtre qui ne soit très-nécessaire; et les plus belles scènes sont en danger d'ennuyer, du moment qu'on les peut séparer de l'action, et qu'elles l'interrompent au lieu de la conduire vers sa fin.

Voici la réflexion que fait Dion Cassius sur ce dessein de Mithridate : « Cet homme était véritablement né pour « entreprendre de grandes choses. Comme il avait sou- « vent éprouvé la bonne et la mauvaise fortune, il ne « croyait rien au-dessus de ses espérances et de son au- « dace, et mesurait ses desseins bien plus à la grandeur « de son courage qu'au mauvais état de ses affaires; bien « résolu, si son entreprise ne réussissait point, de faire « une fin digne d'un grand roi, et de s'ensevelir lui-même « sous les ruines de son empire, plutôt que de vivre dans « l'obscurité et dans la bassesse [1]. »

J'ai choisi Monime entre les femmes que Mithridate a aimées. Il paraît que c'est celle de toutes qui a été la plus vertueuse, et qu'il a aimée le plus tendrement. Plutarque semble avoir pris plaisir à décrire le malheur et les sentiments de cette princesse. C'est lui qui m'a donné l'idée de Monime; et c'est en partie sur la peinture qu'il en a faite que j'ai fondé un caractère que je puis dire qui n'a point déplu. Le lecteur trouvera bon que je rapporte ses paroles telles qu'Amyot les a traduites; car elles ont une grâce dans le vieux style de ce traducteur que je ne crois point pouvoir égaler dans notre langage moderne.

« Cette cy estoit fort renommee entre les Grecs, pour ce « que quelques sollicitations que luy sceust faire le roy en « estant amoureux, iamais ne voulut entendre à toutes ses « poursuittes iusques à ce qu'il y eust accord de mariage passé « entre eulx, qu'il luy eust envoye le diademe ou bandeau « royal, et qu'il l'eust appelee royne. La pauvre dame, de- « puis que ce roy l'eust espousee, avoit vescu en grande « desplaisance, ne faisant continuellement aultre chose que « de plorer la malheureuse beaulté de son corps, laquelle, « au lieu d'un mary, luy avoit donné un maistre, et, au « lieu de compaignie coniugale, et que doibt avoir une « dame d'honneur, luy avoit baillé une garde et une gar- « nison d'hommes barbares, qui la tenoient comme pri- « sonniere loing du doulx pays de la Grece, en lieu où elle « n'avoit qu'un songe et une ombre des biens qu'elle avoit « esperez; et au contraire avoit reellement perdu les veri- « tables, dont elle iouissoit au pays de sa naissance. Et « quand l'eunuque feut arrivé devers elle, et lui eut faict

[1] Plusieurs princes ont porté ce nom. Le héros de la tragédie de Racine est Mithridate, troisième du nom, septième roi de Pont, surnommé Eupator; monarque vraiment extraordinaire, et qui joue le rôle le plus brillant dans l'histoire romaine. Il régna soixante ans, et en vécut environ soixante et douze. (G.)

[1] *Hist. rom.* lib. XXXVII.

« commandement de par le roy qu'elle eust à mourir, adonc « elle s'arracha d'alentour de la teste son bandeau royal, « et se le nouant alentour du col, s'en pendit. Mais le « bandeau ne feut pas assez fort, et se rompit incontinent. « Et lors elle se print à dire : « O mauldict et malheureux « tissu, ne me serviras tu point au moins à ce triste ser- « vice? » En disant ces paroles, elle le iecta contre terre, « crachant dessus, et tendit la gorge à l'eunuque [1]. »

Xipharès était fils de Mithridate et d'une de ses femmes qui se nommait Stratonice. Elle livra aux Romains une place de grande importance, où étaient les trésors de Mithridate, pour mettre son fils Xipharès dans les bonnes grâces de Pompée. Il y a des historiens qui prétendent que Mithridate fit mourir ce jeune prince pour se venger de la perfidie de sa mère.

Je ne dis rien de Pharnace : car qui ne sait pas que ce fut lui qui souleva contre Mithridate ce qui lui restait de troupes, et qui força ce prince à se vouloir empoisonner, et à se passer son épée au travers du corps pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis? C'est ce même Pharnace qui fut vaincu depuis par Jules César, et qui fut tué ensuite dans une autre bataille.

PERSONNAGES.

MITHRIDATE, roi de Pont et de quantité d'autres royaumes.
MONIME, accordée avec Mithridate, et déjà déclarée reine.
PHARNACE, XIPHARÈS, } fils de Mithridate, mais de différentes mères.
ARBATE, confident de Mithridate, et gouverneur de la place de Nymphée.
PHOEDIME, confidente de Monime.
ARCAS, domestique de Mithridate.
GARDES.

La scène est à Nymphée, port de mer sur le Bosphore Cimmérien, dans la Chersonèse Taurique.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

XIPHARÈS, ARBATE.

XIPHARÈS.

On nous faisait, Arbate, un fidele rapport :
Rome en effet triomphe, et Mithridate est mort.
Les Romains, vers l'Euphrate, ont attaqué mon père,
Et trompé dans la nuit sa prudence ordinaire.
Après un long combat, tout son camp dispersé
Dans la foule des morts, en fuyant, l'a laissé;
Et j'ai su qu'un soldat dans les mains de Pompée
Avec son diadème a remis son épée.
Ainsi ce roi, qui seul a, depuis quarante ans,
Lassé tout ce que Rome eut de chefs importants,
Et qui, dans l'Orient balançant la fortune,
Vengeait de tous les rois la querelle commune,
Meurt, et laisse après lui, pour venger son trépas,
Deux fils infortunés qui ne s'accordent pas.

ARBATE.

Vous, seigneur! Quoi! l'ardeur de régner en sa place
Rend déjà Xipharès ennemi de Pharnace?

XIPHARÈS.

Non, je ne prétends point, cher Arbate, à ce prix,
D'un malheureux empire acheter les débris.
Je sais en lui des ans respecter l'avantage;
Et, content des États marqués pour mon partage,
Je verrai sans regret tomber entre ses mains
Tout ce que lui promet l'amitié des Romains.

ARBATE.

L'amitié des Romains! Le fils de Mithridate,
Seigneur! Est-il bien vrai?

XIPHARÈS.

N'en doute point, Arbate :
Pharnace, dès longtemps tout Romain dans le cœur,
Attend tout maintenant de Rome et du vainqueur.
Et moi, plus que jamais à mon père fidèle,
Je conserve aux Romains une haine immortelle.
Cependant et ma haine et ses prétentions
Sont les moindres sujets de nos divisions.

ARBATE.

Et quel autre intérêt contre lui vous anime?

XIPHARÈS.

Je m'en vais t'étonner : cette belle Monime,
Qui du roi notre père attira tous les vœux,
Dont Pharnace, après lui, se déclare amoureux...

ARBATE.

Eh bien, seigneur?

XIPHARÈS.

Je l'aime : et ne veux plus m'en taire,
Puisque enfin pour rival je n'ai plus que mon frère.
Tu ne t'attendais pas, sans doute, à ce discours;
Mais ce n'est point, Arbate, un secret de deux jours.
Cet amour s'est longtemps accru dans le silence.
Que n'en puis-je à tes yeux marquer la violence,
Et mes premiers soupirs, et mes derniers ennuis!
Mais, en l'état funeste où nous sommes réduits,
Ce n'est guère le temps d'occuper ma mémoire
A rappeler le cours d'une amoureuse histoire.
Qu'il te suffise donc, pour me justifier,
Que je vis, que j'aimai la reine le premier;
Que mon père ignorait jusqu'au nom de Monime
Quand je conçus pour elle un amour légitime.
Il la vit. Mais au lieu d'offrir à ses beautés
Un hymen, et des vœux dignes d'être écoutés,
Il crut que, sans prétendre une plus haute gloire,
Elle lui céderait une indigne victoire.
Tu sais par quels efforts il tenta sa vertu;
Et que, lassé d'avoir vainement combattu,

[1] Plutarque, *Vie de Lucullus*.

Absent, mais toujours plein de son amour extrême,
Il lui fit par tes mains porter son diadème.
Juge de mes douleurs, quand des bruits trop certains
M'annoncèrent du roi l'amour et les desseins;
Quand je sus qu'à son lit Monime réservée
Avait pris, avec toi, le chemin de Nymphée!
Hélas! ce fut encor dans ce temps odieux
Qu'aux offres des Romains ma mère ouvrit les yeux :
Ou pour venger sa foi par cet hymen trompée,
Ou ménageant pour moi la faveur de Pompée,
Elle trahit mon père, et rendit aux Romains
La place et les trésors confiés en ses mains.
Que devins-je au récit du crime de ma mère!
Je ne regardai plus mon rival dans mon père;
J'oubliai mon amour par le sien traversé :
Je n'eus devant les yeux que mon père offensé.
J'attaquai les Romains; et ma mère éperdue
Me vit, en reprenant cette place rendue,
A mille coups mortels contre eux me dévouer,
Et chercher, en mourant, à la désavouer.
L'Euxin, depuis ce temps, fut libre, et l'est encore;
Et des rives du Pont aux rives du Bosphore
Tout reconnut mon père; et ses heureux vaisseaux
N'eurent plus d'ennemis que les vents et les eaux.
Je voulais faire plus : je prétendais, Arbate,
Moi-même à son secours m'avancer vers l'Euphrate.
Je fus soudain frappé du bruit de son trépas.
Au milieu de mes pleurs, je ne le cèle pas,
Monime, qu'en tes mains mon pere avait laissée,
Avec tous ses attraits revint en ma pensée.
Que dis-je! en ce malheur je tremblai pour ses jours;
Je redoutai du roi les cruelles amours :
Tu sais combien de fois ses jalouses tendresses
Ont pris soin d'assurer la mort de ses maîtresses.
Je volai vers Nymphée; et mes tristes regards
Rencontrèrent Pharnace au pied de ses remparts.
J'en conçus, je l'avoue, un présage funeste.
Tu nous reçus tous deux, et tu sais tout le reste.
Pharnace, en ses desseins toujours impétueux,
Ne dissimule point ses vœux présomptueux :
De mon père à la reine il conta la disgrâce,
L'assura de sa mort, et s'offrit en sa place.
Comme il le dit, Arbate, il veut l'exécuter.
Mais enfin, à mon tour, je prétends éclater :
Autant que mon amour respecta la puissance
D'un père à qui je fus dévoué dès l'enfance,
Autant ce même amour, maintenant révolté,
De ce nouveau rival brave l'autorité.
Ou Monime, à ma flamme elle-même contraire,
Condamnera l'aveu que je prétends lui faire;
Ou bien, quelque malheur qu'il en puisse avenir,
Ce n'est que par ma mort qu'on la peut obtenir.
Voilà tous les secrets que je voulais t'apprendre.
C'est à toi de choisir quel parti tu dois prendre;
Qui des deux te paraît plus digne de ta foi,
L'esclave des Romains, ou le fils de ton roi.
Fier de leur amitié, Pharnace croit peut-être
Commander dans Nymphée, et me parler en maître.
Mais ici mon pouvoir ne connaît point le sien :
Le Pont est son partage, et Colchos est le mien;
Et l'on sait que toujours la Colchide et ses princes
Ont compté le Bosphore au rang de leurs provinces.

ARBATE.

Commandez-moi, seigneur. Si j'ai quelque pouvoir,
Mon choix est déjà fait, je ferai mon devoir :
Avec le même zèle, avec la même audace
Que je servais le père, et gardais cette place,
Et contre votre frère, et même contre vous,
Après la mort du roi, je vous sers contre tous.
Sans vous, ne sais-je pas que ma mort assurée
De Pharnace en ces lieux allait suivre l'entrée?
Sais-je pas que mon sang, par ses mains répandu,
Eût souillé ce rempart contre lui défendu?
Assurez-vous du cœur et du choix de la reine;
Du reste, ou mon crédit n'est plus qu'une ombre vaine,
Ou Pharnace, laissant le Bosphore en vos mains,
Ira jouir ailleurs des bontés des Romains.

XIPHARÈS.

Que ne devrai-je point à cette ardeur extrême!
Mais on vient. Cours, ami. C'est Monime elle-même.

SCÈNE II.

MONIME, XIPHARÈS.

MONIME.

Seigneur, je viens à vous; car enfin aujourd'hui
Si vous m'abandonnez, quel sera mon appui?
Sans parents, sans amis, désolée et craintive,
Reine longtemps de nom, mais en effet captive,
Et veuve maintenant sans avoir eu d'époux,
Seigneur, de mes malheurs ce sont là les plus doux.
Je tremble à vous nommer l'ennemi qui m'opprime :
J'espère toutefois qu'un cœur si magnanime
Ne sacrifîra point les pleurs des malheureux
Aux intérêts du sang qui vous unit tous deux.
Vous devez à ces mots reconnaître Pharnace :
C'est lui, seigneur, c'est lui dont la coupable audace
Veut, la force à la main, m'attacher à son sort
Par un hymen pour moi plus cruel que la mort.
Sous quel astre ennemi faut-il que je sois née!
Au joug d'un autre hymen sans amour destinée,
A peine je suis libre et goûte quelque paix,
Qu'il faut que je me livre à tout ce que je hais.
Peut-être je devrais, plus humble en ma misère,
Me souvenir du moins que je parle à son frère :
Mais soit raison, destin, soit que ma haine en lui
Confonde les Romains dont il cherche l'appui,

Jamais hymen formé sous le plus noir auspice
De l'hymen que je crains n'égala le supplice.
Et si Monime en pleurs ne vous peut émouvoir,
Si je n'ai plus pour moi que mon seul désespoir,
Au pied du même autel où je suis attendue,
Seigneur, vous me verrez, à moi-même rendue,
Percer ce triste cœur qu'on veut tyranniser,
Et dont jamais encor je n'ai pu disposer.

XIPHARÈS.

Madame, assurez-vous de mon obéissance;
Vous avez dans ces lieux une entière puissance :
Pharnace ira, s'il veut, se faire craindre ailleurs.
Mais vous ne savez pas encor tous vos malheurs.

MONIME.

Eh! quel nouveau malheur peut affliger Monime,
Seigneur?

XIPHARÈS.

Si vous aimer c'est faire un si grand crime,
Pharnace n'en est pas seul coupable aujourd'hui;
Et je suis mille fois plus criminel que lui.

MONIME.

Vous!

XIPHARÈS.

Mettez ce malheur au rang des plus funestes;
Attestez, s'il le faut, les puissances célestes
Contre un sang malheureux, né pour vous tourmenter,
Père, enfants, animés à vous persécuter;
Mais avec quelque ennui que vous puissiez apprendre
Cet amour criminel qui vient de vous surprendre,
Jamais tous vos malheurs ne sauraient approcher
Des maux que j'ai soufferts en le voulant cacher.
Ne croyez point pourtant que, semblable à Pharnace,
Je vous serve aujourd'hui pour me mettre en sa place :
Vous voulez être à vous, j'en ai donné ma foi,
Et vous ne dépendrez ni de lui ni de moi.
Mais quand je vous aurai pleinement satisfaite,
En quels lieux avez-vous choisi votre retraite?
Sera-ce loin, madame, ou près de mes États?
Me sera-t-il permis d'y conduire vos pas?
Verrez-vous d'un même œil le crime et l'innocence?
En fuyant mon rival, fuirez-vous ma présence?
Pour prix d'avoir si bien secondé vos souhaits,
Faudra-t-il me résoudre à ne vous voir jamais?

MONIME.

Ah! que m'apprenez-vous!

XIPHARÈS.

Eh quoi! belle Monime,
Si le temps peut donner quelque droit légitime,
Faut-il vous dire ici que le premier de tous
Je vous vis, je formai le dessein d'être à vous,
Quand vos charmes naissants, inconnus à mon père,
N'avaient encor paru qu'aux yeux de votre mère?
Ah! si par mon devoir forcé de vous quitter,
Tout mon amour alors ne put pas éclater,
Ne vous souvient-il plus, sans compter tout le reste,
Combien je me plaignis de ce devoir funeste?
Ne vous souvient-il plus, en quittant vos beaux yeux,
Quelle vive douleur attendrit mes adieux?
Je m'en souviens tout seul : avouez-le, madame,
Je vous rappelle un songe effacé de votre âme.
Tandis que, loin de vous, sans espoir de retour,
Je nourrissais encore un malheureux amour,
Contente, et résolue à l'hymen de mon père,
Tous les malheurs du fils ne vous affligeaient guère.

MONIME.

Hélas!

XIPHARÈS.

Avez-vous plaint un moment mes ennuis?

MONIME.

Prince... n'abusez point de l'état où je suis.

XIPHARÈS.

En abuser, ô ciel! quand je cours vous défendre,
Sans vous demander rien, sans oser rien prétendre;
Que vous dirai-je enfin? lorsque je vous promets
De vous mettre en état de ne me voir jamais!

MONIME.

C'est me promettre plus que vous ne sauriez faire.

XIPHARÈS.

Quoi! malgré mes serments, vous croyez le contraire?
Vous croyez qu'abusant de mon autorité
Je prétends attenter à votre liberté?
On vient, madame, on vient : expliquez-vous, de grâce;
Un mot.

MONIME.

Défendez-moi des fureurs de Pharnace :
Pour me faire, seigneur, consentir à vous voir,
Vous n'aurez pas besoin d'un injuste pouvoir.

XIPHARÈS.

Ah, madame!

MONIME.

Seigneur, vous voyez votre frère.

SCÈNE III.

MONIME, PHARNACE, XIPHARÈS.

PHARNACE.

Jusques à quand, madame, attendrez-vous mon père?
Des témoins de sa mort viennent à tous moments
Condamner votre doute et vos retardements.
Venez; fuyez l'aspect de ce climat sauvage
Qui ne parle à nos yeux que d'un triste esclavage :
Un peuple obéissant vous attend à genoux,
Sous un ciel plus heureux et plus digne de vous.
Le Pont vous reconnaît dès longtemps pour sa reine:
Vous en portez encor la marque souveraine;
Et ce bandeau royal fut mis sur votre front
Comme un gage assuré de l'empire du Pont.

Maître de cet État que mon père me laisse,
Madame, c'est à moi d'accomplir sa promesse.
Mais il faut, croyez-moi, sans attendre plus tard,
Ainsi que notre hymen presser notre départ :
Nos intérêts communs et mon cœur le demandent.
Prêts à vous recevoir, mes vaisseaux vous attendent;
Et du pied de l'autel vous y pouvez monter,
Souveraine des mers qui vous doivent porter.

MONIME.

Seigneur, tant de bontés ont lieu de me confondre.
Mais, puisque le temps presse, et qu'il faut vous répon-
Puis-je, laissant la feinte et les déguisements, [dre,
Vous découvrir ici mes secrets sentiments?

PHARNACE.

Vous pouvez tout.

MONIME.

Je crois que je vous suis connue.
Éphèse est mon pays; mais je suis descendue
D'aïeux, ou rois, seigneur, ou héros qu'autrefois
Leur vertu, chez les Grecs, mit au-dessus des rois.
Mithridate me vit; Éphèse, et l'Ionie,
A son heureux empire était alors unie :
Il daigna m'envoyer ce gage de sa foi.
Ce fut pour ma famille une suprême loi :
Il fallut obéir. Esclave couronnée,
Je partis pour l'hymen où j'étais destinée.
Le roi, qui m'attendait au sein de ses États,
Vit emporter ailleurs ses desseins et ses pas,
Et, tandis que la guerre occupait son courage,
M'envoya dans ces lieux éloignés de l'orage.
J'y vins, j'y suis encor. Mais cependant, seigneur,
Mon père paya cher ce dangereux honneur :
Et les Romains vainqueurs, pour première victime,
Prirent Philopœmen, le père de Monime.
Sous ce titre funeste il se vit immoler;
Et c'est de quoi, seigneur, j'ai voulu vous parler.
Quelque juste fureur dont je sois animée,
Je ne puis point à Rome opposer une armée;
Inutile témoin de tous ses attentats,
Je n'ai pour me venger ni sceptre ni soldats;
Enfin, je n'ai qu'un cœur. Tout ce que je puis faire,
C'est de garder la foi que je dois à mon père,
De ne point dans son sang aller tremper mes mains
En épousant en vous l'allié des Romains.

PHARNACE.

Que parlez-vous de Rome et de son alliance?
Pourquoi tout ce discours et cette défiance?
Qui vous dit qu'avec eux je prétends m'allier?

MONIME.

Mais vous-même, seigneur, pouvez-vous le nier?
Comment m'offririez-vous l'entrée et la couronne
D'un pays que partout leur armée environne,
Si le traité secret qui vous livre aux Romains
Ne vous en assurait l'empire et les chemins?

PHARNACE.

De mes intentions je pourrais vous instruire,
Et je sais les raisons que j'aurais à vous dire,
Si, laissant en effet les vains déguisements,
Vous m'aviez expliqué vos secrets sentiments;
Mais enfin je commence, après tant de traverses,
Madame, à rassembler vos excuses diverses;
Je crois voir l'intérêt que vous voulez celer,
Et qu'un autre qu'un père ici vous fait parler.

XIPHARÈS

Quel que soit l'intérêt qui fait parler la reine,
La réponse, seigneur, doit-elle être incertaine?
Et contre les Romains votre ressentiment
Doit-il pour éclater balancer un moment?
Quoi! nous aurons d'un père entendu la disgrâce;
Et lents à le venger, prompts à remplir sa place,
Nous mettrons notre honneur et son sang en oubli!
Il est mort : savons-nous s'il est enseveli?
Qui sait si, dans le temps que votre âme empressée
Forme d'un doux hymen l'agréable pensée,
Ce roi, que l'Orient tout plein de ses exploits
Peut nommer justement le dernier de ses rois,
Dans ses propres États, privé de sépulture,
Ou couché sans honneur dans une foule obscure,
N'accuse point le ciel qui le laisse outrager,
Et des indignes fils qui n'osent le venger?
Ah! ne languissons plus dans un coin du Bosphore :
Si dans tout l'univers quelque roi libre encore,
Parthe, Scythe ou Sarmate, aime sa liberté,
Voilà nos alliés : marchons de ce côté.
Vivons ou périssons dignes de Mithridate; [flatte,
Et songeons bien plutôt, quelque amour qui nous
A défendre du joug et nous et nos États,
Qu'à contraindre des cœurs qui ne se donnent pas.

PHARNACE.

Il sait vos sentiments. Me trompais-je, madame?
Voilà cet intérêt si puissant sur votre âme,
Ce père, ces Romains que vous me reprochez.

XIPHARÈS.

J'ignore de son cœur les sentiments cachés;
Mais je m'y soumettrais sans vouloir rien prétendre,
Si, comme vous, seigneur, je croyais les entendre.

PHARNACE.

Vous feriez bien; et moi, je fais ce que je doi :
Votre exemple n'est pas une règle pour moi.

XIPHARÈS.

Toutefois en ces lieux je ne connais personne
Qui ne doive imiter l'exemple que je donne.

PHARNACE.

Vous pourriez à Colchos vous expliquer ainsi.

XIPHARÈS.

Je le puis à Colchos; et je le puis ici.

PHARNACE.

Ici! vous y pourriez rencontrer votre perte...

SCÈNE IV.

MONIME, PHARNACE, XIPHARÈS, PHŒDIME.

PHŒDIME.

Princes, toute la mer est de vaisseaux couverte;
Et bientôt, démentant le faux bruit de sa mort,
Mithridate lui-même arrive dans le port.

MONIME.

Mithridate!

XIPHARÈS.

Mon père!

PHARNACE.

Ah! que viens-je d'entendre!

PHŒDIME.

Quelques vaisseaux légers sont venus nous l'apprendre;
C'est lui-même : et déjà, pressé de son devoir,
Arbate loin du bord l'est allé recevoir.

XIPHARÈS, *à Monime.*

Qu'avons-nous fait?

MONIME, *à Xipharès.*

Adieu, prince. Quelle nouvelle!

SCÈNE V.

PHARNACE, XIPHARÈS.

PHARNACE, *à part.*

Mithridate revient! Ah! fortune cruelle!
Ma vie et mon amour tous deux courent hasard.
Les Romains que j'attends arriveront trop tard :
(*à Xipharès.*)
Comment faire? J'entends que votre cœur soupire,
Et j'ai connu l'adieu qu'elle vient de vous dire,
Prince; mais ce discours demande un autre temps :
Nous avons aujourd'hui des soins plus importants.
Mithridate revient, peut-être inexorable :
Plus il est malheureux, plus il est redoutable;
Le péril est pressant plus que vous ne pensez.
Nous sommes criminels, et vous le connaissez :
Rarement l'amitié désarme sa colère;
Ses propres fils n'ont point de juge plus sévère;
Et nous l'avons vu même à ses cruels soupçons
Sacrifier deux fils pour de moindres raisons.
Craignons pour vous, pour moi, pour la reine elle-même;
Je la plains d'autant plus que Mithridate l'aime.
Amant avec transport, mais jaloux sans retour,
Sa haine va toujours plus loin que son amour.
Ne vous assurez point sur l'amour qu'il vous porte;
Sa jalouse fureur n'en sera que plus forte.
Songez-y. Vous avez la faveur des soldats;
Et j'aurai des secours que je n'explique pas.
M'en croirez-vous? Courons assurer notre grâce :
Rendons-nous, vous et moi, maîtres de cette place;
Et faisons qu'à ses fils il ne puisse dicter
Que les conditions qu'ils voudront accepter.

XIPHARÈS.

Je sais quel est mon crime, et je connais mon père:
Et j'ai par-dessus vous le crime de ma mère;
Mais quelque amour encor qui me pût éblouir,
Quand mon père paraît, je ne sais qu'obéir.

PHARNACE.

Soyons-nous donc au moins fidèles l'un à l'autre :
Vous savez mon secret; j'ai pénétré le vôtre.
Le roi, toujours fertile en dangereux détours,
S'armera contre nous de nos moindres discours :
Vous savez sa coutume, et sous quelles tendresses
Sa haine sait cacher ses trompeuses adresses.
Allons : puisqu'il le faut, je marche sur vos pas;
Mais, en obéissant, ne nous trahissons pas.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

MONIME, PHŒDIME.

PHŒDIME.

Quoi! vous êtes ici quand Mithridate arrive!
Quand, pour le recevoir, chacun court sur la rive!
Que faites-vous, madame? et quel ressouvenir
Tout à coup vous arrête, et vous fait revenir?
N'offenserez-vous point un roi qui vous adore,
Qui, presque votre époux...

MONIME.

Il ne l'est pas encore,
Phœdime; et jusque-là je crois que mon devoir
Est de l'attendre ici sans l'aller recevoir.

PHŒDIME.

Mais ce n'est point, madame, un amant ordinaire.
Songez qu'à ce grand roi promise par un père,
Vous avez de ses feux un gage solennel
Qu'il peut, quand il voudra, confirmer à l'autel.
Croyez-moi, montrez-vous; venez à sa rencontre.

MONIME.

Regarde en quel état tu veux que je me montre :
Vois ce visage en pleurs; et, loin de le chercher,
Dis-moi plutôt, dis-moi que je m'aille cacher.

PHŒDIME.

Que dites-vous? O dieux!

MONIME.

Ah! retour qui me tue!
Malheureuse! comment paraîtrai-je à sa vue,
Son diadème au front, et, dans le fond du cœur,
Phœdime... Tu m'entends, et tu vois ma rougeur.

PHŒDIME.

Ainsi vous retombez dans les mêmes alarmes
Qui vous ont dans la Grèce arraché tant de larmes;
Et toujours Xipharès revient vous traverser.

MONIME.

Mon malheur est plus grand que tu ne peux penser :
Xipharès ne s'offrait alors à ma mémoire
Que tout plein de vertus, que tout brillant de gloire;
Et je ne savais pas que, pour moi plein de feux,
Xipharès des mortels fût le plus amoureux...

PHŒDIME.

Il vous aime, madame? Et ce héros aimable...

MONIME.

Est aussi malheureux que je suis misérable.
Il m'adore, Phœdime; et les mêmes douleurs
Qui m'affligeaient ici, le tourmentaient ailleurs.

PHŒDIME.

Sait-il en sa faveur jusqu'où va votre estime?
Sait-il que vous l'aimez?

MONIME.

Il l'ignore, Phœdime.
Les dieux m'ont secourue; et mon cœur affermi
N'a rien dit, ou du moins n'a parlé qu'à demi.
Hélas! si tu savais, pour garder le silence,
Combien ce triste cœur s'est fait de violence,
Quels assauts, quels combats j'ai tantôt soutenus!
Phœdime, si je puis, je ne le verrai plus :
Malgré tous les efforts que je pourrais me faire,
Je verrais ses douleurs, je ne pourrais me taire.
Il viendra malgré moi m'arracher cet aveu :
Mais n'importe, s'il m'aime, il en jouira peu;
Je lui vendrai si cher le bonheur qu'il ignore,
Qu'il vaudrait mieux pour lui qu'il l'ignorât encore.

PHŒDIME.

On vient. Que faites-vous, madame?

MONIME.

Je ne puis :
Je ne paraîtrai point dans le trouble où je suis.

SCÈNE II.

MITHRIDATE, PHARNACE, XIPHARÈS, ARBATE, GARDES.

MITHRIDATE.

Princes, quelques raisons que vous me puissiez dire,
Votre devoir ici n'a point dû vous conduire,
Ni vous faire quitter, en de si grands besoins,
Vous le Pont, vous Colchos, confiés à vos soins.
Mais vous avez pour juge un père qui vous aime.
Vous avez cru des bruits que j'ai semés moi-même;
Je vous crois innocents, puisque vous le voulez,
Et je rends grâce au ciel qui nous a rassemblés.
Tout vaincu que je suis, et voisin du naufrage,
Je médite un dessein digne de mon courage.
Vous en serez tantôt instruits plus amplement.
Allez, et laissez-moi reposer un moment.

SCÈNE III.

MITHRIDATE, ARBATE.

MITHRIDATE.

Enfin, après un an, tu me revois, Arbate :
Non plus, comme autrefois, cet heureux Mithridate
Qui, de Rome toujours balançant le destin,
Tenait entre elle et moi l'univers incertain :
Je suis vaincu. Pompée a saisi l'avantage
D'une nuit qui laissait peu de place au courage.
Mes soldats presque nus, dans l'ombre intimidés,
Les rangs de toutes parts mal pris et mal gardés,
Le désordre partout redoublant les alarmes,
Nous-mêmes contre nous tournant nos propres armes
Les cris que les rochers renvoyaient plus affreux,
Enfin toute l'horreur d'un combat ténébreux :
Que pouvait la valeur dans ce trouble funeste?
Les uns sont morts, la fuite a sauvé tout le reste;
Et je ne dois la vie, en ce commun effroi,
Qu'au bruit de mon trépas que je laisse après moi.
Quelque temps inconnu, j'ai traversé le Phase;
Et de là pénétrant jusqu'au pied du Caucase,
Bientôt dans des vaisseaux sur l'Euxin préparés,
J'ai rejoint de mon camp les restes séparés.
Voilà par quels malheurs poussé dans le Bosphore,
J'y trouve des malheurs qui m'attendaient encore.
Toujours du même amour tu me vois enflammé :
Ce cœur nourri de sang, et de guerre affamé,
Malgré le faix des ans et du sort qui m'opprime,
Traîne partout l'amour qui l'attache à Monime;
Et n'a point d'ennemis qui lui soient odieux
Plus que deux fils ingrats que je trouve en ces lieux.

ARBATE.

Deux fils, seigneur!

MITHRIDATE.

Écoute. A travers ma colère,
Je veux bien distinguer Xipharès de son frère :
Je sais que, de tout temps à mes ordres soumis,
Il hait autant que moi nos communs ennemis;
Et j'ai vu sa valeur à me plaire attachée,
Justifier pour lui ma tendresse cachée;
Je sais même, je sais avec quel désespoir,
A tout autre intérêt préférant son devoir,
Il courut démentir une mère infidèle,
Et tira de son crime une gloire nouvelle;
Et je ne puis encor ni n'oserais penser
Que ce fils si fidèle ait voulu m'offenser.
Mais tous deux en ces lieux que pouvaient-ils attendre?
L'un et l'autre à la reine ont-ils osé prétendre?
Avec qui semble-t-elle en secret s'accorder?

Moi-même de quel œil dois-je ici l'aborder?
Parle. Quelque désir qui m'entraîne auprès d'elle,
Il me faut de leurs cœurs rendre un compte fidèle.
Qu'est-ce qui s'est passé? qu'as-tu vu? que sais-tu?
Depuis quel temps, pourquoi, comment t'es-tu rendu?

ARBATE.

Seigneur, depuis huit jours l'impatient Pharnace
Aborda le premier au pied de cette place;
Et de votre trépas autorisant le bruit,
Dans ces murs aussitôt voulut être introduit.
Je ne m'arrêtai point à ce bruit téméraire;
Et je n'écoutais rien, si le prince son frère,
Bien moins par ses discours, seigneur, que par ses pleurs,
Ne m'eût en arrivant confirmé vos malheurs.

MITHRIDATE.

Enfin, que firent-ils?

ARBATE.

Pharnace entrait à peine
Qu'il courut de ses feux entretenir la reine,
Et s'offrit d'assurer, par un hymen prochain,
Le bandeau qu'elle avait reçu de votre main.

MITHRIDATE.

Traître! sans lui donner le loisir de répandre
Les pleurs que son amour aurait dus à ma cendre!
Et son frère?

ARBATE.

Son frère, au moins jusqu'à ce jour,
Seigneur, dans ses desseins n'a point marqué d'amour;
Et toujours avec vous son cœur d'intelligence
N'a semblé respirer que guerre et que vengeance.

MITHRIDATE.

Mais encor, quel dessein le conduisait ici?

ARBATE.

Seigneur, vous en serez tôt ou tard éclairci.

MITHRIDATE.

Parle, je te l'ordonne, et je veux tout apprendre.

ARBATE.

Seigneur, jusqu'à ce jour ce que j'ai pu comprendre,
Ce prince a cru pouvoir, après votre trépas,
Compter cette province au rang de ses États;
Et sans connaître ici de lois que son courage,
Il venait par la force appuyer son partage.

MITHRIDATE.

Ah! c'est le moindre prix qu'il se doit proposer,
Si le ciel de mon sort me laisse disposer.
Oui, je respire, Arbate, et ma joie est extrême:
Je tremblais, je l'avoue, et pour un fils que j'aime,
Et pour moi qui craignais de perdre un tel appui,
Et d'avoir à combattre un rival tel que lui.
Que Pharnace m'offense, il offre à ma colère
Un rival dès longtemps soigneux de me déplaire,
Qui toujours des Romains admirateur secret,
Ne s'est jamais contre eux déclaré qu'à regret;
Et s'il faut que pour lui Monime prévenue
Ait pu porter ailleurs une amour qui m'est due,
Malheur au criminel qui vient me la ravir!
Et qui m'ose offenser et n'ose me servir!
L'aime-t-elle?

ARBATE.

Seigneur, je vois venir la reine.

MITHRIDATE.

Dieux, qui voyez ici mon amour et ma haine,
Épargnez mes malheurs, et daignez empêcher
Que je ne trouve encor ceux que je vais chercher!
Arbate, c'est assez: qu'on me laisse avec elle.

SCÈNE IV.

MITHRIDATE, MONIME.

MITHRIDATE.

Madame, enfin le ciel près de vous me rappelle,
Et secondant du moins mes plus tendres souhaits,
Vous rend à mon amour plus belle que jamais.
Je ne m'attendais pas que de notre hyménée
Je dusse voir si tard arriver la journée;
Ni qu'en vous retrouvant, mon funeste retour
Fît voir mon infortune, et non pas mon amour.
C'est pourtant cet amour qui, de tant de retraites,
Ne me laisse choisir que les lieux où vous êtes;
Et les plus grands malheurs pourront me sembler doux
Si ma présence ici n'en est point un pour vous.
C'est vous en dire assez, si vous voulez m'entendre.
Vous devez à ce jour dès longtemps vous attendre;
Et vous portez, madame, un gage de ma foi
Qui vous dit tous les jours que vous êtes à moi.
Allons donc assurer cette foi mutuelle.
Ma gloire loin d'ici vous et moi nous appelle;
Et sans perdre un moment pour ce noble dessein,
Aujourd'hui votre époux, il faut partir demain.

MONIME.

Seigneur, vous pouvez tout: ceux par qui je respire
Vous ont cédé sur moi leur souverain empire;
Et quand vous userez de ce droit tout-puissant,
Je ne vous répondrai qu'en vous obéissant.

MITHRIDATE.

Ainsi, prête à subir un joug qui vous opprime,
Vous n'allez à l'autel que comme une victime;
Et moi, tyran d'un cœur qui se refuse au mien,
Même en vous possédant je ne vous devrai rien.
Ah, madame! est-ce là de quoi me satisfaire?
Faut-il que désormais renonçant à vous plaire,
Je ne prétende plus qu'à vous tyranniser?
Mes malheurs, en un mot, me font-ils mépriser?
Ah! pour tenter encor de nouvelles conquêtes,
Quand je ne verrais pas des routes toutes prêtes,
Quand le sort ennemi m'aurait jeté plus bas,
Vaincu, persécuté, sans secours, sans États,
Errant de mers en mers, et moins roi que pirate,
Conservant pour tous biens le nom de Mithridate,

Apprenez que suivi d'un nom si glorieux,
Partout de l'univers j'attacherais les yeux;
Et qu'il n'est point de rois, s'ils sont dignes de l'être,
Qui sur le trône assis n'enviassent peut-être
Au-dessus de leur gloire un naufrage élevé,
Que Rome et quarante ans ont à peine achevé.
Vous-même d'un autre œil me verriez-vous, madame,
Si ces Grecs vos aïeux revivaient dans votre âme?
Et puisqu'il faut enfin que je sois votre époux,
N'était-il pas plus noble et plus digne de vous
De joindre à ce devoir votre propre suffrage;
D'opposer votre estime au destin qui m'outrage;
Et de me rassurer, en flattant ma douleur,
Contre la défiance attachée au malheur?
Eh quoi! n'avez-vous rien, madame, à me répondre?
Tout mon empressement ne sert qu'à vous confondre.
Vous demeurez muette; et loin de me parler,
Je vois, malgré vos soins, vos pleurs prêts à couler.

MONIME.

Moi, seigneur! Je n'ai point de larmes à répandre.
J'obéis : n'est-ce pas assez me faire entendre?
Et ne suffit-il pas....

MITHRIDATE.

Non, ce n'est pas assez.
Je vous entends ici mieux que vous ne pensez;
Je vois qu'on m'a dit vrai. Ma juste jalousie
Par vos propres discours est trop bien éclaircie!
Je vois qu'un fils perfide, épris de vos beautés,
Vous a parlé d'amour, et que vous l'écoutez.
Je vous jette pour lui dans des craintes nouvelles;
Mais il jouira peu de vos pleurs infidèles,
Madame; et désormais tout est sourd à mes lois,
Ou bien vous l'avez vu pour la dernière fois.
Appelez Xipharès.

MONIME.

Ah! que voulez-vous faire?
Xipharès...

MITHRIDATE.

Xipharès n'a point trahi son père!
Vous vous pressez en vain de le désavouer;
Et ma tendre amitié ne peut que s'en louer.
Ma honte en serait moindre, ainsi que votre crime,
Si ce fils, en effet digne de votre estime,
A quelque amour encore avait pu vous forcer.
Mais qu'un traître, qui n'est hardi qu'à m'offenser,
De qui nulle vertu n'accompagne l'audace,
Que Pharnace, en un mot, ait pu prendre ma place,
Qu'il soit aimé, madame, et que je sois haï...

SCÈNE V.

MITHRIDATE, MONIME, XIPHARÈS.

MITHRIDATE.

Venez, mon fils, venez; votre père est trahi.
Un fils audacieux insulte à ma ruine,
Traverse mes desseins, m'outrage, m'assassine,
Aime la reine enfin, lui plaît, et me ravit
Un cœur que son devoir à moi seul asservit.
Heureux pourtant, heureux, que dans cette disgrâce
Je ne puisse accuser que la main de Pharnace;
Qu'une mère infidèle, un frère audacieux,
Vous présentent en vain leur exemple odieux!
Oui, mon fils, c'est vous seul sur qui je me repose,
Vous seul qu'aux grands desseins que mon cœur se pro-
J'ai choisi dès longtemps pour digne compagnon, [pose
L'héritier de mon sceptre, et surtout de mon nom.
Pharnace, en ce moment, et ma flamme offensée,
Ne peuvent pas tout seuls occuper ma pensée :
D'un voyage important les soins et les apprêts,
Mes vaisseaux qu'à partir il faut tenir tout prêts,
Mes soldats, dont je veux tenter la complaisance,
Dans ce même moment demandent ma présence.
Vous cependant ici veillez pour mon repos;
D'un rival insolent arrêtez les complots :
Ne quittez point la reine; et s'il se peut, vous-même
Rendez-la moins contraire aux vœux d'un roi qui l'ai-
Détournez-la, mon fils, d'un choix injurieux : [me;
Juge sans intérêt, vous la convaincrez mieux.
En un mot, c'est assez éprouver ma faiblesse :
Qu'elle ne pousse point cette même tendresse,
Que sais-je? à des fureurs dont mon cœur outragé
Ne se repentirait qu'après s'être vengé.

SCÈNE VI.

MONIME, XIPHARÈS.

XIPHARÈS.

Que dirai-je, madame? et comment dois-je entendre
Cet ordre, ce discours que je ne puis comprendre?
Serait-il vrai, grands dieux! que trop aimé de vous
Pharnace eût en effet mérité ce courroux?
Pharnace aurait-il part à ce désordre extrême?

MONIME.

Pharnace? O ciel! Pharnace! Ah! qu'entends-je moi-
Ce n'est donc pas assez que ce funeste jour [même?
A tout ce que j'aimais m'arrache sans retour,
Et que de mon devoir esclave infortunée,
A d'éternels ennuis je me voie enchaînée?
Il faut qu'on joigne encor l'outrage à mes douleurs :
A l'amour de Pharnace on impute mes pleurs;
Malgré toute ma haine on veut qu'il m'ait su plaire.
Je le pardonne au roi, qu'aveugle sa colère,
Et qui de mes secrets ne peut être éclairci,
Mais vous, seigneur, mais vous, me traitez-vous ainsi?

XIPHARÈS.

Ah! madame, excusez un amant qui s'égare;
Qui lui-même, lié par un devoir barbare,

Se voit près de tout perdre, et n'ose se venger.
Mais des fureurs du roi que puis-je enfin juger?
Il se plaint qu'à ses vœux un autre amour s'oppose :
Quel heureux criminel en peut être la cause?
Qui? Parlez.

MONIME.

Vous cherchez, prince, à vous tourmenter.
Plaignez votre malheur, sans vouloir l'augmenter.

XIPHARÈS.

Je sais trop quel tourment je m'apprête moi-même.
C'est peu de voir un père épouser ce que j'aime :
Voir encor un rival honoré de vos pleurs,
Sans doute c'est pour moi le comble des malheurs;
Mais dans mon désespoir je cherche à les accraître.
Madame, par pitié, faites-le-moi connaître :
Quel est-il, cet amant? Qui dois-je soupçonner?

MONIME.

Avez-vous tant de peine à vous l'imaginer?
Tantôt, quand je fuyais une injuste contrainte,
A qui contre Pharnace ai-je adressé ma plainte?
Sous quel appui tantôt mon cœur s'est-il jeté?
Quel amour ai-je enfin sans colère écouté?

XIPHARÈS.

O ciel! Quoi! je serais ce bienheureux coupable
Que vous avez pu voir d'un regard favorable!
Vos pleurs pour Xipharès auraient daigné couler?

MONIME.

Oui, prince : il n'est plus temps de le dissimuler;
Ma douleur pour se taire a trop de violence.
Un rigoureux devoir me condamne au silence;
Mais il faut bien enfin, malgré ses dures lois,
Parler pour la première et la dernière fois.
Vous m'aimez dès longtemps : une égale tendresse
Pour vous, depuis longtemps, m'afflige et m'intéresse.
Songez depuis quel jour ces funestes appas
Firent naître un amour qu'ils ne méritaient pas;
Rappelez un espoir qui ne vous dura guère,
Le trouble où vous jeta l'amour de votre père,
Le tourment de me perdre et de le voir heureux,
Les rigueurs d'un devoir contraire à tous vos vœux :
Vous n'en sauriez, seigneur, retracer la mémoire,
Ni conter vos malheurs, sans conter mon histoire;
Et lorsque ce matin j'en écoutais le cours,
Mon cœur vous répondait tous vos mêmes discours.
Inutile, ou plutôt funeste sympathie!
Trop parfaite union par le sort démentie!
Ah! par quel sort cruel le ciel avait-il joint
Deux cœurs que l'un pour l'autre il ne destinait point!
Car, quel que soit vers vous le penchant qui m'attire,
Je vous le dis, seigneur, pour ne plus vous le dire,
Ma gloire me rappelle et m'entraîne à l'autel,
Où je vais vous jurer un silence éternel.
J'entends; vous gémissez : mais telle est ma misère,
Je ne suis point à vous, je suis à votre père.
Dans ce dessein vous-même il faut me soutenir,
Et de mon faible cœur m'aider à vous bannir.
J'attends du moins, j'attends de votre complaisance
Que désormais partout vous fuirez ma présence.
J'en viens de dire assez pour vous persuader
Que j'ai trop de raisons de vous le commander.
Mais après ce moment, si ce cœur magnanime
D'un véritable amour a brûlé pour Monime,
Je ne reconnais plus la foi de vos discours,
Qu'au soin que vous prendrez de m'éviter toujours.

XIPHARÈS.

Quelle marque, grands dieux! d'un amour déplorable!
Combien, en un moment, heureux et misérable!
De quel comble de gloire et de félicités,
Dans quel abîme affreux vous me précipitez!
Quoi! j'aurai pu toucher un cœur comme le vôtre,
Vous aurez pu m'aimer; et cependant un autre
Possédera ce cœur dont j'attirais les vœux!
Père injuste, cruel, mais d'ailleurs malheureux...
Vous voulez que je fuie, et que je vous évite;
Et cependant le roi m'attache à votre suite.
Que dira-t-il?

MONIME.

N'importe, il me faut obéir.
Inventez des raisons qui puissent l'éblouir.
D'un héros tel que vous c'est là l'effort suprême :
Cherchez, prince, cherchez, pour vous trahir vous-
Tout ce que, pour jouir de leurs contentements, [même,
L'amour fait inventer aux vulgaires amants.
Enfin, je me connais, il y va de ma vie :
De mes faibles efforts ma vertu se défie.
Je sais qu'en vous voyant, un tendre souvenir
Peut m'arracher du cœur quelque indigne soupir;
Que je verrai mon âme, en secret déchirée,
Revoler vers le bien dont elle est séparée;
Mais je sais bien aussi que, s'il dépend de vous
De me faire chérir un souvenir si doux,
Vous n'empêcherez pas que ma gloire offensée
N'en punisse aussitôt la coupable pensée;
Que ma main dans mon cœur ne vous aille chercher
Pour y laver ma honte, et vous en arracher.
Que dis-je? en ce moment, le dernier qui nous reste,
Je me sens arrêter par un plaisir funeste :
Plus je vous parle, et plus, trop faible que je suis,
Je cherche à prolonger le péril que je fuis.
Il faut pourtant, il faut se faire violence :
Et, sans perdre en adieux un reste de constance,
Je fuis. Souvenez-vous, prince, de m'éviter;
Et méritez les pleurs que vous m'allez coûter.

XIPHARÈS.

Ah! madame!... Elle fuit, et ne veut plus m'entendre.
Malheureux Xipharès, quel parti dois-tu prendre?
On t'aime; on te bannit : toi-même tu vois bien
Que ton propre devoir s'accorde avec le sien :

Cours par un prompt trépas abréger ton supplice.
Toutefois attendons que son sort s'éclaircisse;
Et s'il faut qu'un rival la ravisse à ma foi,
Du moins, en expirant, ne la cédons qu'au roi.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

MITHRIDATE, PHARNACE, XIPHARÈS.

MITHRIDATE.

Approchez, mes enfants. Enfin l'heure est venue
Qu'il faut que mon secret éclate à votre vue :
A mes nobles projets je vois tout conspirer;
Il ne me reste plus qu'à vous les déclarer.
Je fuis : ainsi le veut la fortune ennemie.
Mais vous savez trop bien l'histoire de ma vie
Pour croire que longtemps, soigneux de me cacher,
J'attende en ces déserts qu'on me vienne chercher.
La guerre a ses faveurs ainsi que ses disgrâces :
Déjà plus d'une fois retournant sur mes traces,
Tandis que l'ennemi, par ma fuite trompé,
Tenait après son char un vain peuple occupé,
Et gravant en airain ses frêles avantages,
De mes États conquis enchaînait les images;
Le Bosphore m'a vu, par de nouveaux apprêts,
Ramener la terreur du fond de ses marais,
Et chassant les Romains de l'Asie étonnée,
Renverser en un jour l'ouvrage d'une année.
D'autres temps, d'autres soins. L'Orient accablé
Ne peut plus soutenir leur effort redoublé :
Il voit plus que jamais ses campagnes couvertes
De Romains que la guerre enrichit de nos pertes.
Des biens des nations ravisseurs altérés,
Le bruit de nos trésors les a tous attirés :
Ils y courent en foule; et jaloux l'un de l'autre,
Désertent leur pays pour inonder le nôtre.
Moi seul je leur résiste : ou lassés, ou soumis,
Ma funeste amitié pèse à tous mes amis;
Chacun à ce fardeau veut dérober sa tête;
Le grand nom de Pompée assure sa conquête :
C'est l'effroi de l'Asie; et loin de l'y chercher,
C'est à Rome, mes fils, que je prétends marcher.
Ce dessein vous surprend; et vous croyez peut-être
Que le seul désespoir aujourd'hui le fait naître.
J'excuse votre erreur; et pour être approuvés,
De semblables projets veulent être achevés.
Ne vous figurez point que de cette contrée
Par d'éternels remparts Rome soit séparée :
Je sais tous les chemins par où je dois passer;
Et si la mort bientôt ne me vient traverser,
Sans reculer plus loin l'effet de ma parole,
Je vous rends dans trois mois au pied du Capitole.
Doutez-vous que l'Euxin ne me porte en deux jours
Aux lieux où le Danube y vient finir son cours;
Que du Scythe avec moi l'alliance jurée
De l'Europe en ces lieux ne me livre l'entrée?
Recueilli dans leurs ports, accru de leurs soldats,
Nous verrons notre camp grossir à chaque pas.
Daces, Pannoniens, la fière Germanie,
Tous n'attendent qu'un chef contre la tyrannie.
Vous avez vu l'Espagne, et surtout les Gaulois,
Contre ces mêmes murs qu'ils ont pris autrefois
Exciter ma vengeance, et jusque dans la Grèce,
Par des ambassadeurs accuser ma paresse.
Ils savent que, sur eux prêt à se déborder,
Ce torrent, s'il m'entraîne, ira tout inonder;
Et vous les verrez tous, prévenant son ravage,
Guider dans l'Italie et suivre mon passage.
C'est là qu'en arrivant, plus qu'en tout le chemin,
Vous trouverez partout l'horreur du nom romain,
Et la triste Italie encor toute fumante
Des feux qu'a rallumés sa liberté mourante.
Non, princes, ce n'est point au bout de l'univers
Que Rome fait sentir tout le poids de ses fers :
Et de près inspirant les haines les plus fortes,
Tes plus grands ennemis, Rome, sont à tes portes.
Ah! s'ils ont pu choisir pour leur libérateur
Spartacus, un esclave, un vil gladiateur;
S'ils suivent au combat des brigands qui les vengent,
De quelle noble ardeur pensez-vous qu'ils se rangent
Sous les drapeaux d'un roi longtemps victorieux,
Qui voit jusqu'à Cyrus remonter ses aïeux?
Que dis-je? en quel état croyez-vous la surprendre?
Vide de légions qui la puissent défendre,
Tandis que tout s'occupe à me persécuter,
Leurs femmes, leurs enfants, pourront-ils m'arrêter?
Marchons, et dans son sein rejetons cette guerre
Que sa fureur envoie aux deux bouts de la terre.
Attaquons dans leurs murs ces conquérants si fiers;
Qu'ils tremblent, à leur tour, pour leurs propres foyers:
Annibal l'a prédit, croyons-en ce grand homme :
Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome.
Noyons-la dans son sang justement répandu;
Brûlons ce Capitole où j'étais attendu;
Détruisons ses honneurs, et faisons disparaître
La honte de cent rois, et la mienne peut-être;
Et la flamme à la main, effaçons tous ces noms
Que Rome y consacrait à d'éternels affronts.
Voilà l'ambition dont mon âme est saisie.
Ne croyez point pourtant qu'éloigné de l'Asie
J'en laisse les Romains tranquilles possesseurs :
Je sais où je lui dois trouver des défenseurs;

Je veux que d'ennemis partout enveloppée,
Rome rappelle en vain le secours de Pompée.
Le Parthe, des Romains comme moi la terreur,
Consent de succéder à ma juste fureur;
Prêt d'unir avec moi sa haine et sa famille,
Il me demande un fils pour époux à sa fille.
Cet honneur vous regarde, et j'ai fait choix de vous,
Pharnace : allez, soyez ce bienheureux époux.
Demain, sans différer, je prétends que l'aurore
Découvre mes vaisseaux déjà loin du Bosphore.
Vous que rien n'y retient, partez dès ce moment,
Et méritez mon choix par votre empressement :
Achevez cet hymen; et repassant l'Euphrate,
Faites voir à l'Asie un autre Mithridate.
Que nos tyrans communs en pâlissent d'effroi;
Et que le bruit à Rome en vienne jusqu'à moi.

PHARNACE.

Seigneur, je ne vous puis déguiser ma surprise.
J'écoute avec transport cette grande entreprise;
Je l'admire; et jamais un plus hardi dessein
Ne mit à des vaincus les armes à la main.
Surtout j'admire en vous ce cœur infatigable
Qui semble s'affermir sous le faix qui l'accable.
Mais si j'ose parler avec sincérité,
En êtes-vous réduit à cette extrémité?
Pourquoi tenter si loin des courses inutiles,
Quand vos États encor vous offrent tant d'asiles;
Et vouloir affronter des travaux infinis,
Dignes plutôt d'un chef de malheureux bannis,
Que d'un roi qui naguère avec quelque apparence
De l'aurore au couchant portait son espérance,
Fondait sur trente États son trône florissant,
Dont le débris est même un empire puissant?
Vous seul, seigneur, vous seul, après quarante années,
Pouvez encor lutter contre les destinées.
Implacable ennemi de Rome et du repos,
Comptez-vous vos soldats pour autant de héros?
Pensez-vous que ces cœurs, tremblants de leur défaite,
Fatigués d'une longue et pénible retraite,
Cherchent avidement sous un ciel étranger
La mort, et le travail pire que le danger?
Vaincus plus d'une fois aux yeux de la patrie,
Soutiendront-ils ailleurs un vainqueur en furie?
Sera-t-il moins terrible, et le vaincront-ils mieux
Dans le sein de sa ville, à l'aspect de ses dieux?
Le Parthe vous recherche et vous demande un gendre.
Mais ce Parthe, seigneur, ardent à nous défendre
Lorsque tout l'univers semblait nous protéger,
D'un gendre sans appui voudra-t-il se charger?
M'en irai-je moi seul, rebut de la fortune,
Essuyer l'inconstance au Parthe si commune;
Et peut-être, pour fruit d'un téméraire amour,
Exposer votre nom au mépris de sa cour?
Du moins, s'il faut céder; si, contre notre usage,
Il faut d'un suppliant emprunter le visage,
Sans m'envoyer du Parthe embrasser les genoux,
Sans vous-même implorer des rois moindres que vous,
Ne pourrions-nous pas prendre une plus sûre voie?
Jetons-nous dans les bras qu'on nous tend avec joie :
Rome en notre faveur facile à s'apaiser...

XIPHARÈS.

Rome, mon frère! O ciel! qu'osez-vous proposer?
Vous voulez que le roi s'abaisse et s'humilie?
Qu'il démente en un jour tout le cours de sa vie?
Qu'il se fie aux Romains, et subisse des lois
Dont il a quarante ans défendu tous les rois?
Continuez, seigneur : tout vaincu que vous êtes,
La guerre, les périls sont vos seules retraites.
Rome poursuit en vous un ennemi fatal
Plus conjuré contre elle et plus craint qu'Annibal.
Tout couvert de son sang, quoique vous puissiez faire,
N'en attendez jamais qu'une paix sanguinaire,
Telle qu'en un seul jour un ordre de vos mains
La donna dans l'Asie à cent mille Romains.
Toutefois épargnez votre tête sacrée :
Vous-même n'allez point de contrée en contrée
Montrer aux nations Mithridate détruit,
Et de votre grand nom diminuer le bruit.
Votre vengeance est juste; il la faut entreprendre :
Brûlez le Capitole, et mettez Rome en cendre.
Mais c'est assez pour vous d'en ouvrir les chemins :
Faites porter ce feu par de plus jeunes mains;
Et tandis que l'Asie occupera Pharnace,
De cette autre entreprise honorez mon audace.
Commandez : laissez-nous, de votre nom suivis,
Justifier partout que nous sommes vos fils.
Embrasez par nos mains le couchant et l'aurore;
Remplissez l'univers, sans sortir du Bosphore;
Que les Romains, pressés de l'un à l'autre bout,
Doutent où vous serez, et vous trouvent partout.
Dès ce même moment ordonnez que je parte.
Ici tout vous retient, et moi, tout m'en écarte :
Et si ce grand dessein surpasse ma valeur,
Du moins ce désespoir convient à mon malheur.
Trop heureux d'avancer la fin de ma misère,
J'irai... J'effacerai le crime de ma mère.
Seigneur, vous m'en voyez rougir à vos genoux;
J'ai honte de me voir si peu digne de vous;
Tout mon sang doit laver une tache si noire.
Mais je cherche un trépas utile à votre gloire;
Et Rome, unique objet d'un désespoir si beau,
Du fils de Mithridate est le digne tombeau.

MITHRIDATE, *se levant.*

Mon fils, ne parlons plus d'une mère infidèle.
Votre père est content, il connaît votre zèle,
Et ne vous verra point affronter de danger
Qu'avec vous son amour ne veuille partager :
Vous me suivrez; je veux que rien ne nous sépare.

Et vous, à m'obéir, prince, qu'on se prépare;
Les vaisseaux sont tout prêts : j'ai moi-même ordonné
La suite et l'appareil qui vous est destiné.
Arbate, à cet hymen chargé de vous conduire,
De votre obéissance aura soin de m'instruire.
Allez, et soutenant l'honneur de vos aïeux,
Dans cet embrassement recevez mes adieux.

PHARNACE.

Seigneur...

MITHRIDATE.

Ma volonté, prince, vous doit suffire.
Obéissez. C'est trop vous le faire redire.

PHARNACE.

Seigneur, si pour vous plaire, il ne faut que périr,
Plus ardent qu'aucun autre on m'y verra courir :
Combattant à vos yeux permettez que je meure.

MITHRIDATE.

Je vous ai commandé de partir tout à l'heure.
Mais après ce moment... Prince, vous m'entendez,
Et vous êtes perdu si vous me répondez.

PHARNACE.

Dussiez-vous présenter mille morts à ma vue,
Je ne saurais chercher une fille inconnue.
Ma vie est en vos mains.

MITHRIDATE.

Ah! c'est où je t'attends.
Tu ne saurais partir, perfide! et je t'entends.
Je sais pourquoi tu fuis l'hymen où je t'envoie :
Il te fâche en ces lieux d'abandonner ta proie;
Monime te retient; ton amour criminel
Prétendait l'arracher à l'hymen paternel.
Ni l'ardeur dont tu sais que je l'ai recherchée,
Ni déjà sur son front ma couronne attachée,
Ni cet asile même où je la fais garder,
Ni mon juste courroux, n'ont pu t'intimider.
Traître! pour les Romains tes lâches complaisances
N'étaient pas à mes yeux d'assez noires offenses :
Il te manquait encor ces perfides amours
Pour être le supplice et l'horreur de mes jours.
Loin de t'en repentir, je vois sur ton visage
Que ta confusion ne part que de ta rage :
Il te tarde déjà qu'échappé de mes mains
Tu ne coures me perdre, et me vendre aux Romains.
Mais, avant que partir, je me ferai justice :
Je te l'ai dit. Holà, gardes!

SCÈNE II.

MITHRIDATE, PHARNACE, XIPHARÈS, GARDES.

MITHRIDATE.

Qu'on le saisisse.
Oui, lui-même, Pharnace. Allez; et de ce pas
Qu'enfermé dans la tour on ne le quitte pas.

PHARNACE.

Eh bien! sans me parer d'une innocence vaine,
Il est vrai, mon amour mérite votre haine,
J'aime : l'on vous a fait un fidèle récit.
Mais Xipharès, seigneur, ne vous a pas tout dit;
C'est le moindre secret qu'il pouvait vous apprendre :
Et ce fils si fidèle a dû vous faire entendre
Que, des mêmes ardeurs dès longtemps enflammé,
Il aime aussi la reine, et même en est aimé.

SCÈNE III.

MITHRIDATE, XIPHARÈS.

XIPHARÈS.

Seigneur, le croirez-vous, qu'un dessein si coupable...

MITHRIDATE.

Mon fils, je sais de quoi votre frère est capable.
Me préserve le ciel de soupçonner jamais
Que d'un prix si cruel vous payez mes bienfaits;
Qu'un fils qui fut toujours le bonheur de ma vie
Ait pu percer ce cœur qu'un père lui confie!
Je ne le croirai point. Allez : loin d'y songer,
Je ne vais désormais penser qu'à nous venger.

SCÈNE IV.

MITHRIDATE.

Je ne le croirai point? Vain espoir qui me flatte!
Tu ne le crois que trop, malheureux Mithridate!
Xipharès mon rival! et, d'accord avec lui,
La reine aurait osé me tromper aujourd'hui!
Quoi! de quelque côté que je tourne la vue,
La foi de tous les cœurs est pour moi disparue!
Tout m'abandonne ailleurs! tout me trahit ici!
Pharnace, amis, maîtresse; et toi, mon fils, aussi!
Toi de qui la vertu consolant ma disgrâce...
Mais ne connais-je pas le perfide Pharnace?
Quelle faiblesse à moi d'en croire un furieux
Qu'arme contre son frère un courroux envieux;
Ou dont le désespoir me troublant par des fables,
Grossit, pour se sauver, le nombre des coupables!
Non, ne l'en croyons point! et, sans trop nous presser,
Voyons, examinons. Mais par où commencer?
Qui m'en éclaircira? quels témoins? quel indice?...
Le ciel en ce moment m'inspire un artifice.
Qu'on appelle la reine. Oui, sans aller plus loin,
Je veux l'ouïr : mon choix s'arrête à ce témoin.
L'amour avidement croit tout ce qui le flatte.
Qui peut de son vainqueur mieux parler que l'ingrate?
Voyons qui son amour accusera des deux.
S'il n'est digne de moi, le piége est digne d'eux.
Trompons qui nous trahit : et pour connaître un traître,

Il n'est point de moyens... Mais je la vois paraître :
Feignons ; et de son cœur, d'un vain espoir flatté,
Par un mensonge adroit tirons la vérité.

SCÈNE V.

MONIME, MITHRIDATE.

MITHRIDATE.

Enfin j'ouvre les yeux, et je me fais justice :
C'est faire à vos beautés un triste sacrifice,
Que de vous présenter, madame, avec ma foi,
Tout l'âge et le malheur que je traîne avec moi.
Jusqu'ici la fortune et la victoire mêmes
Cachaient mes cheveux blancs sous trente diadèmes.
Mais ce temps-là n'est plus : je régnais, et je fuis.
Mes ans se sont accrus ; mes honneurs sont détruits ;
Et mon front, dépouillé d'un si noble avantage,
Du temps qui l'a flétri laisse voir tout l'outrage.
D'ailleurs mille desseins partagent mes esprits :
D'un camp prêt à partir vous entendez les cris ;
Sortant de mes vaisseaux, il faut que j'y remonte.
Quel temps pour un hymen, qu'une fuite si prompte,
Madame ! Et de quel front vous unir à mon sort,
Quand je ne cherche plus que la guerre et la mort ?
Cessez pourtant, cessez de prétendre à Pharnace :
Quand je me fais justice, il faut qu'on se la fasse :
Je ne souffrirai point que ce fils odieux,
Que je viens pour jamais de bannir de mes yeux,
Possédant une amour qui me fut déniée,
Vous fasse des Romains devenir l'alliée.
Mon trône vous est dû : loin de m'en repentir,
Je vous y place même avant que de partir,
Pourvu que vous vouliez qu'une main qui m'est chère,
Un fils, le digne objet de l'amour de son père,
Xipharès, en un mot, devenant votre époux,
Me venge de Pharnace, et m'acquitte envers vous.

MONIME.

Xipharès ! lui, seigneur ?

MITHRIDATE.

Oui, lui-même, madame.
D'où peut naître à ce nom le trouble de votre âme ?
Contre un si juste choix qui peut vous révolter ?
Est-ce quelque mépris qu'on ne puisse dompter ?
Je le répète encor : c'est un autre moi-même,
Un fils victorieux, qui me chérit, que j'aime,
L'ennemi des Romains, l'héritier et l'appui
D'un empire et d'un nom qui va renaître en lui ;
Et quoi que votre amour ait osé se promettre,
Ce n'est qu'entre ses mains que je puis vous remettre.

MONIME.

Que dites-vous ? O ciel ! Pourriez-vous approuver...
Pourquoi, seigneur, pourquoi voulez-vous m'éprou-
Cessez de tourmenter une âme infortunée : [ver ?
Je sais que c'est à vous que je fus destinée ;
Je sais qu'en ce moment, pour ce nœud solennel,
La victime, seigneur, nous attend à l'autel.
Venez.

MITHRIDATE.

Je le vois bien : quelque effort que je fasse ;
Madame, vous voulez vous garder à Pharnace.
Je reconnais toujours vos injustes mépris ;
Ils ont même passé sur mon malheureux fils.

MONIME.

Je le méprise !

MITHRIDATE.

Eh bien, n'en parlons plus, madame.
Continuez : brûlez d'une honteuse flamme.
Tandis qu'avec mon fils je vais, loin de vos yeux,
Chercher au bout du monde un trépas glorieux,
Vous cependant ici servez avec son frère,
Et vendez aux Romains le sang de votre père.
Venez : je ne saurais mieux punir vos dédains,
Qu'en vous mettant moi-même en ses serviles mains ;
Et, sans plus me charger du soin de votre gloire,
Je veux laisser de vous jusqu'à votre mémoire.
Allons, madame, allons. Je m'en vais vous unir.

MONIME.

Plutôt de mille morts dussiez-vous me punir !

MITHRIDATE.

Vous résistez en vain, et j'entends votre fuite.

MONIME.

En quelle extrémité, seigneur, suis-je réduite ?
Mais enfin je vous crois, et je ne puis penser
Qu'à feindre si longtemps vous puissiez vous forcer.
Les dieux me sont témoins qu'à vous plaire bornée
Mon âme à tout son sort s'était abandonnée.
Mais si quelque faiblesse avait pu m'alarmer,
Si de tous ses efforts mon cœur a dû s'armer,
Ne croyez point, seigneur, qu'auteur de mes alarmes,
Pharnace m'ait jamais coûté les moindres larmes.
Ce fils victorieux que vous favorisez,
Cette vivante image en qui vous vous plaisez,
Cet ennemi de Rome, et cet autre vous-même,
Enfin ce Xipharès que vous voulez que j'aime...

MITHRIDATE.

Vous l'aimez ?

MONIME.

Si le sort ne m'eût donnée à vous,
Mon bonheur dépendait de l'avoir pour époux.
Avant que votre amour m'eût envoyé ce gage, [ge !
Nous nous aimions... Seigneur, vous changez de visa-

MITHRIDATE.

Non, madame. Il suffit. Je vais vous l'envoyer.
Allez : le temps est cher, il le faut employer.
Je vois qu'à m'obéir vous êtes disposée :
Je suis content.

MONIME, *en s'en allant.*

O ciel ! me serais-je abusée ?

SCÈNE VI.

MITHRIDATE.

Ils s'aiment! C'est ainsi qu'on se jouait de nous!
Ah! fils ingrat, tu vas me répondre pour tous :
Tu périras! Je sais combien ta renommée
Et tes fausses vertus ont séduit mon armée;
Perfide, je te veux porter des coups certains :
Il faut pour te mieux perdre écarter les mutins,
Et faisant à mes yeux partir les plus rebelles,
Ne garder près de moi que des troupes fidèles.
Allons. Mais sans montrer un visage offensé,
Dissimulons encor, comme j'ai commencé.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

MONIME, PHŒDIME.

MONIME.

Phœdime, au nom des dieux, fais ce que je désire :
Va voir ce qui se passe, et reviens me le dire.
Je ne sais; mais mon cœur ne se peut rassurer :
Mille soupçons affreux viennent me déchirer.
Que tarde Xipharès! et d'où vient qu'il diffère
A seconder des vœux qu'autorise son père?
Son père, en me quittant, me l'allait envoyer...
Mais il feignait peut-être... Il fallait tout nier.
Le roi feignait! Et moi découvrant ma pensée...
O dieux! en ce péril m'auriez-vous délaissée?
Et se pourrait-il bien qu'à son ressentiment
Mon amour indiscret eût livré mon amant?
Quoi, prince! quand tout plein de ton amour extrême
Pour savoir mon secret tu me pressais toi-même,
Mes refus trop cruels vingt fois te l'ont caché;
Je t'ai même puni de l'avoir arraché :
Et quand de toi peut-être un père se défie,
Que dis-je? quand peut-être il y va de ta vie,
Je parle; et trop facile à me laisser tromper,
Je lui marque le cœur où sa main doit frapper!

PHŒDIME.

Ah! traitez-le, madame, avec plus de justice;
Un grand roi descend-il jusqu'à cet artifice?
A prendre ce détour qui l'aurait pu forcer?
Sans murmure à l'autel vous l'alliez devancer.
Voulait-il perdre un fils qu'il aime avec tendresse?
Jusqu'ici les effets secondent sa promesse :
Madame, il vous disait qu'un important dessein,
Malgré lui, le forçait à vous quitter demain :
Ce seul dessein l'occupe; et hâtant son voyage,
Lui-même ordonne tout, présent sur le rivage;
Ses vaisseaux en tous lieux se chargent de soldats,
Et partout Xipharès accompagne ses pas.
D'un rival en fureur est-ce là la conduite?
Et voit-on ses discours démentis par la suite?

MONIME.

Pharnace, cependant, par son ordre arrêté,
Trouve en lui d'un rival toute la dureté.
Phœdime, à Xipharès fera-t-il plus de grâce?

PHŒDIME.

C'est l'ami des Romains qu'il punit en Pharnace :
L'amour a peu de part à ses justes soupçons.

MONIME.

Autant que je le puis, je cède à tes raisons;
Elles calment un peu l'ennui qui me dévore.
Mais pourtant Xipharès ne paraît point encore.

PHŒDIME.

Vaine erreur des amants, qui, pleins de leurs désirs,
Voudraient que tout cédât aux soins de leurs plaisirs;
Qui, prêts à s'irriter contre le moindre obstacle...

MONIME.

Ma Phœdime, eh! qui peut concevoir ce miracle?
Après deux ans d'ennuis, dont tu sais tout le poids,
Quoi! je puis respirer pour la première fois!
Quoi! cher prince, avec toi je me verrais unie!
Et loin que ma tendresse eût exposé ta vie,
Tu verrais ton devoir, je verrais ma vertu,
Approuver un amour si longtemps combattu!
Je pourrais tous les jours t'assurer que je t'aime :
Que ne viens-tu?

SCÈNE II.

MONIME, XIPHARÈS, PHŒDIME.

MONIME.

Seigneur, je parlais de vous-même.
Mon âme souhaitait de vous voir en ce lieu,
Pour vous...

XIPHARÈS.

C'est maintenant qu'il vous faut dire adieu.

MONIME.

Adieu! vous?

XIPHARÈS.

Oui, madame, et pour toute ma vie.

MONIME.

Qu'entends-je? On me disait... Hélas! ils m'ont trahie.

XIPHARÈS.

Madame, je ne sais quel ennemi couvert,
Révélant nos secrets, vous trahit, et me perd.
Mais le roi, qui tantôt n'en croyait point Pharnace,
Maintenant dans nos cœurs sait tout ce qui se passe.
Il feint, il me caresse, et cache son dessein;
Mais moi qui dès l'enfance élevé dans son sein
De tous ses mouvements ai trop d'intelligence,

J'ai lu dans ses regards sa prochaine vengeance.
Il presse, il fait partir tous ceux dont mon malheur
Pourrait à la révolte exciter la douleur.
De ses fausses bontés j'ai connu la contrainte.
Un mot même d'Arbate a confirmé ma crainte :
Il a su m'aborder; et les larmes aux yeux :
« On sait tout, m'a-t-il dit; sauvez-vous de ces lieux. »
Ce mot m'a fait frémir du péril de ma reine;
Et ce cher intérêt est le seul qui m'amène.
Je vous crains pour vous-même; et je viens à genoux
Vous prier, ma princesse, et vous fléchir pour vous.
Vous dépendez ici d'une main violente,
Que le sang le plus cher rarement épouvante;
Et je n'ose vous dire à quelle cruauté
Mithridate jaloux s'est souvent emporté.
Peut-être c'est moi seul que sa fureur menace,
Peut-être, en me perdant, il veut vous faire grâce :
Daignez, au nom des dieux, daignez en profiter.
Par de nouveaux refus n'allez point l'irriter.
Moins vous l'aimez, et plus tâchez de lui complaire;
Feignez, efforcez-vous : songez qu'il est mon père.
Vivez, et permettez que dans tous mes malheurs
Je puisse à votre amour ne coûter que des pleurs.

MONIME.

Ah, je vous ai perdu!

XIPHARÈS.

Généreuse Monime,
Ne vous imputez point le malheur qui m'opprime.
Votre seule bonté n'est point ce qui me nuit :
Je suis un malheureux que le destin poursuit;
C'est lui qui m'a ravi l'amitié de mon père,
Qui le fit mon rival, qui révolta ma mère,
Et vient de susciter dans ce moment affreux,
Un secret ennemi pour nous trahir tous deux.

MONIME.

Eh quoi! cet ennemi, vous l'ignorez encore?

XIPHARÈS.

Pour surcroît de douleur, madame, je l'ignore.
Heureux si je pouvais, avant que m'immoler,
Percer le traître cœur qui m'a pu déceler!

MONIME.

Eh bien! seigneur, il faut vous le faire connaître.
Ne cherchez point ailleurs cet ennemi, ce traître;
Frappez : aucun respect ne vous doit retenir.
J'ai tout fait : et c'est moi que vous devez punir.

XIPHARÈS.

Vous!

MONIME.

Ah! si vous saviez, prince, avec quelle adresse
Le cruel est venu surprendre ma tendresse!
Quelle amitié sincère il affectait pour vous!
Content, s'il vous voyait devenir mon époux!
Qui n'aurait cru... Mais non, mon amour plus timide
Devait moins vous livrer à sa bonté perfide.
Les dieux qui m'inspiraient, et que j'ai mal suivis,
M'ont fait taire trois fois par de secrets avis.
J'ai dû continuer; j'ai dû dans tout le reste...
Que sais-je enfin? j'ai dû vous être moins funeste;
J'ai dû craindre du roi les dons empoisonnés,
Et je m'en punirai, si vous me pardonnez.

XIPHARÈS.

Quoi, madame! c'est vous, c'est l'amour qui m'expose;
Mon malheur est parti d'une si belle cause;
Trop d'amour a trahi nos secrets amoureux;
Et vous vous excusez de m'avoir fait heureux!
Que voudrais-je de plus? glorieux et fidèle,
Je meurs. Un autre sort au trône vous appelle :
Consentez-y, madame; et sans plus résister,
Achevez un hymen qui vous y fait monter.

MONIME.

Quoi! vous me demandez que j'épouse un barbare
Dont l'odieux amour pour jamais nous sépare?

XIPHARÈS.

Songez que ce matin, soumise à ses souhaits
Vous deviez l'épouser, et ne me voir jamais.

MONIME.

Eh! connaissais-je alors toute sa barbarie?
Ne voudriez-vous point qu'approuvant sa furie,
Après vous avoir vu tout percé de ses coups,
Je suivisse à l'autel un tyrannique époux;
Et que dans une main de votre sang fumante
J'allasse mettre, hélas! la main de votre amante?
Allez : de ses fureurs songez à vous garder,
Sans perdre ici le temps à me persuader :
Le ciel m'inspirera quel parti je dois prendre.
Que serait-ce, grands dieux! s'il venait vous surprendre?
Que dis-je? on vient. Allez : courez. Vivez enfin;
Et du moins attendez quel sera mon destin.

SCÈNE III.

MONIME, PHŒDIME.

PHŒDIME.

Madame, à quels périls il exposait sa vie!
C'est le roi.

MONIME.

Cours l'aider à cacher sa sortie.
Va, ne le quitte point; et qu'il se garde bien
D'ordonner de son sort sans être instruit du mien.

SCÈNE IV.

MITHRIDATE, MONIME.

MITHRIDATE.

Allons, madame, allons. Une raison secrète
Me fait quitter ces lieux et hâter ma retraite.
Tandis que mes soldats, prêts à suivre leur roi,

Rentrent dans mes vaisseaux pour partir avec moi,
Venez, et qu'à l'autel ma promesse accomplie
Par des nœuds éternels l'un à l'autre nous lie.

MONIME.

Nous, seigneur?

MITHRIDATE.

Quoi, madame! osez-vous balancer?

MONIME.

Et ne m'avez-vous pas défendu d'y penser?

MITHRIDATE.

J'eus mes raisons alors : oublions-les, madame.
Ne songez maintenant qu'à répondre à ma flamme.
Songez que votre cœur est un bien qui m'est dû.

MONIME.

Hé! pourquoi donc, seigneur, me l'avez-vous rendu?

MITHRIDATE.

Quoi! pour un fils ingrat toujours préoccupée,
Vous croiriez...

MONIME.

Quoi, seigneur! vous m'auriez donc trompée?

MITHRIDATE.

Perfide! il vous sied bien de tenir ce discours,
Vous qui, gardant au cœur d'infidèles amours,
Quand je vous élevais au comble de la gloire,
M'avez des trahisons préparé la plus noire!
Ne vous souvient-il plus, cœur ingrat et sans foi,
Plus que tous les Romains conjuré contre moi,
De quel rang glorieux j'ai bien voulu descendre
Pour vous porter au trône où vous n'osiez prétendre?
Ne me regardez point vaincu, persécuté :
Revoyez-moi vainqueur, et partout redouté.
Songez de quelle ardeur dans Éphèse adorée,
Aux filles de cent rois je vous ai préférée;
Et négligeant pour vous tant d'heureux alliés,
Quelle foule d'États je mettais à vos pieds.
Ah! si d'un autre amour le penchant invincible
Dès lors à mes bontés vous rendait insensible,
Pourquoi chercher si loin un odieux époux?
Avant que de partir, pourquoi vous taisiez-vous?
Attendiez-vous, pour faire un aveu si funeste,
Que le sort ennemi m'eût ravi tout le reste,
Et que, de toutes parts me voyant accabler,
J'eusse en vous le seul bien qui me pût consoler?
Cependant, quand je veux oublier cet outrage,
Et cacher à mon cœur cette funeste image,
Vous osez à mes yeux rappeler le passé!
Vous m'accusez encor, quand je suis offensé!
Je vois que pour un traître un fol espoir vous flatte.
A quelle épreuve, ô ciel, réduis-tu Mithridate!
Par quel charme secret laissé-je retenir
Ce courroux si sévère et si prompt à punir?
Profitez du moment que mon amour vous donne :
Pour la dernière fois, venez, je vous l'ordonne.
N'attirez point sur vous des périls superflus,
Pour un fils insolent que vous ne verrez plus.
Sans vous parer pour lui d'une foi qui m'est due,
Perdez-en la mémoire, aussi bien que la vue;
Et désormais sensible à ma seule bonté,
Méritez le pardon qui vous est présenté.

MONIME.

Je n'ai point oublié quelle reconnaissance,
Seigneur, m'a dû ranger sous votre obéissance :
Quelque rang où jadis soient montés mes aïeux,
Leur gloire de si loin n'éblouit point mes yeux.
Je songe avec respect de combien je suis née
Au-dessous des grandeurs d'un si noble hyménée;
Et malgré mon penchant et mes premiers desseins
Pour un fils, après vous, le plus grand des humains,
Du jour que sur mon front on mit ce diadème,
Je renonçai, seigneur, à ce prince, à moi-même.
Tous deux d'intelligence à nous sacrifier,
Loin de moi, par mon ordre, il courait m'oublier.
Dans l'ombre du secret ce feu s'allait éteindre;
Et même de mon sort je ne pouvais me plaindre,
Puisque enfin, aux dépens de mes vœux les plus doux,
Je faisais le bonheur d'un héros tel que vous.
Vous seul, seigneur, vous seul, vous m'avez arrachée
A cette obéissance où j'étais attachée;
Et ce fatal amour dont j'avais triomphé,
Ce feu que dans l'oubli je croyais étouffé,
Dont la cause à jamais s'éloignait de ma vue,
Vos détours l'ont surpris, et m'en ont convaincue.
Je vous l'ai confessé, je le dois soutenir.
En vain vous en pourriez perdre le souvenir;
Et cet aveu honteux où vous m'avez forcée,
Demeurera toujours présent à ma pensée;
Toujours je vous croirais incertain de ma foi :
Et le tombeau, seigneur, est moins triste pour moi
Que le lit d'un époux qui m'a fait cet outrage,
Qui s'est acquis sur moi ce cruel avantage,
Et qui, me préparant un éternel ennui,
M'a fait rougir d'un feu qui n'était pas pour lui.

MITHRIDATE.

C'est donc votre réponse? et, sans plus me complaire,
Vous refusez l'honneur que je voulais vous faire?
Pensez-y bien. J'attends pour me déterminer...

MONIME.

Non, seigneur, vainement vous croyez m'étonner.
Je vous connais : je sais tout ce que je m'apprête,
Et je vois quels malheurs j'assemble sur ma tête :
Mais le dessein est pris; rien ne peut m'ébranler.
Jugez-en, puisque ainsi je vous ose parler,
Et m'emporte au delà de cette modestie
Dont jusqu'à ce moment je n'étais point sortie.
Vous vous êtes servi de ma funeste main
Pour mettre à votre fils un poignard dans le sein :
De ses feux innocents j'ai trahi le mystère;
Et quand il n'en perdrait que l'amour de son père,

Il en mourra, seigneur. Ma foi ni mon amour
Ne seront point le prix d'un si cruel détour.
Après cela, jugez. Perdez une rebelle;
Armez-vous du pouvoir qu'on vous donna sur elle :
J'attendrai mon arrêt; vous pouvez commander.
Tout ce qu'en vous quittant j'ose vous demander,
Croyez (à la vertu je dois cette justice)
Que je vous trahis seule, et n'ai point de complice;
Et que d'un plein succès vos vœux seraient suivis
Si j'en croyais, seigneur, les vœux de votre fils.

SCÈNE V.

MITHRIDATE.

Elle me quitte! et moi, dans un lâche silence,
Je semble de sa fuite approuver l'insolence!
Peu s'en faut que mon cœur, penchant de son côté,
Ne me condamne encor de trop de cruauté!
Qui suis-je? Est-ce Monime? et suis-je Mithridate?
Non, non, plus de pardon, plus d'amour pour l'ingrate.
Ma colère revient, et je me reconnais :
Immolons, en partant, trois ingrats à la fois.
Je vais à Rome; et c'est par de tels sacrifices
Qu'il faut à ma fureur rendre les dieux propices.
Je le dois, je le puis; ils n'ont plus de support :
Les plus séditieux sont déjà loin du bord.
Sans distinguer entre eux qui je hais ou qui j'aime,
Allons, et commençons par Xipharès lui-même.
Mais quelle est ma fureur! et qu'est-ce que je dis!
Tu vas sacrifier... qui? malheureux! Ton fils!
Un fils que Rome craint! qui peut venger son père!
Pourquoi répandre un sang qui m'est si nécessaire?
Ah! dans l'état funeste où ma chute m'a mis,
Est-ce que mon malheur m'a laissé trop d'amis?
Songeons plutôt, songeons à gagner sa tendresse :
J'ai besoin d'un vengeur, et non d'une maîtresse.
Quoi! ne vaut-il pas mieux, puisqu'il faut m'en priver,
La céder à ce fils que je veux conserver?
Cédons-la. Vains efforts, qui ne font que m'instruire
Des faiblesses d'un cœur qui cherche à se séduire!
Je brûle, je l'adore; et loin de la bannir...
Ah! c'est un crime encor dont je la veux punir.
Quelle pitié retient mes sentiments timides?
N'en ai-je pas déjà puni de moins perfides?
O Monime! ô mon fils! Inutile courroux!
Et vous, heureux Romains, quel triomphe pour vous
Si vous saviez ma honte, et qu'un avis fidèle
De mes lâches combats vous portât la nouvelle!
Quoi! des plus chères mains craignant les trahisons,
J'ai pris soin de m'armer contre tous les poisons;
J'ai su, par une longue et pénible industrie,
Des plus mortels venins prévenir la furie :
Ah! qu'il eût mieux valu, plus sage et plus heureux,
Et repoussant les traits d'un amour dangereux,
Ne pas laisser remplir d'ardeurs empoisonnées
Un cœur déjà glacé par le froid des années!
De ce trouble fatal par où dois-je sortir?

SCÈNE VI.

MITHRIDATE, ARBATE.

ARBATE.

Seigneur, tous vos soldats refusent de partir :
Pharnace les retient, Pharnace leur révèle
Que vous cherchez à Rome une guerre nouvelle.

MITHRIDATE.

Pharnace?

ARBATE.

Il a séduit ses gardes les premiers;
Et le seul nom de Rome étonne les plus fiers.
De mille affreux périls ils se forment l'image.
Les uns avec transport embrassent le rivage;
Les autres, qui partaient, s'élancent dans les flots,
Ou présentent leurs dards aux yeux des matelots.
Le désordre est partout; et loin de nous entendre,
Ils demandent la paix, et parlent de se rendre.
Pharnace est à leur tête; et flattant leurs souhaits,
De la part des Romains il leur promet la paix.

MITHRIDATE.

Ah, le traître! Courez! qu'on appelle son frère;
Qu'il me suive, qu'il vienne au secours de son père.

ARBATE.

J'ignore son dessein; mais un soudain transport
L'a déjà fait descendre et courir vers le port;
Et l'on dit que, suivi d'un gros d'amis fidèles,
On l'a vu se mêler au milieu des rebelles.
C'est tout ce que j'en sais.

MITHRIDATE.

Ah! qu'est-ce que j'entends?
Perfides, ma vengeance a tardé trop longtemps!
Mais je ne vous crains point : malgré leur insolence.
Les mutins n'oseraient soutenir ma présence.
Je ne veux que les voir; je ne veux qu'à leurs yeux
Immoler de ma main deux fils audacieux.

SCÈNE VII.

MITHRIDATE, ARBATE, ARCAS

ARCAS.

Seigneur, tout est perdu. Les rebelles, Pharnace,
Les Romains, sont en foule autour de cette place

MITHRIDATE.

Les Romains!

ARCAS.

De Romains le rivage est chargé,

Et bientôt dans ces murs vous êtes assiégé.

MITHRIDATE.

(*à Arcas.*)

Ciel! Courons. Écoutez... Du malheur qui me presse
Tu ne jouiras pas, infidèle princesse.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

MONIME, PHŒDIME.

PHŒDIME.

Madame, où courez-vous? quels aveugles transports
Vous font tenter sur vous de criminels efforts?
Eh quoi! vous avez pu, trop cruelle à vous-même,
Faire un affreux lien d'un sacré diadème!
Ah! ne voyez-vous pas que les dieux plus humains
Ont eux-mêmes rompu ce bandeau dans vos mains?

MONIME.

Eh! par quelle fureur, obstinée à me suivre,
Toi-même malgré moi veux-tu me faire vivre?
Xipharès ne vit plus; le roi désespéré
Lui-même n'attend plus qu'un trépas assuré :
Quel fruit te promets-tu de ta coupable audace?
Perfide, prétends-tu me livrer à Pharnace?

PHŒDIME.

Ah! du moins attendez qu'un fidèle rapport
De son malheureux frère ait confirmé la mort.
Dans la confusion que nous venons d'entendre,
Les yeux peuvent-ils pas aisément se méprendre?
D'abord, vous le savez, un bruit injurieux
Le rangeait du parti d'un camp séditieux;
Maintenant on vous dit que ces mêmes rebelles
Ont tourné contre lui leurs armes criminelles.
Jugez de l'un par l'autre, et daignez écouter...

MONIME.

Xipharès ne vit plus, il n'en faut point douter :
L'événement n'a point démenti mon attente.
Quand je n'en n'aurais pas la nouvelle sanglante,
Il est mort; et j'en ai pour garants trop certains
Son courage et son nom trop suspects aux Romains.
Ah! que d'un si beau sang dès longtemps altérée
Rome tient maintenant sa victoire assurée!
Quel ennemi son bras leur allait opposer!
Mais sur qui, malheureuse, oses-tu t'excuser?
Quoi! tu ne veux pas voir que c'est toi qui l'opprimes,
Et dans tous ses malheurs reconnaître tes crimes!
De combien d'assassins l'avais-je enveloppé!
Comment à tant de coups serait-il échappé?
Il évitait en vain les Romains et son frère :
Ne le livrais-je pas aux fureurs de son père?
C'est moi qui, les rendant l'un de l'autre jaloux,
Vins allumer le feu qui les embrase tous :
Tison de la discorde, et fatale furie,
Que le démon de Rome a formé et nourrie.
Et je vis! et j'attends que, de leur sang baigné,
Pharnace des Romains revienne accompagné;
Qu'il étale à mes yeux sa parricide joie!
La mort au désespoir ouvre plus d'une voie :
Oui, cruelles, en vain vos injustes secours
Me ferment du tombeau les chemins les plus courts,
Je trouverai la mort jusque dans vos bras même.
Et toi, fatal tissu, malheureux diadème,
Instrument et témoin de toutes mes douleurs,
Bandeau que mille fois j'ai trempé de mes pleurs,
Au moins, en terminant ma vie et mon supplice,
Ne pouvais-tu me rendre un funeste service?
A mes tristes regards, va, cesse de t'offrir;
D'autres armes sans toi sauront me secourir;
Et périsse le jour et la main meurtrière
Qui jadis sur mon front t'attacha la première!

PHŒDIME.

On vient, madame, on vient; et j'espère qu'Arcas,
Pour bannir vos frayeurs, porte vers vous ses pas.

SCÈNE II.

MONIME, PHŒDIME, ARCAS.

MONIME.

En est-ce fait, Arcas? et le cruel Pharnace...

ARCAS.

Ne me demandez rien de tout ce qui se passe,
Madame, on m'a chargé d'un plus funeste emploi;
Et ce poison vous dit les volontés du roi.

PHŒDIME.

Malheureuse princesse!

MONIME.

Ah! quel comble de joie!
Donnez. Dites, Arcas, au roi qui me l'envoie,
Que de tous les présents que m'a faits sa bonté
Je reçois le plus cher et le plus souhaité.
A la fin je respire; et le ciel me délivre
Des secours importuns qui me forçaient de vivre.
Maîtresse de moi-même, il veut bien qu'une fois
Je puisse de mon sort disposer à mon choix.

PHŒDIME.

Hélas!

MONIME.

Retiens tes cris; et, par d'indignes larmes,
De cet heureux moment ne trouble point les charmes.
Si tu m'aimais, Phœdime, il fallait me pleurer
Quand d'un titre funeste on me vint honorer,
Et lorsque, m'arrachant du doux sein de la Grèce,

Dans ce climat barbare on traîna ta maîtresse.
Retourne maintenant chez ces peuples heureux;
Et si mon nom encor s'est conservé chez eux,
Dis-leur ce que tu vois; et de toute ma gloire,
Phœdime, conte-leur la malheureuse histoire.
Et toi qui de ce cœur, dont tu fus adoré,
Par un jaloux destin fus toujours séparé,
Héros avec qui, même en terminant ma vie,
Je n'ose en un tombeau demander d'être unie,
Reçois ce sacrifice; et puisse en ce moment
Ce poison expier le sang de mon amant!

SCÈNE III.

MONIME, ARBATE, PHOEDIME, ARCAS.

ARBATE.

Arrêtez! arrêtez!

ARCAS.

Que faites-vous, Arbate?

ARBATE.

Arrêtez! j'accomplis l'ordre de Mithridate.

MONIME.

Ah! laissez-moi...

ARBATE, *jetant le poison.*

Cessez, vous dis-je, et laissez-moi,
Madame, exécuter les volontés du roi :
Vivez. Et vous, Arcas, du succès de mon zèle
Courez à Mithridate apprendre la nouvelle.

SCÈNE IV.

MONIME, ARBATE, PHOEDIME.

MONIME.

Ah! trop cruel Arbate, à quoi m'exposez-vous!
Est-ce qu'on croit encor mon supplice trop doux?
Et le roi m'enviant une mort si soudaine,
Veut-il plus d'un trépas pour contenter sa haine?

ARBATE.

Vous l'allez voir paraître; et j'ose m'assurer
Que vous-même avec moi vous allez le pleurer.

MONIME.

Quoi! le roi...

ARBATE.

Le roi touche à son heure dernière,
Madame, et ne voit plus qu'un reste de lumière.
Je l'ai laissé sanglant, porté par des soldats;
Et Xipharès en pleurs accompagne leurs pas.

MONIME.

Xipharès! Ah, grands dieux! Je doute si je veille,
Et n'ose qu'en tremblant en croire mon oreille.
Xipharès vit encor! Xipharès, que mes pleurs...

ARBATE.

Il vit chargé de gloire, accablé de douleurs.
De sa mort en ces lieux la nouvelle semée
Ne vous a pas vous seule et sans cause alarmée :
Les Romains qui partout l'appuyaient par des cris,
Ont par ce bruit fatal glacé tous les esprits.
Le roi, trompé lui-même, en a versé des larmes,
Et désormais certain du malheur de ses armes,
Par un rebelle fils de toutes parts pressé,
Sans espoir de secours tout près d'être forcé,
Et voyant pour surcroît de douleur et de haine
Parmi ses étendards porter l'aigle romaine,
Il n'a plus aspiré qu'à s'ouvrir des chemins
Pour éviter l'affront de tomber dans leurs mains.
D'abord il a tenté les atteintes mortelles
Des poisons que lui-même a crus les plus fidèles;
Il les a trouvés tous sans force et sans vertu.
« Vain secours, a-t-il dit, que j'ai trop combattu!
« Contre tous les poisons soigneux de me défendre,
« J'ai perdu tout le fruit que j'en pouvais attendre.
« Essayons maintenant des secours plus certains,
« Et cherchons un trépas plus funeste aux Romains. »
Il parle; et défiant leurs nombreuses cohortes,
Du palais, à ces mots, il fait ouvrir les portes.
A l'aspect de ce front dont la noble fureur
Tant de fois dans leurs rangs répandit la terreur,
Vous les eussiez vus tous, retournant en arrière,
Laisser entre eux et nous une large carrière;
Et déjà quelques-uns couraient épouvantés
Jusque dans les vaisseaux qui les ont apportés.
Mais, le dirai-je? ô ciel! rassurés par Pharnace,
Et la honte en leurs cœurs réveillant leur audace,
Ils reprennent courage, ils attaquent le roi,
Qu'un reste de soldats défendait avec moi.
Qui pourrait exprimer par quels faits incroyables,
Quels coups accompagnés de regards effroyables,
Son bras se signalant pour la dernière fois,
A de ce grand héros terminé les exploits?
Enfin, las et couvert de sang et de poussière,
Il s'était fait de morts une noble barrière :
Un autre bataillon s'est avancé vers nous :
Les Romains pour le joindre ont suspendu leurs coups.
Ils voulaient tous ensemble accabler Mithridate.
Mais lui : « C'en est assez, m'a-t-il dit, cher Arbate,
« Le sang et la fureur m'emportent trop avant.
« Ne livrons pas surtout Mithridate vivant. »
Aussitôt dans son sein il plonge son épée.
Mais la mort fuit encor sa grande âme trompée.
Ce héros dans mes bras est tombé tout sanglant,
Faible, et qui s'irritait contre un trépas si lent;
Et se plaignant à moi de ce reste de vie,
Il soulevait encor sa main appesantie;
Et marquant à mon bras la place de son cœur,
Semblait d'un coup plus sûr implorer la faveur.
Tandis que, possédé de ma douleur extrême,
Je songe bien plutôt à me percer moi-même,
De grands cris ont soudain attiré mes regards :
J'ai vu, qui l'aurait cru? j'ai vu de toutes parts
Vaincus et renversés les Romains et Pharnace,

Fuyant vers leurs vaisseaux, abandonner la place;
Et le vainqueur, vers nous s'avançant de plus près,
A mes yeux éperdus a montré Xipharès.

MONIME.

Juste ciel!

ARBATE.

Xipharès, toujours resté fidèle,
Et qu'au fort du combat une troupe rebelle,
Par ordre de son frère, avait enveloppé,
Mais qui, d'entre leurs bras à la fin échappé,
Força les plus mutins, et regagnant le reste,
Heureux et plein de joie, en ce moment funeste,
A travers mille morts, ardent, victorieux,
S'était fait vers son père un chemin glorieux.
Jugez de quelle horreur cette joie est suivie.
Son bras aux pieds du roi l'allait jeter sans vie;
Mais on court, on s'oppose à son emportement.
Le roi m'a regardé dans ce triste moment,
Et m'a dit, d'une voix qu'il poussait avec peine :
« S'il en est temps encor, cours, et sauve la reine. »
Ces mots m'ont fait trembler pour vous, pour Xipha-
J'ai craint, j'ai soupçonné quelques ordres secrets. [rès:
Tout lassé que j'étais, ma frayeur et mon zèle
M'ont donné pour courir une force nouvelle;
Et, malgré nos malheurs, je me tiens trop heureux
D'avoir paré le coup qui vous perdait tous deux.

MONIME.

Ah! que, de tant d'horreurs justement étonnée,
Je plains de ce grand roi la triste destinée!
Hélas! et plût aux dieux qu'à son sort inhumain
Moi-même j'eusse pu ne point prêter la main;
Et que, simple témoin du malheur qui l'accable,
Je le pusse pleurer sans en être coupable!
Il vient. Quel nouveau trouble excite en mes esprits
Le sang du père, ô ciel! et les larmes du fils!

SCÈNE V.

MITHRIDATE, MONIME, XIPHARÈS, ARBATE, PHOEDIME, ARCAS, GARDES *qui soutiennent Mithridate.*

MONIME.

Ah! que vois-je, seigneur, et quel sort est le vôtre!

MITHRIDATE.

Cessez et retenez vos larmes l'un et l'autre :
(*montrant Xipharès.*)
Mon sort de sa tendresse et de votre amitié
Veut d'autres sentiments que ceux de la pitié;
Et ma gloire, plutôt digne d'être admirée,
Ne doit point par des pleurs être déshonorée.
J'ai vengé l'univers autant que je l'ai pu :
La mort dans ce projet m'a seule interrompu.
Ennemi des Romains et de la tyrannie,
Je n'ai point de leur joug subi l'ignominie;
Et j'ose me flatter qu'entre les noms fameux
Qu'une pareille haine a signalés contre eux,
Nul ne leur a plus fait acheter la victoire,
Ni de jours malheureux plus rempli leur histoire.
Le ciel n'a pas voulu qu'achevant mon dessein
Rome en cendres me vît expirer dans son sein;
Mais au moins quelque joie en mourant me console :
J'expire environné d'ennemis que j'immole;
Dans leur sang odieux j'ai pu tremper les mains;
Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.
A mon fils Xipharès je dois cette fortune;
Il épargne à ma mort leur présence importune.
Que ne puis-je payer ce service important
De tout ce que mon trône eut de plus éclatant!
Mais vous me tenez lieu d'empire, de couronne;
Vous seule me restez : souffrez que je vous donne,
Madame; et tous ces vœux que j'exigeais de vous,
Mon cœur pour Xipharès vous les demande tous.

MONIME.

Vivez, seigneur, vivez, pour le bonheur du monde,
Et pour sa liberté, qui sur vous seul se fonde;
Vivez pour triompher d'un ennemi vaincu,
Pour venger...

MITHRIDATE.

C'en est fait, madame, et j'ai vécu.
Mon fils, songez à vous : gardez-vous de prétendre
Que de tant d'ennemis vous puissiez vous défendre.
Bientôt tous les Romains, de leur honte irrités,
Viendront ici sur vous fondre de tous côtés.
Ne perdez point le temps que vous laisse leur fuite
A rendre à mon tombeau des soins dont je vous quitte :
Tant de Romains sans vie, en cent lieux dispersés,
Suffisent à ma cendre et l'honorent assez.
Cachez-leur pour un temps vos noms et votre vie.
Allez, réservez-vous...

XIPHARÈS.

Moi, seigneur! que je fuie!
Que Pharnace impuni, les Romains triomphants,
N'éprouvent pas bientôt...

MITHRIDATE.

Non, je vous le défends.
Tôt ou tard il faudra que Pharnace périsse :
Fiez-vous aux Romains du soin de son supplice.
Mais je sens affaiblir ma force et mes esprits;
Je sens que je me meurs. Approchez-vous, mon fils,
Dans cet embrassement dont la douceur me flatte,
Venez, et recevez l'âme de Mithridate.

MONIME.

Il expire.

XIPHARÈS.

Ah! madame, unissons nos douleurs,
Et par tout l'univers cherchons-lui des vengeurs.

FIN DE MITHRIDATE.

IPHIGÉNIE EN AULIDE,

TRAGÉDIE. — 1669.

PRÉFACE.

Il n'y a rien de plus célèbre dans les poëtes que le sacrifice d'Iphigénie; mais ils ne s'accordent pas tous ensemble sur les plus importantes particularités de ce sacrifice. Les uns, comme Eschyle dans *Agamemnon*, Sophocle dans *Électre*, et, après eux, Lucrèce, Horace, et beaucoup d'autres, veulent qu'on ait en effet répandu le sang d'Iphigénie, fille d'Agamemnon, et qu'elle soit morte en Aulide. Il ne faut que lire Lucrèce, au commencement de son premier livre :

« Aulide quo pacto Triviaï virginis aram
« Iphianassaï turparunt sanguine fœde
« Ductores Danaum, etc.[1] »

Et Clytemnestre dit, dans Eschyle, qu'Agamemnon, son mari, qui vient d'expirer, rencontrera dans les enfers Iphigénie, sa fille, qu'il a autrefois immolée.

D'autres ont feint que Diane ayant eu pitié de cette jeune princesse, l'avait enlevée et portée dans la Tauride, au moment qu'on l'allait sacrifier, et que la déesse avait fait trouver en sa place ou une biche, ou une autre victime de cette nature. Euripide a suivi cette fable, et Ovide l'a mise au nombre des Métamorphoses.

Il y a une troisième opinion, qui n'est pas moins ancienne que les deux autres, sur Iphigénie. Plusieurs auteurs, et entre autres Stésichorus, un des plus fameux et des plus anciens poëtes lyriques, ont écrit qu'il était bien vrai qu'une princesse de ce nom avait été sacrifiée, mais que cette Iphigénie était une fille qu'Hélène avait eue de Thésée. Hélène, disent ces auteurs, ne l'avait osé avouer pour sa fille, parce qu'elle n'osait déclarer à Ménélas qu'elle eût été mariée en secret avec Thésée. Pausanias (*Corinth.* p. 125) rapporte et le témoignage et les noms des poëtes qui ont été de ce sentiment; et il ajoute que c'était la créance commune de tout le pays d'Argos.

Homère enfin, le père des poëtes, a si peu prétendu qu'Iphigénie, fille d'Agamemnon, eût été ou sacrifiée en Aulide, ou transportée dans la Scythie, que dans le neuvième livre de l'*Iliade*, c'est-à-dire près de dix ans depuis l'arrivée des Grecs devant Troie, Agamemnon fait offrir en mariage à Achille sa fille Iphigénie, qu'il a, dit-il, laissée à Mycène, dans sa maison.

J'ai rapporté tous ces avis si différents, et surtout le passage de Pausanias, parce que c'est à cet auteur que je dois l'heureux personnage d'Ériphile, sans lequel je n'aurais jamais osé entreprendre cette tragédie. Quelle apparence que j'eusse souillé la scène par le meurtre horrible d'une personne aussi vertueuse et aussi aimable qu'il fallait représenter Iphigénie? et quelle apparence encore de dénouer ma tragédie par le secours d'une déesse et d'une machine, et par une métamorphose, qui pouvait bien trouver quelque créance du temps d'Euripide, mais qui serait trop absurde et trop incroyable parmi nous?

Je puis dire donc que j'ai été très-heureux de trouver dans les anciens cette autre Iphigénie, que j'ai pu représenter telle qu'il m'a plu, et qui, tombant dans le malheur où cette amante jalouse voulait précipiter sa rivale, mérite en quelque façon d'être punie, sans être pourtant tout à fait indigne de compassion. Ainsi le dénoûment de la pièce est tiré du fond même de la pièce; et il ne faut que l'avoir vu représenter pour comprendre quel plaisir j'ai fait au spectateur, et en sauvant à la fin une princesse vertueuse pour qui il s'est si fort intéressé dans le cours de la tragédie, et en la sauvant par une autre voie que par un miracle qu'il n'aurait pu souffrir, parce qu'il ne le saurait jamais croire.

Le voyage d'Achille à Lesbos, dont ce héros se rend maître, et d'où il enlève Ériphile avant que de venir en Aulide, n'est pas non plus sans fondement. Euphorion de Chalcide, poëte très-connu parmi les anciens, et dont Virgile (*Eclog.* X) et Quintilien (*Instit.* lib. X) font une mention honorable, parlait de ce voyage de Lesbos. Il disait dans un de ses poëmes, au rapport de Parthénius, qu'Achille avait fait la conquête de cette île avant que de joindre l'armée des Grecs, et qu'il y avait même trouvé une princesse qui s'était éprise d'amour pour lui.

Voilà les principales choses en quoi je me suis un peu éloigné de l'économie et de la fable d'Euripide. Pour ce qui regarde les passions, je me suis attaché à le suivre plus exactement. J'avoue que je lui dois un bon nombre des endroits qui ont été le plus approuvés dans ma tragédie; et je l'avoue d'autant plus volontiers, que ces approbations m'ont confirmé dans l'estime et dans la vénération que j'ai toujours eues pour les ouvrages qui nous restent de l'antiquité. J'ai reconnu avec plaisir, par l'effet qu'a produit sur notre théâtre tout ce que j'ai imité ou d'Homère ou d'Euripide, que le bon sens et la raison étaient les mêmes dans tous les siècles. Le goût de Paris s'est trouvé conforme à celui d'Athènes; mes spectateurs ont été émus des mêmes choses qui ont mis autrefois en larmes le plus savant peuple de la Grèce, et qui ont fait dire qu'entre les poëtes Euripide était extrê-

[1] « Comment les chefs des Grecs, rassemblés dans l'Aulide, souillèrent honteusement l'autel de Diane du sang d'Iphigénie. » (G.)

mement tragique, τραγικώτατος, c'est-à-dire, qu'il savait merveilleusement exciter la compassion et la terreur, qui sont les véritables effets de la tragédie.

Je m'étonne, après cela, que des modernes aient témoigné depuis peu tant de dégoût pour ce grand poëte, dans le jugement qu'ils ont fait de son *Alceste*. Il ne s'agit point ici de l'*Alceste;* mais en vérité j'ai trop d'obligation à Euripide pour ne pas prendre quelque soin de sa mémoire, et pour laisser échapper l'occasion de le réconcilier avec ces messieurs : je m'assure qu'il n'est si mal dans leur esprit que parce qu'ils n'ont pas bien lu l'ouvrage sur lequel ils l'ont condamné. J'ai choisi la plus importante de leurs objections, pour leur montrer que j'ai raison de parler ainsi. Je dis *la plus importante de leurs objections*, car ils la répètent à chaque page, et ils ne soupçonnent pas seulement que l'on puisse répliquer.

Il y a dans l'*Alceste* d'Euripide une scène merveilleuse, où Alceste, qui se meurt et qui ne peut plus se soutenir, dit à son mari les derniers adieux. Admète, tout en larmes, la prie de reprendre ses forces, et de ne se point abandonner elle-même. Alceste, qui a l'image de la mort devant les yeux, lui parle ainsi :

Je vois déjà la rame et la barque fatale,
J'entends le vieux nocher sur la rive infernale.
Impatient, il crie : « On t'attend ici-bas;
« Tout est prêt, descends, viens, ne me retarde pas. »

J'aurais souhaité de pouvoir exprimer dans ces vers les grâces qu'ils ont dans l'original; mais au moins en voilà le sens. Voici comme ces messieurs les ont entendus : il leur est tombé entre les mains une malheureuse édition d'Euripide, où l'imprimeur a oublié de mettre dans le latin, à côté de ces vers, un *Al.* qui signifie que c'est Alceste qui parle; et à côté des vers suivants, un *Ad.* qui signifie que c'est Admète qui répond. Là-dessus, il leur est venu dans l'esprit la plus étrange pensée du monde : ils ont mis dans la bouche d'Admète les paroles qu'Alceste dit à Admète, et celles qu'elle se fait dire par Caron. Ainsi ils supposent qu'Admète, quoiqu'il soit en parfaite santé, *pense voir déjà Caron qui le vient prendre :* et au lieu que, dans ce passage d'Euripide, Caron, impatient, presse Alceste de le venir trouver; selon ces messieurs, c'est Admète effrayé qui est l'impatient, et qui presse Alceste d'expirer, de peur que Caron ne le prenne. *Il l'exhorte*, ce sont leurs termes, à *avoir courage, à ne pas faire une lâcheté, et à mourir de bonne grâce : il interrompt les adieux d'Alceste pour lui dire de se dépêcher de mourir.* Peu s'en faut, à les entendre, qu'il ne la fasse mourir lui-même. Ce sentiment leur a paru *fort vilain*, et ils ont raison : il n'y a personne qui n'en fût très-scandalisé. Mais comment l'ont-ils pu attribuer à Euripide? En vérité, quand toutes les autres éditions où cet *Al.* n'a point été oublié ne donneraient pas un démenti au malheureux imprimeur qui les a trompés, la suite de ces quatre vers, et tous les discours qu'Admète tient dans la même scène, étaient plus que suffisants pour les empêcher de tomber dans une erreur si déraisonnable : car Admète, bien éloigné de presser Alceste de mourir, s'écrie : « Que toutes les morts ensemble lui seraient moins « cruelles que de la voir dans l'état où il la voit. Il la con« jure de l'entraîner avec elle; il ne peut plus vivre si elle « meurt; il vit en elle, il ne respire que pour elle. »

Ils ne sont pas plus heureux dans les autres objections. Ils disent, par exemple, qu'Euripide a fait deux *époux surannés* d'Admète et d'Alceste; que l'un est un *vieux mari*, et l'autre une *princesse déjà sur l'âge.* Euripide a pris soin de leur répondre en un seul vers, où il fait dire par le chœur qu'Alceste, toute jeune, et dans la première fleur de son âge, expire pour son jeune époux.

Ils reprochent encore à Alceste qu'elle a deux grands enfants à marier. Comment n'ont-ils point lu le contraire en cent endroits, et surtout dans ce beau récit où l'on dépeint Alceste mourante au milieu de ses deux petits enfants, qui la tirent, en pleurant, par la robe, et qu'elle prend sur ses bras, l'un après l'autre, pour les baiser?

Tout le reste de leurs critiques est à peu près de la force de celles-ci. Mais je crois qu'en voilà assez pour la défense de mon auteur. Je conseille à ces messieurs de ne plus décider si légèrement sur les ouvrages des anciens. Un homme tel qu'Euripide méritait au moins qu'ils l'examinassent, puisqu'ils avaient envie de le condamner; ils devaient se souvenir de ces sages paroles de Quintilien : « Il faut être « extrêmement circonspect et très-retenu à prononcer sur « les ouvrages de ces grands hommes, de peur qu'il ne « nous arrive, comme à plusieurs, de condamner ce que « nous n'entendons pas; et s'il faut tomber dans quelque « excès, encore vaut-il mieux pécher en admirant tout « dans leurs écrits, qu'en y blâmant beaucoup de choses. » — « Modeste tamen et circumspecto judicio de tantis viris « pronuntiandum est, ne, quod plerisque accidit, damnent « quæ non intelligunt. Ac si necesse est in alteram errare « partem, omnia eorum legentibus placere quam multa dis« plicere maluerim [1]. »

PERSONNAGES.

AGAMEMNON.
ACHILLE.
ULYSSE.
CLYTEMNESTRE, femme d'Agamemnon.
IPHIGÉNIE, fille d'Agamemnon.
ÉRIPHILE, fille d'Hélène et de Thésée.
ARCAS, EURYBATE, } domestiques d'Agamemnon.
ÆGINE, femme de la suite de Clytemnestre.
DORIS, confidente d'Ériphile.
GARDES.

La scène est en Aulide, dans la tente d'Agamemnon.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

AGAMEMNON, ARCAS.

AGAMEMNON.

Oui, c'est Agamemnon, c'est ton roi qui t'éveille.
Viens, reconnais la voix qui frappe ton oreille.

[1] *Inst. Orator.* lib. X, cap. I.

ARCAS.

C'est vous-même, seigneur! Quel important besoin
Vous a fait devancer l'aurore de si loin?
A peine un faible jour vous éclaire et me guide,
Vos yeux seuls et les miens sont ouverts dans l'Aulide.
Avez-vous dans les airs entendu quelque bruit?
Les vents nous auraient-ils exaucés cette nuit?
Mais tout dort, et l'armée, et les vents, et Neptune.

AGAMEMNON.

Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché,
Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché!

ARCAS.

Et depuis quand, seigneur, tenez-vous ce langage?
Comblé de tant d'honneurs, par quel secret outrage
Les dieux, à vos désirs toujours si complaisants,
Vous font-ils méconnaître et haïr leurs présents?
Roi, père, époux heureux, fils du puissant Atrée,
Vous possédez des Grecs la plus riche contrée :
Du sang de Jupiter issu de tous côtés,
L'hymen vous lie encore aux dieux dont vous sortez;
Le jeune Achille enfin, vanté par tant d'oracles,
Achille, à qui le ciel promet tant de miracles,
Recherche votre fille, et d'un hymen si beau
Veut dans Troie embrasée allumer le flambeau :
Quelle gloire, seigneur, quels triomphes égalent
Le spectacle pompeux que ces bords vous étalent;
Tous ces mille vaisseaux, qui, chargés de vingt rois,
N'attendent que les vents pour partir sous vos lois?
Ce long calme, il est vrai, retarde vos conquêtes;
Ces vents depuis trois mois enchaînés sur nos têtes
D'Ilion trop longtemps vous ferment le chemin :
Mais, parmi tant d'honneurs, vous êtes homme enfin;
Tandis que vous vivrez, le sort, qui toujours change,
Ne vous a point promis un bonheur sans mélange.
Bientôt... Mais quels malheurs dans ce billet tracés
Vous arrachent, seigneur, les pleurs que vous versez?
Votre Oreste, au berceau, va-t-il finir sa vie?
Pleurez-vous Clytemnestre ou bien Iphigénie?
Qu'est-ce qu'on vous écrit? daignez m'en avertir.

AGAMEMNON.

Non, tu ne mourras point; je n'y puis consentir.

ARCAS.

Seigneur...

AGAMEMNON.

Tu vois mon trouble; apprends ce qui le cause,
Et juge s'il est temps, ami, que je repose.
Tu te souviens du jour qu'en Aulide assemblés
Nos vaisseaux par les vents semblaient être appelés :
Nous partions; et déjà, par mille cris de joie,
Nous menacions de loin les rivages de Troie.
Un prodige étonnant fit taire ce transport;
Le vent qui nous flattait nous laissa dans le port.
Il fallut s'arrêter, et la rame inutile
Fatigua vainement une mer immobile.
Ce miracle inouï me fit tourner les yeux
Vers la divinité qu'on adore en ces lieux :
Suivi de Ménélas, de Nestor et d'Ulysse,
J'offris sur ses autels un secret sacrifice.
Quelle fut sa réponse! et quel devins-je, Arcas,
Quand j'entendis ces mots prononcés par Calchas :
« Vous armez contre Troie une puissance vaine,
« Si, dans un sacrifice auguste et solennel,
« Une fille du sang d'Hélène,
« De Diane, en ces lieux, n'ensanglante l'autel.
« Pour obtenir les vents que le ciel vous dénie,
« Sacrifiez Iphigénie! »

ARCAS.

Votre fille!

AGAMEMNON.

Surpris, comme tu peux penser,
Je sentis dans mon corps tout mon sang se glacer.
Je demeurai sans voix, et n'en repris l'usage
Que par mille sanglots qui se firent passage.
Je condamnai les dieux, et sans plus rien ouïr,
Fis vœu, sur leurs autels, de leur désobéir.
Que n'en croyais-je alors ma tendresse alarmée!
Je voulais sur-le-champ congédier l'armée.
Ulysse, en apparence approuvant mes discours,
De ce premier torrent laissa passer le cours.
Mais bientôt, rappelant sa cruelle industrie,
Il me représenta l'honneur et la patrie,
Tout ce peuple, ces rois, à mes ordres soumis,
Et l'empire d'Asie à la Grèce promis :
De quel front, immolant tout l'État à ma fille,
Roi sans gloire, j'irais vieillir dans ma famille.
Moi-même, je l'avoue avec quelque pudeur,
Charmé de mon pouvoir, et plein de ma grandeur,
Ce nom de roi des rois, et de chef de la Grèce,
Chatouillait de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse.
Pour comble de malheur, les dieux, toutes les nuits,
Dès qu'un léger sommeil suspendait mes ennuis,
Vengeant de leurs autels le sanglant privilége,
Me venaient reprocher ma pitié sacrilége;
Et présentant la foudre à mon esprit confus,
Le bras déjà levé, menaçaient mes refus.
Je me rendis, Arcas; et vaincu par Ulysse,
De ma fille, en pleurant, j'ordonnai le supplice.
Mais des bras d'une mère il fallait l'arracher.
Quel funeste artifice il me fallut chercher!
D'Achille, qui l'aimait, j'empruntai le langage :
J'écrivis en Argos, pour hâter ce voyage,
Que ce guerrier, pressé de partir avec nous,
Voulait revoir ma fille, et partir son époux.

ARCAS.

Et ne craignez-vous point l'impatient Achille?
Avez-vous prétendu que, muet et tranquille,
Ce héros, qu'armera l'amour et la raison,

Vous laisse pour ce meurtre abuser de son nom?
Verra-t-il à ses yeux son amante immolée?

AGAMEMNON.

Achille était absent; et son père Pélée,
D'un ennemi voisin redoutant les efforts,
L'avait, tu t'en souviens, rappelé de ces bords;
Et cette guerre, Arcas, selon toute apparence,
Aurait dû plus longtemps prolonger son absence.
Mais qui peut dans sa course arrêter ce torrent?
Achille va combattre, et triomphe en courant;
Et ce vainqueur, suivant de près sa renommée,
Hier avec la nuit arriva dans l'armée.
Mais des nœuds plus puissants me retiennent le bras:
Ma fille, qui s'approche, et court à son trépas;
Qui, loin de soupçonner un arrêt si sévère,
Peut-être s'applaudit des bontés de son père:
Ma fille... Ce nom seul, dont les droits sont si saints,
Sa jeunesse, mon sang, n'est pas ce que je plains:
Je plains mille vertus, une amour mutuelle,
Sa piété pour moi, ma tendresse pour elle,
Un respect qu'en son cœur rien ne peut balancer,
Et que j'avais promis de mieux récompenser.
Non, je ne croirai point, ô ciel, que ta justice
Approuve la fureur de ce noir sacrifice:
Tes oracles sans doute ont voulu m'éprouver;
Et tu me punirais si j'osais l'achever.
Arcas, je t'ai choisi pour cette confidence;
Il faut montrer ici ton zèle et ta prudence.
La reine, qui dans Sparte avait connu ta foi,
T'a placé dans le rang que tu tiens près de moi.
Prends cette lettre, cours au-devant de la reine,
Et suis, sans t'arrêter, le chemin de Mycène.
Dès que tu la verras, défends-lui d'avancer,
Et rends-lui ce billet que je viens de tracer.
Mais ne t'écarte point; prends un fidèle guide.
Si ma fille une fois met le pied dans l'Aulide,
Elle est morte: Calchas, qui l'attend en ces lieux,
Fera taire nos pleurs, fera parler les dieux;
Et la religion, contre nous irritée,
Par les timides Grecs sera seule écoutée;
Ceux même dont ma gloire aigrit l'ambition
Réveilleront leur brigue et leur prétention,
M'arracheront peut-être un pouvoir qui les blesse...
Va, dis-je, sauve-la de ma propre faiblesse.
Mais surtout ne va point, par un zèle indiscret,
Découvrir à ses yeux mon funeste secret.
Que, s'il se peut, ma fille, à jamais abusée,
Ignore à quel péril je l'avais exposée;
D'une mère en fureur épargne-moi les cris;
Et que ta voix s'accorde avec ce que j'écris.
Pour renvoyer la fille, et la mère offensée,
Je leur écris qu'Achille a changé de pensée;
Et qu'il veut désormais jusques à son retour
Différer cet hymen que pressait son amour.
Ajoute, tu le peux, que des froideurs d'Achille
On accuse en secret cette jeune Ériphile
Que lui-même captive amena de Lesbos,
Et qu'auprès de ma fille on garde dans Argos.
C'est leur en dire assez: le reste, il le faut taire.
Déjà le jour plus grand nous frappe et nous éclaire;
Déjà même l'on entre, et j'entends quelque bruit.
C'est Achille. Va, pars. Dieux! Ulysse le suit!

SCÈNE II.

AGAMEMNON, ACHILLE, ULYSSE.

AGAMEMNON.

Quoi! seigneur, se peut-il que d'un cours si rapide
La victoire vous ait ramené dans l'Aulide?
D'un courage naissant sont-ce là les essais?
Quel triomphes suivront de si nobles succès!
La Thessalie entière, ou vaincue ou calmée,
Lesbos même conquise en attendant l'armée,
De toute autre valeur éternels monuments,
Ne sont d'Achille oisif que les amusements.

ACHILLE.

Seigneur, honorez moins une faible conquête:
Et que puisse bientôt le ciel qui nous arrête
Ouvrir un champ plus noble à ce cœur excité
Par le prix glorieux dont vous l'avez flatté!
Mais cependant, seigneur, que faut-il que je croie
D'un bruit qui me surprend et me comble de joie?
Daignez-vous avancer le succès de mes vœux?
Et bientôt des mortels suis-je le plus heureux?
On dit qu'Iphigénie, en ces lieux amenée,
Doit bientôt à son sort unir ma destinée.

AGAMEMNON.

Ma fille? qui vous dit qu'on la doit amener?

ACHILLE.

Seigneur, qu'a donc ce bruit qui vous doive étonner?

AGAMEMNON.

(*à Ulysse.*)
Juste ciel! Saurait-il mon funeste artifice?

ULYSSE.

Seigneur, Agamemnon s'étonne avec justice.
Songez-vous aux malheurs qui nous menacent tous?
O ciel! pour un hymen quel temps choisissez-vous?
Tandis qu'à nos vaisseaux la mer toujours fermée
Trouble toute la Grèce et consume l'armée,
Tandis que, pour fléchir l'inclémence des dieux,
Il faut du sang peut-être, et du plus précieux,
Achille seul, Achille à son amour s'applique!
Voudrait-il insulter à la crainte publique,
Et que le chef des Grecs, irritant les destins,
Préparât d'un hymen la pompe et les festins?
Ah! seigneur, est-ce ainsi que votre âme attendrie
Plaint le malheur des Grecs, et chérit la patrie?

ACHILLE.

Dans les champs phrygiens les effets feront foi
Qui la chérit le plus, ou d'Ulysse ou de moi :
Jusque-là je vous laisse étaler votre zèle ;
Vous pouvez à loisir faire des vœux pour elle.
Remplissez les autels d'offrandes et de sang,
Des victimes vous-même interrogez le flanc,
Du silence des vents demandez-leur la cause ;
Mais moi, qui de ce soin sur Calchas me repose,
Souffrez, seigneur, souffrez que je coure hâter
Un hymen dont les dieux ne sauraient s'irriter.
Transporté d'une ardeur qui ne peut être oisive,
Je rejoindrai bientôt les Grecs sur cette rive :
J'aurais trop de regrets si quelque autre guerrier
Au rivage troyen descendait le premier.

AGAMEMNON.

O ciel ! pourquoi faut-il que ta secrète envie
Ferme à de tels héros le chemin de l'Asie ?
N'aurai-je vu briller cette noble chaleur
Que pour m'en retourner avec plus de douleur ?

ULYSSE.

Dieux ! qu'est-ce que j'entends ?

ACHILLE.

Seigneur, qu'osez-vous dire ?

AGAMEMNON.

Qu'il faut, princes, qu'il faut que chacun se retire ;
Que, d'un crédule espoir trop longtemps abusés,
Nous attendons les vents qui nous sont refusés.
Le ciel protége Troie ; et par trop de présages
Son courroux nous défend d'en chercher les passages.

ACHILLE.

Quels présages affreux nous marquent son courroux ?

AGAMEMNON.

Vous-même consultez ce qu'il prédit de vous.
Que sert de se flatter ? On sait qu'à votre tête
Les dieux ont d'Ilion attaché la conquête ;
Mais on sait que, pour prix d'un triomphe si beau,
Ils ont aux champs troyens marqué votre tombeau ;
Que votre vie, ailleurs et longue et fortunée,
Devant Troie, en sa fleur doit être moissonnée.

ACHILLE.

Ainsi, pour vous venger, tant de rois assemblés
D'un opprobre éternel retourneront comblés ;
Et Pâris couronnant son insolente flamme,
Retiendra sans péril la sœur de votre femme !

AGAMEMNON.

Eh quoi ! votre valeur, qui nous a devancés,
N'a-t-elle pas pris soin de nous venger assez ?
Les malheurs de Lesbos, par vos mains ravagée,
Épouvantent encor toute la mer Égée ;
Troie en a vu la flamme ; et jusque dans ses ports,
Les flots en ont poussé les débris et les morts.
Que dis-je ? les Troyens pleurent une autre Hélène
Que vous avez captive envoyée à Mycène :
Car, je n'en doute point, cette jeune beauté
Garde en vain un secret que trahit sa fierté ;
Et son silence même accusant sa noblesse,
Nous dit qu'elle nous cache une illustre princesse.

ACHILLE.

Non, non, tous ces détours sont trop ingénieux :
Vous lisez de trop loin dans les secrets des dieux.
Moi, je m'arrêterais à de vaines menaces,
Et je fuirais l'honneur qui m'attend sur vos traces !
Les Parques à ma mère, il est vrai, l'ont prédit,
Lorsqu'un époux mortel fut reçu dans son lit :
Je puis choisir, dit-on, ou beaucoup d'ans sans gloire,
Ou peu de jours suivis d'une longue mémoire.
Mais, puisqu'il faut enfin que j'arrive au tombeau,
Voudrais-je, de la terre inutile fardeau,
Trop avare d'un sang reçu d'une déesse,
Attendre chez mon père une obscure vieillesse ;
Et toujours de la gloire évitant le sentier,
Ne laisser aucun nom, et mourir tout entier ?
Ah ! ne nous formons point ces indignes obstacles ;
L'honneur parle, il suffit : ce sont là nos oracles.
Les dieux sont de nos jours les maîtres souverains ;
Mais, seigneur, notre gloire est dans nos propres mains.
Pourquoi nous tourmenter de leurs ordres suprêmes ?
Ne songeons qu'à nous rendre immortels comme eux-
Et laissant faire au sort, courons où la valeur [mêmes ;
Nous promet un destin aussi grand que le leur.
C'est à Troie, et j'y cours, et quoi qu'on me prédise,
Je ne demande aux dieux qu'un vent qui m'y conduise ;
Et quand moi seul enfin il faudrait l'assiéger,
Patrocle et moi, seigneur, nous irons vous venger.
Mais non, c'est en vos mains que le destin la livre ;
Je n'aspire en effet qu'à l'honneur de vous suivre.
Je ne vous presse plus d'approuver les transports
D'un amour qui m'allait éloigner de ces bords ;
Ce même amour, soigneux de votre renommée,
Veut qu'ici mon exemple encourage l'armée,
Et me défend surtout de vous abandonner
Aux timides conseils qu'on ose vous donner.

SCÈNE III.

AGAMEMNON, ULYSSE.

ULYSSE.

Seigneur, vous entendez : quelque prix qu'il en coûte,
Il veut voler à Troie et poursuivre sa route.
Nous craignions son amour : et lui-même aujourd'hui
Par une heureuse erreur nous arme contre lui.

AGAMEMNON.

Hélas !

ULYSSE.

De ce soupir que faut-il que j'augure ?
Du sang qui se révolte est-ce quelque murmure ?
Croirai-je qu'une nuit a pu vous ébranler ?

Est-ce donc votre cœur qui vient de nous parler?
Songez-y : vous devez votre fille à la Grèce :
Vous nous l'avez promise; et, sur cette promesse,
Calchas, par tous les Grecs consulté chaque jour,
Leur a prédit des vents l'infaillible retour.
A ses prédictions si l'effet est contraire,
Pensez-vous que Calchas continue à se taire;
Que ses plaintes, qu'en vain vous voudrez apaiser,
Laissent mentir les dieux sans vous en accuser?
Et qui sait ce qu'aux Grecs, frustrés de leur victime,
Peut permettre un courroux qu'ils croiront légitime?
Gardez-vous de réduire un peuple furieux,
Seigneur, à prononcer entre vous et les dieux.
N'est-ce pas vous enfin de qui la voix pressante
Nous a tous appelés aux campagnes du Xanthe;
Et qui de ville en ville attestiez les serments
Que d'Hélène autrefois firent tous les amants,
Quand presque tous les Grecs, rivaux de votre frère,
La demandaient en foule à Tyndare son père?
De quelque heureux époux que l'on dût faire choix,
Nous jurâmes dès lors de défendre ses droits;
Et si quelque insolent lui volait sa conquête,
Nos mains du ravisseur lui promirent la tête.
Mais sans vous, ce serment que l'amour a dicté,
Libres de cet amour, l'aurions-nous respecté?
Vous seul nous arrachant à de nouvelles flammes,
Nous avez fait laisser nos enfants et nos femmes.
Et quand, de toutes parts assemblés en ces lieux,
L'honneur de vous venger brille seul à nos yeux;
Quand la Grèce, déjà vous donnant son suffrage,
Vous reconnaît l'auteur de ce fameux ouvrage;
Que ses rois, qui pouvaient vous disputer ce rang,
Sont prêts pour vous servir de verser tout leur sang,
Le seul Agamemnon, refusant la victoire,
N'ose d'un peu de sang acheter tant de gloire;
Et dès le premier pas se laissant effrayer,
Ne commande les Grecs que pour les renvoyer!

AGAMEMNON.

Ah! seigneur! qu'éloigné du malheur qui m'opprime,
Votre cœur aisément se montre magnanime!
Mais que si vous voyiez ceint du bandeau mortel
Votre fils Télémaque approcher de l'autel,
Nous vous verrions, troublé de cette affreuse image,
Changer bientôt en pleurs ce superbe langage,
Éprouver la douleur que j'éprouve aujourd'hui,
Et courir vous jeter entre Calchas et lui!
Seigneur, vous le savez, j'ai donné ma parole;
Et si ma fille vient, je consens qu'on l'immole.
Mais, malgré tous mes soins, si son heureux destin
La retient dans Argos, ou l'arrête en chemin,
Souffrez que, sans presser ce barbare spectacle,
En faveur de mon sang j'explique cet obstacle,
Que j'ose pour ma fille accepter le secours
De quelque dieu plus doux qui veille sur ses jours.
Vos conseils sur mon cœur n'ont eu que trop d'empire;
Et je rougis...

SCÈNE IV.

AGAMEMNON, ULYSSE, EURYBATE.

EURYBATE.

Seigneur...

AGAMEMNON.

Ah! que vient-on me dire?

EURYBATE.

La reine, dont ma course a devancé les pas,
Va remettre bientôt sa fille entre vos bras;
Elle approche. Elle s'est quelque temps égarée
Dans ces bois qui du camp semblent cacher l'entrée;
A peine nous avons, dans leur obscurité,
Retrouvé le chemin que nous avions quitté.

AGAMEMNON.

Ciel!

EURYBATE.

Elle amène aussi cette jeune Ériphile
Que Lesbos a livrée entre les mains d'Achille,
Et qui de son destin, qu'elle ne connaît pas,
Vient, dit-elle, en Aulide interroger Calchas.
Déjà de leur abord la nouvelle est semée;
Et déjà de soldats une foule charmée,
Surtout d'Iphigénie admirant la beauté,
Pousse au ciel mille vœux pour sa félicité.
Les uns avec respect environnaient la reine;
D'autres me demandaient le sujet qui l'amène.
Mais tous ils confessaient que si jamais les dieux
Ne mirent sur le trône un roi plus glorieux,
Également comblé de leurs faveurs secrètes,
Jamais père ne fut plus heureux que vous l'êtes.

AGAMEMNON.

Eurybate, il suffit; vous pouvez nous laisser.
Le reste me regarde, et je vais y penser.

SCÈNE V.

AGAMEMNON, ULYSSE.

AGAMEMNON.

Juste ciel, c'est ainsi qu'assurant ta vengeance,
Tu romps tous les ressorts de ma vaine prudence!
Encor si je pouvais, libre dans mon malheur,
Par des larmes au moins soulager ma douleur!
Triste destin des rois! Esclaves que nous sommes,
Et des rigueurs du sort et des discours des hommes,
Nous nous voyons sans cesse assiégés de témoins;
Et les plus malheureux osent pleurer le moins!

ULYSSE.

Je suis père, seigneur, et faible comme un autre:
Mon cœur se met sans peine en la place du vôtre;

Et frémissant du coup qui vous fait soupirer,
Loin de blâmer vos pleurs, je suis près de pleurer.
Mais votre amour n'a plus d'excuse légitime;
Les dieux ont à Calchas amené leur victime :
Il le sait, il l'attend; et s'il la voit tarder,
Lui-même à haute voix viendra la demander.
Nous sommes seuls encor : hâtez-vous de répandre
Des pleurs que vous arrache un intérêt si tendre;
Pleurez ce sang, pleurez. Ou plutôt, sans pâlir,
Considérez l'honneur qui doit en rejaillir :
Voyez tout l'Hellespont blanchissant sous nos rames,
Et la perfide Troie abandonnée aux flammes,
Ses peuples dans vos fers, Priam à vos genoux,
Hélène par vos mains rendue à son époux;
Voyez de vos vaisseaux les poupes couronnées
Dans cette même Aulide avec vous retournées,
Et ce triomphe heureux qui s'en va devenir
L'éternel entretien des siècles à venir.

AGAMEMNON.

Seigneur, de mes efforts je connais l'impuissance :
Je cède, et laisse aux dieux opprimer l'innocence.
La victime bientôt marchera sur vos pas,
Allez. Mais cependant faites taire Calchas;
Et m'aidant à cacher ce funeste mystère,
Laissez-moi de l'autel écarter une mère.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉRIPHILE, DORIS.

ÉRIPHILE.

Ne les contraignons point, Doris, retirons-nous;
Laissons-les dans les bras d'un père et d'un époux;
Et tandis qu'à l'envi leur amour se déploie,
Mettons en liberté ma tristesse et leur joie.

DORIS.

Quoi, madame! toujours irritant vos douleurs,
Croirez-vous ne plus voir que des sujets de pleurs?
Je sais que tout déplaît aux yeux d'une captive;
Qu'il n'est point dans les fers de plaisir qui la suive :
Mais dans le temps fatal que, repassant les flots,
Nous suivions malgré nous le vainqueur de Lesbos;
Lorsque dans son vaisseau, prisonnière timide,
Vous voyiez devant vous ce vainqueur homicide,
Le dirai-je? vos yeux, de larmes moins trempés,
A pleurer vos malheurs étaient moins occupés.
Maintenant tout vous rit : l'aimable Iphigénie
D'une amitié sincère avec vous est unie;
Elle vous plaint, vous voit avec des yeux de sœur;
Et vous seriez dans Troie avec moins de douceur.
Vous vouliez voir l'Aulide où son père l'appelle,
Et l'Aulide vous voit arriver avec elle :
Cependant, par un sort que je ne conçois pas,
Votre douleur redouble et croît à chaque pas.

ÉRIPHILE.

Eh quoi! te semble-t-il que la triste Ériphile
Doive être de leur joie un témoin si tranquille?
Crois-tu que mes chagrins doivent s'évanouir
A l'aspect d'un bonheur dont je ne puis jouir?
Je vois Iphigénie entre les bras d'un père;
Elle fait tout l'orgueil d'une superbe mère;
Et moi, toujours en butte à de nouveaux dangers,
Remise dès l'enfance en des bras étrangers,
Je reçus et je vois le jour que je respire,
Sans que père ni mère ait daigné me sourire.
J'ignore qui je suis; et, pour comble d'horreur,
Un oracle effrayant m'attache à mon erreur,
Et quand je veux chercher le sang qui m'a fait naître,
Me dit que sans périr je ne me puis connaître.

DORIS.

Non, non, jusques au bout vous devez le chercher.
Un oracle toujours se plaît à se cacher;
Toujours avec un sens il en présente un autre :
En perdant un faux nom vous reprendrez le vôtre.
C'est là tout le danger que vous pouvez courir,
Et c'est peut-être ainsi que vous devez périr.
Songez que votre nom fut changé dès l'enfance.

ÉRIPHILE.

Je n'ai de tout mon sort que cette connaissance;
Et ton père, du reste infortuné témoin,
Ne me permit jamais de pénétrer plus loin.
Hélas! dans cette Troie où j'étais attendue,
Ma gloire, disait-il, m'allait être rendue;
J'allais, en reprenant et mon nom et mon rang,
Des plus grands rois en moi reconnaître le sang.
Déjà je découvrais cette fameuse ville.
Le ciel mène à Lesbos l'impitoyable Achille :
Tout cède, tout ressent ses funestes efforts;
Ton père, enseveli dans la foule des morts,
Me laisse dans les fers, à moi-même inconnue;
Et de tant de grandeurs dont j'étais prévenue,
Vile esclave des Grecs, je n'ai pu conserver
Que la fierté d'un sang que je ne puis prouver.

DORIS.

Ah! que perdant, madame, un témoin si fidèle,
La main qui vous l'ôta doit vous sembler cruelle!
Mais Calchas est ici, Calchas si renommé,
Qui des secrets des dieux fut toujours informé.
Le ciel souvent lui parle : instruit par un tel maître,
Il sait tout ce qui fut et tout ce qui doit être.
Pourrait-il de vos jours ignorer les auteurs?
Ce camp même est pour vous tout plein de protecteurs.
Bientôt Iphigénie, en épousant Achille,
Vous va sous son appui présenter un asile;

Elle vous l'a promis et juré devant moi.
Ce gage est le premier qu'elle attend de sa foi.

ÉRIPHILE.

Que dirais-tu, Doris, si, passant tout le reste,
Cet hymen de mes maux était le plus funeste?

DORIS.

Quoi, madame!

ÉRIPHILE.

Tu vois avec étonnement
Que ma douleur ne souffre aucun soulagement.
Écoute, et tu te vas étonner que je vive :
C'est peu d'être étrangère, inconnue, et captive;
Ce destructeur fatal des tristes Lesbiens,
Cet Achille, l'auteur de tes maux et des miens,
Dont la sanglante main m'enleva prisonnière,
Qui m'arracha d'un coup ma naissance et ton père,
De qui, jusques au nom, tout doit m'être odieux,
Est de tous les mortels le plus cher à mes yeux.

DORIS.

Ah! que me dites-vous?

ÉRIPHILE.

Je me flattais sans cesse
Qu'un silence éternel cacherait ma faiblesse;
Mais mon cœur trop pressé m'arrache ce discours,
Et te parle une fois pour se taire toujours.
Ne me demande point sur quel espoir fondée
De ce fatal amour je me vis possédée.
Je n'en accuse point quelques feintes douleurs
Dont je crus voir Achille honorer mes malheurs :
Le ciel s'est fait, sans doute, une joie inhumaine
A rassembler sur moi tous les traits de sa haine.
Rappellerai-je encor le souvenir affreux
Du jour qui dans les fers nous jeta toutes deux?
Dans les cruelles mains par qui je fus ravie
Je demeurai longtemps sans lumière et sans vie :
Enfin mes tristes yeux cherchèrent la clarté;
Et me voyant presser d'un bras ensanglanté,
Je frémissais, Doris, et d'un vainqueur sauvage
Craignais de rencontrer l'effroyable visage.
J'entrai dans son vaisseau, détestant sa fureur,
Et toujours détournant ma vue avec horreur.
Je le vis : son aspect n'avait rien de farouche;
Je sentis le reproche expirer dans ma bouche;
Je sentis contre moi mon cœur se déclarer;
J'oubliai ma colère, et ne sus que pleurer.
Je me laissai conduire à cet aimable guide.
Je l'aimais à Lesbos, et je l'aime en Aulide.
Iphigénie en vain s'offre à me protéger,
Et me tend une main prompte à me soulager :
Triste effet des fureurs dont je suis tourmentée,
Je n'accepte la main qu'elle m'a présentée
Que pour m'armer contre elle, et, sans me découvrir,
Traverser son bonheur, que je ne puis souffrir.

DORIS.

Et que pourrait contre elle une impuissante haine?
Ne valait-il pas mieux, renfermée à Mycène,
Éviter les tourments que vous venez chercher,
Et combattre des feux contraints de se cacher?

ÉRIPHILE.

Je le voulais, Doris. Mais, quelque triste image
Que sa gloire à mes yeux montrât sur ce rivage,
Au sort qui me traînait il fallut consentir :
Une secrète voix m'ordonna de partir,
Me dit qu'offrant ici ma présence importune,
Peut-être j'y pourrais porter mon infortune;
Que peut-être, approchant ces amants trop heureux,
Quelqu'un de mes malheurs se répandrait sur eux.
Voilà ce qui m'amène, et non l'impatience
D'apprendre à qui je dois une triste naissance;
Ou plutôt leur hymen me servira de loi :
S'il s'achève, il suffit; tout est fini pour moi.
Je périrai, Doris; et par une mort prompte,
Dans la nuit du tombeau j'enfermerai ma honte,
Sans chercher des parents si longtemps ignorés,
Et que mon fol amour a trop déshonorés.

DORIS.

Que je vous plains, madame! et que la tyrannie...

ÉRIPHILE.

Tu vois Agamemnon avec Iphigénie.

SCÈNE II.

AGAMEMNON, IPHIGÉNIE, ÉRIPHILE, DORIS.

IPHIGÉNIE.

Seigneur, où courez-vous? et quels empressements
Vous dérobent sitôt à nos embrassements?
A qui dois-je imputer cette fuite soudaine?
Mon respect a fait place aux transports de la reine;
Un moment à mon tour ne vous puis-je arrêter?
Et ma joie à vos yeux n'ose-t-elle éclater?
Ne puis-je...

AGAMEMNON.

Eh bien, ma fille, embrassez votre père;
Il vous aime toujours.

IPHIGÉNIE.

Que cette amour m'est chère!
Quel plaisir de vous voir et de vous contempler
Dans ce nouvel éclat dont je vous vois briller!
Quels honneurs! quel pouvoir! Déjà la renommée
Par d'étonnants récits m'en avait informée;
Mais que, voyant de près ce spectacle charmant,
Je sens croître ma joie et mon étonnement!
Dieux! avec quel amour la Grèce vous révère!
Quel bonheur de me voir la fille d'un tel père!

AGAMEMNON.

Vous méritiez, ma fille, un père plus heureux.

IPHIGÉNIE.

Quelle félicité peut manquer à vos vœux?
A de plus grands honneurs un roi peut-il prétendre?
J'ai cru n'avoir au ciel que des grâces à rendre.

AGAMEMNON, *à part.*

Grands dieux! à son malheur dois-je la préparer?

IPHIGÉNIE.

Vous vous cachez, seigneur, et semblez soupirer;
Tous vos regards sur moi ne tombent qu'avec peine :
Avons-nous sans votre ordre abandonné Mycène?

AGAMEMNON.

Ma fille, je vous vois toujours des mêmes yeux;
Mais les temps sont changés, aussi bien que les lieux.
D'un soin cruel ma joie est ici combattue.

IPHIGÉNIE.

Eh! mon père, oubliez votre rang à ma vue.
Je prévois la rigueur d'un long éloignement:
N'osez-vous sans rougir être père un moment?
Vous n'avez devant vous qu'une jeune princesse
A qui j'avais pour moi vanté votre tendresse;
Cent fois lui promettant mes soins, votre bonté,
J'ai fait gloire à ses yeux de ma félicité :
Que va-t-elle penser de votre indifférence?
Ai-je flatté ses vœux d'une fausse espérance?
N'éclaircirez-vous point ce front chargé d'ennuis?

AGAMEMNON.

Ah ma fille!

IPHIGÉNIE.

Seigneur, poursuivez.

AGAMEMNON.

Je ne puis.

IPHIGÉNIE.

Périsse le Troyen auteur de nos alarmes!

AGAMEMNON.

Sa perte à ses vainqueurs coûtera bien des larmes.

IPHIGÉNIE.

Les dieux daignent surtout prendre soin de vos jours!

AGAMEMNON.

Les dieux depuis un temps me sont cruels et sourds.

IPHIGÉNIE.

Calchas, dit-on, prépare un pompeux sacrifice?

AGAMEMNON.

Puissé-je auparavant fléchir leur injustice!

IPHIGÉNIE.

L'offrira-t-on bientôt?

AGAMEMNON.

Plus tôt que je ne veux.

IPHIGÉNIE.

Me sera-t-il permis de me joindre à vos vœux?
Verra-t-on à l'autel votre heureuse famille?

AGAMEMNON.

Hélas!

IPHIGÉNIE.

Vous vous taisez!

AGAMEMNON.

Vous y serez, ma fille.
Adieu.

SCÈNE III.

IPHIGÉNIE, ÉRIPHILE, DORIS.

IPHIGÉNIE.

De cet accueil que dois-je soupçonner?
D'une secrète horreur je me sens frissonner :
Je crains, malgré moi-même, un malheur que j'ignore.
Justes dieux! vous savez pour qui je vous implore!

ÉRIPHILE.

Quoi! parmi tous les soins qui doivent l'accabler,
Quelque froideur suffit pour vous faire trembler!
Hélas! à quels soupirs suis-je donc condamnée,
Moi qui, de mes parents toujours abandonnée,
Étrangère partout, n'ai pas, même en naissant,
Peut-être reçu d'eux un regard caressant!
Du moins, si vos respects sont rejetés d'un père,
Vous en pouvez gémir dans le sein d'une mère;
Et de quelque disgrâce enfin que vous pleuriez,
Quels pleurs par un amant ne sont point essuyés!

IPHIGÉNIE.

Je ne m'en défends point: mes pleurs, belle Ériphile
Ne tiendront pas longtemps contre les soins d'Achille,
Sa gloire, son amour, mon père, mon devoir,
Lui donnent sur mon âme un trop juste pouvoir.
Mais de lui-même ici que faut-il que je pense?
Cet amant, pour me voir brûlant d'impatience,
Que les Grecs de ces bords ne pouvaient arracher,
Qu'un père de si loin m'ordonne de chercher,
S'empresse-t-il assez pour jouir d'une vue
Qu'avec tant de transports je croyais attendue?
Pour moi, depuis deux jours qu'approchant de ces lieux,
Leur aspect souhaité se découvre à nos yeux,
Je l'attendais partout; et, d'un regard timide,
Sans cesse parcourant les chemins de l'Aulide,
Mon cœur pour le chercher volait loin devant moi,
Et je demande Achille à tout ce que je voi.
Je viens, j'arrive enfin sans qu'il m'ait prévenue.
Je n'ai percé qu'à peine une foule inconnue;
Lui seul ne paraît point : le triste Agamemnon
Semble craindre à mes yeux de prononcer son nom.
Que fait-il? Qui pourra m'expliquer ce mystère?
Trouverai-je l'amant glacé comme le père?
Et les soins de la guerre auraient-ils en un jour
Éteint dans tous les cœurs la tendresse et l'amour?
Mais non : c'est l'offenser par d'injustes alarmes;
C'est à moi que l'on doit le secours de ses armes.
Il n'était point à Sparte entre tous ces amants
Dont le père d'Hélène a reçu les serments :
Lui seul de tous les Grecs, maître de sa parole,
S'il part contre Ilion, c'est pour moi qu'il y vole;

Et satisfait d'un prix qui lui semble si doux,
Il veut même y porter le nom de mon époux.

SCÈNE IV.

CLYTEMNESTRE, IPHIGÉNIE, ÉRIPHILE, DORIS.

CLYTEMNESTRE.

Ma fille, il faut partir sans que rien nous retienne,
Et sauver, en fuyant, votre gloire et la mienne.
Je ne m'étonne plus qu'interdit et distrait,
Votre père ait paru nous revoir à regret :
Aux affronts d'un refus craignant de vous commettre,
Il m'avait par Arcas envoyé cette lettre.
Arcas s'est vu trompé par notre égarement,
Et vient de me la rendre en ce même moment.
Sauvons, encore un coup, notre gloire offensée :
Pour votre hymen Achille a changé de pensée;
Et refusant l'honneur qu'on lui veut accorder,
Jusques à son retour il veut le retarder.

ÉRIPHILE.

Qu'entends-je?

CLYTEMNESTRE.

Je vous vois rougir de cet outrage.
Il faut d'un noble orgueil armer votre courage.
Moi-même, de l'ingrat approuvant le dessein,
Je vous l'ai dans Argos présenté de ma main;
Et mon choix, que flattait le bruit de sa noblesse,
Vous donnait avec joie au fils d'une déesse.
Mais puisque désormais son lâche repentir
Dément le sang des dieux dont on le fait sortir,
Ma fille, c'est à nous de montrer qui nous sommes,
Et de ne voir en lui que le dernier des hommes.
Lui ferons-nous penser, par un plus long séjour,
Que vos vœux de son cœur attendent le retour?
Rompons avec plaisir un hymen qu'il diffère.
J'ai fait de mon dessein avertir votre père;
Je ne l'attends ici que pour m'en séparer;
Et pour ce prompt départ je vais tout préparer.
(*à Ériphile.*)
Je ne vous presse point, madame, de nous suivre;
En de plus chères mains ma retraite vous livre.
De vos desseins secrets on est trop éclairci;
Et ce n'est pas Calchas que vous cherchez ici.

SCÈNE V.

IPHIGÉNIE, ÉRIPHILE, DORIS.

IPHIGÉNIE.

En quel funeste état ces mots m'ont-ils laissée!
Pour mon hymen Achille a changé de pensée!
Il me faut sans honneur retourner sur mes pas!
Et vous cherchez ici quelque autre que Calchas!

ÉRIPHILE.

Madame, à ce discours je ne puis rien comprendre.

IPHIGÉNIE.

Vous m'entendez assez, si vous voulez m'entendre.
Le sort injurieux me ravit un époux;
Madame, à mon malheur m'abandonnerez-vous?
Vous ne pouviez sans moi demeurer à Mycène;
Me verra-t-on sans vous partir avec la reine?

ÉRIPHILE.

Je voulais voir Calchas avant que de partir.

IPHIGÉNIE.

Que tardez-vous, madame, à le faire avertir?

ÉRIPHILE.

D'Argos, dans un moment, vous reprenez la route.

IPHIGÉNIE.

Un moment quelquefois éclaircit plus d'un doute.
Mais, madame, je vois que c'est trop vous presser:
Je vois ce que jamais je n'ai voulu penser :
Achille... Vous brûlez que je ne sois partie.

ÉRIPHILE.

Moi! vous me soupçonnez de cette perfidie!
Moi, j'aimerais, madame, un vainqueur furieux,
Qui toujours tout sanglant se présente à mes yeux,
Qui, la flamme à la main, et de meurtres avide,
Mit en cendres Lesbos...

IPHIGÉNIE.

Oui, vous l'aimez, perfide;
Et ces mêmes fureurs que vous me dépeignez,
Ces bras que dans le sang vous avez vus baignés,
Ces morts, cette Lesbos, ces cendres, cette flamme,
Sont les traits dont l'amour l'a gravé dans votre âme;
Et, loin d'en détester le cruel souvenir,
Vous vous plaisez encore à m'en entretenir.
Déjà plus d'une fois, dans vos plaintes forcées,
J'ai dû voir et j'ai vu le fond de vos pensées;
Mais toujours sur mes yeux ma facile bonté
A remis le bandeau que j'avais écarté.
Vous l'aimez. Que faisais-je! et quelle erreur fatale
M'a fait entre mes bras recevoir ma rivale!
Crédule, je l'aimais : mon cœur même aujourd'hui
De son parjure amant lui promettait l'appui.
Voilà donc le triomphe où j'étais amenée!
Moi-même à votre char je me suis enchaînée.
Je vous pardonne, hélas! des vœux intéressés,
Et la perte d'un cœur que vous me ravissez :
Mais que, sans m'avertir du piége qu'on me dresse,
Vous me laissiez chercher jusqu'au fond de la Grèce
L'ingrat qui ne m'attend que pour m'abandonner,
Perfide, cet affront se peut-il pardonner?

ÉRIPHILE.

Vous me donnez des noms qui doivent me surprendre,
Madame : on ne m'a pas instruite à les entendre;
Et les dieux, contre moi dès longtemps indignés,
A mon oreille encor les avaient épargnés.

Mais il faut des amants excuser l'injustice.
Et de quoi vouliez-vous que je vous avertisse?
Avez-vous pu penser qu'au sang d'Agamemnon
Achille préférât une fille sans nom,
Qui de tout son destin ce qu'elle a pu comprendre,
C'est qu'elle sort d'un sang qu'il brûle de répandre?

IPHIGÉNIE.

Vous triomphez, cruelle, et bravez ma douleur.
Je n'avais pas encor senti tout mon malheur :
Et vous ne comparez votre exil et ma gloire
Que pour mieux relever votre injuste victoire.
Toutefois vos transports sont trop précipités :
Ce même Agamemnon à qui vous insultez,
Il commande à la Grèce, il est mon père, il m'aime,
Il ressent mes douleurs beaucoup plus que moi-même.
Mes larmes par avance avaient su le toucher;
J'ai surpris ses soupirs qu'il me voulait cacher.
Hélas! de son accueil condamnant la tristesse,
J'osais me plaindre à lui de son peu de tendresse!

SCÈNE VI.

ACHILLE, IPHIGÉNIE, ÉRIPHILE, DORIS.

ACHILLE.

Il est donc vrai, madame, et c'est vous que je vois!
Je soupçonnais d'erreur tout le camp à la fois.
Vous en Aulide! vous! Eh! qu'y venez-vous faire?
D'où vient qu'Agamemnon m'assurait le contraire?

IPHIGÉNIE.

Seigneur, rassurez-vous : vos vœux seront contents.
Iphigénie encor n'y sera pas longtemps.

SCÈNE VII.

ACHILLE, ÉRIPHILE, DORIS.

ACHILLE.

Elle me fuit! Veillé-je! ou n'est-ce point un songe?
Dans quel trouble nouveau cette fuite me plonge!
Madame, je ne sais si sans vous irriter
Achille devant vous pourra se présenter;
Mais si d'un ennemi vous souffrez la prière,
Si lui-même souvent a plaint sa prisonnière,
Vous savez quel sujet conduit ici leurs pas?
Vous savez...

ÉRIPHILE.

Quoi! seigneur, ne le savez-vous pas,
Vous qui, depuis un mois brûlant sur ce rivage,
Avez conclu vous-même et hâté leur voyage?

ACHILLE.

De ce même rivage absent depuis un mois,
Je le revis hier pour la première fois.

ÉRIPHILE.

Quoi! lorsque Agamemnon écrivait à Mycène,
Votre amour, votre main n'a pas conduit la sienne?
Quoi! vous, qui de sa fille adoriez les attraits...

ACHILLE.

Vous m'en voyez encore épris plus que jamais,
Madame; et si l'effet eût suivi ma pensée,
Moi-même dans Argos je l'aurais devancée.
Cependant on me fuit. Quel crime ai-je commis?
Mais je ne vois partout que des yeux ennemis.
Que dis-je? en ce moment Calchas, Nestor, Ulysse,
De leur vaine éloquence employant l'artifice,
Combattaient mon amour, et semblaient m'annoncer
Que, si j'en crois ma gloire, il faut y renoncer.
Quelle entreprise ici pourrait être formée?
Suis-je, sans le savoir, la fable de l'armée?
Entrons : c'est un secret qu'il leur faut arracher.

SCÈNE VIII.

ÉRIPHILE, DORIS.

ÉRIPHILE.

Dieux qui voyez ma honte, où me dois-je cacher?
Orgueilleuse rivale, on t'aime; et tu murmures!
Souffrirai-je à la fois ta gloire et tes injures?
Ah! plutôt... Mais, Doris, ou j'aime à me flatter,
Ou sur eux quelque orage est tout près d'éclater.
J'ai des yeux. Leur bonheur n'est pas encor tranquille :
On trompe Iphigénie; on se cache d'Achille;
Agamemnon gémit. Ne désespérons point;
Et si le sort contre elle à ma haine se joint,
Je saurai profiter de cette intelligence
Pour ne pas pleurer seule et mourir sans vengeance.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

AGAMEMNON, CLYTEMNESTRE.

CLYTEMNESTRE.

Oui, seigneur, nous partions; et mon juste courroux
Laissait bientôt Achille et le camp loin de nous :
Ma fille dans Argos courait pleurer sa honte.
Mais lui-même, étonné d'une fuite si prompte,
Par combien de serments, dont je n'ai pu douter,
Vient-il de me convaincre, et de nous arrêter!
Il presse cet hymen qu'on prétend qu'il diffère,
Et vous cherche, brûlant d'amour et de colère :
Près d'imposer silence à ce bruit imposteur,
Achille en veut connaître et confondre l'auteur.
Bannissez ces soupçons qui troublaient notre joie.

AGAMEMNON.

Madame, c'est assez : je consens qu'on le croie.
Je reconnais l'erreur qui nous avait séduits,
Et ressens votre joie autant que je le puis.
Vous voulez que Calchas l'unisse à ma famille;
Vous pouvez à l'autel envoyer votre fille :
Je l'attends. Mais, avant que de passer plus loin,
J'ai voulu vous parler un moment sans témoin.
Vous voyez en quels lieux vous l'avez amenée :
Tout y ressent la guerre, et non point l'hyménée.
Le tumulte d'un camp, soldats et matelots,
Un autel hérissé de dards, de javelots,
Tout ce spectacle enfin, pompe digne d'Achille,
Pour attirer vos yeux n'est point assez tranquille;
Et les Grecs y verraient l'épouse de leur roi
Dans un état indigne et de vous et de moi.
M'en croirez-vous? Laissez, de vos femmes suivie,
A cet hymen, sans vous, marcher Iphigénie.

CLYTEMNESTRE.

Qui? moi! que, remettant ma fille en d'autres bras,
Ce que j'ai commencé, je ne l'achève pas!
Qu'après l'avoir d'Argos amenée en Aulide,
Je refuse à l'autel de lui servir de guide!
Dois-je donc de Calchas être moins près que vous?
Et qui présentera ma fille à son époux?
Quelle autre ordonnera cette pompe sacrée?

AGAMEMNON.

Vous n'êtes point ici dans le palais d'Atrée :
Vous êtes dans un camp...

CLYTEMNESTRE.

Où tout vous est soumis;
Où le sort de l'Asie en vos mains est remis;
Où je vois sous vos lois marcher la Grèce entière;
Où le fils de Thétis va m'appeler sa mère.
Dans quel palais superbe et plein de ma grandeur
Puis-je jamais paraître avec plus de splendeur?

AGAMEMNON.

Madame, au nom des dieux auteurs de notre race,
Daignez à mon amour accorder cette grâce.
J'ai mes raisons.

CLYTEMNESTRE.

Seigneur, au nom des mêmes dieux,
D'un spectacle si doux ne privez point mes yeux.
Daignez ne point ici rougir de ma présence.

AGAMEMNON.

J'avais plus espéré de votre complaisance.
Mais puisque la raison ne vous peut émouvoir,
Puisque enfin ma prière a si peu de pouvoir,
Vous avez entendu ce que je vous demande,
Madame : je le veux, et je vous le commande.
Obéissez.

SCÈNE II.

CLYTEMNESTRE.

D'où vient que d'un soin si cruel
L'injuste Agamemnon m'écarte de l'autel?
Fier de son nouveau rang, m'ose-t-il méconnaître?
Me croit-il à sa suite indigne de paraître?
Ou, de l'empire encor timide possesseur,
N'oserait-il d'Hélène ici montrer la sœur?
Et pourquoi me cacher? et par quelle injustice
Faut-il que sur mon front sa honte rejaillisse?
Mais n'importe; il le veut, et mon cœur s'y résout.
Ma fille, ton bonheur me console de tout!
Le ciel te donne Achille; et ma joie est extrême
De t'entendre nommer... Mais le voici lui-même.

SCÈNE III.

ACHILLE, CLYTEMNESTRE.

ACHILLE.

Tout succède, madame, à mon empressement :
Le roi n'a point voulu d'autre éclaircissement;
Il en croit mes transports; et sans presque m'entendre,
Il vient, en m'embrassant, de m'accepter pour gendre.
Il ne m'a dit qu'un mot. Mais vous a-t-il conté
Quel bonheur dans le camp vous avez apporté?
Les dieux vont s'apaiser : du moins Calchas publie
Qu'avec eux, dans une heure, il nous réconcilie;
Que Neptune et les vents, prêts à nous exaucer,
N'attendent que le sang que sa main va verser.
Déjà dans les vaisseaux la voile se déploie,
Déjà sur sa parole ils se tournent vers Troie.
Pour moi, quoique le ciel, au gré de mon amour,
Dût encore des vents retarder le retour,
Que je quitte à regret la rive fortunée
Où je vais allumer les flambeaux d'hyménée,
Puis-je ne point chérir l'heureuse occasion
D'aller du sang troyen sceller notre union,
Et de laisser bientôt, sous Troie ensevelie,
Le déshonneur d'un nom à qui le mien s'allie?

SCÈNE IV.

ACHILLE, CLYTEMNESTRE, IPHIGÉNIE, ÉRIPHILE, ÆGINE, DORIS.

ACHILLE.

Princesse, mon bonheur ne dépend que de vous;
Votre père à l'autel vous destine un époux :
Venez y recevoir un cœur qui vous adore.

IPHIGÉNIE.

Seigneur, il n'est pas temps que nous partions encore.
La reine permettra que j'ose demander

Un gage à votre amour, qu'il me doit accorder.
Je viens vous présenter une jeune princesse :
Le ciel a sur son front imprimé sa noblesse.
De larmes tous les jours ses yeux sont arrosés;
Vous savez ses malheurs, vous les avez causés.
Moi-même (où m'emportait une aveugle colère!)
J'ai tantôt, sans respect, affligé sa misère.
Que ne puis-je aussi bien, par d'utiles secours,
Réparer promptement mes injustes discours!
Je lui prête ma voix, je ne puis davantage.
Vous seul pouvez, seigneur, détruire votre ouvrage :
Elle est votre captive; et ses fers, que je plains,
Quand vous l'ordonnerez tomberont de ses mains.
Commencez donc par là cette heureuse journée.
Qu'elle puisse à nous voir n'être plus condamnée.
Montrez que je vais suivre au pied de nos autels
Un roi qui, non content d'effrayer les mortels,
A des embrasements ne borne point sa gloire,
Laisse aux pleurs d'une épouse attendrir sa victoire,
Et par les malheureux quelquefois désarmé,
Sait imiter en tout les dieux qui l'ont formé.

ÉRIPHILE.

Oui, seigneur, des douleurs soulagez la plus vive.
La guerre dans Lesbos me fit votre captive;
Mais c'est pousser trop loin ses droits injurieux,
Qu'y joindre le tourment que je souffre en ces lieux.

ACHILLE.

Vous, madame!

ÉRIPHILE.

Oui, seigneur; et sans compter le reste,
Pouvez-vous m'imposer une loi plus funeste
Que de rendre mes yeux les tristes spectateurs
De la félicité de mes persécuteurs?
J'entends de toutes parts menacer ma patrie;
Je vois marcher contre elle une armée en furie;
Je vois déjà l'hymen, pour mieux me déchirer,
Mettre en vos mains le feu qui la doit dévorer :
Souffrez que, loin du camp et loin de votre vue,
Toujours infortunée et toujours inconnue,
J'aille cacher un sort si digne de pitié,
Et dont mes pleurs encor vous taisent la moitié.

ACHILLE.

C'est trop, belle princesse: il ne faut que nous suivre.
Venez; qu'aux yeux des Grecs Achille vous délivre;
Et que le doux moment de ma félicité
Soit le moment heureux de votre liberté.

SCÈNE V.

ACHILLE, CLYTEMNESTRE, IPHIGÉNIE, ÉRIPHILE, ARCAS, ÆGINE, DORIS.

ARCAS.

Madame, tout est prêt pour la cérémonie.
Le roi près de l'autel attend Iphigénie;
Je viens la demander : ou plutôt contre lui,
Seigneur, je viens pour elle implorer votre appui.

ACHILLE.

Arcas, que dites-vous?

CLYTEMNESTRE.

Dieux! que vient-il m'apprendre?

ARCAS, *à Achille.*

Je ne vois plus que vous qui la puisse défendre.

ACHILLE.

Contre qui?

ARCAS.

Je le nomme et l'accuse à regret :
Autant que je l'ai pu j'ai gardé son secret.
Mais le fer, le bandeau, la flamme est toute prête;
Dût tout cet appareil retomber sur ma tête,
Il faut parler.

CLYTEMNESTRE.

Je tremble. Expliquez-vous, Arcas.

ACHILLE.

Qui que ce soit, parlez, et ne le craignez pas.

ARCAS.

Vous êtes son amant, et vous êtes sa mère :
Gardez-vous d'envoyer la princesse à son père.

CLYTEMNESTRE.

Pourquoi le craindrons-nous?

ACHILLE.

Pourquoi m'en défier?

ARCAS.

Il l'attend à l'autel pour la sacrifier.

ACHILLE.

Lui!

CLYTEMNESTRE.

Sa fille!

IPHIGÉNIE.

Mon père!

ÉRIPHILE.

O ciel! quelle nouvelle!

ACHILLE.

Quelle aveugle fureur pourrait l'armer contre elle?
Ce discours sans horreur se peut-il écouter?

ARCAS.

Ah! seigneur, plût au ciel que je pusse en douter!
Par la voix de Calchas l'oracle la demande;
De toute autre victime il refuse l'offrande;
Et les dieux, jusque-là protecteurs de Pâris,
Ne nous promettent Troie et les vents qu'à ce prix.

CLYTEMNESTRE.

Les dieux ordonneraient un meurtre abominable!

IPHIGÉNIE.

Ciel! pour tant de rigueurs, de quoi suis-je coupable?

CLYTEMNESTRE.

Je ne m'étonne plus de cet ordre cruel
Qui m'avait interdit l'approche de l'autel.

IPHIGÉNIE, *à Achille.*

Et voilà donc l'hymen où j'étais destinée!

ARCAS.

Le roi, pour vous tromper, feignait cet hyménée :
Tout le camp même encore est trompé comme vous.

CLYTEMNESTRE.

Seigneur, c'est donc à moi d'embrasser vos genoux.

ACHILLE, *la relevant.*

Ah! madame!

CLYTEMNESTRE.

Oubliez une gloire importune;
Ce triste abaissement convient à ma fortune :
Heureuse si mes pleurs vous peuvent attendrir!
Une mère à vos pieds peut tomber sans rougir.
C'est votre épouse, hélas! qui vous est enlevée;
Dans cet heureux espoir je l'avais élevée.
C'est vous que nous cherchions sur ce funeste bord;
Et votre nom, seigneur, l'a conduite à la mort.
Ira-t-elle, des dieux implorant la justice,
Embrasser leurs autels parés pour son supplice?
Elle n'a que vous seul : vous êtes en ces lieux
Son père, son époux, son asile, ses dieux.
Je lis dans vos regards la douleur qui vous presse.
Auprès de votre époux, ma fille, je vous laisse.
Seigneur, daignez m'attendre, et ne la point quitter.
A mon perfide époux je cours me présenter :
Il ne soutiendra point la fureur qui m'anime.
Il faudra que Calchas cherche une autre victime :
Ou si je ne vous puis dérober à leurs coups,
Ma fille, ils pourront bien m'immoler avant vous.

SCÈNE VI.

ACHILLE, IPHIGÉNIE.

ACHILLE.

Madame, je me tais, et demeure immobile.
Est-ce à moi que l'on parle, et connaît-on Achille?
Une mère pour vous croit devoir me prier!
Une reine à mes pieds se vient humilier!
Et me déshonorant par d'injustes alarmes,
Pour attendrir mon cœur on a recours aux larmes!
Qui doit prendre à vos jours plus d'intérêt que moi?
Ah! sans doute on s'en peut reposer sur ma foi.
L'outrage me regarde; et quoi qu'on entreprenne,
Je réponds d'une vie où j'attache la mienne.
Mais ma juste douleur va plus loin m'engager :
C'est peu de vous défendre, et je cours vous venger,
Et punir à la fois le cruel stratagème
Qui s'ose de mon nom armer contre vous-même.

IPHIGÉNIE.

Ah! demeurez, seigneur, et daignez m'écouter.

ACHILLE.

Quoi, madame! un barbare osera m'insulter!
Il voit que de sa sœur je cours venger l'outrage;
Il sait que le premier lui donnant mon suffrage,
Je le fis nommer chef de vingt rois ses rivaux;
Et pour fruit de mes soins, pour fruit de mes travaux,
Pour tout le prix enfin d'une illustre victoire
Qui le doit enrichir, venger, combler de gloire,
Content et glorieux du nom de votre époux,
Je ne lui demandais que l'honneur d'être à vous :
Cependant aujourd'hui, sanguinaire, parjure,
C'est peu de violer l'amitié, la nature;
C'est peu que de vouloir, sous un couteau mortel,
Me montrer votre cœur fumant sur un autel;
D'un appareil d'hymen couvrant ce sacrifice,
Il veut que ce soit moi qui vous mène au supplice;
Que ma crédule main conduise le couteau;
Qu'au lieu de votre époux je sois votre bourreau!
Et quel était pour vous ce sanglant hyménée,
Si je fusse arrivé plus tard d'une journée?
Quoi donc! à leur fureur livrée en ce moment,
Vous iriez à l'autel me chercher vainement;
Et d'un fer imprévu vous tomberiez frappée,
En accusant mon nom qui vous aurait trompée!
Il faut de ce péril, de cette trahison,
Aux yeux de tous les Grecs lui demander raison.
A l'honneur d'un époux vous-même intéressée,
Madame, vous devez approuver ma pensée.
Il faut que le cruel qui m'a pu mépriser
Apprenne de quel nom il osait abuser.

IPHIGÉNIE.

Hélas! si vous m'aimez; si, pour grâce dernière,
Vous daignez d'une amante écouter la prière,
C'est maintenant, seigneur, qu'il faut me le prouver :
Car enfin, ce cruel que vous allez braver,
Cet ennemi barbare, injuste, sanguinaire,
Songez, quoi qu'il ait fait, songez qu'il est mon père.

ACHILLE.

Lui, votre père! Après son horrible dessein,
Je ne le connais plus que pour votre assassin.

IPHIGÉNIE.

C'est mon père, seigneur, je vous le dis encore;
Mais un père que j'aime, un père que j'adore,
Qui me chérit lui-même, et dont jusqu'à ce jour
Je n'ai jamais reçu que des marques d'amour.
Mon cœur dans ce respect élevé dès l'enfance
Ne peut que s'affliger de tout ce qui l'offense,
Et loin d'oser ici, par un prompt changement,
Approuver la fureur de votre emportement;
Loin que par mes discours je l'attise moi-même,
Croyez qu'il faut aimer autant que je vous aime
Pour avoir pu souffrir tous les noms odieux
Dont votre amour le vient d'outrager à mes yeux.
Et pourquoi voulez-vous qu'inhumain et barbare
Il ne gémisse pas du coup qu'on me prépare?
Quel père de son sang se plaît à se priver?

Pourquoi me perdrait-il, s'il pouvait me sauver?
J'ai vu, n'en doutez point, ses larmes se répandre.
Faut-il le condamner avant que de l'entendre?
Hélas! de tant d'horreurs son cœur déjà troublé
Doit-il de votre haine être encore accablé?

ACHILLE.

Quoi, madame! parmi tant de sujets de crainte,
Ce sont là les frayeurs dont vous êtes atteinte!
Un cruel (comment puis-je autrement l'appeler?)
Par la main de Calchas s'en va vous immoler;
Et lorsqu'à sa fureur j'oppose ma tendresse,
Le soin de son repos est le seul qui vous presse!
On me ferme la bouche! on l'excuse! on le plaint!
C'est pour lui que l'on tremble, et c'est moi que l'on craint!
Triste effet de mes soins! Est-ce donc là, madame,
Tout le progrès qu'Achille avait fait dans votre âme?

IPHIGÉNIE.

Ah! cruel! cet amour, dont vous voulez douter,
Ai-je attendu si tard pour le faire éclater?
Vous voyez de quel œil, et comme indifférente,
J'ai reçu de ma mort la nouvelle sanglante :
Je n'en ai point pâli. Que n'avez-vous pu voir
A quel excès tantôt allait mon désespoir,
Quand, presque en arrivant, un récit peu fidèle
M'a de votre inconstance annoncé la nouvelle!
Quel trouble, quel torrent de mots injurieux
Accusait à la fois les hommes et les dieux!
Ah! que vous auriez vu, sans que je vous le die,
De combien votre amour m'est plus cher que ma vie!
Qui sait même, qui sait si le ciel irrité
A pu souffrir l'excès de ma félicité?
Hélas! il me semblait qu'une flamme si belle
M'élevait au-dessus du sort d'une mortelle!

ACHILLE.

Ah! si je vous suis cher, ma princesse, vivez.

SCÈNE VII.

ACHILLE, CLYTEMNESTRE, IPHIGÉNIE, ÆGINE.

CLYTEMNESTRE.

Tout est perdu, seigneur, si vous ne nous sauvez.
Agamemnon m'évite, et craignant mon visage,
Il me fait de l'autel refuser le passage :
Des gardes, que lui-même a pris soin de placer,
Nous ont de toutes parts défendu de passer.
Il me fuit. Ma douleur étonne son audace.

ACHILLE.

Eh bien! c'est donc à moi de prendre votre place.
Il me verra, madame : et je vais lui parler.

IPHIGÉNIE.

Ah! madame!... Ah! seigneur! où voulez-vous aller?

ACHILLE.

Et que prétend de moi votre injuste prière?
Vous faudra-t-il toujours combattre la première?

CLYTEMNESTRE.

Quel est votre dessein, ma fille?

IPHIGÉNIE.

Au nom des dieux.
Madame, retenez un amant furieux :
De ce triste entretien détournons les approches.
Seigneur, trop d'amertume aigrirait vos reproches.
Je sais jusqu'où s'emporte un amant irrité;
Et mon père est jaloux de son autorité.
On ne connaît que trop la fierté des Atrides.
Laissez parler, seigneur, des bouches plus timides.
Surpris, n'en doutez point, de mon retardement,
Lui-même il me viendra chercher dans un moment :
Il entendra gémir une mère oppressée;
Et que ne pourra point m'inspirer la pensée
De prévenir les pleurs que vous verseriez tous,
D'arrêter vos transports, et de vivre pour vous!

ACHILLE.

Enfin vous le voulez : il faut donc vous complaire.
Donnez-lui l'une et l'autre un conseil salutaire :
Rappelez sa raison; persuadez-le bien,
Pour vous, pour mon repos, et surtout pour le sien.
Je perds trop de moments en des discours frivoles;
Il faut des actions, et non pas des paroles.
(*à Clytemnestre.*)
Madame, à vous servir je vais tout disposer :
Dans votre appartement allez vous reposer.
Votre fille vivra, je puis vous le prédire.
Croyez du moins, croyez que, tant que je respire,
Les dieux auront en vain ordonné son trépas :
Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉRIPHILE, DORIS.

DORIS.

Ah! que me dites-vous? Quelle étrange manie
Vous peut faire envier le sort d'Iphigénie?
Dans une heure elle expire. Et jamais, dites-vous,
Vos yeux de son bonheur ne furent plus jaloux.
Qui le croira, madame? Et quel cœur si farouche...

ÉRIPHILE.

Jamais rien de plus vrai n'est sorti de ma bouche :
Jamais de tant de soins mon esprit agité
Ne porta plus d'envie à sa félicité.

Favorables périls! Espérance inutile!
N'as-tu pas vu sa gloire, et le trouble d'Achille?
J'en ai vu, j'en ai fui les signes trop certains.
Ce héros, si terrible au reste des humains,
Qui ne connaît de pleurs que ceux qu'il fait répandre,
Qui s'endurcit contre eux dès l'âge le plus tendre,
Et qui, si l'on nous fait un fidèle discours,
Suça même le sang des lions et des ours,
Pour elle de la crainte a fait l'apprentissage :
Elle l'a vu pleurer et changer de visage.
Et tu la plains, Doris! Par combien de malheurs
Ne lui voudrais-je point disputer de tels pleurs!
Quand je devrais comme elle expirer dans une heure...
Mais que dis-je, expirer! ne crois pas qu'elle meure.
Dans un lâche sommeil crois-tu qu'enseveli
Achille aura pour elle impunément pâli?
Achille à son malheur saura bien mettre obstacle.
Tu verras que les dieux n'ont dicté cet oracle
Que pour croître à la fois sa gloire et mon tourment,
Et la rendre plus belle aux yeux de son amant.
Eh quoi! ne vois-tu pas tout ce qu'on fait pour elle?
On supprime des dieux la sentence mortelle;
Et quoique le bûcher soit déjà préparé,
Le nom de la victime est encore ignoré :
Tout le camp n'en sait rien. Doris, à ce silence,
Ne reconnais-tu pas un père qui balance?
Et que fera-t-il donc? Quel courage endurci
Soutiendrait les assauts qu'on lui prépare ici :
Une mère en fureur, les larmes d'une fille,
Les cris, le désespoir de toute une famille,
Le sang, à ces objets facile à s'ébranler!
Achille menaçant, tout prêt à l'accabler?
Non, te dis-je; les dieux l'ont en vain condamnée :
Je suis et je serai la seule infortunée.
Ah! si je m'en croyais...

DORIS.

Quoi! Que méditez-vous?

ÉRIPHILE.

Je ne sais qui m'arrête et retient mon courroux,
Que, par un prompt avis de tout ce qui se passe,
Je ne coure des dieux divulguer la menace,
Et publier partout les complots criminels
Qu'on fait ici contre eux et contre leurs autels.

DORIS.

Ah! quel dessein, madame!

ÉRIPHILE.

Ah! Doris! quelle joie!
Que d'encens brûlerait dans les temples de Troie,
Si, troublant tous les Grecs, et vengeant ma prison,
Je pouvais contre Achille armer Agamemnon;
Si leur haine, de Troie oubliant la querelle,
Tournait contre eux le fer qu'ils aiguisent contre elle,
Et si de tout le camp mes avis dangereux
Faisaient à ma patrie un sacrifice heureux!

DORIS.

J'entends du bruit. On vient : Clytemnestre s'avance.
Remettez-vous, madame, ou fuyez sa présence.

ÉRIPHILE.

Rentrons. Et pour troubler un hymen odieux,
Consultons des fureurs qu'autorisent les dieux.

SCÈNE II.

CLYTEMNESTRE, ÆGINE.

CLYTEMNESTRE.

Ægine, tu le vois, il faut que je la fuie :
Loin que ma fille pleure et tremble pour sa vie,
Elle excuse son père, et veut que ma douleur
Respecte encor la main qui lui perce le cœur.
O constance! ô respect! Pour prix de sa tendresse,
Le barbare à l'autel se plaint de sa paresse!
Je l'attends. Il viendra m'en demander raison,
Et croit pouvoir encor cacher sa trahison.
Il vient. Sans éclater contre son injustice,
Voyons s'il soutiendra son indigne artifice.

SCÈNE III.

AGAMEMNON, CLYTEMNESTRE, ÆGINE.

AGAMEMNON.

Que faites-vous, madame? et d'où vient que ces lieux
N'offrent point avec vous votre fille à mes yeux?
Mes ordres par Arcas vous l'avaient demandée :
Qu'attend-elle? Est-ce vous qui l'avez retardée?
A mes justes désirs ne vous rendez-vous pas?
Ne peut-elle à l'autel marcher que sur vos pas?
Parlez...

CLYTEMNESTRE.

S'il faut partir, ma fille est toute prête.
Mais vous, n'avez-vous rien, seigneur, qui vous arrête?

AGAMEMNON.

Moi, madame?

CLYTEMNESTRE.

Vos soins ont-ils tout préparé?

AGAMEMNON.

Calchas est prêt, madame, et l'autel est paré.
J'ai fait ce que m'ordonne un devoir légitime.

CLYTEMNESTRE.

Vous ne me parlez point, seigneur, de la victime.

AGAMEMNON.

Que me voulez-vous dire? et de quel soin jaloux...

SCÈNE IV.

AGAMEMNON, CLYTEMNESTRE, IPHIGÉNIE, ÆGINE.

CLYTEMNESTRE.

Venez, venez, ma fille, on n'attend plus que vous,

Venez remercier un père qui vous aime;
Et qui veut a l'autel vous conduire lui-même.

AGAMEMNON.

Que vois-je? Quel discours! Ma fille, vous pleurez,
Et baissez devant moi vos yeux mal assurés :
Quel trouble! Mais tout pleure, et la fille et la mère.
Ah! malheureux Arcas, tu m'as trahi!

IPHIGÉNIE.

Mon père,
Cessez de vous troubler, vous n'êtes point trahi :
Quand vous commanderez, vous serez obéi.
Ma vie est votre bien; vous voulez le reprendre :
Vos ordres sans détour pouvaient se faire entendre.
D'un œil aussi content, d'un cœur aussi soumis
Que j'acceptais l'époux que vous m'aviez promis,
Je saurai, s'il le faut, victime obéissante,
Tendre au fer de Calchas une tête innocente;
Et respectant le coup par vous-même ordonné,
Vous rendre tout le sang que vous m'avez donné.
Si pourtant ce respect, si cette obéissance
Paraît digne à vos yeux d'une autre récompense;
Si d'une mère en pleurs vous plaignez les ennuis,
J'ose vous dire ici qu'en l'état où je suis
Peut-être assez d'honneurs environnaient ma vie
Pour ne pas souhaiter qu'elle me fût ravie,
Ni qu'en me l'arrachant, un sévère destin,
Si près de ma naissance, en eût marqué la fin.
Fille d'Agamemnon, c'est moi qui, la première,
Seigneur, vous appelai de ce doux nom de père;
C'est moi qui, si longtemps le plaisir de vos yeux,
Vous ai fait de ce nom remercier les dieux,
Et pour qui, tant de fois prodiguant vos caresses,
Vous n'avez point du sang dédaigné les faiblesses.
Hélas! avec plaisir je me faisais conter
Tous les noms des pays que vous allez dompter;
Et déjà, d'Ilion présageant la conquête,
D'un triomphe si beau je préparais la fête.
Je ne m'attendais pas que, pour le commencer,
Mon sang fût le premier que vous dussiez verser.
Non que la peur du coup dont je suis menacée
Me fasse rappeler votre bonté passée :
Ne craignez rien : mon cœur, de votre honneur jaloux,
Ne fera point rougir un père tel que vous;
Et si je n'avais eu que ma vie à défendre,
J'aurais su renfermer un souvenir si tendre;
Mais à mon triste sort, vous le savez, seigneur,
Une mère, un amant, attachaient leur bonheur.
Un roi digne de vous a cru voir la journée
Qui devait éclairer notre illustre hyménée;
Déjà, sûr de mon cœur à sa flamme promis,
Il s'estimait heureux : vous me l'aviez permis.
Il sait votre dessein; jugez de ses alarmes.
Ma mère est devant vous, et vous voyez ses larmes.
Pardonnez aux efforts que je viens de tenter
Pour prévenir les pleurs que je vais leur coûter.

AGAMEMNON.

Ma fille, il est trop vrai : j'ignore pour quel crime
La colère des dieux demande une victime :
Mais ils vous ont nommée : un oracle cruel
Veut qu'ici votre sang coule sur un autel.
Pour défendre vos jours de leurs lois meurtrières,
Mon amour n'avait pas attendu vos prières.
Je ne vous dirai point combien j'ai résisté :
Croyez-en cet amour par vous-même attesté.
Cette nuit même encore, on a pu vous le dire,
J'avais révoqué l'ordre où l'on me fit souscrire :
Sur l'intérêt des Grecs vous l'aviez emporté.
Je vous sacrifiais mon rang, ma sûreté.
Arcas allait du camp vous défendre l'entrée :
Les dieux n'ont pas voulu qu'il vous ait rencontrée;
Ils ont trompé les soins d'un père infortuné
Qui protégeait en vain ce qu'ils ont condamné.
Ne vous assurez point sur ma faible puissance :
Quel frein pourrait d'un peuple arrêter la licence,
Quand les dieux, nous livrant à son zèle indiscret,
L'affranchissent d'un joug qu'il portait à regret?
Ma fille, il faut céder : votre heure est arrivée.
Songez bien dans quel rang vous êtes élevée :
Je vous donne un conseil qu'à peine je reçoi;
Du coup qui vous attend vous mourrez moins que moi :
Montrez, en expirant, de qui vous êtes née;
Faites rougir ces dieux qui vous ont condamnée.
Allez; et que les Grecs, qui vont vous immoler,
Reconnaissent mon sang en le voyant couler.

CLYTEMNESTRE.

Vous ne démentez point une race funeste;
Oui, vous êtes le sang d'Atrée et de Thyeste :
Bourreau de votre fille, il ne vous reste enfin
Que d'en faire à sa mère un horrible festin.
Barbare! c'est donc là cet heureux sacrifice
Que vos soins préparaient avec tant d'artifice!
Quoi! l'horreur de souscrire à cet ordre inhumain
N'a pas, en le traçant, arrêté votre main!
Pourquoi feindre à nos yeux une fausse tristesse?
Pensez-vous par des pleurs prouver votre tendresse?
Où sont-ils, ces combats que vous avez rendus?
Quels flots de sang pour elle avez-vous répandus?
Quel débris parle ici de votre résistance?
Quel champ couvert de morts me condamne au silence?
Voilà par quels témoins il fallait me prouver,
Cruel, que votre amour a voulu la sauver.
Un oracle fatal ordonne qu'elle expire!
Un oracle dit-il tout ce qu'il semble dire?
Le ciel, le juste ciel, par le meurtre honoré,
Du sang de l'innocence est-il donc altéré?
Si du crime d'Hélène on punit sa famille,
Faites chercher à Sparte Hermione sa fille :
Laissez à Ménélas racheter d'un tel prix

Sa coupable moitié, dont il est trop épris.
Mais vous, quelles fureurs vous rendent sa victime?
Pourquoi vous imposer la peine de son crime?
Pourquoi, moi-même enfin me déchirant le flanc,
Payer sa folle amour du plus pur de mon sang?
Que dis-je? cet objet de tant de jalousie,
Cette Hélène, qui trouble et l'Europe et l'Asie,
Vous semble-t-elle un prix digne de vos exploits?
Combien nos fronts pour elle ont-ils rougi de fois!
Avant qu'un nœud fatal l'unît à votre frère,
Thésée avait osé l'enlever à son père :
Vous savez, et Calchas mille fois vous l'a dit,
Qu'un hymen clandestin mit ce prince en son lit :
Et qu'il en eut pour gage une jeune princesse
Que sa mère a cachée au reste de la Grèce.
Mais non ; l'amour d'un frère et son honneur blessé
Sont les moindres des soins dont vous êtes pressé :
Cette soif de régner que rien ne peut éteindre, [dre,
L'orgueil de voir vingt rois vous servir et vous crain-
Tous les droits de l'empire en vos mains confiés;
Cruel! c'est à ces dieux que vous sacrifiez;
Et loin de repousser le coup qu'on vous prépare,
Vous voulez vous en faire un mérite barbare :
Trop jaloux d'un pouvoir qu'on peut vous envier,
De votre propre sang vous courez le payer,
Et voulez par ce prix épouvanter l'audace
De quiconque vous peut disputer votre place.
Est-ce donc être père? Ah! toute ma raison
Cède à la cruauté de cette trahison.
Un prêtre, environné d'une foule cruelle,
Portera sur ma fille une main criminelle,
Déchirera son sein, et d'un œil curieux,
Dans son cœur palpitant consultera les dieux!
Et moi, qui l'amenai triomphante, adorée,
Je m'en retournerai seule et désespérée!
Je verrai les chemins encor tout parfumés
Des fleurs dont sous ses pas on les avait semés!
Non; je ne l'aurai point amenée au supplice,
Ou vous ferez aux Grecs un double sacrifice.
Ni crainte ni respect ne m'en peut détacher :
De mes bras tout sanglants il faudra l'arracher.
Aussi barbare époux qu'impitoyable père,
Venez, si vous l'osez, la ravir à sa mère.
Et vous, rentrez, ma fille; et du moins à mes lois
Obéissez encor pour la dernière fois.

SCÈNE V.

AGAMEMNON.

A de moindres fureurs je n'ai pas dû m'attendre.
Voilà, voilà les cris que je craignais d'entendre.
Heureux si, dans le trouble où flottent mes esprits,
Je n'avais toutefois à craindre que ces cris!
Hélas! en m'imposant une loi si sévère,
Grands dieux, me deviez-vous laisser un cœur de père!

SCÈNE VI.

AGAMEMNON, ACHILLE.

ACHILLE.

Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi,
Seigneur; je l'ai jugé trop peu digne de foi.
On dit, et sans horreur je ne puis le redire,
Qu'aujourd'hui par votre ordre Iphigénie expire;
Que vous-même étouffant tout sentiment humain,
Vous l'allez à Calchas livrer de votre main.
On dit que, sous mon nom à l'autel appelée,
Je ne l'y conduisais que pour être immolée;
Et que d'un faux hymen nous abusant tous deux,
Vous vouliez me charger d'un emploi si honteux.
Qu'en dites-vous, seigneur, que faut-il que je pense?
Ne ferez-vous pas taire un bruit qui vous offense?

AGAMEMNON.

Seigneur, je ne rends point compte de mes desseins.
Ma fille ignore encor mes ordres souverains:
Et quand il sera temps qu'elle en soit informée,
Vous apprendrez son sort, j'en instruirai l'armée.

ACHILLE.

Ah! je sais trop le sort que vous lui réservez.

AGAMEMNON.

Pourquoi le demander, puisque vous le savez?

ACHILLE.

Pourquoi je le demande? O ciel! le puis-je croire,
Qu'on ose des fureurs avouer la plus noire!
Vous pensez qu'approuvant vos desseins odieux
Je vous laisse immoler votre fille à mes yeux?
Que ma foi, mon amour, mon honneur y consente?

AGAMEMNON.

Mais vous, qui me parlez d'une voix menaçante,
Oubliez-vous ici qui vous interrogez?

ACHILLE.

Oubliez-vous qui j'aime et qui vous outragez?

AGAMEMNON.

Et qui vous a chargé du soin de ma famille?
Ne pourrai-je, sans vous, disposer de ma fille?
Ne suis-je plus son père? Êtes-vous son époux?
Et ne peut-elle...

ACHILLE.

Non, elle n'est plus à vous :
On ne m'abuse point par des promesses vaines.
Tant qu'un reste de sang coulera dans mes veines,
Vous deviez à mon sort unir tous ses moments;
Je défendrai mes droits fondés sur vos serments.
Et n'est-ce pas pour moi que vous l'avez mandée?

AGAMEMNON.

Plaignez-vous donc aux dieux qui me l'ont demandée
Accusez et Calchas et le camp tout entier,

Ulysse, Ménélas, et vous tout le premier.

ACHILLE.

Moi!

AGAMEMNON.

Vous, qui, de l'Asie embrassant la conquête,
Querellez tous les jours le ciel qui vous arrête;
Vous qui, vous offensant de mes justes terreurs,
Avez dans tout le camp répandu vos fureurs.
Mon cœur pour la sauver vous ouvrait une voie;
Mais vous ne demandez, vous ne cherchez que Troie.
Je vous fermais le champ où vous voulez courir :
Vous le voulez, partez; sa mort va vous l'ouvrir.

ACHILLE.

Juste ciel! puis-je entendre et souffrir ce langage!
Est-ce ainsi qu'au parjure on ajoute l'outrage?
Moi, je voulais partir aux dépens de ses jours!
Et que m'a fait à moi cette Troie où je cours?
Au pied de ses remparts quel intérêt m'appelle?
Pour qui, sourd à la voix d'une mère immortelle,
Et d'un père éperdu négligeant les avis,
Vais-je y chercher la mort tant prédite à leur fils?
Jamais vaisseaux partis des rives du Scamandre
Aux champs thessaliens osèrent-ils descendre?
Et jamais dans Larisse un lâche ravisseur
Me vint-il enlever ou ma femme ou ma sœur?
Qu'ai-je à me plaindre? où sont les pertes que j'ai faites?
Je n'y vais que pour vous, barbare que vous êtes;
Pour vous, à qui des Grecs moi seul je ne dois rien;
Vous, que j'ai fait nommer et leur chef et le mien;
Vous, que mon bras vengeait dans Lesbos enflammée,
Avant que vous eussiez assemblé votre armée.
Et quel fut le dessein qui nous assembla tous?
Ne courons-nous pas rendre Hélène à son époux?
Depuis quand pense-t-on qu'inutile à moi-même
Je me laisse ravir une épouse que j'aime?
Seul, d'un honteux affront votre frère blessé
A-t-il droit de venger son amour offensé?
Votre fille me plut, je prétendis lui plaire;
Elle est de mes serments seule dépositaire :
Content de son hymen, vaisseaux, armes, soldats,
Ma foi lui promit tout, et rien à Ménélas.
Qu'il poursuive, s'il veut, son épouse enlevée;
Qu'il cherche une victoire à mon sang réservée :
Je ne connais Priam, Hélène, ni Pâris;
Je voulais votre fille, et ne pars qu'à ce prix.

AGAMEMNON.

Fuyez donc : retournez dans votre Thessalie.
Moi-même je vous rends le serment qui vous lie.
Assez d'autres viendront, à mes ordres soumis,
Se couvrir des lauriers qui vous furent promis;
Et par d'heureux exploits forçant la destinée,
Trouveront d'Ilion la fatale journée.
J'entrevois vos mépris, et juge, à vos discours,
Combien j'achèterais vos superbes secours.
De la Grèce déjà vous vous rendez l'arbitre :
Ses rois, à vous ouïr, m'ont paré d'un vain titre.
Fier de votre valeur, tout, si je vous en crois,
Doit marcher, doit fléchir, doit trembler sous vos lois.
Un bienfait reproché tint toujours lieu d'offense :
Je veux moins de valeur, et plus d'obéissance.
Fuyez. Je ne crains point votre impuissant courroux
Et je romps tous les nœuds qui m'attachent à vous.

ACHILLE.

Rendez grâce au seul nœud qui retient ma colère :
D'Iphigénie encor je respecte le père.
Peut-être, sans ce nom, le chef de tant de rois
M'aurait osé braver pour la dernière fois.
Je ne dis plus qu'un mot; c'est à vous de m'entendre
J'ai votre fille ensemble et ma gloire à défendre :
Pour aller jusqu'au cœur que vous voulez percer,
Voilà par quels chemins vos coups doivent passer.

SCÈNE VII.

AGAMEMNON.

Et voilà ce qui rend sa perte inévitable.
Ma fille toute seule était plus redoutable.
Ton insolent amour, qui croit m'épouvanter,
Vient de hâter le coup que tu veux arrêter.
Ne délibérons plus. Bravons sa violence :
Ma gloire intéressée emporte la balance.
Achille menaçant détermine mon cœur :
Ma pitié semblerait un effet de ma peur.
Holà! gardes, à moi!

SCÈNE VIII.

AGAMEMNON, EURYBATE, GARDES.

EURYBATE.

Seigneur.

AGAMEMNON.

Que vais-je faire?
Puis-je leur prononcer cet ordre sanguinaire?
Cruel! à quel combat faut-il te préparer!
Quel est cet ennemi que tu leur vas livrer?
Une mère m'attend; une mère intrépide,
Qui défendra son sang contre un père homicide :
Je verrai mes soldats, moins barbares que moi,
Respecter dans ses bras la fille de leur roi.
Achille nous menace, Achille nous méprise!
Mais ma fille en est-elle à mes lois moins soumise.
Ma fille, de l'autel cherchant à s'échapper,
Gémit-elle du coup dont je la veux frapper?
Que dis-je? Que prétend mon sacrilége zèle?
Quels vœux en l'immolant formerai-je sur elle?
Quelques prix glorieux qui me soient proposés,
Quels lauriers me plairont, de son sang arrosés?

Je veux fléchir des dieux la puissance suprême :
Ah! quels dieux me seraient plus cruels que moi-même?
Non, je ne puis. Cédons au sang, à l'amitié,
Et ne rougissons plus d'une juste pitié :
Qu'elle vive. Mais quoi! peu jaloux de ma gloire,
Dois-je au superbe Achille accorder la victoire?
Son téméraire orgueil, que je vais redoubler,
Croira que je lui cède et qu'il me fait trembler...
De quel frivole soin mon esprit s'embarrasse!
Ne puis-je pas d'Achille humilier l'audace?
Que ma fille à ses yeux soit un sujet d'ennui :
Il l'aime, elle vivra pour un autre que lui.
Eurybate, appelez la princesse, la reine :
Qu'elles ne craignent point.

SCÈNE IX.

AGAMEMNON, GARDES.

AGAMEMNON.

Grands dieux, si votre haine
Persévère à vouloir l'arracher de mes mains,
Que peuvent devant vous tous les faibles humains!
Loin de la secourir, mon amitié l'opprime,
Je le sais; mais, grands dieux, une telle victime
Vaut bien que, confirmant vos rigoureuses lois,
Vous me la demandiez une seconde fois.

SCÈNE X.

AGAMEMNON, CLYTEMNESTRE, IPHIGÉNIE, ÉRIPHILE, EURYBATE, DORIS, GARDES.

AGAMEMNON.

Allez, madame, allez; prenez soin de sa vie :
Je vous rends votre fille, et je vous la confie.
Loin de ces lieux cruels précipitez ses pas;
Mes gardes vous suivront, commandés par Arcas :
Je veux bien excuser son heureuse imprudence.
Tout dépend du secret et de la diligence :
Ulysse ni Calchas n'ont point encor parlé;
Gardez que ce départ ne leur soit révélé.
Cachez bien votre fille; et que tout le camp croie
Que je la retiens seule, et que je vous renvoie.
Fuyez. Puissent les dieux, de mes larmes contents,
A mes tristes regards ne l'offrir de longtemps!
Gardes, suivez la reine.

CLYTEMNESTRE.

Ah! seigneur!

IPHIGÉNIE.

Ah! mon père!

AGAMEMNON.

Prévenez de Calchas l'empressement sévère.
Fuyez, vous dis-je. Et moi, pour vous favoriser,
Par de feintes raisons je m'en vais l'abuser.
Je vais faire suspendre une pompe funeste,
Et de ce jour, au moins, lui demander le reste.

SCÈNE XI.

ÉRIPHILE, DORIS.

ÉRIPHILE.

Suis-moi : ce n'est pas là, Doris, notre chemin.

DORIS.

Vous ne les suivez pas?

ÉRIPHILE.

Ah! je succombe enfin.
Je reconnais l'effet des tendresses d'Achille.
Je n'emporterai point une rage inutile;
Plus de raisons; il faut ou la perdre ou périr.
Viens, te dis-je. A Calchas je vais tout découvrir.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

IPHIGÉNIE, ÆGINE.

IPHIGÉNIE.

Cesse de m'arrêter. Va, retourne à ma mère,
Ægine : il faut des dieux apaiser la colère.
Pour ce sang malheureux qu'on veut leur dérober
Regarde quel orage est tout prêt à tomber :
Considère l'état où la reine est réduite;
Vois comme tout le camp s'oppose à notre fuite;
Avec quelle insolence ils ont, de toutes parts,
Fait briller à nos yeux la pointe de leurs dards;
Nos gardes repoussés, la reine évanouie...
Ah! c'est trop l'exposer : souffre que je la fuie;
Et, sans attendre ici ses secours impuissants,
Laisse-moi profiter du trouble de ses sens.
Mon père même, hélas! puisqu'il faut te le dire,
Mon père, en me sauvant, ordonne que j'expire.

ÆGINE.

Lui, madame! Quoi donc? qu'est-ce qui s'est passé?

IPHIGÉNIE.

Achille trop ardent l'a peut-être offensé :
Mais le roi, qui le hait, veut que je le haïsse;
Il ordonne à mon cœur cet affreux sacrifice :
Il m'a fait par Arcas expliquer ses souhaits;
Ægine, il me défend de lui parler jamais.

ÆGINE.

Ah! madame!

IPHIGÉNIE.

Ah, sentence! ah, rigueur inouïe!

Dieux plus doux, vous n'avez demandé que ma vie!
Mourons, obéissons. Mais qu'est-ce que je voi?
Dieux! Achille!

SCÈNE II.

ACHILLE, IPHIGÉNIE.

ACHILLE.

Venez, madame, suivez-moi :
Ne craignez ni les cris ni la foule impuissante
D'un peuple qui se presse autour de cette tente.
Paraissez; et bientôt, sans attendre mes coups,
Ces flots tumultueux s'ouvriront devant vous.
Patrocle, et quelques chefs qui marchent à ma suite,
De mes Thessaliens vous amènent l'élite :
Tout le reste, assemblé près de mon étendard,
Vous offre de ses rangs l'invincible rempart.
A vos persécuteurs opposons cet asile :
Qu'ils viennent vous chercher sous les tentes d'Achille.
Quoi, madame! est-ce ainsi que vous me secondez?
Ce n'est que par des pleurs que vous me répondez!
Vous fiez-vous encore à de si faibles armes?
Hâtons-nous : votre père a déjà vu vos larmes.

IPHIGÉNIE.

Je le sais bien, seigneur : aussi tout mon espoir
N'est plus qu'au coup mortel que je vais recevoir.

ACHILLE.

Vous, mourir! Ah! cessez de tenir ce langage.
Songez-vous quel serment vous et moi nous engage?
Songez-vous, pour trancher d'inutiles discours,
Que le bonheur d'Achille est fondé sur vos jours?

IPHIGÉNIE.

Le ciel n'a point aux jours de cette infortunée
Attaché le bonheur de votre destinée.
Notre amour nous trompait; et les arrêts du sort
Veulent que ce bonheur soit un fruit de ma mort.
Songez, seigneur, songez à ces moissons de gloire
Qu'à vos vaillantes mains présente la victoire :
Ce champ si glorieux où vous aspirez tous,
Si mon sang ne l'arrose, est stérile pour vous.
Telle est la loi des dieux à mon père dictée.
En vain, sourd à Calchas, il l'avait rejetée :
Par la bouche des Grecs contre moi conjurés
Leurs ordres éternels se sont trop déclarés.
Partez; à vos honneurs j'apporte trop d'obstacles :
Vous-même, dégagez la foi de vos oracles;
Signalez ce héros à la Grèce promis;
Tournez votre douleur contre ses ennemis.
Déjà Priam pâlit; déjà Troie en alarmes
Redoute mon bûcher, et frémit de vos larmes.
Allez; et dans ses murs vides de citoyens,
Faites pleurer ma mort aux veuves des Troyens.
Je meurs, dans cet espoir, satisfaite et tranquille.
Si je n'ai pas vécu la compagne d'Achille,
J'espère que du moins un heureux avenir
A vos faits immortels joindra mon souvenir;
Et qu'un jour mon trépas, source de votre gloire
Ouvrira le récit d'une si belle histoire.
Adieu, prince; vivez, digne race des dieux.

ACHILLE.

Non, je ne reçois point vos funestes adieux.
En vain, par ce discours, votre cruelle adresse
Veut servir votre père, et tromper ma tendresse.
En vain vous prétendez, obstinée à mourir,
Intéresser ma gloire à vous laisser périr :
Ces moissons de lauriers, ces honneurs, ces conquêtes,
Ma main, en vous servant, les trouve toutes prêtes.
Et qui de ma faveur se voudrait honorer
Si mon hymen prochain ne peut vous assurer?
Ma gloire, mon amour, vous ordonnent de vivre :
Venez, madame; il faut les en croire, et me suivre.

IPHIGÉNIE.

Qui? moi? que, contre un père osant me révolter,
Je mérite la mort que j'irais éviter?
Où serait le respect et ce devoir suprême...

ACHILLE.

Vous suivrez un époux avoué par lui-même.
C'est un titre qu'en vain il prétend me voler :
Ne fait-il des serments que pour les violer?
Vous-même, que retient un devoir si sévère,
Quand il vous donne à moi, n'est-il point votre père?
Suivez-vous seulement ses ordres absolus
Quand il cesse de l'être, et ne vous connaît plus?
Enfin c'est trop tarder, ma princesse; et ma crainte...

IPHIGÉNIE.

Quoi, seigneur! vous iriez jusques à la contrainte?
D'un coupable transport écoutant la chaleur,
Vous pourriez ajouter ce comble à mon malheur?
Ma gloire vous serait moins chère que ma vie?
Ah, seigneur! épargnez la triste Iphigénie.
Asservie à des lois que j'ai dû respecter,
C'est déjà trop pour moi que de vous écouter :
Ne portez pas plus loin votre injuste victoire,
Ou, par mes propres mains immolée à ma gloire,
Je saurai m'affranchir, dans ces extrémités,
Du secours dangereux que vous me présentez.

ACHILLE.

Eh bien, n'en parlons plus. Obéissez, cruelle,
Et cherchez une mort qui vous semble si belle :
Portez à votre père un cœur où j'entrevoi
Moins de respect pour lui que de haine pour moi.
Une juste fureur s'empare de mon âme :
Vous allez à l'autel; et moi, j'y cours, madame.
Si de sang et de morts le ciel est affamé,
Jamais de plus de sang ses autels n'ont fumé.
A mon aveugle amour tout sera légitime :
Le prêtre deviendra la première victime;

Le bûcher, par mes mains détruit et renversé,
Dans le sang des bourreaux nagera dispersé;
Et si, dans les horreurs de ce désordre extrême,
Votre père frappé tombe et périt lui-même,
Alors, de vos respects voyant les tristes fruits,
Reconnaissez les coups que vous aurez conduits.

IPHIGÉNIE.

Ah, seigneur! Ah, cruel!... Mais il fuit, il m'échappe.
O toi qui veux ma mort, me voilà seule, frappe;
Termine, juste ciel, ma vie et mon effroi,
Et lance ici des traits qui n'accablent que moi!

SCÈNE III.

CLYTEMNESTRE, IPHIGÉNIE, EURYBATE, ÆGINE, GARDES.

CLYTEMNESTRE.

Oui, je la défendrai contre toute l'armée.
Lâches, vous trahissez votre reine opprimée!

EURYBATE.

Non, madame, il suffit que vous me commandiez :
Vous nous verrez combattre et mourir à vos pieds.
Mais de nos faibles mains que pouvez-vous attendre?
Contre tant d'ennemis qui vous pourra défendre?
Ce n'est plus un vain peuple en désordre assemblé;
C'est d'un zèle fatal tout le camp aveuglé.
Plus de pitié. Calchas seul règne, seul commande :
La piété sévère exige son offrande.
Le roi de son pouvoir se voit déposséder,
Et lui-même au torrent nous contraint de céder.
Achille, à qui tout cède, Achille à cet orage
Voudrait lui-même en vain opposer son courage :
Que fera-t-il, madame? et qui peut dissiper
Tous les flots d'ennemis prêts à l'envelopper?

CLYTEMNESTRE.

Qu'ils viennent donc sur moi prouver leur zèle impie,
Et m'arrachent ce peu qui me reste de vie!
La mort seule, la mort pourra rompre les nœuds
Dont mes bras nous vont joindre et lier toutes deux :
Mon corps sera plutôt séparé de mon âme,
Que je souffre jamais... Ah, ma fille!

IPHIGÉNIE.

Ah, madame!
Sous quel astre cruel avez-vous mis au jour
Le malheureux objet d'une si tendre amour!
Mais que pouvez-vous faire en l'état où nous sommes?
Vous avez à combattre et les dieux et les hommes.
Contre un peuple en fureur vous exposerez-vous?
N'allez point, dans un camp rebelle à votre époux,
Seule à me retenir vainement obstinée,
Par des soldats peut-être indignement traînée,
Présenter, pour tout fruit d'un déplorable effort,
Un spectacle à mes yeux plus cruel que la mort.
Allez : laissez aux Grecs achever leur ouvrage,
Et quittez pour jamais un malheureux rivage;
Du bûcher qui m'attend, trop voisin de ces lieux,
La flamme de trop près viendrait frapper vos yeux.
Surtout, si vous m'aimez, par cet amour de mère,
Ne reprochez jamais mon trépas à mon père.

CLYTEMNESTRE.

Lui, par qui votre cœur à Calchas présenté...

IPHIGÉNIE.

Pour me rendre à vos pleurs que n'a-t-il point tenté?

CLYTEMNESTRE.

Par quelle trahison le cruel m'a déçue!

IPHIGÉNIE.

Il me cédait aux dieux dont il m'avait reçue.
Ma mort n'emporte pas tout le fruit de vos feux :
De l'amour qui vous joint vous avez d'autres nœuds;
Vos yeux me reverront dans Oreste mon frère.
Puisse-t-il être, hélas! moins funeste à sa mère!
D'un peuple impatient vous entendez la voix.
Daignez m'ouvrir vos bras pour la dernière fois,
Madame; et rappelant votre vertu sublime...
Eurybate, à l'autel conduisez la victime.

SCÈNE IV.

CLYTEMNESTRE, ÆGINE, GARDES.

CLYTEMNESTRE.

Ah! vous n'irez pas seule, et je ne prétends pas...
Mais on se jette en foule au-devant de mes pas.
Perfides! contentez votre soif sanguinaire.

ÆGINE.

Où courez-vous, madame? et que voulez-vous faire?

CLYTEMNESTRE.

Hélas! je me consume en impuissants efforts,
Et rentre au trouble affreux dont à peine je sors.
Mourrai-je tant de fois sans sortir de la vie!

ÆGINE.

Ah! savez-vous le crime, et qui vous a trahie,
Madame? savez-vous quel serpent inhumain
Iphigénie avait retiré dans son sein?
Ériphile, en ces lieux par vous-même conduite,
A seule à tous les Grecs révélé votre fuite.

CLYTEMNESTRE.

O monstre, que Mégère en ses flancs a porté!
Monstre, que dans nos bras les enfers ont jeté!
Quoi! tu ne mourras point! Quoi pour punir son [crime...
Mais où va ma douleur chercher une victime?
Quoi! pour noyer les Grecs et leurs mille vaisseaux,
Mer, tu n'ouvriras pas des abîmes nouveaux!
Quoi! lorsque, les chassant du port qui les recèle,
L'Aulide aura vomi leur flotte criminelle,
Les vents, les mêmes vents si longtemps accusés,
Ne te couvriront pas de ses vaisseaux brisés!

Et toi, soleil, et toi, qui, dans cette contrée,
Reconnais l'héritier et le vrai fils d'Atrée,
Toi, qui n'osas du père éclairer le festin,
Recule, ils t'ont appris ce funeste chemin.
Mais, cependant, ô ciel! ô mère infortunée!
De festons odieux ma fille couronnée
Tend la gorge aux couteaux par son père apprêtés!
Calchas va dans son sang... Barbares! arrêtez :
C'est le pur sang du dieu qui lance le tonnerre...
J'entends gronder la foudre, et sens trembler la terre :
Un dieu vengeur, un dieu fait retentir ces coups...

SCÈNE V.

CLYTEMNESTRE, ARCAS, ÆGINE, GARDES.

ARCAS.

N'en doutez point, madame, un dieu combat pour
Achille, en ce moment, exauce vos prières; [vous.
Il a brisé des Grecs les trop faibles barrières :
Achille est à l'autel, Calchas est éperdu :
Le fatal sacrifice est encor suspendu.
On se menace, on court, l'air gémit, le fer brille.
Achille fait ranger autour de votre fille
Tous ses amis, pour lui prêts à se dévouer.
Le triste Agamemnon, qui n'ose l'avouer,
Pour détourner ses yeux des meurtres qu'il présage,
Ou pour cacher ses pleurs, s'est voilé le visage.
Venez, puisqu'il se tait, venez par vos discours
De votre défenseur appuyer le secours.
Lui-même de sa main, de sang toute fumante,
Il veut entre vos bras remettre son amante;
Lui-même il m'a chargé de conduire vos pas :
Ne craignez rien...

CLYTEMNESTRE.

Moi, craindre! Ah! courons, cher Arcas;
Le plus affreux péril n'a rien dont je pâlisse.
J'irai partout... Mais dieux! ne vois-je pas Ulysse?
C'est lui : ma fille est morte! Arcas, il n'est plus temps!

SCÈNE VI.

ULYSSE, CLYTEMNESTRE, ARCAS, ÆGINE, GARDES.

ULYSSE.

Non, votre fille vit, et les dieux sont contents.
Rassurez-vous : le ciel a voulu vous la rendre.

CLYTEMNESTRE.

Elle vit! Et c'est vous qui venez me l'apprendre!

ULYSSE.

Oui, c'est moi qui longtemps, contre elle et contre
Ai cru devoir, madame, affermir votre époux; [vous,
Moi qui, jaloux tantôt de l'honneur de nos armes,
Par d'austères conseils ai fait couler vos larmes,
Et qui viens, puisque enfin le ciel est apaisé,
Réparer tout l'ennui que je vous ai causé.

CLYTEMNESTRE.

Ma fille! ah, prince! O ciel! je demeure éperdue.
Quel miracle, seigneur, quel dieu me l'a rendue?

ULYSSE.

Vous m'en voyez moi-même, en cet heureux moment,
Saisi d'horreur, de joie, et de ravissement.
Jamais jour n'a paru si mortel à la Grèce.
Déjà de tout le camp la discorde maîtresse
Avait sur tous les yeux mis son bandeau fatal,
Et donné du combat le funeste signal.
De ce spectacle affreux votre fille alarmée
Voyait pour elle Achille, et contre elle l'armée :
Mais, quoique seul pour elle, Achille furieux
Épouvantait l'armée, et partageait les dieux.
Déjà de traits en l'air s'élevait un nuage;
Déjà coulait le sang, prémices du carnage :
Entre les deux partis Calchas s'est avancé,
L'œil farouche, l'air sombre, et le poil hérissé,
Terrible, et plein du dieu qui l'agitait sans doute :
« Vous, Achille, a-t-il dit, et vous, Grecs, qu'on m'écou-
« Le dieu qui maintenant vous parle par ma voix [te,
« M'explique son oracle, et m'instruit de son choix.
« Un autre sang d'Hélène, une autre Iphigénie
« Sur ce bord immolée y doit laisser sa vie.
« Thésée avec Hélène uni secrètement
« Fit succéder l'hymen à son enlèvement :
« Une fille en sortit, que sa mère a celée;
« Du nom d'Iphigénie elle fut appelée.
« Je vis moi-même alors ce fruit de leurs amours :
« D'un sinistre avenir je menaçai ses jours.
« Sous un nom emprunté sa noire destinée
« Et ses propres fureurs ici l'ont amenée.
« Elle me voit, m'entend, elle est devant vos yeux;
« Et c'est elle, en un mot, que demandent les dieux. »
Ainsi parle Calchas. Tout le camp immobile
L'écoute avec frayeur, et regarde Ériphile.
Elle était à l'autel; et peut-être en son cœur
Du fatal sacrifice accusait la lenteur.
Elle-même tantôt, d'une course subite,
Était venue aux Grecs annoncer votre fuite.
On admire en secret sa naissance et son sort.
Mais puisque Troie enfin est le prix de sa mort,
L'armée à haute voix se déclare contre elle,
Et prononce à Calchas sa sentence mortelle.
Déjà pour la saisir Calchas lève le bras :
« Arrête, a-t-elle dit, et ne m'approche pas.
« Le sang de ces héros dont tu me fais descendre
« Sans tes profanes mains saura bien se répandre. »
Furieuse, elle vole, et, sur l'autel prochain,
Prend le sacré couteau, le plonge dans son sein.
A peine son sang coule et fait rougir la terre,

Les dieux font sur l'autel entendre le tonnerre;
Les vents agitent l'air d'heureux frémissements,
Et la mer leur répond par des mugissements;
La rive au loin gémit, blanchissante d'écume;
La flamme du bûcher d'elle-même s'allume;
Le ciel brille d'éclairs, s'entr'ouvre, et parmi nous
Jette une sainte horreur qui nous rassure tous.
Le soldat étonné dit que dans une nue
Jusque sur le bûcher Diane est descendue;
Et croit que, s'élevant au travers de ses feux,
Elle portait au ciel notre encens et nos vœux.
Tout s'empresse, tout part. La seule Iphigénie
Dans ce commun bonheur pleure son ennemie.
Des mains d'Agamemnon venez la recevoir;
Venez : Achille et lui, brûlant de vous revoir,
Madame, et désormais tous deux d'intelligence,
Sont prêts à confirmer leur auguste alliance.

CLYTEMNESTRE.

Par quel prix, quel encens, ô ciel, puis-je jamais
Récompenser Achille, et payer tes bienfaits!

FIN D'IPHIGÉNIE.

PHÈDRE,

TRAGÉDIE. — 1677.

PRÉFACE.

Voici encore une tragédie dont le sujet est pris d'Euripide. Quoique j'aie suivi une route un peu différente de celle de cet auteur pour la conduite de l'action, je n'ai pas laissé d'enrichir ma pièce de tout ce qui m'a paru le plus éclatant dans la sienne. Quand je ne lui devrais que la seule idée du caractère de Phèdre, je pourrais dire que je lui dois ce que j'ai peut-être mis de plus raisonnable sur le théâtre. Je ne suis point étonné que ce caractère ait eu un succès si heureux du temps d'Euripide, et qu'il ait encore si bien réussi dans notre siècle, puisqu'il a toutes les qualités qu'Aristote demande dans le héros de la tragédie, et qui sont propres à exciter la compassion et la terreur. En effet, Phèdre n'est ni tout à fait coupable, ni tout à fait innocente : elle est engagée, par sa destinée et par la colère des dieux, dans une passion illégitime dont elle a horreur toute la première : elle fait tous ses efforts pour la surmonter : elle aime mieux se laisser mourir que de la déclarer à personne; et lorsqu'elle est forcée de la découvrir, elle en parle avec une confusion qui fait bien voir que son crime est plutôt une punition des dieux qu'un mouvement de sa volonté.

J'ai même pris soin de la rendre un peu moins odieuse qu'elle n'est dans les tragédies des anciens, où elle se résout d'elle-même à accuser Hippolyte. J'ai cru que la calomnie avait quelque chose de trop bas et de trop noir pour la mettre dans la bouche d'une princesse qui a d'ailleurs des sentiments si nobles et si vertueux. Cette bassesse m'a paru plus convenable à une nourrice, qui pouvait avoir des inclinations plus serviles, et qui néanmoins n'entreprend cette fausse accusation que pour sauver la vie et l'honneur de sa maîtresse. Phèdre n'y donne les mains que parce qu'elle est dans une agitation d'esprit qui la met hors d'elle-même; et elle vient un moment après dans le dessein de justifier l'innocence, et de déclarer la vérité.

Hippolyte est accusé, dans Euripide et dans Sénèque, d'avoir en effet violé sa belle-mère : *vim corpus tulit* [1]. Mais il n'est ici accusé que d'en avoir eu le dessein. J'ai voulu épargner à Thésée une confusion qui l'aurait pu rendre moins agréable aux spectateurs.

Pour ce qui est du personnage d'Hippolyte, j'avais remarqué dans les anciens qu'on reprochait à Euripide de l'avoir représenté comme un philosophe exempt de toute imperfection : ce qui faisait que la mort de ce jeune prince causait beaucoup plus d'indignation que de pitié. J'ai cru lui devoir donner quelque faiblesse qui le rendrait un peu coupable envers son père, sans pourtant lui rien ôter de cette grandeur d'âme avec laquelle il épargne l'honneur de Phèdre, et se laisse opprimer sans l'accuser. J'appelle faiblesse la passion qu'il ressent malgré lui pour Aricie, qui est la fille et la sœur des ennemis mortels de son père.

Cette Aricie n'est point un personnage de mon invention. Virgile dit qu'Hippolyte l'épousa, et en eut un fils, après qu'Esculape l'eut ressuscité [1]. Et j'ai lu encore dans quelques auteurs qu'Hippolyte avait épousé et emmené en Italie une jeune Athénienne de grande naissance, qui s'appelait Aricie, et qui avait donné son nom à une petite ville d'Italie.

Je rapporte ces autorités, parce que je me suis très-scrupuleusement attaché à suivre la fable. J'ai même suivi l'histoire de Thésée, telle qu'elle est dans Plutarque.

C'est dans cet historien que j'ai trouvé que ce qui avait donné occasion de croire que Thésée fût descendu dans les enfers pour enlever Proserpine, était un voyage que ce prince avait fait en Épire vers la source de l'Achéron, chez un roi dont Pirithoüs voulait enlever la femme, et qui arrêta Thésée prisonnier, après avoir fait mourir Pirithoüs. Ainsi j'ai tâché de conserver la vraisemblance de l'histoire, sans rien perdre des ornements de la fable, qui fournit extrêmement à la poésie; et le bruit de la mort de Thésée, fondé sur ce voyage fabuleux, donne lieu à Phèdre de faire une déclaration d'amour qui devient une des principales causes de son malheur, et qu'elle n'aurait jamais osé faire tant qu'elle aurait cru que son mari était vivant.

Au reste, je n'ose encore assurer que cette pièce soit en effet la meilleure de mes tragédies. Je laisse et aux lecteurs et au temps à décider de son véritable prix. Ce que je puis assurer, c'est que je n'en ai point fait où la vertu soit plus mise en jour que dans celle-ci; les moindres fautes y sont sévèrement punies : la seule pensée du crime y est regardée avec autant d'horreur que le crime même; les faiblesses de l'amour y passent pour de vraies faiblesses : les passions n'y sont présentées aux yeux que pour montrer tout le désordre dont elles sont cause; et le vice y est peint partout avec des couleurs qui en font connaître et haïr la difformité. C'est là proprement le but que tout homme qui travaille pour le public doit se proposer; et c'est ce que les

[1] Act. III, sc. II.

[1] *Æneid.* lib. VII.

premiers poëtes tragiques avaient en vue sur toute chose. Leur théâtre était une école où la vertu n'était pas moins bien enseignée que dans les écoles des philosophes. Aussi Aristote a bien voulu donner des règles du poëme dramatique; et Socrate, le plus sage des philosophes, ne dédaignait pas de mettre la main aux tragédies d'Euripide. Il serait à souhaiter que nos ouvrages fussent aussi solides et aussi pleins d'utiles instructions que ceux de ces poëtes. Ce serait peut-être un moyen de réconcilier la tragédie avec quantité de personnes célèbres par leur piété et par leur doctrine, qui l'ont condamnée dans ces derniers temps, et qui en jugeraient sans doute plus favorablement, si les auteurs songeaient autant à instruire leurs spectateurs qu'à les divertir, et s'ils suivaient en cela la véritable intention de la tragédie.

PERSONNAGES.

THÉSÉE, fils d'Égée, roi d'Athènes.
PHÈDRE, femme de Thésée, fille de Minos et de Pasiphaé.
HIPPOLYTE, fils de Thésée, et d'Antiope, reine des Amazones.
ARICIE, princesse du sang royal d'Athènes.
THÉRAMÈNE, gouverneur d'Hippolyte.
ŒNONE, nourrice et confidente de Phèdre.
ISMÈNE, confidente d'Aricie.
PANOPE, femme de la suite de Phèdre.
GARDES.

La scène est à Trézène, ville du Péloponèse.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

HIPPOLYTE, THÉRAMÈNE.

HIPPOLYTE.

Le dessein en est pris : je pars, cher Théramène,
Et quitte le séjour de l'aimable Trézène.
Dans le doute mortel dont je suis agité,
Je commence à rougir de mon oisiveté.
Depuis plus de six mois éloigné de mon père,
J'ignore le destin d'une tête si chère;
J'ignore jusqu'aux lieux qui le peuvent cacher.

THÉRAMÈNE.

Et dans quels lieux, seigneur, l'allez-vous donc cher-
Déjà, pour satisfaire à votre juste crainte, [cher?
J'ai couru les deux mers que sépare Corinthe;
J'ai demandé Thésée aux peuples de ces bords
Où l'on voit l'Achéron se perdre chez les morts;
J'ai visité l'Élide, et laissant le Ténare,
Passé jusqu'à la mer qui vit tomber Icare :
Sur quel espoir nouveau, dans quels heureux climats
Croyez-vous découvrir la trace de ses pas?
Qui sait même, qui sait si le roi votre père
Veut que de son absence on sache le mystère?
Et si, lorsque avec vous nous tremblons pour ses jours,
Tranquille, et nous cachant de nouvelles amours,
Ce héros n'attend point qu'une amante abusée...

HIPPOLYTE.

Cher Théramène, arrête, et respecte Thésée.
De ses jeunes erreurs désormais revenu,
Par un indigne obstacle il n'est point retenu;
Et fixant de ses vœux l'inconstance fatale,
Phèdre depuis longtemps ne craint plus de rivale.
Enfin, en le cherchant, je suivrai mon devoir,
Et je fuirai ces lieux, que je n'ose plus voir.

THÉRAMÈNE.

Eh! depuis quand, seigneur, craignez-vous la présence
De ces paisibles lieux si chers à votre enfance,
Et dont je vous ai vu préférer le séjour
Au tumulte pompeux d'Athène et de la cour?
Quel péril, ou plutôt quel chagrin vous en chasse?

HIPPOLYTE.

Cet heureux temps n'est plus. Tout a changé de face,
Depuis que sur ces bords les dieux ont envoyé
La fille de Minos et de Pasiphaé.

THÉRAMÈNE.

J'entends : de vos douleurs la cause m'est connue.
Phèdre ici vous chagrine, et blesse votre vue.
Dangereuse marâtre, à peine elle vous vit,
Que votre exil d'abord signala son crédit.
Mais sa haine, sur vous autrefois attachée,
Ou s'est évanouie, ou s'est bien relâchée.
Et d'ailleurs quels périls vous peut faire courir
Une femme mourante, et qui cherche à mourir?
Phèdre, atteinte d'un mal qu'elle s'obstine à taire,
Lasse enfin d'elle-même et du jour qui l'éclaire,
Peut-elle contre vous former quelques desseins?

HIPPOLYTE.

Sa vaine inimitié n'est pas ce que je crains.
Hippolyte en partant fuit une autre ennemie;
Je fuis, je l'avoûrai, cette jeune Aricie,
Reste d'un sang fatal conjuré contre nous.

THÉRAMÈNE.

Quoi! vous-même, seigneur, la persécutez-vous?
Jamais l'aimable sœur des cruels Pallantides
Trempa-t-elle aux complots de ses frères perfides?
Et devez-vous haïr ses innocents appas?

HIPPOLYTE.

Si je la haïssais, je ne la fuirais pas.

THÉRAMÈNE.

Seigneur, m'est-il permis d'expliquer votre fuite?
Pourriez-vous n'être plus ce superbe Hippolyte
Implacable ennemi des amoureuses lois,
Et d'un joug que Thésée a subi tant de fois?
Vénus, par votre orgueil si longtemps méprisée,
Voudrait-elle à la fin justifier Thésée?
Et vous mettant au rang du reste des mortels,

Vous a-t-elle forcé d'encenser ses autels?
Aimeriez-vous, seigneur?

HIPPOLYTE.

Ami, qu'oses-tu dire?
Toi qui connais mon cœur depuis que je respire,
Des sentiments d'un cœur si fier, si dédaigneux,
Peux-tu me demander le désaveu honteux?
C'est peu qu'avec son lait une mère amazone
M'ait fait sucer encor cet orgueil qui t'étonne;
Dans un âge plus mûr moi-même parvenu,
Je me suis applaudi quand je me suis connu.
Attaché près de moi par un zèle sincère,
Tu me contais alors l'histoire de mon père.
Tu sais combien mon âme, attentive à ta voix,
S'échauffait aux récits de ses nobles exploits,
Quand tu me dépeignais ce héros intrépide
Consolant les mortels de l'absence d'Alcide,
Les monstres étouffés, et les brigands punis,
Procuste, Cercyon, et Sciron, et Sinis,
Et les os dispersés du géant d'Épidaure,
Et la Crète fumant du sang du Minotaure.
Mais quand tu récitais des faits moins glorieux,
Sa foi partout offerte, et reçue en cent lieux;
Hélène à ses parents dans Sparte dérobée;
Salamine témoin des pleurs de Péribée;
Tant d'autres, dont les noms lui sont même échappés,
Trop crédules esprits que sa flamme a trompés!
Ariane aux rochers contant ses injustices;
Phèdre enlevée enfin sous de meilleurs auspices;
Tu sais comme, à regret écoutant ce discours,
Je te pressais souvent d'en abréger le cours.
Heureux si j'avais pu ravir à la mémoire
Cette indigne moitié d'une si belle histoire!
Et moi-même, à mon tour, je me verrais lié!
Et les dieux jusque-là m'auraient humilié!
Dans mes lâches soupirs d'autant plus méprisable,
Qu'un long amas d'honneurs rend Thésée excusable,
Qu'aucuns monstres par moi domptés jusqu'aujour-
Ne m'ont acquis le droit de faillir comme lui! [d'hui,
Quand même ma fierté pourrait s'être adoucie,
Aurais-je pour vainqueur dû choisir Aricie?
Ne souviendrait-il plus à mes sens égarés
De l'obstacle éternel qui nous a séparés?
Mon père la réprouve, et par des lois sévères,
Il défend de donner des neveux à ses frères:
D'une tige coupable il craint un rejeton;
Il veut avec la sœur ensevelir leur nom;
Et que, jusqu'au tombeau soumise à sa tutelle,
Jamais les feux d'hymen ne s'allument pour elle.
Dois-je épouser ses droits contre un père irrité?
Donnerai-je l'exemple à la témérité?
Et dans un fol amour ma jeunesse embarquée...

THÉRAMÈNE.

Ah, seigneur! si votre heure est une fois marquée
Le ciel de nos raisons ne sait point s'informer.
Thésée ouvre vos yeux en voulant les fermer;
Et sa haine irritant une flamme rebelle,
Prête à son ennemie une grâce nouvelle.
Enfin d'un chaste amour pourquoi vous effrayer?
S'il a quelque douceur, n'osez-vous l'essayer?
En croirez-vous toujours un farouche scrupule?
Craint-on de s'égarer sur les traces d'Hercule?
Quels courages Vénus n'a-t-elle pas domptés?
Vous-même, où seriez-vous, vous qui la combattez,
Si toujours Antiope à ses lois opposée
D'une pudique ardeur n'eût brûlé pour Thésée?
Mais que sert d'affecter un superbe discours?
Avouez-le, tout change; et depuis quelques jours,
On vous voit moins souvent, orgueilleux et sauvage;
Tantôt faire voler un char sur le rivage,
Tantôt, savant dans l'art par Neptune inventé,
Rendre docile au frein un coursier indompté;
Les forêts de nos cris moins souvent retentissent;
Chargés d'un feu secret, vos yeux s'appesantissent;
Il n'en faut point douter; vous aimez, vous brûlez;
Vous périssez d'un mal que vous dissimulez:
La charmante Aricie a-t-elle su vous plaire?

HIPPOLYTE.

Théramène, je pars, et vais chercher mon père.

THÉRAMÈNE.

Ne verrez-vous point Phèdre avant que de partir,
Seigneur?

HIPPOLYTE.

C'est mon dessein: tu peux l'en avertir.
Voyons-la, puisque ainsi mon devoir me l'ordonne.
Mais quel nouveau malheur trouble sa chère Œnone?

SCÈNE II.

HIPPOLYTE, THÉRAMÈNE, ŒNONE.

ŒNONE.

Hélas! seigneur, quel trouble au mien peut être égal?
La reine touche presque à son terme fatal.
En vain à l'observer jour et nuit je m'attache;
Elle meurt dans mes bras d'un mal qu'elle me cache.
Un désordre éternel règne dans son esprit;
Son chagrin inquiet l'arrache de son lit:
Elle veut voir le jour: et sa douleur profonde
M'ordonne toutefois d'écarter tout le monde...
Elle vient.

HIPPOLYTE.

Il suffit: je la laisse en ces lieux,
Et ne lui montre point un visage odieux.

SCÈNE III.

PHÈDRE, ŒNONE.

PHÈDRE.

N'allons point plus avant, demeurons, chère Œnone.
Je ne me soutiens plus; ma force m'abandonne :
Mes yeux sont éblouis du jour que je revoi,
Et mes genoux tremblants se dérobent sous moi.
Hélas!

(*Elle s'assied.*)

ŒNONE.

Dieux tout-puissants, que nos pleurs vous apaisent!

PHÈDRE.

Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent!
Quelle importune main, en formant tous ces nœuds,
A pris soin sur mon front d'assembler mes cheveux?
Tout m'afflige, me nuit, et conspire à me nuire.

ŒNONE.

Comme on voit tous ses vœux l'un l'autre se détruire!
Vous-même, condamnant vos injustes desseins,
Tantôt à vous parer vous excitiez nos mains;
Vous-même, rappelant votre force première,
Vous vouliez vous montrer et revoir la lumière.
Vous la voyez, madame; et, prête à vous cacher,
Vous haïssez le jour que vous veniez chercher!

PHÈDRE.

Noble et brillant auteur d'une triste famille,
Toi dont ma mère osait se vanter d'être fille,
Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois,
Soleil, je te viens voir pour la dernière fois!

ŒNONE.

Quoi! vous ne perdrez point cette cruelle envie?
Vous verrai-je toujours, renonçant à la vie,
Faire de votre mort les funestes apprêts?

PHÈDRE.

Dieux! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts!
Quand pourrai-je, au travers d'une noble poussière,
Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière?

ŒNONE.

Quoi! madame?

PHÈDRE.

Insensée! où suis-je? et qu'ai-je dit?
Où laissé-je égarer mes vœux et mon esprit?
Je l'ai perdu : les dieux m'en ont ravi l'usage.
Œnone, la rougeur me couvre le visage:
Je te laisse trop voir mes honteuses douleurs;
Et mes yeux malgré moi se remplissent de pleurs.

ŒNONE.

Ah! s'il vous faut rougir, rougissez d'un silence
Qui de vos maux encore aigrit la violence.
Rebelle à tous nos soins, sourde à tous nos discours,
Voulez-vous, sans pitié, laisser finir vos jours?
Quelle fureur les borne au milieu de leur course?
Quel charme ou quel poison en a tari la source?
Les ombres par trois fois ont obscurci les cieux
Depuis que le sommeil n'est entré dans vos yeux;
Et le jour a trois fois chassé la nuit obscure
Depuis que votre corps languit sans nourriture.
A quel affreux dessein vous laissez-vous tenter?
De quel droit sur vous-même osez-vous attenter?
Vous offensez les dieux auteurs de votre vie;
Vous trahissez l'époux à qui la foi vous lie;
Vous trahissez enfin vos enfants malheureux,
Que vous précipitez sous un joug rigoureux.
Songez qu'un même jour leur ravira leur mère
Et rendra l'espérance au fils de l'étrangère,
A ce fier ennemi de vous, de votre sang,
Ce fils qu'une Amazone a porté dans son flanc,
Cet Hippolyte...

PHÈDRE.

Ah! dieux!

ŒNONE.

Ce reproche vous touche?

PHÈDRE.

Malheureuse! quel nom est sorti de ta bouche!

ŒNONE.

Eh bien! votre colère éclate avec raison :
J'aime à vous voir frémir à ce funeste nom.
Vivez donc : que l'amour, le devoir vous excite.
Vivez; ne souffrez pas que le fils d'une Scythe
Accablant vos enfants d'un empire odieux,
Commande au plus beau sang de la Grèce et des dieux.
Mais ne différez point; chaque moment vous tue :
Réparez promptement votre force abattue,
Tandis que de vos jours prêts à se consumer
Le flambeau dure encore et peut se rallumer.

PHÈDRE.

J'en ai trop prolongé la coupable durée.

ŒNONE.

Quoi! de quelques remords êtes-vous déchirée?
Quel crime a pu produire un trouble si pressant?
Vos mains n'ont point trempé dans le sang innocent?

PHÈDRE.

Grâces au ciel, mes mains ne sont point criminelles.
Plût aux dieux que mon cœur fût innocent comme el-
[les!

ŒNONE.

Et quel affreux projet avez-vous enfanté
Dont votre cœur encor doive être épouvanté?

PHÈDRE.

Je t'en ai dit assez : épargne-moi le reste.
Je meurs, pour ne point faire un aveu si funeste.

ŒNONE.

Mourez donc, et gardez un silence inhumain;
Mais pour fermer vos yeux cherchez une autre main.
Quoiqu'il vous reste à peine une faible lumière,
Mon âme chez les morts descendra la première;
Mille chemins ouverts y conduisent toujours,
Et ma juste douleur choisira les plus courts.

Cruelle! quand ma foi vous a-t-elle déçue?
Songez-vous qu'en naissant mes bras vous ont reçue?
Mon pays, mes enfants, pour vous j'ai tout quitté.
Réserviez-vous ce prix à ma fidélité?

PHÈDRE.

Quel fruit espères-tu de tant de violence?
Tu frémiras d'horreur si je romps le silence.

ŒNONE.

Et que me direz-vous qui ne cède, grands dieux!
A l'horreur de vous voir expirer à mes yeux?

PHÈDRE.

Quand tu sauras mon crime et le sort qui m'accable,
Je n'en mourrai pas moins : j'en mourrai plus coupable.

ŒNONE.

Madame, au nom des pleurs que j'ai pour vous versés,
Par vos faibles genoux que je tiens embrassés,
Délivrez mon esprit de ce funeste doute.

PHÈDRE.

Tu le veux? lève-toi.

ŒNONE.

Parlez : je vous écoute.

PHÈDRE.

Ciel! que lui vais-je dire? et par où commencer?

ŒNONE.

Par de vaines frayeurs cessez de m'offenser.

PHÈDRE.

O haine de Vénus! ô fatale colère!
Dans quels égarements l'amour jeta ma mère!

ŒNONE.

Oublions-les, madame; et qu'à tout l'avenir
Un silence éternel cache ce souvenir.

PHÈDRE.

Ariane, ma sœur! de quel amour blessée
Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée!

ŒNONE.

Que faites-vous, madame? et quel mortel ennui
Contre tout votre sang vous anime aujourd'hui?

PHÈDRE.

Puisque Vénus le veut, de ce sang déplorable
Je péris la dernière et la plus misérable.

ŒNONE.

Aimez-vous?

PHÈDRE.

De l'amour j'ai toutes les fureurs.

ŒNONE.

Pour qui?

PHÈDRE.

Tu vas ouïr le comble des horreurs...
J'aime... A ce nom fatal, je tremble, je frissonne.
J'aime...

ŒNONE.

Qui?

PHÈDRE.

Tu connais ce fils de l'Amazone,
Ce prince si longtemps par moi-même opprimé...

ŒNONE.

Hippolyte? grands dieux!

PHÈDRE.

C'est toi qui l'as nommé!

ŒNONE.

Juste ciel! tout mon sang dans mes veines se glace!
O désespoir! ô crime! ô déplorable race!
Voyage infortuné! Rivage malheureux,
Fallait-il approcher de tes bords dangereux!

PHÈDRE.

Mon mal vient de plus loin. A peine au fils d'Égée
Sous les lois de l'hymen je m'étais engagée,
Mon repos, mon bonheur semblait être affermi;
Athènes me montra mon superbe ennemi :
Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue;
Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue;
Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler;
Je sentis tout mon corps et transir et brûler :
Je reconnus Vénus et ses feux redoutables,
D'un sang qu'elle poursuit tourments inévitables!
Par des vœux assidus je crus les détourner :
Je lui bâtis un temple, et pris soin de l'orner;
De victimes moi-même à toute heure entourée,
Je cherchais dans leurs flancs ma raison égarée :
D'un incurable amour remèdes impuissants!
En vain sur les autels ma main brûlait l'encens!
Quand ma bouche implorait le nom de la déesse,
J'adorais Hippolyte; et, le voyant sans cesse,
Même au pied des autels que je faisais fumer,
J'offrais tout à ce dieu que je n'osais nommer.
Je l'évitais partout. O comble de misère!
Mes yeux le retrouvaient dans les traits de son père
Contre moi-même enfin j'osai me révolter :
J'excitai mon courage à le persécuter.
Pour bannir l'ennemi dont j'étais idolâtre,
J'affectai les chagrins d'une injuste marâtre;
Je pressai son exil; et mes cris éternels
L'arrachèrent du sein et des bras paternels.
Je respirais, Œnone; et, depuis son absence,
Mes jours moins agités coulaient dans l'innocence :
Soumise à mon époux, et cachant mes ennuis,
De son fatal hymen je cultivais les fruits.
Vaines précautions! Cruelle destinée!
Par mon époux lui-même à Trézène amené,
J'ai revu l'ennemi que j'avais éloigné :
Ma blessure trop vive aussitôt a saigné.
Ce n'est plus une ardeur dans mes veines cachée :
C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.
J'ai conçu pour mon crime une juste terreur;
J'ai pris la vie en haine, et ma flamme en horreur;
Je voulais en mourant prendre soin de ma gloire,
Et dérober au jour une flamme si noire :
Je n'ai pu soutenir tes larmes, tes combats;
Je t'ai tout avoué; je ne m'en repens pas.

Pourvu que, de ma mort respectant les approches,
Tu ne m'affliges plus par d'injustes reproches,
Et que tes vains secours cessent de rappeler
Un reste de chaleur tout prêt à s'exhaler.

SCÈNE IV.

PHÈDRE, ŒNONE, PANOPE.

PANOPE.

Je voudrais vous cacher une triste nouvelle,
Madame : mais il faut que je vous la révèle.
La mort vous a ravi votre invincible époux;
Et ce malheur n'est plus ignoré que de vous.

ŒNONE.

Panope, que dis-tu?

PANOPE.

Que la reine abusée
En vain demande au ciel le retour de Thésée;
Et que, par des vaisseaux arrivés dans le port,
Hippolyte son fils vient d'apprendre sa mort.

PHÈDRE.

Ciel!

PANOPE.

Pour le choix d'un maître Athènes se partage :
Au prince votre fils l'un donne son suffrage,
Madame; et de l'État l'autre oubliant les lois
Au fils de l'étrangère ose donner sa voix.
On dit même qu'au trône une brigue insolente
Veut placer Aricie et le sang de Pallante.
J'ai cru de ce péril vous devoir avertir.
Déjà même Hippolyte est tout prêt à partir;
Et l'on craint, s'il paraît dans ce nouvel orage,
Qu'il n'entraîne après lui tout un peuple volage.

ŒNONE.

Panope, c'est assez : la reine qui t'entend
Ne négligera point cet avis important.

SCÈNE V.

PHÈDRE, ŒNONE.

ŒNONE.

Madame, je cessais de vous presser de vivre;
Déjà même au tombeau je songeais à vous suivre;
Pour vous en détourner je n'avais plus de voix:
Mais ce nouveau malheur vous prescrit d'autres lois.
Votre fortune change et prend une autre face :
Le roi n'est plus, madame; il faut prendre sa place.
Sa mort vous laisse un fils à qui vous vous devez;
Esclave s'il vous perd, et roi si vous vivez.
Sur qui, dans son malheur, voulez-vous qu'il s'appuie?
Ses larmes n'auront plus de main qui les essuie;
Et ses cris innocents, portés jusques aux dieux,
Iront contre sa mère irriter ses aïeux.
Vivez; vous n'avez plus de reproche à vous faire :
Votre flamme devient une flamme ordinaire;
Thésée en expirant vient de rompre les nœuds
Qui faisaient tout le crime et l'horreur de vos feux.
Hippolyte pour vous devient moins redoutable;
Et vous pouvez le voir sans vous rendre coupable.
Peut-être, convaincu de votre aversion,
Il va donner un chef à la sédition :
Détrompez son erreur, fléchissez son courage.
Roi de ces bords heureux, Trézène est son partage;
Mais il sait que les lois donnent à votre fils
Les superbes remparts que Minerve a bâtis.
Vous avez l'un et l'autre une juste ennemie :
Unissez-vous tous deux pour combattre Aricie.

PHÈDRE.

Eh bien! à tes conseils je me laisse entraîner.
Vivons, si vers la vie on peut me ramener,
Et si l'amour d'un fils, en ce moment funeste,
De mes faibles esprits peut ranimer le reste.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

ARICIE, ISMÈNE.

ARICIE.

Hippolyte demande à me voir en ce lieu?
Hippolyte me cherche, et veut me dire adieu?
Ismène, dis-tu vrai? n'es-tu point abusée?

ISMÈNE.

C'est le premier effet de la mort de Thésée.
Préparez-vous, madame, à voir de tous côtés
Voler vers vous les cœurs par Thésée écartés.
Aricie, à la fin, de son sort est maîtresse,
Et bientôt à ses pieds verra toute la Grèce.

ARICIE.

Ce n'est donc point, Ismène, un bruit mal affermi?
Je cesse d'être esclave, et n'ai plus d'ennemi?

ISMÈNE.

Non, madame, les dieux ne vous sont plus contraires;
Et Thésée a rejoint les mânes de vos frères.

ARICIE.

Dit-on quelle aventure a terminé ses jours?

ISMÈNE.

On sème de sa mort d'incroyables discours.
On dit que, ravisseur d'une amante nouvelle,
Les flots ont englouti cet époux infidèle.
On dit même, et ce bruit est partout répandu,
Qu'avec Pirithoüs aux enfers descendu,
Il a vu le Cocyte et les rivages sombres,

Et s'est montré vivant aux infernales ombres;
Mais qu'il n'a pu sortir de ce triste séjour,
Et repasser les bords qu'on passe sans retour.

ARICIE.

Croirai-je qu'un mortel, avant sa dernière heure,
Peut pénétrer des morts la profonde demeure?
Quel charme l'attirait sur ces bords redoutés?

ISMÈNE.

Thésée est mort, madame, et vous seule en doutez :
Athènes en gémit; Trézène en est instruite,
Et déjà pour son roi reconnaît Hippolyte;
Phèdre, dans ce palais, tremblante pour son fils,
De ses amis troublés demande les avis.

ARICIE.

Et tu crois que pour moi plus humain que son père,
Hippolyte rendra ma chaîne plus légère;
Qu'il plaindra mes malheurs?

ISMÈNE.

Madame, je le croi.

ARICIE.

L'insensible Hippolyte est-il connu de toi?
Sur quel frivole espoir penses-tu qu'il me plaigne,
Et respecte en moi seule un sexe qu'il dédaigne?
Tu vois depuis quel temps il évite nos pas,
Et cherche tous les lieux où nous ne sommes pas.

ISMÈNE.

Je sais de ses froideurs tout ce que l'on récite;
Mais j'ai vu près de vous ce superbe Hippolyte;
Et même, en le voyant, le bruit de sa fierté
A redoublé pour lui ma curiosité.
Sa présence à ce bruit n'a point paru répondre :
Dès vos premiers regards je l'ai vu se confondre;
Ses yeux, qui vainement voulaient vous éviter,
Déjà pleins de langueur, ne pouvaient vous quitter.
Le nom d'amant peut-être offense son courage;
Mais il en a les yeux, s'il n'en a le langage.

ARICIE.

Que mon cœur, chère Ismène, écoute avidement
Un discours qui peut-être a peu de fondement!
O toi qui me connais, te semblait-il croyable
Que le triste jouet d'un sort impitoyable,
Un cœur toujours nourri d'amertume et de pleurs,
Dût connaître l'amour et ses folles douleurs?
Reste du sang d'un roi noble fils de la Terre,
Je suis seule échappée aux fureurs de la guerre :
J'ai perdu, dans la fleur de leur jeune saison,
Six frères... Quel espoir d'une illustre maison!
Le fer moissonna tout; et la terre humectée
But à regret le sang des neveux d'Érechthée.
Tu sais, depuis leur mort, quelle sévère loi
Défend à tous les Grecs de soupirer pour moi :
On craint que de la sœur les flammes téméraires
Ne raniment un jour la cendre de ses frères.
Mais tu sais bien aussi de quel œil dédaigneux
Je regardais ce soin d'un vainqueur soupçonneux :
Tu sais que, de tout temps à l'amour opposée,
Je rendais souvent grâce à l'injuste Thésée,
Dont l'heureuse rigueur secondait mes mépris.
Mes yeux alors, mes yeux n'avaient pas vu son fils.
Non que par les yeux seuls lâchement enchantée,
J'aime en lui sa beauté, sa grâce tant vantée,
Présents dont la nature a voulu l'honorer,
Qu'il méprise lui-même, et qu'il semble ignorer :
J'aime, je prise en lui de plus nobles richesses,
Les vertus de son père, et non point les faiblesses;
J'aime, je l'avoûrai, cet orgueil généreux
Qui jamais n'a fléchi sous le joug amoureux.
Phèdre en vain s'honorait des soupirs de Thésée :
Pour moi, je suis plus fière, et fuis la gloire aisée
D'arracher un hommage à mille autres offert,
Et d'entrer dans un cœur de toutes parts ouvert.
Mais de faire fléchir un courage inflexible,
De porter la douleur dans une âme insensible,
D'enchaîner un captif de ses fers étonné,
Contre un joug qui lui plaît vainement mutiné;
C'est là ce que je veux, c'est là ce qui m'irrite.
Hercule à désarmer coûtait moins qu'Hippolyte;
Et vaincu plus souvent, et plus tôt surmonté,
Préparait moins de gloire aux yeux qui l'ont dompté.
Mais, chère Ismène, hélas! quelle est mon imprudence!
On ne m'opposera que trop de résistance :
Tu m'entendras peut-être, humble dans mon ennui,
Gémir du même orgueil que j'admire aujourd'hui.
Hippolyte aimerait! Par quel bonheur extrême
Aurais-je pu fléchir...

ISMÈNE.

Vous l'entendrez lui-même :
Il vient à vous.

SCÈNE II.

HIPPOLYTE, ARICIE, ISMÈNE.

HIPPOLYTE.

Madame, avant que de partir,
J'ai cru de votre sort vous devoir avertir.
Mon père ne vit plus. Ma juste défiance
Présageait les raisons de sa trop longue absence :
La mort seule, bornant ses travaux éclatants,
Pouvait à l'univers le cacher si longtemps.
Les dieux livrent enfin à la Parque homicide
L'ami, le compagnon, le successeur d'Alcide.
Je crois que votre haine, épargnant ses vertus,
Écoute sans regret ces noms qui lui sont dus.
Un espoir adoucit ma tristesse mortelle :
Je puis vous affranchir d'une austère tutelle.
Je révoque des lois dont j'ai plaint la rigueur :
Vous pouvez disposer de vous, de votre cœur;

Et dans cette Trézène, aujourd'hui mon partage,
De mon aïeul Pitthée autrefois l'héritage,
Qui m'a, sans balancer, reconnu pour son roi,
Je vous laisse aussi libre, et plus libre que moi.

ARICIE.

Modérez des bontés dont l'excès m'embarrasse.
D'un soin si généreux honorer ma disgrâce,
Seigneur, c'est me ranger, plus que vous ne pensez,
Sous ces austères lois dont vous me dispensez.

HIPPOLYTE.

Du choix d'un successeur Athènes incertaine
Parle de vous, me nomme, et le fils de la reine.

ARICIE.

De moi, seigneur?

HIPPOLYTE.

Je sais, sans vouloir me flatter,
Qu'une superbe loi semble me rejeter :
La Grèce me reproche une mère étrangère.
Mais si pour concurrent je n'avais que mon frère,
Madame, j'ai sur lui de véritables droits
Que je saurais sauver du caprice des lois.
Un frein plus légitime arrête mon audace :
Je vous cède, ou plutôt je vous rends une place,
Un sceptre que jadis vos aïeux ont reçu
De ce fameux mortel que la Terre a conçu.
L'adoption le mit entre les mains d'Égée.
Athènes, par mon père accrue et protégée,
Reconnut avec joie un roi si généreux,
Et laissa dans l'oubli vos frères malheureux.
Athènes dans ses murs maintenant vous rappelle :
Assez elle a gémi d'une longue querelle;
Assez dans ses sillons votre sang englouti
A fait fumer le champ dont il était sorti.
Trézène m'obéit. Les campagnes de Crète
Offrent au fils de Phèdre une riche retraite.
L'Attique est votre bien. Je pars, et vais, pour vous,
Réunir tous les vœux partagés entre nous.

ARICIE.

De tout ce que j'entends, étonnée et confuse,
Je crains presque, je crains qu'un songe ne m'abuse.
Veillé-je? puis-je croire un semblable dessein?
Quel dieu, seigneur, quel dieu l'a mis dans votre sein?
Qu'à bon droit votre gloire en tous lieux est semée!
Et que la vérité passe la renommée!
Vous-même en ma faveur vous voulez vous trahir!
N'était-ce pas assez de ne me point haïr,
Et d'avoir si longtemps pu défendre votre âme
De cette inimitié...

HIPPOLYTE.

Moi, vous haïr, madame!
Avec quelques couleurs qu'on ait peint ma fierté,
Croit-on que dans ses flancs un monstre m'ait porté?
Quelles sauvages mœurs, quelle haine endurcie
Pourrait, en vous voyant, n'être point adoucie?
Ai-je pu résister au charme décevant...

ARICIE.

Quoi! seigneur...

HIPPOLYTE.

Je me suis engagé trop avant.
Je vois que la raison cède à la violence :
Puisque j'ai commencé de rompre le silence,
Madame, il faut poursuivre; il faut vous informer
D'un secret que mon cœur ne peut plus renfermer.
Vous voyez devant vous un prince déplorable,
D'un téméraire orgueil exemple mémorable,
Moi qui, contre l'amour fièrement révolté,
Aux fers de ses captifs ai longtemps insulté;
Qui, des faibles mortels déplorant les naufrages,
Pensais toujours du bord contempler les orages;
Asservi maintenant sous la commune loi,
Par quel trouble me vois-je emporté loin de moi!
Un moment a vaincu mon audace imprudente :
Cette âme si superbe est enfin dépendante.
Depuis près de six mois, honteux, désespéré,
Portant partout le trait dont je suis déchiré,
Contre vous, contre moi, vainement je m'éprouve :
Présente, je vous fuis; absente, je vous trouve;
Dans le fond des forêts votre image me suit;
La lumière du jour, les ombres de la nuit,
Tout retrace à mes yeux les charmes que j'évite;
Tout vous livre à l'envi le rebelle Hippolyte.
Moi-même, pour tout fruit de mes soins superflus,
Maintenant je me cherche, et ne me trouve plus :
Mon arc, mes javelots, mon char, tout m'importune;
Je ne me souviens plus des leçons de Neptune;
Mes seuls gémissements font retentir les bois,
Et mes coursiers oisifs ont oublié ma voix.
Peut-être le récit d'un amour si sauvage
Vous fait, en m'écoutant, rougir de votre ouvrage?
D'un cœur qui s'offre à vous quel farouche entretien!
Quel étrange captif pour un si beau lien!
Mais l'offrande à vos yeux en doit être plus chère :
Songez que je vous parle une langue étrangère;
Et ne rejetez pas des vœux mal exprimés,
Qu'Hippolyte sans vous n'aurait jamais formés.

SCÈNE III.

HIPPOLYTE, ARICIE, THÉRAMÈNE, ISMÈNE.

THÉRAMÈNE.

Seigneur, la reine vient, et je l'ai devancée :
Elle vous cherche.

HIPPOLYTE.

Moi?

THÉRAMÈNE

J'ignore sa pensée;

Mais on vous est venu demander de sa part :
Phèdre veut vous parler avant votre départ.

HIPPOLYTE.

Phèdre! Que lui dirai-je? et que peut-elle attendre...

ARICIE.

Seigneur, vous ne pouvez refuser de l'entendre :
Quoique trop convaincu de son inimitié,
Vous devez à ses pleurs quelque ombre de pitié.

HIPPOLYTE.

Cependant vous sortez. Et je pars : et j'ignore
Si je n'offense point les charmes que j'adore!
J'ignore si ce cœur que je laisse en vos mains...

ARICIE.

Partez, prince, et suivez vos généreux desseins :
Rendez de mon pouvoir Athènes tributaire.
J'accepte tous les dons que vous me voulez faire.
Mais cet empire enfin si grand, si glorieux,
N'est pas de vos présents le plus cher à mes yeux.

SCÈNE IV.

HIPPOLYTE, THÉRAMÈNE.

HIPPOLYTE.

Ami, tout est-il prêt? Mais la reine s'avance.
Va, que pour le départ tout s'arme en diligence.
Fais donner le signal, cours, ordonne; et revien
Me délivrer bientôt d'un fâcheux entretien.

SCÈNE V.

PHÈDRE, HIPPOLYTE, ŒNONE.

PHÈDRE, *à Œnone, dans le fond du théâtre.*

Le voici : vers mon cœur tout mon sang se retire.
J'oublie, en le voyant, ce que je viens lui dire.

ŒNONE.

Souvenez-vous d'un fils qui n'espère qu'en vous.

PHÈDRE.

On dit qu'un prompt départ vous éloigne de nous,
Seigneur. A vos douleurs je viens joindre mes larmes;
Je vous viens pour un fils expliquer mes alarmes.
Mon fils n'a plus de père; et le jour n'est pas loin
Qui de ma mort encor doit le rendre témoin.
Déjà mille ennemis attaquent son enfance :
Vous seul pouvez contre eux embrasser sa défense.
Mais un secret remords agite mes esprits :
Je crains d'avoir fermé votre oreille à ses cris;
Je tremble que sur lui votre juste colère
Ne poursuive bientôt une odieuse mère.

HIPPOLYTE.

Madame, je n'ai point des sentiments si bas.

PHÈDRE.

Quand vous me haïriez, je ne m'en plaindrais pas,
Seigneur : vous m'avez vue attachée à vous nuire;
Dans le fond de mon cœur vous ne pouviez pas lire.
A votre inimitié j'ai pris soin de m'offrir :
Aux bords que j'habitais je n'ai pu vous souffrir;
En public, en secret, contre vous déclarée,
J'ai voulu par des mers en être séparée;
J'ai même défendu, par une expresse loi,
Qu'on osât prononcer votre nom devant moi.
Si pourtant à l'offense on mesure la peine,
Si la haine peut seule attirer votre haine,
Jamais femme ne fut plus digne de pitié,
Et moins digne, seigneur, de votre inimitié.

HIPPOLYTE.

Des droits de ses enfants une mère jalouse
Pardonne rarement au fils d'une autre épouse;
Madame, je le sais : les soupçons importuns
Sont d'un second hymen les fruits les plus communs.
Toute autre aurait pour moi pris les mêmes ombrages,
Et j'en aurais peut-être essuyé plus d'outrages.

PHÈDRE.

Ah, seigneur! que le ciel, j'ose ici l'attester,
De cette loi commune a voulu m'excepter!
Qu'un soin bien différent me trouble et me dévore!

HIPPOLYTE.

Madame, il n'est pas temps de vous troubler encore :
Peut-être votre époux voit encore le jour;
Le ciel peut à nos pleurs accorder son retour.
Neptune le protége; et ce dieu tutélaire
Ne sera pas en vain imploré par mon père.

PHÈDRE.

On ne voit point deux fois le rivage des morts,
Seigneur : puisque Thésée a vu les sombres bords,
En vain vous espérez qu'un dieu vous le renvoie;
Et l'avare Achéron ne lâche point sa proie.
Que dis-je? il n'est point mort, puisqu'il respire en vous.
Toujours devant mes yeux je crois voir mon époux :
Je le vois, je lui parle; et mon cœur.... Je m'égare,
Seigneur; ma folle ardeur malgré moi se déclare.

HIPPOLYTE.

Je vois de votre amour l'effet prodigieux :
Tout mort qu'il est, Thésée est présent à vos yeux;
Toujours de son amour votre âme est embrasée.

PHÈDRE.

Oui, prince, je languis, je brûle pour Thésée :
Je l'aime, non point tel que l'ont vu les enfers,
Volage adorateur de mille objets divers,
Qui va du dieu des morts déshonorer la couche;
Mais fidèle, mais fier, et même un peu farouche,
Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi,
Tel qu'on dépeint nos dieux, ou tel que je vous voi.
Il avait votre port, vos yeux, votre langage;
Cette noble pudeur colorait son visage
Lorsque de notre Crète il traversa les flots,
Digne sujet des vœux des filles de Minos.

Que faisiez-vous alors? pourquoi, sans Hippolyte,
Des héros de la Grèce assembla-t-il l'élite?
Pourquoi, trop jeune encor, ne pûtes-vous alors
Entrer dans le vaisseau qui le mit sur nos bords?
Par vous aurait péri le monstre de la Crète,
Malgré tous les détours de sa vaste retraite :
Pour en développer l'embarras incertain,
Ma sœur du fil fatal eût armé votre main.
Mais non : dans ce dessein je l'aurais devancée;
L'amour m'en eût d'abord inspiré la pensée.
C'est moi, prince, c'est moi dont l'utile secours
Vous eût du labyrinthe enseigné les détours.
Que de soins m'eût coûtés cette tête charmante!
Un fil n'eût point assez rassuré votre amante :
Compagne du péril qu'il vous fallait chercher,
Moi-même devant vous j'aurais voulu marcher;
Et Phèdre au labyrinthe avec vous descendue
Se serait avec vous retrouvée ou perdue.

HIPPOLYTE.

Dieux! qu'est-ce que j'entends? Madame, oubliez-vous
Que Thésée est mon père, et qu'il est votre époux?

PHÈDRE.

Et sur quoi jugez-vous que j'en perds la mémoire,
Prince? Aurais-je perdu tout le soin de ma gloire?

HIPPOLYTE.

Madame, pardonnez : j'avoue en rougissant
Que j'accusais à tort un discours innocent.
Ma honte ne peut plus soutenir votre vue;
Et je vais...

PHÈDRE.

Ah, cruel! tu m'as trop entendue!
Je t'en ai dit assez pour te tirer d'erreur.
Eh bien! connais donc Phèdre et toute sa fureur :
J'aime! Ne pense pas qu'au moment que je t'aime,
Innocente à mes yeux, je m'approuve moi-même;
Ni que du fol amour qui trouble ma raison
Ma lâche complaisance ait nourri le poison;
Objet infortuné des vengeances célestes,
Je m'abhorre encor plus que tu ne me détestes.
Les dieux m'en sont témoins, ces dieux qui dans mon [flanc
Ont allumé le feu fatal à tout mon sang;
Ces dieux qui se sont fait une gloire cruelle
De séduire le cœur d'une faible mortelle.
Toi-même en ton esprit rappelle le passé :
C'est peu de t'avoir fui, cruel, je t'ai chassé;
J'ai voulu te paraître odieuse, inhumaine;
Pour mieux te résister, j'ai recherché ta haine.
De quoi m'ont profité mes inutiles soins?
Tu me haïssais plus, je ne t'aimais pas moins;
Tes malheurs te prêtaient encor de nouveaux charmes.
J'ai langui, j'ai séché dans les feux, dans les larmes :
Il suffit de tes yeux pour t'en persuader,
Si tes yeux un moment pouvaient me regarder...
Que dis-je? cet aveu que je te viens de faire,
Cet aveu si honteux, le crois-tu volontaire?
Tremblante pour un fils que je n'osais trahir,
Je te venais prier de ne le point haïr :
Faibles projets d'un cœur trop plein de ce qu'il aime!
Hélas! je ne t'ai pu parler que de toi-même!
Venge-toi, punis-moi d'un odieux amour :
Digne fils du héros qui t'a donné le jour,
Délivre l'univers d'un monstre qui t'irrite.
La veuve de Thésée ose aimer Hippolyte!
Crois-moi, ce monstre affreux ne doit point t'échapper;
Voilà mon cœur : c'est là que ta main doit frapper.
Impatient déjà d'expier son offense,
Au-devant de ton bras je le sens qui s'avance.
Frappe : ou si tu le crois indigne de tes coups,
Si ta haine m'envie un supplice si doux,
Ou si d'un sang trop vil ta main serait trempée,
Au défaut de ton bras prête-moi ton épée;
Donne.

ŒNONE.

Que faites-vous, madame! Justes dieux!
Mais on vient : évitez des témoins odieux!
Venez, rentrez; fuyez une honte certaine.

SCÈNE VI.

HIPPOLYTE, THÉRAMÈNE.

THÉRAMÈNE.

Est-ce Phèdre qui fuit, ou plutôt qu'on entraîne?
Pourquoi, seigneur, pourquoi ces marques de dou- [leur?
Je vous vois sans épée, interdit, sans couleur.

HIPPOLYTE.

Théramène, fuyons. Ma surprise est extrême.
Je ne puis sans horreur me regarder moi-même.
Phèdre... Mais non, grands dieux! qu'en un profond [oubli
Cet horrible secret demeure enseveli!

THÉRAMÈNE.

Si vous voulez partir, la voile est préparée.
Mais Athènes, seigneur, s'est déjà déclarée;
Ses chefs ont pris les voix de toutes ses tribus :
Votre frère l'emporte, et Phèdre a le dessus.

HIPPOLYTE.

Phèdre!

THÉRAMÈNE.

Un héraut chargé des volontés d'Athènes
De l'État en ses mains vient remettre les rênes.
Son fils est roi, seigneur.

HIPPOLYTE.

Dieux, qui la connaissez,
Est-ce donc sa vertu que vous récompensez?

THÉRAMÈNE.

Cependant un bruit sourd veut que le roi respire :
On prétend que Thésée a paru dans l'Épire.
Mais moi, qui l'y cherchai, seigneur, je sais trop bien...

HIPPOLYTE.

N'importe; écoutons tout, et ne négligeons rien.
Examinons ce bruit, remontons à sa source :
S'il ne mérite pas d'interrompre ma course,
Partons; et quelque prix qu'il en puisse coûter,
Mettons le sceptre aux mains dignes de le porter.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

PHÈDRE, ŒNONE.

PHÈDRE.

Ah! que l'on porte ailleurs les honneurs qu'on m'en-[voie :
Importune, peux-tu souhaiter qu'on me voie?
De quoi viens-tu flatter mon esprit désolé?
Cache-moi bien plutôt : je n'ai que trop parlé.
Mes fureurs au dehors ont osé se répandre :
J'ai dit ce que jamais on ne devait entendre.
Ciel! comme il m'écoutait! Par combien de détours
L'insensible a longtemps éludé mes discours!
Comme il ne respirait qu'une retraite prompte!
Et combien sa rougeur a redoublé ma honte!
Pourquoi détournais-tu mon funeste dessein?
Hélas! quand son épée allait chercher mon sein,
A-t-il pâli pour moi? me l'a-t-il arrachée?
Il suffit que ma main l'ait une fois touchée,
Je l'ai rendue horrible à ses yeux inhumains;
Et ce fer malheureux profanerait ses mains.

ŒNONE.

Ainsi, dans vos malheurs ne songeant qu'à vous plain-[dre,
Vous nourrissez un feu qu'il vous faudrait éteindre.
Ne vaudrait-il pas mieux, digne sang de Minos,
Dans de plus nobles soins chercher votre repos;
Contre un ingrat qui plaît recourir à la fuite,
Régner, et de l'État embrasser la conduite?

PHÈDRE.

Moi, régner! Moi, ranger un État sous ma loi
Quand ma faible raison ne règne plus sur moi!
Lorsque j'ai de mes sens abandonné l'empire!
Quand sous un joug honteux à peine je respire!
Quand je me meurs!

ŒNONE.

Fuyez.

PHÈDRE.

Je ne le puis quitter.

ŒNONE.

Vous l'osâtes bannir, vous n'osez l'éviter?

PHÈDRE.

Il n'est plus temps : il sait mes ardeurs insensées.
De l'austère pudeur les bornes sont passées :
J'ai déclaré ma honte aux yeux de mon vainqueur,
Et l'espoir malgré moi s'est glissé dans mon cœur.
Toi-même, rappelant ma force défaillante,
Et mon âme déjà sur mes lèvres errante,
Par tes conseils flatteurs tu m'as su ranimer :
Tu m'as fait entrevoir que je pouvais l'aimer.

ŒNONE.

Hélas! de vos malheurs innocente ou coupable,
De quoi pour vous sauver n'étais-je point capable?
Mais si jamais l'offense irrita vos esprits,
Pouvez-vous d'un superbe oublier les mépris?
Avec quels yeux cruels sa rigueur obstinée
Vous laissait à ses pieds peu s'en faut prosternée!
Que son farouche orgueil le rendait odieux!
Que Phèdre en ce moment n'avait-elle mes yeux!

PHÈDRE.

Œnone, il peut quitter cet orgueil qui te blesse;
Nourri dans les forêts, il en a la rudesse.
Hippolyte, endurci par de sauvages lois,
Entend parler d'amour pour la première fois :
Peut-être sa surprise a causé son silence;
Et nos plaintes peut-être ont trop de violence.

ŒNONE.

Songez qu'une barbare en son sein l'a formé.

PHÈDRE.

Quoique Scythe et barbare, elle a pourtant aimé.

ŒNONE.

Il a pour tout le sexe une haine fatale.

PHÈDRE.

Je ne me verrai point préférer de rivale.
Enfin tous tes conseils ne sont plus de saison :
Sers ma fureur, Œnone, et non point ma raison.
Il oppose à l'amour un cœur inaccessible;
Cherchons pour l'attaquer quelque endroit plus sen-[sible :
Les charmes d'un empire ont paru le toucher :
Athènes l'attirait, il n'a pu s'en cacher;
Déjà de ses vaisseaux la pointe était tournée,
Et la voile flottait aux vents abandonnée.
Va trouver de ma part ce jeune ambitieux,
Œnone; fais briller la couronne à ses yeux :
Qu'il mette sur son front le sacré diadème;
Je ne veux que l'honneur de l'attacher moi-même.
Cédons-lui ce pouvoir que je ne puis garder.
Il instruira mon fils dans l'art de commander;
Peut-être il voudra bien lui tenir lieu de père;
Je mets sous son pouvoir et le fils et la mère.
Pour le fléchir enfin tente tous les moyens :
Tes discours trouveront plus d'accès que les miens;
Presse, pleure, gémis; peins-lui Phèdre mourante;
Ne rougis point de prendre une voix suppliante :
Je t'avoûrai de tout; je n'espère qu'en toi.
Va : j'attends ton retour pour disposer de moi.

SCÈNE II.

PHÈDRE.

O toi qui vois la honte où je suis descendue,
Implacable Vénus, suis-je assez confondue!
Tu ne saurais plus loin pousser ta cruauté.
Ton triomphe est parfait; tous tes traits ont porté.
Cruelle, si tu veux une gloire nouvelle,
Attaque un ennemi qui te soit plus rebelle.
Hippolyte te fuit; et bravant ton courroux,
Jamais à tes autels n'a fléchi les genoux;
Ton nom semble offenser ses superbes oreilles :
Déesse, venge-toi; nos causes sont pareilles.
Qu'il aime... Mais déjà tu reviens sur tes pas,
Œnone! On me déteste; on ne t'écoute pas!

SCÈNE III.

PHÈDRE, ŒNONE.

ŒNONE.

Il faut d'un vain amour étouffer la pensée,
Madame; rappelez votre vertu passée :
Le roi, qu'on a cru mort, va paraître à vos yeux;
Thésée est arrivé, Thésée est en ces lieux.
Le peuple, pour le voir, court et se précipite.
Je sortais par votre ordre, et cherchais Hippolyte,
Lorsque jusques au ciel mille cris élancés...

PHÈDRE.

Mon époux est vivant, Œnone; c'est assez.
J'ai fait l'indigne aveu d'un amour qui l'outrage;
Il vit : je ne veux pas en savoir davantage.

ŒNONE.

Quoi!

PHÈDRE.

Je te l'ai prédit; mais tu n'as pas voulu :
Sur mes justes remords tes pleurs ont prévalu.
Je mourais ce matin digne d'être pleurée;
J'ai suivi tes conseils, je meurs déshonorée.

ŒNONE.

Vous mourez?

PHÈDRE.

Juste ciel! qu'ai-je fait aujourd'hui!
Mon époux va paraître, et son fils avec lui!
Je verrai le témoin de ma flamme adultère
Observer de quel front j'ose aborder son père,
Le cœur gros de soupirs qu'il n'a point écoutés,
L'œil humide de pleurs par l'ingrat rebutés!
Penses-tu que, sensible à l'honneur de Thésée,
Il lui cache l'ardeur dont je suis embrasée?
Laissera-t-il trahir et son père et son roi?
Pourra-t-il contenir l'horreur qu'il a pour moi?
Il se tairait en vain : je sais mes perfidies,
Œnone, et ne suis point de ces femmes hardies
Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.
Je connais mes fureurs, je les rappelle toutes :
Il me semble déjà que ces murs, que ces voûtes
Vont prendre la parole, et prêts à m'accuser,
Attendent mon époux pour le désabuser.
Mourons : de tant d'horreurs qu'un trépas me délivre.
Est-ce un malheur si grand que de cesser de vivre?
La mort aux malheureux ne cause point d'effroi :
Je ne crains que le nom que je laisse après moi.
Pour mes tristes enfants quel affreux héritage!
Le sang de Jupiter doit enfler leur courage;
Mais quelque juste orgueil qu'inspire un sang si beau,
Le crime d'une mère est un pesant fardeau.
Je tremble qu'un discours, hélas! trop véritable,
Un jour ne leur reproche une mère coupable.
Je tremble qu'opprimés de ce poids odieux
L'un ni l'autre jamais n'osent lever les yeux.

ŒNONE.

Il n'en faut point douter, je les plains l'un et l'autre;
Jamais crainte ne fut plus juste que la vôtre.
Mais à de tels affronts pourquoi les exposer?
Pourquoi contre vous-même allez-vous déposer?
C'en est fait : on dira que Phèdre, trop coupable,
De son époux trahi fuit l'aspect redoutable.
Hippolyte est heureux qu'aux dépens de vos jours
Vous-même en expirant appuyiez ses discours.
A votre accusateur que pourrai-je répondre?
Je serai devant lui trop facile à confondre :
De son triomphe affreux je le verrai jouir,
Et conter votre honte à qui voudra l'ouïr.
Ah! que plutôt du ciel la flamme me dévore!
Mais, ne me trompez point, vous est-il cher encore?
De quel œil voyez-vous ce prince audacieux?

PHÈDRE.

Je le vois comme un monstre effroyable à mes yeux.

ŒNONE.

Pourquoi donc lui céder une victoire entière?
Vous le craignez : osez l'accuser la première
Du crime dont il peut vous charger aujourd'hui.
Qui vous démentira? Tout parle contre lui :
Son épée en vos mains heureusement laissée,
Votre trouble présent, votre douleur passée,
Son père par vos cris dès longtemps prévenu,
Et déjà son exil par vous-même obtenu.

PHÈDRE.

Moi, que j'ose opprimer et noircir l'innocence!

ŒNONE.

Mon zèle n'a besoin que de votre silence.
Tremblante comme vous, j'en sens quelques remords.
Vous me verriez plus prompte affronter mille morts.
Mais puisque je vous perds sans ce triste remède,
Votre vie est pour moi d'un prix à qui tout cède :
Je parlerai. Thésée, aigri par mes avis,

Bornera sa vengeance à l'exil de son fils :
Un père, en punissant, madame, est toujours père;
Un supplice léger suffit à sa colère.
Mais, le sang innocent dût-il être versé,
Que ne demande point votre honneur menacé?
C'est un trésor trop cher pour oser le commettre.
Quelque loi qu'il vous dicte, il faut vous y soumettre,
Madame; et pour sauver votre honneur combattu,
Il faut immoler tout, et même la vertu.
On vient; je vois Thésée.

PHÈDRE.

Ah! je vois Hippolyte;
Dans ses yeux insolents je vois ma perte écrite.
Fais ce que tu voudras, je m'abandonne à toi.
Dans le trouble où je suis, je ne puis rien pour moi.

SCÈNE IV.

THÉSÉE, PHÈDRE, HIPPOLYTE, THÉRAMÈNE, ŒNONE.

THÉSÉE.

La fortune à mes veux cesse d'être opposée,
Madame, et dans vos bras met...

PHÈDRE.

Arrêtez, Thésée,
Et ne profanez point des transports si charmants :
Je ne mérite plus ces doux empressements;
Vous êtes offensé. La fortune jalouse
N'a pas en votre absence épargné votre épouse.
Indigne de vous plaire et de vous approcher,
Je ne dois désormais songer qu'à me cacher.

SCÈNE V.

THÉSÉE, HIPPOLYTE, THÉRAMÈNE.

THÉSÉE.

Quel est l'étrange accueil qu'on fait à votre père,
Mon fils?

HIPPOLYTE.

Phèdre peut seule expliquer ce mystère.
Mais si mes vœux ardents vous peuvent émouvoir,
Permettez-moi, seigneur, de ne la plus revoir;
Souffrez que pour jamais le tremblant Hippolyte
Disparaisse des lieux que votre épouse habite.

THÉSÉE.

Vous, mon fils, me quitter?

HIPPOLYTE.

Je ne la cherchais pas;
C'est vous qui sur ces bords conduisîtes ses pas.
Vous daignâtes, seigneur, aux rives de Trézène
Confier en partant Aricie et la reine :
Je fus même chargé du soin de les garder.
Mais quels soins désormais peuvent me retarder?
Assez dans les forêts mon oisive jeunesse
Sur de vils ennemis a montré son adresse :
Ne pourrai-je, en fuyant un indigne repos,
D'un sang plus glorieux teindre mes javelots?
Vous n'aviez pas encore atteint l'âge où je touche,
Déjà plus d'un tyran, plus d'un monstre farouche
Avait de votre bras senti la pesanteur;
Déjà de l'insolence heureux persécuteur,
Vous aviez des deux mers assuré les rivages;
Le libre voyageur ne craignait plus d'outrages;
Hercule, respirant sur le bruit de vos coups,
Déjà de son travail se reposait sur vous.
Et moi, fils inconnu d'un si glorieux père,
Je suis même encor loin des traces de ma mère!
Souffrez que mon courage ose enfin s'occuper :
Souffrez, si quelque monstre a pu vous échapper,
Que j'apporte à vos pieds sa dépouille honorable;
Ou que d'un beau trépas la mémoire durable,
Éternisant des jours si noblement finis,
Prouve à tout l'univers que j'étais votre fils.

THÉSÉE.

Que vois-je? quelle horreur dans ces lieux répandue
Fait fuir devant mes yeux ma famille éperdue?
Si je reviens si craint et si peu désiré,
O ciel, de ma prison pourquoi m'as-tu tiré?
Je n'avais qu'un ami : son imprudente flamme
Du tyran de l'Épire allait ravir la femme;
Je servais à regret ses desseins amoureux;
Mais le sort irrité nous aveuglait tous deux.
Le tyran m'a surpris sans défense et sans armes.
J'ai vu Pirithoüs, triste objet de mes larmes,
Livré par ce barbare à des monstres cruels
Qu'il nourrissait du sang des malheureux mortels.
Moi-même il m'enferma dans des cavernes sombres,
Lieux profonds et voisins de l'empire des ombres.
Les dieux, après six mois, enfin m'ont regardé[1] :
J'ai su tromper les yeux par qui j'étais gardé.
D'un perfide ennemi j'ai purgé la nature;
A ses monstres lui-même a servi de pâture.
Et lorsque avec transport je pense m'approcher
De tout ce que les dieux m'ont laissé de plus cher;
Que dis-je? quand mon âme, à soi-même rendue,
Vient se rassasier d'une si chère vue,
Je n'ai pour tout accueil que des frémissements;
Tout fuit, tout se refuse à mes embrassements.
Et moi-même éprouvant la terreur que j'inspire,
Je voudrais être encor dans les prisons d'Épire.
Parlez. Phèdre se plaint que je suis outragé :
Qui m'a trahi? pourquoi ne suis-je pas vengé?
La Grèce, à qui mon bras fut tant de fois utile,
A-t-elle au criminel accordé quelque asile?

[1] *M'ont regardé* : expression tirée de la Bible, pour dire *ont eu pitié de moi, m'ont regardé favorablement.* (G.)

Vous ne répondez point! mon fils, mon propre fils,
Est-il d'intelligence avec mes ennemis?
Entrons : c'est trop garder un doute qui m'accable.
Connaissons à la fois le crime et le coupable;
Que Phèdre explique enfin le trouble où je la voi.

SCÈNE VI.

HIPPOLYTE, THÉRAMÈNE.

HIPPOLYTE.

Où tendait ce discours qui m'a glacé d'effroi?
Phèdre, toujours en proie à sa fureur extrême,
Veut-elle s'accuser et se perdre elle-même?
Dieux! que dira le roi? Quel funeste poison
L'amour a répandu sur toute sa maison!
Moi-même, plein d'un feu que sa haine réprouve,
Quel il m'a vu jadis, et quel il me retrouve!
De noirs pressentiments viennent m'épouvanter.
Mais l'innocence enfin n'a rien à redouter :
Allons : cherchons ailleurs par quelle heureuse adresse
Je pourrai de mon père émouvoir la tendresse,
Et lui dire un amour qu'il peut vouloir troubler,
Mais que tout son pouvoir ne saurait ébranler.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

THÉSÉE, ŒNONE.

THÉSÉE.

Ah! qu'est-ce que j'entends? Un traître, un téméraire
Préparait cet outrage à l'honneur de son père!
Avec quelle rigueur, destin, tu me poursuis!
Je ne sais où je vais, je ne sais où je suis.
O tendresse! ô bonté trop mal récompensée!
Projet audacieux! détestable pensée!
Pour parvenir au but de ses noires amours,
L'insolent de la force empruntait le secours!
J'ai reconnu le fer, instrument de sa rage,
Ce fer dont je l'armai pour un plus noble usage.
Tous les liens du sang n'ont pu le retenir!
Et Phèdre différait à le faire punir!
Le silence de Phèdre épargnait le coupable!

ŒNONE.

Phèdre épargnait plutôt un père déplorable :
Honteuse du dessein d'un amant furieux,
Et du feu criminel qu'il a pris dans ses yeux,
Phèdre mourait, seigneur, et sa main meurtrière
Éteignait de ses yeux l'innocente lumière.
J'ai vu lever le bras, j'ai couru la sauver.
Moi seule à votre amour j'ai su la conserver :
Et plaignant à la fois son trouble et vos alarmes,
J'ai servi, malgré moi, d'interprète à ses larmes.

THÉSÉE.

Le perfide! il n'a pu s'empêcher de pâlir :
De crainte, en m'abordant, je l'ai vu tressaillir.
Je me suis étonné de son peu d'allégresse;
Ses froids embrassements ont glacé ma tendresse.
Mais ce coupable amour dont il est dévoré
Dans Athènes déjà s'était-il déclaré?

ŒNONE.

Seigneur, souvenez-vous des plaintes de la reine :
Un amour criminel causa toute sa haine.

THÉSÉE.

Et ce feu dans Trézène a donc recommencé?

ŒNONE.

Je vous ai dit, seigneur, tout ce qui s'est passé.
C'est trop laisser la reine à sa douleur mortelle,
Souffrez que je vous quitte et me range auprès d'elle.

SCÈNE II.

THÉSÉE, HIPPOLYTE.

THÉSÉE.

Ah! le voici. Grands dieux! à ce noble maintien
Quel œil ne serait pas trompé comme le mien?
Faut-il que sur le front d'un profane adultère
Brille de la vertu le sacré caractère!
Et ne devrait-on pas à des signes certains
Reconnaître le cœur des perfides humains!

HIPPOLYTE.

Puis-je vous demander quel funeste nuage,
Seigneur, a pu troubler votre auguste visage?
N'osez-vous confier ce secret à ma foi?

THÉSÉE.

Perfide! oses-tu bien te montrer devant moi?
Monstre, qu'a trop longtemps épargné le tonnerre;
Reste impur des brigands dont j'ai purgé la terre,
Après que le transport d'un amour plein d'horreur
Jusqu'au lit de ton père a porté ta fureur,
Tu m'oses présenter une tête ennemie!
Tu parais dans des lieux pleins de ton infamie!
Et ne vas pas chercher, sous un ciel inconnu,
Des pays où mon nom ne soit point parvenu?
Fuis, traître. Ne viens point braver ici ma haine,
Et tenter un courroux que je retiens à peine :
C'est bien assez pour moi de l'opprobre éternel
D'avoir pu mettre au jour un fils si criminel,
Sans que ta mort encor, honteuse à ma mémoire,
De mes nobles travaux vienne souiller la gloire.
Fuis : et si tu ne veux qu'un châtiment soudain
T'ajoute aux scélérats qu'a punis cette main,

Prends garde que jamais l'astre qui nous éclaire
Ne te voie en ces lieux mettre un pied téméraire.
Fuis, dis-je; et sans retour précipitant tes pas,
De ton horrible aspect purge tous mes États.
Et toi, Neptune, et toi, si jadis mon courage
D'infâmes assassins nettoya ton rivage,
Souviens-toi que, pour prix de mes efforts heureux,
Tu promis d'exaucer le premier de mes vœux.
Dans les longues rigueurs d'une prison cruelle
Je n'ai point imploré ta puissance immortelle;
Avare du secours que j'attends de tes soins,
Mes vœux t'ont réservé pour de plus grands besoins :
Je t'implore aujourd'hui. Venge un malheureux père;
J'abandonne ce traître à toute ta colère;
Étouffe dans son sang ses désirs effrontés :
Thésée à tes fureurs connaîtra tes bontés.

HIPPOLYTE.

D'un amour criminel Phèdre accuse Hippolyte!
Un tel excès d'horreur rend mon âme interdite;
Tant de coups imprévus m'accablent à la fois,
Qu'ils m'ôtent la parole, et m'étouffent la voix.

THÉSÉE.

Traître, tu prétendais qu'en un lâche silence
Phèdre ensevelirait ta brutale insolence :
Il fallait, en fuyant, ne pas abandonner
Le fer qui dans ses mains aide à te condamner;
Ou plutôt il fallait, comblant ta perfidie,
Lui ravir tout d'un coup la parole et la vie.

HIPPOLYTE.

D'un mensonge si noir justement irrité,
Je devrais faire ici parler la vérité,
Seigneur; mais je supprime un secret qui vous touche.
Approuvez le respect qui me ferme la bouche,
Et sans vouloir vous-même augmenter vos ennuis,
Examinez ma vie, et songez qui je suis.
Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes;
Quiconque a pu franchir les bornes légitimes
Peut violer enfin les droits les plus sacrés :
Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés;
Et jamais on n'a vu la timide innocence
Passer subitement à l'extrême licence.
Un seul jour ne fait point d'un mortel vertueux
Un perfide assassin, un lâche incestueux.
Élevé dans le sein d'une chaste héroïne,
Je n'ai point de son sang démenti l'origine.
Pitthée, estimé sage entre tous les humains,
Daigna m'instruire encore au sortir de ses mains.
Je ne veux point me peindre avec trop d'avantage;
Mais si quelque vertu m'est tombée en partage,
Seigneur, je crois surtout avoir fait éclater
La haine des forfaits qu'on ose m'imputer.
C'est par là qu'Hippolyte est connu dans la Grèce.
J'ai poussé la vertu jusques à la rudesse :
On sait de mes chagrins l'inflexible rigueur.
Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.
Et l'on veut qu'Hippolyte, épris d'un feu profane...

THÉSÉE.

Oui, c'est ce même orgueil, lâche! qui te condamne.
Je vois de tes froideurs le principe odieux :
Phèdre seule charmait tes impudiques yeux;
Et pour tout autre objet ton âme indifférente
Dédaignait de brûler d'une flamme innocente.

HIPPOLYTE.

Non, mon père, ce cœur, c'est trop vous le celer,
N'a point d'un chaste amour dédaigné de brûler.
Je confesse à vos pieds ma véritable offense :
J'aime, j'aime, il est vrai, malgré votre défense.
Aricie à ses lois tient mes vœux asservis;
La fille de Pallante a vaincu votre fils :
Je l'adore; et mon âme, à vos ordres rebelle,
Ne peut ni soupirer, ni brûler que pour elle.

THÉSÉE.

Tu l'aimes! ciel! Mais non, l'artifice est grossier:
Tu te feins criminel pour te justifier.

HIPPOLYTE.

Seigneur, depuis six mois je l'évite et je l'aime :
Je venais, en tremblant, vous le dire à vous-même.
Eh quoi! de votre erreur rien ne vous peut tirer!
Par quel affreux serment faut-il vous rassurer?
Que la terre, le ciel, que toute la nature...

THÉSÉE.

Toujours les scélérats ont recours au parjure.
Cesse, cesse, et m'épargne un importun discours,
Si ta fausse vertu n'a point d'autre secours.

HIPPOLYTE.

Elle vous paraît fausse et pleine d'artifice :
Phèdre au fond de son cœur me rend plus de justice.

THÉSÉE.

Ah! que ton impudence excite mon courroux!

HIPPOLYTE.

Quel temps à mon exil, quel lieu prescrivez-vous?

THÉSÉE.

Fusses-tu par delà les colonnes d'Alcide,
Je me croirais encor trop voisin d'un perfide.

HIPPOLYTE.

Chargé du crime affreux dont vous me soupçonnez,
Quels amis me plaindront, quand vous m'abandonnez?

THÉSÉE.

Va chercher des amis dont l'estime funeste
Honore l'adultère, applaudisse à l'inceste;
Des traîtres, des ingrats, sans honneur et sans loi,
Dignes de protéger un méchant tel que toi.

HIPPOLYTE.

Vous me parlez toujours d'inceste et d'adultère :
Je me tais. Cependant Phèdre sort d'une mère,
Phèdre est d'un sang, seigneur, vous le savez trop bien,
De toutes ces horreurs plus rempli que le mien.

THÉSÉE.

Quoi! ta rage à mes yeux perd toute retenue?
Pour la dernière fois, ôte-toi de ma vue;
Sors, traître : n'attends pas qu'un père furieux
Te fasse avec opprobre arracher de ces lieux.

SCÈNE III.

THÉSÉE.

Misérable, tu cours à ta perte infaillible!
Neptune, par le fleuve aux dieux mêmes terrible,
M'a donné sa parole, et va l'exécuter.
Un dieu vengeur te suit, tu ne peux l'éviter.
Je t'aimais; et je sens que, malgré ton offense,
Mes entrailles pour toi se troublent par avance.
Mais à te condamner tu m'as trop engagé :
Jamais père, en effet, fut-il plus outragé?
Justes dieux qui voyez la douleur qui m'accable,
Ai-je pu mettre au jour un enfant si coupable!

SCÈNE IV.

THÉSÉE, PHÈDRE.

PHÈDRE.

Seigneur, je viens à vous, pleine d'un juste effroi;
Votre voix redoutable a passé jusqu'à moi :
Je crains qu'un prompt effet n'ait suivi la menace.
S'il en est temps encore, épargnez votre race,
Respectez votre sang; j'ose vous en prier :
Sauvez-moi de l'horreur de l'entendre crier;
Ne me préparez point la douleur éternelle
De l'avoir fait répandre à la main paternelle.

THÉSÉE.

Non, madame, en mon sang ma main n'a point trem-
Mais l'ingrat toutefois ne m'est point échappé : [pé;
Une immortelle main de sa perte est chargée,
Neptune me la doit; et vous serez vengée.

PHÈDRE.

Neptune vous la doit! Quoi! vos vœux irrités...

THÉSÉE.

Quoi! craignez-vous déjà qu'ils ne soient écoutés?
Joignez-vous bien plutôt à mes vœux légitimes :
Dans toute leur noirceur retracez-moi ses crimes,
Échauffez mes transports trop lents, trop retenus.
Tous ses crimes encor ne vous sont pas connus :
Sa fureur contre vous se répand en injures;
Votre bouche, dit-il, est pleine d'impostures;
Il soutient qu'Aricie a son cœur, a sa foi,
Qu'il l'aime.

PHÈDRE.

Quoi, seigneur!

THÉSÉE.

Il l'a dit devant moi :
Mais je sais rejeter un frivole artifice.
Espérons de Neptune une prompte justice :
Je vais moi-même encore au pied de ses autels
Le presser d'accomplir ses serments immortels.

SCÈNE V.

PHÈDRE.

Il sort. Quelle nouvelle a frappé mon oreille!
Quel feu mal étouffé dans mon cœur se réveille!
Quel coup de foudre, ô ciel! et quel funeste avis!
Je volais tout entière au secours de son fils;
Et m'arrachant des bras d'Œnone épouvantée,
Je cédais au remords dont j'étais tourmentée.
Qui sait même où m'allait porter ce repentir?
Peut-être à m'accuser j'aurais pu consentir;
Peut-être, si la voix ne m'eût été coupée,
L'affreuse vérité me serait échappée.
Hippolyte est sensible, et ne sent rien pour moi!
Aricie a son cœur! Aricie a sa foi!
Ah, dieux! lorsqu'à mes vœux l'ingrat inexorable
S'armait d'un œil si fier, d'un front si redoutable,
Je pensais qu'à l'amour son cœur toujours fermé
Fût contre tout mon sexe également armé :
Une autre cependant a fléchi son audace;
Devant ses yeux cruels une autre a trouvé grâce.
Peut-être a-t-il un cœur facile à s'attendrir :
Je suis le seul objet qu'il ne saurait souffrir.
Et je me chargerais du soin de le défendre!

SCÈNE VI.

PHÈDRE, ŒNONE.

PHÈDRE.

Chère Œnone, sais-tu ce que je viens d'apprendre?

ŒNONE.

Non; mais je viens tremblante, à ne vous point mentir
J'ai pâli du dessein qui vous a fait sortir;
J'ai craint une fureur à vous-même fatale.

PHÈDRE.

Œnone, qui l'eût cru? j'avais une rivale!

ŒNONE.

Comment?

PHÈDRE.

Hippolyte aime; et je n'en puis douter.
Ce farouche ennemi qu'on ne pouvait dompter,
Qu'offensait le respect, qu'importunait la plainte,
Ce tigre, que jamais je n'abordai sans crainte,
Soumis, apprivoisé, reconnaît un vainqueur :
Aricie a trouvé le chemin de son cœur.

ŒNONE.

Aricie?

PHÈDRE.

Ah! douleur non encore éprouvée!
A quel nouveau tourment je me suis réservée!

Tout ce que j'ai souffert, mes craintes, mes transports,
La fureur de mes feux, l'horreur de mes remords,
Et d'un cruel refus l'insupportable injure,
N'était qu'un faible essai des tourments que j'endure.
Ils s'aiment! Par quel charme ont-ils trompé mes yeux?
Comment se sont-ils vus? depuis quand? dans quels [lieux?
Tu le savais : pourquoi me laissais-tu séduire?
De leur furtive ardeur ne pouvais-tu m'instruire?
Les a-t-on vus souvent se parler, se chercher?
Dans le fond des forêts allaient-ils se cacher?
Hélas! ils se voyaient avec pleine licence :
Le ciel de leurs soupirs approuvait l'innocence;
Ils suivaient sans remords leur penchant amoureux;
Tous les jours se levaient clairs et sereins pour eux!
Et moi, triste rebut de la nature entière,
Je me cachais au jour, je fuyais la lumière;
La mort est le seul dieu que j'osais implorer.
J'attendais le moment où j'allais expirer;
Me nourrissant de fiel, de larmes abreuvée,
Encor, dans mon malheur de trop près observée,
Je n'osais dans mes pleurs me noyer à loisir.
Je goûtais en tremblant ce funeste plaisir;
Et sous un front serein déguisant mes alarmes,
Il fallait bien souvent me priver de mes larmes.

ŒNONE.

Quel fruit recevront-ils de leurs vaines amours?
Ils ne se verront plus.

PHÈDRE.

Ils s'aimeront toujours!
Au moment que je parle, ah, mortelle pensée!
Ils bravent la fureur d'une amante insensée!
Malgré ce même exil qui va les écarter,
Ils font mille serments de ne se point quitter...
Non, je ne puis souffrir un bonheur qui m'outrage;
Œnone, prends pitié de ma jalouse rage.
Il faut perdre Aricie; il faut de mon époux
Contre un sang odieux réveiller le courroux :
Qu'il ne se borne pas à des peines légères;
Le crime de la sœur passe celui des frères.
Dans mes jaloux transports je le veux implorer.
Que fais-je? où ma raison se va-t-elle égarer?
Moi jalouse! et Thésée est celui que j'implore!
Mon époux est vivant, et moi je brûle encore!
Pour qui? quel est le cœur où prétendent mes vœux?
Chaque mot sur mon front fait dresser mes cheveux.
Mes crimes désormais ont comblé la mesure :
Je respire à la fois l'inceste et l'imposture;
Mes homicides mains, promptes à me venger,
Dans le sang innocent brûlent de se plonger.
Misérable! et je vis! et je soutiens la vue
De ce sacré Soleil dont je suis descendue!
J'ai pour aïeul le père et le maître des dieux;
Le ciel, tout l'univers est plein de mes aïeux :
Où me cacher? Fuyons dans la nuit infernale.
Mais que dis-je? mon père y tient l'urne fatale;
Le sort, dit-on, l'a mise en ses sévères mains :
Minos juge aux enfers tous les pâles humains.
Ah! combien frémira son ombre épouvantée,
Lorsqu'il verra sa fille à ses yeux présentée,
Contrainte d'avouer tant de forfaits divers,
Et des crimes peut-être inconnus aux enfers!
Que diras-tu, mon père, à ce spectacle horrible?
Je crois voir de ta main tomber l'urne terrible;
Je crois te voir cherchant un supplice nouveau,
Toi-même de ton sang devenir le bourreau...
Pardonne : un dieu cruel a perdu ta famille;
Reconnais sa vengeance aux fureurs de ta fille.
Hélas! du crime affreux dont la honte me suit
Jamais mon triste cœur n'a recueilli le fruit :
Jusqu'au dernier soupir de malheurs poursuivie,
Je rends dans les tourments une pénible vie.

ŒNONE.

Eh! repoussez, madame, une injuste terreur!
Regardez d'un autre œil une excusable erreur.
Vous aimez; on ne peut vaincre sa destinée :
Par un charme fatal vous fûtes entraînée.
Est-ce donc un prodige inouï parmi nous?
L'amour n'a-t-il encor triomphé que de vous?
La faiblesse aux humains n'est que trop naturelle :
Mortelle, subissez le sort d'une mortelle.
Vous vous plaignez d'un joug imposé dès longtemps:
Les dieux mêmes, les dieux de l'Olympe habitants,
Qui d'un bruit si terrible épouvantent les crimes,
Ont brûlé quelquefois de feux illégitimes.

PHÈDRE.

Qu'entends-je? quels conseils ose-t-on me donner?
Ainsi donc jusqu'au bout tu veux m'empoisonner,
Malheureuse! voilà comme tu m'as perdue;
Au jour que je fuyais c'est toi qui m'as rendue.
Tes prières m'ont fait oublier mon devoir;
J'évitais Hippolyte, et tu me l'as fait voir.
De quoi te chargeais-tu? pourquoi ta bouche impie
A-t-elle, en l'accusant, osé noircir sa vie?
Il en mourra peut-être, et d'un père insensé
Le sacrilége vœu peut-être est exaucé.
Je ne t'écoute plus. Va-t'en, monstre exécrable;
Va, laisse-moi le soin de mon sort déplorable.
Puisse le juste ciel dignement te payer!
Et puisse ton supplice à jamais effrayer
Tous ceux qui, comme toi, par de lâches adresses,
Des princes malheureux nourrissent les faiblesses,
Les poussent au penchant où leur cœur est enclin,
Et leur osent du crime aplanir le chemin!
Détestables flatteurs, présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste!

ŒNONE, *seule*.

Ah dieux! pour la servir j'ai tout fait, tout quitté;
Et j'en reçois ce prix! je l'ai bien mérité.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

HIPPOLYTE, ARICIE, ISMÈNE.

ARICIE.

Quoi! vous pouvez vous taire en ce péril extrême?
Vous laissez dans l'erreur un père qui vous aime?
Cruel, si de mes pleurs méprisant le pouvoir,
Vous consentez sans peine à ne me plus revoir,
Partez; séparez-vous de la triste Aricie;
Mais du moins en partant assurez votre vie.
Défendez votre honneur d'un reproche honteux,
Et forcez votre père à révoquer ses vœux :
Il en est temps encor. Pourquoi, par quel caprice,
Laissez-vous le champ libre à votre accusatrice?
Éclaircissez Thésée.

HIPPOLYTE.

Eh! que n'ai-je point dit?
Ai-je dû mettre au jour l'opprobre de son lit?
Devais-je, en lui faisant un récit trop sincère,
D'une indigne rougeur couvrir le front d'un père?
Vous seule avez percé ce mystère odieux.
Mon cœur pour s'épancher n'a que vous et les dieux.
Je n'ai pu vous cacher, jugez si je vous aime,
Tout ce que je voulais me cacher à moi-même.
Mais songez sous quel sceau je vous l'ai révélé :
Oubliez, s'il se peut, que je vous ai parlé,
Madame; et que jamais une bouche si pure
Ne s'ouvre pour conter cette horrible aventure.
Sur l'équité des dieux osons nous confier;
Ils ont trop d'intérêt à me justifier :
Et Phèdre, tôt ou tard de son crime punie,
N'en saurait éviter la juste ignominie.
C'est l'unique respect que j'exige de vous.
Je permets tout le reste à mon libre courroux :
Sortez de l'esclavage où vous êtes réduite;
Osez me suivre, osez accompagner ma fuite;
Arrachez-vous d'un lieu funeste et profané,
Où la vertu respire un air empoisonné;
Profitez, pour cacher votre prompte retraite,
De la confusion que ma disgrâce y jette.
Je vous puis de la fuite assurer les moyens :
Vous n'avez jusqu'ici de gardes que les miens;
De puissants défenseurs prendront notre querelle;
Argos nous tend les bras, et Sparte nous appelle :
A nos amis communs portons nos justes cris;
Ne souffrons pas que Phèdre, assemblant nos débris,
Du trône paternel nous chasse l'un et l'autre,
Et promette à son fils ma dépouille et la vôtre.
L'occasion est belle, il la faut embrasser...
Quelle peur vous retient? vous semblez balancer?
Votre seul intérêt m'inspire cette audace :
Quand je suis tout de feu, d'où vous vient cette glace?
Sur les pas d'un banni craignez-vous de marcher?

ARICIE.

Hélas! qu'un tel exil, seigneur, me serait cher!
Dans quels ravissements, à votre sort liée,
Du reste des mortels je vivrais oubliée!
Mais n'étant point unis par un lien si doux,
Me puis-je avec honneur dérober avec vous?
Je sais que, sans blesser l'honneur le plus sévère,
Je me puis affranchir des mains de votre père :
Ce n'est point m'arracher du sein de mes parents;
Et la fuite est permise à qui fuit ses tyrans.
Mais vous m'aimez, seigneur; et ma gloire alarmée...

HIPPOLYTE.

Non, non, j'ai trop de soin de votre renommée.
Un plus noble dessein m'amène devant vous :
Fuyez vos ennemis, et suivez votre époux.
Libres dans nos malheurs, puisque le ciel l'ordonne,
Le don de notre foi ne dépend de personne.
L'hymen n'est point toujours entouré de flambeaux.
Aux portes de Trézène, et parmi ces tombeaux,
Des princes de ma race antiques sépultures,
Est un temple sacré formidable aux parjures.
C'est là que les mortels n'osent jurer en vain :
Le perfide y reçoit un châtiment soudain;
Et craignant d'y trouver la mort inévitable,
Le mensonge n'a point de frein plus redoutable.
Là, si vous m'en croyez, d'un amour éternel
Nous irons confirmer le serment solennel;
Nous prendrons à témoin le dieu qu'on y révère :
Nous le prîrons tous deux de nous servir de père.
Des dieux les plus sacrés j'attesterai le nom,
Et la chaste Diane, et l'auguste Junon,
Et tous les dieux enfin, témoins de mes tendresses,
Garantiront la foi de mes saintes promesses.

ARICIE.

Le roi vient : fuyez, prince, et partez promptement.
Pour cacher mon départ je demeure un moment.
Allez; et laissez-moi quelque fidèle guide,
Qui conduise vers vous ma démarche timide.

SCÈNE II.

THÉSÉE, ARICIE, ISMÈNE.

THÉSÉE.

Dieux! éclairez mon trouble, et daignez à mes yeux
Montrer la vérité, que je cherche en ces lieux.

ARICIE.

Songe à tout, chère Ismène, et sois prête à la fuite.

SCÈNE III.

THÉSÉE, ARICIE.

THÉSÉE.

Vous changez de couleur, et semblez interdite,
Madame : que faisait Hippolyte en ce lieu?

ARICIE.

Seigneur, il me disait un éternel adieu.

THÉSÉE.

Vos yeux ont su dompter ce rebelle courage;
Et ses premiers soupirs sont votre heureux ouvrage.

ARICIE.

Seigneur, je ne vous puis nier la vérité :
De votre injuste haine il n'a pas hérité;
Il ne me traitait point comme une criminelle.

THÉSÉE.

J'entends : il vous jurait une amour éternelle.
Ne vous assurez point sur ce cœur inconstant;
Car à d'autres que vous il en jurait autant.

ARICIE.

Lui, seigneur?

THÉSÉE.

Vous deviez le rendre moins volage :
Comment souffriez-vous cet horrible partage?

ARICIE.

Et comment souffrez-vous que d'horribles discours
D'une si belle vie osent noircir le cours?
Avez-vous de son cœur si peu de connaissance?
Discernez-vous si mal le crime et l'innocence?
Faut-il qu'à vos yeux seuls un nuage odieux
Dérobe sa vertu, qui brille à tous les yeux?
Ah! c'est trop le livrer à des langues perfides.
Cessez : repentez-vous de vos vœux homicides;
Craignez, seigneur, craignez que le ciel rigoureux
Ne vous haïsse assez pour exaucer vos vœux.
Souvent dans sa colère il reçoit nos victimes :
Ses présents sont souvent la peine de nos crimes.

THÉSÉE.

Non, vous voulez en vain couvrir son attentat;
Votre amour vous aveugle en faveur de l'ingrat.
Mais j'en crois des témoins certains, irréprochables :
J'ai vu, j'ai vu couler des larmes véritables.

ARICIE.

Prenez garde, seigneur : vos invincibles mains
Ont de monstres sans nombre affranchi les humains;
Mais tout n'est pas détruit, et vous en laissez vivre
Un... Votre fils, seigneur, me défend de poursuivre.
Instruite du respect qu'il veut vous conserver,
Je l'affligerais trop si j'osais achever.
J'imite sa pudeur, et fuis votre présence
Pour n'être point forcée à rompre le silence.

SCÈNE IV.

THÉSÉE.

Quelle est donc sa pensée, et que cache un discours
Commencé tant de fois, interrompu toujours?
Veulent-ils m'éblouir par une feinte vaine?
Sont-ils d'accord tous deux pour me mettre à la gêne?
Mais moi-même, malgré ma sévère rigueur,
Quelle plaintive voix crie au fond de mon cœur?
Une pitié secrète et m'afflige et m'étonne.
Une seconde fois interrogeons Œnone :
Je veux de tout le crime être mieux éclairci.
Gardes, qu'Œnone sorte, et vienne seule ici.

SCÈNE V.

THÉSÉE, PANOPE.

PANOPE.

J'ignore le projet que la reine médite,
Seigneur; mais je crains tout du transport qui l'agite.
Un mortel désespoir sur son visage est peint;
La pâleur de la mort est déjà sur son teint.
Déjà de sa présence avec honte chassée,
Dans la profonde mer Œnone s'est lancée.
On ne sait point d'où part ce dessein furieux;
Et les flots pour jamais l'ont ravie à nos yeux.

THÉSÉE.

Qu'entends-je?

PANOPE.

Son trépas n'a point calmé la reine;
Le trouble semble croître en son âme incertaine.
Quelquefois, pour flatter ses secrètes douleurs,
Elle prend ses enfants et les baigne de pleurs;
Et soudain, renonçant à l'amour maternelle,
Sa main avec horreur les repousse loin d'elle;
Elle porte au hasard ses pas irrésolus;
Son œil tout égaré ne nous reconnaît plus;
Elle a trois fois écrit; et changeant de pensée,
Trois fois elle a rompu sa lettre commencée.
Daignez la voir, seigneur; daignez la secourir.

THÉSÉE.

O ciel! Œnone est morte, et Phèdre veut mourir!
Qu'on rappelle mon fils, qu'il vienne se défendre;
Qu'il vienne me parler, je suis prêt de l'entendre.
(*seul.*)
Ne précipite point tes funestes bienfaits,
Neptune; j'aime mieux n'être exaucé jamais.
J'ai peut-être trop cru des témoins peu fidèles,
Et j'ai trop tôt vers toi levé mes mains cruelles.
Ah! de quel désespoir mes vœux seraient suivis!

SCÈNE VI.

THÉSÉE, THÉRAMÈNE.

THÉSÉE.

Théramène, est-ce toi? qu'as-tu fait de mon fils?
Je te l'ai confié dès l'âge le plus tendre.
Mais d'où naissent les pleurs que je te vois répandre?
Que fait mon fils?

THÉRAMÈNE.

O soins tardifs et superflus!
Inutile tendresse! Hippolyte n'est plus.

THÉSÉE.

Dieux!

THÉRAMÈNE.

J'ai vu des mortels périr le plus aimable,
Et j'ose dire encor, seigneur, le moins coupable.

THÉSÉE.

Mon fils n'est plus! Eh quoi! quand je lui tends les bras,
Les dieux impatients ont hâté son trépas!
Quel coup me l'a ravi, quelle foudre soudaine?

THÉRAMÈNE.

A peine nous sortions des portes de Trézène,
Il était sur son char; ses gardes affligés
Imitaient son silence, autour de lui rangés;
Il suivait tout pensif le chemin de Mycènes;
Sa main sur les chevaux laissait flotter les rênes;
Ses superbes coursiers qu'on voyait autrefois
Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix,
L'œil morne maintenant, et la tête baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée.
Un effroyable cri, sorti du fond des flots,
Des airs en ce moment a troublé le repos;
Et du sein de la terre une voix formidable
Répond en gémissant à ce cri redoutable.
Jusqu'au fond de nos cœurs notre sang s'est glacé;
Des coursiers attentifs le crin s'est hérissé.
Cependant sur le dos de la plaine liquide,
S'élève à gros bouillons une montagne humide;
L'onde approche, se brise, et vomit à nos yeux,
Parmi des flots d'écume, un monstre furieux.
Son front large est armé de cornes menaçantes;
Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes,
Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux;
Ses longs mugissements font trembler le rivage.
Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage;
La terre s'en émeut, l'air en est infecté;
Le flot qui l'apporta recule épouvanté.
Tout fuit; et sans s'armer d'un courage inutile,
Dans le temple voisin chacun cherche un asile.
Hippolyte lui seul, digne fils d'un héros,
Arrête ses coursiers, saisit ses javelots,
Pousse au monstre, et d'un dard lancé d'une main sûre,
Il lui fait dans le flanc une large blessure.
De rage et de douleur le monstre bondissant
Vient aux pieds des chevaux tomber en mugissant,
Se roule, et leur présente une gueule enflammée
Qui les couvre de feu, de sang et de fumée.
La frayeur les emporte; et sourds à cette fois,
Ils ne connaissent plus ni le frein ni la voix;
En efforts impuissants leur maître se consume;
Ils rougissent le mors d'une sanglante écume.
On dit qu'on a vu même, en ce désordre affreux,
Un dieu qui d'aiguillons pressait leur flanc poudreux.
A travers les rochers la peur les précipite;
L'essieu crie et se rompt: l'intrépide Hippolyte
Voit voler en éclats tout son char fracassé;
Dans les rênes lui-même il tombe embarrassé.
Excusez ma douleur: cette image cruelle
Sera pour moi de pleurs une source éternelle.
J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.
Il veut les rappeler, et sa voix les effraie;
Ils courent: tout son corps n'est bientôt qu'une plaie.
De nos cris douloureux la plaine retentit.
Leur fougue impétueuse enfin se ralentit:
Ils s'arrêtent non loin de ces tombeaux antiques
Où des rois ses aïeux sont les froides reliques.
J'y cours en soupirant, et sa garde me suit:
De son généreux sang la trace nous conduit;
Les rochers en sont teints; les ronces dégouttantes
Portent de ses cheveux les dépouilles sanglantes.
J'arrive, je l'appelle; et me tendant la main,
Il ouvre un œil mourant qu'il referme soudain:
« Le ciel, dit-il, m'arrache une innocente vie.
« Prends soin après ma mort de la triste Aricie.
« Cher ami, si mon père un jour désabusé
« Plaint le malheur d'un fils faussement accusé,
« Pour apaiser mon sang et mon ombre plaintive,
« Dis-lui qu'avec douceur il traite sa captive;
« Qu'il lui rende... » A ce mot, ce héros expiré
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré:
Triste objet où des dieux triomphe la colère,
Et que méconnaîtrait l'œil même de son père.

THÉSÉE.

O mon fils! cher espoir que je me suis ravi!
Inexorables dieux, qui m'avez trop servi!
A quels mortels regrets ma vie est réservée!

THÉRAMÈNE.

La timide Aricie est alors arrivée:
Elle venait, seigneur, fuyant votre courroux,
A la face des dieux l'accepter pour époux.
Elle approche; elle voit l'herbe rouge et fumante;
Elle voit (quel objet pour les yeux d'une amante!)
Hippolyte étendu, sans forme et sans couleur...
Elle veut quelque temps douter de son malheur;
Et ne connaissant plus ce héros qu'elle adore,

Elle voit Hippolyte, et le demande encore.
Mais trop sûre à la fin qu'il est devant ses yeux,
Par un triste regard elle accuse les dieux;
Et froide, gémissante, et presque inanimée,
Aux pieds de son amant elle tombe pâmée.
Ismène est auprès d'elle; Ismène, tout en pleurs,
La rappelle à la vie, ou plutôt aux douleurs.
Et moi, je suis venu, détestant la lumière,
Vous dire d'un héros la volonté dernière,
Et m'acquitter, seigneur, du malheureux emploi
Dont son cœur expirant s'est reposé sur moi.
Mais j'aperçois venir sa mortelle ennemie.

SCÈNE VII.

THÉSÉE, PHÈDRE, THÉRAMÈNE, PANOPE, GARDES.

THÉSÉE.

Eh bien! vous triomphez, et mon fils est sans vie!
Ah! que j'ai lieu de craindre, et qu'un cruel soupçon,
L'excusant dans mon cœur, m'alarme avec raison!
Mais, madame, il est mort, prenez votre victime;
Jouissez de sa perte, injuste ou légitime:
Je consens que mes yeux soient toujours abusés.
Je le crois criminel, puisque vous l'accusez.
Son trépas à mes pleurs offre assez de matières
Sans que j'aille chercher d'odieuses lumières,
Qui, ne pouvant le rendre à ma juste douleur,
Peut-être ne feraient qu'accroître mon malheur.
Laissez-moi, loin de vous, et loin de ce rivage,
De mon fils déchiré fuir la sanglante image.
Confus, persécuté d'un mortel souvenir,
De l'univers entier je voudrais me bannir.
Tout semble s'élever contre mon injustice;
L'éclat de mon nom même augmente mon supplice:
Moins connu des mortels, je me cacherais mieux.
Je hais jusques aux soins dont m'honorent les dieux;
Et je m'en vais pleurer leurs faveurs meurtrières,
Sans plus les fatiguer d'inutiles prières.
Quoi qu'ils fissent pour moi, leur funeste bonté
Ne me saurait payer de ce qu'ils m'ont ôté.

PHÈDRE.

Non, Thésée, il faut rompre un injuste silence;
Il faut à votre fils rendre son innocence:
Il n'était point coupable.

THÉSÉE.

Ah! père infortuné!
Et c'est sur votre foi que je l'ai condamné!
Cruelle! pensez-vous être assez excusée...

PHÈDRE.

Les moments me sont chers; écoutez-moi, Thésée
C'est moi qui sur ce fils, chaste et respectueux,
Osai jeter un œil profane, incestueux.
Le ciel mit dans mon sein une flamme funeste:
La détestable Œnone a conduit tout le reste.
Elle a craint qu'Hippolyte, instruit de ma fureur,
Ne découvrît un feu qui lui faisait horreur:
La perfide, abusant de ma faiblesse extrême,
S'est hâtée à vos yeux de l'accuser lui-même.
Elle s'en est punie, et fuyant mon courroux,
A cherché dans les flots un supplice trop doux.
Le fer aurait déjà tranché ma destinée;
Mais je laissais gémir la vertu soupçonnée:
J'ai voulu, devant vous exposant mes remords,
Par un chemin plus lent descendre chez les morts.
J'ai pris, j'ai fait couler dans mes brûlantes veines
Un poison que Médée apporta dans Athènes.
Déjà jusqu'à mon cœur le venin parvenu
Dans ce cœur expirant jette un froid inconnu;
Déjà je ne vois plus qu'à travers un nuage
Et le ciel et l'époux que ma présence outrage;
Et la mort à mes yeux dérobant la clarté,
Rend au jour qu'ils souillaient toute sa pureté.

PANOPE.

Elle expire, seigneur!

THÉSÉE.

D'une action si noire
Que ne peut avec elle expirer la mémoire!
Allons, de mon erreur, hélas! trop éclaircis,
Mêler nos pleurs au sang de mon malheureux fils!
Allons de ce cher fils embrasser ce qui reste,
Expier la fureur d'un vœu que je déteste:
Rendons-lui les honneurs qu'il a trop mérités;
Et, pour mieux apaiser ses mânes irrités,
Que, malgré les complots d'une injuste famille,
Son amante aujourd'hui me tienne lieu de fille!

FIN DE PHÈDRE.

ESTHER,

TRAGÉDIE TIRÉE DE L'ÉCRITURE SAINTE. — 1689.

PRÉFACE.

La célèbre maison de Saint-Cyr ayant été principalement établie pour élever dans la piété un fort grand nombre de jeunes demoiselles rassemblées de tous les endroits du royaume, on n'y a rien oublié de tout ce qui pouvait contribuer à les rendre capables de servir Dieu dans les différents états où il lui plaira de les appeler. Mais en leur montrant les choses essentielles et nécessaires, on ne néglige pas de leur apprendre celles qui peuvent servir à leur polir l'esprit, et à leur former le jugement. On a imaginé pour cela plusieurs moyens, qui, sans les détourner de leur travail et de leurs exercices ordinaires, les instruisent en les divertissant; on leur met, pour ainsi dire, à profit leurs heures de récréation : on leur fait faire entre elles, sur leurs principaux devoirs, des conversations ingénieuses qu'on leur a composées exprès, ou qu'elles-mêmes composent sur-le-champ; on les fait parler sur les histoires qu'on leur a lues, ou sur les importantes vérités qu'on leur a enseignées; on leur fait réciter par cœur et déclamer les plus beaux endroits des meilleurs poëtes : et cela leur sert surtout à les défaire de quantité de mauvaises prononciations qu'elles pourraient avoir apportées de leurs provinces; on a soin aussi de faire apprendre à chanter à celles qui ont de la voix, et on ne leur laisse pas perdre un talent qui les peut amuser innocemment, et qu'elles peuvent employer un jour à chanter les louanges de Dieu.

Mais la plupart des plus excellents vers de notre langue ayant été composés sur des matières fort profanes, et nos plus beaux airs étant sur des paroles extrêmement molles et efféminées, capables de faire des impressions dangereuses sur de jeunes esprits, les personnes illustres qui ont bien voulu prendre la principale direction de cette maison ont souhaité qu'il y eût quelque ouvrage qui, sans avoir tous ces défauts, pût produire une partie de ces bons effets. Elles me firent l'honneur de me communiquer leur dessein, et même de me demander si je ne pourrais pas faire sur quelque sujet de piété et de morale une espèce de poëme où le chant fût mêlé avec le récit; le tout lié par une action qui rendît la chose plus vive et moins capable d'ennuyer.

Je leur proposai le sujet d'Esther, qui les frappa d'abord, cette histoire leur paraissant pleine de grandes leçons d'amour de Dieu, et de détachement du monde au milieu du monde même. Et je crus de mon côté que je trouverais assez de facilité à traiter ce sujet : d'autant plus qu'il me sembla que, sans altérer aucune des circonstances tant soit peu considérables de l'Écriture sainte, ce qui serait, à mon avis, une espèce de sacrilége, je pourrais remplir toute mon action avec les seules scènes que Dieu lui-même, pour ainsi dire, a préparées.

J'entrepris donc la chose : et je m'aperçus qu'en travaillant sur le plan qu'on m'avait donné, j'exécutais en quelque sorte un dessein qui m'avait souvent passé dans l'esprit, qui était de lier, comme dans les anciennes tragédies grecques, le chœur et le chant avec l'action, et d'employer à chanter les louanges du vrai Dieu cette partie du chœur que les païens employaient à chanter les louanges de leurs fausses divinités.

A dire vrai, je ne pensais guère que la chose dût être aussi publique qu'elle l'a été. Mais les grandes vérités de l'Écriture, et la manière sublime dont elles y sont énoncées, pour peu qu'on les présente, même imparfaitement, aux yeux des hommes, sont si propres à les frapper; et d'ailleurs ces jeunes demoiselles ont déclamé et chanté cet ouvrage avec tant de grâces, tant de modestie et tant de piété, qu'il n'a pas été possible qu'il demeurât renfermé dans le secret de leur maison : de sorte qu'un divertissement d'enfants est devenu le sujet de l'empressement de toute la cour, le roi lui-même, qui en avait été touché, n'ayant pu refuser à tout ce qu'il y a de plus grands seigneurs de les y mener, et ayant eu la satisfaction de voir, par le plaisir qu'ils y ont pris, qu'on se peut aussi bien divertir aux choses de piété, qu'à tous les spectacles profanes.

Au reste, quoique j'aie évité soigneusement de mêler le profane avec le sacré, j'ai cru néanmoins que je pouvais emprunter deux ou trois traits d'Hérodote, pour mieux peindre Assuérus : car j'ai suivi le sentiment de plusieurs savants interprètes de l'Écriture, qui tiennent que ce roi est le même que le fameux Darius, fils d'Hystaspe, dont parle cet historien. En effet, ils en rapportent quantité de preuves, dont quelques-unes me paraissent des démonstrations. Mais je n'ai pas jugé à propos de croire ce même Hérodote sur sa parole, lorsqu'il dit que les Perses n'élevaient ni temples, ni autels, ni statues à leurs dieux, et qu'ils ne se servaient point de libations dans leurs sacrifices. Son témoignage est expressément détruit par l'Écriture, aussi bien que par Xénophon, beaucoup mieux instruit que lui des mœurs et des affaires de la Perse, et enfin par Quinte-Curce.

On peut dire que l'unité de lieu est observée dans cette

pièce, en ce que toute l'action se passe dans le palais d'Assuérus. Cependant, comme on voulait rendre ce divertissement plus agréable à des enfants, en jetant quelque variété dans les décorations, cela a été cause que je n'ai pas gardé cette unité avec la même rigueur que j'ai fait autrefois dans mes tragédies.

Je crois qu'il est bon d'avertir ici que bien qu'il y ait dans *Esther* des personnages d'hommes, ces personnages n'ont pas laissé d'être représentés par des filles avec toute la bienséance de leur sexe. La chose leur a été d'autant plus aisée, qu'anciennement les habits des Persans et des Juifs étaient de longues robes qui tombaient jusqu'à terre.

Je ne puis me résoudre à finir cette préface sans rendre à celui qui a fait la musique la justice qui lui est due, et sans confesser franchement que ses chants ont fait un des plus grands agréments de la pièce [1]. Tous les connaisseurs demeurent d'accord que depuis longtemps on n'a point entendu d'airs plus touchants ni plus convenables aux paroles. Quelques personnes ont trouvé la musique du dernier chœur un peu longue, quoique très-belle. Mais qu'aurait-on dit de ces jeunes Israélites qui avaient tant fait de vœux à Dieu pour être délivrées de l'horrible péril où elles étaient, si, ce péril étant passé, elles lui en avaient rendu de médiocres actions de grâces? Elles auraient directement péché contre la louable coutume de leur nation, où l'on ne recevait de Dieu aucun bienfait signalé, qu'on ne l'en remerciât sur-le-champ par de fort longs cantiques : témoin ceux de Marie, sœur de Moïse, de Débora, et de Judith, et tant d'autres dont l'Écriture est pleine. On dit même que les Juifs, encore aujourd'hui, célèbrent par de grandes actions de grâces le jour où leurs ancêtres furent délivrés par Esther de la cruauté d'Aman.

PERSONNAGES.

ASSUÉRUS, roi de Perse.
ESTHER, reine de Perse.
MARDOCHÉE, oncle d'Esther.
AMAN, favori d'Assuérus.
ZARÈS, femme d'Aman.
HYDASPE, officier du palais intérieur d'Assuérus.
ASAPH, autre officier d'Assuérus.
ÉLISE, confidente d'Esther.
THAMAR, Israélite de la suite d'Esther.
GARDES DU ROI ASSUÉRUS.
CHOEUR DE JEUNES FILLES ISRAÉLITES.

La scène est à Suse, dans le palais d'Assuérus.

LA PIÉTÉ fait le Prologue.

PROLOGUE.

LA PIÉTÉ.

Du séjour bienheureux de la Divinité,
Je descends dans ce lieu par la Grâce habité [2];
L'Innocence s'y plaît, ma compagne éternelle,
Et n'a point sous les cieux d'asile plus fidèle.
Ici, loin du tumulte, aux devoirs les plus saints
Tout un peuple naissant est formé par mes mains :
Je nourris dans son cœur la semence féconde
Des vertus dont il doit sanctifier le monde.
Un roi qui me protége, un roi victorieux,
A commis à mes soins ce dépôt précieux.
C'est lui qui rassembla ces colombes timides,
Éparses en cent lieux, sans secours et sans guides :
Pour elles, à sa porte, élevant ce palais,
Il leur y fit trouver l'abondance et la paix.
Grand Dieu, que cet ouvrage ait place en ta mémoire
Que tous les soins qu'il prend pour soutenir ta gloire
Soient gravés de ta main au livre où sont écrits
Les noms prédestinés des rois que tu chéris!
Tu m'écoutes; ma voix ne t'est point étrangère :
Je suis la Piété, cette fille si chère,
Qui t'offre de ce roi les plus tendres soupirs :
Du feu de ton amour j'allume ses désirs.
Du zèle qui pour toi l'enflamme et le dévore
La chaleur se répand du couchant à l'aurore [1].
Tu le vois tous les jours, devant toi prosterné,
Humilier ce front de splendeur couronné;
Et, confondant l'orgueil par d'augustes exemples,
Baiser avec respect le pavé de tes temples.
De ta gloire animé, lui seul de tant de rois
S'arme pour ta querelle, et combat pour tes droits.
Le perfide intérêt, l'aveugle jalousie,
S'unissent contre toi pour l'affreuse hérésie;
La discorde en fureur frémit de toutes parts;
Tout semble abandonner tes sacrés étendards;
Et l'enfer couvrant tout de ses vapeurs funèbres [2],
Sur les yeux les plus saints a jeté ses ténèbres.
Lui seul, invariable et fondé sur la foi,
Ne cherche, ne regarde et n'écoute que toi;
Et bravant du démon l'impuissant artifice,
De la religion soutient tout l'édifice.
Grand Dieu, juge ta cause, et déploie aujourd'hui
Ce bras, ce même bras qui combattait pour lui,
Lorsque des nations à sa perte animées
Le Rhin vit tant de fois disperser les armées.
Des mêmes ennemis je reconnais l'orgueil;
Ils viennent se briser contre le même écueil :
Déjà rompant partout leurs plus fermes barrières,
Du débris de leurs forts ils couvrent ses frontières.
Tu lui donnes un fils prompt à le seconder,
Qui sait combattre, plaire, obéir, commander;

[1] Ce musicien s'appelait Moreau.
[2] La maison de Saint-Cyr. (*Note de Racine.*)

[1] Il s'agit ici des missions étrangères et des travaux apostoliques dans l'Orient et dans le nouveau monde, que Louis XIV encourageait par ses bienfaits. (G.)
[2] La Beaumelle prétend que Jacques II, roi d'Angleterre, alors réfugié à la cour de France, ayant désiré de voir *Esther*, on en donna exprès pour lui une représentation remarquable par une magnificence extraordinaire. Selon lui, le roi et la reine d'Angleterre crurent reconnaître le pape dans ce vers et dans le suivant. Il est certain qu'on en fit l'application au pape Innocent XI, alors brouillé avec la cour de France; mais cette application maligne était très-éloignée de l'intention de l'auteur, qui avait en vue les troubles de l'Angleterre et ceux de la France. (G.)

Un fils qui, comme lui, suivi de la victoire,
Semble à gagner son cœur borner toute sa gloire;
Un fils à tous ses vœux avec amour soumis,
L'éternel désespoir de tous ses ennemis :
Pareil à ces esprits que ta justice envoie,
Quand son roi lui dit, Pars, il s'élance avec joie;
Du tonnerre vengeur s'en va tout embraser,
Et, tranquille, à ses pieds revient le déposer [1].
Mais, tandis qu'un grand roi venge ainsi mes injures,
Vous qui goûtez ici des délices si pures,
S'il permet à son cœur un moment de repos,
A vos jeux innocents appelez ce héros;
Retracez-lui d'Esther l'histoire glorieuse,
Et sur l'impiété la foi victorieuse.
Et vous, qui vous plaisez aux folles passions
Qu'allument dans vos cœurs les vaines fictions,
Profanes amateurs de spectacles frivoles,
Dont l'oreille s'ennuie au son de mes paroles,
Fuyez de mes plaisirs la sainte austérité :
Tout respire ici Dieu, la paix, la vérité.

ACTE PREMIER.

Le théâtre représente l'appartement d'Esther.

SCÈNE PREMIÈRE.

ESTHER, ÉLISE.

ESTHER.

Est-ce toi, chère Élise? ô jour trois fois heureux!
Que béni soit le ciel qui te rend à mes vœux,
Toi qui, de Benjamin comme moi descendue,
Fus de mes premiers ans la compagne assidue,
Et qui, d'un même joug souffrant l'oppression,
M'aidais à soupirer les malheurs de Sion!
Combien ce temps encore est cher à ma mémoire!
Mais toi, de ton Esther ignorais-tu la gloire?
Depuis plus de six mois que je te fais chercher,
Quel climat, quel désert a donc pu te cacher?

ÉLISE.

Au bruit de votre mort justement éplorée,
Du reste des humains je vivais séparée;
Et de mes tristes jours n'attendais que la fin,
Quand tout à coup, madame, un prophète divin :
« C'est pleurer trop longtemps une mort qui t'abuse:
« Lève-toi, m'a-t-il dit, prends ton chemin vers Suse [2],
« Là tu verras d'Esther la pompe et les honneurs,
« Et sur le trône assis le sujet de tes pleurs.
« Rassure, ajouta-t-il, tes tribus alarmées,
« Sion : le jour approche où le Dieu des armées
« Va de son bras puissant faire éclater l'appui;
« Et le cri de son peuple est monté jusqu'à lui. »
Il dit : et moi, de joie et d'horreur pénétrée,
Je cours. De ce palais j'ai su trouver l'entrée.
O spectacle! ô triomphe admirable à mes yeux,
Digne en effet du bras qui sauva nos aïeux!
Le fier Assuérus couronne sa captive,
Et le Persan superbe est aux pieds d'une Juive!
Par quels secrets ressorts, par quel enchaînement
Le ciel a-t-il conduit ce grand événement?

ESTHER.

Peut-être on t'a conté la fameuse disgrâce
De l'altière Vasthi, dont j'occupe la place,
Lorsque le roi, contre elle enflammé de dépit,
La chassa de son trône, ainsi que de son lit.
Mais il ne put sitôt en bannir la pensée :
Vasthi régna longtemps dans son âme offensée.
Dans ses nombreux États il fallut donc chercher
Quelque nouvel objet qui l'en pût détacher.
De l'Inde à l'Hellespont ses esclaves coururent :
Les filles de l'Égypte à Suse comparurent;
Celles même du Parthe et du Scythe indompté [1]
Y briguèrent le sceptre offert à la beauté.
On m'élevait alors, solitaire et cachée,
Sous les yeux vigilants du sage Mardochée :
Tu sais combien je dois à ses heureux secours.
La mort m'avait ravi les auteurs de mes jours;
Mais lui, voyant en moi la fille de son frère,
Me tint lieu, chère Élise, et de père et de mère.
Du triste état des Juifs jour et nuit agité,
Il me tira du sein de mon obscurité;
Et sur mes faibles mains fondant leur délivrance,
Il me fit d'un empire accepter l'espérance.
A ses desseins secrets, tremblante, j'obéis :
Je vins; mais je cachai ma race et mon pays.
Qui pourrait cependant t'exprimer les cabales
Que formait en ces lieux ce peuple de rivales,
Qui toutes, disputant un si grand intérêt,
Des yeux d'Assuérus attendaient leur arrêt?
Chacune avait sa brigue et de puissants suffrages :
L'une d'un sang fameux vantait les avantages;
L'autre, pour se parer de superbes atours,

[1] Allusion à la campagne de 1668, dans laquelle le grand dauphin prit Philipsbourg, Heidelberg, Manheim, et conquit le Palatinat. (G.)

[2] Les rois de Perse successeurs du grand Cyrus avaient choisi trois villes principales pour y séjourner alternativement, Suse, Ecbatane, et Babylone. Suse, capitale de la Susiane, aujourd'hui le Koursistan, province du royaume de Perse vers le Tigre. (G.)

[1] L'histoire ne fait aucune mention des Parthes sous l'empire des Assyriens et des Mèdes; mais ils existaient : c'était une colonie de Scythes, qui s'était séparée du reste de la nation; et c'est pour cela qu'on leur donna le nom de *Parthes*, qui signifie *bannis*. (G.)

Des plus adroites mains empruntait le secours;
Et moi, pour toute brigue et pour tout artifice,
De mes larmes au ciel j'offrais le sacrifice.
Enfin on m'annonça l'ordre d'Assuérus.
Devant ce fier monarque, Élise, je parus.
Dieu tient le cœur des rois entre ses mains puissantes;
Il fait que tout prospère aux âmes innocentes,
Tandis qu'en ses projets l'orgueilleux est trompé.
De mes faibles attraits le roi parut frappé :
Il m'observa longtemps dans un sombre silence;
Et le ciel qui pour moi fit pencher la balance,
Dans ce temps-là sans doute agissait sur son cœur.
Enfin, avec des yeux où régnait la douceur :
Soyez reine, dit-il; et dès ce moment même,
De sa main sur mon front posa son diadème.
Pour mieux faire éclater sa joie et son amour,
Il combla de présents tous les grands de sa cour;
Et même ses bienfaits, dans toutes ses provinces,
Invitèrent le peuple aux noces de leurs princes.
Hélas! durant ces jours de joie et de festins,
Quelle était en secret ma honte et mes chagrins!
Esther, disais-je, Esther dans la pourpre est assise,
La moitié de la terre à son sceptre est soumise,
Et de Jérusalem l'herbe cache les murs!
Sion, repaire affreux de reptiles impurs,
Voit de son temple saint les pierres dispersées,
Et du Dieu d'Israël les fêtes sont cessées!

ÉLISE.

N'avez-vous point au roi confié vos ennuis?

ESTHER.

Le roi, jusqu'à ce jour, ignore qui je suis[1] :
Celui par qui le ciel règle ma destinée
Sur ce secret encor tient ma langue enchaînée.

ÉLISE.

Mardochée? Eh! peut-il approcher de ces lieux?

ESTHER.

Son amitié pour moi le rend ingénieux.
Absent, je le consulte; et ses réponses sages
Pour venir jusqu'à moi trouvent mille passages :
Un père a moins de soin du salut de son fils.
Déjà même, déjà, par ses secrets avis,
J'ai découvert au roi les sanglantes pratiques
Que formaient contre lui deux ingrats domestiques.
Cependant mon amour pour notre nation
A rempli ce palais de filles de Sion,
Jeunes et tendres fleurs par le sort agitées,
Sous un ciel étranger comme moi transplantées.
Dans un lieu séparé de profanes témoins,
Je mets à les former mon étude et mes soins[1];
Et c'est là que fuyant l'orgueil du diadème,
Lasse de vains honneurs, et me cherchant moi-même,
Aux pieds de l'Éternel je viens m'humilier,
Et goûter le plaisir de me faire oublier[2].
Mais à tous les Persans je cache leurs familles.
Il faut les appeler. Venez, venez, mes filles,
Compagnes autrefois de ma captivité,
De l'antique Jacob jeune postérité.

SCÈNE II.

ESTHER, ÉLISE, LE CHŒUR.

UNE ISRAÉLITE, *chantant derrière le théâtre.*

Ma sœur, quelle voix nous appelle?

UNE AUTRE.

J'en reconnais les agréables sons :
C'est la reine.

TOUTES DEUX.

Courons, mes sœurs, obéissons.
La reine nous appelle :
Allons, rangeons-nous auprès d'elle.

TOUT LE CHŒUR, *entrant sur la scène par plusieurs endroits différents.*

La reine nous appelle :
Allons, rangeons-nous auprès d'elle.

ÉLISE.

Ciel! quel nombreux essaim d'innocentes beautés
S'offre à mes yeux en foule, et sort de tous côtés!
Quelle aimable pudeur sur leur visage est peinte!
Prospérez, cher espoir d'une nation sainte.
Puissent jusques au ciel vos soupirs innocents
Monter comme l'odeur d'un agréable encens!
Que Dieu jette sur vous des regards pacifiques!

ESTHER.

Mes filles, chantez-nous quelqu'un de ces cantiques
Où vos voix si souvent se mêlant à mes pleurs
De la triste Sion célèbrent les malheurs.

UNE ISRAÉLITE *chante seule.*

Déplorable Sion, qu'as-tu fait de ta gloire?
Tout l'univers admirait ta splendeur :
Tu n'es plus que poussière; et de cette grandeur
Il ne nous reste plus que la triste mémoire.
Sion, jusques au ciel élevée autrefois,
Jusqu'aux enfers maintenant abaissée,
Puissé-je demeurer sans voix,
Si dans mes chants ta douleur retracée
Jusqu'au dernier soupir n'occupe ma pensée!

[1] Ce soin de cacher sa naissance fit donner à la nièce de Mardochée le surnom d'*Esther*, qui, en hébreu, signifie *inconnue* : c'était par une inspiration divine que Mardochée lui avait défendu de se faire connaître. (G.)

[1] Ces vers sont une allusion aussi adroite que flatteuse à la maison de Saint-Cyr. (L. B.)

[2] Ce trait admirable de la modestie d'Esther s'appliquait à madame de Maintenon, qui venait à Saint-Cyr oublier l'éclat et les grandeurs de la cour. (G.)

TOUT LE CHŒUR.

O rives du Jourdain! ô champs aimés des cieux!
Sacrés monts, fertiles vallées,
Par cent miracles signalées!
Du doux pays de nos aïeux
Serons-nous toujours exilées?

UNE ISRAÉLITE, *seule.*

Quand verrai-je, ô Sion! relever tes remparts,
Et de tes tours les magnifiques faîtes?
Quand verrai-je de toutes parts
Tes peuples en chantant accourir à tes fêtes?

TOUT LE CHŒUR.

O rives du Jourdain! ô champs aimés des cieux!
Sacrés monts, fertiles vallées,
Par cent miracles signalées!
Du doux pays de nos aïeux
Serons-nous toujours exilées?

SCÈNE III.

ESTHER, MARDOCHÉE, ÉLISE, LE CHŒUR.

ESTHER.

Quel profane en ce lieu s'ose avancer vers nous?
Que vois-je? Mardochée! O mon père, est-ce vous?
Un ange du Seigneur, sous son aile sacrée,
A donc conduit vos pas, et caché votre entrée?
Mais d'où vient cet air sombre, et ce cilice affreux,
Et cette cendre enfin qui couvre vos cheveux?
Que nous annoncez-vous?

MARDOCHÉE.

O reine infortunée!
O d'un peuple innocent barbare destinée!
Lisez, lisez l'arrêt détestable, cruel...
Nous sommes tous perdus! et c'est fait d'Israël!

ESTHER.

Juste ciel! tout mon sang dans mes veines se glace.

MARDOCHÉE.

On doit de tous les Juifs exterminer la race.
Au sanguinaire Aman nous sommes tous livrés;
Les glaives, les couteaux, sont déjà préparés;
Toute la nation à la fois est proscrite.
Aman, l'impie Aman, race d'Amalécite,
A, pour ce coup funeste, armé tout son crédit;
Et le roi, trop crédule, a signé cet édit.
Prévenu contre nous par cette bouche impure,
Il nous croit en horreur à toute la nature.
Ses ordres sont donnés; et, dans tous ses États,
Le jour fatal est pris pour tant d'assassinats.
Cieux, éclairerez-vous cet horrible carnage!
Le fer ne connaîtra ni le sexe ni l'âge;
Tout doit servir de proie aux tigres, aux vautours;
Et ce jour effroyable arrive dans dix jours.

ESTHER.

O Dieu, qui vois former des desseins si funestes,
As-tu donc de Jacob abandonné les restes?

UNE DES PLUS JEUNES ISRAÉLITES.

Ciel, qui nous défendra, si tu ne nous défends?

MARDOCHÉE.

Laissez les pleurs, Esther, à ces jeunes enfants.
En vous est tout l'espoir de vos malheureux frères:
Il faut les secourir; mais les heures sont chères:
Le temps vole, et bientôt amènera le jour
Où le nom des Hébreux doit périr sans retour.
Toute pleine du feu de tant de saints prophètes,
Allez, osez au roi déclarer qui vous êtes.

ESTHER.

Hélas! ignorez-vous quelles sévères lois
Aux timides mortels cachent ici les rois?
Au fond de leur palais leur majesté terrible
Affecte à leurs sujets de se rendre invisible;
Et la mort est le prix de tout audacieux
Qui, sans être appelé, se présente à leurs yeux,
Si le roi dans l'instant, pour sauver le coupable,
Ne lui donne à baiser son sceptre redoutable.
Rien ne met à l'abri de cet ordre fatal,
Ni le rang, ni le sexe; et le crime est égal.
Moi-même, sur son trône, à ses côtés assise,
Je suis à cette loi, comme une autre, soumise;
Et, sans le prévenir, il faut pour lui parler,
Qu'il me cherche, ou du moins qu'il me fasse appeler.

MARDOCHÉE.

Quoi! lorsque vous voyez périr votre patrie,
Pour quelque chose, Esther, vous comptez votre vie!
Dieu parle, et d'un mortel vous craignez le courroux!
Que dis-je? votre vie, Esther, est-elle à vous?
N'est-elle pas au sang dont vous êtes issue?
N'est-elle pas à Dieu dont vous l'avez reçue?
Et qui sait, lorsqu'au trône il conduisit vos pas,
Si pour sauver son peuple il ne vous gardait pas?
Songez-y bien: ce Dieu ne vous a point choisie
Pour être un vain spectacle aux peuples de l'Asie,
Ni pour charmer les yeux des profanes humains.
Pour un plus noble usage il réserve ses saints.
S'immoler pour son nom et pour son héritage,
D'un enfant d'Israël voilà le vrai partage:
Trop heureuse pour lui de hasarder vos jours!
Et quel besoin son bras a-t-il de nos secours?
Que peuvent contre lui tous les rois de la terre?
En vain ils s'uniraient pour lui faire la guerre:
Pour dissiper leur ligue il n'a qu'à se montrer;
Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer.
Au seul son de sa voix la mer fuit, le ciel tremble;
Il voit comme un néant tout l'univers ensemble;
Et les faibles mortels, vains jouets du trépas,
Sont tous devant ses yeux comme s'ils n'étaient pas.
S'il a permis d'Aman l'audace criminelle,

Sans doute qu'il voulait éprouver votre zèle.
C'est lui qui, m'excitant à vous oser chercher,
Devant moi, chère Esther, a bien voulu marcher;
Et s'il faut que sa voix frappe en vain vos oreilles,
Nous n'en verrons pas moins éclater ses merveilles.
Il peut confondre Aman, il peut briser nos fers
Par la plus faible main qui soit dans l'univers;
Et vous, qui n'aurez point accepté cette grâce,
Vous périrez peut-être, et toute votre race.

ESTHER.

Allez : que tous les Juifs dans Suse répandus,
A prier avec vous jour et nuit assidus,
Me prêtent de leurs vœux le secours salutaire,
Et pendant ces trois jours gardent un jeûne austère.
Déjà la sombre nuit a commencé son tour :
Demain, quand le soleil rallumera le jour,
Contente de périr, s'il faut que je périsse,
J'irai pour mon pays m'offrir en sacrifice.
Qu'on s'éloigne un moment.

(*Le chœur se retire vers le fond du théâtre.*)

SCÈNE IV.

ESTHER, ÉLISE, LE CHŒUR.

ESTHER.

O mon souverain roi,
Me voici donc tremblante et seule devant toi!
Mon père mille fois m'a dit dans mon enfance
Qu'avec nous tu juras une sainte alliance,
Quand, pour te faire un peuple agréable à tes yeux,
Il plut à ton amour de choisir nos aïeux :
Même tu leur promis de ta bouche sacrée
Une postérité d'éternelle durée.
Hélas! ce peuple ingrat a méprisé ta loi;
La nation chérie a violé sa foi;
Elle a répudié son époux et son père,
Pour rendre à d'autres dieux un honneur adultère :
Maintenant elle sert sous un maître étranger.
Mais c'est peu d'être esclave, on la veut égorger :
Nos superbes vainqueurs, insultant à nos larmes,
Imputent à leurs dieux le bonheur de leurs armes,
Et veulent aujourd'hui qu'un même coup mortel
Abolisse ton nom, ton peuple et ton autel.
Ainsi donc un perfide, après tant de miracles,
Pourrait anéantir la foi de tes oracles,
Ravirait aux mortels le plus cher de tes dons,
Le saint que tu promets et que nous attendons?
Non, non, ne souffre pas que ces peuples farouches,
Ivres de notre sang, ferment les seules bouches
Qui dans tout l'univers célèbrent tes bienfaits;
Et confonds tous ces dieux qui ne furent jamais.
Pour moi, que tu retiens parmi ces infidèles,
Tu sais combien je hais leurs fêtes criminelles,
Et que je mets au rang des profanations
Leur table, leurs festins, et leurs libations;
Que même cette pompe où je suis condamnée,
Ce bandeau dont il faut que je paraisse ornée
Dans ces jours solennels à l'orgueil dédiés,
Seule et dans le secret, je le foule à mes pieds;
Qu'à ces vains ornements je préfère la cendre,
Et n'ai de goût qu'aux pleurs que tu me vois répandre.
J'attendais le moment marqué dans ton arrêt,
Pour oser de ton peuple embrasser l'intérêt.
Ce moment est venu : ma prompte obéissance
Va d'un roi redoutable affronter la présence.
C'est pour toi que je marche : accompagne mes pas
Devant ce fier lion qui ne te connaît pas;
Commande en me voyant que son courroux s'apaise,
Et prête à mes discours un charme qui lui plaise :
Les orages, les vents, les cieux te sont soumis :
Tourne enfin sa fureur contre nos ennemis.

SCÈNE V.

(Toute cette scène est chantée.)

LE CHŒUR.

UNE ISRAÉLITE, *seule.*

Pleurons et gémissons, mes fidèles compagnes :
A nos sanglots donnons un libre cours;
Levons les yeux vers les saintes montagnes
D'où l'innocence attend tout son secours.
O mortelles alarmes!
Tout Israël périt. Pleurez, mes tristes yeux :
Il ne fut jamais sous les cieux
Un si juste sujet de larmes.

TOUT LE CHŒUR.

O mortelles alarmes!

UNE AUTRE ISRAÉLITE.

N'était-ce pas assez qu'un vainqueur odieux
De l'auguste Sion eût détruit tous les charmes,
Et traîné ses enfants captifs en mille lieux?

TOUT LE CHŒUR.

O mortelles alarmes!

LA MÊME ISRAÉLITE.

Faibles agneaux livrés à des loups furieux,
Nos soupirs sont nos seules armes.

TOUT LE CHŒUR.

O mortelles alarmes!

UNE ISRAÉLITE.

Arrachons, déchirons tous ces vains ornements
Qui parent notre tête.

UNE AUTRE.

Revêtons-nous d'habillements
Conformes à l'horrible fête
Que l'impie Aman nous apprête.

TOUT LE CHŒUR.

Arrachons, déchirons tous ces vains ornements
Qui parent notre tête.

UNE ISRAÉLITE, *seule.*

Quel carnage de toutes parts!
On égorge à la fois les enfants, les vieillards,
Et la sœur, et le frère,
Et la fille, et la mère,
Le fils, dans les bras de son père!
Que de corps entassés, que de membres épars,
Privés de sépulture!
Grand Dieu, tes saints sont la pâture
Des tigres et des léopards.

UNE DES PLUS JEUNES ISRAÉLITES.

Hélas! si jeune encore,
Par quel crime ai-je pu mériter mon malheur?
Ma vie à peine a commencé d'éclore :
Je tomberai comme une fleur
Qui n'a qu'une aurore.
Hélas! si jeune encore,
Par quel crime ai-je pu mériter mon malheur?

UNE AUTRE.

Des offenses d'autrui malheureuses victimes,
Que nous servent, hélas! ces regrets superflus?
Nos pères ont péché, nos pères ne sont plus,
Et nous portons la peine de leurs crimes.

TOUT LE CHŒUR.

Le Dieu que nous servons est le Dieu des combats :
Non, non, il ne souffrira pas
Qu'on égorge ainsi l'innocence.

UNE ISRAÉLITE, *seule.*

Eh quoi! dirait l'impiété,
Où donc est-il ce Dieu si redouté
Dont Israël nous vantait la puissance?

UNE AUTRE.

Ce Dieu jaloux, ce Dieu victorieux,
Frémissez, peuples de la terre,
Ce Dieu jaloux, ce Dieu victorieux,
Est le seul qui commande aux cieux :
Ni les éclairs ni le tonnerre
N'obéissent point à vos dieux.

UNE AUTRE.

Il renverse l'audacieux.

UNE AUTRE.

Il prend l'humble sous sa défense.

TOUT LE CHŒUR.

Le Dieu que nous servons est le Dieu des combats :
Non, non, il ne souffrira pas
Qu'on égorge ainsi l'innocence.

DEUX ISRAÉLITES.

O Dieu, que la gloire couronne,
Dieu, que la lumière environne,
Qui voles sur l'ailes des vents,
Et dont le trône est porté par les anges;

DEUX AUTRES DES PLUS JEUNES.

Dieu, qui veux bien que de simples enfants
Avec eux chantent tes louanges;

TOUT LE CHŒUR.

Tu vois nos pressants dangers :
Donne à ton nom la victoire;
Ne souffre point que ta gloire
Passe à des dieux étrangers.

UNE ISRAÉLITE, *seule.*

Arme-toi, viens nous défendre.
Descends, tel qu'autrefois la mer te vit descendre;
Que les méchants apprennent aujourd'hui
A craindre ta colère :
Qu'ils soient comme la poudre et la paille légère
Que le vent chasse devant lui.

TOUT LE CHŒUR.

Tu vois nos pressants dangers :
Donne à ton nom la victoire;
Ne souffre point que ta gloire
Passe à des dieux étrangers.

ACTE SECOND.

Le théâtre représente la chambre où est le trône d'Assuérus.

SCÈNE PREMIÈRE.

AMAN, HYDASPE.

AMAN.

Eh quoi! lorsque le jour ne commence qu'à luire,
Dans ce lieu redoutable oses-tu m'introduire?

HYDASPE.

Vous savez qu'on s'en peut reposer sur ma foi;
Que ces portes, seigneur, n'obéissent qu'à moi :
Venez. Partout ailleurs on pourrait nous entendre.

AMAN.

Quel est donc le secret que tu me veux apprendre?

HYDASPE.

Seigneur, de vos bienfaits mille fois honoré,
Je me souviens toujours que je vous ai juré
D'exposer à vos yeux, par des avis sincères,
Tout ce que ce palais renferme de mystères.
Le roi d'un noir chagrin paraît enveloppé :
Quelque songe effrayant cette nuit l'a frappé.
Pendant que tout gardait un silence paisible,
Sa voix s'est fait entendre avec un cri terrible.
J'ai couru. Le désordre était dans ses discours :
Il s'est plaint d'un péril qui menaçait ses jours;
Il parlait d'ennemi, de ravisseur farouche;
Même le nom d'Esther est sorti de sa bouche.
Il a dans ces horreurs passé toute la nuit.
Enfin, las d'appeler un sommeil qui le fuit,

Pour écarter de lui ces images funèbres,
Il s'est fait apporter ces annales célèbres[1]
Où les faits de son règne, avec soin amassés,
Par de fidèles mains chaque jour sont tracés;
On y conserve écrits le service et l'offense,
Monuments éternels d'amour et de vengeance.
Le roi, que j'ai laissé plus calme dans son lit,
D'une oreille attentive écoute ce récit.

AMAN.

De quel temps de sa vie a-t-il choisi l'histoire?

HYDASPE.

Il revoit tous ces temps si remplis de sa gloire,
Depuis le fameux jour qu'au trône de Cyrus
Le choix du sort plaça l'heureux Assuérus[2].

AMAN.

Ce songe Hydaspe, est donc sorti de son idée?

HYDASPE.

Entre tous les devins fameux dans la Chaldée,
Il a fait assembler ceux qui savent le mieux
Lire en un songe obscur les volontés des cieux...
Mais quel trouble vous-même aujourd'hui vous agite?
Votre âme, en m'écoutant, paraît tout interdite :
L'heureux Aman a-t-il quelques secrets ennuis?

AMAN.

Peux-tu le demander dans la place où je suis?
Haï, craint, envié, souvent plus misérable
Que tous les malheureux que mon pouvoir accable!

HYDASPE.

Eh! qui jamais du ciel eut des regards plus doux?
Vous voyez l'univers prosterné devant vous.

AMAN.

L'univers! Tous les jours un homme... un vil esclave,
D'un front audacieux me dédaigne et me brave.

HYDASPE.

Quel est cet ennemi de l'État et du roi?

AMAN.

Le nom de Mardochée est-il connu de toi?

HYDASPE.

Qui? ce chef d'une race abominable, impie?

AMAN.

Oui, lui-même.

HYDASPE.

Eh, seigneur! d'une si belle vie
Un si faible ennemi peut-il troubler la paix?

AMAN.

L'insolent devant moi ne se courba jamais.
En vain de la faveur du plus grand des monarques
Tout révère à genoux les glorieuses marques;
Lorsque d'un respect saint tous les Persans touchés
N'osent lever leurs fronts à la terre attachés,
Lui, fièrement assis, et la tête immobile,
Traite tous ces honneurs d'impiété servile,
Présente à mes regards un front séditieux,
Et ne daignerait pas au moins baisser les yeux!
Du palais cependant il assiége la porte :
A quelque heure que j'entre, Hydaspe, ou que je sorte,
Son visage odieux m'afflige et me poursuit;
Et mon esprit troublé le voit encor la nuit.
Ce matin j'ai voulu devancer la lumière :
Je l'ai trouvé couvert d'une affreuse poussière,
Revêtu de lambeaux, tout pâle; mais son œil
Conservait sous la cendre encor le même orgueil.
D'où lui vient, cher ami, cette impudente audace?
Toi qui dans ce palais vois tout ce qui se passe,
Crois-tu que quelque voix ose parler pour lui?
Sur quel roseau fragile a-t-il mis son appui?

HYDASPE.

Seigneur, vous le savez, son avis salutaire
Découvrit de Tharès le complot sanguinaire.
Le roi promit alors de le récompenser :
Le roi, depuis ce temps, paraît n'y plus penser.

AMAN.

Non, il faut à tes yeux dépouiller l'artifice.
J'ai su de mon destin corriger l'injustice :
Dans les mains des Persans jeune enfant apporté,
Je gouverne l'empire où je fus acheté;
Mes richesses des rois égalent l'opulence;
Environné d'enfants soutiens de ma puissance,
Il ne manque à mon front que le bandeau royal.
Cependant (des mortels aveuglement fatal!)
De cet amas d'honneurs la douceur passagère
Fait sur mon cœur à peine une atteinte légère;
Mais Mardochée, assis aux portes du palais,
Dans ce cœur malheureux enfonce mille traits;
Et toute ma grandeur me devient insipide,
Tandis que le soleil éclaire ce perfide.

HYDASPE.

Vous serez de sa vue affranchi dans dix jours :
La nation entière est promise aux vautours.

AMAN.

Ah! que ce temps est long à mon impatience!
C'est lui, je te veux bien confier ma vengeance,
C'est lui qui, devant moi refusant de ployer,
Les a livrés au bras qui les va foudroyer.
C'était trop peu pour moi d'une telle victime :
La vengeance trop faible attire un second crime.
Un homme tel qu'Aman, lorsqu'on l'ose irriter,
Dans sa juste fureur ne peut trop éclater.

[1] Cet usage des rois de Perse, qui prenaient soin de conserver la mémoire de ce qui se passait de plus mémorable sous leur règne, est attesté par Hérodote, liv. VIII, et par Thucydide, liv. I. (G.)

[2] On a déjà vu, dans la préface d'*Esther*, que Racine avait adopté l'opinion de dom Calmet et de quelques autres savants interprètes, qui pensent qu'Assuérus est le même que Darius, fils d'Hystaspe. Si l'on en croit Hérodote (liv. III), la ruse, plus que le sort, contribua à placer ce prince sur le trône de Perse. (G.)

Il faut des châtiments dont l'univers frémisse;
Qu'on tremble en comparant l'offense et le supplice;
Que les peuples entiers dans le sang soient noyés.
Je veux qu'on dise un jour aux siècles effrayés :
« Il fut des Juifs, il fut une insolente race;
« Répandus sur la terre, ils en couvraient la face;
« Un seul osa d'Aman attirer le courroux,
« Aussitôt de la terre ils disparurent tous. »

HYDASPE.

Ce n'est donc pas, seigneur, le sang amalécite
Dont la voix à les perdre en secret vous excite?

AMAN.

Je sais que descendu de ce sang malheureux,
Une éternelle haine a dû m'armer contre eux;
Qu'ils firent d'Amalec un indigne carnage;
Que, jusqu'aux vils troupeaux, tout éprouva leur rage;
Qu'un déplorable reste à peine fut sauvé;
Mais, crois-moi, dans le rang où je suis élevé,
Mon âme, à ma grandeur tout entière attachée,
Des intérêts du sang est faiblement touchée.
Mardochée est coupable; et que faut-il de plus?
Je prévins donc contre eux l'esprit d'Assuérus,
J'inventai des couleurs, j'armai la calomnie,
J'intéressai sa gloire : il trembla pour sa vie.
Je les peignis puissants, riches, séditieux;
Leur Dieu même ennemi de tous les autres dieux.
« Jusqu'à quand souffre-t-on que ce peuple respire,
« Et d'un culte profane infecte votre empire?
« Étrangers dans la Perse, à nos lois opposés,
« Du reste des humains ils semblent divisés,
« N'aspirent qu'à troubler le repos où nous sommes,
« Et, détestés partout, détestent tous les hommes.
« Prévenez, punissez leurs insolents efforts :
« De leur dépouille enfin grossissez vos trésors. »
Je dis, et l'on me crut. Le roi, dès l'heure même,
Mit dans ma main le sceau de son pouvoir suprême :
« Assure, me dit-il, le repos de ton roi,
« Va, perds ces malheureux : leur dépouille est à toi. »
Toute la nation fut ainsi condamnée.
Du carnage avec lui je réglai la journée.
Mais de ce traître enfin le trépas différé
Fait trop souffrir mon cœur de son sang altéré.
Un je ne sais quel trouble empoisonne ma joie.
Pourquoi dix jours encor faut-il que je le voie?

HYDASPE.

Et ne pouvez-vous pas d'un mot l'exterminer?
Dites au roi, seigneur, de vous l'abandonner.

AMAN.

Je viens pour épier le moment favorable.
Tu connais, comme moi, ce prince inexorable :
Tu sais combien terrible en ses soudains transports,
De nos desseins souvent il rompt tous les ressorts.
Mais à me tourmenter ma crainte est trop subtile :
Mardochée à ses yeux est une âme trop vile.

HYDASPE.

Que tardez-vous? Allez, et faites promptement
Élever de sa mort le honteux instrument.

AMAN.

J'entends du bruit; je sors. Toi, si le roi m'appelle...

HYDASPE.

Il suffit.

SCENE II.

ASSUÉRUS, HYDASPE, ASAPH,
SUITE D'ASSUÉRUS.

ASSUÉRUS.

Ainsi donc, sans cet avis fidèle,
Deux traîtres dans son lit assassinaient leur roi?
Qu'on me laisse, et qu'Asaph seul demeure avec moi.

SCÈNE III.

ASSUÉRUS, ASAPH.

ASSUÉRUS, *assis sur son trône.*

Je veux bien l'avouer : de ce couple perfide
J'avais presque oublié l'attentat parricide;
Et j'ai pâli deux fois au terrible récit
Qui vient d'en retracer l'image à mon esprit.
Je vois de quel succès leur fureur fut suivie,
Et que dans les tourments ils laissèrent la vie;
Mais ce sujet zélé, qui d'un œil si subtil,
Sut de leur noir complot développer le fil,
Qui me montra sur moi leur main déjà levée,
Enfin par qui la Perse avec moi fut sauvée,
Quel honneur pour sa foi, quel prix a-t-il reçu?

ASAPH.

On lui promit beaucoup : c'est tout ce que j'ai su.

ASSUÉRUS.

O d'un si grand service oubli trop condamnable!
Des embarras du trône effet inévitable!
De soins tumultueux un prince environné
Vers de nouveaux objets est sans cesse entraîné;
L'avenir l'inquiète, et le présent le frappe:
Mais, plus prompt que l'éclair, le passé nous échappe;
Et de tant de mortels, à toute heure empressés
A nous faire valoir leurs soins intéressés,
Il ne s'en trouve point qui, touchés d'un vrai zèle,
Prennent à notre gloire un intérêt fidèle,
Du mérite oublié nous fassent souvenir,
Trop prompts à nous parler de ce qu'il faut punir.
Ah! que plutôt l'injure échappe à ma vengeance,
Qu'un si rare bienfait à ma reconnaissance!
Et qui voudrait jamais s'exposer pour son roi?
Ce mortel qui montra tant de zèle pour moi
Vit-il encore?

ASAPH.

Il voit l'astre qui vous éclaire.

ASSUÉRUS.

Et que n'a-t-il plus tôt demandé son salaire?
Quel pays reculé le cache à mes bienfaits?

ASAPH.

Assis le plus souvent aux portes du palais,
Sans se plaindre de vous ni de sa destinée,
Il y traîne, seigneur, sa vie infortunée.

ASSUÉRUS.

Et je dois d'autant moins oublier la vertu,
Qu'elle-même s'oublie. Il se nomme, dis-tu?

ASAPH.

Mardochée est le nom que je viens de vous lire.

ASSUÉRUS.

Et son pays?

ASAPH.

Seigneur, puisqu'il faut vous le dire,
C'est un de ces captifs à périr destinés,
Des rives du Jourdain sur l'Euphrate amenés.

ASSUÉRUS.

Il est donc Juif! O ciel, sur le point que la vie
Par mes propres sujets m'allait être ravie,
Un Juif rend par ses soins leurs efforts impuissants!
Un Juif m'a préservé du glaive des Persans!
Mais, puisqu'il m'a sauvé, quel qu'il soit il n'importe.
Holà, quelqu'un!

SCÈNE IV.

ASSUÉRUS, HYDASPE, ASAPH.

HYDASPE.

Seigneur?

ASSUÉRUS.

Regarde à cette porte,
Vois s'il s'offre à tes yeux quelque grand de ma cour.

HYDASPE.

Aman à votre porte a devancé le jour.

ASSUÉRUS.

Qu'il entre. Ses avis m'éclaireront peut-être.

SCÈNE V.

ASSUÉRUS, AMAN, HYDASPE, ASAPH.

ASSUÉRUS.

Approche, heureux appui du trône de ton maître,
Ame de mes conseils, et qui seul tant de fois
Du sceptre dans ma main as soulagé le poids.
Un reproche secret embarrasse mon âme.
Je sais combien est pur le zèle qui t'enflamme :
Le mensonge jamais n'entra dans tes discours,
Et mon intérêt seul est le but où tu cours.
Dis-moi donc : que doit faire un prince magnanime
Qui veut combler d'honneur un sujet qu'il estime?
Par quel gage éclatant, et digne d'un grand roi,
Puis-je récompenser le mérite et la foi?
Ne donne point de borne à ma reconnaissance :
Mesure tes conseils sur ma vaste puissance.

AMAN, *tout bas.*

C'est pour toi-même, Aman, que tu vas prononcer;
Et quel autre que toi peut-on récompenser?

ASSUÉRUS.

Que penses-tu?

AMAN.

Seigneur, je cherche, j'envisage
Des monarques persans la conduite et l'usage;
Mais à mes yeux en vain je les rappelle tous;
Pour vous régler sur eux, que sont-ils près de vous?
Votre règne aux neveux doit servir de modèle.
Vous voulez d'un sujet reconnaître le zèle;
L'honneur seul peut flatter un esprit généreux :
Je voudrais donc, seigneur, que ce mortel heureux,
De la pourpre aujourd'hui paré comme vous-même,
Et portant sur le front le sacré diadème,
Sur un de vos coursiers pompeusement orné,
Aux yeux de vos sujets dans Suse fût mené;
Que, pour comble de gloire et de magnificence,
Un seigneur éminent en richesse, en puissance,
Enfin de votre empire après vous le premier,
Par la bride guidât son superbe coursier;
Et lui-même marchant en habits magnifiques
Criât à haute voix dans les places publiques :
« Mortels, prosternez-vous; c'est ainsi que le roi
« Honore le mérite, et couronne la foi. »

ASSUÉRUS.

Je vois que la sagesse elle-même t'inspire.
Avec mes volontés ton sentiment conspire.
Va, ne perds point de temps, ce que tu m'as dicté
Je veux de point en point qu'il soit exécuté.
La vertu dans l'oubli ne sera plus cachée.
Aux portes du palais prends le Juif Mardochée.
C'est lui que je prétends honorer aujourd'hui;
Ordonne son triomphe, et marche devant lui;
Que Suse par ta voix de son nom retentisse,
Et fais à son aspect que tout genou fléchisse.
Sortez tous.

AMAN.

Dieux!

SCÈNE VI.

ASSUÉRUS.

Le prix est sans doute inouï;
Jamais d'un tel honneur un sujet n'a joui;
Mais plus la récompense est grande et glorieuse
Plus même de ce Juif la race est odieuse,

Plus j'assure ma vie, et montre avec éclat
Combien Assuérus redoute d'être ingrat.
On verra l'innocent discerné du coupable;
Je n'en perdrai pas moins ce peuple abominable :
Leurs crimes...

SCÈNE VII.

ASSUÉRUS, ESTHER, ÉLISE, THAMAR,
PARTIE DU CHŒUR.

Esther entre s'appuyant sur Élise ; quatre Israélites soutiennent sa robe.

ASSUÉRUS.

Sans mon ordre on porte ici ses pas!
Quel mortel insolent vient chercher le trépas?
Gardes... C'est vous, Esther? quoi! sans être attendue?

ESTHER.

Mes filles, soutenez votre reine éperdue;
Je me meurs.

(*Elle tombe évanouie.*)

ASSUÉRUS.

Dieux puissants! quelle étrange pâleur
De son teint tout à coup efface la couleur!
Esther, que craignez-vous? suis-je pas votre frère?
Est-ce pour vous qu'est fait un ordre si sévère?
Vivez : le sceptre d'or que vous tend cette main,
Pour vous de ma clémence est un gage certain.

ESTHER.

Quelle voix salutaire ordonne que je vive,
Et rappelle en mon sein mon âme fugitive?

ASSUÉRUS.

Ne connaissez-vous pas la voix de votre époux?
Encore un coup, vivez, et revenez à vous.

ESTHER.

Seigneur, je n'ai jamais contemplé qu'avec crainte
L'auguste majesté sur votre front empreinte;
Jugez combien ce front irrité contre moi
Dans mon âme troublée a dû jeter d'effroi;
Sur ce trône sacré qu'environne la foudre
J'ai cru vous voir tout prêt à me réduire en poudre.
Hélas! sans frissonner, quel cœur audacieux
Soutiendrait les éclairs qui partaient de vos yeux?
Ainsi du Dieu vivant la colère étincelle...

ASSUÉRUS.

O soleil! ô flambeau de lumière immortelle!
Je me trouble moi-même; et sans frémissement
Je ne puis voir sa peine et son saisissement.
Calmez, reine, calmez la frayeur qui vous presse.
Du cœur d'Assuérus souveraine maîtresse,
Éprouvez seulement son ardente amitié.
Faut-il de mes États vous donner la moitié?

ESTHER.

Eh! se peut-il qu'un roi craint de la terre entière,
Devant qui tout fléchit et baise la poussière,
Jette sur son esclave un regard si serein,
Et m'offre sur son cœur un pouvoir souverain?

ASSUÉRUS.

Croyez-moi, chère Esther, ce sceptre, cet empire;
Et ces profonds respects que la terreur inspire,
A leur pompeux éclat mêlent peu de douceur,
Et fatiguent souvent leur triste possesseur.
Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce
Qui me charme toujours et jamais ne me lasse.
De l'aimable vertu doux et puissants attraits!
Tout respire en Esther l'innocence et la paix.
Du chagrin le plus noir elle écarte les ombres,
Et fait des jours sereins de mes jours les plus sombres;
Que dis-je? sur ce trône assis auprès de vous,
Des astres ennemis j'en crains moins le courroux,
Et crois que votre front prête à mon diadème
Un éclat qui le rend respectable aux dieux même.
Osez donc me répondre, et ne me cachez pas
Quel sujet important conduit ici vos pas.
Quel intérêt, quels soins vous agitent, vous pressent?
Je vois qu'en m'écoutant vos yeux au ciel s'adressent.
Parlez : de vos désirs le succès est certain,
Si ce succès dépend d'une mortelle main.

ESTHER.

O bonté qui m'assure autant qu'elle m'honore!
Un intérêt pressant veut que je vous implore.
J'attends ou mon malheur ou ma félicité;
Et tout dépend, seigneur, de votre volonté.
Un mot de votre bouche, en terminant mes peines,
Peut rendre Esther heureuse entre toutes les reines.

ASSUÉRUS.

Ah! que vous enflammez mon désir curieux!

ESTHER.

Seigneur, si j'ai trouvé grâce devant vos yeux,
Si jamais à mes vœux vous fûtes favorable,
Permettez, avant tout, qu'Esther puisse à sa table
Recevoir aujourd'hui son souverain seigneur,
Et qu'Aman soit admis à cet excès d'honneur.
J'oserai devant lui rompre ce grand silence;
Et j'ai pour m'expliquer besoin de sa présence.

ASSUÉRUS.

Dans quelle inquiétude, Esther, vous me jetez!
Toutefois qu'il soit fait comme vous souhaitez.
(*à ceux de sa suite.*)
Vous, que l'on cherche Aman, et qu'on lui fasse entendre
Qu'invité chez la reine, il ait soin de s'y rendre.

SCÈNE VIII.

ASSUERUS, ESTHER, ÉLISE, THAMAR, HYDASPE, PARTIE DU CHŒUR.

HYDASPE.

Les savants chaldéens, par votre ordre appelés,
Dans cet appartement, seigneur, sont assemblés.

ASSUÉRUS.

Princesse, un songe étrange occupe ma pensée :
Vous-même en leur réponse êtes intéressée.
Venez, derrière un voile écoutant leurs discours,
De vos propres clartés me prêter le secours.
Je crains pour vous, pour moi, quelque ennemi perfide.

ESTHER.

Suis-moi, Thamar. Et vous, troupe jeune et timide,
Sans craindre ici les yeux d'une profane cour,
A l'abri de ce trône attendez mon retour.

SCÈNE IX.

(Cette scène est partie déclamée, et partie chantée.)

ÉLISE, PARTIE DU CHŒUR.

ÉLISE.

Que vous semble, mes sœurs, de l'état où nous sommes?
D'Esther, d'Aman, qui le doit emporter?
Est-ce Dieu, sont-ce les hommes,
Dont les œuvres vont éclater?
Vous avez vu quelle ardente colère
Allumait de ce roi le visage sévère.

UNE DES ISRAÉLITES.

Des éclairs de ses yeux l'œil était ébloui.

UNE AUTRE.

Et sa voix m'a paru comme un tonnerre horrible.

ÉLISE.

Comment ce courroux si terrible
En un moment s'est-il évanoui?

UNE DES ISRAÉLITES *chante.*

Un moment a changé ce courage inflexible :
Le lion rugissant est un agneau paisible.
Dieu, notre Dieu sans doute a versé dans son cœur
Cet esprit de douceur.

LE CHŒUR *chante.*

Dieu, notre Dieu sans doute a versé dans son cœur
Cet esprit de douceur.

LA MÊME ISRAÉLITE *chante.*

Tel qu'un ruisseau docile
Obéit à la main qui détourne son cours,
Et laissant de ses eaux partager le secours,
Va rendre tout un champ fertile,
Dieu, de nos volontés arbitre souverain,
Le cœur des rois est ainsi dans ta main.

ÉLISE.

Ah! que je crains, mes sœurs, les funestes nuages
Qui de ce prince obscurcissent les yeux!
Comme il est aveuglé du culte de ses dieux!

UNE ISRAÉLITE.

Il n'atteste jamais que leurs noms odieux.

UNE AUTRE.

Aux feux inanimés dont se parent les cieux
Il rend de profanes hommages.

UNE AUTRE.

Tout son palais est plein de leurs images.

LE CHŒUR *chante.*

Malheureux! vous quittez le maître des humains
Pour adorer l'image de vos mains!

UNE ISRAÉLITE *chante.*

Dieu d'Israël, dissipe enfin cette ombre.
Des larmes de tes saints quand seras-tu touché?
Quand sera le voile arraché
Qui sur tout l'univers jette une nuit si sombre?
Dieu d'Israël, dissipe enfin cette ombre :
Jusqu'à quand seras-tu caché?

UNE DES PLUS JEUNES ISRAÉLITES.

Parlons plus bas, mes sœurs. Ciel! si quelque infidèle,
Écoutant nos discours, allait nous déceler!

ÉLISE.

Quoi! fille d'Abraham, une crainte mortelle
Semble déjà vous faire chanceler!
Eh! si l'impie Aman, dans sa main homicide
Faisant luire à vos yeux un glaive menaçant,
A blasphémer le nom du Tout-Puissant,
Voulait forcer votre bouche timide!

UNE AUTRE ISRAÉLITE.

Peut-être Assuérus, frémissant de courroux,
Si nous ne courbons les genoux
Devant une muette idole,
Commandera qu'on nous immole.
Chère sœur, que choisirez-vous?

LA JEUNE ISRAÉLITE.

Moi, je pourrais trahir le Dieu que j'aime!
J'adorerais un dieu sans force et sans vertu,
Reste d'un tronc par les vents abattu,
Qui ne peut se sauver lui-même!

LE CHŒUR *chante.*

Dieux impuissants, dieux sourds, tous ceux qui vous implorent
Ne seront jamais entendus.
Que les démons, et ceux qui les adorent,
Soient à jamais détruits et confondus!

UNE ISRAÉLITE *chante.*

Que ma bouche et mon cœur, et tout ce que je suis,
Rendent honneur au Dieu qui m'a donné la vie.
Dans les craintes, dans les ennuis,
En ses bontés mon âme se confie.
Veut-il par mon trépas que je le glorifie?
Que ma bouche et mon cœur, et tout ce que je suis,
Rendent honneur au Dieu qui m'a donné la vie.

ÉLISE.

Je n'admirai jamais la gloire de l'impie.

UNE AUTRE ISRAÉLITE.

Au bonheur du méchant qu'une autre porte envie.

ÉLISE.

Tous ses jours paraissent charmants;
L'or éclate en ses vêtements;
Son orgueil est sans borne ainsi que sa richesse;
Jamais l'air n'est troublé de ses gémissements;
Il s'endort, il s'éveille au son des instruments;
Son cœur nage dans la mollesse.

UNE AUTRE ISRAÉLITE.

Pour comble de prospérité,
Il espère revivre en sa postérité;
Et d'enfants à sa table une riante troupe
Semble boire avec lui la joie à pleine coupe.
(*Tout le reste est chanté.*)

LE CHŒUR.

Heureux, dit-on, le peuple florissant
Sur qui ces biens coulent en abondance!
Plus heureux le peuple innocent
Qui dans le Dieu du ciel a mis sa confiance!

UNE ISRAÉLITE, *seule.*

Pour contenter ses frivoles désirs
L'homme insensé vainement se consume :
Il trouve l'amertume
Au milieu des plaisirs.

UNE AUTRE, *seule.*

Le bonheur de l'impie est toujours agité;
Il erre à la merci de sa propre inconstance.
Ne cherchons la félicité
Que dans la paix de l'innocence.

LA MÊME, *avec une autre.*

O douce paix!
O lumière éternelle!
Beauté toujours nouvelle!
Heureux le cœur épris de tes attraits!
O douce paix!
O lumière éternelle!
Heureux le cœur qui ne te perd jamais!

LE CHŒUR.

O douce paix!
O lumière éternelle!
Beauté toujours nouvelle!
O douce paix!
Heureux le cœur qui ne te perd jamais!

LA MÊME, *seule.*

Nulle paix pour l'impie : il la cherche, elle fuit;
Et le calme en son cœur ne trouve point de place :
Le glaive au dehors le poursuit;
Le remords au dedans le glace.

UNE AUTRE.

La gloire des méchants en un moment s'éteint :
L'affreux tombeau pour jamais les dévore.
Il n'en est pas ainsi de celui qui te craint.
Il renaîtra, mon Dieu, plus brillant que l'aurore.

LE CHŒUR.

O douce paix!
Heureux le cœur qui ne te perd jamais!

ÉLISE, *sans chanter.*

Mes sœurs, j'entends du bruit dans la chambre pro-
On nous appelle : allons rejoindre notre reine. [chaine.

ACTE TROISIÈME.

Le théâtre représente les jardins d'Esther, et un des côtés du salon où se fait le festin.

SCÈNE PREMIÈRE.

AMAN, ZARÈS.

ZARÈS.

C'est donc ici d'Esther le superbe jardin;
Et ce salon pompeux est le lieu du festin?
Mais tandis que la porte en est encor fermée,
Écoutez les conseils d'une épouse alarmée.
Au nom du sacré nœud qui me lie avec vous,
Dissimulez, seigneur, cet aveugle courroux;
Éclaircissez ce front où la tristesse est peinte :
Les rois craignent surtout le reproche et la plainte.
Seul entre tous les grands par la reine invité,
Ressentez donc aussi cette félicité.
Si le mal vous aigrit, que le bienfait vous touche.
Je l'ai cent fois appris de votre propre bouche :
Quiconque ne sait pas dévorer un affront,
Ni de fausses couleurs se déguiser le front,
Loin de l'aspect des rois qu'il s'écarte, qu'il fuie.
Il est des contre-temps qu'il faut qu'un sage essuie :
Souvent avec prudence un outrage enduré
Aux honneurs les plus hauts a servi de degré.

AMAN.

O douleur, ô supplice affreux à la pensée!
O honte, qui jamais ne peut être effacée!
Un exécrable Juif, l'opprobre des humains,
S'est donc vu de la pourpre habillé par mes mains!
C'est peu qu'il ait sur moi remporté la victoire;
Malheureux, j'ai servi de héraut à sa gloire!
Le traître, il insultait à ma confusion;
Et tout le peuple même, avec dérision
Observant la rougeur qui couvrait mon visage,
De ma chute certaine en tirait le présage.
Roi cruel, ce sont là les jeux où tu te plais!
Tu ne m'as prodigué tes perfides bienfaits
Que pour me faire mieux sentir ta tyrannie
Et m'accabler enfin de plus d'ignominie.

ZARÈS.

Pourquoi juger si mal de son intention?
Il croit récompenser une bonne action.
Ne faut-il pas, seigneur, s'étonner au contraire
Qu'il en ait si longtemps différé le salaire?
Du reste, il n'a rien fait que par votre conseil.
Vous-même avez dicté tout ce triste appareil :
Vous êtes après lui le premier de l'empire.
Sait-il toute l'horreur que ce Juif vous inspire?

AMAN.

Il sait qu'il me doit tout, et que pour sa grandeur
J'ai foulé sous les pieds remords, crainte, pudeur;
Qu'avec un cœur d'airain exerçant sa puissance
J'ai fait taire les lois, et gémir l'innocence;
Que pour lui, des Persans bravant l'aversion,
J'ai chéri, j'ai cherché la malédiction :
Et pour prix de ma vie à leur haine exposée,
Le barbare aujourd'hui m'expose à leur risée!

ZARÈS.

Seigneur, nous sommes seuls. Que sert de se flatter?
Ce zèle que pour lui vous fîtes éclater,
Ce soin d'immoler tout à son pouvoir suprême,
Entre nous, avaient-ils d'autre objet que vous-même?
Et sans chercher plus loin, tous ces Juifs désolés,
N'est-ce pas à vous seul que vous les immolez?
Et ne craignez-vous point que quelque avis funeste...
Enfin la cour nous hait, le peuple nous déteste.
Ce Juif même, il le faut confesser malgré moi,
Ce Juif, comblé d'honneurs, me cause quelque effroi.
Les malheurs sont souvent enchaînés l'un à l'autre,
Et sa race toujours fut fatale à la vôtre.
De ce léger affront songez à profiter.
Peut-être la fortune est prête à vous quitter;
Aux plus affreux excès son inconstance passe :
Prévenez son caprice avant qu'elle se lasse.
Où tendez-vous plus haut? Je frémis quand je voi
Les abîmes profonds qui s'offrent devant moi :
La chute désormais ne peut être qu'horrible.
Osez chercher ailleurs un destin plus paisible :
Regagnez l'Hellespont et ces bords écartés
Où vos aïeux errants jadis furent jetés,
Lorsque des Juifs contre eux la vengeance allumée
Chassa tout Amalec de la triste Idumée.
Aux malices du sort enfin dérobez-vous.
Nos plus riches trésors marcheront devant nous :
Vous pouvez du départ me laisser la conduite;
Surtout de vos enfants j'assurerai la fuite.
N'ayez soin cependant que de dissimuler.
Contente, sur vos pas vous me verrez voler :
La mer la plus terrible et la plus orageuse
Est plus sûre pour nous que cette cour trompeuse.
Mais à grands pas vers vous je vois quelqu'un marcher.
C'est Hydaspe.

SCÈNE II.

AMAN, ZARÈS, HYDASPE.

HYDASPE, *à Aman.*

Seigneur, je courais vous chercher.
Votre absence en ces lieux suspend toute la joie;
Et pour vous y conduire Assuérus m'envoie.

AMAN.

Et Mardochée est-il aussi de ce festin?

HYDASPE.

A la table d'Esther portez-vous ce chagrin?
Quoi! toujours de ce Juif l'image vous désole!
Laissez-le s'applaudir d'un triomphe frivole.
Croit-il d'Assuérus éviter la rigueur?
Ne possédez-vous pas son oreille et son cœur?
On a payé le zèle, on punira le crime;
Et l'on vous a, seigneur, orné votre victime.
Je me trompe, ou vos vœux par Esther secondés
Obtiendront plus encor que vous ne demandez.

AMAN.

Croirai-je le bonheur que ta bouche m'annonce?

HYDASPE.

J'ai des savants devins entendu la réponse :
Ils disent que la main d'un perfide étranger
Dans le sang de la reine est prête à se plonger.
Et le roi, qui ne sait où trouver le coupable,
N'impute qu'aux seuls Juifs ce projet détestable.

AMAN.

Oui, ce sont, cher ami, des monstres furieux :
Il faut craindre surtout leur chef audacieux.
La terre avec horreur dès longtemps les endure;
Et l'on n'en peut trop tôt délivrer la nature.
Ah! je respire enfin. Chère Zarès, adieu.

HYDASPE.

Les compagnes d'Esther s'avancent vers ce lieu :
Sans doute leur concert va commencer la fête.
Entrez, et recevez l'honneur qu'on vous apprête.

SCÈNE III.

ÉLISE, LE CHŒUR.

(Ceci se récite sans chant.)

UNE DES ISRAÉLITES.

C'est Aman.

UNE AUTRE.

C'est lui-même, et j'en frémis, ma sœur.

LA PREMIÈRE.

Mon cœur de crainte et d'horreur se resserre.

L'AUTRE.

C'est d'Israël le superbe oppresseur.

LA PREMIÈRE.

C'est celui qui trouble la terre.

ÉLISE.

Peut-on, en le voyant, ne le connaître pas!
L'orgueil et le dédain sont peints sur son visage.

UNE ISRAÉLITE.

On lit dans ses regards sa fureur et sa rage.

UNE AUTRE.

Je croyais voir marcher la mort devant ses pas.

UNE DES PLUS JEUNES.

Je ne sais si ce tigre a reconnu sa proie :
Mais, en nous regardant, mes sœurs, il m'a semblé
Qu'il avait dans les yeux une barbare joie
Dont tout mon sang est encore troublé.

ÉLISE.

Que ce nouvel honneur va croître son audace!
Je le vois, mes sœurs, je le voi :
A la table d'Esther l'insolent près du roi
A déjà pris sa place.

UNE DES ISRAÉLITES.

Ministres du festin, de grâce, dites-nous,
Quels mets à ce cruel, quel vin préparez-vous?

UNE AUTRE.

Le sang de l'orphelin,

UNE TROISIÈME.

Les pleurs des misérables,

LA SECONDE.

Sont ses mets les plus agréables ;

LA TROISIÈME.

C'est son breuvage le plus doux.

ÉLISE.

Chères sœurs, suspendez la douleur qui vous presse.
Chantons, on nous l'ordonne, et que puissent nos chants
Du cœur d'Assuérus adoucir la rudesse,
Comme autrefois David, par ses accords touchants,
Calmait d'un roi jaloux la sauvage tristesse!

(Tout le reste de cette scène est chanté.)

UNE ISRAÉLITE.

Que le peuple est heureux
Lorsqu'un roi généreux,
Craint dans tout l'univers, veut encore qu'on l'aime!
Heureux le peuple! heureux le roi lui-même!

TOUT LE CHŒUR.

O repos! ô tranquillité!
O d'un parfait bonheur assurance éternelle,
Quand la suprême autorité
Dans ses conseils a toujours auprès d'elle
La justice et la vérité!

(Ces quatre stances sont chantées alternativement par une voix seule et par tout le chœur.)

UNE ISRAÉLITE.

Rois, chassez la calomnie :
Ses criminels attentats
Des plus paisibles États
Troublent l'heureuse harmonie.
Sa fureur, de sang avide,
Poursuit partout l'innocent.
Rois, prenez soin de l'absent
Contre sa langue homicide.

De ce monstre si farouche
Craignez la feinte douceur :
La vengeance est dans son cœur,
Et la pitié dans sa bouche.

La fraude adroite et subtile
Sème de fleurs son chemin :
Mais sur ses pas vient enfin
Le repentir inutile.

UNE ISRAÉLITE, *seule.*

D'un souffle l'aquilon écarte les nuages,
Et chasse au loin la foudre et les orages.
Un roi sage, ennemi du langage menteur,
Écarte d'un regard le perfide imposteur.

UNE AUTRE.

J'admire un roi victorieux,
Que sa valeur conduit triomphant en tous lieux;
Mais un roi sage et qui hait l'injustice,
Qui sous la loi du riche impérieux
Ne souffre point que le pauvre gémisse,
Est le plus beau présent des cieux.

UNE AUTRE.

La veuve en sa défense espère.

UNE AUTRE.

De l'orphelin il est le père.

TOUTES ENSEMBLE.

Et les larmes du juste implorant son appui
Sont précieuses devant lui.

UNE ISRAÉLITE, *seule.*

Détourne, roi puissant, détourne tes oreilles
De tout conseil barbare et mensonger.
Il est temps que tu t'éveilles :
Dans le sang innocent ta main va se plonger
Pendant que tu sommeilles.
Détourne, roi puissant, détourne tes oreilles
De tout conseil barbare et mensonger.

UNE AUTRE.

Ainsi puisse sous toi trembler la terre entière!
Ainsi puisse à jamais contre tes ennemis
Le bruit de ta valeur te servir de barrière!
S'ils t'attaquent, qu'ils soient en un moment soumis;
Que de ton bras la force les renverse;
Que de ton nom la terreur les disperse :
Que tout leur camp nombreux soit devant tes soldats
Comme d'enfants une troupe inutile;
Et si par un chemin il entre en tes États,
Qu'il en sorte par plus de mille.

SCÈNE IV.

ASSUÉRUS, ESTHER, AMAN, ÉLISE,
LE CHŒUR.

ASSUÉRUS, *à Esther.*

Oui, vos moindres discours ont des grâces secrètes :
Une noble pudeur à tout ce que vous faites
Donne un prix que n'ont point ni la pourpre ni l'or.
Quel climat renfermait un si rare trésor?
Dans quel sein vertueux avez-vous pris naissance,
Et quelle main si sage éleva votre enfance?
Mais dites promptement ce que vous demandez :
Tous vos désirs, Esther, vous seront accordés;
Dussiez-vous, je l'ai dit, et veux bien le redire,
Demander la moitié de ce puissant empire.

ESTHER.

Je ne m'égare point dans ces vastes désirs.
Mais puisqu'il faut enfin expliquer mes soupirs,
Puisque mon roi lui-même à parler me convie,
(*elle se jette aux pieds du roi.*)
J'ose vous implorer, et pour ma propre vie,
Et pour les tristes jours d'un peuple infortuné
Qu'à périr avec moi vous avez condamné.

ASSUÉRUS, *la relevant.*

A périr! vous! Quel peuple? Et quel est ce mystère?

AMAN, *tout bas.*

Je tremble.

ESTHER.

Esther, seigneur, eut un Juif pour son père :
De vos ordres sanglants vous savez la rigueur.

AMAN, *à part.*

Ah dieux!

ASSUÉRUS.

Ah! de quel coup me percez-vous le cœur!
Vous la fille d'un Juif! Eh quoi! tout ce que j'aime,
Cette Esther, l'innocence et la sagesse même,
Que je croyais du ciel les plus chères amours,
Dans cette source impure aurait puisé ses jours!
Malheureux!

ESTHER.

Vous pourrez rejeter ma prière :
Mais je demande au moins que, pour grâce dernière,
Jusqu'à la fin, seigneur, vous m'entendiez parler,
Et que surtout Aman n'ose point me troubler.

ASSUÉRUS.

Parlez.

ESTHER.

O Dieu, confonds l'audace et l'imposture!
Ces Juifs, dont vous voulez délivrer la nature,
Que vous croyez, seigneur, le rebut des humains,
D'une riche contrée autrefois souverains,
Pendant qu'ils n'adoraient que le Dieu de leurs pères,
Ont vu bénir le cours de leurs destins prospères.
Ce Dieu, maître absolu de la terre et des cieux,
N'est point tel que l'erreur le figure à vos yeux :
L'Éternel est son nom; le monde est son ouvrage;
Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage,
Juge tous les mortels avec d'égales lois,
Et du haut de son trône interroge les rois :
Des plus fermes États la chute épouvantable,
Quand il veut, n'est qu'un jeu de sa main redoutable.
Les Juifs à d'autres dieux osèrent s'adresser :
Roi, peuples, en un jour tout se vit disperser :
Sous les Assyriens leur triste servitude
Devint le juste prix de leur ingratitude.
Mais, pour punir enfin nos maîtres à leur tour,
Dieu fit choix de Cyrus avant qu'il vît le jour,
L'appela par son nom, le promit à la terre,
Le fit naître, et soudain l'arma de son tonnerre,
Brisa les fiers remparts et les portes d'airain,
Mit des superbes rois la dépouille en sa main,
De son temple détruit vengea sur eux l'injure :
Babylone paya nos pleurs avec usure.
Cyrus, par lui vainqueur, publia ses bienfaits,
Regarda notre peuple avec des yeux de paix,
Nous rendit et nos lois et nos fêtes divines;
Et le temple déjà sortait de ses ruines.
Mais, de ce roi si sage héritier insensé,
Son fils interrompit l'ouvrage commencé [1],
Fut sourd à nos douleurs : Dieu rejeta sa race,
Le retrancha lui-même, et vous mit en sa place.
Que n'espérions-nous point d'un roi si généreux!
Dieu regarde en pitié son peuple malheureux,
Disions-nous : un roi règne, ami de l'innocence.
Partout du nouveau prince on vantait la clémence :
Les Juifs partout de joie en poussèrent des cris.
Ciel! verra-t-on toujours par de cruels esprits
Des princes les plus doux l'oreille environnée,
Et du bonheur public la source empoisonnée?
Dans le fond de la Thrace un barbare enfanté
Est venu dans ces lieux souffler la cruauté;
Un ministre ennemi de votre propre gloire...

AMAN.

De votre gloire! Moi? Ciel! le pourriez-vous croire?
Moi qui n'ai d'autre objet ni d'autre dieu...

ASSUÉRUS.

Tais-toi.
Oses-tu donc parler sans l'ordre de ton roi?

ESTHER.

Notre ennemi cruel devant vous se déclare :
C'est lui, c'est ce ministre infidèle et barbare
Qui, d'un zèle trompeur à vos yeux revêtu,
Contre notre innocence arma votre vertu.
Et quel autre, grand Dieu! qu'un Scythe impitoyable
Aurait de tant d'horreurs dicté l'ordre effroyable!

[1] Cambyse.

Partout l'affreux signal en même temps donné
De meurtres remplira l'univers étonné :
On verra, sous le nom du plus juste des princes,
Un perfide étranger désoler vos provinces ;
Et dans ce palais même, en proie à son courroux,
Le sang de vos sujets regorger jusqu'à vous.
Et que reproche aux Juifs sa haine envenimée?
Quelle guerre intestine avons-nous allumée?
Les a-t-on vus marcher parmi vos ennemis?
Fut-il jamais au joug esclaves plus soumis?
Adorant dans leurs fers le Dieu qui les châtie,
Pendant que votre main sur eux appesantie
A leurs persécuteurs les livrait sans secours,
Ils conjuraient ce Dieu de veiller sur vos jours,
De rompre des méchants les trames criminelles,
De mettre votre trône à l'ombre de ses ailes.
N'en doutez point, seigneur, il fut votre soutien :
Lui seul mit à vos pieds le Parthe et l'Indien,
Dissipa devant vous les innombrables Scythes,
Et renferma les mers dans vos vastes limites ;
Lui seul aux yeux d'un Juif découvrit le dessein
De deux traîtres tout prêts à vous percer le sein.
Hélas! ce Juif jadis m'adopta pour sa fille.

ASSUÉRUS.

Mardochée ?

ESTHER.

Il restait seul de notre famille.
Mon père était son frère. Il descend comme moi
Du sang infortuné de notre premier roi.
Plein d'une juste horreur pour un Amalécite,
Race que notre Dieu de sa bouche a maudite,
Il n'a devant Aman pu fléchir les genoux,
Ni lui rendre un honneur qu'il ne croit dû qu'à vous.
De là contre les Juifs et contre Mardochée
Cette haine, seigneur, sous d'autres noms cachée.
En vain de vos bienfaits Mardochée est paré :
A la porte d'Aman est déjà préparé
D'un infâme trépas l'instrument exécrable ;
Dans une heure au plus tard ce vieillard vénérable,
Des portes du palais par son ordre arraché,
Couvert de votre pourpre, y doit être attaché.

ASSUÉRUS.

Quel jour mêlé d'horreur vient effrayer mon âme !
Tout mon sang de colère et de honte s'enflamme.
J'étais donc le jouet... Ciel, daigne m'éclairer!
Un moment sans témoins cherchons à respirer.
Appelez Mardochée : il faut aussi l'entendre.
(*Le roi s'éloigne.*)

UNE ISRAÉLITE.

Vérité, que j'implore, achève de descendre!

SCÈNE V.

ESTHER, AMAN, ÉLISE, LE CHŒUR.

AMAN, *à Esther.*

D'un juste étonnement je demeure frappé.
Les ennemis des Juifs m'ont trahi, m'ont trompé :
J'en atteste du ciel la puissance suprême,
En les perdant j'ai cru vous assurer vous-même.
Princesse, en leur faveur employez mon crédit :
Le roi, vous le voyez, flotte encore interdit.
Je sais par quels ressorts on le pousse, on l'arrête ;
Et fais, comme il me plaît, le calme et la tempête.
Les intérêts des Juifs déjà me sont sacrés.
Parlez : vos ennemis aussitôt massacrés,
Victimes de la foi que ma bouche vous jure,
De ma fatale erreur répareront l'injure.
Quel sang demandez-vous?

ESTHER.

Va, traître, laisse-moi.
Les Juifs n'attendent rien d'un méchant tel que toi.
Misérable, le Dieu vengeur de l'innocence,
Tout prêt à te juger, tient déjà sa balance!
Bientôt son juste arrêt te sera prononcé.
Tremble : son jour approche, et ton règne est passé.

AMAN.

Oui, ce Dieu, je l'avoue, est un Dieu redoutable.
Mais veut-il que l'on garde une haine implacable?
C'en est fait : mon orgueil est forcé de plier ;
L'inexorable Aman est réduit à prier.
(*il se jette à ses pieds.*)
Par le salut des Juifs, par ces pieds que j'embrasse,
Par ce sage vieillard, l'honneur de votre race,
Daignez d'un roi terrible apaiser le courroux ;
Sauvez Aman, qui tremble à vos sacrés genoux.

SCÈNE VI.

ASSUÉRUS, ESTHER, AMAN, ÉLISE, LE CHŒUR, GARDES.

ASSUÉRUS.

Quoi! le traître sur vous porte ses mains hardies!
Ah! dans ses yeux confus je lis ses perfidies ;
Et son trouble appuyant la foi de vos discours,
De tous ses attentats me rappelle le cours.
Qu'à ce monstre à l'instant l'âme soit arrachée ;
Et que devant sa porte, au lieu de Mardochée,
Apaisant par sa mort et la terre et les cieux,
De mes peuples vengés il repaisse les yeux.
(*Aman est emmené par les gardes.*)

SCÈNE VII.

ASSUÉRUS, ESTHER, MARDOCHÉE, ÉLISE, LE CHŒUR.

ASSUÉRUS *continue en s'adressant à Mardochée.*

Mortel chéri du ciel, mon salut et ma joie,
Aux conseils des méchants ton roi n'est plus en proie;
Mes yeux sont dessillés, le crime est confondu :
Viens briller près de moi dans le rang qui t'est dû.
Je te donne d'Aman les biens et la puissance :
Possède justement son injuste opulence.
Je romps le joug funeste où les Juifs sont soumis!
Je leur livre le sang de tous leurs ennemis;
A l'égal des Persans je veux qu'on les honore,
Et que tout tremble au nom du Dieu qu'Esther adore.
Rebâtissez son temple, et peuplez vos cités;
Que vos heureux enfants dans leurs solennités
Consacrent de ce jour le triomphe et la gloire [1],
Et qu'à jamais mon nom vive dans leur mémoire.

SCÈNE VIII.

ASSUÉRUS, ESTHER, MARDOCHÉE, ASAPH, ÉLISE, LE CHŒUR.

ASSUÉRUS.

Que veut Asaph?

ASAPH.

Seigneur, le traître est expiré,
Par le peuple en fureur à moitié déchiré.
On traîne, on va donner en spectacle funeste
De son corps tout sanglant le misérable reste.

MARDOCHÉE.

Roi, qu'à jamais le ciel prenne soin de vos jours!
Le péril des Juifs presse, et veut un prompt secours.

ASSUÉRUS.

Oui, je t'entends. Allons, par des ordres contraires,
Révoquer d'un méchant les ordres sanguinaires.

ESTHER.

O Dieu, par quelle route inconnue aux mortels
Ta sagesse conduit ses desseins éternels!

SCÈNE IX.

LE CHOEUR.

TOUT LE CHŒUR.

Dieu fait triompher l'innocence :
Chantons, célébrons sa puissance.

UNE ISRAÉLITE.

Il a vu contre nous les méchants s'assembler,
Et notre sang prêt à couler.
Comme l'eau sur la terre ils allaient le répandre :
Du haut du ciel sa voix s'est fait entendre;
L'homme superbe est renversé,
Ses propres flèches l'ont percé.

UNE AUTRE.

J'ai vu l'impie adoré sur la terre;
Pareil au cèdre, il cachait dans les cieux
Son front audacieux;
Il semblait à son gré gouverner le tonnerre,
Foulait aux pieds ses ennemis vaincus :
Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

UNE AUTRE.

On peut des plus grands rois surprendre la justice :
Incapables de tromper,
Ils ont peine à s'échapper
Des piéges de l'artifice.
Un cœur noble ne peut soupçonner en autrui
La bassesse et la malice
Qu'il ne sent point en lui.

UNE AUTRE.

Comment s'est calmé l'orage?

UNE AUTRE.

Quelle main salutaire a chassé le nuage?

TOUT LE CHŒUR.

L'aimable Esther a fait ce grand ouvrage.

UNE ISRAÉLITE, *seule.*

De l'amour de son Dieu son cœur s'est embrasé :
Au péril d'une mort funeste
Son zèle ardent s'est exposé :
Elle a parlé; le ciel a fait le reste.

DEUX ISRAÉLITES.

Esther a triomphé des filles des Persans :
La nature et le ciel à l'envi l'ont ornée.

L'UNE DES DEUX.

Tout ressent de ses yeux les charmes innocents.
Jamais tant de beauté fut-elle couronnée?

L'AUTRE.

Les charmes de son cœur sont encor plus puissants.
Jamais tant de vertu fut-elle couronnée?

TOUTES DEUX *ensemble.*

Esther a triomphé des filles des Persans :
La nature et le ciel à l'envi l'ont ornée.

UNE SEULE.

Ton Dieu n'est plus irrité :
Réjouis-toi, Sion, et sors de la poussière;
Quitte les vêtements de ta captivité,
Et reprends ta splendeur première.
Les chemins de Sion à la fin sont ouverts :
Rompez vos fers,
Tribus captives :
Troupes fugitives.

[1] Cette fête, appelée le *Phur* ou le *Sort*, est encore aujourd'hui célébrée par les Juifs le quatorzième jour d'adar, dernier mois de l'année hébraïque, et qui répond aux mois de février et de mars. On l'appelait la fête du *Sort*, parce que le sort fut jeté dans l'urne devant Aman, pour savoir en quel mois et quel jour on devrait exterminer tous les Juifs. (G.)

Repassez les monts et les mers,
Rassemblez-vous des bouts de l'univers.

TOUT LE CHŒUR.

Rompez vos fers,
Tribus captives,
Troupes fugitives,
Repassez les monts et les mers;
Rassemblez-vous des bouts de l'univers.

UNE ISRAÉLITE, *seule.*

Je reverrai ces campagnes si chères.

UNE AUTRE.

J'irai pleurer au tombeau de mes pères.

TOUT LE CHŒUR.

Repassez les monts et les mers;
Rassemblez-vous des bouts de l'univers.

UNE ISRAÉLITE, *seule.*

Relevez, relevez les superbes portiques
Du temple où notre Dieu se plaît d'être adoré :
Que de l'or le plus pur son autel soit paré,
Et que du sein des monts le marbre soit tiré.
Liban, dépouille-toi de tes cèdres antiques;
Prêtres sacrés, préparez vos cantiques.

UNE AUTRE.

Dieu descend et revient habiter parmi nous :
Terre, frémis d'allégresse et de crainte.
Et vous, sous sa majesté sainte,
Cieux, abaissez-vous!

UNE AUTRE.

Que le Seigneur est bon, que son joug est aimable!
Heureux qui dès l'enfance en connaît la douceur!
Jeune peuple, courez à ce maître adorable :
Les biens les plus charmants n'ont rien de comparable
Aux torrents de plaisirs qu'il répand dans un cœur.
Que le Seigneur est bon, que son joug est aimable!
Heureux qui dès l'enfance en connaît la douceur!

UNE AUTRE.

Il s'apaise, il pardonne;
Du cœur ingrat qui l'abandonne
Il attend le retour;
Il excuse notre faiblesse;
A nous chercher même il s'empresse.
Pour l'enfant qu'elle a mis au jour
Une mère a moins de tendresse.
Ah! qui peut avec lui partager notre amour?

TROIS ISRAÉLITES.

Il nous fait remporter une illustre victoire.

L'UNE DES TROIS.

Il nous a révélé sa gloire.

TOUTES TROIS, *ensemble.*

Ah! qui peut avec lui partager notre amour?

TOUT LE CHŒUR

Que son nom soit béni; que son nom soit chanté;
Que l'on célèbre ses ouvrages
Au delà des temps et des âges,
Au delà de l'éternité!

FIN D'ESTHER.

ATHALIE,

TRAGÉDIE. — 1691.

PRÉFACE.

Tout le monde sait que le royaume de Juda était composé des deux tribus de Juda et de Benjamin, et que les dix autres tribus qui se révoltèrent contre Roboam composaient le royaume d'Israël. Comme les rois de Juda étaient de la maison de David, et qu'ils avaient dans leur partage la ville et le temple de Jérusalem, tout ce qu'il y avait de prêtres et de lévites se retirèrent auprès d'eux, et leur demeurèrent toujours attachés : car depuis que le temple de Salomon fut bâti, il n'était plus permis de sacrifier ailleurs; et tous ces autres autels qu'on élevait à Dieu sur des montagnes, appelés par cette raison dans l'Écriture les hauts lieux, ne lui étaient point agréables. Ainsi le culte légitime ne subsistait plus que dans Juda. Les dix tribus, excepté un très-petit nombre de personnes, étaient ou idolâtres ou schismatiques.

Au reste, ces prêtres et ces lévites faisaient eux-mêmes une tribu fort nombreuse. Ils furent partagés en diverses classes pour servir tour à tour dans le temple, d'un jour de sabbat à l'autre. Les prêtres étaient de la famille d'Aaron; et il n'y avait que ceux de cette famille lesquels pussent exercer la sacrificature. Les lévites leur étaient subordonnés, et avaient soin, entre autres choses, du chant, de la préparation des victimes, et de la garde du temple. Ce nom de lévite ne laisse pas d'être donné quelquefois indifféremment à tous ceux de la tribu. Ceux qui étaient en semaine avaient, ainsi que le grand prêtre, leur logement dans les portiques ou galeries dont le temple était environné, et qui faisaient partie du temple même. Tout l'édifice s'appelait en général le lieu saint : mais on appelait plus particulièrement de ce nom cette partie du temple intérieur où étaient le chandelier d'or, l'autel des parfums, et les tables des pains de proposition; et cette partie était encore distinguée du Saint des saints, où était l'arche, et où le grand prêtre seul avait droit d'entrer une fois l'année. C'était une tradition assez constante que la montagne sur laquelle le temple fut bâti était la même montagne où Abraham avait autrefois offert en sacrifice son fils Isaac.

J'ai cru devoir expliquer ici ces particularités, afin que ceux à qui l'histoire de l'Ancien Testament ne sera pas assez présente, n'en soient point arrêtés en lisant cette tragédie. Elle a pour sujet Joas reconnu et mis sur le trône : et j'aurais dû, dans les règles, l'intituler Joas; mais la plupart du monde n'en ayant entendu parler que sous le nom d'Athalie, je n'ai pas jugé à propos de la leur présenter sous un autre titre, puisque d'ailleurs Athalie y joue un personnage si considérable, et que c'est sa mort qui termine la pièce. Voici une partie des principaux événements qui devancèrent cette grande action.

Joram, roi de Juda, fils de Josaphat, et le septième roi de la race de David, épousa Athalie, fille d'Achab et de Jézabel, qui régnaient en Israël, fameux l'un et l'autre, mais principalement Jézabel, par leurs sanglantes persécutions contre les prophètes [1]. Athalie, non moins impie que sa mère, entraîna bientôt le roi son mari dans l'idolâtrie, et fit même construire dans Jérusalem un temple à Baal, qui était le dieu du pays de Tyr et de Sidon, où Jézabel avait pris naissance. Joram, après avoir vu périr par les mains des Arabes et des Philistins tous les princes ses enfants, à la réserve d'Ochozias, mourut lui-même misérablement d'une longue maladie qui lui consuma les entrailles. Sa mort funeste n'empêcha pas Ochozias d'imiter son impiété et celle d'Athalie sa mère. Mais ce prince, après avoir régné seulement un an, étant allé rendre visite au roi d'Israël, frère d'Athalie, fut enveloppé dans la ruine de la maison d'Achab, et tué par l'ordre de Jéhu, que Dieu avait fait sacrer par ses prophètes pour régner sur Israël, et pour être le ministre de ses vengeances. Jéhu extermina toute la postérité d'Achab, et fit jeter par les fenêtres Jézabel, qui, selon la prédiction d'Élie, fut mangée des chiens dans la vigne de ce même Naboth qu'elle avait fait mourir autrefois pour s'emparer de son héritage. Athalie ayant appris à Jérusalem tous ces massacres, entreprit de son côté d'éteindre entièrement la race royale de David, en faisant mourir tous les enfants d'Ochozias, ses petits-fils. Mais heureusement Josabeth, sœur d'Ochozias, et fille de Joram, mais d'une autre mère qu'Athalie, étant arrivée lorsqu'on égorgeait les princes ses neveux, elle trouva moyen de dérober du milieu des morts le petit Joas encore à la mamelle, et le confia avec sa nourrice au grand prêtre son mari, qui les cacha tous deux dans le temple, où l'enfant fut élevé secrètement jusqu'au jour qu'il fut proclamé roi de Juda. L'histoire des Rois dit que ce fut la septième année d'après. Mais le texte grec des *Paralipomènes*, que Sévère Sulpice [2] a suivi, dit que ce fut la huitième. C'est ce qui m'a autorisé à donner à ce prince neuf à dix ans, pour le mettre

[1] Il n'est point indifférent d'observer ici que le père d'Athalie n'était point de la race de David : car il s'ensuit qu'Athalie, sa petite-fille, ne pouvait être regardée par les Juifs que comme une personne fort étrangère à la succession de leurs rois. (L. B.)

[2] J'ignore pourquoi Racine a transposé les noms de cet historien ecclésiastique; on le nomme ordinairement Sulpice Sévère. On lui doit un Abrégé de l'histoire sacrée et ecclésiastique, depuis

déjà en état de répondre aux questions qu'on lui fait.

Je crois ne lui avoir rien fait dire qui soit au-dessus de la portée d'un enfant de cet âge qui a de l'esprit et de la mémoire. Mais quand j'aurais été un peu au delà, il faut considérer que c'est ici un enfant tout extraordinaire, élevé dans le temple par un grand prêtre, qui, le regardant comme l'unique espérance de sa nation, l'avait instruit de bonne heure dans tous les devoirs de la religion et de la royauté. Il n'en était pas de même des enfants des Juifs que de la plupart des nôtres : on leur apprenait les saintes lettres, non-seulement dès qu'ils avaient atteint l'usage de la raison, mais, pour me servir de l'expression de saint Paul, dès la mamelle. Chaque Juif était obligé d'écrire une fois en sa vie, de sa propre main, le volume de la loi tout entier. Les rois étaient même obligés de l'écrire deux fois [1], et il leur était enjoint de l'avoir continuellement devant les yeux. Je puis dire ici que la France voit en la personne d'un prince de huit ans et demi [2], qui fait aujourd'hui ses plus chères délices, un exemple illustre de ce que peut dans un enfant un heureux naturel aidé d'une excellente éducation; et que si j'avais donné au petit Joas la même vivacité et le même discernement qui brillent dans les reparties de ce jeune prince, on m'aurait accusé avec raison d'avoir péché contre les règles de la vraisemblance.

L'âge de Zacharie, fils du grand prêtre, n'étant point marqué, on peut lui supposer, si l'on veut, deux ou trois ans de plus qu'à Joas.

J'ai suivi l'explication de plusieurs commentateurs fort habiles, qui prouvent, par le texte même de l'Écriture, que tous ces soldats à qui Joïada, ou Joad, comme il est appelé dans Josèphe, fit prendre les armes consacrées à Dieu par David, étaient autant de prêtres et de lévites, aussi bien que les cinq centeniers qui les commandaient. En effet, disent ces interprètes, tout devait être saint dans une si sainte action, et aucun profane n'y devait être employé. Il s'y agissait non-seulement de conserver le sceptre dans la maison de David, mais encore de conserver à ce grand roi cette suite de descendants dont devait naître le Messie. « Car ce Messie tant de fois promis comme fils d'Abraham « devait aussi être le fils de David et de tous les rois de « Juda. » De là vient que l'illustre et savant prélat [3] de qui j'ai emprunté ces paroles appelle Joas le précieux reste de la maison de David. Josèphe en parle dans les mêmes termes; et l'Écriture dit expressément que Dieu n'extermina pas toute la famille de Joram, voulant conserver à David la lampe qu'il lui avait promise. Or cette lampe, qu'était-ce autre chose que la lumière qui devait être un jour révélée aux nations?

L'histoire ne spécifie point le jour où Joas fut proclamé. Quelques interprètes veulent que ce fût un jour de fête. J'ai choisi celle de la Pentecôte, qui était l'une des trois grandes fêtes des Juifs. On y célébrait la mémoire de la publication de la loi sur le mont de Sinaï, et on y offrait aussi à Dieu les premiers pains de la nouvelle moisson : ce qui faisait qu'on la nommait encore la fête des prémices. J'ai songé que ces circonstances me fourniraient quelque variété pour les chants du chœur.

Ce chœur est composé de jeunes filles de la tribu de Lévi, et je mets à leur tête une fille que je donne pour sœur à Zacharie. C'est elle qui introduit le chœur chez sa mère. Elle chante avec lui, porte la parole pour lui, et fait enfin les fonctions de ce personnage des anciens chœurs qu'on appelait coryphée. J'ai aussi essayé d'imiter des anciens cette continuité d'action qui fait que leur théâtre ne demeure jamais vide, les intervalles des actes n'étant marqués que par des hymnes et par des moralités du chœur, qui ont rapport à ce qui se passe.

On me trouvera peut-être un peu hardi d'avoir osé mettre sur la scène un prophète inspiré de Dieu, et qui prédit l'avenir. Mais j'ai eu la précaution de ne mettre dans sa bouche que des expressions tirées des prophètes mêmes. Quoique l'Écriture ne dise pas en termes exprès que Joïada ait eu l'esprit de prophétie, comme elle le dit de son fils, elle le représente comme un homme tout plein de l'esprit de Dieu. Et d'ailleurs ne paraît-il pas, par l'Évangile, qu'il a pu prophétiser en qualité de souverain pontife? Je suppose donc qu'il voit en esprit le funeste changement de Joas, qui, après trente années d'un règne fort pieux, s'abandonna aux mauvais conseils des flatteurs, et se souilla du meurtre de Zacharie, fils et successeur de ce grand prêtre. Ce meurtre, commis dans le temple, fut une des principales causes de la colère de Dieu contre les Juifs, et de tous les malheurs qui leur arrivèrent dans la suite. On prétend même que depuis ce jour-là les réponses de Dieu cessèrent entièrement dans le sanctuaire. C'est ce qui m'a donné lieu de faire prédire de suite à Joad et la destruction du temple et la ruine de Jérusalem. Mais comme les prophètes joignent d'ordinaire les consolations aux menaces, et que d'ailleurs il s'agit de mettre sur le trône un des ancêtres du Messie, j'ai pris occasion de faire entrevoir la venue de ce consolateur, après lequel tous les anciens justes soupiraient. Cette scène, qui est une espèce d'épisode, amène très-naturellement la musique, par la coutume qu'avaient plusieurs prophètes d'entrer dans leurs saints transports au son des instruments : témoin cette troupe de prophètes qui vinrent au-devant de Saül avec des harpes et des lyres qu'on portait devant eux; et témoin Élisée lui-même, qui étant consulté sur l'avenir par le roi de Juda et par le roi d'Israël, dit,

la création du monde jusqu'au consulat de Stilicon, l'an 400 de Jésus-Christ. Cet ouvrage, très-bien fait, lui a mérité le nom de Salluste chrétien. Il est de plus auteur d'une Vie de saint Martin de Tours, composée pendant la vie de ce saint évêque. Sulpice Sévère était né à Agen; il mourut vers l'année 420. (G.)

[1] Ce que Racine avance ici n'est nullement exact. 1° Chaque Juif n'était point obligé d'écrire le volume de la loi. Cela n'eût été possible chez aucun peuple. Le commun des Juifs était si peu instruit, qu'il fallait tous les sept ans, dans l'année sabbatique, lire la loi au peuple assemblé, de peur qu'il ne l'oubliât. 2° Les rois n'étaient obligés d'écrire, et, suivant plusieurs interprètes, de ne faire écrire qu'une copie de la loi. Le passage de l'Écriture qui prescrit cette obligation la restreint même au Deutéronome. (*Acad.*)

[2] Louis de France, duc de Bourgogne, fils de Monseigneur, élève de Fénelon, pour lequel il conserva le plus vif attachement. Sa mort prématurée, et celle de son épouse, plongèrent la France dans le deuil. Le duc de Bourgogne fit éclater dès son enfance un esprit fort supérieur à son âge. Né en 1682, il n'avait réellement que huit ans et demi dans les premiers mois de 1691, lorsque Racine fit cette préface. (G.)

[3] M. de Meaux. (*Note de Racine.*) Les paroles que Racine vient de citer sont tirées de l'*Histoire universelle* de Bossuet, seconde partie, sect. IV. (G.)

comme fait ici Joad : *Adducite mihi psaltem.* Ajoutez à cela que cette prophétie sert beaucoup à augmenter le trouble dans la pièce, par la consternation et par les différents mouvements où elle jette le chœur et les principaux acteurs.

PERSONNAGES.

JOAS, roi de Juda, fils d'Ochozias.
ATHALIE, veuve de Joram, aïeule de Joas.
JOAD, autrement JOIADA, grand prêtre.
JOSABETH, tante de Joas, femme du grand prêtre.
ZACHARIE, fils de Joad et de Josabeth.
SALOMITH, sœur de Zacharie.
ABNER, l'un des principaux officiers des rois de Juda.
AZARIAS, ISMAEL, ET LES TROIS AUTRES CHEFS DES PRÊTRES ET DES LÉVITES.
MATHAN, prêtre apostat, sacrificateur de Baal.
NABAL, confident de Mathan.
AGAR, femme de la suite d'Athalie.
TROUPE DE PRÊTRES ET DE LÉVITES.
SUITE D'ATHALIE.
LA NOURRICE DE JOAS.
CHOEUR DE JEUNES FILLES DE LA TRIBU DE LÉVI.

La scène est dans le temple de Jérusalem, dans un vestibule de l'appartement du grand prêtre.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

JOAD, ABNER.

ABNER.

Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel;
Je viens, selon l'usage antique et solennel,
Célébrer avec vous la fameuse journée
Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée.
Que les temps sont changés! Sitôt que de ce jour
La trompette sacrée annonçait le retour,
Du temple, orné partout de festons magnifiques,
Le peuple saint en foule inondait les portiques;
Et tous, devant l'autel avec ordre introduits, [fruits,
De leurs champs dans leurs mains portant les nouveaux
Au Dieu de l'univers consacraient ces prémices :
Les prêtres ne pouvaient suffire aux sacrifices.
L'audace d'une femme arrêtant ce concours,
En des jours ténébreux a changé ces beaux jours.
D'adorateurs zélés à peine un petit nombre
Ose des premiers temps nous retracer quelque ombre,
Le reste pour son Dieu montre un oubli fatal;
Ou même, s'empressant aux autels de Baal [1],
Se fait initier à ses honteux mystères,
Et blasphème le nom qu'ont invoqué leurs pères.
Je tremble qu'Athalie, à ne vous rien cacher,
Vous-même de l'autel vous faisant arracher,
N'achève enfin sur vous ses vengeances funestes,
Et d'un respect forcé ne dépouille les restes.

JOAD.

D'où vous vient aujourd'hui ce noir pressentiment?

ABNER.

Pensez-vous être saint et juste impunément?
Dès longtemps elle hait cette fermeté rare
Qui rehausse en Joad l'éclat de la tiare;
Dès longtemps votre amour pour la religion
Est traité de révolte et de sédition.
Du mérite éclatant cette reine jalouse
Hait surtout Josabeth, votre fidèle épouse.
Si du grand prêtre Aaron Joad est successeur,
De notre dernier roi Josabeth est la sœur.
Mathan, d'ailleurs, Mathan, ce prêtre sacrilége,
Plus méchant qu'Athalie, à toute heure l'assiége;
Mathan, de nos autels infâme déserteur,
Et de toute vertu zélé persécuteur.
C'est peu que, le front ceint d'une mitre étrangère,
Ce lévite à Baal prête son ministère;
Ce temple l'importune, et son impiété
Voudrait anéantir le Dieu qu'il a quitté. [vente;
Pour vous perdre il n'est point de ressorts qu'il n'in-
Quelquefois il vous plaint, souvent même il vous van-
Il affecte pour vous une fausse douceur; [te;
Et par là de son fiel colorant la noirceur,
Tantôt à cette reine il vous peint redoutable,
Tantôt, voyant pour l'or sa soif insatiable,
Il lui feint qu'en un lieu que vous seul connaissez
Vous cachez des trésors par David amassés.
Enfin, depuis deux jours, la superbe Athalie
Dans un sombre chagrin paraît ensevelie.
Je l'observais hier, et je voyais ses yeux
Lancer sur le lieu saint des regards furieux :
Comme si, dans le fond de ce vaste édifice,
Dieu cachait un vengeur armé pour son supplice.
Croyez-moi; plus j'y pense, et moins je puis douter
Que sur vous son courroux ne soit près d'éclater,
Et que de Jézabel la fille sanguinaire
Ne vienne attaquer Dieu jusqu'en son sanctuaire.

JOAD.

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchants arrêter les complots.
Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crain-
Cependant je rends grâce au zèle officieux [te.
Qui sur tous mes périls vous fait ouvrir les yeux.
Je vois que l'injustice en secret vous irrite,
Que vous avez encor le cœur israélite.
Le ciel en soit béni! Mais ce secret courroux,
Cette oisive vertu, vous en contentez-vous?

[1] Baal, idole des Phéniciens, adoptée par les habitants du royaume d'Israël, qui mêlaient au culte de cette fausse divinité des cérémonies infâmes. (G.)

La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère?
Huit ans déjà passés, une impie étrangère
Du sceptre de David usurpe tous les droits,
Se baigne impunément dans le sang de nos rois,
Des enfants de son fils détestable homicide,
Et même contre Dieu lève son bras perfide;
Et vous, l'un des soutiens de ce tremblant État,
Vous, nourri dans les camps du saint roi Josaphat,
Qui sous son fils Joram commandiez nos armées,
Qui rassurâtes seul nos villes alarmées,
Lorsque d'Ochozias le trépas imprévu
Dispersa tout son camp à l'aspect de Jéhu :
« Je crains Dieu, dites-vous; sa vérité me touche! »
Voici comme ce Dieu vous répond par ma bouche :
« Du zèle de ma loi que sert de vous parer?
« Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer?
« Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices?
« Ai-je besoin du sang des boucs et des génisses?
« Le sang de vos rois crie, et n'est point écouté.
« Rompez, rompez tout pacte avec l'impiété;
« Du milieu de mon peuple exterminez les crimes;
« Et vous viendrez alors m'immoler vos victimes. »

ABNER.

Eh! que puis-je au milieu de ce peuple abattu?
Benjamin est sans force, et Juda sans vertu :
Le jour qui de leurs rois vit éteindre la race
Éteignit tout le feu de leur antique audace.
Dieu même, disent-ils, s'est retiré de nous :
De l'honneur des Hébreux autrefois si jaloux,
Il voit sans intérêt leur grandeur terrassée;
Et sa miséricorde à la fin s'est lassée :
On ne voit plus pour nous ses redoutables mains
De merveilles sans nombre effrayer les humains;
L'arche sainte est muette, et ne rend plus d'oracles.

JOAD.

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles?
Quand Dieu par plus d'effets montra-t-il son pouvoir?
Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir,
Peuple ingrat? Quoi! toujours les plus grandes merveil-
Sans ébranler ton cœur frapperont tes oreilles? [les
Faut-il, Abner, faut-il vous rappeler le cours
Des prodiges fameux accomplis en nos jours,
Des tyrans d'Israël les célèbres disgrâces,
Et Dieu trouvé fidèle en toutes ses menaces;
L'impie Achab détruit, et de son sang trempé
Le champ que par le meurtre il avait usurpé;
Près de ce champ fatal Jézabel immolée,
Sous les pieds des chevaux cette reine foulée,
Dans son sang inhumain les chiens désaltérés,
Et de son corps hideux les membres déchirés;
Des prophètes menteurs la troupe confondue,
Et la flamme du ciel sur l'autel descendue [1];
Élie aux éléments parlant en souverain,
Les cieux par lui fermés et devenus d'airain,
Et la terre trois ans sans pluie et sans rosée,
Les morts se ranimant à la voix d'Élisée?
Reconnaissez, Abner, à ces traits éclatants,
Un Dieu tel aujourd'hui qu'il fut dans tous les temps :
Il sait, quand il lui plaît, faire éclater sa gloire;
Et son peuple est toujours présent à sa mémoire.

ABNER.

Mais où sont ces honneurs à David tant promis,
Et prédits même encore à Salomon son fils?
Hélas! nous espérions que de leur race heureuse
Devait sortir de rois une suite nombreuse;
Que sur toute tribu, sur toute nation,
L'un d'eux établirait sa domination,
Ferait cesser partout la discorde et la guerre,
Et verrait à ses pieds tous les rois de la terre.

JOAD.

Aux promesses du ciel pourquoi renoncez-vous?

ABNER.

Ce roi fils de David, où le chercherons-nous?
Le ciel même peut-il réparer les ruines
De cet arbre séché jusque dans ses racines?
Athalie étouffa l'enfant même au berceau.
Les morts, après huit ans, sortent-ils du tombeau?
Ah! si dans sa fureur elle s'était trompée,
Si du sang de nos rois quelque goutte échappée...

JOAD.

Eh bien, que feriez-vous?

ABNER.

O jour heureux pour moi!
De quelle ardeur j'irais reconnaître mon roi!
Doutez-vous qu'à ses pieds nos tribus empressées...
Mais pourquoi me flatter de ces vaines pensées?
Déplorable héritier de ces rois triomphants,
Ochozias restait seul avec ses enfants;
Par les traits de Jéhu je vis percer le père;
Vous avez vu les fils massacrés par la mère.

JOAD.

Je ne m'explique point; mais quand l'astre du jour
Aura sur l'horizon fait le tiers de son tour,
Lorsque la troisième heure aux prières rappelle [1],
Retrouvez-vous au temple avec ce même zèle.
Dieu pourra vous montrer, par d'importants bienfaits,
Que sa parole est stable, et ne trompe jamais.
Allez : pour ce grand jour il faut que je m'apprête,
Et du temple déjà l'aube blanchit le faîte.

ABNER.

Quel sera ce bienfait, que je ne comprends pas?
L'illustre Josabeth porte vers vous ses pas :
Je sors, et vais me joindre à la troupe fidèle

[1] Les prophètes de Baal s'étaient flattés de faire descendre le feu du ciel sur la victime : ils ne purent y réussir; mais, à la voix des prophètes du Seigneur, la flamme descendit sur l'autel, dévora la victime et les faux prophètes. (G.)

[1] La troisième heure répond, suivant notre manière de distribuer le temps, à neuf heures du matin. (G.)

Qu'attire de ce jour la pompe solennelle.

SCÈNE II.

JOAD, JOSABETH.

JOAD.

Les temps sont accomplis, princesse : il faut parler,
Et votre heureux larcin ne se peut plus celer.
Des ennemis de Dieu la coupable insolence
Abusant contre lui de ce profond silence,
Accuse trop longtemps ses promesses d'erreur.
Que dis-je? le succès animant leur fureur,
Jusque sur notre autel votre injuste marâtre[1]
Veut offrir à Baal un encens idolâtre.
Montrons ce jeune roi que vos mains ont sauvé,
Sous l'aile du Seigneur dans le temple élevé.
De nos princes hébreux il aura le courage,
Et déjà son esprit a devancé son âge.
Avant que son destin s'explique par ma voix,
Je vais l'offrir au Dieu par qui règnent les rois :
Aussitôt assemblant nos lévites, nos prêtres,
Je leur déclarerai l'héritier de leurs maîtres.

JOSABETH.

Sait-il déjà son nom et son noble destin?

JOAD.

Il ne répond encor qu'au nom d'Éliacin,
Et se croit quelque enfant rejeté par sa mère,
A qui j'ai par pitié daigné servir de père.

JOSABETH.

Hélas! de quel péril je l'avais su tirer!
Dans quel péril encor il est près de rentrer!

JOAD.

Quoi! déjà votre foi s'affaiblit et s'étonne?

JOSABETH.

A vos sages conseils, seigneur, je m'abandonne.
Du jour que j'arrachai cet enfant à la mort,
Je remis en vos mains tout le soin de son sort;
Même, de mon amour craignant la violence,
Autant que je le puis j'évite sa présence,
De peur qu'en le voyant quelque trouble indiscret
Ne fasse avec mes pleurs échapper mon secret.
Surtout j'ai cru devoir aux larmes, aux prières,
Consacrer ces trois jours et ces trois nuits entières.
Cependant aujourd'hui puis-je vous demander
Quels amis vous avez prêts à vous seconder?
Abner, le brave Abner, viendra-t-il nous défendre?
A-t-il près de son roi fait serment de se rendre?

JOAD.

Abner, quoiqu'on se pût assurer sur sa foi,
Ne sait pas même encor si nous avons un roi.

JOSABETH.

Mais à qui de Joas confiez-vous la garde?
Est-ce Obed, est-ce Amnon que cet honneur regarde?
De mon père sur eux les bienfaits répandus...

JOAD.

A l'injuste Athalie ils se sont tous vendus.

JOSABETH.

Qui donc opposez-vous contre ses satellites?

JOAD.

Ne vous l'ai-je pas dit? nos prêtres, nos lévites.

JOSABETH.

Je sais que, près de vous en secret assemblé,
Par vos soins prévoyants leur nombre est redoublé;
Que pleins d'amour pour vous, d'horreur pour Atha-
Un serment solennel par avance les lie [lie,
A ce fils de David qu'on leur doit révéler.
Mais, quelque noble ardeur dont ils puissent brûler,
Peuvent-ils de leur roi venger seuls la querelle?
Pour un si grand ouvrage est-ce assez de leur zèle?
Doutez-vous qu'Athalie, au premier bruit semé
Qu'un fils d'Ochozias est ici renfermé,
De ses fiers étrangers assemblant les cohortes,
N'environne le temple, et n'en brise les portes?
Suffira-t-il contre eux de vos ministres saints,
Qui, levant au Seigneur leurs innocentes mains,
Ne savent que gémir et prier pour nos crimes,
Et n'ont jamais versé que le sang des victimes?
Peut-être dans leurs bras Joas percé de coups...

JOAD.

Et comptez-vous pour rien Dieu qui combat pour nous;
Dieu, qui de l'orphelin protége l'innocence,
Et fait dans la faiblesse éclater sa puissance;
Dieu, qui hait les tyrans, et qui dans Jezraël
Jura d'exterminer Achab et Jézabel;
Dieu, qui frappant Joram, le mari de leur fille,
A jusque sur son fils poursuivi leur famille;
Dieu, dont le bras vengeur, pour un temps suspendu,
Sur cette race impie est toujours étendu?

JOSABETH.

Et c'est sur tous ces rois sa justice sévère
Que je crains pour le fils de mon malheureux frère.
Qui sait si cet enfant, par leur crime entraîné,
Avec eux en naissant ne fut pas condamné?
Si Dieu, le séparant d'une odieuse race,
En faveur de David voudra lui faire grâce?
Hélas! l'état horrible où le ciel me l'offrit
Revient à tout moment effrayer mon esprit.
De princes égorgés la chambre était remplie;
Un poignard à la main l'implacable Athalie
Au carnage animait ses barbares soldats,
Et poursuivait le cours de ses assassinats.
Joas, laissé pour mort, frappa soudain ma vue :
Je me figure encor sa nourrice éperdue,
Qui devant les bourreaux s'était jetée en vain,
Et, faible, le tenait renversé sur son sein.
Je le pris tout sanglant. En baignant son visage

[1] Athalie était la belle-mère de Josabeth, fille de Joram. (G).

Mes pleurs du sentiment lui rendirent l'usage;
Et, soit frayeur encore, ou pour me caresser,
De ses bras innocents je me sentis presser.
Grand Dieu! que mon amour ne lui soit point funeste!
Du fidèle David c'est le précieux reste :
Nourri dans ta maison, en l'amour de ta loi,
Il ne connaît encor d'autre père que toi.
Sur le point d'attaquer une reine homicide,
A l'aspect du péril si ma foi s'intimide,
Si la chair et le sang, se troublant aujourd'hui,
Ont trop de part aux pleurs que je répands pour lui,
Conserve l'héritier de tes saintes promesses,
Et ne punis que moi de toutes mes faiblesses!

JOAD.

Vos larmes, Josabeth, n'ont rien de criminel;
Mais Dieu veut qu'on espère en son soin paternel.
Il ne recherche point, aveugle en sa colère,
Sur le fils qui le craint l'impiété du père.
Tout ce qui reste encor de fidèles Hébreux
Lui viendront aujourd'hui renouveler leurs vœux :
Autant que de David la race est respectée,
Autant de Jézabel la fille est détestée.
Joas les touchera par sa noble pudeur,
Où semble de son sang reluire la splendeur;
Et Dieu par sa voix même appuyant notre exemple,
De plus près à leur cœur parlera de son temple.
Deux infidèles rois tour à tour l'ont bravé :
Il faut que sur le trône un roi soit élevé,
Qui se souvienne un jour qu'au rang de ses ancêtres
Dieu l'a fait remonter par la main de ses prêtres,
L'a tiré par leurs mains de l'oubli du tombeau,
Et de David éteint rallumé le flambeau.
Grand Dieu, si tu prévois qu'indigne de sa race
Il doive de David abandonner la trace,
Qu'il soit comme le fruit en naissant arraché,
Ou qu'un souffle ennemi dans sa fleur a séché!
Mais si ce même enfant, à tes ordres docile,
Doit être à tes desseins un instrument utile,
Fais qu'au juste héritier le sceptre soit remis;
Livre en mes faibles mains ses puissants ennemis;
Confonds dans ses conseils une reine cruelle :
Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur!
L'heure me presse: adieu. Des plus saintes familles
Votre fils et sa sœur vous amènent les filles.

SCÈNE III.

JOSABETH, ZACHARIE, SALOMITH,
LE CHŒUR.

JOSABETH.

Cher Zacharie, allez, ne vous arrêtez pas;
De votre auguste père accompagnez les pas.
O filles de Lévi, troupe jeune et fidèle,
Que déjà le Seigneur embrase de son zèle,
Qui venez si souvent partager mes soupirs,
Enfants, ma seule joie en mes longs déplaisirs,
Ces festons dans vos mains, et ces fleurs sur vos têtes,
Autrefois convenaient à nos pompeuses fêtes :
Mais, hélas! en ce temps d'opprobre et de douleurs,
Quelle offrande sied mieux que celle de nos pleurs!
J'entends déjà, j'entends la trompette sacrée,
Et du temple bientôt on permettra l'entrée.
Tandis que je me vais préparer à marcher,
Chantez, louez le Dieu que vous venez chercher.

SCÈNE IV.

LE CHOEUR.

TOUT LE CHŒUR *chante.*

Tout l'univers est plein de sa magnificence :
Qu'on l'adore ce Dieu, qu'on l'invoque à jamais!
Son empire a des temps précédé la naissance,
Chantons, publions ses bienfaits.

UNE VOIX, *seule.*

En vain l'injuste violence
Au peuple qui le loue imposerait silence :
Son nom ne périra jamais.
Le jour annonce au jour sa gloire et sa puissance;
Tout l'univers est plein de sa magnificence :
Chantons, publions ses bienfaits.

TOUT LE CHŒUR *répète.*

Tout l'univers est plein de sa magnificence :
Chantons, publions ses bienfaits.

UNE VOIX, *seule.*

Il donne aux fleurs leur aimable peinture;
Il fait naître et mûrir les fruits :
Il leur dispense avec mesure
Et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits;
Le champ qui les reçut les rend avec usure.

UNE AUTRE.

Il commande au soleil d'animer la nature,
Et la lumière est un don de ses mains;
Mais sa loi sainte, sa loi pure
Est le plus riche don qu'il ait fait aux humains.

UNE AUTRE.

O mont de Sinaï, conserve la mémoire
De ce jour à jamais auguste et renommé,
Quand, sur ton sommet enflammé,
Dans un nuage épais le Seigneur enfermé
Fit luire aux yeux mortels un rayon de sa gloire.
Dis-nous pourquoi ces feux et ces éclairs,
Ces torrents de fumée, et ce bruit dans les airs,
Ces trompettes et ce tonnerre :
Venait-il renverser l'ordre des éléments?
Sur ses antiques fondements
Venait-il ébranler la terre?

UNE AUTRE.

Il venait révéler aux enfants des Hébreux
De ses préceptes saints la lumière immortelle;
Il venait à ce peuple heureux
Ordonner de l'aimer d'une amour éternelle.

TOUT LE CHŒUR.

O divine, ô charmante loi!
O justice, ô bonté suprême!
Que de raisons, quelle douceur extrême
D'engager à ce Dieu son amour et sa foi!

UNE VOIX, *seule.*

D'un joug cruel il sauva nos aïeux,
Les nourrit au désert d'un pain délicieux;
Il nous donne ses lois, il se donne lui-même :
Pour tant de biens, il commande qu'on l'aime.

LE CHŒUR.

O justice, ô bonté suprême!

LA MÊME VOIX.

Des mers pour eux il entr'ouvrit les eaux;
D'un aride rocher fit sortir des ruisseaux;
Il nous donne ses lois, il se donne lui-même :
Pour tant de biens, il commande qu'on l'aime.

LE CHŒUR.

O divine, ô charmante loi!
Que de raisons, quelle douceur extrême
D'engager à ce Dieu son amour et sa foi!

UNE AUTRE VOIX, *seule.*

Vous qui ne connaissez qu'une crainte servile,
Ingrats! un Dieu si bon ne peut-il vous charmer?
Est-il donc à vos cœurs, est-il si difficile
Et si pénible de l'aimer?
L'esclave craint le tyran qui l'outrage,
Mais des enfants l'amour est le partage.
Vous voulez que ce Dieu vous comble de bienfaits,
Et ne l'aimer jamais!

TOUT LE CHŒUR.

O divine, ô charmante loi!
O justice, ô bonté suprême!
Que de raisons, quelle douceur extrême
D'engager à ce Dieu son amour et sa foi!

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

JOSABETH, SALOMITH, LE CHŒUR.

JOSABETH.

Mes filles, c'est assez; suspendez vos cantiques :
Il est temps de nous joindre aux prières publiques.
Voici notre heure : allons célébrer ce grand jour,
Et devant le Seigneur paraître à notre tour.

SCÈNE II.

JOSABETH, ZACHARIE, SALOMITH,
LE CHŒUR.

JOSABETH.

Mais que vois-je? Mon fils, quel sujet vous ramène?
Où courez-vous ainsi tout pâle et hors d'haleine?

ZACHARIE.

O ma mère!

JOSABETH.

Eh bien! quoi?

ZACHARIE.

Le temple est profané...

JOSABETH.

Comment?

ZACHARIE.

Et du Seigneur l'autel abandonné.

JOSABETH.

Je tremble. Hâtez-vous d'éclaircir votre mère.

ZACHARIE.

Déjà, selon la loi, le grand prêtre mon père,
Après avoir au Dieu qui nourrit les humains
De la moisson nouvelle offert les premiers pains,
Lui présentait encore entre ses mains sanglantes
Des victimes de paix les entrailles fumantes;
Debout à ses côtés le jeune Éliacin
Comme moi le servait en long habit de lin;
Et cependant du sang de la chair immolée
Les prêtres arrosaient l'autel et l'assemblée :
Un bruit confus s'élève, et du peuple surpris
Détourne tout à coup les yeux et les esprits.
Une femme... peut-on la nommer sans blasphème!
Une femme... C'était Athalie elle-même...

JOSABETH.

Ciel!

ZACHARIE.

Dans un des parvis aux hommes réservé
Cette femme superbe entre, le front levé,
Et se préparait même à passer les limites
De l'enceinte sacrée ouverte aux seuls lévites.
Le peuple s'épouvante, et fuit de toutes parts.
Mon père... Ah! quel courroux animait ses regards!
Moïse à Pharaon parut moins formidable :
« Reine, sors, a-t-il dit, de ce lieu redoutable,
« D'où te bannit ton sexe et ton impiété.
« Viens-tu du Dieu vivant braver la majesté? »
La reine alors, sur lui jetant un œil farouche,
Pour blasphémer sans doute ouvrait déjà la bouche.
J'ignore si de Dieu l'ange se dévoilant,
Est venu lui montrer un glaive étincelant;

Mais sa langue en sa bouche à l'instant s'est glacée,
Et toute son audace a paru terrassée;
Ses yeux, comme effrayés, n'osaient se détourner;
Surtout Éliacin paraissait l'étonner.

JOSABETH.

Quoi donc! Éliacin a paru devant elle?

ZACHARIE.

Nous regardions tous deux cette reine cruelle,
Et d'une égale horreur nos cœurs étaient frappés.
Mais les prêtres bientôt nous ont enveloppés :
On nous a fait sortir. J'ignore tout le reste,
Et venais vous conter ce désordre funeste.

JOSABETH.

Ah! de nos bras sans doute elle vient l'arracher;
Et c'est lui qu'à l'autel sa fureur vient chercher.
Peut-être en ce moment l'objet de tant de larmes...
Souviens-toi de David, Dieu qui vois mes alarmes!

SALOMITH.

Quel est-il, cet objet des pleurs que vous versez?

ZACHARIE.

Les jours d'Éliacin seraient-ils menacés?

SALOMITH.

Aurait-il de la reine attiré la colère?

ZACHARIE.

Que craint-on d'un enfant sans support et sans père?

JOSABETH.

Ah! la voici. Sortons : il la faut éviter.

SCÈNE III.

ATHALIE, ABNER, AGAR, SUITE D'ATHALIE.

AGAR.

Madame, dans ces lieux pourquoi vous arrêter?
Ici tous les objets vous blessent, vous irritent.
Abandonnez ce temple aux prêtres qui l'habitent;
Fuyez tout ce tumulte, et dans votre palais
A vos sens agités venez rendre la paix.

ATHALIE.

Non, je ne puis : tu vois mon trouble et ma faiblesse.
Va, fais dire à Mathan qu'il vienne, qu'il se presse;
Heureuse si je puis trouver par son secours
Cette paix que je cherche, et qui me fuit toujours!
(*Elle s'assied.*)

SCÈNE IV.

ATHALIE, ABNER, SUITE D'ATHALIE.

ABNER.

Madame, pardonnez si j'ose le défendre :
Le zèle de Joad n'a point dû vous surprendre.
Du Dieu que nous servons tel est l'ordre éternel;
Lui-même il nous traça son temple et son autel,
Aux seuls enfants d'Aaron commit ses sacrifices,
Aux lévites marqua leur place et leurs offices,
Et surtout défendit à leur postérité
Avec tout autre dieu toute société.
Eh quoi! vous de nos rois et la fille et la mère,
Êtes-vous à ce point parmi nous étrangère?
Ignorez-vous nos lois? et faut-il qu'aujourd'hui...
Voici votre Mathan : je vous laisse avec lui.

ATHALIE.

Votre présence, Abner, est ici nécessaire.
Laissons là de Joad l'audace téméraire,
Et tout ce vain amas de superstitions
Qui ferment votre temple aux autres nations :
Un sujet plus pressant excite mes alarmes.
Je sais que, dès l'enfance élevé dans les armes,
Abner a le cœur noble, et qu'il rend à la fois
Ce qu'il doit à son Dieu, ce qu'il doit à ses rois.
Demeurez.

SCÈNE V.

ATHALIE, ABNER, MATHAN, SUITE D'ATHALIE.

MATHAN.

Grande reine, est-ce ici votre place?
Quel trouble vous agite, et quel effroi vous glace?
Parmi vos ennemis que venez-vous chercher?
De ce temple profane osez-vous approcher?
Avez-vous dépouillé cette haine si vive...

ATHALIE.

Prêtez-moi l'un et l'autre une oreille attentive.
Je ne veux point ici rappeler le passé,
Ni vous rendre raison du sang que j'ai versé :
Ce que j'ai fait, Abner, j'ai cru le devoir faire.
Je ne prends point pour juge un peuple téméraire :
Quoi que son insolence ait osé publier,
Le ciel même a pris soin de me justifier.
Sur d'éclatants succès ma puissance établie
A fait jusqu'aux deux mers respecter Athalie;
Par moi Jérusalem goûte un calme profond;
Le Jourdain ne voit plus l'Arabe vagabond,
Ni l'altier Philistin, par d'éternels ravages,
Comme au temps de vos rois, désoler ses rivages;
Le Syrien me traite et de reine et de sœur;
Enfin de ma maison le perfide oppresseur,
Qui devait jusqu'à moi pousser sa barbarie,
Jéhu, le fier Jéhu, tremble dans Samarie;
De toutes parts pressé par un puissant voisin,
Que j'ai su soulever contre cet assassin,
Il me laisse en ces lieux souveraine maîtresse.
Je jouissais en paix du fruit de ma sagesse;
Mais un trouble importun vient, depuis quelques jours,
De mes prospérités interrompre le cours.
Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe!)
Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge :

Je l'évite partout, partout il me poursuit.
C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit;
Ma mère Jézabel devant moi s'est montrée,
Comme au jour de sa mort pompeusement parée;
Ses malheurs n'avaient point abattu sa fierté;
Même elle avait encor cet éclat emprunté
Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage,
Pour réparer des ans l'irréparable outrage:
« Tremble, m'a-t-elle dit, fille digne de moi;
« Le cruel Dieu des Juifs l'emporte aussi sur toi.
« Je te plains de tomber dans ses mains redoutables,
« Ma fille. » En achevant ces mots épouvantables,
Son ombre vers mon lit a paru se baisser;
Et moi je lui tendais les mains pour l'embrasser;
Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange
D'os et de chair meurtris et traînés dans la fange,
Des lambeaux pleins de sang, et des membres affreux
Que des chiens dévorants se disputaient entre eux...

ABNER.

Grand Dieu!

ATHALIE.

Dans ce désordre à mes yeux se présente
Un jeune enfant couvert d'une robe éclatante,
Tels qu'on voit des Hébreux les prêtres revêtus.
Sa vue a ranimé mes esprits abattus;
Mais lorsque, revenant de mon trouble funeste,
J'admirais sa douceur, son air noble et modeste,
J'ai senti tout à coup un homicide acier
Que le traître en mon sein a plongé tout entier.
De tant d'objets divers le bizarre assemblage
Peut-être du hasard vous paraît un ouvrage:
Moi-même quelque temps, honteuse de ma peur,
Je l'ai pris pour l'effet d'une sombre vapeur.
Mais de ce souvenir mon âme possédée
A deux fois en dormant revu la même idée;
Deux fois mes tristes yeux se sont vu retracer
Ce même enfant toujours tout prêt à me percer.
Lasse enfin des horreurs dont j'étais poursuivie,
J'allais prier Baal de veiller sur ma vie,
Et chercher du repos au pied de ses autels:
Que ne peut la frayeur sur l'esprit des mortels!
Dans le temple des Juifs un instinct m'a poussée,
Et d'apaiser leur Dieu j'ai conçu la pensée;
J'ai cru que des présents calmeraient son courroux,
Que ce Dieu, quel qu'il soit, en deviendrait plus doux.
Pontife de Baal, excusez ma faiblesse.
J'entre: le peuple fuit, le sacrifice cesse,
Le grand prêtre vers moi s'avance avec fureur:
Pendant qu'il me parlait, ô surprise! ô terreur!
J'ai vu ce même enfant dont je suis menacée,
Tel qu'un songe effrayant l'a peint à ma pensée.
Je l'ai vu: son même air, son même habit de lin,
Sa démarche, ses yeux, et tous ses traits enfin;
C'est lui-même. Il marchait à côté du grand prêtre;
Mais bientôt à ma vue on l'a fait disparaître.
Voilà quel trouble ici m'oblige à m'arrêter,
Et sur quoi j'ai voulu tous deux vous consulter.
Que présage, Mathan, ce prodige incroyable?

MATHAN.

Ce songe et ce rapport, tout me semble effroyable...

ATHALIE.

Mais cet enfant fatal, Abner, vous l'avez vu:
Quel est-il? de quel sang, et de quelle tribu?

ABNER.

Deux enfants à l'autel prêtaient leur ministère:
L'un est fils de Joad, Josabeth est sa mère;
L'autre m'est inconnu.

MATHAN.

Pourquoi délibérer?
De tous les deux, madame, il se faut assurer.
Vous savez pour Joad mes égards, mes mesures;
Que je ne cherche point à venger mes injures;
Que la seule équité règne en tous mes avis;
Mais lui-même après tout, fût-ce son propre fils,
Voudrait-il un moment laisser vivre un coupable?

ABNER.

De quel crime un enfant peut-il être capable?

MATHAN.

Le ciel nous le fait voir un poignard à la main:
Le ciel est juste et sage, et ne fait rien en vain.
Que cherchez-vous de plus?

ABNER.

Mais sur la foi d'un songe,
Dans le sang d'un enfant voulez-vous qu'on se plonge?
Vous ne savez encor de quel père il est né,
Quel il est.

MATHAN.

On le craint: tout est examiné.
A d'illustres parents s'il doit son origine,
La splendeur de son sort doit hâter sa ruine;
Dans le vulgaire obscur si le sort l'a placé,
Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé?
Est-ce aux rois à garder cette lente justice?
Leur sûreté souvent dépend d'un prompt supplice.
N'allons point les gêner d'un soin embarrassant:
Dès qu'on leur est suspect, on n'est plus innocent.

ABNER.

Eh quoi, Mathan! d'un prêtre est-ce là le langage?
Moi, nourri dans la guerre, aux horreurs du carnage,
Des vengeances des rois ministre rigoureux,
C'est moi qui prête ici ma voix au malheureux!
Et vous qui lui devez des entrailles de père,
Vous, ministre de paix dans les temps de colère,
Couvrant d'un zèle faux votre ressentiment,
Le sang à votre gré coule trop lentement!
Vous m'avez commandé de vous parler sans feinte,
Madame: quel est donc ce grand sujet de crainte?
Un songe, un faible enfant que votre œil prévenu

Peut-être sans raison croit avoir reconnu.

ATHALIE.

Je le veux croire, Abner; je puis m'être trompée;
Peut-être un songe vain m'a trop préoccupée.
Eh bien! il faut revoir cet enfant de plus près;
Il en faut à loisir examiner les traits.
Qu'on les fasse tous deux paraître en ma présence.

ABNER.

Je crains...

ATHALIE.

Manquerait-on pour moi de complaisance?
De ce refus bizarre où seraient les raisons?
Il pourrait me jeter en d'étranges soupçons.
Que Josabeth, vous dis-je, ou Joad les amène.
Je puis, quand je voudrai, parler en souveraine.
Vos prêtres, je veux bien, Abner, vous l'avouer,
Des bontés d'Athalie ont lieu de se louer.
Je sais sur ma conduite et contre ma puissance
Jusqu'où de leurs discours ils portent la licence:
Ils vivent cependant, et leur temple est debout.
Mais je sens que bientôt ma douceur est à bout.
Que Joad mette un frein à son zèle sauvage,
Et ne m'irrite point par un second outrage.
Allez.

SCÈNE VI.

ATHALIE, MATHAN, SUITE D'ATHALIE.

MATHAN.

Enfin je puis parler en liberté;
Je puis dans tout son jour mettre la vérité.
Quelque monstre naissant dans ce temple s'élève,
Reine: n'attendez pas que le nuage crève.
Abner chez le grand prêtre a devancé le jour:
Pour le sang de ses rois vous savez son amour.
Et qui sait si Joad ne veut point en leur place
Substituer l'enfant dont le ciel vous menace,
Soit son fils, soit quelque autre...

ATHALIE.

Oui, vous m'ouvrez les yeux:
Je commence à voir clair dans cet avis des cieux.
Mais je veux de mon doute être débarrassée:
Un enfant est peu propre à trahir sa pensée;
Souvent d'un grand dessein un mot nous fait juger.
Laissez-moi, cher Mathan, le voir, l'interroger.
Vous, cependant, allez; et sans jeter d'alarmes,
A tous mes Syriens faites prendre les armes.

SCÈNE VII.

JOAS, ATHALIE, JOSABETH, ZACHARIE, SALOMITH, ABNER, DEUX LÉVITES, LE CHŒUR, SUITE D'ATHALIE.

JOSABETH, *aux deux lévites.*

O vous, sur ces enfants si chers, si précieux,
Ministres du Seigneur, ayez toujours les yeux.

ABNER, *à Josabeth.*

Princesse, assurez-vous, je les prends sous ma garde.

ATHALIE.

O ciel! plus j'examine et plus je le regarde...
C'est lui! D'horreur encor tous mes sens sont saisis.
(*montrant Joas.*)
Épouse de Joad, est-ce là votre fils?

JOSABETH.

Qui? lui, madame?

ATHALIE.

Lui.

JOSABETH.

Je ne suis point sa mère.
(*montrant Zacharie.*)
Voilà mon fils.

ATHALIE, *à Joas.*

Et vous, quel est donc votre père?
Jeune enfant, répondez.

JOSABETH.

Le ciel jusque aujourd'hui...

ATHALIE.

Pourquoi vous pressez-vous de répondre pour lui?
C'est à lui de parler.

JOSABETH.

Dans un âge si tendre
Quel éclaircissement en pouvez-vous attendre?

ATHALIE.

Cet âge est innocent: son ingénuité
N'altère point encor la simple vérité.
Laissez-le s'expliquer sur tout ce qui le touche.

JOSABETH, *tout bas.*

Daigne mettre, grand Dieu, ta sagesse en sa bouche!

ATHALIE.

Comment vous nommez-vous?

JOAS.

J'ai nom Éliacin.

ATHALIE.

Votre père?

JOAS.

Je suis, dit-on, un orphelin
Entre les bras de Dieu jeté dès ma naissance,
Et qui de mes parents n'eus jamais connaissance.

ATHALIE.

Vous êtes sans parents?

JOAS.

Ils m'ont abandonné.

ATHALIE.

Comment? et depuis quand?

JOAS.

Depuis que je suis né.

ATHALIE.

Ne sait-on pas au moins quel pays est le vôtre?

JOAS.

Ce temple est mon pays; je n'en connais point d'autre

ATHALIE.

Où dit-on que le sort vous a fait rencontrer?

JOAS.

Parmi des loups cruels prêts à me dévorer.

ATHALIE.

Qui vous mit dans ce temple?

JOAS.

Une femme inconnue,
Qui ne dit point son nom, et qu'on n'a point revue.

ATHALIE.

Mais de vos premiers ans quelles mains ont pris soin?

JOAS.

Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin?
Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.
Tous les jours je l'invoque; et d'un soin paternel
Il me nourrit des dons offerts sur son autel.

ATHALIE.

Quel prodige nouveau me trouble et m'embarrasse!
La douceur de sa voix, son enfance, sa grâce,
Font insensiblement à mon inimitié
Succéder... Je serais sensible à la pitié!

ABNER.

Madame, voilà donc cet ennemi terrible?
De vos songes menteurs l'imposture est visible,
A moins que la pitié qui semble vous troubler
Ne soit ce coup fatal qui vous faisait trembler.

ATHALIE, *à Joas et à Josabeth.*

Vous sortez?

JOSABETH.

Vous avez entendu sa fortune :
Sa présence à la fin pourrait être importune.

ATHALIE.

(*à Joas.*)

Non : revenez. Quel est tous les jours votre emploi?

JOAS.

J'adore le Seigneur; on m'explique sa loi;
Dans son livre divin on m'apprend à la lire;
Et déjà de ma main je commence à l'écrire.

ATHALIE.

Que vous dit cette loi?

JOAS.

Que Dieu veut être aimé;
Qu'il venge tôt ou tard son saint nom blasphémé,
Qu'il est le défenseur de l'orphelin timide;
Qu'il résiste au superbe et punit l'homicide.

ATHALIE.

J'entends. Mais tout ce peuple enfermé dans ce lieu,
A quoi s'occupe-t-il?

JOAS.

Il loue, il bénit Dieu.

ATHALIE.

Dieu veut-il qu'à toute heure on prie, on le contemple?

JOAS.

Tout profane exercice est banni de son temple.

ATHALIE.

Quels sont donc vos plaisirs?

JOAS.

Quelquefois à l'autel
Je présente au grand prêtre ou l'encens ou le sel;
J'entends chanter de Dieu les grandeurs infinies;
Je vois l'ordre pompeux de ses cérémonies.

ATHALIE.

Eh quoi! vous n'avez point de passe-temps plus doux?
Je plains le triste sort d'un enfant tel que vous.
Venez dans mon palais, vous y verrez ma gloire.

JOAS.

Moi! des bienfaits de Dieu je perdrais la mémoire!

ATHALIE.

Non! je ne vous veux pas contraindre à l'oublier.

JOAS.

Vous ne le priez point.

ATHALIE.

Vous pourrez le prier.

JOAS.

Je verrais cependant en invoquer un autre.

ATHALIE.

J'ai mon dieu que je sers, vous servirez le vôtre :
Ce sont deux puissants dieux.

JOAS.

Il faut craindre le mien.
Lui seul est Dieu, madame; et le vôtre n'est rien.

ATHALIE.

Les plaisirs près de moi vous chercheront en foule.

JOAS.

Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule.

ATHALIE.

Ces méchants, qui sont-ils?

JOSABETH.

Eh, madame! excusez
Un enfant...

ATHALIE, *à Josabeth.*

J'aime à voir comme vous l'instruisez.
Enfin, Éliacin, vous avez su me plaire;
Vous n'êtes point sans doute un enfant ordinaire.
Vous voyez, je suis reine et n'ai point d'héritier :
Laissez là cet habit, quittez ce vil métier;
Je veux vous faire part de toutes mes richesses;
Essayez dès ce jour l'effet de mes promesses.
A ma table, partout à mes côtés assis,
Je prétends vous traiter comme mon propre fils.

JOAS.

Comme votre fils?

ATHALIE.

Oui... Vous vous taisez?

JOAS.

Quel père
Je quitterais! et pour...

ATHALIE.

Eh bien?

JOAS.

Pour quelle mère!

ATHALIE, *à Josabeth.*

Sa mémoire est fidèle; et dans tout ce qu'il dit,
De vous et de Joad je reconnais l'esprit.
Voilà comme, infectant cette simple jeunesse,
Vous employez tous deux le calme où je vous laisse.
Vous cultivez déjà leur haine et leur fureur;
Vous ne leur prononcez mon nom qu'avec horreur.

JOSABETH.

Peut-on de nos malheurs leur dérober l'histoire?
Tout l'univers les sait; vous-même en faites gloire.

ATHALIE.

Oui, ma juste fureur, et j'en fais vanité,
A vengé mes parents sur ma postérité.
J'aurais vu massacrer et mon père et mon frère,
Du haut de son palais précipiter ma mère,
Et dans un même jour égorger à la fois
(Quel spectacle d'horreur!) quatre-vingts fils de rois:
Et pourquoi? pour venger je ne sais quels prophètes
Dont elle avait puni les fureurs indiscrètes:
Et moi, reine sans cœur, fille sans amitié,
Esclave d'une lâche et frivole pitié,
Je n'aurais pas du moins à cette aveugle rage
Rendu meurtre pour meurtre, outrage pour outrage,
Et de votre David traité tous les neveux
Comme on traitait d'Achab les restes malheureux!
Où serais-je aujourd'hui si, domptant ma faiblesse,
Je n'eusse d'une mère étouffé la tendresse;
Si de mon propre sang ma main versant des flots
N'eût par ce coup hardi réprimé vos complots?
Enfin de votre Dieu l'implacable vengeance
Entre nos deux maisons rompit toute alliance:
David m'est en horreur; et les fils de ce roi,
Quoique nés de mon sang, sont étrangers pour moi.

JOSABETH.

Tout vous a réussi. Que Dieu voie, et nous juge.

ATHALIE.

Ce Dieu, depuis longtemps votre unique refuge,
Que deviendra l'effet de ses prédictions?
Qu'il vous donne ce roi promis aux nations,
Cet enfant de David, votre espoir, votre attente...
Mais nous nous reverrons. Adieu. Je sors contente:
J'ai voulu voir; j'ai vu.

ABNER, *à Josabeth.*

Je vous l'avais promis:
Je vous rends le dépôt que vous m'avez commis.

SCÈNE VIII.

JOAS, JOAD, JOSABETH, ZACHARIE, SALOMITH, ABNER, LÉVITES, LE CHŒUR.

JOSABETH, *à Joad.*

Avez-vous entendu cette superbe reine,
Seigneur?

JOAD.

J'entendais tout, et plaignais votre peine.
Ces lévites et moi, prêts à vous secourir,
Nous étions avec vous résolus de périr.
(*à Joas, en l'embrassant.*)
Que Dieu veille sur vous, enfant dont le courage
Vient de rendre à son nom ce noble témoignage.
Je reconnais, Abner, ce service important:
Souvenez-vous de l'heure où Joad vous attend.
Et nous, dont cette femme impie et meurtrière
A souillé les regards et troublé la prière,
Rentrons; et qu'un sang pur, par mes mains épanché,
Lave jusques au marbre où ses pas ont touché.

SCÈNE IX.

LE CHŒUR.

UNE DES FILLES DU CHŒUR.

Quel astre à nos yeux vient de luire?
Quel sera quelque jour cet enfant merveilleux?
Il brave le faste orgueilleux,
Et ne se laisse point séduire
A tous ses attraits périlleux.

UNE AUTRE.

Pendant que du dieu d'Athalie
Chacun court encenser l'autel,
Un enfant courageux publie
Que Dieu lui seul est éternel,
Et parle comme un autre Élie
Devant cette autre Jézabel.

UNE AUTRE.

Qui nous révélera ta naissance secrète,
Cher enfant? Es-tu fils de quelque saint prophète?

UNE AUTRE.

Ainsi l'on vit l'aimable Samuel
Croître à l'ombre du tabernacle:
Il devint des Hébreux l'espérance et l'oracle.
Puisses-tu, comme lui, consoler Israël!

UNE AUTRE.

O bienheureux mille fois
L'enfant que le Seigneur aime,
Qui de bonne heure entend sa voix,
Et que ce Dieu daigne instruire lui-même!
Loin du monde élevé, de tous les dons des cieux
Il est orné dès son enfance;

Et du méchant l'abord contagieux
N'altère point son innocence.

TOUT LE CHŒUR.

Heureuse, heureuse l'enfance
Que le Seigneur instruit et prend sous sa défense!

LA MÊME VOIX, *seule*.

Tel en un secret vallon,
Sur le bord d'une onde pure,
Croît, à l'abri de l'aquilon,
Un jeune lis, l'amour de la nature.
Loin du monde élevé, de tous les dons des cieux
Il est orné dès sa naissance;
Et du méchant l'abord contagieux
N'altère point son innocence.

TOUT LE CHŒUR.

Heureux, heureux mille fois
L'enfant que le Seigneur rend docile à ses lois!

UNE VOIX, *seule*.

Mon Dieu, qu'une vertu naissante
Parmi tant de périls marche à pas incertains!
Qu'une âme qui te cherche et veut être innocente
Trouve d'obstacle à ses desseins!
Que d'ennemis lui font la guerre!
Où se peuvent cacher tes saints?
Les pécheurs couvrent la terre.

UNE AUTRE.

O palais de David, et sa chère cité,
Mont fameux, que Dieu même a longtemps habité,
Comment as-tu du ciel attiré la colère?
Sion, chère Sion, que dis-tu quand tu vois
Une impie étrangère
Assise, hélas! au trône de tes rois?

TOUT LE CHŒUR.

Sion, chère Sion, que dis-tu quand tu vois
Une impie étrangère
Assise, hélas! au trône de tes rois?

LA MÊME VOIX *continue*.

Au lieu des cantiques charmants
Où David t'exprimait ses saints ravissements,
Et bénissait son Dieu, son Seigneur, et son père!
Sion, chère Sion, que dis-tu quand tu vois
Louer le dieu de l'impie étrangère,
Et blasphémer le nom qu'ont adoré tes rois?

UNE VOIX, *seule*.

Combien de temps, Seigneur, combien de temps en-
Verrons-nous contre toi les méchants s'élever? [core
Jusque dans ton saint temple ils viennent te braver:
Ils traitent d'insensé le peuple qui t'adore.
Combien de temps, Seigneur, combien de temps en-
Verrons-nous contre toi les méchants s'élever? [core

UNE AUTRE.

Que vous sert, disent-ils, cette vertu sauvage?
De tant de plaisirs si doux
Pourquoi fuyez-vous l'usage?
Votre Dieu ne fait rien pour vous.

UNE AUTRE.

Rions, chantons, dit cette troupe impie;
De fleurs en fleurs, de plaisirs en plaisirs,
Promenons nos désirs.
Sur l'avenir insensé qui se fie!
De nos ans passagers le nombre est incertain:
Hâtons-nous aujourd'hui de jouir de la vie;
Qui sait si nous serons demain?

TOUT LE CHŒUR.

Qu'ils pleurent, ô mon Dieu! qu'ils frémissent de
Ces malheureux, qui de ta cité sainte [crainte,
Ne verront point l'éternelle splendeur.
C'est à nous de chanter, nous à qui tu révèles
Tes clartés immortelles;
C'est à nous de chanter tes dons et ta grandeur.

UNE VOIX, *seule*.

De tous ces vains plaisirs où leur âme se plonge,
Que leur restera-t-il? ce qui reste d'un songe
Dont on a reconnu l'erreur.
A leur réveil, (ô réveil plein d'horreur!)
Pendant que le pauvre à ta table
Goûtera de ta paix la douceur ineffable,
Ils boiront dans la coupe affreuse, inépuisable,
Que tu présenteras au jour de ta fureur
A toute la race coupable.

TOUT LE CHŒUR.

O réveil plein d'horreur!
O songe peu durable!
O dangereuse erreur!

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

MATHAN, NABAL, LE CHŒUR.

MATHAN.

Jeunes filles, allez: qu'on dise à Josabeth
Que Mathan veut ici lui parler en secret.

UNE DES FILLES DU CHŒUR.

Mathan! O Dieu du ciel, puisses-tu le confondre!

NABAL.

Eh quoi! tout se disperse, et fuit sans vous répondre!

MATHAN.

Approchons.

SCÈNE II.

ZACHARIE, MATHAN, NABAL.

ZACHARIE.

Téméraire, où voulez-vous passer?

Au delà de ce lieu gardez-vous d'avancer :
C'est des ministres saints la demeure sacrée ;
Les lois à tout profane en défendent l'entrée.
Qui cherchez-vous? Mon père, en ce jour solennel,
De l'idolâtre impur fuit l'aspect criminel ;
Et devant le Seigneur maintenant prosternée,
Ma mère en ce devoir craint d'être détournée.

MATHAN.

Mon fils, nous attendrons ; cessez de vous troubler.
C'est votre illustre mère à qui je veux parler ;
Je viens ici chargé d'un ordre de la reine.

SCÈNE III.

MATHAN, NABAL.

NABAL.

Leurs enfants ont déjà leur audace hautaine.
Mais que veut Athalie en cette occasion?
D'où naît dans ses conseils cette confusion?
Par l'insolent Joad ce matin offensée,
Et d'un enfant fatal en songe menacée,
Elle allait immoler Joad à son courroux,
Et dans ce temple enfin placer Baal et vous.
Vous m'en aviez déjà confié votre joie ;
Et j'espérais ma part d'une si riche proie.
Qui fait changer ainsi ses vœux irrésolus ?

MATHAN.

Ami, depuis deux jours je ne la connais plus.
Ce n'est plus cette reine éclairée, intrépide,
Élevée au-dessus de son sexe timide,
Qui d'abord accablait ses ennemis surpris,
Et d'un instant perdu connaissait tout le prix :
La peur d'un vain remords trouble cette grande âme ;
Elle flotte, elle hésite ; en un mot, elle est femme.
J'avais tantôt rempli d'amertume et de fiel
Son cœur déjà saisi des menaces du ciel ;
Elle-même, à mes soins confiant sa vengeance,
M'avait dit d'assembler sa garde en diligence ;
Mais soit que cet enfant devant elle amené,
De ses parents, dit-on, rebut infortuné,
Eût d'un songe effrayant diminué l'alarme,
Soit qu'elle eût même en lui vu je ne sais quel charme,
J'ai trouvé son courroux chancelant, incertain,
Et déjà remettant sa vengeance à demain.
Tous ses projets semblaient l'un l'autre se détruire :
« Du sort de cet enfant je me suis fait instruire,
« Ai-je dit : on commence à vanter ses aïeux ;
« Joad de temps en temps le montre aux factieux,
« Le fait attendre aux Juifs comme un autre Moïse,
« Et d'oracles menteurs s'appuie et s'autorise. »
Ces mots ont fait monter la rougeur sur son front.
Jamais mensonge heureux n'eut un effet si prompt.
« Est-ce à moi de languir dans cette incertitude?
« Sortons, a-t-elle dit, sortons d'inquiétude.
« Vous-même à Josabeth prononcez cet arrêt :
« Les feux vont s'allumer, et le fer est tout prêt ;
« Rien ne peut de leur temple empêcher le ravage,
« Si je n'ai de leur foi cet enfant pour otage. »

NABAL.

Eh bien! pour un enfant qu'ils ne connaissent pas,
Que le hasard peut-être a jeté dans leurs bras,
Voudront-ils que leur temple enseveli sous l'herbe...

MATHAN.

Ah! de tous les mortels connais le plus superbe.
Plutôt que dans mes mains par Joad soit livré
Un enfant qu'à son Dieu Joad a consacré,
Tu lui verras subir la mort la plus terrible.
D'ailleurs pour cet enfant leur attache est visible.
Si j'ai bien de la reine entendu le récit,
Joad sur sa naissance en sait plus qu'il ne dit.
Quel qu'il soit, je prévois qu'il leur sera funeste ;
Ils le refuseront : je prends sur moi le reste ;
Et j'espère qu'enfin de ce temple odieux
Et la flamme et le fer vont délivrer mes yeux.

NABAL.

Qui peut vous inspirer une haine si forte?
Est-ce que de Baal le zèle vous transporte?
Pour moi, vous le savez, descendu d'Ismaël,
Je ne sers ni Baal, ni le Dieu d'Israël.

MATHAN.

Ami, peux-tu penser que d'un zèle frivole
Je me laisse aveugler pour une vaine idole,
Pour un fragile bois, que, malgré mon secours,
Les vers sur son autel consument tous les jours?
Né ministre du Dieu qu'en ce temple on adore,
Peut-être que Mathan le servirait encore,
Si l'amour des grandeurs, la soif de commander,
Avec son joug étroit pouvaient s'accommoder.
Qu'est-il besoin, Nabal, qu'à tes yeux je rappelle
De Joad et de moi la fameuse querelle,
Quand j'osai contre lui disputer l'encensoir, [poir?
Mes brigues, mes combats, mes pleurs, mon déses-
Vaincu par lui, j'entrai dans une autre carrière,
Et mon âme à la cour s'attacha tout entière.
J'approchai par degrés de l'oreille des rois,
Et bientôt en oracle on érigea ma voix.
J'étudiai leur cœur, je flattai leurs caprices ;
Je leur semai de fleurs le bord des précipices ;
Près de leurs passions rien ne me fut sacré ;
De mesure et de poids je changeais à leur gré.
Autant que de Joad l'inflexible rudesse
De leur superbe oreille offensait la mollesse ;
Autant je les charmais par ma dextérité :
Dérobant à leurs yeux la triste vérité :
Prêtant à leurs fureurs des couleurs favorables,
Et prodigue surtout du sang des misérables.
Enfin, au dieu nouveau qu'elle avait introduit,

Par les mains d'Athalie un temple fut construit.
Jérusalem pleura de se voir profanée;
Des enfants de Lévi la troupe consternée
En poussa vers le ciel des hurlements affreux.
Moi seul, donnant l'exemple aux timides Hébreux,
Déserteur de leur loi, j'approuvai l'entreprise,
Et par là de Baal méritai la prêtrise;
Par là je me rendis terrible à mon rival,
Je ceignis la tiare, et marchai son égal.
Toutefois, je l'avoue, en ce comble de gloire,
Du Dieu que j'ai quitté l'importune mémoire
Jette encore en mon âme un reste de terreur :
Et c'est ce qui redouble et nourrit ma fureur.
Heureux si, sur son temple achevant ma vengeance,
Je puis convaincre enfin sa haine d'impuissance,
Et parmi les débris, le ravage et les morts,
A force d'attentats perdre tous mes remords!
Mais voici Josabeth.

SCÈNE IV.

JOSABETH, MATHAN, NABAL.

MATHAN.

Envoyé par la reine
Pour rétablir le calme et dissiper la haine,
Princesse, en qui le ciel mit un esprit si doux,
Ne vous étonnez pas si je m'adresse à vous.
Un bruit, que j'ai pourtant soupçonné de mensonge,
Appuyant les avis qu'elle a reçus en songe,
Sur Joad, accusé de dangereux complots,
Allait de sa colère attirer tous les flots.
Je ne veux point ici vous vanter mes services :
De Joad contre moi je sais les injustices;
Mais il faut à l'offense opposer les bienfaits.
Enfin, je viens chargé de paroles de paix.
Vivez, solennisez vos fêtes sans ombrage.
De votre obéissance elle ne veut qu'un gage :
C'est, pour l'en détourner j'ai fait ce que j'ai pu,
Cet enfant sans parents, qu'elle dit qu'elle a vu.

JOSABETH.

Éliacin?

MATHAN.

J'en ai pour elle quelque honte :
D'un vain songe peut-être elle fait trop de compte.
Mais vous vous déclarez ses mortels ennemis,
Si cet enfant sur l'heure en mes mains n'est remis.
La reine impatiente attend votre réponse.

JOSABETH.

Et voilà de sa part la paix qu'on nous annonce!

MATHAN.

Pourriez-vous un moment douter de l'accepter?
D'un peu de complaisance est-ce trop l'acheter?

JOSABETH.

J'admirais si Mathan, dépouillant l'artifice,
Avait pu de son cœur surmonter l'injustice,
Et si de tant de maux le funeste inventeur
De quelque ombre de bien pouvait être l'auteur.

MATHAN.

De quoi vous plaignez-vous? Vient-on avec furie
Arracher de vos bras votre fils Zacharie?
Quel est cet autre enfant si cher à votre amour?
Ce grand attachement me surprend à mon tour.
Est-ce un trésor pour vous si précieux, si rare?
Est-ce un libérateur que le ciel vous prépare?
Songez-y : vos refus pourraient me confirmer
Un bruit sourd que déjà l'on commence à semer.

JOSABETH.

Quel bruit?

MATHAN.

Que cet enfant vient d'illustre origine;
Qu'à quelque grand projet votre époux le destine.

JOSABETH.

Et Mathan, par ce bruit qui flatte sa fureur...

MATHAN.

Princesse, c'est à vous à me tirer d'erreur.
Je sais que, du mensonge implacable ennemie,
Josabeth livrerait même sa propre vie,
S'il fallait que sa vie à sa sincérité
Coûtât le moindre mot contre la vérité.
Du sort de cet enfant on n'a donc nulle trace?
Une profonde nuit enveloppe sa race?
Et vous-même ignorez de quels parents issu,
De quelles mains Joad en ses bras l'a reçu?
Parlez, je vous écoute, et suis prêt à vous croire :
Au Dieu que vous servez, princesse, rendez gloire.

JOSABETH.

Méchant, c'est bien à vous d'oser ainsi nommer
Un Dieu que votre bouche enseigne à blasphémer!
Sa vérité par vous peut-elle être attestée,
Vous, malheureux, assis dans la chaire empestée
Où le mensonge règne et répand son poison;
Vous, nourri dans la fourbe et dans la trahison?

SCÈNE V.

JOAD, JOSABETH, MATHAN, NABAL.

JOAD.

Où suis-je? de Baal ne vois-je pas le prêtre?
Quoi! fille de David, vous parlez à ce traître!
Vous souffrez qu'il vous parle! et vous ne craignez pas
Que du fond de l'abîme entr'ouvert sous ses pas
Il ne sorte à l'instant des feux qui vous embrasent,
Ou qu'en tombant sur lui ces murs ne vous écrasent?
Que veut-il? de quel front cet ennemi de Dieu
Vient-il infecter l'air qu'on respire en ce lieu?

MATHAN.

On reconnaît Joad à cette violence.
Toutefois il devrait montrer plus de prudence,
Respecter une reine, et ne pas outrager
Celui que de son ordre elle a daigné charger.

JOAD.

Eh bien! que nous fait-elle annoncer de sinistre?
Quel sera l'ordre affreux qu'apporte un tel ministre?

MATHAN.

J'ai fait à Josabeth savoir sa volonté.

JOAD.

Sors donc de devant moi, monstre d'impiété.
De toutes tes horreurs, va, comble la mesure.
Dieu s'apprête à te joindre à la race parjure,
Abiron et Dathan, Doëg, Achitophel :
Les chiens, à qui son bras a livré Jézabel,
Attendant que sur toi sa fureur se déploie,
Déjà sont à ta porte, et demandent leur proie.

MATHAN.

(*Il se trouble.*)

Avant la fin du jour... on verra qui de nous...
Doit... Mais sortons, Nabal.

NABAL.

Où vous égarez-vous?
De vos sens étonnés quel désordre s'empare?
Voilà votre chemin.

SCÈNE VI.

JOAD, JOSABETH.

JOSABETH.

L'orage se déclare :
Athalie en fureur demande Éliacin.
Déjà de sa naissance et de votre dessein
On commence, seigneur, à percer le mystère;
Peu s'en faut que Mathan ne m'ait nommé son père.

JOAD.

Au perfide Mathan qui l'aurait révélé?
Votre trouble à Mathan n'a-t-il point trop parlé?

JOSABETH.

J'ai fait ce que j'ai pu pour m'en rendre maîtresse.
Cependant, croyez-moi, seigneur, le péril presse.
Réservons cet enfant pour un temps plus heureux.
Tandis que les méchants délibèrent entre eux,
Avant qu'on l'environne, avant qu'on nous l'arrache,
Une seconde fois souffrez que je le cache :
Les portes, les chemins, lui sont encore ouverts.
Faut-il le transporter aux plus affreux déserts?
Je suis prête : je sais une secrète issue
Par où, sans qu'on le voie, et sans être aperçue,
De Cédron avec lui traversant le torrent,
J'irai dans le désert où jadis en pleurant,
Et cherchant comme nous son salut dans la fuite,
David d'un fils rebelle évita la poursuite.
Je craindrai moins pour lui les lions et les ours...
Mais pourquoi de Jéhu refuser le secours?
Je vous ouvre peut-être un avis salutaire.
Faisons de ce trésor Jéhu dépositaire :
On peut dans ses États le conduire aujourd'hui,
Et le chemin est court qui mène jusqu'à lui.
Jéhu n'a point un cœur farouche, inexorable;
De David à ses yeux le nom est favorable.
Hélas! est-il un roi si dur et si cruel,
A moins qu'il n'eût pour mère une autre Jézabel
Qui d'un tel suppliant ne plaignît l'infortune?
Sa cause à tous les rois n'est-elle pas commune?

JOAD.

Quels timides conseils m'osez-vous suggérer?
En l'appui de Jéhu pourriez-vous espérer?

JOSABETH.

Dieu défend-il tout soin et toute prévoyance?
Ne l'offense-t-on point par trop de confiance?
A ses desseins sacrés employant les humains,
N'a-t-il pas de Jéhu lui-même armé les mains?

JOAD.

Jéhu, qu'avait choisi sa sagesse profonde,
Jéhu, sur qui je vois que votre espoir se fonde,
D'un oubli trop ingrat a payé ses bienfaits :
Jéhu laisse d'Achab l'affreuse fille en paix,
Suit des rois d'Israël les profanes exemples,
Du vil dieu de l'Égypte a conservé les temples;
Jéhu, sur les hauts lieux enfin osant offrir
Un téméraire encens que Dieu ne peut souffrir,
N'a pour servir sa cause et venger ses injures
Ni le cœur assez droit, ni les mains assez pures.
Non, non; c'est à Dieu seul qu'il nous faut attacher.
Montrons Éliacin; et, loin de le cacher,
Que du bandeau royal sa tête soit ornée;
Je veux même avancer l'heure déterminée,
Avant que de Mathan le complot soit formé.

SCÈNE VII.

JOAD, JOSABETH, AZARIAS, *suivi du chœur et de plusieurs lévites.*

JOAD.

Eh bien, Azarias, le temple est-il fermé?

AZARIAS.

J'en ai fait devant moi fermer toutes les portes.

JOAD.

N'y reste-t-il que vous et vos saintes cohortes?

AZARIAS.

De ses parvis sacrés j'ai deux fois fait le tour.
Tout a fui, tous se sont séparés sans retour,
Misérable troupeau qu'a dispersé la crainte;
Et Dieu n'est plus servi que dans la tribu sainte.

Depuis qu'à Pharaon ce peuple est échappé,
Une égale terreur ne l'avait point frappé.

JOAD.

Peuple lâche, en effet, et né pour l'esclavage,
Hardi contre Dieu seul! Poursuivons notre ouvrage.
Mais qui retient encor ces enfants parmi nous?

UNE DES FILLES DU CHŒUR.

Eh! pourrions-nous, seigneur, nous séparer de vous?
Dans le temple de Dieu sommes-nous étrangères?
Vous avez près de vous nos pères et nos frères.

UNE AUTRE.

Hélas! si, pour venger l'opprobre d'Israël,
Nos mains ne peuvent pas, comme autrefois Jahel,
Des ennemis de Dieu percer la tête impie,
Nous lui pouvons du moins immoler notre vie.
Quand vos bras combattront pour son temple attaqué,
Par nos larmes du moins il peut être invoqué.

JOAD.

Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta querelle,
Des prêtres, des enfants, ô Sagesse éternelle!
Mais si tu les soutiens, qui peut les ébranler?
Du tombeau, quand tu veux, tu sais nous rappeler;
Tu frappes et guéris, tu perds et ressuscites.
Ils ne s'assurent point en leurs propres mérites,
Mais en ton nom sur eux invoqué tant de fois,
En tes serments jurés au plus saint de leurs rois;
En ce temple où tu fais ta demeure sacrée,
Et qui doit du soleil égaler la durée.
Mais d'où vient que mon cœur frémit d'un saint effroi?
Est-ce l'Esprit divin qui s'empare de moi? [vrent,
C'est lui-même; il m'échauffe, il parle: mes yeux s'ou-
Et les siècles obscurs devant moi se découvrent.
Lévites, de vos sons prêtez-moi les accords,
Et de ses mouvements secondez les transports.

LE CHŒUR *chante au son de toute la symphonie des instruments.*

Que du Seigneur la voix se fasse entendre,
Et qu'à nos cœurs son oracle divin
Soit ce qu'à l'herbe tendre
Est, au printemps, la fraîcheur du matin.

JOAD.

Cieux, écoutez ma voix; terre, prête l'oreille.
Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur sommeille!
Pécheurs, disparaissez: le Seigneur se réveille.

(*Ici recommence la symphonie, et Joad aussitôt reprend la parole.*)

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?
Quel est dans le lieu saint ce pontife égorgé[1]?
Pleure, Jérusalem, pleure, cité perfide,
Des prophètes divins malheureuse homicide!
De son amour pour toi ton Dieu s'est dépouillé;
Ton encens à ses yeux est un encens souillé.

[1] Zacharie. (*Note de Racine.*)

Où menez-vous ces enfants et ces femmes[1]?
Le Seigneur a détruit la reine des cités:
Ses prêtres sont captifs, ses rois sont rejetés;
Dieu ne veut plus qu'on vienne à ses solennités:
Temple, renverse-toi; cèdres, jetez des flammes.
Jérusalem, objet de ma douleur,
Quelle main en un jour t'a ravi tous tes charmes?
Qui changera mes yeux en deux sources de larmes
Pour pleurer ton malheur?

AZARIAS.

O saint temple!

JOSABETH.

O David!

LE CHŒUR.

Dieu de Sion, rappelle,
Rappelle en sa faveur tes antiques bontés.

(*La symphonie recommence encore; et Joad, un moment après, l'interrompt.*)

JOAD.

Quelle Jérusalem nouvelle[2]
Sort du fond du désert, brillante de clartés,
Et porte sur le front une marque immortelle?
Peuples de la terre, chantez:
Jérusalem renaît plus charmante et plus belle.
D'où lui viennent de tous côtés
Ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés[3]?
Lève, Jérusalem, lève ta tête altière;
Regarde tous ces rois de ta gloire étonnés;
Les rois des nations, devant toi prosternés,
De tes pieds baisent la poussière;
Les peuples à l'envi marchent à ta lumière.
Heureux qui pour Sion d'une sainte ferveur
Sentira son âme embrasée!
Cieux, répandez votre rosée,
Et que la terre enfante son Sauveur!

JOSABETH.

Hélas! d'où nous viendra cette insigne faveur,
Si les rois de qui doit descendre ce Sauveur...

JOAD.

Préparez, Josabeth, le riche diadème
Que sur son front sacré David porta lui-même.
(*aux lévites.*)
Et vous, pour vous armer, suivez-moi dans ces lieux
Où se garde caché, loin des profanes yeux,
Ce formidable amas de lances et d'épées
Qui du sang philistin jadis furent trempées,
Et que David vainqueur, d'ans et d'honneurs chargé,
Fit consacrer au Dieu qui l'avait protégé.
Peut-on les employer pour un plus noble usage?
Venez, je veux moi-même en faire le partage.

[1] Captivité de Babylone. (*Note de Racine.*)
[2] L'Église. (*Idem.*)
[3] Les Gentils. (*Idem.*)

SCÈNE VIII.

SALOMITH, LE CHŒUR.

SALOMITH.

Que de crainte, mes sœurs, que de troubles mortels!
Dieu tout-puissant, sont-ce là les prémices,
Les parfums et les sacrifices
Qu'on devait en ce jour offrir sur tes autels?

UNE DES FILLES DU CHŒUR.

Quel spectacle à nos yeux timides!
Qui l'eût cru qu'on dût voir jamais
Les glaives meurtriers, les lances homicides
Briller dans la maison de paix?

UNE AUTRE.

D'où vient que, pour son Dieu pleine d'indifférence,
Jérusalem se tait en ce pressant danger?
D'où vient, mes sœurs, que, pour nous protéger,
Le brave Abner au moins ne rompt pas le silence?

SALOMITH.

Hélas! dans une cour où l'on n'a d'autres lois
Que la force et la violence,
Où les honneurs et les emplois
Sont le prix d'une aveugle et basse obéissance,
Ma sœur, pour la triste innocence
Qui voudrait élever sa voix?

UNE AUTRE.

Dans ce péril, dans ce désordre extrême,
Pour qui prépare-t-on le sacré diadème?

SALOMITH.

Le Seigneur a daigné parler;
Mais ce qu'à son prophète il vient de révéler,
Qui pourra nous le faire entendre?
S'arme-t-il pour nous défendre?
S'arme-t-il pour nous accabler?

TOUT LE CHŒUR *chante.*

O promesse! ô menace! ô ténébreux mystère!
Que de maux, que de biens sont prédits tour à tour!
Comment peut-on avec tant de colère
Accorder tant d'amour?

UNE VOIX *seule.*

Sion ne sera plus : une flamme cruelle
Détruira tous ses ornements.

UNE AUTRE VOIX.

Dieu protége Sion : elle a pour fondements
Sa parole éternelle.

LA PREMIÈRE.

Je vois tout son éclat disparaître à mes yeux.

LA SECONDE.

Je vois de toutes parts sa clarté répandue.

LA PREMIÈRE.

Dans un gouffre profond Sion est descendue.

LA SECONDE.

Sion a son front dans les cieux.

LA PREMIÈRE.

Quel triste abaissement!

LA SECONDE.

Quelle immortelle gloire!

LA PREMIÈRE.

Que de cris de douleur!

LA SECONDE.

Que de chants de victoire!

UNE TROISIÈME.

Cessons de nous troubler : notre Dieu, quelque jour,
Dévoilera ce grand mystère.

TOUTES TROIS.

Révérons sa colère;
Espérons en son amour.

UNE AUTRE.

D'un cœur qui t'aime,
Mon Dieu, qui peut troubler la paix?
Il cherche en tout ta volonté suprême,
Et ne se cherche jamais.
Sur la terre, dans le ciel même,
Est-il d'autre bonheur que la tranquille paix
D'un cœur qui t'aime?

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

JOAS, JOSABETH, ZACHARIE, SALOMITH, UN LÉVITE, LE CHŒUR.

SALOMITH.

D'un pas majestueux, à côté de ma mère,
Le jeune Éliacin s'avance avec mon frère.
Dans ces voiles, mes sœurs, que portent-ils tous deux?
Quel est ce glaive enfin qui marche devant eux?

JOSABETH, *à Zacharie.*

Mon fils, avec respect posez sur cette table
De notre sainte loi le livre redoutable.
Et vous aussi, posez, aimable Éliacin,
Cet auguste bandeau près du livre divin.
Lévite, il faut placer, Joad ainsi l'ordonne,
Le glaive de David auprès de sa couronne.

JOAS.

Princesse, quel est donc ce spectacle nouveau?
Pourquoi ce livre saint, ce glaive, ce bandeau?
Depuis que le Seigneur m'a reçu dans son temple,
D'un semblable appareil je n'ai point vu d'exemple.

JOSABETH.

Tous vos doutes, mon fils, bientôt s'éclairciront.

JOAS.

Vous voulez essayer ce bandeau sur mon front?
Ah! princesse, gardez d'en profaner la gloire :

Du roi qui l'a porté respectez la mémoire.
Un malheureux enfant aux ours abandonné...

JOSABETH, *lui essayant le diadème.*

Laissez, mon fils : je fais ce qui m'est ordonné.

JOAS.

Mais j'entends les sanglots sortir de votre bouche!
Princesse, vous pleurez! Quelle pitié vous touche?
Est-ce qu'en holocauste aujourd'hui présenté,
Je dois, comme autrefois la fille de Jephté,
Du Seigneur par ma mort apaiser la colère?
Hélas! un fils n'a rien qui ne soit à son père.

JOSABETH.

Voici qui vous dira les volontés des cieux.
Ne craignez rien. Et nous, sortons tous de ces lieux.

SCÈNE II.

JOAS, JOAD.

JOAS, *courant dans les bras du grand prêtre.*

Mon père!

JOAD.

Eh bien, mon fils?

JOAS.

Qu'est-ce donc qu'on prépare?

JOAD.

Il est juste, mon fils, que je vous le déclare.
Il faut que vous soyez instruit, même avant tous,
Des grands desseins de Dieu sur son peuple et sur [vous.
Armez-vous d'un courage et d'une foi nouvelle :
Il est temps de montrer cette ardeur et ce zèle
Qu'au fond de votre cœur mes soins ont cultivés,
Et de payer à Dieu ce que vous lui devez.
Sentez-vous cette noble et généreuse envie?

JOAS.

Je me sens prêt, s'il veut, de lui donner ma vie.

JOAD.

On vous a lu souvent l'histoire de nos rois :
Vous souvient-il, mon fils, quelles étroites lois
Doit s'imposer un roi digne du diadème?

JOAS.

Un roi sage, ainsi Dieu l'a prononcé lui-même,
Sur la richesse et l'or ne met point son appui,
Craint le Seigneur son Dieu, sans cesse a devant lui
Ses préceptes, ses lois, ses jugements sévères,
Et d'injustes fardeaux n'accable point ses frères.

JOAD.

Mais sur l'un de ces rois s'il fallait vous régler,
A qui choisiriez-vous, mon fils, de ressembler?

JOAS.

David, pour le Seigneur plein d'un amour fidèle,
Me paraît des grands rois le plus parfait modèle.

JOAD.

Ainsi dans leurs excès vous n'imiteriez pas
L'infidèle Joram, l'impie Ochozias?

JOAS.

O mon père!

JOAD.

Achevez, dites : que vous en semble?

JOAS.

Puisse périr comme eux quiconque leur ressemble!
(*Joad se prosterne à ses pieds.*)
Mon père, en quel état vous vois-je devant moi!

JOAD.

Je vous rends le respect que je dois à mon roi.
De votre aïeul David, Joas, rendez-vous digne.

JOAS.

Joas! Moi?

JOAD, *se relevant.*

Vous saurez par quelle grâce insigne,
D'une mère en fureur Dieu trompant le dessein,
Quand déjà son poignard était dans votre sein,
Vous choisit, vous sauva du milieu du carnage.
Vous n'êtes pas encore échappé de sa rage :
Avec la même ardeur qu'elle voulut jadis
Perdre en vous le dernier des enfants de son fils,
A vous faire périr sa cruauté s'attache,
Et vous poursuit encor sous le nom qui vous cache.
Mais sous vos étendards j'ai déjà su ranger
Un peuple obéissant et prompt à vous venger.
Entrez, généreux chefs des familles sacrées,
Du ministère saint tour à tour honorées.

SCÈNE III.

JOAS, JOAD, AZARIAS, ISMAEL, ET LES TROIS AUTRES CHEFS DES LÉVITES.

JOAD *continue.*

Roi, voilà vos vengeurs contre vos ennemis.
Prêtres, voilà le roi que je vous ai promis.

AZARIAS.

Quoi! c'est Éliacin?

ISMAEL.

Quoi! cet enfant aimable...

JOAD.

Est des rois de Juda l'héritier véritable,
Dernier né des enfants du triste Ochozias,
Nourri, vous le savez, sous le nom de Joas.
De cette fleur si tendre et si tôt moissonnée,
Tout Juda, comme vous, plaignant la destinée,
Avec ses frères morts le crut enveloppé.
Du perfide couteau comme eux il fut frappé;
Mais Dieu du coup mortel sut détourner l'atteinte,
Conserva dans son cœur la chaleur presque éteinte
Permit que des bourreaux trompant l'œil vigilant,
Josabeth dans son sein l'emportât tout sanglant,
Et n'ayant de son vol que moi seul pour complice,
Dans le temple cachât l'enfant et la nourrice.

JOAS.

Hélas! de tant d'amour et de tant de bienfaits,
Mon père, quel moyen de m'acquitter jamais?

JOAD.

Gardez pour d'autres temps cette reconnaissance.
Voilà donc votre roi, votre unique espérance.
J'ai pris soin jusqu'ici de vous le conserver :
Ministres du seigneur, c'est à vous d'achever.
Bientôt de Jézabel la fille meurtrière,
Instruite que Joas voit encor la lumière,
Dans l'horreur du tombeau viendra le replonger :
Déjà, sans le connaître, elle veut l'égorger.
Prêtres saints, c'est à vous de prévenir sa rage;
Il faut finir des Juifs le honteux esclavage,
Venger vos princes morts, relever votre loi,
Et faire aux deux tribus reconnaître leur roi.
L'entreprise, sans doute, est grande et périlleuse :
J'attaque sur son trône une reine orgueilleuse,
Qui voit sous ses drapeaux marcher un camp nombreux
De hardis étrangers, d'infidèles Hébreux;
Mais ma force est au Dieu dont l'intérêt me guide.
Songez qu'en cet enfant tout Israël réside.
Déjà ce Dieu vengeur commence à la troubler;
Déjà, trompant ses soins, j'ai su vous rassembler.
Elle nous croit ici sans armes, sans défense.
Couronnons, proclamons Joas en diligence :
De là, du nouveau prince intrépides soldats,
Marchons, en invoquant l'arbitre des combats;
Et réveillant la foi dans les cœurs endormie,
Jusque dans son palais cherchons notre ennemie.
Et quels cœurs si plongés dans un lâche sommeil,
Nous voyant avancer dans ce saint appareil,
Ne s'empresseront pas à suivre notre exemple?
Un roi que Dieu lui-même a nourri dans son temple,
Le successeur d'Aaron de ses prêtres suivi,
Conduisant au combat les enfants de Lévi,
Et dans ces mêmes mains des peuples révérées
Les armes au Seigneur par David consacrées!
Dieu sur ses ennemis répandra sa terreur.
Dans l'infidèle sang baignez-vous sans horreur;
Frappez et Tyriens, et même Israélites.
Ne descendez-vous pas de ces fameux lévites
Qui, lorsqu'au dieu du Nil le volage Israël
Rendit dans le désert un culte criminel,
De leurs plus chers parents saintement homicides,
Consacrèrent leurs mains dans le sang des perfides,
Et par ce noble exploit vous acquirent l'honneur
D'être seuls employés aux autels du Seigneur?
Mais je vois que déjà vous brûlez de me suivre.
Jurez donc, avant tout, sur cet auguste livre,
A ce roi que le ciel vous redonne aujourd'hui,
De vivre, de combattre et de mourir pour lui.

AZARIAS.

Oui, nous jurons ici pour nous, pour tous nos frères,
De rétablir Joas au trône de ses pères,
De ne poser le fer entre nos mains remis,
Qu'après l'avoir vengé de tous ses ennemis.
Si quelque transgresseur enfreint cette promesse,
Qu'il éprouve, grand Dieu, ta fureur vengeresse;
Qu'avec lui ses enfants, de ton partage exclus,
Soient au rang de ces morts que tu ne connais plus!

JOAD.

Et vous, à cette loi votre règle éternelle,
Roi, ne jurez-vous pas d'être toujours fidèle?

JOAS.

Pourrais-je à cette loi ne me pas conformer?

JOAD.

O mon fils, de ce nom j'ose encor vous nommer,
Souffrez cette tendresse, et pardonnez aux larmes
Que m'arrachent pour vous de trop justes alarmes.
Loin du trône nourri, de ce fatal honneur,
Hélas! vous ignorez le charme empoisonneur;
De l'absolu pouvoir vous ignorez l'ivresse,
Et des lâches flatteurs la voix enchanteresse.
Bientôt ils vous diront que les plus saintes lois,
Maîtresses du vil peuple, obéissent aux rois;
Qu'un roi n'a d'autre frein que sa volonté même;
Qu'il doit immoler tout à sa grandeur suprême;
Qu'aux larmes, au travail, le peuple est condamné,
Et d'un sceptre de fer veut être gouverné;
Que, s'il n'est opprimé, tôt ou tard il opprime :
Ainsi de piége en piége, et d'abîme en abîme,
Corrompant de vos mœurs l'aimable pureté,
Ils vous feront enfin haïr la vérité,
Vous peindront la vertu sous une affreuse image.
Hélas! ils ont des rois égaré le plus sage.
Promettez sur ce livre, et devant ces témoins,
Que Dieu fera toujours le premier de vos soins;
Que, sévère aux méchants, et des bons le refuge,
Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge;
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux orphe-
[lin.

JOAS.

Je promets d'observer ce que la loi m'ordonne.
Mon Dieu, punissez-moi si je vous abandonne.

JOAD.

Venez : de l'huile sainte il faut vous consacrer;
Paraissez, Josabeth : vous pouvez vous montrer.

SCÈNE IV.

JOAS, JOAD, JOSABETH, ZACHARIE, SALOMITH, AZARIAS, ISMAEL, LES TROIS AUTRES CHEFS DES LÉVITES, LE CHŒUR.

JOSABETH, *embrassant Joas.*

O roi, fils de David!

JOAS.

O mon unique mère!
Venez, cher Zacharie, embrasser votre frère.

JOSABETH, *à Zacharie.*

Aux pieds de votre roi prosternez-vous, mon fils.

(*Zacharie se jette aux pieds de Joas.*)

JOAD, *pendant qu'ils s'embrassent.*

Enfants, ainsi toujours puissiez-vous être unis!

JOSABETH, *à Joas.*

Vous savez donc quel sang vous a donné la vie?

JOAS.

Et je sais quelle main sans vous me l'eût ravie.

JOSABETH.

De votre nom, Joas, je puis donc vous nommer.

JOAS.

Joas ne cessera jamais de vous aimer.

LE CHŒUR.

Quoi! c'est là...

JOSABETH.

C'est Joas.

JOAD.

Écoutons ce lévite.

SCÈNE V.

JOAS, JOAD, JOSABETH, ZACHARIE, SALOMITH, AZARIAS, ISMAEL, LES TROIS AUTRES CHEFS DES LÉVITES, UN LÉVITE, LE CHŒUR.

UN LÉVITE.

J'ignore contre Dieu quel projet on médite;
Mais l'airain menaçant frémit de toutes parts;
On voit luire des feux parmi des étendards,
Et sans doute Athalie assemble son armée :
Déjà même au secours toute voie est fermée;
Déjà le sacré mont où le temple est bâti
D'insolents Tyriens est partout investi;
L'un d'eux, en blasphémant, vient de nous faire entendre
Qu'Abner est dans les fers, et ne peut nous défendre.

JOSABETH, *à Joas.*

Cher enfant, que le ciel en vain m'avait rendu,
Hélas! pour vous sauver j'ai fait ce que j'ai pu :
Dieu ne se souvient plus de David votre père!

JOAD, *à Josabeth.*

Quoi! vous ne craignez pas d'attirer sa colère
Sur vous et sur ce roi si cher à votre amour?
Et quand Dieu, de vos bras l'arrachant sans retour,
Voudrait que de David la maison fût éteinte,
N'êtes-vous pas ici sur la montagne sainte
Où le père des Juifs[1] sur son fils innocent
Leva sans murmurer un bras obéissant,
Et mit sur un bûcher ce fruit de sa vieillesse,
Laissant à Dieu le soin d'accomplir sa promesse;
Et lui sacrifiant, avec ce fils aimé,
Tout l'espoir de sa race, en lui seul renfermé?
Amis, partageons-nous : qu'Ismaël en sa garde
Prenne tout le côté que l'Orient regarde;
Vous, le côté de l'Ourse; et vous, de l'Occident;
Vous, le Midi. Qu'aucun, par un zèle imprudent,
Découvrant mes desseins, soit prêtre, soit lévite,
Ne sorte avant le temps, et ne se précipite;
Et que chacun enfin, d'un même esprit poussé,
Garde en mourant le poste où je l'aurai placé.
L'ennemi nous regarde, en son aveugle rage,
Comme de vils troupeaux réservés au carnage,
Et croit ne rencontrer que désordre et qu'effroi.
Qu'Azarias partout accompagne le roi.

(*à Joas.*)

Venez, cher rejeton d'une vaillante race,
Remplir vos défenseurs d'une nouvelle audace;
Venez du diadème à leurs yeux vous couvrir,
Et périssez du moins en roi, s'il faut périr.

(*à un lévite.*)

Suivez-le, Josabeth. Vous, donnez-moi ces armes.

(*au chœur.*)

Enfants, offrez à Dieu vos innocentes larmes.

SCÈNE VI.

SALOMITH, LE CHŒUR.

TOUT LE CHŒUR *chante.*

Partez, enfants d'Aaron, partez :
Jamais plus illustre querelle
De vos aïeux n'arma le zèle.
Partez, enfants d'Aaron, partez :
C'est votre roi, c'est Dieu pour qui vous combattez.

UNE VOIX *seule.*

Où sont les traits que tu lances,
Grand Dieu, dans ton juste courroux?
N'es-tu plus le Dieu jaloux?
N'es-tu plus le Dieu des vengeances?

UNE AUTRE.

Où sont, Dieu de Jacob, tes antiques bontés?
Dans l'horreur qui nous environne,
N'entends-tu que la voix de nos iniquités?
N'es-tu plus le Dieu qui pardonne?

TOUT LE CHŒUR.

Où sont, Dieu de Jacob, tes antiques bontés?

UNE VOIX *seule.*

C'est à toi que dans cette guerre
Les flèches des méchants prétendent s'adresser.
« Faisons, disent-ils, cesser
« Les fêtes de Dieu sur la terre;
« De son joug importun délivrons les mortels;
« Massacrons tous ses saints; renversons ses autels,
« Que de son nom, que de sa gloire
« Il ne reste plus de mémoire;
« Que ni lui ni son Christ ne règnent plus sur nous. »

[1] Abraham. (*Note de Racine.*)

TOUT LE CHŒUR.

Où sont les traits que tu lances,
Grand Dieu, dans ton juste courroux?
N'es-tu plus le Dieu jaloux?
N'es-tu plus le Dieu des vengeances?

UNE VOIX *seule*.

Triste reste de nos rois,
Chère et dernière fleur d'une tige si belle,
Hélas! sous le couteau d'une mère cruelle
Te verrons-nous tomber une seconde fois?
Prince aimable, dis-nous si quelque ange, au berceau,
Contre tes assassins prit soin de te défendre;
Ou si dans la nuit du tombeau
La voix du Dieu vivant a ranimé ta cendre?

UNE AUTRE.

D'un père et d'un aïeul contre toi révoltés,
Grand Dieu, les attentats lui sont-ils imputés?
Est-ce que sans retour ta pitié l'abandonne?

LE CHŒUR.

Où sont, Dieu de Jacob, tes antiques bontés?
N'es-tu plus le Dieu qui pardonne?

UNE DES FILLES DU CHŒUR, *sans chanter*.

Chères sœurs, n'entendez-vous pas
Des cruels Tyriens la trompette qui sonne?

SALOMITH.

J'entends même les cris des barbares soldats,
Et d'horreur j'en frissonne.
Courons, fuyons; retirons-nous
A l'ombre salutaire
Du redoutable sanctuaire.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ZACHARIE, SALOMITH, LE CHŒUR.

SALOMITH.

Cher Zacharie, eh bien! que nous apprenez-vous?

ZACHARIE.

Redoublez au Seigneur votre ardente prière:
Peut-être nous touchons à notre heure dernière.
Pour l'horrible combat, ma sœur, l'ordre est donné.

SALOMITH.

Que fait Joas?

ZACHARIE.

Joas vient d'être couronné:
Le grand prêtre a sur lui répandu l'huile sainte.
O ciel! dans tous les yeux quelle joie était peinte
A l'aspect de ce roi racheté du tombeau!
Ma sœur, on voit encor la marque du couteau;
On voit paraître aussi sa fidèle nourrice,
Qui, cachée en un coin de ce vaste édifice,
Gardait ce cher dépôt, et n'avait de ses soins
Que les yeux de ma mère et que Dieu pour témoins
Nos lévites pleuraient de joie et de tendresse,
Et mêlaient leurs sanglots à leurs cris d'allégresse.
Lui, parmi ces transports, affable et sans orgueil,
A l'un tendait la main, flattait l'autre de l'œil,
Jurait de se régler par leurs avis sincères,
Et les appelait tous ses pères ou ses frères.

SALOMITH.

Ce secret au dehors est-il aussi semé?

ZACHARIE.

Ce secret dans le temple est encor renfermé.
Des enfants de Lévi la troupe partagée
Dans un profond silence aux portes s'est rangée.
Tous doivent à la fois précipiter leurs pas,
Et crier pour signal: Vive le roi Joas!
Mais mon père défend que le roi se hasarde,
Et veut qu'Azarias demeure pour sa garde.
Cependant Athalie, un poignard à la main,
Rit des faibles remparts de nos portes d'airain.
Pour les rompre elle attend les fatales machines,
Et ne respire enfin que sang et que ruines.
Quelques prêtres, ma sœur, ont d'abord proposé
Qu'en un lieu souterrain, par nos pères creusé,
On renfermât du moins notre arche précieuse.
« O crainte, a dit mon père, indigne, injurieuse!
« L'arche qui fit tomber tant de superbes tours,
« Et força le Jourdain de rebrousser son cours,
« Des dieux des nations tant de fois triomphante,
« Fuirait donc à l'aspect d'une femme insolente! »
Ma mère, auprès du roi, dans un trouble mortel,
L'œil tantôt sur ce prince et tantôt vers l'autel,
Muette, et succombant sous le poids des alarmes,
Aux yeux les plus cruels arracherait des larmes.
Le roi de temps en temps la presse entre ses bras,
La flatte... Chères sœurs, suivez toutes mes pas;
Et s'il faut aujourd'hui que notre roi périsse,
Allons, qu'un même sort avec lui nous unisse.

SALOMITH.

Quelle insolente main frappe à coups redoublés?
Qui fait courir ainsi ces lévites troublés?
Quelle précaution leur fait cacher leurs armes?
Le temple est-il forcé?

ZACHARIE.

Dissipez vos alarmes:
Dieu nous envoie Abner.

SCÈNE II.

JOAD, JOSABETH, ZACHARIE, SALOMITH, ABNER, ISMAEL, DEUX LÉVITES, LE CHŒUR.

JOAD.

En croirai-je mes yeux,

Cher Abner? Quel chemin a pu jusqu'en ces lieux
Vous conduire au travers d'un camp qui nous assiége?
On disait que d'Achab la fille sacrilége
Avait, pour assurer ses projets inhumains,
Chargé d'indignes fers vos généreuses mains.

ABNER.

Oui, seigneur, elle a craint mon zèle et mon courage;
Mais c'est le moindre prix que me gardait sa rage.
Dans l'horreur d'un cachot, par son ordre enfermé,
J'attendais que, le temple en cendre consumé,
De tant de flots de sang non encore assouvie,
Elle vînt m'affranchir d'une importune vie,
Et retrancher des jours qu'aurait dû mille fois
Terminer la douleur de survivre à mes rois.

JOAD.

Par quel miracle a-t-on obtenu votre grâce?

ABNER.

Dieu dans ce cœur cruel sait seul ce qui se passe.
Elle m'a fait venir; et d'un air égaré :
« Tu vois de mes soldats tout ce temple entouré,
« Dit-elle; un feu vengeur va le réduire en cendre,
« Et ton Dieu contre moi ne le saurait défendre.
« Ses prêtres toutefois, mais il faut se hâter,
« A deux conditions peuvent se racheter :
« Qu'avec Éliacin on mette en ma puissance
« Un trésor dont je sais qu'ils ont la connaissance,
« Par votre roi David autrefois amassé,
« Sous le sceau du secret au grand prêtre laissé.
« Va, dis-leur qu'à ce prix je leur permets de vivre. »

JOAD.

Quel conseil, cher Abner, croyez-vous qu'on doit [suivre?

ABNER.

Et tout l'or de David, s'il est vrai qu'en effet
Vous gardiez de David quelque trésor secret;
Et tout ce que des mains de cette reine avare
Vous avez pu sauver et de riche et de rare,
Donnez-le. Voulez-vous que d'impurs assassins
Viennent briser l'autel, brûler les chérubins,
Et portant sur notre arche une main téméraire,
De votre propre sang souiller le sanctuaire?

JOAD.

Mais siérait-il, Abner, à des cœurs généreux
De livrer au supplice un enfant malheureux,
Un enfant que Dieu même à ma garde confie,
Et de nous racheter aux dépens de sa vie?

ABNER.

Hélas! Dieu voit mon cœur. Plût à ce Dieu puissant
Qu'Athalie oubliât un enfant innocent,
Et que du sang d'Abner sa cruauté contente
Crût calmer par ma mort le ciel qui la tourmente!
Mais que peuvent pour lui vos inutiles soins?
Quand vous périrez tous, en périra-t-il moins?
Dieu vous ordonne-t-il de tenter l'impossible?
Pour obéir aux lois d'un tyran inflexible,
Moïse, par sa mère au Nil abandonné,
Se vit, presque en naissant, à périr condamné;
Mais Dieu le conservant contre toute espérance,
Fit par le tyran même élever son enfance.
Qui sait ce qu'il réserve à votre Éliacin;
Et si, lui préparant un semblable destin,
Il n'a point de pitié déjà rendu capable
De nos malheureux rois l'homicide implacable?
Du moins, et Josabeth comme moi l'a pu voir,
Tantôt à son aspect je l'ai vu s'émouvoir;
J'ai vu de son courroux tomber la violence.
Princesse, en ce péril vous gardez le silence!
Eh quoi! pour un enfant qui vous est étranger,
Souffrez-vous que sans fruit Joad laisse égorger
Vous, son fils, tout ce peuple, et que le feu dévore
Le seul lieu sur la terre où Dieu veut qu'on l'adore?
Que feriez-vous de plus, si des rois vos aïeux
Ce jeune enfant était un reste précieux!

JOSABETH, *tout bas, à Joad.*

Pour le sang de ses rois vous voyez sa tendresse :
Que ne lui parlez-vous?

JOAD.

Il n'est pas temps, princesse.

ABNER.

Le temps est cher, seigneur, plus que vous ne pensez.
Tandis qu'à me répondre ici vous balancez,
Mathan, près d'Athalie, étincelant de rage,
Demande le signal, et presse le carnage.
Faut-il que je me jette à vos sacrés genoux?
Au nom d'un lieu si saint qui n'est ouvert qu'à vous,
Lieu terrible où de Dieu la majesté repose,
Quelque dure que soit la loi qu'on vous impose,
De ce coup imprévu songeons à nous parer.
Donnez-moi seulement le temps de respirer :
Demain, dès cette nuit, je prendrai des mesures
Pour assurer le temple et venger ses injures.
Mais je vois que mes pleurs et que mes vains discours
Pour vous persuader sont un faible secours;
Votre austère vertu n'en peut être frappée : [épée;
Eh bien! trouvez-moi donc quelque arme, quelque
Et qu'aux portes du temple, où l'ennemi m'attend,
Abner puisse du moins mourir en combattant.

JOAD.

Je me rends. Vous m'ouvrez un avis que j'embrasse :
De tant de maux, Abner, détournons la menace.
Il est vrai, de David un trésor est resté,
La garde en fut commise à ma fidélité;
C'était des tristes Juifs l'espérance dernière,
Que mes soins vigilants cachaient à la lumière.
Mais puisqu'à votre reine il faut le découvrir,
Je vais la contenter, nos portes vont s'ouvrir.
De ses plus braves chefs qu'elle entre accompagnée;
Mais de nos saints autels qu'elle tienne éloignée

D'un ramas d'étrangers l'indiscrète fureur;
Du pillage du temple épargnez-moi l'horreur.
Des prêtres, des enfants lui feraient-ils quelque om-
De sa suite avec vous qu'elle règle le nombre. [bre?
Et quant à cet enfant si craint, si redouté,
De votre cœur, Abner, je connais l'équité;
Je vous veux devant elle expliquer sa naissance;
Vous verrez s'il le faut remettre en sa puissance;
Et je vous ferai juge entre Athalie et lui.

ABNER.

Ah! je le prends déjà, seigneur, sous mon appui.
Ne craignez rien. Je cours vers celle qui m'envoie.

SCÈNE III.

JOAD, JOSABETH, ZACHARIE, SALOMITH, ISMAEL, DEUX LÉVITES, LE CHŒUR.

JOAD.

Grand Dieu! voici ton heure; on t'amène ta proie!
Ismaël, écoutez.

(*Il lui parle à l'oreille.*)

JOSABETH.

Puissant maître des cieux,
Remets-lui le bandeau dont tu couvris ses yeux
Lorsque, lui dérobant tout le fruit de son crime,
Tu cachas dans mon sein cette tendre victime!

JOAD.

Allez, sage Ismaël, ne perdez point de temps;
Suivez de point en point ces ordres importants;
Surtout qu'à son entrée, et que sur son passage,
Tout d'un calme profond lui présente l'image.
Vous, enfants, préparez un trône pour Joas;
Qu'il s'avance suivi de nos sacrés soldats.
Faites venir aussi sa fidèle nourrice,
Princesse, et de vos pleurs que la source tarisse.
(*à un lévite.*)
Vous, dès que cette reine ivre d'un fol orgueil,
De la porte du temple aura passé le seuil;
Qu'elle ne pourra plus retourner en arrière,
Prenez soin qu'à l'instant la trompette guerrière,
Dans le camp ennemi jette un subit effroi;
Appelez tout le peuple au secours de son roi;
Et faites retentir jusques à son oreille
De Joas conservé l'étonnante merveille.
Il vient.

SCÈNE IV.

JOAS, JOAD, JOSABETH, ZACHARIE, SALOMITH, AZARIAS, TROUPE DE PRÊTRES ET DE LÉVITES, LE CHŒUR.

JOAS *continue.*

Lévites saints, prêtres de notre Dieu,
Partout sans vous montrer environnez ce lieu;
Et laissant à mes soins gouverner votre zèle,
Pour paraître attendez que ma voix vous appelle.

(*Ils se cachent tous.*)

Roi, je crois qu'à vos vœux cet espoir est permis;
Venez voir à vos pieds tomber vos ennemis.
Celle dont la fureur poursuivit votre enfance
Vers ces lieux à grands pas pour vous perdre s'avance;
Mais ne la craignez point; songez qu'autour de vous
L'ange exterminateur est debout avec nous.
Montez sur votre trône, et... Mais la porte s'ouvre:
Permettez un moment que ce voile vous couvre.

(*Il tire un rideau.*)

Vous changez de couleur, princesse!

JOSABETH.

Ah! sans pâlir,
Puis-je voir d'assassins le temple se remplir?
Quoi! ne voyez-vous pas quelle nombreuse escorte...

JOAD.

Je vois que du saint temple on referme la porte:
Tout est en sûreté.

SCÈNE V.

JOAS, ATHALIE, JOAD, JOSABETH, ABNER, SUITE D'ATHALIE.

(Joas est caché derrière le rideau.)

ATHALIE, *à Joad.*

Te voilà, séducteur,
De ligues, de complots, pernicieux auteur,
Qui dans le trouble seul as mis tes espérances,
Éternel ennemi des suprêmes puissances!
En l'appui de ton Dieu tu t'étais reposé:
De ton espoir frivole es-tu désabusé?
Il laisse en mon pouvoir et ton temple et ta vie.
Je devrais sur l'autel où ta main sacrifie
Te... Mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter.
Ce que tu m'as promis, songe à l'exécuter:
Cet enfant, ce trésor qu'il faut qu'on me remette,
Où sont-ils?

JOAD.

Sur-le-champ tu seras satisfaite:
Je te les vais montrer l'un et l'autre à la fois.

(Le rideau se tire. On voit Joas sur son trône; sa nourrice est à genoux à sa droite; Azarias, l'épée à la main, est debout à sa gauche; et près de lui Zacharie et Salomith sont à genoux sur les degrés du trône; plusieurs lévites, l'épée à la main, sont rangés sur les côtés.)

Paraissez, cher enfant, digne sang de nos rois.
Connais-tu l'héritier du plus saint des monarques,
Reine? de ton poignard connais du moins ces mar-
Voilà ton roi, ton fils, le fils d'Ochozias. [ques.
Peuples, et vous, Abner, reconnaissez Joas.

ABNER.

Ciel!

ATHALIE, *à Joad.*

Perfide!

JOAD.

Vois-tu cette Juive fidèle
Dont tu sais bien qu'alors il suçait la mamelle?
Il fut par Josabeth à ta rage enlevé;
Ce temple le reçut, et Dieu l'a conservé.
Des trésors de David voilà ce qui me reste.

ATHALIE.

Ta fourbe à cet enfant, traître, sera funeste.
D'un fantôme odieux, soldats, délivrez-moi.

JOAD.

Soldats du Dieu vivant, défendez votre roi.

(Le fond du théâtre s'ouvre : on voit le dedans du temple; et les lévites armés entrent de tous côtés sur la scène.)

ATHALIE.

Où suis-je? ô trahison! ô reine infortunée!
D'armes et d'ennemis je suis environnée!

JOAD.

Tes yeux cherchent en vain, tu ne peux échapper,
Et Dieu de toutes parts a su t'envelopper.
Ce Dieu que tu bravais en nos mains t'a livrée :
Rends-lui compte du sang dont tu t'es enivrée.

ATHALIE.

Quoi! la peur a glacé mes indignes soldats!
Lâche Abner, dans quel piége as-tu conduit mes pas?

ABNER.

Reine, Dieu m'est témoin...

ATHALIE.

Laisse là ton Dieu, traître,
Et venge-moi.

ABNER, *se jetant aux pieds de Joas.*

Sur qui? sur Joas! sur mon maître!

ATHALIE.

Lui, Joas! lui ton roi! Songez, méchants, songez
Que mes armes encor vous tiennent assiégés.
J'entends à haute voix tout mon camp qui m'appelle.
On vient à mon secours : tremblez, troupe rebelle!

SCÈNE VI.

JOAS, ATHALIE, JOAD, ISMAEL, ET TOUS LES ACTEURS DE LA SCÈNE PRÉCÉDENTE.

ISMAEL, *à Joad.*

Seigneur, le temple est libre, et n'a plus d'ennemis :
L'étranger est en fuite, et le Juif est soumis.
Comme le vent dans l'air dissipe la fumée,
La voix du Tout-Puissant a chassé cette armée.
Nos lévites, du haut de nos sacrés parvis,
D'Ochozias au peuple ont annoncé le fils,
Ont conté son enfance au glaive dérobée,
Et la fille d'Achab dans le piége tombée.
Partout en même temps la trompette a sonné;
Et ses sons et leurs cris dans son camp étonné
Ont répandu le trouble et la terreur subite
Dont Gédéon frappa le fier Madianite.
Les Tyriens, jetant armes et boucliers,
Ont par divers chemins disparu les premiers;
Quelques Juifs éperdus ont aussi pris la fuite;
Mais de Dieu sur Joas admirant la conduite,
Le reste à haute voix s'est pour lui déclaré.
Enfin, d'un même esprit tout le peuple inspiré,
Femmes, vieillards, enfants, s'embrassant avec joie,
Bénissent le Seigneur et celui qu'il envoie.
Tous chantent de David le fils ressuscité.
Baal est en horreur dans la sainte cité;
De son temple profane on a brisé les portes;
Mathan est égorgé.

ATHALIE.

Dieu des Juifs, tu l'emportes!
Oui, c'est Joas; je cherche en vain à me tromper;
Je reconnais l'endroit où je le fis frapper;
Je vois d'Ochozias et le port et le geste;
Tout me retrace enfin un sang que je déteste.
David, David triomphe; Achab seul est détruit.
Impitoyable Dieu, toi seul as tout conduit!
C'est toi qui me flattant d'une vengeance aisée,
M'as vingt fois en un jour à moi-même opposée :
Tantôt pour un enfant excitant mes remords,
Tantôt m'éblouissant de tes riches trésors,
Que j'ai craint de livrer aux flammes, au pillage.
Qu'il règne donc ce fils, ton soin et ton ouvrage;
Et que pour signaler son empire nouveau,
On lui fasse en mon sein enfoncer le couteau!
Voici ce qu'en mourant lui souhaite sa mère :
Que dis-je, souhaiter? je me flatte, j'espère
Qu'indocile à ton joug, fatigué de ta loi,
Fidèle au sang d'Achab, qu'il a reçu de moi,
Conforme à son aïeul, à son père semblable,
On verra de David l'héritier détestable
Abolir tes honneurs, profaner ton autel,
Et venger Athalie, Achab et Jézabel.

(*Athalie sort, les lévites la suivent.*)

JOAD.

Qu'à l'instant hors du temple elle soit emmenée.
Et que la sainteté n'en soit pas profanée.
Allez, sacrés vengeurs de vos princes meurtris,
De leur sang par sa mort faire cesser les cris.
Si quelque audacieux embrasse sa querelle,
Qu'à la fureur du glaive on le livre avec elle.

SCÈNE VII.

JOAS, JOAD, JOSABETH, ABNER, ET TOUS LES ACTEURS DE LA SCÈNE PRÉCÉDENTE.

JOAS, *descendu de son trône.*

Dieu, qui voyez mon trouble et mon affliction,
Détournez loin de moi sa malédiction,
Et ne souffrez jamais qu'elle soit accomplie;
Faites que Joas meure avant qu'il vous oublie.

JOAD, *aux lévites.*

Appelez tout le peuple, et montrons-lui son roi;
Qu'il lui vienne en ses mains renouveler sa foi.
Roi, prêtres, peuple, allons, pleins de reconnaissance,
De Jacob avec Dieu confirmer l'alliance,
Et saintement confus de nos égarements,
Nous rengager à lui par de nouveaux serments.
Abner, auprès du roi reprenez votre place.

SCÈNE VIII.

JOAS, JOAD, UN LÉVITE, ET TOUS LES ACTEURS DE LA SCÈNE PRÉCÉDENTE.

JOAD, *au lévite.*

Eh bien! de cette impie a-t-on puni l'audace?

LE LÉVITE.

Le fer a de sa vie expié les horreurs.
Jérusalem, longtemps en proie à ses fureurs,
De son joug odieux à la fin soulagée,
Avec joie en son sang la regarde plongée.

JOAD.

Par cette fin terrible, et due à ses forfaits,
Apprenez, roi des Juifs, et n'oubliez jamais
Que les rois dans le ciel ont un juge sévère,
L'innocence un vengeur, et l'orphelin un père.

FIN D'ATHALIE.

PLAN DU PREMIER ACTE D'IPHIGÉNIE EN TAURIDE[1].

SCÈNE PREMIÈRE.

IPHIGÉNIE, UNE CAPTIVE GRECQUE.

Iphigénie vient avec une captive grecque, qui s'étonne de sa tristesse, et lui demande si elle est affligée de ce que la fête de Diane se passera sans qu'on immole aucun étranger.

« Tu peux croire, dit Iphigénie, si c'est là un sentiment digne de la fille d'Agamemnon. Tu sais avec « quelle répugnance j'ai préparé les misérables que « l'on a sacrifiés depuis que je préside à ces cruelles « cérémonies. Je me faisais une joie de ce que la « fortune n'avait amené aucun Grec pour cette journée, et je triomphais de la douleur commune qui « est répandue dans cette île, où l'on compte pour « un présage funeste de ce que nous manquons de « victime pour cette fête. Mais je ne puis résister à la « secrète tristesse dont je suis occupée depuis le songe « que j'ai fait cette nuit. J'ai cru que j'étais à Mycène, dans la maison de mon père : il m'a semblé « que mon père et ma mère nageaient dans le sang, « et que moi-même je tenais un poignard à la main « pour en égorger mon frère Oreste. Hélas! mon « cher Oreste!

LA CAPTIVE.

« Mais, madame, vous êtes trop éloignés l'un de « l'autre pour craindre l'accomplissement de votre « songe.

IPHIGÉNIE.

« Et ce n'est pas aussi ce que je crains; mais je « crains avec raison qu'il n'y ait de grands malheurs « dans ma famille : les rois sont sujets à de grands « changements. Ah! si je t'avais perdu, mon cher « frère Oreste, sur qui seul j'ai fondé mes espérances! car enfin j'ai plus sujet de t'aimer que tout le « reste de ma famille : tu ne fus point coupable de ce « sacrifice où mon père m'avait condamnée dans « l'Aulide; tu étais un enfant de dix ans. Tu as été « élevé avec moi, et tu es le seul de toute la Grèce « que je regrette tous les jours.

LA CAPTIVE.

« Mais, madame, quelle apparence qu'il sache l'é-

[1] On ne peut révoquer en doute l'existence de ce plan, dont le manuscrit, tracé par la main même de l'auteur, fut déposé dans la Bibliothèque du roi, et publié par Louis Racine, en 1747, non pas, dit-il, comme un fragment curieux, mais comme un morceau propre à faire connaître de quelle manière Racine, quand il entreprenait une tragédie, disposait chaque acte en prose.

« tat où vous êtes? Vous êtes dans une île détestée « de tout le monde : si le hasard y amène quelque « Grec, on le sacrifie. Que ne renoncez-vous à la « Grèce? que ne répondez-vous à l'amour du prince?

IPHIGÉNIE.

« Eh! que me servirait de m'y attacher? Son père « Thoas lui défend de m'aimer; il ne me parle qu'en « tremblant; car ils ignorent tous deux ma naissance, « et je n'ai garde de leur découvrir une chose qu'ils « ne croiraient pas; car quelle apparence qu'une « fille que des pirates ont enlevée dans le moment « qu'on allait la sacrifier pour le salut de la Grèce « fût la fille du général de la Grèce? Mais voici ce « prince.

SCÈNE II.

LE FILS DE THOAS, IPHIGÉNIE, LA CAPTIVE GRECQUE.

IPHIGÉNIE.

« Qu'avez-vous, prince? d'où vient ce désordre et « cette émotion?

LE FILS DE THOAS.

« Madame, je suis cause du plus grand malheur « du monde. Vous savez combien j'ai détesté avec « vous les sacrifices de cette île : je me réjouissais de « ce que vous seriez aujourd'hui dispensée de cette « funeste occupation; et cependant je suis cause que « vous avez deux Grecs à sacrifier.

IPHIGÉNIE.

« Comment, seigneur?

LE FILS DE THOAS.

« On m'est venu avertir que deux jeunes hommes « étaient environnés d'une grande foule de peuple « contre lequel ils se défendaient. J'ai couru sur le « bord de la mer; je les ai trouvés à la porte du tem- « ple, qui vendaient chèrement leur vie, et qui ne « songeaient chacun qu'à la défense l'un de l'autre. « Leur courage m'a piqué de générosité. Je les ai « défendus moi-même; j'ai désarmé le peuple : et ils « se sont rendus à moi. Leurs habits les ont fait pas- « ser pour Grecs : ils l'ont avoué. J'ai frémi à cette « parole; on les a amenés malgré moi à mon père : « et vous pouvez juger quelle sera leur destinée. La « joie est universelle, et on remercie les dieux d'une « prise qui me met au désespoir. Mais enfin, ma- « dame, ou je ne pourrai, ou je vous affranchirai « bientôt de la malheureuse dignité qui vous engage « à ces sacrifices. Mais voici le roi mon père. »

SCÈNE III.

THOAS, LE FILS DE THOAS, IPHIGÉNIE, LA CAPTIVE GRECQUE.

THOAS.

« Quoi! madame, vous êtes encore ici? Ne de- « vriez-vous pas être dans le temple pour remercier « la déesse de ces deux victimes qu'elle nous a en- « voyées? Allez préparer tout pour le sacrifice, et « vous reviendrez ensuite, afin qu'on vous remette « entre les mains ces deux étrangers. »

Iphigénie sort.

SCÈNE IV.

THOAS, LE FILS DE THOAS.

Le prince fait quelques efforts pour obtenir de son père la vie des deux Grecs, afin qu'il ne les ait pas sauvés inutilement. Le roi le maltraite, et lui dit que ce sont là les sentiments qui lui ont été inspirés par la jeune Grecque; il lui reproche la passion qu'il a pour une esclave.

LE FILS DE THOAS.

« Et qui vous dit, seigneur, que c'est une esclave?

THOAS.

« Et quelle autre qu'une esclave aurait été choisie « par les Grecs pour être sacrifiée?

LE FILS DE THOAS.

« Quoi! ne vous souvient-il plus des habillements « qu'elle avait lorsqu'on l'amena ici? Avez-vous ou- « blié que les pirates l'enlevèrent dans le moment « qu'elle allait recevoir le coup mortel? Nos peuples « eurent plus de compassion pour elle que les Grecs « n'en avaient eu : et au lieu de la sacrifier à Diane, « ils la choisirent pour présider elle-même à ses sa- « crifices. »

Le prince sort déplorant sa malheureuse générosité, qui a sauvé la vie à deux Grecs, pour la leur faire perdre plus cruellement.

SCÈNE V.

THOAS, LE CONFIDENT.

THOAS.

Le roi témoigne à son confident qu'il se fait violence en maltraitant son fils.

« Mais quelle apparence de donner les mains à une « passion qui le déshonore? Allons, et demandons à « la déesse, parmi nos prières, qu'elle donne à mon « fils des sentiments plus dignes de lui. »

FIN DU PLAN DU PREMIER ACTE D'IPHIGÉNIE.

POÉSIES DIVERSES.

LE PAYSAGE,

OU

PROMENADE

DE PORT-ROYAL DES CHAMPS.

ODE PREMIÈRE.

LOUANGE DE PORT-ROYAL EN GÉNÉRAL.

Saintes demeures du silence,
Lieux pleins de charmes et d'attraits,
Port où, dans le sein de la paix,
Règne la grâce et l'innocence;
Beaux déserts qu'à l'envi des cieux,
De ses trésors plus précieux
A comblé la nature,
Quelle assez brillante couleur
Peut tracer la peinture
De votre adorable splendeur?

Les moins éclatantes merveilles
De ces plaines ou de ces bois
Pourraient-elles pas mille fois
Épuiser les plus doctes veilles?
Le soleil voit-il dans son cours
Quelque si superbe séjour
Qui ne vous rende hommage?
Et l'art des plus riches cités
A-t-il la moindre image
De vos naturelles beautés?

Je sais que ces grands édifices
Que s'élève la vanité,
Ne souillent point la pureté
De vos innocentes délices.
Non, vous n'offrez point à nos yeux
Ces tours qui jusque dans les cieux
Semblent porter la guerre,
Et qui se perdant dans les airs,
Vont encor sous la terre
Se perdre dedans les enfers.

Tous ces bâtiments admirables,
Ces palais partout si vantés,
Et qui sont comme cimentés
Du sang des peuples misérables;
Enfin, tous ces augustes lieux,
Qui semblent faire autant de dieux
De leurs maîtres superbes,
Un jour trébuchant avec eux,
Ne seront sur les herbes
Que de grands sépulcres affreux.

Mais toi, solitude féconde,
Tu n'as rien que de saints attraits,
Qui ne s'effaceront jamais
Que par l'écroulement du monde:
L'on verra l'émail de tes champs
Tant que la nuit de diamants
Sèmera l'hémisphère;
Et tant que l'astre des saisons
Dorera sa carrière,
L'on verra l'or de tes moissons.

Que si, parmi tant de merveilles,
Nous ne voyons point ces beaux ronds,
Ces jets où l'onde, par ses bonds,
Charme les yeux et les oreilles,
Ne voyons-nous pas, dans tes prés,
Se rouler sur des lits dorés
Cent flots d'argent liquide,
Sans que le front du laboureur
A leur course rapide
Joigne les eaux de sa sueur?

La nature est inimitable;
Et quand elle est en liberté,
Elle brille d'une clarté
Aussi douce que véritable.
C'est elle qui sur ces vallons,
Ces bois, ces prés et ces sillons,
Signale sa puissance;
C'est elle par qui leurs beautés,
Sans blesser l'innocence,
Rendent nos yeux comme enchantés.

ODE II.

LE PAYSAGE EN GROS.

Que je me plais sur ces montagnes
Qui, s'élevant jusques aux cieux,
D'un diadème gracieux
Couronnent ces belles campagnes!
O Dieu! que d'objets ravissants
S'y viennent offrir à mes sens!
De leurs riches vallées,
Quel amas brillant et confus
De beautés rassemblées,
Éblouit mes yeux éperdus!

Delà j'aperçois les prairies,
Sur les plaines et les coteaux,
Parmi les arbres et les eaux,
Étaler leurs pompes fleuries.
Deçà je vois les pampres verts
Enrichir cent tertres divers
De leurs grappes fécondes;
Et là les prodigues guérets
De leurs javelles blondes
Border les prés et les forêts.

Dessus ces javelles fertiles,
Dessus cet or toujours mouvant,
Je vois aussi l'air et le vent
Promener leurs souffles tranquilles;
Et comme on voit l'onde en repos
Souvent refriser de ses flots
La surface inconstante,
Je vois de ces pompeux sillons
La richesse flottante
Ondoyer dessus ces vallons.

Je vois ce sacré sanctuaire,
Ce grand temple, ce saint séjour
Où Jésus encor chaque jour
S'immole pour nous à son Père.
Muse, c'est à ce doux Sauveur
Que je dois consacrer mon cœur,
Mes travaux et mes veilles :
C'est lui de qui le puissant bras
Fit toutes ces merveilles
Qui nous fournissent tant d'appas.

Ainsi, d'un facile langage,
L'on voit ce temple spacieux
S'élevant dessus tous les lieux,
Leur demander un humble hommage,
Et semble aller au firmament,
Publier encor hautement
A ces sphères roulantes,
Qu'ainsi qu'en l'azur lumineux
De leurs voûtes brillantes,
Dieu loge en son sein bienheureux.

Je vois ce cloître vénérable,
Ces beaux lieux du ciel bien-aimés,
Qui de cent temples animés
Cachent la richesse adorable.
C'est dans ce chaste paradis
Que règne en un trône de lis
La virginité sainte :
C'est là que mille anges mortels,
D'une éternelle plainte,
Gémissent aux pieds des autels.

Sacrés palais de l'innocence,
Astres vivants, cœurs glorieux,
Qui faites voir de nouveaux cieux
Dans ces demeures du silence,
Non, ma plume n'entreprend pas
De tracer ici vos combats,
Vos jeûnes et vos veilles :
Il faut, pour en bien révérer
Les augustes merveilles,
Et les taire et les adorer.

Je vois les altières futaies,
De qui les arbres verdoyants,
Dessous leurs grands bras ondoyants,
Cachent les buissons et les haies :
L'on dirait même que les cieux
Posent sur ces audacieux
Leur pesante machine,
Et qu'eux, d'un orgueil nonpareil,
Prêtent leur forte échine
A ces grands trônes du soleil.

Je vois les fruitiers innombrables
Tantôt rangés en espaliers,
Tantôt ombrager les sentiers
De leurs richesses agréables.
Mais allons dans tous ces beaux lieux
Voir, d'un regard plus curieux,
Leur pompe renfermée;
Et vous, souffrez, riches déserts,
Que mon âme charmée
Contemple vos trésors divers.

ODE III.

DESCRIPTION DES BOIS.

Que ces vieux royaumes des ombres,
Ces grands bois, ces noires forêts,

Cachent de charmes et d'attraits
Dessous leurs feuillages si sombres!
C'est dans ce tranquille séjour
Que l'on voit régner nuit et jour
La paix et le silence;
C'est là qu'on dit que nos aïeux,
Au siècle d'innocence,
Goûtaient les délices des cieux.

C'est là que cent longues allées
D'arbres toujours riches et verts,
Se font voir en cent lieux divers,
Droites, penchantes, étoilées.
Je vois mille troncs sourcilleux
Soutenir le faîte orgueilleux
De leurs voûtes tremblantes;
Et l'on dirait que le saphir
De deux portes brillantes
Ferme ces vrais lieux de plaisir.

C'est sous ces épaisses feuillées
Que l'on voit les petits oiseaux,
Ces chantres si doux et si beaux,
Errer en troupes émaillées;
C'est là que ces hôtes pieux,
Par leurs concerts harmonieux
Enchantent les oreilles,
Et qu'ils célèbrent sans souci
Les charmantes merveilles
De ces lieux qu'ils ornent aussi.

Là, d'une admirable structure,
On les voit suspendre ces nids,
Ces cabinets si bien bâtis,
Dont l'art étonne la nature;
Là, parfois, l'un sur son rameau
Entraîne le petit fardeau
D'une paille volante;
L'autre console, en trémoussant,
Sa famille dolente,
De quelque butin ravissant.

Là, l'on voit la biche légère,
Loin du sanguinaire aboyeur,
Fouler, sans crainte et sans frayeur,
Le tendre émail de la fougère.
Là, le chevreuil, champêtre et doux,
Bondit aussi dessus les houx
En courses incertaines;
Là, les cerfs, ces arbres vivants,
De leurs bandes hautaines,
Font cent autres grands bois mouvants.

C'est là qu'avec de doux murmures
L'on entend les petits Zéphyrs,
De qui les tranquilles soupirs
Charment les peines les plus dures.
C'est là qu'on les voit tour à tour
Venir baiser avec amour
La feuille tremblante;
Là, pour joindre aux chants des oiseaux
Leur musique éclatante,
Ils concertent sur les rameaux.

Là, cette chaleur violente
Qui, dans les champs et les vallons,
Brûle les avides sillons,
Se fait voir moins fière et plus lente.
L'œil du monde voit à regret
Qu'il ne peut percer le secret
De ces lieux pleins de charmes:
Plus il y lance de clartés,
Plus il leur donne d'armes
Contre ses brûlantes beautés.

ODE IV.

L'ÉTANG.

Que c'est une chose charmante
De voir cet étang gracieux
Où, comme en un lit précieux,
L'onde est toujours calme et dormante!
Mes yeux, contemplons de plus près
Les inimitables portraits
De ce miroir humide;
Voyons bien les charmes puissants
Dont sa glace liquide
Enchante et trompe tous les sens.

Déjà je vois sous ce rivage
La terre jointe avec les cieux,
Faire un chaos délicieux
Et de l'onde et de leur image.
Je vois le grand astre du jour
Rouler dans ce flottant séjour
Le char de la lumière;
Et, sans offenser de ses feux
La fraîcheur coutumière,
Dorer son cristal lumineux.

Je vois les tilleuls et les chênes,
Ces géants de cent bras armés,
Ainsi que d'eux-mêmes charmés,
Y mirer leurs têtes hautaines;
Je vois aussi leurs grands rameaux
Si bien tracer dedans les eaux
Leur mobile peinture,
Qu'on ne sait si l'onde, en tremblant,

Fait trembler leur verdure,
Ou plutôt l'air même et le vent.

Là, l'hirondelle voltigeante,
Rasant les flots clairs et polis,
Y vient, avec cent petits cris,
Baiser son image naissante.
Là, mille autres petits oiseaux
Peignent encore dans les eaux
Leur éclatant plumage :
L'œil ne peut juger au dehors
Qui vole ou bien qui nage
De leurs ombres et de leurs corps.

Quelles richesses admirables
N'ont point ces nageurs marquetés,
Ces poissons aux dos argentés,
Sur leurs écailles agréables!
Ici je les vois s'assembler,
Se mêler et se démêler
Dans leur couche profonde;
Là, je les vois (Dieu! quels attraits!)
Se promenant dans l'onde,
Se promener dans les forêts.

Je les vois, en troupes légères,
S'élancer de leur lit natal;
Puis tombant, peindre en ce cristal
Mille couronnes passagères.
L'on dirait que, comme envieux
De voir nager dedans ces lieux
Tant de bandes volantes,
Perçant les remparts entr'ouverts
De leurs prisons brillantes,
Ils veulent s'enfuir dans les airs.

Enfin, ce beau tapis liquide
Semble enfermer entre ses bords
Tout ce que vomit de trésors
L'Océan sur un sable aride :
Ici l'or et l'azur des cieux
Font de leur éclat précieux
Comme un riche mélange;
Là, l'émeraude des rameaux,
D'une agréable frange,
Entoure le cristal des eaux.

Mais quelle soudaine tourmente,
Comme de beaux songes trompeurs,
Dissipant toutes les couleurs,
Vient réveiller l'onde dormante?
Déjà ses flots entre-poussés
Roulent cent monceaux empressés
De perles ondoyantes,
Et n'étalent pas moins d'attraits
Sur leurs vagues bruyantes
Que dans leurs tranquilles portraits.

ODE V.

LES PRAIRIES.

Mon Dieu! que ces plaines charmantes,
Ces grands prés si beaux et si verts,
Nous présentent d'appas divers
Parmi leurs richesses brillantes!
Ce doux air, ces vives odeurs,
Le pompeux éclat de ces fleurs
Dont l'herbe se colore,
Semble-t-il pas dire à nos yeux
Que le palais de Flore
Se fait voir vraiment en ces lieux?

C'est là qu'on entend le murmure
De ces agréables ruisseaux,
Qui joignent leurs flots et les eaux
Au vif émail de la verdure.
C'est là qu'en paisibles replis,
Dans les beaux vases de leurs lits,
Ils arrosent les herbes,
Et que leurs doux gazouillements,
De leurs ondes superbes
Bravent les bruits les plus charmants.

Je les vois, au haut des montagnes,
Venir, d'un cours précipité,
Offrir leur tribut argenté
Dans le beau sein de ces campagnes;
Et là, d'un pas respectueux,
Traîner en cercles tortueux
Leurs sources vagabondes;
Et, comme charmés des beautés
De ces plaines fécondes,
S'y répandre de tous côtés.

Là, ces méandres agréables,
Descendant, et puis remontant,
Font, dans leur voyage inconstant,
Cent labyrinthes délectables.
Souvent leurs flots, en s'entr'ouvrant,
. . . . . [1]
Font cent îles fleuries;
Tantôt, quittant leur lit natal,
Ils bordent les prairies
D'une ceinture de cristal.

[1] Le vers manque dans le manuscrit.

Là, quand le jour rapporte au monde
Le beau tribut de la clarté,
Et que l'ombre et l'obscurité
Rentrent dans leur grotte profonde;
Là, dis-je, des portes du ciel
On voit de perles et de miel
Choir une riche pluie,
Et Flore, pour ce doux trésor,
Ouvrir, toute ravie,
Cent petits bassins d'ambre et d'or.

Là, l'on voit aussi sur les herbes
Voltiger ces vivantes fleurs,
Les papillons dont les couleurs
Sont si frêles et si superbes :
C'est là qu'en escadrons divers
Ils répandent dedans les airs
Mille beautés nouvelles,
Et que les essaims abusés
Vont chercher sous leurs ailes
Les pleurs que l'Aurore a versés.

C'est là qu'en nombreuses allées
L'on voit mille saules épais,
De remparts superbes et frais
Ceindre ces plaines émaillées :
Oui, je les vois de tous côtés,
En laissant l'éclat argenté
De leurs feuillages sombres,
Comme vouloir à ces ruisseaux,
Qui dorment sous leurs ombres,
Faire d'officieux rideaux.

ODE VI.

DES TROUPEAUX, ET D'UN COMBAT DE TAUREAUX.

C'est dans ces campagnes fleuries
Qu'on voit mille troupeaux errants
Aller, en cent lieux différents,
Ronger les trésors des prairies :
Les uns, charmés par leur aspect,
En retirent avec respect
Leurs dents comme incertaines;
Les autres, d'un cours diligent,
Vont boire en ces fontaines,
Qui semblent des coupes d'argent.

Là, l'on voit les grasses génisses
Se promenant à pas comptés,
Par des cris cent fois répétés
Témoigner leurs chastes délices;
Là, les brebis sur des buissons
Font pendre cent petits flocons
De leur neige luisante;
Les agneaux aussi, bondissant
Sur la fleur renaissante,
Lui rendent leur culte innocent.

Là, l'on voit en troupes superbes
Les jeunes poulains indomptés,
Dessous leurs pas précipités
Faire à peine courber les herbes :
Je vois ces jeunes furieux,
Qui semblent menacer les cieux
D'une tête hautaine
Et par de fiers hennissements,
S'élançant sur la plaine,
Défier les airs et les vents.

Mais quelle horrible violence
Pousse ces taureaux envieux
A troubler la paix de ces lieux
Sacrés aux charmes du silence?
Déjà, transportés de courroux,
Et sous leurs pieds et sous leurs coups
Ils font gémir la terre;
Déjà leur mugissante voix,
Comme un bruyant tonnerre,
Fait trembler les monts et les bois.

Je vois déjà leur poil qui fume,
Leurs yeux semblent étincelants;
Leurs gosiers secs et pantelants
Jettent plus de feu que d'écume;
La rage excite leur vigueur;
Le vaincu redevient vainqueur;
Tout coup fait sa blessure :
Leur front entr'ouvert et fendu
Fait rougir la verdure
D'un sang pêle-mêle épandu.

Parfois, l'un fuyant en arrière
Se fait voir plus faible et plus lent;
Et puis revient, plus violent,
Décharger son âpre colère :
De même un torrent arrêté,
Qui d'abord suspend sa fierté,
Remonte vers sa source,
Et puis, redoublant en fureur,
Son indomptable course
Traîne le ravage et l'horreur.

Pendant cette rude tempête,
L'on voit les timides troupeaux
Attendre qui des deux rivaux
Les doit faire enfin sa conquête,
Mais déjà l'un, tout glorieux,

Fait, d'un effort victorieux,
  Triompher sa furie :
L'autre, morne et plein de douleur,
  Va loin de la prairie
Cacher sa honte et son malheur.

Mais quittons ces tristes spectacles,
Qui n'offrent rien que d'odieux,
Pour aller visiter des lieux
Où l'on ne voit que des miracles.
Muse, si ce combat affreux
T'a presque fait, malgré mes vœux,
  Abandonner ces plaines,
Viens dans ces jardins, non de fleurs
  Inutiles et vaines,
Mais d'inestimables douceurs.

ODE VII.

LES JARDINS.

Mes yeux, pourrai-je bien vous croire?
Suis-je éveillé? Vois-je un jardin?
N'est-ce point quelque songe vain
Qui me place en ce lieu de gloire?
Je vois comme de nouveaux cieux
Où mille astres délicieux
  Répandent leur lumière,
Et semble qu'en ce beau séjour
  La terre est héritière
De tous ceux qu'a chassés le jour.

Déjà sur cette riche entrée
Je vois les pavis rougissants
Étaler les rayons luisants
De leur belle neige empourprée.
Dieu! quels prodiges inouïs!
Je vois naître dessus les lis
  L'incarnat de la rose,
Je vois la flamme et sa rougeur
  Dessus la neige éclose
Embellir même la blancheur.

Je vois cette pomme éclatante,
Ou plutôt ce petit soleil,
Ce doux abricot sans pareil,
Dont la couleur est si charmante.
Fabuleuses antiquités,
Ne nous vantez plus les beautés
  De vos pommes dorées :
J'en vois qui, d'un or gracieux
  Également parées,
Ravissent le goût et les yeux.

Je vois, sous la sombre verdure,
Ces deux fruits brillants et pompeux
Parer les murs, comme orgueilleux
D'une inimitable bordure;
C'est là qu'heureusement pressés,
Et l'un près de l'autre entasses
  Sur cent égales chaînes,
Ils semblent faire avec éclat,
  De leurs branches hautaines
Cent sillons d'or et d'incarnat.

Je viens à vous, arbres fertiles,
Poiriers de pompe et de plaisirs,
Pour qui nos vœux et nos désirs
Jamais ne se sont vus stériles :
Soit vous qui, sans chercher d'appui,
Voyez sous vos superbes fruits
  Se courber vos branchages;
Soit vous qui des riches habits
  De vos tremblants feuillages
Faites de si vastes tapis.

Mais quelle assez vive peinture
Suffit pour tracer dignement
Tout le pompeux ameublement
Dont vous a parés la nature?
Vous ne présentez à nos yeux
Que les fruits les plus précieux
  Qu'ait cultivés Pomone;
Ils ont eu le lis pour berceau,
  L'émeraude est leur trône,
L'or et la pourpre leur manteau.

Je les vois, par un doux échange,
Ici mûris, et là naissants,
De leurs fruits blonds et verdissants
Faire un agréable mélange;
J'en vois même dedans leur fleur
Garder encore la splendeur
  De leur blanche couronne,
Et joindre l'espoir du printemps
  Aux beaux fruits dont l'automne
Rend nos vœux à jamais contents.

Je sais quelle auguste matière
Pouvait sur mes sombres crayons
Jeter encore les rayons
De son éclatante lumière;
Mais déjà l'unique flambeau,
Allant se plonger dedans l'eau,
  A fait place aux ténèbres,
Et les étoiles, à leur tour,
  Comme torches funèbres,
Font les funérailles du jour.

J'entends l'innocente musique
Des flûtes et des chalumeaux
Saluer l'ombre en ces hameaux
D'une sérénade rustique.
L'ombre qui, par ses doux pavots,
Venant enfin faire aux travaux
Une paisible guerre,
Fait que ces astres précieux,
Pâlissant sur la terre,
Semblent retourner dans les cieux.

ODES.

I.

LA NYMPHE DE LA SEINE

A LA REINE.

1660.

Grande reine, de qui les charmes
S'assujettissent tous les cœurs,
Et, de nos discordes vainqueurs,
Pour jamais ont tari nos larmes;
Princesse, qui voyez soupirer dans vos fers
Un roi qui de son nom remplit tout l'univers,
Et faisant son destin, faites celui du monde,
Régnez, belle THÉRÈSE, en ces aimables lieux
Qu'arrose le cours de mon onde,
Et que doit éclairer le feu de vos beaux yeux.

Je suis la nymphe de la Seine :
C'est moi dont les illustres bords
Doivent posséder les trésors
Qui rendaient l'Espagne si vaine.
Ils sont des plus grands rois l'agréable séjour;
Ils le sont des plaisirs, ils le sont de l'Amour.
Il n'est rien de si doux que l'air qu'on y respire.
Je reçois les tributs de cent fleuves divers;
Mais de couler sous votre empire,
C'est plus que de régner sur l'empire des mers.

Oh! que bientôt sur mon rivage
On verra luire de beaux jours!
Oh! combien de nouveaux Amours
Me viennent des rives du Tage!
Que de nouvelles fleurs vont naître sous vos pas!
Que je vois après vous de grâces et d'appas
Qui s'en vont amener une saison nouvelle!
L'air sera toujours calme, et le ciel toujours clair;
Et près d'une saison si belle
L'âge d'or serait pris pour un siècle de fer.

Oh! qu'après de rudes tempêtes
Il est agréable de voir
Que les Aquilons, sans pouvoir,
N'osent plus gronder sur nos têtes!
Que le repos est doux après de longs travaux!
Qu'on aime le plaisir qui suit beaucoup de maux!
Qu'après un long hiver le printemps a de charmes!
Aussi, quoique ma joie excède mes souhaits,
Qui n'aurait point senti d'alarmes
Pourrait-il bien juger des douceurs de la paix?

J'avais perdu toute espérance,
Tant chacun croyait malaisé
Que jamais le ciel apaisé
Dût rendre le calme à la France : [fleurs;
Mes champs avaient perdu leurs moissons et leurs
Je roulais dans mon sein moins de flots que de pleurs;
La tristesse et l'effroi dominaient sur mes rives;
Chaque jour m'apportait quelques malheurs nou-
Mes nymphes pâles et craintives [veaux.
A peine s'assuraient dans le fond de mes eaux.

De tant de malheurs affligée,
Je parus un jour sur mes bords,
Pensant aux funestes discords
Qui m'ont si longtemps outragée;
Lorsque d'un vol soudain je vis fondre des cieux
Amour, qui me flattant de la voix et des yeux :
« Triste nymphe, dit-il, ne te mets plus en peine;
« Je te prépare un sort si charmant et si doux,
« Que bientôt je veux que la Seine
« Rende tout l'univers de sa gloire jaloux.

« Je t'amène, après tant d'années,
« Une paix de qui les douceurs,
« Sans aucun mélange de pleurs,
« Feront couler tes destinées.
« Mais ce qui doit passer tes plus hardis souhaits,
« Une reine viendra sur les pas de la paix.
« Comme on voit le soleil marcher après l'aurore,
« Des rives du couchant elle prendra son cours,
« Et cet astre surpasse encore
« Celui que l'Orient voit naître tous les jours.

« Non que j'ignore la vaillance
« Et les miracles de ton roi;
« Et que, dans ce commun effroi,
« Je doive craindre pour la France.
« Je sais qu'il ne se plaît qu'au milieu des hasards;
« Que livrer des combats et forcer des remparts
« Sont de ses jeunes ans les délices suprêmes.
« Je sais tout ce qu'a fait son bras victorieux;
« Et que plusieurs de nos dieux mêmes
« Par de moindres exploits ont mérité les cieux.

« Mais c'est trop peu pour son courage
« De tous ces exploits inouïs :
« Il faut désormais que Louis
« Entreprenne un plus grand ouvrage.
« Il n'a que trop tenté le hasard des combats;
« L'Espagne sait assez la valeur de son bras;
« Assez elle a fourni de lauriers à sa gloire :
« Il faut qu'il en exige autre chose en ce jour :
« Et que, pour dernière victoire,
« Elle fournisse encore un myrte à son amour.

« Thérèse est l'illustre conquête
« Où doivent tenter tous ses vœux :
« Jamais un myrte plus fameux
« Ne saurait couronner sa tête.
« Le ciel, qui les avait l'un pour l'autre formés,
« Voulut que d'un même or leurs jours fussent tramés.
« Elle est digne de lui comme il est digne d'elle.
« Des reines et des rois chacun est le plus grand;
« Et jamais conquête si belle
« Ne mérita les vœux d'un si grand conquérant.

« A son exemple, tous les princes
« Ne songeront plus désormais
« Qu'à faire refleurir la paix
« Et le calme dans leurs provinces.
« L'abondance partout ramènera les jeux;
« Les regrets et les soins s'enfuiront devant eux;
« Toutes craintes seront pour jamais étouffées.
« Les glaives renfermés ne verront plus le jour,
« Ou bien se verront en trophées,
« Par les mains de la Paix, consacrés à l'Amour.

« Cependant Louis et Thérèse
« Passeront leur âge en ces lieux;
« Et, plus satisfaits que les dieux,
« Boiront le nectar à leur aise.
« Je leur ferai cueillir, par de longues faveurs,
« Tout ce que mon empire a de fruits et de fleurs;
« Je bannirai loin d'eux tout sujet de tristesse;
« Je serai dans leur cœur, je serai dans leurs yeux,
« Et c'est pour les suivre sans cesse
« Que tu me vois quitter la demeure des cieux.

« Les plaisirs viendront sur mes traces
« Charmer tes peuples réjouis;
« La Victoire suivra Louis,
« Thérèse amènera les Grâces.
« Les dieux mêmes viendront passer ici leurs jours.
« Ton repos en durée égalera ton cours.
« Mars de ses cruautés n'y fera plus d'épreuves;
« La gloire de ton nom remplira l'univers;
« Et la Seine sur tous les fleuves
« Sera ce que Thétis est sur toutes les mers.

« Mais il est temps que je me rende
« Vers le bel astre de ton roi;
« Adieu Nymphe, console-toi
« Sur une espérance si grande.
« Thérèse va venir, ne répands plus de pleurs;
« Prépare seulement des lauriers et des fleurs,
« Afin d'en faire hommage à sa beauté suprême. »
Ainsi finit Amour, me laissant à ces mots;
Et je courus, à l'heure même,
Conter mon aventure aux nymphes de mes flots.

O dieux! que la seule pensée
De voir un astre si charmant
Leur fit oublier promptement
Toute leur misère passée!
Que le Tage souffrit! quels furent ses transports,
Quand l'Amour lui ravit l'ornement de ses bords!
Et que pour lui la guerre eût été moins à craindre!
Ses nymphes, de regret, prirent toutes le deuil;
Et si leurs jours pouvaient s'éteindre,
La douleur aurait pu les conduire au cercueil.

Ce fut alors que les nuages
Dont nos jours étaient obscurcis
Devant vous furent éclaircis,
Et n'enfantèrent plus d'orages.
Nos maux de votre main eurent leur guérison;
Vos yeux d'un nouveau jour peignirent l'horizon;
La terre sous vos pas devint même fertile.
Le soleil, étonné de tant d'effets divers,
Eut peur de se voir inutile,
Et qu'un autre que lui n'éclairât l'univers.

L'impatiente Renommée
Ne pouvant cacher ses transports,
Vint m'entretenir sur ces bords
De l'objet qui l'avait charmée.
O dieux! que ses discours accrurent mes désirs!
Que je sentis dès lors de joie et de plaisirs
A vous ouïr nommer si charmante et si belle!
Sa voix seule arrêta la course de mes eaux,
Les Zéphyrs, en foule autour d'elle,
Cessèrent pour l'ouïr d'agiter mes roseaux

Tout l'or dont se vante le Tage,
Tout ce que l'Inde sur ses bords
Vit jamais briller de trésors,
Semblait être sur mon rivage.
Qu'était-ce toutefois de ce grand appareil,
Dès qu'on jetait les yeux sur l'éclat nonpareil
Dont vos seules beautés vous avaient entourée?
Je sais bien que Junon parut moins belle aux dieux,
Et moins digne d'être adorée,
Lorsqu'en nouvelle reine elle entra dans les cieux.

Régnez donc, princesse adorable,
Sans jamais quitter le séjour
De ce beau rivage, où l'Amour
Vous doit être si favorable.
Si l'on en croit ce dieu, vous y devez cueillir
Des roses que sa main gardera de vieillir,
Et qui d'aucun hiver ne craindront l'insolence;
Tandis qu'un nouveau Mars, sorti de votre sein,
Ira couronner sa vaillance
De la palme qui croît aux rives du Jourdain.

II.

SUR LA CONVALESCENCE DU ROI [1].

1663.

Revenez, troupes fugitives,
Plaisirs, Jeux, Grâces, Ris, Amours,
Qui croyiez déjà sur nos rives
Entendre le bruit des tambours :
Louis vit, et la perfidie
De l'insolente maladie
Qui l'avait osé menacer,
Pareille à ces coups de tonnerre
Qui ne font que bruire et passer,
N'a fait qu'épouvanter la terre.

Mais vous ne sauriez vous résoudre
A venir sitôt en des lieux
Où vous avez cru que la foudre
Était prête à tomber des cieux;
Et dans la frayeur où vous êtes,
Vous avez beau voir sur vos têtes
Le ciel tout à fait éclairci,
Vous ne vous rassurez qu'à peine,
Et n'osez plus paraître ici
Que Louis ne vous y ramène.

Tel, sur l'empire de Neptune,
Paraît le timide nocher
Qu'un excès de bonne fortune
A sauvé d'un affreux rocher :
Ses yeux, où la mort paraît peinte,
Regardent longtemps avec crainte
L'horrible sommet de l'écueil;
Et le voyant si redoutable,
Il tremble encore; et le cercueil
Lui paraît presque inévitable.

Mais, à moins que d'être insensible,
Pouvait-on n'être point troublé?
Malgré leur constance invincible,
Les Vertus mêmes ont tremblé
Elles craignaient que l'Injustice
Levant toute barrière au Vice,
Ne leur fît des maux inouïs;
Et sous la conduite d'Astrée,
Si nous eussions perdu Louis,
Allaient quitter cette contrée.

Vous savez que s'il vous caresse
Pour se délasser quelquefois,
Il donne toute sa tendresse
Aux vertus dignes des grands rois
Et qu'il suit bien d'autres maximes
Que ces princes peu magnanimes,
Qui n'aspirent à rien de beau,
Qu'un honteux loisir empoisonne,
Et qu'on voit descendre au tombeau
Sans être pleurés de personne.

En cette aventure funeste
Tout le monde a versé des pleurs;
Jamais la colère céleste
N'avait plus effrayé les cœurs :
Non pas même au temps de nos pères
Lorsque les destins trop sévères
Éteignirent ce beau soleil,
Henri, dont l'éclat admirable
Promettait un siècle pareil
A celui que chante la fable.

Ce que ni l'aïeul ni le père
N'ont point fait au siècle passé,
Aujourd'hui la France l'espère
Du grand roi qu'ils nous ont laissé :
Et si la Fortune irritée,
Par une fin précipitée,
Eût traversé notre repos,
Nous pourrions bien dire à cette heure
Que le ciel donne les héros
Seulement afin qu'on les pleure.

Je sais que sa gloire devance
Le cours ordinaire du temps,
Et que sa merveilleuse enfance
Est pleine d'exploits éclatants;
Qu'il a plus forcé de murailles,
Plus gagné d'illustres batailles,
Que n'ont fait les plus vieux guerriers :
Aussi les Parques étonnées
Croyaient, en comptant ses lauriers,
Qu'il avait vécu trop d'années.

Mais enfin, quoique la Victoire
S'empresse à le couvrir d'honneur,

[1] Cette ode fut composée à l'occasion de la rougeole dont Louis XIV fut attaqué le 9 juin 1663.

Il n'est point content de sa gloire,
S'il n'achève notre bonheur :
Il veut que par toute la France
La paix ramène l'abondance,
Et prévienne tous nos besoins;
Que les biens nous cherchent en foule,
Et que sans murmures ni soins
Son aimable règne s'écoule.

Qu'il vive donc, et qu'il jouisse
Des fruits de sa haute valeur :
Que devant lui s'évanouisse
Toute apparence de douleur :
Qu'auprès des beaux yeux de Thérèse
Son grand cœur respire à son aise,
Et que de leurs chastes amours
Naisse une famille féconde
A qui, comblé d'heur et de jours,
Il puisse partager le monde.

Et vous, conspirez à sa joie,
Amours, Jeux, Ris, Grâces, Plaisirs,
Et que chacun de vous s'emploie
A satisfaire ses désirs :
Empêchez que son grand courage,
Qui dans mille travaux l'engage,
Ne le fasse trop tôt vieillir :
Rendez ses beaux jours toujours calmes,
Et faites-lui toujours cueillir
Autant de roses que de palmes.

III.

LA RENOMMÉE AUX MUSES.

1663.

On allait oublier les filles de Mémoire :
Et parmi les mortels
L'Ignorance et l'Erreur allaient ternir leur gloire,
Et briser leurs autels :

Il fallait qu'un héros, de qui la terre entière
Admire les exploits,
Leur offrît un asile, et fournît de matière
A leurs divines voix.

Elles étaient au ciel; et la nymphe qui vole
Et qui parle toujours
Ne les vit pas plutôt, qu'elle prit la parole,
Et leur tint ce discours :

« Puisqu'un nouvel Auguste aux rives de la Seine
« Vous appelle en ce jour,
« Muses, pour voir Louis, abandonnez sans peine
« Le céleste séjour.

« Aussi bien voyez-vous que plusieurs des dieux mê-
« De sa gloire éblouis, [me,
« Prisent moins le nectar que le plaisir extrême
« D'être auprès de Louis.

« A peine marchait-il, que la fille sacrée
« Qui se plaît aux combats,
« Et Thémis, qui préside aux balances d'Astrée,
« Conduisirent ses pas.

« Les Vertus, qui dès lors suivirent leur exemple,
« Virent avec plaisir
« Que le cœur de Louis était le plus beau temple
« Qu'elles pussent choisir.

« Aussi prompte que tous, nous vîmes la Victoire
« Suivre ses étendards,
« Jurant qu'à si haut point elle mettrait sa gloire,
« Qu'on le prendrait pour Mars.

« On sait qu'elle marchait devant cet Alexandre,
« Et que plus d'une fois
« Elle arrêta la Paix toute prête à descendre
« Sur l'empire françois.

« Mais enfin ce héros, plus craint que le tonnerre,
« Après tant de hauts faits
« A trouvé moins de gloire à conquérir la terre
« Qu'à ramener la Paix.

« Ainsi, près de Louis, cette aimable déesse
« Établit son séjour;
« Et de mille autres dieux, qui la suivent sans cesse,
« Elle peupla sa cour.

« Entre les déités dont l'immortelle gloire
« Parut en ces bas lieux,
« On vit venir Thérèse; et sa beauté fit croire
« Qu'elle venait des cieux.

« Vous-même, en la voyant, avoûrez que l'aurore
« Jette moins de clartés,
« Eût-elle tout l'éclat et les habits encore
« Dont vous la revêtez.

« Mais quoique dans la paix Louis semble se plaire,
« Quel orgueil aveuglé
« Osera s'exposer aux traits de sa colère
« Sans en être accablé?

« Ah! si ce grand héros vous paraît plein de charmes
« Dans le sein de la paix,
« Que vos yeux le verront terrible sous les armes,
« S'il les reprend jamais!

« Vous le verrez voler, plus vite que la foudre,
« Au milieu des hasards,
« Faire ouvrir les cités, ou renverser en poudre
« Leurs superbes remparts.

« Qu'il fera beau chanter tant d'illustres merveilles
« Et de faits inouïs!
« Et qu'en si beau sujet vous plairez aux oreilles
« Des peuples de Louis!

« Songez de quelle ardeur vous serez échauffées,
« Quand, pour vous écouter,
« Vous trouverez ce prince à l'ombre des trophées
« Qu'il viendra de planter!

« Ainsi le grand Achille, assis près des murailles
« Où l'on pleurait Hector,
« De ses braves aïeux écoutait les batailles,
« Et les siennes encor.

« Quoi que fasse Louis, soit en paix, soit en guerre,
« Il vous peut inspirer
« Des chants harmonieux qui de toute la terre
« Vous feront admirer.

« Qu'on ne nous parle plus de l'amant d'Eurydice :
« Quoi qu'on dise de lui,
« Le Strymon n'a rien vu que la Seine ne puisse
« Voir encore aujourd'hui.

« Je vous promets bien plus : la Fortune, sensible
« A des charmes si doux,
« Laissera désormais la rigueur inflexible
« Qu'elle eut toujours pour vous.

« En vain de vos lauriers on se parait la tête;
« Et vos chantres fameux
« Étaient les plus sujets aux coups de la tempête,
« Et les plus malheureux.

« C'est en vain qu'autrefois les lions et les arbres
« Vous suivaient pas à pas :
« La Fortune, toujours plus dure que les marbres,
« Ne s'en émouvait pas.

« Mais ne la craignons plus : Louis contre sa haine
« Vous protége aujourd'hui;
« Et près de cet Auguste, un illustre Mécène[1]
« Vous promet son appui.

« Les soins de ce grand homme apaiseront la rage
« De vos fiers ennemis;
« Et quoi qu'il vous promette, il fera davantage
« Qu'il ne vous a promis.

« Venez donc, puisque enfin vous ne sauriez élire
« Un plus charmant séjour
« Que d'être auprès d'un roi dont le mérite attire
« Tant de dieux à sa cour.

« Moi-même auprès de lui je ferais ma demeure,
« Si ses exploits divers
« Ne me contraignaient pas de voler à toute heure
« Au bout de l'univers. »

Là finit son discours, et la troupe immortelle
Qui l'avait écouté
Voulut voir le héros que la nymphe fidèle
Leur avait tant vanté.

Sa présence effaça dans leur âme charmée
Le souvenir des cieux;
Et, dans le même instant, la prompte Renommée
L'alla dire en tous lieux.

[1] Le grand Colbert.

IV.

TIRÉE DU PSAUME XVII.

Diligam te, Domine, etc.

Je t'aimerai, Bonté suprême!
Mon défenseur et mon salut.
Grand Dieu! d'un cœur plein de toi-même
Daigne accepter l'humble tribut!
De mes rivaux la haine impie
Attaquait mon sceptre et ma vie;
Tu sauves ma gloire et mes jours :
En rendre grâce à ta tendresse,
C'est assurer à ma faiblesse
Un nouveau droit à tes secours.

Déjà, dans mon âme éperdue
La mort répandant ses terreurs,
Présentait partout à ma vue
Et ses tourments et ses horreurs :
Ma perte était inévitable;
J'invoquai ton nom redoutable,
Et tu fus sensible à mes cris :
Tu vis leur trame sacrilége,
Et ta pitié rompit le piége
Où leurs complots m'avaient surpris.

Tu dis, et ta voix déconcerte
L'ordre éternel des éléments;
Sous tes pas la terre entr'ouverte
Voit chanceler ses fondements.
Dans sa frayeur le ciel s'abaisse;
Devant ton trône une ombre épaisse
Te dérobe aux yeux des vivants;
Des Chérubins, dans le silence,
L'aile s'étend; ton char s'élance
A travers les feux et les vents.

Au-devant des pâles victimes
Que poursuit ton glaive perçant,
Prête à sortir de ses abîmes
La mer accourt en mugissant;
Intéressés à ta vengeance,
Tous les fléaux, d'intelligence,
S'unissent pour leur châtiment :
Du monde, près de se dissoudre,
Le chaos, en proie à la foudre,
N'est plus qu'un vaste embrasement.

Quand tu soulèves la nature
Contre leurs projets inhumains,
Tu récompenses ma droiture
Et l'innocence de mes mains.
Malgré le siècle et ses maximes,
Tu vis mon cœur exempt de crimes :
Pouvait-il en vain t'implorer?
Dans mon transport vif et sincère
Quels seront mes soins à te plaire,
Et mon ardeur à l'épurer!

De ton amour et de ta crainte
Ce cœur à jamais pénétré
Sera fidèle à ta loi sainte :
Et mon triomphe est assuré.
L'impie aux traits de ta justice
Croit échapper; mais le supplice
Tôt ou tard atteint les pécheurs.
Toujours propice aux âmes pures,
C'est sur nos mœurs que tu mesures
Tes châtiments et tes faveurs.

Tel est l'arrêt de ta sagesse :
Tu soutiens l'humble vertueux,
Et tu confonds la folle ivresse
Du criminel présomptueux.
C'est pour toi que je prends les armes :
Parmi le trouble et les alarmes
Éclaire ma faible raison;
Guide mes pas; et, dans mon zèle,
Il n'est rempart ni citadelle
Que je ne force en ton saint nom.

Tu me reprends, tu me consoles;
Et le miel a moins de douceur[1],
L'or est moins pur que les paroles
Que tu fais entendre à mon cœur.
Quel Dieu plus saint, plus adorable,
Dans ses conseils plus admirable,
Plus magnifique en ses bienfaits!
Même au milieu de ta vengeance,
Combien de fois ton indulgence
M'en a-t-elle adouci les traits?

Tu mets un terme à ta justice,
Et ton courroux s'est apaisé;
Ta main m'enlève au précipice
Que les méchants m'avaient creusé :
Tel ils m'ont vu dans ma jeunesse,
Par les secours de ta tendresse,
Renverser leurs desseins pervers,
Tromper leur rage, et, sur ton aile[1],
Prendre l'essor de l'hirondelle[2],
Et m'envoler dans les déserts.

Dieu des batailles, Dieu terrible,
Tu m'instruis dans l'art des combats!
Je te dois la force invincible
Qui soutient mon cœur et mon bras[3] :
Ce bras armé pour leur supplice,
Ne cessera, sous ton auspice,
De triompher et de punir.
Oui, dans le sang de tes victimes,
De leur blasphème et de leurs crimes
J'abolirai le souvenir.

Tandis qu'en proie à l'anathème,
Ils pousseront en vain des cris
Vers les humains, vers le Dieu même
Dont la fureur les a proscrits,
Sous mon règne heureux et tranquille
Je verrai mon peuple docile
M'offrir le tribut de son cœur.
L'étranger, forcé de me craindre,
Sera réduit lui-même à feindre
Un zèle ardent pour son vainqueur.

Tous ces succès sont ton ouvrage;
Et tu me vois en ce grand jour,
Dieu d'Israël, en rendre hommage
A ton pouvoir, à ton amour.
Étends tes soins jusqu'à ma race :
A mes enfants, avec ta grâce,
Transmets ma gloire et mes États :
Peux-tu signaler ta puissance
Avec plus de magnificence
Qu'en protégeant les potentats!

FIN DES ODES.

[1] Psaume XVIII, vers. 11. (*Note de Racine.*)

[1] Ou, pour éviter la liaison des deux tercets :

Tel jadis, porté sur ton aile,
Je pris l'essor de l'hirondelle,
Et m'envolai dans les déserts. (*Note de Racine.*)

[2] Psaume X, vers I. (*Note de Racine.*)
[3] Psaume X, vers I. (*Note de Racine.*)

IDYLLE SUR LA PAIX.

1685.

Un plein repos favorise vos vœux :
Peuples, chantez la Paix, qui vous rend tous heureux.

Un plein repos favorise nos vœux : [reux.
Chantons, chantons la Paix, qui nous rend tous heu-

Charmante Paix, délices de la terre,
Fille du ciel et mère des plaisirs,
Tu reviens combler nos désirs ;
Tu bannis la terreur et les tristes soupirs,
Malheureux enfants de la guerre.

Un plein repos favorise nos vœux : [reux.
Chantons, chantons la Paix, qui nous rend tous heu-

Tu rends le fils à sa tremblante mère ;
Par toi la jeune épouse espère
D'être longtemps unie à son époux aimé ;
De ton retour le laboureur charmé
Ne craint plus désormais qu'une main étrangère
Moissonne avant le temps le champ qu'il a semé ;
Tu pares nos jardins d'une grâce nouvelle ;
Tu rends le jour plus pur, et la terre plus belle.

Un plein repos favorise nos vœux : [reux.
Chantons, chantons la Paix, qui nous rend tous heu-

Mais quelle main puissante et secourable
A rappelé du ciel cette Paix adorable ?

Quel dieu, sensible aux vœux de l'univers,
A replongé la Discorde aux enfers ?

Déjà grondaient les horribles tonnerres
Par qui sont brisés les remparts ;
Déjà marchait devant les étendards
Bellone, les cheveux épars,
Et se flattait d'éterniser les guerres
Que sa fureur soufflait de toutes parts.

Divine Paix, apprends-nous par quels charmes
Un calme si profond succède à tant d'alarmes ?

Un héros, des mortels l'amour et le plaisir,
Un roi victorieux vous a fait ce loisir.

Un héros, des mortels l'amour et le plaisir,
Un roi victorieux nous a fait ce loisir.

Ses ennemis, offensés de sa gloire,
Vaincus cent fois, et cent fois suppliants,
En leur fureur de nouveau s'oubliants,
Ont osé dans ses bras irriter la victoire.
Qu'ont-ils gagné, ces esprits orgueilleux
Qui menaçaient d'armer la terre entière ?
Ils ont vu de nouveau resserrer leur frontière ;
Ils ont vu ce roc sourcilleux[1],
De leur orgueil l'espérance dernière,
De nos champs fortunes devenir la barrière.

Un héros, des mortels l'amour et le plaisir,
Un roi victorieux nous a fait ce loisir.

Son bras est craint du couchant à l'aurore :
La foudre, quand il veut, tombe aux climats gelés,
Et sur les bords par le soleil brûlés :
De son courroux vengeur, sur le rivage more[2],
La terre fume encore.

Malheureux les ennemis
De ce prince redoutable !
Heureux les peuples soumis
A son empire équitable !
Chantons, bergers, et nous réjouissons :
Qu'il soit le sujet de nos fêtes.

Le calme dont nous jouissons
N'est plus sujet aux tempêtes.
Chantons, bergers, et nous réjouissons :
Qu'il soit le sujet de nos fêtes.
Le bonheur dont nous jouissons
Le flatte autant que toutes ses conquêtes.

De ces lieux l'éclat et les attraits,
Ces fleurs odorantes,
Ces eaux bondissantes[3],
Ces ombrages frais,
Sont des dons de ses mains bienfaisantes.
De ces lieux l'éclat et les attraits,
Sont des fruits de ses bienfaits.

Il veut bien quelquefois visiter nos bocages ;
Nos jardins ne lui déplaisent pas.
Arbres épais, redoublez vos ombrages ;
Fleurs, naissez sous ses pas.

O ciel, ô saintes destinées,
Qui prenez soin de ses jours florissants,
Retranchez de nos ans
Pour ajouter à ses années !

Qu'il règne ce héros, qu'il triomphe toujours ;
Qu'avec lui soit toujours la paix ou la victoire ;
Que le cours de ses ans dure autant que le cours
De la Seine et de la Loire.

Qu'il règne ce héros, qu'il triomphe toujours ;
Qu'il vive autant que sa gloire !

[1] Luxembourg.
[2] Alger.
[3] La cascade de Sceaux.

HYMNI

BREVIARII ROMANI.

FERIA SECUNDA,

AD MATUTINUM.

Somno refectis artubus,
Spreto cubili surgimus,
Nobis, Pater, canentibus,
Adesse te deposcimus.

Te lingua primum concinat,
Te mentis ardor ambiat,
Ut actuum sequentium
Tu, sancte, sis exordium.

Cedant tenebræ lumini,
Et nox diurno sideri :
Ut culpa, quam nox intulit,
Lucis labascat munere.

Precamur iidem supplices,
Noxas ut omnes amputes,
Et ore te canentium
Lauderis in perpetuum.

Præsta, Pater piissime,
Patrique compar Unice,
Cum Spiritu Paracleto
Regnans per omne sæculum. Amen.

AD LAUDES.

Splendor paternæ gloriæ,
De luce lucem proferens,
Lux lucis, et fons luminis,
Diem dies illuminans;

Verusque sol illabere,
Micans nitore perpeti :
Jubarque Sancti Spiritus
Infunde nostris sensibus.

Votis vocemus et Patrem,
Patrem perennis gloriæ,
Patrem potentis gratiæ,
Culpam releget lubricam.

Confirmet actus strenuos,
Dentes retundat invidi,
Casus secundet asperos,
Donet gerendi gratiam.

HYMNES

TRADUITES

DU BRÉVIAIRE ROMAIN.

LE LUNDI,

A MATINES.

Tandis que le sommeil, réparant la nature,
Tient enchaînés le travail et le bruit,
Nous rompons ses liens, ô clarté toujours pure!
Pour te louer dans la profonde nuit.

Que dès notre réveil notre voix te bénisse;
Qu'à te chercher notre cœur empressé
T'offre ses premiers vœux; et que par toi finisse
Le jour par toi saintement commencé.

L'astre dont la présence écarte la nuit sombre
Viendra bientôt recommencer son tour :
O vous, noirs ennemis qui vous glissez dans l'ombre,
Disparaissez à l'approche du jour.

Nous t'implorons, Seigneur : tes bontés sont nos ar-
De tout péché rends-nous purs à tes yeux; [mes :
Fais que, t'ayant chanté dans ce séjour de larmes,
Nous te chantions dans le repos des cieux.

Exauce, Père saint, notre ardente prière,
Verbe son fils, Esprit leur nœud divin,
Dieu qui, tout éclatant de ta propre lumière,
Règnes au ciel sans principe et sans fin.

A LAUDES.

Source ineffable de lumière,
Verbe, en qui l'Éternel contemple sa beauté.
Astre, dont le soleil n'est que l'ombre grossière,
Sacré jour, dont le jour emprunte sa clarté;

Lève-toi, Soleil adorable,
Qui de l'éternité ne fais qu'un heureux jour;
Fais briller à nos yeux ta clarté secourable,
Et répands dans nos cœurs le feu de ton amour.

Prions aussi l'auguste Père,
Le Père dont la gloire a devancé les temps,
Le Père tout-puissant en qui le monde espère,
Qu'il soutienne d'en-haut ses fragiles enfants.

Donne-nous un ferme courage;
Brise la noire dent du serpent envieux;
Que le calme, grand Dieu, suive de près l'orage;
Fais-nous faire toujours ce qui plaît à tes yeux.

Mentem gubernet et regat;
Casto fideli corpore,
Fides calore ferveat;
Fraudis venena nesciat.

Christusque nobis sit cibus,
Potusque noster sit fides :
Læti bibamus sobriam
Ebrietatem spiritus.

Lætus dies hic transeat;
Pudor sit ut diluculum;
Fides velut meridies;
Crepusculum mens nesciat.

Aurora cursus provehit,
Aurora totus prodeat,
In Patre totus Filius,
Et totus in Verbo Pater.

Deo Patri sit gloria,
Ejusque soli Filio,
Cum Spiritu Paracleto,
Et nunc et in perpetuum. Amen.

AD VESPERAS.

Immense cœli conditor,
Qui mixta ne confunderent,
Aquæ fluenta dividens,
Cœlum dedisti limitem :

Firmans locum cœlestibus,
Simulque terræ rivulis
Ut unda flammas temperet,
Terræ solum ne dissipent;

Infunde nunc, piissime,
Donum perennis gratiæ;
Fraudis novæ ne casibus
Nos error atterat vetus.

Lucem fides adaugeat;
Sic luminis jubar ferat;
Ut vana cuncta terreat,
Hanc falsa nulla comprimant.

Præsta, Pater piissime, etc.

FERIA TERTIA,

AD MATUTINUM.

Consors paternî luminis,
Lux ipse lucis, et dies,

Guide notre âme dans ta route,
Rends notre corps docile à ta divine loi;
Remplis-nous d'un espoir que n'ébranle aucun doute,
Et que jamais l'erreur n'altère notre foi.

Que Christ soit notre pain céleste;
Que l'eau d'une foi vive abreuve notre cœur :
Ivres de ton esprit, sobres pour tout le reste,
Daigne à tes combattants inspirer ta vigueur.

Que la pudeur chaste et vermeille
Imite sur leur front la rougeur du matin;
Aux clartés du midi que leur foi soit pareille;
Que leur persévérance ignore le déclin.

L'aurore luit sur l'hémisphère :
Que Jésus dans nos cœurs daigne luire aujourd'hui,
Jésus, qui tout entier est dans son divin Père,
Comme son divin Père est tout entier en lui.

Gloire à toi, Trinité profonde,
Père, Fils, Esprit saint : qu'on t'adore toujours,
Tant que l'astre des temps éclairera le monde,
Et quand les siècles même auront fini leur cours.

A VÊPRES.

Grand Dieu, qui vis les cieux se former sans matière,
A ta voix seulement :
Tu séparas les eaux, leur marquas pour barrière
Le vaste firmament.

Si la voûte céleste a ses plaines liquides,
La terre a ses ruisseaux,
Qui, contre les chaleurs, portent aux champs arides
Le secours de leurs eaux.

Seigneur, qu'ainsi les eaux de ta grâce féconde
Réparent nos langueurs;
Que nos sens désormais vers les appas du monde
N'entraînent plus nos cœurs.

Fais briller de ta foi les lumières propices
A nos yeux éclairés :
Qu'elle arrache le voile à tous les artifices
Des enfers conjurés.

Règne, ô Père éternel, Fils, sagesse incréée,
Esprit saint, Dieu de paix,
Qui fais changer des temps l'inconstante durée,
Et ne changes jamais.

LE MARDI,

A MATINES.

Verbe, égal au Très-Haut, notre unique espérance,
Jour éternel de la terre et des cieux,

Noctem canendo rumpimus,
Assiste postulantibus.

Aufer tenebras mentium;
Fuga catervas dæmonum;
Expelle somnolentiam,
Ne pigritantes obruat.

Sic, Christe, nobis omnibus
Indulgeas credentibus,
Ut prosit exorantibus,
Quod præcinentes psallimus.

Præsta, Pater piissime, etc.

De la paisible nuit nous rompons le silence;
Divin Sauveur, jette sur nous les yeux.

Répands sur nous le feu de ta grâce puissante;
Que tout l'enfer fuie au son de ta voix;
Dissipe ce sommeil d'une âme languissante,
Qui la conduit dans l'oubli de tes lois.

O Christ! sois favorable à ce peuple fidèle,
Pour te bénir maintenant assemblé;
Reçois les chants qu'il offre à ta gloire immortelle;
Et de tes dons qu'il retourne comblé.

Exauce, Père saint, notre ardente prière,
Verbe son fils, Esprit leur nœud divin,
Dieu qui, tout éclatant de ta propre lumière,
Règnes au ciel sans principe et sans fin.

AD LAUDES.

Ales diei nuncius
Lucem propinquam præcinit:
Nos, excitator mentium,
Jam Christus ad vitam vocat.

« Auferte, clamat, lectulos,
« Ægro sopore desides:
« Castique, recti ac sobrii
« Vigilate: jam sum proximus. »

Jesum ciamus vocibus,
Flentes, precantes, sobrii:
Intenta supplicatio
Dormire cor mundum vetat.

Tu, Christe, somnum discute,
Tu rumpe mortis vincula
Tu solve peccatum vetus,
Novumque lumen ingere.

Deo Patri sit gloria,
Ejusque soli Filio, etc.

A LAUDES.

L'oiseau vigilant nous réveille;
Et ses chants redoublés semblent chasser la nuit:
Jésus se fait entendre à l'âme qui sommeille,
Et l'appelle à la vie, où son jour nous conduit.

« Quittez, dit-il, la couche oisive
« Où vous ensevelit une molle langueur:
« Sobres, chastes et purs, l'œil et l'âme attentive,
« Veillez: je suis tout proche, et frappe à votre cœur. »

Ouvrons donc l'œil à sa lumière,
Levons vers ce Sauveur et nos mains et nos yeux,
Pleurons et gémissons: une ardente prière
Écarte le sommeil, et pénètre les cieux.

O Christ, ô soleil de justice!
De nos cœurs endurcis romps l'assoupissement;
Dissipe l'ombre épaisse où les plonge le vice,
Et que ton divin jour y brille à tout moment!

Gloire à toi, Trinité profonde,
Père, Fils, Esprit saint: qu'on t'adore toujours,
Tant que l'astre des temps éclairera le monde,
Et quand les siècles même auront fini leur cours.

AD VESPERAS.

Telluris ingens conditor,
Mundi solum qui eruens,
Pulsis aquæ molestiis,
Terram dedisti immobilem;

Ut germen aptum proferens,
Fulvis decora floribus,
Fecunda fructu sisteret,
Pastumque gratum redderet.

A VÊPRES.

Ta sagesse, grand Dieu! dans tes œuvres tracée,
Débrouilla le chaos;
Et, fixant sur son poids la terre balancée,
La sépara des flots.

Par là, son sein fécond, de fleurs et de feuillages
L'embellit tous les ans,
L'enrichit de doux fruits, couvre de pâturages
Ses vallons et ses champs.

Mentis perustæ vulnera
Munda virore gratiæ;
Ut facta fletu diluat,
Motusque pravos atterat.

Jussis tuis obtemperet,
Nullis malis approximet,
Bonis repleri gaudeat,
Et mortis actum nesciat.

Præsta, Pater piissime, etc.

Seigneur, fais de ta grâce, à notre âme abattue,
Goûter les fruits heureux;
Et que puissent nos pleurs de la chair corrompue
Éteindre en nous les feux.

Que sans cesse nos cœurs, loin du sentier des vices,
Suivent tes volontés :
Qu'innocents à tes yeux, ils fondent leurs délices
Sur tes seules bontés.

Règne, ô Père éternel, Fils, sagesse incréée,
Esprit saint, Dieu de paix,
Qui fais changer des temps l'inconstante durée,
Et ne changes jamais.

FERIA QUARTA,

AD MATUTINUM.

Rerum Creator optime,
Rectorque noster, aspice :
Nos a quiete noxia,
Mersos sopore libera.

Te, Christe sancte, poscimus :
Ignosce culpis omnibus :
Ad confitendum surgimus,
Morasque noctis rumpimus.

Mentes manusque tollimus,
Propheta sicut noctibus
Nobis gerendum præcipit,
Paulusque gestis censuit.

Vides malum quod fecimus,
Occulta nostra pandimus,
Preces gementes fundimus,
Dimitte quod peccavimus.

Præsta, Pater piissime, etc.

LE MERCREDI,

A MATINES.

Grand Dieu, par qui de rien toute chose est formée,
Jette les yeux sur nos besoins divers;
Romps ce fatal sommeil, par qui l'âme charmée
Dort en repos sur le bord des enfers.

Daigne, ô divin Sauveur que notre voix implore,
Prendre pitié des fragiles mortels,
Et vois comme du lit, sans attendre l'aurore,
Le repentir nous traîne à tes autels.

C'est là que notre troupe affligée, inquiète,
Levant au ciel et le cœur et les mains,
Imite le grand Paul, et suit ce qu'un prophète
Nous a prescrit dans ses cantiques saints.

Nous montrons à tes yeux nos maux et nos alarmes,
Nous confessons tous nos crimes secrets;
Nous t'offrons tous nos vœux, nous y mêlons nos lar-
Que ta bonté révoque tes arrêts! [mes :

Exauce, Père saint, notre ardente prière,
Verbe son fils, Esprit leur nœud divin,
Dieu qui, tout éclatant de ta propre lumière,
Règnes au ciel sans principe et sans fin.

AD LAUDES.

Nox et tenebræ et nubila,
Confusa mundi, et turbida,
Lux intrat, albescit polus,
Christus venit : discedite.

Caligo terræ scinditur
Percussa solis spiculo;
Rebusque jam color redit,
Vultu nitentis sideris.

Te, Christe, solum novimus,
Te mente pura et simplici,

A LAUDES.

Sombre nuit, aveugles ténèbres,
Fuyez; le jour s'approche, et l'Olympe blanchit :
Et vous, démons, rentrez dans vos prisons funèbres :
De votre empire affreux un Dieu nous affranchit.

Le soleil perce l'ombre obscure;
Et les traits éclatants qu'il lance dans les airs,
Rompant le voile épais qui couvrait la nature,
Redonnent la couleur et l'âme à l'univers.

O Christ, notre unique lumière,
Nous ne reconnaissons que tes saintes clartés!

Flendo, et canendo, quæsumus,
Intende nostris sensibus.

Sunt multa fucis illita,
Quæ luce purgentur tua :
Tu lux eoi sideris
Vultu sereno illumina.

Deo Patri sit gloria, etc.

AD VESPERAS.

Cœli Deus sanctissime,
Qui lucidum centrum poli
Candore pingis igneo
Augens decoro lumine;

Quarto die qui flammeam
Solis rotam constituens,
Lunæ ministras ordinem,
Vagosque cursus siderum;

Ut noctibus; vel lumini
Diremptionis terminum,
Primordiis et mensium
Signum dares notissimun;

Illumina cor hominum;
Absterge sordes mentium;
Resolve culpæ vinculum;
Everte moles criminum.

Præsta, Pater piissime, etc.

FERIA QUINTA,

AD MATUTINUM.

Nox atra rerum contegit
Terræ colores omnium,
Nos confitentes poscimus
Te, juste Judex cordium.

Ut auferas piacula,
Sordesque mentis abluas :
Donesque, Christe, gratia
Ut arceantur crimina.

Mens ecce torpet impia,
Quam culpa mordet noxia :

Notre esprit t'est soumis; entends notre prière,
Et sous ton divin joug range nos volontés.

Souvent notre âme criminelle,
Sur sa fausse vertu, téméraire, s'endort;
Hâte-toi d'éclairer, ô lumière éternelle,
Des malheureux assis dans l'ombre de la mort!

Gloire à toi, Trinité profonde,
Père, Fils, Esprit saint : qu'on t'adore toujours,
Tant que l'astre des temps éclairera le monde,
Et quand les siècles même auront fini leur cours.

A VÊPRES.

Grand Dieu, qui fais briller sur la voûte étoilée
Ton trône glorieux,
Et d'une blancheur vive à la pourpre mêlée
Peins le centre des cieux;

Par toi roule à nos yeux, sur un char de lumière
Le clair flambeau des jours,
De tant d'astres par toi la lune en sa carrière
Voit le différent cours.

Ainsi sont séparés les jours des nuits prochaines
Par d'immuables lois;
Ainsi tu fais connaître à des marques certaines
Les saisons et les mois.

Seigneur, répands sur nous ta lumière céleste,
Guéris nos maux divers;
Que ta main secourable, aux démons si funeste,
Brise enfin tous nos fers.

Règne, ô Père éternel, Fils, sagesse incréée,
Esprit saint, Dieu de paix,
Qui fais changer des temps l'inconstante durée,
Et ne changes jamais!

LE JEUDI,

A MATINES.

De toutes les couleurs que distinguait la vue,
L'obscure nuit n'a fait qu'une couleur :
Juste Juge des cœurs, notre ardeur assidue
Demande ici tes yeux et ta faveur.

Qu'ainsi, prompt à guérir nos mortelles blessures,
Ton feu divin, dans nos cœurs répandu,
Consume pour jamais leurs passions impures,
Pour n'y laisser que l'amour qui t'est dû.

Effrayés des péchés dont le poids les accable,
Tes serviteurs voudraient se relever :

Obscura gestit tollere,
Et te, Redemptor, quærere.

Repelle tu caliginem
Intrinsecus quam maxime
Ut in beato gaudeat
Se collocari lumine.

Præsta, Pater piissime, etc.

Ils implorent, Seigneur, ta bonté secourable,
Et dans ton sang cherchent à se laver.

Seconde leurs efforts, dissipe l'ombre noire
Qui dès longtemps les tient enveloppés;
Et que l'heureux séjour d'une immortelle gloire
Soit l'objet seul de leurs cœurs détrompés.

Exauce, Père saint, notre ardente prière,
Verbe son fils, Esprit leur nœud divin,
Dieu qui, tout éclatant de ta propre lumière,
Règnes au ciel sans principe et sans fin.

AD LAUDES.

Lux ecce surgit aurea:
Pallens fatiscat cæcitas,
Quæ nosmet in præceps diu
Errore traxit devio.

Hæc lux serenum conferat,
Purosque nos præstet sibi;
Nihil loquamur subdolum,
Volvamus obscurum nihil.

Sic tota decurrat dies,
Ne lingua mendax, ne manus,
Oculive peccent lubrici,
Ne noxa corpus inquinet.

Speculator adstat desuper,
Qui nos diebus omnibus,
Actusque nostros prospicit
A luce prima in vesperum.

Deo Patri sit gloria, etc.

A LAUDES.

Les portes du jour sont ouvertes,
Le soleil peint le ciel de rayons éclatants:
Loin de nous cette nuit dont nos âmes couvertes
Dans le chemin du crime ont erré si longtemps.

Imitons la lumière pure
De l'astre étincelant qui commence son cours,
Ennemis du mensonge et de la fraude obscure;
Et que la vérité brille en tous nos discours.

Que ce jour se passe sans crime; [cents,
Que nos langues, nos mains, nos yeux, soient inno-
Que tout soit chaste en nous, et qu'un frein légitime
Aux lois de la raison asservisse les sens.

Du haut de sa sainte demeure
Un Dieu toujours veillant nous regarde marcher;
Il nous voit, nous entend, nous observe à toute heure;
Et la plus sombre nuit ne saurait nous cacher.

Gloire à toi, Trinité profonde,
Père, Fils, Esprit saint: qu'on t'adore toujours,
Tant que l'astre des temps éclairera le monde,
Et quand les siècles même auront fini leur cours.

AD VESPERAS.

Magnæ Deus potentiæ,
Qui ex aquis ortum genus
Partim remittis gurgiti,
Partim levas in aera;

Demersa limphis imprimens,
Subvecta cœlis irrigans:
Ut stirpe ab una prodita,
Diversa rapiant loca.

Largire cunctis servulis,
Quos mundat unda sanguinis,
Nescire lapsus criminum,
Nec ferre mortis tædium.

A VÊPRES.

Seigneur, tant d'animaux par toi des eaux fécondes
Sont produits à ton choix,
Que leur nombre infini peuple ou les mers profondes,
Ou les airs, ou les bois.

Ceux-là sont humectés des flots que la mer roule;
Ceux-ci, de l'eau des cieux;
Et, de la même source ainsi sortis en foule,
Occupent divers lieux.

Fais, ô Dieu tout-puissant! fais que tous les fidèles,
A ta grâce soumis,
Ne retombent jamais dans les chaînes cruelles
De leurs fiers ennemis!

Ut culpa nullum deprimat;
Nullum levet jactantia,
Elisa mens ne concidat,
Elata mens ne corruat.

Præsta, Pater piissime, etc.

Que, par toi soutenus, le joug pesant des vices
Ne les accable pas;
Qu'un orgueil téméraire en d'affreux précipices
N'engage point leurs pas!

Règne, ô Père éternel, Fils, sagesse incréée,
Esprit saint, Dieu de paix,
Qui fais changer des temps l'inconstante durée,
Et ne changes jamais!

FERIA SEXTA,

AD MATUTINUM.

Tu Trinitatis unitas,
Orbem potenter qui regis,
Attende laudum cantica,
Quæ excubantes psallimus.

Nam lectulo consurgimus
Noctis quieto tempore,
Ut flagitemus vulnerum
A te medelam omnium.

Quo fraude quidquid dæmonum
In noctibus deliquimus,
Abstergat illud cœlitus
Tuæ potestas gloriæ.

Ne corpus adsit sordidum,
Nec torpor instet cordium,
Nec criminis contagio
Tepescat ardor spiritus.

Ob hoc, Redemptor, quæsumus,
Reple tuo nos lumine,
Per quod dierum circulis,
Nullis ruamus actibus.

Præsta, Pater piissime, etc.

LE VENDREDI,

A MATINES.

Auteur de toute chose, essence en trois unique,
Dieu tout-puissant, qui régis l'univers,
Dans la profonde nuit nous t'offrons ce cantique,
Écoute-nous, et vois nos maux divers.

Tandis que du sommeil le charme nécessaire
Ferme les yeux du reste des humains,
Le cœur tout pénétré d'une douleur amère,
Nous implorons tes secours souverains.

Que tes feux de nos cœurs chassent la nuit fatale;
Qu'à leur éclat soient d'abord dissipés
Ces objets dangereux que la ruse infernale
Dans un vain songe offre à nos sens trompés.

Que notre corps soit pur; qu'une indolence ingrate
Ne tienne point nos cœurs ensevelis;
Que par l'impression du vice qui nous flatte,
Tes feux sacrés n'y soient point affaiblis.

Qu'ainsi, divin Sauveur, tes lumières célestes,
Dans tes sentiers affermissant nos pas,
Nous détournent toujours de ces piéges funestes
Que le démon couvre de mille appas.

Exauce, Père saint, notre ardente prière,
Verbe son fils, Esprit leur nœud divin,
Dieu qui, tout éclatant de ta propre lumière,
Règnes au ciel sans principe et sans fin.

AD LAUDES.

Æterna cœli gloria,
Beata spes mortalium,
Celsi tonantis Unice,
Castæque proles Virginis,

Da dexteram surgentibus,
Exurgat et mens sobria,
Flagrans et in laudem Dei
Grates rependat debitas.

A LAUDES.

Astre que l'Olympe révère,
Doux espoir des mortels rachetés par ton sang,
Verbe, fils éternel du redoutable Père,
Jésus, qu'une humble Vierge a porté dans son flanc,

Affermis l'âme qui chancelle;
Fais que, levant au ciel nos innocentes mains,
Nous chantions dignement et ta gloire immortelle
Et les biens dont ta grâce a comblé les humains.

Ortus refulget Lucifer,
Sparsamque lucem nuntiat :
Cadit caligo noctium,
Lux sancta nos illuminet.

Manensque nostris sensibus,
Noctem repellat sæculi,
Omnique fine diei
Purgata servet pectora.

Quæsita jam primum fides
Radicet altis sensibus,
Secunda spes congaudeat,
Qua major extat Charitas.

Deo Patri sit gloria, etc.

L'astre avant-coureur de l'aurore,
Du soleil qui s'approche annonce le retour;
Sous le pâle horizon l'ombre se décolore :
Lève-toi dans nos cœurs, chaste et bienheureux jour!

Sois notre inséparable guide,
Du siècle ténébreux perce l'obscure nuit;
Défends-nous en tout temps contre l'attrait perfide
De ces plaisirs trompeurs dont la mort est le fruit.

Que la Foi dans nos cœurs gravée,
D'un rocher immobile ait la stabilité;
Que sur ce fondement l'Espérance élevée
Porte pour comble heureux l'ardente Charité.

Gloire à toi, Trinité profonde,
Père, Fils, Esprit saint : qu'on t'adore toujours,
Tant que l'astre des temps éclairera le monde,
Et quand les siècles même auront fini leur cours.

AD VESPERAS.

Plasmator hominis Deus,
Qui cuncta solus ordinans
Humum jubes producere
Reptantis et feræ genus;

Qui magna rerum corpora,
Dictu jubentis vivida,
Ut serviant per ordinem,
Subdens dedisti homini.

Repelle a servis tuis,
Quidquid per immunditiam,
Aut moribus se suggerit,
Aut actibus se interserit.

Da gaudiorum præmia,
Da gratiarum munera;
Dissolve litis vincula,
Adstringe pacis fœdera.

Præsta, Pater piissime, etc.

A VÊPRES.

Créateur des humains, grand Dieu, souverain maître
De ce vaste univers,
Qui, du sein de la terre, à ton ordre, vis naître
Tant d'animaux divers,

A ces grands corps sans nombre et différents d'espèce,
Animés à ta voix,
L'homme fut établi, par ta haute sagesse,
Pour imposer ses lois.

Seigneur, qu'ainsi ta grâce à nos vœux accordée
Règne dans notre cœur;
Que nul excès honteux, que nulle impure idée
N'en chasse la pudeur.

Qu'un saint ravissement éclate en notre zèle;
Guide toujours nos pas;
Fais d'une paix profonde à ton peuple fidèle
Goûter les doux appas.

Règne, ô Père éternel, Fils, sagesse incréée,
Esprit saint, Dieu de paix,
Qui fais changer des temps l'inconstante durée,
Et ne changes jamais!

SABBATO,

AD MATUTINUM.

Summæ Deus clementiæ,
Mundique factor machinæ,
Unus potentialiter,
Trinusque personaliter,

Nostros pius cum canticis
Fletus benigne suscipe ·

LE SAMEDI,

A MATINES.

O toi qui d'un œil de clémence
Vois les égarements des fragiles humains;
Toi, dont l'être un en trois, et le même en puissance,
As créé ce grand tout soutenu par tes mains,

Éteins ta foudre dans les larmes
Qu'un juste repentir mêle à nos chants sacrés;

Quo corde puro sordibus
Te perfruamur largius.

Lumbos, jecurque morbidum
Adure igni congruo,
Accincti ut sint perpetim,
Luxu remoto pessimo.

Ut quique horas noctium
Nunc concinendo rumpimus,
Donis beatæ patriæ
Ditemur omnes affatim.

Præsta, Pater piissime,
Patrique compar Unice,
Cum Spiritu Paracleto
Regnans per omne sæculum. Amen.

AD LAUDES.

Aurora jam spargit polum,
Terris dies illabitur,
Lucis resultat spiculum :
Discedat omne lubricum.

Phantasma noctis decidat;
Mentis reatus subruat;
Quidquid tenebris horridum
Nos attulit culpæ, cadat.

Et mane illud ultimum
Quod præstolamur cernui;
In lucem nobis effluat,
Dum hoc canore concrepat.

Deo Patri sit gloria, etc.

AD VESPERAS.

O lux beata, Trinitas
Et principalis Unitas,
Jam sol recedit igneus,
Infunde lumen cordibus.

Te mane laudum carmine,
Te deprecemur vespere;
Te nostra supplex gloria
Per cuncta laudet sæcula.

Deo Patri sit gloria,
Ejusque soli Filio,
Cum Spiritu Paracleto,
Et nunc, et in perpetuum.
Amen.

Et que puisse ta grâce, où brillent tes doux charmes,
Te préparer un temple en nos cœurs épurés!

Brûle en nous de tes saintes flammes
Tout ce qui de nos sens excite les transports,
Afin que, toujours prêts, nous puissions dans nos âmes
Du démon de la chair vaincre tous les efforts.

Pour chanter ici tes louanges,
Notre zèle, Seigneur, a devancé le jour :
Fais qu'ainsi nous chantions un jour avec tes anges
Les biens qu'à tes élus assure ton amour.

Père des anges et des hommes,
Sacré Verbe, Esprit saint, profonde Trinité,
Sauve-nous ici-bas des périls où nous sommes,
Et qu'on loue à jamais ton immense bonté.

A LAUDES.

L'aurore brillante et vermeille
Prépare le chemin au soleil qui la suit;
Tout rit aux premiers traits du jour qui se réveille :
Retirez-vous, démons qui volez dans la nuit.

Fuyez, songes, troupe menteuse,
Dangereux ennemis par la nuit enfantés,
Et que fuie avec vous la mémoire honteuse
Des objets qu'à nos sens vous avez présentés.

Chantons l'auteur de la lumière
Jusqu'au jour où son ordre a marqué notre fin;
Et qu'en le bénissant notre aurore dernière
Se perde en un midi sans soir et sans matin.

Gloire à toi, Trinité profonde,
Père, Fils, Esprit saint : qu'on t'adore toujours,
Tant que l'astre des temps éclairera le monde,
Et quand les siècles même auront fini leur cours.

A VÊPRES.

Source éternelle de lumière,
Trinité souveraine et très-simple Unité,
Le visible soleil va finir sa carrière;
Fais luire dans nos cœurs l'invisible clarté.

Qu'au doux concert de tes louanges
Notre voix et commence et finisse le jour;
Et que notre âme enfin chante avec tes saints anges
Le cantique éternel de ton céleste amour.

Adorons le Père suprême,
Principe sans principe, abîme de splendeur,
Le Fils, Verbe du Père, engendré dans lui-même,
L'Esprit, des deux qu'il lie, amour, don, paix, ardeur.

CANTIQUES SPIRITUELS[1].

CANTIQUE PREMIER.

A LA LOUANGE DE LA CHARITÉ.

(Tiré de la première Épître de saint Paul aux Corinthiens, ch. XIII.)

Les méchants m'ont vanté leurs mensonges frivoles;
Mais je n'aime que les paroles
De l'éternelle Vérité.
Plein du feu divin qui m'inspire,
Je consacre aujourd'hui ma lyre
A la céleste Charité.

En vain je parlerais le langage des anges,
En vain, mon Dieu, de tes louanges
Je remplirais tout l'univers :
Sans amour, ma gloire n'égale
Que la gloire de la cymbale
Qui d'un vain bruit frappe les airs.

Que sert à mon esprit de percer les abîmes
Des mystères les plus sublimes,
Et de lire dans l'avenir?
Sans amour, ma science est vaine,
Comme le songe dont à peine
Il reste un léger souvenir.

Que me sert que ma foi transporte les montagnes,
Que, dans les arides campagnes,
Les torrents naissent sous mes pas;
Ou que, ranimant la poussière,
Elle rende aux morts la lumière,
Si l'amour ne l'anime pas?

Oui, mon Dieu, quand mes maïns de tout mon héri-
Aux pauvres feraient le partage; [tage
Quand même pour le nom chrétien,
Bravant les croix les plus infâmes,
Je livrerais mon corps aux flammes,
Si je n'aime, je ne suis rien.

Que je vois de vertus qui brillent sur ta trace,
Charité, fille de la Grâce!
Avec toi marche la Douceur,
Que suit, avec un air affable,
La Patience inséparable
De la Paix, son aimable sœur.

Tel que l'astre du jour écarte les ténèbres,
De la nuit compagnes funèbres;
Telle tu chasses d'un coup d'œil
L'Envie, aux humains si fatale,
Et toute la troupe infernale
Des Vices, enfants de l'Orgueil.

Libre d'ambition, simple, et sans artifice,
Autant que tu hais l'injustice,
Autant la vérité te plaît.
Que peut la colère farouche
Sur un cœur que jamais ne touche
Le soin de son propre intérêt?

Aux faiblesses d'autrui loin d'être inexorable,
Toujours d'un voile favorable
Tu t'efforces de les couvrir.
Quel triomphe manque à ta gloire?
L'amour sait tout vaincre, tout croire,
Tout espérer et tout souffrir.

Un jour Dieu cessera d'inspirer des oracles;
Le don des langues, les miracles,
La science aura son déclin :
L'amour, la Charité divine,
Éternelle en son origine,
Ne connaîtra jamais de fin.

Nos clartés ici-bas ne sont qu'énigmes sombres;
Mais Dieu, sans voiles et sans ombres,
Nous éclairera dans les cieux;
Et ce soleil inaccessible
Comme à ses yeux je suis visible,
Se rendra visible à mes yeux.

L'amour sur tous les dons l'emporte avec justice.
De notre céleste édifice
La Foi vive est le fondement;
La sainte Espérance l'élève,
L'ardente Charité l'achève,
Et l'assure éternellement.

Quand pourrai-je t'offrir, ô Charité suprême,
Au sein de la lumière même,
Le cantique de mes soupirs;
Et, toujours brûlant pour ta gloire,
Toujours puiser et toujours boire
Dans la source des vrais plaisirs?

CANTIQUE II.

PLAINTES D'UN CHRÉTIEN SUR LES CONTRARIÉTÉS QU'IL ÉPROUVE AU DEDANS DE LUI-MÊME.

(Tiré de l'Épître de saint Paul aux Romains, ch. VII.)

Mon Dieu, quelle guerre cruelle!
Je trouve deux hommes en moi :

[1] Les *Cantiques spirituels* furent composés pour la communauté de Saint-Cyr, en 1694. (G.)

L'un veut que, plein d'amour pour toi,
Mon cœur te soit toujours fidèle;
L'autre, à tes volontés rebelle,
Me révolte contre ta loi.

L'un, tout esprit et tout céleste,
Veut qu'au ciel sans cesse attaché,
Et des biens éternels touché,
Je compte pour rien tout le reste;
Et l'autre, par son poids funeste,
Me tient vers la terre penché.

Hélas! en guerre avec moi-même,
Où pourrai-je trouver la paix?
Je veux, et n'accomplis jamais.
Je veux; mais (ô misère extrême!)
Je ne fais pas le bien que j'aime,
Et je fais le mal que je hais.

O grâce, ô rayon salutaire!
Viens me mettre avec moi d'accord,
Et domptant par un doux effort
Cet homme qui t'est si contraire,
Fais ton esclave volontaire
De cet esclave de la mort.

CANTIQUE III.

SUR LE BONHEUR DES JUSTES, ET SUR LE MALHEUR DES RÉPROUVÉS[1].

(Tiré du livre de la Sagesse, ch. v.)

Heureux qui, de la sagesse
Attendant tout son secours,
N'a point mis en la richesse
L'espoir de ses derniers jours!
La mort n'a rien qui l'étonne;
Et, dès que son Dieu l'ordonne,
Son âme, prenant l'essor,
S'élève d'un vol rapide
Vers la demeure où réside
Son véritable trésor.

De quelle douleur profonde
Seront un jour pénétrés
Ces insensés qui du monde,
Seigneur, vivent enivrés;
Quand, par une fin soudaine,
Détrompés d'une ombre vaine
Qui passe et ne revient plus,
Leurs yeux, du fond de l'abîme,
Près de ton trône sublime
Verront briller tes élus!

« Infortunés que nous sommes,
« Où s'égaraient nos esprits!
« Voilà, diront-ils, ces hommes,
« Vils objets de nos mépris:
« Leur sainte et pénible vie
« Nous parut une folie;
« Mais, aujourd'hui triomphants,
« Le ciel chante leur louange,
« Et Dieu lui-même les range
« Au nombre de ses enfants.

« Pour trouver un bien fragile
« Qui nous vient d'être arraché,
« Par quel chemin difficile,
« Hélas! nous avons marché!
« Dans une route insensée
« Notre âme en vain s'est lassée,
« Sans se reposer jamais,
« Fermant l'œil à la lumière
« Qui nous montrait la carrière
« De la bienheureuse paix.

« De nos attentats injustes
« Quel fruit nous est-il resté?
« Où sont les titres augustes
« Dont notre orgueil s'est flatté?
« Sans amis et sans défense,
« Au trône de la vengeance
« Appelés en jugement,
« Faibles et tristes victimes,
« Nous y venons de nos crimes
« Accompagnés seulement. »

Ainsi, d'une voix plaintive,
Exprimera ses remords
La pénitence tardive
Des inconsolables morts..
Ce qui faisait leurs délices,
Seigneur, fera leurs supplices;
Et, par une égale loi,
Tes saints trouveront des charmes
Dans le souvenir des larmes
Qu'ils versent ici pour toi.

CANTIQUE IV.

SUR LES VAINES OCCUPATIONS DES GENS DU SIÈCLE.

(Tiré de divers endroits d'Isaïe et de Jérémie.)

Quel charme vainqueur du monde
Vers Dieu m'élève aujourd'hui?

[1] Voyez la lettre de Racine à Boileau, en date du 28 septembre 1694.

Malheureux l'homme qui fonde
Sur les hommes son appui!
Leur gloire fuit et s'efface
En moins de temps que la trace
Du vaisseau qui fend les mers,
Ou de la flèche rapide
Qui, loin de l'œil qui la guide,
Cherche l'oiseau dans les airs.

De la Sagesse immortelle
La voix tonne et nous instruit :
« Enfants des hommes, dit-elle,
« De vos soins quel est le fruit?
« Par quelle erreur, âmes vaines,
« Du plus pur sang de vos veines
« Achetez-vous si souvent,
« Non un pain qui vous repaisse,
« Mais une ombre qui vous laisse
« Plus affamés que devant?

« Le pain que je vous propose
« Sert aux anges d'aliment;
« Dieu lui-même le compose
« De la fleur de son froment.
« C'est ce pain si délectable
« Que ne sert point à sa table
« Le monde que vous suivez.
« Je l'offre à qui veut me suivre :
« Approchez. Voulez-vous vivre?
« Prenez, mangez, et vivez. »

O Sagesse! ta parole
Fit éclore l'univers,
Posa sur un double pôle
La terre au milieu des airs.
Tu dis : et les cieux parurent,
Et tous les astres coururent
Dans leur ordre se placer.
Avant les siècles tu règnes;
Et qui suis-je, que tu daignes
Jusqu'à moi te rabaisser?

Le Verbe, image du Père,
Laissa son trône éternel,
Et d'une mortelle mère
Voulut naître homme et mortel.
Comme l'orgueil fut le crime
Dont il naissait la victime,
Il dépouilla sa splendeur,
Et vint, pauvre et misérable,
Apprendre à l'homme coupable
Sa véritable grandeur.

L'âme heureusement captive
Sous ton joug trouve la paix,
Et s'abreuve d'une eau vive
Qui ne s'épuise jamais.
Chacun peut boire en cette onde,
Elle invite tout le monde;
Mais nous courons follement
Chercher des sources bourbeuses,
Ou des citernes trompeuses
D'où l'eau fuit à tout moment.

ÉPIGRAMMES.

I.

SUR CHAPELAIN.

Froid, sec, dur, rude auteur, digne objet de satire,
De ne savoir pas lire oses-tu me blâmer?
Hélas! pour mes péchés, je n'ai su que trop lire,
Depuis que tu fais imprimer!

II.

SUR ANDROMAQUE.

Le vraisemblable est peu dans cette pièce,
Si l'on en croit et d'Olonne et Créqui :
Créqui dit que Pyrrhus aime trop sa maîtresse,
D'Olonne, qu'Andromaque aime trop son mari.

III.

SUR LA MÊME TRAGÉDIE.

Créqui prétend qu'Oreste est un pauvre homme
Qui soutient mal le rang d'ambassadeur;
Et Créqui de ce rang connaît bien la splendeur :
Si quelqu'un l'entend mieux, je l'irai dire à Rome.

IV.

SUR L'IPHIGÉNIE DE LE CLERC.

Entre le Clerc et son ami Coras,
Deux grands auteurs rimant de compagnie,
N'a pas longtemps sourdirent grands débats
Sur le propos de leur *Iphigénie*.
Coras lui dit : « La pièce est de mon crû. »
Le Clerc répond : « Elle est mienne, et non vôtre. »
Mais aussitôt que l'ouvrage a paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

V.

SUR L'ASPAR DE M. DE FONTENELLE.

L'origine des sifflets.

Ces jours passés, chez un vieil histrion,
Un chroniqueur émut la question

Quand dans Paris commença la méthode
De ces sifflets qui sont tant à la mode.
« Ce fut, dit l'un, aux pièces de Boyer. »
Gens pour Pradon voulurent parier.
« Non, dit l'acteur; je sais toute l'histoire,
« Que par degrés je vais vous débrouiller :
« Boyer apprit au parterre à bâiller;
« Quant à Pradon, si j'ai bonne mémoire,
« Pommes sur lui volèrent largement;
« Mais quand sifflets prirent commencement,
« C'est, (j'y jouais, j'en suis témoin fidèle)
« C'est à l'*Aspar* du sieur de Fontenelle. »

VI.

SUR LE GERMANICUS DE PRADON [1].

Que je plains le destin du grand Germanicus!
Quel fut le prix de ses rares vertus!
Persécuté par le cruel Tibère,
Empoisonné par le traître Pison,
Il ne lui restait plus, pour dernière misère,
Que d'être chanté par Pradon.

VII.

SUR LE SÉSOSTRIS DE LONGEPIERRE.

Ce fameux conquérant, ce vaillant Sésostris,
Qui jadis en Égypte, au gré des destinées,
Véquit de si longues années,
N'a vécu qu'un jour à Paris.

VIII.

SUR LA JUDITH DE BOYER.

A sa *Judith*, Boyer, par aventure,
Était assis près d'un riche caissier;
Bien aise était : car le bon financier
S'attendrissait et pleurait sans mesure.
« Bon gré vous sais, lui dit le vieux rimeur :
« Le beau vous touche, et ne seriez d'humeur
« A vous saisir pour une baliverne. »
Lors le richard, en larmoyant, lui dit :
« Je pleure, hélas! pour ce pauvre Holoferne,
« Si méchamment mis à mort par Judith. »

IX.

SUR LA TROADE, TRAGÉDIE DE PRADON, JOUÉE EN 1669.

Quand j'ai vu de Pradon la pièce détestable,
Admirant du destin le caprice fatal :
Pour te perdre, ai-je dit, Ilion déplorable,
Pallas a toujours un cheval.

[1] Cette tragédie de Pradon n'a jamais été imprimée : elle fut jouée pour la première fois en 1694. (G.)

X.

SUR L'ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES CONVOQUÉE A PARIS PAR ORDRE DU ROI.

Un ordre, hier venu de Saint-Germain,
Veut qu'on s'assemble : on s'assemble demain.
Notre archevêque et cinquante-deux autres
Successeurs des apôtres
S'y trouveront. Or de savoir quel cas
S'y traitera, c'est encore un mystère :
C'est seulement chose très-claire
Que nous avons cinquante-deux prélats
Qui ne résident pas.

XI.

SUR LES COMPLIMENTS QUE LE ROI REÇUT AU SUJET DE SA CONVALESCENCE.

Grand Dieu! conserve-nous ce roi victorieux
Que tu viens de rendre à nos larmes [1].
Fais durer à jamais des jours si précieux :
Que ce soient là nos dernières alarmes.
Empêche d'aller jusqu'à lui
Le noir chagrin, le dangereux ennui,
Toute langueur, toute fièvre ennemie,
Et les vers de l'Académie.

CHANSON

CONTRE FONTENELLE.

Adieu, ville peu courtoise,
Où je crus être adoré :
Aspar est désespéré.
Le poulailler de Pontoise
Me doit remener demain
Voir ma famille bourgeoise;
Me doit remener demain,
Un bâton blanc à la main.

Mon aventure est étrange.
On m'adorait à Rouen.
Dans le *Mercure galant*
J'avais plus d'esprit qu'un ange.
Cependant je pars demain,
Sans argent et sans louange;
Cependant je pars demain,
Un bâton blanc à la main [2].

[1] On venait de faire au roi l'opération de la fistule, en 1686. (G.)

[2] Ces couplets ont été attribués à Boileau et à Racine.

MADRIGAL

Mis à la tête d'un petit ouvrage de M. le duc DU MAINE, presque encore enfant.

Ne pensez pas, messieurs les beaux esprits,
Que je veuille, par mes écrits,
Prendre une place au temple de Mémoire.
Vous savez de qui je suis fils :
Il me faut donc une autre gloire,
Et des lauriers d'un plus grand prix.

IMPROMPTU

Fait dans la chambre de l'abbé BOILEAU, docteur en Sorbonne [1].

Contre Jansénius j'ai la plume à la main;
Je suis prêt à signer tout ce qu'on me demande :
Qu'il soit hérétique ou romain,
Je veux conserver ma prébende.

POUR LE PORTRAIT

D'ANTOINE ARNAULD.

Sublime en ses écrits, doux et simple de cœur,
Puisant la vérité jusqu'en son origine,
De tous ses longs combats Arnauld sortit vainqueur,
Et soutint de la foi l'antiquité divine [2].
De la grâce il perça les mystères obscurs;
Aux humbles pénitents traça des chemins sûrs;
Rappela le pécheur au joug de l'Évangile.
Dieu fut l'unique objet de ses désirs constants :
L'Église n'eut jamais, même en ses premiers temps,
De plus zélé vengeur, ni d'enfant plus docile.

ÉPITAPHE

D'ANTOINE ARNAULD.

Haï des uns, chéri des autres,
Estimé de tout l'univers,
Et plus digne de vivre au siècle des apôtres
Que dans un siècle si pervers,
Arnauld vient de finir sa carrière pénible.
Les mœurs n'eurent jamais de plus grave censeur;
L'erreur, d'ennemi plus terrible;
L'Église, de plus ferme et plus grand défenseur.

[1] Barbier d'Aucourt rapporte ces quatre vers dans une lettre en date du 4 juin 1664. Ils ont été faits à l'occasion du Formulaire du clergé de France, qui parut avant celui du pape Alexandre VII.

[2] Allusion au livre *De la Perpétuité de la foi.*

SONNET

SUR LA TROADE DE PRADON.

D'un crêpe noir Hécube embéguinée
Lamente, pleure, et grimace toujours;
Dames en deuil courent à son secours,
Oncques ne fut plus lugubre journée.

Ulysse vient, fait nargue à l'hyménée,
Le cœur féru de nouvelles amours.
Pyrrhus et lui font de vaillants discours;
Mais aux discours leur vaillance est bornée.

Après cela, plus que confusion :
Tant il n'en fut dans la grande Ilion
Lors de la nuit aux Troyens si fatale.

En vain Baron attend le brouhaha,
Point n'oserait en faire la cabale :
Un chacun bâille, et s'endort, ou s'en va.

AUTRE SONNET

SUR LA TRAGÉDIE DE GENSÉRIC,

DE MADAME DESHOULIÈRES.

La jeune Eudoxe est une bonne enfant,
La vieille Eudoxe une franche diablesse,
Et Genséric un roi fourbe et méchant,
Digne héros d'une méchante pièce.

Pour Trasimond, c'est un pauvre innocent,
Et Sophronie en vain pour lui s'empresse;
Hunneric est un homme indifférent,
Qui comme on veut et la prend et la laisse.

Et sur le tout le sujet est traité
Dieu sait comment! Auteur de qualité [1],
Vous vous cachez en donnant cet ouvrage :

C'est fort bien fait de se cacher ainsi;
Mais, pour agir en personne bien sage,
Il nous fallait cacher la pièce aussi.

STANCES

A PARTHÉNISSE.

Parthénisse, il n'est rien qui résiste à tes charmes;
Ton empire est égal à l'empire des dieux;
Et qui pourrait te voir sans te rendre les armes,
Ou bien serait sans âme, ou bien serait sans yeux.

[1] Pendant quelque temps, on avait attribué *Genséric* au duc de Nevers.

Pour moi, je l'avoûrai, sitôt que je t'eus vue,
Je ne résistai point, je me rendis à toi;
Mes sens furent charmés, ma raison fut vaincue,
Et mon cœur tout entier se rangea sous ta loi.

Je vis sans déplaisir ma franchise asservie;
Sa perte n'eut pour moi rien de rude et d'affreux;
J'en perdis tout ensemble et l'usage et l'envie;
Je me sentis esclave, et je me crus heureux.

Je vis que tes beautés n'avaient pas de pareilles;
Tes yeux par leur éclat éblouissaient les miens;
La douceur de ta voix enchanta mes oreilles,
Les nœuds de tes cheveux devinrent mes liens.

Je ne m'arrêtai pas à ces beautés sensibles,
Je découvris en toi de plus rares trésors;
Je vis et j'admirai ces beautés invisibles,
Qui rendent ton esprit aussi beau que ton corps.

Ce fut lors que voyant ton mérite adorable,
Je sentis tous mes sens t'adorer tour à tour;
Je ne voyais en toi rien qui ne fût aimable,
Je ne sentais en moi rien qui ne fût amour.

Ainsi je fis d'aimer l'heureux apprentissage;
Je m'y suis plu depuis, j'en aime la douceur;
J'ai toujours dans l'esprit tes yeux et ton visage,
J'ai toujours Parthénisse au milieu de mon cœur.

Oui, depuis que tes yeux allumèrent ma flamme,
Je respire bien moins en moi-même qu'en toi;
L'amour semble avoir pris la place de mon âme,
Et je ne vivrais plus, s'il n'était plus en moi.

Vous qui n'avez point vu l'illustre Parthénisse,
Bois, fontaines, rochers, agréable séjour!
Souffrez que jusqu'ici son beau nom retentisse,
Et n'oubliez jamais sa gloire et son amour.

STANCE

A LA LOUANGE DE LA CHARITÉ.

Quand tu saurais parler le langage des anges;
Quand ta voix prédirait tous les succès futurs,
Et que, perçant du ciel les voiles plus obscurs,
Tu verrais du Seigneur les mystères étranges;
Quand ta foi te rendrait le maître des démons,
Qu'elle aurait le pouvoir de transporter les monts,
Et que de tous tes biens tu ferais des largesses;
Quand aux tourments du feu tu livrerais ton corps,
Tu possèdes en vain tant de saintes richesses,
Si la charité manque à tes rares trésors.

ÉPITAPHES.

A LA GLOIRE DE DIEU
ET A LA MÉMOIRE ÉTERNELLE
DE MICHEL LE TELLIER,

Chancelier de France, illustre par sa fidélité inviolable envers son prince, et par sa conduite toujours sage, toujours heureuse. Il fut nommé par le roi Louis XIII pour remplir la charge de secrétaire d'état de la guerre, et en commença les fonctions la première année de la régence d'Anne d'Autriche. Dans des temps si difficiles, il n'eut d'autre intérêt que son devoir, et fut regardé de tous les partis comme le plus habile et le plus zélé défenseur de l'autorité royale. Louis le Grand ayant résolu de gouverner toutes choses par lui-même, le choisit pour être un des principaux ministres de ses volontés, et se servit de lui pour rétablir l'ordre de son État et la discipline de ses armées. Il l'éleva depuis à la dignité de chancelier.

Dans cette longue suite d'honneurs, il signala sa piété envers son Dieu, sa passion pour la gloire de son roi, et son amour pour le bien de l'État. Il fit également admirer en lui le grand sens, l'équité, la modestie. Enfin, à l'âge de LXXXIII ans, le XXX d'octobre de l'an MDCLXXXV, huit jours après qu'il eut scellé la révocation de l'édit de Nantes, content d'avoir vu consommer ce grand ouvrage, et tout plein des pensées de l'éternité, il expira dans les bras de sa famille, pleuré des peuples, et regretté de Louis le Grand.

ICY GIST
MADELEINE DE LAMOIGNON,
FILLE DE CHRÉTIEN DE LAMOIGNON,
MARQUIS DE BASVILLE,
GRAND PRÉSIDENT DU PARLEMENT.
ELLE FUT UNIQUEMENT OCCUPÉE,
PENDANT UNE LONGUE VIE,
DU SOIN DE SOULAGER TOUTE SORTE DE MALHEUREUX.
IL N'Y A POINT DE PROVINCE EN FRANCE,
NI DE PAYS DANS LE MONDE,
QUI N'AIENT RESSENTI LES EFFETS
DE SA CHARITÉ.
ELLE NAQUIT LE 18 SEPTEMBRE 1609.
ELLE EST MORTE LE 14 AVRIL 1687.

FIN DES POÉSIES DIVERSES.

OEUVRES DIVERSES

EN PROSE.

LETTRE DE RACINE

A L'AUTEUR

DES HÉRÉSIES IMAGINAIRES

ET DES DEUX VISIONNAIRES [1].

Janvier 1666.

MONSIEUR,

Je vous déclare que je ne prends point de parti entre M. Desmarêts et vous. Je laisse à juger au monde quel est le visionnaire de vous deux. J'ai lu jusqu'ici vos lettres avec assez d'indifférence, quelquefois avec plaisir, quelquefois avec dégoût, selon qu'elles me semblaient bien ou mal écrites. Je remarquais que vous prétendiez prendre la place de l'auteur des Petites Lettres [2]; mais je remarquais en même temps que vous étiez beaucoup au-dessous de lui, et qu'il y avait une grande différence entre une Provinciale et une Imaginaire.

Je m'étonnais même de voir le Port-Royal aux mains avec MM. Chamillard [3] et Desmarêts. Où est cette fierté, disais-je, qui n'en voulait qu'au pape, aux archevêques, et aux jésuites? Et j'admirais en secret la conduite de ces pères, qui vous ont fait prendre le change, et qui ne sont plus maintenant que les spectateurs de vos querelles. Ne croyez pas pour cela que je vous blâme de les laisser en repos. Au contraire, si j'ai à vous blâmer de quelque chose, c'est d'étendre vos inimitiés trop loin, et d'intéresser dans le démêlé que vous avez avec M. Desmarêts cent autres personnes dont vous n'avez aucun sujet de vous plaindre.

Et qu'est-ce que les romans et les comédies peuvent avoir de commun avec le jansénisme? Pourquoi voulez-vous que ces ouvrages d'esprit soient une occupation peu honorable devant les hommes, et horrible devant Dieu? Faut-il, parce que Desmarêts a fait autrefois un roman et des comédies [1], que vous preniez en aversion tous ceux qui se sont mêlés d'en faire? Vous avez assez d'ennemis : pourquoi en chercher de nouveaux? Oh! que le Provincial était bien plus sage que vous! Voyez comme il flatte l'Académie, dans le temps même qu'il persécute la Sorbonne. Il n'a pas voulu se mettre tout le monde sur les bras; il a ménagé les faiseurs de romans; il s'est fait violence pour les louer : car, Dieu merci, vous ne louez jamais que ce que vous faites. Et, croyez-moi, ce sont peut-être les seules gens qui vous étaient favorables.

Mais si vous n'étiez pas content d'eux, il ne fallait pas tout d'un coup les injurier. Vous pouviez employer des termes plus doux que ces mots d'*empoisonneurs publics* et de *gens horribles parmi les chrétiens*. Pensez-vous que l'on vous en croie sur votre parole? Non, non, monsieur : on n'est point accoutumé à vous croire si légèrement. Il y a vingt ans que vous dites tous les jours que les cinq propositions ne sont pas dans Jansénius, cependant on ne vous croit pas encore.

Mais nous connaissons l'austérité de votre morale. Nous ne trouvons point étrange que vous damniez les poëtes : vous en damnez bien d'autres qu'eux. Ce qui nous surprend, c'est de voir que vous voulez empêcher les hommes de les honorer. Eh! monsieur, contentez-vous de donner les rangs dans l'autre monde : ne réglez point les récompenses de celui-ci. Vous l'avez quitté il y a longtemps. Laissez-le juger des choses qui lui appartiennent. Plaignez-le, si vous voulez, d'aimer des bagatelles, et d'estimer ceux qui les font; mais ne leur enviez point de misérables honneurs, auxquels vous avez renoncé.

[1] Les Visionnaires furent portées par la suite au nombre de huit. On peut voir l'histoire de ces Lettres et des circonstances qui les firent naître, dans les Mémoires de Louis Racine, placés à la tête de cette édition.

[2] Les Provinciales.

[3] C'était un docteur de Sorbonne. Barbier d'Aucourt lui adressa quelques lettres intitulées les Chamillardes.

[1] Le roman est intitulé Ariane; c'est un ouvrage bizarre, et même licencieux. (G.)

Aussi bien il ne vous sera pas facile de les leur ôter : ils en sont en possession depuis trop de siècles. Sophocle, Euripide, Térence, Homère, et Virgile, nous sont encore en vénération, comme ils l'ont été dans Athènes et dans Rome. Le temps, qui a abattu les statues qu'on leur a élevées à tous, et les temples même qu'on a élevés à quelques-uns d'eux, n'a pas empêché que leur mémoire ne vînt jusqu'à nous. Notre siècle, qui ne croit pas être obligé de suivre votre jugement en toutes choses, nous donne tous les jours des marques de l'estime qu'il fait de ces sortes d'ouvrages, dont vous parlez avec tant de mépris ; et malgré toutes ces maximes sévères que toujours quelque passion vous inspire, il ose prendre la liberté de considérer toutes les personnes en qui l'on voit luire quelques étincelles du feu qui échauffa autrefois ces grands génies de l'antiquité.

Vous croyez, sans doute, qu'il est bien plus honorable de faire des *Enluminures*, des *Chamillardes* et des *Onguent pour la brûlure*[1], etc. Que voulez-vous? tout le monde n'est pas capable de s'occuper à des choses si importantes. Tout le monde ne peut pas écrire contre les jésuites. On peut arriver à la gloire par plus d'une voie.

Mais, direz-vous, il n'y a plus maintenant de gloire à composer des romans et des comédies. Ce que les païens ont honoré est devenu horrible parmi les chrétiens. Je ne suis pas un théologien comme vous; je prendrai pourtant la liberté de vous dire que l'Église ne nous défend point de lire les poëtes, qu'elle ne nous commande point de les avoir en horreur. C'est en partie dans leur lecture que les anciens Pères se sont formés. Saint Grégoire de Nazianze n'a pas fait de difficulté de mettre la passion de Notre-Seigneur en tragédie. Saint Augustin cite Virgile aussi souvent que vous citez saint Augustin.

Je sais bien qu'il s'accuse de s'être laissé attendrir à la comédie, et d'avoir pleuré en lisant Virgile. Qu'est-ce que vous concluez de là? direz-vous qu'il ne faut plus lire Virgile, et ne plus aller à la comédie? Mais saint Augustin s'accuse aussi d'avoir pris trop de plaisir au chant de l'Église. Est-ce à dire qu'il ne faut plus aller à l'église?

Et vous autres, qui avez succédé à ces Pères, de quoi vous êtes-vous avisés de mettre en français les comédies de Térence[2]? Fallait-il interrompre vos saintes occupations pour devenir des traducteurs de comédies? Encore, si vous nous les aviez données avec leurs grâces, le public vous serait obligé de la peine que vous avez prise. Vous direz peut-être que vous en avez retranché quelques libertés. Mais vous dites aussi que le soin qu'on prend de couvrir les passions d'un voile d'honnêteté ne sert qu'à les rendre plus dangereuses. Ainsi vous voilà vous-mêmes au rang des *empoisonneurs*.

Est-ce que vous êtes maintenant plus saints que vous n'étiez en ce temps-là? Point du tout. Mais en ce temps-là Desmarêts n'avait pas écrit contre vous. Le crime du poëte vous a irrités contre la poésie. Vous n'avez pas considéré que ni M. d'Urfé[1], ni Corneille[2], ni Gomberville[3], votre ancien ami, n'étaient point responsables de la conduite de Desmarêts. Vous les avez tous enveloppés dans sa disgrâce. Vous avez même oublié que mademoiselle de Scudéry avait fait une peinture avantageuse du Port-Royal dans sa Clélie. Cependant j'avais ouï dire que vous aviez souffert patiemment qu'on vous eût loués dans ce livre horrible. L'on fit venir au désert le volume qui parlait de vous. Il y courut de main en main, et tous les solitaires voulurent voir l'endroit où ils étaient traités d'*illustres*. Ne lui a-t-on pas même rendu ses louanges dans l'une des *Provinciales*, et n'est-ce pas elle que l'auteur entend, lorsqu'il parle d'une *personne qu'il admire sans la connaître?*

Mais, monsieur, si je m'en souviens, on a loué même Desmarêts dans ces lettres. D'abord l'auteur en avait parlé avec mépris sur le bruit qui courait qu'il travaillait aux apologies des jésuites. Il vous fit savoir qu'il n'y avait point de part. Aussitôt il fut loué comme un homme d'honneur, et comme un homme d'esprit.

Tout de bon, monsieur, ne vous semble-t-il pas qu'on pourrait faire sur ce procédé les mêmes réflexions que vous avez faites tant de fois sur le procédé des jésuites? Vous les accusez de n'envisager dans les personnes que la haine ou l'amour qu'on avait pour leur compagnie. Vous deviez éviter de leur ressembler. Cependant on vous a vu de tous temps louer et blâmer le même homme, selon que vous étiez content ou mal satisfait de lui. Sur quoi je vous ferai souvenir d'une petite histoire que m'a contée autrefois un de vos amis. Elle marque assez bien votre caractère.

Il disait qu'un jour deux capucins arrivèrent à

[1] L'*Onguent pour la brûlure* est un poëme burlesque contre les jésuites, en dix-huit cents vers : on l'attribue à Barbier d'Aucourt, auteur des *Chamillardes*, des *Gaudinettes*. Racine se moque avec raison de ces titres indécents et très-ridicules. (G.) — Ce pamphlet, qui parut en 1664, avait pour titre : *L'Onguent pour la brûlure, ou le Secret d'empêcher aux jésuites de brûler les livres*.

[2] Cette traduction est de le Maistre de Sacy. Il n'a traduit que trois pièces : l'*Andrienne*, les *Adelphes*, et le *Phormion*.

[1] D'Urfé (Honoré), auteur de l'*Astrée*.

[2] Pierre Corneille.

[3] Le Roi de Gomberville, auteur du roman de *Polexandre* et de plusieurs autres, mourut à Paris en 1674.

Port-Royal, et y demandèrent l'hospitalité. On les reçut d'abord assez froidement, comme tous les religieux y étaient reçus. Mais enfin il était tard, et l'on ne put pas se dispenser de les recevoir. On les mit tous deux dans une chambre, et on leur porta à souper. Comme ils étaient à table, le diable, qui ne voulait pas que ces bons pères soupassent à leur aise, mit dans la tête de quelqu'un de vos messieurs, que l'un de ces capucins était un certain père Maillard, qui s'était depuis peu signalé à Rome en sollicitant la bulle du pape contre Jansénius. Ce bruit vint aux oreilles de la mère Angélique[1]. Elle accourt au parloir avec précipitation, et demande qu'est-ce qu'on a servi aux capucins, quel pain et quel vin on leur a donnés? La tourière lui répond qu'on leur a donné du pain blanc et du vin des messieurs. Cette supérieure zélée commande qu'on le leur ôte, et que l'on mette devant eux du pain des valets et du cidre. L'ordre s'exécute. Ces bons pères, qui avaient bu chacun un coup, sont bien étonnés de ce changement. Ils prennent pourtant la chose en patience, et se couchent, non sans admirer le soin qu'on prenait de leur faire faire pénitence. Le lendemain ils demandèrent à dire la messe, ce qu'on ne put pas leur refuser. Comme ils la disaient, M. de Bagnols entra dans l'église, et fut bien surpris de trouver le visage d'un capucin de ses parents, dans celui que l'on prenait pour le père Maillard. M. de Bagnols avertit la mère Angélique de son erreur, et l'assura que ce père était un fort bon religieux, et même dans le cœur assez ami de la vérité. Que fit la mère Angélique? Elle donna des ordres tout contraires à ceux du jour de devant. Les capucins furent conduits avec honneur de l'église dans le réfectoire, où ils trouvèrent un bon déjeuner qui les attendait, et qu'ils mangèrent de fort bon cœur, bénissant Dieu qui ne leur avait pas fait manger leur pain blanc le premier.

Voilà, monsieur, comme vous avez traité Desmarêts, et comme vous avez toujours traité tout le monde : qu'une femme fût dans le désordre[2], qu'un homme fût dans la débauche, s'ils se disaient de vos amis, vous espériez toujours de leur salut; s'ils vous étaient peu favorables, quelque vertueux qu'ils fussent, vous appréhendiez toujours le jugement de Dieu pour eux. La science était traitée comme la vertu : ce n'était pas assez, pour être savant, d'avoir étudié toute sa vie, d'avoir lu tous les auteurs; il fallait avoir lu Jansénius, et n'y avoir point lu les propositions.

Je ne doute point que vous ne vous justifiiez par l'exemple de quelque Père : car qu'est-ce que vous ne trouvez point dans les Pères? Vous nous direz que saint Jérôme a loué Rufin comme le plus savant homme de son siècle, tant qu'il a été son ami; et qu'il traita le même Rufin comme le plus ignorant homme de son siècle, depuis qu'il se fut jeté dans le parti d'Origène. Mais vous m'avouerez que ce n'est pas cette inégalité de sentiment qui l'a mis au rang des saints et des docteurs de l'Église.

Et sans sortir encore de l'exemple de Desmarêts, quelles exclamations ne faites-vous point sur ce qu'un homme qui a fait autrefois des romans, et qui confesse, à ce que vous dites, qu'il a mené une vie déréglée, a la hardiesse d'écrire sur les matières de la religion! Dites-moi, monsieur, que faisait dans le monde M. le Maistre? Il plaidait, il faisait des vers : tout cela est également profane, selon vos maximes. Il avoue aussi dans une lettre qu'il a été dans le déréglement, et qu'il s'est retiré chez vous pour pleurer ses crimes. Comment donc avez-vous souffert qu'il ait fait tant de traductions, tant de livres sur les matières de la grâce? Ho! ho! direz-vous, il a fait auparavant une longue et sérieuse pénitence. Il a été deux ans entiers à bêcher le jardin, à faucher les prés, à laver les vaisselles. Voilà ce qui l'a rendu digne de la doctrine de saint Augustin. Mais, monsieur, vous ne savez pas quelle a été la pénitence de Desmarêts. Peut-être a-t-il fait plus que tout cela. Croyez-moi, vous n'y regarderiez point de si près s'il avait écrit en votre faveur. C'était là le seul moyen de sanctifier une plume profanée par des romans et des comédies.

Enfin, je vous demanderais volontiers ce qu'il faut que nous lisions, si ces sortes d'ouvrages nous sont défendus? Encore faut-il que l'esprit se délasse quelquefois. Nous ne pouvons pas toujours lire vos livres. Et puis, à vous dire la vérité, vos livres ne se font plus lire comme ils faisaient. Il y a longtemps que vous ne dites plus rien de nouveau. En combien de façons avez-vous conté l'histoire du pape Honorius[1]? Que l'on regarde ce que vous avez fait depuis dix ans, vos Disquisitions, vos Dissertations, vos Réflexions, vos Considérations, vos Observations; on n'y trouvera aucune chose, sinon que les propositions ne sont pas dans Jansénius. Eh! messieurs, demeurez-en là. Ne le dites plus. Aussi bien, à vous parler franchement, nous sommes résolus

[1] Angélique Arnauld, abbesse de Port-Royal, et sœur du grand Arnauld.

[2] On a pu croire qu'ici l'auteur avait en vue la duchesse de Longueville. Cette princesse, si fameuse par ses intrigues pendant les troubles de la Fronde, s'était jetée depuis peu de temps dans la vie pénitente, sous la direction de MM. Singlin et de Sacy, et tous les amis de Port-Royal la prônaient comme un modèle de sagesse et de piété. (*Anon.*)

[1] Le pape Honorius vivait dans le septième siècle. Ses Lettres furent condamnées par le sixième concile, comme infectées de *monothélisme*.

d'en croire plutôt le pape et le clergé de France que vous.

Pour vous, monsieur, qui entrez maintenant en lice contre Desmarêts, nous ne refusons point de lire vos lettres. Poussez votre ennemi à toute rigueur. Examinez chrétiennement ses mœurs et ses livres. Feuilletez les registres du Châtelet. Employez l'autorité de saint Augustin et de saint Bernard pour le déclarer visionnaire. Établissez de bonnes règles pour nous aider à reconnaître les fous : nous nous en servirons en temps et lieux. Mais ne lui portez point de coups qui puissent retomber sur les autres; surtout, je vous le répète, gardez-vous bien de croire vos lettres aussi bonnes que les *Lettres provinciales*, ce serait une étrange vision que celle-là. Je vois bien que vous voulez attraper ce genre d'écrire : l'enjouement de M. Pascal a plus servi à votre parti que tout le sérieux de M. Arnauld. Mais cet enjouement n'est point du tout votre caractère, vous retombez dans les froides plaisanteries des *Enluminures;* vos bons mots ne sont d'ordinaire que de basses allusions. Vous croyez dire, par exemple, quelque chose de fort agréable quand vous dites, sur une exclamation que fait M. Chamillard, que *son grand O n'est qu'un* 0 *en chiffre;* et quand vous l'avertissez de ne pas suivre le grand nombre, *de peur d'être un docteur à la douzaine*, on voit bien que vous vous efforcez d'être plaisant; mais ce n'est pas le moyen de l'être.

Retranchez-vous donc sur le sérieux, remplissez vos lettres de longues et doctes périodes, citez les Pères, jetez-vous souvent sur les injures, et presque toujours sur les antithèses : vous êtes appelé à ce style, il faut que chacun suive sa vocation.

Je suis, etc.

PREMIÈRE RÉPONSE[1]

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE,

PAR M. DUBOIS.

22 mars 1666.

MONSIEUR,

J'ai lu ce que vous répondez à l'auteur des *Hérésies imaginaires* et des *Visionnaires*. Vous déclarez d'abord que vous ne prenez point de parti entre lui et Desmarêts; je vous déclare aussi que je n'y en prends point, mais je ne veux pas dire, comme vous, que *je laisse à juger au monde lequel des deux est le visionnaire*. Je ne voudrais pas que le monde crût que je ne susse pas faire un jugement si aisé, et que, voyant d'un côté l'auteur des Lettres, qui ne cite que les saints Pères, comme vous le lui reprochez; et de l'autre côté, Desmarêts, qui ne dit que des folies, je ne pusse pas discerner que c'est ce dernier qui est le *visionnaire* et le fanatique. Mais cela ne doit pas vous faire croire que *je prends parti*, puisque c'est, au contraire, une preuve que je n'en prends point, et que je suis seulement pour la vérité.

Je vous dirai donc, sans aucun intérêt particulier, que le monde rit de vous entendre parler si négligemment d'un ouvrage qui a été généralement approuvé, et qui ne pouvait pas manquer de l'être, sous le nom de tant de saints Pères qui le remplissent de leurs plus beaux sentiments. « J'ai lu vos lettres, « dites-vous, avec assez d'indifférence, quelquefois « avec plaisir, quelquefois avec dégoût, selon qu'el- « les me semblaient bien ou mal écrites; » c'est-à-dire, selon que vous étiez de bonne ou de mauvaise humeur. Mais je ne m'arrête point à cela, et je crois que c'est seulement un préambule pour venir à votre but, qui est de venger la *poésie* d'un affront que vous prétendez qu'elle a reçu. *Le crime du poëte*, dites-vous à tout Port-Royal, *vous a irrité contre la poésie*.

Mais, monsieur, s'il se trouvait qu'en effet on ne l'eût point offensée, n'aurait-on pas grand sujet de se moquer des efforts que vous faites pour la défendre? Voyez donc tout à loisir si on peut lui avoir fait quelque outrage, puisqu'on n'a pas seulement parlé d'elle. On n'a pas nommé la *poésie* dans toute la lettre; et tout ce qu'on y dit ne regardant que les poëtes de théâtre, si c'est une injure, elle ne peut offenser que la comédie seulement, et non pas la poésie. Croyez-vous que ce soit la même chose, et prenez-vous ainsi l'espèce pour le genre?

On voit bien dès là que vous êtes un poëte de théâtre, et que vous défendez votre propre cause : car vous auriez vu plus clair dans celle d'un autre, et vous n'auriez pas confondu deux choses qui sont aussi différentes que le bien et le mal. Mais enfin, puisqu'on a seulement parlé des poëtes de théâtre, qu'a-t-on dit contre eux qui puisse vous mettre si fort en colère? On les a appelés *empoisonneurs des âmes;* c'est ce qui vous offense, et je ne sais pourquoi : car jusqu'ici ces poëtes n'ont point accoutumé de s'en offenser. Peut-être avez-vous oublié, en écrivant votre lettre, que la comédie n'a pas d'autre fin que d'inspirer des passions aux spectateurs; et que les

[1] Nous croyons devoir publier les deux réponses suivantes, parce qu'elles sont absolument nécessaires à l'intelligence de la seconde lettre de Racine. Nicole ayant gardé le silence, deux jansénistes zélés osèrent prendre sa défense. Le premier est M. Dubois, connu par quelques traductions de Cicéron, et dont madame de Sévigné parle comme d'un homme d'esprit et d'une agréable conversation. Sa réponse passe pour la meilleure. La seconde est de Barbier d'Aucourt, auteur d'une mauvaise satire contre les tragédies de Racine, et d'une critique assez ingénieuse des *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*.

passions, dans le sentiment même des philosophes païens, sont les maladies et les poisons des âmes.

Au moins apprenez-moi comme il faut agir avec vous : car je vois qu'on vous fâche quand on dit que les poëtes *empoisonnent;* et je crois qu'on vous fâcherait encore davantage, si l'on disait que vous *n'empoisonnez* point, que votre muse est une innocente, qu'elle n'est pas capable de faire aucun mal, qu'elle ne donne pas la moindre tentation, qu'elle ne touche pas seulement le cœur, et qu'elle le laisse dans le même état où elle le trouve.

Ce discours vous devrait flatter bien sensiblement, puisqu'il est tout contraire à celui qui vous a si rudement choqué. Mais, si je ne me trompe, il vous déplaît encore plus que tout ce qu'a pu dire l'auteur des Lettres; et peut-être voudriez-vous à présent ne vous être pas piqué si mal à propos de ce qu'il a dit, que les poëtes de théâtre sont des *empoisonneurs d'âmes.*

Je ne pense pas aussi que ces poëtes s'en offensent, et je crois qu'après vous il n'y en a point qui ne sachent que l'art du théâtre consiste principalement dans la composition de ces *poisons* spirituels. N'ont-ils pas toujours nommé la comédie l'*art de charmer,* et n'ont-ils pas cru, en lui donnant cette qualité, la mettre au-dessus de tous les arts? Ne voit-on pas que leurs ouvrages sont composés d'un mélange agréable d'intrigues, d'intérêts, de passions, et de personnes, où ils ne considèrent point ce qui est véritable, mais seulement ce qui est propre pour toucher les spectateurs, et pour faire couler dans leurs cœurs des passions qui les *empoisonnent,* de telle sorte qu'ils s'oublient eux-mêmes, et qu'ils prennent un intérêt sensible dans des aventures imaginaires?

Mais cet *empoisonnement* des cœurs, qui les rend ou gais, ou tristes, au gré des poëtes, est le plus puissant effet de la comédie; et les poëtes n'ont garde de s'offenser quand on leur dit qu'ils *empoisonnent,* puisque c'est leur dire qu'ils excellent dans leur art, et qu'ils font tout ce qu'ils veulent faire.

Pourquoi donc trouvez-vous si mauvais ce que tous les autres ne trouvent point désagréable? Et pourquoi n'avez-vous pu souffrir que l'auteur des Lettres ait dit, en passant, que les pièces de théâtre sont *horribles, étant considérées selon les principes de la religion chrétienne et les règles de l'Évangile?* Il me semble que la vérité et la politique devaient vous obliger de souffrir cela patiemment. Car enfin, puisque tout le monde sait que l'esprit du christianisme n'agit que pour éteindre les passions, et que l'esprit du théâtre ne travaille qu'à les allumer, quand il arrive que quelqu'un dit un peu rudement que ces deux esprits sont contraires, il est certain que le meilleur pour les poëtes c'est de ne point répondre, afin qu'on ne réplique pas; et de ne point nier, afin qu'on ne prouve pas plus fortement ce qu'on avait seulement proposé.

Est-ce que vous croyez que l'auteur des Lettres ne puisse prouver ce qu'il avance? Pensez-vous que dans l'Évangile, qui condamne jusqu'aux paroles oisives, il ne puisse trouver la condamnation de ces paroles enflammées, de ces accents passionnés, et de ces soupirs ardents qui font le style de la comédie? Et doutez-vous qu'il ne soit bien aisé de faire voir que le christianisme a de l'horreur pour le théâtre, puisque d'ailleurs le théâtre a tant d'horreur pour le christianisme?

L'esprit de pénitence, qui paraît dans l'Évangile, ne fait-il pas peur à ces esprits enjoués qui aiment la comédie? Les vertus des chrétiens, ne sont-ce pas les vices de vos héros? et pourrait-on leur pardonner une patience et une humilité évangéliques? La religion chrétienne, qui règle jusqu'aux désirs et aux pensées, ne condamne-t-elle pas ces vastes projets d'ambition, ces grands desseins de vengeance, et toutes ces aventures d'amour, qui forment les plus belles idées des poëtes? Ne semble-t-il pas aussi que l'on sorte du christianisme, quand on entre à la comédie? On n'y voit que la morale des païens, et l'on n'y entend que le nom des faux dieux.

Je ne veux pas pousser ces raisons plus loin, et ce que j'en ai dit est seulement pour vous faire connaître à quoi vous vous exposez d'écrire contre l'auteur des Lettres, qui peut bien en dire davantage, lui qui sait les Pères, et qui les cite si à propos.

Vous eussiez mieux fait, sans doute, de ne point relever ce qu'il a dit, et de laisser tout tomber sur Desmarêts, à qui on ne pouvait parler moins fortement, puisqu'il est assez *visionnaire* pour dire lui-même qu'il a fait les aventures d'un roman avec l'esprit de la grâce, et pour s'imaginer qu'il peut traiter les mystères de la grâce avec une imagination de roman.

Vous deviez, ce me semble, penser à cela, et prendre garde aussi à qui vous aviez affaire, parce qu'il y a des gens de toute sorte. Ce que vous dites serait bon de poëte à poëte; mais il n'est rien de moins judicieux que de le dire à l'auteur des Lettres, et à ceux que vous joignez avec lui.

Ce sont des *solitaires,* dites-vous, des *austères qui ont quitté le monde;* et parce qu'ils ont écrit cinq ou six mots contre la comédie, vous invectivez aussitôt contre eux, et vous irritez cette austérite chrétienne, qui pourrait vous dire des vérités dont vous seriez peu satisfait.

Je ne comprends point par quelle raison vous avez voulu leur répondre; et il me semble qu'un poëte un peu politique ne les aurait pas seulement entendus.

Est-ce que vous ne voulez pas qu'il soit permis à qui que ce soit de parler mal de la comédie? entreprendrez-vous tous ceux qui ne l'approuveront pas? Vous aurez donc bien des apologies à faire, puisque tous les jours les plus grands prédicateurs la condamnent publiquement aux yeux des chrétiens et à la face des autels.

Mais vous n'avez pas songé à tant de choses, et vous êtes venu dire tout d'un coup : « Qu'est-ce que « les romans et les comédies peuvent avoir de com- « mun avec le jansénisme? » Rien du tout, monsieur : et c'est pourquoi vous ne devez pas trouver fort étrange si le jansénisme n'approuve pas la comédie. Ce n'est pas, après tout, que l'auteur des Lettres ait rien dit que vous ne disiez encore plus fortement; et vous prouvez positivement tout ce qu'il avance, quoique vous ayez dessein de prouver le contraire. Il dit que les poëtes de théâtre ne travaillent pas selon les règles de l'Évangile, et vous soutenez qu'on leur a bâti des temples, dressé des autels, et élevé des statues : il faut donc conclure que les poëtes ont rendu les peuples idolâtres, et qu'eux-mêmes ont été les idoles. Peut-on dire plus fortement qu'ils sont des *empoisonneurs publics*, et que leurs ouvrages sont *horribles*, étant considérés selon les principes de la religion et les règles de l'Évangile?

Tout ce que vous dites ensuite, vos raisonnements, vos comparaisons, vos histoires, et vos railleries, sont des preuves particulières de ce que l'auteur des Lettres n'a dit qu'en général; et il n'y a personne qui n'en pût dire bien davantage, s'il voulait juger des autres poëtes par vous-même.

Que pensez-vous qu'on puisse croire de votre esprit, quand on vous entend parler des saints Pères avec un mépris si outrageant, et quand vous dites à tout Port-Royal : « Qu'est-ce que vous ne trouvez « point dans les Pères? » Comme si les Pères étaient de faux témoins, et qu'ils fussent capables de dire toutes choses. Ils ne disent pourtant pas que la comédie soit une occupation chrétienne, et vous ne trouverez pas non plus dans leurs livres cette manière méprisante dont vous traitez les saints que l'Église honore. Mais vous croyez avoir grande raison, et vous apportez l'exemple de saint Jérôme, comme si ceux de Port-Royal avaient dessein de s'en servir pour justifier une prétendue contradiction dont vous accusez leur conduite. « Vous nous direz, leur dites- « vous, que saint Jérôme a loué Rufin comme le plus « savant homme de son siècle, tant qu'il a été son « ami; et qu'il traita le même Rufin comme le plus « ignorant homme de son siècle, depuis qu'il se fut « jeté dans le parti d'Origène. » Vous devinez mal, ils ne vous diront point cela : ce n'est point leur pensée, c'est la vôtre. Mais quand ils auraient voulu dire une si mauvaise raison et d'une manière si injurieuse à saint Jérôme, vous deviez attendre qu'ils l'eussent dite; et alors vous auriez eu raison de vous railler d'eux, au lieu qu'ils ont sujet de se moquer de vous.

Après ce raisonnement, vous en faites un autre pour justifier la comédie, et il y a plaisir de vous le voir pousser à votre mode. Vous croyez qu'il est invincible; et parce que vous n'en voyez point la réponse, vous ne pouvez concevoir qu'il y en ait. Vous la demandez hardiment à l'auteur des Lettres, comme s'il ne pouvait la donner, et comme s'il était impossible de savoir ce que vous ne savez pas. « Saint Au- « gustin, dites-vous, s'accuse de s'être laissé attendrir « à la comédie : qu'est-ce que vous concluez de là? « direz-vous qu'il ne faut point aller à la comédie? « Mais saint Augustin s'accuse aussi d'avoir pris trop « de plaisir au chant de l'Église. Est-ce à dire qu'il ne « faut point aller à l'église? »

Ce raisonnement prouve invinciblement ce que vous dites, six ou sept lignes plus haut, que vous n'êtes point théologien : on ne peut pas en douter après cela; mais on doutera peut-être si vous êtes chrétien, puisque vous osez comparer le chant de l'Église avec les déclamations du théâtre.

Qui ne sait que la divine psalmodie est une chose si bonne d'elle-même, qu'elle ne peut devenir mauvaise que par le même abus qui rend quelquefois les sacrements mauvais? Et qui ne sait au contraire que la comédie est naturellement si mauvaise, qu'il n'y a point de détour d'intention qui puisse la rendre bonne?

Avec quel esprit avez-vous donc joint deux choses plus contraires que n'étaient l'arche d'alliance et l'idole de Dagon, et qui sont aussi éloignées que le ciel l'est de l'enfer! Quoi! vous comparez l'Église avec le théâtre, les divins cantiques avec les cris des bacchantes, les saintes Écritures avec des discours impudiques, les lumières des prophètes avec des imaginations de poëtes, l'esprit de Dieu avec le démon de la comédie! Ne rougissez-vous pas et ne tremblez-vous pas d'un excès si horrible?

Non, vous n'en êtes pas seulement ému, et votre muse n'a point peur de cette effroyable impiété, ni des effets malheureux qu'elle peut produire. « Nous ne « trouvons pas étrange, dites-vous, que vous damniez « les poëtes : ce qui nous surprend, c'est que vous vou- « lez empêcher les hommes de les honorer. » C'est-à-dire que ce misérable honneur que vous cherchez parmi les hommes vous est plus précieux que votre salut : vous ne trouvez pas étrange qu'on vous damne, et vous ne pouvez souffrir qu'on ne vous estime pas; vous renoncez à la communion des saints, et vous n'aspirez qu'au partage des Sophocle et des Virgile.

Qu'on dise de vous tout ce qu'on voudra, mais qu'on ne dise point que vous n'avez pas *quelques étincelles de ce feu qui échauffa autrefois ces grands génies de l'antiquité;* vous ne craignez point de mourir comme eux, après avoir vécu comme eux; et vous ne pensez pas au misérable état de ces malheureux *génies* que vous regardez avec tant d'envie et d'admiration : ils brûlent perpétuellement où ils sont, et on les loue seulement où ils ne sont pas.

C'est ainsi que les saints Pères en parlent; mais il vous importe peu de ce qu'ils disent : ce ne sont point vos auteurs, et vous ne les citez que pour les accuser. Vous n'avez cité saint Jérôme que pour faire voir qu'il avait l'esprit inégal; vous n'avez cité saint Augustin que pour montrer qu'il avait le cœur trop sensible; et vous ne citez saint Grégoire de Nazianze que pour abuser de son autorité en faveur de la comédie. « Saint Grégoire de Nazianze, dites-vous, n'a « pas fait de difficulté de mettre la passion de Notre-« Seigneur en tragédie. » Mais, quoi qu'il en soit, si vous prétendez vous servir de cet exemple, il faut vous résoudre à passer pour un poëte de la Passion, et à renoncer à toute l'antiquité païenne. Voyez donc ce que vous avez à faire. Voulez-vous quitter ces grands héros? voulez-vous abandonner ces fameuses héroïnes? Si vous ne le faites, saint Grégoire de Nazianze ne fera rien pour vous, et vous l'aurez cité contre vous-même. Si vous ne suivez son exemple, vous ne pouvez employer son autorité, et vous ne sauriez dire que, parce qu'il a fait une tragédie sainte, il vous est permis d'en faire de profanes. Tout ce qu'on peut conclure de là, c'est que la poésie est bonne d'elle-même; qu'elle est capable de servir aux divins mystères, qu'elle peut chanter les louanges de Dieu, et qu'elle serait très-innocente, si les poëtes ne l'avaient point corrompue.

Cette seule raison détruit tous les faux raisonnements que vous faites et que vous concluez, en disant à tous les gens de Port-Royal que *le crime du poëte les a irrités contre la poésie.* On voit bien que vous avez voulu faire une pointe, mais vous l'avez faite de travers; et vous deviez dire, au contraire, que le crime commis contre la poésie les a irrités contre le poëte : car ils n'ont parlé que des poëtes profanes, qui abusent de leur art; et ils n'ont rien dit qui pût offenser la poésie. Ils savent qu'elle n'est point mauvaise de sa nature, et qu'elle est sanctifiée par les prophètes, par les patriarches et par les Pères. David, Salomon, saint Prosper, ont fait des poésies; et à leur exemple, ceux de Port-Royal en ont fait aussi : ils ont mis en vers français les plus augustes mystères de la religion, les plus saintes maximes de la morale chrétienne, les hymnes, les proses, les cantiques de l'Église; et ils ont fait de saints concerts que les fidèles chantent, et que les anges peuvent chanter.

Il n'y a donc point de conséquence ni de proportion de ce qu'ils font avec ce qu'ils condamnent; et c'est vainement que vous tâchez d'y en trouver, et que vous comparez la conduite de M. le Maistre avec celle de Desmarêts. En vérité, vous ne pouviez rien faire de plus contraire à cette gloire que vous poursuivez si ardemment; car quelle estime peut-on avoir pour vous, quand on voit que vous comparez si injustement deux personnes dont les actions sont autant opposées qu'elles le peuvent être?

Tout le monde sait que M. le Maistre a fait des plaidoyers que les jurisconsultes admirent, où l'éloquence défend la justice, où l'Écriture instruit, où les Pères prononcent, où les conciles décident. Et vous comparez ces plaidoyers aux romans de Desmarêts, qu'on ne peut lire sans horreur, où les passions sont toutes nues, et où les vices paraissent effrontément et sans pudeur!

Pour qui pensez-vous passer, et quel jugement croyez-vous qu'on fasse de votre conduite, quand vous offensez tous les juges en comparant le palais avec le théâtre, la jurisprudence avec la comédie, l'histoire avec la fable, et un très-célèbre avocat avec un très-mauvais poëte?

Pouvez-vous dire que M. le Maistre a fait dans sa retraite *tant de traductions des Pères*, et le comparer avec Desmarêts, qui fait gloire de ne rien traduire, et qui ne produit que des visions chimériques? Il faut pourtant que vous acheviez cette comparaison, si odieuse à tout le monde; et parce que Desmarêts avoue des crimes qu'il ne peut nier, vous en accusez aussi M. le Maistre; vous abusez indignement de son humilité, qui lui a fait dire qu'il avait été dans le déréglement, et vous ne prenez pas garde que ce qu'il appelle *déréglement*, c'est ce que vous appelez *souverain bien :* c'est cet honneur du siècle que vous cherchez avec tant de passion, et qu'il a fui avec tant de force. Il s'est dérobé à la gloire du monde qui l'environnait, et il est vrai que pour s'en éloigner davantage, il a fait toutes les actions qui lui sont le plus contraires.

Mais s'il a *bêché la terre*, comme vous dites, avec quel esprit osez-vous en parler comme vous faites? Et quel sentiment pouvez-vous avoir des vertus chrétiennes, puisque vous raillez publiquement ceux qui les pratiquent? Vous parleriez sérieusement et avec éloge de ces anciens Romains qui savaient cultiver la terre et conquérir les provinces, que l'on voyait à la tête d'une armée, après les avoir vus à la queue d'une charrue; et vous vous moquez d'un chrétien qui a *bêché la terre* avec la même main dont il a écrit les Vies des saints et les traductions des Pères. Vous ne sauriez voir sans rire un homme véritablement chré-

tien, véritablement humble, et véritablement savant de cette science qui n'enfle point, qui n'empêchait pas l'Apôtre de travailler de ses mains au même temps qu'il prêchait l'Évangile.

Mais après que vous avez bien raillé d'une *longue et sérieuse pénitence*, vous dites, pour achever votre comparaison, que Desmarêts *a peut-être fait plus que tout cela*. Je voudrais de tout mon cœur le pouvoir dire, mais je me tromperais, et je le démentirais en le disant. Il n'a garde de se repentir d'avoir fait des romans, puisqu'il assure lui-même qu'il les a faits avec l'esprit de Dieu; il proteste, en parlant de son roman [1] en vers, qu'il est rempli de fables impertinentes et de fictions impures; « que Dieu l'a si sen- « siblement assisté pour lui faire finir ce grand ou- « vrage, qu'il n'ose dire en combien peu de temps il « l'a achevé. » Il attribue au Saint-Esprit tous les égarements de son imagination; il prend pour des grâces divines, les corruptions, les profanations, et les violements qu'il fait de la parole divine. Si on le veut croire, ce n'est plus lui qui parle, c'est Dieu qui parle en lui. Il est l'organe des vérités célestes et adorables; c'est un *David*, c'est un *prophète*, c'est un *Michaël*, c'est un *Éliacin*, c'est enfin tout ce qu'un fou s'imagine. Mais il ne se l'imagine pas seulement; il l'écrit, il l'imprime, il le publie, et on le peut voir dans les endroits de ses livres que l'auteur des Lettres a cités.

Si vous aviez fait réflexion sur toutes ces choses, je ne pense pas que vous eussiez pu comparer Desmarêts avec aucun des mortels; il est sans doute incomparable, il le dit lui-même; et s'élevant plus haut que l'Apôtre n'a jamais été, il parle bien plus hardiment que lui des choses divines; il ne s'écrie point : *O altitudo!* Rien ne l'épouvante, et il entre sans crainte dans les mystères incompréhensibles de l'Apocalypse : c'est son livre; il se plaît à dissiper, par ses lumières, les ombres mystérieuses que Dieu a répandues sur ces saintes vérités; et comme avec l'ombre et la lumière on fait toutes sortes de figures, aussi Desmarêts, avec le feu de son imagination et l'obscurité de l'Apocalypse, forme toutes sortes de visions et de fantômes.

C'est ainsi qu'il a fait cette grande armée de *cent quarante-quatre mille personnes*, dont il parle tant dans ses *avis du Saint-Esprit au roi;* et c'est ainsi qu'il a formé toutes ces conceptions chimériques et monstrueuses que l'auteur des Lettres a rapportées, et que vous témoignez avoir lues.

Mais, en vérité, pouvez-vous les avoir lues, et parler de Desmarêts comme vous faites, le défendre publiquement, et inventer pour lui tant de fausses raisons? Ne craignez-vous point qu'on dise que vous êtes un soldat de son armée, et qu'on mette dans le rang de ses visions la comparaison que vous faites de M. le Maistre avec lui? Je vois bien que tout vous est égal, la vérité et le mensonge, la sagesse et la folie, et qu'il n'y a rien de si contraire que vous n'ajustiez dans vos comparaisons.

Pour vos histoires, elles sont poétiques; vous les avez accommodées au théâtre, et il n'y a personne qui ne sache que vous avez changé un cordelier en capucin. Mais cette fausseté, qui est si publiquement reconnue, et qui ôte la vraisemblance à tout le reste, décrédite encore moins votre histoire que la conduite que vous attribuez à la mère Angélique. On voit bien que ce n'est pas elle qui parle, et que cette sainte religieuse était bien éloignée de penser à ce que vous lui faites dire dans un conte si ridicule : aussi n'empêcherez-vous jamais, par de telles suppositions, qu'il ne soit véritable que tous les religieux ont toujours été bien reçus à Port-Royal; et l'on n'a que trop de témoins de la charité et de la générosité avec laquelle on y a reçu les jésuites, même dans un temps où il semblait qu'ils n'y étaient venus que pour voir les marques funestes des maux qu'ils y ont faits, et pour insulter à l'affliction de ces pauvres filles. On ne peut pas demander une plus grande preuve de l'hospitalité de Port-Royal, ni souhaiter une conviction plus forte de la fausseté de votre histoire. Je ne pense pas aussi que vous l'avez dite pour la faire croire, mais seulement pour faire rire; et vous n'avez été trompé qu'en ce que vous croyiez qu'on rirait de l'histoire, et qu'on ne rit que de celui qui l'a inventée.

On jugera si vos reproches sont plus raisonnables : voici le plus grand que vous faites à ceux de Port-Royal, et par lequel vous prétendez les rendre coupables des mêmes choses qu'ils condamnent dans les poëtes de théâtre. « De quoi vous êtes-vous avisés, « leur dites-vous, de mettre en français les comédies « de Térence? » Ils se sont avisés, monsieur, d'instruire la jeunesse dans la langue latine, qui est nécessaire pour les plus justes emplois des hommes, et de donner aux enfants une traduction pure et chaste d'un auteur qui excelle dans la pureté de cette langue. Mais vous-même, *de quoi vous êtes-vous avisé* de leur reprocher cette traduction plutôt que celle des autres livres de grammaire qu'ils ont donnés au public, puisqu'ils ont tous une même fin, qui est l'instruction des enfants, et qu'ils viennent tous d'un même principe, qui est la charité?

Vous voulez abuser du mot de *comédies*, et confondre celui qui les fait pour le théâtre, avec celui qui les traduit seulement pour les écoles; mais il y a tant de différence entre eux, qu'on ne peut pas tirer de conséquence de l'un à l'autre. Le traducteur n'a dans

[1] *Clovis, ou la France chrétienne*, etc.

l'esprit que des règles de grammaire qui ne sont point mauvaises par elles-mêmes, et qu'un bon dessein peut rendre très-bonnes; mais le poëte a bien d'autres idées dans l'imagination : il sent toutes les passions qu'il conçoit, et il s'efforce même de les sentir, afin de les mieux concevoir; il s'échauffe, il s'emporte, il se flatte, il s'offense et se passionne jusqu'à sortir de lui-même pour entrer dans le sentiment des personnes qu'il représente; il est quelquefois Turc, quelquefois Maure, tantôt homme, tantôt femme, et il ne quitte une passion que pour en prendre une autre; de l'amour il tombe dans la haine, de la colère il passe à la vengeance, et toujours il veut faire sentir aux autres les mouvements qu'il souffre lui-même; il est fâché quand il ne réussit pas dans ce malheureux dessein; et il s'attriste du mal qu'il n'a pas fait.

Quelquefois ses vers peuvent être assez innocents; mais la volonté du poëte est toujours criminelle; les vers n'ont pas toujours assez de charme pour *empoisonner,* mais le poëte veut toujours qu'ils *empoisonnent;* il veut toujours que l'action soit passionnée, et qu'elle excite du trouble dans le cœur des spectateurs.

Quel rapport trouvez-vous donc entre un poëte de théâtre et le traducteur de Térence? L'un traduit un auteur pour l'instruction des enfants, qui est un bien nécessaire; l'autre fait des comédies, dont la meilleure qualité est d'être inutiles. L'un travaille à éclaircir la langue de l'Église, l'autre enseigne à parler le langage des fables et des idolâtres; l'un ôte tout le poison que les païens ont mis dans leurs comédies, l'autre en compose de nouvelles, et tâche d'y mettre de nouveaux poisons; l'un enfin fait un sacrifice à Dieu en travaillant utilement pour le bien de l'État et de l'Église, et l'autre fait un sacrifice au démon, comme dit saint Augustin, en lui donnant des armes pour perdre les âmes. Cependant vous égalez ces deux esprits; vous ne mettez point de différence entre leurs ouvrages, et vous obligez toutes les personnes justes de vous dire, avec saint Jérôme, qu'il n'est rien de plus honteux que de confondre ce qui se fait pour le plaisir inutile des hommes, avec ce qui se fait pour l'instruction des enfants : *et quod in pueris necessitatis est, crimen in se facere voluptatis.*

Reconnaissez donc, monsieur, que la traduction de Térence est bien différente des comédies de Desmarêts, et qu'une traduction si pure, qui est une preuve de doctrine et un effet de charité, ne saurait jamais être un fondement raisonnable du reproche que vous faites à ceux que vous attaquez.

Mais vous les accusez encore avec plus d'injustice et plus d'imprudence, quand vous leur dites : « En « combien de façons avez-vous conté l'histoire du « pape Honorius? » N'est-ce pas là un reproche bien judicieux? vous ne dites point que cette histoire soit fausse, vous ne dites point qu'ils la rapportent mal, et vous les accusez seulement de l'avoir souvent rapportée. Mais je vous demande qui est le plus coupable, ou celui qui prêche toujours la vérité, ou celui qui résiste toujours à la vérité. Et qui doit-on accuser, ou le Port-Royal, qui a dit tant de fois une histoire véritable, ou les ennemis du Port-Royal, qui n'ont jamais répondu à cette histoire, et qui bien souvent ont fait semblant de ne la pas entendre?

N'est-ce point cette surdité politique que vous trouvez si admirable dans les jésuites, et qui vous fait dire : « J'admirais en secret la conduite de ces « pères, qui vous ont fait prendre le change, et qui « ne sont plus maintenant que les spectateurs de vos « querelles? » On ne peut pas vous répondre plus doucement, qu'en disant qu'il est très-faux que les jésuites aient fait prendre le change à Port-Royal, et qu'au contraire le Port-Royal a toujours eu une constance invincible en défendant la vérité contre tous ceux qui l'attaquent. Que si depuis quelque temps les écrits ne s'adressent pas directement aux jésuites, et s'ils ne sont plus, comme vous dites, que les spectateurs du combat, c'est parce qu'on les a mis hors d'état de combattre. On a ruiné leur dessein; on a renversé leurs prétentions; on a découvert leur secret; on a éclairci leurs équivoques; on les a enfin réduits à ne plus répondre; et assurément vous n'avez rien à reprocher au Port-Royal de ce côté-là.

Vous tournez d'un autre; et vous dites à l'auteur des *Imaginaires* qu'il a affecté le style des *Provinciales.* C'est par là que vous commencez et que vous finissez votre lettre. « Vous prétendiez, lui dites-« vous, prendre la place de l'auteur des Petites Let-« tres. Je vois bien que vous voulez attraper ce genre « d'écrire; mais cet enjouement n'est point du tout « votre caractère. » Je ne vous réponds pas, ce que tout le monde sait, que les sujets sont bien différents, et qu'un enjouement perpétuel serait peut-être un aussi grand défaut dans les *Imaginaires,* comme il est une grande grâce dans les *Provinciales.* Je vous demande seulement pourquoi vous jugez des intentions d'un auteur, qui vous sont cachées, et pourquoi vous n'avez pas voulu juger des actions et des livres de Desmarêts, qui sont visibles à tout le monde. Ce ne peut être que par une raison fort mauvaise pour vous; n'obligez personne à la découvrir, et ne dites point de vous-même que l'auteur des Lettres a voulu écrire comme M. Pascal. Il n'a voulu faire que ce qu'il a fait; il a voulu convaincre ses lecteurs de la fausseté d'une prétendue hérésie, et il les a convaincus d'une manière qui, sans comparaison, est forte, évidente, agréable et très-facile.

On peut en juger par les efforts que vous avez faits contre lui, puisque vous avez été chercher des railleries jusque dans l'Écriture sainte. « Jetez-vous sur « les injures, lui dites-vous, vous êtes appelé à ce « style, et il faut que chacun suive sa vocation. » Vous pensez donc que la vocation porte au mal et aux injures! La Sorbonne dirait assurément que c'est une erreur; mais pour moi, je dis seulement que c'est une mauvaise raillerie, et peut-être que vous serez plus touché d'avoir fait un mensonge ridicule, que d'avoir outragé la vérité.

Il paraît assez, par la profession que vous faites, et par la manière dont vous écrivez, que vous craignez moins d'offenser Dieu que de ne plaire pas aux hommes; puisque, pour flatter la passion de quelques-uns, vous vous moquez de l'Écriture, des conciles des saints Pères, et des personnes qui tâchent d'imiter leurs vertus.

Pour justifier la comédie, qui est une source de corruption, vous raillez la pénitence, qui est le principe de la vie spirituelle; vous riez de l'humilité, que saint Bernard appelle la vertu de Jésus-Christ; et vous parlez avec une vanité de païen des actions les plus saintes, et des ouvrages les plus chrétiens. Vous pensez qu'en nommant seulement les livres de Port-Royal, vous les avez entièrement détruits; et vous croyez avoir suffisamment répondu à tous les anciens conciles, en disant seulement qu'ils ne sont pas nouveaux.

Désabusez-vous, monsieur, et ne vous imaginez point que le monde soit assez injuste pour juger selon votre passion : il n'y a personne, au contraire, qui n'ait horreur de voir que votre haine va déterrer les morts, et outrager lâchement la mémoire de M. le Maistre et de la mère Angélique par des railleries méprisantes et des calomnies ridicules.

Mais quoi que vous disiez contre des personnes d'un mérite si connu dans le monde et dans l'Église, ce sera par leur vertu qu'on jugera de vos discours; on joindra le mépris que vous avez pour elles avec les abus que vous avez faits de l'Écriture et des saints Pères; et l'on verra qu'il faut que vous soyez étrangement passionné, et que ceux contre qui vous écrivez soient bien innocents, puisque vous n'avez pu les accuser sans vous railler de ce qu'il y a de plus saint dans la religion, et de plus inviolable parmi les hommes, et sans blesser en même temps la raison, la justice, l'innocence et la piété.

SECONDE RÉPONSE

PAR M. BARBIER D'AUCOURT[1].

1er avril 1666.

MONSIEUR,

Je ne sais si l'auteur des *Hérésies imaginaires* jugera à propos de vous faire réponse. Je connais des gens qui auraient sujet de se plaindre s'il le faisait. Ils ont souffert avec patience qu'on ait répondu à M. Desmarêts, et je ne m'en étonne pas : un prophète mérite quelque préférence. Mais vous, monsieur, qui n'avez pas encore prophétisé, il y aurait de l'injustice à vous traiter mieux qu'on ne les a traités. Pour moi, qui ne suis point de Port-Royal, et qui n'ai de part à tout ceci qu'autant que j'y en veux prendre, je crois que, sans vous faire d'affaire avec le père du Bosc, ni avec M. de Marandé, je vous puis dire un mot sur le sujet de votre lettre. J'espère que cela ne sera pas inutile pour en faire connaître le prix. Le monde passe quelquefois trop légèrement sur les choses : il est bon de les lui faire remarquer.

Vous avez grand soin, pour vous mettre bien dans l'esprit du lecteur, de l'avertir, avant toutes choses, que vous *ne prenez point le parti* de M. Desmarêts. C'est fort prudemment fait. Vous avez bien senti qu'il n'y a pas d'honneur à gagner. Il commence à être connu dans le monde, et vous savez ce qu'on en a dit en assez bon lieu. Mais, sans mentir, cette prudence ne dure guère. Et comment peut-on dire, dans les trois premières lignes d'une lettre, qu'on ne se déclare point pour Desmarêts, et qu'on laisse à juger au monde lequel est le *visionnaire* de lui ou de l'auteur des *Imaginaires?* En vérité, tout homme qui peut parler de cette sorte est bien déclaré.

Cela n'était pas difficile à voir; mais l'envie de dire un bon mot vous a emporté; et cette manière de dire à celui que vous attaquez qu'il est un *visionnaire*, vous a paru si heureuse et si galante, que vous n'avez su vous retenir.

Mais, monsieur, croyez-vous qu'il n'y ait qu'à dire des injures aux gens, et ne savez-vous pas qu'il y a un choix d'injures comme de louanges; qu'il faut que les unes et les autres conviennent, et qu'il n'y a rien de si misérable que de les appliquer au hasard? On a pu traiter Desmarêts de *visionnaire*, parce qu'il est reconnu pour tel, et qu'il a eu soin d'en donner d'assez belles marques. Vous voudriez bien lui faire avoir sa revanche, mais la voie que

[1] Jean Barbier, qui depuis ajouta à son nom celui de d'Aucourt, était alors un jeune avocat dont la plume était estimée, et qui écrivait en faveur de Port-Royal, par haine pour les jésuites. Huit ans après cette lettre, il fit une méchante satire en vers sur l'*Iphigénie* de Racine. Il fut reçu à l'Académie française en 1683, et mourut en 1694. (*Anon.*)

vous prenez ne vous réussira pas; on dira que vous ne vous connaissez pas en *visionnaires*, et que si jamais vous le devenez, il y a sujet de craindre que vous ne le soyez longtemps avant que de vous en apercevoir. Tout le monde convient, jusques aux ennemis de Port-Royal, et aux jésuites mêmes, que l'auteur des *Imaginaires* n'a rien qui ressente la *vision*. On ne s'est encore guère avisé de l'attaquer sur cela; et ceux mêmes qui l'ont accusé d'hérésie se sont bien gardés de l'accuser d'extravagance; car, en matière d'hérésie, il est plus aisé d'en faire accroire, et surtout quand il s'agit d'une hérésie aussi mince et aussi difficile à apercevoir que celle qu'on reproche aux jansénistes. Il y a peu de gens capables de démêler les choses : on dispute, on embrouille; l'accusateur se sauve dans l'obscurité. Mais, en matière de folie, dès qu'il y a une accusation formée, il est sûr qu'il y aura quelqu'un de condamné. Le monde s'y connaît, il juge, il fait justice; mais il veut des preuves, et des preuves qui concluent : sinon, votre accusation sans preuve devient une preuve contre vous.

Vous voilà donc, monsieur, réduit à la nécessité de prouver ce que vous avez avancé contre l'auteur des *Imaginaires :* autrement vous voyez bien où cela va, et vous n'en serez pas quitte pour dire que vous n'avez point jugé, que vous vous êtes contenté de laisser à juger aux autres, et que vous n'avez point appliqué les règles que vous voulez qu'on établisse. Le monde entend ce langage; et si vous n'avez que cela pour vous sauver, je vous tiens en grand danger.

Mais ce n'est pas votre manière que d'entrer dans le détail, et de vous embarrasser à chercher des preuves; et cela est aisé à voir, quand vous dites à l'auteur des *Imaginaires* que vous avez lu ses Lettres *tantôt avec plaisir, tantôt avec dégoût, selon qu'elles vous semblaient bien ou mal écrites*. Je vois bien ce que vous voulez qu'on entende par là, c'est-à-dire que vous louez ce qu'il y a de bon, et que vous blâmez ce qu'il y a de mauvais. Cette sorte de critique est fort prudente : tant que vous parlerez comme cela, vous ne vous commettrez point. Toutefois vous prenez courage, et pour faire voir que vous êtes homme de bon goût, et que vous vous y connaissez, vous vous avancez jusqu'à dire qu'il y a grande différence entre les *Imaginaires* et les *Lettres au Provincial*. Voilà un grand effort de jugement, et qui vous a bien coûté. Mais encore, monsieur, ne nous direz-vous rien de plus précis, et ne marquerez-vous point ce que vous trouvez à redire dans les *Imaginaires?* Vous nous le faites attendre longtemps, et vous ne vous expliquez là-dessus que vers la fin de votre lettre. Mais enfin vous faites bien voir que vous savez approfondir quand il vous plaît. Veut-on donc savoir ce qu'il y a de mauvais dans les lettres de l'*Hérésie imaginaire?* Le voici : c'est « que les bons « mots des *Chamillardes* ne sont d'ordinaire que de « basses allusions, comme quand on dit que le *grand* « *O de M. Chamillard n'est qu'un* 0 *en chiffre*, et « qu'il ne doit pas suivre le grand nombre, *de peur* « *d'être un docteur à la douzaine.* » Il n'y a personne qui n'y fût attrapé, et on ne se serait jamais avisé qu'on pût prouver qu'il y a trop de pointes dans les épigrammes de Catulle, parce que celles de Martial en sont pleines. Quoi donc! monsieur, est-il possible que vous n'ayez pas connu la différence qu'il y a des *Imaginaires* aux *Chamillardes?* et comment avez-vous pu croire qu'elles fussent du même auteur, et même que ces dernières vinssent de Port-Royal? Faut-il donc que vous soyez si malheureux que tous les efforts que vous avez faits contre les *Imaginaires* se réduisent à faire voir que vous n'êtes pas capable de connaître une différence aussi visible et aussi marquée que celle-là? Je ne sais si cela ne ferait point entrer les gens en soupçon sur les louanges que vous donnez aux *Provinciales* : on croira que vous les louez sur la foi d'autrui, et que vous seriez peut-être aussi embarrassé à en marquer les beautés que vous avez été peu heureux à trouver les défauts des *Imaginaires*. Quiconque aura bien senti les grâces des premières aimera celles-ci, et verra bien que s'il y a quelque chose qui se puisse soutenir auprès des *Provinciales*, ce sont les *Imaginaires*.

Il est certain que les *Petites Lettres* sont inimitables; il y a des grâces, des finesses, des délicatesses qu'on ne saurait assez admirer : mais il est vrai aussi qu'il n'y a jamais eu de sujet plus heureux que celui de M. Pascal. On n'en trouve pas toujours qui soient capables de ces sortes d'agréments; et quoique ce soit une extravagance insigne que de prétendre qu'on soit obligé à la créance intérieure du fait de Jansénius, et qu'on puisse traiter comme hérétiques ceux qui n'en sont point persuadés, cela ne se fait pas sentir, et ne divertit pas comme les décisions des casuistes. C'est une grande faute de jugement que de demander partout le même caractère et le même air; et c'est avec beaucoup de raison que l'auteur des *Imaginaires*, bien loin de *vouloir attraper ce genre d'écrire*, comme vous le lui reprochez à perte de vue, a pris une manière plus grave et plus sérieuse. Cependant, lorsqu'il lui tombe quelque chose entre les mains qui mérite d'être joué, peut-on s'y prendre plus finement, et y donner un meilleur tour? Et quelque sujet qui se présente, peut-on démêler les choses embrouillées avec plus d'adresse et de netteté? peut-on mieux mettre les vérités dans leur jour? peut-on mieux pénétrer les replis du cœur humain, et en mieux faire connaître les ruses?

Je ne prétends pas marquer tout ce qu'il y a de beau dans les lettres de l'*Hérésie imaginaire;* cela serait fort superflu pour les gens qui ont le goût bon, et fort peu utile pour les autres : et pour vous, monsieur, je ne sais si vous en profiteriez. C'est une mauvaise marque de finesse de sentiment que d'avoir confondu les *Chamillardes* avec les *Imaginaires*, et les *Enluminures* avec l'*Onguent à la brûlure;* et si vous avez eu si peu de discernement en cela, il est difficile que vous en ayez beaucoup en d'autres choses.

D'ailleurs je crois qu'on aurait de la peine à vous faire entendre raison sur le sujet de l'auteur des *Imaginaires :* il vous a touché par où vous étiez le plus sensible. Le moyen de souffrir que l'on maltraite aussi impunément les faiseurs de romans et les poëtes de théâtre! Il est aisé à voir que vous plaidez votre propre cause, et que ce que vous dites sur ce sujet ne vous a guère coûté : cette tirade d'éloquence, ou plutôt ce lieu commun de deux pages, représentent parfaitement un poëte qui se fâche; mais encore est-il bon de savoir pourquoi. Dites-nous donc, monsieur, prétendez-vous que les faiseurs de romans et de comédies soient des gens de grande édification parmi les chrétiens? Croyez-vous que la lecture de leurs ouvrages soit fort propre à faire mourir en nous le vieil homme, à éteindre les passions, et à les soumettre à la raison? Il me semble qu'eux-mêmes s'en expliquent assez, et qu'ils font consister tout leur art et toute leur industrie à toucher l'âme, à l'attendrir, à imprimer dans le cœur de leurs lecteurs toutes les passions qu'ils peignent dans les personnes qu'ils représentent, c'est-à-dire, à rendre semblables à leurs héros ceux qui doivent regarder Jésus-Christ comme leur modèle, et se rendre semblables à lui. Si ce n'est là tout le contraire de l'Évangile, j'avoue que je ne m'y connais pas; et il faut entendre la religion comme Desmarêts entend l'Apocalypse, pour trouver mauvais qu'un théologien, étant obligé de parler sur cette matière, appelle ces gens-là des *empoisonneurs publics*, et tâche de donner aux chrétiens de l'horreur pour leurs ouvrages.

Mais bien loin que cela les offense, n'y trouvent-ils pas même quelque chose qui les flatte? et n'est-ce pas les louer selon leur goût que de leur reprocher de faire ce qu'ils prétendent? Les injures n'offensent que lorsqu'elles nous exposent au mépris ou des autres, ou de nous-mêmes. Or personne ne croit qu'on ait le droit de le mépriser, ni ne se méprise soi-même, pour prêcher contre des règles contraires à celles qu'il s'est proposé de suivre. Ainsi nous voyons que ceux qui cherchent à s'agrandir dans le monde ne s'offensent point des injures que leur disent les philosophes contemplatifs qui prêchent la vie retirée : ils les regardent dans un ordre dont ils ne sont pas, et où l'on juge autrement des choses.

Voilà donc les bons poëtes hors d'intérêt. Les autres devraient prendre peu de part à cette injure : car ils n'*empoisonnent* guère; ils ne sont coupables que par l'intention. Cependant ils murmurent, par un secret dépit, de voir qu'ils n'ont part qu'à la malédiction du péché, et qu'ils n'en recueillent point le fruit : on les reconnaît par là; et je crois qu'on peut presque établir pour règle que dès qu'on en voit quelqu'un qui fait ces sortes de plaintes, on peut lire ses ouvrages en sûreté de conscience.

Que s'il y a quelque gloire à bien faire des comédies et des romans, comme il peut y en avoir, en mettant le christianisme à part, et à ne considérer que cette malheureuse gloire que les hommes reçoivent les uns des autres, et qui est si contraire à l'esprit de la foi, selon les paroles de Jésus-Christ, l'auteur des *Imaginaires* ne veut point la ravir à ceux à qui elle est due; quoiqu'à dire vrai cette gloire consiste plutôt à se connaître à ces choses et à être capable de les faire, qu'à les faire effectivement : elle ne mérite pas qu'on y emploie son temps et son travail; et s'il était permis d'agir pour la gloire, ce n'est pas celle-là qu'il faudrait se proposer. La véritable gloire, s'il y en a parmi les hommes, est attachée à des occupations plus sérieuses et plus importantes : car ils ont eu cette justice de régler les récompenses selon l'utilité des emplois, et ils savent bien faire la différence de ceux qui leur procurent des biens réels et solides, de ceux qui ne contribuent qu'à leur divertissement. C'est ce qu'a voulu dire l'auteur des *Imaginaires*, quand il a dit que cette occupation était peu *honorable*, même devant les hommes.

Mais enfin il n'empêche pas qu'on ne connaisse ce qu'il y a de beau dans les ouvrages de Sophocle, d'Euripide, de Térence et de Corneille, et qu'on ne l'estime son prix : on peut même dire qu'il s'y connaît, qu'il sait les règles par où il en faut juger. Il n'ignore pas que ce qu'il y a de plus fin dans l'éloquence, les grâces les plus naturelles, les manières les plus tendres et les plus capables de toucher, se trouvent dans ces sortes d'ouvrages; mais c'est pour cela même qu'ils sont plus dangereux. Plus ceux qui les composent sont habiles, plus on a droit de les traiter d'*empoisonneurs;* et plus vous vous efforcez de les louer, plus vous les rendez dignes de ce reproche.

Que voulez-vous donc dire, et que prétendez-vous par cette grande exagération qui fait la moitié de votre lettre? Que signifient tous ces beaux traits? « Que « les romans et les comédies n'ont rien de commun « avec le jansénisme; qu'on se doit contenter de « donner les rangs en l'autre monde, sans régler les « récompenses de celui-ci; qu'on ne doit point en- « vier à ceux qui s'amusent à ces bagatelles, de mi-

« sérables honneurs auxquels on a renoncé, » etc. pour ne rien dire du reste : car il faudrait tout copier. En vérité, le zèle de la poésie vous emporte : il est dangereux de s'y laisser aller; on n'en revient pas comme on veut, cela n'aide pas à penser juste, et toute votre lettre se ressent de cette émotion qui vous a pris dès le commencement : car, dites-moi, monsieur, à quoi songez-vous, quand vous avancez que si l'on concluait « qu'il ne faut pas aller à la « comédie, parce que saint Augustin s'accuse de s'y « être laissé attendrir, il faudrait aussi conclure, de « ce que le même saint s'accuse d'avoir trop pris de « plaisir aux chants de l'Église, qu'il ne faut plus « aller à l'église? » Quoi! s'il faut quitter les choses qui sont mauvaises, et dont nous ne saurions faire un bon usage, faut-il aussi quitter les bonnes, parce que nous en pouvons faire un mauvais? Est-ce ainsi que vous raisonnez ? Mais si cette fougue n'est pas heureuse pour le raisonnement, au moins elle sert à embellir les histoires, et il est aisé de connaître celles qui ont passé par les mains de ceux qui savent faire des desseins de romans.

On voit bien que vous avez travaillé sur celle des deux capucins. Mais ce n'est pas assez : il est juste que chacun profite de ce qui lui appartient, et que le monde sache ce qu'il y a de votre invention dans le récit de cette aventure. Je ne vous déroberai rien; ce qui n'est point de vous est fort peu de chose, et vous allez être fort bien partagé.

Il est vrai (car j'ai eu soin de m'en informer) que deux capucins, dont l'un était parent de M. de Bagnols, vinrent un jour à Port-Royal demander l'hospitalité. On en donna avis à la mère Angélique; et comme on lui demanda si l'on ne leur ferait point quelque réception extraordinaire, à cause de M. de Bagnols, elle répondit qu'on ne devait rien ajouter pour cela à la manière dont on avait accoutumé de recevoir les religieux, et que M. de Bagnols ne voulait point qu'en sa considération on changeât, même dans les moindres choses, les pratiques du monastère.

Voilà, monsieur, comment la chose se passa : de sorte que cette imagination que l'un de ces capucins fût le père Maillard ou Mulart; cet empressement avec lequel la mère Angélique *court au parloir;* ce *cidre* et ce *pain des valets* mis à la place du *pain blanc et du vin des messieurs;* cette reconnaissance du prétendu père Maillard en disant la messe; tout cela est de votre crû, sans compter l'application des proverbes et les autres gentillesses de la narration.

Cela ne va pas mal pour une petite histoire, et sur ce pied-là, du moindre sujet du monde vous feriez un fort gros roman. Ce que j'y trouve à redire est que la vraisemblance n'est pas tout à fait bien gardée, et qu'il eût été difficile qu'à Port-Royal, où l'on était bien averti que c'était le père Mulart, cordelier, qui avait sollicité à Rome la constitution du pape Innocent X contre les cinq propositions, on eût pu prendre un capucin pour cet homme-là. Mais vous n'y regardez pas de si près, et d'ailleurs c'est là tout le nœud de l'affaire. Car si ce capucin ne passe tantôt pour le père Mulart et tantôt pour le parent de M. de Bagnols; et si, selon cela, on ne lui fait boire tantôt du *cidre*, tantôt du *vin des messieurs*, à quoi aboutira l'histoire? Il faut songer à tout. Vous aviez besoin de quelque chose qui prouvât « qu'on a vu de tout temps ceux de Port-Royal « louer et blâmer le même homme, selon qu'ils « étaient contents ou mal satisfaits de lui. » Car, en vérité, l'exemple de Desmarêts ne suffisait pas. Et si vous prétendez qu'on l'ait loué pour une simple excuse de civilité que lui fait M. Pascal, d'avoir cru qu'il était l'auteur des apologies des jésuites, vous n'êtes pas difficile en panégyrique.

Pour l'histoire du volume de *Clélie*, peut-être qu'en réduisant tous les solitaires à un seul, qui même n'était pas de ceux qu'on pouvait appeler de ce nom-là; et le plaisir que vous supposez qu'ils prirent à se voir traiter d'*illustres*, à la complaisance qu'il ne put se défendre d'avoir pour un de ses amis qui lui envoya ce livre, et qui l'obligea de voir l'endroit dont il s'agit : peut-être, dis-je, que cette histoire approcherait de la vérité; mais je ne vois pas qu'en cet état-là elle vous pût servir de grand'chose.

Que vous reste-t-il donc qui puisse donner quelque couleur aux reproches que vous faites à ceux de Port-Royal, de ne juger des choses que selon leur intérêt? « On a bien souffert, dites-vous, que M. le « Maistre ait fait des traductions et des livres sur la « matière de la grâce, et on trouve étrange que Des- « marêts en fasse sur des matières de la religion ? » Sans mentir, la comparaison est bien choisie! M. le Maistre, après avoir passé plusieurs années dans une grande retraite, et dans la pratique de plusieurs exercices de pénitence et de piété chrétienne, et après avoir joint à ses talents naturels des connaissances qui le rendaient très-capable d'écrire sur les plus grandes vérités de la religion, ne s'en est pas toutefois jugé digne, par cette même humilité qui fait qu'il s'accuse de déréglement, quoique, même avant sa retraite, sa vie eût toujours été fort réglée. Il n'a jamais écrit sur les matières de la grâce, et n'a rien entrepris que de simples traductions et des histoires pieuses. Et Desmarêts, après avoir passé sa vie à faire des romans et des comédies, a sauté tout d'un coup jusqu'au plus haut degré de la contemplation et de la spiritualité la plus fine. Et sur le témoignage qu'il a rendu lui-même qu'il était envoyé pour donner

aux hommes l'intelligence des mystères, il a commencé à se mettre en possession du titre et du ministère de prophète, à établir le nouvel ordre des victimes, à leur donner des règles de sa nouvelle théologie mystique; enfin, à débiter cet amas et ce mélange horrible de profanations et d'extravagances qui paraissent dans ses ouvrages. Que dites-vous de ce parallèle? Trouvez-vous que cette réserve et cette modestie si chrétienne de M. le Maistre soit fort propre pour autoriser les égarements de Desmarêts? Je ne sais s'il vous saura bon gré de vous être avisé de cette comparaison. Il faut qu'il ait soin de se tenir toujours dans cette élévation de l'ordre prophétique, pour n'en pas sentir le mauvais effet; et pour peu qu'il voulût revenir à la condition des autres hommes, il verrait que c'est un mauvais lustre pour lui que M. le Maistre.

Vous voyez donc, monsieur, que vous ne faites rien moins que ce que vous prétendez : et je ne pense pas que personne demeure convaincu, sur l'histoire des deux capucins, sur les louanges qu'on a données à M. Desmarêts, ni sur l'exemple de M. le Maistre, que ceux de Port-Royal ne jugent que selon leurs intérêts. Votre première saillie vous a mis en malheur. Quand on est échauffé, on s'éblouit soi-même de ce qu'on écrit; et l'on se persuade aisément que les choses sont bien prouvées, pourvu qu'elles soient soutenues d'amplifications et de lieux communs. Pour cela, vous vous en servez admirablement. Peut-on rien voir de mieux poussé que celui-ci : « Qu'une femme fût dans « le désordre, qu'un homme fût dans la débauche; « s'ils se disaient de vos amis, vous espériez toujours « de leur salut : s'ils vous étaient peu favorables, « quelque vertueux qu'ils fussent, vous appréhendiez « toujours le jugement de Dieu pour eux. Ce n'était « pas assez, pour être savant, d'avoir étudié toute sa « vie, d'avoir lu tous les auteurs; il fallait avoir lu « Jansénius, et n'y point avoir lu les propositions. »

Il ne manque rien à cela que d'être vrai. Mais nous en parlons bien à notre aise, nous qui le regardons de sang-froid. Si nous étions piqués au jeu, et que nous nous sentissions enveloppés dans la disgrâce commune des poëtes de théâtre et des faiseurs de romans, cela nous paraîtrait comme une démonstration de mathématiques. L'imagination change terriblement les objets. Quand on est plein de la douleur d'une telle injure, il n'est pas aisé de s'en défaire. On a beau parler d'autre chose, on ne songe qu'à celle-là, et l'on y revient toujours. Y a-t-il rien de plus naturel que cette demande, qui sort de la plénitude de votre cœur : *Enfin que faut-il que nous lisions, si ces sortes d'ouvrages sont défendus?* Il n'y a personne qui ne crût que c'est là la conclusion d'un discours qu'on aurait fait pour soutenir qu'il est permis de lire des romans et des comédies. Point du tout; il ne s'agit point de cela. Mais c'est un cœur pressé qui se décharge, et qui fait tout venir à propos.

Cette question me fait souvenir de ce qu'un homme disait à un évêque qui ne voulait pas le recevoir aux ordres : « Que voulez-vous donc que je fasse, mon- « seigneur? que j'aille voler sur les grands chemins? » Cet homme ne connaissait que deux conditions dans le monde, celle de *prêtre* et celle de *voleur de grands chemins*. Et vous, vous ne connaissez qu'une sorte de plaisir dans la vie, la lecture des romans et des comédies. Mon Dieu! monsieur, qu'il me semble que vous auriez de choses à faire avant que de songer à lire des romans! Mais vous avez pris votre parti, et il y a grande apparence que vous n'en reviendrez pas sitôt. Je vois à peu près ce qu'il vous faut, et je ne m'étonne pas si les *Disquisitions* et les *Dissertations* vous ennuient. Vous n'avez pas besoin d'une fort grande soumission pour vous rapporter de tout cela au pape et au clergé de France. Ce n'est pas là ce qui vous intéresse. Vous trouverez bon tout ce que fera l'auteur des *Imaginaires;* vous lui donnez tout pouvoir; et vous lui abandonnez même M. Desmarêts, pourvu qu'*il ne lui porte point de coups qui puissent retomber sur les autres* (car c'est là ce qui vous tient au cœur), et qu'il vous laisse jouir en paix de cette *petite étincelle du feu qui échauffa autrefois les grands génies de l'antiquité*, qui vous est tombé en partage.

Mais, monsieur, il semble qu'un homme aussi tendre et aussi sensible que vous l'êtes ne devrait songer qu'à vivre doucement, et à éviter les rencontres fâcheuses. Et comment est-ce que vous n'avez pas mieux aimé dissimuler la part que vous auriez pu prendre à l'injure commune, que de vous mettre au hasard de vous attirer une querelle particulière? Cependant vous ne vous contentez pas d'attaquer celui dont vous croyez avoir sujet de vous plaindre : vous étendez votre ressentiment contre tous ceux qui ont quelque liaison avec lui. Il semble qu'ils soient en communauté de péchés, et qu'en faisant le procès au premier qui se présente, on le fait à tous.

Voudriez-vous répondre comme cela pour tous vos confrères, et n'auriez-vous point assez de votre iniquité à porter? Il est vrai que si vous ne vous étiez avisé de cet expédient, votre lettre aurait été un peu courte. Il a fallu mettre tous les jansénistes en un, et même avoir recours à des choses où ils n'ont point de part, pour trouver de quoi la grossir. Encore, avec tout cela, n'avez-vous pas eu grand'chose à dire; et peut-être qu'après avoir bien tout considéré on trouvera que vous n'avez rien dit. Vous voyez bien à quoi se réduit ce que nous avons vu de votre lettre jusqu'ici. Et croyez-vous encore dire quelque chose,

quand vous alléguez la traduction de Térence? N'est-ce pas un beau moyen pour repousser le reproche d'*empoisonneur*, et pour rendre ceux de Port-Royal coupables du mal que ce livre peut faire, que de dire qu'ils ont tâché d'y apporter le remède, et qu'ils ont pris pour cela la meilleure voie qu'on pouvait prendre? Les comédies de Térence sont entre les mains de tout le monde, et particulièrement de ceux qui apprennent la langue latine. Il faut qu'ils passent par là : c'est une nécessité qu'on ne saurait éviter. On l'a même reconnue au concile de Trente, et dans l'index des livres défendus, on a excepté expressément ceux que le besoin qu'on a d'apprendre le latin a rendus nécessaires. Que peut-on donc faire de mieux pour les jeunes gens qui ont ce livre entre les mains, et qui tâchent de l'entendre, que de leur donner une traduction qui le leur explique de telle sorte, qu'elle les fasse passer par-dessus les endroits qui seraient capables de les corrompre, qui leur ôte de devant les yeux tout ce qu'il y a de trop libre, et qui supprime à ce dessein des comédies tout entières? S'il y en a qui s'attachent à ce livre par le plaisir qu'ils y prennent, sans se mettre en peine du péril où ils s'exposent, on ne saurait les en empêcher. Mais peut-on nier que cette traduction ne soit un excellent moyen pour conserver la pureté et l'innocence de ceux qui ne cherchant dans cet ouvrage que ce qu'on y doit chercher, qui est d'y prendre une teinture de l'air et du style de cet auteur, et d'y apprendre la pureté de sa langue, se tiennent à ce que la traduction leur explique; et sont détournés de lire le reste, où le secours de cette traduction leur manque, par la peine qu'ils auraient à l'entendre? Que peut-on donc dire de celui qui pour avoir un prétexte de traiter d'*empoisonneur* l'auteur de cette traduction, et d'envelopper dans ce reproche tous ceux de Port-Royal, selon le nouveau privilége qu'il se donne, tâche lui-même d'*empoisonner* un dessein qui n'est pas seulement très-innocent, mais qui est encore très-louable et très-utile?

Vous avez bien connu qu'il y avait là un peu de mauvaise foi; et c'est pour cela que vous avez voulu essayer de prévenir la réponse qu'on vous pourrait faire. Mais vous vous y prenez d'une manière qui mérite d'être remarquée. Vous vous êtes souvenu qu'on avait dit quelque part que *le soin qu'on prend de couvrir les passions d'un voile d'honnêteté ne sert qu'à les rendre plus dangereuses;* et sans savoir trop bien ce que cela signifie, vous avez cru que vous vous sauveriez par là : comme si en retranchant les libertés des comédies de Térence on avait rendu les passions qui y sont représentées plus dangereuses, en les couvrant d'un voile d'honnêteté.

C'est le plus grand hasard du monde, quand on applique bien ce qu'on n'entend pas : *couvrir les passions d'un voile d'honnêteté*, ce n'est pas ôter d'un livre ce qu'il y a d'impur et de déshonnête. Un même livre peut avoir des endroits trop libres, et d'autres où les passions soient *couvertes d'un voile d'honnêteté;* c'est-à-dire où elles soient exprimées par des voies qui ne blessent point la pudeur ni la bienséance, qui fassent beaucoup entendre en disant peu, et qui, sans rien perdre de ce qu'elles ont de doux et de capable de toucher, leur donnent encore l'agrément de la retenue et de la modestie. Ce ne sont pas ces endroits déshonnêtes qui empêchent le mal que ceux ci peuvent faire : ce serait un plaisant scrupule que de n'oser les ôter, de peur de rendre le livre plus dangereux! et je ne connais que vous qui les y voulussiez remettre par principe de conscience.

Mais d'ailleurs ce n'est pas par ces passions couvertes et déguisées que Térence est dangereux, surtout dans les comédies qu'on a traduites; il a des délicatesses admirables, mais elles ne sont pas de ce genre-là; et dès qu'on en a retranché ce qu'il y a de trop libre, il n'est plus capable de nuire.

Je pourrais ajouter à cela qu'encore que toutes les comédies soient dangereuses, et qu'il fût à souhaiter qu'on les pût supprimer toutes, celles des anciens le sont beaucoup moins que celles qu'on fait aujourd'hui. Ces dernières nous émeuvent d'ordinaire tout autrement, parce qu'elles sont prises sur notre air et sur notre tour; que les personnes qu'elles nous représentent sont faites comme celles avec qui nous vivons; et que presque tout ce que nous y voyons, ou nous prépare à recevoir les impressions de quelque chose de semblable que nous trouverons bientôt, ou renouvelle celles que nous avons déjà reçues.

Mais nous retomberions insensiblement sur un sujet qui vous importune, et vous ne prenez pas plaisir qu'on parle contre les comédies et les romans. D'ailleurs, je vois que vous n'aimez pas que l'on soit longtemps sur une même matière : c'est ce qui vous a dégoûté des écrits de Port-Royal, et qui fait que vous vous plaignez qu'ils ne disent plus rien de nouveau. Cela ne me surprend point; je commence à connaître votre humeur : vous jugez à peu près de ces écrits comme des romans; vous croyez qu'ils ne sont faits que pour divertir le monde, et que comme il aime les choses nouvelles, on doit avoir soin de n'y rien dire que de nouveau. Il y a d'autres gens qui les lisent dans une disposition un peu différente de la vôtre : ils y cherchent l'éclaircissement des contestations; ils tâchent à profiter des vérités dont on se sert pour soutenir la cause que l'on défend; ils remarquent comment on démêle les difficultés et les équivoques; ils sont surpris d'y voir que, tandis que ceux qui disent que les propositions sont dans Jansénius demeurent sans preuve sur une chose dont les

yeux sont juges, ceux qui nient qu'elles y soient, quoiqu'ils fussent déchargés de la preuve, selon la règle de droit, ont prouvé cent et cent fois cette négative d'une manière invincible; enfin ils aiment à voir dissiper tout ce qu'on allègue pour la créance du fait de *Jansénius*, en le réduisant à l'espèce de celui d'*Honorius* : et au lieu que la répétition de cette histoire vous ennuie, ils voient avec plaisir qu'il n'y a qu'à la répéter pour faire évanouir le fantôme de la *nouvelle hérésie*, toutes les fois qu'on le ramène. N'est-il pas vrai, monsieur, que vous avez bien de la peine à comprendre comment il peut y avoir des gens de cette humeur-là? Quoi! on ne se lasse point de lire les écrits de théologie *pleins de longues et de doctes périodes*, où l'on ne fait autre chose que *citer les Pères*, et où l'on *justifie sa conduite par leurs exemples!* on peut souffrir des gens qui trouvent *dans les Pères* tout ce qu'ils veulent, qui *examinent chrétiennement les mœurs et les livres*, et qui vont chercher dans saint Bernard et dans saint Augustin des *règles* pour discerner ceux qui sont véritablement sages d'avec ceux qui ne le sont pas!

Je crois, monsieur, qu'il est bon de vous avertir que si les meilleurs amis de ceux de Port-Royal les voulaient louer, ils ne diraient que ce que vous dites. Je vois bien que vous n'y prenez pas garde; et sous ombre qu'on ne loue point de cette sorte ni les romans ni ceux qui les font, vous croyez ne les point louer. Voilà ce que c'est que de vous être rempli la tête de ces belles idées! Vous ne concevez rien de grand que ces sortes d'ouvrages et leurs auteurs; et vous ne connaissez point d'autres louanges que celles qui leur conviennent. Cet entêtement pourrait bien vous jouer quelque mauvais tour, et vous ne feriez pas mal de vous en défaire. Mais au moins, tant qu'il durera, prenez bien garde qui vous louerez : autrement, en pensant louer quelque Père de l'Église, ou quelque théologien, vous courez risque de faire insensiblement l'éloge de la Calprenède [1]. Cela vaut la peine que vous y songiez.

Cependant, monsieur, je crois que l'auteur des *Imaginaires* peut se tenir en repos; et qu'à moins qu'il ne se fasse en vous un changement aussi prompt et aussi extraordinaire que celui qui s'est fait dans M. Desmarêts, vous ne lui ferez pas grand mal, non plus qu'à tous les autres que vous intéressez dans la querelle que vous lui faites. Vous auriez pu chercher quelque autre voie *pour arriver à la gloire;* et quand vous y aurez bien pensé, vous trouverez sans doute que celle-ci n'est pas la plus aisée ni la plus sûre.

[1] Auteur des romans de *Cassandre*, de *Cléopâtre* et de *Pharamond*.

SECONDE LETTRE

DE RACINE,

EN

RÉPLIQUE AUX DEUX RÉPONSES PRÉCÉDENTES.

PRÉFACE.

Je ne crois pas faire un grand présent au public en lui donnant ces deux lettres : il en a vu une il y a un an; et je lui aurais abandonné l'autre bientôt après, si quelques considérations ne m'avaient obligé de la retenir. Je n'avais point prétendu m'engager dans une longue querelle, en prenant l'intérêt de la comédie : mon dessein était seulement d'avertir l'auteur des *Imaginaires* [1] d'être un peu plus réservé à prononcer contre plusieurs personnes innocentes. Je crus qu'un homme qui se mêlait de railler tant de monde était obligé d'entendre raillerie; et j'eus regret de la liberté que j'avais prise, dès qu'on m'eut dit qu'il prenait l'affaire sérieusement.

Ce n'est pas que je crusse que mon ressentiment dût aller bien loin. J'avais vu ma lettre entre les mains de quelques gens de sa connaissance qui en avaient ri comme les autres, mais qui l'avaient regardée comme une bagatelle qui ne pouvait nuire à personne; et Dieu sait si j'en avais eu la moindre pensée! Je savais que le Port-Royal n'avait pas accoutumé de répondre à tout le monde. Ils se vantaient assez souvent de n'avoir jamais daigné accorder cet honneur à des personnes qui le briguaient depuis dix ans, et je fus fort étonné quand je vis deux lettres qu'ils prirent la peine de publier contre la mienne.

J'avoue qu'elles m'encouragèrent à en faire une seconde : mais lorsque j'étais prêt à la laisser imprimer, quelques-uns de mes amis me firent comprendre qu'il n'y avait point de plaisir à rire avec des gens délicats, qui se plaignent qu'on les *déchire* dès qu'on les nomme; qu'il ne fallait pas trouver étrange que l'auteur des *Imaginaires* eût écrit contre la comédie, et qu'il n'y avait presque point de régent dans les colléges qui n'exhortât ses écoliers à n'y point aller : et d'autres des leurs me dirent que les lettres qu'on avait faites contre moi étaient désavouées de tout le Port-Royal, qu'elles étaient même assez inconnues dans le monde, et qu'il n'y avait rien de plus incommode que de se défendre devant mille gens qui ne savent pas seulement que l'on nous ait attaqué. Enfin, ils m'assurèrent que ces messieurs n'en garderaient pas la moindre animosité contre moi; et me promirent, de leur part, un silence que je n'avais pas songé à leur demander.

[1] Vers la fin de l'année 1667, Nicole, sous le nom supposé de Damvilliers, ayant fait faire à Liége une nouvelle édition de ses *Imaginaires*, dans laquelle il fit insérer les deux lettres qui précèdent, avec de grands éloges aux dépens du jeune auteur qui avait pris la défense du théâtre, Racine, piqué de cette nouvelle provocation, se disposa alors à publier sa seconde lettre à la suite de la première, en les faisant précéder de cette préface. Mais Boileau, à qui il communiqua son projet, n'eut pas de peine à le lui faire abandonner. (Voyez les *Mémoires sur la vie de Racine*.)

Je me rendis facilement à ces raisons. Je crus qu'il ne serait plus parlé ni de la lettre, ni des réponses; et, sans m'intéresser davantage dans le parti des comédies ni des tragédies, je me résolus de leur laisser jouer à leur aise celles qu'ils nous donnaient tous les jours avec Desmarêts et les jésuites.

Mais je vois bien que ces bons solitaires sont aussi sensibles que les gens du monde; qu'ils ne souffrent volontiers que les mortifications qu'ils se sont imposées à eux-mêmes; et qu'ils ne sont pas si fort occupés au bien commun de l'Église, qu'ils ne songent de temps en temps aux petits déplaisirs qui les regardent en particulier. Ils ont publié depuis huit jours un recueil de toutes leurs Visionnaires, imprimé en Hollande. Ce n'est pas qu'on leur demandât cette seconde édition avec beaucoup d'empressement. La première, quoique défendue, n'a pas encore été débitée à Paris. Mais l'auteur s'est imaginé peut-être qu'on lirait plus volontiers en deux volumes des lettres qu'on n'avait pas voulu lire en deux feuilles. Il a eu soin de les faire imprimer en même caractère que les dix-huit *Lettres provinciales*, comme il avait eu soin de les pousser jusqu'à la dix-huitième, sans nécessité, et il avait impatience de servir de seconde partie à M. Pascal.

Il dit déjà, dans l'une de ses préfaces, *que quelques personnes ont voulu égaler ses lettres aux Provinciales.* Il leur répond modestement, à la vérité; mais on trouve qu'il y avait plus de modestie à lui, et même plus de bon sens, de ne point du tout parler de cette objection, qui apparemment ne lui avait été faite que par lui-même. On voit peu de fondement à cette ressemblance affectée, et l'on commence à dire que la seconde partie de M. Pascal sera aussi peu lue que la suite du *Cid* et le supplément de Virgile [1].

Quoi qu'il en soit, les réponses qu'on m'avait faites n'avaient pas assez persuadé le monde que je n'avais pas de bon sens. *On n'avait point encore honte d'avoir ri en lisant ma lettre.* Mais aussi ne fallait-il pas qu'un homme d'autorité, comme l'auteur des *Imaginaires*, se donnât la peine de prouver ce qui en était. C'est bien assez pour lui de prononcer, il n'importe que ce soit dans sa propre cause. L'intérêt n'est pas capable de séduire de si grands hommes, ils sont les seuls infaillibles. Il dit donc que je suis *un jeune poëte;* il déclare *que tout est faux dans ma lettre, et contre le bon sens, depuis le commencement jusqu'à la fin.* Cela est décisif : cependant elle fut lue de plusieurs personnes qui n'y remarquèrent rien contre le sens commun, mais ces personnes étaient sans doute *de ces petits esprits dont le monde est plein.* Ils n'ont que le sens commun en partage; ils ne savent pas qu'il y a un véritable bon sens qui n'est pas donné à tout le monde, et qui est réservé à ceux qui connaissent le véritable sens de Jansénius.

A l'égard des faussetés qu'il m'impute, je demanderais volontiers à ce vénérable théologien en quoi j'ai erré, si c'est dans le droit ou dans le fait [2]? J'ai avancé que la comédie était innocente; le Port-Royal dit qu'elle est criminelle; mais je ne crois pas qu'on puisse taxer ma proposition d'hérésie; c'est bien assez de la taxer de témérité. Pour le fait, ils n'ont nié que celui des capucins; encore ne l'ont-ils pas nié tout entier. Mais ils en croiront tout ce qu'ils voudront : je sais bien que quand ils se sont mis en tête de nier un fait, toute la terre ne les obligerait pas de l'avouer.

Toute la grâce que je lui demande, c'est qu'il ne m'oblige pas non plus à croire un fait qu'il avance, lorsqu'il dit que le monde fut partagé entre les réponses qu'on fit à ma lettre, et qu'on disputa longtemps laquelle des deux était la plus belle. Il n'y eut pas la moindre dispute là-dessus, et, d'une commune voix, elles furent jugées aussi froides l'une que l'autre. Il ne fallait pas qu'il les redonnât au public, s'il avait envie de les faire passer pour bonnes. Il eût parlé de loin, et on l'aurait pu croire sur sa parole.

Mais tout ce qu'on fait pour ces messieurs a toujours un caractère de bonté que tout le monde ne connaît pas : il n'importe que l'on compare dans un écrit les fêtes retranchées avec les auvents retranchés [1]; il suffit que cet écrit soit contre M. l'archevêque; ils le placeront tôt ou tard dans leurs recueils : ces impiétés ont toujours quelque chose d'utile à l'Église.

Enfin il est aisé de connaître, par le soin qu'ils ont pris d'immortaliser ces réponses, qu'ils y avaient plus de part qu'ils ne disaient. A la vérité, ce n'est pas leur coutume de laisser rien imprimer pour eux, qu'ils n'y mettent quelque chose du leur. On les a vus plus d'une fois porter aux docteurs les approbations toutes dressées : la louange de leurs livres leur est une chose trop précieuse. Ils ne s'en fient pas à la louange de la Sorbonne : les avis de l'imprimeur sont d'ordinaire des éloges qu'ils se donnent à eux-mêmes; et l'on scellerait à la chancellerie des priviléges fort éloquents, si leurs livres s'imprimaient avec privilége.

Paris, ce 10 mai 1666.

Je pourrais, messieurs, vous faire le même compliment que vous me faites : je pourrais vous dire qu'on vous fait beaucoup d'honneur de vous répondre; mais j'ai une plus haute idée de tout ce qui sort de Port-Royal, et je me tiens, au contraire, fort honoré d'entretenir quelque commerce avec ceux qui approchent de si grands hommes. Toute la grâce que je vous demande, c'est qu'il me soit permis de vous répondre en même temps à tous deux : car quoique

[1] En 1637, il parut une tragi-comédie d'Urbain Chevreau, intitulée *la Suite et le Mariage du Cid.* La même année, Desfontaines fit jouer la *Vraie Suite du Cid.* Le *Supplément de Virgile* est un poëme latin faisant suite au douzième livre de l'*Énéide :* il est de Maffée Vegio, mort en 1458. (*Anon.*)

[2] Distinction sur laquelle se retranchaient alors les opposants au Formulaire. Les cinq propositions sont-elles condamnables? c'était le *droit.* Sont-elles dans le livre de Jansénius? c'était le *fait.* (*Anon.*)

[1] Un arrêt du conseil du 19 novembre 1666, rendu sur une ordonnance du prévôt de Paris, avait fixé la hauteur et la saillie des auvents qu'on était alors dans l'usage de construire au devant des boutiques dans les rues de Paris. Ce fut dans ce même temps que parut l'ordonnance de l'archevêque de Paris qui supprimait un certain nombre de fêtes. L'auteur d'une lettre sur l'ordonnance de l'archevêque avait cru trouver une plaisanterie ingénieuse en faisant le rapprochement de ces deux circonstances. Cette lettre était en vers, et elle fut attribuée à Barbier d'Aucourt. (*Anon.*)

vos lettres soient écrites d'une manière bien différente, il suffit que vous combattiez pour la même cause; je n'ai point d'égard à l'inégalité de vos humeurs, et je ferais conscience de séparer deux jansénistes : aussi bien je vois que vous me reprochez à peu près les mêmes crimes; toute la différence qu'il y a, c'est que l'un me les reproche avec chagrin, et tâche partout d'émouvoir la pitié et l'indignation de ses lecteurs, au lieu que l'autre s'est chargé de les réjouir. Il est vrai que vous n'êtes pas venus à bout de votre dessein : le monde vous a laissé rire et pleurer tout seul. Mais le monde est d'une étrange humeur : il ne vous rend point justice; pour moi, qui fais profession de vous la rendre, je vous puis assurer au moins que le mélancolique m'a fait rire, et que le plaisant m'a fait pitié. Ce n'est pas que vous demeuriez toujours dans les bornes de votre partage : il prend quelquefois envie au plaisant de se fâcher, et au mélancolique de s'égayer; car sans compter la manière ingénieuse dont il nous peint ces Romains qu'on voyait *à la tête d'une armée et à la queue d'une charrue*, il me dit assez galamment « que si je veux « me servir de l'autorité de saint Grégoire en faveur « de la tragédie, il faut me résoudre à être toute ma « vie le poëte de la Passion. » Voyez à quoi l'on s'expose quand on force son naturel! Il n'a pu rire sans abuser du plus saint de nos mystères; et la seule plaisanterie qu'il fait est une impiété.

Mais vous vous accordez surtout dans la pensée que je suis un poëte de théâtre; vous en êtes pleinement persuadés; et c'est le sujet de toutes vos réflexions sévères et enjouées. Où en seriez-vous, messieurs, si l'on découvrait que je n'ai point fait de comédie [1]? Voilà bien des lieux communs hasardés, et vous auriez pénétré inutilement tous les replis du cœur d'un poëte.

Par exemple, messieurs, si je supposais que vous êtes deux grands docteurs; si je prenais mes mesures là-dessus, et qu'ensuite (car il arrive des choses plus extraordinaires) on vînt à découvrir que vous n'êtes rien moins tous deux que de savants théologiens, que ne diriez-vous point de moi? Vous ne manqueriez pas encore de vous écrier que je ne me connais point en auteurs; *que je confonds les Chamillardes avec les Visionnaires*, et que je prends des hommes fort communs pour de grands hommes : aussi ne prétendez pas que je vous donne cet avantage sur moi; j'aime mieux croire, sur votre parole, que vous ne savez pas les Pères, et que vous n'êtes tout au plus que les très-humbles serviteurs de l'auteur des *Imaginaires*.

[1] Les *Plaideurs* ne parurent qu'en 1668.

Je croirai même, si vous voulez, que vous n'êtes point de Port-Royal, comme le dit un de vous, quoiqu'à dire le vrai j'aie peine à comprendre qu'il ait renoncé de gaieté de cœur à sa plus belle qualité. Combien de gens ont lu sa lettre, qui ne l'eussent pas regardée si le Port-Royal ne l'eût adoptée, si ces messieurs ne l'eussent distribuée avec les mêmes éloges qu'un de leurs écrits! Il a voulu peut-être imiter M. Pascal, qui dit, dans quelqu'une de ses lettres, qu'il n'est point de Port-Royal. Mais, messieurs, vous ne considérez pas que M. Pascal faisait honneur à Port-Royal, et que Port-Royal vous fait beaucoup d'honneur à tous deux. Croyez-moi, si vous en êtes, ne faites point de difficulté de l'avouer; et si vous n'en êtes point, faites tout ce que vous pourrez pour y être reçus : vous n'avez que cette voie pour vous distinguer. Le nombre de ceux qui condamnent Jansénius est trop grand : le moyen de se faire connaître dans la foule! Jetez-vous dans le petit nombre de ses défenseurs; commencez à faire les importants; mettez-vous dans la tête que l'on ne parle que de vous, et que l'on vous cherche partout pour vous arrêter; délogez souvent, changez de nom, si vous ne l'avez déjà fait [1]; ou plutôt n'en changez point du tout : vous ne sauriez être moins connus qu'avec le vôtre; surtout louez vos messieurs, et ne louez pas avec retenue. Vous les placez justement après David et Salomon; ce n'est pas assez : mettez-les devant, vous ferez un peu souffrir leur humilité; mais ne craignez rien : ils sont accoutumés à bénir tous ceux qui les font souffrir.

Aussi vous vous en acquittez assez bien : vous les voulez obliger à quelque prix que ce soit. C'est peu de les préférer à tous ceux qui ont jamais paru dans le monde; vous les préférez même à ceux qui se sont le plus signalés dans leur parti : vous rabaissez M. Pascal pour relever l'auteur des *Imaginaires* : vous dites que M. Pascal n'a que l'avantage d'avoir eu des sujets plus heureux que lui. Mais, monsieur, vous qui êtes plaisant, et qui croyez vous connaître en plaisanterie, trouvez-vous que le *pouvoir prochain* et la *grâce suffisante* fassent des sujets plus divertissants que tout ce que vous appelez les visions de Desmarêts? Cependant vous ne nous persuaderez pas que les dernières *Imaginaires* soient aussi agréables que les premières *Provinciales* : tout le monde lisait les unes, et vos meilleurs amis peuvent à peine lire les autres.

[1] Allusion à l'usage où étaient la plupart des écrivains de Port-Royal de prendre des noms supposés. Nicole avait pris celui de Damvilliers, de Paul-Irénée, de Wendrock, etc.; de Sacy avait traduit les fables de Phèdre, sous le nom du sieur de Saint-Aubin; il prit depuis les noms de Gournay, de Royaumont, de du Beuil, etc. (*Anon.*)

Pensez-vous vous-même que je fasse une grande injustice à ce dernier de lui attribuer une *Chamillarde?* Savez-vous qu'il y a d'assez bonnes choses dans ces *Chamillardes?* Cet homme ne manque point de hardiesse, il possède assez bien le caractère de Port-Royal : il traite le pape familièrement, il parle aux docteurs avec autorité. Que dis-je? Savez-vous qu'il a fait un grand écrit qui a mérité d'être brûlé [1]? Mais cela serait plaisant que je prisse contre vous le parti de tous vos auteurs; c'est bien assez d'avoir défendu M. Pascal. Il est vrai que j'ai eu quelque pitié de voir traiter l'auteur des *Chamillardes* avec tant d'inhumanité, et tout cela parce qu'on l'a convaincu de quelques fautes; il fera mieux une autre fois, il a bonne intention. Il s'est fait cent querelles pour vos amis; voulez-vous qu'il soit mal avec tout le monde, et qu'il ne soit estimé des jésuites ni des jansénistes? Ne craignez-vous point que l'on vous fasse le même traitement? Car qui empêchera quelqu'un de me répondre, et de me dire en parlant de vous : « Quoi! monsieur, vous avez pu croire que messieurs de Port-Royal avaient adopté une lettre si peu digne d'eux! « Ne voyez-vous point qu'elle rebat cent fois la même « chose, qu'elle est obscure en beaucoup d'endroits, « et froide partout? » Ils me diront ces raisons, et d'autres encore, et j'en serai fâché pour vous; car votre belle humeur tient à peu de chose : la moindre mortification la suspendra, et vous retomberez dans la mélancolie de votre confrère.

Mais il s'ennuierait peut-être, si je le laissais plus longtemps sans l'entretenir : il faut revenir à lui, et faire tout ce que je pourrai pour le divertir. J'avoue que ce n'est pas une petite entreprise; car que dire à un homme qui ne prend rien en raillerie, et qui trouve partout des sujets de se fâcher? Ce n'est pas que je condamne sa mauvaise humeur; il a ses raisons : c'est un homme qui s'intéresse sérieusement dans le succès de vos affaires; il voit qu'elles vont de pis en pis, et qu'il n'est pas temps de se réjouir; c'est sans doute ce qui fait qu'il s'emporte tant contre la comédie. Comment peut-on aller au théâtre, comment peut-on se divertir, lorsque la vérité est persécutée, lorsque la fin du monde s'approche, lorsque tout le monde a tantôt signé? Voilà ce qu'il pense, et c'est ce qu'allégua un jour fort à propos un de vos confrères; car je ne dis rien de moi-même.

C'était chez une personne qui, en ce temps-là, était fort de vos amies; elle avait eu beaucoup d'envie d'entendre lire le *Tartufe;* et l'on ne s'opposa point à sa curiosité : on vous avait dit que les jésuites étaient joués dans cette comédie; les jésuites au contraire se flattaient qu'on en voulait aux jansénistes. Mais il n'importe, la compagnie était assemblée, Molière allait commencer, lorsqu'on vit arriver un homme fort échauffé qui dit tout bas à cette personne : « Quoi! « madame, vous entendrez une comédie le jour que le « mystère de l'iniquité s'accomplit, ce jour qu'on nous « ôte nos mères! » Cette raison parut convaincante : la compagnie fut congédiée; Molière s'en retourna, bien étonné de l'empressement qu'on avait eu pour le faire venir et de celui qu'on avait pour le renvoyer... En effet, messieurs, quand vous raisonnerez de la sorte, nous n'aurons rien à répondre, il faudra se rendre : car de me demander, comme vous faites, si je crois la comédie une chose sainte, si je la crois propre à faire mourir le vieil homme, je dirai que non; mais je vous dirai en même temps qu'il y a des choses qui ne sont pas saintes, et qui sont pourtant innocentes. Je vous demanderai si la chasse, la musique, le plaisir de faire des sabots, et quelques autres plaisirs que vous ne vous refusez pas à vous-mêmes, sont fort propres à faire mourir le vieil homme; s'il faut renoncer à tout ce qui divertit, s'il faut pleurer à toute heure? Hélas! oui, dira le mélancolique. Mais que dira le plaisant? Il voudra qu'il lui soit permis de rire quelquefois, quand ce ne serait que d'un jésuite; il vous prouvera, comme ont fait vos amis, que la raillerie est permise, que les Pères ont ri, que Dieu même a raillé. Et vous semble-t-il que les *Lettres provinciales* soient autre chose que des comédies? Dites-moi, messieurs, qu'est-ce qui se passe dans les comédies? On y joue un valet fourbe, un bourgeois avare, un marquis extravagant, et tout ce qu'il y a dans le monde de plus digne de risée. J'avoue que le Provincial a mieux choisi ses personnages : il les a cherchés dans les couvents et dans la Sorbonne : il introduit sur la scène tantôt des jacobins, tantôt des docteurs, et toujours des jésuites. Combien de rôles leur fait-il jouer! Tantôt il amène un jésuite bonhomme, tantôt un jésuite méchant, et toujours un jésuite ridicule. Le monde en a ri pendant quelque temps, et le plus austère janséniste aurait cru trahir la vérité que de n'en pas rire.

Reconnaissez donc, monsieur, que puisque nos comédies ressemblent si fort aux vôtres, il faut bien qu'elles ne soient pas si criminelles que vous le dites. Pour les Pères, c'est à vous de nous les citer; c'est à vous, ou à vos amis, de nous convaincre, par une foule de passages, que l'Église nous interdit absolument la comédie, en l'état qu'elle est : alors nous cesserons d'y aller, et nous attendrons patiemment que le temps vienne de mettre les jésuites sur le théâtre.

J'en pourrais dire autant des romans, et il me semble que vous ne les condamnez pas tout à fait.

[1] Le journal de Gorin de Saint-Amour, imprimé en 1662, avait été condamné, par arrêt du conseil d'État de 1664, à être brûlé par la main du bourreau. Ce livre a été rédigé par MM. Arnauld et de Sacy sur les Mémoires de Saint-Amour. (*Anon.*)

« Mon Dieu! monsieur, me dit l'un de vous, que vous « avez de choses à faire avant que de lire des ro- « mans! » Vous voyez qu'il ne défend pas de les lire; mais il veut auparavant que je m'y prépare sérieusement. Pour moi, je n'en avais pas une idée si haute; je croyais que ces sortes d'ouvrages n'étaient bons que pour désennuyer l'esprit, pour l'accoutumer à la lecture, et pour le faire passer ensuite à des choses plus solides. En effet, quel moyen de retourner aux romans, quand on a lu une fois les voyages de Saint-Amour, Wendrock, Palafox[1], et tous vos auteurs? Sans mentir, ils ont tout une autre manière d'écrire que les faiseurs de romans; ils ont tout une autre adresse pour embellir la vérité : ainsi vous avez grand tort quand vous m'accusez de les comparer avec les autres. Je n'ai point prétendu égaler Desmarêts à M. le Maistre; il ne faut point pour cela que vous souleviez les juges et le palais contre moi : je reconnais de bonne foi que les plaidoyers de ce dernier sont, sans comparaison, plus dévots que les romans du premier. Je crois bien que si Desmarêts avait revu ses romans depuis sa conversion, comme on dit que M. le Maistre a revu ses plaidoyers, il y aurait peut-être mis de la spiritualité; mais il a cru qu'un pénitent devait oublier tout ce qu'il a fait pour le monde. Quel pénitent, dites-vous, qui fait des livres de lui-même, au lieu que M. le Maistre n'a jamais osé faire que des traductions! Mais, messieurs, il n'est pas que M. le Maistre n'ait fait des préfaces, et vos préfaces sont fort souvent de fort gros livres. Il faut bien se hasarder quelquefois : si les saints n'avaient fait que traduire, vous ne traduiriez que des traductions.

Vous vous étendez fort au long sur celle qu'on a faite de Térence; vous dites que je n'en puis tirer aucun avantage, et que le traducteur a rendu un grand service à l'État et à l'Église en expliquant un auteur nécessaire pour apprendre la langue latine. Je le veux bien; mais pourquoi choisir Térence? Cicéron n'est pas moins nécessaire que lui; il est plus en usage dans les colléges; il est assurément moins dangereux : car quand vous nous dites qu'on ne trouve point dans Térence ces passions couvertes que vous craignez tant, il faut bien que vous n'ayez jamais lu la première et la cinquième scène de l'*Andrienne*, et tant d'autres endroits des comédies que l'on a traduites; vous y auriez vu ces passions naïvement exprimées : ou plutôt il faut que vous ne les ayez lues que dans le français; et en ce cas, j'avoue que vous les avez pu lire sans danger.

Voilà, messieurs, tout ce que je voulais vous dire : car pour l'histoire des capucins, il paraît bien, par la manière dont vous la niez, que vous la croyez véritable. L'un de vous me reproche seulement d'avoir pris des capucins pour des cordeliers. L'autre me veut faire croire que j'ai voulu parler du père Mulard. Non, messieurs : je sais combien ce cordelier est décrié parmi vous; on se plaignait encore en ce temps-là d'un capucin, et ce sont des capucins qui ont bu le cidre. Il se peut faire que celui qui m'a conté cette aventure, et qui y était présent, n'ait pas retenu exactement le nom du père dont on se plaignait; mais cela ne fait pas que le reste ne soit véritable. Et pourquoi le nier? Quel tort cela fait-il à la mère Angélique? Cela ne doit point empêcher vos amis d'achever sa Vie, qu'ils ont commencée; ils pourront même se servir de cette histoire, et ils en feront un chapitre particulier qu'ils intituleront : *De l'esprit de discernement que Dieu avait donné à la sainte mère.*

Vous voyez bien que je ne cherche pas à faire de longues lettres : je ne manquerais pas de matière pour grossir celle-ci; je pourrais vous rapporter cent de vos passages, comme vous rapportez presque tous les miens; mais, ou ils seraient ennuyeux, et je ne veux pas que vous vous ennuyiez vous-mêmes; ou ils seraient divertissants, et je ne veux pas qu'on me reproche, comme à vous, que je ne divertis que par les passages des autres. Je prévois même que je ne vous écrirai pas davantage. Je ne refuse point de lire vos *apologies*, ni d'être spectateur de vos disputes, mais je ne veux point y être mêlé. Ce serait une chose étrange que, pour un avis que j'ai donné en passant, je me fusse attiré sur les bras tous les disciples de saint Augustin. Ils n'y trouveraient pas leur compte : ils n'ont point accoutumé d'avoir affaire à des inconnus. Il leur faut des gens connus et des plus élevés en dignité; je ne suis ni l'un ni l'autre : et par conséquent je crains peu ces vérités dont vous me menacez. Il se pourrait faire qu'en voulant me dire des injures vous en diriez au meilleur de vos amis. Croyez-moi, retournez aux jésuites : ce sont vos ennemis naturels.

[1] Saint-Amour. Louis Gorin de Saint-Amour, filleul de Louis XIII, recteur de l'université de Paris, fut envoyé à Rome par les évêques partisans des jansénistes, pour défendre leur cause. Il publia, en 1662, en un volume in-folio, le journal de ce qui s'était passé à Rome touchant les cinq propositions, depuis 1646 jusqu'en 1653. C'est ce journal que Racine désigne ici sous le titre de *Voyages de Saint-Amour*.

Wendrock. C'est sous ce nom, ou plutôt sous celui de *Guillelmus Wendrockius*, que Nicole publia sa traduction latine des *Lettres provinciales*.

Palafox. Jean de Palafox, évêque d'Osma, un des prélats qui honorent le plus le clergé espagnol. Son zèle pour les droits de l'épiscopat le brouilla avec les jésuites, lorsqu'il n'était encore qu'évêque de Los Angelos dans le Mexique. Il écrivit contre eux une lettre au pape Innocent X : c'est cette lettre que Racine indique ici.

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE DE PORT-ROYAL.

PREMIÈRE PARTIE.

L'abbaye de Port-Royal, près de Chevreuse, est une des plus anciennes abbayes de l'ordre de Cîteaux. Elle fut fondée en l'année 1204, par un saint évêque de Paris, nommé Eudes de Sully, de la maison des comtes de Champagne, proche parent de Philippe-Auguste [1]. C'est lui dont on voit la tombe en cuivre, élevée de deux pieds, à l'entrée du chœur de Notre-Dame de Paris. La fondation n'était que pour douze religieuses; ainsi ce monastère ne possédait pas de fort grands biens. Ses principaux bienfaiteurs furent les seigneurs de Montmorency et les comtes de Montfort. Ils lui firent successivement plusieurs donations, dont les plus considérables ont été confirmées par le roi saint Louis, qui donna aux religieuses, sur son domaine, une rente en forme d'aumône, dont elles jouissent encore aujourd'hui; si bien qu'elles reconnaissent avec raison ce saint roi pour un de leurs fondateurs. Le pape Honoré III accorda à cette abbaye de grands priviléges; comme, entre autres, celui d'y célébrer l'office divin, quand même tout le pays serait en interdit. Il permettait aussi aux religieuses de donner retraite à des séculières qui, étant dégoûtées du monde, et pouvant disposer de leurs personnes, voudraient se réfugier dans leur couvent pour y faire pénitence, sans néanmoins se lier par des vœux. Cette bulle est de l'année 1223, un peu après le quatrième concile général de Latran.

[1] C'est par erreur que Racine attribue la fondation de Port-Royal à Eudes de Sully. Cette abbaye doit son origine à Matilde de Garlande, femme de Matthieu Ier de Marly, cadet de la maison de Montmorency. Ce seigneur, en partant pour la terre sainte, laissa à sa femme une somme pour l'employer en œuvres de piété. Matilde, suivant l'intention de son mari, et seulement d'après le conseil d'Eudes de Sully, acheta le fief de Porrois ou Port-Royal, et y fonda une abbaye. (*Anon.*)

Sur la fin du dernier siècle, ce monastère, comme beaucoup d'autres, était tombé dans un grand relâchement : la règle de saint Benoît n'y était presque plus connue, la clôture même n'y était plus observée, et l'esprit du siècle en avait entièrement banni la régularité. Marie-Angélique Arnauld [1], par un usage qui n'était que trop commun en ces temps-là, en fut faite abbesse en 1602, n'ayant pas encore onze ans accomplis. Elle n'en avait que huit lorsqu'elle prit l'habit, et elle fit profession à neuf ans entre les mains du général de Cîteaux, qui la bénit dix-huit mois après. Il y avait peu d'apparence qu'une fille faite abbesse à cet âge, et d'une manière si peu régulière, eût été choisie de Dieu pour rétablir la règle dans cette abbaye. Cependant elle était à peine dans sa dix-septième année, que Dieu, qui avait de grands desseins sur elle, se servit pour la toucher d'une voie assez extraordinaire.

Un capucin qui était sorti de son couvent par libertinage, et qui allait se faire apostat dans les pays étrangers, passant par hasard (en 1608) à Port-Royal, fut prié par l'abbesse et par les religieuses de prêcher dans leur église. Il le fit, et ce misérable parla avec tant de force sur le bonheur de la vie religieuse, sur la beauté et sur la sainteté de la règle de saint Benoît, que la jeune abbesse en fut vivement émue. Elle forma dès lors la résolution non-seulement de pratiquer sa règle dans toute sa rigueur, mais d'employer même tous ses efforts pour la faire aussi observer à ses religieuses. Elle commença par un renouvellement de ses vœux, et fit une seconde profession, n'étant pas satisfaite de la première. Elle

[1] Marie-Angélique Arnauld, sœur du grand Arnauld, morte en 1661. Il ne faut pas la confondre avec la mère Angélique de Saint-Jean Arnauld, sa nièce, religieuse comme elle à Port-Royal, et pendant vingt ans maîtresse des novices, et ensuite abbesse. Cette dernière mourut en 1684. On a publié en 1760 ses *Conférences*; trois volumes in-12. (G.)

réforma tout ce qu'il y avait de mondain et de sensuel dans ses habits, ne porta plus qu'une chemise de serge, ne coucha plus que sur une simple paillasse, s'abstint de manger de la viande, et fit fermer de bonnes murailles son abbaye, qui ne l'était auparavant que d'une méchante clôture de terre éboulée presque partout. Elle eut grand soin de ne point alarmer ses religieuses par trop d'empressement à leur vouloir faire embrasser la règle : elle se contentait de donner l'exemple, leur parlant peu, priant beaucoup pour elles, et accompagnant de torrents de larmes le peu d'exhortations qu'elle leur faisait quelquefois. Dieu bénit si bien cette conduite, qu'elle les gagna toutes les unes après les autres, et qu'en moins de cinq ans la communauté de biens, le jeûne, l'abstinence de viande, le silence, la veille de la nuit, et enfin toutes les austérités de la règle de saint Benoît, furent établies à Port-Royal de la même manière qu'elles le sont encore aujourd'hui.

Cette réforme est la première qui ait été introduite dans l'ordre de Cîteaux : aussi y fit-elle un fort grand bruit, et elle eut la destinée que les plus saintes choses ont toujours eue; c'est-à-dire qu'elle fut occasion de scandale aux uns, et d'édification aux autres. Elle fut extrêmement désapprouvée par un fort grand nombre de moines et d'abbés même, qui regardaient la bonne chère, l'oisiveté, la mollesse, et, en un mot, le libertinage, comme d'anciennes coutumes de l'ordre, où il n'était pas permis de toucher[1]. Toutes ces sortes de gens déclamèrent avec beaucoup d'emportement contre les religieuses de Port-Royal, les traitant de folles, d'embéguinées, de novatrices, de schismatiques même, et ils parlaient de les faire excommunier. Ils avaient pour eux l'assistant du général, grand chasseur, et d'une si profonde ignorance, qu'il n'entendait pas même le latin de son *Pater*. Mais heureusement le général, nommé dom Boucherat, se trouva un homme très-sage et très-équitable, et ne se laissa point entraîner à leurs sentiments.

Plusieurs maisons non-seulement admirèrent cette réforme, mais résolurent même de l'embrasser. Mais on crut partout qu'on ne pouvait réussir dans une si sainte entreprise sans le secours de l'abbesse de Port-Royal. Elle eut ordre du général (en 1618) de se transporter dans la plupart de ces maisons, et d'envoyer de ses religieuses dans tous les couvents où elle ne pourrait aller elle-même. Elle alla à Maubuisson, au Lys, à Saint-Aubin, pendant que la mère Agnès Arnauld, sa sœur[1], et d'autres de ses religieuses, allaient à Saint-Cyr, à Gomer-Fontaine, à Tard, aux îles d'Auxerre, et ailleurs. Toutes ces maisons regardaient l'abbesse et les religieuses de Port-Royal comme des anges envoyés du ciel pour le rétablissement de la discipline. Plusieurs abbesses vinrent passer des années entières à Port-Royal, pour s'y instruire à loisir des saintes maximes qui s'y pratiquaient. Il y eut aussi un grand nombre d'abbayes d'hommes qui se réformèrent sur ce modèle. Ainsi l'on peut dire avec vérité que la maison de Port-Royal fut une source de bénédictions pour tout l'ordre de Cîteaux, où l'on commença de voir revivre l'esprit de saint Benoît et de saint Bernard, qui y était presque entièrement éteint.

De tous les monastères que je viens de nommer, il n'y en eut point où la mère Angélique trouvât plus à travailler que dans celui de Maubuisson[2], dont l'abbesse, sœur de madame Gabrielle d'Estrées, après plusieurs années d'une vie toute scandaleuse, avait été interdite, et renfermée à Paris dans les Filles pénitentes. A peine la mère Angélique commençait à faire connaître Dieu dans cette maison, que madame d'Estrées, s'étant échappée des Filles pénitentes[3], revint à Maubuisson avec une escorte de plusieurs jeunes gentilshommes accoutumés à y venir passer leur temps, et une des portes lui en fut ouverte par une des anciennes religieuses. Aussitôt le confesseur de l'abbaye, qui était un moine, grand ennemi de la réforme, voulut persuader à la mère Angélique de se retirer; il y eut même un de ces gentilshommes qui lui appuya le pistolet sur la gorge pour la faire sortir. Mais tout cela ne l'étonnant point, l'abbesse, le confesseur, et ces jeunes gens, la prirent par force, et la mirent hors du couvent avec les religieuses qu'elle y avait amenées, et avec toutes les novices à qui elle avait donné l'habit. Cette troupe de religieuses, destituée de tout secours, et ne sachant où se retirer, s'achemina en silence vers Pontoise, et en traversa tout le faubourg et une partie de la ville, les mains jointes et leur voile sur le visage, jusqu'à ce qu'enfin quelques habitants du lieu, touchés de compassion, leur offrirent de leur donner retraite chez eux. Mais elles n'y furent pas longtemps; car au bout de deux ou trois jours, le parlement, à la requête de l'abbé de Cîteaux, ayant donné un arrêt pour renfermer de nouveau madame d'Estrées, le prévôt de l'Isle fut envoyé avec main-

[1] Tout le temps du carnaval se passait en mascarades et en bouffonneries. Les religieuses se masquaient entre elles, et le confesseur en faisait autant avec les valets de la maison. (*Lettre de la mère Angélique à M. l'avocat général Bignon*, 1653.)

[1] Elles étaient six sœurs religieuses dans le même monastère. (G.)

[2] Abbaye des Bernardines, près de Pontoise, fondée en 1240 par la reine Blanche.

[3] Le 10 septembre 1619.

forte pour se saisir de l'abbesse, du confesseur, et de la religieuse ancienne qui était de leur cabale. L'abbesse s'enfuit de bonne heure par une porte du jardin; la religieuse fut trouvée dans une grande armoire pleine de hardes, où elle s'était cachée; et le confesseur ayant sauté par-dessus les murs, s'alla réfugier chez les jésuites de Pontoise. Ainsi la mère Angélique demeura paisible dans Maubuisson, et y continua sa sainte mission pendant cinq années.

Ce fut là qu'elle vit (le 5 avril de l'année 1619), pour la première fois, saint François de Sales, et qu'il se lia entre eux une amitié qui a duré toute la vie du saint évêque, qui voulut même que la mère de Chantal[1] fût associée à cette union. L'on voit dans les lettres de l'un et de l'autre la grande idée qu'ils avaient de cette merveilleuse fille. De son côté, la mère Angélique procura aussi à M. Arnauld, son père[2], et à toute sa famille, la connaissance de ce saint prélat. Il fit un voyage à Port-Royal pour voir la mère Agnès de Saint-Paul, sœur de cette abbesse; il allait voir très-souvent M. Arnauld, son père, et M. d'Andilly[3], son frère, et à Paris et à une maison qu'ils avaient à la campagne, charmé de se trouver dans une famille si pleine de vertu et de piété. La dernière fois qu'il les vit, il donna sa bénédiction à tous leurs enfants, et entre autres au célèbre M. Arnauld, docteur de Sorbonne, qui n'avait alors que six ans. La bienheureuse mère de Chantal vécut encore vingt ans depuis qu'elle eut connu la mère Angélique; elle ne faisait point de voyage à Paris qu'elle ne vînt passer plusieurs jours de suite avec elle, versant dans son sein ses plus secrètes pensées, et désirant avec ardeur que les filles de la Visitation et celles de Port-Royal fussent unies du même lien d'amitié qui avait si étroitement uni leurs deux mères.

Après cinq ans de travail à Maubuisson (en 1625), la mère Angélique se trouvant déchargée du soin de cette abbaye, par la nomination que le roi avait faite d'une autre abbesse[4] en la place de madame d'Estrées, elle se résolut d'aller trouver sa chère communauté de Port-Royal. Elle ne l'avait pas laissée néanmoins orpheline, l'ayant mise, en partant, sous la conduite de la mère Agnès, dont j'ai parlé : elle était plus jeune de deux ans que la mère Angélique, et avait été faite abbesse aussi jeune qu'elle; mais Dieu l'ayant aussi éclairée de fort bonne heure, elle avait remis au roi l'abbaye de Saint-Cyr, dont elle était pourvue, pour venir vivre simple religieuse dans le couvent de sa sœur. Mais la mère Angélique, pleine d'admiration de sa vertu, avait obtenu qu'on la fît sa coadjutrice. C'est cette mère Agnès qui a depuis dressé les constitutions de Port-Royal, qui furent approuvées par M. de Gondy, archevêque de Paris. On a aussi d'elle plusieurs traités très-édifiants[1], et qui font connaître tout ensemble l'élévation et la solidité de son esprit.

Lorsque la mère Angélique se préparait à partir de Maubuisson, trente religieuses qui y avaient fait profession entre ses mains se jetèrent à ses pieds, et la conjurèrent de les emmener avec elle. L'abbaye de Port-Royal était fort pauvre, n'ayant été fondée, comme j'ai dit, que pour douze religieuses. Le nombre en était alors considérablement augmenté; et ces trente filles de Maubuisson n'avaient à elle toutes que cinq cents livres de pension viagère. Cependant la mère Angélique ne balança pas un moment à leur accorder leur demande. Elle se contenta d'en écrire à la mère Agnès, et sur sa réponse, elle les fit même partir quelques jours devant elle. Ces pauvres filles n'abordaient qu'en tremblant une maison qu'elles venaient, pour ainsi dire, affamer; mais elles y furent reçues (le 3 mars 1623) avec une joie qui leur fit bien voir que la charité de la mère s'était aussi communiquée à toute la communauté.

Il était resté à Maubuisson quelques esprits qui n'avaient pu entièrement s'assujettir à la réforme. D'ailleurs madame de Soissons, qui avait succédé à madame d'Estrées, n'avait pas pris un fort grand soin d'y entretenir la régularité que la mère Angélique y avait établie; si bien que cette sainte fille ne cessait de demander à Dieu qu'il regardât cette maison avec des yeux de miséricorde. Sa prière fut exaucée.

Cette abbaye étant venue encore à vaquer au bout de quatre ans, par la mort de madame de Soissons (octobre 1626), le roi Louis XIII fit demander à la mère Angélique une de ses religieuses pour l'en faire

[1] Jeanne-Françoise Frémiot, veuve en 1600 du baron de Chantal, institua en 1610 l'ordre de la Visitation. Elle mourut en 1641, et fut canonisée en 1767. Madame de Sévigné était sa petite-fille. (*Anon.*)

[2] Avocat célèbre qui avait plaidé en 1594 pour l'université contre les jésuites. Il était fils d'un autre Antoine Arnauld, avocat général de la reine Catherine de Médicis, et mourut en 1619. Sa veuve, Catherine de Marion, mourut en 1641 à Port-Royal, où elle s'était faite religieuse. Il était né vingt-deux enfants de leur mariage.

[3] Robert Arnauld d'Andilly, né en 1588, était l'aîné des fils d'Antoine Arnauld et de Catherine Marion.

[4] Charlotte de Bourbon-Soissons, fille naturelle de Charles de Bourbon, comte de Soissons et de Dreux, et de la marquise de Rancher.

[1] L'*Image de la religieuse parfaite et imparfaite*, 1 vol. in-12; le *Chapelet secret du Saint-Sacrement*, 1 vol. in-12. Ce dernier ouvrage fut supprimé par le pape, mais sans être censuré. (G.)

abbesse. Elle lui en proposa une (en 1627) qu'on appelait sœur Marie des Anges[1], à qui le roi donna aussitôt son brevet.

La plupart des personnes qui connaissaient cette fille lui trouvaient, à la vérité, une grande douceur et une profonde humilité; mais elles doutaient qu'elle eût toute la fermeté nécessaire pour remplir une place de cette importance. Le succès fit voir combien la mère Angélique avait de discernement : car cette fille si humble et si douce sut réduire en très-peu de temps les esprits qui étaient demeurés les plus rebelles, rangea les anciennes sous le même joug que les jeunes, ne s'étonna point des persécutions de certains moines, et même de certains visiteurs de l'ordre, accoutumés au faste et à la dépense, et qui ne pouvaient souffrir le saint usage qu'elle faisait des revenus de son abbaye.

Ce fut de son temps que deux fameuses religieuses de Montdidier furent introduites à Maubuisson par un de ces visiteurs, pour y enseigner, disait-il, les secrets de la plus sublime oraison. La mère des Anges et la mère Angélique n'étaient point assez intérieures au gré de ces pères, et ils leur reprochaient souvent de ne connaître d'autre perfection que celle qui s'acquiert par la mortification des sens et par la pratique des bonnes œuvres. La mère des Anges, qui avait appris à Port-Royal à se défier de toute nouveauté, fit observer de près ces deux filles : et il se trouva que, sous un jargon de pur amour, d'anéantissement, et de parfaite nudité, elles cachaient toutes les illusions et toutes les horreurs que l'Église a condamnées de nos jours dans Molinos (en 1637). Elles étaient en effet de la secte de ces illuminés de Roye, qu'on nommait les *Guérinets*[2], dont le cardinal de Richelieu fit faire une si exacte perquisition.

La mère des Anges ayant donné avis du péril où était son monastère, ces deux religieuses furent renfermées très-étroitement par ordre de la cour; et le visiteur qui les protégeait eut lui-même bien de la peine à se tirer d'affaire. En un mot, la mère des Anges, malgré toutes les traverses qu'on lui suscitait, rétablit entièrement dans Maubuisson le véritable esprit de saint Bernard, qui s'y maintient encore aujourd'hui par les soins de l'illustre princesse[3] que la Providence en a faite abbesse; et après avoir gouverné pendant vingt-deux ans ce célèbre monastère avec une sainteté dont la mémoire s'y conservera éternellement, elle en donna sa démission au roi, et vint reprendre à Port-Royal son rang de simple religieuse : elle demandait même à recommencer son noviciat, de peur, disait-elle, qu'ayant si longtemps commandé elle n'eût appris à désobéir.

Cependant la communauté de Port-Royal s'étant accrue jusqu'au nombre de quatre-vingts religieuses, elles étaient fort serrées dans ce monastère, situé dans un lieu fort humide, et dont les bâtiments étaient extrêmement bas et enfoncés : ainsi les maladies y devinrent fort fréquentes, et le couvent ne fut bientôt plus qu'une infirmerie. Mais la Providence n'abandonna point la mère Angélique dans ce besoin; elle lui fit trouver des ressources dans sa propre famille. Madame Arnauld, sa mère, qui était fille du célèbre M. Morion, avocat général, était demeurée veuve depuis plusieurs années, et avait conçu la résolution non-seulement de se retirer du monde, mais même, ce qui est assez particulier, de se faire religieuse sous la conduite de sa fille. Comme elle sut l'extrémité où la communauté était réduite, elle acheta (en 1625) de son argent, au faubourg Saint-Jacques, une maison, et la donna pour en faire comme un hospice. On ne voulait y transporter d'abord qu'une partie des religieuses; mais le monastère des Champs devenant plus malsain de jour en jour, on fut obligé de l'abandonner entièrement (en 1626), et de transférer à Paris toute la communauté, après en avoir obtenu le consentement du roi et de l'archevêque. On se logea comme on put dans cette nouvelle maison : l'on fit un dortoir d'une galerie; on lambrissa les greniers pour y pratiquer des cellules, et la salle fut changée en une chapelle.

La réputation de la mère Angélique et les merveilles qu'on racontait de la vie toute sainte de ses religieuses, lui attirèrent bientôt l'amitié de beaucoup de personnes de piété. La reine Marie de Médicis les honora d'une bienveillance particulière, et par des lettres patentes enregistrées au parlement, prit le titre de fondatrice et de bienfaitrice de ce nouveau monastère. Elle ne fut pas vraisemblablement en état de leur donner des marques de sa libéralité, mais elle leur procura un bien qu'elles n'eussent jamais osé espérer sans une protection si puissante.

Plus la mère Angélique avait sujet de louer Dieu des bénédictions qu'il avait répandues sur sa communauté, plus elle avait lieu de craindre qu'après sa mort, et après celle de la mère Agnès, sa coadjutrice, on n'introduisît en leur place quelque abbesse

[1] Marie des Anges Suireau. Elle avait établi la réforme dans l'abbaye du Lys, près Melun, où elle avait été envoyée, l'année précédente, en qualité de maîtresse des novices, par la mère Angélique. En 1654, elle fut élue abbesse de Port-Royal, et mourut en décembre 1658.

[2] Du nom de Pierre Guérin, chef de cette secte.

[3] Louise-Marie Hollandine, princesse palatine de Bavière, nommée abbesse de Maubuisson en 1664 : elle mourut en 1709. (G.)

qui, n'ayant point été élevée dans la maison, détruirait peut-être en six mois tout le bon ordre qu'elle avait tant travaillé à y établir. La reine Marie de Médicis entra avec bonté dans ses sentiments; elle parla au roi son fils, dans le temps qu'il revenait triomphant après la prise de la Rochelle, et lui représentant tout ce qu'elle connaissait de la sainteté de ces filles, elle toucha tellement sa piété, qu'il crut lui-même rendre un grand service à Dieu en consentant que cette abbaye fût élective et triennale. La chose fut confirmée par le pape Urbain VIII. Aussitôt la mère Angélique et la mère Agnès se démirent, l'une de sa qualité d'abbesse, et l'autre de celle de coadjutrice; et la communauté (en 1630) élut pour trois ans une des religieuses de la maison [1].

La mère Angélique venait d'obtenir du même pape une autre grâce qui ne lui parut pas moins considérable. Elle avait toujours eu au fond de son cœur un fort grand amour pour la hiérarchie ecclésiastique, et souhaitait aussi ardemment d'être soumise à l'autorité épiscopale, que les autres abbesses désirent d'en être soustraites. Son souhait sur cela était d'autant plus raisonnable, que l'abbaye de Port-Royal, fondée par un évêque de Paris, avait longtemps dépendu immédiatement de lui et de ses successeurs; mais dans la suite un de ses évêques avait consenti qu'elle reconnût la juridiction de l'abbé de Cîteaux: elle avait donc fait représenter ces raisons au pape (en 1647), qui, les ayant approuvées, remit en effet cette abbaye sous la juridiction de l'ordinaire, et l'affranchit entièrement de la dépendance de Cîteaux, en y conservant néanmoins tous les priviléges attachés aux maisons de cet ordre. M. de Gondy en prit donc en main le gouvernement, en examina et approuva les constitutions, et en fit faire la visite par M. Naugier, qui fut le premier supérieur qu'il donna à ce monastère.

Ce fut vers ce temps-là que Louise de Bourbon, première femme du duc de Longueville, princesse d'une éminente vertu, forma avec M. Zamet, évêque de Langres, le dessein d'instituer un ordre de religieuses particulièrement consacrées à l'adoration du mystère de l'Eucharistie, et qui, par leur assistance continuelle devant le saint sacrement, réparassent, en quelque sorte, les outrages que lui font tous les jours et les blasphèmes des protestants et les communions sacriléges des mauvais catholiques. Ils communiquèrent tous deux leur pensée à la mère Angélique, et la prièrent non-seulement de les aider à former cet institut, mais d'en vouloir même accepter la direction, et de donner quelques-unes de ses religieuses pour en commencer avec elle l'établissement. Cette proposition fut d'autant plus de son goût, qu'il y avait déjà plus de quinze ans [1] que cette même assistance continuelle devant le saint sacrement avait été établie à Port-Royal, d'abord pendant le jour seulement, et ensuite pendant la nuit même. Toutes les religieuses de ce monastère ayant appris un si louable dessein, furent touchées d'une sainte jalousie de ce qu'on fondait pour cela un nouvel ordre, au lieu de l'établir dans Port-Royal même. Elles demandèrent avec instance que, sans chercher d'autre maison que la leur, on leur permît d'ajouter les pratiques de cet institut aux autres pratiques de leur règle, et de joindre en elles le nom glorieux de Filles du saint sacrement à celui de Filles de saint Bernard. La princesse était d'avis de leur accorder leur demande; mais l'évêque persista à vouloir un ordre et un habit particuliers.

Ce prélat était un homme plein de bonnes intentions, et fort zélé, mais d'un esprit fort variable et fort borné. Il avait plusieurs fois changé le dessein de son institut: il voulait en faire d'abord un ordre de religieux plus retirés et encore plus austères que les chartreux; puis il jugea plus à propos que ce fût un ordre de filles. Sa première vue pour ces filles était qu'elles fussent extrêmement pauvres, et que, pour mieux honorer le profond abaissement de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, elles portassent sur leur habit toutes les marques d'une extrême pauvreté. Ensuite il imagina qu'il fallait attirer la vénération du peuple par un habit qui eût quelque chose d'auguste et de magnifique; mais la mère Angélique désira que tout se ressentît de la simplicité religieuse. Il avait fait divers autres règlements, dont la plupart eurent besoin d'être rectifiés. La mère Angélique voyant ces incertitudes, eut un secret pressentiment que cet ordre ne serait pas de longue durée. Mais la bulle étant arrivée, où elle était nommée supérieure, et où il était ordonné que ce serait des religieuses tirées de Port-Royal qui en commenceraient l'établissement, elle se mit en devoir d'obéir. La bulle nommait aussi trois supérieurs, savoir: M. de Gondy, archevêque de Paris; M. de Bellegarde, archevêque de Sens; et l'évêque de Langres. Mais ce dernier, comme fondateur, et d'ailleurs étant grand directeur de religieuses, eut la principale conduite de ce monastère. La mère Angélique entra donc (le 8 mai 1633) avec trois de ses religieuses et quatre postulantes, dans la maison destinée pour cet institut. Cette maison était dans la rue Coquillère, qui est de la paroisse Saint-Eustache; et le saint

[1] Marie-Geneviève de Saint-Augustin Letardif, élue abbesse en 1630, et continuée jusqu'en 1636.

[1] C'est une erreur: il n'y avait que deux ans, ayant été établie en 1624. (*Anon.*)

sacrement y fut mis avec beaucoup de solennité. Bientôt après on y reçut des novices; et ce fut l'archevêque de Paris qui leur donna le voile.

La nouveauté de cet institut donna beaucoup occasion au monde de parler; et dans ces commencements, la mère Angélique eut à essuyer bien des peines et des contradictions. Son principal chagrin était de voir l'évêque de Langres presque toujours en différend avec l'archevêque de Sens, qui ne pouvait compatir avec lui. Leur désunion éclata surtout à l'occasion du *Chapelet secret* du saint sacrement. Comme cette affaire fit alors un fort grand bruit, et que les ennemis de Port-Royal s'en sont voulu prévaloir dans la suite contre ce monastère, il est bon d'expliquer en peu de mots ce que c'était que cette querelle.

Ce *Chapelet secret* était un petit écrit de trois ou quatre pages, contenant des pensées affectueuses sur le mystère de l'Eucharistie, ou, pour mieux dire, c'était comme des élans d'une âme toute pénétrée de l'amour de Dieu dans la contemplation de sa charité infinie pour les hommes dans ce mystère. La mère Agnès, de qui étaient ces pensées, n'avait guère songé à les rendre publiques; elle en avait simplement rendu compte au père de Gondren, son confesseur, depuis général de l'Oratoire, qui, pour sa propre édification, lui avait ordonné de les mettre par écrit. Il en tomba une copie entre les mains d'une sainte carmélite, nommée la mère Marie de Jésus; cette mère étant morte un mois après, on fit courir sous son nom cet écrit qui avait été trouvé sur elle; mais on sut bientôt qu'il était de la mère Agnès [1]. L'évêque de Langres le trouva merveilleux, et en parla avec de grands sentiments d'admiration. L'archevêque de Sens, qui en avait été fort touché d'abord, commença tout à coup à s'en dégoûter; il le donna même à examiner à M. Duval, supérieur des Carmélites, et à quelques autres docteurs à qui on ne dit point qui l'avait composé. Ces docteurs jugeant à la rigueur de certaines expressions abstraites et relevées, telles que sont à peu près celles des mystiques, le condamnèrent; d'autres docteurs, consultés par l'évêque de Langres, l'approuvèrent au contraire avec éloge : tellement que les esprits venant à s'échauffer, et chacun écrivant pour soutenir son avis, la chose fut portée à Rome. Le pape ne trouva dans l'écrit aucune proposition digne de censure; mais pour le bien de la paix, et parce que ces matières n'étaient pas de la portée de tout le monde, il jugea à propos de le supprimer; et il le fut en effet.

Entre les théologiens qui avaient écrit pour le soutenir, Jean du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, avait fait admirer la pénétration de son esprit et la profondeur de sa doctrine. Il ne connaissait point alors la mère Agnès; et avait même été préoccupé contre le *Chapelet secret*, à cause des différends qu'il avait causés; mais l'ayant trouvé très-bon, il avait pris lui-même la plume pour défendre la vérité qui lui semblait opprimée; il n'avait point mis son nom à son ouvrage, non plus qu'à ses autres livres; mais l'évêque de Langres ayant su que c'était de lui, l'alla chercher pour le remercier. A mesure qu'il le connut plus particulièrement, il fut épris de sa rare piété et de ses grandes lumières; et comme il n'avait rien de plus à cœur que de porter les Filles du saint sacrement à la plus haute perfection, il jugea que personne au monde ne pouvait mieux l'aider dans ce dessein que ce grand serviteur de Dieu; il le conjura donc de venir faire des exhortations à ces filles, et même de les vouloir confesser. L'abbé lui résista assez longtemps, fuyant naturellement ces sortes d'emplois, et se tenant le plus renfermé qu'il pouvait dans son cabinet, où il passait, pour ainsi dire, les jours et les nuits, partie dans la prière, et partie à composer des ouvrages qui pussent être utiles à l'Église. Enfin, néanmoins, les instances réitérées de l'évêque lui paraissant comme un ordre de Dieu de servir ces filles, il s'y résolut.

Dès que la mère Angélique l'eut entendu parler des choses de Dieu, et qu'elle eut connu par quel chemin sûr il conduisait les âmes, elle crut retrouver en lui le saint évêque de Genève [1], par qui elle avait été autrefois conduite; et les autres religieuses prirent aussi en lui la même confiance. En effet, pour me servir du témoignage public que lui a rendu un prélat [2] non moins considérable par sa piété que par sa naissance, « ce savant homme n'avait point « d'autres sentiments que ceux qu'il avait puisés dans « l'Écriture sainte et dans la tradition de l'Église; sa « science n'était que celle des saints Pères; il ne par- « lait point d'autre langage que celui de la parole de « Dieu, et bien loin de conduire les âmes par des « voies particulières et écartées, il ne savait point « d'autre chemin pour les mener à Dieu que celui de « la pénitence et de la charité. » Toutes ces filles firent en peu de temps un tel progrès dans la perfection sous sa conduite, que l'évêque de Langres ne cessait de remercier Dieu du confesseur qu'il lui avait inspiré de leur donner.

Dans le ravissement où était ce prélat, il proposa plusieurs fois à l'abbé de souffrir qu'il travaillât pour le faire nommer son coadjuteur à l'évêché de Langres; et sur son refus, il le pressa au moins de

[1] Il fut imprimé en 1633.

[1] Saint François de Sales.
[2] M. de Laval, évêque de la Rochelle.

vouloir être son directeur; mais l'abbé le pria de l'en dispenser, lui faisant entendre qu'il y aurait peut-être plusieurs choses sur lesquelles ils ne seraient point d'accord; et avec la sincérité qui lui était naturelle, il ne put s'empêcher de lui toucher quelque chose de la résidence, et de l'obligation où il était de ne pas faire de si longs séjours hors de son diocèse. L'évêque était de ces gens qui, bien qu'au fond ils aient de la piété, n'entendent pas volontiers des vérités qu'ils ne se sentent pas disposés à pratiquer. Cela commença un peu à le refroidir pour l'abbé de Saint-Cyran. Bientôt après il crut s'apercevoir que les Filles du saint sacrement n'avaient point pour ses avis la même déférence qu'elles avaient pour cet abbé; sa mauvaise humeur était encore fomentée par une certaine dame, sa pénitente, qu'il avait fait entrer au Saint-Sacrement, et dont il faisait lui seul un cas merveilleux; en un mot, ayant, comme j'ai dit, l'esprit fort faible, il entra contre l'abbé dans une si furieuse jalousie, qu'il ne le pouvait plus souffrir. L'abbé de Saint-Cyran fit d'abord ce qu'il put pour le guérir de ses défiances; et même, voyant qu'il s'aigrissait de plus en plus, cessa d'aller au monastère du Saint-Sacrement; mais cette discrétion ne servit qu'à irriter cet esprit malade, honteux qu'on se fût aperçu de sa faiblesse, tellement qu'il vint à se dégoûter même de son institut; et non content de rompre avec ces filles, il se ligua avec les ennemis de cet abbé, et ce qu'on aura peine à comprendre, donna même au cardinal de Richelieu des mémoires contre lui.

Ce ne fut pas là la seule querelle que lui attira la jalousie de la direction. Le fameux père Joseph était, comme on sait, fondateur des religieuses du Calvaire. Quoique plongé fort avant dans les affaires du siècle, il se piquait d'être un fort grand maître en la vie spirituelle, et ne voulait point que ses religieuses eussent d'autre directeur que lui. Un jour néanmoins, se voyant sur le point d'entreprendre un long voyage pour les affaires du roi, il alla trouver l'abbé de Saint-Cyran pour lui recommander ses chères Filles du Calvaire, et obtint de lui qu'il les confesserait en son absence. A son retour il fut charmé du progrès qu'elles avaient fait dans la perfection, mais il crut s'apercevoir bientôt qu'elles avaient senti l'extrême différence qu'il y a d'un directeur partagé entre Dieu et la cour, à un directeur uniquement occupé du salut des âmes. Il en conçut contre l'abbé un fort grand dépit, et ne lui pardonna pas, non plus que l'évêque de Langres, cette diminution de son crédit sur l'esprit de ses pénitentes, tellement qu'il ne fut pas des moins ardents depuis ce temps-là à lui rendre de mauvais offices auprès du premier ministre.

Le cardinal de Richelieu, lorsqu'il n'était qu'évêque de Luçon, avait connu à Poitiers l'abbé de Saint-Cyran; et ayant conçu pour ses grands talents et pour sa vertu l'estime que tous ceux qui le connaissaient ne pouvaient lui refuser, il ne fut pas plutôt en faveur, qu'il songea à l'élever aux premières dignités de l'Église. Il le fit pressentir sur l'évêché de Bayonne, qu'il lui destinait, et qui était le pays de sa naissance; mais son extrême humilité, et cette espèce de sainte horreur qu'il eut toute sa vie pour les sublimes fonctions de l'épiscopat, l'empêchèrent d'accepter cette offre. Ce fut le premier sujet de mécontentement que ce ministre eut contre lui.

Son second crime à son égard fut de passer pour n'approuver pas la doctrine que ce cardinal avait enseignée dans son catéchisme de Luçon, touchant l'attrition formée par la seule crainte des peines, qu'il prétendait suffire pour la justification dans le sacrement. Ce n'est pas que l'abbé de Saint-Cyran fût jamais entré dans aucune discussion sur cette matière; mais il ne laissait pas ignorer qu'il était persuadé que, sans aimer Dieu, le pécheur ne pouvait être justifié. Outre que le cardinal se piquait encore plus d'être grand théologien que grand politique, il était si dangereux de le contredire sur ce point particulier de l'attrition, que le père Seguenot, de l'Oratoire, fut mis à la Bastille pour avoir soutenu la nécessité de l'amour de Dieu dans la pénitence, et que ce fut aussi, à ce qu'on prétend, pour le même sujet que le père Caussin, confesseur du roi, fut disgracié.

Mais ce qui acheva de perdre l'abbé de Saint-Cyran dans l'esprit du cardinal, ce fut une offense d'une autre nature que les deux premières, mais qui le touchait beaucoup plus au vif. On sait avec quelle chaleur ce premier ministre avait entrepris de faire casser le mariage du duc d'Orléans avec la princesse de Lorraine, sa seconde femme. Pour s'autoriser dans ce dessein, et pour rassurer la conscience timorée de Louis XIII, il fit consulter l'assemblée générale du clergé, et tout ce qu'il y avait de plus célèbres théologiens, tant réguliers que séculiers. L'assemblée, et presque tous ces théologiens, jusqu'au père Gondren, général de l'Oratoire, et jusqu'au père Vincent, supérieur des missionnaires, furent d'avis de la nullité du mariage; mais quand on vint à l'abbé de Saint-Cyran, il ne cacha point qu'il croyait que le mariage ne pouvait être cassé.

Venons maintenant à la querelle qu'il eut avec les jésuites; elle prit naissance en Angleterre. Les jésuites de ce pays-là n'ayant pu se résoudre à reconnaître la juridiction de l'évêque que le pape y avait envoyé, non-seulement obligèrent cet évêque à s'enfuir de ce royaume, mais écrivirent des livres fort injurieux contre l'autorité épiscopale, et contre la nécessité même du sacrement de la confirmation. Le

clergé d'Angleterre envoya ces livres en France, et ils y furent aussitôt censurés par l'archevêque de Paris, puis par la Sorbonne, et enfin par une grande assemblée d'archevêques et d'évêques. Les jésuites de France n'abandonnèrent pas leurs confrères dans une cause que leur conduite dans tous les pays du monde fait bien voir qu'ils ont résolu de soutenir. Ils publièrent, contre toutes ces censures, des réponses où ils croyaient avoir terrassé la Sorbonne et les évêques. Tous les gens de bien frémissaient de voir ainsi fouler aux pieds la hiérarchie que Dieu a établie dans son Église, lorsqu'on vit paraître, sous le nom de *Petrus Aurelius*, un excellent livre, qui mettait en poudre toutes les réponses des jésuites. Ce livre fut reçu avec un applaudissement incroyable; le clergé de France le fit imprimer plusieurs fois à ses dépens, s'efforça de découvrir qui était le défenseur de l'épiscopat; et ne pouvant percer l'obscurité où sa modestie le tenait caché, fit composer en l'honneur de son livre, par le célèbre M. Godeau, évêque de Grasse[1], un éloge magnifique qui fut imprimé à la tête du livre même.

Les jésuites n'étaient pas moins en peine que les évêques de savoir qui était cet inconnu; et comme la vengeance a des yeux plus perçants que la reconnaissance, ils démêlèrent que si l'abbé de Saint-Cyran n'était l'auteur de cet ouvrage, il y avait du moins la principale part. On jugera sans peine jusqu'où alla contre lui leur ressentiment, par la colère qu'ils témoignèrent contre M. Godeau pour avoir fait l'éloge que je viens de dire. Ils publièrent contre ce prélat si illustre deux satires en latin, dont l'une avait pour titre : *Godellus an poeta?* et c'était leur père Vavasseur qui était auteur de ces satires. L'abbé devint à leur égard, non-seulement un hérétique, mais un hérésiarque abominable, qui voulait faire une nouvelle Église, et renverser la religion de Jésus-Christ. C'est l'idée qu'ils s'efforcèrent alors de donner de lui, et qu'ils en veulent donner encore dans tous leurs livres.

Le cardinal de Richelieu, excité par leurs clameurs et par ses ressentiments particuliers, le fit arrêter et mettre au bois de Vincennes[2]. il fit aussi saisir tous ses papiers, dont il y avait plusieurs coffres pleins; mais comme on n'y trouva que des extraits des Pères et des conciles, et des matériaux d'un grand ouvrage qu'il préparait pour défendre l'Eucharistie contre les ministres huguenots, tous ces papiers lui furent aussitôt renvoyés au bois de Vincennes. On abandonna aussi une procédure fort irrégulière que l'on avait commencée contre lui; mais la liberté ne lui fut rendue que cinq ans après, c'est-à-dire à la mort du cardinal de Richelieu : Dieu ayant permis cette longue prison pour faire mieux connaître la piété extraordinaire de cet abbé, à laquelle le fameux Jean de Verth[1], qui, avec d'autres officiers étrangers, était alors aussi prisonnier au bois de Vincennes, rendit un témoignage très-particulier; car le cardinal de Richelieu ayant voulu qu'il fût spectateur d'un ballet fort magnifique qui était de sa composition, et ce général ayant vu à ce ballet un certain évêque qui s'empressait pour en faire les honneurs, il dit publiquement que le spectacle qui l'avait le plus surpris en France, c'était d'y voir les saints en prison, et les évêques à la comédie.

Ce fut aussi dans cette prison que l'abbé de Saint-Cyran écrivit ces belles lettres chrétiennes et spirituelles dont il s'est fait tant d'éditions avec l'approbation d'un fort grand nombre de cardinaux, d'archevêques et d'évêques, qui les ont considérées comme l'ouvrage de nos jours qui donne la plus haute et la plus parfaite idée de la vie chrétienne.

Il mourut le 11 octobre 1643, huit mois après qu'il fut sorti du bois de Vincennes; et ses funérailles furent honorées de la présence de tout ce qu'il y avait alors à Paris de prélats plus considérables. A peine il eut les yeux fermés, que les jésuites se débordèrent en une infinité de nouvelles invectives contre sa mémoire; faisant imprimer, entre autres, de prétendus interrogatoires qu'ils avaient tronqués et falsifiés : et quoiqu'il eût reçu avec une extrême piété le viatique des mains du curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, et que la *Gazette* même en eût informé tout le public, ils n'en furent pas moins hardis à publier qu'il était mort sans vouloir recevoir les sacrements. J'ai cru devoir rapporter tout de suite ces événements, pour faire mieux connaître ce grand personnage, contre lequel la calomnie s'est déchaînée avec tant de licence, et qui a tant contribué par ses instructions et par ses exemples à la sainteté du monastère de Port-Royal.

La rupture de l'évêque de Langres avec les Filles du saint sacrement, et l'emprisonnement de l'abbé de Saint-Cyran, ne furent pas les seules disgrâces dont elles furent alors affligées; elles perdirent aussi la duchesse de Longueville[2], leur fondatrice, qui mourut (en 1637) avant que d'avoir pu laisser aucun fonds pour leur subsistance; tellement que se voyant

[1] Et depuis évêque de Vence, et l'un des premiers membres de l'Académie française.

[2] En 1638. Il n'en sortit qu'en février 1643.

[1] Jean de Verth, officier, ou plutôt partisan allemand, qui parvint à se faire redouter. Fait prisonnier par Turenne, les chansons dont il fut l'objet ont donné quelque célébrité à son nom. (G.)

[2] Louise de Bourbon, fille du comte de Soissons, première femme de Henri d'Orléans II, duc de Longueville, morte le 9 septembre 1637, à l'âge de trente-trois ans. Son mari se remaria en 1642, et eut pour seconde femme cette fameuse duchesse de

dénuées de toute protection, et d'ailleurs étant fort incommodées dans la maison où elles étaient, sans aucune espérance de s'y pouvoir agrandir, elles se retirèrent en 1638 (le 19 mai) à Port-Royal, où il y avait déjà quelques années que la mère Angélique était retournée.

Ce fut alors que les religieuses de ce monastère renouvelèrent leurs instances, et demandèrent à relever un institut qui était abandonné, et qu'il semblait que Dieu même eût voulu leur réserver. Henri Arnauld, abbé de Saint-Nicolas, depuis évêque d'Angers[1], était alors à Rome pour les affaires du roi; elles s'adressèrent à lui, et le prièrent de s'entremettre pour elles auprès du pape, qui leur accorda volontiers, par un bref, le changement qu'elles demandaient. Mais l'affaire souffrit à Paris de grandes difficultés, à cause de quelques intérêts temporels qu'il fallait accommoder. Enfin le parlement ayant terminé ces difficultés, le roi donna ses lettres, et l'archevêque de Paris son consentement. Elles se dévouèrent donc avec une joie incroyable à l'adoration perpétuelle du mystère auguste de l'Eucharistie, et prirent le nom de Filles du saint sacrement; mais elles ne quittèrent pas l'habit de saint Bernard; elles changèrent seulement leur scapulaire noir en un scapulaire blanc, où il y avait une croix d'écarlate attachée par devant, pour désigner, par ces deux couleurs, le pain et le vin, qui sont les voiles sous lesquels Jésus-Christ est caché dans ce mystère. M. du Saussay, leur supérieur, alors official de Paris, et depuis évêque de Toul, célébra cette cérémonie (en 1647, le 24 octobre) avec un grand concours de peuple. L'année suivante, M. de Gondy bénit leur église, dont le bâtiment ne faisait que d'être achevé, et la dédia aussi sous le nom du Saint-Sacrement[2].

Pendant cet état florissant de la maison de Paris, les religieuses n'avaient pas perdu le souvenir de leur monastère des champs; on n'y avait laissé qu'un chapelain, pour y dire la messe et y administrer les sacrements aux domestiques. Bientôt après, M. le Maistre[1], neveu de la mère Angélique, ayant, à l'âge de vingt-neuf ans, renoncé au barreau et à tous les avantages que sa grande éloquence lui pouvait procurer, s'était retiré dans ce désert (en 1637) pour y achever sa vie dans le silence et dans la retraite. Il y fut suivi par un de ses frères, qui avait été jusqu'alors dans la profession des armes[2]. Quelque temps après, M. de Sacy[3], son autre frère, si célèbre par les livres de piété dont il a enrichi l'Église, s'y retira aussi avec eux pour se préparer dans la solitude à recevoir l'ordre de la prêtrise. Leur exemple y attira encore cinq ou six autres, tant séculiers qu'ecclésiastiques, qui, étant comme eux dégoûtés du monde, se vinrent rendre les compagnons de leur pénitence. Mais ce n'était point une pénitence oisive : pendant que les uns prenaient connaissance du temporel de cette abbaye, et travaillaient à en rétablir les affaires, les autres ne dédaignaient pas de cultiver la terre comme de simples gens de journée; ils réparèrent même une partie des bâtiments qui y tombaient en ruines, et rehaussant ceux qui étaient trop bas et trop enfoncés, rendirent l'habitation de ce désert beaucoup plus saine et plus commode qu'elle n'était. M. d'Andilly, frère aîné de la mère Angélique, ne tarda guère à y suivre ses neveux, et s'y consacra, comme eux, à des exercices de piété qui ont duré autant que sa vie.

Comme les religieuses se trouvaient alors au nombre de plus de cent, la même raison qui les avait obligées, vingt-cinq ans auparavant, de partager leur communauté, les obligeant encore de se partager, elles obtinrent de M. de Gondy la permission de renvoyer une partie des sœurs dans leur premier monastère, en telle sorte que les deux maisons ne formassent qu'une même abbaye et une même communauté, sous les ordres d'une même abbesse. La mère Angélique, qui l'était alors par élection (en 1648), y alla en personne avec un certain nombre de religieuses qu'elle y établit. M. Vialart, évêque de Châlons, en rebénit l'église, qui avait été rehaussée de plus de six pieds, et y administra le sacrement de confirmation à quantité de gens des environs. Ce fut vers ce temps-là que la duchesse de Luynes[4], mère de M. le duc de Chevreuse, persuada au duc son mari de quitter la cour, et de choisir à la campagne une retraite où ils pussent ne s'occuper tous deux que du soin de leur salut. Ils firent bâtir pour cela un petit

Longueville, dont il sera question dans la suite de l'histoire de Port-Royal.

[1] L'un des frères de la mère Angélique et du docteur Arnauld. Il fut envoyé à Rome en 1645, et y resta jusqu'en 1648. Le bref du pape ne fut accordé qu'en 1647, et ce fut au mois d'octobre de la même année que les religieuses de Port-Royal prirent le nom et l'habit de Filles du saint sacrement. Il y avait alors près de dix ans que l'institut fondé par la duchesse de Longueville ne subsistait plus. — Henri Arnauld mourut à Angers le 8 juin 1692, âgé de quatre-vingt-quinze ans.

[2] Antoine le Pautre, célèbre architecte, né à Paris en 1614, construisit cette église. Les fondements furent jetés le 22 avril 1646; elle fut achevée en 1648, et bénite le 7 juin de la même année. Mademoiselle de Longueville, depuis duchesse de Nemours, en avait posé la première pierre. C'est par erreur que dans quelques dictionnaires historiques on fixe la construction de cette église en 1625. Le Pautre n'avait alors que onze ans.

[1] Antoine le Maistre, mort en 1658.

[2] Simon le Maistre de Séricourt, mort en 1650.

[3] Isaac-Louis le Maistre de Sacy, enfermé à la Bastille en 1666, mort le 4 janvier 1684.

[4] Marie-Louise Séguier, fille de Pierre Séguier, marquis d'O, et première femme de Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes. Elle mourut en 1651, à l'âge de vingt-sept ans.

château dans le voisinage et sur le fonds même de Port-Royal des Champs; ils firent aussi bâtir à leurs dépens un fort beau dortoir pour les religieuses. Mais la duchesse ne vit achever ni l'un ni l'autre de ces édifices, Dieu l'ayant appelée à lui dans une fort grande jeunesse.

Les religieuses des Champs étaient à peine établies, que la guerre civile s'étant allumée en France, et les soldats des deux partis courant et ravageant la campagne, elles furent obligées (en 1652) de chercher leur sûreté dans leur maison de Paris. Plusieurs religieuses de divers monastères de la campagne s'y venaient aussi réfugier tous les jours, et y étaient toutes traitées avec le même soin que celles de la maison. Mais la guerre finie (en 1653), on retourna dans le monastère des Champs, qui n'a plus été abandonné depuis ce temps-là. Plusieurs personnes de qualité s'y venaient retirer de temps en temps pour y chercher Dieu dans le repos de la solitude, et pour participer aux prières de ces saintes filles. De ce nombre étaient le duc et la duchesse de Liancourt, si célèbres par leur vertu et par leur grande charité envers les pauvres : ils contribuèrent même à faire bâtir, dans la cour du dehors, un corps de logis, qui est celui qu'on voit encore vis-à-vis la porte de l'église[1]. La princesse de Guémené, la marquise de Sablé, et d'autres dames considérables par leur naissance et par leur mérite, firent aussi bâtir dans les dehors de la maison de Paris, résolues d'y passer leur vie dans la retraite, et attirées par la piété solide qu'elles voyaient pratiquer dans ce monastère.

En effet, il n'y avait point de maison religieuse qui fût en meilleure odeur que Port-Royal. Tout ce qu'on en voyait au dehors inspirait de la piété; on admirait la manière grave et touchante dont les louanges de Dieu y étaient chantées, la simplicité et en même temps la propreté de leur église, la modestie des domestiques, la solitude des parloirs, le peu d'empressement des religieuses à y soutenir la conversation, leur peu de curiosité pour savoir les choses du monde, et même les affaires de leurs proches; en un mot, une entière indifférence pour tout ce qui ne regardait point Dieu. Mais combien les personnes qui connaissaient l'intérieur de ce monastère y trouvaient-elles de nouveaux sujets d'édification! Quelle paix! quel silence! quelle charité! quel amour pour la pauvreté et pour la mortification! Un travail sans relâche, une prière continuelle, point d'ambition que pour les emplois les plus vils et les plus humiliants, aucune impatience dans les sœurs, nulle bizarrerie dans les mères, l'obéissance toujours prompte, et le commandement toujours raisonnable.

[1] Cette maison a été détruite en 1710, avec les autres bâtiments du monastère de Port-Royal des Champs. (G.)

Mais rien n'approchait du parfait désintéressement qui régnait dans cette maison. Pendant plus de soixante ans qu'on y a reçu des religieuses, on n'y a jamais entendu parler ni de contrat, ni de convention tacite pour la dot de celles qu'on recevait. On y éprouvait les novices pendant deux ans : si on leur trouvait une vocation véritable, les parents étaient avertis que leur fille était admise à la profession, et l'on convenait avec eux du jour et de la cérémonie. La profession faite, s'ils étaient riches, on recevait comme une aumône ce qu'ils donnaient, et on mettait toujours à part une portion de cette aumône pour en assister de pauvres familles, et surtout de pauvres communautés religieuses. Il y a eu telle de ces communautés à qui on transporta tout à coup une somme de vingt mille francs, qui avait été léguée à la maison; et ce qu'il y a de particulier, c'est que dans le même temps qu'on dressait chez un notaire l'acte de cette donation, le pourvoyeur de Port-Royal, qui ne savait rien de la chose, vint demander à ce même notaire de l'argent à emprunter pour les nécessités pressantes du monastère.

Jamais les grands biens ni l'extrême pauvreté d'une fille n'ont entré dans les motifs qui la faisaient ou admettre ou refuser. Une dame de grande qualité avait donné à Port-Royal, comme bienfaitrice, une somme de quatre-vingt mille francs : cette somme fut aussitôt employée, partie en charités, partie à acquitter des dettes, et le reste à faire des bâtiments que cette dame elle-même avait jugés nécessaires. Elle n'avait eu d'abord d'autre dessein que de vivre le reste de ses jours dans la maison, sans faire de vœux; ensuite elle souhaita d'y être religieuse. On la mit donc au noviciat, et on l'éprouva pendant deux ans avec la même exactitude que les autres novices. Ce temps expiré, elle pressa pour être reçue professe. On prévit tous les inconvénients où l'on s'exposerait en la refusant : mais comme on ne lui trouvait point assez de vocation, elle fut refusée tout d'une voix. Elle sortit du couvent, outrée de dépit, et songea aussitôt à revenir contre la donation qu'elle avait faite. Les religieuses avaient plus d'un moyen pour s'empêcher, en justice, de lui rien rendre; mais elles ne voulurent point de procès. On vendit des rentes, on s'endetta; en un mot, on trouva moyen de ramasser cette grosse somme, qui fut rendue à cette dame par un notaire en présence de M. le Nain, maître des requêtes, et de M. de Palluau, conseiller au parlement, aussi charmés tous deux du courage et du désintéressement de ces filles, que peu édifiés du procédé vindicatif et intéressé de la fausse bienfaitrice.

Un des plus grands soins de la mère Angélique dans les urgentes nécessités où la maison se trouvait quelquefois, c'était de dérober la connaissance de ces

nécessités à certaines personnes qui n'auraient pas mieux demandé que de l'assister. « Mes filles, disait-« elle souvent à ses religieuses, nous avons fait vœu « de pauvreté; est-ce être pauvres que d'avoir des « amis toujours prêts à vous faire part de leurs ri-« chesses? »

Il n'est pas croyable combien de pauvres familles, et à Paris, et à la campagne, subsistaient des charités que l'une et l'autre maison leur faisaient : celle des Champs a eu longtemps un médecin et un chirurgien, qui n'avaient presque d'autre occupation que de traiter les pauvres malades des environs, et d'aller dans tous les villages leur porter les remèdes et les autres soulagements nécessaires; et depuis que ce monastère s'est vu hors d'état d'entretenir ni médecin ni chirurgien, les religieuses ne laissent pas de fournir les mêmes remèdes. Il y a au dedans du couvent une espèce d'infirmerie où les pauvres femmes du voisinage sont saignées et traitées par des sœurs dressées à cet emploi, et qui s'en acquittent avec une adresse et une charité incroyable. Au lieu de tous ces ouvrages frivoles, où l'industrie de la plupart des autres religieuses s'occupe pour amuser la curiosité des personnes du siècle, on serait surpris de voir avec quelle industrie les religieuses de Port-Royal savent rassembler jusqu'aux plus petites rognures d'étoffes pour en revêtir des enfants et des femmes qui n'ont pas de quoi se couvrir, et en combien de manières leur charité les rend ingénieuses pour assister les pauvres, toutes pauvres qu'elles sont elles-mêmes. Dieu, qui les voit agir dans le secret, sait combien de fois elles ont donné, pour ainsi dire, de leur propre subsistance, et se sont ôté le pain des mains pour en fournir à ceux qui en manquaient; et il sait aussi les ressources inespérées qu'elles ont plus d'une fois trouvées dans sa miséricorde, et qu'elles ont eu grand soin de tenir secrètes.

Une des choses qui rendaient cette maison plus recommandable, et qui peut-être aussi lui ont attiré plus de jalousie, c'est l'excellente éducation qu'on y donnait à la jeunesse. Il n'y eut jamais d'asile où l'innocence et la pureté fussent plus à couvert de l'air contagieux du siècle, ni d'école où les vérités du christianisme fussent plus solidement enseignées : les leçons de piété qu'on y donnait aux jeunes filles faisaient d'autant plus d'impression sur leur esprit, qu'elles les voyaient appuyées, non-seulement de l'exemple de leurs maîtresses, mais encore de l'exemple de toute une grande communauté, uniquement occupée à louer et à servir Dieu. Mais on ne se contentait pas de les élever à la piété, on prenait aussi un très-grand soin de leur former l'esprit et la raison, et on travaillait à les rendre également capables d'être un jour ou de parfaites religieuses, ou d'excellentes mères de famille. On pourrait citer un grand nombre de filles élevées dans ce monastère, qui ont depuis édifié le monde par leur sagesse et par leur vertu. On sait avec quels sentiments d'admiration et de reconnaissance elles ont toujours parlé de l'éducation qu'elles y avaient reçue; et il y en a encore qui conservent, au milieu du monde et de la cour, pour les restes de cette maison affligée le même amour que les anciens Juifs conservaient, dans leur captivité, pour les ruines de Jérusalem. Cependant, quelque sainte que fût cette maison, une prospérité plus longue y aurait peut-être à la fin introduit le relâchement : et Dieu, qui voulait non-seulement l'affermir dans le bien, mais la porter encore à un plus haut degré de sainteté, a permis qu'elle fût exercée par les plus grandes tribulations qu'aient jamais exercé aucune maison religieuse. En voici l'origine :

Tout le monde sait cette espèce de guerre qu'il y a toujours eu entre l'université de Paris et les jésuites. Dès la naissance de leur compagnie, la Sorbonne condamna leur institut par une censure où elle déclarait, entre autres choses, que cette société était bien plus née pour la destruction que pour l'édification. L'université s'opposa de tout son pouvoir à son établissement en France, et n'ayant pu l'empêcher, elle tint toujours ferme à ne pas souffrir qu'ils fussent admis dans son corps. Il y eut même diverses occasions, dont on ne veut point rappeler ici la mémoire, où elle demanda avec instance au parlement qu'ils fussent chassés du royaume; et ce fut dans une de ces occasions qu'elle prit pour son avocat Antoine Arnauld, père de la mère Angélique, un des plus éloquents hommes de son siècle. Il était d'une famille d'Auvergne, très-distinguée par le zèle ardent qu'elle avait toujours montré pour la royauté pendant toutes les fureurs de la ligue. Antoine Arnauld passait aussi pour un des plus zélés royalistes qu'il y eût dans le parlement; et ce fut principalement pour cette raison que l'université remit sa cause entre ses mains. Il plaida cette cause[1] avec une véhémence et un éclat que les jésuites ne lui ont jamais pardonné. Quoiqu'il eût toujours été très-bon catholique, né de parents très-catholiques, leurs écrivains n'ont pas laissé de le traiter de huguenot descendu de huguenots.

Mais cette querelle ne fut que le prélude des grands démêlés que le célèbre Antoine Arnauld, son fils, docteur de Sorbonne, a eus depuis avec cette puissante compagnie. N'étant encore que bachelier, il témoignait un fort grand zèle contre les nouveautés que leurs auteurs avaient introduites dans la doctrine

[1] Les 12 et 13 juillet 1594. Ce plaidoyer a été imprimé plusieurs fois. La dernière édition est de 1717. Le même Arnauld avait publié, en 1602, *Le franc et véritable Discours au Roi, sur le rétablissement qui lui est demandé pour les jésuites.*

de la grâce et dans la morale. Mais la querelle ne commença proprement qu'au sujet du livre de la *Fréquente communion*, que ce docteur avait composé en 1643.

Le but de ce livre était d'établir, par la tradition et par l'autorité des Pères et des conciles, les dispositions que l'on doit apporter en approchant du sacrement de l'Eucharistie, et de combattre les absolutions précipitées, qu'on ne donne que trop souvent à des pécheurs envieillis dans le crime, sans les obliger à quitter leurs mauvaises habitudes, et sans les éprouver par une sérieuse pénitence. M. Arnauld n'était point l'agresseur dans cette dispute, et il ne faisait que répondre à un écrit qu'on avait fait pour décrier la conduite de quelques ecclésiastiques de ses amis, attachés aux véritables maximes de l'Église sur la pénitence.

Quoique les jésuites ne fussent point nommés dans ce livre, non pas même le jésuite[1] dont l'écrit y était réfuté, on n'ose presque dire avec quel emportement ils s'élevèrent et contre l'ouvrage et contre l'auteur. Ils n'eurent aucun égard au jugement de seize tant archevêques qu'évêques, et de vingt-quatre des plus célèbres docteurs de la faculté, dont les approbations étaient imprimées à la tête du livre : ils engagèrent leurs plus fameux écrivains à prendre la plume pour le réfuter, et ordonnèrent à leurs prédicateurs de le décrier dans tous leurs sermons. Les uns et les autres parlaient du livre comme d'un ouvrage abominable, qui tendait à renverser la Pénitence et l'Eucharistie; et de l'auteur, comme d'un monstre qu'on ne pouvait trop tôt étouffer, et dont ils demandaient le sang aux grands de la terre. Il y eut un de ces prédicateurs[2] qui, en pleine chaire, osa même prendre à partie les prélats approbateurs : il s'emporta contre eux à de tels excès, qu'il fut condamné par une assemblée d'évêques à leur en faire satisfaction à genoux; et il fallut qu'il subît cette pénitence.

Les jésuites n'eurent pas sujet d'être plus contents de la démarche où ils avaient engagé la reine mère, en obtenant de cette princesse un commandement à M. Arnauld d'aller à Rome pour y rendre compte de sa doctrine. Un pareil ordre souleva contre eux tous les corps, pour ainsi dire, du royaume. Le clergé, le parlement, l'université, la faculté de théologie, et la Sorbonne en particulier, allèrent les uns après les autres trouver la reine, pour lui faire là-dessus leurs très-humbles remontrances, et pour la supplier de révoquer ce commandement, non moins préjudiciable aux intérêts du roi qu'injurieux à la Sorbonne et à toute la nation.

Mais ce fut surtout à Rome où ces pères se signalèrent contre le livre de la *Fréquente communion*, et remuèrent toutes sortes de machines pour l'y faire condamner : ils y firent grand bruit d'un endroit de la préface qui n'avait aucun rapport avec le reste du livre, et où, en parlant de saint Pierre et de saint Paul, il est dit que ce sont deux chefs de l'Église qui n'en font qu'un. Ils songèrent à profiter de l'alarme où l'on était encore en ce pays-là des prétendus desseins du cardinal de Richelieu, qu'on avait accusé de vouloir établir un patriarche en France : ils faisaient donc entendre que, par cette proposition, M. Arnauld voulait attaquer la primauté du saint siége, et admettre dans l'Église deux papes avec une autorité égale. Mais malgré tous leurs efforts, la proposition ne fut point censurée en elle-même, ni telle qu'elle est dans la préface de M. Arnauld : l'inquisition censura seulement la proposition générale qui égalerait de telle sorte ces deux apôtres, qu'il n'y eût aucune subordination de saint Paul à l'égard de saint Pierre dans le gouvernement de l'Église universelle. Pour ce qui est du livre, il sortit de l'examen sans la moindre flétrissure; et tout le crédit des jésuites ne put même le faire mettre à l'index. Un grand nombre d'évêques en France confirma, par des approbations publiques, le jugement qu'en avaient porté leurs confrères; il fut reçu avec les mêmes éloges dans les royaumes les plus éloignés : on voit aussi, par des lettres du pape Alexandre VII, combien il en approuvait la doctrine; et on peut dire, en un mot, qu'elle fut dès lors regardée, et qu'elle l'est encore aujourd'hui, comme la doctrine de l'Église même.

Les religieuses de Port-Royal n'avaient eu aucune part à toutes ces contestations. Quand même le livre de la *Fréquente communion* aurait été aussi plein de blasphèmes contre l'Eucharistie que les jésuites le publiaient, elles n'en étaient pas moins prosternées jour et nuit devant le saint sacrement. Mais M. Arnauld était frère de la mère Angélique; il avait sa mère, six de ses sœurs, et six de ses nièces, religieuses à Port-Royal; lui-même, lorsqu'il fut fait prêtre, avait donné tout son bien à ce monastère, ayant jugé qu'il devait entrer pauvre dans l'état ecclésiastique; il avait aussi choisi sa retraite dans la solitude de Port-Royal des Champs, avec M. d'Andilly, son frère aîné, et avec ses deux neveux, M. le Maistre et M. de Sacy. C'est de là que sortaient tous ces excellents ouvrages si édifiants pour l'Église, et qui faisaient tant de peine aux jésuites. C'en fut assez pour rendre cette maison horrible à leurs yeux : ils

[1] C'était le père de Sesmaisons. Il lui était tombé dans les mains une instruction dressée par l'abbé de Saint-Cyran, pour sa pénitente madame de Guémené. Le jésuite publia une réfutation de la doctrine contenue en cette instruction, et attaqua vivement le directeur. Cette agression donna lieu au livre de la *Fréquente communion*, qui parut en août 1643.

[2] Le père Nouet.

s'accoutumèrent à confondre dans leurs idées les noms d'Arnauld et de Port-Royal, et conçurent pour toutes les religieuses de ce monastère la même haine qu'ils avaient pour la personne de ce docteur.

Ceux qui ne savent pas toute la suite de cette querelle sont peut-être en peine de ce qu'on pouvait objecter à ces filles dans ces commencements : car il ne s'agissait alors de formulaire ni de signature, et la fameuse distinction du fait et du droit n'avait point encore donné de prétexte aux jésuites pour les traiter de rebelles à l'Église. Cela n'embarrassa point le père Brisacier[1], l'un de leurs plus emportés écrivains; c'est lui qu'ils avaient choisi pour aller solliciter à Rome la censure du livre de la *Fréquente communion*. Le mauvais succès de son voyage excitant vraisemblablement sa mauvaise humeur, il en vint jusqu'à cet excès d'impudence et de folie, que d'accuser ces religieuses, dans un livre public, de ne point croire au saint sacrement; de ne jamais communier, non pas même à l'article de la mort; de n'avoir ni eau bénite ni image dans leur église; de ne prier ni la Vierge ni les saints; de ne point dire leur chapelet; les appelant *sacramentaires*, des vierges folles, et passant même jusqu'à cet excès de vouloir insinuer des choses très-injurieuses à la pureté de ces filles.

Il ne fallait, pour connaître d'abord la fausseté de toutes ces exécrables calomnies, qu'entrer seulement dans l'église de Port-Royal. Elle portait, comme j'ai dit, par excellence, le nom d'église du Saint-Sacrement. Le monastère, les religieuses, tout était consacré à l'adoration perpétuelle du sacré mystère de l'Eucharistie; on n'y pouvait entendre de messe conventuelle qu'on n'y vit communier un fort grand nombre de religieuses : on y trouvait de l'eau bénite à toutes les portes; elles ne peuvent chanter leur office sans invoquer la Vierge et les saints; elles font tous les samedis une procession en l'honneur de la Vierge, et ont pour elle une dévotion toute particulière, dignes filles en cela de leur père saint Bernard; elles portent toutes un chapelet, et le récitent très-souvent : et ce qui surprendra les ennemis de ces religieuses, c'est que M. Arnauld lui-même, qu'ils accusaient de leur en avoir inspiré le mépris, a toujours eu un chapelet sur lui, et qu'il n'a guère passé de jours en sa vie sans le réciter.

Le livre du père Brisacier excita une grande indignation dans le public. M. de Gondy, archevêque de Paris, lança aussitôt contre ce livre une censure foudroyante[2], qu'il fit publier au prône dans toutes les paroisses. Il y prenait hautement la défense des religieuses de Port-Royal, et rendait un témoignage authentique et de l'intégrité de leur foi et de la pureté de leurs mœurs. Tous les gens de bien s'attendaient que le père Brisacier serait désavoué par sa compagnie, et que pour ne pas adopter par son silence de si horribles calomnies, elle lui en ferait faire une rétractation publique, puis l'enverrait dans quelque maison éloignée pour y faire pénitence. Mais bien loin de prendre ce parti, le père Paulin, alors confesseur du roi, à qui on parla de ce livre, dit qu'il l'avait lu, et qu'il le trouvait un livre très-modéré. On voit dans le catalogue qu'ils ont fait imprimer des ouvrages de leurs écrivains, ce même livre du père Brisacier cité avec éloge. Pour lui, il fut fait alors recteur de leur collége de Rouen, et à quelque temps de là, supérieur de leur maison professe de Paris. Ainsi, sans avoir fait aucune réparation de tant d'impostures si atroces, il continua le reste de sa vie à dire ponctuellement la messe tous les jours, confessant et donnant des absolutions, et ayant sous sa direction les directeurs mêmes de la plus grande partie des consciences de Paris et de la cour. On n'ose pousser plus loin ces réflexions; et on laisse aux révérends pères jésuites à les faire sérieusement devant Dieu.

Le mauvais succès de ces calomnies n'empêcha pas d'autres jésuites de les répéter en mille rencontres. Il y en eut un, appelé le père Meynier, qui publia un livre avec ce titre : *Le Port-Royal d'intelligence avec Genève contre le saint sacrement de l'autel; par le révérend père Meynier, de la compagnie de Jésus*. Le livre était aussi impudent que le titre, et enchérissait encore sur les excès du père Brisacier : on y renouvelait l'extravagante histoire du prétendu complot formé, en 1621, par M. Arnauld, par l'abbé de Saint-Cyran, et par trois autres, pour anéantir la religion de Jésus-Christ et pour établir le déisme, quoique M. Arnauld eût déjà invinciblement prouvé, qu'il n'avait que neuf ans l'année où l'on disait qu'il avait formé cette horrible conjuration. Le père Meynier faisait même entrer dans ce complot la mère Agnès et les autres religieuses de Port-Royal.

Quelque absurdes que fussent ces calomnies, à force néanmoins de les répéter, et toujours avec la même assurance, les jésuites les persuadaient à beaucoup de petits esprits, et surtout à leurs pénitents et à leurs pénitentes, la plupart personnes faibles, et qui ne pouvaient s'imaginer que leurs directeurs fussent capables d'avancer sans fondement de si effroyables impostures; ils les firent croire principalement dans les couvents qui étaient sous leur conduite : jusque-là qu'il s'en trouve encore aujourd'hui dans Paris, où les religieuses, quoique d'une dévotion d'ail-

[1] Jean de Brisacier, mort à Blois en 1668. Il est auteur du *Jansénisme confondu*, et d'un *Sermon prêché à Blois contre les religieuses de Port-Royal*.

[2] Le 29 décembre 1651.

leurs très-édifiante, soutiennent aux personnes qui les vont voir qu'on ne communie point à Port-Royal, et qu'on n'y invoque ni la Vierge ni les saints. Non-seulement on trouve des maisons de religieuses, mais des communautés entières d'ecclésiastiques, qui, pleines de cette erreur, s'effarouchent encore au nom de Port-Royal, et qui regardent cette maison comme un séminaire de toutes sortes d'hérésies.

On aura peut-être de la peine à comprendre comment une société aussi sainte dans son institution, et aussi pleine de gens de piété, que l'est celle des jésuites, a pu avancer et soutenir de si étranges calomnies. Est-ce, dira-t-on, que l'esprit de religion s'est tout à coup éteint en eux? Non, sans doute; et c'est même par principe de religion que la plupart les ont avancées. Voici comment : la plus grande partie d'entre eux est convaincue que leur société ne peut être attaquée que par des hérétiques : ils n'ont lu que les écrits de leurs pères : ceux de leurs adversaires sont chez eux des livres défendus. Ainsi, pour savoir si un fait est vrai, le jésuite s'en rapporte au jésuite; de là vient que leurs écrivains ne font presque autre chose dans ces occasions que de se copier les uns les autres, et qu'on leur voit avancer comme certains et incontestables des faits dont il y a trente ans qu'on a démontré la fausseté. Combien y en a-t-il qui sont entrés tout jeunes dans la compagnie, et qui sont passés d'abord du collége au noviciat! Ils ont ouï dire à leurs régents que le Port-Royal est un lieu abominable : ils le disent encore à leurs écoliers. D'ailleurs c'est le vice de la plupart des gens de communauté de croire qu'ils ne peuvent faire de mal en défendant l'honneur de leur corps : cet honneur est une espèce d'idole à qui ils se croient permis de sacrifier tout, justice, raison, vérité. On peut dire constamment des jésuites que ce défaut est plus commun parmi eux que dans aucun corps : jusque-là que quelques-uns de leurs casuistes ont avancé cette maxime horrible, qu'un religieux peut en conscience calomnier et tuer même les personnes qu'il croit faire tort a sa compagnie[1].

Ajoutez qu'à toutes ces querelles de religion il se joignait encore entre les jésuites et les écrivains de Port-Royal une pique de gens de lettres. Les jésuites s'étaient vus longtemps en possession du premier rang dans les lettres, et on ne lisait presque d'autres livres de dévotion que les leurs. Il leur était donc très-sensible de se voir déposséder de ce premier rang et de cette vogue par de nouveau-venus, devant lesquels il semblait, pour ainsi dire, que tout leur génie et tout leur savoir se fussent évanouis. En effet, il est assez surprenant que depuis le commencement de ces disputes il ne soit sorti de chez eux aucun ouvrage digne de la réputation que leur compagnie s'était acquise, comme si Dieu, pour me servir des termes de l'Écriture, leur avait tout à coup ôté leurs prophètes; leur père Petau même, si célèbre par son savoir, ayant échoué contre le livre de la *Fréquente communion*, et son livre[1] étant demeuré chez leur libraire avec tous leurs autres ouvrages, pendant que les ouvrages de Port-Royal étaient tout ensemble l'admiration des savants et la consolation de toutes les personnes de piété.

Les jésuites, au lieu d'attribuer cet heureux succès des livres de leurs adversaires à la bonté de la cause qu'ils soutenaient, et à la pureté de la doctrine qui y était enseignée, s'en prenaient à une certaine politesse de langage qu'ils leur ont reprochée longtemps comme une affectation contraire à l'austérité des vérités chrétiennes. Ils ont fait depuis une étude particulière de cette même politesse; mais leurs livres manquant d'onction et de solidité, n'en ont pas été mieux reçus du public pour être écrits avec une justesse grammaticale qui va jusqu'à l'affectation.

Ils eurent même peur, pendant quelque temps, que le Port-Royal ne leur enlevât l'éducation de la jeunesse, c'est-à-dire, ne tarît leur crédit dans sa source : car quelques personnes de qualité craignant pour leurs enfants la corruption qui n'est que trop ordinaire dans la plupart des colléges, et appréhendant aussi que s'ils faisaient étudier ces enfants seuls, ils ne manquassent de cette émulation qui est souvent le principal aiguillon pour faire avancer les jeunes gens dans l'étude, avaient résolu de les mettre plusieurs ensemble sous la conduite de gens choisis. Ils avaient pris là-dessus conseil de M. Arnauld et de quelques ecclésiastiques de ses amis; et on leur avait donné des maîtres tels qu'ils les pouvaient souhaiter. Ces maîtres n'étaient pas des hommes ordinaires : il suffit de dire que l'un d'entre eux était le célèbre M. Nicole; un autre était ce même M. Lancelot[2] à qui on doit les *nouvelles méthodes* grecque et latine, si connues sous le nom de *Méthodes de Port-Royal*. M. Arnauld ne dédaignait pas de travailler lui-même à l'instruction de cette jeunesse par des ouvrages très-utiles; et c'est ce qui a donné nais-

[1] Cette doctrine a été enseignée en propres termes par une multitude d'auteurs de la compagnie, tels que le père Lamy, *Cours de Théologie*, tome I, disp. XXXVI, n. 118, édit. d'Anvers, 1649, Escobar, *Somme de la Théol. mor.* traité I, examen 7, chap. III, n. 45; et elle a été défendue par leur père Pirot, auteur de l'infâme Apologie des casuistes. (*Note de l'édition de* 1767.)

[1] Le livre du père Petau a été publié en 1645; il a pour titre : *De la Pénitence publique, et de la Préparation à la communion.*

[2] Dom Claude Lancelot, mort en exil à Quimperlay en 1695, âgé de soixante et dix-neuf ans.

sance aux excellents livres de la Logique, de la Géométrie et de la Grammaire générale. On peut juger de l'utilité de ces écoles par les hommes de mérite qui s'y sont formés. De ce nombre ont été MM. Bignon, l'un conseiller d'État et l'autre premier président du grand conseil; M. de Harlay et M. de Bagnols, aussi conseillers d'État; et le célèbre M. le Nain de Tillemont, qui a tant édifié l'Église, et par la sainteté de sa vie, et par son grand travail sur l'histoire ecclésiastique[1].

Cette instruction de la jeunesse fut, comme j'ai dit, une des principales raisons qui animèrent les jésuites à la destruction de Port-Royal; et ils crurent devoir tenter toutes sortes de moyens pour y parvenir. Leurs entreprises contre le livre de la *Fréquente communion* ne leur ayant pas réussi, ils dressèrent contre leurs adversaires une autre batterie, et crurent que les disputes qu'ils avaient avec eux sur la grâce leur fourniraient un prétexte plus favorable pour les accabler. Ces disputes avaient commencé vers le temps même que la *Fréquente communion* parut : et ce fut au sujet de l'*Augustinus* de Jansénius, évêque d'Ypres. Dans ce livre, imprimé depuis sa mort[2], cet évêque, en voulant établir la doctrine de saint Augustin sur la grâce, y combattait fortement l'opinion de Molina, jésuite, homme fort audacieux, et qui avait parlé de ce grand docteur de l'Église avec un fort grand mépris. Les jésuites, intéressés à soutenir leur confrère sur une doctrine que toute leur école s'était avisée d'embrasser, s'étaient fort déchaînés contre l'ouvrage et contre la personne même de Jansénius, qu'ils traitaient de calviniste et d'hérétique, comme ils traitent ordinairement tous leurs adversaires. Ils étaient d'autant plus mal fondés à le traiter d'hérétique, que lui-même, par son testament, et dans plusieurs endroits de son livre, déclare qu'il soumet entièrement sa doctrine au jugement du saint siége. Ainsi, quand même il aurait avancé quelque hérésie, on ne serait pas en droit pour cela de dire qu'il fût hérétique. M. Arnauld donc, persuadé que le livre de ce prélat ne contenait que la doctrine de saint Augustin, pour laquelle il s'était hautement déclaré lui-même plusieurs années avant l'impression de ce livre, avait pris la plume pour le défendre, et avait composé ensuite plusieurs ouvrages sur la grâce qui avaient eu un prodigieux succès. Cela avait fort alarmé non-seulement les jésuites, mais même quelques professeurs de théologie et quelques autres vieux docteurs de la faculté, qui étaient d'opinion contraire à saint Augustin, et qui craignaient que la doctrine de la grâce efficace par elle-même ne gagnât le dessus dans les écoles. Ils se réunirent donc tous ensemble pour la décrier, et pour empêcher le progrès. M. Cornet[1], un d'entre eux, qui avait été jésuite, et qui était alors (en 1649) syndic de la faculté, s'avisa pour cela d'un moyen tout particulier. Il apporta à la faculté cinq propositions sur la grâce pour y être examinées. Ces propositions étaient embarrassées de mots si captieux et si équivoques, que, bien qu'elles fussent en effet très-hérétiques, elles semblaient néanmoins ne dire sur la grâce que presque les mêmes choses que disaient les défenseurs de saint Augustin.

M. Cornet n'osa pas avancer qu'elles fussent extraites de Jansénius : et il déclara même, dans l'assemblée de la faculté, qu'il n'était pas question de Jansénius en cette occasion. Mais les docteurs attachés à la doctrine de saint Augustin ayant reconnu l'artifice, se récrièrent que ce n'était point la coutume de la faculté d'examiner des propositions vagues et sans nom d'auteur; que celles-ci étaient des propositions captieuses, et fabriquées exprès pour en faire retomber la condamnation sur la grâce efficace. Et voyant qu'on ne laissait pas de nommer des commissaires, soixante-dix d'entre eux appelèrent comme d'abus de tout ce qu'avait fait le syndic. Le parlement reçut leur appel, et imposa silence aux deux parties.

[1650] Mais les jésuites et leurs partisans ne s'en tinrent pas là : ils écrivirent une lettre au pape Innocent X, pour le prier de prononcer sur ces mêmes propositions. Ils ne disaient pas qu'elles eussent été tirées de Jansénius, mais seulement qu'elles étaient soutenues en France par plusieurs docteurs, et insinuaient que le livre de cet évêque y avait excité de fort grands troubles parmi les théologiens. Cette lettre fut composée par M. Habert, évêque de Vabres, qui s'était des premiers signalé contre Jansénius, et contre lequel M. Arnauld avait écrit avec beaucoup de force. Quoique l'assemblée générale du clergé se tînt alors à Paris, ils n'osèrent pas y parler de cette affaire, de peur que la lettre venant à être examinée publiquement et avec un peu d'attention, elle ne révoltât tout ce qu'il y avait de prélats jaloux de l'honneur de leur caractère, lesquels trouveraient étrange que cette dispute étant née dans le royaume, elle ne fût pas jugée au moins en première instance par les évêques du royaume même. La chose fut

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des premiers siècles.* Paris, 1693 et suiv. seize volumes in-4°.

[2] Il parut pour la première fois imprimé à Louvain en 1640. L'auteur était mort en 1638.

[1] Nicolas Cornet, mort en 1663; Bossuet, n'étant encore que bachelier de la maison de Navarre, prononça l'oraison funèbre de ce syndic de la faculté de théologie. (G.)

donc conduite avec plus de secret; et cette lettre fut portée séparément par un jésuite, nommé le père Dinet, à un fort grand nombre de prélats, tant à Paris que dans les provinces. La plupart d'entre eux ont même depuis avoué qu'ils l'avaient signée sans savoir de quoi il s'agissait, et par pure déférence pour la signature de leurs confrères.

Les défenseurs de saint Augustin ayant appris cette démarche, se trouvèrent fort embarrassés : les uns voulaient qu'on ne prît point d'intérêt dans l'affaire, et que, sans se donner aucun mouvement, on laissât condamner à Rome des propositions en effet très-condamnables, et qui, comme elles n'étaient d'aucun auteur, n'étaient aussi soutenues de personne. Les autres, au contraire, appréhendèrent assez mal à propos, comme la suite l'a justifié, que la véritable doctrine de la grâce ne se trouvât enveloppée de cette condamnation, et furent d'avis d'envoyer au pape pour lui représenter les artifices et les mauvaises intentions de leurs adversaires. Cet avis l'ayant emporté, M. de Gondrin, archevêque de Sens, messieurs de Châlons, d'Orléans, de Comminges, de Beauvais, d'Angers, et huit ou dix autres prélats, zélés défenseurs de la doctrine de la grâce efficace, députèrent à Rome trois ou quatre des plus habiles théologiens attachés à cette doctrine. Ils les chargèrent d'une lettre pour le pape, où, après s'être plaints à Sa Sainteté qu'on eût voulu l'engager à décider sur des propositions faites à plaisir, et qui, étant énoncées en des termes ambigus, ne pouvaient produire d'elles-mêmes que des disputes pleines de chaleur dans la diversité des interprétations qu'on leur peut donner, ils la suppliaient de vouloir examiner à fond cette affaire, de bien distinguer les différents sens des propositions, et d'observer, dans le jugement qu'elle en ferait, la forme légitime des jugements ecclésiastiques, qui consistait principalement à entendre les défenses et les raisons des parties. Ils ne dissimulaient pas même que, dans les règles, cette affaire avait dû être discutée par les évêques de France avant que d'être portée à Sa Sainteté. On s'imaginera aisément que cette lettre ne fut pas fort au goût de la cour de Rome, aussi éloignée de vouloir entrer dans les discussions qu'on lui demandait, que prévenue qu'il n'appartient point aux évêques de faire des décisions sur la doctrine. En effet, leurs députés, pendant près de deux ans qu'ils demeurèrent à Rome, demandèrent inutilement d'être entendus en présence de leurs parties; ils demandèrent avec aussi peu de succès, que les différents sens que pouvaient avoir les propositions fussent distingués dans la censure qu'on en ferait.

Le pape donna sa constitution (le 31 mai 1653), où il condamnait les cinq propositions sans aucune distinction de sens hérétique ni catholique, et se contenta d'assurer publiquement ces députés, lorsqu'ils prirent congé de lui, que cette condamnation ne regardait ni la grâce efficace par elle-même, ni la doctrine de saint Augustin, « qui était, dit-il, et « qui serait toujours la doctrine de l'Église. »

Si M. Arnauld et ses amis avaient eu un mauvais dessein en demandant l'éclaircissement de ces propositions, et s'ils avaient eu cet orgueil qui est proprement le caractère des hérétiques, ils auraient pu appeler sur-le-champ de cette décision au concile, puisque cette décision ne s'était faite que dans une congrégation particulière, et que le pape, selon la doctrine de France, n'est infaillible qu'à la tête d'un concile. Mais comme ils n'avaient eu en vue que la vérité, et que jamais personne n'a eu plus d'horreur du schisme que M. Arnauld, lui et ses amis reçurent avec un profond respect la constitution, et reconnurent sincèrement, comme ils avaient toujours fait, que ces propositions étaient hérétiques. A la vérité, ils répétèrent ce qu'ils avaient dit plusieurs fois avant la constitution : qu'il ne leur paraissait pas que ces propositions fussent dans le livre de Jansénius, où ils s'offraient même d'en faire voir de toutes contraires.

Une conduite si sage et si humble aurait dû faire un fort grand plaisir aux jésuites, si les jésuites avaient été des enfants de paix, et qu'ils n'eussent cherché que la vérité. En effet, les cinq propositions étant si généralement condamnées, il n'y avait plus de nouvelle hérésie à craindre. C'est ce qu'on peut voir clairement dans la lettre circulaire qui fut écrite alors par l'assemblée des évêques, où la constitution fut reçue. « Nous voyons, disent-ils, par la grâce de « Dieu, qu'en cette rencontre tous disent la même « chose, et glorifient le Père céleste d'une même « bouche aussi bien que d'un même cœur. » Du reste, il importait peu pour l'Église que ces propositions fussent ou ne fussent pas dans le livre d'un évêque qui, comme j'ai dit, avait vécu très-attaché à l'Église, et qui était mort dans une grande réputation de sainteté. Mais il parut bien, par le soin que les jésuites prirent de perpétuer la querelle, et de troubler toute l'Église pour une question aussi frivole que celle-là, que c'était en effet aux personnes qu'ils en voulaient, et que leur vengeance ne serait jamais satisfaite qu'ils n'eussent perdu M. Arnauld, et détruit une sainte maison contre laquelle ils avaient prononcé cet arrêt dans leur colère : *Exinanite, exinanite usque ad fundamentum in ea*[1].

Ils publièrent donc que la soumission de leurs ad-

[1] « Détruisez, détruisez jusqu'à ses fondements. » Ps. CXXXVI, v. 7.

versaires était une soumission forcée, et qu'ils étaient toujours hérétiques dans le cœur. Ils ne se contentaient pas de les traiter comme tels dans leurs écrits et dans leurs sermons : il n'y eut sorte d'inventions dont ils ne s'avisassent pour le persuader au peuple, et pour l'accoutumer à les regarder comme des gens frappés d'anathème : ils firent graver une planche d'almanach, où l'on voyait Jansénius en habit d'évêque avec des ailes de démon au dos, et le pape qui le foudroyait lui et tous ses sectateurs[1]; ils firent jouer dans leur collége de Paris une farce où ce même Jansénius était emporté par les diables; et dans une procession publique qu'ils firent faire aux écoliers de leur collége de Mâcon, ils le représentèrent encore chargé de fers, et traîné en triomphe par un de ces écoliers qui représentait la grâce suffisante. Peu s'en fallut que saint Augustin ne fût traité lui-même comme cet évêque : du moins le père Adam et plusieurs autres de leurs auteurs, à l'exemple de Molina, le dégradaient de sa qualité de docteur de la grâce, l'accusant d'être tombé en plusieurs excès dans ses écrits contre les pélagiens, et soutenant qu'il eût mieux valu qu'il n'eût jamais écrit sur ces matières.

Il arriva même au sujet de ce saint un assez grand scandale dans un acte de théologie qui se soutenait chez eux (à Caen), et où plusieurs évêques assistaient : car un bachelier, dans la dispute, ayant opposé à leur répondant l'autorité de ce Père sur la doctrine de la grâce, le répondant eut l'insolence de dire *Transeat Augustinus,* comme si, depuis la constitution, l'autorité de saint Augustin devait être comptée pour rien. Ils faisaient, par une horrible impiété, des vœux publics à la Vierge, pour lui demander que si les jansénistes continuaient à nier la grâce suffisante accordée à tous les hommes, elle obtînt par ses prières qu'ils fussent exclus eux seuls de la rédemption que Jésus-Christ avait méritée par sa mort à tous les hommes.

Ils commettaient impunément tous ces excès, et en tiraient un grand avantage, qui était de rendre odieux tous ceux qu'ils appelaient *jansénistes* à toutes les personnes qui n'étaient pas instruites à fond sur ces matières : les mots mêmes de *grâce efficace* et de *prédestination* faisaient peur à toutes ces personnes. Ils regardaient comme suspects de l'hérésie des cinq propositions tous les livres et tous les sermons où ces mots étaient employés; jusque-là qu'on raconte d'un prélat, ami des jésuites, homme fort peu éclairé, qu'étant entré dans le réfectoire d'une abbaye de son diocèse, et y ayant entendu lire ces paroles, qui renfermaient en elles tout le sens de la grâce efficace, *c'est Dieu qui opère en nous le vouloir et le faire*, il imposa silence au lecteur, et se fit apporter le livre pour l'examiner; mais il fut assez surpris lorsqu'il trouva que c'étaient les Épîtres de saint Paul.

Les prétendus jansénistes avaient beau affirmer dans leurs écrits que Dieu ne commande point aux hommes des choses impossibles; que non-seulement on peut résister, mais qu'on résiste souvent à la grâce; que Jésus-Christ est mort pour les réprouvés aussi bien que pour les justes : les jésuites soutenaient toujours que c'étaient des gens qui parlaient contre leur pensée, et ils épuisaient leur subtilité pour trouver dans ces mêmes écrits quelque trace des cinq propositions. C'est ainsi qu'ils firent un fort grand bruit contre les *Heures* qu'on appelle *de Port Royal*[1], parce que dans la version de deux endroits des hymnes, la rime ou la mesure du vers n'avait pas permis au traducteur de traduire à la lettre le *Christe redemptor omnium*, quoiqu'en plusieurs endroits des *Heures* on eût énoncé en propres termes que Jésus-Christ était venu pour sauver tout le monde. Ils n'eurent point de repos qu'ils ne les eussent fait mettre par l'inquisition à l'index; mais si inutilement pour le dessein qu'ils avaient de les décrier, que ces *Heures* depuis ce temps-là n'en ont pas été moins courues de tout le monde, et que c'est encore le livre que presque toutes les personnes de piété portent à l'église, n'y en ayant point dont il se soit fait tant d'éditions. On sait même qu'elles ne furent point mises à l'index pour cette omission que je viens de dire, autrement il y eût fallu mettre le bréviaire de la révision du pape Urbain VIII, qui, à cause de la quantité et de la mesure du vers, a aussi retranché des hymnes ce même *Christe redemptor omnium*. Mais la cour de Rome, je ne sais pas trop pourquoi, avait défendu la traduction de l'*Office de la Vierge* en langue vulgaire : de sorte que les *Heures* de Port-Royal y furent alors censurées, à cause que l'Office de la Vierge y était traduit en français, dans le même temps que les jésuites assuraient qu'à Port-Royal on ne priait point la Vierge.

Mais, pour reprendre le fil de mon discours, les jésuites ne se bornaient pas à décrier leurs adversaires sur la seule doctrine de la grâce : il n'y avait d'hérésie ni sorte d'impiété dont ils ne s'efforçassent de les faire croire coupables; c'étaient tous les jours de nouvelles accusations : on disait qu'ils n'admettaient chez eux ni indulgences ni messes particulières; qu'ils imposaient aux femmes des pénitences publiques pour les péchés les plus secrets, même pour de très-légères

[1] C'est à cette occasion que le Maistre de Sacy composa ses Enluminures du fameux almanach des RR. PP. jésuites, en 1654.

[1] Ces *Heures* ont été composées par le Maistre de Sacy, à la prière de madame le Maistre, sa mère, morte religieuse à Port-Royal.

fautes; qu'ils inspiraient le mépris de la sainte communion; qu'ils ne croyaient l'absolution du prêtre que déclaratoire; qu'ils rejetaient le concile de Trente; qu'ils étaient ennemis du pape; qu'ils voulaient faire une nouvelle Église; qu'ils niaient jusqu'à la divinité de Jésus-Christ, et une infinité d'autres extravagances, toutes plus horribles les unes que les autres, qui sont répandues dans les écrits des jésuites, et qu'on trouve ramassées tout nouvellement par un de ces pères en un misérable libelle en forme de catéchisme[1], qui se débitait, il y a près d'un an, dans un couvent de Paris, dont ils sont les directeurs. Aux accusations d'hérésie ils ajoutaient encore celles de crimes d'État, voulant faire passer trois ou quatre prêtres, et une douzaine de solitaires qui ne songeaient qu'à prier Dieu et à se faire oublier de tout le monde, comme un parti de factieux qui se formait dans le royaume. Ils imputaient à cabale les actions les plus saintes et les plus vertueuses. J'en rapporterai ici un exemple par où on pourra juger de tout le reste.

Feu M. de Bagnols et quelques autres amis de Port-Royal ayant contribué jusqu'à une somme de près de quatre cent mille francs pour secourir les pauvres de Champagne et de Picardie pendant la famine de l'année 1652, la chose ne se put faire si secrètement qu'il n'en vint quelque chose aux oreilles des jésuites. Aussitôt l'un d'eux, nommé le père d'Anjou, qui prêchait dans la paroisse de Saint-Benoît, avança, en pleine chaire, qu'il savait de science certaine que les jansénistes, sous prétexte d'assister les pauvres, amassaient de grandes sommes qu'ils employaient à faire des cabales contre l'État. Le curé de Saint-Benoît ne put souffrir une calomnie si atroce, et monta le lendemain en chaire pour en faire voir l'impudence et la fausseté. Mais l'affaire n'en demeura pas là : mademoiselle Viole, fille dévote et de qualité, entre les mains de laquelle on avait remis cette somme, alla trouver le père Vincent, supérieur de la mission, et l'obligea de justifier, par son registre, comme quoi tout cet argent avait été porté chez lui, et comme quoi on l'avait ensuite distribué aux pauvres des deux provinces que je viens de dire. Mais une calomnie était à peine détruite, que les jésuites en inventaient une autre : ils ne parlaient d'autre chose que de la puissante faction des jansénistes; ils mettaient M. Arnauld à la tête de ce parti, et peu s'en fallait qu'on ne lui donnât déjà des soldats et des officiers[1]. Je parlerai ailleurs de ces accusations de cabale, et j'en ferai voir plus à fond tout le ridicule.

Tous ces bruits pourtant, quoique si absurdes, ne laissaient pas que d'être écoutés par les gens du monde; et principalement à la cour, où l'on présume aisément le mal, surtout des personnes qui font profession d'une vie réglée et d'une morale un peu austère. Les jésuites y gouvernaient alors la plupart des consciences : ils n'eurent donc pas de peine à prévenir l'esprit de la reine mère, princesse d'une extrême piété, mais qui avait été fort tourmentée durant sa régence par des factions qui s'élevèrent, et qu'elle craignait toujours de voir renaître. Ils prirent surtout soin de lui décrier les religieuses de Port-Royal; et quoiqu'elles fussent encore moins instruites des disputes sur la grâce que des autres démêlés, ils ne laissaient pas de lui représenter ces saintes filles comme ayant part à toutes les factions, et comme entrant dans toutes les disputes.

M. Arnauld n'ignorait pas tout ce déchaînement des jésuites; mais il ne se donnait pas de grands mouvements pour le réprimer, persuadé que toutes ces calomnies si extravagantes se détruiraient d'elles-mêmes, et qu'il n'y avait qu'à laisser parler la vérité. Il ne songeait donc plus qu'à vivre en repos, et avait résolu de consacrer désormais ses veilles à des ouvrages qui n'eussent pour but que l'édification de l'Église, sans aucun mélange de ces contestations.

Les jésuites cependant travaillaient puissamment à établir la créance du fait, et profitaient de toutes les conjonctures qui pouvaient les favoriser dans ce dessein. Le cardinal Mazarin n'avait pas été d'abord fort porté pour eux, et il était même prévenu de beaucoup d'estime pour le grand mérite de leurs adversaires. D'ailleurs, il voyait avec assez d'indifférence toutes ces contestations; et n'était pas trop fâché que les esprits en France s'échauffassent pour de semblables disputes, qui les empêchaient de se mêler d'affaires qui lui auraient paru plus graves et plus sérieuses; il n'était pas non plus fort porté à faire plaisir au pape Innocent X, qui n'avait jamais témoigné beaucoup de bonne volonté pour lui, et à qui, de son côté, il avait donné longtemps tous les dégoûts qu'il avait pu. Mais depuis l'emprisonnement du cardinal de Retz, qu'il regardait comme son ennemi capital, il avait gardé plus de mesure avec ce même pape, de peur qu'il ne voulût prendre connaissance de cette affaire, et qu'il n'en vînt quelque déclaration qui aurait pu faire de l'embarras.

Là-dessus le père Annat, nouvellement arrivé de

[1] Si dans ce passage l'auteur entend faire mention, comme on le croit, de l'Histoire de Jansénius et de Saint-Cyran, par demandes et par réponses, publiée en 1692, on doit en conclure qu'il se trompe en parlant de ce libelle comme tout nouveau, et ayant été débité, il y a près d'un an, à l'époque où il écrit; attendu qu'on a la certitude que Racine ne composa son *Histoire de Port Royal* qu'en 1698.

[1] C'est sur ce ton que l'archevêque d'Embrun (d'Aubusson de la Feuillade) en parlait dans une requête présentée à Louis XIV, à laquelle Arnauld fit une réponse vigoureuse, qui fut bien accueillie par le roi.

Rome pour être confesseur du roi, fit entendre à ce premier ministre que la chose du monde qui pouvait plus gagner le pape, c'était de faire en sorte que sa constitution fût reçue par toute la France sans aucune explication ni distinction. Le cardinal se résolut donc de faire au saint-père un plaisir qui lui coûterait si peu. Il assembla au Louvre, en sa présence, trente-huit archevêques ou évêques qui se trouvaient alors à Paris. Quelques jours auparavant, le nonce du pape avait fait au roi de fort grandes plaintes d'une lettre pastorale que l'archevêque de Sens avait publiée au sujet de la constitution, et dont la cour de Rome avait été extrêmement piquée. Le cardinal ne fit aucune mention de cette lettre dans l'assemblée; mais se plaignant aux prélats de ce qu'on éludait la constitution par *des subtilités*, disait-il, *nouvellement inventées*, il les exhorta à chercher les moyens de finir ces divisions, et de donner une pleine satisfaction à Sa Sainteté. Quelques évêques lui voulurent représenter que tout le monde étant d'accord sur la doctrine, le reste ne valait pas la peine d'être relevé, ni d'exciter de nouvelles contestations; mais le gros de l'assemblée fut de l'avis du premier ministre, et jugea l'affaire très-importante. On nomma huit commissaires, du nombre desquels étaient MM. d'Embrun[1] et de Toulouse[2], pour examiner avec soin le livre de Jansénius, et pour en faire leur rapport dans huitaine.

Au bout de ce terme si court, le cardinal donna à toute l'assemblée un festin fort magnifique, et au sortir de table on parla des affaires de l'Église. L'archevêque d'Embrun, portant la parole pour tous les commissaires, fit entendre à messeigneurs, par un discours des plus éloquents, à ce que dit la relation du clergé, non pas qu'ils eussent trouvé dans Jansénius les cinq propositions en propres termes, mais qu'à juger d'un auteur par tout le contexte de sa doctrine, on ne pouvait pas douter qu'elles n'y fussent, et qu'ils y en avaient trouvé même de plus dangereuses; qu'au reste il y avait deux preuves incontestables que les cinq propositions y étaient, et qu'il fallait s'en tenir à ces deux preuves : l'une étaient les termes mêmes de la bulle, qu'on ne pouvait nier, à moins que d'être très-méchant grammairien, qui ne rapportassent ces propositions à Jansénius. L'autre étaient les lettres des évêques de France écrites à Sa Sainteté avant et après la constitution, par lesquelles il paraissait visiblement qu'ils avaient tous supposé que les cinq propositions étaient en effet de Jansénius. Sur un tel fondement il fut arrêté, à la pluralité des voix, que l'assemblée déclarait, par un jugement définitif, que le pape avait condamné ces propositions comme étant de Jansénius et au sens de Jansénius, et qu'elle écrirait à Sa Sainteté et à tous les évêques de France pour les informer de ce jugement. Quatre prélats de l'assemblée, savoir l'archevêque de Sens et les évêques de Comminges, de Beauvais et de Valence, refusèrent de signer ces lettres, et ne souffrirent qu'on y mît leurs noms qu'après avoir protesté qu'ils n'y consentaient que pour conserver l'union avec leurs confrères.

La lettre au pape lui fut rendue par l'évêque de Lodève[1], depuis évêque de Montpellier, qui était alors à Rome. La même relation porte que le pape la baisa avec de grands transports de joie, confessant qu'il n'avait point reçu un plus sensible plaisir de tout son pontificat. Il y fit aussitôt répondre par un bref daté du 27 septembre 1654, et adressé à l'assemblée générale du clergé, qui se devait tenir au premier jour. Ce bref était succinct, et il n'y était pas dit un mot de ce jugement rendu par les évêques; le pape y témoignait seulement sa joie de la soumission des prélats de France à sa constitution, dans laquelle il avait, disait-il, condamné la doctrine de Jansénius. Ce bref étant arrivé en France avec la nouvelle de la mort du pape, le cardinal Mazarin, sans attendre l'assemblée générale, convoqua encore une assemblée particulière de quinze prélats, en présence desquels le bref fut ouvert (le 10 mai 1655); et il fut résolu d'envoyer la constitution et le bref à tous les évêques, qui furent exhortés à les faire souscrire par tous les ecclésiastiques et par toutes les communautés, tant régulières que séculières, de leurs diocèses. C'est la première fois qu'il a été parlé de signature dans cette affaire. Il est assez étrange que quinze évêques aient voulu imposer à toute l'Église de France une loi que le pape n'imposait pas lui-même, et dont ni aucun pape ni aucun concile ne s'étaient jamais avisés.

La cour de Rome, devenue plus hardie par la conduite des prélats de France, fit mettre à l'*index* non-seulement la lettre pastorale de l'archevêque de Sens[2], mais encore celles de l'évêque de Beauvais[3] et de l'évêque de Comminges[4], quoiqu'elle n'eût d'autre crime à reprocher à ces deux derniers que d'avoir dit que le pape, par sa constitution, n'avait pas prétendu donner atteinte ni à la doctrine de saint Augustin, ni au droit qu'ont les évêques de juger, au moins en première instance, des causes majeures; et de prononcer sur des questions de foi et de doctrine,

[1] Georges d'Aubusson de la Feuillade, archevêque d'Embrun.
[2] Pierre de Marca, archevêque de Toulouse.

[1] François Bosquet. Il mourut en 1676.
[2] Louis-Henri de Gondrin-Pardaillan.
[3] Nicolas Choart de Buzenval.
[4] Gilbert de Choiseul, depuis évêque de Tournay.

lorsque ces questions sont nées ou agitées dans leurs diocèses.

M. Arnauld garda un profond silence sur tout ce qui s'était passé dans ces assemblées, et se contentait de gémir en secret des plaies que cette malheureuse querelle faisait à l'épiscopat et à l'Église. Ce fut vers ce temps-là que lui et ses neveux commencèrent la traduction du Nouveau Testament de Mons, qui n'a été achevée que longtemps depuis. Ils travaillaient aussi à de nouvelles Vies des Saints, et préparaient des matériaux pour le grand ouvrage de la *Perpétuité*. Les religieuses de Port-Royal donnèrent occasion à la naissance de cet ouvrage, en priant M. Arnauld de faire un recueil des plus considérables passages des Pères sur l'Eucharistie, et de partager ces passages en plusieurs leçons pour les matines de tous les jeudis de l'année. Ce recueil est ce qu'on appelle l'*Office du saint sacrement*. M. le duc de Luynes, qui depuis sa retraite avait fort étudié les Pères de l'Église, et qui avait un très-beau génie pour la traduction, s'employa aussi à ce travail : c'est à quoi il s'appliquait dans sa solitude; et non pas à ces occupations basses et serviles que les courtisans lui attribuaient faussement, pour tourner en ridicule une vie très-noble et très-chrétienne qu'ils ne se sentaient pas capables d'imiter.

Ce fut aussi en ce même temps que l'illustre M. Pascal connut Port-Royal et M. Arnauld. Cette connaissance se fit par le moyen de mademoiselle Pascal, sa sœur, religieuse dans ce monastère. Cette vertueuse fille avait fait beaucoup d'éclat dans le monde par la beauté de son esprit et par un talent singulier qu'elle avait pour la poésie; mais elle avait renoncé de bonne heure aux vains amusements du siècle, et était une des plus humbles religieuses de la maison. Lorsqu'elle y entra, elle avait voulu donner tout son bien au couvent; mais la mère Angélique et les autres mères ne voulurent pas le recevoir, et obtinrent d'elle qu'elle n'apporterait qu'une dot assez médiocre. Un procédé si peu ordinaire à des religieuses excita la curiosité de M. Pascal, et il voulut connaître plus particulièrement une maison où l'on était si fort au-dessus de l'intérêt. Il était déjà dans de grands sentiments de piété, et il y avait même deux ou trois ans que, malgré l'inclination et le génie prodigieux qu'il avait pour les mathématiques, il s'était dégoûté de ses spéculations pour ne plus s'appliquer qu'à l'étude de l'Écriture et des grandes vérités de la religion La connaissance de Port-Royal et les grands exemples de piété qu'il y trouva, le frappèrent extrêmement : il résolut de ne plus penser uniquement qu'à son salut. Il rompit dès lors tout commerce avec les gens du monde; il renonça même à un mariage très-avantageux qu'il était sur le point de conclure, et embrassa une vie très-austère et très-mortifiée qu'il a continuée jusqu'à la mort. Il était fort touché du grand mérite de M. Arnauld, et avait conçu pour lui une estime qu'il trouva bientôt occasion de signaler.

Le silence que ce docteur s'était imposé sur les disputes de la grâce ne fut pas de longue durée, et il fut obligé indispensablement de le rompre par une occasion assez extraordinaire. Un prêtre[1] de la communauté de Saint-Sulpice s'avisa de refuser l'absolution à M. le duc de Liancourt, et lui déclara qu'il lui refuserait aussi la communion s'il se présentait à l'autel. Le sujet qu'il allégua d'un refus si injurieux, c'est que ce seigneur retirait chez lui un ecclésiastique ami de Port-Royal, et que mademoiselle de la Roche-Guyon, sa petite-fille, était pensionnaire dans ce monastère. On n'aurait peut-être pas fait beaucoup d'attention à l'entreprise téméraire de ce confesseur; mais ce qui rendit l'affaire plus considérable, c'est qu'il fût avoué par le curé et par les autres supérieurs de ce séminaire, gens très-dévots, mais fort prévenus contre Port-Royal. M. Arnauld écrivit là-dessus une lettre sans nom d'auteur; elle fit beaucoup de bruit. Il se crut obligé d'en écrire une seconde beaucoup plus ample, où il mit son nom, et où il justifiait à fond la pureté de sa foi et l'innocence des religieuses de Port-Royal.

Il y avait déjà du temps que ses ennemis attendaient avec impatience quelque ouvrage avoué de lui, où ils pussent, soit à droit, soit à tort, trouver une matière de censure. Cette lettre vint très à propos pour eux, et ils prétendirent qu'il y avait deux propositions erronées. Dans l'une, qui regardait le fait de Jansénius, M. Arnauld disait qu'ayant lu exactement le livre de cet évêque, il n'y avait point trouvé les cinq propositions, étant prêt du reste de les condamner partout où elles seraient, et dans le livre même de Jansénius si elles s'y trouvaient. L'autre, qui regardait le dogme, était une proposition composée des propres termes de saint Chrysostôme et de saint Augustin, et portait que les Pères nous montrent en la personne de saint Pierre un juste à qui la grâce, sans laquelle on ne peut rien, avait manqué. Ces propositions furent déférées à la faculté par des docteurs du parti des jésuites; et ceux-ci firent si bien, par leurs intrigues, et en Sorbonne, et surtout à la cour, qu'ils vinrent à bout de faire censurer la première de ces propositions comme téméraire, et la seconde comme hérétique.

Il n'y eut jamais de jugement moins juridique, et tous les statuts de la faculté de théologie y furent violés. On donna pour commissaires à M. Arnauld

[1] Il se nommait Picoté. Ce scandale eut lieu en 1655.

ses ennemis déclarés, et l'on n'eut égard ni à ses récusations ni à ses défenses; on lui refusa même de venir en personne dire ses raisons. Quoique, par les statuts, les moines ne dussent pas se trouver dans les assemblées au nombre de plus de huit, il s'y en trouva toujours plus de quarante; et pour empêcher ceux du parti de M. Arnauld de dire tout ce qu'ils avaient préparé pour sa défense, le temps que chaque docteur devait dire son avis fut limité à une demi-heure. On mit pour cela sur la table une horloge de sable, qui était la mesure de ce temps : invention non moins odieuse en de pareilles occasions que honteuse dans son origine, et qui, au rapport du cardinal Palavicin, ayant été proposée au concile de Trente par quelques gens, fut rejetée avec détestation par tout le concile. Enfin, dans le dessein d'ôter entièrement la liberté des suffrages, le chancelier Séguier[1], malgré son grand âge et ses incommodités, eut ordre d'assister à toutes ces assemblées. Près de quatre-vingts des plus célèbres docteurs, voyant une procédure si irrégulière, résolurent de s'absenter, et aimèrent mieux sortir de la faculté que de souscrire à la censure. M. de Launoy[2] même, si fameux par sa grande érudition, quoiqu'il fît profession publique d'être sur la grâce d'autre sentiment que saint Augustin, sortit aussi comme les autres, et écrivit contre la censure une lettre où il se plaignait, avec beaucoup de force, du renversement de tous les priviléges de la faculté.

Le jour que cette censure fut signée (en février 1656) parut aux jésuites un grand jour pour leur compagnie; non-seulement ils s'imaginaient triompher par là de M. Arnauld et de tous les docteurs attachés à la grâce efficace, mais ils croyaient triompher de la Sorbonne même, et s'être vengés de toutes les censures dont elle avait flétri les Garasse, les Santarel, les Bauni, et plusieurs autres de leurs pères, puisqu'ils l'avaient obligée de censurer, en censurant M. Arnauld, deux Pères de l'Église, dont sa seconde proposition était tirée, et de se faire à elle-même une plaie incurable, par la nécessité où ils la mirent de retrancher de son corps ses plus illustres membres. D'ailleurs, ils donnaient aussi par là une grande idée de leur pouvoir et du crédit qu'ils avaient à la cour; ils confirmaient le roi et la reine mère dans toutes les préventions qu'ils leur avaient inspirées contre leurs adversaires.

Mais ils songèrent à tirer des fruits plus solides de leur victoire; ils obtinrent un ordre pour casser ces petits établissements que j'ai dit qu'on avait faits pour l'instruction de la jeunesse, et qu'ils appelaient des *écoles de jansénisme*. Le lieutenant civil[1] alla à Port-Royal des Champs pour en faire sortir les écoliers et les précepteurs, avec tous les solitaires qui s'y étaient retirés. M. Arnauld fut obligé de se cacher; et il y avait même déjà un ordre signé pour ôter aux religieuses des deux maisons leurs novices et leurs pensionnaires. En un mot le Port-Royal était dans la consternation, et les jésuites au comble de leur joie, lorsque le miracle de la sainte épine arriva.

On a donné au public plusieurs relations de ce miracle; entre autres feu M. l'évêque de Tournay, non moins illustre par sa piété et par sa doctrine que par sa naissance, l'a raconté fort au long dans un livre[2] qu'il a composé contre les athées, et s'en est servi comme d'une preuve éclatante de la vérité de la religion; mais on pourrait s'en servir aussi comme d'une preuve étonnante de l'indifférence de la plupart des hommes de ce siècle sur la religion, puisqu'une merveille si extraordinaire, et qui fit alors tant d'éclat, est presque entièrement effacée de leur souvenir. C'est ce qui m'oblige à en rapporter ici jusqu'aux plus petites circonstances, d'autant plus qu'elles contribueront à faire mieux connaître tout ensemble et la grandeur du miracle et l'esprit et la sainteté du monastère où il est arrivé.

Il y avait à Port-Royal de Paris une jeune pensionnaire de dix à onze ans, nommée mademoiselle Perrier, fille de M. Perrier, conseiller à la cour des aides de Clermont, et nièce de M. Pascal; elle était affligée depuis trois ans et demi d'une fistule lacrymale au coin de l'œil gauche. Cette fistule, qui était fort grosse au dehors, avait fait un fort grand ravage en dedans; elle avait entièrement carié l'os du nez, et percé le palais, en telle sorte que la matière qui en sortait à tout moment lui coulait le long des joues et par les narines, et lui tombait même dans la gorge. Son œil s'était considérablement apetissé; et toutes les parties voisines étaient tellement abreuvées et al-

[1] Il n'avait alors que soixante-huit ans, mais il était fort infirme.

[2] Jean de Launoy, qu'on appela *le Dénicheur de saints*. Ce savant et vertueux prélat mourut à Paris, en 1678, âgé de soixante et quinze ans.

[1] D'Aubray, lieutenant civil. Il n'y avait point alors de lieutenant de police. Cette exécution eut lieu le 13 mars 1656.

[2] Ce livre de M. de Choiseul a pour titre : *Mémoires sur la religion*, imprimés chez Billaine en 1680. « L'innocence de l'enfant, la sincérité, la suffisance et le nombre des témoins, dit cet illustre prélat, page 83, m'assurent tellement de la vérité de ce miracle, que non-seulement ce serait en moi une opiniâtreté, mais une extravagance et une espèce de folie d'en douter..... J'entendis dire à Dalencé (page 82), en présence d'un grand prince, que cette guérison si prompte ne lui paraissait pas un moindre miracle que la résurrection d'un mort, parce que les remèdes les plus efficaces du monde n'auraient pu rien opérer en si peu de temps, » etc... (*Note attribuée à Racine.*)

térées par la fluxion, qu'on ne pouvait lui toucher ce côté de la tête sans lui faire beaucoup de douleur. On ne pouvait la regarder sans une espèce d'horreur; et la matière qui sortait de cet ulcère était d'une puanteur si insupportable, que, de l'avis même des chirurgiens, on avait été obligé de la séparer des autres pensionnaires, et de la mettre dans une chambre avec une de ses compagnes beaucoup plus âgée qu'elle, en qui on trouva assez de charité pour vouloir bien lui tenir compagnie. On l'avait fait voir à tout ce qu'il y avait d'oculistes, de chirurgiens, et même d'opérateurs plus fameux : mais les remèdes ne faisant qu'irriter le mal, comme on craignait que l'ulcère ne s'étendît enfin sur tout le visage, trois des plus habiles chirurgiens de Paris, Cressé, Guillard et Dalencé, furent d'avis d'y appliquer au plus tôt le feu. Leur avis fut envoyé à M. Perrier, qui se mit aussitôt en chemin pour être présent à l'opération; et on attendait de jour à autre qu'il arrivât.

Cela se passa dans le temps que l'orage dont j'ai parlé était tout près d'éclater contre le monastère de Port-Royal. Les religieuses y étaient dans de continuelles prières; et l'abbesse d'alors, qui était cette même Marie des Anges qui l'avait été de Maubuisson; l'abbesse, dis-je, était dans une espèce de retraite, où elle ne faisait autre chose jour et nuit que lever les mains au ciel, ne lui restant plus aucune espérance de secours de la part des hommes.

Dans ce même temps il y avait à Paris un ecclésiastique de condition et de piété, nommé M. de la Potterie [1], qui, entre plusieurs saintes reliques qu'il avait recueillies avec grand soin, prétendait avoir une des épines de la couronne de Notre-Seigneur. Plusieurs couvents avaient eu une sainte curiosité de voir cette relique; il l'avait prêtée, entre autres, aux carmélites du faubourg Saint-Jacques, qui l'avaient portée en procession dans leur maison. Les religieuses de Port-Royal, touchées de la même dévotion, avaient aussi demandé à la voir; et elle leur fut portée le vingt-quatrième de mars 1656, qui se trouvait alors le vendredi de la troisième semaine de carême, jour auquel l'Église chante à l'introït de la messe ces paroles tirées du psaume LXXXV : *Fac mecum signum in bonum*, etc. « Seigneur, faites « éclater un prodige en ma faveur, afin que mes en- « nemis le voient et soient confondus; qu'ils voient, « mon Dieu, que vous m'avez secouru et que vous « m'avez consolé! »

Les religieuses ayant donc reçu cette sainte épine, la posèrent au dedans de leur chœur sur une espèce de petit autel contre la grille; et la communauté fut avertie de se trouver à une procession qu'on devait faire après vêpres en son honneur. Vêpres finies, on chanta les hymnes et les prières convenables à la sainte couronne d'épines et au mystère douloureux de la Passion; après quoi elles allèrent, chacune en leur rang, baiser la relique : les religieuses professes les premières, ensuite les novices et les pensionnaires après. Quand ce fut le tour de la petite Perrier, la maîtresse des pensionnaires, qui s'était tenue debout auprès de la grille pour voir passer tout ce petit peuple, l'ayant aperçue, ne put la voir, défigurée comme elle était, sans une espèce de frissonnement mêlé de compassion, et elle lui dit : « Recomman- « dez-vous à Dieu, ma fille, et faites toucher votre « œil malade à la sainte épine. » La petite fille fit ce qu'on lui dit; et elle a depuis déclaré qu'elle ne douta point, sur la parole de sa maîtresse, que la sainte épine ne la guérît.

Après cette cérémonie, toutes les autres pensionnaires se retirèrent dans leur chambre; elle n'y fut pas plutôt, qu'elle dit à sa compagne : « Ma sœur, « je n'ai plus de mal; la sainte épine m'a guérie. » En effet, sa compagne l'ayant regardée avec attention, trouva son œil gauche tout aussi sain que l'autre, sans tumeur, sans matière, et même sans cicatrice. On peut juger combien, dans toute autre maison que Port-Royal, une aventure si surprenante ferait de mouvement, et avec quel empressement on irait en avertir toute la communauté. Cependant, parce que c'était l'heure du silence, et que ce silence s'observe encore plus exactement le carême que dans les autres temps; que d'ailleurs toute la maison était dans un plus grand recueillement qu'à l'ordinaire, ces deux jeunes filles se tinrent dans leur chambre, et se couchèrent sans dire un seul mot à personne. Le lendemain matin, une des religieuses, employée auprès des pensionnaires, vint pour peigner la petite Perrier; et comme elle appréhendait de lui faire du mal, elle évitait, comme à son ordinaire, d'appuyer sur le côté gauche de la tête, mais la jeune fille lui dit : « Ma sœur, la sainte épine m'a « guérie. — Comment, ma sœur, vous êtes guérie! « — Regardez et voyez, » lui répondit-elle. En effet, la religieuse regarda, et vit qu'elle était entièrement guérie; elle alla en donner avis à la mère abbesse, qui vint, et qui remercia Dieu de ce merveilleux effet de sa puissance; mais elle jugea à propos de ne le point divulguer au dehors, persuadée que, dans la mauvaise disposition où les esprits étaient alors contre leur maison, elles devaient éviter sur toutes choses de faire parler le monde. En effet le silence est si grand dans ce monastère, que plus de six jours après ce miracle, il y avait des sœurs qui n'en avaient point entendu parler.

[1] Pierre le Roi de la Potterie, mort à Paris en 1670. Son corps fut porté à Port-Royal des Champs.

Mais Dieu, qui ne voulait pas qu'il demeurât caché, permit qu'au bout de trois ou quatre jours Dalencé, l'un des trois chirurgiens qui avaient fait la consultation que j'ai dite, vînt dans la maison pour une autre malade. Après sa visite, il demanda aussi à voir la petite fille qui avait la fistule. On la lui amena; mais ne la reconnaissant point, il répéta encore une fois qu'il demandait la petite fille qui avait une fistule. On lui dit tout simplement que c'était celle qu'il voyait devant lui. Dalencé fut étonné, regarda la religieuse qui lui parlait, et s'alla imaginer qu'on avait fait venir quelque charlatan qui, avec un palliatif, avait suspendu le mal. Il examina donc sa malade avec une attention extraordinaire, lui pressa plusieurs fois l'œil pour en faire sortir de la matière, lui regarda dans le nez et dans le palais; et enfin, tout hors de lui, demanda ce que cela voulait dire. On lui avoua ingénument comme la chose s'était passée, et lui courut aussitôt, tout transporté, chez ses deux confrères Guillard et Cressé. Les ayant ramenés avec lui, ils furent tous trois saisis d'un égal étonnement; et après avoir confessé que Dieu seul avait pu faire une guérison si subite et si parfaite, ils allèrent remplir tout Paris de la réputation de ce miracle. Bientôt M. de la Potterie, à qui on avait rendu sa relique, se vit accablé d'une foule de gens qui venaient lui demander à la voir; mais il en fit présent aux religieuses de Port-Royal, croyant qu'elle ne pouvait pas être mieux révérée que dans la même église où Dieu avait fait par elle un si grand miracle. Ce fut donc pendant plusieurs jours un flot continuel de peuple qui abordait dans cette église, et qui venait pour y adorer et pour baiser la sainte épine, et on ne parlait d'autre chose dans Paris.

Le bruit de ce miracle étant venu à Compiégne, où était alors la cour, la reine mère se trouva fort embarrassée; elle avait peine à croire que Dieu eût si particulièrement favorisé une maison qu'on lui dépeignait depuis si longtemps comme infectée d'hérésie, et que ce miracle, dont on faisait tant de récit, eût même été opéré en la personne d'une des pensionnaires de cette maison, comme si Dieu eût voulu approuver par là l'éducation que l'on y donnait à la jeunesse : elle ne s'en fia ni aux lettres que plusieurs personnes de piété lui en écrivaient, ni au bruit public, ni même aux attestations des chirurgiens de Paris; elle y envoya M. Félix, premier chirurgien du roi [1], estimé généralement pour sa grande habileté dans son art, et pour sa probité singulière, et le chargea de lui rendre un compte fidèle de tout ce qui lui paraîtrait de ce miracle. M. Félix s'acquitta de sa commission avec une fort grande exactitude; il interrogea les religieuses et les chirurgiens, se fit raconter la naissance, le progrès et la fin de la maladie, examina attentivement la pensionnaire, et enfin déclara que la nature ni les remèdes n'avaient eu aucune part à cette guérison, et qu'elle ne pouvait être que l'ouvrage de Dieu seul.

Les grands vicaires de Paris, excités par la voix publique, furent obligés d'en faire aussi une exacte information. Après avoir rassemblé les certificats d'un grand nombre des plus habiles chirurgiens et de plusieurs médecins, du nombre desquels était M. Bouvard, premier médecin du roi [1], et pris l'avis des plus considérables docteurs de Sorbonne, ils donnèrent une sentence qu'ils firent publier, par laquelle ils certifiaient la vérité du miracle, exhortaient les peuples à en rendre à Dieu des actions de grâces, et ordonnaient qu'à l'avenir tous les vendredis la relique de la sainte épine serait exposée dans l'église de Port-Royal à la vénération des fidèles. En exécution de cette sentence, M. de Hodenck, grand vicaire, célébra la messe dans l'église avec beaucoup de solennité, et donna à baiser la sainte relique à toute la foule de peuple qui y était accourue.

Pendant que l'Église rendait à Dieu ces actions de grâces, et se réjouissait du grand avantage que ce miracle lui donnait sur les athées et sur les hérétiques, les ennemis de Port-Royal, bien loin de participer à cette joie, demeuraient tristes et confondus, selon l'expression du psaume. Il n'y eut point d'efforts qu'ils ne fissent pour détruire dans le public la créance de ce miracle. Tantôt ils accusaient les religieuses de fourberie, prétendant qu'au lieu de la petite Perrier elles montraient une sœur qu'elle avait, et qui était aussi pensionnaire dans cette maison; tantôt ils assuraient que ce n'avait été qu'une guérison imparfaite, et que le mal était revenu plus violent que jamais; tantôt que la fluxion était tombée sur les parties nobles, et que la petite fille en était à l'extrémité. Je ne sais point positivement si M. Félix eut ordre de la cour de s'informer de ce qui en était; mais il paraît, par une seconde attestation signée de sa main, qu'il retourna encore à Port-Royal, et qu'il certifia de nouveau et la vérité du miracle, et la parfaite santé où il avait trouvé cette demoiselle.

Enfin il parut un écrit, et personne ne douta que ce ne fût du père Annat, avec ce titre ridicule : *Le Rabat-joie des jansénistes, ou Observations sur le miracle qu'on dit être arrivé à Port-Royal; composé par un docteur de l'Église catholique.* L'auteur faisait judicieusement avertir qu'il était catholique,

[1] Charles-François Félix, seigneur des Stains, père de celui qui fit à Louis XIV l'opération de la fistule en 1686.

[1] Charles-Michel Bouvard, seigneur de Fourqueux, à qui l'on doit l'établissement du Jardin des plantes.

n'y ayant personne qui, à la seule inspection de ce titre, et plus encore à la lecture du livre, ne l'eût pris pour un protestant très-envenimé contre l'Église. Il avait assez de peine à convenir de la vérité du miracle; mais enfin voulant bien le supposer vrai, il en tirait la conséquence du monde la plus étrange, savoir : que Dieu voyant les religieuses infectées de l'hérésie des cinq propositions, il avait opéré ce miracle dans leur maison pour leur prouver que Jésus-Christ était mort pour tous les hommes; il faisait là-dessus un grand nombre de raisonnements, tous plus extravagants les uns que les autres, par où il ôtait à la véritable religion l'une de ses plus grandes preuves, qui est celle des miracles. Pour conclusion, il exhortait les fidèles à se bien donner de garde d'aller invoquer Dieu dans l'église de Port-Royal, de peur qu'en y cherchant la santé du corps, ils n'y trouvassent la perte de leurs âmes.

Mais il ne parut pas que ces exhortations eussent fait une grande impression sur le public. La foule croissait de jour en jour à Port-Royal, et Dieu même semblait prendre plaisir à autoriser la dévotion des peuples, par la quantité de nouveaux miracles qui se firent en cette église. Non-seulement tout Paris avait recours à la sainte épine et aux prières des religieuses, mais de tous les endroits du royaume on leur demandait des linges qui eussent touché à cette relique; et ces linges, à ce qu'on raconte, opéraient plusieurs guérisons miraculeuses.

Vraisemblablement la piété de la reine mère fut touchée de la protection visible de Dieu sur ces religieuses. Cette sage princesse commença à juger plus favorablement de leur innocence. On ne parla plus de leur ôter leurs novices ni leurs pensionnaires, et on leur laissa la liberté d'en recevoir tout autant qu'elles voudraient. M. Arnauld même recommença à se montrer, ou, pour mieux dire, s'alla replonger dans le désert avec M. d'Andilly son frère, ses deux neveux [1], et M. Nicole, qui depuis deux ans ne le quittait plus, et qui était devenu le compagnon inséparable de ses travaux. Les autres solitaires y revinrent aussi peu à peu, et y recommencèrent leurs mêmes exercices de pénitence.

On songeait si peu alors à inquiéter les religieuses de Port-Royal, que le cardinal de Retz leur ayant accordé un autre supérieur en la place de M. du Saussay, qu'il avait destitué de tout emploi dans le diocèse de Paris, on ne leur fit aucune peine là-dessus, quoique M. Singlin [2], qui était ce nouveau supérieur, ne fût pas fort au goût de la cour, où les jésuites avaient pris un fort grand soin de le décrier. Il y avait déjà plusieurs années qu'il était confesseur de la maison de Paris; et ses sermons y attiraient quantité de monde, bien moins par la politesse de langage que par les grandes et solides vérités qu'il prêchait. On les a depuis donnés au public, sous le nom d'*Instructions chrétiennes;* et ce n'est pas un des livres les moins édifiants qui soient sortis de Port-Royal; mais le talent où il excellait le plus c'était dans la conduite des âmes; son bon sens, joint à une piété et à une charité extraordinaire, imprimaient un tel respect, que bien qu'il n'eût pas la même étendue de génie et de science que M. Arnauld, non-seulement les religieuses, mais M. Arnauld lui-même, M. Pascal, M. le Maistre, et tous ces autres esprits sublimes, avaient pour lui une docilité d'enfant, et se conduisaient en toutes choses par ses avis.

Dieu s'était servi de lui pour convertir et attirer à la piété plusieurs personnes de la première qualité; et comme il les conduisait par des voies très-opposées à celles du siècle, il ne tarda guère à être accusé de maximes outrées sur la pénitence. M. de Gondy, qui s'était d'abord laissé surprendre à ses ennemis, lui avait interdit la chaire (en 1649); mais ayant bientôt reconnu son innocence, il le rétablit trois mois après, et vint lui-même grossir la foule de ses auditeurs. Il vécut toujours dans une pauvreté évangélique, jusque-là qu'après sa mort on ne lui trouva pas de quoi faire les frais pour l'enterrer, et qu'il fallut que les religieuses assistassent de leurs charités quelques-uns de ses plus proches parents qui étaient aussi pauvres que lui. Les jésuites néanmoins passèrent jusqu'à cet excès de fureur, que de lui reprocher dans plusieurs libelles de s'être enrichi aux dépens de ses pénitents, et de s'être approprié plus de huit cent mille francs sur les grandes restitutions qu'il avait fait faire à quelques-uns d'entre eux; et il n'y a pas eu plus de réparation des outrages faits au confesseur, que des faussetés avancées contre les religieuses. Le cardinal de Retz ne pouvait donc faire à ces filles un meilleur présent que de leur donner un supérieur de ce mérite, ni mieux marquer qu'il avait hérité de toute la bonne volonté de son prédécesseur [1].

Comme c'est cette bonne volonté dont on a fait le plus grand crime aux prétendus jansénistes, il est bon de dire ici jusqu'à quel point a été leur liaison avec ce cardinal. On ne prétend point le justifier de

[1] Antoine le Maistre et le Maistre de Sacy.

[2] Antoine Singlin, fils d'un marchand de vin de Paris. Il savait peu de latin et de théologie, n'ayant commencé ses études qu'à vingt-deux ans. La piété et le grand sens dont il était doué lui tinrent lieu de savoir. Il fut très-persécuté, et mourut en 1664, caché dans la maison de madame Vitart, tante de Racine, où il s'était retiré pour se soustraire à la Bastille.

[1] Le cardinal de Retz avait succédé à son oncle Jean-François de Gondy, premier archevêque de Paris, mort en 1654.

tous les défauts qu'une violente ambition entraîne d'ordinaire avec elle; mais tout le monde convient qu'il avait de très-excellentes qualités, entre autres une considération singulière pour les gens de mérite, et un fort grand désir de les avoir pour amis : il regardait M. Arnauld comme un des premiers théologiens de son siècle, étant lui-même un théologien fort habile, et il lui a conservé jusqu'à la mort cette estime qu'il avait conçue pour lui lorsqu'ils étaient ensemble sur les bancs; jusque-là qu'après son retour en France, il a mieux aimé se laisser rayer du nombre des docteurs de la faculté, que de souscrire à la censure dont nous venons de parler, et qui lui parut toujours l'ouvrage d'une cabale.

La vérité est pourtant que tandis qu'il fut coadjuteur, c'est-à-dire, dans le temps qu'il était à la tête de la *fronde*, messieurs de Port-Royal eurent très-peu de commerce avec lui, et qu'il ne s'amusait guère alors à leur communiquer ni les secrets de sa conscience, ni les ressorts de sa politique. Et comment les leur aurait-il pu communiquer? Il n'ignorait pas, et personne dès lors ne l'ignorait, que c'était la doctrine de Port-Royal, qu'un sujet, pour quelque occasion que ce soit, ne peut se révolter en conscience contre son légitime prince; que, quand même il en serait injustement opprimé, il doit souffrir l'oppression, et n'en demander justice qu'à Dieu, qui seul a droit de faire rendre compte aux rois de leurs actions. C'est ce qui a toujours été enseigné à Port-Royal, et c'est ce que M. Arnauld a fortement maintenu dans ses livres, et particulièrement dans son *Apologie pour les catholiques*[1], où il a traité la question à fond. Mais non-seulement messieurs de Port-Royal ont soutenu cette doctrine, ils l'ont pratiquée à la rigueur. C'est une chose connue d'une infinité de gens, que, pendant les guerres de Paris, lorsque les plus fameux directeurs de conscience donnaient indifféremment l'absolution à tous les gens engagés dans les deux partis, les ecclésiastiques de Port-Royal tinrent toujours ferme à la refuser à ceux qui étaient dans le parti contraire à celui du roi. On sait les rudes pénitences qu'ils ont imposées et au prince de Conti et à la duchesse de Longueville, pour avoir eu part aux troubles dont nous parlons, et les sommes immenses qu'il en a coûté à ce prince pour réparer, autant qu'il était possible, les désordres dont il avait pu être cause pendant ces malheureux temps. Les jésuites ont eu peut-être plus d'une occasion de procurer à l'Église de pareils exemples; mais ou ils n'étaient pas persuadés des mêmes maximes qu'on suivait là-dessus à Port-Royal, ou ils n'ont pas eu la même vigueur pour les faire pratiquer.

Quelle apparence donc que le cardinal de Retz ait pu faire entrer dans une faction contre le roi des gens remplis de ces maximes, et prévenus de ce grand principe de saint Paul et de saint Augustin : Qu'il n'est pas permis de faire même un petit mal, afin qu'il en arrive un grand bien? On veut pourtant bien avouer que lorsqu'il fut archevêque, après la mort de son oncle, les religieuses de Port-Royal le reconnurent pour leur légitime pasteur, et firent des prières pour sa délivrance. Elles s'adressèrent aussi à lui pour les affaires spirituelles de leur monastère, du moment qu'elles surent qu'il était en liberté. On ne nie pas même qu'ayant su l'extrême nécessité où il était, après qu'il eut disparu de Rome, elles et leurs amis ne lui aient prêté quelque argent pour subsister; ne s'imaginant pas qu'il fût défendu, ni à des ecclésiastiques, ni à des religieuses, d'empêcher leur archevêque de mourir de faim. C'est de là aussi que leurs ennemis prirent occasion de les noircir dans l'esprit du cardinal Mazarin, en persuadant à ce ministre qu'il n'avait point de plus grands ennemis que les jansénistes; que le cardinal de Retz n'était parti de Rome que pour se venir jeter entre leurs bras; qu'il était même caché à Port-Royal; que c'était là que se faisaient tous les manifestes qu'on publiait pour sa défense; qu'ils lui avaient déjà fait trouver tout l'argent nécessaire pour une guerre civile, et qu'il ne désespérait pas, par leur moyen, de se rétablir à force ouverte dans son siége. On a bien vu dans la suite l'impertinence de ces calomnies; mais, pour en mieux faire voir le ridicule, il est bon d'expliquer ici ce que c'était que M. Arnauld, qu'on faisait l'auteur et le chef de toute la cabale.

Tout le monde sait que c'était un génie admirable pour les lettres, et sans bornes dans l'étendue de ses connaissances; mais tout le monde ne sait pas (ce qui est pourtant très-véritable) que cet homme si merveilleux était aussi l'homme le plus simple et le plus incapable de finesse et de dissimulation[1], et le moins propre, en un mot, à former ni à conduire un parti; qu'il n'avait en vue que la vérité, et qu'il ne gardait sur cela aucunes mesures, prêt à contredire ses amis lorsqu'ils avaient tort, et à défendre ses ennemis s'il lui paraissait qu'ils eussent raison; qu'au reste, jamais théologien n'eut des opinions si saines et si pures sur la soumission qu'on doit au

[1] Cet ouvrage est un de ceux qui font le plus d'honneur au talent d'Arnauld, mais il en fait surtout à son âme. Tout esprit de parti y cède au besoin de venger l'innocence. Huit jésuites avaient péri sur l'échafaud, comme complices de la *conspiration papiste* en Angleterre; les autres jésuites étaient persécutés : Arnauld prend la plume pour les défendre, et jamais il n'avait déployé plus d'énergie et d'éloquence. (*Anon.*)

[1] Voyez les *Mémoires sur la vie de Racine.*

roi et aux puissances; que non-seulement il était persuadé, comme nous l'avons déjà dit, qu'un sujet, pour quelque occasion que ce soit, ne peut point s'élever contre son prince, mais qu'il ne croyait pas même que dans la persécution il pût murmurer.

Toute la conduite de sa vie a bien fait voir qu'il était dans ces sentiments. En effet, pendant plus de quarante ans qu'on a abusé, pour le perdre, du nom et de l'autorité du roi, a-t-il manqué une occasion de faire éclater et son amour pour sa personne, et son admiration pour les grandes qualités qu'il reconnaissait en lui? Obligé de se retirer dans les pays étrangers pour se soustraire à la haine implacable de ses ennemis, à peine y fut-il arrivé qu'il publia son *Apologie pour les catholiques;* et l'on sait qu'une partie de ce livre est employée à justifier la conduite du roi à l'égard des huguenots et à justifier les jésuites mêmes. M. le marquis de Grana ayant su qu'il était caché dans Bruxelles, le fit assurer de sa protection; mais il témoigna en même temps un fort grand désir de voir ce docteur dont la réputation avait rempli toute l'Europe. M. Arnauld ne refusa point sa protection, mais il le fit prier de le laisser dans son obscurité, et de ne pas l'obliger à voir un gouverneur des Pays-Bas espagnols, pendant que l'Espagne était en guerre avec la France : et M. de Grana fut assez galant homme pour approuver la délicatesse de son scrupule.

Lorsque le prince d'Orange se fut rendu maître de l'Angleterre, les jésuites, qu'on regardait partout comme les principales causes des malheurs du roi Jacques, ne furent pas, à ce qu'on prétend, les derniers à vouloir se rendre favorable le nouveau roi. Mais M. Arnauld, qui avait tant d'intérêt à ne pas s'attirer son indignation, ne put retenir son zèle : il prit la plume, et écrivit avec tant de force [1] pour défendre les droits du roi Jacques, et pour exhorter tous les princes catholiques à imiter la générosité avec laquelle le roi l'avait recueilli en France, que le prince d'Orange exigea de tous ses alliés, et surtout des Espagnols, de chasser ce docteur de toutes les terres de leur domination. Ce fut alors qu'il se trouva dans la plus grande extrémité où il se fût trouvé de sa vie, la France lui étant fermée par les jésuites, et tous les autres pays par les ennemis de la France.

On a su de quelques amis, qui ne le quittèrent point dans cette extrémité, qu'un de leurs plus grands embarras était d'empêcher que, dans tous les lieux où il cherchait à se cacher, son trop grand zèle pour le roi ne le fît découvrir : il était si persuadé que ce prince ne pouvait manquer dans la conduite de ses entreprises, que sur cela il entreprenait tout le monde; jusque-là que sur la fin de ses jours, étant sujet à tomber dans un assoupissement que l'on croyait dangereux pour sa vie, ces mêmes amis ne savaient point de meilleur moyen pour l'en tirer que de lui crier, ou que les Français avaient été battus, ou que le roi avait levé le siége de quelque place; et il reprenait toute sa vivacité naturelle pour disputer contre eux, et leur soutenir que la nouvelle ne pouvait pas être vraie. Il n'y a qu'à lire son testament, où il déclare à Dieu le fond de son cœur : on y verra avec quelle tendresse, bien loin d'imputer au roi toutes les traverses que lui ou ses amis ont essuyées, il plaide, pour ainsi dire, devant Dieu, la cause de ce prince, et justifie la pureté de ses intentions.

Oserai-je parler ici des épreuves extraordinaires où l'on a mis son amour inébranlable pour la vérité? De grands cardinaux, très-instruits des intentions de la cour de Rome, n'ont point caché qu'il n'a tenu qu'à lui d'être revêtu de la pourpre de cardinal, et que, pour parvenir à une dignité qui aurait si glorieusement lavé tous les reproches d'hérésie que ses ennemis lui ont osé faire, il ne lui en aurait coûté que d'écrire contre les propositions du clergé de France [1] touchant l'autorité du pape. Bien loin d'accepter ces offres, il écrivit même contre un docteur flamand qui avait traité d'hérétiques ces propositions. Un des ministres du roi, qui lut cet écrit, charmé de la force de ses raisonnements, proposa de le faire imprimer au Louvre; mais la jalousie des ennemis de M. Arnauld l'emporta et sur la fidélité du ministre et sur l'intérêt du roi même. Voilà quel était cet homme qu'on a toujours dépeint comme si dangereux pour l'État, et contre lequel les jésuites, peu de temps avant sa mort, firent imprimer un livre avec cet infâme titre : *Antoine Arnauld fugitif pour se dérober à la justice du roi.*

Je ne saurais mieux finir cette longue digression que par les propres paroles que le cardinal de Retz dit à quelques-uns de ses plus intimes amis, qui, en lui parlant de ses aventures passées, lui demandaient si en effet, en ce temps-là, il avait reçu quelque secours de la cabale des jansénistes. « Je me « connais, leur répondit-il, en cabale, et, pour mon « malheur, je ne m'en suis que trop mêlé. J'avais « autrefois quelque habitude avec les gens dont vous « parlez, et je voulus les sonder pour voir si je les « pourrais mettre à quelque usage; mais, vous pou- « vez vous en fier à ma parole, je ne vis jamais de « gens qui, par inclination et par incapacité, fussent « plus éloignés de tout ce qui s'appelle cabale. » Ce

[1] Dans un écrit ayant pour titre : Le *prince d'Orange nouvel Absalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwel*, 1688.

[1] Les quatre articles de 1682, bases des libertés de l'Église gallicane.

même cardinal leur avoua aussi qu'il avait auprès de lui, pendant sa disgrâce, deux théologiens réputés jansénistes qui ne purent jamais souffrir que, dans l'extrême besoin où il était, il prît de l'argent que les Espagnols lui faisaient offrir, et qu'il se vit par là obligé à en emprunter de ses amis. Quelques-uns de ceux à qui il tint ce discours vivent encore; et ils sont dans une telle réputation de probité, que je suis bien sûr qu'on ne récuserait pas leur témoignage.

Mais, pour reprendre le fil de notre narration, le miracle de la sainte épine ne fut pas la seule mortification qu'eurent alors les jésuites; car ce fut dans ce temps-là même que parurent les fameuses *Lettres provinciales* [1], c'est-à-dire l'ouvrage qui a le plus contribué à les décrier. M. Pascal, auteur de ces Lettres, avait fait les trois premières pendant qu'on examinait en Sorbonne la lettre de M. Arnauld. Il y avait expliqué les questions sur la grâce avec tant d'art et de netteté, qu'il les avait rendues non-seulement intelligibles, mais agréables à tout le monde. M. Arnauld y était pleinement justifié de l'erreur dont on l'accusait; et les ennemis mêmes de Port-Royal avouaient que jamais ouvrage n'avait été composé avec plus d'esprit et de justesse. M. Pascal se crut donc obligé d'employer ce même esprit à combattre un des plus grands abus qui se soient jamais glissés dans l'Église, c'est à savoir la morale relâchée de quantité de casuistes, et dont les jésuites faisaient le plus grand nombre, qui, sous prétexte d'éclaircir les cas de conscience, avaient avancé dans leurs livres une multitude infinie de maximes abominables qui tendaient à ruiner toute la morale de Jésus-Christ.

On avait déjà fait plusieurs écrits contre ces maximes; et l'université avait présenté plusieurs requêtes au parlement, pour intéresser la puissance séculière à réprimer l'audace de ces nouveaux docteurs. Cela n'avait pas néanmoins produit un fort grand effet; car ces écrits, quoique très-solides, étant fort secs, n'avaient été lus que par très-peu de personnes; on les avait regardés comme des traités de scholastique, dont il fallait laisser la connaissance aux théologiens; et les jésuites, par leur crédit, avaient empêché toutes les requêtes d'être répondues. Mais M. Pascal venant à traiter cette matière avec sa vivacité merveilleuse, cet heureux agrément que Dieu lui avait donné, fit un éclat prodigieux, et rendit bientôt ces misérables casuistes l'horreur et la risée de tous les honnêtes gens.

On peut juger de la consternation où ces Lettres jetèrent les jésuites, par l'aveu sincère qu'ils en font eux-mêmes : ils confessent, dans une de leurs réponses, que les exils, emprisonnements, et tous les plus affreux supplices, n'approchent point de la douleur qu'ils eurent de se voir moqués et abandonnés de tout le monde; en quoi ils font connaître tout ensemble, et combien ils craignent d'être méprisés des hommes, et combien ils sont attachés à soutenir leurs méchants auteurs. En effet, pour regagner cette estime du public, à laquelle ils sont si sensibles, ils n'avaient qu'à désavouer de bonne foi ces mêmes auteurs, et à remercier l'auteur des Lettres de l'ignominie salutaire qu'il leur avait procurée. Bien loin de cela, il n'y a point d'invectives à quoi ils ne s'emportassent contre sa personne, quoiqu'elle leur fût alors entièrement inconnue. Le père Annat disait que, pour toute réponse à ses quinze premières lettres, il n'y avait qu'à lui dire quinze fois qu'il était un janséniste; et l'on sait ce que veut dire un janséniste, au langage des jésuites. Ils voulurent même l'accuser de mauvaise foi dans la citation des passages de leurs casuistes; mais il les réduisit au silence par ses réponses. D'ailleurs il n'y avait qu'à lire leurs livres pour être convaincu de son exacte fidélité; et, malheureusement pour eux, beaucoup de gens eurent alors la curiosité de les lire : jusque-là que, pour satisfaire l'empressement du public, il se fit une nouvelle édition de la *Théologie morale* d'Escobar, laquelle est comme le précis de toutes les abominations des casuistes; et cette édition fut débitée avec une rapidité étonnante.

Dans ce temps-là même, il arriva une chose qui acheva de mettre la vérité dans tout son jour. Un des principaux curés de Rouen, qui avait lu les Petites Lettres, fit, en présence de son archevêque, en un synode de plus de huit cents curés, un discours fort pathétique sur la corruption qui s'était depuis peu introduite dans la morale. Quoique les jésuites n'eussent point été nommés dans ce discours, le père Brisacier, qui était alors recteur du collége des jésuites à Rouen, n'en eut pas plus tôt avis, que sa bile se réchauffa : il prit la plume et fit un libelle, en forme de requête, où il déchirait ce vertueux ecclésiastique avec la même fureur qu'il avait déchiré les religieuses de Port-Royal.

Les autres curés, touchés du traitement indigne qu'on faisait à leur confrère, eurent soin, avant toutes choses, de s'instruire à fond du sujet de leur querelle. Ils prirent, d'un côté, les Lettres provinciales, et de l'autre, les livres des casuistes; résolus de poursuivre, ou la condamnation de ces Lettres si les casuistes y étaient cités à faux, ou la condamnation des casuites si ces citations étaient véritables. Ils y trouvèrent non-seulement tous les passages qui étaient rapportés, mais encore un grand nombre de beaucoup plus horribles, que M. Pascal avait fait

[1] Les premières parurent en 1656, par feuilles détachées in-4°.

scrupule de citer. Ils dressèrent un extrait de tous ces passages, et le présentèrent avec une requête à M. de Harlay, alors leur archevêque, qui a été depuis archevêque de Paris. Mais lui, jugeant que cette affaire regardait toute l'Église, les renvoya à l'assemblée générale du clergé, et y députa même un de ses grands vicaires avec ordre d'y présenter et l'extrait et la requête.

Les curés de Rouen écrivirent aussitôt à ceux de Paris, pour les prier de les aider de leurs lumières et de leur crédit; et même de se joindre à eux dans une cause qui était, disaient-ils, la cause de l'Évangile. Les curés de Paris n'avaient pas attendu cette lettre pour s'élever contre la morale des nouveaux casuistes. Ils s'étaient déjà assemblés plusieurs fois sur ce sujet, tellement qu'ils n'eurent pas de peine à se joindre avec leurs confrères. Ils dressèrent aussi de leur côté un extrait de plus de quarante propositions de ces casuistes, et le présentèrent à l'assemblée du clergé pour en demander la condamnation, en même temps que la requête des curés de Rouen y fut présentée.

Comme c'est principalement aux évêques à maintenir dans l'Église la saine doctrine, tout le monde s'attendait que le zèle des prélats éclaterait encore plus fortement que celui de tous ces curés. En effet, quelle apparence que ces mêmes évêques, qui se donnaient alors tant de mouvement pour faire condamner dans Jansénius cinq propositions équivoques qu'on doutait qui s'y trouvassent, pussent hésiter à condamner dans les livres des casuistes un si grand nombre de propositions toutes plus abominables les unes que les autres, qui y étaient énoncées en propres termes, et qui tendaient au renversement entier de la morale de Jésus-Christ? A la vérité il paraît, par les témoignages publics de quelques prélats députés à l'assemblée dont nous parlons, qu'ils ne purent entendre sans horreur la lecture de ces propositions des casuistes; et qu'ils furent sur le point de se boucher les oreilles, comme firent les Pères du concile de Nicée lorsqu'ils entendirent les propositions d'Arius. Mais les égards qu'on avait pour les jésuites prévalurent sur cette horreur : l'assemblée se contenta de faire dire aux curés, par les commissaires qu'elle avait nommés pour examiner leur requête, qu'étant sur le point de se séparer, et l'affaire qu'ils lui proposaient étant d'une grande discussion, elle n'avait plus assez de temps pour y travailler. Du reste elle ordonna aux agents du clergé de faire imprimer les *Instructions de saint Charles sur la pénitence*, et de les envoyer dans tous les diocèses, « afin « que cet excellent ouvrage servît comme de barrière « pour arrêter le cours des nouvelles opinions sur la « morale. »

Quoique les jésuites n'eussent pas lieu de se plaindre de la sévérité des prélats, ils furent néanmoins très-mortifiés de la publication de ce livre, sur lequel ils n'ignoraient pas que toute la doctrine du livre de la *Fréquente communion* était fondée; mais ils se plaignirent surtout de l'abbé de Ciron[1], qu'ils accusèrent d'avoir composé la lettre circulaire des évêques qui accompagnait ce même livre. Et plût à Dieu que leur animosité contre cet abbé se fut arrêtée à sa personne, et ne se fût pas étendue sur un saint établissement de filles (les Filles de l'enfance) dont il avait dressé les constitutions, et qu'ils ont eu le crédit de faire détruire, au grand regret de la province de Languedoc et de toute l'Église même, qui en recevait autant d'utilité que d'édification[2]!

Comme tous ces extraits des curés avaient achevé de convaincre tout le monde de la fidélité des citations de M. Pascal, les jésuites prirent un parti tout contraire à celui qu'ils avaient pris jusqu'alors. Ils entreprirent de défendre ouvertement la doctrine de leurs auteurs : c'est ce qui leur fit publier le livre de l'*Apologie des casuistes*, composé par le père Pirot, ami du père Annat, et qui enseignait la théologie au collége de Clermont[3]. Comme ils n'avaient pu obtenir de privilége pour l'imprimer, on n'y voyait ni nom d'auteur ni nom d'imprimeur; mais ils le débitèrent publiquement dans leur collége : ils en distribuèrent eux-mêmes plusieurs exemplaires aux amis de la société, tant à Paris que dans les provinces. Le père Brisacier le fit lire en plein réfectoire dans le collége de Rouen : il avait plus de raison qu'un autre de soutenir ce bel ouvrage, puisqu'on y renouvelait contre les religieuses de Port-Royal, et contre leurs directeurs, les mêmes impostures dont il pouvait se dire l'inventeur.

Mais sa compagnie n'eut pas longtemps sujet de s'applaudir de la publication de ce livre : jamais ouvrage n'a excité un si grand soulèvement dans l'Église. Les curés de Paris dressèrent d'abord deux requêtes, pour les présenter, l'une au parlement, l'autre aux grands vicaires. Le père Annat, pour parer ce coup, obtint qu'ils fussent mandés au Louvre, pour rendre raison de leur conduite. Mais cela ne fit que hâter la condamnation de cet exécrable livre. En

[1] Gabriel de Ciron, chancelier de l'église et de l'université de Toulouse.

[2] La véritable histoire de cette congrégation parut en 1687. Elle est intitulée : *Innocence opprimée par la calomnie;* mais celle que Simon Reboulet publia en 1734 est un libelle diffamatoire dont l'abbé de Juliard, neveu de madame de Mondonville, fondatrice de cette congrégation, obtint du parlement de Toulouse la suppression.

[3] Ce scandaleux livre parut en 1657. Les différents factums publiés en 1658, au nom des curés de Paris, contre cette *Apologie des casuistes*, sont attribués à Pascal, Arnauld et Nicole.

effet, le cardinal Mazarin ayant demandé aux curés, en présence du roi et des principaux ministres de son conseil, pourquoi ils voulaient s'adresser au parlement au sujet d'un livre de théologie, ils répondirent avec une fermeté respectueuse qu'il ne s'agissait point dans ce livre de simples questions de théologie, mais que la doctrine qu'il contenait ne tendait pas moins qu'à autoriser les plus grands crimes, tels que le vol, l'usure, le duel, l'adultère et l'homicide; et que la sûreté des sujets du roi, et celle de Sa Majesté même, étant intéressées à sa condamnation, ils s'étaient crus en droit de porter leurs plaintes aux mêmes tribunaux qui avaient autrefois condamné les Santarel, les Mariana, et les autres dangereux auteurs de cette même société. On n'eut pas la moindre réponse à leur faire. Le chancelier, qui était présent, déclara qu'il avait refusé le privilége de ce livre. Enfin le roi, après avoir exigé des curés qu'ils se contenteraient de s'adresser aux juges ecclésiastiques, leur promit d'envoyer ses ordres en Sorbonne, pour y examiner l'*Apologie*. Le roi tint parole; et toutes les brigues des jésuites et des docteurs de leur parti ne purent empêcher que la faculté ne fît une censure, et que cette censure ne fût publiée. Les grands vicaires de Paris en publièrent aussi une de leur côté; et presque en même temps plus de trente archevêques et évêques, quelques-uns même de ceux que les jésuites croyaient le plus dans leur dépendance, foudroyèrent à l'envi et l'*Apologie* et la méchante morale des casuistes.

Les jésuites perdaient patience pendant ce soulèvement si universel; mais ils ne purent jamais se résoudre à désavouer l'Apologie. Le père Annat fit plusieurs écrits contre les curés, et il les traita avec la même hauteur que les jésuites traitent ordinairement leurs adversaires. Mais ceux-ci le réfutèrent courageusement, et le couvrirent de confusion sur tous les points dont on les voulait accuser. D'autres jésuites s'attaquèrent aux évêques mêmes, et écrivirent contre leurs censures : ils publiaient hautement que ce n'était point aux évêques à prononcer sur de telles matières; et que c'étaient des causes majeures qui devaient être renvoyées à Rome, comme on y avait renvoyé les cinq propositions. Ils furent fort mortifiés lorsqu'au bout de six mois ils virent leur livre condamné par un décret de l'inquisition; ils trouvaient néanmoins encore des raisons de se flatter, disant que l'inquisition n'avait supprimé l'Apologie que pour des considérations de police. Enfin le pape Alexandre VII, auprès duquel ils avaient toujours été en si grande faveur, frappa d'anathème quarante-cinq propositions de leurs casuistes; quelques années après il condamna encore le livre d'un père Moya, jésuite espagnol, qui, sous le nom d'Amadæus Guimeneus, enseignait la même doctrine que l'*Apologie*: et censura de même le fameux Caramuel, grand défenseur de toutes les méchantes maximes des casuistes[1]. Pour achever de purger l'Église de cette pernicieuse doctrine, le pape Innocent XI, en l'année 1679, fit un décret[2] où il condamnait à la fois soixante-cinq propositions aussi tirées des casuistes, avec excommunication encourue *ipso facto* par ceux qui, directement ou indirectement, auraient la hardiesse de les soutenir.

Qui n'eût cru qu'une compagnie qui fait un vœu particulier d'obéissance et de soumission aveugle au saint-siége garderait au moins le silence sur une doctrine si solennellement condamnée, et ferait désormais enseigner dans ses écoles une morale plus conforme et à l'Évangile, et aux décisions des papes? Mais le faux honneur de la société l'a emporté encore en cette occasion sur toutes les raisons de religion et de politique, et même sur les constitutions fondamentales de la société; il ne s'est presque point passé d'année depuis ce temps-là que les jésuites, soit par de nouveaux livres, soit par des thèses publiques, n'aient soutenu les mêmes méchantes maximes. On sait avec combien d'évêques ils se brouillent encore tous les jours sur ce sujet. Peu s'en est fallu enfin qu'ils n'aient déposé leur propre général, pour avoir fait imprimer, avec l'approbation du pape, un livre contre la probabilité, laquelle est regardée à bon droit comme la source de toute cette horrible morale.

Mais pendant que les jésuites soutenaient avec cette opiniâtreté les erreurs de leurs casuistes, et ne se rendaient, ni sur le fait, ni sur le droit, aux censures des papes et des évêques, ils ne poursuivaient pas avec moins d'audace la condamnation de leurs adversaires. Ce ne fut pas assez pour le père Annat d'avoir fait juger dans l'assemblée du Louvre que les propositions étaient dans Jansénius, et d'avoir ensuite fait ordonner, dans l'assemblée des quinze évêques, que la constitution et le bref seraient signés par tout le royaume; il entreprit encore d'établir un formulaire, ou profession de foi, qui comprît également la créance du fait et du droit, et d'en faire ordonner la souscription sous les peines portées contre les hérétiques. C'est ce fameux formulaire qui a tant causé de trouble dans l'Église, et dont les jésuites ont tiré un si grand usage pour se venger de toutes les personnes qu'ils haïssaient. Tout le monde convient que ce fut M. de Marca qui dressa ce *Formulaire* avec le père Annat, et qui le fit recevoir dans l'assemblée générale de 1656.

[1] Auteur du livre intitulé *Theologia fundamentalis*, imprimé en 1652, où est exposée la doctrine du *probabilisme*.

[2] Bulle du 2 mars 1679.

Ce prélat était un homme de beaucoup d'esprit, très-habile dans le droit canon et dans tout ce qui s'appelle la police extérieure de l'Église, sur laquelle il avait même fait des livres très-savants et fort opposés aux prétentions de la cour de Rome; mais il savait fort peu de théologie, ne s'étant destiné que fort tard à l'état ecclésiastique, et ayant passé plus de la moitié de sa vie dans des emplois séculiers, d'abord président au parlement de Pau, puis intendant en Catalogne, d'où il avait été élevé à l'évêché de Couserans et ensuite à l'archevêché de Toulouse. Sa grande habileté, jointe à l'extrême passion qu'il témoignait contre les jansénistes, lui donnait un grand crédit dans les assemblées du clergé; il en dressait tous les actes, et en formait pour ainsi dire toutes les décisions.

M. de Marca et le père Annat convenaient dans le dessein de faire déclarer hérétiques les défenseurs de Jansénius, mais ils ne convenaient pas dans la manière de tourner la chose. Le père Annat prétendait que, les papes étant infaillibles aussi bien sur le fait que sur le droit, on ne pouvait nier, sans hérésie, un fait que le pape avait décidé. Mais cela n'accommodait pas M. de Toulouse, qui avait soutenu très-fortement l'opinion contraire dans ses livres; et cela fondé sur l'autorité de tout ce qu'il y a de plus habiles écrivains, de ceux mêmes qui sont le plus attachés à la cour de Rome, tels que les cardinaux Baronius, Bellarmin, Palavicin, le père Petau, et plusieurs autres très-savants jésuites, qui tous ont enseigné que l'Église n'exige point la créance des faits non révélés, et qui n'ont point fait difficulté de contester des faits très-importants décidés dans des conciles généraux. Les censeurs mêmes de la seconde lettre de M. Arnauld, quelque animés qu'ils fussent contre sa personne, n'avaient qualifié que de téméraire la proposition de ce docteur, où il disait qu'il n'avait point trouvé dans Jansénius les propositions condamnées. Les jansénistes donc ne pouvaient, même selon leurs ennemis, être traités tout au plus que de téméraires; et le père Annat voulait qu'ils fussent déclarés hérétiques.

Dans cet embarras, M. de Marca s'avisa d'un expédient dont il s'applaudit fort; il prétendit que le fait de Jansénius était un fait certain, d'une nature particulière, et qui était tellement lié avec le droit, qu'ils ne pouvaient être séparés. « Le pape, disait ce « prélat, déclare qu'il a condamné comme hérétique « la doctrine de Jansénius; or les jansénistes sou- « tiennent la doctrine de Jansénius : donc les jansé- « nistes soutiennent une doctrine hérétique. » C'était un des plus ridicules sophismes qui se pussent faire, puisque, le pape n'expliquant point ce qu'il entendait par la doctrine de Jansénius, la même question de fait subsistait toujours entre ses adversaires et ses défenseurs, dont les uns croyaient voir dans cette doctrine tout le venin des cinq propositions, et les autres n'y croyaient voir que la doctrine de saint Augustin. Il n'est pas croyable néanmoins combien de gens se laissèrent éblouir à ce faux argument; le père Annat le répétait à chaque bout de champ dans ses livres, et ce ne fut qu'après un nombre infini de réfutations qu'il fut obligé de l'abandonner.

Cependant lui et M. de Toulouse ayant préparé tous les matériaux pour faire accepter leur Formulaire dans l'assemblée générale, deux prélats envoyés par le roi y vinrent exhorter les évêques, de la part de Sa Majesté, à chercher les moyens d'extirper l'hérésie du jansénisme. En même temps tous les prélats qui se trouvaient alors à Paris (en 1626) eurent aussi ordre de se rendre dans la grande salle des Augustins. Alors M. de Toulouse présenta à l'assemblée une ample relation, qu'il avait composée à sa mode, de toute l'affaire de Jansénius. Cette relation étant lue, on fit aussi lecture de la constitution et du bref, des déclarations du roi, et de toutes les lettres des assemblées précédentes. M. de Marca fit un grand discours sur l'autorité de la présente assemblée, qu'il égalait à un concile national. Tout cela, comme on peut le penser, fut long, et tint presque entièrement les deux séances dans lesquelles cette grande affaire fut terminée, en telle sorte que ceux qui y étaient présents n'eurent autre chose à faire qu'à écouter et à signer. Il n'y eut, pour ainsi dire, ni examen ni délibération : ceux qui n'étaient pas de l'avis du Formulaire furent entraînés par le grand nombre. On confirma les délibérations des assemblées précédentes; le Formulaire fut approuvé, et on résolut qu'il serait envoyé à tous les évêques absents, avec ordre à eux d'exécuter les résolutions de l'assemblée, sous peine d'être exclus de toute assemblée du clergé, soit générale, soit particulière, et même des assemblées provinciales. Tout cela se fit le premier et le deuxième jour de septembre.

En même temps l'assemblée écrivit au nouveau pape pour lui rendre compte de tout ce qu'elle avait fait contre les jansénistes. Ce pape, qui s'appelait Fabio Chigi, avait pris le nom d'Alexandre VII. Je ne puis m'empêcher de rapporter à son sujet une chose assez particulière, que le cardinal de Retz raconte dans l'histoire qu'il a composée du conclave où ce même pape fut élu. Il dit que le cardinal François Barberin, dont le parti était fort puissant dans le conclave, fut longtemps sans se pouvoir résoudre à donner sa voix à Chigi, craignant que son étroite liaison avec les jésuites ne l'engageât, quand il serait pape, à donner quelque atteinte à la doctrine de saint Augustin, pour laquelle Barberin avait toujours eu

un fort grand respect. Chigi, ajoute le cardinal de Retz, n'ignora pas ce scrupule. Quelques jours après, s'étant trouvé à une conversation où le cardinal Albizzi, passionné partisan des jésuites, parlait de saint Augustin avec beaucoup de mépris, il prit avec beaucoup de chaleur la défense de ce saint docteur; et parla de telle sorte, que non-seulement le cardinal Barberin fut entièrement rassuré, mais qu'on se flatta même que Chigi serait homme à donner la paix à l'Église.

Il est évident que jamais les jésuites ne furent plus puissants à Rome que sous son pontificat. Il ne tarda guère à publier une constitution[1] où, non content de confirmer la bulle d'Innocent X, contre les cinq propositions, il traitait d'enfants d'iniquité tous ceux qui osaient dire que ces propositions n'avaient point été extraites de Jansénius, ni condamnées au sens de cet évêque; assurant qu'il avait assisté lui-même au jugement de toute cette affaire, et que l'intention de son prédécesseur avait été de condamner la doctrine de Jansénius. Il y a de l'apparence qu'il disait vrai; cependant l'assemblée du clergé rapporte dans son procès-verbal une chose assez surprenante : c'est que M. l'évêque de Lodève, dans le compte qu'il rendit à messeigneurs d'un entretien qu'il avait eu avec Innocent X, leur dit que ce pape l'avait assuré de sa propre bouche que son intention n'avait point été de toucher ni à la personne ni à la mémoire de Jansénius, ni même précisément à la question de fait.

Mais l'assemblée ne se mit pas fort en peine d'accorder ces contrariétés; elle ne se plaignait pas même de certains termes de la nouvelle bulle, qui étaient très-injurieux à l'épiscopat, et se contenta de les adoucir le mieux qu'elle put dans la version française qu'elle en fit faire. Du reste elle reçut avec de grands témoignages de respect la constitution, en fit faire mention dans le Formulaire, où il ne fut plus parlé du bref d'Innocent X, et résolut de supplier le roi de la faire enregistrer dans son parlement. On appréhenda que le parlement ne rejetât cette bulle pour plusieurs raisons, et, entre autres, pour les mêmes causes qui avaient empêché qu'on n'y présentât la bulle d'Innocent X, je veux dire parce qu'elle était faite par le pape seul, sans aucun concile, sans avoir pris même l'avis des cardinaux, et, comme on dit, *motu proprio* : ce qu'on ne reconnaît point en France. Mais le roi l'ayant lui-même portée au parlement, sa présence empêcha toutes les oppositions qu'on aurait pu faire. Tous les évêques la firent publier dans leurs diocèses; mais pour le Formulaire, ils en firent eux-mêmes si peu de cas, qu'il ne paraît point qu'aucun d'eux en ait exigé la souscription : non pas même l'archevêque de Toulouse, qu'on en regardait comme l'inventeur. Ainsi les choses demeurèrent au même état où elles se trouvaient avant l'assemblée : tout le monde étant d'accord sur le dogme, et ceux qui doutaient du fait ne se croyant pas obligés de reconnaître plus d'infaillibilité sur ce fait dans Alexandre VII que dans son prédécesseur. Le cardinal Mazarin lui-même, soit que les grandes affaires de l'État l'occupassent alors tout entier, soit qu'il ne fût pas toujours d'humeur à accorder aux jésuites tout ce qu'ils lui demandaient, ne donna aucun ordre pour exécuter les décisions de l'assemblée, et parut être retombé pour cette querelle dans la même indifférence où il avait été dans les commencements.

Les choses demeurèrent en cet état jusque vers la fin de décembre de l'année 1660, auquel temps l'assemblée générale, dont l'ouverture s'était faite au commencement de cette même année, eut ordre de remettre sur le tapis l'affaire du jansénisme. Aussitôt tous les prélats de dehors furent mandés pour y travailler; et entre autres l'archevêque de Toulouse, qui n'était point de cette assemblée, mais qui y vint plaider avec beaucoup de chaleur la cause de son Formulaire. Il fit surtout de grandes plaintes d'un écrit qu'on avait fait contre ce Formulaire, dont on avait renversé tous les principes par les propres principes que M. de Toulouse avait autrefois enseignés dans ses livres. Cet écrit était du même M. de Launoy dont nous avons déjà parlé, qui ne prenait, comme j'ai dit, aucun intérêt à la doctrine de saint Augustin; mais qui, par la même raison qu'il n'avait pu souffrir de voir renversés par la censure de la Sorbonne tous les priviléges de la faculté, n'avait pu digérer aussi de voir toutes les libertés de l'Église gallicane, et toute l'ancienne doctrine de la France, renversées par le Formulaire du clergé.

Celui qui présidait à l'assemblée de 1660 était M. de Harlay, archevêque de Rouen. On peut juger qu'il ne négligea pas cette grande occasion de se signaler. Il eut plusieurs prises avec les plus illustres députés du premier et du second ordre, qui lui semblaient trop favorables aux jansénistes; fit sonner fort haut dans tous ses avis la volonté du roi et les intentions de M. le cardinal Mazarin. Tout cela n'empêcha pas M. l'évêque de Laon, depuis cardinal d'Estrées; M. de Bassompierre, évêque de Xaintes, et d'autres évêques des plus considérables, de s'élever avec beaucoup de fermeté contre le nouveau joug qu'on voulait imposer aux fidèles, en leur prescrivant la même créance pour les faits non révélés que pour les dogmes. La brigue contraire l'emporta néanmoins sur toutes leurs raisons; et le plus grand nombre fut, à l'ordinaire, de l'avis du président, c'est-à-dire de l'avis de la cour. On enchérit encore sur les résolu-

[1] Le 16 octobre 1656

tions des dernières assemblées : on ordonna de nouvelles peines contre ceux qui refuseraient de se soumettre: on comprit dans le nombre de ceux qui seraient obligés de signer le Formulaire, non-seulement les religieuses, mais même les régents et les maîtres d'école : chose jusqu'alors inouïe dans l'église catholique, et qui n'avait été pratiquée que par les protestants d'Allemagne.

Le cardinal Mazarin mourut quinze jours après ces délibérations[1]. Les défenseurs de Jansénius s'étaient d'abord flattés que cette mort apporterait quelque changement favorable à leurs affaires; mais lorsqu'ils virent de quelles personnes le roi avait composé son conseil de conscience, et que c'étaient M. de Marca et le père Annat qui y avaient la principale autorité, ils jugèrent bien qu'ils ne devaient plus mettre leur confiance qu'en Dieu seul, et que toutes les autres voies pour faire connaître leur innocence leur étaient fermées.

SECONDE PARTIE.

Nous avons vu jusqu'ici la calomnie employer tous ses efforts pour décrier le monastère de Port-Royal : nous allons voir maintenant tomber sur cette maison l'orage qui se formait depuis tant d'années; et la passion des jésuites armée, pour la perdre, non plus simplement de l'autorité du premier ministre, mais de toute la puissance royale. Je ne doute pas que la postérité qui verra un jour, d'un côté, les grandes choses que le roi a faites pour l'avancement de la religion catholique, et, de l'autre, les grands services que M. Arnauld a rendus à l'Église, et la vertu extraordinaire qui a éclaté dans la maison dont nous parlons, n'ait peine à comprendre comment il s'est pu faire que, sous un roi si plein de piété et de justice, une maison si sainte ait été détruite, et que ce même M. Arnauld ait été obligé d'aller finir sa vie dans les pays étrangers. Mais ce n'est pas la première fois que Dieu a permis que de fort grands saints aient été traités en coupables par des princes très-vertueux; l'histoire ecclésiastique est pleine de pareils exemples : et il faut avouer que jamais prévention n'a été fondée sur des raisons plus apparentes que celles du roi contre tout ce qui s'appelle jansénisme. Car bien que les défenseurs de la grâce n'aient jamais soutenu les cinq propositions en elles-mêmes, ni avoué qu'elles fussent d'aucun auteur : bien qu'ils n'eussent, comme j'ai déjà dit, envoyé leurs docteurs à Rome que pour exhorter Sa Sainteté à prendre bien garde, en prononçant sur ces propositions chimériques, de ne point donner d'atteinte à la véritable doctrine de la grâce; le pape néanmoins les ayant condamnées sans aucune explication, comme extraites de Jansénius, il semblait que les prétendus jansénistes eussent entièrement perdu leur cause, et la plupart du monde qui ne savait pas le nœud de la question croyait que c'était en effet leur opinion que le pape avait condamnée. La distinction même du fait et du droit qu'ils alléguaient paraissait une adresse imaginée après coup pour ne point se soumettre. Il n'est donc pas surprenant que le roi, à qui ses grands emplois ne laissaient pas le temps de lire leurs nombreuses justifications, crût sur tant de circonstances si vraisemblables et si peu vraies qu'ils étaient dans l'erreur. D'ailleurs, quelque grands principes qu'on eût à Port-Royal sur la fidélité et sur l'obéissance qu'on doit aux puissances légitimes; quelque persuadé qu'on y fût qu'un sujet ne peut jamais avoir de justes raisons de s'élever contre son prince, le roi était prévenu que les jansénistes n'étaient pas bien intentionnés pour sa personne et pour son État : et ils avaient eux-mêmes, sans y penser, donné occasion à lui inspirer ces sentiments par le commerce, quoique innocent, qu'ils avaient eu avec le cardinal de Retz, et par leur facilité plus chrétienne que judicieuse à recevoir beaucoup de personnes ou dégoûtées de la cour, ou tombées dans la disgrâce, qui venaient chez eux chercher des consolations, quelquefois même se jeter dans la pénitence. Joignez à cela qu'encore que les principaux d'entre eux fussent fort réservés à parler et à se plaindre, ils avaient des amis moins réservés et indiscrets, qui tenaient quelquefois des discours très-peu excusables. Ces discours, quoique avancés souvent par un seul particulier, étaient réputés des discours de tout le corps; leurs adversaires prenaient grand soin qu'ils fussent rapportés au ministre ou au roi même.

On sait que Sa Majesté a toujours un jésuite pour confesseur[1]. Le père Annat, qui l'a été fort longtemps, outre l'intérêt général de sa compagnie avait encore un intérêt particulier qui l'animait contre les gens dont nous parlons. Il se piquait d'être grand théologien et grand écrivain; il entassait volume sur volume, et ne pouvait digérer de voir ses livres (malgré tous les mouvements que sa compagnie se donnait pour les faire valoir) méprisés du public, et ceux de ses adversaires dans une estime générale. Tous ceux qui ont connu ce père savent qu'étant assez raisonnable dans les autres choses, il ne connaissait plus ni

[1] A Vincennes, le 9 mars 1661.

[1] Le père Annat, qui était confesseur du roi dès 1657, fut renvoyé en 1670, et remplacé par le jésuite Ferrier, mort en 1674, auquel succéda le jésuite la Chaise; enfin après celui-ci, mort en 1709, vint le fameux père le Tellier, qui survécut à Louis XIV. C'est ce qui explique cette incroyable persécution de cinquante années contre Port-Royal.

raison ni équité quand il était question des jansénistes. Tout ce qui approchait du roi, mais surtout les gens d'église, n'osaient guère lui parler sur ce chapitre que dans les sentiments de son confesseur. Il ne se tenait point d'assemblée d'évêques où l'on ne fît des délibérations contre la prétendue nouvelle hérésie; et ils comparaient dans leurs harangues quelques déclarations qu'on avait obtenues de Sa Majesté contre les jansénistes, à tout ce que les Constantin et les Théodose avaient fait de plus considérable pour l'Église. Les papes mêmes excitaient, dans leurs brefs, son zèle à exterminer une secte si pernicieuse. C'étaient tous les jours de nouvelles accusations. On lui présentait des livres où on assurait que, pendant les guerres de Paris, les ecclésiastiques de Port-Royal avaient offert au duc d'Orléans de lever et d'entretenir douze mille hommes à leurs dépens, et qu'on en donnerait la preuve dès que Sa Majesté en voudrait être informée. On eut l'impudence d'avancer, dans un de ces livres, que M. de Gondrin, archevêque de Sens, qu'on appelait l'un des apôtres du jansénisme, avait chargé l'épée à la main, et taillé en pièces, dans une ville de son diocèse, un régiment d'Irlandais qui était au service de Sa Majesté. Tous ces ouvrages se débitaient avec privilége; et les réponses, où l'on couvrait de confusion de si ridicules calomniateurs, étaient supprimées par autorité publique, et quelquefois même brûlées par la main du bourreau.

Quel moyen donc que la vérité pût parvenir aux oreilles du roi? Le peu de gens qui auraient pu avoir assez de fermeté pour la lui dire étaient retirés de la cour, ou décriés eux-mêmes comme jansénistes. Et qui est-ce qui aurait pu être à couvert d'une pareille diffamation, puisqu'on a vu un pape, pour avoir fait écrire une lettre un peu obligeante à M. Arnauld, diffamé lui-même publiquement comme fauteur des jansénistes[1]?

Ainsi une des premières choses à quoi Sa Majesté se crut obligée, prenant l'administration de ses affaires après la mort du cardinal Mazarin, ce fut de délivrer son État de cette prétendue secte. Il fit donner (le 13 avril 1661) un arrêt dans son conseil d'État pour faire exécuter les résolutions de l'assemblée du clergé, et écrivit à tous les archevêques et évêques de France à ce qu'ils eussent à s'y conformer, avec ordre à chacun d'eux de lui rendre compte de sa soumission deux mois après qu'ils auraient reçu sa lettre. Mais les jésuites n'eurent rien plus à cœur que de lui faire ruiner la maison de Port-Royal. Il y avait longtemps qu'ils la lui représentaient comme le centre et la principale école de la nouvelle hérésie. On ne se donna pas même le temps de faire examiner la foi des religieuses : le lieutenant civil et le procureur du roi eurent ordre de s'y transporter pour en chasser toutes les pensionnaires et les postulantes, avec défense d'en plus recevoir à l'avenir; et un commissaire du Châtelet alla faire la même chose au monastère des Champs. L'abbesse, qui était alors la mère Agnès, sœur de la mère Angélique, reçut avec un profond respect les ordres du roi, et sans faire la moindre plainte de ce qu'on les condamnait ainsi avant que de les entendre, demanda seulement au lieutenant civil si elle ne pourrait pas donner le voile à sept de ses postulantes qui étaient déjà au noviciat, et que la communauté avait admises à la vêture. Il n'en fit point de difficulté : et sur la parole de ce magistrat, quatre de ces filles prirent l'habit le lendemain, qui était le jour de la *Quasimodo*, et les trois autres le prirent aussi le lendemain, qui était le jour de saint Marc. Cette affaire fut rapportée au roi d'une manière si odieuse, qu'il renvoya sur-le-champ le lieutenant civil, avec une lettre de cachet, pour faire ôter l'habit à ces novices. L'abbesse se trouva dans un fort grand embarras, ne croyant pas qu'ayant donné à des filles le saint habit à la face de l'Église, il lui fût permis de le leur ôter, sans qu'elles se fussent attiré ce traitement par quelque faute. Elle écrivit au roi une lettre très-respectueuse pour lui expliquer ses raisons, et pour le supplier aussi de vouloir considérer si Sa Majesté, sans aucun jugement canonique, pouvait en conscience, en leur défendant de recevoir des novices, « supprimer et éteindre un monastère et un « institut légitimement établi pour donner des ser- « vantes à Jésus-Christ dans la suite de tous les siè- « cles. » Mais cette lettre ne produisit d'autre fruit que d'attirer une seconde lettre de cachet par laquelle le roi réitérait ses ordres à l'abbesse d'ôter l'habit aux sept novices, et de les renvoyer dans vingt-quatre heures, sous peine de désobéissance, et d'encourir son indignation. Du reste il lui déclarait « qu'il n'avait « pas prétendu supprimer son monastère par une dé- « fense absolue d'y recevoir des novices à l'avenir; « mais seulement jusques à nouvel ordre, lequel se- « rait donné par autorité ecclésiastique : lorsqu'il aura « été pourvu à votre couvent (ce sont les termes de la « lettre) d'un supérieur et directeur d'une capacité « et piété reconnues, et duquel la doctrine ne sera « point soupçonnée de jansénisme; à l'établissement « duquel nous entendons qu'il soit procédé incessam- « ment par les vicaires généraux et l'archevêque de « Paris. »

[1] Clement X, qui témoignait la plus haute estime pour Arnauld, lui fit demander ses ouvrages, et lui adressa une lettre de remercîment dans les termes les plus flatteurs. La lettre qu'Innocent XI fit écrire à ce docteur par le cardinal Cibo est également pleine d'estime pour la personne et les ouvrages d'Arnauld (*Anon.*)

Après une telle lettre, on n'osa plus garder les sept novices, et on les rendit à leurs parents; mais on ne put jamais les faire résoudre à quitter l'habit : elles le gardèrent pendant plus de trois ans, attendant toujours qu'il plût à Dieu de rouvrir les portes d'une maison où elles voyaient que leur salut était attaché.

L'une de ces novices était cette mademoiselle Perrier qui avait été guérie par la sainte épine; et Dieu a permis qu'elle soit restée dans le siècle, afin que plus de personnes pussent apprendre de sa bouche ce miracle si étonnant. Elle est encore vivante au moment où j'écris ceci; et sa piété exemplaire, très-digne d'une vierge chrétienne, ne contribue pas peu à confirmer le témoignage qu'elle rend à la vérité[1].

Les pensionnaires et les postulantes chassées, on chassa aussi le supérieur et les confesseurs. Alors M. de Contes, doyen de Notre-Dame, l'un des grands vicaires, amena aux religieuses, par ordre du roi, M. Bail, curé de Montmartre, et sous-pénitencier, pour être leur supérieur et leur confesseur. Celui-ci nomma deux prêtres de Saint-Nicolas du Chardonnet pour être leurs confesseurs sous lui. On ne pouvait guère choisir de gens plus prévenus contre les jansénistes : M. Bail surtout leur était fort opposé; ses cheveux se hérissaient au seul nom de Port-Royal, et il avait toute sa vie ajouté une foi entière à tout ce que les jésuites publiaient contre cette maison : très-dévot d'ailleurs, et qui avait fort étudié les casuistes.

Six semaines après qu'il eut été établi supérieur, M. de Contes et lui eurent ordre de faire la visite des deux maisons, et ils commencèrent par la maison de Paris. Ils y trouvèrent la célèbre mère Angélique qui était dangereusement malade, et qui mourut même pendant le cours de cette visite. Mais comme cette sainte fille a eu tant de part à tout le bien que Dieu a opéré dans ce monastère, je crois qu'il ne sera pas hors de propos de raconter ici avec quelle fermeté héroïque elle soutint cette désolation de sa maison, et de toucher quelques-unes des principales circonstances de sa mort.

Elle avait passé tout l'hiver à Port-Royal des Champs avec une santé fort faible et fort languissante, ne s'étant point bien rétablie d'une grande maladie qu'elle avait eue l'été précédent. Il y avait déjà du temps qu'elle exhortait ses religieuses à se préparer, par beaucoup de prières, aux tribulations qu'elle prévoyait qui leur devaient arriver. On lui avait pourtant écrit de Paris que les affaires s'adoucissaient; mais elle n'en avait rien cru, et disait toujours que le temps de la souffrance était arrivé. En effet, elle apprit dans la semaine de Pâques les résolutions qui avaient été prises contre ce monastère. Malgré ses grandes infirmités et l'amour qu'elle avait pour son désert, elle manda à la mère-abbesse que si l'on jugeait à Paris sa présence nécessaire dans une conjoncture si importante, elle s'y ferait porter. Elle le fit en effet, sur ce qu'on lui écrivit qu'il était à propos qu'elle vînt. Elle apprit en chemin que ce jour-là même M. le lieutenant civil était venu dans la maison de Paris, et les ordres qu'il y avait apportés. Elle se mit aussitôt à réciter le *Te Deum* avec les sœurs qui l'accompagnaient dans le carrosse, leur disant qu'il fallait remercier Dieu de tout et en tout temps. Elle arriva avec cette tranquillité dans la maison; et comme elle vit des religieuses qui pleuraient : « Quoi! dit-elle, mes filles, je pense que l'on « pleure ici! Et où est votre foi? » Cette grande fermeté cependant n'empêcha pas que les jours suivants ses entrailles ne fussent émues lorsqu'elle vit sortir toutes ces pauvres filles qu'on venait enlever les unes après les autres, et qui, comme d'innocents agneaux, perçaient le ciel de leurs cris en venant prendre congé d'elle, et lui demander sa bénédiction. Il y en eut trois, entre autres, pour qui elle se sentait particulièrement attendrir : c'étaient mesdemoiselles de Luynes et mademoiselle de Bagnols. Elle les avait élevées toutes trois presque au sortir du berceau, et ne pouvait oublier avec quels sentiments de piété leurs parents, qui avaient fait beaucoup de bien à la maison, les lui avaient autrefois recommandées pour en faire des offrandes dignes d'être consacrées à Dieu dans son monastère. Elles étaient sur le point de prendre l'habit, et attendaient ce jour avec bien de l'impatience.

L'heure étant venue qu'il fallait qu'elles sortissent, la mère Angélique, qui sentit son cœur se déchirer à cette séparation, et que sa fermeté commençait à s'ébranler, tout à coup s'adressa à Dieu pour le prier de la soutenir, et prit la résolution de les mener elle-même à la porte, où leurs parents les attendaient. Elle les leur remit entre les mains avec tant de marques de constance, que madame de Chevreuse, qui venait querir mesdemoiselles de Luynes, ne put s'empêcher de lui faire compliment sur son grand courage. « Madame, lui dit la mère Angélique d'un « ton qui acheva de la remplir d'admiration, tandis « que Dieu sera Dieu, j'espérerai en lui, et ne per- « drai point courage. » Ensuite, s'adressant à mademoiselle de Luynes l'aînée, qui fondait en larmes : « Allez, ma fille, lui dit-elle, espérez en Dieu, et « mettez en lui votre confiance; nous nous reverrons « ailleurs, où il ne sera plus au pouvoir des hommes « de nous séparer. »

[1] Mademoiselle Perrier ne mourut qu'en 1733, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. C'est par erreur que Voltaire (*Siècle de Louis XIV*) a daté cette mort de 1728.

Mais dans tous ces combats de la foi et de la nature, à mesure que la foi prenait le dessus, à mesure aussi la nature tombait dans l'accablement; et l'on s'aperçut bientôt que sa santé dépérissait à vue d'œil. Ajoutez à tous ces déchirements de cœur le mouvement continuel qu'il fallait qu'elle se donnât dans ce temps de trouble et d'agitation, étant obligée à toute heure, tantôt d'aller au parloir, tantôt d'écrire des lettres, soit pour demander conseil, soit pour en donner : il n'y avait point de jour qu'elle ne reçût des lettres des religieuses des Champs, chez qui il se passait les mêmes choses qu'à Paris, et qui n'avaient recours qu'à elle dans tout ce qui leur arrivait. Elle était de toutes les processions qu'on faisait alors pour implorer la miséricorde de Dieu.

La dernière où elle assista, ce fut à celle pour les sept novices, afin qu'il plût à Dieu d'exaucer les prières qu'elles lui faisaient pour demeurer dans la maison. On lui donna à porter une relique de la vraie croix; elle y alla nu-pieds comme toutes les autres religieuses : elle se traîna, comme elle put, le long des cloîtres dont on faisait le tour; mais en rentrant du cloître dans le chœur elle tomba en faiblesse, et il fallut la reporter dans sa chambre et dans son lit, d'où elle ne se releva plus. Il lui prit une fort grande oppression, accompagnée de fièvre; et cette oppression, qui était continuelle, avait des accès si violents, qu'on croyait à tout moment qu'elle allait mourir : en telle sorte que, dans l'espace de deux mois, on fut obligé de lui apporter trois fois le saint viatique.

Mais la plus rude de toutes les épreuves, tant pour elle que pour toute la communauté, ce fut l'éloignement de M. Singlin et des autres confesseurs, du nombre desquels étaient M. de Sacy et M. de Sainte-Marthe, deux des plus saints prêtres qui fussent alors dans l'Église. Il y avait plus de vingt ans que la mère Angélique se confessait à M. Singlin, et l'on peut dire qu'après Dieu elle avait remis en lui toute l'espérance de son salut. On peut juger combien il lui fut sensible d'être privée de ses lumières et de ses consolations, dans un temps où elles lui étaient si nécessaires, surtout sentant approcher l'heure de sa mort. Cependant elle supporta cette privation si douloureuse avec la même résignation que tout le reste; et voyant ses religieuses qui s'affligeaient de n'avoir plus personne pour les conduire, et qui se regardaient comme des brebis sans pasteur : « Il ne « s'agit pas, leur disait-elle, de pleurer la perte que « vous avez faite en la personne de ces vertueux ec- « clésiastiques, mais de mettre en œuvre les saintes « instructions qu'ils vous ont données. Croyez-moi, « mes filles, nous avions besoin de toutes les humi- « liations que Dieu nous envoie. Il n'y avait point de « maison en France plus comblée des biens spirituels « que la nôtre, ni où il y eût plus de connaissance « de la vérité : mais il eût été dangereux pour nous « de demeurer plus longtemps dans l'abondance; et « si Dieu ne nous eût abaissées, nous serions peut- « être tombées. Les hommes ne savent pas pourquoi « ils font les choses; mais Dieu, qui se sert d'eux, « sait ce qu'il nous faut. » Mais tous ces sentiments, dont son cœur était rempli, paraîtront encore mieux dans une lettre qu'elle écrivit alors à un des amis de la maison, très-vivement touché de tout ce qui se passait. Voici cette lettre :

« Enfin, monsieur, Dieu nous a dépouillées de « pères, de sœurs et d'enfants : son saint nom soit « béni! La douleur est céans, mais la paix y est aussi « dans une soumission entière à sa divine volonté. « Nous sommes persuadées que cette visite est une « grande miséricorde de Dieu sur nous, et qu'elle nous « était absolument nécessaire pour nous purifier et « nous disposer à faire un saint usage de ses grâces « que nous avons reçues avec tant d'abondance; car, « croyez-moi, si Dieu daigne avoir sur nous de plus « grands desseins de miséricorde, la persécution ira « plus avant. Humilions-nous de tout notre cœur « pour nous rendre dignes de ses faveurs, si véri- « tables et si inconnues aux hommes. Pour vous, je « vous supplie d'être le plus solitaire que vous pour- « rez; et de parler fort peu, surtout de nous. Ne ra- « contez point ce qui se passe, si l'on ne vous en « parle; écoutez, et répondez le moins que vous pour- « rez. Souvenez-vous de cette excellente remarque « de M. de Saint-Cyran, que l'Évangile et la Passion « de Jésus-Christ est écrite dans une très-grande sim- « plicité et sans aucune exagération. L'orgueil, la « vanité, et l'amour-propre, se mêlent partout; et « puisque Dieu nous a unies par sa sainte charité, « il faut que nous le servions dans l'humilité. Le plus « grand fruit de la persécution, c'est l'humiliation; « l'humilité se conserve dans le silence : gardons-le « donc aux pieds de Notre-Seigneur, et attendons de « sa bonté notre force et notre soutien. »

C'est dans ce même esprit qu'elle répondit un jour à quelques sœurs qui lui demandaient ce qu'elle pensait qu'elles deviendraient toutes, et si on ne leur rendrait point leurs novices et leurs pensionnaires :

« Mes filles, ne vous tourmentez point de tout « cela : je ne suis pas en peine si on vous rendra vos « novices et vos pensionnaires; mais je suis en peine « si l'esprit de la retraite, de la simplicité, et de la « pauvreté, se conservera parmi nous. Pourvu que « ces choses subsistent, moquez-vous de tout le « reste. »

Il n'y avait presque point de jour qu'on ne lui vînt annoncer quelque nouvelle affligeante : tan-

tôt on lui disait que le lieutenant civil était dans la clôture avec des maçons pour faire murer jusques aux portes par où entraient les charrois pour les nécessités du jardin et de la maison; tantôt que ce magistrat faisait avec des archers des perquisitions dans les maisons voisines, pour voir si quelques-uns des confesseurs n'y seraient point cachés; une autre fois, qu'on viendrait enlever et disperser toutes les religieuses. Mais elle demeurait toujours dans le calme, ne permettant jamais qu'on se plaignît même des jésuites, et disant toujours : « Prions Dieu et pour « eux et pour nous. » Cependant, comme il était aisé de juger par tous ces traitements extraordinaires qu'il fallait qu'on eût étrangement prévenu l'esprit du roi contre la maison, on crut devoir faire un dernier effort pour détromper Sa Majesté. Toute la communauté s'adressa donc à la mère Angélique, et on l'obligea d'écrire à la reine mère, dont elle était plus connue que du roi, et qui avait toujours conservé beaucoup de bonté pour M. d'Andilly, son frère. Comme cette lettre a été imprimée, je n'en rapporterai ici que la substance. Elle y représentait une partie des bénédictions que Dieu avait répandues sur elle et sur son monastère, et entre autres, le bonheur qu'elle avait eu d'avoir saint François de Sales pour directeur, et la bienheureuse mère de Chantal pour intime amie. Elle rappelait ensuite toutes les calomnies dont on l'avait déchirée et ses religieuses; la protection que leur innocence avait trouvée auprès de feu M. de Gondy, leur archevêque et leur supérieur, et les censures dont il avait flétri les infâmes libelles de leurs accusateurs, qui n'avaient pas laissé de continuer leurs impostures. Elle rapportait les témoignages que ce prélat, et tous les supérieurs qu'il leur avait donnés, avaient rendus de la pureté de leur foi, de leur soumission au pape et à l'Église, et de l'entière ignorance où on les avait toujours entretenues touchant les matières contestées : jusque-là qu'on ne leur laissait pas lire le livre de la *Fréquente communion*, à cause des disputes auxquelles il avait donné occasion. Elle faisait souvenir la reine de la manière miraculeuse dont Dieu s'était déclaré pour elle, et la suppliait enfin de leur accorder la même protection que Philippe II, roi d'Espagne, son aïeul, avait accordée à sainte Thérèse, qui, malgré son éminente sainteté, s'était vue calomniée aussi bien que les pères de son ordre, et noircie auprès du pape par les mêmes accusations d'hérésie dont on chargeait les religieuses de Port-Royal et leurs directeurs.

La mère Angélique dicta cette lettre à plusieurs reprises, étant interrompue presque à chaque ligne par des syncopes et des convulsions violentes que causait sa maladie. La lettre étant écrite, elle ne voulut plus entendre parler d'aucune affaire, et ne songea plus qu'à l'éternité. Bien qu'elle eût passé sa vie dans des exercices continuels de pénitence, et n'eût jamais fait autre chose que de travailler à son salut et à celui des autres, elle était si pénétrée de la sainteté infinie de Dieu, et de sa propre indignité, qu'elle ne pouvait penser sans frayeur au moment terrible où elle comparaîtrait devant lui. La sainte confiance qu'elle avait en sa miséricorde gagna enfin le dessus. Son extrême humilité la rendit fort attentive, dans les derniers jours de sa vie, à ne rien dire, à ne rien faire de trop remarquable, ni qui donnât occasion de parler d'elle avec estime après sa mort. Et sur ce qu'on lui représentait un jour que la mère Marie des Anges, qu'elle estimait, et qui était morte il y avait trois ans, avait dit, avant que de mourir, beaucoup de choses dont on se souvenait avec édification, elle répondit brusquement : « Cette mère « était fort simple et fort humble, et moi je ne le suis « pas. »

Quelques semaines avant sa mort, ses oppressions diminuèrent beaucoup, et on la crut presque hors de péril; mais bientôt les jambes lui enflèrent, et ensuite tout le corps, et tous ses maux se changèrent en une hydropisie qui fut jugée sans remède.

Dans ce temps, le même M. de Contes et M. Bail, qui commençaient leur visite, étant entrés dans la chambre, et M. de Contes lui ayant demandé comment elle se trouvait, elle lui répondit d'un fort grand sang-froid : « Comme une fille, monsieur, qui va mou- « rir. — Eh quoi! ma mère, s'écria M. de Contes, « vous dites cela comme une chose indifférente! La « mort ne vous étonne-t-elle point? — Moi! lui dit- « elle; je suis venue ici pour me préparer à mourir, « mais je n'y étais pas venue pour y voir tout ce que « j'y vois. » — M. de Contes, à ces mots, haussant les épaules sans rien répliquer, « Monsieur, lui dit « la mère, je vous entends : voici le jour de l'homme; « mais le jour de Dieu viendra, qui découvrira bien « des choses. »

Il est incroyable combien ses souffrances augmentèrent dans les trois dernières semaines de sa maladie, tant par les douleurs de son enflure que parce que son corps s'écorcha en plusieurs endroits; ajoutez à cela un si extrême dégoût, que la nourriture lui était devenue un supplice. Elle endurait tous ces maux avec une paix, une douceur étonnante, et ne témoigna jamais d'impatience que du trop grand soin qu'on prenait de chercher des moyens de la mettre plus à son aise. « Saint Benoît nous ordonne, « disait-elle, de traiter les malades comme Jésus- « Christ même; mais cela s'entend des soulage- « ments nécessaires, et non pas des raffinements « pour flatter la sensualité. » On la voyait dans un

recueillement continuel, toujours les yeux levés vers le ciel, et n'ouvrant la bouche que pour adresser à Dieu des paroles courtes et enflammées, la plupart tirées de psaumes et des autres livres de l'Écriture.

La veille de sa mort, les médecins jugeant qu'elle ne pouvait plus aller guère loin, on lui apporta, pour la troisième fois, comme j'ai déjà dit, le saint viatique. Bien loin de se plaindre de n'être pas secourue en cette occasion par les ecclésiastiques en qui elle avait eu tant de confiance, elle remercia Dieu de ce qu'elle mourait pauvre de tout point, et également privée des secours spirituels et des temporels. Elle reçut le saint viatique avec tant de marques de paix, de fermeté, et d'anéantissement, que, longtemps après sa mort, les religieuses disaient que, pour s'exciter à communier dignement, elles n'avaient qu'à se représenter la manière édifiante dont leur sainte mère avait communié devant elles. Bientôt après elle entra dans l'agonie, qui fut d'abord très-douloureuse; mais enfin toutes ses souffrances se terminèrent dans une espèce de léthargie, pendant laquelle elle s'endormit du sommeil des justes, le soir du sixième d'août 1661, jour de la Transfiguration, âgée de soixante-dix ans moins deux jours : fille véritablement illustre; et digne, par son ardente charité envers Dieu et envers le prochain, par son extrême amour pour la pauvreté et pour la pénitence, et enfin par les grands talents de son esprit, d'être comparée aux plus saintes fondatrices.

Le bruit de sa mort s'étant répandu, et son corps ayant été le lendemain, vers le soir, exposé à la grille, selon la coutume, l'église fut en un moment pleine d'une foule de peuple, qui venaient bien moins en intention de prier Dieu pour elle que de se recommander à ses prières; ils demandaient tous avec instance qu'on fît toucher à cette mère, les uns leur chapelet et leurs médailles, les autres leurs Heures, quelques-uns même leurs mouchoirs, qu'ils présentaient tout trempés de leurs larmes. On en fit d'abord quelque difficulté; mais ne pouvant résister à leur empressement, deux sœurs ne firent autre chose tout ce soir, et le lendemain, depuis le point du jour jusqu'à son enterrement, que de recevoir et de rendre ce que l'on passait : et l'on voyait ce peuple baiser avec transport les choses qu'on leur rendait; l'appelant, les uns leur bonne mère, les autres la mère des pauvres. Il n'y eut pas jusqu'aux ecclésiastiques qui entrèrent pour l'enterrer, qui ne purent s'empêcher, quoiqu'ils ne fussent point de la maison, de lui baiser les mains comme celles d'une sainte. Dieu a bien voulu confirmer sa sainteté par plusieurs miracles; et l'on en pourrait rapporter un grand nombre, sans le soin particulier que les religieuses de Port Royal ont toujours eu, non-seulement de cacher le plus qu'elles peuvent leur vie austère et pénitente aux yeux des hommes, mais de leur dérober même la connaissance des merveilles que Dieu a opérées de temps en temps dans leur monastère.

Revenons maintenant à la visite. Elle dura près de deux mois, et pendant tout ce temps M. de Contes et M. Bail visitèrent exactement les deux maisons, et interrogèrent toutes les religieuses les unes après les autres, même les converses. M. Bail surtout y apportait une application extraordinaire, fort étonné de trouver les choses si différentes de ce qu'il se l'était imaginé; il tendait même des piéges à la plupart de ces filles dans les questions qu'il leur faisait, comme s'il eût été bien aise de les trouver dans quelque opinion qui eût l'apparence d'hérésie. Il y en eut à qui il demanda, puisqu'elles croyaient que Jésus-Christ était mort pour tous les hommes, si elles ne croyaient pas aussi qu'il fût mort pour le diable! Enfin, ne pouvant résister à la vérité, il leur rendit justice, et signa, avec M. de Contes, la carte de visite dont j'ai cru devoir rapporter cet article tout entier :

« Ayant trouvé, par la visite, cette maison en un « état régulier bien ordonné, une exacte observance « des règles et des constitutions, une grande union « et charité entre les sœurs, et la fréquentation des « sacrements digne d'approbation, avec une soumis- « sion due à notre saint père le pape et à tous ses dé- « crets, par une foi orthodoxe et une obéissance légi- « time; n'ayant rien trouvé ni reconnu en l'un et « l'autre monastère qui soit contraire à ladite foi or- « thodoxe et à la doctrine de l'Église catholique, apos- « tolique et romaine, ni aux bonnes mœurs, mais « plutôt une grande simplicité, sans curiosité dans « les questions controversées, dont elles ne s'entre- « tiennent point, les supérieures ayant eu soin de les « en empêcher; nous les exhortons toutes, par les « entrailles de Jésus-Christ, d'y persévérer constam- « ment, et la mère abbesse d'y tenir la main. »

Voilà, en peu de mots, l'apologie des religieuses de Port-Royal; les voilà reconnues pour très-pures dans leur foi et dans leurs mœurs, très-soumises à l'Église, et très-ignorantes des matières contestées : et voilà par conséquent les jésuites déclarés de très-grands calomniateurs par l'homme même que les jésuites avaient fait nommer pour examiner ces filles.

Vraisemblablement on se garda bien de montrer au roi cette carte de visite, qui aurait été capable de lui donner contre les persécuteurs de ces religieuses toute l'indignation qu'ils lui avaient inspirée contre elles. Je ne sais point si M. Bail prit pour les justifier les soins que sa conscience l'obligeait de prendre.

La vérité est que depuis ce temps-là il les traita assez doucement : il faisait même assez volontiers, pour les consoler dans l'affliction où il les voyait, ce qu'il pouvait ; et pour cela il leur apportait quelquefois des cantiques spirituels dont il avait fait les airs et les paroles, et voulait les leur faire chanter à la grille.

Cependant le Formulaire commençait à exciter beaucoup de troubles. Plusieurs évêques refusèrent de le faire signer dans leurs diocèses, et écrivirent au roi pour se plaindre des entreprises de l'assemblée du clergé, qui, méritant à peine le nom de simple synode, prétendait s'ériger en concile national, prescrivait des formules de foi, et décernait des peines contre les prélats qui refuseraient de se soumettre à ses décisions. Le premier qui écrivit fut messire Nicolas Pavillon, évêque d'Aleth, qui était alors regardé comme le saint Charles de l'Église de France. Il y avait vingt-deux ans qu'il était évêque, et depuis ce temps-là il n'était jamais sorti de son diocèse que pour assister aux états de la province.

Le grand amour pour la résidence, joint à la sainteté extraordinaire de sa vie et à un zèle ardent pour la discipline, le faisait dès lors traiter de janséniste; il avait été néanmoins dans l'opinion qu'on devait aux constitutions une soumission pleine et entière, sans aucune distinction du fait et du droit. Mais il rapporte lui-même dans une lettre qu'il écrivit à M. de Péréfixe, qu'ayant examiné à fond la matière, et demandé à Dieu, par beaucoup de prières, qu'il voulût l'éclairer, il avait reconnu qu'il s'était trompé, et que le fait de Jansénius était de telle nature qu'on n'en pouvait exiger par autorité ni la créance ni la souscription. Ce fut donc dans ce même sens qu'il écrivit au roi et aux prélats de l'assemblée. Son exemple fut suivi par les évêques de Comminges, de Beauvais, d'Angers, et de Vence. Ce dernier représentait avec beaucoup de douleur qu'on avait surpris la piété de Sa Majesté, en lui faisant croire qu'il y avait dans son royaume une nouvelle hérésie; ajoutant que le Formulaire avait été regardé par la plupart des prélats, même de l'assemblée, comme une semence malheureuse de troubles et de divisions. Tous ces évêques que je viens de nommer écrivirent aussi au pape pour lui faire les mêmes plaintes contre le Formulaire, et pour lui demander la conduite qu'ils devaient tenir en cette rencontre.

Mais rien ne fit mieux connaître combien tout le monde était soumis sur la doctrine, que tous les applaudissements qu'on donna au mandement des grands vicaires de Paris, où la distinction du fait et du droit était établie. On courait en foule signer le Formulaire, selon la distinction de ce mandement : déjà même plusieurs prélats de l'assemblée déclaraient tout haut qu'ils n'avaient jamais prétendu exiger d'autre signature. Les jésuites virent avec douleur cette soumission universelle; et que dans deux mois, si le mandement subsistait, il n'y avait plus de jansénistes dans le royaume. Le père Annat alla trouver ses bons amis, M. de Marca, auteur du Formulaire, et M. l'archevêque de Rouen[1], président de l'assemblée. Ceux-ci firent aussitôt parler les agents du clergé : on fit entendre au roi que le mandement des grands vicaires avait excité un grand scandale, qu'il éludait le sens des constitutions, et rendait inutiles toutes les délibérations des prélats et des arrêts de Sa Majesté. Là-dessus les grands vicaires sont mandés à Fontainebleau, où était la cour, et où étaient aussi en grand nombre messieurs les prélats.

M. de Marca, toujours entêté de sa prétendue *inséparabilité* du fait et du droit, fit un grand discours pour persuader aux grands vicaires qu'ils n'avaient point dû séparer ces deux questions. Après qu'il eut fini, ils lui demandèrent par grâce qu'il voulût mettre ses raisons par écrit, afin qu'ils les pussent examiner plus à loisir. M. de Marca, de concert avec le père Annat, fit l'écrit qu'on lui demandait; et le lendemain les grands vicaires apportèrent leurs observations, où toutes ces raisons étaient détruites de fond en comble. Il voulut leur répliquer par un autre écrit; mais en moins de vingt-quatre heures cet écrit fut encore réfuté par de nouvelles observations, plus foudroyantes que les premières.

Alors messieurs les prélats reconnaissant qu'ils ne pouvaient l'emporter par la raison, eurent recours à la force; ils firent *casser et déclarer nul*, par un arrêt du conseil, le mandement des grands vicaires, avec défense à tout le monde de le signer. En même temps le mandement fut envoyé à Rome, et le roi écrivit au pape pour le faire révoquer. Les grands vicaires, de leur côté, écrivirent au pape une grande lettre où ils lui rendaient compte de leur mandement, « qui, en faisant rendre, disaient-ils, aux « constitutions tout le respect qui leur était dû, aurait « mis le calme dans l'Église, s'il n'avait été traversé « par des gens ennemis de la paix, et par des évêques « trop amoureux de leur formule de foi qu'ils s'é- « taient avisés de proposer à tout le royaume, et dans « laquelle ils avaient ajouté aux constitutions des cho- « ses qui n'y étaient pas. » Cette lettre était accompagnée d'un acte signé par tous les curés de Paris, qui déclaraient que le mandement, bien loin d'avoir excité le scandale, avait été d'une fort grande édification pour tout le diocèse, et était regardé de tous les gens de bien comme l'unique moyen de pacifier l'Église. On peut dire que la politique de l'Église de

[1] François de Harlay, depuis archevêque de Paris.

Rome ne parut jamais mieux qu'en cette occasion : elle était bien éloignée d'approuver que les évêques s'ingérassent de faire des professions de foi, pour les faire signer à tous leurs confrères; mais elle était aussi trop éclairée sur ses intérêts pour ne pas approuver la conduite de ces évêques, qui donnaient par là au pape une infaillibilité sans bornes. Le pape écrivit aux grands vicaires un bref extrêmement sévère, les traitant d'enfants de Bélial, mais sans dire un mot ni du Formulaire, ni des décisions de l'assemblée : il les exhortait, en termes généraux, à revenir à résipiscence, et à imiter l'obéissance des évêques et la piété du roi; après quoi il leur donnait sa bénédiction. Il ne fit réponse ni à l'évêque d'Angers, ni aux autres prélats qui s'étaient adressés à lui pour le consulter. Il se contenta de faire écrire au nonce par le cardinal Chigi; et ce nonce avait ordre de renvoyer tous ces évêques au bref que Sa Sainteté avait écrit aux grands vicaires de Paris, et de leur dire de s'y conformer. Ces prélats demeurèrent fermes dans la résolution qu'ils avaient prise de ne point déférer aux décisions de l'assemblée. Mais les grands vicaires firent un autre mandement par lequel ils révoquaient le premier, et ordonnaient la signature pure et simple du Formulaire; et en même temps ils eurent ordre de le faire signer aux religieuses de Port-Royal.

Le premier mandement avait déjà causé beaucoup de trouble parmi ces filles, qui appréhendaient, en le signant, de blesser la vérité. Mais comme c'est cette crainte, et, si l'on veut, ce scrupule, qui leur a dans la suite attiré tant de persécutions, et qui a, en quelque sorte, causé la ruine de leur maison, il est bon de dire ici d'où venait en elles une si grande délicatesse de conscience.

Les religieuses de Port-Royal, comme j'ai dit, et comme il paraît par la carte de visite que j'ai rapportée, n'avaient originairement aucune connaissance des matières contestées : leurs directeurs ne les en entretenaient point, et ne leur en avaient appris que ce qui était absolument nécessaire pour leur salut. Mais en récompense ils les avaient instruites à fond des devoirs de leur profession et des maximes de l'Évangile; on leur avait fortement imprimé dans l'esprit ces grands principes de saint Paul et de saint Augustin : « Qu'il n'est point permis de pécher pour « quelque occasion que ce soit; qu'il vaudrait mieux « s'exposer à tous les plus grands supplices que de « faire un léger mensonge; que Dieu et la vérité n'é« tant qu'un, on ne saurait la blesser sans le blesser « lui-même; qu'on ne peut point déposer pour un fait « dont on n'est point instruit; et que d'attester qu'on « croit ce qu'on ne croit pas, c'est un crime horrible « devant Dieu et devant les hommes. » Surtout on leur avait inspiré une extrême horreur pour toutes ces restrictions mentales, et pour toutes ces fausses adresses inventées par des casuistes modernes, dans la vue de pallier le mensonge et d'éluder la vérité. Cela étant, on peut aisément concevoir d'où venait la répugnance de ces filles à signer le Formulaire. La nécessité où on les réduisait les avait enfin obligées, malgré elles, de s'instruire de la contestation qui faisait tant de bruit dans l'Église, et qui les jetait dans de si grands embarras. Elles avaient appris que deux papes, à la sollicitation des jésuites et de plusieurs évêques, avaient condamné, comme extraites de Jansénius, évêque d'Ypres, cinq propositions très-abominables; que tout le monde avouait que ces propositions étaient bien condamnées; mais qu'un grand nombre de docteurs distingués par leur piété et par leur mérite, du nombre desquels étaient les directeurs de leurs maisons, soutenaient qu'elles n'étaient point dans le livre de cet évêque, où ils offraient même d'en faire voir de toutes contraires; qu'il s'était fait sur cela de part et d'autre quantité de livres, où ceux-ci paraissaient avoir eu tout l'avantage. Il y avait donc lieu de douter, et elles doutaient effectivement, que ces propositions fussent dans le livre de cet évêque, mort en odeur de sainteté, et qui, dans son ouvrage même, paraissait soumis jusqu'à l'excès au saint-siége. Ainsi, soit qu'elles se trompassent ou non, pouvaient-elles en sûreté de conscience signer le Formulaire? n'était-ce pas attester qu'elles croyaient le contraire de ce qu'en effet elles pensaient? On répondait qu'elles devaient se fier à la décision de deux papes; mais elles avaient appris de toute l'Église que les papes, ni même les conciles, ne sont point infaillibles sur des faits non révélés. Et y a-t-il quelqu'un, si ce n'est les jésuites, qui le puisse soutenir? Le contraire n'est-il pas aujourd'hui avoué de toute la terre? et n'était-il pas alors aussi vrai qu'il l'est maintenant? Il est donc constant que ces filles ne refusaient de signer que parce qu'elles craignaient de faire un mensonge. Mais leur délicatesse sur cela était si grande, que quelque tour que les grands vicaires eussent donné à leur premier mandement, plusieurs religieuses néanmoins, sur la seule peur d'être obligées de le signer, tombèrent malades; et il prit à la sœur de M. Pascal, qui s'appelait en religion sœur Euphémie, et qui était alors sous-prieure à Port-Royal des Champs, une fièvre dont elle mourut. Les autres ne consentirent à signer qu'après avoir mis à la tête de leurs souscriptions deux ou trois lignes qui portaient qu'elles embrassaient absolument et sans réserve la foi de l'Église catholique; qu'elles condamnaient toutes les erreurs qu'elle condamne, et que leur signature était un témoignage de cette disposition.

On peut juger par là de l'effet que fit sur elles le

second mandement. « Que veut-on de nous davantage? « disaient-elles aux grands vicaires. N'avons-nous pas « rendu un témoignage sincère de notre soumission « pour le saint-siége? veut-on que nous portions té- « moignage d'un livre que nous n'entendons point, « et que nous ne pouvons entendre? » Là-dessus elles prenaient à témoin M. de Contes[1] de la pureté de leur foi, et de l'ignorance où il les avait trouvées sur toutes ces contestations. Les grands vicaires étaient fort fâchés de les voir dans cette agitation, et de leur persévérance dans un refus qui allait vraisemblablement attirer la ruine de l'une des plus saintes communautés qu'il y eût dans l'Église : ils épuisèrent leur esprit à chercher des tempéraments qui pussent sauver ces filles; ils les conjurèrent de s'aider un peu elles-mêmes, et de faire quelque chose qui leur donnât occasion de les servir. A la fin elles s'offrirent de signer avec cette espèce de préambule : « Nous, ab- « besse, prieures et religieuses des deux monastères « de Paris et des Champs, etc. considérant que dans « l'ignorance où nous sommes de toutes les choses « qui sont au-dessus de notre profession et de notre « sexe, tout ce que nous pouvons faire est de rendre « témoignage de notre foi, nous déclarons très-vo- « lontiers, par notre signature, qu'étant soumises avec « un très-profond respect à notre saint-père le pape, « et n'ayant rien de si précieux que la foi, nous em- « brassons sincèrement et de cœur tout ce que Sa « Sainteté et le pape Innocent X en ont déjà décidé, « et rejetons toutes les erreurs qu'ils ont jugées y être « contraires. »

Les grands vicaires portèrent à la cour cette déclaration, et employèrent tous leurs efforts pour l'y faire approuver. Ils y portèrent en même temps une déclaration à peu près semblable, que les religieuses du Val de Grâce et celles de plusieurs autres couvents leur avaient aussi présentée, et sans laquelle elles refusaient de signer. On ne leur parla point de ces autres religieuses; mais ils eurent ordre de ne point admettre l'explication de celles de Port-Royal, et d'exiger d'elles une souscription pure et simple. Mais sur ces entrefaites, le cardinal de Retz ayant donné sa démission de l'archevêché de Paris (en février 1662), et le roi ayant nommé un autre archevêque, il ne fut plus question du mandement de ces grands vicaires.

Cependant les jésuites, pour autoriser toutes ces violences, s'opiniâtraient à vouloir de plus en plus faire du fait de Jansénius un dogme de foi. Comme ils voyaient avec quelle facilité leurs adversaires avaient ruiné toutes les frivoles raisons sur lesquelles M. de Marca avait voulu fonder ce nouveau dogme, ils crurent que tout le mal venait de ce que ce prélat biaisait trop, et ne parlait pas assez nettement. Pour y remédier, ils firent soutenir publiquement, dans leur collége de Clermont, une thèse où ils avancèrent en propres termes cette proposition : « Que Jé- « sus-Christ, en montant au ciel, avait donné à saint « Pierre et à ses successeurs la même infaillibilité et « dans le fait et dans le droit qu'il avait lui-même. » D'où ils concluaient très-naturellement que « le pape « ayant décidé que les cinq propositions étaient dans « Jansénius, on ne pouvait nier sans hérésie qu'elles « y fussent. » C'est ainsi que ces pères, dans la passion de rendre hérétiques leurs adversaires, se rendaient eux-mêmes coupables d'une très-dangereuse hérésie; et non-seulement d'une hérésie, mais d'une impiété manifeste, en égalant à Dieu la créature, et voulant qu'on rendît à la simple parole d'un homme mortel le même culte que l'on doit rendre à la parole éternelle. Mais ils n'étaient pas moins criminels envers le roi et envers l'État, par les avantages que la cour de Rome pouvait tirer de cette thèse, plus préjudiciable à la souveraineté des rois que les opinions des Mariana et des Santarel, tant condamnées par le clergé de France, par le parlement et par la Sorbonne. Aussi excita-t-elle un fort grand scandale. Voici ce que le célèbre M. Godeau, évêque de Vence, en écrivit à l'un de ses amis : « Où est l'an- « cienne Sorbonne qui a foudroyé par avance cette « proposition? Où sont les Servin, les Marion[1], les « Harlay? Où sont les évêques de l'assemblée de Me- « lun? Où est enfin notre honneur et notre conscience, « de nous taire quand il y a un si grand sujet de par- « ler? Qu'il est fâcheux de vivre dans un si mauvais « temps! Et à quoi, mon Dieu, nous réservez-vous? « Mais espérons en celui qui mortifie et qui vivifie : « il laisse aujourd'hui prévaloir les ténèbres, mais il « saura en tirer la lumière. »

Cependant (le pourra-t-on croire?) les évêques, la Sorbonne et le parlement gardèrent sur cette thèse un profond silence : les jansénistes seuls se remuèrent; et il n'y eut que ces prétendus ennemis de l'Église et de l'État, qui, joints aux curés de Paris, eurent assez de courage pour défendre alors l'État et l'Église. Ils dénoncèrent la thèse à tous les évêques; ils s'adressèrent au parlement même, et découvrirent, par un excellent écrit, les conséquences de cette pernicieuse doctrine : encore le crédit des jésuites fut-il assez grand pour faire brûler cet écrit par la main du bourreau.

Ils eurent dans ce temps-là un nouveau sujet de triomphe, par la nomination que le roi fit de M. de

[1] L'un des deux grands vicaires.

[1] Simon Marion, avocat général au parlement de Paris, était l'aïeul du célèbre Arnauld.

Marca à l'archevêché de Paris. Pouvait-on douter qu'étant, comme nous l'avons vu, le principal auteur du Formulaire, il n'en exigeât la signature avec toute la rigueur imaginable? Déjà même les nouveaux grands vicaires que le chapitre avait nommés comme pendant la vacance, s'empressant à lui faire leur cour, avaient publié un troisième mandement qui jetait la terreur dans tout le diocèse de Paris; ils y réformaient tout ce qui leur semblait de trop modéré dans les précédents, réputaient nulles toutes les signatures faites avec restriction ou explication, et déclaraient suspens et interdits, *ipso facto*, tous les ecclésiastiques qui, dans quinze jours, n'auraient pas signé leur ordonnance. Mais ce zèle précipité n'eut aucune suite; on leur prouva leur incompétence par de bonnes raisons, et leur mandement tomba de lui-même. Si l'on en croit de fort grands prélats, qui ont très-particulièrement connu M. de Marca, cet archevêque était fort changé sur le sujet de son Formulaire; ils prétendent même qu'il était sérieusement touché du trouble que cette affaire avait excité, et qu'il n'attendait que ses bulles pour essayer tous les moyens de terminer les choses par la douceur. Quelles que fussent ses intentions, Dieu ne lui permit pas de les exécuter, et il mourut le jour même que ses bulles arrivèrent (le 29 juin 1662).

Sa mort fut suivie de près de celle de l'illustre M. Pascal[1]. Il n'était âgé que de trente-neuf ans; mais, quoique encore jeune, ses grandes austérités et son application continuelle aux choses les plus relevées l'avaient tellement épuisé, qu'on peut dire qu'il mourut de vieillesse, et laissa imparfait un grand ouvrage qu'il avait entrepris contre les athées. Les fragments qu'on en trouva dispersés dans ses papiers, et qui ont été donnés au public sous le nom de *Pensées de M. Pascal*, peuvent faire juger et du mérite qu'aurait eu tout l'ouvrage, s'il eût eu le temps de l'achever, et de l'impression vive que les grandes vérités de la religion avaient faite sur son esprit. On publia que sur la fin de sa vie il avait rompu tout commerce avec messieurs de Port-Royal, parce qu'il ne les trouvait pas, disait-on, assez soumis aux constitutions; et on citait là-dessus le témoignage du curé de Saint-Étienne du Mont, qui lui avait administré dans sa maladie les derniers sacrements.

La vérité est qu'un peu avant sa mort M. Pascal eut quelque dispute avec M. Arnauld sur le sujet des constitutions; mais, bien loin de prétendre qu'on se devait soumettre aveuglément aux constitutions, il trouvait, au contraire, qu'on s'y soumettait trop; car appréhendant, comme on peut le voir dans les Provinciales, que les jésuites n'abusassent un jour, contre la doctrine de saint Augustin, de la condamnation des cinq propositions, il voulait non-seulement qu'en signant le Formulaire on fît la distinction du fait et du droit, mais qu'on déclarât qu'on ne prétendait en aucune sorte donner atteinte à la grâce efficace par elle-même, parce qu'à son avis, plutôt que de laisser flétrir une si sainte doctrine, il fallait souffrir tous les plus mauvais traitements, et même l'excommunication. M. Arnauld soutenait, au contraire, que c'était faire injure à la véritable doctrine de la grâce, de témoigner quelque défiance qu'elle eût pu être condamnée, et qu'elle était assez à couvert, et par la déclaration d'Innocent X, et par le consentement de toute l'Église; qu'au reste, le schisme était le plus grand de tous les maux; que l'ombre même en était horrible, et qu'il fallait sur toutes choses éviter d'y donner occasion. Ces deux grands hommes écrivirent sur cela l'un et l'autre, mais sans sortir des bornes de la charité, et sans blesser le moins du monde l'estime mutuelle dont ils étaient liés, et qu'ils ont conservée jusqu'au dernier soupir. M. Pascal mourut entre les bras de M. de Sainte-Marthe, ami intime de M. Arnauld, et l'un des plus zélés défenseurs des religieuses de Port-Royal. Mais voici ce qui a donné lieu à croire le contraire de ce que nous disons.

M. Pascal, dans quelques entretiens qu'il eut avec le curé de Saint-Étienne, lui toucha quelque chose de cette dispute, sans lui particulariser de quoi il s'agissait; de sorte que ce bon curé, qui ne supposait pas que M. Arnauld eût pu pécher par trop de déférence aux constitutions, s'imagina que c'était tout le contraire. Non-seulement il le dit ainsi à quelques-uns de ses amis, mais il l'attesta même par écrit. Mais les parents de M. Pascal, touchés du tort que ce bruit faisait à la vérité, allèrent trouver ce bon homme, lui montrèrent les écrits qui s'étaient faits sur cette dispute, et le convainquirent si bien de sa méprise, qu'il rétracta aussitôt sa déposition par des lettres qu'il leur permit de rendre publiques.

Après la mort de M. de Marca, il se passa près de dix-huit mois, pendant lesquels on ne pressa point la signature; on crut même un temps que les affaires allaient changer de face; car la cour de Rome, pendant qu'on élevait en France son autorité, outragea le roi en la personne du duc de Créqui, son ambassadeur. Le roi ressentit vivement cette offense, et résolut d'en tirer raison. Comme la querelle pouvait aller loin, par l'opiniâtreté du pape à soutenir les auteurs de cet attentat, le parlement et les ministres du roi commencèrent à ouvrir les yeux sur le trop grand cours qu'ils avaient laissé prendre à ce qu'on appelle en France les opinions ultramontaines. On

[1] Pascal mourut le 19 août 1662, âgé de trente-neuf ans et deux mois.

ne dit pourtant rien aux jésuites; mais sur l'avis qu'on eut d'une thèse qu'un bachelier breton se préparait à soutenir, où il y avait des propositions moins exorbitantes, à la vérité, que celles du collége de Clermont, mais qui étaient contraires aux libertés de l'Église gallicane, et qui en donnant au pape une autorité souveraine sur l'Église, établissaient son infaillibilité, et détruisaient la nécessité des conciles, le parlement prit cette occasion d'agir. Il manda le syndic de la faculté qui avait signé la thèse, le bachelier qui la devait soutenir, et le docteur qui devait y présider; et après leur avoir fait les réprimandes qu'ils méritaient, il donna un arrêt par lequel la thèse était supprimée, avec défense d'enseigner, lire et soutenir dans les écoles et ailleurs aucune proposition de cette nature; et il était ordonné que cet arrêt serait lu en pleine assemblée de la faculté, et inséré dans ses registres.

A peine cet arrêt venait d'être rendu, qu'on eut avis d'une autre thèse à peu près semblable, qui avait été soutenue au collége des Bernardins, signée encore du même syndic de la faculté. Le parlement donna un second arrêt, plus sévère que le premier, contre le répondant et le président; et par cet arrêt, le syndic fut suspendu pour six mois des fonctions de son syndicat.

Ce syndic était le docteur Grandin, fameux moliniste, et qui avait eu la principale part à tout ce qui s'était fait en Sorbonne contre M. Arnauld. Lui et les autres partisans des jésuites souffrirent beaucoup de voir ainsi attaquer la doctrine de l'infaillibilité, qui était leur doctrine favorite. Ils firent même, quoique inutilement, plusieurs efforts pour empêcher la faculté d'enregistrer ces arrêts; mais la plus saine partie des docteurs saisit cette occasion de laver la faculté du reproche qu'on lui faisait publiquement d'avoir abandonné son ancienne doctrine. Ils travaillèrent avec tant de succès, que la faculté dressa la fameuse déclaration de ses sentiments, contenus en six articles, dans lesquels elle exposait combien elle était éloignée d'enseigner, ni que le pape eût aucune autorité sur le temporel des rois, ni qu'il fût infaillible et supérieur aux conciles. Elle présenta elle-même ces six articles au roi, et ensuite au parlement, qui la félicita d'être rentrée dans ses véritables maximes, et de s'être assurée contre toutes ces nouveautés dangereuses, que la cabale des moines et de quelques particuliers, liés d'intérêt avec eux, avait depuis vingt ans introduites dans les écoles.

Presque en même temps il y eut un autre arrêt pour réduire, selon l'ancien usage, le nombre des docteurs mendiants à deux de chaque ordre dans les assemblées de théologie. Quelques moines voulurent protester contre cet arrêt, et l'un d'eux eut l'audace de reprocher à la faculté que, sans leur grand nombre, on ne serait jamais venu à bout de condamner les jansénistes. Le roi publia une déclaration, par laquelle il ordonnait que les six articles seraient enregistrés dans tous les parlements et dans toutes les universités du royaume, avec défense d'enseigner d'autre doctrine que celle qui y était contenue. Ils le furent sans aucune opposition; il y eut seulement un jésuite à Bordeaux, nommé le père Camin, qui se démena fort pour empêcher l'université de cette ville de les recevoir. Quelque remontrance que le recteur lui pût faire, il persista toujours dans son opposition; et il est marqué, au bas de l'acte d'enregistrement, que le père Camin a refusé de le signer.

Ce jésuite ne faisait en cela que suivre l'esprit de sa compagnie; car dans le même temps que l'on prenait en France ces précautions contre les entreprises des ultramontains, les jésuites du collége de Clermont, à l'occasion d'une thèse de mathématiques, soutinrent publiquement une proposition où ils donnaient en quelque sorte au tribunal de l'inquisition la même infaillibilité qu'ils avaient donnée au pape dans leur thèse du mois de décembre 1661; et ce qu'il y eut de singulier, c'est qu'ils la firent soutenir par le fils de M. de Lamoignon, premier président. La proposition fut aussitôt déférée à la faculté, qui se préparait à la condamner; mais le premier président, pour ne pas vraisemblablement voir flétrir une thèse que son fils avait soutenue, empêcha la censure, et fit donner, sur la requête du syndic, un arrêt qui imposait silence à la faculté.

Pendant que ces choses se passaient, il y avait eu un projet d'accommodement pour terminer l'affaire et la querelle du jansénisme; les premières propositions en furent jetées par le père Ferrier, jésuite de Toulouse. Ce jésuite, homme très-fin, et qui songeait à se faire connaître à la cour, crut ne pouvoir mieux y réussir qu'en se mêlant d'une querelle si célèbre. Il le fit trouver bon au père Annat, qui avait une grande idée de lui, et qui ne croyait pas que la cause des jésuites pût péricliter en de si bonnes mains. Le père Ferrier s'adressa donc à M. de Choiseul, évêque de Comminges, et s'offrit d'entrer en conférence avec les défenseurs de Jansénius, sur les moyens de donner la paix à l'Église. Ce prélat en écrivit aussitôt à M. Arnauld. Quelque défiance que ce docteur et les autres théologiens qui étaient dans la même cause eussent de la bonne foi de ces pères, dans l'envie néanmoins d'assurer la paix de l'Église, ils offrirent de conférer, à condition qu'il ne serait point fait mention du Formulaire, et qu'on n'exigerait rien d'eux dont leur conscience pût être blessée. Le père Ferrier parut approuver cette condition; et bientôt après M. de Comminges reçut ordre du roi de se

transporter à Paris, où le père Ferrier s'était déjà rendu.

MM. Lalane et Girard, deux célèbres docteurs, se trouvèrent aux conférences, au nom des défenseurs de Jansénius; et le père Ferrier, au nom des jésuites (1663). Ces deux docteurs présentèrent cinq articles, qui contenaient toute leur doctrine sur la matière des cinq propositions. Ce sont ces mêmes articles que les docteurs de Louvain ont encore, depuis quelques années, présentés au pape, et qui ont eu l'approbation de toute l'Église. Le père Ferrier n'osa pas nier qu'ils ne fussent très-catholiques, bien que très-opposés à la doctrine de Molina, disant qu'il importait peu à l'Église que ses enfants fussent de l'opinion des thomistes ou de celle des jésuites. Il y eut seulement un endroit de l'un de ces articles où il souhaita quelque adoucissement, qui lui fut aussitôt accordé. Ainsi, tout le monde étant d'accord sur la doctrine, l'évêque de Comminges jugea l'affaire terminée, et il le fit ainsi entendre au roi. Mais ce père Ferrier, qui, comme nous avons dit, ne pensait à rien moins qu'à un accommodement, trouva bientôt moyen de le rompre, et, contre la parole donnée, déclara qu'il fallait encore convenir que la doctrine condamnée dans les cinq propositions était celle de Jansénius. On eut beau s'écrier qu'on avait stipulé, avant toutes choses, qu'on ne parlerait point de cet article, il soutint hardiment que cela n'était point véritable; de sorte que ces conférences n'aboutirent qu'à un nouveau démêlé avec ce jésuite. Il écrivit, et on fit contre lui quantité d'ouvrages pleins de raisons très-convaincantes, auxquelles il répondit sur le ton ordinaire de sa société, c'est-à-dire avec beaucoup d'injures.

L'évêque de Comminges, fort irrité de la tromperie qu'on lui avait faite, songea néanmoins à accommoder l'affaire par une autre voie. Il se fit mettre entre les mains un écrit signé par les principaux défenseurs de Jansénius, par lequel ils lui donnaient plein pouvoir d'envoyer en leur nom au pape les cinq articles dont nous avons parlé, déclarant qu'ils les soumettaient de bonne foi à son jugement; qu'au reste, ils suppliaient très-humblement Sa Sainteté de croire qu'ils avaient une véritable douleur de toutes les fâcheuses et importunes disputes qui troublaient depuis si longtemps l'Église; qu'ils n'avaient jamais eu la moindre pensée de blesser en rien l'autorité du saint-siége, pour lequel ils avaient toujours eu et auraient toute leur vie un entier dévouement; que, bien loin de s'opposer aux deux dernières constitutions, ils étaient près d'y déférer avec tout le respect et la soumission que demandait Sa Majesté et la souveraine autorité du saint-siége apostolique; enfin, que si Sa Sainteté voulait encore exiger d'eux une plus grande preuve de la sincérité avec laquelle ils adhéraient à la foi établie par ces constitutions, ils consentaient de la lui donner. Les principaux défenseurs de Jansénius avaient eu assez de peine à souscrire à ce dernier article, qui mettait le pape en droit, pour ainsi dire, de leur imposer telle loi qu'il voudrait. Cependant l'évêque de Comminges ne laissa pas d'envoyer cet écrit à Sa Sainteté, avec une lettre très-respectueuse qu'il lui écrivait sur ce sujet. Il y avait apparence que cela serait reçu très-agréablement à Rome.

En effet, que pouvait-on exiger de plus précis des défenseurs de Jansénius, qu'une explication si orthodoxe de leur doctrine, et une soumission si sincère aux constitutions du saint-siége? Il arriva néanmoins tout le contraire de ce qu'on espérait; car dans ce temps-là même le père Ferrier ayant aussi envoyé à Rome une relation fausse et très-odieuse de tout ce qui s'était passé dans les conférences, le pape, prévenu contre l'évêque de Comminges, qu'il regardait comme un des chefs du jansénisme, crut que toutes ces soumissions n'avaient en effet rien de sincère. Au lieu donc de faire réponse à ce prélat, il se contenta d'écrire un bref aux évêques de France en général, où, sans leur parler de Formulaire, il les louait fort de leur zèle à faire exécuter en France les constitutions du saint-siége, reconnaissant que c'était par leurs soins et leur bonne conduite que les principaux d'entre les jansénistes, revenus enfin à une plus saine doctrine, avaient tout nouvellement offert de se soumettre à tout ce que le saint-siége voudrait leur prescrire. Il les exhortait donc à poursuivre un ouvrage si bien commencé, et à chercher les moyens les plus propres pour obliger les fidèles à exécuter de bonne foi les deux dernières constitutions.

L'évêque de Comminges fut fort piqué du mépris que le pape lui avait témoigné en ne daignant pas lui faire réponse. Pour justifier donc, et sa conduite dans toute cette affaire, et le procédé des défenseurs de Jansénius, il apporta au roi un nouvel acte signé d'eux, qui contenait des protestations encore plus humbles et plus soumises que celles qu'ils avaient envoyées au pape; car ils déclaraient par cet acte qu'ils condamnaient sincèrement les cinq propositions, et qu'ils ne les soutiendraient jamais, sous prétexte de quelque sens et de quelque interprétation que ce fût; qu'ils n'avaient point d'autres sentiments sur ces propositions que ceux qui étaient exprimés dans les cinq articles qu'ils avaient soumis à Sa Sainteté, et dont, par son bref, elle témoignait n'être pas mécontente, qu'à l'égard des décisions de fait, comprises dans la constitution d'Alexandre VII, ils auraient toujours pour ces décisions toute la déférence que l'Église exige des fidèles en de pareilles rencontres; avouant

de bonne foi qu'il n'appartenait pas à des théologiens particuliers de s'élever contre les décisions du saint-siége, de les combattre, ou d'y résister; enfin qu'ils étaient dans une ferme résolution de ne jamais contribuer à renouveler ces sortes de disputes, dont ils voyaient avec regret l'Église agitée depuis si longtemps. Le roi fut assez satisfait de cette déclaration, mais ne voulut rien ordonner de son chef sur une matière purement ecclésiastique; il renvoya tout à l'assemblée du clergé, qui se tenait alors à Paris; c'était tout ce que demandait le père Annat. En effet, comme cette assemblée était composée de personnes entièrement opposées à Jansénius, le bref y fut reçu avec un applaudissement général, et regardé comme une tacite approbation du Formulaire. Au contraire, la déclaration des défenseurs de Jansénius fut jugée captieuse, conçue en des termes pleins d'artifices, et cachant sous l'apparence d'une soumission en paroles tout le venin de l'hérésie. Il fut donc arrêté que, suivant les exhortations du saint-père, on chercherait les voies les plus propres pour extirper entièrement cette hérésie; et n'y en ayant point de plus courtes que la signature du Formulaire, il fut résolu qu'on la poursuivrait de nouveau plus fortement qu'on n'avait fait jusqu'alors. On écrivit pour cela une nouvelle lettre circulaire à tous les évêques de France, et le roi fut très-humblement supplié de convertir les arrêts de son conseil, qui ordonnaient cette signature, en une déclaration authentique. En effet, peu de jours après, le roi apporta lui-même au parlement cette déclaration : on la fit publier dans toutes les provinces du royaume; mais on songea surtout à la faire exécuter dans le diocèse de Paris.

Messire Hardouin de Péréfixe avait tout nouvellement reçu ses bulles, et venait d'y être installé archevêque; c'était un prélat beaucoup plus instruit des affaires de la cour que des affaires ecclésiastiques, mais au fond très-bon homme, fort ami de la paix, et qui eût bien voulu, en contentant les jésuites, ne point s'attirer les défenseurs de Jansénius sur les bras. Il chercha donc des biais pour satisfaire les uns et les autres, et entra même pour cela en quelques pourparlers avec ces derniers. La dispute, comme nous l'avons dit, avait alors changé de face; l'opinion de M. de Marca sur l'inséparabilité du fait et du droit avait été en quelque sorte abandonnée, et on convenait que c'était du fait dont il était question; mais les ennemis de Jansénius persistaient à soutenir que l'Église, en quelques occasions, pouvait ordonner la créance des faits même non révélés, et obliger les fidèles, non-seulement à condamner les erreurs enseignées par les hérétiques, mais à reconnaître que ces hérétiques les avaient enseignées; quelques-uns même osaient encore avancer qu'on devait croire de foi intérieure et divine les faits décidés par les papes, à qui, disaient-ils, l'inspiration du Saint-Esprit ne manquait jamais; mais cette opinion n'étant pas soutenable, les plus sensés se contentaient de dire qu'à la vérité on devait une foi à ses décisions, mais une foi simplement humaine et naturelle, fondée sur la vraisemblance de la chose. Cette distinction plaisait merveilleusement au nouvel archevêque; il se flatta qu'en la bien établissant il accommoderait sans peine toutes choses, et engagerait tout le monde à signer. Il fit donc un mandement, par lequel il ordonnait de nouveau à tous doyens, etc. de souscrire dans un mois le Formulaire de foi mis au bas de son ordonnance, etc.; à faute de quoi, etc. Mais dans ce même mandement il déclarait qu'à l'égard du fait, non-seulement il n'exigeait pas une foi divine, mais qu'à moins d'être ignorant ou malicieux, on ne pouvait dire que ni les constitutions du pape, ni le Formulaire des évêques, l'eussent jamais exigée; demandant seulement une foi humaine et ecclésiastique, qui obligeait à soumettre son jugement à celui de ses supérieurs. C'étaient ses termes.

Les défenseurs de Jansénius triomphaient fort de cette ordonnance, qui établissait si nettement la distinction du fait et du droit, et traitaient d'ignorante ou de malicieuse une doctrine tant de fois avancée par leurs adversaires, et que les jésuites avaient soutenue dans des thèses publiques. Mais en même temps ils firent paraître quantité d'écrits, où ils montraient invinciblement que l'Église ni les papes n'étant point infaillibles sur les faits non révélés, on n'était pas plus obligé de croire ces faits de foi humaine que de foi divine; et qu'en un mot, personne n'étant obligé de croire de foi humaine que les cinq propositions fussent dans Jansénius, ceux qui n'étaient pas persuadés qu'elles y fussent ne pouvaient, sans blesser leur conscience, et sans rendre un faux témoignage, reconnaître qu'elles y étaient, c'est-à-dire signer le Formulaire. Et, à dire vrai, si les défenseurs de la grâce s'étaient un peu moins attachés aux règles étroites de leur dialectique, et à la sévérité de leur morale, il était aisé de voir que, par cette foi humaine, l'archevêque n'exigeait guère autre chose d'eux que cette même soumission de respect et de discipline qu'ils avaient tant de fois offerte. Mais ils voulaient qu'il le dît en termes précis; et ni l'archevêque ne voulait entièrement s'expliquer là-dessus, ni les défenseurs de Jansénius entièrement l'entendre.

Celles pour qui l'ordonnance avait été faite, et qui s'accommodaient le moins de ces distinctions, étaient les religieuses de Port-Royal, persuadées qu'il ne fallait point biaiser avec Dieu, et qu'on ne pouvait trop nettement dire sa pensée. L'archevêque

se flattait pourtant de les réduire : aussitôt après la publication de son ordonnance, il s'était transporté lui-même chez elles, et n'avait rien oublié, tant que dura sa visite, pour les engager à se soumettre à son mandement sur le Formulaire[1].

Sa première entrée dans cette maison fut fort pacifique : il en admira la régularité; et non content d'en témoigner sa satisfaction de vive voix, il le fit même par un acte signé de sa main; en un mot, il déclara aux religieuses qu'il ne trouvait à redire en elles que le refus qu'elles faisaient de signer le Formulaire; et sur ce qu'elles lui représentèrent que ce refus n'était fondé que sur la crainte qu'elles avaient de mentir à Dieu et à l'Église, en attestant un fait dont elles n'avaient aucune connaissance, il leur répéta plusieurs fois une chose qu'il s'est bien repenti de leur avoir dite; c'est à savoir : « Qu'elles feraient « un fort grand péché de signer ce fait, si elles ne le « croyaient pas; mais qu'elles étaient obligées d'en « avoir la créance humaine, qu'il exigeait par son « mandement. » Là-dessus il les quitta, en leur disant qu'il leur accordait un mois pour faire leurs réflexions, et pour profiter des avis de deux savants ecclésiastiques qu'il leur donnait pour les instruire.

Ces deux ecclésiastiques étaient M. Chamillard[2], vicaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, qu'il leur donna même pour être leur confesseur, et le père Esprit, prêtre de l'Oratoire. Il ne pouvait guère choisir deux hommes moins propres à travailler de concert dans cette affaire : car M. Chamillard, convaincu que le pape ne peut jamais errer sur quelque matière que ce soit, était si attaché à cette doctrine de l'infaillibilité, qu'il en fut même le martyr dix-huit ans après, ayant mieux aimé se faire exiler que de consentir en Sorbonne à l'enregistrement des propositions de l'assemblée de 1682. Le père Esprit était au contraire là-dessus dans les sentiments où a toujours été l'Église de France; mais comme c'était un bon homme, plein d'une extrême vénération pour ces filles, il eût bien voulu qu'elles se fussent un peu accommodées au temps, et qu'elles eussent signé par déférence pour leur archevêque. Cette diversité de sentiments était cause que ces deux messieurs se contredisaient assez souvent l'un l'autre en parlant aux religieuses. Enfin, après plusieurs conférences, ils se réduisirent à leur proposer de signer avec de certaines expressions générales, qui, sans blesser, disaient-ils, leur conscience, pourraient contenter M. l'archevêque, et ôter à leurs ennemis tous moyens de leur nuire. Mais elles persistèrent toujours à ne vouloir point tromper l'Église par des termes où il pourrait y avoir de l'équivoque; et de quelque grand péril qu'on les menaçât, elles ne purent jamais se résoudre à offrir autre chose à M. l'archevêque que la même signature à peu près qu'elles avaient offerte aux grands vicaires du cardinal de Retz, c'est-à-dire un entier acquiescement sur le droit; et pour ce qui regardait le fait, un respect et un silence convenable à leur ignorance et à leur état.

L'archevêque, fort surpris de la fermeté de ces filles, vit bien qu'il s'était engagé dans une affaire d'autant plus fâcheuse, que les monastères des religieuses n'ayant point été compris dans la dernière déclaration du roi sur le Formulaire, il n'était pas en droit de les forcer à signer; mais excité par les instances continuelles du père Annat, qui ne cessait de lui reprocher sa trop grande indulgence, et d'ailleurs justement rempli de la haute idée qu'il avait de sa dignité, il crut qu'il y allait de son honneur de n'avoir pas le démenti. Il résolut donc d'en venir à tout ce que l'autorité peut avoir de plus terrible. Il se rendit à Port-Royal[1]; et ayant fait venir à la grille toute la communauté, comme il vit leur résolution à ne rien changer à la signature qu'elles lui avaient fait offrir, il ne garda plus aucunes mesures; il les traita de rebelles et d'opiniâtres, et leur dit cette parole, qu'il a depuis répétée en tant de rencontres : « Qu'à la vérité elles étaient pures comme des anges, « mais qu'elles étaient orgueilleuses comme des dé- « mons; » et sa colère s'échauffant à mesure qu'on lui alléguait quelques raisons, il descendit jusqu'aux injures les plus basses et les moins séantes à un archevêque, et finit en leur défendant d'approcher des sacrements : après quoi il sortit brusquement, pour n'être pas témoin de leurs larmes et de leurs gémissements, en leur faisant entendre qu'elles auraient bientôt de ses nouvelles.

Il leur tint parole : et huit jours après il revint, accompagné du lieutenant civil, du prévôt de l'île, du guet, de plusieurs tant exempts que commissaires, et de plus de deux cents archers, dont une partie investit la maison, et l'autre se rangea, le mousquet sur l'épaule, dans la cour. En cet équipage, il se fit ouvrir la porte du monastère, et alla droit au chapitre, où il avait fait venir toutes les religieuses. Là, après leur avoir tout de nouveau reproché leur désobéissance, il tira de sa poche et lut tout haut une liste de douze des principales religieuses, au nombre desquelles était l'abbesse, qu'il avait résolu de disperser en différents monastères. Il leur commanda de sortir sur-le-champ de leur monastère, et d'entrer

[1] Ce mandement est du 7 juin 1664. Dès le 9, l'archevêque se transporta à Port-Royal.

[2] Celui dont il est question dans les *Lettres à l'auteur des Imaginaires*.

[1] Le 21 août 1664.

dans les carrosses qui les attendaient pour les mener dans les couvents où elles devaient être renfermées. Ces douze victimes obéirent sans qu'il leur échappât la moindre plainte, et firent seulement leurs protestations contre la violence qui les arrachait de leur couvent; et tout le reste de la communauté fit les mêmes protestations. Il n'y a point de termes qui puissent exprimer l'extrême douleur de celles qui demeuraient : les unes se jetaient aux pieds de l'archevêque, les autres se jetaient au cou de leurs mères, et toutes ensemble citaient M. l'archevêque au tribunal du souverain Juge, puisque tous les autres tribunaux leur étaient fermés. Elles s'attendrissaient surtout à la vue de la mère Agnès de Saint-Paul, qu'on enlevait ainsi à l'âge de soixante-treize ans, accablée d'infirmités, et qui avait eu tout nouvellement trois attaques d'apoplexie[1]. Tout ce qu'il y avait là de gens qui étaient venus avec l'archevêque ne pouvaient eux-mêmes retenir leurs larmes. Mais l'objet, à mon avis, le plus digne de compassion, était l'archevêque lui-même, qui, sans avoir aucun sujet de mécontentement contre ces filles, et seulement pour contenter la passion d'autrui, faisait en cette occasion un personnage si peu honorable pour lui, et même si opposé à sa bonté naturelle.

Quelques-uns de ses ecclésiastiques le sentirent, et ne purent même s'en taire à des religieuses qu'ils voyaient fondre en larmes auprès d'eux. Pour lui, il était, au milieu de cette troupe de religieuses en larmes, comme un homme entièrement hors de lui; il ne pouvait se tenir en place; et se promenait à grands pas, caressant hors de propos les unes, rudoyant les autres sans sujet, et de la plus grande douceur passant tout d'un coup au plus violent emportement. Au milieu de tout ce trouble, il arriva une chose qui fit bien voir l'amour que ces filles avaient pour la régularité. Elles entendirent sonner none, et en un instant, comme si leur maison eût été dans le plus grand calme, elles disparurent toutes du chapitre, et allèrent à l'église, où elles prirent chacune leur place, et chantèrent l'office à leur ordinaire.

Au sortir de none, elles furent fort surprises de voir entrer dans leur monastère six religieuses de la Visitation, que M. l'archevêque avait fait venir pour remettre entre leurs mains la conduite de Port-Royal. La principale d'entre elles était une mère Eugénie[2], qui, étant une des plus anciennes de son ordre, avait été témoin de l'étroite liaison qu'il y avait eu entre la mère Angélique et la mère de Chantal. Mais les jésuites, à la direction de qui cette mère Eugénie s'était depuis abandonnée, avaient pris grand soin d'effacer de son esprit toutes ces idées, et lui avaient inspiré, et à tout son couvent, qui était celui de la rue Saint-Antoine, autant d'éloignement pour Port-Royal que leur saint fondateur et leur bienheureuse mère avaient eu d'estime pour cette maison. Les religieuses de Port-Royal ne les virent pas plutôt, qu'elles se crurent obligées de recommencer leurs protestations, représentant que c'était à elles à se nommer des supérieures, et que ces religieuses, étant étrangères et d'un autre institut que le leur, n'étaient point capables de les gouverner. Mais M. l'archevêque se moqua encore de leurs protestations; ensuite il fit la visite des cloîtres et des jardins, accompagné du chevalier du guet, et de tous les autres officiers de justice qu'il avait amenés. Comme il était sur le point de sortir, les religieuses se jetèrent de nouveau à ses pieds, pour le conjurer de permettre au moins qu'elles cherchassent dans la participation des sacrements la seule consolation qu'elles pouvaient trouver sur la terre; mais il leur fit réponse qu'avant toutes choses il fallait signer, leur donnant à entendre que, jusqu'à ce qu'elles l'eussent fait, elles étaient excommuniées. Cependant, comme si Dieu l'eût voulu démentir par sa propre bouche, en les quittant il se recommanda avec instance à leurs prières.

Quoique les religieuses ne fussent guère en état d'espérer aucune justice de la part des hommes, elles se crurent néanmoins obligées, pour leur propre justification, et pour empêcher, autant qu'elles pourraient, la ruine de leur monastère, d'appeler comme d'abus de toute la procédure de leur archevêque. A la vérité, il n'y en eut jamais de moins régulière ni de plus insoutenable; il interdisait les sacrements à des filles dont il reconnaissait lui-même que la foi et les mœurs étaient très-pures; il leur enlevait leur abbesse et leurs principales mères, introduisait dans leur maison des religieuses étrangères; sans parler du scandale que causait cette troupe d'archers et d'officiers séculiers dont il se faisait accompagner, comme s'il se fût agi de détruire quelque maison diffamée par les plus grands désordres et par les plus énormes excès; tout cela sans aucun examen juridique, sans plainte et sans réquisition de son official, et sans avoir prononcé aucune sentence : et le crime pour lequel il les traitait si durement était de n'avoir pas la créance humaine que des propositions étaient dans un livre qu'elles n'avaient point lu et qu'elles n'étaient point capables de lire, et qu'il n'avait vraisemblablement jamais lu lui-même. Elles

[1] Elle mourut le 19 février 1671. Quand elle demanda au lieutenant civil (d'Aubray) ce qui pouvait motiver des ordres si violents, le magistrat lui répondit par cette ironie froide et cruelle : *Tous les saints, ma mère, ont été persécutés; ne voulez-vous pas bien l'être aussi comme eux?* (Nécrologe de Port-Royal, p. 88.)

[2] Elle se nommait Louise-Eugénie de Fontaine.

dressèrent donc, dès le lendemain de l'enlèvement de leurs mères, un procès-verbal fort exact de tout ce qui s'était passé dans cette action; elles en avaient déjà dressé un autre de la visite où M. l'archevêque leur avait interdit les sacrements. Elles signèrent ensuite une procuration pour obtenir en leur nom un relief d'appel comme d'abus. Elles l'obtinrent en effet, et le firent signifier à M. l'archevêque, qui fut assigné à comparoir au parlement. Il ne fut pas difficile à ce prélat, comme on peut penser, d'évoquer toute cette affaire au conseil, où il les fit assigner elles-mêmes. Mais comment auraient-elles pu se défendre? Il y avait des ordres très-sévères pour leur interdire toute communication avec les personnes du dehors, et on mit même à la Bastille un très-honnête homme qui, depuis plusieurs années, prenait soin, par pure charité, de leurs affaires temporelles. Ainsi il ne leur restait d'autre parti que celui de souffrir, et de prier Dieu. Il arriva néanmoins que, sans leur participation, quelques copies de leurs procès-verbaux tombèrent entre les mains de quelques personnes, et furent bientôt rendues publiques. Ce fut une très-sensible mortification pour l'archevêque : en effet, rien ne pouvait lui être plus désagréable que de voir ainsi révéler tout ce qui s'était passé en ces occasions. Comme il n'y eut jamais d'homme moins maître de lui quand il était une fois en colère, et que d'ailleurs il n'avait pas cru devoir être beaucoup sur ses gardes en traitant avec de pauvres religieuses qui étaient à sa merci, et qu'il pouvait, pour ainsi dire, écraser d'un seul mot, il lui était échappé, dans ces deux visites, beaucoup de paroles très-basses et très-peu convenables à la dignité d'un archevêque, et même très-puériles, dont il ne s'était pas souvenu une heure après; tellement qu'il fut fort surpris et en même temps fort honteux de se voir, dans ces procès-verbaux, jouant, pour ainsi dire, le personnage d'une petite femmelette, pendant que les religieuses, toujours maîtresses d'elles-mêmes, lui parlaient avec une force et une dignité tout édifiantes. Il fit partout des plaintes amères contre ces deux actes, qu'il traitait de libelles pleins de mensonges, et en parla au roi avec un ressentiment qui fit contre ces filles, dans l'esprit de Sa Majesté, une profonde impression qui n'est pas encore effacée. Il se flatta néanmoins qu'elles n'auraient jamais la hardiesse de lui soutenir en face les faits avancés dans ces pièces; et il ne douta pas qu'il ne leur en fît faire une rétractation authentique. Il les fit venir à la grille, et leur tint tous les discours qu'il jugea les plus capables de les effrayer. Mais pour toute réponse, elles se jetèrent toutes à ses pieds, et avec une fermeté accompagnée d'une humilité profonde, lui dirent qu'il ne leur était pas possible de reconnaître pour fausses des choses qu'elles avaient vues de leurs yeux et entendues de leurs oreilles. Cette réponse si peu attendue lui causa une telle émotion, qu'il lui prit un saignement de nez, ou plutôt une espèce d'hémorragie si grande, qu'en très-peu de temps il remplit de sang jusqu'à trois serviettes qu'on lui passa l'une sur l'autre. Les religieuses, de leur côté, étaient plus mortes que vives; et même il y en eut une, nommée sœur Jeanne de la Croix, qui mourut presque subitement de l'agitation que cette affaire lui avait causée. Elles ne furent pas longtemps sans recevoir de nouvelles marques du ressentiment de M. l'archevêque; et dès l'après-dînée du jour dont nous parlons, il fit ôter le voile aux novices qui restaient dans la maison, et les fit mettre à la porte. Il destitua toutes les officières qui avaient été nommées par l'abbesse, et mit de son autorité, dans les charges, toutes celles qui avaient commencé à se laisser gagner par M. Chamillard, et fit encore enlever cinq ou six religieuses qu'il croyait les plus capables de fortifier les autres.

De toutes les afflictions qu'eurent alors les religieuses, il n'y en eut point qui leur causât un plus grand déchirement de cœur que celle de se voir abandonnées par cinq ou six de leurs sœurs, qui commencèrent, comme je viens de dire, à se séparer du reste de la communauté, et à rompre cette heureuse union que Dieu y entretenait depuis tant d'années. Elles furent surtout étonnées au dernier point de la défection de la sœur Flavie; cette fille, qui autrefois avait été religieuse dans un autre couvent, avait désiré avec une extrême ardeur d'entrer à Port-Royal, et y avait été reçue avec une fort grande charité. Comme elle était d'un esprit fort insinuant, et qu'elle témoignait un fort grand zèle pour la régularité, elle avait trouvé moyen de se rendre très-considérable dans la maison; il n'y en avait point qui parût plus opposée à la signature, jusque-là qu'elle ne pouvait souffrir qu'on se soumît pour le droit, sans faire quelque restriction qui marquât qu'on ne voulait point donner atteinte à la grâce efficace : là-dessus elle citait les écrits que nous avons dit que M. Pascal avait faits pour combattre le sentiment de M. Arnauld, et elle citait même de prétendues révélations, où elle assurait que l'évêque d'Ypres lui était apparu. Ce zèle si immodéré, et ces révélations auxquelles on n'ajoutait pas beaucoup de foi, commencèrent à ouvrir les yeux aux mères, qui reconnaissant beaucoup de légèreté dans cet esprit, l'éloignèrent peu à peu de leur confiance. Ce fut pour elle une injure qui lui parut insupportable : et voyant qu'elle n'avait plus la même considération dans la maison, elle songea à se rendre considérable à M. Chamillard. Non-seulement elle prit le parti de signer, mais elle se joignit même à ce docteur et à la mère Eugénie

pour leur aider à persécuter ses sœurs, dont elle se rendit l'accusatrice, donnant des mémoires contre elles, et leur reprochant, entre autres, certaines dévotions très-innocentes dans le fond et à la plupart desquelles elle-même avait donné lieu. Nous verrons dans la suite l'usage que les ennemis des religieuses voulurent faire de ces mémoires, et la confusion dont ils furent couverts, aussi bien que la sœur Flavie [1].

Revenons maintenant aux religieuses qui avaient été enlevées. Dans le moment de l'enlèvement, M. d'Andilly, qui était dans l'église, s'approcha de la mère Agnès, qui pouvait à peine marcher, et lui fit ses adieux. Il vit aussi ses trois filles, les sœurs Angélique de Saint-Jean, Marie de Sainte-Thérèse, et Marie de Sainte-Claire, qui sortirent l'une après l'autre. Elles se jetèrent à ses pieds, et lui demandèrent sa bénédiction, qu'il leur donna avec la tendresse d'un bon père et la constance d'un chrétien plein de foi. Il les aida à monter en carrosse : l'archevêque voulut lui en faire un crime auprès du roi, l'accusant d'avoir voulu exciter une sédition; mais la reine mère assura que M. d'Andilly n'en était pas capable. En dispersant ainsi ces religieuses, il espérait les affaiblir, en les tenant dans une dure captivité, privées de tout conseil et de toute communication.

Pendant qu'on tourmentait ainsi les religieuses de Port-Royal de Paris pour la signature, on fut trois mois entiers sans rien dire à celles des Champs, quoiqu'elles eussent déclaré par divers actes qu'elles étaient dans les mêmes sentiments que leurs sœurs, et qu'elles eussent même appelé comme d'abus de tout le traitement qu'on avait fait à leurs mères. Quelques personnes crurent que l'archevêque les ménageait à cause du cardinal de Retz, dont la nièce [2] était supérieure de ce monastère, mais il y a plus d'apparence que comme elles n'avaient point eu de part aux procès-verbaux, ce prélat, à qui tout le reste était indifférent, ne se pressait pas de leur faire de la peine. A la fin cependant il leur fit signifier une sentence par laquelle il les déclarait désobéissantes, et comme telles, les privait des sacrements, et de toute voix active et passive dans les élections. Sur cette sentence, elles se crurent obligées de lui présenter une requête, pour le supplier de vouloir leur expliquer en quoi consistait la désobéissance qu'il leur reprochait, et qu'il punissait si sévèrement; car si, en exigeant la signature, il exigeait la créance intérieure du fait, elles le priaient de se souvenir qu'il leur avait fait entendre lui-même qu'elles feraient un fort grand crime de signer ce fait sans le croire; et il était à souhaiter pour elle que toute l'Église sût que la seule raison pour laquelle on leur interdisait les sacrements, c'était pour avoir obéi à leur archevêque, en ne voulant pas faire un mensonge. Si, au contraire, comme il l'avait déclaré depuis peu à plusieurs personnes, et comme il l'avait dit même expressément dans sa lettre à l'évêque d'Angers, il ne demandait, par la signature, que le silence et le respect sur le fait, elles étaient toutes prêtes de signer en ce sens; pourvu qu'il eût la bonté de leur marquer qu'il n'avait point d'autre intention que celle-là.

Cette requête était fort embarrassante pour M. l'archevêque, qui dans le fond ne tenait pas toujours un langage fort uniforme sur la signature, disant aux uns qu'il en fallait croire la décision du pape; et aux autres, qu'il savait bien que l'Église n'avait jamais exigé la décision des faits non révélés. Il y eut même quelques-unes des religieuses de Paris qui ne s'engagèrent à signer que parce qu'il leur déclara qu'il leur permettait de demeurer dans leur doute, et qu'il ne leur demandait leur souscription que comme une marque de la déférence et du respect qu'elles avaient pour l'autorité de leur supérieur. L'archevêque, dans cet embarras, crut devoir prendre le parti de ne point répondre à cette requête, et il fit semblant qu'il ne l'avait point reçue. Mais les religieuses des Champs n'en demeurèrent pas là, et ne pouvant supporter, sans une extrême peine, d'être privées des sacrements, surtout à la fête de Noël qui était proche, elles lui écrivirent lettres sur lettres, pour le conjurer de les mettre en état de lui obéir. Enfin il leur écrivit; mais au lieu de leur donner l'explication qu'elles lui demandaient, il se contenta de leur reprocher en termes généraux leur orgueil et leur opiniâtreté, les traitant de demi-savantes qui avaient l'insolence de demander à leur archevêque des explications sur des choses si faciles à entendre, et qu'elles entendaient aussi bien que lui. Mais cette réponse ne le tira point encore d'affaire : elles lui présentèrent une seconde requête, plus pressante que la première, le conjurant, au nom de Jésus-Christ, de ne les point séparer des sacrements, sans

[1] Catherine de Sainte-Flavie-Passart. Elle avait été quinze ans maîtresse des novices. L'histoire de ses petites intrigues dans le couvent, et de la correspondance qu'elle entretenait avec Desmarets de Saint-Sorlin, le plus fougueux ennemi de Port-Royal, se trouve racontée fort au long dans la *quatrième* et la *cinquième Visionnaire* de Nicole. (*Anon.*)

[2] Henriette d'Angennes du Fargis, dite la mère Marie de Sainte-Madeleine, morte le 3 juin 1691. Elle était fille de Charles d'Angennes du Fargis, et de Madeleine de Silly, comtesse de la Rochepot, laquelle était sœur de Françoise-Marguerite de Silly, dame de Commercy, femme de Philippe-Emmanuel de Gondy, et mère du cardinal de Retz. Ainsi la mère du Fargis, supérieure du monastère des Champs en 1664, était cousine germaine et non pas nièce du cardinal de Retz.

leur expliquer le crime pour lequel on les en séparait. Ces requêtes firent grand bruit; et l'archevêque, qui vit que la requête et la demande des religieuses paraissaient raisonnables à tout le monde, conçut bien qu'il ne lui était plus permis de demeurer plus longtemps dans le silence. Il écrivit donc aux religieuses qu'il était juste de les satisfaire sur les difficultés qu'elles lui proposaient, et qu'il y satisferait dès que les grandes affaires des religieuses de Paris lui en donneraient le loisir. Mais cet éclaircissement ne vint point, non plus que les réponses qu'il avait promis de faire à l'évêque d'Aleth et à d'autres prélats qui lui avaient écrit sur la même affaire; et cependant les religieuses des Champs demeurèrent séparées des sacrements, aussi bien que leurs sœurs de Paris.

L'archevêque sentait bien, par toutes les raisons qu'on objectait tous les jours contre son mandement, et par la nécessité où il était de se contredire lui-même en mille rencontres, que la foi humaine n'était pas si claire qu'il s'était imaginé; et il eut le déplaisir de la voir en peu de temps aussi décriée que la foi divine de M. de Marca, son prédécesseur. Pas un évêque en France ne s'avisa de la demander, ou, pour mieux dire, il n'y avait guère que le diocèse de Paris où l'on fût inquiété pour le Formulaire. Le père Annat crut enfin que tout le mal venait de ce qu'on ne voulait point reconnaître l'autorité des assemblées qui en avaient ordonné la souscription, et jugea qu'il fallait s'adresser au pape pour lui demander qu'il confirmât le Formulaire, ou qu'il en fît un qui contînt les mêmes choses.

Le roi fit donc prier le pape, par son ambassadeur, qu'il lui plût d'envoyer un Formulaire qui contînt le fait et le droit comme celui de l'assemblée, et d'obliger tous les ecclésiastiques du royaume, tant séculiers que réguliers, même les religieuses et les maîtres d'école, de le signer, sous les peines que les canons ordonnent contre les hérétiques. Nous avons déjà dit que le pape n'avait jamais approuvé que les évêques s'ingérassent de signer des formules de foi, ni d'en exiger la souscription, et que dans tous les brefs qu'il avait écrits aux assemblées du clergé, pour les louer du grand zèle qu'elles apportaient à faire exécuter sa constitution et celle de son prédécesseur, il s'était bien gardé de leur dire un mot de leur Formulaire. Ce fut donc pour lui un fort grand sujet de joie que, regardant comme inutile cet ouvrage qui avait occupé tant d'assemblées, on eût enfin recours à l'autorité du saint-siége.

La cour de Rome ne pouvait surtout se lasser d'admirer qu'après tout l'éclat qu'on venait de faire en France contre l'infaillibilité du pape, même dans les choses de foi, après qu'on avait fait enregistrer dans tous les parlements et dans toutes les universités les articles de la Sorbonne sur cette matière, on en vînt à supplier le pape d'établir cette même infaillibilité dans les faits non révélés, et d'obliger toute la France à reconnaître cette doctrine, sous peine d'hérésie. Le pape envoya le Formulaire tel qu'on le lui demandait, c'est-à-dire tout semblable à celui des évêques, excepté que, pour en rendre la signature plus authentique, il y ajouta un serment par lequel ceux qui signaient prenaient Dieu à témoin de la sincérité de leur souscription; et ce Formulaire fut inséré dans un bref que Sa Sainteté adressait au roi [1].

Mais ce bref étant arrivé, on s'aperçut tout à coup qu'on n'en pouvait faire aucun usage, à cause que le parlement, où on voulait le faire enregistrer, ne reconnaît d'autre expédition de Rome que ce qu'on appelle des *constitutions plombées*. Il fallut donc renvoyer le bref, et prier le pape de le changer en une bulle. Le roi porta lui-même cette bulle au parlement, et y joignit une déclaration, la plus foudroyante que l'on pût faire, pour obliger tout le monde à la signature. Cette déclaration enchérissait beaucoup sur la bulle : on y défendait toutes sortes d'explications et de restrictions, sous les mêmes peines qui étaient portées contre ceux qui refuseraient de souscrire. Tous les ecclésiastiques y étaient obligés par la privation de leurs bénéfices; les évêques eux-mêmes, par la saisie de leur temporel; et personne ne pouvait plus être reçu au sous-diaconat sans avoir signé.

Cependant toutes ces précautions n'empêchèrent pas qu'il n'y eût beaucoup de diversité dans la manière dont les évêques exigeaient les signatures dans leurs diocèses : plusieurs d'entre eux reçurent les restrictions et les explications sur le fait; il y en eut un grand nombre qui déclarèrent de bouche à leurs ecclésiastiques, que l'Église ne demandant sur les faits que le simple respect, on ne s'obligeait point à autre chose par les souscriptions. Il y en eut même qui insérèrent ces déclarations dans les procès-verbaux qui demeurèrent dans leurs greffes; et enfin quatre évêques, les plus célèbres qui fussent en France pour leur piété, je veux dire les évêques d'Aleth, de Beauvais, d'Angers et de Pamiers, firent ces déclarations par des mandements qu'ils firent publier dans leurs diocèses. L'évêque de Noyon [2] fit aussi la même chose. Nous verrons dans la suite l'effet que produisirent ces mandements. L'archevêque de Paris ne fut pas peu embarrassé sur la ma-

[1] Alexandre VII changea ce bref en une bulle, le 15 février 1665, dans laquelle il inséra son Formulaire.
[2] François de Clermont-Tonnerre.

nière dont il tournerait le sien : il n'avait garde d'exiger la même créance sur le fait que sur le droit, après avoir accusé d'extravagance et de malice ceux qui confondaient ces deux choses ; il n'osait pas non plus reparler de sa foi humaine, qu'il voyait abandonnée de tout le monde. Voici l'expédient qu'il prit pour essayer de se tirer d'affaire : il distingua le fait et le droit dans son ordonnance ; mais il se servit pour cela de termes si obscurs, qu'on ne savait précisément ce qu'il demandait, disant qu'il fallait une soumission de foi divine pour les dogmes ; et quant au fait, une véritable soumission par laquelle on acquiesce [1].

L'obscurité de cette ordonnance, et le serment dont j'ai parlé, rendirent aux religieuses de Port-Royal la signature de ce second Formulaire bien plus difficile que celle du premier. Mais avant que de passer plus loin, il est bon de dire ici en quel état étaient ces filles quand la nouvelle bulle arriva en France.

Nous avons vu que l'archevêque en avait fait enlever jusqu'au nombre de dix-huit, qu'il avait dispersées en différents couvents. L'abbesse [2] fut conduite à Meaux par l'évêque de Meaux, son frère, à qui on l'avait confiée, et qui la mit dans le couvent de la Visitation qui est dans cette ville. La mère Agnès fut renfermée dans le couvent de la Visitation du faubourg Saint-Jacques, avec une de ses nièces qu'on voulut bien laisser auprès d'elle pour la servir. Les autres furent séparées en différents monastères, tant à Paris qu'à Saint-Denis, et principalement dans les couvents d'Ursulines, de Célestes ou Filles-Bleues, et de la Visitation. On les avait voulu loger dans d'autres maisons, entre autres chez les Carmélites ; mais comme on savait l'intention de M. l'archevêque, qui était de tenir ces filles dans une très-rude captivité, on avait fait de grandes difficultés, dans la plupart de ces maisons, de les recevoir, et de contribuer aux mauvais traitements qu'on leur voulait faire. Il y eut, entre autres, une abbesse à qui on en voulut donner une ; mais elle déclara, en la recevant, qu'elle prétendait lui donner la même liberté qu'elle aurait pu avoir à Port-Royal, et la traiter comme une de ses filles. Elle tint parole, et fit tant d'honneurs à cette religieuse, que l'archevêque la lui ôta au bout de deux jours. On ne peut aussi s'empêcher de rendre justice à la mère de la Fayette [1], supérieure de Chaillot, qui ayant été obligée de recevoir une de ces religieuses, la traita avec une charité extraordinaire tout le temps qu'elle fut dans son monastère. Il n'en fut pas de même des autres maisons où ces religieuses furent renfermées : on peut voir, dans la relation de la sœur Angélique Arnauld [2], la manière dont elle fut traitée chez les Filles-Bleues de Paris. La plupart des autres le furent à peu près de la même sorte.

La signature de ce second Formulaire fut même, à quelques-unes qui avaient signé, une occasion de comprendre la faute qu'elles avaient faite, et de la réparer. Ainsi, tout ce que fit l'archevêque pour engager ces saintes filles à signer son nouveau mandement et le Formulaire d'Alexandre VII, fut absolument inutile.

Le très-grand nombre, tant de celles qui furent dispersées, que de celles qui demeurèrent dans leur monastère, se soutint au milieu de cette violence et de cette séduction. La sagesse et le courage que montrèrent ces religieuses est un miracle de la main du Tout-Puissant, qui a peu d'exemples dans l'histoire de l'Église. Elles avaient dressé diverses relations [3] de ce qui se passa dans cette persécution : on y voit les attaques qu'elles ont eu à soutenir, les situations étranges où se sont trouvées celles qui étaient captives dans différents couvents, les sentiments et les lumières par lesquels Dieu les soutenait dans leur affliction. C'était par obéissance à leurs supérieures qu'elles avaient dressé ces relations, qui contiennent un portrait bien naturel de leur esprit et de leur cœur. On y trouve, avec une simplicité et une candeur inimitable, une sublimité de vues, une générosité, une sagesse, une piété, une lumière, qui feraient presque douter que ce fût l'ouvrage de ces filles, à ceux qui ne connaîtraient pas l'esprit de Port-Royal, et qui ne feraient pas réflexion que Dieu se plaît souvent à faire éclater la force de sa grâce dans ce qu'il y a de plus faible.

Une société d'hommes superbes osait disputer à Dieu sa toute-puissance sur les cœurs ; il était digne de Dieu d'en donner une preuve éclatante, en remplissant de simples filles, persuadées de leur néant, et qui attendaient tout de la grâce, d'une sagesse et d'une magnanimité qui fait encore le sujet de l'admiration et de la confusion des hommes les plus forts et les plus éclairés. Ce que nous venons de

[1] Nicole composa une *Requête des religieuses de Port-Royal à M. l'archevêque de Paris*, pour lui demander la signification du mot *acquiescement*. (*Anon.*)

[2] C'était Madeleine de Sainte-Agnès de Ligny-Séguier, sœur de Dominique de Ligny, évêque de Meaux. Elle mourut à Port-Royal en 1675. (*Anon.*)

[1] Louise de la Fayette, qui avait été fille d'honneur d'Anne d'Autriche.

[2] Angélique de Saint-Jean Arnauld, seconde fille d'Arnauld d'Andilly, abbesse en 1678, morte en 1684, âgée de cinquante-neuf ans.

[3] Toutes ces relations ont été réunies et imprimées en 1724.

dire ne paraîtra pas exagéré à quiconque lira les relations de Port-Royal, ou seulement celle de la mère Angélique de Saint-Jean, fille de M. d'Andilly.

Dieu soutenait et conduisait par lui-même ces admirables vierges. Les grands hommes qui auraient pu les éclairer et les encourager étaient eux-mêmes obligés de se cacher pour éviter les violences que l'on voulait exercer contre eux. Ainsi ils ne pouvaient que rarement, et avec une extrême difficulté, faire parvenir leurs avis jusqu'à ces religieuses; et ils ne le pouvaient en aucune sorte à l'égard de celles qui étaient captives en différents couvents. Dans le peu de commerce qu'ils avaient avec les deux monastères de Port-Royal, ils étaient plus occupés à modérer leur courage qu'à leur en inspirer. Elles avaient en effet une peine infinie à entrer dans les condescendances et les tempéraments que ces théologiens croyaient permis. On peut voir dans l'Apologie de Port-Royal quelle peine elles eurent de signer le premier mandement des grands vicaires du cardinal de Retz : tant elles craignaient tout ce qui semblait leur faire prendre quelque part à l'espèce de conspiration formée contre la vérité.

Quelques-unes cédèrent : on ne doit point en être surpris. Ce qui est étonnant, c'est qu'il y en ait eu si peu qui aient succombé à une si terrible tentation. Parmi quatre-vingts religieuses de chœur qui étaient dans les deux maisons quand la persécution commença, en 1661, il était difficile qu'il ne s'en trouvât pas quelqu'une, ou qui n'eût pas une vertu solide, ou qui ne l'eût pas à l'épreuve d'une telle tempête. Dans la privation totale de tout conseil, quelques-unes des captives se déterminèrent à signer, parce qu'on s'étudia à embrouiller cette affaire par des subtilités qu'elles ne pouvaient démêler, et qui leur cachaient le véritable état des choses : l'archevêque même, pour les porter à la signature, leur déclarait verbalement qu'il ne demandait pas d'elles la créance du fait. Mais, quelque pardonnable que fût leur faute, elles en conçurent une vive douleur dès qu'elles connurent l'état des choses, et que le trouble où elles s'étaient trouvées se fût dissipé. Il y en eut deux dans la maison de Paris, les sœurs Flavie et Dorothée [1], dont la chute fut bien plus funeste, parce que l'ambition en fut le principe. Elles signèrent le Formulaire, et contribuèrent à séduire huit ou dix de leurs sœurs, qui étaient des esprits faibles, et dont il y en avait deux d'imbéciles. Elles agirent ensuite, de concert avec M. l'archevêque et les Filles de la Visitation, pour tourmenter celles qui demeuraient fidèles à leurs devoirs et à leur conscience. Cependant la cause de ces saintes religieuses, ou plutôt celle de l'Église, était défendue par des écrits lumineux. M. Arnauld, aidé de M. Nicole, entreprit de faire connaître leur innocence : l'Apologie de Port-Royal, les Imaginaires, et tant d'autres ouvrages solides et convaincants, manifestaient à toute la terre l'injustice de cette persécution. Mais, comme on ne pouvait montrer l'innocence des religieuses sans dévoiler la turpitude de leurs persécuteurs, ces mêmes écrits, qui justifiaient les religieuses opprimées, mettaient en fureur leurs ennemis, qui les persécutaient encore avec plus de chaleur.

Au reste, M. de Péréfixe lui-même faisait leur apologie, en avouant qu'il n'avait rien trouvé que de régulier et d'édifiant dans la visite qu'il avait faite. Il publiait souvent, dans le temps même qu'il les traitait avec la plus grande rigueur, « que ces « filles étaient pures comme des anges : » mais il ajoutait « qu'elles étaient orgueilleuses comme des « démons, » parce qu'il lui plaisait de traiter d'orgueil insupportable le refus d'obéir à un commandement qu'il n'aurait pas dû leur faire, qui, quand il aurait été juste, n'était d'aucune utilité, et auquel elles ne pouvaient se soumettre sans blesser la sincérité. D'ailleurs il avouait qu'elles n'étaient attachées à aucune erreur, et se trouvait quelquefois embarrassé quand elles le pressaient d'expliquer nettement ce qu'il leur demandait : c'est ce que nous avons vu en parlant des requêtes que lui présentèrent les religieuses du monastère des Champs.

SUPPLÉMENT

A L'HISTOIRE DE PORT-ROYAL,

CONTENANT

LE PRÉCIS DES ÉVÉNEMENTS QUI ONT SUIVI JUSQU'A LA DESTRUCTION DE CETTE ABBAYE EN 1710 [1].

Au mois de juillet 1665, les religieuses qui avaient été enlevées de la maison de Paris en août et novembre précédents, sont amenées à Port-Royal des Champs.

[1] Flavie Passart, et Dorothée Perdreau, qui fut ensuite élue abbesse par les religieuses signataires restées dans la maison de Paris. « La dispersion des religieuses, dit Voltaire (*Siècle de « Louis XIV*), intéressa tout Paris. Sœur Perdreau et sœur « Passart, qui signèrent et en firent signer d'autres, furent l'ob- « jet des plaisanteries et des chansons. » (*Anon.*)

[1] Ce supplément est tiré de l'édition de la Harpe; il est l'ouvrage des éditeurs : mais il est ici augmenté de cinq lettres de Racine à sa tante, abbesse de Port-Royal des Champs, et du Mémoire qu'il fit pour cette maison, et qui fut présenté à l'archevêque de Paris.

On renferme avec elles, dans le même monastère, celles de la maison de Paris qui avaient refusé de signer. Au moyen de cette réunion, les religieuses se trouvent au nombre de soixante et onze religieuses de chœur et dix-sept converses. A l'exil succéda alors la captivité la plus dure. L'exempt Saint-Laurent, à la tête de quatre gardes, s'empare des clefs, même de celles de la clôture, et s'établit en garnison dans le couvent. On interdit aux religieuses toute communication avec leurs parents et leurs amis, même par écrit; il est défendu aux ouvriers et aux domestiques de remettre des lettres, sous peine d'être jugés prévôtalement à Saint-Germain, et pendus dans les vingt-quatre heures.

A ce premier genre de persécutions l'autorité ecclésiastique joint aussi les siennes. Les sacrements sont refusés même aux mourantes. Après la mort, elles sont privées des prières et des bénédictions de l'Église. On défend aux religieuses de psalmodier, de sonner leurs offices, de former chœur, etc. sous peine d'excommunication. Chamillard établit dans la maison, sous le titre de confesseur et de chapelain, un nommé du Sauget, qui s'applique à harceler la patience des religieuses, et à les tourmenter par des contrariétés dans tous leurs exercices de piété.

Vainement voudraient-elles invoquer les tribunaux, et y faire parvenir leurs réclamations. Un arrêt du conseil, du 12 février 1666, défend à tous juges de connaître de leur cause. Il leur est signifié par un huissier qui a ordre de ne recevoir aucune réponse.

Tant de violence et d'injustice porte ces malheureuses filles au dernier degré d'exaltation. Opprimées par l'autorité, persécutées par leur archevêque, repoussées par tous les tribunaux, elles espèrent que le ciel va prendre leur défense. Le 31 juillet 1666, elles rédigent un appel au tribunal de Jésus-Christ. A cette époque, il meurt une d'entre elles, qui doit être enterrée, comme toutes les réfractaires, sans messe, sans chant, sans prières, sans assistance de prêtres. On porte ce corps au chapitre. Là, les religieuses signent toutes une procuration à la défunte, pour relever au tribunal de Jésus-Christ l'appel qu'elles y ont porté, et elles l'ensevelissent après lui avoir placé ce papier dans les mains [1].

Tandis que ces choses se passaient à Port-Royal des Champs, l'archevêque de Paris avait fait élire une abbesse, dans la maison de Paris, par neuf à dix religieuses qui y étaient restées. Cette élection, à laquelle il avait présidé lui-même, s'était faite le 16 novembre 1665, et le choix était tombé sur la sœur Marie-Dorothée Perdreau. Cette sœur eut, trois ans après, le même titre par nomination royale, le roi ayant déclaré, par lettres patentes du mois de mai 1668, qu'il voulait rentrer dans le droit de nomination à l'abbaye de Port-Royal.

Cependant la paix de l'Église se négocie, et malgré la vive opposition des jésuites, les religieuses de Port-Royal y sont comprises. En conséquence de l'arrêt du conseil du 23 octobre 1668, rendu sur le bref de Clément IX du 28 septembre précédent, les querelles du Formulaire sont assoupies par la signature d'une adhésion pure et simple à la constitution, sans aucune mention, soit explicative, soit restrictive, du *fait de Jansénius*. Le 3 décembre, les religieuses donnent à l'archevêque une nouvelle déclaration conforme à celle dont Sa Sainteté s'était trouvée satisfaite, et qui est telle qu'elles l'avaient toujours offerte. Sur cette déclaration, l'archevêque rend son ordonnance le 17 février 1669; il reconnaît la pureté de leurs sentiments et la sincérité de leur soumission, les restitue à la participation des sacrements, et les déclare capables de former corps de communauté, avec plein exercice de voix active et passive.

Trois mois après, un arrêt du conseil sépare les deux maisons en deux abbayes totalement indépendantes l'une de l'autre : la première sous le titre de Port-Royal de Paris, à nomination royale; la seconde sous celui de Port-Royal des Champs, élective et triennale. Par suite de cette séparation des deux abbayes, on partage les biens. L'abbaye des Champs, qui avait huit fois plus de religieuses que celle de Paris, obtient à peine un tiers de la masse. Ces opérations sont confirmées par une bulle de Clément X, du 23 septembre 1671, fulminée par l'archevêque le 20 avril 1672, et sur laquelle sont données des lettres patentes enregistrées au grand conseil le 22 décembre 1672.

Malgré ces désavantages, la maison de Port-Royal des Champs, qui n'avait besoin que de calme, refleurit bientôt avec plus d'éclat que jamais. Une foule de personnes pieuses, distinguées par le mérite et la naissance, viennent y prendre retraite. Ses ennemis sont contenus par la puissante protection de la duchesse de Longueville (Anne-Geneviève de Bourbon, sœur du grand Condé), qui s'était fait bâtir un château près du monastère.

Mais le 15 avril 1679, la mort de cette princesse enlève aux religieuses leur premier appui. Un mois après cet événement, Harlay de Chanvallon, arche-

[1] Cette étrange pièce existe en manuscrit à la Bibliothèque royale. La défunte y est chargée de dire à Jésus-Christ, de la part de toutes les captives : « Seigneur, il est temps que vous « agissiez, car ils ont dissipé votre loi. Repoussées par tous les « juges de la terre, nous avons appelé au souverain Juge, et « jusqu'ici il a demeuré dans le silence. Il semble qu'il méprise « nos prières. Nous craignons qu'à la fin le monde ne dise, en « insultant à nos malheurs : Où est donc leur Dieu? »

vêque de Paris, qui avait succédé à Péréfixe en 1671, se transporte à Port-Royal des Champs, en fait sortir les pensionnaires et les personnes qui s'y étaient retirées, et signifie aux religieuses une défense verbale de recevoir des novices jusqu'à ce que la communauté, qui était alors composée de soixante et treize religieuses, fût réduite, par les décès, au nombre de cinquante, prétextant que la volonté du roi était de réduire à ce nombre toutes les communautés du royaume. Mais quand les religieuses se trouvèrent par la suite réduites à ce nombre, et qu'elles demandèrent à l'archevêque de leur rendre la permission de recevoir des novices, on prétendit que les sœurs converses étaient aussi comprises dans le nombre de cinquante, et la permission leur fut refusée.

Cependant Harlay de Chanvallon meurt en 1695, et madame de Maintenon lui fait nommer pour successeur Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons, qui depuis fut cardinal.

Racine, dévoué à Port-Royal des Champs, met tous ses soins à obtenir pour les religieuses la protection du nouvel archevêque, en reçoit de lui les assurances les plus marquées, et dont il fait part à la mère Agnès de Sainte-Thècle Racine, sa tante, abbesse de cette maison, par la lettre suivante, en date du 30 août 1695 :

« J'ai eu l'honneur de voir, ma très-chère tante, M. l'archevêque de Paris, de l'assurer de vos très-humbles respects et de ceux de votre maison. Je lui ait dit même toutes les actions de grâces que vous aviez rendues à Dieu, pour avoir donné à son Église un prélat selon son cœur. Il a reçu tout cela avec une bonté extraordinaire. Il m'a chargé d'assurer votre maison qu'il l'estimait très-particulièrement, me répétant plusieurs fois qu'il espérait vous en donner des marques dans tout ce qui dépendrait de lui. Ensuite je lui ai rendu compte de toutes les démarches que vous aviez faites auprès de son prédécesseur pour obtenir de lui un supérieur. Je ne lui ai rien caché de tous les entretiens que j'avais eus avec lui sur ce sujet, et du dessein que vous aviez eu enfin de lui demander M. le curé de Saint-Severin : il me dit que le choix était très-bon, et que c'était un très-vertueux ecclésiastique. Je lui ai demandé là-dessus son conseil sur la conduite que vous aviez à tenir en cette occasion, et lui ai dit que, comme vous aviez une extrême confiance en sa justice et en sa bonté, vous pensiez ne devoir rien faire sans son avis; que d'ailleurs n'étant pas tout à fait pressées d'avoir un supérieur, vous aimeriez bien autant attendre qu'il eût ses bulles, s'il le jugeait à propos, afin de vous adresser à lui-même. Il m'a répondu en souriant qu'il croyait que vous feriez bien de ne vous point presser, et de demeurer comme vous étiez, en attendant qu'il pût lui-même suppléer aux besoins de votre maison. Je lui témoignai l'appréhension où vous étiez que des personnes séculières ne prissent ce temps-là pour obtenir des permissions d'entrer chez vous. Il loua extrêmement votre sagesse dans cette occasion, et m'assura qu'il seconderait de tout son pouvoir votre zèle pour la régularité, laquelle ne s'accordait pas avec ces sortes de visites. Je lui demandai s'il ne trouvait pas bon, au cas qu'on importunât MM. les grands vicaires pour de semblables permissions, que vous vous servissiez de son nom, et que vous fissiez entendre à ces messieurs que ce n'était point son intention qu'on en donnât à personne. Il répondit qu'il voulait très-bien que vous fissiez connaître ses sentiments là-dessus, si vous jugiez qu'il en fût besoin. Je lui dis enfin que vous aviez dessein de lui envoyer M. Eustace, votre confesseur. Il me dit que cela était inutile; qu'il était persuadé de tout ce que je lui avais dit de votre part; il ajouta encore une fois, en me quittant, *que votre maison serait contente de lui.* Je crois en effet, ma très-chère tante, que vous avez tout lieu d'être en repos. Je sais même, par des personnes qui connaissent à fond ses sentiments, qu'il est très-résolu de vous rendre justice; mais ces personnes vous conseillent de le laisser faire, et de ne point témoigner au public une joie et un empressement qui ne serviraient qu'à le mettre hors d'état d'exécuter ses bonnes intentions. Je sais qu'il n'est pas besoin de vous donner de tels avis, et qu'on peut s'en reposer sur votre extrême modération. Mais on craint avec raison l'indiscrète joie de quelques-uns de vos amis et de vos amies, à qui on ne peut trop recommander de garder un profond silence sur toutes vos affaires. »

La mère Racine était abbesse élective et triennale de Port-Royal des Champs depuis six ans, au mois de février 1696. Son temps étant terminé à cette époque, elle fut continuée; mais comme il fallait alors, dans l'absence d'un supérieur, quelqu'un de la part de l'archevêque de Paris, pour présider cette élection, on désira que ce fût M. Roynette, l'un de ses grands vicaires. Racine se chargea d'en parler à l'archevêque, qui agréa aussitôt la proposition. Ensuite il vit M. Roynette, le 30 janvier de cette année 1696, et écrivit aussitôt à l'abbesse sa tante le résultat de cet entretien.

« Je sors, dit-il, de chez M. Roynette, avec qui j'ai été près de deux heures. C'est une de mes plus anciennes connaissances, que j'ai vue dès ma jeunesse chez M. du Gué de Bagnols. Il m'a parlé avec grand sentiment d'estime et de vénération de votre maison, et pour toutes les personnes dont la mémoire y est chère. J'ai tout lieu de croire que vous serez aussi satisfaite de lui qu'il sera édifié de toute la communauté. »

Ce grand vicaire se rendit, le 4 février suivant, à Port-Royal. On procéda à l'élection où la mère Racine fut nommée pour un troisième triennal. Elle écrivit ensuite à son neveu que toute la communauté et elle avaient été si édifiées et si satisfaites de M. Roynette, qu'après tout le bien qu'on leur en avait dit, elles ne croyaient pas pouvoir faire un meilleur choix pour remplacer leur supérieur ; qu'elles le priaient de s'employer auprès de l'archevêque, qu'elles n'osaient importuner d'une lettre pour l'obtenir.

Le mercredi 15 février, Racine fit la réponse suivante :

« J'ai eu l'honneur de voir M. l'archevêque samedi tout au soir, 11 du courant. Il m'a paru très-content de ce qui s'était passé à l'élection, et des témoignages avantageux que M. le grand vicaire lui a rendus de la maison. Il me demanda si l'on était aussi content de M. le grand vicaire qu'il l'était de vous. Je lui fis réponse qu'on ne pouvait être plus édifié qu'on l'avait été de lui ; je le priai même de lire la lettre que vous m'aviez écrite à son sujet, et qu'il connaîtrait mieux par elle vos sentiments que par tout ce que je pourrais lui dire ; qu'en un mot toute la maison le demandait pour supérieur. M. l'archevêque me dit qu'il lirait votre lettre, et qu'il y ferait ses réflexions, il ne me voulut pas dire positivement qu'il vous accordait votre demande, parce qu'il voulait vraisemblablement en parler auparavant à M. le grand vicaire, lequel, de son côté, est venu me chercher à Paris pendant que j'étais à Versailles ; et ne m'ayant pas trouvé, il voulut voir ma femme, et lui parla de toute votre communauté avec les termes du monde les plus remplis d'estime et de vénération. Vous devez vous assurer qu'il a toute l'intention possible de vous servir. Je ne doute pas qu'il ne consente très-volontiers à être votre supérieur. Je n'ai encore pu lui rendre sa visite, mais j'irai le chercher au plus tard après demain. Je vous rendrai compte de toutes choses. »

Dès le dimanche suivant, 19 février, Racine manda à sa tante : « J'ai vu M. Roynette ; il fait des vœux pour le rétablissement de la maison, et croit que le bien de l'Église voudrait qu'on y élevât la jeunesse comme autrefois ; il déplore la manière peu chrétienne dont elle est élevée dans la plupart des maisons religieuses ; il est cependant un peu sensible à cette terreur universelle qui fait craindre de passer pour favorable à une maison qui a des ennemis si puissants. Je lui ai persuadé, autant que j'ai pu, qu'on pouvait prendre des biais qui le mettraient à couvert de tout soupçon ; qu'il pourrait être nommé par M. l'archevêque, pour lui rendre compte de l'état ou se trouve la communauté, et de ses besoins, en attendant que M. l'archevêque pût s'y transporter et en prendre connaissance par lui-même, ce qu'il ne pouvait s'empêcher de faire, et ce qu'il fera infailliblement. »

Le temps étant enfin venu, Port-Royal des Champs eut un supérieur, et M. Roynette agréa cette place, vacante depuis dix-huit mois. On en fut informé à Port-Royal par la lettre suivante de Racine, du 5 mars :

« Je ne doute pas que vous n'ayez déjà appris que M. l'archevêque vous a enfin donné le supérieur que vous lui avez demandé. Je lui avais fait présenter, il y a cinq à six jours, par madame la duchesse de Noailles, sa belle-sœur, un mémoire que j'avais écrit à Marly, dans lequel je lui marquais que la communauté persévérait à lui demander M. Roynette pour supérieur, ou du moins qu'il lui ordonnât d'en faire les fonctions sans en avoir le titre, si l'on jugeait que ce titre pût lui faire tort dans l'esprit des gens prévenus contre votre maison ; qu'il suffisait que M. Roynette fût chargé de prendre connaissance de vos besoins et de l'état de votre communauté, pour en rendre compte à M. l'archevêque, et que ce fût aussi par lui que M. l'archevêque vous fît connaître ses volontés : qu'on ne prétendait point exposer la santé de M. le grand vicaire, en l'obligeant de faire de fréquents voyages à Port-Royal ; que ce serait assez qu'il en fît un présentement pour prendre une connaissance exacte de la maison, ensuite de quoi il pourrait, s'il voulait, n'y point aller qu'à la première élection, c'est-à-dire apparemment dans trois ans, si pourtant on pouvait supposer que cette pauvre communauté, qui n'est plus, à proprement parler, qu'une infirmerie, durerait encore trois années. Voilà à peu près ce que contenait mon mémoire ; et j'ai mis ces dernières paroles, parce que je savais de bonne part qu'on avait ouï dire à M. l'archevêque que ce serait dommage de laisser périr une maison où la jeunesse était autrefois si bien instruite dans les principes du christianisme. M. Roynette chargea avant-hier M. Vilbaut, l'un des secrétaires de l'archevêché, de me dire que M. l'archevêque l'avait en effet pressé de consentir à être votre supérieur, et qu'après avoir représenté au prélat les raisons qu'il avait de refuser cette commission, fondée principalement sur son peu de capacité (car c'est ainsi que son humilité le fait parler), et encore sur ses infirmités, voyant que M. l'archevêque persistait à l'en presser, il l'avait acceptée, et qu'il ferait de son mieux pour s'en bien acquitter. Il ne reste donc plus qu'à prier Dieu qu'il entretienne dans le cœur de ce nouveau supérieur les bons sentiments que je lui vois pour votre maison. Ce qui est certain, c'est qu'il me revient de toutes parts qu'il est très-sage, très-doux, plein de justice et de probité. »

Après avoir réussi dans les démarches qu'il avait faites pour obtenir aux religieuses de Port-Royal le supérieur qu'elles désiraient, Racine les défendit contre les injustes réclamations des religieuses de Paris. Celles-ci, peu satisfaites du partage fait en 1669, quoique tout entier à leur avantage, voulurent le faire annuler, et achever la ruine de Port-Royal des Champs; mais elles ne furent point écoutées. On eut égard au mémoire suivant, fait par Racine pour les religieuses des Champs, qui, cette fois, l'emportèrent sur celles de Paris.

MÉMOIRE

POUR LES RELIGIEUSES DE PORT-ROYAL DES CHAMPS [1].

« Le monastère de Port-Royal des Champs et celui de Port-Royal de Paris ne faisaient originairement qu'une seule communauté, dont tous les revenus et les intérêts étaient unis et confondus, et qui était gouvernée par une même abbesse, laquelle était élective et triennale. Mais la division s'y étant mise (en 1664) pour les raisons qui sont connues de tout le monde, et la plus grande partie des religieuses ayant été transférées et renfermées dans le Port-Royal des Champs, celles qui étaient restées à Paris, quoiqu'elles ne fussent que sept du chœur et trois converses, élurent entre elles (le 16 novembre 1665) une abbesse, nommée sœur Marie-Dorothée; et cette élection fut autorisée par M. de Péréfixe, alors archevêque de Paris, et par un arrêt du conseil (en 1666) qui débouta les religieuses des Champs des oppositions qu'elles crurent devoir faire à cette nouveauté. M. de Péréfixe rendit même celles de Paris entièrement maîtresses de tous les biens des deux monastères, à condition qu'elles donneraient vingt mille livres par an pour la subsistance de ce grand nombre de religieuses qu'il tenait, comme nous l'avons dit, renfermées dans la maison des Champs. Toutefois les religieuses de Paris ne jouirent pas longtemps de leur prétendu droit d'élection; car le roi ayant cru devoir rentrer dans son droit de nomination à l'égard de leur maison, sœur Marie-Dorothée lui remit entre les mains sa démission, au moyen de quoi elle fut continuée par la nomination de Sa Majesté, qui obtint (en 1668) des bulles du pape pour cette nouvelle abbesse.

« Enfin, les religieuses des Champs ayant été comprises dans la paix de l'Église, et rétablies dans leur liberté et dans leurs droits, sans que leur archevêque leur demandât autre chose que ce qu'elles lui avaient tant de fois offert, le roi, jugeant à propos que les deux maisons demeurassent séparées comme elles étaient, ordonna qu'on fît la distraction des revenus qu'elles avaient possédés en commun, et nomma pour cela des commissaires, du nombre desquels était M. Pussort, qui fut chargé de faire son rapport au conseil de tout ce qui se passerait dans cette affaire.

« Les revenus des deux monastères montaient alors à vingt-neuf mille cinq cents livres [1], sur quoi il fallait déduire environ sept mille livres qu'ils étaient chargés de payer tous les ans.

« Les religieuses de Paris n'étaient que dix, comme nous avons dit, en comptant trois converses; et celles des Champs étaient au nombre de soixante-neuf professes du chœur, et de vingt-cinq ou trente converses, tant professes que postulantes. Cependant on donna aux religieuses de Paris dix mille livres de rente, tant en fonds de terre qu'en rente et en pensions, c'est-à-dire plus du tiers des revenus, sans compter tous les grands corps de logis bâtis dans le dehors de leur maison, et dont elles furent bientôt en état de tirer de grands loyers, par la mort ou par la retraite des personnes qui les avaient fait bâtir. On leur laissa aussi toute l'argenterie de la sacristie, et elles retinrent plus des deux tiers des meubles, quoique l'arrêt de partage ne leur en eût attribué que le tiers. Les dix-neuf mille cinq cents livres restantes furent données aux religieuses des Champs, et les charges furent partagées à proportion des revenus.

« L'arrêt portait que, moyennant ce partage, les deux maisons demeureraient à perpétuité divisées, séparées, indépendantes l'une de l'autre, sans qu'à l'avenir aucune ne pût rien prétendre sur ce qui serait attribué à l'autre, sous quelque cause ou prétexte que ce fût; et cette clause fut insérée principalement pour prévenir les justes plaintes que les religieuses des Champs pourraient faire contre la lésion qu'elles souffraient dans un partage si inégal. L'arrêt leur fut signifié (7 juin 1669) par ordre exprès du roi, et elles n'eurent d'autre parti à prendre que celui de la soumission et du silence. Le tout fut enregistré au parlement, et Sa Majesté se chargea de le faire approuver à Rome.

« On ne sait pas en quel état sont maintenant les revenus de la maison de Paris : ce qu'on peut dire, c'est qu'ayant toujours eu la liberté de recevoir des pensionnaires et des novices, les biens de cette maison auraient dû considérablement augmenter.

[1] Le brouillon de ce mémoire, écrit de la main de Racine, avec beaucoup de ratures chargées de corrections de la même main, existe à la Bibliothèque royale.

[1] A l'époque de ce partage, le marc d'argent monnayé ne se comptait que vingt-huit livres treize sous environ. Ainsi une somme d'argent qu'on appelait alors mille livres s'appellerait aujourd'hui mille huit cent quatre-vingts francs.

« Il n'en est pas de même des religieuses des Champs. Il y a dix-sept ans qu'on leur donna ordre de renvoyer leurs novices et leurs pensionnaires, et qu'on leur fit défendre de recevoir des novices, jusqu'à ce qu'elles fussent réduites à cinquante professes du chœur. Ainsi leur communauté n'ayant reçu aucun nouveau secours depuis ce temps-là, il n'est pas étrange que leurs revenus soient diminués, comme ils le sont en effet, d'autant plus qu'il leur a fallu emprunter plus de quarante mille livres pour les seuls amortissements qu'elles ont été obligées de payer.

« Quoi qu'il en soit, il est aisé de justifier qu'en déduisant les charges à quoi elles sont tenues, leur revenu ne monte pas présentement à plus de neuf mille cinq cents livres, sans y comprendre deux fermes qu'elles font valoir par leurs mains, et qui coûtent autant que le produit qui en revient, à cause de la mauvaise qualité des terres.

« Sur cette somme, il faut qu'elles vivent, et elles sont encore quarante religieuses du chœur et quatorze converses. Il leur faut de plus nourrir et entretenir quantité de filles qu'elles sont obligées de prendre pour leur aider à faire les ouvrages nécessaires de la maison. Comme elles sont la plupart âgées et infirmes, elles ne peuvent plus guère faire autre chose que de vaquer à l'office du chœur, qu'elles n'ont point encore interrompu, non plus que les veilles devant le saint sacrement. Au lieu qu'autrefois les ecclésiastiques, les médecins, et les autres personnes qui desservaient leur maison, bien loin de leur être à charge, leur payaient même pension la plupart, il faut qu'elles payent aujourd'hui tous ceux qui les servent. Il y a plus de cinq ans qu'elles n'ont chez elles ni médecin, ni chirurgien, se contentant d'envoyer chercher du secours, ou à Paris, ou ailleurs, le plus rarement qu'elles peuvent, et dans leurs plus pressantes nécessités. Ajoutez à cela le grand nombre de bâtiments et fermes qu'elles sont obligées d'entretenir, et ceux qu'elles ont été obligées de faire construire au dedans de leur maison, qui ne suffisait pas pour loger un si grand nombre de religieuses.

« C'est à monseigneur l'archevêque à juger si, étant chargées de tant de dépenses inévitables, on peut retrancher sur un revenu si modique sans les réduire à la dernière nécessité. Elles ont lieu d'espérer que, s'il n'est pas en état de leur faire le bien que sa charité voudrait peut-être leur faire, du moins il ne voudra pas achever de les accabler : *Arundinem quassatam non confringet, et linum fumigans non exstinguet.* »

Ce mémoire produisit donc l'effet qu'on en espérait, ainsi qu'on l'a dit plus haut, page 410. Le roi ayant chargé l'archevêque de nommer des commissaires pour examiner les revenus des deux maisons, ces commissaires en font conjointement la visite, dressent leurs procès-verbaux au mois de mars 1697, et les présentent à l'archevêque. Celui-ci fait son rapport au roi, qui juge les prétentions des religieuses de Port-Royal de Paris mal fondées, et il n'y a aucun égard. Les choses en restent là jusqu'en 1702. Elles font assigner au mois de juillet de cette année les religieuses de Port-Royal des Champs au grand conseil, pour les obliger de leur remettre tous leurs titres, papiers, etc. et à se contenter d'une pension viagère de deux cents livres; mais elles sont encore déboutées de leur demande, et condamnées aux dépens, par arrêt rendu à l'audience du 22 février 1703. Ces moyens sont donc insuffisants pour parvenir à la destruction de la maison des Champs; mais on en emploie d'autres qui réussissent, comme on le verra par la suite. Reprenons notre récit à l'année 1702.

On s'avise à cette époque de proposer en Sorbonne un cas de conscience, qui consiste à savoir si l'ecclésiastique qui ne croit pas à un fait contenu dans une constitution apostolique peut, lors de son adhésion à cette constitution, faire une restriction mentale, et si un silence respectueux sur le fait est une soumission suffisante. Quarante docteurs décident pour l'affirmative; d'autre part on crie au jansénisme. Le cardinal de Noailles exige que ces docteurs se rétractent. On dispute de nouveau, et la guerre recommence.

A l'instigation de Godet-Desmarais, évêque de Chartres, le roi sollicite de Clément XI une bulle qui prononce sur la suffisance ou l'insuffisance du silence respectueux à l'égard des points de fait renfermés dans les constitutions apostoliques. Le 15 juillet 1705, Clément XI donne sa bulle commençant par ces mots : *Vineam Domini Sabaoth;* mais, fidèle au système de la cour de Rome, il se garde bien de distinguer les points de foi d'avec ceux qui ne sont que de fait, quoique cette distinction fût le pivot sur lequel roulaient, depuis cinquante ans, ces querelles théologiques.

La bulle fut publiée en France; mais le pape ni les évêques n'en ordonnèrent la signature. Toutefois le cardinal de Noailles exige celle des religieuses de Port-Royal. Celles-ci se soumettent à l'ordre de leur archevêque, en ajoutant seulement cette réserve : « Sans déroger à ce qui s'est passé à notre égard à « la paix de l'Église sous Clément IX. » Cette clause déplut à la cour de France, mais ne fut point désapprouvée par celle de Rome, malgré toutes les intrigues qu'on y fit jouer.

Au défaut des foudres de l'Église, on recourut donc aux coups d'autorité. En avril 1706, on signifie aux religieuses un arrêt du conseil portant défense de recevoir des novices, défense sous laquelle ces religieuses gémissaient depuis vingt-sept ans, quoique jusque-là elle n'eût été que verbale.

Dans ce même mois meurt leur abbesse, Élisabeth de Sainte-Anne Boulard, qui avait succédé à la mère Agnès de Sainte-Thècle Racine. Les religieuses sollicitent vainement de leur archevêque la permission de procéder à l'élection d'une autre abbesse.

Enfin on se prépare à porter les derniers coups. Le Port-Royal de Paris demande la révocation de l'arrêt de partage de 1669, la suppression de l'abbaye des Champs, et la réunion de tous ses biens à la maison de Paris. Le conseiller d'État Voysin est commis par le roi pour prendre connaissance de l'état temporel des deux maisons; mais la séparation des deux abbayes avait été faite avec le concours de la puissance ecclésiastique : on recourt donc au pape; on sollicite une bulle, et on la sollicite de la part du roi. Elle est accordée le 27 mars 1708.

Vainement les malheureuses victimes adressent leurs réclamations au cardinal de Noailles, au cardinal d'Estrées, au nonce, au pape, au roi, au parlement. Leur perte, jurée depuis soixante ans, est consommée le 15 décembre 1708, par l'enregistrement des lettres patentes rendues sur la bulle qui autorisait la suppression. En conséquence, le cardinal de Noailles fait procéder à l'enquête *de commodo et incommodo*. Les témoins entendus dans cette information sont les curés de quelques paroisses voisines, tout prêts à régler leur témoignage sur les intentions de leur archevêque. Le décret de suppression de l'abbaye de Port-Royal des Champs, et de réunion de ses biens à l'abbaye de Paris, est rendu le 11 juillet 1709. Les religieuses des Champs appellent de ce décret à la primatie de Lyon; l'official refuse de recevoir leur appel. Elles se pourvoient au parlement par appel comme d'abus de ce déni de justice. La cour craignit les suites du procès qui allait s'engager au parlement sur cet appel; elle eut recours à des voies plus promptes et plus efficaces.

Le samedi 26 octobre 1709, le conseil du roi rend un arrêt qui ordonne la perquisition de tous les papiers qui se trouvent à Port-Royal, la saisie et transport de tout le mobilier, et enfin l'enlèvement des religieuses, et leur dispersion dans différentes maisons hors du diocèse de Paris; le tout, dit l'arrêt, pour des raisons mûrement délibérées, et pour le bien de l'État.

Le mardi suivant 29, le lieutenant de police d'Argenson, muni de cet arrêt, porteur de vingt-deux lettres de cachet, accompagné de deux commissaires du Châtelet et d'un greffier, escorté du prévôt de la maréchaussée et de trois cents archers, se transporte, à sept heures du matin, au couvent de Port-Royal. Il investit la maison, s'empare des portes, consigne les domestiques, se fait d'abord remettre les titres et tous les papiers, pose des scellés partout; et quand cette première partie de sa commission est remplie, il annonce aux religieuses les ordres dont il est chargé. Elles étaient en tout quinze religieuses de chœur, y compris la prieure [1], et sept converses. Sans résistance, sans protestations, sans murmures, toutes se résignent à leur sort en récitant leur office accoutumé au milieu des archers qui les conduisent. Il y en avait quelques-unes si vieilles et si infirmes, qu'on ne put les transporter que sur des litières. Elles furent conduites chacune dans autant de maisons différentes, à Nevers, Autun, Moncénis, Rouen, Amiens, Compiègne, Blois, Chartres, etc. afin qu'il n'en restât pas deux réunies pour se consoler ensemble.

Quand elles sont toutes en marche, d'Argenson envoie un courrier à la cour pour annoncer le succès de son expédition.

Un mois après, l'abbesse de Port-Royal de Paris [2] se rend au monastère des Champs, accompagnée de ses gens d'affaires, et emmène avec elle plus de cent voitures chargées de meubles, effets, ornements d'église, et provisions de toutes sortes. Une partie fut vendue sur les lieux.

Mais les implacables persécuteurs de Port-Royal n'oubliaient pas que, quarante ans auparavant, ils avaient vu cette maison presque anéantie, et que, peu de temps après, elle s'était relevée plus triomphante. Pour ôter aux exilées et à leurs amis tout espoir de retour, ils résolurent de faire disparaître les bâtiments; c'est ce qui fut ordonné par un autre arrêt du conseil du 22 janvier 1710, dont l'exécution fut prompte. Le vénérable monastère fut démoli, ainsi que tous les édifices qui y avaient été successivement ajoutés. On vendit les matériaux, et on tâcha d'effacer jusqu'aux vestiges des constructions.

Ce sol nu était encore une terre sacrée; il renfermait les dépouilles des le Maistre, des Arnauld, des Racine, et de tant d'illustres personnages dont les malheurs de Port-Royal relevaient encore la mémoire. En 1711, on ouvrit les sépultures, on exhuma ces morts qui avaient voulu être éternellement réunis,

[1] Elle se nommait Claude-Louise de Sainte-Anastasie du Mesnil de Courtiaux. Elle fut exilée à Blois chez les ursulines. C'est là qu'elle mourut le 13 mars 1716, persévérant dans les sentiments qui avaient attiré la persécution, ou plutôt qui en avaient été le prétexte.

[2] Louise-Françoise Rousselet de Château-Renaud, qui venait de succéder à madame Harlay de Chanvallon.

et on les dispersa dans les églises de Paris et dans les cimetières des villages voisins.

FIN DU SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE DE PORT-ROYAL.

FRAGMENTS

SUR PORT-ROYAL [1].

Les Constitutions de Port-Royal sont de la mère Agnès, excepté l'Institution des novices, qui était de la sœur Gertrude. M. de Pontchâteau les fit imprimer en Flandre.

Les deux volumes des Traités de piété sont de M. Hamon, excepté le Traité de la charité, qui est à la tête du premier volume. M. Fontaine prit soin de l'impression de ce premier volume, et M. Nicole du second, qui est beaucoup plus exact.

La Religieuse parfaite a été recueillie par la sœur Euphémie, sous la mère Agnès, lorsque celle-ci était maîtresse des novices. M. Nicole a fait toutes les préfaces des Apologies des religieuses de Port-Royal, et, de plus, en commun la première et la deuxième partie. M. Arnauld a fait la troisième, c'est-à-dire les Lettres de M. d'Angers, et toute la quatrième, hormis les deux chapitres [2] où est l'histoire de Théodoret, etc.

M. Nicole a fait les trois volumes de la Perpétuité, hormis un chapitre dans la première partie, qu'y fourra M. Arnauld, et qui donna le plus de peine à défendre. M. Arnauld ne lut pas même le deuxième volume : il était occupé alors à faire des mémoires pour des évêques.

M. d'Aleth lui demanda un Rituel; mais M. Arnauld n'étant pas assez préparé sur cette matière, M. Nicole persuada à M. d'Aleth de s'adresser à M. de Saint-Cyran [3], et de lui écrire pour cela une lettre pleine d'estime. M. de Saint-Cyran prit cette lettre pour une vocation, et fit le livre. M. Arnauld le revit avec M. Nicole, et adoucit plusieurs choses qui auraient paru excessives : entre autres M. de Saint-Cyran avait écrit un peu librement sur l'abstinence de la viande pendant le carême, et prétendait que l'Église ne pouvait pas faire des règles qui obligeassent sous peine de péché mortel.

Le Nouveau Testament de Mons a été l'ouvrage de cinq personnes : M. de Sacy, M. Arnauld, M. le Maistre, M. Nicole et M. le duc de Luynes. M. de Sacy faisait le canevas, et ne le reportait presque jamais tel qu'il l'avait fait; mais il avait lui-même la principale part aux changements, étant assez fertile en expressions. M. Arnauld était celui qui déterminait presque toujours le sens. M. Nicole avait devant lui saint Chrysostôme et Bèze, ce dernier afin de l'éviter : ce qu'on a fait tout le plus qu'on a pu. M. de Sacy a fait les préfaces, aidé par des vues et par des avis que lui avaient donnés M. Arnauld et M. Nicole.

Depuis peu, quelqu'un a fait des Remarques sur cette traduction, et M. Arnauld en a pris ce qu'il croyait le meilleur, ce qu'il a toujours fait très-volontiers. M. de Sacy était moins souple : témoin sa roideur sur les remarques du père Bouhours, dont il n'a jamais voulu suivre aucune. M. Nicole, au contraire, a profité, dans ses Essais de morale, de celles qui lui ont paru bonnes.

Il n'a plus osé écrire contre M. Jurieu, depuis qu'il a vu M. de Meaux aux mains avec lui, ne voulant pas donner d'ombrage à ce prélat. M. de Sacy n'avait de déférence au monde que pour M. Singlin, homme en effet merveilleux pour le droit sens et le bon esprit. Celui-ci avait de grands égards pour M. de Saint-Cyran-Barcos, qui était son directeur, homme pur dans sa vie, et d'un grand savoir, mais qui avait souvent des opinions très-particulières, et toujours très-attaché à ses opinions.

Un jour, entre autres, il voulait opiniâtrément que, pour défendre Jansénius, on avançât que cet auteur ayant suivi pied à pied saint Augustin, et n'étant que l'historien de sa doctrine, il lui avait été impossible de s'en écarter. M. Arnauld fit un écrit où il renversait entièrement cette opinion, c'est-à-dire, montrant que cette défense aurait été tournée en ridicule, n'étant pas impossible que Jansénius n'eût pris un sens pour l'autre, et ne se fût trompé, comme le prétendaient le pape et les évêques. M. de Saint-Cyran fit une réponse, où il traitait ces démonstrations de simples difficultés, qui ne devaient pas empêcher qu'on ne se soumît à son avis. M. Pascal leva l'embarras : il prit le mémoire de M. de Saint-Cyran, alla trouver M. Singlin, et lui dit que jamais il ne rendrait ce mémoire, qu'il traita de ridicule.

M. Pascal était respecté parce qu'il parlait fortement, et M. Singlin se rendait dès qu'on lui parlait avec force.

La mère Angélique de Saint-Jean faisait, en quel-

[1] Ces fragments, écrits de la main de Racine, sont à la Bibliothèque du roi. Ils paraissent être le résultat d'entretiens particuliers avec Nicole. Racine a écrit à la tête du manuscrit, en marge : M. NICOLE. (*Anon.*)

[2] Il faut encore interroger là-dessus M. Nicole. (*Note de Racine.*)

[3] Martin-Barcos, qui fut abbé de Saint-Cyran après son oncle du Verger de Hauranne.

que sorte, sa cour à M. Pascal, et voulait se servir de lui pour mettre de la division entre M. Arnauld et M. Nicole ; car ni elle ni beaucoup d'autres ne pouvaient souffrir cette liaison, ni que M. Nicole gouvernât M. Arnauld.

Ils furent tous deux cachés pendant cinq ans à l'hôtel de Longueville, et, excepté les six premiers mois, y vécurent toujours à leurs dépens. Madame de Longueville était alors occupée de ses restitutions, et peut-être n'eût pas été bien aise de cette nouvelle dépense. Ils l'entretenaient tous les jours des cinq ou six heures. M. Arnauld s'endormait souvent, après avoir roulé ses jarretières devant elle : ce qui la faisait un peu souffrir. M. Nicole était le plus poli des deux, et était plus à son goût. Madame de Longueville se dégoûtait fort aisément ; et d'une grande envie de voir les gens, passait tout à coup à une fort grande peine de les voir.

M. Nicole fut toujours bien avec elle : elle trouvait qu'il avait raison dans toutes les disputes. Il dit qu'à sa mort il perdit beaucoup de considération : « J'y « perdis même, dit-il, mon abbaye ; car on ne m'ap- « pelait plus M. l'abbé Nicole, mais M. Nicole tout « simplement. »

Elle était quelquefois jalouse de mademoiselle de Vertus, qui était plus égale et plus attirante.

•

Grand différend contre M. Pascal. Il voulait qu'on défendît toujours les propositions par le bon sens qu'elles avaient, et qu'on n'en signât point la condamnation. M. Arnauld et M. Nicole étaient d'avis contraire. M. Arnauld, entre autres, fit un écrit où il terrassait M. Pascal, qui était petit devant lui. C'est ce qui a donné lieu au bruit qui se répandit que M. Pascal avait abjuré le jansénisme. Celui-ci, dans sa dernière maladie, ayant lâché quelques mots de ce différend au curé de Saint-Étienne, qui comprit que, puisque M. Pascal avait été de contraire avis avec ces messieurs, il avait été d'avis de l'entière soumission au Formulaire, feu M. de Paris en tira avantage, fit signer cette déposition par le curé, qui ayant été depuis convaincu du contraire, voulut en vain revenir contre sa signature. M. l'archevêque se moqua de lui[1].

M. Nicole appelle tout cela les guerres civiles de Port-Royal.

La mère Angélique de Saint-Jean était entêtée aussi qu'elles ne devaient signer en aucune sorte ; et quand l'accommodement fut fait, elle persistait toujours dans son opinion. M. d'Aleth lui écrivit, M. Arnauld, M. de Sacy : tout cela inutilement. M. Nicole eut ordre de faire un écrit pour la convaincre. Enfin elle se rendit, il ne sait comment, en disant qu'elle n'était nullement convaincue.

Il estime qu'elle avait plus d'esprit même que M. Arnauld ; très-exacte à ses devoirs, très-sainte, mais naturellement un peu scientifique, et qui n'aimait pas à être contredite. Madame de Longueville ne l'aimait pas, et pourtant convenait de toutes ses bonnes qualités. Elle avait plus de goût pour la mère du Fargis, qui savait beaucoup mieux vivre.

Deux partis dans la maison : l'un, la mère Angélique, la sœur Briquet, et M. de Sacy ; l'autre, la mère du Fargis, M. de Sainte-Marthe, et M. Nicole. Ces derniers avaient toujours raison ; mais, pour l'union, M. de Sainte-Marthe cédait toujours.

M. Nicole dit que c'est le plus saint homme qu'il ait vu à Port-Royal. Il sautait par-dessus les murs, pour aller porter la communion aux religieuses malades, et cela de l'avis de M. d'Aleth : en sorte qu'il n'en est pas mort une sans sacrements. Cependant la mère Angélique de Saint-Jean n'avait nul goût pour lui ; et quoiqu'il le sût, il n'en était pas moins prêt à se sacrifier pour la maison.

M. Arnauld, le plus souvent, n'avait nulle voix en chapitre. On le croyait trop bon : et c'était assez qu'il dît du bien d'une religieuse, pour que l'on n'en fît plus de cas. Ainsi il prônait fort la sœur Gertrude, et la mère Angélique de Saint-Jean se retirait d'elle.

Cette mère Angélique, à force de se confier à la sœur Christine, et de la vouloir former aux grandes choses, comme une abbesse future, lui inspira un peu trop de mépris pour les autres mères : en telle sorte qu'elle était en grande froideur pour la mère du Fargis, et mourut sans lui en demander pardon. Madame de Fonspertuis contribuait un peu à tout cela : bonne femme, bonne amie, mais un peu portée à l'intrigue, et ne haïssant pas à se faire de fête, surtout avec les grands seigneurs.

M. de Pompone demandait un jour à M. Nicole : « Tout de bon, croyez-vous que ma sœur ait autant « d'esprit que madame Duplessis-Guénégaud ? » M. Nicole traita d'un grand mépris une pareille question.

On subsistait comme on pouvait des livres et des écrits qu'on faisait. Les Apologies des religieuses valurent cinq mille francs ; les Imaginaires, cinq cents écus. Bien des gens croyaient que M. Nicole, en tirant quelque profit de la Perpétuité, s'enrichissait du travail de M. Arnauld, et il souffrait tout cela. On tira des Traités de piété seize cents francs. M. Nicole les fit donner à M. Guelphe ; et celui-ci y ayant

[1] Voyez l'*Histoire de Port-Royal*, seconde partie.

joint quelque trois ou quatre mille francs de M. Arnauld, les prêta à un nommé Martin, qui leur a fait banqueroute.

Lorsque les religieuses étaient renfermées au Port-Royal de Paris, elles trouvaient moyen de faire tenir tous les jours de leurs nouvelles à M. Arnauld, et d'en recevoir. M. Nicole dit que c'étaient des lettres merveilleuses, et toutes pleines d'esprit. La sœur Briquet y avait la principale part. La sœur de Brégy voulait aussi s'en mêler : elle avait quelque vicacité, mais son tour d'esprit était faux, et n'avait rien de solide.

Elles confièrent deux ou trois coffres de papiers à M. Arnauld, lorsqu'elles furent dispersées. C'est par ce moyen qu'on a eu les Constitutions de Port-Royal, et d'autres traités qu'on a imprimés.

M. Nicole a travaillé seul aux préfaces de la Logique et à toutes les additions. La première, la deuxième, et la troisième partie, ont été composées en commun. M. Arnauld a fait toute la quatrième.

ÉPITAPHE

DE C. F. DE BRETAGNE,

DEMOISELLE DE VERTUS [1].

Ici repose Catherine-Françoise de Bretagne, demoiselle de Vertus. Elle passa sa plus tendre jeunesse dans le désir de se donner à Dieu, pratiquant dès lors, avec un goût particulier, la règle de saint Benoît dans un monastère. Mais, engagée dans le monde par ses parents, les flatteries des gens du siècle, et cette estime dangereuse que lui attiraient les grâces de sa personne et les agréments de son esprit, l'emportèrent bientôt sur ses premiers sentiments, dont elle ne laissait pas d'être toujours combattue. Pour surcroît de malheur, se trouvant mêlée fort avant dans les cabales qui divisaient alors la cour, elle prit, hélas! trop de part aux plaisirs et aux intrigues que dans son âme elle condamnait. Mais Dieu, qui ne voulait pas qu'elle périt, jeta une amertume salutaire sur ses vaines occupations, et permit que, rebutée de leurs mauvais succès, elle en connût mieux le néant, et qu'elle lui rendît tout son cœur. Elle eut le bonheur, dans les premiers temps de sa conversion, de fortifier, par son exemple et par ses conseils, la duchesse de Longueville dans le dessein qu'elle forma aussi de se convertir, et fut l'ange visible dont Dieu se servit pour aider à cette princesse à trouver la voie étroite du salut. Catherine, malgré ses continuelles infirmités, affligeait son corps par des austérités continuelles, goûtait une paix profonde et une solitude intérieure au milieu des troubles et des orages dont elle voyait avec douleur l'Église agitée, veillant sans cesse à tous les besoins de cette épouse de J. C. et de ses membres, surtout de ceux qui souffraient pour la défense des vérités chrétiennes, et elle fut rendue digne, par cette charité si compatissante, de contribuer à la paix qui calma pour un temps toutes ces tempêtes. Alors, persuadée qu'elle n'avait plus autre chose à faire que de consommer sa pénitence, elle se retira dans cette maison [1], dont elle embrassa toutes les pratiques, et où ses violentes maladies, qui l'attachèrent au lit pendant les onze dernières années de sa vie, l'empêchèrent seules de faire profession. Mais elles n'empêchèrent pas sa régularité à réciter tous les jours l'office aux mêmes heures de la communauté, son attention aux nécessités du prochain, sa charité pour toutes les sœurs, et surtout son attention à Dieu dans une adoration perpétuelle au milieu de tous ses maux, qu'elle souffrit avec une extrême humilité, et avec une patience incroyable. Enfin, âgée de soixante-quatorze ans, après avoir laissé ce qui lui restait de biens aux pauvres, et vécu en pauvre elle-même, elle rendit son âme à Dieu, munie de tous les sacrements des mourants, au milieu de toutes les sœurs, le [2]...

RÉFLEXIONS PIEUSES

SUR

QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE SAINTE.

Ps. LXXVII. *Adhuc escæ eorum erant in ore ipsorum : et ira Dei ascendit super eos* [3]. Combien de gens, ayant travaillé toute leur vie pour parvenir à quelque fortune, à une charge, etc. meurent dans le moment qu'ils espèrent en jouir, ayant encore le morceau dans la bouche!

Ps. CV. *Et dedit eis petitionem ipsorum* [4], etc. C'est dans sa colère que Dieu accorde la plupart des choses qu'on désire dans ce monde avec passion.

Isaïe, cap. LV. *Quare appenditis argentum non in*

[1] Mademoiselle de Vertus, descendue des anciens ducs de Bretagne, jetée par les circonstances dans les intrigues de la Fronde et dans les plaisirs de la cour, fut un rare exemple du pouvoir de la religion. Moins fameuse que la duchesse de Longueville, elle eut un caractère plus ferme et des vertus plus solides. (G.)

[1] Port-Royal.

[2] Le 21 novembre 1692.

[3] « Les viandes étaient encore dans leur bouche, lorsque la « colère de Dieu s'éleva contre eux. » — [4] « Il leur accorda leur « demande, » etc.

panibus[1], etc. Pourquoi se donner tant de peine pour des choses qui nous rassasient si peu, et qui nous laissent mourir de faim? L'enfant prodigue souhaitait au moins pouvoir se rassasier de gland, et encore ne peut-on parvenir à avoir de ce gland. *Venite, emite absque argento*[2], etc. dit Isaïe. Nous n'avons qu'à nous tourner vers Dieu, il nous donnera de quoi nous nourrir en abondance.

Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare[3]; Matth. XX. Belle leçon pour nous faire souffrir toutes les négligences de nos domestiques! Il n'y a qu'à se bien mettre dans l'esprit qu'on n'est point né pour être servi, mais pour servir.

Jean, cap. XI, vers. 9. *Nonne duodecim sunt horæ diei*[4]? etc. Jésus-Christ entend parler du temps que son Père a prescrit à sa vie mortelle, et la compare à une journée, comme s'il disait : « Tant que « le jour luit, on peut marcher sans péril; mais quand « la nuit est venue, on ne peut marcher sans tom- « ber. Ainsi les Juifs ont beau me vouloir perdre, « ils n'ont aucun pouvoir de me faire du mal, jus- « qu'à ce que la nuit, c'est-à-dire le temps des ténè- « bres, soit venue. »

Idem, c. XVIII, v. 1. *Trans torrentem Cedron*[5]. Grotius croit qu'il était ainsi nommé à cause qu'il y avait eu des cèdres dans cette vallée. En grec, c'est le *torrent des cèdres*. Jésus-Christ accomplit ici ce qui le figura en la personne de David quand ce roi, fuyant Absalon, passa ce torrent, étant trahi par Achitophel.

Abierunt retrorsum[6], idem, v. 6; David a dit, ps. XXXV, *avertantur retrorsum*[7]; et Isaïe, c. XXXVI, *cadant retrorsum*[8]. Quelle terreur n'imprimera-t-il point quand il viendra juger, s'il a été si terrible étant près d'être jugé!

Idem, c. XIX, v. 9. *Responsum non dedit ei*[9]. Il lui en avait assez dit, en lui disant que son royaume n'était pas de ce monde; et d'ailleurs Pilate, en faisant maltraiter un homme qu'il croyait innocent, s'était rendu indigne qu'on l'éclaircît davantage : ne s'était-il pas même rendu indigne que Jésus-Christ lui répondît maintenant, lui qui, lui ayant demandé ce que c'était que la vérité, n'avait pas daigné attendre la réponse? Les gens qui ont négligé de savoir la vérité, quand ils la pouvaient apprendre, ne retrouvent pas toujours l'occasion qu'ils ont perdue.

Nescis quia potestatem habeo[1], etc. Id. ibid. v. 10. Puisqu'il est en son pouvoir de le sauver, il se reconnaît donc coupable de sa mort, à laquelle il ne souscrit que par une lâche complaisance.

Non habemus regem[2], etc. Idem, v. 15. Les Juifs reconnaissent donc que le temps du Messie est venu, puisque le sceptre n'est plus dans Juda; et en même temps ils renoncent à la promesse du Messie!

Quod scripsi, scripsi[3]. Id. v. 22. C'était comme la sentence du juge à laquelle on ne pouvait plus rien changer. D'ailleurs Philon a remarqué que Pilate était d'un esprit inflexible. Dieu se sert de tout cela pour faire triompher la vérité en dépit des Juifs.

Miserunt sortem in vestem meam[4]. Id. v. 24. Cette tunique, qui n'est point déchirée, est l'unité qu'on ne doit jamais rompre.

Stabat[5]. Id. v. 25. La sainte Vierge était debout, et non pas évanouie, comme les peintres la représentent. Elle se souvenait des paroles de l'ange, et savait la divinité de son fils. Et dans le chapitre suivant, ni dans aucun évangéliste, elle n'est point nommée entre les saintes femmes qui allèrent au sépulcre : elle était assurée que Jésus-Christ n'y était plus.

Separatim involutum[6]. Id. c. XX, v. 7. Les linges ainsi placés et séparés les uns des autres, marquaient que le corps n'avait point été enlevé par des voleurs. Ceux qui volent font les choses plus tumultuairement.

Vade autem ad fratres meos[7]. Id. v. 17. Il les appelle frères, pour les consoler du peu de courage qu'ils ont témoigné. *Narrabo nomen tuum fratribus meis*[8]. Il semble que Jésus-Christ ait eu ce verset en vue, en les appelant ses frères; comme tout ce qui précède, dans ce même psaume, a été une prédiction de ses souffrances.

[1] « Pourquoi employez-vous votre argent à ce qui ne peut « vous nourrir, » etc. — [2] « Venez, achetez sans argent. » — [3] « Le fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais « pour servir. » — [4] « N'y a-t-il pas douze heures au jour? » — [5] « Au delà du torrent de Cédron. » — [6] « Ils furent renversés. » — [7] « Qu'ils soient renversés. » — [8] « Qu'ils tombent en ar- « rière. » — [9] « Jésus ne lui fit aucune réponse. »

[1] « Ne savez-vous pas que j'ai le pouvoir, » etc. — [2] « Nous n'a- « vons plus de roi. » — [3] « Ce qui est écrit est écrit. » — [4] « Ils « ont tiré ma robe au sort. » — [5] « Était debout. » — [6] « Plié à « part. » — [7] « Mais allez trouver mes frères. » — [8] « Je ferai con- « naître votre nom à mes frères. » (Ps. XXI, v. 23.)

FRAGMENTS HISTORIQUES.

AVERTISSEMENT

SUR

LES FRAGMENTS HISTORIQUES.

Racine, historiographe du roi, paraissait à ceux qui ne le jugèrent que sur les apparences plus courtisan qu'historien. Ceux qui le connaissaient à fond jugeaient qu'il avait toutes les qualités nécessaires pour écrire parfaitement l'histoire; mais qu'il était impossible de s'acquitter d'une fonction si délicate avec toute l'exactitude et la fidélité qu'elle exige, à la cour d'un roi l'idole de la nation, dont l'éclat éblouissait tous les yeux, et qui semblait ne pouvoir inspirer, même aux sages, d'autre sentiment que l'admiration. Bossuet, le grand Bossuet, cet oracle de la vérité et de la religion, qui sait si bien faire sentir le néant des grandeurs humaines, et abaisser les trônes devant l'Être suprême, Bossuet ne parle de Louis XIV qu'avec enthousiasme. Racine, plus pénétré que tout autre de respect et d'admiration pour ce monarque, aurait eu bien de la peine à s'établir son juge. Cependant, revêtu d'une charge lucrative, il voulait en remplir les devoirs : et comme il était sage et modeste en toutes choses, il avait commencé par lire le *Traité* de Lucien sur la manière d'écrire l'histoire, et il en avait fait l'extrait, pour y trouver une instruction dont il n'avait pas besoin; mais il n'y a que les sots et les ignorants qui ne se défient jamais d'eux-mêmes, et se croient toujours assez instruits. Racine fit ensuite des extraits du *Mercure* de l'historiographe Vittorio Siri, des *Memorie recondite* du même auteur, et de plusieurs autres mémoires qui devaient lui fournir des matériaux. On peut juger, par les moyens qu'il employait pour se mettre au fait des affaires étrangères, qu'il embrassait son objet dans toute son étendue, et que, sans se borner à la personne du roi, il ne se proposait rien moins que de donner une histoire générale du royaume sous ce règne. On ne peut trop regretter la perte de ses manuscrits, qui périrent dans l'incendie de la maison de M. de Valincour, à Saint-Cloud. Cet académicien, successeur de Racine dans la charge d'historiographe, jugeant plus facile d'en porter le titre et d'en recevoir les honoraires que d'en remplir les obligations, ne fut pas fâché du bruit qui se répandit dans le public que Racine et Boileau, uniquement occupés à faire la cour au roi, avaient entièrement négligé son histoire : c'était une autorité qui couvrait la paresse de M. de Valincour; et loin de démentir un pareil bruit, on serait tenté de soupçonner qu'il fut le premier à le répandre.

Louis Racine convient lui-même que les fragments historiques publiés sous le nom de son père ne sont que de courtes observations que l'auteur jetait sur le papier, sans style et sans ordre. « Cependant, ajoute-t-il, on y trouve « des anecdotes curieuses, et plusieurs mots piquants qui « peignent bien le caractère des personnages auxquels « on les attribue. »

Mais en publiant ces fragments, précieux à beaucoup d'égards, Louis Racine les avait singulièrement altérés, et par conséquent en avait diminué l'intérêt. Ils paraissent ici dans un nouvel ordre, avec des augmentations considérables, et fidèlement rétablis sur les manuscrits de Racine. On pourra juger de l'importance des augmentations, en confrontant cette édition avec les autres. Nous indiquons particulièrement les articles qui concernent le cardinal de Richelieu, le cardinal Mazarin, M. de Turenne, la révolution de Portugal, et la Hollande[1]. (G.)

LE CARDINAL DE RICHELIEU.

Le cardinal de Richelieu se fit donner la commission de chef et surintendant de la marine, parce que le duc de Guise, comme gouverneur de la Provence, prétendait être amiral du Levant, et ne point céder à l'amiral dans la Méditerranée. Il y a même encore des ancres à la porte de l'hôtel de Guise. Le gouverneur de Bretagne a aussi des droits de naufrage, etc.; mais le cardinal de Richelieu avait ce gouvernement.

Il avait des traits de folie. Un jour Schomberg dit à Villeroi, au sortir de sa chambre : « Le cardinal « voudrait pour cent mille écus que nous ne l'eus- « sions pas vu ce matin. » Il s'était fort emporté.

M. le comte de Soissons ne voulait point aller voir le cardinal de Richelieu, parce que ce ministre, suivant l'usage de Rome, ne voulait point donner chez lui la main aux princes du sang. Enfin le comte fut obligé d'y aller.

LE CARDINAL MAZARIN.

Chavigny avait été l'ami intime du cardinal Mazarin, qui lui faisait bassement sa cour sous le mi-

[1] L'auteur de cette préface a cependant laissé des lacunes considérables, que nous avons remplies sur les manuscrits déposés à la Bibliothèque du Roi. Il sera facile de s'en convaincre en lisant les articles Schomberg et Fra-Paolo.

nistère du cardinal de Richelieu. Puis il vit que Chavigny voulait partager la faveur avec lui, et il le trompa, lui faisant pourtant de grandes caresses. Chavigny fut averti par Senneterre que Mazarin le jouait, et pour se venger, chercha à précipiter la reine dans des conseils violents qui fissent enfin chasser le cardinal. Il conseilla l'emprisonnement de Broussel, et en même temps il assistait à des conférences secrètes avec des frondeurs, chez Pierre Longuet[1].

Le cardinal Mazarin avait connu le Tellier en Piémont, et le mit à la place de des Noyers[2]. Le Tellier devait donner deux cent mille francs, le roi cent mille. Des Noyers voulut un évêché pour sa démission, et mourut. Le Tellier eut les cent mille écus.

Quand le cardinal Mazarin sortit de France, il demanda un homme de confiance à M. le Tellier, qui lui donna Colbert, en priant le cardinal que, quand il recevrait de lui des lettres secrètes, il ne les gardât point, mais les rendît à Colbert. Un jour le cardinal en voulut garder une, Colbert lui résista jusqu'à le mettre en colère : ensuite le cardinal le prit pour son intendant.

Siri[3], en cherchant les raisons pourquoi le cardinal abandonna le duc de Guise, dit que peut-être ce cardinal songeait à se faire roi de Naples. Cela est d'autant plus vraisemblable qu'il avait quelque pratique pour se faire roi de Sicile : témoin une lettre qu'un certain Antoine d'Aglié lui écrivait de Rome le 1er juin 1648, qui lui mandait qu'on avait fort délibéré en Sicile de mettre la couronne de ce royaume sur la tête ou du prince Thomas, ou du connétable Colonne, mais que le cardinal avait été préféré à tout autre; que, sans partir de Paris, il n'avait qu'à envoyer une armée pour donner cœur au peuple et à la noblesse, et qu'on lui enverrait aussitôt des ambassadeurs pour le couronner; que s'il ne voulait point quitter la France, il pourrait laisser en Sicile ou son frère, ou le cardinal Grimaldi, avec la qualité de vice-roi. L'auteur croit, pour lui, que le cardinal avait dessein d'envoyer à Naples M. le Prince, afin de l'éloigner de France, avec tous les petits-maîtres, et quantité d'autres gens capables de remuer. Cela est si vrai, qu'après la disgrâce et l'emprisonnement du duc de Guise le cardinal envoya l'abbé Bentivoglio en Flandre, à l'armée de M. le Prince, un peu devant qu'il assiégeât Ypres, pour le tâter, non pas en traitant directement avec lui, mais avec Châtillon, la Moussaye, et les autres petits-maîtres, qui l'écoutèrent fort volontiers, se remplissant déjà l'esprit d'idées, l'un se flattant de se faire duc de Calabre, l'autre prince de Tarente. Le cardinal offrait à M. le Prince tous les régiments de Condé et de Conti, et de sa maison, avec une armée navale équipée aux dépens du roi. Mais les cabales commençaient déjà à éclore; et M. le Prince se défiant et de la proposition et de celui qui la faisait, ne put se résoudre à quitter Paris et la cour.

Le même auteur dit que le cardinal était maître de toutes ses passions, excepté de l'avarice (t. XII, page 924).

Le cardinal de Sainte-Cécile, son frère, étant en mauvaise humeur contre lui, disait à tous les gens de la cour qui venaient lui recommander leurs intérêts, que le moyen le plus sûr d'obtenir de son frère tout ce qu'on voulait, c'était de faire du bruit, parce que son frère était un coïon. Ces paroles ne tombèrent pas à terre : et bien des courtisans se résolurent dès lors de le prendre de hauteur avec le cardinal, et commencèrent à le menacer pour obtenir de lui ce qu'ils voulaient. Ce cardinal de Sainte-Cécile s'en alla à Rome au sortir de son gouvernement de Catalogne, plein de mauvaise volonté contre son frère, et résolu d'embrasser les intérêts des Espagnols, qui ne manquaient pas de leur côté de lui faire des offres avantageuses. Il mourut peu de jours après qu'il fut arrivé à Rome, où il tomba malade d'une grosse fièvre que lui avaient causée la fatigue du chemin et les grandes chaleurs de l'automne.

Les secrets du cardinal Mazarin étaient souvent trahis et révélés aux ennemis par des domestiques infidèles et intéressés. Le cardinal fermait les yeux pour ne pas voir leurs friponneries : et c'était là la plus grande récompense dont il payait leurs services; comme il punissait leurs infidélités en ne les payant point de leurs gages (t. XIII, p. 866).

La raison pourquoi le cardinal différait tant à accorder les grâces qu'il avait promises, c'est qu'il était persuadé que l'espérance est bien plus capable de retenir les hommes dans le devoir, que non pas la reconnaissance.

Il ne donna pas un sou au courrier qui apporta la nouvelle de la paix de Munster, et ne lui paya pas même son voyage; là où l'empereur donna un riche présent, et mille écus de pension, à celui qui la lui apporta. La reine de Suède fit noble son courrier. Servien était au désespoir de cette vilenie.

Le même Siri (t. XIII, p. 930) dit que ce cardinal avait l'artifice de trouver toujours quelque défaut aux plus belles actions des généraux d'armée,

[1] Voyez les Mémoires du cardinal de Retz.

[2] Intendant des finances, et secrétaire d'État.

[3] Vittorio Siri, auteur des Mémoires secrets (*Memorie recondite*).

non pas tant pour les rendre plus vigilants à l'avenir, que pour diminuer leurs services, et délivrer le roi de la nécessité de les récompenser. Il dit cela à l'occasion de la prise de Tortose par le maréchal de Schomberg.

Le cardinal Mazarin destinait à Turenne, s'il eût voulu se faire catholique, les plus grands emplois et les premières dignités du royaume, avec une de ses nièces. Mais mademoiselle de Bouillon, que la conversion de son frère aîné avait mortellement affligée, fit son possible pour traverser cette seconde conversion; et elle aurait mieux aimé voir Turenne sur un échafaud que devenu catholique.

Le cardinal Mazarin dit à Villeroi, quatre jours avant sa mort : « On fait bien des choses en cet état, « qu'on ne fait pas se portant bien. Celui qui a les « finances peut toujours tromper quand il veut, on « a beau tenir les registres. »

Le cardinal Mazarin avait recommandé au roi trois hommes : Colbert, Lescot joaillier, et Ratabon des bâtiments. Deux jours avant sa mort, il vit M. le prince, M..., leur parla fort longtemps et fort affectueusement, et ils reconnurent après qu'il ne leur avait pas dit un mot de vrai.

M. COLBERT.

M. Colbert disait qu'au commencement que le roi prit connaissance des affaires, ce prince lui dit et aux autres ministres : « Je vous avoue franche- « ment que j'ai un fort grand penchant pour les plai- « sirs, mais si vous vous apercevez qu'ils me fassent « négliger mes affaires, je vous ordonne de m'en « avertir. »

On prétend que M. Colbert est mort malcontent; que le roi lui ayant écrit peu de jours avant sa mort, pour lui commander de manger et de prendre soin de lui, il ne dit pas un mot après qu'on lui eut lu cette lettre. On lui apporta un bouillon là-dessus, et il le refusa. Madame Colbert lui dit : « Ne voulez- « vous pas répondre au roi? » Il lui dit : « Il est bien « temps de cela! c'est au Roi des rois qu'il faut que « je songe à répondre. » Comme elle lui disait une autre fois quelque chose de cette nature, il lui dit : « Madame, quand j'étais dans ce cabinet à travailler « pour les affaires du roi, ni vous ni les autres n'o- « siez y entrer; et maintenant qu'il faut que je tra- « vaille aux affaires de mon salut, vous ne me laissez « point en repos. »

Le vicaire de Saint-Eustache dit à M. Colbert qu'il avertirait les paroissiens au prône de prier Dieu pour sa santé : « Non pas cela, dit M. Colbert, mais bien « qu'ils prient Dieu de me faire miséricorde. »

Deux jours après sa mort, les bouchers de Paris et les marchands forains avaient abandonné Sceaux, et allaient à Poissy : lettre de cachet, puis arrêt du conseil, pour les obliger de retourner à Sceaux.

M. Mansard prétend qu'il y a trois ans que Colbert était à charge au roi pour les bâtiments; jusque-là que le roi lui dit une fois : « Mansard, on me « donne trop de dégoûts, je ne veux plus songer à « bâtir. »

La dépense des bâtiments en 1685 a monté à seize millions.

M. FOUQUET.

La reine mère savait qu'on arrêterait M. Fouquet. On l'avait dit à Laigues, pour le dire à madame de Chevreuse, afin qu'elle y disposât la reine : ce qui se fit à Dampierre. Villeroi le sut aussi. Le roi voulait l'arrêter dans Vaux; mais la reine lui dit : « Vou- « lez-vous l'arrêter au milieu d'une fête qu'il vous « donne! »

Le roi, peu avant le jugement de M. Fouquet, dit à la reine, dans son oratoire, qu'il voulait qu'elle lui promît une chose qu'il lui demandait : c'était, si Fouquet était condamné, de ne lui point demander sa grâce. Le jour de l'arrêt, il dit chez mademoiselle de la Vallière : « S'il eût été condamné à mort, je « l'aurais laissé mourir. »

Il dit aussi à Turenne, très-fortement, de ne plus se mêler de cette affaire.

M. DE TURENNE.

M. de Turenne espérait gagner à la disgrâce de Fouquet, et se flattait d'être chef du conseil des affaires étrangères, comme Villeroi des finances; et voyant qu'il n'en était rien, ne le pardonna jamais à M. le Tellier.

Un peu avant la guerre de Lille, on ôta à la charge de colonel général de la cavalerie légère la nomination de toutes les charges, et Turenne n'osa souffler, de peur de dégoûter le roi de lui, et qu'on ne fît point la guerre. Un peu après la revue de Mouchi, le roi dit à Turenne : « On compte à Paris que voilà la « soixantième revue. »

On pensa commencer la guerre dès le commencement de 1666, mais il n'y avait rien de prêt. Le roi en avait fort envie. Lorsqu'on la commença, l'artillerie n'était pas prête, et ce fut une des raisons qui fit qu'on s'arrêta à réparer Charleroi, où les Espagnols avaient laissé des demi-lunes entières. De là le roi alla à Avesnes, où on fit venir la reine et madame de Montespan. Feu Madame persuada à mademoiselle de la Vallière, qui était à Mouchi, de suivre la reine, et lui prêta un carrosse. M. l'amiral était de cette armée-là [1]. On aurait pu prendre Gand et

[1] Le duc de Beaufort.

Ypres; mais M. de Turenne eut peur d'attirer les Anglais et les Hollandais, et que la guerre ne finît. Il était haï de tout le monde, surtout des ministres, qu'il insultait tous les jours. M. le Tellier envoyait toujours demander à Humières où on allait camper. Il avait décrié tous les maréchaux dans l'esprit du roi, surtout le maréchal de Grammont, qui était au désespoir, et qui monta la tranchée à la tête des gardes. Il poussait Duras, et le favorisait en toutes rencontres. Il voulut faire attaquer le château de Tournai par Lauzun, déjà favori, quoique Humières fût de jour. Bellefonds était aussi fort favorisé du roi et de M. de Turenne. Bellefonds ne voulut point du gouvernement de Lille, pour ne pas quitter la cour; et Turenne le fit donner à Humières, qui se remit en grâce avec lui. Humières se plaignait aussi de Duras, à qui, au siége de Tournai, on avait donné une brigade fort bonne, qui était au quartier d'Humières, et qui ne voulut pas laisser aller la brigade de la Valette, et les garda toutes deux.

Pradelle servait aussi de lieutenant général; brave homme, mais pas plus capable qu'il est aujourd'hui. Le roi l'aimait assez.

Après la paix, Turenne eut bien du dessous. Il demanda quartier au comte de Grammont, qui l'accablait de plaisanteries. Un jour le roi pensa dire des rudesses là-dessus à ce comte, à ce que disait Turenne.

M. le Prince entend bien mieux les siéges que M. de Turenne.

Le marquis de Créqui ne parut que sur la fin de la campagne à l'affaire de Marsin [1].

On ne fortifia point Alost, place importante, et qui avait coupé tous les Pays-Bas, parce qu'on avait trop peu de troupes pour en mettre dans tant de places.

M. de Turenne aurait bien voulu aller reconnaître Termonde avant que de l'attaquer; mais le roi voulait être partout. On y alla donc avec l'armée. On n'a jamais conçu l'état des places des Pays-Bas aussi pitoyable qu'il était, même à ce dernier voyage.

Si, avant la guerre de Flandre, on eût donné au roi Cambrai, ou même Bergues, il se serait peut-être contenté. Lyonne, surtout, était au désespoir de la guerre.

La duchesse de Bouillon était aussi zélée catholique que mademoiselle de Bouillon, sa belle-sœur, était zélée huguenote. Celle-ci, extrêmement fière, ne pouvait digérer de voir sa maison dépouillée de la principauté de Sedan, et voulait toujours marcher d'égale avec les maisons souveraines. Aussi fut-elle une des principales causes de tous les partis que le duc de Bouillon et Turenne, son frère, prirent contre la cour.

La verità si era ancora que les deux frères Bouillon et Turenne, tous deux grands maîtres en fait de guerre, et le premier principalement joignant aux qualités militaires celle de fin courtisan et de très-habile négociateur, avaient hérité *la torbidezza dell' animo* du père, chef de la faction huguenote : de sorte qu'ayant sucé tous deux avec le lait un esprit de faction et d'ambition, il ne fallait pas grand art ni grande rhétorique pour les engager dans un parti d'où ils attendaient des avantages, comme *la riscossa di Sedano*, et beaucoup d'autres qu'ils espéraient pêcher en eau trouble.

Messieurs de Bouillon sont princes par brevet, mais ce brevet ne fut point enregistré, comme l'échange l'a été. Ce fut depuis ce brevet que M. de Turenne ne voulut plus prendre la qualité de maréchal de France; et ce fut mademoiselle de Bouillon, sa sœur, qui l'en détourna. Il ne se trouva plus aux assemblées des maréchaux, et envoyait même leur recommander les affaires pour lesquelles on le sollicitait. Les maréchaux furent sur le point de le citer, mais n'osèrent.

M. DE SCHOMBERG [1].

Son grand-père amena des troupes au service de Henri IV, lorsque le prince Casimir en amena; et M. de Schomberg prétend qu'il lui en est encore dû de l'argent.

Son père fut gouverneur de l'électeur palatin, depuis roi de Bohême; ce fut lui qui alla en Angleterre négocier le mariage avec la princesse Élisabeth.

Le roi d'Angleterre lui donna une pension de dix mille écus, dont il fut payé toute sa vie.

Il eut beaucoup de part aux partis qui se formèrent en Bohême pour l'électeur, et mourut à trente-trois ans, avant que ce prince fût élu roi.

M. de Schomberg n'avait que sept ou huit mois à la mort de son père. Il dit que l'électeur voulut être son tuteur, et nomma quatre commissaires pour administrer son bien. Il prétend de grandes sommes de M. l'électeur palatin pour cette administration, dont on ne lui a pas rendu compte.

Il se trouva à seize ans à la bataille de Nortlingue, où le duc de Veymar fut défait. Il se trouva aussi à la fameuse retraite de Mayence; M. de Rantzau lui donna une compagnie d'infanterie dans son régiment. Il se trouva à la retraite de devant Dôle, sous le même M. de Rantzau. Il fut fait commandant dans Verdun-sur-Saône, avec un bataillon, et se trouva

[1] Le 31 août 1667.

[1] Frédéric-Armand de Schomberg, tué au combat de la Boyne, en Irlande, en 1690.

au secours de Saint-Jean de Losne, assiégé par Galas, la même année du siége de Dôle.

Hermenstein ayant été pris par les ennemis, le cardinal de Richelieu, piqué au vif de cette perte, donna ordre à M. de Rantzau de lever en Allemagne douze mille hommes. Rantzau fit cette levée fort lentement, s'amusa vers Hambourg, se maria à sa cousine, et se laissa enlever un quartier. Pour avoir sa revanche, il envoya Schomberg avec des troupes, pour enlever un quartier des ennemis qui étaient dans Northausen. Il tomba sur une garde de dragons qui étaient hors de la place, et entra dedans pêle-mêle avec les fuyards. Il était alors major du régiment de cavalerie de Rantzau, et avait, outre cela, une compagnie franche de dragons. Vers ce temps-là, le cardinal de Richelieu, mécontent de Rantzau, le congédia.

Schomberg se maria; et parce que l'empereur avait fait confisquer tous ses biens, il quitta le service de la France. Ennuyé d'être sans rien faire, il alla en Hollande, où le prince Henri-Frédéric lui donna une compagnie de cavalerie. M. de Turenne avait alors un régiment d'infanterie. Il entra dans la confidence du prince Guillaume, malgré l'aversion de la princesse douairière, fille du prince de Solms, que le père de Schomberg refusa d'épouser, et qui était venue en Hollande avec la reine de Bohême, dont elle était fille d'honneur. Le prince Guillaume lui communiqua son dessein sur Amsterdam, qui fût entrepris de concert avec la France et la Suède. Schomberg donnait avis de toutes choses à Servien. Ce fut lui qui arrêta dix ou douze membres des États, du nombre desquels était le père de Wit, et il les remit entre les mains du capitaine des gardes du prince.

Le prince de Galles, peu de temps après, avait résolu de faire une descente à Yarmont, et Schomberg devait le suivre. Le prince d'Orange avait proposé pour cela des troupes et des vaisseaux. Mais le prince de Galles n'osa exécuter ce dessein, de peur d'irriter le parlement, qui tenait le roi prisonnier dans l'île de Wigt. Le prince d'Orange, épuisé, et par la dépense qu'il avait faite pour cette entreprise, et par l'argent qu'il envoyait souvent à la reine mère réfugiée à Paris, déclara au prince qu'il ne pouvait plus se mêler de ses affaires.

Le prince Guillaume mourut peu de temps après. Schomberg avait promis de mener des troupes en Écosse au service du roi d'Angleterre; mais ce prince, ayant perdu la bataille de Worcester, vint à Paris, où il conseilla à Schomberg, qu'on regardait comme Anglais, et dont la mère était Anglaise en effet[1], d'acheter la compagnie des gardes écossaises du comte de Grey. Schomberg en donna vingt mille francs, avec six cents écus de pension viagère à ce comte.

Au commencement des guerres civiles, le cardinal Mazarin l'envoya en Poitou avec trois régiments de cavalerie et quelques compagnies franches, pour dissiper les levées que le prince de Tarente assemblait dans cette province; de là il vint au siége de Rethel, où M. de Turenne lui donna le commandement de l'infanterie, en l'absence des officiers généraux qui n'étaient pas encore arrivés.

Lorsque M. le Prince eut passé la Somme et vint jusqu'à Montdidier, Schomberg eut ordre d'aller se jeter dans Corbie avec quatre cents chevaux, chacun un fantassin en croupe : ce qu'il fit, et passa pour cela derrière l'armée ennemie. Il eut quelque rencontre auprès d'Ancre.

Au secours d'Arras, il commandait la gendarmerie; ensuite le cardinal le choisit pour aller surprendre Gueldres, que Plettemberg promettait de livrer au roi. Schomberg avait ordre d'aller faire des levées en Westphalie, et de se venir jeter dans cette place. Mais Plettemberg, mal satisfait du cardinal, qui ne lui donnait pas assez d'argent, voulut livrer Schomberg aux Espagnols. Schomberg échappa, alla faire ses levées, et les amena à Thionville.

L'archiduc s'étant plaint aux Hollandais de ce qu'une partie de ces levées s'était faite dans leur pays, les États cassèrent la compagnie de cavalerie que Schomberg avait à leur service, et qu'il avait toujours conservée jusqu'alors, comme Estrade a toujours conservé sa compagnie d'infanterie jusqu'à la dernière guerre.

Le cardinal lui avait donné une commission de lieutenant général pour cette expédition de Gueldres. Il servit en cette qualité au siége de Landrecies; puis au siége de Saint-Guilain, où il fut blessé : il eut le gouvernement de la place.

Il servit encore au siége de Valenciennes en qualité de lieutenant général. Son fils aîné fut tué tout roide dans la tranchée, à sa vue, et comme il lui commandait de poser une fascine à un endroit découvert; il commanda qu'on l'emportât, et continua à donner ses ordres.

Il était de jour lorsque M. le Prince attaqua les lignes; il pensa être prisonnier, et fit enfin sa retraite jusqu'au Quesnoy, avec un bon nombre de régiments, M. de Turenne n'ayant donné aucun ordre pour la retraite. M. le Prince vint se présenter à la vue du Quesnoy. M. de Turenne ne doutant point

[1] Elle était fille d'Édouard Dudley, pair et second baron d'Angleterre.

qu'il ne s'allât jeter sur Condé ou sur Saint-Guilain, mais plutôt sur Condé, Schomberg fut détaché avec six cents chevaux, pour porter des sacs de farine dans ces deux places : ce qu'il exécuta à la vue de l'armée ennemie. Il revint dans Saint-Guilain. Après la prise de Condé, M. le Prince ne manqua pas d'assiéger Saint-Guilain; la place était dépourvue de tout, par la faute du cardinal Mazarin, qui se fiait à de mauvais avis que lui donnait Navarre, secrétaire à Bruxellés pour les affaires de la guerre, gagné par le cardinal.

Entre le peu de troupes qu'il y avait à Saint-Guilain, il y avait un régiment irlandais qui s'entendait avec le roi d'Angleterre, alors dans l'armée d'Espagne, et qui livra aux ennemis une redoute et une demi-lune.

L'année suivante, on assiégea Montmédi, contre l'intention des Anglais, qui voulaient qu'on fît des siéges sur la côte. De là on prit Saint-Venant, puis Mardick. L'hiver, Schomberg eut ordre de se tenir dans Bourbourg. Il boucha deux fois le canal par où Marsin entreprit de faire passer des vivres dans Gravelines.

A la bataille des Dunes, il commandait la seconde ligne de l'aile gauche. Comme il vit que les Anglais de la première ligne étaient maltraités sur les dunes par les Espagnols, il vint prendre le second bataillon des Anglais dans la seconde ligne, et les mena au secours des autres, qui chassèrent et défirent les Espagnols.

Ensuite on assiégea Bergues, dont il eut le gouvernement; de là, il fut commandé pour les siéges d'Oudenarde et de Gravelines. Il employait volontiers Vauban dans tous les siéges, parce que le chevalier de Clerville n'allait point lui-même voir les travaux, et que Vauban se trouvait partout.

Après la défaite du prince de Ligne, Schomberg eut ordre de marcher vers Knoque, et d'investir Ypres. On lui avait promis que toutes les places qu'on prendrait de ce côté-là seraient de son gouvernement de Bergues. Cependant M. de Turenne fit donner Ypres à M. d'Humières, qui était dans ses bonnes grâces. Schomberg sut encore que M. de Turenne avait écrit à la cour pour faire que M. de Lillebonne commandât en qualité de capitaine général : ainsi il n'aurait été que subalterne. Voilà les premiers mécontentements qu'il eut de M. de Turenne.

Durant qu'on traitait la paix aux Pyrénées, quelques Anglais de Dunkerque s'offrirent de lui donner les clefs d'une des portes de la ville, comme en effet ils les lui mirent entre les mains. Il en écrivit au cardinal, qui rejeta cette affaire, de peur de se brouiller avec les Anglais, quoique Cromwell fût mort. Schomberg proposa la chose au roi d'Angleterre, qui n'y voulut point entendre, parce qu'il était alors d'accord avec Monck.

Prédictions de CAMPANELLA *sur la grandeur future du Dauphin*[1], page 489. — *Présages sur la même chose*, GROTIUS, page 485.

La constellation du Dauphin, composée de neuf étoiles, les neuf Muses, comme l'entendent les astrologues; environnée de l'Aigle, grand génie; du Pégase, puissant en cavalerie; du Sagittaire, infanterie; de l'Aquarius, puissance maritime; du Cygne, poëtes, historiens, orateurs, qui le chanteront. Le Dauphin touche l'équateur, justice. Né le dimanche, jour du soleil. *Ad solis instar, beaturus suo calore ac lumine Galliam Galliæque amicos. Jam nonam nutricem sugit : aufugiunt omnes quod mammas earum male tractet.* 1er janvier 1639[2].

VOYAGE DU ROI[3].

Sézanne. On y séjourna deux jours.

Vitry. Affection des habitants; feux de joie; lanternes à toutes les fenêtres : ils arrachèrent de l'église, où le roi devait entendre la messe, la tombe d'un de leurs gouverneurs qui avait été dans le parti de la Ligue, de peur que le roi ne vît dans leur église le nom et l'épitaphe d'un rebelle.

Sermaise, vilain lieu. Le fauteuil du roi pouvait à peine tenir dans sa chambre.

Commercy. Le bruit de la cour, ce jour-là, était qu'on retournait à Paris.

Toul. On séjourna un jour. Le roi fit le tour de la ville, visita les fortifications, et ordonna deux bastions du côté de la rivière.

Metz. On séjourna deux jours. Le maréchal de Créqui s'y rendit, et eut ordre de partir le lendemain. Quantité d'officiers eurent ordre de marcher vers Thionville. Le roi visita encore les fortifications, qu'il fit réparer. Grand zèle des habitants de Metz pour le roi.

Verdun. Le roi y trouva Monsieur, qui avait une grosse fièvre. Il alla visiter la citadelle, où l'on travaille du côté de la prairie.

Stenay. Le roi y arriva avant la reine, et alla voir les fortifications de la citadelle, qui est assez bonne, mais un peu commandée par la hauteur. Le bas de la ville, c'est-à-dire le côté de la Meuse, est inondé. Le roi quitta la reine, et partit le matin à cheval. Il ne

[1] Depuis Louis XIV.

[2] « Le dauphin, comme le soleil, par sa chaleur et sa lumière « fera le bonheur de la France et des amis de la France. Déjà « il tette sa neuvième nourrice : elles le fuient toutes, parce « qu'il maltraite leurs mamelles. » (G.)

[3] En 1678. Le roi partit de Saint-Germain en Laye le 7 février. (*Note de Racine.*)

trouva point son dîner en chemin; il mangea sous une halle et but le plus mauvais vin du monde.

Aubigny, méchant village. Le roi coucha dans une ferme, il voulait aller le lendemain à Landrecies, mais tout le monde s'écria qu'il y avait trop loin. Il envoya les maréchaux des logis à Guise, il dîna le lendemain à une abbaye, et fit jaser un moine pour se divertir.

Guise. Grand nombre de charités que le roi faisait en chemin. A une lieue de Guise, une vieille femme demanda où était le roi; on le lui montra; elle dit : « Je vous ai déjà vu une fois; vous êtes bien changé. »

Le roi, approchant de Valenciennes, reçut la nouvelle que Gand était investi, et qu'il n'y avait dans la ville et dans le château que cent cinquante hommes d'infanterie et cinq cents chevaux. A une lieue de Valenciennes, le roi m'a montré sept villes tout d'une vue, qui sont maintenant à lui; il me dit : « Vous verrez Tournai, qui vaut bien que je hasarde quelque chose pour le conserver. »

Saint-Amand. Le roi, en arrivant, se trouva si las, qu'il ne pouvait se résoudre à monter jusqu'à sa chambre.

Gand, 4 mars. Le roi, en arrivant à onze heures du matin, trouva Gand investi par le maréchal d'Humières. Il dîna, et alla donner les quartiers, et faire le tour de la place. Le quartier du roi était depuis le petit Escaut jusqu'au grand Escaut; M. de Luxembourg, depuis le grand Escaut jusqu'au canal du Sas-de-Gand : la Durne, petite rivière, passait au milieu de son quartier; M. de Schomberg, entre le canal du Sas-de-Gand et le canal de Bruges; M. de Lorges, entre le canal de Bruges et le petit Escaut. La Lys passait au travers de son quartier. M. le maréchal d'Humières était dans le quartier du roi. Les lignes de circonvallation étaient commencées, et le roi commanda qu'on les achevât; elles étaient de sept lieues de tour. On travailla dès le soir à préparer la tranchée. M. de Maran fit faire un boyau, dont on s'est servi depuis, et qui a été l'attaque de la droite, qu'on a appelée l'*attaque de Navarre*. Le lendemain 5 mars, la tranchée fut ouverte sur la gauche par le régiment des gardes, et fut conduite jusqu'auprès d'un fort.

Le roi a dit, après la prise de Gand, qu'il y avait plus de trois mois que le roi d'Angleterre avait mandé à Villa-Hermosa qu'il avait surtout à craindre pour Gand.

Misérable état des troupes espagnoles : ils se sont rendus faute de pain. Le gouverneur[1], vieil et barbu, ne dit au roi que ces paroles : « Je viens rendre Gand à Votre Majesté; c'est tout ce que j'ai à lui dire. »

Pendant que les armes du roi prospéraient en Allemagne, ses forces maritimes s'accroissaient considérablement, jusqu'à donner déjà de l'inquiétude à ses alliés. Ils s'étaient moqués de tous les projets qu'on faisait en France pour se rendre puissant sur la mer, s'imaginant qu'on se rebuterait bientôt par les difficultés qui se rencontreraient dans l'exécution, et par les horribles dépenses qu'il fallait faire. Ils ne voyaient dans les ports que deux galères et une douzaine de vaisseaux de guerre, dont plus de la moitié tombaient, pour ainsi dire, par pièces, les arsenaux et les magasins entièrement dégarnis, etc.

BONS MOTS DU ROI[1].

Le nonce lui dit que si le doge de Gênes et quatre des principaux sénateurs venaient, la république demeurerait sans chef pour la gouverner; il répondit : « Il n'est pas mal à propos qu'ils les envoient ici pour « apprendre à gouverner mieux qu'ils ne font. »

L'évêque de Metz[2] revenant, disait-il, d'un séminaire, où il avait demeuré dix jours, parlait avec exagération du désintéressement de tous ces ecclésiastiques, qui ne faisaient aucun cas ni de bénéfices ni de richesses, et s'en moquaient même, le roi dit : « Ils s'en moquent! vous vous moquez donc bien « d'eux? »

L'archevêque d'Embrun[3] louait fort, au lever, la harangue de l'abbé Colbert. Le roi dit à M. de Maulevrier : « Promettez-moi de ne pas dire un mot à « M. Colbert de tout ce que va dire l'archevêque « d'Embrun; » et ensuite il dit à l'archevêque : « Continuez tant qu'il vous plaira. »

Lorsque le chevalier de Lorraine fut obligé un jour de se retirer, il dit au roi, en prenant congé de lui, qu'il ne voulait plus songer qu'à son salut. Quand il fut sorti, le roi dit : « Le chevalier songe à « faire une retraite, et emmène avec lui le père Nan- « touillet[4]! »

Quand je lui eus récité mon discours, il me dit devant tout le monde : « Je vous louerais davantage, « si vous ne me louiez pas tant. »

En donnant l'agrément et la dispense d'âge à M. Chopin pour la charge de lieutenant-criminel, le roi lui dit : « Je vous exhorte à suivre plutôt les « maximes de vos ancêtres que les exemples de vos « prédécesseurs. »

[1] Don Francisco de Pardo. Il rendit la ville de Gand à Louis XIV le 12 mars 1678. (*Anon.*)

[1] Ce titre et le suivant sont sur le manuscrit de Racine.
[2] D'Aubusson de la Feuillade.
[3] Brulart de Genlis.
[4] Le chevalier de Nantouillet (François Duprat), bon officier et bon convive. Il était ami particulier de Boileau.

PATIENCE DU ROI.

Le roi se nettoyait les pieds; un valet de chambre, qui tenait la bougie, lui laissa tomber sur le pied de la cire toute brûlante; il dit froidement : « Tu aurais « aussi bien fait de la laisser tomber à terre. »

A un autre valet de chambre qui, en hiver, apporta la chemise toute froide, il dit encore, sans gronder : « Tu me la donneras brûlante à la cani- « cule. »

Un portier du parc qui avait été averti que le roi devait sortir par la porte où il était, ne s'y trouva pas, et se fit longtemps chercher. Comme il venait tout en courant, c'était à qui le gronderait et lui dirait des injures; le roi dit : « Pourquoi le grondez- « vous? croyez-vous qu'il ne soit pas assez affligé de « m'avoir fait attendre? »

ANECDOTES.

Le parlement complimenta, par députés, le roi Henri IV sur la mort de madame Gabrielle. Le premier président de Harlay rendant compte de sa députation, dit : *Laqueus contritus est, et nos liberati sumus*[1].

Plusieurs choses extravagantes trouvées après la mort de Mézerai dans son inventaire; entre autres, dans un sac de mille francs ce billet : « C'est ici le « dernier argent que j'ai reçu du roi; aussi, depuis « ce temps-là, n'ai-je jamais dit du bien de lui. »

Dans un sac d'écus d'or il y avait un écu d'or enveloppé seul dans un papier où était écrit : « Cet « écu d'or est du bon roi Louis XII; et je l'ai gardé « pour louer une place d'où je puisse voir pendre le « plus fameux financier de notre siècle. » On lui trouva plus de cinquante mille francs en argent derrière des livres et de tous côtés. Il fit un cabaretier de la Chapelle[2] son légataire universel.

M. Feuillet[3] regardait Monsieur faire collation en carême. Monsieur, en sortant de table, lui montra un petit biscuit qu'il prit encore sur la table, en disant : « Cela n'est pas rompre le jeûne, n'est-il pas « vrai? » Feuillet lui répondit : « Mangez un veau, « et soyez chrétien. »

Un officier espagnol à qui Beauregard avait demandé quartier quand on fut repoussé de l'ouvrage à cornes de Mons, non-seulement le lui donna, mais le défendit l'épée à la main contre les Brandebourgeois, qui le voulaient tuer, se fit blesser lui, et l'ayant conduit dans la ville, mit une garde devant la maison. Cet officier sortit de Mons dans une litière, à cause du coup qu'il avait reçu dans cette dispute.

Le comte de la Motte, lieutenant général, ne voulut jamais quitter le service de M. le prince; et quand M. de Louvois lui fit entendre, pour le débaucher, qu'il pourrait même dans la suite être maréchal de France, il fit réponse que « d'être à M. le « Prince, ce n'est pas un titre pour être maréchal de « France. »

Au siége de Cambrai, Vauban n'était pas d'avis qu'on attaquât la demi-lune de la citadelle avant qu'il eût bien assuré cette attaque. Du Metz[1], brave homme, mais chaud et emporté, persuada au roi de ne pas différer davantage. Ce fut dans cette contestation que Vauban dit au roi : « Vous perdrez peut- « être à cette attaque tel homme qui vaut mieux que « la place. » Du Metz l'emporta, la demi-lune fut attaquée et prise; mais les ennemis y étant revenus avec un feu épouvantable, ils la reprirent, et le roi y perdit plus de quatre cents hommes et quarante officiers. Vauban, deux jours après, l'attaqua dans les formes, et s'en rendit maître sans y perdre que trois hommes. Le roi lui promit qu'une autre fois il le laisserait faire.

C'était M. d'Espenan[2] que M. le Prince et M. de Turenne firent gouverneur de Philisbourg, et qui, dans le temps même qu'ils lui déclaraient qu'ils l'avaient choisi pour cela, et qu'ils lui recommandaient de bien faire son devoir, les interrompait pour aller chasser une chèvre qui mangeait du chou sur un bastion.

En Hongrie, Coligni écrivait en cour tous les jeudis, et donnait ses lettres au courrier ordinaire de l'armée pour les porter à Vienne. La Feuillade écrivait tous les samedis, et les faisait porter par un homme exprès : il feignait de prévoir tout ce que les Turcs avaient fait depuis le jeudi jusqu'au samedi.

On prétend que M. de Lauzun avait une extrême passion d'avoir le régiment des gardes, mais qu'à cause du maréchal de Grammont il eût bien voulu que le roi l'en eût pressé. On dit donc qu'il en parla à madame de Montespan, et qu'ensuite il se cacha pour voir comme elle en parlerait au roi; qu'ayant vu qu'elle s'était moquée de lui, il lui chanta pouille et la menaça.

Le roi reconnut, dans le régiment de Hautefeuille, un passe-volant qui était valet de chambre de M. de Hautefeuille. Il le reconnut à ses souliers, que son maître avait portés.

[1] « Le filet a été brisé, et nous avons été délivrés. » (Ps. CXXIII.)
[2] Village près de Saint-Denis. Ce cabaretier se nommait Lefaucheux.
[3] Doyen de Saint-Cloud.

[1] Pierre-Claude Berbier du Metz, lieutenant général des armées du roi, tué à Fleurus en 1690.
[2] Roger de Boussost, comte d'Espenan, qui avait commandé en chef à la bataille de Rocroi. Cette anecdote est de 1664.

Le nonce Roberti disait : *Bisogna infarinarsi di teologia, e farsi un fondo di politica*[1].

Le même nonce disait à M. l'abbé le Tellier, depuis archevêque de Reims, qui lui soutenait l'autorité du concile au-dessus du pape : « Ou n'ayez qu'un « bénéfice, ou croyez à l'autorité du pape[2]. »

M. l'archevêque de Reims répondit à l'évêque d'Autun[3], qui lui montrait un beau buffet d'argent en lui disant qu'il était pour les pauvres : « Vous pouviez « leur en épargner la façon. »

Quand il fut coadjuteur, sous le titre de Nazianze, les révérends pères.... lui vinrent demander sa protection; il leur dit : « Je n'ai point de pouvoir à « Reims; mais à Nazianze, tant que vous vou- « drez. »

On dit qu'à Strasbourg, quand le roi y fit son entrée, les députés des Suisses l'étant venus voir, l'archevêque de Reims, qui vit parmi eux l'évêque de Bâle, dit à son voisin : « C'est quelque misérable ap- « paremment que cet évêque? — Comment! lui dit « l'autre, il a cent mille livres de rente. — Oh, oh! « dit l'archevêque, c'est donc un honnête homme! » Et il lui fit mille caresses.

Milord Roussel, qui a eu depuis peu le cou coupé à Londres, en montant à l'échafaud donna sa montre au ministre qui l'exhortait à la mort : « Te- « nez, dit-il, voilà qui sert à marquer le temps; je « vais compter par l'éternité. » Ce ministre était M. Burnet.

Dikfeld a avoué à un Danois, nommé M. Schell, que ce Grandval, qui fut exécuté en Hollande pour avoir voulu assassiner le prince d'Orange, avait déclaré en mourant que jamais le roi de France n'avait eu connaissance de son dessein; et que s'étant même voulu adresser à M. de Louvois, celui-ci lui dit que si le roi savait qu'il eût une pareille pensée, il le ferait pendre.

En 1667, on effaça toutes les couleuvres ou serpents des ornements qui étaient au Louvre.

En 1672, le roi voulut que messieurs de Malte se déclarassent aussi contre les Hollandais; ils dirent qu'ils ne se déclaraient jamais que contre le Turc. Néanmoins, l'ambassadeur demandait qu'on les comprît dans le traité qu'on pensa faire à Utrecht.

Alexandre VIII n'étant encore que monsignor Ottobon, et ayant grande envie d'être cardinal sans qu'il lui en coutât rien, avait un jardin près duquel la dona Olympia[4] venait souvent. Il avait à la cour de cette dame un ami, par le moyen duquel il obtint d'elle qu'elle viendrait un jour faire collation dans son jardin. Il l'attendit en effet avec une collation fort propre, et un très-beau buffet tout aux armes d'Olympia. Elle s'aperçut bientôt de la chose, et compta déjà que le buffet était à elle; car c'était la mode de lui envoyer des fleurs ou des fruits dans des bassins de vermeil doré, qui lui demeuraient aussi. Au sortir de chez Ottobon, l'ami commun dit à ce prélat qu'Olympia était charmée, et qu'elle avait bien compris le dessein galant d'Ottobon. Celui-ci mena son ami dans son cabinet, et lui montra un très-beau fil de perles, en disant : *Ceci ira encore avec la credenze*, c'est-à-dire avec le buffet. Quinze jours après il y eut une promotion dans laquelle Ottobon fut nommé; et il renvoya le fil de perles chez l'orfévre, avec la vaisselle, d'où il fit ôter les armes d'Olympia.

M. Pignatelli[1], maintenant pape, au retour de sa nonciature de Pologne, n'était guère mieux instruit des affaires de ce pays-là que s'il n'eût jamais sorti de Rome. Un jour qu'on parlait du siége de Belgrade, le pape Innocent X, qui avait fort à cœur la guerre du Turc, dit à M. Pignatelli qu'il vînt l'après-dînée l'entretenir sur le siége et la situation de Belgrade. Le bon prélat, fort embarrassé, se confia à un capitaine suisse de la garde du pape, qui avait servi quelques années en Hongrie. Ce capitaine fit ce qu'il put pour lui faire comprendre la situation de cette place; et lui ouvrant les deux doigts de la main, lui disait : *Eccovi la Sava, ecco il Danubio;* et dans la fourche des deux doigts, *Ecco Belgrada*. Pignatelli s'en alla à l'audience, tenant ses deux doigts ouverts, et répétant la leçon du Suisse; mais, sur le point d'entrer, il oublia lequel de ses deux doigts était la Save ou le Danube, et revint au Suisse lui redemander la position de ces deux rivières. Du reste, homme de grande piété et aimant l'Eglise.

M. le cardinal de Bouillon n'a point marié M. de Bourbon, parce qu'il prétendait se mettre à table à dîner avec MM. les princes du sang. On envoya au plus vite querir M. l'évêque d'Orléans.

TAILLES.

En 1658, cinquante-six millions.
En 1678, quarante millions.
En 1679, trente-quatre millions.
En 1680, trente-deux millions.
En 1681, trente-cinq millions.
En 1685, trente-deux millions.

[1] « Il faut s'enfariner de théologie, et se faire un fonds de po- « litique. » (G.)

[2] La pluralité des bénéfices, interdite par les conciles, n'était tolérée en France qu'en vertu des dispenses du pape. (G.)

[3] De Roquette.

[4] Olympia Maldachini, belle-sœur d'Innocent X.

[1] Innocent XII.

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

Depuis l'année 1689 jusqu'au 10 octobre 1693, on a fait pour quatre cent soixante-dix millions d'affaires extraordinaires. Le clergé, entre autres, dans ces quatre années, a donné soixante-cinq millions.

Le roi avait cette année près de cent mille chevaux et quatre cent cinquante mille hommes de pied : c'était quarante mille chevaux de plus qu'il n'avait dans la guerre de Hollande.

M. de Feuquières avait parlé tout l'hiver à M. de Pompone de l'avantage qu'on trouverait à porter le fort de la guerre en Allemagne : lorsqu'on fut arrivé au Quesnoy, et qu'on sut la prise de Heidelberg, ces discours furent remis sur le tapis. Le roi demanda à Chamlai un mémoire où il expliquât les raisons pour la Flandre et pour l'Allemagne. Chamlai a avoué qu'il appuya un peu trop pour l'Allemagne. Ainsi on résolut dès lors de pousser de ce côté-là; et le détachement de Monseigneur fut résolu. On espérait en quelques négociations avec les princes d'Allemagne. Le roi apprit cette résolution à M. de Luxembourg, près de Mons.

M. le maréchal de Lorges dit qu'il avait proposé tout l'hiver le siége de Mayence, l'estimant beaucoup plus important et plus aisé même que celui de Heidelberg.

Il prétend aussi que Monseigneur lui ayant demandé, en arrivant au delà du Rhin, ce qu'il y avait à faire, il lui répondit qu'il fallait faire ce que César avait fait en Espagne contre les lieutenants de Pompée, c'est-à-dire faire périr l'armée de M. de Bade, en lui coupant les vivres et les fourrages. M. de Boufflers fut de son avis. M. de Choiseul dit : *Cela me passe.* La chose aurait pourtant pu être exécutée, mais les nouvelles d'Italie firent prendre d'autres résolutions. Il assure que les prisonniers ont dit que si on eût pris le parti de bloquer M. de Bade dans Hailbron, ce général avait résolu de commencer par égorger tous les chevaux de son armée.

CATHERINE DE MÉDICIS.

Catherine de Médicis était fille de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, et de Madeleine de la Tour, de la maison de Boulogne. Le pape Clément VII, son oncle, la dota, en la mariant, d'une somme de cent mille écus comptant; et Madeleine de la Tour déclara dans le contrat de mariage qu'elle lui donnait et substituait son droit de succession aux comtés d'Auvergne et de Lauraguais, baronnie de la Tour, et autres terres possédées alors par Anne de la Tour, sa sœur aînée, laquelle n'avait point d'enfants.

En effet, après la mort d'Anne de la Tour, Catherine, comme unique héritière de la maison de Boulogne, entra en possession de toutes ses terres en l'année 1559. Le roi Henri II, son mari, étant mort, le duché de Valois lui fut assigné. En 1582 elle détacha de ce duché la terre de la Ferté-Milon, et l'engagea à madame de Sauve, depuis marquise de Noirmoutier, pour une somme de dix mille écus d'or, que la reine Catherine lui avait accordée pour récompense de ses services. Le roi Henri III, son fils, continua depuis et la donation et l'engagement. Catherine mourut en 1589, et le roi Henri III lui survécut de huit ou neuf mois. Ainsi ce prince a été ou a dû être son héritier. Il est vrai que Catherine fit don, par son testament, des comtés d'Auvergne et de Lauraguais à feu M. le duc d'Angoulême, qui en prit même alors le nom de comte d'Auvergne. Mais, en 1606, la fameuse reine Marguerite, restée seule des enfants, fit déclarer ce testament nul; et, en vertu de la donation par forme de substitution stipulée dans le contrat de mariage de Catherine, se fit adjuger par le parlement de Paris toutes les terres que la reine sa mère avait possédées, et aussitôt en fit présent au dauphin, qui depuis a été Louis XIII, père de Sa Majesté; de telle façon que ces comtés et cette baronnie ont été réunis à la couronne.

PIERRE DE MARCA.

Il fut nourri de lait de chèvre les quatre premiers mois. Il se maria, eut plusieurs enfants, et demeura veuf en 1632. Il était alors conseiller au conseil de Pau; et lorsqu'en 1640 Louis XIII érigea ce conseil en parlement, il fit Marca président.

On disait que le cardinal de Richelieu, dans le dessein de se faire patriarche en France, avait fait faire par M. Dupuy le livre des Libertés de l'Église gallicane. Il parut un livre intitulé *Optatus Gallus*, contre le livre de M. Dupuy. Marca répondit à ce livre par ordre du cardinal; et ce fut le sujet qui lui fit faire son livre *De concordia sacerdotii et imperii*, l'an 1641. La même année, le roi le nomma à l'évêché de Couserans. On lui refusa assez longtemps ses bulles, à cause de ce livre, dont plusieurs endroits avaient choqué la cour de Rome. Après la mort d'Urbain VIII, Innocent X fit encore examiner ce livre, et apportait bien des longueurs aux bulles de Marca, qui en ce temps-là même fit un écrit pour expliquer son dessein sur la publication du livre *De concordia, etc.* le soumettre à l'autorité et à la censure du saint-siége, et prouver que les rois étaient les défenseurs et non pas les auteurs des canons; que les libertés de l'Église gallicane consistaient dans la pratique des canons et des décrétales, et beaucoup d'autres choses peu avantageuses aux rois. Il envoya ce dernier livre à Innocent X, avec une lettre où il désavouait beaucoup de choses qu'il avait

avancées dans le premier, demandait pardon des fautes où il était tombé, et déclarait qu'à l'avenir il soutiendrait de toute sa force les droits de l'Église : tout cela, comme il l'avouait lui-même dans une autre lettre, pour avoir ses bulles, qu'il eut en 1647. Il n'était que tonsuré, il se fit ordonner prêtre après avoir reçu ses bulles à Barcelonne, où autrefois saint Paulin fut ordonné prêtre, mais malgré lui.

Peu de temps après il écrivit *De singulari primatu Petri*, pour faire plaisir à Innocent X; ensuite une lettre sur l'autorité des papes envers les conciles généraux.

En 1644, il avait été fait visiteur général de la Catalogne, avec une juridiction sur les troupes, et avec le soin des finances. En 1651, il partit de Barcelonne, et fit son entrée à Couserans. L'année d'après, il fut nommé à l'archevêché de Toulouse. Il écrivit fort humblement à Innocent X pour avoir ses bulles, et se comparait à un Exupère qui, ayant été, disait-il, président en Espagne, fut élevé par Innocent Ier à l'évêché de Toulouse. Sur quoi Baluze remarque que son Mécénas (car c'est ainsi qu'il appelle toujours Marca) fit un mensonge de dessein formé pour chatouiller les oreilles du pape : car l'Exupère qui fut évêque de Toulouse n'était point l'Exupère qui exerça la magistrature en Espagne. Baluze rapporte qu'ayant appris qu'un auteur l'avait accusé de s'être trompé sur ce fait d'histoire, il riait de la simplicité de cet auteur, qui n'avait pas pris garde qu'il s'agissait d'avoir ses bulles, et qu'il fallait tromper le pape, qui ne lui était pas d'ailleurs fort favorable.

Le pape le soupçonnait fort mal à propos d'être janséniste, et ne lui envoyait point ses bulles; mais heureusement ce pape ayant publié alors sa constitution contre Jansénius, et Marca l'ayant reçue avec grande joie, on lui envoya ses bulles.

En 1656, il fut député à l'assemblée du clergé, où il soutint si vigoureusement les intérêts du saint-siége, que le pape Alexandre VII l'en remercia par un bref. C'était lui qui écrivait toutes les lettres du clergé au pape.

Comme il avait honte d'être si longtemps absent de son diocèse, pour lever son scrupule on le fit ministre d'État. Durant les conférences de la paix, il fut un des commissaires pour régler les limites des deux royaumes du côté des Pyrénées. Ses décisions furent suivies, c'est-à-dire que les comtés de Roussillon, de Conflans, le Capsir et le Val-de-Querol, avec une grande partie de la Cerdagne, demeurèrent à la France. Après la mort du cardinal, le roi le mit de son conseil de conscience, avec l'archevêque d'Auch[1], l'évêque de Rhodez[2], et le père Annat. Peu de temps après, il fit un traité de l'infaillibilité du pape, qui est son dernier ouvrage.

Le 25 février 1662, la duchesse de Retz apporta au roi la démission du cardinal de Retz pour l'archevêché de Paris, qu'il avait signée à Commercy le 13 février. Le jour même, le roi appela Marca dans son cabinet, lui dit qu'il le faisait archevêque de Paris, et écrivit lui-même au pape pour avoir ses bulles. Marca tomba malade le 10 mai suivant, reçut le 12 juin des lettres de Rome qui l'assuraient de sa translation à l'archevêché de Paris, en témoigna une grande joie, et mourut le 28 juillet[3], laissant un fils qui avait sa charge de premier président, et l'abbaye de Saint-Albin d'Angers. Marca mourut à soixante-deux ans, et fut enterré dans le chœur de Notre-Dame, au-dessous du trône archiépiscopal.

FRA-PAOLO.

Dans le premier volume des *Memorie recondite*, p. 434, Siri charge Fra-Paolo de n'avoir pas été bon catholique. J'ai relu avec attention cet endroit de son histoire : sa narration m'a paru fort embarrassée; et de tout ce qu'il dit, je ne vois pas qu'on puisse tirer aucune démonstration contre la pureté de la foi de Fra-Paolo.

Il dit même deux choses qui semblent se contredire : l'une, que Fra-Paolo, dans le cœur, était luthérien; l'autre, qu'il entretenait commerce avec des huguenots de France. Il avance le premier fait sur un simple ouï-dire. Il appuie le second sur des dépêches de M. Brulart, ambassadeur de France à Venise, qui sont dans la Bibliothèque du roi. Ces dépêches portent, dit Siri, que le nonce du pape en France ayant surpris des lettres de Fra-Paolo à des huguenots, forma le dessein de le déférer à l'inquisition de Venise, afin qu'on lui fît son procès, et en même temps de donner avis de la chose au sénat, afin que la république connût de quel théologien elle se servait : car Fra-Paolo avait la qualité de théologien de la république. Mais le nonce ayant fait réflexion qu'étant ministre du pape, le sénat n'aurait pas grand égard à son témoignage, il s'adressa à M. Brulart, pour le prier de se charger de la chose, et de se plaindre, tant au nom du roi son maître que pour l'intérêt de la religion, des cabales que Fra-Paolo faisait avec les calvinistes de France. M. Brulart connaissant à quel point la république était prévenue pour Fra-Paolo, jugea à propos de ne point

[1] Henri de la Mothe-Houdancourt.
[2] Hardouin de Péréfixe, depuis archevêque de Paris.
[3] Racine se trompe, en mettant la mort de Pierre de Marca au 28 juillet. Il mourut le 29 juin 1662.

intenter cette accusation, qui, au lieu de perdre Fra-Paolo, ne servirait qu'à rendre sa personne et son mérite plus recommandables en ce pays-là. Du reste, M. Brulart savait, il y a longtemps, ce prétendu commerce, qui lui avait été révélé en France par un lieutenant de Laval, nommé la Motte. Siri ajoute que cet ambassadeur, en arrivant à Venise, eut la curiosité de connaître un homme si fameux, et voulut lui rendre visite; mais que Fra-Paolo, qui était devenu fort circonspect, et se tenait sur ses gardes, fit dire à l'ambassadeur qu'étant théologien de la république, il ne lui était pas permis d'avoir commerce avec les ministres des princes sans permission de ses supérieurs, c'est-à-dire du sénat; que l'ambassadeur sachant d'ailleurs que c'était un homme sans foi, sans religion, sans conscience, et qui ne croyait pas à l'immortalité de l'âme, ne se soucia pas trop de faire habitude avec lui; et que la chose en demeura là. Siri dit encore que l'ambassadeur avait apporté à Fra-Paolo des lettres de M. de Thou et de M. l'Échassier, avocat au parlement, comme voulant insinuer que c'étaient des calvinistes; mais que Fra-Paolo, qui se croyait épié, ne leur fit point de réponse. Tout cela, ce me semble, ne prouve pas grand'chose contre Fra-Paolo. Il faudrait avoir rapporté quelques-unes de ces lettres pour juger si elles étaient hérétiques. Un homme peut écrire à des huguenots sans être huguenot lui-même : d'autant plus que Siri, comme j'ai déjà remarqué, l'accuse d'avoir été de la confession d'Augsbourg. Siri aurait mieux fait, ou de bien prouver la chose, ou de ne pas noircir légèrement la mémoire d'un homme qui vaut infiniment mieux que lui, et qui, peut-être, avait plus de religion que Siri même. Je ne sais si ce n'est pas même faire quelque tort à la religion de dire qu'un homme si généralement estimé n'a point eu de religion. Les impies peuvent abuser de cet exemple.

DE WIT.

C'était sur le pensionnaire de Wit que roulait la principale conduite des affaires des États : homme zélé pour la république, et ennemi de la maison d'Orange, qu'il tenait le plus bas qu'il pouvait. Il avait hérité ces sentiments de son père, vieux magistrat de Dort, qu'on regardait autrefois comme le chef du parti opposé au prince Guillaume. Ce prince, jeune et entreprenant, fier de l'alliance du roi d'Angleterre, qui lui avait donné sa fille, regardait le titre de gouverneur et de capitaine général des États comme trop au-dessous de lui, et aspirait assez ouvertement à la monarchie. Il fit arrêter Wit dans son hôtel à la Haye, et l'envoya prisonnier, avec cinq des principaux de ce parti, dans son château de Louvestein. En même temps il marcha vers Amsterdam, qu'il avait fait investir, et ne manqua que de quelques heures la prise de cette grande ville. On peut dire, avec assez de certitude, qu'il n'y avait plus de république de Hollande, si la mort de ce prince, qu'on croit même avoir été avancée par quelque breuvage, n'eût interrompu tous ses desseins. Il laissa sa femme enceinte du prince qui vit aujourd'hui, dont elle accoucha deux mois après la mort de son mari. La Zélande et quelques autres provinces voulaient qu'il succédât à toutes les dignités de son père; mais la province de Hollande, où la faction de Wit était la plus forte, empêcha que cette bonne volonté n'eût aucun effet. La charge de gouverneur et de capitaine général ne fut point remplie; et les États s'emparèrent, et de la nomination des magistrats, et de tous les autres priviléges attachés à cette charge. On prétend que le vieil Wit, avant que de mourir, ne cessait d'encourager son fils à l'abaissement de cette maison, dont il regadait l'élévation comme la ruine de la liberté, et qu'il répétait souvent ces paroles : « Souviens-toi, mon fils, de la « prison de Louvestein. »

LES TURCS.

Saint Louis fut le premier qui traita et prit des sûretés pour le commerce avec le soudan d'Égypte, et fit établir des consuls à Alexandrie en Égypte, et à Tripoli de Syrie. Les Circassiens et les Mamelucks étaient bien plus traitables et moins injustes que les Turcs. Depuis ce temps-là les rois de France ont toujours eu un ambassadeur ou un agent à la Porte, et pour l'intérêt du commerce, et pour détourner les Turcs d'attaquer les terres de l'Église.

Tous les chrétiens d'Europe, que depuis saint Louis on a appelés Francs dans le Levant, y ont négocié sous la bannière de France. Les Ragusains sont les premiers qui s'en sont tirés, se prétendant sujets ou sous la protection du Grand Seigneur : les autres ont tâché successivement de faire leurs affaires à part.

Le roi Charles IX pria la Porte d'envoyer recommander en Pologne les intérêts du duc d'Anjou. Le premier balla y envoya un chiaoux pour recommander publiquement ce prince, et secrètement un grand seigneur polonais, au cas que la chose pût réussir; sinon, ordre à lui d'appuyer de tout son pouvoir le duc, et de menacer même de la guerre, si on élisait un Moscovite ou un Autrichien.

L'évêque de Noailles, ambassadeur à la Porte, écrivait ainsi à Monseigneur, car on appelait de la sorte le duc d'Anjou : « Ramenez bientôt les Fran- « çais voir les Palus-Méotides, d'où ils sortirent lors-

« qu'ils vinrent s'établir en Franconie, avant que de « passer le Rhin. »

Cet évêque conseillait fortement à Charles IX de ne point faire de ligue avec les Espagnols et les Vénitiens contre le Turc, mais bien plutôt d'entretenir avec lui bonne correspondance, afin de reprendre sur les Espagnols ce qu'ils avaient pris à la France.

Le duc d'Anjou avait eu dessein de se faire roi d'Alger, à quoi les Turcs ne voulurent point entendre; mais au lieu de cela ils offraient à la France, si elle voulait se joindre à eux, de donner au duc tout ce qu'ils prendraient en Italie : et l'évêque d'Ax était de cet avis.

Les Turcs disaient que le duc d'Anjou ne voudrait jamais être leur tributaire; car ils appellent tribut les présents que l'empereur leur fait, et ceux que la Pologne leur faisait encore.

ALLEMAGNE.

La Transylvanie est divisée en sept comtés, sept villes et sept siéges. Les sept comtés sont les Saxons, qui se prétendent originaires de Saxe, et suivent les mêmes coutumes et les mêmes changements de religion; les sept villes sont les originaires du pays; les sept siéges sont les seclers, ainsi appelés de chek, qui, en langue du pays, signifie *siége* [1]. Quelques-uns les font mal à propos descendre des Siciliens qui vinrent en Hongrie avec un roi de Naples.

Le Grand Seigneur prétendait nommer lui seul à la principauté de Transylvanie; mais il renonça, par le traité de 1664, au droit qu'il prétendait avoir d'y nommer, et il fut dit que les États du pays nommeraient leur prince.

Soliman fut appelé en Hongrie par Jean Zapolia, qui s'était fait élire par les peuples, malgré les prétentions de Ferdinand, qui prétendait succéder au droit de Ladislas; Soliman vint en Hongrie, la conquit, et la rendit tout entière à Zapolia. Mais comme ce Zapolia était encore opprimé par l'empereur, Soliman vint, qui s'empara de toute la haute Hongrie, la retint pour lui, et investit Zapolia de la principauté de Transylvanie, qui faisait partie du royaume de Hongrie, et qui était gouvernée par un vayvode qu'y mettaient les rois de Hongrie.

L'Allemagne, par la paix de Munster, a logé deux puissances formidables à ses deux extrémités : les Suédois dans la Poméranie, et les Français dans l'Alsace; dangereux voisins qui balancent à la vérité la maison d'Autriche, mais qui épuisent aussi la plupart des princes de l'Empire par l'inquiétude que leur cause un voisinage si redoutable.

Dans toute la guerre d'Allemagne, la France et la Suède ont plus combattu l'Empire avec des soldats allemands qu'avec leurs propres soldats. Et du temps même de Charles-Quint, tout grand et puissant qu'il était, François Ier avait dans ses troupes tout autant d'Allemands qu'il voulait; car, outre l'argent que la France peut répandre en abondance, les Allemands s'accommodent mieux avec les Français qu'avec les Espagnols.

Le titre d'*Excellence* était inconnu en Allemagne avant l'assemblée de Munster, et les Allemands ne voulaient point l'introduire comme étranger, et qui sonnait mal dans leur langue. Mais comme ils virent que les étrangers se le donnaient les uns aux autres, ils souhaitèrent d'être traités comme eux, pour ne leur pas paraître inférieurs en rien. Les ambassadeurs de l'empereur le prirent, et eurent ordre de le donner à ceux des électeurs. Le seul électeur de Saxe défendit à ses ministres de le prendre, et leur ordonna de laisser aux étrangers leurs cérémonies. Les ministres des princes d'Allemagne non électeurs, jaloux de ce qu'on le donnait aux députés des électeurs et non point à eux, évitaient avec soin de le donner à personne, et mirent au nombre de leurs griefs cette nouvelle coutume, comme contraire à l'usage de l'empire germanique.

STRASBOURG.

Un édit de Ferdinand II ordonne aux magistrats et aux habitants de Strasbourg, *senatui populoque Argentinensi*, de restituer l'église cathédrale, et toutes les églises paroissiales qu'eux ou leurs pères ont usurpées sur les catholiques, et de restituer aussi tous les revenus, décimes, droits, priviléges, meubles, ornements, et généralement toutes choses appartenant légitimement à l'évêque ou aux ecclésiastiques; de rétablir les catholiques dans le droit de bourgeoisie, et tous leurs autres droits et honneurs. L'archiduc Léopold, fils de Ferdinand, était alors évêque de Strasbourg et de Passau. Il paraît, par cet édit, que, dans les premiers troubles d'Allemagne causés par l'hérésie de Luther, ceux de Strasbourg ayant de bonne heure embrassé la religion protestante, s'étaient emparés des églises et de la maison épiscopale, avaient ensuite privé les catholiques de tous droits de bourgeoisie, et usurpé tous les biens et revenus ecclésiastiques dans leur ville.

Par l'édit de pacification de Passau, en 1550, il était ordonné que les deux religions seraient librement exercées dans toutes les villes, tant libres qu'impériales, et que les protestants ne troubleraient et n'offenseraient en aucune sorte les catholi-

[1] Les mots *seclers* et *chek* se trouvent ainsi dans le manuscrit de Racine, lequel manuscrit est déposé avec les autres à la Bibliothèque royale.

ques. Il était même arrivé qu'en l'an 1529 et en l'an 1549 les catholiques à Strasbourg avaient commencé de se remettre en possession de ce qui leur appartenait. Mais depuis, sans avoir égard à l'édit de Passau, les protestans, en 1559 et 1591, s'emparèrent tout de nouveau de l'église et de la maison épiscopale et de toutes les autres paroisses, y mettant des ministres de leur religion; en un mot, défendirent absolument l'usage de la religion catholique, et excluerent tous les catholiques du droit de bourgeoisie et de l'entrée aux charges.

L'édit de Ferdinand est de 1627, au mois d'avril. L'auteur parle de grands troubles excités vers l'an 1600, entre les chanoines de Strasbourg, catholiques et protestants, pour l'église cathédrale, jusqu'à l'an 1604, qu'on fit une transaction par laquelle toutes choses demeuraient suspendues pour quinze ans. En 1620, cette transaction fut encore prolongée à Haguenau pour sept ans, lesquels étant expirés, le grand vicaire, le doyen et le chapitre de Strasbourg, en l'absence de l'archiduc leur évêque, présentèrent une requête à l'empereur, en conséquence de laquelle il leur fit intimer l'édit dont il est question.

VIENNE.

Comme le roi de Pologne fut monté à cheval pour aller secourir Vienne, la reine le regardait en pleurant, et embrassant un jeune fils qu'elle avait. Le roi lui dit : « Qu'avez-vous à pleurer, madame? » Elle répondit : « Je pleure de ce que cet enfant n'est « pas en état de vous suivre comme les autres. » Le roi s'adressant au nonce, lui dit : « Mandez au pape « que vous m'avez vu à cheval, et que Vienne est se- « courue. »

Après la levée du siége, il a écrit au pape : « Je « suis venu, j'ai vu, et Dieu a vaincu. » Il avait mandé à l'empereur, lorsqu'il était encore en chemin, qu'il n'y avait qu'à ne point craindre les Turcs, et aller à eux.

J'ai ouï dire à M. le Prince, aux premières nouvelles de ce siége, que, si la tête n'avait point entièrement tourné aux Allemands, le plus grand bonheur pour l'empereur était que les Turcs eussent assiégé Vienne.

La première nouvelle de la levée du siége a été que les Turcs avaient été battus. Le jour d'après, on a dit qu'ils s'étaient retirés.

Les cardinaux ont envoyé à l'empereur cent mille écus, les dames romaines autant, et le pape deux fois autant.

Le roi, dès qu'il eut reçu la nouvelle du siége levé, l'envoya dire au nonce.

Le roi de Pologne joue tous les soirs à colin-maillard; on dit qu'on le fait jouer, de peur qu'il ne s'endorme.

Insolence des bourgeois d'Anvers : à leur feu d'artifice, ils ont représenté le Grand Turc, un prince d'Europe et le diable, ligués tous trois, qu'on a fait sauter, disent-ils, en l'air, avec l'applaudissement de tous les spectateurs.

POLOGNE.

Les Cosaques commencèrent à se soulever en 1648, un peu avant la mort du roi Ladislas.

Ce prince avait dessein de faire la guerre aux Tartares jusque dans leur pays, et voulait mettre à la tête de l'armée des Cosaques Kmielnischi. La république n'approuva point cette guerre, et le roi fut obligé de licencier, malgré lui, ses troupes : il en eut tant de dépit, qu'on prétend qu'il excita en secret Kmielnischi à faire révolter les Cosaques, afin d'obliger la république d'avoir, malgré elle, sur pied une armée, et de lui en donner le commandement, bien résolu de se joindre avec les Cosaques quand il serait proche d'eux, et de marcher non seulement contre les Tartares, mais même contre les Turcs. Kmielnischi se voyant sans emploi, et de plus ayant été maltraité dans un grand procès qu'il avait eu pour des terres qui lui appartenaient, commença à cabaler parmi les Cosaques, à qui la paix était insupportable, et surtout au peuple de Russie, à cause des duretés et des vexations de la noblesse polonaise. Kmielnischi était le fils d'un noble polonais, et dans sa jeunesse s'était enrôlé dans la milice cosaque, où il s'était distingué, et était monté à la charge de capitaine. Les Cosaques étaient des brigands sans loi et sans discipline, qui s'amassaient sur les frontières de Russie, pour faire des courses sur les Turcs, par la mer Noire. Étienne Bathori leur donna des lois pour s'en servir dans le besoin de la guerre, et pour garder les avenues de la Russie. Il les plaça dans les îles du Borysthène; ce qui les a fait appeler Cosaques-Zaporouschi. *Kosa* signifie *chèvre*, et *Porohi*, en langage esclavon, signifie *écueil*, à cause du grand nombre d'écueils qui sont dans le lit du Borysthène, et qui le séparent en plusieurs petits bras.

Le courrier de l'évêque de Marseille, M. de Forbin[1], qui apporta en France la nouvelle de l'élection de Sobieski pour roi de Pologne, alla descendre chez M. le Tellier, et fut renvoyé en Pologne avec une lettre du cardinal de Bonzy pour la reine. Ce cardinal lui mandait que si le roi son mari voulait, on lui donnerait cent mille écus pour nommer au cardinalat un sujet qui aurait tout l'appui qu'on pouvait désirer

[1] Plus connu sous le nom de cardinal de Janson.

pour faire réussir cette nomination; et ce sujet était M. l'archevêque de Reims[1].

Le roi de Pologne, Sobieski, ne songeait point à reconnaître le prince d'Orange pour roi d'Angleterre, n'ayant ni besoin de lui, ni affaire à lui. Un Polonais qui avait besoin en Hollande d'une recommandation auprès du prince d'Orange, donna trois cents pistoles à un jésuite allemand qui était auprès du roi de Pologne; et le roi se laissa gagner par ce jésuite.

Vesselini était d'abord chef des mécontents; après lui, Teleki, premier ministre de Transylvanie; puis celui-ci s'étant tiré adroitement d'affaire, Tekeli[2] prit sa place; homme de fort bonne maison, seigneur d'Huniade, et des descendants du fameux Huniade. Son père était chevalier de la Toison. Il était tout jeune quand on fit le procès à Nadasti et au comte de Sérin, et s'enfuit de Vienne pour se retirer en Transylvanie.

Le Grand Seigneur ne songeait rien moins qu'à la réduction des Cosaques, quand ils lui envoyèrent demander sa protection. Il était à la chasse à Larisse, vers la fin du siége de Candie. Ce fut le général Tétéra, chef des Cosaques, qui s'y en alla, pour se venger des Polonais qui avaient pris le parti de.... son secrétaire, révolté contre lui. Le Grand Seigneur leur donna un étendard, pour marque qu'il les prenait en sa protection.

Vers le même temps, les Hongrois, irrités de la mort du comte de Sérin, envoyèrent aussi demander au Grand Seigneur sa protection.

L'empereur, pour ramener les mécontents, leur écrivait pour les exhorter à venir partager avec lui les grands butins qu'il faisait en France.

HOLLANDE.

Celui qui contribua le plus à séparer la Hollande des intérêts de la France en 1648, ce fut un député de Hollande à Munster, nommé Knut. La France lui avait promis une pension de deux mille écus en 1635, et il n'en toucha jamais que la première année. C'est ce qui l'irrita contre la France, dont il ruina les affaires autant qu'il put; et il goûta, dit Siri, la vengeance la plus douce qu'un particulier puisse goûter, qui est de se venger d'un grand prince qui l'a offensé.

On manqua aussi de payer à la princesse d'Orange quelques sommes promises à son mari, qui les lui avait cédées; et de là vint cette inimitié qu'elle eut toujours depuis contre la France.

La duchesse de Mantoue en usa de même, parce qu'on ne lui paya plus sa pension.

Ces sortes de manquements de parole que les rois font à des particuliers leur sont quelquefois rendus avec de grosses usures.

Les Hollandais n'ont aucune religion, et ne connaissent de dieu que leur intérêt. Leurs propres écrivains confessent que dans le Japon, où l'on punit des plus cruels supplices tout ce qu'on y trouve de chrétiens, il suffit de se dire Hollandais pour être en sûreté; et lorsqu'ils approchaient des côtes de ce royaume, le premier soin de leurs capitaines de vaisseaux était de cacher jusqu'aux monnaies où la croix était empreinte.

La ville d'Amsterdam était celle qui avait le plus conspiré à faire un traité séparé avec l'Espagne, dans l'envie d'attirer à elle tout le commerce d'Espagne durant la guerre entre les deux couronnes, et d'en priver les marchands français, et ce fut là le principal but des Hollandais.

Les priviléges dont les Hollandais jouissaient en France n'étaient fondés que sur les traités de confédération, qu'ils avaient violés.

La haine qu'ils avaient contre les Portugais, et les hostilités mêmes qui s'exerçaient de part et d'autre dans le Brésil, n'avaient pu faire résoudre les États à rompre ouvertement avec le Portugal, pour n'être pas privés du commerce de ce royaume, qui aurait passé en d'autres mains. En ce temps-là même, en 1648, ils apprirent la défaite entière de leurs troupes dans le Brésil.

Brasset, dans ce même temps, négocie à la Haye pour la paix entre le Portugal et les États. La compagnie des Indes, insolente dans la prospérité et basse dans l'adversité, demande la paix; mais les Etats croient qu'il y va de leur honneur.

La France avait intérêt à cette paix dans le Brésil, afin que les Portugais n'eussent plus d'ennemis que les Espagnols.

Les Hollandais, aussitôt après qu'ils eurent traité avec l'Espagne, envoyèrent des ministres dans les terres qui leur étaient cédées, et en firent chasser rigoureusement les ecclésiastiques, sans que les Espagnols osassent protéger le moins du monde les catholiques.

Brasset, après le traité des Hollandais avec l'Espagne, leur déclara, de la part de la reine, qu'elle ne pouvait plus observer la traité de marine fait avec eux en 1646, par lequel ils pouvaient porter sur leurs vaisseaux des blés et autres denrées aux Espagnols.

[1] Charles-Maurice le Tellier, fils du chancelier, et frère de M. de Louvois.

[2] Les Mémoires du comte Betlem-Niklos, insérés dans le sixième volume de l'Histoire des Révolutions de Hongrie, renferment un passage qui a pour objet de prouver que *Teleki* et *Tekeli* étaient deux personnages bien différents, mais que la ressemblance des noms a été cause que plusieurs fois on les a confondus ensemble comme n'en faisant qu'un.

Ils auraient voulu que toute l'Europe fût en guerre lorsqu'ils se virent en paix avec l'Espagne; et quelques-uns d'entre eux n'osèrent accepter la commission de plénipotentiaires à Munster, de peur que, si la paix générale venait à se faire, ils n'en fussent blâmés par les États.

Le commandeur de Souvray arriva à la Haye le 19 septembre 1648, en qualité d'ambassadeur extraordinaire du grand maître de Malte, pour demander la restitution des commanderies usurpées par les Hollandais. Les États déclarèrent qu'ils ne reconnaissaient point le grand maître, et par conséquent qu'ils ne reconnaissaient point Souvray pour ambassadeur. Grand nombre de chevaliers voulaient qu'on s'emparât des vaisseaux hollandais qu'on trouverait dans la Méditerranée; mais les autres, plus modérés, furent d'avis de remettre à un autre temps à prendre leur résolution, pour ne pas s'engager dans une guerre dont ils ne sortiraient pas quand ils voudraient.

Charnacé fut le premier qui traita d'*Altesse* le capitaine général des Provinces-Unies.

D'Avaux et la Thuillerie, étant à Venise, ne donnèrent jamais l'*excellence* aux ambassadeurs des États, quoiqu'ils leur donnassent la main chez eux.

Plainte des plénipotentiaires de France contre les demandes des Hollandais, qui voulaient qu'on les traitât de pair avec Venise.

PORTUGAL.

En 1500 les Portugais[1] découvrirent le Brésil, distant de la Guinée d'environ 450 lieues. Péralverez-Cabral, capitaine du roi de Portugal, en prit possession pour le roi son maître sept ans après la découverte du nouveau monde par Christophe Colomb. Le pape, pour conserver la paix entre les couronnes de Castille et de Portugal, ordonna que chacune jouirait des terres qu'elle pourrait découvrir, en tirant une ligne d'un pôle à l'autre, qui les séparât des îles Açores et des îles du cap Vert, à la distance de cent lieues.

Le Castillans se rendirent maîtres du Brésil lorsque le Portugal tomba sous la puissance de Philippe II, et tuèrent tout ce qui leur osa faire résistance.

Les Hollandais, vers l'an 1625, non contents de faire la guerre en Europe au roi d'Espagne, voulurent encore la lui faire dans le nouveau monde. Ils passèrent la ligne, et étant abordés au Brésil, s'emparèrent de Fernambouc, du Récif, du cap Saint-Augustin, en un mot, de toute la côte depuis Siara jusqu'à la baie de Tous-les-Saints, qui demeura toujours aux Castillans. Cette conquête s'était faite aux dépens de quelques particuliers, et non point de l'État. Ces particuliers voyant les grandes richesses qu'ils pouvaient tirer du Brésil, tant par le débit du sucre que par le débit du bois de Brésil, demandèrent aux États qu'il leur fût permis d'établir une compagnie, avec pouvoir de nommer des officiers de justice, guerre et marine, dans les Indes, pour trente ans; après quoi tout ce pays qu'ils auraient conquis appartiendrait aux États, auxquels cependant la compagnie prêterait serment de fidélité. Cela fut approuvé: et ainsi fut établie la compagnie des Indes occidentales, en 1624. Elle composa un conseil de directeurs, au nombre de dix-neuf, entre lesquels ils mirent par honneur le prince d'Orange. Cette compagnie ne tarda guère à étendre ses conquêtes, et ils s'emparèrent de toute la côte qui est depuis la capitainerie de Siara jusqu'à la baie de Tous-les-Saints, c'est-à-dire de plus de trois cents lieues de côtes. Ils établirent un conseil politique qui résidait au Récif, qui jugeait souverainement de toutes les affaires. Ils exigeaient de grands tributs des Portugais leurs vassaux, qui travaillaient à faire le sucre, descendus de ces premiers Portugais qui découvrirent le Brésil; et de crainte qu'ils ne se révoltassent contre eux, ils leur ôtèrent toutes les armes à feu.

En 1641, la baie de Tous-les-Saints suivit la révolution de Portugal : les Castillans en furent chassés, et on y reconnut don Jean IV. Le gouverneur fit part de ce changement aux Hollandais dans le Récif, avec promesse de bien vivre avec eux. Les Hollandais furent bien aises de la perte que les Castillans faisaient, et cette même année ils firent un traité de trêve pour dix ans avec les Portugais; et la compagnie des Indes voulut que le Brésil fût compris dans ce traité. Dès qu'il fut signé, ils envoyèrent des vaisseaux dans le Brésil, qui, au lieu d'aller droit au Récif, pour y faire publier la trêve, allèrent en Guinée (mai 1642), et se saisirent d'Angola[1], de Loanda, et de quelques autres places des Portugais. Ils crièrent contre cette mauvaise foi; et voyant qu'on ne leur en faisait point de justice, ils résolurent de s'en venger à la première occasion.

Le vice-roi de la baie de Tous-les-Saints commença à faire des pratiques parmi ceux de sa nation qui étaient au Récif, à Fernambouc, et aux autres places de la domination des Hollandais. Il gagna surtout Jean-Fernandez Viera, Portugais, qui, de simple garçon boucher, s'étant mis au service des Hollan-

[1] Racine n'a point écrit *Portugois*, comme l'ont fait imprimer presque tous ses éditeurs, mais bien *Portugais*.

[1] Angola est une forteresse et une grande province sur la côte d'Afrique, par delà la Ligne, un peu au delà de Congo. (R.)

dais, s'était extrêmement enrichi, et qui avait grand nombre d'esclaves sous lui, qu'il faisait travailler au sucre, dans plusieurs ingénions ou manufactures de sucre qui lui appartenaient. Cet homme, qui avait beaucoup d'esprit, conspira avec ceux de sa nation pour secouer le joug des Hollandais. Ils gardèrent longtemps ce dessein sans en rien faire paraître. Au contraire ils flattaient plus que jamais les Hollandais par leur extrême soumission, s'endettant exprès envers eux de grosses sommes; achetant cher toutes les choses que les Hollandais leur vendaient, comme les viandes et l'eau-de-vie. Enfin ils firent si bien, qu'ils persuadèrent aux Hollandais de leur donner des armes, qu'ils achetaient bien cher, pour se défendre, disaient-ils, contre les Tapuyes et les Brésiliens, qui les haïssaient naturellement, parce qu'ils les avaient autrefois traités avec beaucoup de dureté. Les Hollandais se laissent endormir par leurs belles paroles, et surtout par les artifices de ce Viera, qui se rendait fort nécessaire à la compagnie par son intelligence dans le commerce, et par les grands services qu'il leur rendait.

Enfin toutes choses étant préparées, et les Portugais étant convenus du jour qu'ils devaient faire éclater leur conspiration, et assassiner les chefs du conseil, les Hollandais en eurent avis de plusieurs endroits, et envoyèrent des gardes pour arrêter Viera, qui, s'étant sauvé dans les bois, amassa autour de lui grand nombre de Portugais, et s'empara de quelques places qui n'étaient point en défense. Les Hollandais, qui ne s'attendaient point à cette révolte, et qui, au contraire, pour s'épargner de la dépense, avaient envoyé en Hollande la meilleure partie de leurs garnisons, avec les officiers et le comte de Nassau, se trouvèrent fort embarrassés. Ils envoyèrent à la baie se plaindre au vice-roi de la révolte de ceux de sa nation. Le vice-roi feignant de la désapprouver, envoya un grand vaisseau chargé de douze cents hommes qui mirent pied à terre et se joignirent aux révoltés. Le fort Saint-Augustin leur fut rendu pour de l'argent; ils prirent aussi Fernambouc; et il ne restait presque plus que le Récif, qu'ils assiégèrent. Les Hollandais, qui n'avaient que peu de vivres, envoyèrent porter ces tristes nouvelles à la Haye, et demander du secours.

Les États firent grand bruit, ne menaçant pas moins que d'exterminer le roi de Portugal. Le peuple de la Haye se voulut jeter sur l'ambassadeur de ce prince, et le prince d'Orange eut beaucoup de peine à le sauver de leurs mains. Les ministres de France voulurent s'entremettre d'accommodement, disant que les Hollandais et les Portugais ne devaient point rompre pour cela, mais imiter les Français et les Anglais, qui ne laissaient pas d'être en bonne intelligence en Europe, quoiqu'ils fussent presque toujours aux mains à Terre-Neuve en Amérique.

Les Hollandais envoient une flotte au Brésil, au commencement de 1646, sous la conduite de Baucher, amiral de Zélande, qu'ils déclarèrent amiral des mers de Brésil et d'Angola. Cette flotte ne fit pas grand'chose, quoiqu'elle fût de cinquante-deux vaisseaux. La plupart de ceux qui étaient dessus périrent de chaud et de maladie sous la ligne, où ils furent retenus par un calme de six jours. Baucher, l'amiral, fut contremandé peu de temps après son arrivée; et les États voyant que la compagnie était désormais trop faible pour soutenir cette grande guerre, entreprirent en même temps de la soutenir en leur nom et aux dépens du public.

Cependant l'ambassadeur de Portugal tâchait à la Haye, par ses négociations, de les amuser, et d'empêcher qu'une nouvelle flotte ne mît à la voile. Il faisait plusieurs offres, qui toutes furent refusées.

Cette guerre du Brésil fut une des principales raisons qui déterminèrent les États à faire leur paix avec l'Espagne. En effet, ils firent comprendre, dans leur traité avec les Espagnols, toutes les places que les Portugais avaient prises sur eux dans le Brésil, parmi les places qui appartenaient aux États.

La flotte partit; et les Hollandais, assiégés dans le Récif, pour faire diversion envoyèrent le colonel Scop s'emparer de Taparica, île à trois lieues de la baie. Il s'y fortifia, et s'y défendit longtemps; mais enfin il fut obligé de l'abandonner sur la fin de 1647, après y avoir perdu beaucoup de monde. La flotte portugaise arriva en ce même temps à la baie. La flotte de Hollande, forte de trente-deux vaisseaux et de quatre mille soldats, arrive au Récif le 18 mars 1648. Après s'être rafraîchis un mois, les Hollandais se mettent en campagne, au nombre de six mille hommes. Les Portugais révoltés, commandés par Jean Viera et André Vidal, les attendent de pied ferme, quoiqu'ils ne fussent que deux mille hommes. Le combat se donne le 19 avril; les Portugais gagnent la bataille avec un grand butin. Les Hollandais y perdent douze cents hommes; leur général, Scop, autrement dit Sigismond, y est blessé d'un coup de mousquet à la cuisse. Les Portugais continuent à les tenir enfermés dans le Récif, étant maîtres de tous les forts qui étaient au-dessus et au-dessous. D'un autre côté, la flotte hollandaise, commandée par l'amiral Wittens, tenait la flotte portugaise enfermée dans le port de la baie; mais, vers le mois d'août, cette flotte trouve moyen de sortir à l'insu des Hollandais.

Sur la fin de la même année 1648, les Portugais reprennent Angola sur les Hollandais, le roi de Por-

tugal feignant de désapprouver le gouverneur de la rivière de Janéiro, dans le Brésil, qui a fait cette entreprise dans un temps où l'on négociait un accommodement entre les deux nations pour les affaires du Brésil[1] : car quelques sujets de plainte que les Hollandais eussent contre les Portugais, ils ne pouvaient pourtant se résoudre à une guerre ouverte, tant ils craignaient de perdre les avantages que leur rapportait leur commerce avec ce royaume. Surtout la province de Hollande insistait à ne point rompre avec le Portugal, et ne voulait point qu'on exerçât d'hostilités dans les ports de ce royaume, mais seulement en pleine mer. Mais enfin les affaires n'ayant pu s'accommoder, et la trêve de dix ans expirant l'onzième juin 1651, l'ambassadeur de Portugal s'en retourne, et on se prépare à la guerre des deux côtés.

Néanmoins toute l'année 1652 et celle de 1653 se passent sans aucune hostilité en Europe, et sans aucune expédition considérable dans le Brésil. Enfin, au mois de janvier de 1654, François Beretto, qui commandait les Portugais révoltés de Fernambouc, ayant reçu quelque petit renfort de la flotte de la compagnie de Lisbonne, qui vint mouiller auprès du Récif, attaque l'un après l'autre tous les forts qui étaient au devant du Récif, attaque enfin le Récif même, qui lui est rendu avec toutes les places que les Hollandais occupaient sur les côtes du Brésil; et ils s'en retournent en Hollande avec les meubles et les autres choses que les Portugais leur avaient permis d'emporter par la capitulation du 16 janvier 1654.

Voyez un Mémoire présenté au roi, de la part du roi de Portugal, en 1648, par un Français qui servait en Portugal.

L'état où était alors le Portugal est dépeint dans ce Mémoire, et surtout le grand besoin qu'ils avaient d'un secours de cavalerie.

« Le roi de Portugal, depuis les cinq dernières an-
« nées, a fait une distraction de cinq ou six mille
« chevaux, et de quinze ou vingt mille hommes de
« pied, que les Espagnols auraient envoyés contre
« la France, et qui ont été occupés sur les frontières
« de Portugal. Il me souvient, dit celui qui présente
« le Mémoire, qu'en 1638, lorsque j'apportai au feu
« roi Louis XIII la nouvelle de l'intention des Por-
« tugais, il me commanda d'envoyer un homme ex-
« près pour les assurer que s'ils voulaient s'aider
« eux-mêmes, et faire roi le duc de Bragance, la
« France leur enverrait cinq cents cavaliers bien
« montés et tout armés, mille autres avec selles,
« brides, armes et pistolets, et dix ou douze mille
« fantassins. Sur cette parole, qui leur fut portée par
« Tillac, ils m'écrivirent, au commencement de no-
« vembre 1640, qu'ils étaient prêts à se déclarer, et
« qu'il était temps de faire souvenir le roi de sa pro-
« messe. Je mis cette lettre à Ruel, entre les mains
« de M. des Noyers, sur les dix heures du soir.
« M. des Noyers la fit voir au cardinal-duc, qui le
« lendemain, de grand matin, la porta au roi à
« Saint-Germain, qui l'a toujours gardée depuis; et
« il commanda au cardinal d'assurer les Portugais
« de toute sorte de secours, quand il devrait engager
« la moitié de son royaume. Les Portugais ne man-
« quèrent pas de se déclarer au bout d'un mois,
« c'est-à-dire au commencement de décembre; et le
« roi promit que jamais il ne ferait de traité avec les
« Espagnols que le Portugal n'y fût compris. »

Les Portugais, durant qu'on était assemblé à Munster, s'étaient bien gardés de presser les Espagnols avec toutes leurs forces, de peur qu'ils ne fissent leur traité avec la France, et qu'ils ne retombassent sur le Portugal.

Un peu avant que la reine de Portugal se séparât du roi son mari, elle avait oublié sous son chevet une longue lettre du comte de Schomberg, où était tout le projet de la révolution qui se devait faire. Elle se souvint de sa lettre à la messe, fit l'évanouie, et se fit reporter sur son lit, où elle retrouva sa lettre.

Toute l'affaire fut entreprise et conduite par le père Lami, jésuite, son confesseur.

Un peu avant la séparation, elle avait écrit à madame de Vendôme qu'elle était grosse. Celle-ci en montra la lettre à l'ambassadeur de Savoie, afin qu'il fît part de la bonne nouvelle en son pays.

On fait en Portugal des comtes pour la vie, quelquefois pour deux races, quelquefois pour tous les aînés. M. de Schomberg a été fait comte pour tous les aînés qui descendront de lui.

Trois François de Mello : le premier, celui qui perdit la bataille de Rocroy; le second qui, en 1661, fit le mariage du roi d'Angleterre, et qui fut ensuite assassiné; le troisième, qui a été depuis en ambassade aussi en Angleterre. Ils n'étaient point parents, le premier, Portugais de grande maison; les deux autres, de médiocre noblesse.

ANGLETERRE.

Il n'y a pas plus de cinquante millions d'argent en Angleterre, soit dans le commerce, soit dans les coffres des particuliers.

La France tire tous les ans quelque douze millions d'Angleterre, tant par les vins que par les toiles de Bretagne, etc.; et l'Angleterre ne tire pas de France plus de quatre millions.

[1] Les Portugais gagnent encore une bataille en 1649, près de Fernambouc, où plus de deux mille Hollandais demeurent sur la place. (*Note de Racine.*)

La milice d'Angleterre, appelée *trainbands*, peut faire quelque cent cinquante mille hommes. Chacun les paye à proportion de ses biens. Un homme qui a huit cents pièces de revenu entretient un cavalier; et ainsi du reste. Ces milices ne peuvent être assemblées et demeurer armées plus de six semaines, pour remédier aux invasions ou aux rébellions, et donner temps au roi d'assembler son parlement. On en fait des revues quatre fois l'an.

PRÉCIS HISTORIQUE

DES

CAMPAGNES DE LOUIS XIV

DEPUIS 1672 JUSQU'EN 1678.

Avant que le roi déclarât la guerre aux États des Provinces-Unies, sa réputation avait déjà donné de la jalousie à tous les princes de l'Europe. Le repos de ses peuples affermi, l'ordre rétabli dans ses finances, ses ambassadeurs vengés, Dunkerque retirée des mains des Anglais, et l'Empire si glorieusement secouru, étaient des preuves illustres de sa sagesse et de sa conduite; et par la rapidité de ses conquêtes en Flandre et en Franche-Comté, il avait fait voir qu'il n'était pas moins excellent capitaine que grand politique.

Ainsi, révéré de ses sujets, craint de ses ennemis, admiré de toute la terre, il semblait n'avoir plus qu'à jouir en paix d'une gloire si solidement établie, quand la Hollande lui offrit encore de nouvelles occasions de se signaler par des actions dont la mémoire ne saurait jamais périr parmi les hommes.

Cette petite république, si faible dans ses commencements, s'étant un peu accrue par le secours de la France et par la valeur des princes de la maison de Nassau, était montée à un excès d'abondance et de richesses qui la rendait formidable à tous ses voisins : elle avait plusieurs fois envahi leurs terres, pris leurs villes, et ravagé leurs frontières; elle passait pour le pays qui savait le mieux faire la guerre; c'était comme une école où se formaient les soldats et les capitaines; et les étrangers y allaient apprendre l'art d'assiéger les places et de les défendre. Elle faisait tout le commerce des Indes orientales, où elle avait presque entièrement détruit la puissance des Portugais : elle traitait d'égale avec l'Angleterre, sur qui elle avait même remporté de glorieux avantages, et dont elle avait tout récemment brûlé les vaisseaux dans la Tamise; et enfin, aveuglée de sa prospérité, elle commença à méconnaître la main qui l'avait tant de fois affermie et soutenue. Elle prétendit faire la loi à l'Europe : elle se ligua avec les ennemis de la France, et se vanta qu'elle seule avait mis des bornes aux conquêtes du roi. Elle opprima les catholiques dans tous les pays de sa domination; et s'opposa au commerce des Français dans les Indes : en un mot, elle n'oublia rien de tout ce qui pouvait attirer sur elle l'orage qui la vint inonder.

Le roi, las de souffrir ses insolences, résolut de les prévenir. Il déclara la guerre aux Hollandais sur le commencement du printemps [1], et marcha aussitôt contre eux.

Le bruit de sa marche les étonna. Quelque coupables qu'ils fussent, ils ne pensaient pas que la punition dût suivre de si près l'offense. Ils avaient peine à imaginer qu'un prince jeune, né avec toutes les grâces de l'esprit et du corps, dans l'abondance de toutes choses, au milieu des délices et des plaisirs qui semblaient le chercher en foule, pût s'en débarrasser si aisément pour aller, loin de son royaume, s'exposer aux périls et aux fatigues d'une guerre longue et fâcheuse, et dont le succès était incertain. Ils se rassuraient pourtant sur le bon état où ils croyaient avoir mis leurs places.

En effet, comme le tonnerre avait grondé fort longtemps, ils avaient eu le loisir de les remplir d'hommes, de munitions, et de vivres. Ils avaient fortifié tous les bords de l'Issel : le prince d'Orange, pour défendre ce passage, s'y était campé avec une armée nombreuse. Le Rhin, de tous les autres côtés, couvrait leur pays : l'Europe était dans l'attente de ce qui allait arriver. Ceux qui connaissaient les forces de la Hollande, et la bonté des places qui la défendaient, ne pensaient pas qu'on la pût seulement aborder; et ils publiaient que la gloire du roi serait assez grande si, en toute sa campagne, il pouvait emporter une seule de ces places. Quel fut donc leur étonnement, ou plutôt quelle fut la surprise de tout le monde, lorsque l'on apprit qu'il avait mis le siége devant quatre fortes villes en même temps, et que, sans qu'il y eût fait ni lignes de circonvallation ni de contrevallation, ces quatre villes s'étaient rendues à discrétion au premier jour de tranchée [2]!

Un exploit si extraordinaire, si peu attendu, jeta la terreur dans tous les pays que les Hollandais occupaient le long du Rhin. On apportait au roi de tous côtés les clefs des places. A peine les gouverneurs avaient-ils le temps de se sauver sur des barques avec leurs familles épouvantées, et une partie de leurs bagages : sa marche était un continuel triomphe. Il s'avança de la sorte auprès de Tolhuis. Le

[1] Le 7 avril 1672.
[2] Orsoi, Rhinberg, Burick et Wesel.

Rhin, qui en cet endroit est fort large et fort profond, semblait opposer une barrière invincible à l'impétuosité des Français. Le roi pourtant se préparait à le passer : son dessein était d'abord d'y faire un pont de bateaux; mais comme cela ne se pouvait exécuter qu'avec lenteur, et que d'ailleurs les ennemis commençaient à se montrer sur l'autre bord, il résolut d'aller à eux avec une promptitude qui acheva de les étonner. Il commande à sa cavalerie d'entrer dans le fleuve : l'ordre s'exécute [1]. Il faisait ce jour-là un vent fort impétueux, qui agitant les eaux du Rhin, en rendait l'aspect beaucoup plus terrible. Il marche néanmoins; aucun ne s'écarte de son rang, et le terrain venant à manquer sous les pieds de leurs chevaux, ils les font nager, et approchent avec une audace que la présence du roi pouvait seule leur inspirer. Cependant trois escadrons paraissent de l'autre côté du fleuve; ils entrent même dans l'eau, et font une décharge qui tue quelques-uns des plus avancés, et en blesse d'autres. Malgré cet obstacle, les Français abordent; et l'eau ayant mis leurs armes à feu hors d'état de servir, ils fondent sur ces escadrons l'épée à la main. Les ennemis n'osent les attendre, ils fuient à toute bride, et se renversant les uns sur les autres, vont porter jusqu'au fond de la Hollande la nouvelle que le roi était passé.

Alors il n'y eut plus rien qui osât faire résistance. Le prince d'Orange craignant d'être enveloppé, abandonna aussitôt les bords de l'Issel; et le roi y campa, peu de jours après, dans ces fortifications dont le seul récit jetait l'épouvante.

Arnheim se rendit, Doesbourg suivit son exemple; le fort de Skenk, si fameux par les longs siéges qu'il a autrefois soutenus, n'attendit pas l'ouverture de la tranchée. Utrecht, ancienne capitale de la Hollande, envoya aussitôt ses clefs. Coevorden pris, Naerden emporté, tout reçoit le joug, tout cède à la rapidité du torrent. Amsterdam commence à trembler; cette ville si superbe dans la prospérité, maintenant humble dans l'infortune, songe déjà à faire sa capitulation. On voit ses ambassadeurs, qui, quelques mois auparavant, donnaient au roi le choix de la paix ou de la guerre; on voit, dis-je, ces mêmes ambassadeurs, tremblants et soumis, implorer la clémence du vainqueur.

Cependant la division se met parmi les chefs de la république. Les uns souhaitent la paix; les autres, dévoués au prince d'Orange, veulent empêcher la négociation. Le Pensionnaire est assassiné : ce n'est que confusion et que trouble. Le parti du prince d'Orange demeure enfin le plus fort : ce prince prend son temps, et pour sauver son pays de l'inondation des Français, ne sait point d'autre expédient que de le noyer dans les eaux de la mer, et lâche les écluses de l'Océan. Voilà Amsterdam au milieu des eaux, et les Hollandais tout de nouveau renfermés dans le fond de ces marais d'où nos pères les avaient autrefois tirés.

Tandis que le roi poussait ainsi sa victoire jusqu'aux derniers confins de la Hollande, le duc d'Orléans assiégeait Zutphen, qu'il prit en moins de huit jours [1]. Nimègue se défendit un peu mieux contre le vicomte de Turenne. Le roi lui avait donné la conduite de l'armée que commandait le prince de Condé, qui avait été blessé au passage du Rhin. Nimègue enfin se rendit aux mêmes conditions que Zutphen [2]; et sa prise, qui fut suivie de celle de Grave et de Crèvecœur, mit tout le Béteau et toute l'île de Bommel sous le pouvoir des Français. Ainsi les armes du roi triomphaient également partout; et le duc de Luxembourg ayant joint l'évêque de Munster, n'eut pas de succès moins glorieux que les autres capitaines. Le nombre des prisonniers de guerre était si grand, que les temples et les lieux publics ne pouvaient plus les contenir; et il y en avait de quoi composer une armée presque aussi nombreuse que celle de France.

Par là on peut voir qu'il y a quelquefois des choses vraies qui ne sont pas vraisemblables aux yeux des hommes, et que nous traitons souvent de fabuleux dans les histoires des événements qui, tout incroyables qu'ils sont, ne laissent pas d'être véritables. En effet, comment la postérité pourra-t-elle croire qu'un prince, en moins de deux mois, ait pris quarante villes fortifiées régulièrement; qu'il ait conquis une si grande étendue de pays en aussi peu de temps qu'il en faut pour faire le voyage, et que la destruction d'une des plus redoutables puissances de l'Europe n'ait été que l'ouvrage de sept semaines?

Le roi ayant ainsi conquis presque toute la Hollande, il pouvait exercer sur les villes qu'il avait prises une vengeance légitime; mais la soumission des vaincus avait désarmé sa colère. Il y rétablit seulement l'exercice de la religion catholique; et après avoir mis partout des gouverneurs et des garnisons, il reprit le chemin de France. On lui préparait des entrées et des triomphes, mais il ne voulut point les accepter : il se contenta des acclamations des peuples, et de la joie universelle que son retour excita dans le royaume.

Son absence et les approches de l'hiver donnèrent quelque relâche aux Hollandais, à qui la mer avait été un peu plus favorable que la terre. Le prince d'Orange, déclaré généralissime de leurs armées,

[1] Le 12 juin.

[1] Le 25 juin. — [2] Le 9 juillet.

voulut signaler sa nouvelle dignité; il sut le peu d'hommes qu'il y avait dans Coevorden, et se servant de l'occasion, il alla mettre le siége devant cette ville [1]. Il s'était campé de telle sorte qu'on ne pouvait aller à lui que par un grand marais où il y avait une chaussée très-étroite. Mais les Français, quoiqu'en petit nombre, se jetant dans l'eau, allèrent l'attaquer jusque dans ses retranchements, au travers d'un feu épouvantable que faisait son infanterie. Au même temps, la garnison de la ville étant sortie sur eux, il s'en fit un carnage horrible, et tous les marais des environs furent teints du sang des malheureux Hollandais.

Depuis cette défaite, le prince d'Orange n'osa plus rien tenter du côté de la Hollande. Il ne perd pas néanmoins tout à fait courage : il va en Flandre joindre les Espagnols, et songe avec leur secours à faire aux Français quelque insulte qui pût en quelque sorte effacer l'ignominie de son pays. Charleroi semble lui en offrir l'occasion. Montal, gouverneur, avait eu ordre d'en sortir pour aller à Tongres. Le prince d'Orange propose aux Espagnols de mettre le siége devant cette ville, persuadé qu'elle serait prise avant qu'on fût en état de la secourir. Le dessein leur plaît; ils l'investissent avec tout ce qu'ils avaient de forces. Mais le roi s'étant approché de la frontière avec six cents hommes seulement [2], la terreur se met dans leurs troupes, déjà rebutées par la rigueur de la saison. Cette nuée se dissipa avec la vitesse qu'elle s'était amassée, et les Espagnols ne remportèrent de cet exploit que la honte d'avoir donné atteinte au traité qu'ils avaient fait avec la France.

Cependant l'électeur de Brandebourg s'était mis en campagne [3] avec les troupes de l'empereur, dans l'espérance de faire, plus que les Hollandais, quelque chose d'éclatant. Mais le vicomte de Turenne lui coupa le chemin dans la Westphalie; et l'ayant repoussé dans son pays, l'obligea à demander honteusement la paix, que l'année suivante il rompit plus honteusement encore.

Un si grand nombre de victoires entassées les unes sur les autres devaient avoir abattu entièrement le courage des ennemis. Maestricht pourtant restait encore; et tandis qu'ils étaient maîtres d'une ville de cette réputation, ils ne pouvaient se croire absolument ruinés. Le roi l'avait déjà comme bloquée par les postes qu'il avait pris aux environs, et il pouvait peu à peu l'affamer s'il eût voulu. Mais cette manière lente de faire la guerre s'accommodait peu à l'humeur impatiente d'un conquérant : il résolut d'ôter tout d'un coup aux Hollandais ce reste d'espérance qui nourrissait leur orgueil, et alla en personne l'assiéger. Les ennemis, qui s'attendaient à ce siége, n'avaient épargné ni soins ni dépense. Il n'était parlé que des grands préparatifs qu'ils avaient faits pour se mettre en état de le soutenir.

Il y avait dans la place sept mille hommes de guerre, et parmi eux des régiments d'Espagnols et d'Italiens, tous vieux soldats, dont la valeur s'était rendue célèbre dans les guerres précédentes. Farjaux les commandait; officier d'une expérience consommée, que les Hollandais avaient demandé aux Espagnols, et qui s'était signalé à la défense de Valenciennes, dont les Français avaient autrefois été contraints de lever le siège. Les ennemis s'attendaient de voir la même chose à Maestricht. Jamais ville en effet ne fit d'abord une résistance plus vigoureuse, ni un feu plus continuel et plus terrible. On y épuisa de part et d'autre toutes les finesses du métier. Mais que peuvent la force et l'industrie contre une armée de Français animés par la présence de leur roi? Cette ville si bien défendue, mieux attaquée encore, tint à peine treize jours. On se rend maître des dehors, toutes les défenses de la place sont ruinées : le roi y entre victorieux, et la garnison se crut trop glorieuse de pouvoir sortir tambour battant et enseignes déployées [1].

La prise de Maestricht n'étonna pas seulement les Hollandais, elle épouvanta toute l'Allemagne. L'empereur, qui avait déjà en quelque sorte rompu avec la France, par les secours qu'il avait prêtés à l'électeur de Brandebourg, chercha des prétextes pour se liguer ouvertement avec les Hollandais. Il portait impatiemment la prospérité d'un prince trop redoutable à la maison d'Autriche, et appréhendait que ce torrent ayant emporté tout le Pays-Bas, ne se répandît enfin sur l'Allemagne même. Ainsi la frayeur, la jalousie, et l'argent des Hollandais prodigué à ses ministres, le déterminèrent à la guerre.

D'autre côté, les Espagnols voyant la ligue si bien formée, enorgueillis de la prise de Naerden, dont le prince d'Orange, par leur moyen, venait de se ressaisir, songèrent aussi à se déclarer. Le roi, instruit des desseins de ses ennemis, se met en état de les prévenir, et s'empare de la ville de Trèves [2]. Alors l'empereur crut qu'il était temps d'éclater; il ne se souvint plus des engagements qu'il avait faits avec le roi, ni du traité qu'il avait signé. Il oublie que les Français, quelques années auparavant, sur les bords du Raab, avaient sauvé l'Empire de la fureur des infidèles. Il fait des plaintes et des mani-

[1] Le 12 octobre. — [2] Le 22 décembre.
[3] En janvier 1673.

[1] Le 1er juillet.
[2] Le 15 novembre 1673.

festes remplis d'injures, et publie partout que le roi de France veut usurper la couronne impériale, et aspire à la monarchie universelle. Il emploie enfin, pour le rendre odieux, tout ce que la passion peut inspirer de plus violent et de plus aigre. Il fait même des protestations dans Vienne aux pieds des autels; il se montre aux chefs de ses troupes, un crucifix à la main, et les exhorte à rappeler leur courage pour défendre la chrétienté opprimée : il oublie, en ce moment, que les Hollandais qu'il prenait sous sa protection étaient les plus constants ennemis de la religion catholique; et que le roi non-seulement la rétablissait dans toutes les places qu'il prenait sur eux, mais qu'il leur avait même en partie déclaré la guerre pour défendre deux princes ecclésiastiques de leur injuste oppression.

Les plaintes de l'empereur, toutes frivoles qu'elles étaient, ne laissèrent pas de faire impression sur l'esprit des Allemands, naturellement envieux de la gloire des Français. Le duc de Bavière et le duc d'Hanover furent les seuls qui demeurèrent neutres : tous les autres se déclarèrent peu à peu contre la France. Ni les raisons d'intérêt, ni les plus étroites alliances, ne purent les retenir; et la plupart de ces mêmes princes, qu'on avait vus si tardifs et si paresseux à secourir l'Empire contre l'invasion des Turcs, se hâtèrent de rassembler leurs forces pour s'opposer aux progrès des Français, qu'ils ne pouvaient souffrir pour voisins, et dont la prospérité commençait à leur donner trop d'ombrage. C'était la première fois qu'on avait vu toutes ces puissances unies de la sorte avec l'empereur. L'Angleterre même, qui s'était d'abord liguée avec la France pour abattre la fierté des Hollandais, trop riches et trop puissants, commença à regarder d'un œil de pitié les Hollandais vaincus et détruits, et quelques mois après fit son traité avec eux.

Jamais la France ne se vit à la fois tant d'ennemis sur les bras [1]. Les Allemands la regardaient déjà comme un butin qu'ils allaient partager entre eux. On crut que le roi se tiendrait sur la défensive, et les étrangers l'estimaient assez heureux s'il pouvait sauver ses frontières de l'inondation qui les menaçait.

Cependant il méditait en ce temps-là même la conquête de la Franche-Comté. Il s'était déjà emparé une fois de cette province au milieu des glaces, des neiges, et des rigueurs de l'hiver, avec une vitesse qui surprit toute l'Europe. Mais comme il ne l'avait conquise que pour forcer ses ennemis à accepter les conditions qu'il leur offrait, il la leur avait rendue par le traité d'Aix-la-Chapelle. Les Espagnols, devenus sages par l'expérience du passé, avaient tout de nouveau fait fortifier leurs places, et pensaient les avoir mises en état de ne plus redouter une pareille insulte.

Surtout Besançon passait alors pour une des meilleures places du monde; et la citadelle, bâtie sur un roc inaccessible, semblait n'avoir rien à craindre que la surprise et la trahison. L'élite de leurs troupes était là : le prince de Vaudemont s'y était jeté avec plusieurs officiers, résolus de se défendre jusqu'aux dernières extrémités. La saison semblait conspirer avec eux. Le roi ayant assiégé cette ville, le temps se rendit insupportable. La rivière du Doubs, qui passe aux pieds des remparts, devint extrêmement grosse et rapide; et il fit de si grandes pluies, que, dans la tranchée et dans le camp, les soldats étaient dans l'eau jusqu'aux genoux. Il n'y a point de troupes qui ne se fussent rebutées : à peine les soldats pouvaient-ils porter leurs armes. Le roi avait soin que l'argent ne leur fût point épargné, mais ils ne demandaient que du soleil. Enfin l'exemple du roi, qui s'exposait à tous les périls et essuyait toutes les fatigues, leur fit vaincre ces obstacles.

La ville fut obligée de se rendre, et la garnison se renferma dans la citadelle. On n'en pouvait approcher qu'en se rendant maître du fort Saint-Étienne. Ce fort était comme une autre citadelle : on ne pouvait l'aborder qu'à découvert et avec des difficultés incroyables. Une poignée de Français entreprend de l'emporter en plein midi; ils grimpent sur le roc en se donnant la main les uns aux autres; ils rompent ou arrachent les palissades : les ennemis prennent l'épouvante, et cèdent plutôt à l'audace qu'à la force.

Le roi avait si bien fait placer son artillerie, qu'elle battait en ruine la citadelle et le fort. Il la fit tourner alors contre la citadelle seule : l'effet du canon fut si prodigieux, qu'en peu de temps une partie du roc en fut brisée; les éclats en volaient avec tant de violence, que les assiégés n'osaient paraître sur les remparts, et ne pouvaient même dans la place trouver un lieu pour s'en garantir : tellement qu'au bout de deux jours ils furent contraints de capituler; et cette forteresse imprenable fut prise sans qu'il en coûtât un seul homme aux Français.

Dôle, Salins et toutes les autres villes de la province furent attaquées avec le même succès, quoique l'armée du roi fût si fort diminuée par les détachements qu'il avait été obligé de faire, que les assiégés étaient bien souvent, en nombre, égaux aux assiégeants.

Voilà donc le roi encore une fois maître de la Franche-Comté; et pour comble de gloire il reçut la nouvelle que le vicomte de Turenne avait battu les ennemis à Sintzheim.

Cependant le comte de Souches, à la tête des trou-

[1] En l'année 1674.

pes de l'empereur, avait joint en Flandre le prince d'Orange et les Espagnols. Ces trois armées faisaient ensemble un corps de soixante mille hommes, qui ne se promettait pas moins que de conquérir la Picardie et la Champagne : mais il fallait auparavant vaincre le prince de Condé, qui commandait l'armée de France. Ce prince ayant grossi ses troupes des garnisons de plusieurs places de Hollande que le maréchal de Bellefond, par ordre du roi, avait fait raser, vint se camper vis-à-vis des ennemis proche le village de Senef [1], et s'étant posté avantageusement, les fatigua de telle sorte qu'il les obligea de décamper. On ne fait point impunément une fausse démarche en présence d'un tel capitaine : à peine ils commençaient à marcher, qu'il fond sur leur arrière-garde et la taille en pièces. Il poursuit sa victoire : et c'était fait de leur nombreuse armée, sans une ravine où le comte de Souches plaça des troupes et fit mettre en diligence du canon. Par cette prévoyance il mit ses soldats en état d'entretenir le combat jusqu'à la nuit, qui était proche. Alors ils se retirèrent à grande hâte, laissant les Français maîtres du champ de bataille, de tout le bagage, et d'un fort grand nombre de prisonniers.

Les ennemis, honteux de cette déroute, la voulaient faire oublier par quelque entreprise plus heureuse. Ils vont devant Oudenarde, et mènent un grand nombre de travailleurs pour presser le siége : ils ne pensaient pas que le prince de Condé pût arriver à temps pour la secourir, mais il y fut presque aussitôt qu'eux; et tout ce qu'ils purent faire, ce fut de se retirer fort vite à la faveur d'un brouillard, auquel ce jour-là ils furent redevables de leur salut. Ainsi tous ces beaux projets de conquérir la Picardie et la Champagne s'en allèrent en fumée; et ces trois grandes puissances, jointes ensemble, purent à peine résister à une partie des forces du roi.

La division se mit parmi les généraux, ils se séparèrent; et le prince d'Orange, avec le reste de ses troupes, s'en alla devant Grave pour hâter la prise de cette ville, que les Hollandais assiégeaient depuis trois mois avec une lenteur et une infortune qui les exposaient à la risée de toute l'Europe. Ils ne faisaient point de travaux qui ne fussent ruinés un moment après; point d'attaque où ils ne fussent repoussés. Les choses vinrent à tel point, que les assiégeants étaient devenus les assiégés. La place était pleine de déserteurs qui ne se croyaient pas en sûreté dans leur camp, et s'étaient réfugiés dans la ville : ils demandaient tous les jours des suspensions d'armes pour avoir la liberté d'enterrer leurs morts.

[1] Le 11 août.

Le prince d'Orange étant donc arrivé, crut à son abord que tout allait changer de face : il eut pourtant la douleur de faire lui-même plusieurs attaques inutiles, et de voir périr à ses yeux ses meilleures troupes.

Cependant l'hiver approchait : Grave, dont la prise n'avait pas coûté au roi un seul homme, coûtait déjà douze mille hommes aux Hollandais; et quoique leur canon eût presque abattu toutes les maisons de la ville, la plupart des dehors étaient encore dans leur entier lorsque le gouverneur reçut ordre de capituler. Le roi, touché de la valeur de tant de braves soldats, et ayant appris que la maladie se mettait parmi eux, ne voulut pas les exposer davantage pour une place qui lui était inutile. Le gouverneur fit sa capitulation à telle condition qu'il lui plut d'imposer aux assiégeants.

Tandis que ces choses se passaient dans le Pays-Bas, le vicomte de Turenne s'était avancé vers le Rhin, où il faisait tête lui seul aux armées de l'empereur et des confédérés. Il les chassait de tous leurs postes; il rompait toutes leurs mesures : il les avait déjà mis en fuite à Ladembourg; et depuis que les habitants de Strasbourg leur eurent donné passage sur leur pont, il avait encore été à Ensheim, où il avait défait leur avant-garde, et les avait contraints de se retirer. Enfin leur armée s'étant grossie des troupes de l'électeur de Brandebourg et de celles des ducs de Zell, ce déluge d'Allemands se répandit de tous côtés dans la haute Alsace, résolu d'y prendre ses quartiers d'hiver, et de fondre à la première occasion dans la Franche-Comté.

Le vicomte de Turenne, avec un petit nombre de troupes fatiguées, n'était pas en état de les arrêter : mais dans ce temps-là même il reçut un détachement que le roi avait fait heureusement partir de Flandre aussitôt après la levée du siége d'Oudenarde. Avec ce secours le vicomte de Turenne, malgré les rigueurs et les incommodités de la saison, fait une marche effroyable au travers des montagnes des Vosges, et se présente tout d'un coup à eux. Il renverse tout ce qui s'offre à son passage et leur enlève des régiments tout entiers. La terreur et la division se mettent dans leur armée : vingt mille hommes en chassent cinquante mille; toute cette multitude repasse le Rhin en désordre, et entraîne avec elle six mille hommes de renfort qu'elle rencontre, et qui, au lieu de lui faire rebrousser chemin, deviennent eux-mêmes les compagnons de sa fuite.

La fortune ne favorisait pas moins les Français sur la mer. La flotte des Hollandais, délivrée de la crainte des Anglais, et forte de plus de cent voiles, après avoir vainement couru le long des côtes de

France, avait tourné enfin ses projets du côté de l'Amérique : mais elle ne fut pas plus heureuse dans le nouveau monde que dans l'ancien; car ayant assiégé la Martinique, elle fut contrainte de lever honteusement le siége. Elle revint de ce long voyage sans avoir fait autre chose que donner des preuves de sa faiblesse. Il n'en fut pas de même de l'armée navale de France sur la Méditerranée. Les Messinois, en Sicile, avaient secoué le joug d'Espagne; on les environna aussitôt de tous côtés : Messine fut bientôt affamée; ses malheureux habitants étaient déjà réduits à manger des cuirs : enfin, résolus de périr plutôt que de tomber sous le gouvernement tyrannique d'une nation qui ne pardonne jamais, ils arborèrent l'étendard de la France, et implorèrent le secours du roi. Il y envoya quatre vaisseaux et six cents hommes de guerre, avec ordre de se saisir des châteaux qui commandent la ville. Il s'assura ainsi des Messinois, et en même temps fit partir le duc de Vivonne, général des galères. Ce général trouvant la flotte espagnole à la vue de Messine, l'attaque, la met en fuite, et entre triomphant dans la ville. On ne saurait concevoir la joie de ce misérable peuple, qui se voyait délivré dans le temps qu'il n'avait plus que l'image des supplices et de la mort devant les yeux. Ses exclamations, ses transports, faisaient assez voir qu'il croyait devoir au roi quelque chose de plus que la vie.

Ainsi la victoire menait les Français comme par la main dans tous les pays des Espagnols, qui avaient même de la peine à se défendre du côté de la Catalogne, où ils avaient été repoussés plusieurs fois au delà des Pyrénées. Toutefois ces orgueilleux ennemis voyant la France destituée du secours de ses alliés, ne désespéraient pas encore de se racquitter de leurs pertes. En effet, les Suédois, qui étaient les seuls qui tenaient pour elle, n'avaient pas eu des succès heureux contre l'électeur de Brandebourg. Les Espagnols firent donc de nouveaux efforts : ils attendaient à la prochaine campagne pour se venger de tous les affronts qu'ils avaient reçus; mais à peine le printemps parut, qu'ils se virent encore dépouillés d'une de leurs meilleures provinces par la prise de Limbourg : le roi s'étant emparé de Dinant et de Huy [1], emporta cette place avec sa promptitude ordinaire, avant que les ennemis fussent en état de s'opposer à ses desseins.

La fortune néanmoins sembla un peu balancer du côté de l'Allemagne. Le vicomte de Turenne allant reconnaître une hauteur, sur le point de donner bataille, est emporté d'un coup de canon. L'armée française était alors fort avancée dans le pays ennemi; et toute l'Europe la crut perdue par la perte d'un chef de cette importance, qui était mort sans communiquer ses desseins. Les ennemis s'attendaient à l'exterminer tout entière, et ne croyaient pas qu'un seul des Français leur pût échapper. Toutefois le comte de Lorges et le marquis de Vaubrun, lieutenants généraux, qui en avaient pris la conduite, ne s'étonnèrent point. Ils rassurèrent les soldats, affligés de la mort de leur général; mais, animés d'un juste désir de la venger, ils se rapprochent aussitôt du Rhin, et se mettent en devoir de le repasser. Par là ils obligent les ennemis à sortir de leur camp, pour les charger dans leur retraite. Alors ils marchent à eux, et rompent leur arrière-garde. L'armée française se retire en bon ordre, et rapporte en deçà du Rhin les dépouilles et les drapeaux de ceux qui prétendaient lui en empêcher le passage. Peu de temps après, le prince de Condé, par ordre du roi, partit de Flandre pour aller prendre le commandement de l'armée. La présence et la réputation de ce prince achevèrent de rétablir toutes choses. Le comte de Montécuculli, qui avait passé le Rhin à Strasbourg, à la tête de trente mille hommes, sembla n'être entré en Alsace que pour y faire une montre inutile de son armée; car après avoir tenté vainement le siége de deux villes [1], il se retira; et les Allemands furent encore obligés, pour cet hiver, d'aller loger sur les terres de leurs alliés.

Bien que la retraite des Français ne fût pas une de leurs moins vigoureuses actions, néanmoins ils s'étaient retirés; et c'était assez pour enfler le courage des ennemis, qui avaient toujours fui devant eux. Les Espagnols en triomphaient dans leurs relations; mais le roi abaissa bientôt cet orgueil par la prise de Condé, qu'il emporta d'assaut au commencement de la campagne [2]. Le prince d'Orange, justement alarmé de cette conquête, s'avance à grandes journées pour secourir Bouchain, qu'assiégeait le duc d'Orléans. Il campe sous le canon de Valenciennes, mais le roi se met entre lui et le duc d'Orléans. Bouchain est pris sans que le prince d'Orange ose sortir de dessous les remparts qui le couvraient; et il semble ne s'être approché si près que pour être spectateur des réjouissances que fit l'armée du roi pour la prise de cette place.

Voyons maintenant ce qui se passe sur la mer. Le duc de Vivonne avait pris la forteresse d'Agouste : c'est un des plus fameux ports de la Sicile. Les Espagnols, effrayés, ont recours aux Hollandais. Ruyter reçoit ordre de passer le détroit. Quelle apparence que les Français puissent tenir la mer devant les flottes d'Espagne et de Hollande jointes ensemble, et

[1] En mai et juin 1675.

[1] Haguenau et Saverne — [2] En avril 1676.

commandées par un capitaine de cette réputation? La fortune toutefois en décida autrement. Duquesne, lieutenant général, ayant deux fois rencontré les ennemis, eut toutes les deux fois l'avantage; et Ruyter, au second combat, reçut une blessure dont il mourut peu de jours après. C'était la plus grande perte que les Hollandais pussent faire. Aussi le duc de Vivonne, qui était alors dans Messine, crut qu'il se fallait hâter de profiter de cette mort, et du trouble qu'elle avait sans doute jeté parmi les ennemis. Dès que l'armée eut pris un peu de repos, il se met en mer, et les va chercher, résolu de les combattre partout où il pourra les trouver. Leur flotte était à l'ancre devant Palerme. Les ennemis le reçoivent d'abord avec assez de résolution; mais ils n'avaient point de chefs à opposer au duc de Vivonne. Les Français les pressent de tous côtés; ils les poursuivent jusque dans le port : jamais on ne vit une déroute et un fracas si épouvantables. Les vaisseaux, foudroyés par le canon, embrasés par les brûlots, sautant en l'air avec toute leur charge et retombant sur la ville, écrasent et brûlent une grande partie des maisons. Enfin le duc de Vivonne, après avoir ainsi mis en cendres ou coulé à fond quatorze vaisseaux et six galères, tué près de cinq mille hommes, entre autres le vice-amiral d'Espagne, et mis le feu dans Palerme, retourna à Messine, d'où il envoya au roi les nouvelles de cette victoire, la plus complète que les Français remportèrent jamais sur mer.

Cependant le prince d'Orange, las de n'être que le spectateur des victoires de ses ennemis, forma enfin un dessein qui devait faire oublier toutes ses disgrâces. Maestricht était la place qui incommodait le plus les Hollandais, à cause des contributions que sa garnison levait jusqu'aux portes de Nimègue : il va l'assiéger, et voyant l'armée française fort éloignée, il s'apprête à faire les derniers efforts pour s'en emparer. Le roi apprit la nouvelle de ce siége à Saint-Germain : il songea aussitôt à profiter de l'imprudence de ses ennemis; et tandis qu'ils épuisaient leurs armées autour de Maestricht, il donna ordre au maréchal d'Humières d'aller assiéger Aire. Comme cette ville est une des plus importantes places du Pays-Bas, on crut d'abord que désespérant en quelque sorte de sauver Maestricht, il voulait contre-balancer sa perte par la prise d'une ville non moins forte, et beaucoup plus à sa bienséance. Mais il avait bien de plus grands desseins : et connaissant, comme il faisait, l'état de ses places et la valeur de ses troupes, il ne douta point qu'après avoir pris Aire, son armée n'eût encore assez de temps pour aller secourir Maestricht. La chose réussit comme il se l'était imaginé, contre toutes les apparences humaines, et la ville se rendit au cinquième jour de tranchée ouverte[1].

Aussitôt le maréchal de Schomberg eut ordre de marcher vers Maestricht. Les Hollandais, contre leur ordinaire, y avaient fait des actions d'une fort grande valeur; le prince d'Orange y avait été blessé; et toutefois à peine étaient-ils encore sous la contre-scarpe. Aussitôt que les premiers coureurs français parurent, les ennemis levèrent le siége; ils se retirèrent en diligence, et ne songèrent qu'à sauver le débris de leur armée, dont la fatigue, les maladies, et les sorties continuelles des assiégés, avaient emporté plus de la moitié. Il semblait que la fortune de la France dût se borner là pour cette année; cependant quelques mois après le roi apprit que le maréchal de Vivonne avait pris Taormine et la Scallette, et que toute la Sicile était disposée à suivre l'exemple de Messine.

Jamais les Français n'avaient peut-être fait une campagne qui leur fût ni plus glorieuse ni plus utile. Néanmoins la prise de Philisbourg, qui, après trois mois de siége, fut obligée de se rendre, et les avantages que le prince de Lunebourg avait remportés l'année précédente dans l'évêché de Trèves, avaient persuadé aux ennemis que les Français pouvaient être quelquefois vaincus. Ils croyaient qu'il en serait de la fortune du roi comme de toutes les autres choses du monde, qui, étant parvenue à un certain point, ne saurait plus croître. En effet, après tout ce que ce prince avait fait en Hollande, en Flandre, en Bourgogne et en Allemagne, il n'y avait pas d'apparence que sa gloire pût augmenter. Elle augmenta pourtant : toutes ces conquêtes et tant de victoires qu'il a remportées n'ont été ensemble qu'un acheminement aux grandes choses qu'il fit l'année suivante; car bien que les villes qu'il avait prises fussent des places d'une grande réputation, il y en avait pourtant de plus fortes, et sur lesquelles les Espagnols faisaient un plus grand fondement.

Valenciennes était de ce nombre. Elle est riche et fort peuplée : ses habitants s'étaient rendus célèbres par la haine qu'ils ont toujours eue pour les Français; et ses fortifications passaient dans l'opinion du monde pour une merveille. Le roi qui, dès le commencement de la guerre, méditait de les assiéger, s'était saisi des villes voisines, et avait ordonné de grands magasins : si bien que dès la fin de l'hiver, et même avant qu'il y eût du fourrage à la campagne, il fut en état d'agir, et y alla mettre le siége[2]. Il y avait dans la place une très-forte garnison : la noblesse voisine s'y était jetée; et les habitants, pleins de

[1] Le 31 juillet.
[2] En février 1677.

leur ancienne animosité, présumaient qu'eux seuls, sans autre secours, pouvaient la défendre. Il n'y avait point de bravades qu'ils ne fissent d'abord; ils donnaient le bal sur leurs remparts; ils disaient que leur ville était le fatal écueil où la fortune des Français venait toujours échouer; et fiers de leur avoir autrefois fait lever le siége, ils leur demandaient s'ils venaient autour de Valenciennes chercher les os de leurs pères. Cependant les Français avançaient leurs travaux.

Valenciennes, du côté que le roi la fit attaquer, était défendue par un grand nombre de dehors qu'il fallait forcer pied à pied, et qui, selon toutes les règles de la guerre, ne pouvaient être emportés sans qu'il en coûtât plusieurs milliers d'hommes. Il fallait, entre autres choses, franchir quatre grands fossés, dont il y en avait deux que la rivière de l'Escaut formait, et où elle coulait avec beaucoup de rapidité. Le roi, après avoir fait battre par le canon les premiers dehors, ordonna qu'on fît l'attaque. Aussitôt les mousquetaires, accompagnés des grenadiers, et les autres troupes commandées, partent de leurs postes différents avec une égale hardiesse : ils se rendent maîtres de la contrescarpe; ils entrent dans un ouvrage couronné qui faisait la plus forte défense de la place, et passent au fil de l'épée huit cents hommes, de deux mille qui étaient dans cet ouvrage. Le reste des ennemis se voyant attaqué par le front et par les flancs, ne songe plus qu'à se sauver : ils se pressent, ils se poussent : une partie tombe dans le fossé, l'autre se retire de fortification en fortification. Ils étaient suivis de si près, qu'ils n'eurent pas le temps de lever les ponts qui communiquaient avec la ville, ni même de fermer les portes qui étaient dans leur chemin. Une de ces portes se trouva extrêmement basse, et à demi bouchée de corps morts des ennemis : les Français marchent sur ces corps sanglants, passent pêle-mêle avec les fuyards, et sans s'amuser à se couvrir ni à se loger, les poursuivent jusqu'au corps de la place.

C'est là qu'ils font ce qu'on n'a jamais lu que dans les romans et dans les histoires inventées à plaisir. Ils trouvent un petit degré presque dans l'épaisseur du mur : ce degré conduisait sur le rempart; ils montent un à un : les voilà sur la muraille. A peine ils y sont, que les uns se saisissent du canon et le tournent contre la ville; les autres descendent dans la rue, s'y barricadent, et rompent les portes de la ville à coups de hache. Tout cela se fit avec tant de vitesse, que les bourgeois les prirent d'abord pour des soldats de la garnison. Le roi, qui les suivait de près pour donner ses ordres à mesure qu'ils avançaient, apprit que ses troupes étaient dans Valenciennes. La première chose qu'il fit, ce fut d'envoyer défendre le pillage, qui était déjà commencé et qui cessa aussitôt. Ce n'est pas sans doute une chose peu étonnante, qu'une des plus fortes villes de Flandre ait été ainsi emportée d'assaut en moins d'une demi-heure : mais ce n'est pas un moindre miracle qu'elle ait pu être sauvée du pillage, et que l'ordre du roi ait pu être si tôt écouté par des soldats acharnés au meurtre, au milieu du bruit et des fureurs de la victoire. On peut dire que jamais troupes n'ont donné une plus grande preuve d'obéissance et de discipline.

Il y avait dans la ville, outre les bourgeois qui étaient en armes, cinq mille hommes d'infanterie et douze cents chevaux, qui furent trop heureux de se rendre à discrétion. Le roi, par le droit de la guerre, pouvait traiter les habitants avec les dernières rigueurs, et jamais peuple n'avait mieux mérité de servir d'exemple : mais ce n'était pas contre des malheureux, et des malheureux soumis, que le roi exerçait sa vengeance; il les traita avec les mêmes douceurs que s'ils eussent fait de bonne heure leur composition, et leur conserva presque tous leurs priviléges.

Mais, sans faire de séjour dans cette ville, il marche aussitôt, et se prépare à de nouvelles conquêtes. Cambrai et Saint-Omer étaient les deux plus forts boulevards que les Espagnols eussent en Flandre. Ces villes, situées toutes deux sur les frontières de la France, lui servaient comme de fraise, et lui faisaient la loi au milieu de ses triomphes : Cambrai surtout s'était rendu redoutable. Les rois d'Espagne estimaient plus cette place seule que tout le reste de la Flandre ensemble. Elle était fameuse par le nombre des affronts qu'elle avait fait souffrir aux Français, qui l'avaient plus d'une fois attaquée, et qui avaient toujours été obligés de lever le siége. Elle faisait contribuer presque toute la Picardie; et sa garnison avait autrefois fait des courses et porté le ravage et la flamme jusque dans l'Ile-de-France et dans les lieux voisins de Paris. Ainsi, pendant que le roi étendait ses conquêtes au delà du Rhin, une ville ennemie levait des tributs dans son royaume, et le bravait pour ainsi dire aux portes de sa capitale. Il voulut donc pour jamais assurer le repos de ses frontières, et assiégea en personne cette place avec la moitié de son armée, tandis que le duc d'Orléans, avec l'autre, alla investir Saint-Omer. Ces deux siéges si difficiles, entrepris en même temps, étonnèrent tout le monde. On jugea que les Espagnols feraient les derniers efforts pour sauver deux villes dont la perte allait apparemment entraîner tout le reste du Pays-Bas. Cambrai toutefois ne fit pas une résistance digne de sa réputation. Le gouverneur, quoique très-brave, ne voulut point perdre ses troupes en s'opiniâtrant à défendre plus longtemps la ville, où il

craignait la révolte des habitants, que l'exemple de Valenciennes faisait trembler. Il se retira dans la citadelle : mais, avant de s'y renfermer, il fit mettre à pied la plupart de sa cavalerie, et fit tuer les chevaux; il exigea de ses soldats de nouveaux serments de fidélité, et donna enfin toutes les marques d'un homme qui, par une défense extraordinaire, voulait rétablir l'honneur de sa nation.

Saint-Omer, de son côté, se défendait courageusement; et le prince d'Orange, qui avait solennellement promis aux Espagnols d'en faire lever le siége, eut le temps de s'avancer. Le roi, informé de sa marche, envoya ordre au duc d'Orléans d'aller au-devant des ennemis, et de s'emparer des postes qu'il croyait les plus avantageux pour les combattre; en même temps il fit un grand détachement de son armée pour renforcer celle de ce prince. Le duc d'Orléans, suivant cet ordre, s'avança vers le Mont-Cassel. A peine y était-il campé qu'il vit paraître les ennemis. Comme il avait laissé une partie de ses troupes devant Saint-Omer, il fut d'abord un peu incertain du parti qu'il devait prendre, ne se croyant pas en état, avec si peu de forces, de donner bataille; mais le roi avait pris ses mesures si justes, que dans cet instant même le renfort qu'il lui envoyait arriva. Alors il ne balança plus, et plein de joie et de confiance, il résolut de combattre.

Les deux armées n'étaient séparées que par un petit ruisseau. Le lendemain[1], dès le point du jour, le duc d'Orléans mit son armée en bataille; et voyant que les ennemis commençaient à faire un mouvement, il passa le ruisseau, et marcha à eux. Leur armée était au moins de trente mille hommes : ils soutinrent le premier choc des Français avec une fort grande vigueur, et renversèrent même plusieurs de leurs escadrons. La victoire fut plus de deux heures en balance : mais la présence du duc d'Orléans, qui fit ce jour-là partout l'office de soldat et de capitaine, força la fortune à se déclarer de son parti. Alors les Français, irrités d'une si longue résistance, firent un grand massacre des ennemis. La déroute fut générale, et il y demeura de leur côté plus de six mille hommes sur la place : leur canon fut pris et tout leur bagage entièrement pillé. Aussitôt le duc d'Orléans retourna devant Saint-Omer, et eut soin de faire savoir aux assiégés le succès de la bataille.

Cependant le roi, quoique avec un petit nombre d'hommes, pressait fortement la citadelle de Cambrai; et malgré les sorties continuelles des assiégés, qui étaient au nombre de quatre mille, il avait emporté tous les dehors et s'était approché du corps de la place, où il avait fait attacher les mineurs. Les assiégés néanmoins refusaient encore de se rendre; mais la mine ayant fait une brèche, et le canon, d'un autre côté, ayant ruiné un bastion tout entier, ils demandèrent à capituler, et n'osèrent s'exposer au hasard d'un assaut. Quoiqu'ils eussent attendu cette extrémité, le roi ne laissa pas de leur accorder une composition honorable, et le gouverneur eut la triste consolation de sortir de sa citadelle par la brèche[1]. Saint-Omer, privé de toute espérance de secours, ne tarda guère à suivre l'exemple de Cambrai[2]. Ainsi le roi réduisit, en six semaines, trois places qui avaient été longtemps la terreur et le fléau de ses frontières, et dont la moindre n'aurait pas paru trop achetée par un siége de six semaines et par les travaux de toute une campagne.

Toutefois les ennemis trouvaient encore des raisons pour excuser leurs disgrâces. Ils publièrent que la prise de ces trois villes n'était pas tant un effet de la valeur des Français que de la prévoyance du roi, qui, en faisant de bonne heure des magasins, prévenait toujours ses ennemis; que les choses changeraient bientôt de face, et que la fin de la campagne serait pour eux aussi favorable que le commencement avait été malheureux.

Déjà le prince Charles de Lorraine était sur les bords du Rhin avec vingt-quatre mille hommes : fier de se voir à la tête de toutes ces forces de l'Empire, plus fier encore de l'espérance d'être dans peu beau-frère de l'empereur, il triomphait en idée des plus fortes places de la Lorraine et de la Champagne, où il avait résolu de prendre ses quartiers d'hiver, et où il se tenait si assuré de la victoire, qu'il avait fait mettre sur ses drapeaux : *Ou maintenant, ou jamais.* Il passe la Sarre, il entre dans la Lorraine, et vient se camper fort près de l'armée de France, commandée par le maréchal de Créqui. Les Français, quoique beaucoup inférieurs en nombre, brûlaient de combattre; mais le roi ne voulut point faire dépendre de l'incertitude d'une bataille une victoire qu'il pouvait remporter sans combat : il commanda au maréchal de Créqui de les fatiguer le plus qu'il pourrait, et de ne combattre qu'avec avantage.

Cependant le prince d'Orange rassemblait une autre armée beaucoup plus nombreuse que la première; et l'ayant grossie des troupes des princes de la basse Allemagne, il formait, à son ordinaire, de grands desseins. Enfin, après avoir longtemps consulté, avec le gouverneur des Pays-Bas, quelle place serait le plus à leur bienséance, il vint, avec soixante mille hommes, tenter une seconde fois la fortune devant Charleroi. On crut qu'il ne retournerait pas devant cette

[1] 11 avril.

[1] Le 17 avril.
[2] Le 20 avril.

place sans avoir bien pris ses mesures pour n'y pas recevoir un second affront. Déjà les lignes de circonvallation étaient achevées; déjà le prince Charles, qui le devait joindre avec toutes ses troupes, était sur le bord de la Meuse : le duc de Luxembourg eut ordre de s'avancer vers la place. On se croyait de part et d'autre à la veille de quelque grand événement : plusieurs braves volontaires s'étaient rendus en diligence dans l'armée de ce général, où ils étaient accourus comme à une occasion infaillible de se signaler. Le prince d'Orange et le gouverneur des Pays-Bas avaient fait une bonne provision de poudre, de bombes, de grenades, et de tout ce qui est nécessaire pour un siége : mais ils trouvèrent tout à coup que le pain leur manquait; c'était la seule provision à laquelle ils n'avaient pas songé. Le duc de Luxembourg s'était placé entre eux et Bruxelles; et le maréchal d'Humières, de l'autre côté, leur fermait le chemin de Mons et de Namur, et de leurs autres places; de sorte que voyant leur armée en danger de mourir de faim, ils décampèrent au grand étonnement de tout le monde, et après avoir tourné leur furie contre le bourg de Binche, leur consolation ordinaire quand ils ont manqué Charleroi. Ils employèrent le reste de la campagne à faire des manifestes l'un contre l'autre.

Les Allemands, de leur côté, n'étaient pas plus heureux. Le maréchal de Créqui les suivait toujours, campant à leur vue, toujours maître de donner bataille ou de la refuser; quelquefois son canon les foudroyait jusque dans leurs tentes : il leur coupait les vivres et arrêtait leurs convois; il leur enlevait leurs chevaux au fourrage; tout ce qui s'écartait du gros de l'armée tombait entre les mains des soldats, ou des paysans, plus terribles encore que les soldats. Le prince Charles reconnut alors son imprudence : son armée à demi défaite repassa en diligence et la Moselle et la Sarre, et abandonna, en se retirant, une partie de son bagage.

Dans ce même moment l'armée des Cercles, commandée par le prince de Saxe-Eisenac, était de l'autre côté du Rhin, et ne pouvait se débarrasser du baron de Monclar, qui la tenait comme assiégée en pleine campagne. Pour comble d'effroi, le maréchal de Créqui s'avance et repasse le Rhin. L'armée des Cercles, entourée de tous côtés, se retire en hâte, et laissant sur le chemin un grand nombre de morts et de prisonniers, arrive effrayée au pont de Strasbourg, et se réfugie dans une île qui est vers le milieu du pont. Les habitants de Strasbourg, touchés du péril des Allemands qu'ils voyaient exposés à la boucherie, s'employèrent pour eux, et demandèrent au maréchal un passeport pour des malheureux qui ne cherchaient qu'à s'enfuir. La demande est accordée, et l'on vit l'heure que l'armée et le général se mettaient en chemin, conduits par un garde que le maréchal avait chargé du passeport. Mais le prince Charles, qui était accouru au même temps, leur épargna cette honte. Toutefois il acheta cher la gloire de les avoir délivrés; car, à quelques jours de là[1], l'aile droite de sa cavalerie fut taillée en pièces, et tout ce qu'il put faire fut de regagner promptement les lieux d'où il était parti, et de songer à couvrir Sarbruck, que les Français semblaient menacer. Le maréchal profite de cette erreur; il fait semblant de mettre ses troupes en quartier d'hiver aux environs de Schelestadt; mais ayant appris que les Allemands avaient déjà disposé les leurs en plusieurs quartiers, il passe encore le Rhin, et va assiéger Fribourg.

Le prince Charles, étrangement alarmé de cette nouvelle, se représente l'étonnement de toute l'Allemagne, et l'indignation de l'empereur, si on lui enlève une place de cette importance. Qui pourra désormais empêcher les Français d'entrer dans la Souabe et dans le Wirtemberg, et de ravager les terres impériales? Il rassemble donc ses troupes, il marche à grandes journées, et arrive à une lieue de Fribourg. Mais trouvant tous les passages fermés, il demeure sans rien entreprendre : toutefois il ne voulut point s'en retourner qu'il n'eût vu de ses propres yeux que la place était rendue[2]. Pour surcroît de malheur, il arriva que les troupes que le roi entretenait dans la Hongrie avaient battu celles de l'empereur, dont il était demeuré sur le champ de bataille plus de trois mille hommes.

Les ennemis voyant approcher la fin de l'année, croyaient avec apparence être aussi à la fin de leurs disgrâces. Ils comptaient en une seule campagne quatre de leurs meilleures villes emportées, deux batailles perdues, un siége honteusement levé, deux grandes armées ruinées, et le pays de leurs alliés entièrement désolé. Le roi pourtant ne put se résoudre à les laisser en repos. Il commande au maréchal d'Humières d'assembler des troupes, et d'aller mettre le siége devant Saint-Guillain. Quand il n'y aurait pas eu dans la place une garnison de douze cents hommes, les pluies, les neiges, et les marais dont elle est environnée semblaient être seuls capables de la défendre. Mais le soldat, animé par tant de victoires, l'emporte en moins de huit jours[3]; et il était déjà maître des portes, quand le gouverneur des Pays-Bas donna le signal qu'il était arrivé à Mons pour la secourir.

La prise de cette place acheva de consterner les ennemis. Ils commencèrent à changer de langage.

[1] Le 7 octobre.
[2] Le 15 novembre.
[3] Le 19 décembre.

Ce n'étaient plus des menaces, comme autrefois, et des espérances de victoire; ils reconnurent de bonne foi leur faiblesse. Tant de puissances liguées contre un seul homme, l'Espagne, la Hollande, l'Allemagne, ne se croyaient pas assez fortes pour lui tenir tête. Ils vont mendier de nouveaux secours; ils cherchent à faire pitié aux Anglais, et n'oublient rien de tout ce qui peut réveiller cette ancienne jalousie qui a tant de fois armé l'Angleterre contre la France.

Le prince d'Orange, qui venait d'épouser la fille du duc d'York, et qui était regardé comme l'héritier présomptif de la couronne, fait sa brigue auprès des grands et auprès du peuple. Il leur représente la perte infaillible des Pays-Bas, les Français maîtres bientôt de toutes les côtes de la Manche, et en état de faire la loi à l'Océan; la religion protestante en péril, l'Europe entière menacée d'une dangereuse servitude. Le peuple murmure, le parlement demande qu'on sauve la Flandre, le roi d'Angleterre lui-même est ébranlé. Les Espagnols désespérant de pouvoir conserver leurs places, parlent de les lui abandonner : enfin on ne doute point qu'il ne quitte le personnage de médiateur pour prendre celui d'ennemi. Sur cette espérance, les confédérés reprennent courage; ils veulent continuer la guerre, ou prescrire eux-mêmes les conditions de la paix; ils se flattent que le roi va laisser au moins la Flandre en repos, et qu'ils n'auront plus à couvrir que les provinces voisines de l'Allemagne. Le roi contribue à les entretenir dans cette erreur. Il venait de prendre Saint-Guillain pour leur faire croire qu'il voulait attaquer Mons, et achever la conquête du Hainaut.

Enfin il se met en campagne, et part avec toute sa cour au commencement de février pour s'en aller à Metz[1]. Au bout de quelques jours il semble tourner vers Nancy; puis tout à coup il se rend à Metz, où il avait mandé au maréchal de Créqui de le venir trouver. Il y avait quelques jours que ce maréchal avait eu ordre de passer le Rhin, et d'aller avec un corps d'armée dans le Brisgaw, tandis que d'autres troupes se tiendraient aux environs de Metz. Tout cela avait fait juger que l'orage tomberait vraisemblablement du côté de l'Allemagne. Cette opinion augmente lorsque l'on voit arriver à Metz le maréchal, tout malade qu'il était, pour confirmer entièrement ce bruit. Le roi lui commande de marcher vers Thionville, et fait semblant lui-même de vouloir y aller. Les ennemis, alarmés et incertains de sa marche, sont dans une continuelle agitation. Les Allemands, qui à peine avaient pris leurs quartiers d'hiver, sont contraints d'en sortir pour se rassembler. La ville de Strasbourg parle d'envoyer des députés; Trèves se croit déjà voir au pillage; Luxembourg ne doute plus d'être assiégé.

[1] En 1678.

Cependant le roi rebrousse chemin, et se rend à Verdun, faisant courir le bruit qu'il allait assiéger Namur. Le gouverneur des Pays-Bas ne sait plus de quel côté tourner : il voit aller et venir de toutes parts les armées françaises; il voit que depuis le fond de la Flandre jusqu'au Rhin, le roi a partout des magasins; il ne sait quelle place abandonner ni défendre; il en assure une, il en expose vingt autres. Il court enfin au plus pressé, et rappelant toutes les troupes qu'il avait en Flandre, il en remplit toutes les villes du Hainaut et du Luxembourg.

A peine il a pris ces précautions, qu'on vient lui dire que le maréchal d'Humières s'approche d'Ypres : il y jette la meilleure garnison de Gand. Il respire alors, et pense avoir bien pourvu à toutes choses. Mais en un même jour il apprend, de six courriers différents, qu'il y a six grandes villes investies, Mons, Namur, Charlemont, Luxembourg, Ypres, et enfin que Gand même est assiégé. Cette dernière nouvelle est pour lui un coup de foudre : il est longtemps sans pouvoir y ajouter foi. Quelle apparence que le roi, qu'il croit en Lorraine, vienne assiéger, au fort de l'hiver, la plus grande ville des Pays-Bas, et entreprenne de faire une circonvallation de plus de huit lieues dans un pays de marécages et facile à inonder, coupé de quatre rivières et de deux larges canaux? Cependant la chose se trouve vraie. Plus de soixante mille hommes, partis de différents endroits, étaient arrivés à une même heure devant cette grande ville, et l'avaient investie, sans savoir eux-mêmes qu'ils l'investissaient. Le roi ayant supputé le temps que ses ordres pouvaient être exécutés, laisse la reine à Stenay, monte à cheval, traverse en trois jours plus de soixante lieues de pays, et joint son armée qui est devant Gand.

Il trouve, en arrivant, la circonvallation presque achevée, et tous les quartiers déjà disposés, suivant le plan qu'il en avait lui-même dressé à Saint-Germain. Les ennemis avaient lâché leurs écluses; mais il y eut bientôt partout des digues et des ponts de communication. La tranchée est ouverte dès le soir; bientôt les dehors sont emportés l'épée à la main : la ville se rend; et la citadelle, quoique très-forte et environnée de larges fossés, capitule deux jours après[1]. Ainsi le roi, par sa conduite, se rend en six jours maître de cette ville si renommée, qui faisait autrefois la loi à ses princes mêmes, et qui prétendait égaler Paris par la grandeur de son enceinte et par le nombre de ses habitants. A peine est-elle prise

[1] Les 9 et 12 mars.

que le maréchal de Lorges a ordre de s'avancer vers Bruges avec un corps de cavalerie. Aussitôt deux bataillons espagnols de la garnison d'Ypres s'y jettent : mais tout à coup voilà le roi devant Ypres. Il y avait longtemps qu'il avait dessein sur cette place importante par elle-même, et parce que sa prise achevait d'assurer toutes ses conquêtes. Il y restait encore trois mille hommes de guerre, qui se défendirent d'abord courageusement; mais les approches étant faites, la contrescarpe, bordée d'une double palissade, est forcée en une nuit, et le lendemain dès la pointe du jour la citadelle et la ville envoyèrent des otages, et signèrent la capitulation [1].

Ces deux dernières conquêtes changèrent toute la face des affaires. Le roi est à deux lieues des places des Hollandais, et ils pensent à toute heure le revoir encore aux portes de leur capitale. Mais quelle douleur pour les Espagnols de perdre tout un grand pays dont ils tiraient toute leur subsistance, et de le voir en proie aux armées de leurs ennemis! Les Anglais se troublent à cette nouvelle : c'est en vain qu'ils sont déjà dans Bruges et dans Ostende. Par quel chemin iront-ils joindre les Espagnols? Tous les passages leur sont fermés : les voilà désormais resserrés dans un très-petit espace de pays; et les seules garnisons d'Ypres et de Gand sont capables de ruiner leur armée. On arme pourtant à Londres; on délivre des commissions pour lever des troupes; on équipe des vaisseaux; on défend tout commerce avec la France, et on veut que les Hollandais fassent de pareilles défenses chez eux. Mais les Hollandais ne veulent point renoncer aux avantages qu'ils tirent du commerce. La dispute s'échauffe, l'alliance n'est pas encore signée, et les voilà déjà brouillés. Le roi, instruit de leur division, compte pour vaincus des ennemis qui s'accordent si mal ensemble. Toutefois, comme il voit sa gloire au point de ne pouvoir plus croître, ses frontières entièrement assurées, son empire accru de tous côtés, il songe au repos et à la félicité de ses peuples. Cette seule ambition peut désormais flatter son courage : il se résout donc à donner la paix à l'Europe, mais c'est aux conditions qu'il veut bien imposer lui-même. Il trace un petit projet de paix et l'envoie à Nimègue. Ce projet, rendu public, fait l'effet qu'il s'était imaginé.

Les ennemis commencent à ouvrir les yeux. Les peuples de Hollande, épuisés d'argent et de forces, et las d'entretenir des armées qui peuvent les opprimer un jour, songent à assurer leur repos et leur liberté. Les propositions du roi sont dans la justice, et il faut ou de l'aveuglement ou de l'opiniâtreté pour les refuser. Enfin, si on ne fait la paix ils déclarent qu'ils ne fourniront plus aux frais de la guerre. Les états généraux s'assemblent; mais le terme que le roi leur a donné expire bientôt. Il leur semble à tout moment qu'il va partir, et ils demandent du temps pour délibérer. Il leur accorde trois semaines, et va lui-même attendre à Gand leur réponse, à la tête de son armée. Tandis qu'ils consultent et que les choses sont en balance, il leur envoie un trompette pour achever de leur expliquer les intentions favorables qu'il a pour eux. Alors les Hollandais ne pouvant plus se contenir, la mémoire de tant de bienfaits qu'ils ont autrefois reçus de la France se réveille en eux. Ils avouent leurs ingratitudes; ils crient que les Français sont leurs vrais alliés, que le roi est leur naturel protecteur. On entend partout retentir dans la Haye : Vive le roi de France! vive le grand prince qui veut bien nous donner la paix! En même temps ils lui envoient des députés pour lui témoigner leur juste reconnaissance.

Le prince d'Orange est le seul qui ne prend point de part à la joie publique. Quoique la guerre jusqu'alors lui ait été si contraire, il ne peut souffrir une paix qui va lui ôter le commandement des armées : il n'y a point d'adresse qu'il n'emploie, point de machine qu'il ne remue. Il fait agir ses créatures : il envoie en Angleterre; il jette l'alarme dans toutes les cours des alliés. On voit arriver de toutes parts à Nimègue des courriers chargés de plaintes contre les états. L'empereur éclate surtout en reproches, et les accuse d'abandonner la cause commune : c'est pour eux que l'Allemagne est engagée dans une guerre qui lui est si onéreuse; que deviendront maintenant leurs alliés? et comment soutiendront-ils séparément une puissance que tous ensemble ils n'ont pu soutenir? D'autre part, les Anglais achèvent de lever le masque; ils se déclarent ouvertement contre la France, et sont désormais ses plus grands ennemis. Il n'y a rien qu'ils ne fassent pour empêcher les Hollandais de se réconcilier avec elle; ils leur offrent de l'argent, des vaisseaux, des troupes, et les engagent enfin à signer un traité de ligue offensive et défensive avec eux.

Le roi, de retour à Saint-Germain, apprend sans s'émouvoir toutes ces ligues nouvelles. Il a ses mesures prises; il est si assuré de faire la loi à ses ennemis, qu'il a déjà par avance déchargé ses peuples de six millions de tailles. Il semble même que, dans le temps qu'il offre la paix, la fortune de tous côtés prenne plaisir à favoriser ses armées : trois cents hommes de la garnison de Maestricht emportent d'assaut, en une nuit, une ville du Brabant [1], que trente

[1] Le 25 mars.

[1] Leuve, prise le 4 mai.

mille hommes oseraient à peine assiéger. Le duc de Navailles, malgré des difficultés incroyables, et presque à la vue de l'armée d'Espagne, prend la capitale de la Cerdagne[1], et s'ouvre l'entrée dans la Catalogne. Le maréchal de Créqui défait une partie des meilleures troupes de l'Empire, et les pousse avec grand carnage jusque dans les fossés de Rhinfeld[2]; il brûle le pont de Strasbourg, et s'empare de tous les forts qui le défendaient. Le duc de Luxembourg de son côté ne demeure pas oisif. Après avoir tenu longtemps Bruxelles comme assiégée, il entre dans le Hainaut, et va bloquer Mons. Le prince d'Orange ayant grossi son armée de plusieurs troupes anglaises et allemandes, marche en diligence pour secourir cette grande ville, et les armées sont en présence.

Cependant les Hollandais, plus touchés de leur véritable intérêt que des vaines promesses des Anglais et de leurs autres alliés, ordonnent à leurs plénipotentiaires d'achever le traité qu'ils ont commencé avec la France. La paix est signée à Nimègue[3], et un courrier en porte la nouvelle au prince d'Orange. Néanmoins ce prince malheureux ne perd pas encore l'espérance d'empêcher la ratification. Il se résout de tenter encore une fois la fortune en attaquant promptement les Français, et songe, par un dernier effort, ou à rompre la paix, ou du moins à terminer la guerre avec éclat. Le lendemain, dès la pointe du jour, il passe les défilés qui séparent les deux armées, et attaque les Français dans leurs postes. Comme il combattait en homme désespéré, sa témérité eut d'abord quelque succès : il renverse quelques gardes avancées, et les poursuit jusque vers l'endroit où le gros de l'armée était en bataille. Mais alors la fortune changea de face : les Français fondent sur les ennemis avec leur impétuosité ordinaire, et les mettent en déroute; près de quatre mille hommes demeurèrent sur la place. Le prince d'Orange fut trop heureux, le jour suivant, de publier lui-même la nouvelle de la paix. C'était le seul moyen de délivrer Mons.

Les plénipotentiaires d'Espagne la signèrent bientôt après[4]. Mais quand le traité parut à Madrid, et qu'il fallut le ratifier, la plume tomba des mains à tout le conseil. Ces politiques, si accoutumés à regagner par les traités ce qu'ils ont perdu dans la guerre, ne savent plus où ils en sont lorsqu'ils voient tout ce qu'il leur faut abandonner par celui-ci : Cambrai, Valenciennes, tant d'autres places fameuses, de grandes provinces, ou, pour mieux dire, des royaumes entiers, et surtout cette Bourgogne qui leur donnait voix dans les diètes de l'Empire. Mais cependant les armées de France sont aux portes de Bruxelles : il n'est pas temps de délibérer. Le roi d'Espagne envoie à Nimègue le traité ratifié de sa main, avec ordre à ses ministres d'obtenir des conditions meilleures s'ils peuvent, sinon de le publier tel qu'il était.

Que fera désormais l'empereur, destitué du secours des Hollandais et des Espagnols? Il croit d'abord, en traînant la négociation, rendre son traité plus avantageux; mais à mesure qu'il retarde, le roi lui fait de nouvelles demandes. Il se hâte donc de conclure; et sans s'arrêter aux vaines protestations de ceux de ses alliés qui différaient de souscrire, il accepte la paix aux conditions qu'on lui avait prescrites[1].

Ainsi le roi, qui avait vu tous les princes de l'Europe se déclarer l'un après l'autre contre lui, voit ces mêmes princes rechercher son amitié, recevoir en quelque sorte la loi de lui, et signer une paix qui laisse à douter s'il a plus glorieusement fait la guerre, ou s'il l'a terminée avec plus d'éclat.

Voilà, en abrégé, une partie des actions d'un prince que la fortune a pris, ce semble, plaisir à élever au plus haut degré de la gloire où puissent monter les hommes; si toutefois on peut dire que la fortune ait eu quelque part dans ses succès, qui n'ont été que la suite infaillible d'une conduite toute merveilleuse. En effet, jamais capitaine n'a été plus caché dans ses desseins, ni plus clairvoyant dans ceux de ses ennemis. Il a toujours vu en toute chose ce qu'il fallait voir, toujours fait ce qu'il fallait faire. Avant que la guerre fût commencée, il avait aguerri ses troupes dès longtemps par de continuels exercices, par l'exacte discipline qu'il leur faisait observer. Il a toujours prévenu ses ennemis par la promptitude de ses exploits. Dans le temps qu'ils faisaient des préparatifs pour l'attaquer, il les a souvent réduits à la nécessité de se défendre, et leur a quelquefois enlevé trois villes pendant qu'ils délibéraient d'en assiéger une.

Il ne s'est point trompé dans ses mesures. Quand il entra dans la Franche-Comté, il avait pris ses précautions si justes du côté de l'Allemagne, qu'en une province ouverte de toutes parts les ennemis ne purent, dans une occasion si pressante, se faire un passage pour y jeter le moindre secours. Il n'a point fait de conquêtes qu'il n'ait méditées longtemps auparavant, et où il ne se soit acheminé comme par degrés. En prenant Condé et Bouchain, il se mit en état d'assiéger Valenciennes et Cambrai; par la prise d'Aire, il s'ouvrit le chemin à Saint-Omer; et c'est

[1] Puycerda, le 28.
[2] Le 6 juillet.
[3] Le 10 août.
[4] Le 17 septembre.

[1] Le 6 février 1679.

en partie à la conquête de Saint-Guillain qu'il doit la conquête de Gand et d'Ypres.

Jamais prince n'observa si religieusement sa parole; il l'a toujours exactement tenue à ses ennemis mêmes : et dans la paix d'Aix-la-Chapelle, il aima mieux, en rendant la Franche-Comté, renoncer à la plus glorieuse et à la plus utile de ses conquêtes que de manquer à la parole qu'il avait donnée de la rendre. Ce n'est pas une chose concevable que, dans la fidélité qu'il a gardée à ses alliés, il a toujours eu plus de soin de leurs intérêts que des siens propres.

Dans le projet de paix qu'il envoya à Nimègue, il y avait pour premier article qu'avant toutes choses on restituerait aux Suédois tout ce qui avait été pris sur eux : et quoiqu'il vît toute l'Europe en armes contre lui, ce ne fut qu'à l'instante prière des mêmes Suédois qu'il souffrit que la paix se fît avec la Hollande avant la restitution. Jamais un mouvement de colère ne lui a fait faire une fausse démarche. Quand l'Angleterre, qui s'était liée avec lui, se détacha tout à coup de ses intérêts, il ne s'emporta ni en plaintes ni en reproches; il n'en témoigna au roi d'Angleterre aucune froideur; et en lui montrant, au contraire, qu'il était toujours persuadé de son amitié, il l'engagea à demeurer toujours son ami.

Il a appelé aux emplois de la guerre les hommes qui étaient les plus dignes, et n'a jamais laissé une belle action sans récompense : aussi jamais prince ne fut servi avec tant d'ardeur par ses soldats. Cette ardeur a passé à de tels excès, qu'il a eu besoin de toute son autorité pour la réprimer. Quand il a pu voir une chose par ses yeux, il ne s'est point fié aux yeux d'autrui. Il a toujours reconnu lui-même les places qu'il a voulu attaquer; et en cette noble fonction de capitaine, il a eu plusieurs fois des hommes tués et blessés à côté de lui. Judicieux dans toutes ses entreprises, intrépide dans le péril, infatigable dans le travail, on ne saurait rien lui reprocher que d'avoir souvent exposé sa personne avec trop peu de précaution.

Cependant il est merveilleux que, parmi les soins d'une guerre qui a dû, ce semble, l'occuper tout entier, ce prince soit encore entré dans le détail du gouvernement de son État; et qu'on l'ait vu aussi appliqué aux besoins particuliers de ses sujets que si toutes ses pensées avaient été renfermées au dedans de son royaume. De là vient que, dans un temps que toute l'Europe était en feu, la France ne laissait pas de jouir de toute la tranquillité et de tous les avantages d'une paix profonde : jamais elle ne fut si florissante, jamais la justice ne fut exercée avec tant d'exactitude, jamais les sciences, jamais les beaux-arts n'y ont été cultivés avec tant de soin. Il a lui seul plus fait bâtir de somptueux édifices que tous les rois qui l'ont précédé. Il n'est pas croyable combien de citadelles il a fait construire, combien il en a réparé, de combien de nouveaux bastions il a fortifié ses places. Les Français, il y a quinze ans, passaient pour n'avoir aucune connaissance de la navigation; ils pouvaient à peine mettre en mer six vaisseaux de guerre et quatre galères; maintenant la France compte dans ses ports vingt-six galères et cent vingt gros vaisseaux, et un nombre prodigieux d'autres bâtiments : elle s'est rendue si savante dans la marine, qu'elle donne aujourd'hui aux étrangers et des pilotes et des matelots.

Il n'y a point de génie un peu élevé au-dessus des autres, dans quelque profession que ce soit, que le roi, par ses largesses, n'ait excité à travailler. Aussi la France, sous son règne, ne se ressent en rien ni de l'air grossier de nos pères, ni de la rudesse qu'une longue guerre apporte d'ordinaire avec soi : on y voit briller une politesse que les nations étrangères prennent pour modèle et s'efforcent d'imiter. Mais ce ne sont point les seuls bienfaits du roi qui ont produit tant de miracles, et qui ont porté toutes choses à ce degré de perfection : la finesse de son discernement y a plus contribué que ses libéralités; les plus grands génies, les plus savants artistes ont remarqué que, pour trouver le plus haut point de leur art, il leur suffisait d'étudier le goût de ce prince. La plupart des chefs-d'œuvre qu'on admire dans ses palais doivent leur naissance aux idées qu'il en a fournies. Toutes ces grâces, toute cette disposition si merveilleuse, qui surprend, qui enchante dans ses magnifiques jardins, n'est bien souvent que l'effet de quelque ordre qu'il a donné en les visitant.

Il est donc juste que les sciences, que les beaux-arts s'emploient à éterniser la mémoire d'un prince à qui ils sont tant redevables : il est juste que les écrivains les plus illustres le prennent pour objet de toutes leurs veilles; que les peintres et les sculpteurs s'exercent sur un si noble sujet. Mais tandis qu'ils travaillent à remplir les places et les édifices publics d'excellents ouvrages où ses victoires sont représentées, quelques personnes zélées plus particulièrement pour sa gloire ont voulu avoir dans leur cabinet un abrégé en tableaux des plus grandes actions de ce prince : c'est ce qui a donné occasion à ce volume. Elles ont choisi un pinceau délicat qui pût renfermer tant de merveilles en très-peu d'espace, et leur mettre à tous moments devant les yeux ce qui fait la plus chère occupation de leurs pensées.

FIN DU PRÉCIS HISTORIQUE.

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ

AU SIÉGE DE NAMUR.

Il y avait près de quatre ans que la France soutenait la guerre contre toutes les puissances, pour ainsi dire, de l'Europe, avec un succès bien différent de celui dont ses ennemis s'étaient flattés. Elle avait non-seulement renversé tous les projets de la fameuse ligue d'Augsbourg, mais même, par la sagesse de sa conduite, et par la vigueur de sa résistance, elle avait réduit les confédérés, d'agresseurs qu'ils étaient, à la honteuse nécessité de se défendre. Tout le monde voyait avec étonnement qu'une nation attaquée par tant de peuples conjurés contre elle, et dont ils avaient par avance partagé la dépouille, eût si heureusement fait retomber sur eux les malheurs qu'ils lui préparaient; qu'elle eût vaincu dans tous les lieux où ils l'avaient obligée de porter ses armes; et qu'enfin, tant de puissances réunies pour l'accabler n'eussent fait que fournir partout de la matière à ses conquêtes et à ses triomphes.

En effet, depuis cette dernière guerre, sans parler des célèbres journées de Fleurus, de Staffarde et de Leuse, où ils avaient perdu leurs meilleures troupes, sans compter aussi plusieurs de leurs places prises et rasées, ils avaient vu passer sous la domination de la France Philisbourg en Allemagne, Nice et Montmélian en Savoie, et enfin Mons dans les Pays-Bas.

Mais, malgré les avantages continuels que le roi remportait sur eux, ils se flattaient tous les ans de quelque révolution en leur faveur; ils croyaient que la fortune se lasserait de suivre toujours le même parti, qu'enfin la France serait contrainte de succomber, et à la force ouverte qu'ils lui opposaient au dehors, et aux atteintes secrètes qu'ils tâchaient de lui porter au dedans.

La principale espérance de leur ligue était fondée sur la haute opinion que tous ceux qui la composent avaient du grand génie du prince d'Orange, qui en est comme le chef et le premier mobile; et lui-même ne manquait pas de les flatter par toutes les illusions dont il les croyait capables de se laisser prévenir. Il leur avait fait espérer d'abord que le premier effet de son établissement sur le trône d'Angleterre serait l'abaissement de la France; il s'était depuis excusé du peu de secours qu'ils avaient reçus de lui, sur la nécessité où il s'était vu d'employer à la réduction de l'Irlande la meilleure partie de ses forces. Mais enfin se voyant paisible possesseur des trois royaumes, et en état de se donner tout entier à la cause commune, il avait marqué l'année 1692 comme l'année fatale à la France, et où les révolutions si longtemps attendues devaient arriver. Pour joindre l'exécution aux promesses, il employait aux grands apprêts de la campagne prochaine les sommes excessives qu'il tirait des Anglais et des Hollandais; et à son exemple, ses alliés faisaient aussi tous les efforts possibles pour profiter d'une si favorable conjoncture.

Le roi, vers la fin de l'année 1691, instruit de leurs préparatifs, jugea qu'il fallait non-seulement opposer la force à la force, pour parer les coups dont ils le menaçaient, mais qu'il fallait même leur en porter auxquels ils ne s'attendissent pas, et les forcer, par quelque entreprise éclatante, ou à faire la paix, ou à ne pouvoir faire la guerre qu'avec d'extrêmes difficultés. Il était exactement informé de l'état de leurs forces, tant de terre que de mer. Il n'ignorait pas que le prince d'Orange, dans les Pays-Bas, pouvait, avec ses troupes et avec celles de ses alliés, mettre ensemble jusqu'à six-vingt mille hommes; mais connaissant ses propres forces, il crut que ce nombre, quelque grand qu'il fût, ne serait pas capable d'arrêter ses progrès; et résolu d'ailleurs de combattre ses ennemis s'ils se présentaient, il ne douta point de les vaincre.

Il ne crut pas même devoir se borner à une médiocre conquête; et Namur étant la plus importante place qui leur restât, et celle dont la prise pouvait le plus contribuer à les affaiblir et à rehausser la réputation de ses armes, il résolut d'en former le siége.

Namur, capitale de l'une des dix-sept provinces des Pays-Bas, à laquelle elle a donné le nom, avait été regardée de tout temps par nos ennemis comme le plus fort rempart, non-seulement du Brabant, mais encore du pays de Liége, des Provinces-Unies, et d'une partie de la basse Allemagne. En effet, outre qu'elle assurait la communication de toutes ces provinces, on peut dire que par sa situation au confluent de la Sambre et de la Meuse, qui la rend maîtresse de ces deux rivières, elle était également bien placée, et pour arrêter les entreprises que la France pourrait faire contre les pays que je viens de nommer, et pour faciliter celles qu'on pourrait faire contre la France même. Ajoutez à ces avantages l'assiette merveilleuse de son château, escarpé et fortifié de toutes parts, et estimé imprenable, mais surtout la disposition du pays, aussi inaccessible à ceux qui voudraient attaquer la place que favorable pour les secours; et enfin le grand nombre de toutes sortes de provisions que les confédérés y avaient jetées, et qu'ils avaient dessein d'y jeter encore pour la subsistance de leurs armées.

Le roi, après avoir examiné toutes les difficultés

qui se présentaient dans cette entreprise, donna ses ordres, tant pour établir de grands magasins de vivres et de munitions le long de la Meuse et dans ses places frontières des Pays-Bas, que pour faire hiverner commodément, dans les provinces voisines, de grands corps de troupes, sous prétexte d'observer celles des ennemis, qui y grossissaient continuellement. Il fit aussi des augmentations considérables de cavalerie et d'infanterie, et disposa enfin toutes choses avec sa prévoyance ordinaire. Mais en même temps il préparait une puissante diversion du côté de l'Angleterre, où il prenait des mesures pour y rétablir sur le trône le légitime souverain.

Les alliés, de leur côté, ne formaient pas, comme j'ai dit, de petits projets. Le prince d'Orange, en passant la mer, l'avait aussi fait repasser à ses meilleures troupes, et en assemblait de toutes parts un grand nombre d'autres, qu'il établissait dans toutes les places de son parti les plus proches de celles de France. Il avait soin surtout d'en remplir les places des Espagnols, desquelles, par ce moyen, il se proposait de se rendre insensiblement le maître.

Il se tenait de continuelles conférences à la Haye, entre lui et les autres confédérés, sur l'emploi qu'ils devaient faire de leurs forces, ne se promettant pas moins que de faire une irruption en France, au commencement du printemps. Dans cette vue, ils faisaient travailler à un prodigieux amas de tout ce qui est nécessaire pour une grande expédition, et se tenaient tellement sûrs du succès, qu'ils ne daignaient pas même cacher les délibérations qui se prenaient dans leurs assemblées.

Ces conférences finies, le prince d'Orange s'était retiré à Loo, maison de plaisance qu'il a dans le pays de Gueldre, lieu solitaire et conforme à son humeur sombre et mélancolique, où d'ailleurs il trouvait le plus de facilité pour entretenir ses correspondances secrètes. Le déplaisir qu'il avait eu l'année précédente de voir prendre Mons en sa présence, sans avoir pu rien faire pour le secourir, donnait lieu de croire qu'il prendrait des mesures pour se mettre hors d'état de recevoir un pareil affront. Et en effet, il prétendait avoir si bien disposé toutes choses, qu'il pouvait assembler en peu de jours toutes les forces de son parti, ou pour tomber sur les places dont il jugerait à propos de faire le siége, ou pour courir au secours de celles que la France entreprendrait d'attaquer.

Ainsi, en attendant la saison propre pour agir, il affectait de mener à Loo une vie fort tranquille, y prenant presque tous les jours le divertissement de la chasse, et paraissant aussi peu ému de tous les avis qu'il recevait des grands préparatifs de la France sur mer et sur terre, que si elle eût été hors d'état de rien entreprendre, ou qu'il eût été le maître des événements. Cette tranquillité apparente, à la veille d'une campagne si importante pour les deux partis, était fort vantée par ses admirateurs, qui l'attribuaient à une grandeur d'âme extraordinaire; et ses alliés la croyant un effet de sa pénétration et de la justesse des mesures qu'il avait prises pour assurer le succès de ses desseins, se moquaient eux-mêmes de toutes les inquiétudes qu'on leur voulait donner, et demeuraient dans une pleine confiance qu'il ne leur pouvait arriver aucun mal.

Au commencement du mois de mai, ils apprirent que le roi, suivi de toute sa cour, était arrivé auprès de Mons, où était le rendez-vous de ses armées de Flandre. En même temps, ils surent qu'une autre armée était sur les côtes de Normandie, prête à passer la mer avec le roi d'Angleterre; qu'un grand nombre de bâtiments de charge étaient à la Hogue, avec toutes les provisions nécessaires pour faire une descente dans ce royaume; et qu'enfin une flotte de soixante gros vaisseaux, destinée pour appuyer le passage et le débarquement des troupes, n'attendait a Brest, et dans les autres ports, qu'un vent favorable pour entrer dans la Manche.

Le prince d'Orange commença alors à se repentir de sa fausse confiance. D'un côté, il prévit l'orage qui allait fondre dans les Pays-Bas, et jugea dès lors qu'il lui serait fort difficile de l'empêcher : de l'autre, il n'ignorait pas que tous les ports d'Angleterre étaient ouverts; qu'il n'avait encore ni flottes pour couvrir les côtes du royaume, ni armée pour combattre les Français à la descente; qu'il leur serait aisé d'aller jusqu'à Londres, où ils trouveraient la plupart des seigneurs mécontents de lui, et les peuples fatigués des grandes sommes qu'il exigeait d'eux; en un mot, il appréhendait que le roi son beau-père ne trouvât autant de facilité à se rétablir sur le trône qu'il lui avait été facile de l'en chasser. Dans cet embarras, il feignit pourtant de ne songer qu'à sauver la Flandre, et assembla en diligence, et avec grand bruit, un corps de troupes sous Bruxelles. Mais en même temps il dépêcha le lord Portland à Londres, pour concerter avec la princesse d'Orange et avec son conseil les moyens de garantir l'Angleterre de l'invasion des Français. Il donna ordre qu'on armât toutes les milices du royaume, et qu'on y fît repasser les troupes restées en Écosse et en Irlande; qu'on arrêtât toutes les personnes soupçonnées d'intelligence avec les ennemis, et qu'enfin on assemblât la plus nombreuse armée qu'on pourrait, tant pour contenir le dedans du royaume que pour border les côtes où l'on soupçonnait que les Français voudraient tenter la descente; surtout il pressa l'armement de ses flottes, et voulut qu'on y travaillât nuit

et jour, n'épargnant pour cela ni l'argent des Anglais et des Hollandais, ni celui de tous ses alliés. Non content de ces précautions, il fit remarcher à Willemstadt, entre l'embouchure de l'Escaut et de la Meuse, une partie des régiments qu'il avait amenés d'Angleterre, pour être en état d'y repasser au premier ordre, et commanda qu'on lui tînt un vaisseau tout prêt pour y repasser lui-même. Toutes ces précautions étaient un peu tardives, et couraient risque de lui être absolument inutiles, si les vents eussent été alors aussi favorables aux Français qu'ils leur étaient contraires.

Sur ces entrefaites, le roi, durant cinq jours, ayant assemblé ses armées dans les plaines de Gevries, entre les rivières de Haisne et de Trouille, il en fit, le vingt et unième de mai, la revue générale. Il les trouva complètes et dans le meilleur état qu'il pouvait souhaiter; il trouva aussi que, conformément à ses ordres, on avait chargé à Mons, de munitions de guerre et de bouche, plus de six mille chariots tirés des pays conquis : tellement qu'il se vit en état de se mettre en marche deux jours après cette revue.

L'armée destinée pour faire le siége de Namur, et qu'il avait résolu de commander en personne, était de quarante bataillons et de quatre-vingt-dix escadrons. L'autre armée, commandée par le maréchal duc de Luxembourg, composée de soixante-six bataillons et de deux cent neuf escadrons, devait tenir la campagne et observer les ennemis, qui, à cause de cela, l'ont depuis appelée l'armée d'observation.

Les lieutenants généraux de l'armée du roi étaient le duc de Bourbon, le comte d'Auvergne, le duc de Villeroi, le prince de Soubise, les marquis de Tilladet et de Boufflers, et le sieur de Rubentel. Le marquis de Boufflers était nommé aussi pour commander une autre armée, que dans ce temps-là même il assemblait dans le Condros. Les maréchaux de camp étaient les ducs de Roquelaure, le marquis de Montrevel, le sieur de Congis, les comtes de Montchevreuil, de Gassé et de Guiscar, et le baron de Bressé. Au reste, le dauphin de France, le duc d'Orléans, le prince de Condé et le maréchal d'Humières avaient le principal commandement sous le roi. Le sieur de Vauban, lieutenant général, était chargé de la direction des attaques.

Le maréchal de Luxembourg avait pour lieutenants généraux le prince de Conti, le duc du Maine, le duc de Vendôme, le duc de Choiseul, le comte de Montal et le comte de Roses, mestre de camp général de la cavalerie légère; et pour maréchaux de camp, le chevalier de Vendôme, grand prieur de France; les marquis de la Valette et de Coigny, les sieurs de Vatteville et de Polastron. Le baron de Busca, aussi maréchal de camp, commandait particulièrement la maison du roi. Le corps de réserve était commandé par le duc de Chartres.

Ces deux armées partirent donc le vingt-troisième de mai. Celle du maréchal, qui était campée le long du ruisseau des Estines, alla passer la Haisne entre Marlanwelz sous Marimont et Mouraige, et campa le soir à Féluy et à Arquennes, proche de Nivelle. Celle du roi traversa les plaines de Binche, et ayant passé la Haisne à Carnières, alla camper à Capelle d'Herlaymont, le long du ruisseau de Piéton. Le roi menait avec lui une partie de son artillerie et de ses munitions; l'autre partie, accompagnée d'une grosse escorte, alla passer la Sambre à la Bussière, pour marcher à Philippeville, et de là au siége qui devait être formé.

Le lendemain vingt-quatrième, le maréchal alla camper entre l'abbaye de Villey et Marbais, proche de la grande chaussée; et le roi, dans la plaine de Saint-Amand, entre Ligny et Fleurus.

La nuit suivante, il détacha le prince de Condé avec six mille chevaux et quinze cents hommes de pied, pour aller investir Namur entre le ruisseau de Risne et la Meuse, du côté de la Hesbaye. Le sieur Quadt, avec sa brigade de cavalerie, l'investit depuis ce ruisseau jusqu'à la Sambre. Le marquis de Boufflers, avec quatorze bataillons et quarante-huit escadrons, faisant partie de l'armée qu'il assemblait, parut en même temps devant la place, de l'autre côté de la Meuse; et enfin le sieur de Ximénès, avec les troupes qu'il venait de tirer de Philippeville et de Dinant, auxquelles le marquis de Boufflers ajouta encore douze escadrons, investit la place du côté du château, occupant tout le terrain qui est entre Sambre et Meuse, en telle sorte que Namur se trouva en même temps entourée de tous côtés.

Le vingt-cinquième, l'armée du maréchal de Luxembourg alla camper sur le ruisseau d'Aurenault, dans la plaine de Gemblours, et celle du roi auprès de Milmont et de Golzenne, au delà des Mazis, d'où il envoya ordre au maréchal de détacher le comte de Montal, avec quatre mille chevaux, pour aller se poster à Longchamp et à Genevoux, proche des sources de la Méhaigne, et le comte de Coigny, avec un pareil détachement, pour aller se poster à Chasselet, près de Charleroi. Le premier devait couvrir le camp du roi du côté du Brabant, et l'autre favoriser les convois de Maubeuge, de Philippeville et de Dinant, et tenir en bride la garnison de Charleroi et les corps de troupes que les ennemis y pourraient envoyer.

Le vingt-sixième, le roi arriva sur les six heures du matin devant Namur. Il reconnut d'abord les environs de la place depuis la Sambre jusqu'au ruisseau de Wédrin, examina la disposition du pays, les

hauteurs qu'il fallait occuper, et les endroits par où il fallait faire passer les lignes. Il donna ses ordres pour la construction des ponts de bateaux sur la Sambre et la Meuse, et régla enfin tout ce qui concernait l'établissement et la sûreté des quartiers. Il choisit le sien entre le village de Flawine et une métairie appelée la *Rouge-Cense*, un peu au-dessus de l'abbaye de Salzenne. Ensuite il s'avança sur la hauteur de cette abbaye, pour considérer la situation de la place et les ouvrages qui la couvraient de ce côté-là. En reconnaissant tous ces endroits, il admira sa bonne fortune et le peu de prévoyance des ennemis, et confessa lui-même qu'en postant seulement de bonne heure quinze mille hommes, ou sur les hauteurs du château, ou sur celle du ruisseau de Wédrin, ils auraient pu faire avorter tous ses desseins, et mettre Namur hors d'état d'être attaqué. Il ordonna au comte d'Auvergne de se saisir de l'abbaye de Salzenne et des moulins qui en sont proche : ce qui fut aussitôt exécuté. Le marquis de Tilladet eut aussi ordre de visiter tous les gués qu'il pouvait y avoir dans la Sambre, depuis le quartier du roi jusqu'à la place; et le marquis d'Alègre, avec un corps de dragons, fut envoyé pour se saisir du passage de Gerbizé, poste important sur le chemin de Huy et de Liége, du côté de la Hesbaye.

Cependant l'alarme était parmi les ennemis. Comme ils ignoraient encore où aboutirait la marche du roi, ils se hâtèrent de renforcer les garnisons de toutes leurs places; ils craignaient surtout pour Charleroi, pour Ath, pour Liége, et pour Bruxelles même. Mais à l'égard de Namur, l'électeur de Bavière se confiant et à la bonté de la place et à la grosse garnison qui était dedans, souhaitait qu'il prît envie au roi de l'assiéger. Le rendez-vous de leur armée était aux environs de Bruxelles, et il y arrivait tous les jours un fort grand nombre de troupes de toute sorte de nations; elles faisaient déjà près de cent mille hommes, dont le principal commandement et la direction presque absolue étaient entre les mains du prince d'Orange, l'électeur de Bavière n'ayant dans cette armée qu'une autorité comme subalterne. On peut juger combien des forces si prodigieuses enflaient le cœur des confédérés. Ils demandaient qu'on les fît marcher au plus vite, et se tenaient sûrs de rechasser le roi jusque dans le cœur de son royaume. Il était d'heure en heure exactement informé et de leur marche et de leur nombre, et se mettait de son côté en état de les bien recevoir.

L'armée devant Namur était séparée par les deux rivières en trois principaux quartiers, dont le premier, c'est à savoir celui du roi, occupait tout le côté du Brabant, depuis la Sambre jusqu'à la Meuse; le second, qui était celui du marquis de Boufflers, s'étendait dans le Condros, depuis la Meuse, au-dessous de Namur, jusqu'à cette même rivière au-dessus; et le troisième, sous le sieur de Ximénès, tenait le pays d'entre Sambre et Meuse. Au reste, le quartier du roi était divisé en plusieurs autres quartiers : car outre le dauphin et le duc d'Orléans, qui campaient tout auprès de sa personne, il avait aussi dans son quartier le prince de Condé, le maréchal d'Humières, et tous les lieutenants généraux, à la réserve du marquis de Boufflers; et ils y avaient chacun leur poste ou leur quartier le long des lignes de circonvallation.

Le roi, dès le premier jour, donna ses ordres pour faire tracer ces lignes sur un circuit au moins de cinq lieues; elles commençaient à la Sambre du côté du Brabant, un peu au-dessus du village de Flawine, et traversant un fort grand nombre de bois, de villages et de ruisseaux, en deçà et au delà de la Meuse, passaient dans la forêt de Marlagne, et revenaient finir à la Sambre, entre l'abbaye de Mologne et une espèce de petit château qu'on appelait la *Blanche-Maison*.

Le vingt-septième, c'est-à-dire le lendemain de l'arrivée du roi devant la place, il alla visiter le quartier du prince de Condé, entre le ruisseau de Wédrin et la Meuse, et y vit les parcs d'artillerie et de munitions. De là s'étant avancé avec le sieur de Vauban sur la hauteur du Quesne de Bouge, qui commande d'assez près la ville, entre la porte de Fer et celle de Saint-Nicolas, la résolution fut prise d'attaquer cette dernière porte. Ce même jour les ponts de bateaux furent partout achevés, et la communication des quartiers entièrement établie.

Il restait encore les quartiers de Boufflers et de Ximénès à visiter. Le roi s'y transporta donc le vingt-huitième, et ayant passé la Sambre à la Blanche-Maison, et la Meuse au-dessous du village de Huépion, reconnut tout le côté de la place qui regarde le Condros, reconnut aussi le faubourg du Jambe, où les ennemis s'étaient retranchés, au bout du pont de pierre qu'ils y avaient sur la Meuse; et ayant remarqué le long de cette rivière une petite hauteur d'où on voyait à revers les ouvrages de la porte de Saint-Nicolas, qui est de l'autre côté, il commanda qu'on y élevât des batteries. Ces derniers jours et les suivants, les convois d'artillerie et de toute sorte de munitions arrivèrent de Philippeville par terre, et de Dinant par la Meuse; et on commença à cuire le pain dans le camp pour la subsistance des deux armées.

Ce fut vers ce temps-là que plusieurs dames de qualité de la province, qui s'étaient réfugiées dans Namur, et plusieurs des dames mêmes de la ville, firent demander par un trompette la permission d'en

sortir ; ce qu'on ne jugea pas à propos de leur accorder. Mais ces pauvres dames se confiant à la générosité du roi, et la peur des bombes l'emportant en elles sur toute autre considération, elles sortirent à pied par la porte du château, suivies seulement de quelques-unes de leurs femmes qui portaient leurs hardes et leurs enfants, et se présentèrent à la garde prochaine. Les soldats les menèrent d'abord à la Blanche-Maison, près des ponts qu'on avait faits sur la Sambre, d'où le roi, qui eut pitié d'elles, et qui les fit traiter favorablement, les fit conduire le lendemain à l'abbaye de Mologne, et de là à Philippeville.

Vingt mille pionniers, commandés dans les provinces conquises, étant arrivés alors à l'armée, ils furent aussitôt employés aux lignes de circonvallation, aux abatis de bois, et aux réparations de chemins.

Les assiégés avaient encore quelque infanterie dans les bois au-dessus des moulins à papier de Saint-Servais ; mais le roi ayant ordonné qu'on l'en chassât, elle ne tint point, et se renferma fort vite dans la ville.

La garnison était de neuf mille deux cent quatre-vingts hommes en dix-sept régiments d'infanterie de plusieurs nations, savoir, cinq allemands des troupes de Brandebourg et de Lunebourg, cinq hollandais, trois espagnols, quatre wallons ; et en un régiment de cavalerie et quelques compagnies franches. Le prince de Barbançon, gouverneur de la province, l'était aussi de la ville et du château, et toutes ces troupes avaient ordre de lui obéir. On ne doutait pas qu'étant pourvue de toutes les choses nécessaires pour soutenir un long siége, et ayant à défendre une place de cette réputation, également bien fortifiée et par l'art et par la nature, une garnison si nombreuse ne se signalât par une vigoureuse résistance, d'autant plus qu'elle n'ignorait pas les grands apprêts qui se faisaient pour la secourir.

Le roi, pour ne point accabler ses troupes de trop de travail, n'attaqua d'abord que la ville seule. On y fit deux attaques différentes ; mais il y en avait une qui n'était proprement qu'une fausse attaque ; et c'était celle qui était de delà la Meuse : la véritable était en deçà. Il fut résolu d'y ouvrir trois tranchées, qui se rejoindraient ensuite par des lignes parallèles : la première le long du bord de la Meuse, la seconde à mi-côte de la hauteur de Bouge, et la troisième par un grand fond qui aboutissait à la place du côté de la porte de Fer.

Toutes choses étant donc préparées, la tranchée fut ouverte la nuit du vingt-neuvième au trentième de mai. Trois bataillons, avec un lieutenant général et un brigadier, montèrent à la véritable attaque, et deux à la fausse, avec un maréchal de camp : ce qui fut continué jusqu'à la prise de la ville. Le comte d'Auvergne, comme le plus ancien lieutenant général, monta la première garde. Dès cette nuit on avança le travail jusqu'à quatre-vingts toises du glacis ; on travailla en même temps avec tant de diligence aux batteries, tant sur la hauteur de Bouge que de l'autre côté de la Meuse, que les unes et les autres se trouvèrent bientôt en état de tirer, et de prendre la supériorité sur le canon de la place.

La nuit suivante, le travail qu'on avait fait fut perfectionné.

La nuit du trente-unième de mai on travailla à s'étendre du côté de la Meuse, pour resserrer d'autant plus les assiégés, et les empêcher de faire des sorties.

Le premier de juin on continua les travaux à la sape : l'artillerie ruinant cependant les défenses des assiégés, qui, étant vus de front et à revers de plusieurs endroits, n'osaient déjà plus paraître dans leurs ouvrages.

La nuit du premier au deuxième juin, on se logea sur un avant-chemin couvert, en deçà de l'avant-fossé que formaient les eaux des ruisseaux de Wédrin et de Risne. On tira ensuite une ligne parallèle pour faire la communication de toutes les attaques, et on éleva de l'autre côté de la Meuse, sur le bord de l'eau, deux batteries qui commencèrent à tirer, dès la pointe du jour, contre la branche du demi-bastion et contre la muraille qui règne le long de cette rivière. Ce même jour, sur les huit heures du matin, le marquis de Boufflers fit attaquer le faubourg de Jambe, que les ennemis occupaient encore, et s'en rendit maître. Sur le midi, l'avant-fossé de la porte de Saint-Nicolas se trouvant comblé, et toutes choses disposées pour attaquer la contrescarpe, les gardes suisses et le régiment de Stoppa, de la même nation, qui étaient de tranchée sous le marquis de Tilladet, lieutenant général de jour, y marchèrent l'épée à la main, et l'emportèrent. Ils prirent aussi une petite lunette revêtue, qui défendait la contrescarpe, et se logèrent en très-peu de temps sur ces dehors, sans que les ennemis, qui faisaient de leurs autres ouvrages un fort grand feu, osassent faire aucune tentative pour s'y rétablir. On leur tua beaucoup de monde en cette action.

Le soir du deuxième de juin, le marquis de Boufflers étant de garde à la tranchée, on s'aperçut que les assiégés avaient aussi abandonné une demi-lune de terre qui couvrait la porte de Saint-Nicolas. Comme le fossé n'en était pas fort profond, il fut bientôt comblé. Quoique la demi-lune fût fort exposée, et que les ennemis tirasssent sans discontinuer de dessus le rempart, on se logea encore dans cette demi-lune sans beaucoup de perte.

Les batteries basses de la Meuse continuaient cependant à battre en ruine la branche du demi-bastion et la muraille, qui étaient, comme j'ai dit, le long de cette rivière. Comme ses eaux étaient alors assez basses, on s'était flatté de pouvoir conduire une tranchée le long d'une langue de terre qu'elle faisait à découvert au pied du rempart, et on aurait ainsi attaché bientôt le mineur au corps de la place. Mais la Meuse s'étant enflée tout à coup par les grandes pluies qui survinrent, et qui ne discontinuèrent presque plus jusqu'à la fin du siége, on fut obligé d'abandonner ce dessein, et de s'attacher uniquement aux ouvrages que l'on avait devant soi.

L'artillerie ne cessa, pendant le troisième et le quatrième de juin, de battre en brèche la face et la branche du demi-bastion de la Meuse, et y fit enfin une ouverture considérable. Les assiégés témoignaient à leur air beaucoup de résolution, et travaillaient même à se retrancher en dedans; mais on les voyait qui, dans la crainte vraisemblablement d'un assaut, transportaient dans le château leurs munitions et leurs meilleurs effets. A la fin, comme ils virent qu'on était déjà logé sur la pointe du demi-bastion, le cinquième de juin au matin, le duc de Bourbon étant de jour, ils battirent tout à coup la chamade, et demandèrent à capituler. Après quelques propositions qui furent rejetées par le roi, on convint, entre autres articles, que les soldats de la garnison entreraient dans le château avec leurs familles et leurs effets; qu'il y aurait pour cela une trêve de deux jours, et que pendant tout le reste du siége on ne tirerait point ni de la ville sur le château, ni du château sur la ville, avec liberté aux deux partis de rompre ce dernier article lorsqu'ils le jugeraient à propos, en avertissant néanmoins qu'ils ne le voulaient plus tenir.

La capitulation signée, le régiment des gardes prit aussitôt possession de la porte de Saint-Nicolas. Ainsi la fameuse ville de Namur, défendue par neuf mille hommes de garnison, fut, en six jours d'attaque, rendue à trois ou quatre bataillons de tranchée, ou, pour mieux dire, à un seul bataillon, puisqu'il n'y en eut jamais plus d'un à la tranchée le long de la Meuse, qui fut celle par où la place fut emportée. On peut même remarquer qu'on n'eut pas le temps de perfectionner les lignes de circonvallation, et qu'à peine on achevait d'y mettre la dernière main, que, la ville étant prise, l'on fut obligé de les raser pour transporter les troupes de l'autre côté de la Sambre.

Pendant que la ville capitulait, on eut nouvelle qu'enfin les alliés s'avançaient tout de bon pour faire lever le siége. Au premier bruit que le roi était devant Namur, ils s'étaient hâtés d'unir ensemble toutes leurs forces; ils avaient dépêché aux généraux Flemming et Serclaës, dont le premier assemblait les troupes de Brandebourg aux environs d'Aix-la-Chapelle, et l'autre celles de Liége dans le voisinage de cette ville, avec ordre de les venir joindre; et le prince d'Orange avec l'électeur de Bavière, à la tête de l'armée confédérée, ayant passé le canal de Bruxelles, était venu camper à Dighom, puis à Lefdael et à Wossem, de là à l'abbaye du Parc et au château d'Heverle, près de Louvain. Il séjourna quelque temps dans ce dernier camp, ou pour donner le temps à toutes ses forces de le joindre, ou n'osant s'engager trop avant dans le pays, ni s'éloigner de la mer, dans l'inquiétude où il était de la descente dont l'Angleterre était menacée. Il apprit enfin que sa flotte, jointe à celle de Hollande, faisant ensemble quatre-vingt-dix vaisseaux de guerre, était à la mer avec un vent favorable; et qu'au contraire le comte de Tourville, n'ayant pu être joint par les escadres du comte d'Estrées, du comte de Château-Regnaut et du marquis de la Porte, n'avait que quarante-quatre vaisseaux, avec lesquels il s'efforçait d'entrer dans la Manche. Alors voyant ses affaires vraisemblablement en sûreté de ce côté-là, il feignit de n'y plus songer, et ne parla plus que d'aller secourir Namur.

Il partit des environs de Louvain le cinquième de juin, et vint camper à Meldert et à Bauechem. Il campa le lendemain sixième auprès de Hougaerde et de Tirlemont; le septième, entre Orp et Montenackem, au delà de la rivière de Ghete; et enfin le huitième, sur la grande chaussée entre Thinnes et Breff, à la vue du maréchal de Luxembourg. La prise de la ville ayant mis le roi en état de faire des détachements de son armée, il avait envoyé à ce maréchal le comte d'Auvergne et le duc de Villeroi, lieutenants généraux, avec une partie des troupes qui se trouvaient campées du côté du Brabant.

Pour lui, la trêve qu'il avait accordée aux assiégés étant expirée, il avait passé de l'autre côté de la Sambre avec ce qui lui était resté de troupes au delà de cette rivière. C'était le septième de juin qu'il quitta son premier camp pour en venir prendre un autre entre Sambre et Meuse, dans la forêt de Marlagne. Voici de quelle manière ce nouveau camp était disposé. Le quartier du roi était auprès d'un couvent de carmes, qu'on appelait *le Désert;* il y avait une ligne de troupes qui s'étendait depuis l'abbaye de Malogne sur la Sambre, jusqu'au pont construit sur la Meuse à Huépion; une autre ligne de dix bataillons, qui composaient la brigade du régiment du roi, eut son camp marqué sur les hauteurs du château, pour en occuper tout le front, qui est fort resserré par les deux rivières, et pour rejeter ainsi les ennemis dans leurs ouvrages. Mais il n'était pas facile de les déposter de ces hauteurs, et moins encore des retran-

chements qu'ils y avaient faits à la faveur de quelques maisons, et entre autres d'un ermitage qu'ils avaient fortifié en forme de redoute. Néanmoins la brigade du roi eut ordre de les aller attaquer.

Les troupes, qui avaient cru ce jour-là n'avoir autre chose à faire qu'à s'établir paisiblement dans leur nouveau camp, et qui, dans ce moment-là, portaient leurs tentes et leurs autres hardes sur leurs épaules, jetèrent aussitôt à terre tout ce qui les embarrassait, pour ne garder que leurs armes, et grimpant en bon ordre et sur un même front, malgré l'extrême roideur d'un terrain raboteux et inégal, arrivèrent sur la crête de la montagne, au travers d'une grêle de coups de mousquet que les ennemis leur tiraient avec tout l'avantage qu'on peut s'imaginer. Le soldat, quoique tout hors d'haleine, renversa leurs postes avancés, et les poursuivit jusqu'à une seconde hauteur non moins escarpée que la première, où leurs bataillons étaient rangés en bon ordre pour les soutenir : mais rien ne put arrêter la furie des Français. Les bataillons furent aussi chassés de ce second poste, et menés battant, l'épée dans les reins, jusqu'à leurs retranchements, qui même couraient risque d'être forcés, si le prince de Soubise, lieutenant général de jour, et le sieur de Vauban, rappelant les troupes, ne les eussent obligées de se contenter du poste qu'elles avaient occupé. Cette action, qui fut fort vive et fort brillante dans toutes ses circonstances, coûta à la brigade du roi douze ou quinze officiers, et quelque cent ou six-vingts soldats, ou tués ou blessés.

Aussitôt on travailla à se bien établir sur cette hauteur, et on y ouvrit une tranchée, laquelle fut, tous les jours, relevée par sept bataillons. Il ne fut pas possible les jours suivants d'avancer beaucoup le travail, tant à cause du terrain pierreux et difficile qu'on rencontra en plusieurs endroits, que des orages effroyables et des pluies continuelles qui rompirent tous les chemins, et les mirent presque hors d'état d'y pouvoir conduire le canon. On ne put aussi achever les batteries qu'avec d'extrêmes difficultés. Cependant les assiégés profitèrent peu de tous ces obstacles, et firent seulement quelques sorties sans aucun effet.

Enfin le treizième de juin, les travaux ayant été poussés jusqu'aux retranchements, il fut résolu de les attaquer. La contenance fière des ennemis, qu'on voyait en bataille en plusieurs endroits derrière ces retranchements, et qui avaient tout l'air de se préparer à une résistance vigoureuse, obligea le roi de leur opposer ses meilleures troupes, et de se transporter lui-même sur la hauteur, pour régler l'ordre de l'attaque.

Le signal donné sur le midi, deux cents mousquetaires du roi à la droite, les grenadiers à cheval à la gauche, et huit compagnies de grenadiers d'infanterie au milieu, marchèrent aux ennemis l'épée à la main, soutenus des sept bataillons de tranchée et des dix de la brigade du roi, qu'il avait fait mettre en bataille sur la hauteur, à la tête de leur camp. Les assiégés, jusqu'alors si fiers, s'effrayèrent bientôt; ils firent seulement leur décharge, et abandonnant la redoute et les retranchements, se retirèrent en désordre dans les chemins couverts des ouvrages qu'ils avaient derrière eux. Ils perdirent plus de quatre cents hommes, la plupart tués de coups de main, et entre autres plusieurs officiers et plusieurs gens de distinction. Les Français eurent quelque cent trente hommes, et quarante, tant officiers que mousquetaires, tués ou blessés.

Le comte de Toulouse, amiral de France, jeune prince âgé de quatorze ans, reçut une contusion au bras, à côté du roi, et plusieurs personnes de la cour furent aussi blessées autour de lui. Le duc de Bourbon, qui était lieutenant général de jour, donna ses ordres avec non moins de sagesse que de valeur. Les troupes, animées par la présence du roi, se signalèrent à l'envi l'une de l'autre; et les moindres grenadiers de l'armée disputèrent d'audace avec les mousquetaires, de l'aveu des mousquetaires mêmes.

On accorda aux assiégés une suspension pour venir retirer leurs morts; mais on ne laissa pas, pendant cette trêve, d'assurer le logement et dans la redoute et dans tous les retranchements qu'on venait d'emporter.

Entre ces retranchements et la première enveloppe du château, nommée par les Espagnols *Terra-Nova*, on trouvait, sur le côté de la montagne qui descend vers la Sambre, un ouvrage irrégulier que le prince d'Orange avait fait construire l'année précédente, et qu'on appelait, à cause de cela, le *Fort-Neuf*, ou le *Fort-Guillaume* : il était situé de telle façon, que, bien qu'il parût moins élevé que les hauteurs qu'on avait gagnées, il n'en était pourtant point commandé, et il semblait se dérober et au canon et à la vue des assiégeants à mesure qu'ils s'en approchaient. Ce fut, de toutes les fortifications de la place, celle dont la prise coûta le plus de temps et de peine, à cause de la grande quantité de travaux qu'il fallut faire pour l'embrasser.

La nuit qui suivit l'attaque dont nous venons de parler, le travail fut avancé plus de cinq cents pas vers la gorge de ce fort. Le quatorzième on s'étendit sur la droite, et l'on y dressa deux batteries, tant contre le Fort-Neuf que contre le vieux château. Ce même jour les assiégés abandonnèrent une maison retranchée qui leur restait encore sur la montagne; et ainsi on n'eut plus rien devant soi que les ouvrages que je viens de dire.

Le quinzième, les nouvelles batteries démontèrent presque entièrement le canon des assiégés; mais elles ne firent que très-peu d'effet contre le Fort-Neuf.

La nuit suivante on ouvrit, au-dessus de l'abbaye de Salzenne, une nouvelle tranchée pour embrasser ce fort par la gauche, et le travail fut poussé environ quatre cents pas.

Pendant qu'on pressait avec cette vigueur le château de Namur, le prince d'Orange était, comme j'ai dit, arrivé sur la Méhaigne. Il donna d'abord toutes les marques d'un homme qui voulait passer cette rivière et attaquer l'armée du maréchal de Luxembourg, pour s'ouvrir un chemin à Namur. Plusieurs raisons ne laissaient pas lieu de douter qu'il n'eût ce dessein : son intérêt et celui de ses alliés, l'état de ses forces, sa réputation, à laquelle la prise de Mons avait déjà donné quelque atteinte, en un mot, les vœux unanimes de son parti, et surtout les pressantes sollicitations de l'électeur de Bavière, qui ne pouvait digérer l'affront de se voir, à son arrivée dans les Pays-Bas, enlever la plus forte place du gouvernement qu'il venait d'accepter.

Ajoutez à toutes ces raisons les bonnes nouvelles que les alliés avaient reçues de la bataille qui s'était donnée sur mer; car bien que le combat n'eût pas été fort glorieux pour les Hollandais et pour les Anglais, mais surtout pour ces derniers, et qu'il fût jusqu'alors inouï qu'une armée de quatre-vingt-dix vaisseaux, attaquée par une autre de quarante-quatre, n'eût fait, pour ainsi dire, que soutenir le choc, sans pouvoir, pendant douze heures, remporter aucun avantage; néanmoins, comme le vent, en séparant la flotte de France, leur avait en quelque sorte livré quinze de ses vaisseaux qui avaient été obligés de se faire échouer, et où ils avaient mis le feu, il y avait toute sorte d'apparence que le prince d'Orange saisirait le moment favorable où il semblait que la fortune commençât à se déclarer contre les Français. Il reconnut donc, en arrivant, tous les environs de la Méhaigne, fit sonder les gués, posta son infanterie dans les villages et dans tous les endroits qui pouvaient favoriser son passage, et enfin fit jeter une infinité de ponts sur cette rivière. On remarqua pourtant avec surprise que, dans le temps qu'il faisait construire cette grande quantité de ponts de bois, il faisait démolir tous les ponts de pierre qui se trouvaient sur la Méhaigne.

Une autre circonstance fit encore mieux voir qu'il n'avait pas grande envie de combattre. Le roi, qui ne voulait point qu'on engageât, d'un bord de rivière à l'autre, un combat où sa cavalerie n'aurait point eu de part, manda au duc de Luxembourg de se retirer un peu en arrière, et de laisser le passage libre aux ennemis : et la chose fut ainsi exécutée. C'était en quelque sorte les défier, et leur ouvrir le champ pour donner bataille s'ils voulaient; mais le prince d'Orange demeura toujours dans son premier poste, tantôt s'excusant sur les pluies qui firent déborder la Méhaigne pendant deux jours, tantôt publiant qu'il ferait périr l'armée du maréchal sans la combattre, ou du moins qu'il la réduirait à décamper, faute de subsistances.

Il forma néanmoins un projet qui aurait été de quelque éclat s'il eût réussi. Il détacha le comte Serclaës de Tilly, avec cinq ou six mille chevaux, du côté d'Huy. Ce général ayant pris encore dans cette place un détachement considérable de l'infanterie de la garnison, passa la Meuse, qu'il fit remonter à son infanterie, dans le dessein de couper le pont de bateaux qui était sous Namur, et qui faisait la communication de nos deux armées. Lui cependant marcha avec sa cavalerie pour attaquer le quartier du marquis de Boufflers, et brûler le pont de la haute Meuse, avec toutes les munitions qui se trouvaient sur le port, et qu'on avait fait descendre par cette rivière. Le roi eut bientôt avis de ce dessein : il fit fortifier la garde des ponts et le quartier de Boufflers; et ayant rappelé un corps de cavalerie de l'armée du maréchal, il fit sortir ses troupes hors des lignes, et les rangea lui-même en bataille. Mais Serclaës, qui en eut le vent, retourna fort vite passer la Meuse, et alla rejoindre l'armée confédérée.

Le prince d'Orange, après avoir demeuré inutilement quelques jours sur la Méhaigne, en décampa tout à coup, et remontant le long de cette rivière jusque vers sa source, vint camper, sa droite à la Cense de Glinne, près du village d'Asche, et sa gauche au-dessus de celui de Branchon.

Le maréchal de Luxembourg, qui observait tous les mouvements des ennemis pour régler les siens, ne les vit pas plus tôt en marche, que de son côté il remonta aussi la rivière : en telle sorte que ces deux grandes armées, séparées seulement par un médiocre ruisseau, marchaient à la vue l'une de l'autre, éloignées seulement d'une demi-portée de canon. Celle de France campa, la droite à Hanrech, la gauche à Temploux, ayant à peu près dans son centre le village de Saint-Denis.

Le prince d'Orange fit encore en cet endroit des démonstrations de vouloir décider du sort de Namur par une bataille. Il fit élargir des chemins qui étaient entre les deux armées, et envoya l'électeur de Bavière pour reconnaître lui-même le camp des Français. L'électeur passa la rivière à l'abbaye de Bonneff, et se mit en devoir d'observer l'armée du maréchal; mais on ne lui donna pas le temps de satisfaire sa curiosité, et il fut obligé de repasser fort brusque-

ment la Méhaigne, à l'approche de quelques troupes de carabiniers qu'on avait détachées pour l'éloigner de la vue des lignes.

A dire vrai, le maréchal ne fut pas fâché d'ôter aux ennemis la connaissance de la disposition de son camp, coupé de plusieurs ruisseaux et de petits marais, qui rendaient la communication de ses deux ailes fort difficile, et d'ailleurs commandé de la hauteur de Saint-Denis, d'où les ennemis auraient pu incommoder de leur canon le centre de son armée, et engager enfin, dans un pays serré et embarrassé de bois, un combat particulier d'infanterie, où ils auraient eu tout l'avantage du lieu. Le roi, qui sut l'inquiétude où il était, lui envoya proposer un autre poste, que le maréchal alla reconnaître; et il le trouva si avantageux, que, sans attendre de nouveaux ordres, il fit aussitôt marcher son armée; il n'attendit pas même son artillerie, dont les chevaux se trouvaient alors au fourrage, et se contenta de laisser une partie de son infanterie pour la garder. Il plaça sa gauche au château de Milmont, la couvrant du ruisseau d'Aurenault, et étendit sa droite par Temploux, et par le château de la Falise jusqu'auprès du ruisseau de Wédrin, au delà duquel il jeta son corps de réserve : de sorte qu'il se trouvait tout proche de l'armée du roi, et tout proche aussi de la Sambre et de la Meuse, d'où il tirait la subsistance de sa cavalerie, couvrait entièrement la place, et réduisait les ennemis à venir l'attaquer dans son front par des plaines ouvertes et propres à faire mouvoir sa cavalerie, qui était supérieure en toutes choses à celle des ennemis.

Il fit en plein jour cette marche, sans qu'ils se missent en devoir de l'inquiéter, et sans qu'ils se présentassent seulement pour charger son arrière-garde. Le prince d'Orange décampa quelques jours après. Il passa, le vingt-deuxième de juin, le bois des Cinq-Étoiles, et ayant fait faire à ses troupes une extrême diligence, alla se poster, la droite à Sombreff, et la gauche proche de Marbais, sur la grande chaussée.

Cette démarche, qui le mettait en état de passer en un jour la Sambre pour tomber sur le camp du roi, aurait pu donner de l'inquiétude à un général moins vigilant et moins expérimenté. Mais comme il avait pensé de bonne heure à tous les mouvements que les ennemis pourraient faire pour l'inquiéter, il ne les vit pas plus tôt la tête tournée vers Sombreff, qu'il envoya le marquis de Boufflers avec un corps de troupes dans le pays d'entre Sambre et Meuse; et après avoir fait reconnaître les plaines de Saint-Gérard et de Fosse, qui étaient les seuls chemins par où ils auraient pu venir à lui, il ordonna à ce marquis de se saisir du poste d'Auveloy, sur la Sambre. Il fit en même temps jeter un pont sur cette rivière, entre l'abbaye de Floreff et Jemeppe, vers l'embouchure du ruisseau d'Aurenault, où la gauche du maréchal de Luxembourg était appuyée. Par ce moyen, il mettait ce général en état de passer aisément la Sambre, dès que les ennemis voudraient entreprendre la même chose du côté de Charleroi et de Farsiennes. La seule chose qui était à craindre, c'est que le corps de troupes qu'il avait donné au marquis de Boufflers ne fût pas suffisant pour disputer aux ennemis le passage de la Sambre, et que s'ils le tentaient si près de lui, on n'eût pas le temps de faire passer d'autres troupes pour le soutenir.

Pour obvier à cet inconvénient, le maréchal eut ordre de lui envoyer son corps de réserve, qui fut suivi, peu de temps après, des brigades d'infanterie de Champagne et de Bourbonnais, et enfin de l'aile droite de sa seconde ligne, commandée par le duc de Vendôme. Toutes ces troupes furent postées sur le bord de la Sambre, proche des ponts de bateaux, à portée, ou de passer en très-peu de temps dans les plaines de Fosse et de Saint-Gérard, ou de repasser à l'armée du maréchal, selon le parti que prendraient les ennemis.

Pendant ces différents mouvements des armées, les attaques du château de Namur se continuaient avec toute la diligence que les pluies pouvaient permettre, les troupes ne témoignant pas moins de patience que de valeur. Depuis le seizième de juin, les assiégés se trouvaient extrêmement resserrés dans le Fort-Neuf, où ils commençaient même d'être enveloppés. Le matin du dix-septième, ils firent une sortie de quatre cents hommes de troupes espagnoles et du Brandebourg sur l'attaque gauche, et y causèrent quelque désordre. Mais les Suisses, qui y étaient de garde, les repoussèrent aussitôt, et rétablirent en très-peu de temps le travail. Il y eut quarante ou cinquante hommes tués de part et d'autre.

Le dix-huitième et le dix-neuvième, les communications du Fort-Neuf avec le château furent presque entièrement ôtées aux assiégés, et leur artillerie rendue inutile; et enfin le vingtième, toutes les communications des tranchées étant achevées, on se vit en état d'attaquer tout à la fois et le fort et le château. Mais comme vraisemblablement on y aurait perdu beaucoup de monde, le roi voulut que les choses se fissent plus sûrement. Ainsi on employa toute la nuit du vingtième, et le jour suivant, à élargir et à perfectionner les travaux; et le soir du vingt et unième, toutes choses étant prêtes pour l'attaque, on résolut de la faire, mais seulement au dehors de l'ouvrage neuf.

Huit compagnies de grenadiers, commandées avec les sept des bataillons de la tranchée, commencèrent

sur les six heures à occuper tous les boyaux qui enveloppaient les deux ouvrages. Le duc de Bourbon se trouvait encore à cette attaque lieutenant général de jour, se croyant fort obligé à la fortune de ce qu'en un même siége elle lui donnait tant d'occasions de s'exposer. Le signal donné un peu avant la nuit, il fit avancer les détachements soutenus des corps entiers. Ils marchèrent en même temps au premier chemin couvert, et en ayant chassé les assiégés, les forcèrent encore dans le second, et le fossé n'étant pas fort profond, les poursuivirent jusqu'au corps de l'ouvrage, dans lequel même quelques soldats étant montés par une fort petite brèche, les ennemis battirent à l'instant la chamade, et leurs otages furent envoyés au roi. Mais pendant qu'ils faisaient leur capitulation, on ne laissa pas de travailler dans les dehors de l'ouvrage, et d'y commencer des logements contre le château.

Le lendemain ils sortirent du fort au nombre de quatre-vingts officiers et de quinze cent cinquante soldats en cinq régiments, pour être conduits à Gand. De ce nombre était un ingénieur hollandais nommé Coehorn, sur les dessins duquel le fort avait été construit; et il en sortit blessé d'un éclat de bombe. Quelques officiers des ennemis demandèrent à entrer dans le vieux château, pour y servir encore jusqu'à la fin du siége. Mais cette permission ne fut accordée qu'au seul Wimberg, qui commandait les troupes hollandaises.

Le Fort-Guillaume pris, on donna un peu plus de relâche aux troupes, et la tranchée ne fut plus relevée que par quatre bataillons. Mais le château n'en fut pas moins vivement pressé; et les attaques allèrent fort vite, n'étant plus inquiétées par aucune diversion.

Dès le vingt-troisième, on éleva dans la gorge du Fort-Neuf des batteries de bombes et de canons.

Le vingt-quatrième et le vingt-cinquième, on embrassa tout le front de l'ouvrage à cornes, qui faisait, comme j'ai dit, le première enveloppe du château; et on acheva la communication de la tranchée, qu'on avait conduite par la droite sur la hauteur qui regarde la Meuse, avec la tranchée qui regardait la gauche du côté de la Sambre.

Le roi alla le vingt-cinquième visiter le Fort-Neuf et les travaux. Comme il avait remarqué que sa présence les avançait extrêmement, il fit la même chose presque tous les jours suivants, malgré les incommodités du temps et l'extrême difficulté des chemins, s'exposant non-seulement au mousquet des ennemis, mais encore aux éclats de ses propres bombes, qui retombaient souvent de leurs ouvrages avec violence, et qui tuèrent ou blessèrent plusieurs personnes à ses côtés et derrière lui.

Le vingt-sixième, les sapes furent poussées jusqu'au pied de la palissade du premier chemin couvert. A mesure qu'on s'approchait, la tranchée devenait plus dangereuse à cause des bombes et des grenades que les ennemis y faisaient rouler à toute heure, surtout du côté du fond qui allait tomber vers la Sambre, et qui séparait les deux forts.

Le vingt-septième, les travaux furent perfectionnés. On dressa deux nouvelles batteries pour achever de ruiner les défenses des assiégés, pendant que les autres battaient en ruine les pointes et les faces des deux demi-bastions de l'ouvrage; et on disposa enfin toutes choses pour attaquer à la fois tous leurs dehors.

Tant d'attaques, qui se succédaient de si près, auraient dû, ce semble, lasser la valeur des troupes: mais plus elles fatiguaient, plus il semblait qu'elles redoublassent de vigueur; et en effet, cette dernière action ne fut pas la moins hardie ni la moins éclatante de tout le siége. Le roi voulut encore y être présent, et se plaça entre les deux ouvrages.

Ainsi, le vingt-huitième à midi, le signal donné par trois salves de bombes, neuf compagnies de grenadiers, commandées avec quatre des bataillons de la tranchée, marchèrent avec leur bravoure ordinaire, l'épée à la main, aux chemins couverts des assiégés. Le premier de ces chemins se trouvant presque abandonné, elles passèrent au second sans s'arrêter, tuèrent tout ce qui osa les attendre, et poursuivirent le reste jusqu'à un souterrain qui les déroba à leur furie.

Les ennemis ainsi chassés reparurent en grand nombre sur les brèches : quelques-uns même, avec l'épée et le bouclier, s'efforcèrent, à force de grenades et de coups de mousquet, de prendre leur revanche sur nos travailleurs. Cependant quelques grenadiers de la compagnie de Saillant, du régiment des gardes, ayant été commandés pour reconnaître la brèche qui était au demi-bastion gauche, ils montèrent jusqu'en haut avec beaucoup de résolution. Il y en eut un, entre autres, qui y demeura fort longtemps, et y rechargea plusieurs fois son fusil avec une intrépidité qui fut admirée de tout le monde. Mais la brèche se trouvant encore trop escarpée, on se contenta de se loger dans les chemins couverts, dans la contre-garde du demi-bastion gauche, dans une lunette qui était au milieu de la courtine, vis-à-vis du chemin souterrain; et en un mot, dans tous les dehors. La perte des assiégés monta à quelque trois cents hommes, partie tués dans les dehors, partie accablés par les bombes dans l'ouvrage même. Les assiégeants n'eurent guère moins de deux ou trois cents, tant officiers que soldats, tués ou blessés, la plupart après l'action, et pendant qu'on travaillait à se loger.

Peu de temps après, les sapeurs firent la descente du fossé; et dès le soir, les mineurs furent attachés en plusieurs endroits, et on se mit en état de faire sauter tout à la fois les deux demi-bastions, la courtine qui les joignait, et la branche qui regardait le Fort-Neuf, et de donner un assaut général.

Néanmoins, comme on se tenait alors sûr d'emporter la place, on résolut de ne faire jouer qu'à la dernière extrémité les fourneaux, qui en ouvrant entièrement le rempart, auraient obligé à y faire de fort grandes réparations. On espéra qu'il suffirait que le canon élargît les brèches qu'il avait déjà faites aux deux faces et aux pointes des demi-bastions; et c'est à quoi on travailla le vingt-neuvième.

La nuit du trentième, le sieur de Rubentel, lieutenant général de jour, fit monter sans bruit au haut de la brèche du demi-bastion gauche quelques grenadiers du régiment Dauphin, pour épier la contenance des ennemis. Ces soldats ayant remarqué qu'ils n'étaient pas fort sur leurs gardes, et qu'il s'étaient même retirés au dedans de l'ouvrage, appelèrent quelques autres de leurs camarades, qui étant aussitôt montés, chargèrent avec de grands cris les assiégés, et s'emparèrent d'un retranchement qu'ils avaient commencé à la gorge du demi-bastion, où ils commencèrent à se retrancher eux-mêmes. Ceux des ennemis qui gardaient le demi-bastion de la droite, voyant les Français dans l'ouvrage, et craignant d'être coupés, cherchèrent, comme les autres, leur salut dans la fuite, et laissèrent les assiégants entièrement maîtres de cette première enveloppe. Il restait encore deux autres ouvrages à peu près de même espèce, non moins difficiles à attaquer que les premiers, et qui avaient de grands fossés très-profonds et taillés dans le roc. Derrière tout cela, on trouvait le corps du château capable lui seul d'arrêter longtemps un ennemi, et de lui faire acheter bien cher les derniers pas qui lui resteraient à faire.

Mais le gouverneur, qui vit sa garnison intimidée tant par le feu continuel des bombes et du canon que par la valeur infatigable des assiégeants, reconnaissant d'ailleurs le peu de fond qu'il y avait à faire sur les vaines promesses de secours dont le prince d'Orange l'entretenait depuis un mois, ne songea plus qu'à faire sa composition à des conditions honorables, et demanda à capituler.

Le roi accorda sans peine toutes les marques d'honneur qu'on lui demanda : et dès ce jour, une porte fut livrée à ses troupes.

Le lendemain, premier jour de juillet, la garnison sortit, partie par la brèche, qu'on accommoda exprès pour leur en faciliter la descente, partie par la porte vis-à-vis du Fort-Neuf. Elle était d'environ deux mille cinq cents hommes, en douze régiments d'infanterie, un de cavalerie, et quelques compagnies franches de dragons, lesquels joints aux seize cents qui sortirent du Fort-Neuf, faisaient le reste des neuf mille deux cents hommes qui, comme j'ai dit, se trouvaient dans la place au commencement du siége. Ils prétendaient qu'ils en avaient perdu huit ou neuf cents par la désertion; tout le reste avait péri par l'artillerie ou dans les attaques.

Quelques jours avant que les assiégés battissent la chamade, les confédérés étaient partis tout à coup de Sombreff; et au lieu de faire un dernier effort, sinon pour sauver la place, au moins pour sauver leur réputation, ils avaient en quelque sorte tourné le dos à Namur, et étaient allés camper dans la plaine de Brunehaut, la droite à Fleurus, et la gauche du côté de Frasne et de Liberchies. Pendant le séjour qu'ils y firent, le prince d'Orange ne s'était appliqué qu'à ruiner les environs de Charleroi; comme si dès lors il n'avait plus pensé qu'à empêcher le roi de passer à de nouvelles conquêtes.

Enfin, le soir du dernier jour de juin, ils apprirent, par trois salves de l'armée du maréchal de Luxembourg et de celle du marquis de Boufflers, la triste nouvelle que Namur était rendu : ils en tombèrent dans une consternation qui les rendit comme immobiles durant plusieurs jours, jusque-là que le maréchal de Luxembourg s'étant mis en devoir de repasser la Sambre, ils ne songèrent ni à le troubler dans sa marche, ni à le charger dans sa retraite. Il vint donc tranquillement se poster dans la plaine de Saint-Gérard, tant pour favoriser les réparations les plus pressantes de la place, et les remises d'artillerie, de munitions et de vivres qu'il y fallait jeter, que pour donner aux troupes fatiguées par des mouvements continuels, par le mauvais temps, et par une assez longue disette de toutes choses, les moyens de se rétablir.

Le roi employa les deux jours qui suivirent la reddition du château à donner tous les ordres nécessaires pour la sûreté d'une si importante conquête; il en visita tous les ouvrages, et en ordonna les réparations. Il alla trouver à Floreff le maréchal de Luxembourg, qu'il laissait avec une puissante armée dans les Bays-Bas, et lui expliqua ses intentions pour le reste de la campagne. Il détacha différents corps pour l'Allemagne, et pour assurer ses frontières de Flandre et de Luxembourg. Il avait déjà quelque quarante escadrons dans le pays de Cologne, sous les ordres du marquis de Joyeuse, et il les y avait fait rester pendant tout le siége de Namur, tant pour faire payer les restes des contributions qui étaient dues, que pour obliger les souverains de ce pays-là à y laisser aussi un corps de troupes considé-

rable : ce qui diminuait d'autant l'armée du prince d'Orange.

Enfin, tous ses ordres étant donnés, il partit de son camp le troisième de juillet, pour retourner à petites journées à Versailles ; d'autant plus satisfait de sa conquête, que cette grande expédition était uniquement son ouvrage; qu'il l'avait entreprise sur ses seules lumières, et exécutée, pour ainsi dire, par ses propres mains, à la vue de toutes les forces de ses ennemis; que par l'étendue de sa prévoyance il avait rompu tous leurs desseins, et fait subsister ses armées; et qu'en un mot, malgré tous les obstacles qu'on lui avait opposés, malgré la bizarrerie d'une saison qui lui avait été entièrement contraire, il avait emporté, en cinq semaines, une place que les plus grands capitaines de l'Europe avaient jugée imprenable : triomphant ainsi, non-seulement de la force des remparts, de la difficulté des pays, et de la résistance des hommes, mais encore des injures de l'air et de l'opiniâtreté, pour ainsi dire, des éléments.

On a parlé fort diversement dans l'Europe sur la conduite du prince d'Orange pendant ce siége; et bien des gens ont voulu pénétrer les raisons qui l'ont empêché de donner bataille dans une occasion où il semblait devoir hasarder tout pour prévenir la prise d'une ville si importante, et dont la perte lui serait à jamais reprochée. On en a même allégué des motifs qui ne lui font pas honneur. Mais à juger sans passion d'un prince en qui l'on reconnaît de la valeur, on peut dire qu'il y a eu beaucoup de sagesse dans le parti qu'il a pris, l'expérience du passé lui ayant fait connaître combien il était inutile de s'opposer à un dessein que le roi conduisait lui-même : et il a jugé Namur perdu, dès qu'il a su qu'il l'assiégeait en personne. Et d'ailleurs, le voyant aux portes de Bruxelles avec deux formidables armées, il a cru qu'il ne devait point hasarder un combat dont la perte aurait entraîné la ruine des Pays-Bas, et peut-être sa propre ruine, par la dissolution d'une ligue qui lui a tant coûté de peine à former.

DISCOURS

PRONONCÉ A L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

A LA RÉCEPTION DE M. L'ABBÉ COLBERT [1].

MONSIEUR,

Il m'est sans doute très-honorable de me voir à la tête de cette célèbre compagnie, et je dois beaucoup au hasard de m'avoir mis dans une place où le mérite ne m'aurait jamais élevé. Mais cet honneur, si grand par lui-même, me devient, je l'avoue, encore plus considérable, quand je songe que la première fonction que j'ai à faire dans la place où je suis, c'est de vous expliquer les sentiments que l'Académie a pour vous.

Vous croyez lui devoir des remercîments pour l'honneur que vous dites qu'elle vous a fait : mais elle a aussi des grâces à vous rendre; elle vous est obligée, non-seulement de l'honneur que vous lui faites, mais encore de celui que vous avez déjà fait à toute la république des lettres.

Oui, monsieur, nous savons combien elles vous sont redevables. Il y a longtemps que l'Académie a les yeux sur vous, aucune de vos démarches ne lui a été inconnue; vous portez un nom que trop de raisons ont rendu sacré pour les gens de lettres : tout ce qui regarde votre illustre maison ne leur saurait plus être ni inconnu ni indifférent.

Nous avons considéré avec attention les progrès que vous avez faits dans les sciences; mais si vous aviez excité d'abord notre curiosité, vous n'avez guère tardé à exciter notre admiration. Et quels applaudissements n'a-t-on point donnés à cette excellente philosophie que vous avez publiquement enseignée? Au lieu de quelques termes barbares, de quelques frivoles questions que l'on avait accoutumé d'entendre dans les écoles, vous y avez fait entendre de solides vérités, les plus beaux secrets de la nature, les plus importants principes de la métaphysique. Non, monsieur, vous ne vous êtes point borné à suivre une route ordinaire, vous ne vous êtes point contenté de l'écorce de la philosophie, vous en avez approfondi tous les secrets ; vous avez rassemblé ce que les anciens et les modernes avaient de solide et d'ingénieux; vous avez parcouru tous les siècles, pour nous en rapporter les découvertes : l'oserai-je dire? vous avez fait connaître, dans les écoles, Aristote même, dont on n'y voit souvent que le fantôme.

Cependant cette savante philosophie n'a été pour vous qu'un passage pour vous élever à une plus noble science, je veux dire à la science de la religion. Et quels progrès n'avez-vous point faits dans cette étude sacrée? Avec quelles marques d'estime la plus fameuse faculté de l'univers vous a-t-elle adopté, vous a-t-elle associé dans son corps! L'Académie a pris part à tous vos honneurs; elle applaudissait à vos célèbres actions : mais, monsieur, depuis qu'elle

[1] Jacques-Nicolas Colbert, le deuxième des fils du ministre, fut reçu à l'Académie française, à la place de Jacques-Esprit, le 30 octobre 1678. Il était âgé de vingt-quatre ans, et n'était encore que docteur de Sorbonne. En 1680, il fut nommé coadjuteur de Rouen. (*Anon.*)

vous a vu monter en chaire, qu'elle vous a entendu prêcher les vérités de l'Évangile, non-seulement avec toute la force de l'éloquence, mais même avec toute la justesse et toute la politesse de notre langue, alors l'Académie ne s'est plus contentée de vous admirer; elle a jugé que vous lui étiez nécessaire. Elle vous a choisi, elle vous a nommé pour remplir la première place qu'elle a pu donner. Oui, monsieur, elle vous a choisi; car (nous voulons bien qu'on le sache) ce n'est point la brigue, ce ne sont point les sollicitations qui ouvrent les portes de l'Académie; elle va elle-même au-devant du mérite; elle lui épargne l'embarras de se venir offrir; elle cherche les sujets qui lui sont propres. Et qui pouvait lui être plus propre que vous? Qui pouvait mieux nous seconder dans le dessein que nous nous sommes tous proposé de travailler à immortaliser les grandes actions de notre auguste protecteur? Qui pouvait mieux nous aider à célébrer ce prodigieux nombre d'exploits dont la grandeur nous accable pour ainsi dire, et nous met dans l'impuissance de les exprimer? Il nous faut des années entières pour écrire dignement une seule de ses actions.

Cependant chaque année, chaque mois, chaque journée même, nous présente une foule de nouveaux miracles. Étonnés de tant de triomphes, nous pensions que la guerre avait porté sa gloire au plus haut point où elle pouvait monter. En effet, après tant de provinces si rapidement conquises, tant de batailles gagnées, les places emportées d'assaut, les villes sauvées du pillage, et toutes ces grandes actions dont vous nous avez fait une si vive peinture, aurait-on pu s'imaginer que cette gloire dût encore croître? La paix qu'il vient de donner à l'Europe nous présente quelque chose de plus grand encore que tout ce qu'il a fait dans la guerre. Je n'ai garde d'entreprendre ici de faire l'éloge de ce héros, après l'éloquent discours que vous venez de nous faire entendre. Non-seulement nous y avons reconnu l'élévation de votre esprit, la sublimité de vos pensées, mais on y voit briller surtout ce zèle pour votre prince, et cette ardente passion pour sa gloire, qui est la marque si particulière à laquelle on reconnaît toute votre illustre famille. Tandis que le chef de la maison, rempli de ce noble zèle, ne donne point de relâche à son infatigable génie; tandis qu'il jette un œil pénétrant jusque dans les moindres besoins de l'État, avec quelle ardeur, quelle vigilance ses enfants, ses frères, ses neveux, tout ce qui lui appartient, s'empresse-t-il à le soulager, à le seconder! L'un travaille heureusement à soutenir la gloire de la navigation, l'autre se signale dans les premiers emplois de la guerre, l'autre donne tous ses soins à la paix, et renverse tous les obstacles que quelques désespérés voulaient apporter à ce grand ouvrage[1]. Je ne finirais point si je vous mettais devant les yeux tout ce qu'il y a d'illustre dans votre maison. Vous entrez, monsieur, dans une compagnie que vous trouverez pleine de ce même esprit, de ce même zèle, car, je le répète encore, nous sommes tous rivaux dans la passion de contribuer[2] quelque chose à la gloire d'un si grand prince : chacun y emploie les différents talents que la nature lui a donnés; et ce travail même qui nous est commun, ce dictionnaire qui de soi-même semble une occupation si sèche et si épineuse, nous y travaillons avec plaisir : tous les mots de la langue, toutes les syllabes nous paraissent précieuses, parce que nous les regardons comme autant d'instruments qui doivent servir à la gloire de notre auguste protecteur.

DISCOURS

PRONONCÉ A L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

A LA RÉCEPTION

DE MM. CORNEILLE ET BERGERET[3].

MESSIEURS,

Il n'est pas besoin de dire ici combien l'Académie a été sensible aux deux pertes considérables qu'elle a faites presque en même temps, et dont elle serait inconsolable si, par le choix qu'elle a fait de vous, elle ne les voyait aujourd'hui heureusement réparées.

Elle a regardé la mort de M. Corneille comme un des plus rudes coups qui la pût frapper; car bien que, depuis un an, une longue maladie nous eût privés de sa présence, et que nous eussions perdu en quelque sorte l'espérance de le revoir jamais dans

[1] Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, secrétaire d'État en survivance, chargé du détail de la marine. C'était le frere aîné du récipiendaire. — Édouard-François Colbert, comte de Maulevrier, lieutenant général des armées depuis 1676. — Charles Colbert, marquis de Croissy, l'un des plénipotentiaires pour la paix de Nimègue. Ces deux derniers étaient frères du ministre. (*Anon.*)

[2] Toutes les éditions portent *contribuer quelque chose*. Nous avons cru devoir ici, comme partout ailleurs, conserver scrupuleusement le texte. Nous sommes, au surplus, portés à croire que cette expression, qui serait aujourd'hui un solécisme, pouvait être usitée au temps de Racine, où l'emploi des latinismes était encore assez fréquent.

[3] Le 2 janvier 1685, l'Académie française reçut Thomas Corneille à la place de Pierre Corneille, son frère; et le même jour la place de Géraud de Cordemoy, lecteur du dauphin fils de Louis XIV, et auteur d'une *Histoire générale de France* (qui ne fut imprimée qu'en 1685, un an après la mort de l'auteur), fut remplie par Jean-Louis Bergeret, ancien avocat général, secrétaire de la chambre et du cabinet du roi, mort en 1694

nos assemblées, toutefois il vivait; et l'Académie, dont il était le doyen, avait au moins la consolation de voir, dans la liste où sont les noms de tous ceux qui la composent, de voir, dis-je, immédiatement au-dessous du nom sacré de son auguste protecteur, le fameux nom de Corneille.

Et qui d'entre nous ne s'applaudirait pas en lui-même, et ne ressentirait pas un secret plaisir d'avoir pour confrère un homme de ce mérite? Vous, monsieur, qui non-seulement étiez son frère, mais qui avez couru longtemps une même carrière avec lui, vous savez les obligations que lui a notre poésie; vous savez en quel état se trouvait la scène française lorsqu'il commença à travailler. Quel désordre! quelle irrégularité! Nul goût, nulle connaissance des véritables beautés du théâtre. Les auteurs aussi ignorants que les spectateurs, la plupart des sujets extravagants et dénués de vraisemblance, point de mœurs, point de caractères; la diction encore plus vicieuse que l'action, et dont les pointes et de misérables jeux de mots faisaient le principal ornement; en un mot, toutes les règles de l'art, celles même de l'honnêteté et de la bienséance, partout violées.

Dans cette enfance, ou, pour mieux dire, dans ce chaos du poëme dramatique parmi nous, votre illustre frère, après avoir quelque temps cherché le bon chemin, et lutté, si je l'ose ainsi dire, contre le mauvais goût de son siècle, enfin, inspiré d'un génie extraordinaire et aidé de la lecture des anciens, fit voir sur la scène la raison, mais la raison accompagnée de toute la pompe, de tous les ornements dont notre langue est capable; accorda heureusement la vraisemblance et le merveilleux, et laissa bien loin derrière lui tout ce qu'il avait de rivaux, dont la plupart, désespérant de l'atteindre, et n'osant plus entreprendre de lui disputer le prix, se bornèrent à combattre la voix publique déclarée pour lui, et essayèrent en vain, par leurs discours et par leurs frivoles critiques, de rabaisser un mérite qu'ils ne pouvaient égaler.

La scène retentit encore des acclamations qu'excitèrent à leur naissance le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Pompée*, tous ces chefs-d'œuvre représentés depuis sur tant de théâtres, traduits en tant de langues, et qui vivront à jamais dans la bouche des hommes. A dire le vrai, où trouvera-t-on un poëte qui ait possédé à la fois tant de grands talents, tant d'excellentes parties, l'art, la force, le jugement, l'esprit? Quelle noblesse, quelle économie dans les sujets! Quelle véhémence dans les passions! Quelle gravité dans les sentiments! Quelle dignité, et en même temps quelle prodigieuse variété dans les caractères! Combien de rois, de princes, de héros de toutes nations nous a-t-il représentés, toujours tels qu'ils doivent être, toujours uniformes avec eux-mêmes, et jamais ne se ressemblant les uns aux autres! Parmi tout cela, une magnificence d'expression proportionnée aux maîtres du monde qu'il fait souvent parler, capable néanmoins de s'abaisser quand il veut, et de descendre jusqu'aux plus simples naïvetés du comique, où il est encore inimitable. Enfin, ce qui lui est surtout particulier, une certaine force, une certaine élévation qui surprend, qui enlève, et qui rend jusqu'à ses défauts, si on lui en peut reprocher quelques-uns, plus estimables que les vertus des autres : personnage véritablement né pour la gloire de son pays; comparable je ne dis pas à tout ce que l'ancienne Rome a eu d'excellents poëtes tragiques, puisqu'elle confesse elle-même qu'en ce genre elle n'a pas été fort heureuse, mais aux Eschyle, aux Sophocle, aux Euripide, dont la fameuse Athènes ne s'honore pas moins que des Thémistocle, des Périclès, des Alcibiade, qui vivaient en même temps qu'eux.

Oui, monsieur, que l'ignorance rabaisse tant qu'elle voudra l'éloquence et la poésie, et traite les habiles écrivains de gens inutiles dans les États : nous ne craindrons point de le dire à l'avantage des lettres et de ce corps fameux dont vous faites maintenant partie, du moment que des esprits sublimes, passant de bien loin les bornes communes, se distinguent, s'immortalisent par des chefs-d'œuvre, comme ceux de monsieur votre frère, quelque étrange inégalité que, durant leur vie, la fortune mette entre eux et les plus grands héros, après leur mort cette différence cesse. La postérité, qui se plaît, qui s'instruit dans les ouvrages qu'ils lui ont laissés, ne fait point de difficulté de les égaler à tout ce qu'il y a de plus considérable parmi les hommes, fait marcher de pair l'excellent poëte et le grand capitaine. Le même siècle qui se glorifie aujourd'hui d'avoir produit Auguste ne se glorifie guère moins d'avoir produit Horace et Virgile. Ainsi, lorsque, dans les âges suivants, on parlera avec étonnement des victoires prodigieuses et de toutes les grandes choses qui rendront notre siècle l'admiration de tous les siècles à venir, Corneille, n'en doutons point, Corneille tiendra sa place parmi toutes ces merveilles. La France se souviendra avec plaisir que sous le règne du plus grand de ses rois a fleuri le plus grand de ses poëtes. On croira même ajouter quelque chose à la gloire de notre auguste monarque lorsqu'on dira qu'il a estimé et qu'il a honoré de ses bienfaits cet excellent génie; que même, deux jours avant sa mort, et lorsqu'il ne lui restait plus qu'un rayon de connaissance, il lui envoya encore des marques de sa libéralité[1], et

[1] Le grand Corneille, dans ses derniers moments, manquait

qu'enfin les dernières paroles de Corneille ont été des remercîments pour Louis le Grand.

Voilà, monsieur, comme la postérité parlera de votre illustre frère; voilà une partie des excellentes qualités qui l'ont fait connaître à toute l'Europe. Il en avait d'autres qui, bien que moins éclatantes aux yeux du public, ne sont peut-être pas moins dignes de nos louanges, je veux dire homme de probité et de piété, bon père de famille, bon parent, bon ami. Vous le savez, vous qui avez toujours été uni avec lui d'une amitié qu'aucun intérêt, non pas même aucune émulation pour la gloire n'a pu altérer. Mais ce qui nous touche de plus près, c'est qu'il était encore un très-bon académicien; il aimait, il cultivait nos exercices; il y apportait surtout cet esprit de douceur, d'égalité, de déférence même, si nécessaire pour entretenir l'union dans les compagnies. L'a-t-on jamais vu se préférer à aucun de ses confrères? l'a-t-on jamais vu vouloir tirer ici aucun avantage des applaudissements qu'il recevait dans le public? Au contraire, après avoir paru en maître, et pour ainsi dire, régné sur la scène, il venait, disciple docile, chercher à s'instruire dans nos assemblées, laissait, pour me servir de ses propres termes, laissait ses lauriers à la porte de l'Académie, toujours prêt à soumettre son opinion à l'avis d'autrui, et de tous tant que nous sommes, le plus modeste à parler, à prononcer, je dis même sur des matières de poésie.

Vous auriez pu, bien mieux que moi, monsieur, lui rendre ici les justes honneurs qu'il mérite, si vous n'eussiez peut-être appréhendé avec raison qu'en faisant l'éloge d'un frère avec qui vous avez d'ailleurs tant de conformité, il ne semblât que vous fassiez votre propre éloge. C'est cette conformité que nous avons tous eue en vue lorsque, tout d'une voix, nous vous avons appelé pour remplir sa place, persuadés que nous sommes que nous retrouverons en vous, non-seulement son nom, son même esprit, son même enthousiasme, mais encore sa même modestie, sa même vertu, son même zèle pour l'Académie.

Je m'aperçois qu'en parlant de modestie, de vertu, et des autres qualités propres pour l'Académie, tout le monde songe ici avec douleur à l'autre perte que nous avons faite, je veux dire à la mort du savant M. de Cordemoy, qui, avec tant d'autres talents, possédait au souverain degré toutes les parties d'un véritable académicien; sage, exact, laborieux, et qui, si la mort ne l'eût point ravi au milieu de son travail, allait peut-être porter l'histoire aussi loin que M. Corneille a porté la tragédie. Mais, après tout ce que vous avez dit sur son sujet, vous, monsieur[1], qui, par l'éloquent discours que vous venez de faire, vous êtes montré si digne de lui succéder, je n'ai garde de vouloir entreprendre un éloge qui, sans rien ajouter à sa louange, ne ferait qu'affaiblir l'idée que vous avez donnée de son mérite.

Nous avons perdu en lui un homme qui, après avoir donné au barreau une partie de sa vie, s'était depuis appliqué tout entier à l'étude de notre ancienne histoire. Nous lui avons choisi pour successeur un homme qui, après avoir été assez longtemps l'organe d'un parlement célèbre, a été appelé à un des plus importants emplois de l'État, et qui, avec une connaissance exacte, et de l'histoire, et de tous les bons livres, nous apporte encore quelque chose de bien plus utile et de bien plus considérable pour nous, je veux dire la connaissance parfaite de la merveilleuse histoire de notre protecteur.

Eh! qui pourra mieux que vous nous aider à parler de tant de grands événements, dont les motifs et les principaux ressorts ont été si souvent confiés à votre fidélité, à votre sagesse? Qui sait mieux à fond tout ce qui s'est passé de mémorable dans les cours étrangères, les traités, les alliances, et enfin toutes les importantes négociations qui, sous son règne, ont donné le branle à toute l'Europe?

Toutefois, disons la vérité, monsieur, la voie de la négociation est bien courte sous un prince qui, ayant toujours de son côté la puissance et la raison, n'a besoin, pour faire exécuter ses volontés, que de les déclarer. Autrefois la France, trop facile à se laisser surprendre par les artifices de ses voisins, autant qu'elle était heureuse et redoutable dans la guerre, autant passait-elle pour infortunée dans les accommodements. L'Espagne surtout, l'Espagne, son orgueilleuse ennemie, se vante de n'avoir jamais signé, même au plus fort de nos prospérités, que des traités avantageux, et de regagner souvent par un trait de plume ce qu'elle avait perdu en plusieurs campagnes. Que lui sert maintenant cette adroite politique dont elle faisait tant de vanité? Avec quel étonnement l'Europe a-t-elle vu, dès les premières démarches du roi, cette superbe nation contrainte de venir jusque dans le Louvre reconnaître publiquement son infériorité, et nous abandonner depuis, par des traités solennels, tant de places si fameuses, tant de grandes provinces, celles même dont ses rois empruntaient leurs plus glorieux titres! Comment s'est fait ce changement? est-ce par une longue suite de

absolument d'argent. Boileau en fut instruit; il en parla avec chaleur à madame de Montespan, à Louvois, au roi même, qui envoya sur-le-champ deux cents louis d'or au malade. Cet argent fut porté par Besset de la Chapelle, inspecteur des beaux-arts, ami particulier de Boileau et de Racine. (*Anon.*)

[1] L'orateur s'adresse ici à Bergeret, qui était alors premier commis de M. de Croissy, frère du grand Colbert. (G.)

négociations traînées? est-ce par la dextérité de nos ministres dans les pays étrangers? Eux-mêmes confessent que le roi fait tout, voit tout dans les cours où il les envoie, et qu'ils n'ont tout au plus que l'embarras d'y faire entendre avec dignité ce qu'il leur a dicté avec sagesse.

Qui l'eût dit, au commencement de l'année dernière, et dans cette même saison où nous sommes, lorsqu'on voyait de toutes parts tant de haines éclater, tant de ligues se former, et cet esprit de discorde et de défiance qui soufflait la guerre aux quatre coins de l'Europe; qui l'eût dit, qu'avant la fin du printemps tout serait calme? Quelle apparence de pouvoir dissiper si tôt tant de ligues? Comment accorder tant d'intérêts si contraires? Comment calmer cette foule d'États et de princes, bien plus irrités de notre puissance que des mauvais traitements qu'ils prétendaient avoir reçus? N'eût-on pas cru que vingt années de conférences ne suffiraient pas pour terminer toutes ces querelles? La diète d'Allemagne, qui n'en devait examiner qu'une partie, depuis trois ans qu'elle y était appliquée, n'en était encore qu'aux préliminaires. Le roi cependant, pour le bien de la chrétienté, avait résolu, dans son cabinet, qu'il n'y eût plus de guerre. La veille qu'il doit partir pour se mettre à la tête d'une de ses armées, il trace six lignes, et les envoie à son ambassadeur à la Haye. Là-dessus les Provinces délibèrent, les ministres des hauts alliés s'assemblent; tout s'agite; tout se remue; les uns ne veulent rien céder de ce qu'on leur demande; les autres redemandent ce qu'on leur a pris, et tous ont résolu de ne point poser les armes. Mais lui, qui sait bien ce qui doit arriver, ne semble pas même prêter d'attention à leurs assemblées, et comme le Jupiter d'Homère, après avoir envoyé la terreur parmi ses ennemis, tournant les yeux vers les autres endroits qui ont besoin de ses regards, d'un côté il fait prendre Luxembourg, de l'autre il s'avance lui-même aux portes de Mons; ici il envoie des généraux à ses alliés; là il fait foudroyer Gênes; il force Alger à lui demander pardon; il s'applique même à régler le dedans de son royaume, à soulager ses peuples, à les faire jouir par avance des fruits de la paix; et enfin, comme il l'avait prévu, il voit ses ennemis, après bien des conférences, bien des projets, bien des plaintes inutiles, contraints d'accepter ces mêmes conditions qu'il leur a offertes, sans avoir pu en rien retrancher, y rien ajouter, ou, pour mieux dire, sans avoir pu, avec tous leurs efforts, s'écarter d'un seul pas du cercle étroit qu'il lui avait plu de leur tracer[1].

[1] Trêve de vingt ans, signée à Ratisbonne, au mois d'août 1684, entre la France, l'Espagne et l'Empire. (*Anon.*)

Quel avantage pour tous tant que nous sommes, messieurs, qui, chacun selon nos différents talents, avons entrepris de célébrer tant de grandes choses! Vous n'aurez point, pour les mettre en jour, à discuter, avec des fatigues incroyables, une foule d'intrigues difficiles à développer, vous n'aurez pas même à fouiller dans le cabinet de ses ennemis. Leur mauvaise volonté, leur impuissance, leur douleur, est publique à toute la terre. Vous n'aurez point à craindre enfin tous ces longs détails de chicanes ennuyeuses qui sèchent l'esprit de l'écrivain, et qui jettent tant de langueur dans la plupart des histoires modernes, où le lecteur, qui cherchait des faits, ne trouvant que des paroles, sent mourir à chaque pas son attention, et perd de vue le fil des événements. Dans l'histoire du roi, tout vit, tout marche, tout est en action; il ne faut que le suivre si l'on peut, et le bien étudier lui seul. C'est un enchaînement continuel de faits merveilleux que lui-même commence, que lui-même achève, aussi clairs, aussi intelligibles quand ils sont exécutés, qu'impénétrables avant l'exécution. En un mot, le miracle suit de près un autre miracle; l'attention est toujours vive, l'admiration toujours tendue, et l'on n'est pas moins frappé de la grandeur et de la promptitude avec laquelle se fait la paix que de la rapidité avec laquelle se font les conquêtes.

Heureux ceux qui, comme vous, monsieur, ont l'honneur d'approcher de près ce grand prince, et qui après l'avoir contemplé, avec le reste du monde, dans ces importantes occasions où il fait le destin de toute la terre, peuvent encore le contempler dans son particulier, et l'étudier dans les moindres actions de sa vie, non moins grand, non moins héros, non moins admirable, que plein d'équité, plein d'humanité, toujours tranquille, toujours maître de lui, sans inégalité, sans faiblesse, et enfin le plus sage et le plus parfait de tous les hommes!

DISCOURS

PRONONCÉ A LA TÊTE DU CLERGÉ

PAR M. L'ABBÉ COLBERT,

COADJUTEUR DE ROUEN.

SIRE,

Le clergé de France, qui ne s'approchait autrefois de ses souverains que pour leur tracer de tristes images de la religion opprimée et gémissante, vient aujourd'hui, la reconnaissance et la joie dans le cœur, faire paraître à VOTRE MAJESTÉ cette même religion

toute couverte de la gloire qu'elle tient de votre piété [1].

Elle a paru, durant plus d'un siècle, sur le penchant de sa ruine; on l'a vue déchirée par ses propres enfants, trahie par ceux qui devaient la soutenir et la défendre, en proie à ses plus cruels ennemis; enfin, après une longue et funeste oppression, elle respira peu de temps avant votre naissance heureuse; avec vous elle commença de revivre, avec vous elle monta sur le trône. Nous comptons les années de son accroissement par les années de votre règne, et c'est sous le plus florissant empire du monde que nous la voyons aujourd'hui plus florissante que jamais.

Si elle se souvient encore de ses troubles et de ses malheurs passés, ce n'est plus que pour mieux goûter le parfait bonheur dont vous la faites jouir; elle est sans agitation et sans crainte à l'ombre de votre autorité; elle est même, si j'ose ainsi dire, sans désirs, puisque votre zèle ne lui laisse pas le temps d'en former, et que votre bonté va si souvent au delà de ses souhaits.

Ce zèle ardent pour la foi, cette bonté paternelle dans tous les besoins de l'Église, qualités si rares dans les princes, font, Sire, le véritable sujet de nos éloges.

Nous laissons à vos sujets assez d'autres vertus à admirer en vous. Les uns vous représenteront comme un monarque bienfaisant, libéral, magnifique, fidèle dans ses promesses, ferme et inflexible contre toute sorte d'injustice, droit et équitable jusqu'à prononcer contre ses propres intérêts, véritablement maître de ses peuples, et plus maître encore de lui-même.

Les autres vous représenteront comme un roi toujours sage et toujours victorieux, dont les impénétrables desseins sont plus tôt exécutés que connus; qui ne règne pas seulement sur ses sujets par son autorité souveraine, mais sur son conseil par la supériorité de son génie, mais sur les cœurs de ses voisins par la pénétration de son esprit, et par la sagesse dont il sait instruire ses ministres; qui, pouvant tout par lui-même, sait se passer des plus grands hommes, et sans eux résoudre, entreprendre, exécuter; qui donne la loi sur la mer aussi bien que sur la terre; qui lance, quand il lui plaît, la foudre jusque sur les bords de l'Afrique; qui sait à son gré humilier les nations superbes, et réduire des souverains à venir au pied de son trône reconnaître son pouvoir et implorer sa clémence [2].

Vos ennemis mêmes, Sire, ne peuvent s'empêcher de louer vos actions héroïques; ils sont contraints d'avouer que rien n'est capable de vous résister, et le mérite du vainqueur adoucit en quelque sorte le malheur des vaincus.

Ce n'est pas à nous, Sire, à parler des progrès étonnants de vos armes triomphantes; nous ne devons pas confondre l'éclat d'une valeur qui n'est que l'objet de l'admiration des hommes avec ces œuvres saintes qui sont en estime devant Dieu. Le clergé, Sire, s'attachera surtout à louer en vous cette piété qui, toujours attentive aux intérêts de la religion, n'omet rien de ce qui peut être nécessaire pour la relever dans les lieux où elle est abattue, pour l'étendre au delà des mers dans les lieux où elle est inconnue, pour la faire triompher dans l'un et l'autre monde.

Mais que dis-je? l'Église ne doit-elle pas elle-même consacrer des victoires que vous avez si heureusement fait servir à la propagation de la foi et à l'extinction de l'hérésie? Il semble que vous n'ayez combattu et triomphé que pour Dieu; et le fruit que vous avez tiré de la paix nous fait assez connaître quel était le principal but de vos victoires. C'est par ces victoires que vous avez établi cette redoutable puissance qui, tenant désormais vos voisins en bride, ôte aux hérétiques de votre royaume, et l'audace de se révolter, et l'espoir de se maintenir par de séditieux commerces avec les ennemis de l'État.

Si c'eût été la seule ambition qui vous eût armé, jusqu'où n'auriez-vous point étendu votre empire? Vous vous êtes hâté de finir la guerre lorsque vous en pouviez tirer de plus grands avantages. Ne sait-on pas que ce n'a été que par l'empressement que vous aviez de donner tous vos soins aux progrès de la religion? La conversion de tant d'âmes engagées dans l'erreur vous a paru la plus belle de toutes les conquêtes, et le triomphe le plus digne d'un roi très-chrétien.

Mais quelle que soit votre puissance, elle avait encore besoin du secours de votre bonté. C'est en gagnant le cœur des hérétiques que vous domptez l'obstination de leur esprit: c'est par vos bienfaits que vous combattez leur endurcissement; et ils ne seraient peut-être jamais rentrés dans le sein de l'Église par une autre voie que par le chemin semé de fleurs que vous leur avez ouvert.

Aussi faut-il l'avouer, Sire, quelque intérêt que nous ayons à l'extinction de l'hérésie, notre joie l'emporterait peu sur notre douleur, si, pour surmonter cette hydre, une fâcheuse nécessité avait forcé votre zèle à recourir au fer et au feu, comme on a été obligé de faire dans les règnes précédents. Nous prendrions part à une guerre qui serait sainte,

[1] Le principal objet de ce discours était de remercier Louis XIV de l'édit du 22 octobre 1685, portant révocation de celui de Nantes. (*Anon.*)

[2] Le 15 mai 1685, le doge de Gênes, accompagné de quatre sénateurs, était venu faire ses soumissions à Louis XIV, en exécution du traité du 12 février précédent. (*Anon.*)

et nous en aurions quelque horreur parce qu'elle serait sanglante; nous ferions des vœux pour le succès de vos armes sacrées, mais nous ne verrions qu'avec tremblement les terribles exécutions dont le Dieu des vengeances vous ferait l'instrument redoutable; enfin, nous mêlerions nos voix aux acclamations publiques sur vos victoires, et nous gémirions en secret sur un triomphe qui, avec la défaite des ennemis de l'Église, enveloppérait la perte de nos frères.

Aujourd'hui donc que vous ne combattez l'orgueil de l'hérésie que par la douceur et par la sagesse du gouvernement; que vos lois, soutenues de vos bienfaits, sont vos seules armes, et que les avantages que vous remportez ne sont dommageables qu'au démon de la révolte et du schisme, nous n'avons que de pures actions de grâces à rendre au ciel, qui a inspiré à Votre Majesté ces doux et sages moyens de vaincre l'erreur, et de pouvoir, en mêlant avec peu de sévérité beaucoup de grâces et de faveurs, ramener à l'Église ceux qui s'en trouvaient malheureusement séparés.

Nous le confessons, Sire, c'est à Votre Majesté seule que nous devrons bientôt le rétablissement entier de la foi de nos pères : aussi ne fallait-il pas que, l'État vous devant déjà son salut et sa gloire, l'Église dût à un autre que vous sa victoire et son triomphe; sans cela, votre règne, que le ciel a voulu qui fût un règne de merveilles, aurait manqué de son plus bel ornement. On aurait bien dit un jour de Votre Majesté ce que l'Écriture dit de plusieurs grands rois de Juda : Il a terrassé ses ennemis, et relevé la monarchie; il a autorisé et réformé les lois; il a fait régner la justice; mais on aurait ajouté ce que le Saint-Esprit reproche à ces princes : Il n'a pas aboli les sacrifices qui se faisaient sur la montagne.

Que votre nom, Sire, sera éloigné de ce reproche! Ce que votre zèle a déjà fait, la postérité le regardera toujours comme la source de vos prospérités et le comble de votre gloire.

Mais ce n'est pas au rétablissement des temples et des autels que se borne votre zèle : vous avez entrepris de faire revivre la piété et les bonnes mœurs, et c'est à quoi Votre Majesté travaille avec succès, autant par son exemple que par ses ordres. C'est un honneur maintenant de pratiquer la vertu; et si le vice n'est pas tout à fait détruit, au moins est-il réduit à se cacher, et les voiles dont il se couvre épargnent aux gens de bien un fâcheux scandale, et sauvent les âmes faibles du péril d'une contagion funeste.

Ne pensons plus à ces jours de ténèbres, où la plupart de ceux qui étaient encore dans le sein de l'Église semblaient n'y être demeurés que pour l'outrager de plus près; où les blasphèmes et les railleries de ce qu'il y a de plus saint éclataient avec audace. Ces monstres d'infidélité ont disparu sous votre règne heureux; et si les remontrances, tant de fois réitérées sur ce sujet, ne nous donnaient connaissance de ce désordre, nous l'ignorerions à jamais.

Qu'est devenu cet autre monstre produit par l'esprit de vengeance, toujours altéré du sang des hommes, mais plus encore de celui de la noblesse française? Nous n'avons qu'à le laisser dans l'oubli éternel où, depuis tant de temps, vous l'avez enseveli; vous l'avez étouffé, tout indomptable qu'il paraissait[1]. Votre Majesté a su renverser les fausses maximes de l'honneur et de la honte; et autant qu'une détestable erreur avait mis de fausse gloire à se venger, autant y aurait-il d'ignominie à ne vous pas obéir : c'est ainsi que votre volonté seule l'emporte sur la coutume invétérée du mal, et sur le penchant criminel des hommes.

Le clergé ne se dispose plus qu'à être le spectateur de la fin de toutes vos saintes entreprises. Après en avoir admiré de si heureux commencements, il cesse d'user de remontrances; s'il a encore quelques besoins, vous les connaissez, cela lui suffit. Il vient encore de ressentir en cette assemblée d'insignes effets de votre protection royale, et persuadé que vous lui avez destiné une longue suite de grâces dans d'autres temps, et avec les circonstances dont vous seul les savez si bien accompagner, il craindrait, par ses demandes, ou de troubler l'ordre que votre sagesse y a établi, ou peut-être de mettre des bornes où votre zèle n'en a point mis.

L'unique affaire qui nous occupe, c'est l'obligation de rendre à Votre Majesté de très-humbles actions de grâces. Après un si juste devoir, assurés que nous sommes de votre puissante protection, nous pouvons nous séparer sans inquiétude. Nous allons dans les provinces de votre royaume faire retentir les louanges que l'Église doit à votre zèle. Chaque pasteur aura la joie de retrouver, par vos soins, son troupeau plus nombreux qu'il ne l'avait laissé, et chacun de nous redoublera ses vœux pour obtenir du ciel qu'il redouble ses bénédictions en faveur d'un prince qui se les attire par des actions si glorieuses, et si utiles à la religion.

[1] La déclaration du mois d'août 1679, pour la répression des duels. (*Anon.*)

LETTRES DE RACINE,

ÉCRITES DANS SA JEUNESSE.

LETTRE PREMIÈRE.

A M. L'ABBÉ LE VASSEUR [1], A PARIS.

Ce jeudi au matin, 1660.

Je vous envoie mon sonnet [2], c'est-à-dire un nouveau sonnet; car je l'ai tellement changé hier au soir, que vous le méconnaîtrez. Mais je crois que vous ne l'en approuverez pas moins. En effet, ce qui le rend méconnaissable est ce qui vous le doit rendre plus agréable, puisque je ne l'ai si défiguré que pour le rendre plus beau, et plus conforme aux règles que vous me prescrivîtes hier, qui sont les règles mêmes du sonnet. Vous trouviez étrange que la fin fût une suite si différente du commencement. Cela me choquait de même que vous; car les poëtes ont cela des hypocrites, qu'ils défendent toujours ce qu'ils font, mais que leur conscience ne les laisse jamais en repos : j'en étais de même. J'avais fort bien reconnu [3] ce défaut, quoique je fisse tout mon possible pour montrer que ce n'en était pas un; mais la force de vos raisons étant ajoutée à celle de ma conscience, a achevé de me convaincre. Je me suis rangé à la raison, et j'y ai aussi rangé mon sonnet. J'en ai changé la pointe; ce qui est le plus considérable dans ces ouvrages. J'ai fait comme un nouveau sonnet; et quoique si dissemblable à mon premier, j'aurais pourtant de la peine à le désavouer. Ma conscience ne me reproche plus rien, et j'en prends un assez bon augure. Je souhaite qu'il vous satisfasse de même; je vous l'envoie dans cette espérance. Si vous le jugez digne de la vue de mademoiselle Lucrèce, je serai heureux, et je ne le croirai pas indigne de celle de son éminence. Retournez aux champs le plus tard que vous pourrez. Vous voyez le bien que cause votre présence.

LETTRE II.

AU MÊME, A PARIS.

Ce jeudi (mars 1660).

Je n'ai pu passer tantôt chez vous, comme je vous avais promis, à cause du mauvais temps. Ainsi je vous écris ce billet, afin de vous faire souvenir de la proposition que M. l'Avocat vous fit hier d'aller aux machines. Je vous prie de me mander le jour que vous irez. M. Vitart [1] se laissera peut-être débaucher pour y aller avec nous; ainsi, si ma compagnie vous est indifférente, la sienne ne vous le sera pas peut-être.

J'ai reçu aujourd'hui réponse de Daphnis, qui me fait de grands reproches à cause de son épitaphe, et qui me menace de me faire bientôt rétracter, et de me montrer que la croix ne fut jamais un partage qu'il voulût embrasser tout seul.

J'ai déjà lu toute la *Callipédie* [2], et je l'ai admirée. Il me semble qu'on ne peut pas faire de plus beaux vers latins. Balzac dirait qu'ils sentent tout à fait l'ancienne Rome et la cour d'Auguste, et que le cardinal du Perron les aurait lus de bon cœur. Pour moi qui ne sais pas si bien quel était le goût de ce cardinal, et qui m'en soucie fort peu, je me contente de vous dire mon sentiment. Vous trouverez dans cette lettre plusieurs ratures; mais vous les devez pardonner à un homme qui sort de table. Vous savez que ce n'est pas le temps le plus propre pour concevoir les choses bien nettement; et je puis dire, avec autant de raison que l'auteur de la *Callipédie*, qu'il ne faut pas se mettre à travailler sitôt après le repas :

« Nimirum crudam si ad læta cubilia portas
« Perdicem, etc. »

Mais il ne m'importe de quelle façon je vous écrive, pourvu que j'aie le plaisir de vous entretenir; de même qu'il me serait bien difficile d'attendre après la digestion de mon souper, si je me trouvais à la première nuit de mes noces. Je ne suis pas assez patient pour observer tant de formalités. Cela est pitoyable de fonder un entretien sur trois ou quatre ratures : mais je ne suis pas le seul qui fasse des lettres sur rien. Il y a bien des beaux esprits sujets à faire des lettres à tout prix, et à les remplir de bagatelles. Je ne prétends pas pour cela être du nombre.

M. Vitart monte à cheval. Je vous écrirai plus au long quand j'aurai plus de choses à vous mander. *Vale et vive*, car le carême ne le défend pas.

LETTRE III.

AU MÊME, A CROSNE.

A Paris, ce dimanche au soir 5 septembre 1660.

Je vous envoie, monsieur, une lettre que Laro-

[1] L'abbé le Vasseur, à qui sont adressées la plupart des lettres qui composent ce premier recueil, était un ami de collége de Racine, et un parent de M. et madame Vitart, à qui sont écrites les autres lettres du même recueil. (*Anon.*)

[2] Ce sonnet, qui ne nous a pas été conservé, était adressé au cardinal Mazarin, à l'occasion de la paix des Pyrénées, qu'il avait conclue le 7 novembre précédent. (*Anon.*)

[3] Le sonnet paraît l'ouvrage d'un très-jeune homme; mais cette réflexion si juste est remarquable dans un poëte si jeune. (L. R.)

[1] C'était un cousin germain de Racine, un peu plus âgé que lui. Il était intendant des maisons de Chevreuse et de Luynes, qui n'en faisaient plus qu'une, et Racine était alors employé chez lui. (*Anon.*)

[2] Ce poëme de Claude Quillet paraissait alors depuis quatre à cinq ans. (L. R.)

que[1] vous écrit, qui vous apprendra assez l'état où sont nos affaires, et combien il serait nécessaire que vous ne fussiez pas si éloigné de nous. Cette lettre vous surprendra peut-être; mais elle nous devait surprendre bien davantage, nous qui avons été témoins de la première réception qu'il a faite à la pièce. Il la trouvait tout admirable, et il n'y avait pas un vers dont il ne parût être charmé. Il la demanda après, pour en considérer le sujet plus à loisir, et voilà le jugement qu'il vous en envoie; car je vous regarde comme le principal conducteur de cette affaire. Je crois que mademoiselle Roste[2] sera bien plus surprise que nous, vu la satisfaction que la pièce lui avait donnée. Nous en avons reçu d'elle tout autant que nous pouvions désirer; et ce sera vous seul qui l'en pourrez bien remercier, comme c'est pour vous seul qu'elle a tout fait. Je ne sais pas à quel dessein Laroque montre ce changement. M. Vitart en donne plusieurs raisons, et ne désespère rien. Mais, pour moi, j'ai bien peur que les comédiens n'aiment à présent que le galimatias, pourvu qu'il vienne du grand auteur; car je vous laisse à juger de la vérité de ce qu'il dit sur les vers de l'*Amasie*.

L'ode est faite, et je l'ai donnée à M. Vitart pour la faire voir à M. Chapelain. S'il n'était point si tard, j'en ferais une autre copie pour vous l'envoyer dès demain; mais il est dix heures du soir, et j'ai reçu votre billet à huit. D'ailleurs, je crains furieusement le chagrin où vous met votre maladie, et qui vous rendrait peut-être assez difficile pour ne rien trouver de bon dans mon ode. Cela m'embarrasserait trop, et l'autorité que vous avez sur moi pourrait produire en cette rencontre un aussi mauvais effet qu'elle en produit de bons en toutes les autres. Néanmoins, comme il y a espérance que cette maladie ne durera pas, je prierai M. d'Houy, dès demain, d'en faire une copie, ou j'en ferai une moi-même pour vous l'envoyer. Ce qui est encore à craindre, c'est que vos notes ne viennent trop tard; ce qui arrivera sans doute si elles sont dans le chemin autant que votre billet, lequel est daté du jeudi, et ne m'a été donné qu'aujourd'hui au soir. Je vous en veux toujours envoyer par avance une stance et demie. Ce n'est pas que je les croie les plus belles, mais c'est qu'elles sont les dernières ou au moins les pénultièmes, et qu'elles sont sur l'entrée. Les voici[3] :

Qu'il vous faisait beau voir, en ce superbe jour
Où, sur un char conduit par la Paix et l'Amour,
Votre illustre beauté triompha sur mes rives!

Les Discords après vous se voyaient enchaînés.
Mais, hélas! que d'âmes captives
Virent aussi leurs cœurs en triomphe menés!

Tout l'or dont se vante le Tage,
Tout ce que l'Inde sur ses bords
Vit jamais briller de trésors,
Semblait être sur mon rivage.
Qu'était-ce toutefois de ce grand appareil,
Dès qu'on jetait les yeux sur l'éclat nonpareil
Dont vos seules beautés vous avaient entourée?
Je sais bien que Junon parut moins belle aux dieux,
Et moins digne d'être adorée,
Lorsqu'en nouvelle reine elle entra dans les cieux.

Si vous recevez celles-ci avant que de recevoir toutes les autres, vous m'obligerez toujours de m'en écrire votre sentiment. Peut-être en trouverez-vous qui ne vous paraîtront pas moins belles. Cependant il y en a dix tout entières que vous n'avez pas vues, et c'est de quoi je suis fort marri. Je prierais Dieu volontiers qu'il vous ôtât vos frissons, mais qu'il vous envoyât des affaires en leur place. Vous n'y perdriez pas peut-être, et j'y gagnerais.

Je ne sais si vous avez eu connaissance en votre solitude de quelques lettres qui font un étrange bruit. C'est de M. le cardinal de Retz[1]. Je les ai vues, mais c'était en des mains dont je ne pouvais pas les tirer. Jamais on n'a vu rien de plus beau, à ce qu'on dit. On craint à Paris qu'il ne vienne quelque chose de plus fort, comme, par exemple, un interdit; mais cela passe ma portée, et je ne doute pas que vous ne sachiez infiniment plus que moi de tout ce qui se passe dans le monde, tout solitaire que vous êtes : mais au moins vous ne sauriez trouver de personne qui soit plus à vous que RACINE.

LETTRE IV.

AU MÊME.

A Paris, le 13 septembre 1660.

Je crois que vous nous voulez abandonner tout à fait, et ne nous plus parler que par lettres. N'est-ce point que vous vous imaginez que vous en aurez plus d'autorité sur moi, et que vous en conserverez mieux la majesté de l'empire? *Cui majore longinquo reverentia*. Croyez-moi, monsieur, il n'est pas besoin de cette politique; vos raisons sont trop bonnes d'elles-mêmes, sans être appuyées de ces secours étrangers. Votre présence me serait plus utile que votre

[1] Laroque, comédien du Marais, orateur de la troupe, et qui décidait souverainement du mérite des pièces que les auteurs venaient présenter à ce théâtre. (*Anon.*)

[2] Actrice de la même troupe.

[3] Quoiqu'il paraisse si content de ces vers, il ne conserva pas les premiers. On lui critiqua apparemment *les discords*, mot qui lui plaisait, et par lequel il voulait imiter Malherbe. La stance suivante était telle qu'elle subsiste aujourd'hui. (L. R.)

[1] « Le cardinal de Retz, qui avait succédé à son oncle dans « l'archevêché de Paris, ne laissa pas, quoique prisonnier, d'in- « quiéter la cour, en voulant gouverner son diocèse par ses « grands vicaires. » (*Abrégé chronologique du président Hénault.*) Il avait menacé de lancer un *interdit* sur son diocèse.

absence; car l'ode étant presque imprimée, vos avis arriveront trop tard.

Elle a été montrée à M. Chapelain; il a marqué quelques changements à faire; je les ai faits, et j'étais très-embarrassé pour savoir si ces changements n'étaient point eux-mêmes à changer. Je ne savais à qui m'adresser. M. Vitart est rarement capable de donner son attention à quelque chose. M. l'Avocat n'en donne pas beaucoup non plus à ces sortes de choses. Il aime mieux ne voir jamais une pièce, quelque belle qu'elle soit, que de la voir une seconde fois; si bien que j'étais prêt de consulter, comme Malherbe, une vieille servante, si je ne m'étais aperçu qu'elle est janséniste comme son maître [1], et qu'elle pourrait me déceler; ce qui serait ma ruine entière, vu que je reçois encore tous les jours lettres sur lettres, ou, pour mieux dire, excommunications sur excommunications, à cause de mon triste sonnet. Ainsi j'ai été obligé de m'en rapporter à moi seul de la bonté de mes vers. Voyez combien votre présence m'aurait fait de bien; mais puisqu'il n'y a plus de remède, il faut que je vous rende compte de ce qui s'est passé. Je ne sais si vous vous y intéressez; mais je suis si accoutumé à vous faire part de mes fortunes, bonnes ou mauvaises, que je vous punirais moins que moi-même en vous les taisant.

M. Chapelain a donc reçu l'ode avec la plus grande bonté du monde : tout malade qu'il était, il l'a retenue trois jours, et a fait des remarques par écrit, que j'ai fort bien suivies. M. Vitart n'a jamais été si aise qu'après cette visite; il me pensa confondre de reproches, à cause que je me plaignais de la longueur de M. Chapelain. Je voudrais que vous eussiez vu la chaleur et l'éloquence avec laquelle il me querella. Cela soit dit en passant.

Au sortir de chez M. Chapelain, il alla voir M. Perrault [2], contre notre dessein, comme vous savez. Il ne s'en put empêcher, et je n'en suis pas marri à présent. M. Perrault lui dit aussi de fort bonnes choses qu'il mit par écrit, et que j'ai encore toutes suivies, à une ou deux près, où je ne suivrais pas Apollon lui-même. C'est la comparaison de Vénus et de Mars, qu'il récuse à cause que Vénus est une prostituée. Mais vous savez que quand les poëtes parlent des dieux, ils les traitent en divinités, et par conséquent comme des êtres parfaits, n'ayant même jamais parlé de leurs crimes comme s'ils eussent été des crimes; car aucun ne s'est avisé de reprocher à Jupiter et à Vénus leurs adultères; et si cela était, il ne faudrait plus introduire les dieux dans la poésie, vu qu'à regarder leurs actions il n'y en a pas un qui ne méritât d'être brûlé, si on leur faisait bonne justice.

Mais, en un mot, j'ai pour moi Malherbe, qui a comparé la reine Marie à Vénus, dans quatre vers aussi beaux qu'ils me sont avantageux, puisqu'il y parle des amours de Vénus :

> Telle n'est point la Cythérée
> Quand, d'un nouveau feu s'allumant,
> Elle sort pompeuse et parée
> Pour la conquête d'un amant.

Voilà ce qui regarde leur censure : je ne vous dirai rien de leur approbation, sinon que M. Perrault a dit que l'ode valait dix fois la comédie; et voici les paroles de M. Chapelain, que je vous rapporterai comme le texte de l'Évangile, sans y rien changer. Mais aussi *c'est M. Chapelain*, comme disait à chaque mot M. Vitart. « L'ode est fort belle, fort poétique, et il y a beaucoup de stances qui ne peuvent « être mieux. Si l'on repasse le peu d'endroits que « j'ai marqués, on en fera une fort belle pièce. » Il a tant pressé M. Vitart de lui en nommer l'auteur, que M. Vitart veut à toute force me mener chez lui. Il veut qu'il me voie. Cette vue nuira bien sans doute à l'estime qu'il a pu concevoir de moi.

Ce qu'il y a eu de plus considérable à changer, ç'a été une stance entière, qui est celle des Tritons. Il s'est trouvé que les Tritons n'avaient jamais logé dans les fleuves, mais seulement dans la mer. Je les ai souhaités bien des fois noyés tous tant qu'ils sont, pour la peine qu'ils m'ont donnée. J'ai donc refait une autre stance. Mais, *poichè da tutti i lati ho pieno il foglio*, adieu [1].

LETTRE V.

AU MÊME, A PARIS.

A Babylone [2], ce 27 janvier 1661.

Tout éloigné que je suis de Paris, je ne laisse pas de savoir tout ce qui s'y passe. Je sais l'état qu'on y fait de moi, et en quelle posture je suis près de vous et des autres. Je sais que M. l'Avocat me voulut venir voir hier, et que M. l'Abbé ne voulut pas seulement ouïr cette proposition. En effet, vous étiez en trop belle compagnie pour la quitter; et ce n'est pas

[1] Le duc de Luynes (Louis-Charles-Albert) : il s'était fait bâtir une maison tout près du monastère de Port-Royal des Champs, où il se proposait de finir ses jours. Racine, ainsi que son cousin Vitart, logeait à l'hôtel de Luynes à Paris. (*Anon.*) — Cet endroit fait connaître combien il craignait de déplaire à Port-Royal, où l'on ne voulait pas qu'il fît des vers. (L. R.)

[2] Charles Perrault.

[1] « Mais, puisque j'ai rempli la feuille de tous les côtés, adieu. (G.)

[2] Il était alors au château de Chevreuse pour surveiller les constructions et payer les ouvriers. Il se regardait là comme dans l'exil et la captivité : c'est pourquoi il date de *Babylone*. (L. R.)

votre humeur de quitter les dames pour aller voir des prisonniers. Monsieur, Dieu vous garde jamais de l'être! Je jure par toutes les divinités qui président aux prisons (je crois qu'il n'y en a point d'autres que la Justice, ou Thémis, en termes de poëtes); je jure donc par Thémis que je n'aurai jamais le moindre mouvement de pitié pour vous, et que je me changerai en pierre, comme Niobé, pour être aussi dur pour vous que vous l'avez été pour moi; au lieu que M. l'Avocat ne sera pas plus tôt dans un des plus noirs cachots de la Bastille (car un homme de sa conséquence ne saurait jamais être prisonnier que d'État); il n'y sera pas plus tôt, en vérité, que j'irai m'enfermer avec lui, et croyez que ma reconnaissance ira de pair avec mon ressentiment.

Vous vous attendez peut-être que je m'en vais vous dire que je m'ennuie beaucoup à Babylone, et que je vous dois réciter les lamentations que Jérémie y a autrefois composées. Mais je ne veux pas vous faire pitié, puisque vous n'en avez pas déjà eu pour moi. Je veux vous braver, au contraire, et vous montrer que je passe fort bien mon temps. Je vais au cabaret deux ou trois fois le jour[1]. Je commande à des maçons, à des vitriers, et à des menuisiers, qui m'obéissent assez exactement, et me demandent de quoi boire. Je suis dans la chambre d'un duc et pair : voilà pour ce qui regarde le faste; car dans un quartier comme celui-ci, où il n'y a que des gueux, c'est grandeur que d'aller au cabaret. Tout le monde n'y peut aller.

J'ai des divertissements plus solides, quoiqu'ils paraissent moins. Je goûte tous les plaisirs de la vie solitaire. Je suis tout seul, et je n'entends pas le moindre bruit. Il est vrai que le vent en fait beaucoup, et même jusqu'à faire trembler la maison. Mais il y a un poëte qui dit :

« O quam jucundum est recubantem audire susurros
« Ventorum, et somnos, imbre juvante, sequi[2]! »

Ainsi, si je voulais, je tirerais ce vent à mon avantage; mais je vous assure qu'il m'empêche de dormir toute la nuit, et je crois que le poëte voulait parler de ces zéphyrs flatteurs,

« Che debattendo l'ali
« Lusingano il sonno de mortali[1]. »

Je lis des vers, je tâche d'en faire. Je lis les aventures de l'Arioste, et je ne suis pas moi-même sans aventures.

Une dame me prit hier pour un sergent. Je voudrais qu'elle fût aussi belle que Doralice; je lui aurais fait les offres que Mandricard fit à cette belle quand il congédia toute sa suite pour l'emmener.

« Io mastro, io balia, io le sarò
« Sergente in tutti i bisogni suoi[2].

Mais je ne me suis pas trouvé assez échauffé pour lui faire cette proposition. Voilà comme je passe mon temps à Babylone. Je ne vous prie plus d'y venir après cela. Il me semble que vous devez assez vous hâter pour prendre des divertissements de cette nature. Nous irons au cabaret ensemble : on vous prendra pour un commissaire, comme on me prend pour un sergent, et nous ferons trembler tout le quartier. Faites donc ce que vous voudrez; au moins ne faites rien par pitié, car je ne vous en demande pas le moins du monde. Pour M. l'Avocat, c'est une autre affaire; je lui écrirai par le premier messager; car voilà les maçons qui arrivent, et je suis obligé d'aller voir à ce qu'ils doivent faire. Je vous prie cependant de remercier M. l'Avocat, et de faire votre profit des reproches que je vous fais. S'il était de bonne grâce à un prisonnier de faire le galant, je vous supplierais de présenter à mademoiselle Lucrèce mes respects, et de lui témoigner que je suis son très-humble sergent et prisonnier. Elle le prendra en quel sens il lui plaira.

LETTRE VI.

AU MÊME, A BOURBON[3].

A Paris, le lendemain de l'Ascension, 27 mai 1661.

Vous avez beau dispenser vos faveurs le plus libéralement du monde, vous n'avez pas laissé de faire des malcontents. Mesdemoiselles de Lacroix, Lucrèce, Madelon, Thiénon, Marie-Claude, et Vitart; MM. l'Avocat, d'Aigreville, du Binard, de Mon-

[1] C'était l'usage d'aller alors au cabaret comme on va aujourd'hui au café. (L. R.)

[2] « Qu'il est doux d'entendre de son lit le murmure des vents et de s'endormir au bruit de la pluie! » Si Racine a voulu citer Tibulle, il a défiguré le premier vers, et déplacé le second. Voici le passage de Tibulle :

Quam juvat immites ventos audire cubantem,
Et dominam tenero detinuisse sinu;
Aut, gelidas hibernus aquas quum fuderit Auster,
Securum somnos imbre juvante sequi!

TIBUL. lib. I, eleg. I.

« Qu'il est doux, lorsqu'on est couché, d'entendre mugir au loin les vents impitoyables, et de serrer alors sa maîtresse contre son sein! Qu'il est doux, quand l'Auster verse des torrents dans la plaine, de s'endormir en sûreté au bruit de la pluie qui tombe! » Racine a cité sans doute quelque poëte moderne et peu connu, qui a imité platement et corrigé froidement Tibulle. (G.)

[1] « Qui, en battant des ailes, enchantent le sommeil des mortels. » (G.)

[2] Dans tous les besoins, je serai son maître, sa nourrice, son sergent. »

[3] Bourbon-les-Bains, près de Moulins : l'abbé le Vasseur y était allé pour prendre les eaux. (*Anon.*)

vallet, de Vitart, etc. se trouvent, à ce qu'on m'a dit, fort obligés à votre souvenir. Pour moi, je n'ai garde de m'en plaindre. Cependant cette grande foule de lettres ne vous a pas exempté des querelles que vous vouliez éviter en satisfaisant également tout le monde. En effet, il fallait pousser la galanterie jusqu'au bout, et contenter M. de la Charle aussi bien que les autres. Vous n'auriez pas sur les bras le plus dangereux ennemi du monde, ou plutôt nous-mêmes n'en serions pas accablés comme nous sommes. Il a été averti de tout ce qui se passait, et commença hier une harangue qui ne finira qu'avec sa vie, si vous n'y donnez ordre, et que vous ne lui fermiez la bouche par une grande lettre d'excuses, qui fasse le même effet que cette miche dont Énée ferma la triple gueule de Cerbère. Pour moi, dès que je le vis commencer, je n'attendis pas que l'exorde de la harangue fût fini; je crus que le seul parti que je devais prendre, c'était de m'enfuir en disant : *Monsieur a raison,* pour ne pas tomber dans cet inconvénient où me jeta autrefois le dur essai de sa meurtrière éloquence.

J'étais à l'hôtel de Babylone quand M. l'Avocat y apporta vos lettres. Il y eut deux endroits dans celle de mademoiselle Vitart[1] qui produisirent deux effets assez plaisants. Le premier fut que mademoiselle Vitart lisant que vous alliez prendre les eaux, ne put s'empêcher de crier, comme si vous étiez déjà mort, et de dire que cela vous tuerait infailliblement. Elle dit cela avec chaleur, et M. Vitart s'en aperçut bien. Mais quand elle vint à lire que c'était pour l'aborder plus librement, etc.

« S'attonito restasse e mal contento[2],

vous n'en devez nullement douter. Il prit la lettre, et ayant cherché cet endroit, après s'être frotté les yeux,

« Tre volte e quattro e sei, lesse lo scritto,[3] »

et ayant regardé ensuite mademoiselle Vitart, il lui demanda,

« Con il ciglio fieramente inarcato[4], »

[1] La femme de M. Vitart. Dans ce temps on qualifiait de *mademoiselle* toutes les femmes bourgeoises, à moins que le mari ne possédât une charge, ou n'exerçât une profession réputée noble. Ainsi nous verrons, dans ces lettres, mademoiselle Sellyer, mademoiselle Lemazier, mademoiselle de la Fontaine, mademoiselle Rivière, sœur de Racine, etc. qui sont toutes personnes mariées. Cette distinction s'effaça peu à peu dans le cours du siècle suivant. En 1712, un chevalier de Nisart publia des satires sur les femmes bourgeoises qui se font appeler *madame*. (*Anon.*) — Molière, dans l'*Impromptu de Versailles*, donne également la qualification de *mademoiselle* à toutes les actrices mariées ou non mariées qui faisaient partie de sa troupe.

[2] « S'il resta étonné et mécontent. »

[3] « Trois, quatre et six fois, il lut l'écrit. »

[4] « Avec le sourcil fièrement baissé. »

ce que tout cela voulait dire. Ce fut à M. l'Avocat et à moi de nous taire cependant, car nous ne trouvions point là le mot pour rire; mademoiselle Vitart tâcha de détourner la chose. Enfin elle fut obligée de lui dire quelque chose à l'oreille, que nous n'entendîmes point. Cela le satisfit peut-être. Quoi qu'il en soit, il n'en dit plus mot, et se mit à parler d'autre chose.

Mais je fais réflexion que je ne vous parle point de votre poésie. J'ai tort, je l'avoue, et je devrais considérer qu'étant devenu poëte, vous êtes devenu sans doute impatient. C'est une qualité inséparable des poëtes, aussi bien que des amoureux, qui veulent qu'on laisse toutes choses pour ne leur parler que de leur passion et de leurs ouvrages. Je ne vous parlerai point de votre amour : un homme aussi délicat que vous ne saurait manquer d'avoir fait un beau choix, et je suis persuadé que la belle mignonne de quatorze ans mérite les adorations de tous tant que nous sommes, puisque vous l'avez jugée digne des vôtres jusqu'à devenir poëte pour elle. Cela me confirme de plus en plus que l'Amour est celui de tous les dieux qui sait mieux le chemin du Parnasse. Avec un si bon conducteur, vous n'avez garde de manquer d'y être bien reçu. D'ailleurs les muses vous connaissent déjà de réputation, et sachant que vous étiez bien venu parmi toutes les dames, il ne faut point douter qu'elles ne vous aient fait le plus obligeant accueil du monde.

« Utque viro Phœbi chorus assurrexerit omnis[1]. »

Ils ne sont pas seulement amoureux; la justesse y est tout entière. Néanmoins, si j'ose vous dire mon sentiment sur deux ou trois mots, celui de *radieux* est un peu trop antique pour un homme tout frais sorti du Parnasse; j'aurais tâché de mettre *impérieux*, ou quelque autre mot. J'aurais aussi retranché ces deux vers : *Ainsi, Si comme nous*, et le suivant, ou je leur aurais donné un sens; car il me semble qu'ils n'en ont point.

Vous m'accuserez peut-être de trop d'inhumanité de traiter si rudement les fils aînés de votre muse et de votre amour : je ne veux pas dire les fils uniques; la muse et l'amour n'en demeureront pas là; mais au moins cela vous doit faire voir réciproquement que je n'ai rien de caché pour vous, et que ce n'est point par flatterie que je vous loue, puisque je prends la liberté de vous censurer. *Scito eum pessime dicere, qui laudabitur maxime*[2]. En effet, quand une chose ne vaut rien, c'est alors qu'on la loue démesurément

[1] « Et comment toute la cour d'Apollon se leva devant lui. » VIRG. *Eclog.* VI. (G.)

[2] « Sachez que l'orateur que vous entendrez le plus louer, sera celui qui parle le plus mal. » (G.)

et qu'on n'y trouve rien à redire, parce que tout y est également à blâmer. Il n'en est pas de même de vos vers [1], ils sont aussi naturels qu'on le peut désirer, et vous ne devez pas plaindre le sang qu'ils vous ont coûté.

Ne vous amusez pas pourtant à vous épuiser les veines pour continuer à faire des vers, si ce n'est qu'à l'exemple de la femme de Sénèque, vous ne vouliez témoigner la grandeur de votre amour, *ore ac membris in eam pallorem albentibus, ut ostentui esset multum vitalis spiritus egestum* [2]; mais je ne crois pas que les beaux yeux qui vous ont blessé soient si sanguinaires, et que ces marques de votre amour lui soient plus agréables qu'une santé forte et robuste, qui vous rendrait plus capable de la servir *in tutti i suoi bisogni*, comme *il gagliardo Mandricardo* [3]. Croyez que si ce galant homme se fût amusé à perdre tout son sang pour Doralice, elle ne se fût pas levée le matin si gaie, et qu'elle n'eût pas remercié si fort ce bon berger *che nel suo albergo le avea fatto onore* [4], c'est-à-dire qui l'avait logée avec Mandricard. Mais l'heure me presse, et je dois songer que ma lettre est peut-être la quinze ou seizième de celles que vous en recevrez avec elle. Je suppose que vous aurez réponse de tous ceux à qui vous avez écrit. Je ne quittai hier au soir mademoiselle Lucrèce qu'après qu'elle se fut engagée de parole à le faire, et je lui exposai la commission que vous m'aviez donnée d'y tenir la main. Elle voulut me gagner, afin que je ne lui fusse pas si sévère; mais je lui ai dit que j'étais trop ennemi des traîtres pour en devenir un, et qu'il fallait qu'elle vous écrivît, ou qu'elle me vît toujours à ses talons pour la presser inexorablement de s'acquitter envers vous. Je me suis acquitté de même des autres commissions.

M. Duchesne est votre serviteur, et M. d'Houy est ivre, tant je lui ai fait boire de santés; et moi je suis tout à vous.

LETTRE VII.

AU MÊME.

A Paris, le 3 juin 1661.

M. l'Avocat vient d'apporter une de vos lettres, et il a bien voulu prendre cette peine, car il veut absolument que nous soyons réconciliés ensemble. Je gagne trop à cette réunion pour m'y opposer. Aussi bien, comme les choses imparfaites recherchent naturellement de se joindre avec les plus parfaites, je serais un monstre dans la nature, si, étant *creux* [1] comme je suis, je refusais de me joindre et de m'attacher au *solide*, tandis que ce même solide tâche d'attirer à lui ce même creux.

« Quid, quoniam per se nequeat constare, necesse est
« Hærere [2]. »

C'est de Lucrèce qu'est cette maxime, et c'est de lui que j'ai appris qu'il fallait me réunir avec M. l'Avocat; et il faut bien que vous l'ayez lu aussi, car il me semble que la lettre que vous avez écrite à ce grand partisan du *solide* est toute pleine des maximes de mon auteur. Il dit comme vous qu'il ne faut pas que tout soit tellement *solide* qu'il n'y ait un peu de *creux* parmi :

« Nec tamen undique corporea stipata tenentur
« Omnia natura; namque est in rebus inane [3]. »

Mais sortons de cette matière, qui elle-même est trop *solide*, et mêlons-y un peu de notre *creux*.

Avouez, monsieur, que vous êtes pris, et que vous laisserez votre pauvre cœur à Bourbon. Je vois bien que ses eaux ont la même force que ces fameuses eaux de Bayes; c'est un lac célèbre en Italie, quand il ne le serait que par les louanges d'Horace et des autres poëtes latins. On y allait en ce temps, et peut-être y va-t-on encore, comme vos semblables vont à Bourbon et à Forges. Ces eaux sont chaudes comme les vôtres, et il y a un auteur qui en rapporte une plaisante raison. Je voudrais, pour votre satisfaction, que cet auteur fût ou Italien ou Espagnol; mais la destinée a voulu encore que celui-ci fût Latin. Il parle donc du lac de Bayes, et voici ce qu'il en dit à peu près :

C'est là qu'avec le dieu d'Amour
Vénus se promenait un jour.
Enfin, se trouvant un peu lasse,
Elle s'assit sur le gazon,
Et voulut aussitôt faire seoir Cupidon;
Mais ce mauvais petit garçon,
Qui ne peut se tenir en place,
Lui répondit : Çà, votre grâce,
Je ne suis point las comme vous.

[1] On voit, par plusieurs traits répandus dans ces lettres, que celui qui les écrivait était né railleur. (L. R.)

[2] « La pâleur extraordinaire répandue sur le visage et sur tout le corps de cette vertueuse femme, attestait à tous les yeux, par cette blancheur livide, qu'une portion considérable des esprits nécessaires à la vie s'était écoulée avec son sang. » TACIT. *Annal.* lib. XV, cap. LXIV. (G.)

[3] « Dans tous ses besoins, comme le vigoureux Mandricard. »

[4] « Qui l'avait reçue avec honneur dans sa cabane. » L'ARIOSTE, ch. XIV, st. 52.

[1] Ce M. l'Avocat était un jeune pédant de leurs amis, qui les gourmandait sur leur goût pour les vers et la galanterie, et qui leur prêchait de laisser là le *creux* et la *bagatelle* pour s'attacher au *solide;* ce qui fournissait aux deux jeunes correspondants ample matière à s'égayer. (*Anon.*)

[2] « Qui, parce qu'il ne peut avoir de consistance par lui-même, s'attache nécessairement à quelque chose. » Racine a altéré ce vers, afin de le lier à sa phrase. Voici le vers de Lucrèce :

« Quæ, quoniam per se nequeunt constare, necesse est
« Hærere. » Lib. I. (G.)

[3] « Et cependant tous les êtres ne se tiennent pas unis étroite-

Vénus se mettant en courroux,
Lui dit : Petit fripon, vous aurez sur la joue.
Tout en faisant un peu la moue,
Il fallut bien qu'il filât doux,
Et vint s'asseoir à ses genoux.
Cependant tous ses petits frères,
Les Amours qu'on nomme vulgaires,
Peuple qu'on ne saurait nombrer,
Passaient le temps à folâtrer.

Ce serait le perdre à crédit que m'amuser à vous faire le détail de tous leurs jeux : vous vous imaginez bien quels peuvent être les passe-temps d'une troupe d'enfants qui sont abandonnés à leurs caprices.

Vous jugez bien aussi que les Jeux et les Ris,
Dont Vénus fait ses favoris,
Et qui gouvernent son empire,
Ne manquaient pas de jouer et de rire.

J'avais vu l'épitaphe de *la bella Monbason*[1] dans le *Recueil des poésies choisies*, et je vous l'avais même dite par cœur, il y a longtemps, non pas en italien, mais en français. Et pour le distique du statuaire (il y a le mot de *pictor* dans le latin), il mériterait assurément une bonne place dans le *Recueil des épigrammes*, si on n'y avait eu plus d'égard aux pointes qu'aux beaux sentiments.

Voilà un billet d'une assez belle longueur, ce me semble. Si M. l'Avocat le voyait, il ne pourrait s'empêcher de se pendre; et la rage qu'il aurait de voir tant de *creux* le porterait sans doute à quelque résolution violente. C'est pourquoi je lui veux épargner cette peine, en lui évitant celle de vous envoyer ma lettre. Aussi bien est-il chez M. de Villers.

LETTRE VIII.

AU MÊME, A BOURBON

Juin (1661).

[2] .... Quant à cet enfant dont vous me demandez des nouvelles, et que vous voudriez déjà entendre parler en beau langage, songez donc que j'ai voulu, avant tout, pourvoir à son établissement; que j'ai fait un beau plan de tout ce qu'il doit faire, et que ses actions étant bien réglées, il lui sera aisé après cela de dire de belles choses; car M. l'Avocat me le disait encore ce matin en me donnant votre lettre : Il faut du *solide*, et un honnête homme ne doit faire le métier de poëte que quand il a fait un bon fondement pour toute sa vie, et qu'il se peut dire honnête homme à juste titre. C'est donc l'avis que j'ai donné à Ovide, ou, pour parler plus humainement (car ce langage sent un peu trop le poëte), j'ai fait, refait, et mis enfin dans sa perfection tout mon dessein. J'y ai fait entrer tout ce que m'avait marqué mademoiselle de Beauchâteau[1], que j'appelle la seconde Julie d'Ovide dans la lettre que je lui ai écrite hier par M. Armand, qui va à la cour; et quand vous verrez ce dessein, il vous sera malaisé de le reconnaître. Avec cela j'ai lu et marqué tous les ouvrages de mon héros, et j'ai commencé même quelques vers. Voilà l'état où en est cette affaire. Au reste, je regrette si peu le temps que j'ai employé pour ce dessein, que je n'y aurais pas plaint encore quinze autres jours. M. Vitart, qui considère cette entreprise du même œil que celle de l'année passée, croit que le premier acte est fait pour le moins, et m'accuse d'être réservé avec lui; mais je crois que vous me serez plus juste. Il reçut hier une nouvelle qui lui est bien plus sensible que cette affaire, comme elle le doit être en effet, et comme elle me l'est à moi-même. C'est qu'il a appris que mon cousin son frère est à Hesdin, frais et gaillard, portant le mousquet dans cette garnison aussi gaiement que le peut faire Laprairie ou Laverdure. Je ne vous en puis mander d'autres particularités, parce que je ne sais cette nouvelle que par M. l'Avocat, qui l'apprit hier de M. Vitart; et vous savez que M. l'Avocat est toujours fort au-dessus des petites circonstances dont nous autres hommes sommes plus curieux : aussi avons-nous plus de pente pour le *creux* et la *bagatelle*. Je vous en instruirai plus au long dans ma première lettre, à moins que M. Vitart ne me prévienne. Je vas dès cette après-dînée en féliciter madame notre sainte tante[2], qui se croyait incapable d'aucune joie depuis la perte de son saint père[3], ou, comme disait M. Gomberville[4], de son futur époux. En effet, il

ment ensemble par une chaîne matérielle, car il y a du vide dans la nature. » LUCRET. lib. I. (G.)

[1] C'est un quatrain italien de Regnier-Desmarais. La duchesse de Montbazon était morte en 1657, à l'âge de quarante-cinq ans. (*Anon.*)

[2] Il n'en reste que ce fragment.

[1] Comédienne de l'hôtel de Bourgogne. Racine avait fait une pièce des *Amours d'Ovide*, qu'il destinait à cette troupe. (*Anon.*)

[2] Madame Vitart, mère de M. Vitart. Cette dame était de la famille Sconin, et sœur de la mère de Racine. Elle avait été mariée à Nicolas Vitart, contrôleur au grenier à sel de la Ferté-Milon. Ces bonnes gens avaient donné retraite chez eux, en 1638, aux deux frères le Maistre. Quand ceux-ci retournèrent à Port-Royal, quelques mois après, M. et madame Vitart, qui s'étaient attachés à eux, ne voulurent plus s'en séparer. M. Vitart quitta tous ses emplois, et se dévoua au service de Port-Royal, comme agent et receveur de la maison. Il y mourut en 1641. Sa veuve resta à Paris, où elle exerçait la profession de sage-femme. Elle avait deux fils, et trois filles toutes mariées. L'aînée, Marie Vitart, femme de Louis Ellies du Pin, fut mère du savant abbé du Pin. Ainsi ce docteur était cousin issu de germain de Racine. (*Anon.*)

[3] Antoine Singlin, directeur de Port-Royal des Champs.

[4] Marin Leroy de Gomberville, de l'Académie française, ami des solitaires de Port-Royal.

n'est plus dessus le trône de saint Augustin; et il a évité, par une sage retraite, le déplaisir de recevoir une lettre de cachet, par laquelle on l'envoyait à Quimper [1]. Le siége n'a pas été vacant bien longtemps. La cour, sans avoir consulté le Saint-Esprit, à ce qu'ils disent, y a élevé M. Bail, sous-pénitencier, et ancien confrère du bailli [2] dans la société des bourses des Cholets. Vous le connaissez sans doute, et peut-être est-il de vos amis. Tout le consistoire a fait schisme à la création de ce nouveau pape; et ils se sont retirés de côté et d'autre, ne laissant pas de se gouverner toujours par les monitoires de M. Singlin, qui n'est plus considéré que comme un anti-pape. *Percutiam pastorem, et dispergentur oves gregis* [3]. Cette prophétie n'a jamais été plus parfaitement accomplie; et de tout ce grand nombre de solitaires, à peine reste-t-il M. Guays et maître Maurice.

LETTRE IX.

A M. VITART, A PARIS.

A Uzès, le 15 novembre 1661.

Il y a aujourd'hui huit jours que je partis du Pont-Saint-Esprit, et que je vins à Uzès, où je fus reçu de mon oncle [4] avec toute sorte d'amitiés. Il ne m'attendait que deux jours après, parce que mon oncle Sconin lui avait mandé que je partirais plus tard que je n'ai fait; sans cela il eût envoyé au Saint-Esprit son garçon et son cheval. Il m'a donné une chambre auprès de lui, et il prétend que je le soulagerai un peu dans le grand nombre de ses affaires. Je vous assure qu'il en a beaucoup. Non-seulement il fait toutes celles du diocèse, mais il a même l'administration de tous les revenus du chapitre, jusqu'à ce qu'il ait payé quatre-vingt mille livres de dettes où le chapitre s'est engagé. Il s'y entend tout à fait, et il n'y a point de dom Cosme [5] dans son affaire. Avec tout cet embarras, il a encore celui de faire bâtir; car il fait achever une fort jolie maison qu'il a commencée, il y a un an ou deux, à un bénéfice qui est à lui à une demi-lieue d'Uzès. J'en reviens encore tout présentement. Elle est toute faite déjà; il n'y a plus que le jardin à défricher. C'est la plus régulière et même la plus agréable de tout Uzès. Elle est tantôt toute meublée, mais il lui en a coûté de l'argent pour la mettre en cet état; c'est pourquoi il ne faut pas demander à quoi il a employé ses revenus. Il est fort fâché de ce que je n'ai point apporté de démissoire; mais c'est la faute de M. Sconin. Je l'ai pressé le plus que j'ai pu pour cela, et lui-même lui en écrit; mais j'appréhende furieusement sa longueur. Il m'aurait déjà mené à Avignon pour y prendre la tonsure, et la raison de cela est que le premier bénéfice qui viendra à vaquer dans le chapitre est à sa nomination. L'évêque a nommé, et le prévôt aussi; c'est maintenant son tour. Quand ce temps-là viendra, je vous en manderai des nouvelles. Si vous pouviez me faire avoir un démissoire, vous m'obligeriez infiniment. M. le prieur de la Ferté vous donnera aisément mon extrait baptistaire, et vous n'auriez qu'à l'envoyer à quelqu'un de votre connaissance à Soissons : on aurait le démissoire aussitôt. Mais ce sera quand vous y pourrez songer sans vous détourner le moins du monde. Au reste, nous ne laisserons pas d'aller à Avignon quelqu'un de ces jours; car mon oncle veut m'acheter des livres, et il veut que j'étudie. Je ne demande pas mieux, et je vous assure que je n'ai pas encore eu la curiosité de voir la ville d'Uzès, ni quelque personne que ce soit. Il est bien aise que j'apprenne un peu de théologie dans saint Thomas, et j'en suis tombé d'accord fort volontiers. Enfin, je m'accorde le plus aisément du monde à tout ce qu'il veut; il est d'un naturel fort doux, et il me témoigne toutes les tendresses possibles.

Il reconnaît bien que son affaire d'Anjou a été fort mal conduite; mais il espère que M. d'Uzès raccommodera tout. En effet, il lui a mandé qu'il le ferait. Il me demande tous les jours mon *Ode de la paix*, car il a donné à M. l'évêque celle que je lui envoyai; et non-seulement lui, mais même tous les chanoines, m'en demandent, et le prévôt surtout. Ce prévôt est le doyen du chapitre; il est âgé de soixante et quinze ans, et le plus honnête homme du monde. Enfin, c'est le seul que mon oncle m'a bien recommandé d'aller voir; ils sont grands amis. Son bénéfice vaut cinq mille livres de rente, il est des anciens, et il n'est pas réformé. Il a beaucoup d'esprit et d'étude. Ainsi si vous avez encore quelque ode, je vous prie d'en

[1] Madame Vitart donna retraite à Singlin et à le Maistre de Sacy dans une petite maison du faubourg Saint-Marceau appartenante à un jeune avocat nommé Antoine de Sacy, qui avait épousé Nicole-Madeleine Vitart, la plus jeune de ses filles. Ce jeune homme mourut trois mois après, et sa veuve se retira à Port-Royal. Madame Vitart continua de garder les deux prêtres dans la même maison. Singlin mourut dans cette retraite le 17 avril 1664. Peu après, le Maistre de Sacy fut forcé d'en chercher une autre, parce que les espions étaient sur ses traces; et le 14 mai 1666, il fut arrêté et enfermé à la Bastille. (*Mémoires de Nicolas Fontaine.*)

[2] Le bailli de Chevreuse. (*Anon.*)

[3] « Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées. » S. MATTH. c. XXVI. v. 31.

[4] Le père Sconin, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, chanoine de la cathédrale, official et grand vicaire d'Uzès. (*Anon.*)

[5] Dom Cosme Sconin, religieux bénédictin, frère de celui dont nous venons de parler, et, comme lui, oncle de Racine. Louis Racine dans ses *Mémoires*, et dans ses notes sur les lettres de son père, parle de ce dom Cosme comme d'un moine qui lui était tout à fait inconnu; ce n'était pourtant rien moins que son grand-oncle. (*Anon.*)

faire bien couper toutes les marges, et de me l'envoyer; j'avais négligé d'en apporter. On me fait ici force caresses à cause de mon oncle; il n'y a pas un curé ni un maître d'école qui ne m'ait fait le compliment gaillard, auquel je ne saurais répondre que par des révérences; car je n'entends pas le français de ce pays-ci, et on n'y entend pas le mien; ainsi je tire le pied fort humblement, et je dis, quand tout est fait : *Adiousias*. Je suis marri pourtant de ne les point entendre; car si je continue à ne leur point répondre, j'aurai bientôt la réputation d'un incivil ou d'un homme non lettré. Je suis perdu si cela est; car en ce pays les civilités sont encore plus en usage qu'en Italie. Je suis épouvanté tous les jours de voir des villageois, pieds nus ou ensabotés (ce mot doit bien passer, puisque *encapuchonné* a passé), qui font des révérences comme s'ils avaient appris à danser toute leur vie. Outre cela, ils causent des mieux; et pour moi j'espère que l'air du pays me va raffiner de moitié, car je vous assure qu'on y est fin et délié plus qu'en aucun lieu du monde. Tous les arbres sont encore aussi verts qu'au mois de juin, et aujourd'hui que je suis sorti à la campagne, je vous proteste que la chaleur m'a tout à fait incommodé; jugez ce que ce peut être en été. Je n'ai plus de papier que pour assurer mademoiselle Vitart de mes très-humbles respects, et souhaiter à vos deux infantes tout ce que les poètes s'en vont prédire de biens au dauphin.

J'oubliais à vous prier d'adresser mes lettres à M. Symil, chirurgien à Uzès, et en dedans à mon illustre personne chez le R. P. Sconin, vicaire général et official de monseigneur d'Uzès. Je salue M. d'Houy de tout mon cœur, et le prie d'avoir quelque peu de soin de mes livres, dont je plains fort la destinée, s'il ne s'en mêle un peu; car je serais honteux de vous en parler dans la multitude de vos affaires. Excusez même si j'ai fait cette lettre si longue. J'ai cru qu'il fallait vous instruire une fois en gros de tout ce qui se passe ici; une autre fois j'abuserai moins de votre loisir.

LETTRE X.

A M. L'ABBÉ LE VASSEUR, A PARIS.

Uzès, 16 novembre 1661.

(FRAGMENT.)

..... Si vous prenez la peine de m'écrire, je vous prie, ou de donner vos lettres à M. Vitart, ou de me les adresser chez le père Sconin, vicaire général, etc. avec une enveloppe adressante à M. Symil. On m'a dit d'user de ces précautions pour la sûreté des lettres qu'on m'enverra de Paris. Je vous prie de me mander des nouvelles de nos anciennes connaissances, et de m'instruire un peu de ce qui se passe de beau dans Paris; et moi je prendrai le soin de vous mander ce qui se passera dans le Languedoc. Nous savons la naissance du dauphin [1]; c'est pourquoi je vous exempte de me l'apprendre. J'aurais peut-être chanté quelque chose de nouveau sur cette matière, si j'eusse été à Paris; mais ici je n'ai pu chanter rien que le *Te Deum*, qu'on chanta hier ici en grande cérémonie. Mandez-moi, s'il vous plaît, qui aura le mieux réussi de tous les chantres du Parnasse. Je ne doute pas qu'ils n'emploient tout le crédit qu'ils ont auprès des muses, pour en recevoir de belles et magnifiques inspirations. Si elles continuent à vous favoriser comme elles avaient commencé à Bourbon, faites quelque chose, et envoyez-moi tout ce que vous aurez fait.

« Incipe, si quid habes, et te fecere poëtam
« Pierides [2]. »

VIRG. *Eclog.* IX.

LETTRE XI.

AU MÊME, A PARIS.

A Uzès, le 24 novembre 1661.

Je ne me plains pas encore de vous, car je crois bien que c'est tout au plus si vous avez maintenant reçu ma première lettre; mais je ne vous réponds pas que dans huit jours je ne commence à gronder, si je ne reçois point de vos nouvelles. Épargnez-moi donc cette peine, je vous supplie, et épargnez-vous à vous-même de grosses injures que je pourrais bien vous dire dans ma mauvaise humeur : *Nam contemptus amor vires habet* [3].

J'ai été à Nîmes, et il faut que je vous en entretienne. Le chemin d'ici à Nîmes est plus diabolique mille fois que celui des Diables à Nevers, et la rue d'Enfer, et tels autres chemins réprouvés; mais la ville est assurément aussi belle et aussi *polide*, comme on dit ici, qu'il y en ait dans le royaume. Il n'y a point de divertissements qui ne s'y trouvent :

« Suoni, canti, vestir, giuochi, vivande,
« Quanto può cor pensar, può chieder bocca [4]. »

J'allai voir le feu de joie qu'un homme de ma connaissance avait entrepris. Les jésuites avaient fourni

[1] Né le 1er novembre 1661.
[2] « Si vous vous sentez inspiré, mettez-vous à l'ouvrage; vous êtes aussi un favori des muses. »
[3] Car l'amour méprisé a des forces.
[4] « La musique, les chants, la toilette, les jeux, les festins, autant que l'esprit peut en imaginer, que la bouche peut en demander » (G.)

les devises, qui ne valaient rien du tout : ôtez cela, tout allait bien. Mais je n'y ai pas pris assez bien garde pour vous en faire le détail; j'étais détourné par d'autres spectacles : il y avait tout autour de moi des visages qu'on voyait à la lueur des fusées, et dont vous auriez bien eu autant de peine à vous défendre que j'en avais. Il n'y en avait pas une à qui vous n'eussiez bien voulu dire ce compliment d'un galant du temps de Néron : *Ne fastidias hominem peregrinum inter cultores tuos admittere; invenies religiosum, si te adorari permiseris* [1]. Mais pour moi, je n'avais garde d'y penser; je ne les regardais pas même en sûreté; j'étais en la compagnie d'un révérend père de ce chapitre, qui n'aimait point fort à rire :

« E parea più ch' alcun fosse mai stato
« Di conscienza scrupulosa e schiva [2]. »

Il fallait être sage avec lui, ou du moins le faire. Voilà ce que vous auriez trouvé de beau dans Nîmes; mais j'y trouvai encore d'autres choses qui me plurent fort, surtout les Arênes.

C'est un grand amphithéâtre un peu en ovale, tout bâti de prodigieuses pierres, longues de deux toises, qui se tiennent là, depuis plus de seize cents ans, sans mortier, et par leur seule pesanteur. Il est tout ouvert en dehors par de grandes arcades, et en dedans ce ne sont autour que de grands siéges où tout le peuple s'asseyait pour voir les combats des bêtes et des gladiateurs. Mais c'est assez vous parler de Nîmes et de ses raretés : peut-être même trouverez-vous que j'en ai trop dit. Mais de quoi voulez-vous que je vous entretienne? De vous dire qu'il fait ici le plus beau temps du monde, vous ne vous en mettez guère en peine; de vous dire qu'on doit cette semaine créer des consuls ou *conses*, comme on dit, cela vous touche fort peu. Cependant c'est une belle chose de voir le compère cardeur et le menuisier gaillard avec la robe rouge, comme un président, donner des arrêts, et aller les premiers à l'offrande. Vous ne voyez pas cela à Paris.

A propos de consuls, il faut que je vous parle d'un échevin de Lyon, qui doit l'emporter sur les plus fameux *quolibétiers* du monde. Je l'allai voir pour avoir un billet de sortie, car sans billet les chaînes du Rhône ne se lèvent point. Il me fit mes dépêches fort gravement; et après, quittant un peu cette gravité magistrale qu'on doit garder en donnant de telles ordonnances, il me demanda : *Quid novi?* « Que dit-on « de l'affaire d'Angleterre? » Je répondis qu'on ne savait pas encore à quoi le roi se résoudrait. « A faire « la guerre, dit-il; car il n'est pas parent du père « Suffren [1]. » Je fis bien paraître que je ne l'étais pas non plus; je lui fis la révérence, et le regardai avec un froid qui montrait bien la rage où j'étais de voir un grand quolibétier impuni. Je n'ai pas voulu en enrager tout seul; j'ai voulu que vous me tinssiez compagnie, et c'est pourquoi je vous fais part de cette marauderie. Enragez donc, et si vous ne trouvez point de termes assez forts pour faire des imprécations, dites avec l'*emphatiste* Brébeuf :

A qui, dieux tout-puissants qui gouvernez la terre,
A qui réservez-vous les éclats du tonnerre?

Si vous ne vous hâtez de m'écrire, je vous ferai enrager encore par de semblables nouvelles. Écrivez-moi donc, si vous m'en croyez, et faites de ma part à mademoiselle Lucrèce le compliment latin dont je vous ai parlé; mais que ce soit en beau français.

LETTRE XII.

AU MÊME, A PARIS.

A Uzès, le 16 décembre 1661.

Dieu merci, voici de vos lettres! Que vous en êtes devenu grand ménager! J'ai vu que vous étiez libéral; et il ne se passait guère de semaines, lorsque vous étiez à Bourbon, que vous ne m'écrivissiez une fois ou deux, et non-seulement à moi, mais à des gens à qui vous n'aviez presque jamais parlé, tant les lettres vous coûtaient peu. Maintenant elles sont plus clairsemées, et c'est beaucoup d'en recevoir une en deux mois. J'étais très en peine de ce changement, et j'enrageais de voir qu'une si belle amitié se fût ainsi évanouie : *En dextra fidesque* [2]! m'écriais-je;

« E 'l cor pien di sospir' parea un Mongibello [3]. »

lorsque heureusement votre lettre m'est venue tirer de toutes ces inquiétudes, et m'a appris que la raison pourquoi vous ne m'écriviez pas, c'est que mes lettres étaient trop belles. Qu'à cela ne tienne, monsieur : il me sera fort aisé d'y remédier; et il m'est si naturel de faire de méchantes lettres, que j'espère, avec la grâce de Dieu, venir bientôt à bout de n'en faire pas de trop belles. Vous n'aurez pas sujet de vous plaindre à l'avenir, et j'attends dès à présent des réponses par tous les ordinaires. Mais parlons plus sérieusement : avouez que tout au contraire vous croyez les vôtres trop belles pour être si facilement

[1] « Ne dédaignez pas les hommages d'un étranger : vous le trouverez prêt à vous rendre un culte religieux, si vous lui permettez de vous adorer. » PETRON. (G.)

[2] « Et paraissait, plus que qui que ce fût, d'une conscience scrupuleuse et timorée » (G.)

[1] Le père Suffren, jésuite, confesseur de Louis XIII, dont le nom se prononçait comme *souffrant*. (*Anon.*)

[2] « Sont-ce là les serments et la foi jurée? » *Æn.* l. IV. (G.)

[3] « Et mon cœur, plein de soupirs, paraissait un Etna. » (G.)

communiquées à de pauvres provinciaux comme nous. Vous avez raison sans doute, et c'est ce qui me fâche le plus; car il ne vous est pas aisé, comme à moi, de faire de mauvaises lettres, et ainsi je suis fort en danger de n'en guère recevoir.

Après tout, si vous saviez la manière dont je les reçois, vous verriez qu'elles ne sont pas profanées pour tomber entre mes mains; car, outre que je les reçois avec toute la vénération que méritent les belles choses, c'est qu'elles ne me demeurent pas longtemps, et elles ont le vice dont vous accusez les miennes injustement, qui est de courir les rues, et vous diriez qu'en venant en Languedoc elles se veulent accommoder à l'air du pays; elles se communiquent à tout le monde et ne craignent point la médisance : aussi savent-elles bien qu'elles en sont à couvert; chacun les veut voir, et on ne les lit pas tant pour apprendre des nouvelles que pour voir la façon dont vous les savez débiter.

Continuez donc, s'il vous plaît, ou plutôt commencez tout de bon à m'écrire, quand ce ne serait que par charité. Je suis en danger d'oublier bientôt le peu de français que je sais; je le désapprends tous les jours, et je ne parle tantôt plus que le langage de ce pays, qui est aussi peu français que le bas-breton [1].

« Ipse mihi videor jam dedicisse latine,
« Nam didici getice, sarmaticeque loqui [2]. »

J'ai cru qu'Ovide vous faisait pitié quand vous songiez qu'un si galant homme que lui était obligé à parler scythe lorsqu'il était relégué parmi ces barbares; cependant il s'en faut beaucoup qu'il fût si à plaindre que moi. Ovide possédait si bien toute l'élégance romaine, qu'il ne la pouvait jamais oublier; et quand il serait revenu à Rome après un exil de vingt années, il aurait toujours fait taire les plus beaux esprits de la cour d'Auguste : au lieu que n'ayant qu'une petite teinture du bon français, je suis en danger de tout perdre en moins de six mois, et de n'être plus intelligible si je reviens jamais à Paris. Quel plaisir aurez-vous quand je serai devenu le plus grand paysan du monde? Vous ferez bien mieux de m'entretenir un peu dans le langage qu'on parle à Paris : vos lettres me tiendront lieu de livres et d'académie.

Mais à propos d'académie, que le pauvre Pélisson est à plaindre, et que la Conciergerie est un méchant poste pour un bel esprit! Tous les beaux esprits du monde né devraient-ils pas faire une solennelle députation au roi pour demander sa grâce? Les muses elles-mêmes ne devraient-elles pas se rendre visibles, afin de solliciter pour lui?

« Nec vos Pierides, nec stirps Latonia, vestro
« Docta sacerdoti turba tulistis opem [1] ! »

Mais on voit peu de gens que la protection des muses ait sauvés des mains de la justice : il eût mieux valu pour lui qu'il ne se fût jamais mêlé que de belles choses, et la condition de roitelet en laquelle il s'était métamorphosé lui eût été bien plus avantageuse que celle de financier. Cela doit apprendre à M. l'Avocat [2] que le solide n'est pas toujours le plus sûr, puisque M. Pélisson ne s'est perdu que pour l'avoir préféré au creux; et sans mentir, quoiqu'il fasse bien creux sur le Parnasse, on y est pourtant plus à son aise que dans la Conciergerie, et il n'y a point de plaisir d'avoir place dans les histoires tragiques, dussent-elles être écrites de la main de M. Pélisson lui-même.

Je salue M. l'Avocat, et je diffère de lui écrire afin de laisser un peu passer ce reste de mauvaise humeur que sa maladie lui a laissé, et qui lui ferait peut-être maltraiter les lettres que je lui enverrais. Il n'y a point de plaisir d'écrire à des gens qui sont encore dans les remèdes, et c'est trop exposer des lettres. Je salue très-humblement toute votre maison, où est compris l'illustre M. Botreau, *ipsa ante alias pulcherrima Dido* [3]; vous savez de qui j'entends parler. J'écrirai à mademoiselle Vitart, et j'avais dessein de lui écrire bien devant que d'avoir reçu votre lettre. Je vous prie de me remettre dans ses bonnes grâces si je suis si malheureux que de les avoir perdues, sinon je vous prie de m'y entretenir toujours, et de penser un peu à mes affaires en faisant les vôtres; surtout *scribe et vale* [4]. Mandez-moi des nouvelles de tout, et entre autres d'un petit mémoire que j'envoyai pour la gazette il y a huit jours.

LETTRE XIII.

A MADEMOISELLE VITART, A PARIS.

A Uzès, le 26 décembre 1661.

Je pensais bien me donner l'honneur de vous écrire il y a huit jours, mais il me fut impossible de le faire; je ne sais pas même si j'en pourrai venir à bout au-

[1] Ces plaintes, l'exactitude de l'orthographe de ces lettres écrites à la hâte, les coups de crayon qu'on trouve de lui sur les Remarques et le Quinte-Curce de Vaugelas, prouvent combien il avait à cœur de bien posséder la langue française. (L. R.)

[2] « Il me semble que je ne sais plus de latin, depuis que j'ai appris le gète et le sarmate. » OVID. *Trist.* lib. V, eleg. XII. (G.)

[1] « Ni vous, Muses, ni vous, fils de Latone, divinité des arts et des savants, n'avez secouru votre prêtre. » OVID. *Trist.* l. III, eleg. II. (G.)

[2] Il en veut toujours à ce M. l'Avocat, qui avait sans cesse à la bouche le mot de *creux*. (L. R.)

[3] « Didon même, la plus belle de toutes. »

[4] « Écrivez-moi, et portez-vous bien. » (G.)

jourd'hui. Vous saurez, s'il vous plaît, que ce n'est pas à présent une petite affaire pour moi que de vous écrire. Il a été un temps que je le faisais assez aisément, et il ne me fallait pas beaucoup de temps pour faire une lettre assez passable. Mais ce temps-là est passé pour moi; il me faut suer sang et eau pour faire quelque chose qui mérite de vous l'adresser; encore sera-ce un grand hasard si j'y réussis. La raison de cela est que je suis un peu plus éloigné de vous que je n'étais lors. Quand je songeais seulement que je n'étais qu'à quatorze ou quinze lieues de vous, cela me mettait en train, et c'était bien autre chose quand je vous voyais en personne; c'était alors que les paroles ne me coûtaient rien, et que je causais d'assez bon cœur; au lieu qu'aujourd'hui je ne vous vois qu'en idée; et quoique je songe assez fortement à vous, je ne saurais pourtant empêcher qu'il n'y ait cent cinquante lieues entre vous et votre idée. Ainsi il m'est un peu plus difficile de m'échauffer; et quand mes lettres seraient assez heureuses pour vous plaire, que me sert cela? J'aimerais mieux recevoir un soufflet ou un coup de poing de vous, comme cela m'était assez ordinaire, qu'un grand merci qui viendrait de si loin. Après tout, il vous faut écrire, et il en faut revenir là. Mais que vous mander? Sans mentir, je n'en sais rien pour le présent. Faites-moi une grâce, donnez-moi temps jusqu'au premier ordinaire pour y songer, et je vous promets de faire merveille; j'y travaillerai plutôt jour et nuit: aussi bien n'ai-je plus qu'un demi-quart d'heure à moi, et vous-même avez maintenant bien d'autres affaires. Vous n'avez pas à déloger seulement, comme on m'a mandé, mais vous avez même à préparer les logis au Saint-Esprit [1], qui doit venir dans huit jours à l'hôtel de Luynes. Travaillez donc à le recevoir comme il mérite, et moi je travaillerai à vous écrire comme vous méritez. Comme ce n'est pas une petite entreprise, vous trouverez bon que je m'y prépare avec un peu de loisir. Cependant je souhaite que tout le monde se porte bien chez vous; que vos deux infantes vous ressemblent, et que vous ne soyez point en colère contre moi de ce que j'ai tant tardé à m'acquitter de ce que je vous dois. C'est bien assez que je sois si loin de votre présence, sans me bannir encore de votre esprit. Ainsi soit-il.

Je n'écris pas à mon cousin, car on m'a mandé qu'il était à la campagne; et puis c'est lui écrire que de vous écrire.

[1] Louis-Charles-Albert, duc de Luynes, créé chevalier de l'ordre à la promotion de 1661. (*Anon.*)

LETTRE XIV.

A M. VITART, A PARIS.

A Uzès, le 17 janvier 1662.

Les plus beaux jours que vous donne le printemps ne valent pas ceux que l'hiver nous laisse ici, et jamais le mois de mai ne vous paraît si agréable que l'est pour nous le mois de janvier.

Le soleil est toujours riant,
Depuis qu'il part de l'orient
Pour venir éclairer le monde,
Jusqu'à ce que son char soit descendu dans l'onde.
La vapeur des brouillards ne voile point les cieux;
Tous les matins un vent officieux
En écarte toutes les nues:
Ainsi nos jours ne sont jamais couverts;
Et dans le plus fort des hivers,
Nos campagnes sont revêtues
De fleurs et d'arbres toujours verts.

Les ruisseaux respectent leurs rives,
Et leurs naïades fugitives,
Sans sortir de leur lit natal,
Errent paisiblement, et ne sont point captives
Sous une prison de cristal.
Tous nos oiseaux chantent à l'ordinaire,
Leurs gosiers n'étant pas glacés,
Et n'étant pas forcés
De se cacher ou de se taire,
Ils font l'amour en liberté,
L'hiver comme l'été.

Enfin, lorsque la nuit a déployé ses voiles
La lune, au visage changeant,
Paraît sur un trône d'argent,
Et tient cercle avec les étoiles.
Le ciel est toujours clair tant que dure son cours,
Et nous avons des nuits plus belles que vos jours.

24 janvier 1662.

J'ai fait une assez longue pause en cet endroit, parce que, lorsque j'écrivais ces vers il y a huit jours, la chaleur de la poésie m'emporta si loin, que je ne m'aperçus pas qu'il était trop tard pour porter mes lettres à la poste. Je commence aujourd'hui 24 janvier; mais il est arrivé un assez plaisant changement; car, en relisant mes vers, je reconnais qu'il n'y en a pas un de vrai; il ne cesse de pleuvoir depuis trois jours, et l'on dirait que le temps a juré de me faire mentir. J'aurais autant de sujet de faire une description du mauvais temps, comme j'en ai fait une du beau; mais j'ai peur que je ne m'engage encore si avant que je ne puisse achever cette lettre que dans huit jours, auquel temps peut-être le ciel se sera remis au beau. Je n'aurais jamais fait; cela m'apprend que cette maxime est bien vraie: *La vita al fin, il dì loda la sera* [1].

Cette ville est la plus maudite ville du monde. Ils

[1] « Pour louer la vie et la journée, attends la fin de l'une et le soir de l'autre. » (G.)

ne travaillent à autre chose qu'à se tuer tous tant qu'ils sont, ou à se faire pendre. Il y a toujours ici des commissaires; cela est cause que je n'y veux faire aucune connaissance, puisqu'en faisant un ami je m'attirerais cent ennemis. Ce n'est pas qu'on ne m'ait pressé plusieurs fois, et qu'on ne me soit venu solliciter, moi indigne, de venir dans les compagnies; car on a trouvé mon ode chez une dame de la ville, et on est venu me saluer comme auteur : mais tout cela ne sert de rien, *mens immota manet* [1]. Je n'aurais jamais cru être capable d'une si grande solitude, et vous-même n'aviez jamais tant espéré de ma vertu.

Je passe tout le temps avec mon oncle, avec saint Thomas et Virgile; je fais force extraits de théologie, et quelques-uns de poésie : voilà comme je passe le temps, et je ne m'ennuie pas, surtout quand j'ai reçu quelque lettre de vous; elle me sert de compagnie pendant deux jours.

Mon oncle a toutes sortes de bons desseins pour moi; mais il n'en a point encore d'assuré, parce que les affaires du chapitre sont encore incertaines. J'attends toujours un démissoire. Cependant il m'a fait habiller de noir depuis les pieds jusqu'à la tête. La mode de ce pays est de porter un drap d'Espagne, qui est fort beau, et qui coûte vingt-trois livres [2]. Il m'en a fait faire un habit; j'ai maintenant la mine d'un des meilleurs bourgeois de la ville. Il attend toujours l'occasion de me pourvoir de quelque chose, et ce sera alors que je tâcherai de payer une partie de mes dettes, si je puis; car je ne puis rien faire avant ce temps. Je me remets devant les yeux toutes les importunités que vous avez reçues de moi; j'en rougis à l'heure que je vous parle : *erubuit puer, salva res est* [3]. Mais mes affaires n'en vont pas mieux, et cette sentence est bien fausse, si ce n'est que vous vouliez prendre cette rougeur pour reconnaissance de tout ce que je vous dois, dont je me souviendrai toute ma vie.

LETTRE XV.

A MADEMOISELLE VITART, A PARIS.

A Uzès, le 24 janvier 1662.

Ce billet n'est qu'une continuation de promesses et une nouvelle obligation. Je m'étais engagé de vous écrire une lettre raisonnable; et après quinze jours d'intervalle je suis si malheureux que de n'y pouvoir satisfaire encore aujourd'hui, et je suis obligé de remettre à un autre jour. Toutes ces remises ne sont pour moi qu'un surcroît de dettes dont il me sera fort difficile de m'acquitter; car vous attendez peut-être de recevoir quelque chose de beau, puisque je prends tant de temps pour m'y préparer. Ayez la charité de perdre cette opinion, et de vous attendre plutôt à être fort mal payée; car je vous ai déjà avertie que je suis devenu un très-mauvais payeur. Quand je n'étais pas si loin de vous, je vous payais assez bien, ou du moins je le pouvais faire; car vous me fournissiez assez libéralement de quoi m'acquitter envers vous, j'entends de paroles; vous êtes trop riche, et moi trop pauvre pour vous pouvoir payer d'autre chose; cela veut dire

Que j'ai perdu tout mon caquet,
Moi qui savais fort bien écrire,
Et jaser comme un perroquet.

Mais, quand je saurais encore jaser des mieux, il faut que je me taise à présent. Le messager va partir, et il ne faut pas faire attendre le messager d'une grande ville comme est Uzès. Pardonnez donc, et attendez encore huit jours.

LETTRE XVI.

A LA MÊME, A PARIS.

A Uzès, le 31 janvier.

Que votre colère est charmante,
Belle et généreuse Amaranthe!
Qu'il vous sied bien d'être en courroux!
Si les Grâces jamais se mettaient en colère,
Le pourraient-elles faire
De meilleure grâce que vous?

Je confesse sincèrement
Que je vous avais offensée;
Et cette cruelle pensée
M'était un horrible tourment.
Mais depuis que vous-même en avez pris vengeance,
Un si glorieux châtiment
Me paraît une récompense.
Les reproches mêmes sont doux,
Venant d'une bouche si chère;
Mais si je méritais d'être loué de vous,
Et que je fusse un jour capable de vous plaire,
Combien ferais-je de jaloux!

Je m'en vais donc faire tout mon possible pour venir à bout d'un si grand dessein. Je serai heureux si vous pouvez vous louer de moi avec autant de justice que vous vous en plaignez; et je ferais de mon côté un fort bel ouvrage si je savais dire vos vertus avec autant d'esprit que vous dites les miennes. Je ne vous accuserai point de me flatter : vous les représentez au naïf. S'il en est de même de la passion de M. l'Abbé, je tiens qu'il n'est pas mal partagé; et quand le portrait de mademoiselle Lucrèce aurait été fait par le plus habile peintre du monde, il ne saurait

[1] « Mon âme reste inébranlable. » *Æneid.* lib. IV.
[2] Même poids d'argent que 43 fr. 25 cent. aujourd'hui.
[3] « L'enfant a rougi : tout est sauvé. » Il y a dans Térence : *erubuit salva res est. Adelph.* act. IV, sc. v. (G.)

sans doute égaler celui que vous faites d'un amoureux en sa personne.

Je me l'imagine en effet
Tout languissant et tout défait,
Qui gémit et soupire aux pieds de cette image.
Il contemple son beau visage,
Il admire ses mains, il adore ses yeux,
Il idolâtre tout l'ouvrage.
Puis, comme si l'amour le rendait furieux,
Je l'entends s'écrier : Que cette image est belle!
Mais que la belle même est bien plus belle qu'elle!
Le peintre n'a bien imité
Que son insensibilité.

J'ai peine à croire que vous ayez assez de puissance pour rompre ce charme, vous qui étiez accoutumée à le charmer lui-même autrefois, aussi bien que beaucoup d'autres. Possédé comme il l'est de cette idée, il ne faut pas s'étonner s'il a voulu marier M. d'Houy à une fille hydropique : il n'y pensait pas, à moins qu'il n'ait voulu marier l'eau avec le vin.

On m'a mandé que ma tante Vitart était allée à Chevreuse pour mademoiselle Sellyer; mais je crois qu'elle n'y sera pas longtemps, et qu'elle sera bientôt nécessaire au faubourg Saint-Germain[1]. Elle ne manquera pas de pratiques, s'il plaît à Dieu; et elle ne se reposera de longtemps, si elle attend que vous vous reposiez toutes. Peut-être qu'autrefois je n'en aurais pas tant dit impunément; mais je suis à couvert des coups. Vous pouvez néanmoins vous adresser à mon lieutenant M. d'Houy; il ne tiendra pas cette qualité à déshonneur.

Vous m'avez mis en train, comme vous voyez, et vos lettres ont sur moi la force qu'avait autrefois votre vue : mais je suis obligé de finir plus tôt que je ne voudrais, parce que j'ai encore cinq lettres à écrire; j'espère que vous me donnerez, en vertu de ces cinq lettres, la permission de finir, et en vertu de la soumission et du respect que j'ai pour vous, la permission de me dire votre passionné serviteur.

Vous m'excuserez si j'ai plus brouillé de papier à dire de méchantes choses que vous n'en aviez employé à écrire les plus belles choses du monde.

LETTRE XVII.

A M. L'ABBÉ LE VASSEUR, A PARIS.

A Uzès, le 3 février 1662.

Quoique vous ne soyez pas le plus diligent homme du monde quand il s'agit de répondre à une lettre, je m'assure que vous ne laisserez pas de vous formaliser beaucoup de ce que ma réponse ne vient que huit à dix jours après votre lettre. Vous attribuerez sans doute ce retardement à un désir de vengeance; elle serait juste après tout : je n'y ai pas pensé néanmoins. Mais à quoi bon s'excuser pour un délai de huit jours? Vous ne faites point tant de cérémonies quand vous avez été deux bons mois sans songer seulement si je suis au monde. C'est assez pour vous de dire froidement que vous avez perdu la moitié de votre esprit depuis que je ne suis plus en votre compagnie. Mais à d'autres! il faudrait que j'eusse perdu tout le mien, si je recevais de telles galanteries en payement. Je sais ce qui vous occupe si fort, et ce qui vous fait oublier de pauvres étrangers comme nous. *Amor non talia curat*[1]. Oui, c'est cela même qui vous occupe, et j'en sais des nouvelles.

« Amor, che solo i cor' leggiadri invesce[2]. »

Et je ne m'étonne pas qu'un cœur si tendre que le vôtre, et si disposé à recevoir les douces impressions de l'amour, soit enchanté d'une si charmante personne. Bien d'autres que vous auraient succombé à la tentation.

Socrate s'y trouverait pris;
Et malgré sa philosophie,
Il ferait ce qu'a fait Pâris,
Et le ferait toute sa vie.

Vous l'aviez tous les jours devant vos yeux, et vous aviez tout le loisir de considérer ses belles qualités *e le sue fatezze*[3], comme disent les Italiens; et aussi selon le passage que citait hier notre prédicateur : *Mutuo conspectu mutui crescebant amores*[4]. Pour moi, loin d'y trouver à redire, je vous loue d'un si beau choix, et d'aimer avec tant de discernement, s'il peut y avoir du discernement en amour. Il ne faut pas demander si c'est là l'espagnol qui vous tient : l'Amour est ce porteur d'eau dont vous aimez tant la compagnie, et qui vous apprend si bien à parler toutes sortes de langues. *Et mentem Venus ipsa dedit*[5]. Il ne me fait pas tant d'honneur, quoique j'aie assez besoin de compagnie en ce pays; mais j'aime mieux être seul que d'avoir un hôte si dangereux. Ne m'accusez pas pour cela d'être un farouche et un insensible.

Vous savez bien que les déesses
Ne sont pas toutes des Vénus;
Et vous savez que les belles non plus
Ne sont pas toutes des Lucrèces.

A propos de belles, j'avais déjà vu des vers du *Ballet*

[1] Madame Vitart exerçait, comme nous l'avons dit, la profession de sage-femme; et sa belle-fille, à qui cette lettre est écrite, se trouvait alors dans le cas d'avoir bientôt recours à son ministère. (*Anon.*)

[1] « L'amour ne s'occupe pas de pareilles choses. » (G.)
[2] « L'amour, qui seul charme les cœurs tendres. » (G.)
[3] « Et ses belles formes. » (G.)
[4] « Muet à son aspect, je sentais mon amour croître dans le silence. » (G.)
[5] « Vénus elle-même vous a inspiré. » (G.)

des Saisons, et on me les avait apportés lorsque j'étais encore malade.

Je suis ravi qu'il ne reste aucune apparence de blessure sur le beau front d'Angélique; elle n'est pas la seule beauté qui ait souffert de si douloureuses aventures. *Et Veneris violata est vulnere dextra*[1]; et peut-être bien que qui aurait considéré l'endroit où elle tomba, y aurait vu naître des roses et des anémones pareilles à celles qui sortirent du sang de Vénus : mais il est trop tard pour y aller voir; et quand il y serait venu des roses, l'hiver les aurait fort maltraitées; elles auraient été plus en sûreté en ce pays, où nous voyons, dès le mois de janvier,

« Schietti arboscelli e verdi fronde acerbe
« Amorose e pallide viole [2].

On m'a assuré même qu'il y avait un jardin tout plein de roses, mais de roses toutes fleuries, à une lieue d'ici, et cela ne passe pas même pour une rareté.

La nouvelle que vous me mandez sur la fin de votre lettre m'a d'abord surpris étrangement; mais je suis entré peu à peu dans votre sentiment, que cela n'était qu'un soulagement et un avantage pour M. Vitart[3]. Je ne lui en ai rien témoigné pourtant, et je ne le ferai pas que je n'en sois informé de sa part, ou de quelque autre que de vous. Mais que vous avez raison d'accuser l'autre d'une infidélité si noire! Il est capable des plus lâches trahisons :

« Ille horridus alter
« Desidia, latamque trahens inglorius alvum [4]. »

A votre avis, Virgile ne sait-il pas aussi bien faire le portrait d'un traître que d'un héros?

Je n'ai pas peur que vous vous lassiez de voir tant de vers dans une seule lettre. *Te amor nostri poetarum amantem reddidit*[5].

Pour vous, soit latin, soit espagnol, soit turc, si vous le savez, écrivez-moi, je vous prie. Je suis confiné dans un pays qui a quelque chose de moins sociable que le Pont-Euxin; le sens commun y est rare, et la fidélité n'y est point du tout : on ne sait à qui se prendre. Il ne faut qu'un quart d'heure de conversation pour vous faire haïr un homme, tant les âmes de cette ville sont dures et intéressées; ce sont tous baillis. Aussi, quoiqu'ils me soient venus querir cent fois pour aller en compagnie, je ne me suis point encore produit nulle part. Enfin il n'y a ici personne pour moi. *Non homo, sed littus, atque aer et solitudo mera*[1]. Jugez si vos lettres seront bien reçues. Mais vous êtes attaché ailleurs.

« Il cor preso ivi come pesce a l'hamo [2]. »

Adiousias. Je salue tout le monde, et M. Dumay.

[1] « La main de Vénus elle-même ne fut-elle pas profanée par une blessure? » (G.)

[2] « Des arbustes déjà verts, des feuilles naissantes, d'amoureuses et pâles violettes. » (G.)

[3] Le bailli de Chevreuse avait cherché à nuire à M. Vitart, et l'avait supplanté dans une partie des attributions de son emploi (*Anon.*)

[4] « L'autre est hideux, et croupit dans un lâche repos, traînant sans honneur son large ventre. » VIRG. *Georg.* lib. IV, v. 93 et 94. (G.)

[5] « Puisque votre amour pour moi vous a rendu amoureux des poëtes. » (G.)

LETTRE XVIII.

AU MÊME, A PARIS.

A Uzès, mars 1662

(FRAGMENT.)

..... Car nous appelons ici la France tout le pays qui est au delà de la Loire; celui-ci passe comme une province étrangère. Aussi c'est à ce pays, ce me semble, que Furetière a laissé le galimatias en partage, en disant qu'il s'était relégué dans les pays au delà de la Loire. Cela n'empêche pas, comme je vous ai dit, qu'il n'y ait quelques esprits bien faits.

Je n'explique pas non plus Cypassis, qui est digne de n'être fille de chambre que des déesses. *Solas pectere digna deas.*

Je réserve à l'autre voyage de vous dire les sentiments qu'on a eus ici de l'ode de M. Perrault, et je vous dirai, pour finir par l'endroit de votre lettre qui m'a le plus satisfait, que j'ai pris une part véritable à la paix de votre famille; et je vous assure que quand je serais réconcilié avec mon propre père, si j'en avais encore un, je n'aurais pas été plus aise qu'en apprenant que vous étiez remis parfaitement avec M. le Vasseur, parce que je suis persuadé que vous vous en estimez parfaitement heureux. Adieu, monsieur; je vous écrirai sans faute dans huit jours. Je vous prie aussi de vous souvenir de moi. M. Vitart m'a merveilleusement oublié. Vous ne l'imiterez pas, comme je crois.

LETTRE XIX.

A MADEMOISELLE VITART, A PARIS.

A Uzès, mars 1662.

(FRAGMENT.)

... M. Vitart m'a mandé le retour de ma tante, sa mère, et le succès de son voyage de Chevreuse, qui,

[1] « Il n'y a point ici d'homme pour moi; c'est un rivage solitaire; c'est un asile sauvage, où je n'ai d'autre confident que l'air. » *Lettre de Cicéron à Atticus.* (G.)

[2] « Le cœur pris là comme le poisson à l'hameçon. » (G.)

pour vous dire vrai, m'a bien surpris. Je croyais qu'il se préparait quelque chose de bien grand dans le château de Chevreuse; j'avais ouï autrefois toutes les grandes promesses de M. le bailli, et je croyais même que tout le monde était en haleine chez vous, pour savoir ce qui en arriverait; car depuis deux ou trois mois, je n'ai pas reçu une lettre. Enfin, je m'attendais qu'il sortirait de ce château quelque géant, ou du moins un enfant aussi puissant que Joseph du Pin, et il n'est venu qu'une fille. Ce n'est pas qu'une fille soit peu de chose; mais M. Sellyer parlait bien plus haut que cela. Cela lui apprend à s'humilier, car, voyez-vous, j'ai ouï dire à un bon prédicateur que Dieu changerait plutôt un garçon en fille, avant qu'il fût né, que de ne point humilier un homme qui s'en fait accroire. Ce n'est pas qu'il y ait eu du miracle dans l'affaire de M. Sellyer, et je crois fort bonnement qu'il n'a eu que ce qu'il a fait.

Si je pouvais vous envoyer des roses nouvelles et des pois verts, je vous en enverrais en abondance, car nous en avons beaucoup ici. Le printemps est déjà fort avancé. Nous avons vu ici madame de Luynes [1] dans le récit du *Ballet*, et je ne doute point que vous ne l'y ayez vue paraître dans tout son éclat. Je crois que tout le monde se porte bien maintenant chez M. Lemazier, car mon cousin ne m'en mande plus de nouvelles, et j'aime mieux qu'il ne m'en mande point que de m'en mander de fâcheuses. Je prendrai la liberté de les assurer tous ici de mes très-humbles obéissances, qui vous sont particulièrement dévouées comme à la personne du monde que j'honore avec plus de passion.

LETTRE XX.

A M. L'ABBÉ LE VASSEUR, A PARIS.

A Uzès, le 28 mars 1662.

Je ne veux pas manquer à la parole que je vous ai donnée de vous écrire aujourd'hui; mais aussi je ne vous entretiendrai pas longtemps. L'incertitude où je suis de la santé de M. l'Avocat fait que je ne sais de quelle façon vous parler, ou comme à un homme triste, ou comme à un homme de bonne humeur; et l'idée que j'ai toujours présente de la tristesse qui passerait dans votre dernière lettre, m'empêche de vous en faire aucune qui soit tant soit peu enjouée. J'en ai reçu une de M. Vitart cette semaine, et je viens de lui écrire aussi. Il m'a envoyé une *Lettre de M. de Luynes pour les pairs*, que nous avions déjà vue en ce pays, et je suis toujours des derniers à savoir les nouvelles, quoique j'aie une correspondance aussi bonne que la vôtre. On ne parle en cette ville que de la merveilleuse conduite du roi, du grand ménage de Colbert, et du procès de M. Fouquet, qu'on dit avoir été interrogé par trois fois depuis peu de jours; et cependant, vous qui êtes des premiers instruit des choses, vous ne m'en mandez rien du tout. Mais, pour vous dire le vrai, ce n'est pas cela qui m'inquiète; j'aime mieux que vous me mandiez de vos nouvelles particulières et de celles de nos connaissances. Vous serez le plus cruel homme du monde, si vous ne m'en faites savoir au moins de M. l'Avocat, dans la maladie ou dans la santé duquel je m'intéresse sensiblement.

J'ai eu tout le loisir de lire l'ode de M. Perrault : aussi l'ai-je relue plusieurs fois, et néanmoins j'ai eu bien de la peine à y reconnaître son style, et je ne croirais pas encore qu'elle fût de lui, si vous et M. Vitart ne m'en assuriez. Il m'a semblé que je n'y trouvais point cette facilité naturelle qu'il avait à s'exprimer; je n'y ai point vu, ce me semble, aucune trace d'un esprit aussi net que le sien m'a toujours paru, et j'eusse gagé que cette ode avait été taillée comme à coups de marteau par un homme qui n'avait jamais fait que de méchants vers. Mais je crois que l'esprit de M. Perrault est toujours le même, et que le sujet seulement lui a manqué; car, en effet, il y a longtemps que Cicéron a dit que c'était une matière bien stérile que l'éloge d'un enfant en qui l'on ne pouvait louer que l'espérance; et toutes ces espérances sont tellement vagues, qu'elles ne peuvent fournir des pensées solides. Mais je m'oublie ici, et je ne songe pas que je dis cela à un homme qui s'y entend mieux que moi. Vous me devez excuser de cette liberté que je prends. Je vous parle avec la même franchise que nous nous parlions dans votre cabinet ou le long des galeries de votre escalier; et si je juge mal, et que mes pensées soient éloignées des vôtres, remettez cela sur la barbarie de ce pays, et sur ma longue absence de Paris, qui, m'ayant séparé de vous, m'a peut-être entièrement privé de la bonne connaissance des choses.

Je vous dirai pourtant encore qu'il y a un endroit où j'ai reconnu M. Perrault : c'est lorsqu'il parle de Josué, et qu'il amène là l'Écriture sainte. Je lui ai dit une fois qu'il mettait trop la Bible en jeu dans ses poésies; mais il me dit qu'il la lisait fort, et qu'il ne pouvait s'empêcher d'en insérer quelques passages. Pour moi, je crois que la lecture en est fort bonne, mais que la citation convient mieux à un prédicateur qu'à un poëte.

Vengez-vous, monsieur, de toutes mes impertinences sur la pièce que je vous envoie [1]. Ce n'est

[1] Anne de Rohan-Montbazon, seconde femme du duc de Luynes.

[1] Les *Bains de Vénus*.

pas une pièce, ce semble, tout à fait nouvelle pour vous; mais vous la trouverez pourtant toute nouvelle. Je l'avais mise en l'état qu'elle est huit jours devant ma maladie, et je l'avais même montrée à deux personnes seulement, dont l'un était fort grand poëte, et ils étaient tous deux amoureux du dessein et de la conduite de cette fable. Je vous la voulais donner; mais ma maladie survint, qui me fit perdre absolument toutes ces idées. Je n'y avais plus songé depuis; mais il y a environ deux mois qu'en ayant dit quelques endroits à une personne de cette ville, il me conjura de lui dicter toute la pièce. Je le fis; il la montra à d'autres, et ils crurent qu'elle était fort belle. Je n'ose dire qu'elle l'est, que vous ne me l'ayez mandé, et que vous ne m'en ayez envoyé l'approbation de mademoiselle Lucrèce et de quelques autres experts avec vous. Mais mandez-moi tout par le détail ce que vous jugerez des Grâces, des Amours, et de toute la cour de Vénus qui y est dépeinte. Si le titre ne vous plaît pas, changez-le. Ce n'est pas qu'il m'a paru le plus convenable. Si vous la donnez, ne dites point l'auteur : mon nom fait tort à tout ce que je fais. Mais montrez-moi en cette occasion ce que c'est qu'un ami [1], en me découvrant tout votre cœur. Je prends intérêt à cette pièce, à cause qu'elle fut faite pour vous, et à cause de l'opinion que vous eûtes d'abord de ce dessein. Adieu; je salue tout le monde, et M. l'Avocat surtout. Si cette galanterie vous plaît, j'en pourrai faire d'autres; il y a assez de sujets en ce pays. Brûlez l'original, si vous l'avez encore, je vous en conjure.

LETTRE XXI.

AU MÊME, A PARIS.

A Uzès, le 30 avril 1662.

Je ne vous demandais pas des louanges quand je vous ai envoyé ce petit ouvrage des *Bains de Vénus*, mais je vous demandais votre sentiment au vrai, et celui de vos amis. Cependant vous vous êtes contenté de dire, comme ce flatteur d'Horace : *Pulchre, bene, recte* [2]; et Horace dit fort bien qu'on loue ainsi les méchants ouvrages, parce qu'il y a tant de choses à y reprendre, qu'on aime mieux tout louer que d'examiner. Vous m'avez traité de la sorte, et vous me louez comme un vrai demi-auteur, qui a plus de mauvais endroits que de bons. Soyez un peu plus équitable, ou plutôt ne soyez pas si paresseux; car c'est là, je crois, ce qui vous tient. Vous auriez mille bonnes choses à me dire; mais vous avez peur de tirer une lettre en longueur. Vous avez cent autres personnes à satisfaire, tantôt le maître de luth, tantôt des chartreux, tantôt des beaux esprits, et quelquefois aussi la belle Cypassis. N'êtes-vous pas admirable dans votre lettre sur le sujet de cette Cypassis! Vous faites semblant de ne la pas connaître, et vous m'allez *jeter le chat aux jambes*. (Ce quolibet passera, mais pour n'y plus revenir.) Je vous en avais parlé en passant, sur ce que vous m'aviez mandé que vous aviez lié quelque amitié avec une demoiselle d'Angélique; et pour déguiser cette histoire, j'avais pris le nom de Cypassis, qui fut autrefois la demoiselle de Corinne. Relisez ma lettre si vous l'avez encore, et cela vous sautera aux yeux. Mais n'en parlons plus, et croyez, au reste, que si j'avais reçu quelque blessure en ce pays, je vous la découvrirais naïvement, et je ne pourrais pas même m'en empêcher. Vous savez que les blessures du cœur demandent toujours quelque confident à qui l'on puisse s'en plaindre; et si j'en avais une de cette nature, je ne m'en plaindrais jamais qu'à vous; mais, Dieu merci, je suis libre encore [1]; et si je quittais ce pays, je reporterais mon cœur aussi sain et aussi entier que je l'ai apporté. Je vous dirai pourtant une assez plaisante rencontre à ce sujet.

Il y a ici une demoiselle fort bien faite et d'une taille fort avantageuse. Je ne l'avais jamais vue qu'à cinq ou six pas, et je l'avais toujours trouvée fort belle : son teint me paraissait vif et éclatant, les yeux grands et d'un beau noir; la gorge et le reste de ce qui se découvre assez librement dans ce pays, fort blanc. J'en avais toujours quelque idée assez tendre, et assez approchante d'une inclination, mais je ne la voyais qu'à l'église; car, comme je vous ai mandé, je suis assez solitaire, et plus que mon cousin ne me l'avait recommandé. Enfin je voulus voir si je n'étais point trompé dans l'idée que j'avais d'elle, et j'en trouvai une occasion fort honnête. Je m'approchai d'elle, et lui parlai. Ce que je vous dis là m'est arrivé il n'y a pas un mois, et je n'avais d'autre dessein que de voir quelle réponse elle me ferait. Je lui parlai donc indifféremment; mais sitôt que j'ouvris la bouche et que je l'envisageai, je pensai demeurer interdit. Je trouvai sur son visage de certaines bigarrures, comme si elle eût relevé de maladie, et cela me fit bien changer mes idées. Néanmoins je ne demeurai pas, et elle me répondit d'un air fort doux et fort obligeant; et, pour vous dire la vérité, il faut que je l'aie prise dans quelque mauvais jour, car elle passe pour fort belle dans la ville, et je connais beau-

[1] On voit avec quelle ardeur il souhaite un critique sincère de ses ouvrages : il le trouva bientôt, en faisant connaissance avec Boileau. (L. R.)

[2] « Beau, bien, parfaitement. » (L. R.)

[1] C'est ce qu'il a pu toujours dire, malgré la vivacité de son caractère : l'amour de l'étude l'a sauvé des dangers. (L. R.)

coup de jeunes gens qui soupirent pour elle du fond de leur cœur : elle passe même pour une des plus sages et des plus enjouées. Enfin je fus bien aise de cette rencontre, qui servit du moins à me délivrer de quelque commencement d'inquiétude; car je m'étudie maintenant à vivre un peu plus raisonnablement, et à ne me pas laisser emporter à toutes sortes d'objets. Je commence mon noviciat, mais je souhaiterais qu'on me le fît achever à Ouchie [1]. Je vois bien que vous êtes disposés, vous et mon cousin, à travailler pour moi de ce côté-là; et je passerai volontiers pardessus toutes les considérations d'habit noir et d'habit blanc qui m'inquiétaient autrefois, et dont vous me faisiez tous deux la guerre : aussi il n'y a plus d'espérance en ces quartiers. On a reçu nouvelle aujourd'hui que l'accommodement était presque fait avec les pères de Sainte-Geneviève. Ainsi je ne puis plus prétendre ici qu'à quelque chapelle de vingt ou vingt-cinq écus. Voyez si cela vaut la peine que je prends. Néanmoins je suis résolu de mener toujours le même train de vie, et d'y demeurer jusqu'à ce que mon cousin m'en retire pour quelque meilleure espérance. Je gagnerai cela du moins que j'étudierai davantage, et que j'apprendrai à me contraindre, ce que je ne savais point du tout. Je vous prie de communiquer à mon cousin cette nouvelle, qui est certaine, et que M. l'archevêque d'Arles [2] a mandée aujourd'hui à M. d'Uzès [3]; car ce sont eux deux qui ont fait ce beau dessein sans en parler à personne. Enfin, comme je mandais à M. Vitart, il semble que je gâte toutes les affaires où je suis intéressé. Je ne sais si mon malheur nuira encore à la négociation que mon cousin entreprend pour Ouchie. Quoi qu'il en soit, croyez que s'il en vient à bout, *urbem quam statuo vestra est* [4]. Je pourrais être le seul titulaire; mais nous serions bien quatre bénéficiers. Vous n'y serez point M. Thomas, mais vous serez M. l'abbé ou M. le prieur; car je crois que M. Vitart et M. Poignant [5] vous en cèderont bien facilement l'autorité. Écrivez-moi tout, je vous prie; et, fût-ce pour me blâmer, ne soyez point du tout réservé. Conservez-moi quelque petite part dans les bonnes grâces de mademoiselle Lucrèce; entretenez-moi auprès de M. l'Avocat, et soyez toujours le même à mon égard. L'été est fort avancé ici. Les roses sont tantôt passées, et les rossignols aussi. La moisson avance, et les grandes chaleurs se font sentir.

[1] Prieure de bénédictins, dans l'Anjou, que l'oncle de Racine avait obtenu, et qu'il voulait faire passer à son neveu; mais le titre était disputé. (*Anon.*)

[2] François Adhémar de Monteil de Grignan.

[3] Jacques Adhémar de Monteil de Grignan, frère de l'archevêque d'Arles. Ils étaient oncles de ce comte de Grignan qui devint, en 1669, le gendre de madame de Sévigné. (*Anon.*)

[4] « La ville que je bâtis est à vous. » VIRG. *Æneid.* lib. I.

[5] Ancien capitaine de dragons, qui était de la Ferté-Milon; celui même avec qui la Fontaine voulut un jour se battre en duel

LETTRE XXII.

A MADEMOISELLE VITART, A PARIS.

A Uzès, le 15 mai 1662.

Encore n'avez-vous pas oublié mon nom! j'en avais bien peur pourtant, et je croyais être tout à fait disgracié auprès de vous, vu que depuis plus de trois mois vous n'avez pas donné la moindre marque que vous me connussiez seulement. Mais enfin Dieu a voulu que vous ayez écrit un dessus de lettre, et cela m'a un peu remis. Jugez quelle reconnaissance j'aurais pour une lettre tout entière! Je ne sais pas ce qui me prive d'un si grand bien, et pour quelle raison votre bonne volonté s'est si tôt éteinte. Je fondais ma plus grande consolation sur les lettres que je pourrais quelquefois recevoir de vous, et une seule par mois aurait suffi pour me tenir dans la meilleure humeur du monde; et dans cette belle humeur, je vous aurais écrit mille belles choses. Les vers ne m'auraient rien coûté, et vos lettres m'auraient inspiré un génie tout extraordinaire : c'est pourquoi, si je ne fais rien qui vaille, prenez-vous-en à vous-même, et croyez que je ne suis paresseux que parce que vous l'êtes toute la première. J'entends lorsqu'il s'agit d'écrire; car en d'autres choses vous ne l'êtes pas, Dieu merci. Vous faites assez d'ouvrage vous deux M. Vitart, et j'avais bien prédit que madame Vitart trouverait de l'occupation à son retour de Chevreuse.

On m'a mandé que vous ne laisseriez pas pour cela de faire un tour à la Ferté, et que ce voyage, qu'on médite depuis si longtemps, s'accomplirait à la Pentecôte. J'enrage de n'y être pas, et vous n'en doutez pas, comme je crois, quoique vous ne vous en mettiez guère en peine; et peut-être ne songerez-vous pas une seule fois à la triste vie que je mène ici, pendant que toute votre compagnie se divertira fort à son aise. Il ne faut pas demander si M. l'Abbé fait l'entendu à présent. Nous mènerons, dit-il, mademoiselle Vitart à la campagne avec M. et mademoiselle Lemazier. On voit bien que cela lui relève le cœur, et qu'il se prépare à passer les fêtes bien doucement. Je ne m'attends pas de les passer si à mon aise.

J'irai parmi les oliviers,
Les chênes verts et les figuiers,
Chercher quelque remède à mon inquiétude :
Je chercherai la solitude,
Et ne pouvant être avec vous,
Les lieux les plus affreux me seront les plus doux.

Excusez si je ne vous écris pas davantage. En l'état où je suis, je ne saurais vous écrire que pour me plaindre, et c'est un sujet qui ne vous plairait pas. Donnez-moi lieu de vous remercier, et je m'étendrai plus volontiers sur cette matière : aussi bien je ne vous demande pas des choses trop déraisonnables, ce me semble, en vous priant d'écrire une ou deux lignes par charité. Vous écrivez si bien et si facilement quand vous voulez! il n'y a donc que la volonté qui vous manque, et tout irait bien pour moi si vous me vouliez autant de bien que vous m'en pourriez faire; comme au contraire je ne puis vous témoigner le respect que j'ai pour vous autant que je le voudrais bien.

LETTRE XXIII.

A M. VITART, A PARIS.

A Uzès, le 16 mai 1662.

Vous aurez sans doute reçu des nouvelles qui étaient du même jour que votre dernière. Je vous suis infiniment obligé de la peine que vous avez prise de m'envoyer un démi soire. Je ne l'aurais jamais eu, si je ne l'eusse reçu que de M. dom Cosme. Il y a deux mois qu'il ne nous a point écrit ni à mon oncle ni à moi. Nous n'en savons pas le sujet, et nous ignorons tout de même à quoi en est le bénéfice d'Anjou. Mon oncle est tout près de vous l'abandonner, puisque aussi bien il n'en espère plus rien. Mais j'ai bien peur que dom Cosme ne veuille point lâcher les papiers qu'il a en main. Il n'y a que Plandin le procureur dont on puisse savoir l'état de l'affaire, et puis il ne faut qu'une lettre pitoyable de dom Cosme pour faire pitié à mon oncle, qui laissera perdre cette affaire entre ses mains. Comme, la dernière fois qu'il m'écrivit, il me mandait que son âme ne tenait plus qu'à un filet, tant il avait pris de peine, jugez si cela ne toucherait pas son frère. Au reste, je vous prie très-humblement de m'acquitter d'un grand merci envers M. le prieur de la Ferté et M. Duchesne. Je reconnais beaucoup la bonne volonté qu'ils ont tous deux témoignée pour moi. Si je savais où demeure M. Duchesne le fils, je lui écrirais; car je serais honteux de vous charger de tant de lettres. Je souhaite que votre second voyage de la Ferté vous soit aussi agréable que le premier, et qu'il me soit aussi utile, s'il ne peut pas l'être davantage. Je ne vous renouvelle point mes protestations d'être honnête homme, et d'être reconnaissant : vous avez assez de bonté pour n'en douter plus. J'écris à M. Piolin, et je l'assure que sa dette lui est infaillible, mais qu'il me donne quelque temps pour le satisfaire; je l'entends néanmoins à raison d'une pistole par mois. Voici le mémoire de mes livres, que vous avez eu la bonté de me demander. J'ai reçu avant-hier une lettre de M. l'Abbé, et je lui écrirai aujourd'hui. Il m'a mandé que mademoiselle Vitart était disposée d'aller à la Ferté, quelque empêchement que vous y ayez voulu mettre. Vous vous doutez bien quel est cet empêchement-là, et je m'en réjouis autant que du voyage même. Je tâcherai d'écrire cette après-dînée à ma tante Vitart et à ma tante la religieuse[1], puisque vous vous en plaignez. Vous devez pourtant m'excuser si je ne l'ai pas fait, et elles aussi; car que puis-je leur mander? C'est bien assez de faire ici l'hypocrite, sans le faire encore à Paris par lettres; car j'appelle hypocrisie d'écrire des lettres où il ne faut parler que de dévotion, et ne faire autre chose que se recommander aux prières. Ce n'est pas que je n'en aie bon besoin; mais je voudrais qu'on en fît pour moi sans être obligé d'en tant demander. Si Dieu veut que je sois prieur, j'en ferai pour les autres autant qu'on en aura fait pour moi.

M. notre évêque est allé faire la visite, et il attend bientôt M. l'archevêque d'Arles, qui a mandé qu'on ne lui écrivît plus à Paris. Cela différera peut-être l'entière conclusion de leur accommodement; mais c'est tout un, puisque la chose est faite, aux signatures près. M. d'Uzès trouvera plus d'obstacles qu'il ne pense. Il s'attend que le prévôt et tout le monde signera son concordat, et il est fort trompé. Imaginez-vous si le prévôt, qui a la collation de douze chanoinies de deux ou trois mille francs chacune, renoncera à ce droit-là pour complaire à M. l'évêque, dont il ne se soucie point du tout, à ce qu'on dit. Mais il ne reviendra de tout cela que des procès, et les réformés[2] feront rage.

On me vient voir ici fort souvent, et on tâche de me débaucher pour me mener en compagnie. Quoique j'aie la conscience fort tendre de ce côté-là, et que je n'aime pas à refuser, je me tiens pourtant sur la négative, et je ne sors point. Mon oncle m'en sait fort bon gré, et je m'en console avec mes livres. Comme on sait que je m'y plais, il y a bien des gens dans la ville qui m'en apportent tous les jours. Les uns m'en donnent de grecs, les autres d'espagnols et de toutes les langues. Pour la composition, je ne puis m'y mettre. *Sic enim sum complexus otium, ut ab eo divelli non queam. Itaque aut libris me delecto, quorum habeo festivam copiam, aut te cogito. A scribendo prorsus abhorret animus*[3]. Cicéron

[1] La mère Agnès de Sainte-Thècle Racine, qui fut abbesse de Port-Royal en 1689. (*Anon.*)

[2] Ceux des chanoines réguliers qui avaient embrassé la réforme établie dans cette congrégation par les soins du père Faure, qui en fut le premier supérieur général. (*Anon.*)

[3] « Je me suis si bien livré à l'oisiveté, que je ne puis plus m'en arracher. Ainsi, tantôt je m'amuse avec mes livres, dont

mandait cela à Atticus; mais j'ai une raison particulière de ne point composer, qui est que je suis trop embarrassé du mauvais succès de mes affaires, et cette inquiétude sèche toutes les pensées de vers ou de galanterie que je pourrais avoir. Je ne sais même où j'en serais, n'était la confiance que j'ai en vous, puisque vous voulez bien que je l'aie. Je me réjouis que mademoiselle Manon soit si gaillarde; et je la voudrais bien voir en cet état. Je voudrais aussi voir ce beau garçon, que vous avez fait depuis peu, aussi avancé qu'elle.

J'espérais bientôt écrire à ma tante Vitart; mais on m'a malheureusement détourné cette après-dînée, et je suis obligé de remettre cela au premier voyage. Je ne vous prie pas de vous souvenir de moi quand vous serez à Ouchie; vous y êtes assez porté : car vous serez bien toujours le plus généreux homme du monde, et je tâcherai de mon côté d'être parfaitement reconnaissant. Je salue très-humblement toute votre famille et celle de M. Lemazier. Je ne puis non plus écrire à ma mère, et je remets cela au premier voyage.

LETTRE XXIV.

A M. L'ABBÉ LE VASSEUR, A PARIS.

A Uzès, le 16 mai 1662.

Je vous écrivis par le dernier ordinaire, et ainsi ne faites pas tant valoir l'obligation que je vous ai de ce que vous m'avez écrit deux fois de suite; car, Dieu merci, aucune de vos lettres n'est demeurée sans réponse; et quand cela serait arrivé cette fois-ci, je crois que je ne vous en devrais pas beaucoup de ce côté-là. Vos lettres n'ont pas toujours suivi les miennes de si près. Après tout, je vous suis tout à fait obligé de toutes les nouvelles que vous m'avez mandées de la province qui est vers la Marne. Ce n'est pas que je sois si sot que de croire tout ce que vous dites à mon avantage. Vous me mettez sans doute en meilleure posture que je ne suis dans les esprits de ce pays-là. Quand je dis cela, je n'entends pas parler de M. Poignant; car après les marques qu'il m'a données de l'affection qu'il avait pour moi [1], il ne me siérait pas bien d'en douter. Vous m'en avez mandé des particularités trop assurées, et vous ne sauriez croire *con quanto contentamiento acabe de leer esta carta, y quantas vezes en aquella hora mesma la bolui a leer* [1]. Je puis dire que ce témoignage de son amitié m'a touché plus que toutes les choses du monde. Vous croyez bien que ce n'était pas quelque intérêt bas qui me dominait; mais cela m'a fait reconnaître qu'une belle amitié était en effet ce qu'il y avait au monde de plus doux; et il me semble que cette circonstance, que je suis aimé d'une personne, me consolerait dans toutes les plus cruelles disgrâces. Ce n'est pas que je souhaite le moins du monde qu'on en vienne à de si tristes effets, et je me flatte même que l'amitié que vous et M. Vitart avez pour moi n'est pas moins forte que celle de M. Poignant, parce que je sens bien en moi-même que je vous suis très-fortement attaché, et le quolibet m'assure de ce côté-là : *Si vis amari, ama* [2].

Je suis ravi de ce que vous ayez fait une si belle connaissance avec lui, parce qu'il est bon que vous vous connaissiez l'un l'autre; et il n'en est pas des amis comme des maîtresses; et bien loin d'avoir la moindre jalousie, au contraire, ce m'est bien de la joie que vous soyez aussi bons amis l'un avec l'autre, comme je crois l'être avec vous deux.

Quoique je me plaise beaucoup à causer avec vous, je ne le puis faire néanmoins fort au long; car j'ai eu cette après-dînée une visite qui m'a fait perdre tout le temps que j'avais envie de vous donner : c'était un jeune homme de cette ville, fort bien fait, mais passionnément amoureux. Vous saurez qu'en ce pays-ci on ne voit guère d'amours médiocres : toutes les passions y sont démesurées; et les esprits de cette ville, qui sont assez légers en d'autres choses, s'engagent plus fortement dans leurs inclinations qu'en aucun autre pays du monde. Cependant, excepté trois ou quatre personnes qui sont belles, on n'y voit presque que des beautés fort communes. La sienne est des premières; et il me l'a montrée tantôt à une fenêtre, comme nous revenions de la procession; car elle est huguenote, et nous n'avons point de belles catholiques. Il m'en est donc venu parler fort au long, et m'a montré des lettres, des discours, et même des vers, sans quoi ils croient que l'amour ne saurait aller. Cependant j'aimerais mieux faire l'amour en bonne prose que de le faire en méchants vers; mais ils ne peuvent s'y résoudre, et ils veulent être poëtes à quelque prix que ce soit. Pour mon malheur, ils croient que j'en suis un, et ils me font juge de tous leurs ouvrages. Vous pouvez croire que je n'ai pas peu à souffrir; car le moyen d'avoir les oreilles battues de tant de mauvaises choses, et d'être

j'ai une assez jolie provision, tantôt je pense à vous; mais il m'est impossible de me mettre à écrire. » (G.)

[1] Poignant aimait beaucoup Racine, et disait sans cesse qu'il lui laisserait tout son bien. Il le fit en effet son héritier; mais, à sa mort, tout le bien se trouva mangé. Racine, par reconnaissance, acquitta les frais de la maladie et ceux de l'enterrement. (*Anon.*)

[1] « Avec quel contentement j'achevai de lire cette lettre, et combien de fois, dans cette même heure, je recommençai à la lire! » (G.)

[2] « Aimez, si vous voulez être aimé. » (G.)

obligé de dire qu'elles sont bonnes? J'ai un peu appris à me contraindre et à faire beaucoup de révérences et de compliments, à la mode de ce pays-ci. Voilà donc à quoi mon après-dînée s'est passée : il m'a mené à une de ses métairies proche d'ici; il m'y a fait goûter des premières cerises de cette année; car, quoique nous en ayons depuis huit jours, je n'y avais pourtant pas songé encore : c'est de bonne heure, comme vous voyez; mais tout est étrangement avancé en ce pays, et on fera la moisson devant un mois. Pour revenir à mon aventure, j'étais en danger de rentrer trop tard; mais le ciel s'est heureusement couvert, et nous avons ouï des coups de tonnerre qui nous ont fait songer à éviter la pluie, et à revenir chez nous. Je n'ai eu le temps, depuis cela, que de vous faire cette lettre, et d'écrire deux mots à mademoiselle Vitart. Adieu donc; faites votre voyage de la Pentecôte aussi heureusement que celui de Pâques, et gardez-moi la même fidélité à m'en faire le récit. Je salue M. l'Avocat, et je vous prie d'assurer de mes respects mademoiselle Lucrèce, dont je trouve fort étrange que vous ne me parliez plus du tout, comme si je ne méritais pas d'en ouïr parler. Croyez que je la révère infiniment, et ménagez-moi toujours quelque petite place dans son souvenir. Soyez-moi encore fidèle de ce côté-là, et je vous garderai fidélité entière dans toutes les occasions qui pourraient jamais arriver, et, comme dit l'espagnol, *antes muerto que mudado* [1].

LETTRE XXV.

A M. VITART, A PARIS.

A Uzès, 30 mai 1662.

Je crois que cette lettre vous trouvera de retour, si vous avez été à la Ferté; je ne la ferai pas bien longue, parce que je n'ai qu'un moment de loisir. Nous nous préparons à traiter M. d'Uzès après demain au matin, parce qu'il doit faire sa visite à un bénéfice qui dépend de la sacristie, et qui appartient par conséquent à mon oncle. C'est là où il a bâti un fort beau logis assurément, et il veut traiter son évêque avec grand appareil. Il est allé cette après-dînée à Avignon pour acheter ce qu'on ne pourrait trouver ici, et il m'a laissé la charge de pourvoir cependant à toutes choses. J'ai de fort beaux emplois, comme vous voyez; et je sais quelque chose de plus que manger ma soupe, puisque je la sais faire apprêter. J'ai appris ce qu'il faut donner au premier, au second et au troisième service, les entremets qu'il y faut mêler, et encore quelque chose de plus; car nous prétendons faire un festin à quatre services, sans compter le dessert. J'ai la tête si remplie de toutes ces belles choses, que je vous en pourrais faire un long entretien; mais c'est une matière trop creuse sur le papier, outre que n'étant pas bien confirmé dans cette science, je pourrais bien faire quelque pas de clerc si j'en parlais encore longtemps.

Je ne vous prie plus de m'envoyer des *Lettres provinciales :* on nous les a prêtées ici; elles étaient entre les mains d'un officier de cette ville, qui est de la religion. Elles sont peu connues, mais beaucoup estimées de ceux qui les connaissent. Tous les autres écrits de cette nature sont venus pour la plupart en ce pays, jusques aux *Nouvelles méthodes*. Tout le monde a les *Plaidoyers de M. le Maistre*. Enfin on est plus curieux que je ne le croyais. Ce ne sont pourtant que les huguenots; car pour les catholiques, ôtez un ou deux de ma connaissance, ils sont dominés par les jésuites. Nos moines sont plus sots que pas un, et, qui plus est, de sots ignorants; car ils n'étudient point du tout. Aussi je ne les vois jamais, et j'ai conçu une certaine horreur pour cette vie fainéante de moine, que je ne pourrai pas bien dissimuler.

Pour le père Sconin, il est sans mentir fort sage et fort habile homme, peu moine et grand théologien.

Nous avons ici le père Meynier, jésuite, qui passe pour un fort grand homme. On parle de lui dans la *seizième Lettre au provincial*. Il n'a pas mieux réussi à écrire contre les huguenots que contre M. Arnauld. Il y avait ici un ministre assez habile, qui le traita fort mal. M. le prince de Conti [1] se fie à lui, à ce qu'on dit, et lui a donné charge d'examiner tous les prêches qui seraient établis depuis l'édit de Nantes, afin qu'on les démolît. Le père Meynier a fait donner indiscrètement assignation à trois prêches de ce quartier, et on nous a dit hier que les commissaires avaient été obligés de donner arrêt de confirmation en faveur de ces prêches. Cela fait grand tort au père Meynier et aux commissaires. Je vous conte tout cela, parce qu'on ne parle d'autre chose en cette ville. Il y a un évêque de cette province que les jésuites ne peuvent souffrir; c'est M. d'Aleth, que vous connaissez assez de réputation. Il est adoré dans le Languedoc, et M. le Prince va faire toutes ses pâques chez lui.

Je vous dirai une autre petite histoire qui n'est pas si importante; mais elle est assez étrange. Une jeune fille d'Uzès, qui logeait assez près de chez nous, s'empoisonna hier elle-même avec de l'arsenic, pour se

[1] « Plutôt la mort que de changer! » (G.)

[1] Armand de Bourbon, prince de Conti, frère du grand Condé et de la duchesse de Longueville. Il avait obtenu depuis un an le gouvernement du Languedoc. (*Anon.*)

venger de son père, qui l'avait querellée trop rudement. Elle eut le temps de se confesser, et ne mourut que deux heures après. On croyait qu'elle était grosse, et que la honte l'avait portée à cette furieuse résolution. Mais on l'ouvrit tout entière, et jamais fille ne fut plus fille. Telle est l'humeur des gens de ce pays-ci : ils portent les passions au dernier excès.

Je crois que vous aurez la bonté de me mander quelque chose de votre voyage, qui se sera sans doute passé encore plus doucement que le premier, puisque la compagnie devait être si belle. Je ne sais si vous y aurez vu M. Sconin; il nous écrivit avant-hier de Paris. Dans sa lettre, il se plaignait fort de vous et de M. Duchesne. Je dissimule tout cela à cause de son frère; mais s'il continue davantage sur cette matière, je ne pourrai pas toujours me tenir, et j'éclaterai. Ne lui en témoignez pourtant rien, je vous prie; cela est infiniment au-dessous de vous. Je salue très-humblement mademoiselle Vitart. J'écrirai, un autre voyage, à M. l'Abbé; je suis trop occupé aujourd'hui.

Je suis fort serviteur de la belle Manon
Et de la petite Nanon,
Car je crois que c'est là le nom
Dont on nomma votre seconde;
Et je salue aussi ce beau petit mignon
Qui doit bientôt venir au monde.

LETTRE XXVI.

AU MÊME.

Le 6 juin 1662.

Quoique je vous aie écrit par le dernier ordinaire, toutes vos lettres me sont trop précieuses pour en laisser une seule sans réponse. Croyez que c'est le plus grand soulagement que je reçoive en ce pays-ci parmi tous les sujets de chagrin que j'y ai. Mon oncle est encore malade, et cela me touche sensiblement; car je vois que ses maladies ne viennent que d'inquiétude et d'accablement : il a mille affaires, toutes embarrassantes; il a payé plus de trente mille livres de dettes, et il en découvre tous les jours de nouvelles. Vous diriez que nos moines avaient pris plaisir à se ruiner, tant ils se sont endettés : cependant, quoique mon oncle se tue pour eux, il reconnaît de plus en plus la mauvaise volonté qu'ils ont pour lui; il en reçoit tous les jours des avis, et avec cela il faut qu'il dissimule tout. Il traita splendidement M. d'Uzès la semaine passée, et M. d'Uzès témoigne toute sorte de confiance en lui; mais il n'en attend rien : cet évêque a des gens affamés à qui il donne tout. Mon oncle est si lassé de tant d'embarras, qu'il me pressa beaucoup avant-hier de recevoir son bénéfice par résignation. Cela me fit trembler, voyant l'état où sont les affaires; et je sus si bien lui représenter ce que c'était que de s'engager dans des procès, et au bout du compte demeurer moine sans titre et sans liberté, que lui-même est le premier à m'en détourner, outre que je n'ai pas l'âge, parce qu'il faut être prêtre : car quoiqu'une dispense soit aisée, ce serait nouvelle matière de procès, et je serais traité de Turc à More par les réformés. Enfin, il en vient jusque-là, qu'il voudrait trouver un bénéficier séculier qui voulût de son bénéfice, à condition de me résigner celui qu'il aurait; mais il est difficile qu'on en trouve. Vous voyez par là si je l'ai gagné, et s'il a de la bonne volonté pour moi. Il est résolu de me mener un de ces jours à Nîmes ou à Avignon, pour me faire tonsurer, afin qu'en tout cas, s'il vient quelque chapelle, il la puisse impétrer; car dès que les réformés seront rétablis, vous êtes assuré qu'ils ne me verront pas volontiers avec lui; et son bénéfice se trouve malheureusement engagé pour trois ans, si bien qu'il n'en peut jouir; car il l'a engagé lui-même, pour donner l'exemple aux autres. S'il venait à vaquer quelque chose dans votre détroit, souvenez-vous de moi, sauf les droits de M. l'Abbé, que je consens de bon cœur que vous préfériez aux miens. Je crois qu'on n'en murmurera pas à Port-Royal, puisqu'on voit bien que je suis ici dévoué à l'église. Mon oncle est résolu d'écrire à son frère qu'il remette entre vos mains l'affaire d'Anjou; mais j'y prévois bien de la répugnance de la part de dom Cosme. Je voudrais savoir auparavant votre sentiment là-dessus. Il vous aura peut-être dépeint l'affaire plus difficile qu'elle n'est. Cependant croyez que l'aumônier de M. d'Uzès l'a consultée à Paris, et que M. Couturier lui a dit que c'était une bagatelle. Les provisions de mon oncle sont onze ou douze jours en date devant celles que sa partie a eues en cour de Rome. L'affaire était incontestable, et on ne l'a disputée que sur ce que, dans la copie des provisions, on avait mis simplement *testibus nominatis* [1], sans y ajouter *signatis* [2]. Cependant il est dans l'original, et j'en ai encore moi-même une autre copie collationnée par-devant notaires; et M. Couturier même prétendait que quand cela aurait été oublié, il suffit que le collateur ait signé lui-même. Ce que M. Sconin nous oppose, c'est qu'il dit que toute la famille de Bernay [3] sollicite contre nous. Je n'en sais rien; mais en tout cas vous connaissez ces messieurs. Et par un admirable raisonnement, il me mandait, il y a huit jours,

[1] « Les témoins ayant été nommés. » (G.)

[2] « Ayant signé. » (G.)

[3] Huault de Bernay, famille très-ancienne dans la magistrature de Paris, et actuellement éteinte. (*Anon.*)

que les blés sont gâtés en Anjou pour trois ans, et qu'il valait mieux qu'il tirât son argent, et qu'il laissât le bénéfice. Au contraire, il me semble que les autres seront bien plus aises de s'accommoder, puisqu'ils n'ont rien à prendre de trois ans; et ils avaient déjà fait l'an passé porter parole qu'on les remboursât des frais, et qu'ils se désisteraient. Mais dom Cosme, à ce qu'il dit, fut bien fin; car il leur dit : Remboursez-moi, et je vous laisse le titre. Son frère est assez scandalisé de cette conduite. Excusez si je vous importune; mais vous y êtes accoutumé.

LETTRE XXVII.

AU MÊME, A PARIS.

A Uzès, le 13 juin 1662.

J'attends avec empressement des nouvelles de votre voyage, et votre absence de Paris m'ennuie déjà autant que si j'étais à Paris même, à cause que je n'ai point reçu de vos lettres depuis que vous en êtes sorti. J'écrivis la semaine passée à dom Cosme, pour le disposer à vous abandonner le bénéfice, ou à quelqu'un de vos amis qui lui fût moins suspect, puisqu'il a pour vous des sentiments si injustes; et mon oncle approuva ma lettre par une apostille, car il a tout de bon envie de me le donner. Il m'a dit même de traiter avec l'aumônier de M. d'Uzès, qui a grande envie sur ce bénéfice, pour voir s'il me voudrait donner en échange un prieuré simple de cent écus qu'il a en ce pays. Je ne lui en ai point parlé, et j'attends de vos nouvelles. Il serait fort disposé à cet échange, pourvu que le bénéfice lui fût assuré; car il ira l'hiver prochain à Paris avec son maître, et ce bénéfice serait fort à sa bienséance, parce que le fermier est le même à qui son maître a arrenté Saint-Georges. Mais il serait du moins autant à ma bienséance qu'à la sienne, si vous pouviez être assuré du succès de l'affaire; car je n'aurais pas grande inclination de faire séjour en ce pays-ci. Conseillez-moi donc, et je verrai après en quelle disposition il sera. Il me parle toujours du bénéfice de mon oncle, et il enrage de l'avoir. Mais la méchante condition que d'avoir affaire à dom Cosme! Je crois que cet homme-là est né pour ruiner toutes mes affaires.

Je souhaite que vous ayez une aussi belle récolte à vos deux fermes que nous en avons en ce pays-ci. La moisson est déjà fort avancée, et elle se fait plaisamment ici, au prix de la coutume de France; car on lie les gerbes à mesure qu'on les coupe; on ne laisse point sécher le blé sur terre, car il n'est déjà que trop sec, et dès le même jour on le porte à l'aire, où on le bat aussitôt. Ainsi le blé est aussitôt coupé, lié, et battu. Vous verriez un tas de moissonneurs rôtis du soleil, qui travaillent comme des démons; et quand ils sont hors d'haleine, ils se jettent à terre au soleil même, dorment un *miserere*, et se relèvent aussitôt. Pour moi, je ne vois cela que de mes fenêtres; je ne pourrais être un moment dehors sans mourir : l'air est aussi chaud que dans un four allumé, et cette chaleur continue autant la nuit que le jour. Enfin il faudrait se résoudre à fondre comme du beurre, n'était un petit vent frais qui a la charité de souffler de temps en temps; et pour m'achever, je suis tout le jour étourdi d'une infinité de cigales qui ne font que chanter de tous côtés, mais d'un chant le plus perçant et le plus importun du monde. Si j'avais autant d'autorité sur elles qu'en avait le bon saint François, je ne leur dirais pas, comme il faisait : *Chantez, ma sœur la cigale;* mais je les prierais fort bien de s'en aller faire un tour jusqu'à Paris ou à la Ferté-Milon, si vous y êtes encore, pour vous faire part d'une si belle harmonie.

M. notre évêque ne se découvre encore à personne sur le beau projet de réforme qu'il a fait faire à Paris; et pour vous dire ce qu'on en pense ici, il est plus irrésolu que jamais. Il appréhende furieusement d'aliéner les esprits de la province. Sur le simple bruit qui courut que l'affaire était conclue, il se voit déjà désert, à ce qu'on dit, et cela le fâche; car il ne hait pas de voir du monde chez lui : mais il reconnaît bien qu'on ne fait la cour dans ce pays-ci qu'à ceux dont on attend du bien. Il en a témoigné son étonnement il y a quelques jours, et ce n'est rien encore pourtant; car s'il établit une fois la réforme, on dit qu'il sera abandonné même de ses valets. Chacun avait de belles prétentions sur ce chapitre : le mal est qu'on lui impute d'aimer beaucoup à dominer, et qu'il aime mieux avoir dans son église des moines dont il prétend disposer, quoique peut-être il se trompe, que des chanoines séculiers, qui le portent un peu plus haut. Les politiques, en ces sortes d'affaires, disent que les particuliers sont plus maniables qu'une communauté, et que les moines n'ont pas toute déférence pour les évêques. Avant-hier il arriva une chose par où il montra bien qu'il avait envie d'être le maître. Nous avons un religieux qu'on dit être un janséniste couvert. Je connais le bonhomme, et je puis dire, sans le flatter, qu'il ne sait pas encore seulement l'état de la question. Son sous-prieur le déféra à M. l'évêque, lequel appela mon oncle, et lui dit avec beaucoup d'empressement qu'il voulait l'interroger et en être le juge seul, sans que le prévôt ni le chapitre s'en mêlât. Mon oncle lui dit froidement qu'il l'interrogeât, mais que ce bon religieux ne savait pas seulement, comme je vous ai dit, ce que c'était du jansénisme. Voilà toutes les nouvelles que je vous puis mander : il ne se passe rien de plus mémorable

en ce pays-ci. Le blé est enchéri, quelque belle que soit la récolte, à cause qu'on en transporte en vos quartiers. Le beau blé, qui ne valait que 15 livres, en vaut 21 livres la salmée. On l'appelle ainsi, et cette mesure contient environ dix minots ou dix pichets [1], ou un peu plus. Pour le vin, on ne saura du tout qu'en faire. Le meilleur, c'est-à-dire le meilleur du royaume, se vend deux *carolus* le pot, mesure de Saint-Denis. J'aurai de quoi boire à votre santé à bon marché; mais j'aimerais mieux l'aller boire là-bas, avec du vin de la montagne de Reims.

Je baise très-humblement les mains à mademoiselle Vitart, à vos deux mignonnes, et universellement à toute la famille. Je m'avise toujours un peu tard d'écrire; cela est cause que je ne saurai presque écrire qu'à vous. J'ai pourtant écrit à ma mère, et je remets M. l'Abbé à jeudi prochain; il lui en coûtera un port de lettre de ce retardement, car je ne pourrai pas vous l'adresser comme les autres fois. Je voudrais qu'il m'en fît coûter plus souvent qu'il ne fait. Il est grand ménager de ses lettres et de la bourse de mon oncle. Je suis tout à vous, et uniquement à vous.

LETTRE XXVIII.

A M. L'ABBÉ LE VASSEUR, A PARIS.

A Uzès, le 4 juillet 1662.

Que vous tenez bien votre gravité espagnole! Il paraît bien qu'en apprenant cette langue, vous avez pris un peu de l'humeur de la nation. Vous n'allez plus qu'à pas comptés, et vous écrivez une lettre en trois mois. Je ne vous ferai pas davantage de reproches, quoique j'eusse bien résolu ce matin de vous en accabler. J'avais étudié tout ce qu'il y a de plus rude et de plus injurieux dans les cinq langues que vous me donnez; mais votre lettre est arrivée à midi, qui m'a fait perdre la moitié de ma colère. N'êtes-vous pas fort plaisant avec vos cinq langues? Vous voudriez justement que mes lettres fussent des calepins, et encore des lettres galantes. Je vous trouve, sans mentir, de fort belle humeur. Il y a assez de pédants au monde, sans que j'en augmente le nombre. Si mademoiselle Lucrèce a besoin de maître en ces cinq langues, j'en ai vu souvent trois ou quatre autour de vous. Donnez-lui celui-là qui avait tant à démêler avec M. Lancelot [2]; c'était une assez bonne figure. Aussi bien ne croyez pas que ma bibliothèque soit fort grosse en ce pays-ci : le nombre de mes livres est très-borné; encore ne sont-ce pas des livres à compter fleurettes : ce sont des Sommes de théologie latine, Méditations espagnoles, Histoires italiennes, Pères grecs, et pas un français. Voyez où je trouverais quelque chose de revenant à mademoiselle Lucrèce. Tout ce que je pourrai faire sera de lui donner de mon français tel qu'il pourra être. Aussi bien il y a longtemps que j'avais envie de lui écrire; mais vous me mandiez toujours qu'elle était à la campagne, et je croyais que cela voulait dire qu'elle me donnait mon congé. Croyez que vous m'avez mis bien au large par cette proposition que vous me faites, et que, si Dieu m'assiste, je lui ferai de belles et grosses lettres. Cependant entretenez-la bien dans cette humeur de souffrir de mes lettres; car je crains bien qu'elle ne me laisse là sitôt qu'elle en aura une. *Porque mi razones no deven ser manjar par tan subtil intendimiento como el suyo* [1].

Je savais déjà depuis longtemps que M. Poignant n'aimait pas à écrire beaucoup, et lorsque je lui ai écrit, c'était sans espérance de réponse; et c'est dans cette pensée que je lui écrirai toujours, quand j'aurai quelque chose de bon à lui mander.

M. de la Fontaine m'a écrit, et me mande force nouvelles de poésie, et surtout de pièces de théâtre. Je m'étonne que vous ne m'en disiez pas un mot. N'est-ce point que ce charme étrange qui vous empêchait d'écrire vous empêchait aussi d'aller à la comédie? Quoi qu'il en soit, il me portait à faire des vers. Je lui récris aujourd'hui, et j'envoie sa lettre décachetée à M. Vitart. S'il en fait retirer copie, ayez soin, je vous prie, que la lettre ne soit pas souillonnée, et qu'on ne la retienne pas longtemps. Mandez-moi surtout ce que vous en penserez, et ne me payez pas d'exclamations; autrement je ne vous enverrai jamais rien. Je ne suis pas content de ce que vous avez ainsi traité mes *Bains de Vénus*. Croyez-vous que je les envoyasse seulement pour vous divertir un quart d'heure? Je prétends que vous me payiez en raisons. Vous en avez tant de bonnes pour vous justifier d'un silence de trois mois! Faites des vers un peu pour voir, et vous verrez si je ne vous en manderai pas au long tout ce que j'en pourrai dire. Au moins ayez la bonté de donner ces *Bains de Vénus* à quelqu'un pour les copier, afin que mon cousin les envoie à M. de la Fontaine.

Il ne se passe rien de nouveau en ce pays, et je ne vois pas que mes affaires s'y avancent beaucoup. Cela

[1] Racine écrit ainsi ce mot, qui, dans quelques parties de la France, se prononce *bichet*. C'est une mesure qui contient environ trente livres de froment.

[2] Dom Claude Lancelot, auteur des excellentes Méthodes grecque, latine, italienne et espagnole, sorties de Port-Royal, de 1655 à 1660. Il avait été le maître de Racine et de l'abbé le Vasseur dans les écoles qui se tenaient aux Granges, près la maison de Port-Royal des Champs. (*Anon.*)

[1] « Parce que mes raisonnements ne doivent point être un aliment suffisant pour un esprit aussi pénétrant que le sien. » (G.)

me fait désespérer. Je ne sais si M. Vitart ne songe plus du côté d'Ouchie.

Je cherche quelque sujet de théâtre, et je serais assez disposé à y travailler; mais j'ai trop de sujet d'être mélancolique en ce pays-ci, et il faut avoir l'esprit plus libre que je ne l'ai : aussi bien je n'aurais pas ici une personne comme vous, à qui je pusse tout montrer, à mesure que j'aurais fait quelque chose; et s'il faut un passage latin pour vous mieux exprimer cela, je n'en saurais trouver un plus propre que celui-ci : *Nihil mihi nunc scito tam deesse quam hominem eum, quicum omnia quæ me cura aliqua afficiunt, una communicem, qui me amet, qui sapiat, quicum ego colloquar, nihil fingam, nihil dissimulem, nihil obtegam : non homo, sed littus, atque aer et solitudo mera. Tu autem qui sæpissime curam et angorem animi mei sermone et consilio levasti tuo, qui mihi in rebus omnibus conscius*[1] *et omnium meorum sermonum et consiliorum particeps esse soles, ubinam es*[2]? Quand Cicéron eût été à Uzès, et que vous eussiez été en la place d'Atticus, son ami, eût-il pu parler autrement?

Mais adieu; en voilà assez pour aujourd'hui. Écrivez-moi plus souvent, et ne me parlez plus de charme ni d'autres empêchements; mais souvenez-vous toujours de moi, et m'en donnez quelques marques. L'exemple de M. Poignant n'est pas bon pour tout le monde, et surtout pour ceux qui écrivent si facilement que vous.

Je salue M. l'Avocat de tout mon cœur.

LETTRE XXIX.

A M. VITART, A PARIS.

A Uzès, le 25 juillet 1662.

Depuis vous avoir adressé la lettre que j'écrivais à M. de la Fontaine, j'en ai reçu deux des vôtres, dont la dernière m'a extrêmement consolé, voyant que vous preniez quelque part à l'affliction où j'étais de la trahison de dom Cosme. Nous n'avons point encore reçu de ses nouvelles, au moins mon oncle; car pour moi je n'en attends plus de lui, étant bien résolu de ne plus lui écrire de ma vie. Son silence étonne son frère, qui attendait de merveilleux effets de sa conduite pour l'affaire d'Ouchie. Je lui montrai une partie de votre lettre, et il fut assez surpris de voir que M. Sconin eût tant fait de bruit pour rien. Néanmoins je n'ai pas encore osé lui reparler de résignation, parce que j'ai peur qu'il ne me croie intéressé. Cependant il devrait bien s'imaginer que je ne suis pas venu de si loin pour ne rien gagner; mais je lui ai tant témoigné jusqu'ici de soumission et d'ouverture de cœur, qu'il a cru que je voudrais vivre longtemps avec lui de la sorte sans avoir aucune intention sur son bénéfice[1], et je voudrais bien qu'il eût toujours cette opinion-là de moi. Je perds tous les jours les occasions de lui faire faire quelque chose en ma faveur. Pour M. l'évêque, il n'y a rien à faire auprès de lui; il donne à ses gens le peu de bénéfices qui vaquent ici, et depuis quelques semaines le bruit avait couru en ce pays que M. d'Uzès serait archevêque de Paris, et j'ai vu une de ses lettres, où il mandait lui-même à mon oncle que le roi avait jeté la vue sur lui, et en avait parlé en des termes fort obligeants; mais nous avons su que c'était M. de Rhodès[2]. On dit que le jansénisme est étrangement menacé.

Je suis fort alarmé de votre refroidissement avec M. l'Abbé. Quoiqu'il ne m'en eût rien mandé dans ses lettres, j'avais pourtant bien reconnu quelque changement. Cela m'affligerait au dernier point, si je ne savais bien que votre amitié est trop forte pour demeurer longtemps refroidie, et que vous êtes trop généreux l'un et l'autre pour ne pas passer par-dessus de petites choses qui pourraient avoir causé cette mésintelligence. Je souhaite ardemment que cet accord se fasse au plus tôt. Ayez la bonté de m'en mander la nouvelle dès que vous le pourrez faire; car je mourrais de déplaisir si vous rompiez tout à fait, et je pourrais bien dire comme Chimène :

La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau.

Mais vous n'en viendrez pas jusqu'à cette extrémité; vous êtes trop pacifiques tous deux.

Il m'a témoigné qu'il souhaitait que j'écrivisse à mademoiselle Lucrèce, et qu'elle-même m'en saurait quelque gré. D'abord, j'ai eu peur que vous ou mademoiselle Vitart ne m'en voulussiez mal dans ce

[1] Il y a dans le texte : « Qui mihi et in publica re socius, et in « privatis omnibus conscius, etc. » (G.)

[2] « Sachez que, dans ce moment, ce qui me manque le plus, c'est un homme à qui je puisse confier toutes mes inquiétudes, un homme qui m'aime, qui pense sagement, à qui je puisse ouvrir mon cœur sans réserve, sans déguisement et sans feinte... » Le texte ne se suit pas ici : il y a dans Cicéron, immédiatement après *obtegam* : « Abest enim frater ἀφελίστατος et amantissimus : Metellus non homo, etc. » et en français : « Je n'ai plus mon frère, dont le caractère est si franc, et qui m'aime avec tant de tendresse; car Métellus n'est pas un homme avec qui l'on puisse s'entretenir : c'est une solitude où l'on n'a pour compagnon que le ciel et les rochers. Mais où êtes-vous à présent, vous qui avez guéri si souvent par vos discours et vos conseils les douleurs et les amertumes de mon âme, vous qui avez coutume d'être le confident de tous mes desseins, de tous mes secrets, et de prendre part à toutes mes affaires? » *Ad Att.* lib I, ep. 16.

[1] Il avoue ingénument ses sentiments : il avait grande envie du bénéfice; la nécessité de se faire régulier l'effrayait. Cependant une plus grande nécessité l'eût fait consentir à tout; mais l'oncle était irrésolu. (L. R.)

[2] Hardouin de Beaumont de Pérétixe.

méchant contre-temps; mais, comme je ne crois pas votre querelle de longue durée, je le satisferai au premier voyage. D'ailleurs, j'ai bien de la peine à croire que mademoiselle Vitart ait la moindre curiosité de voir quelque chose de moi, puisqu'elle ne m'en a rien témoigné depuis plus de six mois. Vous savez bien vous-même que les meilleurs esprits se trouveraient embarrassés, s'il leur fallait toujours écrire sans recevoir de réponse; car, à la fin, on manque de sujet.

Je vous aurais écrit ces deux derniers voyages; mais j'ai toujours accompagné mon oncle, qui allait voir faire la moisson dans toutes leurs terres.

Je me réjouis beaucoup que vous en ayez une si belle à Moloy; mais je m'attriste déjà de ce que vous y allez, dans l'appréhension où je suis de ne recevoir que bien rarement de vos nouvelles : car si je n'en recevais point, je languirais étrangement ici. Vos lettres me donnent courage, et m'aident à pousser le temps par l'épaule, comme on dit en ce pays. La moisson a été belle, mais pas tant qu'on s'était imaginé. Le blé sera cher, c'est-à-dire qu'il vaudra environ 34 ou 35 sous le pichet. Nous en mangeons déjà du nouveau. Les raisins commencent à être mûrs, et on fera la vendange sur la fin du mois prochain. Les chaleurs sont grandes et difficiles à passer.

M. le prince de Conti est à trois lieues de cette ville, et se fait furieusement craindre dans la province. Il fait rechercher les vieux crimes, qui sont en fort grand nombre. Il a fait emprisonner bon nombre de gentilshommes, et en a écarté beaucoup d'autres. Une troupe de comédiens s'étaient venus établir dans une petite ville proche d'ici; il les a chassés, et ils ont passé le Rhône pour se retirer en Provence. On dit qu'il n'y a que des missionnaires et des archers à sa queue. Les gens de Languedoc ne sont pas accoutumés à telle réforme; mais il faut pourtant plier.

Je n'ai pas vu M. Arnauld[1], et son maître n'est pas venu à Uzès. M. d'Uzès l'a été recevoir à Grignan, où ils passeront l'été : aussi je ne crois pas voir M. Arnauld de longtemps. Mais je n'espère plus rien des affaires du chapitre; je crois seulement qu'elles tireront en longueur, et au bout du compte la réforme subsistera. Tâchez de m'écrire de Moloy, je vous en prie, ou faites-moi écrire par quelqu'un. Souvenez-vous de me mettre en bonne posture dans l'esprit de mon oncle d'Ouchie. Je baise très-humblement les mains à mademoiselle Vitart, à vos petites, à M. Lemazier, et à tout le monde.

[1] Les persécutions suscitées contre Arnauld l'avaient forcé de s'éloigner de Paris, et il fut alors attaché pendant quelque temps à l'archevêque d'Arles, frère de Louis Gaucher, comte de Grignan. (*Anon.*)

LETTRE XXX.

AU MÊME, A PARIS.

A Uzès, 1662.

(FRAGMENT.)

Je ne saurais écrire à d'autres qu'à vous aujourd'hui; j'ai l'esprit embarrassé; je ne suis en état que de parler procès, ce qui scandaliserait ceux à qui j'ai coutume d'écrire : tout le monde n'a pas la patience que vous avez pour souffrir mes folies, outre que mon oncle est au lit, et que je suis fort assidu auprès de lui. Il est tout à fait bon, et je crois que c'est le seul de sa communauté qui ait l'âme tendre et généreuse. Je souhaite qu'il fasse quelque chose pour moi. Je puis cependant vous protester que je ne suis pas ardent pour les bénéfices : je n'en souhaite que pour vous payer quelque méchante partie de tout ce que je vous dois. Je meurs d'envie de voir vos deux infantes.

LETTRE XXXI.

A M. L'ABBÉ LE VASSEUR, A CROSNE.

A Paris, novembre 1663.

Si M. Vitart était ici tandis que votre laquais y est, je lui ferais donner absolument ce bail que vous demandez; car il ne me l'a point donné, et il s'obstine à le vouloir faire transcrire pour en donner la copie à M. de Villers. Je vous proteste que je l'en ai horriblement persécuté, et que je ferai tout mon possible pour faire donner demain au matin ce papier à votre laquais avant qu'il parte. Je n'aime pas à manquer de parole quand j'ai promis de m'employer pour quelqu'un; c'est ce qui fait que j'ai de grands reproches à vous faire pour cette sauvegarde que j'avais promis de faire obtenir par votre moyen, et je ne vais à l'hôtel de Liancourt qu'en enrageant, quoique je sois obligé d'y aller presque tous les jours, parce que c'est là où sont mes plus grandes affaires : c'est pourquoi je vous conjure de faire tout votre possible pour mettre ma conscience en repos de ce côté-là, et de donner des ordres du lieu où vous êtes aux gens que vous avez promis d'employer auprès de M. le comte; car je peste tous les jours contre vous, et je serais bien aise, quand je songe à vous, de n'y point songer avec ces sortes de scrupules.

Pour ce qui regarde les Frères[1], ils ne sont pas si avancés qu'à l'ordinaire. Le quatrième acte était fait dès samedi, mais malheureusement je ne goûtais point, ni les autres non plus, toutes ces épées tirées :

[1] La tragédie de la *Thébaïde, ou les Frères ennemis*, à laquelle il travaillait alors. (*Anon.*)

ainsi il a fallu les faire rengaîner, et pour cela ôter plus de deux cents vers; ce qui est malaisé.

La Renommée[1] a été assez heureuse. M. le comte de Saint-Aignan[2] l'a trouvée fort belle. Il a demandé mes autres ouvrages, et m'a demandé moi-même. Je le dois aller saluer demain. Je ne l'ai pas trouvé aujourd'hui au lever du roi; mais j'y ai trouvé Molière, à qui le roi a donné assez de louanges, et j'en ai été bien aise pour lui : il a été bien aise aussi que j'y fusse présent.

Pour mon affaire de chez M. de Bourzeis[3], elle est fort honnête et bien avancée; mais on m'a surtout recommandé le secret, et je vous le recommande. M. de Bellefonds[4] est premier maître-d'hôtel depuis aujourd'hui. Le roi a été à Versailles. Les Suisses iront dimanche à Notre-Dame[5], et le roi a demandé la comédie pour eux à Molière; sur quoi M. le Duc[6] a dit qu'il suffisait de leur donner Gros-René bien enfariné, parce qu'ils n'entendaient point le français.

Adieu. Vous voyez que je suis à demi courtisan; mais c'est, à mon gré, un métier assez ennuyant.

LETTRE XXXII.

AU MÊME, A CROSNE.

A Paris, décembre 1663.

Le mauvais temps m'a empêché de sortir depuis quatre jours; c'est ce qui fait que je n'ai point été chez mademoiselle de Lacroix pour y porter des lettres pour vous, et que je n'ai point été ailleurs non plus : ainsi ne vous attendez pas d'apprendre de moi aucune nouvelle, sinon de ce qui s'est passé dans l'étendue de l'hôtel de Luynes; car quoique j'aie vu tout ce qui s'est passé à Notre-Dame avec messieurs les Suisses, je n'ose pas usurper sur le gazetier l'honneur de vous en faire le récit. Je crois que M. Vitart vous envoie le bail que vous attendiez. Je n'ai pas encore été à l'hôtel de Liancourt pour ôter à mon homme l'espérance que je lui avais donnée de sa sauvegarde, et je suis assez embarrassé comment je m'y prendrai.

Je n'ai point vu l'*Impromptu*[1] ni son auteur depuis huit jours; j'irai tantôt. J'ai tantôt achevé ce que vous savez, et j'espère que j'aurai fait dimanche ou lundi. J'y ai mis des stances qui me satisfont assez. En voilà la première; car je n'ai guère de meilleures choses à vous écrire.

Cruelle ambition, dont la noire malice
Conduit tant de monde au trépas,
Et qui feignant d'ouvrir le trône sous nos pas,
Ne nous ouvres qu'un précipice,
Que tu causes d'égarements!
Qu'en d'étranges malheurs tu plonges tes amants!
Que leurs chutes sont déplorables!
Mais que tu fais périr d'innocents avec eux,
Et que tu fais de misérables
En faisant un ambitieux!

C'est un lieu commun qui vient bien à mon sujet; mais ne le montrez à personne, je vous en prie, parce que si on l'avait vu on s'en pourrait souvenir, et on en serait moins surpris quand on le récitera.

La déhanchée fait la jeune princesse. Vous savez bien, je crois, et qui est cette déhanchée, et qui sera cette princesse[2]. Adieu. Je suis marri d'avoir si peu de bonnes choses à vous mander. Je souhaite que ma stance vous tienne lieu d'une bonne lettre.

Le bailli a été tous ces jours passés ici avec sa femme; ils s'en vont à l'heure que je parle, et je ne leur dis point adieu.

Montfleuri a fait une requête contre Molière, et l'a donnée au roi. Il l'accuse d'avoir épousé la fille, et d'avoir autrefois vécu avec la mère[3]. Mais Montfleuri n'est point écouté à la cour. Adieu. Ne laissez point, s'il vous plaît, revenir votre laquais sans m'écrire; vous avez plus de temps que moi.

LETTRE XXXIII.

AU MÊME, A CROSNE.

Paris, décembre 1663.

Nous étions prêts à partir lorsque M. Vitart s'aperçut qu'il n'avait point de bottes, et qu'il les avait prêtées. Cela fut d'abord capable d'ébranler sa réso-

[1] C'est son ode intitulée *la Renommée aux Muses*.

[2] François de Beauvillers. Il n'était encore que comte de Saint-Aignan, car ce ne fut que le 15 décembre suivant (1663) que ce comté fut érigé en duché-pairie. Il venait d'être reçu de l'Académie française. (*Anon.*)

[3] A cette époque, l'abbé de Bourzeis était chargé par Colbert de rechercher les gens de lettres propres à entrer dans la petite académie qui se tenait chez ce ministre, et qui depuis devint l'Académie des inscriptions et belles-lettres. (*Anon.*) — Il est probable qu'il s'agit ici de l'admission de Racine dans cette petite académie.

[4] Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, qui fut depuis maréchal de France. (*Anon.*)

[5] Le dimanche 25 novembre 1663, on fit à Notre-Dame la cérémonie du renouvellement de l'alliance avec les Suisses. Il y eut une médaille frappée à cette occasion. (*Anon.*)

[6] Henri Jules de Bourbon, fils du grand Condé. Il était alors âgé de vingt ans. (*Anon.*)

[1] L'*Impromptu de Versailles*, représenté à la cour le 14 octobre 1663, et sur le théâtre du Palais-Royal le 4 novembre suivant. (*Anon.*)

[2] La demoiselle Beauchâteau, comédienne de l'hôtel de Bourgogne, qui devait jouer le rôle d'Antigone dans la *Thébaïde*. (*Anon.*)

[3] Ici Louis Racine, pour adoucir l'expression, a bien aggravé l'accusation. Au véritable texte de la lettre de son père il a jugé à propos de substituer celui-ci : *Il l'accuse d'avoir épousé sa propre fille*. Au reste cette basse démarche, dictée à Montfleuri par l'animosité et la jalousie, fut accueillie comme elle devait l'être. (*Anon.*)

lution, et mademoiselle Vitart acheva ensuite de l'en détourner, en lui représentant qu'il aurait huit lieues de chemin à faire cette journée-là; qu'il serait obligé de revenir fort tard, et qu'il était malheureux. Il demeura donc, et il fallut que je demeurasse avec lui, mais dans le dessein de m'en aller moi seul dans quatre ou cinq jours si vous êtes encore à la campagne tant que cela.

Je n'ai pas de grandes nouvelles à vous mander. Je n'ai fait que retoucher continuellement au cinquième acte, et il n'est tout achevé que d'hier. J'en ai changé toutes les stances avec quelques difficultés sur l'état où était ma princesse, peu convenable à s'étendre sur des lieux communs. J'ai donc tout réduit à cinq stances, et ôté celle de l'ambition, qui me servira peut-être ailleurs. On promet depuis hier la *Thébaïde* à l'hôtel[1]; mais ils ne la promettent qu'après trois autres pièces.

Je n'ai pas été depuis longtemps à l'hôtel de Liancourt. On m'a envoyé redemander depuis quatre jours le papier qu'on m'avait donné pour faire signer, et que je vous ai donné aussi. Tâchez de vous souvenir où il est.

Je viens de parcourir votre belle et grande lettre, où j'ai trouvé assez de difficultés qui m'ont arrêté, et d'autres sur lesquelles il serait aisé de vous regagner. Je suis pourtant fort obligé à l'auteur des remarques[2], et je l'estime infiniment. Je ne sais s'il ne me sera point permis quelque jour de le connaître. Adieu, monsieur. Votre laquais attend, et il est cause que je ne lis pas plus posément votre lettre, et que je n'y réponds pas plus au long dans celle-ci.

FRAGMENT.

A M. L'ABBÉ LE VASSEUR.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . qu'elle ne peut pas faire la débauche à des paysans, fussent-ils de l'âge d'or ou de Normandie.

> Le plus bel esprit du hameau
> Doute si le duc est un homme.

Les pyrrhoniens ont fait autrefois ce doute; et c'était leur force d'esprit qui le leur faisait faire : mais d'en douter par bêtise, je ne crois pas qu'un homme le puisse jamais faire, si brute qu'il puisse être. Les deux derniers vers font passer ce prêtre plutôt pour un athée qui se pique d'esprit fort que pour un ignorant. Voilà de la matière, si vous voulez exercer votre bel esprit : car je crois qu'il y a bien à dire que mes sentiments ne soient les vôtres; et je ne les prends aussi que pour des sentiments erronés, que vous détruirez au moindre souffle dont vous les voudrez attaquer.

[1] L'hôtel de Bourgogne. On voit que Racine avait d'abord l'intention de donner la *Thébaïde* à ce théâtre. Celui du Palais-Royal, dont Molière était le directeur, n'avait encore joué jusqu'alors que des comédies, et la *Thébaïde* est la première tragédie qui y ait été donnée. (*Anon.*)

[2] Cet endroit est remarquable : il parle des critiques sur son ode de la *Renommée*, faites par Boileau, à qui M. le Vasseur avait montré cette ode. Ces critiques lui inspirèrent de l'estime pour Boileau et une grande envie de le connaître; M. le Vasseur le mena chez Boileau : et dans cette première visite commença leur fameuse et constante amitié. (L. R.)

FIN DES LETTRES DE RACINE,

ÉCRITES DANS SA JEUNESSE.

CORRESPONDANCE

ENTRE

RACINE ET LA FONTAINE.

LETTRE PREMIÈRE.

RACINE A LA FONTAINE.

A Uzès, le 11 novembre 1661.

> J'ai bien vu du pays et j'ai bien voyagé
> Depuis que de vos yeux les miens ont pris congé;

mais tout cela ne m'a pas empêché de songer toujours autant à vous que je faisais lorsque nous nous voyions tous les jours,

> Avant qu'une fièvre importune
> Nous fit courir même fortune,
> Et nous mit chacun en danger
> De ne plus jamais voyager.

Je ne sais pas sous quelle constellation je vous écris présentement; mais je vous assure que je n'ai point encore fait tant de vers depuis ma maladie. Je croyais même en avoir tout à fait oublié le métier. Serait-il possible que les Muses eussent plus d'empire en ce pays que sur les rives de la Seine! Nous le reconnaîtrons dans la suite. Cependant je commencerai à vous dire en prose que mon voyage a été plus heureux que je ne pensais. Nous n'avons eu que deux heures de pluie jusqu'à Lyon. Notre compagnie était gaie et assez plaisante : il y avait trois huguenots, un Anglais, deux Italiens, un conseiller du Châtelet, deux secrétaires du roi, et deux de ses mousquetaires; enfin nous étions au nombre de neuf ou dix. Je ne manquais pas tous les soirs de prendre le galop devant les autres pour aller retenir mon lit; car j'avais fort bien retenu cela de M. Botreau, et je lui en suis infiniment obligé : ainsi j'ai toujours été bien couché;

et quand je suis arrivé à Lyon, je ne me suis senti non plus fatigué que si du quartier de Sainte-Geneviève j'avais été à celui de la rue Galande.

A Lyon, je ne suis resté que deux jours, et je m'embarquai sur le Rhône avec deux mousquetaires de notre troupe, qui étaient du Pont-Saint-Esprit. Nous nous embarquâmes, il y a huit jours, dans un vaisseau tout neuf et bien couvert, que nous avions retenu exprès, avec le meilleur patron du pays; car il n'y a pas trop de sûreté de se mettre sur le Rhône qu'à bonnes enseignes : néanmoins, comme il n'a point plu du tout devers Lyon, le Rhône étant fort bas, il avait perdu beaucoup de sa rapidité ordinaire.

On pouvait sans difficulté
Voir ses naïades toutes nues,
Et qui, honteuses d'être vues,
Pour mieux cacher leur nudité
Cherchaient des places inconnues.
Ces nymphes sont de gros rochers
Auteurs de mainte sépulture,
Et dont l'effroyable figure
Fait changer de visage aux plus hardis nochers.

Nous fûmes deux jours sur le Rhône, et nous couchâmes à Vienne et à Valence. J'avais commencé dès Lyon à ne plus guère entendre le langage du pays, et à n'être plus intelligible moi-même. Ce malheur s'accrut à Valence, et Dieu voulut qu'ayant demandé à une servante un pot de chambre, elle mît un réchaud sous mon lit. Vous pouvez vous imaginer les suites de cette maudite aventure, et ce qui peut arriver à un homme endormi qui se sert d'un réchaud dans ses nécessités de nuit. Mais c'est encore bien pis dans ce pays. Je vous jure que j'ai autant besoin d'un interprète qu'un Moscovite en aurait besoin dans Paris. Néanmoins je commence à m'apercevoir que c'est un langage mêlé d'espagnol et d'italien; et comme j'entends assez bien ces deux langues, j'y ai quelquefois recours pour entendre les autres, et pour me faire entendre. Mais il arrive souvent que je perds toutes mes mesures, comme il arriva hier, qu'ayant besoin de petits clous à broquette pour ajuster ma chambre, j'envoyai le valet de mon oncle en ville, et lui dis de m'acheter deux ou trois cents de broquettes; il m'apporta incontinent trois bottes d'allumettes : jugez s'il y a sujet d'enrager en de semblables malentendus. Cela irait à l'infini si je voulais dire tous les inconvénients qui arrivent aux nouveaux venus en ce pays comme moi.

Au reste, pour la situation d'Uzès, vous saurez qu'elle est sur une montagne fort haute, et cette montagne n'est qu'un rocher continuel : si bien qu'en quelque temps qu'il fasse, on peut aller à pied sec tout autour de la ville. Les campagnes qui l'environnent sont toutes couvertes d'oliviers qui portent les plus belles olives du monde, mais bien trompeuses pourtant; car j'y ai été attrapé moi-même. Je voulus en cueillir quelques-unes au premier olivier que je rencontrai, et je les mis dans ma bouche avec le plus grand appétit qu'on puisse avoir; mais Dieu me préserve de sentir jamais une amertume pareille à celle que je sentis! J'en eus la bouche toute perdue plus de quatre heures durant, et l'on m'a appris depuis qu'il fallait bien des lessives et des cérémonies pour rendre les olives douces comme on les mange. L'huile qu'on en retire sert ici de beurre, et j'appréhendais bien ce changement; mais j'en ai goûté aujourd'hui dans les sauces, et sans mentir il n'y a rien de meilleur. On sent bien moins l'huile qu'on ne sentirait le meilleur beurre de France. Mais c'est assez vous parler d'huile, et vous me pourrez reprocher, plus justement qu'on ne faisait à un ancien orateur, que mes ouvrages sentent trop l'huile.

Il faut vous entretenir d'autres choses, ou plutôt remettre cela à un autre voyage, pour ne vous pas ennuyer. Je ne me saurais empêcher de vous dire un mot des beautés de cette province. On m'en avait dit beaucoup de bien à Paris; mais sans mentir on ne m'en avait encore rien dit au prix de ce qui en est, et pour le nombre, et pour l'excellence : il n'y a pas une villageoise, pas une savetière qui ne disputât de beauté avec les Fouilloux et les Menneville[1]. Si le pays de soi avait un peu de délicatesse, et que les rochers y fussent un peu moins fréquents, on le prendrait pour un vrai pays de Cythère. Toutes les femmes y sont éclatantes, et s'y ajustent d'une façon qui leur est la plus naturelle du monde; et pour ce qui est de leur personne,

« Color verus, corpus solidum et succi plenum[2]. »

Mais comme c'est la première chose dont on m'a dit de me donner de garde, je ne veux pas en parler davantage; aussi bien ce serait profaner une maison de bénéficier comme celle où je suis, que d'y faire de longs discours sur cette matière. *Domus mea, domus orationis*[3]. C'est pourquoi vous devez vous attendre que je ne vous en parlerai plus du tout. On m'a dit : Soyez aveugle. Si je ne le puis être tout à fait, il faut du moins que je sois muet; car, voyez-vous, il faut être régulier avec les réguliers, comme j'ai été loup avec vous et avec les autres loups vos compères. *Adiousias.*

[1] Bénigne de Meaux de Fouilloux, qui fut marquise d'Alluys, et Élisabeth de Menneville, de la maison de Roncherolles, étaient filles d'honneur de la reine. Ces deux noms figurent dans le fameux cantique qui fit mettre Bussi Rabutin à la Bastille en 1665. (*Anon.*)

[2] « Un coloris vrai, un corps ferme, la fleur de l'embonpoint et de la santé. » TERENT. *Eunuch.* act. II, sc. III. (G.)

[3] « Ma maison est une maison de prière. » (G.)

LETTRE II.

RACINE A LA FONTAINE.

A Uzès, le 6 juillet 1662.

Votre lettre m'a fait un grand bien, et je passerais assez doucement mon temps si j'en recevais souvent de pareilles. Je ne sache rien qui me puisse mieux consoler de mon éloignement de Paris; je m'imagine même être au milieu du Parnasse : tant vous me décrivez agréablement tout ce qui s'y passe de plus mémorable; mais je m'en trouve fort éloigné; et c'est se moquer de moi que de me porter, comme vous faites, à y retourner. Je n'y ai pas fait assez de voyages pour en retenir le chemin, et ne m'en souvenant plus, qui pourrait m'y remettre en ce pays-ci? J'aurais beau invoquer les Muses, elles sont trop loin pour m'entendre; elles sont toujours occupées auprès de vous autres messieurs de Paris : il arrive rarement qu'elles viennent dans les provinces; on dit même qu'elles ont fait serment de n'y plus revenir depuis l'insolence de Pyrénée. Vous vous souvenez de cette histoire :

C'était un fameux homicide;
Il avait conquis la Phocide,
Et faisait des courses, dit-on,
Jusques aux pieds de l'Hélicon.

Un jour les neuf savantes Sœurs,
Assez près de cette montagne,
S'amusant à cueillir des fleurs,
Se promenaient dans la campagne.

Tout d'un coup le ciel se couvrit;
Un épais nuage s'ouvrit;
Il plut à grands flots, et l'orage
Les mit en mauvais équipage.

Le barbare assez près de là
Avait établi sa demeure;
Il les vit, et les appela.

Vous savez la suite, vous savez que ce malheureux Pyrénée voulut faire violence aux Muses, et que, pour les en garantir, les dieux leur donnèrent des ailes, et elles revolèrent aussitôt vers le Parnasse.

Lorsqu'elles furent de retour,
Considérant le mauvais tour
Que leur avait joué cet infidèle prince,
Elles firent serment que jamais en province
Elles ne feraient leur séjour.

En effet, se trouvant des ailes sur le dos,
Elles jugèrent à propos
De s'en aller, à la même heure,
Où Pallas faisait sa demeure.

Elles y restèrent longtemps;
Mais lorsque les Romains devinrent éclatants,
Et qu'ils eurent conquis Athènes,
Les Muses se firent Romaines.

Enfin, par l'ordre du Destin,
Quand Rome allait en décadence,
Les Muses au pays latin
Ne firent plus leur résidence.

Paris, le siége des Amours,
Devint aussi celui des filles de Mémoire;
Et l'on a grand sujet de croire
Qu'elles y resteront toujours.

Quand je parle de Paris, j'y comprends les beaux pays d'alentour, car elles en sortent de temps en temps pour prendre l'air de la campagne.

Tantôt Fontainebleau les voit
Le long de ses belles cascades;
Tantôt Vincennes les reçoit
Au milieu de ses palissades.

Elles vont souvent sur les eaux
Ou de la Marne ou de la Seine;
Elles étaient toujours à Vaux [1],
Et ne l'ont pas quitté sans peine.

Ne croyez pas pour cela que les provinces manquent de poëtes, elles en ont en abondance; mais que ces Muses sont différentes des autres! Il est vrai qu'elles leur sont égales en nombre, et se vantent d'être presque aussi anciennes; au moins sont-elles depuis longtemps en possession des provinces. Vous êtes en peine de savoir qui elles sont. Souvenez-vous des neuf filles de Piérus : leur histoire est connue au Parnasse, d'autant que les Muses prirent leurs noms après les avoir vaincues, comme les Romains prenaient les noms des pays qu'ils avaient conquis. Les filles de Piérus furent changées en pies.

Ces oiseaux, plus importuns
Mille fois que les chouettes,
Sont cause que les poëtes
Sont devenus si communs.

Vous savez que toutes pies
Dérobent fort volontiers :
Celles-ci, comme harpies,
Pillent les livres entiers.

On dit même qu'à Paris
Ces fausses Muses font rage,
Et que force beaux esprits
Se font à leur badinage.

Lorsqu'elles sont attrapées,
Les ailes leur sont coupées,
Et leurs larcins confisqués;
Et, pour finir cette histoire,
Tels oiseaux sont relégués
Delà les rives de Loire.

C'est où Furetière relègue leur général Galimatias, et il est bien juste qu'elles lui tiennent compagnie; mais je ne songe pas que vous me condamnerez peut-

[1] Vaux-le-Vicomte, bien plus connu par les vers de la Fontaine que par toutes les magnificences de Fouquet. Racine passe ici en revue les lieux que la Fontaine fréquentait le plus habituellement. (*Anon.*)

être à y demeurer comme elles. En effet, j'ai bien peur que ceci n'approche fort de leur style, et que vous n'y reconnaissiez plutôt le caquet importun des pies que l'agréable facilité des Muses. Renvoyez-moi cette bagatelle des *Bains de Vénus*, et me mandez ce qu'en pense votre académie de Château-Thierry, surtout mademoiselle de la Fontaine[1]. Je ne lui demande aucune grâce pour mes vers; qu'elle les traite rigoureusement, mais qu'elle me fasse au moins la grâce d'agréer mes respects.

LETTRE III.

LA FONTAINE A RACINE.

De Château-Thierry, le 6 juin 1686.

Poignant, à son retour de Paris, m'a dit que vous preniez mon silence en fort mauvaise part, d'autant plus qu'on vous avait assuré que je travaillais sans cesse depuis que je suis à Château-Thierry, et qu'au lieu de m'appliquer à mes affaires, je n'avais que des vers en tête. Il n'y a de tout cela que la moitié de vrai. Mes affaires m'occupent autant qu'elles en sont dignes, c'est-à-dire nullement; mais le loisir qu'elles me laissent, ce n'est pas la poésie, c'est la paresse qui l'emporte. Je trouvai ici, le lendemain de mon arrivée, une lettre et un couplet d'une fille âgée seulement de huit ans; j'y ai répondu; ç'a été ma plus forte occupation depuis mon arrivée. Voici donc le couplet avec le billet qui l'accompagne :

SUR L'AIR de *Joconde*.

Quand je veux faire une chanson
Au parfait la Fontaine,
Je ne puis tirer rien de bon
De ma timide veine.
Elle est tremblante à ce moment :
Je n'en suis pas surprise;
Devant lui mon faible talent
Ne peut être de mise.

« Je crois, en vérité, que je ne serais jamais parvenue à faire une chanson pour vous, monsieur, si « je n'avais en vue de m'en attirer une des vôtres. « Vous me l'avez promise, et vous avez affaire à une « personne qui est vive sur ses intérêts. Songez que « je vous assassinerai jusqu'à ce que vous m'ayez « tenu votre parole. De grâce, monsieur, ne négligez « point une petite muse qui pourrait parvenir si vous « lui jetiez un regard favorable. »

Ce couplet et cette lettre, si ce qu'on me mande de Paris est bien vrai, n'ont pas coûté une demi-heure à la demoiselle, qui quelquefois met de l'amour dans ses chansons, sans savoir ce que c'est qu'amour. Comme j'ai vu qu'elle ne me laisserait point en repos que je n'eusse écrit quelque chose pour elle, je lui ai envoyé les trois couplets suivants. Ils sont sur le même air.

Paule, vous faites joliment
Lettres et chansonnettes;
Quelques grains d'amour seulement,
Elles seraient parfaites.
Quand ses soins au cœur sont connus,
Une muse sait plaire :
Jeune Paule, trois ans de plus
Font beaucoup à l'affaire.

Vous parlez quelquefois d'amour,
Paule, sans le connaître;
Mais j'espère vous voir un jour
Ce petit dieu pour maître.
Le doux langage des soupirs
Est pour vous lettre close :
Paule, trois retours des zéphyrs
Font beaucoup à la chose.

Si cet enfant dans vos chansons
A des grâces naïves,
Que sera-ce quand ses leçons
Seront un peu plus vives?
Pour aider l'esprit en ses vers
Le cœur est nécessaire :
Trois printemps sur autant d'hivers
Font beaucoup à l'affaire.

Voyez, monsieur, s'il y avait là de quoi vous fâcher de ce que je ne vous envoie pas les belles choses que je produis. Il est vrai que j'ai promis une lettre au prince de Conti[1]; elle est à présent sur le métier : les vers suivants y trouveront leur place.

Un sot plein de savoir est plus sot qu'un autre homme :
Je le fuirais jusques à Rome;
Et j'aimerais mille fois mieux
Un glaive aux mains d'un furieux,
Que l'étude en certains génies.
Ronsard est dur, sans goût, sans choix,
Arrangeant mal ses mots, gâtant par son françois
Des Grecs et des Latins les grâces infinies.
Nos aïeux, bonnes gens, lui laissaient tout passer,
Et d'érudition ne se pouvaient lasser.
C'est un vice aujourd'hui : l'on oserait à peine
En user seulement une fois la semaine.
Quand il plaît au hasard de vous en envoyer,
Il faut la bien choisir, puis la bien employer;
Encore avec ces soins n'est-on pas sûr de plaire.
Cet auteur a, dit-on, besoin d'un commentaire :
On voit bien qu'il a lu; mais ce n'est pas l'affaire;
Qu'il cache son savoir, et montre son esprit.
Racan ne savait rien, comment a-t-il écrit?
Et mille autres raisons, non sans quelque apparence.
Malherbe de ces traits usait plus fréquemment.
Sous lui la cour n'osait encore ouvertement
Sacrifier à l'ignorance.

[1] Marie Héricart, fille du lieutenant du bailliage de la Ferté-Milon. Elle avait du goût pour les vers, et son mari lui adressa, l'année suivante, le *Voyage de Paris en Limousin*. (*Anon.*)

[1] François-Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, devenu prince de Conti, par la mort de son frère aîné, en 1685. (*Anon.*)

Puisque je vous envoie ces petits échantillons, vous en conclurez, s'il vous plaît, qu'il est faux que je fasse le mystérieux avec vous. Mais, je vous en prie, ne montrez ces derniers vers à personne, car madame de la Sablière ne les a pas encore vus.

CORRESPONDANCE

ENTRE

RACINE ET BOILEAU.

LETTRE PREMIÈRE.

BOILEAU A RACINE.

Auteuil, 19 mai 1687.

Je voudrais bien pouvoir vous mander que ma voix est revenue; mais la vérité est qu'elle est au même état que vous l'avez laissée, et qu'elle n'est haussée ni baissée d'un ton. Rien ne la peut faire revenir; mon ânesse y a perdu son latin, aussi bien que tous les médecins. La différence qu'il y a entre eux et elle, c'est que son lait m'a engraissé, et que leurs remèdes me dessèchent. Ainsi, mon cher monsieur, me voilà aussi muet et aussi chagrin que jamais. J'aurais bon besoin de votre vertu, et surtout de votre vertu chrétienne, pour me consoler; mais je n'ai pas été élevé, comme vous, dans le sanctuaire de la piété; et, à mon avis, une vertu ordinaire ne saurait que blanchir contre un aussi juste sujet de s'affliger qu'est le mien. Il me faut de la grâce, et de la grâce *augustinienne* la plus *efficace*, pour m'empêcher de me désespérer; car je doute que la grâce *molinienne* la plus *suffisante* suffise pour me soutenir dans l'abattement où je suis. Vous ne sauriez vous imaginer à quel excès va cet abattement, et quel mépris il m'inspire pour toutes les choses de la terre, sans néanmoins (ce qui est de fâcheux) m'inspirer un assez grand goût des choses du ciel. Quelque insensible pourtant qu'il m'ait rendu pour tout ce qui se passe ici-bas, je ne suis pas encore indifférent pour la gloire du roi. Vous me ferez donc plaisir de me mander quelques particularités de son voyage, puisque tous ses pas sont historiques, et qu'il ne fait rien qui ne soit digne, pour ainsi dire, d'être raconté à tous les siècles. Je vous aurai aussi beaucoup d'obligation si vous voulez en même temps m'écrire des nouvelles de votre santé. Je meurs de peur que votre mal de gorge ne soit aussi persévérant que mon mal de poitrine. Si cela est, je n'ai plus d'espérance d'être heureux, ni par autrui, ni par moi-même. On me vient de dire que Furetière a été à l'extrémité, et que, par l'avis de son confesseur, il a envoyé querir tous les académiciens offensés dans son factum, et qu'il leur a fait une amende honorable dans les formes, mais qu'il se porte mieux maintenant. J'aurai soin de m'éclaircir de la chose, et je vous en manderai le détail. Le père Souverain[1] a dîné aujourd'hui chez moi, et m'a fort prié de vous faire ses recommandations. Je vous les fais donc, et en récompense je vous conjure de bien faire les miennes au cher M. Félix[2]. Pourquoi faut-il que je ne sois pas avec lui et avec vous, ou que je n'aie pas du moins une voix pour crier encore contre la fortune, qui m'a envié ce bonheur? Dites bien aussi à M. le marquis de Termes que je songe à lui dans mon infortune; et qu'encore que je sache assez combien les gens de cour sont peu touchés des malheurs d'autrui, je le tiens assez galant homme pour me plaindre. Maximilien[3] m'est venu voir à Auteuil, et m'a lu quelque chose de son Théophraste. C'est un fort honnête homme, et à qui il ne manquerait rien si la nature l'avait fait aussi agréable qu'il a envie de l'être. Du reste, il a de l'esprit, du savoir, et du mérite. Je vous donne le bonsoir, et suis tout à vous.

LETTRE II.

RACINE A BOILEAU.

Luxembourg[4], 24 mai 1687.

Votre lettre m'aurait fait beaucoup plus de plaisir si les nouvelles de votre santé eussent été un peu meilleures. Je vis M. Dodart[5] comme je venais de la recevoir, et la lui montrai. Il m'assura que vous n'aviez aucun lieu de vous mettre dans l'esprit que votre voix ne reviendra point, et me cita même quantité de gens qui sont sortis fort heureusement d'un semblable accident. Mais, sur toutes choses, il vous recommande de ne point faire d'effort pour parler, et, s'il se peut, de n'avoir commerce qu'avec des gens d'une oreille fort subtile, ou qui vous entendent à demi-mot. Il croit que le sirop d'abricot vous est fort bon, et qu'il en faut prendre quelquefois de pur, et très-souvent de mêlé avec de l'eau, en l'avalant lentement et goutte à goutte; ne point boire trop frais, ni de vin que fort trempé; du reste vous tenir

[1] Génovéfain, parent de Racine.
[2] Premier chirurgien de Louis XIV.
[3] La Bruyère.
[4] Louis XIV alla, en 1687, visiter les fortifications de Luxembourg. Ce fut un voyage de quinze jours, où il mena les princesses (voyez les *Lettres de madame de Sévigné au comte de Bussi*, des 5 avril et 31 mai 1687). Racine suivit le roi dans ce voyage.
[5] Denis Dodart, médecin de Louis XIV.

l'esprit toujours gai. Voilà à peu près le conseil que M. Menjot[1] me donnait autrefois. M. Dodart approuve beaucoup votre lait d'ânesse, mais beaucoup plus encore ce que vous dites de la vertu moliniste. Il ne la croit nullement propre à votre mal, et assure même qu'elle y serait très-nuisible. Il m'ordonne presque toujours les mêmes choses pour mon mal de gorge, qui va toujours son même train; et il me conseille un régime qui peut-être me pourra guérir dans deux ans, mais qui infailliblement me rendra dans deux mois de la taille dont vous voyez qu'est M. Dodart lui-même[2]. M. Félix était présent à toutes ces ordonnances, qu'il a fort approuvées; et il a aussi demandé des remèdes pour sa santé, se croyant le plus malade de nous trois. Je vous ai mandé qu'il avait visité la boucherie de Châlons. Il est, à l'heure que je vous parle, au marché, où il m'a dit qu'il avait rencontré ce matin des écrevisses de fort bonne mine.

Le voyage est prolongé de trois jours, et on demeurera ici jusqu'à lundi prochain. Le prétexte est la rougeole de M. le comte de Toulouse; mais le vrai est apparemment que le roi a pris goût à sa conquête, et qu'il n'est pas fâché de l'examiner tout à loisir. Il a déjà considéré toutes les fortifications l'une après l'autre, est entré jusque dans les contremines du chemin couvert, qui sont fort belles, et surtout a été fort aise de voir ces fameuses redoutes entre les deux chemins couverts, lesquelles ont tant donné de peine à M. de Vauban. Aujourd'hui le roi va examiner la circonvallation, c'est-à-dire faire un tour de sept ou huit lieues. Je ne vous fais point le détail de tout ce qui m'a paru ici de merveilleux; qu'il vous suffise que je vous en rendrai bon compte quand nous nous verrons, et que je vous ferai peut-être concevoir les choses comme si vous y aviez été. M. de Vauban a été ravi de me voir, et ne pouvant pas venir avec moi, m'a donné un ingénieur qui m'a mené partout. Il m'a aussi abouché avec M. d'Espagne, gouverneur de Thionville, qui se signala tant à Saint-Godard[3] et qui m'a fait souvenir qu'il avait souvent bu avec moi à l'auberge de M. Poignant, et que nous étions, Poignant et moi, fort agréables avec feu M. de Bernage, évêque de Grasse. Sérieusement, ce M. d'Espagne est un fort galant homme, et il m'a paru un grand air de vérité dans tout ce qu'il m'a dit de ce combat de Saint-Godard. Mais, mon cher monsieur, cela ne s'accorde ni avec M. de Montécuculli, ni avec M. de Bissy, ni avec M. de la Feuillade[1], et je vois bien que la vérité, qu'on nous demande tant, est bien plus difficile à trouver qu'à écrire. J'ai vu aussi M. de Charvil, qui était intendant à Gigeri[2]. Celui-ci sait apparemment la vérité, mais il se serre les lèvres tant qu'il peut de peur de la dire; et j'ai eu à peu près la même peine à lui tirer quelques mots de la bouche, que Trivelin en avait à en tirer de Scaramouche, *musicien bègue*. M. de Gourville arriva hier, et tout en arrivant me demanda de vos nouvelles. Je ne finirais point si je vous nommais tous les gens qui m'en demandent tous les jours avec amitié. M. de Chevreuse, entre autres, M. de Noailles, monseigneur le Prince, que je devais nommer le premier, surtout M. Moreau notre ami, et M. Roze; ce dernier avec des expressions fortes, vigoureuses, et qu'on voit bien en vérité qui partent du cœur. Je fis hier grand plaisir à M. de Termes de lui dire le souvenir que vous aviez de lui. M. l'archevêque d'Embrun est ici, toujours mettant le roi en bonne humeur; M. de Reims, M. le président de Mesmes, M. le cardinal de Furstemberg; enfin, plus de gens trois fois qu'à Versailles, la presse dans les rues, comme à Bouquenon, une infinité d'Allemands et d'Allemandes qui veulent... (voir le roi[3]).

Suscription : A M. Despréaux, chez M. l'abbé de Dreux, cloître Notre-Dame, à Paris.

LETTRE III.

BOILEAU A RACINE.

Auteuil, le 16 mai 1687.

Je ne me suis point hâté de vous répondre, parce que je n'avais rien à vous mander que ce que je vous avais déjà écrit dans ma dernière lettre. Les choses sont changées depuis. J'ai quitté au bout de cinq semaines le lait d'ânesse, parce que non-seulement il ne me rendait point la voix, mais qu'il commençait à m'ôter la santé en me donnant des dégoûts et des espèces d'émotions tirant à fièvre. Tout ce que vous a dit M. Dodart est fort raisonnable, et je veux

[1] On rapporte de ce M. Menjot qu'ayant défendu à Racine de boire du vin, de manger de la viande, de lire et de s'appliquer à la moindre chose, il avait ajouté : *Du reste, réjouissez-vous.*

[2] M. Dodart était extrêmement maigre.

[3] Saint-Godard, ou plutôt Saint-Gothard, est une petite ville de la basse Hongrie, près de laquelle les Français, alliés aux Allemands, remportèrent une célèbre victoire sur les Turcs, le 1er août 1664. — Ce M. d'Espagne servait à cette époque comme major dans le régiment de la Ferté, infanterie. (*Anon.*)

[1] Le maréchal de la Feuillade, n'étant encore que comte de la Feuillade et maréchal de camp, avait commandé les Français à Saint-Gothard, où Montécuculli commandait les troupes impériales. Claude de Thyard, comte de Bissy, baron de Pierre, s'y était très-distingué. On voit quels soins Racine se donnait pour se procurer des renseignements exacts sur l'histoire qu'il était chargé d'écrire. (*Anon.*)

[2] Gigeri en Afrique, près d'Alger, fut pris par le duc de Beaufort, le 22 juillet 1664. On ne le garda que trois mois. Le chevalier de Charvil dirigeait cette expédition. (*Anon.*)

[3] Le manuscrit finit ainsi.

croire sur sa parole que tout ira bien, mais, entre nous, je doute que ni lui ni personne connaisse bien ma maladie ni mon tempérament. Quand je fus attaqué de la difficulté de respirer, il y a vingt-cinq ans, tous les médecins m'assuraient que cela s'en irait, et se moquaient de moi quand je témoignais douter du contraire. Cependant cela ne s'est point en allé, et j'en fus encore hier incommodé considérablement. Je sens que cette difficulté de respirer est au même endroit que ma difficulté de parler, et que c'est un poids fort extérieur que j'ai sur la poitrine, qui les cause l'une et l'autre. Dieu veuille qu'elles n'aient pas fait une société inséparable! Je ne vois que des gens qui prétendent avoir eu le même mal que moi, et qui en ont été guéris; mais, outre que je ne sais au fond s'ils disent vrai, ce sont pour la plupart des femmes ou des jeunes gens qui n'ont point de rapport avec un homme de cinquante ans : et d'ailleurs, si je suis original en quelque chose, c'est en infirmités, puisque mes maladies ne ressemblent jamais à celles des autres. Avec tout ce que je vous dis, je ne me couche point que je n'espère le lendemain m'éveiller avec une voix sonore; et quelquefois même, après mon réveil, je demeure longtemps sans parler, pour m'entretenir dans mon espérance. Ce qui est de vrai, c'est qu'il n'y a point de nuit que je ne recouvre la voix en songe; mais je reconnais bien ensuite que tous les songes, quoi qu'en dise Homère, ne viennent pas de Jupiter, ou il faut que Jupiter soit un grand menteur. Cependant je mène une vie fort chagrine et fort peu propre aux conseils de M. Dodart, d'autant plus que je n'oserais m'appliquer fortement à aucune chose, et qu'il ne me sort rien du cerveau qui ne me tombe sur la poitrine et qui ne me ruine encore plus la voix. Je suis bien aise que votre mal de gorge vous laisse au moins plus de liberté, et ne vous empêche pas de contempler les merveilles qui se font à Luxembourg [1]. Vous avez raison d'estimer comme vous faites M. de Vauban. C'est un des hommes de notre siècle, à mon avis, qui a le plus prodigieux mérite, et pour vous dire en un mot ce que je pense de lui, je crois qu'il y a plus d'un maréchal de France qui, quand il le rencontre, rougit de se voir maréchal de France. Vous avez fait une grande acquisition en l'amitié de M. d'Espagne; et c'est ce qui me fait encore plus déplorer la perte de ma voix, puisque c'est vraisemblablement ce qui m'a fait manquer cette acquisition. J'écris à M. de Flamarens [2]. Je veux croire que notre cher Félix est le plus malade de nous trois; mais si ce que vous me mandez est véritable, l'affliction qu'il en a est une affliction *à la Puimorine* [1], je veux dire fort dévorante, et qui ne lui a pas fait perdre la mémoire des soles et des longes de veau. Faites-lui bien mes baisemains, aussi bien qu'à M. de Termes, à M. de Niert [2], et à M. Moreau. Adieu, mon cher monsieur; aimez-moi toujours, et croyez que je vous rendrai bien la pareille.

[1] On fortifiait alors cette place.

[2] François Agésilan de Grossoles, comte de Flamarens, premier maître d'hôtel de Philippe de France, duc d'Orléans.

LETTRE IV.

BOILEAU A RACINE.

Bourbon, le 21 juillet 1687.

Depuis ma dernière lettre, j'ai été saigné, purgé, etc. Il ne me manque plus aucune des formalités prétendues nécessaires pour prendre les eaux. La médecine que j'ai prise aujourd'hui m'a fait, à ce qu'on me dit, tous les biens du monde; car elle m'a fait tomber quatre ou cinq fois en faiblesse, et m'a mis en tel état qu'à peine je puis me soutenir. C'est demain que se doit commencer le grand chef-d'œuvre, je veux dire que demain je dois commencer à prendre des eaux. M. Bourdier, mon médecin, me remplit toujours de grandes espérances; il n'est pas de l'avis de M. Fagon pour le bain, et cite même des exemples de gens non-seulement qui n'ont pas recouvré la voix, mais qui l'ont même perdue pour s'être baignés : du reste, on ne peut pas faire plus d'estime de M. Fagon qu'il en fait, et il le regarde comme l'Esculape de ce temps. J'ai fait connaissance avec deux ou trois malades, qui valent bien des gens en santé. J'en ai trouvé un même avec qui j'ai étudié autrefois, et qui est fort galant homme. Ce ne sera pas une petite affaire pour moi que la prise des eaux, qui sont, dit-on, fort endormantes, et avec lesquelles néanmoins il faut absolument s'empêcher de dormir : ce sera un noviciat terrible; mais que ne fait-on pas pour avoir de quoi contredire M. Charpentier [3]?

Je n'ai point encore eu de temps pour me remettre à l'étude, parce que j'ai été assez occupé des remèdes, pendant lesquels on m'a défendu surtout l'application : les eaux, dit-on, me donneront plus de loisir :

[1] Pierre Boileau de Puimorin, frère de Despréaux, aimait les plaisirs, et surtout ceux de la table. (*Daunou.*)

[2] François de Niert, seigneur de Gambais, premier valet de chambre ordinaire du roi, mort en 1719. Il perdit un bras par la faute de Félix son ami, qui lui coupa l'artère dans une saignée. La Baumelle dit, dans ses *Mémoires de madame de Maintenon*, que M. Félix estropia M. de Niert en 1686, le lendemain qu'il eut fait au roi l'opération de la fistule; mais ce ne fut que trois ans plus tard, ainsi que le prouve une lettre de madame de Sévigné, en date du 12 octobre 1689, dans laquelle le fait est raconté comme récemment arrivé.

[3] Il disputait souvent à l'Académie française contre M. Charpentier. (L. R.)

et pourvu que je ne m'endorme point, on me laisse toute liberté de lire, et même de composer. Il y a ici un trésorier de la Sainte-Chapelle, grand ami de M. de Lamoignon, qui me vient voir fort souvent : il est homme de beaucoup d'esprit; et s'il n'a pas la main si prompte à répandre les bénédictions que le fameux M. de Coutances[1], il a en récompense beaucoup plus de lettres et beaucoup plus de solidité. Je suis toujours fort affligé de ne vous point voir; mais franchement le séjour de Bourbon ne m'a point paru jusqu'à présent si horrible que je me l'étais imaginé : j'ai un jardin pour me promener; et je m'étais préparé à une si grande inquiétude, que je n'en ai pas la moitié de ce que j'en croyais avoir. Celui qui doit porter cette lettre à Moulins me presse fort : c'est ce qui fait que je me hâte de vous dire que je n'ai jamais mieux conçu combien je vous aime, que depuis notre triste séparation. Mes recommandations au cher M. Félix; et je vous supplie, quand même je l'aurais oublié dans quelqu'une de mes lettres, de supposer que je vous ai parlé de lui, parce que mon cœur l'a fait, si ma main ne l'a pas écrit. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE V.

RACINE A BOILEAU.

Paris, 25 juillet 1687.

Je commençais à m'ennuyer beaucoup de ne point recevoir de vos nouvelles, et je ne savais même que répondre à quantité de gens qui m'en demandaient. Le roi, il y a trois jours, me demanda à son dîner comment allait votre extinction de voix : je lui dis que vous étiez à Bourbon. Monsieur prit aussitôt la parole, et me fit là-dessus force questions, aussi bien que Madame[2], et vous fîtes l'entretien de plus de la moitié du dîner. Je me trouvai le lendemain sur le chemin de M. de Louvois, qui me parla aussi de vous, mais avec beaucoup de bonté, et me disant en propres mots qu'il était très-fâché que cela durât si longtemps. Je ne vous dis rien de mille autres qui me parlent tous les jours de vous, et quoique j'espère que vous retrouverez bientôt votre voix tout entière, vous n'en aurez jamais assez pour suffire à tous les remercîments que vous aurez à faire.

Je me suis laissé débaucher par M. Félix pour aller demain avec le roi à Maintenon : c'est un voyage de quatre jours. M. de Termes nous mène dans son carrosse; et j'ai aussi débauché M. Hessein pour faire le quatrième. Il se plaint toujours beaucoup de ses vapeurs, et je vois bien qu'il espère se soulager par quelque dispute de longue haleine[1]; mais je ne suis guère en état de lui donner contentement, me trouvant toujours assez incommodé de ma gorge dès que j'ai parlé un peu de suite. Cela va pourtant mieux que quand vous êtes parti; mais je ne suis pas encore hors d'affaire : ce qui m'embarrasse, c'est que M. Fagon, et plusieurs autres médecins très-habiles, m'avaient ordonné, comme vous savez, de boire beaucoup d'eau de Sainte-Reine, et des tisanes de chicorée; et j'ai trouvé chez M. Nicole un médecin qui me paraît fort sensé, qui m'a dit qu'il connaissait mon mal à fond, et qu'il en a guéri plusieurs gens en sa vie, et que je ne me guérirais jamais tant que je boirais de l'eau ou de la tisane; que le seul moyen de sortir d'affaire était de ne boire que pour la seule nécessité, et tout au plus pour détremper les aliments dans l'estomac. Il m'a appuyé cela de quelques raisonnements qui m'ont paru assez solides. Ce qui est arrivé de là, c'est que présentement je n'exécute ni son ordonnance ni celle de M. Fagon : je ne me noie plus d'eau comme je faisais, je bois à ma soif; et vous jugez bien que par le temps qu'il fait on a toujours assez soif, c'est-à-dire, à vous parler franchement, que je me suis remis dans mon train de vie ordinaire, et je m'en trouve assez bien. Le même médecin m'a assuré que si les eaux de Bourbon ne vous guérissaient pas, il vous guérirait infailliblement. Il m'a cité l'exemple d'un chantre de Notre-Dame (je crois que c'était une basse) à qui un rhume avait fait perdre entièrement la voix depuis six mois, et il était sur le point de se retirer : le médecin que je vous dis l'entreprit, et avec une tisane d'une herbe qu'on appelle, je crois, *erysimum*, il le tira d'affaire en trois semaines; en telle sorte que non-seulement il parle, mais il chante très-bien, et a la voix aussi forte qu'il l'ait jamais eue. Ce chantre a, dit-il, plus de quarante ans. J'ai conté la chose aux médecins de la cour; ils avouent que cette plante d'*erysimum* est très-bonne pour la poitrine, mais ils disent qu'ils ne lui croient pas la vertu que dit mon médecin. C'est le même qui a deviné le mal de M. Nicole : il s'appelle M. Morin[2], et il est à mademoiselle de Guise. M. Fagon en fait un fort grand cas. J'espère que vous n'aurez pas besoin de lui; mais cela est toujours bon à savoir : et si le malheur voulait que vos eaux

[1] Voyez le *Lutrin*, ch. I, v. I.

[2] Élisabeth-Charlotte de Bavière, mère du duc d'Orléans qui fut depuis régent de France.

[1] M. Hessein, leur ami commun, et frère de madame de la Sablière, avait beaucoup d'esprit et de lettres; mais il aimait à disputer et à contredire. (L. R.)

[2] Il était de l'Académie des sciences. Son éloge est un des premiers de ceux qu'a faits M. de Fontenelle. (L. R.)

ne fissent pas tout l'effet que vous souhaitez, voilà encore une assez bonne consolation que je vous donne. Je ne vous manderai point cette fois-ci d'autres nouvelles que celles qui regardent votre santé et la mienne. Je vous dirai seulement que j'ai encore mes deux chevaux sur la litière. J'ai, etc.

Suscription : A M. Despréaux, chez M. Prevôt, chirurgien à Bourbon.

LETTRE VI.

BOILEAU A RACINE.

Bourbon, le 29 juillet 1687.

Votre lettre m'a tiré d'un fort grand embarras; car je doutais que vous eussiez reçu celle que je vous avais écrite, et dont la réponse est arrivée fort tard à Bourbon. Si la perte de ma voix ne m'avait fort guéri de la vanité, j'aurais été très-sensible à tout ce que vous m'avez mandé de l'honneur que m'a fait le plus grand prince de la terre, en vous demandant des nouvelles de ma santé : mais l'impuissance où ma maladie me met de répondre par mon travail à toutes les bontés qu'il me témoigne, me fait un sujet de chagrin de ce qui devrait faire toute ma joie. Les eaux jusqu'ici m'ont fait un fort grand bien, suivant toutes les règles, puisque je les rends de reste, et qu'elles m'ont, pour ainsi dire, tout fait sortir du corps, excepté la maladie pour laquelle je les prends. M. Bourdier, mon médecin, soutient pourtant que j'ai la voix plus forte que quand je suis arrivé; et M. Baudière, mon apothicaire, qui est encore meilleur juge que lui, puisqu'il est sourd, prétend la même chose : mais, pour moi, je suis persuadé qu'ils me flattent, ou plutôt qu'ils se flattent eux-mêmes; et à ce que je puis reconnaître en moi, je tiens que les eaux me soulageront plutôt la difficulté de respirer que la difficulté de parler. Quoi qu'il en soit, j'irai jusqu'au bout, et je ne donnerai point occasion à M. Fagon et à M. Félix de dire que je me suis impatienté. Au pis-aller nous essayerons cet hiver l'*erysimum*. Mon médecin et mon apothicaire, à qui j'ai montré l'endroit de votre lettre où vous parlez de cette plante, ont témoigné tous deux en faire grand cas; mais M. Bourdier prétend qu'elle ne peut rendre la voix qu'à des gens qui ont le gosier attaqué, et non pas à un homme comme moi, qui a tous les muscles de la poitrine embarrassés. Peut-être que si j'avais le gosier malade, prétendrait-il que l'*erysimum* ne saurait guérir que ceux qui ont la poitrine attaquée. Le bon de l'affaire est qu'il persiste toujours dans la pensée que les eaux de Bourbon me rendront bientôt la voix : si cela arrive, ce sera à moi, mon cher monsieur, à vous consoler, puisque de la manière dont vous me parlez de votre mal de gorge, je doute qu'il puisse être guéri si tôt, surtout si vous vous engagez en de longs voyages avec M. Hessein. Mais laissez-moi faire, si la voix me revient, j'espère de vous soulager dans les disputes que vous aurez avec lui, sauf à la perdre encore une seconde fois pour vous rendre cet office. Je vous prie pourtant de lui faire bien des amitiés de ma part, et de lui faire entendre que ses contradictions me seront toujours beaucoup plus agréables que les complaisances et les applaudissements fades des amateurs de beaux esprits. Il s'est trouvé ici parmi les capucins un de ces amateurs qui a fait des vers à ma louange. J'admire ce que c'est que des hommes. *Vanitas, et omnia vanitas* [1]. Cette sentence ne m'a jamais paru si vraie qu'en fréquentant ces bons et crasseux pères. Je suis bien fâché que vous ne soyez point encore habitué à Auteuil, où *ipsi te fontes*, *ipsa hæc arbusta vocabant* [2], c'est-à-dire où mes deux puits [3] et mes abricotiers vous appelaient.

Vous faites très-bien d'aller à Maintenon avec une compagnie aussi agréable que celle dont vous me parlez, puisque vous y trouverez votre utilité et votre plaisir. *Omne tulit punctum*, etc.

Je n'ai jamais pu deviner la critique que vous peut faire M. l'abbé Tallemant [4] sur l'endroit de l'épitaphe que vous m'avez marqué. N'est-ce point qu'il prétend que ces termes, *il fut nommé*, semblent dire que le roi Louis XIII a tenu M. le Tellier [5] sur les fonts de baptême; ou bien que c'est mal dit, que le roi le choisit pour remplir la charge, etc. parce que c'est la charge qui a rempli M. le Tellier, et non pas M. le Tellier qui a rempli la charge : par la même raison que c'est la ville qui entoure les fossés, et non pas les fossés qui entourent toute la ville? C'est à vous à m'expliquer cette énigme.

Faites bien, je vous prie, mes baisemains au père Bouhours et à tous nos autres amis quand vous les rencontrerez; mais surtout témoignez bien à M. Nicole la profonde vénération que j'ai pour son mérite et pour la simplicité de ses mœurs, encore plus admirable

[1] « Vanité, et tout est vanité. » *Eccles.* cap. I, v. 2.

[2] VIRG. *Eclog.* I.

[3] Il n'avait pas d'autres eaux dans cette petite maison, dont il faisait ses délices. (L. R.)

[4] Paul Tallemant : il ne faut pas le confondre avec François Tallemant, son cousin, auteur d'une traduction des Vies de Plutarque, et que Boileau (*Épît.* VII) a désigné dans ce vers :

Ou le sec traducteur du français d'Amyot.

Celui dont il est question ici eut beaucoup de part à l'histoire de Louis XIV par les médailles. Tous deux étaient de l'Académie française. (G.)

[5] Il s'agissait de l'épitaphe du chancelier le Tellier, mort depuis dix-huit mois.

que son mérite. Vous ne me parlez point de l'épitaphe de mademoiselle de Lamoignon [1].

Voilà, ce me semble, une assez longue lettre pour un homme à qui on défend les longues explications, et qu'on presse d'ailleurs de donner cette lettre pour la porter à Moulins. J'ai appris par la gazette que M. l'abbé de Choisi était agréé par l'Académie. Voici encore une voix que je vous envoie pour lui si les trente-neuf ne suffisaient pas. Adieu, aimez-moi toujours, et croyez que je n'aime rien plus que vous. Je passe ici le temps *sicut quimus, quando ut volumus non possum* [2]. Adieu, encore une fois; dites à ma sœur et à M. Manchon [3] que je ne manquerai pas de leur écrire par la première commodité. J'ai écrit à M. Marchand.

LETTRE VII.

RACINE A BOILEAU.

Paris, 4 août 1687.

Je suis ravi des bonnes espérances que l'on continue de vous donner, et du soulagement que vous ressentez déjà à votre poitrine. Je ne doute pas que la difficulté de parler ne soit encore plus aisée à guérir que la faculté de respirer. Je n'ai point encore vu M. Fagon depuis que j'ai reçu de vos nouvelles; ou bien M. Daquin, qui trouve fort étrange que vous ne vous soyez pas mis entre les mains de M. des Trapières : il est même bien en peine qui peut vous avoir adressé à M. Bourdier. Je jugeai à propos, tant il était en colère, de ne pas lui dire un mot de M. Fagon.

J'ai fait le voyage de Maintenon, et je suis fort content des ouvrages que j'y ai vus; ils sont prodigieux, et dignes en vérité de la magnificence du roi. Il y en a encore, dit-on, pour deux ans. Les arcades qui doivent joindre les deux montagnes vis-à-vis Maintenon sont presque faites : il y en a quarante-huit; elles sont bâties pour l'éternité. Je voudrais qu'on eût autant d'eau à faire passer dessus qu'elles sont capables d'en porter. Il y a là plus de trente mille hommes qui travaillent, tous gens bien faits, et qui, si la guerre recommence, remueront plus volontiers la terre devant quelque place sur la frontière que dans les plaines de Beauce.

J'eus l'honneur de voir madame de Maintenon, avec qui je fus une bonne partie d'une après-dînée; et elle me témoigna même que ce temps-là ne lui avait point duré. Elle est toujours la même que vous l'avez vue, pleine d'esprit, de raison, de piété, et de beaucoup de bonté pour nous. Elle me demanda des nouvelles de notre travail : je lui dis que votre indisposition et la mienne, mon voyage à Luxembourg, et votre voyage à Bourbon, nous avaient un peu reculés, mais que nous ne perdions cependant pas notre temps [1].

A propos de Luxembourg, je viens de recevoir un plan et de la place et des attaques, et cela dans la dernière exactitude. Je viens aussi tout à l'heure de recevoir une lettre de Versailles, où l'on me mande une nouvelle fort surprenante et fort affligeante pour vous et pour moi : c'est la mort de notre ami M. de Saint-Laurent [2], qui a été emporté d'un seul accès de colique néphrétique, à quoi il n'avait jamais été sujet en sa vie. Je ne crois pas qu'excepté Madame, on en soit fort affligé au Palais-Royal : les voilà débarrassés d'un homme de bien.

Je laissai volontiers à la gazette à vous parler de M. l'abbé de Choisi. Il fut reçu sans opposition [3]; il avait pris tous les devants qu'il fallait auprès des gens qui auraient pu lui faire de la peine. Il fera, le jour de Saint-Louis, sa harangue, qu'il m'a montrée : il y a quelques endroits d'esprit; je lui ai fait ôter quelques fautes de jugement. M. Bergeret fera la réponse; je crois qu'il y aura plus de jugement.

Je suis bien aise que vous n'ayez pas conçu la critique de M. l'abbé Tallemant; c'est signe qu'elle ne vaut rien. La critique tombait sur ces mots : *Il en commença les fonctions.* Il prétendait qu'il fallait dire nécessairement : *Il commença à en faire les fonctions.* Le P. Bouhours ne le devina point, non plus que vous; et quand je lui dis la difficulté, il s'en moqua. Je donnai l'épitaphe de mademoiselle de Lamoignon à M. de la Chapelle [4] en l'état que nous étions convenus à Montgeron; je n'en ai pas ouï parler depuis.

M. Hessein n'a point changé : nous fûmes cinq

[1] Madeleine de Lamoignon, sœur du premier président Guillaume de Lamoignon, morte le 15 avril précédent, à l'âge de soixante et dix-huit ans.

[2] « Comme nous pouvons, puisque je ne puis le passer comme nous voulons. » (G.)

[3] M. Manchon, commissaire des guerres, avait épousé une sœur de Boileau.

[1] Ils ne le perdaient pas; mais les grands morceaux qu'ils avaient faits ont été brûlés dans l'incendie arrivé chez M. de Valincour. (L. R.)

[2] Homme d'une grande piété, précepteur du jeune duc de Chartres, depuis M. le duc d'Orléans, régent. Une lettre suivante fera connaître les regrets du jeune prince, et sa douleur de cette mort. (L. R.) — C'était un homme, dit Saint-Simon, à choisir dans toute l'Europe pour l'éducation des rois.

[3] A la place du duc de Saint-Aignan, à l'Académie française, en 1687.

[4] Henri de Besset, sieur de la Chapelle-Milon, inspecteur des beaux arts, contrôleur des bâtiments du roi, et adjoint comme secrétaire à la petite académie. Il mourut en 1694. Il avait épousé Charlotte Dongois, fille d'une sœur de Boileau.

jours ensemble. Il fut fort doux dans les quatre premiers jours, et eut beaucoup de complaisance pour M. de Termes, qui ne l'avait jamais vu, et qui était charmé de sa douceur. Le dernier jour, M. Hessein ne lui laissa pas passer un mot sans le contredire; et même quand il nous voyait fatigués de parler ou endormis, il avançait malicieusement quelque paradoxe, qu'il savait bien qu'on ne lui laisserait point passer. En un mot, il eut contentement; non-seulement on disputa, mais on se querella, et on se sépara sans avoir trop d'envie de se revoir de plus de huit jours. Il me sembla que M. de Termes avait toujours raison; il lui sembla aussi la même chose de moi. M. Félix témoigna un peu plus de bonté pour M. Hessein, et aima mieux nous gronder tous que de se résoudre à le condamner. Voilà comment s'est passé le voyage. Mon mal de gorge est beaucoup diminué, Dieu merci; mais il n'est pas encore fini : il me reste de temps en temps quelques âcretés vers la luette, mais cela ne dure point. Quoi qu'il en soit, je n'y fais plus rien. Mes chevaux marcheront demain pour la première fois depuis votre départ; celui qui avait le farcin est, dit-on, entièrement guéri : je n'ose encore trop vous l'assurer. M. Marchand me vint voir il y a trois jours, un peu fâché de ce que vous n'avez pas pris à Bourbon le logis qu'il vous avait dit. Il doit mener à Auteuil sa fille qui est sortie de religion, pour lui faire prendre l'air. Cela ne m'empêchera pas d'y aller passer des après-dînées, et même d'y aller dîner avec lui. Adieu, mon cher monsieur; mandez-moi au plus tôt que vous parlez; c'est la meilleure nouvelle que je puisse recevoir en ma vie.

LETTRE VIII.

RACINE A BOILEAU.

Paris, 8 août 1687.

Madame Manchon[1] vint avant-hier me chercher, fort alarmée d'une lettre que vous lui avez écrite, et qui est en effet bien différente de celle que j'ai reçue de vous. J'aurais déjà été à Versailles pour entretenir M. Fagon; mais le roi est à Marly depuis quatre jours, et n'en reviendra que demain au soir : ainsi je n'irai qu'après-demain matin, et je vous manderai exactement tout ce qu'il m'aura dit. Cependant je me flatte que ce dégoût et cette lassitude dont vous vous plaignez n'auront point de suite, et que c'est seulement un effet que les eaux doivent produire quand l'estomac n'y est pas encore accoutumé; que si elles continuent à vous faire mal, vous savez ce que tout le monde vous dit en partant, qu'il fallait les quitter en ce cas, ou tout du moins les interrompre. Si par malheur elles ne vous guérissent pas, il n'y a pas lieu encore de vous décourager; et vous ne seriez pas le premier qui n'ayant pas été guéri sur les lieux, s'est trouvé guéri étant de retour chez lui. En tout cas, le sirop d'*erysimum* n'est point assurément une vision. M. Dodart, à qui j'en parlai il y a trois jours, me dit et m'assura en conscience que ce M. Morin qui m'a parlé de ce remède est sans doute le plus habile médecin qui soit dans Paris, et le moins charlatan. Il est constant que, pour moi, je me trouve infiniment mieux depuis que, par son conseil, j'ai renoncé à tout ce lavage d'eaux qu'on m'avait ordonnées, et qui m'avaient presque gâté entièrement l'estomac, sans me guérir mon mal de gorge. Je prierai aussi M. de Jussac d'écrire à madame sa femme à Fontevrault, et de lui mander l'embarras de ce pauvre paralytique, qui était sans vous sur le pavé.

M. de Saint-Laurent est mort d'une colique de miséréré, et non point d'un accès de néphrétique, comme je vous avais mandé. Sa mort a été fort chrétienne, et même aussi singulière que le reste de sa vie. Il ne confia qu'à M. de Chartres[1] qu'il se trouvait mal, et qu'il allait s'enfermer dans une chambre pour se reposer, conjurant instamment ce jeune prince de ne point dire où il était, parce qu'il ne voulait voir personne. En le quittant il alla faire ses dévotions; c'était un dimanche, et on dit qu'il les faisait tous les dimanches : puis il s'enferma dans une chambre jusqu'à trois heures après-midi, que M. de Chartres, étant en inquiétude de sa santé, déclara où il était. Tancret y fut, qui le trouva tout habillé sur un lit, souffrant apparemment beaucoup, et néanmoins fort tranquille. Tancret ne lui trouva point de pouls; mais M. de Saint-Laurent lui dit que cela ne l'étonnât point, qu'il était vieux, et qu'il n'avait pas naturellement le pouls fort élevé. Il voulut être saigné, et il ne vint point de sang. Peu de temps après il se mit sur son séant, puis dit à son valet de le pencher un peu sur son chevet; et aussitôt ses pieds se mirent à trépigner contre le plancher, et il expira dans le moment même. On trouva dans sa bourse un billet par lequel il déclarait où l'on trouverait son testament. Je crois qu'il donne tout son bien aux pauvres. Voilà comme il est mort; et voici ce qui fait, ce me semble, assez bien son éloge : vous savez qu'il n'avait presque point d'autres soins auprès de M. de Chartres que de l'empêcher de manger des friandises; qu'il l'empêchait le plus qu'il pouvait d'aller aux comédies et aux opéras; et il vous a conté lui-même

[1] Sœur de Boileau.

[1] Depuis duc d'Orléans, et régent du royaume sous la minorité de Louis XV.

toutes les rebuffades qu'il lui a fallu essuyer pour cela, et comment toute la maison de Monsieur était déchaînée contre lui : gouverneur, sous-précepteur, valet de chambre. Cependant on a été plus de deux jours sans oser apprendre sa mort à ce même M. de Chartres; et quand Monsieur enfin la lui a annoncée, il a jeté des cris effroyables, se jetant non point sur son lit, mais sur le lit de M. de Saint-Laurent, qui était encore dans sa chambre, et l'appelant à haute voix comme s'il eût encore été en vie : tant la vertu, quand elle est vraie, a de force pour se faire aimer! Je suis assuré que cela vous fera plaisir, non-seulement pour la mémoire de M. de Saint-Laurent, mais même pour M. de Chartres. Dieu veuille qu'il persiste longtemps dans de pareils sentiments! Il me semble que je n'ai point d'autres nouvelles à vous mander.

M. le duc de Roannès est venu ce matin pour me parler de sa rivière, et pour me prier d'en parler. Je lui ai demandé s'il ne savait rien de nouveau; il m'a dit que non : et il faut bien, puisqu'il ne sait point de nouvelles, qu'il n'y en ait point, car il en sait toujours plus qu'il n'y en a. On dit seulement que M. de Lorraine a passé la Drave[1], et les Turcs la Save, ainsi il n'y a point de rivière qui les sépare : tant pis apparemment pour les Turcs; je les trouve merveilleusement accoutumés à être battus. La nouvelle qui fait ici le plus de bruit, c'est l'embarras des comédiens, qui sont obligés de déloger de la rue Guénégaud, à cause que messieurs de Sorbonne, en acceptant le collége des Quatre-Nations, ont demandé, pour première condition, qu'on les éloignât de ce collége. Ils ont déjà marchandé des places dans cinq ou six endroits; mais, partout où ils vont, c'est merveille d'entendre comme les curés crient. Le curé de Saint-Germain l'Auxerrois a déjà obtenu qu'ils ne seraient point à l'hôtel de Sourdis, parce que de leur théâtre on aurait entendu tout à plein les orgues, et de l'église on aurait parfaitement entendu les violons. Enfin ils en sont à la rue de Savoie, dans la paroisse de Saint-André. Le curé a été aussi au roi lui représenter qu'il n'y a tantôt plus dans sa paroisse que des auberges et des coquetiers; si les comédiens y viennent, que son église sera déserte. Les Grands-Augustins ont aussi été au roi; et le père Lembrochons, provincial, a porté la parole : mais on prétend que les comédiens ont dit à Sa Majesté que ces mêmes Augustins qui ne veulent point les avoir pour voisins sont fort assidus spectateurs de la comédie, et qu'ils ont même voulu vendre à la troupe des maisons qui leur appartiennent dans la rue d'Anjou, pour y bâtir un théâtre, et que le marché serait déjà conclu si le lieu eût été plus commode. M. de Louvois a ordonné à M. de la Chapelle de lui envoyer le plan du lieu où ils veulent bâtir dans la rue de Savoie. Ainsi on attend ce que M. de Louvois décidera[1]. Cependant l'alarme est grande dans le quartier; tous les bourgeois, qui sont gens de palais, trouvant fort étrange qu'on vienne leur embarrasser leurs rues. M. Billard[2] surtout, qui se trouvera vis-à-vis de la porte du parterre, crie fort haut; et quand on lui a voulu dire qu'il en aurait plus de commodité pour s'aller divertir quelquefois, il a répondu fort tragiquement : *Je ne veux point me divertir*. Adieu, monsieur : je fais moi-même ce que je puis pour vous divertir, quoique j'aie le cœur fort triste depuis la lettre que vous avez écrite à madame votre sœur. Si vous croyez que je puisse vous être bon à quelque chose à Bourbon, n'en faites point de façon, mandez-le-moi; je volerai pour vous aller voir.

LETTRE IX.

BOILEAU A RACINE.

Bourbon, le 9 août 1687.

Je vous demande pardon du gros paquet que je vous envoie : mais M. Bourdier, mon médecin, a cru qu'il était de son devoir d'écrire à M. Fagon sur ma maladie. Je lui ai dit qu'il fallait que M. Dodart vît aussi la chose; ainsi nous sommes convenus de vous adresser sa relation. Je vous envoie un compliment pour M. de la Bruyère.

J'ai été sensiblement affligé de la mort de M. de Saint-Laurent. Franchement notre siècle se dégarnit fort de gens de mérite et de vertu; et sans ceux qu'on a étouffés sous prétexte de jansénisme, en voilà un grand nombre que la mort a enlevés depuis peu. Je plains fort le pauvre M. de Sainctot. Je ne vous dirai point dans quel état est ma poitrine, puisque mon médecin vous en écrit tout le détail; ce que je puis vous dire, c'est que ma maladie est de ces sortes de choses *quæ non recipiunt magis et minus*[3],

[1] Le duc de Lorraine fut obligé de repasser la Drave; mais cette tentative amena la célèbre bataille de Mohatz, le 12 août de cette année 1687. (*Anon.*)

[1] Le 20 juin 1687 les comédiens français reçurent l'ordre de fermer, dans trois mois, leur théâtre de Guénégaud. Après plusieurs contrats qui furent cassés par arrêt du conseil, ils obtinrent enfin, en 1688, la permission d'acquérir le jeu de paume de l'Étoile, rue des Fossés Saint-Germain des Prés, et ils y firent construire le théâtre qui a été pendant près de cent ans celui de la Comédie française. (*Anon.*)

[2] Germain Billard, avocat renommé; il avait marié une de ses filles à Jérôme Bignon, qui fut prévôt des marchands de la ville de Paris en 1708; l'autre à Louis Chauvelin, père du garde des sceaux. (*Anon.*)

[3] « Qui ne sont susceptibles ni de plus ni de moins. » (G.)

puisque je suis environ au même état que j'étais lorsque je suis arrivé. On me dit cependant toujours, comme à Paris, que cela reviendra; et c'est ce qui me désespère, cela ne revenant point. Si je savais que je dusse être sans voix toute ma vie, je m'affligerais sans doute; mais je prendrais ma résolution, et je serais peut-être moins malheureux que dans un état d'incertitude qui ne me permet pas de me fixer, et qui me laisse toujours comme un coupable qui attend le jugement de son procès. Je m'efforce cependant de traîner ici ma misérable vie du mieux que je puis, avec un abbé très-honnête homme, qui est trésorier d'une Sainte-Chapelle; mon médecin et mon apothicaire. Je passe le temps à peu près comme don Quixote le passait *en un lugar de la Mancha*[1], avec son curé, son barbier, et le bachelier Samson Carasco. J'ai aussi une servante; il me manque une nièce : mais, de tous ces gens-là, celui qui joue le mieux son personnage, c'est moi, qui suis presque aussi fou que lui, et qui ne dirais guère moins de sottises, si je pouvais me faire entendre.

Je n'ai point été surpris de ce que vous m'avez mandé de M. Hessein : *Naturam expellas furca, tamen usque recurret*[2]. Il a d'ailleurs de très-bonnes qualités; mais, à mon avis, puisque je suis sur la citation de don Quixote, il n'est pas mauvais de garder avec lui les mêmes mesures qu'avec Cardenio. Comme il veut toujours contredire, il ne serait pas mauvais de le mettre avec cet homme que vous savez de notre assemblée, qui ne dit jamais rien qu'on ne doive contredire[3] : ils seraient merveilleux ensemble.

J'ai déjà formé mon plan pour l'année 1667[4], où je vois de quoi ouvrir un beau champ à l'esprit : mais, à ne vous rien déguiser, il ne faut pas que vous fassiez un grand fond sur moi, tant que j'aurai tous les matins à prendre douze verrées d'eau qu'il coûte plus encore à rendre qu'à avaler, et qui vous laissent tout étourdi le reste du jour, sans qu'il vous soit permis de sommeiller un moment. Je ferai pourtant du mieux que je pourrai, et j'espère que Dieu m'aidera.

Vous faites bien de cultiver madame de Maintenon : jamais personne ne fut si digne qu'elle du poste qu'elle occupe, et c'est la seule vertu où je n'aie point encore remarqué de défaut. L'estime qu'elle a pour vous est une marque de son bon goût. Pour moi, je ne me compte pas au rang des choses vivantes.

« Vox quoque Mœrim
« Jam fugit ipsa : lupi Mœrim videre priores[1]. »

[1] « Dans un lieu de la Manche. »

[2] « Chassez le naturel avec une fourche, il reviendra toujours. » (G.)

[3] Charpentier.

[4] Il parle des travaux historiques dont ils étaient chargés, Racine et lui. (L. R.)

LETTRE X.

BOILEAU A RACINE.

Moulins, le 13 août 1687.

Mon médecin a jugé à propos de me laisser reposer deux jours; et j'ai pris ce temps pour venir voir Moulins, où j'arrivai hier au matin, et d'où je m'en dois retourner aujourd'hui au soir. C'est une ville très-marchande et très-peuplée, et qui n'est pas indigne d'avoir un trésorier de France comme vous[2]. Un M. de Chamblain, ami de M. l'abbé de Sales, qui y est venu avec moi, m'y donna hier à souper fort magnifiquement. Il se dit grand ami de M. de Poignant, et connaît fort votre nom, aussi bien que tout le monde de cette ville, qui s'honore fort d'avoir un magistrat de votre force, et qui lui est si peu à charge. Je vous ai envoyé par le dernier ordinaire une très-longue déduction de ma maladie, que M. Bourdier, mon médecin, écrit à M. Fagon; ainsi vous en devez être instruit à l'heure qu'il est parfaitement. Je vous dirai pourtant que dans cette relation il ne parle point de la lassitude de jambes et du peu d'appétit; si bien que tout le profit que j'ai fait jusqu'ici à boire des eaux, selon lui consiste à un éclaircissement de teint que le hâle du voyage m'avait jauni plutôt que la maladie : car vous savez bien qu'en partant de Paris, je n'avais pas le visage trop mauvais; et je ne vois pas qu'à Moulins, ou je suis, on me félicite fort présentement de mon embonpoint. Si j'ai écrit une lettre si triste à ma sœur, cela ne vient point de ce que je me sente beaucoup plus mal qu'à Paris, puisqu'à vous dire le vrai, tout le bien et tout le mal mis ensemble, je suis environ au même état que quand je partis; mais, dans le chagrin de ne point guérir, on a quelquefois des moments où la mélancolie redouble, et je lui ai écrit dans un de ces moments. Peut-être dans une autre lettre verra-t-elle que je ris. Le chagrin est comme une fièvre qui a ses redoublements et ses suspensions.

La mort de M. de Saint-Laurent est tout à fait édifiante : il me paraît qu'il a fini avec toute l'audace

[1] « Mœris a déjà même perdu la voix : les loups ont vu Mœris les premiers. » VIRG. *Éclog. IX.* — Suivant un ancien proverbe rustique, quand le loup apercevait le premier un homme, cet homme devenait enroué. (G.)

[2] Colbert avait gratifié Racine d'une charge de trésorier de France au bureau des finances de Moulins qui était tombée aux parties casuelles. Il n'y allait jamais.

d'un philosophe et toute l'humilité d'un chrétien. Je suis persuadé qu'il y a des saints canonisés qui n'étaient pas plus saints que lui : on le verra un jour, selon toutes les apparences, dans les litanies. Mon embarras est seulement comme on l'appellera, et si on lui dira simplement saint Laurent, ou saint Saint-Laurent. Je n'admire pas seulement M. de Chartres, mais je l'aime, j'en suis fou. Je ne sais pas ce qu'il sera dans la suite; mais je sais bien que l'enfance d'Alexandre, ni de Constantin, n'a jamais promis de si grandes choses que la sienne; et on pourrait beaucoup plus justement faire de lui les prophéties que Virgile, à mon avis, a faites assez à la légère du fils de Pollion.

Dans le temps que je vous écris ceci, M. Amiot vient d'entrer dans ma chambre : il a précipité, dit-il, son retour à Bourbon pour me venir rendre service. Il m'a dit qu'il avait vu, avant que de partir, M. Fagon, et qu'ils persistaient l'un et l'autre dans la pensée du demi-bain, quoi qu'en puissent dire MM. Bourdier et Baudière : c'est une affaire qui se décidera demain à Bourbon. A vous dire le vrai, mon cher monsieur, c'est quelque chose d'assez fâcheux que de se voir ainsi le jouet d'une science très-conjecturale, et où l'un dit blanc, et l'autre noir : car les deux derniers ne soutiennent pas seulement que le bain n'est pas bon à mon mal, mais ils prétendent qu'il y va de la vie, et citent sur cela des exemples funestes. Mais enfin me voilà livré à la médecine, et il n'est plus temps de reculer. Ainsi ce que je demande à Dieu, ce n'est pas qu'il me rende la voix, mais qu'il me donne la vertu et la piété de M. de Saint-Laurent, ou de M. Nicole, ou même la vôtre, puisque avec cela on se moque des périls. S'il y a quelque malheur dont on puisse se réjouir, c'est, à mon avis, de celui des comédiens : si on continue à les traiter comme on fait, il faudra qu'ils s'aillent établir entre la Villette et la porte Saint-Martin; encore ne sais-je s'ils n'auront point sur les bras le curé de Saint-Laurent. Je vous ai une obligation infinie du soin que vous prenez d'entretenir un misérable comme moi. L'offre que vous me faites de venir à Bourbon est tout à fait héroïque et obligeante; mais il n'est pas nécessaire que vous veniez vous enterrer inutilement dans le plus vilain lieu du monde; et le chagrin que vous auriez infailliblement de vous y voir ne ferait qu'augmenter celui que j'ai d'y être. Vous m'êtes plus nécessaire à Paris qu'ici, et j'aime encore mieux ne vous point voir que de vous voir triste et affligé. Adieu, mon cher monsieur. Mes recommandations à M. Félix, à M. de Termes, et à tous nos autres amis.

LETTRE XI.

RACINE A BOILEAU.

Paris, 13 août 1687.

Je ne vous écrirai aujourd'hui que deux mots : car outre qu'il est extrêmement tard, je reviens chez moi pénétré de frayeur et de déplaisir. Je sors de chez le pauvre M. Hessein, que j'ai laissé à l'extrémité : je doute qu'à moins d'un miracle je le retrouve demain en vie. Je vous conterai sa maladie une autre fois, et je ne vous parlerai maintenant que de ce qui vous regarde. Vous êtes un peu cruel à mon égard de me laisser si longtemps dans l'horrible inquiétude où vous avez bien dû juger que votre lettre à madame Manchon me pouvait jeter. J'ai vu M. Fagon, qui, sur le récit que je lui ai fait de ce qui est dans cette lettre, a jugé qu'il fallait quitter sur-le-champ vos eaux. Il dit que leur effet naturel est d'ouvrir l'appétit, bien loin de l'ôter; il croit même qu'à l'heure qu'il est vous les aurez interrompues, parce qu'on n'en prend jamais plus de vingt jours de suite. Si vous vous en êtes trouvé considérablement bien, il est d'avis qu'après les avoir laissées pour quelque temps, vous les recommenciez : si elles ne vous ont fait aucun bien, il croit qu'il faut les quitter entièrement. Le roi me demanda hier au soir si vous étiez revenu : je lui répondis que non, et que les eaux jusqu'ici ne vous avaient pas fort soulagé. Il me dit ces propres mots : « Il fera mieux de se remettre à son train « de vie ordinaire; la voix lui reviendra lorsqu'il y « pensera le moins. » Tout le monde est charmé de la bonté que Sa Majesté a témoignée pour vous, en parlant ainsi; et tout le monde est d'avis que pour votre santé vous ferez bien de revenir. M. Félix est de cet avis : le premier médecin et M. Moreau en sont entièrement. M. du Tartre croit qu'absolument les eaux de Bourbon ne sont pas bonnes pour votre poitrine, et que vos lassitudes en sont une marque. Tout cela, mon cher monsieur, m'a donné une furieuse envie de vous voir de retour. On dit que vous trouverez de petits remèdes innocents, qui vous rendront infailliblement la voix, et qu'elle reviendra d'elle-même quand vous ne feriez rien. M. le maréchal de Bellefonds m'enseigna hier un remède dont il dit qu'il a vu plusieurs gens guéris d'une extinction de voix[1]; c'est de laisser fondre dans sa bouche un peu de myrrhe, la plus transparente qu'on puisse trouver : d'autres se sont guéris avec la simple eau de poulet, sans compter l'*erysimum;* enfin, tout d'une voix,

[1] Madame de Sévigné, dans une lettre à madame de Coulanges, du 5 juillet 1694, raille le maréchal de Bellefonds sur ce qu'il se mêlait un peu de médecine.

tout le monde vous conseille de revenir. Je n'ai jamais vu de santé plus généralement souhaitée que la vôtre. Venez donc, je vous en conjure; et à moins que vous n'ayez déjà un commencement de voix qui vous donne des assurances que vous achèverez de guérir à Bourbon, ne perdez pas un moment de temps pour vous redonner à vos amis, et à moi surtout, qui suis inconsolable de vous voir si loin de moi, et d'être des semaines entières sans savoir si vous êtes en santé ou non. Plus je vois décroître le nombre de mes amis, plus je deviens sensible au peu qui m'en reste; et il me semble, à vous parler franchement, qu'il ne me reste plus que vous. Adieu; je crains de m'attendrir follement en m'arrêtant trop sur cette réflexion. Madame Manchon pense toutes les mêmes choses que moi, et est véritablement inquiète sur votre santé.

LETTRE XII.

RACINE A BOILEAU.

Paris, 17 août 1687.

J'allai hier au soir à Versailles, et j'y allai tout exprès pour voir M. Fagon, et lui donner la consultation de M. Bourdier. Je la lus auparavant avec M. Félix, et je la trouvai très-savante, dépeignant votre tempérament et votre mal en termes très-énergiques; j'y croyais trouver en quelque page : *Numero Deus impare gaudet.* M. Fagon me dit que du moment qu'il s'agissait de la vie, et qu'elle pouvait être en compromis, il s'étonnait qu'on mît en question si vous prendriez le demi-bain. Il en écrira à M. Bourdier, et cependant il m'a chargé de vous écrire au plus vite de ne point vous baigner, et même, si les eaux vous ont incommodé, de les quitter entièrement, et de vous en revenir. Je vous avais déjà mandé son avis là-dessus, et il persiste toujours. Tout le monde crie que vous devriez revenir, médecins, chirurgiens, hommes, femmes. Je vous avais mandé qu'il fallait un miracle pour sauver M. Hessein : il est sauvé, et c'est votre bon ami le quinquina qui a fait ce miracle. L'émétique l'avait mis à la mort : M. Fagon arriva fort à propos, qui, le croyant à demi mort, ordonna au plus vite le quinquina. Il est présentement sans fièvre : je l'ai même tantôt fait rire jusqu'à la convulsion, en lui montrant l'endroit de votre lettre où vous parlez du bachelier, du curé, et du barbier. Vous dites qu'il vous manque une nièce : voudriez-vous qu'on vous envoyât mademoiselle Despréaux[1]? Je m'en vais ce soir à Marly. M. Félix a demandé permission au roi pour moi, et j'y demeurerai jusqu'à mercredi prochain.

M. le duc de Charost m'a tantôt demandé de vos nouvelles d'un ton de voix que je vous souhaiterais de tout mon cœur. Quantité de gens de nos amis sont malades, entre autres M. le duc de Chevreuse et M. de Chamlai : tous deux ont la fièvre double-tierce. M. de Chamlai a déjà pris le quinquina; M. de Chevreuse le prendra au premier jour. On ne voit à la cour que des gens qui ont le ventre plein de quinquina. Si cela ne vous excite pas à y revenir, je ne sais plus ce qui vous peut en donner envie. M. Hessein ne l'a pas voulu prendre des apothicaires, mais de la propre main de Smith. J'ai vu ce Smith chez lui; il a le visage vermeil et boutonné, et a bien plus l'air d'un maître cabaretier que d'un médecin. M. Hessein dit qu'il n'a jamais rien bu de plus agréable, et qu'à chaque fois qu'il en prend il sent la vie descendre dans son estomac. Adieu, mon cher monsieur : je commencerai et finirai toutes mes lettres en vous disant de vous hâter de revenir.

LETTRE XIII.

BOILEAU A RACINE.

Bourbon, ce 19 août 1687.

Vous pouvez juger, monsieur, combien j'ai été frappé de la funeste nouvelle que vous m'avez mandée de notre pauvre ami[1]. En quelque état pitoyable néanmoins que vous l'ayez laissé, je ne saurais m'empêcher d'avoir toujours quelque rayon d'espérance tant que vous ne m'aurez point écrit *il est mort;* et je me flatte même qu'au premier ordinaire j'apprendrai qu'il est hors de danger. A dire le vrai, j'ai bon besoin de me flatter ainsi, surtout aujourd'hui que j'ai pris une médecine qui m'a fait tomber quatre fois en faiblesse, et qui m'a jeté dans un abattement dont même les plus agréables nouvelles ne seraient pas capables de me relever. Je vous avoue pourtant que si quelque chose pouvait me rendre la santé et la joie, ce serait la bonté qu'a Sa Majesté de s'enquérir de moi toutes les fois que vous vous présentez devant lui. Il ne saurait guère rien arriver de plus glorieux, je ne dis pas à un misérable comme moi, mais à tout ce qu'il y a de gens plus considérables à la cour; et je gage qu'il y en a plus de vingt d'entre eux qui, à l'heure qu'il est, envient ma bonne fortune, et qui voudraient avoir perdu la voix, et même la parole, à ce prix. Je ne manquerai pas, avant qu'il soit peu,

[1] C'était une fille de Jérôme Boileau, le greffier, mort en 1679. La femme de ce greffier avait l'humeur la plus bizarre et la plus acariâtre, et elle a fourni au poëte plusieurs traits de la satire contre les femmes; la fille tenait de la mère, et toutes deux avaient beaucoup tourmenté Boileau lorsqu'il demeurait chez son frère. (*Anon.*)

[1] Hessein.

de profiter du bon avis qu'un si grand prince me donne, sauf a désobliger M. Bourdier, mon médecin, et M. Baudière, mon apothicaire, qui prétendent maintenir contre lui que les eaux de Bourbon sont admirables pour rendre la voix; mais je m'imagine qu'ils réussiront dans cette entreprise à peu près comme toutes les puissances de l'Europe ont réussi à lui empêcher de prendre Luxembourg, et tant d'autres villes. Pour moi, je suis persuadé qu'il fait bon suivre ses ordonnances, en fait même de médecine. J'accepte l'augure qu'il m'a donné en vous disant que la voix me reviendrait lorsque j'y penserais le moins. Un prince qui a exécuté tant de choses miraculeuses est vraisemblablement inspiré du ciel, et toutes les choses qu'il dit sont des oracles. D'ailleurs j'ai encore un remède à essayer, où j'ai grande espérance, qui est de me présenter à son passage dès que je serai de retour; car je crois que l'envie que j'aurai de lui témoigner ma joie et ma reconnaissance me fera trouver de la voix, et peut-être même des paroles éloquentes. Cependant je vous dirai que je suis aussi muet que jamais, quoique inondé d'eaux et de remèdes. Nous attendons la réponse de M. Fagon sur la relation que M. Bourdier lui a envoyée. Jusque-là je ne puis rien vous dire sur mon départ. On me fait toujours espérer ici une guérison prochaine; et nous devons tenter le demi-bain, supposé que M. Fagon persiste toujours dans l'opinion qu'il me peut être utile. Après cela je prendrai mon parti.

Vous ne sauriez croire combien je vous suis obligé de la tendresse que vous m'avez témoignée dans votre dernière lettre : les larmes m'en sont presque venues aux yeux; et quelque résolution que j'eusse faite de quitter le monde, supposé que la voix ne me revînt point, cela m'a entièrement fait changer d'avis : c'est-à-dire, en un mot, que je me sens capable de quitter toutes choses, hormis vous. Adieu, mon cher monsieur; excusez si je ne vous écris pas une plus longue lettre; franchement je suis fort abattu. Je n'ai point d'appétit; je traîne les jambes plutôt que je ne marche. Je n'oserais dormir, et je suis toujours accablé de sommeil. Je me flatte pourtant encore de l'espérance que les eaux de Bourbon me guériront. M. Amiot est homme d'esprit, et me rassure fort. Il se fait une affaire très-sérieuse de me guérir, aussi bien que les autres médecins. Je n'ai jamais vu de gens si affectionnés à leur malade, et je crois qu'il n'y en a pas un d'entre eux qui ne donnât quelque chose de sa santé pour me rendre la mienne. Outre leur affection, il y va de leur intérêt, parce que ma maladie fait grand bruit dans Bourbon. Cependant ils ne sont point d'accord, et M. Bourdier lève toujours des yeux très-tristes au ciel quand on parle de bain. Quoi qu'il en soit, je leur suis obligé de leurs soins et de leur bonne volonté; et quand vous m'écrirez, je vous prie de me dire quelque chose qui marque que je parle bien d'eux.

M. de la Chapelle m'a écrit une lettre fort obligeante, et m'envoie plusieurs inscriptions sur lesquelles il me prie de lui dire mon avis. Elles me paraissent toutes fort spirituelles : mais je ne saurais pas lui mander, pour cette fois, ce que j'y trouve à redire; ce sera pour le premier ordinaire. M. Boursault[1], que je croyais mort, me vint voir il y a cinq ou six jours, et m'apparut le soir assez subitement. Il me dit qu'il s'était détourné de trois grandes lieues du chemin de Mont-Luçon, où il allait, et où il est habitué, pour avoir le bonheur de me saluer. Il me fit offre de toutes choses, d'argent, de commodités, de chevaux. Je lui répondis avec les mêmes honnêtetés, et voulus le retenir pour le lendemain à dîner; mais il me dit qu'il était obligé de s'en aller dès le grand matin. Ainsi nous nous séparâmes amis à outrance. A propos d'amis, mes baisemains, je vous prie, à tous nos amis communs. Dites bien à M. Quinault que je lui suis infiniment obligé de son souvenir, et des choses obligeantes qu'il a écrites de moi à M. l'abbé de Sales. Vous pouvez l'assurer que je le compte présentement au rang de mes meilleurs amis[2], et de ceux dont j'estime le plus le cœur et l'esprit. Ne vous étonnez pas si vous recevez quelquefois mes lettres un peu tard, parce que la poste n'est point à Bourbon, et que souvent, faute de gens pour envoyer à Moulins, on perd un ordinaire. Au nom de Dieu, mandez-moi avant toutes choses des nouvelles de M. Hessein.

LETTRE XIV.

BOILEAU A RACINE.

Bourbon, le 23 août 1657.

On me vient avertir que la poste est de ce soir à Bourbon. C'est ce qui fait que je prends la plume à l'heure qu'il est, c'est-à-dire à dix heures du soir, qui est une heure fort extraordinaire aux malades de Bourbon, pour vous dire que, malgré les tragiques remontrances de M. Bourdier, je me suis mis aujourd'hui dans le demi-bain, par le conseil de M. Amiot, et même de M. des Trapières, que j'ai appelé au conseil. Je n'y ai été qu'une heure; cepen-

[1] Boursault, connu par ses comédies, par ses lettres, etc. était alors receveur des fermes à Mont-Luçon. Ce trait de générosité lui gagna le cœur de Boileau, qui dans la suite fit disparaître le nom de Boursault de toutes ses satires, et lui resta attaché le reste de sa vie.

[2] Cet endroit doit détromper ceux qui croient que Boileau a toujours été l'ennemi de Quinault. (L. R.)

dant j'en suis sorti beaucoup en meilleur état que je n'y étais entré, c'est-à-dire la poitrine beaucoup plus dégagée, les jambes plus légères, l'esprit plus gai : et même mon laquais m'ayant demandé quelque chose, je lui ai répondu un NON à pleine voix, qui l'a surpris lui-même, aussi bien qu'une servante qui était dans la chambre; et pour moi, j'ai cru l'avoir prononcé par enchantement. Il est vrai que je n'ai pu depuis rattraper ce ton-là : mais, comme vous voyez, monsieur, c'en est assez pour me remettre le cœur au ventre, puisque c'est une preuve que ma voix n'est pas entièrement perdue, et que le bain m'est très-bon. Je m'en vais piquer de ce côté-là, et je vous manderai le succès. Je ne sais pas pourquoi M. Fagon a molli si aisément sur les objections très-superstitieuses de M. Bourdier. Il y a tantôt six mois que je n'ai eu de véritable joie que ce soir. Adieu, mon cher monsieur, je dors en vous écrivant. Conservez-moi votre amitié, et croyez que si je recouvre la voix, je l'emploierai à publier à toute la terre la reconnaissance que j'ai des bontés que vous avez pour moi, et qui ont encore accru de beaucoup la véritable estime et la sincère amitié que j'avais pour vous. J'ai été ravi, charmé, enchanté, du succès du quinquina; et ce qu'il a fait sur notre ami Hessein m'engage encore plus dans ses intérêts que la guérison de ma fièvre double-tierce.

LETTRE XV.

RACINE A BOILEAU.

Paris, 24 août 1687.

Je vous dirai, avant toutes choses, que M. Hessein, excepté quelque petit reste de faiblesse, est entièrement hors d'affaire, et ne prendra plus que huit jours du quinquina, à moins qu'il n'en prenne pour son plaisir; car la chose devient à la mode, et on commencera bientôt, à la fin des repas, à le servir comme le café et le chocolat. L'autre jour, à Marly, Monseigneur, après un fort grand déjeuner avec madame la princesse de Conti et d'autres dames, en envoya querir deux bouteilles chez les apothicaires du roi, et en but le premier un grand verre; ce qui fut suivi par toute la compagnie, qui, trois heures après, n'en dîna que mieux : il me semble même que cela leur avait donné un plus grand air de gaieté ce jour-là; et à ce même dîner, je contai au roi votre embarras entre vos deux médecins, et la consultation très-savante de M. Bourdier. Le roi eut la bonté de me demander ce qu'on vous répondait là-dessus, et s'il y avait à délibérer. « Oh! pour « moi, s'écria naturellement madame la princesse « de Conti, qui était à table à côté de Sa Majesté, j'ai- « merais mieux ne parler de trente ans que d'expo- « ser ainsi ma vie pour recouvrer la parole. » Le roi, qui venait de faire la guerre à Monseigneur sur sa débauche de quinquina, lui demanda s'il ne voudrait point aussi tâter des eaux de Bourbon. Vous ne sauriez croire combien cette maison de Marly est agréable : la cour y est, ce me semble, tout autre qu'à Versailles. Il y a peu de gens, et le roi nomme tous ceux qui l'y doivent suivre. Ainsi tous ceux qui y sont se trouvant fort honorés d'y être, y sont aussi de fort bonne humeur. Le roi même y est fort libre et fort caressant. On dirait qu'à Versailles il est tout entier aux affaires, et qu'à Marly il est tout à lui et à son plaisir. Il m'a fait l'honneur plusieurs fois de me parler, et j'en suis sorti à mon ordinaire, c'est-à-dire fort charmé de lui, et au désespoir contre moi : car je ne me trouve jamais si peu d'esprit que dans ces moments où j'aurais le plus d'envie d'en avoir.

Du reste, je suis devenu riche de bons mémoires. J'y ai entretenu tout à mon aise les gens qui pouvaient me dire le plus de choses de la campagne de Lille. J'eus même l'honneur de demander cinq ou six éclaircissements à M. de Louvois, qui me parla avec beaucoup de bonté. Vous savez sa manière; et comme toutes ses paroles sont pleines de droit sens et vont au fait. En un mot, j'en sortis très-savant et très-content. Il me dit que, tout autant de difficultés que nous aurions, il nous écouterait avec plaisir. Les questions que je lui fis regardaient Charleroi et Douai. J'étais en peine pourquoi on alla d'abord à Charleroi, et si on avait déjà nouvelle que les Espagnols l'eussent rasé : car en voulant écrire, je me suis trouvé arrêté tout à coup, et par cette difficulté, et par beaucoup d'autres que je vous dirai. Vous ne me trouverez peut-être, à cause de cela, guère plus avancé que vous, c'est-à-dire beaucoup d'idées et peu d'écritures. Franchement, je vous trouve fort à dire, et dans mon travail et dans mes plaisirs. Une heure de conversation m'était d'un grand secours pour l'un, et d'un grand accroissement pour les autres.

Je viens de recevoir une lettre de vous. Je ne doute pas que vous n'ayez présentement reçu celle où je vous mandais l'avis de M. Fagon; et que M. Bourdier n'ait reçu des nouvelles de M. Fagon même, qui ne serviront pas peu à le confirmer dans son avis. Tout ce que vous m'écrivez de votre peu d'appétit et de votre abattement est très-considérable, et marque toujours de plus en plus que les eaux ne vous conviennent point. M. Fagon ne manquera pas de me répéter encore qu'il les faut quitter, et les quitter au plus vite; car, je vous l'ai mandé, il prétend que leur effet naturel est d'ouvrir l'appé-

tit et de rendre les forces. Quand elles font le contraire, il faut y renoncer. Je ne doute donc pas que vous ne vous remettiez bientôt en chemin pour revenir. Je suis persuadé comme vous que la joie de revoir un prince qui témoigne tant de bontés pour vous vous fera plus de bien que tous les remèdes. M. Roze m'avait déjà dit de vous mander de sa part qu'après Dieu le roi était le plus grand médecin du monde, et je fus même fort édifié que M. Roze voulût bien mettre Dieu avant le roi. Je commence à soupçonner qu'il pourrait bien être en effet dans la dévotion. M. Nicole a donné depuis deux jours au public deux tomes de *Réflexions sur les épîtres et sur les évangiles*, qui me semblent encore plus forts et plus édifiants que tout ce qu'il a fait. Je ne vous les envoie pas, parce que j'espère que vous serez bientôt de retour, et vous les trouverez infailliblement chez vous. Il n'a encore travaillé que sur la moitié des épîtres et des évangiles de l'année; j'espère qu'il achèvera le reste, pourvu qu'il plaise à Dieu et au révérend père de la Chaise de lui laisser encore un an de vie.

Il n'y a point de nouvelles de Hongrie que celles qui sont dans la gazette. M. de Lorraine, en passant la Drave, a fait, ce me semble, une entreprise de fort grand éclat, et fort inutile. Cette expédition a bien l'air de celle qu'on fit pour secourir Philisbourg. Il a trouvé au delà de la rivière un bois, et au delà de ce bois les ennemis retranchés jusqu'aux dents. M. de Termes est du nombre de ceux que je vous ai mandé qui avaient l'estomac farci de quinquina. Croyez-vous que le quinquina, qui vous a sauvé la vie, ne vous rendrait point la voix? Il devrait du moins vous être plus favorable qu'à un autre, vous qui vous êtes enroué tant de fois à le louer. Les comédiens, qui vous font si peu de pitié, sont pourtant toujours sur le pavé; et je crains comme vous qu'ils ne soient obligés de s'aller établir auprès des vignes de feu monsieur votre père; ce serait un digne théâtre pour les œuvres de M. Pradon : j'allais ajouter de M. Boursault, mais je suis trop touché des honnêtetés que vous avez tout nouvellement reçues de lui. Je ferai tantôt à M. Quinault celles que vous me mandez de lui faire. Il me semble que vous avancez furieusement dans le chemin de la perfection. Voilà bien des gens à qui vous avez pardonné.

On m'a dit, chez madame Manchon, que M. Marchand partait lundi prochain pour Bourbon. *Hui! vereor ne quid Andria apportet mali* [1]! Franchement j'appréhende un peu qu'il ne vous retienne. Il aime fort son plaisir. Cependant je suis assuré que M. Bourdier même vous dira de vous en aller. Le bien que les eaux vous pourraient faire est peut-être fait : elles auront mis votre poitrine en bon train. Les remèdes ne font pas toujours sur-le-champ leur plein effet, et mille gens qui étaient allés à Bourbon pour des faiblesses de jambes n'ont commencé à bien marcher que lorsqu'ils ont été de retour chez eux. Adieu, mon cher monsieur : vous me demandez pardon de m'avoir écrit une lettre trop courte, et vous avez raison de le demander; et moi, je vous le demande d'en avoir écrit une trop longue, et j'ai peut-être aussi raison.

[1] « Helas! je crains que l'Andrienne n'apporte quelque mal! » TERENT. *And.* act. I, sc. I. (G.)

LETTRE XVI.

BOILEAU A RACINE.

Bourbon, le 28 août 1687.

Je ne m'étonne point, monsieur, que madame la princesse de Conti soit dans le sentiment où elle est. Quand elle aurait perdu la voix, il lui resterait encore un million de charmes pour se consoler de cette perte; et elle serait encore la plus parfaite chose que la nature ait produite depuis longtemps. Il n'en est pas ainsi d'un misérable qui a besoin de sa voix pour être souffert des hommes, et qui a quelquefois à disputer contre M. Charpentier. Quand ce ne serait que cette dernière raison, il doit risquer quelque chose; et la vie n'est pas d'un si grand prix qu'il ne la puisse hasarder pour se mettre en état d'interrompre un tel parleur. J'ai donc tenté l'aventure du demi-bain avec toute l'audace imaginable; mes valets faisant lire leur frayeur sur leurs visages, et M. Bourdier s'étant retiré pour n'être point témoin d'une entreprise si téméraire. A vous dire vrai, cette aventure a été un peu semblable à celle des maillotins dans don Quixote, je veux dire qu'après bien des alarmes il s'est trouvé qu'il n'y avait qu'à rire, puisque non-seulement le bain ne m'a point augmenté la fluxion sur la poitrine, mais qu'il me l'a même fort soulagée, et que s'il ne m'a rendu la voix, il m'a du moins en partie rendu la santé. Je ne l'ai encore essayé que quatre fois, et M. Amiot prétend le pousser jusqu'à dix. Après quoi, si la voix ne me revient, il m'assure qu'il me donnera mon congé. Je conçois un fort grand plaisir à vous revoir et à vous embrasser; mais vous ne sauriez croire pourtant tout ce qui se présente d'affreux à mon esprit, quand je songe qu'il me faudra peut-être repasser muet par ces mêmes hôtelleries, et revenir sans voix dans ces mêmes lieux, où l'on m'avait tant de fois assuré que les eaux de Bourbon me guériraient infailliblement. Il n'y a que Dieu et vos consolations qui

me puissent soutenir dans une si juste occasion de désespoir.

J'ai été fort frappé de l'agréable débauche de Monseigneur chez madame la princesse de Conti, mais ne songe-t-il point à l'insulte qu'il a faite par là à tous messieurs de la faculté? Passe pour avaler le quinquina sans avoir la fièvre : mais de le prendre sans s'être préalablement fait saigner et purger, c'est une chose qui crie vengeance, et il y a une espèce d'effronterie à ne se point trouver mal après un tel attentat contre toutes les règles de la médecine. Si Monseigneur et toute sa compagnie avaient avant tout pris une dose de séné dans quelque sirop convenable, cela lui aurait à la vérité coûté quelques tranchées, et l'aurait mis, lui et tous les autres, hors d'état de dîner; mais il y aurait eu au moins quelques formes gardées, et M. Bachot[1] aurait trouvé le trait galant; au lieu que, de la manière dont la chose s'est faite, cela ne saurait jamais être approuvé que des gens de cour et du monde, et non point des véritables disciples d'Hippocrate, gens à barbe vénérable, et qui ne verront point assurément ce qu'il peut y avoir eu de plaisant à tout cela. Que si personne n'en a été malade, ils vous répondront qu'il y a eu du sortilége; et en effet, monsieur, de la manière dont vous me peignez Marly, c'est un véritable lieu d'enchantement. Je ne doute point que les fées n'y habitent. En un mot, tout ce qui s'y dit et ce qui s'y fait me paraît enchanté; mais surtout les discours du maître du château ont quelque chose de fort ensorcelant, et ont un charme qui se fait sentir jusqu'à Bourbon. De quelque pitoyable manière que vous m'ayez conté la disgrâce des comédiens, je n'ai pu m'empêcher d'en rire. Mais, dites-moi, monsieur, supposé qu'ils aillent habiter où je vous ai dit, croyez-vous qu'ils boivent du vin du crû? Ce ne serait pas une mauvaise pénitence à proposer à M. de Champmeslé[2], pour tant de bouteilles de vin de Champagne qu'il a bues; vous savez aux dépens de qui. Vous avez raison de dire qu'ils auront là un merveilleux théâtre pour jouer les pièces de M. Pradon; et d'ailleurs ils y auront une commodité, c'est que quand le souffleur aura oublié d'apporter la copie de ses ouvrages, il en retrouvera infailliblement une bonne partie dans les précieux dépôts qu'on apporte tous les matins dans cet endroit. M. Fagon n'a point écrit à M. Bourdier. Faites bien des compliments pour moi à M. Roze. Les gens de son tempérament sont de fort dangereux ennemis; mais il n'y a point aussi de plus chauds amis, et je sais qu'il a de l'amitié pour moi. Je vous félicite des conversations fructueuses que vous avez eues avec M. de Louvois, d'autant plus que j'aurai part à votre récolte. Ne craignez point que M. Marchand m'arrête à Bourbon. Quelque amitié que j'aie pour lui, il n'entre point en balance avec vous, et l'Andrienne n'apportera aucun mal. Je meurs d'envie de voir les *Réflexions* de M. Nicole, et je m'imagine que c'est Dieu qui me prépare ce livre à Paris, pour me consoler de mon infortune. J'ai fort ri de la raillerie que vous me faites sur les gens à qui j'ai pardonné. Cependant savez-vous bien qu'il y a à cela plus de mérite que vous ne croyez, si le proverbe italien est véritable, que *Chi offende non perdona?*

L'action de M. de Lorraine ne me paraît point si inutile qu'on se veut imaginer, puisque rien ne peut mieux confirmer l'assurance de ses troupes que de voir que les Turcs n'ont osé sortir de leurs retranchements, ni même donner sur son arrière-garde dans sa retraite; et il faut en effet que ce soient de grands coquins pour l'avoir ainsi laissé repasser la Drave. Croyez-moi, ils seront battus; et la retraite de M. de Lorraine a plus de rapport à la retraite de César, quand il décampa devant Pompée, qu'à l'affaire de Philisbourg. Quand vous verrez M. Hessein, faites-le ressouvenir que nous sommes frères en quinquina, puisqu'il nous a sauvé la vie à l'un et à l'autre. Vous pensez vous moquer; mais je ne sais pas si je n'en essayerai point pour le recouvrement de ma voix. Adieu, mon cher monsieur; aimez-moi toujours, et croyez qu'il n'y a rien au monde que j'aime plus que vous. Je ne sais où vous vous êtes mis en tête que vous m'aviez écrit une longue lettre, car je n'en ai jamais trouvé une si courte.

LETTRE XVII.

BOILEAU A RACINE.

Bourbon, le 2 septembre 1687.

Ne vous étonnez pas, monsieur, si vous ne recevez pas des réponses à vos lettres aussi promptement que peut-être vous souhaitez, parce que la poste est fort irrégulière à Bourbon, et qu'on ne sait pas trop bien quand il faut écrire. Je commence à songer à ma retraite. Voilà tantôt la dixième fois que je me baigne; et, à ne vous rien celer, ma voix est tout au même état que quand je suis arrivé. Le monosyllabe que j'ai prononcé n'a été qu'un effet de ces petits tons que vous savez qui m'échappent quelquefois quand j'ai beaucoup parlé, et mes valets ont été un peu trop prompts à crier miracle. La vérité est pourtant que le bain m'a renforcé les jambes et fortifié la poitrine : mais, pour ma voix, ni le bain ni

[1] Apothicaire.

[2] Le comédien Champmeslé aimait beaucoup à boire; et Racine, dans le temps de sa liaison avec mademoiselle Champmeslé, avait plus d'une fois prêté de l'argent au mari. (*Anon.*)

la boisson des eaux ne m'ont de rien servi. Il faut donc s'en aller de Bourbon aussi muet que j'y suis arrivé. Je ne saurais vous dire quand je partirai; je prendrai brusquement mon parti, et Dieu veuille que le déplaisir ne me tue pas en chemin! Tout ce que je vous puis dire, c'est que jamais exilé n'a quitté son pays avec tant d'affliction que je retournerai au mien. Je vous dirai encore plus, c'est que sans votre considération, je ne crois pas que j'eusse jamais revu Paris, où je ne conçois aucun autre plaisir que celui de vous revoir. Je suis bien fâché de la juste inquiétude que vous donne la fièvre de M. votre jeune fils[1]. J'espère que cela ne sera rien : mais si quelque chose me fait craindre pour lui, c'est le nombre de bonnes qualités qu'il a, puisque je n'ai jamais vu d'enfant de son âge si accompli en toutes choses. M. Marchand est arrivé ici samedi. J'ai été fort aise de le voir; mais je ne tarderai guère à le quitter. Nous faisons notre ménage ensemble. Il est toujours aussi bon et aussi méchant homme que jamais. J'ai su par lui tout ce qu'il y a de mal à Bourbon, dont je ne savais pas un mot à son arrivée. Votre relation de l'affaire de Hongrie m'a fait un très-grand plaisir, et m'a fait comprendre en très-peu de mots ce que les plus longues relations ne m'auraient peut-être pas appris. Je l'ai débitée à tout Bourbon, où il n'y avait qu'une relation d'un commis de M. Jacques, où, après avoir parlé du grand-vizir, on ajoutait, entre autres choses, que *ledit vizir voulant réparer le grief qui lui avait été fait*, etc. Tout le reste était de ce style. Adieu, mon cher monsieur; aimez-moi toujours, et croyez que vous seul êtes ma consolation.

Je vous écrirai en partant de Bourbon, et vous aurez de mes nouvelles en chemin. Je ne sais pas trop le parti que je prendrai à Paris. Tous mes livres sont à Auteuil, où je ne puis plus désormais aller les hivers. J'ai résolu de prendre un logement pour moi seul. Je suis las franchement d'entendre le tintamarre des nourrices et des servantes. Je n'ai qu'une chambre, et point de meubles au cloître. Tout ceci soit dit entre nous; mais cependant je vous prie de me mander votre avis. N'ayant point de voix, il me faut du moins de la tranquillité. Je suis las de me sacrifier au plaisir et à la commodité d'autrui. Il n'est pas vrai que je ne puisse pas vivre et tenir seul mon ménage : ceux qui le croient se trompent grossièrement. D'ailleurs, je prétends désormais mener un genre de vie dont tout le monde ne s'accommodera pas. J'avais pris des mesures que j'aurais exécutées, si ma voix ne s'était point éteinte. Dieu ne l'a pas voulu. J'ai honte de moi-même, et je rougis des larmes que je répands en vous écrivant ces derniers mots.

[1] Jean-Baptiste Racine, fils aîné. Il avait alors près de neuf ans.

LETTRE XVIII.

RACINE A BOILEAU.

Paris, 5 septembre 1687.

J'avais destiné cette après-dînée à vous écrire fort au long; mais

Un cousin, abusant d'un fâcheux parentage[1],

est venu malheureusement me voir, et il ne fait que de sortir de chez moi. Je ne vous écris donc que pour vous dire que je reçus avant-hier une lettre de vous. Le père Bouhours et le père Rapin étaient dans mon cabinet quand je la reçus. Je leur en fis la lecture en la décachetant, et je leur fis un fort grand plaisir. Je regardais pourtant de loin, à mesure que je la lisais, s'il n'y avait rien dedans qui fût trop janséniste. Je vis vers la fin le nom de M. Nicole, et je sautai bravement, ou, pour mieux dire, lâchement, par-dessus. Je n'osai m'exposer à troubler la grande joie et même les éclats de rire que leur causèrent plusieurs choses fort plaisantes que vous me mandiez. Nous aurions été tous trois les plus contents du monde, si nous eussions trouvé à la fin de votre lettre que vous parliez à votre ordinaire, comme nous trouvions que vous écriviez avec le même esprit que vous avez toujours eu. Ils sont, je vous assure, tous deux fort de vos amis, et même de fort bonnes gens. Nous avions été le matin entendre le père de Villiers[2], qui faisait l'oraison funèbre de M. le Prince, grand-père de M. le Prince d'aujourd'hui. Il y a joint les louanges du dernier mort, et il s'est enfoncé jusqu'au cou dans le combat de Saint-Antoine; Dieu sait combien judicieusement! En vérité il a beaucoup d'esprit; mais il aurait bien besoin de se laisser conduire. J'annonçai au père Bouhours un nouveau livre qui excita fort sa curiosité; ce sont les *Remarques de M. de Vaugelas, avec les Notes de Thomas Corneille*. Cela est ainsi affiché dans Paris depuis quatre jours. Auriez-vous jamais cru voir ensemble M. de Vaugelas et M. de Corneille le jeune donnant des règles sur la langue?

J'eusse bien voulu vous pouvoir mander que M. de Louvois est guéri, en vous mandant qu'il a été malade; mais ma femme, qui revient de voir madame

[1] Boil. *Épître à M. de Lamoignon.*

[2] Il était alors jésuite; mais il quitta cette société deux ans après. Il a fait un poëme sur l'*Art de prêcher*, et entre autres ouvrages en prose, un *Entretien sur les tragédies*. L'oraison funèbre dont il s'agit ici est celle de Henri de Bourbon, prince de Condé, mort en 1646. Le dernier mort est le grand Condé, fils de celui-ci, et qui était mort l'année précédente (1686).

de la Chapelle, m'apprend qu'il a encore de la fièvre. Elle était d'abord comme continue, et même assez grande; elle n'est présentement qu'intermittente, et c'est encore une des obligations que nous avons au quinquina. J'espère que je vous manderai lundi qu'il est absolument guéri. Outre l'intérêt du roi et celui du public, nous avons, vous et moi, un intérêt très-particulier à lui souhaiter une longue santé. On ne peut pas nous témoigner plus de bonté qu'il nous en témoigne; et vous ne sauriez croire avec quelle amitié il m'a toujours demandé de vos nouvelles. Bonsoir, mon cher monsieur. Je salue de tout mon cœur M. Marchand. Je vous écrirai plus au long lundi. Mon fils est guéri.

LETTRE XIX.

BOILEAU A RACINE.

Paris, 25 mars 1691.

Je ne voyais proprement que vous pendant que vous étiez à Paris; et depuis que vous n'y êtes plus, je ne vois plus, pour ainsi dire, personne. N'attendez donc pas que je vous rende nouvelles pour nouvelles, puisque je n'en sais aucune. D'ailleurs il n'est guère fait mention à Paris présentement que du siége de Mons, dont je ne crois pas vous devoir instruire. Les particularités que vous m'en avez mandées m'ont fait un fort grand plaisir. Je vous avoue pourtant que je ne saurais digérer que le roi s'expose comme il fait. C'est une mauvaise habitude qu'il a prise, dont il devrait se guérir; et cela ne s'accorde pas avec cette haute prudence qu'il fait paraître dans toutes ses autres actions. Est-il possible qu'un prince qui prend si bien ses mesures pour assiéger Mons en prenne si peu pour la conservation de sa propre personne? Je sais bien qu'il a pour lui l'exemple des Alexandre et des César, qui s'exposaient de la sorte; mais avaient-ils raison de le faire? Je doute qu'il ait lu ce vers d'Horace :

« Decipit exemplar vitiis imitabile [1]. »

Je suis ravi d'apprendre que vous êtes dans un couvent, en même cellule que M. de Cavoie [2]; car, bien que le logement soit un peu étroit, je m'imagine qu'on n'y garde pas trop étroitement les règles, et qu'on n'y fait pas la lecture pendant le dîner, si ce n'est peut-être des lettres pareilles à la mienne. Je vous dis bien en partant que je ne vous plaignais plus, puisque vous faisiez le voyage avec un homme tel que lui, auprès duquel on trouve toutes sortes de commodités, et dont la compagnie pourrait consoler de toutes sortes d'incommodités. Et puis, je vois bien qu'à l'heure qu'il est vous êtes un soldat parfaitement aguerri contre les périls et contre la fatigue. Je vois bien, dis-je, que vous allez recouvrer votre honneur à Mons, et que toutes les mauvaises plaisanteries du voyage de Gand ne tomberont plus que sur moi. M. de Cavoie a déjà assez bien commencé à m'y préparer [1]. Dieu veuille seulement que je les puisse entendre, au hasard même d'y mal répondre. Mais, à ne vous rien celer, non-seulement mon mal ne finit point, mais je doute même qu'il guérisse. En récompense, me voilà fort bien guéri d'ambition et de vanité. Et en vérité, je ne sais si cette guérison-là ne vaut pas bien l'autre, puisqu'à mesure que les honneurs et les biens me fuient, il me semble que la tranquillité me vient. J'ai été une fois à notre assemblée [2] depuis votre départ. M. de la Chapelle ne manqua pas, comme vous vous le figurez bien, de proposer d'abord une médaille sur le siége de Mons; et j'en imaginai une sur [3]...

LETTRE XX.

RACINE A BOILEAU.

Au camp devant Mons, 3 avril 1691.

On nous avait trop tôt mandé la prise de l'ouvrage à cornes : il ne fut attaqué, pour la première fois, qu'avant-hier; encore fut-il abandonné un moment après par les grenadiers du régiment des gardes, qui s'épouvantèrent mal à propos, et que leurs officiers ne purent retenir, même en leur présentant l'épée nue, comme pour les percer. Le lendemain, qui était hier, sur les neuf heures du matin, on recommença une autre attaque avec beaucoup plus de précaution que la précédente. On choisit pour cela huit compagnies de grenadiers, tant du régiment du roi que d'autres régiments, qui tous méprisent fort les soldats des gardes, qu'ils appellent des *Pierrots*. On commanda aussi cent cinquante mousquetaires des deux compagnies pour soutenir les grenadiers. L'attaque se fit avec une vigueur extraordinaire, et

[1] « Le modèle séduit souvent par la facilité d'imiter ses défauts. » *Epist.* XIX, lib. I. (G.)

[2] Louis Oger, marquis de Cavoie, maréchal des logis de la maison du roi, nommé *le brave Cavoie*, était lié d'une amitié particulière avec Racine, et ils se quittaient peu. On sait le mot de Louis XIV à ce sujet. Pendant la disgrâce momentanée de Cavoie, Racine se montra plus que jamais son ami. (*Anon.*)

[1] Voyez les *Mémoires sur la vie de Racine.*

[2] La petite académie. Elle n'eut que l'année suivante le titre d'Académie des inscriptions et médailles. (*Anon.*)

[3] Les assemblées de la petite académie avaient donné le goût des devises et des médailles, et on en imaginait sur toutes sortes de sujets. Nous trouvons dans les notes de Jean-Baptiste Racine que Boileau, en riant avec ses amis, avait proposé pour l'Académie française la devise suivante : Des singes assis en rond autour d'un bassin d'eau dans lequel ils se regardent, avec cette légende : *Sibi pulchri.*

dura trois bons quarts d'heure; car les ennemis se défendirent en fort braves gens, et quelques-uns d'entre eux se colletèrent même avec quelques-uns de nos officiers. Mais comment auraient-ils pu faire? Pendant qu'ils étaient aux mains, tout notre canon tirait sans discontinuer sur les deux demi-lunes qui devaient les couvrir, et d'où, malgré cette tempête de canon, on ne laissa pourtant pas de faire un feu épouvantable. Nos bombes tombaient aussi à tous moments sur ces demi-lunes, et semblaient les renverser sens dessus dessous. Enfin nos gens demeurèrent les maîtres, et s'établirent de manière qu'on n'a pas même osé depuis les inquiéter. Nous y avons bien perdu deux cents hommes, entre autres huit ou dix mousquetaires, du nombre desquels était le fils de M. le prince de Courtenay, qui a été trouvé mort dans la palissade de la demi-lune; car quelques mousquetaires poussèrent jusque dans cette demi-lune, malgré la défense expresse de M. de Vauban et de M. de Maupertuis, croyant faire sans doute la même chose qu'à Valenciennes. Ils furent obligés de revenir fort vite sur leurs pas; et c'est là que la plupart furent tués ou blessés. Les grenadiers, à ce que dit M. de Maupertuis lui-même, ont été aussi braves que les mousquetaires. De huit capitaines, il y en a eu sept tués ou blessés. J'ai retenu cinq ou six actions ou paroles de simples grenadiers, dignes d'avoir place dans l'histoire; et je vous les dirai quand nous nous reverrons. M. de Chasteauvillain, fils de M. le grand trésorier de Pologne, était à tout, et est un des hommes de l'armée les plus estimés. La Chesnaye a aussi fort bien fait. Je vous les nomme tous deux, parce que vous les connaissez particulièrement : mais je ne vous puis dire assez de bien du premier, qui joint beaucoup d'esprit à une fort grande valeur. Je voyais toute l'attaque fort à mon aise, d'un peu loin à la vérité; mais j'avais de fort bonnes lunettes, que je ne pouvais presque tenir fermes, tant le cœur me battait à voir tant de braves gens dans le péril. On fit une suspension pour retirer les morts de part et d'autre. On trouva de nos mousquetaires morts dans le chemin couvert de la demi-lune. Deux mousquetaires blessés s'étaient couchés parmi ces morts, de peur d'être achevés : ils se levèrent tout à coup sur leurs pieds, pour s'en revenir avec les morts qu'on remportait; mais les ennemis prétendirent qu'ayant été trouvés sur leur terrain, ils devaient demeurer prisonniers. Notre officier ne put pas en disconvenir; mais il voulut au moins donner de l'argent aux Espagnols, afin de faire traiter ces deux mousquetaires. Les Espagnols répondirent : « Ils seront « mieux traités parmi nous que parmi vous, et nous « avons de l'argent plus qu'il n'en faut pour nous et « pour eux. » Le gouverneur fut un peu plus incivil; car M. de Luxembourg lui ayant envoyé une lettre par un tambour pour s'informer si le chevalier d'Estrades, qui s'est trouvé perdu, n'était point du nombre des prisonniers qui ont été faits dans ces deux actions, le gouverneur ne voulut ni lire la lettre ni voir le tambour.

On a pris aujourd'hui deux manières de paysans qui étaient sortis de la ville avec des lettres pour M. de Castanaga. Ces lettres portaient que la place ne pouvait plus tenir que cinq ou six jours. En récompense, comme le roi regardait de la tranchée tirer nos batteries, un homme, qui apparemment était quelque officier ennemi déguisé en soldat avec un simple habit gris, est sorti, à la vue du roi, de notre tranchée, et traversant jusqu'à une demi-lune des ennemis, s'est jeté dedans; et on a vu deux des ennemis venir au-devant de lui pour le recevoir. J'étais aussi dans la tranchée dans ce temps-là, et je l'ai conduit de l'œil jusque dans la demi-lune. Tout le monde a été surpris au dernier point de son imprudence, mais vraisemblablement il n'empêchera pas la place d'être prise dans cinq ou six jours. Toute la demi-lune est presque éboulée, et les remparts de ce côté-là ne tiennent plus à rien : on n'a jamais vu un tel feu d'artillerie. Quoique je vous dise que j'ai été dans la tranchée, n'allez pas croire que j'aie été dans aucun péril : les ennemis ne tiraient plus de ce côté-là; et nous étions tous, ou appuyés sur le parapet, ou debout sur le revers de la tranchée : mais j'ai couru d'autres périls, que je vous conterai en riant quand nous serons de retour.

Je suis, comme vous, tout consolé de la réception de Fontenelle. M. Roze paraît fâché de voir, dit-il, l'Académie *in pejus ruere*. Il vous fait ses baisemains avec des expressions très-fortes, à son ordinaire. M. de Cavoie, et quantité de nos communs amis, m'ont chargé aussi de vous en faire. Voilà, ce me semble, une assez longue lettre; mais j'ai les pieds chauds, et je n'ai guère de plus grand plaisir que de causer avec vous. Je crois que le nez a saigné au prince d'Orange, et il n'est tantôt plus fait mention de lui. Vous me ferez un extrême plaisir de m'écrire quand cela vous fera aussi quelque plaisir. Je vous prie de faire mes baisemains à M. de la Chapelle. Ayez la bonté de mander à ma femme que vous avez reçu de mes nouvelles.

J'ai oublié de vous dire que, pendant que j'étais sur le mont Pagnotte à regarder l'attaque, le R. P. de la Chaise était dans la tranchée, et même fort près de l'attaque, pour la voir plus distinctement. J'en parlais hier soir à son frère, qui me dit tout naturellement : « Il se fera tuer un de ces jours. » Ne dites rien de cela à personne; car on croirait la chose inventée, et elle est très-vraie et très-sérieuse.

LETTRE XXI.

RACINE A BOILEAU.

Versailles, ce mardi 8 avril 1692.

Madame de Maintenon m'a dit ce matin que le roi avait réglé notre pension[1] à quatre mille francs pour moi, et à deux mille francs pour vous : cela s'entend sans y comprendre notre pension de gens de lettres. Je l'ai fort remerciée pour vous et pour moi. Je viens aussi tout à l'heure de remercier le roi. Il m'a paru qu'il avait quelque peine qu'il y eût de la diminution; mais je lui ai dit que nous étions trop contents. J'ai plus appuyé encore sur vous que sur moi, et j'ai dit au roi que vous prendriez la liberté de lui écrire pour le remercier, n'osant pas lui venir donner la peine d'élever sa voix[2] pour vous parler. J'ai dit en propres paroles : « Sire, il a plus d'esprit que « jamais, plus de zèle pour Votre Majesté, et plus « d'envie de travailler pour votre gloire. » Vous voyez enfin que les choses ont été réglées comme vous l'avez souhaité vous-même. Je ne laisse pas d'avoir une vraie peine de ce qu'il semble que je gagne à cela plus que vous; mais, outre les dépenses et les fatigues des voyages, dont je suis assez aise que vous soyez délivré, je vous connais si noble et si plein d'amitié, que je suis assuré que vous souhaiteriez de bon cœur que je fusse encore mieux traité. Je serai très-content si vous l'êtes en effet. J'espère vous revoir bientôt. Je demeure ici pour voir de quelle manière la chose doit tourner : car on ne m'a point encore dit si c'est par un brevet, ou si c'est à l'ordinaire sur la cassette. Je suis entièrement à vous. Il n'y a rien de nouveau ici. On ne parle que du voyage, et tout le monde n'est occupé que de ses équipages.

Je vous conseille d'écrire quatre lignes au roi, et autant à madame de Maintenon, qui assurément s'intéresse toujours avec beaucoup d'amitié à tout ce qui vous touche. Envoyez-moi vos lettres par la poste ou par votre jardinier, comme vous le jugerez à propos.

LETTRE XXII.

BOILEAU A RACINE.

Paris, 9 avril 1692.

Êtes-vous fou avec vos compliments? Ne savez-vous pas bien que c'est moi qui ai, pour ainsi dire, prescrit la chose de la manière qu'elle s'est faite? et pouvez-vous douter que je ne sois parfaitement content d'une affaire où l'on m'accorde tout ce que je demande? Tout va le mieux du monde; et je suis encore plus réjoui pour vous que pour moi-même.

Je vous envoie deux lettres, que j'écris, suivant vos conseils, l'une au roi, l'autre à madame de Maintenon. Je les ai écrites sans faire de brouillon, et je n'ai point ici de conseil : ainsi je vous prie d'examiner si elles sont en état d'être données, afin que je les réforme si vous ne les trouvez pas bien. Je vous les envoie pour cela toutes décachetées; et supposé que vous jugiez à propos de les présenter, prenez la peine d'y mettre votre cachet. Je verrai aujourd'hui madame Racine pour la féliciter. Je vous donne le bonjour, et suis tout à vous. Je ne reçus votre lettre qu'hier tout au soir, et je vous envoie mes trois lettres aujourd'hui, à huit heures, par la poste. Voilà, ce me semble, une assez grande diligence pour le plus paresseux de tous les hommes.

LETTRE XXIII[1].

RACINE A BOILEAU.

Versailles, 11 avril 1692.

Je vous renvoie vos deux lettres avec mes remarques, dont vous ferez tel usage qu'il vous plaira. Tâchez de me les renvoyer avant six heures, ou pour mieux dire avant cinq heures et demie du soir, afin que je les puisse donner avant que le roi entre chez madame de Maintenon. J'ai trouvé que *la trompette et les sourds* étaient trop joués[2], et qu'il ne fallait pas trop appuyer sur votre incommodité, moins encore chercher de l'esprit sur ce sujet. Du reste, les lettres seront fort bien, et il n'en faut pas davantage. Je m'assure que vous donnerez un meilleur tour aux choses que j'ai ajoutées. Je ne veux point faire attendre votre jardinier.

Je n'ai point encore de nouvelles de la manière dont notre affaire sera tournée. M. de Chevreuse veut que je laisse achever ce qu'il a commencé, et dit que nous nous en trouverons bien. Je vous conseille de lui écrire un mot à votre loisir. On ne peut pas avoir plus d'amitié qu'il en a pour vous.

LETTRE XXIV.

RACINE A BOILEAU.

Versailles, 11 avril 1692.

Vos deux lettres sont à merveille, et je les donnerai tantôt. M. de Pontchartrain oublia de parler hier,

[1] La pension accordée à Racine et à Boileau, comme historiographes du roi, ne fut fixée qu'en 1692.

[2] Boileau commençait à devenir un peu sourd. (L. R.)

[1] Cette lettre a été écrite le matin, et celle qui suit dans l'après-midi.

[2] Boileau avait apparemment fait sur la surdité quelque plaisanterie qui ne plut pas à l'ami dont il faisait son juge. (L. R.)

et ne peut parler que dimanche : mais j'en fus bien aise, parce que M. de Chevreuse aura le temps de le voir. M. de Pontchartrain me parla de notre autre pension, et de la *petite académie*, mais avec une bonté incroyable, et en me disant que dans un autre temps il prétend bien faire d'autres choses pour vous et pour moi.

Je ne crois pas aller à Auteuil; ainsi ne m'y attendez point. Je ne crois pas même aller à Paris encore demain; et en ce cas, je vous prie de tout mon cœur de faire bien mes excuses à M. de Pontchartrain, que j'ai une extrême impatience de revoir. Madame sa mère me demanda hier fort obligeamment si nous n'allions pas toujours chez lui; je lui dis que c'était bien notre dessein de recommencer à y aller.

J'envoie à Paris pour un volume de M. de Noailles, que mon laquais prétend avoir reporté chez lui, et qu'on n'y trouve point. Cela me désole. Je vous prie de lui dire si vous ne croyez point l'avoir chez vous. Je vous donne le bonjour.

LETTRE XXV.

RACINE A BOILEAU.

Au camp de Gévries, 21 mai 1692.

Il faut que j'aime M. Vigan autant que je fais pour ne lui pas vouloir beaucoup de mal du contretemps dont il a été cause. Si je n'avais pas eu des embarras tels que vous pouvez vous imaginer, je vous aurais été chercher à Auteuil. Je ne vous ai pas écrit pendant le chemin, parce que j'étais chagrin au dernier point du vilain clou qui m'est venu au menton, qui m'a fait de fort grandes douleurs, jusqu'à me donner la fièvre deux jours et deux nuits. Il est percé, Dieu merci, et il ne me reste plus qu'un emplâtre qui me défigure, et dont je me consolerais volontiers, sans toutes les questions importunes que cela m'attire à tout moment.

Le roi fit hier la revue de son armée et de celle de M. de Luxembourg. C'était assurément le plus grand spectacle qu'on ait vu depuis plusieurs siècles. Je ne me souviens point que les Romains en aient vu un tel; car leurs armées n'ont guère passé, ce me semble, quarante ou tout au plus cinquante mille hommes, et il y avait hier six vingt mille hommes ensemble sur quatre lignes. Comptez qu'à la rigueur il n'y avait pas là-dessus trois mille hommes à rabattre. Je commençai à onze heures du matin à marcher; j'allai toujours au grand pas de mon cheval, et je ne finis qu'à huit heures du soir : enfin on était deux heures à aller du bout d'une ligne à l'autre. Mais si on n'a jamais vu tant de troupes ensemble, assurez-vous que jamais on n'en a vu de si belles. Je vous rendrais un fort bon compte des deux lignes de l'armée du roi, et de la première de l'armée de M. de Luxembourg; mais quant à la seconde ligne, je ne vous en puis parler que sur la foi d'autrui. J'étais si las, si ébloui de voir briller des épées et des mousquets, si étourdi d'entendre des tambours, des trompettes et des timbales, qu'en vérité je me laissais conduire par mon cheval, sans plus avoir d'attention à rien : et j'eusse voulu de tout mon cœur que tous les gens que je voyais eussent été chacun dans leur chaumière, ou dans leur maison, avec leurs femmes et leurs enfants; et moi, dans ma rue des Maçons, avec ma famille[1]. Vous avez peut-être trouvé dans les poëmes épiques les revues d'armée fort longues et fort ennuyeuses; mais celle-ci m'a paru tout autrement longue, et même, pardonnez-moi cette espèce de blasphème, plus lassante que celle de la Pucelle. J'étais, au retour, à peu près dans le même état que nous étions, vous et moi, dans la cour de l'abbaye de Saint-Amand. A cela près, je ne fus jamais si charmé et si étonné que je le fus de voir une puissance si formidable. Vous jugerez bien que tout cela nous prépare de belles matières. On m'a donné un ordre de bataille des deux armées. Je vous l'aurais volontiers envoyé, mais il y en a ici mille copies, et je ne doute pas qu'il n'y en ait bientôt autant à Paris. Nous sommes ici campés le long de la Trouille, à deux lieues de Mons. M. de Luxembourg est campé près de Binche, partie sur le ruisseau qui passe aux Estines, et partie sur la Haisne, où ce ruisseau tombe. Son armée est de soixante-six bataillons et de deux cent neuf escadrons; celle du roi, de quarante-six bataillons et de quatre-vingt-dix escadrons. Vous voyez par là que celle de M. de Luxembourg occupait bien plus de terrain que celle du roi. Son quartier général, j'entends celui de M. de Luxembourg, est à Thieusies. Vous trouverez tous ces villages dans la carte. L'une et l'autre se mettent en marche demain. Je pourrai bien n'être pas en état de vous écrire de cinq ou six jours; c'est pourquoi je vous écris aujourd'hui une si longue lettre. Ne trouvez point étrange le peu d'ordre que vous y trouverez : je vous écris au bout d'une table environnée de gens qui raisonnent de nouvelles, et qui veulent à tous moments que j'entre dans la conversation. Il vint hier de Bruxelles un rendu, qui

[1] Racine, lors de son mariage, demeurait rue Saint-André des Arcs, au coin de la rue de l'Éperon, dans une maison remarquable par une petite tourelle qui faisait saillie, sur la rue, à la hauteur du premier étage. Cette petite tourelle, qui est détruite, était son arrière cabinet. En 1686 il prit un logement rue des Maçons, près la Sorbonne; et en 1693 il occupa la maison rue des Marais, faubourg Saint-Germain, dans laquelle il est mort. (*Anon.*)

dit que M. le prince d'Orange assemblait quelques troupes à Anderleck, qui en est à trois quarts de lieue. On demanda au rendu ce qu'on disait à Bruxelles. Il répondit qu'on y était fort en repos, parce qu'on était persuadé qu'il n'y avait à Mons qu'un camp volant; que le roi n'était point en Flandre, et que M. de Luxembourg était en Italie.

Je ne vous dis rien de la marine, vous êtes à la source, et nous ne savons qu'après vous. Vraisemblablement j'aurai bientôt de plus grandes choses à vous mander qu'une revue, quelque grande et quelque magnifique qu'elle ait été. M. de Cavoie vous baise les mains. Je ne sais ce que je ferais sans lui; il faudrait en vérité que je renonçasse aux voyages, et au plaisir de voir tout ce que je vois. M. de Luxembourg, dès le premier jour que nous arrivâmes, envoya dans notre écurie un des plus commodes chevaux de la sienne, pour m'en servir pendant la campagne. Vous n'avez jamais vu homme de cette bonté et de cette magnificence : il est encore plus à ses amis et plus aimable à la tête de sa formidable armée qu'il n'est à Paris et à Versailles. Je vous nommerais au contraire certaines gens qui ne sont pas reconnaissables dans ce pays-ci, et qui, tout embarrassés de la figure qu'ils y font, sont à peu près comme vous dépeigniez le pauvre M. Jannart [1] quand il commençait une courante [2]. Adieu, mon cher monsieur : voilà bien du verbiage; mais je vous écris au courant de ma plume, et me laisse entraîner au plaisir que j'ai de causer avec vous comme si j'étais dans vos allées d'Auteuil. Je vous prie de vous souvenir de moi dans la *petite académie*, et d'assurer M. de Pontchartrain de mes très-humbles respects. Faites aussi mille compliments pour moi à M. de la Chapelle. Je prévois qu'il y aura bientôt matière à des types plus magnifiques qu'il n'en a encore imaginé. Écrivez-moi le plus souvent que vous pourrez, et forcez votre paresse. Pendant que j'essuie de longues marches et des campements fort incommodes, serez-vous fort à plaindre quand vous n'aurez que la fatigue d'écrire des lettres bien à votre aise dans votre cabinet?

LETTRE XXVI.

RACINE A BOILEAU.

Du camp de Gévries, 22 mai 1692.

Comme j'étais fort interrompu hier en vous écrivant, je fis une grosse faute dans ma lettre, dont je ne m'aperçus que lorsqu'on l'eut portée à la poste. Au lieu de vous dire que le quartier principal de M. de Luxembourg était aux hautes Estines, je vous marquai qu'il était à Thieusies, qui est un village à plus de trois ou quatre lieues de là; et où il devait aller camper en partant des Estines, à ce qu'on m'avait dit; on parlait même de cela autour de moi pendant que j'écrivais. J'ai donc cru que je vous ferais plaisir de vous détromper, et qu'il valait mieux qu'il vous en coûtât un petit port de lettre que quelque grosse gageure où vous pourriez vous engager mal à propos, ou contre M. de la Chapelle, ou contre M. Hessein. J'ai surtout pâli quand j'ai songé au terrible inconvénient qui arriverait si ce dernier avait quelque avantage sur vous; car je me souviens du bois qu'il mettait à la droite opiniâtrément, malgré tous les serments et toute la raison de M. de Guilleragues, qui en pensa devenir fou. Dieu vous garde d'avoir jamais tort contre un tel homme! Je monte en carrosse pour aller à Mons, où M. de Vauban m'a promis de me faire voir les nouveaux ouvrages qu'il y a faits. J'y allai l'autre jour dans ce même dessein; mais je souffrais alors tant de mal, que je ne songeai qu'à m'en revenir au plus vite.

LETTRE XXVII.

RACINE A BOILEAU.

Au camp devant Namur, 3 juin 1692.

J'ai été si troublé depuis huit jours de la petite-vérole de mon fils, que j'appréhendais qui ne fût fort dangereuse, que je n'ai pas eu le courage de vous mander aucunes nouvelles. Le siége a bien avancé durant ce temps-là, et nous sommes à l'heure qu'il est au corps de la place. Il n'a point fallu pour cela détourner la Meuse, comme vous m'écrivez qu'on le disait à Paris, ce qui serait une étrange entreprise; on n'a pas même eu besoin d'appeler les mousquetaires, ni d'exposer beaucoup de braves gens. M. de Vauban, avec son canon et ses bombes, a fait lui seul toute l'expédition. Il a trouvé des hauteurs en deçà et au delà de la Meuse, où il a placé ses batteries. Il a conduit sa principale tranchée dans un terrain assez resserré, entre des hauteurs et une espèce d'étang d'un côté, et la Meuse de l'autre. En trois jours il a poussé son travail jusqu'à un petit ruisseau qui coule au pied de la contrescarpe, et

[1] M. Jannart était oncle de la femme de la Fontaine. Il avait été l'ami du surintendant Fouquet; il fut exilé à Limoges, en 1663, pour avoir publié plusieurs écrits en sa faveur.

[2] Boileau était fort bon mime, et savait parfaitement imiter la démarche, le geste, et même la voix de ceux qu'il voulait contrefaire. Avec ce talent il avait souvent diverti le premier président de Lamoignon, et même Louis XIV. Mais, quand il eut passé la jeunesse, il ne voulut plus se prodiguer de cette manière, et réserva cette débauche de gaieté pour amuser de temps en temps ses amis les plus intimes. (*Anon.*)

s'est rendu maître d'une petite contre-garde revêtue, qui était en deçà de la contrescarpe; et de là, en moins de seize heures, a emporté tout le chemin couvert, qui était garni de plusieurs rangs de palissades, a comblé un fossé large de dix toises et profond de huit pieds, et s'est logé dans une demi-lune qui était au-devant de la courtine, entre un demi-bastion qui est sur le bord de la Meuse, à la gauche des assiégeants, et un bastion qui est à leur droite : en telle sorte que cette place si terrible, en un mot, Namur, a vu tous ses dehors emportés dans le peu de temps que je vous ai dit, sans qu'il en ait coûté au roi plus de trente hommes. Ne croyez pas pour cela qu'on ait eu affaire à des poltrons; tous ceux de nos gens qui ont été à ces attaques sont étonnés du courage des assiégés. Mais vous jugerez de l'effet terrible du canon et des bombes, quand je vous dirai, sur le rapport d'un officier espagnol qui fut pris hier dans les dehors, que notre artillerie leur a tué en deux jours douze cents hommes. Imaginez-vous trois batteries qui se croisent et tirent continuellement sur de pauvres gens qui sont vus d'en haut et de revers, et qui ne peuvent pas trouver un seul coin où ils soient en sûreté. On dit qu'on a trouvé les dehors tout pleins de corps dont le canon a emporté les têtes comme si on les avait coupées avec des sabres. Cela n'empêche pas que plusieurs de nos gens n'aient fait des actions de grande valeur. Les grenadiers du régiment des gardes françaises et ceux des gardes suisses se sont entre autres extrêmement distingués. On raconte plusieurs actions particulières, que je vous redirai quelque jour, et que vous entendrez avec plaisir : mais en voici une que je ne puis différer de vous dire, et que j'ai ouï conter au roi même. Un soldat du régiment des fusiliers, qui travaillait à la tranchée, y avait posé un gabion; un coup de canon vint, qui emporta son gabion : aussitôt il en alla poser à la même place un autre, qui fut sur-le-champ emporté par un autre coup de canon. Le soldat, sans rien dire, en prit un troisième, et l'alla poser; un troisième coup de canon emporta ce troisième gabion. Alors le soldat rebuté se tint en repos; mais son officier lui commanda de ne point laisser cet endroit sans gabion. Le soldat dit : « J'irai, mais « j'y serai tué. » Il y alla, et en posant son quatrième gabion, eut le bras fracassé d'un coup de canon. Il revint, soutenant son bras pendant avec l'autre bras, et se contenta de dire à son officier : « Je l'avais bien dit. » Il fallut lui couper le bras, qui ne tenait presque à rien. Il souffrit cela sans desserrer les dents, et après l'opération, dit froidement : « Je suis donc hors d'état de travailler; c'est mainte- « nant au roi à me nourrir. » Je crois que vous me pardonnerez le peu d'ordre de cette narration; mais assurez-vous qu'elle est fort vraie. M. de Cavoie me presse d'achever ma lettre. Je vous dirai donc en deux mots, pour l'achever, qu'apparemment la ville sera prise en deux jours. Il y a déjà une grande brèche au bastion; et même un officier vient, dit-on, d'y monter avec deux ou trois soldats, et s'en est revenu parce qu'il n'était point suivi, et qu'il n'y avait encore aucun ordre pour cela. Vous jugez bien que ce bastion ne tiendra guère; après quoi il n'y a plus que la vieille enceinte de la ville, où les assiégés ne nous attendront pas : mais vraisemblablement la garnison laissera faire la capitulation aux bourgeois, et se retirera dans le château, qui ne fait pas plus de peur à M. de Vauban que la ville. M. le prince d'Orange n'a point encore marché, et pourra bien marcher trop tard. Nous attendons avec impatience des nouvelles de la mer.

Je ne suis point surpris de tout ce que vous me mandez du gouverneur qui a fait déserter votre assemblée à son pupille[1]. J'ai ri de bon cœur de l'embarras où vous êtes sur le rang où vous devez placer M. de Richesource[2]. Ce que vous dites des esprits médiocres est fort vrai, et m'a frappé, il y a longtemps, dans votre Poétique. M. de Cavoie vous fait mille baisemains, et M. Roze aussi, qui m'a confié les grands dégoûts qu'il avait de l'Académie, jusqu'à méditer même d'y faire retrancher les jetons, s'il n'était, dit-il, retenu par la charité. Croyez-vous que les jetons durent beaucoup, s'il ne tient qu'à la charité de M. Roze qu'ils ne soient retranchés? Adieu, monsieur. Je vous conseille d'écrire un mot à monsieur le contrôleur général lui-même, pour le prier de vous faire mettre sur l'état de distribution; et cela sera fait aussitôt. Vous êtes pourtant en fort bonnes mains, puisque M. de Bie a promis de vous faire payer. C'est le plus honnête homme qui se soit jamais mêlé de finances. Mes compliments à M. de la Chapelle.

LETTRE XXVIII.

RACINE A BOILEAU.

Au camp près de Namur, 15 juin 1692.

Je ne vous ai point écrit sur l'attaque d'avant-hier : je suis accablé des lettres qu'il me faut écrire

[1] Le duc de Chartres était fort assidu aux assemblées de l'Académie. Le marquis d'Arcy, son gouverneur, qui voulait lui donner une éducation toute militaire, ne lui permit plus d'assister à ces assemblées. (*Anon.*)

[2] Jean de Sourdière de Richesource donnait des leçons publiques sur l'éloquence, dans une chambre qu'il occupait place Dauphine. Il a publié ses leçons sous le titre de *Conférences oratoires*, et a fait un ouvrage critique, intitulé *le Camouflet des auteurs*. Ce Richesource avait été le maître d'éloquence de Fléchier. (*Anon.*)

à des gens beaucoup moins raisonnables que vous, et à qui il faut faire des réponses bien malgré moi. Je crois que vous n'aurez pas manqué de relations. Ainsi, sans entrer dans des détails ennuyeux, je vous manderai succinctement ce qui m'a le plus frappé dans cette action. Comme la garnison est au moins de six mille hommes, le roi avait pris de fort grandes précautions pour ne pas manquer son entreprise. Il s'agissait de leur enlever une redoute et un retranchement de plus de quatre cents toises de long, d'où il sera fort facile de foudroyer le reste de leurs ouvrages, cette redoute étant au plus haut de la montagne, et par conséquent pouvant commander aux ouvrages à cornes qui couvrent le château de ce côté-là. Ainsi le roi, outre les sept bataillons de tranchée, avait commandé deux cents de ses mousquetaires, cent cinquante grenadiers à cheval, et quatorze compagnies d'autres grenadiers, avec mille ou douze cents travailleurs, pour le logement qu'on voulait faire; et pour mieux intimider les ennemis, il fit paraître tout à coup sur la hauteur la brigade de son régiment, qui est encore composée de six bataillons. Il était là en personne à la tête de son régiment, et donnait ses ordres à la demi-portée du mousquet. Il avait seulement devant lui trois gabions, que le comte de Fiesque, qui était son aide de camp de jour, avait fait poser pour le couvrir : mais ces gabions, presque tous pleins de pierres, étaient la plus dangereuse défense du monde; car un coup de canon qui eût donné dedans aurait fait un beau massacre de tous ceux qui étaient derrière. Néanmoins un de ces gabions sauva peut-être la vie au roi, ou à Monseigneur, ou à Monsieur, qui tous deux étaient à ses côtés; car il rompit le coup d'une balle de mousquet qui venait droit au roi, et qui, en se détournant un peu, ne fit qu'une contusion au bras de M. le comte de Toulouse, qui était, pour ainsi dire, dans les jambes du roi.

Mais pour revenir à l'attaque, elle se fit dans un ordre merveilleux. Il n'y eut pas jusqu'aux mousquetaires qui ne firent pas un pas de plus qu'on ne leur avait commandé. A la vérité, M. de Maupertuis, qui marchait à leur tête, leur avait déclaré que si quelqu'un osait passer devant lui, il le tuerait. Il n'y en eut qu'un seul qui, ayant osé désobéir et passer devant lui, il le porta par terre de deux coups de sa pertuisanne, qui ne le blessèrent pourtant point. On a fort loué la sagesse de M. de Maupertuis; mais il faut vous dire aussi deux traits de M. de Vauban, que je suis assuré qui vous plairont. Comme il connaît la chaleur du soldat dans ces sortes d'attaques, il leur avait dit : « Mes enfants, on ne vous défend pas de poursuivre « les ennemis quand ils s'enfuiront; mais je ne veux « pas que vous alliez vous faire échiner mal à propos « sur la contrescarpe de leurs autres ouvrages. Je re- « tiens donc à mes côtés cinq tambours pour vous « rappeler quand il en sera temps. Dès que vous les « entendrez, ne manquez pas de revenir chacun à « vos postes. » Cela fut fait comme il l'avait concerté. Voilà pour la première précaution. Voici la seconde. Comme le retranchement qu'on attaquait avait un fort grand front, il fit mettre sur notre tranchée des espèces de jalons, vis-à-vis desquels chaque corps devait attaquer et se loger, pour éviter la confusion; et la chose réussit à merveille. Les ennemis ne soutinrent point, et n'attendirent pas même nos gens : ils s'enfuirent après qu'ils eurent fait une seule décharge, et ne tirèrent plus que de leurs ouvrages à cornes. On en tua bien quatre ou cinq cents; entre autres un capitaine espagnol, fils d'un grand d'Espagne, qu'on nomme le comte de Lémos. Celui qui le tua était un des grenadiers à cheval, nommé *Sans-Raison*. Voilà un vrai nom de grenadier. L'Espagnol lui demanda quartier, et lui promit cent pistoles, lui montrant même sa bourse où il y en avait trente-cinq. Le grenadier, qui venait de voir tuer le lieutenant de sa compagnie, qui était un fort brave homme, ne voulut point faire de quartier, et tua son Espagnol. Les ennemis envoyèrent demander le corps, qui leur fut rendu, et le grenadier *Sans-Raison* rendit aussi les trente-cinq pistoles qu'il avait prises au mort, en disant : « Tenez, voilà son argent, dont je ne veux « point; les grenadiers ne mettent la main sur les gens « que pour les tuer. » Vous ne trouverez point peut-être ces détails dans les relations que vous lirez; et je m'assure que vous les aimerez bien autant qu'une supputation exacte du nom des bataillons, et de chaque compagnie des gens détachés, ce que M. l'abbé de Dangeau ne manquerait pas de rechercher très-curieusement.

Je vous ai parlé du lieutenant de la compagnie des grenadiers qui fut tué, et dont *Sans-Raison* vengea la mort. Vous ne serez peut-être pas fâché de savoir qu'on lui trouva un cilice sur le corps. Il était d'une piété singulière, et avait même fait ses dévotions le jour d'auparavant. Respecté de toute l'armée pour sa valeur accompagnée d'une douceur et d'une sagesse merveilleuse, le roi l'estimait beaucoup, et a dit, après sa mort, que c'était un homme qui pouvait prétendre à tout. Il s'appelait Roquevert. Croyez-vous que frère Roquevert ne valait pas bien frère Muce? Et si M. de la Trappe l'avait connu, aurait-il mis dans la vie de frère Muce, que les grenadiers font profession d'être les plus grands scélérats du monde? Effectivement on dit que dans cette compagnie il y a des gens fort réglés. Pour moi, je n'entends guère de messe dans le camp qui ne soit servie par quelque mousquetaire, et où il n'y en ait quelqu'un qui commu-

nie, et cela de la manière du monde la plus édifiante.

Je ne vous dis rien de la quantité de gens qui reçurent des coups de mousquet ou des contusions tout auprès du roi : tout le monde le sait, et je crois que tout le monde en frémit. M. le Duc était lieutenant général de jour, et y fit à la Condé, c'est tout dire. M. le Prince, dès qu'il vit que l'action allait commencer, ne put s'empêcher de courir à la tranchée et de se mettre à la tête de tout. En voilà bien assez pour un jour.

Je ne puis pourtant finir sans vous dire un mot de M. de Luxembourg. Il est toujours vis-à-vis des ennemis, la Méhaigne entre deux, qu'on ne croit pas qu'ils osent passer. On lui amena avant-hier un officier espagnol, qu'un de nos partis avait pris, et qui s'était fort bien battu. M. de Luxembourg lui trouvant de l'esprit, lui dit : « Vous autres Espagnols, je « sais que vous faites la guerre en honnêtes gens, et « je la veux faire avec vous de même. » Ensuite il le fit dîner avec lui, puis lui fit voir toute son armée. Après quoi il le congédia, en lui disant : « Je vous « rends votre liberté; allez trouver M. le prince « d'Orange, et dites-lui ce que vous avez vu. » On a su aussi, par un rendu, qu'un de nos soldats s'étant allé rendre aux ennemis, le prince d'Orange lui demanda pourquoi il avait quitté l'armée de M. de Luxembourg : « C'est, dit le soldat, qu'on y meurt de « faim ; mais, avec tout cela, ne passez pas la rivière, « car assurément ils vous battront. »

Le roi envoya hier six mille sacs d'avoine et cinq cents bœufs à l'armée de M. Luxembourg : et quoi qu'ait dit le déserteur, je vous puis assurer qu'on y est fort gai, et qu'il s'en faut bien qu'on y meure de faim. Le général a été trois jours sans monter à cheval, passant le jour à jouer dans sa tente.

Le roi a eu nouvelle aujourd'hui que le baron de Serclas, avec cinq ou six mille chevaux de l'armée du prince d'Orange, avait passé la Meuse à Huy, comme pour venir inquiéter le quartier de M. de Boufflers. Le roi prend ses mesures pour le bien recevoir.

Adieu, monsieur. Je vous manderai une autre fois des nouvelles de la vie que je mène, puisque vous en voulez savoir. Faites, je vous prie, part de cette lettre à M. de la Chapelle, si vous trouvez qu'elle en vaille la peine. Vous me ferez même beaucoup de plaisir de l'envoyer à ma femme quand vous l'aurez lue; car je n'ai pas le temps de lui écrire, et cela pourra la réjouir elle et mon fils.

On est fort content de M. de Bonrepaux. J'ai écrit à M. de Pontchartrain le fils, par le conseil de M. de la Chapelle. Une page de compliments m'a plus coûté cinq cents fois que les huit pages que je vous viens d'écrire. Adieu, monsieur. Je vous envie bien votre beau temps d'Auteuil, car il fait ici le plus horrible temps du monde.

Je vous ai vu rire assez volontiers de ce que le vin fait quelquefois faire aux ivrognes. Hier un boulet de canon emporta la tête d'un de nos Suisses dans la tranchée. Un autre Suisse, son camarade, qui était auprès, se mit à rire de toute sa force, en disant : « Oh! « oh! cela est plaisant; il reviendra sans tête dans le « camp. »

On a fait aujourd'hui trente prisonniers de l'armée du prince d'Orange, et ils ont été pris par un parti de M. de Luxembourg. Voici la disposition de l'armée des ennemis : M. de Bavière à la droite, avec des Brandebourgs et autres Allemands; M. de Valdeck est au corps de bataille avec les Hollandais; et le prince d'Orange, avec les Anglais, est à la gauche.

J'oubliais de vous dire que quand M. le comte de Toulouse reçut son coup de mousquet, on entendit le bruit de la balle : et le roi demanda si quelqu'un était blessé. « Il me semble, dit en souriant le jeune prince, « que quelque chose m'a touché. » Cependant la contusion était assez grosse, et j'ai vu la marque de la balle sur le galon de la manche, qui était tout noirci, comme si le feu y avait passé. Adieu, monsieur. Je ne saurais me résoudre à finir quand je suis avec vous.

En fermant ma lettre j'apprends que la présidente Barentin, qui avait épousé M. de Cormaillon, ingénieur, a été pillée par un parti de Charleroi. Ils ont pris ses chevaux de carrosse et sa cassette, et l'ont laissée dans le chemin à pied. Elle venait pour être auprès de son mari, qui avait été blessé. Il est mort.

LETTRE XXIX.

RACINE A BOILEAU.

Au camp près de Namur, 24 juin 1692.

Je laisse à M. de Valincour[1] le soin de vous écrire la prise du château neuf. Voici seulement quelques circonstances qu'il oubliera peut-être dans sa relation.

Ce château neuf est autrement appelé le Fort-Guillaume, parce que c'est le prince d'Orange qui ordonna l'année passée de le faire construire, et qui avança pour cela dix mille écus de son argent. C'est un grand ouvrage à cornes, avec quelques redans dans le milieu de la courtine, selon que le terrain le demandait.

[1] Valincour, qui vécut jusqu'en 1730, succéda à Racine dans l'Académie française et dans les travaux relatifs à l'histoire du roi, qu'il continua avec Boileau; mais tous leurs mémoires périrent dans l'incendie qui consuma la maison de Valincour à Saint-Cloud, la nuit du 13 au 14 janvier 1726. (*Anon.*)

Il est situé de telle sorte que plus on en approche, moins on le découvre; et depuis huit ou dix jours que notre canon le battait, il n'y avait fait qu'une très-petite brèche à passer deux hommes, et il n'y avait pas une palissade du chemin couvert qui fût rompue. M. de Vauban a admiré lui-même la beauté de cet ouvrage. L'ingénieur qui l'a tracé, et qui a conduit tout ce qu'on y a fait, est un Hollandais nommé Coëhorn. Il s'était enfermé dedans pour le défendre, et y avait même fait creuser sa fosse, disant qu'il s'y voulait enterrer. Il en sortit hier, avec la garnison, blessé d'un éclat de bombe. M. de Vauban a eu la curiosité de le voir, et après lui avoir donné beaucoup de louanges, lui a demandé s'il jugeait qu'on eût pu l'attaquer mieux qu'on a fait. L'autre fit réponse que si on l'eût attaqué dans les formes ordinaires, et en conduisant une tranchée devant la courtine et les demi-bastions, il se serait encore défendu plus de quinze jours, et qu'il nous en aurait coûté bien du monde; mais que de la manière dont on l'avait embrassé de toutes parts, il avait fallu se rendre. La vérité est que notre tranchée est quelque chose de prodigieux, embrassant à la fois plusieurs montagnes et plusieurs vallées avec une infinité de tours et de retours, autant presque qu'il y a de rues à Paris.

Les gens de la cour commençaient à s'ennuyer de voir si longtemps remuer la terre : mais enfin il s'est trouvé que dès que nous avons attaqué la contrescarpe, les ennemis, qui craignaient d'être coupés, ont abandonné dans l'instant tout le chemin couvert; et voyant dans leur ouvrage vingt de nos grenadiers qui avaient grimpé par un petit endroit où on ne pouvait monter qu'un à un, ils ont aussitôt battu la chamade. Ils étaient encore quinze cents hommes, tous gens bien faits, s'il y en a au monde. Le principal officier qui les commandait, nommé M. de Wimberg, est âgé de près de quatre-vingts ans. Comme il était d'ailleurs fort incommodé des fatigues qu'il a souffertes depuis quinze jours, et qu'il ne pouvait plus marcher, il s'était fait porter sur la petite brèche que notre canon avait faite, résolu d'y mourir l'épée à la main. C'est lui qui a fait la capitulation, et il y a fait mettre qu'il lui serait permis d'entrer dans le vieux château, pour s'y défendre encore jusqu'à la fin du siége. Vous voyez par là à quelles gens nous avons affaire, et que l'art et les précautions de M. de Vauban ne sont pas inutiles pour épargner bien de braves gens qui s'iraient faire tuer mal à propos. C'était encore M. le Duc qui était lieutenant général de jour; et voici la troisième affaire qui passe par ses mains. Je voudrais que vous eussiez pu entendre de quelle manière aisée et même avec quel esprit il m'a bien voulu raconter une partie de ce que je vous mande; les réponses qu'il fit aux officiers qui le vinrent trouver pour capituler, et comme en leur faisant mille honnêtetés, il ne laissait pas de les intimider. On a trouvé le chemin couvert tout plein de corps morts, sans tous ceux qui étaient à demi enterrés dans l'ouvrage. Nos bombes ne les laissaient pas respirer; ils voyaient sauter à tout moment en l'air leurs camarades, leurs valets, leur pain, leur vin : ils étaient si las de se jeter par terre, comme on fait quand il tombe une bombe, que les uns se tenaient debout, au hasard de ce qui en pourrait arriver; les autres avaient creusé de petites niches dans des retranchements qu'ils avaient faits dans le milieu de l'ouvrage, et s'y tenaient plaqués tout le jour. Ils n'avaient d'eau que celle d'un petit trou qu'ils avaient creusé en terre, et ont passé ainsi quinze jours entiers.

Le vieux château est composé de quatre autres forts, l'un derrière l'autre, et va toujours en s'étrécissant, en telle sorte que celui de ses forts qui est à l'extrémité de la montagne ne paraît pas pouvoir contenir trois cents hommes. Vous jugez bien quel fracas y feront nos bombes. Heureusement nous ne craignons pas d'en manquer sitôt. On en trouva hier chez les révérends pères jésuites de Namur douze cent soixante toutes chargées, avec leurs amorces. Les bons pères gardaient précieusement ce beau dépôt sans en rien dire, espérant vraisemblablement de le rendre aux Espagnols, au cas qu'on nous fît lever le siége. Ils paraissaient pourtant les plus contents du monde d'être au roi; et ils me dirent à moi-même, d'un air riant et ouvert, qu'ils lui étaient trop obligés de les avoir délivrés de ces maudits protestants qui étaient en garnison à Namur, et qui avaient fait un prêche de leurs écoles. Le roi a envoyé le père recteur à Dôle : mais le père de la Chaise dit lui-même que le roi est trop bon; et que les supérieurs de leur compagnie seront plus sévères que lui. Adieu, monsieur; ne me citez point. J'écrirai demain à M. de Milon, qui m'a mandé, comme vous, le crachement de sang de M. de la Chapelle. J'espère que cela n'aura point de suites; je vous assure que j'en suis sensiblement affligé.

J'oubliais de vous dire que je vis passer les deux otages que ceux du dedans de l'ouvrage à cornes envoyaient au roi. L'un avait le bras en écharpe; l'autre la mâchoire à demi emportée, avec la tête bandée d'une écharpe noire. Le dernier est un chevalier de Malte. Je vis aussi huit prisonniers qu'on amenait du chemin couvert : ils faisaient horreur. L'un avait un coup de baïonnette dans le côté; un autre, un coup de mousquet dans la bouche; les six autres avaient le visage et les mains toutes brûlées du feu qui avait pris à la poudre qu'ils avaient dans leurs havresacs.

LETTRE XXX.

RACINE A BOILEAU.

Fontainebleau, 3 octobre 1692.

Votre ancien laquais, dont j'ai oublié le nom, m'a fait grand plaisir ce matin en m'apprenant de vos nouvelles. A ce que je vois, vous êtes dans une fort grande solitude à Auteuil, et vous n'en partez point. Est-il possible que vous puissiez être si longtemps seul, et ne point faire du tout de vers? Je m'attends qu'à mon retour je trouverai votre *Satire des femmes* entièrement achevée. Pour moi, il s'en faut bien que je sois aussi solitaire que vous. M. de Cavoie a voulu encore à toute force que je logeasse chez lui, et il ne m'a pas été possible d'obtenir de lui que je fisse tendre un lit dans votre maison, où je n'aurais pas été si magnifiquement que chez lui; mais j'y aurais été plus tranquillement et avec plus de liberté.

Cependant elle n'a été marquée pour personne, au grand déplaisir des gens qui s'en étaient emparés les autres années. Notre ami M. Félix y a mis son carrosse et ses chevaux, et les miens n'y ont pas même trouvé place : mais tout cela s'est passé avec mon agrément et sous mon bon plaisir. J'ai mis mes chevaux à l'hôtel de Savoie, qui en est tout proche. M. de Cavoie a permis aussi à M. de Bonrepaux de faire sa cuisine chez vous. Votre concierge voyant que les chambres demeuraient vides, en a meublé quelqu'une, et l'a louée. On a mis sur la porte qu'elle était à vendre, et j'ai dit qu'on m'adressât ceux qui la viendraient voir : mais on ne m'a encore envoyé personne. Je soupçonne que le concierge se trouvant fort bien d'y louer des chambres, serait assez aise que la maison ne se vendît point. J'ai conseillé à M. Félix de l'acheter, et je vois bien que je le ferai aller jusqu'à 4,000 francs. Je crois que vous ne feriez pas trop mal d'en tirer cet argent; et je crains que si le voyage se passe sans que le marché soit conclu, M. Félix, ni personne, n'y songe plus jusqu'à l'autre année. Mandez-moi là-dessus vos sentiments : je ferai le reste.

On reçut hier de bonnes nouvelles d'Allemagne. M. le maréchal de Lorges ayant fait assiéger par un détachement de son armée une petite ville nommée Pforzheim [1], entre Philisbourg et Dourlach, les Allemands ont voulu s'avancer pour la secourir. Il a eu avis qu'un corps de quarante escadrons avait pris les devants, et n'était qu'à une lieue et demie de lui, ayant devant eux un ruisseau assez difficile à passer. La ville a été prise dès le premier jour, et cinq cents hommes qui étaient dedans ont été faits prisonniers de guerre.

Le lendemain M. de Lorges a marché avec toute son armée sur ces quarante escadrons que je vous ai dits, et a fait d'abord passer le ruisseau à seize de ses escadrons soutenus du reste de la cavalerie. Les ennemis voyant qu'on allait à eux avec cette vigueur, s'en sont fuis à vau de route, abandonnant leurs tentes et leur bagage, qui a été pillé. On leur a pris deux pièces de canon, deux paires de timbales, et neuf étendards; quantité d'officiers, entre autres leur général, qui est oncle de M. de Wirtemberg, et administrateur de ce duché, un général major de Bavière, et plus de treize cents cavaliers. Ils en ont eu près de neuf cents tués sur la place. Il ne nous a en coûté qu'un maréchal des logis, un cavalier, et six dragons. M. de Lorges a abandonné au pillage la ville de Pforzheim, et une autre petite ville auprès de laquelle étaient campés les ennemis. Ç'a été, comme vous voyez, une déroute; et il n'y a pas eu, à proprement parler, aucun coup de tiré de leur part : tout ce qu'on a pris et tué, ç'a été en les poursuivant.

Le prince d'Orange est parti pour la Hollande. Son armée s'est rapprochée de Gand, et apparemment se séparera bientôt. M. de Luxembourg me mande qu'il est en parfaite santé. Le roi se porte à merveille.

[1] M. de Lorges prit Pforzheim le 16 septembre 1692.

LETTRE XXXI.

RACINE A BOILEAU.

Fontainebleau, 6 octobre 1692.

J'ai parlé à M. de Pontchartrain le conseiller, du garçon qui vous a servi; et M. le comte de Fiesque, à ma prière, lui en a parlé aussi. Il m'a dit qu'il ferait son possible pour le placer; mais qu'il prétendait que vous lui en écrivissiez vous-même, au lieu de lui faire écrire par un autre. Ainsi je vous conseille de forcer un peu votre paresse, et de m'envoyer une lettre pour lui, ou bien de lui écrire par la poste.

J'ai déjà fait naître à madame de Maintenon une grande envie de voir de quelle manière vous parlez de Saint-Cyr. Elle a paru fort touchée de ce que vous aviez eu même la pensée d'en parler; et cela lui donne occasion de dire mille biens de vous.

Pour moi, j'ai une extrême impatience de voir ce que vous me dites que vous m'enverrez. Je n'en ferai part qu'à ceux que vous voudrez, à personne même si vous le souhaitez. Je crois pourtant qu'il sera très-bon que madame de Maintenon voie ce que vous avez imaginé pour sa maison. Ne vous mettez pas en peine, je le lirai du ton qu'il faut, et je ne ferai point de tort à vos vers.

Je n'ai point vu M. Félix depuis que j'ai reçu votre lettre. Au cas que vous ne trouviez point les 5,000 fr., ce que je crois très-difficile, je vous conseille de louer votre maison; mais il faudra pour cela que je vous trouve des gens qui prennent soin de vous trouver des locataires : car je doute que ceux qui y logent soient bien propres à vous trouver des marchands, leur intérêt étant de demeurer seuls dans cette maison, et d'empêcher qu'on ne les en vienne déposséder.

Il n'y a ici aucune nouvelle. L'armée de M. de Luxembourg commence à se séparer, et la cavalerie entre dans des quartiers de fourrages. Quelques gens voulaient hier que le duc de Savoie pensât à assiéger Nice à l'aide des galères d'Espagne; mais le comte d'Estrées ne tardera guère à donner la chasse aux galères et aux vaisseaux espagnols, et doit arriver incessamment vers les côtes d'Italie. Le roi grossit de quarante bataillons son armée de Piémont pour l'année prochaine, et je ne doute pas qu'il ne tire une rude vengeance des pays de M. de Savoie.

Mon fils m'a écrit une assez jolie lettre sur le plaisir qu'il a eu de vous aller voir, et sur une conversation qu'il a eue avec vous. Je vous suis plus obligé que vous ne le sauriez dire de vouloir bien vous amuser avec lui. Le plaisir qu'il prend d'être avec vous me donne assez bonne opinion de lui; et s'il est jamais assez heureux pour vous entendre parler de temps en temps, je suis persuadé qu'avec l'admiration dont il est prévenu, cela lui fera le plus grand bien du monde. J'espère que cet hiver vous voudrez bien faire chez moi de petits dîners dont je prétends tirer tant d'avantages. M. de Cavoie vous fait ses compliments. J'appris hier la mort du pauvre abbé de Saint-Réal.

LETTRE XXXII.

BOILEAU A RACINE, A FONTAINEBLEAU.

Auteuil, le 7 octobre 1692.

Je vous écrivis avant-hier si à la hâte, que je ne sais si vous aurez bien conçu ce que je vous écrivais; c'est ce qui m'oblige à vous récrire aujourd'hui. Madame Racine vient d'arriver chez moi, qui s'engage à vous faire tenir ma lettre. L'action de M. de Lorges est très-grande et très-belle; et j'ai déjà reçu une lettre de M. l'abbé Renaudot, qui me mande que M. de Pontchartrain veut qu'on travaille au plus tôt à faire une médaille pour cette action. Je crois que cela occupe déjà fort M. de la Chapelle; mais pour moi, je crois qu'il sera assez à temps d'y penser vers la Saint-Martin.

Je ne saurais assez vous remercier du soin que vous prenez de notre maison de Fontainebleau. Je n'ai point encore vu sur cela personne de notre famille; mais, autant que j'en puis juger, tout le monde trouvera assez mauvais que celui qui l'habite prétende en profiter à nos dépens. C'est une étrange chose qu'un bien en commun : chacun en laisse le soin à son compagnon; ainsi personne n'y soigne, et il demeure au pillage.

Je vous mandais, le dernier jour, que j'ai travaillé à la *Satire des femmes* pendant huit jours; cela est véritable; mais il est vrai aussi que ma fougue poétique est passée presque aussi vite qu'elle est venue, et que je n'y pense plus à l'heure qu'il est. Je crois que lorsque j'aurai tout amassé, il y aura bien cent vers nouveaux d'ajoutés; mais je ne sais si je n'en ôterai pas bien vingt-cinq ou trente de la description du *lieutenant* et de la *lieutenante criminelle*[1]. C'est un ouvrage qui me tue, par la multitude des transitions, qui sont, à mon sens, le plus difficile chef-d'œuvre de la poésie. Comme je m'imagine que vous avez quelque impatience d'en voir quelque chose, je veux bien vous en transcrire ici vingt ou trente vers; mais c'est à la charge que, foi d'honnête homme, vous ne les montrerez à âme vivante, parce que je veux être absolument maître d'en faire ce que je voudrai, et que d'ailleurs je ne sais s'ils sont encore en l'état où ils demeureront. Mais afin que vous en puissiez voir la suite, je vais vous mettre la fin de l'histoire de la *lieutenante*, de la manière que je l'ai achevée.

Mais peut-être j'invente une fable frivole.
[2] *Soutiens* donc tout Paris, qui, prenant la parole,
Sur ce sujet encor de bons témoins pourvu,
Tout prêt à le prouver, te dira : Je l'ai vu.
Vingt ans j'ai vu ce couple, uni d'un même vice,
A tous mes habitants montrer que l'avarice
Peut faire dans les biens trouver la pauvreté,
Et nous réduire à pis que la mendicité.
Deux voleurs qui chez eux, pleins d'espérance, entrèrent,
Enfin un beau matin tous deux les massacrèrent;
Digne et funeste fruit du nœud le plus affreux
Dont l'hymen ait jamais uni deux malheureux.
Ce récit passe un peu l'ordinaire mesure;
Mais un exemple enfin si digne de censure
Peut-il dans la satire occuper moins de mots?
Chacun sait son métier. Suivons notre propos.
Nouveau prédicateur, aujourd'hui, je l'avoue,
Vrai disciple ou plutôt singe de Bourdaloue,
Je me plais à remplir mes sermons de portraits.
En voilà déjà trois peints d'assez heureux traits :
La louve, la coquette et la parfaite avare.
Il faut y joindre encor la revêche bizarre[3],

[1] Jacques Tardieu et Marie Ferrier, sa femme, qui furent assassinés dans leur maison, quai des Orfèvres, le 24 août 1665, par deux voleurs. Ceux-ci furent pris aussitôt, jugés et exécutés trois jours après. (*Anon.*)

[2] Les mots qu'on a mis en italique sont ceux que l'auteur a supprimés à l'impression.

[3] Il avait en vue, dans ces vers, la femme de feu son frère le greffier.

Qui sans cesse, d'un ton par la colère aigri,
Gronde, choque, dément, contredit un mari,
Qui dans tous ses discours par quolibets s'exprime,
A toujours dans la bouche un proverbe, une rime,
Et d'un roulement d'yeux aussitôt applaudit
Au mot aigrement fou qu'au hasard elle a dit.
Il n'est point de repos ni de paix avec elle :
Son mariage n'est qu'une longue querelle.
Laisse-t-elle un moment respirer son époux,
Ses valets sont d'abord l'objet de son courroux;
Et sur le ton grondeur lorsqu'elle les harangue,
Il faut voir de quels mots elle enrichit la langue.
Ma plume ici, traçant ces mots par alphabet,
Pourrait d'un nouveau tome augmenter Richelet.
Tu crains peu d'essuyer cette étrange furie :
En trop bon lieu, dis-tu, ton épouse nourrie,
Jamais de tels discours ne te rendra martyr.
Mais, eût-elle sucé la raison dans Saint-Cyr,
Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante,
L'hymen n'ait jamais fait de femme extravagante?
Combien n'a-t-on point vu de *Philis* aux doux yeux,
Avant le mariage, anges si gracieux,
Tout à coup se changeant en bourgeoises sauvages,
Vrais démons, apporter l'enfer dans leurs ménages,
Et découvrant l'orgueil de leurs rudes esprits,
Sous leur fontange altière asservir leurs maris!

En voilà plus que je ne vous avais promis. Mandez-moi ce que vous y aurez trouvé de fautes plus grossières.

J'ai envoyé des pêches à madame de Caylus[1], qui les a reçues, m'a-t-on dit, avec des grandes marques de joie. Je vous donne le bonsoir, et suis tout à vous.

LETTRE XXXIII.

RACINE A BOILEAU.

Au Quesnoi, 30 mai 1693.

Le roi fait demain ses dévotions. Je parlai hier de monsieur le doyen[2] au père de la Chaise; il me dit qu'il avait reçu votre lettre, me demanda des nouvelles de votre santé, et m'assura qu'il était fort de vos amis et de toute la famille. J'ai parlé ce matin à madame de Maintenon, et lui ai même donné une lettre que je lui avais écrite sur ce sujet, la mieux tournée que j'ai pu, afin qu'elle la pût lire au roi. M. de Chamlai, de son côté, proteste qu'il a déjà fait merveilles, et qu'il a parlé de monsieur le doyen comme de l'homme du monde qu'il estimait le plus, et qui méritait le mieux les grâces de Sa Majesté. Il promet qu'il reviendra encore ce soir à la charge. Je l'ai échauffé de tout mon possible, et l'ai assuré de votre reconnaissance et de celle de monsieur le doyen et de MM. Dongois. Voilà, mon cher monsieur, où la chose en est. Le reste est entre les mains du bon Dieu, qui peut-être inspirera le roi en notre faveur. Nous en saurons demain davantage.

Quant à nos ordonnances, M. de Pontchartrain me promit qu'il nous les ferait payer aussitôt après le départ du roi. C'est à vous de faire vos sollicitations, soit par M. de Pontchartrain le fils, soit par M. l'abbé Bignon. Croyez-vous que vous fissiez mal d'aller vous-même une fois chez lui? Il est bien intentionné; la somme est petite : enfin, on m'assure qu'il faut presser, et qu'il n'y a pas un moment à perdre. Quand vous aurez arraché cela de lui, il ne vous en voudra que plus de bien. Il faudrait aussi voir ou faire voir M. de Bie, qui est le meilleur homme du monde, et qui le ferait souvenir de vous quand il fera l'état de distribution.

Au reste, j'ai été obligé de dire ici, le mieux que j'ai pu, quelques-uns des vers de votre satire à M. le Prince. *Nosti hominem*[1]. Il ne parle plus d'autre chose, et il me les a redemandés plus de dix fois. M. le prince de Conti voudrait bien que vous m'envoyassiez l'histoire du lieutenant criminel, dont il est surtout charmé. M. le Prince et lui ne font que redire les deux vers : *La mule et les chevaux au marché*[2]. Je vous conseille de m'envoyer tout cet endroit, et quelques autres morceaux détachés, si vous pouvez : assurez-vous qu'ils ne sortiront point de mes mains. M. le Prince n'est pas moins touché de ce que j'ai pu retenir de votre ode. Je ne suis point surpris de la prière que M. de Pontchartrain le fils vous a faite en faveur de Fontenelle. Je savais bien qu'il avait beaucoup d'inclination pour lui : et c'est pour cela même que M. de la Loubère n'en a guère; mais enfin vous avez très-bien répondu, et pour peu que Fontenelle se reconnaisse, je vous conseillerais aussi de lui faire grâce : mais, à dire vrai, il est bien tard, et la stance a fait un furieux progrès[3].

Je n'ai pas le temps d'écrire ce matin à M. de la Chapelle. Ayez la bonté de lui dire que tout ce qu'il a imaginé, et vous aussi, sur l'ordre de Saint-Louis, me paraît fort beau, mais que pour moi je voudrais simplement mettre pour type la croix même de Saint-

[1] Nièce de madame de Maintenon.

[2] L'abbé Jacques Boileau, frère de Despréaux. (L. R.)

[1] « Vous connaissez l'homme. »

[2] Les deux chevaux, la mule, au marché s'envolèrent;
Deux grands laquais à jeun sur le soir s'en allèrent.

[3] Boileau se rendit aux instances de M. de Ponchartrain le fils, et supprima de l'*Ode sur la prise de Namur* la strophe suivante :

Un torrent dans les prairies
Roule à flots précipités;
Malherbe, dans ses furies,
Marche à pas trop concertés.
J'aime mieux, nouvel Icare,
Dans les airs suivre Pindare,
Tomber du ciel le plus haut,
Que, loué de Fontenelle,
Raser, timide hirondelle,
La terre comme Perrault.

Louis et la légende *Ordo militaris*, etc. Chercherons-nous toujours de l'esprit dans les choses qui en demandent le moins? Je vous écris tout ceci avec une rapidité épouvantable, de peur que la poste ne soit partie.

Il fait le plus beau temps du monde. Le roi, qui a eu une fluxion sur la gorge, se porte bien : ainsi nous serons bientôt en campagne. Je vous écrirai plus à loisir avant que de sortir du Quesnoi.

LETTRE XXXIV.

RACINE A BOILEAU.

Au Quesnoi, le 31 mai au soir, 1693.

Vous verrez par la lettre que j'écris à M. l'abbé Dongois les obligations que vous avez à Sa Majesté. M. le doyen est chanoine de la Sainte-Chapelle, et est bien mieux encore que je n'avais demandé. Madame de Maintenon m'a chargé de vous faire bien ses baisemains. Elle mérite bien que vous lui fassiez quelque remercîment, ou du moins que vous fassiez d'elle une mention honorable qui la distingue de tout son sexe[1], comme en effet elle en est distinguée de toute manière.

Je suis content au dernier point de M. de Chamlai, et il faut absolument que vous lui écriviez, aussi bien qu'au père de la Chaise, qui a très-bien servi M. le doyen.

Tout le monde m'a chargé ici de vous faire ses compliments; entre autres M. de Cavoie et M. de Sérignan. M. le prince de Conti même m'a témoigné prendre beaucoup de part à votre joie.

Nous partons mardi pour aller camper sous Mons. Le roi se mettra à la tête de l'armée de M. de Boufflers; M. de Luxembourg, avec la sienne, nous côtoiera de fort près. Le roi envoie les dames à Maubeuge. Ainsi nous voilà à la veille des grandes nouvelles. Je vous donne le bonsoir et suis entièrement à vous.

Songez à nos ordonnances. Prenez aussi la peine de recommander à M. Dongois le petit Mercier, valet de chambre de madame de Maintenon. Il voudrait avoir pour commissaire, pour la conclusion de son affaire, ou M. l'abbé Brunet, ou M. l'abbé Petit. Si cela se peut faire dans les règles, et sans blesser la conscience, il faudrait tâcher de lui faire avoir ce qu'il demande.

[1] Boileau suivit ponctuellement le conseil de son ami. Il intercala dans sa dixième satire huit vers à la louange de madame de Maintenon; et en la comparant à Esther, il en fit, sinon le plus juste, du moins le plus bel éloge. (Voy. sat. x, v. 513-520.)

LETTRE XXXV.

BOILEAU A RACINE.

1er juin 1693.

Je sors de notre assemblée des Inscriptions, où j'ai été principalement pour parler à M. de Tourreil; mais il ne s'y est point trouvé. Il s'était chargé de parler de nos ordonnances à M. de Pontchartrain le père, et il devait m'en rendre compte aujourd'hui. J'enverrai demain savoir s'il est malade, et pourquoi il n'est pas venu. Cependant M. l'abbé Renaudot m'a promis aussi d'agir très-fortement auprès du même ministre. Cet abbé doit venir dîner jeudi avec moi à Auteuil, et me raconter tout ce qu'il aura fait; ainsi il ne perdra point de temps.

Madame Racine me fit l'honneur de souper dimanche chez moi, avec toute votre petite et agréable famille. Cela se passa fort gaiement, mon rhume étant presque entièrement guéri. Je n'ai jamais vu une si belle journée. J'entretins fort monsieur votre fils, qui, à mon sens, croît toujours en mérite et en esprit. Il me montra une traduction qu'il a faite d'une harangue de Tite-Live, et j'en fus fort content. Je crois non-seulement qu'il sera habile pour les lettres, mais qu'il aura la conversation agréable, parce qu'en effet il pense beaucoup, et qu'il conçoit fort vivement tout ce qu'on lui dit. Je ne saurais trouver de termes assez forts pour vous remercier des mouvements que vous vous donnez pour monsieur le doyen de Sens; et quand l'affaire ne réussirait point, je vous puis assurer que je n'oublierai jamais la sensible obligation que je vous ai.

Vous m'avez fort surpris en me mandant l'empressement qu'ont deux des plus grands princes de la terre pour voir des ouvrages que je n'ai pas achevés[1]. En vérité, mon cher monsieur, je tremble qu'ils ne se soient trop aisément laissé prévenir en ma faveur : car, pour vous dire sincèrement ce qui se passe en moi au sujet de ces derniers ouvrages, il y a des moments où je crois n'avoir rien fait de mieux; mais il y en a aussi beaucoup où je n'en suis point du tout content, et où je fais résolution de ne les jamais laisser imprimer. Oh! qu'heureux est M. Charpentier, qui, raillé, et mettons quelquefois bafoué, sur les siens, se maintient toujours parfaitement tranquille, et demeure invinciblement persuadé de l'excellence de son esprit! Il a tantôt apporté à l'Académie une médaille de très-mauvais goût; et avant que de la laisser lire, il a commencé par en faire l'éloge. Il s'est mis par avance en colère sur ce qu'on y trouverait à

[1] La *Satire contre les femmes* et l'*Ode sur la prise de Namur*.

redire, déclarant pourtant que, quelques critiques qu'on y pût faire, il saurait bien ce qu'il devait penser là-dessus, et qu'il n'en resterait pas moins convaincu qu'elle était parfaitement bonne. Il a en effet tenu parole; et tout le monde l'ayant généralement désapprouvé, il a querellé tout le monde, il a rougi et s'est emporté : mais il s'en est allé satisfait de lui-même. Je n'ai point, je l'avoue, cette force d'âme; et si des gens un peu sensés s'opiniâtraient de dessein formé à blâmer la meilleure chose que j'aie écrite, je leur résisterais d'abord avec assez de chaleur; mais je sens bien que peu de temps après je conclurais contre moi, et que je me dégoûterais de mon ouvrage. Ne vous étonnez donc point si je ne vous envoie point encore par cet ordinaire les vers que vous me demandez, puisque je n'oserais presque me les présenter à moi-même sur le papier. Je vous dirai pourtant que j'ai en quelque sorte achevé l'*Ode sur Namur*, à quelques vers près, où je n'ai point encore attrapé l'expression que je cherche. Je vous l'enverrai un de ces jours; mais c'est à la charge que vous la tiendrez secrète, et que vous n'en lirez rien à personne que je ne l'aie entièrement corrigée sur vos avis.

Il n'est bruit ici que des grandes choses que le roi va faire; et, à vous dire le vrai, jamais commencement de campagne n'eut un meilleur air. J'ai bien vu dans les livres des exemples de grandes félicités; mais au prix de la fortune du roi, à mon sens, tout est malheur. Ce qui m'embarrasse, c'est qu'ayant épuisé pour Namur toutes les hyperboles et toutes les hardiesses de notre langue, où trouverai-je des expressions pour le louer, s'il vient à faire quelque chose de plus grand que la prise de cette ville? Je sais bien ce que je ferai; je garderai le silence, et vous laisserai parler. C'est le meilleur parti que je puisse prendre, *Spectatus satis, et donatus jam rude*, etc. Je vous prie de bien témoigner à M. de Chamlai combien je lui suis obligé des bons offices qu'il rend à mon frère [1]; je vois bien que la fortune n'est pas capable de l'aveugler, et qu'il voit toujours ses amis avec les mêmes yeux qu'auparavant. Adieu, mon cher monsieur; soyez bien persuadé que je vous aime et que je vous estime infiniment. Dans le temps que j'allais finir cette lettre, M. l'abbé Dongois est entré dans ma chambre avec le petit mot de lettre que vous écrivez à madame Racine, et où vous mandez l'heureux, surprenant, incroyable succès de votre négociation [2]. Que vous dirai-je là-dessus? Cela demande une lettre tout entière que je vous écrirai demain. Cependant souvenez-vous de l'état de Pamphile à la fin de l'Andrienne, *Nunc est quum me interfici patiar;* voilà à peu près mon état. Adieu encore un coup, mon cher, illustrissime, effectif, ou, puisque la passion permet quelquefois d'inventer des mots, mon effectissime ami.

[1] Le doyen de Sens.

[2] Le canonicat de la Sainte-Chapelle obtenu.

LETTRE XXXVI.

BOILEAU A RACINE, A L'ARMÉE.

Paris, ce 4 juin 1693.

Je vous écrivis hier au soir une assez longue lettre et qui était toute remplie du chagrin que j'avais alors, causé par un tempérament sombre qui me dominait, et par un reste de maladie; mais je vous en écris une aujourd'hui toute pleine de la joie que m'a causée l'agréable nouvelle que j'ai reçue. Je ne saurais vous exprimer l'allégresse qu'elle a excitée dans toute notre famille; elle a fait changer de caractère à tout le monde. M. Dongois le greffier est présentement un homme jovial et folâtre; M. l'abbé Dongois, un bouffon et un badin. Enfin il n'y a personne qui ne se signale par des témoignages extraordinaires de plaisir et de satisfaction, et par des louanges et des exclamations sans fin sur votre bonté, votre générosité, votre amitié, etc. A mon sens néanmoins, celui qui doit être le plus satisfait, c'est vous; et le contentement que vous devez avoir en vous-même d'avoir obligé si efficacement dans cette affaire tant de personnes qui vous estiment et qui vous honorent depuis si longtemps, est un plaisir d'autant plus agréable qu'il ne procède que de la vertu, et que les âmes du commun ne sauraient ni se l'attirer ni le sentir. Tout ce que j'ai à vous prier [1] maintenant, c'est de me mander les démarches que vous croyez qu'il faut que je fasse à l'égard du roi et du père de la Chaise; et non-seulement s'il faut, mais à peu près ce qu'il faut que je leur écrive. M. le doyen de Sens ne sait encore rien de ce qu'on a fait pour lui. Jugez de sa surprise, quand il apprendra tout d'un coup le bien imprévu et excessif que vous lui avez fait. Ce que j'admire le plus, c'est la félicité de la circonstance, qui a fait que demandant pour lui la moindre de toutes les chanoinies de la Sainte-Chapelle, nous lui avons obtenu la meilleure après celle de M. l'abbé d'Ense. *O factum bene!* Vous pouvez compter que vous aurez désormais en lui un homme qui disputera avec moi de zèle et d'amitié.

[1] Du temps de Boileau, les bons écrivains disaient : *Ce que je vous prie*, par ellipse, pour *ce que je vous prie de faire*. Aujourd'hui on dirait : *Ce dont je vous prie*. Mais *prier d'une chose* aurait paru à Boileau et à Racine un barbarisme. *Prier*, ainsi que plusieurs autres verbes, n'admettait que le pronom indéterminé *en*, comme on dit encore : *Je vous en défie, je vous en conjure*, quoiqu'on ne se permette pas pour cela de dire : *La chose dont je vous défie, dont je vous conjure*. (*Anon.*)

J'avais résolu de ne vous envoyer la suite de mon *Ode sur Namur* que quand je l'aurais mise en état de n'avoir plus besoin que de vos corrections. Mais en vérité vous m'avez fait trop de plaisir, pour ne pas satisfaire sur-le-champ la curiosité que vous avez peut-être conçue de la voir. Ce que je vous prie, c'est de ne la montrer à personne, et de ne la point épargner. J'y ai hasardé des choses fort neuves, jusqu'à parler de la plume blanche que le roi a sur son chapeau. Mais, à mon avis, pour trouver des expressions nouvelles en vers, il faut parler de choses qui n'aient point été dites en vers. Vous en jugerez, sauf à tout changer, si cela vous déplaît. L'ode sera de dix-huit stances [1]; cela fait cent quatre-vingts vers. Je ne croyais pas aller si loin. Voici ce que vous n'avez point vu; je vais le mettre sur l'autre feuillet.

IX.

Déployez toutes vos rages,
Princes, vents, peuples, frimas;
Ramassez tous vos nuages,
Rassemblez tous vos soldats.
Malgré vous, Namur en poudre
S'en va tomber sous la foudre
Qui dompta Lille, Courtrai,
Gand, la *constante* Espagnole,
Luxembourg, Besançon, Dôle,
Ypres, Mastricht, et Cambrai.

X.

Mes présages s'accomplissent,
Il commence à chanceler;
Je vois ses murs qui frémissent,
Déjà prêts à s'écrouler.
Mars en feu, qui les domine,
De loin souffle leur ruine;
Et les bombes dans les airs,
Allant chercher le tonnerre,
Semblent, tombant sur la terre,
Vouloir s'ouvrir les enfers.

XI.

Approchez, troupes altières
Qu'unit un même devoir;
A couvert *de ces* rivières,
Venez, vous pouvez tout voir.
Contemplez bien ces approches;
Voyez *détacher* ces roches,
Voyez ouvrir ce terrain,
Et dans les eaux, dans la flamme,
Louis à tout donnant l'âme,
Marcher *tranquille et serein.*

XII.

Voyez, dans cette tempête,
Partout se montrer aux yeux
La plume qui *ceint* sa tête
D'un cercle si glorieux.
A sa blancheur remarquable [1]
Toujours un sort favorable
S'attache dans les combats.
Et toujours avec la Gloire,
Mars *et sa sœur* la Victoire
Suivent cet astre à grands pas.

XIII

Grands défenseurs de l'Espagne,
Accourez tous, il est temps.
Mais déjà vers la Méhagne
Je vois vos drapeaux flottants.
Jamais ses ondes craintives
N'ont vu sur leurs faibles rives
Tant de guerriers s'amasser.
Marchez donc, *troupe héroïque :*
Au delà de ce Granique
Que tardez-vous d'avancer ?

XIV.

Loin de fermer le passage
A vos nombreux bataillons,
Luxembourg a du rivage
Reculé ses pavillons.
Hé quoi! son aspect vous glace!
Où sont ces chefs pleins d'audace,
Jadis si prompts à marcher,
Qui devaient de la Tamise,
Et de la Drave soumise,
Jusqu'à Paris nous chercher.

XV.

Cependant l'effroi redouble
Sur les remparts de Namur :
Son gouverneur, qui se trouble,
S'enfuit sous son dernier mur.
Déjà, jusques à ses portes,
Je vois *nos flères* cohortes
S'ouvrir un large chemin;
Et sur des monceaux de piques,
De corps morts, de rocs, de briques,
Monter le sabre à la main.

XVI.

C'en est fait, je viens d'entendre,
Sur *les remparts* éperdus,
Battre un signal pour se rendre :
Le feu cesse, ils sont rendus.
Rappelez votre constance,
Fiers ennemis de la France;
Et désormais gracieux,
Allez à Liége, à Bruxelles,
Porter les humbles nouvelles
De Namur pris à vos yeux.

XVII.

Pour moi, que Phébus anime
De ses transports les plus doux,
Rempli de ce dieu sublime,
Je vais, plus hardi que vous,
Montrer que sur le Parnasse,

[1] Boileau ayant supprimé la seconde stance par égard pour M. de Pontchartrain, ainsi que nous l'avons dit plus haut, son ode se trouva réduite à dix-sept stances. Les expressions que l'auteur jugea à propos de corriger dans cette ode, lorsqu'il la fit imprimer, sont indiquées par des caractères italiques.

[1] *Remarquable.* Dans le manuscrit, ce mot a été substitué à *redoutable*, qui est rayé. (*Anon.*)

Des bois fréquentés d'Horace [1],
Ma muse *sur* son déclin
Sait encor les avenues,
Et des sources inconnues
A l'auteur de Saint-Paulin.

Je vous demande pardon de la peine que vous aurez peut-être à déchiffrer tout ceci, que je vous ai écrit sur un papier qui boit. Je vous le récrirais bien; mais il est près de midi, et j'ai peur que la poste ne parte, ce sera pour une autre fois. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE XXXVII.

BOILEAU A RACINE.

Paris, le 9 juin 1693.

Je vous écrivis hier, avec toute la chaleur qu'inspire une méchante nouvelle, le refus que fait l'abbé de Paris de se démettre de sa chanoinie. Ainsi vous jugerez bien par ma lettre que ce ne sont pas, à l'heure qu'il est, des remercîments que je médite, puisque je suis même honteux de ceux que j'ai déjà faits. A vous dire le vrai, le contre-temps est fâcheux; et quand je songe aux chagrins qu'il m'a déjà causés, je voudrais presque n'avoir jamais pensé à ce bénéfice pour mon frère : je n'aurais pas la douleur de voir que vous vous soyez peut-être donné tant de peine si inutilement. Ne croyez pas toutefois, quoi qu'il puisse arriver, que cela diminue en moi le sentiment des obligations que je vous ai. Je sens bien qu'il n'y a qu'une étoile bizarre et infortunée qui pût empêcher le succès d'une affaire si bien conduite, et où vous avez également signalé votre prudence et votre amitié.

Je vous ai mandé par ma dernière lettre ce que M. de Pontchartrain avait répondu à M. l'abbé Renaudot touchant nos ordonnances. Comme il a fait de la distinction entre les raisons que vous aviez de le presser, et celles que j'avais d'attendre, je m'en vais ce matin chez madame Racine, et je lui conseillerai de porter votre ordonnance à M. de Bie, à part : je ne doute point qu'elle ne touche au plus tôt son argent. Pour moi, j'attendrai sans peine la commodité de M. de Pontchartrain : je n'ai rien qui me presse, et je vois bien que cela viendra. J'oubliai hier de vous mander que M. de Pontchartrain, en même temps qu'il parla de nos ordonnances à M. l'abbé Renaudot, le chargea de me féliciter de la chanoinie que Sa Majesté avait donnée à mon frère.

Je ne doute point, monsieur, que vous ne soyez à la veille de quelque grand et heureux événement, et si je ne me trompe, le roi va faire la plus triomphante campagne qu'il ait jamais faite. Il fera grand plaisir à M. de la Chapelle, qui, si nous l'en voulions croire, nous engagerait déjà à imaginer une médaille sur la prise de Bruxelles, dont je suis persuadé qu'il a déjà fait le type en lui-même. Vous m'avez fort réjoui de me mander la part qu'a madame de Maintenon dans notre affaire. Je ne manquerai pas de me donner l'honneur de lui écrire; mais il faut auparavant que notre embarras soit éclairci, et que je sache s'il faut parler sur le ton gai ou sur le ton triste. Voici la quatrième lettre que vous devez avoir reçue de moi depuis six jours.

Trouvez bon que je vous prie encore ici de ne rien montrer à personne du fragment informe que je vous ai envoyé, et qui est tout plein des négligences d'un ouvrage qui n'est point encore digéré. Le mot *voir* y est répété partout jusqu'au dégoût. La stance, *Grands défenseurs de l'Espagne*, etc. rebat celle qui dit : *Approchez, troupes altières*, etc. Celle sur la plume blanche du roi est encore un peu en maillot, et je ne sais si je la laisserai avec *Mars et sa sœur la Victoire*. J'ai déjà retouché à tout cela; mais je ne veux point l'achever que je n'aie reçu vos remarques, qui sûrement m'éclaireront encore l'esprit : après quoi je vous enverrai l'ouvrage complet. Mandez-moi si vous croyez que je doive parler de M. de Luxembourg. Vous n'ignorez pas combien notre maître est chatouilleux sur les gens qu'on associe à ses louanges. Cependant j'ai suivi mon inclination. Adieu, mon cher monsieur, croyez qu'heureux ou malheureux, gratifié ou non gratifié, payé ou non payé, je serai toujours tout à vous.

LETTRE XXXVIII.

RACINE A BOILEAU.

Gemblours, 9 juin 1693.

J'avais commencé une grande lettre, où je prétendais vous dire mon sentiment sur quelques endroits des stances que vous m'avez envoyées; mais comme j'aurai le plaisir de vous revoir bientôt, puisque nous nous en retournons à Paris [1], j'aime mieux

[1] *Des bois fréquentés d'Horace.* Dans le manuscrit ce vers a été substitué à celui-ci : *Des antres chéris d'Horace*, qu'on lit encore sous la rature. (*Anon.*)

[1] Ce départ subit et imprévu est un des événements les plus fâcheux pour la gloire de Louis XIV, et un de ceux qui tiennent à de petites causes que l'histoire ne pourra jamais découvrir. Le prince d'Orange était enfermé de manière à ne plus conserver l'espoir de sauver son armée. Saint-Simon assure que le maréchal de Luxembourg se jeta aux genoux du roi pour empêcher ce fatal départ, mais il ne fit que l'importuner. C'est à tort que le président Hénault dit que le roi tomba malade au Quesnoi et revint aussitôt à Versailles. On voit, par ces lettres, qu'après l'indisposition qui l'avait retenu quatre à cinq jours au

attendre à vous dire de vive voix tout ce que j'avais à vous mander. Je vous dirai seulement en un mot que les stances m'ont paru très-belles et très-dignes de celles qui les précèdent, à quelque peu de répétitions près, dont vous vous êtes aperçu vous-même.

Le roi fait un grand détachement de ses armées, et l'envoie en Allemagne avec Monseigneur. Il a jugé qu'il fallait profiter de ce côté-là d'un commencement de campagne qui paraît si favorable, d'autant plus que le prince d'Orange s'opiniâtrant à demeurer sous de grosses places et derrière des canaux et des rivières, la guerre aurait pu devenir ici fort lente, et peut-être moins utile que ce qu'on peut faire au delà du Rhin.

Nous allons demain coucher à Namur. M. de Luxembourg demeure en ce pays-ci avec une armée capable non-seulement de faire tête aux ennemis, mais même de leur donner beaucoup d'embarras. Adieu, mon cher monsieur; je me fais grand plaisir de vous embrasser bientôt.

M. de Chamlai a parlé depuis moi au père de la Chaise, qui lui a dit les mêmes choses qu'il m'avait dites : que tout ira bien, et qu'il n'y a qu'à le laisser faire. M. de Chamlai n'a point encore reçu de vos nouvelles; mais il compte sur votre amitié. Tous les gens de mes amis qui connaissent le père de la Chaise, et la manière dont s'est passée l'affaire de monsieur le doyen, m'assurent tous que nous devons avoir l'esprit en repos.

LETTRE XXXIX.

BOILEAU A RACINE.

Paris, 13 juin 1693.

Je ne suis revenu que ce matin d'Auteuil, où j'ai été passer durant quatre jours la mauvaise humeur que m'avait donnée le bizarre contre-temps qui nous est arrivé dans l'affaire de la chanoinie. J'ai reçu en arrivant à Paris votre dernière lettre, qui m'a fort consolé, aussi bien que celle que vous avez écrite à M. l'abbé Dongois.

J'ai été fort surpris d'apprendre que M. de Chamlai n'avait point encore reçu le compliment que je lui ai envoyé sur-le-champ, et qui a été porté à la poste en même temps que la lettre que j'ai écrite au révérend père de la Chaise. Je lui en écris un nouveau, afin qu'il ne me soupçonne pas de paresse dans une occasion où il m'a si bien marqué et sa bonté pour moi, et sa diligence à obliger mon frère; mais, de peur d'une nouvelle méprise, je vous l'envoie, ce compliment, empaqueté dans ma lettre, afin que vous le lui rendiez en main propre.

Je ne saurais vous exprimer la joie que j'ai du retour du roi. La nouvelle bonté que Sa Majesté m'a témoignée, en accordant à mon frère le bénéfice que nous demandons, a encore augmenté le zèle et la passion très-sincère que j'ai pour elle. Je suis ravi de voir que sa sacrée personne ne sera point en danger cette campagne; et gloire pour gloire, il me semble que les lauriers sont aussi bons à cueillir sur le Rhin et sur le Danube, que sur l'Escaut et sur la Meuse. Je ne vous parle point du plaisir que j'aurai à vous embrasser plus tôt que je ne croyais, car cela s'en va sans dire.

Vous avez bien fait de ne me point envoyer par écrit vos remarques sur mes stances, et d'attendre à m'en entretenir que vous soyez de retour, puisque, pour en bien juger, il faut que je vous aie communiqué auparavant les différentes manières dont je les puis tourner, et les retranchements ou les augmentations que j'y puis faire.

Je vous prie de bien témoigner au R. P. de la Chaise l'extrême reconnaissance que j'ai de toutes ses bontés. Nous devons encore aller lundi prochain, M. Dongois et moi, prendre madame Racine, pour la mener avec nous chez M. de Bie, qui ne doit être revenu de la campagne que ce jour-là. J'ai fait ma sollicitation pour vous à M. l'abbé Bignon. Il m'a dit que c'était une chose un peu difficile, à l'heure qu'il est, d'être payé au trésor royal. Je lui ai représenté que vous étiez actuellement dans le service, et qu'ainsi vous étiez au même droit que les soldats et les autres officiers du roi. Il m'a avoué que je disais vrai, et s'est chargé d'en parler très-fortement à M. de Pontchartrain. Il me doit rendre réponse aujourd'hui à notre assemblée.

Adieu le type de M. de la Chapelle sur Bruxelles[1]. Il était pourtant imaginé fort heureusement et fort à propos; mais, à mon sens, les médailles prophétiques dépendent un peu du hasard, et ne sont pas toujours sûres de réussir. Nous voilà revenus à Heidelberg[2]. Je propose pour mot, *Heidelberga deleta;* et nous verrons ce soir si on l'acceptera, ou les deux vers latins que propose M. Charpentier, et qu'il trouve d'un goût merveilleux pour la médaille. Les voici : *Servare potui, perdere si possim rogas*[3]. Or, comment cela vient à Heidelberg, c'est à vous à le deviner;

Quesnoi, il en était parti le 2 juin, et avait continué sa route jusqu'au quartier général. (*Anon.*)

[1] Cette ville n'avait point été prise.

[2] Heidelberg avait été pris le 21 mai précédent par le maréchal de Lorges.

[3] « J'ai pu le conserver; tu demandes si je puis le perdre? » Boileau se trompe : après avoir annoncé deux vers latins, il n'en cite qu'un, qui est un fragment de la *Médée* d'Ovide, cité par Quintilien, lib. VIII, cap. v. (G.)

car ni moi, ni même, je crois, M. Charpentier, n'en savons rien.

Je ne vous parle presque point, comme vous voyez, de notre chagrin sur la chanoinie, parce que vos lettres m'ont rassuré, et que d'ailleurs il n'y a point de chagrin qui tienne contre le bonheur que vous me faites espérer de vous revoir bientôt ici de retour. Adieu, mon cher monsieur, aimez-moi toujours, et croyez qu'il n'y a personne qui vous honore et vous révère plus que moi.

LETTRE XL.

BOILEAU A RACINE.

Paris, jeudi au soir 18 juin 1693.

Je ne saurais, mon cher monsieur, vous exprimer ma surprise, et quoique j'eusse les plus grandes espérances du monde, je ne laisserais pas encore de me défier de la fortune de monsieur le doyen. C'est vous qui avez tout fait, puisque c'est à vous que nous devons l'heureuse protection de madame de Maintenon. Tout mon embarras maintenant est de savoir comment je m'acquitterai de tant d'obligations que je vous ai. Je vous écris ceci de chez M. Dongois le greffier, qui est sincèrement transporté de joie, aussi bien que toute notre famille; et de l'humeur dont je vous connais, je suis sûr que vous seriez ravi vous-même de voir combien d'un seul coup vous avez fait d'heureux. Adieu, mon cher monsieur; croyez qu'il n'y a personne qui vous aime plus sincèrement, ni par plus de raisons, que moi. Témoignez bien à M. de Cavoie la joie que j'ai de sa joie, et à M. de Luxembourg mes profonds respects. Je vous donne le bonsoir, et suis, autant que je le dois, tout à vous.

Je viens d'envoyer chez madame Racine.

LETTRE XLI.

RACINE A BOILEAU.

Versailles, 9 juillet 1693.

Je vais aujourd'hui à Marly, où le roi demeurera près d'un mois; mais je ferai de temps en temps quelques voyages à Paris, et je choisirai les jours de la *petite académie*. Cependant je suis bien fâché que vous ne m'ayez pas donné votre ode : j'aurais peut-être trouvé quelque occasion de la lire au roi. Je vous conseille même de me l'envoyer. Il n'y a pas plus de deux lieues d'Auteuil à Marly. Votre laquais n'aura qu'à me demander et me chercher dans l'appartement de M. Félix. Je vous prie de renvoyer mon fils à sa mère : j'appréhende que votre grande bonté ne vous coûte un peu trop d'incommodité. Je suis entièrement à vous.

LETTRE XLII.

RACINE A BOILEAU.

Marly, 6 août au matin 1693.

Je ferai vos présents ce matin[1]. Je ne sais pas bien encore quand je vous reverrai, parce qu'on attend à toute heure des nouvelles d'Allemagne. La victoire de M. de Luxembourg est bien plus grande que nous ne pensions, et nous n'en savions pas la moitié. Le roi reçoit tous les jours des lettres de Bruxelles et de mille autres endroits, par où il apprend que les ennemis n'avaient pas une troupe ensemble le lendemain de la bataille; presque toute l'infanterie qui restait avait jeté ses armes. Les troupes hollandaises se sont la plupart enfuies jusqu'en Hollande. Le prince d'Orange, qui pensa être pris après avoir fait des merveilles, coucha le soir, lui huitième, avec M. de Bavière, chez un curé près de Loo. Nous avons pris vingt-cinq ou trente drapeaux, cinquante-cinq étendards, soixante-seize pièces de canon, huit mortiers, neuf pontons, sans tout ce qui est tombé dans la rivière. Si nos chevaux, qui n'avaient point mangé depuis deux fois vingt-quatre heures, eussent pu marcher, il ne resterait pas un homme ensemble aux ennemis.

Tout en vous écrivant il me vient en pensée de vous envoyer deux lettres, l'une de Bruxelles, l'autre de Vilvorde, et un récit du combat général, qui me fut dicté hier au soir par M. d'Albergotti. Croyez que c'est comme si M. de Luxembourg l'avait dicté lui-même. Je ne sais si vous le pourrez lire; car en écrivant j'étais accablé de sommeil, à peu près comme était M. de Puimorin en écrivant ce bel arrêt sous M. Dongois[2]. Le roi est transporté de joie, et tous les ministres, de la grandeur de cette action.

Vous me feriez un fort grand plaisir, quand vous aurez lu tout cela, de l'envoyer bien cacheté, avec cette même lettre que je vous écris, à M. l'abbé Renaudot, afin qu'il ne tombe point dans l'inconvénient de l'année passée. Je suis assuré qu'il vous en aura obligation; ce ne sera que la peine de votre jardinier. Il pourra distribuer une partie des choses que je vous envoie en plusieurs articles, tantôt sous celui de Bruxelles, tantôt sous celui de Landefermé, où M. de Luxembourg campa le 31 juillet, à demi-lieue

[1] La distribution de l'Ode sur Namur, qui venait d'être imprimée.

[2] M. Dongois étant obligé de passer la nuit à dresser le dispositif d'un arrêt d'ordre, le dictait à M. de Puimorin, frère de Boileau, et M. de Puimorin écrivait si promptement, que M. Dongois était étonné que ce jeune homme eût tant de dispositions pour la pratique. Après avoir dicté pendant deux heures, il voulut lire l'arrêt, et trouva que le jeune Puimorin n'avait écrit que le dernier mot de chaque phrase. (L. R.)

du champ de bataille; tantôt même sous l'article de Malines, ou de Vilvorde.

Il saura d'ailleurs les actions des principaux particuliers, comme, que M. de Chartres chargea trois ou quatre fois à la tête de divers escadrons, et fut débarrassé des ennemis, ayant blessé de sa main l'un d'eux qui le voulait emmener; le pauvre Vacoigne tué à son côté; M. d'Arci, son gouverneur, tombé aux pieds de ses chevaux, le sien ayant été blessé; la Bertière, son sous-gouverneur, aussi blessé. M. le prince de Conti chargea aussi plusieurs fois, tantôt avec la cavalerie, tantôt avec l'infanterie, et regagna pour la troisième fois le fameux village de Nerwinde, qui donne le nom à la bataille, et reçut sur la tête un coup de sabre d'un des ennemis qu'il tua sur-le-champ. M. le Duc chargea de même, regagna la seconde fois le village à la tête de l'infanterie, et combattit encore à la tête de plusieurs escadrons de cavalerie. M. de Luxembourg était, dit-on, quelque chose de plus qu'humain, volant partout, et même s'opiniâtrant à continuer les attaques dans le temps que les plus braves étaient rebutés, menant en personne les bataillons et les escadrons à la charge. M. de Montmorency, son fils aîné[1], après avoir combattu plusieurs fois à la tête de sa brigade de cavalerie, reçut un coup de mousquet, dans le temps qu'il se mettait au-devant de son père pour le couvrir d'une décharge horrible que les ennemis firent sur lui. M. le comte de Luxe[2], son frère, a été blessé à la jambe; M. de la Roche-Guyon au pied, et tous les autres que sait M. l'abbé; M. le maréchal de Joyeuse blessé aussi à la cuisse, et retournant au combat après sa blessure. M. le maréchal de Villeroi entra dans les lignes ou retranchements, à la tête de la maison du roi.

Nous avons quatorze cents prisonniers, entre lesquels cent soixante-cinq officiers, plusieurs officiers généraux, dont on aura sans doute donné les noms. On croit le pauvre Ruvigni tué, on a ses étendards; et ce fut à la tête de son régiment de Français que le prince d'Orange chargea nos escadrons, en renversa quelques-uns, et enfin fut renversé lui-même. Le lieutenant-colonel de ce régiment, qui fut pris, dit à ceux qui le prenaient, en leur montrant de loin le prince d'Orange : « Tenez, messieurs, voilà celui qu'il vous « fallait prendre. » Je conjure M. l'abbé Renaudot, quand il aura fait son usage de tout ceci, de bien recacheter et cette lettre et mes mémoires, et de les renvoyer chez moi.

Voici encore quelques particularités. Plusieurs généraux des ennemis étaient d'avis de repasser d'abord la rivière. Le prince d'Orange ne voulut pas; l'électeur de Bavière dit qu'il fallait au contraire rompre tous les ponts, et qu'ils tenaient à ce coup les Français. Le lendemain du combat M. de Luxembourg a envoyé à Tirlemont, où il était resté plusieurs officiers ennemis blessés, entre autres le comte de Solms[1], général de l'infanterie, qui s'est fait couper la jambe. M. de Luxembourg, au lieu de les faire transporter en cet état, s'est contenté de leur parole, et leur a fait offrir toutes sortes de rafraîchissements. « Quelle « nation est la vôtre! s'écria le comte de Solms[2], en « parlant au chevalier de Rozel; vous vous battez « comme des lions, et vous traitez les vaincus comme « s'ils étaient vos meilleurs amis. » Les ennemis commencent à publier que la poudre leur manqua tout à coup, voulant par là excuser leur défaite. Ils ont tiré plus de neuf mille coups de canon, et nous quelque cinq ou six mille.

Je fais mille compliments à M. l'abbé Renaudot; et j'exciterai ce matin M. de Croissy à empêcher, s'il peut, le malheureux *Mercure galant* de défigurer notre victoire.

Il y avait sept lieues du camp dont M. de Luxembourg partit, jusqu'à Nerwinde. Les ennemis avaient cinquante-cinq bataillons et cent soixante escadrons.

LETTRE XLIII.

RACINE A BOILEAU.

1693.

Denys d'Halicarnasse, pour montrer que la beauté du style consiste principalement dans l'arrangement des mots, cite un endroit de l'Odyssée où, Ulysse et Eumée étant sur le point de se mettre à table pour déjeuner, Télémaque arrive tout à coup dans la maison d'Eumée : les chiens, qui le sentent approcher, n'aboient point, mais remuent la queue; ce qui fait voir à Ulysse que c'est quelqu'un de connaissance qui est sur le point d'entrer. Denys d'Halicarnasse ayant rapporté tout cet endroit, fait cette réflexion, que ce n'est point le choix des mots qui en fait l'agrément, la plupart de ceux qui y sont employés étant, dit-il, très-vils et très-bas, εὐτελεστάτων τε καὶ ταπεινοτάτων, mots qui sont tous les jours dans la bouche des moindres laboureurs et des moindres artisans, mais qu'ils

[1] Charles-François-Frédéric de Montmorency, gendre du duc de Chevreuse. Il était alors âgé de trente-deux ans, et mourut en 1726.

[2] Paul-Sigismond, comte de Luxe, troisième fils du maréchal de Luxembourg. Il fut blessé à Nerwinde si dangereusement, qu'il fut obligé de renoncer à l'état militaire. Voyez le tome III de l'*Histoire généalogique de la maison de France*, par le père Anselme.

[1] Henri Maestrick, comte de Solms. Il mourut des suites de cette opération, à l'âge de cinquante-six ans.

[2] Voltaire rapporte le même mot dans le *Siècle de Louis XIV*; mais il l'attribue mal à propos à un comte de Salm.

ne laissent pas de charmer par la manière dont le poëte a eu soin de les arranger. En lisant cet endroit, je me suis souvenu que dans une de vos nouvelles remarques vous avancez que jamais on n'a dit qu'Homère ait employé un seul mot bas. C'est à vous de voir si cette remarque de Denys d'Halicarnasse n'est point contraire à la vôtre, et s'il n'est point à craindre qu'on ne vienne vous chicaner là-dessus. Prenez la peine de lire toute la réflexion de Denys d'Halicarnasse, qui m'a paru très-belle et merveilleusement exprimée; c'est dans son traité Περὶ συνθέσεως ὀνομάτων, à la troisième page.

J'ai fait réflexion aussi qu'au lieu de dire que le mot d'*âne* est en grec un mot très-noble, vous pourriez vous contenter de dire que c'est un mot *qui n'a rien de bas*, et qui est comme celui de cerf, de cheval, de brebis, etc.; ce *très-noble* me paraît un peu trop fort.

Tout ce traité de Denys d'Halicarnasse, dont je viens de vous parler, et que je relus hier tout entier avec un grand plaisir, me fit souvenir de l'extrême impertinence de M. Perrault, qui avance que le tour des paroles ne fait rien pour l'éloquence, et qu'on ne doit regarder qu'au sens; et c'est pourquoi il prétend qu'on peut mieux juger d'un auteur par son traducteur, quelque mauvais qu'il soit, que par la lecture de l'auteur même. Je ne me souviens point que vous ayez relevé cette extravagance, qui vous donnerait pourtant beau jeu pour le tourner en ridicule.

Pour le mot de μισγεῖσθαι, qui signifie quelquefois coucher avec une femme ou avec un homme, et souvent converser simplement, voici des exemples tirés de l'Écriture. Dieu dit à Jérusalem, dans Ézéchiel: *Congregabo tibi amatores tuos cum quibus commista es*, etc. ἐπεμίγης. Dans le prophète Daniel, les deux vieillards racontant comme ils ont surpris Suzanne en adultère, disent, parlant d'elle et du jeune homme qu'ils prétendent qui était avec elle: *Vidimus eos pariter commisceri*. Ils disent aussi à Suzanne: *Assentire nobis, et commiscere nobiscum*. Voilà *commisceri* dans le premier sens. Voici des exemples du second sens. Saint Paul dit aux Corinthiens: *Ne commisceamini fornicariis*: συναναμίγνυσθαι. « N'ayez point « de commerce avec les fornicateurs. » Et expliquant ce qu'il a voulu dire par là, il dit qu'il n'entend point parler des fornicateurs qui sont parmi les Gentils; « autrement, ajoute-t-il, il faudrait renoncer à vivre « avec les hommes : mais quand je vous ai mandé « de n'avoir point de commerce avec les fornicateurs, « *non commisceri*, j'ai entendu parler de ceux qui se « pourraient trouver parmi les fidèles, et non-seulement avec les fornicateurs, mais encore avec les « avares et les usurpateurs du bien d'autrui, » etc. Il en est de même du mot *cognoscere*, qui se trouve dans ces deux sens en mille endroits de l'Écriture.

Encore un coup, je me passerais de la fausse érudition de Tussanus[1], qui est trop clairement démentie par l'endroit des servantes de Pénélope. M. Perrault ne peut-il pas avoir quelque ami grec qui lui fournisse des mémoires?

LETTRE XLIV.

RACINE A BOILEAU.

Fontainebleau, 28 septembre 1694.

Je suppose que vous êtes de retour de votre voyage, afin que vous puissiez bientôt m'envoyer vos avis sur un nouveau cantique[2] que j'ai fait depuis que je suis ici, et que je ne crois pas qui soit suivi d'aucun autre. Ceux que Moreau[3] a mis en musique ont extrêmement plu. Il est ici, et le roi doit les lui entendre chanter au premier jour. Prenez la peine de lire le *cinquième*[4] chapitre de la Sagesse, d'où ces derniers vers ont été tirés : je ne les donnerai point qu'ils n'aient passé par vos mains; mais vous me ferez plaisir de me les renvoyer le plus tôt que vous pourrez. Je voudrais bien qu'on ne m'eût point engagé dans un embarras de cette nature; mais j'espère m'en tirer en substituant à ma place ce M. Bardou[5] que vous avez vu à Paris.

Vous savez bien sans doute que les Allemands ont repassé le Rhin, et même avec quelque espèce de honte. On dit[6] qu'on leur a tué ou pris sept à huit cents hommes, et qu'ils ont abandonné trois pièces de canon.

Il est venu une lettre à Madame, par laquelle on lui mande que le Rhin s'était débordé tout à coup, et que près de quatre mille Allemands ont été noyés; mais au moment que je vous écris, le roi n'a point encore reçu de confirmation de cette nouvelle.

On dit que milord Barclay est devant Calais pour le bombarder : M. le maréchal de Villeroi s'est jeté

[1] Jacques Toussaint, nommé par François Ier professeur de langue grecque au collége royal, en 1532. Il a publié, sous le nom de Tussanus, un *Lexicon græco-latinum*.

[2] Sur le bonheur des justes et le malheur des réprouvés. C'est son troisième cantique; il en fit encore un qui fut le dernier.

[3] Jean-Baptiste Moreau, musicien, mort en 1723. Il avait fait la musique des chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*.

[4] On trouve dans le manuscrit *septième;* mais c'est une erreur.

[5] Poëte fort médiocre, qui a inséré des poésies dans les recueils du temps. Son nom se trouve dans les premières éditions de la satire VII de Boileau, vers 45 :

Bardou, Mauroy, Boursault, Colletet, Titreville.

Dans la suite, Boileau fit disparaître les trois premiers noms, par égard pour ceux qui les portaient, et leur substitua Bonnecorse et Pradon.

[6] C'était une fausse nouvelle.

dedans. Voilà toutes les nouvelles de la guerre. Si vous voulez, je vous en dirai d'autres de moindre conséquence.

M. de Tourreil est venu présenter ici le Dictionnaire de l'Académie[1] au roi et à la reine d'Angleterre, à Monseigneur, et aux ministres. Il a partout accompagné son présent d'un compliment : et on m'a assuré qu'il avait très-bien réussi partout. Pendant qu'on présentait ainsi le Dictionnaire de l'Académie, j'ai appris que Léers, libraire d'Amsterdam, avait aussi présenté au roi et aux ministres une nouvelle édition du Dictionnaire de Furetière, qui a été très-bien reçue. C'est M. de Croissy et M. de Pomponne qui ont présenté Léers au roi. Cela a paru un assez bizarre contre-temps pour le Dictionnaire de l'Académie, qui me paraît n'avoir pas tant de partisans que l'autre. J'avais dit plusieurs fois à M. Thierry qu'il aurait dû faire quelques pas pour ce dernier dictionnaire; et il ne lui aurait pas été difficile d'en avoir le privilége, peut-être même il ne le serait pas encore : ne parlez qu'à lui seul de ce que je vous mande là-dessus.

On commence à dire que le voyage de Fontainebleau pourra être abrégé de huit ou dix jours, à cause que le roi y est fort incommodé de la goutte. Il en est au lit depuis trois ou quatre jours; il ne souffre pourtant pas beaucoup, Dieu merci, et il n'est arrêté au lit que par la faiblesse qu'il a encore aux jambes.

Il me paraît, par les lettres de ma femme, que mon fils a grande envie de vous aller voir à Auteuil. J'en serai fort aise, pourvu qu'il ne vous embarrasse point du tout. Je prendrai en même temps la liberté de vous prier de tout mon cœur de l'exhorter à travailler sérieusement, et à se mettre en état de vivre en honnête homme. Je voudrais bien qu'il n'eût pas l'esprit autant dissipé qu'il l'a par l'envie démesurée qu'il témoigne de voir des opéras et des comédies. Je prendrai là-dessus vos avis quand j'aurai l'honneur de vous voir; et cependant je vous supplie de ne lui pas témoigner le moins du monde que je vous aie fait aucune mention de lui. Je vous demande pardon de toutes les peines que je vous donne, et suis entièrement à vous.

LETTRE XLV.

RACINE A BOILEAU.

Fontainebleau, 3 octobre 1694.

Je vous suis bien obligé de la promptitude avec laquelle vous m'avez fait réponse. Comme je suppose que vous n'avez pas perdu les vers que je vous ai envoyés, je vais vous dire mon sentiment sur vos difficultés, et en même temps vous dire plusieurs changements que j'avais déjà faits de moi-même; car vous savez qu'un homme qui compose fait souvent son thème en plusieurs façons.

> Quand, par une fin soudaine,
> Détrompés d'une ombre vaine
> Qui passe et ne revient plus....

J'ai choisi ce tour, parce qu'il est conforme au texte, qui parle de la fin imprévue des réprouvés; et je voudrais bien que cela fût bon, et que vous puissiez passer et approuver *par une fin soudaine*, qui dit précisément la même chose. Voici comme j'avais mis d'abord :

> Quand déchus d'un bien frivole,
> Qui comme l'ombre s'envole,
> Et ne revient jamais plus...

Mais ce *jamais* me paraît un peu mis pour remplir le vers; au lieu que *qui passe et ne revient plus*, me semble assez plein et assez vif. D'ailleurs j'ai mis à la troisième stance *pour trouver un bien fragile*, et c'est la même chose que *un bien frivole*. Ainsi tâchez de vous accoutumer à la première manière, ou trouvez quelque autre chose qui vous satisfasse. Dans la seconde stance,

> Misérables que nous sommes,
> Où s'égaraient nos esprits?

Infortunés m'était venu le premier; mais le mot de *misérables*, que j'ai employé dans Phèdre, à qui je l'ai mis dans la bouche, et que l'on a trouvé assez bien, m'a paru avoir de la force en le mettant aussi dans la bouche des réprouvés, qui s'humilient et se condamnent d'eux-mêmes. Pour le second vers j'avais mis :

> Diront-ils avec des cris...

Mais j'ai cru qu'on pouvait leur faire tenir tout ce discours sans mettre *Diront-ils*, et qu'il suffisait de mettre à la fin *Ainsi d'une voix plaintive*, et le reste, par où on fait entendre que tout ce qui précède est le discours des réprouvés. Je crois qu'il y en a des exemples dans les odes d'Horace.

> Et voilà que triomphants...

Je me suis laissé entraîner au texte, *Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei*[1]! Et j'ai cru que ce tour marquait mieux la passion; car j'aurais pu mettre *Et maintenant triomphants*, etc. Dans la troisième stance,

> Qui nous montrait la carrière
> De la bienheureuse paix.

On dit *la carrière de la gloire, la carrière de l'hon-*

[1] Jacques de Tourreil eut vingt-huit compliments à faire, lorsqu'il présenta le *Dictionnaire de l'Académie*, en 1694.

[1] « Cependant les voilà élevés au rang des enfants de Dieu! » *De Sapient.* cap. v, v. 5. (G.)

neur; c'est-à-dire, *par où on court à la gloire, à l'honneur*. Voyez si l'on ne pourrait pas dire de même *la carrière de la bienheureuse paix;* on dit même *la carrière de la vertu*. Du reste, je ne devine pas comment je le pourrais mieux dire. Il reste la quatrième stance. J'avais d'abord mis le mot de *repentance;* mais, outre qu'on ne dirait pas bien les remords de la repentance, au lieu qu'on dit les remords de la pénitence, ce mot *pénitence*, en le joignant avec *tardive*, est assez consacré dans la langue de l'Écriture, *sero pœnitentiam agentes*. On dit *la pénitence d'Antiochus*, pour dire *une pénitence tardive et inutile;* on dit aussi dans ce sens *la pénitence des damnés*. Pour la fin de cette stance, je l'avais changée deux heures après que ma lettre fut partie. Voici la stance entière :

Ainsi d'une voix plaintive
Exprimera ses remords
La pénitence tardive
Des inconsolables morts.
Ce qui faisait leurs délices,
Seigneur, fera leurs supplices;
Et, par une égale loi,
Les saints trouveront des charmes
Dans le souvenir des larmes
Qu'ils versent ici pour toi.

Je vous conjure de m'envoyer votre sentiment sur tout ceci. J'ai dit franchement que j'attendais votre critique avant que de donner mes vers au musicien; et je l'ai dit à madame de Maintenon, qui a pris de là occasion de me parler de vous avec beaucoup d'amitié.

Le roi a entendu chanter les deux autres cantiques, et a été fort content de M. Moreau, à qui nous espérons que cela pourra faire du bien.

Il n'y a rien ici de nouveau. Le roi a toujours la goutte, et en est au lit. Une partie des princes sont revenus de l'armée; les autres arriveront demain ou après-demain.

Je vous félicite du beau temps que nous avons ici : car je crois que vous l'avez aussi à Auteuil, et que vous en jouissez plus tranquillement que nous ne faisons ici. Je suis entièrement à vous.

La harangue de M. l'abbé Boileau[1] a été trouvée très-mauvaise en ce pays-ci. M. de Niert prétend que Richesource en est mort de douleur. Je ne sais pas si la douleur est bien vraie, mais la mort est très-véritable.

[1] Charles Boileau-Bontemps, abbé de Beaulieu, membre de l'Académie française, prédicateur. Il ne faut pas le confondre avec l'abbé Jacques Boileau, frère de Boileau-Despréaux. (G.)

LETTRE XLVI.

RACINE A BOILEAU.

Compiegne, 4 mai 1695.

M. Desgranges m'a dit qu'il avait fait signer hier nos ordonnances, et qu'on les ferait viser par le roi après-demain; qu'ensuite il les enverrait à M. Dongois, de qui vous pourrez les retirer. Je vous prie de me garder la mienne jusqu'à mon retour. Il n'y a point ici de nouvelles. Quelques gens veulent que le siége de Casal soit levé; mais la chose est fort douteuse, et l'on n'en sait rien de certain.

Six armateurs de Saint-Malo ont pris dix-sept vaisseaux d'une flotte marchande des ennemis, et un vaisseau de guerre de soixante pièces de canon. Le roi est en parfaite santé, et ses troupes merveilleuses.

Quelque horreur que vous ayez pour les méchants vers, je vous exhorte à lire *Judith*[1], et surtout la préface, dont je vous prie de me mander votre sentiment. Jamais je n'ai rien vu de si méprisé que tout cela l'est en ce pays-ci, et toutes vos prédictions sont accomplies. Adieu, monsieur, je suis entièrement à vous. Je crains de m'être trompé en vous disant qu'on enverrait nos ordonnances à M. Dongois, et je crois que c'est à M. de Bie, chez qui M. Des granges m'a dit que M. Dongois n'aurait qu'à envoyer samedi prochain.

LETTRE XLVII.

RACINE A BOILEAU.

Versailles, 4 avril 1696.

Je suis très-obligé au père Bouhours de toutes les honnêtetés qu'il vous a prié de me faire de sa part, et de la part de sa compagnie. Je n'avais point encore entendu parler de la harangue de leur régent de troisième; et comme ma conscience ne me reprochait rien à l'égard des jésuites, je vous avoue que j'ai été un peu surpris d'apprendre que l'on m'eût déclaré la guerre chez eux. Vraisemblablement ce bon régent est du nombre de ceux qui m'ont très-faussement attribué la traduction du *Santolius pœnitens*[2]; et il s'est cru engagé d'honneur à me rendre

[1] Tragédie de Boyer.

[2] La traduction en vers français du *Santolius pœnitens* était de Boivin, et la pièce latine de M. Rollin; ce qui n'a pas empêché quelques éditeurs de Racine, et entres autres Luneau, de l'insérer dans les œuvres de ce grand poëte, comme étant de lui. Voici ce qui avait donné lieu à cette petite satire en vers latins assez médiocres, et peu dignes, sous tous les rapports, du respectable auteur de l'Histoire ancienne. Santeul avait fait

injures pour injures. Si j'étais capable de lui vouloir quelque mal et de me réjouir de la forte réprimande que le père Bouhours dit qu'on lui a faite, ce serait sans doute pour m'avoir soupçonné d'être l'auteur d'un pareil ouvrage; car, pour mes tragédies, je les abandonne volontiers à sa critique : il y a longtemps que Dieu m'a fait la grâce d'être assez peu sensible au bien et au mal que l'on en peut dire, et de ne me mettre en peine que du compte que j'aurai à lui en rendre quelque jour.

Ainsi, monsieur, vous pouvez assurer le père Bouhours, et tous les jésuites de votre connaissance, que, bien loin d'être fâché contre le régent qui a tant déclamé contre mes pièces de théâtre, peu s'en faut que je ne le remercie d'avoir prêché une si bonne morale dans leur collége, et d'avoir donné lieu à sa compagnie de marquer tant de chaleur pour mes intérêts; et qu'enfin, quand l'offense qu'il m'a voulu faire serait plus grande, je l'oublierais avec la même facilité, en considération de tant d'autres pères dont j'honore le mérite, et surtout en considération du révérend père de la Chaise, qui me témoigne tous les jours mille bontés, et à qui je sacrifierais bien d'autres injures. Je suis, etc.

LETTRE XLVIII.

BOILEAU A RACINE.

Auteuil, mercredi 1697.

Je crois que vous serez bien aise d'être instruit de ce qui s'est passé dans la visite que nous avons, suivant votre conseil, rendue ce matin, mon frère le docteur de Sorbonne et moi, au révérend père de la Chaise. Nous sommes arrivés chez lui sur les neuf heures; et sitôt qu'on lui a dit notre nom, il nous a fait entrer. Il nous a reçus avec beaucoup d'agrément, m'a interrogé fort obligeamment sur l'état de ma santé, et a paru fort content de ce que je lui ai dit que mon incommodité n'augmentait point. Ensuite il a fait apporter des chaises, s'est mis tout proche de moi, afin que je le pusse mieux entendre, et aussitôt entrant en matière, m'a dit que vous lui aviez lu un ouvrage de ma façon, où il y avait beaucoup de bonnes choses, mais que la matière que j'y traitais était une matière fort délicate et qui demandait beaucoup de savoir; qu'il avait autrefois enseigné la théologie, et qu'ainsi il devait être instruit de cette matière à fond; qu'il fallait faire une grande différence de l'amour *affectif* d'avec l'amour *effectif*, que ce dernier était absolument nécessaire, et entrait dans l'attrition; au lieu que l'amour affectif venait de la contrition parfaite, et qu'ainsi il justifiait par lui-même le pécheur, mais que l'amour effectif n'avait d'effet qu'avec l'absolution du prêtre. Enfin il nous a débité en très-bons termes tout ce que beaucoup d'habiles auteurs scolastiques ont écrit sur ce sujet, sans pourtant dire, comme quelques-uns d'eux, que l'amour de Dieu, absolument parlant, n'est point nécessaire pour la justification du pécheur. Mon frère applaudissait à chaque mot qu'il disait, paraissant être enchanté de sa doctrine, et encore plus de sa manière de l'énoncer. Pour moi, je suis demeuré dans le silence. Enfin, lorsqu'il a cessé de parler, je lui ai dit que j'avais été fort surpris qu'on m'eût prêté des charités auprès de lui, et qu'on lui eût donné à entendre que j'avais fait un ouvrage contre les jésuites : ajoutant que ce serait une chose bien étrange, si soutenir qu'on doit aimer Dieu s'appelait écrire contre les jésuites; que mon frère avait apporté avec lui vingt passages de dix ou douze de leurs plus fameux écrivains, qui soutenaient, en termes beaucoup plus forts que ceux de mon épître, que pour être justifié il faut indispensablement aimer Dieu; qu'enfin j'avais si peu songé à écrire contre les jésuites, que les premiers à qui j'avais lu mon ouvrage c'étaient six jésuites des plus célèbres, qui m'avaient tous dit qu'un chrétien ne pouvait pas avoir d'autres sentiments sur l'amour de Dieu que ceux que j'énonçais dans mes vers. J'ai ajouté ensuite que depuis peu j'avais eu l'honneur de réciter mon ouvrage à monseigneur l'archevêque de Paris, et à monseigneur l'évêque de Meaux, qui en avaient tous deux paru, pour ainsi dire, transportés; qu'avec tout cela néanmoins, si sa révérence croyait mon ouvrage périlleux, je venais présentement pour le lui lire, afin qu'il m'instruisît de mes fautes. Enfin je lui ai fait le même compliment que je fis à monseigneur l'archevêque lorsque j'eus l'honneur de le lui réciter, qui était que je ne venais pas pour être loué, mais pour être jugé; que je le priais donc de me prêter une vive attention, et de trouver bon même que je lui répétasse beaucoup d'endroits. Il a fort approuvé ma proposition, et je lui ai lu mon épître très-posément, jetant au reste dans ma lecture toute la force et tout l'agrément que j'ai pu. J'oubliais de vous avertir que je lui ai auparavant dit encore une particularité qui l'a assez agréablement surpris, c'est à savoir, que je prétendais n'avoir proprement fait autre chose dans mon ouvrage que mettre en vers la doctrine qu'il venait de nous

une épitaphe pour le grand Arnauld. Les jésuites, avec lesquels le chanoine de Saint-Victor était très-lié, s'en offensèrent. Celui-ci désavoua publiquement l'épitaphe. L'auteur du *Santolius pœnitens* suppose Santeul versant des larmes de repentir, et demandant pardon à Dieu et aux hommes de ce qu'il a rétracté les vers qu'il avait faits à la louange d'Arnauld. Cette pièce, qui ne mérite nullement de sortir de l'oubli où elle est tombée, fit dans le temps un très-grand bruit. (G.)

débiter, et l'ai assuré que j'étais persuadé que lui-même n'en disconviendrait pas. Mais, pour en revenir au récit de ma pièce, croiriez-vous, monsieur, que la chose est arrivée comme je l'avais prophétisé, et qu'à la réserve de deux petits scrupules qu'il vous a dits et qu'il nous a répétés, qui lui étaient venus au sujet de ma hardiesse à traiter en vers une matière si délicate, il n'a fait d'ailleurs que s'écrier : « *Pulchre! bene! recte!* Cela est vrai, cela est indu- « bitable; voilà qui est merveilleux; il faut lire cela « au roi; répétez-moi encore cet endroit. Est-ce là « ce que M. Racine m'a lu? » Il a été surtout extrêmement frappé de ces vers que vous lui aviez passés, et que je lui ai récités avec toute l'énergie dont je suis capable :

Cependant on ne voit que docteurs, même austères,
Qui, les semant partout, s'en vont pieusement
De toute piété saper le fondement, etc.

Il est vrai que je me suis heureusement avisé d'insérer dans mon épître huit vers que vous n'avez point approuvés, et que mon frère juge très à propos de rétablir. Les voici; c'est ensuite de ce vers :

Oui, dites-vous? Allez, vous l'aimez, croyez-moi.
Qui fait exactement ce que ma loi commande
A pour moi, dit ce Dieu, l'amour que je demande.
Faites-le donc; et, sûr qu'il nous veut sauver tous,
Ne vous alarmez point pour quelques vains dégoûts
Qu'en sa ferveur souvent la plus sainte âme éprouve.
Marchez, courez à lui : qui le cherche le trouve;
Et plus de votre cœur il paraît s'écarter,
Plus par vos actions songez à l'arrêter.

Il m'a fait redire trois fois ces huit vers. Mais je ne saurais vous exprimer avec quelle joie, quels éclats de rire il a entendu la prosopopée de la fin. En un mot, j'ai si bien échauffé le révérend père, que, sans une visite que dans ce temps-là monsieur son frère lui est venu rendre, il ne nous laissait point partir que je ne lui eusse récité aussi les deux autres nouvelles épîtres de ma façon que vous avez lues au roi. Encore ne nous a-t-il laissés partir qu'à la charge que nous l'irions voir à sa maison de campagne, et il s'est chargé de nous faire avertir du jour où nous l'y pourrions trouver seul. Vous voyez donc, monsieur, que si je ne suis pas bon poëte, il faut que je sois bon récitateur.

Après avoir quitté le père de la Chaise, nous avons été voir le père Gaillard, à qui j'ai aussi, comme vous pouvez penser, récité l'épître. Je ne vous dirai point les louanges excessives qu'il m'a données. Il m'a traité d'homme inspiré de Dieu, et m'a dit qu'il n'y avait que des coquins qui pussent contredire mon opinion. Je l'ai fait ressouvenir du petit théologien[1] avec qui j'eus une prise devant lui chez M. de Lamoignon. Il m'a dit que ce théologien était le dernier des hommes; que si sa société avait été fâchée, ce n'était pas de mon ouvrage, mais de ce que des gens osaient dire que cet ouvrage était fait contre les jésuites. Je vous écris tout ceci à dix heures du soir, au courant de la plume. Je vous prie de retirer la copie que vous avez mise entre les mains de madame de Maintenon, afin que je lui en donne une autre où l'ouvrage soit dans l'état où il doit demeurer. Je vous embrasse de tout mon cœur, et je suis tout à vous.

LETTRE XLIX.

RACINE A BOILEAU.

Fontainebleau, 8 octobre 1697.

Je vous demande pardon si j'ai été si longtemps sans vous faire réponse; mais j'ai voulu avant toutes choses prendre un temps favorable pour recommander M. Manchon à M. de Barbezieux. Je l'ai fait; et il m'a fort assuré qu'il ferait son possible pour me témoigner la considération qu'il avait pour vous et pour moi. Il m'a paru que le nom de M. Manchon lui était assez inconnu, et je me suis rappelé alors qu'il avait un autre nom dont je ne me souvenais point du tout. J'ai eu recours à M. de la Chapelle[1], qui m'a fait un mémoire que je présenterai à M. de Barbezieux dès que je le verrai. Je lui ai dit que M. l'abbé de Louvois voudrait bien joindre ses prières aux nôtres, et je crois qu'il n'y aura point de mal qu'il lui en écrive un mot.

Je suis bien aise que vous ayez donné votre épître à M. de Meaux, et que M. de Paris soit disposé à vous donner une approbation authentique. Vous serez surpris quand je vous dirai que je n'ai point encore rencontré M. de Meaux, quoiqu'il soit ici; mais je ne vais guère aux heures où il va chez le roi, c'est-à-dire au lever et au coucher : d'ailleurs la pluie presque continuelle empêche qu'on ne se promène dans les cours et dans les jardins, qui sont les endroits où l'on a coutume de se rencontrer. Je sais seulement qu'il a présenté au roi l'ordonnance de M. l'archevêque de Reims contre les jésuites : elle m'a paru très-forte, et il y explique très-nettement la doctrine de Molina avant de la condamner. Voilà, ce me semble, un rude coup pour les jésuites. Il y a bien des gens qui commencent à croire que leur crédit est fort baissé, puisqu'on les attaque si ouverte-

[1] Boileau avait eu, chez le président de Lamoignon, une dispute vive avec un religieux augustin, sur ce sujet de l'amour de Dieu; et, dans la dispute, il avait employé contre son adversaire la prosopopée qu'il a mise en vers dans son épître. (*Anon.*)

[1] Henri Besset de la Chapelle, conseiller aux requêtes à Metz. Il était fils de celui dont Racine fait mention dans sa lettre à Boileau, en date du 4 août 1687.

ment. Au lieu que c'était à eux qu'on donnait autrefois les priviléges pour écrire tout ce qu'ils voulaient, ils sont maintenant réduits à ne se défendre que par de petits libelles anonymes, pendant que les censures des évêques pleuvent de tous côtés sur eux. Votre épître ne contribuera pas à les consoler; et il me semble que vous n'avez rien perdu pour attendre, et qu'elle paraîtra fort à propos.

On a eu nouvelle aujourd'hui que M. le prince de Conti était arrivé en Pologne, mais on n'en sait pas davantage, n'y ayant point encore de courrier qui soit venu de sa part. M. l'abbé Renaudot vous en dira plus que je ne saurais vous en écrire.

Je n'ai pas fort avancé le mémoire dont vous me parlez [1]. Je crains même d'être entré dans des détails qui l'allongeront bien plus que je ne croyais. D'ailleurs vous savez la dissipation de ce pays-ci.

Pour m'achever, j'ai ma seconde fille à Melun, qui prendra l'habit dans huit jours [2]. J'ai fait deux voyages pour essayer de la détourner de cette résolution, ou du moins pour obtenir d'elle qu'elle différât encore six mois; mais je l'ai trouvée inébranlable. Je souhaite qu'elle se trouve aussi heureuse dans ce nouvel état qu'elle a eu d'empressement pour y entrer. M. l'archevêque de Sens s'est offert de venir faire la cérémonie, et je n'ai pas osé refuser un tel honneur. J'ai écrit à M. l'abbé Boileau pour le prier d'y prêcher, et il a l'honnêteté de vouloir bien partir exprès de Versailles en poste pour me donner cette satisfaction. Vous jugez que tout cela cause assez d'embarras à un homme qui s'embarrasse aussi aisément que moi. Plaignez-moi un peu dans votre profond loisir d'Auteuil, et excusez si je n'ai pas été plus exact à vous mander des nouvelles. La paix en a fourni d'assez considérables, et qui nous donneront assez de matière pour nous entretenir, quand j'aurai l'honneur de vous revoir. Ce sera au plus tard dans quinze jours, car je partirai deux ou trois jours avant le départ du roi. Je suis entièrement à vous.

LETTRE L.

RACINE A BOILEAU.

Paris, lundi 20 janvier 1698.

J'ai reçu une lettre de la mère-abbesse de Port-Royal, qui me charge de vous faire mille remerciments de vos Épîtres, que je lui ai envoyées de votre part. On y est charmé et de l'épître *De l'Amour de Dieu*, et de la manière dont vous parlez de M. Arnauld : on voudrait même que ces épîtres fussent imprimées en plus petit volume. Ma fille aînée, à qui je les ai aussi envoyées, a été transportée de joie de ce que vous vous souvenez encore d'elle. Je pars dans ce moment pour Versailles, d'où je ne reviendrai que samedi. J'ai laissé à ma femme ma quittance pour recevoir ma pension d'homme de lettres. Je vous prie de l'avertir du jour que vous irez chez M. Gruyn. Elle vous ira prendre et vous mènera dans son carrosse. J'ai eu des nouvelles de mon fils par M. l'archevêque de Cambrai, qui me mande qu'il l'a vu à Cambrai jeudi dernier, et qu'il a été fort content de l'entretien qu'il a eu avec lui. Je suis à vous de tout mon cœur.

[1] Le mémoire dont il s'agit ici n'est sans doute pas celui qu'il composa pour les religieuses de Port-Royal, attendu que l'affaire pour laquelle le mémoire sur Port-Royal fut écrit avait été terminée au mois de mars précédent de la même année 1697. C'est peut-être celui qui fut cause de sa disgrâce.

[2] Sa seconde fille prit, à cette époque, l'habit de novice dans le couvent des Ursulines de Melun. Elle fit profession à la fin de l'année suivante.

LETTRES
DE RACINE A SON FILS [1].

LETTRE PREMIÈRE.

A Fontainebleau, le 24 septembre 1691.

Mon cher fils, vous me faites plaisir de me mander des nouvelles : mais prenez garde de ne les pas prendre dans la gazette de Hollande; car outre que nous les avons comme vous, vous y pourriez apprendre certains termes qui ne valent rien, comme celui de *recruter*, dont vous vous servez; au lieu de quoi il fait dire *faire des recrues*. Mandez-moi des nouvelles de vos promenades, et de celles de la santé de vos sœurs. Il est bon de diversifier un peu, et de ne vous pas jeter toujours sur l'Irlande et sur l'Allemagne.

Dites à M. Willart [2] que j'ai reçu son paquet, et

[1] Jean-Baptiste Racine, à qui ces lettres sont adressées, était l'aîné des enfants de Racine. Il était né le 10 novembre 1678, et mourut le 31 janvier 1747, sans avoir été marié. M. de Torcy, qui cherchait à l'avancer, l'avait envoyé à Rome avec l'ambassadeur de France; mais Jean-Baptiste Racine cédant bientôt à son amour pour l'étude et au penchant qui l'entraînait vers la retraite, quitta tout emploi, vendit sa charge de gentilhomme ordinaire, et passa le reste de sa vie éloigné du monde, et bornant tous ses plaisirs à cultiver en silence les sciences et les lettres. Il n'a rien fait imprimer; mais il a laissé quelques manuscrits, parmi lesquels on trouve, sur la vie et les ouvrages de son père, plusieurs notes dont nous avons fait usage. (*Anon.*)

[2] Germain Willart était un ami de Racine et d'Arnauld, et le correspondant de ce dernier. Ce fut par son entremise qu'Arnauld travailla à réconcilier Boileau avec Perrault. (*Anon.*)

que j'ai lu avec beaucoup de plaisir l'écrit qu'il m'envoie. Faites-lui-en bien des remercîments pour moi. S'il vous demande des nouvelles de ce pays-ci, vous lui direz que le combat de M. de Luxembourg[1] a été bien plus considérable qu'on ne le croyait d'abord. Les ennemis ont laissé mille trois cents morts sur la place, et plus de cinq cents prisonniers, parmi lesquels on compte près de cent officiers. On leur a pris aussi trente-six étendards, et ils avouent eux-mêmes qu'ils ont encore plus de deux mille blessés dans leur armée. Cette victoire est fort glorieuse, mais nous y avons eu environ huit ou neuf cents tant morts que blessés. La maison du roi a fait des choses incroyables, n'ayant jamais chargé qu'à coups d'épée les ennemis, qui étaient toujours plus de trois contre un[2]. On dit que chaque cavalier est revenu avec son épée sanglante jusqu'à la garde.

On dit que le pape a la fièvre. M. le cardinal le Camus a eu de lui une audience qui a duré plus de trois heures : on dit même que le pape lui a ordonné de demeurer encore quelques jours à Rome, et lui a demandé un mémoire des principales choses que ce cardinal lui a dites dans son audience.

On a appris ce matin que M. de Boufflers avait battu aussi l'arrière-garde d'un corps d'Allemands, qui était auprès de Dinant; mais on ne leur a tué que quelque soixante ou quatre-vingts hommes, parce qu'ils ont pris la fuite de bonne heure, et qu'ils n'ont osé engager le combat.

Dites à votre mère que je la prie de m'excuser si je ne lui écris point, parce qu'il est fort tard, et qu'il faut que j'écrive encore à M. de la Chapelle. Je suis bien fâché de l'état où est son cocher. M. du Tartre[3], à qui j'en ai parlé, dit que son mal n'étant pas une dyssenterie, les remèdes d'Helvétius[4] n'y feront rien; mais Helvétius est en réputation, même pour les fièvres, et il va partout comme les autres médecins. Mon genou m'a fait assez de mal ces jours passés, et je crois que le froid en a été cause. Il ne m'a fait aucun mal aujourd'hui, et j'espère que cela ira toujours en diminuant. J'approuve tout ce que votre mère a fait chez madame Rondelle[5]. On ne parle plus de deuil, ni que la reine d'Espagne[6] soit en péril; ainsi elle peut faire habiller votre sœur comme il lui plaira. Écrivez-moi toujours, mais que cela n'empêche pas votre chère mère de m'écrire, car je serais trop fâché de ne point recevoir de ses lettres. Adieu, mon cher enfant, embrassez-la pour moi, et faites mes baisemains à vos sœurs. Saluez aussi M. Willart de ma part.

[1] La victoire remportée à Leuze sur le prince de Waldeck, le 18 septembre 1691.

[2] Le maréchal de Luxembourg n'avait que vingt-huit escadrons; les ennemis en avaient soixante-quinze. (*Anon.*)

[3] L'un des chirurgiens ordinaires du roi.

[4] Médecin hollandais, grand-père de l'auteur de l'*Esprit*. Ce remède contre les dyssenteries était l'ipécacuanha; Helvétius gagna plus de cent mille écus avec cette drogue.

[5] Marchande chez laquelle madame Racine avait acheté des étoffes pour habiller son fils.

[6] Marie-Anne de Neubourg, fille de l'électeur palatin, seconde femme de Charles II, roi d'Espagne, essuya en 1691 une maladie qui donna lieu au bruit de sa mort. Elle vécut jusqu'en 1740.

LETTRE II.

Au camp devant Namur, le 31 mai 1692.

Vous aurez pu voir, mon cher enfant, par les lettres que j'écris à votre mère, combien je suis touché de votre maladie[1], et la peine extrême que je ressens de n'être pas auprès de vous pour vous consoler. Je vois que vous prenez avec beaucoup de patience le mal que Dieu vous envoie, et que vous êtes fort exact à faire tout ce qu'on vous dit : il est extrêmement important pour vous de ne vous point impatienter. J'espère qu'avec la grâce de Dieu il ne vous en arrivera aucun accident. C'est une maladie dont peu de personnes sont exemptes; et il vaut mieux en être attaqué à votre âge qu'à un âge plus avancé. J'aurai une sensible joie de recevoir de vos lettres; mais ne m'écrivez que quand vous serez entièrement hors de danger, parce que vous ne pourriez écrire sans mettre votre bras à l'air, et vous refroidir. Quand je ne serai plus en inquiétude de votre mal, je vous écrirai des nouvelles du siége de Namur. Il y a lieu d'espérer que la place se rendra bientôt; et je m'en réjouis d'autant plus, que cela pourra me mettre en état de vous revoir bientôt après. M. de Cavoie prend grand intérêt à votre mal, et voudrait bien vous soulager. Je suis fort obligé à M. Chapelier[2] de tout le soin qu'il prend de vous. Adieu, mon cher fils : offerez bien au bon Dieu tout le mal que vous souffrez, et remettez-vous entièrement à sa sainte volonté. Assurez-vous qu'on ne peut vous aimer plus que je vous aime, et que j'ai une forte grande impatience de vous embrasser.

Suscription : Pour mon cher fils Racine.

LETTRE III.

Au camp devant Namur, le 10 juin 1692.

Vous pouvez juger, par toutes les inquiétudes que m'a causées votre maladie, combien j'ai de joie de votre guérison. Vous avez beaucoup de grâces à ren-

[1] Mon frère avait alors la petite-vérole. (L. R.)

[2] C'était un ecclésiastique qui servait de précepteur au jeune Racine.

dre à Dieu, de ce qu'il a permis qu'il ne vous soit arrivé aucun fâcheux accident, et que la fluxion qui vous était tombée sur les yeux n'ait point eu de suite. Je loue extrêmement la reconnaissance que vous témoignez pour tous les soins que votre mère a pris de vous. J'espère que vous ne les oublierez jamais, et que vous vous acquitterez de toutes les obligations que vous lui avez, par beaucoup de soumission à tout ce qu'elle désirera de vous. Votre lettre m'a fait beaucoup de plaisir; elle est fort sagement écrite, et c'était la meilleure et la plus agréable marque que vous me pussiez donner de votre guérison. Mais ne vous pressez pas encore de retourner à l'étude; je vous conseille de ne lire que des choses qui vous fassent plaisir sans vous donner trop de peine, jusqu'à ce que le médecin qui vous a traité vous donne permission de recommencer votre travail. Faites bien des amitiés pour moi à M. Chapelier, et faites en sorte qu'il ne se repente point de toutes les peines qu'il a prises pour vous. J'espère que j'aurai bientôt le plaisir de vous revoir, et que la reddition du château de Namur suivra de près celle de la ville[1]. Adieu, mon cher fils. Faites bien mes compliments à vos sœurs : je ne sais pourtant si on leur permet de vous rendre visite; je crois que ce ne sera pas si tôt : réservez donc à leur faire mes compliments quand vous serez en état de les voir.

Suscription : A mon fils Racine.

LETTRE IV.

Fontainebleau, le 4 octobre 1692.

Je suis fort content de votre lettre, et vous me rendez un très-bon compte de votre étude et de votre conversation avec M. Despréaux. Il serait bien à souhaiter pour vous que vous pussiez être souvent en si bonne compagnie, et vous en pourriez retirer un grand avantage, pourvu qu'avec un homme tel que M. Despréaux, vous eussiez plus de soin d'écouter que de parler. Je suis assez satisfait de votre version; mais je ne puis guère juger si elle est bien fidèle, n'ayant apporté ici que le premier tome des *Lettres à Atticus*[2], au lieu du second que je pensais avoir apporté : je ne sais même si je ne l'ai point perdu; car j'étais comme assuré de l'avoir ici parmi mes livres. Pour plus grande sûreté, choisissez dans quelqu'un des six premiers livres la première lettre que vous voudrez traduire; mais surtout choisissez-en une qui ne soit pas sèche comme celle que vous avez prise, où il n'est presque parlé que d'affaires d'intérêt. Il y en a tant de belles sur l'état où était alors la république, et sur les choses de conséquence qui se passaient à Rome! Vous ne lirez guère d'ouvrage qui soit plus utile pour vous former l'esprit et le jugement; mais surtout je vous conseille de ne jamais traiter injurieusement un homme aussi digne d'être respecté de tous les siècles que Cicéron. Il ne vous convient point à votre âge, ni même à personne, de lui donner ce vilain nom de poltron. Souvenez-vous toute votre vie de ce passage de Quintilien, qui était lui-même un grand personnage : *Ille se profecisse sciat cui Cicero valde placebit*[1]. Ainsi vous auriez mieux fait de dire simplement de lui qu'il n'était pas aussi brave ou aussi intrépide que Caton. Je vous dirai même que si vous aviez bien lu la vie de Cicéron dans Plutarque, vous auriez vu qu'il mourut en fort brave homme, et qu'apparemment il n'aurait pas fait tant de lamentations que vous, si M. Carméline lui eût nettoyé les dents. Adieu, mon cher fils. Faites mes baisemains à M. Chapelier, et faites souvenir votre mère qu'il faut entretenir un peu d'eau dans mon cabinet, de peur que les souris ne ravagent mes livres. Quand vous m'écrirez, vous pourrez vous dispenser de toutes ces cérémonies de *votre très-humble serviteur*. Je connais même assez votre écriture sans que vous soyez obligé de mettre votre nom.

Suscription : A mon fils Racine, à Paris.

LETTRE V.

Fontainebleau, le 5 octobre 1692.

La relation[2] que vous m'avez envoyée m'a beaucoup diverti, et je vous sais bon gré d'avoir songé à la copier pour m'en faire part. Elle n'est pourtant pas exacte en beaucoup de choses; mais il ne laisse pas d'y en avoir beaucoup de vraies, et qui sont écrites avec une fort grande ingénuité. Je l'ai montrée à M. de Montmorency[3] et à M. de Chevreuse. Ce dernier, qui est capitaine des chevau-légers, voudrait bien savoir le nom du chevau-léger qui l'a écrite, et vous me ferez plaisir de le demander à M. Willart, à qui vous ferez aussi mille compliments

[1] La ville avait été prise le 5 juin; le château se rendit le 30. Le 3 juillet, le roi reprit le chemin de Versailles.

[2] C'était son livre favori, et le compagnon de ses voyages. (L.R.)

[1] Quintilien, lib. X, cap. I. — Boileau a appliqué aux poëmes d'Homère ce que Quintilien avait dit des écrits de Cicéron :

C'est avoir profité que de savoir s'y plaire.

Art poétique, ch. III. (G.)

[2] C'était une relation du combat de Steinkerque : il en parut plusieurs en même temps : la plus remarquable fut celle faite par Dubois, depuis cardinal, qui s'était trouvé à la bataille. (*Anon.*)

[3] Voyez sa note à la page 532.

de ma part. Je suis toujours étonné qu'on vous montre en rhétorique les Fables de Phèdre, qui semblent une lecture plus proportionnée à des gens moins avancés. Il faut pourtant s'en fier à M. Rollin [1], qui a beaucoup de jugement et de capacité. On ne trouve les Fables de M. de la Fontaine que chez M. Thierry ou chez M. Barbin. Cela m'embarrasse un peu, parce que j'ai peur qu'ils ne veuillent pas prendre de mon argent. Je voudrais que vous en pussiez emprunter à quelqu'un jusqu'à mon retour. Je crois que M. Despréaux les a, et il vous les prêterait volontiers, ou bien votre mère pourrait aller avec vous sans façon chez M. Thierry, et les lui demander en les payant. Adieu, mon cher fils. Dites à vos sœurs que je suis fort aise qu'elles se souviennent de moi, et qu'elles souhaitent de me revoir Je les exhorte à bien servir Dieu, et vous surtout, afin que, pendant cette année de rhétorique que vous commencez, il vous soutienne et vous fasse la grâce de vous avancer de plus en plus dans sa connaissance et dans son amour. Croyez-moi, c'est là ce qu'il y a de plus solide au monde : tout le reste est bien frivole.

LETTRE VI.

A Fontainebleau, le 9 octobre 1692.

Je voulais presque me donner la peine de corriger les fautes de votre version, et vous la renvoyer en l'état où il faudrait qu'elle fût, mais j'ai trouvé que cela me prendrait trop de temps, à cause de la quantité d'endroits où vous n'avez pas attrapé le sens. Je vois bien que ces *Épîtres* [2] sont encore trop difficiles pour vous, parce que pour les bien entendre il faut posséder parfaitement l'histoire de ces temps-là, et que vous ne la savez point. Ainsi je trouverais plus à propos que vous me fissiez à votre loisir une version de cette bataille de Trasimène, dont vous avez été si charmé, à commencer par la description de l'endroit où elle se donna. Ne vous pressez point, et tournez la chose le plus naturellement que vous pourrez. J'approuve fort vos promenades d'Auteuil, et vous m'en rendez un fort bon compte; mais faites bien concevoir à M. Despréaux combien vous êtes reconnaissant de la bonté qu'il a de se rabaisser à s'entretenir avec vous. Vous pouvez prendre Voiture parmi mes livres, si cela vous fait plaisir; mais il faut un grand choix pour lire ses lettres, dont il y en a plusieurs qui ne vous feraient pas grand plaisir. J'aimerais bien autant que, si vous voulez lire quelque livre français, vous prissiez la traduction d'Hérodote [1], qui est fort divertissant, et qui vous apprendrait la plus ancienne histoire qui soit parmi les hommes après l'Écriture sainte. Il me semble qu'à votre âge il ne faut pas voltiger de lecture en lecture; ce qui ne servirait qu'à vous dissiper l'esprit et à vous embarrasser la mémoire. Nous verrons cela plus à fond quand je serai de retour à Paris. Adieu, mon cher fils. Faites mes baisemains à vos sœurs.

[1] Il était alors professeur d'éloquence au collége royal. Il ne fut recteur de l'université qu'en 1694. (*Anon.*)

[2] Celles de Cicéron à Atticus.

LETTRE VII.

Au camp de Thieusies, le 3 juin 1693.

Vous me faites plaisir de me rendre compte des lectures que vous faites; mais je vous exhorte à ne pas donner toute votre attention aux poëtes français. Songez qu'ils ne doivent servir qu'à votre récréation, et non pas à faire votre véritable étude. Ainsi je souhaiterais que vous prissiez quelquefois plaisir à m'entretenir d'Homère, de Quintilien, et des autres auteurs de cette nature. Quant à votre épigramme [2], je voudrais que vous ne l'eussiez point faite. Outre qu'elle est assez médiocre, je ne saurais trop vous recommander de ne vous point laisser aller à la tentation de faire des vers français, qui ne serviraient qu'à vous dissiper l'esprit; surtout il n'en faut faire contre personne.

M. Despréaux a un talent qui lui est particulier, et qui ne doit point vous servir d'exemple ni à vous, ni à qui que ce soit. Il n'a pas seulement reçu du ciel un génie merveilleux pour la satire, mais il a encore avec cela un jugement excellent, qui lui fait discerner ce qu'il faut louer et ce qu'il faut reprendre. S'il a la bonté de vouloir s'amuser avec vous, c'est une des grandes félicités qui vous puissent arriver, et je vous conseille d'en bien profiter en l'écoutant beaucoup, et en décidant peu avec lui. Je vous dirai aussi que vous me feriez plaisir de vous attacher à votre écriture. Je veux croire que vous avez écrit fort vite les deux lettres que j'ai reçues de vous, car le caractère en paraît beaucoup négligé. Que tout ce que je vous dis ne vous chagrine point; car du reste je suis très-content de vous, et je ne vous donne ces petits avis que pour vous exciter à faire de votre mieux en toutes choses. Votre mère vous fera part des nouvelles que je lui mande. Adieu, mon cher fils. Je ne sais pas bien si je serai en état d'écrire ni à vous ni à personne de plus de quatre jours; mais continuez à me mander de vos nouvelles. Parlez-moi

[1] Il n'existait alors d'autre traduction d'Hérodote que celle de Pierre Duryer, qui avait paru en 1645.

[2] C'était une épigramme contre Perrault, à l'occasion de la querelle des anciens et des modernes. Jean-Baptiste Racine fut docile à la leçon de son père, et de toute sa vie il ne fit plus un seul vers. (*Anon.*)

aussi un peu de vos sœurs, que vous me ferez plaisir d'embrasser pour moi. Je suis tout à vous.

Suscription : Pour mon fils Racine.

LETTRE VIII.

A Fontainebleau, le 1er octobre 1693.

J'ai reçu encore une de vos lettres, qui m'a fait beaucoup de plaisir. M. Despréaux a raison d'appréhender que vous ne perdiez un peu le goût des belles-lettres pendant votre cours de philosophie; mais ce qui me rassure, c'est la résolution où je vous vois de vous en rafraîchir souvent la mémoire par la lecture des meilleurs auteurs. D'ailleurs, vous étudiez sous un régent qui a lui-même beaucoup de lecture et d'érudition [1]. Je contribuerai de mon côté à vous faire ressouvenir de tout ce que vous avez lu, et je me ferai un plaisir de m'en entretenir souvent avec vous.

Je vis hier vos deux sœurs à Melun [2], et je fus fort content d'elles. Votre sœur aînée se plaint de vous, et elle a raison. Elle dit qu'il y a plus de quatre mois qu'elle n'a reçu de vos nouvelles. Il me semble que vous devriez un peu mieux répondre à l'amitié sincère que je lui vois pour vous. Une lettre vous coûte-t-elle tant à écrire? Quand vous devriez ne l'entretenir que de ses petites sœurs, vous lui feriez le plus grand plaisir du monde. Vous avez raison de me plaindre du déplaisir que j'ai de voir souffrir si longtemps un des meilleurs amis que j'aie au monde [3]. J'espère qu'à la fin, ou la nature, ou les remèdes, lui donneront quelque soulagement. J'ai déjà la consolation d'entendre dire à ses médecins qu'ils ne voient rien à craindre pour sa vie, sans quoi je vous avoue que je serais inconsolable.

Comme vous êtes curieux de nouvelles, je voudrais en avoir beaucoup de considérables à vous mander. Je n'en sais que deux jusqu'ici, qui doivent faire beaucoup de plaisir. L'une est la prise presque certaine de Charleroi, car il ne durera guère plus de quatre ou cinq jours; l'autre est la levée du siége de Belgrade. Quand je dis que cette nouvelle doit faire plaisir, ce n'est pas qu'à parler bien chrétiennement on doive se réjouir des avantages des infidèles; mais l'animosité des Allemands est si grande contre nous, qu'on est presque obligé de remercier Dieu de leurs mauvais succès, afin qu'ils soient forcés de faire leur paix avec nous, et de consentir au repos de la chrétienté, plutôt que de s'accommoder avec les Turcs. Adieu, mon cher fils. Je vous écris tout ceci fort à la hâte.

Écrivez-moi très-souvent, afin de me donner lieu de vous répondre; ce que je ferai une autre fois plus à loisir. On attend au premier jour des nouvelles d'un combat en Italie [1].

LETTRE IX.

Fontainebleau, 14 octobre 1693.

Je ne saurais m'empêcher de vous dire, mon cher fils, que je suis très-content de tout ce que votre mère m'écrit de vous. Je vois par ses lettres que vous êtes fort attaché à bien faire, mais surtout que vous craignez Dieu, et que vous prenez du plaisir à le servir. C'est la plus grande satisfaction que je puisse recevoir, et en même temps la meilleure fortune que je vous puisse souhaiter. J'espère que plus vous irez en avant, plus vous trouverez qu'il n'y a de véritable bonheur que celui-là. J'approuve la manière dont vous distribuez votre temps et vos études; je voudrais seulement qu'aux jours que vous n'allez point au collége, vous pussiez relire de votre Cicéron, et vous rafraîchir la mémoire des plus beaux endroits ou d'Horace, ou de Virgile, ces auteurs étant fort propres à vous accoutumer à penser et à écrire avec justesse et avec netteté.

Vous direz à votre mère que le pauvre M. de Ségur [2] a eu la jambe coupée, ayant eu le pied emporté d'un coup de canon. Sa femme, qui l'avait épousé pour sa bonne mine, a employé la meilleure partie de son bien à lui acheter une charge; et dès la première année il lui en coûte une jambe. Il a eu un fort grand nombre de ses camarades qui ont été tués ou blessés, je dis des officiers de la gendarmerie; mais en récompense la victoire a été fort grande, et on en apprend tous les jours de nouvelles circonstances très-avantageuses. On fait monter la perte des ennemis à près de dix mille morts, et à plus de deux mille prisonniers. Il reste à souhaiter que cette victoire soit suivie de la prise de quelque place qui nous mette

[1] Le célèbre Edme Pourchot, qui fit faire de si grands progrès aux écoles de philosophie, et qui professa cette science à Paris pendant vingt-six ans. Il était ami particulier de Racine, de Boileau et de Fénelon. Ce dernier le pressa vainement d'accepter une place de sous-précepteur des enfants de France. (*Anon.*)

[2] Marie-Catherine était l'aînée des filles de Racine. Toutes les fois qu'il dit *votre sœur*, sans autre nom, c'est toujours d'elle qu'il entend parler. Anne, sa seconde fille, est désignée par le nom de Nanette. Celle-ci resta au couvent des Ursulines de Melun, où elle fit profession le 6 novembre 1698. (*Anon.*)

[3] M. Nicole. (L. R.)

[1] On eut, peu de jours après, la nouvelle de la fameuse victoire remportée à la Marsaille par Catinat, sur le duc de Savoie. (*Anon.*)

[2] Henri Joseph, marquis de Ségur, dont il est fait mention dans l'*Histoire militaire de Louis le Grand* par le marquis de Quincy, et dans l'*Histoire de l'ordre de Saint-Louis* par M. d'Aspect. Sa femme était fille d'un fermier général.

en état de prendre des quartiers en Italie, comme la victoire de Flandre est suivie de la prise de Charleroi, qui ferme et assure entièrement nos frontières de ce côté-là. L'impuissance où s'est trouvé M. le prince d'Orange de secourir une place si importante marque bien la grandeur de sa défaite et de la perte qu'y firent les alliés. Le roi reçut hier la nouvelle que les assiégés avaient battu la chamade dimanche dernier, à sept heures du matin. Ils auraient pu se défendre encore huit ou dix jours, à cause de la difficulté qu'on trouvait à faire des mines sous les bastions et sous la courtine; mais ils étaient réduits à dix-huit cents hommes, de près de quatre mille qu'ils étaient. M. de Castille même, qu'on avait mis au-dessus du gouverneur pour commander dans la place, était blessé. Ainsi ils se sont rendus, et ont fait grand plaisir à notre cavalerie, qui commençait à pâtir beaucoup. Vous pourrez lire ces nouvelles à M. Despréaux, au cas que vous l'alliez voir; car je ne sais si je pourrai lui écrire aujourd'hui, à cause de la quantité de lettres que j'ai à écrire.

J'ai vu les drapeaux et les étendards qu'a envoyés M. de Catinat, et je vous conseille de les aller voir avec votre mère quand on les portera à Notre-Dame. Il y a cent deux drapeaux et quatre étendards seulement; ce qui marque que la cavalerie ennemie n'a pas fait beaucoup de résistance, et a de bonne heure abandonné l'infanterie, laquelle a presque été toute taillée en pièces. Il y avait des bataillons entiers d'Espagnols qui se jetaient à genoux pour demander quartier, et on l'accordait à quelques-uns d'eux; au lieu qu'on n'en faisait point du tout aux Allemands, parce qu'ils avaient menacé de n'en point faire.

Il me semble que, dans une de vos lettres, vous me demandiez la permission de faire présent d'une *Athalie* à un chartreux. Vous le pouvez faire sans difficulté. Je suis seulement fâché de ne m'être pas souvenu plus tôt de vous en parler.

Le roi partira de demain en huit jours pour aller à Choisy, où il doit coucher deux nuits. Pour moi, j'irai ce jour-là tout droit à Paris; et j'espère que ce sera avec M. de Cavoie, qui commence à se mieux porter, et à qui M. Félix promet une prochaine guérison. Madame sa femme[1] dit que c'est votre mère qui l'a guéri avec le remède de tête de mouton qu'elle lui a enseigné, et dont madame de Cavoie, qui avait aussi un commencement de dyssenterie, s'est fort bien trouvée. Je viens d'apprendre que M. du Tartre avait une grosse fièvre. Il a eu en tête de demander la chambre où M. Moreau est mort d'une fièvre maligne. Je fis ce que je pus pour l'empêcher d'y mettre son lit, mais je ne le persuadai point. Je craindrais qu'il n'eût gagné la même fièvre. Faites bien des amitiés pour moi à votre mère, et dites-lui que cette lettre est pour elle aussi bien que pour vous. Faites aussi mes baisemains à vos sœurs. M. l'archevêque de Sens a perdu monsieur son frère à la bataille, et je crois que M. Chapelier vous l'aura dit.

[1] Louise-Philippe de Coëtlogon. Elle avait été fille d'honneur de la reine, et mourut à Paris en 1729, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

LETTRE X.

A Fontainebleau, le 24 septembre 1694.

Je vous suis obligé du soin que vous avez pris de faire toutes les choses que je vous avais recommandées. Je suis en peine de la santé de M. Nicole, et vous me ferez plaisir d'y envoyer de ma part, et de me mander de ses nouvelles. J'espère retourner à Melun lundi ou mardi avec M. l'archevêque de Sens, en attendant que j'y aille avec M. Félix. Je croyais avoir fait mettre dans mon coffre un livre que j'ai été fort fâché de n'y avoir point trouvé. Ce sont les *Psaumes latins de Vatable*, à deux colonnes et avec des notes, in-8°, qui sont à la tablette où je mets d'ordinaire mon diurnal. Je vous prie de les chercher et de les empaqueter bien proprement dans du papier, et d'envoyer savoir par le cocher si M. l'abbé de Saillans vient à Fontainebleau bientôt. Au cas qu'il y vienne, il faudrait l'envoyer prier de vouloir mettre ce livre dans son paquet; sinon il faudra prier M. Sconin de le donner au valet de chambre de M. le duc de Chevreuse, qui viendra peut-être ici dans peu de jours.

On a eu aujourd'hui nouvelle que les Anglais avaient voulu faire jouer quelques machines contre le port de Dunkerque[1], mais qu'on avait fait sauter en l'air ces machines, avec une perte des hommes qui étaient dessus. Les Allemands ont passé le Rhin, et font quelques ravages en Alsace; mais il y a apparence qu'on les fera bientôt repasser. J'écrirai demain à votre mère. Faites-lui mes compliments et à vos sœurs. Adieu, mon cher fils. Je vous donne le bonsoir, et suis entièrement à vous. Faites aussi mes baisemains à M. de Grimarest[2]. Je n'ai pas encore pu parler de son affaire, mais je ne l'oublie point.

Suscription : A M. Racine le jeune, rue du Marais, faubourg Saint-Germain, à Paris.

LETTRE XI.

A Fontainebleau, le 3 octobre 1694.

Je vous adresse une lettre pour M. Despréaux, que je prie votre mère de lui envoyer le plus tôt

[1] Cette tentative eut lieu le 21 septembre.

[2] Léonard le Gallois, sieur de Grimarest, connu par une *Vie de Molière*. Il mourut en 1720. Son nom figure dans ces fameux couplets attribués à Jean-Baptiste Rousseau. (*Anon.*)

qu'elle pourra. Il m'a déjà fait réponse à celle que je lui écrivis il y a trois jours, et il me mande en même temps que vous n'avez pu vous rencontrer, parce qu'il était à Paris quand vous l'avez été chercher à Auteuil. Je vous prie de dire à M. de Grimarest que j'ai lu son mémoire à M. le chancelier[1], qui a fait réponse qu'il avait déjà ouï parler de cette affaire, mais que M. Cousin[2] avait opinion qu'on ne pouvait rien faire de bon ni d'utile au public de ce projet. Ainsi on m'a dit qu'il faudrait lui faire parler encore par des gens qui eussent plus d'autorité sur son esprit. Je verrai là-dessus M. de Harlay.

Il me paraît par votre lettre que vous portez un peu d'envie à mademoiselle de la Chapelle, de ce qu'elle a lu plus de comédies et plus de romans que vous. Je vous dirai, avec la sincérité avec laquelle je suis obligé de vous parler, que j'ai un extrême chagrin que vous fassiez tant de cas de toutes ces niaiseries, qui ne doivent servir tout au plus qu'à délasser quelquefois l'esprit, mais qui ne devraient point vous tenir autant à cœur qu'elles font. Vous êtes engagé dans des études très-sérieuses, qui doivent attirer votre principale attention; et pendant que vous y êtes engagé et que nous payons des maîtres pour vous en instruire, vous devez éviter tout ce qui peut dissiper votre esprit et vous détourner de votre étude. Non-seulement votre conscience et la religion vous y obligent, mais vous-même devez avoir assez de considération pour moi, et assez d'égards, pour vous conformer un peu à mes sentiments pendant que vous êtes dans un âge où vous devez vous laisser conduire.

Je ne dis pas que vous ne lisiez quelquefois des choses qui puissent vous divertir l'esprit, et vous voyez que je vous ai mis moi-même entre les mains assez de livres français capables de vous amuser; mais je serais inconsolable si ces sortes de livres vous inspiraient du dégoût pour des lectures plus utiles, et surtout pour les livres de piété et de morale, dont vous ne parlez jamais, et pour lesquels il semble que vous n'ayez plus aucun goût, quoique vous soyez témoin du véritable plaisir que j'y prends, préférablement à toute autre chose. Croyez-moi, quand vous saurez parler de comédies et de romans, vous n'en serez guère plus avancé pour le monde, et ce ne sera point par cet endroit-là que vous serez le plus estimé. Je remets à vous en parler plus au long et plus particulièrement quand je vous reverrai, et vous me ferez plaisir alors de me parler à cœur ouvert là-dessus, et de ne vous point cacher de moi. Vous jugez bien que je ne cherche pas à vous chagriner, et que je n'ai autre dessein que de contribuer à vous rendre l'esprit solide et à vous mettre en état de ne me point faire de déshonneur quand vous viendrez à paraître dans le monde. Je vous assure qu'après mon salut, c'est la chose dont je suis le plus occupé. Ne regardez point tout ce que je vous dis comme une réprimande, mais comme les avis d'un père qui vous aime tendrement, et qui ne songe qu'à vous donner des marques de son amitié. Écrivez-moi le plus souvent que vous pourrez, et faites mes compliments à votre mère. Il n'y a ici aucune nouvelle, sinon que le roi a toujours la goutte, et que tous les princes reviennent de l'armée de Flandre.

[1] Louis Boucherat.

[2] Le président Louis Cousin, censeur royal, et directeur du *Journal des Savants*. Il fut reçu de l'Académie française en 1697. (*Anon.*)

LETTRE XII.

A Paris, ce samedi 21 mai 1695.

Je vous envoie ce soir le petit carrosse pour vous amener demain dîner avec nous. Vous y trouverez M. Despréaux, qui y doit dîner aussi. Plût à Dieu que M. Vigan pût être de la partie! Mais j'espère le voir mardi au soir, qui est le jour que je vous remènerai à Versailles. J'ai fait mettre un petit placet dans le carrosse, afin que Henri revienne avec vous. Dites-lui qu'il aille ce soir de ma part chez madame d'Heudicourt, pour savoir des nouvelles de sa santé. Elle loge au-dessus de l'appartement de feu madame de Barbezieux, au bout de la galerie de Monsieur. Je voudrais aussi qu'il allât avec le cocher visiter mon appartement, et y porter les hardes que j'y envoie. Adieu, mon cher fils. Faites mes compliments à M. et à madame Vigan.

LETTRE XIII.

A Paris, ce 3 juin 1695.

C'est tout de bon que nous partons aujourd'hui pour notre voyage de Picardie[1]. Comme je serai quinze jours sans vous voir, et que vous êtes continuellement présent à mon esprit, je ne puis m'empêcher de vous répéter encore deux ou trois choses que je crois très-importantes pour votre conduite.

La première, c'est d'être extrêmement circonspect dans vos paroles, et d'éviter avec grand soin la réputation d'être un parleur, qui est la plus méchante réputation qu'un jeune homme puisse avoir dans le pays où vous êtes. La seconde est d'avoir une extrême docilité pour les avis de M. et madame Vigan, qui vous aiment comme leur enfant.

[1] Il allait à Montdidier, la patrie de ma mère. Toutes les lettres suivantes ont été écrites à mon frère, reçu en survivance de la charge de gentilhomme ordinaire. (L. R.)

J'ai oublié de vous recommander d'être fort exact aux heures de leurs repas, et de ne faire jamais attendre après vous. Ainsi ajustez si bien vos promenades et vos récréations, que vous ne leur soyez jamais à charge.

N'oubliez point vos études, et cultivez continuellement votre mémoire, qui a grand besoin d'être exercée. Je vous demanderai compte à mon retour de vos lectures; et surtout de l'histoire de France, dont je vous demanderai à voir vos extraits.

Vous savez ce que je vous ai dit des opéras et des comédies qu'on dit que l'on doit jouer à Marly. Il est très-important pour vous et pour moi-même qu'on ne vous y voie point, d'autant plus que vous êtes présentement à Versailles pour y faire vos exercices, et non point pour assister à toutes ces sortes de divertissements. Le roi et toute la cour savent le scrupule que je me fais d'y aller, et ils auraient très-méchante opinion de vous si, à l'âge que vous avez, vous aviez si peu d'égards pour moi et pour mes sentiments. Je devais, avant toutes choses, vous recommander de songer toujours à votre salut, et de ne perdre point l'amour que je vous ai vu pour la religion. Le plus grand déplaisir qui puisse m'arriver au monde, c'est s'il me revenait que vous êtes un indévot, et que Dieu vous est devenu indifférent. Je vous prie de recevoir cet avis avec la même amitié que je vous le donne.

Je vous conseille d'aller quelquefois savoir des nouvelles de M. de Cavoie, à qui vous ne pouvez ignorer que je suis si attaché. Quand vous verrez M. Félix le père, faites-lui bien mes compliments, et demandez-lui s'il n'a rien à me mander au sujet de mon logement; il entendra ce que cela veut dire, et vous me ferez savoir sa réponse sans en rien dire à personne. Voyez aussi M. de Valincour[1], et priez-le de ma part de se souvenir de M. Sconin[2]. Écrivez-moi jusqu'à jeudi prochain, c'est-à-dire que vous pourrez nous écrire une ou deux fois pour nous mander les nouvelles que vous saurez : cela fera plaisir à votre oncle de Montdidier[1]. Payez le port jusqu'à Paris. Mais passé jeudi, ne m'adressez plus vos lettres qu'à Paris même; car j'espère partir de Montdidier de dimanche en huit jours. Adieu, mon cher fils. Faites bien mes compliments à M. et à madame Vigan, et à M. Félix le fils. N'oubliez pas aussi de les faire à M. de Serignan, qui me témoigne bien de l'amitié pour vous. Demandez-lui s'il ne sait point de nouvelles que vous me puissiez mander.

Suscription : A M. Racine le jeune, gentilhomme ordinaire du roi, chez M. Vigan, a la petite écurie, à Versailles.

LETTRE XIV.

A Montdidier, le 9 juin 1695.

Votre lettre nous a fait ici un très-grand plaisir; et quoiqu'elle ne nous ait pas appris beaucoup de nouvelles, elle nous a du moins fait juger qu'il n'y avait pas un mot de vrai de toutes celles qu'on débite dans ce pays-ci. C'est une plaisante chose que les provinces : tout le monde y est nouvelliste dès le berceau, et vous n'y rencontrez que gens qui débitent gravement et affirmativement les plus sottes choses du monde.

Je suis bien honteux que madame d'Heudicourt vous ait prévenu, et que vous ne l'eussiez pas encore été saluer chez elle. J'apprends tout présentement, par une lettre de Dufresne, qu'on a apporté de sa part au logis une demi-douzaine de jambons. Ne manquez pas, au nom de Dieu, d'aller chez elle, et de lui en faire mes très-humbles remercîments. Je lui écrirais bien volontiers; mais j'espère partir demain, ou tout au plus tard après demain, et dès que je serai à Paris, je me rendrai à Versailles pour l'aller remercier de toutes ses bontés. Et d'ailleurs, que lui pourrais-je mander de ce pays-ci, à quoi elle pût prendre intérêt? Pour vous, qui devez vous y intéresser davantage, je vous dirai que je suis très-content des dames de Variville, et que Babet[2] a une grande impatience d'entrer chez elles. Votre sœur aînée a trouvé ici une compagnie dont elle est charmée, et avec raison; c'est sa cousine de Romanet, qui est très-aimable, très-jolie et très-bien élevée. Nous allons cette après dînée à Griviller. J'ai fait tous mes comptes avec mon fermier, et j'ai renouvelé bail avec lui. Voilà des nouvelles telles que l'on peut vous en mander de ce pays-ci. J'espère que je

[1] Valincour était secrétaire général de la marine, et devait cet emploi à l'avantage qu'il avait eu d'être placé auprès du comte de Toulouse, quand ce prince n'avait encore que quatre à cinq ans. C'était Racine qui l'avait proposé et fait agréer à madame de Montespan. Il ne portait alors d'autre nom que celui de *du Trousset ;* et c'est parce que ce nom déplut à madame de Montespan, qu'il prit celui de Valincour. Son frère, qui était alors commis de Pontchartrain, et qui depuis fut maître des comptes, prit en même temps le nom de d'Héricourt. Les notes manuscrites de Jean-Baptiste Racine contiennent beaucoup de détails sur Valincour, et sur les démarches que fit Racine pour le faire placer auprès du jeune comte de Toulouse. Fontenelle, qui a fait l'éloge de Valincour, s'est bien donné de garde de dire que celui ci était redevable à Racine de sa fortune; il a imaginé, contre toute vraisemblance, d'en faire honneur à Bossuet. (*Anon.*)

[2] C'était un cousin de Racine. Il devint par la suite commissaire provincial des guerres de la généralité de Paris, et ajouta à son nom celui de d'Arginvilliers.

[1] M. de Romanet, frère de madame Racine.

[2] Élisabeth, la troisième des filles de Racine. Elle fit profession au couvent de Notre-Dame de Variville, dans l'année qui suivit la mort de son père. (L. R.)

recevrai encore une lettre de vous avant que de partir, car si nous partons demain, ce ne sera que l'après-dînée. On fait pourtant tout ce qu'on peut pour nous retenir ici.

Je vous sais un très-bon gré des égards que vous avez pour moi au sujet des opéras et des comédies; mais vous voulez bien que je vous dise que ma joie serait complète si le bon Dieu entrait un peu dans vos considérations. Je sais bien que vous ne seriez pas déshonoré devant les hommes en y allant; mais ne comptez-vous pour rien de vous déshonorer devant Dieu? Pensez-vous vous-même que les hommes ne trouvassent pas étrange de vous voir, à votre âge, pratiquer des maximes si différentes des miennes? Songez que M. le duc de Bourgogne[1], qui a un goût merveilleux pour toutes ces choses, n'a encore été à aucun spectacle, et qu'il veut bien en cela se laisser conduire par les gens qui sont chargés de son éducation. Et quelles gens trouverez-vous au monde plus sages et plus estimés que ceux-là? Du reste, mon fils, je suis fort content de votre lettre. Faites bien mes compliments à M. de Cavoie et à MM. Félix, sans oublier M. Vigan.

J'ai décacheté exprès ma lettre pour vous dire de ne point parler des jambons à madame d'Heudicourt. Ma femme a pensé que, comme l'orthographe de Dufresne est fort mauvaise, il se pourrait que ce présent nous ait été envoyé par madame d'Héricourt. Ainsi n'en dites pas un mot; je ferai moi-même mes compliments à qui il conviendra de les faire. Dites seulement à madame d'Heudicourt combien je suis touché de toutes les honnêtetés qu'elle vous a faites, et l'envie que j'ai d'être à Versailles pour la remercier. Tout le monde vous fait ici ses compliments. Votre mère a pris grand plaisir à votre lettre, excepté à l'endroit où vous parlez de la cire qui est tombée sur votre habit. Elle a demandé tout aussitôt pourquoi vous laissiez ainsi gâter vos habits. Il pleut ici et fait assez froid. Je prendrai patience, pourvu que les chemins ne soient point gâtés.

LETTRE XV.

A Versailles, ce samedi après-midi (1696).

J'avais passé exprès par Versailles pour vous voir, et pour savoir de vous si vous n'aviez besoin de rien. Je suis fâché de ne vous avoir pas trouvé, et plus fâché encore d'apprendre que vous avez eu la fièvre. Du reste, je suis bien aise que vous ayez été voir M. Despréaux et votre mère, qui aura eu, je m'imagine, bien de la joie de vous voir. Je ferai, si je puis, quelque partie par Moulineau[1], et je vous en ferai avertir; mais comme il faut tout prévoir, je suis bien aise de vous dire, au cas que je ne vous voie point cette semaine, que vous êtes le maître d'aller passer deux ou trois jours à Paris quand vous voudrez. Vous n'aurez qu'à m'écrire à Marly ce que vous souhaitez, et ma femme ou moi nous vous enverrons le petit carrosse. Mandez-moi de vos nouvelles à Marly; et si vous recevez quelques lettres pour moi, envoyez-les-moi en même temps. Vous me ferez plaisir d'être chez M. de Torcy[2] toujours aussi assidu que votre santé vous le permettra. Ne vous laissez point manquer d'argent, et mandez-moi franchement si vous en avez besoin. Adieu, mon cher fils. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE XVI.

A Paris, le 26 octobre 1696.

Je ne vous écris qu'un mot pour vous dire que je vous enverrai le petit carrosse samedi prochain pour vous amener ici l'après-dînée, afin que vous passiez les fêtes avec nous. Mon dessein est de vous ramener le jour des Morts au matin, parce que j'espère aller l'après-dînée à Marly. M. de Cavoie a la bonté de vouloir visiter mon nouvel appartement pour voir comme on l'a accommodé, et pour prier M. Lefèvre d'y ajuster ce qu'on aura mal fait. Ainsi ne manquez pas de vous trouver samedi prochain à son lever chez lui, sur les huit heures et demie, avec la clef de l'appartement, et de bien observer ce qu'il vous dira pour me le redire. Au cas que M. Danet vous presse de lui abandonner la petite écurie, vous demanderez conseil à M. de Cavoie, et vous ferez ce qu'il vous conseillera. Ce ne serait pas un grand malheur que d'être obligé d'ôter le peu de meubles qu'il y a dans la chambre de la petite écurie, et de les porter dans l'une des deux chambres du château. Henri n'aura qu'à revenir avec vous, et on mettra un tabouret dans le carrosse. Je vous donne le bonsoir, et suis tout à vous. Faites bien mes compliments à M. et à madame Vigan. Je meurs d'envie d'avoir l'honneur de les voir, et de les remercier de toutes les peines qu'ils prennent pour vous. Je voulais aller moi-même samedi à Versailles, mais M. de Cavoie m'a dit qu'il n'était pas besoin que j'y allasse, et qu'il se chargeait de tout voir et de tout examiner.

Suscription : A M. Racine le jeune, gentilhomme ordinaire du roi, à la petite écurie, à Versailles.

[1] Ce prince avait alors près de treize ans: il était élevé par Fénelon, Beauvilliers, et le savant abbé Fleury.

[1] Jolie maison entre Meudon et la Seine, qui appartenait à la comtesse de Gramont, et que le comte Hamilton, frère de cette dame, a souvent chantée dans ses vers. (*Anon.*)

[2] Le jeune Racine travaillait dans les bureaux de M. de Torcy, ministre des affaires étrangères, pour s'instruire dans la diplomatie. (*Anon.*)

LETTRE XVII.

A Paris, ce dimanche au soir, 23 décembre 1696.

Votre mère m'écrivit mardi dernier à Versailles, et m'envoya la lettre de ma sœur que je vous avais dit que j'attendais avec beaucoup d'impatience. J'envoyai, comme vous savez, à la poste de Versailles mercredi matin, et votre Henri me vint dire qu'il n'y avait rien pour moi. Je vous prie d'y renvoyer ou d'y aller vous-même, et de vous plaindre un peu de ce qu'on a gardé si longtemps ce paquet sans vous le donner; car vous m'aviez dit qu'on portait à vos tables les lettres qui sont pour ceux qui y mangent. Quoi qu'il en soit, renvoyez-moi le paquet de ma femme dès qu'on vous l'aura rendu. Toute la famille se porte bien. Votre petit frère[1] est tombé ce matin la tête dans le feu; et sans votre mère qui l'a relevé sur-le-champ, il aurait eu le visage tout perdu. Il en a été quitte pour une brûlure qu'il s'est faite à la gorge, laquelle a appuyé contre un chenet tout brûlant. Nous sommes bien obligés de remercier le bon Dieu de ce qu'il ne s'est pas fait plus de mal. Votre sœur[2] se prépare toujours à entrer aux Carmélites samedi prochain; et le grand froid, ni tout ce que je lui ai pu dire, ne l'ont pu persuader de différer au moins jusqu'à un autre temps. La petite mademoiselle de Frescheville[3] est à l'extrémité, et peut-être même est-elle morte à l'heure qu'il est. Vous voyez par là que notre heure est bien incertaine, et que le plus sûr est d'y penser le plus sérieusement et le plus souvent qu'on peut. J'espère être dimanche prochain à Versailles : ma femme aura soin de vous envoyer du linge à dentelle ce jour-là. Je vous donne le bonsoir.

LETTRE XVIII.

A Paris, ce vendredi au soir 5 avril 1697.

J'ai reçu deux lettres de vous : l'une, où vous me rendez compte de plusieurs choses que je vous avais recommandées, et l'autre d'hier au soir, où vous m'avertissez, de la part de madame de Noailles[4], d'aller trouver M. l'archevêque. J'ai été sur-le-champ pour avoir l'honneur de lui parler; mais il est à Conflans, et on m'a dit que je ne pourrais le voir que demain matin après sa messe. Mon dessein est d'aller dimanche au soir ou lundi matin à Versailles, pour revenir avec vous à Paris le lundi même ou le lendemain. Je viens d'envoyer demander chez M. de Cavoie s'il ne vient point demain à Paris comme il me l'avait dit, et j'ai une grande impatience de le voir.

Le sermon du père de la Rue[1] fait ici un fort grand bruit aussi bien qu'au pays où vous êtes, et l'on dit qu'il a parlé avec beaucoup de véhémence contre les opinions nouvelles du quiétisme; mais on ne m'a rien pu dire du précis de ce sermon, et j'ai grande envie de voir quelqu'un qui l'ait entendu. L'amitié qu'avait pour moi M. de Cambrai ne me permet pas d'être indifférent sur ce qui le regarde, et je souhaiterais de tout mon cœur qu'un prélat de cette vertu et de ce mérite n'eût point fait un livre qui lui attire tant de chagrin.

Si par hasard vous voyez l'abbé de Coislin[2], dites-lui qu'on m'a apporté de sa part une très-belle *Semaine sainte*[3], et que j'ai beaucoup d'impatience d'être à Versailles pour lui en faire mes très-humbles remercîments. Il est tous les jours à la messe du roi, et vous pourrez le voir à la sortie de la chapelle.

J'ai vu votre sœur, dont on est très-content aux Carmélites, et qui témoigne toujours une grande envie de s'y consacrer à Dieu. Votre sœur Nanette nous accable tous les jours de lettres, pour nous obliger de consentir à la laisser entrer au noviciat. J'ai bien des grâces à rendre à Dieu d'avoir inspiré à vos sœurs tant de ferveur pour son service, et un si grand désir de se sauver. Je voudrais de tout mon cœur que de tels exemples vous touchassent assez pour vous donner envie d'être bon chrétien. Voici un temps[4] où vous voulez bien que je vous exhorte, par toute la tendresse que j'ai pour vous, à faire quelques réflexions un peu sérieuses sur la nécessité qu'il y a de travailler à son salut, à quelque état que l'on soit appelé. Votre mère, aussi bien que vos sœurs et votre petit frère, auraient beaucoup de joie de vous revoir. Bonsoir, mon cher fils.

[1] Louis Racine. Il avait alors quatre ans. (*Anon.*)

[2] L'aînée des filles de Racine entra, à la fin de ce mois, aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques à Paris, et en sortit l'année suivante pour entrer à Port-Royal des Champs, d'où elle sortit aussi peu après. (*Anon.*)

[3] C'était la fille d'un des parents de Boileau. (*Anon.*)

[4] Mère de l'archevêque de Paris. Elle mourut à la fin du mois suivant.

[1] Le livre de Fénelon, intitulé *Explication des maximes des saints sur la vie intérieure*, qui fut condamné à Rome, avait paru en janvier 1697. Les jésuites surent fort mauvais gré au père de la Rue de ce sermon.

[2] Henri-Charles du Cambout de Coislin, qui fut, cette même année, évêque de Metz.

[3] On distribuait des *Heures* à l'usage de la chapelle du roi, et des *Semaines saintes*, aux personnes qui avaient des dignités ou des charges d'un certain rang à la cour. Cette distribution et d'autres avaient encore lieu sous le règne de Louis XV, et même au commencement de celui de Louis XVI; elle furent supprimées lors des réformes faites par M. Necker dans la maison du roi.

[4] Cette lettre était écrite le jour du vendredi saint.

LETTRE XIX.

A Paris, le 8 juin 1697.

J'avais prié M. Félix de vous faire dire par son laquais que je n'irais point à Port-Royal, et qu'ainsi je ne passerais point par Versailles. Je fus assez chagrin de ne vous pas trouver le jour où j'y allai; mais je me doutai que vous seriez à Moulineau, ou en visite chez M. de Castigny [1]. Je savais déjà qu'on vous avait donné une lettre à faire; mais je saurais volontiers si on a été content de la manière dont vous l'avez faite.

On m'avait déjà dit la nouvelle de la prise d'Ath [2], et j'en ai beaucoup de joie. Vous me ferez plaisir de me mander tout ce que vous apprendrez de nouveau. Voici un temps assez vif, et où il peut arriver à toute heure des nouvelles importantes. Vous me ferez aussi plaisir d'aller trouver M. Moreau [3] à l'issue de son dîner, et de le faire souvenir de la prière que je lui ai faite de vouloir s'informer du détail de la charge de M. Desormes [4], dont je lui ai confié que M. le Verrier [5] était sur le point de traiter. Je m'emploie d'autant plus volontiers pour M. le Verrier, que M. Félix m'a fort assuré qu'il ne pensait plus du tout à cette charge. Cependant ne dites à personne, ni que M. le Verrier y pense, ni que je vous aie écrit là-dessus; et si M. Moreau vous donne quelque éclaircissement par écrit, ayez soin de me l'envoyer.

Il se pourrait fort bien que je vous irais voir mercredi matin; car j'ai quelque envie de mener votre mère et vos sœurs à Port-Royal pour y être à la procession de l'octave [6], et pour revenir le lendemain. Elles sont toutes en fort bonne santé, Dieu merci, et vous font leurs compliments. J'allai hier aux Carmélites avec votre sœur voir la nouvelle prieure, qui n'est point madame de la Vallière [7], comme M. de Castigny l'a cru, mais la mère du Saint-Esprit, fille de feu M. le Boux, conseiller de la grand'chambre, ci-devant maîtresse des novices. Je vous exhorte à aller faire un peu votre cour à madame la comtesse de Gramont [1] et à madame la duchesse de Noailles [2], qui ont l'une et l'autre beaucoup de bonté pour vous. Adieu, mon cher fils. Envoyez à M. de Castigny la lettre que je lui ai écrite. Je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il m'écrit sur votre sujet avec toute l'amitié possible.

[1] Premier commis des affaires étrangères. Racine le fils travaillait dans son bureau.

[2] Ath fut prise le 5 juin par Catinat.

[3] Valet de chambre du duc de Bourgogne.

[4] C'était la charge de contrôleur de la maison du roi.

[5] C'était un financier chez lequel Boileau allait fréquemment, et auquel ce poëte a adressé des vers. Le Verrier s'amusait lui-même à en faire, comme on le voit par une lettre que Boileau lui a adressée. (Voyez les *Œuvres de Boileau*, édit. de 1821, t. IV, p. 386.)

[6] L'octave de la Fête-Dieu était, cette année, le 13 juin.

[7] Mademoiselle de la Vallière, si connue par son amour pour Louis XIV, avait fait profession aux Carmélites le 3 juin 1676. Elle y mourut après trente-six ans d'austérités continuelles, sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde, et ne voulut jamais être que simple religieuse.

LETTRE XX.

Paris, ce mardi 9 juillet 1697.

Votre cousin, qui va partir tout à l'heure, vous rendra cette lettre que j'écris à M. Bontemps [3], pour le prier de demander pour moi d'aller à Marly. Rendez-la-lui le plus tôt que vous pourrez; car il n'y a pas de temps à perdre. Je n'étais pas trop assuré que le roi allât à Marly cette semaine; M. de Cavoie, que je croyais bien informé, m'ayant dit qu'on n'y allait que la semaine qui vient. Au cas qu'on n'y aille point en effet cette semaine, vous n'avez que faire de rendre ma lettre. Je n'en serai pas moins demain à neuf heures et demie à Versailles, pour aller présenter votre cousin à M. Dufresnoy [4]. Montrez-lui, s'il vous plaît, la chambre et la pension que vous lui avez trouvée, et faites-lui bien des amitiés. Je vous donne le bonsoir.

LETTRE XXI.

A Marly, le 15 juillet 1697.

Votre mère vous a écrit une lettre que l'on m'a apportée ici, par laquelle elle vous mandait qu'à cause des grandes pluies qu'il a fait, et qui peuvent avoir gâté les chemins, elle ne sera que mercredi matin à Versailles. M. Bourdelot m'a fort surpris ce matin quand il m'a dit que M. d'Héricourt attendait aujourd'hui votre mère à dîner. C'est une grande négligence à vous de ne l'avoir pas prié de ne nous point attendre, comme je vous en avais chargé quand je partis de Versailles. Je vous donne le bonjour. Il n'y a rien

[1] Élisabeth Hamilton, femme de Philibert, comte de Gramont. Elle était très-attachée à Port-Royal, et elle ne s'en cachait pas.

[2] La femme du duc Anne-Jules de Noailles, maréchal de France depuis 1693.

[3] Premier valet de chambre et favori de Louis XIV. Ce fu lui, dit Duclos, qui servit la messe au mariage du roi avec madame de Maintenon. (*Anon.*)

[4] Élie Dufresnoy, premier commis de Louvois, puis de Barbezieux. Il est moins connu que sa femme, dont on trouve souvent le nom dans les lettres de madame de Sévigné et dans celles de madame de Maintenon. Ils marièrent leur fille à Jean d'Alègre, marquis de Beauvoir. Le cousin de Racine, qu'il était question de placer dans le bureau de Dufresnoy, était le jeune de Romanet, neveu de madame Racine. (*Anon.*)

ici de nouveau depuis la prise du chemin couvert de Barcelonne.

Suscription : A M. Racine le fils, au-dessus de l'appartement de madame de Ventadour, près de celui de M. de Busca, à Versailles.

LETTRE XXII.

Marly, le samedi matin 20 juillet 1697.

Je vous prie, mon cher fils, dès que vous aurez reçu ma lettre, de faire porter à Port-Royal celle que j'écris à votre tante, ou par Henri, ou par quelque homme qui vous paraisse sûr. Je crois qu'il vaudrait mieux que Henri la portât. Il n'a qu'à louer quelque bidet pour faire ce petit voyage. Je serai lundi matin à Versailles, et je vous ramènerai à Paris. Je vous donne le bonjour.

LETTRE XXIII.

A Paris, ce 26 janvier 1698.

Vraisemblablement vous aviez pris des *Mémoires* de M. de Cély [1], pour avoir fait une course aussi extraordinaire que celle que vous avez faite. J'avais été fort en peine les premiers jours de votre voyage, dans la peur où j'étais que, par trop d'envie d'aller vite, il ne vous fût arrivé quelque accident; mais quand j'appris, par votre lettre de Mons, que vous n'étiez parti qu'à neuf heures de Cambrai, et que vous tiriez vanité d'avoir fait une si grande journée, je vis bien qu'il fallait se reposer sur vous de la conservation de votre personne. Surtout votre long séjour à Bruxelles, et toutes les visites que vous y avez faites, méritent que vous en donniez une relation au public. Je ne doute pas même que vous n'y ayez été à l'opéra avec la dépêche du roi dans votre poche. Vous rejetez la faute de tout sur M. Bombarde [2], comme si, en arrivant à Bruxelles, vous n'aviez pas dû courir d'abord chez lui, et ne vous point coucher que vous n'eussiez fait vos affaires, pour être en état de partir le lendemain de bon matin. Je ne sais pas ce que dira là-dessus M. de Bonrepaux; mais je sais bien que vous avez bon besoin de réparer, par une conduite sage à la Haye, la conduite peu sensée que vous avez eue dans votre voyage. Pour moi, je vous avoue que j'appréhende de retourner à la cour, et surtout de paraître devant M. de Torcy, à qui vous jugez bien que je n'oserai pas demander d'ordonnance pour votre voyage, n'étant pas juste que le roi paye la curiosité que vous avez eue de voir les chanoinesses de Mons et la cour de Bruxelles. Vous ne me dites pas un mot de M. Robert, chanoine à Mons, pour qui vous aviez une lettre, et qui vous aurait donné le moyen de voir à Bruxelles un homme [1] pour qui vous savez que j'ai un très-grand respect. Vous ne me parlez point non plus de nos deux plénipotentiaires, pour qui vous aviez une dépêche. Cependant je ne comprends pas par quel enchantement vous auriez pu ne les pas rencontrer entre Mons et Bruxelles.

Comme je vous dis franchement ma pensée sur le mal, je veux bien vous la dire aussi sur le bien. M. l'archevêque de Cambrai paraît très-content de vous, et vous m'avez fait plaisir de m'écrire le détail des bons traitements que vous avez reçus de lui, dont il ne m'avait pas mandé un mot, témoignant même du déplaisir de ne vous avoir pas assez bien fait les honneurs de son palais brûlé [2].

Cela m'oblige de lui écrire une nouvelle lettre de remercîment. Vous trouverez dans les ballots de M. l'ambassadeur un étui où il y a deux chapeaux pour vous, un castor fin et un demi-castor; et vous y trouverez aussi une paire de souliers des frères [3]. Votre mère vous avertit qu'ayant examiné ce qu'elle doit à Henri, elle a trouvé qu'elle ne lui doit plus que vingt francs, sur quoi il faut en donner quatorze au cocher. Vous devez savoir que vous ne lui donnez que dix francs de gages par mois, et c'est à vous de ne lui rien avancer mal à propos. Mon oncle Racine [4]

[1] Nicolas-Auguste de Harlay, comte de Cély, l'un des trois plénipotentiaires du traité de Riswick. Il avait été chargé, lors de la signature de la paix, d'en aller porter la nouvelle à Louis XIV; mais il fit si peu de diligence, qu'avant son arrivée le roi était informé de la conclusion. M. de Cély devint l'objet des chansons et des brocards; la *diligence de M. de Cély* était passée en proverbe, et c'est à quoi Racine fait allusion pour réprimander son fils. Celui-ci avait été chargé par M. de Torcy de porter des dépêches à M. de Bonrepaux, ambassadeur de France à la Haye; et au lieu de se rendre sur-le-champ à cette destination, il s'était arrêté quelques jours à Mons et à Bruxelles. (*Anon.*)

[2] Banquier de Bruxelles. Son fils a été trésorier de l'électeur de Bavière.

[1] Cet homme est le célèbre Pasquier-Quesnel, qui, en 1685, ayant été forcé de s'expatrier pour la querelle du *Formulaire*, s'était retiré à Bruxelles auprès d'Antoine Arnauld, son ami, que la mort lui enleva en 1694. La persécution vint à bout d'atteindre Quesnel jusque dans cette terre étrangère. Il fut arrêté et emprisonné à Bruxelles en 1703, et étant peu après sorti de sa prison, il mourut à Amsterdam en 1719. (*Anon.*)

[2] Fénelon avait été disgracié l'année précédente, et envoyé dans son diocèse. Peu de temps avant cette disgrâce, le feu avait pris à son palais de Cambrai, et y avait consumé, avec tout le mobilier, une très-riche bibliothèque. C'est à ce sujet qu'il dit à l'abbé de Langeron : « Ce serait bien pis, si le feu eût pris à « la maison d'une pauvre famille. » (*Anon.*)

[3] Il existait dans Paris, à cette époque (1698), deux communautés des frères cordonniers, et une des frères tailleurs d'habits.

[4] Il se nommait Jean-François Racine, et mourut à la Ferté-Milon, laissant plusieurs enfants. (*Anon.*)

est mort depuis votre départ, et nous en porterons le deuil trois mois; mais comme vous êtes si loin d'ici, cela ne fait pas une loi pour vous. J'enverrai par M. Pierret les papiers que vous savez pour M. l'ambassadeur, et mes tragédies pour monsieur son neveu. Au nom de Dieu, faites un peu plus de réflexion sur votre conduite, et défiez-vous sur toutes choses d'une certaine fantaisie qui vous porte toujours à satisfaire votre propre volonté au hasard de tout ce qui en peut arriver. Vos sœurs vous font bien des compliments, et surtout Nanette. Mandez-moi de vos nouvelles le plus souvent que vous pourrez.

Suscription : A M. Racine, gentilhomme ordinaire du roi, chez M. l'ambassadeur de France, à la Haye.

LETTRE XXIV.

A Paris, le 31 janvier 1698.

Votre mère et toute la famille a eu une grande joie d'apprendre que vous étiez arrivé en bonne santé. Je n'ai point encore été à la cour depuis que vous êtes parti, mais j'espère d'y aller demain. Je crains toujours de paraître devant M. de Torcy, de peur qu'il ne me fasse des plaisanteries sur la lenteur de votre course; mais il faut me résoudre à les essuyer, et lui faire espérer qu'une autre fois vous ferez plus de diligence, si l'on veut bien vous confier à l'avenir quelque chose dont on soit pressé d'avoir des nouvelles. Je vois que M. de Bonrepaux a pris tout cela avec sa bonté ordinaire, et qu'il tâche même de vous excuser. Du reste, vos lettres nous font beaucoup de plaisir, et je serai bien aise d'en recevoir souvent. Je vous écrirai plus au long à mon retour de Marly, me trouvant aujourd'hui accablé d'affaires au sujet de l'argent qu'il faut que je donne pour ma taxe. Faites mille compliments pour moi à M. de Bonac. J'ai donné à M. Pierret mes œuvres pour les lui porter.

LETTRE XXV.

A Marly, le 5 février 1698.

Il est juste que je vous fasse part de ma satisfaction, comme je vous ai fait souffrir de mes inquiétudes. Non-seulement M. de Torcy n'a point pris en mal votre séjour à Bruxelles, mais il a même approuvé tout ce que vous y avez fait, et a été bien aise que vous ayez fait la révérence à M. de Bavière. Vous ne devez point trouver étrange que vous aimant comme je fais, je sois si facile à m'alarmer sur toutes les choses qui ont de l'air d'une faute, et qui pourraient faire tort à la bonne opinion que je souhaite qu'on ait de vous. On m'a donné pour vous une ordonnance de voyage : j'irai la recevoir quand je serai à Paris, et je vous en tiendrai bon compte. Mandez-moi bien franchement tous vos besoins.

J'approuve au dernier point les sentiments où vous êtes sur toutes les bontés de M. de Bonrepaux, et la résolution que vous avez prise de n'en point abuser. Faites bien des compliments à M. de Bonac, et témoignez-lui ma reconnaissance pour l'amitié dont il vous honore : son extrême honnêteté est un beau modèle pour vous; et je ne saurais assez louer Dieu de vous avoir procuré des amis de ce mérite. Vous avez eu quelque raison d'attribuer l'heureux succès de votre voyage, par un si mauvais temps, aux prières qu'on a faites pour vous. Je compte les miennes pour rien : mais votre mère et vos petites sœurs priaient tous les jours Dieu qu'il vous préservât de tout accident; et on faisait la même chose à Port-Royal. Il avait couru un bruit qui aura peut-être été jusqu'à vous, qu'on avait permission de recevoir des novices dans cette maison; mais il n'en est rien, et les choses sont toujours au même état. Je doute que votre sœur puisse y demeurer longtemps, à cause de ses fréquentes migraines, et à cause qu'il y a si peu d'apparence qu'elle y puisse rester pour toute sa vie. Vous avez ici des amis qui ne vous oublient point, et qui me demandent souvent de vos nouvelles, entre autres le petit M. Quentin, M. d'Estouy, et M. de Saint-Gilles.

Je ne sais si vous savez que M. Corneille notre confrère[1] est mort. Il s'était confié à un charlatan qui lui donnait des drogues pour lui dissoudre sa pierre. Ces drogues lui ont mis le feu dans la vessie : la fièvre l'a pris, et il est mort. Sa famille demande sa charge pour son petit-cousin, fils de ce brave M. de Marsilly qui fut tué à Leuze, et qui avait épousé la fille de Thomas Corneille. Le jour me manque, et je suis paresseux d'allumer de la bougie. Vous ne sauriez m'écrire trop souvent, si vous avez envie de me faire plaisir. Vos lettres me semblent très-naturellement écrites; et plus vous en écrirez, plus aussi vous y aurez de facilité. Adieu, mon cher fils. J'ai laissé votre mère en bonne santé. Vous ne sauriez trop lui faire d'amitiés dans vos lettres, car elle mérite que vous l'aimiez, et que vous lui en donniez des marques. M. de Torcy m'a appris que vous étiez dans la Gazette de Hollande : si je l'avais su, je l'aurais fait acheter pour la lire à vos petites sœurs, qui vous croiraient devenu un homme de conséquence. J'ai lu à M. le maréchal de Noailles votre dernière lettre, où vous témoignez tant de reconnaissance pour les bons traitements que vous avez reçus de M. le prince et de madame la princesse de Stienheuse. J'ai prié

[1] Gentilhomme ordinaire du roi. Il était de la famille du grand Corneille. (*Anon.*)

aussi M. de Bournonville et M. le comte d'Ayen de les remercier.

LETTRE XXVI.

A Paris, ce 13 février 1698.

Je crois que vous aurez été content de ma dernière lettre, et de la réparation que je vous y faisais de tout le chagrin que je puis vous avoir donné sur votre voyage. J'ai reçu votre ordonnance au trésor royal; mais, quelques instances que M. de Chamlai, que j'avais mené avec moi, ait pu faire à M. de Turménies, je n'en ai jamais pu tirer que neuf cents francs : on prétend même que c'est beaucoup, et que M. de Turménies a fait au delà de ce qu'il pouvait faire. Nous vous tiendrons compte de cette somme, et vous n'aurez qu'à prier M. l'ambassadeur de vous donner l'argent dont vous aurez besoin; j'aurai soin, de mon côté, de le rendre en ce pays-ci aux gens à qui il me mandera de le donner. On me conseille d'en user ainsi, à cause qu'il y aurait trop à perdre sur le change et sur les espèces. On croit tous les jours ici être à la veille d'un décri, et cela cause le plus grand désordre du monde, les marchands ne voulant presque rien vendre, ou vendant extrêmement cher. On dit pourtant que le décri pourrait bien n'arriver pas si tôt, à cause de la foule de gens qui portent tous les jours des sommes immenses au trésor royal, où il y a, à ce qu'on dit, près de soixante millions. Je ne vous parle que sur le bruit public, car je n'en ai pas moi-même aucune connaissance. Je porterai demain matin les dix mille francs qui me restent à payer de ma taxe, et ces dix mille francs me sont prêtés par M. Galloys [1]. Nous avons remboursé madame Quinault [2]; ainsi je suis quitte de ce côté-là : mais vous jugez bien que cela nous resserre beaucoup dans nos affaires, et qu'il faut que nous vivions d'économie pour quelque temps. J'espère que vous nous aiderez un peu en cela, et que vous ne songerez pas à nous faire des dépenses inutiles, tandis que nous nous retranchons souvent le nécessaire.

Vous êtes extrêmement obligé à M. de Bonac de tout le bien qu'il mande ici de vous; et tout ce que j'ai à souhaiter, c'est que vous souteniez la bonne opinion qu'il a conçue de vous. Vous me ferez un extrême plaisir de lui demander pour moi quelque place dans son amitié, et de lui bien témoigner combien je suis sensible à toutes ses bontés. Je crois qu'il n'est pas besoin de vous exhorter à n'en point abuser; je vous ai toujours vu une grande appréhension d'être à charge à personne, et c'est une des choses qui me plaisent le plus en vous.

J'ai trouvé à Versailles un tiroir tout plein de livres, dont une partie était à moi, et l'autre vous appartient; je vous les souhaiterais tous à la Haye, à la réserve de deux ou trois, qui en vérité ne valent pas la reliure que vous leur avez donnée. Votre mère a reçu une grande lettre de votre sœur aînée, qui était fort en peine de vous, et qui nous prie instamment de la laisser où elle est [1]. Cependant il n'y a guère d'apparence de l'y laisser plus longtemps : la pauvre enfant me fait beaucoup de compassion par le grand attachement qu'elle a conçu pour une maison dont les portes vraisemblablement ne s'ouvriront pas si tôt. Votre sœur Nanette est tombée ces jours passés, et s'était fait un grand mal à un genou; mais elle se porte bien, Dieu merci.

Il me paraît, par votre dernière lettre, que vous aviez beaucoup d'occupation, et que vous étiez fort aise d'en avoir. C'est la meilleure nouvelle que vous me puissiez mander; et je serai à la joie de mon cœur quand je verrai que vous prenez plaisir à vous instruire, et à vous rendre capable de profiter des bontés que l'on pourra avoir pour vous. Adieu, mon cher fils; écrivez-moi toutes les fois que cela ne vous détournera point de quelque meilleure occupation. Votre mère serait curieuse de savoir ce qui vous est resté de tout ce qu'elle vous avait donné pour votre voyage. Elle est en peine aussi de savoir si vous avez pris le deuil. J'ai payé aujourd'hui à M. Pierret deux tours de plumes qu'il vous a achetés. Mandez-moi si vous êtes content de Henri, et s'il se gouverne bien en ce pays-là. M. Despréaux me demande toujours de vos nouvelles, et témoigne beaucoup d'amitié pour vous.

LETTRE XXVII.

A Paris, ce 24 février 1698.

Je me trouvai si accablé d'affaires vendredi dernier, que je ne pus trouver le temps de vous écrire; mais je n'en ai guère davantage aujourd'hui; j'ai attendu si tard à commencer ma lettre, qu'il faut que je la fasse fort courte si je veux qu'elle parte aujourd'hui. Je n'ai pas encore vu M. l'abbé de Châteauneuf [2],

[1] C'était le fils de Philippe Galloys, notaire. Ce notaire, mort en 1688, s'était fait beaucoup d'honneur par le courage qu'il eut de recevoir la protestation d'Antoine Arnauld contre la Sorbonne, lors de la censure de 1656, et par la fermeté avec laquelle il répondit à l'injuste réprimande du chancelier Séguier à cette occasion. (*Anon.*)

[2] Veuve du poëte Quinault, qui était auditeur des comptes et secrétaire du roi. Racine avait acheté cette dernière charge. (*Anon.*)

[1] A Port-Royal des Champs.

[2] Il revenait de Pologne, où il avait été envoyé pour négocier l'élection du prince de Conti. (*Anon.*)

mais il me revient de plusieurs endroits qu'il parle très-obligeamment de vous, et qu'il est surtout très-édifié de la résolution où vous êtes de bien employer votre temps auprès de M. l'ambassadeur. Il a dit à M. Dacier que le premier livre que vous aviez acheté en Hollande c'était *Homère*, et que vous preniez grand plaisir à le relire. Cela vous fit beaucoup d'honneur dans notre petite académie, où M. Dacier dit cette nouvelle, et cela donna sujet à M. Despréaux de s'étendre sur vos louanges, c'est-à-dire sur les espérances qu'il a conçues de vous; car vous savez que Cicéron dit que dans un homme de votre âge, on ne peut guère louer que l'espérance. Mais l'homme du monde à qui vous êtes le plus obligé, c'est M. de Bonac; il parle de vous, dans toutes ses lettres, comme si vous aviez l'honneur d'être son frère. Je vous estime d'autant plus heureux de cette bonne opinion qu'il a conçue de vous, que lui-même est ici en réputation d'être un des plus aimables et des plus honnêtes hommes du monde. Tous ceux qui l'ont vu en Danemark ou à la Haye sont revenus charmés de sa politesse et de son esprit. Voilà de bons exemples que vous avez devant vous, et vous n'avez qu'à imiter ce que vous voyez.

Je lus à M. Despréaux votre dernière lettre comme il était au logis; il en fut très-content, et trouva que vous écriviez très-naturellement. Je lui montrai l'endroit de votre lettre où vous disiez que vous parliez souvent de lui avec M. l'ambassadeur; et comme il est fort bon homme, cela l'attendrit beaucoup, et lui fit dire de grands biens de M. l'ambassadeur et de vous.

M. le comte d'Ayen a été fort mal d'une assez grande fluxion sur la poitrine; il est mieux présentement, n'ayant plus de fièvre; mais madame sa mère me dit hier au soir, chez M. de Cavoie, qu'il était toujours enrhumé. Elle me fit beaucoup de compliments de la part de madame de Stienheuse, qui lui mandait qu'elle était bien fâchée que vous n'eussiez pas fait un plus long séjour à Bruxelles. Pour moi, je ne me plains plus qu'il ait été ni trop long ni trop court; mais je voudrais seulement que vous y eussiez vu en passant un homme qui était du moins aussi digne de votre curiosité que tout ce que vous y avez vu.

La mort de M. Dufresnoy embarrasse beaucoup votre cousin, M. de Barbezieux ayant fait réponse à M. de Cavoie, qui le lui avait recommandé, qu'il n'y avait plus assez d'affaires dans ce bureau pour occuper tous ceux qui y étaient.

Je vis, il y a huit jours, votre sœur à Port-Royal, d'où j'avais résolu de la ramener; mais il me fut impossible de lui persuader de revenir. Elle prétend avoir tout de bon renoncé au monde; et que si l'on ne reçoit personne à Port-Royal, elle s'ira réfugier aux Carmélites, ou dans un autre couvent, si les Carmélites ne veulent point d'elle. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'on est très-content d'elle à Port-Royal, et j'en revins très-content et très-édifié moi-même. Elle me demanda fort de vos nouvelles, et me dit qu'on avait bien prié Dieu pour vous dans la maison. Adieu. Votre mère vous salue.

LETTRE XXVIII.

A Paris, le 27 février 1698.

Je n'écris point à M. l'ambassadeur par cet ordinaire, parce que je lui écrirai plus au long et plus sûrement par M. Pierret, qui part après demain pour l'aller trouver. Cependant vous lui direz une chose qu'il sait peut-être déjà, c'est que le roi a enfin récompensé les plénipotentiaires, que tout le monde regardait presque comme des gens disgraciés. Il a donné la charge de secrétaire du cabinet à M. de Caillières, à condition que M. de Caillières donnera sur cette charge cinquante mille francs à M. de Cressy, et quinze mille à l'abbé Morel. Ce sont soixante-cinq mille livres dont le roi donne un brevet de retenue à M. de Caillières. Sa Majesté donne encore à M. de Cressy, pour son fils, la charge de gentilhomme ordinaire, vacante par la mort du pauvre M. Corneille, et donne à M. de Harlay cinq mille livres de rente, au denier dix-huit, sur l'hôtel de ville. Voilà toutes les nouvelles de la cour. M. de Cavoie eut encore hier quelque ressentiment de son mal; mais cela n'a pas eu de suite, et il espère d'être en état d'aller à Versailles un peu après Pâques. Il n'a pourtant point trop d'empressement d'y retourner, et il se gouvernera suivant l'état où il trouvera sa santé. Nous nous plaignons tous les jours ensemble de ce que M. de Bonrepaux n'est point ici, et il y a mille occasions où nous serions bien heureux si nous pouvions nous entretenir avec lui.

J'ai donné à M. Pierret pour vous onze louis d'or et demi vieux, faisant 140 livres 17 sous; et je les lui ai donnés, parce qu'il m'a dit qu'il n'y avait rien à perdre dessus, et qu'ils valaient en Hollande 12 livres 5 sous comme ici. Je vous prie d'en être le meilleur ménager que vous pourrez, et de vous souvenir que vous n'êtes point le fils d'un traitant ni d'un premier valet de garde-robe. M. Quentin, qui, comme vous savez, est le plus pauvre des quatre, a marié sa fille à un jeune homme extrêmement riche, qui est neveu de M. l'Huillier, et qui achète la charge de maître d'hôtel ordinaire de madame de Bourgogne. C'est le même qui avait voulu acheter la charge de premier valet de garde-robe qu'avait M. Félix; mais

j'ai oublié son nom. Madame Félix a été extrêmement malade; mais je la crois hors de péril. M. de Montargis, que je vis l'autre jour, me dit que M. Bombarde vous avait donné trente pistoles d'Espagne. Vous avez eu tort de ne m'en rien mander, car je ne lui avais donné que trois cents francs; mais vraisemblablement vous croyez qu'il n'est pas du grand air de parler de ces bagatelles, non plus que de nous mander combien il vous restait d'argent de votre voyage. Nous autres bonnes gens de famille nous allons plus simplement, et nous croyons que bien savoir son compte n'est pas au-dessous d'un honnête homme. Votre mère, qui est toujours portée à bien penser de vous, croit que vous l'informerez de toutes choses, et que cela fera en partie le sujet des lettres que vous lui promettez de lui écrire. Sérieusement vous me ferez plaisir de paraître un peu appliqué à vos petites affaires.

M. Despréaux a dîné aujourd'hui au logis, et nous lui avons fait très-bonne chère, grâce à un fort grand brochet et une belle carpe qu'on nous a envoyés de Port-Royal. M. Despréaux venait de toucher sa pension, et de porter chez M. Caillet dix mille francs pour se faire 550 livres de rentes sur la ville. Demain, M. de Valincour viendra encore dîner au logis avec M. Despréaux. Vous jugez bien que cela ne se passera pas sans boire la santé de M. l'ambassadeur et la vôtre. J'ai été un peu incommodé ces jours passés; mais cela n'a pas eu de suite, Dieu merci, et nous sommes tous en bonne santé. M. Pierret m'a conté que M. de la Clausure avait été douze jours à venir ici de la Haye en poste, et m'a fait là-dessus un grand éloge de votre diligence. Dans la vérité, je suis fort content de vous; et vous le seriez aussi beaucoup de votre mère et de moi, si vous saviez avec quelle tendresse nous nous parlons souvent de vous. Songez que notre ambition est fort bornée du côté de la fortune, et que la chose que nous demandons de meilleur cœur au bon Dieu, c'est qu'il vous fasse la grâce d'être homme de bien, et d'avoir une conduite qui réponde à l'éducation que nous avons tâché de vous donner.

Votre cousin de Romanet est ici, assez affligé de n'avoir plus d'emploi; car nous n'espérons guère que M. de Barbezieux le continue dans celui qu'il avait. Il en a renvoyé deux ou trois autres, dont l'un était neveu de M. Vallée, disant qu'il n'y a pas maintenant assez d'affaires dans le bureau de M. Dufresnoy pour occuper tant de gens. Votre oncle en aura beaucoup de chagrin. Il nous mande que sa santé ne se rétablit point, et je doute qu'il aille encore fort loin. Votre sœur Nanette vous avait écrit une grande lettre pleine d'amitiés, mais elle aurait trop grossi mon paquet. J'irai dans deux ou trois jours à Versailles pour demander d'aller à Marly, ou l'on va mercredi prochain. Faites mille compliments pour moi à M. l'ambassadeur et à M. de Bonac. Adieu, mon cher fils. Il me semble qu'il y a longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles.

LETTRE XXIX.

A Paris, le 10 mars 1698.

Votre mère est fort contente du détail que vous lui mandez de vos affaires, et fort affligée que vous ayez tant perdu sur les espèces. Cela vous montre qu'il vaut mieux que M. l'ambassadeur vous fasse donner l'argent dont vous aurez besoin, et je le rendrai ici aux gens à qui il lui plaira que je le rende. Je ne sais si je vous ai mandé que j'ai donné à M. Pierret pour vous onze louis d'or et demi vieux, faisant en tout 140 livres 17 sous 6 deniers. Il m'a assuré qu'il n'y aurait rien à perdre pour vous. Ne vous laissez manquer de rien, et croyez que j'approuverai tout ce que M. l'ambassadeur approuvera. Il me mande qu'il est content de vous; c'est la meilleure nouvelle qu'il me puisse mander, et la chose du monde qui peut le plus contribuer à me rendre heureux. Ce que vous me mandez des *Carthaginois* m'a fort étonné; mais songez que les lettres peuvent être vues, et qu'il faut écrire avec beaucoup de précaution sur certains sujets.

M. Félix le fils se plaint fort de ce que vous ne lui écrivez point; mais le commerce de lettres étant aussi cher qu'il est, vous ferez aussi sagement de ne vous pas ruiner les uns les autres.

Votre mère se porte bien. Madelon[1] et Lionval[2] sont un peu incommodés, et je ne sais s'il ne faudra point leur faire rompre carême. J'en étais assez d'avis; mais votre mère croit que cela n'est pas nécessaire. Comme le temps de Pâques approche, vous voulez bien que je songe un peu à vous, et que je vous recommande aussi d'y songer. Vous ne m'avez encore rien mandé de la chapelle de M. l'ambassadeur. Je sais combien il est attentif aux choses de la religion, et qu'il s'en fait une affaire capitale. Est-ce des prêtres séculiers par qui il la fait desservir, ou bien sont-ce des religieux? Je vous conjure de prendre en bonne part les avis que je vous donne là-dessus, et de vous souvenir que comme je n'ai rien plus à cœur que de me sauver, je ne puis avoir de véritable joie si vous négligiez une affaire si importante, et la seule proprement à laquelle nous devrions

[1] Madeleine Racine, la cinquième des filles, était née en 1688, et mourut fille en 1741.

[2] Lionval était le nom que portait dans son enfance Louis Racine, qui avait alors cinq ans et demi.

tous travailler. On m'a dit qu'il fallait absolument que votre sœur aînée revînt avec nous, et j'irai au plus tard la semaine de Pâques pour la ramener; ce sera une rude séparation pour elle et pour ces saintes filles, qui étaient ravies de l'avoir, et sont fort contentes d'elle. Nanette vous fait ses compliments dans toutes ses lettres. Votre cousin de Romanet n'a point d'autre parti à prendre que de s'en retourner à Montdidier, M. de Barbezieux s'étant mis en tête de ne point prendre de surnuméraires dans le bureau de M. Dufresnoy, et n'y ayant point de place dans tous les autres bureaux. M. Begon m'a promis qu'il m'avertirait quand il en aurait, mais ce ne sera pas si tôt apparemment. Je plains fort votre cousin, qui avait bonne envie de travailler, et dont M. Dufresnoy était content au dernier point.

Milord Portland fit hier son entrée. Tout Paris y était; mais il me semble qu'on ne parle que de la magnificence de M. de Boufflers qui l'accompagnait, et point du tout de celle du milord. C'est M. de Maisons qui l'accompagnera quand il fera son entrée à Versailles.

Je mande à M. l'ambassadeur que vous lui montrerez un endroit de Virgile, où Nisus se plaint à Énée qu'il ne le récompensait point, lui qui avait fait des merveilles, et qu'il récompense des gens qui ont été vaincus. Cherchez cet endroit; je suis assuré que vous le trouverez fort beau [1]. Assurez M. de Bonac du grand intérêt que je prends à tout le bien qu'on nous dit ici de lui. On dit des merveilles de son extrême politesse, de sa sagesse, et de son esprit. Votre mère vous embrasse, et se repose sur moi du soin de vous écrire de ses nouvelles.

LETTRE XXX.

A Paris, le 16 mars 1698.

Je m'étonne que vous n'ayez pas eu le temps de m'écrire un mot par les deux courriers que M. l'ambassadeur a envoyés coup sur coup, et qui sont venus tous deux m'apprendre de vos nouvelles. Ils me disent que vous êtes très-content, et que vous travaillez beaucoup. Je ne puis vous dire assez combien cela me fait de plaisir; mais pendant que vous êtes dans un lieu où vous vous plaisez, et où vous êtes dans la meilleure compagnie du monde, votre pauvre sœur aînée est dans les larmes, et dans la plus grande affliction où elle ait été de sa vie. C'est tout de bon qu'il faut qu'elle se sépare de sa chère tante et des saintes filles avec qui elle s'estimait si heureuse de servir Dieu. Mais quelque instance que je lui aie pu faire pour l'obliger de revenir avec nous, elle a résolu de ne remettre jamais le pied au logis; elle prétend, au sortir de Port-Royal, s'aller enfermer dans Gif, qui est une abbaye très-régulière à deux petites lieues de Port-Royal, et attendre là ce que deviendra cette sainte maison, résolue d'y rentrer si Dieu permet qu'elle se rétablisse, ou de se faire religieuse à Gif quand elle perdra l'espérance de retourner à Port-Royal. Elle m'a écrit là-dessus des lettres qui m'ont troublé et déchiré au dernier point, et je m'assure que vous en seriez attendri vous-même. La pauvre enfant a eu jusqu'ici bien des peines, et a été bien traversée dans le dessein qu'elle a de se donner à Dieu. Je ne sais quand il permettra qu'elle mène une vie un peu plus calme et plus heureuse. Elle était charmée d'être à Port-Royal, et toute la maison était aussi très-contente d'elle. Il faut se soumettre aux volontés de Dieu. Je ne suis guère en état de vous entretenir sur d'autres matières, et j'ai même eu mille peines à achever la lettre que j'ai écrite à M. de Bonrepaux. Je pars demain pour aller à Port-Royal, et pour régler toutes choses avec ma tante, afin qu'elle écrive à Gif, et que je prenne mes mesures pour y mener votre sœur aussitôt après Pâques. De là j'irai coucher à Versailles, pour aller mercredi à Marly.

Je ne doute pas que vous n'ayez été fort aise du mariage de M. le comte d'Ayen, et que vous ne lui écriviez au plus tôt pour lui en témoigner votre joie. Il me témoigne toujours beaucoup d'amitié pour vous. Le voilà présentement le plus riche seigneur de la cour. Le roi donne à mademoiselle d'Aubigné huit cent mille francs, outre cent mille francs en pierreries. Madame de Maintenon assure aussi à sa nièce six cent mille francs après sa mort. On donne à M. le comte d'Ayen les survivances des gouvernements de Berry et de Roussillon, sans compter des pensions qu'on leur donnera encore. M. le maréchal de Noailles assure quarante-cinq mille francs de rentes à M. son fils, et lui en donne présentement dix-huit mille. Voilà, Dieu merci, de grands biens; mais ce que j'estime plus que tout cela, c'est qu'il est fort sage et très-digne de la grande fortune qu'on lui fait. Adieu, mon cher fils. Votre mère vous écrira par le second courrier de M. l'ambassadeur. Écrivez-moi souvent, et priez M. l'ambassadeur de vouloir vous avertir une heure ou deux avant le départ de ses courriers quand il sera obligé d'en envoyer. Quand vous n'écririez que

[1] .... « Si tanta, inquit, sunt præmia victis,
« Et te lapsorum miseret, quæ munera Niso
« Digna dabis? »
Æneid. lib. V. (L. R.)

Racine, par cette citation, veut faire allusion aux récompenses qui avaient été prodiguées aux négociateurs de la paix si peu glorieuse conclue à Riswick, tandis que les services importants rendus en Danemark et en Hollande par M. de Bonrepaux semblaient être mis en oubli. (*Anon.*)

dix ou douze lignes, cela me fera toujours beaucoup de plaisir. Lionval a été un peu malade, et est encore un peu faible. Vos petites sœurs sont en bonne santé. Je vous prie de faire mille compliments pour moi à M. de Bonac, et de l'assurer de toute la reconnaissance que j'ai pour l'amitié dont il vous honore. Je l'en remercierai moi-même à la première occasion, et lorsque j'aurai l'esprit un peu plus tranquille que je ne l'ai[1].

LETTRE XXXI.

(Commencée par madame Racine.)

Ce 24 mars 1698.

Je me sers de l'occasion du courrier de M. de Bonrepaux pour vous témoigner, mon fils, la joie que j'ai de l'application qu'il nous semble que vous vous donnez au travail, pour profiter des instructions que M. l'ambassadeur veut bien vous donner. Votre père m'en paraît fort content. Soyez persuadé que vous ne sauriez lui faire plus de plaisir, et à moi aussi, que de vous remplir l'esprit de choses propres à vous faire exercer votre charge avec l'estime des honnêtes gens.

Votre père a été voir votre sœur, qu'il n'a pas trouvée en assez bonne santé pour la laisser aller dans une autre maison que celle où elle est. Si elle est obligée d'en sortir, il faudra bien qu'elle se résigne à revenir avec nous se rétablir. Le parti qu'elle doit prendre ne sera décidé que dans quelques jours. Vous me manderez à votre loisir si la toile et la dentelle que vous avez achetées pour vos chemises est plus fine que celle que vous avez emportée d'ici. Votre oncle est d'une santé fort mauvaise présentement, les eaux de Bourbon ne lui ayant point donné de soulagement. Depuis peu de jours madame de Romanet mande à ses enfants qu'il est au lit pour un mal qui lui est venu à la jambe. Il m'a paru bien fâché de n'avoir pas su quand vous avez passé à Roye, pour vous y aller embrasser. M. de Sérignan attend toujours l'occasion de pouvoir parler à M. de Barbezieux, pour faire rentrer votre cousin dans la place qu'il avait. Je crois que c'est bien en vain, et que mon neveu ferait tout aussi bien de s'en retourner chez lui; mais cela chagrine votre oncle.

Lionval est toujours incommodé. J'ai envoyé aujourd'hui chez Helvétius, pour le lui mettre entre les mains. Le pauvre petit vous fait bien ses compliments, et promet bien qu'il n'ira pas à la comédie comme vous. Nanette vous fait mille compliments par les lettres qu'elle écrit, et Babet est ravie d'avoir pour maîtresse madame de Ronval. Les petites vous embrassent.

Pour parler de quelque chose plus sérieux, par la lettre que vous m'avez écrite, vous me demandez de prier Dieu pour vous. Vous pouvez être persuadé que si mes prières étaient bonnes à quelque chose, vous seriez bientôt un parfait chrétien, ne souhaitant rien avec plus d'ardeur que votre salut. Mais, mon fils, songez, dans ce saint temps, que les pères et mères ont beau prier le Seigneur pour leurs enfants, qu'il faut que les enfants n'oublient pas l'éducation qu'on a tâché de leur donner. Songez, mon fils, que vous êtes chrétien, et à quoi vous oblige cette qualité. Ce sera le comble de ma joie de vous voir dans cette disposition, et je l'espère de la grâce du Seigneur.

Quand il viendra quelque courrier, mandez-moi un peu de petits détails de vos passe-temps et des nouvelles de Henri; s'il est bien content, et s'il fait bien son devoir. Adieu, mon fils. Je vous embrasse. Soyez persuadé que je suis toute à vous.

(De la main de Racine.)

Je n'ajoute qu'un mot à la lettre de votre mère, pour vous dire que j'approuve au dernier point le conseil qu'on vous a donné d'apprendre l'allemand, et les raisons solides dont M. l'ambassadeur s'est servi pour vous le persuader. J'en ai dit un mot à M. de Torcy, qui vous y exhorte de son côté, et qui croit que cela vous sera extrêmement utile. Je vous écrirai plus au long au premier jour. Le valet de chambre m'a prié instamment d'envoyer mon paquet, le plus tôt que je pourrais, chez madame Pierret. Continuez à vous occuper, et songez que tout ce que j'apprends de vous fait la plus grande consolation que je puisse avoir. Il ne tient pas à M. de Bonac que vous ne passiez pour un fort habile homme, et vous lui avez des obligations infinies. Assurez-le de ma reconnaissance, et de l'extrême envie que j'ai de me trouver entre lui et vous avec M. l'ambassadeur. Je crois que je profiterais moi-même beaucoup en si bonne compagnie. Tous vos amis de la cour me demandent toujours de vos nouvelles.

LETTRE XXXII.

A Paris, le lundi de Pâques, 31 mars 1698.

J'ai lu avec beaucoup de plaisir tout ce que vous m'avez mandé de la manière édifiante dont le service se fait dans la chapelle de M. l'ambassadeur, et sur les dispositions où vous étiez de bien employer ce saint temps, dont voilà déjà une partie de passé. Je vous assure que vous auriez encore pensé plus sérieuse-

[1] La lettre que Racine écrivit, peu de jours avant celle-ci, à madame de Maintenon, explique pourquoi il avait alors l'esprit si peu tranquille. (*Anon.*)

ment que vous ne faites peut-être sur l'incertitude de la mort et sur le peu que c'est que la vie, si vous aviez eu le triste spectacle que nous venons d'avoir, votre mère et moi, cette après-dînée. La pauvre Fanchon [1] s'était beaucoup plainte de maux de tête tout le matin. Elle avait pourtant été à confesse à Saint-André. En dînant ses maux de tête l'ont reprise, et on a été obligé de la faire mettre sur son lit. Sur les trois heures, comme je prenais mon livre pour aller à vêpres, j'ai demandé de ses nouvelles. Votre mère, qui la venait de quitter, m'a dit qu'elle lui trouvait un peu de fièvre. J'ai été pour lui tâter le pouls; je l'ai trouvée renversée sur son lit, la tête qui lui traînait à terre, le visage tout bleu et tout bouffi, sans la moindre connaissance, avec une quantité horrible d'eaux qui l'étouffaient, et qui faisaient un bruit effroyable dans sa gorge, enfin une vraie apoplexie. J'ai fait un grand cri, et je l'ai prise dans mes bras; mais sa tête et tout son corps n'étaient plus que comme un sac mouillé; ses yeux étaient tout renversés dans sa tête : un moment plus tard elle était morte. Votre mère est venue toute éperdue, et lui a jeté deux ou trois poignées de sel dans la bouche, en lui ouvrant les dents par force : on l'a baignée d'esprit-de-vin et de vinaigre; mais elle a été plus d'une grande demi-heure entre nos bras dans le même état que je vous ai représenté, et nous n'attendions que le moment qu'elle allait étouffer. Nous avions vite envoyé chez M. Maréchal et chez M. du Tartre; mais personne n'était au logis. A la fin, à force de la tourmenter et de lui faire avaler par force, tantôt du vin, tantôt du sel, elle a vomi une quantité épouvantable d'eaux qui lui étaient tombées du cerveau dans la poitrine. Elle a pourtant été deux heures entières sans revenir à elle, et il n'y a qu'une heure à peu près que la connaissance lui est revenue. Elle m'a entendu dire à votre mère que j'allais vous écrire, et elle m'a prié de vous faire bien ses compliments : c'est en quelque sorte la première marque de connaissance qu'elle nous a donnée. Elle ne se souvient de rien de tout ce qui lui est arrivé; mais, à cela près, je la crois entièrement hors de péril. Je m'assure que vous auriez été aussi ému que nous l'avons tous été. Madelon en est encore toute effrayée, et a bien pleuré sa sœur qu'elle croyait morte.

Je vais demain coucher à Port-Royal, d'où j'espère ramener votre sœur aînée après-demain. Ce sera encore un autre spectacle fort triste pour moi, et il y aura bien des larmes versées à cette séparation. Nous avons jugé que ne pouvant rester à Port-Royal, elle n'avait d'autre parti à prendre qu'à revenir avec nous, sans aller de couvent en couvent. Du moins elle aura le temps de rétablir sa santé, qui s'est encore fort affaiblie par les austérités qu'elle a faites ce carême, et elle s'examinera à loisir sur le parti qu'elle doit embrasser. Nous lui avons préparé la chambre où couchait votre petit frère, qui couchera dans votre grande chambre avec sa mie.

Vos lettres me font toujours un extrême plaisir, et même à M. Despréaux à qui je les montre quelquefois, et qui continue à m'assurer que j'aurai beaucoup de satisfaction de vous, et que vous ferez des merveilles.

Votre Henri a mandé à mon cocher qu'il n'était pas content des quarante écus que nous lui donnons, et il le prie de lui faire savoir ma réponse. Il dit pour ses raisons que le vin est fort cher en Hollande. Vous jugez bien de quelle manière j'ai reçu cette demande. Je vous conseille de lui parler comme il mérite, et de ne pas faire plus de cas d'une pareille proposition, que j'en fais moi-même. Ni je ne suis en état d'augmenter ses gages, ni je ne crois point ses services assez considérables pour les augmenter. Du reste, ne vous laissez manquer de rien : mandez-moi tous vos besoins, et croyez qu'on ne peut pas vous aimer plus tendrement que je fais. Votre mère vous embrasse. Faites en sorte que M. de Bonac me donne toujours beaucoup de part dans son amitié.

LETTRE XXXIII.

A Paris, le 14 avril 1698.

Je prends beaucoup de part au plaisir que vous aurez d'accompagner M. l'ambassadeur dans la maison de campagne que vous dites qu'il est sur le point de prendre, et j'ai été fort content de la description que vous me faites de ces sortes de maisons. J'ai montré votre lettre à madame la comtesse de Gramont, qui s'intéresse beaucoup aux moindres choses qui regardent M. l'ambassadeur, et qui vous estime bienheureux d'être en si bonne compagnie. M. le comte d'Ayen m'a dit que vous lui aviez écrit, et qu'il vous avait fait réponse. Il m'a paru très-content de votre compliment. Il était un peu indisposé quand je partis avant-hier de Marly.

Votre sœur commence à se raccoutumer avec nous, mais non pas avec le monde, dont elle paraît toujours fort dégoûtée. Elle prend un fort grand soin de ses petites sœurs et de son petit frère, et elle fait tout cela de la meilleure grâce du monde. Votre mère est très-édifiée d'elle, et en reçoit un fort grand soulagement. Il a fallu bien des combats pour la faire se résoudre à porter des habits fort simples et fort

[1] Jeanne-Nicole-Françoise Racine, la quatrième des filles, morte le 22 septembre 1739, à l'abbaye de Maïnoue, où elle était pensionnaire depuis six ans. A l'époque de cette lettre elle avait treize ans. (*Anon.*)

modestes qu'elle a retrouvés dans son armoire, et il a fallu au moins lui promettre qu'on ne l'obligerait jamais à porter ni or ni argent sur elle. Ou je me trompe, ou vous n'êtes pas tout à fait dans ces mêmes sentiments, et vous traitez peut-être de grande faiblesse d'esprit cette aversion qu'elle témoigne pour les ajustements et pour la parure, j'ajouterai même pour la dorure. Mais que cette petite réflexion que je fais ne vous effraie point; je sais aussi bien compatir à la petite vanité des jeunes gens, comme je sais admirer la modestie de votre sœur. J'ai même prié M. l'ambassadeur de vous faire avancer ce qui vous sera nécessaire pour un habit dès que vous en aurez besoin, et je m'abandonne sans aucune répugnance à tout ce qu'il jugera à propos que vous fassiez là-dessus.

J'ai été charmé de l'éloge que vous me faites de M. de Bonac, et de la noble émulation qu'il me semble que son exemple vous inspire. Madame la comtesse de Gramont, en lisant cet endroit de votre lettre, m'a dit qu'elle n'était point surprise qu'il fût devenu un si galant homme, et qu'elle lui avait toujours trouvé un grand fond d'esprit et une politesse merveilleuse. Ayez bien soin de lui témoigner combien je l'honore, et combien je souhaite qu'il me compte au nombre de ses serviteurs.

Je n'ai mandé qu'un mot de la santé de M. de Cavoie[1] à M. l'ambassadeur; mais je vais vous en instruire plus en détail, afin que vous l'en instruisiez. M. de Cavoie sent toujours les mêmes douleurs; il avait commencé à prendre les eaux de Forges, qu'il faisait venir à Paris; mais il a fallu les quitter fort vite, parce que les douleurs s'étaient augmentées très-considérablement. Il a même résolu de quitter tous les remèdes, et d'attendre que le beau temps le remette dans son état naturel. Heureusement il n'a aucun autre accident qui doive lui faire peur; il n'a ni fièvre ni dégoût; il dort fort bien: il a même assez bon visage, quoique la diète très-exacte qu'il observe depuis cinq mois l'ait assez maigri. Tout son mal, c'est qu'il ne peut être longtemps debout, et qu'il est obligé de s'asseoir dès qu'il a fait le tour de son jardin. Il s'en ira à Luciennes dès qu'il fera beau, et se contentera d'aller se montrer de temps en temps au roi quand la cour sera à Marly. Le roi même lui a fait conseiller de prendre ce parti, et témoigne beaucoup d'envie de le revoir.

Votre petit frère est fort enrhumé, aussi bien que Madelon; ils ne font tous deux que tousser. Fanchon est assez bien, et ne se ressent plus de son accident, que M. Fagon appelle un catarrhe suffocant. Il nous a conseillé de lui donner de l'émétique; mais on ne peut venir à bout de lui faire rien prendre. Votre mère et votre sœur se portent fort bien, et vous font leurs compliments.

Vous trouverez des ratures au bas de cette page, qui vous surprendront; mais quand j'ai commencé ma lettre, je ne m'étais pas aperçu de ces quatre lignes par où j'avais commencé celle que j'écrivais à M. de Bonrepeaux, à qui je me suis résolu d'écrire sur de plus grand papier. M. Quentin et plusieurs autres de vos amis me demandent souvent de vos nouvelles. M. Despréaux vous fait aussi ses compliments. Il est à la joie de son cœur depuis qu'il a vu son *Amour de Dieu* imprimé avec de grands éloges dans une réponse qu'on a fait au père Daniel, qui avait écrit contre les *Lettres provinciales*. Il avait voulu s'établir à Auteuil; mais il s'était trop pressé, et le retour du vilain temps l'a fait revenir plus vite qu'il n'y était allé. On m'a dit mille biens de plusieurs ecclésiastiques très-vertueux qui sont en Hollande avec M. l'évêque de Sébaste, dont on m'a parlé aussi avec beaucoup d'estime. Si vous aviez envie d'en connaître quelqu'un, ou si même M. l'ambassadeur avait la même envie, on leur ferait écrire de l'aller voir et de lui offrir leurs services. Je vous donne seulement cet avis, afin que vous en fassiez l'usage que vous jugerez à propos. C'est une grande consolation de trouver des gens de bien, et de pouvoir quelquefois s'entretenir avec eux des choses du salut, surtout dans un pays où l'on est si dissipé par les divertissements et les affaires. Du reste, j'apprends avec beaucoup de plaisir que vous ne voyez que les mêmes gens que voit M. l'ambassadeur. Je vous avoue que si vous fréquentiez d'autres compagnies que les siennes, je serais dans de très-grandes inquiétudes. Adieu, mon cher fils. Soyez persuadé de mon extrême amitié pour vous et de celle de votre mère.

LETTRE XXXIV.

A Paris, le 25 avril 1698.

J'ai été fort incommodé depuis la dernière lettre que je vous ai écrite, ayant eu plusieurs petits maux dont il n'y en avait pas un seul dangereux, mais qui étaient tous assez douloureux pour m'empêcher de dormir la nuit, et de m'appliquer durant le jour. Ces maux étaient premièrement un fort grand rhume dans le cerveau, un rhumatisme dans le dos, et une petite érysipèle ou érésipèle sur le ventre, que j'ai encore, et qui m'inquiète beaucoup de temps en temps par les cuissons qu'elle me cause. Cela a donné occasion à votre mère et à mes meilleurs amis de m'insulter sur la paresse que j'avais depuis si longtemps à me faire des remèdes. J'en ai déjà commencé

[1] Il avait alors près de cinquante-huit ans; il mourut en 1716.

quelques-uns, et je crois qu'il faudra me purger au moins deux fois dans la semaine qui vient. Vos deux petites sœurs prenaient hier médecine pendant qu'on était après à me saigner, et il fallut que votre mère me quittât pour aller forcer Fanchon à avaler sa médecine. Elle a toujours été un peu incommodée depuis le catarrhe que je vous ai mandé qu'elle avait eu. Je lui lus votre lettre, et elle fut même fort touchée de l'intérêt que vous preniez à sa maladie, et du soin que vous aviez de lui donner des conseils de si loin. Elle ne fait plus autre chose depuis ce temps-là que de se moucher, et fait un bruit comme si elle voulait que vous l'entendissiez, et que vous vissiez combien elle fait cas de vos conseils. Votre sœur aînée a été fort incommodée aussi de sa migraine; à cela près, elle est d'une humeur fort douce, et j'ai tout sujet d'être édifié de sa conduite et de sa grande piété; mais elle est toujours fort farouche pour le monde. Elle pensa hier rompre en visière à un neveu de madame le Challeux, qui lui faisait entendre, par manière de civilité, qu'il la trouvait bien faite; et je fus obligé même, quand nous fûmes seuls, de lui en faire une petite réprimande. Elle voudrait ne bouger de sa chambre et ne voir personne. Du reste, elle est assez gaie avec nous, et prend un grand soin de ses petites sœurs et de son petit frère. Mais voilà assez vous parler de notre ménage. Je crois que vous n'aurez pas été fort affligé d'apprendre que Rousseau[1], l'huissier de la chambre, a été mis à la Bastille, et qu'on lui a ordonné de se défaire de sa charge. Je crois même que tous ses confrères seront assez aises d'être délivrés de lui. Pour moi, il ne me saluait plus, et avait toujours envie de me fermer la porte au nez lorsque je venais chez le roi. Avec tout cela, je le plaindrais, si un homme aussi insolent, et qui cherchait si volontiers la haine de tous les honnêtes gens, pouvait mériter quelque pitié. Il y a eu une autre catastrophe qui a fait bien plus de bruit que celle-là, et c'est celle de M. l'abbé de Coadlec[2], un Breton, qui n'était pour ainsi dire connu de personne, et que le roi avait nommé évêque de Poitiers. Je ne doute pas que vous n'ayez fort entendu parler de cette affaire, qui a été très-fâcheuse, non-seulement pour cet évêque de deux jours, mais bien plus pour le père de la Chaise, son protecteur, qui a eu le déplaisir de voir défaire son ouvrage d'une manière qui a tant fait de scandale. Mais, comme on aura mandé tout ce détail à M. l'ambassadeur, je ne vous en dirai pas davantage.

Dès que j'apprendrai que M. l'abbé de Polignac est à Paris, au cas qu'il y vienne, je ne manquerai pas de l'aller chercher. Je n'ai pu encore rencontrer M. l'abbé de Châteauneuf, que j'ai pourtant grande envie de voir. Assurez bien M. le comte d'Auvergne de mes respects et de ma reconnaissance infinie pour toutes les bontés dont il vous honore et moi aussi. On nous faisait espérer que nous le reverrions bientôt. Votre mère vous embrasse. Faites toujours mille compliments pour moi à M. de Bonac, qui est, de toutes les compagnies que vous voyez, celle que je vous envie le plus.

LETTRE XXXV.

A Paris, le 2 mai 1698.

Votre mère et moi, nous approuvons entièrement tout ce que vous avez pensé sur votre habit, et nous souhaitons même qu'on ait déjà commencé à y travailler, afin que vous l'ayez pour l'entrée de M. l'ambassadeur. Vous n'avez qu'à le prier de vous faire donner l'argent dont vous croyez avoir besoin, tant pour l'habit que pour les autres choses que vous jugerez nécessaires. J'ai fort approuvé votre conduite sur les ecclésiastiques dont je vous avais parlé, et tout cet endroit de votre lettre m'a fait beaucoup de plaisir. Vous m'en ferez beaucoup aussi de répondre de votre mieux à leurs honnêtetés, et de leur rendre tous les petits services qui dépendront de vous. Il peut même arriver des occasions où vous ne serez pas fâché de vous adresser à eux pour les choses qui regardent votre salut, quand vous serez assez heureux pour y songer sérieusement. Il ne se peut rien de plus sage que la conduite de M. l'ambassadeur à leur égard. Il a un frère dont on me disait des merveilles, il y a fort peu de temps; on ne l'appelle que le saint solitaire : il a même des relations avec un très-saint et très-savant ecclésiastique, qui n'est pas loin du pays où vous êtes. Je suis sûr que M. l'ambassadeur, avec tous les honneurs qui l'environnent, envie souvent de bon cœur le calme et la félicité de M. son frère.

M. Despréaux recevra avec joie vos lettres quand vous lui écrirez; mais je vous conseille de me les adresser, de peur que le prix qu'il lui en coûterait ne diminue beaucoup le prix même de tout ce que vous lui pourriez mander. N'appréhendez point de m'ennuyer par la longueur de vos lettres; elles me font un extrême plaisir, et nous sont d'une très-grande consolation à votre mère et à moi, et même à toutes vos sœurs, qui les écoutent avec une merveilleuse

[1] Il fut arrêté, ainsi que quantité d'autres personnes, pour l'affaire du *quiétisme*. (*Anon.*)

[2] Son véritable nom était de Koatlez (Mathurin de Leny). Il était archidiacre de Vannes, et on le disait parent de M. de Rosmadec. Le siége de Poitiers fut rempli par Antoine Girard de la Bornat. (*Anon.*)

attention, en attendant l'endroit où vous ferez mention d'elles.

Il y aura demain trois semaines que je ne suis sorti de Paris, et je pourrais bien y en demeurer encore autant, à cause de cette espèce de petite érésipèle que j'ai, et des médecines qu'il faudra prendre quand je ne l'aurai plus. Vous ne sauriez croire combien je me plais dans cette espèce de retraite, et avec quelle ardeur je demande au bon Dieu que vous soyez en état de vous passer de mes petits secours, afin que je commence un peu à me reposer, et à mener une vie conforme à mon âge et même à mon inclination. M. Despréaux m'a tenu très-bonne compagnie. Il est présentement établi à Auteuil, où nous l'irons voir quelquefois quand le temps sera plus doux, et que je pourrai prendre l'air sans m'incommoder. Je vais souvent voir M. de Cavoie, qui n'est qu'à deux pas de chez moi, et ce sont presque les seules visites que je fasse.

Toutes vos sœurs sont en très-bonne santé, aussi bien celles qui sont au logis, que celles de Melun et de Variville, qui témoignent l'une et l'autre une grande ferveur pour achever de se consacrer à Dieu. Babet m'écrit les plus jolies lettres du monde et les plus vives, sans beaucoup d'ordre, comme vous pourrez croire, mais entièrement conformes au caractère que vous lui connaissez. Elle nous demande avec grand soin de vos nouvelles. M. Boileau, frère de M. Despréaux, vit Nanette il y a huit jours, et la trouva d'une gaieté extraordinaire. Votre sœur aînée est toujours un peu sujette à ses migraines. Adieu, mon cher fils. Je vous écrirai plus au long une autre fois. J'ai si mal dormi la nuit dernière, que je n'ai pas la tête bien libre ni assez reposée pour écrire davantage. Mille compliments à M. de Bonac. N'ayez surtout aucune inquiétude sur ma santé, qui au fond est très-bonne.

LETTRE XXXVI.

A Paris, le 16 mai 1698.

Votre relation du voyage que vous avez fait à Amsterdam m'a fait un très-grand plaisir. Je ne pus m'empêcher de la lire, chez M. le Verrier, à M. de Valincour et à M. Despréaux, qui m'ont fort assuré qu'elle les avait divertis. Je me gardai bien, en la lisant, de leur lire l'étrange mot de *tentatif*[1], que vous avez appris de quelque Hollandais, et qui les aurait beaucoup étonnés. Du reste, je pouvais tout lire en sûreté, il n'y avait rien qui ne fût selon la langue et selon la raison. Tous ces messieurs vous font bien des compliments. M. Despréaux assure fort qu'il n'aura point de regret au port que pourront coûter vos lettres; mais je crois que vous ferez aussi bien d'attendre quelque bonne commodité pour lui écrire. Votre mère est fort touchée du souvenir que vous avez d'elle. Elle serait assez aise d'avoir votre beurre; mais elle craint également, et de vous donner de l'embarras, et d'être embarrassée pour recevoir votre présent, qui se perdrait peut-être ou qui se gâterait en chemin.

M. de Rost m'a fait l'honneur de me venir voir. J'allai pour lui rendre sa visite, mais je ne le trouvai point, et il revint chez moi dès le lendemain. Je l'ai trouvé tel que vous me l'avez mandé, c'est-à-dire un très-galant homme, de beaucoup d'esprit, et parlant parfaitement bien sur les belles-lettres et sur toutes sortes de sujets. Il m'apprit avant-hier que la Champmeslé[1] était à l'extrémité, de quoi il me parut très-affligé; mais ce qui est le plus affligeant, c'est de quoi il ne se soucie guère apparemment, je veux dire de l'obstination avec laquelle cette pauvre malheureuse refuse de renoncer à la comédie, ayant déclaré, à ce qu'on m'a dit, qu'elle trouvait très-glorieux pour elle de mourir comédienne. Il faut espérer que quand elle verra la mort de plus près elle changera de langage, comme font d'ordinaire la plupart de ces gens qui font tant les fiers quand ils se portent bien. Ce fut madame de Caylus qui m'apprit hier cette particularité dont elle était effrayée, et qu'elle a sue, comme je crois, de M. le curé de Saint-Sulpice.

Je rencontrai l'autre jour M. du Boulay, l'un de nos camarades, qui me pria de vous bien faire ses compliments. On m'a dit que son fils, qui est dans les mousquetaires, avait eu une affaire assez bizarre avec M. de Villacerf le fils, qui, le prenant pour un de ses meilleurs amis, lui donna, en badinant, un coup de pied dans le derrière; puis s'étant aperçu de son erreur, lui en fit beaucoup d'excuses. Mais le mousquetaire, sans se payer de ses raisons, prit le temps que M. de Villacerf avait le dos tourné, et lui donna aussi un coup de pied de toute sa force; après quoi il le pria de l'excuser, disant qu'il l'avait pris aussi pour un de ses amis. L'action a paru fort étrange à tout le monde. M. de Maupertuis ou M. de Vins a fait mettre le mousquetaire en prison; mais M. de Boufflers accommoda promptement les deux parties. M. du Boulay se trouve parent de madame Quintin, à ce qu'on dit, et cette parenté ne lui a pas été infructueuse en cette occasion. Tout cela s'était

[1] Ce mot, qui paraissait étrange à Racine, a depuis été adopté par l'Académie.

[1] Lorsque Racine écrivait cette lettre, il ignorait que mademoiselle Champmeslé était morte la veille à Auteuil. Cette actrice mourut le 15 mai 1698.

passé sur le petit degré de Versailles, par où le roi remonte quand il revient de la chasse.

Je fais toujours résolution de vous écrire de longues lettres; mais je m'y prends toujours trop tard, et il faut que je finisse malgré moi. J'aurai le soin de bien remercier pour vous M. le comte d'Ayen : ayez le soin de bien m'acquitter envers M. le comte d'Auvergne et envers M. de Bonac, de tout ce que je leur dois pour les bontés qu'ils ont pour moi. Adieu, mon cher fils. Je me porte bien, Dieu merci, et toute la famille. Faites aussi bien des remercîments à M. de l'Estang, pour l'honneur qu'il me fait de songer encore que je suis au monde.

LETTRE XXXVII.

A Versailles, 5 juin 1698.

J'étais si accablé d'affaires lundi dernier, que je ne pus trouver le temps d'écrire ni à M. l'ambassadeur ni à vous. J'arrivai avant-hier en ce pays-ci, et j'y appris, en arrivant, que le roi avait chassé M. l'abbé de Langeron, M. l'abbé de Beaumont, neveu de M. de Cambrai, et MM. du Puis et de l'Échelle [1]. La querelle de M. de Cambrai est cause de tout ce remue-ménage. On a déjà remplacé les deux abbés depuis que j'ai écrit à M. l'ambassadeur, et on a mis en leur place un M. l'abbé Lefèvre, que je ne connais point, et le recteur de l'université, nommé M. Vittement, qui fit une fort belle harangue au roi sur la paix. M. de Puységur est nommé pour un des gentilshommes de la manche; je ne sais pas l'autre. Je ne puis vous cacher l'obligation que vous avez à M. le maréchal de Noailles. Il avait songé à vous, et en avait même parlé : mais vous voyez bien, par le choix de M. de Puységur, que M. le duc de Bourgogne n'étant plus un enfant, on veut mettre auprès de lui des gens d'une expérience consommée, surtout pour la guerre; d'autant plus que ce sera ce prince qui commandera l'armée qu'on assemble pour le camp de Compiègne, et que M. de Puységur y exercera son emploi ordinaire de maréchal des logis de l'armée. Tout le monde a trouvé ce choix du roi très-sage, et vous ne devez pas douter qu'on ne lui donne un collègue aussi avancé en âge et aussi expérimenté que lui; mais vous voyez du moins que vous avez ici des protecteurs qui ne vous oublient point, et que si vous voulez continuer à travailler et à vous mettre en bonne réputation, l'on ne manquera point de vous mettre en œuvre dans les occasions. Vous ne me parlez plus de l'étude que vous aviez commencée de la langue allemande. Vous voulez bien que je vous dise que j'appréhende un peu cette facilité avec laquelle vous embrassez de bons desseins, mais avec laquelle aussi vous vous en dégoûtez quelquefois. Les belles-lettres, où vous avez toujours pris assez de plaisir, ont un certain charme qui fait trouver beaucoup de sécheresse dans les autres études. Mais c'est pour cela même qu'il faut vous opiniâtrer contre le penchant que vous avez à ne faire que les choses qui vous plaisent. Vous en avez un grand modèle devant vos yeux, je veux dire M. l'ambassadeur, et je ne saurais trop vous exhorter à vous former là-dessus le plus que vous pourrez. Je sais qu'il y a beaucoup de sujets de distraction et de dissipation à la Haye; mais je vous crois l'esprit maintenant trop solide pour vous laisser détourner de votre travail et des occupations que M. l'ambassadeur veut bien vous donner : autrement il vaudrait mieux vous en revenir, et n'être point à charge au meilleur ami que j'aie au monde.

Je vous dis tout ceci, non point que j'aie aucun sujet d'inquiétude sur vous, étant au contraire très-content de ce qui m'en revient, et surtout des bons témoignages que M. l'ambassadeur veut bien en rendre; mais comme je veille continuellement à tout ce qui pourrait vous faire plaisir, j'ai pris cette occasion de vous exciter à faire de votre part tout ce qui peut faciliter les vues que mes amis pourront avoir pour vous. M. de Torcy a toujours les mêmes bontés pour moi, et la même intention de vous en donner des marques. Je suis chargé de beaucoup de compliments de tous vos petits amis de ce pays-ci; je dis petits amis, en comparaison des protecteurs dont je viens de vous parler. Je vous crois d'assez bon naturel pour avoir été fort touché de la mort de M. Mignon [1], à qui vous aviez beaucoup d'obligation. J'ai laissé votre mère et toute la famille en bonne santé, excepté que votre sœur est encore bien sujette à sa migraine. Je crains bien que la pauvre fille ne puisse pas accomplir les grands desseins qu'elle s'était mis dans la tête, et je ne serai point du tout surpris quand il faudra que nous prenions d'autres vues pour elle. Je remercie de tout mon cœur M. de Bonac de la continuation

[1] Ces quatre personnes étaient attachées à la maison du duc de Bourgogne : l'un des abbés, comme sous-précepteur, l'autre comme lecteur; du Puis et l'Échelle, comme gentilshommes de la manche. Tous furent enveloppés dans la disgrâce de Fénelon, et soupçonnés, comme lui, d'inspirer au jeune prince du goût pour la nouvelle doctrine. L'abbé de Langeron était tendrement aimé de Fénelon, et cette amitié avait commencé dès leur première jeunesse. L'abbé de Beaumont, fils de Henri de Beaumont-Gibaud, et de Marie de Salignac, sœur de Fénelon, fut nommé à l'évêché de Saintes en 1716, et mourut en 1744, âgé de quatre-vingt-treize ans. N'oublions pas de dire ici, à la gloire de Fagon et de Félix, qu'ils furent les seuls qui osèrent élever la voix devant le roi en faveur de l'illustre archevêque de Cambrai. (*Anon.*)

[1] Il avait été l'un des premiers maîtres du jeune Racine.

de son souvenir pour moi, et de son amitié pour vous. Votre mère vous remercie de votre beurre, et craint toujours de vous faire de l'embarras.

LETTRE XXXVIII.

A Paris, le 16 juin 1698.

On m'envoya à Marly la lettre que vous m'écriviez d'Aix-la-Chapelle. J'y ai vu avec beaucoup de plaisir la description que vous y faisiez des singularités de cette ville, et surtout de la procession où Charlemagne assista avec de si belles cérémonies. Je vous crois maintenant de retour au lieu de votre résidence, et je m'attends que je recevrai bientôt de vos nouvelles et de celles de M. l'ambassadeur, qui me néglige un peu depuis quelque temps.

J'arrivai avant-hier de Marly, et j'ai retrouvé toute la famille en bonne santé. Il m'a paru que votre sœur aînée reprenait assez volontiers les petits ajustements auxquels elle avait si fièrement renoncé, et j'ai lieu de croire que sa vocation à la religion pourrait bien s'en aller avec celle que vous aviez eue autrefois pour être chartreux. Je n'en suis point du tout surpris, connaissant l'inconstance des jeunes gens, et le peu de fond qu'il y a à faire sur leurs résolutions, surtout quand elles sont si violentes et si fort au-dessus de leur portée. Il n'en est pas ainsi de votre sœur qui est à Melun. Comme l'ordre qu'elle a embrassé est beaucoup plus doux, sa vocation sera aussi plus durable. Toutes ses lettres marquent une grande persévérance, et elle paraît même s'impatienter beaucoup des quatre mois que son noviciat doit encore durer. Babet paraît aussi souhaiter avec beaucoup de ferveur que son temps vienne pour se consacrer à Dieu. Toute la maison où elle est l'aime tendrement, et toutes les lettres que nous en recevons ne parlent que de son zèle et de sa sagesse. On dit qu'elle est fort jolie de sa personne, et qu'elle est même beaucoup crûe. Mais vous jugez bien que nous ne la laisserons pas s'engager légèrement, et sans être bien assurés d'une véritable vocation. Vous jugez bien aussi que tout cela n'est pas un petit embarras pour votre mère et pour moi, et que des enfants, quand ils sont venus à cet âge, ne donnent pas peu d'occupation. Je vous dirai très-sincèrement que ce qui nous console quelquefois dans nos inquiétudes, c'est d'apprendre que vous avez envie de bien faire, et que vous vous appliquez sérieusement à vous instruire des choses qui peuvent convenir à votre état et aux vues que l'on peut avoir pour vous. Songez toujours que notre fortune est très-médiocre, et que vous devez beaucoup plus compter sur votre travail que sur une succession qui sera fort partagée. Je voudrais avoir pu mieux faire; je commence à être d'un âge où ma plus grande application doit être pour mon salut. Ces pensées vous paraîtront peut-être un peu sérieuses; mais vous savez que j'en suis occupé depuis fort longtemps. Comme vous avez de la raison, j'ai cru même vous devoir parler avec cette franchise à l'occasion de votre sœur, qu'il faut maintenant songer à établir[1]. Mais enfin nous espérons que Dieu, qui ne nous a point abandonnés jusqu'ici, continuera à nous assister et à prendre soin de nous, surtout si vous ne l'abandonnez pas vous-même, et si votre plaisir ne l'emporte pas sur les bons sentiments qu'on a tâché de vous inspirer. Adieu, mon cher fils. Je vous écrirai une autre fois plus au long. Votre mère vous embrasse de tout son cœur. Ne vous laissez manquer de rien de ce qui vous est nécessaire.

LETTRE XXXIX.

A Paris, le 23 juin 1698.

Votre mère s'est fort attendrie à la lecture de votre dernière lettre, où vous mandiez qu'une de vos plus grandes consolations était de recevoir de nos nouvelles. Elle est très-contente de ces marques de votre bon naturel; mais je puis vous assurer qu'en cela vous nous rendez bien justice, et que les lettres que nous recevons de vous font toute la joie de la famille depuis le plus grand jusqu'au plus petit. Ils m'ont tous prié aujourd'hui de vous faire leurs compliments, et votre sœur aînée comme les autres. La pauvre fille me fait assez de pitié par l'incertitude que je vois dans ses résolutions, tantôt à Dieu, tantôt au monde, et craignant également de s'engager de façon ou d'autre. Du reste, elle est fort douce, et votre mère est très-contente de la manière dont elle se conduit envers elle. Madelon a eu ces jours passés une petite vérole volante, qui n'aura pas de suites pour elle. Dieu veuille que les autres ne s'en ressentent pas! Je crains surtout pour le petit Lionval, qui pourrait bien en être pris tout de bon. Il est très-joli, apprend bien, et quoique fort éveillé, ne nous donne pas la moindre peine.

J'allai, il y a trois jours, dîner à Auteuil, où se trouvèrent M. le marquis de la Salle, M. Félix, et M. Boudin. M. de Termes y vint aussi, et amena le nouveau musicien M. Destouches, qui fait encore un autre opéra pour Fontainebleau. Après le dîner, il chanta plusieurs endroits de cet opéra, dont ces messieurs parurent fort charmés, et surtout M. Despréaux, qui prétendait les entendre fort distincte-

[1] Elle le fut en effet peu de temps après. Le 5 juin de l'année suivante, elle épousa Claude Colin de Morambert, aïeul maternel de M. Jacobé de Naurois. C'est la seule des filles de Racine qui ait été mariée. (*Anon.*)

ment, et qui raisonna fort, à son ordinaire, sur la musique. Le musicien fut fort étonné que je n'eusse point entendu son dernier opéra. M. Despréaux lui en voulut dire les raisons, qui l'étonnèrent encore davantage, et peut-être ne le satisfirent pas beaucoup.

La plupart de ces messieurs me demandèrent fort obligeamment de vos nouvelles, et je leur dis que vous étiez l'homme du monde le plus content. Ils n'eurent pas de peine à le croire, connaissant M. l'ambassadeur comme ils font, et le regardant tout à la fois comme le plus aimable et le plus habile homme qui soit au monde. M. Despréaux leur dit combien il avait de plaisir à lire les lettres que vous m'écriviez, et les assura que vous seriez un jour très-digne d'être aimé de tous mes amis. Vous savez que les poëtes se piquent d'être prophètes; mais ce n'est que dans l'enthousiasme de leur poésie qu'ils le sont, et M. Despréaux leur parlait en prose. Ses prédictions ne laissèrent pas néanmoins de me faire plaisir et de flatter un peu la tendresse paternelle. C'est à vous, mon cher fils, à ne pas faire passer M. Despréaux pour un faux prophète. Je vous l'ai dit plusieurs fois, vous êtes à la source du bon sens et de toutes les belles connaissances pour le monde et pour les affaires.

J'aurais une joie sensible de voir la maison de campagne dont vous faites tant de récit, et d'y manger avec vous des groseilles de Hollande. Ces groseilles ont bien fait ouvrir les oreilles à vos petites sœurs et à votre mère elle-même, qui les aime fort, comme vous savez. Je ne saurais m'empêcher de vous dire qu'à chaque chose d'un peu bon que l'on nous sert sur la table, il lui échappe toujours de dire : « Racine « mangerait volontiers d'une telle chose. » Je n'ai jamais vu en vérité une si bonne mère, ni si digne que vous fassiez votre possible pour reconnaître son amitié. Au moment où je vous écris ceci, vos deux petites sœurs me viennent apporter un bouquet pour ma fête, qui sera demain, et qui sera aussi la vôtre. Trouverez-vous bon que je vous fasse souvenir que ce même saint Jean, qui est notre patron, est aussi invoqué par l'Église comme le patron des gens qui sont en voyage, et qu'elle lui adresse pour eux une prière qui est dans l'*Itinéraire* [1], et que j'ai dite plusieurs fois à votre intention? Adieu, mon cher fils. Faites mille amitiés pour moi à M. de Bonac, et assurez M. l'ambassadeur du respect et de la reconnaissance que ma femme et toute ma famille ont pour lui.

[1] L'*Itinéraire*, dont il est ici question, se trouve à la fin du *Bréviaire*. (Amon.)

LETTRE XL.

A Paris, le 7 juillet 1693.

S'il fait aussi beau temps à la Haye qu'il fait ici depuis dix jours, je vous tiens le plus heureux homme du monde dans votre maison de campagne. Je suis ravi du bon emploi que vous avez résolu d'y faire de votre temps, et je vous puis assurer que M. de Torcy ne laissera pas échapper les occasions de vous rendre de bons offices. Comme il estime extrêmement M. l'ambassadeur, il ajoutera une foi entière aux bons témoignages qu'il lui rendra de vous. Je lui ai lu votre dernière lettre, aussi bien qu'à M. le maréchal de Noailles. Ils ont été charmés et effrayés de la description que vous y faites du grand travail et de l'application continuelle de M. l'ambassadeur. Je lisais, ou pour mieux dire, je relisais ces jours passés, pour la centième fois, les Épîtres de Cicéron à ses amis. Je voudrais qu'à vos heures perdues vous en pussiez lire quelques-unes avec M. l'ambassadeur : je suis assuré qu'elles seraient extrêmement de son goût, d'autant plus que, sans le flatter, je ne vois personne qui ait mieux attrapé que lui ce genre d'écrire des lettres, également propre à parler sérieusement et solidement des grandes affaires, et à badiner agréablement sur les petites choses. Croyez que, dans ce dernier genre, Voiture est beaucoup au-dessous de l'un et de l'autre. Lisez, par exemple, les épîtres *ad Trebatium*, *ad Marium*, *ad Papyrium Pœtam*, et d'autres que je vous marquerai quand vous voudrez. Lisez même celles de Cælius à Cicéron : vous serez étonné d'y voir un homme aussi vif et aussi élégant que Cicéron même; mais il faudrait pour cela que vous eussiez pu vous familiariser avec ces lettres par la connaissance de l'histoire de ces temps-là, à quoi les Vies de Plutarque vous pourraient aider beaucoup. Je vous conseille de faire la dépense d'acheter l'édition de ces Épîtres, par Grævius, imprimée en Hollande, in-8°, depuis dix à douze ans [1]. Cette lecture est excellente pour un homme qui veut écrire des lettres, soit d'affaires, soit de choses moins sérieuses.

J'irai demain coucher à Auteuil, et j'y attendrai le lendemain à souper votre mère avec sa famille, et avec celle de M. de Castigny. Votre sœur est au lit à l'heure qu'il est, et a une fort grande migraine. La pauvre fille en est souvent attaquée, et n'est pas dix jours de suite sans s'en ressentir. Elle est rentrée dans sa première ferveur pour la piété; mais je crains qu'elle ne pousse les choses trop loin : cela est cause

[1] Les Épîtres de Cicéron, *ad familiares*, avec les notes de Grævius, ont été imprimées à Amsterdam en 1693, et font partie de la collection des *Variorum*.

même de cette petite inégalité qui se trouve dans ses sentiments, les choses violentes n'étant pas de nature à durer longtemps. Le petit Lionval n'a pas manqué de gagner la petite vérole; mais elle est si légère qu'il n'a pas même gardé le lit, et qu'il ne s'en lève tous les jours que plus matin. Comme il faisait extrêmement chaud, on n'a pas pris de grandes précautions pour l'empêcher de prendre l'air, et il est déjà presque entièrement hors d'affaire.

Je ferai de petits reproches à M. Despréaux de ce qu'il n'a pas envoyé à M. l'ambassadeur sa dernière édition[1]. Vous jugez bien qu'il la lui enverra fort vite, et vous n'avez qu'à me mander par quelle voie on la lui pourra faire tenir. Votre mère est très-édifiée de la modestie de votre habit; mais nous ne vous prescrivons rien là-dessus, et c'est à vous de faire ce qui vous convient et ce qui est du goût de M. l'ambassadeur : surtout ne lui soyez point à charge, et mandez-nous à qui il faudra que nous donnions l'argent dont vous avez besoin. Quand je témoigne à tous mes amis les obligations que vous avez à M. de Bonrepaux, je n'oublie pas de leur marquer celles que vous avez à M. de Bonac, et combien je vous trouve heureux d'être en si bonne compagnie.

LETTRE XLI.

A Paris, le 21 juillet 1698.

Ce fut pour moi une apparition agréable de voir entrer M. de Bonac dans mon cabinet, jeudi dernier de grand matin; mais ma joie se changea bientôt en chagrin, quand je le vis résolu à ne point loger chez moi, et à refuser la petite chambre de mon cabinet, que ma femme et moi nous le priâmes très-instamment d'accepter. Nous recommençâmes nos instances le lendemain, et je le menaçai même de vous mander de loger à l'auberge à la Haye, et il était tout prêt de m'accorder le plaisir que je lui demandais; mais M. Dusson interposa son autorité en nous disant que nous étions trop loin du quartier de M. de Torcy, qui est aussi le sien, et qu'il fallait que lui et M. son neveu fussent toujours ensemble, et sussent à point nommé quand M. de Torcy arriverait à Paris, pour l'aller trouver toutes les fois qu'il y viendrait. Il a bien fallu me payer malgré moi de ces raisons, et vous pouvez vous assurer que ma femme en a été du moins aussi chagrine que moi. Vous savez comme elle est reconnaissante, et comme elle a le cœur fait. Il n'y a chose au monde qu'elle ne fît pour marquer à M. de Bonrepaux le ressentiment qu'elle a de toutes les bontés qu'il a pour vous. Elle est charmée comme moi de M. de Bonac, et de toutes ses manières pleines d'honnêteté et de politesse. Elle sera au comble de sa joie si vous pouvez parvenir à lui ressembler, et si vous rapportez en ce pays-ci l'air et les manières qu'elle admire en lui. Il nous donne de grandes espérances sur votre sujet, et vous êtes fort heureux d'avoir en lui un ami si plein de bonne volonté pour vous. S'il ne nous flatte point, et si les témoignages qu'il vous rend sont bien sincères, nous avons de grandes grâces à rendre au bon Dieu, et nous espérons que vous nous serez d'une grande consolation. Il nous assure que vous aimez le travail, que vous ne dissipez point, et que la promenade et la lecture sont vos plus grands divertissements, et surtout la conversation de M. l'ambassadeur, que vous avez bien raison de préférer à tous les plaisirs du monde : du moins je l'ai toujours trouvée telle, et non-seulement moi, mais tout ce qu'il y a ici de personnes de meilleur esprit et de meilleur goût.

Je n'ai osé lui demander si vous pensiez un peu au bon Dieu, et j'ai eu peur que la réponse ne fût pas telle que je l'aurais souhaitée; mais enfin je veux me flatter que, faisant votre possible pour devenir un parfait honnête homme, vous concevrez qu'on ne le peut être sans rendre à Dieu ce qu'on lui doit. Vous connaissez la religion : je puis dire même que vous la connaissez belle et noble comme elle est, et il n'est pas possible que vous ne l'aimiez. Pardonnez si je vous mets quelquefois sur ce chapitre : vous savez combien il me tient à cœur, et je vous puis assurer que plus je vais en avant, plus je trouve qu'il n'y a rien de si doux au monde que le repos de la conscience, et de regarder Dieu comme un père qui ne nous manquera pas dans tous nos besoins. M. Despréaux, que vous aimez tant, est plus que jamais dans ces sentiments, surtout depuis qu'il a fait son *Amour de Dieu;* et je vous puis assurer qu'il est très-bien persuadé lui-même des vérités dont il a voulu persuader les autres. Vous trouvez quelquefois mes lettres trop courtes; mais je crains bien que vous ne trouviez celle-ci trop longue. Nous vous écrirons ma femme et moi, et peut-être M. Despréaux même, par M. de Bonac. M. de Torcy m'a dit avec plaisir tous les témoignages avantageux que monsieur l'ambassadeur lui a rendus de vous, et il s'en souviendra en temps et lieu.

LETTRE XLII.

A Paris, le 24 juillet 1698.

M. de Bonac vous dira plus de nouvelles que je ne vous en puis écrire, et même des nôtres, nous ayant

[1] Il ne paraît pas que Boileau ait donné une édition complète de ses œuvres entre les éditions de 1694 et de 1701; mais, en 1697, il avait fait imprimer, par forme de supplément à l'édition de 1691, ses trois dernières épîtres, avec une préface qui se trouve rapportée dans l'édition de 1747. (*Anon.*)

fait l'honneur de nous voir souvent, et de dîner quelquefois avec la petite famille. Il vous pourra dire qu'elle est fort gaie, à la réserve de votre sœur, qui fut fort triste le dernier jour qu'il dîna chez nous; mais elle était alors si accablée de sa migraine, qu'elle se jeta dans son lit dès qu'il fut sorti, et y demeura jusqu'au lendemain sans boire ni manger. Je la plains fort d'y être si sujette; cela même est cause de toutes les irrésolutions où elle est sur l'état qu'elle doit embrasser. Je fais mon possible pour la réjouir; mais nous menons une vie si retirée, qu'elle ne peut guère trouver de divertissements avec nous. Elle prétend qu'elle ne se soucie point de voir le monde, et elle n'a guère d'autre plaisir que dans la lecture, n'étant que fort peu sensible à tout le reste. Le temps de la profession de Nanette s'avance fort, et il n'y a plus que trois mois jusque-là. Nanette a grande impatience que ce temps-là arrive. Babet témoigne aussi une grande envie de demeurer à Variville. Votre cousin le mousquetaire, qui l'a été voir il y a trois jours, en revenant de Montdidier, l'a trouvée fort grande et fort jolie. On est toujours charmé d'elle dans cette maison; mais nous avons résolu de ne l'y plus laisser qu'un an, après quoi nous la reprendrons avec nous pour bien examiner sa vocation. Pour Fanchon, il lui tarde beaucoup qu'elle ne soit à Melun avec sa sœur Nanette, et elle ne parle d'autre chose. Sa petite sœur n'a pas les mêmes impatiences de nous quitter, et me paraît avoir beaucoup de goût pour le monde [1]. Elle raisonne sur toutes choses avec un esprit qui vous surprendrait, et est fort railleuse; de quoi je lui fais souvent la guerre. Je prétends mettre votre petit frère, l'année qui vient, avec M. Rollin, à qui M. l'archevêque a confié les petits MM. de Noailles. M. Rollin a pris un logement au collége de Laon, près de Sainte-Geneviève, dans le pays latin. Il a pris aussi quelques autres jeunes enfants. M. d'Ernoton, notre voisin, y voulait mettre son petit-fils le chevalier, et on en était convenu de part et d'autre: mais, quand ce vint au fait et au prendre, on a trouvé ce petit garçon trop éveillé pour le mettre avec les autres; de quoi M. d'Ernoton a été fort offensé.

Il faut maintenant vous parler de vos amis. M. Félix le fils est tel que vous l'avez laissé, attendant sans aucune impatience qu'on le marie. Et son père lui veut donner la fille de M. de Montargis, à qui on donne cinquante mille écus; mais madame Félix s'y oppose tête baissée, et pleure dès qu'on lui en parle. Elle a pris, je ne sais pourquoi, cette alliance en aversion; et cela jette un peu de froideur dans le ménage. Tous vos confrères les ordinaires du roi me demandent souvent de vos nouvelles, aussi bien que plusieurs officiers des gardes, entre autres M. Pétau, et tous ces messieurs témoignent beaucoup d'amitié pour vous. M. de Saint-Gilles s'informe aussi très-souvent de votre santé. Il n'y a que M. Binet qui me paraît fort majestueux. Je ne sais si c'est par indifférence ou par timidité.

M. de Bonac vous pourra dire combien M. Despréaux lui témoigna d'amitié pour vous, mais il attend que vous lui écriviez le premier. Il est heureux comme un roi dans sa solitude, ou plutôt dans son hôtellerie d'Auteuil. Je l'appelle ainsi, parce qu'il n'y a point de jour où il n'y ait quelque nouvel écot, et souvent deux ou trois qui ne se connaissent pas trop les uns les autres. Il est heureux de s'accommoder ainsi de tout le monde. Pour moi, j'aurais cent fois vendu la maison.

Pour nouvelles académiques, je vous dirai que le pauvre Boyer mourut avant-hier, âgé de quatre-vingt-trois ou quatre-vingt-quatre ans, à ce qu'on dit. On prétend qu'il a fait plus de cinq cent mille vers en sa vie; et je le crois, parce qu'il ne faisait autre chose. Si c'était la mode de brûler les morts, comme parmi les Romains, on aurait pu lui faire les mêmes funérailles qu'à ce Cassius Parmensis [1] à qui il ne fallut d'autre bûcher que ses propres ouvrages, dont on fit un fort bon feu. Le pauvre M. Boyer est mort fort chrétiennement : sur quoi je vous dirai en passant que je dois réparation à la mémoire de la Champmeslé, qui mourut aussi avec d'assez bons sentiments, après avoir renoncé à la comédie, très-repentante de sa vie passée, mais surtout fort affligée de mourir; du moins M. Despréaux me l'a dit ainsi, l'ayant appris du curé d Auteuil, qui l'assista à la mort; car elle est morte à Auteuil, dans la maison d'un maître à danser, où elle était venue prendre l'air. Je crois que c'est M. l'abbé Genest [2] qui aura la place de M. Boyer : il ne fait pas tant de vers que lui, mais il les fait beaucoup meilleurs.

Je ne crois pas que je fasse le voyage de Compiè-

[1] Elle n'avait alors que dix ans, et elle a, dans l'âge de la raison, bien méprisé le monde. Elle ne voulut ni se faire religieuse, ni se marier, et est morte à cinquante-cinq ans, après avoir toujours vécu dans la retraite et les œuvres de piété. (L. R.)

[1] C'est ce Cassius de Parme dont Horace a dit :

« ..... Capsis quem fama est esse librisque
« Ambustum propriis. »

(Sat. X, lib. I, v. 63.)

Ce méchant poëte avait été un des assassins de César, et on dit qu'il fut brûlé dans un bûcher formé de ses propres ouvrages, par ordre de Quintilius Varus, envoyé par Auguste pour se saisir de sa personne. (*Anon.*)

[2] Il avait déjà donné au théâtre plusieurs pièces; et entre autres *Pénélope;* mais celle de ses tragédies qui a eu le plus de succès, *Joseph*, ne parut que huit ou dix ans après la réception de l'auteur à l'Académie. (*Anon.*)

gne, ayant vu assez de troupes et de campements en ma vie pour n'être pas tenté d'aller voir celui-là. Je me réserverai pour le voyage de Fontainebleau, et je me reposerai cependant dans ma famille, où je me plais plus que je n'ai jamais fait. M. de Torcy me paraît très-plein de bonté pour vous, et je suis persuadé qu'il vous en donnera des marques. Dès que le temps sera venu de vous proposer pour quelque chose, M. de Noailles, M. de Beauvilliers même, seront ravis de s'employer pour vous dans les occasions; et vous jugez bien que je ne négligerai point ces occasions lorsqu'elles arriveront, n'y ayant plus rien qui me retienne à la cour que la pensée de vous mettre en état de n'y avoir plus besoin de moi. Votre mère, qui a vu la lettre que votre sœur vous écrit, dit qu'elle vous y parle des affaires de votre conscience; vous pouvez compter qu'elle l'a fait de son chef, et plutôt pour vous faire apparemment la guerre que pour autre chose.

M. de Bonac a bien voulu se charger pour vous de trente louis neufs, valant 420 livres, que nous l'avons prié de vous donner. Je voulais en donner quarante, sur la grande idée qu'il nous a donnée de votre bonne économie; mais votre mère a modéré la somme, et a cru que c'était assez de trente. Nous avons résolu de donner quatre mille francs à votre sœur Nanette, avec une pension viagère de deux cents francs. Elle n'en sait encore rien, ni son couvent non plus: mais M. l'archevêque de Sens, à qui j'en ai fait confidence, m'a dit que cela était magnifique, et m'a répondu que l'on serait content de moi; il s'opposerait même, si je donnais davantage.

Ma santé est assez bonne, Dieu merci, et les grandes chaleurs m'ont entièrement ôté mon rhume; mais ces mêmes chaleurs m'ont souvent jeté dans de fort grands abattements, et je sens bien que le temps approche où il faut un peu songer à la retraite; mais je vous ai tant prêché dans ma dernière lettre, que je crains de recommencer dans celle-ci. Vous trouverez donc bon que je la finisse en vous disant que je suis très-content de vous. Si j'ai quelque chose à vous recommander particulièrement, c'est de faire tout de votre mieux pour vous rendre agréable à M. l'ambassadeur, et pour contribuer à sa consolation dans les moments où il est accablé de travail. Je mettrai sur mon compte toutes les complaisances que vous aurez pour lui, et je vous exhorte à avoir pour lui le même attachement que vous auriez pour moi, avec cette différence qu'il y a mille fois plus à profiter et à apprendre avec lui qu'avec moi.

J'ai reconnu en vous une qualité que j'estime fort; c'est que vous entendez très-bien raillerie quand d'autres que moi vous font la guerre sur vos petits défauts. Mais ce n'est pas assez de souffrir en galant homme les petites plaisanteries qu'on vous peut faire, il faut même les mettre à profit. Si j'osais vous citer mon exemple, je vous dirais qu'une des choses qui m'a fait le plus de bien, c'est d'avoir passé ma jeunesse avec une société de gens qui se disaient assez volontiers leurs vérités, et qui ne s'épargnaient guère les uns les autres sur leurs défauts; et j'avais assez de soin de me corriger de ceux qu'on trouvait en moi, qui étaient en fort grand nombre, et qui auraient pu me rendre assez difficile pour le commerce du monde. Adieu, mon cher fils. Écrivez-moi toujours le plus souvent que vous pourrez.

J'oubliais à vous dire que j'appréhende que vous ne soyez un trop grand acheteur de livres. Outre que la multitude ne sert qu'à dissiper et à faire voltiger de connaissances en connaissances, souvent assez inutiles, vous prendriez même l'habitude de vous laisser tenter de tout ce que vous trouveriez. Je me souviens toujours d'un passage des *Offices* de Cicéron, que M. Nicole me citait souvent pour me détourner de la fantaisie d'acheter des livres : *Non esse emacem, vectigal est :* « C'est un grand revenu « que de n'aimer point à acheter. » Mais le mot d'*emacem* est très-beau, et a un grand sens. Votre tante de Port-Royal prie bien Dieu pour vous, et est fort aise de savoir que vous aimez à vous occuper. Elle m'a dit de vous faire ses compliments. Assurez de mes respects M. le comte d'Auvergne, et ne lui laissez pas ignorer la reconnaissance que j'ai de toutes les bontés qu'il a pour vous et pour moi.

Je m'imagine que vous ouvrirez de fort grands yeux quand vous verrez pour la première fois le roi d'Angleterre [1]; je sais combien les grands hommes excitent votre attention et votre curiosité. Je m'attends que vous me rendrez bon compte de ce que vous aurez vu.

Le 27 juillet.

Depuis cette lettre écrite, j'en ai reçu une de vous, où vous me mandez l'accident qui vous est arrivé. Vous avez beaucoup à remercier Dieu d'en être échappé à si bon marché; mais en même temps cet accident vous doit faire souvenir de deux choses : l'une, d'être plus circonspect que vous n'êtes, d'autant plus qu'ayant la vue basse, vous êtes obligé plus qu'un autre à ne rien faire avec précipitation; et l'autre, qu'il faut être toujours en état de n'être point surpris parmi tous les accidents qui nous peuvent arriver quand nous y pensons le moins.

[1] Quoique Guillaume III fût roi d'Angleterre depuis 1688, on ne lui avait donné en France, jusqu'à la paix de Riswick, que le nom de prince d'Orange. A son passage à la Haye, en 1698, il fut salué par l'ambassadeur de France, qui lui présenta le jeune Racine. (*Anon.*)

Pour votre habit, je suis fâché qu'il soit fait, et l'on vous envoie une veste qui aurait pu vous faire honneur; mais elle ne sera pas perdue. Vous ne demandiez que deux cents francs, en quoi je loue votre retenue; M. de Bonac vous en porte plus de quatre cents. Quand vous en aurez besoin, j'aurai recours à M. de Montargis, avec qui il n'y aura pas tant à perdre qu'avec le banquier dont vous parlez.

Vous avez bien de l'obligation à M. de Bonac de tout le bien qu'il a dit ici de vous. Il n'aurait pas plus d'amitié pour son propre frère qu'il ne paraît en avoir pour vous. Je ne doute pas que vous ne lui rendiez la pareille.

Votre mère vient de Saint-Sulpice, où elle a rendu le pain bénit. Si vous n'étiez pas si loin, elle vous aurait envoyé de la brioche; mais M. de Bonac en mangera pour vous.

LETTRE XLIII.

A Paris, le 1er août 1698.

Je vous écris seulement quatre lignes, à l'occasion d'un des courriers de M. de Bonrepaux, qui part aujourd'hui. La dernière lettre que vous avez reçue de moi était si longue, que vous ne trouverez pas mauvais que celle-ci soit fort courte. J'ai été bien aise d'apprendre que l'entrée de M. l'ambassadeur était reculée, ainsi vous aurez le temps de vous parer de la veste que votre mère vous a envoyée. Il ne s'est rien passé de nouveau depuis le départ de M. de Bonac, que la querelle que M. le grand prieur [1] a voulu avoir avec M. le prince de Conti [2] à Meudon. M. le grand prieur s'est tenu offensé de quelques paroles très-peu offensantes que M. le prince de Conti avait dites; et le lendemain, sans qu'il fût question de rien, il le vint aborder dans la cour de Meudon, le chapeau sur la tête et enfoncé jusqu'aux yeux, et lui parla comme s'il voulait tirer raison de lui des paroles qu'il lui avait dites. M. le prince de Conti le fit souvenir du respect qu'il lui devait; M. le grand prieur répondit qu'il ne lui en devait point. M. le prince de Conti lui parla avec toute la hauteur, et en même temps avec toute la sagesse dont il est capable. Comme il y avait là beaucoup de gens, cela n'eut point alors d'autre suite; mais Monseigneur, qui sut la chose un moment après, et qui se sentit fort irrité contre M. le grand prieur, envoya M. le marquis de Gèvres pour en donner avis au roi; et le roi sur-le-champ envoya chercher M. de Pontchartrain, à qui il donna ses ordres pour envoyer M. le grand prieur à la Bastille. Cette nouvelle a fait un fort grand bruit; et je ne doute pas que M. l'ambassadeur, à qui on l'aura mandée plus au long, ne vous en apprenne plus de particularités. Tout le monde loue M. le prince de Conti, et plaint M. de Vendôme, qui sera vraisemblablement très-affligé de cette aventure.

Votre mère et toute la petite famille vous fait ses compliments. Votre sœur demande conseil à tous ses directeurs sur le parti qu'elle doit prendre, ou du monde, ou de la religion; mais vous jugez bien que quand on demande de semblables conseils, c'est qu'on est déjà déterminé. Nous cherchons très-sérieusement, votre mère et moi, à la bien établir; mais cela ne se trouve pas du jour au lendemain. A cela près, elle ne nous fait aucune peine, et elle se conduit avec nous avec beaucoup de douceur et de modestie. Adieu, mon cher fils. Je n'ai autre chose à vous recommander, sinon de continuer à faire comme on m'assure que vous faites.

J'ai résolu de ne point aller à Compiègne, où je n'aurais guère le temps de faire ma cour. Le roi sera toujours à cheval, et je n'y serais jamais. M. le comte d'Ayen est pourtant bien fâché que je n'aille pas voir son régiment, qui sera fort magnifique. On me demande souvent de vos nouvelles. Quand vous écrirez à M. Félix le fils, ne lui parlez point de l'affaire de M. de Montargis. Je vous exhorte à écrire à M. Despréaux par la première occasion que vous trouverez.

LETTRE XLIV.

A Paris, le 18 août 1698.

J'avais résolu d'écrire vendredi dernier à M. l'ambassadeur et à vous; mais il se trouva que c'était le jour de l'Assomption, et vous savez qu'en pareils jours un père de famille comme moi est trop occupé, surtout le matin, pour avoir le temps d'écrire des lettres. Votre mère est fort aise que vous soyez content de la veste qu'elle vous a envoyée. Si elle avait su la couleur de votre habit, elle vous aurait acheté une étoffe qui vous aurait mieux convenu; mais vous dites fort bien que cette étoffe ne vous sera pas inutile, et vous servira pour un autre habit. Votre mère vous remercie de la bonne volonté que vous avez de lui apporter une robe de chambre quand

[1] Philippe de Vendôme, grand prieur de France, arrière-petit-fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né le 23 août 1655, mort le 24 janvier 1727. Il fut le protecteur, ou, pour mieux dire, l'ami de Chaulieu, de J. B. Rousseau, de Campistron, de Palaprat, etc. (G.)

[2] François-Louis, prince de Conti, élu roi de Pologne en 1697, « prince, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, dont la mémoire a été longtemps chère à la France, ressemblant au grand Condé par l'esprit et le courage, et toujours animé du désir de plaire : qualité qui manqua quelquefois au grand Condé. » Il mourut en 1709. (G.)

vous viendrez en ce pays-ci, mais elle ne veut point d'étoffe d'or.

On nous manda avant-hier de Melun que votre sœur Nanette avait une grosse fièvre continue avec des redoublements. Nous en attendons des nouvelles avec beaucoup d'inquiétude, et votre mère a résolu d'y aller elle-même au premier jour. Vous voyez qu'avec une si grosse famille on n'est pas sans embarras, et qu'on n'a pas trop le temps de respirer, une affaire succédant presque toujours à une autre, sans compter la douleur de voir souffrir les personnes qu'on aime.

Je fis hier vos compliments à M. Despréaux, et je lui montrai la lettre où vous me mandiez le bon accueil que vous a fait le roi d'Angleterre. Je suis fort obligé à M. l'ambassadeur, et de vous avoir assuré ce bon traitement, et d'en avoir bien voulu rendre compte au roi. M. de Torcy me promit de se servir même de cette occasion pour vous rendre de bons offices. M. Despréaux est fort content de tout ce que vous écrivez du roi d'Angleterre. Vous voulez bien que je vous dise en passant que quand je lui lis quelqu'une de vos lettres, j'ai soin d'en retrancher les mots d'*ici*, de *là* et de *ci*, que vous répétez jusqu'à sept à huit fois dans une page. Ce sont de petites négligences qu'il faut éviter, et qui sont même aisées à éviter. Du reste, nous sommes très-contents de la manière naturelle dont vous écrivez, et du bon compte que vous rendez de tout ce que vous avez vu.

M. de Torcy me montra le livre *Du pur amour*[1], que M. l'ambassadeur lui a envoyé; mais il ne put me le prêter, parce qu'il avait dessein de le faire voir à M. de Noailles. Cette affaire va toujours fort lentement à Rome, et on ne croit pas qu'elle soit encore jugée de deux mois[2].

M. de Bonac est trop bon d'être si content de nous; j'aurais bien voulu faire mieux pour lui témoigner toute l'estime que j'ai pour lui, laquelle est beaucoup augmentée depuis que j'ai eu l'honneur de l'entretenir à fond, et que j'ai découvert, non-seulement toute la netteté et toute la solidité de son esprit, mais encore la bonté de son cœur, et la sensibilité qu'il a pour ses amis.

Je mande à M. l'ambassadeur que je n'irai point à Compiègne, et que je me réserve pour Fontainebleau; ainsi j'aurai tout le temps de vous écrire, et il ne se passera point de semaine que vous n'ayez de nos nouvelles.

[1] C'était un livre qui venait de paraître en Hollande, en faveur de la nouvelle doctrine du quiétisme. (*Anon.*)

[2] Elle ne le fut que sept mois après, par le bref d'Innocent XII, du 12 mars 1699, qui condamna le livre des *Maximes des Saints*, de Fénelon, et notamment vingt-trois propositions extraites de ce livre. (*Anon.*)

Vous ne m'avez rien mandé de M. de Tallard. A-t-il logé chez M. l'ambassadeur? Comment est-on content de lui? On m'a dit qu'il logerait à Utrecht pendant que le roi d'Angleterre sera à Loo. Faites bien des amitiés au fils de milord Montaigu. Je vous conseille même d'écrire au milord son père si M. l'ambassadeur le juge à propos, et de le remercier des honnêtetés qu'il vous a fait faire par son fils. Vous lui en pourrez mander tout le bien que vous m'en dites. Je lui ferai aussi réponse au premier jour. Adieu, mon cher fils.

LETTRE XLV.

A Paris, le 31 août 1698.

J'avais déjà vu dans la gazette toutes les magnificences de M. l'ambassadeur; mais je n'ai pas laissé de prendre un grand plaisir au récit que vous m'en avez fait. J'ai tremblé pour vous de toutes ces santés qu'il vous a fallu boire, et je m'imagine que, malgré toutes vos précautions, vous n'êtes pas sorti de table avec la tête aussi libre que vous y étiez entré. Nous vîmes, il y a huit jours, une autre entrée, ma femme, votre sœur, et moi, bien malgré nous. C'était celle des ambassadeurs de Hollande, que nous trouvâmes dans la rue Saint-Antoine lorsque nous y pensions le moins, et il nous fallut arrêter, pendant plus de deux heures, dans un même endroit. Les carrosses et les livrées me parurent fort belles; mais je vois bien par votre récit et par celui de la Gazette de Hollande, que votre entrée était tout autrement superbe que celle-ci.

1er septembre, cinq heures du matin.

J'avais hier commencé cette lettre dans le dessein de la faire plus longue; mais M. Boileau le doyen me vint prendre pour aller à Auteuil voir M. Despréaux, qui avait eu un accès de fièvre. Un autre accès le reprit pendant que nous étions chez lui; mais comme ce n'est qu'une fièvre intermittente et fort légère, il s'en tirera aisément par le quinquina, auquel il a, comme vous savez, grande dévotion. Pour moi, je vais dans ce moment me remettre dans mon lit pour prendre médecine. Votre mère et tout le monde vous salue. Votre sœur Nanette se porte mieux, et a été reçue par sa communauté à faire profession dans deux mois, ce qui la console de tous ses maux. Adieu mon cher fils. Je vous écrirai plus au long la première fois.

L'abbé Genest a été élu à l'Académie à la place de Boyer. Votre cousin l'abbé du Pin a eu des voix pour lui, et pourra l'être une autre fois, de quoi il a grande envie. J'ai donné ma voix à l'abbé Genest, à qui j'étais engagé.

LETTRE XLVI.

A Paris, le 12 septembre 1698.

Je ne vous écris qu'un mot pour vous dire seulement des nouvelles de ma santé et de celle de toute la famille. J'ai encore été un peu incommodé de ma colique depuis le dernier billet que je vous ai écrit; mais n'en soyez point en peine : j'ai tout sujet de croire que ce n'est rien, et que les purgations emporteront toutes ces petites incommodités. Le mal est qu'il me survient toujours quelques affaires qui m'ôtent le loisir de penser bien sérieusement à ma santé.

Votre mère revint hier au soir de Melun, où elle a laissé votre sœur Nanette parfaitement guérie, et très-aise d'avoir été admise à la profession, par toute la communauté, avec des agréments incroyables. Cette cérémonie se fera vers la fin d'octobre, pendant le voyage de Fontainebleau. Nous lui donnons cinq mille francs en argent et deux cents livres de pension viagère. Nous pensions ne donner en argent que quatre mille francs; mais votre tante[1] a si bien chicané, qu'il nous en coûtera cinq mille, tant pour lui bâtir et meubler une cellule, que pour d'autres petites choses qui iront au moins à mille francs : sans compter les dépenses que le voyage et la cérémonie nous coûteront.

Nous songeons aussi à marier votre sœur, et si une affaire dont on nous a parlé réussit, cela se pourra faire cet hiver, sinon nous attendrons quelque autre occasion. Elle est fort tranquille là-dessus, et n'a ni vanité ni ambition, et j'ai tout lieu d'être content d'elle.

J'ai pensé vous marier vous-même sans que vous en sussiez rien, et il s'en est peu fallu que la chose n'ait été engagée; mais quand c'est venu au fait et au prendre, je n'ai point trouvé l'affaire aussi avantageuse qu'elle paraissait : elle le pourra être dans vingt ans, et cependant vous auriez eu un peu à souffrir, et vous n'auriez pas été fort à votre aise. Je n'aurais pourtant rien fait sans prendre avis de M. l'ambassadeur, et sans avoir votre approbation. Ceux de mes amis que j'ai consultés m'ont dit que c'était vous rompre le cou, et empêcher peut-être votre fortune, que de vous marier si jeune, en vous donnant un établisement si médiocre, quoiqu'il y eût des espérances de retour dans vingt ans, comme je vous ai dit. Je ne vous aurais même rien mandé de tout cela, si ce n'était que j'ai voulu vous faire voir combien je songe à vous. Je tâcherai de faire en sorte que vous soyez content de nous, et nous vous aiderons en tout ce que nous pourrons. C'est à vous de votre côté, à vous aider aussi vous-même en continuant à vous appliquer sérieusement, et en donnant à M. l'ambassadeur toute la satisfaction que vous pourrez. Je vous manderai une autre fois, pour vous divertir, le détail de l'affaire qu'on m'avait proposée. Tout ce que je vous puis dire, c'est que vous ne connaissez point la personne dont il s'agissait, et que vous ne l'avez jamais vue. C'est même une des raisons qui m'a fait aller bride en main, puisqu'il est juste que votre goût soit aussi consulté. Adieu, mon cher fils. J'ai été témoin dans tout cela de l'extrême amitié que votre mère a pour vous, et vous ne sauriez en avoir trop de reconnaissance. Faites bien des compliments pour moi à M. l'ambassadeur. Je ne lui écris point aujourd'hui, et j'attends à lundi prochain. Je suis toujours convaincu de plus en plus que ses affaires iront bien. M. de Cavoie sera ici de retour lundi prochain : on dit qu'il s'est fort bien trouvé des eaux. Je vis hier madame la comtesse de Gramont et madame de Caylus, qui y avaient dîné. J'étais aussi invité à ce dîner; mais j'avais eu la colique toute la nuit, et je n'y allai que l'après-dînée.

Vous n'êtes pas le seul à qui il arrive des aventures. Votre mère et votre sœur me vinrent chercher, il y a huit jours, à Auteuil, où j'avais dîné. Un orage épouvantable les prit comme elles étaient sur la chaussée. La grêle, le vent, et les éclairs, firent une telle peur aux chevaux, que le cocher n'en était plus maître. Votre sœur, qui se crut perdue, ouvrit la portière, et se jeta à bas sans savoir ce qu'elle faisait. Le vent et la grêle la jetèrent par terre, et la firent si bien rouler, qu'elle allait être jetée à bas de la chaussée, sans mon laquais qui courut après, et qui la retint. On la remit dans le carrosse toute trempée et toute effrayée. Elle arriva à Auteuil dans ce bel état. M. Despréaux fit vite allumer un grand feu; mademoiselle de Frescheville lui prêta une chemise et un habit; M. le Verrier lui donna de la reine-d'Hongrie; nous la ramenâmes à Paris à la lueur des éclairs, malgré M. Despréaux, qui voulait la retenir. Elle se mit au lit en arrivant, et y dormit douze heures durant; après quoi elle se trouva en très-bonne santé. Il a fallu lui acheter d'autres jupes, et c'est là tout le plus grand mal de son aventure. Adieu, mon cher fils. Je ne vous mande point de nouvelles; M. Dusson m'a dit qu'il manderait tout ce qu'il en sait. Mille amitiés à M. de Bonac.

LETTRE XLVII.

A Paris, 19 septembre 1698.

J'ai enfin rompu entièrement, avec l'avis de tous mes meilleurs amis, le mariage qu'on m'avait pro-

[1] L'abbesse de Port-Royal des Champs.

posé pour vous. On vous aurait donné une fille avec quatre-vingt-quatre mille francs; elle en a autant ou environ à espérer après la mort de père et de mère : mais ils sont encore jeunes tous deux, et peuvent au moins vivre une vingtaine d'années; l'un ou l'autre même pourrait se remarier : ainsi vous couriez risque de n'avoir très-longtemps que quatre mille livres de rente, chargé peut-être de huit ou dix enfants avant que vous eussiez trente ans. Vous n'auriez pu avoir ni chevaux ni équipage : les habits et la nourriture auraient tout absorbé. Cela vous détournait des espérances que vous pourriez assez justement avoir par votre travail et par l'amitié dont M. de Torcy et M. de Bonrepaux vous honorent. Ajoutez à cela l'humeur de la fille, qu'on dit qui aime le faste, le monde, et tous les divertissements du monde, et qui vous aurait peut-être mis au désespoir par beaucoup de contrariétés. Tout ce que je vous puis dire, c'est que des personnes fort raisonnables, et qui nous aiment, nous ont embrassés très-cordialement, ma femme et moi, quand elles ont su que je m'étais débarrassé de cette affaire. J'ai tout lieu de croire qu'en vous faisant part du peu de bien et du revenu que Dieu nous a donné, vous serez cent fois plus heureux et plus en état de vous avancer que vous ne l'auriez été. Je ne vous nomme point les personnes qui m'avaient fait cette proposition; vous ne les connaissez guère que de nom; je vous prie même de ne les point deviner : je ne dois jamais manquer de reconnaissance pour la bonne volonté qu'ils m'ont témoignée en cette occasion. Votre mère a été dans tous les mêmes sentiments que moi; elle doutait même que vous eussiez voulu entrer dans cette affaire, parce qu'elle vous a souvent entendu dire que vous vouliez travailler à votre fortune avant que de songer à vous marier. Soyez bien persuadé que nous ne vous laisserons manquer de rien, et que je suis dans la disposition de faire pour vous, étant garçon, les mêmes choses que je prétendais faire en vous mariant. Ainsi abandonnez-vous à Dieu premièrement, à qui je vous exhorte de vous attacher plus que jamais; et après lui, reposez-vous sur l'amitié que nous avons pour vous, qui augmente tous les jours beaucoup par la persuasion où nous sommes de vos bonnes inclinations, et de l'envie que vous avez de vous occuper et de vivre en honnête homme.

Votre mère mena hier à la foire toute la petite famille. Le petit Lionval eut belle peur de l'éléphant, et fit des cris effroyables quand il le vit qui mettait sa trompe dans la poche du laquais qui le tenait par la main. Les petites filles ont été plus hardies, et sont revenues chargées de poupées dont elles sont charmées. Fanchon a été un peu malade ces jours passés; votre sœur aînée est en bonne santé. Pour moi, je ne suis pas entièrement hors de mes coliques: et je diffère pourtant toujours à me purger.

Je ne sais point ce que c'est que l'*Histoire du jansénisme* [1], dont vous me parlez, ni si c'est pour ou contre les gens que nous estimons; mais je vous conseille de ne témoigner aucune curiosité là-dessus, afin qu'on ne puisse pas vous nommer en rien. Quand la chose sera imprimée, je prierai M. de Torcy d'en faire venir quelques exemplaires.

Vous voulez bien que je vous fasse une petite critique sur un mot de votre dernière lettre. *Il en a agi avec toute la politesse du monde;* il faut dire : *Il en a usé.* On ne dit point *il en a bien agi*, et c'est une mauvaise façon de parler. Adieu, mon cher fils. Votre mère et tout le monde vous saluent. Mes compliments à M. de Bonac.

LETTRE XLVIII.

A Paris, le 3 octobre 1698.

J'ai la tête si épuisée de tout le sang qu'on m'a tiré depuis cinq ou six jours, que je laisse à ma femme le soin de vous écrire de mes nouvelles. Ne soyez cependant en aucune inquiétude pour ma santé; elle est, Dieu merci, beaucoup meilleure, et j'espère être en état d'aller dans huit jours à Fontainebleau. Vous savez ma sincérité, et d'ailleurs je n'ai aucune raison de vous déguiser l'état où je suis. Faites bien mes compliments à M. l'ambassadeur et à M. de Bonac. Soyez tranquille, et songez un peu au bon Dieu.

(Madame Racine continue.)

La colique de votre père s'était beaucoup augmentée avec des douleurs insupportables, avec de la fièvre qui était continue, quoiqu'elle ne fût pas considérable. Il a fallu tout de bon se mettre au lit; l'on a été obligé de saigner votre père deux fois, et faire d'autres remèdes dont il n'est pas tout à fait dehors. Le principal est qu'il a eu une bonne nuit, et qu'il est ce matin sans fièvre, et qu'il ne lui reste plus de sa colique qu'une douleur dans le côté droit, quand on y touche ou que votre père s'agite.

Votre père est fort content des réflexions que vous faites dans vos lettres au sujet de l'établissement que nous avons été sur le point de vous donner. Votre tante de Port-Royal en a été aussi fort satisfaite; mais, par votre seconde lettre, il nous a paru que le bien que cette fille vous apportait avait fait un peu

[1] C'était l'*Histoire du jansénisme*, imprimée à Cologne en 1698, attribuée par quelques-uns à Jacques Fouillou, et par d'autres à Jean Louail, en société avec mademoiselle de Joncoux. Celle qui fut écrite en latin par Leydecker avait paru trois ans auparavant, et celle de dom Gabriel Gerberon ne parut qu'en 1700. (*Anon.*)

trop d'impression sur votre esprit, et que vous n'aviez pas assez pensé sur ce que votre père vous avait mandé de l'humeur de la personne dont il s'agissait. Je vois bien, mon fils, que vous ne savez pas de quelle importance cela est pour le repos de la vie. C'est pourtant la seule raison qui nous a fait rompre. Pour moi, j'avais encore une raison qui me tenait bien au cœur, c'est que la demoiselle était rousse. Au reste, ne croyez point que nous ayons appréhendé de nous incommoder, cela ne nous est pas tombé dans l'esprit, et d'ailleurs il ne nous en coûtait guère plus qu'il nous en coûtera pour vous faire subsister. Votre père est si content de vous, qu'il fera toutes choses afin que vous soyez content de lui, pourvu que vous soyez honnête homme, et que vous viviez d'une manière qui réponde à l'éducation que nous avons tâché de vous donner.

Votre père est bien fâché de la nécessité où vous nous marquez être de prendre la perruque; il remet cette affaire au conseil que vous donnera M. l'ambassadeur. Quand votre père sera en bonne santé, il enverra querir M. Marguery pour vous faire une perruque selon que vous souhaitez. Madame la comtesse de Gramont est bien fâchée pour vous que vous perdiez l'agrément que vous donnaient vos cheveux.

J'ai été à Melun, comme votre père a pu vous le mander. J'ai trouvé Nanette fort bien rétablie et bien contente. Elle a souhaité que je lui meublasse sa cellule; ce que j'ai fait. Votre sœur lui a envoyé son bréviaire; il lui conviendra mieux qu'à elle, qui apparemment choisit un état où elle n'aura pas de bréviaire à dire. Vous avez oublié que vous lui devez une réponse; elle ne vous en fait pas moins ses compliments, ainsi que les petites et Lionval. M. Willart a été voir Babet; il dit qu'elle est presque aussi grande que votre sœur. Elle dit toujours qu'elle ne veut point revenir avec nous.

J'ai pris la plume à votre père pour vous écrire, parce qu'il est dans son lit; il a voulu seulement commencer cette lettre, afin que vous ne vous figurassiez point qu'il est plus mal qu'il est. Adieu, mon cher fils. J'espère qu'au premier ordinaire votre père sera en état de vous écrire tout à fait. Songez à Dieu, et à gagner le ciel.

LETTRE XLIX.

(Commencée par madame Racine.)

Je vous écris, mon cher fils, auprès de votre père, qui le voulait faire lui-même : je l'en ai empêché, parce qu'il est fort fatigué de l'émétique qu'on lui a fait prendre, et qui a eu tout le succès qu'on en pouvait espérer, de manière que les médecins disent qu'il n'y a plus qu'à se tenir en repos, n'ayant plus rien à craindre. N'ayez point d'inquiétude sur lui : la sienne est que vous ne preniez quelque parti précipité qui vous détournerait de vos occupations, et ne lui serait d'aucun soulagement. Il espère vous écrire vendredi et à M. l'ambassadeur, dont il s'ennuie de ne point recevoir de nouvelles. On conseille fort à votre père de prendre ici des eaux de Saint-Amand, en attendant le printemps, où il ira les prendre sur les lieux avec M. Félix. Je les accompagnerais, et ce serait une joie parfaite si le temps de M. l'ambassadeur se trouvait d'accord avec le nôtre, croyant bien qu'il vous y amènerait avec lui. M. Finot[1] prétend fort bien connaître le tempérament de M. l'ambassadeur; il dit qu'autant il a fait mal d'aller à Aix-la-Chapelle, autant il est absolument nécessaire qu'il aille, dès le premier beau temps, à Saint-Amand. Il se prépare à écrire là-dessus à M. Fagon.

(Racine continue.)

J'embrasse de tout mon cœur M. l'ambassadeur. Quoiqu'il ne soit nullement nécessaire que vous me veniez voir, si néanmoins M. l'ambassadeur avait, dans cette occasion, quelque dépêche un peu importante à faire porter au roi, il se pourrait faire que M. l'ambassadeur tournerait la chose d'une telle manière que Sa Majesté ne trouverait pas hors de raison qu'il vous en eût chargé. Dites-lui seulement ce que je vous mande, et laissez-le faire. Adieu, mon cher fils. J'ai bien songé à vous, et suis fort aise que nous soyons encore en état de nous voir, s'il plaît à Dieu.

(Madame Racine reprend.)

Ne vous étonnez pas si l'écriture de votre père n'est pas bonne : il est dans son lit; sans cela, il écrirait à l'ordinaire. Adieu, mon fils. Je vous embrasse, et suis tout à vous.

Ce 5 octobre, jour de Saint-Bruno, votre ancien patron[2].

LETTRE L.

(Commencée par madame Racine.)

A Paris, le 13 octobre 1698.

Votre père et moi sommes en peine de votre santé et de celle de M. l'ambassadeur, y ayant quinze jours que nous n'avons reçu de vos nouvelles. Votre père croit que vous aurez été à Amsterdam; il croit aussi quelquefois que vous avez pris le parti de venir faire un tour ici; mais il serait fâché que vous eussiez pris cette résolution sur la lettre que je vous ai écrite,

[1] Si l'on en croit une satire du temps, intitulée : *Le maréchal de Luxembourg au lit de la mort*, ce Finot passait pour un des médecins les plus ignorants de Paris. (*Anon.*)

[2] Le jeune Racine avait songé à se faire chartreux.

puisque les médecins le croient sans péril; ils disent seulement que sa maladie pourra être longue. Il conserve toujours une petite fièvre, mais la douleur de côté est beaucoup diminuée. Nous avons passé hier une partie de l'après-dînée sur la terrasse à nous promener; ainsi vous voyez que votre père est en meilleure disposition. Pour le voyage de Fontainebleau, il n'y faut plus songer. La profession de votre sœur nous embarrasse; mais il faudra bien qu'elle souffre avec patience ce retardement. Vos sœurs vous font mille amitiés. Je vous prie de témoigner à M. l'ambassadeur la peine où nous sommes de ne point recevoir de ses nouvelles, en l'assurant de ma reconnaissance de toutes les bontés qu'il a pour vous. Faites mes compliments à M. de Bonac, et me croyez, mon fils, tout à vous.

(Racine continue.)

Je me porte beaucoup mieux, Dieu merci. J'espère vous écrire, par le premier ordinaire, une longue lettre, qui vous dédommagera de toutes celles que je ne vous ai point écrites. Je suis fort surpris de votre long silence et de celui de M. l'ambassadeur; peu s'en faut que je ne vous croie tous plus malades que je ne l'ai été. Adieu, mon cher fils. Je suis tout à vous.

LETTRE LI.

A Paris, le 24 octobre 1698.

Enfin, mon cher fils, je suis, Dieu merci, absolument sans fièvre depuis cinq ou six jours. On m'a déjà purgé une fois et je m'en suis bien trouvé, et j'espère que je n'ai plus qu'une médecine à essuyer. J'ai pourtant la tête encore bien faible; la saison n'est pas fort propre pour les convalescents, et ils ont d'ordinaire beaucoup de peine en ces temps-ci à se rétablir. Ma maladie a été considérable; mais vous pouvez compter que je ne vous ai point trompé, et que lorsque je vous ai mandé qu'elle était sans péril, c'est que, dans ces temps-là, on m'assurait qu'elle l'était en effet. Je suis fort aise que vous n'ayez point fait de voyage en ce pays-ci; il aurait été fort inutile, vous aurait coûté beaucoup, et vous aurait détourné du train où vous êtes de vous occuper sous les yeux de M. l'ambassadeur. Je souhaiterais de bon cœur que sa santé fût aussitôt rétablie que la mienne. J'espère que nous pourrons nous trouver lui et moi à Saint-Amand le printemps prochain; car on a en tête que ces eaux-là me sont très-bonnes, aussi bien qu'à lui. M. de Cavoie s'en est trouvé à merveille, et on me mande qu'il ne s'est jamais porté si bien qu'il fait, et qu'il a repris, non-seulement toute sa santé, mais même toute sa gaieté. Il se conduit pourtant avec une fort grande sagesse, fait sa cour fort sobrement, et ne mange presque jamais hors de chez lui.

La profession de votre sœur Nanette a été retardée, de quoi elle a été fort affligée. Elle a mieux aimé pourtant retarder, et que je fusse en état d'y assister. Je lui ai mandé que ce serait pour la première semaine du mois de novembre, c'est-à-dire immédiatement après la Toussaint. Je serai alors si près de Fontainebleau, que d'autres que moi seraient peut-être tentés d'y aller; mais j'assisterai seulement à la profession de votre sœur, et reviendrai dès le lendemain coucher à Paris.

Votre mère est en bonne santé, Dieu merci, quoiqu'elle ait pris bien de la peine après moi pendant ma maladie. Il n'y eut jamais de garde si vigilante ni si adroite, avec cette différence que tout ce qu'elle faisait partait du fond du cœur, et faisait toute ma consolation. C'en est une fort grande pour moi que vous connaissiez tout le mérite d'une si bonne mère; et je suis persuadé que quand je n'y serai plus, elle retrouvera en vous toute l'amitié et toute la reconnaissance qu'elle trouve maintenant en moi. M. de Valincour et M. l'abbé Renaudot n'ont tenu la meilleure compagnie du monde; je vous les nomme entre autres, parce qu'ils n'ont presque bougé de ma chambre. M. Despréaux ne m'a point abandonné dans les grands périls; mais quand l'occasion a été moins vive, il a été bien vite retrouver son cher Auteuil, et j'ai trouvé cela très-raisonnable, n'étant pas juste qu'il perdît la belle saison autour d'un convalescent, qui n'avait pas même la voix assez forte pour l'entretenir longtemps. Du reste, il n'y a pas un meilleur ami ni un meilleur homme au monde. Faites mille compliments pour moi à M. l'ambassadeur et à M. de Bonac. Je leur suis bien obligé de l'intérêt qu'ils ont pris à ma maladie. Je suis aussi fort touché de toutes les inquiétudes qu'elle vous a causées; et cela ne contribue pas peu à augmenter la tendresse que j'ai eue pour vous toute ma vie. Je vous manderai une autre fois des nouvelles.

LETTRE LII.

A Paris, le dernier d'octobre 1698.

Vous pouvez vous assurer, mon cher fils, que ma santé est, Dieu merci, en train de se rétablir entièrement. J'ai été purgé avant-hier pour la dernière fois, et mes médecins ont pris congé de moi, en me recommandant néanmoins une très-grande diète pendant quelque temps, et beaucoup de règle dans mes repas pour toute ma vie; ce qui ne me sera pas fort difficile à observer; je ne crains seulement que les tables de la cour; mais je suis trop heureux d'avoir un pré-

texte d'éviter les grands repas, auxquels aussi bien je ne prends pas un fort grand plaisir depuis quelque temps. J'ai résolu même d'être à Paris le plus souvent que je pourrai, non-seulement pour y avoir soin de ma santé, mais pour n'être point dans cette horrible dissipation où l'on ne peut éviter d'être à la cour. Nous partirons mardi qui vient[1] pour Melun, votre mère, votre sœur aînée, et moi, pour la profession de ma chère fille Nanette, que je ne veux pas faire languir davantage. Nous ne menons ni les deux petites, ni Lionval. Les chemins sont horribles, à cause des pluies continuelles. Je prendrai même des chevaux de louage qui me mèneront jusqu'à Essone, où je trouverai mes chevaux qui me mèneront de là jusqu'à Melun. M. l'archevêque de Sens veut absolument faire la cérémonie. J'aurais bien autant aimé qu'il eût donné cette commission au bon M. Chapelier; cela nous aurait épargné bien de l'embarras et de la dépense. M. l'abbé Boileau-Bontemps a voulu aussi, malgré toutes mes instances, y venir prêcher, et cela avec toute l'amitié et l'honnêteté possibles. Nous ne serons que trois jours à Melun. La cérémonie se fera apparemment le jeudi, et nous en repartirons le vendredi.

Nous allâmes l'autre jour prendre l'air à Auteuil, et nous y dînâmes avec toute la petite famille, que M. Despréaux régala le mieux du monde; ensuite il mena Lionval et Madelon dans le bois de Boulogne, badinant avec eux, et disant qu'il voulait les mener perdre. Il n'entendait pas un mot de ce que ces pauvres enfants lui disaient. Enfin la compagnie l'alla rejoindre, et cette compagnie c'était ma femme avec sa fille, M. et mademoiselle de Frescheville, qui avaient aussi dîné avec nous. La mère se trouvait fort incommodée; ce sont les meilleures gens du monde. J'avais été à Auteuil par ordonnance des médecins; j'y serais retourné plus d'une fois si le temps eût été plus supportable. M. Hessein voulait aussi y venir. Il prétend que toutes ses vapeurs lui sont revenues plus fortes que jamais, et qu'elles n'avaient été que suspendues par les eaux de Saint-Amand. L'air de Paris surtout lui est mortel, à ce qu'il dit; en quoi il est bien différent de moi, et il ne respire que quand il en est dehors. Il a un procès assez bizarre contre un conseiller de la cour des aides, dont les chevaux ayant pris le frein aux dents, vinrent donner tête baissée dans le carrosse de madame Hessein, qui marchait fort paisiblement, sans s'attendre à un tel accident. Le choc fut si violent, que le timon du conseiller entra dans le poitrail d'un des chevaux de M. Hessein, et le perça de part en part, en telle sorte que tous ses boyaux sortirent, et que le pauvre cheval mourut au bout d'une heure. M. Hessein a fait assigner le conseiller, et ne doute pas qu'il ne le fasse condamner à payer son cheval. Faites part de cette aventure à M. l'ambassadeur, et dites-lui qu'il se garde bien d'en plaisanter avec M. Hessein : car il prend la chose fort tragiquement.

J'ai été fort touché de la mort du pauvre M. Bort[1]; je connaissais son mérite de réputation : il suffit de dire qu'il avait été dressé par M. l'ambassadeur.

Votre mère et toute la famille vous saluent. M. de Cavoie a fait rétablir votre cousin chez M. de Barbezieux.

[1] Le 4 novembre.

LETTRE LIII.

A Paris, le 10 novembre 1698.

Nous revînmes de Melun vendredi dernier, et j'en suis revenu fort fatigué. J'avais cru que l'air me fortifierait; mais je crois que l'ébranlement du carrosse m'a beaucoup incommodé. Je ne laisse pourtant pas d'aller et de venir, et les médecins m'assurent que tout ira bien, pourvu que je sois exact à la diète qu'ils m'ont ordonnée; et je l'observe avec une attention incroyable. Je voudrais avoir le temps aujourd'hui de vous rendre compte du détail de la profession de votre sœur[2]; mais, sans la flatter, vous pouvez compter que c'est un ange. Son esprit et son jugement sont extrêmement formés : elle a une mémoire prodigieuse, et aime passionnément les bons livres. Mais ce qui est de plus charmant en elle, c'est une douceur et une égalité d'esprit merveilleuses. Votre mère et votre sœur aînée ont extrêmement pleuré, et pour moi je n'ai cessé de sangloter[3], et je crois même que cela n'a pas peu contribué à déranger ma faible santé. Nous n'avions point mené les petites, ni Lionval, à cause des mauvais chemins. Votre sœur aînée est revenue avec des agitations incroyables, portant grande envie à la joie et au bonheur de sa sœur, et déplorant son propre malheur de ce qu'elle n'a pas la force de l'imiter.

Je suis bien fâché que mon voyage m'ait privé jusqu'ici du plaisir de voir M. de Bonac; mais je l'attends tous les jours. Tout ce que je vous puis dire par avance, c'est que vous lui avez des obligations incroyables. Madame la comtesse de Gramont m'a

[1] Secrétaire de M. de Bonrepaux.

[2] Anne Racine n'avait pas encore dix-huit ans quand elle fit profession; mais alors l'âge requis par les ordonnances n'était que de seize ans. (*Anon.*)

[3] Racine n'aurait pu se défendre d'une vive émotion, quand même la jeune professe n'eût pas été sa fille. Il n'assistait jamais à une profession religieuse sans être attendri jusqu'aux larmes, et cependant il aimait à se trouver à ces sortes de cérémonies. *Racine veut pleurer,* dit madame de Maintenon dans une de ses lettres. (*Anon.*)

dit qu'il lui avait dit mille biens de vous, et qu'il ne tarissait point sur ce chapitre. C'est à vous de répondre à des témoignages si avantageux, et de justifier le bon goût de M. de Bonac, qui est lui-même ici dans une approbation générale. Madame la comtesse est charmée de lui. Je ne vous écris pas davantage; je serai plus long quand j'aurai entretenu M. de Bonac.

J'enverrai cette après-dînée chez M. Marguery [1]. Ne vous chagrinez point contre moi si je ne l'ai pas fait plus tôt. En vérité, je n'étais pas en état de songer à mes affaires les plus pressées. Votre sœur Nanette, présentement la mère de Sainte-Scholastique, vous embrasse aussi de tout son cœur. C'est à pareil jour que demain que vous fûtes baptisé, et que vous fîtes un serment solennel à Jésus-Christ de le servir de tout votre cœur.

LETTRE LIV.

A Paris, le 17 novembre 1698.

Je crois qu'il n'est pas besoin que j'écrive à M. l'ambassadeur, pour lui témoigner l'extrême plaisir que je me fais d'avoir bientôt l'honneur de le voir. Ma joie sera complète, puisqu'il a la bonté de vous amener avec lui. Dites-lui qu'il me ferait le plus sensible plaisir du monde si dans le peu de séjour qu'il fera à Paris, il voulait loger chez nous. Nous trouverons moyen de le mettre fort tranquillement et fort commodément; et du moins je ne perdrai pas un seul des moments que je pourrai le voir et l'entretenir. Vous ne trouverez pas encore ma santé parfaitement rétablie, à cause d'une dureté qui m'est restée au côté droit [2]; mais les médecins m'assurent que je ne dois pas m'en inquiéter, et qu'en observant une diète fort exacte, cela se dissipera peu à peu. Comme je ne suis guère en état de faire de longs voyages à la cour, vous jugez bien que vous viendrez fort à propos pour me tenir compagnie. Je ne vous empêcherai pourtant pas d'aller faire votre cour, et de voir vos amis.

Je vous adresse une lettre de M. Hessein pour madame Meissois; il vous sera fort obligé si vous la lui faites tenir bien sûrement.

Je n'avais pas besoin de l'exemple de madame la comtesse d'Auvergne pour me modérer sur le thé, et j'avais déjà résolu d'en user fort sobrement; ainsi ne m'en apportez point. J'ai dit à de M. Bonac que vous me ferez plaisir de m'apporter seulement de bonne flanelle, vraie Angleterre, de quoi me faire deux camisoles; cela ne grossira pas beaucoup votre paquet.

Si M. l'ambassadeur fait quelque cas de ces *Mémoires* dont vous parlez *sur la paix de Riswick*, vous pouvez me les acheter. Si j'étais assez heureux pour le voir et l'entretenir souvent, je n'aurais pas grand besoin d'autres mémoires pour l'histoire du roi. Il la sait mieux que tous les ambassadeurs et tous les ministres ensemble, et je fais un grand fond sur les instructions qu'il m'a promis de me donner.

Toute la famille est dans la joie depuis qu'elle sait qu'elle vous reverra bientôt. Vous ne sauriez trop remercier M. de Bonac; il me revient de tous côtés qu'il a parlé de vous de la manière du monde la plus avantageuse. Je suis bien affligé qu'il parte sans que j'aie l'honneur de l'embrasser; mais j'en perds toute espérance, son valet étant venu dire au logis que comme il arriverait extrêmement tard à Versailles, et qu'il partirait demain de fort grand matin, il ne voulait pas m'incommoder. J'ai autant à me louer de sa discrétion qu'à me louer de ses bontés. Il laisse en ce pays-ci tout le monde charmé de son esprit, de sa sagesse et de ses manières aimables au dernier point. Adieu encore, mon cher fils. Tâchez, au nom de Dieu, d'obtenir de M. l'ambassadeur qu'il vienne descendre au logis.

LETTRE LV.

A Paris, le 30 janvier 1699.

Comme vous pourriez être en peine de ma santé, j'ai cru vous en devoir mander des nouvelles. Elle est beaucoup meilleure depuis que vous êtes parti [1], et ma tumeur est considérablement diminuée. Je n'en ressens presque aucune incommodité. J'ai même été promener cette après-dînée aux Tuileries avec votre mère, croyant que l'air me fortifierait; mais à peine j'y ai été une demi-heure, qu'il m'a pris dans le dos un point insupportable, qui m'a obligé de revenir au logis. Je vois bien qu'il faut prendre patience sur cela, en attendant le beau temps.

Nous passâmes avant-hier l'après-dînée chez votre sœur [2]. Elle est toujours fort gaie et fort contente, et vous garde de très-bon chocolat dont elle me fit goûter.

Je suis ravi que M. de Bonrepaux se porte mieux. Faites-lui bien mes compliments, aussi bien qu'à M. de Cavoie et à M. Félix. Je savais que M. le Ver-

[1] Perruquier alors fort en vogue.

[2] Cette dureté provenait d'une inflammation qui se formait dans le foie, et qui se convertit en abcès. Les remèdes n'ayant pu déterminer l'ouverture extérieure de l'abcès, on tenta une incision; mais cette opération n'eut aucun succès, et le malade mourut trois jours après l'avoir subie. (*Anon.*)

[1] Jean-Baptiste Racine était de retour de la Haye depuis la fin de novembre 1698. Il venait de partir pour Versailles. (*Anon.*)

[2] Celle qui était religieuse à Melun. (*Anon.*)

rier doit donner à dîner à M. le comte d'Ayen [1]; mais on ne m'a point encore dit le jour, ni à M. Despréaux. Je serais bien plus curieux de savoir si M. le comte d'Ayen songe en effet à m'envoyer les deux juments qu'il a promis de m'envoyer. Je m'y suis tellement attendu, que j'avais déjà dit à mon cocher de me chercher un marchand pour mes chevaux. Faites-moi savoir de vos nouvelles quand vous en aurez le loisir. Je ne crois point aller à Versailles avant le voyage de Marly, c'est-à-dire dans toute la semaine qui vient. Je crains de me morfondre sur le chemin, et je crois avoir besoin de me ménager encore quelque temps, afin d'être en état d'y faire un plus long séjour. Adieu, mon cher fils. Votre mère vous embrasse, et s'attend de vous revoir quand le roi ira à Marly.

Je vous conseille d'aller un peu faire votre cour à madame la comtesse de Gramont, qui vous recevra avec beaucoup de bonté.

Suscription : A M. Racine le fils, gentilhomme ordinaire du roi, à Versailles.

LETTRES DE RACINE

A DIVERSES PERSONNES.

LETTRE PREMIÈRE.

A M. LE PRINCE [2].

MONSEIGNEUR,

C'est avec une extrême reconnaissance que j'ai reçu encore, au commencement de cette année, la grâce que votre altesse sérénissime m'accorde si libéralement tous les ans. Cette grâce m'est d'autant plus chère, que je la regarde comme une suite de la protection glorieuse dont vous m'avez honoré en tant de rencontres, et qui a toujours fait ma plus grande ambition. Aussi, en conservant précieusement les quittances du droit annuel dont vous avez bien voulu me gratifier, j'ai bien moins en vue d'assurer ma charge à mes enfants, que de leur procurer un des plus beaux titres que je leur puisse laisser, je veux dire les marques de la protection de votre altesse sérénissime. Je n'ose en dire davantage; car j'ai éprouvé plus d'une fois que les remercîments vous fatiguent presque autant que les louanges. Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME,

Le très-humble, très-obéissant, et très-fidèle serviteur,

RACINE.

[1] Il n'eut le titre de duc de Noailles qu'en 1704.

[2] Henri-Jules de Bourbon-Condé. Il avait les droits domaniaux dans le duché de Bourbonnais, donné à son père en 1661, en échange du duché d'Albret, et pour en jouir au même titre. Au nombre de ces droits était celui d'*annuel* ou de *paulette* sur les offices de judicature et de finance, qui montait alors au soixantième denier du prix capital de l'office. Racine, titulaire d'un office de trésorier de France au bureau des finances de Moulins, était tenu d'acquitter ce droit chaque année, pour conserver le prix de sa charge à ses enfants; mais le prince lui en faisait remise. On n'a point la date de cette lettre; mais on voit qu'elle a été écrite quelques années après 1686, époque de la mort du grand Condé, père de M. le Prince. (*Anon.*)

LETTRE II.

AU MÊME [1].

J'ai parcouru tout ce que les anciens auteurs ont dit de la déesse Isis, et je ne trouve point qu'elle ait été adorée en aucun pays sous la figure d'une vache, mais seulement sous la figure d'une grande femme toute couverte d'un grand voile de différentes couleurs, et ayant au front deux cornes en forme de croissant. Les uns disent que c'était la lune, les autres Cérès, d'autres la terre, et quelques autres cette même Io qui fut changée en vache par Jupiter.

Mais voici ce que je trouve du dieu Apis, qui sera, ce me semble, beaucoup plus propre à entrer dans les ornements d'une ménagerie. Ce dieu était, dit-on, le même qu'Osiris, c'est-à-dire ou le mari, ou le fils de la déesse Isis. Non-seulement il était représenté par un jeune taureau, mais les Égyptiens adoraient en effet, sous le nom d'Apis, un jeune taureau bien buvant et bien mangeant, et ils avaient soin d'en substituer toujours un autre à la place de celui qui mourait. On ne le laissait guère vivre que jusqu'à l'âge d'environ huit ans, après quoi ils le noyaient dans une certaine fontaine; et alors tout le peuple prenait le deuil, pleurant et faisant de grandes lamentations pour la mort de leur dieu, jusqu'à ce qu'on l'eût retrouvé. On était quelquefois assez longtemps à le chercher. Il fallait qu'il fût noir par tout le corps, excepté une tache blanche de figure carrée au milieu du front, et une autre petite tache blanche au flanc droit, faite en forme de croissant. Quand les prêtres l'avaient trouvé, ils en donnaient avis au peuple de Memphis; car c'était principalement en cette ville que le dieu Apis était adoré. Alors on allait en grande cérémonie au-devant de ce nouveau dieu, et

[1] M. le Prince se proposait de décorer la ménagerie de Chantilly de quelque ouvrage de peinture ou de sculpture. Il avait communiqué ses idées à Racine, et lui avait demandé un mémoire sur ce sujet. (*Anon.*)

c'est cette espèce de procession qui pourrait fournir de sujet à un assez beau tableau.

Cent prêtres marchaient, habillés de robes de lin, ayant tous la tête rase, et étant couronnés de chapeaux de fleurs, portant à la main, les uns un encensoir, les autres un sistre : c'était une espèce de tambour de basque. Il y avait aussi une troupe de jeunes enfants, habillés de lin, qui dansaient, et chantaient des cantiques; grand nombre de joueurs de flûte, et de gens qui portaient à manger pour Apis dans des corbeilles; et de cette sorte on amenait le dieu jusqu'à la porte de son temple, ou, pour mieux dire, il y avait deux petits temples tout environnés de colonnes par-dehors, et aux portes, des sphinx à la manière des Égyptiens. On le laissait entrer dans celui de ces deux temples qu'il voulait, et on fondait même sur son choix de grandes conjectures ou de bonheur ou de malheur pour l'avenir. Il y avait auprès de ces deux temples un puits, d'où l'on tirait de l'eau pour sa boisson; car on ne lui laissait jamais boire de l'eau du Nil. On consultait même ce plaisant dieu, et voici comme on s'y prenait. On lui présentait à manger : s'il en prenait, c'était une réponse très-favorable; tout au contraire, s'il n'en prenait point. On remarqua même, dit-on, qu'il refusa à manger de la main de Germanicus, et ce prince mourut à deux mois de là.

Tous les ans on lui amenait, à certain jour, une jeune génisse, qui avait aussi ses marques particulières, et cela se faisait encore avec de grandes cérémonies.

Voilà, monseigneur, le petit mémoire que votre altesse sérénissime me demanda il y a trois jours. Je me tiendrai infiniment glorieux toutes les fois qu'elle voudra bien m'honorer de ses ordres, et m'employer dans toutes les choses qui pourront le moins du monde contribuer à son plaisir. Je suis, avec un profond respect,

DE VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME, etc.

LETTRE III.

A MADAME RACINE[1].

A Cateau-Cambrésis, le jour de l'Ascension; 15 mai 1692.

J'avais commencé à vous écrire hier au soir à Saint-Quentin; mais je fus averti que la poste était partie dès midi, ainsi je n'achevai point. Je viens de recevoir vos lettres, qui m'ont fait un fort grand plaisir. Je me porte bien, Dieu merci. Les garçons de M. Poche m'ont piqué mon petit cheval en deux endroits en le ferrant, ce dont je suis fort en colère contre eux, et avec raison. Heureusement M. de Cavoie mène avec lui un maréchal qui en a pris soin, et on m'assure que ce ne sera rien. Nous allons demain au Quesnoi, où on laissera les dames, et après-demain au camp près de Mons. L'herbe est bien courte, et je crois que les chevaux ne trouveront pas beaucoup de fourrage. Le blé est fort renchéri à Saint-Quentin; le setier, qui ne valait que vingt sous, en vaut soixante-six. C'est à peu près la même mesure qu'à Montdidier. Votre fermier sera riche, et devrait bien vous donner de l'argent, puisque vous ne l'avez point pressé de vendre son blé lorsqu'il était à bon marché. Écrivez-en à votre frère.

Le roi eut hier des nouvelles de sa flotte; elle est sortie de Brest du 9 mai. On la croit maintenant à la Hogue en Normandie, et le roi d'Angleterre embarqué. On mande de Hollande que le prince d'Orange voit bien que c'est tout de bon qu'on va faire une descente, et qu'il paraît étonné. Il a envoyé en Angleterre le comte de Portland, son favori, contremander trois régiments prêts à s'embarquer pour la Hollande, et on dit qu'il pourrait bien repasser lui-même en Angleterre. M. de Bavière est fort inquiet de la maladie du prince Clément, son frère, qui est, dit-on, à l'extrémité. Il le sera bien davantage dans quatre jours, lorsqu'il verra entrer dans les Pays-Bas plus de cent trente mille hommes. Le roi est dans la meilleure santé du monde. Il a eu nouvelle aujourd'hui que M. le comte d'Estrées avait brûlé ou coulé à fond quatorze vaisseaux marchands anglais sur les côtes d'Espagne, et deux vaisseaux de guerre qui les escortaient. Cela le console avec raison de la perte de deux vaisseaux de l'escadre du même comte d'Estrées, qui ont péri par la tempête. Voilà d'heureux commencements : il faut espérer que Dieu continuera de se déclarer pour nous. Faites part de ces nouvelles à M. Despréaux, à qui je n'ai pas le temps d'écrire aujourd'hui.

J'ai rencontré aujourd'hui M. Dodart pour la première fois. Il dit qu'il a été et qu'il est encore mal logé; mais il se porte à merveille. M. du Tartre se trémousse à son ordinaire, et a une grande épée à son côté avec un nœud magnifique; il a tout à fait l'air d'un capitaine. Adieu, mon cher cœur, embrasse tes enfants pour moi. Exhorte ton fils à bien étudier et à servir Dieu. Je suis parti fort content de lui. J'espère que je le serai encore plus à mon retour. Écris-moi souvent ou lui. Adieu, encore un coup.

Suscription : A madame Racine, rue des Maçons, proche la Sorbonne, à Paris.

[1] Racine était parti le 10 mai 1692, pour suivre le roi à la campagne de Namur. C'est la seule lettre conservée de toutes celles qu'il lui a écrites. Comme il n'avait rien de caché pour elle, il ne voulait pas apparemment qu'elle gardât ses lettres. (L. R.)

LETTRE IV.

A M. DE BONREPAUX [1].

A Paris, ce 28 juillet 1693.

Mon absence hors de cette ville est la cause que je ne vous ai point écrit depuis dix jours. Il s'est pourtant passé beaucoup de choses très-dignes de vous être mandées. M. de Luxembourg, après avoir battu un corps de cinq mille chevaux commandé par le comte de Tilly, a mis le siége devant Huy [2], dont il a pris la ville et le château en trois jours, et de là a marché au prince d'Orange, avec lequel il est peut-être aux mains à l'heure qu'il est [3].

Monseigneur a passé le Rhin, et s'étant mis à la tête d'une armée de plus de soixante-six mille hommes, a marché droit au prince de Bade, en intention de le chercher partout pour le combattre, et de l'attaquer même dans ses retranchements, s'il prend le parti de se retrancher. Mais ce qui a le plus réjoui tout le public, c'est la déroute de la flotte de Hollande et d'Angleterre, qui est tombée, au cap de Saint-Vincent, entre les mains de M. de Tourville [4]. J'entretins hier son courrier, qui est le chevalier de Saint-Pierre, frère du comte de Saint-Pierre, lequel fut cassé il y a deux ans. Je vous dirai, en passant, qu'on trouve que M. de Tourville a fait fort honnêtement d'envoyer dans cette occasion le chevalier de Saint-Pierre, et on espère que la bonne nouvelle dont il est chargé fera peut-être rétablir son frère. Quoi qu'il en soit, la flotte, qu'on appelle de Smyrne, a donné tout droit dans l'embuscade. Le vice-amiral Rook, qui l'escortait, d'aussi loin qu'il a découvert notre armée navale, a pris la fuite, et il a été impossible de le joindre. Il avait pourtant vingt-six ou vingt-sept vaisseaux de guerre. Les pauvres marchands se voyant abandonnés, ont fait ce qu'ils ont pu pour se sauver. Les uns se sont échoués à la côte de Lagos, les autres sous les murailles de Cadix, et il y en a eu quelque trente-six qui ont trouvé moyen d'entrer dans le port. On leur a brûlé ou coulé à fond quarante-cinq navires marchands et deux de guerre, et on leur a pris deux bons vaisseaux de guerre hollandais tout neufs, de soixante-six pièces de canon, et vingt-cinq navires marchands, sans compter deux vaisseaux génois, qui étaient chargés pour des marchands d'Amsterdam, et dont le chevalier de Saint-Pierre, qui est venu dessus jusqu'à Roses, estime la charge au moins six cent mille écus. On ne doute pas qu'une perte si considérable n'excite de grandes clameurs contre le prince d'Orange, qui avait toujours assuré les alliés que nous ne mettrions cette année à la mer que pour nous enfuir et nous empêcher d'être brûlés. Le chevalier de Saint-Pierre a rencontré le comte d'Estrées à peu près à la hauteur de Malque [1], et prêt à entrer dans le détroit. Le roi a été très-aise de cette nouvelle, que l'on a sue d'abord par un courrier du duc de Gramont, et par des lettres des marchands. On parle fort ici des mouvements qui se font au pays où vous êtes, et il paraît qu'on est fort content par avance. Nous soupâmes hier, M. de Cavoie et moi, chez madame... (*Le reste manque.*)

[1] Il était alors ambassadeur extraordinaire en Danemark, et plénipotentiaire auprès des princes d'Allemagne.

[2] Cette affaire est du 15 juillet. Huy fut pris le 24. Le président Hénault attribue à tort cette dernière conquête au maréchal de Villeroi. Le billet que Luxembourg écrivit à Louis XIV du champ de bataille de Nerwinde était terminé par ces mots : « Je n'ai d'autre mérite que d'avoir exécuté vos ordres, de prendre Huy et de donner bataille. » (*Anon.*)

[3] Ce fut le lendemain, 29, que le maréchal de Luxembourg rencontra le prince d'Orange et le duc de Bavière à Nerwinde. (*Anon.*)

[4] Cette affaire eut lieu le 14 juin. La perte des Anglais a été évaluée à près de deux millions sterling. (*Anon.*)

LETTRE V.

A MADEMOISELLE RIVIÈRE [2].

A Paris, le 10 janvier 1697.

Votre dernière lettre, ma chère sœur, ne m'est parvenue que depuis quelques jours. J'étais à Versailles quand elle est arrivée ici, et ma femme, qui savait que j'attendais de vos nouvelles avec impatience, crut ne pouvoir mieux faire que de me l'adresser où j'étais ; mais elle ne me fut point rendue, par la négligence des commis de la poste, et il fallut la faire revenir ici ; ce qui me causa un retard de quinze jours. J'approuve tout ce que vous avez fait, et je vous en remercie. D'après tout le bien qui m'a été dit du jeune homme qui recherche la petite Mouflard, je verrai avec plaisir ce mariage, et je leur donnerai pour mon présent de noce une somme de cent francs ; c'est tout ce que je puis faire. Vous savez que notre famille est fort étendue, et que j'ai un assez bon nombre de parents à aider de temps en temps, ce qui me force à être réservé sur ce que je donne, afin de ne manquer à aucun d'eux quand il aura recours à moi dans l'occasion. D'ailleurs l'état où sont présentement mes affaires me prescrit une sévère économie, à cause de tout l'argent que je dois encore pour ma charge. Je dois surtout six mille livres qui ne portent point d'intérêt, et l'honnêteté veut que je les rende le plus tôt que je pourrai, pour n'être pas à charge à mes amis. J'espère que dans un autre temps je serai moins pressé,

[1] Malaga.

[2] C'était une sœur de Racine, mariée à M. Rivière, contrôleur du grenier à sel de la Ferté-Milon.

et alors je pourrai faire encore quelque petit présent à ma cousine.

Le cousin Henri est venu ici, fait comme un misérable, et a dit à ma femme, en présence de tous nos domestiques, qu'il était mon cousin. Vous savez comme je ne renie point mes parents, et comme je tâche à les soulager; mais j'avoue qu'il est un peu rude qu'un homme qui s'est mis en cet état par ses débauches et par sa mauvaise conduite vienne ici nous faire rougir de sa gueuserie. Je lui parlai comme il le méritait, et lui dis que vous ne le laisseriez manquer de rien s'il en valait la peine, mais qu'il buvait tout ce que vous aviez la charité de lui donner. Je ne laissai pas de lui donner quelque chose pour s'en retourner. Je vous prie aussi de l'assister tout doucement, mais comme si cela venait de vous. Je sacrifierai volontiers quelque chose par mois pour le tirer de la nécessité. Je vous recommande toujours la pauvre Marguerite [1], à qui je veux continuer de donner par mois, comme j'ai toujours fait. Si vous croyez que ma cousine des Fossés ait besoin de quelque secours extraordinaire, donnez-lui ce que vous jugerez à propos.

Je ne sais si je vous ai mandé que ma chère fille aînée était entrée aux Carmélites : il m'en a coûté beaucoup de larmes; mais elle a voulu absolument suivre la résolution qu'elle avait prise. C'était de tous nos enfants celle que j'ai toujours le plus aimée, et dont je recevais le plus de consolation. Il n'y avait rien de pareil à l'amitié qu'elle me témoignait. Je l'ai été voir plusieurs fois; elle est charmée de la vie qu'elle mène dans ce monastère, quoique cette vie soit fort austère, et toute la maison est charmée d'elle. Elle est infiniment plus gaie qu'elle n'a jamais été. Il faut bien croire que Dieu la veut dans cette maison, puisqu'il fait qu'elle y trouve tant de plaisir. Adieu, ma chère sœur. Ne manquez pas de me tenir parole, et de m'employer dans toutes les choses où vous aurez besoin de moi.

Suscription : A mademoiselle Rivière, à la Ferté-Milon.

LETTRE VI.

A LA MÊME.

A Paris, le 16 janvier 1697.

Je vous écris, ma chère sœur, pour une affaire où vous pouvez avoir intérêt aussi bien que moi, et sur laquelle je vous supplie de m'éclairer le plus tôt que vous pourrez. Vous savez qu'il y a un édit qui oblige tous ceux qui ont ou qui veulent avoir des armoiries sur leurs vaisselles ou ailleurs, de donner pour cela une somme qui va tout au plus à vingt-cinq francs, et de déclarer quelles sont leurs armoiries. Je sais que celles de notre famille sont un *rat* et un *cygne*, dont j'avais seulement gardé le cygne, parce que le rat me choquait, mais je ne sais point quelles sont les couleurs du chevron sur lequel grimpe le rat, ni les couleurs aussi de tout le fond de l'écusson, et vous me ferez un grand plaisir de m'en instruire. Je crois que vous trouverez nos armes peintes aux vitres de la maison que mon grand-père [1] fit bâtir, et qu'il vendit à M. de la Clef. J'ai ouï dire aussi à mon oncle Racine qu'elles étaient peintes aux vitres de quelque église. Priez M. Rivière de ma part de s'en mettre en peine, et de demander à mon oncle ce qu'il en sait, et de mon côté je vous manderai le parti que j'aurai pris là-dessus. J'ai aussi quelque souvenir d'avoir ouï dire que feu notre grand-père avait fait un procès au peintre qui avait peint les vitres de la maison, à cause que ce peintre, au lieu d'un rat, avait peint un sanglier. Je voudrais bien que ce fût en effet un sanglier, ou la hure d'un sanglier, qui fût à la place de ce vilain rat. J'attends de vos nouvelles pour me déterminer et pour porter mon argent; ce que je suis obligé de faire le plus tôt que je pourrai.

J'approuve fort qu'on fasse son possible pour sortir d'affaire avec le fils de M. Regnauld, et on ne saurait trop tôt finir avec lui, pourvu qu'il nous fasse voir nos sûretés en traitant avec lui. Je suis bien fâché de l'argent qu'on vous a encore nouvellement fait payer au grenier à sel. Il faut espérer que la paix, qu'on croit qui se fera bientôt, mettra fin à toutes ces taxes qui reviennent si souvent.

Je crains que ce ne soit pas assez de quarante francs par mois pour cette pauvre cousine des Fossés. J'en passerai par où vous voudrez, pourvu que vous preniez la peine de m'avertir quand vous n'aurez plus d'argent à moi. Ma femme et nos enfants saluent de tout leur cœur M. Rivière et ma nièce, et vous font mille compliments. Quand le mariage de la petite Mouflard sera conclu, je donnerai très-volontiers les cent francs que j'ai promis. Adieu, ma chère sœur. Je suis entièrement à vous. Votre petit-neveu est fort joli et bien éveillé

LETTRE VII.

A MADAME DE MAINTENON.

4 mars 1698.

J'avais pris la liberté de vous écrire, madame, au sujet de la taxe qui a si fort dérangé mes petites affaires; mais n'étant pas content de ma lettre, j'avais simplement dressé un mémoire, dans le dessein de

[1] C'était la nourrice de Racine.

[1] Jean Racine, contrôleur du grenier à sel de la Ferté-Milon, et qui avait épousé Marie Desmoulins.

vous faire supplier de le présenter à Sa Majesté. M. le maréchal de Noailles s'offrit généreusement de vous le remettre entre les mains, et n'ayant pu trouver l'occasion de vous parler, le donna à M. l'archevêque, qui peut vous dire si je lui en avais seulement ouvert la bouche, et si depuis deux mois j'avais même eu l'honneur de le voir. Au bout de quelques jours, comme je n'avais aucune nouvelle de ce mémoire, je priai madame la comtesse de Gramont, qui allait avec vous à Saint-Germain, de vous demander si le roi l'avait lu, si vous aviez eu quelque réponse favorable. Voilà, madame, tout naturellement comment je me suis conduit dans cette affaire. Mais j'apprends que j'en ai une autre bien plus terrible sur les bras, et qu'on m'a fait passer pour janséniste dans l'esprit du roi. Je vous avoue que lorsque je faisais tant chanter dans *Esther*,

Rois, chassez la calomnie,

je ne m'attendais guère que je serais moi-même un jour attaqué par la calomnie. Je sais que dans l'idée du roi un janséniste est tout ensemble un homme de cabale et un homme rebelle à l'Église.

Ayez la bonté de vous souvenir, madame, combien de fois vous avez dit que la meilleure qualité que vous trouviez en moi, c'était une soumission d'enfant pour tout ce que l'Église croit et ordonne, même dans les plus petites choses. J'ai fait, par votre ordre, plus de trois mille vers sur des sujets de piété; j'y ai parlé assurément de l'abondance de mon cœur, et j'y ai mis tous les sentiments dont j'étais le plus rempli. Vous est-il jamais revenu qu'on y eût trouvé un seul endroit qui approchât de l'erreur et de tout ce qui s'appelle jansénisme? Pour la cabale, qui est-ce qui n'en peut point être accusé, si on en accuse un homme aussi dévoué au roi que je le suis, un homme qui passe sa vie à penser au roi, à s'informer des grandes actions du roi, et à inspirer aux autres les sentiments d'amour et d'admiration qu'il a pour le roi? J'ose dire que les grands seigneurs m'ont bien plus recherché que je ne les recherchais moi-même; mais, dans quelque compagnie que je me sois trouvé, Dieu m'a fait la grâce de ne rougir jamais ni du roi ni de l'Évangile. Il y a des témoins encore vivants qui pourraient vous dire avec quel zèle on m'a vu souvent combattre de petits chagrins qui naissent quelquefois dans l'esprit des gens que le roi a le plus comblés de ses grâces. Eh quoi, madame! avec quelle conscience pourrai-je déposer à la postérité que ce grand prince n'admettait point les faux rapports contre les personnes qui lui étaient le plus inconnues, s'il faut que je fasse moi-même une si triste expérience du contraire?

Mais je sais ce qui a pu donner lieu à une accusation si injuste. J'ai une tante qui est supérieure de Port-Royal, et à laquelle je crois avoir des obligations infinies. C'est elle qui m'apprit à connaître Dieu dès mon enfance, et c'est elle aussi dont Dieu s'est servi pour me tirer de l'égarement et des misères où j'ai été engagé pendant quinze années. J'appris, il y a près de deux ans, qu'on l'avait accusée de désobéissance, comme si elle avait reçu des religieuses contre la défense qu'on a faite d'en recevoir dans cette maison. J'appris même qu'on parlait d'ôter à ces pauvres filles le peu qu'elles ont de bien, pour subvenir aux folles dépenses de l'abbesse de Port-Royal de Paris. Pouvais-je, sans être le dernier des hommes, lui refuser mes petits secours dans cette nécessité? Mais à qui est-ce, madame, que je m'adressai pour la secourir? J'allai trouver le père de la Chaise, et lui représentai tout ce que je connaissais de l'état de cette maison, tant pour le temporel que pour le spirituel. Je n'ose pas croire que je l'aie persuadé; mais il parut très-content de ma franchise, et m'assura, en m'embrassant, qu'il serait toute sa vie mon serviteur et mon ami. Heureusement j'ai vu confirmer le témoignage que je leur avais rendu par celui du grand vicaire de M. l'archevêque, par celui des deux religieux bénédictins qui furent envoyés pour visiter cette maison, et dont l'un était supérieur de Port-Royal de Paris, et enfin par celui des confesseurs extraordinaires qu'on leur a donnés, tous gens aussi éloignés du jansénisme que le ciel l'est de la terre. Ils en sont tous revenus en disant, les uns, qu'ils avaient vu des religieuses qui vivaient comme des anges; les autres, qu'ils venaient de voir le sanctuaire de la religion. M. l'archevêque, qui a voulu connaître les choses par lui-même, n'a pas caché qu'il n'avait point de filles dans son diocèse ni plus régulières, ni plus soumises à son autorité. Voilà tout mon jansénisme. J'ai parlé comme ces docteurs de Sorbonne, comme ces religieux, et enfin comme mon archevêque. Du reste, je puis vous protester devant Dieu que je ne connais ni ne fréquente aucun homme qui soit suspect de la moindre nouveauté. Je passe ma vie le plus retiré que je puis dans ma famille, et ne suis pour ainsi dire dans le monde que lorsque je suis à Marly. Je vous assure, madame, que l'état où je me trouve est très-digne de la compassion que je vous ai toujours vue pour les malheureux. Je suis privé de l'honneur de vous voir; je n'ose presque plus compter sur votre protection, qui est pourtant la seule que j'aie tâché de mériter. Je cherchais du moins ma consolation dans mon travail; mais jugez quelle amertume doit jeter sur ce travail la pensée que ce même grand prince, dont je suis continuellement occupé, me regarde peut-être comme un homme plus digne de sa colère que de sa bonté.

Je suis, avec un profond respect, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LETTRE VIII.

A LA MÈRE AGNÈS DE SAINTE-THÈCLE RACINE,

SA TANTE,

ABBESSE DE PORT-ROYAL DES CHAMPS.

A Paris, le 9 novembre 1698.

J'arrivai avant-hier de Melun fort fatigué, mais content au dernier point de ma chère enfant. J'ai beaucoup d'impatience d'avoir l'honneur de vous voir, pour vous dire tout le bien que j'ai reconnu en elle. Je vous dirai cependant en peu de mots que je lui ai trouvé l'esprit et le jugement extrêmement formés, une piété très-sincère, et surtout une douceur et une tranquillité d'esprit merveilleuses. C'est une grande consolation pour moi, ma très-chère tante, qu'au moins quelqu'un de mes enfants vous ressemble par quelque petit endroit. Je ne puis m'empêcher de vous dire un trait qui vous marquera tout ensemble, et son courage, et son bon naturel. Elle avait fort évité de nous regarder, sa mère et moi, pendant la cérémonie, de peur d'être attendrie du trouble où nous étions. Comme ce vint le moment où il fallait qu'elle embrassât, selon la coutume, toutes les sœurs, après qu'elle eut embrassé la supérieure, une religieuse ancienne lui fit embrasser sa mère et sa sœur aînée, qui étaient là tout auprès fondant en larmes. Elle sentit tout son sang se troubler à cette vue : elle ne laissa pas d'achever la cérémonie avec le même air modeste et tranquille qu'elle avait eu depuis le commencement; mais dès que tout fut fini, elle se retira, au sortir du chœur, dans une petite chambre, où elle laissa aller le cours de ses larmes, dont elle versa un torrent au souvenir de celles de sa mère. Comme elle était dans cet état, on lui vint dire que M. l'archevêque de Sens l'attendait au parloir avec mes amis et moi. *Allons, allons,* dit-elle, *il n'est pas temps de pleurer*. Elle s'excita même à la gaieté, et se mit à rire de sa propre faiblesse, et arriva en effet en souriant au parloir, comme si rien ne lui fût arrivé. Je vous avoue, ma chère tante, que j'ai été touché de cette fermeté, qui me paraît assez au-dessus de son âge. M. Fontaine, qui, comme vous savez, est retiré à Melun, assista à toutes les cérémonies, et me parut très-édifié de ma fille.

Le sermon de M. l'abbé Boileau fut très-beau et très-plein de grandes vérités. Tout cela a fait un terrible effet sur l'esprit de ma fille aînée, et elle paraît dans une fort grande agitation, jusqu'à dire qu'elle ne sera jamais du monde; mais je n'ose guère compter sur ces sortes de mouvements, qui peuvent passer comme bien d'autres qu'elle a plusieurs fois ressentis. Elle ira demain voir M. Lenoir, que j'ai été voir cette après-dînée.

J'ai été trouver M. de Saint-Claude, à qui j'ai rendu compte de tout ce que M. l'abbé Boileau m'a dit sur votre affaire de Montigny. Ma femme enverra demain chez Jeannot une boîte où elle a mis les hardes les plus nécessaires pour Fanchon, dont nous vous supplions de nous mander des nouvelles. J'ai confié à Nanette que Fanchon était avec vous. Quoiqu'elle ait une grande impatience de l'avoir avec elle, elle m'en a témoigné une extrême joie. Elle a relu plus de vingt fois la lettre que vous lui avez fait l'honneur de lui écrire, et met sa principale confiance en vos prières.

J'oubliais de vous dire qu'elle aime extrêmement la lecture, et surtout les bons livres, et qu'elle a une mémoire surprenante. Excusez un peu ma tendresse pour une enfant dont je n'ai jamais eu le moindre sujet de plainte, et qui s'est donnée à Dieu de si bon cœur, quoiqu'elle fût assurément la plus jolie de tous nos enfants, et celle que le monde aurait le plus attirée par ses dangereuses caresses.

Ma femme et nos petits enfants vous assurent tous de leur respect, et font mille compliments à Fanchon. Ma fille aînée s'est donné l'honneur de vous écrire. Il m'est resté de ma maladie une dureté au côté droit, dont j'avais témoigné un peu d'inquiétude à M. de Saint-Claude; mais M. Morin, que je viens de voir, m'a assuré que ce ne serait rien, et qu'il la ferait passer peu à peu par de petits remèdes qui ne me feraient aucun embarras. Du reste, je suis assez bien, Dieu merci. Je suis bien plus en peine pour ma sœur Isabelle-Agnès, dont je suis bien fâché de n'apprendre aucune nouvelle certaine. Madame la comtesse de Gramont m'a dit que M. Dodart lui en avait parlé à Fontainebleau avec de grandes inquiétudes. Ne doutez pas qu'il n'ait consulté M. Félix, et qu'il ne l'aille voir dès qu'il sera de retour. On m'a dit qu'il n'arriverait ici que jeudi. Je n'ai point été surpris de la mort de M. du Fossé, mais j'en ai été très-touché. C'était pour ainsi dire le plus ancien ami que j'eusse au monde. Plût à Dieu que j'eusse mieux profité des grands exemples de piété qu'il m'a donnés! Je vous demande pardon d'une si longue lettre et vous prie toujours de m'assister de vos prières.

LETTRE IX [1].

RACINE ET BOILEAU

A MONSEIGNEUR LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

FÉLICITATIONS SUR LA VICTOIRE DE FLEURUS [2].

Au milieu des louanges et des complimens que vous receués de tous costés pour le grand seruice que vous venés de rendre à la France, trouués bon, Monseigneur, qu'on vous remercie aussi du grand bien que vous aués faict à l'Histoire, et du soin que vous prenés de l'enrichir. Personne jusqu'ici n'y a trauaillé avec plus de succez que vous, et la bataille que vous venés de gagner fera sans doute un de ses plus magnifiques ornemens. Jamais il n'y en eut de si propre à estre racontee, et tout s'y rencontre à la fois, la grandeur de la querele, l'animosité des deux partis, l'audace et la multitude des combattans, une résistance de plus de six heures, un carnage horrible, et enfin une déroute entière des ennemis. Jugés donc quel agrément c'est pour des historiens d'avoir de telles choses à escrire, surtout quand ces historiens peuuent esperer d'en apprendre de vostre bouche mesme le detail. C'est de quoi nous osons nous flatter. Mais, laissant là l'Histoire à part, serieusement, Monseigneur, il n'y a point de gens qui soient si veritablement touchés que nous de l'heureuse victoire que vous aués remportée; car, sans conter l'interest general que nous y prenons avec tout le Royaume, figurés vous quelle est notre joie d'entendre publier partout que nos affaires sont restablies, toutes les mesures des ennemis rompues, la France, pour ainsi dire, sauuée, et de songer que le Heros qui a faict tous ces miracles est ce mesme Homme d'un commerce si agréable, qui nous honnore de son amitié, et qui nous donna à disner le jour que le Roi lui donna le commandement de ses armées. Nous sommes avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

Vos très-humbles et très-obéissants serviteurs,

RACINE, DESPRÉAUX.

A Paris, 8e de juillet 1690.

[1] Le *fac simile* de cette lettre se trouve dans l'édition de Geoffroy; en l'imprimant ici nous avons cru devoir en conserver l'orthographe.

[2] Remportée le 1er juillet 1690, sur le prince de Valdeck.

TRADUCTIONS

PAR JEAN RACINE.

LETTRE DE RACINE

A BOILEAU,

En le chargeant de remettre la traduction du BANQUET à l'abbesse de Fontevrault [1].

18 décembre [2].....

Puisque vous allez demain à la cour, je vous prie d'y porter les papiers ci-joints : vous savez ce que c'est. J'avais eu dessein de faire, comme on me le demandait, des remarques sur les endroits qui me paraîtraient en avoir besoin; mais comme il fallait les raisonner, ce qui aurait rendu l'ouvrage un peu long, je n'ai pas eu la résolution d'achever ce que j'avais commencé, et j'ai cru que j'aurais plus tôt fait d'entreprendre une traduction nouvelle. J'ai traduit jusqu'au discours du médecin exclusivement. Il dit, à la vérité, de très-belles choses, mais il ne les explique point assez; et notre siècle, qui n'est pas si philosophe que celui de Platon, demanderait que l'on mît ces mêmes choses dans un plus grand jour. Quoi qu'il en soit, mon essai suffira pour montrer à madame de Fontevrault que j'avais à cœur de lui obéir. Il est vrai que le mois où nous sommes [3] m'a fait souvenir de l'ancienne fête des Saturnales; pendant laquelle les serviteurs prenaient avec leurs maîtres des libertés qu'ils n'auraient pas prises dans un autre temps. Ma conduite ne ressemble pas trop mal à celle-là : je me mets sans façon à côté de madame de Fontevrault, je prends des airs de maître; je m'accommode sans scrupule de ses termes et de ses phrases; je les rejette quand bon me semble. Mais, monsieur, la fête ne durera pas toujours, les Saturnales passeront; et l'illustre dame reprendra sur son serviteur l'autorité qui lui est acquise. J'y aurai peu de mérite en tous sens : car il faut convenir que son style est admirable; il a une douceur que nous autres hommes n'attrapons point; et si j'avais continué à refondre son ouvrage, vraisemblablement je l'aurais gâté. Elle a traduit le discours d'Alcibiade, par où finit le Banquet de Platon; elle l'a rectifié, je l'avoue, par un choix d'expressions fines et délicates, qui sauvent en partie la grossièreté des idées; mais avec tout cela je crois que le mieux est de le supprimer : outre qu'il est scandaleux, il est inutile; car ce sont les louanges, non de l'amour dont il s'agit dans ce dialogue, mais de Socrate, qui n'y est introduit que comme un des interlocuteurs. Voilà, monsieur, le canevas de ce que je vous supplie de vouloir dire pour moi à madame de Fontevrault. Assurez-la que, enrhumé au point où je le suis depuis trois semaines, je suis au désespoir de ne point aller moi-même lui rendre ces papiers; et si par hasard elle demande que j'achève de traduire l'ouvrage, n'oubliez rien pour me délivrer de cette corvée. Adieu, bon voyage; et donnez-moi de vos nouvelles dès que vous serez de retour.

RACINE.

[1] Marie-Madeleine-Gabrielle de Rochechouart, sœur du maréchal de Vivonne et de madame de Montespan, abbesse de Fontevrault, imagina de traduire le *Banquet de Platon*, et envoya sa traduction à Racine, en le priant de la revoir. Racine trouva plus commode d'en faire une traduction nouvelle; mais il n'alla pas loin dans ce travail.

[2] On ignore la date précise de cette lettre; tout fait cependant présumer que Racine l'a écrite après sa retraite du théâtre, et avant la disgrâce de madame de Montespan, c'est-à-dire de 1678 à 1686; d'où l'on doit conclure que Louis Racine s'est trompé, en mettant, dans une note aux Mémoires sur la vie de son père, que cette traduction du commencement du *Banquet de Platon* avait été faite à Port-Royal à Uzès, et que c'est un ouvrage de sa jeunesse, attendu que dans ce temps-là son père n'avait aucune liaison avec Boileau et avec madame l'abbesse de Fontevrault. (*Anon.*)

[3] Le mois de décembre.

LE

BANQUET DE PLATON.

APOLLODORE, L'AMI D'APOLLODORE, GLAUCON, ARISTODÈME, AGATHON, PHÈDRE, PAUSANIAS, ÉRYXIMAQUE, ARISTOPHANE[1], ALCIBIADE.

APOLLODORE.

Je crois que je n'aurai pas de peine à vous faire le récit que vous me demandez : car hier, comme je revenais de ma maison de Phalère, un homme de ma connaissance, qui venait derrière moi, m'aperçut, et m'appela de loin. « Eh quoi! s'écria-t-il en badi« nant, Apollodore ne veut pas m'attendre? » Je m'arrêtai, et je l'attendis.

« Je vous ai cherché longtemps, me dit-il, pour « vous demander ce qui s'était passé chez Agathon « le jour que Socrate et Alcibiade y soupèrent. On « dit que toute la conversation roula sur l'amour, « et je mourais d'envie d'entendre ce qui s'était dit « de part et d'autre sur cette matière. J'en ai bien « su quelque chose par le moyen d'un homme à qui « Phénix avait raconté une partie de leurs discours; « mais cet homme ne me disait rien de certain : il « m'apprit seulement que vous saviez le détail de cet « entretien; contez-le-moi donc, je vous prie : aussi « bien, à qui peut-on mieux s'adresser qu'à vous « pour entendre le discours de votre ami? Mais dites« moi, avant toutes choses, si vous étiez présent à « cette conversation. »

« Il paraît bien, lui répondis-je, que votre homme « ne vous a rien dit de certain, puisque vous parlez « de cette conversation comme d'une chose arrivée « depuis peu, et comme si j'avais pu y être pré« sent. »

« Je le croyais, » me dit-il.

« Comment, lui dis-je, Glaucon, ne savez-vous « pas qu'il y a plusieurs années qu'Agathon n'a mis « le pied dans Athènes? Pour moi, il n'y a pas en« core trois ans que je fréquente Socrate, et que je « m'attache à étudier toutes ses paroles, toutes ses « actions. Avant ce temps-là, j'errais de côté et d'au« tre; et croyant mener une vie raisonnable, j'étais « le plus malheureux de tous les hommes. Je m'ima« ginais alors, comme vous faites maintenant, qu'un « honnête homme devait songer à toute autre chose « qu'à ce qui s'appelle philosophie. »

« Ne m'insultez point, répliqua-t-il; dites-moi plu« tôt quand se tint la conversation dont il s'agit. »

« Nous étions bien jeunes vous et moi, lui dis-je; « ce fut dans le temps qu'Agathon remporta le prix « de sa première tragédie[1]; tout se passa chez lui, « le lendemain du sacrifice qu'il avait fait avec ses « acteurs pour rendre grâce aux dieux du prix qu'il « avait gagné. »

« Vous parlez de loin, me dit-il; mais de qui sa« vez-vous ce qui fut dit dans cette assemblée? est« ce de Socrate? »

« Non, lui dis-je; je tiens ce que j'en sais de ce« lui-là même qui l'a conté à Phénix, je veux dire d'A« ristodème, du bourg de Cydathène, ce petit homme « qui va toujours nu-pieds. Il se trouva lui-même « chez Agathon. C'était alors un des hommes qui « étaient le plus attachés à Socrate. J'ai quelquefois « interrogé Socrate sur des choses que cet Aristo« dème m'avait récitées, et Socrate avouait qu'il m'a« vait dit la vérité. »

« Que tardez-vous donc, me dit Glaucon, que « vous ne me fassiez ce récit[2]? Pouvons-nous mieux « employer le chemin qui nous reste d'ici à Athènes? »

Je le contentai, et nous discourûmes de ces choses le long du chemin. C'est ce qui fait que, comme je vous disais tout à l'heure, j'en ai encore la mémoire fraîche; et il ne tiendra qu'à vous de les entendre : aussi bien, outre le profit que je trouve à parler ou à entendre parler de philosophie, c'est qu'il n'y a rien au monde où je prenne tant de plaisir, tout au contraire des autres discours. Je me meurs d'ennui quand je vous entends, vous autres riches, parler de vos intérêts et de vos affaires; je déplore en moi-même l'aveuglement où vous êtes : vous croyez faire merveilles, et vous ne faites rien d'utile. Peut-être vous, de votre côté, vous me plaignez et me regardez en pitié. Peut-être même avez-vous raison de penser cela de moi; et moi, non-seulement je pense que vous êtes à plaindre, mais je suis très-convaincu que j'ai raison de le penser.

[1] On peut être étonné qu'un homme tel qu'Aristophane, ennemi des philosophes, occupe une place au banquet philosophique d'Agathon, et rende hommage à la vertu de Socrate; mais Aristophane n'avait point encore composé sa comédie des *Nuées*. (G.)

[1] Agathon, poëte tragique et comique, qui vivait vers la quatre-vingt-dixième olympiade. On dit qu'il composa le premier une tragédie sur un sujet de pure invention, quoique ce fût alors une loi pour les poëtes de choisir tous leurs sujets dans l'histoire ou dans la fable. La pièce d'Agathon, intitulée *la Fleur*, réussit; et cette nouveauté eut sans doute des imitateurs que nous ne connaissons pas. Platon a immortalisé Agathon en choisissant la maison de ce poëte pour son Banquet. On ne sait si c'est ce même Agathon qu'Aristophane présente dans sa comédie des *Fêtes de Cérès* comme un poëte efféminé.

[2] *Que tardez-vous que;* latinisme alors employé par les meilleurs auteurs, mais qui n'est plus en usage. (G.)

L'AMI D'APOLLODORE.

Vous êtes toujours le même, cher Apollodore : vous ne cessez point de dire du mal de vous et de tous les autres. Vous êtes persuadé qu'à commencer par vous, tous les hommes, excepté Socrate, sont des misérables. Je ne sais pas pour quel sujet on vous a donné le nom de *furieux ;* mais je sais bien qu'il y a quelque chose de cela dans tous vos discours. Vous êtes toujours en fureur contre vous et contre tout le reste des hommes, excepté contre Socrate.

APOLLODORE.

Il vous semble donc qu'il faut être un furieux et un insensé pour parler ainsi de moi et de tous tant que vous êtes?

L'AMI D'APOLLODORE.

Une autre fois nous traiterons cette question. Souvenez-vous maintenant de votre promesse, et redites-nous les discours qui furent tenus chez Agathon.

APOLLODORE.

Les voici; ou plutôt il vaut mieux vous faire cette narration de la même manière qu'Aristodème me l'a faite :

Je rencontrai Socrate, me disait-il, qui sortait du bain, et qui était chaussé plus proprement qu'à son ordinaire. Je lui demandai où il allait si propre et si beau : « Je vais souper chez Agathon, me ré« pondit-il. J'évitai de me trouver hier à la fête de « son sacrifice, parce que je craignais la foule; mais « je lui promis en récompense que je serais du len« demain, qui est aujourd'hui. Voilà pourquoi vous « me voyez si paré. Je me suis fait beau pour aller « chez un beau garçon. Mais vous, Aristodème, se« riez-vous d'humeur à venir aussi, quoique vous ne « soyez point prié? »

« Je ferai, lui dis-je, ce que vous voudrez. »

« Venez, dit-il, et montrons, quoi qu'en dise le « proverbe, qu'un galant homme peut aller souper « chez un galant homme sans en être prié. J'accuse« rais volontiers Homère d'avoir péché contre ce pro« verbe, lorsqu'après nous avoir représenté Aga« memnon comme un grand homme de guerre, et « Ménélas comme un médiocre guerrier, il feint que « Ménélas vient au festin d'Agamemnon sans être « invité, c'est-à-dire qu'il fait venir un homme de « peu de valeur chez un brave homme qui ne l'at« tend pas[1]. »

« J'ai bien peur, dis-je à Socrate, que je ne sois « le Ménélas du festin où vous allez. C'est à vous de « voir comment vous vous défendrez : car, pour moi, « je dirai franchement que c'est vous qui m'avez « prié. »

[1] *Iliade*, chant II.

« Nous sommes deux, répondit Socrate, et nous « étudierons en chemin ce que nous aurons à dire. « Allons seulement. »

Nous allâmes vers le logis d'Agathon, en nous entretenant de la sorte. Mais à peine eûmes-nous avancé quelques pas, que Socrate devint tout pensif, et demeura en la même place sans bouger. Je m'arrêtais pour l'attendre; mais il me dit d'aller toujours devant, et qu'il me suivrait. Je trouvai la porte ouverte; et il m'arriva même une assez plaisante aventure. Un esclave d'Agathon me mena sur-le-champ dans la salle où était la compagnie, qui était déjà à table, et qui attendait que l'on servît. Agathon s'écria en me voyant :

« O Aristodème, soyez le bienvenu si vous venez « pour souper! que si c'est pour vos affaires, je vous « prie, remettons les affaires à un autre jour. Je « vous cherchai hier partout pour vous prier d'être « des nôtres. Mais que fait Socrate? »

Alors je me retournai, croyant certainement que Socrate me suivait. Je fus bien surpris de ne voir personne. Je dis que j'étais venu avec lui, et qu'il m'avait même invité.

« Vous avez bien fait de venir, reprit Agathon; « mais où est-il? »

« Il marchait sur mes pas, lui répondis-je; et je « ne conçois point ce qu'il peut être devenu. »

« Petit garçon, dit Agathon, courez vite voir où « est Socrate; dites-lui que nous l'attendons. Et vous, « Aristodème, placez-vous à côté d'Éryximaque. »

Un esclave eut ordre de me laver les pieds; et cependant celui qui était sorti revint annoncer qu'il avait trouvé Socrate sur la porte de la maison voisine, mais qu'il n'avait point voulu venir, quelque chose qu'on lui eût pu dire.

« Vous me dites là une chose étrange, dit Aga« thon. Retournez, et ne le quittez point qu'il ne « soit entré. »

« Non, non, dis-je alors, ne le détournez point : « il lui arrive assez souvent de s'arrêter ainsi, en « quelque endroit qu'il se trouve. Vous le verrez « bientôt, si je ne me trompe : il n'y a qu'à le laisser « faire. »

« Puisque c'est là votre avis, dit Agathon, je m'y « rends. Et vous, mes enfants, apportez-nous donc « à manger; donnez-nous ce que vous avez; on vous « abandonne l'ordonnance du repas, c'est un soin « que je n'ai jamais pris; ne regardez ici votre maître « que comme s'il était du nombre des conviés. Faites « tout de votre mieux, et tirez-vous-en à votre hon« neur. »

On servit. Nous commençâmes à souper, et Socrate ne venait point. Agathon perdait patience, et voulait à tout moment qu'on l'appelât; mais j'empê-

chais toujours qu'on ne le fît. Enfin, il entra comme on avait à moitié soupé. Agathon, qui était seul sur un lit au bout de la table, le pria de se mettre auprès de lui.

« Venez, dit-il, Socrate, venez, que je m'appro-« che de vous le plus que je pourrai, pour tâcher « d'avoir ma part des sages pensées que vous venez « de trouver ici près : car je m'assure que vous avez « trouvé ce que vous cherchiez : autrement vous y « seriez encore. »

Quand Socrate se fut assis : « Plût à Dieu, dit-il, « que la sagesse, bel Agathon, fût quelque chose qui « se pût verser d'un esprit dans un autre, comme « l'eau se verse d'un vaisseau plein dans un vaisseau « vide! Ce serait à moi de m'estimer heureux d'être « auprès de vous, dans l'espérance que je pourrais « me remplir de l'excellente sagesse dont vous êtes « plein : car, pour la mienne, c'est une espèce de « sagesse bien obscure et bien douteuse; ce n'est « qu'un songe : la vôtre, au contraire, est une sa-« gesse magnifique, et qui brille aux yeux de tout « le monde; témoin la gloire que vous avez acquise « à votre âge, et les applaudissements de plus de « trente mille Grecs, qui ont été depuis peu les ad-« mirateurs de votre sagesse. »

« Vous êtes toujours moqueur, reprit Agathon, et « vous n'épargnez point vos meilleurs amis. Nous « examinerons tantôt quelle est la meilleure de votre « sagesse ou de la mienne; et Bacchus sera notre « juge : présentement ne songez qu'à souper. »

Pendant que Socrate soupait, les autres conviés achevèrent de manger. On en vint aux libations ordinaires, on chanta un hymne en l'honneur du dieu Bacchus, et après toutes ces petites cérémonies, on parla de boire. Pausanias prit la parole :

« Voyons, nous dit-il, comment nous trouverons « le secret de nous réjouir. Pour moi, je déclare que « je suis encore incommodé de la débauche d'hier; « je voudrais bien qu'on m'épargnât aujourd'hui. Je « ne doute pas que plusieurs de la compagnie, surtout « ceux qui étaient du festin d'hier, ne demandent « grâce aussi bien que moi. Voyons de quelle manière « nous passerons gaiement la nuit. »

« Vous me faites plaisir, dit Aristophane, de « vouloir que nous nous ménagions : car je suis « un de ceux qui se sont le moins épargnés la nuit « passée. »

« Que je vous aime de cette humeur! dit le méde-« cin Éryximaque. Il reste à savoir dans quelle inten-« tion se trouve Agathon. »

« Tant mieux pour moi, dit Agathon, si vous au-« tres braves vous êtes rendus; tant mieux pour « Phèdre et pour les autres petits buveurs, qui ne « sont pas plus vaillants que nous. Je ne parle pas « de Socrate, il est toujours prêt à faire ce qu'on « veut. »

« Mais, reprit Éryximaque, puisque vous êtes « d'avis de ne point pousser la débauche, j'en serai « moins importun si je vous remontre le danger qu'il « y a de s'enivrer. C'est un dogme constant dans la « médecine, que rien n'est plus pernicieux à l'homme « que l'excès du vin : je l'éviterai toujours tant que « je pourrai, et jamais je ne le conseillerai aux autres, « surtout quand ils se sentiront encore la tête pesante « du jour de devant. »

« Vous savez, lui dit Phèdre en l'interrompant, « que je suis volontiers de votre avis, surtout quand « vous parlez médecine; mais vous voyez heureu-« sement que tout le monde est raisonnable aujour-« d'hui. »

Il n'y eut personne qui ne fût de ce sentiment. On résolut de ne point s'incommoder, et de ne boire que pour son plaisir.

« Puisque ainsi est, dit Éryximaque, qu'on ne for-« cera personne, et que nous boirons à notre soif, « je suis d'avis, premièrement, que l'on renvoie « cette joueuse de flûte; qu'elle s'en aille jouer là « dehors tant qu'elle voudra, si elle n'aime mieux « entrer où sont les dames, et leur donner cet amu-« sement. Quant à nous, si vous m'en croyez, nous « lierons ensemble quelque agréable conversation. « Je vous en proposerai même la matière, si vous le « voulez. »

Tout le monde ayant témoigné qu'il ferait plaisir à la compagnie, Éryximaque continua ainsi :

« Je commencerai par ce vers de la Ménalippe « d'Euripide [1] : *Les paroles que vous entendez, ce « ne sont point les miennes,* ce sont celles de Phèdre, « car Phèdre m'a souvent dit avec une espèce d'in-« dignation : O Éryximaque! n'est-ce pas une chose « étrange que, de tant de poëtes qui ont fait des « hymnes et des cantiques en l'honneur de la plupart « des dieux, aucun n'ait fait un vers à la louange « de l'Amour, qui est pourtant un si grand dieu? il « n'y a pas jusqu'aux sophistes, qui composent tous « les jours de grands discours à la louange d'Hercule « et des autres demi-dieux. Passe pour cela. J'ai « même vu un livre qui portait pour titre *Éloge « du sel,* où le savant auteur exagérait les merveil-« leuses qualités du sel, et les grands services qu'il « rend à l'homme. En un mot, vous verrez qu'il n'y « a presque rien au monde qui n'ait eu son panégy-« rique. Comment se peut-il donc faire que parmi « cette profusion d'éloges, on ait oublié l'Amour, « et que personne n'ait entrepris de louer un dieu « qui mérite tant d'être loué? Pour moi, continua

[1] Cette tragédie d'Euripide est perdue.

« Éryximaque, j'approuve l'indignation de Phèdre. « Il ne tiendra pas à moi que l'Amour n'ait son éloge « comme les autres. Il me semble même qu'il siérait « très-bien à une si agréable compagnie de ne se « point séparer sans avoir honoré l'Amour. Si cela « vous plaît, il ne faut point chercher d'autre sujet « de conversation. Chacun prononcera son discours « à la louange de l'Amour. On fera le tour, à com- « mencer par la droite. Ainsi, Phèdre parlera le pre- « mier, puisque c'est son rang, et puisque aussi bien « il est le premier auteur de la pensée que je vous « propose. »

« Je ne doute pas, dit Socrate, que l'avis d'Éryxi- « maque ne passe ici tout d'une voix. Je sais bien au « moins que je ne m'y opposerai pas, moi qui « fais profession de ne savoir que l'amour. Je m'as- « sure qu'Agathon ne s'y opposera pas non plus, ni « Pausanias, ni encore moins Aristophane, lui qui « est tout dévoué à Bacchus et à Vénus. Je puis éga- « lement répondre du reste de la compagnie, quoi- « que, à dire vrai, la partie ne soit pas égale pour « nous autres, qui sommes assis les derniers. En « tous cas, si ceux qui nous précèdent font bien leur « devoir, et épuisent la matière, nous en serons quit- « tes pour leur donner notre approbation. Que Phè- « dre commence donc, à la bonne heure, et qu'il loue « l'Amour. »

Le sentiment de Socrate fut généralement suivi. De vous rendre ici mot à mot tous les discours que l'on prononça, c'est ce que vous ne devez pas attendre de moi; Aristodème, de qui je les tiens, n'ayant pu me les rapporter si parfaitement, et moi-même ayant laissé échapper quelque chose du récit qu'il m'en a fait : mais je vous redirai l'essentiel. Voici donc à peu près, selon lui, quel fut le discours de Phèdre [1] :

DISCOURS DE PHÈDRE.

« C'est un grand dieu que l'Amour, et véritablement digne d'être honoré des dieux et des hommes. Il est admirable par beaucoup d'endroits, mais surtout à cause de son ancienneté; car il n'y a point de dieu plus ancien que lui. En voici la preuve : on ne sait point quel est son père ni sa mère, ou plutôt il n'en a point. Jamais poëte, ni aucun autre homme, ne les a nommés. Hésiode, après avoir d'abord parlé du Chaos, ajoute :

La Terre au large sein, le fondement des cieux;
Après elle l'Amour, le plus charmant des dieux.

« Hésiode, par conséquent, fait succéder au Chaos la Terre et l'Amour. Parménide a écrit que l'Amour est sorti du Chaos :

L'Amour fut le premier enfanté de son sein.

« Acusilaüs a suivi le sentiment d'Hésiode. Ainsi, d'un commun consentement, il n'y a point de dieu qui soit plus ancien que l'Amour. Mais c'est même de tous les dieux celui qui fait le plus de bien aux hommes; car quel plus grand avantage peut arriver à une jeune personne que d'être aimée d'un homme vertueux; et à un homme vertueux que d'aimer une jeune personne qui a de l'inclination pour la vertu? Il n'y a ni naissance, ni honneurs, ni richesses, qui soient capables, comme un honnête amour, d'inspirer à l'homme ce qui est le plus nécessaire pour la conduite de sa vie : je veux dire la honte du mal, et une véritable émulation pour le bien. Sans ces deux choses, il est impossible que ni un particulier, ni même une ville, fasse jamais rien de beau ni de grand. J'ose même dire que, si un homme qui aime avait ou commis une mauvaise action, ou enduré un outrage sans le repousser, il n'y aurait ni père, ni parent, ni personne au monde, devant qui il eût tant de honte de paraître que devant ce qu'il aime. Il en est de même de celui qui est aimé : il n'est jamais si confus que lorsqu'il est surpris en quelque faute par celui dont il est aimé. Disons donc que si, par quelque enchantement, une ville ou une armée pouvait n'être composée que d'amants, il n'y aurait point de félicité pareille à celle d'un peuple qui aurait tout ensemble, et cette horreur pour le vice, et cet amour pour la vertu. Des hommes ainsi unis, quoique en petit nombre, pourraient, s'il faut ainsi dire, vaincre le monde entier; car il n'y a point d'honnête homme qui osât jamais se montrer devant ce qu'il aime après avoir abandonné son rang ou jeté ses armes, et qui n'aimât mieux mourir mille fois que de laisser ce qu'il aime dans le péril : ou plutôt il n'y a point d'homme si timide qui ne devînt alors comme le plus brave, et que l'amour ne transportât hors de lui-même. On lit dans Homère que les dieux inspiraient l'audace à quelques-uns de ses héros; c'est ce qu'on peut dire de l'Amour plus justement que d'aucun des dieux. Il n'y a que parmi les amants que l'on sait mourir l'un pour l'autre.

« Non-seulement des hommes, mais des femmes même, ont donné leur vie pour sauver ce qu'elles aimaient. La Grèce parlera éternellement d'Alceste, fille de Pélias : elle donna sa vie pour son époux, qu'elle aimait, et il ne se trouva qu'elle qui osât mourir pour lui, quoiqu'il eût son père et sa mère. L'amour de l'amante surpassa de si loin leur amitié, qu'elle les déclara, pour ainsi dire, des étrangers à l'égard de leur fils; il semblait qu'ils ne lui fussent

[1] Phèdre : c'est le même qui a donné son nom au dialogue de Platon intitulé *Phèdre*, ou *Du beau*. (G.)

proches que de nom. Aussi, quoiqu'il se soit fait dans le monde un grand nombre de belles actions, celle d'Alceste a paru si belle aux dieux et aux hommes, qu'elle a mérité une récompense qui n'a été accordée qu'à un très-petit nombre de personnes : les dieux, charmés de son courage, l'ont rappelée à la vie; tant il est vrai qu'un amour noble et généreux se fait estimer des dieux mêmes!

« Ils n'ont pas ainsi traité Orphée : ils l'ont renvoyé des enfers, sans lui accorder ce qu'il demandait. Au lieu de lui rendre sa femme qu'il venait chercher, ils ne lui en ont montré que le fantôme; car il manqua de courage, comme un musicien qu'il était. Au lieu d'imiter Alceste, et de mourir pour ce qu'il aimait, il usa d'adresse, et chercha l'invention de descendre vivant aux enfers. Les dieux, indignés de sa lâcheté, ont permis enfin qu'il périt par la main des femmes.

« Combien, au contraire, ont-ils honoré le vaillant Achille! Thétis, sa mère, lui avait prédit que s'il tuait Hector il mourrait aussitôt après; mais que s'il voulait ne le point combattre, et s'en retourner dans la maison de son père, il parviendrait à une longue vieillesse. Cependant Achille ne balança point : il préféra la vengeance de Patrocle à sa propre vie : il voulut non-seulement mourir pour son ami, mais même mourir sur le corps de son ami. Aussi les dieux l'ont-ils honoré par-dessus tous les autres hommes, et lui ont su bon gré d'avoir sacrifié sa vie pour celui dont il était aimé.

« Eschyle se moque de nous, quand il nous dit que c'était Patrocle qui était l'aimé. Achille était le plus beau des Grecs; et par conséquent plus beau que Patrocle. Il était tout jeune et plus jeune que Patrocle, comme dit Homère. Mais véritablement si les dieux approuvent ce que l'on fait pour ce qu'on aime, ils estiment, ils admirent, ils récompensent tout autrement ce que l'on fait pour la personne dont on est aimé. En effet, celui qui aime est quelque chose de plus divin que celui qui est aimé; car il est possédé d'un dieu : de là vient qu'Achille a été encore mieux traité qu'Alceste, puisque les dieux l'ont envoyé, après sa mort, dans les îles des bienheureux.

« Je conclus que, de tous les dieux, l'Amour est le plus ancien, le plus auguste, et le plus capable de rendre l'homme vertueux durant sa vie, et heureux après sa mort. »

Phèdre finit de la sorte. Aristodème passa pardessus quelques autres dont il avait oublié les discours, et il vint à Pausanias, qui parla ainsi :

DISCOURS DE PAUSANIAS.

« Je n'approuve point, ô Phèdre, la simple proposition qu'on a faite de louer l'Amour; cela serait bon s'il n'y avait qu'un amour; mais comme il y en a plus d'un, je voudrais qu'on eût marqué, avant toutes choses, quel est celui que l'on doit louer. C'est ce que je vais essayer de faire. Je dirai quel est cet amour qui mérite qu'on le loue, et je le louerai le plus dignement que je pourrai.

« Il est constant que Vénus ne va point sans l'Amour. S'il n'y avait qu'une Vénus, il n'y aurait qu'un Amour; mais puisqu'il y a deux Vénus, il faut nécessairement qu'il y ait aussi deux Amours. Qui doute qu'il y ait deux Vénus? L'une, ancienne fille du ciel, et qui n'a point de mère; nous la nommons *Vénus-Uranie*. L'autre, plus moderne, fille de Jupiter et de Dioné; nous l'appelons *Vénus populaire*. Il s'ensuit que de deux Amours, qui sont les ministres de ces deux Vénus, il faut nommer l'un céleste, et l'autre populaire. Or tous les dieux, à la vérité, sont dignes d'être honorés; mais distinguons bien les fonctions de ces deux Amours.

« Toute action est de soi indifférente, comme ce que nous faisons présentement, boire, manger, discourir. Aucune de ces actions n'est ni bonne ni mauvaise par elle-même; mais elle peut devenir bonne ou mauvaise par la manière dont on la fait. Elle devient honnête si on la fait selon les règles de l'honnêteté, et vicieuse si on la fait contre ces règles. Il en est de même de l'amour : tout amour, en général, n'est point louable ni vertueux; mais seulement celui qui fait que nous aimons vertueusement.

« L'amour de la Vénus populaire inspire des passions basses et populaires : c'est proprement l'amour qui règne parmi les gens du commun. Ils aiment sans choix, plutôt les femmes que les hommes, plutôt le corps que l'esprit; et même entre les esprits, ils s'accommodent mieux des moins raisonnables, car ils n'aspirent qu'à la jouissance; pourvu qu'ils y parviennent, il ne leur importe par quels moyens. De là vient qu'ils s'attachent à tout ce qui se présente, bon ou mauvais : car ils suivent la Vénus populaire, qui, parce qu'elle est née du mâle et de la femelle, joint aux bonnes qualités de l'un les imperfections de l'autre.

« Pour la Vénus-Uranie, elle n'a point eu de mère, et par conséquent il n'y a rien de faible en elle. De plus, elle est ancienne, et n'a point l'insolence de la jeunesse. Or l'amour céleste est parfait comme elle. Ceux qui sont possédés de cet amour ont les inclinations généreuses : ils cherchent une autre volupté que celle des sens; il faut une belle âme et un beau naturel pour leur plaire et pour les toucher; on reconnaît dans leur choix la noblesse de l'amour qui les inspire; ils s'attachent, non point à une trop grande

jeunesse, mais à des personnes qui sont capables de se gouverner : car ils ne s'engagent point dans la pensée de mettre à profit l'imprudence d'une personne qu'ils auront surprise dans sa première innocence, pour la laisser aussitôt après, et pour courir à quelque autre : mais ils se lient dans le dessein de ne se plus séparer, et de passer toute leur vie avec ce qu'ils aiment. Il serait effectivement à souhaiter qu'il y eût une loi par laquelle il fût défendu d'aimer des personnes qui n'ont pas encore toute leur raison, afin qu'on ne donnât point son temps à une chose si incertaine : car qui sait ce que deviendra un jour cette trop grande jeunesse, quel pli prendront et le corps et l'esprit, de quel côté ils tourneront, vers le vice ou vers la vertu? Les gens sages s'imposent eux-mêmes une loi si juste. Mais il faudrait la faire observer rigoureusement par les amants populaires dont nous parlions, et leur défendre ces sortes d'engagements comme on leur défend l'adultère. Ce sont eux qui ont déshonoré l'amour; ils ont fait dire qu'il était honteux de bien traiter un amant; leur indiscrétion et leur injustice ont seules donné lieu à une semblable opinion, qui, à la prendre en général, est très-fausse, puisque rien de ce qui se fait par des principes de sagesse et d'honneur ne saurait être honteux.

« Il n'est pas difficile de connaître l'opinion que les hommes ont de l'amour dans tous les pays de la terre, car la loi est claire et simple. Il n'y a que les seules villes d'Athènes et de Lacédémone où la loi est difficile à entendre, où elle est sujette à explication. Dans l'Élide, par exemple, et dans la Béotie, où les esprits sont pesants, et où l'éloquence n'est pas ordinaire, il est dit simplement qu'il est permis d'aimer qui nous aime. Personne ne va parmi eux à l'encontre de cette ordonnance, ni jeunes ni vieux; il faut croire qu'ils ont ainsi autorisé l'amour pour en aplanir les difficultés, et afin qu'on n'ait pas besoin pour se faire aimer, de recourir à des artifices que la nature leur a refusés.

« Les choses vont autrement dans l'Ionie, et dans tous les pays soumis à la domination des barbares ; car là on déclare infâme toute personne qui souffre un amant. On traite sur le même pied l'amour, la philosophie, et tous les exercices dignes d'un honnête homme. D'où vient cela? C'est que les tyrans n'aiment point à voir qu'il s'élève de grands courages, ou qu'il se lie dans leurs États des amitiés trop fortes ; or c'est ce que l'amour sait faire parfaitement. Les tyrans d'Athènes en firent autrefois l'expérience : l'amitié violente d'Harmodius et d'Aristogiton renversa la tyrannie dont Athènes était opprimée. Il est donc visible que, dans les États où il est honteux d'aimer qui nous aime, cette trop grande sévérité vient de l'injustice de ceux qui gouvernent, et de la lâcheté de ceux qui sont gouvernés; mais que dans les pays, au contraire, où il est honnête de rendre amour pour amour, cette indulgence est un effet de la grossièreté des peuples qui ont craint les difficultés.

« Tout cela est bien plus sagement ordonné parmi nous. Mais, comme j'ai dit, il faut bien examiner l'ordonnance pour la concevoir; car, d'un côté, on dit qu'il est plus honnête d'aimer aux yeux de tout le monde que d'aimer en cachette, surtout quand on aime des personnes qui ont elles-mêmes de l'honneur et de la vertu, et encore plus quand la beauté du corps ne se rencontre point dans ce qu'on aime. Tout le monde s'intéresse pour la prospérité d'un homme qui aime; on l'encourage; ce qu'on ne ferait point si l'on croyait qu'il ne fût pas honnête d'aimer. On l'estime quand il a réussi dans son amour; on le méprise quand il n'a pas réussi. On permet à son amant de se servir de mille moyens pour parvenir à son but; et il n'y a pas un seul de ces moyens qui ne fût capable de le perdre dans l'esprit de tous les honnêtes gens, s'il s'en servait pour toute autre chose que pour se faire aimer : car si un homme, dans le dessein de s'enrichir, ou d'obtenir une charge, ou de se faire quelque autre établissement de cette nature, osait avoir pour un grand seigneur la moindre des complaisances qu'un amant a pour ce qu'il aime; et s'il employait les mêmes supplications, s'il avait la même assiduité, s'il faisait les mêmes serments, s'il couchait à sa porte, s'il descendait à mille bassesses où un esclave aurait honte de descendre, il n'aurait ni un ennemi ni un ami qui le laissât en repos les uns lui reprocheraient publiquement sa turpitude, ses bassesses; les autres en rougiraient, et s'efforceraient de l'en corriger. Cependant tout cela sied merveilleusement à un homme qui aime; tout lui est permis : non-seulement ses bassesses ne le déshonorent pas, mais on l'en estime comme un homme qui fait très-bien son devoir. Et ce qui est de plus merveilleux, c'est qu'on veut que les amants soient les seuls parjures que les dieux ne punissent point; car on dit que les serments n'engagent point en amour : tant il est vrai que les hommes et les dieux donnent tout pouvoir à un amant. Il n'y a donc personne qui là-dessus ne demeure persuadé qu'il est très-louable, en cette ville, et d'aimer et de vouloir du bien à ceux qui nous aiment.

« Mais ne croira-t-on pas le contraire, si l'on regarde, d'un autre côté, avec quel soin un père met auprès de ses enfants une personne qui veille sur eux, et que le plus grand soin de ces personnes est d'empêcher qu'ils ne parlent à ceux qui les aiment? S'il arrive même qu'on les voie entretenir de pareils commerces, tous leurs camarades les accablent de railleries; et les gens plus âgés, ni ne s'opposent à ces rail-

leries, ni ne querellent ceux qui les font. Encore une fois, à examiner cet usage de notre ville, ne croira-t-on pas que nous sommes dans un pays où il y a de la honte à aimer et à se laisser aimer? Voici comme il faut accorder toutes ces contrariétés. L'amour, comme je disais d'abord, n'est de soi-même ni bon ni mauvais; il est louable, si l'on aime avec honneur; il est condamnable, si l'on aime contre les règles de l'honnêteté. Il y a de la honte à se laisser vaincre à l'amour d'un malhonnête homme; il y a de l'honneur à se rendre à l'amitié d'un homme qui a de la vertu. J'appelle malhonnête homme cet amant populaire qui aime le corps plutôt que l'esprit; son amour ne saurait être de durée, car il aime une beauté qui ne dure point; dès que la fleur de cette beauté est passée, vous le voyez qui s'envole ailleurs, sans se souvenir de ses beaux discours et de toutes ses belles promesses. Il n'en est pas ainsi de l'amant honnête : comme il s'est épris d'une belle âme, son amitié est immortelle, car ce qu'il aime est solide et ne périt point.

« Telle est donc l'intention de la loi qui est établie parmi nous : elle veut qu'on examine avant de s'engager, et qu'on honore ceux qui aiment pour la vertu, tandis qu'on aura en horreur ceux qui ne recherchent que la volupté; elle encourage les jeunes gens à se donner aux premiers et à fuir les autres; elle examine quelle est l'intention de celui qui aime, et quel est le motif de celui qui se laisse aimer. Il s'ensuit de là qu'il y a de la honte à s'engager légèrement; car il n'y a que le temps qui découvre le secret des cœurs.

« Il est encore honteux de céder à un homme riche, ou à un homme qui est dans une grande fortune, soit qu'on se rende par timidité, ou qu'on se laisse éblouir par l'argent, ou par l'espérance d'entrer dans les charges : car, outre que des raisons de cette nature ne peuvent jamais lier une amitié véritable et généreuse, elles portent d'ailleurs sur des fondements trop peu durables.

« Reste un seul motif pour lequel, selon l'esprit de notre loi, on peut accorder son amitié à celui qui la demande : car, tout de même que les bassesses et la servitude volontaire d'un homme qui aspire à se faire aimer ne lui sont point odieuses et ne lui sont point reprochées, aussi y a-t-il une espèce de servitude volontaire qui ne peut jamais être blâmée : c'est celle où l'on s'engage pour la vertu. Tout le monde s'accorde en ce point, que si un homme s'attache à en servir un autre, dans l'espérance de devenir honnête homme par son moyen, d'acquérir la sagesse, ou quelque autre partie de la vertu, cette servitude n'est point honteuse, et ne s'appelle point une bassesse.

« Il faut que l'amour se traite comme la philosophie, et que les lois de l'un soient les mêmes que les lois de l'autre, si l'on veut qu'il soit honnête de favoriser celui qui nous aime; car si l'amant et l'aimé s'aiment tous deux à ces conditions, savoir, que l'amant, en reconnaissance des honnêtes faveurs de celui qui l'aime, sera prêt à lui rendre tous les services qu'il pourra lui rendre avec honneur; que l'aimé, de son côté, pour reconnaître le soin que son amant aura pris de le rendre sage et vertueux, aura pour lui toutes les complaisances que l'honneur lui permettra; et si l'amant est véritablement capable d'inspirer la vertu et la prudence à ce qu'il aime, et que l'aimé ait un véritable désir de se faire instruire; si, dis-je, toutes ces conditions se rencontrent, c'est alors uniquement qu'il est honnête d'aimer qui nous aime.

« L'amour ne peut point être permis pour quelque autre raison que ce soit. Alors il n'est point honteux d'être trompé; partout ailleurs il y a de la honte, soit qu'on soit trompé, soit qu'on ne le soit point : car si, dans l'espérance du gain, on s'abandonne à un amant que l'on croyait riche, et qu'on reconnaisse que cet amant est pauvre en effet, et qu'il ne peut tenir parole, la honte est égale de part et d'autre. On a découvert ce que l'on était, et on a montré que, pour le gain, on pouvait tout faire pour tout le monde. Et qu'y a-t-il de plus éloigné de la vertu que ce sentiment? Au contraire, si, après s'être confié à un amant que l'on aurait cru honnête homme, dans l'espérance d'acquérir la vertu par le moyen de son amitié, on vient à reconnaître que cet amant n'est point honnête homme, et qu'il est lui-même sans vertu, il n'y a point de déshonneur à être trompé de la sorte; car on a fait voir le fond de son cœur, on a montré que pour la vertu, et dans l'espérance de parvenir à une plus grande perfection, on était capable de tout entreprendre; et il n'y avait rien de plus glorieux que d'avoir cette passion pour la vertu.

« Il s'ensuit donc qu'il est beau d'aimer pour la vertu. C'est cet amour qui fait la Vénus céleste, et qui est céleste lui-même, utile aux particuliers et aux républiques, et digne de leur principale étude, qui oblige l'amant et l'aimé de veiller sur eux-mêmes, et d'avoir soin de se rendre mutuellement vertueux. Tous les autres amours appartiennent à la Vénus populaire.

« Voilà, ô Phèdre! tout ce que j'avais à vous dire présentement sur l'Amour. »

Pausanias ayant fait ici une pause (car voilà de ces allusions que nos sophistes enseignent), c'était à Aristophane à parler; mais il en fut empêché par un hoquet qui lui était survenu, apparemment pour avoir trop mangé. Il s'adressa donc à Éryximaque, médecin, auprès de qui il était, et lui dit :

« Il faut que vous me délivriez de ce hoquet, ou « que vous parliez pour moi jusqu'à ce qu'il ait « cessé. »

« Je ferai l'un et l'autre, répondit Éryximaque; « car je vais parler à votre place, et vous parlerez à « la mienne quand votre incommodité sera finie : « elle le sera bientôt, si vous voulez retenir votre ha- « leine, et vous gargariser la gorge avec de l'eau. « Il y a encore un autre remède qui fait cesser infail- « liblement le hoquet, quelque violent qu'il puisse « être; c'est de se procurer l'éternument en se frot- « tant le nez une ou deux fois. »

« J'aurai exécuté vos ordonnances, dit Aristo- « phane, avant que votre discours soit achevé. Com- « mencez [1]. »

DISCOURS D'ÉRYXIMAQUE.

« Pausanias a dit de très-belles choses; mais comme il me semble qu'il ne les a pas assez approfondies, et qu'il ne les a que commencées, je crois devoir les achever. J'approuve fort la distinction qu'il a faite des deux amours; mais je crois découvrir par la médecine que l'amour ne réside pas seulement dans l'âme des hommes, pour la porter à la recherche de la beauté: je suis persuadé qu'il se trouve encore dans plusieurs autres choses, tant dans le corps des animaux que dans les productions de la terre, et, pour ainsi dire, dans toute la nature. Ce dieu se montre grand et admirable en tout parmi les hommes et parmi les dieux. Je tire de la médecine la première preuve de cette doctrine, afin d'honorer mon art.

« Les parties de nos corps qui sont saines, et celles qui sont en mauvaise disposition consistent en des choses dissemblables, et diffèrent par conséquent dans leurs désirs. L'amour donc qui réside dans un corps qui jouit de la santé est autre que celui qui se trouve dans un corps malade; et la maxime que Pausanias a établie touchant la complaisance qui est due à un ami vertueux, et la résistance à celui qui est animé d'une passion déréglée : cette maxime, dis-je, doit être pratiquée par un savant médecin à l'égard de ce double amour que nous établissons dans les corps, en suivant la pente des bons tempéraments, et en combattant ceux qui sont dépravés. C'est en cela que consiste tout l'art de la médecine : car, pour le dire en peu de mots, la médecine est une science par laquelle on découvre l'inclination des corps à rechercher les aliments, et à se soulager de la réplétion; et le médecin qui sait le mieux discerner en cela l'amour réglé d'avec le vicieux doit être estimé très-habile. Mais une autre grande marque de son savoir et de son industrie est de disposer tellement des inclinations du corps, qu'il puisse les changer selon le besoin; arracher ce que nous avons appelé amour vicieux, introduire celui qui est réglé où il se trouve nécessaire, établir la concorde entre les qualités qui se combattent, et les entretenir dans une mutuelle correspondance. On peut, en effet, regarder comme ennemies ces qualités, lorsqu'elles sont contraires les unes aux autres, comme le froid l'est au chaud, le sec à l'humide, l'amer au doux, et les autres de même espèce. C'est pour avoir trouvé le moyen de mettre l'union entre ces contraires, qu'Esculape, qui est en si grande réputation parmi nous, a été appelé l'inventeur de la médecine, ainsi que chantent les poëtes, et que je le crois. J'ose donc assurer que la médecine est gouvernée par le dieu dont nous avons entrepris la louange.

« Si l'on veut y faire attention, on reconnaîtra de même sa puissance dans la gymnastique, dans la musique, dans l'agriculture : c'est ce qu'Héraclite a peut-être senti, quoiqu'il ne se soit expliqué qu'avec obscurité, en disant que ce qui se combat soi-même produit l'accord. Sur quoi il donne l'exemple de l'harmonie qui procède de la lyre. Il est absurde que l'harmonie ne soit pas d'accord, ou qu'elle soit formée de dissonances en tant qu'elle demeure telle; mais apparemment Héraclite entendait que des choses qui étaient contraires, comme le ton grave et l'aigu, il se formait une harmonie, après les avoir mises d'accord par l'art de la musique. Sans cet art de mettre d'accord les contraires, l'harmonie ne se formerait jamais : car, étant une consonnance et un accord, elle ne peut pas se former des choses opposées, tant qu'elles demeurent opposées. C'est de cette manière que les longues et les brèves, qui diffèrent entre elles, composent la mesure lorsqu'elles sont accordées. Ainsi, la musique accorde les sons différents, comme la médecine réconcilie les humeurs qui se font la guerre; et cet amour ne peut-il pas être appelé un amour mutuel que cette science produit entre les sons et les mesures, en discernant la manière dont ils doivent être assemblés? Le pouvoir de l'amour se reconnaît aisément dans cet assemblage; mais la distinction de ces deux amours ne s'y remarque que dans l'usage de cette science par rapport aux hommes; ou en inventant, et c'est ce qui s'appelle composition; ou en se servant à propos de cette même composition, c'est ce qui s'appelle discipline. Pour cela il est besoin d'une grande attention et d'un maître très-habile.

« Appliquons ici la maxime qui a déjà été établie, qui est de favoriser les personnes modestes, et celles qui sont en chemin de le devenir, afin d'entretenir en eux l'amour légitime et céleste de la muse Uranie. Pour celui de Polymnie, qui est vulgaire, on

[1] Ici finit la traduction de Racine, et commence celle de madame de Rochechouart.

n'en doit user qu'avec une grande retenue, en sorte que l'agrément qu'on y trouve ne puisse jamais porter au déréglement. La même circonspection est nécessaire dans notre art, afin d'accorder l'usage des viandes qui flattent le goût dans une si juste mesure, qu'elles ne puissent pas être nuisibles à la santé. Nous devons donc distinguer soigneusement ces deux amours dans la musique, dans la médecine, et dans toutes les choses humaines et divines, puisqu'il n'y en a aucune où ces deux divinités ne se rencontrent. Elles se trouvent aussi dans la diversité des saisons qui composent l'année : car toutes les fois que ces qualités dont je parlais tout à l'heure, le froid, le chaud, l'humide et le sec, contractent ensemble un amour réglé, et composent une harmonie juste et tempérée, l'année devient fertile et salutaire aux plantes et à tous les animaux, qui au contraire sont infectés de peste et de toute sorte de maladies, lorsque le mauvais amour domine dans ces mêmes qualités, lequel produit aussi toutes les intempéries qui agitent l'air et qui corrompent les moissons. La connaissance de ces choses, celle du mouvement des cieux et du partage de l'année, s'appellent astronomie. De plus les sacrifices, toutes les choses où la divination est employée, en un mot, tout ce qui concerne la communication des hommes avec les dieux, n'ont pour but que d'entretenir l'amour réglé qui est le fondement de la piété, puisque les actions impies, telles que les omissions des devoirs envers les parents vivants et morts, et l'abandon du service des dieux, ne viennent que de ne pas cultiver cet amour divin, et de s'être abandonné à son contraire. L'emploi de la divination est d'observer ces amours, par où elle devient l'instrument du commerce qui est entre Dieu et les hommes. C'est donc la divination qui, en examinant et en conservant ces amours, devient l'instrument de l'amitié qui est entre les dieux et les hommes : car elle discerne ce qu'il y a de juste et d'illicite dans les affections humaines. Ainsi, il est vrai de dire en général que l'Amour est puissant et que sa puissance est universelle. Mais ce qui met le comble à cette puissance, et ce qui nous prouve une parfaite félicité, c'est quand il s'applique au bien, et qu'il est réglé par la justice et la tempérance, tant à notre égard qu'à l'égard des dieux, nous faisant vivre en paix les uns avec les autres, et nous conciliant la bienveillance des dieux, dont la nature est si relevée au-dessus de la nôtre. J'omets peut-être beaucoup de choses qui pourraient contribuer à la louange de l'Amour; mais ce n'est pas volontairement. C'est à vous, Aristophane, à faire entrer dans votre éloge ce qui manque à celui-ci. Si c'est pourtant par une autre voie que vous voulez honorer le dieu, vous êtes libre de la prendre. Commencez donc, puisque votre hoquet est cessé. »

Aristophane répondit :

« Il est cessé, en effet; mais ce n'a pu être que « par l'éternument : et j'admire qu'un mouvement « comme celui-là, accompagné de bruits et d'agita- « tions ridicules, puisse convenir à un corps dont « l'amour réglé (pour parler dans vos termes) fait « le tempérament et la liaison. »

« Prenez garde, Aristophane, à ce que vous fai- « tes, dit Éryximaque. Vous êtes sur le point de par- « ler; et votre raillerie pourrait bien m'obliger à ob- « server votre discours avec un esprit de censure, « pour peu que vous y donniez de matière. C'est vo- « lontairement que vous vous exposez à ce péril, « qu'il vous aurait été libre d'éviter. »

« Vous avez raison, Éryximaque, répondit Aristo- « phane. Oubliez, je vous prie, ce que je viens de « dire, et ne m'examinez point à la rigueur : car je « crains, non pas de faire rire, qui est une chose fort « convenable à ma muse, mais de dire des choses « qui soient dignes de moquerie. »

« Vous prétendez échapper, reprit Éryximaque, « après avoir le premier lancé vos traits contre moi. « Appliquez-vous à ce que vous allez dire, comme si « vous deviez rendre compte de chacune de vos pa- « roles. S'il m'en prend envie, je vous traiterai peut- « être avec plus d'indulgence. »

Aristophane commença ainsi :

DISCOURS D'ARISTOPHANE.

« Je me propose de suivre une autre méthode que celle de Pausanias et que la vôtre, en traitant de l'Amour. Il me semble que jusqu'ici tous les hommes ont ignoré la puissance de ce dieu : car s'ils la connaissaient ils lui élèveraient des temples et lui offriraient des sacrifices, ce qui n'est point en pratique, quoique rien ne fût plus convenable : car c'est celui de tous les dieux qui répand le plus de bienfaits sur tous les hommes; il est leur protecteur et leur médecin, et leur fait trouver la félicité, après les avoir soulagés de leurs maux. Je vais essayer à vous faire connaître cette puissance. Vous enseignerez aux autres ce que vous apprendrez de moi sur ce sujet.

« Il faut commencer par connaître quelles étaient autrefois les passions de l'homme, et sa nature, qui différait beaucoup de ce qu'elle est aujourd'hui. Il y avait alors trois sortes d'hommes, les deux sexes qui subsistent encore, et un troisième composé qui les renfermait tous deux. Ce dernier a été détruit : il s'appelait *androgyne*, et ce nom infâme est la seule chose qui en reste. Tous les hommes généralement étaient d'une figure ronde, avaient deux visages opposés l'un à l'autre, tenant à une seule tête qui était

ronde aussi, quatre bras, quatre pieds, et tout le reste multiplié dans la même proportion. Leur situation était droite comme la nôtre; ils n'avaient pas besoin de se tourner pour suivre tous les chemins qu'ils voulaient prendre; et quand ils voulaient rendre leur marche plus prompte, ils s'appuyaient de leurs bras aussi bien que de leurs pieds, par un mouvement circulaire semblable à celui d'une certaine danse, où, s'appuyant successivement sur la tête, les pieds et les mains, on imite le mouvement d'une roue. La différence qui se trouve entre ces trois espèces d'hommes vient de la différence de leurs principes. Le sexe masculin est produit par le soleil, le féminin par la terre; et celui qui est composé de deux, par la lune, qui participe de la terre et du soleil. Ces trois principes leur avaient communiqué leur figure et leur manière de se mouvoir, qui est sphérique. Ces mêmes causes rendaient leurs corps robustes et leurs courages élevés, ce qui leur inspira l'audace de monter au ciel, et de combattre contre les dieux, ainsi qu'Homère l'écrit d'Éphialtus et d'Otus. Jupiter examina avec les dieux ce qu'il y avait à faire pour arrêter cette entreprise. L'affaire n'était pas sans difficulté, car une telle insolence ne pouvait être soufferte; mais d'autre part les dieux ne voulaient pas, en détruisant les hommes, abolir le culte qu'ils ne peuvent recevoir que d'eux. Enfin Jupiter prit une résolution qu'il déclara de cette sorte : « J'ai trouvé, dit-il, un moyen de conserver « les hommes, et de les rendre plus retenus; c'est de « diminuer leurs forces : je les séparerai en deux; « par là ils deviendront faibles, et nous aurons en- « core un autre avantage, qui sera d'augmenter le « nombre de ceux qui nous servent; ils marcheront « droit, soutenus de deux jambes seulement; et si, « après cette punition, leur audace impie subsiste « encore, je les séparerai de nouveau, et ils seront « réduits à n'avoir plus qu'un seul pied. »

« Après cette déclaration, le dieu fit la séparation qu'il venait de résoudre, et il la fit de la manière que l'on fend les œufs lorsqu'on veut les saler, ou qu'avec un cheveu on les divise en deux parties égales. Il commanda ensuite à Apollon de guérir les plaies, et de placer le visage des hommes du côté que la séparation avait été faite, afin que la vue de ce châtiment les rendit plus modestes. Apollon obéit, et ramassant les peaux coupées, il les réunit toutes à la manière d'une bourse que l'on ferme, ainsi que cela paraît encore. Il les polit avec un instrument semblable à celui dont se servent les cordonniers, et laissa seulement quelques plis, qui sont comme des cicatrices que l'homme ne peut regarder sans se souvenir de son ancien crime. Cette division étant faite, chaque moitié cherchait à rencontrer celle qui lui était propre; et s'étant trouvées toutes les deux, elles se joignaient avec une telle ardeur, dans le désir de rentrer dans leur ancienne unité, qu'elles périssaient dans cet embrassement, oubliant toutes les fonctions nécessaires à l'entretien de la vie. Quand l'une des moitiés périssait, l'autre qui restait en cherchait une autre, à laquelle elle s'unissait de nouveau; et cela arrivait indifféremment aux deux sexes. Ainsi le genre humain allait bientôt être détruit, si Jupiter, touché de ce malheur, n'eût fait un changement à la conformation de ces moitiés, par le moyen duquel cette union ne fut plus un obstacle à la continuation de l'espèce, non plus qu'aux autres soins nécessaires pour vivre. C'est de là qu'a pris naissance l'amour mutuel, qui, par l'union étroite qu'il met entre deux personnes qui s'aiment, rétablit en quelque sorte leur nature dans son ancienne perfection. Chacun de nous n'est donc pas un homme parfait, mais seulement une moitié de ce qu'il était originairement : moitié qui a été séparée de son tout de la même manière que nous voyons séparer une sole ou une plie. Ces moitiés cherchent toujours leurs moitiés; et c'est d'où procède la différence des inclinations. Les hommes qui recherchent les femmes, et les femmes qui aiment les hommes, sortent de ce composé des deux sexes, nommé *androgyne*. Les autres, qui n'étaient composés que d'un sexe, cherchent leur semblable. Cette inclination a de bons effets parmi les hommes, parce que, les portant dès leur jeunesse à converser avec ceux qui sont plus avancés en âge, ils se forment à la vertu, et se rendent propres aux emplois de la république. Dans un âge mûr ils ont à leur tour les mêmes attentions pour la jeunesse qui s'attache à eux. Ils sont d'autant plus maîtres de leur consacrer leurs soins, qu'ils n'en sont point détournés par les embarras domestiques; car ils aiment le célibat, et ne se soumettent au mariage que lorsqu'ils y sont invités par la loi. C'est bien à tort que la jeunesse de ce caractère est blâmée, puisqu'au contraire ce n'est que par grandeur d'âme et par générosité qu'ils recherchent leurs semblables, dans l'espérance d'y trouver les mêmes qualités.

« Toutes les fois que quelqu'un rencontre sa moitié, il demeure saisi et agité d'une ardeur véhémente; et la séparation d'un objet si cher, quand même elle ne durerait qu'un moment, lui est d'une douleur insupportable. Les délices que de vrais amants trouvent à être ensemble n'ont point une source déshonnête. Ce qu'ils désirent l'un de l'autre n'est pas si commun, et ne peut s'exprimer : ils se le font comprendre par des signes obscurs, que leur mutuelle affection leur rend intelligibles. Et si Vulcain, leur apparaissant avec des instruments de son art, leur

disait : « Qu'est-ce que vous demandez réciproque-« ment? » et que les voyant hésiter, il continuât à les interroger ainsi : « Ce que vous voulez, n'est-ce « pas d'être tellement unis ensemble, que ni jour ni « nuit vous ne soyez jamais l'un sans l'autre? Si c'est « là ce que vous désirez, je vais vous fondre, et vous « mêler de telle façon, que vous ne serez plus deux « personnes, mais une seule, non-seulement pendant « cette vie, mais encore dans le tombeau. Voyez « donc, encore une fois, si c'est là le sujet de vos dé-« sirs, et ce qui peut vous rendre parfaitement heu-« reux. » Si, dis-je, Vulcain leur tenait ce discours, il est certain qu'aucun ne refuserait son offre, ni ne rechercherait autre chose pour l'accomplissement de ses désirs, jugeant que Vulcain a développé ce qui de tout temps était caché au fond de leur âme, ce désir d'un mélange si parfait avec la personne aimée qu'on ne composât plus qu'un tout avec elle : désir qui n'est autre chose qu'une pente naturelle à rétablir notre nature dans sa première perfection. Car, comme je l'ai déjà dit, nous étions autrefois un composé parfait, qui a été divisé pour punir notre injustice; et l'on appelle amour l'inclination que l'on a, et les efforts que l'on fait pour rejoindre ces deux parties. Nous devons donc prendre garde à ne commettre aucune faute contre les dieux, de peur d'être exposés à une seconde division. Tâchons d'obtenir d'eux le bien que nous cherchons par l'inspiration de l'Amour, auquel on ne saurait résister sans résister aux dieux mêmes : Amour qui, si nous nous le rendons favorable, nous fera trouver cette partie de nous-mêmes nécessaire à notre bonheur : grâce très-rare, et qui n'est accordée qu'à un petit nombre.

« Mais, au reste, qu'Éryximaque ne s'avise pas de critiquer ces dernières paroles, comme si elles notaient Pausanias et Agathon. Peut-être ont-ils cette origine mâle et généreuse que nous avons louée tantôt. Quoi qu'il en soit, je suis certain que nous serons tous heureux, tant les hommes que les femmes, si nous suivons les impressions de l'Amour, et si nous jouissons de ses faveurs, recouvrant par là notre ancienne nature. Cet état étant parfaitement heureux, on ne peut nier que ce qui en approche le plus, qui est de rencontrer un ami capable de remplir le cœur, ne soit ce qu'il y a de meilleur et de plus désirable; et en louant Dieu de ce bonheur, c'est Amour que nous louons, et auquel il est bien juste que nous rendions grâces, puisque non-seulement il nous assiste dans le temps présent, en nous donnant ce qui nous convient, mais qu'il nous fait espérer encore que, si nous sommes fidèles au service des dieux, il rendra notre bonheur complet, en remédiant aux défauts de notre nature, et la rétablissant dans sa première perfection.

« Voilà, Éryximaque, ce que j'avais à dire sur l'Amour. J'ai mis au jour des idées différentes des vôtres; mais je vous conjure, encore une fois, de ne point faire la critique de mon discours, afin de ne rien dérober du temps qui nous reste pour entendre les autres, ou plutôt pour entendre Agathon et Socrate, les deux seuls qui aient à parler. »

« Je vous obéirai, dit Éryximaque, et d'autant « plus volontiers que votre discours m'a charmé, « mais à un tel point que, si je ne connaissais com-« bien sont éloquents Socrate et Agathon en matière « d'amour, je craindrais fort qu'ils ne demeurassent « courts, la matière paraissant épuisée par tout ce « qui a été dit jusqu'à présent. Je ne laisse pas ce-« pendant d'attendre encore beaucoup d'eux. »

« Vous vous êtes très-bien tiré d'affaire, dit So-« crate; mais, si vous étiez à ma place, vous seriez « dans la crainte, Éryximaque, et dans la perplexité « où je suis présentement; et ma crainte augmentera « encore quand Agathon aura parlé avec cette élo-« quence qui lui est ordinaire. »

« Vous voulez, ô Socrate! dit Agathon, m'enchan-« ter par vos flatteries, afin que je tremble devant « vous, en m'imaginant que cette assemblée attend « d'aussi grandes choses de moi que si j'avais à pa-« raître sur un théâtre. »

« J'aurais bien peu de mémoire, reprit Socrate, si « je vous soupçonnais d'être intimidé par une petite « troupe de gens tels que nous : vous que j'ai vu pa-« raître hier sur la scène tragique, environné des « comédiens, et qui avez récité vos vers sans aucune « crainte devant une si nombreuse assemblée. »

« Ah! je vous prie, répondit Agathon, ne croyez « pas, Socrate, que je sois tellement enivré du théâ-« tre et de ses applaudissements, que j'ignore com-« bien le jugement d'un petit nombre de sages est « préférable à celui de la multitude. »

« Je serais bien injuste, reprit Socrate, si je dou-« tais de votre discernement, et si je n'étais persuadé « que vous trouvant avec un petit nombre de per-« sonnes qui vous paraîtraient sages, vous les préfé-« reriez au vulgaire. Mais peut-être ne sommes-nous « pas de ces sages; car enfin nous étions hier mêlés « avec le vulgaire. Mais, supposé que vous vous trou-« vassiez avec ces mêmes sages, craindriez-vous de « faire quelque chose qu'ils pussent désapprouver? »

« Oui, certainement, je le craindrais, » répondit Agathon.

« Et n'auriez-vous pas la même crainte avec les « personnes vulgaires? » reprit Socrate.

Phèdre prit la parole là-dessus, et dit à Agathon :

« Mon cher, si vous continuez à répondre à Socrate, « il ne se mettra pas en peine du reste : car il est con-

« tent pourvu qu'il ait quelqu un avec qui disputer, « principalement quand c'est une personne qui a « de la beauté. Je prends grand plaisir à entendre « discourir Socrate; mais je ne dois pas souffrir que « ce que nous avons entrepris à l'honneur de l'Amour « demeure imparfait. Que chacun achève donc dans « son rang de louer ce dieu. Après cela vous dispu- « terez tant qu'il vous plaira. »

« Vous avez raison, Phèdre, dit Agathon : rien « ne m'empêche de parler, puisque en effet je pour- « rai d'autres fois rentrer en dispute avec Socrate. « J'établirai donc d'abord le plan de mon discours, et « puis je commencerai. »

DISCOURS D'AGATHON.

« Il me paraît que ceux qui ont parlé jusqu'ici ont plutôt célébré les bienfaits de l'Amour, et le bonheur qu'il procure aux hommes, qu'ils n'ont loué l'Amour même. On a bien dit de quelles faveurs il est la source, mais on ne l'a pas encore fait connaître lui-même. La bonne méthode de louer est pourtant d'exposer d'abord quelle est la nature du sujet que l'on loue, et de passer ensuite aux effets dont il est la cause. Il faut donc dire premièrement quel est ce dieu, et faire ensuite connaître les faveurs qu'on reçoit de lui. Je commence par assurer non-seulement qu'il jouit du bonheur attaché à la nature divine, mais encore (s'il est permis de le dire) qu'il est le plus heureux de tous les dieux, parce qu'il n'y en a point qui soit si beau ni si excellent que lui. Voulez-vous savoir, Phèdre, pourquoi je le crois le plus beau? C'est qu'il est le plus jeune. On le voit bien par l'aversion qu'il a pour la vieillesse, et par son inclination pour la jeunesse, qui l'accompagne toujours : car, suivant l'ancien proverbe, chacun s'attache à son semblable.

« Je conviens de plusieurs choses que Phèdre a avancées; mais je ne saurais lui accorder que l'Amour soit plus ancien que Saturne et Japet. Je soutiens, au contraire, qu'il est le plus jeune des dieux, et qu'il est toujours jeune. Dans tout ce qu'Hésiode et Parménide nous rapportent de l'ancienne histoire des dieux (supposé qu'elle soit telle qu'ils nous la racontent), on ne remarque aucun événement qui ne puisse être attribué à la Nécessité plutôt qu'à l'Amour. En effet, les dieux n'en seraient pas venus entre eux à des divisions, à des violences, et à ces mutilations honteuses qu'on leur attribue, s'ils avaient eu l'Amour parmi eux. L'amitié et la paix y auraient régné, ils auraient été tranquilles et unis comme ils l'ont été depuis que l'Amour leur a fait sentir son pouvoir. Il est donc certain qu'il est jeune, et de plus il est tendre et délicat. Il faudrait un Homère pour exprimer cette tendre délicatesse. Homère dit qu'Até ou la Calamité est une déesse qui ne s'appuie point sur la terre, mais qu'elle marche sur la tête des hommes. Il donne par là à conjecturer clairement combien elle est délicate. J'aurais besoin d'user de quelque expression semblable pour faire connaître que l'Amour est encore plus délicat et plus tendre, puisque la tête même serait trop rude pour lui, et qu'il s'arrête non-seulement sur des choses délicates, mais même sur celles qui le sont le plus, telles que l'âme et l'esprit des hommes et des dieux. Encore fait-il un choix entre ces esprits, car il rejette ceux qu'il trouve grossiers. Mais outre qu'il ne s'attache qu'aux âmes les plus délicates, il les pénètre de toutes parts, y entre et en sort sans en être aperçu; ce qui est encore une preuve de sa souplesse et de sa subtilité. On ne peut pas douter de sa beauté, puisqu'il y a une guerre perpétuelle entre la laideur et l'Amour. Il est fleuri et parfumé comme les fleurs mêmes, avec lesquelles il se plaît si fort, qu'il ne s'arrête qu'aux objets où elles se trouvent, et qu'il s'en éloigne en même temps qu'elles. On pourrait apporter plusieurs autres preuves de la beauté de ce dieu, si celles-ci n'étaient suffisantes.

« Parlons de sa vertu. Il ne peut recevoir aucune offense de la part des hommes ni des dieux; et aussi n'y a-t-il aucun d'eux qui soit offensé par lui : car s'il souffre, ou s'il fait souffrir les autres, c'est sans aucune contrainte, la violence étant incompatible avec l'Amour. Tous ceux qui éprouvent le pouvoir de l'Amour s'y sont soumis volontairement. Or, selon les lois, on ne commet point d'injustice en prenant ce qui est cédé de bon gré. Mais l'Amour n'est pas seulement juste, il est encore tempérant; car la tempérance est une vertu qui domine sur les voluptés. Et y a-t-il une volupté plus puissante que celle dont l'Amour est le maître? Si donc toutes autres voluptés sont plus faibles que l'Amour, il faut que l'Amour ait la tempérance en partage.

« Sa force n'est pas moins aisée à prouver. Elle est telle, que Mars même ne lui résiste pas : car on ne dit pas que Mars retient l'Amour, mais que l'amour de Vénus retient Mars. Ainsi, surmonter celui qui surmonte les autres, n'est-ce pas être le plus fort de tous?

« Après avoir parlé de la justice, de la tempérance et de la force de ce dieu, il reste à faire connaître sa sagesse. Pour honorer donc mon art, comme Éryximaque a voulu honorer le sien, je dirai que l'Amour possède si excellemment la poésie, qu'il la communique à qui il lui plaît. En effet, quiconque est inspiré de l'Amour devient aussi poëte, quand même son esprit serait naturellement grossier. Et si l'Amour fait les poëtes, il est indubitable qu'il est poëte lui-

même, puisqu'on n'enseigne point ce qu'on ne sait pas, comme on ne donne point ce qu'on n'a pas. Qui doute que la production des animaux ne soit l'ouvrage de l'Amour, et un effet de sa sagesse? Mais cette même sagesse ne nous donne-t-elle pas aussi tous les arts? et celui qui a l'Amour pour maître n'excelle-t-il pas bientôt en quelque art que ce soit? Au contraire, ne voit-on pas languir dans l'obscurité tous ceux que ce dieu n'anime pas? Apollon lui-même est disciple de l'Amour, puisque sans lui il n'aurait pas inventé la manière de tirer de l'arc, la médecine et la divination. Tous les autres dieux inventeurs des arts, comme les Muses, Vulcain et Minerve, en sont de même redevables à l'Amour. C'est lui qui a aussi enseigné à Jupiter l'art de gouverner les hommes et les dieux. Ainsi, les affaires des uns et des autres sont conduites par l'Amour, c'est-à-dire par l'impression de la beauté : car ce qui lui est contraire ne peut jamais attirer l'Amour. Avant que ce dieu eût paru, il s'est commis plusieurs actions cruelles et indignes parmi les dieux, ainsi que je l'ai remarqué au commencement de ce discours. On appelle ce temps le règne de la Nécessité. Mais aussitôt que le désir des belles choses eut fait naître ce dieu dans le monde, toutes sortes de biens se répandirent tant dans le ciel que sur la terre. Il me semble donc, Phèdre, que j'ai eu raison d'avancer que ce dieu est très-beau et très-bon, et qu'il communique ces mêmes avantages aux autres. Je puis autoriser mes pensées sur ce sujet de certains vers qui me reviennent dans l'esprit, et dont voici le sens :

« C'est ce dieu qui procure la paix aux hommes, « qui apaise les vents, qui répand la sérénité sur la « surface de la mer, et qui fait reposer les humains « tranquillement. C'est ce même Amour qui enseigne la politesse, et qui concilie l'amitié entre les « hommes, en les assemblant dans une douce société. « Il est notre maître et notre chef dans les danses et « les sacrifices qui se célèbrent les jours solennels. Il « adoucit les naturels féroces. Toute haine est chassée et toute amitié est formée par lui. Il est favorable, bienfaisant, admiré des sages, agréable aux « dieux, l'objet des désirs de ceux qui ne le possèdent « pas encore, un trésor précieux à ceux qui le possèdent, le père des délices, des doux charmes, des « agréments, des tendres voluptés; il s'intéresse aux « bons, et méprise les méchants. C'est de lui qu'on « est secouru, protégé et gouverné dans les travaux « et dans toutes les actions de la vie. Enfin, il est la « gloire des dieux et des hommes. Il doit être servi « et célébré avec des hymnes par ceux que lui-même « a instruits des divins chants dont il se sert pour « répandre la douceur parmi les dieux et parmi les « hommes. »

« A ce dieu charmant, ô Phèdre, je consacre ce discours, que j'ai entremêlé de choses badines et sérieuses, selon la portée de mon esprit. »

Tous les conviés donnèrent un applaudissement général à Agathon, et jugèrent qu'il avait parlé d'une manière digne du dieu et de lui. Après quoi Socrate s'étant tourné vers Éryximaque :

« N'avais-je pas raison, lui dit-il, de prévoir que « l'éloquence d'Agathon épuiserait la matière, et ne « me laisserait plus rien à dire? »

« Vous avez bien conjecturé, répondit Éryximaque, de l'éloquence d'Agathon, mais très-mal de la « vôtre, si vous avez cru pouvoir en manquer. »

« Qui est-ce, répondit Socrate, qui ne serait pas « intimidé aussi bien que moi, ayant à parler après « un discours si parfait, admirable en toutes ses parties, mais principalement sur la fin, où il paraît une « élévation et une élégance qu'on ne saurait considérer sans étonnement? Je me trouve si éloigné de « pouvoir parvenir à cette perfection, que, me sentant « saisi de honte, j'aurais quitté la place, si j'en avais « eu la liberté : car je sais ce que j'ai éprouvé avec « Gorgias [1]; et me souvenant de ce que rapporte « Homère touchant la tête de la Gorgone, j'ai pensé « qu'Agathon lançait sur moi l'élégance de Gorgias, « qui m'allait en quelque sorte pétrifier, en me réduisant à un honteux silence. J'ai reconnu en même « temps combien j'étais téméraire, lorsque je me suis « engagé avec vous à rapporter en mon rang les « louanges de l'Amour, et que je m'étais vanté d'être « savant dans cette matière, puisque j'ignorais comment il faut louer quelque sujet que ce soit. J'avais « été jusqu'ici assez stupide pour croire qu'on ne « peut faire entrer dans les louanges que des choses « véritables, entre lesquelles il fallait choisir les plus « belles, et les placer de la manière la plus convenable. Fondé sur cette opinion, je me fiais à ma « capacité, et croyais pouvoir réussir. Mais enfin j'ai « reconnu que cette méthode n'était pas bonne, et « qu'il fallait attribuer toutes sortes de perfections au « sujet que l'on a entrepris de louer, soit qu'elles lui « appartiennent en effet, soit qu'elles ne lui appartiennent pas, la vérité ou la fausseté n'étant en cela « de nulle importance. C'est ainsi que vous attribuez « toutes choses à l'Amour. Vous le faites si grand, et « la cause de si grandes choses, qu'il est impossible « que les ignorants ne le croient très-beau et très-bon : car, pour les gens éclairés, cette manière de « louer ne leur imposera jamais. Elle m'était tout à « fait inconnue, lorsque je vous ai donné ma parole.

[1] Gorgias le Léontin, sophiste et orateur célèbre, qui passe pour être l'inventeur du nombre oratoire, et de l'art d'improviser.

« C'est donc seulement ma langue et non pas mon « esprit qui a pris cet engagement. Aussi me serait-il « impossible de le remplir à votre manière; mais j'y « satisferai à la mienne, si vous le voulez; et, selon « ma coutume, je ne m'attacherai qu'à dire des cho- « ses vraies, sans me donner ici le ridicule de pré- « tendre disputer d'éloquence avec vous. Voyez, « Phèdre, si vous serez content d'un éloge qui ne « passera pas les bornes de la vérité, et dont le style « sera simple. »

« J'approuve fort, répondit Phèdre, et toute l'as- « semblée approuve de même, que vous parliez comme « il vous plaira. »

« Permettez-moi, Phèdre, reprit Socrate, de « faire quelques questions à Agathon, afin qu'étant « éclairé par lui, je puisse parler avec plus d'assu- « rance. »

« Très-volontiers, » répondit Phèdre.

Après quoi Socrate commença.

DISCOURS DE SOCRATE.

« Je trouve, mon cher Agathon, que vous vous êtes fait un plan très-juste, en vous proposant de montrer quelle est la nature de l'Amour, et ensuite quelles sont ses opérations. Mais après les magnifiques louanges que vous lui avez données, je vous prie de me dire si cet Amour est l'amour de quelque chose ou de rien : car si, en vous parlant d'un père, je vous demandais : De qui donc est-il père? votre réponse, pour être juste, devrait être qu'il est père d'un fils ou d'une fille : n'en convenez-vous pas? »

« Oui, sans doute, » dit Agathon.

« Souffrez donc, ajouta Socrate, que je vous fasse encore quelques interrogations, pour vous découvrir mieux ma pensée. Un frère est-il frère de quelqu'un? »

« Oui, » répondit Agathon.

« Est-ce d'un frère ou d'une sœur? »

« Ce peut être de l'un et de l'autre. »

« Tâchez donc, reprit Socrate, de nous montrer si l'Amour est l'amour de quelque chose ou de rien. »

« De quelque chose, certainement. »

« Retenez bien ce que vous avancez là-dessus. Mais, avant que d'aller plus loin, dites-moi encore si l'Amour désire la chose dont il est amour? »

« Il la désire beaucoup. »

« Mais, reprit Socrate, est-il possesseur de cette chose qu'il désire? ou plutôt ce qu'il désire n'est-il pas hors de lui? »

« Vraisemblablement, reprit Agathon, il n'a pas la chose qu'il désire. »

« Vraisemblablement? pour moi, je trouve que ce n'est pas dire assez. Il faut nécessairement que celui qui désire manque de la chose qu'il désire. Un homme, par exemple, qui est grand et qui est fort, désire-t-il la grandeur et la force? »

« Il me paraît, répondit Agathon, que cela ne « saurait être : car on ne manque pas de ce qu'on « possède. »

« Vous avez raison, reprit Socrate : car, s'il arrivait que celui qui jouit de la force, de la santé, de l'agilité, désirât ces sortes de choses, il faudrait avouer qu'il désire ce qu'il possède. Prenons bien garde à ceci. Vous trouverez que, dans le temps qu'on est possesseur d'une chose, on la possède nécessairement, soit qu'on le veuille, soit qu'on ne le veuille pas. Or, qui est celui qui, ayant cette chose, s'aviserait de la désirer? Peut-être nous objectera-t-on qu'une personne qui serait riche et saine pourrait dire : « Je souhaite « les richesses et la santé, et par conséquent je désire « ce que je possède. » Mais ne lui répondrions-nous pas : « Votre désir ne peut tomber que sur l'avenir; « car, puisque vous possédez ces choses présente- « ment, il est certain que vous les avez sans que vo- « tre volonté soit la cause de cette possession? Vous « voyez donc bien que lorsque vous dites : Je désire « une chose que j'ai, cela signifie : Je désire d'avoir « à l'avenir ce que je n'ai pas besoin de désirer pré- « sentement, puisque je l'ai. »

« A ce que vous dites là, reprit Agathon, je ne vois « rien à répliquer. »

« Tout amour, continua Socrate, a donc pour objet ce que l'on ne possède pas encore : de même que toute personne qui désire ne désire que ce qu'elle n'a pas encore, ne souhaite d'être que ce qu'elle n'est point, et de posséder que ce qui lui manque. »

« Il est vrai, » dit Agathon.

« Repassons, ajouta Socrate, tout ce que nous venons de dire. Premièrement, l'Amour est amour de quelque chose; en second lieu, d'une chose qui lui manque. »

« J'en conviens, » dit Agathon.

« Souvenez-vous, reprit Socrate, quelles sont ces choses que vous avez dit être l'objet de l'amour. Si vous voulez, je vous en ferai souvenir. Vous avez dit, ce me semble, que tout ce que les dieux ont fait n'a pour principe que l'amour des belles choses, parce que le contraire du beau ne peut jamais être l'objet de l'amour. N'est-ce pas ce que vous disiez? »

« Cela même, » répondit Agathon.

« Selon vos propres paroles, l'amour a donc pour objet la beauté, et non pas la laideur? Or, ne sommes-nous pas convenus que l'Amour désire les choses qu'il n'a pas? Nous en sommes convenus. L'Amour donc est privé de beauté. »

« Il faut nécessairement le conclure. »

« Eh bien donc, appelez-vous beau ce qui est privé de beauté? »

« Non, certainement, » répondit Agathon.

« S'il est ainsi, reprit Socrate, assurez-vous que l'Amour est beau? »

« J'avoue, répondit Agathon, que je n'avais pas « bien compris ce que je disais de sa beauté. »

« Vous parlez sagement, reprit Socrate. Mais continuez un peu à me répondre. Vous paraît-il que les bonnes choses soient belles? »

« Il me le paraît. »

« Si donc l'Amour est privé de beauté, et que le beau soit inséparable du bon, il est donc aussi privé de la bonté? »

« Il en faut demeurer d'accord, Socrate : car il n'y « a pas moyen de vous résister. »

« O mon cher ami! ce n'est pas à Socrate qu'il est impossible de résister, c'est à la vérité. Mais il est temps que je quitte Agathon, et que j'adresse la parole à tous les conviés. Je vous rapporterai donc ce que j'ai ouï dire à Diotime sur le sujet de l'Amour. Elle était savante sur cette matière et sur plusieurs autres, et pénétrait même jusque dans l'avenir. Ce fut elle qui prescrivit aux Athéniens les sacrifices qui suspendirent dix ans une peste dont ils étaient menacés. Je tiens d'elle tout ce que je sais sur l'Amour. Je vais essayer de vous rapporter les instructions qu'elle m'a données; et pour ne point m'écarter de votre méthode, Agathon, j'expliquerai d'abord ce que c'est que l'amour, et ensuite ses effets. J'avais dit à Diotime presque les mêmes choses qu'Agathon vient de dire : Que « l'Amour était un dieu puissant, « bon et beau; » et elle se servait des mêmes raisons que je viens d'employer contre Agathon, pour me prouver que l'Amour n'était ni beau ni bon. Je lui répliquai :

« Qu'entendez-vous, Diotime? Quoi! l'Amour se- « rait-il laid et mauvais? »

« Parlez-moi juste, me répondit-elle. Croyez-vous « que tout ce qui n'est pas beau soit nécessairement « laid? »

« Je le croyais ainsi, lui répondis-je. »

« Et croyez-vous, ajouta-t-elle, qu'on ne puisse « manquer de science sans être absolument ignorant? « n'avez-vous pas pris garde qu'il y a un milieu en- « tre la science et l'ignorance, qui est d'opiner avec « vraisemblance, et de tenir à la vérité sans pourtant « la connaître avec certitude? Cela ne se peut appeler « science, puisqu'elle doit être fondée sur des raisons « certaines; ce n'est pas une ignorance non plus : car « ce qui participe au vrai ne peut, avec justice, re- « cevoir ce nom. Ainsi, il y a une opinion droite qui « tient le milieu entre la science et l'ignorance. »

« J'avouai à Diotime qu'elle disait vrai. »

« Ne condamnez donc pas, reprit-elle, tout ce qui « n'est pas beau à être laid, et tout ce qui n'est pas « bon à être mauvais; et convenez, par les raisons « que nous venons de dire, que, pour avoir reconnu « que l'Amour n'est ni beau ni bon, vous n'êtes pas « dans la nécessité de le croire laid et mauvais. »

« Mais pourtant, lui répliquai-je, tout le monde « est d'accord que l'Amour est un grand dieu. »

« Par tout le monde, entendez-vous, Socrate, les « savants ou les ignorants? »

« J'entends tout le monde, lui dis-je, sans excep- « tion. »

« Comment, reprit-elle en souriant, pourrait-il « passer pour un grand dieu parmi ceux qui ne le « reconnaissent pas même pour un dieu? »

« Qui peuvent être ceux-là? dis-je. »

« Vous et moi, répondit-elle. »

« Comment, repris-je, pouvez-vous assurer que je « vous aie rien dit d'approchant? »

« Je vous le montrerai aisément, dit-elle. Répon- « dez-moi, je vous prie : n'assurez-vous pas que tous « les dieux sont beaux et heureux? oseriez-vous pri- « ver quelqu'un des dieux de ces attributs? »

« Non, par Jupiter! » lui répondis-je.

« N'appelez-vous pas heureux ceux qui possèdent « les belles et les bonnes choses? »

« Ceux-là seulement. »

« Mais, dans vos discours précédents, vous avez « établi que l'Amour désirait les belles et les bonnes « choses, et que le désir était une marque de priva- « tion. »

« Je l'ai établi en effet. »

« Comment donc, reprit Diotime, se peut-il faire « que l'Amour soit dieu, étant privé de tous ces « biens? »

« Il faut que j'avoue que cela ne se peut, répondis-je. »

« Ne voyez-vous donc pas bien que vous ne pensez « pas que l'Amour soit un dieu? »

« Quoi! lui répondis-je, est-ce que l'Amour est « mortel? »

« Je ne dis pas cela. »

« Mais enfin, Diotime, dites-moi, qu'est-il donc? »

« C'est, Socrate, ce qu'on appelle un démon, une « nature qui tient le milieu entre les dieux et les « hommes. »

« Quelle est, lui demandai-je, la puissance d'un « démon? »

« D'être l'interprète et l'entremetteur entre les « dieux et les hommes, et portant au ciel les vœux « que les hommes y adressent, en rapportant aux « mêmes hommes les ordonnances des dieux, tou- « chant le culte qui leur est dû. Cet être entretient « une communication mutuelle entre les parties de « l'univers les plus séparées, et doit être regardé « comme le lien qui unit ce grand tout. C'est de ces

« démons que procèdent la divination, les enchante-« ments, la magie, tout ce qui concerne les sacrifices, « et les fonctions des prêtres. C'est encore par « leur moyen que les songes mystérieux et autres « avertissements des dieux nous sont envoyés, la na-« ture divine ne se communiquant point immédiate-« ment aux hommes. Celui qui est savant dans tou-« tes ces choses est appelé d'un nom qui signifie heu-« reux et sage, et les autres, qui excellent dans les « arts mécaniques, sont appelés mercenaires. L'A-« mour est un de ces démons, qui sont en grand « nombre, et de plusieurs sortes. »

« De quels parents tire-t-il sa naissance? dis-je « à Diotime. »

« Je vais vous le dire, répondit-elle, quoique le « récit en soit long :

« A la naissance de Vénus il se fit un souper où « tous les dieux assistèrent, et en particulier Porus, « fils du Conseil et dieu de l'Abondance. Le repas fini, « la Pauvreté était venue en chercher des débris, et « se tenait à la porte, d'où elle aperçut Porus endormi « dans le jardin de Jupiter, après s'être rempli de « nectar, parce que le vin n'était pas encore en usage. « Pressée de son indigence, elle désira le commerce « de ce dieu, et chercha les moyens de le surpren-« dre. Elle alla donc auprès de lui : et c'est de ces « deux principes si opposés que l'Amour prit nais-« sance. Il est attaché à Vénus, parce qu'il a été « conçu le jour qu'elle est née. Il désire la beauté, « parce que cette déesse est belle. Fils de la Pauvreté, « et fils du dieu de l'Abondance, il tient du naturel « de l'un et de l'autre. Suivant celui de sa mère il est « indigent; et bien loin d'être beau et délicat, « comme plusieurs le pensent, il est maigre, malpro-« pre, marche nu-pieds et sans habits, est attaché « à la terre malgré ses ailes, sans maison ni de-« meure fixe, couchant à l'air, aux portes, et dans « les places publiques. Mais tenant aussi de son père, « il recherche ce qui est beau et bon; il est hardi et « industrieux dans cette poursuite, inventant sans « cesse des artifices et des expédients nouveaux; il « s'étudie à la philosophie et à la prudence; c'est un « éloquent sophiste, et le plus grand de tous les en-« chanteurs. De sa nature il n'est ni mortel ni im-« mortel, mais il s'éteint par sa propre indigence, et « il recommence à vivre par l'abondance qu'il tient « de son père. Il s'éteint et se ranime quelquefois en « un même jour. Il acquiert sans cesse et dissipe de « même : ainsi il n'est ni riche ni pauvre. Il tient « aussi le milieu entre le savoir et l'ignorance; car les « dieux étant sages par leur nature, ne peuvent phi-« losopher, et n'ont point à désirer la sagesse. Les « gens qui sont dans l'autre extrémité ne philoso-« phent pas non plus : car le caractère de la parfaite « ignorance, et son plus pernicieux effet, c'est de « persuader à ceux qui n'ont point la sagesse, qu'elle « ne leur manque pas, et de leur ôter par là le désir « de la rechercher, parce qu'on ne désire jamais les « choses dont on croit être possesseur. »

« Qui donc, Diotime, sont ceux qui s'appliquent « à la philosophie, puisque vous excluez de cette « étude les sages et les ignorants? »

« Un enfant le comprendrait, répondit-elle. Ce « sont ceux qui tiennent le milieu entre ces deux « contraires, et l'Amour est de ce nombre. La sa-« gesse tient rang entre les plus belles choses qui « sont l'objet de la recherche de l'Amour. De là « concluons nécessairement que l'Amour est philo-« sophe, et qu'ainsi il tient le milieu entre les sages « et les ignorants. Il ressemble donc à son père, qui « est sage et opulent, et à sa mère, qui n'a ni l'une « ni l'autre de ces deux qualités. Voilà, mon cher « Socrate, quelle est la nature des démons. De la « manière dont vous aviez parlé de l'Amour, il « paraît que vous le conceviez plutôt comme la « chose aimée que comme celle qui aime; et cela « supposé, il n'est pas surprenant que vous ayez « donné dans l'erreur de croire l'Amour très-beau : « car ce qui est aimable est en effet beau, délicat et « parfait. »

« Vous raisonnez si bien, Diotime, qu'il faut con-« venir de ce que vous dites. Mais l'Amour étant « tel, ajoutai-je, de quelle utilité peut-il être aux « hommes? »

« C'est, Socrate, ce que je vais, répondit-elle, m'ef-« forcer de vous apprendre. Suivant la définition que « nous avons donnée de l'Amour et de son origine, « nous avons établi qu'il s'attache aux belles choses; « mais si quelqu'un vous demandait pourquoi s'atta-« che-t-il aux belles choses; ou, pour parler avec plus « de clarté, qu'est-ce qu'il en désire principalement, « que répondrions-nous? De les posséder. Cette ré-« ponse attire une autre question, pour savoir ce qui « arrive de cette possession. »

« Je ne vois pas présentement, Diotime, ce que je « pourrais dire là-dessus. »

« Si l'on changeait de termes, reprit-elle, et qu'en « mettant le bon à la place du beau, on vous deman-« dât que désire celui qui aime les bonnes choses? « D'en être possesseur. Et qu'arrivera-t-il à celui qui « possédera ces bonnes choses? »

« La réponse, lui dis-je, est plus facile de cette « manière : il lui arrivera d'être heureux. »

« Il est vrai, répondit Diotime : car tous ceux qui « sont heureux ne le sont que par la possession des « bonnes choses. Cela termine la question, n'étant « pas besoin de rechercher pourquoi celui qui veut « être heureux désire la félicité. »

« Vous avez raison, lui dis-je. »

« Croyez-vous, Socrate, reprit-elle, que cet amour « des bonnes choses, et ce désir de les posséder, « soient communs à tous les hommes? »

« Je le crois, répondis-je. »

« Pourquoi donc, Socrate, ne disons-nous pas que « tous les hommes aiment? et puisqu'ils aiment tou- « jours, et les mêmes choses, pourquoi donne-t-on « le nom d'amants aux uns, sans le donner aux au- « tres? »

« Je m'en étonne, lui dis-je. »

« Ne vous en étonnez point, Socrate : c'est que « ce nom, qui conviendrait à la rigueur à tous les « hommes, n'est pourtant attribué qu'à ceux qui ont « un amour d'une certaine espèce, et qu'il y a d'au- « tres termes particuliers pour désigner ceux qui ai- « ment d'une autre sorte. »

« Éclaircissez-moi cela, je vous en prie, par quel- « que exemple. »

« En voici un, reprit-elle : le mot *faire*, comme « vous savez, a une vaste signification : il exprime « en général ce qui fait passer du non-être à l'être. « Tout exercice des arts est action, et tout agent est « *facteur*, s'il est permis de se servir de ce terme. »

« Vous avez raison : lui répondis-je. »

« Vous voyez cependant que chaque art et chaque « action donne son nom particulier à celui qui la « produit, et que le mot général, *faire*, n'a été ap- « pliqué qu'à ceux qui composent des vers : *poésie* « signifiant *action*, et *poëte* celui *qui agit*. Il en est « de même de l'Amour : car, en général, le désir du « bien et de la félicité, qui est commun à tous les « hommes, n'est autre chose que ce grand et déce- « vant Amour; mais le désir de ces bonnes choses, « qui porte à les rechercher dans les richesses, dans « les arts, et dans les sciences, n'est point appelé « amour, non plus que ceux qui s'y attachent ne « sont point appelés amants, mais prennent les noms « particuliers de ces arts et de ces sciences qu'ils ont « acquises. Il n'y a qu'une seule espèce d'amour qui « garde son nom, et qui fasse appeler amants ceux « qui la suivent. »

« Vous parlez très-bien, Diotime. »

« Quelques-uns, reprit-elle, croient que c'est ai- « mer que de rechercher la moitié de soi-même; et « pour moi j'assure que la moitié de soi-même, ni le « tout, ne sont aimables qu'autant que le bon s'y « trouve en quelque manière. En effet, lorsque les « mains et les pieds se trouvent mauvais et nuisibles, « ne se résout-on pas à s'en défaire? On n'aime pas « une chose parce qu'elle est à soi, mais parce qu'elle « est bonne, si ce n'est que l'on s'approprie tout ce « qui paraît bon, et que l'on regarde comme étranger « ce que l'on croit mauvais. Puisqu'en un mot les « hommes n'aiment que ce qui est bon, il n'y a que « le bon qui soit l'objet de l'amour des hommes. N'ê- « tes-vous pas de cet avis, Socrate? »

« Certainement, Diotime. »

« Il faut donc dire simplement que les hommes « aiment ce qui est bon. »

« Il est vrai. »

« Ne faut-il point ajouter, reprit-elle, qu'ils dési- « rent de le posséder? »

« Il le faut. »

« Et non-seulement qu'ils désirent de le posséder, « mais de le posséder toujours? »

« Toujours. »

« L'amour donc en général est l'inclination qui « fait désirer à chacun de posséder toujours ce qui « lui paraît bon. »

« Il n'y a rien de plus vrai, répondis-je. »

« Après avoir connu que l'amour est universel, il « faut voir quelle est la manière, l'usage, et les « conditions qui déterminent à l'appeler Amour. Ne « pouvez-vous point le dire, Socrate?»

« Si j'étais capable de donner cet éclaircissement, « lui répondis-je, je ne serais pas venu m'instruire « auprès de vous, et je ne serais pas aussi surpris que « je le suis de votre savoir. »

« Je vous l'expliquerai donc. C'est une production « causée par le goût pour la beauté tant spirituelle « que corporelle. »

« Il faudrait un devin, répondis-je, pour déve- « lopper cette énigme : je ne l'entends en aucune « façon. »

« Je vais parler plus clairement. Tous les hommes, « Socrate, ont dès leur naissance une disposition à « produire; elle se manifeste avec l'âge; elle réside « dans l'âme aussi bien que dans le corps; elle ne « peut jamais avoir la laideur pour objet. Par là les « hommes sont perpétués; et cet effet, quoique cor- « porel, est un ouvrage divin, par lequel un animal, « qui de soi est mortel, devient immortel dans son « espèce. Mais cet ouvrage ne se peut accomplir que « dans un sujet convenable; et ce ne peut être par « conséquent la laideur, qui n'a nulle convenance « avec la nature divine; au lieu que la beauté s'y ac- « corde parfaitement, et n'est beauté que par cet ac- « cord, comme la laideur n'est laideur que par sa « dissonance avec la divinité, s'il est permis de par- « ler ainsi. La beauté préside donc à la naissance des « hommes avant les Parques et Lucine. D'où il s'en- « suit que ce qui est disposé à produire ressent de « la joie et du soulagement en s'approchant du beau, « et éprouve un effet contraire qui arrête sa fécon- « dité, lorsque par quelque contrainte il se trouve « uni à la laideur. Ainsi, plus ces productions sont « avancées, plus le sujet qui les renferme cherche avi-

« dement la beauté, comme la seule chose qui peut « soulager son tourment et accomplir son ouvrage. « Voilà, Socrate, ce que c'est que l'amour, et non « pas, comme vous croyez, un simple désir de la « beauté. Il est immortel en quelque sorte, puisque « c'est par lui que l'animal, mortel de lui-même, « parvient à l'immortalité; car cette immortalité est « un bien : et, suivant nos principes, l'amour est le « désir par lequel chacun cherche à s'unir inséparablement au bien. »

« Voilà ce que m'enseigna Diotime, dans la conversation que j'eus avec elle touchant l'Amour; et continuant à m'instruire, elle me fit cette question :

« A quelle cause, Socrate, attribuez-vous ce désir « et cet amour? Ne voyez-vous pas avec quelle ardeur et quelle véhémence tous les animaux sont « portés au soin de conserver leur espèce; combien « ils travaillent pour fournir la nourriture à leurs « petits; avec quelle audace ils combattent pour les « défendre contre des ennemis qu'ils redouteraient « en toute occasion, et comme ils s'exposent à la « faim et à la mort pour les conserver? Si cela n'arrivait que parmi les hommes, on l'attribuerait au raisonnement; mais pour les bêtes, qui en sont privées, d'où leur peut venir, à votre avis, un si grand « amour? »

« Je ne saurais vous le dire, lui répondis-je. »

« Croyez-vous, reprit-elle, être savant en amour, « quand vous ignorez une pareille chose? »

« Je connais fort bien, Diotime, que j'ai besoin « d'être instruit; et c'est pour cela, comme je vous « l'ai déjà dit, que je suis venu avec vous. Je vous « conjure donc de m'apprendre, non-seulement le « point dont il s'agit, mais encore tout ce qui regarde « l'Amour. »

« Vous n'avez point sujet de vous étonner, reprit « Diotime, si vous croyez sa nature telle que nous « l'avons tantôt définie. Suivant les autres principes « dont nous sommes aussi convenus, toutes les choses mortelles tendent de tout leur pouvoir à l'immortalité, laquelle ne se peut acquérir que par la « génération, qui substitue le jeune à la place du vieux : « et cela n'arrive pas seulement dans les sujets qui « se succèdent les uns aux autres; mais chaque sujet « particulier, quoique estimé le même dans toute sa « durée, devient différent par la succession des âges; « il a l'un à mesure qu'il se dépouille de l'autre, et « parvient ici jusqu'à la vieillesse. Mais outre ce « changement, il s'en fait encore un continuel dans « toute la matière, qui se renouvelle sans cesse : en « sorte qu'un animal, par exemple, en conservant « les mêmes apparences, ne conserve ni le même « sang, ni la même chair, ni les mêmes os, parce « que les petites parties qui les composent s'écoulent sans cesse, et qu'il en survient aussi sans cesse « de nouvelles, qui prennent leur place. L'âme est « sujette à ces vicissitudes aussi bien que les corps : « ses mœurs, ses coutumes, ses opinions, ses désirs, « ses goûts, ses douleurs, ses craintes, éprouvent de « fréquentes révolutions; et ce qui est de plus surprenant, ses connaissances mêmes n'en sont pas « exemptes : non-seulement les unes s'évanouissent « pour faire place à d'autres, mais la même ne subsiste pas toujours dans un état semblable : car méditer n'est autre chose que se rappeler des idées « qui ne sont plus présentes, et qui par conséquent « sont sorties de l'esprit; et la mémoire, à qui appartient cette fonction, fait renaître les sciences « qui avaient été éteintes par l'oubli. De cette manière l'être mortel se conserve toujours, non pas « par une ferme subsistance, comme l'être divin, « mais par une succession qui ne souffre aucune perte « sans la réparer, et qui introduit toujours des choses nouvelles à la place de celles qui s'échappent. « Voilà, Socrate, comme une nature périssable participe à l'immortalité, que la divinité possède par « elle-même; voilà d'où part ce penchant à produire « son semblable, seule ressource contre la mortalité « attachée à la nature humaine. »

« O sage Diotime! m'écriai-je transporté d'admiration, faut-il croire tout ce que vous venez de me « dire?

« A quoi elle repartit, comme un savant sophiste :

« N'en doutez nullement, Socrate : car si vous « aviez voulu examiner le désir de gloire dont tous « les hommes sont possédés, vous vous trouveriez « stupide de n'avoir pas compris de vous-mêmes les « choses que je viens de vous expliquer. Ne voyez-vous pas combien les hommes désirent de se rendre recommandables à la postérité, combien ils « travaillent pour acquérir une gloire future? Car « c'est encore plus par ce motif que par amour pour « leurs enfants qu'ils amassent des richesses, qu'ils « affrontent les périls, et qu'ils s'exposent à la mort. « Pensez-vous qu'Alceste eût souffert la mort pour « son cher Admète, qu'Achille l'eût cherchée pour « venger Patrocle, et que votre Codrus s'y fût dévoué pour conserver le royaume à ses enfants, s'ils « n'avaient été poussés par l'espérance de la mémoire glorieuse que ces généreuses actions leur « devaient acquérir parmi les hommes? Assurément « c'était, continua-t-elle, c'était par là qu'ils étaient « animés; et plus les personnes sont vertueuses, « plus elles ressentent ce désir, qui n'est autre chose « que le désir de l'immortalité. Les hommes matériels et grossiers espèrent conserver leur mémoire « et acquérir le bonheur de l'immortalité par le

« moyen de leurs enfants; et c'est ce qui leur fait re-
« chercher les femmes. Pour ceux qui font plus de
« cas de la fécondité de l'âme que de celle du corps,
« ils ne s'affectionnent qu'aux productions qui lui
« conviennent : je veux dire la prudence, et les au-
« tres vertus dont les poëtes peuvent être appelés les
« pères et les inventeurs. La plus excellente de tou-
« tes ces vertus, c'est la prudence, par laquelle les
« affaires publiques et particulières sont gouvernées,
« et qui produit la tempérance et la justice. Celui
« donc qui a en soi la semence des vertus, et qui par
« conséquent participe à la nature divine, n'a pas
« plutôt atteint l'âge de connaître le trésor dont son
« âme est remplie, qu'il désire de le répandre au de-
« hors, et qu'il cherche avec ardeur quelqu'un à qui
« il puisse le communiquer. La beauté est une des
« principales choses qui attirent cette communica-
« tion; au lieu que son contraire y est un obstacle,
« comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois. Si une
« belle âme docile et généreuse se trouve unie à un
« beau corps, ces deux beautés, concourant ensem-
« ble, ont des charmes incroyables, et celui qui s'at-
« tache à un objet si parfait devient éloquent en sa
« présence, et se sent porté avec une ardeur infinie
« à lui enseigner la vertu. Étant parvenu à cette liai-
« son, il enfante, pour ainsi dire, les belles idées
« qu'il a conçues depuis longtemps, et qui lui sont
« plus chères lorsqu'elles lui deviennent communes
« avec cet ami qu'il ne perd point de vue, même
« quand il est absent. En cultivant ensemble ces
« connaissances, leur amitié devient d'autant plus
« étroite que ce sont des enfants de leur esprit, in-
« finiment plus nobles que ceux du corps. Il n'y a
« personne qui ne dût choisir ces enfants-là préfé-
« rablement aux autres, surtout s'il examinait ceux
« qu'Homère et Hésiode ont laissés, lesquels, étant
« immortels, ont aussi acquis une gloire et une mé-
« moire immortelle à ces excellents hommes. Quels
« sont aussi, à votre avis, les enfants que Lycurgue
« a laissés aux Lacédémoniens, qui ont été les libé-
« rateurs de leur patrie et de presque toute la Grèce?
« Solon n'est-il pas de même honoré parmi vous pour
« être l'auteur de vos lois? Et ne révère-t-on pas plu-
« sieurs grands hommes dans le reste de la Grèce,
« et parmi les barbares, pour les excellents ouvrages
« qu'ils ont laissés, et qui sont la semence de toute
« vertu? C'est à cause de ces enfants de leur esprit
« qu'on leur a élevé des temples et institué des sacri-
« fices : honneurs que les enfants qui procèdent du
« corps n'ont jamais attirés à leurs pères. Peut-être
« votre esprit pénétrera-t-il aisément dans ce que je
« vous ai déclaré des mystères de l'amour; mais si
« vous vouliez aller jusqu'à leur source, et pénétrer ce
« qu'ils renferment de plus sublime, je doute qu'il vous
« fût facile d'y parvenir. Je ne laisserai pas de vous
« le déclarer, et de vous aider autant que je pourrai
« dans cette découverte. C'est à vous à seconder mes
« efforts, et à écouter attentivement ce que je vais
« vous dire.

« Il faut premièrement que celui qui s'achemine
« vers cet amour céleste, et qui y est conduit par le
« droit chemin, s'accoutume dès sa jeunesse à con-
« templer les beautés matérielles, et à en connaître
« la nature et les rapports; qu'il conçoive que celle
« qu'il aimera en particulier n'est qu'une espèce des
« autres beautés corporelles, dont la beauté univer-
« selle est le genre, et qu'en suivant cette beauté
« universelle il y aurait de l'absurdité à croire que
« tout ce qui est beau n'en est pas une participation.
« Cette connaissance empêche que l'on ne s'attache
« trop ardemment à un objet particulier, et tourne
« toutes les affections vers cet objet général. On s'é-
« lève ensuite à connaître que la beauté de l'âme est
« plus excellente que celle du corps, et qu'elle doit
« lui être préférée : en sorte que si l'on rencontre
« un jeune homme qui en soit pourvu, quoique d'ail-
« leurs il ne possède aucune des grâces extérieures,
« on ne doit pas laisser de s'affectionner à lui, et
« d'employer ses soins et ses instructions à rendre
« son âme encore plus parfaite. Par là on s'approche
« de la beauté invariable qui réside dans les lois et
« dans les devoirs, en comparaison de laquelle celle
« du corps, qui est sujette au changement, est mé-
« prisable. On l'admire ensuite dans les sciences; et
« alors, bien loin d'être assujetti, comme un esclave,
« aux charmes de quelque jeune personne, on se
« plonge dans la beauté universelle, comme dans
« une mer où par une vue directe on puise les con-
« naissances et les raisons que la philosophie fournit
« abondamment, desquelles étant pleinement imbu,
« on n'est plus occupé que d'une science unique, qui
« est celle du beau. Appliquez ici, Socrate, toute la
« pointe de votre esprit. Quiconque a suivi cet ordre
« que je viens de marquer, et après avoir parcouru
« ainsi tous les degrés de beauté, est arrivé au terme
« de l'amour, contemple cette beauté admirable de
« la nature : beauté qui est subsistante par elle-
« même, n'étant point sujette à finir, comme elle
« n'a jamais eu de commencement, ne pouvant re-
« cevoir ni accroissement ni diminution; dont la per-
« fection est entière et invariable; qui n'est suspen-
« due dans aucun temps, ni affaiblie par le défaut
« d'aucune partie; qui ravit infailliblement tous ceux
« qui la connaissent, sans qu'il soit possible que les
« goûts soient partagés sur son sujet, comme ils
« le peuvent être sur les objets fragiles et composés,
« qui sont beaux en quelques parties et défectueux en
« d'autres, et qui ne subsistent pas toujours dans le

« même état; beauté universelle, qui ne peut être « représentée à l'esprit sous aucune image, telle que « seraient de beaux yeux ou de belles mains; ni « même comme un beau discours, un beau raisonnement, ou quelque science que ce soit, beauté « qui n'est affectée en particulier ni à un animal, ni « à la terre, ni au ciel, ni à quelque être séparé, mais « qui doit être conçue simplement en elle-même, « sans aucun mélange; existant indépendamment de « tout, et exempte de toute altération; se communiquant aux natures particulières, sans que leur changement ni leur ruine lui apporte ni dommage ni « augmentation. Celui qui étant épris d'un amour légitime s'en sert comme d'un moyen pour parvenir « à connaître cette souveraine beauté, est arrivé au « but où il doit tendre. C'est par cette voie qu'on « peut s'instruire dans la doctrine de l'amour, soit « qu'on se conduise soi-même, ou qu'on soit guidé « par un autre. On s'attache à des beautés particulières, pour s'élever comme par degrés à la beauté « universelle. Après l'avoir admirée dans un corps « particulier, on la reconnaît dans toutes les beautés « corporelles. On passe ensuite à l'esprit : et on voit « que c'est cette même beauté qui se répand dans les « lois, dans les discours, dans l'acquit des devoirs, « et dans toutes les choses dépendantes de l'esprit, « qui sont trouvées belles. De là on s'élève aux sciences particulières, d'où on parvient enfin à celle « qui a le beau pour objet, et qui nous rend capables de le contempler. C'est dans cette occupation que les hommes doivent passer leur vie; et si « jamais vous y parvenez, Socrate, dit la sage Diotime, vous avouerez que l'or et les choses estimées « les plus précieuses, que même ces jeunes gens, « dont vous et tant d'autres paraissez enchantés, et « que vous voudriez ne jamais quitter un moment, « que tout cela n'est rien en comparaison du beau « considéré en lui-même. O le merveilleux spectacle « que cette beauté divine, pure, simple, entière, « parfaite, sans mélange de corps ni de couleurs, et « inaccessible à toutes les misères qui corrompent « les biens terrestres! Quelle opinion auriez-vous « d'une vie qui serait employée à cette contemplation? Ne pensez-vous pas que l'œil qui est capable « d'apercevoir le beau ne conçoit pas seulement l'image des vertus, mais les vertus mêmes? Car les « ombres ne conviennent plus à qui a atteint la réalité. L'homme arrivé à cet état produisant et nourrissant la vertu, devient ami de Dieu, et obtient « l'immortalité, si quelque personne humaine y peut « prétendre. »

« Tels furent les discours de Diotime. J'en suis demeuré convaincu : et ils me portent à persuader aux hommes, autant que je puis, qu'un amour légitime est le moyen le plus sûr et le plus facile pour les conduire à l'heureuse immortalité. L'amour est donc infiniment digne d'être honoré. Je l'honore moi-même, et y exhorte les autres de tout mon pouvoir. Je viens de lui donner toutes les louanges que mon esprit m'a pu fournir. Voyez, Phèdre, si vous les jugez dignes d'être admises entre les éloges que vous avez exigés; ou si ce que j'ai dit ne vous semble pas éloge, donnez-leur tel autre nom qu'il vous plaira[1]. »

Socrate ayant cessé de parler, les autres se répandaient en éloges; mais Aristophane se disposait à faire quelques observations, parce que Socrate, dans son discours, avait fait mention de lui, lorsqu'on entendit frapper à coups redoublés à la porte de la cour. On crut que c'étaient de jeunes débauchés qui couraient la ville, accompagnés d'une joueuse de flûte.

« Esclaves, s'écria Agathon, hâtez-vous d'aller voir « ce que c'est : si ce sont des amis qui se présentent, « priez-les d'entrer; si ce sont des inconnus, dites-« leur que nous ne buvons plus, et même que nous « sommes déjà endormis. »

Un instant après, nous entendons dans la cour la voix d'Alcibiade, qui paraissait ivre, et qui faisait grand bruit en criant :

« Où est Agathon? qu'on me mène auprès de « lui. »

La joueuse de flûte et quelques jeunes gens qui accompagnaient Alcibiade le prirent sous le bras, et le conduisirent à la porte de la salle. Alcibiade s'y arrêta, couronné de violettes et de lierre, la tête environnée de bandelettes :

« Bonsoir, amis, dit-il; voulez-vous admettre pour « votre convive un homme qui n'a déjà que trop bu? « ou faudra-t-il nous en aller après avoir couronné « Agathon, ce qui est l'objet principal de notre visite? Il m'a été impossible hier de lui rendre cet « hommage, et je viens aujourd'hui ceindre le front « du plus sage, et, s'il m'est permis de le dire, du « plus beau des poëtes, avec une des bandelettes qui « environnent ma tête. Vous allez rire de mon « ivresse; riez tant qu'il vous plaira : tout ivre que « je suis, je sais que je dis vrai. Mais voyons, répondez, entrerai-je ou non, sans condition? Buvez-« vous, ou non? »

Alors tous s'écrient :

« Qu'il entre, qu'il prenne place auprès de nous! »

Agathon lui-même l'appelle : Alcibiade s'avance conduit par ses compagnons; il ôte en même temps ses bandelettes comme pour en couronner Agathon;

[1] Ici finit la traduction de madame de Rochechouart, et commence celle de Geoffroy.

et ses yeux se fixant sur lui, il n'aperçoit point Socrate, et s'assied entre lui et Agathon : car Socrate s'était dérangé pour lui faire place. Dès qu'il fut assis, il embrassa Agathon et le couronna. Aussitôt Agathon ordonna à ses esclaves de déchausser Alcibiade.

« Il sera, dit-il, le troisième sur ce lit [1]. »

« Volontiers, répondit Alcibiade ; mais où est donc « notre troisième convive ? »

« En même temps il se retourne, et voit Socrate. A son aspect, il tressaille et s'écrie :

« Qu'est-ce que cela? Quoi! Socrate, vous étiez « donc ici en embuscade pour me surprendre, sui- « vant votre coutume, au moment où je vous attends « le moins? Que venez-vous faire ici aujourd'hui ; et « au lieu de vous placer auprès d'Aristophane ou « de quelque autre de ceux qui font profession de « plaisanterie, et qui s'imaginent être plaisants, pour- « quoi avez-vous si bien fait que je vous trouve au- « près du plus jeune et du plus beau de l'assem- « blée? »

« Au secours, Agathon, reprit Socrate ; protégez- « moi contre Alcibiade, le plus fougueux et le plus « jaloux des amants! il ne peut souffrir que je parle « à un jeune homme aimable, ni même que je le re- « garde ; son dépit et sa jalousie le font se porter à « des excès incroyables : il m'accable d'injures, et « peu s'en faut qu'il n'y joigne les coups. Je crains « dans ce moment quelque violence de cette espèce : « tâchez donc de faire ma paix, ou, s'il me menace « de quelque emportement, donnez-moi du secours : « car je crains terriblement sa folie, et l'excès d'une « si furieuse passion. »

« Point de paix à faire entre nous, dit Alcibiade ; « j'aurai bientôt une occasion de punir votre infidé- « lité. Quant à présent, Agathon, donnez-moi quel- « ques-unes de vos bandelettes, afin que je couronne « ici cette merveilleuse tête de Socrate. Je ne veux « pas qu'il puisse me reprocher qu'après vous avoir « couronné, je lui aie refusé le même honneur, à lui « dont l'éloquence entraîne tous les hommes, et qui « obtient tous les jours, et à toute heure, le même « triomphe que vous avez reçu hier au théâtre. »

En parlant ainsi, il prit des bandelettes, en couronna Socrate, et se remit ensuite sur son lit. Après s'y être bien établi :

« Eh bien, dit-il, mes amis, qu'est-ce? vous me « paraissez d'une grande sobriété ; c'est ce que je ne « prétends pas vous permettre : il faut boire ; c'est « un article du traité. Je me constitue moi-même le « maître et le roi du festin, jusqu'à ce que vous ayez « bu comme il convient. Agathon, faites-nous appor- « ter la plus grande coupe qu'il y ait à la maison, « ou plutôt qu'on nous donne ce vase énorme qui « tient plus que huit cotyles [1]. »

Après l'avoir rempli, il le vida le premier, et le fit ensuite présenter à Socrate, en disant :

« Amis, ne soupçonnez de ma part ni supercherie « ni stratagème contre Socrate ; car après avoir bu « tout autant qu'on l'a exigé, sa raison n'en est pas « pour cela plus troublée. »

En effet, l'esclave remplit le vase ; Socrate but.

Alors Éryximaque prenant la parole :

« Que voulez-vous faire, dit-il, ô Alcibiade? « Quoi! nous ne dirons rien à table, nous ne chante- « rons rien, mais nous boirons grossièrement comme « des gens qui ont soif? »

Alcibiade répondit :

« Je te salue, ô Éryximaque, digne fils du meil- « leur et du plus sage des pères! »

« Eh bien, reprit Éryximaque, quel parti pren- « drez-vous? »

« Celui que vous voudrez, réplique Alcibiade, « c'est à nous de vous obéir : car un médecin est un « homme distingué dans la société [2]. Ordonnez donc « ce qu'il vous plaira. »

« Écoutez donc, dit Éryximaque : avant votre ar- « rivée, nous étions convenus que chacun de nous, « à son tour, en commençant par la droite, ferait l'é- « loge de l'Amour le mieux qu'il lui serait possible. « Nous avons déjà tous rempli notre tâche ; mais « vous, qui n'avez rien dit, et qui avez beaucoup « bu, vous devez prendre la parole. Après avoir « parlé, vous pourrez commander à Socrate ce que « vous jugerez à propos : Socrate fera la même chose « à l'égard de son voisin à droite, et ainsi de suite. »

« Fort bien, Éryximaque! dit Alcibiade. Vous « voulez qu'un homme ivre dispute d'éloquence avec « des gens sobres et de sang-froid : la partie n'est « pas égale. Ce que Socrate vient de dire tout à « l'heure vous a-t-il persuadé, ou croyez-vous qu'il « ait voulu vous tromper en vous disant tout le con- « traire de ce qu'il pense? Si je m'avise, en sa pré- « sence, de faire l'éloge d'un autre que lui, soit « dieu, soit homme, il ne pourra contenir sa mau- « vaise humeur, et m'en fera porter les marques. »

« Quelle idée! répliqua Socrate. Parlez mieux, je « vous prie. »

« Vous aurez beau dire, reprit Alcibiade : j'en « jure par Neptune, je ne louerai point d'autres que « vous en votre présence. »

[1] Les lits anciens, autour de la table, étaient ordinairement de trois places.

[1] Nom d'une mesure de liquide chez les anciens, laquelle répond à peu près à notre demi-setier.

[2] Alcibiade fait allusion à un vers, lequel signifie littéralement : *Qui vaut lui seul plusieurs autres hommes.*

« Eh bien, faites ce que vous voudrez, répondit « Éryximaque : louez Socrate, nous y consentons. »

« Comment l'entendez-vous? Je crois, ô Éryxi- « maque, qu'il faut que j'attaque cet homme-là, et « que je me venge de lui devant vous. »

« Quelle est donc votre intention? dit Socrate. « Prétendez-vous me tourner en ridicule? Voulez- « vous me donner des louanges ironiques? »

« Je dirai la vérité, répondit Alcibiade; voyez si « vous y consentez. »

« Je le permets, répliqua Socrate; et même je « l'ordonne. »

« Je vais vous obéir tout à l'heure, répondit Alci- « biade; et voici ce que vous avez à faire : si je tra- « his la vérité, vous pouvez m'interrompre sur-le- « champ, et me donner publiquement un démenti « formel : car ce sera involontairement, et contre « mon gré, que j'aurai menti. Ma mémoire troublée « ne me rappellera peut-être pas les faits dans un or- « dre bien exact; n'en soyez pas surpris : un homme, « dans l'état où je suis, ne peut pas rassembler avec « précision et rapporter de suite tous les traits qui « peignent une nature aussi merveilleuse. Pour l'é- « loge de Socrate, j'aurai besoin de figures et de si- « militudes; il les regardera peut-être comme des « plaisanteries, mais ce seront des images fidèles de « la vérité. »

DISCOURS D'ALCIBIADE.

« Je dis donc que Socrate ressemble à ces Silènes [1] représentés, dans divers morceaux de sculpture, avec une flûte ou un chalumeau à la main; si vous les séparez en deux parties, l'intérieur vous offre l'image de quelque divinité. Je compare particulièrement Socrate au satyre Marsyas. Vous conviendrez vous-même que votre figure a beaucoup de rapport avec celle des satyres. N'êtes-vous pas, comme Marsyas, railleur et effronté? Si vous le niez, je produirai des témoins. N'êtes-vous pas aussi un joueur de flûte plus admirable que lui? Marsyas, en effet, enchantait les auditeurs avec son instrument, et par la puissance du souffle qui sortait de sa bouche; et même encore aujourd'hui ceux qui exécutent les airs de Marsyas produisent le même effet; lui-même les avait enseignés à Olympus; et ces airs, quel que soit le musicien qui les exécute, fût-ce même une misérable joueuse de flûte, sont les seuls qui ravissent et qui transportent par une vertu qui leur est particulière et connue; ils ont un caractère divin; ils indiquent, par leur action sur les auditeurs, ceux qui doivent être admis au commerce des dieux, et initiés à leurs mystères [1].

« Mais ce qui vous rend, ô Socrate, supérieur à Marsyas, c'est que sans le secours d'aucun instrument, avec de simples discours, vous faites la même chose. Qu'un autre parle, fût-ce même le plus habile orateur, il ne fait aucune impression sur nous, lors même que ce sont ses propres discours qu'il prononce : mais que Socrate prenne la parole lui-même, ou qu'un autre nous transmette ses discours, quelque peu versé qu'il soit dans l'art de parler, tous ceux qui l'écoutent, hommes, femmes, enfants, tous sont fortement émus, et pour ainsi dire hors d'eux-mêmes.

« Si je ne craignais, mes amis, de vous paraître tout à fait ivre, je vous attesterais l'effet extraordinaire que ses discours m'ont fait et me font encore : quand je l'entends, je me sens plus agité que les corybantes; mon cœur palpite, les larmes coulent de mes yeux : je ne suis pas le seul; je vois beaucoup de ses auditeurs qui ressentent la même émotion que moi. J'ai entendu Périclès et beaucoup d'autres grands orateurs; ils me semblaient éloquents, mais leurs discours ne me faisaient éprouver rien de semblable : mon âme n'était point troublée, je n'étais point saisi d'indignation contre moi-même, je ne me méprisais pas comme un vil esclave. Mais en écoutant ce Marsyas, la vie honteuse que je menais me paraissait pire que la mort. Vous ne contesterez pas, Socrate, la vérité de ce que je dis, et je sens encore à présent que si je prêtais l'oreille à ses discours, je n'y tiendrais pas; ils produiraient encore sur moi la même impression : c'est un homme qui me force de convenir que, manquant moi-même de plusieurs choses essentielles, je néglige mes propres affaires pour faire celles des Athéniens. Je suis donc obligé de m'éloigner de lui en me bouchant les oreilles, comme Ulysse pour s'arracher aux enchantements des sirènes : sans cette précaution, je ne pourrais jamais me résoudre à le quitter; je veillerais à ses côtés; lui seul a pu dompter l'audace de mon carac-

[1] Pour bien sentir toute la finesse et toute la grâce de cette comparaison d'Alcibiade, il faut savoir que les sculpteurs faisaient des statues qui représentaient des Silènes, c'est-à-dire de vieux satyres difformes et hideux, tenant en main une flûte ou un chalumeau; ces statues étaient creuses et pouvaient s'ouvrir : leur intérieur renfermait la statue de quelque divinité de l'Olympe, pleine de majesté, admirable par l'élégance des formes et par une beauté surnaturelle. Socrate était fort laid, chauve et camus, comme l'attestent ses bustes; son extérieur annonçait un ivrogne, un débauché : c'était au dehors un vrai Silène; mais quand on pénétrait dans son intérieur, on découvrait une âme céleste, vivante image de la divinité. Cette comparaison d'Alcibiade fut, chez les Grecs, l'origine d'un proverbe dont le peuple se servait pour désigner les hommes qui paraissaient tout autre chose que ce qu'ils étaient : on les appelait les *Silènes d'Alcibiade*. (G.)

[1] J'ai été obligé de paraphraser un peu le texte, qui n'est obscur pour nous que parce qu'il expose des idées fort étrangères aux nôtres. (G.)

tère; lui seul a su m'inspirer un sentiment de pudeur et de confusion que je n'ai jamais connu vis-à-vis d'aucun autre homme. Ma conscience me dit qu'il faut faire ce qu'il ordonne, je ne trouve rien à lui répliquer; mais à peine me suis-je éloigné, que l'ambition reprend son empire. Je fuis donc, je déserte; mais quand je le revois, je rougis à ses yeux d'avoir rétracté mes aveux par ma conduite, et j'en viens quelquefois jusqu'à souhaiter qu'il n'existât pas; mais si ce vœu s'accomplissait, je serais bien plus malheureux encore. Concevez-vous combien cet homme m'embarrasse, à quel point beaucoup d'autres et moi nous nous sommes laissé charmer par la flûte de ce satyre? Je veux encore vous convaincre davantage de la justesse de cette comparaison, et de la puissance extraordinaire que Socrate exerce sur les esprits; je puis vous assurer que vous ne la connaissez pas encore. Puisque j'ai commencé à vous en parler, je ne vous laisserai rien ignorer.

« Vous voyez combien Socrate témoigne d'ardeur pour les jeunes gens d'une figure agréable, avec quel empressement il les suit, et à quel point il en est épris. Vous voyez qu'il ignore tout, qu'il ne sait rien; c'est bien là le masque d'un Silène : il est vraiment au dehors tel que les Silènes que représentent les sculptures. Mais pénétrez dans l'intérieur, ô mes chers convives! quel trésor de sagesse et de vertus n'y découvre-t-on pas! Sachez que la beauté est pour lui l'objet le plus indifférent. On n'imaginerait jamais à quel point il dédaigne cet avantage. De même, qu'un jeune homme soit riche, élevé en dignités, orné de quelques-uns de ces dons du hasard dans lesquels le vulgaire fait consister le bonheur, il n'attache à ces prétendus biens aucune valeur : ce n'est rien à ses yeux. Il passe sa vie à badiner, à plaisanter; mais quand il parle sérieusement, quand il ouvre son âme, je ne sais si on a vu les qualités admirables qu'elle renferme. Je les ai vues, moi, et j'en ai été frappé : elles m'ont paru si riches, si belles, si divines, qu'il est impossible de lui résister et de ne pas faire ce qu'il ordonne. Persuadé d'abord qu'il était idolâtre de la fleur de ma jeunesse, je regardai ce moyen que j'avais de lui plaire comme une bonne fortune; je me flattai qu'à ce prix Socrate n'aurait point de secret pour moi, et me communiquerait toute sa science. J'étais d'ailleurs prodigieusement vain des agréments de ma figure. Ayant donc formé ce dessein, je commençai par renvoyer le pédagogue qui avait coutume de m'accompagner, afin de pouvoir rester seul avec Socrate. Il faut que, devant vous, je rende témoignage à la vérité : soyez attentifs; et vous, Socrate, interrompez-moi si je mens.

« J'étais donc seul avec Socrate, et je m'attendais toujours qu'il allait lui échapper quelques-uns de ces discours que la passion inspire aux amants, quand ils se trouvent sans témoin avec l'objet aimé : je m'en faisais d'avance un plaisir, mais mon espoir était toujours trompé. Socrate s'entretenait tranquillement, et après avoir passé avec moi la journée, s'en allait à son ordinaire. Un autre fois je l'invitais à m'accompagner aux exercices du Gymnase; nous nous exercions ensemble, et je croyais qu'il devait en résulter quelque chose; nous luttions souvent l'un contre l'autre sans témoin. Que vous dirai-je? je n'en étais pas plus avancé. Ne pouvant réussir par cette voie, je résolus d'employer des moyens plus efficaces et plus décisifs. Ayant une fois commencé, je ne voulais pas lâcher prise; et voici le stratagème que je mis en usage :

« Je l'invitai à souper avec moi, précisément comme un amant passionné invite l'objet qu'il aime. Il me refusa d'abord; mais enfin, avec le temps, il se laissa gagner. Il vint souper; mais après le repas il voulut s'en aller. J'y consentis par une sorte de pudeur; mais bientôt, lui tendant un piége, je prolongeai l'entretien bien avant dans la nuit, et lorsqu'il voulut s'en aller, prétextant qu'il était trop tard, je le forçai de rester. Il dormit donc sur le lit le plus voisin du mien, sur le même lit où il avait soupé, et nous étions seuls couchés dans la chambre.

« Jusqu'ici il n'y a rien eu de mystérieux dans mon discours; je pouvais parler ainsi devant tout le monde. Ce qui me reste à dire, je vous en ferais un secret, mes amis, si d'abord le vin, dans les enfants comme dans ceux qui ne le sont pas, pouvait cacher la vérité; ensuite si je ne me faisais pas un devoir de révéler un trait sublime de la sagesse de Socrate, puisque j'ai entrepris son éloge. Je me trouve d'ailleurs dans la même situation que cet homme qui, mordu par une vipère, ne voulait parler de cet accident qu'à ceux qui avaient été mordus comme lui, les jugeant seuls capables de l'entendre, et d'excuser tout ce que la violence du mal lui ferait dire et faire. Je me sens aussi moi-même blessé à la partie la plus sensible, au cœur et à l'âme, par cette philosophie qui, lorsqu'elle s'attache à des jeunes gens d'un caractère noble et ardent, les mord aussi vivement que le serpent le plus cruel, et les rend capables de tout dire et de tout faire. Je vois autour de moi les Phèdre, les Agathon, les Éryximaque, les Pausanias, les Aristodème, les Aristophane, sans parler de Socrate lui-même et de beaucoup d'autres; vous avez tous participé à l'enthousiasme et à l'ivresse philosophique, vous pouvez tous m'entendre; mais s'il y a ici des esclaves, s'il s'y trouve quelque profane, quelque homme grossier, qu'il se retire[1].

[1] Le texte dit littéralement *qu'on ferme sur ses oreilles de grandes portes.* (G.)

« Lors donc, mes amis, que la lampe fut éteinte, et que ceux qui nous servaient se furent retirés, je jugeai qu'il ne fallait point user de détour et de dissimulation avec Socrate, et que je devais lui parler franchement. Je m'approche donc, et le touchant légèrement, je lui dis :

« Socrate, dormez-vous? »

« Pas encore, dit-il. »

« Eh bien, savez-vous ce que je pense? »

« Quoi donc? »

« Je pense que vous êtes le seul amant digne de « moi, et vous me paraissez avoir quelque répugnance « à me communiquer vos sentiments. Attaché à vous « comme je le suis, je serais bien peu raisonnable de « ne pas me conformer à vos désirs, en cela comme « en toute autre chose dont vous pourriez avoir be- « soin, et qui dépendrait de moi ou de mes amis. Je « n'ai rien de plus à cœur que de devenir un homme « parfait; et personne ne peut mieux que vous me « guider vers cette perfection où j'aspire. En refu- « sant quelque chose à un homme tel que vous, je « craindrais bien plus d'être blâmé des sages, que je « ne crains d'être blâmé du vulgaire et des sots en « vous accordant tout. »

« Socrate m'entendant parler ainsi, me répondit en plaisantant, avec cette ironie qui lui est si familière :

« Mon cher Alcibiade, si ce que vous dites de moi « est vrai; si j'ai, en effet, une puissance capable de « vous rendre meilleur, et de vous faire découvrir en « moi cette beauté parfaite bien supérieure à l'agré- « ment de votre figure, certes vous ne manquez ni « d'esprit ni de prudence, quand vous vous efforcez, « en vous unissant à moi, de profiter de cette décou- « verte, et d'échanger votre beauté contre la mienne: « vous mettez tout l'avantage de votre côté, puis- « qu'au lieu de l'apparence du beau vous voulez en « acquérir la réalité, et vous imitez en effet ce héros « d'Homère, qui change ses armes d'airain contre des « armes d'or[1]. Mais, bon jeune homme, regardez- « moi mieux, et prenez garde de vous tromper, en « m'estimant plus que je ne vaux. Les yeux de l'es- « prit deviennent plus perçants à l'âge où ceux du « corps s'affaiblissent : et vous êtes encore loin de cet « âge. »

« Ce sont, lui répondis-je, mes véritables senti- « ments que je viens de vous exposer; je n'ai rien dit « légèrement et sans réflexion : c'est à vous à prendre « la résolution qui vous paraîtra la plus convenable « et pour vous et pour moi. »

« C'est bien, reprit Socrate, nous y penserons, et « nous ferons, sur cet article comme sur les autres, « ce que nous aurons jugé devoir être le meilleur. »

« Après cette conversation, je le regardai comme blessé au cœur : sans lui laisser le loisir de dire une seule parole, je me lève, et vêtu du manteau que vous me voyez, car c'était en hiver, je m'étends sous la vieille casaque de Socrate, et jetant mes bras autour de cet être merveilleux et vraiment divin, je passai près de lui la nuit tout entière. O Socrate, vous ne me démentirez pas. Et cependant, mes amis, Socrate, dans une pareille situation, resta maître de lui; il n'eut que de l'indifférence et du mépris pour cette beauté dont j'étais si fier. Je vous fais juges de l'orgueil de Socrate. Oui, j'en jure par tous les dieux, par toutes les déesses, je me levai d'auprès de lui tel que je serais sorti du lit de mon père ou de mon frère aîné. Après cela vous concevez quelles devaient être mes réflexions. D'un côté, je me croyais insulté; de l'autre, j'admirais son caractère, sa sagesse, la force de son âme; il me paraissait impossible de rencontrer un homme qui lui fût égal en prudence et en tempérance. Comment aurais-je pu, n'écoutant que mon dépit, me priver de la société d'un tel homme? mais je n'avais plus de moyens pour le subjuguer et l'enchaîner à moi. Je savais bien qu'il était aussi invulnérable contre les traits de l'avarice qu'Ajax contre les coups du fer; l'or ne pouvait rien sur son âme, et le seul attrait auquel je le croyais sensible avait échoué contre sa vertu. Ainsi, asservi à cet homme plus qu'aucun esclave ne le fut jamais à son maître, j'errais çà et là, inquiet et mécontent de moi. Voilà quelle fut alors ma conduite envers Socrate. Depuis, nous allâmes ensemble au siége de Potidée : nous y avions la même chambre et la même table; là je voyais Socrate surpasser tous les autres et moi-même, par sa patience à supporter les fatigues. S'il nous arrivait, comme cela n'est que trop ordinaire, de manquer de vivres, Socrate souffrait la faim et la soif avec plus de courage qu'aucun de nous. Étions-nous dans l'abondance, Socrate savait en jouir mieux que personne. Sans aimer à boire, il buvait plus que qui que ce soit, s'il y était forcé; et, ce qui va vous étonner, personne ne l'a jamais vu ivre; et de cela vous pourrez avoir la preuve tout à l'heure. L'hiver est très-rigoureux dans ce pays-là : la manière dont Socrate résistait au froid le plus violent allait jusqu'au prodige. Dans le temps de la plus forte gelée, quand personne n'osait sortir, ou du moins ne sortait que bien vêtu, bien fourré, les pieds enveloppés de peaux d'agneau et d'étoffes de laine, Socrate seul sortait avec le même habit qu'il avait coutume de porter avant l'hiver, et il marchait pieds nus sur la glace beaucoup plus aisément que nous qui étions bien chaussés. Les sol-

[1] Glaucus, dans l'*Iliade*, après un long entretien avec Diomède, change ses armes d'or contre celles de ce guerrier, qui n'étaient que d'airain. (G.)

dats, témoins d'un si grand courage, soupçonnaient qu'il voulait les braver et insulter à leur mollesse. Tel était Socrate à l'armée.

« Mais il faut que je vous raconte particulièrement un trait fort extraordinaire. Un matin on le vit plongé dans des réflexions profondes; abîmé dans la méditation, ne trouvant point sans doute ce qu'il cherchait, il s'obstinait à rester enseveli dans ses pensées. Il était déjà midi; toute l'armée s'apercevait de cette situation singulière, et les soldats se disaient avec étonnement les uns aux autres : « Qu'a donc aujour- « d'hui Socrate? il est là qui réfléchit et qui rêve de- « puis le matin. » Vers le soir, quelques guerriers de l'Ionie, après avoir soupé, apportèrent leurs lits autour de lui, car on était en été, afin d'avoir le double avantage de coucher au frais, et d'observer si Socrate passerait ainsi toute la nuit enfoncé dans ses idées. Ils furent étrangement surpris de le voir dans la même posture jusqu'à l'aurore, et même jusqu'au lever du soleil. Alors, après avoir adressé sa prière au soleil, il se retira.

« Voulez-vous savoir comment il se comportait dans les batailles? C'est encore une justice qu'il faut lui rendre; lui seul m'a sauvé dans ce combat, dont les généraux m'ont fait tout l'honneur. Me voyant blessé, il ne voulut jamais m'abandonner : il conserva ma vie et mes armes. C'était à lui qu'appartenaient les dons militaires que l'on m'offrait comme le prix de la valeur. J'insistai pour qu'on les lui donnât; mais les généraux ayant plus d'égard à ma naissance et à ma dignité qu'à son mérite, s'obstinèrent à vouloir m'en décorer; et Socrate se montrait encore plus empressé que les généraux à me faire décerner, même à son préjudice, ces récompenses honorables qu'il méritait mieux que moi.

« Considérons aussi Socrate dans cette circonstance où notre armée, vaincue à Délium, fut réduite à fuir. A cette bataille j'étais à cheval, et Socrate à pied. L'armée étant dispersée, Lachès et lui se retiraient. Je les rencontre, et leur crie d'avoir bon courage, que je ne les abandonnerai point. C'est là que j'ai connu Socrate beaucoup mieux encore qu'à Potidée. Étant à cheval, j'avais peu d'inquiétude pour ma personne, et tout le loisir d'observer combien il surpassait Lachès en fermeté, en présence d'esprit : là, comme ici, on reconnaissait, dans sa démarche et dans ses manières, cette assurance et cette noble fierté que vous avez remarquées vous-même, ô Aristophane! Tournant paisiblement ses regards de tous côtés, il examinait tout, amis, ennemis, et faisait voir, par sa contenance, à ceux qui étaient éloignés de lui, qu'on ne l'approcherait pas impunément; et c'est ce qui protégeait sa retraite et celle de son compagnon : car les ennemis n'attaquent point ceux qu'ils voient ainsi disposés à se défendre, ils poursuivent plutôt ceux qui fuient comme des lâches.

« Je pourrais ajouter encore à ce que je viens de raconter, plusieurs faits non moins merveilleux; mais peut-être rencontrerait-on dans d'autres hommes les vertus dont je viens de faire l'éloge. Ce qui rend Socrate vraiment unique, vraiment admirable, c'est qu'il n'a point son semblable, ni chez les anciens, ni chez les modernes. Brasidas et quelques autres offrent peut-être, à certains égards, une sorte de ressemblance avec Achille; Périclès a des traits de Nestor et d'Anténor. On pourrait établir plusieurs autres comparaisons et rapprochements de ce genre; il me suffit de les avoir indiqués. Mais on ne trouvera, ni chez les anciens, ni chez les modernes, un homme qui approche de ce caractère merveilleux que Socrate fait éclater dans ses actions comme dans ses discours; à moins qu'on ne s'avise de le comparer, lui et ses discours, non pas à un homme quel qu'il soit, mais aux Silènes et aux satyres dont je viens de parler : car, en faisant moi-même cette comparaison, j'avais omis d'observer que ses discours ressemblaient parfaitement à ces statues de Silène qui s'ouvrent. En effet, lorsqu'on entend les discours de Socrate, ils ne paraissent d'abord que plaisants; les noms et les expressions dont il a soin de les revêtir sont la peau d'un satyre moqueur; il ne vous parle que d'ânes chargés de leur bât, de serruriers, de cordonniers, de corroyeurs, et il a l'air de dire toujours la même chose dans les mêmes termes : il ne peut exciter que le rire des auditeurs ignorants et frivoles. Mais qu'on pénètre à travers cette écorce grossière; que, pour ainsi dire, on ouvre ses discours, et qu'on en sonde le fond, on les trouvera d'abord pleins de sens; bientôt on s'apercevra qu'ils sont divins, et l'on y admirera les images des plus sublimes vertus, on sera étonné de leur profondeur, et l'on verra qu'ils renferment toute la doctrine nécessaire pour devenir un homme accompli. Voilà ce qui m'a paru digne d'éloge dans Socrate. Je ne vous ai pas dissimulé les reproches que j'avais à lui faire, et les insultes que j'en avais reçues, et je ne suis pas le seul qui ait à s'en plaindre : il a fait les mêmes outrages à Charmide, fils de Glaucon; à Euthydème, fils de Dioclès, et à plusieurs autres qu'il a trompés de même, et auxquels il a inspiré la plus violente passion, en feignant d'être leur amant. Craignez le même sort, ô Agathon! Je vous en avertis : que la connaissance de mes aventures vous rende plus sage; n'imitez pas ces enfants dont parle le proverbe, qui ne connaissent que ce qu'ils éprouvent, et ne s'aperçoivent d'une chose que lorsqu'elle est faite. »

Alcibiade ayant cessé de parler, on commença par rire de la franchise et de la liberté avec laquelle

il avait exprimé ses sentiments à l'égard de Socrate; on le soupçonna d'être encore vivement épris de ce philosophe. Socrate prenant la parole :

« Vous nous avez montré, lui dit-il, toute la finesse « et la présence d'esprit d'un homme sobre et d'un « orateur à jeun; car, en tournant ainsi avec autant « de grâce que d'adresse autour de votre sujet, vous « avez voulu nous faire prendre le change, et nous dé- « guiser le véritable motif de tout votre discours. « Vous ne l'avez annoncé qu'à la fin, et comme un « hors-d'œuvre; mais il n'en est pas moins vrai que « vous n'avez point eu, en parlant, d'autre but que « de nous brouiller Agathon et moi. Votre prétention « est que je dois vous aimer, et n'en point aimer d'au- « tre; que vous devez aimer Agathon, et qu'il n'est « permis qu'à vous de l'aimer; mais votre ruse ne « nous a point échappé; nous avons deviné l'objet de « votre drame satirique, tout à fait digne de Silène. « Ainsi, mon cher Agathon, déconcertons son pro- « jet, et prenez vos mesures pour que rien ne puisse « rompre notre union. »

« O Socrate, répondit Agathon, vous avez proba- « blement raison, et vos conjectures me paraissent « parfaitement justes. Alcibiade ne s'est placé au mi- « lieu de nous que pour nous séparer. Il n'y gagnera « rien : car je vais vous rejoindre et me placer à côté « de vous. »

« C'est bien dit, reprit Socrate; mettez-vous ici, « au-dessous de moi, à ma gauche. »

« O Jupiter, s'écria Alcibiade, que cet homme me « fait souffrir! il s'imagine avoir droit de me faire la « loi partout. Mais, ô divin Socrate, permettez du « moins qu'Agathon soit entre nous deux! »

« Cela est impossible, répliqua Socrate, car vous « venez de me louer; il faut que je loue de même « celui qui est à ma droite. Si Agathon demeure à la « place qu'il occupe habituellement, ne serait-il pas « obligé de me louer avant que j'eusse moi-même « fait son éloge? Permettez donc, charmant Alci- « biade, ce nouvel arrangement, et n'enviez pas à ce « jeune homme les louanges que je meurs d'envie de « lui donner. »

« Non, non, s'écria Agathon, je ne puis absolu- « ment rester ici; laissez-moi, Alcibiade, il faut que « je change de place, pour être loué par Socrate! »

« Voilà, dit Alcibiade, ce qui arrive toujours : « dans quelque endroit que se trouve Socrate, il n'y « a de place que pour lui auprès des jeunes gens les « plus aimables. Voyez avec quelle facilité et par « quelles raisons plausibles il vient d'attirer à lui le « bel Agathon! »

Au moment même où Agathon se levait pour se placer auprès de Socrate, une troupe de jeunes étourdis qui faisaient la débauche se présenta à la porte, et la trouvant ouverte, parce qu'un des convives venait de sortir, ces étrangers entrèrent dans la salle, et prirent place autour de la table. Il y eut alors un grand tumulte, et dans ce désordre les convives furent forcés de boire plus qu'ils n'auraient voulu. Aristodème rapporte qu'Éryximaque, Phèdre, et quelques autres, prirent alors le parti de se retirer chez eux, et d'aller se coucher. Pour lui, il s'endormit; et après un assez long sommeil, car les nuits étaient alors fort longues, il ne se réveilla que vers l'aurore, au chant du coq. En ouvrant les yeux, il remarqua que les autres convives ou dormaient, ou s'en étaient allés. Agathon, Socrate et Aristophane étaient seuls éveillés, et s'amusaient à boire, se faisant passer mutuellement de droite à gauche une large coupe. Socrate, tout en buvant, tenait divers discours. Aristodème ne se les rappelle pas, parce que, appesanti par le sommeil, il n'avait pas assisté au commencement de la conversation. La seule chose dont il se souvienne, c'est que Socrate força ses deux auditeurs de convenir que la tragédie et la comédie étaient deux sortes d'ouvrages que le même auteur pouvait également bien traiter, et que celui qui savait composer une tragédie suivant les règles de l'art devait par là même savoir aussi composer une comédie. Forcés d'en convenir, sans en être bien persuadés, ils s'endormirent au jour, Aristophane le premier, et ensuite Agathon. Socrate les voyant succomber au sommeil, sortit pour aller au Lycée, et je l'accompagnai suivant ma coutume. Là il se baigna, employa la journée à divers exercices, et ne rentra chez lui que le soir, pour prendre quelque repos.

FIN DU BANQUET DE PLATON.

FRAGMENTS

DU PREMIER LIVRE

DE LA POÉTIQUE D'ARISTOTE[1].

. . . . . .

. . . . . .

La tragédie est donc l'imitation d'une action grave et complète, et qui a sa juste grandeur. Cette imitation se fait par un discours, un style composé pour le

[1] Ces passages étaient écrits de la main de Racine sur les marges du *Commentaire de la Poétique d'Aristote*, par Victorius. Louis Racine déposa cet exemplaire à la Bibliothèque du roi, et ils sont publiés ici pour la seconde fois.

plaisir, de telle sorte que chacune des parties qui la composent subsiste et agisse séparément et distinctement. Elle ne se fait point par récit, mais par une représentation vive, qui, excitant la pitié et la terreur, purge et tempère ces sortes de passions : c'est-à-dire[1] qu'en émouvant ces passions elle leur ôte ce qu'elles ont d'excessif et de vicieux, et les ramène à un état modéré et conforme à la raison.

J'appelle discours composé pour le plaisir un discours qui marche avec cadence, harmonie et mesure. Et quand je dis que chacune des parties doit agir séparément, je veux dire qu'il y a des choses qui se représentent par les vers tout seuls, et d'autres par le chant.

Or, puisque c'est en agissant que se fait l'imitation, il faut d'abord poser qu'il y a une des parties de la tragédie qui n'est que pour les yeux (comme la décoration, les habits, etc.); ensuite il y a le chant et la diction : car c'est avec ces choses qu'on imite. J'appelle diction la composition des vers; et pour le chant, il s'entend assez sans qu'il soit besoin de l'expliquer.

La tragédie est l'imitation d'une action. Or toute action suppose des gens qui agissent, et les gens qui agissent ont nécessairement un caractère, c'est-à-dire des mœurs et des inclinations qui les font agir : car ce sont les mœurs et l'inclination, c'est-à-dire la disposition de l'esprit, qui rendent les actions telles ou telles; et par conséquent les mœurs et le sentiment, ou la disposition de l'esprit, sont les deux principes des actions. Ajoutez que c'est par ces deux choses que tous les hommes viennent ou ne viennent pas à bout de leurs desseins et de ce qu'ils souhaitent.

La fable est proprement l'imitation de l'action. J'entends par le mot de *fable* le tissu ou le contexte des affaires. Les mœurs, ou autrement le caractère, c'est ce qui rend un homme tel ou tel, c'est-à-dire bon ou méchant; et le sentiment marque la disposition de l'esprit, lorsqu'il se déclare par des paroles qui font connaître dans quels sentiments nous sommes.

Il faut donc nécessairement qu'il y ait six parties de la tragédie, lesquelles constituent sa nature et son essence : la fable, les mœurs, la diction, le sentiment, la décoration, et tout ce qui est pour les yeux, et le chant : car il y a deux choses par lesquelles on imite, qui sont le chant et la diction; une manière d'imiter, qui est la représentation du théâtre, c'est-à-dire la décoration, les habits, le geste, etc.; et il y a trois choses qu'on imite, au delà desquelles il n'y a rien de plus, c'est-à-dire l'action, les mœurs et les sentiments. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Un tout est ce qui a un commencement, un milieu et une fin. Le commencement est ce qui n'est point obligé d'être après une autre chose, et après quoi il y a ou il doit y avoir d'autres choses. La fin, au contraire, est ce qui est nécessairement ou qui a coutume d'être après une autre chose, et après quoi il n'y a plus rien. Le milieu est ce qui est après une autre chose, et après quoi il y a encore d'autres choses.

Il faut qu'une fable bien constituée ne commence et ne finisse point au hasard, mais qu'elle soit selon les règles que nous en venons de donner. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Voilà pourquoi la poésie est quelque chose de plus philosophique et de plus parfait que l'histoire. La poésie est occupée autour du général, et l'histoire ne regarde que le détail. J'appelle le général ce qu'il est convenable qu'un tel homme dise ou fasse vraisemblablement ou nécessairement : et c'est là ce que traite la poésie, jetant son idée sur les noms qui lui plaisent, c'est-à-dire empruntant les noms de tels ou de tels pour les faire agir ou parler selon son idée. L'histoire, au contraire, ne traite que le détail; par exemple, ce qu'a fait Alcibiade, ou ce qui lui est arrivé. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Le prologue est toute cette partie de la tragédie qui précède l'entrée du chœur. L'épisode est toute cette partie de la tragédie qui est entre deux cantiques du chœur; l'exode, toute cette partie de la tragédie après laquelle le chœur ne chante plus. Les parties du chœur sont, 1° l'entrée, πάροδος, c'est-à-dire lorsque le chœur parle tout entier la première fois; la seconde, le repos, στάσιμον, c'est-à-dire ce chant du chœur qui est sans anapeste et sans trochée, et où le chœur demeure fixe à sa place; et enfin la lamentation, κόμμος, ce chant lugubre du chœur et des acteurs ensemble. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Puis donc qu'il faut que la constitution d'une excellente tragédie soit, non pas simple, mais composée, et pour ainsi dire nouée, et qu'elle soit une imitation de choses terribles et dignes de compassion (car c'est là le propre de la tragédie), il est clair, premièrement, qu'il ne faut point introduire des hom-

[1] Ceci est un commentaire que Racine a cru devoir ajouter au texte d'Aristote. Le style de ce philosophe étant très-concis, Racine s'est permis quelques paraphrases en faveur de la clarté. (G.)

mes vertueux qui tombent du bonheur dans le malheur : car cela ne serait ni terrible ni digne de compassion, mais bien cela serait détestable et digne d'indignation.

Il ne faut pas non plus introduire un méchant homme, qui, de malheureux qu'il était, devienne heureux, car il n'y a rien de plus opposé au but de la tragédie, cela ne produisant aucun des effets qu'elle doit produire; c'est-à-dire qu'il n'y a rien en cela de naturel et d'agréable à l'homme, rien qui excite la terreur et qui émeuve la compassion. Il ne faut pas non plus qu'un très-méchant homme tombe du bonheur dans le malheur : car il y a bien à cela quelque chose de juste et de naturel; mais cela ne peut exciter ni pitié ni crainte : car on n'a pitié que d'un malheureux qui ne mérite point son malheur, et on ne craint que pour ses semblables. Ainsi cet événement ne sera ni terrible ni digne de compassion.

Il faut donc que ce soit un homme qui soit entre les deux, c'est-à-dire qui ne soit point extrêmement juste et vertueux, et qui ne mérite point aussi son malheur par un excès de méchanceté et d'injustice. Mais il faut que ce soit un homme qui, par sa faute, devienne malheureux, et tombe d'une grande félicité et d'un rang très-considérable dans une grande misère : comme Œdipe, Thyeste, et d'autres personnages illustres de ces sortes de familles. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Puis donc que c'est par l'imitation que le poëte peut produire en nous ce plaisir qui naît de la compassion et de la terreur, il est visible que c'est de l'action et pour ainsi dire du sein de la chose que doit naître ce plaisir.

Voyons maintenant quelles sortes d'événements peuvent produire cette terreur et cette pitié. Il faut de nécessité que ce soient des actions qui se passent entre amis ou entre ennemis, ou entre des gens qui ne soient ni l'un ni l'autre. Si un ennemi tue un ennemi, nous ne ressentons aucune pitié ni à lui voir faire cette action, ni lorsqu'il se prépare à la faire. Il n'y a que le moment même où nous lui voyons répandre du sang où nous pouvons ressentir cette simple émotion que la nature ressent en voyant tuer un homme. Nous n'aurons point non plus une grande pitié pour des gens indifférents qui voudront se tuer les uns les autres. Il reste donc que ces événements se passent entre des personnes liées ensemble par les nœuds du sang et de l'amitié : comme, par exemple, lorsqu'un frère ou tue ou est près de tuer son frère, un fils son père, une mère son fils, ou un fils sa mère; et ce sont de ces événements que le poëte doit chercher.

On ne peut changer et démentir les fables qui sont reçues : on ne peut point faire, par exemple, que Clytemnestre ne soit point tuée par Oreste; qu'Ériphile ne soit point tuée par Alcméon. Il faut donc que le poëte ou invente lui-même un sujet nouveau, ou qu'il songe à bien traiter ceux qui sont déjà inventés. Expliquons ce que nous entendons par bien traiter. On peut faire, comme faisaient les anciens, que ceux qui agissent agissent avec connaissance de cause; comme Euripide fait que Médée tue ses enfants, qu'elle connaît pour ses enfants : ou on peut faire en sorte que ceux qui commettent une action de cette nature la commettent, à la vérité, mais sans savoir ce qu'ils font, et qu'ils reconnaissent ensuite la personne contre qui ils l'ont commise : par exemple, Œdipe dans Sophocle. Il est vrai que, dans cette tragédie, l'action s'est faite hors de la tragédie, c'est-à-dire longtemps avant la reconnaissance : mais, dans la tragédie même, Alcméon, chez le poëte Astydamas, tue sa mère avant que de la connaître; et Télégonus blesse son père avant que de le connaître, dans la tragédie d'Ulysse blessé. Il y a encore une troisième manière, qui est de faire que celui qui va commettre quelque action horrible par ignorance reconnaisse, avant l'action même, l'horreur de son action. Et il n'y a que ces trois manières; car il faut de nécessité ou que l'action s'achève ou qu'elle ne s'achève point, et que ceux qui agissent ou connaissent ou ignorent ce qu'ils veulent faire.

La plus mauvaise de ces trois manières, c'est lorsqu'un homme veut faire une action horrible avec connaissance de cause, et qu'il ne l'achève pourtant pas : car il n'y a rien en cela que de scélérat, et il n'y a point de tragique, n'y ayant point de sang répandu. Aussi il arrive peu qu'on représente rien de cette nature. On en peut voir un exemple dans l'Antigone, où Hémon veut tuer son père Créon, et ne le tue point. La seconde de ces trois manières, et qui est meilleure que l'autre dont je viens de parler, c'est lorsqu'un homme agit avec connaissance, et qu'il achève l'action; mais le meilleur de bien loin, c'est lorsqu' un homme commet quelque action horrible sans savoir ce qu'il fait, et qu'après l'action il vient à reconnaître ce qu'il a fait : car il n'y a rien là de méchant et de scélérat, et cette reconnaissance a quelque chose de terrible qui fait frémir.

Cette dernière manière est infiniment la meilleure. En voici des exemples : dans le Cresphonte, Mérope, mère de Cresphonte, le veut faire mourir, et ne le tue point, parce qu'elle le reconnaît pour son fils; dans Iphigénie, la sœur reconnaît son frère, et ne le tue point; et dans Hellé, le fils reconnaît sa mère au moment qu'il l'allait livrer.

C'est pour cela que l'on a souvent dit que les tragédies ne mettent sur la scène qu'un petit nombre

de familles; car les poëtes qui cherchaient à traiter des actions de cette nature en sont redevables à la fortune, et non pas à leur invention. Ainsi ils sont contraints de revenir à ces mêmes familles, où ces sortes d'événements se sont passés. Voilà tout ce qu'on peut dire de la constitution de l'action et de la fable, et de la nature dont les fables doivent être.

Venons maintenant aux mœurs. Il y a quatre choses qu'il faut y chercher : premièrement qu'elles soient bonnes. Un personnage a des mœurs lorsqu'on peut reconnaître, ou par ses actions ou par ses discours, l'inclination et l'habitude qu'il a au vice ou à la vertu. Ses mœurs seront mauvaises si son inclination est mauvaise, et elles seront bonnes si cette inclination est bonne. Les mœurs, ou le caractère, se rencontrent en toutes sortes de conditions : car une femme peut être bonne, un esclave peut l'être aussi, quoique d'ordinaire la femme soit d'une moindre bonté que l'homme, et que l'esclave soit presque absolument mauvais. La seconde qualité que doivent avoir les mœurs, c'est d'être convenables : car la valeur tient rang parmi les mœurs, mais elle ne convient pas aux mœurs d'une femme, qui naturellement n'est point brave et intrépide. Troisièmement, elles doivent être semblables (c'est-à-dire que les personnages qu'on imite doivent avoir au théâtre les mêmes mœurs que l'on sait qu'ils avaient durant leur vie); et cette qualité de semblables est différente des deux premières, qui sont d'être bonnes et convenables. En quatrième lieu, il faut qu'elles soient uniformes : car, quoique le personnage qu'on représente paraisse quelquefois changer de volonté et de discours, il faut néanmoins qu'il soit toujours le même dans le fond, que tout parte d'un même principe, et qu'il soit inégalement égal et uniforme.

On peut apporter pour exemples de mauvaises mœurs qui le sont sans nécessité, le Ménélas de l'Oreste; de mœurs messéantes, et qui ne conviennent pas au personnage, les lamentations d'Ulysse dans la Scylla, et les discours philosophiques de Ménalippe; et de mœurs inégales et qui se démentent, l'Iphigénie en Aulide : Iphigénie timide, et qui a peur de mourir, ne ressemble en rien à l'Iphigénie qui s'offre généreusement à la mort, et qui veut mourir malgré tout le monde.

Or il faut toujours chercher dans les mœurs, aussi bien que dans la constitution de la fable, ou le nécessaire, ou le vraisemblable : c'est-à-dire qu'il faut que celui qui parle ou qui agit fasse et dise tout nécessairement ou vraisemblablement; qu'une chose n'arrive point après l'autre que par nécessité, ou parce qu'il est vraisemblable qu'elle arrive ainsi.

Il est donc manifeste que le dénoûment de la fable doit être tiré de la fable même, et non point du secours d'une machine, comme dans Médée et dans l'embarquement des Grecs après la prise de Troie. Le secours d'une machine ne peut être bon que pour les choses qui sont hors de la fable, ou qui se sont passées devant la fable (comme sont les choses qu'il est impossible que l'homme sache sans le secours des dieux), ou pour les choses qui doivent arriver après la fable, et qu'on ne peut savoir que par révélation ou par prophétie : car nous accordons aux dieux la connaissance de toutes choses. Il ne faut pas non plus qu'il y ait rien d'absurde et de peu vraisemblable dans l'action; cela ne se souffre que dans les choses qui sont hors de la tragédie : ce qu'on peut voir dans l'OEdipe de Sophocle[1].

La tragédie étant une imitation des mœurs et des personnes les plus excellentes, il faut que nous fassions comme les bons peintres, qui, en gardant la ressemblance dans leurs portraits, peignent en beau ceux qu'ils font ressembler. Ainsi le poëte, en représentant un homme colère ou un homme patient, ou de quelque autre caractère que ce puisse être, doit non-seulement les représenter tels qu'ils étaient, mais il les doit représenter dans un tel degré d'excellence, qu'ils puissent servir de modèle ou de colère ou de douceur, ou d'autre chose. C'est ainsi qu'Agathon et Homère ont su représenter Achille.

Le poëte doit observer toutes ces choses, et prendre garde surtout de ne rien faire qui choque les sens qui jugent de la poésie, c'est-à-dire les oreilles et les yeux : car il y a plusieurs manières de les choquer; j'en ai parlé dans d'autres discours où je traite de cette matière.

Nous avons dit ce que c'est que reconnaissance. Il y en a de plusieurs sortes. La première, qui est la plus grossière, et dont la plupart se servent faute d'invention, est celle qui se fait par les signes. De ces signes, les uns sont naturels et attachés dès la naissance à la personne, comme cette lance dont les enfants de la Terre sont marqués (c'était une famille de Thèbes), ou de petites étoiles, comme dans le Thyeste de Carcinus. Les autres sont acquis et venus depuis; et de ceux-là, il y en a qui sont encore attachés au corps de la personne, comme sont les cicatrices; ou sont tout à fait extérieurs, comme les colliers, et ce petit berceau dans la Tyro.

On peut faire même de bonnes ou de médiocres reconnaissances avec ces sortes de signes. Ulysse, par exemple, à la faveur de sa cicatrice, est reconnu d'une façon par sa nourrice, et d'une autre façon par

[1] Peut-être il veut dire qu'il n'était pas vraisemblable que l'on n'eût point fait une recherche plus exacte des meurtriers de Laïus. Cette absurdité se peut souffrir, selon Aristote, parce qu'elle est dans les choses qui précèdent la tragédie. (*Note de Racine.*)

les porchers : car il y a moins d'art dans cette dernière, où Ulysse découvre exprès sa cicatrice pour se faire reconnaître, et pour vérifier son discours. Au lieu que dans l'autre, c'est sa nourrice qui le reconnaît d'elle-même en voyant cette cicatrice. Ainsi, il n'y a point de dessein dans cette reconnaissance; il y a, au contraire, une surprise qui fait une péripétie; et les reconnaissances de cette nature sont bien meilleures que ces autres qui se font avec dessein. . . . . .

. . . . . .

La plus belle des reconnaissances est celle qui, étant tirée du sein même de la chose, se forme peu à peu d'une suite vraisemblable des affaires, et excite la terreur et l'admiration : comme celle qui se fait dans l'OEdipe de Sophocle et dans l'Iphigénie : car qu'y a-t-il de plus vraisemblable à Iphigénie, que de vouloir faire tenir une lettre dans son pays? Ces reconnaissances ont cet avantage par-dessus toutes les autres, qu'elles n'ont point besoin de marques extérieures et inventées par le poëte, de colliers et autres sortes de signes. Les meilleures, après celles-ci, sont celles qui se font par raisonnement. . . . . .

. . . . . .

Homère est admirable par beaucoup de choses, mais surtout en ce qu'il est le seul des poëtes qui sache parfaitement ce qui convient au poëte : car le poëte doit rarement parler comme poëte : il n'imite point lorsqu'il parle, mais lorsqu'il fait parler les autres. Tous les autres poëtes parlent partout et n'imitent presque jamais. Homère, au contraire, lorsqu'il a dit quelques paroles pour préparer ses personnages, amène aussitôt ou un homme, ou une femme, ou quelque autre personnage, qui parlent chacun selon leurs mœurs et leur caractère; car tout a son caractère chez lui, et il n'y a point de personnage sans caractère. . . . . .

. . . . . .

On demandera peut-être laquelle imitation est la plus parfaite, ou celle qui se fait par le poëme épique, ou celle qui se fait par la tragédie. Ceux qui donnent l'avantage au poëme épique disent que la meilleure des imitations est celle qui se fait avec le moins d'embarras, et qui ne se propose que les honnêtes gens pour spectateurs. Ils appellent une imitation qui se fait avec embarras celle qui veut tout imiter, et qui, craignant de n'être pas assez entendue et de ne point faire son effet, s'efforce de s'imprimer elle-même, s'agite, et emprunte le secours du geste et du mouvement des acteurs[1].

Tels sont ces mauvais joueurs de flûte, qui tournent autour d'eux-mêmes pour mieux représenter un disque, une pierre qui tourne, et qui ne se fient pas à la cadence de leur chant; et ceux encore qui, pour exprimer l'action de Scylla qui attire à elle les vaisseaux, attirent à eux celui qui chante auprès d'eux, *soit le maître de musique ou quelque autre.*

La tragédie, disent-ils, ressemble en cela aux acteurs modernes, et elle est, à l'égard du poëme épique, ce que ces nouveaux acteurs sont à l'égard des anciens : car Mynisque, ancien acteur, accusant Callipides de faire trop de gestes, l'appelait un singe. On disait la même chose du comédien Pindare.

Au lieu que le poëme épique n'ayant que les honnêtes gens pour spectateurs, n'a point besoin de tous ces secours empruntés, dont la tragédie se sert pour faire son effet sur ses spectateurs, qui sont d'ordinaire une vile populace : et de là on conclut qu'elle est la moindre imitation, puisqu'elle se fait avec le plus d'embarras.

Je réponds à cela, premièrement[1]...

FIN DES FRAGMENTS DE LA POÉTIQUE D'ARISTOTE.

SUR LA MANIÈRE
D'ÉCRIRE L'HISTOIRE,

PAR RACINE.

La première chose que doit faire celui qui veut écrire l'histoire, c'est de choisir un sujet qui soit beau et agréable aux lecteurs. C'est un avantage qu'Hérodote a par-dessus Thucydide; car Hérodote raconte la guerre que les Grecs ont eue contre les Barbares, et les actions des uns et des autres, dignes de n'être jamais oubliées; au lieu que Thucydide n'écrit qu'une seule guerre, et encore infortunée, qu'il serait à souhaiter qui n'eût jamais été, et qui fût ensevelie

[1] Le Commentaire n'a rien entendu à ce passage *. (*Note de Racine.*)

* Cette observation, que Racine a mise en marge, est parfaitement juste; mais lui-même a plutôt paraphrasé que traduit ce passage, dont le texte est obscur et paraît altéré. Voici une traduction plus littérale :

« L'imitation épique vaut-elle mieux que l'imitation tragique? C'est « une question qu'on peut proposer. Si l'imitation la plus simple, la « moins chargée, celle qui n'a pour spectateurs que les honnêtes gens, « mérite la préférence, l'épique doit l'emporter; car l'imitation tra- « gique, qui se pique de tout imiter, est fort chargée : le poëte s'y « donne un grand mouvement; et dans la crainte qu'on n'y soit pas « assez sensible, il appellera à son secours une foule d'ornements (tels « que le chant, le geste, les décorations, les costumes, et tous les « prestiges du théâtre. ») (G.)

[1] Ici Racine a cessé de traduire, page 290 des *Commentaires* de P. Victorius sur le premier livre de la *Poétique d'Aristote.* (G.)

dans le silence, car lui-même éloigne son lecteur en lui disant qu'il va lui raconter des malheurs horribles, des villes désertes ou renversées, des morts sans nombre, des pertes, des tremblements de terre, des éclipses plus fréquentes qu'elles n'ont jamais été.

La seconde chose que doit faire un historien, c'est de bien considérer là où il commence et là où il finit. Hérodote a encore cet avantage sur Thucydide; car le premier commence à la première injure que les Barbares firent aux Grecs, et finit à la bataille que les Athéniens perdirent contre ceux du Péloponèse.

EXTRAIT

DU TRAITÉ DE LUCIEN :

COMMENT IL FAUT ÉCRIRE L'HISTOIRE.

L'éloge et l'histoire sont éloignés infiniment; et, comme disent les musiciens, δὶς διὰ πασῶν, c'est-à-dire que ce sont les deux extrémités.

Il n'y a guère moins de différence entre l'histoire et la poésie. Le poëte a besoin de tous les dieux. Quand il veut peindre Agamemnon, il lui faut la tête et les yeux de Jupiter, la poitrine de Neptune, le bouclier de Mars; mais l'historien peint Philippe borgne, comme il était.

L'utilité est le principal objet de l'histoire. Le plaisir suit l'utilité, comme la beauté suit d'ordinaire la santé.

L'historien a pour juges des lecteurs malins, qui ne demandent pas mieux que de le reprendre, et qui l'examinent avec la même rigueur qu'un changeur examine la monnaie.

Alexandre jeta dans l'Hydaspe l'histoire d'Aristobule, qui lui attribuait des actions merveilleuses qu'il n'avait point faites, dans la bataille contre Porus, et lui dit qu'il lui faisait grâce de ne l'y pas faire jeter lui-même.

Il y a des historiens qui croient faire grand plaisir à un prince en ravalant le mérite de ses ennemis. Achille serait moins grand s'il n'avait défait que Thersite au lieu d'Hector.

D'autres invectivent contre le chef des ennemis, comme s'ils voulaient le défaire, la plume à la main.

Il se moque d'un historien impertinent qui voulait imiter, ou pour mieux dire copier Thucydide en toutes choses, jusqu'à faire arriver une peste dans le camp des ennemis, parce qu'il y a une peste dans Thucydide. Il commençait en déclinant son nom, et mettait : *Crépérius a écrit*, etc. Il faisait une oraison funèbre, à l'imitation de Périclès, et la faisait réciter par un centurion.

Un autre remplira son histoire de petits détails et de mots de l'art, comme ferait un soldat ou un ouvrier qui aurait travaillé dans le camp.

Un autre emploiera tout son temps à faire d'ennuyeuses descriptions ou de l'habillement et des armes du général, ou d'un bois, ou d'une caverne; et quand il vient aux grandes affaires, il y est neuf, comme un valet héritier de son maître, et qui ne sait comment mettre ses habits, ni sur quelles viandes il doit se ruer, préférant quelques méchants haricots aux perdrix et aux faisans.

Ils pensent attraper le merveilleux en écrivant des choses contre le vraisemblable, des blessures prodigieuses, des morts incroyables.

Un autre faisait des noms grecs de tous les noms latins, appelait Chronos Saturnin, Frontin Fronton, etc.

Ils se servent quelquefois de phrases magnifiques, comme pourrait faire un poëte, et tombent tout à coup dans de basses expressions. C'est un homme qui a un pied chaussé d'un brodequin, et une sandale à l'autre pied.

Il y en a qui mettent de magnifiques prologues au-devant d'une histoire peu importante. Le casque est d'or et la cuirasse est de haillons; et tout le monde s'écrie : *La montagne accouche.*

Un autre entrera d'abord en matière, et croira imiter Xénophon, qui commence ainsi : Darius et Parysatis eurent deux fils. Mais il ne voit pas qu'il y a des prologues qui sont imperceptibles, et qui sont pourtant des prologues.

Ils confondent toute la géographie. Ils décrivent curieusement et fort au long de petites choses, et passent légèrement sur les grandes. Ils ont grand soin de bien examiner le piédestal, et ne disent presque rien de la statue.

Un qui n'était jamais sorti de Corinthe commençait ainsi son histoire : Les yeux sont de plus sûrs témoins que les oreilles; et après cela décrivait la Perse et tout ce qui s'y rencontrait d'extraordinaire.

Un autre avait fait un prologue prophétique, promettant d'écrire le triomphe dans un temps où la guerre n'était pas encore terminée.

Voilà les principales fautes où peut tomber un historien; voici les principales qualités qu'il doit avoir :

Les deux plus nécessaires, ce sont un bon sens pour les choses du monde et une agréable expression, σύνεσιν τε πολιτικὴν καὶ δύναμιν ἑρμηνευτικήν. La première est un don du ciel, l'autre se peut acquérir par un grand travail et une grande lecture des anciens.

Un historien doit être capable d'agir lui-même et

de commander en un besoin. Il faut qu'il ait vu l'armée; des soldats rangés en bataille et faisant l'exercice; ce que c'est qu'une aile, qu'un front, des bataillons, des escadrons; qu'il ait vu de près des machines de guerre, et qu'il ne s'en rapporte pas aux yeux d'autrui.

Surtout il doit être libre, n'espérant et ne craignant rien, inaccessible aux présents et aux récompenses; appelant figue une figue, etc.; ne faisant grâce à personne, et ne respectant rien par une mauvaise honte; juge équitable et indifférent, sans pays, sans maître, et sans dépendance, ἄπολις, αὐτόνομος, ἀβασίλευτος, qu'il dise les choses comme elles sont, sans les farder ni les déguiser; car il n'est pas poëte, il est narrateur, et par conséquent n'est point responsable de ce qu'il raconte. En un mot, il faut qu'il sacrifie à la seule vérité, et qu'il n'ait pas devant les yeux des espérances aussi courtes que celles de cette vie, mais l'estime de toute la postérité. Qu'il imite cet architecte du phare d'Égypte, qui mit sur du plâtre le nom du roi qui l'employait, mais sous ce plâtre son propre nom, sachant bien que le plâtre tomberait après sa mort, et que son nom se verrait éternellement sur la pierre.

Alexandre a dit plus d'une fois : « Oh! que ne « puis-je revenir dans trois ou quatre cents ans pour « entendre de quelle manière les hommes parleront « de nous! »

Il ne faut point se mettre en tête d'avoir un style si magnifique et si guindé; il faut s'y prendre plus familièrement. Que les idées soient pressées; c'est-à-dire que ce ne soient point des paroles vagues, et qu'il y ait du sens et des choses partout; mais que l'expression soit claire, et comme parlent les honnêtes gens. Car, comme l'historien ne doit avoir dans l'esprit que la liberté et la vérité, il faut aussi qu'on n'ait pour but dans le style que la netteté, et de représenter les choses telles qu'elles sont; en un mot, que tout le monde l'entende, et que les savants le louent, ce qui arrivera, si on se sert d'expressions qui ne soient point trop recherchées, ni aussi trop communes.

Il faut pourtant que l'historien ait quelque chose du poëte dans les pensées, surtout quand il viendra à décrire une bataille, des armées qui se vont choquer, des vaisseaux qui combattent les uns contre les autres. C'est alors qu'on a besoin, pour ainsi dire, d'un vent poétique qui enfle les voiles, qui fasse grossir la mer. Mais il faut pourtant que l'expression ne s'élève guère de terre, et qu'elle ne se ressente en rien de la fureur des corybantes; enfin, il faut aller bride en main.

N'avoir point trop de soin de l'harmonie et du son, mais aussi ne pas écorcher les oreilles.

Il faut bien prendre garde de qui on prend des mémoires, et ne consulter que des gens non suspects de haine ou de complaisance, soit pour eux-mêmes, soit pour les autres.

Quand on a fait provision de bons mémoires, alors il faut les coudre, et faire comme une suite ou un corps d'histoire, sec et décharné d'abord, pour y mettre ensuite la chair et les couleurs.

Il faut, comme le Jupiter d'Homère, que l'historien porte les yeux de tous côtés, tantôt sur les Thraciens, tantôt sur les Mysiens; qu'il voie aussi bien ce qui se passe dans le parti des ennemis comme dans l'autre parti; qu'il mette tout dans une égale balance, qu'il se mêle, qu'il combatte, qu'il fuie avec les fuyards, qu'il donne la chasse avec les victorieux.

Son esprit doit être comme un miroir pur et sans tache, qui reçoit les objets tels qu'ils sont, ne mettant rien du sien qu'une expression naïve, sans se mettre en peine de quelle nature est ce qu'il dit, mais bien de quelle manière il le doit dire. C'est aux Athéniens à lui fournir l'or et l'ivoire, et à lui de tailler l'un ou l'autre, et de le mettre en œuvre.

Il faut que la narration ne soit point décousue. Non-seulement les choses doivent se suivre, mais elles doivent se tenir les unes aux autres.

Il faut savoir négliger les petites choses, et ne point trop s'étendre dans les descriptions. Témoin Homère, qui en a pu faire de si belles, et qui a si souvent passé par-dessus courageusement.

Ne croyez point que Thucydide soit long dans la description de la peste; songez de quelle importance est tout ce qu'il dit : il fuit les choses, mais les choses l'arrêtent malgré lui.

On peut s'élever et être orateur dans les harangues, pourvu qu'elles conviennent à celui qui parle.

Il faut être court et circonspect dans les jugements que l'on porte des uns et des autres, toujours être appuyé de preuves, éviter d'être calomniateur, et ne les point faire mal à propos. Songez surtout que vous n'êtes point devant les juges, et qu'il ne s'agit pas de faire le procès à ceux dont vous parlez. Théopompe a passé en cela les bornes, et semble plus un accusateur qu'un historien.

S'il se présente des fables ou des choses peu vraisemblables, contez-les, mais non pas comme les croyant et voulant forcer les autres à les croire; mais donnez-les pour ce qu'elles sont, sans les appuyer.

FIN DE L'EXTRAIT DU TRAITÉ DE LUCIEN.

TRADUCTION

DE

LA VIE DE DIOGÈNE LE CYNIQUE

ÉCRITE PAR DIOGÈNE LAERCE.

Diogène, natif de Sinope, était fils d'un changeur nommé Icésius. Dioclès rapporte qu'il fut obligé de s'enfuir de son pays, à cause que son père, qui tenait la banque publique, avait fait de la fausse monnaie. Mais Euclide, dans le livre qu'il a écrit de ce philosophe, assure que ce fut Diogène lui-même qui fut atteint de ce crime, et qu'il fut banni pour cela de Sinope avec son père; et en effet, il confesse ingénument lui-même, dans son Podule, d'avoir fait de la fausse monnaie. Quelques-uns disent qu'ayant été créé maître de la monnaie, les ouvriers qui travaillaient sous lui lui mirent en tête de la falsifier, et que pour ce sujet il vint à Delphes et à Délos, pays d'Apollon, pour savoir de ce dieu s'il ferait ce qu'on lui conseillait, et que l'oracle l'ayant encore confirmé dans cette résolution, il fit en effet de la fausse monnaie, ne prévoyant pas ce qui en pourrait arriver; si bien que depuis, la chose ayant été découverte, il fut banni, ou, comme d'autres veulent, il se retira de lui-même, par la crainte qu'il avait. Il y en a d'autres qui racontent qu'ayant reçu de son père l'intendance de la monnaie, il la falsifia, et que pour ce sujet le premier fut mis en prison, où il mourut; mais que Diogène, heureusement pour lui, se sauva. Ces mêmes auteurs assurent qu'il vint, à la vérité, à Delphes; toutefois qu'il ne demanda pas à l'oracle s'il ferait de la fausse monnaie, mais ce qu'il ferait pour se rendre illustre dans le monde, et que l'oracle là-dessus lui dit d'en faire.

Étant arrivé à Athènes, il alla aussitôt trouver Antisthène, pour être reçu au nombre de ses disciples; et bien que ce philosophe eût résolu de ne plus recevoir personne, et le rabrouât d'abord fort rudement, Diogène le vainquit néanmoins par son obstination; car comme Antisthène leva un bâton pour le frapper s'il ne se retirait : Frappe, lui dit Diogène, en lui présentant la tête, mais sache que tant que tu parleras il n'y a pas de bâton si dur qui me puisse chasser d'auprès de toi. Antisthène le reçut dès lors au nombre de ses disciples; et depuis ce temps-là, il commença à vivre avec une simplicité tout à fait grande, et telle qu'il convenait à un misérable banni, comme il était. Théophraste, dans son Mégarique, dit de lui que voyant un jour courir un rat, il prit de là un sujet de se consoler, considérant que ce petit animal vivait à son aise dans des trous obscurs, sans se soucier ni de coucher dans un lit, ni de manger des morceaux délicats. Il fut le premier, au rapport de quelques-uns, qui s'avisa de faire doubler son manteau (à cause du besoin qu'il en avait), parce qu'il avait accoutumé de s'entortiller dedans quand il voulait dormir. Il portait aussi ordinairement une besace où il mettait ses provisions; car il n'avait point de lieu particulier où se retirer quand il voulait ou manger, ou dormir, ou étudier; mais le premier endroit où il se trouvait lui était bon, et à propos de cela, il disait que les Athéniens lui avaient bâti un palais magnifique pour prendre ses repas, montrant le portique du temple de Jupiter. Il prit, au commencement, un bâton par nécessité, à cause qu'il relevait de maladie; depuis, à la vérité, il ne le porta plus dans la ville; mais toutes les fois qu'il allait aux champs, il n'allait point sans sa besace et son bâton, comme rapportent Olympiodore, Polyeucte, et Lysanias. Ayant écrit à un de ses amis de lui chercher quelque maisonnette pour se loger, et voyant que cet homme ne se pressait pas trop de lui en trouver, il s'alla loger dans un tonneau qui était dans la place de Métroos, ainsi qu'il le déclare lui-même dans ses lettres. Pour s'endurcir au chaud et au froid, il avait accoutumé, l'été, de se rouler sur du sable brûlant; et l'hiver, il embrassait des statues couvertes de neige. C'était un homme, au reste, d'un naturel extrêmement piquant et railleur.

Il disait des combats qui se font en l'honneur de Bacchus, que c'étaient de grandes merveilles pour étonner les sots; et des orateurs de son temps, qu'ils étaient les valets de la populace. Il disait aussi que quand il considérait dans cette vie les magistrats, les médecins et les philosophes, l'homme lui paraissait l'animal du monde le plus sage et le plus raisonnable; mais que lorsqu'il venait ensuite à contempler les devins, les ambitieux, les avares, et toute autre semblable manière de gens, il ne trouvait rien de si fou que l'homme. Il répétait souvent cette parole, qu'un homme devait toujours faire provision ou de raison pour se consoler dans les adversités de la vie, ou de cordes pour se pendre. Voyant un jour Platon à un festin magnifique, qui ne mangeait que des olives : D'où vient, lui dit-il, grand philosophe, que vous, qui avez été autrefois tout exprès en Sicile pour manger de bons morceaux, maintenant que vous êtes à même, vous n'en mangez point? J'atteste les dieux, répliqua Platon, que là, non plus qu'ici, je ne vivais que d'olives et d'autres semblables fruits. Qu'était-il donc nécessaire que vous y allassiez? reprit brusquement Diogène; est-ce qu'il n'y avait point d'olives en Attique dans ce temps-là? Phavorin, dans son histoire de toutes sortes, attribue ce mot à Aristippe. Une autre fois, comme il mangeait des figues,

il rencontra Platon en son chemin, et d'abord il lui demanda s'il en voulait goûter; Platon en prit volontiers quelques-unes qu'il mangea : Je vous avais dit, reprit tout d'un coup Diogène, d'en goûter, et non pas de les avaler. Un jour que Platon traitait quelques amis de Denys le tyran, Diogène se trouva chez lui, et voyant des tapis que ce philosophe avait fait étendre pour s'asseoir, il se mit à les fouler, disant : Je foule aux pieds la vanité de Platon. Mais, lui répliqua Platon, combien es-tu plus vain et plus orgueilleux que moi, de croire que tu peux faire cela sans orgueil! Quelques-uns rapportent la chose d'une autre manière, et racontent que Diogène dit : Je foule aux pieds l'orgueil de Platon; et que Platon lui répondit : Mais avec un autre orgueil. Sotion, dans son quatrième livre, rapporte encore un autre bon mot que dit ce cynique à Platon. Il avait prié ce philosophe de lui donner un peu de vin et de figues; Platon lui en envoya une grande cruche toute pleine. Diogène l'ayant rencontré à quelque temps de là : Je pense, lui dit-il, que si l'on s'enquérait de vous combien font deux et deux, vous répondriez vingt, si vous ne répondez pas plus à propos de ce qu'on vous interroge, que vous donnez à proportion de ce qu'on vous demande; voulant marquer par là le vice de Platon, qui était grand parleur de son naturel. On lui demandait une fois en quel lieu de la Grèce il avait vu des hommes qui fussent honnêtes gens. Pour d'hommes, répondit-il, je n'en vis jamais; mais j'ai vu des enfants à Lacédémone qui l'étaient. Un jour qu'il discourait fort sérieusement, voyant que personne ne le venait entendre, il se mit à fredonner de la voix comme une cigale, et ayant de cette sorte amassé beaucoup de monde autour de soi, il commença à leur reprocher leur peu d'esprit, de courir, comme ils faisaient, après des niaiseries, et de se presser si peu pour ouïr de bonnes choses. Il se plaignait que les hommes disputaient tous les jours sur cent badineries, comme à qui escrimerait et à qui lutterait le mieux, et que personne ne disputait à qui serait le plus honnête homme. Il disait qu'il s'étonnait de la folie des grammairiens de son temps, qui se tourmentaient le corps et l'âme pour déchiffrer les peines et les fatigues d'Ulysse, et qui ne prenaient pas garde à celles qu'ils se donnaient inutilement. Il se moquait plaisamment des musiciens, qui trouvent bien le moyen, ajoutait-il, de mettre leurs lyres d'accord, et qui mènent une vie si déréglée. Il n'était pas moins divertissant sur les astrologues, qui s'amusent, poursuivait-il, toute leur vie à contempler le soleil et la lune, et qui ne voient pas le plus souvent ce qui se passe à leurs pieds. Il disait des orateurs, qu'ils s'étudiaient plutôt à dire de bonnes choses qu'à en faire. Il était ennemi mortel des avares, qui ne haïssent rien tant, à les entendre parler, que l'argent, et qui l'adorent dans l'âme. Il ne pouvait non plus souffrir ces sortes de gens qui louent fort ceux qui méprisent les richesses, et qui cependant n'estiment d'heureux que ceux qui sont riches. Il blâmait fort ces hypocrites qui faisaient des sacrifices aux dieux pour leur santé, et qui se soûlaient au sacrifice jusqu'à se faire malades. Il disait qu'il ne pouvait assez s'étonner de la sobriété des valets qui ne dérobaient rien de ce qu'on servait sur table, voyant leurs maîtres avaler à leurs yeux de si bons morceaux. Il louait fort ceux qui pouvant se marier ne se mariaient point, ou qui pouvant aller sur mer n'y allaient point, et qui pouvant se mêler d'affaires publiques ne s'en mêlaient point, ou qui pouvant mener une vie voluptueuse ne la menaient point, et enfin ceux qui pouvant s'approcher des grands seigneurs ne se souciaient point d'en approcher. Il disait qu'il fallait toujours avoir les mains ouvertes pour ses amis. Ménippe, dans le livre qu'il a écrit de la vente de Diogène, raconte de lui qu'ayant été fait captif, comme on l'eut mis en vente, celui qui le voulait acheter lui demanda ce qu'il savait faire : Commander aux hommes, reprit Diogène; puis s'adressant au sergent qui le criait : Crie, lui dit-il, Qui veut acheter son maître? Durant qu'il était ainsi exposé en vente, on ne lui voulait pas permettre de s'asseoir : Eh quoi! dit-il, quand on achète des poissons, regarde-t-on s'ils sont debout ou assis? Il se plaignait que c'était une chose étrange, que quand on achetait un plat ou une marmite on les maniait et on les examinait auparavant, et qu'on achetait les hommes sur la simple vue. Il disait à Xéniade qu'encore qu'il fût son esclave, il fallait qu'il se résolût à lui obéir, par la raison qu'on obéit à un médecin et à un précepteur, tout esclaves qu'ils sont. Eubule, dans le livre qui est intitulé *La vente de Diogène*, raconte qu'il éleva les enfants de Xéniade de cette sorte : après qu'il les eut instruits dans tous les arts libéraux, il voulut qu'ils apprissent à monter à cheval, à tirer de l'arc, à manier la fronde, et à lancer le javelot. Au reste, il ne souffrit point qu'ils allassent aux lieux publics pour s'exercer à la manière des athlètes, chez les maîtres de ces exercices; mais il se donna la peine lui-même de les exercer, afin de les rendre plus robustes et plus dispos. Il eut soin de leur faire apprendre par cœur plusieurs passages, tant des poëtes que des orateurs, et même de ses écrits; et afin qu'ils retinssent plus aisément ce qu'il leur enseignait, il leur fit un abrégé de tout ce qui était nécessaire pour avoir les principes des sciences. Au reste il voulait, quand ils étaient chez eux, qu'ils s'employassent aux offices de la maison, en se con-

tentant pour leur nourriture de quelques viandes légères, et d'un peu d'eau pure. Pour ce qui est du corps, il ne se souciait point qu'ils fussent malpropres ni mal peignés; au contraire, il les laissait aller dans les rues, le plus souvent sans pourpoint et sans souliers, car il voulait qu'ils marchassent ainsi sans dire mot, et sans regarder personne qu'eux-mêmes, et les menait quelquefois dans cet équipage à la chasse. Mais ces jeunes gens, d'autre côté, avaient un soin particulier de lui, et faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour le mettre bien auprès de leur père et de leur mère. Eubule rapporte encore qu'il acheva ses jours chez Xéniade, et que les enfants de son maître l'enterrèrent.

Lorsqu'il fut à l'article de la mort, Xéniade lui demanda de quelle manière il voulait être enterré : Le visage dessous, reprit-il; car ceux qui sont dessous auront bientôt le dessus. Il disait cela à cause des progrès des Macédoniens, qui, de petits commencements, s'étaient élevés à une grande puissance. Quelqu'un l'ayant mené chez lui, le pria de ne point cracher, de peur de rien gâter dans sa maison, qui était merveilleusement propre et bien parée; mais Diogène, sans dire mot, tira un gros crachat du fond de son estomac, et le lui jetant au nez : Excusez, lui dit-il, c'est que je n'ai trouvé que ce lieu-là ici d'assez sale pour cracher. Il y en a qui prétendent que ce mot est d'Aristippe. Une autre fois, étant au milieu de la rue, il se mit à crier : Que tout ce qu'il y a d'hommes ici vienne avec moi! En même temps plusieurs s'amassèrent autour de lui; mais Diogène les écartant avec son bâton : Je demandais des hommes, dit-il, et non pas des bêtes. C'est Hécaton qui rapporte cela dans son premier livre des *Sentences*. On raconte d'Alexandre qu'il disait de lui, que s'il n'eût été Alexandre il eût voulu être Diogène.

Métroclès, dans ses *Dits notables*, rapporte qu'un jour, comme on lui faisait le poil, il s'en alla, la barbe à demi faite, à un festin que faisaient ensemble des jeunes gens, où il fut fort bien battu; mais que, pour sa revanche, il fit un grand placard où il mit en écrit le nom de ceux qui lui avaient fait cet outrage, et qu'il les suivait partout avec cette affiche dans les mains. Ainsi il se vengea de l'affront qu'ils lui avaient fait en les faisant connaître, et attirant sur eux la haine et l'indignation de tout le monde. Il disait qu'il était un bon chien de chasse à l'égard des personnes louables, parce qu'il ne les suivait pas avec moins d'ardeur qu'un chien fait d'un lièvre, et que cependant personne de ceux qui font métier de louer les gens ne l'osaient mener à la chasse. Quelqu'un disait une fois devant lui, en se vautrant : J'ai bien vaincu des hommes en ma vie aux jeux pythiens. Des hommes? reprit Diogène; c'est moi qui sais vaincre les hommes : mais toi, ce ne sont que des faquins. On lui représentait un jour qu'il était vieux, et qu'il devait songer à se reposer : Eh quoi! repartit-il, si j'étais entré en lice pour courir, songerais-je à m'arrêter quand je serais près du but? au contraire, ne tâcherais-je pas à mieux courir que jamais? Quelqu'un l'ayant prié de souper, il n'y voulut point aller, à cause que quelques jours auparavant il y avait été, et qu'on ne l'en avait point remercié. L'hiver, il allait pieds nus dans la neige, et faisait toutes les autres choses que nous avons rapportées ci-devant. Il tâcha, au commencement, de manger de la viande crue; mais n'en pouvant venir à bout, il y renonça. Il rencontra une fois l'orateur Démosthène dans un cabaret, qui dînait : dès que Démosthène le vit, il se voulut retirer; mais Diogène l'ayant aperçu : Tu n'as que faire de t'enfuir, lui dit-il; tu n'en auras pas moins été au cabaret pour cela. Quelques étrangers souhaitant de voir cet orateur : Le voilà, dit-il, en élevant sa main, et leur montrant le doigt du milieu, le flatteur des Athéniens. Un jour, voyant un pauvre homme qui, ayant laissé choir un morceau de pain, avait honte de le ramasser, il le voulut guérir de cette mauvaise honte-là; et attachant une corde à l'embouchure de son tonneau, il se mit à le traîner de cette sorte tout le long de la rue Céramique; et il disait qu'il imitait en cela les maîtres de musique, qui détonnent quelquefois dans un concert, afin de faire prendre le ton aux autres. Il assurait qu'on pouvait être fou jusqu'au bout des doigts, et qu'en effet, si l'on voyait quelqu'un aller dans les rues le doigt du milieu tendu, il n'y a personne qui ne le prît pour un fou, au lieu qu'on ne trouvait rien à dire quand il tendait celui qui est proche du pouce. Il disait qu'on avait à bon marché les choses qui valent beaucoup, et qu'au contraire on vendait bien cher celles qui ne valent rien, vu qu'on ne pouvait faire une statue à moins de trois mille oboles, et qu'on avait un boisseau de farine pour deux liards. Il disait une fois à Xéniade, celui qui l'avait acheté : Prenez garde à m'obéir de point en point, et à faire ce que je vous ordonnerai. Eh quoi! lui répliqua Xéniade,

Les fleuves révoltés remontent à leurs sources!

Mais, lui répondit Diogène, si vous étiez malade, et que vous eussiez acheté un médecin, au lieu de faire ce qu'il ordonnerait, vous amuseriez-vous à lui dire :

Les fleuves révoltés remontent à leurs sources!

Il y eut une fois un homme qui le vint trouver à dessein de se faire philosophe : Diogène, pour l'éprouver, lui donna d'abord un merlan qu'il tenait à porter, et lui recommanda de le suivre : mais l'autre jeta

là le merlan, tout honteux, et s'en retourna comme il était venu. Diogène le rencontra à quelques jours de là, et ne pouvant s'empêcher de rire en le voyant : Faut-il qu'un merlan, lui dit-il, ait rompu une amitié comme la nôtre! Dioclès rapporte cela autrement, et raconte qu'un homme ayant dit à Diogène : Commandez et nous vous obéirons; Diogène le prit à part, et lui donna un morceau de fromage à porter; mais que l'autre ayant refusé de le faire : Eh quoi! lui répliqua-t-il, voulez-vous rompre avec moi pour un morceau de fromage? Voyant un jour un petit garçon qui buvait dans le creux de sa main, il tira son écuelle de sa besace, et la jetant par terre : Il a, dit-il, plus d'esprit que moi. Il jeta aussi sa cuiller pour un même sujet, voyant un autre jeune garçon qui mangeait une soupe de lentilles avec une croûte de pain qu'il avait creusée en guise de cuiller.

Voici à peu près sa manière de raisonner : Toutes choses appartiennent aux dieux; les sages sont amis des dieux; or est-il que tous biens sont communs entre amis, et par conséquent toutes choses appartiennent aux sages. Un jour, comme rapporte Zoïle, voyant une femme qui se prosternait devant un autel, jusqu'à se mettre dans une posture indécente, Diogène la voulut guérir de cette superstition-là; et s'approchant d'elle : N'avez-vous point de peur que Dieu, qui est partout, ne voie derrière vous quelque chose qui ne soit pas fort honnête? Il consacra un homme à Esculape, seulement pour avoir soin d'aller battre ceux qui viendraient baiser la terre dans le temple de ce dieu. Il disait que toutes les malédictions tragiques étaient tombées sur lui; qu'il était sans ville, sans maison, sans pays, gueux, vagabond, et vivant à la journée; mais qu'il opposait à la fortune la constance, aux lois la nature, aux passions la raison. Une fois Alexandre le vint voir, qu'il se reposait au soleil dans la place de Dranion; et s'arrêtant devant lui : Diogène, lui dit-il, demande-moi ce que tu voudras. Ce que je veux, reprit Diogène, c'est que vous vous ôtiez un peu de mon soleil. Quelqu'un ayant lu une fois devant lui un ouvrage d'assez longue haleine, comme il fut à la fin du livre, voyant qu'il n'y avait plus de feuillets écrits, il se mit à crier, comme font les matelots sur mer : Terre! terre! prenons courage. Un homme lui voulait prouver une fois, par un argument sophistique, qu'il avait des cornes; mais Diogène, pour toute réponse, passant sa main sur son front : Je ne les sens point, dit-il. Il fit environ la même chose à un homme qui soutenait qu'il n'y avait point de mouvement, car il se leva tout d'un coup et se mit à se promener. Un astrologue discourait un jour devant lui des choses célestes : Depuis quand, mon ami, lui dit-il, êtes-vous revenu du ciel? Un certain eunuque, perdu de débauche, avait fait mettre cette inscription sur la porte de son logis : *Que rien de méchant n'entre ici dedans.* Où est-ce, reprit Diogène, que logera le maître de la maison? Ayant une fois des huiles de senteur, au lieu de s'en parfumer la tête, comme font les autres, il s'en oignit les pieds; et la raison qu'il en rendit, c'est que l'odeur des parfums de la tête s'exhale en l'air, au lieu que celle des pieds monte droit au nez. Les Athéniens lui conseillaient de se faire initier aux mystères de quelques dieux, et lui disaient, pour l'y porter davantage, que ceux qui l'étaient dans cette vie avaient les places honorables dans les enfers. Vraiment, répliqua-t-il, ce serait une assez plaisante chose que tandis qu'Agésilas et Épaminondas seraient dans la fange, une troupe de marauds initiés eût le haut bout dans les îles des bienheureux. Voyant des rats qui venaient manger les miettes de sa table : Comment, dit-il, Diogène a des parasites! Un jour Platon l'appelant chien : Vous avez raison, lui répliqua-t-il, car j'ai été retrouver ceux qui m'ont vendu. Une fois, comme il sortait des bains, quelqu'un lui demanda s'il y avait bien des hommes au bain : Il n'y en a pas un, repartit-il; mais ensuite un autre l'ayant prié de lui dire s'il y avait bien du monde au bain : Tout en est plein, ajouta-t-il. Un jour Platon ayant défini l'homme, un animal sans plumes et qui n'a que deux pieds, cette définition plut extrêmement à tous ceux qui étaient présents; mais Diogène, sans dire mot, prit un coq qu'il se donna la peine de plumer tout entier, et l'ayant porté chez Platon : Tenez, leur dit-il, voilà l'homme de Platon; de sorte que ce philosophe fut obligé d'ajouter à sa définition, et qui a les ongles larges. On lui demandait à quelle heure il fallait dîner : Si l'on est riche, reprit-il, quand on veut; si l'on est pauvre, quand on peut. Ayant remarqué à Mégare que les moutons y étaient gras et couverts de bonne laine, au lieu que les enfants y étaient presque tout nus : J'aimerais mieux, dit-il, être mouton que fils d'un Mégarien. Un homme, dans les rues, l'ayant heurté d'un ais qu'il portait, se mit ensuite à crier : Gare! gare! Est-ce, lui dit-il, que tu as envie de me heurter encore une fois? Il appelait les orateurs les valets de la populace, et les couronnes qu'on leur donnait, des ampoules de gloire. Il allait quelquefois en plein jour, une lanterne allumée à la main, et comme on lui demanda par quelle raison il faisait cela : Je cherche, répondit-il, un homme. Un jour qu'il se reposait en pleine rue tout dégouttant de l'eau de la pluie qui était tombée sur lui, cela amassa autour de lui plusieurs personnes que ce spectacle avait touchées de pitié; mais Platon s'étant rencontré là par hasard : Hé! de grâce, leur dit-il, si vous avez pitié de cet homme, laissez-le là;

voulant témoigner par ces paroles la vanité de ce philosophe, comme ne faisant cela que par ostentation. Il y eut une fois un homme qui lui donna un soufflet : Vraiment, reprit-il, j'ai bien oublié de mettre un casque. Un certain Midias qui lui en voulait, le rencontra un jour, et l'ayant bien battu : Ton argent est prêt, ajouta-t-il. Diogène ne répondit rien sur l'heure; mais le lendemain il l'attendit avec des gantelets aux deux mains, et lui assénant un coup de toute sa force : Ton argent est prêt, lui dit-il. Lysias, un certain apothicaire, lui demandait une fois s'il croyait qu'il y eût des dieux : Il faut bien que je le croie, répliqua-t-il, puisque je sais même qu'ils n'ont point de plus grand ennemi que toi. Quelques-uns assurent que ce mot est de Théodose. Voyant un jour un homme qui se lavait dans l'eau pour se purifier : Hé! pauvre misérable, lui dit-il, sache que cette eau n'est pas plus capable d'effacer les crimes que tu as commis pendant ta vie, que des fautes de grammaire. Il assurait que les hommes se plaignaient à tort de la fortune, parce qu'ils demandaient aux dieux, non pas ce qui est bon véritablement, mais ce qui leur paraissait bon. Il disait à ceux qui sont effrayés des songes qu'ils font : Vous vous embarrassez des choses que vous faites en dormant, et vous n'avez pas la moindre inquiétude de celles que vous faites étant éveillés. S'étant trouvé aux jeux olympiques, comme le héraut, selon sa coutume, se fut mis à crier : Dioxippe a vaincu tous les hommes qui ont paru dans la lice : C'est moi, lui dit-il, qui sais vaincre les hommes; car pour lui ce ne sont que des esclaves. Il était fort aimé des Athéniens, jusque-là qu'ils condamnèrent au fouet un jeune garçon pour avoir rompu son tonneau, et lui en firent donner un autre. Denys le stoïque rapporte qu'après la bataille de Chéronée, il fut pris prisonnier des Macédoniens, et qu'étant mené à Philippe, ce roi lui demanda qui il était : Un espion, reprit-il, de ton insatiable avidité. Ce même auteur assure que cette hardiesse inspira de l'admiration à Philippe, qui donna ordre qu'on le délivrât sur l'heure. Alexandre avait envoyé des lettres à Athènes, adressées à Antipater par un certain Athlië, qui veut dire en grec autant que malheureux. Diogène s'y trouva présent quand il les reçut, et faisant allusion à ce nom : Athlië, dit-il, a envoyé les lettres d'Athlië à Athlië par Athlië. Pervicéus l'ayant menacé par lettre de le faire mourir, s'il ne le venait trouver : Il ne fera pas grand'chose, répliqua-t-il, puisqu'une mouche ou une araignée peuvent bien en faire autant; que ne me menace-t-il plutôt, ajouta-t-il, que si je ne le vais trouver il trouvera bien moyen de vivre heureux sans moi? Il criait souvent que les dieux ne donnaient que trop de moyens aux hommes pour vivre à leur aise, mais que les moyens étaient cachés à ceux qui aimaient si fort les ragoûts, les parfums, et toutes ces vaines superfluités. Voyant un jour un homme qui se faisait chausser par son valet : Tu ne seras point encore parfaitement heureux, lui dit-il, qu'on ne t'ait coupé les deux mains, afin que tu te puisses honnêtement faire moucher par lui. Une autre fois, ayant aperçu des sergents qui menaient en prison un coupeur de bourses qui avait volé une aiguière : Voilà, dit-il, de grands voleurs qui en mènent un petit en prison. Voyant un jeune garçon qui ruait des pierres à une potence : Courage, lui dit-il, tu parviendras au but. Il se trouva une fois entouré d'une foule de petits garçons qui criaient : Gare! gare! qu'il ne nous morde : Ne craignez rien, leur dit-il, un chien ne mange point de carottes. Voyant un homme qui prenait plaisir à se couvrir de la peau d'un lion : Cesse, mon ami, lui dit-il, de déshonorer l'habit de la vertu.

On exaltait un jour devant lui le bonheur de Callisthènes, d'être participant, comme il était, de toute la magnificence d'Alexandre : Et moi, répliqua-t-il, je le trouve bien malheureux de ne pouvoir dîner ni souper que quand il plaît à Alexandre. Il disait que quand il avait affaire d'argent, et qu'il en prenait de ses amis, c'était une dette dont ils s'acquittaient, plutôt qu'un présent qu'ils lui faisaient. On le trouva un jour en pleine rue qui faisait quelque chose de la main qui n'était pas fort honnête; mais lui, sans s'étonner : Plût aux dieux, dit-il, que je pusse aussi bien apaiser la faim de mon ventre en le grattant! Il se donna bien une fois la peine de ramener lui-même à la maison un jeune garçon qui allait faire la débauche avec des seigneurs de Perse, et avertit ses parents d'avoir l'œil sur lui. Il y eut un jour un jeune homme fort bien paré qui le vint consulter sur certaine matière : Je ne vous répondrai point, lui dit Diogène, que vous ne m'ayez fait savoir auparavant si vous êtes homme ou femme. Une autre fois, comme il était au bain, il en vit un qui versait du vin d'un pot dans un autre, afin de juger, par le bruit que faisait le vin en tombant, s'il réussirait dans ses amours; et comme, à son avis, le pot eut rendu un bon son : Il est d'autant plus mauvais pour toi, lui dit Diogène, qu'il est fort bon. Quelques-uns, dans un festin, lui jetaient de loin, par dérision, des os comme à un chien; mais Diogène se levant de table, se mit à pisser contre eux comme un chien. Il disait des orateurs et de ceux qui mettent leur gloire à bien parler, qu'ils étaient trois fois hommes, c'est-à-dire trois fois misérables. Il appelait un riche ignorant un mouton qui avait une toison d'or. Ayant vu sur la porte d'un fameux débauché, *Maison à vendre :* Je me doutais bien, dit-il, que cette maison boirait tant

et mangerait tant qu'elle vomirait enfin son maître. Un jeune garçon se plaignit une fois à lui de la multitude de ceux qui le voulaient corrompre : Cesse, lui répondit Diogène, de leur faire voir qu'on te peut corrompre. Étant un jour entré dans un bain fort sale : Où est-ce, dit-il, que l'on fera laver à la sortie de ce bain-ci? Il entendait une fois un joueur de luth qui en jouait d'une manière fort grossière; et comme tous les autres le traitaient d'ignorant et de ridicule, lui seul le louait et le prisait extrêmement; quelques-uns lui en demandèrent la raison : Je l'admire, reprit-il, de ce que, jouant si mal, il s'amuse plutôt à cela qu'à tuer ou à voler. Il y en avait encore un autre qui faisait fuir tout le monde dès qu'il commençait à jouer. Un jour Diogène l'ayant rencontré : Bonjour, lui dit-il, monsieur le Coq. D'où vient que vous m'appelez ainsi? lui dit l'autre : C'est, répliqua-t-il, que tu fais lever tout le monde dès que tu commences à chanter. Voyant plusieurs personnes qui avaient les yeux fichés sur un jeune garçon, il se mit à ramasser du lupin qui était à terre, à la vue de tout le monde, et en remplissait à mesure sa besace. Cette action fit tourner la tête à tous ceux qui étaient là : Eh quoi! leur dit-il, aimez-vous mieux me voir que ce beau fils? Un homme extrêmement superstitieux lui disait une fois : Ne me fâche pas, car d'un coup de poing je te romprais la tête. Et moi, reprit-il, je te ferais trembler si je t'avais seulement regardé du côté gauche. Un certain Hégésias le priait un jour de lui prêter quelques-uns de ses ouvrages pour apprendre la philosophie : Dites-moi un peu, reprit Diogène, si vous vouliez manger des figues, voudriez-vous qu'on vous donnât des figues en peinture, et n'en achèteriez-vous pas de véritables? Avouez donc que vous êtes fou, puisque pouvant embrasser l'exercice véritable de la philosophie, vous vous contentez de la voir par écrit. Quelqu'un lui reprochait qu'il s'était enfui de son pays : Eh, misérable! lui répliqua-t-il, n'y ai-je pas trop gagné, puisque c'est ce qui m'a fait devenir philosophe? Et un autre qui lui disait : Ceux de Sinope t'ont banni de leur pays; Et moi, reprit-il, je les condamne à n'en bouger. Voyant un homme qui avait gagné le prix aux jeux olympiques, qui menait paître les brebis : Pauvre homme, lui dit-il, tu n'as quitté les jeux olympiques que pour venir aux néméens. On lui demandait une fois d'où venait que les athlètes ne sentaient point les coups qu'on leur donnait : C'est, reprit-il, qu'ils ne sont faits que de chair de pourceau et de bœuf. Il demandait un jour l'aumône à une statue, et la raison qu'il en donna : Je m'apprends, dit-il, à être refusé. Il fut obligé au commencement de demander l'aumône pour subsister. Un jour donc, comme il pria quelqu'un de la lui donner : Si tu l'as jamais donnée à quelque autre dans ta vie, donne-la-moi; si tu ne l'as point donnée, commence par moi. Un tyran lui demandait un jour quel était le meilleur airain : Celui, répliqua-t-il, dont on fond les statues d'Harmodius et d'Aristogiton. A propos de Denys le tyran, il disait qu'il traitait ses amis comme des sacs; car, ajoutait-il, il les prend quand ils sont pleins, et les jette quand ils sont vides. Un nouveau marié avait fait mettre cette inscription sur le seuil de sa porte : *Hercule Callinique, fils de Jupiter, loge céans; que rien de méchant n'entre ici dedans.* Mais Diogène, sans dire mot, écrivit ceci ensuite : *Après la mort le médecin.* Il vit une fois un homme qui s'était ruiné en folles dépenses, qui faisait son souper de quelques olives dans une gargoterie : Misérable, lui-dit-il, si tu eusses dîné de la sorte, tu ne souperais pas aujourd'hui comme tu fais. Il disait que les hommes vertueux étaient les images des dieux. Il appelait l'amour l'occupation des oisifs. Quelqu'un lui ayant demandé ce qu'il croyait qu'il y eût au monde de plus misérable, il répondit : Un vieillard pauvre; et à un autre qui s'enquérait de lui quelle était la bête la plus dangereuse : Un médisant, répliqua-t-il, entre les farouches, et un flatteur entre les privés. Voyant un tableau où il y avait deux centaures fort mal peints : Quel est le Chiron des deux? dit-il. Il appelait les paroles de flatterie des filets de miel; et le ventre, la Charybde de la vie. Ayant ouï dire qu'un certain Didyme avait été surpris en adultère : Il est digne deux fois, dit-il, d'être pendu par son nom [1]. On lui demandait un jour d'où venait que l'or était pâle : C'est, répliqua-t-il, que tout le monde est aux aguets pour l'attraper. Voyant une femme dans une litière : Ce n'est pas là, dit-il, une cage pour une bête si farouche. Il vit un jour un esolave fugitif qui était assis sur la margelle d'un puits : Mon ami, lui dit-il, prends garde d'y tomber. Une fois, étant au bain, il aperçut un certain Cillius, qui était un de ces voleurs qui viennent pour voler les habits de ceux qui se baignent, et s'approchant de lui : Est-ce pour voler ou pour vous baigner, lui dit-il, que vous êtes ici? Voyant un jour des femmes qu'on avait pendues à des oliviers : Plût aux dieux, s'écria-t-il, que tous les arbres portassent de semblables fruits! Ayant rencontré un certain homme qui était accusé de fouiller dans les sépulcres, il lui dit sur-le-champ ces deux vers :

> Qui t'amène en ces lieux, honte de la nature?
> Viens-tu fouiller les morts jusqu'en leur sépulture?

On lui demandait un jour s'il avait un valet ou une servante; il répondit que non. Et qui est-ce donc, reprit celui qui l'interrogeait, qui prendra le soin de

[1] Diogène joue ici sur le mot grec δίδυμος, qui signifie *jumeau*.

tes funérailles après ta mort? Celui, répliqua-t-il, qui voudra loger dans ma maison. Il aperçut un jour un beau garçon qui dormait à son aise, couché tout de son long : Réveille-toi, lui dit Diogène, n'as-tu point de peur

Qu'une flèche, en dormant, te perce par derrière?

Et à un autre qui aimait extrêmement la bonne chère : Si tu n'y donnes ordre, lui dit-il,

Tes jours seront, mon fils, de fort courte durée.

Un jour Platon discourait de ses idées, assurant qu'une table avait sa tabléité, et un pot sa potéité : Pour moi, reprit Diogène, je vois bien un pot et une table; mais je ne vois ni potéité, ni tabléité. C'est, lui répliqua Platon, que tu as des yeux pour voir la table et les pots, mais tu n'as pas assez d'esprit pour concevoir la tabléité et la potéité. On lui demandait une fois quel homme lui paraissait Socrate : Un fou, répliqua-t-il. Un autre s'enquérait de lui en quel âge il se fallait marier : Quand on est jeune, il n'est pas temps; quand on est vieux, il n'est plus temps. Quelqu'un lui disait un jour : Que voudriez-vous qu'un homme vous donnât pour recevoir un soufflet de lui? Un casque, reprit Diogène. Voyant un homme qui se parait : Si c'est aux hommes, lui dit-il, que tu veux disputer le prix de la beauté, tu es bien misérable; si c'est aux femmes, tu es bien injuste. Comme un jeune homme eut rougi devant lui : Courage, lui dit Diogène, je vois la couleur de la vertu. Entendant un jour plaider deux avocats sur un larcin dont l'un était accusé par l'autre, il les condamna tous deux : Car l'un, ajouta-t-il, a volé, et l'autre ne l'a point été. On lui demandait un jour quel vin était le plus agréable à boire : Le vin d'autrui, répondit-il. On lui disait une fois : Tout le monde se rit de toi : Je ne suis pas ridicule pour cela, reprit-il. Un autre soutenait devant lui que c'était une chose malheureuse que de vivre : Dis de mal vivre, interrompit Diogène, et non pas de vivre. Quelques-uns lui conseillaient de faire chercher un valet qu'il avait, et qui s'était enfui. Non, non, reprit-il, ce serait une chose ridicule que Manès se pût passer de Diogène, et que Diogène ne se pût passer de Manès. Un jour, comme il mangeait des olives, un homme lui vint offrir des gâteaux; mais il le renvoya avec ce vers :

Fuyons, ami, fuyons ces infâmes tyrans.

On lui demandait une fois de quelle espèce de chien il était : Quand j'ai faim, répliqua-t-il, je suis doux comme un chien de Mélite; mais quand je suis soûl, je suis ardent comme un chien de Molosse. Enfin, ajouta-t-il, je suis de cette espèce de chien qu'on prise extrêmement, mais que peu de personnes veulent mener à la chasse, à cause de la fatigue qu'il se faut donner. En effet, vous louez assez mon genre de vie, mais il n'y en a pas un qui le veuille suivre à cause des peines et des sueurs qu'il faut endurer. On s'enquérait une fois de lui si les sages mangeaient des tartes et des gâteaux : Que cela est étrange, répliqua-t-il, qu'ils en mangent tout de même que d'autres hommes! Quelqu'un se plaignait à lui de ce qu'on donnait souvent l'aumône à de gros gueux aveugles et estropiés, et qu'on ne donnait rien aux philosophes : C'est, répliqua-t-il, que la plupart des hommes prévoient bien qu'ils pourront devenir aveugles ou estropiés, mais pas un n'aspire à devenir philosophe. Il demandait un jour l'aumône à un homme fort avare, et comme celui-ci ne se pressait pas trop de la lui donner : Je ne demande pas votre mort, lui dit-il, je demande ma vie. Quelqu'un lui ayant reproché qu'il avait autrefois fait de la fausse monnaie : Il est vrai, lui répondit-il, que j'ai été autrefois ce que vous êtes; mais le mal est que vous ne serez jamais ce que je suis. Et à un autre qui lui faisait le même reproche : Je pissais aussi, répliqua-t-il, plus roide en ce temps-là que je ne fais à cette heure. Un jour étant allé à Mynde, il prit garde en entrant que les portes de la ville étaient fort grandes, bien que la ville fût fort petite, et s'adressant à quelques Myndiens qui étaient là : Messieurs, leur dit-il, si vous m'en croyez, vous fermerez les portes de votre ville, de peur qu'elle ne sorte. Voyant un homme qu'on avait surpris volant de la pourpre, et qu'on menait en prison, il lui dit sur-le-champ ce vers :

La mort sera bientôt de ton sang empourprée.

Cratère l'ayant fait prier de le venir trouver : J'aime mieux, répliqua-t-il, lécher du sel à Athènes, que de manger les meilleurs morceaux du monde à la table de Cratère. Il alla voir une fois un certain orateur nommé Anaximène, qui était fort gras : Si vous faisiez bien, lui dit Diogène, vous nous donneriez la moitié de votre ventre, car vous n'en seriez pas plus mal, et nous nous en trouverions mieux. Un jour, comme ce même orateur haranguait publiquement, Diogène se mit à montrer de loin un morceau de salé, et attira par cette action tous les assistants auprès de soi; et comme Anaximène s'en voulut fâcher : Vous voyez, leur dit Diogène, que tous les beaux discours de votre orateur ne valent pas un liard, car mon salé ne m'a pas coûté davantage. On lui reprochait une fois qu'il mangeait en plein marché : C'est, répliqua-t-il, que j'ai faim en plein marché. Il y en a quelques-uns qui lui attribuent encore cet autre mot-ci : Platon le trouva un jour qui lavait des choux, et s'approchant de lui : Si tu eusses pu te résoudre, lui dit-il tout bas à l'oreille, à faire la cour à Denys le tyran, tu ne serais pas réduit à laver toi-même tes choux. Mais Diogène s'approchant de lui tout de même : Si tu eusses pu te résoudre, lui repartit-il, à laver toi-

même tes choux, tu ne serais pas réduit à faire la cour à Denys le tyran. Quelqu'un lui disait un jour : Tu ne saurais croire combien il y a de gens qui se moquent de toi : Peut-être, répliqua-t-il, que les ânes se moquent d'eux aussi; mais ils ne se soucient point pour cela des ânes, ni moi d'eux. Voyant un jeune homme qui raisonnait de philosophie : Courage, lui dit-il; voilà les moyens de rendre les amants de ton corps amoureux de ton esprit. Étant un jour entré dans le temple de Samothrace, comme quelqu'un s'étonna de la multitude des offrandes qui y avaient été faites par ceux qui avaient fait des vœux au milieu de la tempête, et qui étaient échappés du naufrage : Vous en verriez bien d'autres, reprit Diogène, si tous ceux qui n'en sont pas réchappés avaient accompli les leurs. Il y en a qui donnent ce mot à Diagoras. Il vit une fois un jeune homme qui allait à un festin : Mon ami, lui dit-il, tu en reviendras pire que tu n'es. Ce jeune homme le rencontra quelques jours après, et l'ayant abordé : Vous voyez, lui dit-il, j'ai été au festin; et je n'en suis pas empiré pour cela. Non, sans doute, reprit Diogène, car tu en es plus gros et plus gras. Il demandait un jour à quelqu'un quelque chose d'assez grande conséquence : Si tu me peux persuader, lui dit l'autre, que je te la dois donner, je te la donne. Moi, répliqua Diogène, si j'avais quelque chose à te persuader, je te persuaderais de t'aller pendre. Un jour, comme il retournait de Lacédémone à Athènes, on lui demanda d'où il venait et où il allait : Je viens de quitter des hommes, dit-il, pour voir des femmes. Une autre fois qu'il retournait des jeux olympiques, on lui demanda s'il y avait bien du monde : Pour du monde, répondit-il, il y en a assez, mais d'hommes, fort peu. Il comparait les prodigues à ces figuiers qui naissent dans des précipices, dont les fruits ne sont point mangés par des hommes, mais par des corbeaux et par des vautours. Phryné, cette fameuse courtisane, ayant offert à Delphes une Vénus d'or, il alla mettre cette inscription au-dessous : *Cette Vénus a été érigée des dépouilles de la lubricité des Grecs.* Un jour, comme Alexandre passait devant lui : Ne me connais-tu pas? lui dit ce roi; je suis le grand Alexandre. Et moi, répliqua Diogène, je suis Diogène le cynique. On lui demandait une fois d'où venait qu'on l'appelait chien : C'est, répliqua-t-il, que je caresse ceux qui me donnent, j'aboie après ceux qui ne me donnent rien, et je mords les coquins. Comme il cueillait des figues à un figuier, quelqu'un l'en voulut empêcher, en lui disant que cet arbre était impur, et qu'il y avait peu de temps qu'un homme s'y était pendu : Eh bien, répondit-il, je le purifierai. Voyant un athlète qui venait de remporter le prix aux jeux olympiques, et qui ne pouvait détourner les yeux de dessus une courtisane : Voyez, dit-il, ce brave champion qu'une jeune fille emmène par le collet. Il comparait les belles courtisanes à du miel empoisonné. Un jour, comme il mangeait en plein marché, il y eut plusieurs personnes qui s'amassèrent autour de lui, et qui se mirent à crier, Au chien! au chien! Mais Diogène, sans s'émouvoir : C'est vous, leur répliqua-t-il, qui êtes des chiens, de rôder comme vous faites alentour de moi durant que je dîne. Voyant deux jeunes débauchés qui se cachaient pour éviter sa rencontre : Ne craignez rien, leur dit-il, un chien ne mange point de carottes. On lui demandait un jour d'un jeune efféminé de quel pays il était : Voilà une belle demande, répondit-il, il est de Tégée[1]. Ayant rencontré un certain homme qui avait la réputation d'avoir été autrefois un méchant athlète, et qui depuis s'était fait médecin : Vraiment, lui dit-il, vous avez trouvé un beau secret pour mettre en terre ceux qui vous jetaient à terre auparavant. Un jeune homme lui montrait un jour une épée qu'un de ses amoureux lui avait donnée : Voilà une belle épée, répondit-il, mais la garde en est fort vilaine. Comme quelques-uns louaient fort un homme d'un présent qu'il lui avait fait : Et moi, répliqua Diogène, vous ne me louez point de l'avoir mérité. Quelqu'un lui redemandait un manteau : Si vous me l'avez donné, reprit-il, il est à moi; si vous me l'avez prêté, je m'en sers. Un autre lui disait une fois : Il a de l'or caché sous son manteau : Oui, sans doute, répliqua-t-il, et c'est pour cela que je couche dessus. On lui demandait une fois quel fruit il avait tiré de la philosophie : N'y aurais-je pas trop gagné, répliqua-t-il, quand je n'y aurais gagné que d'être prêt comme je suis à tous les accidents qui pourraient m'arriver? Quelqu'un le priait de lui dire de quel pays il était : Du monde, répondit-il. Comme quelqu'un sacrifiait aux dieux pour avoir un fils : Et vous ne sacrifiez point, lui dit-il, pour avoir un fils honnête homme. Celui qui avait la charge de lever la taille la lui voulait faire payer, mais il le renvoya avec ce vers :

Dépouillez les Troyens, mais épargnez Hector.

Il disait que les concubines étaient les reines des rois, parce qu'elles leur faisaient faire tout ce qu'elles voulaient. Les Athéniens ayant résolu qu'on décernerait à Alexandre les mêmes honneurs qu'à Bacchus : Faites-moi, leur dit-il, tout d'un trait votre Sérapis. Quelqu'un lui reprochait qu'il hantait des lieux infâmes : Le soleil, répliqua-t-il, entre bien dans des cloaques, et n'en est pas gâté pour cela. Un jour qu'il soupait dans un temple, voyant des pains qu'on y avait apportés, qui étaient sales et gâtés, il

[1] C'est encore un jeu de mots. Le mot grec τέγος veut dire *boudoir de courtisane.*

alla les prendre et les jeta dehors, disant que rien de sale ni d'impur ne devait entrer dans le temple. Un homme lui disait une fois qu'il était un ignorant qui ne savait rien et qui faisait le philosophe : Quand je le contreferais, répondit-il, il faudrait toujours que je le fusse beaucoup pour le contrefaire comme je fais. On lui amena un jour pour être son disciple un jeune garçon qu'on lui disait qui avait un beau naturel, et qui était bien morigéné : Qu'a-t-il donc affaire de moi? repartit-il. Il comparait ceux qui parlent bien et qui font mal à des luths qui rendent un beau son, mais qui n'ont aucun sentiment. Lorsqu'il allait au théâtre, il y entrait toujours quand les autres en sortent; et comme on lui demandait pourquoi il faisait cela : C'est, répondit-il, que je me suis étudié toute ma vie à faire le contraire de ce que font les autres. Il disait une fois à un jeune efféminé : N'as-tu point de honte de te faire pire que la nature ne t'a fait, car elle t'a fait homme, et tu t'efforces de devenir femme! Voyant un homme sans jugement qui accordait un luth : Ne devrais-tu pas être honteux, lui dit-il, de savoir mettre un luth d'accord, et de ne pouvoir être d'accord avec toi-même? Quelqu'un disait devant lui : Pour moi, je n'ai point d'inclination à la philosophie : Pourquoi vis-tu donc, lui répliqua-t-il, puisque tu ne te soucies point de bien vivre? Voyant un jeune homme qui parlait de son père avec mépris : N'as-tu point de honte, lui dit-il, de mépriser avec orgueil celui qui t'a donné de quoi être orgueilleux? Entendant un beau garçon qui tenait des discours sales : Ne devrais-tu pas rougir, lui dit-il, de tirer d'une gaîne d'ivoire une lame de plomb? On lui reprochait qu'il allait boire au cabaret : Vous pourriez ajouter, répliqua-t-il, que je me fais faire la barbe chez un barbier. Comme quelqu'un l'accusait d'avoir reçu un manteau d'Antipater, il lui dit ce vers :

Il ne faut point des dieux rejeter les largesses.

Un homme, sans y prendre garde, le heurta d'un grand ais qu'il portait, et se mit ensuite à crier : Gare! gare! Mais Diogène, pour toute réponse, s'approchant de lui, lui donna un bon coup de bâton, et se mit à crier de même : Gare! gare! Voyant un débauché qui sollicitait une femme de mauvaise vie : Misérable, lui dit-il, que cherches-tu en un lieu où le meilleur pour toi c'est de ne rien obtenir? Et à un autre extrêmement poudré et parfumé : Prends garde, lui dit-il, que les parfums de ta tête ne te mettent en mauvaise odeur dans le monde. Il disait que les esclaves obéissent à leurs maîtres, et les méchants à leurs passions. Quelqu'un lui demandait d'où venait qu'en grec on appelle les esclaves *andrapodas* : C'est, répliqua-t-il, qu'ils ont des pieds d'homme, et une âme comme la tienne.

FIN DE LA VIE DE DIOGÈNE.

DES ESSÉNIENS.

FRAGMENT TRADUIT DE PHILON.

Il y a parmi les Juifs trois différentes sectes qui font profession de l'amour de la sagesse. La première est des Pharisiens, la deuxième des Saducéens, et la troisième, qui paraît aussi la plus sainte et la plus austère, est de personnes que l'on nomme Esséniens, qui sont bien Juifs de nation, mais qui sont beaucoup plus étroitement liés ensemble par une affection mutuelle que ne le sont les autres.

Ils abhorrent toutes les voluptés et tous les plaisirs, comme mauvais et illégitimes, et ils tiennent comme une souveraine vertu parmi eux de ne se point laisser vaincre à leurs passions. C'est pourquoi ils ont de l'aversion pour le mariage, et prennent seulement auprès d'eux quelques enfants étrangers, d'un âge tendre et susceptibles des impressions qu'on leur veut donner; ils les regardent comme leur propre sang, les forment et les élèvent selon leurs mœurs et leur discipline. Leur éloignement du mariage ne vient pas de ce qu'ils voudraient abolir la succession des enfants aux pères, qu'il entretient dans le monde; mais c'est qu'ils croient devoir se garantir de l'incontinence des femmes, qui, selon leur opinion, ne gardent presque jamais à leurs maris la fidélité qu'elles leur doivent.

Ils méprisent les richesses, et rien ne leur paraît plus excellent et plus admirable qu'une communauté de tous biens. Aussi l'on n'en voit point entre eux qui soient plus riches que les autres, parce qu'ils ont établi comme une loi inviolable, à tous ceux qui embrassent leur genre de vie, de distribuer en commun ce qu'ils possèdent. De là vient que l'on ne voit parmi eux ni le rabaissement de la pauvreté, ni l'élévation des richesses, et que, toutes leurs possessions étant mêlées ensemble, ils n'ont tous qu'un seul patrimoine comme des frères.

Ils tiennent comme une chose impure les eaux de senteur et les huiles de parfum; et si, par hasard et malgré eux, on en a répandu quelques gouttes sur leurs corps, ils se lavent et se nettoient aussitôt. Ils croient qu'il n'y a rien qui soit plus dans la bienséance que de fuir toutes les délicatesses, et de ne porter que des habits blancs, qui sont les plus sim-

ples ; ils choisissent quelques-uns d'entre eux à qui ils donnent le soin de pourvoir aux besoins communs de tous.

Ils ne sont pas tous retirés dans une seule ville de la Judée, mais plusieurs habitent en diverses villes : ceux de leur compagnie qui viennent du dehors sont reçus par eux comme en leur propre maison, et ils vivent avec ceux qu'ils n'ont jamais vus comme avec leurs plus intimes amis : c'est pourquoi ils font leurs voyages sans porter sur eux quoi que ce soit, sinon quelques armes pour se défendre contre les voleurs. Il y a dans chaque ville une personne qui a la charge de recevoir les hôtes, et de les pourvoir d'habits et de toutes les autres choses dont ils ont besoin.

On voit dans leurs vêtements, dans leur visage, et dans tous leurs gestes, la même simplicité et la même modestie que dans les enfants que l'on élève sous une étroite discipline. Ils ne quittent jamais ni leurs habits, ni leurs souliers, qu'ils ne soient ou entièrement déchirés, ou tout à fait usés par le temps.

Ils ne vendent jamais rien, et n'achètent rien entre eux; mais ils se donnent mutuellement ce dont ils ont besoin. L'un reçoit de l'autre ce qui lui est nécessaire, quoiqu'ils ne soient pas obligés de donner toujours quelque chose en échange à ceux dont ils reçoivent ce qu'ils leur ont demandé.

Ils ont une piété toute particulière envers Dieu; jamais ils ne tiennent aucun discours profane avant le lever du soleil, mais ils passent tout ce temps en des vœux et en des prières qu'ils ont reçus de leurs ancêtres, comme s'ils demandaient à Dieu de faire lever cet astre. Ensuite de quoi les directeurs les envoient tous travailler aux métiers auxquels ils sont propres; et après qu'ils ont travaillé avec une grande assiduité jusqu'à la cinquième heure, c'est-à-dire jusqu'à onze heures, ils s'assemblent encore tous en un même lieu, où se ceignant d'une espèce de caleçon de toile, ils se lavent dans l'eau froide. Ainsi purifiés, ils s'assemblent en un autre lieu particulier, dont l'entrée est défendue à tous ceux qui ne sont pas de leur profession.

Ils entrent dans leur réfectoire avec le même respect que l'on entrerait dans quelque temple sacré, et s'y étant assis en silence et avec modestie, celui qui a la charge de faire le pain leur en distribue à tous selon leur rang, et le cuisinier leur sert aussi à chacun un petit plat où il n'y a que d'une sorte de viande. Le prêtre fait une prière avant laquelle il n'est pas permis de rien manger; aussitôt qu'ils ont achevé de dîner, le même prêtre fait encore une prière; et ainsi, soit avant, soit après leur repas, ils rendent toujours grâce à Dieu, comme à celui qui leur fournit leur nourriture. Ils quittent ensuite ces vêtements qu'ils estiment comme sacrés, et retournent à leur ouvrage jusques au soir, qui est le temps où ils reviennent souper. S'il leur est venu quelques étrangers, ils les font seoir à la même table qu'eux.

Jamais aucun cri ni aucun tumulte ne troublent la paix de leur solitude, et chacun aime mieux laisser parler les autres que de parler lui-même lorsque son rang le lui permet; de sorte que le grand silence qui règne au dedans de leurs maisons est comme une espèce de mystère qui donne de l'étonnement et de la vénération à ceux qui sont de dehors. La principale cause de ce grand silence est leur continuelle sobriété, qui leur fait réduire leur boire et leur manger à une très-petite mesure. Ils ne font jamais rien sans l'ordre de leurs directeurs, excepté deux choses que l'on laisse en leur liberté, qui sont d'avoir compassion des misérables et de les secourir: car il leur est permis de soulager les besoins de ceux qui sont dignes de leur assistance, et de leur donner de quoi vivre alors qu'ils en manquent. Mais quant à leurs propres parents, ils ne peuvent jamais leur faire aucun don sans la permission des supérieurs.

Ils sont de très-justes modérateurs de leur colère, et savent tempérer leurs ressentiments. Ils sont fidèles dans leurs promesses et amateurs de l'union et de la paix.

La moindre parole qu'ils aient donnée leur est plus inviolable que ne sont aux autres tous les serments; c'est pourquoi ils ne jurent point afin qu'on les croie, estimant que les jurements sont encore pires que les parjures; car ils disent qu'un homme est déjà condamné de mensonge et de perfidie dans l'esprit de ceux qui le connaissent, lorsqu'on ne veut point ajouter foi à ses paroles s'il ne prend Dieu à témoin pour persuader qu'elles sont sincères.

Ils s'appliquent avec un soin particulier à la lecture des livres des anciens, et recherchent principalement ceux qui sont utiles et pour l'âme et pour le corps, et ceux dont ils peuvent tirer la connaissance de quelques herbes salutaires ou de la vertu particulière de quelques pierres minérales propres à la guérison de toutes sortes de maux.

Lorsque quelqu'un se présente pour entrer dans leur société, ils ne l'y admettent pas aussitôt; mais ils le font demeurer au dehors l'espace d'un an, et lui proposant le même genre de vie que le leur, ils lui donnent une bêche pour travailler et cette sorte de caleçon dont nous avons parlé, et lui font porter un habit blanc.

Après qu'il a donné durant tout ce temps des preuves de sa tempérance, on lui accorde la même nourriture qu'aux autres, et on lui permet de se servir des eaux les plus pures pour se laver; ils ne l'admettent pas néanmoins encore à leur société; car, après que l'on a éprouvé sa tempérance durant un an, on

veut éprouver outre cela son esprit et son naturel, l'espace de deux années, et si l'on reconnaît qu'il est digne d'être reçu, on le reçoit alors. Toutefois il ne participe point à la table commune qu'il n'ait promis, par des serments solennels et terribles, premièrement, d'honorer la Divinité d'un culte religieux; ensuite de rendre aux hommes ce qui leur est dû selon la justice; de ne faire jamais tort à personne, ni de son propre mouvement, ni quand on le lui aurait commandé; d'abhorrer toujours les méchants, et de secourir et de défendre les gens de bien; de garder la foi à tout le monde, et principalement aux puissances supérieures, étant persuadés qu'il n'y a point d'autorité et de domination dans le monde qui ne soit établie de Dieu; et que si lui-même vient à être élevé en puissance, il n'en abusera point, en maltraitant ceux qui lui seront soumis, et n'affectera point de se distinguer d'eux par la magnificence des habits et par tous les autres ornements du luxe. Ils font vœu encore d'aimer toujours la vérité, et de reprendre les menteurs; de ne souiller leurs mains d'aucun larcin, et de garder leur âme pure de tout gain injuste; de ne rien cacher à ceux de leur profession, et de ne rien découvrir aux autres de leurs mystères, quand on les voudrait contraindre jusqu'à leur faire souffrir la mort même. Outre cela, ils font encore serment de n'enseigner jamais d'autre doctrine que celle qu'ils ont reçue; de garder avec un très-grand soin les livres de leur secte et les noms des anges. Voilà les serments par lesquels ils engagent les personnes qui embrassent leur profession.

Quant à ceux qui sont convaincus de quelques fautes considérables, ils les chassent de leur société; et, pour l'ordinaire, celui qui a été ainsi excommunié finit ses jours misérablement; car étant comme lié à eux et par ses serments et par la vie qu'il a menée, on ne lui laisse recevoir aucune nourriture de la main des autres. Ainsi, ne se repaissant que de quelques herbes, son corps se détruit peu à peu par la faim, jusqu'à ce qu'il vienne à mourir. C'est pourquoi il y en a plusieurs dont ils ont eu compassion, et qu'ils ont comme rappelés à la vie, lorsqu'ils rendaient leurs derniers soupirs, jugeant que des tourments qui les avaient réduits à une telle extrémité étaient suffisants pour l'expiation de leurs fautes.

Ils sont fort exacts et fort équitables dans leurs jugements. Ils s'assemblent pour le moins au nombre de cent, lorsqu'ils veulent juger de quelque chose; et ce qu'ils ont une fois arrêté demeure ferme et immuable.

Après Dieu, il n'y a point de nom qui leur soit en plus grande vénération que celui du législateur Moïse; jusque-là que quiconque d'entre eux a osé le blasphémer est aussitôt condamné à mort.

Ils font gloire d'avoir une grande déférence pour les anciens, et de céder à ce que plusieurs ont déterminé.

Ils sont infiniment plus soigneux que tout le reste des Juifs à s'abstenir, les jours de sabbat, de tout travail des mains; car non-seulement ils préparent leur nourriture dès le jour précédent, pour ne point même allumer du feu en ce saint jour, mais ils font encore scrupule d'y remuer le moindre instrument et le moindre meuble.

Ils vivent pour l'ordinaire fort longtemps, et il y en a plusieurs d'entre eux qui passent même au delà de cent ans; ce qui provient, je crois, de la vie sobre et réglée qu'on leur voit mener.

Ils méprisent toutes les adversités, et il n'y a point de douleur si grande, qu'elle ne cède à la grandeur de leur courage. Ils font plus d'état d'une mort belle et glorieuse que de l'immortalité même. La guerre des Romains a fourni des preuves suffisantes de cette disposition de leur âme; car au milieu des supplices et des tortures, au milieu des feux et des déboitements de membres qu'on leur faisait endurer, et de tous les divers tourments par lesquels on voulait les contraindre ou de blasphémer le nom du législateur, ou de manger des viandes qu'ils n'ont pas coutume de manger, non-seulement ils ne condescendirent à faire aucune de ces choses, mais ils ne daignaient pas même flatter leurs bourreaux le moins du monde, et répandre une seule larme.

Au contraire, riant parmi les douleurs, et se moquant de ceux qui les appliquaient aux tortures les plus cruelles, ils rendaient l'âme avec allégresse, et comme la devant bientôt recouvrer. Car c'est une opinion qui s'est affermie parmi eux, que les corps sont mortels et d'une matière qui n'a aucune solidité; au lieu que les âmes sont immortelles et durent toujours, et que sortant d'un air pur et subtil, elles entrent dans le corps comme dans une étroite prison, par la force de certains charmes naturels qui les y entraînent; mais qu'aussitôt qu'elles sont détachées des liens de cette chair, se trouvant comme délivrées d'une longue servitude, elles se réjouissent alors au milieu des airs. Ils soutiennent même (et suivent en cela l'opinion commune des Grecs) qu'il y a au delà de l'Océan une demeure destinée pour les âmes innocentes, c'est-à-dire un lieu qui n'est incommodé ni de la pluie, ni de la neige, ni de la chaleur excessive, mais qui est continuellement tempéré par le souffle agréable d'un doux zéphyr qui s'y élève de l'Océan; et qu'au contraire, pour les âmes criminelles, il y a des cachots qui sont également ténébreux, et où l'on ne trouve que des supplices qui durent toujours.

Voilà quelle est la théologie des Esséniens touchant

la nature de l'âme; et leur sagesse a je ne sais quels appas inévitables qui gagnent le cœur de tous ceux qui l'ont une fois goûtée.

Il y en a quelques-uns parmi eux qui se mêlent de prévoir les choses futures, et qui en cherchent la connaissance par la lecture des livres sacrés, par des purifications particulières, et par les oracles des prophètes; et il arrive rarement qu'ils se trompent dans leurs prédictions.

Il y a encore une autre sorte d'Esséniens, qui sont entièrement conformes aux premiers, quant à leur vivre, leurs coutumes et leurs constitutions, mais qui n'ont pas du mariage le même sentiment qu'eux. Car ils disent que ceux qui ne se marient point retranchent une grande partie de la vie, qui est la succession des enfants, ou plutôt que si tout le monde suivait leur exemple, toute la race des hommes s'éteindrait bientôt.

Au reste, ils éprouvent leurs femmes durant trois ans, et après qu'ils ont reconnu, par des effets naturels, qu'elles pourront être fécondes, ils se marient enfin. Tout le temps qu'elles sont grosses, ils ne les voient point, montrant bien par là qu'ils se marient non pas pour le plaisir, mais pour la seule génération des enfants.

[1] Les Esséniens font profession de remettre entre les mains de Dieu le gouvernement de toutes choses. Ils soutiennent que les âmes sont immortelles, et croient que la justice doit être le principal objet de nos désirs. Ils envoient des offrandes au temple, mais ils n'y sacrifient point, à cause de la différence des purifications dont ils se servent. Ce qui fait que n'étant point admis comme les autres au temple public, ils font leurs sacrifices en particulier.

Au reste, ce sont des hommes tout à fait honnêtes et vertueux, et qui s'emploient tout entiers dans l'exercice de l'agriculture. Mais ce qui les élève au-dessus de tous ceux qui suivent le chemin de la vertu, c'est leur admirable justice; et on n'en trouve aucuns, ni chez les Grecs, ni chez les barbares, qui en aient approché le moins du monde. C'est de toute antiquité qu'ils l'ont embrassée, et jamais rien ne les a détournés de la pratiquer.

Tous leurs biens sont en commun, et celui d'entre eux qui était le plus riche ne jouit pas davantage des biens qu'il a apportés en entrant chez eux, que celui qui ne possédait rien du tout; et pour comble d'étonnement, ils vivent ainsi étant au nombre de plus de quatre mille.

Ils ne veulent prendre ni femmes ni esclaves, jugeant qu'en prenant ceux-ci l'on viole le droit de nature, et qu'en prenant celles-là l'on s'expose à de continuelles dissensions. C'est pourquoi, vivant seuls et en leur particulier, ils se servent charitablement les uns les autres.

Ils établissent des receveurs, c'est-à-dire quelques prêtres reconnus pour gens de bien, qui doivent, en recevant leurs revenus et tout ce que leurs terres leur rapportent, leur fournir leur pain et leur nourriture[1].

Après avoir parlé des Esséniens qui ont choisi et embrassé la vie active et laborieuse, et qui excellent avec tant de perfection en toutes ses parties, ou au moins en la plupart, pour me servir d'un terme moins fort et plus modeste, j'ai maintenant, pour suivre l'ordre de mon dessein, à parler de ceux qui se sont consacrés à la vie spirituelle et contemplative; j'en dirai donc ce que j'en dois dire, sans ajouter aucune chose du mien, pour embellir mon discours de ces ornements empruntés qui sont si ordinaires aux poëtes et à tous les autres écrivains, à cause de l'indigence où ils sont de telles matières; et sans faire autre chose que de m'attacher simplement à la vérité, qui peut seule épuiser l'esprit le plus riche et le plus fécond; ce qui ne m'empêchera pas néanmoins d'entrer dans la carrière, et de faire tous mes efforts pour n'y point demeurer vaincu; car il ne faut pas que l'extraordinaire vertu de ces grands hommes nous réduise au silence, puisque nous nous croirions criminels de laisser aucune belle action ensevelie.

Le nom de ces amateurs de la sagesse déclare quelle est leur profession; car ils en ont un qui signifie tout ensemble et médecins et adorateurs; ce qui leur convient très-bien, soit à cause qu'ils font profession d'une médecine d'autant plus élevée au-dessus de celle qui est en usage dans les villes, que celle-ci ne s'étend que sur les corps, et que celle-là s'exerce sur les âmes mêmes, et en chasse les maladies très-fâcheuses et très-opiniâtres qui ont leur source dans les plaisirs et dans la cupidité, dans les afflictions et dans la folie, dans l'injustice et dans une infinité d'autres passions et d'autres vices; soit parce qu'ils apprennent par la connaissance de la nature et des autres vices à adorer cette Essence qui est infiniment meilleure que le bon, et qui est plus simple et plus ancienne que l'unité même.

Au reste, ceux qui embrassent ce genre de vie n'y sont attirés ni par coutume ni par conseil; mais étant comme ravis hors d'eux-mêmes par un amour tout céleste, ils ressentent des transports aussi violents que les bacchantes et les corybantes des païens, jusqu'à ce qu'ils jouissent de la vue de l'objet qu'ils aiment. Et ensuite l'ardent désir qu'ils ont de la vie

[1] *Antiq. jud.* lib. XVIII, cap. II.

[1] PHIL. *Jud. de vit. contemplat.*

éternelle et bienheureuse leur faisant croire qu'ils sont déjà morts à cette vie misérable et mortelle, ils abandonnent leurs biens entre les mains de leurs enfants ou de leurs autres parents, en les instituant héritiers par une résolution toute volontaire, ou s'ils n'ont point de parents, à leurs plus intimes amis; car il est bien raisonnable que ceux qui ont déjà acquis des richesses que l'on peut dire être clairvoyantes, laissent des richesses aveugles à ceux qui sont aveugles eux-mêmes.

Ainsi se dépouillant de toutes leurs possessions, et ne se laissant plus toucher d'aucun objet qui les trompe, ils fuient pour ne regarder jamais derrière eux, et se séparent de leurs frères, de leurs enfants, de leurs femmes, de leurs pères, de leurs mères, de leurs nombreuses alliances, et de leurs plus étroites amitiés, et enfin des lieux où ils sont nés et où ils ont été élevés, sachant que l'accoutumance que l'on prend a un poids et un charme auquel il est très-difficile de résister. Mais leur retraite du monde ne consiste pas à passer seulement d'une ville en une autre ville, comme ces malheureux et pauvres esclaves qui, étant vendus par ceux à qui ils appartenaient auparavant, ne font que changer de maîtres, et ne sont point délivrés de la servitude.

Car il est certain que toutes les villes, et même les mieux policées, sont toujours pleines d'une infinité de tumultes et de troubles qui ne peuvent être qu'insupportables à un esprit uniquement adonné à l'étude de la sagesse. C'est pourquoi ils ont leur demeure hors de l'enceinte des villes, c'est-à-dire dans de grands jardins ou dans des campagnes désertes dont ils recherchent la solitude, non point par un esprit sauvage et une aversion des hommes, mais parce qu'ils savent combien la conversation de ceux dont la vie est si dissemblable à la leur est importune et dangereuse.

Cette secte est répandue en plusieurs endroits de la terre; aussi est-il bien juste et que les Grecs et que les barbares ne soient point privés de la vue d'une si extraordinaire vertu. Mais il n'y a point de pays où ils soient en si grand nombre que dans les provinces d'Égypte, et principalement aux environs d'Alexandrie.

Ceux d'entre eux qui sont les plus éminents en sainteté sont envoyés de toutes parts, ainsi qu'une espèce de colonie, en un lieu qu'ils regardent comme leur véritable patrie, et qui est tout à fait propre pour la vie qu'ils mènent. Il est situé au-dessus de l'étang Mœris, sur une colline assez plate et assez étendue, et il ne peut être placé plus commodément si l'on regarde la sûreté du lieu et la bonté de l'air que l'on y respire. Je dis que l'on y est en sûreté, à cause du grand nombre de maisons et des bourgades dont il est environné; et quant à la pureté de l'air, elle provient des vapeurs continuelles qui s'élèvent de cet étang et de la mer qui en est proche, et dans laquelle il se décharge; car les vapeurs de la mer étant aussi subtiles que celles de cet étang qui s'y décharge sont épaisses, il s'en fait un mélange qui rend la température de cet air extrêmement saine.

Leurs logements sont fort simples, et ils ne leur servent que pour deux choses dont ils ne peuvent se passer, c'est-à-dire pour les défendre tant de la chaleur du soleil que de la froideur de l'air. Ils ne sont pas fort proches les uns des autres comme dans les villes : car les voisinages sont toujours importuns et désagréables à ceux qui aiment et recherchent la solitude avec tant d'ardeur. Ils ne sont pas non plus fort éloignés, parce qu'ils se plaisent à vivre en communauté, et qu'ils veulent se pouvoir secourir les uns les autres, s'ils étaient attaqués par les voleurs.

Ils ont chacun un lieu particulier et sacré, qu'ils appellent un oratoire ou cabinet, dans lequel ils se retirent pour s'instruire en secret dans les mystères de leur vie toute d'oraison. Ils n'y portent ni boire ni manger, ni rien de tout ce qui est nécessaire pour le besoin du corps, mais seulement les lois et les oracles qui sont sortis de la bouche des prophètes, les hymnes et toutes les autres choses qui peuvent servir à l'accroissement et à la perfection de leurs connaissances et de leur piété.

Le souvenir de Dieu est continuellement gravé dans leur pensée, jusque-là qu'étant endormis ils ne s'entretiennent dans leurs songes que de ses beautés et de sa grandeur, et qu'il y en a même beaucoup qui, en expliquant les choses qui se passent alors en leur imagination, font entendre des paroles d'une philosophie très-sainte et très-excellente.

Ils ont coutume de prier deux fois le jour, au matin et au soir, c'est-à-dire que quand le soleil se lève ils demandent à Dieu qu'il leur rende la journée véritablement heureuse, et qu'il remplisse leur esprit de la divine lumière; de même que lorsqu'ils se couchent ils demandent encore à Dieu que, leur âme étant déchargée du fardeau des sens et des choses sensuelles, elle puisse être renfermée en elle-même, afin que jouissant d'un parfait repos, elle s'applique tout entière à la recherche de la vérité.

Tout le reste du temps qui est entre le matin et le soir est consacré à la lecture et à la méditation; car ils lisent les saintes Écritures, et ils s'exercent dans l'étude des préceptes de sagesse qu'ils ont reçus de leurs pères, croyant que les secrets de la nature y sont cachés sous des paroles mystérieuses dont leurs pères se sont servis pour en enseigner la connaissance.

Ils ont des livres de leurs anciens, qui, ayant été comme les patriarches de leur secte, leur ont laissé

plusieurs mémoires de la doctrine de ces allégories, qu'ils regardent comme des originaux et des modèles, par l'imitation desquels ils se conforment au véritable esprit de leur secte; car ils ne se contentent pas de méditer seulement sur les ouvrages des autres, mais ils composent eux-mêmes plusieurs hymnes et plusieurs cantiques à la louange de Dieu, y faisant entrer de toutes sortes de cadences et de mesures, et les embellissant de rimes qui les font paraître beaucoup plus pompeux et plus vénérables.

Les autres six jours de la semaine ils demeurent chacun en leur particulier, en étudiant dans ces petits cabinets dont nous avons parlé, sans sortir le moins du monde hors de la porte, et sans regarder au dehors par quelque lieu que ce puisse être. Mais, le jour du sabbat, ils viennent tous ensemble comme en une commune assemblée, et s'asseyent, selon leur âge, avec une honnête contenance, tenant leurs mains sous leur manteau. Lors, celui d'entre eux qui est le plus ancien, et qui a le plus de connaissance de leur doctrine, s'avance au milieu de tous, et leur parle avec un visage et une voix grave, ne disant rien qu'avec prudence et avec jugement, et ne s'arrêtant point à faire ostentation de son éloquence, comme ces orateurs et ces sophistes que nous voyons aujourd'hui, mais songeant seulement à bien expliquer et à faire bien comprendre le vrai sens de ses pensées; et ainsi ses paroles ne frappent pas seulement les oreilles de ses auditeurs, mais elles y trouvent un chemin par où elles passent jusques au fond de leur âme, pour y demeurer éternellement gravées. Cependant tous les autres l'écoutent en un profond silence, ne lui témoignant leur approbation que par quelque clin d'œil ou par quelque mouvement de tête.

Cette salle publique, dans laquelle ils s'assemblent tous les jours de sabbat, est divisée en deux différents appartements, l'un des hommes et l'autre des femmes; car elles assistent aussi de tout temps à leurs assemblées, et n'embrassent pas ce genre de vie avec moins d'ardeur et de zèle que les hommes. La muraille donc qui les sépare s'élève de terre environ trois ou quatre coudées de haut, en forme d'une petite cloison, le reste demeurant ouvert jusques aux voûtes, et cela pour deux raisons : la première, pour conserver la pudeur naturelle que les hommes doivent avoir à l'égard des femmes; la seconde, afin que les femmes elles-mêmes étant en un lieu où la voix se puisse ouïr distinctement, elles écoutent sans peine celui qui parle, et ne trouvent aucun obstacle qui les empêche de l'entendre.

Ils embrassent la tempérance comme un fondement qu'ils doivent jeter en leur âme pour y établir ensuite toutes les autres vertus. Jamais aucun d'eux ne boit ou ne mange le moins du monde avant le soleil couché, parce qu'ils croient que les exercices de la philosophie sont des ouvrages dignes de la lumière, au lieu que les nécessités du corps doivent être ensevelies dans les ténèbres; c'est pourquoi ils donnent à ceux-là toute la journée, et n'accordent à celles-ci qu'une très-petite partie de la nuit. Il y en a même quelques-uns qui, en l'espace de trois jours, ne songent pas une seule fois à manger, tant ils sont possédés de l'ardent désir d'accroître leurs connaissances. Il y en a d'autres qui trouvent de telles délices et un contentement si grand à se nourrir l'âme des viandes spirituelles de la sagesse, qui leur déploie tous ses trésors et tous ses secrets avec une libéralité sans bornes, qu'ils demeurent à jeun une fois autant que les autres, et passent près de six jours entiers sans rien manger, s'accoutumant à vivre comme les cigales, qui, à ce qu'on dit, ne se nourrissent que de l'air, parce qu'elles trouvent dans leur chant, comme je crois, un divertissement qui leur facilite cette abstinence.

Le sabbat est pour eux une fête toute sainte et toute auguste, et ils le célèbrent avec une extraordinaire vénération. C'est en ce jour qu'après avoir pourvu aux nécessités de leur âme, ils ont soin aussi de fortifier la faiblesse de leur corps, étant certes bien juste qu'ils prennent quelque relâche après de si longs travaux, puisque les bêtes mêmes n'en sont pas privées. Mais il n'y a aucune magnificence dans leurs festins, et ils se réduisent à manger un peu de pain qui est fort simple, en y joignant aussi quelques grains de sel pour tout assaisonnement, et un peu d'hysope, comme font ceux d'entre eux qui sont les plus délicats. Leur breuvage est de l'eau courante; car ils regardent la faim et la soif comme deux fâcheuses maîtresses auxquelles la nature a soumis tout le genre humain, et qui se doivent adoucir, non point par des choses qui les flattent, mais par celles qui sont absolument nécessaires, et sans lesquelles on ne saurait vivre. C'est pourquoi ils mangent pour n'avoir plus faim, et boivent pour n'avoir plus soif, et ils abhorrent l'assouvissement comme l'ennemi et le destructeur du corps et de l'âme.

Comme les maisons de ces sages, ainsi que nous avons dit ci-dessus, sont dépourvues de magnificence et d'ornement, n'y ayant rien que ce qui y est entièrement nécessaire, il en est de même de leurs habits, qui ne sont pas moins simples et moins modestes, et qu'ils ne prennent que pour se garantir des incommodités du froid et de la chaleur. En hiver, ils portent une robe épaisse et pesante, au lieu de fourrure; et en été, ils se contentent de quelque robe de toile, ou de quelque autre linge dont ils se

couvrent. Car, en un mot, la simplicité, la modestie, leur est particulièrement vénérable, sachant que le faste et l'orgueil est le père du mensonge, au lieu que la modestie est la mère de la vérité; et que le mensonge et la vérité sont comme deux sources, dont la première répand dans le monde toute cette multitude de maux dont il est rempli, au lieu que l'autre y fait couler avec abondance toutes sortes de biens humains et divins.

Je veux dire aussi quelque chose de la manière dont ils se comportent dans leurs festins publics et solennels. Ils y viennent tout vêtus de blanc et avec un visage gai, mais néanmoins extrêmement grave; et aussitôt que le signal leur a été donné par quelqu'un des semainiers (car c'est ainsi qu'ils appellent ceux qui ont la charge du réfectoire), ils se tiennent chacun debout, selon leur rang et avec une grande modestie; et ainsi, avant que de se mettre à table, ils élèvent les yeux et les mains au ciel; les yeux, parce qu'ils ont appris à attacher leur vue sur des objets qui méritent d'être regardés; et les mains, parce qu'elles sont pures de toute avarice, et que jamais elles ne se sont laissé souiller par aucun gain illicite et profane, pour quelque prétexte que ce fût. Ils demandent donc à Dieu qu'il daigne leur être favorable, et qu'il n'y ait rien en ce festin qui ne soit conforme à ses désirs.

Après que leurs prières sont achevées, les plus anciens commencent à se mettre à table les uns après les autres, selon le temps qu'ils sont entrés dans la compagnie; car ils ne mesurent pas l'antiquité par l'âge ou par le nombre des années, vu que ceux qui en ont le plus ne passent parmi eux que comme des enfants et des jeunes gens, s'il n'y a que peu de temps qu'ils ont embrassé leur genre de vie; mais ils regardent comme véritablement anciens ceux qui ont passé leur enfance, leur jeunesse, et toutes leurs années, dans l'étude sainte de cette philosophie contemplatrice qui est aussi la plus belle et la plus divine.

Ils admettent à leur table des femmes dont la plupart sont fort âgées et ont gardé leur virginité, l'ayant embrassée non point par contrainte et malgré elles, comme quelques-unes de celles qui exercent la prêtrise parmi les Grecs, dont la virginité est involontaire; mais elles n'y ont été poussées que par le seul amour de la sagesse, dans l'exercice de laquelle ayant voulu passer toute leur vie, elles ont foulé aux pieds toutes les voluptés du corps et des sens.

Toutefois leurs places sont séparées de celles des hommes, ceux-ci étant assis au côté droit, et les femmes au côté gauche.

Si quelqu'un pense que ces nobles et ces généreux amateurs de la sagesse soient couchés à table sur des lits qui, quoiqu'ils ne soient pas richement parés, peuvent au moins tenir quelque chose de la mollesse et de la délicatesse, qu'il sache qu'ils ne se servent que de simples matelas composés de quelques herbes viles et communes, en ce pays où l'on en fait d'ordinaire de la natte et du papier, se couchant dessus, et les levant tant soit peu vers les coudes afin qu'ils s'y puissent appuyer.

Au reste, ce ne sont point des esclaves qui les servent, et ils croient que c'est entièrement agir contre l'ordre de la nature que de se faire servir par des valets; car les hommes, disent-ils, naissent tous également libres, n'était que l'injustice et l'ambition de ceux qui ont voulu semer dans le monde cette malheureuse inégalité qui est la source de tous les maux, ont mis entre les mains des puissants la domination qu'ils ont usurpée sur les faibles.

Ils ne possèdent donc point d'esclaves ni de valets, et ils ne sont servis que par des personnes entièrement libres, qui leur rendent ces devoirs officieux sans attendre qu'on les y oblige et sans qu'on le leur commande; mais au contraire ils se viennent présenter d'eux-mêmes avec joie et avec empressement, avant qu'on les y ait exhortés.

Et qu'on ne pense pas que l'on les admette tous indifféremment en cet emploi; car on les examine auparavant avec grand soin entre les plus jeunes et les meilleurs de la compagnie; et aussi l'on ne choisit que des personnes sages et bien élevées, et en qui l'on voit un véritable et parfait amour pour la vertu la plus sublime, afin qu'ils puissent servir les frères avec la même affection et la même ardeur que des enfants bien nés serviraient leurs pères et leurs mères, comme en effet ils ne les regardent point autrement que leurs pères communs, et ont pour eux plus de tendresse que pour ceux mêmes que le sang leur a donnés; tant il est vrai qu'il n'y a point de nœud si puissant sur les âmes que la vertu!

Ils ne ceignent point leur robe, et ils ne la retroussent point à leur ceinture pour servir à table; mais ils la laissent toute étendue, afin que l'on ne voie en ces festins aucune marque de servitude, cette manière de servir étant particulière aux esclaves. Je sais que quelques-uns, entendant ces choses, s'en riront; mais je sais aussi que ceux-là seuls s'en riront dont les actions ne sont dignes que de gémissements et de pleurs.

Le vin n'y entre point du tout, mais ils boivent d'une eau qui est fort claire et fort pure, avec cette seule distinction que le commun d'entre eux la prend toute froide; au lieu que ceux des anciens qui sont d'une complexion plus faible la font chauffer auparavant.

Leur table est pure de toutes viandes qui aient eu vie, et l'on y voit seulement du pain pour toute nourriture, du sel pour tout mets, et quelquefois un peu d'hysope que l'on donne pour tout assaisonnement à ceux qui paraissent les plus délicats. Car la même raison qui porte les prêtres à offrir des sacrifices que l'on appelle sobres, parce que l'on n'y voit point de vin, a porté aussi ces amateurs de la sagesse à n'en point boire, parce, disent-ils, que le vin est un poison qui rend l'âme folle et insensée, et que les viandes si bien apprêtées et si délicieuses ne servent qu'à irriter la concupiscence, qui est la plus insatiable de toutes les bêtes.

Après qu'ils se sont assis à table, le silence est encore plus profond qu'auparavant, et l'on n'en verrait pas un qui osât dire le moindre mot ou respirer un peu fortement; si ce n'est que quelqu'un d'eux propose quelque difficulté de l'Écriture sainte, ou qu'il explique celle qui aura été proposée par un autre. Ce n'est pas qu'il se mette beaucoup en peine d'en trouver l'explication; car son but n'est pas de tirer de la gloire de la subtilité et de la science, mais seulement d'examiner la vérité, et, lorsqu'il l'a trouvée, de ne la point envier à ceux qui, bien qu'ils n'aient pas une si grande vivacité que lui pour la chercher, ne désirent pas avec moins d'ardeur d'en acquérir la connaissance.

Il leur parle donc, et les instruit avec loisir, pesant et insistant sur ses paroles, et les répétant plusieurs fois, afin de graver profondément dans leur esprit les vérités qu'il leur enseigne. Car autrement, lorsque l'on parle avec trop d'étendue ou avec trop de vitesse, et, comme l'on dit, sans reprendre haleine, l'esprit des auditeurs ne pouvant suivre la volubilité de la langue de celui qui parle, ils sont contraints de demeurer beaucoup en arrière, et ne peuvent atteindre à l'intelligence de ce qu'on leur dit.

Cependant les autres, ayant la vue continuellement attachée sur lui, l'écoutent tous avec une même attention et une même contenance; et s'ils comprennent et entendent parfaitement ce qu'il leur dit, ils le lui font voir par quelque inclination de tête ou par quelque mouvement des yeux; s'ils le trouvent digne de louanges, ils le lui témoignent par la joïe et par la sérénité qui se répand sur tout leur visage; et si au contraire il leur vient en l'esprit quelque incertitude et quelque doute, ils le lui font connaître ou en branlant doucement la tête, ou en remuant le bout d'un doigt de la main droite.

Il en est de même de ceux qui ont servi à table; car ils se tiennent debout durant tout le temps qu'il parle, et ne l'écoutent pas avec moins d'attention que les autres.

Lorsque ce docteur juge qu'il leur a suffisamment parlé, et qu'ils croient tous avoir satisfait à l'obligation qu'ils avaient, l'un d'enseigner à ses auditeurs une doctrine entièrement conforme au véritable esprit de la secte, et les autres de l'écouter, ils frappent tous ensemble des mains pour témoigner leur satisfaction et leur contentement.

Ensuite de quoi le docteur se lève et chante un hymne à la louange de Dieu, soit qu'il l'ait lui-même nouvellement composé, ou qu'il vienne de quelqu'un de leurs anciens poëtes. Et cependant tous les autres demeurent chacun en leurs places avec modestie, et l'écoutent en un silence très-profond, jusqu'à ce qu'il vienne à prononcer les dernières paroles de son cantique. Car alors tous les hommes et toutes les femmes élèvent unanimement leurs voix pour lui répondre.

Le souper étant fini, ils célèbrent la veille qu'ils nomment sacrée, c'est-à-dire que, se levant tous, ils se rangent au milieu de la salle où ils ont soupé, et se divisent en deux chœurs, l'un des hommes, et l'autre des femmes. Chaque chœur choisit pour chef et pour conducteur celui d'entre tous qui est le plus vénérable et le plus habile en l'art de chanter; et ensuite ils chantent plusieurs cantiques composés en la louange de Dieu. Et après que chaque chœur s'est comme rassasié du plaisir de chanter, l'un après l'autre, ils se joignent lors les uns aux autres, et ne font tous qu'un même chœur, afin de goûter ainsi sans aucun mélange les délices de l'amour divin.

En quoi ils imitent ce que firent autrefois nos pères sur la mer Rouge, en considération des merveilles que Dieu y avait opérées pour eux. Car les hommes et les femmes se trouvant également transportés d'étonnement et de reconnaissance envers celui qui leur avait fait voir et éprouver des choses qui étaient élevées au-dessus de toute parole, de toute pensée et de toute espérance, s'unirent ensemble en un même chœur, et chantèrent des cantiques d'actions de grâces à Dieu; Moïse servant de chef et de conducteur aux hommes, ainsi que la prophétesse Marie aux femmes.

C'est ainsi que ces deux bandes de ces sages adorateurs et adoratrices du vrai Dieu s'unissent ensemble, et par le mélange de leurs voix toutes différentes et toutes contraires, celle des hommes étant aussi basse que celle des femmes est élevée, ils forment un concert véritablement agréable et harmonieux. Leurs cantiques sont composés de pensées tout à fait nobles, de paroles tout à fait belles, ainsi que les chœurs de ceux qui les chantent sont composés de personnes tout à fait saintes et religieuses.

Après qu'ils se sont donc enivrés jusques au matin de cette ivresse toute sainte et toute divine, ils sont très-éloignés de se sentir ou la tête chargée de vin, ou les yeux chargés de sommeil : mais étant même plus rassis et plus éveillés que lorsqu'ils ont commencé à se mettre à table, ils tournent leur vue et tout le reste du corps vers l'orient; et dès que le soleil se montre, ils élèvent les mains au ciel et demandent à Dieu qu'il leur rende cette journée heureuse, qu'il leur fasse connaître la vérité, et qu'il rende leur esprit vif et pénétrant dans la contemplation de ses mystères. Ensuite de quoi ils se retirent chacun en leurs petits oratoires, pour s'appliquer, selon leur coutume, à l'étude et à l'exercice de la philosophie.

Les mages sont en vogue parmi les Perses; et ce sont des personnes qui, par la contemplation des ouvrages de la nature, recherchent la connaissance de la vérité, et qui, s'instruisant à loisir dans la science mystérieuse des vertus divines, en instruisent aussi les autres par des explications très-claires et très-évidentes. Les Indes ont les gymnosophistes parmi eux, qui, ajoutant l'étude de la morale à celle de la philosophie naturelle, rendent toute leur vie comme un modèle parfait de toutes sortes de vertus [1].

La Palestine et la Syrie ne sont pas moins fertiles en ces grands exemples de sainteté, étant l'une et l'autre peuplées par la nombreuse nation des Juifs, et que les Grecs appellent Esséniens, c'est-à-dire saints, qui est un nom très-conforme à leur sainteté; car c'est en la parfaite adoration du vrai Dieu qu'ils excellent principalement, non point par l'immolation des bêtes et des victimes, mais par le grand soin qu'ils ont de rendre leurs âmes toutes pures et toutes saintes [2].

En premier lieu, ils ont leur demeure dans les campagnes, et s'éloignent des villes le plus qu'ils peuvent, à cause des vices et des crimes qui y sont si ordinaires, sachant que la vie impure de tous ceux qui y demeurent est comme un air corrompu et pestiféré qui frappe l'âme de plaies mortelles et incurables.

Ils s'exercent, les uns dans l'agriculture, et les autres dans quelques métiers qui s'accordent avec le repos et leur solitude, travaillant ainsi pour leur propre utilité et pour celle de leur prochain, sans amasser des trésors d'or et d'argent, et sans posséder de grands fonds de terre pour en tirer des revenus; mais se fournissant seulement des choses qui sont nécessaires à la vie. Car ils sont peut-être les seuls, entre tous les hommes, qui, demeurant pauvres et dénués de tout bien, plutôt par un dépouillement volontaire que par une indigence forcée, s'estiment très-riches et très-abondants en toute sorte de félicité, croyant, et certes avec grande raison, que celui-là possède beaucoup, qui se contente de peu de choses.

L'on n'en verra aucun entre eux qui se mêle de travailler ni en dards, ni en javelots, en épées ou en casques, en cuirasses ou en boucliers, en armes ou en machines, ni en quelques instruments de guerre que ce puisse être, ni même en aucunes choses qui, en temps de paix, pourraient servir d'occasions de péché.

Pour ce qui est de faire trafic ou en marchandises, ou en vin, ou sur la mer, ils n'y pensent pas seulement en songe; rejetant loin d'eux tout ce qui est capable de les faire tomber insensiblement dans l'avarice.

L'on ne voit pas un seul esclave parmi eux; mais étant tous également libres, ils se servent les uns les autres; et condamnent ceux qui possèdent des esclaves, non-seulement comme injustes et ennemis de l'équité, mais même comme des impies et des destructeurs de la loi de la nature, laquelle ayant engendré et nourri tous les hommes, ainsi que leur mère commune, les a rendus frères et propres frères les uns des autres, non point seulement de nom, mais en effet et en vérité. Il n'y a donc, disent-ils, que la violente passion de dominer qui, n'ayant trouvé aucun obstacle à ses malheureux desseins, a rompu les nœuds de cette alliance sacrée, et a fait succéder le désordre à l'union, et l'inimitié à l'amour.

Quant à la philosophie, ils en laissent la logique, comme entièrement inutile pour l'acquisition de la vertu, à ceux qui se plaisent à perdre le temps en paroles; et la physique comme une science tout à fait élevée au-dessus de la nature, à ceux qui aiment à promener leur esprit au delà des nues, pour parler ainsi, sinon en tant qu'elle traite de l'essence de Dieu et de la création de l'univers; mais ils se réservent la morale, et s'y exercent avec un soin tout particulier, prenant pour guides et pour maîtresses les lois qu'ils ont reçues de leurs pères, dont ils croient qu'il est impossible à l'esprit humain de comprendre la sublimité, s'il n'est rempli d'une lumière toute divine. Ils en enseignent donc l'explication généralement en tout temps, mais particulièrement les jours du sabbat; car ils tiennent le sabbat pour un jour sacré, et ils s'y abstiennent de tout autre ouvrage. Mais s'assemblant tous en des lieux qu'ils estiment saints, et qu'ils appellent *synagogues*, ils s'asseyent selon leur rang et selon leur âge, c'est-à-dire les jeu-

[1] PHIL. *Quod omnis probus lib.*
[2] PHIL. *Quisquis virtuti studet.*

nes au-dessous des anciens, se tenant tous en une contenance honnête, et avec toute l'attention qu'ils doivent avoir lorsqu'il y a un d'entre eux qui prend les saintes Écritures et leur en lit quelque chose; et en même temps un autre des plus doctes et des plus habiles remarquant les passages les plus obscurs qui s'y rencontrent, donne aussitôt l'éclaircissement; car toute leur philosophie est cachée sous des figures et des allégories, à l'imitation de celle des anciens philosophes.

Ils sont instruits dans la sainteté, dans la justice, dans la science de bien gouverner les familles et les républiques; dans la connaissance de ce qui est véritablement bon, de ce qui est véritablement mauvais, et de ce qui est indifférent dans la pratique des choses honnêtes, et dans la suite de celles qui leur sont contraires, apprenant à se conduire sur trois principes ou sur trois règles fondamentales : l'amour de Dieu, l'amour de la vertu et l'amour du prochain.

L'amour qu'ils ont pour Dieu paraît en une infinité de choses : premièrement, par la chasteté continuelle et inviolable qu'ils gardent toute leur vie, ensuite par l'horreur qu'ils ont de tout jurement et de tout mensonge; et par la créance où ils sont que Dieu est l'auteur de tous les biens, et qu'il ne le peut être d'aucun mal.

L'amour qu'ils ont pour la vertu paraît en ce qu'ils n'aiment ni les richesses, ni la gloire, ni les plaisirs; il paraît encore par leur tempérance et leur patience; par leur frugalité, par la simplicité de leur vie, par la facilité de leur humeur, par leur modestie, par le respect qu'ils portent aux lois, par l'uniformité de leurs actions, et par toutes les autres choses semblables.

Enfin, ils font paraître l'amour qu'ils ont pour le prochain par l'union et l'égalité parfaite et inexplicable dans laquelle ils vivent les uns avec les autres, et par la communauté de biens dont ils font profession, et dont je crois qu'il ne sera pas mal à propos de dire ici quelque chose.

Premièrement, nul d'eux n'a aucun logement qui ne lui soit commun avec tous les autres; car, outre qu'ils vivent plusieurs en une même communauté, ils y reçoivent aussi à bras ouverts ceux de leur profession qui les viennent visiter.

Ils n'ont qu'un même lieu où ils renferment tous les meubles et toutes les autres choses qui leur sont nécessaires pour leur ménage; leurs dépenses sont communes aussi bien que leurs vêtements et leur nourriture, mangeant tous en un même réfectoire.

Je sais qu'on ne trouvera point, en quelque autre lieu que ce soit, des personnes qui n'aient aussi qu'une même maison, qu'un même genre de vie, et qu'une même table. Mais, pour eux, n'ont-ils pas raison de le faire, puisque de tout ce qu'ils reçoivent d'ordinaire à la fin de la journée pour récompense de leurs travaux, ils ne s'en réservent aucune chose; mais ils apportent tout en commun pour en accommoder ceux qui peuvent en avoir besoin?

Ils n'abandonnent point leurs malades comme des personnes inutiles, et qui ne peuvent gagner de quoi vivre; mais ils ont toujours en réserve tout ce qui est nécessaire pour les maladies, et n'épargnent rien qui puisse servir au soulagement de leurs malades.

Ils honorent extrêmement les vieillards, et ils ont pour eux le même respect, le même soin que de bons et charitables enfants auraient pour leurs pères, leur donnant toute sorte d'assistance corporelle et spirituelle.

Voilà quelle est l'excellence et la sainteté que ces généreux athlètes de la vertu reçoivent de la véritable philosophie, qui, sans leur donner tous ces titres vains et ambitieux que les Grecs s'attribuent, leur propose pour exercices ces actions si saintes et si louables qui établissent l'âme en une parfaite liberté.

FIN DES ESSÉNIENS.

LETTRE

DE L'ÉGLISE DE SMYRNE

TOUCHANT

LE MARTYRE DE SAINT POLYCARPE.

FRAGMENT TRADUIT D'EUSÈBE.

L'Église de Dieu qui est dans Smyrne, à l'Église de Dieu qui est dans Philomélie[1], et à toutes les autres Églises de la terre qui composent l'Église sainte et catholique,

Que Dieu le père, et son fils, notre seigneur Jésus-Christ, répande sur vous, avec plénitude, sa miséricorde, sa paix, et son amour.

Nos très-chers frères, nous vous envoyons le récit des combats de quelques-uns de nos martyrs, et particulièrement du bienheureux Polycarpe, qui a comme scellé de son sang la persécution que son

[1] Eusèbe.

martyre a terminée. Car il semble que Dieu nous ait voulu proposer dans le martyre de ce saint homme la manière dont nous devons combattre pour son Évangile. Il a permis qu'il ait été livré aux méchants comme le Seigneur l'a bien voulu être lui-même, afin que nous fussions ses imitateurs, et que nous n'ayons pas soin seulement de ce qui nous regarde, mais encore de ce qui regarde notre prochain, vu que c'est un devoir du véritable et parfait amour de ne désirer pas moins le salut de tous ses frères que le sien propre.

Heureux donc et glorieux sont tous les martyres qu'on souffre pour Dieu, et selon la volonté de Dieu (car la piété chrétienne nous oblige de reconnaître la souveraine puissance de Dieu sur toutes les créatures). Mais qui n'admirera le grand courage, l'invincible patience, et l'ardente charité de ces illustres martyrs qui, bien qu'ils fussent tellement déchirés à coups de fouet, que leurs veines mêmes et leurs artères se montraient à découvert, et que l'on pouvait discerner sans peine toute la disposition intérieure de leur corps, et enfin qu'ils fussent réduits en un état qui donnait de la compassion, et causait des larmes aux plus insensibles de leurs spectateurs, étaient néanmoins si constants et si généreux, qu'on n'entendait jamais aucun d'eux ni gémir ni soupirer?

En quoi ces martyrs de Jésus-Christ nous faisaient bien voir, durant toutes ces tortures, qu'ils étaient absents de leur corps, ou plutôt que le Seigneur lui-même était présent en eux et conversait avec eux; et qu'étant tout remplis de sa grâce, ils méprisaient ces peines passagères qui, par un moment de douleur, leur faisaient éviter une éternité de peines.

Les flammes dont les bourreaux inhumains les environnaient leur paraissaient froides, parce qu'ils ne pensaient qu'à se garantir de celles qui ne s'éteignent jamais, et qu'étant déjà moins des hommes que des anges, Dieu même tenait sans cesse leur âme élevée vers ces biens qui sont réservés à ceux qui auront persévéré jusques à la fin; ces biens que l'oreille n'a point entendus, que l'œil n'a point vus, et que l'esprit de l'homme n'a jamais compris.

Ils ne souffraient pas avec moins de générosité la fureur des bêtes auxquelles on les exposait, les pointes des pierres aiguës, des écailles de poisson sur lesquelles on les couchait, et les rigueurs d'une infinité d'autres tortures auxquelles le tyran les appliquait afin de leur faire abjurer la foi par ces tourments si cruels.

Il n'y a point aussi d'artifice dont le diable ne se soit avisé pour les surprendre; mais, grâces à Dieu, ils n'ont pas tous succombé à ses efforts, la constance de l'illustre Germanique ayant servi beaucoup à fortifier la faiblesse de ses compagnons. Car lorsqu'il eut été exposé aux bêtes farouches, il fut si éloigné de s'arrêter aux vains discours du proconsul, qui l'exhortait d'avoir compassion de son jeune âge, qu'il força même la bête de se jeter sur lui, et de le dévorer; tant il souhaitait de se voir délivré d'une vie qui n'est que corruption et que péché! Ce fut lors que le peuple, tout étonné du courage inébranlable de ces saints disciples de Jésus-Christ, commença à crier : Perdez les impies, que l'on cherche Polycarpe [1].

Mais un Phrygien nommé Quintus, nouvellement venu de Phrygie, ayant vu les bêtes auxquelles on le menaçait de l'exposer, se laissa aller à la crainte qu'elles lui donnèrent. Cet homme s'était venu présenter de lui-même, et avait persuadé à quelques autres de le suivre; mais enfin le proconsul le gagna si bien par ses conseils, qu'il le fit se résoudre à jurer par la fortune de César, et à sacrifier aux idoles. C'est pourquoi, nos très-chers frères, nous ne pouvons approuver que l'on aille ainsi se présenter de soi-même, comme en effet ce n'est point là ce que l'Évangile nous enseigne [2]!

Quant à l'admirable Polycarpe, ayant su tout ce qui se passait, il en fut si peu troublé qu'il ne voulait pas même sortir de la ville; mais voyant que tout le monde lui conseillait de s'en éloigner, il se retira dans une petite maison de campagne qui n'en était pas fort éloignée, et il demeura là quelque temps, sans sortir ni jour ni nuit, et sans y avoir aucune autre occupation que de prier pour tout le monde, et pour la paix de toutes les Églises de la terre, selon sa coutume. Il eut même, en priant, une vision, trois jours avant d'être pris, dans laquelle il lui sembla voir le chevet de son lit tout en feu; et s'étant tourné à l'heure même vers ceux qui étaient près de lui, il leur dit, par un esprit de prophétie, qu'il devait être brûlé tout vif [3].

Cependant ceux qui le cherchaient n'épargnant aucune peine pour le trouver, et étant déjà proche de ce lieu, il se retira encore dans une autre petite maison de campagne; et aussitôt ses persécuteurs arrivèrent à celle dont il venait de sortir; mais voyant bien qu'il n'y était pas, ils se saisirent de deux jeunes garçons qui s'y trouvèrent, dont l'un, ne pouvant résister aux tourments, fut contraint de découvrir le lieu où le saint vieillard s'en était allé. Aussi bien il ne lui était pas possible de demeurer plus longtemps caché, vu que quelques-uns même de ses domestiques le trahissaient. D'ailleurs un des intendants de la police, nommé Hérode, n'avait rien tant à cœur que de le produire dans l'amphithéâ-

[1] Eusèbe. — [2] *Id.* — [3] *Id.*

tre, ce qui devait faire entrer Polycarpe dans l'héritage du ciel, et le rendre participant de la gloire de Jésus-Christ; au lieu que ceux qui le trahissaient se rendraient compagnons du supplice de Judas.

Ainsi ses persécuteurs ayant pris ce jeune garçon en leur compagnie, partirent le même jour, qui était le vendredi, vers l'heure du souper, et s'en allèrent armés et à cheval après ce saint vieillard, comme des archers après quelque insigne voleur. Et étant arrivés la nuit à la maison où il était, ils le trouvèrent couché dans une des chambres d'en haut; et quoiqu'il lui fût assez facile de se retirer encore de ce lieu en un autre, il ne le voulut point entreprendre, disant : Que la volonté de Dieu soit faite! Ayant donc su que ces gens l'attendaient, il descendit en bas, où il leur tint quelques discours, pendant qu'ils s'étonnaient tous de voir, dans un âge si avancé, une constance si admirable, et que quelques-uns même d'entre eux disaient : Était-ce donc pour prendre ce vieillard vénérable que nous nous sommes donné tant de peine?

Polycarpe commanda que l'on leur apprêtât à manger à l'heure même, autant qu'ils désireraient, et les supplia de lui accorder seulement une heure pour prier en liberté; ce qu'ayant obtenu, il commença à prier debout et à haute voix; mais la grâce de Dieu dont il était rempli lui fit faire cette prière avec tant de ferveur, qu'il fut même plus de deux heures sans la pouvoir finir, et que tous ceux qui étaient présents, admirant une si grande ferveur, ne pouvaient voir sans quelque regret qu'un vieillard si sage et si vénérable dût être livré à la mort.

Après qu'il eut achevé cette prière, dans laquelle il s'était souvenu de tous ceux qui n'étaient jamais venus à sa connaissance, soit grands ou petits, illustres ou inconnus, et généralement de toute l'Église catholique et universelle, l'heure de partir étant venue, on le mit sur un âne, et on l'amena ainsi vers la ville, le jour du grand samedi, c'est-à-dire le samedi saint. Il eut à sa rencontre Hérode, ce magistrat dont nous avons parlé, qui était avec son père Nicétès dans un chariot, où ayant fait monter le saint vieillard, ils employaient toutes sortes de belles paroles pour le fléchir : Car enfin, lui disaient-ils, quel mal trouvez-vous qu'il y ait à donner à César le nom de seigneur, à sacrifier, et à faire quelques autres choses semblables pour vous garantir de la mort? D'abord Polycarpe ne leur voulut point répondre; mais se voyant pressé : Je ne ferai rien, leur dit-il, de ce que vous me conseillez. Si bien que désespérant de le pouvoir vaincre, ils le chargèrent de mille injures, et le poussèrent d'une telle violence hors du chariot, qu'il tomba à terre, et s'écorcha, en tombant, tout l'os de la jambe. Mais sans s'étonner le moins du monde, et comme s'il ne lui fût rien arrivé du tout, il poursuivit gaiement, et avec vitesse, tout le chemin qui restait encore jusqu'à l'amphithéâtre où on le menait, et où le bruit et la confusion était lors si grande, que personne ne s'y pouvait faire écouter.

A peine Polycarpe y eut mis le pied, que l'on entendit une voix du ciel qui lui disait : Ayez bon courage, Polycarpe, et armez-vous de constance. Personne ne vit celui qui avait parlé; mais quant à la voix, elle fut entendue de tous ceux des nôtres qui étaient présents. Enfin Polycarpe étant entré, il s'éleva aussitôt un grand bruit parmi le peuple, dès qu'il entendit seulement que Polycarpe était pris. Le proconsul le fit approcher, et lui demanda s'il était celui que l'on nommait Polycarpe, ce que le martyr ayant avoué; le proconsul essaya par beaucoup de raisons à lui faire abjurer la foi, en lui disant : Ayez vous-même quelque respect pour votre âge, et toutes les autres choses qu'ils ont coutume de dire en ces rencontres. Jurez, ajouta-t-il, par la fortune de César, repentez-vous de votre erreur, et dites : Que les impies soient exterminés!

Ce fut lors que Polycarpe ayant regardé d'un visage grave et assuré toute la multitude de ses spectateurs, et leur ayant imposé silence avec la main, éleva ensuite les yeux au ciel, et dit en gémissant : Oui, mon Dieu, perdez les impies! Le proconsul, non content de cela, lui dit : Jurez, blasphémez Jésus-Christ, et je vous rends la liberté. Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers, répondit Polycarpe, et jamais il ne m'a fait aucun mal. Comment pourrais-je blasphémer mon roi et mon Sauveur?

Le proconsul persistant toujours à lui dire qu'il jurât par la fortune de César : Si vous prétendez encore, lui dit Polycarpe, de me faire jurer par la fortune de César, comme vous dites, parce que vous ne savez pas qui je suis, je ne vous le cèle point, je suis chrétien. Et si vous voulez savoir ce que c'est que d'être chrétien, donnez-moi du temps, et je vous en informerai. Le proconsul lui dit : Justifiez-vous devant le peuple. Pour ce qui est de vous, répondit Polycarpe, je ne dédaignerai pas de vous parler sur ce sujet; car les chrétiens apprennent à rendre aux puissances et aux grandeurs établies de Dieu l'honneur qu'on leur doit, lorsque cet honneur ne blesse point leur religion : mais quant à cette populace, nous ne croyons pas qu'elle mérite que nous défendions notre innocence devant elle.

Le proconsul lui dit : J'ai des bêtes sauvages auxquelles je vous ferai exposer si vous ne vous repentez de votre erreur. Faites-les venir, dit Polycarpe; car nous ne savons ce que c'est que de nous repen-

tir du bien pour suivre le mal, et il n'y a que l'iniquité dont on se doive repentir, afin d'embrasser la justice. Le proconsul lui dit : Si vous ne vous repentez, je vous ferai dévorer par les flammes, puisque les bêtes ne vous font point de peur. Mais Polycarpe lui répondit : Vous me menacez d'un feu qui ne brûle que pour un temps, et qui s'éteint un moment après; c'est sans doute que vous ne connaissez pas qu'il y ait dans l'autre vie un feu qui brûle toujours, et où les impies doivent être éternellement punis. Mais que tardez-vous? faites de moi ce que vous voudrez.

Pendant qu'il disait ces choses, et beaucoup d'autres semblables, l'on voyait naître en lui une force et une joie toute nouvelle, jusque-là que l'on remarqua même une grâce extraordinaire sur son visage, s'étonnant si peu de tout ce qu'on lui disait, que le proconsul en était lui-même tout épouvanté. Mais enfin il envoya un héraut pour crier trois fois au milieu de l'amphithéâtre : Polycarpe a confessé qu'il est chrétien. Aussitôt après ce cri, toute la multitude des païens et des Juifs qui étaient dans Smyrne ne pouvant plus retenir sa fureur, commença à crier de toute sa force : C'est le docteur de l'impiété dans toute l'Asie, c'est le père des chrétiens, c'est le destructeur de nos dieux, c'est celui qui enseigne à tout le monde de ne leur point sacrifier et de ne les point adorer. Et en même temps, ils crièrent à un surintendant des jeux, nommé Philippe, qu'il lâchât un lion sur Polycarpe. Mais cet homme leur ayant dit qu'il ne le pouvait pas, parce que le temps de sa charge était expiré, ils crièrent tous unanimement que Polycarpe fût brûlé tout vif; car il fallait que la vision qu'il avait eue lorsqu'il vit le chevet de son lit tout en feu fût accomplie, aussi bien que les paroles qu'il avait dites alors par esprit de prophétie, en se retournant vers les fidèles qui étaient avec lui : Il faut, leur dit-il, que je sois brûlé tout vif.

Cette voix du peuple fut aussitôt suivie de l'effet; cette furieuse multitude ramassa promptement dans les boutiques et dans les bains tout le bois qui était nécessaire pour le feu : en quoi les Juifs signalaient leur ardeur par-dessus tous les autres, selon leur coutume.

Ainsi, le bûcher étant dressé, le saint martyr se dépouilla de ses vêtements, quitta sa robe, et commença à se déchausser, ce que peut-être il n'avait encore jamais fait, chaque fidèle s'étant toujours empressé de lui rendre ce pieux office, afin de trouver par là le moyen de baiser ses pieds sacrés; tant son extraordinaire sainteté le rendait vénérable à tout le monde, même avant son martyre. L'on apprêta donc aussitôt tous les instruments dont il était besoin; mais comme il vit que l'on le voulait clouer à un poteau : Laissez-moi, dit-il, en cette posture; celui qui me donne le courage d'attendre le feu sans le craindre me donnera aussi la force pour y demeurer ferme, sans que je sois attaché avec des clous.

Ainsi l'on ne le cloua pas, et on se contenta de le lier avec des cordes, après qu'il eut lui-même présenté ses mains derrière le poteau afin d'y être attaché. Ce fut en cet état que, comme un illustre agneau choisi du milieu du grand troupeau de l'Église, et préparé pour être immolé en holocauste agréable à Dieu, il éleva les yeux au ciel, et parla de cette manière : Seigneur, Dieu tout-puissant, père de Jésus-Christ, votre cher fils, qui doit être béni de tous les hommes, et par qui nous avons reçu la connaissance de votre nom; Dieu des anges et des puissances, aussi bien que de toutes les créatures, et particulièrement de tous les justes qui marchent en votre présence, je vous bénis de ce que vous me faites la grâce en ce jour et à cette heure de me mettre au nombre de vos martyrs, en me faisant boire le calice de Jésus-Christ, votre fils, pour entrer, par l'incorruption de votre Esprit saint, dans la résurrection de la vie éternelle, après que j'aurai été offert aujourd'hui devant vos yeux comme un sacrifice agréable et parfait, selon que vous l'aviez déjà ordonné, que vous me l'aviez montré par avance, et que vous l'accomplissez maintenant. O Dieu qui êtes toujours véritable et toujours fidèle, c'est pour cette grâce et pour toutes autres que je vous loue, que je vous bénis, et que je vous glorifie avec Jésus-Christ, votre cher fils, qui est dans le ciel, à qui, comme à vous et au Saint-Esprit, gloire soit maintenant et dans tous les siècles à venir. Amen.

Il n'eut pas plutôt achevé sa prière que les bourreaux mirent le feu au bûcher, qui ayant jeté à l'heure même une flamme éclatante, nous vîmes un miracle véritablement grand; et Dieu a voulu que nous le vissions, afin que nous publiassions ses merveilles à toute la terre; car cette flamme se courbant en forme d'arc, ou comme la voile d'un vaisseau enflée par les vents, enveloppait et environnait de toutes parts le saint martyr, dont le corps était au milieu des feux, non point comme une chair qui grillait, mais comme un pain qui cuirait, ou comme de l'or et de l'argent qui se purifierait dans le fourneau; car nous sentîmes même une odeur excellente qui en sortait, comme si c'eût été de l'encens qu'on eût brûlé, ou de quelque autre parfum précieux qu'on eût répandu.

Les idolâtres s'étant donc aperçus que le corps de Polycarpe ne pouvait être consumé par les flammes, commandèrent à un bourreau de s'approcher de lui, et de lui plonger un poignard dans le sein; il exécuta

leur commandement, et aussitôt il sortit de la plaie une colombe qui fut suivie d'une si grande abondance de sang que le feu en fut tout éteint; ce qui fit admirer à tous les spectateurs l'extrême différence qu'il y a entre les infidèles et les élus, du nombre desquels était Polycarpe, cet admirable martyr, ce docteur vraiment apostolique et prophétique de notre siècle, et enfin ce grand évêque de l'Église catholique de Smyrne, qui n'a jamais prononcé aucune parole qui n'ait été accomplie, ou qui ne doive s'accomplir un jour.

Mais cet adversaire malicieux et jaloux du bonheur des justes, considérant la gloire du martyre de ce saint et la conduite irréprochable de tout le reste de sa vie, et voyant bien qu'il ne pouvait ravir la couronne d'immortalité qu'il avait reçue, et le prix qu'il avait si justement remporté par sa course, fit tous ses efforts pour nous ravir au moins la possession de ses reliques, lorsque plusieurs des nôtres se préparaient à les recueillir, pour satisfaire au désir que nous avions de voir un corps si saint au milieu de nous.

Il suggéra donc à Nicétès, père d'Hérode et frère d'une femme nommée Nicès, d'aller trouver le proconsul pour le prier de n'accorder point aux chrétiens le corps du martyr, de peur, disait-il, qu'ils ne commençassent de l'adorer, et n'abandonnassent même leur Jésus crucifié; en quoi il était secondé par les Juifs, qui sollicitaient la même chose très-ardemment, nous ayant déjà empêchés de retirer ce saint corps du milieu du feu. Ils ignoraient sans doute que les chrétiens ne peuvent abandonner Jésus-Christ, qui est mort pour le salut de tous ceux qui sont sauvés, et qu'ils n'en adoreront jamais d'autre. Car pour ce qui est de Jésus-Christ, nous l'adorons comme fils de Dieu; mais quant aux martyrs, nous les honorons comme les vrais disciples et les imitateurs du Seigneur, et nous les aimons autant que mérite l'amour qu'ils ont eu pour leur Roi et pour leur Maître, priant Dieu qu'il nous fasse la grâce de les suivre dans la vertu, et de les accompagner dans la gloire.

Lors un centenier, voyant le bruit que faisaient les Juifs sur ce sujet, prit le corps du martyr, et le fit jeter au milieu du feu pour être brûlé. Mais cela ne nous empêcha pas de recueillir ensuite ses os et ses cendres, qui étaient un trésor pour nous plus estimable que l'or, et plus riche que les pierres les plus précieuses, afin de les mettre dans quelque lieu vénérable et digne de leur sainteté. C'est là que nous espérons de Dieu la grâce de célébrer tous, avec allégresse et avec joie, l'heureux jour de sa divine naissance, afin d'honorer la mémoire de ces généreux athlètes de Jésus-Christ, et de laisser à la postérité chrétienne l'exemple de leur zèle et de leur ardeur, afin qu'elle s'efforce de l'imiter.

Voilà, nos très-chers frères, tout ce qui s'est passé à Smyrne touchant le martyre que le bienheureux Polycarpe y a souffert avec douze autres disciples de Jésus-Christ, venus de Philadelphie; mais sa gloire a tellement éclaté au-dessus de tous les autres, que l'on n'entend que son nom dans la bouche de tout le monde, jusque-là même que les païens ne sauraient s'empêcher de publier ses louanges de toutes parts. Il n'y a personne qui n'en parle, non-seulement comme d'un des plus excellents maîtres de l'Église, mais comme d'un de ses plus illustres martyrs, et qui ne désire ardemment de pouvoir imiter un martyr si saint et si conforme à l'Évangile de Jésus-Christ; car ayant surmonté par sa constance la cruauté d'un juge inhumain, et ayant reçu par ce moyen la couronne de l'immortalité, il se réjouit maintenant en la compagnie des apôtres et de tous les justes; il glorifie Dieu le père, et bénit son fils, Notre-Seigneur, le sauveur de nos âmes, le gardien de nos corps, et le souverain pasteur de l'Église catholique répandue par toute la terre. Voilà les choses dont vous nous aviez demandé un ample récit, mais dont nous ne vous envoyons, pour le présent, par notre frère Marc, qu'une courte relation. Au reste, nous vous prions que, quand vous l'aurez lue, vous en fassiez part à tout le reste de nos frères, afin qu'ils rendent aussi gloire à Dieu qui sait si bien choisir ses fidèles serviteurs, et qui, en nous communiquant sa grâce et ses dons, nous peut faire tous entrer dans son royaume éternel, par Jésus-Christ son fils unique, à qui soit gloire, honneur, force et grandeur dans tous les siècles. Amen.

Saluez de notre part tous les saints. Nous vous saluons tous aussi; et Évariste, qui a écrit la présente lettre, vous salue, lui et toute sa maison.

Saint Polycarpe souffrit le martyre le 26 de mars, le jour du grand samedi, à la huitième heure (c'est-à-dire à deux heures après midi). Il fut pris par Hérode, intendant de la police, Philippe de Trollie étant pontife (c'est-à-dire exerçant parmi les païens le sacerdoce, auquel était attachée la surintendance des jeux publics, que les païens estimaient sacrés parce qu'ils les faisaient à l'honneur des dieux), Statius Quadratus étant proconsul, et Jésus-Christ régnant dans tous les siècles, à qui soit gloire, honneur, majesté et empire éternel, dans la suite de tous les âges. Amen.

FIN DE LA LETTRE DE L'ÉGLISE DE SMYRNE.

LA VIE

DE SAINT POLYCARPE.

FRAGMENTS TRADUITS D'EUSÈBE.

Voici comme Irénée parle de saint Polycarpe dans son troisième livre des Hérésies [1] :

Polycarpe non-seulement a été instruit par les apôtres, et a eu une étroite liaison avec un grand nombre de ceux qui ont vu Jésus-Christ, mais même les apôtres l'ont ordonné évêque de Smyrne en Asie. Nous l'avons vu nous-mêmes dans nos premières années, car il a vécu fort longtemps, et après être parvenu jusqu'à une extrême vieillesse, il a enfin couronné sa vie par un très-illustre et très-glorieux martyre.

Il n'a jamais enseigné d'autre doctrine que celle qu'il avait reçue des apôtres, et que nous recevons de l'Église, comme en effet il n'y a que celle-là seule qui soit véritable. Aussi toutes les Églises de l'Asie, et ceux qui jusques aujourd'hui ont été assis dans la chaire de Polycarpe, témoignent assez, par leurs sentiments et par leur conduite, combien ce grand homme a été un témoin plus vénérable et plus fidèle de la vérité que Valentin, Marcion, et autres semblables prédicateurs du mensonge.

Ce fut lui qui, étant venu à Rome sous le pontificat d'Anicet, ramena à l'Église de Dieu plusieurs de ceux que ces malheureux hérétiques avaient arrachés de son sein, publiant partout qu'il n'avait reçu des apôtres que la seule et unique vérité qui était enseignée par l'Église.

Il y a encore aujourd'hui des personnes qui lui ont autrefois entendu dire que Jean, le disciple du Seigneur, étant à Éphèse, allait un jour pour se laver, et qu'ayant trouvé Cerinthe dans le bain, il en sortit aussitôt avant que de s'être lavé, en disant : Retirons-nous promptement, de peur que le bain où est Cerinthe, cet ennemi de la vérité, venant à tomber, nous ne nous trouvions enveloppés dans ses ruines.

Aussi Polycarpe ayant rencontré un jour Marcion, qui se présenta devant lui en lui disant : Voilà Marcion devant vous ; il faut qu'aujourd'hui vous le connaissiez. Je vous connais déjà bien, répondit-il ; je sais que vous êtes le fils aîné du démon. Tant les apôtres et leurs disciples ont fait scrupule d'avoir le moindre commerce, non pas même d'un simple entretien, avec les hérésiarques qui falsifiaient et corrompaient la vérité ecclésiastique.

Nous avons aussi une excellente lettre que Polycarpe écrivit aux Philippiens, et c'est là que tous ceux qui ont quelque soin de leur salut peuvent apprendre, s'ils veulent, quelle a été la foi que ce grand saint a tenue, et la vérité qu'il a enseignée.

Le bienheureux Polycarpe étant venu à Rome sous le pontificat d'Anicet, ils traitèrent ensemble sur quelques petits différends qui étaient entre eux, et ils les accordèrent aussitôt, ne voulant pas même entrer dans une dispute contentieuse touchant le jour de la célébration de la Pâque, qui était leur principal différend; car Anicet ne pouvait pas persuader à Polycarpe de ne point garder une coutume qu'il avait toujours pratiquée avec Jean le disciple de Notre-Seigneur, et avec les autres apôtres, en la compagnie desquels il avait vécu, non plus que Polycarpe ne pouvait pas persuader à Anicet de ne point garder une coutume qu'il disait avoir été pratiquée par tous les prêtres, c'est-à-dire par tous les prélats de son Église, qui avaient été ses prédécesseurs.

Ils communiquèrent donc ensemble comme amis et comme frères, et Anicet laissa célébrer dans l'église, à Polycarpe, le mystère de l'Eucharistie, pour le respect qu'il lui portait. Enfin ils se séparèrent en paix l'un de l'autre, et ceux qui observaient la coutume de Rome, ou qui ne l'observaient pas, demeurèrent dans l'union de l'Église universelle [1]...

ÉPITRE

DE SAINT POLYCARPE,

ÉVÊQUE DE SMYRNE

ET SACRÉ MARTYR DE JÉSUS-CHRIST,

AUX PHILIPPIENS.

Polycarpe et les prêtres qui sont avec lui, à l'Église de Dieu qui est dans Philippes. Que le Dieu tout-puissant et le seigneur Jésus-Christ, notre Sauveur, répande sur vous avec plénitude sa miséricorde et sa paix.

Je me suis beaucoup réjoui en Jésus-Christ notre seigneur, de ce que vous avez dignement reçu chez vous des personnes qui sont des modèles vivants de

[1] Polycarp. servire Christo cœpit anno Chr. 83, Episc. creat. au plus tard en 98 de J. C. s'il est vrai, comme dit Tertullien. *De præscrip.* c. XXXII, et Eusèbe, liv. III, ch. XXXV, et saint Jérôme, *De scr. eccles.* qu'il ait été sacré évêque de Smyrne par l'apôtre saint Jean. Voy. Usser. *in Polyc. act.* p. 61 et 62. Selon ce calcul, qui paraît indubitable, il a été plus de soixante-dix ans évêque.

[1] An 167, ex Baron. et Petau, 5; M. Aur. l. Anic. — Id. Iren. in epist. ad vict. apud Eus. lib. V, c. XXIV.

la parfaite charité, et que vous aviez accompagné, comme vous deviez, ceux qui étaient chargés de ces chaînes honorables qui sont les précieuses couronnes de ceux que Dieu et Notre-Seigneur ont particulièrement choisis pour rendre témoignage à la vérité [1].

Au reste, mes frères, ce n'est pas de mon propre mouvement que je vous écris ici de ce qui regarde les devoirs de la piété et de la justice; mais parce que c'est vous-mêmes qui m'y avez engagé par vos prières; car moi, ni tout autre qui me ressemble, ne sommes point capables de suivre que de bien loin la sagesse de l'illustre et bienheureux Paul, qui, vous ayant autrefois honorés de sa présence, vous a si parfaitement instruits, et si puissamment affermis dans les paroles de la vérité, et qui même, lorsqu'il était éloigné de Philippes, a écrit des lettres si excellentes. Si vous les lisez et les considérez avec soin, vous pourrez vous établir de plus en plus dans la foi qui vous a été donnée de Dieu; cette foi est la mère qui vous a tous enfantés, qui est suivie de l'espérance, précédée et conduite par l'amour envers Dieu, Jésus-Christ et le prochain; car quiconque est animé de ces trois vertus a accompli les préceptes de la justice évangélique, puisque celui qui est possédé de l'amour divin est éloigné de tout péché.

Au contraire, l'avarice est la source de tous les maux. Souvenons-nous donc que nous n'avons rien apporté dans le monde, et que nous n'en emporterons rien aussi. Armons-nous des armes de la justice. Apprenons premièrement à marcher dans les commandements du Seigneur; et après cela, instruisez vos femmes à marcher aussi dans la foi qui leur a été donnée de Dieu, dans la charité, et dans la pureté; qu'elles aient toujours un amour sincère et véritable pour leurs maris, et une charité qui se répande également sur tous les autres, et qui soit accompagnée d'une parfaite continence; qu'elles instruisent leurs enfants dans la connaissance et dans la crainte de Dieu.

Que les veuves se conservent chastes et modestes, et marchent dans la foi du Seigneur; qu'elles prient continuellement et pour tout le monde; qu'elles soient éloignées de toutes sortes de calomnies, de médisances, de faux témoignages, d'avarice, et de péché; et qu'elles se représentent sans cesse qu'elles sont les autels vivants de Dieu.

Considérons que l'on ne se moque point de Dieu, et menons une vie qui soit conforme à ses commandements et qui puisse servir à sa gloire.

Que les diacres se rendent toujours irrépréhensibles en la présence de sa justice, et qu'ils vivent comme des ministres de Dieu en Jésus-Christ, et non pas comme des ministres des hommes.

Pour vous autres, mes frères, soyez soumis aux prêtres et aux diacres, comme à Dieu et à Jésus-Christ.

Et vous, vierges, que votre conduite soit irréprochable, et que votre conscience soit toute chaste et toute pure.

Que les prêtres soient pleins de charité, de tendresse pure, et de compassion envers tout le monde; qu'ils ramènent dans le chemin du salut ceux qui en sont égarés; qu'ils visitent tous les malades; qu'ils ne négligent ni la veuve, ni l'orphelin, ni le pauvre; mais qu'ils aient soin de faire toutes sortes de bonnes œuvres devant Dieu et devant les hommes. Qu'ils s'abstiennent de toute colère, de tout égard aux différentes conditions des personnes, et de tout jugement injuste; qu'ils soient éloignés de toute avarice; qu'ils ne croient pas facilement le mal que l'on dit contre quelqu'un; qu'ils ne soient point précipités dans leur jugement; qu'ils ne donnent jamais aucun sujet de scandale; qu'ils évitent les faux frères et ceux qui se servent du nom du Seigneur pour couvrir leur hypocrisie, et tromper les simples.

Car quiconque ne confesse point que Jésus-Christ est venu en une véritable chair est un antechrist; quiconque ne confesse point le martyre de la croix est enfant du diable; et quiconque altère les paroles du Seigneur pour les accommoder à ses propres passions, en niant le jugement à venir, est le fils aîné de Satan.

Fuyons donc les vaines et fausses doctrines de ces corrupteurs, et embrassons la vérité que nous avons reçue par tradition dès le commencement de l'Évangile; soyons vigilants dans les prières, infatigables dans les jeûnes, demandant continuellement à Dieu, à qui rien n'est caché, qu'il ne nous laisse point tomber dans la tentation, le Seigneur ayant lui-même dit que l'esprit est vif, mais que la chair est infirme.

Je vous exhorte tous d'écouter avec une entière docilité la parole de la justice, et de faire tous vos efforts pour imiter cette admirable patience que vous avez vu pratiquer de vos propres yeux, non-seulement aux bienheureux Ignace, Zozime et Rufe, mais à plusieurs autres de vos frères, au grand Paul lui-même, et à tout le reste des apôtres; considérant que tous les saints n'ont pas couru en vain et sans récompense, mais qu'étant parvenus jusqu'au bout de la carrière de la foi et de la justice, ils y ont reçu le rang et la place qui leur était due près du Seigneur qu'ils avaient suivi dans ses souffrances, n'ayant point aimé le siècle présent, mais seulement celui qui est mort pour nous, et que Dieu a ressuscité pour nous.

[1] Il entend saint Ignace, arch. d'Ant. Zozime, et Rufe.

Je me suis beaucoup affligé pour Valens, qui a été autrefois ordonné prêtre parmi vous, lorsque j'ai su combien il connaît peu la dignité à laquelle il a été élevé. Et c'est pourquoi je vous conjure d'être exempts de toute avarice, d'être toujours chastes et sincères, et de vous éloigner de tout péché : car comment celui qui ne sait pas se gouverner lui-même pourra-t-il instruire les autres?

Quiconque se laisse corrompre par l'avarice sera bientôt souillé de l'idolâtrie, et réputé entre les païens. Y a-t-il personne d'entre vous qui ne sache pas le jugement du Seigneur? Ignorons-nous que les saints jugeront le monde, selon que Paul nous l'apprend? Pour moi, je n'ai jamais cru ni entendu de vous aucune chose semblable. Aussi avez-vous été instruits par ce grand apôtre, et vous avez été les premiers honorés de ses lettres. C'est de vous qu'il se glorifie à toutes les Églises qui connaissaient Dieu en un temps où nous autres qui sommes à Smyrne ne le connaissions pas encore.

Je ne puis donc, mes frères, ne point ressentir une extrême douleur pour ce Valens et pour sa femme, et je souhaite de tout mon cœur que Dieu leur donne la grâce d'une véritable pénitence. Au reste, soyez doux et modérés envers eux, et ne les regardez pas comme vos ennemis, mais comme des membres malades et blessés que vous devez tâcher de guérir, afin que tout le corps de votre Église jouisse d'une parfaite santé. Et c'est en agissant de la sorte que vous opérerez vous-mêmes votre salut.

Je prie Dieu le père de notre seigneur Jésus-Christ, et Jésus-Christ lui-même, qui est le fils de Dieu et le grand prêtre éternel, de vous établir sur le fondement inébranlable de la vérité, de vous donner un esprit de douceur et exempt de toute colère, de vous faire marcher devant lui avec toute sorte de patience, de modération, de persévérance, et de sûreté, et de vous faire part de la gloire de ses saints aussi bien qu'à nous et à tous ceux qui vivent maintenant sur la terre, et qui doivent croire un jour en Jésus-Christ notre seigneur, et en son père, qui l'a ressuscité d'entre les morts.

Priez pour tous les saints; priez pour les rois, les puissances et les princes, pour ceux qui vous persécutent et vous haïssent, et pour les ennemis de la croix; afin que, travaillant pour le salut de tout le monde, vous parveniez vous-mêmes, par ce moyen, au comble de la perfection.

Vous m'avez écrit, vous et Ignace, que si quelqu'un va d'ici en Syrie, nous y fassions tenir vos lettres. Je ne manquerai pas de le faire dès qu'il s'en présentera quelque occasion favorable.

Nous vous envoyons, comme vous l'avez désiré, les lettres d'Ignace, tant celles qu'il nous avait adressées que toutes les autres que nous avions entre nos mains. Nous les avons mises à la suite de cette lettre, et vous en pourrez tirer sans doute un très-grand profit; car elles contiennent la véritable doctrine de la foi, de la patience, et de tout ce qui sert à l'édification de notre âme en Jésus-Christ notre seigneur.

Je vous envoie cette lettre par Crescens, dont vous savez que je vous ai toujours recommandé le mérite, et que je vous recommande encore particulièrement; car il a mené une vie tout à fait irréprochable tant qu'il a été parmi nous, et je crois qu'il ne vivra pas avec vous d'une autre sorte. Je vous recommande aussi beaucoup sa sœur, lorsqu'elle sera arrivée en vos quartiers. Je souhaite que vous restiez toujours fidèles à Jésus-Christ, et que sa grâce vous remplisse tous. Amen.

FIN DE L'ÉPÎTRE DE SAINT POLYCARPE.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE SAINT IRÉNÉE

A FLORIN,

QUI ÉTAIT TOMBÉ DANS L'HÉRÉSIE DES VALENTINIENS [1].

Ce n'est pas là, ô Florin, la doctrine qui vous a été enseignée par les prêtres (c'est-à-dire par les évêques) qui ont été avant nous, et qui eux-mêmes avaient été instruits dans l'école des apôtres. Car je me souviens qu'étant encore enfant je vous ai vu lorsque vous viviez avec tant d'éclat à la cour de l'empereur, dans l'Asie mineure, et que vous faisiez tous vos efforts pour vous insinuer dans les bonnes grâces de ce saint homme. Je me souviens même beaucoup plus des choses qui se sont passées alors, que de celles qui sont arrivées plus nouvellement (le souvenir croît en nous à mesure que nous avançons en âge, et s'unit tellement avec notre âme qu'il ne s'en peut plus séparer); de sorte que je pourrais dire encore quel était le lieu où était assis le bienheureux Polycarpe, lorsqu'il nous instruisait; quels étaient ses démarches et ses gestes, son genre de vie et la forme de son corps; quels discours il tenait au peuple, et la manière dont il racontait les entretiens qu'il avait eus avec saint Jean et avec les autres disciples qui avaient vu Jésus-Christ; les paroles qu'il avait entendues d'eux, et les choses qu'ils lui avaient dites touchant le Seigneur, ses miracles et sa doctrine; ce que Polycarpe ayant appris de ceux mêmes

[1] Eusèbe, liv. V, chap. XIX.

qui avaient été les témoins oculaires de la vie du Verbe incarné, il nous le racontait aussi conformément à ce que nous voyons dans les saintes Écritures. Dieu donc ayant eu tant de miséricorde pour moi, qu'il a voulu que je fusse présent à tous les discours de ce grand saint, je les écoutais attentivement, et je les gravais, non pas sur du papier, mais dans le fond de mon cœur, où, par la grâce de Dieu, je les conserve encore, et les repasse continuellement dans mon esprit.

Aussi puis-je assurer devant Dieu que si ce bienheureux et apostolique prêtre (c'est-à-dire prélat) eût entendu une si étrange doctrine, il se fût écrié aussitôt en se bouchant les oreilles, et en disant, selon sa coutume : O bon Dieu, m'avez-vous laissé dans le monde jusques à cette heure afin que j'eusse la douleur d'entendre des dogmes si abominables! Je ne doute pas même qu'à l'instant il ne s'en fût enfui du lieu où on lui eût tenu de tels discours, en quelque état qu'il se fût trouvé, et soit qu'il y eût été debout ou assis. C'est ce que l'on peut reconnaître clairement par les lettres qu'il a écrites, soit aux Églises voisines de la sienne, pour les confirmer dans la vérité, soit à quelques-uns des frères, pour les avertir de leur devoir et les exhorter à l'accomplir...

VIE DE SAINT DENIS,

ARCHEVÊQUE D'ALEXANDRIE [1].

[2] L'empereur Philippe était sur la troisième année de son empire, lorsque Héracle étant passé de cette vie en l'autre, après seize ans d'épiscopat, Denis lui succéda dans le gouvernement de l'Église d'Alexandrie.

Quant aux choses qui lui arrivèrent[3], je rapporterai ici ce qu'il en dit dans la lettre qu'il a écrite à Germain, où il parle de lui-même en cette manière : Pour ce qui est de moi, dit-il, je parle en la présence de Dieu, et il sait que je ne mens point et que je n'ai jamais pensé à me retirer de mon propre mouvement, et sans m'y être vu engagé par l'ordre de sa providence. Cela est si vrai que, lors même que l'édit de la persécution de Dèce[4] fut publié, Sabin ayant envoyé aussitôt Frumentaire pour me chercher, je demeurai quatre jours entiers dans ma maison, attendant que cet homme m'y vînt trouver, lequel cependant parcourait tout le pays pour ce sujet, visitait les chemins, les fleuves et les campagnes, et généralement tous les lieux qu'il croyait devoir me servir ou de retraite ou de passage. Il fallait sans doute qu'il fût frappé de quelque aveuglement pour ne point trouver ma maison, ou plutôt il ne pouvait s'imaginer que je demeurasse chez moi dans le temps où l'on me recherchait de toutes parts. Mais enfin, Dieu m'ayant commandé quatre jours après de me retirer, et m'en ayant ouvert le chemin d'une manière toute miraculeuse, je sortis, quoique avec peine, de ma maison, accompagné de mes domestiques et de plusieurs de nos frères. Et les choses qui sont arrivées depuis font bien voir que tout ce qui s'est passé en cette occasion a été véritablement un ouvrage de la providence de Dieu, puisque nous n'avons pas peut-être été inutiles à quelques personnes.....

Et un peu après, il rapporte ce qui suivit sa retraite, et continue ainsi son discours :

Étant tombés sur le soir entre les mains des soldats, moi et tous ceux qui m'accompagnaient, nous fûmes amenés à Taposiris [1]. Cependant Timothée, qui, par la providence de Dieu, ne s'était pas trouvé avec nous, et n'avait point été pris, étant revenu ensuite à la maison, il la trouva toute déserte et environnée de soldats qui la gardaient, et sut que nous étions tous prisonniers. Écoutez maintenant, poursuivit-il, quelle a été l'admirable conduite de la sagesse de Dieu ; car je vous dirai au vrai ce qui s'est passé. Timothée s'étant mis en fuite, et étant tout rempli de trouble et de frayeur, eut à sa rencontre un paysan qui lui demanda la cause pour laquelle il courait avec tant de hâte. Timothée lui avoua sincèrement ce qui se passait. Ce que cet homme ayant entendu, il entra aussitôt dans une maison où il allait pour se trouver à quelques noces qu'on y célébrait (car ces sortes de gens ont coutume de passer les nuits entières en ces festins), et il raconta la chose à ceux qui y étaient rassemblés et qui s'étaient déjà mis à table, lesquels s'étant levés à l'heure même, et avec autant de promptitude que s'ils eussent reçu le signal, se mirent à courir de toutes leurs forces, et se vinrent jeter avec de grands cris dans le lieu où nous étions, lequel ayant été aussitôt abandonné des soldats qui nous gardaient, ces gens s'approchèrent de nous, et nous trouvèrent sur quelques couchettes qui n'étaient couvertes de rien. Quant à moi, Dieu m'est témoin que je les prenais d'abord pour des voleurs qui n'étaient venus que pour piller et que pour faire quelque butin; et ainsi, sans bouger de dessus le lit où j'étais couché, je commençai à me dépouiller, et n'ayant laissé sur moi qu'une simple robe de lin, je leur présentais déjà le reste de mes vêtements.

[1] *Anno Christ.* 248. — [2] Eusèbe, liv. I. ch. XXXV. — [3] *Ibid.* chap. XL. — [4] An 253.

[1] Petite ville d'Égypte, entre Canope et Alexandrie.

Mais ils me commandèrent de me lever, et de me retirer au plus tôt. Ce fut alors que m'apercevant du sujet pour lequel ils étaient venus, je m'écriai en les suppliant avec instance de se retirer eux-mêmes et de nous laisser en ce lieu; ou plutôt, s'ils nous voulaient faire quelque faveur, d'exécuter par avance le dessein de ceux qui nous avaient amenés, et de me couper la tête. Pendant que je m'écriai de la sorte, comme tous ceux qui m'ont suivi et accompagné dans tous mes travaux le savent assez, ces gens me firent lever par force; mais m'étant ensuite jeté par terre, ils me prirent par les mains et par les pieds, et m'enlevèrent hors de ce lieu. Je fus aussitôt suivi de ceux de mes frères qui ont été les témoins de tout ce que je viens de rapporter, savoir, Gaie, Fauste, Pierre et Paul, lesquels m'ayant pris eux-mêmes entre leurs bras, m'emportèrent hors de cette petite ville, et m'ayant fait monter sur un âne qui n'était point sellé, me ramenèrent en cet état. Ce sont là les choses que Denis a écrites de lui-même.

FIN DE LA VIE DE SAINT DENIS.

DES SAINTS MARTYRS

D'ALEXANDRIE [1].

Voici comme il raconte, dans sa lettre à Fabius, évêque d'Antioche, les combats de ceux qui souffrirent le martyre dans Alexandrie, sous l'empereur Dèce. Ce ne fut l'édit de l'empereur qui alluma la persécution qui s'est élevée contre nous; car elle a prévenu d'une année entière la publication de cet édit [2]. Ce fut donc un je ne sais quel faux prophète et magicien, qui, par la prédiction des maux dont il menaçait la ville d'Alexandrie, émut et excita contre nous toute la multitude des païens, échauffant en eux cet esprit de superstition qui leur a toujours été si naturel, de sorte que ce peuple étant irrité contre nous par ses artifices, et se voyant en main une puissance absolue pour commettre toutes sortes de cruautés, commença à croire que toute sa piété et sa dévotion envers les dieux consistait à répandre le sang des chrétiens.

Premièrement donc, ils se saisirent d'un vieillard nommé Mètre [1], et lui commandèrent de prononcer quelques paroles impies et sacriléges; mais voyant qu'il ne leur voulait pas obéir, ils le chargèrent de coups de bâton, et après lui avoir piqué les yeux et tout le visage avec des roseaux durs et pointus, ils le menèrent hors de la ville, et le lapidèrent.

Après cela ils amenèrent dans le temple de leurs idoles une femme chrétienne, nommée Quinte [2], et la voulurent contraindre de les adorer; ce qu'ayant refusé de faire avec horreur et exécration, ils la lièrent par les pieds, et la traînèrent par toute la ville, sur un pavé de pierres inégales et escarpées, la déchirant d'un côté à coups de fouet, pendant qu'elle était toute écorchée de l'autre par les pointes de ces carreaux, jusqu'à ce qu'ils l'allèrent enfin lapider au même lieu que le précédent. Ils se jetèrent tous ensuite d'une commune fureur dans les maisons de tous les fidèles; et chacun d'eux allant attaquer ceux de leurs voisins qu'ils reconnaissaient pour tels, pillant et ravageant tout ce qui était dans leurs maisons, se saisissant des plus précieux d'entre leurs meubles, et jetant çà et là, ou mettant au feu ceux qui étaient plus vils ou qui n'étaient que de simple bois, ils faisaient voir dans Alexandrie l'image d'une ville prise d'assaut. Cependant nos frères se sauvaient le mieux qu'ils pouvaient, et tâchaient de se retirer, voyant avec joie leurs biens perdus et dissipés, à l'imitation de ceux à qui saint Paul a rendu cet honorable témoignage; et jusqu'à présent je ne sache qu'un seul entre eux qui, étant tombé entre les mains des infidèles, a renié le Seigneur.

La très-admirable Apollonie [3], qui était une vierge déjà fort âgée, ayant aussi été saisie par ces barbares, ils lui meurtrirent le visage de tant de coups, qu'ils lui firent sortir toutes les dents de la bouche, ensuite de quoi ayant dressé un bûcher proche de la ville, ils la menaçaient de la brûler toute vive, si elle ne prononçait avec eux les blasphèmes que leur impiété lui proposait. Mais cette courageuse vierge les ayant un peu adoucis par quelques prières, et s'étant ainsi dégagée d'entre leurs mains, elle se jeta tout d'un coup au milieu du feu, où elle fut aussitôt réduite en cendres.

Ils surprirent de même Sérapion [4], lorsqu'il était encore chez lui, et après l'avoir appliqué aux plus cruelles tortures, et l'avoir rendu perclus de tous ses membres, ils le précipitèrent du haut de sa maison.

Au reste, il n'y avait point de rue, point de grand

[1] Eusèbe, ch. XLI.

[2] Ann. Christ. 242. — Philon, *De legatione ad Cajum*, p. 1009, décrit une sédition qui s'était élevée dans Alexandrie contre les Juifs, et tous les supplices qu'on leur faisait endurer, le pillage de leurs biens, et plusieurs autres traitements tout semblables à ceux qu'ils faisaient souffrir aux chrétiens; et l'on y peut voir combien ce peuple était sujet aux séditions, et combien était sérieuse la haine qu'il portait de tout temps contre les Juifs; avec lesquels il confondait aisément les chrétiens. Il en parle encore fort amplement dans le traité *contra Flaccum*. Il y décrit le naturel des Alexandrins, et ce qu'il en dit est fort beau.

[1] Saint Mètre. — [2] Sainte Quinte. — [3] Sainte Apollonie. — [4] Saint Sérapion.

chemin, point de détour par où il nous fût libre de passer; et l'on ne voyait partout que des gens qui criaient sans cesse que l'on entraînât, et que l'on brûlât à l'heure même tous ceux qui refuseraient de blasphémer.

Les choses demeurèrent longtemps en cet état, jusqu'à ce qu'une sédition et une guerre civile s'étant allumée entre ces malheureux païens, leur fit tourner contre eux-mêmes la cruauté qu'ils avaient exercée contre nous. Ainsi la fureur dont ils étaient animés contre les chrétiens ne pouvant plus avoir son cours ordinaire, nous eûmes quelques intervalles de tranquillité et de relâche.

Mais voilà que l'on nous annonce tout d'un coup le changement d'un règne qui nous était si favorable [1]. Les menaces terribles que l'on nous fait renouvellent nos troubles et nos frayeurs. Enfin l'édit de la persécution est publié, et il s'en élève une si effroyable, qu'il semblait que ce fût de celle-là que le Seigneur eût voulu parler, lorsqu'il a dit que les élus mêmes, si cela était possible, seraient en danger de tomber.

Tout le monde aussitôt est saisi de crainte. Entre ceux qui étaient les plus éminents, ou par leur extraction, ou par leurs richesses, les uns vont se présenter d'eux-mêmes avec crainte pour sacrifier; les autres, et particulièrement ceux qui étaient élevés aux sublimes charges, s'accommodent à la nécessité de leurs affaires; d'autres se laissent entraîner par leurs amis, et sitôt que l'on les appelle par leur nom à ces sacrifices impurs et profanes, ils s'en approchent à l'heure même; les uns pâlissant et tremblant de crainte, comme s'ils allaient moins pour sacrifier que pour être eux-mêmes immolés en sacrifice; jusque-là qu'ils attiraient sur eux la risée de tous ceux qui étaient présents, et qu'ils faisaient juger à tout le monde que leur lâche timidité les rendait également incapables et de sacrifier, et de mourir. Il y en avait d'autres au contraire qui, s'approchant des autels avec plus d'audace, protestaient hardiment et effrontément qu'ils n'avaient jamais été chrétiens en toute leur vie. C'est de ces sortes de personnes que le Seigneur a prédit qu'ils seraient sauvés difficilement; et cette prédiction est très-véritable.

Quant au commun des chrétiens, les uns suivent l'exemple de ces premiers, les autres se mettent en fuite, ou sont pris par les infidèles; et de ceux-là il y en a eu qui, étant demeurés fermes jusque dans les liens et dans la prison, et quelques-uns même durant plusieurs jours de captivité, ont ensuite abjuré la foi avant que d'être amenés devant les juges. Il y en a eu d'autres enfin, qui, ayant souffert généreusement quelques tortures, ont manqué de courage pour souffrir le reste.

Mais quant à ceux que le Seigneur avait choisis pour être les fermes et bienheureuses colonnes de son Église [1], comme ils étaient soutenus par sa puissance, et qu'ils avaient reçu de lui une force et un courage qui répondaient à la solidité de la foi sur laquelle ils étaient établis, on les a vus paraître ainsi que les admirables confesseurs de son royaume.

Le premier d'entre eux fut Julien [2]. C'était un homme goutteux, qui ne pouvait se tenir debout, ni encore moins marcher. Mais on le fit apporter devant les juges par deux autres chrétiens, dont l'un renonça aussitôt à la foi, au lieu que l'autre, qui avait nom *Cronien*, et qui était surnommé Eunus [3], ayant confessé le Seigneur aussi bien que le saint vieillard Julien, on les mit tous deux sur des chameaux, et on les mena par toute la ville d'Alexandrie, qui est très-grande, comme vous savez, les fouettant le long du chemin en cette posture; ensuite de quoi on les brûla dans la chaux vive, en présence de tout le peuple.

Pendant qu'on les menait au supplice, il y eut un soldat nommé Besas, qui, étant indigné du traitement injurieux qu'on leur faisait souffrir, s'opposa courageusement à ceux qui en étaient les auteurs. Mais s'étant tous écriés contre lui, on le mit aussitôt lui-même en jugement; et ce généreux soldat de Jésus-Christ ayant glorieusement combattu dans cette illustre guerre de la foi, fut condamné à perdre la tête.

Il y en avait aussi un autre qui était Africain de nation, et que l'on nommait Macar [4], c'est-à-dire heureux, comme il l'était en effet par les bénédictions que Dieu avait répandues sur lui. Ce Macar donc n'ayant point voulu se rendre à toutes les sollicitations que le juge lui faisait pour le persuader d'abjurer sa foi, fut brûlé tout vif.

Après eux parurent Épimaque et Alexandre [5], qui outre les incommodités de la prison où ils étaient détenus depuis fort longtemps, ayant été découpés avec des rasoirs, déchirés à coups de fouet, et tourmentés par une infinité d'autres supplices, furent aussi consumés dans la chaux vive.

Ils furent suivis de quatre femmes chrétiennes, dont la première était *Ammonarie* [6], cette sainte vierge qui irrita tellement le juge par la protestation qu'elle lui fit de ne jamais prononcer aucun des blasphèmes qu'il voulait qu'elle prononçât, que cet

[1] An 253.

[1] Le saint fait allusion aux vingt-deuxième et vingt-troisième versets du psaume CXVII.

[2] Saint Julien. — [3] Saint Eunus. — [4] Saint Macar. — [5] Saint Épimaque et saint Alexandre. — [6] Sainte Ammonarie.

homme, ayant entrepris de la vaincre à quelque prix que ce fût, la fit appliquer durant un fort long temps aux plus cruelles tortures. Mais elle accomplit fidèlement sa promesse, et on la mena enfin au dernier supplice. Les autres étaient *Mercurie*[1], que son grand âge et sa vertu rendaient extrêmement vénérable; *Denise*[2], cette mère féconde en enfants, mais qui ne préféra pas l'amour de ses enfants à l'amour qu'elle avait pour Dieu; et une autre femme que l'on nommait encore *Ammonarie*[3]. Comme le juge était tout honteux d'avoir exercé en vain tant de cruautés, et qu'il rougissait de se voir vaincu par des femmes, ces trois dernières ne passèrent point par les tourments, mais il les fit tout d'un coup périr par le fer. Aussi leur illustre conductrice, la généreuse Ammonarie, avait été assez tourmentée pour toutes les autres.

Ensuite Héron, Ater et Isidore, qui étaient tous trois d'Égypte, furent livrés en jugement avec un jeune enfant de quinze ans, nommé Dioscore[4]. Le juge voulut commencer par ce dernier; et croyant qu'il se laisserait facilement surprendre ou intimider, il tenta d'abord de le persuader par de beaux discours, et enfin de le forcer par les supplices; mais Dioscore ne se laissa ni tromper ni vaincre. Quant aux autres, après qu'il les eut fait mettre tout en sang, voyant qu'ils demeuraient toujours fermes, il les fit aussi jeter au feu. Mais, pour revenir à Dioscore, s'étant fait admirer de tout le monde, et ayant répondu avec une extraordinaire sagesse à toutes les demandes qu'on lui faisait, le juge, qui ne pouvait s'empêcher lui-même de l'admirer, le laissa aller, disant qu'en considération de son âge il lui voulait encore donner du temps pour se repentir. Et maintenant cet invincible soldat de Jésus-Christ est avec nous, ayant été réservé pour soutenir un combat plus long, et pour remporter une couronne plus sublime et plus glorieuse.

Il y eut un autre chrétien qui était aussi d'Égypte, et qu'on nommait Némésien, lequel fut faussement accusé comme un compagnon de voleurs. Mais s'étant purgé, en présence de son centenier[5], d'une calomnie qui lui avait été imposée avec si peu de fondement, on le déféra ensuite comme chrétien, et on l'amena lié et enchaîné devant le proconsul, qui, par une extrême injustice, l'ayant fait fouetter et tourmenter au double de ce que les voleurs ont accoutumé de l'être, le fit brûler en la compagnie de ces infâmes. Et ainsi ce bienheureux martyr eut l'honneur d'être traité en sa mort comme on avait traité Jésus-Christ même.

[1] Sainte Mercurie. — [2] Sainte Denise. — [3] Autre sainte Ammonarie. — [4] Saint Dioscore.
[5] Cela montre qu'il était encore un soldat.

Au reste, il y avait devant la place où les juges étaient assemblés une compagnie entière de soldats chrétiens, qui étaient Ammon, Zénon, Ptolémée et Ingène, et avec eux un vieillard nommé Théophile. Il arriva qu'un chrétien ayant été présenté en jugement, ces généreux soldats reconnurent qu'il était près de succomber et de renoncer à la foi. Ce fut alors qu'ils commencèrent à serrer les dents de dépit, à lui faire signe du visage, à tendre les mains vers lui, et à s'agiter de tout le corps pour l'exhorter à demeurer ferme. Tout le monde se tourna aussitôt pour les regarder; mais avant que personne mît la main sur eux, ils vinrent eux-mêmes se présenter devant le tribunal du juge, en disant qu'ils étaient chrétiens : de sorte que le proconsul et tous ceux de son conseil, commencèrent à être saisis de crainte. Et pendant que les coupables attendaient avec assurance les supplices auxquels ils se voyaient près d'être condamnés, les juges au contraire tremblaient de frayeur. Enfin ils sortirent de ce lieu (pour être conduits à la mort) avec la même allégresse que des vainqueurs après leur victoire, étant tout joyeux d'avoir rendu un si illustre témoignage à la vérité, et de voir que Dieu les faisait triompher d'une manière si glorieuse.

Il y en eut une infinité d'autres[1], soit dans les villes ou dans les bourgades, que les païens immolèrent à leur fureur. J'en rapporterai ici un exemple. Il y avait un chrétien nommé Ischyrion[2] qui s'était mis au service d'un magistrat, et qui était comme l'intendant de sa maison. Son maître lui commanda de sacrifier aux dieux; mais voyant qu'il refusait de lui obéir, il lui en fit de très-grands reproches; voyant ensuite que cela ne l'ébranlait pas il le chargea de mille injures. Enfin, le voyant toujours inflexible, il prit un grand bâton ferré par le bout, et lui en ayant percé les entrailles de part en part, il le tua.

Que dirai-je du grand nombre de ceux qui s'étant réfugiés dans les déserts et sur les montagnes, y périrent tant par les rigueurs de la faim et de la soif, du froid et des maladies, que par la cruauté des voleurs et des bêtes farouches? Ceux d'entre eux qui sont échappés de tous ces périls savent quels ont été ceux que Dieu a choisis, et qui ont reçu de lui la récompense de leurs travaux. Je ne vous en rapporterai qu'une histoire, et je crois qu'elle suffira pour vous faire juger de ce qui peut être arrivé aux autres.

Chérémon, homme fort âgé, était évêque d'une ville qu'on appelle Nil. Ce vieillard s'étant enfui avec sa femme sur une montagne de l'Arabie, n'est point

[1] Eusèbe, liv. I, ch. XLIII. — [2] Saint Ischyrion.

revenu depuis; et quelques recherches que nos frères aient faites de l'un et de l'autre, ils n'en ont pu apprendre aucune nouvelle, et ne les ont trouvés ni morts ni vifs. Il y en a eu plusieurs autres qui, s'étant retirés sur cette même montagne, furent pris par les Sarrasins, et réduits en servitude par ces barbares, dont les uns ont à peine été rachetés avec de très-grandes sommes d'argent, et les autres ne l'ont pas pu être encore jusqu'aujourd'hui. . . . . .

Ce n'est pas sans sujet, mon très-cher frère, que je vous écris ces choses[1]; mais c'est afin que vous connaissiez combien de maux et quelles misères nous avons ici endurés, quoique ceux qui y ont eu plus de part que moi les peuvent aussi connaître plus parfaitement...

Voici ce qu'il ajoute encore un peu après : Lors donc que ces saints martyrs qui, étant devenus les héritiers du royaume de Jésus-Christ, sont maintenant assis avec lui, et qui, ayant été faits participants de la puissance qu'il a de juger les hommes, les jugent en effet avec lui-même; lors, dis-je, qu'ils étaient encore parmi nous, ils reçurent à leur communion quelques-uns de nos frères qui étaient tombés, et que l'on avait convaincus du crime d'avoir sacrifié aux idoles. Car jugeant que les sentiments de regret et de pénitence qu'ils voyaient en eux pourraient être agréables à celui qui aime beaucoup mieux la pénitence du pécheur que sa mort, ils écoutèrent favorablement leurs prières, ils se réconcilièrent avec eux, et donnèrent à l'Église des lettres de recommandation en leur faveur, les faisant participer à leurs prières et à leur communion.

Que nous conseillerez-vous donc, mes frères, en cette rencontre? comment devons-nous nous gouverner? Souscrirons-nous, et nous conformerons-nous à la sentence que ces saints martyrs ont prononcée? devons-nous autoriser leur jugement par notre conduite, et faire grâce comme ils l'ont faite? Traiterons-nous avec douceur ceux qu'ils ont traités avec compassion? ou au contraire devons-nous condamner leur jugement comme injuste et déraisonnable, et nous constituer, par ce moyen, les examinateurs et les juges de ce que ces saints ont arrêté? Faut-il que nous contristions leur bonté par notre rigueur, et que nous renversions ce qui a été ordonné par eux?

Ce n'a pas été sans raison que Denis a inséré ces choses dans sa lettre, et qu'il a remué cette question touchant la manière dont on devait traiter ceux qui, durant la persécution, étaient tombés par infirmité.

Car ce fut en ce temps que Novatien, prêtre de l'Église de Rome, s'étant élevé contre eux par un esprit aveuglé d'orgueil, et soutenant qu'il ne leur pouvait plus rester aucune espérance de salut, quand même ils feraient leur possible pour retourner à Dieu par une sincère conversion et une confession pure de leurs péchés, se fit l'auteur d'une secte particulière de gens qui, par un excès de vanité, se nommèrent Purs. Sur quoi, après que l'on eut assemblé à Rome un fort grand concile où se rendirent soixante évêques, outre les prêtres et les diacres, dont le nombre y était beaucoup plus grand, et que l'on se fût informé du sentiment particulier de tous les pasteurs des autres provinces, touchant ce qu'on devait faire sur ce sujet, on déclara, par un décret qui fut publié partout, que Novatien et tous les complices de son audace, aussi bien que tous ceux qui adhéreraient à l'opinion cruelle et impitoyable de ce faux docteur, devaient être réputés comme des membres retranchés du corps de l'Eglise; et que pour ceux des frères qui étaient malheureusement tombés durant la persécution, on devait leur appliquer les remèdes de la pénitence, afin de leur procurer la santé.

On pourrait rapporter ici l'histoire de Sérapion, écrite par saint Denis, et qui est dans l'office du saint sacrement.

[1] Saint Denis d'Alexandrie.

FIN DES MARTYRS D'ALEXANDRIE ET DES TRADUCTIONS.

PIÈCES DIVERSES.

AVERTISSEMENT.

Nous plaçons sous le titre de *Pièces diverses* deux morceaux à la composition desquels on croit que Racine a eu grande part.

Le premier est une lettre en forme de dédicace, qui parut en 1677, à l'occasion que voici : madame de Maintenon, chargée de l'éducation du duc du Maine, imagina de faire imprimer un recueil des ouvrages de ce prince, qui consistaient pour la plupart en versions de divers passages de Florus, Justin, et autres historiens latins, qu'il avait faites sous la direction de son précepteur le Ragois. Le livre, imprimé sur format in-4°, sans indication du lieu ni de la date de l'impression, sous le titre de *Œuvres diverses d'un auteur de sept ans*, était précédé d'une épître dédicatoire à madame de Montespan, mère du jeune écolier [1]. Cette pièce, qui n'était pas signée, fit bruit dans le monde, et fut d'abord attribuée à madame de Maintenon. Mais les gens de goût ne tardèrent pas à penser que c'était l'ouvrage d'une plume encore plus habile et plus exercée que la sienne. Ils trouvèrent que les louanges, qui n'y étaient pas ménagées, y étaient cependant présentées avec une délicatesse, et relevées par une grâce d'expression et une variété de tournure, qui leur donnait tout le piquant de la nouveauté. Ils en conclurent que madame de Maintenon avait, dans cette occasion, emprunté le secours de l'écrivain le plus distingué de son siècle, de celui qui avait le mieux étudié les finesses de la langue, et qui en connaissait le mieux toutes les ressources. Cette pièce a néanmoins été insérée dans le recueil des lettres de madame de Maintenon, donné en 1751; mais l'éditeur des *Œuvres complètes de Racine*, publiées en 1768, n'a pas balancé à la comprendre dans son édition.

Le second morceau, qui est moins connu, a été publié en 1738 par l'abbé d'Olivet, à la suite de ses *Remarques sur Racine*. L'éditeur raconte à ce sujet qu'au moment où l'Académie française était sur le point de mettre au jour son dictionnaire, en 1694, elle chargea Charles Perrault d'en préparer l'épître dédicatoire. « Tout promettait un « chef-d'œuvre, ajoute-t-il; la noblesse du sujet, la briè- « veté de l'ouvrage, le grand loisir de l'auteur, sa longue « expérience dans l'art d'écrire, les grands motifs qui de- « vaient l'animer, ayant à répondre à l'attente d'une com- « pagnie si éclairée. » Perrault se mit donc à l'ouvrage, et quand il fut satisfait de son épître, il en fit tirer quarante copies, qu'il distribua à ses confrères pour avoir leurs observations s'il y en avait à faire. Une de ces copies manuscrites, chargée de trente-une remarques, est tombée entre les mains de l'abbé d'Olivet; et celui-ci, en publiant cette pièce, l'attribue à Racine et à l'abbé Régnier-Desmarais. Nous nous sommes déterminés d'autant plus volontiers à faire reparaître ici ce morceau de critique, qu'il est devenu peu commun, et qu'il renferme d'excellentes observations sur l'art si difficile et si nécessaire d'écrire avec justesse, clarté et correction [1].

On connaît encore deux autres pièces auxquelles Racine a participé.

L'une est cette facétie qui parut en 1664 sous le titre de *Chapelain décoiffé*, au sujet de la pension de 3,000 liv. que Colbert fit donner à ce poëte. Voici ce qu'en dit Boileau dans une lettre à son éditeur Brossette, du 10 décembre 1701 : « A l'égard du *Chapelain décoiffé*, c'est une pièce « où je vous confesse que M. Racine et moi avons eu quel- « que part; mais nous n'y avons jamais travaillé qu'à « table, le verre à la main. Il n'a pas été proprement « fait *currente calamo*, mais *currente lagena*, et nous n'en « avons jamais écrit un seul mot. » Il dit, dans un autre écrit, que Racine et lui ont souvent fourni quelques traits à Furetière, le véritable auteur de cette parodie.

L'autre pièce est l'*Arrêt burlesque rendu à la grand'-chambre du Parnasse, le* 12 *août* 1671, *pour le maintien de la doctrine d'Aristote;* plaisanterie dont Bernier fut le principal auteur, et dans laquelle il se fit aider par Racine et Boileau, qui lui donnèrent quelques idées, et par Dongois, greffier en chef de la grand'chambre, et neveu de Boileau, qui y contribua pour la forme et le style.

Nous croyons devoir nous borner à indiquer ces deux dernières pièces, parce que Racine n'y eut que très-peu de part, et que d'ailleurs elles se trouvent dans presque toutes les éditions des Œuvres complètes de Boileau. (*Anon.*)

[1] On avait aussi mis en tête du livre les six vers suivants, qui furent attribués à Racine.

Ne pensez pas, messieurs les beaux esprits,
Que je veuille par mes écrits
Prendre ma place au temple de Mémoire.
Vous savez de qui je suis fils;
Donc il me faut une autre gloire,
Et des lauriers d'un plus haut prix.

[1] D'Alembert a donné cette pièce à la suite de l'Éloge de Régnier-Desmarais, et a fait lui-même des observations sur cette critique. Voyez l'*Histoire des membres de l'Académie française, morts depuis* 1700, tom. III, p. 244 et suiv.

EPITRE DÉDICATOIRE

A MADAME

DE MONTESPAN.

MADAME,

Voici le plus jeune des auteurs qui vient vous demander votre protection pour ses ouvrages. Il aurait bien voulu attendre, pour les mettre au jour, qu'il eût huit ans accomplis; mais il a eu peur qu'on ne le soupçonnât d'ingratitude, s'il était plus de sept ans au monde sans vous donner des marques publiques de sa reconnaissance.

En effet, madame, il vous doit une bonne partie de tout ce qu'il est. Quoiqu'il ait eu une naissance assez heureuse, et qu'il y ait peu d'auteurs que le ciel ait regardés aussi favorablement que lui, il avoue que votre conversation a beaucoup aidé à perfectionner en sa personne ce que la nature avait commencé. S'il pense avec quelque justesse, s'il s'exprime avec quelque grâce, et s'il sait déjà faire un assez juste discernement des hommes, ce sont autant de qualités qu'il a tâché de vous dérober. Pour moi, madame, qui connais ses plus secrètes pensées, je sais avec quelle admiration il vous écoute, et je puis vous assurer avec vérité qu'il vous étudie beaucoup plus volontiers que tous ses livres.

Vous trouverez dans l'ouvrage que je vous présente quelques traits assez beaux de l'histoire ancienne; mais il craint que, dans la foule d'événements merveilleux qui sont arrivés de nos jours, vous ne soyez guère touchée de tout ce qu'il pourra vous apprendre des siècles passés. Il craint cela avec d'autant plus de raison, qu'il a éprouvé la même chose en lisant les livres. Il trouve quelquefois étrange que les hommes se soient fait une nécessité d'apprendre par cœur des auteurs qui nous disent des choses si fort au-dessous de ce que nous voyons. Comment pourrait-il être frappé des victoires des Grecs et des Romains, et de tout ce que Florus et Justin lui racontent? ses nourrices, dès le berceau, ont accoutumé ses oreilles à de plus grandes choses. On lui parle comme d'un prodige d'une ville que les Grecs prirent en dix ans. Il n'a que sept ans, et il a déjà vu chanter en France des *Te Deum* pour la prise de plus de cent villes.

Tout cela, madame, le dégoûte un peu de l'antiquité. Il est fier naturellement, je vois bien qu'il se croit de bonne maison, et avec quelques éloges qu'on lui parle d'Alexandre et de César, je ne sais s'il voudrait faire aucune comparaison avec les enfants de ces grands hommes. Je m'assure que vous ne désapprouverez pas en lui cette petite fierté, et que vous trouverez qu'il ne se connaît pas mal en héros; mais vous m'avouerez aussi que je n'entends pas mal à faire des présents, et que, dans le dessein que j'avais de vous dédier un livre, je ne pouvais choisir un auteur qui vous fût plus agréable, ni à qui vous prissiez plus d'intérêt qu'à celui-ci.

Je suis,

MADAME,

Votre très-humble et très-obéissante servante.

ÉPITRE DÉDICATOIRE

DU

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE*

AU ROI.

SIRE,

Le Dictionnaire de l'Académie française paraît [1] enfin sous les auspices [2] de VOTRE MAJESTÉ, et nous avons [3] osé mettre à la tête de notre ouvrage le nom auguste du plus grand des rois. Quelque [4] soin que nous ayons pris d'y rassembler tous [5] les termes dont l'éloquence et la poésie peuvent former l'éloge des plus grands héros, nous [6] avouons, SIRE, que vous nous en avez fait sentir plus d'une fois et le défaut et la faiblesse. Lorsque [7] notre zèle ou notre devoir nous ont engagés à parler [8] du secret impénétrable de vos desseins, que la seule exécution découvre aux yeux des hommes, et toujours dans les moments marqués par votre sagesse, les mots de *prévoyance*, de *prudence*, et de *sagesse* même ne répondaient [9] pas à nos idées; et nous aurions osé nous servir de [10] *providence*, s'il pouvait jamais être permis de donner aux hommes ce qui n'appartient qu'à Dieu seul. Ce qui nous [11] console, SIRE, c'est [12] que sur un pareil sujet les autres langues n'auraient aucun avantage sur la nôtre: celle des Grecs et celle des Romains seraient dans la même indigence; et tout ce que nous voyons [13] de brillant et de sublime dans leurs plus fameux panégyriques n'aurait ni assez de force ni assez d'éclat pour soutenir le simple récit de vos victoires. Que l'on remonte de siècle en siècle jusqu'à l'antiquité la plus reculée, qu'y trouvera-t-on de comparable au spectacle qui fait aujourd'hui l'attention de l'univers?

* Cette épître est de Charles Perrault. (Voyez l'Avertissement.)

toute l'Europe armée contre vous, et toute l'Europe trop faible.

Qu'il nous soit permis, SIRE, de détourner un moment les yeux [14] d'une gloire si éclatante, et d'oublier, s'il est possible, le vainqueur [15] des nations, le vengeur [16] des rois, le défenseur des autels, pour ne regarder que le protecteur de l'Académie française. Nous sentons combien nous honore [17] une protection si glorieuse; mais quel [18] bonheur pour nous de trouver en même temps le modèle le plus parfait de l'éloquence! Vous [19] êtes, SIRE, naturellement et sans art ce que nous tâchons de devenir par le travail et par l'étude : il règne dans tous [20] vos discours une souveraine [21] raison, toujours soutenue d'expressions fortes et précises, qui vous rendent [22] maître de toute l'âme de ceux qui vous écoutent, et ne leur laissent d'autre volonté que la vôtre. L'éloquence [23] où nous aspirons par nos veilles, et qui est en vous un don du ciel, que ne doit-elle point à vos actions héroïques! Les [24] grâces que vous versez sans cesse sur les gens de lettres peuvent bien faire fleurir les arts et les sciences; mais ce sont les grands événements qui font les poëtes et les orateurs : les merveilles de votre règne en auraient fait naître au milieu d'un pays barbare.

Tandis [25] que nous nous appliquons à l'embellissement de notre langue, vos armes victorieuses la font passer chez les étrangers : nous leur en facilitons l'intelligence par notre travail, et vous la leur rendez nécessaire par vos conquêtes; et si elle va encore plus loin que vos conquêtes, si elle réduit toutes les langues des pays où elle est connue à ne servir presque plus qu'au commun du peuple, une si haute destinée vient moins de sa beauté naturelle et des [26] ornements que nous avons tâché d'y ajouter, que de l'avantage d'être la langue de la nation qui vous a pour monarque, et (nous ne craignons point de le dire) que vous avez rendue la nation dominante. Vous répandez [27] sur nous un éclat qui assujettit les étrangers à nos coutumes dans tout ce que leurs lois peuvent leur avoir laissé de libre : ils se font honneur de parler comme ce peuple à qui vous avez appris à surmonter tous les obstacles, à ne plus trouver de places imprenables, à forcer les retranchements les plus inaccessibles. Quel [28] empressement, SIRE, la postérité n'aura-t-elle point à rechercher, à recueillir les Mémoires de votre vie, les chants de victoire qu'on aura mêlés à vos triomphes! C'est [29] ce qui nous répond du succès de notre ouvrage, et s'il [30] arrive, comme nous osons l'espérer, qu'il ait le pouvoir de fixer la langue pour toujours, ce ne sera pas tant par nos soins que parce que les livres et les autres monuments qui parleront du règne de VOTRE MAJESTÉ feront les délices de tous les peuples, feront l'étude de tous les rois, et seront toujours regardés comme faits dans le temps de la pureté du langage et dans le beau siècle de la France. Nous [31] sommes avec une profonde vénération, etc.

CRITIQUE

DE L'ÉPITRE PRÉCÉDENTE *.

[1] *Le Dictionnaire de l'Académie française paraît enfin.* Ce mot *enfin* ne peut ici être dit qu'en deux sens, ou comme par un aveu de la lenteur de l'Académie à travailler, ou comme par une espèce de vaine complaisance d'avoir pu venir à bout d'un si grand ouvrage. Or, dans l'un et dans l'autre sens, il est mal, parce qu'il n'est ici question ni de s'accuser ni de se vanter.

[2] *Sous les auspices de* VOTRE MAJESTÉ. On dit bien *agir sous les auspices, entreprendre, achever quelque chose sous les auspices d'un grand prince,* pour marquer que c'est par ses ordres que tout s'est fait, que c'est son génie, son bonheur, qui ont influé sur tout. Mais *paraît sous les auspices* ne se peut dire, à mon sens, que dans une occasion : ce serait si un auteur, n'ayant pas voulu, par modestie, mettre un ouvrage au jour, venait à y être excité, et comme forcé par les instances d'un grand prince. Car alors on pourrait dire avec fondement que cet ouvrage paraît au jour sous les auspices du prince. Mais ici il n'y a rien de semblable.

[3] *Et nous avons osé mettre à la tête de notre ouvrage le nom auguste.* Cette phrase, *mettre le nom d'un prince à la tête d'un ouvrage,* pour dire, lui dédier un ouvrage, me semble impropre, en ce qu'elle ne signifie point en effet ce qu'on veut lui faire signifier. Le mot *oser* me semble aussi n'être pas à propos en cet endroit. Car, en général, bien loin que ce soit une hardiesse à qui que ce soit de dédier un livre à un grand prince, c'est au contraire une marque de respect, un acte d'hommage; et pour l'Académie, à l'égard du roi qui en est le protecteur, c'est un devoir, une obligation indispensable.

[4] *Quelques soins que nous ayons pris d'y rassembler tous les termes dont l'éloquence et la poésie peuvent former l'éloge des plus grands héros.* De la façon dont ceci est énoncé, on peut croire que l'Académie, en faisant son Dictionnaire, n'a eu autre chose en vue que de recueillir les mots dont on peut se servir dans un panégyrique, dans une ode, dans un poëme épique, ou que du moins, en rassemblant aussi tous les autres, elle ne l'a fait que par manière d'acquit; mais que pour ceux qui peuvent entrer dans l'éloge d'un grand prince, elle y a travaillé avec tout un autre soin. Car c'est là ce qui résulte naturellement de la phrase dont il s'agit.

Que si on la veut prendre dans un sens plus étendu, et comme faisant une figure qui dans l'expression de la plus noble partie, comprend le tout, il y aura un autre incon-

* Cette critique est attribuée à Racine et à Régnier-Desmarais (Voyez l'Avertissement.)

vénient. C'est que tous les faiseurs de dictionnaires seront aussi bien fondés que nous à dire qu'ils ont *pris soin de rassembler tous les termes dont on peut former l'éloge des plus grands héros.*

Il y a d'ailleurs une autre observation à faire là-dessus, c'est que les mots de jurer, blasphémer, voler, tuer, assassin, traître, crime, poison, inceste, etc. ne sont pas moins dans le *Dictionnaire de l'Académie* que ceux de régner, vaincre, triompher, libéral, magnanime, conquérant, valeur, gloire, sagesse, etc.; qu'ainsi on peut dire avec le même fondement que nous avons *pris soin de rassembler* tous les termes dont on peut se servir pour faire les invectives les plus sanglantes et pour décrire les actions les plus abominables.

[5] *Tous les termes dont l'éloquence.* Phrase louche par elle-même, et qui laisse en doute d'abord si on ne veut point dire *tous les termes, l'éloquence desquels.*

[6] *Nous avouons,* SIRE, *que vous nous en avez fait sentir plus d'une fois et le défaut et la faiblesse.* Ces mots-là, de la manière dont ils sont rangés, font tout un autre sens que celui qu'on a voulu leur donner. On a voulu dire que le roi nous faisait sentir la faiblesse et la pauvreté de la langue; et cette phrase, tout au contraire, signifie qu'il nous a fait sentir le défaut et la faiblesse des héros.

[7] *Lorsque notre zèle.* Quand on a avancé une proposition, il faut que la preuve qu'on en donne ensuite y ait un parfait rapport. Ainsi, après avoir dit que le roi nous a fait sentir plus d'une fois la *faiblesse* de la langue, il faudrait, pour le bien prouver, faire une espèce d'énumération des diverses choses en quoi il nous l'a fait sentir. Mais ici on ne parle que d'une seule; et outre qu'en cela on manque à prouver suffisamment ce qu'on avait avancé, puisqu'une proposition générale ne saurait être prouvée par un fait particulier, on donne de plus lieu de croire que ce n'est qu'à l'égard de ce fait particulier qu'on a trouvé la langue trop faible.

[8] *Parler du secret impénétrable.* Parler d'un secret, c'est le révéler, le divulguer; de sorte qu'on pourrait dire que, bien loin que le zèle et le devoir engagent à parler du secret impénétrable des desseins d'un prince, ils obligent au contraire à n'en dire mot.

[9] *Ne répondaient pas à nos idées.* Il faudrait, pour la justesse de la construction, *ont mal répondu*, puisque auparavant il y a *nous ont engagés;* ou bien, ce qui serait encore plus régulier : *Toutes les fois que notre zèle ou notre devoir nous ont engagés... nous avons trouvé que les mots... ne répondaient pas à nos idées.*

[10] *Providence.* Reconnaître que le terme de providence n'appartient qu'à Dieu seul, et qu'il ne peut jamais être permis de donner aux hommes ce qui n'appartient qu'à Dieu; mais cependant dire en même temps qu'on le donnerait s'il était permis de le donner, il y a en cela une contradiction d'idées, et cela se détruit soi-même.

D'ailleurs, en disant : *et nous aurions osé,* etc. *s'il pouvait être permis,* etc. on marque une grande disposition à faire la chose même que l'on reconnaît n'être pas permise. Je ne sais si je me trompe, mais cet endroit, à ce qu'il me paraît, blesse la bienséance.

[11] *Ce qui nous console.* Voilà encore un endroit où l'expression fait tort au sens; car si l'Académie est vraiment touchée de ce qui regarde la gloire du roi, ce ne doit pas être un sujet de consolation pour elle de ce que les autres langues ne sont pas plus capables que la nôtre de donner une juste idée des actions d'un si grand prince. On ne peut avec raison s'exprimer de la sorte que quand on veut bien laisser voir qu'on n'agit que par émulation : mais hors de là, il est mal de dire qu'on se console de ne pouvoir pas bien faire, parce que d'autres ne peuvent pas faire mieux.

[12] *C'est que sur un pareil sujet les autres langues n'auraient aucun avantage sur la nôtre.* De ces deux *sur*, le premier est peut-être impropre; car on ne dit pas *avoir avantage sur quelqu'un sur quelque chose*, mais *en quelque chose*. De plus, l'exactitude et la pureté du style ne souffrent pas qu'on mette dans un petit nombre de périodes deux *sur* qui dépendent tous deux d'un même régime.

[13] *De brillant et de sublime dans leurs plus fameux panégyriques.* A prendre le mot de *panégyrique dans un sens* étroit, cela n'irait pas loin. Ainsi je ne doute point que par les *plus fameux panégyriques*, on n'ait eu en vue tout ce que les anciens, Grecs et Romains, peuvent avoir fait de plus achevé, en matière de louange, dans tous leurs ouvrages. Mais en même temps aussi je crois que c'est une exagération, et trop forte en elle-même, et vicieuse outre cela quant au sens et quant à l'expression, que de dire que ce qu'il y a de plus brillant et de plus sublime dans l'éloquence ou grecque ou romaine, ne puisse pas avoir *assez de force et assez d'éclat pour soutenir le simple récit des victoires* du roi. Le brillant, le sublime et l'éclat, ne sont point faits pour *soutenir*, et un *simple récit* ne doit point *être soutenu*. Cela implique contradiction.

[14] *Qu'il nous soit permis*, SIRE, *de détourner les yeux d'une gloire si éclatante.* Je ne blâme point cette phrase; mais pourtant *les yeux d'une gloire* peuvent trouver de mauvais plaisants.

[15] *Le vainqueur des nations.* Pour pouvoir dire qu'un prince est le *vainqueur des nations*, il ne suffit pas qu'il ait été toujours victorieux dans toutes les guerres qu'il a ou entreprises ou soutenues contre diverses nations; il faut qu'il ait subjugué des nations entières. Or cela ne se peut pas dire du roi, quoique ses victoires et ses conquêtes soient plus grandes et plus glorieuses par elles-mêmes, que celles des princes qui ont subjugué plusieurs nations.

[16] *Le vengeur des rois.* Cette épithète ne convient pas non plus. Il faudrait, pour la fonder, que le roi eût effectivement rétabli le roi d'Angleterre sur le trône. Tant qu'il ne l'y rétablit point, il est son protecteur, son appui, mais il n'est pas son *vengeur*, le mot de *vengeur* supposant un homme qui non-seulement a pris quelqu'un sous sa protection, mais qui l'a effectivement vengé de ses ennemis et rétabli en son premier état.

[17] *Une protection glorieuse.* La construction souffre ici; car il ne suffit pas que sous le terme de *protecteur* celui de *protection* soit renfermé, pour dire ensuite absolument *une protection si glorieuse;* mais il faut nécessairement que celui même de *protection* ait été exprimé; ces mots, *une si glorieuse*, étant ici de même nature que le pronom démonstratif *ce*, qu'on ne peut jamais employer sans que le terme auquel il se rapporte ait été employé peu de temps

auparavant, ou sans ajouter ensuite quelque chose qui marque précisément de quoi il s'agit. Ainsi, après avoir parlé de la protection dont le roi honore l'Académie, on peut bien dire : *Une si haute protection, Sire.* Que si on ne s'est point encore servi du mot de *protection*, il faudra dire : *Une si haute protection que celle dont vous nous honorez*, ou quelque autre chose de semblable; car si l'on n'ajoute rien après *une si haute protection* dans un cas où le même mot n'a pas précédé, encore une fois, il n'y a point de construction.

Si glorieuse. En parlant des grandes actions du roi, c'est fort bien dit, *des actions si glorieuses*, parce que c'est à lui qu'elles apportent de la gloire : mais en parlant de la protection que le roi nous donne, comme ce n'est pas à lui mais à nous qu'elle fait honneur, il faut le remarquer, et dire *une protection qui nous est si glorieuse.*

Ce qu'il y a encore de plus considérable à observer sur cette phrase, *combien nous honore une protection si glorieuse*, c'est qu'elle roule sur des termes qui ne disent à peu près que la même chose, et qu'ainsi elle tombe dans le vice où tomberait celui qui dirait : Je sens combien me fait de plaisir une chose si agréable, ou, Je sens combien m'est utile une chose si avantageuse; car l'honneur et la gloire ne sont pas plus distincts entre eux que l'agrément et le plaisir, que l'avantage et l'utilité.

[18] *Quel bonheur pour nous de trouver en même temps le modèle le plus parfait de l'éloquence!* De la façon dont ceci est énoncé, on ne donne pas assez à entendre où l'on a trouvé ce modèle; et puisque c'est du roi qu'on veut parler, il me semble qu'il aurait fallu dire *de trouver en vous*, ou quelque chose d'équivalent. Mais, sans m'arrêter à ce qui regarde ici l'expression, je passe à ce qui regarde le sens.

Le roi parle sans doute très-purement; il s'exprime avec une grande justesse, avec une grande précision, et il a l'esprit si excellent, il est si consommé dans les affaires de son État, que tout ce qu'il pense et tout ce qu'il dit dans ses conseils est toujours ce qu'il y a de mieux à dire et à penser. Tout cela fait un très-grand prince, un très-grand génie, qu'on peut proposer aux rois pour modèle : mais fait-il un orateur éloquent, sur le modèle duquel ceux qui aspirent à l'éloquence doivent et puissent se former? De plus, quand le bon sens, la pureté et la précision qui règnent dans tout ce que le roi dit dans ses conseils, feraient cette véritable éloquence que les académiciens doivent chercher, comment la pourraient-ils imiter, puisque pour cela il faudrait être admis dans ses conseils et pouvoir l'entendre parler sur les affaires de son État? Car s'ils n'ont l'honneur de le voir et de l'entendre que comme la foule des courtisans, ils pourront bien apprendre de lui à se posséder toujours, à ne dire jamais rien de dur, rien d'inutile, rien que de précis et de sage : mais tout cela regarde bien plus les mœurs que l'éloquence. Ainsi, plus j'approfondis la louange qu'on a voulu donner en cela au roi, moins je la trouve convenable.

[19] *Vous êtes*, SIRE, *naturellement et sans art ce que nous tâchons de devenir par l'étude.* Pour juger si cette proposition renferme un sens juste, il faut examiner ce que le roi est naturellement, et ce que les académiciens doivent travailler à devenir par l'étude. Le roi est naturellement, c'est-à-dire par sa naissance, et sans y avoir rien contribué de lui-même, roi de France; il est naturellement très-bien fait; il est naturellement d'une bonne et heureuse complexion; et si l'on veut étendre encore davantage le sens de *naturellement*, il a naturellement de l'esprit, de la pénétration, de la bonté, de la douceur, de la fermeté, de la grandeur d'âme. Voilà à peu près ce qu'on peut dire que le roi est naturellement, et qu'il a sans le secours de l'art. Mais est-ce là ce qu'un académicien doit se proposer de devenir et d'acquérir? Il me semble que, comme académicien, ce qu'il doit se proposer, c'est de devenir un excellent grammairien, un excellent critique en matière de littérature, un excellent historien, un excellent orateur, un excellent poëte, enfin un excellent homme de lettres. Or le roi n'est rien de tout cela naturellement.

[20] *Il règne dans tous vos discours.* La chose est vraie en soi, mais elle me paraît mal énoncée; car ces mots, *dans tous vos discours*, ne conviennent nullement au roi. Il faudrait dire : *Il règne dans tout ce que vous dites*, ou bien, *Vous ne dites rien où il ne règne.*

[21] *Une souveraine raison.* Cette souveraine raison dont il est ici question, et qui fait les sages princes et les habiles politiques, est-ce la même que celle qui fait les orateurs et les poëtes? Nullement : c'en est une d'une espèce toute différente, et qui n'a rien de commun avec l'éloquence, si ce n'est parce qu'il n'y a point de véritable éloquence que celle qui est fondée sur la raison.

[22] *Qui vous rendent maître de toute l'âme de ceux qui vous écoutent, et ne leur laissent d'autre volonté que la vôtre.* Tout cela se peut fort bien dire d'un grand prédicateur, d'un grand orateur, d'un éloquent général d'armée, accoutumé à haranguer ses soldats et à leur inspirer ce qu'il veut, mais non pas d'un roi qui donne ses ordres à ses ministres, et qui leur prescrit ce qu'ils doivent faire. Voilà quant au sens des paroles; je viens maintenant aux paroles mêmes.

C'est fort bien dit, en parlant d'un orateur, *ceux qui l'écoutent.* Mais en parlant d'un roi qui agite, qui discute avec ses ministres les affaires de son État, il faut dire, *ceux qui l'entendent parler.* Et dire en cette occasion, *ceux qui l'écoutent*, c'est une phrase aussi impropre que si on disait *ses auditeurs*, pour dire, *ses ministres.*

Il y a, ce me semble, une autre faute de justesse dans ces paroles, *qui vous rendent... et ne leur laissent;* car ce ne sont pas les expressions fortes et précises qui *rendent* un homme *maître*, etc.; c'est la souveraine raison, soutenue de ces expressions. Et par conséquent, au lieu que ces mots soient mis au pluriel et se rapportent à *expressions*, ils doivent être mis au singulier et se rapporter à *souveraine raison.*

Je crois aussi qu'en cet endroit, *expressions fortes* n'est pas bien dit, parce que, dans la bouche du maître, des expressions fortes sont des expressions dures, et qui tiennent de l'empire et de la menace.

Quant à cette autre façon de parler, *maître de toute l'âme*, il me semble qu'elle a quelque chose de poétique, et qu'elle est ici mal appliquée; car s'agit-il que le roi, pour faire entrer ses ministres dans son sentiment, se rende maître de leur esprit par la force de ses raisons et de ses paroles?

[23] *L'éloquence où nous aspirons par nos veilles, et qui*

est en vous un don du ciel, que ne doit-elle point à vos actions héroïques? Si l'on s'était contenté de dire que l'éloquence où l'Académie aspire doit beaucoup aux actions héroïques du roi, on aurait dit une chose qu'on pourrait trouver moyen de soutenir. Mais dire que l'éloquence, qui est en lui un *don du ciel*, doit beaucoup à ses actions héroïques, c'est une chose qui ne se peut pas défendre; car c'est dire précisément que le don du ciel, qui est en lui, doit beaucoup à ses actions.

24 *Les grâces que vous versez sans cesse sur les gens de lettres peuvent bien faire fleurir les arts et les sciences; mais ce sont les grands événements qui font les poëtes et les orateurs.* Si les grâces répandues sur les gens de lettres font fleurir les lettres, il s'ensuit nécessairement qu'elles font aussi des poëtes et des orateurs; car les lettres ne peuvent pas fleurir sans l'éloquence et la poésie. Ainsi le sens du second membre de cette période étant déjà renfermé dans le premier, il n'y a pas lieu de l'énoncer ensuite dans le second membre comme par une espèce d'opposition, et d'en former un axiome.

Mais quand il n'y aurait nulle difficulté en cela, je ne vois pas sur quoi on fonde que ce sont les grands événements qui font les poëtes et les orateurs. Tout ce qu'ils font, c'est de leur fournir des sujets propres à les exciter et à les soutenir. Alexandre a été un des plus grands conquérants du monde, et il n'y a peut-être jamais eu de plus grand événement dans l'univers que le renversement de l'empire des Perses, suivi de l'établissement de celui des Grecs dans une partie considérable de l'Europe, dans l'Égypte et dans l'Asie jusqu'au Gange. Cependant les grandes choses qu'il a faites lui ont-elles fait naître un excellent poëte grec? et le poëte Chérillus, qui les a vues, et qu'il comblait même de bienfaits, en a-t-il été moins mauvais poëte? Les victoires d'Annibal, grandes et signalées en Espagne et en Italie, et celles même de Jules César, ont-elles fait naître des poëtes et des orateurs? en a-t-on vu de bien fameux du temps de Charlemagne, si célèbre par ses grandes actions, et par l'empire romain partagé avec les Grecs? et s'il était vrai que les merveilles du règne d'un prince en dussent faire naître *au milieu d'un pays barbare*, pourquoi les premiers Ottomans n'en ont-ils point eu dont le nom ait mérité de parvenir jusqu'à nous? Je sais bien que l'éloquence ne doit pas être renfermée dans les bornes d'une vérité rigoureuse; mais il ne faut pas aussi, dans une épître, s'emporter comme ferait un orateur dans la tribune, ou comme un poëte dans un ouvrage pindarique.

25 *Tandis que nous nous appliquons.* Voici une période d'une extrême longueur, et qui n'a en cela nulle proportion avec les autres, qui sont presque toutes coupées.

Il me semble, au reste, qu'il y a quelque chose qui blesse la bienséance, de représenter dans un même tableau, d'un côté l'Académie travaillant à la composition ou à la révision du dictionnaire, et de l'autre le roi à la tête de ses armées.

Mais laissant cela à part, puisque c'est du dictionnaire qu'on parle, et du dictionnaire achevé, il ne faut pas dire en le présentant: *Tandis que nous nous appliquons... vos armes victorieuses la font passer*; mais *Tandis que nous nous sommes appliqués... vos armes victorieuses l'ont fait passer*, etc.

26 *Des ornements que nous avons tâché d'y ajouter.* Travailler au dictionnaire d'une langue, est-ce y ajouter des *ornements?* Tous ceux qui font des dictionnaires ne sont que des compilateurs plus ou moins exacts. On orne, on embellit une langue par des ouvrages en prose et en vers, écrits avec un grand sens, un grand goût, une grande pureté, une grande exactitude, un grand choix de pensées et d'expressions. Mais on ne peut pas dire que ce soit y ajouter des *ornements*, que d'en recueillir, d'en définir les mots, et d'en fournir des exemples tirés du bon usage.

27 *Vous répandez sur nous.* Ce *nous*, si on en juge par tous les autres qui sont dans l'épître, et même par ceux qui sont dans la période précédente, doit s'entendre des académiciens. De sorte qu'à prendre droit par les termes, cela signifie que les étrangers sont assujettis aux coutumes de l'Académie dans tout ce que leurs lois leur ont pu laisser de libre. Mais quand on ôterait l'équivoque de *nous*, qui serait facile à ôter, il ne serait peut-être pas aisé de réduire cette pensée à un sens juste et raisonnable; car la langue d'un pays peut-elle raisonnablement se mettre au rang des choses que les lois laissent à la liberté des peuples de quitter comme il leur plaît?

28 *Quel empressement.* Tout ceci, quant au sens, ne me paraît pas assez lié ni avec ce qui précède, ni avec ce qui suit.

29 *C'est ce qui nous répond du succès.* Qu'est-ce que le succès d'un ouvrage? est-ce simplement de durer longtemps et de passer à la postérité? Si cela est, tous les mauvais ouvrages qui sont parvenus jusqu'à nous depuis deux mille ans, plus ou moins, ont eu un grand succès. Et que promet-on au dictionnaire, quand on ne lui promet autre chose? Mais si, par le succès d'un ouvrage, on entend, comme on le doit, le jugement avantageux qu'en fait le public après l'avoir examiné, comment peut-on dire que l'empressement que la postérité aura à recueillir les mémoires de la vie du roi est ce qui répond du succès du dictionnaire?

30 *S'il arrive... qu'il ait le pouvoir de fixer la langue pour toujours, ce ne sera pas tant par nos soins que parce que.* C'est-à-dire: S'il arrive qu'il ait le pouvoir de fixer la langue, ce ne sera pas lui qui la fixera. La bonne logique aurait voulu qu'on eût dit: S'il arrive que la langue française, telle qu'elle est aujourd'hui, vienne à être fixée pour toujours, ce ne sera pas tant par nos soins que parce que, etc.

31 *Nous sommes.* Lorsqu'un particulier écrit à un autre particulier, il peut finir sa lettre partout où il veut. Il peut couper tout d'un coup, et dire, *je suis*, sans que cela ait aucune liaison de sens avec ce qui a précédé. Peut-être même que c'est mieux fait d'en user de la sorte que de s'amuser à prendre un tour pour finir une lettre comme en cadence. Mais il n'en est pas de même, à mon avis, quand une compagnie écrit au roi. Il faut que tout soit plus compassé, plus mesuré, plus étudié, et que du moins les dernières choses qu'on a dites aient quelque rapport de sens avec la protestation par laquelle on finit; car une fin brusque, et qui n'est liée à rien, marque de la négligence ou de la lassitude; et l'une et l'autre blessent le respect.

FIN DES NOTES.

LETTRES

ADRESSÉES A RACINE,

OU ÉCRITES A SON SUJET.

ANTOINE LE MAISTRE

A RACINE [1].

(De Bourgfontaine), ce 21 de mars 1656.

Mon fils, je vous prie de m'envoyer au plus tôt *l'Apologie des saints Pères*, qui est à moi, et qui est de la première impression; elle est reliée en veau marbré, in-4°. J'ai reçu les cinq volumes de mes *Conciles*, que vous aviez fort bien empaquetés; je vous en remercie. Mandez-moi si tous mes livres sont au château[2], bien arrangés sur des tablettes, et si tous mes onze volumes de saint Chrysostôme y sont, et voyez-les de temps en temps pour les nettoyer. Il faudrait mettre de l'eau dans des écuelles de terre, où ils sont, afin que les souris ne les rongent pas. Faites mes recommandations à madame Racine [3], et à votre bonne tante [4], et suivez leurs conseils en tout. La jeunesse doit toujours se laisser conduire, et tâcher de ne point s'émanciper. Peut-être que Dieu nous fera revenir où vous êtes. Cependant il faut tâcher de profiter de cette persécution, et de faire qu'elle nous serve à nous détacher du monde, qui nous paraît si ennemi de la piété. Bonjour, mon cher fils; aimez toujours votre papa comme il vous aime. Écrivez-moi de temps en temps. Envoyez-moi aussi mon *Tacite* in-folio.

Suscription : Pour le *petit Racine*, à Port-Royal.

LA MÈRE AGNÈS DE SAINTE-THÈCLE

RACINE

A RACINE SON NEVEU.

(1665 ou 1666.)

Gloire à Jésus-Christ et au très-saint-sacrement.

Ayant appris que vous aviez dessein de faire ici un voyage, j'avais demandé permission à notre mère [5] de vous voir, parce que quelques personnes nous avaient assurées que vous étiez dans la pensée de songer sérieusement à vous; et j'aurais été bien aise de l'apprendre par vous-même, afin de vous témoigner la joie que j'aurais, s'il plaisait à Dieu de vous toucher. Mais j'ai appris, depuis peu de jours, une nouvelle qui m'a touchée sensiblement. Je vous écris dans l'amertume de mon cœur, et en versant des larmes que je voudrais pouvoir répandre en assez grande abondance devant Dieu pour obtenir de lui votre salut, qui est la chose du monde que je souhaite avec le plus d'ardeur. J'ai donc appris avec douleur que vous fréquentiez plus que jamais des gens dont le nom est abominable à toutes les personnes qui ont tant soit peu de piété, et avec raison, puisqu'on leur interdit l'entrée de l'Église et la communion des fidèles, même à la mort, à moins qu'ils ne se reconnaissent. Jugez donc, mon cher neveu, dans quel état je puis être, puisque vous n'ignorez pas la tendresse que j'ai toujours eue pour vous, et que je n'ai jamais rien désiré, sinon que vous fussiez tout à Dieu dans quelque emploi honnête. Je vous conjure donc, mon cher neveu, d'avoir pitié de votre âme, et de rentrer dans votre cœur pour y considérer sérieusement dans quel abîme vous vous êtes jeté. Je souhaite que ce qu'on m'a dit ne soit pas vrai; mais si vous êtes assez malheureux pour n'avoir pas rompu un commerce qui vous déshonore devant Dieu et devant les hommes, vous ne devez pas penser à nous venir voir; car vous savez bien que je ne pourrais pas vous parler, vous sachant dans un état si déplorable et si contraire au christianisme. Cependant je ne cesserai point de prier Dieu qu'il vous fasse miséricorde; et à moi en vous la faisant, puisque votre salut m'est si cher.

M. DE GUILLERAGUES,

AMBASSADEUR DE FRANCE A CONSTANTINOPLE,

A RACINE.

Au palais de France, à Péra, le 9 de juin 1684.

J'ai été sensiblement attendri et flatté, monsieur, de la lettre que vous m'avez fait l'honneur et le plaisir de m'écrire. Vos œuvres, plusieurs fois relues, ont justifié mon ancienne admiration. Éloigné de vous, monsieur, et des représentations qui peuvent en imposer, dégoûté de ces pays fameux, vos tragédies m'en ont paru encore plus belles et plus durables. La vraisemblance y est merveilleusement observée, avec une profonde connaissance du cœur humain dans les différentes crises des passions.

[1] Cette lettre est altérée dans les Mémoires de Louis Racine. Nous la rétablissons ici d'après la lettre originale.

[2] De Chevreuse.

[3] Marie Desmoulins, aïeule paternelle de Racine.

[4] Agnès Racine, qui avait fait profession en 1646, et avait pris le nom de sœur Sainte-Thècle.

[5] A l'époque où cette lettre a été écrite, la tante de Racine n'était pas encore abbesse de Port-Royal.

Vous avez suivi, soutenu, et presque toujours enrichi les grandes idées que les anciens ont voulu nous donner, sans s'attacher à dire ce qui était. Dieu me préserve de traiter la respectable antiquité comme Saint-Amand a traité l'ancienne Rome! mais vous savez mieux que moi que dans tout ce qu'ont écrit les poëtes et les historiens, ils se sont plutôt abandonnés au charme de leur brillante imagination, qu'ils n'ont été exacts observateurs de la vérité. (Pour vous et M. Despréaux, historiens du plus grand roi du monde, la vérité vous fournit une matière tellement abondante, que, pouvant même vous accabler et vous rendre peu croyables à la postérité, elle me laisse en doute si vous êtes, à cet égard, ou plus heureux, ou plus malheureux que les anciens.)

Le Scamandre et le Simoïs sont à sec dix mois de l'année : leur lit n'est qu'un fossé. Cidaris et Barbisès portent très-peu d'eau dans le port de Constantinople. L'Hèbre est une rivière du quatrième ordre. Les vingt-deux royaumes de l'Anatolie, le royaume de Pont, la Nicomédie donnée aux Romains, l'Ithaque, présentement l'île de Céphalonie, la Macédoine, le terroir de Larisse et celui d'Athènes, ne peuvent jamais avoir fourni la quinzième partie des hommes dont les historiens font mention. Il est impossible que tous ces pays, cultivés avec tous les soins imaginables, aient été fort peuplés. Le terrain est presque partout pierreux, aride et sans rivières : on y voit des montagnes et des côtes pelées, plus anciennes assurément que les plus anciens écrivains. Le port d'Aulide, absolument gâté, peut avoir été très-bon; mais il n'a jamais pu contenir un nombre approchant de deux mille vaisseaux ou simples barques. Sdile ou Délos est un misérable rocher; Cerigue et Paphos, qui est dans l'île de Chypre, sont des lieux affreux. Cerigue est une petite île des Vénitiens, la plus désagréable et la plus infertile qui soit au monde. Il n'y a jamais eu d'air si corrompu que celui de Paphos, lieu absolument inhabité. Naxie ne vaut guère mieux. Les divinités ont été mal placées : il en faut demeurer d'accord. Je croirais volontiers que les historiens se sont imaginé qu'il était plus beau de faire combattre trois cent mille hommes plutôt que vingt mille, et vingt rois plutôt que vingt petits seigneurs. Les poëtes avaient des maîtresses dans les lieux où ils ont fait demeurer Vénus; mais en vérité la beauté ravissante de leurs ouvrages justifie tout. Linières et tant d'autres ne pourraient pas aussi impunément consacrer Senlis ou la rue de la Huchette, quand même ils y seraient amoureux. Dans le fond, les grands auteurs, par la seule beauté de leur génie, ont pu donner des charmes éternels, et même l'être, aux royaumes, la réputation aux nations, le nombre aux armées, et la force aux simples murailles. Ils ont laissé de grands exemples de vertu comme de style, fournissant ainsi leur postérité de tous ses besoins; et si elle n'en a pas toujours su profiter, ce n'est pas leur faute. Il n'importe guère de quels pays soient les héros; il n'importe guère aussi, ce me semble, si les historiens et les grands poëtes sont nés à Rome ou dans la cour du Palais [1], à Athènes ou à la Ferté-Milon. Je vous observerai, monsieur, avant de finir cet article, qu'il y a deux mille évêchés en Grèce seulement, nommés dans l'histoire ecclésiastique, qui ne peuvent avoir eu deux paroisses chacun.

J'ai appris avec un sensible déplaisir la mort de M. de Puimorin [2]. Je l'ai tendrement regretté; je remercie Dieu de tout mon cœur de lui avoir fait l'importante grâce de songer à son salut avant sa mort.

Les témoignages de votre souvenir, monsieur, m'ont été et me seront toujours fort chers : j'eusse voulu que, vous souvenant aussi de l'attachement que j'ai pour tout ce qui vous touche, vous m'eussiez écrit quelque chose de votre famille et de vos affaires. Je crois le petit Racine bien vif, et il n'est pas impossible qu'à mon retour je ne l'interroge et je ne le tourmente sur son latin : peut-être m'embarrassera-t-il sur le grec littéral; mais je saurai un peu mieux le grec vulgaire, langue aussi corrompue et aussi misérable que l'ancienne Grèce l'est devenue.

Adieu, mon cher monsieur. Je vous conjure de penser quelquefois à notre ancienne amitié, de m'écrire encore, quand même vous devriez continuer à m'appeler *monseigneur*, et d'être bien persuadé de l'extrême passion et de l'estime sincère et sérieuse avec laquelle je serai toujours votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Je ne vous ai jamais rien appris, et vous m'avez appris mille choses; cependant vous êtes obligé de demeurer d'accord (vous qui me donnez libéralement quelque part à vos tragédies, quoique je n'y en aie jamais eu d'autre que celle de la première admiration) que je vous ai découvert qu'un trésorier

[1] Boileau était né dans la cour du Palais, et il fut baptisé à la Sainte-Chapelle. C'est un fait bien constaté par une lettre de son frère le chanoine, adressée à Brossette.

[2] Pierre Boileau de Puimorin, conseiller du roi en ses conseils, intendant et contrôleur général de l'argenterie et des menus plaisirs et affaires de la chambre du roi. Il mourut à la suite d'une maladie de langueur. On prétend que lui et un de ses amis s'étaient promis, par serment, que le premier mort des deux reviendrait donner au survivant des nouvelles de l'autre monde. L'ami de Puimorin étant mort peu après, celui-ci se figura que la mort lui était apparue, et il tomba, par suite de cette vision, dans une mélancolie qui le conduisit au tombeau. (*Anon.*)

général de France prend le titre de chevalier, et qu'il a la satisfaction honorable d'être enterré avec des éperons dorés; qu'ainsi il ne doit pas légèrement prodiguer le titre de *monseigneur*.

Vous ne m'avez pas mandé si vous voyez souvent M. le marquis de Seignelay. Adieu, monsieur.

Suscription : A M. Racine, trésorier général de France, à Paris.

LETTRES

D'ANTOINE ARNAULD.

I.

A RACINE.

De Bruxelles, ce 7 avril 1688.

J'ai à vous remercier, monsieur, du *Discours* qu'on m'a envoyé de votre part. Rien n'est assurément plus éloquent, et le héros que vous y louez en est d'autant plus digne de vos louanges, que l'on dit qu'il y a trouvé de l'excès. Mais il est bien difficile qu'il n'y en ait toujours un peu : les plus grands hommes sont hommes, et se sentent toujours par quelque endroit de l'infirmité humaine. On aurait bien des choses à se dire sur cela si on se parlait; mais c'est ce qu'on ne voit pas lieu d'espérer de pouvoir faire; il faudrait pour cela avoir dissipé un nuage que j'ose dire être une tache dans ce soleil. Ce ne serait pas une chose difficile, si ceux qui le pourraient faire avaient assez de générosité pour l'entreprendre; mais j'avoue qu'il y en a peu qui aient tous les talents nécessaires pour cela, entre lesquels on doit compter celui que les Pères appellent *talentum familiaritatis*. Cependant je vous assure que les pensées que j'ai sur cela ne sont point intéressées, que ce qui peut me regarder me touche fort peu, et que ce que je considère principalement, c'est le bien infini que pourrait faire à l'Église un prince si accompli, si cet obstacle était levé.

Celui, monsieur, qui vous remettra cette lettre est un ami qui demeure avec moi depuis quinze ans[1], et qui a pour moi tant d'affection, que je ne puis pas que je ne lui en sois très-obligé. Il a un frère qui est fort honnête homme, et capable de s'acquitter d'un emploi (comme serait d'avoir soin des affaires dans une grande maison) avec beaucoup d'application et de fidélité. Si vous pouviez, monsieur, lui en procurer quelqu'un, je vous en aurais une grande obligation.

Je suis tout à vous et à votre incomparable ami.

[1] François Guelphe. C'était un protégé de la duchesse de Longueville, qu'elle avait placé, comme copiste, auprès de Nicole et d'Arnauld. Lorsque ce dernier fut forcé de sortir de France, Guelphe le suivit, et s'attacha constamment à son sort. Ce fut lui qui se chargea d'apporter à Port-Royal le cœur de celui qui fut son maître et son ami. (*Anon.*)

II.

A BOILEAU.

Qui lui avait envoyé la tragédie d'*Athalie*.

De Bruxelles, ce 10 avril 1691.

Ce ne sont pas les scrupules du père Massillon[1] qui ont été cause que j'ai tant différé à vous écrire de l'*Athalie*, pour remercier l'auteur du présent qu'il m'en a fait. Je l'ai reçue tard, et l'ai lue aussitôt deux ou trois fois avec grande satisfaction; mais j'ai depuis été si occupé, que je n'ai pas cru me pouvoir détourner pour quoi que ce soit; à quoi ont succédé des empêchements d'écrire qui venaient d'autres causes. Si j'avais plus de loisir, je vous marquerais plus au long ce que j'ai trouvé dans cette pièce qui me la fait admirer. Le sujet y est traité avec un art merveilleux; les caractères, bien soutenus; les vers, nobles et naturels. Ce qu'on y fait dire aux gens de bien inspire du respect pour la religion et pour la vertu, et ce que l'on fait dire aux méchants n'empêche point qu'on n'ait de l'horreur de leur malice; en quoi je trouve que beaucoup de poetes sont blâmables, mettant tout leur esprit à faire parler leurs personnages d'une manière qui peut rendre leur cause si bonne, qu'on est plus porté à approuver ou à excuser les plus méchantes actions qu'à en avoir de la haine. Mais comme il est bien difficile que deux enfants du même père soient si également parfaits, qu'il n'ait pas plus d'inclination pour l'un que pour l'autre, je voudrais bien savoir laquelle de ses deux pièces votre voisin aime davantage. Mais, pour moi, je vous dirai franchement que les charmes de la cadette n'ont pu m'empêcher de donner la préférence à l'aînée[2]. J'en ai beaucoup de raisons, dont la prin-

[1] Massillon, qui était alors dans la congrégation de l'Oratoire, condamnait sévèrement les pièces de théâtre sans exception, et prétendait même qu'on ne devait pas s'en permettre la lecture. Boileau, tout en passant condamnation sur les représentations théâtrales, soutenait contre lui que la lecture des ouvrages dramatiques était par elle-même aussi innocente que celle de tout autre ouvrage de littérature. Sur cette discussion entre Massillon et Boileau, on peut voir la lettre de ce dernier à de Losme-Monchesnai (*Œuvres de Boileau*, édition de 1747, t. III, p. 521). Cette lettre n'est citée qu'en partie dans les *Mémoires de Louis Racine*.

[2] *Esther*.

cipale est que j'y trouve beaucoup de choses très-édifiantes et très-capables d'inspirer de la piété. Je suis tout à vous.

III.

A RACINE.

De Bruxelles, ce 2 juin 1692.

A un aussi bon ami que vous, si généreux et si effectif, il ne faut point de préambule. J'ai des obligations extrêmes à un échevin de Liége, nommé M. de Cartier, parfaitement honnête homme, et, ce que je considère plus, bon chrétien. Il craint, et avec raison, ce qui pourra arriver après la prise de Namur, que l'on doit regarder comme indubitable. On cherchait des recommandations pour lui auprès de M. le maréchal de Luxembourg; mais j'ai assuré ceux qui voulaient écrire à Paris qu'il n'y en avait point de meilleure que la vôtre. Employez donc, mon très-cher ami, tout ce que vous avez de crédit dans cette maison, afin qu'il connaisse que la prière que je vous ai faite pour lui n'a pas été inutile. Il voudrait bien aussi avoir des sauvegardes de Sa Majesté pour sa maison de Liége, qui est fort belle, et pour une terre qu'il a dans le pays de Limbourg, auprès de l'abbaye de Bois le Duc. Cette terre paye contribution, et ainsi on n'a peut-être pas besoin de sauvegarde. J'en ai écrit à M. de Pomponne, et l'ai prié instamment de me faire ce plaisir, s'il y a moyen. Mais vous êtes si bon, que vous ne trouverez pas mauvais que je vous conjure d'en être le solliciteur. Si le petit ami qui est depuis si longtemps auprès de moi peut passer jusqu'au camp, ce sera lui qui vous rendra ce billet, et qui vous entretiendra de beaucoup de choses qui se peuvent mieux dire de vive voix. Je suis tout à vous, mon très-cher ami.

Suscription de la main de Boileau : A M. Racine, gentilhomme ordinaire du roi.

IV.

AU MÊME.

De Bruxelles, ce 15 juillet 1693.

J'ai douté si je vous devais remercier de ce que vous avez fait de si bonne grâce pour obtenir le passe-port que je vous avais demandé; car me flattant d'une part qu'il n'y a guère de personne que vous aimiez plus que moi, et sachant de l'autre combien ce vous est un plaisir d'obliger vos amis, je me suis presque imaginé que c'est peut-être à vous à me remercier de ce que je vous avais fait avoir cette occasion de me donner une preuve de votre inclination bienfaisante. Le petit frère[1] est charmé de la bonté que vous lui avez témoignée. Il m'a rendu compte de l'entretien que vous avez eu ensemble sur mon sujet. Dieu me fait la grâce d'être sur tout cela sans inquiétude, et si j'ai quelque peine, c'est d'être privé de la consolation de voir mes amis, et un tête-à-tête avec vous et avec votre compagnon[2] me ferait bien du plaisir; mais je n'achèterais pas ce plaisir par la moindre lâcheté; vous savez bien ce que cela veut dire. Ainsi je demeure en paix, et j'attends en patience que Dieu fasse connaître à Sa Majesté qu'elle n'a point, dans tout son royaume, de sujet plus fidèle, plus passionné pour sa véritable gloire, et, si je l'ose dire, qui l'aime d'un amour plus pur et plus dégagé de tout intérêt. Je pourrais ajouter que je suis naturellement si sincère, que, si je ne sentais dans mon cœur la vérité de ce que je dis, rien au monde ne serait capable de me le faire dire. C'est pourquoi aussi je ne pourrais me résoudre à faire un pas pour avoir la liberté de revoir mes amis, à moins que ce ne fût à mon prince seul que j'en fusse redevable.

Je suis tout à vous, mon cher ami.

LETTRES

DE

LA MÈRE AGNÈS DE SAINTE-THÈCLE RACINE

A MADAME RACINE.

I.

Avril 1699.

Gloire à Dieu, etc.

Je vous suis très-obligée, ma chère nièce, d'avoir pris la peine de nous mander vous-même des nouvelles de notre cher malade. Dans la douleur et les fatigues où vous êtes d'une si longue maladie, je crains beaucoup que vous ne tombiez malade aussi. Au nom de Dieu, conservez-vous pour vos enfants; car je vois bien, par l'état où vous me mandez qu'est mon neveu, qu'ils n'ont plus de père sur la terre[3]. Il faut adorer les décrets de Dieu, et nous y soumettre. Que les pensées de la foi nous soutiennent; Dieu nous soutient lorsque nous espérons en lui. On ne peut être plus touchée que je le suis de votre perte et de la mienne. Prions Dieu l'une pour l'autre.

[1] Guelphe.
[2] Boileau.
[3] Racine mourut le 21 avril 1699.

II.

Ce 17 mai 1699.

Gloire à Dieu, etc.

Je suis bien aise, ma très-chère nièce, du don que le roi vous a fait [1]. Il n'importe guère que ce soit à vous ou à vos enfants : une bonne et sage mère comme vous aura toujours bien soin d'eux. Tout ce que je vous demande, c'est de vous conserver; car que serait-ce si vous veniez à leur manquer? Tâchez donc de vous consoler et de vous fortifier en regardant Dieu, qui est le protecteur des veuves et le père des orphelins. J'ai besoin, aussi bien que vous, de me tourner vers Dieu pour ne pas trop ressentir cette séparation.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE JEAN-BAPTISTE RACINE

A LOUIS RACINE SON FRÈRE.

Du 17 novembre 1742.

Il n'y a pas un mot de vrai dans ce que vous me mandez de l'exclamation de mon père sur la douleur [2]. Jamais homme ne l'a crainte davantage, ni même soufferte plus impatiemment; mais jamais homme ne l'a reçue de la main de Dieu avec plus de soumission, si bien que, quelques jours avant sa mort, sur ce que je lui disais que tous les médecins espéraient de le tirer d'affaire, il m'adressa ces belles paroles : « Ils diront ce qu'ils voudront; laissons-« les dire; mais vous, mon fils, voulez-vous me « tromper, et vous entendez-vous avec eux? Dieu est « le maître; mais je puis vous assurer que s'il me « donnait le choix ou de la vie ou de la mort, je ne « sais ce que je choisirais : les frais en sont faits. » Ce furent ses propres paroles. Jugez si c'est là le langage d'un homme qui succombe à la douleur. Aussi M. Despréaux ne pouvait se lasser d'admirer l'intrépidité chrétienne avec laquelle il était mort [1], et le dit lui-même au roi, qui lui dit : « Je le sais, et cela « m'a étonné; car je me souviens qu'au siége de « Gand, vous étiez le brave des deux. »

Je vous mande tout ceci pour vous faire voir que j'en sais là-dessus autant qu'un autre; mais je me garderai bien de rien donner que je ne puisse dire la vérité, et surtout bien instruire la postérité du respect, ou, pour mieux dire, de la passion qu'il avait pour M. Arnauld, dont j'ai plusieurs lettres où il le traite de son *cher ami*..... Voilà mes sentiments, et je n'aurais envie de parler de mon père que pour instruire le public de la piété dans laquelle il est mort et nous a tous élevés.

[1] Louis XIV donna à la veuve de Racine une pension de deux mille livres.

[2] On avait prétendu que Racine, dans sa dernière maladie, succombant à la violence de la douleur, avait demandé à ceux qui l'assistaient s'il ne lui était pas permis de terminer d'un seul coup sa vie et ses souffrances. Ce conte avait été adopté par Valincour, dans sa lettre à l'abbé d'Olivet, qui lui avait demandé des renseignements sur la vie de Racine; et, d'après cette lettre, le père Niceron avait répété la même fable dans ses *Mémoires des hommes illustres dans la république des lettres*. Valincour, à l'époque où il écrivit sa lettre, était lié avec les ennemis de Racine, et peut-être est-on en droit de lui reprocher de s'être mal acquitté, en cette circonstance, de ce qu'il devait à la mémoire du grand homme qui l'avait honoré de son amitié. En 1742, Louis Racine songeait à donner une édition des Œuvres de son père; et pour obtenir des éclaircissements sur le fait rapporté par Valincour, il s'était adressé à son frère aîné. (L.)

[1] Madame de Maintenon en parle ainsi dans une de ses lettres à madame de la Maisonfort, qui voulait avoir un homme d'esprit pour confesseur : « Le plus simple est le meilleur pour vous, et vous devez vous y soumettre en enfant. Comment surmonterez-vous les croix que Dieu vous enverra dans votre vie, si un accent normand ou picard vous arrête, et si vous vous dégoûtez d'un homme, parce qu'il n'est pas aussi sublime que Racine? Il vous aurait édifiée, le pauvre homme, si vous aviez vu son humilité dans sa maladie, et son repentir sur cette recherche de l'esprit. Il ne demanda point, dans ce temps-là, un directeur à la mode; il ne vit qu'un bon prêtre de sa paroisse. » (*Lettres de madame de Maintenon*, éd. de 1751, t. VIII, p. 212.)

FIN DES ŒUVRES DE RACINE.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Pages.

Mémoires sur la vie et les ouvrages de Jean Racine, par Louis Racine. 1
La Thébaïde, ou les Frères ennemis. 44
Alexandre le Grand. 64
Andromaque. 84
Les Plaideurs. 106
Britannicus. 126
Bérénice 152
Bajazet. 173
Mithridate. 196
Iphigénie en Aulide. 217
Phèdre. 241
Esther. 262
Athalie. 281
Plan du premier acte d'Iphigénie en Tauride. 306

POÉSIES DIVERSES.

LE PAYSAGE

OU PROMENADE DE PORT-ROYAL DES CHAMPS.

Ode I. Louanges de Port-Royal en général. 308
— II. Le Paysage en gros. 309
— III. Description des bois. . . . . *ibid.*
— IV. L'Étang. 310
— V. Les Prairies. 311
— VI. Des Troupeaux et d'un combat de taureaux. 312
— VII. Les Jardins. 313
Ode I. La Nymphe de la Seine. 314
— II. Sur la Convalescence du roi. 316
— III. La Renommée aux Muses. 317
— IV. Tirée du psaume XVII. 318
Idylle sur la paix. 320
Hymnes traduites du Bréviaire romain. 321
Cantiques spirituels. 330
Épigrammes. 332
Chanson contre Fontenelle. 333
Madrigal 334
Impromptu. . . . . *ibid.*
Portrait d'Antoine Arnauld. . . . . *ibid.*
Épitaphe du même. . . . . *ibid.*
Sonnets. . . . . *ibid.*
Stances à Parthénisse. . . . . *ibid.*
Stance à la louange de la Charité. 335
Épitaphes. . . . . *ibid.*

OEUVRES DIVERSES EN PROSE.

Lettre de Racine à l'auteur des Hérésies imaginaires et des deux Visionnaires 336
Première réponse, par M. Dubois. 339
Seconde réponse, par M. Barbier d'Aucourt 345

Pages.

Seconde lettre de Racine 351
Abrégé de l'Histoire de Port-Royal. 356
Seconde partie. 387
Supplément à l'Histoire de Port-Royal. 406
Mémoire pour les religieuses de Port-Royal des Champs. 410
Fragments sur Port-Royal 413
Épitaphe de mademoiselle de Vertus. 415
Réflexions pieuses sur quelques passages de l'Écriture sainte. . . . . *ibid.*

FRAGMENTS HISTORIQUES.

Avertissement. 417
Le cardinal de Richelieu, 417. — Le cardinal Mazarin, *ibid.* — M. Colbert, 419. — M. Fouquet, *ibid.* — M. de Turenne, *ibid.* — M. de Schomberg, 420. — Prédictions de Campanella, 422. — Voyage du roi, *ibid.* — Bons mots du roi, 423. — Patience du roi, 424. — Anecdotes, *ibid.* — Tailles, 425. — Dépenses extraordinaires, 426. — Catherine de Médicis, *ibid.* — Pierre de Marca, *ibid.* — Fra Paolo, 427. — De Witt, 428. — Les Turcs, *ibid.* — Allemagne, 429. — Strasbourg, *ibid.* — Vienne, 430. — Pologne, *ibid.* — Hollande, 431. — Portugal, 432. — Angleterre, 434. — Précis historique des campagnes de Louis XIV. 435
Relation du siége de Namur. 449
Discours prononcé à l'Académie française à la réception de M. l'abbé Colbert. 460
Discours prononcé à l'Académie française à la réception de MM. Corneille et Bergeret 461
Discours prononcé à la tête du clergé, par M. l'abbé Colbert, coadjuteur de Rouen. 464

LETTRES DE RACINE ÉCRITES DANS SA JEUNESSE.

Lettre I. A M. l'abbé le Vasseur 467
II. Au même. . . . . *ibid.*
III. Au même. . . . . *ibid.*
IV. Au même. 468
V. Au même. 469
VI. Au même. 470
VII. Au même. 472
VIII. Au même. 473
IX. A M. Vitart. 474
X. A M. l'abbé le Vasseur. 475
XI. Au même. . . . . *ibid.*
XII. Au même. 476
XIII. A mademoiselle Vitart 477
XIV. A M. Vitart. 478
XV. A mademoiselle Vitart. 479
XVI. A la même . . . . . *ibid.*
XVII. A M. l'abbé le Vasseur. 480
XVIII. Au même. 481

Pages.
XIX. A mademoiselle Vitart. 481
XX. A M. l'abbé le Vasseur. 482
XXI. Au même. 483
XXII. A mademoiselle Vitart. 484
XXIII. A M. Vitart. 485
XXIV. A M. l'abbé le Vasseur 486
XXV. A M. Vitart. 487
XXVI. Au même. 488
XXVII. Au même. 489
XXVIII. A M. l'abbé la Vasseur 490
XXIX. A M. Vitart. 491
XXX. Au même. 492
XXXI. A M. l'abbé le Vasseur. . . . . *ibid.*
XXXII. Au même. 493
XXXIII. Au même. . . . . *ibid.*
Fragment à M. l'abbé le Vasseur. 494

CORRESPONDANCE ENTRE RACINE ET LA FONTAINE.

Lettre I. Racine à la Fontaine 494
II. Racine à la Fontaine. 496
III. La Fontaine à Racine. 497

CORRESPONDANCE ENTRE RACINE ET BOILEAU.

Cinquante lettres de Racine et de Boileau. 498

LETTRES DE RACINE A SON FILS.

Cinquante-cinq lettres de Racine à son fils. 538

LETTRES DE RACINE A DIVERSES PERSONNES.

Lettre I. A. M. le Prince. 574
II. Au même. . . . . *ibid.*
III. A madame Racine. 575
IV. A. M. de Bonrepaux. 576
V. A mademoiselle Rivière . . . . . *ibid.*
VI. A la même. 577
VII. A madame de Maintenon. . . . . *ibid.*
VIII. A la mère Agnès de Sainte-Thècle Racine. 579
IX. Racine et Boileau à M. le maréchal de Luxembourg. 580

TRADUCTIONS.

Lettre de Racine à Boileau, en le chargeant de remettre la traduction du Banquet à l'abbesse de Fontevrault. 581

Pages.
Banquet de Platon, traduit par Racine. 582
Discours de Phèdre. 585
de Pausanias. 586
d'Éryximaque. 589
d'Aristophane. 590
d'Agathon 593
de Socrate. 595
d'Alcibiade. 603
Fragments du premier livre de la Poétique d'Aristote. 607
Sur la manière d'écrire l'histoire. 611
Extrait du Traité de Lucien 612
Traduction de la Vie de Diogène le Cynique. 614
Des Esséniens. 622
Lettre de l'Église de Smyrne. 631
La Vie de saint Polycarpe. 638
Épître de saint Polycarpe. . . . . *ibid.*
Extrait d'une lettre de saint Irénée. . . . . *ibid.*
Vie de saint Denis. 639
Des saints martyrs d'Alexandrie. 640

PIÈCES DIVERSES.

Avertissement. 644
Épître dédicatoire à madame de Montespan 645
Épître dédicatoire du Dictionnaire de l'Académie française. . . . . *ibid.*
Critique de l'Épître précédente. 646

LETTRES ADRESSÉES A RACINE,

OU ÉCRITES A SON SUJET.

Antoine le Maistre à Racine 650
La mère Agnès de Sainte-Thècle Racine à Racine son neveu. . . . . *ibid.*
M. de Guilleragues à Racine. . . . . *ibid.*
Lettres d'Antoine Arnauld :
I. A Racine. 652
II. A Boileau. . . . . *ibid.*
III. A Racine. 653
IV. Au même. . . . . *ibid.*
Lettres de la mère Agnès de Sainte-Thècle Racine :
I. A madame Racine. . . . . *ibid.*
II. A la même. 654
Extrait d'une lettre de Jean-Baptiste Racine à Louis Racine son frère. . . . . *ibid.*

FIN DE LA TABLE.

AUG 23 1980 UNIVERSITY OF TORONTO

N. B. Les notes de ce volume sont de divers commentateurs, désignés ainsi qu'il suit :
Louis Racine. (L. R.) — Geoffroy. (G.) — La Harpe. (L. H.)
— Luneau de Boisjermain. (L. B.) — M. Aimé-Martin. (A. M.)

DEC 12 1963

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
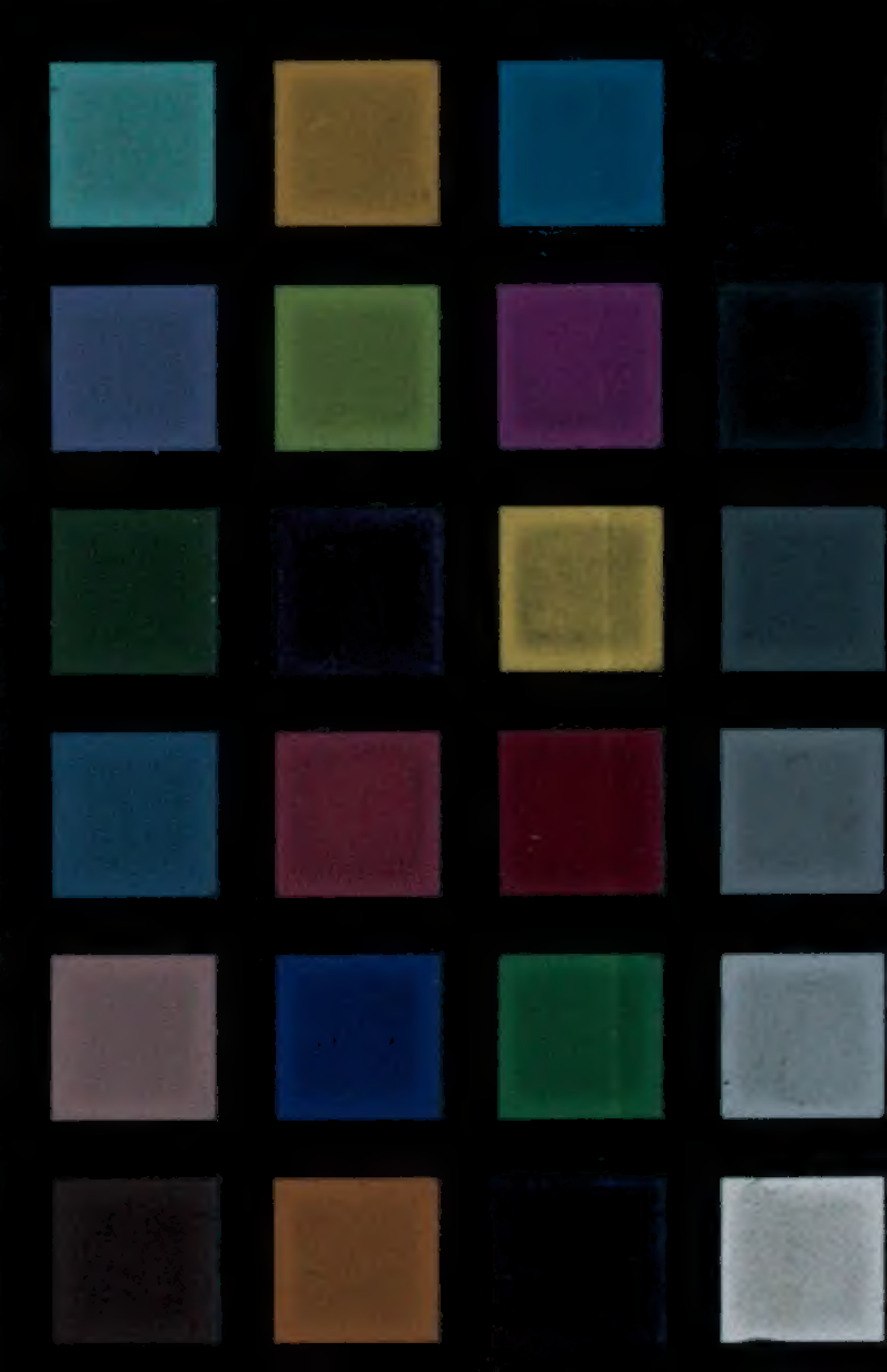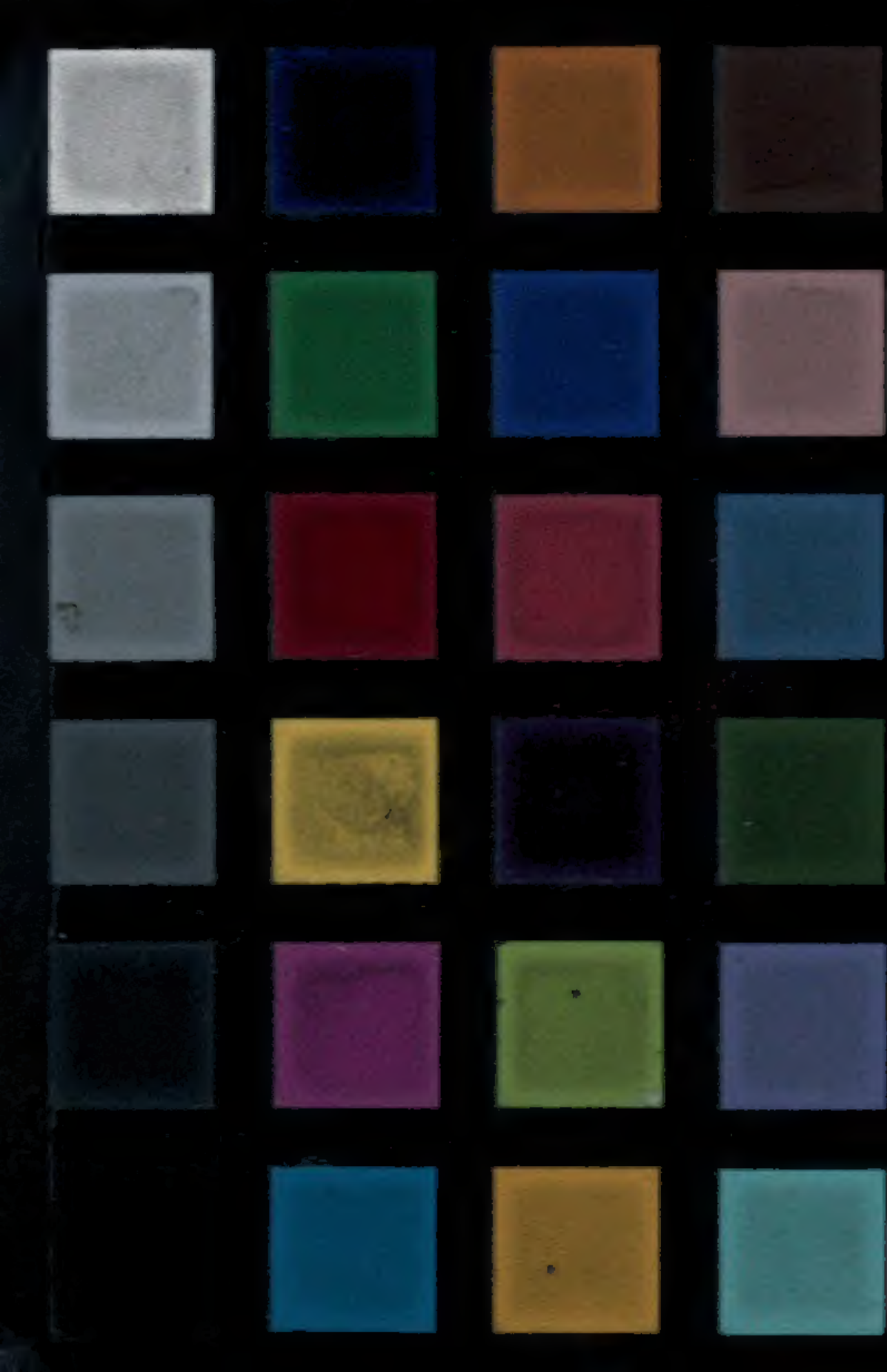
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY